UNIVERSITÉ PARIS I – PANTHÉON-SORBONNE

ÉCOLE DOCTORALE DE GÉOGRAPHIE
DE PARIS SORBONNE

Doctorat
Géographie Urbanisme Aménagement

THÈSE

Dalal KASSAB KODSSIEH

LA FABRIQUE DES FRONTIÈRES MOUVANTES

Proche et Moyen-Orient, Liban 1915-2025

Sous la direction de : Pr. Dr HDR Christian PÉDELAHORE DE LODDIS

Présentée et soutenue publiquement le 18 décembre 2025

Pour l'obtention du titre de

Docteure en Géographie Urbanisme Aménagement

Jury

Mme Cristiana MAZZONI	Professeure HDR, Ensa Paris-Belleville	Rapporteure
Mr Boudjemaa AICHOUR	Professeur HDR, IAU Univ. de Batna 1, Algérie	Rapporteur
Mme Marlène GHORAYEB	Professeure HDR, École Spéciale d'Architecture	Présidente
Mr Philippe ZOURGANE	Professeur HDR, Ensap Lille	Examinateur
Mme Sophie BRONES	Maître de conférences, Ensa Versailles	Examinatrice
Mr Christian PÉDELAHORE DE LODDIS	Professeur HDR, Ensa Paris-La Villette	Directeur de thèse

Paris 1 Panthéon-Sorbonne, ÉD de Géographie de Paris, « Espace, Sociétés, Aménagement », EDGP 434.
191 Rue Saint-Jacques, 75005 Paris - Tél : +33 1 89 68 41 03 - https://ed-geographie.pantheonsorbonne.fr/

AHTTEP Ensa Paris-La Villette, « Architecture, Histoire, Technique, Territoire, Patrimoine » et AMP Ensa PLV
UMR AUSser 3329 CNRS - Unité Mixte de Recherche « Architecture Urbanisme Société : Savoirs Enseignement Recherche »
23 rue des Ardennes - 75019 Paris (France) - Tél : +33 (0) 1 44 23 65 23 00 - https://www.paris-lavillette.archi.fr/ .

© 2025. Tous droits réservés.

LA FABRIQUE DES FRONTIÈRES MOUVANTES
PROCHE ET MOYEN-ORIENT, LIBAN, 1915-2025

Dalal KASSAB KODSSIEH



Sous la direction de :
Pr. Dr. Hdr Christian PÉDELAHORE de LODDIS

École Doctorale de Géographie de Paris-Sorbonne
Octobre 2025

Discipline(s) : Géographie Urbanisme Aménagement

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, ED de Géographie de Paris, Espaces, Sociétés, Aménagement, EDGP 434.
« Géographie physique, humaine, économique, politique, culturelle, et régionale ».
Adresse : 191 Rue Saint-Jacques, 75005 Paris - Tél : +33 1 89 68 41 03 - https://ed-geographie.pantheonsorbonne.fr/

« Les pays sont créés par l'histoire, mais leurs territoires appartiennent au domaine de la géographie où l'histoire n'est qu'un oiseau de passage[1] »

(Salibi, *Une maison aux nombreuses maisons*, 1989 p. 66).

[1] SALIBI Kamal, *Une Maison aux nombreuses demeures, L'identité libanaise dans le creuset de l'histoire*, Paris, Naufal, 1989, (Traduit par Sylvie Besse), p. 66.

Dédicace

À la mémoire de celle qui s'est enracinée au fond de cette vallée,
À celle qui a tendu ses bras telles les branches des sapins millénaires,
À celle qui a aimé cette terre et n'a jamais cessé d'y vivre ;
À TÉTA (Geneviève El Helou), grand-mère maternelle de ma mère,
Dont la blancheur des cheveux rivalisait avec la neige des cimes du Mont Liban.

Au peuple libanais entier,
À tous les grands de ma patrie :
Écrivains, poètes, musiciens, peintres, artistes et créateurs.

À mon père, qui m'a appris à penser.
À ma mère, qui m'a appris à aimer.
À mon mari, qui m'a permis de rêver.
À mes enfants, Kevin et Georges, qui m'ont appris à persévérer.

Je dédie cette thèse.

Remerciements

Engagée depuis de nombreuses années dans une recherche portant sur *La Fabrique des Frontières Mouvantes au Proche et Moyen-Orient*, à partir d'une approche spatiale, territoriale, géographique et culturelle, je soumets aujourd'hui la synthèse de ce travail exigeant et contraignant.
Ce projet de recherche au long cours est, conjointement pour moi, une ligne de vie intellectuelle. Il s'agit d'un sujet de grande actualité pour la région, sujet pour lequel je m'emploie à explorer et à creuser les devenirs contemporains qui apportent un éclairage particulier sur la fabrique spatiale planétaire. Ainsi, je traite des insularités mobiles, des limites pluri-scalaires et de la complexité de la production de l'espace, du Proche et Moyen-Orient et plus spécifiquement du Liban.
Cette géographie mouvante des frontières nous permet aujourd'hui de la retravailler par le moyen de l'étude de ses structures, mais également de ses dynamiques spatiales les plus actuelles. Nous étudions la frontière en tant que révélateur des conceptions idéologiques et des réalités concrètes et physiques du territoire, des notions de limite et d'identité.

Malgré les difficultés et les obstacles rencontrés le long de ce parcours qui était à la fois dur et passionnant, je mets un point final à ce début de travail ouvrant des champs de réflexions et des pistes de recherches à creuser dans le futur. Cette thèse s'est inscrite dans la longue durée avec une résilience et une persévérance contre tous les aléas et faisant face à des incertitudes de vie, immigration, nouveaux défis, intégration et soucis familiaux, … une succession d'événements frénétiques qui ont ralenti la finalisation de ce manuscrit. Sans relâche, rédigé et soumis !

Arrivant à ce croisement de chemin dessinant la voie à poursuivre et à l'issue de ces années de labeur, qui m'ont imprégnées de savoir et de culture, je tiens à exprimer ma profonde gratitude envers celles et ceux qui m'ont accompagnée et soutenue.

Je souhaite tout d'abord remercier mon directeur de thèse, le Dr. Hdr Christian Pédelahore de Loddis, professeur et chercheur à l'École Doctorale de Paris Sorbonne, éminent spécialiste des questions extra-européennes. Je le remercie d'avoir encouragé ce projet et d'avoir placé sa confiance en moi. Ses cinquante années d'expérience, également réparties entre l'Amérique latine, l'Asie du Sud et la région méditerranéenne, allient la sagesse d'un vétéran à la curiosité d'un jeune chercheur. Ses conseils éclairés, son suivi rigoureux et l'ouverture intellectuelle qu'il m'a offerte ont été d'une valeur inestimable dans l'élaboration de cette thèse. Je lui présente ma sincère gratitude pour avoir semé en moi l'esprit, la logique et la culture qui animent ce travail.

Mes remerciements s'adressent également aux habitants des villages et villes de mon pays, le Liban, qui ont nourri cette réflexion de leur présence et de leur réalité. Je remercie chaleureusement ma famille, mes proches et mes amis pour leur soutien indéfectible.

Un remerciement tout particulier va à mon mari, Nadim Kodssieh, ainsi qu'à nos deux enfants, Kevin et Georges. Leur amour et leur patience ont été mes piliers. Ils ont accepté avec une générosité sans faille de me consacrer un temps qui leur était précieux, rendant possible la réalisation de ce travail.

Enfin, je rends hommage à Dieu, source du courage et de la persévérance qui m'ont habitée.

C'est en *LUI* que je confie mon élan, mes rêves et mes ambitions.

Dalal Kassab-Kodssieh

La Fabrique Des Frontières Mouvantes
Proche et Moyen-Orient, Liban, 1915-2025

Résumé

Cette étude, conduite à l'échelle spatiale et culturelle des territoires, dans un contexte complexe et tendu, se concentre sur l'émergence, l'évolution et les mutations des frontières mouvantes libanaises, sur leurs dynamiques de recompositions spatiales et humaines, et leurs impacts en profondeur sur les sociétés et les milieux, aux fins d'en faire des outils et des vecteurs de lecture et de dévoilement des profondeurs des fabrications métamorphiques, symboliques comme sociétales.

Le Proche-Orient constitue un exemple particulièrement représentatif et éclairant pour saisir la complexité, la labilité et l'altérité de la construction des frontières mouvantes et des inégalités territoriales et maritimes. Depuis l'invention de la frontière Liban-Palestine-Israël, en 1923, sa création effective en 1948, sa métamorphose et ses incidences, les changements géopolitiques et les évolutions socio-économiques au Proche-Orient ont été nombreux et ils ont porté des conséquences étendues sur le développement et les mutations des interfaces spatiales entre le Liban et les pays limitrophes, en même temps qu'ils ont redessinés à plusieurs reprises le tracé des frontières. Ainsi, ces limites labiles, tant externes qu'internes, éclairent une respiration territoriale faite conjointement de communication et de confrontation, de libération et de claustration. Sensible aux tensions internationales, régionales, étatiques et municipales et constitué de systèmes politiques, confessionnels, idéologiques et sociétaux divers et opposés mais toujours intriqués, le dynamisme libanais se nourrit et tente de profiter ainsi de toutes les interactions.

La problématique de la frontière se trouve au cœur des conflits, créant, selon nous, des territoires frontaliers archipélagiques. Ce territoire fragmenté et mouvant, émerge et évolue selon un jeu complexe et intercorrélé de composantes qui sont spatiales, sociétales, politiques, confessionnelles, culturelles et économiques. Ces composantes participent à la création de territoires à la fois proches et éloignés, où les dimensions spatiales et temporelles se dilatent et se contractent tour à tour. Ces insularités mobiles, créent des répercussions et génèrent de nouvelles limites en éliminant ou en en déplaçant d'autres. Une territorialité mutante du Liban se met en place, sans cesse reconfigurée.
À la fois terrain, enjeu et instrument, la frontière apparait, se faisant, comme une composante centrale et matricielle des problématiques territoriales libanaises. Notre travail cherche à objectiver des césures cachées, invisibles et souvent méconnues, y compris par les Libanais eux-mêmes.
Ce faisceau de réflexions spatiales, typologiques, analytiques et conceptuelles, tente d'apporter un éclairage sur les liens séculaires, définitoires et mouvants existants entre territoires, stratégies politiques et religieuses, résiliences identitaires et nouveaux espaces de mixité.

Notre approche contextualisée, diachronique et multiscalaire aborde les territoires par le truchement d'une démarche centrée sur le relevé attentif et méticuleux des ambivalences, de la fabrique des altérités tout comme des paradoxes endogènes et exogènes générés et portés par les aires frontalières. C'est un sujet *écouménique* centré sur la mémoire et l'appropriation des lieux, l'habiter, le droit fondamental à la ville et la préservation des héritages tangibles et intangibles. Nous étudions la Frontière en tant que révélateur des conceptions idéologiques et des réalités concrètes et physiques des territoires, et, tout conjointement, des notions de limite et d'identité. Au sein du temps long de la géographie et des sédimentations et dynamiques culturelles, nous examinons et rendons compte des dualismes, des asymétries, des interactions et des reconfigurations spatiales et symboliques qui engendrent des systèmes feuilletés articulant mutations accélérées, médiances et résiliences qui expliquent, croyons-nous pour une large part, l'*insubmersibilité* culturelle et sociétale libanaise, ainsi que son caractère exemplaire et instructif, voire reproductible.

Mots clés : Frontières, fabrique urbaine, géopolitique, gouvernance, identités, rhizome, mobilités, (dé/re) territorialisations, discontinuités archipélagiques, dialogiques territoriales, patrimonialisation.

The Making of Shifting Borders

Urban Fabric, Territorialities, and Enduring Identities

Near and Middle East, Lebanon, 1915-2025

Summary

This study, conducted at the spatial and cultural scale of territories within a complex and tense context, focuses on the emergence, evolution, and transformation of Lebanon's shifting borders; on their dynamics of spatial and human recomposition, and their profound impacts on societies, habitats and environments, with the aim of turning them into tools and vectors for reading and unveiling the depths of their metamorphic fabrications, both symbolic and societal.

The Near East constitutes a particularly representative and enlightening example for grasping the complexity, lability, and otherness of the construction of shifting borders and territorial and maritime inequalities. Since the invention of the Lebanon-Palestine-Israel border in 1923, its effective creation in 1948, its subsequent metamorphosis and repercussions, geopolitical changes and socio-economic evolutions in the Near East have been numerous, having extensive consequences on the development and transformation of spatial interfaces between Lebanon and neighboring countries, while also repeatedly redrawing the borderlines. Thus, these fluid boundaries, both external and internal, illuminate a territorial respiration characterized simultaneously of communication and confrontation, liberation and confinement. Sensitive to international, regional, state, and municipal tensions, and composed of diverse and opposing yet always intertwined political, confessional, ideological, and societal systems, Lebanese dynamism feeds on and seeks to benefit from all these interactions. This is an *ecumenal* subject centered on memory and the appropriation of places, inhabiting, the fundamental right to the city, and the preservation of tangible and intangible heritages.

The issue of the border lies at the heart of conflicts, creating, in our view, archipelagic border territories. This fragmented and shifting territory emerges and evolves according to a complex and interrelated interplay of spatial, societal, political, confessional, cultural, and economic components. These components contribute to the creation of territories that are both near and far, where spatial and temporal dimensions alternately expand and contract. These mobile insularities create repercussions and generate new limits by eliminating or displacing others. Thus, a mutating territoriality of Lebanon takes shape, constantly reconfigured.
As a terrain, stake, and instrument, the border thus appears as a central and foundational component of Lebanese territorial issues. Our work seeks to objectify hidden, invisible, and often little-known cleavages, including those unrecognized by the Lebanese themselves.
This array of spatial, typological, analytical, and conceptual reflections attempts to shed light on the enduring, defining, and shifting links between territories, political and religious strategies, identity resilience, and new spaces of hybridity.

Our contextualized, diachronic, and multiscalar approach engages with territories through a method focused on the attentive and meticulous observation of ambivalences, the construction of otherness, as well as endogenous and exogenous paradoxes generated and borne by border areas.
We study the border as a revealer of ideological conceptions and the concrete, physical realities of territories, and, simultaneously, of notions of limit and identity. Within the long timeframe of geography and of cultural sedimentations and dynamics, we examine and account for dualisms, asymmetries, interactions, and spatial and symbolic reconfigurations that generate layered systems articulating accelerated mutations, mediations, and resilience. These, we believe, largely explain the resilient, *unsinkable* cultural and societal nature of Lebanon, as well as its exemplary, instructive, and even reproducible character.

Keywords: Borders, urban fabric, geopolitics, governance, identities, rhizome, diasporas, mobilities, (de/re) territorializations, archipelagic discontinuities, territorial dialogic, heritagization.

Sommaire

LA FABRIQUE DES FRONTIÈRES MOUVANTES
Proche et Moyen-Orient, Liban 1915-2025

Introduction
D'IDENTITÉS PÉRENNES EN FRONTIÈRES FLUCTUANTES 8
Une pensée analytique territorialisée 9
Une approche par les interfaces 26
Des terrains comme laboratoires d'expérimentations critiques 35

Partie I
UN ÉCOSYSTÈME ARCHIPÉLAGIQUE 56
Identités et logiques territoriales 57
Anatomie du Chaos-Monde 87
Méditerranée des mutations et des paradoxes 97
Savoirs hydrauliques : poïétiques et transmutations des milieux 130
Mouvances territoriales 148
Conceptualisations symbiotiques 170

Partie II
GENÈSES ET MÉTAMORPHOSES DES INSULARITÉS MOBILES 192
D'ancrages territoriaux en identités rhizomatiques 196
Fractures et fractales 230
Caractères distinctifs et types générateurs 244
Espaces stratifiés et domaines réticulés 282
Diasporas interconnectées et tressages identitaires 316
Césures par antonomase 322

Partie III
LES INTERFACES DU QUOTIDIEN 391
Le Liban, un non pays qui pourtant persiste 392
Épaisseurs et profondeurs des frontières 422
Tripartitions des complexités 488
Frénésies métamorphiques 503
Ambivalences et apories 506
Du territoire de l'entre-deux au pays-tampon 527

Partie IV
UNE CONSTRUCTION TERRITORIALE OCELLÉE 530
Déséquilibres et dislocations socio-spatiales 531
Transformations et façonnages d'un espace condensé 564
Dynamiques respiratoires et organicités spatiales 624
Science du découpage et du voisinage 671
Dilatations et asymétries transfrontalières 679
Une triplicité territoriale 683

Conclusion
LA CRÉATION TERRITORIALE COMME REFONDATION INCRÉMENTALE 735
Médiances nomades et *Murologies* planétaires 736
Respirations territoriales et identités rhizomatiques 740
Réticulations pétrifiées ou évanescences futures ? 749

Introduction

D'IDENTITÉS PÉRENNES EN FRONTIÈRES FLUCTUANTES

Une pensée analytique territorialisée

« Accéder à la science, c'est spirituellement rajeunir, c'est accepter une mutation brusque qui doit contredire un passé »[2]. (Bachelard Gaston, 1971)

Ce manuscrit de thèse est quelque peu atypique, notamment en ce qu'il procède par agencement de points d'observations et d'angles d'analyse sciemment diversifiés, multiples, composant ainsi un portrait facetté et non linéaire du sujet traité.

En effet, construire de la connaissance est pour nous, non point directement signifier, mais bien plutôt, dessiner, arpenter, fouailler et disséquer le réel et le concret pour en rendre compte par le verbe et l'image, par le texte, la cartographie et l'iconographie. Essayer de comprendre afin de pouvoir changer. C'est objectiver et élucider, autant que faire se peut, le palimpseste intime de nos contrées matérielles et symboliques, présentes comme à venir, celles qui se trouvent sous nos pieds comme celles, planétaires, qui se tiennent devant le ciel de nos pensées. Ici, aucune intention d'affirmations péremptoires et surplombantes mais des tentatives empathiques de compréhension intime, organique, des êtres, des lieux et des territoires, aux fins d'instruire et d'éclairer nos rêves et nos actes, de signaler des chemins de crête d'évolution des mentalités, d'apporter aux collectifs humains quelques modestes, mais tout autant précieuses, lueurs d'espoir.

Comme l'évoquent Gilles Deleuze et Félix Guattari dans leur ouvrage *Mille plateaux* : « un agencement machinique est tourné vers les strates qui en font sans doute une sorte d'organisme, ou bien une totalité signifiante, ou bien une détermination attribuable à un sujet, mais non moins vers un *corps sans organes*.[3]». Dans ce travail de thèse, il y a des lignes d'articulation ou de segmentarité, des strates, des territorialités ; mais aussi des lignes de fuite, des mouvements de déterritorialisation et de déstratification. Tout cela – les lignes et les vitesses mesurables – constitue un agencement.

Reconstruire un pays, une Nation, nécessite des bases solides, des systèmes d'acteurs et d'actions qui se complètent et qui dialoguent ensemble pour le bien de tous. Il nous incombe, collectivement comme individuellement, d'édifier des parcours qui seront surement, et tour à tour, linéaires, circulaires ou arborescents. Tracer des chemins au milieu de toutes les bifurcations imaginables, au sein de lignes de fuite qui convergent à l'infini vers un corps sans organes, un pays sans peuple, une terre sans âme, une capitale démembrée, un territoire privé de ses banlieues, de ses périphéries et de ses marges visibles comme invisibles. La complexité de l'étude de la frontière dans un contexte de paradoxes et de fragmentations territoriales majeures, nous mène à identifier des éléments formant un *patchwork* conceptuel sur la notion de frontière et sur la réalité sociopolitique et spatiale du Liban. Cet assemblage reflète la croissance des dimensions et des faits dans une multiplicité qui change de nature à mesure qu'elle accroît ses connexions. Dans l'explosion et la multiplication contemporaine des réseaux et des interconnexions de toutes sortes, il importe et il est nécessaire de tenter de mettre en œuvre le rabattement de toutes ces multiplicités sur un même plan de consistance ou d'extériorité, quelles que soient par ailleurs leurs dimensions et leurs contenus.

Heinrich Von Kleist inventa une écriture de ce type, un enchaînement brisé d'affects avec des vitesses variables, des précipitations et transformations, toujours en relation avec le dehors[4], s'opposant à un manuscrit constitué par l'intériorité d'une substance ou d'un sujet.

Rhizomique, ce travail de recherche, au fondement épistémologique et transdisciplinaire, met en œuvre le principe d'articulation des hétérogénéités en connectant des chaînons sémiotiques de signifiance à une pluralité d'actes — historiques, politiques, anthropologiques, urbains, culturels, économiques, idéologiques ou psychologiques. Le but est de se livrer, en architecte territorialiste symbiotique des milieux, à des analyses socio-spatiales et révéler les mécanismes profonds du pouvoir, de la résilience, de l'inconscient collectif, de l'imaginaire, de l'existence et de la persistance d'un peuple qui a vécu trop de souffrances, de violences et d'exils mais qui continue encore et toujours à croire en une renaissance possible et ardemment souhaitée.

[2] BACHELARD Gaston, *La formation de l'esprit scientifique*, Librairie philosophique J. VRIN, Paris, 1938, p. 16.

[3] DELEUZE Gilles et GUATTARI Félix, *Mille plateaux*, Paris, Éditions de Minuit, 1980, (Critique, t. 2), p. 10.

[4] *Ibid.*, p. 16.

Concepts et caractères de la frontière

Notre recherche porte sur les rapports entretenus entre les conflits et leurs projections spatialisées sur le territoire libanais, plus précisément sur la question des frontières qui en résultent et se construisent. Nous étudions l'impact des mutations géopolitiques, socio-économiques, culturelles et confessionnelles sur les tracés des limites et des frontières, sur les articulations et lignes de fractures urbaines, périurbaines et rurales de ce territoire multiséculaire.

De tout temps, les frontières ont intéressé le peuple, la politique, la communauté scientifique et notamment les géographes qui en ont consacré un de leurs axes de recherche. Le concept de frontière a connu une évolution historique, des limes romains aux convulsions contemporaines, constituant ainsi un corpus théorique et méthodologique crucial, voire même une réalité physique clé. Cette géographie des frontières connaît aujourd'hui un regain d'intérêt notamment par l'étude de ses structures, de ses dynamiques spatiales et du paradigme et de la tension de son existence entre un monde qui s'emmure et un autre qui s'ouvre, entre des peuples qui communiquent et d'autres qui se déchirent, entre des nations qui s'unissent et d'autres qui se séparent, entre des communautés qui s'agrègent et d'autres qui s'exilent, entre des ressources qu'on partage et d'autres qu'on s'approprie par la force. C'est le monde des contrastes et des dualismes. Sur les territoires et dans les sociétés, c'est la confrontation des volontés opposées, le dilemme du vécu.

La frontière s'enracine dans l'histoire et se confond avec les origines du droit international. Elle constitue un instrument de contrôle et de domination sur les territoires et sur les populations. C'est aussi une production sociale fluctuante au grès des rapports de force, créant des discontinuités séparant des systèmes territoriaux attenants. La frontière articule des espaces de contacts et d'interactions sous des formes et des matérialités qui varient à la fois localement et dans le temps. La frontière peut donc être lue comme un révélateur des conceptions idéologiques et des réalités concrètes et physiques du territoire, de la limite et de l'identité. La frontière devient un lieu d'art et d'expression.

Notre démarche permet d'interroger et de conceptualiser les frontières dans ce qu'elles ont de mouvantes et de mobiles au prisme des pratiques spatiales du quotidien, de l'appropriation du lieu, du droit à la ville, à la terre, à la mer et à l'atmosphère, et tout ceci, s'inscrivant dans une continuité de conflits.

Pourquoi s'intéresser aux interfaces ? Aux limites ? Aux frontières ? Quel intérêt ? À la césure entre le Liban et Israël ? À la césure entre régions, villes, villages et quartiers ? À la césure des camps ? À la mutation aboutissant à l'effacement qu'ont connu certaines frontières s'ensuit, dans le même mouvement, l'essor d'un « contre modèle », celui des pratiques frontalières, le vécu des populations locales, les conflits sociopolitiques et les échanges économiques qui ont des traductions différentes selon les frontières, selon les personnes et selon les moments ?
Quelles réflexions sur l'« habiter » de ses frontières, leur « construit » et leur patrimonialisation ?

Cette contribution veut d'abord, dans le but de montrer la richesse et la complexité du concept de frontière, esquisser des points de repère de la problématique générale de la frontière politico-institutionnelle, religieuse et communautaire, et ceci à partir d'une approche spatiale, territoriale et géographique qui nous semble être en résonnance avec les recherches les plus récentes. Il s'agit ici, d'un sujet de grande actualité pour la région du Proche-Orient, sujet pour lequel on s'emploie à explorer et à creuser les développements les plus contemporains, tout en revenant à des questions effectives et pertinentes de la fabrique spatiale planétaire et de la question des frontières mouvantes.

Nous traitons des insularités mobiles, des limites pluri-scalaires et de la complexité de la production spatiale Moyen-Orientale et, plus spécifiquement, du cas libanais qui nous parait exemplaire.

Le déploiement des espaces politico-religieux, communautaires, géo-environnementales, institutionnels comme les processus d'intégration économique, l'expansion transnationale et l'apparition des frontières nouvelles urbaines, redonnent un intérêt certain de la problématique de la frontière et de ses effets spatiaux. En dépit de la profonde transformation qu'elle subit et des disparités qu'elle engendre, la frontière n'est pas un phénomène révolu. Au contraire, il faut l'humaniser, et à savoir remplacer la « coupure » par la « soudure ».

Intérêt et complexité du concept de la frontière

Cette étude à l'échelle du territoire, dans un contexte complexe et critique par le truchement de ses géographies, ses politiques, ses religions, sa société fragmentée et menacée sur le temps long, s'intéresse aux territoires-interfaces, à l'évolution de ses trames vertes et bleues, à ses entre-deux, à ses interfaces et à ses marges, à l'apparition d'entités paysagères surimposées, ainsi qu'à l'émergence d'espaces vides, délaissés, violés, abandonnés et en déshérence.

Notre travail s'attache à relever les dialectiques spatiales, les typologies des interactions interterritoriales, les asymétries frontalières, les zones de contacts et de sécurisation des territoires, les repliements spatiaux et humains.

Ici, la frontière est étudiée comme faisant partie d'un processus de territorialisation, déterritorialisation et reterritorialisation spatiale relié à la géographie humaine et politique où les facteurs historiques et culturels comptent ainsi que la notion de limite, thème centrale de la territorialité[5].

Analyser les territoires, le bassin méditerranéen oriental et stricto sensu le territoire libanais, par le moyen d'une focale centrée sur les interfaces, permet de mieux cerner leurs évolutions, de saisir leurs mécanismes intrinsèques, leurs rapports d'interdépendance et de co-engendrement, d'en établir la hiérarchie et de mettre en lumière leurs interactions masquées et souterraines.
L'interface apporterait non seulement une valeur ajoutée dans la compréhension des espaces, mais ferait même parfois émerger des problématiques jusque-là cachées - selon le principe de l'inférence[6] - en référence à la contribution de Corinne Lampin dans l'ouvrage *Géographie des interfaces* (2010, p.10). De nouvelles configurations d'acteurs apparaissent, et la compréhension des différents enjeux et interactions s'avère utile dans l'analyse de ce contexte. Dès lors, en matière d'aménagement, les interfaces contribuent à identifier les points clés sur lesquels l'action doit porter en priorité. La notion d'interface dans ses dimensions spatiales et temporelles, permet également de mieux cerner les évolutions et les contraintes qu'elles imposent dans la gestion du territoire.
Cette notion d'interface est présente dans le discours des géographes depuis plusieurs décennies. Au sens de la géographie classique, l'interface est un objet géographique localisé qui s'inscrit sur une discontinuité, et assure une fonction de mise en relation de différents systèmes socio-spatiaux. Elle constitue une contribution à l'analyse de l'espace géographique, offrant une nouvelle perspective des territoires par l'étude de son évolution et de ses facettes permettant ainsi de les appréhender différemment. Considérées comme des systèmes socio-spatiaux et psycho-sociaux, les interfaces reposent sur différents critères : physiques, politiques et sociaux. À la fois objet et instrument d'analyse spatiale, une interface peut évoluer avec le temps, voire disparaitre. Il s'agit d'un système complexe au sein de territoires en mouvement continu, souvent perçu comme un « espace en mutation rapide » doté de cycles de vie et marqué par des transformations irréversibles.

[5] KOURTESSI-PHILIPPAKIS Georgia et TREUIL René, *Archéologie du territoire, de l'Egée au Sahara*, Publications de la Sorbonne., Paris, 2011, (Grec Protohistoire Egéenne), p. 9. Réf : Jones, S. B., « Boundary Concepts in the Setting of Place and Time », Annals, Association of American Geographers, Vol. 49, No. 3, Sep.1959, pp. 241-255.
[6] LAMPIN-MAILLET Corinne et al. (éd.), *Géographie des interfaces. Une nouvelle vision des territoires*, Quæ, 2010, p. 10.

Afin de mieux comprendre les évolutions et les mutations socio-spatiales du territoire libanais et de ses frontières, une analyse du contexte régional et des influences internationales a été abordée. Pourquoi revenir sur les grandes matrices idéologiques du Proche et Moyen-Orient qui constituent sa trame historique, sur les frontières disputées qui traversent ce territoire, sur les fractures internes qui segmentent ses sociétés, dans l'étude de la frontière Liban-Palestine-Israël ?

En premier lieu, nous entendons montrer que ce territoire proche oriental, et spécifiquement celui du Liban - si souvent abordé de façon parcellaire -, mérite justement d'être considéré comme un objet d'histoire à part entière, susceptible d'être appréhendé dans sa globalité et sa cohérence. Cette compréhension globale nécessite toutefois le croisement d'analyses ponctuelles. Au sein d'un espace perçu comme irréductiblement fragmenté en une multitude de conflits, de crises et de communautés, une perception élargie et comparée, ainsi qu'une articulation entre les différents événements internationaux, régionaux et locaux, permettent de repérer certaines lignes de force, d'identifier des enjeux complexes et d'en comprendre leurs impacts sur l'étendue. De nombreuses études existent ainsi sur des espaces spécifiques du Liban mais elles restent souvent désarticulées, empêchant une vision et une stratégie intégrées et intégrale.

En second lieu, nous prenons acte des processus actuels de reformulation et de reconfiguration des identifications nationales dans la région afin d'apporter éclairage sur les réalités mouvantes et hybrides de ce territoire multiséculaire. Dans cette perspective, une approche dynamique et contextuelle des phénomènes identitaires s'impose, visant à mettre en relief la genèse de ces processus, leur plasticité, leur capacité d'adaptation aux circonstances historiques et leurs évolutions récentes - survenant dans le cadre d'une crise généralisée des grands consensus nationaux. Cet abord est adapté à l'étude des frontières et de leurs métamorphoses.

En troisième lieu, l'échelle est indissociable de la temporalité. Il est donc essentiel de contextualiser les processus de développement socio-spatial sur la longue durée (du cadre séculaire), en prenant en compte à la fois les racines des grands paradigmes idéologiques, leurs nombreuses mutations et un retour aux débats fondateurs concernant le sionisme, l'hégémonie iranienne, le phénomène dit « daëch », les utopies panarabistes ou le nationalisme.

Dans ce contexte, la frontière libanaise est étudiée dans ses différentes dimensions et échelles selon une logique d'interface pluriséculaire et pluri-scalaire. Nous abordons successivement la frontière étatique dans toutes ses formes et localisations ; puis son impact et sa projection sur les espaces internes du territoire, c'est-à-dire la question de la fabrique locale de la frontière, les divisions sociales, la fragmentation, la stigmatisation et les césures urbaines ainsi que l'apparition d'espaces précaires, informels (bidonvilles, ghettos, zones de type *slum*) et non intégrés à la ville et au paysage ; enfin nous examinons les frontières identitaires, patrimoniales et extraterritoriales construites.

Une attention particulière est portée à la dimension spatiale des rapports sociaux dans ce contexte. Nous analysons les frontières spatiales pour rendre compte des asymétries sociales. En effet, les frontières, qui changent de forme et de rôle en fonction de l'espace-temps, des personnes et des moments, demeurent des référents réels et incontournables à analyser pour comprendre les rapports sociaux, leurs vécus, leurs déplacements, leurs pratiques, leurs attachements aux lieux, leurs échanges, leurs intérêts économiques et leurs conflits sociopolitiques.

La frontière et son dépassement constituent un aspect tout aussi important. Les conditions de franchissement des frontières sont-elles les mêmes partout au monde pour un Libanais, un Israélien, un Européen ou un Américain ? Franchir la frontière israélienne est-il permis à un Libanais, Palestinien ou Libanais détenteur d'un passeport étranger ? Quels types de frontières le Liban partage-t-il avec ses voisins ? S'agit-il d'espaces ouverts ou fermés, disputés ou partagés, visibles ou discrets, sereins ou meurtriers, paisibles ou dangereux ? Comment les frontières internes sont-elles définies ? Quels sont leurs impacts sur l'espace, le territoire et les populations ?

En effet, la dimension spatiale du contrôle social diffère en fonction du contexte et des personnes. La traversée de la frontière et le temps qu'elle requiert mettent en évidence ces différences, disparités, inégalités sociales ou hiérarchies. De multiples questions se posent, couvrant les différents aspects et dimensions de la frontière. Des grilles d'analyse des divers types d'interfaces et des acteurs impliqués permettent de mieux les comprendre.
Qui plus est, l'approche par les interfaces conduit à des choix d'aménagement différents : ouvrant des perspectives nouvelles d'analyse des espaces frontaliers ; offrant une vision complète et systémique de l'action publique ; la possibilité aux aménageurs de dépasser les contraintes frontalières et de prendre du recul par rapport à leurs pratiques.

L'intérêt de ce sujet réside également dans son applicabilité au-delà des frontières du Moyen-Orient : que révèlent ces frontières mobiles, dotées d'un système exacerbé, sur les configurations frontalières observables dans les villes mondiales, particulièrement le modèle Nord-Américain ? L'émergence des *Gated communities* les plus extrêmes – véritables auto-ghettos – présente des similitudes topologiques frappantes avec les réalités physiques moyen-orientales, tout comme pour la communautarisation du Grand Londres offre un point de comparaison pertinent. Quelles différences fondamentales distinguent le cas libanais de ceux de la Jordanie, de l'Égypte, de la Somalie ou de l'Irak ? Plus spécifiquement, qu'est-ce qui singularise les frontières contestées libanaises, ses lignes de front et de démarcation, de celles du mur de Berlin, (lignes de front historiques françaises), de Belfast, de Nicosie, et d'autres pays du monde qui ont également vécu la guerre, laquelle a profondément marqué leurs villes d'aujourd'hui ? Ces espaces marqués par des conflits ayant durablement structuré leurs paysages urbains contemporains ? Quelles distinctions conceptuelles opérer entre les fractures communautaires libanaises et belges ?
À l'instar de nombreuses métropoles, Beyrouth porte dans sa mémoire collective les stigmates de la guerre et de la polarisation communautaire. Son étude historique approfondie permet de démêler ses stratifications géographiques successives. Dépasser les limites et franchir les frontières est-il le même quel que soit la nationalité, la religion, la loyauté sectaire, sa langue ou autre ?

En définitive, étudier l'historicité des frontières, leurs émergences, leurs évolutions et leurs mutations, analyser aux convulsions contemporaines, les enjeux et les mécanismes générateurs de leurs hybridations ; et décrypter les espaces pour saisir les transformations sociales, politiques et urbaines apparaît essentiels pour repenser, imaginer et construire les frontières de demain.

Un sujet *écouménique*

L'écoumène ou le milieu c'est la « relation à la fois écologique, technique et symbolique de l'humanité à l'étendue terrestre »[7] … « L'être individuel et son milieu forment l'unité de l'être » … « C'est par la trajection que l'environnement devient milieu »[8]. (Augustin Berque, 2000)

C'est un sujet ***écouménique*** qui étudie le rapport de l'être humain avec son milieu en référence à la pensée d'Augustin Berque. L'écoumène - ou œkoumène - est une notion géographique qui désigne l'ensemble des terres anthropisées. Elle s'oppose en ce sens à l'érème[9] qui représente dès lors le reste de l'espace inhabité et non exploité. L'écoumène vient du verbe grec *oikeo*, qui signifie habiter, et a donc la même étymologie qu'écologie ou économie. Pour les géographes modernes, c'est la « partie de la terre habitée par l'humanité ».

[7] BERQUE Augustin, *Écoumène : introduction à l'étude des milieux humains*, Belin, Paris, 2000, (Mappemonde).

[8] BERQUE Augustin, *Médiance, « de milieux en paysages »*, Belin/Reclus (1ère édition 1990), Paris, 2000, (Géographiques).

[9] L'érème désigne l'espace situé hors de l'écoumène, c'est-à-dire ni urbain, ni rural. Si on considère qu'il n'existe plus d'espaces qui ne soient habités, au sens géographique, au moins de façon très diffuse ou temporaire, l'érème recouvre alors les espaces les moins anthropisés. (Définition d'après Géoconfluences, https://geoconfluences.ens-lyon.fr/)

Influencé par le possibilisme[10] de Paul Vidal de la Blache, Augustin Berque va plus loin dans sa réflexion en remettant en cause cette séparation entre environnement naturel et société ; en proposant de dépasser la notion d'« environnement naturel » comme un réservoir de possibilité au profit de la notion de *milieu*. Il introduit la relativité en géographie, en précisant qu'il n'y a pas d'environnement naturel objectif mais seulement des relations entre nature et société.

Dans son ouvrage *Écoumène*, en rendant au vieux terme grec *oikoumenê* - qui en fait à la fois de la terre et de l'humanité : ce en quoi la terre est humaine, et le terrestre l'humanité[11] - Augustin Berque ajoute à cette définition « L'écoumène c'est l'ensemble et la condition des milieux humains, en ce qu'ils ont proprement d'humain, mais non moins d'écologie et de physique ». C'est cela, l'écoumène, qui est pleinement la demeure (*oikos*) de l'être de l'humain. « L'écoumène est la relation à la fois écologique, technique et symbolique de l'humanité à l'étendue terrestre »[12]. Il ne s'agit donc pas seulement des « lieux où l'être humain habite », mais également de la relation entre ces humains et leurs lieux d'habitation, la manière de les penser, la manière d'habiter et d'être habité par, d'aménager et d'être ménagé par ces lieux. Ce triple lien et mouvement, est qualifié par Berque, comme étant l'anthropisation de la Terre par la technique, l'humanisation de la Terre par le symbole, et en réponse l'hominisation du corps animal en corps humain.
Géographie (le lieu) et ontologie (l'être) sont consubstantielles : Il n'y a pas d'espace infini, homogène et isotrope en soi, car « le là d'ici n'est pas celui d'ailleurs. L'être ne saurait y être là comme il serait ailleurs. » Il n'y a pas un espace, mais des lieux, car « l'homme ne peut pas vivre sans lieu, sans une qualification de l'espace[13] ». Les qualifications particulières d'espaces diffèrent si l'on est libanais, japonais, américain ou autres. Ces qualifications, ces relations sont les milieux.

Les milieux humains ou l'Écoumène, et la discipline qui se propose de les étudier c'est la mésologie, telle que nommée par Augustin Berque. Le milieu dont il parle n'est donc ni le paysage (dimension subjective du monde), ni l'environnement (dimension objective). C'est celui de l'écoumène, la Terre habitée et anthropisée qui est médiale et trajective. « Un milieu est à la fois (...) sensible et factuel, subjectif et objectif (...) Il est ambivalent, irréductible à l'alternative du physique et du phénoménal ». À la fois phénoménal et physique, le milieu se déploie également dans le temps, il est l'empreinte et la matrice de nos existences, cause et conséquence, créant et créé : « L'être individuel et son milieu forment l'unité de l'être » … « C'est par la trajection que l'environnement devient milieu »[14]. Cette relation qui est indissolublement géographique et ontologique fonde notre humanité même ; elle est la condition. C'est la réalité objective de ce déploiement de l'existence[15].

La question fondamentale abordée est celle de la mouvance temporelle et proprement ontologique des frontières, intriquant les acteurs anthropiques et leurs milieux de vie, leurs déplacements et leurs fabriques, saisies et analysées dans leurs constitutions, leurs existences et leurs manifestations multiformes, dans des régions, le Proche et le Moyen-Orient, l'espace méditerranéen et plus particulièrement le Liban, qui en incarnent des points d'application exemplaires et planétairement iconiques.
Quel rapport existe-t-il entre le peuple libanais et son milieu ? Une réflexion sur la mémoire du lieu, l'habiter de la frontière, l'appropriation de l'espace et sa préservation s'avère d'une importance. Il semble que l'être libanais est un être fondamentalement historique capable de rester libanais sur des frontières mouvantes, c'est la question des identités pérennes d'un peuple nomade.

[10] Pour le possibilisme, la nature offre un certain éventail de possibilités entre lesquelles l'humain choisit. Il s'oppose alors de fait au déterminisme (au matérialisme culturel, pour qui le donné naturel détermine les agencements sociaux, les cultures). Les possibilistes estiment donc qu'un même environnement naturel offre aux humains divers possibilités, et donc diverses cultures.
[11] BERQUE Augustin, *Écoumène*, *op. cit.*, p. 16.
[12] *Ibid.*, p. 17.
[13] *Ibid.*, p. 131.
[14] BERQUE Augustin, *Médiance, « de milieux en paysages »*, *op. cit.*
[15] BERQUE Augustin, *Écoumène*, *op. cit.*, p. 13-14.

Le sujet répond au besoin social, culturel, économique et paysager. La situation actuelle libanaise requiert un cadre mieux défini pour maîtriser la pression économique et géopolitique, accroître la protection des territoires et surtout renforcer les rapports de l'être humain avec son milieu.

Parmi toutes les interfaces qui se présentent au Liban, ce sujet se concentre sur des interfaces cachées, invisibles et méconnues par les libanais même. Nous étudions particulièrement l'espace frontalier du sud Liban et son impact sur ses limites internes et externes : césures géopolitiques, communautaires, urbaines, périurbaines, environnementales, fonctionnelles, économiques et de réseaux. Chacun de ces territoires est marqué par des conditions géographiques, morphologique, écologiques, urbanistiques, démographiques, historiques, sociologiques, culturelles, économiques, des réglementations spécifiques et des idéologies politiques étatiques et municipales différentes.

Tous les enjeux participent à la création du territoire, de son paysage et de son environnement proche et lointains. Le conflit matérialisé sur chacune des interfaces aura des échos et des répercutions sur d'autres espaces créant de nouvelles limites, éliminant ou déplaçant d'autres. Les terrains d'étude dans ce contexte touchent la dimension du conflit, du paysage, du dualisme, de la mouvance et des asymétries frontalières sociales dans l'espace de l'entre-deux.
Cette étude s'enrichit évidement des travaux qui ont été menés jusqu'à présent par des géographes, des sociologues et des historiens sur le sujet de la frontière mentionnée, surtout de son rapport avec son contexte celui du Proche-Orient, des répercutions des décisions géopolitiques régionaux et internationaux sur ces limites et des rapports sociaux mais en ayant une vision territoriale globale de la frontière, un regard croisé et critique, urbain et paysager où la dimension de l'espace compte.

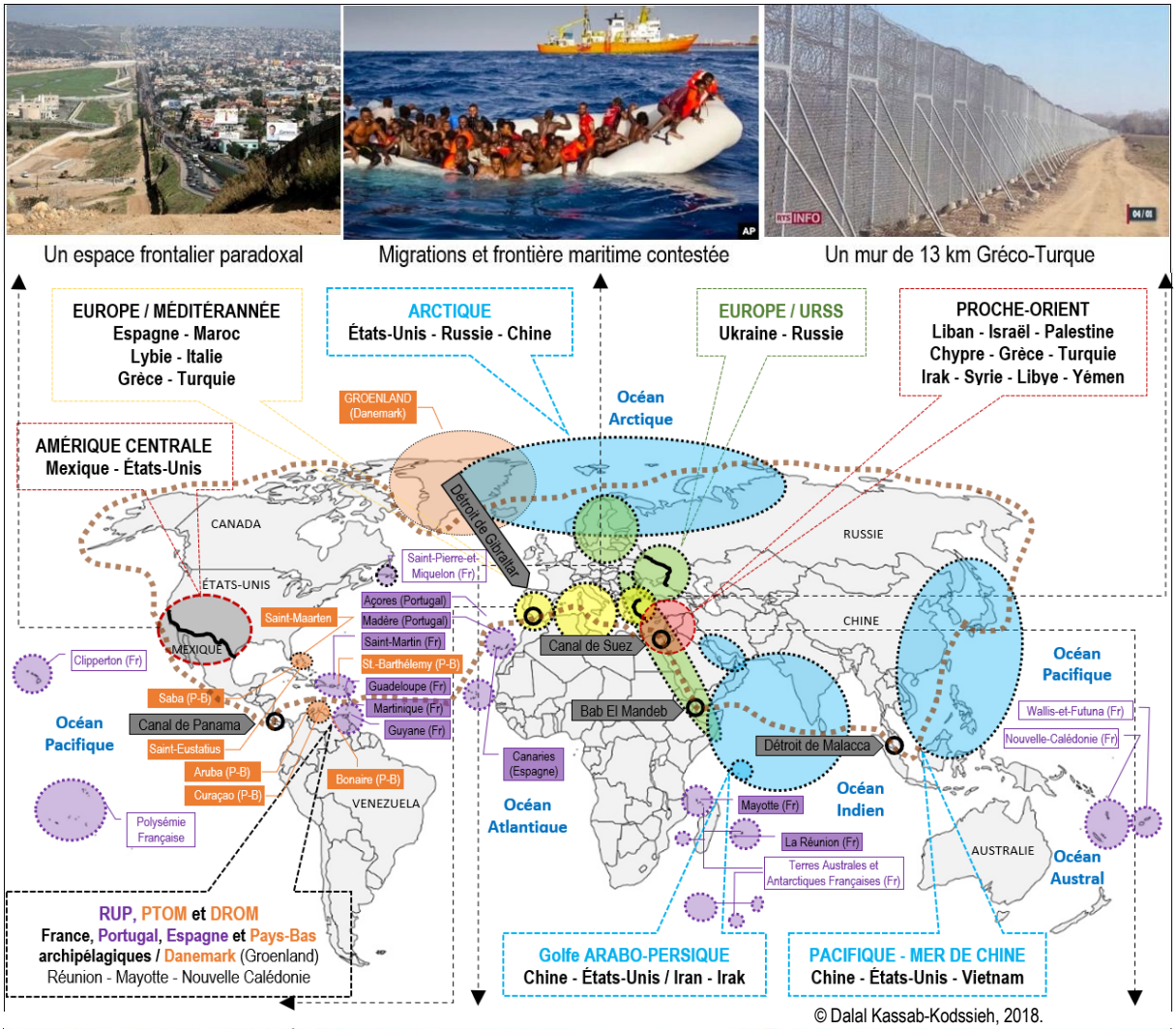
La frontière n'est pas qu'un objet naturel mais plutôt une construction sociale, un champ hautement politique. Elle se prête spécifiquement aux approches sociologiques et anthropologiques, en particulier pour y mener l'étude des relations de pouvoir. D'où l'importance d'étudier les spatialités produites par les processus sociaux.
Espace, nature et culture s'entremêlent pour créer un paysage de mémoire, de valeurs, vivant et approprié. Le paysage est un espace construit, il n'y a pas de géographie sans action de l'Homme. Le paysage n'existe pas en-dehors de son constructeur social. L'espace et le temps produisent des paysages. Un paysage de limites et de frontières peut facilement être confronté à l'espace-temps. Un territoire n'est pas une donnée naturelle et immuable mais le fruit d'une production, d'une construction, d'une création d'un groupe humain, d'une société. Enfin, d'après cette étude de la frontière libanaise, quelles constructions se produisent ?

Pour la majorité des libanais, le sud du Liban est une zone de guerre, exotique vu que c'est un legs empoisonné de la guerre avec Israël, une ligne de vie à haute tension, un espace périphérique, convoité, dynamique, critique, dangereux et à risque prévu à n'importe quel moment. Pourtant le site présente des paysages « poétiques et politiques » exceptionnels où « les gens vivent, envers et contre tout », sur cette terre magnifique semée de champs d'oliviers et de tabac, il y a aussi « la vie, la joie, malgré les souffrances » des gens du Sud, comme en témoigne la photographe française Catherine Cattaruzza qui avec son appareil de photographie raconte la réalité de cette ligne frontalière et choisi de l'évoquer en pointillé. Établie par l'ONU en 2000 après vingt-deux ans d'occupation israélienne, la « ligne bleue », délimite une frontière provisoire entre le sud du Liban et Israël. Cette démarcation contestée, longue de 80 kilomètres est une ligne de vie à haute tension, « infranchissable », « empreinte de nostalgie », « schizophrénique », « où par endroits la nature a pris le dessus sur la démarcation physique ». Dans cette zone, plusieurs délimitations se côtoient. « Comment représenter une zone de guerre latente ? C'est un paysage qui paraît si paisible, où les territoires s'imbriquent par endroits, au point que parfois on ne sait plus où l'on est »[16].

[16] STEPHAN Laure, « Entre Israël et le Liban, une ligne de vie à haute tension », dans *Le Magazine du Monde*, Beyrouth, correspondance, 26 octobre 2016, [En ligne], <https://www.lemonde.fr/m-actu/article/2016/10/26/entre-israel-et-le-liban-une-ligne-de-vie-a-haute-tension_5020752_4497186.html>, (Consulté le 11 avril 2019).

Des relations transfrontalières mondiales

Les six principaux pôles d'études actuelles des relations frontalières mondiales (Terrestres et maritimes)



Carte 1 : Les 3 principaux pôles d'études actuelles des relations frontalières mondiales, réalisée sur Cartes et Données.
© Dalal Kassab-Kodssieh, 2018.

Actuellement, l'étude des relations transfrontalières mondiales, terrestres et maritimes, se cristallisent essentiellement sur six pôles géostratégiques révélateurs des tensions contemporaines :

Au Proche-Orient, les frontières entrelacées du Liban, d'Israël et de la Palestine, ainsi que les conflits persistants en Irak, Syrie, Libye, Yémen et Soudan, incarnent la complexité des recompositions territoriales post-conflits et des ingérences externes. Ces conflits prolongés en Irak, Syrie, Libye, Yémen et Soudan illustrent la complexité des lignes d'armistice non reconnues (1949), des colonies israéliennes illégales en Cisjordanie et des rivalités maritimes sur les hydrocarbures, générant des déplacements massifs de populations (12 millions en Syrie depuis 2011, HCR 2024), des blocus humanitaires à Gaza et des désastres écologiques comme la contamination par l'uranium appauvri en Irak. Récemment, la situation au Proche-Orient s'engage dans une nouvelle guerre entre Israël et l'Iran après de premières frappes israéliennes, lancées le 13 juin 2025, contre le régime de Téhéran et son programme nucléaire et ceci, en résonnance avec les guerres meurtrières entre Israël et le Hamas à Gaza et le Hezbollah au Liban depuis octobre 2023.

En Europe-Méditerranée, les tensions Espagne-Maroc, Libye-Italie et Chypre-Grèce-Turquie, illustrent la crise migratoire et l'instrumentalisation géopolitique des frontières. Ces dynamiques incarnent l'externalisation des frontières européennes via l'accord UE-Turquie (2016) et le financement des garde-côtes libyens, provoquant plus de 2 500 morts migratoires annuels (OIM 2023) tout en exacerbant les conflits énergétiques en Méditerranée orientale.

La frontière Mexique-États-Unis en Amérique du Nord demeure un laboratoire de la sécuritisation extrême, où technologies biométriques et mur physique redéfinissent la souveraineté. Nous assistons à un mur physique de 1 100 km, ses drones Predator et sa base biométrique IDENT (280 millions d'empreintes), entraînant une fragmentation écologique (-30% de corridors fauniques, Université du Texas) et une criminalisation systémique des migrants.

La fracture Europe-Russie, cristallisée par la guerre en Ukraine, expose quant à elle les nouvelles logiques de frontières mouvantes et de guerre hybride. Et cela, se matérialise via des annexions territoriales (Crimée 2014), des cyberattaques ciblées et un « filtrage » biométrique des populations occupées, générant 8 millions d'exilés (HCR 2024).

Les trois zones de friction sino-américaines — qu'elles soient maritimes (Pacifique et mer de Chine, impliquant les litiges de délimitation des eaux territoriales, les chevauchements de zones économiques exclusives avec le Vietnam, les Philippines et la Malaisie, ainsi que l'enjeu stratégique de Taïwan pour son pivot technologique), arctiques (convoitées par les États-Unis, la Russie et la Chine) ou énergétiques (golfe Arabo-Persique, incluant également les tensions entre Iran et Irak) — soulignent l'émergence de frontières liquides régies par la compétition pour les ressources. Trois théâtres stratégiques se présentent : la militarisation des îles Spratly en mer de Chine menaçant 60% du tonnage maritime mondial, la course aux ressources arctiques accélérée par la fonte glaciaire, et les tensions énergétiques dans le golfe Arabo-Persique où transite 30% du pétrole maritime.

Enfin, les régions ultrapériphériques (RUP), les Pays et Territoires d'Outre-Mer (PTOM et DROM), la France et les Pays-Bas archipélagiques, les terres australes, les antarctiques françaises et le Groenland danois (dépendant du Danemark), bien qu'éloignés au cœur des océans, deviennent des pivots stratégiques face au changement climatique (montées des eaux dans le Pacifique) et aux rivalités minières[17]. Ces « points chauds » forment un prisme indispensable pour saisir la dialectique globale entre fermetures sécuritaires et interdépendances transnationales. (Carte 1)

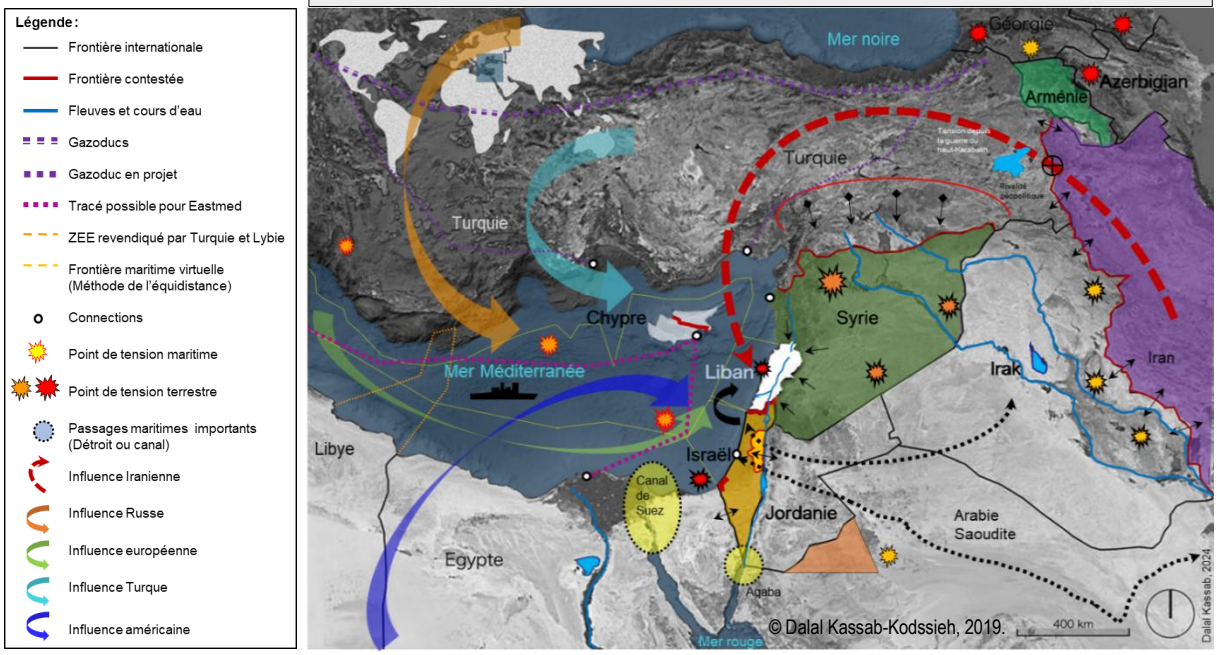
Ces études de cas révèlent une dialectique de la frontière : à la fois rempart (sécurité, identité) et cicatrice (inégalités, conflits). La recherche actuelle (ex : projet *Borders in Globalization*) plaide pour des approches décentralisées, intégrant droits humains et coopération transfrontalière. L'urgence est de réinventer la frontière comme un lieu de dialogue plutôt que de fracture.

[17] HCR (2024), *EUROSUR*, *Allied Market Research*, ONU, PAM.

Un contexte exemplaire pour l'étude des frontières mouvantes

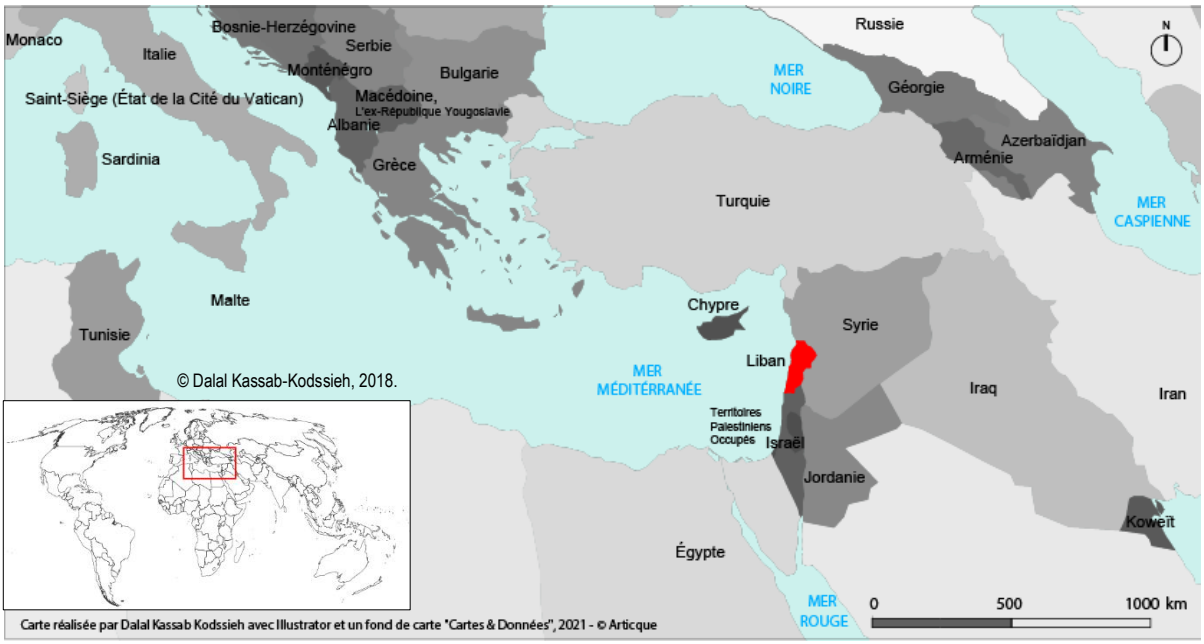
Le Proche-Orient un exemple particulièrement éclairant

Complexité, labilité et altérité de la construction des frontières mobiles.



Carte 2 : Les dynamiques spatiales du Proche-Orient.
© Dalal Kassab-Kodssieh, 2019.

La frontière Liban, Palestine et Israël comme terrain d'étude principal



Carte 3 : Le terrain d'étude choisi, la frontière libanaise depuis 1915 jusqu'à 2025.
© Dalal Kassab-Kodssieh, 2018.

Le Proche-Orient constitue un exemple particulièrement éclairant pour comprendre la complexité, la labilité et l'altérité de la construction des frontières mobiles et des inégalités territoriales et maritimes. Depuis l'invention de la frontière Liban-Palestine-Israël, fin 1923 et sa création en 1948, sa métamorphose incessante et ses incidences multiples ont généré des conséquences étendues sur le développement des zones d'interfaces entre le Liban et les pays limitrophes, constituant des aires à très haute tension. Ainsi ces limites, que celles-ci soient externes ou internes, visibles ou masquées, illustrent une respiration territoriale faite conjointement de communication et de confrontation, de démocratie et de dictature, de liberté et de claustration.

En 1948, la création de l'État israélien est un fait politique qui bouleverse les équilibres régionaux, les rapports de force et de domination entre les différents acteurs protagonistes, en même temps qu'il redessine le tracé des frontières. Après une remise en perspective historique des rapports géopolitiques de la région, la réflexion s'organise sur la construction, le déplacement et le maintien des frontières libanaises-israéliennes. Frontière d'un nouvel État, imposé et maintenu par la force depuis 100 ans jusqu'à présent, dans un environnement politique et militaire hostile. C'est dans ce contexte géopolitique conflictuel que se construisent, se consolident et s'exerce des axes stratégiques à la fois politiques, militaires et même économique, où l'espace est un enjeu central. Les frontières y jouent un rôle particulièrement important, dans la mesure où l'évolution de leur tracé permet de *lire* et d'interpréter l'évolution des relations de pouvoir dans la région ainsi que leurs impacts sur l'espace. (Carte 2)

Les grandes puissances règnent le monde et le dirigent. Le Proche-Orient, un lieu de tensions important, est une zone d'intérêt mondiale et régionale. Ses frontières qu'elles soient terrestres ou maritimes, sont convoitées. Les acteurs impliqués dans la région sont multiples : États-Unis, Europe (UE), Russie, Chine, les juifs sionistes, Iran, Arabie Saoudite et Turquie.

Notre recherche prend comme terrain d'étude principal la frontière entre Liban, Palestine et Israël. Celle-ci constitue un cas exemplaire d'évolutions spatiales dans le cadre de relations conflictuelles, permettant de pointer et de caractériser les enjeux et les logiques de rabattement des rapports sociaux sur leur territoire d'assise. (Carte 3)

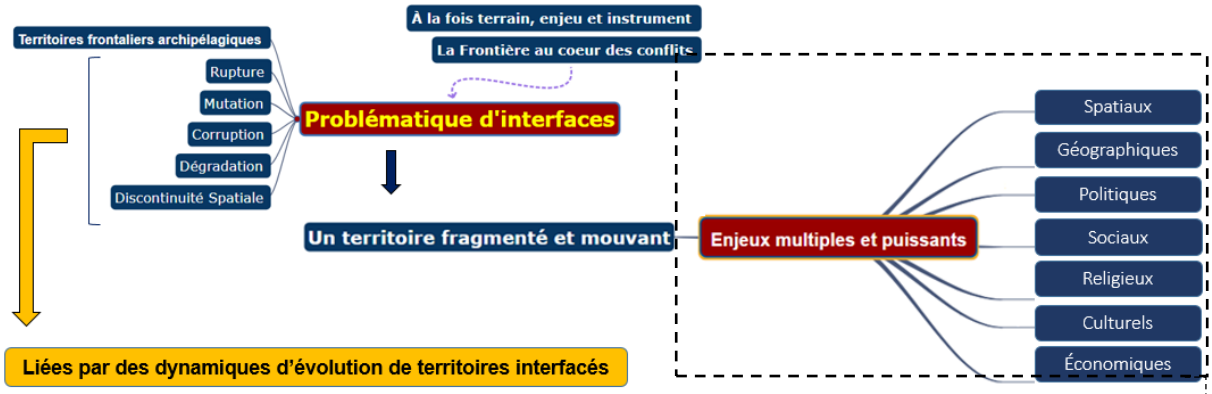
Nous avons ici l'existence d'une frontière stratégique restituée dans son contexte géopolitique, exceptionnelle par son relief et ses ressources, complexe dans ses jeux d'échelles et d'interactions, unique par la mosaïque insulaire de ses communautés ethniques, religieuses et culturelles. Il s'agit là d'une frontière particulièrement mouvante et versatile pour laquelle notre étude ne se limite pas au seul sud du Liban mais constitue bien plutôt un anneau de Moebius articulant limites externes et césures internes, séparation micro et macroscopique, dans une insécabilité des échelles territoriales et temporelles.

Cette ambivalence entre séparations et échanges, convergence et altération, zones de contacts et sécurisation, migrations et replis, continuités et césures spatiales est fondatrice des frontières libanaises, fonctionnant comme un filtre instable, où alternent dans le temps des phases d'ouverture et de fermeture plus ou moins importantes à la porosité variable.

Les frontières libanaises sont bousculées par les tensions géopolitiques, socio-économiques internationales et nationales, des systèmes surimposés aux grés des fluctuations internes et externes du territoire, les rapports sociaux, religieux, communautaires et les flux migratoires internationaux. Nous assistons à un éclatement spatial de la frontière s'organisant en système frontalier, fruit d'une co-construction de la frontière, entre les différents acteurs, notamment publics et privés mais aussi de part et d'autre de la frontière, pour optimiser la frontière dans sa dualité ouverture-sécurité.

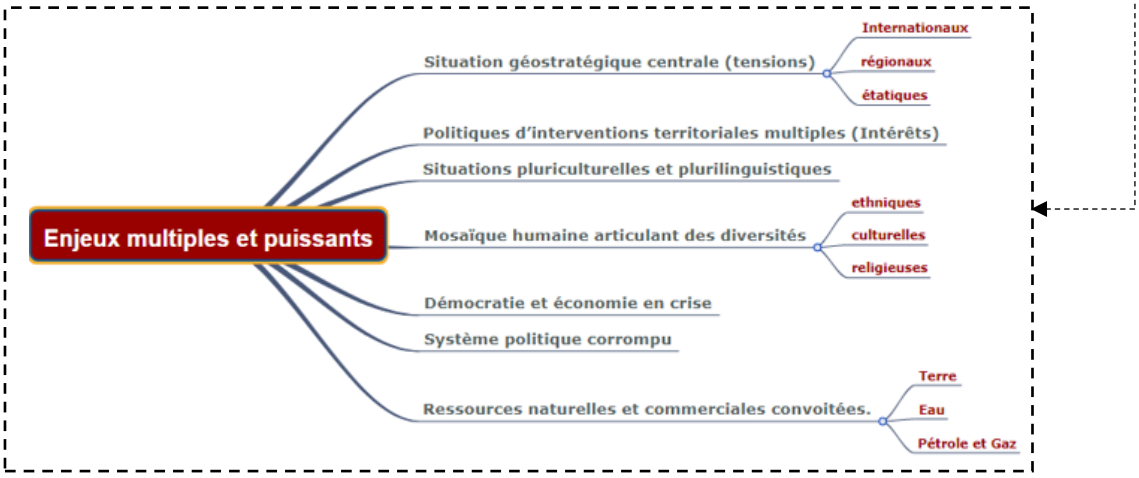
Dimensions problématiques des frontières mouvantes

La problématique de la frontière au cœur des conflits
Un pays archipel, paradoxal et sous influence



Sensible aux tensions internationales, régionales, étatiques et municipales et constitué de systèmes politiques, confessionnels, idéologiques et sociétaux divers et opposés, le dynamisme politique, économique et social libanais se nourrit et profite de toutes les interactions.

Une nouvelle géographie du Liban se met ainsi régulièrement en place et générant des transformations spatiales soudaines.



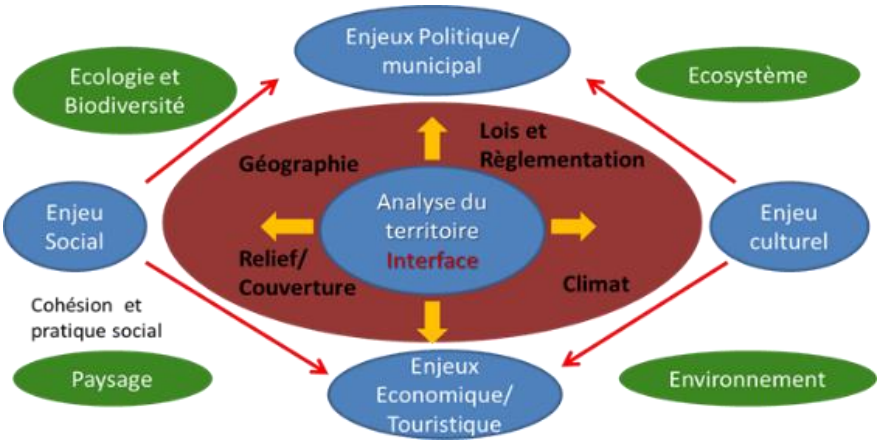


Figure 1 : Schéma de l'analyse du territoire, de ses enjeux multiples et de son environnement proche et lointain.
© Dalal Kassab-Kodssieh, 2019.

Le Liban, un territoire segmenté, déstructuré et sous influence

Pertinence de la problématique à l'épreuve de la complexité du réel

La thèse aborde le Liban comme un espace de tensions multiples, traversé par des discontinuités sociales, identitaires et territoriales, et propose une analyse approfondie des dynamiques historiques et contemporaines des frontières libanaises, appréhendées comme des processus vivants, instables et proactifs. La problématique formulée repose sur le constat que le Liban constitue un espace de frontières labiles, à la fois matérielles et symboliques, révélatrices de tensions spatiales, sociopolitiques, confessionnelles, culturelles et économiques.

Le Liban, pays du cèdre, concentre sur son territoire de multiples et puissants enjeux : un emplacement géostratégique spécifique, centrale et en risque permanent, un territoire segmenté, déstructuré et sous influence, un carrefour « géographique », un espace traversé par de nombreux flux humains et économiques ; des politiques d'interventions sectaires territorialisées, multiples et contrastées ; une démocratie consensuelle en crise ; des systèmes de gouvernance, de gestion du local et judiciaires corrompus et inadaptés, des réformes législatives et électorales polarisées, partagés par les chefs de clans *Al Zaiim* ; des situations pluriculturelles et plurilinguistiques, une mosaïque humaine articulant des diversités ethniques, culturelles et religieuses (présence des lieux saints des trois monothéismes) ; des singularités et des ressources convoitées tant naturelles que culturelles et commerciales (hydrocarbure et eau).

Les tyrannies des frontières imposées, depuis les accords de Sykes-Picot, la définition du Grand Liban, la naissance du sionisme en 1920, la création de l'État israélien, ses évolutions et impacts jusqu'au drame de la guerre meurtrière de Gaza déclenchée le 7 octobre 2023, enfoncent la région dans des crises systématiques qui semblent ne pas voir d'issues, induisant des transformations profondes et durables du paysage stratégique régional. Les tentatives désespérées et non abouties de la résolution des conflits à partir de 1988, la normalisation avortée en 2006 par Israël, le plan de paix dévoilé pour le Proche-Orient en 2020, l'harmonisation des relations de quelques pays arabes avec Israël et les solidarités chiites avec l'Iran témoignent de la complexité du vécu et du réel.

Mais ce phénomène n'est pas unique, un croisement de faits s'entrechoque donnant naissance à une multiplication de frontières. Des logiques territoriales occidentales, eurasiatiques, Proche et Moyen-Orientales ainsi que des mouvances et des paradoxes en Méditerranée façonnent l'espace.

Façonné, structuré par des *logiques d'empire* puis d'extensions de l'*État-nation*, recomposé par la colonisation et la décolonisation et remodelé par sa dépendance aux intérêts externes, ce pays archipel, paradoxal et sous influence illustre de belle façon les questions d'appartenance, de dépassement, d'expression autonome, de résilience et de médiation.

Ce territoire en profonde mutation, s'agrandit sans cesse, se peuple, se détruit, se reconstruit, se recompose et se désagrège. La répartition et la dégradation du territoire proche-oriental et de son espace maritime sont les reflets de ses désaccords régionaux et locaux.

Au Proche-Orient, la terre, l'eau et l'hydrocarbure (pétrole et gaz) cristallisent de puissants enjeux de pouvoir et des rivalités tout aussi importantes. Ainsi, les proliférations balistiques et nucléaires constituent des arsenaux répondant à la fois à des besoins énergétiques et des tentations militaires. La question foncière et la propriété des terres et des mers jouent un rôle clé dans la succession des bouleversements politiques que connaît cette région depuis le milieu du XX^{e} siècle. L'accès à l'eau, au pétrole et au gaz suscite ainsi des compétitions inter et intraétatiques. Dans cet espace aride, l'essor démographique et les risques liés aux changements climatiques accroissent les tensions autour des questions agraires. De plus, l'agriculture, secteur à forte dimension identitaire et territoriale, est souvent utilisée comme levier de politiques de contrôle de l'espace.

Les récentes découvertes de gisements de pétrole et de gaz dans la Méditerranée orientale ont généré des incidences multiples sur les frontières des pays qui la délimitent et leurs zones de contact, également sur les conditions de paix ou de guerres dans la région globale. L'hydrocarbure présente à la fois une alternative énergétique et une arme géopolitique. Le droit international est à l'épreuve du rapport de force géopolitique et la difficulté à résoudre ces conflits frontaliers réside dans

l'absence d'un cadre de négociation commun et d'une entente entre les différents acteurs. En effet, Israël comme la Turquie ne reconnaissant pas la convention de Montego Bay, les mécanismes de délimitation et les recours en cas de désaccord auprès du tribunal international du droit de la mer ne s'imposent pas. Par conséquent, le droit international devient un élément parmi d'autre du rapport de force entre les pays qui cherchent à acquérir le plus de territoires et ressources possibles.

Sensible aux tensions internationales, régionales, étatiques et municipales et constitué de systèmes politiques, confessionnels, idéologiques et sociétaux divers et opposés, le dynamisme politique, économique et social libanais se nourrit et profite de toutes les interactions. Une nouvelle géographie du Liban se met ainsi régulièrement en place et générant des transformations spatiales soudaines, incontrôlables et illégales. Mutations, ruptures, dégradations, corruptions et discontinuités spatiales sont ainsi liées par des dynamiques d'évolution de territoires interfacés.
Le paysage est un ouvrage combiné de l'homme et de la nature mais ce paysage n'est pas figé, il est évolutif, vivant, éphémère et fragile. Les problématiques d'interface sont liées aux dynamiques d'évolution des territoires. Les dynamiques d'évolution peuvent engendrer une perte de lisibilité du paysage. Lieu de transitions entre entités paysagères, les interfaces constituent des espaces paysagers sensibles. Le traitement d'interfaces harmonieux entre entités est un élément fort dans la lisibilité des territoires. La problématique de mutation, de rupture, de dégradation, de corruption et de discontinuité spatiale des interfaces est évidente dans ce contexte.

À la fois terrain, enjeu et instrument, l'interface (frontière) est une composante évidente de la problématique du conflit. Cette réflexion géopolitique, partant d'observations et d'analyses sur la situation au Proche-Orient, tente d'apporter un éclairage sur les liens existants entre interfaces et stratégies politiques et militaires. Au cours des conflits qui ont émaillé l'histoire du Proche-Orient, trois axes de la stratégie militaire et politique d'Israël et de ses voisins arabes peuvent être repérés : la guerre ouverte, la zone tampon (ou glacis), l'occupation et l'annexion. Du fait de l'omniprésence de l'interface dans ce contexte de guerre, on peut repérer trois situations pour les interfaces : l'interface détruite, occupée et produite. Les interfaces peuvent matérialiser la dimension spatiale des pensées politiques (idéologiques) et militaires illustrées par des actes et des faits. Comme elles peuvent illustrées une dimension socio-spatiale, communautaire, psychique et intellectuelle.
Vivre la frontière, réapproprier de nouveau l'interface et la franchir sont des réflexions menées dans cette étude. S'ajoute à ce raisonnement, une analyse sur l'apparition d'interfaces en ruine, souterraines et patrimoniales qui ont été construites, reconstruites à plusieurs reprises, ou en cours.

Le sujet porte sur la problématique des interfaces et des territoires-interfaces au Liban dans un cadre toujours bouleversé à cause : des conditions d'insécurité de ses frontières et des régions limitrophes ; des changements géopolitiques et des évolutions socio-économiques au Proche-Orient ; des stratégies et politiques d'interventions internationales, régionales et étatiques (municipales et gouvernementales) au niveau du territoire ; du mouvement sioniste et la revendication des chrétiens libanais ; de la mainmise iranienne à travers la présence de son allié chiite le Hezbollah sur le territoire libanais ; du nationalisme arabe pour oublier les divisions segmentaires ; du clientélisme politique syrien ; de la mondialisation venue du Golfe, du conflit sur les ressources naturelles ; des intérêts économiques et politiques ; des constructions étatiques basées sur le centralisme ; des réseaux de transport et des systèmes surimposés au gré des fluctuations et des enjeux géopolitiques, de l'urbanisation spontanée, anarchique, non planifiée ni organisée à l'échelle du territoire ; des différences sociales et culturelles, des divisions et segmentations de la société basées sur des clivages confessionnels, ethniques ou « nationaux » (Palestiniens, syriens, arméniens, Kurdes, ... et locaux) créant des marges, des interfaces, des espaces tampons et périphériques, (psychologie de frontière, sentiment de cohésion et de détachement donc une impression de mixités spatiales) ; des réformes législatives, réglementaires insuffisantes et difficultés d'applications (légal et illégal) ; de l'apparition des camps des réfugiés à plusieurs reprises pour des durées inconnues ; de l'impact des retombées néfastes des interventions humaines qui risquent d'effacer tout un patrimoine, de déchiffrer un paysage et de polluer l'environnement proche et lointain ; des changements climatiques et du réchauffement planétaire.

Jeux capitalistiques et mortifères des frontières tremblantes

La problématique de la frontière est au cœur des conflits et des antagonismes, créant, selon nous, des territoires frontaliers archipélagiques et instaurant des configurations territoriales en couches sédentaires superposées. Ce territoire fragmenté et mouvant, émerge et évolue selon le jeu complexe de composantes plurielles qui sont spatiales, sociétales, politiques, confessionnelles, culturelles et économiques, tout à la fois. Ces enjeux participent ainsi à la création de territoires à la fois proches et éloignés, où les dimensions spatiales et temporelles se dilatent et se contractent tour à tour. Ces insularités mobiles, créent des répercussions de proche en proche et génèrent ainsi de nouvelles limites en éliminant ou en déplaçant d'autres. Une territorialité mutante du Liban se met en place, sans cesse reconfigurée.
Partant de cette problématique, une question centrale structure l'ensemble du raisonnement, à laquelle nous tentons de répondre, et de laquelle plusieurs hypothèses, à vérifier, en découlent : Comment ces frontières mouvantes façonnent-elles le territoire libanais et les interactions humaines qui s'y déploient ? Elle se décline en sous-questions cohérentes, guidant l'analyse dans le temps long et à travers différentes échelles territoriales : les frontières libanaises sont envisagées comme des processus vivants et évolutifs ; les mutations spatiales traduisent des transformations identitaires et sociales profondes ; la notion d'« archipel territorial » permet de saisir la fragmentation et la recomposition des espaces ; enfin, le Liban est appréhendé comme un laboratoire postcolonial où se croisent territorialité, identité et géopolitique.

Le Liban, un non pays mais pourtant il existe. En quoi existe-t-il ?
Est-ce qu'il existe à cause d'une cohésion culturelle, d'une civilisation ?

Est-ce qu'il existe une frontière libanaise ? Partir du principe, qu'est-ce qu'une frontière ? Une frontière se caractérise par des données géographiques, politiques, socio-économiques, culturelles, religieuses et environnementales d'où l'importance d'étudier l'épaisseur et les profondeurs des frontières, leur caractérisations typo-morphologiques, leurs constructions, productions et expansions transfrontalières, ainsi que les explorations critiques et conceptuelles du terme, des notions proches et des nouvelles méthodes d'analyses. Basé sur un corpus et des recherches approfondies, des hypothèses ont été reformulées et retenues après avoir soulevé les différents concepts, caractéristiques et mécanismes de la frontière. Les interfaces se présentent comme étant des territoires à analyser basé sur ce concept de lecture du paysage. Réfléchir aux processus d'exclusion, de discrimination et d'apatridie qui se sont, peu à peu, mis en place dans la région, se présente comme une nécessité au niveau de l'espace et de l'appropriation du lieu.
Par le biais de l'étude du cas libanais et de plusieurs situations, nous apportons des matériaux à trois interrogations fondamentales : Qu'est ce qui fait frontière dans l'esprit humain ? Quels sont les types, les formes et les modèles de démarcations ? ; Comment celles-ci fabriquent des territoires, génèrent des altérités et construisent des paradoxes endogènes et exogènes ?
Nous abordons les régimes et les statuts des territoires périphériques, le vécu et l'imaginaire des insularités mobiles, la complexité, le dédoublement et la relativité des interstices, l'hybridation, le déploiement et la multiplication des frontières, les typologies contrastées, les disparités sociales et les dialectiques spatiales. Sont identifiées et analysées les divisions, les résiliences et les renaissances.
Au Liban, il existe une frontière cartographique mais en fait, elle n'est pas vécue par ses habitants comme une réalité. La frontière n'est pas une simple ligne mais une surface, elle a une épaisseur et une profondeur qui représente l'existence, le caractère et l'identité libanaise. C'est plutôt un entre-deux et des insularités mobiles. Alors, qu'est ce qui constitue le Liban et sa frontière ?
Est-ce que le libanais est un être géographique[18] ou un être fondamentalement historique ? Or, il y'a des grandes différences planétaires qu'on peut lire entre ceux qui sont fondamentalement des êtres géographiques et ceux qui sont historiques. Une des caractéristiques de la civilisation ou la culture libanaise nous semble faire du libanais un être par essence historique. Ce qui explique qu'au

[18] BERQUE Augustin, *Écoumène*, *op. cit.*, p. 9-10.

Liban il y'a un découplage dans la culture libanaise entre l'histoire et la géographie. Cela permet de rester libanais dans des frontières mouvantes. C'est la question de la double appartenance, le pays vie et le pays mère. Au Liban, il y'a l'attachement au terrain, à l'historique, mais dans le même temps, le Liban est partout. C'est une interprétation du Liban non pas comme terre mais comme civilisation, comme lieu culturel. Ce qui caractérise cette terre et son peuple, c'est le rapport entre le spatial et le culturel car on peut l'emporter ailleurs. Le Liban est une forme de répercussion, de creuset où l'espace et le temps se percutent et se répercutent d'où l'importance de questionner le rapport spatio-temporel en analysant son territoire. C'est l'espace-temps d'une société nomade perpétuellement bouleversée et instable, capable d'exister hors de ses frontières dessinées. C'est la résilience libanaise, sa respiration dans et hors des frontières, celle d'un pays expansionniste sans limites à l'échelle mondiale. La frontière mouvante nous permet d'aborder la question d'échelle de la fabrique locale et mondiale. L'interface produit des territoires, mais quels territoires ?
On peut questionner aussi ce statut de « *non-lieux* » de Marc Augé[19], qui dit qu'il y'a des lieux qui ne sont pas des lieux. Le « non-lieu » est donc tout le contraire d'une demeure, d'un lieu au sens commun du terme. Or Le Liban, est un espace de *non-lieux* par excellence qui reçoit des travailleurs étrangers divers et des réfugiés qui se multiplient et dépassent le tiers de sa population en un rythme accéléré durant le dernier siècle. Le Liban est devenu un espace de transit prolongé où sont entassés les réfugiés de la région, la « terre des morts au lieu de la vie », un lieu de passage où plus que le triple de sa population se trouve ailleurs, éparpillée aux quatre coins du monde, sans aucun espoir de retour. Cette conception de la culture et de l'individualité évoquée, peut expliquer ce qui constitue le Liban. Le Liban, un territoire enclavé entre des puissances régionales, riveraines et locales, la délimitation de ses frontières est dépendante de plusieurs référents que nous définissons.
Est-ce que le patrimoine peut être marqueur de la frontière libanaise ? La frontière, un objet de recherche, un objet patrimonial, entre identités nationales et héritage partagé. Est-il vraiment difficile de sauvegarder le patrimoine naturel, culturel, architectural, vernaculaire et paysager ? Faut-il patrimonialiser les frontières ? Comment préserver ces identités menacées, en danger ? Quelle politique faut-il adopter pour repenser l'articulation des espaces morcelés et la soudure pérenne de milieux démembrés, délaissés en déshérence ?
Comment repenser les frontières dans un monde de mouvances systémiques et quelles formes de spatialité critique peuvent permettre d'imaginer des relations apaisées dans des territoires meurtris ? Faut-il abolir ou habiter plus profondément les frontières et renforcer leur prégnance dans les territoires ? Existe-t-il une démocratie sans frontières ? Un pays sans frontière, peut-il exister ?
La réflexion s'organise sur la construction, le déplacement et le maintien des frontières où l'espace est un enjeu central. Le néolibéralisme économique et la découverte de l'utilité d'espaces-tampon, voire de pays-tampon est au centre de ce sujet de thèse. C'est à dire que les frontières disparaissent ici, mais apparaissent là-bas, dans un jeu qui est important pour le capitalisme, mais mortifère pour les habitants. Quel est le rapport du territoire avec les politiques, les religions, les identités et les espaces de mixité ?... de l'évolution de l'interface et les espaces politico-religieux ?

Pour résumer, les conséquences et les impacts sur l'espace, l'écologie, l'environnement, le paysage et surtout sur la société sont néfastes : problèmes de biodiversité, d'écosystèmes, de dégradation de sols, de pollution, de rupture, de discontinuité et d'échelle, perte d'identité et de mémoire. Les acteurs clés et les responsables directs et indirects sont multiples. Redéfinir les systèmes structurels judiciaires, étatiques et sociétaux nécessite de changements radicaux, reconfigurations, réhabilitations et réadaptations pour faire face aux corruptions et au chaos vécus.
Est-on capable de penser et construire une Nation qui s'adapte aux changements ? Capable de faire autre chose que de subir des phénomènes non maîtrisables ? Un regard sur l'espace indifférent et étrange, le lieu inapproprié, l'architecture aléatoire, la ville mutante, l'urbanisme spontané, frénétique et chaotique, les territoires fracturés, marginalisés et démembrés, l'environnement menacé, les politiques publiques centralisées, la société segmentée, nécessite débat.

[19] AUGE Marc, *Non-lieux : Introduction à une anthropologie de la surmodernité*, La librairie du XXème siècle, Seuil, Paris, 1992.

Théories et concepts retenus

Foyers, interfaces (limites - frontières) et fractures (césure) sont trois volets essentiels sur lesquelles repose cette étude. Les foyers qui ont contribué à forger les grandes matrices idéologiques de la région, tente de brosser à grands traits les structures essentielles des utopies panarabistes, sionistes et turco-ottomanistes (l'articulation de la dimension culturelle, politique et religieuse). Un retour sur la construction historique des frontières en insistant sur leur motilité, sur leur élasticité et sur les itinéraires d'exilé, d'immigrés ou de réfugiés qui les traversent et les sillonnent depuis le début du siècle. Revenir sur les lignes de fractures internes qui traversent la société locale libanaise pour rendre compte de la complexité des processus d'identification et de segmentation identitaire. L'approche n'est pas une simple étude historique, géopolitique, religieuse, sociétale et économique mais plutôt spatiale, humaine, paysagère, environnementale, urbanistique, innovatrice et durable.

Le but est de (ré) interroger au moins sous trois angles la problématique des frontières. *Construire, déplacer* et *maintenir* les frontières sont trois registres qui illustrent aujourd'hui encore des conditions et des rapports de force différents, inégaux et changeants, des stratégies fluctuantes et contradictoires. Au-delà de la prise de conscience des situations changeantes, il convient de se demander quels sont les déterminants des relations frontalières, de poser la question des facteurs de la domination et de la puissance qui évoluent au cours du temps, selon les espaces (topographie), les échelles, les moyens techniques et technologiques (transports, communications, armements), les intérêts et les enjeux (politiques, économiques).

L'étude des espaces transfrontaliers se fait souvent en référence à un contexte propre, dans la mesure où chaque frontière est le fruit d'une histoire particulière, des processus de construction des États en présence et de leurs relations. Ce poids important du contexte nourrit des controverses scientifiques sur la possibilité même d'élaborer une théorie générale des frontières. Si plusieurs auteurs ont contribué à une telle théorie au cours des dernières décennies (parmi lesquels Raffestin, 1986 ; Ratti et Reichmann, 1993 ; Brunet-Jailly, 2005), d'autres considèrent qu'un tel exercice théorique n'aurait de sens qu'au sein d'une théorie globale des processus de territorialisation (Newman, 2006 ; Paasi, 2005).

Le numéro spécial de la revue Belge « Belgeo » s'inscrit dans ce débat, en questionnant la possibilité d'élaborer des modèles de frontières et d'espaces transfrontaliers. Élaborer des modèles des frontières est un exercice périlleux au regard de la complexité de l'objet, de ses contradictions et de ses changements. De fait, les frontières évoluent dans leurs formes spatiales et dans leurs fonctions. Dans cette évolution, les effets des frontières se complexifient et se manifestent dans les différents domaines de la vie des individus. L'interdisciplinarité est un des enjeux du champ de recherche en émergence des *border studies* (Wilson et Donnan, 2012). Il y'a plusieurs façons de modéliser les frontières. Une approche déductive ou inductive peut être adoptée[20].

L'explicitation des mécanismes complexes et des dynamiques de génération socio-spatiale, qui informe et modèle les frontières au quotidien, procède d'une relecture appropriative des théories et concepts de l'architecture, de l'urbanisme, de la géographie, de la philosophie, de la sociologie, du territoire et du paysage, ainsi que de leurs multiples interfaces. Nos principales références sont Gaston Bachelard[21], Henri Lefebvre[22], Augustin Berque[23], Edgard Morin[24], Étienne Balibar, Élisée Reclus, Gilles Deleuze, Félix Guattari, Édouard Glissant, Michel Foucault, Paul Claval, Jacques Derrida, Georg Simmel, Marc Augé, Michel Agier, M. Foucher, A.-L Amilhat Szary, Eyal Weizman.

[20] HAMEZ Grégory et al., « Guest editorial : Modèles de frontières », dans *Belgeo. Revue belge de géographie*, nº 1, 4 novembre 2013, [En ligne], <http://journals.openedition.org/belgeo/10659>, (Consulté le 6 avril 2019).

[21] BACHELARD Gaston, *La formation de l'esprit scientifique*, Librairie philosophique J. VRIN, Paris, 1938.

[22] LEFEBVRE Henri, *Critique de la vie quotidienne, tome 1 : Introduction*, 1ère édition, Paris, L'ARCHE, 13 juin 1997. LEFEBVRE Henri, *La production de l'espace*, 4ème édition Anthropos, Paris, Economica, 2000, (Ethno-sociologie). LEFEBVRE Henri, *The Urban Revolution*, First edition, Minneapolis, University Of Minnesota Press, 11 février 2003.

[23] BERQUE Augustin, *Écoumène*, *op. cit.* BERQUE Augustin, *Médiance, « de milieux en paysages »*, *op. cit.* BERQUE Augustin, *La Pensée Paysagère*, Bastia, Éditions Éoliennes, 15 octobre 2016.

[24] MORIN Edgar, *Introduction à la pensée complexe,* Du Seuil (1ère édition 1990), Paris, 2014, (Essais, Sciences humaines).

Une approche par les interfaces

Schéma : La pensée de la complexité d'Edgard Morin

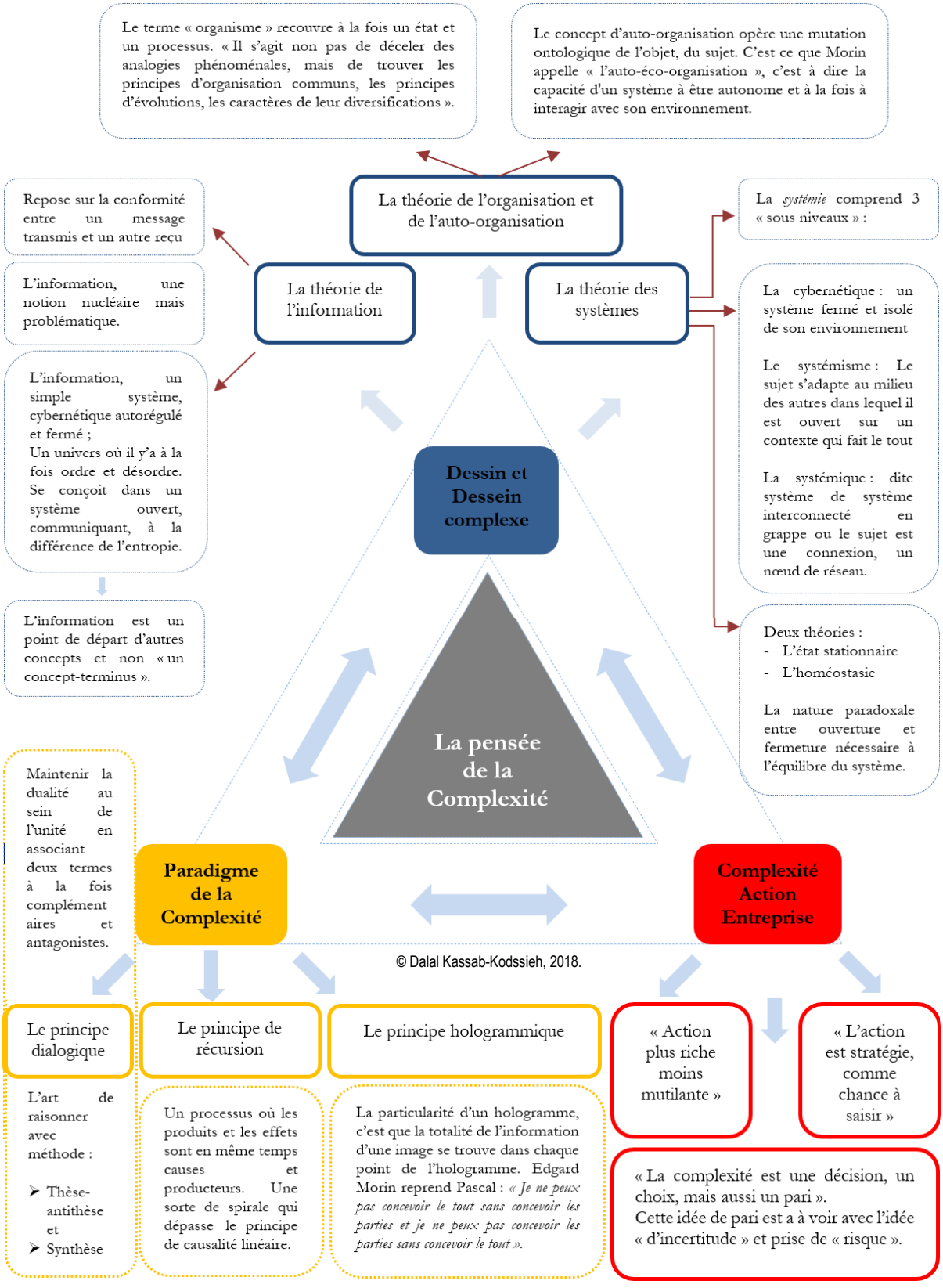


Figure 2 : Schéma présentant la pensée complexe du sociologue et philosophe Edgard Morin, 1999 ;
© Dalal Kassab-Kodssieh, 2018.

« Je tiens impossible de connaître les parties sans connaître le tout, non plus de connaître le tout sans connaître particulièrement les parties[25]… » - Blaise Pascal, *Pensées*, 1669.

Nous nous guidons sur le principe de Blaise Pascal caractérisé par Edgar Morin comme l'un des paradigmes de la méthode de la complexité[26]. C'est une méthode d'approche diachronique, trans-calaire, territorialisée des structures et des dynamiques à travers l'histoire mouvementée de l'espace du Sud Liban, des limites externes fictives au Nord et à l'Est, des lignes de fractures internes et des pays-tampons. Et cela, en présentant successivement les dynamiques spatiales multiséculaires, les territoires en mouvement et les typologies spatiales contrastés. Sans négligé le côté synchronique des événements et des données nécessitant un regard croisé et une analyse critique creusant le sens profond des faits et leurs impacts. Pour cela, nous abordons les territoires d'abord à travers une méthode macro, rétrospective, descendante, par l'histoire et la géographie ; ensuite par une méthode micro, c'est l'apport analytique de la discipline architecturale, des architectes par l'étude rapprochée des spatialités, des zones de contacts et des interfaces micro-territoriales.

Démarrer par une approche historique sur le contexte étudié est basique dans l'étude des espaces frontaliers, cela nous permet d'appréhender un ensemble de faits dans son évolution à travers le temps sous forme de collectes de données, de diagnostics et des enquêtes sur le terrain.

Ensuite, l'analyse pluri-scalaire permet de combiner la richesse d'information issue de la méthode inductive avec le souci théorique. Elle constitue un pas prudent vers la montée en généralité. En croisant différentes échelles d'observation du développement territorial, elle renvoie à la multiplicité des niveaux de gouvernement conjointement impliqués dans l'action publique et problématise la définition du centre de gravité de l'action publique territoriale. Elle permet de déterminer les acteurs dominants qui détiennent les fonctions d'intégration et de coordination de ces jeux d'échelle. Cette approche conduit à prendre en compte les différents types d'interactions formelles et informelles, la répartition des ressources entre les différents acteurs, les interdépendances (c'est-à-dire les modalités d'échange des ressources au sein du réseau), les rapports de pouvoir, les alliances existant au sein de la configuration étudiée. L'approche multi-scalaire, c'est aussi l'exploration d'un processus qui se déroule dans le temps au sein d'un contexte lui aussi en évolution. En saisir le mouvement suppose de créer un point de vue extérieur au processus examiné. Ici, la mise à distance se construit par l'étude historique, diachronique des différentes générations de contrats de développements territoriaux initiés par l'État et la Région.

Enfin, soulever les typologies spatiales libanaises est basique dans l'étude de ses limites. En effet, le Liban est une géographie de contrastes et d'oppositions, non seulement au niveau de ses frontières avec les pays limitrophes et voisins de la région, mais également, au sein de ses territoires multiples ; de contrastes morphologique, climatique, paysager, urbain, spatial, démographique, sociétal, culturel, religieux et politique se présentent. C'est une complexité territoriale par son évolution dans le temps long et récent, un pays paradoxal par ses replis et ses ouvertures, sa conservation et sa mondialisation, anthropique par sa résilience et la complexification de ses structures socio-économiques.

Ces questions reposent sur l'observation et l'analyse spatiale. En ce qui concerne l'étude de la frontière Liban Israël Palestine, parfois des enquêtes ne pourront se baser que sur la perception « de l'Autre ». Le terrain est difficile, il n'est pas toujours évident de prendre des photographies. Un objectif provoque facilement les suspicions. L'accès des étrangers est contrôlé par la Finul, le Hezbollah et *al-Jaych-al-Lubnani* qui exercent une surveillance aussi discrète qu'étroite. Ce paradoxe sera mis en avant. Donc les démarches sont modelées en fonction des études de cas, des conditions de sécurité et d'accessibilité des terrains choisis et des hypothèses à vérifier. À noter aussi que le cadastre au Liban n'est pas complet ainsi que l'accès aux archives et aux documents cartographiques sont très limités surtout quand il s'agit de territoires frontaliers sensibles tels que le sud du Liban.

[25] PASCAL Blaise, *Pensées*, Gallica (Edition préoriginale), Paris, 1669, (Manuel numérique max Belin), p. 88.
[26] MORIN Edgar, *La Méthode I et II.*, vol. 6 : *Coffret 2 tomes*, Seuil, Paris, mars 2008, (Opus).

D'autant plus, les données démographiques, les enquêtes et les statistiques de migrations, de réfugiés et de diaspora menés par des organismes spécialisés ne sont que des estimations, parfois discrètes.

La pensée complexe est un ensemble évolutif en fonction de la situation et de son histoire personnelle où il s'agit à chaque fois, d'assumer les contradictions, de faire avec, de rendre complémentaires les antagonismes. Ce qui nécessite un travail sur soi à la fois intentionnel, fait d'un équilibre « instable ». C'est un trajet (et non une trajectoire) qui produit du progrès, « le progrès doit cesser d'être une notion linéaire, simple, assurée, irréversible, pour devenir complexe et problématique. La notion de progrès doit comporter autocritique et réflexivité[27] » (Morin, 1982, p 91).

En conclusion la pensée complexe est un ensemble de procédés qui permettent de penser le monde selon trois théorèmes[28] :

- La rationalité est une simplification,
- Le simple fait partie du complexe et n'est pas contraire au complexe,
- La contradiction est au cœur de la complexité, elle ne se dépasse pas, elle s'assume.

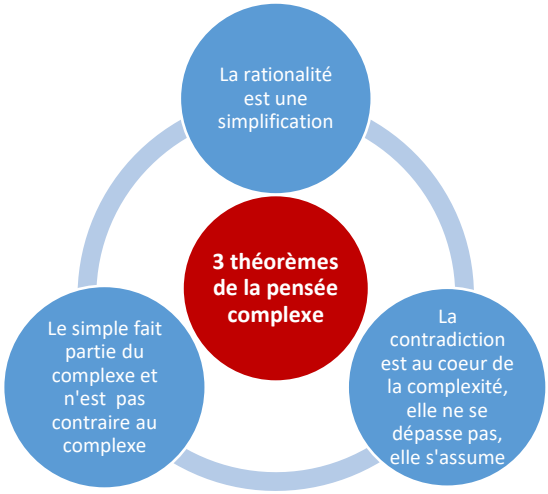


Figure 3 : Schéma présentant les 3 théorèmes qui permettent de penser le monde dans la pensée complexe d'Edgard Morin, 1999.
Analyse et schématisation © Dalal Kassab-Kodssieh, 2020.

Nous mettons l'accent sur la dimension méthodologique de la frontière en tant qu'objet, lieu ou espace de passage, de confrontation, de blocage ou de filtrage. L'objectif est de questionner une méthode d'approche, un processus dans un contexte pluridisciplinaire où tous les antagonismes cohabitent. Cette démarche semble être structurante et basique pour analyser les rapports entretenus entre les conflits et leurs projections spatialises sur le territoire libanais, plus précisément sur la question des frontières qui en résultent et se construisent.

La création de grilles d'analyse

Quel est la localisation de l'interface ? Sur quelle discontinuité s'inscrit-elle ? Quelles sont les systèmes interfacés ? Quel est la nature du contact ? Quelles sont les raisons de son existence ? Les différences à l'origine sont-elles d'ordre physique (caractéristiques naturelles), socio-économique, politique, institutionnel, administratif, culturel (identités linguistiques, religieuses, historiques…) ? Dans quel contexte l'interface s'est-elle mise en place ? Quel est son rôle en matière d'échange et de régulation ? S'agit-il d'une interface de nature horizontale ou verticale ou les deux ? Qui sont les acteurs clés de son évolution spatiale ? Quels sont les échos d'interfaces résultantes ?

Questionnements fondamentaux

Par le biais de l'étude du cas du Moyen-Orient spécifiquement du Liban, de plusieurs situations et études de cas, nous apportons des matériaux qui nous semble-t-il à trois interrogations fondamentales:

- Qu'est ce qui fait frontière dans l'esprit humain ?
- Quels sont les types, les formes et les modèles de démarcations ?
- Comment celles-ci fabriquent en retour des territoires, génèrent des altérités et construisent des paradoxes endogènes et exogènes ?

[27] MORIN Edgar, *Science avec conscience*, Ed. du Seuil, Paris, Fayard - Nouvelle édition (1ère édition 1982), 1990, p. 91.
[28] SCHOPENHAUER Arthur, *Le vouloir-vivre. L'art et la sagesse*, PUF (1ère éd.1956), Paris, 2007, (Textes choisis par André Dez).

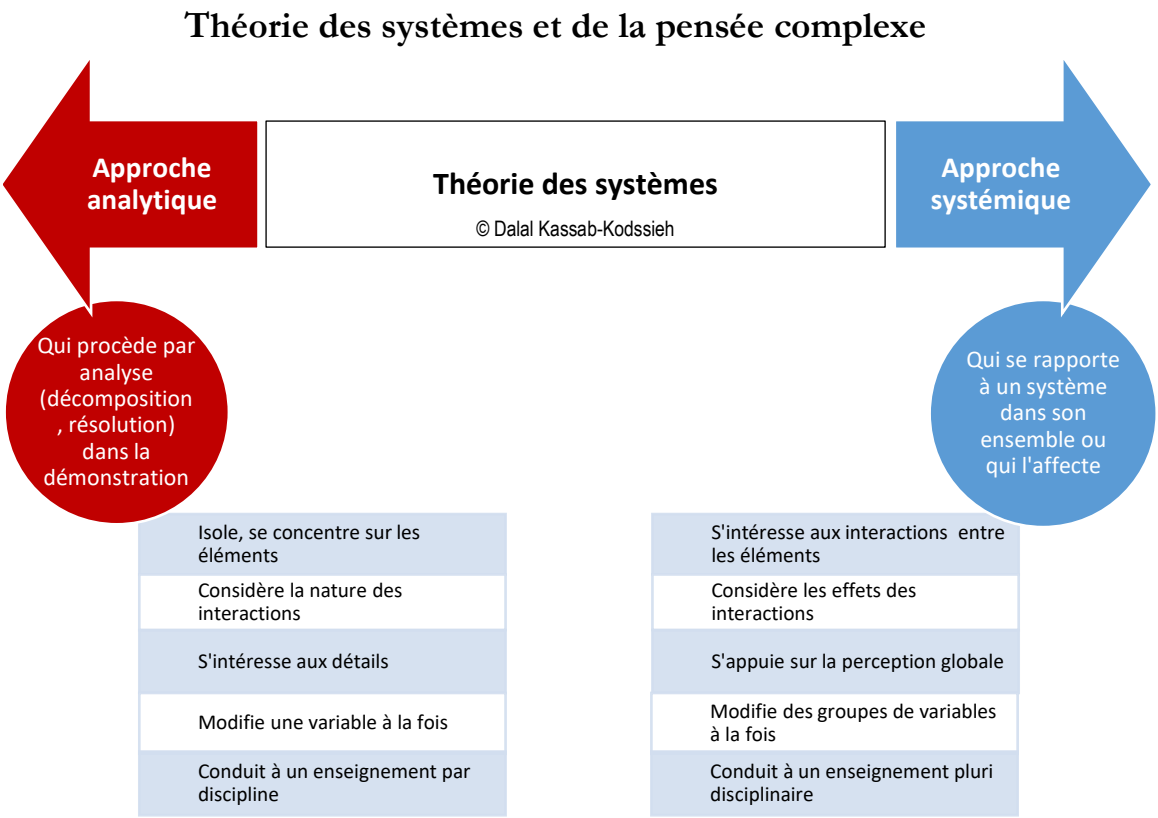


Figure 4 : Schéma comparatif de compréhension de la théorie des systèmes entre deux types d'approche se situant chacun dans l'un des paradigmes ordinaires.
Schématisé par © Dalal Kassab, 2018. Source : Morin, Edgar (1990). *Introduction à la pensée complexe*. Paris : Ed. Du Seuil.

Une archive culturelle libanaise (littéraire, artistique et créative) **comme support d'analyse**

Cette recherche mobilise systématiquement les productions littéraires, artistiques et créatives libanaises comme matériaux d'analyse historique et géographique. Ces œuvres constituent des archives alternatives préservant la mémoire d'un Liban pré-conflictuel, tout en assurant sa pérennité symbolique au-delà des ruptures politiques. Par leur portée transnationale, elles maintiennent vivace l'imaginaire national auprès des générations diasporiques et post-guerre, malgré les convulsions régionales du siècle écoulé. Leurs récits forment un corpus de résilience collective où l'acte créatif devient résistance existentielle – socle identitaire fondamental de l'être-libanais.
Corpus représentatif : L'étude s'appuie sur un panel interdisciplinaire. Citons les travaux de l'écrivain libanais célèbre Gibran Khalil Gibran (1883-1931), poète, peintre et artiste visionnaire ; le grand écrivain, romancier et journalise franco-libanais Amin Maalouf, reconnu par ses œuvres romanesques interrogeant les métissages identitaires, rédacteur au quotidien An-Nahar, et rédacteur en chef de la revue Jeune Afrique ; Georges Khabbaz, un multidisciplinaire, à la fois acteur, dramaturge, scénariste, réalisateur, producteur et compositeur qui pour lui « Le théâtre éveille la conscience collective » ; Ziad El Rahbani, créateur, musicien, compositeur, artiste, dramaturge et interprète ; Rawi Hage, photographe et écrivain libano-canadien ; Abbas Beydoun, poète, journaliste et romancier ; Elias Khoury, dramaturge, critique et romancier qui comme beaucoup d'autres écrivains, est obsédé par les questions de politique, d'identité et de conflit ; Rudy Rahmé, artiste et sculpteur ; le poète Nizar Francis ; Nadia Tuéini, poétesse libanaise d'expression française rédactrice littéraire au journal libanais de langue française, *Le Jour*, et bien d'autres.
Valeur épistémologique : Ce patrimoine immatériel, transcendant les aléas historiques, incarne le rayonnement culturel libanais comme contre-discours aux fractures territoriales. Loin d'être un simple reflet du réel, il constitue un opérateur de déchiffrement des mutations socio-spatiales, où l'esthétique révèle les strates enfouies de la mémoire nationale.

Principes méthodologiques :

Une démarche méthodologique qui cherche à concilier plusieurs enjeux, s'articule autour de 8 étapes qui sont alimentées mutuellement :

- Étude du contexte (Description-principe) : Présentation des caractéristiques du site avec une approche historique et chronologique sur le développement du territoire frontalier.
- Diagnostics et enquêtes sur le terrain (Description-restitution) : collecte de données.
- Définition d'une grille de lecture du territoire-interface : Identification de l'interface, modalités de son fonctionnement et évaluation des répercussions territoriales de celle-ci.
- Analyse de l'interface : identification de dimensions particulières, des différents enjeux sociaux, politiques, géographiques, économiques, culturels, écologiques et des acteurs-clés.
- Rapport du territoire-paysage avec les religions, les identités, les espaces de mixité et les camps de réfugiés. Rapport de l'évolution de l'interface et les espaces politico-religieux.
- L'évolution du territoire, sa pluri-interfacialité et son argumentation : approche comparative entre plusieurs époques et asymétries frontalières.
- Une réflexion sur le développement d'une approche de géographie sociale, économique et politique sur les interfaces de frontières : Analyses, traitements, interprétations et représentations de données, de grilles de lecture, articulations de mécanismes spontanés, comparaisons et évaluations de résultats en fonctions des indicateurs.
- Proposition sur les résultats attendus répondant aux hypothèses et questionnements.

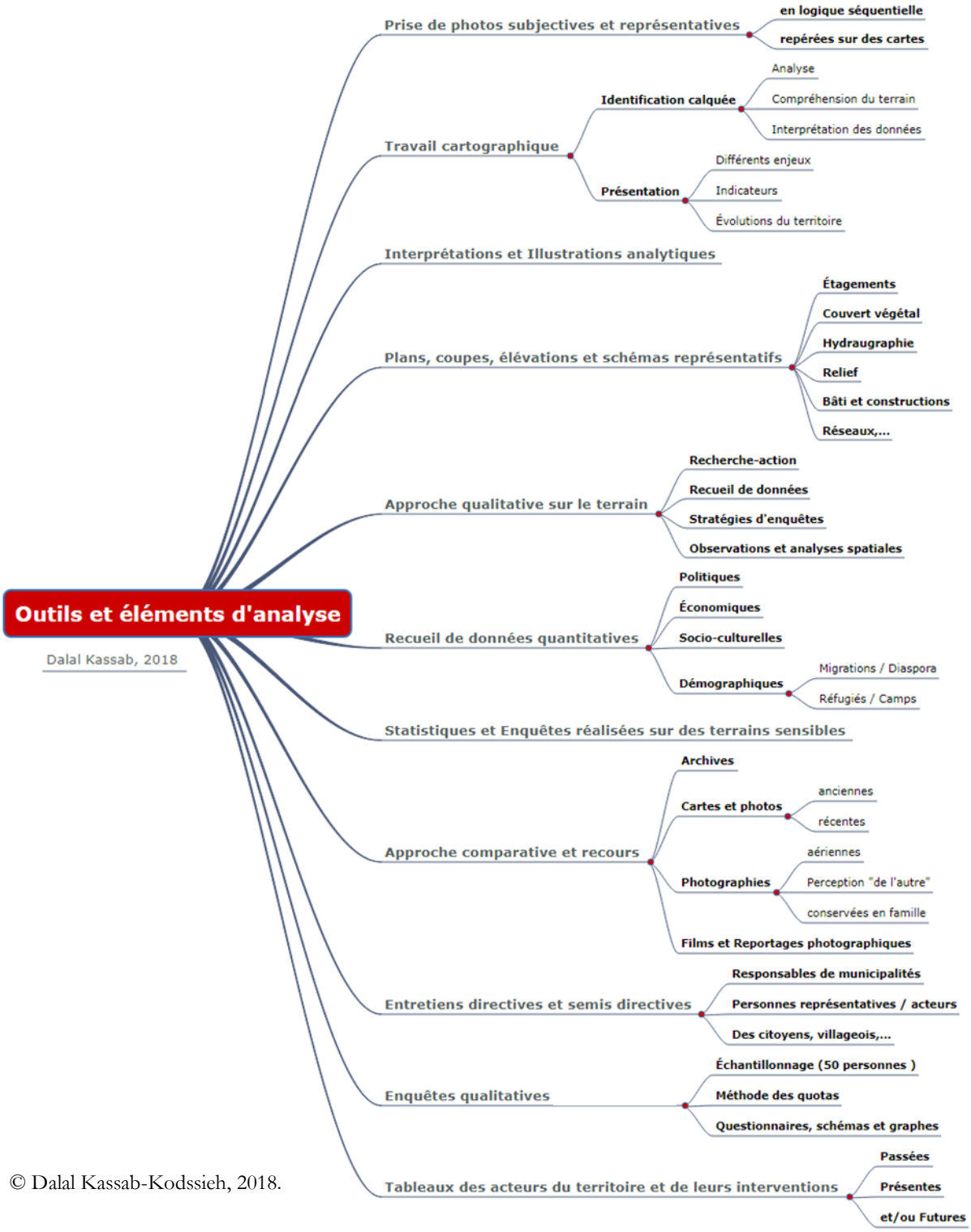
Les outils descriptifs sont des éléments essentiels d'analyse et d'illustration des frontières et des relations : Analyses documentaires, cartographiques et descriptives avec une synthèse analytique de la représentation socio-spatiale des frontières. (Diagrammes, configurations spatiales, cartes mentales)
La documentation des expériences libanaises et mondiales s'est révélée très importante pour comprendre les enjeux et les tensions en matière d'interface de même que pour adapter le diagnostic et les propositions au contexte particulier du Liban.

Le travail a été mené sur la base de plusieurs investigations, des outils d'identification des indicateurs : [selon les spécificités de chaque étude de cas sur le terrain]

- Approche participative sur le terrain et prise de photos subjectives et représentatives en logique séquentielle qui seront repérées sur des cartes. Traces, récits et représentations de citoyens, d'anciens combattants, réfugiés, journalistes, chercheurs, artistes ou autres.
- Films documentaires avec un recours à des archives, photos et cartes anciennes et récentes.
- Photographies aériennes pour une approche comparative entre anciens et nouveaux. Un outil intéressant de prise de conscience des évolutions du territoire.
- La comparaison de cartes récentes et anciennes permet de cerner les évolutions du paysage.
- Anciennes cartes postales et photos conservées dans les familles ou les archives renseignent sur les changements physiques de l'espace et l'évolution du regard porté sur le territoire.
- Approche comparative de films et reportages photographiques anciens et récents réalisés.
- Entretiens semis directives auprès des responsables de municipalités et de personnes représentatives ou âgées, et des gens qui font partie du territoire actuel et ancien. (Annexe 3)
- Deux enquêtes qualitatives ont été menées sur le terrain selon une méthode d'échantillonnage par quotas. Questionnaires, schémas et graphes présentent les résultats finaux dans les Annexes 1 à 4. Un 1er échantillon de 50 personnes libanaises et un second de 150, vivant au Liban et à l'étranger. Des questions ouvertes et fermées traite la frontière libanaise et l'interface de Mdeirej
- Un travail de cartographies présente les différents enjeux et indicateurs du territoire étudié. L'identification de ces enjeux sous forme de calques simplifie le travail d'analyse et rend la compréhension du terrain et l'interprétation des données plus significatives.
- Plans, coupes, élévations et schémas représentatifs : *étagements, couvert végétal, relief*, *bâti et réseaux*...
- Tableaux des acteurs-clés du territoire et leurs interventions passées, présentes et/ou futures.

Diagnostic de terrains et recueil de données

Outils, indicateurs et éléments d'analyse



© Dalal Kassab-Kodssieh, 2018.

Figure 5 : Outils et éléments d'analyse, diagnostic de terrain, archives, recueil de données, enquêtes qualitatives, …

Ainsi sont mobilisées des approches méthodologiques qualitatives et comparatives : diagnostics de terrain (observations, enquêtes, entretiens d'acteurs), analyses statistiques, recueils de données, recours aux archives, aux photographies, aux cartes postales conservées, aux films documentaires, aux récits et aux témoignages, ainsi que l'analyse spatiale et cartographique, illustrative ou sous forme de grilles, afin d'étudier les changements dans les modes d'occupation, d'appropriation des lieux et les évolutions spatio-temporelles des territoires. Une cartographie critique du Liban présente les matérialités d'un inconscient collectifs.

Les espaces frontaliers ont un caractère marginal à relativiser suivant les échelles spatiales, temporelles et anthropologiques d'analyse. Les géographes spécialistes des frontières ont souligné le contexte particulier des espaces frontaliers en tant que limite extrême de la souveraineté d'un pays[29] (Renard, 1997), de rupture et discontinuité entre deux espaces ayant chacun un certain degré d'homogénéité[30] (Grasland, 1997), et de stratégies étatiques qui ont souvent historiquement conduit à geler le développement de ces confins[31] (Nordmann, 1998).

La frontière exerce des effets ambivalents et changeants, à différentes échelles spatiales et temporelles ; c'est une interface signifiante[32] (Reitel, 2011), qui de plus en plus doit être considérée comme mobile[33] (Amilhat-Szary, 2015). Les termes utilisés pour qualifier la frontière soulignent sur son caractère d'extrémité (confins), de dépendance par rapport à un centre (périphérie) et de rupture (*rebordering*), même si les frontières sont en mutation. Cela renvoie à la notion de marge comme décrit par Gregory Hamez dans son article « *Les espaces frontaliers, des espaces à la marge* ? »
La définition d'un espace frontalier amène à questionner la profondeur et l'épaisseur de l'espace directement ou potentiellement impliqué dans des interactions avec le pays voisin. À cet égard, pour reprendre le terme de Friedrich Ratzel, il est plus juste de considérer « l'ourlet frontalier[34] » que la ligne frontière car les effets des frontières s'exercent dans une certaine zone (Ratzel, 1882). L'entrée par la marge amène à questionner à la fois l'aspect « à l'écart » et l'aspect « dominé »[35] .

D'un point de vue géographique, les espaces frontaliers peuvent être considérés comme des lieux de cristallisation à une échelle locale de tensions, de conflits ou de divergences qui prennent place à une échelle internationale. Des asymétries frontalières, des déplacements forcés de personnes, des localisations marginales de réfugiés dans des pays voisins constituent de véritable marge en termes de mise à l'écart et de situation en dehors du système territorial. Des règlementations légales et illégales, des pays tampons, des entre-deux, des développements urbains spontanés et incontrôlables et des césures spatiales et environnementales peuvent en survenir. Ce contexte étudié est propice au développement de poches de marginalité aux frontières libano-israélienne et libano-syrienne et même à l'intérieur du pays. Le changement d'échelle s'impose alors pour envisager la nature de la marge à travers une approche multiséculaire des espaces frontaliers.

Vue l'originalité du contexte étudié, des indicateurs d'analyse spatio-temporels et anthropiques s'ajoutent tenant compte de l'importance géographique du terrain, de sa morphologie et son relief (montagnes, vallées et plaines), de son climat, de ses systèmes de gouvernance et de législation de la typologie de ses constructions et de ses tissus urbains et ruraux, des réseaux de circulation et des principaux artères, du patrimoine naturel (trames vertes et bleues, hydrographie, végétation et agriculture) et culturels, des espaces d'intérêts privés, publics et industriels (carrières, sablières, déboisement).
La situation frontalière est propice aux frictions entre législations nationales distinctes, pouvant se répercuter à l'échelle locale par des effets d'accumulation et/ou d'isolement (déréliction). Les marges frontalières se définissent en suivant des temporalités variables, elles diffèrent suivant les échelles d'analyse et suivant que le point de vue s'exerce depuis l'un ou l'autre côté de la frontière.

[29] RENARD Jean-Pierre et al., *Le Géographe et les Frontières*, L'Harmattan, Paris, 1997.

[30] GRASLAND Claude, *À la recherche d'un cadre théorique et méthodologique pour l'étude des maillages territoriaux*, Lyon, 1997, (Communication aux entretiens Jacques Cartier « Les découpages du territoire »).

[31] NORDMAN Daniel, *Frontières de France : de l'espace au territoire, XVIe-XIXe siècle*, Paris, Gallimard, 1998.

[32] REITEL Bernard, « La frontière internationale, objet sémique, processus multidimensionnel, interface signifiante », dans *CEPS INSTEAD*, nº 2011-43, 2011, (Working Papers), p. 36.

[33] AMILHAT-SZARY Anne-Laure, *Qu'est-ce qu'une frontière aujourd'hui ?*, France, PUF, 19 mars 2015.

[34] RATZEL Friedrich, *Anthropo-geographie,* Stuttgart, 2 volumes, 1891 1882.

[35] HAMEZ Grégory et MOREL-DORIDAT Frédérique, « Les espaces frontaliers, des espaces à la marge ? », dans *Candelier-Cabon Martine ; Gaudin Solène (dir.), La France des marges*, Presses Universitaires de Rennes (PUR), Rennes, http://www.pur-editions.fr/detail.php?idOuv=4416, 2017, (Didact Géographie), p. 217-229, [En ligne], <https://hal.univ-lorraine.fr/hal-02165677/document>.

Des modèles d'analyses, d'évaluations et d'interprétations spécifiques à l'étude des espaces frontaliers sont mises en œuvre pour accomplir cette étude et aboutir à des résultats constructifs, dynamiques et progressifs. À partir de cette étude, des objectifs, des solutions et des propositions sont apportées.

L'étude des interfaces est assimilée à un phénomène de mutation, de rupture et de transition, à un instrument d'analyse de l'espace. Cette approche amène à des choix d'aménagement différents :

- Des perspectives nouvelles d'analyse des espaces frontaliers,
- Une vision globale et systémique de l'action publique,
- La possibilité de dépasser les contraintes frontalières et de prendre du recul par rapport à leurs pratiques.

L'interface est une contribution à l'analyse de l'espace géographique. Trois temps sont à distinguer :

- L'analyse régionale : l'accent est mis sur la recherche de critères communs pour définir un ensemble régional. On encadre et délimite des espaces cohérents qui forment des régions.
- Le cadre et son environnement. (Des recherches sur les limites et les discontinuités).
- Les interfaces entre systèmes sociaux et spatiaux contigus et/ou inter-reliés.

L'interface[36] est mesurable et mesurée, le travail avec une grille de lecture permet d'en construire une description précise.

Trois domaines sont distingués et ne cessent d'interférer lorsqu'il s'agit de prendre en compte la dimension temporelle de l'interface :

- Identification de l'interface : permet de caractériser l'objet géographique « interface » et de mieux en comprendre le rôle et l'intérêt pour l'analyse des interactions spatiales.
- Modalités de fonctionnement : On analyse la « mécanique » de l'interface, ses principaux composants, les modalités d'intervention des acteurs et les moyens à leur disposition.
- Répercussions territoriales *:* La grille de lecture traite des effets territoriaux du fonctionnement de l'interface. On s'intéresse aux nouvelles organisations issues des possibilités d'échanges offertes par l'interfaçage des territoires et à la valorisation des différences par les acteurs institutionnels et privés.

Ce développement de la géographie théorique propose une nouvelle méthodologie d'analyse des structures et des dynamiques spatiales. Elle porte sur des portions limitées de territoire, les interfaces, et a pour ambition de fournir des connaissances accrues sur les échanges et les mécanismes de régulation. Elle devrait permettre de mieux comprendre les conséquences d'actions locales sur le fonctionnement de territoires plus vastes et conférerait ainsi aux sciences géographiques davantage d'impacts, politique et sociétal.

Enfin, cette géographie mouvante des frontières, nous permet, aujourd'hui, de la retravailler par le moyen de l'étude de ses structures, mais également de ses dynamiques spatiales les plus actuelles. Nous étudions la Frontière en tant que révélateur des concepts de *territoire*, de *limite* et d'*identité*.
Au sein du temps long géographique et des dynamiques culturelles, nous examinons et rendons compte des dualismes, des asymétries, des interactions et des reconfigurations spatiales qui produisent des systèmes feuilletés articulant résilience, médiances et mutations accélérées.

C'est un travail de recherches pluridisciplinaires, mobilisé par des approches méthodologiques qualitatives de terrains, d'entretiens d'acteurs et d'observations, l'analyse spatiale et cartographique pour étudier les changements des modes d'occupation, d'appropriation des lieux et les évolutions spatio-temporelles des territoires. Des processus de gouvernance, de territorialisation, de militarisation, de marginalisation et de stigmatisation prédominent l'espace étudié.

[36] LAMPIN-MAILLET Corinne et al. (éd.), *Géographie des interfaces. Une nouvelle vision des territoires*, *op. cit.*, p. 10-11.

Modèles d'analyses et d'évaluation, Interprétation de données et résultats :

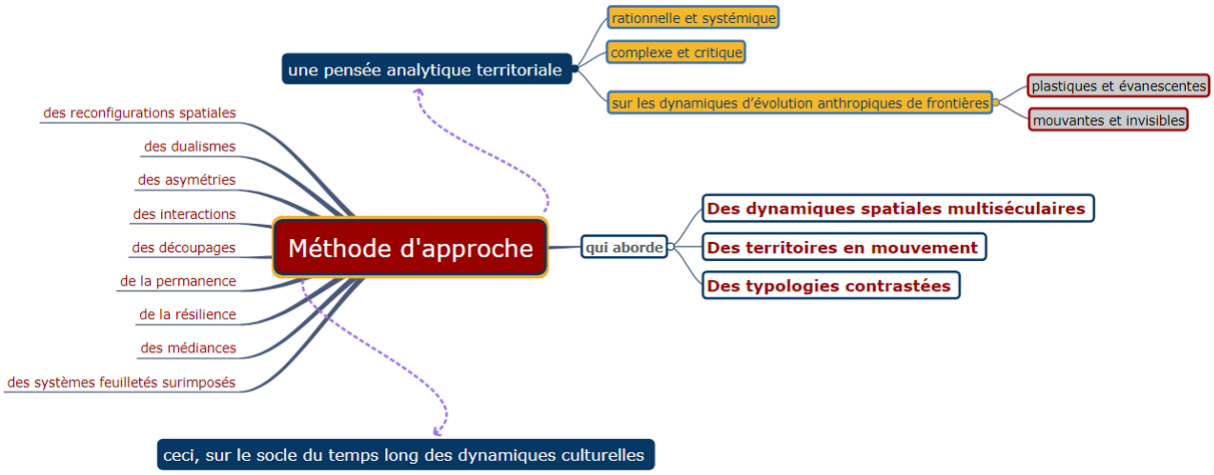


Figure 6 : schéma présentant la Méthode d'approche retenue et la pensée analytique de la recherche.
© Dalal Kassab Kodssieh, 2019.

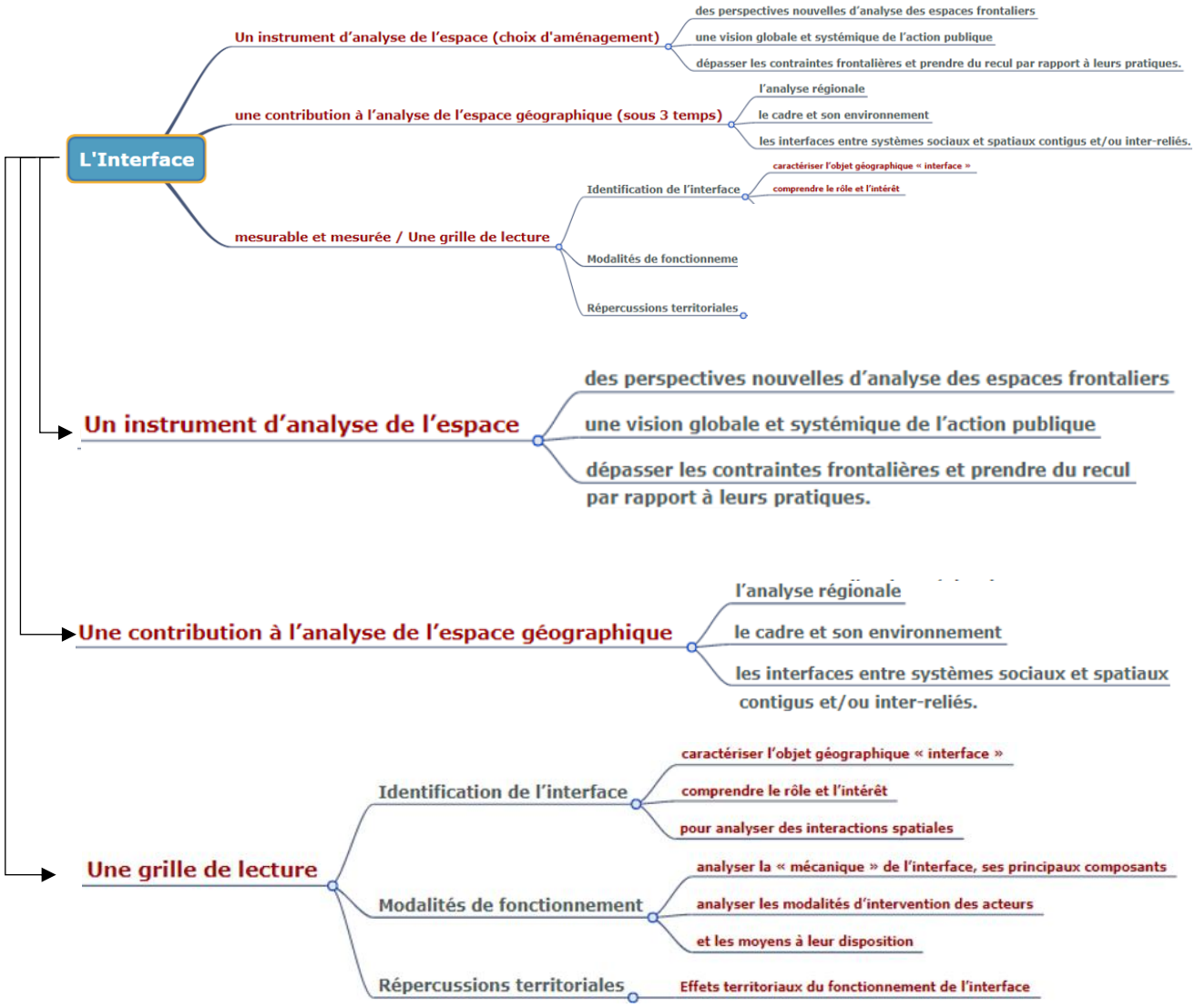
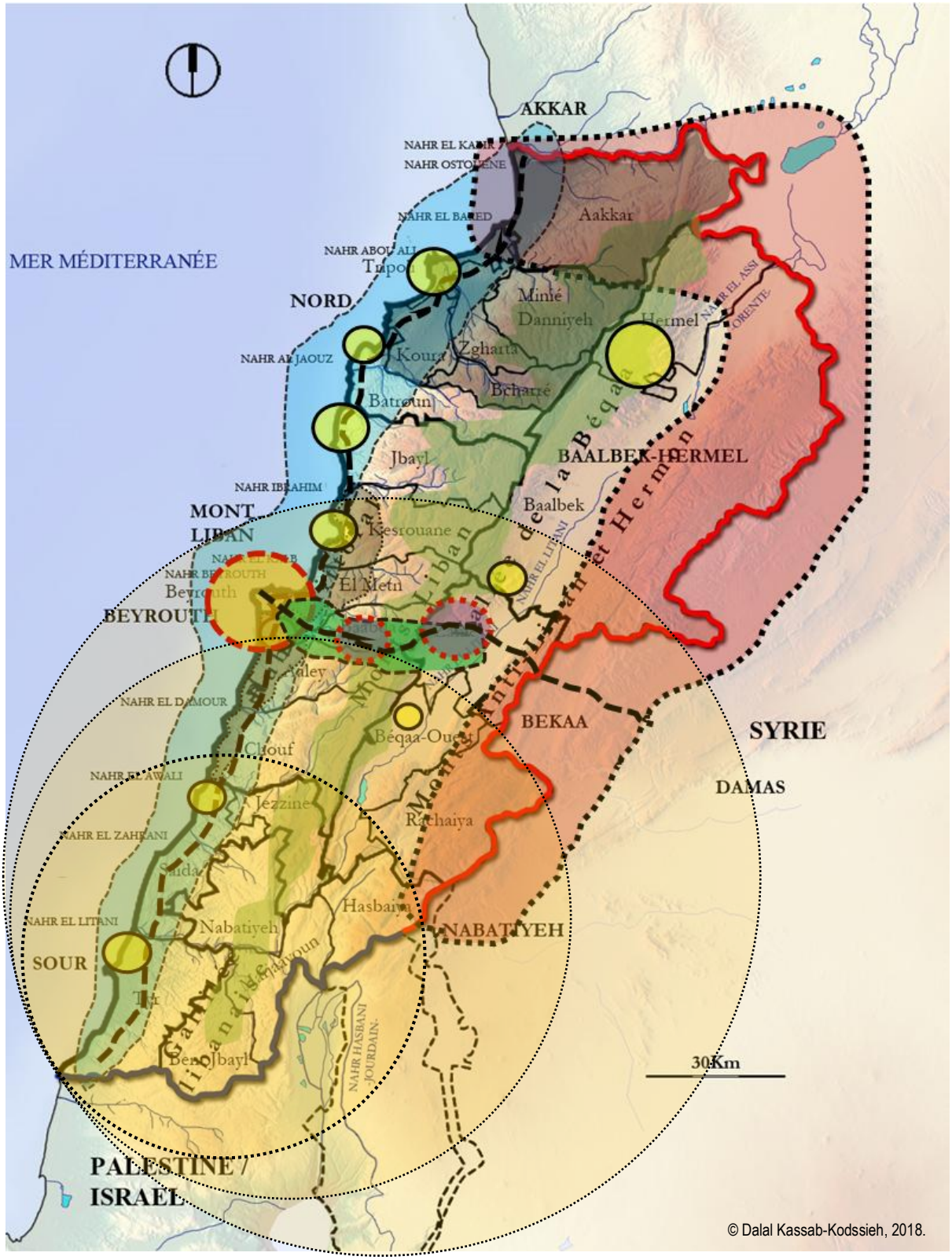


Figure 7 : Schéma des modèles d'analyses et d'évaluation de la frontière, l'interprétation de données et résultats.
© Dalal Kassab-Kodssieh, 2019.

Des terrains comme laboratoires d'expérimentations critiques



Carte 4 : Les terrains comme laboratoires d'expérimentation critiques.
© Dalal Kassab-Kodssieh, 2018.

Comme décrit précédemment, cette étude adopte une approche multi-scalaire pour décrypter les dynamiques frontalières libanaises.
La démarche méthodologique articule trois échelles complémentaires conçues comme laboratoires d'expérimentation critique. D'abord, l'étude des contextes mondiaux et régionaux influents (niveau macro) examine des cas révélateurs des forces géopolitiques, économiques et sociales qui modèlent les marges libanaises, posant ainsi le cadre des pressions externes. Puis, l'analyse se concentre sur le Liban comme étude-pivot (1915-2025) (niveau micro), détaillant la fabrique locale de ses « frontières épaisses » aux dimensions étatiques, infra-étatiques et extraterritoriales. Enfin, des matrices comparatives approfondies (niveau méso) éclairent par analogie ou contraste les singularités libanaises grâce à la confrontation avec des modèles frontaliers spécifiques.
Cette progression – des déterminants globaux vers les manifestations locales, puis vers la modélisation théorique – révèle la frontière mouvante comme phénomène simultanément sculpté par des logiques transnationales, incarné dans des réalités territorialisées, et intelligible à travers des régularités spatiales universelles.

Situations et évolutions mondiales et régionales arpentées

En tant que premier pilier méthodologique, cette thèse ouvre son investigation par l'étude des contextes mondiaux et régionaux influents, qui constituent une échelle macro permettant d'identifier les forces structurantes à l'œuvre au-delà du seul Liban mais qui transcendent et modèlent pourtant ses frontières. Cette approche opère un décentrement nécessaire par rapport au terrain libanais fondamental afin d'inscrire ses frontières « épaisses » dans des dynamiques plus larges. Elle explore ainsi des études de cas emblématiques — sanctions internationales contre la Syrie et l'Iran, stratégies d'influence du Golfe, interventions turques, européennes et étatsuniennes en zones frontalières — spécifiquement choisies pour leur valeur heuristique à l'échelle mondiale et régionale (Moyen-Orient, Méditerranée).

L'objectif central est de révéler comment ces forces exogènes - conflits régionaux, flux migratoires globaux, politiques des puissances extérieures, impératifs sécuritaires internationaux ou modèles économiques transfrontaliers - façonnent, contraignent et complexifient les réalités frontalières libanaises. Ce niveau met donc en lumière des phénomènes transnationaux et des contextes géopolitiques agissant comme facteurs d'influence directe ou indirecte sur la configuration frontalière libanaise. Par cette analyse, la thèse révèle par ailleurs comment le territoire libanais fonctionne comme un « nœud réactif » au sein de systèmes plus vastes, démontrant que les mutations de ses marges - loin d'être autonomes - sont structurellement liées à ces logiques exogènes. Ainsi, cette mise en perspective ne présente pas le Liban comme un isolat, mais comme un espace interconnecté, éclairant les racines externes des « épaisseurs » observées localement et posant le cadre interprétatif indispensable pour leur matérialisation territoriale.

Frontières étatiques, intra et extraterritoriales épaisses

Cette recherche se concentre essentiellement sur l'étude de la fabrique frontalière libanaise dans sa complexité multiscalaire. Des études de cas considérées spatialement les plus percutantes et significatives ont été sélectionnées, couvrant les différents types de frontières : des interfaces étatiques et transfrontalières épaisses aux frontières intra-étatiques, extraterritoriales et patrimoniales.

D'abord, nous étudions les frontières étatiques et transfrontalières épaisses partant du tracé international défini et reconnu sur les cartes, des frontières à la marge qui sont au nombre de trois :

La **première** étude de cas se concentre sur la frontière géopolitique Liban, Israël-Palestine, épicentre de tensions historiques et espace de conflit le plus important, faisant l'objet d'une analyse diachronique (dans le temps) mais aussi synchronique, spatialement d'un côté à l'autre, suivant les localisations et les vis à vis. Cette interface frontalière exceptionnelle conséquence du conflit Israélo-Arabe, n'est pas une simple ligne mais c'est plutôt *le Liban-Sud, un espace périphérique et convoité*, mit à l'écart, qui durant les attaques israéliennes, ne fera que subir les pressions de ses voisins du nord, de l'Est et du sud. Dans ce sens, le rappel historique est riche de renseignements et montre comment cette région du Liban est devenue au fil des années un enjeu territorial : « implantation de la communauté chiite, puissante infrastructure palestinienne, interventions israéliennes, offensive des milices chrétiennes du nord, visées syriennes et enfin reconquête chiite marquée par une poussée islamiste[37] ». Le Sud-Liban – espace périphérique marqué par les interventions israéliennes, les pressions syriennes et la reconquête chiite – y est étudié comme un État-tampon aux frontières mouvantes. Les dynamiques historiques (implantation chiite, infrastructures palestiniennes, conflits intermiliciens) y sont examinées pour révéler comment cette région s'est transformée en enjeu territorial aux répercussions sécuritaires nationales. Sa situation « en bordure » ou en marge conditionne et explique originellement sa dynamique géopolitique. Cette frontière n'est pas uniquement contestée, infranchissable, non sécuritaire mais aura également des incidences sur l'état et les conditions de sécurité interne du pays. La guerre civile, conséquence de stratégies externes et internationales, engendre des conséquences sur le territoire global créant des échos d'interfaces multiples à plusieurs reprises et à différentes échelles en fonction de l'espace-temps.

La **seconde** étude de cas, porte sur la frontière entre le Liban et la Syrie, une limite de 360Km et une dialectique spatiale d'ouverture et de fermeture qui s'exprime dans la géopolitique complexe d'un Proche-Orient éclaté. Cette frontière est caractérisée par sa porosité économique, ses flux transfrontaliers informels et ses passages clandestins incontrôlés et illégaux, illustrant les défis de gouvernance dans un espace aux logiques contradictoires.

La **troisième** étude de cas se concentre sur la mutation de la frontière maritime méditerranéenne libanaise, qui s'est transformée au fil du temps d'une plateforme multimodale, d'une membrane historique d'échanges, de communication et d'ouvertures mondiales par ses ports millénaires, ses commerces et son pluriculturalisme, à un espace de repli, d'isolement et d'exclusion. Son évolution témoigne des mutations géoéconomiques et des recompositions géostratégiques régionales.

Ensuite trois autres césures urbaines, périurbaines et rurales sont analysées sur le territoire libanais :

La **première** étude de cas, s'intéresse à la ligne de démarcation politico-religieuse « Beyrouth-Est » (chrétien) et « Beyrouth-Ouest » (musulman), fruit des quinze années de guerre civile depuis 1975 jusqu'à 1990. Cette ligne de front, une cicatrice de guerre a été analysée par plusieurs chercheurs, urbanistes, géographes, historiens, sociologues, politologues et autres : May et Michael F. Davie apportent la profondeur historique essentielle pour comprendre la formation des divisions communautaires pré-existantes à la guerre et que la ligne a cristallisées, ainsi que l'analyse de la ligne verte dans leurs travaux multiples[38] ; Éric Verdeil aborde la fragmentation urbaine et l'héritage spatiale de la ligne et analyse sa transformation en « ligne de faîte » économique et sociale après la guerre ; Mona Fawaz étudie l'évolution de la ligne et des divisions vers d'autres formes de fragmentation socio-spatiale et de ségrégation dans la ville contemporaine ; Jihad Farah analyse les processus de fragmentation spatiale durable liés à la ligne et leur persistance[39]. La rue de Damas au

[37] SEGUIN Jacques, *Le Liban Sud - Espace périphérique, espace convoité ; Comprendre le Moyen-Orient*, Paris, L'Harmattan, 1989.

[38] DAVIE May, *Beyrouth 1825-1975 : un siècle et demi d'urbanisme*, Publications de l'Ordre des Ingénieurs et Architectes de Beyrouth, 2001. DAVIE Michael F., « Beyrouth-Est et Beyrouth-Ouest : territoires confessionnels ou espace de guerre ? Essai d'interprétation », dans *Davie, May : Beyrouth. Regards croisés*, vol. 2, Tours, URBAMA, 1997, (Villes du Monde arabe), p. 17-49, [En ligne], <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01075271>, (Consulté le 13 avril 2019).

[39] FARAH Jihad, « Projets, arrangements et controverses sur la ligne de démarcation à Beyrouth », dans *La découverte « Hérodote »*, vol. 158, nº 2015/3, 24 novembre 2015, p. 93-111.

cœur de cette division Beyrouthine - toute localisation spatiale et toute identité se faisant à partir de ce référent - symbolise une démarcation qui dépasse le centre-ville pour gagner les franges montagneuses. La ligne est la limite entre deux ensembles clairement définis, deux territoires historiques différents par l'origine, la confession (Chrétiens, Musulmans et Druzes), l'appartenance socio-économique, le comportement social, l'idéologie et la vision future des acteurs. La rue de Damas est devenue une frontière entre deux entités distinctes et autonomes *Charqiyyeh* (Est) et *Gharbiyyeh* (Ouest), limitée au centre-ville de Beyrouth, s'est progressivement étendue, tout en s'élargissant et franchissant les espaces semis ruraux pour atteindre les premières crêtes du Mont Liban. Cette démarcation est une ligne ou bien une surface ? Est-elle toujours présente ? Cette étude ne se limite pas à la ligne verte mais englobe également les césures entre Beyrouth et ses périphéries marginalisées : les banlieues sud « *El Dahiya* », Nord « Achrafieh », et Est « *El Khandaa el Ghamik* » et la marginalité de ces grandes villes périphériques, sud, Békaa et Tripoli.

La **deuxième** étude de cas, considérée comme une extension de la ligne verte, aura des incidences sur la continuité de cette démarcation celle de l'autoroute Arabe reliant le centre de Beyrouth à Damas. Cette infrastructure génératrice de divisions spatiales urbaines et périurbaines le long de cette interface (Port et fleuve de Beyrouth, *Bourj Hammoud*, *Hadat*h, *Aley*, *Bhamdoun*, *Mdeire*j, *Dahr El Baydar*, vallée Lamartine, Békaa) a servi de territoire stratégique lors des occupations syrienne et israélienne. Sa multifonctionnalité militaire en fait un analyseur des conflits libanais : un territoire idéal pour des stratégies de guerre, de défense et de sécurité. Marquée par sa pluri-interfacialité, cette ligne de fracture centrale et nodale a été occupée par la sécurité militaire et les troupes syriennes (de la Békaa jusqu'à Hammana, l'interface avec *Aïn Dara*, la forêt de *Bmehray* et la réserve du *Chouf*) et par l'armée israélienne (Beyrouth, le *Chouf* et *Jezzine* occupés en 1982) durant la guerre du Mont-Liban entre druzes et Chrétiens et entre milices et armée libanaise.

La **troisième** étude porte sur les dégradations environnementales qui se présentent le long du littoral libanais depuis la ville de Tyr jusqu'à Tripoli ainsi que les espaces périphériques, périurbains et ruraux défigurés par un étalement urbain chaotique. Réseaux de transports, urbanisations non planifiées, détention et/ou exploitation du foncier, érosions de côtes et de vallées (Fleuves Litani, *Nahrs El Mot*, *El Kalb*, *Beyrouth, Abou Ali*, ...) sont étudiés comme marqueurs de ruptures socio-spatiales liées aux corruptions et aux déplacements forcés. Nous traitons également les altérations paysagères : remblaies de mer, empiètements maritimes, carrières, sablières, usines et décharges, …

Finalement, sur le territoire libanais et au-delà, se construisent depuis des années des frontières physiques et psychiques de tout genre d'où l'importance d'identifier et d'analyser ces constructions.

La **première** étude se concentre sur les césures créées, à plusieurs reprises et à différentes échelles territoriales, par les mouvements migratoires, l'apparition et la disparition de camps de réfugiés sous forme d'entités paysagères autonomes, des bidonvilles et des espaces précaires qui nécessitent une étude paysagère et spatiale à l'échelle du territoire. L'espace des camps, et par extension celui des groupements informels, remplit quatre fonctions principales : c'est un lieu d'habitat, un espace de développement ou de repli économique pour les réfugiés, un lieu de mémoire et d'affirmation identitaire ainsi qu'un lieu d'exercice et de développement du pouvoir politique et militaire. Les camps de réfugiés au Liban sont des espaces communautarisés, c'est le cas des réfugiés arméniens devenus citoyens. Le régime extraterritorial et la gestion internationale des camps les isolent du monde. S'ajoute à cela des séparations spatiales et parfois une ségrégation sociale envers les réfugiés. Ces espaces extraterritoriaux (bidonvilles, entités paysagères autonomes) fonctionnent comme des micro-territoires aux logiques politiques et mémorielles spécifiques. Leur isolement – renforcé par une gestion internationale communautarisée et des ségrégations socio-spatiales – pose la question de leur intégration dans le système urbain libanais. Si les conditions politiques sont favorables, comment raccrocher le camp à un système urbain ?

L'intégration n'est pas facile et les défis sont multiples : Éloignement géographique, ségrégation fonctionnelle et sociale, marginalisation, forte densité et insalubrité.

La **seconde** étude traite la question de diasporas et d'émigrations de milliers de libanais sur les continents du monde entier. Le peuple libanais est doté d'une culture et/ou d'une civilisation qui s'est élaborée dans la durée et a un rapport à l'espace qui lui est propre. Ces critères fondent sa dimension territoriale construisant ses limites. Les déterritorialisations qui se développent à des rythmes accélérés liées aux conflits ont généré des « petits Liban » rhizomatiques hors des frontières cartographiques. Sous forme de rhizomes et de mille plateaux, le Liban échappe de ses frontières dessinées uniquement sur papiers. Un vécu éloigné des normes, c'est la question de l'identité associée à des étendues géographiques variées locales, régionales et mondiales. Ces réseaux transnationaux redéfinissent l'identité nationale à travers des ancrages géographiques pluriels.

Enfin, la **troisième** étude de cas souligne la question de la patrimonialisation de la frontière libanaise entre identités nationales et héritage partagé, marquée parfois par son effacement, son déplacement ou son renforcement, en réponse à son histoire mouvementée et la mémoire du lieu. La patrimonialisation frontalière au Liban fait l'objet d'une analyse approfondie en raison de sa valeur heuristique exceptionnelle pour saisir les interactions entre mémoire, territoire et pouvoir. Ce cas est retenu comme laboratoire privilégié car le Liban, marqué par des occupations successives et des recompositions géopolitiques continues, cristallise des conflits identitaires et des stratégies de légitimation territoriale dans la gestion même de son patrimoine frontalier. Son analyse détaillée dans les parties centrales de la thèse se justifie par la manifestation tangible de trois dynamiques complémentaires et paradoxales : l'effacement sélectif (ex. Ligne Verte à Beyrouth), le déplacement symbolique *(ex. château de Beaufort)* et la réaffirmation militante (ex. murs de Tripoli). Ces processus révèlent avec acuité comment le patrimoine y fonctionne comme un palimpseste de récits concurrents (*officiels/communautaires*), un instrument politique d'invisibilisation ou de revendication (ex. Békaa), et un révélateur de la dialectique matérialité/immatérialité des frontières *(bornes terrestres vs. patrimoine maritime).* L'exemple emblématique des caravansérails ottomans, synthétisant ces trois logiques, démontre surtout que la frontière libanaise n'est pas une ligne, mais un « épais tissu de mémoires » en concurrence, faisant de cette étude de cas un analyseur indispensable des rapports de force structurant la fabrique territoriale libanaise et des « frontières épaisses ».
Les processus de valorisation et de marginalisation du patrimoine traduisent des négociations identitaires face à une histoire mouvementée, oscillant entre effacement, déplacement et réaffirmation des limites.

Des matrices comparatives et d'approfondissement

Fort des éclairages contextuels globaux/régionaux et de la caractérisation fine des frontières libanaises, ce niveau d'analyse adopte une démarche comparative ciblée pour approfondir et nuancer la compréhension du cas libanais. Il mobilise des « matrices » ou modèles frontaliers spécifiques, sélectionnés pour leur pertinence analytique par rapport à des aspects précis des frontières du Liban (par ex. : gestion de frontières contestées, impact de l'occupation étrangère, rôle des acteurs non-étatiques, frontières « délocalisées » via des politiques extérieures).
L'analyse comparative avec ces cas choisis (ex. Chypre, les Balkans, des situations post-coloniales africaines ou des zones de conflit gelé) ne vise pas une similitude absolue, mais permet d'isoler des mécanismes, des configurations de pouvoir ou des trajectoires socio-spatiales analogues ou contrastées. Cette méthode sert un double objectif : affiner l'interprétation des dynamiques libanaises en les confrontant à d'autres réalités, révélant ainsi des spécificités ou des logiques universelles ; valider et enrichir les concepts et grilles de lecture développés à partir du terrain principal, en les éprouvant dans d'autres contextes. Ces matrices fournissent ainsi des outils conceptuels supplémentaires et des points de référence essentiels pour consolider l'analyse critique des frontières libanaises amorcée dans le chapitre fondateur.

Une démarche réflexive et articulée du global au particulier

« Changer la vie, changer la société, cela ne veut rien dire s'il n'y a pas production d'un espace approprié. »[40] (Henri Lefebvre, 1974).

Après avoir construit un cadre théorique et définit les grandes parties de la démarche, une méthode d'approche diachronique, multi-scalaire et contextualisée a été retenue qui aborde successivement les dynamiques spatiales, les territoires en mouvement et les typologies spatiales contrastées.
Notre texte se compose d'une introduction, de quatre parties, d'une conclusion, de cartes, de figures, de tableaux et d'annexes.
Nous cherchons à développer une pensée analytique territoriale qui soit rationnelle et systémique, complexe et critique sur les dynamiques d'évolution anthropiques de frontières conjointement plastiques et évanescentes, mouvantes et invisibles.
Nous traitons des dualismes, des asymétries, des interactions, des découpages, des reconfigurations spatiales, des systèmes feuilletés surimposés, de la permanence, de la résilience et des *médiances*[41], ceci, sur le socle du temps long de dynamiques culturelles multiséculaires.

Cette démarche réflexive et articulée du global au particulier présente le plan des contenus détaillés de la structure de la thèse.

L'introduction intitulée « Identités pérennes en frontières hybrides » se compose de trois chapitres qui présentent d'abord *Une pensée analytique territorialisée* englobant le choix de la thématique, l'opportunité du sujet, le contexte exemplaire pour l'étude des frontières mouvantes, les dimensions problématiques, les jeux capitalistiques et mortifères des frontières tremblantes, les hypothèses et les systèmes conceptuels retenus ; ensuite l'intérêt d'*une approche par les interfaces*, précisant les concepts, les outils, les principes méthodologiques, les indicateurs et les modèles d'analyse et d'évaluation des espaces étudiés ; enfin les *terrains comme laboratoires d'expérimentations critiques* présentant les différents types d'étude de cas analysés.

La première partie, introductive et globale, intitulée « Un Écosystème Archipélagique » se compose de six chapitres :

Le **premier** chapitre intitulé « Identités et Logiques Territoriales », se propose de décrypter les interactions profondes entre les identités et les logiques territoriales qui structurent l'espace du Proche et Moyen-Orient. Notre analyse s'articule autour de trois séquences chrono-thématiques complémentaires.

Premièrement, nous retraçons les dynamiques spatiales multiséculaires. Cette section revient sur la géohistoire d'un foyer matriciel qu'est le Proche et le Moyen-Orient, en analysant comment cet espace a vu naître des civilisations ancestrales, diverses et opposées, dont les héritages culturels et les conflits éternels pèsent encore sur les représentations contemporaines. Enfin, nous montrons en quoi ce territoire est le berceau des trois monothéismes et du plurilinguisme, des facteurs identitaires puissants qui transcendent les frontières modernes et continuent de modeler les appartenances.

Dans un deuxième temps, nous traitons la question des constructions identitaires et des États-Nations. Nous étudions l'impact de la modernité et de la période post-ottomane sur ces héritages anciens. Nous examinons comment le XX^{e} siècle a imposé de repenser les frontières et les divisions socio-spatiales, créant un système étatique souvent en dissonance avec les réalités humaines et

[40] LEFEBVRE Henri, *Le droit à la ville*, Paris, Anthropos, 1968. LEFEBVRE Henri, *La production de l'espace*, *op. cit.*
[41] BERQUE Augustin, *Médiance, « de milieux en paysages »*, *op. cit.*

historiques. Cette reconfiguration a engendré une situation paradoxale où l'on observe, d'une part, des populations en quête d'État, aspirant à une reconnaissance politique souveraine (cas des Juifs, des Palestiniens et des Arméniens), et, d'autre part, des populations en quête de Nation, engagées dans un processus de construction ou de consolidation d'une identité nationale unifiée au sein d'États parfois artificiels (cas des Libanais, des Irakiens et des Syriens).

Enfin, nous examinons les logiques contemporaines qui remodèlent sans cesse la région et exacerbent les tensions. Nous abordons l'enjeu crucial des ressources stratégiques (Terre, eau, hydrocarbure et nucléaire), véritables leviers de puissance et sources de conflits qui reconditionnent les rapports de force territoriaux. Nous décryptons le rôle des interférences mondiales, qui se traduisent par des zones d'influences et une mainmise externe sur les affaires régionales. Pour conclure cette section, nous analysons l'émergence de puissances régionales imposées et fabriquées, dont les ambitions hégémoniques contribuent à reconfigurer dynamiquement l'échiquier géopolitique et les équilibres internes.

Cette structure permet ainsi de naviguer de la profondeur historique aux enjeux géopolitiques les plus actuels, offrant une grille de lecture complète des identités et logiques territoriales de cette région complexe.

Le **second** chapitre intitulé « Anatomie du chaos-Monde », se propose de disséquer les logiques fracturantes à l'œuvre dans la reconfiguration de l'ordre global. Notre démonstration s'articule autour de trois mouvements essentiels.

En premier lieu, nous analysons les découplages évolutifs multimillénaires qui fondent la crise des représentations contemporaines. Nous interrogeons les modes de représentations historiques du monde habité pour mettre en lumière la nature construite des frontières fictives et inventées. Cette généalogie critique nous mène à questionner la perception occidentale du monde comme un système à renverser.

En second lieu, nous examinons la concurrence des superpuissances ré-émergentes qui structurent le paysage géopolitique. Nous étudions la stratégie des États-Unis et leur imposition récurrente d'une domination technologique et militaire ; nous analysons le retour réaffirmé et ambitieux de l'autoritarisme de la Russie ; et nous évaluons le rôle de la Chine en tant que première puissance économique mondiale.

Enfin, nous cartographions les tensions de l'espace eurasiatique instable et influent, épicentre de ce chaos-monde. Nous élucidons ses interdépendances et enjeux systémiques, nous revenons sur la complexité de l'identité et des frontières européennes, et nous posons la question cruciale de l'émergence d'un nouveau rideau de fer.

Cette démarche permet ainsi de passer d'une critique des représentations héritées à une analyse concrète des rapports de force, offrant une grille de lecture ambitieuse des métamorphoses du monde contemporain.

Le **troisième** chapitre, intitulé « Méditerranée des mutations et des paradoxes », se propose de saisir les dynamiques contrastées qui animent cet espace singulier. Notre analyse s'articule autour de trois axes principaux, explorant ses tensions entre unité et fragmentation, ses mécanismes de partage et ses conflits les plus aigus.

Premièrement, nous examinons son unité fragile et ses fractures actuelles. Nous abordons la Méditerranée en tant qu'espace de transits, d'influences et d'hybridations, puis nous analysons les dynamiques méditerranéennes en ère postcoloniale. Enfin, nous considérons les épaisseurs et profondeurs des insularités mobiles comme des révélateurs des connexions et des discontinuités qui travaillent la région.

Dans un second temps, nous étudions les particularismes, les enjeux et les mécanismes de partage. Nous partons des réalités physiques et anthropiques pour comprendre la diversité des territoires. Nous analysons la question des ressources naturelles et économiques convoitées, avant

d'aborder la complexité des gouvernances, des intersectionnalités et des territorialisations maritimes qui régissent ces espaces.

Enfin, l'analyse se concentre sur la Méditerranée orientale comme terrain d'affrontement ancestral. Cette dernière partie aborde successivement : la relation Grèce-Turquie et ses projets illégitimes entretenant une crise pérenne ; Chypre envisagée comme frontière multidimensionnelle et polysémique ; la bande de Gaza, enclave sous contrôle matérialisant une frontière hermétique et militarisée ; et l'espace maritime libanais caractérisé par une horogenèse complexe se déployant en terrain miné.

Cet enchainement permet ainsi de rendre compte des mutations et des paradoxes méditerranéens, offrant une compréhension fine des équilibres précaires et des logiques de conflictualité qui définissent cet espace.

Le **quatrième** chapitre intitulé « Savoirs hydrauliques : poïétiques et transmutations des milieux » est structuré en trois temps progressifs, allant du conceptuel et de l'historique vers le géopolitique et le concret.

Le premier sous chapitre, « La science au flot de l'imaginaire », pose les fondements conceptuels de notre étude. En remontant au principe de toutes choses, nous interrogeons la place de l'eau dans la formation des imaginaires et des cosmogonies. Cette archéologie des savoirs nous permet d'établir comment l'hydraulique a fonctionné comme une matrice civilisationnelle fondamentale, structurant non seulement les territoires mais aussi les organisations sociales et les systèmes de croyance. Enfin, nous analysons les confluences contemporaines où, à l'ère des crises écologiques et techniques, s'opère un ré-enchantement du rapport à l'eau, mêlant savoirs scientifiques et nouveaux récits.

Le deuxième sous chapitre, « Un imaginaire singulier, générateur d'espace, de paix et de conflits », opère un pivot vers la dimension politique et sociale de ces savoirs. Nous y examinons les usages, pouvoirs et interprétations de l'eau comme ressource polysémique, dont la maîtrise est un marqueur de souveraineté. Nous verrons ensuite comment la gestion de l'eau peut être promue comme un outil de transition vers la pacification, à travers des discours et des dispositifs de coopération. En contrepoint, nous décryptons ses instrumentalisations diversifiées qui, au contraire, alimentent les conflictualités hydrauliques, faisant de l'eau une arme géopolitique.

La troisième sous chapitre, « Le croissant fertile, laboratoire et arène des guerres hydriques », constitue le terrain d'application et de validation empirique des concepts précédemment définis. Cette étude comparative de cas nous conduit à analyser le bassin de la vallée du Nil, théâtre de tensions anciennes et renouvelées autour d'un fleuve vital. Nous explorons la dynamique du Tigre et de l'Euphrate, où s'exerce une hydro-hégémonie évidente de la part de certains États riverains. Enfin, nous plongeons au cœur des conflits les plus aigus en examinant les enjeux du Litani, de la vallée du Jourdain et du lac Tibériade, ainsi que les contentieux persistants autour du bassin de l'Oronte, symboles de la discorde avec la Syrie.

Ce cheminement, de la poïétique des imaginaires à la matérialité des conflits, vise à démontrer comment les savoirs hydrauliques, dans leur transmutation permanente, sont au principe de la fabrication et de la contestation des milieux, tant physiques que politiques.

Le **cinquième** chapitre intitulé « Mouvances territoriales », offre une analyse profonde des dynamiques spatiales et identitaires contemporaines en explorant la complexité des reconfigurations. Sa structure se déploie en trois mouvements essentiels.

D'abord, nous analysons les multiplicités interactives et les interférences régionales qui définissent les dynamiques territoriales actuelles.

Ensuite, nous proposons une indispensable critique épistémologique, interrogeant notre époque à travers le prisme de l'histoire. Ce regard rétrospectif examine les voies antagonistes de la révolution et du réformisme, souligne le paradoxe d'un monde à la fois globalisé et cloisonné, et

identifie l'émergence d'une ligne de partage fracturente entre humanité et sous-humanité, structurée par un triple système de domination – capitaliste, colonial et patriarcal – et ses manifestations en termes de dégradation ontologique, d'inégalités et de pensée eurocentrée.

Enfin, le chapitre confronte les paradigmes dialogiques aux risques de naufrages civilisationnels. Il diagnostique les symptômes des crises en cours : le poison de l'identité unique, l'abandon du *pacte de vie* et l'hybridité trahie. Il analyse ensuite l'effet galvanisant des interventions extérieures, et interprète les frontières mouvantes comme les cicatrices de dialogues brisés, en explorant l'aspiration levantine à la coexistence, les défis d'une histoire conflictuelle, l'affirmation agressive des identités et la confrontation entre les deux révolutions conservatrices que sont le néolibéralisme occidental et l'islamisme oriental, dans un contexte de crise du leadership global. La conclusion esquisse la voie du salut par la réinvention d'un opératoire dialogique capable de conjuguer les contraires, qui implique de penser un équivalent moral à la guerre, d'opérer un dépassement religieux vers une vision humaniste complète, et de répondre à une dégradation morale où l'idéal d'égalité est aujourd'hui abandonné.

Le **sixième** chapitre intitulé « Conceptualisations symbiotiques », propose une réflexion épistémologique sur les relations d'interdépendance qui structurent les espaces contemporains. L'analyse se déploie en trois temps complémentaires pour appréhender les dynamiques spatiales et identitaires dans leur complexité.

Premièrement, l'étude interroge les frontières physiques et les démarcations culturelles à l'ère des surinsularités croissantes. L'exploration aborde successivement la résurgence des identités et nationalismes ré-émergents, les frontières de l'extrême et de l'emprisonnement, et la transition des démarcations de l'illusoire vers le réel concret.

Le deuxième développement mobilise le concept d'hétérotopies comme clé de lecture des spatialités contemporaines. L'examen porte sur les terrains et territoires de l'habiter à travers leurs pratiques et représentations, puis sur les processus d'hybridation et de gouvernance redéfinissant les rapports à l'espace.

La dernière partie explore les créolisations comme grille psycho-analytique du monde fracturé. Cette approche révèle les métissages culturels et les recompositions identitaires dans des contextes de fragmentation globale, constituant ainsi un cadre théorique pour penser les symbioses contemporaines.

Cette progression conceptuelle construit progressivement un cadre d'analyse novateur, permettant de saisir les interfaces et interdépendances qui animent les spatialités modernes, des échelles locales aux dynamiques globales.

La deuxième partie, à la fois historique, contextuelle et analytique, intitulée « Genèses et métamorphoses des insularités mobiles » se compose de six chapitres :

Le **premier** chapitre « D'ancrages territoriaux en identités rhizomatiques », retrace la genèse et la métamorphose des frontières libanaises pour éclairer la transformation des identités qu'elles enserrent.

Nous abordons, en premier lieu, la naissance et l'évolution des interfaces frontalières du Liban, depuis les limites régionales antérieures à 1915-1920 et la chute de l'Empire Ottoman, en passant par la déclaration du « Grand Liban » en 1920 – acte fondateur qui instaure les premières tensions – jusqu'aux conséquences de la déclaration Balfour et la création d'Israël en 1947.

Nous analysons ensuite les tyrannies des frontières imposées, en remontant à la naissance du sionisme et les prémisses du conflit, pour mesurer les évolutions et l'impact profond depuis la Nakba jusqu'à ce jour, et enfin questionner les tentatives désespérées et non abouties de résolution des conflits.

Enfin, nous nous interrogeons sur la question de la transition de l'intangibilité à la mouvance. Par une approche mésologique, nous explorons les relations entre mouvances actives et passives, décryptons les mutations des frontières urbaines, et proposons une typologie de la mouvance fondée sur la dialectique entre l'agir humain et les héritages territoriaux.

Le **second** chapitre, « Fractures et fractales », explore la structure complexe et répétitive des conflits et des identités à différentes échelles.

D'abord, nous déconstruisons les mythes fondateurs en examinant les racines idéologiques et politiques du sionisme, pour interroger le statut de la terre – promise ou conquise – et révéler les mécanismes d'un « apartheid oriental ».

Ensuite, nous analysons les paradoxales réalités de cette configuration, à travers les deux masques du sionisme, la tension entre sa dimension religieuse et politique, et les caractéristiques d'une occupation sans frontières associée à une vengeance sans limites.

Enfin, nous étudions les nomadismes mondialisés qui en résultent, en traçant le passage de l'errance à l'implantation, en dépeignant l'éclatement d'une société et la dispersion d'un peuple, pour finalement cartographier « la planète des réfugiés » et son exil infini.

Le **troisième** chapitre intitulé « Caractères distinctifs et types générateurs » constitue le socle analytique permettant de saisir la singularité profonde du Liban et les dynamiques structurantes qui ont forgé son territoire et sa société. Il s'attache à décrypter les caractères distinctifs – physiques, humains, contextuels et institutionnels – qui définissent son identité résiliente et paradoxale, tout en identifiant les types générateurs sous-jacents, c'est-à-dire les forces, les logiques systémiques et les contradictions fondamentales qui produisent et reproduisent ses formes spatiales, sociales et politiques, dans le contexte spécifique de la crise multidimensionnelle que traverse le pays.

L'analyse s'organise en trois volets interdépendants, reflétant la complexité du cas libanais :

Les Réalités Physiques Naturelles et Humaines : Nous commençons par le substrat tangible et historique, en explorant les singularités géographiques et topographiques propres au Liban qui ont conditionné l'organisation humaine et les identités locales. Nous examinons les dynamiques clés environnementales (géologie, climat, hydrographie) qui dessinent les possibilités et les vulnérabilités. Enfin, nous dressons l'inventaire du patrimoine naturel et culturel endogène, reflet de l'adaptation millénaire au milieu libanais : ressources vernaculaires (cèdre, agro-biodiversité), savoir-faire agricoles et terroirs emblématiques, ainsi que les typologies architecturales distinctives, des maisons traditionnelles aux vestiges des civilisations successives.

L'Identification des Dimensions Contextuelles : Nous passons ensuite à une radiographie des réalités humaines et systémiques contemporaines caractéristiques du Liban. La dimension démographique met en lumière la fragmentation communautaire, la prolifération des partis et des groupes d'influence, ainsi que le poids des flux migratoires (réfugiés, diaspora, travailleurs étrangers). La dimension culturelle souligne le pluralisme linguistique et identitaire fondateur, encadré par un système éducatif national à double réseau, public et privé, souvent communautarisé. La dimension urbanistique dévoile les processus d'urbanisation chaotique, notamment dans le Grand Beyrouth et ses périphéries informelles, le laisser-faire foncier destructeur et les obstacles législatifs persistants à la conservation du patrimoine et à un aménagement cohérent. Enfin, la dimension économique expose les défis structurels profonds (hyperinflation, dépression, système bancaire opaque et en crise), la prédominance d'un secteur tertiaire hypertrophié, le rôle crucial des transferts de la diaspora et la dégradation d'un système de santé hybride, jadis performant, aujourd'hui exsangue.

Gouvernances, Formes Juridiques, Législations et Applications : Ce dernier volet plonge au cœur des mécanismes politiques et institutionnels dysfonctionnels qui définissent la gouvernance libanaise. Nous analysons l'impact structurant du confessionnalisme politique sur les régimes de

crise, la « démocratie consociative » en panne, la territorialisation informelle des pouvoirs et l'emprise des loyautés externes et des intérêts privés. Nous scrutons les cadres juridiques et législatifs, marqués par des lois électorales confessionnelles, des réformes inabouties ou inadaptées, et des phénomènes systémiques de détournement, clientélisme et corruption minant l'État de droit. L'étude des politiques publiques et des pouvoirs locaux révèle les tensions entre centralisation paralysante, dépendance financière des municipalités, et mainmise des partis dominants ou des intérêts économiques. Enfin, nous abordons l'échec de la décentralisation effective et la question des citoyennetés marginalisées, caractérisée par l'absence de l'échelon local comme espace de pouvoir légitime, le brouillage des médias et la restriction des libertés, contrastant avec l'émergence remarquable de solidarités citoyennes face à l'effondrement de l'État.

En croisant ces strates d'analyse – du socle géohistorique libanais aux superstructures politiques en crise – ce chapitre vise à dégager les traits constitutifs irréductibles de l'entité libanaise et les moteurs principaux de son fonctionnement et de ses blocages actuels. Il met en lumière les tensions permanentes entre une extraordinaire richesse patrimoniale et humaine, et des systèmes de gouvernance prédateurs et inefficaces. Cette grille de lecture est indispensable pour comprendre les racines de la crise systémique et envisager, les potentialités de transformation ou de résilience.

Le **quatrième** chapitre, « Espaces stratifiés et domaines réticulés », analyse l'organisation spatiale et sociale du Liban comme le produit de forces contradictoires.

Notre analyse identifie d'abord des *systèmes superposés* qui structurent le territoire. Elle examine les réseaux générant à la fois fluidité et fragmentation, les stratifications et superpositions spatiales, puis souligne les dangers qui en résultent pour les identités d'un pays sous tension, dépourvu de récit commun. Cette approche aborde l'éclatement des appartenances, les dynamiques métropolitaines entre effacement, marchandisation et résistance, les marges oubliées du patrimoine, les facteurs contemporains de déstabilisation, les contre-récits, ainsi que les phénomènes de jeunesse, d'hybridation et de résistance.

Ensuite, ce chapitre explore les *constructions étatiques centralistes héritées* de la période mandataire, où le pouvoir s'exerce « d'en haut ». Le territoire est dessiné sans concertation, et son administration centralisée devient un outil de domination, engendrant une géographie inégalitaire. Sont ainsi mises en lumière les polarisations beyrouthines et les effets d'un aménagement du territoire produisant marginalité et déclin des périphéries, accentuant les inégalités territoriales et instaurant un ordre spatial hiérarchisé. Le paradoxe d'un État à la fois faible et centralisé, miné par le confessionnalisme, est ainsi interrogé. On observe une centralisation institutionnelle couplée à une fragmentation politique, des territoires stigmatisés, une sécurité différentielle, ainsi que clientélisme, reproduction des inégalités et absence de décentralisation.

Enfin, notre recherche cartographie les *exodes récurrents* et les *dispersions anarchiques* qui en découlent, des déplacements forcés internes à la géographie de l'exil des migrants libanais, pour aboutir à la cartographie d'un « Liban planétaire », une diaspora globale issue de ces fractures spatiales et sociales.

Le **cinquième** chapitre, « Diasporas interconnectées et tressages identitaires », explore la formation et l'influence d'un « Liban planétaire » à travers ses réseaux transnationaux.

Notre analyse décrypte d'abord *l'organisation et la résille archipélagique* de cette diaspora, en cartographiant les pôles et la hiérarchie mondiale. Elle examine ses mécanismes de cohésion, fondés sur un capital relationnel et une mémoire transnationale, et révèle ses effets en retour sur le territoire national, à travers les investissements, la circulation des normes et les réinventions locales.

Cette recherche explore ensuite les *configurations confessionnelles* qui structurent ces diasporas, en détaillant les assises identitaires et les compétitions territoriales qu'elles engendrent. Notre démarche distingue le maronisme translocal et ses réseaux en archipel, le chiisme transfrontalier et

ses solidarités axiales autour de l'« Axe de la Résistance », ainsi que le sunnisme transocéanique, organisé autour de carrefours urbains et de flux néo-califaux.

Enfin, l'étude met en lumière les *dynamiques des réseaux commerciaux et transculturels*. Elle remonte à la « génétique mercantile » du phénicianisme comme récit fondateur, identifie les connecteurs globaux que sont les diasporas marchandes et les flux financiers, et s'achève sur les recompositions culturelles et l'émergence d'une néo-libanaisité hybride.

Le **sixième** chapitre « Césures par antonomase », se concentre sur les césures mixtes multi-interfacées régissantes et dépendantes de la complexité et de la richesse du contexte, des situations, des frontières, des acteurs et de l'espace-temps étudiés. Il présente le Liban comme un pays de césures géopolitiques, urbaines, périurbaines, rurales et environnementales.
Cette partie abrite plusieurs études de cas répondant à chacun de ces types de césure. Notre analyse examine la manière dont des lieux et infrastructures spécifiques deviennent les symboles de fractures territoriales à plus grande échelle.

L'étude cartographie d'abord les *ruptures géopolitiques* majeures, de l'abîme entre le Liban et Israël aux interfaces internes comme celle séparant Beyrouth-Est et Beyrouth-Ouest. Elle examine des sites emblématiques tels que la place des Martyrs et l'Autoroute Arabe, et décrypte les ruptures spatiales entre le Grand Beyrouth, ses banlieues et les régions de Tripoli et de Baalbek-Békaa, sans oublier les frontières poreuses avec la Syrie.

Le travail se poursuit avec l'exploration des *fractures urbaines* qui marquent le territoire, le long de la côte libanaise de Tyr à Tripoli. L'analyse aborde la dynamique d'« explosante fixe » des camps de réfugiés, ainsi que les conséquences de l'étalement urbain, des bidonvilles et des autoroutes.

La recherche examine ensuite les *éclatements ruraux*, observant les relations et l'espace de l'entre-deux entre les villes et les villages. Elle se concentre sur la pluri-interfacialité paysagère de zones critiques comme Mdeirej - Dahr El Badar et sur l'impact des barrages et des réseaux hydrauliques sur les milieux.

Enfin, le chapitre conclut sur les *cassures environnementales*, documentant les effets des remblais maritimes, des empiètements littoraux, des méga-infrastructures et d'une gestion foncière contestée. La recherche révèle comment les exploitations de carrières et de sablières mettent le paysage « en miettes ».

La troisième partie, conceptuelle et théorique intitulée **«** Les interfaces du quotidien », comporte six chapitres :

Le **premier** chapitre « Le Liban, un non pays qui pourtant persiste », interroge le paradoxe fondamental de la persistance libanaise malgré les forces centripètes.

Notre analyse plonge au cœur des *identités complexes, plurielles et meurtrières* qui traversent le pays. Elle retrace le chemin périlleux entre pluralité et violence, hérité d'appartenances multiples, et pose la guerre civile (1975-1990) comme une matrice incontournable, examinant ses conséquences en termes d'hybridations, de résistances et de fragmentations durables.

L'étude se poursuit par l'examen du *confessionnalisme en tant qu'identité imposée*, où la confession précéderait la nation. Cette approche décrypte ce système comme une culture dominante et une cartographie implicite, devenue un habitus naturalisé, et explore le vécu des individus, tiraillés entre assignation, négociation et contournement, pour finalement poser la question cruciale de repenser la citoyenneté, la mémoire et la coexistence.

Notre réflexion confronte ensuite l'idée du *Liban* comme *un non-lieu*, en cartographiant ses fragmentations nationales, ses enclaves et ses frontières invisibles. Le diagnostic révèle l'effacement d'un « en-commun », remplacé par des mémoires éclatées et des spatialisations communautaires, et suit les trajectoires individuelles qui tentent de fuir, d'habiter ou de résister dans cet espace écartelé.

En conclusion, le chapitre s'achève sur une puissante *voix patrimoniale et culturelle* qui affirme la persistance. Par une cartographie critique, se révèlent les matérialités d'un inconscient collectif et se proclame le Liban comme un tropisme civilisationnel porteur d'un héritage multimillénaire ineffaçable. S'y célèbre la créativité née du chaos créateur, permanent et chronique, historique, politique et social : la littérature comme devenir, les arts et la fête comme actes de résistance, la cuisine, l'économie informelle, le cosmopolitisme et le plurilinguisme d'un peuple résilient, dont les symboles fondateurs – le cèdre et l'encens – résonnent comme un message planétaire.

Le **second** chapitre porte sur les épaisseurs et les profondeurs des frontières qui représentent l'existence, le caractère et l'identité libanaise. Nous y faisons la caractérisation et l'analyse typologiques et morphologiques des insularités mobiles. Nous démontrons que la frontière n'est pas seulement une ligne mais une surface. Ensuite, que celles-ci reposent sur des concepts de discontinuité, de limite et d'interface. Enfin, l'exploration des champs de réflexion et du sens de l'interface, de la frontière et du territoire et leurs interactions.
Cette étude propose une analyse multidimensionnelle et approfondie de la nature des limites territoriales.

Notre analyse établit d'abord une caractérisation typo-morphologique de ces séparations, décrivant leur présence réticulée, ambiguë et antagonique. Elle détaille leur évolution, de la limite linéaire et contrôlée à la géographie des confins et des migrations, en passant par les continuités et les « frontières de l'esprit ». L'étude aborde leurs spatialités mutantes en tant que construction temporelle évolutive, marquée par l'émergence de limites inattendues et leur multiplication dans un contexte mondialisé. Enfin, une typologie des formes émergentes dresse l'inventaire des statuts des territoires périphériques et des modèles frontaliers : les frontières naturelles, plutôt géographiques, les frontières politiques ainsi que les frontières anthropologiques de l'espace étudié.

Le propos étudie ensuite les dynamiques de construction, de production et d'expansion de ces frontières. L'accent est mis sur leurs dynamismes, leurs mobilités et leurs déploiements, sur les dédoublements et les relativités des interstices qu'elles créent, ainsi que sur le paradoxe de leur multiplication et de leur porosité coexistante avec leur renforcement.

Enfin, le chapitre propose une exploration critique et conceptuelle ambitieuse. Notre démarche développe une théorie des interfaces comme contribution majeure à l'analyse géographique, en définissant notions, échelles, rôles et fonctionnements pour aboutir à une nouvelle méthodologie d'analyse. Un nuage conceptuel vient clarifier les notions de discontinuité, limite, frontière, interface, démarcation et marge. La conclusion présente de récentes explorations ouvrant sur les reconfigurations théoriques du phénomène frontalier, les chantiers critiques émergents et les méthodes innovantes pour saisir ces réalités insaisissables.

Le **troisième** traite de la tripartition sédimentaire de cette frontière en analysant l'organisation territoriale libanaise à travers le prisme de trois complexités imbriquées :

La première partie examine les *spatialités fracturées, fragmentées et éclatées* du territoire, des espaces hybrides, isolés, morcelés, délaissés en déshérence. Elle explore les fragmentations paradigmatiques d'un territoire éclaté et des micro-fragmentations urbaines, puis analyse les mécanismes de perpétuation comme le clientélisme foncier, une planification sécuritaire néolibérale et l'effondrement des communs. Sont enfin exposées les conséquences socio-politiques : une citoyenneté brownienne fragmentée, des mobilités entravées et des résiliences paradoxales, concluant sur l'éclatement comme ordre spatial fédérateur.

La deuxième partie oppose *l'urbanisme dessiné et l'urbanisme négocié,* aux *formes classiques planifiées* et des *formes* spontanées. Elle démontre l'échec du formalisme face aux réalités locales à travers l'illusion d'une planification rationnelle et des stratégies institutionnelles fragmentées. Elle dévoile ensuite les logiques de la spontanéité organisée et du spontané comme tactique contextuelle, avant d'analyser les hybridations beyrouthines comme dialectique des

complémentarités conflictuelles à travers quatre études de cas. Cette partie s'achève sur une théorisation de la fabrique spatiale comme science ocellée et négociée.

La troisième partie se consacre aux *milieux démembrés*, aux territoires en suspens (c'est-à-dire informe, sans forme). Elle en propose une mésologie des lacérations et une anatomie des déstructurations, puis étudie l'émergence des territoires en suspens et les impasses de la reconstruction. L'analyse se concentre ensuite sur les micro-laboratoires de recomposition et la résilience par le bas : l'agriculture comme acte de re-médiance en Békaa, l'art comme suture du milieu à Beyrouth, pour aboutir à une synthèse transversale des grammaires communes de la re-médiance, avant de terminer sur les mises en suspension et les urbanités défigurées.

Le **quatrième** porte sur la frénésie métamorphique des limites libanaises caractérisées par la *convergence et l'altération*, les *fluctuations des entre-deux* et *les interfaces matérielles et symboliques, rêvées et concrètes*. Elle analyse les transformations accélérées et souvent contradictoires qui redéfinissent le territoire. Le Liban se caractérise par des *Éclatements et des migrations*. En Europe, hors Yougoslavie, les frontières sont stabilisées depuis la deuxième guerre mondiale donc pour en venir à constituer des *frontières quasi intemporelles*. Nous examinons ici l'artificialité des séparations humaines, souvent déconnectées de leur substrat géographique. (C'est-à-dire que la frontière est plus que géographique, elle est plutôt confessionnelle, culturelle, …)

La première partie examine les *convergences et altérations* géohistoriques. Elle retrace l'histoire des tracés territoriaux depuis les mandats jusqu'aux vulnérabilités structurelles actuelles, étudie les porosités et résistances entre convergences imposées et altérations subies, et explore le concept de frontières fantômes comme manifestation d'une souveraineté érodée, pour conclure sur la permanence des reconfigurations spatiales.

La deuxième partie se consacre aux *fluctuations des entre-deux*. Elle cartographie les topographies liminales de Beyrouth entre guerre et reconstruction, analyse les identités suspendues dans leur dialectique entre appartenance et exil, et décrypte les économies de l'informel comme réseaux parallèles de survie quotidienne.

La troisième partie explore les *interfaces matérielles et symboliques*. Elle décrit les architectures du conflit à travers barricades, murales et réappropriations urbaines, examine les rituels politiques que sont les commémorations et performances de la division, et valorise les médiations artistiques par le cinéma, le théâtre et la littérature comme espaces d'intermédiation essentiels.

Le **cinquième** « Ambivalences et apories » examine les tensions fondamentales et les contradictions structurelles qui caractérisent l'espace libanais. Il s'intéresse aux trois dualités caractéristiques de la frontière qui à la fois se répondent et s'opposent et entre lesquelles existe une relation bipolaire : *identité* et *altérité*, *formes* et *dynamismes* et enfin *complétudes et infinitude.*

La première partie analyse les *structures spatiales contrastées* du pays. Elle explore les englobements géographiques créant des contrastes internes et externes, étudie les compilations communautaires et fragmentations spatiales, et révèle les politiques et paradoxes géographiques libanais, particulièrement l'articulation entre cloisonnements confessionnels et économie ultralibérale.

La deuxième partie se concentre sur les *antagonismes identitaires, fluctuations et incertitudes*. Elle interroge les relations entre identité et altérité, en examinant la mémoire et l'altérité vers une identité diasporique recomposée, les espaces fragmentés et non-lieux, ainsi que les processus de subjectivation, normes et résistances des individus diasporiques. Cette partie explore également les formes et dynamismes identitaires dans leurs complétudes et infinitudes.

La troisième partie aborde *la figure de l'Autre* entre proximité et distance. Elle décrypte la traversée des murailles entre cloisonnement identitaire et circulation invisible, analyse le dilemme habiter ou fuir entre ancrage, mobilité et effacement, et expose les paradoxes endogènes et exogènes entre héritage interne et influences extérieures.

Le **sixième** porte sur l'idée « du territoire de l'entre-deux au pays tampon ».
Au passé, le Liban était un carrefour économique, commercial et culturel, une plateforme multi modale, la locomotive de l'intermédiation donc là on a une régression en toute logique, parce que l'intermédiation donnait au Liban un rôle actif, proactif tandis que maintenant un rôle de croupion. C'est différent, quand on est une *plateforme multimodale, intermédiaire, une interface*, que d'être simplement un caoutchouc entre deux puissances. Même à l'intérieur du pays, il y'a ces conditions, cela se fait dans *l'insécabilité des échelles* ou dans le *caractère multiséculaire*. C'est-à-dire ça existe à l'échelle de la méditerranée, à l'échelle des régions, des villes et des quartiers.

La première partie étudie les *plateformes multimodales et interfaces*. Elle examine le rôle historique des hubs libanais (XVIe-XXe s.) comme carrefours commerciaux et culturels en Méditerranée, puis analyse leur transformation actuelle de corridors logistiques en zones de friction géopolitique, pour finalement constater l'effacement progressif de l'agentivité nationale qui passe d'acteur d'intermédiation à croupion régional.

La deuxième partie démontre *l'insécabilité des échelles multiséculaires* et la permanence de l'entre-deux comme matrice territoriale. Elle révèle comment le modèle tampon se réplique de la Méditerranée aux quartiers, décrypte la stratification des dépendances externes entre empires, États et communautés, et explore la mémoire des lieux à travers Beyrouth, Tripoli et Saïda comme archétypes des dilatations localisées de l'entre-deux.

La troisième partie esquisse les *nouvelles territorialités libanaises*. Elle diagnostique les régressions systémiques avec l'effondrement de l'intermédiation et la fragmentation en micro-tampons, identifie les résiliences substitutives par le bas via les économies informelles et réseaux translocaux, et théorise enfin la fonction actuelle du Liban comme amortisseur géopolitique du désastre, véritable "caoutchouc" entre les puissances régionales.

La quatrième partie, porte sur une « construction territoriale ocellée » et est constituée de six chapitres :

Le **premier** chapitre « Déséquilibres et dislocations socio-spatiales » analyse les fractures et recompositions territoriales qui structurent l'espace libanais contemporain.

Pour commencer, l'analyse explore les *hétérotopies libanaises* et leurs *agencements contrastés*. Elle examine les échelles d'altérité depuis les foyers locaux jusqu'aux enjeux planétaires, identifie les archétypes territoriaux entre enclaves et interfaces, analyse les dynamiques d'hybridation entre coprésences conflictuelles et porosités urbaines, et révèle la volatilité et les paradoxes de ce laboratoire hétérotopique.

Dans un second temps, le propos se tourne vers une *lecture intersectionnelle des reterritorialisations*. Il décrypte la ségrégation confessionnelle comme héritage des accords de Taëf, met en lumière les inégalités économiques et la fragmentation urbaine à travers la gentrification de Beyrouth-Ouest face à la précarité des banlieues sud, explore les mémoires conflictuelles et leurs enjeux identitaires. L'étude se poursuit avec l'imbrication des rapports de genre, classe et confession dans la fabrique urbaine, tout en identifiant les tactiques de réancrage et les centralités émergentes.

L'examen se poursuit ensuite avec les *stigmatisations, inégalités et représentations identitaires*. Il applique le modèle beckerien à la construction sociale de la déviance confessionnelle, utilise le cadre goffmanien pour analyser la gestion des identités « avariées », examine la géosymbolique des stigmates et le marquage territorial. S'y révèle également l'accès différentiel aux ressources urbaines comme matrice des inégalités, tout en documentant les contre-cartographies et résistances iconographiques.

Enfin, pour conclure, la recherche étudie les *systèmes urbains et appropriations microlocales*. Elle analyse le métabolisme territorial entre flux globaux et fragmentation infrastructurelle, décrit les tactiques habitantes et l'ingéniosité du quotidien dans les bricolages spatiaux, et propose de lire l'urbain comme palimpseste de négociations permanentes.

Le **second** analyse les transformations et le façonnage d'un espace sédimenté, condensé ou ramassé. Il examine la déstructuration d'un territoire stratégique sous influences et soumis à des risques permanents, et notamment la dégradation continue des singularités et des ressources disputées ainsi que l'insularité des groupes communautaires, religieux et confessionnels.

Initialement, l'analyse se concentre sur un *territoire stratégique sous influences*. Elle présente le Liban comme carrefour continental en risque permanent, un sol disputé, déstructuré et fracturé. Elle décrypte les cohésions, divisions et zones d'influence limitrophes à travers les relations complexes avec Israël, la loyauté externe du Hezbollah envers l'Iran créant un « État dans l'État », un siècle de relations fiévreuses avec la Syrie, et l'histoire contrastée avec l'Arabie Saoudite et les Pays du Golfe.

Dans un deuxième temps, la recherche explore les *singularités et ressources disputées* de cet espace. Elle documente un espace géographique menacé et violenté : grandes unités territoriales fragmentées, climat tempéré confronté au réchauffement, relief en dégradation continue, et végétation indigène en danger. L'étude aborde également les contentieux hydrographiques comme le Nahr al-Kébir, les différends sur les hydrocarbures, et les menaces pesant sur le patrimoine. Une attention particulière est portée au littoral, analysé entre patrimonialisation et effacement, du phénomène de littoralisation aux remblais maritimes, pour interroger son devenir. Enfin, elle aborde le Sud-Liban et la Galilée comme terre sainte disputée.

Pour conclure, le chapitre se penche sur la *mosaïque insulaire* et le *pluralisme relationnel*. Il célèbre la diversité ethnique, culturelle et religieuse du pays tout en interrogeant les limites de sa résilience légendaire, pour finalement analyser les défis posés par une démographie hétérogène, ascendante et incontrôlée.

Le **troisième** « Dynamiques respiratoires et organicités spatiales », explore la relation symbiotique et souvent conflictuelle entre l'espace libanais et ses habitants à travers une grille de lecture historique et philosophique. Il s'articule en quatre mouvements essentiels.

La première partie établit l'historicité de ces dynamiques en retraçant les évolutions et ruptures socio-spatiales, de la période ottomane à la période contemporaine, démontrant comment chaque conflit et projection géopolitique façonne la respiration même du territoire. Elle porte sur l'analyse des lignes de fractures libanaises. Quels sont les impacts spatiaux de l'évolution depuis 1915 jusqu'au temps présent ? Qu'est ce qui accompagne ces dates en termes de tropisme centrifuge ou centripète ? Notre travail est analytique et non pas seulement descriptif. Ce chapitre cherche à mettre en perspective ces évolutions spatiales et à cartographier cette respiration territoriale libanaise. L'image métaphorique pourra être celle du « *Liban comme poumon territorial* ». Le Liban est une terre d'interactions s'y croisent et s'y superposent des dynamiques qui sont spatiales, commerciales, confessionnelles, culturelles et ceci sous le registre du brassage et de l'hybridation. *Ces dynamiques respiratoires* sont des concepts qui nous permettent de caractériser les évolutions spatiales propres au Liban. Ainsi ce pays géographiquement situé, en plus du fait de l'activité internationale de sa population en vient à constituer une unité territoriale civilisationnelle qui s'étend au-delà de ses frontières. Ainsi, par exemple s'est forgé au 20ème siècle des Liban latino-américains, asiatiques et africains. C'est une présence libanaise qui n'est pas coloniale mais plutôt commerciale à Caracas, Buenos Aires, Quito, Sénégal, Dakar. Une des hypothèses à retenir c'est que le Liban n'est pas réductible à ses frontières géographiques. Est-ce que les frontières ont une importance décisive pour l'existence du Liban ? Ce qui fait que c'est un pays exceptionnel.
Le Liban apparait comme lieu éminent de brassage et d'hybridation. Ces dynamiques respiratoires à l'œuvre se fondent sur un socle géographique stable et limité, le support d'une activité humaine qui le dépasse et l'amplifie. C'est bien cette respiration que nous cherchons à éclairer par-delà les mutations des déplacements historiques de frontières. La force de la culture libanaise lui permet de persévérer sur un territoire en constant mouvement. Cette vitalité organique spatiale constitue et défini en profondeur le caractère métamorphique et résolument labile et instable de l'identité spatiale libanaise.

La deuxième partie, « Lignes mouvantes d'un état sans frontières », analyse la porosité et l'instabilité des limites étatiques libanaises, des faubourgs conflictuels aux frontières illusoires, pour révéler un pays irréductible à ses tracés officiels.
Le Liban est selon nous hérité d'une tradition autre que celle des pays neufs ou de création récente. C'est un système plus complexe de type de la voie lactée. L'histoire intriquée de ce territoire produit des respirations et des qualités de souplesse et d'adaptabilité : construit comme il est sur des lignes de fractures et non de stabilité plus que sur des questions de risques majeurs, c'est en effet sur un substrat politique, économique et sociétal que l'espace libanais se structure. *Faubourgs conflictuels* et *lignes mouvantes d'un état devenu sans frontières* à force d'en avoir superposé trop.

La troisième partie interroge l'identité du Libanais en tant qu'être géographique et historique. Elle examine son unité culturelle en mille-feuille, ses éclatements migratoires et sa double appartenance, dessinant le portrait d'un peuple résilient évoluant dans un espace-temps nomade et accéléré.
Enfin, le chapitre se synthétise dans le concept du « corps-frontière transportable ». Il saisit le Libanais comme une entité mobile qui porte ses spatialités en lui, où émergent une citoyenneté des croisements et un rapport organique entre espaces et cultures, formant une voie lactée de possibles.

Le **quatrième** porte sur une science locale du découpage et du voisinage spatial, sur les divisions étatiques, les segmentations et les répartitions économiques, les clivages confessionnels, les cloisonnements et les compartimentations culturelles et sociétales. Il se consacre à l'analyse des mécanismes de fragmentation qui structurent en profondeur la société et le territoire libanais. Son investigation se déploie en trois axes fondamentaux.

La première partie, « Divisionnisme étatique », pose les fondements historico-politiques de ce découpage. Elle retrace l'évolution du système confessionnel, du Pacte National à l'accord de Taëf, en montrant comment la paralysie institutionnelle et les ingérences étrangères ont érigé un pouvoir à géométrie variable où la segmentation communautaire devient un principe organisateur de l'espace politique.

La deuxième partie, « Segmentations et répartitions économiques », examine l'économie politique de ce cloisonnement. Elle analyse comment le clientélisme et le rentisme confessionnel produisent une géographie économique fractale, caractérisée par des inégalités structurées, des enclaves de développement et une mobilité entravée, faisant de l'économie un système de réseaux parallèles.

Enfin, la troisième partie, « Cloisonnements et compartiments sociétaux », descend à l'échelle de la vie quotidienne. Elle explore la fabrique communautaire de l'espace social à travers l'éducation, le mariage et les pratiques cultuelles, et décrit la topographie de l'entre-soi—des quartiers-réduits aux villages-forteresses—où se forgent des identités en bunker et une défiance érigée en norme sociale.

Le **cinquième** chapitre, « Dilatations et asymétries transfrontalières », analyse la nature poreuse, conflictuelle et dynamique des limites libanaises, qui sont moins des barrières que des interfaces en perpétuelle reconfiguration. Son argumentation se structure en trois temps.

La première partie, « Dualismes internes et externes », établit le cadre conceptuel en montrant comment les clivages communautaires internes et les ingérences régionales créent un État-nation suspendu, tiraillé entre une souveraineté formelle et des tutelles transnationales qui définissent son paysage géopolitique.

La deuxième partie, « Limites hiératiques et membranes fluctuantes », examine la matérialité de ces frontières. Elle décrypte leur double nature de lignes sacralisées, héritées de l'histoire, et de membranes poreuses, traversées par des flux économiques informels et contrôlées de manière décentralisée par des checkpoints communautaires formant des « vésicules résilientes ».

Enfin, la troisième partie, « Pulsations et reconfigurations organiques », capture la dynamique vivante de ces espaces. Elle modélise leurs transformations continues—expansions, rétractations, métastases territoriales—pour révéler les processus d'organogenèse adaptative où se forgent de nouveaux réseaux transnationaux et hybridations identitaires.

Ce chapitre, traite le concept de dilatation - dilatations temporelles comme spatiales dans le cas de la frontière israélienne - porteuse de *dualismes internes* et *externes*.
Que veut dire une frontière interne et une frontière externe ? Le Liban a eu pendant la guerre des frontières internes très importantes, donc cela permet de caractériser la situation libanaise. Belfaste en Irlande a eu des frontières internes; par contre, il y'a des pays qui ne savent pas c'est quoi une frontière interne ; Ce chapitre s'intéresse aussi aux *limites hiératiques ou figées* et *aux membranes endogènes*, qui est un caractère intéressant à creuser, c'est la vision des gens envers l'idée de la frontière qui est quasiment construite en pierre et si on leur dit que la frontière ce n'est pas une membrane végétale cela va les étonner et les intéresser car pour eux une frontière c'est en pointillé, réalisé en béton, physique, pesante et qui ne bouge pas. Par exemple, à Gaza et en Égypte, c'était une frontière souple souterraine par des tunnels. C'est là où ils faisaient tout le commerce. Donc en surface, ça parait comme une frontière fixe, figée immuable, par contre en dessous c'était comme une gruyère, c'était une membrane, en dessous ils avaient toutes les galeries pour faire le commerce y compris les animaux vivants ; Enfin, *la frontière comme pulsations de recomposition territoriale*, spatiale et humaine, c'est un autre concept ou une question intéressante à soulever, c'est qu'on considère la frontière comme une limitation à l'activité puisque c'est une limitation au passage des vivants. Or, les zones de frontières peuvent être aussi des lieux de suractivité, donc nous identifions où est-ce que c'est le cas sur le territoire libanais.
Pendant longtemps, la frontière entre la Colombie et le Venezuela était un lieu mort, mais avec la crise économique et surtout la politique de l'essence à un dixième de l'essence subventionné, tout d'un coup, on a vu apparaitre des convois et des routes dans la jungle parce que d'un côté l'essence est de 10 centimes de dollar le litre tandis que de l'autre côté il était à un dollar. Donc ils se sont rendus astucieux qu'il faut couper les arbres pour créer des chemins et transporter des milliers de litres d'un côté à l'autre. Après et depuis l'inflation, le pont entre la Colombie et le Venezuela sert de marché et plus que 2000 marchands sont installés de l'autre côté du pont. C'est impressionnant, il y'a des millions de personnes qui traversent le pont chaque jour, « Aller retours ».
Voici des exemples de la frontière pulsation qui bouge, qui est un générateur, un moteur économique :
Prenons par exemple, la relation de la frontière libanaise avec la Syrie, c'est une frontière qui ne cesse de bouger, plusieurs années de guerre et d'après-guerre où les limites n'existaient même pas. Les frontières d'Israël sont des élonguateurs temporelles, c'est-à-dire partout dans le monde, même dans les pays les moins organisés, on traverse la frontière en une demi-heure, tandis que les frontières d'Israël prennent deux ou trois heures pour les franchir, pourquoi ? Parce que la frontière devient le lieu où on distant, pas seulement les territoires, mais aussi le temps. La temporalité, c'est pour emmerder les gens, pour filtrer, pour contrôler. Donc ce sont ces figures-là qui sont analysées dans ce chapitre.

Le **sixième** chapitre s'intéresse à la « triplicité territoriale », dévoile la complexité architecturale et existentielle du Liban à travers l'analyse de trois strates territoriales interdépendantes.

La première partie, « Des limes romains aux convulsions contemporaines », établit la généalogie profonde de cette fragmentation. Elle retrace l'évolution typologique de l'organisation socio-spatiale beyrouthine, de la période romano-byzantine à l'effondrement contemporain, en passant par les fractures ottomanes et la ségrégation institutionnalisée du Mandat français. Cette historicité éclaire les fonctionnalités frontalières actuelles — politiques, économiques, sécuritaires et sociales — et pose le Liban en archétype des sociétés « murologiques », caractérisé par un inconscient collectif d'extraterritorialité culturelle.

La deuxième partie, « Insularités civilisationnelles » (renfermement, isolement, disparité et morcellement), zoome sur les conséquences de cette fragmentation, dépeignant Beyrouth comme un archipel de micro-territoires. Elle explore les mécanismes d'isolement, de disparité et de morcellement alimentés par une géographie sacrée, des économies parallèles et des mémoires concurrentes qui créent des paysages antagonistes.

Enfin, la troisième partie, « Résiliences et reconfigurations », identifie les dynamiques de résistance et d'adaptation qui émergent de cette fragmentation. Elle analyse les contre-pouvoirs qui se structurent, de la dimension patrimoniale et entrepreneuriale à la force du capital social fracturé et des résiliences confessionnelles, révélant un édifice culturel fractal où se niche la clé d'une mémoire éparse et la capacité d'endurance de la société.

Beyrouth, au 19ème siècle, avec l'Alexandrie en Égypte, c'étaient les premières plateformes multimodales d'ouverture méditerranéenne de toute la mer, c'est-à-dire de toute la région, (Europe, Asie et Afrique). C'est quand même, les trois cinquièmes du monde et donc, qui disait Alexandrie, qui disait Beyrouth, c'était le lieu le plus fort du cosmopolitisme et en un siècle, il y'a eu une évolution. En Alexandrie, aujourd'hui, il n'y'a rien, c'est une ville égyptienne renfermée.

Donc Beyrouth c'était également ça ! On a un basculement séculaire en moins d'un siècle, d'un statu de plateformes à quelque chose qui est de l'ordre de l'enfermement. Et de l'ouverture qui était un moyen, à la réclusion. C'était une ouverture contrôlée, c'est-à-dire décidée et construite, parce que d'une façon très intéressante, les grands marchands n'étaient pas français ou anglais, ils étaient libanais, donc c'est eux qui allaient à jeun dans les grands ports océaniques, dans les grands ports français, qui achetaient et dispatcher dans la méditerranée.

Le Liban c'était la république de Venise ; par contre, aujourd'hui, c'est le basculement de l'ouverture contrôlée qui servait à la création de forteresse économique. Les grands marchands libanais allaient jusqu'à New-York, et Buenos-Aires et ils contrôlaient les flux commerciaux. Ils ont dessaisi les sociétés anglaises, étasuniennes, françaises, hollandaises et Allemandes de cette prérogative-là. Donc, cela était une grande réussite.

Aujourd'hui, la situation est beaucoup plus dominée, écrasée, mais il faut dire, quand même, qu'il y'a une dimension de résilience quelque part. Si on prend par exemple le marché international du marbre et du granite, bien sûr on a de nouveau les italiens en numéro un au monde en termes d'achat et de vente alors qu'ils produisent très peu, mais ils contrôlent les flux internationaux très bien. Et juste après, on a les marchands libanais qui fournissent tout le Moyen-Orient, donc les plus grandes réserves de marbre et de carat. Ils étaient, il y'a vingt ou trente ans, à Carat en Italie, mais aussi, ils étaient à Beyrouth. Donc, ces exemples sont des marqueurs de ce savoir-faire, de cette alacrité, de cette capacité à construire et donc c'est ça qui est renversé. Donc il y'a de la résilience et il y'a des recompositions.

On peut explorer cela, aussi un peu, à travers les matériaux de construction ; par exemple, à travers les distributions des matériels électriques dans tous les projets du Moyen-Orient. Et comme par hasard, on voit passer encore des grands commerçants libanais alors qu'on est en Arabie Saoudite ou à Qatar, donc là, il y'a quelque chose qui résiste de cette distribution du 20ème siècle.

La dernière partie conclusive « La création territoriale comme refondation incrémental » présente une vision critique et réflexive sur les convulsions contemporaines libanaises, régionales et mondiales et cela en abordant six points essentiels :

Le **premier** chapitre « Médiances nomades et murologies planétaires », structure son exploration en trois mouvements essentiels.

Une première partie retrace la généalogie des identités, « Du mythe fondateur aux identités inlassables », en examinant comment des constructions culturelles complexes, un culturalisme ouvert et les processus de créolisation spécifiques à l'archipel libanais fondent une capacité d'extraterritorialité.

La deuxième partie, « Respirations territoriales et identités rhizomatiques », modélise ensuite la dynamique de ces identités. Elle analyse une pensée tiraillée entre résistance et déracinement, dont les arborescences complexes sont appréhendées à travers le prisme des « mille plateaux », révélant un perpétuel cycle d'hibernation et de renaissance.

Enfin, la troisième partie se concentre sur « La création comme affirmation d'existence ». Elle pose l'œuvre d'art comme un acte de résistance conférant transcendance et intemporalité, interrogeant la tension entre une société dominée et une société souveraine, pour finalement confronter le paradoxe central : penser l'impossible de la paix.

Le **second** chapitre, « L'âme de la ville archipel », déploie son analyse selon une progression tripartite qui en souligne la richesse et la complexité.

Dans un premier temps, la recherche pose les fondements écologiques et transhistoriques du territoire, explorant les synergies entre architecture soutenable, urbanisme vert et bleu, et le concept d'écorégion. L'analyse examine la résilience territoriale à travers l'hybridation des écosystèmes urbains et du patrimoine, pour finalement esquisser un paradigme intégrateur visant un nouvel équilibre entre conflits et nature.

Poursuivant sa réflexion, le développement envisage ensuite la dimension politique et sociale de l'espace. La démonstration construit une approche dialectique pour analyser la tension entre privatisation néolibérale et droit à la ville, documentant l'émergence d'un urbanisme insurgé qui culmine dans une proposition de constitutionnalisme écorégional fondé sur la souveraineté spatiale et des assemblées citoyennes.

Enfin, dans un troisième et dernier mouvement, l'argumentation se tourne résolument vers l'opérationnalité en interrogeant les modalités de l'inclusion. Cette dernière section défend les vertus d'un urbanisme participatif et d'un développement réfléchi, pour conclure sur les impératifs d'une planification prospective et écosystémique, seule à même de capter l'âme de la ville archipel.

Le **troisième** chapitre « Dialogiques territoriales réémergentes », articule sa réflexion autour de trois pôles essentiels qui structurent sa démonstration.

Dans un premier temps, l'analyse se concentre sur « Les communs conviviaux » en interrogeant les modalités de reconstruction du lien social et des pratiques collectives au sein des territoires contemporains.

La progression se poursuit avec « L'art du mouvement, de la compréhension à l'acceptation », examinant les processus dynamiques de médiation et de transformation des perceptions qui permettent le dépassement des conflits spatiaux et symboliques.

Pour terminer, le développement aborde « L'urbain comme espace et instrument de réconciliations », explorant la capacité de l'espace urbain à fonctionner comme un opérateur actif de pacification sociale et de recomposition du vivre-ensemble.

Le **quatrième** chapitre « Le tiers espace de l'innovation », déploie son analyse selon trois axes fondamentaux qui structurent la réflexion.

L'exploration commence avec « Régulations et reconstructions », analysant les territorialités complexes et la construction politique à travers les scènes de l'entre-deux, la ville comme expérience anthropique et les stratégies d'apaisement.

La démonstration se poursuit par « Compendium des formes d'articulations dans la complexité », examinant les interfaces spontanées et savantes, les articulations sociétales et les soudures environnementales qui configurent ces espaces transitionnels.

Pour terminer, « L'innovation territoriale : devoir et éthique des interfaces » interroge les impératifs éthiques et opérationnels de l'innovation territoriale, concluant sur la nécessaire articulation entre responsabilité et création dans les interfaces spatiales contemporaines.

Le **cinquième** se concentre sur « l'imaginaire de la mouvance », est-ce un imaginaire traumatisé, cumulatif ou écartelé ?
Nous organisons notre réflexion autour de ces trois dimensions constitutives de la mémoire collective.

L'analyse s'ouvre sur « La mémoire traumatique des guerres et des crises » qui examine les traces psychiques et culturelles laissées par les conflits dans la construction identitaire.

Le développement se poursuit avec « La mémoire cumulative : héritages et stratifications », explorant la superposition temporelle des héritages culturels qui forment la sédimentation historique des imaginaires collectifs.

Enfin, l'étude conclut par « Les récits écartelés : entre sectarismes, révolutions et ingérences externes », analysant les tensions narratives qui divisent la mémoire collective entre fractures internes et influences externes.

Enfin, pour clôturer notre raisonnement, le **sixième** chapitre « Pour une spatialité critique des territoires frontaliers », propose une réflexion ambitieuse et nécessaire sur la reconfiguration des limites et des relations en zones de conflit. Notre démonstration s'articule en trois mouvements principaux qui construisent progressivement une argumentation en faveur d'une nouvelle éthique spatiale.

D'abord, notre analyse développe « Une pensée qui relie, reconnaît et défend » en proposant une relecture de la Méditerranée par une pensée médiane et des mosaïques syncrétiques. Elle interroge le Moyen-Orient comme carrefour de confrontations et de coexistences, et défend l'idée de « faire la paix de l'eau » à travers une éthique de gouvernance partagée et une gestion concertée des ressources.

Ensuite, nous déployons « Une nouvelle sensibilité : poétique et poïétique de la relation ». Cette partie plaide pour un nouvel ordre technologique au service du vivant, explore le concept de chaosmos et l'auto-création, et appelle à une politique éthique du vivre-ensemble. Elle articule les luttes pour surmonter les frontières ontologiques à travers un processus en trois dimensions visant à abolir les frontières et à remédier aux blessures, pour finalement construire une théorie de l'égalité fondée sur l'introspection et la place de l'autre.

Enfin, nous confrontons « Réticulations pétrifiées ou évanescences futures ? » en examinant les conditions d'une éthique des frontières. Nous analysons la tension entre rigidifications et respirations frontalières, en l'appliquant aux cas spécifiques du Proche-Orient, d'Israël, de la Palestine et du Liban. Le chapitre conclut par des interrogations fondamentales sur l'abolition des frontières, la possibilité d'une démocratie sans frontières, et la nécessité de repenser les délimitations entre lignes épaisses et porosités.
Les questions traitées contribuent ainsi à élargir la portée théorique de la thèse et à l'inscrire dans les débats contemporains sur la reconnaissance de l'autre, la légitimité des droits, la coexistence pacifique, la création territoriale et la volonté de règlement des conflits.

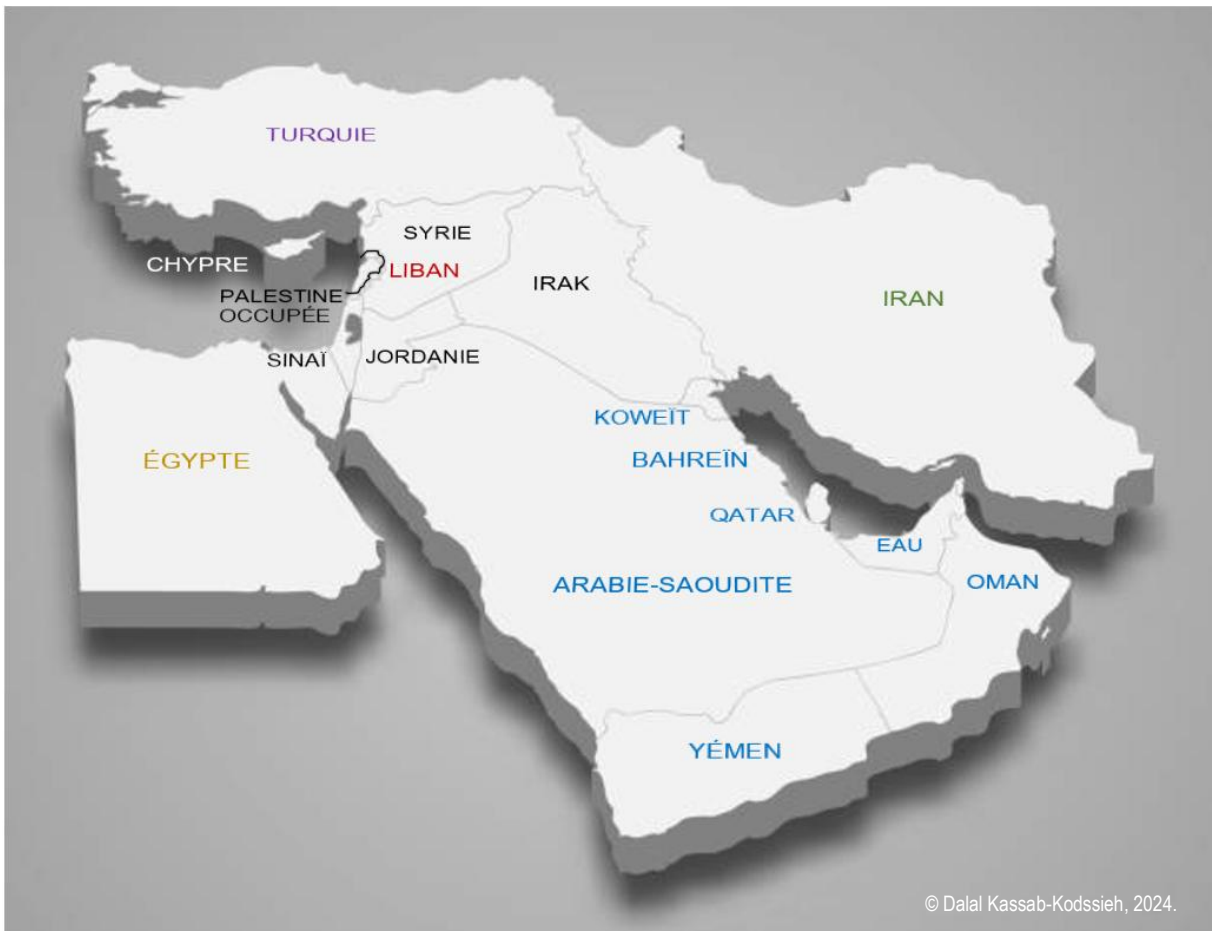
Dans Futuribles : Quelle politique aujourd'hui pour repenser l'articulation des espaces morcelés et la soudure pérenne de milieux démembrés, délaissés en déshérence ? Existe-t-il de démocratie sans frontières ? Faut-il abolir, reconstruire, fuir ou habiter plus profondément les frontières et renforcer leur prégnance dans les territoires ? Est-ce que penser la paix, c'est toujours affronter l'impossible ? Comment repenser les frontières dans un monde de convulsions systémiques et quelles formes de spatialité critique peuvent permettre d'imaginer des relations apaisées dans des territoires meurtris ?

La conclusion finale synthétise une réflexion guidée tout au long de cette thèse.

Partie I

UN ÉCOSYSTÈME ARCHIPÉLAGIQUE

Identités et logiques territoriales



Pays du Proche et Moyen-Orient.

Des dynamiques spatiales multiséculaires

Historiquement, les expressions « Proche-Orient » et « Moyen-Orient », avec la notion d' « Extrême-Orient », forment trois maillons d'une chaîne qui s'étend d'Ouest en Est à travers le continent asiatique. (Tableau 1 et Carte 5)

Appartenant géographiquement à l'Asie, le Moyen-Orient constitue un espace intercontinental délimité à l'est par le sous-continent indien (Pakistan, Inde), à l'ouest par la Méditerranée, au sud par l'océan-Indien et au nord par le Caucase et la mer Caspienne. Son périmètre conventionnel inclut Chypre, la Thrace orientale (partie européenne de la Turquie) et l'Égypte – cette dernière étant située en Afrique, mais unie à la région par le biais de la péninsule du Sinaï. Avec une superficie de 7,5 millions de km² et une population de 577 millions d'habitants (Banque mondiale, 2023), cet ensemble forme un carrefour civilisationnel dont l'histoire des frontières s'enracine dans quatre siècles de transformations géopolitiques.

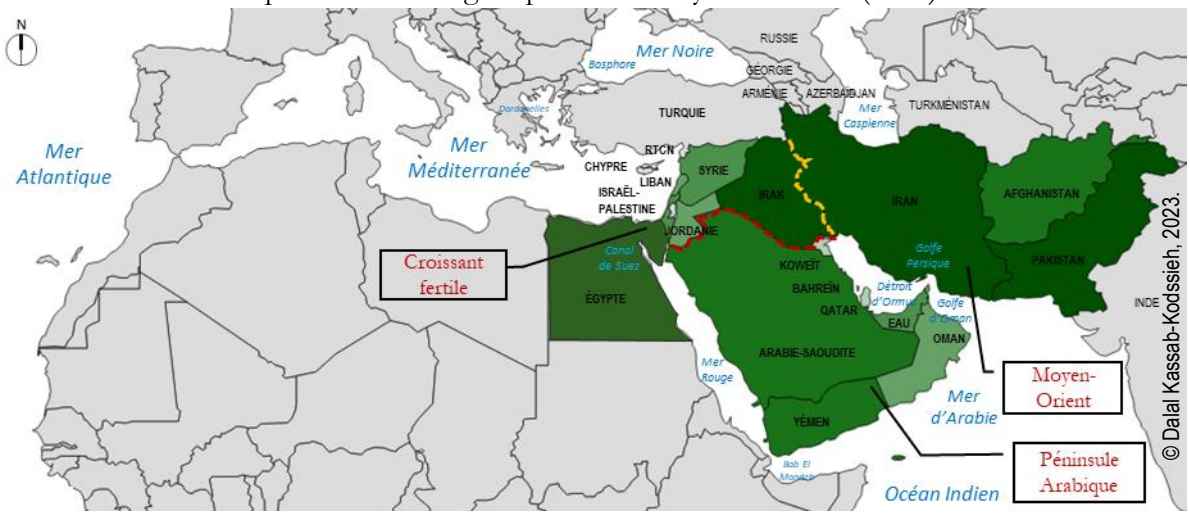
Cet espace inclut systématiquement le levant (Syrie, Liban, Palestine/Israël, Jordanie, Irak, Chypre), la péninsule Arabique (Arabie saoudite, Yémen, Oman, Émirats arabes unis, Qatar, Bahreïn, Koweït), la Turquie, l'Iran et la totalité de l'Égypte. Ses limites septentrionales touchent la mer Noire et le Caucase, tandis qu'au sud, il borde la Corne de l'Afrique par le détroit de *Bab el-Mandeb*. La région se caractérise par une hétérogénéité géophysique marquée : des littoraux stratégiques (détroits d'Ormuz, canal de Suez) aux déserts arides (*Rub al-Khali*), en passant par les massifs montagneux du Zagros iranien. (Carte 7)

La distinction entre Proche-Orient et Moyen-Orient s'enracine dans des contextes historico-géographiques distincts. Le terme Moyen-Orient est un concept forgé par la stratégie navale britannique en 1902, tandis que le terme Proche-Orient (*Near East*), apparait après la première guerre mondiale, et remplace progressivement celui de « Levant » apparu dans la diplomatie française du XIXe siècle, il désignait initialement l'espace ottoman incluant les Balkans. Dans son acception contemporaine, il se restreint à la frange méditerranéenne continentale, formant un arc allant de l'Anatolie turque au Sinaï égyptien. Cet ensemble comprend la Syrie, le Liban, la Jordanie, Israël et la Palestine, Chypre, ainsi que la partie asiatique de la Turquie (Anatolie). Ses limites physiques s'articulent autour de la mer Méditerranée à l'ouest, du désert syro-arabique à l'est, des monts Taurus au nord et de la péninsule du Sinaï au sud, couvrant environ 800 000 km².

Ce territoire constitue le berceau des civilisations antiques. La frange proche-orientale incarne le foyer matriciel où émergèrent, dès la haute Antiquité, des innovations fondatrices : sédentarisation néolithique, agriculture, domestication de blé et de l'orge, invention de l'écriture (Mésopotamie, IV^{e} millénaire av. J.-C.), genèse urbaine (Uruk) et avancées scientifiques structurantes. Cette interface méditerranéenne a fonctionné comme un laboratoire de diffusion connectant l'Europe, l'Afrique et l'Asie via des réseaux d'échanges (marchands, intellectuels, religieux), mais aussi de conflits récurrents pour le contrôle des ressources, des lieux saints et des corridors stratégiques. Cette vocation matricielle procède d'une conjonction géo-écologique unique où l' « arc fertile » – croissant reliant le Nil à l'Euphrate – combine précipitations méditerranéennes et réseaux fluviaux nourriciers (Oronte, Jourdain, Tigre), tout en constituant une interface entre déserts arides, massifs forestiers et corridors maritimes stratégiques (détroits du Bosphore et de Suez).

Plusieurs zones de recoupement et d'ambiguïté méritent d'être soulignées. L'Égypte, par exemple, appartient pleinement au Moyen-Orient en raison de son ancrage géopolitique et culturel, bien que seule sa péninsule sinaïtique soit rattachée au Proche-Orient par continuité territoriale. La Turquie, quant à elle, occupe une position charnière : son territoire anatolien relève clairement du Proche-Orient, mais son identité eurasienne en fait un acteur périphérique des dynamiques moyen-orientales. L'Irak et la Syrie, traversées par l'Euphrate, fonctionnent comme des espaces-pivots appartenant simultanément aux deux ensembles.

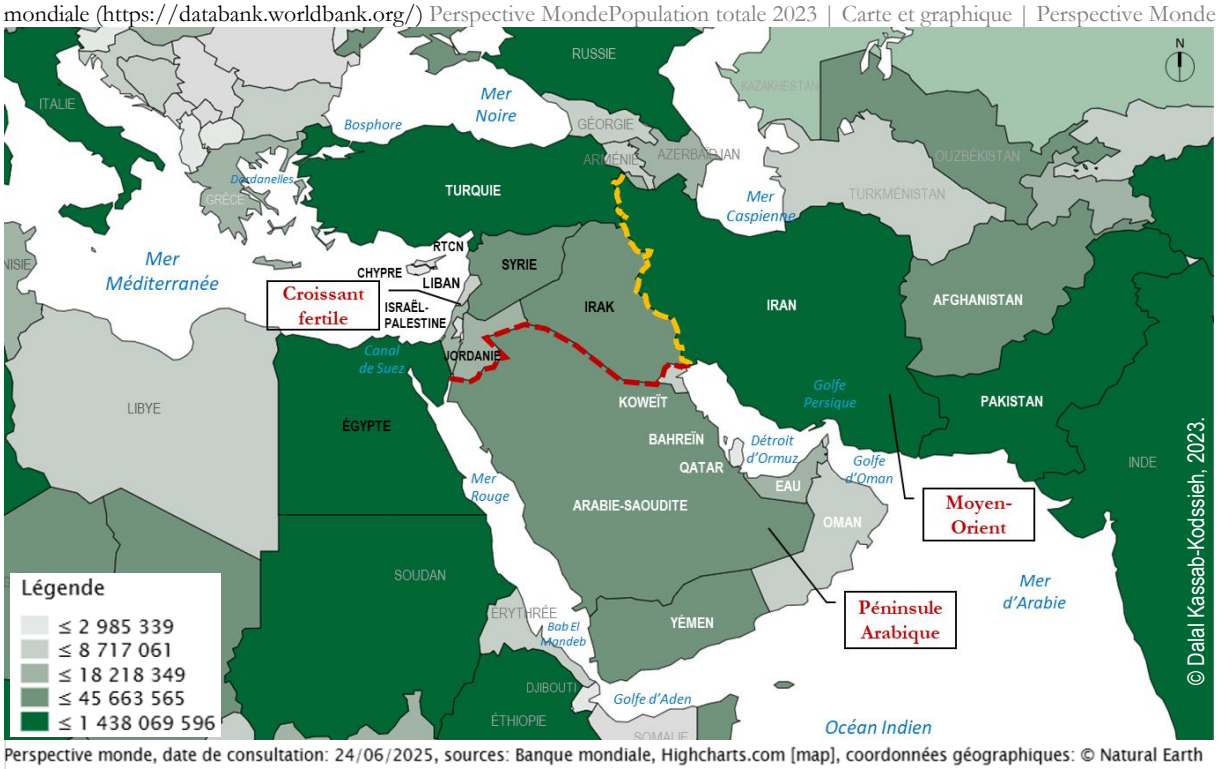
Population de la région proche et moyen-orientale (2023)



Cet espace a été divisé en 3 zones. On peut y voir des profils différents : (Population totale : **577,6 M**)

Pays du Croissant fertile	Population 2023 (en millions)	Pays de la Péninsule Arabique	Population 2023 (en millions)	Pays du Moyen-Orient	Population 2023 (en millions)
Israël	9,756	Bahreïn	1,577	Afghanistan	41,454
Territoires Palestiniens	5,165	Émirats Arabes Unis	10,483	Iran	90,608
Irak	45,074	Koweït	4,853	Pakistan	247,504
Jordanie	11,439	Oman	5,049		
Liban	5,773	Qatar	2,656		
Syrie	23,594	Yémen	39,39		
Egypte exclu du Sinaï	114,535	Arabie Saoudite	33,26		
Total	**215,336**		**24,618**		**379,566**

Tableau 1 : Population du Croissant fertile, de la Péninsule Arabique et Moyen-Orient, UN & Banque mondiale, 2023.
Les données[42] proviennent de *World Population Prospects : The 2023 Revision* publié par la Division de la population des Nations unies (http://esa.un.org/unpd/wpp/) et pour le revenu national brut, de la Banque mondiale (https://databank.worldbank.org/) Perspective MondePopulation totale 2023 | Carte et graphique | Perspective Monde



Perspective monde, date de consultation: 24/06/2025, sources: Banque mondiale, Highcharts.com [map], coordonnées géographiques: © Natural Earth

Carte 5 : Population totale des pays du Croissant fertile, de la Péninsule-Arabique et du Moyen-Orient, 2023.
Source : https://perspective.usherbrooke.ca/bilan/stats/30/2010/fr/null/carte/SP.POP.TOTL/x.html?afficheNom=nom

[42] PISON Gilles, COUPPIE Etienne et CAPORALI Arianna, *Tous les pays du monde (2022)*, Ined - Institut national d'études démographiques, septembre 2022, p. 4, [En ligne], <https://www.ined.fr/fr/publications/editions/population-et-societes/tous-les-pays-du-monde-2022/>, (Consulté le 18 février 2023).

Une région proche orientale millénaire : Géohistoire d'un foyer matriciel

Le Proche-Orient constitue une exception géohistorique par sa continuité civilisationnelle ininterrompue depuis le néolithique, forgée par l'interaction déterminante entre contraintes géophysiques et innovations humaines. L'histoire des premières populations remonte à l'Antiquité avec la sédentarisation à Sumer, dans le cadre structurant du Croissant Fertile (Tigre-Euphrate, Nil) où déserts, montagnes (Zagros, Taurus) et mers (Méditerranée, Rouge) créèrent une dialectique de fragmentation territoriale et de connectivité. (Carte 5)

Cette dynamique s'inscrit dans une « tectonique des cultures[43] » (Corm, 2016) où s'affrontent et se superposent empires agraires, commerciaux et universalistes, générant une hybridité anthropologique remarquable : syncrétismes religieux, *lingua franca* araméenne et transferts technologiques imposant des modèles d'organisation territoriale durable (réseaux et capitales).
Cette dynamique produit un espace-réservoir de « palimpsestes géohistoriques » (Margueron, 1991, 2004) : la vallée du Jourdain en est l'archétype, où les aménagements hydrauliques néolithiques, réutilisés par les Cananéens, furent reconfigurés par les Romains puis les Ottomans. Cette adaptation créative millénaire aux contraintes arides a persisté malgré les conquêtes successives. Cependant, malgré ces bouleversements, trois invariants structurels perdurent : la fragmentation politico-religieuse (résilience des communautés druzes ou maronites), la centralité des villes-sanctuaires (*Jérusalem, La Mecque*) et la vulnérabilité écologique (désertification, stress hydrique) qui explique les conflits contemporains pour le contrôle de l'eau et des lieux sacrés[44] (Braudel, 1949).

Cette résilience spatiale se lit dans la réutilisation des formes urbaines et l'innovation adaptative, maintenant une dialectique irrésolue entre unité culturelle et réalités fragmentées. Comme le souligne Jean-Claude Margueron (2004), « Le Proche-Orient n'est pas un musée, mais un palimpseste où chaque couche réécrit la précédente sans l'effacer[45] ». Sa complexité actuelle s'éclaire à l'aune de cinq millénaires d'expérimentation, faisant de la région un archétype des défis globaux : rareté des ressources, coexistence interconfessionnelle et adaptation climatique. L'analyse des dynamiques frontalières révèle une tension permanente entre unité culturelle arabe et morcellement politique. Le projet panarabe – réactivé aujourd'hui par des mouvements transnationaux – bute sur la persistance des tracés hérités de la décolonisation. Ainsi, les frontières contemporaines, illustrées par les séquences cartographiques (Carte 11), résultent de superpositions historiques allant des découpages coloniaux (accords Sykes-Picot, 1916) aux redéfinitions post-impériales, se redessinant à plusieurs reprises depuis 2010.

Sur le plan conceptuel, une distinction s'impose entre le Proche-Orient, marqué par une unité méditerranéenne (climat, héritages phénicien et hellénistique), et le Moyen-Orient, structuré autour des trois socles géopolitiques identifiés par Georges Corm – anatolien, irano-mésopotamien et nilotique[46]. Cette grille de lecture, développée dans son ouvrage *Histoire du Moyen-Orient*, dépasse les amalgames courants en distinguant les dynamiques des peuples turc, arabe et iranien, trop souvent confondus dans une « nébuleuse islamique ». Elle éclaire aussi des héritages historiques différenciés : le socle proche-oriental fut un foyer de cités-États et d'échanges, tandis que le socle moyen-oriental fut un carrefour d'empires (perses, ottomans) où se cristallisèrent les futurs enjeux énergétiques. En rappelant cette « géologie des cultures », Corm offre une vision synthétique de la diversité patrimoniale de la région. Aujourd'hui, le Proche-Orient est ainsi analysé comme un sous-système du Moyen-Orient, cette dernière échelle étant pertinente pour appréhender les interdépendances régionales, des conflits sunnito-chiites à la géoéconomie des hydrocarbures, ainsi que les dynamiques objectives des rapports avec l'Occident, expliquées en intégrant les facteurs socio-économiques souvent négligés.

[43] CORM Georges, *Histoire du Moyen-Orient ; de l'antiquité à nos jours*, La découverte, État du monde, 2007, (226), p. 47-59.
[44] BRAUDEL Fernand, *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II, tome 1*, Paris, Armand Colin, 1949, p. 210-215.
[45] MARGUERON Jean, *Les Mésopotamiens*, Paris : Armand Colin, 1991, p. 112.
[46] CORM Georges, *Histoire du Moyen-Orient ; de l'antiquité à nos jours*, *op. cit.*

Des civilisations ancestrales, diverses et opposées en conflits éternels

Le Moyen-Orient est un foyer historique de civilisations anciennes, de confrontations impériales structurantes et de clivages identitaires spatialisés. Cette région, creuset de l'écriture, des premiers États, et de l'urbanisation, a vu s'affronter et coexister une mosaïque de peuples aux langues et cultures distinctes – des Hittites aux Assyriens, des Phéniciens aux Hébreux – dont les rivalités sculptèrent durablement les territoires. La fragmentation initiale engendra des royaumes antagonistes (Égypte vs Hatti, Assyrie vs Babylone) dont les frontières mouvantes épousaient les ressources stratégiques (vallées fluviales, cols montagneux).

Cette région est aujourd'hui encore structurée par quatre grands groupes ethnolinguistiques majeurs : Perses, Turcs, Arabes et phéniciens, auxquels s'ajoutent d'importantes minorités comme les Kurdes, ainsi que les populations juives, notamment depuis la création de l'État d'Israël en 1947.

Les **Perses**, peuple iranien actuel (environ 70 millions), d'origine indo-européen et héritiers des empires achéménide, parthe et sassanide, bien qu'islamisés à la suite des conquêtes arabes du VIIe siècle, ils se sont progressivement distingués par l'adoption du chiisme, en particulier sous la dynastie safavide au XVIe siècle. Cette confessionnalisation fut aussi un acte politique, marquant une frontière identitaire contre le sunnisme arabo-ottoman.

Les **Turcs**, peuple d'origine altaïque, ont conquis l'Anatolie au XI^{e} siècle (bataille de Manzikert, 1071) et adopté l'islam sunnite. Bâtisseurs de l'Empire ottoman suite à la domination du califat abbasside, ils instrumentalisèrent l'islam sunnite pour légitimer leur domination sur trois continents, englobant le monde arabe, les Balkans, l'Afrique du Nord et une partie du Caucase. La Turquie post-ottomane (environ 85 millions d'habitants) reste traversée par les tensions héritées de son passé impérial, notamment en ce qui concerne la question kurde.

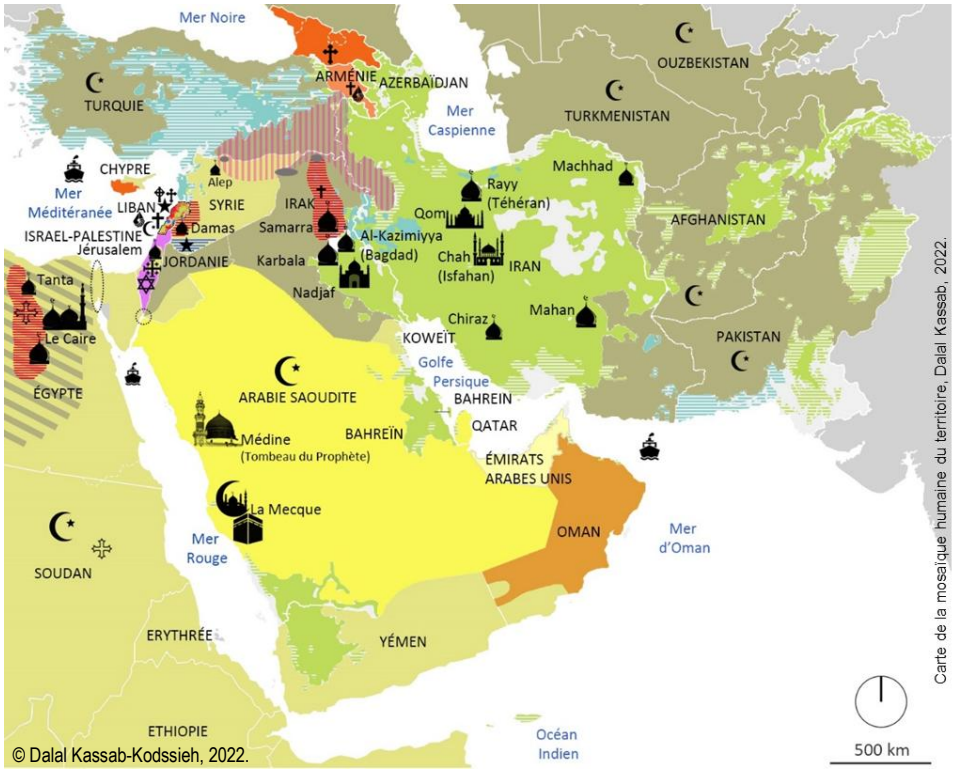
Les **Arabes**, peuple sémite issus de groupes tribaux et originaires de la péninsule arabique (actuel Yémen) ont connu une expansion fulgurante au VII^{e} siècle sous l'étendard de l'islam, unissant les pays connus par le Proche-Orient actuel sous les empires omeyyade et abbasside. Leur domination politique déclina à partir du X^{e} siècle face aux pouvoirs turco-persans, qui les marginalisèrent dans les empires qu'ils avaient fondés. Aujourd'hui, on dénombre environ 400 millions d'Arabes sont répartis entre la péninsule Arabique, le Levant, l'Égypte et l'Afrique du Nord.

Les **Phéniciens**, peuple cananéen (II^{e} millénaire av. J.-C.), plus proche de l'hébreu ancien, établi sur le littoral levantin, le Liban avec ses anciennes limites (avant 1920) et la Palestine occupée. À noter, les peuples antiques du Levant (dont les Phéniciens, Cananéens, Araméens) ne sont pas des Arabes. Issus du rameau cananéen de la famille sémitique nord-ouest, ils parlaient des langues distinctes (phénicien, ougaritique) et développèrent des civilisations urbaines (Tyr, Sidon, Byblos) avant l'expansion arabe du VII^{e} siècle. Leur héritage culturel (alphabet, réseaux maritimes) influença la région, mais leur assimilation linguistique à l'araméen puis à l'arabe fut un processus tardif. Donc, inclure les phéniciens dans le groupe arabe est historiquement et linguistiquement inexact.

Les minorités (Kurdes et juifs) illustrent la dialectique entre fragmentation territoriale et résilience identitaire :

Les **Kurdes**, peuple indo-européen également, partagent avec les Perses certaines affinités linguistiques. Répartis principalement à cheval entre la Turquie, l'Irak, l'Iran et la Syrie, ils sont aujourd'hui environ 30 millions. Bien que majoritairement sunnites, ils se caractérisent par une diversité religieuse interne (yézidis, alévis, chiites), et par une lutte historique pour l'autonomie ou l'indépendance, particulièrement marquée en Turquie et en Irak. Leur absence d'État-nation reste une source majeure d'instabilité régionale. Les Kurdes, répartis en zone tampon montagneuse (Taurus, Zagros), développèrent des niches défensives face aux États centraux ;

Les **juifs**, par leur réimplantation en Palestine, recréèrent un ancrage territorial cristallisant les tensions régionales. L'État d'Israël (7 millions d'habitants) conserve des liens cordiaux avec la Turquie et a pu à un certain moment compter sur l'Iran comme allié face aux menaces arabes.



Islams

Chiites
- Confession chiite (duodécimains, ismaéliens et zaydites)
- Confession apparentée au chiisme (alévis, alaouites...)

Ibadites

Yézidis

Sunnites
- Hanbhalite (Wahhabite)
- Chafiite
- Chafiite
- Hanafite

Minorités religieuses

Chrétiens
- Maronites/ Catholique
- Orthodoxes
- Coptes
- Arméniens

Liban: Une mosaïque Confessionnelle

Juifs

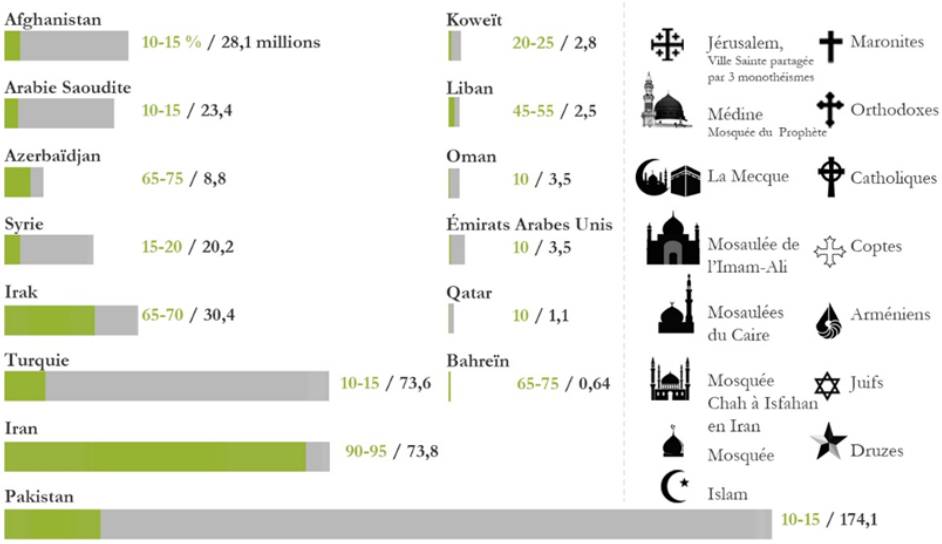
Druzes

Kurdes: Un peuple sans pays

Minorité mixtes: chrétiennes importantes

Les régions de peuplement mixte où les chiites ne sont pas majoritaires apparaissent en hachuré

% de Chiites* dans la population totale de Musulmans du Pays en 2009



*Personnes de confession chiite ou apparentée

Sources des données : M. Izady, Gulf/2000 Project – *Columbia University*, 2014 et *Pew Research Center, Mapping the Global Muslim Population*, 2009.

Infographie : **LE FIGARO**

Carte 6 : La mosaïque humaine du Proche et Moyen-Orient.
© Dalal Kassab-Kodssieh, 2022.

Le berceau des monothéismes et du plurilinguisme

Géographie sacrée et ancrages territoriaux

Région-carrefour entre l'Asie, l'Europe et l'Afrique, le Moyen-Orient constitue un espace de gestation unique des trois grandes religions monothéistes abrahamiques — judaïsme, christianisme et islam — qui partagent des figures, des territoires et une mémoire commune. Cette dimension spirituelle unique contribue à faire de cette région un foyer de croyances, de pèlerinages, mais aussi de tensions symboliques profondes. Leur ancrage territorial commun forgea une géographie sacrée aux résonances conflictuelles.

Ces trois religions, partageant figures bibliques et récits du salut développèrent des conflits historiques souvent attisés par des facteurs politiques plus que théologiques. Cette stratification sacrée s'articule à une mosaïque linguistique millénaire dont les dynamiques parallèles révèlent des logiques similaires de conflits et de résilience. (Carte 6)

Stratification et résilience des langues

La mosaïque linguistique moyen-orientale révèle cinq millénaires de conquêtes et d'échanges. L'araméen, *lingua franca* des empires néo-assyrien et perse, diffusa des textes bibliques, avant que le grec d'Alexandre n'impose un socle savant durable. L'avènement de l'arabe au VIIe siècle, véhiculé par les conquêtes musulmanes, n'effaça pas les langues antérieures : le copte persista comme idiome liturgique en Égypte, le syriaque chez les chrétiens de Mésopotamie.

Cette stratification modèle les paysages. La toponymie de Césarée témoigne de ces métamorphoses : du grec *Kaisareia* à l'arabe *Qaysariyya*, puis à l'hébreu *Qesarya*. Les inscriptions trilingues de la pierre de Rosette ou les stèles nabatéo-arabes de Pétra incarnent ces hybridations épigraphiques.

Face aux uniformisations impériales, des langues minoritaires déployèrent des stratégies de résistance. Le kurde, interdit en Turquie jusqu'en 1991, survécut par un enseignement clandestin dans les montagnes du Zagros. Le berbère, marginalisé par les politiques d'arabisation, obtint un statut officiel en Algérie en 2016, symbolisant la revendication identitaire amazighe.

Ces héritages linguistiques entrelacés, tout comme les strates religieuses, ont nourri une dialectique complexe entre conflits violents et coexistences ingénieuses, souvent matérialisée dans l'espace.

Conflits et coexistences : Dialectique du sacré et du linguistique

L'histoire religieuse et linguistique de la région oscille entre violences iconoclastes et symbioses spatiales. Les reconversions d'édifices sacrés matérialisent ces tensions : Sainte-Sophie à Constantinople (Istanbul), basilique byzantine devenue mosquée en 1453, puis musée en 1934, et à nouveau mosquée en 2020, incarne les réécritures du pouvoir par l'espace.

Les conflits mémoriels s'inscrivent dans la pierre. Les croisades transformèrent le Krak des Chevaliers en forteresse franque (croisée), réinvestie par les Mamelouks après 1271. Au XXIe siècle, la destruction des mausolées de Tombouctou par les jihadistes en 2012 ou du temple de Baalshamin à Palmyre en 2015 prolonge ces guerres de l'effacement.

Pourtant, des modèles de partage résilient perdurèrent. Dans l'Alep ottomane, les quartiers arméniens, juifs et arabes s'articulaient autour des *khans,* caravansérails où se négociaient soieries et épices. Au Caire fatimide, les églises coptes s'enchâssèrent dans le tissu urbain islamique, protégées par le statut de *dhimmi.* Ces dynamiques historiques façonnent les fractures identitaires actuelles.

Héritages contemporains : enjeux spatiaux des identités

Ces traditions religieuses, fondées sur la croyance en un Dieu unique, sont toutes nées sur ce territoire, dans des contextes historiques, politiques et culturels distincts, mais dont l'enracinement géographique commun souligne l'importance symbolique et géopolitique de la région. Ce berceau spirituel s'est toutefois transformé, au fil des siècles, en un espace de rivalités, de conflits et de recompositions identitaires, en grande partie liés à la pluralité religieuse et à son instrumentalisation.

Aujourd'hui majoritairement musulmane mais profondément hétérogène, la région voit l'islam divisé entre sunnisme et chiisme. Les sunnites – qui revendiquent une fidélité à la sunna, la tradition prophétique – représentent environ 90 % des musulmans dans le monde, et une large majorité au sein de la région. À l'inverse, les chiites – littéralement les « partisans » (*shīʿa*) d'Ali, cousin et gendre du Prophète – forment une minorité globale, mais sont majoritaires dans certains pays-clés : l'Iran, l'Irak et le Liban. Cette distinction doctrinale, née au VIIe siècle d'un différend sur la succession du Prophète Muhammad, a été progressivement politisée, jusqu'à devenir l'un des axes structurant les lignes de fracture géopolitiques contemporaines.

À partir de la fin des années 1970, l'échec du panarabisme, l'affaiblissement des régimes laïcs nationalistes et la montée des islamismes radicaux (sunnites comme chiites) ont nourri l'essor de conflits confessionnels dans l'ensemble du Moyen-Orient.
En Irak, le régime autoritaire de Saddam Hussein, de tendance laïque et dominé par les sunnites, a longtemps réprimé la majorité chiite, souvent perçue comme alliée de l'Iran. Depuis la chute du régime en 2003, l'Irak est en proie à des affrontements communautaires constants, aggravés par l'irruption de groupes djihadistes sunnites comme Daëch, qui s'en prennent aussi bien aux chiites qu'aux minorités chrétiennes et kurdes. Tandis que l'Iran soutient activement les milices chiites irakiennes, plusieurs pays du Golfe, notamment l'Arabie saoudite, sont accusés d'avoir favorisé ou toléré l'expansion des mouvements sunnites radicaux.
La Syrie voisine illustre également cette dynamique destructrice : à partir de 2011, la guerre civile syrienne se transforme en guerre par procuration entre puissances sunnites et chiites, entre partisans du régime alaouite (issu d'une branche chiite) de Bachar al-Assad, soutenu par l'Iran et le Hezbollah, et une opposition majoritairement sunnite, appuyée par la Turquie et les monarchies du Golfe. Le conflit syrien, tout comme celui en Irak, illustre une recomposition religieuse du politique, où l'appartenance confessionnelle structure non seulement les identités, mais aussi les allégeances militaires, les solidarités transnationales et les représentations de l'ennemi.

Les chrétiens, quant à eux, bien qu'ils aient formé les premières communautés religieuses de la région, sont aujourd'hui réduits à des minorités confessionnelles, présentes essentiellement au Liban, en Égypte et en Syrie. Ces groupes sont eux-mêmes diversifiés – maronites, melkites, grecs orthodoxes, coptes ou encore chaldéens – illustrant une stratification interne du christianisme oriental.
Le judaïsme, enraciné historiquement à Jérusalem et en Terre sainte, est désormais presque exclusivement représenté en Israël, où la population juive constitue actuellement la majorité, renforçant l'asymétrie religieuse avec les territoires palestiniens et arabes voisins. Pourtant, avant 1900, les juifs ne comptaient que 5 % de la population en Palestine.

Cette mosaïque religieuse culmine au Liban. Ce pays reconnaît officiellement 18 communautés religieuses, offrant une relative liberté de culte, mais institutionnalisant en même temps la fragmentation confessionnelle. Les principales communautés – chiites (32 %), sunnites (28 %), chrétiens (environ 35 %, dont une majorité de maronites) et druzes (5 %) – cohabitent selon un équilibre délicat. Ce modèle, présenté comme un pacte de coexistence, s'est révélé particulièrement vulnérable, notamment lors de la guerre civile (1975–1990), où les appartenances religieuses ont été exacerbées au point de devenir les vecteurs d'un conflit armé meurtrier.

Enfin, cette complexité religieuse du Moyen-Orient s'incarne aussi dans son paysage sacré. La région concentre les lieux saints les plus emblématiques des trois monothéismes.

À Jérusalem, ville « trois fois sainte », se côtoient le Saint-Sépulcre (tombeau présumé du Christ), le Mur des Lamentations (vestige du Second Temple juif) et le Dôme du Rocher (lieu de l'ascension du Prophète dans la tradition musulmane) dans une militarisation croissante. Le mur de séparation israélien isole la Vieille Ville, transformant les lieux saints en enclaves militarisées. Cette concentration symbolique fait de Jérusalem un point nodal des tensions régionales : bien que

déclarée « zone internationale » par le plan de partage de 1947, elle est contrôlée par Israël depuis la guerre des Six Jours en 1967, qui en revendique la souveraineté exclusive – position non reconnue par l'ONU. En septembre 2000, la visite controversée d'Ariel Sharon sur l'Esplanade des Mosquées déclenche la seconde Intifada, illustrant à quel point le religieux demeure un enjeu politique, identitaire et conflictuel dans la région.

En Arabie, la Mecque et Médine, cœurs de l'islam sunnite, polarisent l'identité religieuse. Lieux de naissance et de prédication du Prophète Muhammad, ces deux villes sont les plus sacrées de l'Islam, accueillant chaque année des millions de pèlerins lors du *hajj*.

Ces fractures identitaires se prolongent dans les politiques linguistiques et patrimoniales :

Les politiques linguistiques deviennent des armes identitaires. La loi État-nation israélienne de 2018 dégrade officiellement l'arabe au rang de « langue à statut spécial », tandis que l'Algérie reconnaît le tamazight comme langue officielle après des décennies d'arabisation forcée. Au Kurdistan syrien, les écoles enseignant en kurde depuis 2014 servent de bastions à l'autonomie du Rojava.

La gestion du patrimoine révèle ces fractures. La reconstruction de la mosquée des Omeyyades d'Alep, bombardée en 2013, oppose les visions d'une restauration « authentique » aux impératifs mémoriels des communautés. L'inscription par l'UNESCO de Hébron et Bethléem sur la liste du patrimoine en péril souligne l'impossible neutralité de ces paysages sacrés.

Les héritages multiséculaires du sacré et du linguistique façonnent les conflits actuels.
La Terre sainte — principalement Jérusalem — est à la fois le lieu d'un partage sacré et d'une confrontation permanente. Les croisades médiévales, la domination ottomane, le mandat britannique, puis la création de l'État d'Israël ont tous contribué à nourrir les tensions religieuses. Aujourd'hui, le conflit israélo-palestinien s'inscrit non seulement dans une dynamique territoriale et nationale, mais aussi dans une logique de sacralisation concurrente.
À cela s'ajoutent les rivalités intra-religieuses : le clivage sunnite-chiite dans l'islam, la division entre Églises orientales et occidentales dans le christianisme, ou les tensions autour de la laïcité dans certains pays du Moyen-Orient. Les interprétations divergentes de la Révélation, mais surtout les usages politiques de la religion, ont transformé ces traditions en outils d'identité collective ou d'exclusion.

Enfin, la centralité du Moyen-Orient dans l'histoire des religions monothéistes continue de conférer à la région une place géopolitique particulière. Le contrôle des lieux saints, l'influence des diasporas religieuses, le rôle des Églises et des mouvements islamistes transnationaux renforcent les enjeux symboliques et stratégiques qui dépassent le simple cadre local.
Ainsi, loin de n'être qu'un simple berceau spirituel des trois monothéismes, le Moyen-Orient révèle son visage complexe : théâtre d'un entrelacement où mémoire religieuse, pouvoir politique et violence communautaire se nouent inextricablement. Dans cet espace sacralisé, la pluralité des appartenances – bien loin d'être vécue comme richesse – devient une ressource mobilisée au service des rapports de force, des légitimations discursives ou des logiques guerrières, démontrant que la religion y est indissociable de ses implications géopolitiques.

Le Moyen-Orient y dévoile une loi fondamentale : le sacré et la langue ne sont pas de passifs héritages, mais des forces vives sculptant l'espace. Des lieux saints aux paysages linguistiques, ces dynamiques creusent des cicatrices territoriales où cinq millénaires de strates identitaires se rejouent dans le béton des murs et le tracé des frontières. Comprendre cette région exige dès lors de décrypter son paysage comme un palimpseste – chaque couche, religieuse ou linguistique, y écrit l'histoire sans effacer la précédente –, faisant d'elle un laboratoire des tensions entre unité et fragmentation. Cette complexité rappelle avec acuité qu'aucun mur ne saurait cloisonner les strates du temps.

Constructions identitaires et États-Nations

Carrefour de peuples et mosaïque humaine, la région est marquée par une histoire de rivalités anciennes devenues modernes. Principale zone de conflits du monde contemporain, le Moyen-Orient supporte le poids d'une Histoire millénaire tissée d'invasions et d'affrontements entre empires. Ces conflits sculptent des paysages-signes durables : Fortifications cyclopéennes (murailles hittites de Hattusa, citadelles assyriennes de Ninive) ; Frontières stratifiées (limes romain face aux Parthes, zones tampons désertiques) ; Et recompositions contemporaines (ligne Bar-Lev israélienne, enclaves kurdes en Irak et Syrie).

Pourtant, les conflits n'abolirent jamais les échanges. Héritières des traditions cananéennes, les cités phéniciennes (XII^{e}-IV^{e} s. av. J.-C.) furent des États maritimes indépendants (Tyr, Sidon) qui, dès l'âge du fer, unirent leurs réseaux de la Sardaigne au Levant malgré leurs guerres navales, diffusant l'alphabet – innovation majeure distincte des systèmes d'écriture arabes antérieurs à l'islam. Leur déclin advint sous les empires assyrien, babylonien et perse, bien avant l'émergence des Arabes en tant que force régionale ; Pétra et Palmyre, oasis caravanières nées du commerce, devinrent des bastions militaires romains sans perdre leur rôle culturel ; et Bagdad abbasside demeura un carrefour savant perso-arabe au cœur des guerres de succession.

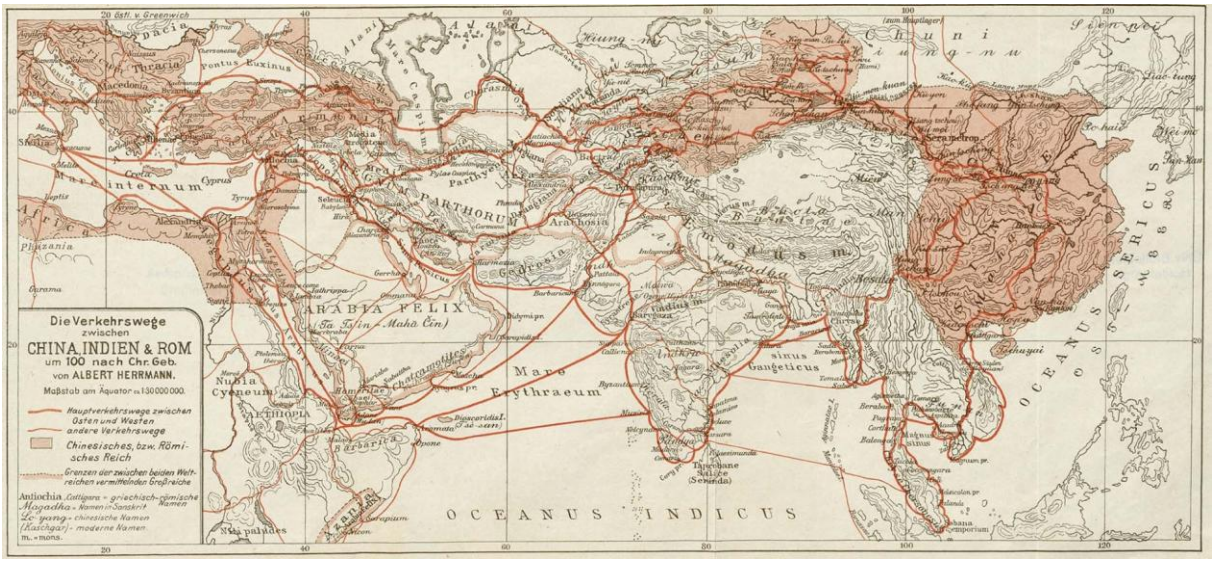
Cet entrelacs d'héritages explique pourquoi la région reste un laboratoire des tensions globales : contrôle des ressources, résilience des identités, adaptation créative à la fragmentation.

Carte physique du Proche et Moyen-Orient

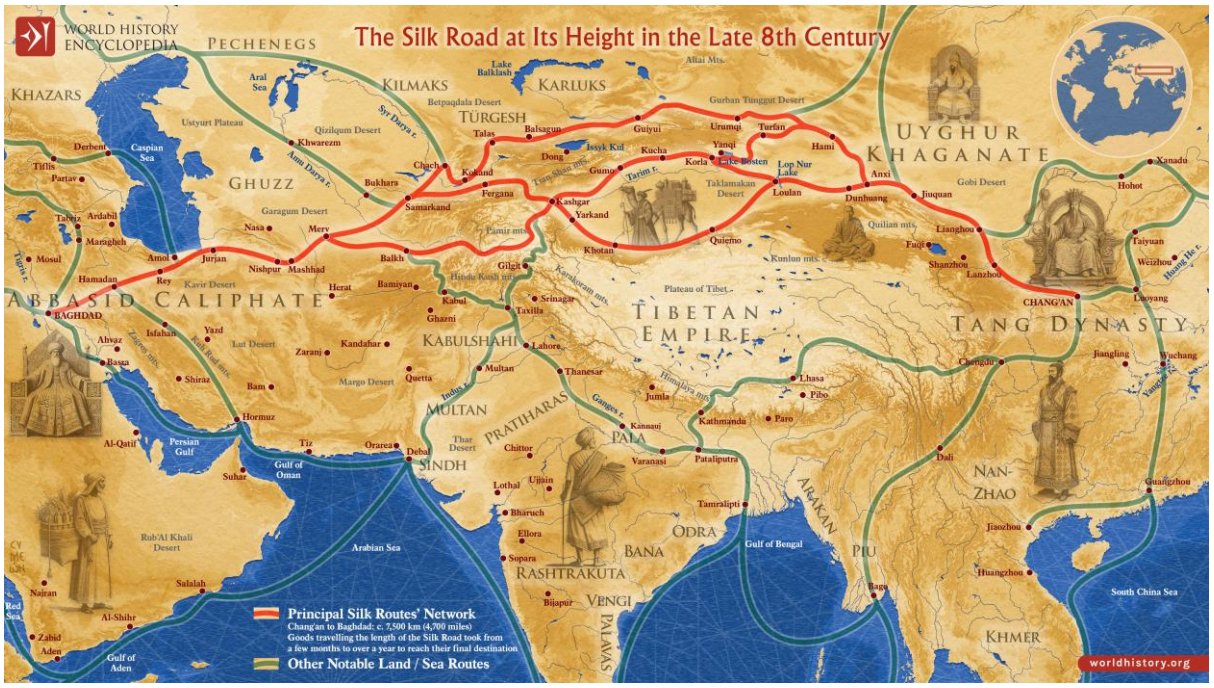


Carte 7 : Carte physique du Proche et Moyen-Orient. Annotations : © Dalal Kassab-Kodssieh, 2023.
Source fond de carte : https://www.universalis.fr/media/moyen-orient-carte-physique-at021504/

Repenser les frontières et les divisions socio-spatiales



Carte 8 : Routes de la soie historique, les voies de circulation entre la Chine, l'Inde et Rome vers 100 après J.-C.
Source : Bibliothèque universitaire de Heidelberg) [Die Verkehrswege zwischen China, Indien und Rom um 100 nach Chr. Geb. (Universitäts-Bibliothek Heidelberg)]. https://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/routes-de-la-soie-historiques.



Carte 9 : La route de la soie à son apogée à la fin du VIIIe siècle.
Source : Simeon Netchev (CC BY-NC-ND), https://www.worldhistory.org/trans/fr/1-466/la-route-de-la-soie/

Cette carte illustre la Route de la Soie à la fin du VIIIe siècle, un réseau vital d'échanges commerciaux et culturels à travers l'Eurasie. À l'est, la dynastie Tang contrôlait une grande partie de la Route de la Soie, reliant la Chine aux réseaux commerciaux de l'Asie centrale et du Sud. À l'ouest, le califat abbasside, avec Bagdad comme centre, intégrait le commerce de la Route de la Soie dans l'économie islamique plus large, étendant les connexions jusqu'en Inde et au-delà. Le Khaganat ouïghour contrôlait les routes steppiques clés, assurant la sécurité des marchands et facilitant le commerce entre les Tang et les Abbassides. Les villes telles que Samarcande, Boukhara, Kachgar, Merv et Nichapour prospéraient comme des centres où les marchandises, technologies et idées circulaient. À partir de Bagdad, le commerce s'étendait vers l'ouest à travers le Levant et jusqu'à Byzance, reliant la Route de la Soie aux marchés européens. Au IXe siècle, cependant, la dynamique politique changeante et l'expansion des routes commerciales maritimes contribuèrent au déclin progressif du commerce terrestre.

Le tracé des frontières : un processus interactif long et complexe

L'ensemble continental Proche et Moyen-Oriental a dans la longue durée, tout au long de la période historique marquée par la création et le développement d'Empires, d'États et de peuples, constitué un espace très vaste de confrontations et de coexistence, d'expansions et de replis, de défaites et de victoires entre ces populations. Situé à l'interface entre l'Asie et l'Occident, cet espace stratégique et nodal reliait la ville de Chang'an (actuelle Xi'an) en Chine au monde méditerranéen antique, à la ville de Constantinople (Istanbul actuelle) en Turquie puis à l'Europe, à travers des voies terrestres et maritimes, par les « routes de la soie » ou par des « routes épices ». Ces interactions sont devenues de plus en plus actives et actuelles avec le progrès scientifique et techniques, des transports et des communications multipliant les échanges.

La mondialisation et les grandes découvertes ont largement contribués à l'apparition de nouveaux réseaux principalement juxtaposant des anciens faisceaux de routes existants par lesquelles transitaient de nombreuses marchandises. La plus grande valeur de ces lignes de transports fut l'échange de cultures, art, philosophies, convulsions de la pensée, foi humaines, technologies, langues, science, techniques et éléments de civilisations. Le bouddhisme, le christianisme et l'islam empruntent ces chemins, affectant des traditions sur leur passage, façonnant les croyances de différents peuples au cours du temps. Même les maladies voyagèrent le long de ce réseau. Considérées comme un carrefour vibrant de cultures qui émerveille le monde, ces routes monopolisèrent les échanges Est-Ouest pendant des siècles. Les plus anciennes traces connues de la Route de la soie, comme voie de communication avec les populations de l'Ouest, remontent à « 2000 avant notre ère au moins ». L'ensemble des routes caravanières reliaient la Chine à l'Occident en passant par l'Inde, la Perse et l'Empire Ottoman pendant deux millénaires. Également, la voie maritime utilisée à partir du Ier siècle, rejoigne la Chine en contournant soit l'Arabie par la mer Rouge et le Golfe d'Aden, soit l'Iran et le Pakistan par le Golfe Persique et le détroit d'Ormuz, et en passant par l'océan Indien. (Cartes 8 et 9)

Le premier homme occidental qui parcourt l'ancienne route de la soie pour effectuer son voyage aux confins de l'Asie, c'est le marchand vénitien Marco polo en 1260 où il découvre l'Inde, la Perse et les contrées qui forment l'actuel Viêt Nam. Les deux termes utilisés pour ce réseau de routes furent inventés par le géographe et voyageur allemand, Ferdinand von Richthofen, en 1877 EC, qui les nomma *Seidenstrasse* (route de la soie) ou *Seidenstrassen* (au pluriel). La route de la soie est empruntée pour la première fois à la suite de la défaite des tribus nomades Xiongnu qui harcelaient la dynastie Han de chine à ses frontières, sous le règne de l'empereur chinois Wudi qui parvient à assurer sa souveraineté et affermir les marches[47] occidentales de l'Empire chinois au Ier siècle av. J.C. C'est là où la dynastie Han se lance dans la pacification de la région et la construction de nouvelles pistes. Établie pendant l'Empire Achéménide (c. 550-330 Av. J.C.), la route royale persane viendrait servir d'artère principale pour la route de la soie, s'étendant de Suse, dans le nord de la Perse (Iran Moderne) à la mer Méditerranée et en Asie Mineure (Turquie moderne). Les persans entretenaient la route royale, l'élargirent grâce à de petites routes secondaires. Finalement, ces chemins traversèrent le sous-continent indien, à travers la Mésopotamie « pays des deux fleuves » (Irak actuelle), pour franchir les frontières de l'Égypte en passant par l'ancienne wilayet de Beyrouth. Ce qui fait le trajet complet de la région formant le croissant fertile.

Ce terme « Route de la Soie » résume à elle seule l'émerveillement de la rencontre de l'Orient lointain, de la découverte d'un monde radicalement autre, de cette « hétérotopie » dont parlera plus

[47] Les **marches** désignent les espaces limitrophes, périphériques ou frontaliers qui, jadis, tenaient lieu d'espaces tampons entre deux souverainetés. L'étymologie du terme (en latin *margo*, bordure, puis dans le monde germanique *marka*, frontière) est la même que celle de marge. Marche, marches — Géoconfluences

tard Michel Foucault[48], et pour laquelle surgissent nombres de questionnements sur notre passé commun qui contredit un présent mouvementé par des oppositions, des antagonismes qui ne se croisent plus. La fragmentation au Proche et Moyen-Orient est devenue profonde que des axes multiples planifiés et même construites ne fonctionnent plus ou sont en suspens, et cela est relié à des conflits identitaires, parfois géopolitiques ou économiques. D'autant plus, les parcours terrestres possibles dans le passé entre l'Europe et l'Orient ne sont plus franchissables en nos jours. Des murs, des barrières, des points de passage « checkpoints » et des zones tampons parfois militarisées interdisent ses déplacements libres. Donc, malgré les facilités offertes par les transports aériens ou terrestres innovants permettant de franchir de longues distances en un laps de temps plus restreint, à comparer avec les anciens moyens de déplacements, caravanières ou à chevaux, un certain classement de nationalités, une stigmatisation et un étiquetage de personnes, empêche le passage de certaines frontières. Les conflits et les guerres qui se multiplient dans cette région sont des raisons aussi.

Imaginée ou réelle, la quête de l'autre, du contact avec les différences, va sans doute être la motivation première de la longue histoire des rapports entretenus entre l'Est et l'Ouest depuis la haute antiquité. L'usage de ce terme permet de créer des ponts, des liens entre civilisations éloignées de plusieurs milliers de kilomètres l'une de l'autre. L'expression conduit à repenser la complexité des rapports entre les peuples, et ne plus se contraire à une analyse centrée sur une civilisation particulière. Nous étudions des aires géographiques qui se sont influencées mutuellement au fur et à mesure du temps et non plus des pays séparément. Cette route mythique qui a révolutionnée le monde et qui a jeté les bases du développement du monde moderne, s'est anéantie avec le temps surtout suite au progrès de l'slam en Asie centrale, l'effondrement des dynasties Yuan chinoise et Ming et l'essor des routes maritimes directes entre l'Europe et l'Asie, favorisées par les explorations portugaises et espagnoles à partir du XVIe siècle. La fermeture de la route de la soie déclencha l'ère de la découverte (1453-1660 EC) qui fut définie par les explorateurs européens qui prirent la mer et tracèrent de nouvelles voies maritimes pour remplacer le commerce terrestre. Cela se concrétise actuellement et depuis quelques années par le lancement d'un nouveau projet. Les Nouvelles routes de la soie, connues à partir de 2017 par *Belt and Road Initiative* (BRI), sont un projet stratégique chinois initié en 2013 et visant à relier économiquement la Chine à l'Europe, en intégrant les espaces d'Asie Centrale par un vaste réseau de corridors routiers et ferroviaires. Surnommé le « projet du siècle » par Xi Jinping, ce programme vise à créer une nouvelle génération de comptoirs transnationaux. Dans son versant maritime, ce réseau de routes commerciales inclut les espaces africains riverains de l'océan Indien. Ce projet est devenu central dans la politique économique chinoise. Il concerne plus de 68 pays regroupant 4,4 milliards d'habitants et représentant près de 40 % du produit intérieur brut (PIB) de la planète[49]. (Figure 84 dans l'Annexe 11)

Au Proche et Moyen-Orient, les peuples et leurs États se sont appropriés des territoires dans ce vaste espace continental et sur ses franges maritimes et insulaires au Sud. Pour cela, ils ont mis en œuvre des logiques de formation, d'expansion et de consolidation de leur territoire dans une plus ou moins longue durée, logiques qui ont pu changer au cours des temps longs. Les découpages et les transformations qui ont secoués cette partie du monde continuent à façonner et multiplier ses frontières jusqu'à ce jour avec des événements de plus en plus violents.

Depuis la fin du XVIIIe siècle, l'Orient arabe, tout comme l'Empire ottoman dont il faisait partie, a été le théâtre d'une transformation des valeurs et des réalités sociales, inspirée par l'Europe des révolutions politique et industrielle. Mais la « tentation de l'Occident » s'est accompagnée d'une juste méfiance envers les projets de domination des puissances européennes qui ont établi des

[48] FOUCAULT Michel, *Les mots et les choses. Une archéologie des sciences humaines*, Gallimard, 8 avril 1966, (Bibliothèque des Sciences humaines).

[49] Nouvelles routes de la soie, *Belt and road initiative* (B.R.I.). https://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/routes-de-la-soie

réseaux d'influence et de clientèle complexes, alors qu'émergeaient deux grands courants de pensée politique : l'arabisme et l'islamisme[50].

La révolution jeune-turque de 1908 puis la Première Guerre mondiale bouleversent la situation, sonnant le glas de l'Empire ottoman. La France et l'Angleterre appliquent le système des mandats. Si la réussite administrative est incontestable, l'échec politique aura été très lourd pour l'avenir de ces régions. L'Égypte, de son côté, a progressé vers une indépendance certaine et Ibn Saoud a fondé l'Arabie moderne.
Pendant la Seconde Guerre mondiale, l'Orient arabe reste surtout un enjeu pour les pays occidentaux, tandis qu'apparaît la super-puissance américaine, controversée plus tard par l'émergence Russe et Chinoise.

Le tracé des frontières effectives est ensuite un processus long qui va, pour la période mandataire, de 1920 à 1932 et implique acteurs britanniques, français, turcs mais aussi locaux. Une partie des frontières en question résultent de traités antérieurs à 1916 (Palestine-Égypte, 1906 et Irak-Iran, 1911).

Les cartes nous permettent de mieux appréhender la complexité de la géopolitique et de l'histoire du Moyen-Orient. Ces cartes et les analyses qui les accompagnent mettent en évidence les facteurs de crises et de tensions régionales les plus pertinents.

Seuils et cicatrices en horogenèse et invention continue

Au Moyen-Orient, la frontière est un seuil, terme clé de l'ouvrage de Olivier Hanne[51], désignant non seulement des séparations géographiques, au sol, mais (surtout) des séparations mentales entre populations d'origines ethniques et religieuses différentes. En latin classique, la *solea* était la sandale du légionnaire, et, par association, le mot a désigné le sol, puis le pays. Passé en français au XII^{e} siècle, le seuil prend ses sens actuels : l'entrée de la maison, le point de passage d'un État à un autre, un niveau d'intensité minimal face à un stimulus[52].

D'après le littré, le seuil est une pièce en bois ou en pierre qui est au bas de l'ouverture d'une porte et qui la traverse. Et étymologiquement parlant, *solea* est une semelle, qui a eu aussi le sens de plancher d'après Festus, et qui, d'après Corssen, Ausspr. 2^{e} éd. I, 485, se rattache à *solum*, sol, *solidus*, solide. Or, le Moyen-Orient est constitué de « frontières-seuils », c'est-à-dire « de failles historiques et administratives qui ont été surinvesties par les psychologies et les mémoires collectives, et que celles-ci ne cessent de ruminer même après leur disparition[53] ». Sykes-Picot est un seuil, tout comme les limites de guerre de l'État islamique. Le Sinaï sous occupation israélienne fut un espace-seuil depuis 1967 jusqu'à son retour complet à l'Égypte en 1982.

Dans cette région du monde, des situations géographiques particulièrement complexes, entre fractionnement, recomposition, enchevêtrement de territoires et de frontières peuvent être étudié sur le temps long. La remise en cause des frontières au Moyen-Orient ne peut être résumée ou limitée tout simplement à la période du XX^{ème} siècle sur un ordre post-colonial élaboré par les européens entre 1916 et 1922. Auparavant, ce centre du monde fut le terrain de conquêtes des Ottomans, des Mongols, des Croisés, des Perses, et de plusieurs autres empires et civilisations qui ont façonné ses territoires dans tous les sens. Le Moyen-Orient a constamment été l'objet d'enjeux

[50] LAURENS Henry, *L'Orient arabe - 2e éd. - Arabisme et islamisme de 1798 à 1945*, Armand Colin, septembre 2015, (Collection U).
[51] HANNE Olivier, *Les Seuils du Moyen-Orient : Histoire des frontières et des territoires de l'Antiquité à nos jours*, Du Rocher, Monaco, Groupe Elidia, 15 mars 2017.
[52] *Le Robert. Dictionnaire historique de la langue française*, dir. A. REY, t. 3, 1998, p. 3490.
[53] HANNE Olivier, *Les Seuils du Moyen-Orient : Histoire des frontières et des territoires de l'Antiquité à nos jours*, *op. cit.*, p. 3.

géopolitiques et de reconfigurations territoriales, dès l'antiquité et le Moyen-Age. Suite à la création d'Israël et ses incidences multiples sur la région dans sa globalité, depuis 1947 jusqu'à ce jour, d'autres phases d'accélération du jeu politique font bouger les frontières, non seulement celles de la région Moyen-Orientale, mais aussi les frontières planétaires. Et la géographie se redessine dans l'urgence d'étendre une puissance et d'imposer un certain pouvoir, des intérêts, donc la course aux ressources, la recherche d'une certaine sécurité, expliquée par la peur de l'autre.

Le 11 septembre 2001 fut un moment clé apportant la certitude que l'effacement des frontières économiques ne règlerait pas les antagonismes historiques, culturels ou idéologiques, au contraire, cela a renforcé le maintien des conflits entre États et au sein des États eux-mêmes. Le 29 juin 2014, *Daëch*, un groupe de combattants appartenant à l'État Islamique en Irak et au Levant dressait l'étendard noir de l'organisation jihadiste sur un poste-frontière entre la Syrie et l'Irak, contre les frontières nationales héritées de la colonisation, « Nul ne doit diviser la *Umma*, la communauté musulmane ». Mais ces réactivités violentes, considérés terroristes par certains, contre un occident ne sont pas anodin, ils proviennent d'un certain empiètement et une mainmise étrangère dans la région, surtout américaine lors de ses interventions en Irak, en Palestine supportant la politique sioniste exercé sur le territoire originairement palestinien. L'histoire en a connu d'autres, souvent sous l'effet de pouvoirs étrangers. « Le Proche-Orient arabe, depuis des siècles, ne maîtrise plus son propre espace, encore moins son environnement[54] » (Corm, 2007b, 46).

Donc un retour sur la question de la construction politique et l'invention du Moyen-Orient contemporain nécessite un recul en arrière profond et long dans le temps, pour comprendre l'évolution des faits et analyser leurs conséquences sur les espaces et sur les populations qui ont vécues dans ces lieux, qui demeurent ancrées dans son sol et celles qui l'ont abandonné sous pression ou convaincues que ce bout du monde ne leur appartient plus à force d'en avoir vécu de traumatismes, de guerres et de violences.

Dans un contexte pareil, mouvementé par des interactions multiples, la frontière ne peut être monolithique ni définitive, l'horogénèse et l'invention des frontières est continue.

L'ouvrage *Les seuils du Moyen-Orient*, présente d'une façon diachronique l'évolution des frontières moyen-orientales depuis « l'enfance des marges », la lente et difficile construction des frontières dans une période allant du IVe millénaire jusqu'au VIIe siècle avant J.-C., jusqu'à l'époque moderne marquée par la puissance ottomane, un affrontement binaire qui se joue sur la même frontière naturelle celle de la vallée du Tigre et de l'Euphrate, entre un empire ottoman sunnite à l'ouest et persan chiite à l'est. Et cela en passant par une première période entre les deux (XVIe siècle avant J.-C – XVIe siècle après J.-C.) qui semble être caractérisée par une certaine permanence, celle d'une bipolarité dans une région coupée entre un Orient de l'ouest, romain ou byzantin et un Orient de l'est, perse ; et une autre période, celle de l'apparition de l'islam donnant l'impression d'un Moyen-Orient unifié pourtant les tendances centrifuges de l'islam ne permettent en aucun cas d'établir une unification territoriale.

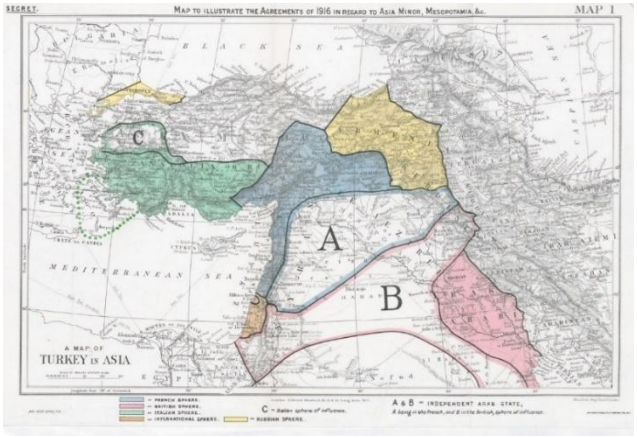
Nous assistons à un Moyen-Orient fragmenté. Particularismes, émiettement local, révoltes et violences entre musulmans l'emportent sur l'unité califale qui s'avère être une pure fiction. Or, dès l'antiquité une certaine gestion de la frontière apparaît entre deux types de population : une population sémite, qui transporte avec elle la frontière, et des populations indo-européennes, profondément territorialisées, érigeant la frontière en une donnée intouchable, non mouvante, en opposition avec les frontières vibrantes aux rythmes accélérés vécues depuis un siècle au Proche-Orient, et particulièrement au Liban.

[54] CORM Georges, *Histoire du Moyen-Orient ; de l'antiquité à nos jours*, *op. cit.*, p. 46.

Le Moyen-Orient, une histoire de frontières façonnées au cours des siècles.

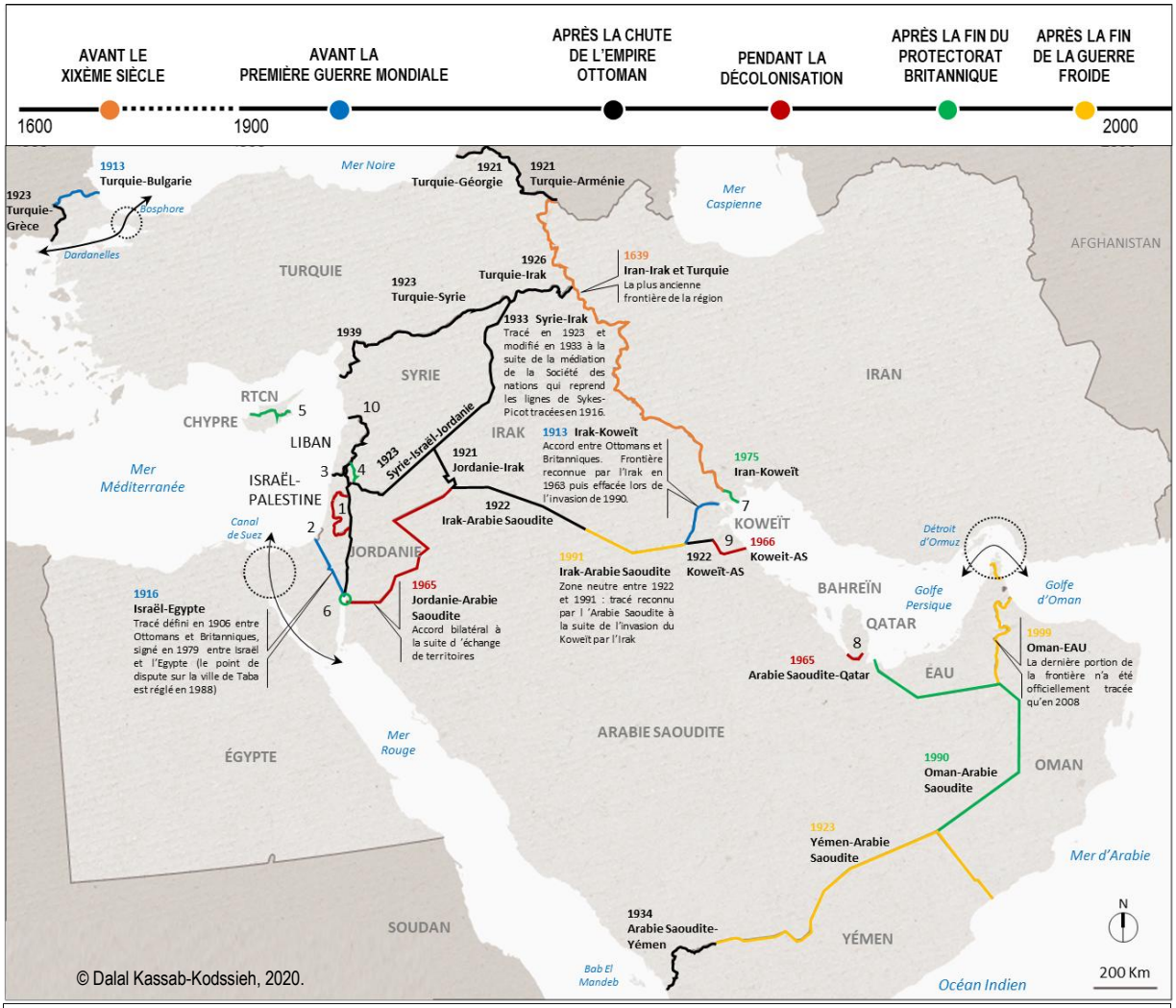
Le projet d'unifier les arabes en une grande nation, reprise par l'organisation djihadiste État islamique, est une vieille idée. Mais les frontières contestées ont toujours résisté.

Cette carte représente les frontières actuelles et indique pour chacune la date des premiers tracés qui ont précédé la création des États.



Carte 10 : Carte de Sykes Picot, 16 mai 1916.

Frise chronologique de l'âge des frontières du Moyen-Orient



1 : **1949 Cisjordanie,** Ligne de cessez-le-feu de 1949 (« Ligne verte » transgressée par Israël en 1967. Frontière revendiquée pour un futur État Palestinien
2 : **1949** La **Bande de Gaza**, territoire palestinien
3 : **1923** La « **ligne bleue** » entre Liban et Israël. 13 points de litiges sont toujours identifiables sur la ligne bleue, une séparation non officielle de 120 km tracé par l'Organisation des Nations unies (ONU) avec l'aide de la Force Intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL), le 7 juin 2000, suite au retrait israélien le 25 mai mettant fin à l'occupation de juin 1982.
4 : **1974 Syrie-Israël**, frontière tracée en 1923 et transgressée lors de l'occupation israélienne du plateau du Golan en 196è. Une ligne de retraits non reconnue par la Syrie, est établie en 1974.
5 : **1974 République de Chypre-RTCN** « Ligne verte ».
6 : **1988 Israël-Égypte**, Tracé défini en 1906 entre Ottomans et Britanniques, signé en 1979 entre Israël et l'Egypte (le point de dispute sur la ville de Taba est réglé en 1988).
7 : **1975 Iran-Irak** Le tracé du chenal du delta du Tigre et de l'Euphrate, le *Chatt El Arab*, signé en 1975, est l'un des prétextes de la guerre entre l'Iran et l'Irak.
8 : **1965 Qatar-Arabie Saoudite**, Heurts dans les années 1990 et signature d'un accord en 2001, sur le tracé de 1965
9 : **1966 Koweït-Arabie Saoudite** Zone neutre entre 1922 et 1966 : son tracé est défini pour régler la question des gisements pétroliers.
10 : **1920 Liban-Syrie** Tracée en 1920 par les Français ors de la création du Grand Liban, elle ne fait pas l'objet d'un accord officiel.

Carte 11 : Frise chronologique de cartes représentant les frontières actuelles du Moyen-Orient et leurs premiers tracés. © Dalal Kassab-Kodssieh, 2020.

Frontières obsolètes : l'urgence d'un dépassement face aux fragmentations

L'histoire de la Grande Syrie, connue par *Bilad-al-Shâm* en arabe, un terme sémitique encore utilisé dans le dialecte local qui signifie le Levant et sa capitale traditionnelle, est marquée par sa situation exceptionnelle. C'est un territoire de transition au carrefour de plusieurs mondes : la Méditerranée, la Mésopotamie, la Perse, l'Inde, l'Asie mineure, les terres du Caucase, et l'Égypte. L'ancienne Syrie s'étendait sur un territoire beaucoup plus vaste que le territoire syrien actuel. C'est à travers les siècles, que ses frontières ont été modelées et redéfinies.

Entre 1916 et 1920 l'espace syrien en mutation continue était sous domination de l'empire ottoman. En 1916, la Syrie ottomane sera d'abord divisée en pachaliks. Au XIXe siècle, l'espace syrien recoupait six provinces ottomanes (ou vilayet), sans compter le Mont Liban, qui avait obtenu un statut spécial en 1861 au profit des chrétiens maronites, et Jérusalem qui était un *sanjak* dépendant directement d'Istanbul[55]. À l'époque, le découpage administratif ne correspondait pas à la complexité des identités syriennes qui étaient multiples. Les mélanges communautaires étaient innombrables répartis sur les différentes provinces (vilayets) : arméniens majoritairement de Maras, kurdes à Diyarbekir, bédouins à Ruhâ, minorités chrétiennes, alaouites et chiites à Homs, et majorité arabes et sunnites à Damas. Sous l'autorité d'un pouvoir turc unique et à l'absence de véritables frontières intérieures, une interdépendance entre les communautés dans la Syrie ottomane existait, ce qui créait des tensions fréquentes.

Dans son article « Frontières et territoires du Moyen-Orient », Olivier Hanne réclame que « l'arabisme pouvait faire figure de conscience commune, bien que fragile et souvent limitée aux bourgeoisies urbaines[56] ». Depuis cette époque et dans l'absence d'une entité politique cohérence, le courant nationaliste arabe à Damas tendait à construire une patrie pour tous les Arabes, un constitutionalisme contre la présence turque[57]. Les ambitions européennes étaient plus prégnantes sur les territoires dans ce temps.

L'agression et le massacre des communautés chrétiennes à Alep en 1850, à Naplouse en 1856, à Damas et au Liban en 1860 et les conflits internes multiples entraina l'envoi d'un corps expéditionnaire par les puissances européennes. Sous une pression européenne croissante, principalement de la France, un décret ottoman de 1861 transforme le caïmacanat, l'ancien régime fondé sur un régime religieux qui a conduit à la guerre civile, en un *Moutassarifat* du Mont-Liban, gouverné par un *mutasarif* qui, selon la loi, devait être un chrétien non libanais. Il a pour conséquence l'autonomie du Liban vis-à-vis de Damas.

Dès 1860, l'ouverture vers l'Occident entraîna un renouveau culturel et la prise de conscience d'une identité et le développement d'un nationalisme arabe.

Le territoire syrien est le « produit d'importation », le résultat d'une multitude de facteurs et d'acteurs qui se sont combinés entre 1916 et 1922, à la faveur de la Première Guerre Mondiale, de l'intrusion des puissances européennes et des contradictions propres aux acteurs locaux[58]. Même la phase qui suit, celle de 1961 jusqu'en 2025, est marqué par un régime autocratique empêchant la formation d'une Nation. C'est un parmi plusieurs exemples révélateurs de la situation régionale et de la difficulté à concevoir un Moyen-Orient stable et pérenne. La problématique dépasse la seule question des accords de Sykes Picot, qui depuis un siècle, font l'objet d'une attention particulière dans l'opinion publiques et les recherches scientifiques.

L'exaspération et l'accentuation des violences durant la Première Guerre Mondiale ont fourni aux européens un terrain et une occasion unique pour rebattre la carte des territoires suite à l'anéantissement de l'empire ottoman. Cherchant des appuis pendant la Première Guerre mondiale, les Britanniques promirent l'indépendance du pays en cas de victoire sur l'Empire ottoman.

[55] HANNE Olivier, *Les Seuils du Moyen-Orient : Histoire des frontières et des territoires de l'Antiquité à nos jours*, *op. cit.*, p. 297.

[56] HANNE Olivier, *Frontières et territoires du nouveau Moyen-Orient : le cas de la Syrie*, 25 novembre 2019, p. 1, [En ligne], <https://shs.hal.science/halshs-02618526>, (Consulté le 20 mars 2025).

[57] BARRAL Pierre-Emmanuel et HANNE Olivier, *La Grande Syrie. Des premiers empires aux révoltes arabes - Pierre-Emmanuel Barral*, Du Grenadier, Bernard Giovanangeli Editeur, 23 juin 2016, p. 248.

[58] HANNE Olivier, *Frontières et territoires du nouveau Moyen-Orient*, *op. cit.*, p. 1.

Cependant, le 16 mai 1916, le Royaume-Uni et la France conclurent des accords secrets, les accords Sykes-Picot, par lesquels elles se partageaient les terres arabes sous domination ottomane. Les enjeux et les lignes géostratégiques de ces décisions étaient claires selon les analyses de Olivier Hanne sur la région « préserver l'influence économique et la liberté du commerce britanniques, renforcer les liens entre le golfe Persique sous contrôle britannique et l'Arabie, et enfin assurer un continuum hégémonique entre la Mésopotamie et la Méditerranée en cas de rupture des communications par la mer, l'idée sous-jacente étant de pouvoir installer des pipelines et un chemin de fer entre les deux régions[59] ». Ainsi, les britanniques visionnaient la reconstruction et le partage de la zone pour avoir la possibilité d'accéder aux ressources notamment pétrolières découverte.

Conclu à Downing Street entre Sir Mark Sykes pour le Royaume-Uni et François Georges-Picot pour la France, l'accord *Cambon-Grey* (porte sur le partage de l'espace compris entre la mer Noire, la Méditerranée, la mer Rouge, l'océan Indien et la mer Caspienne. Il envisage le démantèlement de l'empire ottoman après la guerre et la division du monde arabe en espaces sous administration directe des puissances européennes et en zones de contrôle et d'influence. L'Empire russe participe aux délibérations et donne son accord, comme l'Italie, aux termes du traité secret.

Le Proche-Orient est découpé, malgré les promesses d'indépendance faites aux Arabes, en cinq zones : Zone bleue française, d'administration directe formée du Liban actuel et de la Cilicie ; Zone arabe A, d'influence française comportant le Nord de la Syrie actuelle et la province de Mossoul et Maras au nord de la Mésopotamie ; Zone rouge britannique, d'administration directe composée du Koweït actuel et de la Mésopotamie (actuel Irak sans la région de Mossoul) ; Zone arabe B, d'influence britannique, constituée du Sud de la Syrie actuelle, de la Jordanie actuelle et de la future Palestine mandataire ; Zone brune, d'administration internationale comprenant Saint-Jean-D'Acre, Haïfa et Jérusalem. La Palestine (dite « zone brune ») était détachée du Cham, le « Levant » ou la grande Syrie traditionnelle, pour être internationalisée. Le Royaume-Uni obtiendra le contrôle des ports de Haïfa et d'Acre (Carte 10). Avec ce découpage, le vilayet de Damas fut coupé en deux, le nord à la France, le sud à la « zone brune ». Ainsi, la frontière irako-syrienne a interrompu les liens traditionnels et interdit les déplacements entre les deux pays. Dans le temps, l'Euphrate constituait une barrière sur laquelle des empires antagonistes avaient établi leurs limites.

Britanniques et Arabes participèrent à la prise de Damas en 1918. L'année suivante, les forces britanniques se retirèrent de la zone, cédant son contrôle aux troupes françaises qui avaient réclamé la « Syrie intégrale ». Toutefois, les nationalistes syriens, organisés depuis la fin du XIXe siècle, espéraient la création d'une Syrie indépendante, incluant la Palestine et le Liban. Le congrès national syrien proclamant unilatéralement l'indépendance du pays le 7 mars 1920, qui devint monarchie constitutionnelle dirigée par le fils de Hussein, le prince Faycal. Mais la tentative d'indépendance menée par les syriens n'aboutit pas. Battus à la bataille de Khan Mayssaloun le 24 juillet 1920 par les troupes du Général Gouraud, les français entrent à Damas qui devient sous leur contrôle. Ce fut alors l'effondrement du « grand projet arabe » qui devait rassembler autour de Damas les terres arabes autrefois placées sous contrôle ottoman. Ce fait ne convenait pas aux syriens qui ont perdu cet accès stratégique vers la mer Méditerranée et la façade maritime du Liban et de la Palestine. Cela demeura dans les mémoires et se transforma avec le temps à des conflits multiples dans l'espoir de pouvoir un jour de remettre la main sur ces territoires.

Le mandat français sur la Syrie fut organisé en un « Grand Liban » et composé de quatre provinces : les sandjaks de Damas à majorité sunnite et 10% de Kurdes et d'Alep, musulman et chrétien (autour de 12%), l'État alaouite (1920), et l'État du djebel druze (1921), auxquels s'ajouta, en mars 1923, le sandjak d'Alexandrette (au nord) détaché d'Alep et peuplé en partie d'une minorité turque. La même année, le général Gouraud créa la Fédération syrienne, qui regroupait Damas, Alep et l'État alaouite, sans le Djebel druze, ni Alexandrette. En 1924, l'État alaouite en fut également séparé. De 1925 à 1927, le Djebel druze entra en état d'insurrection : c'est la Grande révolte syrienne de 1925-1927 dirigée par le sultan el-Atrache. Le « Grand Liban » menait une existence totalement indépendante depuis le 1er septembre 1920. Soutenus par la France,

[59] *Ibid.*, p. 2.

les Maronites bénéficièrent en 1926 de la création de la République libanaise en lieu et place du « Grand Liban ». En 1936, le Sandjak d'Alexandrette fut cédé à la Turquie qui refusait que sa minorité turque passe sous autorité syrienne. Les français se retirèrent complètement du Liban et de la Syrie en 1946 qui deviennent deux républiques indépendantes.

De nos jours, les accords Sykes-Picot sont dénoncés, dans les pays arabes, comme un héritage des anciennes puissances coloniales de l'époque, le Royaume-Uni, et la France.

En traçant une « ligne dans le sable[60] », les Européens fixaient une limite politique à leur zone de contrôle. Cette approche de la frontière perçue comme une séparation qui délimite deux États-Nations ne s'appliquait pas au contexte pluriethnique car il n'y avait nul État-nation en devenir dans la région. D'autant plus, tel qu'il fut constitué, il ne pouvait satisfaire aucune communauté, aucune paix sociale. Alors quels types de frontières fallait-il concevoir pour le Proche-Orient ? Faut-il le rediviser ou abolir ses frontières ? Devant ces bases incompatibles, peut-être il fallait construire des territoires ethniquement cohérents, instaurer des systèmes constitutionnels et électoraux, négocier des frontières fixes, à part les intérêts et les accès aux ressources.

La violence de la domination coloniale s'inscrit indéniablement dans la manière dont les Européens ont imposé des frontières et régimes frontaliers sur des sociétés dominées.

Toutefois, malgré l'artificialité des découpages prévus, les Français et les nationalistes arabes eux-mêmes investirent aussitôt le nouveau territoire syro-libanais, et lui donnèrent une réalité mentale et politique[61]. Ainsi, la formation du territoire syrien est le produit d'une multitude de compromis et de circonstances. Les acteurs opportunistes n'en ont pas été les seuls Européens, mais aussi les Hachémites de Fayçal et de son père Hussein, l'un et l'autre suivant leurs propres objectifs, les nationalistes syriens, proclamant l'unité arabe mais travaillant d'abord à celle d'une Grande Syrie ayant le Liban sous la main, et enfin les maronites du Mont Liban, soutenant les projets français pour éviter d'être les captifs des nationalistes de Damas[62].

La prise par Daech en 2014 d'un poste frontière sur l'ancienne ligne des accords Sykes-Picot conclus après la première guerre mondiale, remettent en cause « les certitudes territoriales héritées du XXe siècle ». Le terme de « certitude » n'est en rien représentatif du Moyen-Orient, qui a toujours fait l'objet de multiples instabilités territoriales, voyant ses frontières constamment recomposées, ne cessant d'être redessinées, bien loin du modèle européen[63].
Dans leur article, « Pour une histoire collective et décloisonnée du Proche-Orient contemporain »[64] Leyla Dakhli, Vincent Lemire et Daniel Rivet reviennent sur les grandes matrices idéologiques du Proche-Orient qui constituent sa trame historique, sur les frontières disputées qui traversent ses territoires, sur les fractures internes qui segmentent ses sociétés.
Liant crise des États (et de l'autoritarisme dans les pays arabes) avec la crise des frontières, Marc Goutalier constate que les frontières maintenues sur les cartes ne correspondent plus à la réalité politique et que la fragmentation communautaire menace de déborder sur toute la région, concluant à « l'urgence de dépasser les frontières »[65].

[60] BARR James, *Une ligne dans le sable. Le conflit franco-britannique qui façonna le Moyen-Orient*, Perrin, Paris, 2017.
[61] LAURENS Henry, *L'Orient arabe - 2e éd. - Arabisme et islamisme de 1798 à 1945*, *op. cit.*, p. 247.
[62] LAURENS Henry et CLOAREC Vincent, *Le Moyen Orient au XXe siècle*, Armand Colin, Paris, 2000, p. 33, [En ligne], <https://librairiedelorient.fr/fr/le-moyen-orient-au-20e-siecle.html>, (Consulté le 24 mars 2025).
[63] ROUVELLAT Célia, « Olivier Hanne, Les Seuils du Moyen-Orient. Histoire des frontières et des territoires, Monaco, Éditions du Rocher, 2017 », dans *Cités*, vol. 75, Presses Universitaires de France, n° 3, 16 octobre 2018, p. 181-183.
[64] DAKHLI Leyla, LEMIRE Vincent et RIVET Daniel, « Pour une histoire collective et décloisonnée du Proche-Orient contemporain », dans *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, vol. n° 103, n° 3, 28 août 2009, p. 3-11.
[65] BENNAFLA Karine et al., *La frontière dans tous ses états*, vol. 2, L'Harmattan, 2017, (Confluences Méditerranée, 101), p. 12, [En ligne], <https://www-cairn-info.ezpaarse.univ-paris1.fr/revue-confluences-mediterranee-2017-2.htm>, (Consulté le 21 septembre 2019).

Dans son essaie *Identités et conflits au Proche-Orient*, Yves Besson s'attache aux identités proche-orientales en tant qu'elles constituent à ses yeux, « l'élément primordial de ce vaste champ conflictuel qu'est le Proche-Orient depuis la Première Guerre[66] ». L'auteur s'appuie sur le concept d'identité, défini comme une représentation de soi, nécessairement plurielle et, en partie au moins, imaginée pour en faire une des clés des conflits proche-orientaux. Il applique ensuite cette grille de lecture à trois cas : l'Arabie Saoudite, le Liban et Israël.
En effet, dans cette matrice d'identités, s'est opéré au cours du temps un syncrétisme culturel impressionnant, mêlant notamment les civilisations de Byzance et de l'Islam. Elle est aujourd'hui le lieu où les sociétés sont toutes en transition et s'interpénètrent avec une modernité qui n'arrive pas à les subjuguer. L'ethnicité y transforme l'identité en instrument politique et les États, qui sont incapables de produire du sens – ce que les religions font très bien -, se muent en instruments de contrôle, par une violence non tempérée par le Droit, de sortes de tribus communautaires.
Ces métamorphoses ont conduit à créer de profonds déséquilibres, qui un siècle plus tard, ne sont toujours pas réglés avec, en particulier, des nations en quête d'État et des États en quête de nation[67].

Des populations en quête d'État

Alors que les Juifs considèrent avoir réussi à créer leur État en 1948 suite à un affrontement violent avec les populations arabes (peuple natif de la Palestine) et les pays arabes - illustrant le paradigme « deux peuples pour une même terre » -, cette réalisation constitue l'aboutissement du mouvement sioniste. Cette entreprise politique s'inscrivait dans la continuité d'une longue histoire de persécutions en Europe, depuis la stigmatisation médiévale et l'enfermement dans les ghettos jusqu'à l'extermination systématique pendant la Shoah. Cette quête séculaire d'un ancrage territorial pour un peuple défini non par des critères raciaux mais par une identité culturelle et historique a ainsi conduit à la création d'Israël, dont la légitimité n'est pas universellement reconnue.
Le peuple palestinien, quant à lui, poursuit sa quête étatique, cherchant à retrouver la souveraineté sur son territoire progressivement confisqué dans le cadre du mandat britannique. Ce dernier, après avoir promulgué la déclaration Balfour en novembre 1917, mit en œuvre cet engagement en facilitant l'immigration juive en Palestine. Aujourd'hui, les Palestiniens incarnent la résilience d'une nation confrontée à la fragmentation territoriale, à l'occupation militaire et à la lutte pour la préservation de son patrimoine culturel face à des politiques d'effacement. Nier à un peuple sa culture, c'est lui enlever son droit à l'existence, le mépriser et remettre en cause son intégrité. Dans son article, Nabil et-Haggar réclame, « c'est au nom de la « non culture » de ses victimes que le colonialisme moderne justifiait ses conquêtes ainsi que le mépris avec lequel il s'autorisait la soumission, l'exploitation, l'atteinte à la dignité et à l'intégration physique et morale et la mise à mort des millions d'humains[68] ». Cette réalité rejoint la réflexion de Walter Benjamin (1971) pour qui « il n'est aucun document de culture qui ne soit aussi document de barbarie[69] ».
Malgré les tentatives de réduire les Palestiniens au silence, notamment en présentant leur nationalisme comme une réaction postérieure à la création d'Israël, cette terre n'a jamais été vacante de ses habitants ni abandonnée, quels que soient les défis. Le peuple palestinien persiste à affirmer son existence par sa culture et son attachement à son territoire, refusant de renoncer au sol. Depuis un siècle, l'héritage culturel palestinien est menacé par des politiques israéliennes visant à l'effacement ou à l'appropriation de ce patrimoine, qui inclut pourtant des sites historiques et religieux fondamentaux pour l'identité et l'autodétermination palestiniennes. La Palestine, en tant qu'entité historique millénaire, vit ainsi une dualité identitaire : d'une part dans l'opposition, pour le moment, à une autre identité israélienne qui prétend la remplacer, la supplanter.

[66] BESSON Yves, *Identités et conflits au Proche-Orient*, L'Harmattan, Paris, 1 février 1991, (Comprendre le Moyen-Orient).
[67] CHAGNOLLAUD Jean-Paul, « Frontières et conflits au Moyen-Orient », dans *Diplomatie*, n° 109, juin 2021, p. 54.
[68] HAGGAR Nabil el, « Les palestiniens, de la résistance politique à la résilience culturelle », dans *Horizons Maghrébins - Le droit à la mémoire*, vol. 57, Persée - Portail des revues scientifiques en SHS, n° 1, 2007, p. 38.
[69] WALTER Benjamin, *Oeuvres, II : Poésie et Révolution*, Denoël, Paris, 1971, (Les Lettres Nouvelles - Dossiers), p. 281.

Les Kurdes constituent un autre exemple emblématique de population en quête de reconnaissance étatique. Grands perdants des bouleversements des années 1920, ils forment la plus grande nation sans État, répartie entre la Turquie, la Syrie, l'Irak et l'Iran. Leurs aspirations à l'autonomie ou à l'indépendance se heurtent constamment aux logiques étatiques et aux équilibres géopolitiques régionaux, malgré une lutte persistante et une forte identité collective.

Enfin, les Arméniens, demeurent en majorité en diaspora, après le génocide vécu et leur expulsion de la Turquie. L'extermination systématique de 1915-1916 (Medz Yeghern), planifiée par le gouvernement Jeune-Turc, a anéanti une grande partie de leur population historique en Anatolie et scellé leur dispersion. Malgré la création de leur État en dehors de ces limites, la République d'Arménie demeure confrontée à des conflits persistants, notamment avec l'Azerbaïdjan autour du Haut-Karabagh. Ce conflit territorial, qui a récemment conduit au déplacement de la majorité de la population arménienne de cette région, illustre la précarité persistante de leur souveraineté.

Des populations en quête de Nation

Les États issus des tracés de frontières imposés par la colonisation, Liban, Syrie, Irak sont des États toujours en quête de Nation. La carte du traité de Sèvres révèle ce qu'aurait pu être une autre géopolitique régionale en prévoyant un État kurde et un État arménien en Anatolie, projet anéanti par la résistance armée de Mustafa Kemal.

L'Irak illustre parfaitement cette dynamique : créé par les Britanniques en 1921 par la réunion artificielle des trois vilayets ottomans aux identités distinctes, il n'a jamais réussi à dépasser ses fractures originelles. La domination sunnite, accentuée sous Saddam Hussein a exacerbé les tensions avec les chiites et les Kurdes, aboutissant après 2003 à une fragmentation territoriale et à l'émergence d'une région autonome Kurde. Les interventions étrangères répétées et la montée de Daech ont encore accru l'instabilité, faisant de l'Irak un État en perpétuelle recomposition aux frontières intérieures mouvantes. L'intégration des Kurdes via le rattachement du Wilayet de Mossoul en 1925 en est une illustration précoce. Cette réalité confirme l'analyse de Jean-Paul Chagnollaud qui, dans son article « Frontières et conflits au Moyen-Orient », souligne que « cette construction politique est fondée, dès les origines, sur une double équation : les sunnites dominent les chiites et les Arabes dominent les Kurdes[70]. »

La Syrie, quant à elle, a connu une autre forme d'échec national sous le régime baasiste des Assad. Le parti unique a imposé pendant cinquante ans une dictature féroce, instrumentalisant les clivages communautaires et réprimant toute velléité démocratique au travers d'un système carcéral qualifié d'« abattoir ». La révolution de 2011, initialement pacifique, s'est transformée en guerre civile complexe, internationalisée et sectaire, entraînant l'effondrement de l'État et le déplacement de millions de Syriens. La chute du régime en 2024 n'a fait qu'ouvrir une nouvelle période d'incertitude quant à la reconstruction d'une identité nationale syrienne.

Les Libanais, une entité mouvante par-delà les frontières cartographiques

La réalité libanaise défie radicalement les paradigmes westphaliens de l'État-nation territorialisé. Comme l'observe Arjun Appadurai, « les diasporas contemporaines génèrent des espaces sociaux transnationaux qui échappent aux logiques de souveraineté territoriale classique[71] » (1996, p. 49). Le cas libanais en est l'archétype : avec 16 millions de citoyens disséminés dans 140 pays contre 4 millions sur le territoire national (Banque Mondiale, 2022), la nation se reconfigure en une entité rhizomatique[72] (Deleuze & Guattari, 1980, p. 17) où les racines identitaires, économiques et politiques transcendent les frontières physiques. Cette mouvance spatiale transforme la « libanité » en un continuum relationnel, redéfini en permanence par les circulations transfrontalières et les hybridations culturelles.

[70] CHAGNOLLAUD Jean-Paul, « Frontières et conflits au Moyen-Orient », *art. cit.*, p. 55.

[71] APPADURAI Arjun, *Modernity At Large. Cultural Dimensions of Globalization*, Univ. of Minnesota Press, 1996, p. 49.

[72] DELEUZE Gilles et GUATTARI Félix, *Mille plateaux*, *op. cit.*, p. 17.

La diaspora comme extension souveraine : Capital social transnational

La puissance économique de la diaspora libanaise – représentant 38% du PIB national (Banque Mondiale, 2023) – structure une souveraineté délocalisée. Les transferts financiers contournent l'effondrement bancaire via des systèmes informels (*hawala*), tandis que les réseaux commerciaux transnationaux fonctionnent comme de véritables « États parallèles » (Tabar, 2021, p. 93). À Dakar, la communauté libanaise contrôle 65% du secteur textile sénégalais (Choplin, 2019, p. 108), reproduisant des mécanismes de gouvernance communautaire inspirés du système confessionnel libanais. Cette dynamique valide la théorie du « transnationalisme par le bas[73] » (Basch, Glick Schiller & Szanton Blanc, 1994, p. 8) : comme le documente Mara Leichtman, « les commerçants libanais d'Abidjan négocient directement avec les autorités ivoiriennes, court-circuitant systématiquement l'ambassade de Beyrouth[74] » (2020, p. 112). L'espace économique libanais devient ainsi un archipel de micro-souverainetés connectées par des flux transocéaniques.

Hybridités identitaires : La « libanité » comme processus performatif

L'identité libanaise se construit dans un perpétuel bricolage culturel[75] (Lévi-Strauss, 1962, p. 31), fusionnant héritage levantin et influences locales. À São Paulo, le *kibbeh* traditionnel intègre du manioc, créant une cuisine hybride symbolisant ce métissage. Les médias diasporiques comme *LBCI Sat* diffusent une langue composite mêlant arabe, français et portugais, reflétant ce que Homi Bhabha nomme un « espace tiers de l'énonciation[76] » (1994, p. 56). Cette identité palimpseste se nourrit aussi de mémoires stratifiées : comme le note Craig Larkin, « chaque génération diasporique réinvente le Liban à travers le prisme de son exil[77] » (2018, p. 77). Les Arméniens de *Bourj Hammoud* commémorent ainsi le génocide par des rituels mêlant symboles libanais et références arméniennes. Des études récentes montrent par ailleurs comment certaines communautés libanaises d'Amérique latine, notamment au Mexique, développent des hybridations culturelles inédites en intégrant des éléments des contextes locaux à leurs pratiques traditionnelles. La « libanité » se révèle être une performance située, constamment réinventée dans chaque contexte d'accueil.

Géopolitique des absences : Le vide institutionnel comme ressource

L'effondrement de l'État libanais a paradoxalement renforcé le rôle géopolitique de sa diaspora. Dans le domaine sanitaire, 72% des soins spécialisés sont financés par des ONG diasporiques comme l'UMAM (Rapport 2023, p. 15), palliant la faillite du système public. L'éducation supérieure est quant à elle externalisée vers des universités étrangères (LAU, AUB), devenues des relais du soft power occidental au Moyen-Orient.

Cette délégation de souveraineté s'étend à la diplomatie : le Conseil mondial des Libanais d'outre-mer influence directement les politiques migratoires européennes par un *lobbying* actif. Plus significatif encore, des chefs communautaires de Montréal ont négocié des trêves interconfessionnelles à Tripoli en 2022, illustrant ce que Kate Meagher nomme « l'État failli comme dispositif transnational[78] ». Le Liban fonctionne ainsi comme une « nation-archipel [79] » (Glissant, 1990, p. 29), dont les îlots de souveraineté sont disséminés à travers le globe.

[73] BASCH Linda, GLICK SCHILLER Nina et SZANTON BLANC Cristina, *Nations Unbound: Transnational Projects, Postcolonial Predicaments and Deterritorialized Nation-States*, Gordon and Breach Science Publishers, 1993, p. 8.

[74] LEICHTMAN Mara A., *Shi'i Cosmopolitanisms in Africa. Lebanese Migration and Religious Conversion in Senegal*, Indiana University Press, s.d., p. 112.

[75] LEVI-STRAUSS Claude, *La pensée sauvage*, Paris, Plon, 1962, p. 31.

[76] BHABHA Homi K., *The Location of Culture*, 2e édition, London, Routledge, 12 octobre 2012, p. 56.

[77] LARKIN Craig, *Memory and Conflict in Lebanon: Remembering and Forgetting the Past*, London, Routledge, 2012, p. 77.

[78] MEAGHER Kate, « The Strength of Weak States? Non-State Security Forces and Hybrid Governance in Africa », dans *Development and Change*, vol. 43, no 5, 2012, p. 1073-1101.

[79] GLISSANT Édouard, *Poétique de la relation*, Gallimard, Paris, 1990, (Blanche), p. 29.

Ontologie de la mouvance : déterritorialisation constitutive, un acte de réinvention permanente

Cette analyse démontre que la spécificité libanaise réside dans sa déterritorialisation constitutive. Le Liban n'est pas un territoire : c'est un réseau de flux et de récits qui se matérialise temporairement là où ses enfants plantent un cèdre ou ouvrent un restaurant ». (Figure 8) Cette réalité valide trois propositions théoriques majeures :

- La frontière comme interface productive[80] (Balibar, 2002, p. 84), où les marges deviennent des laboratoires d'innovation sociale ;
- L'État comme rhizome décentralisé[81] (Deleuze & Guattari, 1980, p. 23), dont les fonctions régaliennes s'exercent par capillarité transnationale ;
- L'identité comme processus relationnel[82] (Glissant, 1990, p. 51), constamment réinventé dans les interstices interculturels.

Le Liban contemporain incarne ainsi une ontologie de la mouvance : son essence ne réside pas dans des frontières figées, mais dans la capacité de ses enfants – où qu'ils soient – à réactiver la mémoire d'une communauté imaginée (Anderson, 1983) par-delà les océans et les générations. Cette fluidité fait de la « libanité » non une identité statique, mais un acte de réinvention permanente.
L'essence de la libanité réside dans sa capacité à se déterritorialiser, faisant de chaque épicerie de Bogotá ou clinique d'Abidjan un fragment de souveraineté mouvante. Le Liban n'est donc pas un État : c'est un processus.

Le Liban, de la résistance politique à la résilience culturelle

« La culture, c'est aussi ce qui désadapte l'homme, le tient prêt pour l'ouvert, pour le lointain, pour l'autre, pour le tout. […] L'éducation, au sens fort du mot, n'est peut-être que le juste mais difficile équilibre entre l'exigence d'objectivation, c'est à dire d'adaptation et l'exigence de réflexion et de désadaptation, c'est cet équilibre tendu qui tient l'homme debout[83] ».

Paul Ricoeur, *Histoire et vérité*, 1955.

La culture constitue un vecteur fondamental d'identité. En tant que patrimoine collectif, elle permet à une communauté, un peuple ou une nation de s'identifier face aux autres, d'affirmer sa continuité historique, de se préserver au présent et de se construire un avenir.
À cet égard, le Liban incarne une société ayant activement participé à l'édification successive de plusieurs civilisations. Comme le souligne Claude Lévi-Strauss, le peuple libanais a contribué à former « cet ensemble complexe d'inventions de tous ordres que nous appelons civilisation » à travers la rencontre de plusieurs cultures. Dès l'Antiquité, avec les Cananéens, les Phéniciens et les Hébreux, il a participé à l'émergence de la civilisation cananéenne. Puis, avec les Syriens, les Arabes, les Perses, les Égyptiens, les Mésopotamiens et d'autres peuples, il a contribué au développement de la civilisation arabo-musulmane.
Les cultures libanaise et palestinienne partagent de profondes racines communes, étant façonnées par une histoire géographique, linguistique et sociale étroitement entrelacée dans l'espace levantin (Bilad al-Sham). Un socle culturel particulièrement riche les unit, comprenant une langue quasi-identique, des traditions religieuses et sociales communes, une cuisine largement partagée, un patrimoine musical et artistique similaire, ainsi que des valeurs familiales et d'hospitalité solidement ancrées. Cette proximité culturelle demeure malgré les évolutions historiques et politiques divergentes des dernières décennies.

[80] BALIBAR Étienne, *Politics and the Other Scene*, London, New York, Verso, 2002, p. 84.
[81] DELEUZE Gilles et GUATTARI Félix, *Mille plateaux*, *op. cit.*, p. 23.
[82] GLISSANT Édouard, *Poétique de la relation*, *op. cit.*, p. 51.
[83] RICŒUR Paul, *Histoire et Vérité,* Seuil, Paris, 1 mars 1955, (Esprit).



40 | Votre Été

Le Dauphiné Libéré
Lundi 31 juillet 2023

Nos arbres remarquables. On associe d'abord Hauterives au palais idéal du Facteur Cheval, mais la commune drômoise a d'autres attraits. En l'occurrence, un cèdre du Liban planté devant le château il y a plusieurs centaines d'années.

Le panache du cèdre de Hauterives, qui aurait été planté sous Henri IV...

Comme beaucoup d'habitants, Florent Brunet, le maire d'Hauterives, est très attaché au cèdre du Liban qui trône dans le parc du château. Le DL/Fabrice Hébrard

Majestueux. Tortueux. Immense. Vénérable... Dès lors qu'il s'agit de qualifier le cèdre du Liban d'Hauterives, dans la Drôme, le choix de l'adjectif devient compliqué.

Ce qui est certain, c'est que l'arbre impose, non seulement le respect, mais dégage aussi une forme de sérénité. « J'aime bien venir ici parfois tôt le matin quand j'ai besoin de me ressourcer », explique Florent Brunet, maire de la commune. Comme tous les habitants d'Hauterives, il a grandi à l'ombre de ce cèdre monumental. « Quand on était gosses, on venait souvent ici et on faisait la ronde pour essayer d'en faire le tour en se touchant les mains. Cela me rappelle aussi nos premiers cours de mathématiques en pleine nature. On nous demandait à partir de la circonférence de calculer son diamètre, son rayon, etc. »

Avec une circonférence de plus de huit mètres, l'arbre a un diamètre de plus de 2,5 mètres. Quant à sa hauteur, le maire de la commune ne la connaît pas. « On demande régulièrement des conseils à l'office national des forêts sur la façon de le tailler, de l'élaguer pour ne pas le déséquilibrer. Il avait pas mal souffert de la tempête en 1999 puis d'autres intempéries en 2021, mais il est toujours là. » Quant à son ancienneté, rien n'est clair. « À l'école, on nous apprenait que le cèdre datait de 1700, mais je n'en sais pas plus. »

Une taille imposante et une ramification complexe

Selon Jean-Louis Coste, coprésident du centre généalogique de la Drôme des Collines, l'arbre serait encore plus ancien. « La tradition orale dit que l'arbre a été planté sous Henri IV, qui est mort en 1610. Ce que l'on peut faire comme rapprochement, c'est que la seigneurie d'Hauterives qui était aux Clermont a changé de mains plusieurs fois avant d'être rachetée en 1596 par la famille Borel de Ponsonnas, notamment Amieu, puis son fils Charles, qui a pris sa suite. Une seigneurie, c'était avant tout un domaine qui rapportait de l'argent, un revenu. Le seigneur n'habitait pas souvent sur place, et y mettait un châtelain qui était chargé de récupérer les fonds et les revenus de la seigneurie, mais, pour la première fois, le seigneur est venu vivre dans la région. On sait que Charles était dans le secteur à cette période et qu'il a fait construire le château d'Hauterives vers 1650. On peut donc supposer que l'arbre a été planté sur le terrain quelques années auparavant. » On sait aussi que Charles Borel de Ponsonnas a été consul de Grenoble en 1598.

Mais pour la grande majorité des touristes, ce n'est pas l'histoire de l'arbre qui impressionne, mais son imposante taille et sa complexe ramification. « On a beaucoup de gens qui viennent passer du temps dans le parc, s'arrêter près de l'arbre, prendre des photos. On a fait en sorte de le mettre en valeur avec un sentier balisé et allumé, ainsi que par des éclairages spécifiques le soir. »

Quant à savoir si ce vénérable cèdre, qui donc vécu les quatre derniers siècles de l'histoire mouvementée de la France, faisait parfois l'objet de dégradations, Florent Brunet répond par la négative. « On a vraiment l'impression que les gens le respectent. »

• Fabrice Margallian

Figure 8 : Copie d'un article « Le Panache du cèdre de Hauterives, qui aurait été planté sous Henri IV » retiré du journal *Le Dauphiné Libéré*, publié le lundi 31 juillet 2023, p. 40.

Dans le journal *Le Dauphiné Libéré*, un article écrit par Fabrice Margallian a été diffusé le 30 juillet 2023 concernant la présence d'un cèdre du Liban planté devant le château de Hauterives datant de plusieurs centaines d'années avant sa construction vers 1650 sous Henri IV. Comme indiqué, sa taille imposante et ses ramifications complexes impressionnent la majorité des touristes plus que son histoire. D'ailleurs en visitant plusieurs villes en France, les traces du cèdre se multiplient, cela confirme la force et la puissance de ce déracinement ancré dans des territoires Outremers.

Un espace sans cesse remodelé

Le Proche et Moyen-Orient incarne de manière paradigmatique la notion d'espace en perpétuelle recomposition. Bien plus qu'une simple donnée géographique, cette région se définit comme un théâtre dynamique où se nouent et se dénouent des forces contradictoires qui en sculptent sans relâche les paysages politiques, économiques et sociaux. Son histoire récente est celle d'un remodelage incessant, où stabilité et permanence cèdent le pas au mouvement, à la conflictualité et à la transformation accélérée.

Ce chapitre se propose de décrypter les mécanismes profonds qui gouvernent cette dynamique de recomposition permanente. Il analyse comment l'interaction entre des ressources convoitées, des ingérences externes et des ambitions régionales fabrique une géopolitique aussi complexe que volatile.

Notre analyse s'articulera autour de trois axes interdépendants. Premièrement, nous examinerons les ressorts matériels des conflits en nous intéressant aux batailles pour le contrôle de la Terre, de l'Eau, des Hydrocarbures et du Nucléaire (Cartes 159, Figures 82, 85-87, Annexe 11). Ces ressources, vitales ou stratégiques, constituent l'enjeu de rivalités puissantes qui redessinent les rapports de force et polarisent les tensions. Dans un second temps, nous lèverons le voile sur les Interférences mondiales et les mainmises externes qui pèsent sur la région. Puissances globales et anciennes métropoles coloniales y projettent leurs rivalités et y dessinent des zones d'influence, instrumentalisant les conflits locaux et limitant la souveraineté des États, faisant du Proche-Orient un échiquier où se jouent des parties dont les enjeux les dépassent. Enfin, nous montrerons comment ce jeu entre ressources et interférences donne naissance à des Puissances régionales imposées et fabriquées. Certains acteurs, comme l'Iran, Israël ou l'Arabie saoudite, tirent parti de ce contexte pour affirmer leur hégémonie, construite autant sur leurs capacités intrinsèques que sur un positionnement stratégique dans le grand jeu des puissances externes.

En traversant ces trois échelles – matérielle, globale et régionale – ce chapitre ambitionne de fournir une grille de lecture holistique pour comprendre les logiques à l'œuvre dans le remodelage sans fin de cet espace crucial, où se condensent les défis et les convulsions de la planète.

Interférences mondiales : zones d'influences et mainmises externes

Le Proche et Moyen-Orient, carrefour stratégique et réservoir de ressources, n'a jamais été une scène politique autonome. Il constitue, au contraire, un terrain d'affrontement et de projection pour les puissances mondiales, dont les interférences continues sculptent profondément sa géographie politique, ses alliances et ses conflits. Ce sous-chapitre analyse la manière dont les influences externes, héritées de la période coloniale et reconfigurées à l'aune de la géopolitique contemporaine, créent et entretiennent une mainmise sur la région, limitant sa souveraineté et alimentant ses instabilités.

L'héritage des puissances coloniales et le paradigme de la Guerre Froide

Comme indiqué dans le chapitre précédent, la mainmise externe plonge ses racines dans les accords Sykes-Picot (1916) et le démantèlement de l'Empire ottoman, qui ont tracé des frontières artificielles et institué des mandats français et britannique. Ce legs colonial a créé des États-nations fragiles, souvent minés par des clivages communautaires et une légitimité contestée, les rendant structurellement vulnérables aux ingérences extérieures.

La Guerre Froide a institutionnalisé cette dynamique en bipolarisant la région. Les États-Unis et l'URSS ont trouvé dans les conflits locaux (israélo-arabe, rivalité arabo-persane) un théâtre par procuration idéal pour leur confrontation globale. En armant, finançant et conseillant des régimes clients (Israël, Arabie saoudite, Iran du Shah pour Washington ; Égypte nassérienne, Syrie, Irak, Sud-Yémen pour Moscou), ils ont exacerbé les tensions régionales tout en liant leur sort à l'appui

d'un patron externe. La chute de l'URSS n'a pas mis fin à ce paradigme ; elle l'a simplement reconfiguré.

Les États-Unis : de l'hégémonie incontestée à la « pression maximale »

Après 1991, les États-Unis ont semblé incarner une hégémonie régionale incontestée, cristallisée par les guerres du Golfe (1991, 2003) et leur rôle de garant exclusif de la sécurité de leurs alliés (Israël, monarchies du Golfe). Leur stratégie reposait sur un double pilier : le contrôle des hydrocarbures et l'endiguement de tout rival susceptible de défier cet ordre (Irak, Iran, Syrie).
Cependant, les échecs stratégiques en Irak et en Afghanistan, le « pivot » (*shift*) vers l'Asie et la montée en puissance d'autres acteurs ont érodé cette position dominante. La politique américaine est dès lors devenue plus sélective et indirecte, privilégiant les outils coercitifs comme les sanctions économiques extraterritoriales (cf. loi d'Amato-Kennedy, sanctions sur l'Iran) et le soutien à des acteurs non-étatiques (groupes kurdes en Syrie). La doctrine de la « pression maximale » sur Téhéran sous l'administration Trump, partiellement reconduite sous delle de Joe Biden, illustre cette tendance : une emprise exercée non plus par l'occupation militaire directe, mais par la stratification de régimes de sanctions visant à asphyxier économiquement et diplomatiquement les adversaires désignés.

La Russie, le retour d'une puissance révisionniste

Le retour de la Russie au Moyen-Orient, spectaculairement matérialisé par son intervention militaire en Syrie à partir de 2015, marque un tournant. Moscou a habilement exploité le désengagement relatif américain pour se poser en *power broker* indispensable. Par une stratégie de faible coût et haut rendement – appui aérien décisif au régime Assad, diplomatie agile, emploi de mercenaires – la Russie a consolidé une zone d'influence durable (Syrie, Iran, en partie Libye) et acquis un levier de négociation global.

Son objectif est multiple : vendre des armes, sécuriser des positions stratégiques (base navale de Tartous), déstabiliser l'ordre occidental et légitimer son modèle autoritaire. La guerre en Ukraine (2022) a complexifié son jeu régional, l'obligeant à puiser dans ses ressources tout en renforçant son alliance de circonstance avec l'Iran, devenue un fournisseur militaire crucial.

La Chine : l'approche économiciste et le projet des « Nouvelles Routes de la Soie »

La Chine incarne une forme nouvelle de mainmise, moins militaire et davantage économique et infrastructurelle. Au travers de son initiative *Belt and Road Initiative* (BRI), Pékin investit massivement dans les ports (Gwadar au Pakistan, Doraleh à Djibouti), les réseaux de transport et les énergies pour sécuriser ses approvisionnements et créer un corridor eurasiatique intégré.
Sa doctrine est officiellement non-interventionniste (respect de la souveraineté, non-ingérence), mais cette neutralité affichée masque une influence profonde. En devenant le premier partenaire commercial et créancier de nombreux pays (Iran, Arabie saoudite, Égypte), la Chine acquiert un pouvoir de veto économique informel. Son rapprochement stratégique avec l'Iran, matérialisé par l'accord de coopération de 2021, signale son intention de structurer une zone d'influence propre, potentiellement en concurrence avec celles de Washington et Moscou.

L'Union Européenne et les puissances moyennes : une influence en tension

L'Union Européenne, premier partenaire commercial de la région, cherche à promouvoir son modèle via la *soft power* (aide au développement, programmes culturels) et son rôle dans le dossier nucléaire iranien. Cependant, son influence est limitée par son manque chronique d'unité politique et de moyens de coercition militaire, la réduisant souvent au rang d'acteur financier et humanitaire.

Parallèlement, des puissances moyennes comme la Turquie (interventions en Syrie, Libye, Irak, jeu gazier en Méditerranée orientale) ou Israël (cyber-capacités, coopération sécuritaire avec les États du Golfe) deviennent elles-mêmes des acteurs de l'ingérence, brouillant la frontière entre influence

Pour conclure, les interférences mondiales au Proche et Moyen-Orient ne sont donc pas un phénomène accessoire, mais une variable structurelle de son équation géopolitique. Elles se superposent et s'entrechoquent, créant un système complexe de loyautés croisées et d'hostilités entretenues. Cette mainmise multiple perpétue une fragmentation politique et une instabilité chronique, où la souveraineté des États est constamment négociée, contestée et limitée par des agendas externes. Ce jeu des puissances globales fournit par ailleurs le cadre et les ressources qui permettent l'émergence et l'affirmation des puissances régionales imposées et fabriquées, qui feront l'objet du sous-chapitre suivant.

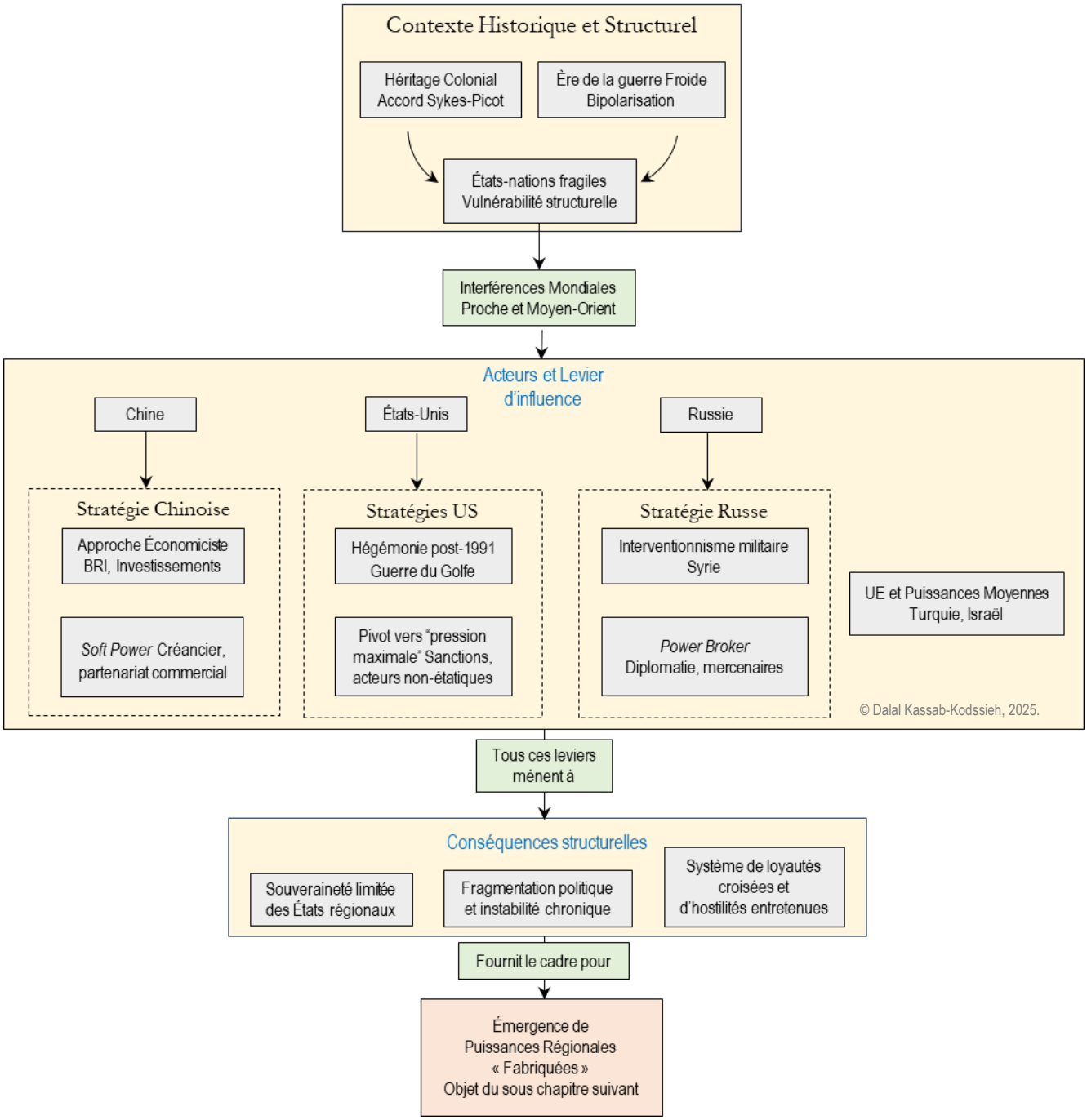


Figure 9 : Acteurs et leviers d'influences mondiaux et régionaux.
© Dalal Kassab-Kodssieh, 2025.

Des puissances régionales imposées et fabriquées

Ce chapitre analyse trois forces majeures qui structurent et déstabilisent la géopolitique du Moyen-Orient contemporain : le sionisme, perçu comme une idéologie fondatrice d'un État colonial et suprémaciste ; l'Iran, une puissance expansionniste à l'influence omniprésente ; et la mouvance islamiste jihadiste, dont la terreur redéfinit les équilibres régionaux et internationaux. L'analyse met en lumière les dynamiques internes, les impacts et les interconnexions de ces puissances, souvent « fabriquées » ou exacerbées par des ingérences externes et des calculs géopolitiques.

Le sionisme, une idéologie raciale, colonialiste et suprémaciste

L'histoire du sionisme depuis 1917 raconte et résume tout ce qu'il faut savoir sur les frontières tremblantes du monde. Les derniers conflits sont les plus sanglantes, nous sommes dans l'apogée de la barbarie et du décervelage. Peut-il y avoir pire de ce que l'humanité vie dans le temps actuel ? Tout est possible, l'ascendance journalière des événements est inquiétante. Au lieu de résoudre les conflits, on les complexifie en les multipliant. Quel devenir pour ce conflit qui se projette partout et dans tous les sens ? Un séisme de bouleversements multiples et infinies se crée depuis un siècle.

Le sionisme, tel qu'analysé dans le contexte fourni, se définit comme une idéologie politique fondée sur une doctrine raciale et colonialiste, visant à établir un État exclusivement juif dans une région historiquement peuplée d'une majorité non juive. Porté par une vision suprémaciste, il légitime des méthodes systématiques d'occupation territoriale, d'expulsion forcée, d'encerclement démographique et de nettoyage ethnique, afin de garantir une hégémonie démographique juive. Cette logique, instrumentalisant des références bibliques, a institutionnalisé un régime de ségrégation spatiale et de privilèges juridiques, alimentant un cycle de violence.
Le conflit israélo-palestinien, dont l'apogée actuelle est décrite comme une « barbarie », semble insoluble dans le cadre actuel. L'effet de souffle de la razzia[84] pogromiste perpétrée par le Hamas le 7 octobre 2023, puis de l'hécatombe[85] des Palestiniens à Gaza, a bouleversé l'ordre du monde instauré après la Seconde Guerre mondiale. Les logiques politico-religieuses qui déchaînent ces passions meurtrières sont désastreuses, mais ce qui est le plus frappant c'est le silence des pays arabes et du monde entier malgré les crimes ascendants qui se déroulent depuis, ciblant des civiles. Les processus de paix, des accords d'Oslo aux accords d'Abraham de 2020, ont échoué, ce dernier étant décrit, aux termes de Gilles Kepel, comme une tentative de « balayer la question de l'État palestinien comme la poussière sous le tapis[86] ».
Aujourd'hui, la stratégie affichée est le déracinement forcé des Palestiniens de leur territoire, avec la complicité des pays voisins comme le Liban, où des centaines de milliers de réfugiés sont condamnés à une installation permanente sans espoir de retour. Ce processus est facilité par la paralysie des institutions internationales. En référence à un article publié dans le Journal *Le Monde*, « le 18 octobre 2024, les États-Unis usent leur droit de veto, bloquent et dénoncent l'adoption de projets de résolution partiaux menée par le Conseil de sécurité des Nations unis sur le conflit[87] », confirmant un soutien indéfectible à Israël et un dysfonctionnement systémique de l'ONU, incapable d'imposer le droit international. D'ailleurs, ce n'est pas le premier veto américain sur ce dossier, 43 reprises de leur droit de veto ont été usées jusqu'à présent depuis le 10 septembre 1972.

[84] *Néologisme*. Mot d'origine arabe, et qu'on emploie pour désigner les invasions faites par des soldats sur un territoire étranger ou ennemi, à l'effet d'enlever des troupeaux, du grain, etc. Etymologie, Arabe, *rhaziat*, expédition guerrière des musulmans contre les infidèles. Terme qui signifie conquérant. Attaque rapide de type pillage en territoire ennemi ou neutre, dans le but de prendre du butin

[85] Selon *le Littré,* Massacre, effusion de sang humain, destruction d'un grand nombre de personnes.

[86] KEPEL Gilles, *Le Bouleversement du monde. Après le 7 Octobre*, Plon, octobre 2024, p. 6.

[87] MILIANI Adel, « Comment les États-Unis bloquent les résolutions à l'ONU sur la question israélo-palestinienne », dans *Le Monde*, 1 novembre 2023, [En ligne], <https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2023/11/01/comment-les-etats-unis-bloquent-les-resolutions-onusiennes-sur-la-question-israelo-palestinienne_6197652_4355770.html>, (Consulté le 30 avril 2025).

Face à cette réalité, une paix durable ne pourra advenir que par l'union des citoyens de la région au-delà des clivages, plaçant l'intérêt général au-dessus des considérations particulières et des influences externes.

L'Iran, une puissance régionale omniprésente, influente et expansive

La puissance iranienne repose sur des fondements solides : une position géostratégique centrale, un poids démographique important, d'immenses réserves d'hydrocarbures et un appareil militaire conventionnel et asymétrique, appuyé sur « l'Axe de la Résistance ». Cependant, cette puissance est contrainte par de profondes vulnérabilités : un isolement diplomatique, une économie affaiblie par les sanctions et la corruption, et des défis environnementaux majeurs.

La rivalité entre l'Iran chiite et l'Arabie saoudite sunnite incarne une lutte hégémonique pour le leadership régional. Cette compétition a polarisé la région en deux axes rivaux. L'Iran a construit un « croissant chiite », incluant l'Irak post-Saddam Hussein, la Syrie alaouite et le Hezbollah libanais, qui défie l'« arc sunnite » mené par l'Arabie Saoudite, alliée à l'Égypte, la Jordanie, les monarchies du Golfe et la Turquie[88] (Gause, 2014). Cette fracture confessionnelle, bien qu'ancrée dans l'histoire, est instrumentalisée à des fins géopolitiques modernes, alimentant des conflits par procuration, notamment en Syrie.
Or, l'antagonisme actuel entre les musulmans sunnites et chiites ne doit pas être isolé des émeutes antisémites en Russie, Biélorussie et Ukraine (1917-1919), des pogroms anti-assyriens des années 1930 ni de la violence anti-juive en Europe centrale et orientale (1940-1950). La violence sectaire actuelle est un miroir de l'extermination des Arméniens[89] et des Assyriens pendant la Première Guerre mondiale, des échanges de population entre les musulmans des Balkans et les Roums orthodoxes de Turquie des années 1920. Plutôt que d'estimer que le sectarisme serait le fruit unique de la manipulation politique de forces extérieures ou des élites autochtones, il s'agit de réinscrire les actes de violences de masse dans le récit historique de l'Occident et du Moyen-Orient, dans sa temporalité, pour comprendre les causes et les conséquences du confessionnalisme.

La posture anti-israélienne radicale de l'Iran, née avec la Révolution de 1979, constitue une rupture avec son alliance passée sous le Shah. Si cette hostilité semble « fabriquée » par contraste avec l'histoire pré-1979, elle reflète une instrumentalisation pragmatique de l'antisionisme. Cette stratégie sert à la fois à légitimer le régime en interne, à unir les factions antioccidentales et à affaiblir les alliés sunnites des États-Unis, sans engagement direct. La stratégie iranienne contre Israël, bien que radicalement opposée à son héritage pré-révolutionnaire, n'est pas un artifice. Elle incarne une fusion entre idéologie révolutionnaire et *realpolitik*.

Terreurs et montée islamique : dynamiques et impacts

« Aujourd'hui le djihadisme de quatrième génération ne repose pas vraiment sur un réseau institué, mais s'installe dans une atmosphère préexistante dont il est l'aboutissement. » Le djihadisme de Daech correspond à ce que Gilles Deleuze appelait un « rhizome révolutionnaire » : la révolution est souterraine, vient d'en bas, elle s'appuie sur le *grassroot*, non pas sur un parti hiérarchisé. (Kepel, 2018)
La montée de l'islamisme radical est le produit de fractures postcoloniales, d'interventions étrangères et de crises socio-économiques. Des groupes comme Al-Qaïda et l'État Islamique (EI) ont instrumentalisé une lecture rigoriste de l'islam pour imposer leur terreur.

Al-Qaïda, fondée en 1988, privilégie un jihad transnational ciblant « les ennemis lointains » (États-Unis et Occident). À l'inverse, l'EI, issu du chaos post-invasion de l'Irak et de la guerre syrienne, a

[88] GAUSE F. Gregory, *Beyond Sectarianism: The New Middle East Cold War*, Brookings Institution, 2014.
[89] CHETERIAN Vicken, « Confessionnalisme et conflits au Moyen-Orient. Une perspective de longue durée », dans *Relations internationales*, Editions Belin, nº 172, 2018, p. 126.

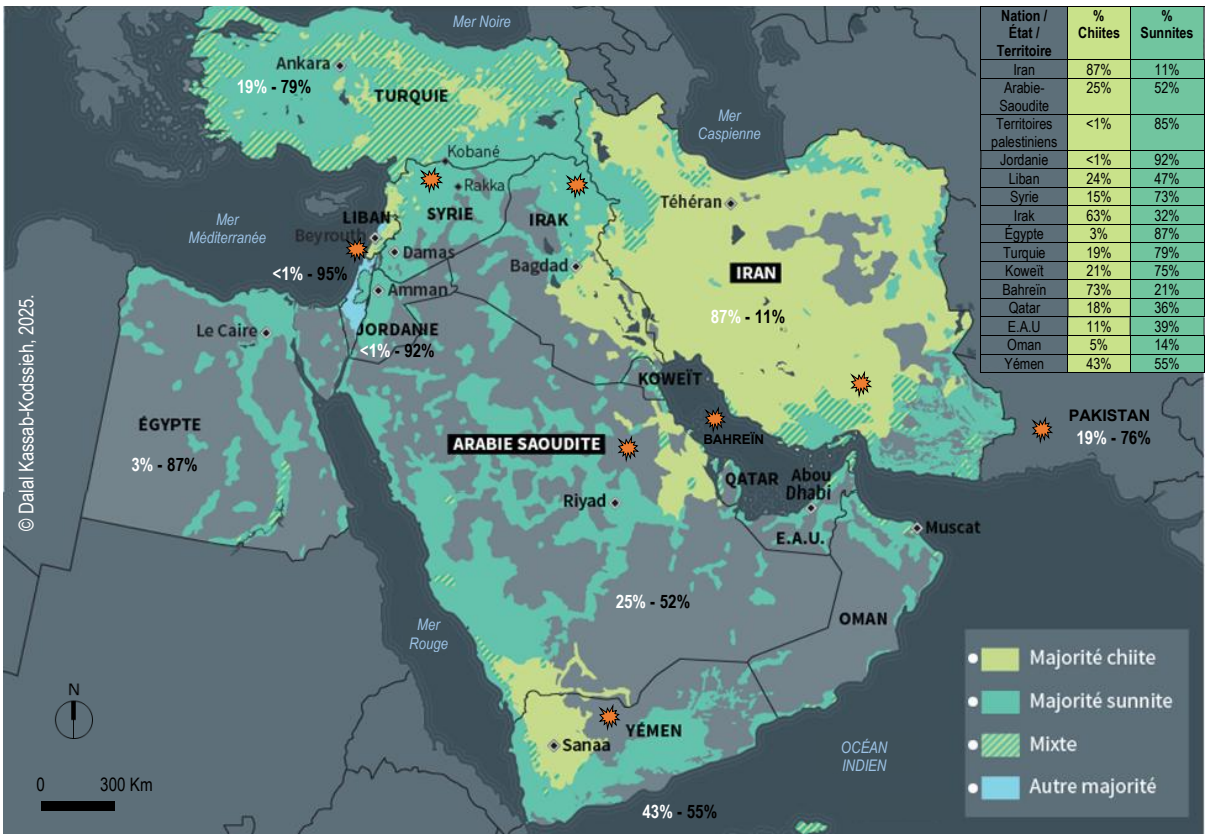
priorisé la construction d'un califat territorial, instaurant un régime brutal. Contrairement à Al-Qaïda, l'État Islamique (EI) privilégie le contrôle territorial, instituant un régime brutal fondé sur une interprétation extrémiste de la *charia*. Son impact a été dévastateur, provoquant des crises humanitaires majeures et un génocide des Yézidis.
Le jihadisme est une interprétation politico-militaire de l'islam, prônant un jihad offensif pour établir un ordre islamique. Dans un article « Le djihadisme et l'avenir d'une illusion[90] » publié dans *Les Echos*, le politologue Gilles Kepel imagine le devenir de la mouvance radicale dont l'aveuglement terroriste a frappé le monde entier.

Les impacts de ces groupes sont systémiques :

- Au Moyen-Orient, ils ont causé la désintégration d'États, exacerbé les divisions sectaires et généré des exodes massifs, transformant la région en un champ de bataille par procuration pour les puissances régionales.
- En Occident, les attentats ont conduit à un renforcement sécuritaire (état d'urgence, surveillance de masse), alimentant l'islamophobie et la montée des populismes.
- En Afrique et en Asie, l'affaiblissement territorial de l'EI a favorisé l'essor de franchises régionales (comme Boko Haram ou ISIS-K), qui perpétuent des cycles de violence et d'instabilité.

Pour conclure, Al-Qaïda et l'EI incarnent deux visages du jihadisme, dont l'héritage idéologique persiste. La lutte contre ce phénomène exige de s'attaquer à ses racines politiques et sociales, au risque de voir la menace se métamorphoser sans cesse.

Représentation géographique des chiites et des sunnites au Moyen-Orient.



Nation / État / Territoire	% Chiites	% Sunnites
Iran	87%	11%
Arabie-Saoudite	25%	52%
Territoires palestiniens	<1%	85%
Jordanie	<1%	92%
Liban	24%	47%
Syrie	15%	73%
Irak	63%	32%
Égypte	3%	87%
Turquie	19%	79%
Koweït	21%	75%
Bahreïn	73%	21%
Qatar	18%	36%
E.A.U	11%	39%
Oman	5%	14%
Yémen	43%	55%

Carte 12 : La représentation géographique des chiites et des sunnites au Moyen-Orient.
Analyse, mise en forme et annotations : © Dalal Kassab Kodssieh, 2025.
Source du fond de carte : https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/visuel/2016/01/05/en-carte-chiites-et-sunnites-au-moyen-orient_4841942_4355770.html Données : Université de Columbia (Gulf 2000 Initiative) ; Pew Forum on religion and public life.

[90] KEPEL Gilles, *Gilles Kepel : le djihadisme et l'avenir d'une illusion*, [En ligne], <https://www.lesechos.fr/politique-societe/politique/gilles-kepel-le-djihadisme-et-lavenir-dune-illusion-141655>, (Consulté le 7 mai 2025).

Anatomie du Chaos-Monde

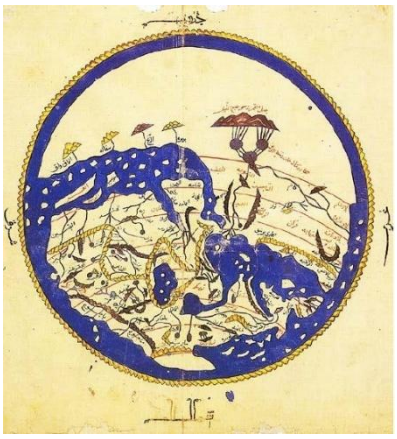
Toute frontière, comme le médicament, est remède et poison. Et donc affaire de dosage.

Régis Debray[91]

[91] DEBRAY Régis, *Éloge des frontières*, Gallimard, Paris, 2010, p. 88.

Des découplages évolutifs multimillénaires





Carte 13 : Isodore de Séville, Étymologiae XIV, Ausbourg, 1472.

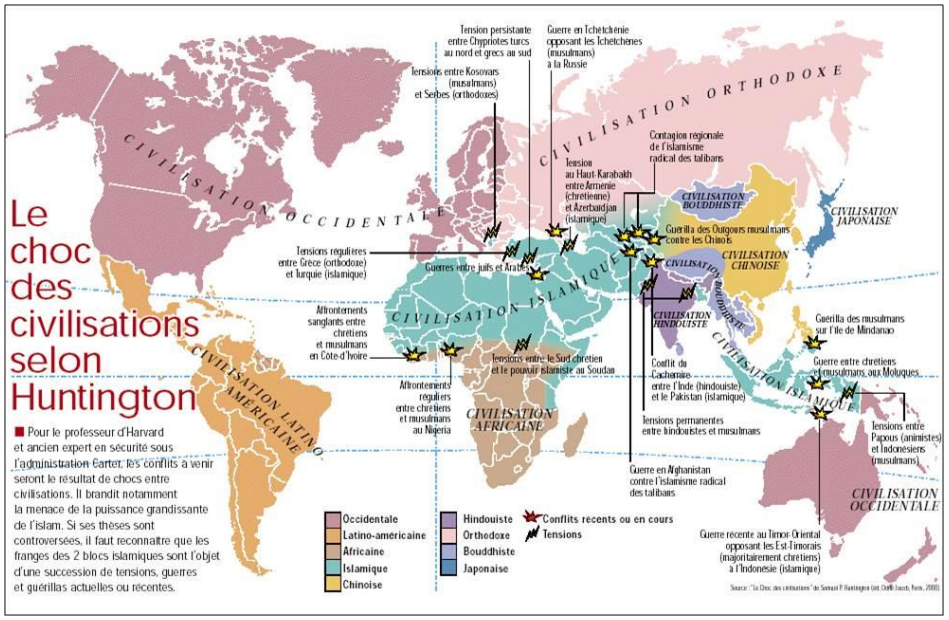
(Il s'agit de la première version imprimée du manuscrit *médiéval*. (*Par* Guntherus Zainer, Augsbourg), page de titre du livre 14 (de *terra* et *partibus*), illustrée avec une carte en T. L'auteur a vécu entre 560 et 636).



Carte 14 *: Mappa mundi d'Albi* est une carte médiévale du monde (*mappa mundi*), incluse dans un manuscrit de la seconde moitié du VIIIe siècle conservé dans le fonds ancien de la médiathèque Pierre-Amalric d'Albi.

La Mappa Mundi est l'un des 77 feuillets d'un manuscrit appartenant au chapitre de la cathédrale d'Albi.

Source :
L'histoire fascinante de la Mappa Mundi d'Albi



Carte 15 : La mosaïque des civilisations » conçue par Samuel Huntington, Manuel de géographie terminales, LES, L, S.

Source : Magnard, 2008, d'après Charvet et Sivignon, *Géographie humaine*, 2002.

Les plus grandes religions du monde, « ferments » essentiels des civilisations : Le christianisme, L'Islam, L'hindouisme.

Modes de représentations historiques du monde habité

Depuis l'Antiquité, les découpages du monde ont évolué, des premières représentations cartographiques datant de plus de 5000 ans aux projections modernes, profondément influencés par des événements historiques et des dynamiques géopolitiques, reflétant ainsi une conception occidentale de l'espace. L'évolution des modes de représentation du monde depuis l'Antiquité est révélatrice de la façon dont les êtres humains ont perçu, compris et se sont appropriés leur territoire. Ils ont toujours cherché à cartographier l'espace qui les entourait, le monde connu.

Mais ce qui est remarquable dans l'analyse des cartes ou les représentations les plus anciennes, c'est que ces divisions du monde ou de l'espace naturel se basaient fréquemment sur des textes sacrés et des données religieuses. Cela explique que l'influence des religions sur les représentations et le dessin du monde habité était alors assez présente et concrète également. Les peuples depuis toujours cherchaient à se répartir dans l'espace suivant une certaine culture ou confession, une façon de vivre, des traits communs. L'étymologie est au cœur de la pensée pré-scientifique d'Isidore de Séville qui, à travers un plan raisonné et systématique, reflète une vision chrétienne du monde habité. De même, le géographe arabe Al Idrissi, au XII^{e} siècle, crée une carte centrée sur la Méditerranée avec trois ensembles que sont la chrétienté, le monde byzantin et le monde musulman, utilisant ce mode de représentation comme outil de pouvoir.

La *Mappa mundi* d'Albi est l'un des plus anciens documents conservés d'une représentation globale et figurative du monde habité, précédée seulement par des tablettes mésopotamiennes (vers - 2600 av. J.C), et babyloniennes (V^{e} siècle av. J.C). Ces documents mettent en évidence que les découpages du monde ne sont pas nouveaux. Il n'y a pas un seul découpage du monde possible, valable et vrai. Cela varie selon l'intérêt, les besoins de celui ou ceux qui découpent, selon le contexte, les objectifs et les connaissances. Il n'y a pas de vérités immuables, mais des structurations évolutives, qui changent et sont inscrites dans des temporalités historiques précises.

Ce qui va bouleverser durablement les représentations et les découpages, c'est les Grandes Découvertes et l'invention du monde, « la laïcité progressive des représentations et l'intégration de l'Amérique » ; la formation des États modernes ; et la conceptualisation des continents à l'époque coloniale. C'est au XVIII^{e} siècle que l'Europe fixe sa frontière orientale avec l'Asie. En effet, les encyclopédistes, bénéficiant du mécénat de Catherine II de Russie, choisissent la chaîne de l'Oural comme frontière « naturelle ». Ce choix est largement influencé par la cour de Russie qui affirme son souhait d'être un acteur privilégié du concert des nations européennes. Ainsi, cette décision largement politique, vise à intégrer la Russie dans l'ensemble des nations européennes. Cette frontière Est de l'Europe a toujours été critiquée par les scientifiques : les monts Oural, par leur faible élévation et leur perméabilité historique face aux migrations, ne peuvent pas être considérés comme une frontière ni physique ni historique. C'est également à cette époque que les îles sont associées à des continents, l'Islande et Malte devenant arbitrairement des parties de l'Europe.

Alors que les puissances européennes dominent le monde, le découpage continental se modifie en fonction de visions impérialistes et ethnocentrées et se charge d'une connotation ethno-raciale. Ainsi, la division des terres en grandes entités s'accompagne d'une connotation ethno-raciale. Chacune de ces « races » – blanche, jaune, noire et rouge – est étroitement associée à un continent et hiérarchisée dans l'imaginaire colonial. Cette conception européano-centrée est symbolisée par le choix du méridien zéro, *Greenwich*. Ce choix fut d'ailleurs l'objet d'une âpre compétition entre la France et le Royaume-Uni.

Depuis les années 1990, la mondialisation des échanges s'est accompagnée de la multiplication d'intégrations économiques macro-régionales. Ces associations, produits de stratégies contradictoires, apparaissent autant comme une étape dans un processus de construction de normes et de pratiques mondialisées, que comme des espaces de résistances à l'homogénéisation. Du « choc » des civilisations jusqu'à la nécessité de « préférences collectives » reposant sur des normes sociales et culturelles - et qui ne pourraient se construire à l'échelle du globe -, les idéologies de la globalisation mobilisent ainsi le concept d'aire culturelle.

Des frontières fictives et inventées

Une aire culturelle se définit par « des espaces où certains objets, pratiques ou traits de culture se retrouvent dans des ethnies différentes » (*Les mots de la géographie*) ; un « ensemble territorial homogène par un, plusieurs ou la totalité de ses traits de culture[92] ». (Paul Claval, 1984, p.72) ; une « aire de diffusion d'un fait de culture. Plus généralement, aire d'extension d'une civilisation ». (Lévy-Lussault) ; « territoire ou zone géographique définie par l'extension d'un ensemble d'« éléments » culturels donnés. (*Dict. de l'ethnologie et de l'anthropologie*, Michel Izard et Pierre Bonte). Pour Thierry Sanjuan, une aire culturelle peut être définie a priori comme « une zone géographique, d'ampleur le plus souvent supra-nationale, qui se distingue par des éléments sociétaux tels que la langue, la religion, le modèle familial, mais aussi le mode de vie et de production, la structuration politique » (Hypergéo). Dans *Les mots de la géographie*, Roger Brunet définit une aire culturelle comme « Espace de diffusion ou d'entretien d'une culture au sens global, ou d'un trait de culture commun[93] » (Brunet,1993, p. 139). Dans *Pour la Géographie*, comme un « ensemble de régions ou de pays sans cadre politico-administratif commun, mais où des problèmes sociaux analogues issus d'une histoire commune méritent un traitement unique ou du moins des études comparatives[94] » (Bataillon, 1999, cité dans Demyk, 2003, p. 179).

Toutefois, cette notion « d'aires culturelles » est profondément remise en cause et peut être critiquée. Selon l'article de Noëlle Demyk « D'un paradigme à l'autre : les apories de la notion d'aire culturelle », la notion d'aire culturelle fut forgée dans un triple contexte « l'exploration du monde par les Européens, la création d'outils scientifiques de description et d'analyse des sociétés non européennes et l'organisation institutionnelle de la recherche[95] ». L'aire culturelle est donc créée par le regard occidental sur les civilisations non-occidentales et sur les sociétés qualifiées de primitives. Produit de « la culture de l'impérialisme » (Edward Said, 2000), la notion d'aire culturelle a toujours été instrumentalisée en fonction des paradigmes dominants, suscitant des expertises souvent subordonnées aux intérêts des puissances coloniales. Ce cadre institutionnel, bien qu'imparfait, a cependant permis d'étudier certaines sociétés non occidentales de manière approfondie et de révéler la diversité des solutions historiques aux problèmes de l'organisation politique et sociale.

En définitive, les frontières – sociales, culturelles, politiques – sont une invention humaine ; elles n'existent que lorsqu'elles sont tracées sur les cartes. Comment est-il possible de délimiter ces aires dans un espace mondialisé où ces cultures s'influencent, se chevauchent et s'emboîtent ? Quels critères ou éléments socio-culturels permettent de distinguent de tels ensembles spatiaux ? Dans un monde réticulaire, structuré par les réseaux, les flux et les connexions et par leurs tendances à abolir les frontières, cette démarche aréale semble de moins en moins pertinente.
Découper le monde pour le cartographier permet de l'appréhender, de se l'approprier, de se situer mais ces découpages restent des frontières fictives, inventées, des constructions situées. Il s'agit de « constructionnisme social[96] », notion développée notamment par Peter Berger et Thomas Luckmann (1966), autrement dit d'un « construit social [97] ». Souligner le caractère « construit » de quelque chose, c'est remettre en cause sa naturalisation. Dénaturaliser et déconstruire revient ainsi à adopter une démarche critique, fonction fondamentale des sciences sociales.

[92] CLAVAL Paul, *Géographie humaine et économique contemporaine*, Paris, Presses Universitaires de France - PUF, 1984, p. 72.

[93] BRUNET Roger, FERRAS Robert et THERY Hervé, *Les mots de la géographie : dictionnaire critique*, 3ème édition, Reclus-La Documentation française, Montpellier, 1993, (Collection dynamiques du territoire), p. 179.

[94] BATAILLON Claude, *Pour la géographie*, Flammarion, Paris, 1999, (Géographes).

[95] DEMYK Noëlle, « D'un paradigme à l'autre : les apories de la notion d'aire culturelle », dans *Cahiers des Amériques latines*, Institut des hautes études de l'Amérique latine, n° 40, 31 juillet 2002, p. 3.

[96] BERGER Peter Ludwig et LUCKMANN Thomas, *La construction sociale de la réalité*, Malakoff, Armand Colin, 2018, (Individu et société).

[97] HACKING Ian, *Entre science et réalité. La construction sociale de quoi ?*, La Découverte-French transl. by B. Jurdant, 2001, (originally publ. as The Social Construction of What ?, Cambridge, MA: Harvard University Press, 1999).

Avec la montée en puissance des États et leur omniprésence mondiale, l'intégration du discours capitaliste et libéral au système-monde, la pluralité identitaire, et l'interdépendance d'échelles variées, « Les aires culturelles dépassent les notions de territoires, privilégiant l'idée de rayonnement et d'influence à partir d'un fonds culturel commun, et ne peuvent se limiter à de seules aires politiques. Leur échelle est également supérieure à celle de la grande région économique[98] ».
Dans son ouvrage *Grammaire des civilisations*, Fernand Braudel réclame « Les civilisations sont des espaces (des aires culturelles), les civilisations sont des sociétés, (…) les civilisations sont des économies, (…) les civilisations sont des mentalités collectives[99] ». Il insistait sur leur nature multiple : à la fois espaces, sociétés, économies et mentalités collectives.
Le terme de civilisation a été relancé de façon polémique par Samuel Huntington et sa théorie du « Choc des civilisations », qui postule une rivalité structurelle entre le monde islamique et le monde chrétien, ce dernier étant dénommé « Occident » (Lacoste). Pour Huntington, les sources de conflits dans le monde post-guerre froide ne seraient plus principalement économiques ou idéologiques, mais culturelles, les affrontements entre grands ensembles civilisationnels devenant le moteur des relations internationales. Exposée dès 1993 puis dans son livre *The Clash of Civilizations* en 1996, sa thèse centrale décrit un monde divisé en neuf civilisations où les peuples se regrouperaient selon leurs affinités culturelles, faisant des barrières religieuses, ethniques et intellectuelles des facteurs plus déterminants que les frontières politiques. Si cette théorie a gagné en notoriété après les attentats du 11 septembre 2001, elle reste vivement débattue et considérée par beaucoup comme une chimère instrumentalisée. Son postulat central ne résiste pas à l'épreuve des faits, de l'histoire et de la cartographie. Il est en effet difficile d'attribuer les conflits contemporains, comme le terrorisme, à un seul facteur culturel ou religieux, tant les causes – niveau de développement, ressources telles que le pétrole, intérêts économiques, inégalités, frustrations politiques – sont complexes et entremêlées.
Cette représentation du monde en blocs civilisationnels monolithiques est également réductrice et essentialiste. Le découpage qui attribue une partie de l'Afrique, le Proche et le Moyen-Orient à une « civilisation islamique » unique ne reflète pas la réalité sociologique de territoires composites, où coexistent des chrétiens maronites, catholiques et orthodoxes, des Kurdes, des Alaouites et bien d'autres groupes. Inversement, le christianisme ne saurait suffire à définir un « Occident » unifié, alors que des populations musulmanes y sont largement présentes et que d'énormes différences linguistiques et culturelles séparent par exemple les États-Unis de l'Europe.
Par ailleurs, l'idée même d'unité au sein de ces civilisations est contestable. L'islam est traversé de divisions profondes (comme entre sunnites et chiites) et s'inscrit dans des contextes territoriaux aux réalités sociales, économiques et politiques extrêmement variées.

En définitive, comme le souligne Christian Grataloup, les continents eux-mêmes sont « inventés » : il faut comprendre comment on a inventé le continent européen. La globalisation n'efface pas l'hétérogénéité du monde, mais accroît les inégalités socio-spatiales et crée de nouvelles fragmentations, des situations d'anomie sociale et territoriale[100] (Dollfus, 1997). Découper le monde pour le cartographier et le représenter relève donc toujours d'un imaginaire, produisant des constructions situées, jamais neutres.

La perception occidentale du monde : un système à renverser

Le système de représentation du monde qui prévaut aujourd'hui à l'échelle globale est, dans sa généalogie, sa structure et ses finalités, un système occidental. Héritier direct des Grandes Découvertes, de la révolution scientifique cartésienne et de l'expansion coloniale, il s'est imposé comme un cadre universalisant, masquant son propre particularisme sous les atours de l'objectivité

[98] SANJUAN Thierry, *Aire culturelle*, [En ligne], <https://hypergeo.eu/aire-culturelle/>, (Consulté le 31 mars 2025).
[99] BRAUDEL Fernand, *Grammaire des civilisations*, 1ère édition, 1963, Flammarion, 2013, (essai (Poche) - Champs, 285).
[100] DOLLFUS Olivier, « Introduction. Le sens de la mondialisation », dans *La mondialisation*, 3e éd., Paris, Presses de Sciences Po, 2007, (La Bibliothèque du citoyen), p. 15-18.

et de la rationalité. Renverser cette perception n'est pas un acte de militantisme, mais une nécessité épistémologique pour appréhender la complexité du monde contemporain et dépasser les impasses d'une vision qui, en prétendant tout montrer, a rendu invisibles tant de réalités.

Ce système repose sur des piliers constitutifs qui en ont assuré la pérennité et la domination. Le premier est le projectionnisme, dont la projection Mercator (1569) est l'exemple le plus emblématique. Conçue pour la navigation, elle déforme grotesquement les surfaces au profit des latitudes tempérées, minimisant la taille de l'Afrique et exagérant celle de l'Europe et de l'Amérique du Nord, inscrivant ainsi une hiérarchie implicite des espaces dans les mentalités. Le second pilier est le découpage continental, une construction européenne chargée de sens racial et impérialiste aux XVIII^{e} et XIX^{e} siècles. L'« invention » de l'Europe comme continent distinct de l'Asie, la réduction de l'Afrique à un tout homogène ou la création d'un « Orient » mystérieux sont autant d'actes de pouvoir discursif ayant servi à justifier la domination. Enfin, l'adoption du méridien zéro de Greenwich en 1884 consacre cartographiquement la centralité de l'Empire britannique, faisant du reste du monde une périphérie devant se caler sur son tempo. Ce système s'accompagne d'un état-centrisme qui, en naturalisant l'État-nation comme forme indépassable d'organisation politique, gomme les réalités des peuples autochtones, les revendications transnationales et les espaces de flux.

Les conséquences de cette hégémonie sont profondes et triples. D'abord, une naturalisation de ces constructions, présentées comme des évidences (l'Europe est un continent, l'Afrique est pauvre, le Moyen-Orient est une poudrière), décourageant la pensée critique et figeant des réalités dynamiques. Ensuite, une hiérarchisation instituant une géométrie du pouvoir où le « Centre » (l'Occident) incarne la norme, le progrès et la rationalité, tandis que les « Suds » sont perçus comme périphériques, en retard ou exotiques, vision binaire qui est un legs direct de la pensée coloniale. Enfin, une invisibilisation des savoirs, systèmes de pensée et modes de représentation non-occidentaux. Les cartes des peuples premiers, les conceptions cycliques du temps ou les cosmogonies non dualistes sont reléguées au rang de croyances folkloriques, et non de connaissances valides.

Renverser ce système implique une révolution copernicienne de la pensée géographique, qui passe par le déploiement d'alternatives épistémologiques et cartographiques. La première étape est le décentrement, ou « provincialisation de l'Europe » selon Dipesh Chakrabarty, qui invite à cesser de voir l'expérience historique européenne comme la norme universelle et à penser *avec* et *depuis* le Sud, en adoptant des points de vue situés qui reconnaissent la partialité de tout savoir. Cette démarche ouvre la voie au pluriversalisme, concept porté par des penseurs comme Arturo Escobar ou Boaventura de Sousa Santos. Contre l'universalisme abstrait et impérialiste, le plurivers désigne un monde où coexistent de multiples universaux en conversation et en conflit, sans qu'aucun ne prétende à l'hégémonie, valorisant ainsi une « écologie des savoirs ». Concrètement, ce renversement s'opère grâce à l'émergence de cartographies critiques et radicales. Les cartes anamorphosées (redimensionnant les pays selon un critère comme la population), les cartes de flux, les contre-cartes participatives produites par des communautés autochtones ou les projets de *deep mapping* qui superposent couches historiques, sensorielles et mémorielles, permettent de rendre visible l'invisible et de donner à voir la complexité réticulaire du monde.

Ainsi, la perception occidentale du monde n'est pas une simple erreur de jugement ; c'est un système de pouvoir qui a produit un certain réel en occultant d'autres. Le renverser n'implique pas de rejeter en bloc les apports de la science ou de la cartographie, mais d'en critiquer les fondements impérialistes, d'en reconnaître le caractère situé et partial, et d'ouvrir la voie à une conversation véritablement mondiale et démocratique sur les manières d'habiter et de représenter la Terre. Il s'agit de passer d'un universalisme imposé à un dialogique des savoirs, seule condition pour appréhender les défis interconnectés du XXI^{e} siècle. La carte n'est plus le territoire ; elle doit devenir un outil polyphonique pour en révéler les multiples récits.

Des superpuissances ré-émergentes en concurrence



Figure 10 : Vladimir Poutine, Donald Trump et Xi Jinping. Dessin de James Ferguson paru dans le *Financial Times 2025*

Dans un article du journal *The Wall Street Journal* intitulé « *In a New Age of Empire, Great Powers Aim to Carve Up the Planet* », l'auteur Yaroslav Trofimov présente comment en 2025, les trois grandes puissances, les États-Unis, la Russie et la Chine se partagent le monde. Chacun dans sa sphère aiguisent leurs appétits territoriaux. Le système onusien semble de plus en plus obsolète, c'est la loi du plus fort qui s'impose dans les relations internationales[101].

En 1945, les puissances alliées, victorieuses, se réunissaient à San Francisco pour élaborer la charte des Nations unies, aux fondements d'un nouvel ordre mondial qui devait rendre impossible tout nouveau conflit planétaire. Le texte proclamait l'égalité de tous ses membres, qui par ailleurs s'engageaient à « s'abstenir de recourir à la menace ou à l'emploi de la force […] contre l'intégrité territoriale ou l'indépendance politique de tout État[102] ». Devant les délégués réunis, le président américain Harry Truman affirmait que « la responsabilité des grands États est de servir, et non de dominer, les peuples du monde ». Tellement loin de ces valeurs, une dérive autoritaire prime.

Aujourd'hui, ces nobles principes semblent bien dépassés, voire caduques. « Le monde renoue avec ce qui était considéré, depuis l'aube des temps, comme la loi naturelle des relations interétatiques : les forts font comme bon leur semble, et les faibles obéissent ». Malgré les guerres vécues au passé, il semble que le monde vivait mieux, une morale existait, une loi qui s'applique une justice, un droit. Actuellement c'est la jungle, les plus fort dominent et les faibles n'ont qu'à résister ou résigner.

[101] TROFIMOV Yaroslav, « In a New Age of Empire, Great Powers Aim to Carve Up the Planet », dans *The Wall Street Journal*, 18 janvier 2025, [En ligne], <https://www.wsj.com/world/in-a-new-age-of-empire-great-powers-aim-to-carve-up-the-planet-fef072f7>, (Consulté le 1 mai 2025).

[102] « Russie, Chine, États-Unis : les grandes puissances se partagent le monde », dans *Courrier international*, 28 mars 2025, [En ligne], <https://www.courrierinternational.com/article/analyse-russie-chine-etats-unis-les-grandes-puissances-se-partagent-le-monde_227517>, (Consulté le 1 mai 2025).

Pour qu'un pays soit considéré une superpuissance il faut quatre facteurs : « militaire, économique, scientifico-technique et culturel » estime le politologue américain Zbigniew Brzezinski, conseiller à la sécurité nationale du président Jimmy Carter 1977-1991. Donc pour influencer le monde entier, un État doit posséder les armes les plus modernes et avoir une économie importante, mais en même temps, il doit impressionner le monde avec ses merveilles de culture et de science. Malheureusement, au XXI^{ème} siècle, le monde vit dans le chaos avec la réémergence de superpuissances qui se concentrent sur la force de leurs armes, de leurs économies en utilisant la technologie et la science pour détruire la planète, tandis que la création, l'art et la culture le fondement de toute identité et facteur de rapprochement entre les peuples sont écartés, mis de côté. Pourtant, ils constituent l'essence de l'existence, le témoigne vivant de l'histoire des sociétés. La cupidité et l'arrogance des dirigeants règnent le globe : course aux ressources, compétitions et rivalités. Ce cycle à boucle fermée empêche tout progrès de vivre ensemble en paix. Le monde et le Proche-Orient sont manipulés, dirigés et contrôlés par ces systèmes de pouvoir planétaires.

États-Unis, imposition récurrente d'une domination technologique et militaire

Victorieux de la Guerre froide, les États-Unis sont érigés en « hyperpuissance » dans les années 1990. Ils interviennent comme gendarmes du monde (Koweït, Somalie, ex-Yougoslavie) et parviennent même à faciliter la signature des accords d'Oslo. Cependant, le XXIe siècle marque un tournant avec l'émergence de concurrents (Russie, Chine) et le choc du 11 septembre 2001, qui entame leur influence idéologique. Leur intervention en Irak en 2003, mal perçue, illustre leur difficulté à imposer un ordre démocratique stable.

Sous la présidence de Donald Trump, une stratégie expansionniste et unilatérale se dessine, avec des projets d'intégration du Groenland (pour ses ressources), du canal de Panama (pour son importance stratégique) et du Canada (pour ses richesses naturelles). Dans les conflits actuels, Trump affiche une volonté de reprendre la main : en Gaza, en envisageant le déplacement des populations et l'élimination du Hamas ; en Ukraine, en promouvant un plan de paix opaque qui sacrifierait une partie du territoire ukrainien en échange de garanties de sécurité et, potentiellement, d'un accès aux terres rares.

Sur le plan économique, les États-Unis imposent des taxes douanières massives à la Chine, déclenchant une guerre commerciale. Un décret de 2025 visant l'exploitation minière des fonds marins illustre également leur volonté de domination technologique, au mépris des risques environnementaux et du droit international.

Les États-Unis vont-ils s'effondrer comme ce fut le cas pour l'Union soviétique ? Certaines prédictions imaginent que la crise politique qui divise les États-Unis et les décisions de Donald Trump pourraient avoir raison de l'hégémonie de la première puissance économique et militaire mondiale. Dans un article dans *Le Monde*, l'économiste Thomas Piketty réclame : « La réalité est que les États-Unis sont en train de perdre le contrôle du monde[103] ». La puissance économique, financière et politique du pays apparait déclinante et déboussolé. L'affaiblissement économique revient à l'année 2016 où le PIB de la Chine a dépassé celui des États Unis. Actuellement, il est plus de 30 % plus élevé et atteindra le double du PIB états-unien d'ici à 2035. Cela explique la volonté de renflouer le pays en s'appropriant les minerais ukrainiens, en prime du Groenland et de Panama.

Les *Big Tech*, nées avec le soutien du gouvernement, étendent leur influence rhizomique dans tous les secteurs (santé, sécurité, éducation), créant un oligopole fondé sur la dépendance technologique. Enfin, l'usage historique de la bombe atomique en 1945, motivé par des facteurs stratégiques, expérimentaux et géopolitiques, reste l'expression ultime de cette puissance et inaugure l'ère de la destruction mutuelle assurée.

[103] PIKETTY Thomas, « Thomas Piketty : « La réalité est que les États-Unis sont en train de perdre le contrôle du monde » », dans *Le Monde*, Chronique, 12 avril 2025, [En ligne], <https://www.lemonde.fr/idees/article/2025/04/12/thomas-piketty-la-realite-est-que-les-etats-unis-sont-en-train-de-perdre-le-controle-du-monde_6594635_3232.html>, (Consulté le 1 mai 2025).

Russie : le retour réaffirmé de l'autoritarisme

Héritière de l'URSS, superpuissance bipolaire du XXe siècle, la Russie post-soviétique sous Vladimir Poutine incarne une réaffirmation de l'autoritarisme comme fondement structurel du pouvoir. Ce modèle, qualifié de « démocratie souveraine », se caractérise par une centralisation politique accrue, un contrôle des médias et une répression systématique de l'opposition[104] (Treisman, 2023, p. 45). Le régime puise sa légitimité dans une rhétorique nationaliste glorifiant l'héritage impérial tsariste et soviétique, réécrivant l'histoire pour asseoir une posture géopolitique révisionniste[105] (Laruelle, 2021). Cette dynamique se manifeste par un interventionnisme militaire agressif – annexion de la Crimée (2014), soutien au régime syrien (depuis 2015), invasion de l'Ukraine (2022) – marquant une volonté de contester l'ordre international libéral. Le complexe militaro-industriel russe, modernisé, permet une influence asymétrique via les cyberattaques et les mercenaires du groupe Wagner[106] (Gressel, 2023).

Sur le plan régional, la Russie renforce son influence au Proche et Moyen-Orient via une stratégie hybride. Son intervention en Syrie, matérialisée par les bases d'Hmeimim et de Tartus, en fait un acteur clé, tout en cultivant des alliances pragmatiques avec des acteurs antagonistes : l'Iran, la Turquie et Israël. Parallèlement, Moscou instrumentalise son statut de puissance énergétique (20 % des réserves mondiales de gaz) pour nouer des partenariats avec l'OPEP+ et consolider des régimes autoritaires via des ventes d'armes[107] (Henderson, 2023 ; Borshchevskaya, 2022, p. 45).

À l'échelle globale, la Russie se positionne en rivale des États-Unis et de la Chine. Dotée du plus grand arsenal nucléaire mondial, elle modernise ses capacités conventionnelles (missiles hypersoniques, drones) et développe une guerre informationnelle via cyberattaques et désinformation (RT), sapant la crédibilité des démocraties occidentales[108] (Galeotti, 2023 ; SIPRI, 2023). Bien que son PIB soit bien inférieur à celui des États-Unis, elle compense par des alliances énergétiques avec la Chine et l'Inde, contournant les sanctions.

Cependant, cette ambition se heurte à des limites structurelles : une économie dépendante des hydrocarbures (40 % des exportations), une démographie déclinante et une fuite des cerveaux. Son *soft power*, s'appuyant sur l'Église orthodoxe, un conservatisme anti-occidental et des médias comme RT, peine à masquer les contradictions internes et les inégalités sociales. Aujourd'hui, la Russie assoit sa puissance sur son armée, le nucléaire et les gazoducs – une « puissance militaire fantasmée à l'épreuve[109] » (Isabelle Facon, *Le Monde*). Le déploiement de gazoducs majeurs (*Nord Stream* 2, *Turkish Stream*, Force de Sibérie) visait à diversifier les débouchés et renforcer l'influence stratégique. Cependant, les sanctions liées au conflit ukrainien ont profondément perturbé ces projets, contraignant la Russie à réorienter ses exportations vers l'Asie. Ces infrastructures incarnent une dialectique entre logiques économiques et impératifs stratégiques, mais n'effacent pas la vulnérabilité d'une économie tributaire des hydrocarbures (World Bank, 2023).

En définitive, la Russie incarne une puissance hybride et disruptive, capable de déstabiliser l'ordre international. Toutefois, son influence reste tributaire d'une économie vulnérable et d'alliances fragiles, la condamnant à un rôle de « puissance perturbatrice » plutôt que de leader systémique[110] (Sakwa, 2023).

[104] TREISMAN Daniel, *The New Autocracy: Information, Politics, and Policy in Putin's Russia*, Brookings Institution Press, 2018, p. 45.

[105] LARUELLE Marlene, *Is Russia Fascist? Unraveling Propaganda East and West*, Cornell University Press, 2021, p. 12.

[106] GRESSEL, Gustave. *Russia's War in Ukraine: Military and Intelligence Aspects*. European Council on Foreign Relations, 2023, p. 56.

[107] HENDERSON, James. *Energy and Power in Russia-EU Relations*. Routledge, 2023, p. 72.
BORSHCHEVSKAYA, Anna. *Russia's Military Diplomacy in the Middle East*. I.B. Tauris, 2022.

[108] GALEOTTI, Mark. *Putin's Hydra: Inside Russia's Intelligence Services*. Osprey, 2023.
SIPRI. *Trends in International Arms Transfers*. Stockholm International Peace Research Institute, 2023.

[109] FACON Isabelle, « Isabelle Facon : « L'armée russe, une puissance militaire fantasmée à l'épreuve » », dans *Le Monde*, 17 mars 2022, [En ligne], <https://www.lemonde.fr/idees/article/2022/03/17/isabelle-facon-l-armee-russe-une-puissance-militaire-fantasmee-a-l-epreuve_6117836_3232.html>, (Consulté le 1 mai 2025).

[110] SAKWA Richard, *The Putin paradox*, First edition, London [England], I.B. Tauris, 2023, p. 121.

Son partenariat ambivalent avec la Chine illustre les dilemmes d'une nation tiraillée entre aspirations impériales et réalités géoéconomiques[111] (Kofman, 2023).

Chine : la première puissance économique mondiale

La Chine est devenue la première puissance économique mondiale en parité de pouvoir d'achat en 2014. Son influence géopolitique s'étend notamment via les Nouvelles Routes de la Soie, en investissant en Afrique sans s'ingérer dans les affaires intérieures, contrairement aux modèles occidentaux.
Sur le plan technologique, elle est un concurrent redoutable des États-Unis, avec l'ambition de devenir le leader mondial de l'intelligence artificielle d'ici 2030. Cette course technologique s'inscrit dans un « capitalisme de surveillance[112] », théorisé par Shoshana Zuboff, qui instrumentalise les données comportementales comme matière première.
Bien que sa doctrine nucléaire officielle repose sur des principes de non-emploi en premier, la montée en puissance de la Chine interroge ses intentions réelles dans un monde instable.
Le différend sur Taïwan précisément sur les semi-conducteurs cristallise la rivalité sino-américaine autour de trois enjeux majeurs :

- Géostratégique : L'île, considérée par Pékin comme une « province inséparable », est un « porte-avions insubmersible » contrôlant des voies maritimes vitales. Sa proximité avec la Chine continentale (160 km) représente une vulnérabilité défensive existentielle pour Pékin.
- Technologique : Taïwan, via TSMC, détient une position quasi hégémonique dans la production de semi-conducteurs avancés (92% des puces de pointe). Cette domination crée une dépendance stratégique critique pour les États-Unis et la Chine.
- Systémique : Taïwan est un épicentre de la compétition entre grandes puissances, testant la crédibilité des alliances américaines en Indo-Pacifique (AUKUS, Quad) et incarnant une confrontation entre modèles politique et technologique. (Carte 160 dans l'Annexe 11)

En définitive, le monde du XXIe siècle est marqué par une concurrence acharnée entre des superpuissances ré-émergentes, où la force militaire et économique prime trop souvent, au détriment des dimensions culturelles et éthiques pourtant fondamentales selon la définition classique de la puissance.

Un nouveau rideau de fer ?

« Le mur de Berlin est tombé, voilà la bonne nouvelle. Bien d'autres murs, en béton ou en dogmes, restent debout, voilà qui est moins rassurant[113]. » (Tzvetan Todorov, 2009)
Trente-cinq ans après la chute du Mur de Berlin, la référence à la guerre froide – qui a divisé le monde entre 1947 et 1989 – est devenue persistante dans le discours géopolitique. Cette résurgence s'opère dans un contexte radicalement différent, marqué non par une bipolarité idéologique claire, mais par une multipolarité conflictuelle où l'espace eurasiatique devient le théâtre principal des rivalités de puissance.
S'il est prématuré de parler d'un « Nouveau Rideau de fer » identique à celui de la Guerre froide, une ligne de faille géopolitique profonde et durable est en train de se cristalliser en Eurasie. Le danger d'un conflit généralisé, bien que non certain, n'est pas écarté, et la question de la responsabilité est complexe, impliquant les actions de la Russie, les élargissements de l'OTAN, et les stratégies des autres puissances globales comme les États-Unis et la Chine. L'unité et l'identité complexes de l'Europe sont plus que jamais requestionnées face à cette nouvelle configuration, qui redessine en profondeur les tracés frontaliers et les alliances, perpétuant une instabilité structurelle qui pourrait bien définir les décennies à venir.

111 KOFMAN, Michael. *Russian Military Strategy in the 21st Century*. Carnegie Endowment, 2023.
112 ZUBOFF Shoshana, *L'Âge du capitalisme de surveillance*, Zulma, New York, 2020, (Traduit de l'anglais par Bee Formentelli et Anne-Sylvie Homassel).
113 Cf. Hors-série *Télérama* « Le mur de Berlin », 9 septembre 2009, p. 85.

Méditerranée des mutations et des paradoxes

Gouvernances, Intersectionnalités et Territorialisations Spatiales Maritimes

Résumé

Cet article porte sur les rapports entretenus entre les conflits et leurs projections spatialisées sur le territoire méditerranéen et son bassin oriental et plus précisément sur son espace maritime, ses partitions, ses ressources et ses côtes emblématiques, capital inestimable en dégradation continue. Historiquement berceau des civilisations et des trois monothéismes, poumon économique et culturel, espace d'échange stratégique et nodal, cette région du croissant fertile et sa frontière maritime se sont convertis en des aires contestées et cela dans une situation d'incommunication endémique. Sensible aux tensions internationales, régionales et étatiques, l'étendue méditerranéen se dégrade, se marginalise et se déterritorialise sans cesse. Son espace maritime est subdivisé, disputé, contrôlé, exploité et détérioré. La question des frontières se trouve au cœur des différends. Ce territoire fragmenté, mouvant et paradoxal, émerge et évolue selon un jeu complexe de forces plurielles obligeant à une réflexion prospective, stratégique engageant de nouvelles formes de pensée. Une méthode diachronique, multiscalaire, territorialisée constitue l'axe structurant de nos approches. Pour ce faire, nous abordons les pratiques actuelles et passées qui ont façonné un gouvernement des activités humaines en mer, les découpages et les transformations parfois radicales des milieux, les particularismes et les mécanismes générateurs de l'espace, tout comme les processus de gouvernance, de territorialisation et de partage des eaux.

Mots clés :
Géopolitique, frontière, eau, gouvernance, territorialisation, inclusion, éthique, médiation, dialogiques.

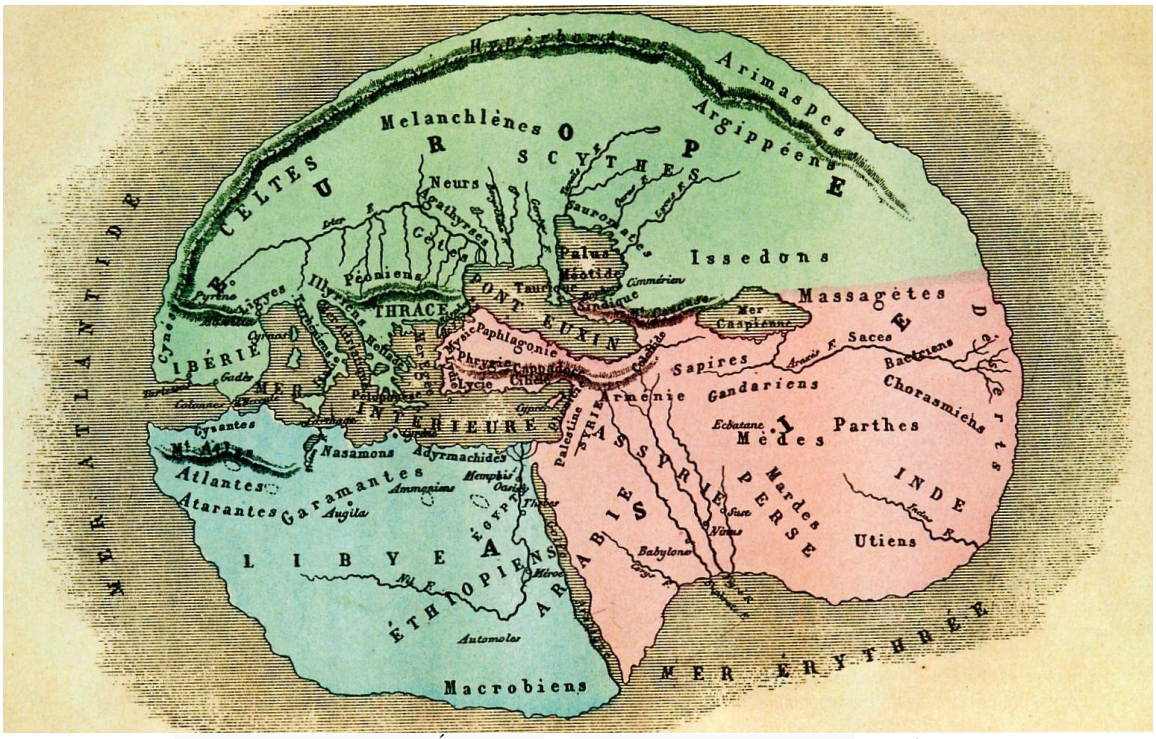
Abstract

This communication focuses on the relationships maintained between conflicts and their spatial projections on the Mediterranean territory and its eastern basin, more specifically regarding its maritime space, its partitions, resources and emblematic coastlines, invaluable capital undergoing continuous degradation. Historically the cradle of civilizations and the three monotheisms, economic and cultural lung, strategic exchange space and nodal area, this region of the fertile crescent and its maritime border have been converted into contested areas, and this in a situation of endemic lack of communication. Sensitive to international, regional, and state tensions, the Mediterranean expanse deteriorates, becomes marginalized and continuously territorializes. Its maritime space is subdivided, disputed, controlled, exploited and deteriorated. The question of borders lies at the heart of disputes. This fragmented, moving and paradoxical territory emerges and evolves according to a complex set of multiple forces requiring reflection that is both prospective and strategic engaging new forms of thought. A diachronic, multi-scale, territorialized method constitutes the structuring axis of our approaches. Therefore, we analyze current and past practices that have shaped governance of human activities at sea, the divisions and sometimes radical transformations of environments, particularisms mechanisms generating space, as well as governance processes, territorialization and sharing of waters.

Keywords:
Geopolitics, border, water, governance, territorialization, inclusion, ethics, mediation, dialogic.



Carte 16 : Carte particulière de la mer Méditerranée | © Bibliothèque nationale de France



Carte 17 : Carte du monde connu l'Écoumène[114] décrit par Hérodote dans l'Enquête ou les Histoires.

[114] L'écoumène - ou œkoumène *e.ku.mɛn*\ - (nom masculin, du grec ancien : *οἰκουμένη, oikouménē*, « habité » Note 1) est une notion géographique qui désigne l'ensemble des terres anthropisées (habitées ou exploitées par l'être humain). Elle s'oppose en ce sens à l'érème qui représente dès lors le reste de l'espace inhabité et non exploité. L'acception moderne du mot concerne généralement l'humanité entière, mais le mot a eu des sens plus limités, notamment dans la Grèce antique, où il renvoyait à la *Terra cognita*, la terre connue. Le terme est à nouveau utilisé aujourd'hui, particulièrement par le géographe Augustin Berque qui l'utilisait pour désigner la relation de l'humain à son milieu (relation sensible et concrète, symbolique et technique). Serge Valdinoci l'utilisa à son tour dans son exploration d'une théorie de l'habitat immanent de l'humain dans son univers sémantique (voir l'article europanalyse). Dans l'Église catholique médiévale, le terme écoumène est utilisé pour désigner le monde dans sa totalité.

De tout temps, l'eau a occupé une place centrale dans la vie des populations installées sur ses rives. Cette ressource essentielle, inépuisable et limitée a suscité l'intérêt de la communauté scientifique, les chercheurs, les historiens, les philosophes, les sociologues, et surtout les géographes qui en ont consacrés plusieurs de leurs axes de recherche « Géographie des mers et des océans » et « Géographies de l'eau ». À la suite de leurs anciens, ces derniers ont largement renouvelé, aux plans épistémologique et conceptuel, ce vaste champ d'étude. D'autant plus, la transition écologique et la justice environnementale appliquée à l'eau sont devenues deux disciplines cruciales pour faire face aux multiples enjeux actuels. Le droit de la mer, vecteur d'une approche intégrée établit l'unité des écosystèmes et leurs interactions. C'est un moyen de résoudre les conflits, un outil de transformation de nos systèmes politiques au niveau local, national et transnational et un régulateur des crises et des différends entre États pour le contrôle des espaces et des ressources maritimes.

La première carte représentant le monde a été centrée sur la Méditerranée par le philosophe grec Anaximandre. Thalès de Milet, l'un des premiers philosophes, s'est interrogé sur la forme du monde en proposant de se baser sur l'eau, origine de toute vie, naissance et création. Hécatéé de Milet, le père de la Géographie, complète la carte en précisant ses contours. Ces représentations ont inspiré l'historien grec Hérodote qui décrit la carte du monde ou de la terre connue « Œkoumène » dans son œuvre L'Enquête, le plus ancien texte complet en prose que nous ayons conservé de l'*Antiquitas* (Carte 17). Basé sur l'historiographie, la méditerranée, matrice des Portulans, était placée au centre du parchemin. Les premières cartes marines étaient originairement limitées au bassin Méditerranéen et la mer Noire, bornées à l'ouest par le détroit de Gibraltar et à l'est par les Dardanelles, les confins de l'empire grec.

Si les reproductions primitives de l'espace semblent remonter à la période Néolithique, c'est surtout grâce aux savants de l'Antiquité grecque qu'est née la géographie. Littéralement « représentation de la Terre », cette science s'incarne dans des cartes et dans les écrits de Thalès, Ptolémée, Érathostène et Aristote[115] où l'eau et les terres sont des éléments structurant de l'espace. Le découpage du monde sous forme de continents ou aires économiques et culturelles se base sur la répartition de l'eau et les espaces que cette ressource définie. Ces étendues bleues de nos planisphères complètent ainsi le puzzle de l'univers avec une présence plus significative au sud qu'au nord de la planète terre. Bien qu'il n'y ait qu'une seule énorme masse d'eau salée en continuité, la trilogie Atlantique-Pacifique-Indien s'est définitivement imposée. Les deux océans polaires apparaissent progressivement et plus tardivement avec les explorateurs l'américain Robert Peary pour le pôle Nord géographique en 1909 et le norvégien Roald Engelbregt Gravning Amundsen pour le Sud en 1911, donnant ainsi naissance à cinq océans. L'invention des océans ne peut être séparer de celle des continents. Le monde liquide se découpe et se nomme en fonction de mutations socio-spatiales et des rapports de forces entre différentes puissances.

La partition de cette unicité de l'océan globale continue à se réaliser d'une manière pluri-scalaire jusqu'à nos jours. Selon le philosophe français, le chevalier Louis de Jaucourt, ce phénomène de scission est « l'ouvrage de l'imagination seule ». En effet, la régionalisation empirique de l'Océan entre en tension avec un autre type de découpage, plus formel et théorique, à plus petite échelle cartographique, celui des géographes et des cartographes sédentaires qui tracent les planisphères. Ces représentations de la terre en cartographies ont évolué avec le temps, et l'analyse de l'espace marin et continental diffère en fonction de la définition du lieu d'observation, du centrage, point de vue et réfèrent. Cette vision « orientée et centrée du monde » n'est pas neutre, explique Claire Cunty et « toute carte est une construction » selon Olivier Godard.

[115] La naissance de la cartographie | BnF Essentiels https://essentiels.bnf.fr/fr/sciences/la-terre-et-la-mer/b5a6b0cb-a51b-43f8-972a-83d7fd296e77-representer-terre-avant-16e-siecle/album/f1f78f5e-d890-43cb-8a91-6490ce510257-naissance-la-cartographie

En effet, la carte est une invention humaine plus ancienne que l'écriture donnant naissance à des frontières en réalité inexistantes.

Aujourd'hui, nous distinguons des cartes centrées sur l'Arabie, l'Arctique, l'Amérique, l'Australie, la Chine ou autres, et cela dépend de l'objectif à transmettre et de l'analyse spatiale que mène l'auteur à travers ces cartes.

L'histoire des mots résonne également avec les réalités décrites et révèle l'évolution des conceptions et des illustrations. Étymologiquement, le terme *mediterraneus*, provenant du latin, s'est imposé pour désigner « une mer au milieu des terres » à partir du XVI^{ème} siècle, et cela, après avoir été le centre d'un monde provisoirement pacifié « les terres qui entouraient la mer » durant l'Empire romain. Cette mer a porté de noms divers selon les époques et les peuples qui ont vécu en contact, qui l'ont traversé et ont habité ses rivages, ses ports et ses îles. Par suite, des nomenclatures s'ajoutent telles que « mers du Nord et du Sud » et des tentations de nommer les étendues liquides en prolongeant les terres. De même, l'expression « notre mer » qui désigne la mer du monde connu en opposition au monde inconnu, avant la découverte de l'Amérique, était un lexique important en géographie. Cette distinction sera reprise plus tard par les géographes arabes en opposant la mer du Levant *bahr el-shâm* à la mer englobante *bahr el-muhît*. Nommée « Mare Nostrum » par les Romains, « mer Blanche » par les Turcs, « Grande Mer » par les Juifs, « mer du Milieu » par les Allemands, cette interface est le lieu des tensions et des interactions les plus puissantes entre sociétés, traversée par des civilisations humaines qui outrepassent de loin ceux de toute autre étendue maritime. Empires, peuples de la mer, navigateurs, chasseurs-cueilleurs, commerçants, pirates et corsaires, tous ont marqués, à travers les siècles, l'espace marin par leurs savoirs et leurs empreintes. Fréquentée par les Phéniciens, les Crétois, les Égéens, ces peuples, par la voie du commerce, deviennent les vecteurs principaux de la diffusion des cultures sur le pourtour méditerranéen. (Carte 16)

Les regards sur la métaphore entre Orient et Occident témoignent d'une communication au rythme des conflits, d'une histoire de rencontres de cultures et de philosophies, de défis et d'enrichissement mutuel au fil des siècles. Cet espace transitionnel entre Orient et Occident, entre Asie, Europe, et Afrique est conçu comme un « ailleurs », comme un monde d'altérités et perçue comme « la porte de l'Orient qui fait l'objet aussi d'une représentation construite[116] » selon Edward Saïd (Saïd, 1980).

Caractérisé par ses Mémoires gravées, ses identités plurielles, ses héritages antiques et ses cultures datant des millénaires, ce monde méditerranéen est considéré comme « l'héroïne-même de l'histoire » par Fernand Braudel dans son ouvrage *Les Mémoires de la Méditerranée* (1998).

Ce champ de batail décrit comme l'arène d'innombrables conflits, était et demeure le Bassin qui comporte tous les paradoxes du monde. Cela a engendré une multiplication de frontières et de limites, même des superpositions de tracés rendant l'espace de plus en plus complexe à gérer et à conserver. Ces divisions évolutives et infinies des mers nous interpellent et nous poussent à définir une nouvelle notion le maritimisme en se référant aux notions de continentalisme et d'océanisme qui ont précédés.

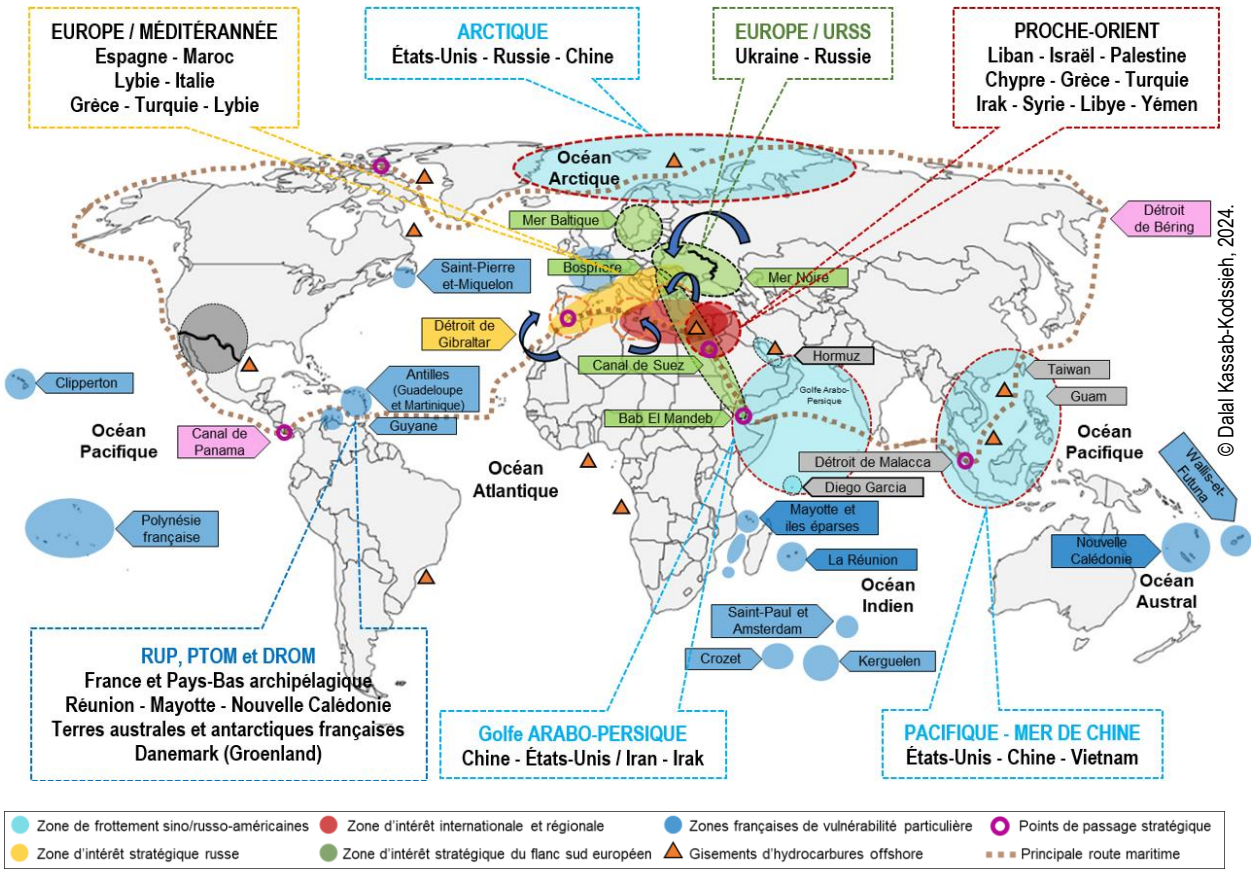
De la Méditerranée à l'océan, les explorations systématiques, et dans le sens inverse, ont permis de tracer les frontières fictives des cartes géographiques, marines ou nautiques récentes et qui eux-mêmes sont en hybridation continue. Actuellement, représenter et découper les mers et les océans dépasse les limites abstraites dessinées et devient, de plus en plus, concret, visible, relié à des conflits stratégiques au niveau économique et politique des puissances mondiales et des richesses sous-marines décelées.

[116] SAÏD Edward W., *L'orientalisme : l'Orient créé par l'Occident*, Le Seuil, Paris, 1980, p. 14.

Des frontières maritimes planétaires convoitées



Photo © Ministère de l'intérieur italien/IDIX





Des visées ambitieuses en Arctique.



L'Asie « indopacifique » un espace en proie à une insécurité maritime.



Les archipels Spratleys et Paracels : Le nouveau visage de l'antagonisme sino-vietnamien.

Carte 18 : Les frontières maritimes planétaires convoitées.

© Dalal Kassab-Kodssieh, juin 2024.

Présentement, l'étude des relations frontalières mondiales maritimes se concentrent essentiellement sur cinq pôles (Carte 18) :

Premièrement, le Proche-Orient qui constitue une zone d'intérêt mondiale et régionale avec les frontières Liban, Israël-Palestine et Syrie ; Bande de Gaza, Israël et Égypte ; Chypre, Grèce et Turquie. La nature des litiges entre États et leurs incidences sur l'espace maritime constituent les études de cas analysés, pour une compréhension approfondie du territoire global et de ses dynamiques frontalières. [Dans ce chapitre, nous nous limitons à présenter le cas libanais, les autres études de cas se trouvent dans l'Annexe 7]

Deuxièmement, le flanc sud de l'Europe qui est une zone de rivalités des puissances régionales Europe-Méditerranée avec les frontières Espagne et Maroc ; Lybie et Italie ; Grèce et Turquie ; sans oublier le pouvoir algérien actuel qui s'appuie sur la stabilisation de sa situation intérieure depuis la fin de la décennie noire (1992-2002) pour revendiquer un rôle de puissance régionale en Méditerranée en s'appuyant sur une stratégie de diversifications de ses alliances. Le détroit de Gibraltar, une porte du monde, un verrou intercontinental Europe/Afrique et ses marges désertiques méridionaux et orientaux, est une frontière terraquée sensible, une interface stratégique, un hub périphérique à l'Europe qui relie l'Océan Atlantique à la Méditerranée. Cet espace de proximité dynamique et paradoxale constitue un enjeu stratégique majeur à l'échelle continentale et mondiale. Son contrôle et sa sécurité sont influencés par de fortes rivalités symbolisées par la présence des enclaves de Gibraltar et Ceuta, un point de discorde entre l'Espagne et le Maroc. Transformé en une véritable caisse de résonnance de l'économie mondiale, cet espace de transit et de vie a des épaisseurs et des profondeurs. Entre intégration et désintégration, ce terraqué se territorialise sans cesse et sa construction est fragilisée par les frictions territoriales. Suite au retrait du Royaume-Uni de l'UE, sous le *Brexit* le 31 janvier 2020, le devenir de ce territoire britannique d'Outre-mer est toujours en question car c'est un objet de contentieux avec l'Espagne. S'ajoute, la frontière maritime disputée gréco-turque sur les limites des ZEE. En réponse aux différentes crises migratoires provenant du sud et de l'est, plusieurs pays de l'UE ont optés à la re-fermeture de leurs frontières maritimes et/ou terrestres. Parmi lesquels le blocage des traversées de migrants Libyens par l'Italie et de migrants syriens et afghans par la Grèce.

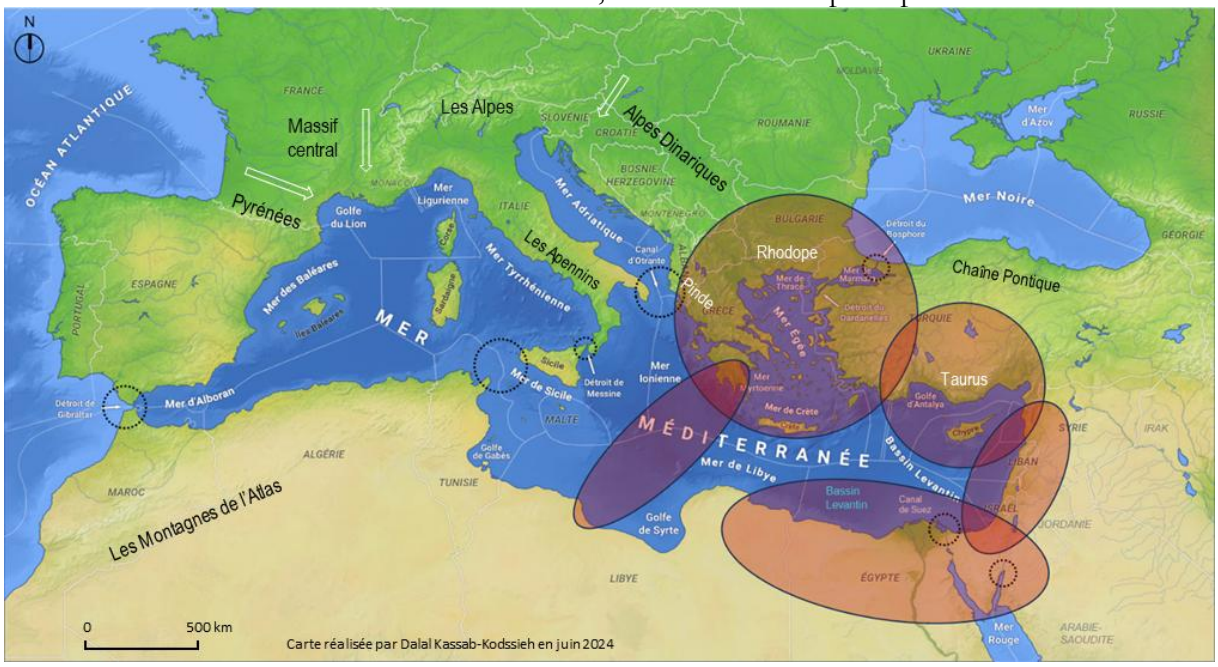
Troisièmement, et récemment, une zone d'intérêt stratégique russe se consolide et devient de plus en plus inquiétante. Nous assistons à des tensions au niveau de la mer Noire, de la mer Baltique, ainsi que dans l'axe du détroit du Bosphore jusqu'à *Bab el Mandeb* passant par le Dardanelles et le canal de Suez. La Russie pense pouvoir reconquérir une partie de son empire passé. Cette propension messianique, expansionniste et militariste arrivant à son apogée sous Poutine est indissociable de la matrice autocratique du pouvoir russe et de son despotisme. L'annexion de la Crimée à la Russie le 16 mars 2014 lors d'un référendum local non reconnu par la communauté internationale était un premier pas vers la création de cet empire continental. Sur le flanc nord, la mer Baltique lui est dès lors hostile et alarmante avec l'intégration de la Suède et de la Finlande à l'OTAN en avril 2023. Le contrôle de la mer Noire, l'accès facilité aux détroits turcs, les points d'appuis à Tartous et bientôt à Port Soudan, garantissent au Kremlin de Moscou une sécurisation du transit vers l'océan global. La mer Noire est aujourd'hui en majorité une mer sous contrôle des bases militaires stratégiques russes, de la Crimée jusqu'à l'Abkhazie. La Géorgie n'a conservé qu'une petite partie du littoral de la mer Noire. La Méditerranée orientale est sous la menace des forces que Moscou déploie en Syrie et Chypre. Et la mer Rouge pourrait assez facilement devenir menaçante. L'invasion de l'Ukraine par les Russes et la frontière chaude Ukraine Russie qui sont en guerre depuis le 24 février 2022, signalent une possible confrontation à une menace militaire très violente, sous le seuil de la dissuasion nucléaire.

Quatrièmement, les trois zones de frottement des plaques tectoniques stratégiques sino-américaines qui deviennent critiques dans la continuité de l'espace méditerranéen. Les principales

régions de tension sur le globe sont liées à la compétition entre la Chine et les États-Unis qui structure les relations internationales. La première zone de confrontation maritime se situe autour de Taiwan là où les archipels Spratleys et Paracels assignent le nouveau visage de l'antagonisme sino-vietnamien. La conquête de cette île est en effet une étape clé pour l'acquisition de la suprématie chinoise, d'où les revendications en mer de chine du sud. Au-delà de l'aspect symbolique de l'annexion du dernier bastion nationaliste qui s'était opposé à la révolution communiste de Mao en 1949, l'ile est un verrou pour l'accès libre à l'océan mondial. Son contrôle permettrait à la Chine d'asseoir sa domination sur la mer de Chine et de garantir le déploiement de ses sous-marins stratégiques capables de faire peser dans le Pacifique la menace de frappes de représailles nucléaires inacceptables pour les États-Unis. Cela est donc un enjeu majeur pour les deux puissances. La deuxième zone de confrontation entre les deux forces, c'est le golfe Arabo-Persique, un espace maritime vecteur de la mondialisation. Une diversion par les États-Unis pourrait s'exercer sur le poumon énergétique de la Chine, à l'ouvert du Golfe persique, dans le nord de l'océan Indien. Cette région est devenue pompe à essence de l'atelier du monde d'où est issue la moitié des hydrocarbures consommés. La troisième région de confrontation entre les deux rivaux implique la Russie, dès lors partenaire stratégique de la Chine pour plusieurs décennies. Des visées ambitieuses en Arctique et des frontières négociées, revendiquées et potentielles se déclarent. Il s'agit de la compétition pour le contrôle de l'Arctique qui marque la frontière maritime entre les blocs nord-américain et eurasiatique et qui devient, grâce au dérèglement climatique, le chemin le plus court pour relier le Pacifique à l'Atlantique et une source potentielle de richesses sous-marines. Il est douteux et incertain que les États-Unis et la Russie tolèrent une prise de contrôle de cette région stratégique par l'adversaire. La Chine, moins impliquée dans cette zone, pourrait tenter de faire monter la pression pour détourner son rival de la région indopacifique et étaler son pouvoir.

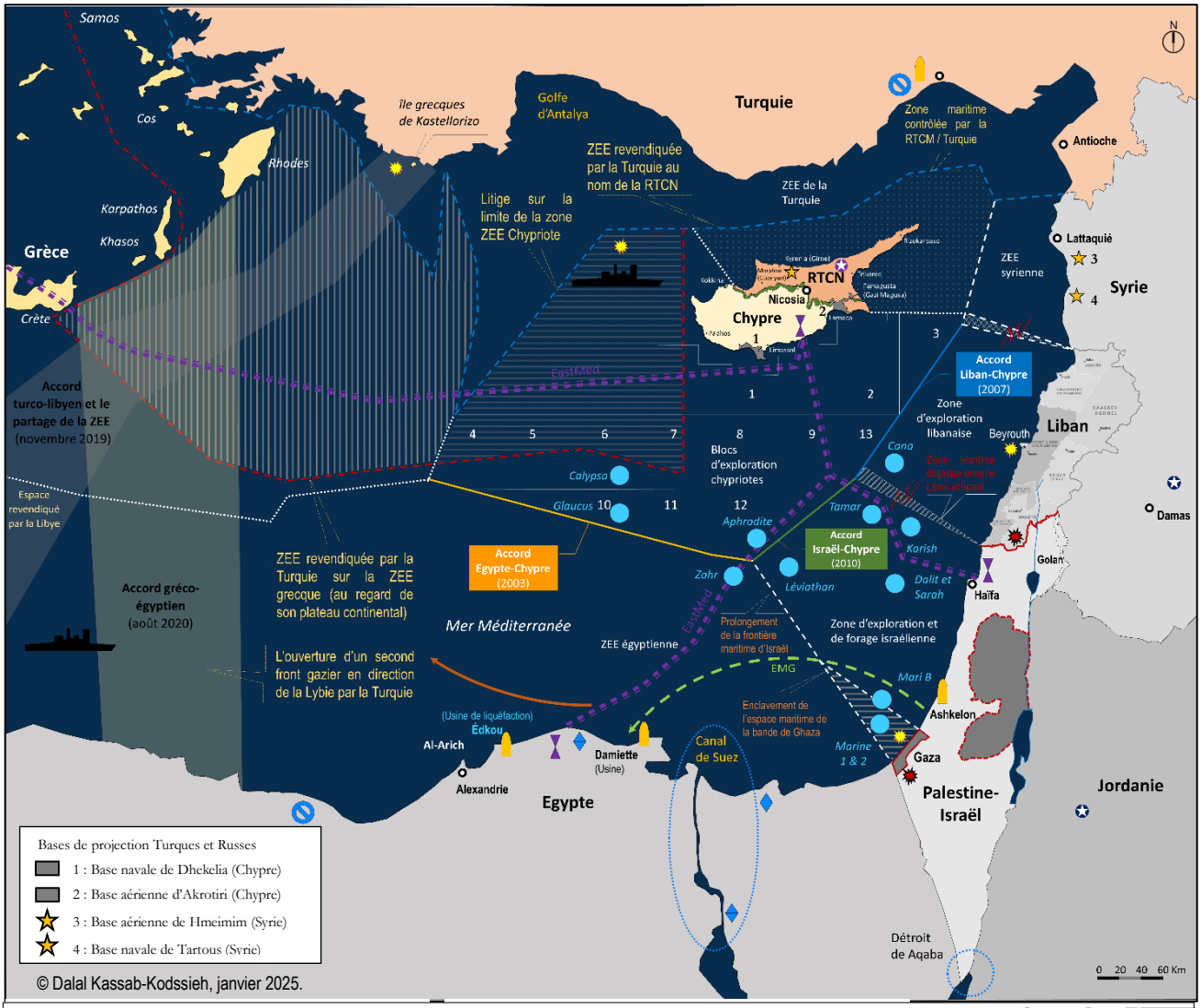
Finalement, les territoires transfrontaliers archipélagiques (RUP, PTOM et DROM) qui sont une cible potentielle des puissances révisionnistes au niveau de la Réunion, Mayotte et la nouvelle Calédonie. Ces îles ou régions d'outre-mer éparpillées sur les océans sont difficiles à gérer, à protéger et particulièrement vulnérables face aux prédateurs.
Ces tensions ont leurs implications naturelles en mer, qui reste un des lieux de confrontation privilégié entre États et qui devient désormais aussi un objet de leurs contestations.

La Méditerranée orientale, le terrain d'étude principal



Carte 19 : Carte des terrains d'études de la mer Méditerranée.
© Dalal Kassab-Kodssieh, 2024.

Le bassin Levantin épicentre des fluctuations et des tensions énergétiques



Légende :

- Frontière Internationale
- Frontière contestée
- Passage stratégique
- Accords de limitation négociés par Chypre
- Ligne de partage théorique selon la Méthode de l'équidistance
- Espace maritime (EM) actuel de la Turquie
- Revendication Turque (Plateau continental)
- ZEE revendiquée par la Turquie au nom de la république turque de Chypre du Nord (RTCN)
- ZEE revendiquée par la Turquie (au regard de son plateau continental) sur la ZEE grecque.
- … et sur la ZEE chypriote
- Contestation de la ZEE entre Liban et Israël
- Contestation de la ZEE entre Liban et Syrie
- Limites de la ZEE de Gaza défini par Israël et actuellement disputée.

- Tension maritime
- Tension terrestre
- Différend sur la délimitation des eaux
- Principaux ports avec de gros investissement chinois
- Bases russes
- Bases américaines
- Base militaire turque
- Centrale nucléaire en construction par la Russie
- Bases souveraines britanniques à Chypre
- Villes principales
- Gazoduc *EastMed* (en cours de construction)
- Gazoduc EMG entre Israël (Léviathan) et Egypte
- Exportation de GNL par méthanier
- Principaux champs d'hydrocarbures *off-shore*
- Usine de liquéfaction de gaz naturel
- Hub d'exportation d'hydrocarbures



Position excentrée de l'île de Chypre par rapport à l'UE, même plus décalée que celle de la Turquie qui se trouve aux portes de l'Europe, pourtant elle est intégrée avec des tentatives continues de réunification. Tandis que la Turquie demeure en attente d'intégration depuis le dépôt de sa première demande formelle d'adhésion à la CEE le 14 avril 1987.

Carte 20 : Amplitudes des tensions énergétiques maritimes au Levant. © Dalal Kassab-Kodssieh, janvier 2025.

Aujourd'hui, ce centre du monde et plus précisément la Méditerranée orientale se présente comme un terrain d'affrontement ancestral. Eaux territoriales, zones économiques exclusives, approvisionnements énergétiques, îles disputées, autant de contentieux qui minent les relations entre les pays qui la délimite. Cet espace semble être contesté entre Beyrouth, Haïfa et Gaza en Méditerranée orientale, entre Athènes et Ankara en mer Egée. Alors que les réserves énergétiques fossiles tendent à se raréfier dans le monde, les récentes découvertes de gisements gaziers en Méditerranée orientale et le lancement de campagnes d'exploration génèrent de nouvelles rivalités entre les pays du bassin Levantin, précisément aux frontières maritimes Liban et Israël-Palestine ; bande de Gaza, Israël et Égypte ; Liban et Syrie ; Chypre, Grèce et Turquie, sans oublier le rôle de la Lybie. La nature des litiges entre États et leurs incidences sur l'espace maritime constituent nos études de cas analysés. (Carte 19)
La souveraineté revendiquée de zones donnant accès à des ressources énergétiques considérables dans cet espace visé est à l'origine de ces crises répétitives. Des coopérations et des alliances régionales et continentales se mettent en place engendrant de nouvelles frictions, l'apparition de découpages et de frontières maritimes inattendues, la construction de nouveaux corridors de transit sous-marins et la mise en place de flux navals excessifs. Ces dynamiques nous amènent à considérer la mer Méditerranéenne non seulement comme cadre mais aussi comme objet même des antagonismes inter-étatiques. Elles révèlent l'accumulation de controverses actives d'intensités variables et leurs répercussions sur la recomposition en cours de l'ensemble de la zone (Carte 20). Ces dissonances géopolitiques ne sont pas sans conséquences sur des conflits locaux générés par une appropriation croissante de la mer et de ses richesses, des phénomènes de maritimisation et de littoralisation, d'où l'importance d'étudier la thématique du partage et de la gouvernance de la mer à l'échelle d'un territoire fragmenté qui tend à devenir une Nation. Aucun pays du Proche-Orient ne semble vivre sereinement, indépendant, sans différends. Tous sans exception sont bouleversés par des guerres civiles, des divisions socio-spatiales, des contestations populaires « le printemps arabe » et des crises économiques et politiques. L'espace maritime reliant les différents continents devait être un espace de soudure, non de coupure. Ces réflexions nous mènent à poser la question suivante : *La méditerranée située au cœur de la fabrique des frontières mouvantes est un espace archipélagique, convoité, de concurrences et d'inégalités territoriales ou un lieu patrimonial d'échange, de partage et de paix ?*

Dans quelle mesure les découvertes de gisements d'hydrocarbures en Méditerranée orientale sont-elles confrontées aux tensions internationales, régionales et locales des pays qui la délimitent ? Est-il possible de considérer la Méditerranée comme un élément de cohésion, une matrice marquant les civilisations et un espace de vivre-ensemble capable de transcender les différences des habitants de ses rives, les antagonismes de ses politiques et l'atrocité de ses violences, conflits et massacres ?

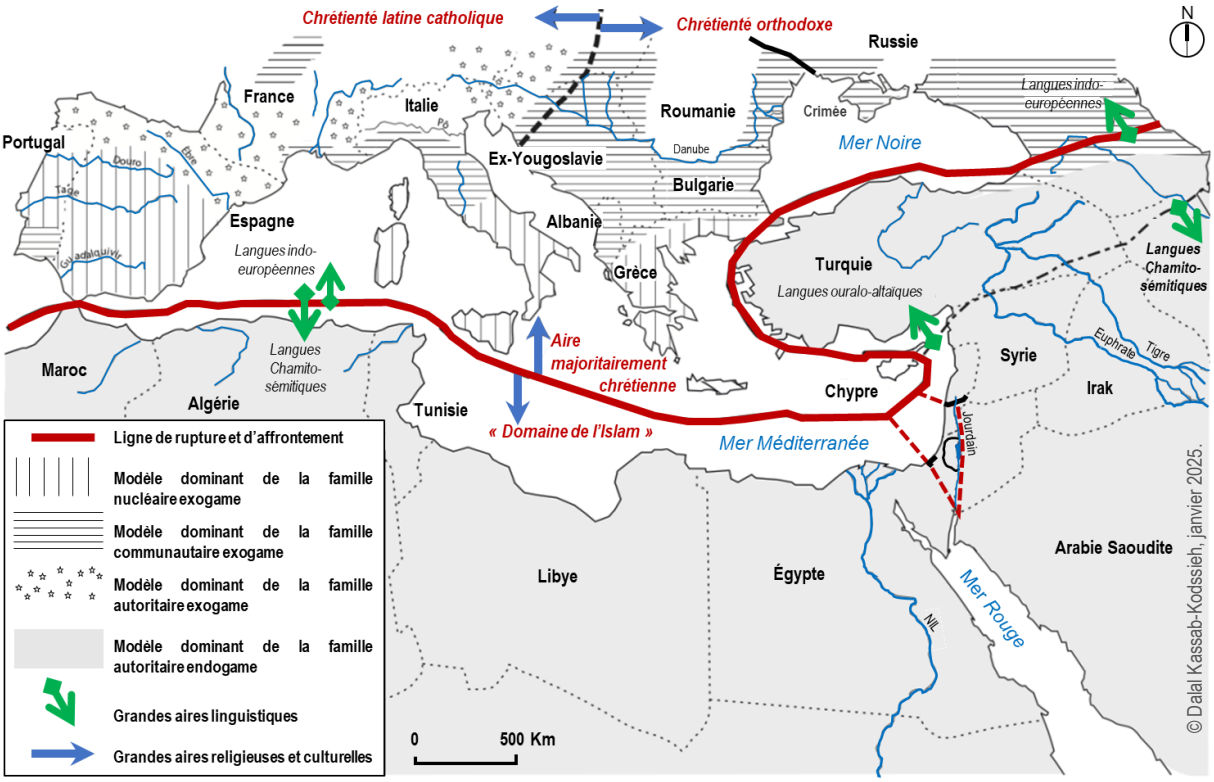
Une analyse spatio-temporelle, un regard croisé pluri-scalaire et une approche transdisciplinaire constituent le fondement de ce travail, prenant en compte toutes ses complexités, ses ambivalences et ses intersectionnalités. Nous étudions l'impact des mutations géopolitiques, sociales, économiques et confessionnelles sur les tracés des limites et des frontières, sur les articulations et lignes de fractures de ce bassin multiséculaire. Sont identifiées et analysées les systèmes d'appropriation et de dégradation des espaces marins, les résiliences et les reconfigurations pour un partage équitable de la mer.

Par le biais de l'étude du bassin méditerranéen et de quatre études de cas, nous identifions, en premier lieu, l'évolution et la mutation de l'espace, les pratiques qui ont façonné un gouvernement des activités humaines en mer, des découpages et des transformations parfois radicales des milieux. En second lieu, nous apportons des éclairages critiques et réflexifs sur les mécanismes générateurs de l'espace et la construction de gouvernances imposées à intérêts privés. Nous abordons les disparités sociales et les dialectiques spatiales, les stratégies géopolitiques et militaires, et les processus de gouvernance et de territorialisation d'un point de vue juridique, économique et symbolique de la *Mare Nostrum* orientale. Finalement, nous soutenons l'importance de s'affranchir de tous les défis en soutenant un véritable dialogue territorial convivial ciblant des rapports positifs entre les différents acteurs impliqués. [Cas libanais présenté ici, autres études de cas en Annexe 7]

« Qu'est-ce que la Méditerranée ? Mille choses à la fois, non pas un paysage, mais d'innombrables paysages, non pas une mer, mais une succession de mers, non pas une civilisation, mais des civilisations entassées les unes sur les autres. Voyager en Méditerranée, c'est trouver le monde romain au Liban, la préhistoire en Sardaigne, les villes grecques en Sicile, la présence arabe en Espagne, l'Islam turc en Yougoslavie. C'est plonger au plus profond des siècles, jusqu'aux constructions mégalithiques de Malte ou jusqu'aux pyramides d'Égypte.[117]»

(Fernand Braudel, *La Méditerranée*, 1999)

De l'unité romaine à la fracture actuelle



Carte 21 : La fracture actuelle de la Méditerranée.
© Dalal Kassab-Kodssieh, janvier 2025.

« Les cartes géographiques et par là-même nos représentations mentales nous empêchent de voir la Méditerranée. Je le compris à Valence, où, devant faire un cours sur la Méditerranée, j'en demandai une carte. La carte, cherchée partout, fut introuvable : il y avait des cartes d'Europe, d'Asie, d'Afrique, mais pas de carte méditerranéenne. Et pourtant, durant des milliers d'années, cette mer fut matricielle et porta en elle la plénitude civilisatrice. Durant l'Empire romain elle fut littéralement le centre d'un monde provisoirement pacifié. C'étaient les terres qui entouraient la mer. Puis à partir du XVI^{ème} siècle lui est venu le nom de mer-au-milieu-des-terres, Méditerranée. Ce nom fut une conséquence du développement des civilisations continentales. Aujourd'hui la plénitude est devenue vide, la mer est devenue frontière. »

(Edgar Morin, *Penser la Méditerranée et méditerranéiser la pensée*, 1998-1999, p.33).

[117] BRAUDEL Fernand, *La Méditerranée. L'Espace et l'histoire*, Arts et Métiers Géographiques, Paris, 1999, (Poche).

Unité fragile et fractures actuelles

La Méditerranée est l'une des plus importantes régions de l'Histoire de l'Humanité, qui a vu naître et vivre les plus grandes civilisations : Égyptienne, Phénicienne, Romaine, Grecque, Ottomane, Normande, Vénitienne, Arabe, Ibérique, Génoise, Carthaginoises... Depuis l'Antiquité, elles ont façonné l'histoire du bassin méditerranéen et par la même occasion notre héritage culturel (Carte 21). La représentation du monde « Les trois continents de l'Œkoumène » par le géographe Hérodote au VI^{ème} siècle avant J.-C en témoigne (Carte 17). Hécatée de Milet écrit une *Périégèse* littéralement un « tour de la terre », un parcours intellectuel autour de la Méditerranée, permettant de visiter ces trois continents : la Libye, l'Europe et l'Asie. La méthode d'Hécatée consiste à décrire d'abord le littoral, puis à s'enfoncer dans les terres jusqu'aux confins du monde habité. Il rassemble les légendes locales et consigne ses commentaires sur la faune et la flore locales, les habitants et les mœurs. Cette démarche n'est pas anonyme mais provient d'une réflexion savante basée sur des enjeux et des faits socio-spatiaux.
Malgré l'histoire fragmentée de la cartographie, ce qui nous a été transmis permet de comprendre l'importance de cette région du monde. Dès 30 siècles avant notre ère, la carte se présente comme un objet conceptuel utilitaire. Gravés sur des tablettes d'argiles, les phéniciens décrivaient précisément les côtes qu'ils fréquentaient et leurs itinéraires, telle que la carte de Babylone et de ses environs. L'urbanisme, le commerce, l'écriture, le droit et le monothéisme naissent dans cette région au contact de plusieurs aires culturelles, mais ce n'est qu'à partir de la Haute Antiquité que le Proche-Orient devient le point de rupture de charge entre l'Orient extrême et l'Occident[118]. (Pascal Buresi, 2002, p.12)

La Méditerranée, espace de transits, d'influences et d'hybridations

La Méditerranée est un espace de transits et d'influences étrangères, traversée de tous côtés par des chocs et des tendances qu'elle ne maitrise pas mais qu'elle transforme. Entre l'héritage de ses déchirements et l'horizon des nouveaux périls, cet espace non limité par des frontières étatiques et animé par des dynamiques spatiales planétaires est soumis à de nombreuses interdépendances.

Trois moments ont particulièrement marqué la Méditerranée et permettent de comprendre cette transition spatiale de l'unité romaine à la fracture actuelle. Le premier est celui de l'Empire romain et de l'émergence du christianisme, le seul moment où toutes les régions environnant le bassin méditerranéen furent soumises au même pouvoir politique et à la même aire de civilisation. Le deuxième temps majeur est lié au développement de l'Islam à partir du VII^{ème} siècle. Enfin, à partir du XIe siècle, commence le grand moment de l'expansion européenne et la colonisation de plusieurs pays au Moyen-Orient, en Afrique et en Amérique centrale, du nord et du sud, dont les ressorts ont été parfaitement décrits par Robert Bartlett[119] dans son livre *The making of Europe* (1993).

« Une ligne sismique, partant du Caucase, traversant le Moyen-Orient et s'avançant en Méditerranée, concentre en elle de façon virulente l'affrontement de tout ce qui s'oppose dans la planète : Occident et Orient, Nord et Sud, islam et christianisme avec l'interférence aggravante du judaïsme, laïcité et religion, fondamentalisme et modernisme, richesse et pauvreté. Ces oppositions s'exaspèrent dans et par les antagonismes entre États aux frontières arbitraires, opprimant chacun une ethnie ou une religion. La guerre endémique qui sévit dans le Moyen-Orient, fait de celui-ci la principale poudrière du monde[120] » (Edgard Morin, 1998). Naviguer dans le détroit de Gibraltar, c'est mesurer la proximité de l'Europe et de l'Afrique pourtant souvent présentés comme deux mondes distincts. (Carte 21)

[118] BURESI Pascal, « La Méditerranée : rencontre de civilisations ? », Hachette, 2002, p. 12, [En ligne], <https://shs.hal.science/halshs-04555751>, (Consulté le 30 janvier 2025).

[119] BARTLETT Robert, *The making of Europe : conquest, colonization, and cultural change, 950-1350*, Princeton University Press, 1993.

[120] MORIN Edgar, *Penser la Méditerranée et méditerranéiser la pensée*, Confluences Méditerranée, 1999 1998, (n° 28), p. 34.

Des zones frontières et des espaces hybrides se sont constitués, marqués par les éclatements de grands ensembles, l'État-nation de la méditerranée et ses minorités, le communautarisme des États du Sud et de l'est méditerranéens, des politiques à l'assaut des structures, la crise des États, les conflits de valeurs et la territorialité des droits. Des zones de contacts créent souvent des situations inextricables, enchevêtrées et confuses qui débouchent souvent sur des guerres et des conflits. L'histoire de la région et ses empreintes sont brouillées par des phénomènes accélérés qui se répercutent dans l'espace-temps. La Mare Nostrum est une mer maniée par la traversée des civilisations, caractérisée par ses ambivalences et ses contradictions, c'est un espace qui divise et qui unit à la fois. Des clivages et des tensions dominent sur les similitudes de l'harmonie. Paradigme des conflictualités contemporaines, la méditerranée est déconstruite, fracturée, intensément controversée.

Dynamiques méditerranéennes en ère postcoloniale

La relation entre les rives nord, est et sud de la Méditerranée ne peut plus être analysée à travers le prisme binaire colonial/postcolonial, qui structurait jusqu'alors les études géopolitiques et culturelles de la région. Historiquement, la Méditerranée a oscillé entre des phases de domination asymétrique : après avoir été un espace d'expansion des empires islamiques du Moyen Âge à l'époque moderne[121] (Braudel, 1949), elle est devenue, aux XIXe et XXe siècles, le théâtre d'une domination coloniale nord-sud, marquée par l'impérialisme européen[122] (Said, 1980). Les indépendances des années 1950-1960 ont instauré une illusion de séparation politique, où les États riverains semblaient évoluer dans des sphères distinctes, régies par des logiques nationales cloisonnées.

Cependant, depuis les années 1980-1990, une interpénétration multidimensionnelle redéfinit ces interactions. Les flux migratoires, les interdépendances économiques (notamment énergétiques), les échanges culturels transnationaux (médias, diasporas) et les crises sécuritaires partagées (terrorisme, changements climatiques) tissent des réseaux d'interactions complexes, dépassant les anciens cadres étatiques[123] (Beck, 2006). Par exemple, les migrations sud-nord, souvent perçues comme un « problème » par les pays européens, reflètent autant des dynamiques économiques globalisées que des héritages postcoloniaux[124] (De Haas, 2021).

Cette transformation exige de nouveaux outils analytiques, intégrant des approches transnationales et intersectionnelles. Le concept de « Méditerranée liquide[125] » (Cassano, 2005), insistant sur la perméabilité des frontières et les hybridités culturelles, ouvre des pistes pour dépasser les dichotomies traditionnelles. Une étude approfondie des acteurs non étatiques (ONG, entreprises multinationales, réseaux sociaux) et des mécanismes de gouvernance régionale (Union pour la Méditerranée) devient indispensable pour saisir ces réalités mouvantes[126] (Khader, 2017).

Pouvons-nous parler de l'existence d'une identité ou d'une unité méditerranéenne qui résulterait de la rencontre des échanges, des affrontements et des influences mutuelles entre ces différents acteurs et ces divers intersectionnalités dans un territoire relativement délimité et dans un contexte de multiplication de frontières ? Ou bien l'identité méditerranéenne est-elle le reflet d'une utopie, d'un fantasme tant sa diversité et sa pluralité ethnique, linguistique, religieuse et politique sont réelles ?

121 BRAUDEL Fernand, *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II, tome 1*, *op. cit.*

122 SAÏD Edward W., *L'orientalisme : l'Orient créé par l'Occident*, *op. cit.*

123 BECK Ulrich, *Qu'est-ce que le cosmopolitisme ?*, Paris, AUBIER, 2006.

124 DE HAAS Hein, « A theory of migration: the aspirations-capabilities framework », dans *Comparative Migration Studies*, vol. 9, nº 1, 24 février 2021, p. 8.

125 CASSANO Franco, *Il pensiero meridiano*, Laterza, 2005.

126 KHADER Bichara, *L'Europe et la Méditerranée : Un partenariat à réinventer.*, Presses universitaires de Louvain., 2017.

Épaisseurs et profondeurs des insularités mobiles

L'océan, du littoral à la haute mer, n'est pas qu'un objet naturel mais plutôt une construction sociale, un champ hautement politique. Il se prête spécifiquement aux approches sociologiques et anthropologiques, en particulier pour y mener l'étude des relations de pouvoir. D'où l'importance d'étudier les spatialités produites par les processus sociaux.

Malgré leur immensité et leur continuité spatiale, les mers et les océans sont des limites physiques fluides et profondes qui séparent des pays, des continents, des iles créant parfois des espaces archipélagiques où des territoires complets peuvent être submergés par l'eau et ne plus exister. La conquête des espaces maritimes est une projection de la puissance continentale assurant le contrôle et la sécurisation des terres, des flux migratoires et des routes navales. Les façades maritimes sont des interfaces, des zones de contact où se concentrent les lieux des échanges internationaux. Les milieux marins sont des zones de vie autour desquelles les communautés locales se rassemblent et développent leurs activités économiques, commerciales, sociales et culturelles.

La Méditerranée est une mer partagée, intensément agitée, disputée et dominée, une mer à réinventer. Cette mer constitue depuis longtemps une frontière politique et économique, mais cette tendance se renforce aujourd'hui aussi bien du fait de l'extension du capitalisme maritime, que des enjeux liés à la découverte de nouveaux espaces et ressources à exploiter en haute mer, au-delà des juridictions étatiques, au niveau des fonds marins. Des mutations spatiales multiséculaires se superposent d'où la complexité de l'analyse de ce bassin.
La méditerranée est devenue une mer-frontière, une zone de ruptures et de croisements, un champ de bataille et de conflits interminables. Cet espace est un immense cimetière de déplacés pour des milliers de migrants clandestins qui l'assaillent chaque année surtout depuis l'année 2011 à la recherche d'un meilleur avenir, d'un rêve de l'autre côté de la traversée. Entre 2014 et 2024, l'ONU y a dénombré plus de 28 000 morts et disparus. Cette situation le transforme en une matrice qui nourrit l'inspiration de toute discipline. Quels seront les socles des échanges culturels de demain ? Quel récit connaitront les générations futures de ces imaginaires qui se construisent avec le temps ?

Peut-être le terme maritimité correspond mieux que le terme territorialité à la définition de ses espaces maritimisés où il vaut mieux pensée en tant que « mariens » et non pas en tant que populations terriennes afin de comprendre les mers et les océans, leurs besoins et par conséquent adapter nos modes d'appropriation de ces espaces avec bienveillance et conscience.

L'aspect juridique est d'une importance capitale dans ce domaine où les différends se multiplient et se propagent. Les principes fondamentaux du droit de la mer sont codifiés par la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer[127] datant de 1982 et signée à Montego Bay en Jamaïque, souvent appelée la *Constitution des Océans*. La gouvernance des mers et des océans est établie par ce cadre réglementaire qui définit des dispositifs relatifs aux différentes zones maritimes : eaux territoriales, zone contiguë, zone économique exclusive (ZEE) et plateau continental. Chacune de ces zones est soumise à des règles précises en matière de droits d'accès, d'exploitation des ressources, et de juridiction judiciaire. Ces enjeux géostratégiques à l'échelle mondiale nécessitent une compréhension et une application adéquate de ces règlementations en termes de gouvernance des espaces marins internationaux, de protection, de préservation et de sécurisation environnementale, de développement durable et de maintien de la paix.

Ces milieux fragiles et disputés font l'objet de revendications territoriales par les États en raison de leurs nombreuses ressources en hydrocarbures, minerais ou encore leurs richesses halieutiques. Menacés par la pollution et le réchauffement climatique, une transition écologique et une attention particulière de la part des acteurs impliqués s'avère nécessaire.

[127] « Le droit de la mer est une branche du droit international régissant l'utilisation des espaces maritimes, y compris les droits de navigation, les ressources naturelles, les compétences juridictionnelles des États, et la protection de l'environnement marin. », https://avocat-droit-international.fr/droit-de-la-mer/

Particularismes, enjeux et mécanismes de partage

Le terrain d'étude principal, la méditerranée orientale, est un lieu de tension important. Nous avons ici l'existence d'une frontière stratégique restituée dans son contexte géopolitique, exceptionnelle par sa singularité et ses ressources, complexe dans ses jeux d'échelles et d'interactions, unique par sa mosaïque insulaire et ses communautés ethniques, religieuses et culturelles. Il s'agit d'une frontière particulièrement mouvante et versatile.

Des réalités physiques et anthropiques

Une situation stratégique centrale sous influence

Les mers et océans représentent 361 millions de km2, constituant 71 % de la surface du globe et 97 % de l'eau totale présente sur terre. Leur rôle est impressionnant, plus de 80 % du commerce mondial se fait par voie maritime et 90 % des communications internationales empruntent des câbles sous-marins. Caractérisée par sa localisation géographique centrale et sa géologie récente plio-quaternaire non unitaire, la mer Méditerranée représente 0,8 % de la surface de l'océan mondial et 8 à 9 % de la biodiversité marine.
Ayant une superficie de 2,5 millions de km² (près de 3 avec son prolongement en mer Noire et mer d'Azov), une longueur de 3 800 km des côtes du Liban jusqu'au détroit de Gibraltar, et délimitée par trois rives, africaine au sud, asiatique à l'est, européenne au nord et à l'ouest. Son littoral forme 46 000 km de périmètre. La Méditerranée est la plus vaste mer quasi fermée du monde : elle communique avec l'Océan mondial par les seules ouvertures du détroit de Gibraltar (14 km de large au point le plus étroit) la connectant à l'océan Atlantique et le canal de Suez la reliant à la mer Rouge et l'océan Indien.

Même s'il s'agit d'une petite mer, ses trois accès projettent immédiatement les enjeux associés aux flux et à la sécurité vers des logiques de verrous stratégiques et de dépendance aux rivalités de puissances adjacentes. Cet espace est celui des mobilités, des exils, des migrations, de la pêche, de la guerre et bien sûr du commerce. Malgré son rétrécissement stratégique opéré au milieu du XXème siècle, la dissuasion nucléaire, le rapport de forces ainsi que les découvertes énergétiques offshore lui confient de nouveau un positionnement.
Cette mer du Levant, se définit à partir du canal de Suez au sud-est jusqu'à la mer Noire en passant par la mer Egée, la mer de Marmara et le Bosphore au nord ; et des côtes du Liban, de la Syrie et de la Palestine Israël à l'est jusqu'en Italie, Sicile, Malte et le cap Bon à l'ouest pour inclure le bassin Ionien surtout avec l'implication de la Libye dans le jeu des pouvoirs par son alliance avec la Turquie.

Des singularités géographiques en dégradation

La Méditerranée orientale, de la mer Ionienne à la Palestine, est située sur l'ancienne bordure africaine du dispositif antétectonique. N'ayant aucune unité géologique, elle est formée de bassins profonds de forme irrégulière, étroitement enserrés entre des marges continentales plus ou moins larges.
En partie, le vestige d'un ancien domaine océanique, la Téthys qui s'est « refermée » progressivement par subduction, avec le rapprochement des continents africain et eurasiatique, cette mer intercontinentale presque entièrement fermée, risque de disparaitre. Cette mer a perdu 70 % de son eau il y a 5,5 millions d'années, un bouleversement qui a provoqué de violentes éruptions volcaniques et conduisant à la disparition de très nombreuses espèces. Des mouvements tectoniques au niveau du détroit de Gibraltar ont totalement fermé le bassin et provoqué son assèchement, faisant baisser la surface de 850m par rapport au niveau actuel. C'est un espace fragile

qui a connu une période de salinisation intense, il y a entre 5,97 et 5,33 millions d'années, la crise de salinité messinienne. La fréquence des pluies torrentielles, des tempêtes et des submersions marines est amenée à augmenter. Un an après la submersion de la ville libyenne de Derna, qui avait fait plusieurs milliers de morts, les inondations spectaculaires dans la région de Valence ont à nouveau illustré la fragilité du littoral méditerranéen face au dérèglement climatique. Durant l'été de 2024, 1700 personnes ont péri durant la vague de chaleur qui a frappé l'Espagne, le Portugal et le Maroc. La Méditerranée est en première ligne du réchauffement avec « un risque de déplacement forcé de 20 millions de personnes d'ici à 2100 ». Dans un rapport présenté à la COP29 de Bakou, (*MedECC*) un groupe d'experts sur les changements climatiques et environnementaux en Méditerranée décrit les défis auxquels la région devra faire face d'ici la fin du siècle. La synthèse de centaines d'études scientifiques évalue l'ampleur des risques en fonction des scénarios d'émissions de gaz à effet de serre. Les politiques susceptibles d'atténuer ses impacts sont primordiales pour rehausser le niveau de protection des aires marines.

Patrimoine naturel et culturel et écosystèmes en danger

Les pourtours de la Méditerranée constituent l'un des « points chauds » mondiaux de la biodiversité. Les biologistes estiment que près de 60% des espèces sont spécifiques à cette région et 20 % menacées d'extinction rapide. Ses rives partagent un climat chaud et sec durant l'été, et des précipitations réparties entre octobre et mars, donc quatre saisons sont caractéristiques de son paysage exceptionnel.

Les plaines littoraux, leurs structures foncières et leur patrimoine naturel et culturel sont défigurés par des évolutions urbaines spontanées non planifiées, des exploitations privatisées sur les côtes et dans les fonds marins, des occupations illégales et des infractions à la législation du domaine public maritime. La littoralisation d'un construit social, le libéralisme d'un laisser-faire et la maritimisation d'une économie mondialisée sont des phénomènes évolutifs générateurs des espaces côtiers. Les guerres successives ont provoqué des mutations profondes des espaces sous l'effet des déplacements et des actions offensives au paysage et à l'environnement. Les remblais de mer et les empiètements littoraux sont un legs de guerre, tirant profit des structurations territoriales. Ces formes d'occupation du littoral et des milieux marins correspondent au développement d'espaces socialement exclusifs.

Une constitution sociale et communautaire particulière

Une mosaïque humaine insulaire et un pluralisme relationnel articulant des diversité ethniques, culturelles et religieuses, une chimère de mixité constitue cette région proche et moyen-orientale. Ce patchwork se caractérise par une remarquable diversité culturelle et linguistique façonnée par l'histoire maritime, les échanges, les guerres, les empires, la colonisation/décolonisation de la région. Cette configuration unique se manifeste à travers plusieurs dimensions principales. Au niveau géopolitique, l'archipel égéen un ensemble d'îles grecques et turques crée une frontière maritime complexe ; les îles de la mer Rouge se présente comme des points stratégiques entre l'Afrique et le Moyen-Orient ; et l'archipel persique est une zone de transition entre les cultures arabes et iraniennes. Au niveau culturel, les langues sémitiques (arabe, hébreu), iraniennes et indo-européennes (grec, turc) se côtoient et la présence des trois religions monothéistes, judaïsme, christianisme et l'Islam qui à travers les conflits actuels, témoigne d'une coexistence complexe malgré leur longue tradition de vie ensemble. Ces religions, toutes d'origine abrahamique, ont des liens historiques et théologiques étroits, mais leurs différences ont contribué aux tensions actuelles dans la région. Ces communautés religieuses cohabitent mais une ségrégation socio-sociales se laisse sentir à chaque incident perturbateur. Les minorités religieuses, chrétiens (maronites, orthodoxes, coptes, arméniens), druzes et kurdes font face à une série de défis complexes qui affectent leur présence, leur sécurité et leur avenir dans la région.

Au Moyen-Orient la confession est le socle, voir l'essence de la nation ce qui explique la présence des tensions dans des contextes à identités plurielles. Une diversité héritée de l'Empire ottoman, qui a su gérer ces identités à travers des régimes de millets et des entrepreneurs politiques mobilisant ces identités à des fins politiques. Des régimes autoritaires politico-religieux s'ajoutent à travers la remise en question de l'héritage islamique et une « démocratie à référence islamique ». (Carte 6)
Depuis la guerre en Irak et l'implosion de la Syrie, une littérature grandissante explique par le confessionnalisme l'apparition de nouvelles idéologies et formes de mobilisations politiques au Moyen Orient, ainsi que la violence qui les accompagne. Trois théories expliquent ce phénomène, la suite du schisme remontant au VII[ème] siècle au sein de l'Islam, la prise par la force du territoire palestinien et la création d'un État israélien, et les interventions militaires étrangères. Un changement de paradigme s'est produit et les frontières qui définissent ce qu'est un État ont perdu en partie leur pertinence.

Une manne gazière, source de tensions géopolitiques
L'épineuse délimitation des frontières



Carte 22 : Carte de l'épineuse délimitation des frontières.

© Dalal Kassab-Kassab, juin 2024.

Des ressources naturelles et économiques convoitées

Le partage inégal des ressources naturelles et énergétiques non-renouvelables dans le monde alimente les convoitises et les tensions géopolitiques au Proche et Moyen-Orient, contribuant aux violences continues, aux divisions socio-spatiales et aux dégradations environnementales. Les conflits récurrents en Palestine, en Irak, en Syrie et au Liban trouvent souvent leur source dans des désaccords sur le partage des terres, de la mer et de leurs ressources. Cette approche analyse les interactions profondes entre les enjeux énergétiques, la sécurité des territoires et les intérêts économiques et politiques.

Le Moyen-Orient, première région productrice de pétrole du monde, dispose du pourcentage le plus élevé des réserves mondiales, détenant près de la moitié du total global. Le pétrole est devenu une arme diplomatique, un facteur de déstabilisation et un produit de rente. Les monarchies du Golfe, l'Irak et l'Iran sont des acteurs essentiels du marché brut, concentrant à eux cinq près des deux tiers des réserves connues. Cette concentration énergétique confère à la région un rôle stratégique incontournable (Figure11). Un quart du pétrole mondial transite par le détroit d'Ormuz, qui relie la mer d'Arabie au Golfe Persique. Son blocage pourrait paralyser l'économie mondiale.

Une manne gazière, source de tensions géopolitiques

La découverte récente de gigantesques réserves de gaz naturel en Méditerranée orientale aiguise l'appétit des pays riverains et ravive les tensions autour de la délimitation des frontières maritimes. Le bassin Levantin est devenu un espace maritime source d'enjeux énergétiques et économiques importants, avec des découvertes majeures comme les champs israéliens Tamar et Léviathan, le chypriote Aphrodite et l'égyptien Zohr. Ces conquêtes grandissantes dans les fonds marins ont suscité les convoitises des pays riverains, fragilisant davantage les perspectives de paix dans cette région. L'innovation technologique permet à l'exploration gazière de découvrir des réserves plus difficiles d'accès, notamment en offshore profond, bien que cette exploitation soit confrontée à d'importantes contraintes de sécurité, de coûts et de préservation des biodiversités. (Carte 22)

Des enjeux géopolitiques, économiques et écologiques complexes

Ces évolutions ont contribué à conférer un aspect stratégique et géopolitique à cette problématique, attirant les grandes puissances comme les États-Unis, la Russie, la Chine et les pays européens, qui ont des intérêts historiques dans la région. La guerre Russo-ukrainienne en 2022 a accéléré la nécessité pour l'Union européenne de rompre avec sa dépendance aux énergies fossiles russes et de renforcer ses partenariats. L'UE se tourne ainsi vers de nouveaux fournisseurs, dont les États-Unis et le Moyen-Orient, une nouvelle donne stratégique qui se heurte cependant à l'instabilité chronique de la région. Les stratégies de pouvoir et de domination se traduisent par des jeux d'alliances et de coopérations, de conflits et de guerres. Le projet de « corridor sud-européen », un ensemble de gazoducs visant à approvisionner l'Europe via la mer Caspienne et la Turquie, reste hypothétique face aux tensions régionales. La question de la capacité du corridor sud-européen d'être alimenté par des ressources suffisantes dans les années à venir reste hypothétique et incertain.

Un détournement vers de nouvelles coopérations énergétiques régionales

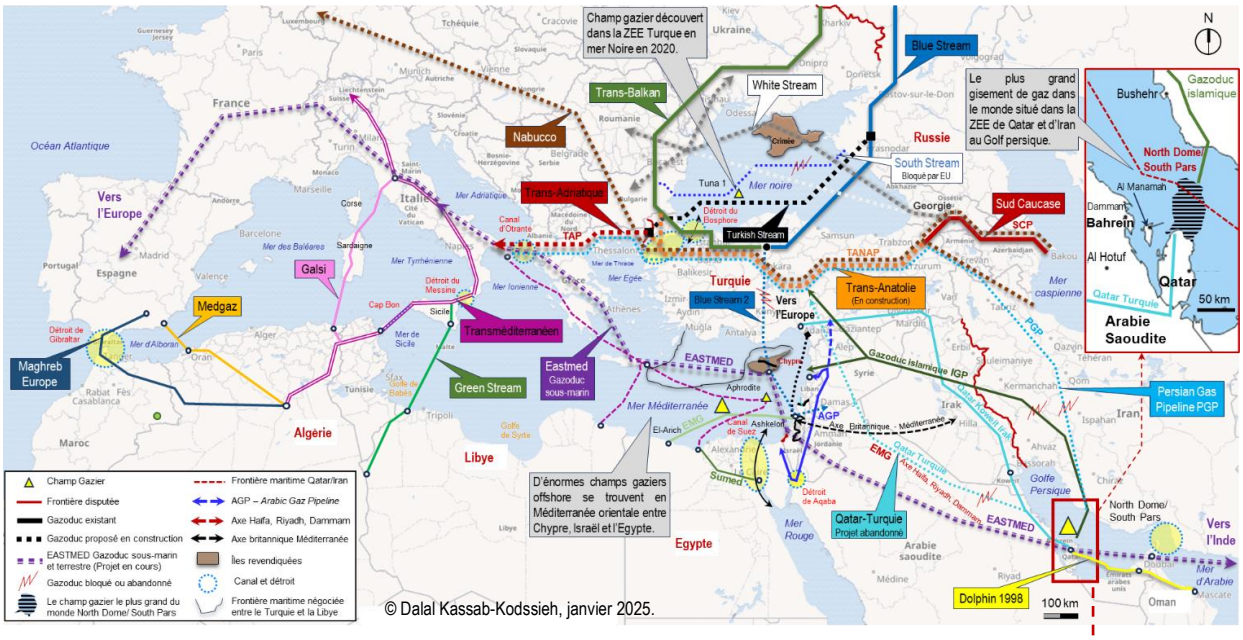
Face à ces contraintes, l'Europe se tourne vers les nouveaux champs gaziers de Méditerranée orientale. L'établissement d'une coopération régionale avec les pays du Levant riches en ressources est perçu comme une solution. Le projet de gazoduc *EastMed*, visant à relier les gisements israéliens, chypriotes et égyptiens à la Grèce et à l'Italie, incarne cette nouvelle orientation. Israël, qui dispose de trois champs de gaz naturel en exploitation, y voit une opportunité économique et diplomatique d'approvisionner l'UE. La création du Forum du gaz de la Méditerranée orientale en 2019 institutionnalise cette coopération régionale, mais exclut la Turquie, qui s'oppose fermement au projet et mène ses propres prospections. (Figures 12 et 13)

Cependant, ces mégaprojets ne sont pas sans conséquences. Ils auront des impacts significatifs sur le climat et les richesses écosystémiques caractéristiques de la Méditerranée. Le transport de

quantités massives de gaz fossile, composé essentiellement de méthane, et la construction d'infrastructures sous-marines complexes sur de longues distances posent un défi environnemental majeur. Il s'agit donc d'un paradoxe où les investissements destinés à la sécurité énergétique alimentent les tensions et menacent l'environnement. (Carte 23)

Ainsi, la course aux ressources énergétiques en Méditerranée orientale, loin d'être un simple enjeu économique, reconfigure profondément les alliances et les rivalités géopolitiques, tout en soulevant des questions cruciales sur la soutenabilité environnementale de ce nouveau front énergétique.

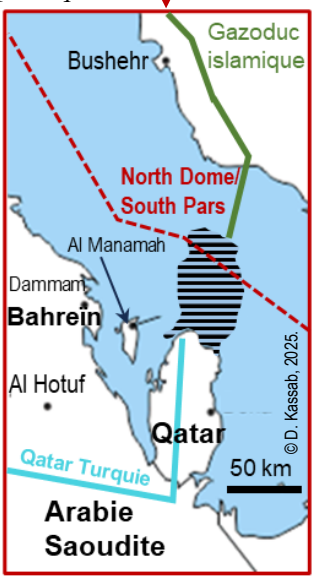
Les corridors de gazoducs en Méditerranée, mer Noire et Golfe Persique
(Existants, abandonnés, bloqués et/ou en construction)



Carte 23 : Corridors de gazoducs en Méditerranée, mer Noire et Golfe Persique.
© Dalal Kassab-Kodssieh, janvier 2025.

Gisements de gaz dans l'est de la Méditerranée, en mer Noire et au Golfe persique

Pays	Date de découverte	Nom du gisement	Ressources estimées en milliard de m³
Israël	2000	Mari-B	30
	2009	Tamar 1 et 2	283 (**317** avec Tamar 2)
	2010	Léviathan	**620**
	2011	Sara et Mira	180
	2012	Tanin	34
	2013	Karish	51
	2014	Royee	91
Chypre	2011	Aphrodite	200 réévalué à 140 en 2013
	2018	Calypso	226,5 mmc
	2019	Glaucus	Entre 142 et 227 mmc
Egypte	2015	Zohr	**850**
	2018	Nour à Sinaï	283 mmc
	2020	Bashrush 3	471
	2020-2022	4 nouvelles découvertes	317
Territoires palestiniens	2000	Gaza Marine 1 et 2	40
Turquie	2020	Tuna 1 (Mer Noire)	**320** Possibilité d'atteindre 800
Qatar/ Iran	1971 Découvert par Shell	*North Dome/ South Pars* (Golfe Persique)	Plus grand gisement offshore de gaz naturel au monde - **50 000**



Localisation du plus grand gisement offshore de gaz naturel au monde (*North Dome/ South Pars* au Golfe Persique). © D. Kassab.

Tableau 2 : Gisements de gaz dans l'est de la Méditerranée. © Dalal Kassab-Kodssieh, janvier 2025.
Source : Données provenant de références scientifiques multiples ; https://weltinnenpolitik.net/2017/01/das-grosse-spiel-um-zyperns-gas/ https://www.lesclesdumoyenorient.com/L-Egypte-apres-la-decouverte-du-gisement-de-Zohr-un-futur-hub-pour-le-gaz.html

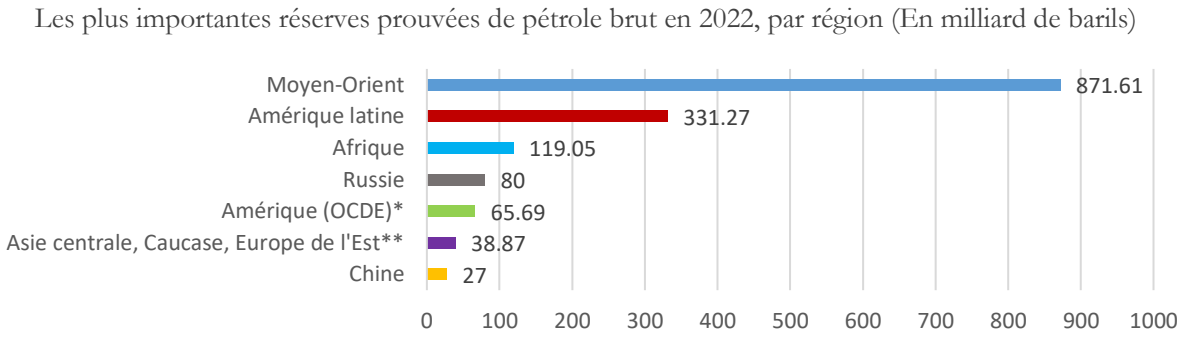
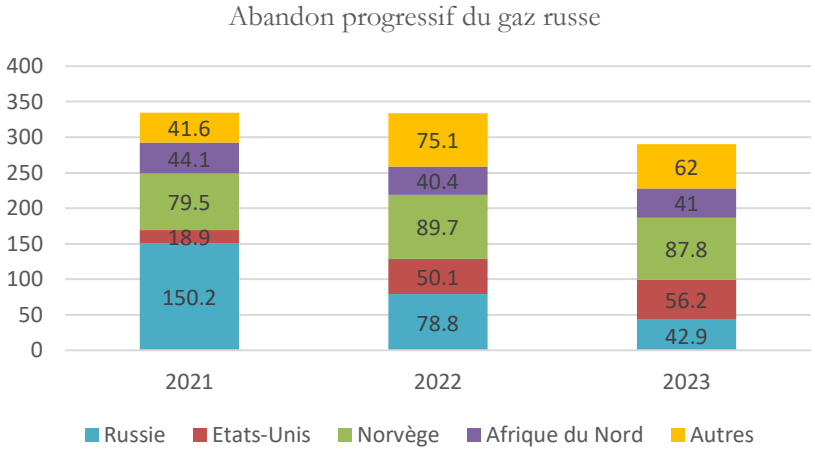


Figure 11 : Les plus importantes réserves prouvées de pétrole brut en 2022, par région (En milliard de barils). © D.K.
* Canada, Chili, États-Unis, Mexique.
** Arménie, Azerbaïdjan, Biélorussie, Géorgie, Kazakhstan, Kirghizstan, Moldavie, Tadjikistan, Turkménistan, Ouzbékistan, Ukraine.
Source : OPEP (Statista)



La part du gaz russe par gazoduc dans les importations de l'UE a chuté, passant de plus de 40 % en 2021 à environ 8 % en 2023. Pour le gaz par gazoduc et le GNL combinés, la Russie représentait moins de 15 % du total des importations de gaz de l'UE. Cette baisse a été possible principalement grâce à une forte augmentation des importations de GNL et à une réduction globale de la consommation de gaz dans l'UE.

Figure 12 : Schéma de l'abandon progressif du gaz russe depuis 2021 jusqu'en 2023. © Dalal Kassab-Kodssieh, 2024.
Source : Commission européenne, sur la base de REGRT-G et Refinitiv https://www.consilium.europa.eu/fr/infographics/eu-gas-supply/

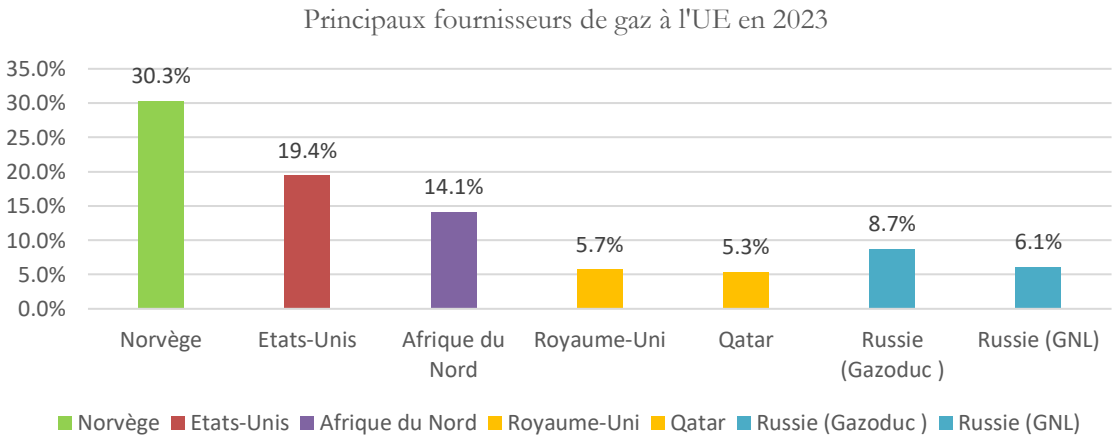


Figure 13 : Schéma des principaux fournisseurs de gaz à l'Union Européenne en 2023. © Dalal Kassab, 2024.
Source : Commission Européenne, sur la base de REGRT-G et Refinitiv https://www.consilium.europa.eu/fr/infographics/eu-gas-supply/

Fin 2023, le gaz russe ne représente plus que 8% des importations de l'UE précisément des pays importateurs de GNL qui sont la France, l'Espagne, les Pays-Bas, la Belgique et l'Italie. Suite à ces incidents et pour faire face à cette situation préoccupante, la commission européenne a proposé la réduction de sa dépendance du gaz russe de deux tiers. Pour atteindre ces objectifs, plusieurs stratégies ont été envisagées et le plan *REPowerEU*[128] a été établi reposant sur trois piliers : premièrement diversifier l'approvisionnement en gaz ; deuxièmement, réduire plus rapidement l'utilisation des combustibles fossiles en renforçant les économies d'énergie ; et troisièmement, développer massivement les énergies renouvelables et l'hydrogène vert. Donc des réformes ambitieuses et des investissements intelligents ont été mis en œuvre pour soutenir ce plan.

[128] https://france.representation.ec.europa.eu/informations/leurope-peut-elle-se-passer-du-gaz-russe-2024-05-16_fr

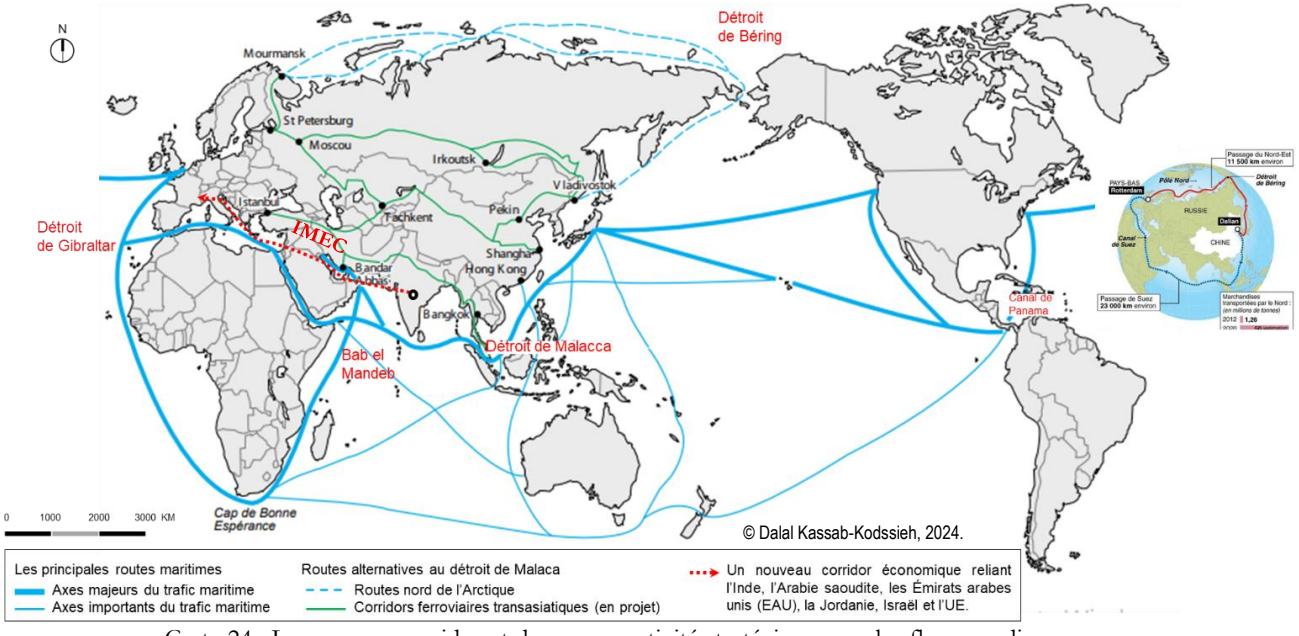
Derrière la guerre à Gaza : « Un investissement qui change la donne »

Comme déjà mentionné, les détournements et les restrictions d'exportations d'hydrocarbures Russes répondant aux sanctions économiques occidentales depuis le déclanchement de la guerre en Ukraine en 2022 accentuent la formation de nouveaux accords entre les pays de l'Europe et certains pays du Levant. Israël livre du pétrole brut pour la première fois en intégrant le « club des exportateurs internationaux de pétrole ».

À la lumière des accords d'Abraham et dans leur guerre contre la Russie, l'Iran et la Chine, les États-Unis souhaitaient rapprocher l'Arabie Saoudite d'Israël dans son grand projet de corridor IMEC (*India-Middle East-Europe Corridor*) officialisé par un accord conclu lors du sommet du G20 qui s'est tenu à New Delhi le 9 et 10 septembre 2023. (Carte 24) Le plan, aux retombées géopolitiques et géo-économiques sans précédent, soutenu par les États-Unis et l'Union européenne, vise à construire un couloir logistique destiné à relier l'Inde, l'Arabie saoudite, les Émirats arabes unis (EAU), la Jordanie, Israël et l'UE par le biais de ports maritimes et de voies ferroviaires, dans le but de rendre le commerce plus rapide et moins cher et, comme il est officiellement énoncé, de stimuler la coopération économique et la connectivité numérique dans la région par des câbles à haut débit. Ce projet, appelé « Partenariat pour l'investissement mondial dans les infrastructures », pourrait accélérer de 40 % les échanges commerciaux entre l'Inde et l'Europe et contribuer à normaliser les relations entre Israël et les États du Golfe, ce qui est une des conditions essentielles à sa réalisation. C'est aussi un projet concurrent de celui des Nouvelles routes de la soie *Belt and Road Initiative* (BRI) initiées par la Chine en 2013. Pékin tente de relier l'Asie de l'Est à la mer Méditerranée et l'Europe en intégrant les espaces d'Asie centrale, à travers les terres iraniennes, irakiennes et jusqu'aux ports syriens.

Qualifié de « *projet d'intérêt général* », une voie est nécessaire pour ne plus dépendre des combustibles fossiles russes et faire face à l'épuisement des réserves de la mer du Nord. Pour cela, l'enclave palestinienne doit être sous contrôle. L'attaque meurtrière du Hamas le 7 octobre a pour conséquence le gel de la normalisation des relations entre Israël et l'Arabie saoudite, seule à même de permettre la mise en place de ce corridor reliant la région à l'Europe via les ports israéliens d'Ashkelon et de Haïfa.

Tracé du nouveau corridor, à la fois, en dialogue et en concurrence avec les flux mondiaux

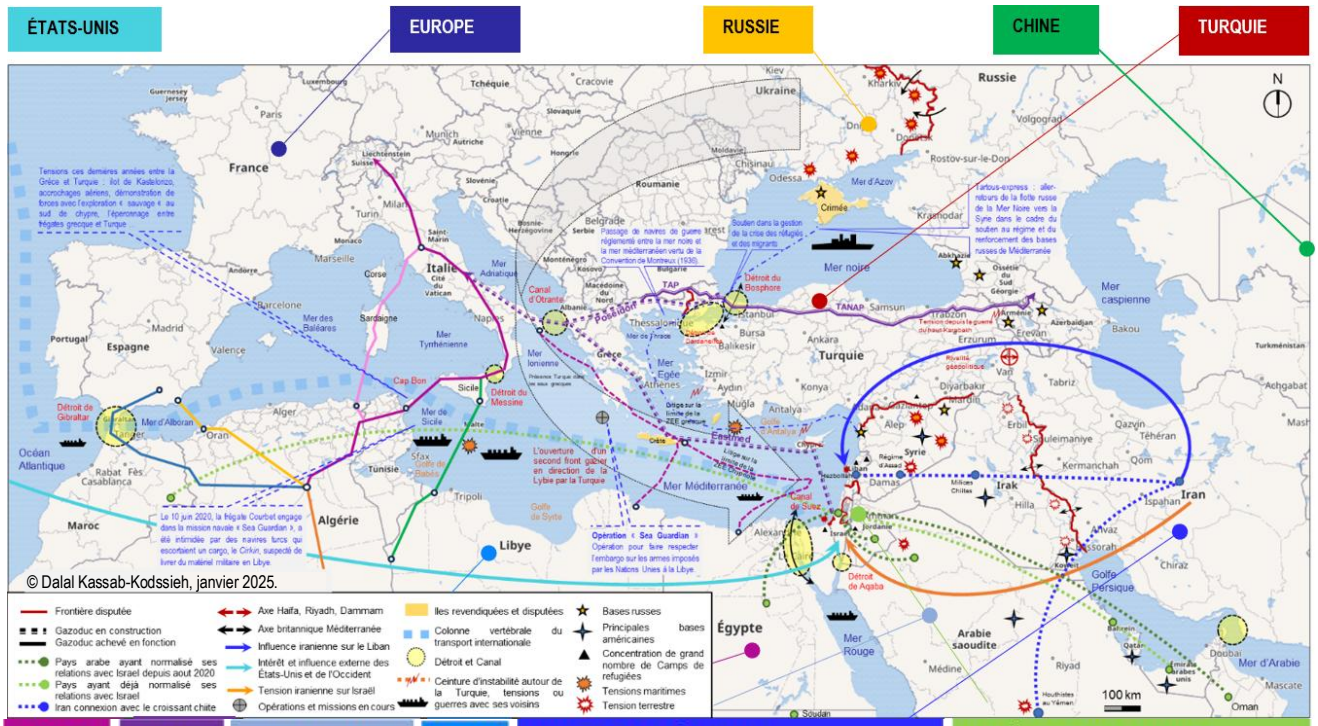


Carte 24 : Le nouveau corridor et de sa connectivité stratégique avec les flux mondiaux.
© Dalal Kassab-Kodssieh, juin 2024.

Une territorialité de conflits : Nouvelles alliances et principaux acteurs







EGYPTE | CHYPRE | ARABIE-SAOUDITE | LIBYE | IRAN ET SES ALLIÉS CHIITES | ISRAËL ET LES PAYS SUNNITES





Le Yémen est confronté à une guerre civile qui oppose depuis 2014 les rebelles chiites Houthis au gouvernement d'Abdrabbo Mansour Hadi, élu en 2012 à la suite de la révolution yéménite et du départ du Président Ali Abdallah Saleh. Le conflit s'est internationalisé en mars 2015 avec l'intervention d'une coalition menée par l'Arabie saoudite.



- Depuis des millénaires, la ville de Beyrouth et son port sont bombardés par les rivaux pour des raisons de compétitions économiques et de suprématie maritime. (Photo de l'explosion du port du 4 aout 2020)
- La bande de Gaza dernier espace côtier restant de la Palestine en guerre avec Israël depuis le 7 octobre 2023.



Depuis les soulèvements de 2011, la Syrie se déchire, principalement entre les forces du régime de Bachar Al-Assad et des groupes rebelles. Comme la Tunisie, la Libye ou L'Égypte, en 2011, la Syrie fait partie des pays dont le pouvoir autoritaire est déstabilisé par les « printemps arabes ».







Carte 25 : Puissances, nouvelles alliances et acteurs principaux impliqués dans la région Proche-orientale.
© Dalal Kassab-Kodssieh, janvier 2025.

Gouvernances, intersectionnalités et territorialisations maritimes

Selon l'aphorisme de Walter Raleigh, vers 1600 « Qui tient la mer tient le commerce du monde ; qui tient le commerce tient la richesse ; qui tient la richesse du monde tient le monde lui-même. »

Cette région du Proche-Orient est gouvernée par une multitude d'acteurs qui impactent directement et indirectement le milieu marin. La gouvernance de l'espace s'est construite dans le temps, elle est gérée par des intérêts privés, des puissances politiques internationales, régionales et étatiques. (Carte 25)

À l'échelle internationale, les puissances mondiales prennent la relève : Russie, États-Unis, Chine et Europe. L'incorporation de la péninsule de Crimée dans la Fédération de Russie en mars 2014 a permis à Moscou de renforcer sa présence en mer Noire et en Méditerranée. Parallèlement, La Russie mène une « guerre hybride » en mer baltique, poussant les pays voisins à se rapprocher de l'OTAN et de l'UE. La guerre en Ukraine a fait irruption, de manière connexe, dans le jeu géopolitique local, en modifiant l'importance stratégique accordée à la Méditerranée orientale par les acteurs européens. La nécessité de sevrage des hydrocarbures russes a repositionné la région comme une zone d'approvisionnement prioritaire.

La Chine en Méditerranée possède un intérêt marqué et constitue une présence émergente, en multipliant ses investissements dans son tissu portuaire. Le projet *Belt and Road Initiative* (BRI) identifie la Méditerranée comme un axe stratégique des routes de la Soie. L'entrée de la Chine au Pirée (Athènes) en Grèce s'inscrit dans un maillage de connections offrant à Pékin une profondeur en Europe. Cette présence économique s'accompagne d'une expansion progressive de sa flotte de guerre, la *People Liberation Army Navy* (PLAN).

En ce qui concerne les États-Unis, ils sont prioritairement alliés à Israël dans ses différentes stratégies politiques. Avec plus de 50 000 soldats dans la région, Washington maintient une influence déterminante pour contrer la Russie, la Chine et les puissances régionales.

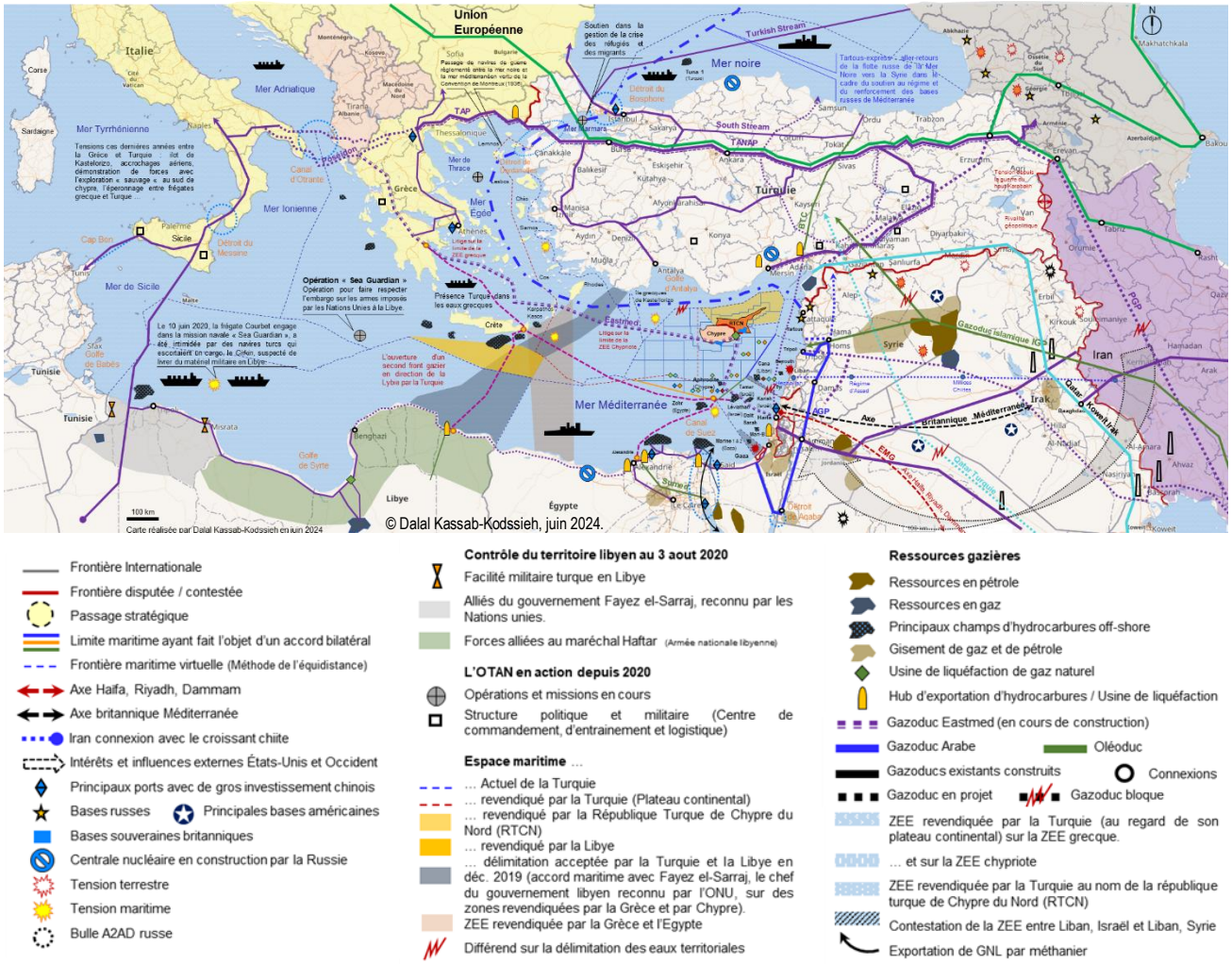
À l'échelle régionale, Israël, Iran, Arabie Saoudite, Chypre, Egypte, Turquie et Lybie sont des acteurs clés. Chypre est devenu un acteur central, tant par sa position géostratégique dans le bassin Levantin que par les concessions qu'elle accorde pour l'exploitation gazière. La République de Chypre espère tirer profit de sa position géographique centrale en Méditerranée orientale pour devenir la plaque tournante de la distribution de gaz vers les marchés européens.

En attendant la concrétisation du projet *EastMed*, l'Égypte apparaît comme le grand gagnant de cette ruée vers le gaz. Le champ de Zohr, découvert en 2015, est le plus important de la Méditerranée orientale. Le pays est la seule puissance régionale à bénéficier de deux usines de liquéfaction, ce qui lui confère un avantage stratégique. L'Égypte pourrait donc aussi devenir un véritable *hub* énergétique.

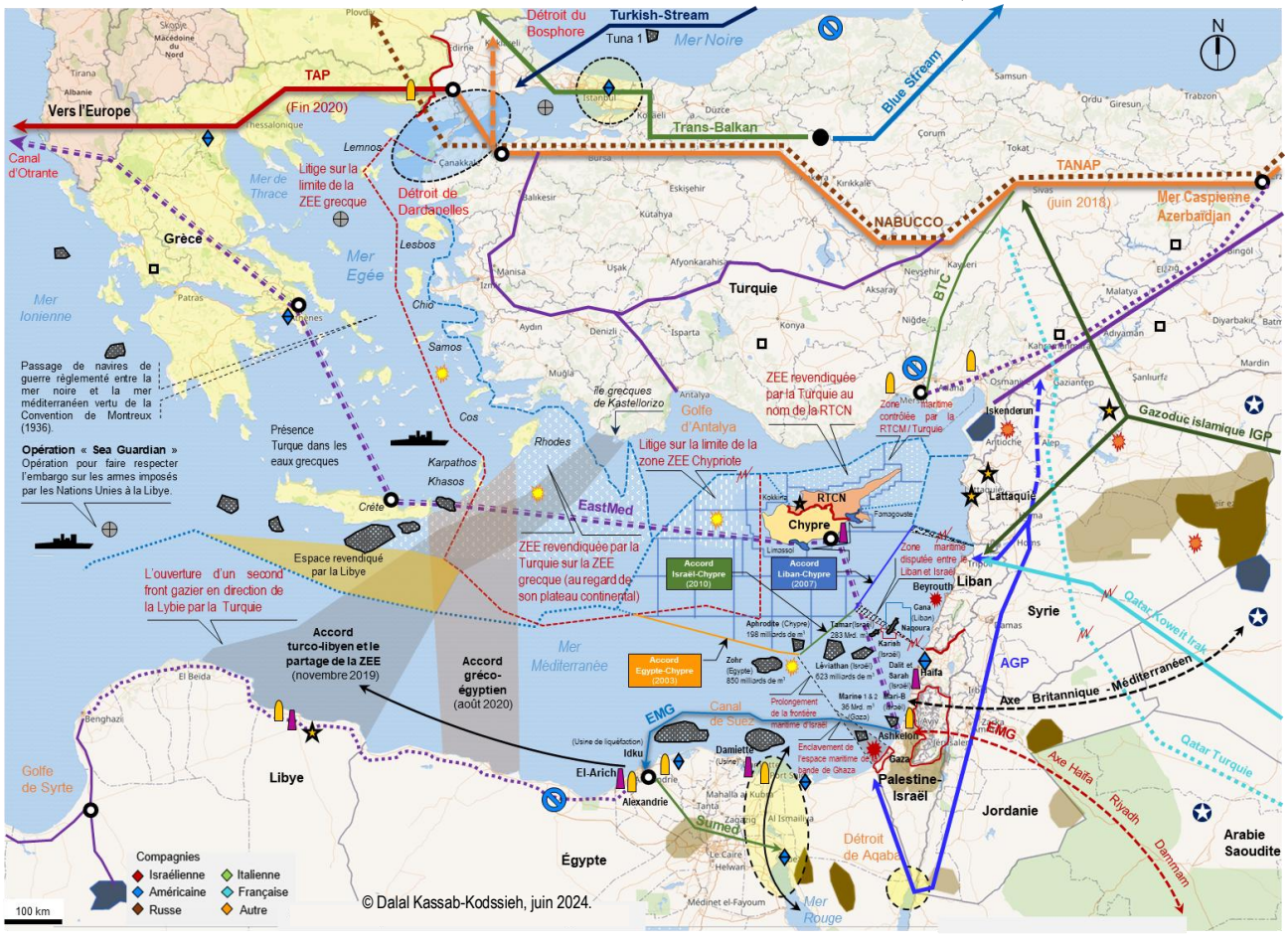
À la faveur d'une situation chaotique au Moyen-Orient, l'Iran est redevenu un acteur régional essentiel et incontournable à travers son « arc chiite » qui s'étend jusqu'à Beyrouth. Face à cette influence, Jérusalem a signé des accords de normalisation avec quatre pays arabes, renvoyant à jamais la question palestinienne. Cependant, la guerre à Gaza depuis octobre 2023 a gelé le processus de normalisation avec l'Arabie saoudite, essentiel pour la création d'un corridor économique vers l'Europe.

L'émergence d'une politique commune est rendue difficile par les intérêts divergents des nombreux États riverains. La question de la démocratie locale en relation avec le communautarisme et le contrôle des infrastructures portuaires révèlent des modes d'exercice du pouvoir complexes qui structurent en profondeur la gouvernance de cet espace maritime disputé.

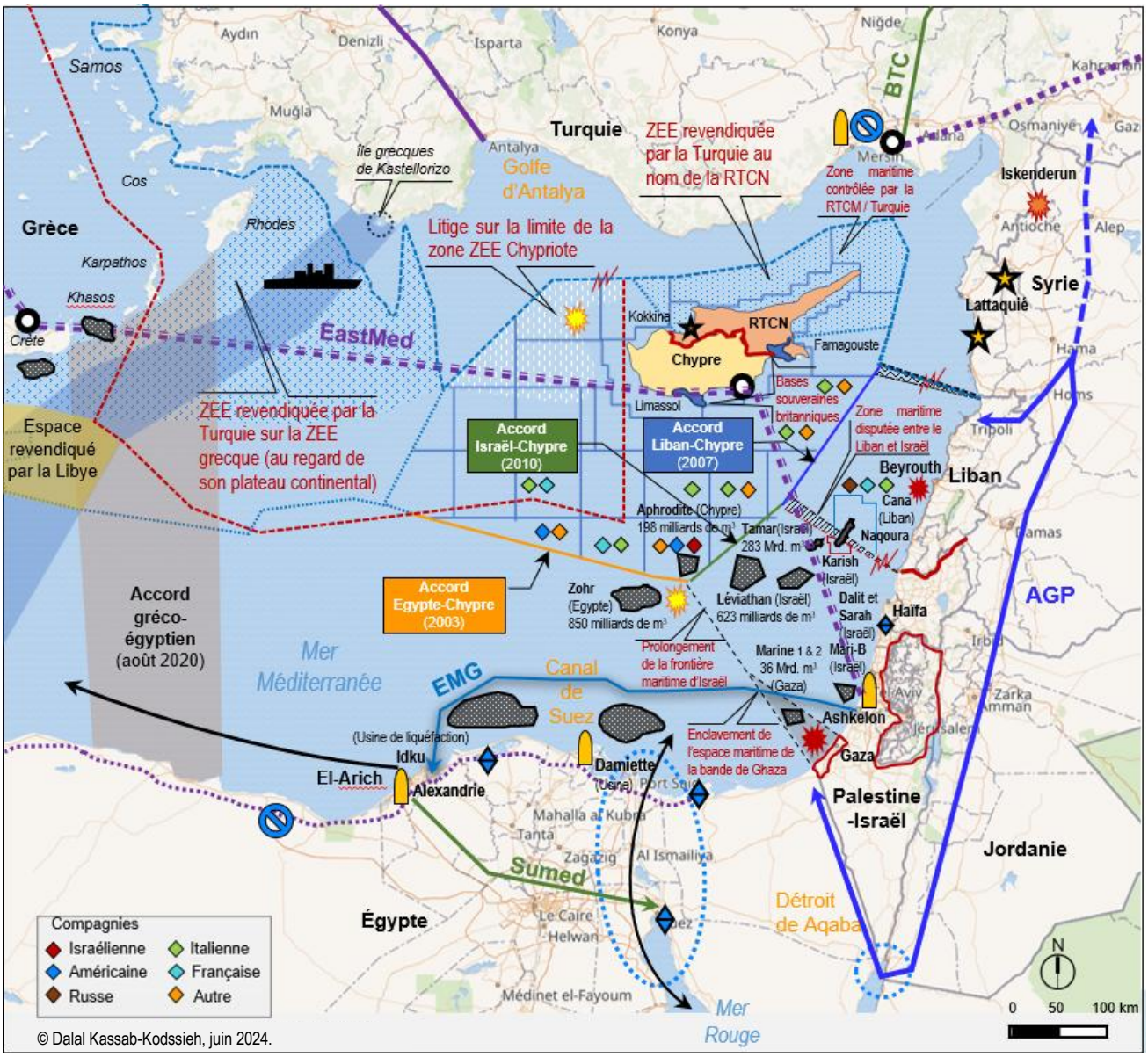
La Méditerranée orientale, un terrain d'affrontement ancestral



Carte 26 : Carte des affrontements en Méditerranée. © Dalal Kassab-Kodssieh, juin 2024.



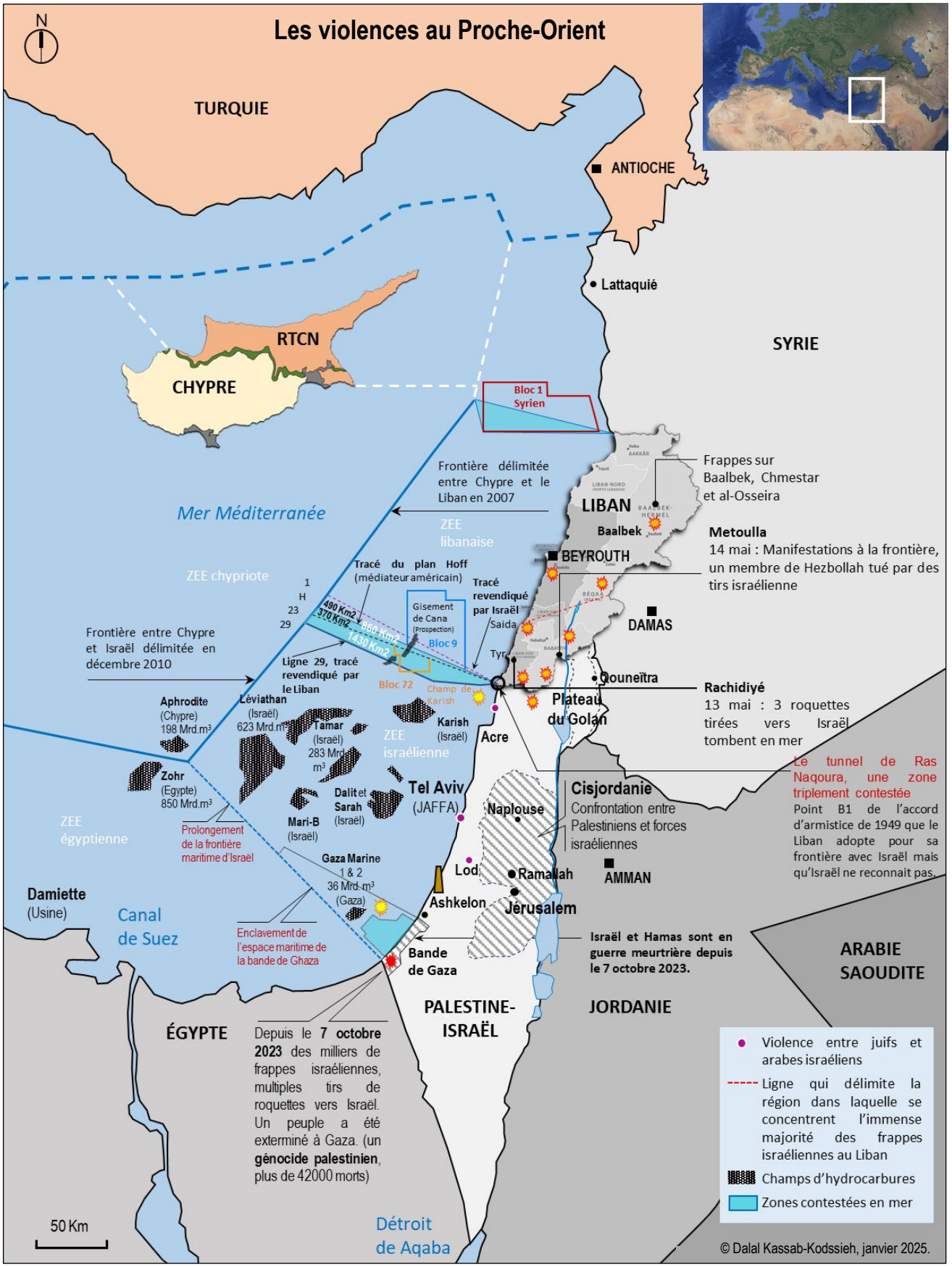
La dispute sur les zones économiques exclusives et les accords de limitation négociés



Carte 27 : Les zones économiques exclusives convoitées et les accords de limitation négociés par Chypre.

© Dalal Kassab-Kodssieh, juin 2024.

Enclavements, violences et partage de la mer (Bande de Gaza et Liban)



Carte 28 : Enclavements, violences et partage de la mer en Méditerranée orientale, entre Liban, Israël-Palestine et entre Gaza et Israël. © Dalal Kassab-Kodssieh, janvier 2025.

L'espace maritime libanais : une horogenèse complexe en terrain miné

Le Liban et son espace maritime, la bande de gaza et l'enfermement palestinien se présentent comme des territoires, enclavés, marginalisés et contrôlés dans un contexte tendu majeur. Ces deux études de cas une à l'échelle d'une nation et l'autre à l'échelle d'une région constituent des exemples idéaux reflétant chacune les conséquences d'un mythe fondateur, de conflits infinis. Sans oublier les tensions entre Israël et Egypte qui menace de revendiquer une partie des gisements se trouvant dans sa ZEE et veut empêcher l'exportation du gaz par Israël via ses gazoducs. Le tempérament des tensions entre les deux pays a augmenté encore plus à la suite du déclenchement de la guerre à Gaza le 07 octobre 2023. Depuis cent ans, les violences au Proche-Orient s'accroissent impactant l'espace en sa globalité. Ses conséquences et ses raisons se reflètent au niveau de la gouvernance et du partage de la mer et de ses ressources. (Carte 28)

Le contentieux maritime israélo-palestinien : un provisoire qui dure sur un gisement partagé

Depuis la création de la frontière Liban, Israël-Palestine en 1923, les deux pays sont en situation de conflits sur la définition de son tracé terrestre et par suite maritime qui doit être dans son prolongement. 13 points de litiges sont toujours identifiables sur la ligne bleue, une séparation non officielle de 120 km tracé par l'Organisation des Nations unies (ONU) avec l'aide de la Force Intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL), le 7 juin 2000, suite au retrait israélien le 25 mai mettant fin à l'occupation de juin 1982. Un mur de plusieurs kilomètres a été construit à fur et à mesure par Israël le long d'une partie de la ligne bleue qui délimite les deux territoires créant parfois des chevauchements illégaux sur des territoires appartenant au Liban. Ces barrières en béton surmontés de caméras et d'un entrelac de fils d'acier visent surtout à stopper d'éventuelles tentatives d'infiltration du Hezbollah chiite, soutenu par Iran, et auquel Israël a déjà livré des guerres en 2006 et 2024. Ce dispositif de défense, de blocage et de surveillance inclut une composante souterraine pour parer le danger de tunnels similaires à ceux entourant la ville de Gaza. Les tensions à la frontière entre le Liban et Israël sont redevenues une préoccupation quotidienne depuis que l'armée israélienne a terminé la construction de son dernier mur, en juillet 2023, incorporant la partie nord du village de Ghajar, sur le plateau Golan occupé. (Carte 29)

Le contentieux maritime libano-israélien directement lié à cette délimitation, réapparait plus évident, en raison du recensement confirmé de la présence de gaz en méditerranée orientale en 2020, précisément au niveau du champ gazier de *Karish* situé à cheval sur une zone disputée. Cet espace correspond à un triangle de 850 km2 qui part de Ras Al-Naqoura et dont les deux autres extrémités en mer se trouvent à 17 km de distance. C'est la zone où se situe le bloc 9 de la ZEE libanaise qui est considéré comme l'un des plus prometteurs en termes de ressources gazières (Cartes 29 et 31).

Tous travaux d'exploration, de forage ou d'extraction effectués par Israël dans les zones contestées constituent une provocation et un acte d'agression. Alors que l'État hébreu s'apprête à forer dans une zone gazière disputée au niveau du bloc 9, le Liban s'active pour revendiquer une partie de ses droits.

L'hydrocarbure méditerranéen un substitut au gaz russe

Or l'accélération par Israël de l'exploitation du gisement de *Karish* s'inscrit dans le cadre d'une vaste stratégie initiée par les États-Unis et les pays occidentaux pour une réorganisation du marché du gaz.

La création en janvier 2019 du Forum du gaz de la Méditerranée orientale (*East Mediterranean Gas Forum*, EMGF) répond à cet objectif de trouver un substitut au gaz russe. Cette organisation rassemble les producteurs, les consommateurs et les pays transit de gaz, notamment l'Égypte,

Chypre, la Grèce, Israël, la Jordanie, la France et l'Italie. Le Liban, la Syrie et la Turquie, qui occupent presque la totalité de la Méditerranée orientale, sont exclus de ce groupement et demeurent jusqu'à présent sans aucun horizon clair de leurs ressources maritimes. Ce dispositif en gestation, depuis cinq ans, reprend toute son importance avec la découverte de nouveaux gisements en 2020, la guerre en Ukraine et les tentatives des États-Unis et des pays européens de s'affranchir de la dépendance au gaz russe.

Ce gaz permettra, selon les autorités israéliennes, de réduire le coût de l'énergie au pays mais aussi de doper les exportations vers l'Europe, qui cherche à diversifier ses approvisionnements dans la foulée de l'invasion de l'Ukraine par la Russie, principal fournisseur des pays européens. Trouver un substitut au gaz russe est prioritaire. Le groupe énergétique *Energean* a lancé, la production au gisement de *Karish* avec le projet d'y porter rapidement la production annuelle[129] à 6,5 milliards de m3 de gaz naturel, puis à terme à 8 milliards de m^3. Beyrouth appelle à la médiation américaine et la reprise des négociations suite à l'arrivée d'une unité flottante de production, de stockage et de déchargement (FPSO) appartenant au groupe *Energean* et qui doit commencer l'exploitation du champ gazier de *Karish* à la demande du gouvernement israélien. Le risque d'une escalade militaire était possible suite à l'envoie de Hezbollah de « trois drones non armés en direction du champ contesté de *Karish* pour des missions de reconnaissance ». Mais, le parti pro-iranien dirigé par Hassan Nasrallah ne tarde pas à sortir de la réserve qu'il s'était imposée, afin de laisser les négociateurs de l'État libanais avancer sur ce dossier des frontières. Outre les deux principaux acteurs du contentieux frontalier, les Occidentaux étaient également pressés de régler ce différend. Une priorité diplomatique en réponse à la crise énergétique internationale, et précisément européenne, a rendu cet accord longtemps attendu concret et possible, surtout qu'il arrangeait toutes les parties sans exception.

Un arrangement orchestré et diplomatique sur un référant instable et mouvant

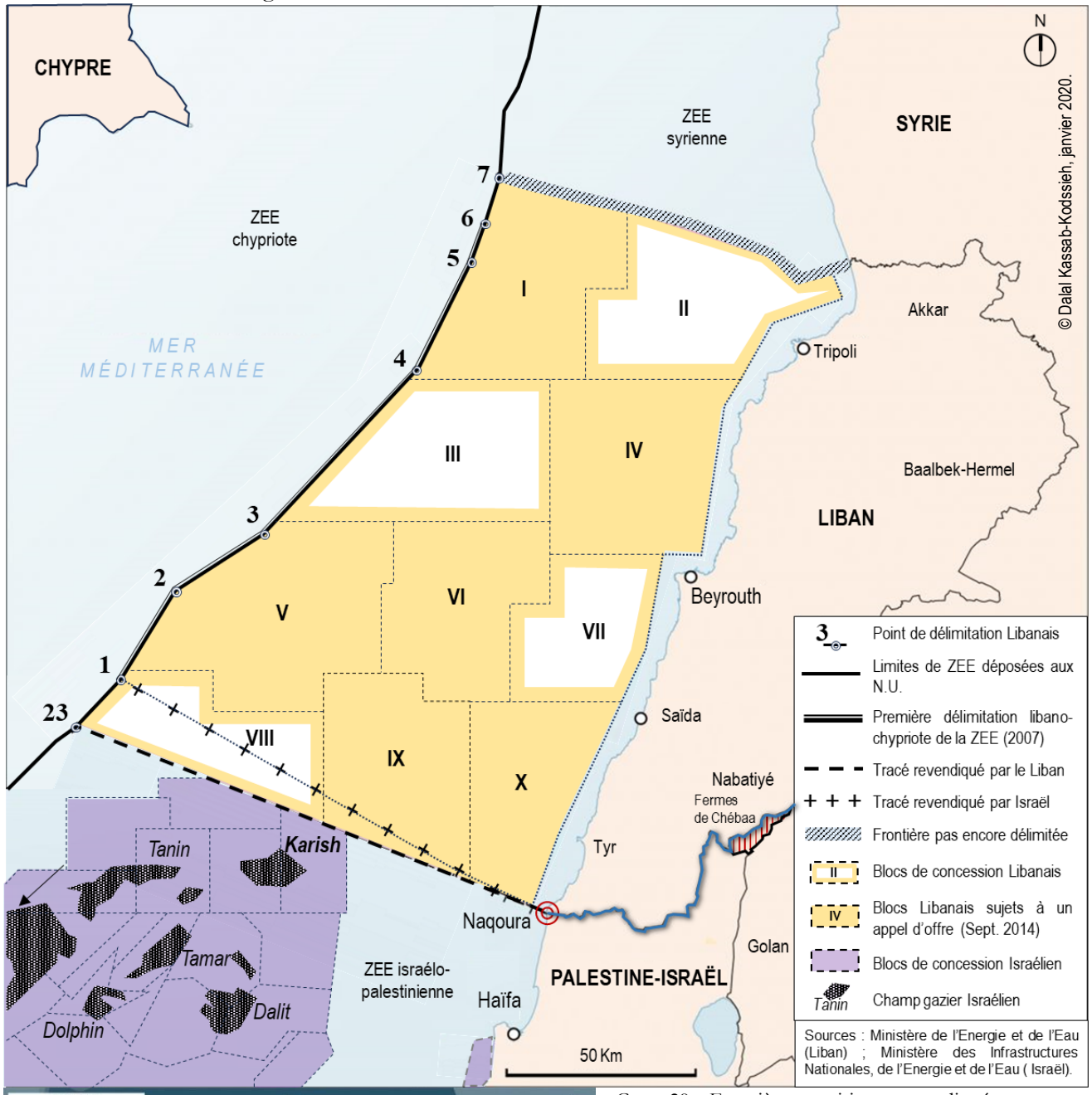
Après des années d'interruptions, de « guerre de cartes » et de disputes sur le champ gazier offshore (bloc 9) recensés sur leur frontière maritime non reconnue internationalement, l'accord historique conditionné et établis en matière de sécurité, d'économie, de diplomatie et d'énergie et entièrement conforme aux principes israéliens concernant sa délimitation maritime Nord avec le Liban, a eu lieu. Nous assistons à une transition subite de la discorde à la diplomate incompréhensible.

Le Liban et Israël, deux pays voisins officiellement en état de guerre, signent, le jeudi 27 octobre 2022, cet accord après des mois de négociations ardues par l'entremise des États-Unis. Il s'est concrétisé avec le médiateur américain, le président Joe Biden et l'émissaire Amos Hochstein, et la coordinatrice spéciale de l'ONU au Liban, Joanna Wronecka, négocié avec le vice-président de la Cambre Elias Bou Saab, signé par le Président Michel Aoun et mobilisé par l'inamovible président du Parlement libanais et chef du mouvement chiite Amal Nabih Berry ayant une nationalité américaine et servant d'intermédiaire avec Hezbollah. Ce fait est surprenant surtout que le Liban n'a jamais reconnu l'État hébreu et n'a signé avec lui qu'un accord sur une ligne de cessez-le-feu en 1949 comme base de leur frontière terrestre commune. Le premier ministre israélien, Yaïr Lapid, ne manque pas de présenter cet accord comme une reconnaissance de fait d'Israël ce qui a poussé la présidence libanaise et le Hezbollah a affirmé par la voie de son secrétaire général, Hassan Nasrallah que « ce qui a été signé par le président n'est ni un accord international, ni une reconnaissance d'Israël ni une normalisation ».
Comment, alors expliquer la conclusion d'un tel accord entre deux États qui sont toujours en état de guerre ?

[129] « Le Liban et Israël signent l'accord délimitant leur frontière maritime », dans *France 24*, 27 octobre 2022, [En ligne], <https://www.france24.com/fr/moyen-orient/20221027-l-accord-frontalier-maritime-une-reconnaissance-d-isra%C3%ABl-par-le-liban-pour-ya%C3%AFr-lapid>, (Consulté le 1 mars 2025).

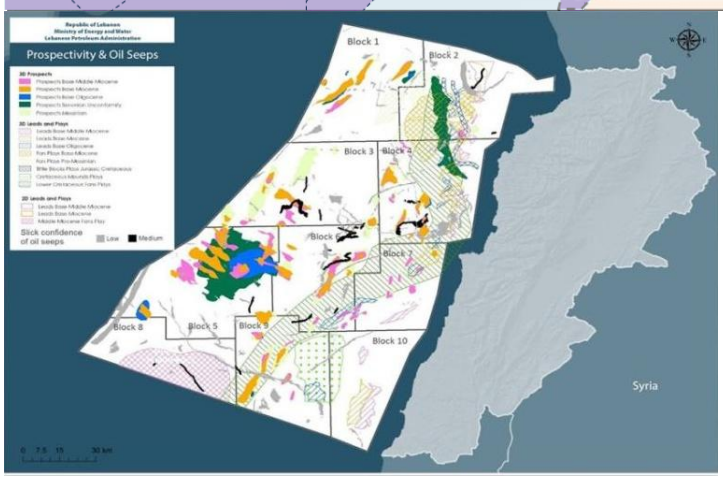
Délimitations et litiges initiaux sur les frontières maritimes du Liban

La création de la zone litigeuse d'environ 860 Km² où la ZEE d'Israël et du Liban se chevauchent



Carte 29 : Frontières maritimes revendiquées entre le Liban et les pays limitrophes Israël et Syrie.

© Dalal Kassab-Kodssieh, 2020.
Mis à jour en 2024.



Carte 30 : Carte des zones potentielles de prospection pétrolière (source : LPA).

Source : https://icibeyrouth.com/articles/86265/les-reserves-dhydrocarbures-du-liban-en-10-questions.

Le processus et les enjeux ne peuvent être résumé à travers le type de document signé seul, surtout qu'il « ne peut pas être qualifié de traité dans la mesure où il ne prévoit pas de sanctions en cas de non-respect de ses dispositions[130] » comme le souligne l'avocat et le maitre de conférences en droit et science politique, Rizk Zgheib, à l'Université Saint-Joseph de Beyrouth.
C'est peut-être là que réside l'intérêt du parti chiite. D'abord, aucune garantie sécuritaire n'a été donné. D'autant plus, un désaccord subsiste entre les deux pays au niveau d'une « zone franche séparative » située sur les premiers kilomètres de la ligne frontière. Une phase de négociation est toujours en attente, soit pour la définition claire du point de départ initial du tracé de la frontière maritime, soit d'un affrontement armé possible pour libérer les 2.5 km2 de cette zone résultante. Malgré tout, cet accord partiel, conjoncturel et ambivalent permet l'exploitation des blocs sud de la zone économique exclusives (ZEE) libanaise supposé être potentiellement riche en hydrocarbures, notamment le champ gazier de « Cana ». (Cartes 29, 31 et 32)
Après plus de deux ans de la signature de cet accord et à la date du 29 septembre 2024, Israël remet en cause sa frontière maritime avec le Liban. Cette déclaration vient à la suite de l'assassinat du responsable de Hezbollah Hassan Nasrallah dans un climat larvé entre les deux partis. Cette position vient répondre aux questionnements posés ou cette situation touche de nouveau au respect de la souveraineté libanaise.

Le gaz offshore libanais une réalité agressée ou une illusion ?

En vertu de l'accord, le champ offshore de Karish se situe entièrement dans les eaux israéliennes, lui permettant d'exploiter les gisements gaziers déjà confirmés sans restriction. Le Liban, pour sa part, aura tous les droits d'exploration et d'exploitation du champ de Cana, situé plus au nord-est, dont une partie se situe dans les eaux territoriales d'Israël. Mais « Israël sera rémunéré » par la firme exploitant Cana « pour ses droits sur d'éventuels gisements », selon le texte, M. Yaïr Lapid chiffrant la part israélienne à environ 17 %. (France 24, 2022)
Après toutes ces années de recherches, d'exploration et de forages, la présence d'hydrocarbure au large des côtes libanaises n'est pas encore prouvée malgré les multiples déclarations sur la possibilité d'existence de gisements gaziers dans les blocs 4 et 9. Le gaz au Liban est nourri d'espoirs et d'illusions. L'inclusion du champ de Cana dans la ZEE du Liban, conformément aux termes de l'accord, ne préjuge en rien de la découverte de ressources en hydrocarbures. Aucun forage n'a encore été réalisé sur ce gisement par le consortium chargé de l'exploration et de l'exploitation dans la zone libanaise, regroupant le français *TotalEnergies*, l'Italien ENI et le gouvernement libanais. Son éventuelle exploitation n'interviendrait que dans plusieurs années. Pourtant, l'espoir de trouver du gaz dans la ZEE libanaise, l'aidera à sortir de la pire crise économique de son histoire.

La question qui se pose où ce carburant s'est-il évaporé après une décennie de disputes et désaccords, pourquoi les explorations sont en retard et les réponses à ce sujet demeurent inconnus malgré son importance, tandis que le pays voisin a pu explorer, recenser, exploiter, produire et finalement exporter du gaz sans aucun frein ? Un entretien mené par le groupe « IciBeyrouth » avec Wissam Chbat le 18 juin 2022 et mis à jour le 26 mai 2024, éclaircit ces points sensibles. Wissam Chbat, étant membre du conseil d'administration de l'Autorité libanaise de l'énergie (LPA), chef du département géologie et géophysique au sein de cette autorité, et membre de la délégation libanaise aux négociations indirectes pour la délimitation des frontières maritimes avec Israël, apporte des réponses au 9 questions posées. Selon lui, « l'accord avec le consortium prévoit une période d'exploration de trois ans, au cours de laquelle il doit creuser au moins un puits dans chaque bloc. Cela a été fait dans le bloc 4 mais pas dans le bloc 9 ». Trois raisons expliquent le retard du forage dans le bloc b et qui ont poussé les sociétés à établir des priorités pour leurs investissement selon les experts libanais. La première est liée à la transformation qui a eu lieu au secteur pétrolier, où

[130] MEIER Daniel, « L'histoire de l'accord libano-israélien sur la frontière maritime », dans *Sciences Po, Université Grenoble Alpes*, 3 novembre 2022, (Moyen-Orient), [En ligne], <https://www.sciencespo-grenoble.fr/blogs/lhistoire-de-laccord-libano-israelien-sur-la-frontiere-maritime>, (Consulté le 2 février 2025).

une partie des budgets sont consacrés aussi à l'énergie renouvelable et non pas uniquement à l'exploration du pétrole et du gaz. La seconde est liée à la vitesse de l'exploration et de la production. Les compagnies ont pour objectif écologique d'atteindre le seuil zéro-émission de gaz à effet de serre avant 2050 et se retrouvent obligées de produire rapidement le gaz qu'elles ont trouvé. La troisième est liée au litige des frontières maritimes entre le Liban et Israël. Ces réponses ne sont pas suffisamment convaincantes car d'autres exploitations se sont déroulées dans les pays voisins durant les mêmes marges de temps sans arrêts, pourquoi ces priorités s'appliquent uniquement sur le cas libanais ?

Évidemment, des événements hors du contrôle libanais tels que la pandémie du Covid, la chute des prix des hydrocarbures dans le monde et l'instabilité sociopolitique et économique du Liban, sont des raisons qui ont contribué au ralentissement des travaux d'exploration et d'exploitation offshore dans la ZEE libanaise. Ainsi que le coût élevé de chaque forage qui peut atteindre 70 ou 80 millions de dollars pour chaque puit, constitue un obstacle financier. Mais, il faut signaler que les responsables libanais de ce dossier au cours des années ont investi une fortune à la recherche de ces champs sans résultats. Les sommes dépensées dépassent les revenus attendus d'un champ recensé positivement.

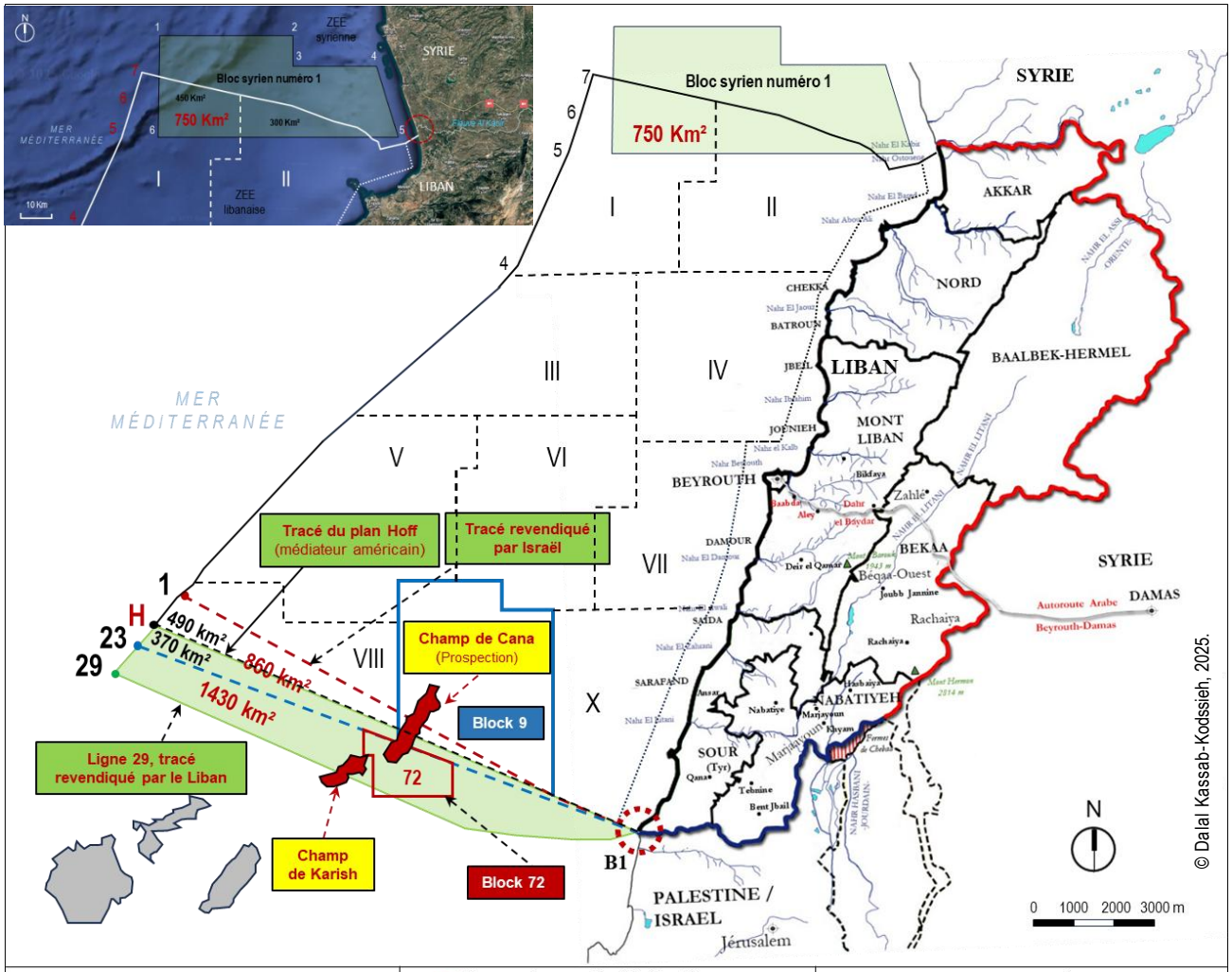
Les champs de *Cana* et de *Karish* sont proches l'un de l'autre, d'où le risque d'empiètement. Serait-il possible que la partie qui effectue un forage dans l'un des champs puisse extraire des hydrocarbures de l'autre ? Situé dans le prolongement du gisement *Karish* et éloigné uniquement de 2.5 à 3 Km, des analyses géologiques semblent nécessaire pour définir l'amplitude du champ de *Cana*. Les études et les informations que le Liban disposent jusqu'à présent sur le champ de *Karish* montrent qu'il atteint un point défini ne touchant pas à *Cana*. Il faut vérifier les études sismiques de cette région pour voir s'il existe un enchevêtrement géologique, « nous devrions avoir des données qui couvrent les deux champs à la fois, ce que nous ne disposons pas[131]. » Les études sismiques en trois dimensions effectuées sur la partie d'en face par les sociétés israéliennes doivent être communiquées à l'État libanais à travers un médiateur américain. L'échange de ces données permettrai de réaliser une étude détaillée. Ce point était important à définir, au préalable, avant la définition des frontières maritimes entre les deux pays. C'est ce processus qui s'applique normalement dans le cas des champs transfrontaliers. Or, la signature de l'accord a eu lieu sans mettre en lumière les résultats et les analyses réalisées du côté israélien.

En ce qui concerne la présence d'hydrocarbures dans les 8 blocs restants, les études sismiques donnent une image similaire à celle d'un scanner des fonds marins qui définit les régions qui pourraient renfermer des ressources pétrolières. La Carte 30 réalisée par la République libanaise, le Ministère d'Énergie et de l'Eau (MEW) et la LPA, *Lebanese Petroleum Administration*, identifie par des tâches colorées les zones potentielles de prospection pétrolière en mer, au long des eaux territoriales libanaises. Une partie du champ *Cana* se trouve dans le bloc 9. Une tache noire donne des indications sur la présence de traces pétrolières. Le programme informatique qui regroupe ces données peut analyser s'il s'agit de traces de pollution résultant de navires ou de traces consistantes.

Les points noirs présents tout au long de la côte libanaise sont des fuites pétrolières dans les blocs 1, 3, 5, 6, 8 et 9, cela indique la présence d'hydrocarbures liquides ou sous forme de gaz. Il faut que les autorités libanaises travaillent plus sérieusement avec des sociétés qui viendraient prospecter dans d'autres blocs, « Au Liban, plus on s'approche de la mer, plus la possibilité de trouver du pétrole liquide diminue, et celle de trouver du gaz augmente. Il est certain qu'il y a de nombreuses régions prometteuses *on-shore*. » Une meilleure gestion de ce domaine et une loi modernisée sur les ressources *on-shore* qui remplace l'ancienne, le projet de loi étant envoyé au Conseil des ministres depuis 2014, permet la production de gaz et de pétrole pour une consommation locale et même pour exportation.

[131] BEYDOUN Rola, « Les réserves d'hydrocarbures du Liban en 10 questions », dans *Ici Beyrouth*, 18 juin 2022, [En ligne], <https://icibeyrouth.com/articles/86265/les-reserves-dhydrocarbures-du-liban-en-10-questions>, (Consulté le 3 février 2025).

Frontières maritimes revendiquées entre le Liban et les pays limitrophes
Des eaux conflictuelles : Facteurs de tension avec Israël



Ligne **1** : Tracé revendiqué par Israël, tracé incomplet de 2007.

Ligne **23** : Tracé revendiqué par le Liban en 2009, transmis aux Nations Unies en novembre 2011.

Ligne **H** : « Ligne Hoff » proposé par Frederick Hoff qui divise la zone contestée de façon à octroyer 55% au Liban et 45% à Israël.

Champ gazier revendiqué Karish et Cana

IX Bloc et numérotation (ZEE du Liban)

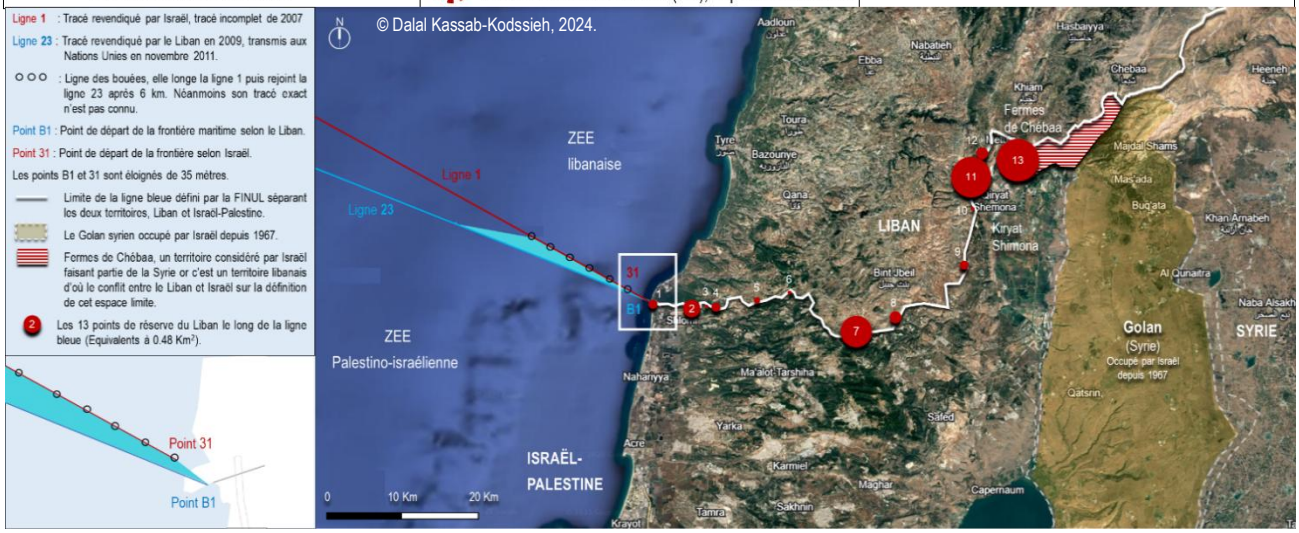
Limite boc 9 (Liban)

Limite bloc 72 (Israël) contesté

Pont de référence libanaise (B1), départ limite terrestre

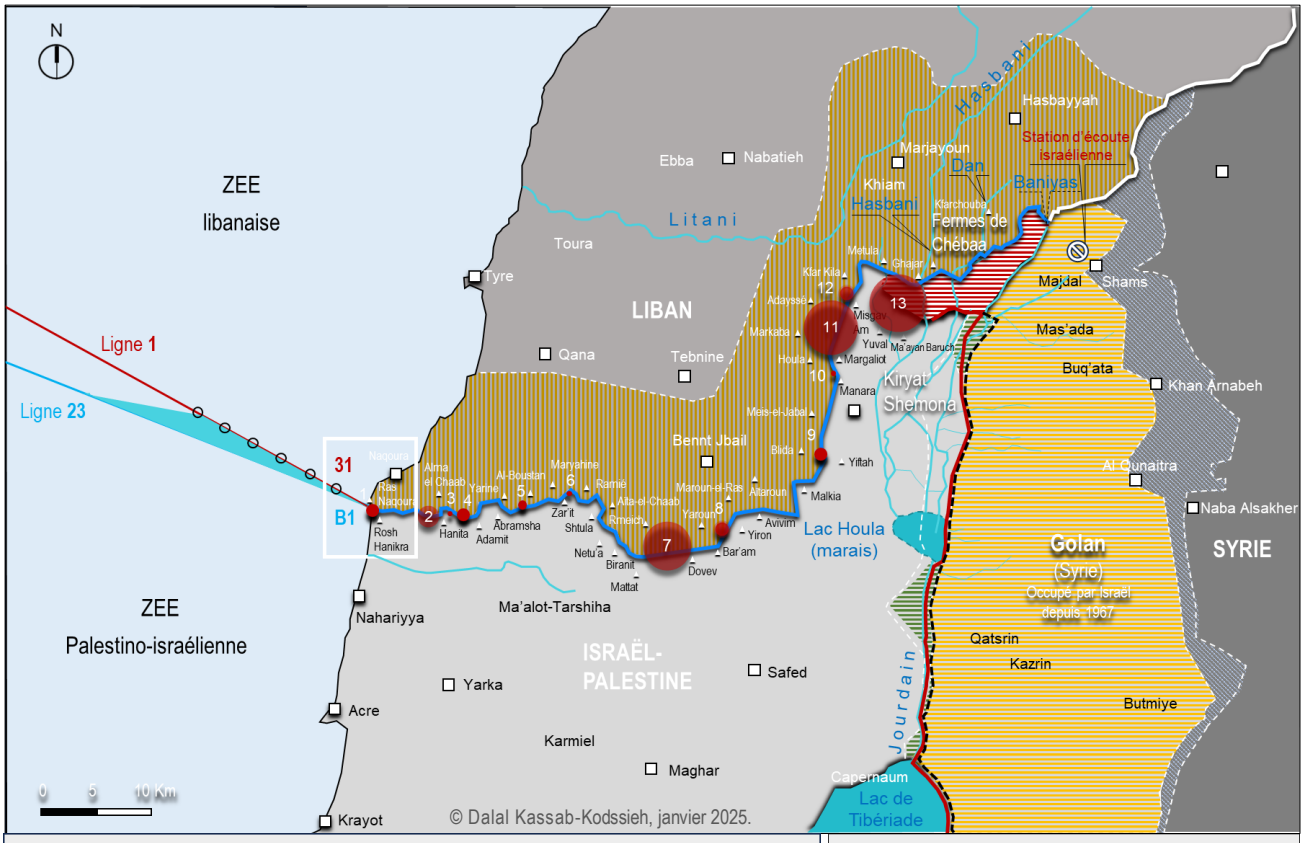
Ligne **23** : Tracé suggéré par les États-Unis à l'automne 2020.*(Les deux tiers de la superficie totale de la zone litigieuse attribués au Liban)*

Ligne **29** : Tracé revendiqué par le Liban en 2021 accroissant la revendication territoriale libanaise de 1430 km2 et allant jusqu'à empiéter sur le champ gazier israélien de Karish.



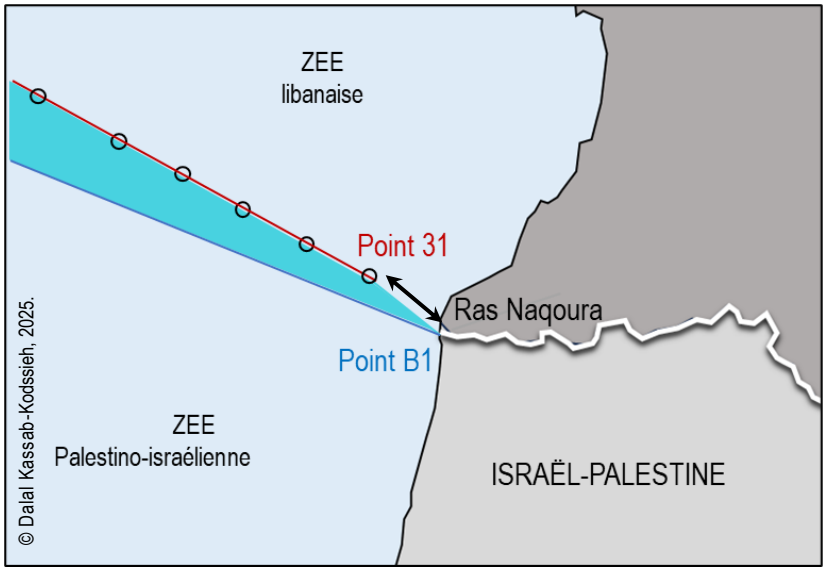
Carte 31 : Frontières maritimes revendiquées entre le Liban et les pays limitrophes Israël et Syrie. © D. Kassab-Kodssieh, 2024.

La création d'une « zone franche séparative » non résolue



Village	Superficies en m²	Village	Superficies en m²
1. Ras Naqoura	3 341	8. Yaroun / Mroun el-Ras	12 560
2. Alma el-Chaab	33 273	9. Blida	6 983
3. Alma el-Chaab	1 415	10. Meis el-Jabl/ Houla	793
4. Alma el-Chaab	7 386	11. Adayssé	144 886
5. Al Boustan (en face de Yarine)	3 824	12. Adayssé/Kfar Kila	12 734
6. Marwahine	491	13. Wazzani	152 656
7. Rmeich	105 188	**Total**	**485.039**

Source : L'Orient Le Jour



Ligne 1 : Tracé revendiqué par Israël, tracé incomplet de 2007

Ligne 23 : Tracé revendiqué par le Liban en 2009, transmis aux Nations Unies en novembre 2011.

O O O : Ligne des bouées, elle longe la ligne 1 puis rejoint la ligne 23 après 6 km. Néanmoins son tracé exact n'est pas connu.

Point B1 : Point de départ de la frontière maritime selon le Liban.

Point 31 : Point de départ de la frontière selon Israël.

Les points B1 et 31 sont éloignés de 35 mètres.

Limite de la ligne bleue défini par la FINUL séparant les deux territoires, Liban et Israël-Palestine.

Ligne du 4 juin 1967

Frontière de 1923

Fleuves et Lacs

« Zone de sécurité » du Liban sud contrôlée par la FINUL et l'ONU

Le Golan syrien occupé depuis juin 1967 et annexé par Israël en 1981.

Zone démilitarisée en juillet 1949.

Zone démilitarisée en mai 1974 et placée sous le contrôle des Nations unies (Undof)

Les Fermes de Chébaa, un territoire stratégique et sécuritaire clé (1880 mètres), hydrographiquement exceptionnel est considéré par Israël faisant partie du Golan Syrien occupé or c'est un territoire libanais d'où le conflit sur la définition de cet espace frontalier, aux confins des trois pays. (bande de 25m²)

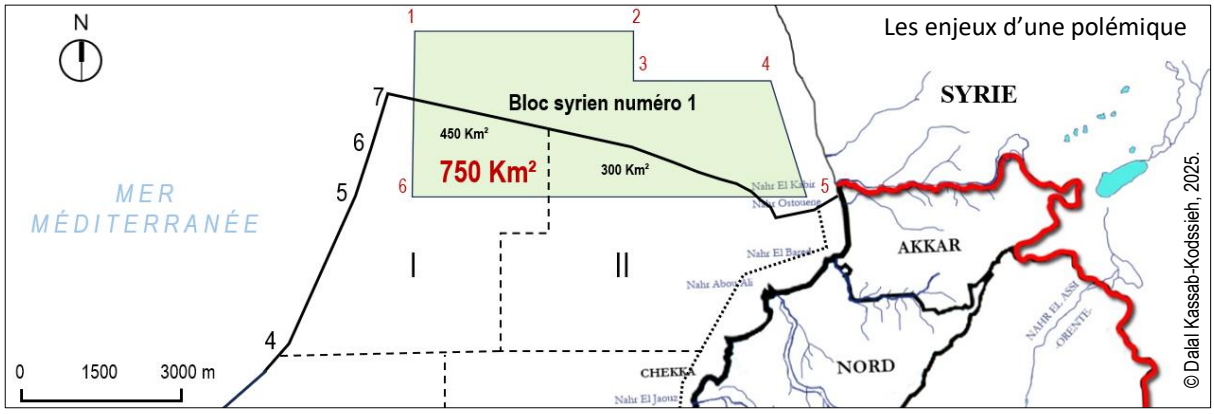
2 Les 13 points de réserve du Liban le long de la ligne bleue (Equivalents à 0.48 Km²).

Carte 32 : Carte montrant la résultante de l'accord non achevé, la création d'une « zone franche séparative » non résolue sur les 35 premières mètres du point de départ terrestre, 2024. Référence : L'Orient-Le jour.
© Dalal Kassab-Kodssieh, janvier 2025.

Au nord marin, un renoncement de droits opprimé par un conflits d'intérêts

Au nord, les frontières syro-libanaises sont également non délimitées, en dépit de cela, la Syrie a octroyé des licences pour l'exploration d'hydrocarbures dans une zone litigieuse. Le bloc 1 syrien empiète sur une superficie de 750 km² de la zone économique exclusive libanaise (450 Km² au bloc I et 300 Km² au bloc II de la ZEE libanaise). En mars 2021, le gouvernement syrien a signé un contrat d'exploration de ce bloc avec l'entreprise russe *Capital Limited Company*. Ayant intérêt à être présente dans la région et investir dans ses ressources tout en étant proche de ses adversaires, l'OTAN et l'UE, la Russie s'impose donc dans cette affaire. Le Liban risque de se trouver otage de la crise des rapports entre la Russie et les pays occidentaux, ce qui pourrait ajouter une couche de complexité à des relations syro-libanaises déjà délicates. Or l'affrontement entre les deux pays sur la frontière maritime n'est pas nouveau mais les conditions politiques et de stabilité surtout depuis 2011 date du début la guerre en Syrie, les discussions et les coopérations sur ce sujet n'étaient pas possible. D'autant plus, il semble que le Liban est obligé de renoncer à ses droits en mers sur les deux frontières Nord et Sud sous pression occidental, n'ayant aucune vision et aucun levier pour négocier ses propres intérêts, surtout avec une élite politique détournée envers les acteurs extérieurs dans le but de maintenir leur pouvoir. Les intérêts privés divergents priment sur celles du pays et de ses citoyens. Les conflits d'intérêts internes et externes impliquent des prises de décisions qui semble interférer avec les obligations du droit public. Cette situation d'interférence compromet l'intégrité et la transparence des processus décisionnels, l'objectivité et la neutralité requises dans l'exercice des fonctions, menaçant ainsi éthique et légitimité. (Carte 33)

Les points d'écueils et de désaccords entre le Liban et la Syrie résident principalement à deux niveaux. D'abord, l'emplacement exact où le tracé devrait débuter au niveau de la côte, puisque l'embouchure dans la Méditerranée du fleuve *Al-Janoubi Al-Kabir* qui sépare le Liban et la Syrie n'est pas un point précis. Ensuite, la prise en compte ou non des îles au large de Tripoli sur la ZEE libanaise puisque celles-ci, certes non habitées, donneraient au Liban plus de profondeur à sa zone. La polémique risque de diviser un peu plus la scène politique libanaise, entre les pro et les antisyriens.



Carte 33 : La zone d'exploration syrienne débordant de 750 Km² sur la zone économique exclusive du Liban.
© Dalal Kassab-Kodssieh, 2025.

Finalement, la négation diplomatique est la solution ultime, pourtant il existe des solutions alternatives pacifiques et plus rapides qui permettent d'arriver à une certaine entente entre les deux parties surtout après la chute du régime autoritaire, autocratique et oppressif de Bachar el Assad, et de son pouvoir tyrannique, connu par « Syrie Baasiste ». En effet, le 7 décembre 2024, les forces de l'opposition ont pris le contrôle total de Homs après plusieurs jours de replis des forces loyalistes face aux offensives majeures et l'engagement militaire concentré mené par l'organisation *Hayat Tahrir al-Cham*, au cours de la guerre civile syrienne qui a débuté en 2011. La chute de Damas marque la fin du règne de 54 ans de la dynastie Assad qui a imposé à la Syrie une dictature héréditaire depuis la « Révolution correctrice » menée par Hafez el-Assad en 1970. Le dialogue avec les nouveaux responsables syriens pourrait peut-être aboutir sans le recours à la Cour internationale de justice du Tribunal international du droit de la mer ou d'autres formes d'arbitrages nécessitant que les deux États acceptent de rentrer dans une affaire juridique durable dans le temps.

Savoirs hydrauliques : poïétiques et transmutations des milieux

Ce chapitre porte sur les rapports existants entre l'évolution des modalités d'appropriation, d'accès et d'exploitation de l'eau et leurs projections spatialisées sur le territoire proche-oriental, la production de l'espace.
Il s'agit plus précisément de ressources en eaux douces, stagnantes et fluides, superficielles et souterraines, naturelles et artificielles. De la source à l'embouchure, nous étudions débits et tracés, affluents et confluents, bassins versants et plaines alluviales, estuaires et deltas, un patrimoine naturel indispensable en dégradation continu. Gouvernances, reformes juridiques et dispositifs fonciers et géolégaux sont concernés dans la gestion, le partage, la distribution et l'administration des eaux. Les cours d'eau et la définition des frontières se trouvent au cœur des affrontements.

Historiquement, lieu de naissance de l'agriculture, berceau des civilisations, poumon économique et culturel, espace d'échange, stratégique et nodal, cette région du croissant fertile se convertit en des aires contestées, fragmentées, arides et cela dans une situation d'incommunication endémique et de rapport de forces déséquilibré.
Sensible aux tensions régionales et inter-étatiques, ses milieux hydrographiques se dégradent, se privatisent et se déterritorialisent sans cesse. Les espaces fluviaux inéquitablement répartis sont convoités, dénaturés, contrôlés, surexploités et détériorés. Ce territoire bioclimatique, fragmenté et mouvant, émerge et évolue selon un jeu complexe de composantes plurielles nécessitant un processus, une stratégie territoriale globale, de l'Égypte au golfe Persique.
Pour se faire, une méthode diachronique, une analyse spatio-temporelle et un regard croisé multiscalaire, territorialisée et transdisciplinaire constituent l'axe structurant de nos approches, tenant compte des complexités, des paradoxes et des intersectionnalités.

La constitution des savoirs hydrauliques dans l'imaginaire, des mythes fondateurs aux récits contemporains a été étudiée en trois niveaux. Nous identifions, en premier lieu, l'eau et ses différents aspects et significations, l'eau comme poésie, métaphore et composante essentielle de notre existence ; en second lieu, les savoir-faire, l'ingéniosité dans la création des espaces anthropisés (de l'intuition à la modélisation), la modernité hydraulique qui introduit une césure épistémique, des espaces anthropisés, civilisationnels aux aires délaissées non partagées, et des activités humaines dépassant les fluctuations naturelles. Ensuite, nous explorons les usages, les pouvoirs et les interprétations de l'eau, leur dimension politique, entre instrument de pacification et source de conflictualité. Enfin, nous examinons leur concrétisation dans le Croissant fertile, laboratoire des guerres de l'eau où se jouent des enjeux de pouvoir et de souveraineté.

Par le biais de l'étude du croissant fertile et de quatre études de cas, bassins fluviaux et lacustres, nous identifions en premier lieu, les pratiques, les techniques et les politiques passées et actuelles qui ont façonné un gouvernement des activités humaines sur les espaces et des transformations parfois radicales des milieux. Nous définissons les acteurs impliqués, les modalités d'appropriation et les logiques de dépossession, d'accaparement et de surexploitation des eaux fluviales. En second lieu, nous apportons des éclairages critiques et réflexifs sur la construction d'une gouvernance imposée à intérêts privés, de gestion capitaliste, économique. Nous abordons les disparités sociales et les dialectiques spatiales, les stratégies géopolitiques et militaires et les processus de gouvernance et de territorialisation d'un point de vue juridique, économique et symbolique des réseaux hydrographiques. Finalement, la définition de décisions stratégiques prospectives sur le court et le long terme, instaurant les piliers d'une planification spatiale conservatrice.

Mots clés : Hydrauliques, production de l'espace, appropriation des lieux, gouvernances, gestion de l'eau, inclusion, transition écologique, éthique, médiations, dialogiques.

À l'heure de l'Anthropocène, alors que le changement climatique est une réalité à laquelle il faut faire face, que les catastrophes écologiques sont annoncées et que les limites planétaires se multiplient, une attention particulière à l'écoumène, à la relation de l'être humain à son milieu semble nécessaire. Un retour historique aux savoir-faire, à l'ingéniosité technique et aux anciennes pratiques adoptées dans la création des espaces anthropisés, permet de comprendre leurs importances, leurs valeurs et de les comparer à des maitrises et des moyens actuels ayant parfois des incidences négatives, non constructives ou plutôt dégradantes du paysage et de l'environnement. Les ressources renouvelables et fondamentales pour notre existence sont à requestionner à plusieurs reprises dans une situation d'accélération de faits. Elles doivent être penser d'une façon à résoudre nos besoins excessifs aux ressources épuisables ou plutôt à les remplacer. Les activités humaines ont provoqué des modifications dépassant les fluctuations naturelles, en particulier au niveau du climat et des grands équilibres de la biosphère. La sauvegarde des écosystèmes terrestres de plus en plus dégradées et menacées est devenue cruciale. Nous assistons à une crise biologique globalisée, à une perte de biodiversité accélérée, à la déforestation et à la disparition du couvert végétal.

Cette période de bouleversements incombe au seul capitalisme à travers la révolution industrielle, les créations atomiques et nucléaires, l'exploration et l'exploitation des hydrocarbures, l'anthropisation des sols, l'urbanisation spontanée, l'accroissement démographique et l'augmentation accentuée de la concentration en dioxyde de carbone de l'atmosphère. L'influence prédominante de l'humain sur le système terrestre n'est pas nouvelle.
Dans son ouvrage *Les Époques de la Nature* et dès 1780, Buffon écrit : « La face entière de la Terre porte aujourd'hui l'empreinte de la puissance de l'homme[132] ». L'ère de l'intendance planétaire, connue par la « grande accélération » repose sur une prise de conscience des conséquences, sur l'éveil écologique et fait un appel croissant à la science du système Terre[133]. L'archéologie et l'histoire retracent les mutations spatiales à grande échelle du paysage et du biotope. La gouvernance et la gestion des eaux ne peuvent être repenser sans une stratégie de transition écologique, de médiations et de développement durable.

Ce chapitre se concentre sur l'évolution des pratiques, des techniques et des politiques dans la gestion, le traitement et l'exploitation de l'eau au Proche-Orient et leurs impacts sur la fabrique des milieux, la production de l'espace. Il s'agit, plus précisément, du rapport entretenu entre les modalités d'appropriation, d'accès et de répartition de l'eau et leurs projections spatialisées sur les territoires. Sont concernés, en premier lieu, les ressources en eaux douces et fluides, superficielles et souterraines, naturelles et artificielles.

Le croissant fertile, laboratoire et arène des guerres hydriques constitue un exemple particulièrement éclairant pour comprendre la complexité, la labilité et l'altérité de la construction des insularités mobiles et des inégalités territoriales dans le partage des eaux. Ce choix de terrain d'étude a été retenu pour sa valeur heuristique exceptionnelle dans l'analyse des conflits de l'eau, offrant un cadre empirique idéal pour tester et affiner les concepts clés de cette recherche. Ce terrain emblematico-critique est en effet un concentrateur d'enjeux, un révélateur de dynamiques et un terrain de validation conceptuelle. Depuis l'invention de la frontière Liban-Palestine-Israël, fin 1923 et sa création en 1948, sa métamorphose incessante et ses incidences multiples ont généré des conséquences étendues sur le développement des zones d'interfaces entre les différents pays de la région Proche et Moyen-orientale. Mais ce phénomène n'est pas unique, un croisement de faits s'entrechoque : accords Sykes-Picot, conflits israélo-arabes, rivalité sunnites-chiites, enjeux énergétiques et pétroliers, courants idéologiques et politiques divers, montée islamique et mainmise externe des puissances internationales.

[132] BUFFON Georges Louis Leclerc de, *Les époques de la nature*, Paris, Imprimerie Royale, 1780.
[133] Karl Bruckmeier, *Global Environmental Governance*, Springer, 2018, p. 17.

Le Levantin est un lieu de tensions important. Nous avons ici l'existence d'une région stratégique restituée dans son contexte géopolitique, exceptionnelle par sa singularité et ses ressources, complexe dans ses jeux d'échelles et d'interactions, unique par sa mosaïque insulaire et ses communautés ethniques, religieuses et culturelles.

La dynamique conflictuelle au Proche-Orient trouve une de ses racines essentielles dans la compétition pour le contrôle de ressources stratégiques : la terre, l'eau et le pétrole y cristallisent en effet des enjeux de pouvoir fondamentaux et alimentent des rivalités d'une intensité particulière. Sur le plan historique, la question foncière a joué un rôle clé dans la succession des recompositions politiques que connaît la région depuis les années 1950. Concurrentiellement, la maîtrise de l'eau suscite des compétitions multiscalaires, à la fois entre et au sein des États. Cette situation est structurellement aggravée par un contexte d'aridité dominante, où l'essor démographique et les menaces associées aux changements climatiques amplifient considérablement les litiges portant sur les questions agraires et la souveraineté alimentaire. Il convient également de souligner que l'agriculture, au-delà de sa fonction économique, revêt une dimension socio-identitaire et territoriale forte, ce qui la rend susceptible d'être mobilisée comme un instrument au service de politiques de contrôle spatial et d'affirmation de souveraineté. Ainsi, des actions telles que la captation de l'eau par la force, l'édification d'infrastructures hydrauliques (barrages) pouvant altérer le débit fluvial de pays aval, et le rejet des cadres conventionnels internationaux, participent toutes à l'amplification des discordances géopolitiques.

Sensible aux tensions régionales et inter-étatiques, ses milieux hydrographiques se dégradent, se privatisent et se déterritorialisent sans cesse. Dans cette région du croissant fertile[134] les espaces fluviaux sont subdivisés, disputés, contrôlés, gravement surexploités. Ce territoire fragmenté et mouvant, émerge et évolue selon un jeu complexe de composantes plurielles nécessitant un processus, une stratégie coopérative, une gestion intégrée et une politique éthique.

Cette région biogéographique est caractérisée par son abondance combinée à des sols fertiles autour de fleuves ainsi qu'à la présence de collines pluvieuses, en faisant l'endroit idéal pour l'agriculture. Six grands fleuves irriguent le Proche-Orient, le Nil, le Jourdain, le Litani, l'Oronte, le Tigre et l'Euphrate. Ces ressources en eau constituent nos principales études de cas.
Cette aire de développement civilisationnel, ne bénéficiant pas de frontières naturelles claires et identifiables, facilitait la sédentarisation des humains au Néolithique. Tandis ce qu'aujourd'hui, ce pétrole bleu est inéquitablement répartis entre des États ayant des frontières construites sur du sable mouvant, des limites provenant de tracés imposés par les puissances coloniales pour des États qui n'étaient en rien des États-nations, à la suite des accords Sykes-Picot de 1916 révisés en 1918. Ces découpages ne correspondent pas aux aspirations de la mosaïque insulaire et des identités plurielles formées d'un mélange de populations autochtones issues du sol même où ils habitent, des État sans Nation, et d'autres migrantes à la recherche d'un territoire pour construire leur État sur le terrain des autres, des Nations sans États. Constituées de communautés ethniques, religieuses et culturelles multiples et contrastées, ils sont invités à vivre ensemble, mais le fossé des clivages et des tensions s'est élargi. Les terres et les ressources sont inégalement réparties dans un contexte tendu où les rapports de forces dominent. Ces profonds déséquilibres, un siècle plus tard, ne sont toujours pas réglés.

Pour appréhender la complexité de ces « savoirs hydrauliques » et de leurs effets poïétiques sur les milieux, ce chapitre adopte une démarche résolument interdisciplinaire, à la croisée de l'histoire des techniques, de la géographie politique, de l'analyse du discours et des *cultural studies.*
Notre méthodologie repose sur l'analyse croisée de plusieurs types de sources : D'abord, des sources historiques et textuelles fondatrices (traités d'hydraulique, récits mythologiques, textes

[134] Le Croissant fertile est une région du Proche-Orient qui s'étend sur plusieurs pays actuels, de l'Égypte à l'Iran occidental. Cette désignation a été lancée par l'archéologue américain Breasted au début du XXe siècle.

religieux) pour saisir la genèse des imaginaires et leur constitution en matrice civilisationnelle ; Ensuite des discours politiques, stratégiques et médiatiques contemporains afin de décrypter les instrumentalisations de l'eau comme outil de pacification ou, à l'inverse, de conflictualité ; et finalement, les données géopolitiques, juridiques et techniques actuelles (traités internationaux, données de partage, projets d'infrastructures) pour objectiver les rapports de force et les matérialisations concrètes des conflits dans l'espace.

La démarche comparative est au cœur de notre analyse. Elle nous permet de confronter les imaginaires et leurs réalisations techniques à travers le temps et l'espace. Elle est surtout cruciale dans la troisième partie, où l'étude des bassins du Nil, du Tigre et de l'Euphrate, du Jourdain et de l'Oronte permet de dégager des constantes (comme la recherche de l'hégémonie) et des singularités (liées aux contextes historiques et politiques spécifiques) dans la manifestation des « guerres hydriques ».
Enfin, notre approche est généalogique : il s'agit de montrer comment les savoirs anciens et les imaginaires persistants informent et structurent les pratiques et les conflits contemporains. En suivant ce fil conducteur, ce chapitre vise à démontrer que l'eau n'est jamais une simple ressource naturelle à gérer, mais bien un phénomène culturel total, dont la maîtrise est à la fois un acte poétique de création du milieu et un acte politique de souveraineté et de domination.

Pour mener à bien cette analyse, ce chapitre est structuré en trois temps progressifs, allant du conceptuel et de l'historique vers le géopolitique et le concret.

La première partie, « La science au flot de l'imaginaire », pose les fondements conceptuels de notre étude. En remontant au principe de toutes choses, nous interrogerons la place de l'eau dans la formation des imaginaires et des cosmogonies. Cette archéologie des savoirs nous permettra d'établir comment l'hydraulique a fonctionné comme une matrice civilisationnelle fondamentale, structurant non seulement les territoires mais aussi les organisations sociales et les systèmes de croyance. Enfin, nous analyserons les confluences contemporaines où, à l'ère des crises écologiques et techniques, s'opère un ré-enchantement du rapport à l'eau, mêlant savoirs scientifiques et nouveaux récits.

La deuxième partie, « Un imaginaire singulier, générateur d'espace, de paix et de conflits », opère un pivot vers la dimension politique et sociale de ces savoirs. Nous y examinerons les usages, pouvoirs et interprétations de l'eau comme ressource polysémique, dont la maîtrise est un marqueur de souveraineté. Nous verrons ensuite comment la gestion de l'eau peut être promue comme un outil de transition vers la pacification, à travers des discours et des dispositifs de coopération. En contrepoint, nous décrypterons ses instrumentalisations diversifiées qui, au contraire, alimentent les conflictualités hydrauliques, faisant de l'eau une arme géopolitique.

La troisième partie, « Le croissant fertile, laboratoire et arène des guerres hydriques », constitue le terrain d'application et de validation empirique des concepts précédemment définis. Cette étude comparative de cas nous conduira à analyser le bassin de la vallée du Nil, théâtre de tensions anciennes et renouvelées autour d'un fleuve vital. Nous explorerons la dynamique du Tigre et de l'Euphrate, où s'exerce une hydro-hégémonie évidente de la part de certains États riverains. Enfin, nous plongerons au cœur des conflits les plus aigus en examinant les enjeux du Litani, de la vallée du Jourdain et du lac Tibériade, ainsi que les contentieux persistants autour du bassin de l'Oronte, symboles de la discorde avec la Syrie.

Ce cheminement, de la poïétique des imaginaires à la matérialité des conflits, vise à démontrer comment les savoirs hydrauliques, dans leur transmutation permanente, sont au principe de la fabrication et de la contestation des milieux, tant physiques que politiques.

[Les études de cas des fleuves du Liban, le Litani, l'Oronte et le Nahr el-Kebir se trouve dans le chapitre 2 de la partie IV. L'intitulée du chapitre est « Singularités et ressources disputées », les autres études de cas sur le Nil, le Tigre et l'Euphrate se trouvent dans l'Annexe 8].

La science au flot de l'imaginaire

L'objectif de ce sous-chapitre est de déconstruire l'idée d'une hydrologique purement technique et rationnelle. L'étude démontre que tout savoir hydraulique est d'abord immergé dans un imaginaire collectif, qui lui donne son sens et oriente son application. Il s'agit de poser le socle conceptuel et culturel sans lequel les conflits contemporains ne peuvent être pleinement compris.

Au principe de toutes choses

Cette section inaugurale a pour objet de remonter à la source première des « savoirs hydrauliques » : leur ancrage dans un imaginaire collectif et métaphysique qui précède et conditionne leur dimension technique. Il s'agit de démontrer que la volonté de maîtriser l'eau ne relève pas d'abord d'une rationalité instrumentale, mais d'une impulsion symbolique fondamentale, celle de reproduire et de perpétuer le geste créateur à l'origine du monde. L'eau, en tant qu'élément primordial, constitue le substrat archétypal à partir duquel les cosmogonies, les mythes et les systèmes religieux ont forgé une compréhension de l'univers et de la place de l'humanité en son sein.

Poésie, métaphore et composante essentielle de notre existence

De tout temps, l'eau dans toute ses formes occupent une place importante dans la définition des frontières constituant un élément structurant de l'espace, des territoires et des continents. Cette ressource naturelle indispensable et renouvelable mais rare et à risques dommageables, a intéressé les philosophes, les historiens, les sociologues, les poètes, les scientifiques et plus particulièrement les géographes qui en ont consacré un de leur axes de recherche. Cette géographie de l'eau reconnait aujourd'hui un regain d'intérêt, notamment, par l'étude de sa constitution, ses caractéristiques, ses dimensions et ses profondeurs. Le renouvellement des approches géographiques de l'eau rappelle utilement leurs ancrages et ramène à réfléchir au renouveau du champ de l'interface Nature-Société.

La vie sur terre a commencé dans l'eau des océans. « L'eau est le principe de toutes choses », affirme le penseur et le philosophe de la nature Thalès de Milet : tout ce qui existe dérive de l'humidité élémentaire. Dans son ouvrage *CO2 les eaux de l'oubli* (1988), Ivan Illich réclame « La symbolique de l'eau est d'une grande diversité selon les cosmogonies ; elle contient en elle une puissance mythologique et son observation déclenche d'innombrables rêveries ». L'auteur critique ainsi cette réduction de l'eau à sa formule brute en disant « elle est plus que ça, elle nous déborde » ; Mais comment donner de forme à cette eau, sans cesse mouvante, contradictoire et ambivalente, comme le souligne le philosophe Gaston Bachelard dans son ouvrage *Les eaux et les rêves* (1942) ? C'est le problème philosophique de l'eau : « celui d'un informe qui creuse pourtant son sillon, qui file entre les doigts mais qui a pourtant une épaisseur et n'échappe pas comme l'air s'envole, l'eau est à la fois pesante et légère, présente et absente ». Capable de jouer toute une gamme de notes, l'écrivain Paul Éluard écrit : « Je tiens le flot de la rivière comme un violon. » (*Le livre ouvert*, 1947).

C'est à partir des quatre éléments – le feu, l'eau, l'air et la terre – que Gaston Bachelard propose une connaissance du réel qui s'enracine dans la rêverie et l'imagination. L'eau a sans aucun doute sa préférence : insaisissable, transitoire, elle est la métaphore de notre existence. Le philosophe de l'urbain Thierry Paquot, auteur du *Petit Manifeste pour une écologie existentielle*[135], a consacré à Bachelard l'essai *Géopoétique de l'eau*[136], garant de cet imaginaire singulier qui assure à chaque humain sa part d'humanité (*Eterotopia*, 2016). Pour lui, l'auteur de *L'Eau et les Rêves*[137] recourt à la poésie, au rêve et aux mythes afin de provoquer un déclic suscitant le mouvement des idées. Un processus toujours pertinent à l'ère de la crise climatique, des sécheresses et du stress hydrique.

[135] PAQUOT Thierry, *Petit manifeste pour une écologie existentielle*, Librairie Eyrolles, Paris, 15 mars 2007.

[136] PAQUOT Thierry, *Géopoétique de l'eau, Hommage à Gaston Bachelard*, Eterotopia, 2016, (Rhizome).

[137] BACHELARD Gaston, *L'eau et les rêves : Essai sur l'imagination de la matière*, Librairie José Corti, Paris, 1942, (18e réimpression).

L'eau comme archétype fondateur dans l'imaginaire humain

L'analyse ne serait complète sans l'étude des cosmogonies où l'eau incarne le stade indifférencié et informel qui précède la création. Dans la pensée égyptienne antique, le *Nun* représente l'océan primordial, un abîme aqueux et obscur contenant en potentiel toutes les formes de vie et tous les dieux. De même, dans la tradition mésopotamienne (*Enūma eliš*), le monde émerge du chaos aquatique personnifié par la déesse Tiamat, vaincue par le dieu Marduk qui utilise son corps démembré pour fabriquer le ciel et la terre. Ces récits ne sont pas de simples allégories ; ils instituent l'eau comme la substance-mère, le chaos fécond mais dangereux que l'ordre divin et, par extension, l'ordre humain, doivent contenir et organiser. La maîtrise technique de l'eau (canalisation, irrigation) devient ainsi une reprise, à l'échelle humaine, de ce combat cosmique fondateur contre le chaos, une réactualisation (*re-enactment*) du geste divin de création d'un monde habitable.

À l'inverse des eaux matricielles, le mythe du Déluge – présent dans des traditions aussi diverses que le récit biblique de Noé, l'épopée de Gilgamesh ou les mythologies grecque et hindoue – présente l'eau comme un agent de destruction et de régénération. Elle intervient comme une force punitive divine, lavant les impuretés d'un monde corrompu pour permettre un nouveau commencement. Ce mythe inscrit dans l'imaginaire une dialectique de la fertilité et de la menace. L'eau donne la vie mais peut aussi la reprendre ; elle est indispensable mais capricieuse et terriblement destructrice. Cette ambivalence fondamentale – l'eau source de vie et vecteur de mort – imprime une relation anxieuse et profondément respectueuse à l'élément liquide. Elle justifie moralement et religieusement l'entreprise de maîtrise : contrôler les fleuves par des digues ou stocker l'eau pour les périodes de sécheresse n'est pas seulement un impératif économique, c'est un devoir sacré de protection contre la colère divine et une condition sine qua non de la perpétuation de l'Alliance entre les dieux et les hommes.

Au-delà des grands récits de création, l'analyse doit s'étendre aux représentations religieuses et rituelles où l'eau opère comme un symbole de purification et de régénération. Les ablutions dans l'islam (*wudu*), le baptême dans le christianisme (immergence qui signifie la mort au péché et la renaissance dans la vie nouvelle), les bains rituels dans l'hindouisme (pèlerinage aux tirtha au confluent des fleuves sacrés) : tous ces rites attestent d'une attribution à l'eau d'un pouvoir cathartique et transformateur qui dépasse largement la propreté physique. L'eau ne lave pas seulement le corps ; elle purifie l'âme, efface les fautes et restaure un état de grâce originel. Cette dimension symbolique investit la gestion de l'eau d'une charge sacrée. Détourner un cours d'eau, le polluer ou en priver une communauté n'est donc pas seulement un dommage matériel ; c'est une profanation, une atteinte à l'intégrité symbolique et spirituelle d'un peuple.

La mémoire de l'eau[138], une controverse scientifique, une étonnante théorie développée en 1980 par le scientifique Jacques Benveniste qui confirme que l'eau est capable de reproduire des effets d'une substance avec laquelle elle est en contact même lorsque la substance ne se trouve plus, donc l'eau a la capacité de garder en mémoire les propriétés des molécules. Luc Montagnier, biologiste virologue et médecin pragmatique et Giuseppe Vitello, un professeur de physique mènent des expériences empiriques et futuristes sur le pouvoir de l'eau et ses spécificités. Une révolution intellectuelle et scientifique ayant des débouchés immenses sur ce mystère que cache l'eau au niveau des ondes et des matières, et ses enquêtes thérapeutiques.

L'étude de l'eau doit être appréhendée dans toutes ses dimensions, à toutes les échelles, de la molécule à l'atmosphère en passant par les bassins versants, les littoraux, les réseaux et les nappes phréatiques, le continuum terre-mer, et à travers des approches pluridisciplinaires considérant toute sa complexité. Alors que les prédictions climatiques annoncent des grandes disparités de sa distribution sur les territoires, la gestion de l'eau est cruciale tenant compte de l'ensemble de son cycle Ter-Eau douce-Mer. Un nouveau paradigme de l'eau est recherché.

138 *La Mémoire De L'Eau ! Documentaire Complet 2014*, Dailymotion, 2014, [En ligne], <https://www.dailymotion.com/video/x3sbctn>, (Consulté le 27 novembre 2024).

Les systèmes agraires les plus prospères du monde antique

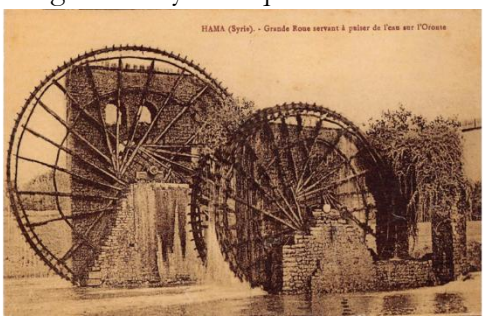




Millet un genre de céréale cultivé et très connu au passé
Source : Claus Rebler, Publié le 12 Août 2014.

L'aqueduc de Jerwan, le plus ancien connu au monde, fut construit par le roi Sennacherib Ier d'Assyrie entre 703 et 690 avant notre ère.
Source : Sebastian Meyer, 15 Septembre 2014.

L'ingénierie hydraulique : les roues de Hama, Noria sur l'Oronte.



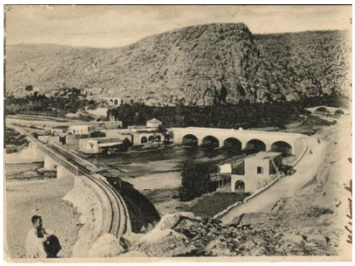




Aqueducs, canalisations, puits, moulins à eau, lieux de cultes et sources aménagées.



Ancienne photo du Fleuve du Chien au Liban

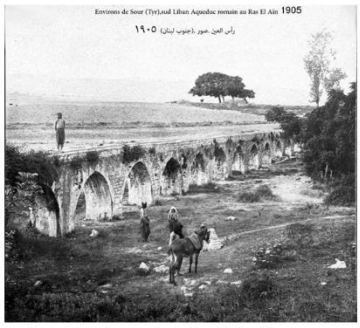




Digue de Sidon, Liban



Traces des anciens bains romains à Beyrouth



Ancien aqueduc romain de Ras El Ain, Liban



Ancien moulin à eau au Liban

Les aqueducs souterrains : veines discrètes de l'Empire romain.



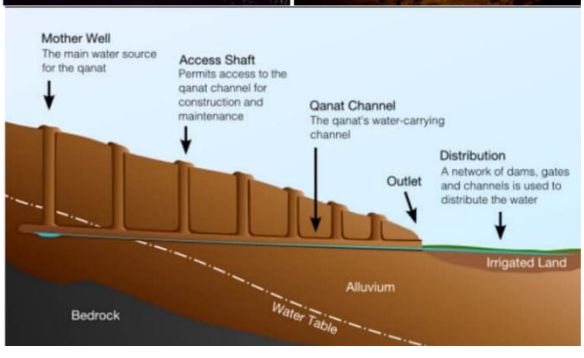












L'hydraulique comme matrice civilisationnelle

Cette sous-partie opère une transition cruciale du registre symbolique vers la matérialisation concrète des imaginaires. Elle vise à démontrer que la maîtrise technique de l'eau – l'hydraulique – n'a pas été une simple réponse adaptive à un milieu contraignant, mais bien une matrice active, un modèle générateur et structurant qui a conditionné l'émergence, la morphologie et la pérennité des grandes civilisations agraires. L'analyse se concentre sur le lien indissoluble entre l'ingénierie hydraulique (canaux, barrages, qanats, norias) et la naissance de l'État, de l'urbanisation, de la stratification sociale et de l'organisation territoriale. La gestion centralisée de l'eau nécessite et génère un pouvoir centralisé, une bureaucratie, une spécialisation des savoirs et un droit de la ressource. Nous montrerons ainsi que les sociétés hydrauliques (comme la Mésopotamie, l'Égypte pharaonique, la civilisation de la riziculture asiatique) ne se sont pas simplement adaptées à leur milieu, mais l'ont créé et pensé via la technique, forgeant ainsi une identité civilisationnelle spécifique. L'hypothèse centrale est que l'hydraulique n'est pas qu'une science, c'est un opérateur de civilisation total, façonnant simultanément l'espace, le pouvoir, la société et le droit.
Cette recherche postule que l'étude des systèmes hydrauliques du Proche et Moyen-Orient offre une clé de lecture privilégiée pour comprendre la genèse, la pérennité et le déclin des civilisations agraires, mais aussi les défis contemporains de la gouvernance de l'eau.

La genèse de l'État et la naissance de la complexité sociale

Les premières grandes civilisations dites « hydrauliques[139] » (Wittfogel, 1957) – Mésopotamie, Égypte, Vallée de l'Indus, Chine impériale – émergent dans des environnements où l'eau, bien que vitale, est soit rare, soit sujette à des cycles extrêmes (crues, sécheresses, crues du Nil, débordements erratiques du Tigre et de l'Euphrate). La construction et l'entretien de réseaux d'irrigation à grande échelle (canaux, digues, barrages, réservoirs) exigent une coordination du travail humain dépassant les capacités des structures sociales traditionnelles comme le village ou la tribu.

- Centralisation et hiérarchisation : Cette nécessité technique fut le catalyseur d'une centralisation du pouvoir et de l'émergence d'une bureaucratie spécialisée. Une élite administrative – scribes, ingénieurs, arpenteurs – voit le jour pour planifier les travaux, gérer l'allocation de l'eau et collecter les impôts (souvent en nature) nécessaires à leur financement. L'hydraulique engendre ainsi un État précoce, dépositaire du savoir et garant de la prospérité collective. Le contrôle de l'eau devient la source première de la légitimité politique et du pouvoir coercitif.
- Division du travail et spécialisation : La productivité agricole accrue permise par l'irrigation libère une partie de la population du travail de la terre. Ce surplus démographique permet le développement de la spécialisation artisanale, du commerce, des arts, de la religion et des sciences – tous marqueurs d'une civilisation complexe. En somme, le « surplus hydraulique » rend possible le surplus culturel et économique.

Structuration de l'espace, du territoire et savoir-faire

L'hydraulique est un art de l'espace par excellence. Elle imprime sa marque de manière indélébile sur le territoire, créant des paysages anthropiques caractéristiques. C'est dans le savoir-faire et l'ingéniosité dans la création des espaces anthropisés que s'observe pleinement cette dynamique. Les bassins du Nil, du Tigre et de l'Euphrate constituent des laboratoires épistémiques où s'observe la dialectique entre savoirs techniques et imaginaires fluviaux. Ces systèmes hydrauliques, berceaux des premières sédentarisations agricoles[140] (Childe, 1952), ont généré des dispositifs cognitifs hybrides intégrant quantification hydrologique et sacralité aquatique. L'analyse de ces interactions révèle comment les rationalités émergentes se sont structurées autour de paradigmes symboliques persistants[141] (Bachelard, 1942), faisant des fleuves des acteurs civilisationnels à part entière.

[139] WITTFOGEL Karl August, *Oriental Despotism*, New Haven: Yale Univ. Press., 1957.
[140] CHILDE V. Gordon, *New Light on the Most Ancient East*, London, Routledge, 24 octobre 2014.
[141] BACHELARD Gaston, *L'eau et les rêves : Essai sur l'imagination de la matière*, *op. cit.*

Historicités, technicités et imaginaires œcuméniques constituent les piliers de ces réflexions. D'abord, un recul historique semble nécessaire, même primordial dans l'analyse de ses espaces anthropisés, civilisationnels qui se sont transformées avec le temps en des aires contestées, délaissées, défigurées et surtout inéquitablement partagées.

- Organisation géométrique : Les réseaux de canaux dictent un découpage rationnel et géométrique des terres (parcellaires rectilignes), favorisant une agriculture intensive et une gestion cadastrale.

La Mésopotamie, les civilisations égyptiennes, phéniciennes et romaines, grands ingénieurs dans la gestion et le traitement des eaux ont façonnés ces paysages en construisant des digues, des aqueducs, des systèmes de canalisations complexes où la technologie dans ces temps-là n'était pas autant développée que le temps présent. Leurs œuvres et leurs créations innovantes et durables dépassent de loin ce que la génération actuelle offre à la nature. Cette transformation progressive au niveau des pratiques, des techniques et des opérations permet d'analyser les mutations socio-spatiales dans le temps, de comprendre les raisons de cette régression choquante. Une détérioration des sols et une dégradation des lieux peuvent être lu en étudiant ce phénomène transitoire de la création de l'espace.

La Mésopotamie possédait l'un des systèmes agraires les plus prospères du monde antique. Le croissant fertile, était un milieu favorable à l'installation de l'homme. Baignée par le Tigre et l'Euphrate, l'agriculture et l'élevage se sont développer grâce aux progrès de l'irrigation, au perfectionnement des outils (invention de la roue) et des techniques (le cuivre moulé). Des grandes villes se sont développées. La recherche de l'eau a été une nécessité, depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours. Les Assyriens, les Grecs, les Nabatéens et les Romains ont transmis ces acquis à l'Orient médiéval que les savants musulmans développeront comme une science et appliqueront dans diverses régions. La fonction des jardins, de l'eau a changé – passant de l'enclos sacré des temples de l'Antiquité à un espace d'agrément et de prestige, a suscité la créativité des hydrauliciens.

La cité elle-même s'organise souvent en relation symbiotique avec son système d'eau : sources d'approvisionnement, égouts, fontaines publiques, thermes (dans le cas romain). Rome, avec ses aqueducs monumentaux, est l'archétype de la civilisation qui modèle son territoire pour assurer son approvisionnement. Les aqueducs romains construits au Liban tel que l'aqueduc au Ras El Aïn à Tyr en sont un exemple marquant.

- Création d'un écosystème artificialisé : Les sociétés hydrauliques ne s'adaptent pas simplement à leur environnement ; elles le transforment en profondeur pour le rendre habitable et productif. Les marais sont asséchés, les fleuves sont endigués, les montagnes sont percées.

Avec le temps, il était devenu urgent de passer de la meule manuelle à l'exploitation de l'énergie hydraulique. Au début, les moulins à eau étaient utilisés dans la civilisation pharaonique sur le Nil, dans la civilisation mésopotamienne sur les fleuves Tigre et Euphrate et sur les rivières intérieures telles que les roues hydrauliques de Hama sur l'Oronte. Quant à la région méditerranéenne, elle a été témoin de leurs utilisations au I^{er} siècle avant J.-C. Donc, le moulin a été considéré comme l'un des outils primitifs en pierre lourde et a été utilisé pour broyer les grains.

Les Norias de Hama sur l'Oronte, représentent un système traditionnel original de l'utilisation de l'eau fluviale pour l'agriculture, comme pour la vie domestique. Ces ouvrages hydrauliques ont permis le puisage de l'eau et son élévation par le système des roues à godet, en bois, entraînées par la seule force du courant. Des conceptions techniques et une répartition géographique le long du fleuve ont permis la réalisation du fonctionnement de ce mécanisme. Ces machines, aussi géniales qu'élégantes, ont joué un rôle dans l'aménagement rural de la région de Hama jusqu'à l'introduction des motopompes au début du 20e siècle. Depuis, beaucoup de Norias ont disparues, mais certaines sont restées et font partie du patrimoine important qui témoigne du talent et de la dextérité des populations locales. En traversant l'ancienne ville de l'ouest de la Syrie, le courant à la fois doux et puissant de l'Oronte propulse sans relâche l'une des merveilles mondiales de l'ingénierie

hydraulique : les roues à aubes de Hama. Des 17 roues à aubes qui subsistent, sur les quelque 30 qui existaient autrefois dans la ville syrienne, celle connue sous le nom de roue à aubes *al-Muhammadiya*, datant de 1361 après J.-C., est la plus ancienne et la plus grande, mesurant près de 22 m de diamètre. C'est précisément celle-ci que *l'American Society of Mechanical Engineers* a déclarée en 2006, pour l'avancée technologique à l'échelle internationale que représentait sa construction, comme Monument historique du génie mécanique.
Les moulins à eau du Liban : un patrimoine menacé et une histoire en voie de disparition. Les technologies modernes qui ont suivi le développement industriel remplacent les anciens outils. Parmi les 19 moulins qui se trouvaient sur la rivière d'Oustwane il ne reste qu'un. Cette transformation témoigne d'une volonté de maîtrise et de domination de la nature, valeur centrale de nombreuses civilisations.

Le pouvoir symbolique, la culture et l'imaginaire

Au-delà de sa matérialité, l'eau et sa maîtrise sont investies d'une forte charge symbolique, fondant une culture et une cosmogonie partagées.

- Légitimation du pouvoir : Dans l'Égypte ancienne, le Pharaon était littéralement celui qui garantissait la crue du Nil, événement divin source de toute vie. Son pouvoir était autant sacerdotal que politique.

En Mésopotamie, c'est une véritable ingénierie de la peur et la mémoire du déluge qui a structuré le pouvoir. La domestication du Tigre et de l'Euphrate engendra une culture hydraulique de l'incertitude, structurée par la menace permanente des crues. Les réseaux de canaux attestés à Ur (c. 2100 av. J.-C.) répondaient aux crues erratiques perçues comme colères d'Enlil[142] (Jacobsen, 1976). L'Épopée de Gilgamesh institutionnalisa ce traumatisme : le récit du Déluge (tablette XI) légitima la construction de digues comme acte civilisationnel contre le chaos diluvien - cette menace récurrente évoque le retour d'un cataclysme primordial. Les innovations techniques - *shadoufs*, canaux de dérivation - trouvaient leur contrepoint symbolique dans les jardins suspendus de Babylone (VI^{e} s. av. J.-C.), où les vis d'Archimède figuraient une reconquête du *firdaws* (paradis perdu). La tablette mathématique MS 3876 (c. 1800 av. J.-C.) révèle des calculs de débit préfigurant Torricelli, démontrant comment la rationalité émergea de l'urgence à maîtriser des forces perçues comme surnaturelles[143] (Robson, 2008).

De même, en Mésopotamie, le roi était le « berger des peuples » et le gestionnaire des eaux. Le contrôle de l'hydraulique conférait un caractère sacré ou divin au souverain.

- Rituels et imaginaire collectif : L'eau est au cœur des rituels (purifications, fêtes des crues), des mythes fondateurs (déluges, dieux fleuves) et de l'expression artistique.

La place des eaux dans les sanctuaires phénico-puniques est un autre aspect de cette sacralité, comme en témoigne la documentation archéologique publiée au sujet des infrastructures liées à la gestion de l'eau (canalisations, puits, citernes, piscines et sources aménagées, lieux de cultes) dans des contextes sacrés phénico-puniques. Les cités phéniciennes et leur rayonnement culturel, de Byblos à Carthage, ont joué un rôle crucial dans la diffusion des techniques hydrauliques (comme la construction de citernes et de systèmes d'adduction d'eau) et des imaginaires associés à l'eau à travers toute la Méditerranée, des côtes libanaises jusqu'aux confins de la Sicile, de Sardaigne et de l'Afrique du Nord, créant ainsi un koiné technique et culturel où l'eau était un marqueur identitaire et cultuel partagé. Les jardins persans, symboles du Paradis irrigué, ou les fontaines des palais omeyyades, sont l'expression matérielle d'une civilisation qui place la maîtrise de l'eau au sommet de ses valeurs esthétiques et spirituelles. La culture technique elle-même (savoir-faire des fontainiers, des norieurs, des architectes hydrauliques) devient un patrimoine immatériel transmis de génération en génération.

[142] JACOBSEN Thorkild, *The treasures of darkness : a history of Mesopotamian religion*, New Haven : Yale Univ. Press, 1976.
[143] ROBSON Eleanor, *Mathematics in Ancient Iraq | Princeton University Press*, Princeton, Princeton Univ. Press, 2008.

Confluences contemporaines : crises, modernités et réenchantements

La « matrice hydraulique », fondement historique des civilisations du Croissant fertile, est aujourd'hui au cœur d'une confluence de crises qui agit comme un catalyseur des tensions géopolitiques, sociales et environnementales. La région subit un stress hydrique structurel exacerbé par le changement climatique, une crise de la gouvernance marquée par l'accaparement et la privatisation progressive de la ressource, et une dégradation écologique aux conséquences souvent irréversibles. La modernité hydraulique, avec ses mégabarrages et ses technologies de pointe comme le dessalement, a introduit une césure épistémique en instaurant un rapport instrumental à l'eau. Si elle repousse les limites physiques, cette approche génère de nouvelles dépendances, accentue les inégalités d'accès et transforme l'eau en une arme géopolitique. Face à cette impasse, on observe des processus de réenchantement par lesquels les sociétés réinvestissent symboliquement et matériellement leur patrimoine hydraulique. La résurgence des archétypes fluviaux, la patrimonialisation des ouvrages traditionnels et la reconquête des « communs » hydrauliques témoignent d'une quête de résilience et d'équité. L'enjeu contemporain n'est plus de dominer les fleuves mais de renégocier le pacte civilisationnel avec l'eau, ce qui suppose une alliance cruciale entre innovation technique et sagesse des héritages pour assurer la pérennité des sociétés de la région.

Vers une épistémologie des confluences : les fleuves comme palimpsestes

L'analyse des trois sous-chapitres précédents révèle que les savoirs hydrauliques contemporains naviguent entre deux régimes de rationalité inconciliables en apparence : un paradigme instrumental hérité de la modernité, fondé sur la quantification et la maîtrise ; et un autre, relationnel et émergent, reconnaissant l'eau comme un acteur socio-cosmologique. Cette tension, loin d'être stérile, est au contraire productive et ouvre la voie à une hydropolitique réflexive où science et imaginaire co-construisent des réponses aux défis écologiques globaux. Comme le souligne Jamie Linton (2010), « déconstruire l'abstraction « eau » implique de réapprendre à écouter la polyphonie des fleuves[144] » (p. 215).

Les fleuves du Croissant fertile, berceau de la matrice hydraulique, révèlent précisément de telles stratigraphies symboliques. Leur histoire est un palimpseste où chaque couche technique – nilomètre, barrage, droit fluvial – réécrit sans l'effacer la mémoire mythique. Cette permanence invite à penser l'eau comme une archive liquide des civilisations, où s'enregistrent en continu les négociations entre innovation et tradition. Cette idée rejoint celle de Vernon Scarborough pour qui « Le Tigre charrie encore les tablettes de Gilgamesh dans ses alluvions, comme le Nil porte les fragments du mythe osiriaque dans son courant[145] » (2003). Leur étude exige une hydrologie réflexive articulant modèles quantitatifs et écoute des récits fondateurs.

Cette approche démontre que les fleuves sont bien plus que des cours d'eau ; ce sont des entités bio-culturelles où s'inscrivent en palimpseste les dialogues permanents entre innovation technique et imaginaire collectif. Leur étude exige par conséquent une hydrologie réflexive, une épistémologie fluide conjuguant archéologie, science hydrologique et anthropologie des représentations. En définitive, le Croissant fertile offre un cadre heuristique majeur pour repenser les défis hydriques contemporains à la lumière de la longue durée et des savoirs historiques enfouis, démontrant que la solution réside peut-être dans notre capacité à réécouter la polyphonie des fleuves.

[144] LINTON Jamie, *What Is Water?: The History of a Modern Abstraction*, University of British Columbia Press, 2010, (Nature | History | Society), p. 215.

[145] ISENDAHL Christian et SCARBOROUGH Vernon L., « The Flow of Power: Ancient Water Systems and Landscapes », dans *Latin American Antiquity*, vol. 15, nº 1, 2003, (Santa Fe: SAR Press), p. 117-119.

Un imaginaire singulier, générateur d'espace, de paix et de conflits

> « Dans ce monde, rien n'est plus inconsistant et plus faible que l'eau. Et pourtant, l'eau attaque et emporte ce qui est dur et puissant. Dans la lutte éternelle entre l'eau et le roc, c'est toujours l'eau qui emporte la victoire. Rien ne lui résiste et rien ne peut la vaincre. Car la faiblesse a raison de la force, et la souplesse s'impose à la dureté[146] ».
>
> (Lao Tseu, *Tao Tö King « Livre de la Voie et de la Vertu »,* v.600 av. J.-C.)

Si l'eau constitue un archétype fondateur des imaginaires et des structures sociales, comme établi dans le précédent chapitre, elle est aussi un opérateur puissant dans la géographie des relations internationales. Ce sous-chapitre explore la dialectique fondamentale de l'eau comme ressource à la fois unificatrice et conflictuelle. Il s'agit de montrer comment les représentations culturelles, les usages et les interprétations politiques de l'eau façonnent l'espace, deviennent un instrument de pacification ou, à l'inverse, le catalyseur de rivalités acharnées.

Usages, pouvoirs et interprétations de l'eau

Plus qu'un simple élément vital, l'eau s'est imposée comme une véritable infrastructure, façonnant les paysages, les pratiques sociales et les rapports de pouvoir au fil des siècles. L'eau possède des matérialités et des significations essentielles tant aux milieux qu'aux cultures et religions. Elle représente aussi bien des dispositifs physiques que des faits d'usage et des représentations spirituelles, immatérielles ou sacrées se situant au cœur des civilisations anciennes et de leurs mythologies. Historiquement, cette maîtrise de l'hydraulique a souvent été la prérogative des pouvoirs centraux, conférant une légitimité divine ou politique aux dirigeants, faisant de l'eau un marqueur fondamental de souveraineté et de légitimité politique. L'hydraulique constitue la racine des éléments constitutifs de la fabrique spatiale comme producteur d'urbanité et de qualité de vie. L'eau contribue à la fondation des villes, ayant des impacts socio-spatiaux qui se sont construites autour de la gestion de l'eau. La présence de l'eau dans les écosystèmes permet de maintenir la biodiversité des êtres vivants et les caractéristiques-clé de leur habitat.

D'autre part, ces nerfs de vie de la planète forment parfois des frontières entre deux ou plusieurs pays établis. Souvent, leurs affluents et confluents traversent les limites internationales de plusieurs États, ce qui peut créer des désaccords ou raviver des différends dans des situations sensibles. Ainsi, les frontières fluviales qui circonscrivent le territoire à l'intérieur duquel s'exerce la souveraineté d'un État, assurent en même temps la subsistance d'une grande partie de sa population. Cette double fonction leur confère des enjeux communs qui lient les États contigus et les communautés voisines. Ces acteurs peuvent donc interagir soit en coopérant à travers une hydro-diplomatie institutionnalisée, soit en se disputant l'appropriation, le contrôle, l'accès et l'exploitation de cette ressource, suivant des représentations conflictuelles qui en font tour à tour un bien commun universel, un don de Dieu, une propriété de l'État ou une marchandise économique. L'eau, à la fois, miroir des tensions et reflet de vie, est une arme à double tranchant.

L'hydraulique, sous forme de fleuves, étangs et nappes phréatiques, n'est pas qu'un objet naturel mais plutôt une construction sociale, un champ hautement politique. Ce champ est structuré par des rapports de force où peut s'exercer une véritable hydro-hégémonie, dans laquelle un acteur en position de force impose un régime de partage à son avantage par des moyens techniques, juridiques et financiers. Il se prête spécifiquement aux approches sociologiques et anthropologiques, en particulier pour y mener l'étude des relations de pouvoir. D'où l'importance d'étudier les spatialités produites par les processus sociaux. Malgré leur ramification et leur

[146] TSEU Lao, *Tao Tö King. Livre De La Voie Et De La Vertu « la force de la faiblesse de l'eau »*, Ebooks, av. J.-C 600.

continuité spatiale, les fleuves et les cours d'eau sont des limites physiques fluides et profondes qui parfois séparent ou traversent des pays ou des îles, créant ainsi des fragmentations et des subdivisions socio-spatiales. La conquête et l'appropriation des espaces fluviaux représentent une projection de la puissance continentale assurant le contrôle, la sécurisation et l'épanouissement des terres. Les rives des fleuves sont des interfaces, des zones de contact où se concentrent les lieux d'échanges et d'interactions, les espaces agricoles et urbains, donc le développement de la vie humaine, des villages et des villes.

L'ambivalence dans l'étude des espaces hydrauliques est bien évidente. D'une part, l'eau joue un rôle clé face aux changements climatique et à l'augmentation des événements extrêmes qu'ils provoquent – tempêtes, inondations, sécheresses –, aggravant la situation des pays en situation de « stress hydrique », et détériorant par contrecoup celle des régions actuellement bien pourvues en ressources en eau. D'autre part, elle est caractérisée par des pouvoirs antagoniques tiraillée entre destruction et embellissement la caractérise. La crise de l'eau menace la paix mondiale. L'eau est à la fois cause et instrument de guerre, une source de tension grandissante.

Un outil de transition vers la pacification

Cette diversité que l'eau peut interpréter ne doit-elle pas nous stimuler à embrasser ses usages dans la société urbaine contemporaine et à identifier les pistes et les pratiques favorables à la résolution pacifique des conflits liés à l'eau ?

Sur Terre, l'ensemble des eaux douces ne représentent que 2.8 % du volume global. Les 97.2% restants reviennent aux mers intérieures, aux océans et à certaines nappes souterraines. Dans ce faible pourcentage, les glaces et les neiges permanentes représentent 2,1 % et l'eau douce disponible 0,7 %. La moitié de ces 0,7 % est constituée d'eaux souterraines[147]. Cette ressource rare est au cœur des tensions.

Depuis des millénaires, nous assistons à une multiplication de frontières associées à des conflits pour l'eau, qu'ils soient étatiques ou asymétrique tels que l'accaparement de l'eau par l'État israélien au détriment des Palestiniens ou le contrôle des ressources de l'Euphrate et du Tigre par l'État turc. Cette ressource stratégique est devenue un enjeu géopolitique central de guerre ou de paix. La croissance démographique alarmante, le développement économique, l'urbanisation accélérée non planifiée, les grands aménagements hydrauliques, le réchauffement climatique, l'augmentation de la sécheresse et la répartition inéquitable des ressources hydriques entre pays, accentuent les controverses. Pourtant, c'est précisément cette rareté et cette interdépendance hydrologique qui créent une nécessité objective de coopération. Aucun État, même le plus puissant, ne peut entièrement maîtriser un cycle hydrologique qui dépasse ses frontières. Cette vulnérabilité partagée force au dialogue et à la négociation, faisant de l'eau un puissant instrument de transition vers la pacification.

Dans ce contexte, le bassin versant s'impose comme l'échelle pertinente pour dépasser les logiques conflictuelles. En se focalisant sur cette unité hydrographique naturelle plutôt que sur les frontières politiques, la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) promeut une vision partagée et une communauté de destin.
Construire le futur de l'eau dans la transition écologique à travers la médiation, l'inclusion, l'innovation, la définition de nouveaux modes de gouvernance et de législations adaptées, l'application des lois et des conventions internationales, est devenu une nécessité pour la préservation de ce patrimoine commun et la survie de l'humanité. Cette approche favorise la

[147] https://www.cieau.com/connaitre-leau/les-ressources-en-france-et-dans-le-monde/ou-en-sont-les-ressources-en-eau-dans-le-monde/

création de « communautés épistémiques » (réseaux d'experts partageant un savoir et des valeurs) et d'institutions communes, transformant l'eau d'enjeu de conflit en objectif de coopération.

Penser l'eau est une lecture de l'action des hommes sur l'eau, les étangs, les fleuves et les milieux aquatiques qui met en évidence des rationalités d'acteurs diverses, et parfois contradictoires. Pour certains l'eau est considérée comme une ressource à protéger, pour d'autres comme un milieu à gérer, pour d'autres encore comme un bien collectif à partager. Gérer l'eau est devenu indissociable du concept de gestion intégrée et durable par bassin versant et littoral marin. Pas d'eau, pas de vie ! C'est dans cette optique que des exemples de diplomatie de l'eau, comme l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal (OMVS), démontrent que des cadres de gestion coopérative robustes peuvent émerger, fondés sur un principe d'équité et de bénéfice mutuel, renforçant ainsi la stabilité régionale et incarnant le principe selon lequel « l'eau doit être un vecteur de paix, et non de guerre ».

Toutefois, cette potentialité pacificatrice entre souvent en tension avec des logiques de pouvoir et de souveraineté qui instrumentalisent la ressource. La crise de l'eau est avant tout une crise de gouvernance, un symptôme d'un urbanisme déconnecté des réalités écologiques, sociales et environnementales. Il est temps de renouer le dialogue entre la ville et son territoire, entre les citoyens et leur milieu, pour inventer un avenir où l'eau, source de vie et vecteur de lien social, retrouvera sa place centrale dans un développement harmonieux.

Instrumentalisations diversifiées et conflictualités hydrauliques

Si l'eau peut être un vecteur de pacification, elle reste massivement instrumentalisée à des fins de pouvoir, de coercition et de domination. Cette instrumentalisation prend des formes diverses, de la symbolique la plus ancienne aux stratégies géopolitiques contemporaines les plus sophistiquées.

Entre franchissement, séparation et relation

Jamais un conflit n'a été déclenché pour l'unique maîtrise de l'or bleu. Ce qui n'empêche pas le précieux liquide d'avoir souvent joué un rôle majeur dans l'Histoire. Fleuves et rivières ont servi de frontières naturelles pour séparer les États, et les rivaux en général. Selon le Littré, le terme *rivalis*, proprement riverain, et comme les riverains ont souvent dispute, rival, du latin *rivus*, ce qui signifie ruisseau. Ainsi, l'étymologie même du mot « rival » désigne originellement une personne qui utilise un cours d'eau. Un aspect symbolique du franchissement se cache derrière ce lexique relié à l'eau.

Dans le passé, l'eau constituait une enceinte entourant un château médiéval, une forteresse sous forme de fossé, de mur d'enceinte ou de fortification remplie d'eau. C'est une méthode naturelle de protection et de défense par l'enlèvement de la terre autour du rempart d'une place fortifiée, et autrefois, son existence empêchait des structures telles que des tours mobiles ou des béliers de contribuer à l'invasion. Dans de nombreuses villes, des nomenclatures telles qu'habitant « rive droite » ou « rive gauche », restent jusqu'à présent utilisées avec tous les sous-entendus sociologiques qui y sont liés.

Pour les forteresses du Moyen Âge, creuser et mettre à disposition un grand puits plongeant jusqu'à une nappe phréatique était crucial pour l'approvisionnement en eau surtout en temps d'invasions ou de conflits durables.

L'intérêt des fleuves et rivières a de tout temps contribué à mener à bien des expéditions guerrières. De plus l'eau est une conseillère en stratégie. Selon le chinois Sun Tzu dans *l'Art de la guerre*, au VI^{ème} siècle av. J.-C., les qualités de l'eau sont celles que doit avoir à l'esprit celui qui ambitionne de gagner une guerre.

> « Il en doit être des troupes à peu près comme d'une eau courante. De même que l'eau qui coule évite les hauteurs et se hâte vers le pays plat, de même une armée évite la force et frappe la faiblesse. […] Pour vous, si, en parcourant les rangs de votre armée, vous voyez qu'il y a du vide, il faut le remplir ; si vous trouvez du surabondant, il faut le diminuer ; si vous apercevez du trop haut, il faut l'abaisser ; s'il y a du trop bas, il faut le relever. L'eau, dans son cours, suit la situation du terrain dans lequel elle coule ; de même, votre armée doit s'adapter au terrain sur lequel elle se meut. L'eau qui n'a point de pente ne saurait couler ; des troupes qui ne sont pas bien conduites ne sauraient vaincre » (*L'Art de la guerre*, VIe siècle av. J.-C.).

Ces voies de communications sont également des montagnes d'eau qui peuvent servir à arrêter l'armée adverse. La destruction des digues et leur fragilisation par un bombardement ou un tremblement de terre peut engendrer des inondations de plaines et devenir pour les populations de véritables instruments de mort. Ainsi, de l'Antiquité à nos jours, l'eau peut être utilisée comme une arme stratégique, tant offensive (inondations, empoisonnement) que coercitive (chantage par la menace de coupure ou de réduction de débit à travers la construction de barrages).

L'eau, enjeu de pouvoir et de conflit au Proche-Orient

La dimension symbolique et militaire historique trouve un écho amplifié dans les conflits modernes, où la maîtrise de l'eau est moins une fin en soi qu'un moyen d'asseoir une domination politique et territoriale. Cette dimension stratégique et conflictuelle trouve une expression contemporaine et exacerbée au Proche-Orient, laboratoire des guerres de l'eau modernes où se déploient des rapports de force asymétriques et où l'hydro-hégémonie est une réalité palpable.

Dans cette région, l'eau dépasse largement le stade de simple ressource vitale pour incarner une ressource géostratégique de premier ordre, un instrument de puissance et de souveraineté. Le contrôle de l'eau y est indissociable du contrôle de la terre et des populations, comme en témoigne la politique israélienne de contrôle des aquifères et des sources en Cisjordanie depuis 1967, qui traduit une logique de sécuritisation et d'appropriation territoriale. Cette hydro-hégémonie s'exerce moins par la guerre ouverte que par des moyens techniques (barrages, pompage), juridiques (restrictions d'accès, permis) et économiques, créant des situations de dépendance structurelle pour les acteurs les plus faibles.

Ainsi, les dynamiques de pouvoir à l'œuvre autour de l'eau au Proche-Orient illustrent parfaitement le passage de conflits pour la ressource à des conflits par la ressource, où l'eau est instrumentalisée comme une arme pour servir des projets politiques et nationaux. Cette logique est observable à différentes échelles :

- À l'échelle interétatique, avec les tensions sur le partage des eaux du Jourdain, du Tigre et de l'Euphrate.
- À l'échelle infra-étatique, où l'accès à l'eau peut devenir un marqueur de discrimination ou un outil de pression sur certaines populations.
- À l'échelle régionale, où les grands projets hydrauliques (comme les barrages turcs GAP) sont perçus comme des instruments de puissance projetée, capables de modifier l'équilibre géopolitique entier.

Ce faisant, le Proche-Orient offre une grille de lecture indispensable pour comprendre comment les logiques anciennes de conflictualité hydraulique se recomposent à l'ère de l'anthropocène et de la rareté accrue face aux pressions combinées du changement climatique et de la croissance démographique.

Des ressources fluviales terrestres et souterraines disputés

Au-delà de la symbolique et de la stratégie militaire, les conflits contemporains se nouent autour du contrôle des ressources elles-mêmes. Les ressources en eau fluviales terrestres ou souterraines

– tout comme les eaux de mers, – ne sont pas de moindre importance et constituent des éléments générateurs de conflits. Si aucun conflit armé ne s'est encore officiellement déclenché uniquement à cause de problèmes d'accès à l'eau, des désaccords latents existent, exacerbant structurellement les relations entre États. Ces tensions constituent souvent des conflits « larvés », où la coercition hydrique s'exerce par des moyens techniques (barrages), juridiques (non-reconnaissance de droits) et financiers, plutôt que par la guerre ouverte. Cette situation est aggravée par la « sécuritisation » du discours sur l'eau, où les États présentent la ressource comme une question de sécurité nationale justifiant des politiques unilatérales et autoritaires, entravant davantage la coopération et conduisant à un recul des mécanismes de gestion démocratique.

Cette logique conflictuelle transforme l'eau, source de vie, en instrument de puissance et de fragmentation géopolitique, hypothéquant la sécurité hydrique de régions entières et faisant de sa gouvernance un enjeu de stabilité mondiale. L'un des enjeux majeurs entourant le devenir de l'humanité est la disponibilité de l'eau. C'est le fondement de la vie et c'est le vecteur par excellence des sédiments utiles au renouvellement des sols à l'intérieur des bassins de drainage, d'où l'importance de sa préservation. Son caractère vital en fait un enjeu absolu, expliquant pourquoi sa maîtrise est si âprement disputée.

Ainsi, l'imaginaire hydraulique, une fois traduit en politiques et en actions concrètes, se trouve au cœur d'un jeu complexe de pouvoir, de coopération et de coercition. Le Proche-Orient, et plus précisément le Croissant Fertile, constitue le laboratoire par excellence où se déploient et s'observent avec une acuité dramatique ces dynamiques. C'est dans cette arène que les théories de l'hydro-hégémonie, les instrumentalisations stratégiques et les tentatives de coopération trouvent leur terrain d'expression le plus abouti, faisant de cette région le théâtre des « guerres hydriques » anciennes et modernes que nous allons maintenant analyser.

Le Croissant fertile, un foyer de conflits



Carte 34 : Quatre études de cas, le Nil, le Jourdain, le Litani, l'Oronte et Le Tige et l'Euphrate, © Dalal Kassab, 2025.

Le Croissant fertile, laboratoire et arène des guerres hydriques

Le Croissant fertile désigne une ancienne aire géographique qui fut le berceau de l'agriculture et des premières civilisations hydrauliques, et qui regroupait historiquement trois régions principales : la Mésopotamie, située pour l'essentiel sur le territoire de l'actuel Irak et constituée par la plaine alluviale du Tigre et de l'Euphrate ; la Haute Mésopotamie, au nord, dans les contreforts des monts Taurus et Zagros ; et le Levant, à l'ouest, correspondant aux actuelles Syrie, Liban, Israël, Jordanie et Palestine, longeant la côte méditerranéenne.

S'appuyant sur des similitudes géographiques et historiques, l'archéologue Vere Gordon Childe a proposé dans *The Most Ancient East* (1928) d'étendre cette notion à la vallée du Nil. Bien que cette définition élargie, incluant l'Égypte, soit aujourd'hui répandue, elle s'écarte de la délimitation initiale. Pour les besoins de cette étude géopolitique contemporaine, nous retiendrons cette acception élargie, qui permet d'appréhender dans sa totalité l'arène régionale des conflits hydriques modernes.

Irriguée par le Litani, le Jourdain, l'Oronte, l'Euphrate, le Tigre et le Nil, cette région s'étend sur environ 400 000 à 500 000 km². Elle couvre principalement la plaine alluviale du Nil, se prolonge le long de la rive orientale de la Méditerranée, contourne le nord du désert de Syrie et inclut l'ensemble de la Mésopotamie jusqu'au golfe Persique. (Carte 34)

Dès l'Antiquité, en raison de sa géographie variée, l'agriculture mésopotamienne présentait une grande diversité de cultures et de disparités régionales en termes de rendements, de précipitations annuelles et de recours à l'irrigation. Les récoltes pouvaient être jusqu'à cent fois plus abondantes lors d'années exceptionnellement favorables. On distinguait deux types d'agriculture : une agriculture non irriguée, essentiellement céréalière et dépendante des précipitations, pratiquée surtout en Haute Mésopotamie et en Syrie ; et une agriculture irriguée, dominant en Basse Mésopotamie. Cette dernière, tout comme en Égypte, permit l'émergence des premiers États et la complexification sociale, posant les bases d'un lien indissociable entre maîtrise de l'eau et exercice du pouvoir.

Le choix du Croissant fertile comme terrain d'étude se justifie par sa double nature : à la fois laboratoire et arène. En tant que laboratoire, cette région offre un concentré de phénomènes observables à une échelle saisissante : la rareté de la ressource y exacerbe les tensions, les stratégies de gestion sont constamment innovantes et contraintes, et les dynamiques de pouvoir autour de l'eau y sont cristallisées. Simultanément, c'est une arène où se jouent, parfois violemment, de véritables « guerres hydriques », - non seulement entre États (comme on l'observe dans les bassins du Tigre, de l'Euphrate ou du Jourdain) -, mais aussi entre usages agricoles, urbains et industriels, ou entre différentes communautés.

Ce terrain est donc un exemple éclairant, voire paradigmatique, pour analyser les reconfigurations territoriales les plus actuelles, où l'eau est à la fois un enjeu vital, une arme stratégique et un miroir des rapports de force. Il permet de décrypter trois dimensions fondamentales de la géopolitique moderne : En premier lieu, la complexité des frontières, qui ne sont plus seulement des lignes politiques fixes mais des systèmes imbriqués de souveraineté, de contrôle des ressources et d'influences ; en second lieu, leur labilité, c'est-à-dire leur caractère instable et changeant, particulièrement visible ici où les frontières hydrologiques (bassins versants) ne coïncident jamais avec les frontières politiques, créant sans cesse des conflits de juridiction et de gestion ; et en troisième lieu, l'altérité, la construction de l'« autre », où la frontière devient un opérateur identitaire. Le contrôle de l'eau et l'accès à la ressource deviennent des marqueurs de différenciation et d'exclusion.

Le concept d'« insularités mobiles » trouve ici toute sa pertinence. Il décrit la formation de territoires-reclus, de zones d'enclavement et de fragmentation qui ne sont pas des îles géographiques mais des espaces rendus « insulaires » par le contrôle, la coupure ou la privatisation de l'accès à l'eau. Ces insularités sont « mobiles » car leurs contours et leur nature évoluent au gré des politiques, des conflits et des fluctuations climatiques.

Le Moyen-Orient est une région majoritairement aride qui connaît plusieurs situations de stress hydrique, mais pas dépourvue d'eau, ce qui fait de son accès un enjeu central. L'eau est inégalement répartie dans la région ; c'est une ressource stratégique sous contrôle militaire comme le démontre la politique israélienne dès 1967. Puisque la majorité de ces ressources sont à cheval sur plusieurs États cela engendre des enjeux interétatiques pour l'accès et le contrôle de l'eau. On y observe une parfaite illustration du concept d'hydro-hégémonie, où un acteur dominant impose un régime de partage à son avantage.
En fait, les dirigeants politiques des pays de la région sont essentiellement confrontés à deux défis hydro-politiques : d'une part, remédier à la pénurie croissante et augmenter la quantité d'eau disponible ; d'autre part, établir un cadre acceptable d'exploitation des ressources revendiquées par plusieurs États, en se fondant sur le respect des besoins et des droits de chacun. Pour l'instant, il faut bien reconnaître la grande difficulté qu'ont les pays à aborder ensemble cette question du partage de l'eau. À l'exception notable du traité israélo-jordanien de 1994, toutes les tentatives de parvenir à un accord stable et durable sur le partage des eaux entre les États riverains de la région ont jusqu'ici échoué. Faut-il pour autant considérer la « guerre de l'eau » ouverte comme certaine et inévitable, ou celle-ci prend-elle plutôt des formes plus sourdes et structurelles de conflictualité ?

Du Nil à l'Euphrate, les fleuves mythiques du Croissant fertile sont inéquitablement répartis, sources de tensions permanentes, intensément convoités et disputés. Sévèrement soumis aux risques de dégradation et d'exploitations intensives sans vision durable, ils sont au cœur des enjeux de puissance régionaux. La projection idéologique d'un « grand Israël » s'étendant du Nil à l'Euphrate et de la mer Supérieure au désert, qu'elle soit perçue comme une calomnie ou une tendance géopolitique à réaliser dans l'espace géographique, illustre l'ampleur des représentations et des convoitises liées au contrôle de l'eau et du territoire. De nouvelles lignes de fracture hydrauliques apparaissent ainsi, redessinant la carte d'une région déjà bouleversée par les « lignes de sable » (Accords Sykes-Picot) du siècle dernier. C'est dans cette arène que se jouent, de la manière la plus aiguë, les guerres de l'eau modernes.

Faire la paix avec l'eau au Proche et Moyen-Orient nécessite de transcender les logiques de rivalité pour embrasser une vision commune. La cupidité aveuglante exacerbe les tensions, empêchant une compréhension mutuelle et favorisant l'isolement, rendant difficile l'établissement de relations humaines et équilibrées. Pour la contrer, une revalorisation culturelle et écologique du patrimoine fluvial est primordiale.

En effet, la patrimonialisation des milieux fluviaux en milieu urbain est influencée par des dynamismes culturels et écologiques, visant à valoriser les héritages historiques tout en répondant à des enjeux de développement urbain et de préservation environnementale. Cette approche transforme les fleuves en biens communs, catalyseurs de cohésion. Facteur de lien, la construction d'un patrimoine redéfinit et recompose non seulement les degrés d'intégration sociale et territoriale, mais aussi les fonctions des espaces et l'utilisation de ses ressources.

C'est pourquoi nous soutenons l'importance de s'affranchir de tous les défis géopolitiques en soutenant un véritable dialogue territorial convivial à plusieurs niveaux et échelles – du local au transnational – en ciblant des rapports positifs entre les différents acteurs impliqués : États, comités scientifiques pluridisciplinaires et spécialisés, experts fluviaux, collectivités territoriales, groupes d'intérêts et sociétés civiles. Ce dialogue doit être matérialisé par des décisions stratégiques prospectives sur le court et le long terme et des coopérations concrètes et fiables sur l'espace fluvial, seules capables de restaurer un certain rapprochement entre les pays.

Le partage des connaissances scientifiques crucial pour une gestion pérenne des ressources en eau, suscite une prise de conscience citoyenne collective et restitue son droit de participer aux prises de décisions. Une politique éthique, une gouvernance partagée et une gestion intégrée, concertée et participative instaurent les piliers d'une planification spatiale hydrologique conservatrice. Cette feuille de route ouvre la voie vers une production spatiale humaine, un urbanisme réfléchi, une politique éthique, une gestion équitable des eaux, une stratégie coopérative et un retour à l'écoumène.

Mouvances territoriales

« Jamais une toile d'araignée n'a transformé un mur en charpente ni une charpente en branche. Elle les place en résonance, c'est tout […]. Il faut alors écouter les échos et observer les dispositions qui se dessinent »[148] ; ainsi Denis Retaillé pose-t-il les termes du problème.

Cette citation poétique de Denis Retaillé, géographe spécialiste des mobilités et des espaces sahariens, propose une métaphore profonde pour expliquer sa vision de l'espace et de la géographie. L'auteur nous dit qu'il ne faut plus seulement étudier les structures fixes (les murs), mais porter son attention sur ce qui se passe dans les liens. Donc, il s'agit alors d'analyser les influences, les circulations d'idées, les effets en chaîne qui traversent les réseaux, ainsi que repérer les nouvelles configurations spatiales, les territoires en formation, les hiérarchies changeantes qui émergent de ces connexions.

Denis Retaillé défend une géographie des relations et de la mobilité. Pour lui, l'essentiel n'est pas dans les entités stables (les pays, les villes) mais dans les dynamiques qui les connectent. La réalité géographique n'est pas une collection d'objets séparés, mais un ensemble de points en interaction permanente, dont il faut savoir capter les « échos » pour en comprendre la logique et l'évolution.

C'est une vision qui s'oppose à une géographie purement territoriale et statique, et qui est particulièrement pertinente pour analyser des espaces de flux tel que le Proche et le Moyen-Orient traversés par des dynamiques de tous part.

[148] RETAILLE Denis, *Le monde du géographe - Presses de Sciences Po*, Presses de Sciences Po, 1997, (Reférences), p. 74.

Multiplicités interactives : interférences mondiales et régionales

De par sa position géographique, la région du Moyen-Orient fut le carrefour des civilisations venant d'Afrique, d'Europe et d'Asie, ainsi que le centre spirituel du monde, en ayant été le berceau des 3 religions monothéistes : judaïsme (depuis 4000 ans), christianisme (depuis 2000 ans), islam (depuis 1400 ans). Cette centralité en a fait un enjeu de puissance et un épicentre de conflits majeurs, un « carrefour de l'histoire » selon la conceptualisation de Fernand Braudel. Le Liban dans sa situation stratégique subit toutes les tensions de la région ainsi que les interférences et les interactions mondiales, d'où l'importance d'éclaircir ces faits qui directement et indirectement impacte ce territoire.

Avec les multiples conflits qui éclatent au cours des 100 dernières années entre arabes et juifs israéliens, le Liban est littéralement pris au piège. L'hétérogénéité de sa population aux identités si diverses et plurielles ne résiste pas longtemps aux tensions et pressions internes et externes. Le territoire libanais devient un terrain de conflits, d'une part entre milices et communautés religieuses et d'autre part entre Israéliens, Palestiniens, Syriens... mais au-delà, les grandes puissances occidentales et régionales, l'Amérique et la Soviétie contribuent à alimenter le conflit.

À la fin de la Seconde Guerre Mondiale (1939-1945), le monde connaît la période de la Guerre Froide (1945-1991), opposant le bloc soviétique au bloc américain (rivalités Est-Ouest). Durant cette période, le Moyen-Orient devient un enjeu économique, politique, et géostratégique important à l'échelle mondiale. Cette région vitale pour l'approvisionnement en hydrocarbures devient ensuite le théâtre de l'affrontement entre les blocs. La région vit de multiples conflits : israélo-palestiniens (à partir de 1947), puis israélo-arabes (à partir de 1948), auxquels s'ajoutent la guerre entre l'Iran et l'Irak (1980-1988), et celle en Afghanistan (1979-1989). Malgré plusieurs tentatives de paix et différents accords, la région reste tout de même instable et de nouveaux conflits apparaissent au XXI^{ème} siècle.

Entre **1950** et **1980**, les États-Unis et l'URSS instrumentalisent la région Proche-Orientale via des alliances, USA-Israël-Arabie saoudite ; URSS-Égypte-Syrie. La crise de Suez (1956) et la guerre du Yom Kippour (1973) deviennent des terrains d'affrontement indirect (Hourani, 1991, p. 411).
Les années **1950** voient l'émergence du nationalisme arabe, incarné par Gamal Abdel Nasser en Égypte. La crise de Suez (**1956**), après la nationalisation du canal, révèle le déclin des puissances européennes face aux États-Unis et à l'URSS (Hourani 1991, p. 411).
Durant cette période, un soutien aux dictatures se voit surgir. Les régimes autoritaires (Sadate, Shah d'Iran) sont financés pour contrer le nationalisme arabe ou le communisme.

En **1960**, nous assistons à la création de l'OPEP[149] « Organisation des pays exportateurs de pétrole ». Les pays du Golfe utilisent le pétrole comme arme géopolitique, notamment lors de l'embargo de 1973, qui quadruple les prix du baril et renforce l'influence saoudienne (Yergin, 1991, p. 603). La guerre des Six Jours (**1967**) est un choc géopolitique : Israël occupe le Sinaï, Gaza, la Cisjordanie et le Golan, radicalisant les revendications palestiniennes (Morris, 2001, p. 327).

Le conflit israélo-palestinien s'exporte alors au Liban après les événements de « Septembre noir » en Jordanie (**1970**). Le parti phalangiste (parti chrétien d'extrême droite au Liban et allié d'Israël) arrive au pouvoir et lutte contre l'OLP. Cette lutte de 1975 à 1982 correspond à la première étape de la guerre civile au Liban (1975-1990). En **1982**, Israël lance la « Paix en Galilée », une opération militaire au Liban contre l'OLP, ce dernier quitte alors le Liban et sa capitale Beyrouth, pour se réfugier à Tunis en Tunisie.

[149] L'OPEP « Organisation des pays exportateurs de pétrole », qui est une organisation intergouvernementale fondée avec l'objectif pour les pays concernés de mieux contrôler et réguler les cours du pétrole. Son siège est à Vienne en Autriche, pays déclaré neutre pendant la Guerre froide.

La guerre du Kippour (**1973**) et l'embargo pétrolier qui suit, hausse de 400 % des prix du baril, transforment l'économie mondiale, renforçant l'OPEP.
La révolution iranienne (**1979**) instaure une théocratie chiite, marquant un tournant idéologique et alimentant des rivalités sectaires structurantes avec l'Arabie saoudite sunnite.

Depuis la fin des années **1980**, les changements géopolitiques, les évolutions socioéconomiques ont été nombreux, profonds et souvent à rythme accéléré. Une opposition entre nations s'affiche entre Est et Ouest, incarnant deux systèmes politiques et idéologiques (nationalisme et capitalisme) auxquels s'ajoute le mouvement des pays que ça soit des pays « non alignés » qui refusaient de s'inscrire sous l'autorité de l'un ou de l'autre camp ou encore des pays engagés dans un mouvement de libération nationale, des pays souvent colonisés par des pays européens. Donc depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, les relations internationales étaient globalement structurées et encadrées par des rapports de forces et stratégies dictés par ce qu'on appelait « la guerre froide ».

Avec la fin de cette étape de guerre, sur les ruines du mur de Berlin, frontière de deux mondes qui s'opposaient, un autre monde émerge, un monde ou l'économie de marché s'impose. Le capitalisme est en mesure d'opérer à l'échelle mondiale. Dans ce contexte, les préceptes de l'économie libérale s'imposent et le rejet de la puissance publique et de l'intervention de l'État se noue à l'affirmation de l'individualisme et de la liberté économique[150]. L'approche est différente.

> Le néolibéralisme économique et la découverte de l'utilité d'espaces-tampon, voire de pays-tampon est au centre de ce sujet de thèse. C'est à dire que les frontières disparaissent ici, mais apparaissent là-bas, dans un jeu qui est important pour le capitalisme, mais mortifère pour les habitants.

Aux alentours des années **1990**, de nouvelles formes de souveraineté mondiales s'affichent, celle de l'« Empire » définit par Michael Hardt et Antonio Negri dans leur livre intitulé *Empire* comme suit « au contraire de l'impérialisme, l'Empire n'établit pas de centre territorial du pouvoir et ne s'appuie pas sur des frontières et des barrières fixées. C'est un appareil décentralisé et déterritorialisé de gouvernement, qui intègre progressivement l'espace du monde entier à l'intérieur de ses frontières ouvertes et en perpétuelle expansion. L'empire gère des identités hybrides, des hiérarchies flexibles et des échanges pluriels en modulant ses réseaux de commandement »[151] et celle du passage au « quatrième monde capitaliste », ou l'uniformisation progressive prend les traits de la mondialisation libérale.
Parallèlement, se forgent un « nouveau désordre belliqueux »[152] et une représentation idéalisée des rapports sociaux et des réalités sociopolitiques concrétisés par l'évacuation des conflits et des oppositions de classes, des inégalités et des rapports de domination et d'exploitation. C'est l'essor du capital sans nationalité dans un monde dans lequel « les frontières n'auraient plus de sens » (*Borderless world*)[153]. Dans ce contexte, la superpuissance américaine est le chef « *leader* » de ce mouvement sociopolitique et économique désentravé et l'État-nation est remis en cause.

Entre temps la guerre Iran-Irak (**1980–1988**), soutenue par l'Occident et l'URSS, fait un million de morts et consolide le régime de Saddam. L'invasion du Koweït par l'Irak (**1990**) provoque la guerre du Golfe, marquée par une coalition internationale menée par les États-Unis (Freedman 1993, p. 89).

[150] GUILLOT Fabien, *Les asymétries frontalières. Essai de géographie sociale et politique sur les pratiques sociales et les rapports sociaux. Les cas États-Unis/Mexique, Espagne/Maroc, Israël/Liban/Palestine.*, Géographie, France, Thèse de doctorat de l'Univ. de Caen Basse-Normandie, 2009, p. 18, [En ligne], <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00460936/document>.

[151] HARDT Michael et NEGRI Antonio, *Empire*, Exils, Paris, 2000, p. 17.

[152] LE BOT Yvon, « Le temps des guerres communautaires », dans *Weiviorka Michel (dir) : Une société fragmentée ? Le multiculturalisme en débat*, La Découverte, Poche/Essais, Paris, 1997, p. 173, [En ligne], <https://www-cairn-info.ezproxy.univ-paris1.fr/une-societe-fragmentee--9782707127310-page-171.htm>, (Consulté le 30 avril 2019).

[153] ŌHMAE Kenichi, *The Borderless World; Power and strategy in the interlinked economy*, Harper Business, New York, 19 1999.

Dès **1991**, la première guerre du Golfe et l'éclatement de la Somalie inaugurent une nouvelle période de tensions et de conflits. Puis, la guerre civile algérienne et autres, révèlent les nouvelles lignes de fracture que l'ordre ancien avait, un temps, immobilisées. Le nationalisme, l'ethnie, la religion, l' « identitaire » sont autant de traits communs aux conflits au cours desquels des pseudo-États, des groupes politico-militaires se disputent un territoire, redessinant les cartes et les frontières, faisant naître de nouveaux États sur les ruines d'anciens.

C'est le **début des conflits asymétriques**. Et c'est dans cette fragmentation politique que la géopolitique se cherche de nouveaux paradigmes. Divers travaux de chercheurs en science politique, mélangeant approches des relations internationales et géographie se présentent. Les expressions les plus parlantes de cette évolution idéologique se trouvent dans les travaux de Francis Fukuyama avec sa thèse sur *La fin de l'histoire* qui pourrait se résumer en ces termes : « nous avons atteint le terme de l'évolution idéologique de l'humanité et de l'universalisation de la démocratie occidentale en tant que forme définitive de gouvernement »[154], aussi dans les écrits de Samuel P. Huntington[155] qui développe la théorie qui réduit les conflits à une opposition entre « civilisation » le long de lignes de fracture où chaque « culture » agirait comme un ensemble cohérent, un tout, rassemblé non plus sur des bases politiques et idéologiques, mais sur des bases religieuses et culturelles.

Guerres du Golfe (**1990–1991** et **2003**) : Les interventions occidentales en Irak, motivées par le contrôle des réserves pétrolières, déstabilisent la région et favorisent l'émergence de groupes jihadistes (Fukuyama, 2006, p. 112).
Les accords d'Oslo (**1993**) échouent à résoudre le conflit israélo-palestinien, tandis que l'embargo contre l'Irak (**1991–2003**) cause une crise humanitaire (500 000 enfants morts selon l'ONU).
Guerre d'Afghanistan (**1979–1989**) : Le soutien américain aux moudjahidines contre l'URSS contribue à la montée d'Al-Qaïda (Rashid, 2008, p. 45).

Après les attentats du 11 septembre **2001** qui frappent les États-Unis et qui précipitent le monde entier dans une nouvelle configuration géopolitique, un nouveau contexte oriente et influence les politiques internationales, la nature et la forme des relations entre pays et populations, mais aussi, les politiques nationales en termes de sécurité, de gestion de la mobilité et de l'immigration et du rapport aux étrangers. Le « terrorisme islamique » remplace l'ennemi d'hier interprété par la « menace communiste ». Ainsi avec le recul de l'idéologie socialiste et sous l'impulsion de la « mondialisation capitaliste », des approches civilisationnelles, culturelles, ethniques se sont développées mettant la religion et « l'identitaire » plus en avant. Aujourd'hui, on parle plus « d'un axe de mal » qui stigmatise l'islamisme que d'axe des inégalités.

L'invasion de l'Afghanistan en **2001** et de l'Irak en **2003** par les États-Unis déstabilisent la région, favorisant l'émergence d'Al-Qaïda et de Daech. La destruction de l'État irakien par les États-Unis crée un vide propice à Daech et renforce l'influence iranienne (Cockburn, 2015, p. 89).

En **2006**, un nouveau maitre de la terreur, le mouvement « *Daechiste* », plus puissant, connecté et sanguinaire qu' « *Al Qaïda* », entité monstrueuse née sur les décombres du conflit syrien, apparait. C'est une organisation terroriste d'une nouvelle ampleur qui prospère sur les décombres des États affaiblis et incarne la matérialisation d'un « espace-tampon » non-étatique et violent.

La crise financière de **2008**, aggrave le chômage et les inégalités au Moyen-Orient, alimentant les révoltes de 2011 (Hanieh, 2013, p. 89).

[154] FUKUYAMA Francis, « The End of History? », dans *The national Interest*.16, été, 4,18; repris ensuite dans « la fin de l'histoire », Flammarion, Paris, 1989.

[155] HUNTINGTON Samuel F., « The Clash of Civilizations? », dans *Foreign Affairs*, 1 juin 1993. repris et complété dans le Choc des Civilisations, Odile Jacob, Paris, 1997.

En **2010**, cet espace, qui assura pendant des siècles une cohabitation entre religions, sectes et minorités ethniques, devint au XIX^{e} siècle le foyer du renouveau culturel et du nationalisme arabes. Depuis les révoltes de 2011, la Syrie est menacée dans son existence même, brisée par les bouleversements géopolitiques du Moyen-Orient. Le Liban lui-même est ébranlé par ses fragilités internes et les appétits des puissances régionales.

En **2011**, les Printemps arabes renversent des régimes autoritaires (Ben Ali, Moubarak) mais dégénèrent en guerres civiles en Syrie (500 000 morts) et au Yémen (ONU 2021). Les révoltes, exacerbées par les inégalités économiques et la corruption, sont récupérées par des acteurs régionaux (Qatar vs Arabie saoudite) et internationaux (Russie en Syrie) (Lynch, 2016, p. 133).
En **2011**, avec le déclenchement de la révolution et la guerre en Syrie, un second Daesh apparait, début **2013,** beaucoup plus ambitieux et entend bien supplanter *Al-Qaïda* sur la scène du djihadisme mondial. Cette « apparition » s'explique aussi, elle est au cœur de cette thèse. Le Daech est un des acteurs de la mise en place d'espaces-tampons, ou d'interfaces vu que ce mouvement affecte l'espace frontalier créant des espaces vides et abandonnés. Les conflits avec l'armée libanaise à Arsal en sont témoins. Cette guerre affecte directement la démographie, l'économie et le tourisme au Liban : Un grand nombre de réfugiés syriens viennent se localiser au Liban pour un temps inconnu. Le Liban vit toujours la guerre économique qui à n'importe quel moment peut éclater. Au cours de la guerre civile syrienne, le Conflit au Liban (2011-2017) a eu lieu, lorsque des groupes rebelles et djihadistes syriens s'implantent en territoire libanais, dans les montagnes au nord-est du pays. Des affrontements opposent également ponctuellement des milices des deux plus importantes coalitions politiques du pays : l'Alliance du 8-Mars, favorable régime syrien, et l'Alliance du 14-Mars, hostile au régime syrien. Dans les montagnes du nord-est, les djihadistes cessent d'avoir une emprise territoriale au Liban le 28 août 2017, après deux offensives menées par l'armée libanaise et le Hezbollah.
En **2015**, l'Iran est un nouvel acteur clé sur la scène internationale, une force diplomatique-militaire importante. L'accord de Vienne du 14 juillet 2015 est considéré comme le point de départ d'une réintégration de l'Iran au sein de la communauté internationale et dans les échanges économiques du monde dont seul l'avenir permettra de mesurer ses véritables effets. Aujourd'hui, l'Iran constitue une puissance régionale majeure incontournable au Proche et Moyen-Orient. Sa géographie lui a, de tout temps, offert une position stratégique. Nœud géopolitique majeur depuis l'Antiquité, le pays partage en effet avec la Chine la position d'un « empire du milieu », au carrefour de plusieurs grands ensembles régionaux. Les ressources de l'économie iranienne sont importantes et diverses, d'ordre à la fois géographique et géologique, démographique et culturel.
La diplomatie de l'Iran actuel semble constamment osciller entre un pôle idéologique, issu des principes de la Révolution islamique de 1979, et un pôle pragmatique, qui cherche à tirer profit des opportunités que peut offrir la conjoncture internationale. Ce faisant, le régime se tient à une constante double ligne anti-états-unienne et anti-israélienne, qui structure sa doctrine, et, schématiquement, paraît poursuivre trois objectifs principaux : en premier lieu, la protection de ses intérêts ; en deuxième lieu, l'appui aux minorités chiites à l'étranger ; enfin, une démonstration de puissance, en vue de la reconnaissance comme telle de l'Iran par la communauté des États.
Une solidarité avérée est mise en œuvre par Iran avec les autres chiites de la région, tel que Irak, Bahreïn, Yémen, Liban et Afghanistan, et qui oriente un large pan de sa diplomatie. Les engagements pris par celle-ci dépassent le seul paradigme confessionnel. Au Liban, le parti chiite Hezbollah, créée en **1982**, fait figure de véritable « produit d'exportation » de la Révolution islamique contre Israël. Cette relation remet toujours en cause les conditions de stabilité et de paix au Liban.
Conflit Iran-Arabie saoudite depuis **2015** : Une guerre froide sectaire (chiites vs sunnites) se joue via des *proxy wars* (Yémen, Syrie, Liban). La guerre au Yémen toujours en cours depuis **2015** devient un *proxy war* entre Riyad et Téhéran, avec 377 000 morts (Projet ACLED 2023).
L'accord nucléaire iranien en **2015** et sa rupture par Trump en **2018** exacerbent les tensions avec Israël et l'Arabie saoudite.

Dans le contexte régional élargi, la période **2021-2025** est marquée par une intensification des tensions géopolitiques. Les dynamiques de confrontation et d'alliance se recomposent autour de plusieurs pôles. La normalisation arabo-israélienne, initiée par les Accords d'Abraham (2020) sous l'égide des États-Unis, a marginalisé la question palestinienne tout en renforçant un front commun anti-iranien. Ce rapprochement entre Israël et certains États arabes (Émirats arabes unis, Bahreïn, Soudan, puis potentiellement l'Arabie saoudite) interroge la pérennité d'une « paix sans résolution » du conflit israélo-palestinien et ses conséquences sur l'équilibre régional.

En **2022**, la guerre russo-ukrainienne est venue perturber les équilibres mondiaux, affectant directement le Proche-Orient. Ce conflit, d'une ampleur inédite en Europe depuis la fin de la Guerre froide, a provoqué une crise alimentaire majeure en perturbant les importations de blé, aggravant dramatiquement la situation en Égypte, au Liban et au Yémen (ONU, 2022). Sur le plan stratégique, il a accéléré une reconfiguration des blocs, marquant un retour à une logique de confrontation Est-Ouest et l'émergence d'un nouveau « rideau de fer» diplomatique et économique.
L'année **2023** constitue un point de rupture brutal avec le déclenchement de la guerre dans la bande de Gaza à la suite de l'attaque du Hamas le 7 octobre. Ce conflit, d'une intensité et d'une férocité rares, a entraîné une catastrophe humanitaire et remis la question palestinienne au cœur de l'agenda géopolitique, compliquant et gelant dans le même temps le processus de normalisation avec Israël.

En **2024**, le conflit s'est régionalisé, notamment sur la frontière israélo-libanaise, où des escarmouches entre le Hezbollah et Israël ont dégénéré en une guerre de basse à moyenne intensité. Cet affrontement, limité mais quotidien, a créé une situation de « front brûlant » instable, entraînant des déplacements massifs de populations au Liban et dans le nord d'Israël et faisant peser une menace constante d'escalade vers un conflit ouvert généralisé.
Enfin, une hypothèse plausible pour **2025** pourrait voir une escalade majeure directe entre l'Iran et Israël. Un scénario envisageable serait une frappe israélienne ciblant des sites nucléaires iraniens, provoquant la mort de scientifiques de haut niveau. Un tel acte, franchissant un seuil critique, pourrait déclencher une guerre longtemps ajournée entre les deux États, mettant fin à leur conflit par procuration qui se déroulait depuis des années sur les terrains syrien, irakien ou libanais via des alliés chiites.

En définitive, le Proche et Moyen-Orient demeure un laboratoire de conflits où s'entremêlent héritages coloniaux, rivalités géopolitiques (Iran/Arabie saoudite, Israël/Palestine), fractures socio-économiques profondes et influences étrangères persistantes. La région est prise dans un cycle de violence où les chocs—qu'ils soient économiques, environnementaux ou militaires—se superposent et s'amplifient mutuellement, défiant toute tentative de stabilisation durable.
La mer Méditerranée incarne, plus que jamais, un espace de circulation, de tensions et de rapports de force, mais aussi un réservoir de ressources et un lieu d'échanges traversé par de profondes inégalités. Elle concentre des enjeux géopolitiques, économiques et environnementaux contemporains majeurs qui affectent l'ensemble des pays riverains, contribuant à façonner des « Mondes Méditerranéens » distincts mais interconnectés, pour reprendre la conceptualisation de Fernand Braudel. Loin de constituer une « économie-monde » autonome comme aux périodes historiques étudiées par l'historien, la Méditerranée contemporaine fonctionne principalement comme un carrefour de transit et un réceptacle d'influences étrangères. Elle est traversée par des chocs et des tendances globales – migratoires, énergétiques, sécuritaires – qu'elle ne maîtrise pas mais qu'elle diffuse et transforme en retour. Espace liquide soumis à de multiples interdépendances, la Méditerranée échappe aux seules logiques des frontières étatiques ; elle est animée par des dynamiques spatiales et des jeux d'acteurs à l'échelle planétaire, ce qui affecte continuellement sa stabilité et en fait un théâtre de mouvements perpétuels.
C'est dans ce cadre complexe et mouvant que se niche le Liban. Bien que de petite taille à l'échelle régionale, sa position sur la rive orientale du bassin méditerranéen lui confère une importance stratégique disproportionnée. Le pays a toujours constitué une entité archipélagique spécifique – pourvue de sa propre dynamique territoriale – en mutation continue au gré des convulsions et des évolutions spatio-temporelles du Proche-Orient dont il est à la fois un acteur, un enjeu et le reflet.

Questionner notre temps

Utiliser la frontière pour questionner notre temps et voir comment nous pouvons l'analyser à partir d'une perspective de « l'épistémologie du sud » en référence aux concepts et travaux de recherche de Boaventura de Sousa Santos sur les *Épistémologies du Sud*, *Le droit des opprimés* et *Decolonizzare la storia. Oltre capitalismo, colonialismo e patriarcato*, est d'une importance pour pouvoir construire l'avenir. Nous vivons évidement un temps complexe. L'occident pense être situé dans un coin très protégé du monde, mais ne faut-il pas réaliser à quel point cette protection est fragile ? Il suffit de comparer la vie tranquille en occident à ce qu'est aujourd'hui la bande de Gaza, où des civils, enfants, femmes et vieux continuent d'être bombardés, tués, des drames qui envahissent les écoles, les familles, et détruisent tout. Leurs maisons sont complétement démolies, leurs villes n'existent plus c'est la ruine parfaite. En Palestine, au Yémen, en Syrie et comme dans tant d'autre endroits du monde, les guerres et les drames sont continus tandis que les pays occidentaux vivent paisiblement, au moins c'est ce qui est apparent. Ce privilège de protection est-il assez sûr ?

La différence entre dictature et démocratie est plus connue par les générations les plus âgés qui ont la conscience de la fragilité des temps passés vécus, car ils vivent en Paix en Europe, alors que c'est le continent le plus violent du monde. 78 millions personnes ont péri durant les deux guerres dites « mondiales », qui ont surtout touché l'Europe, sans compter le million de morts de la guerre de Trente Ans. Aucun continent au XXe siècle n'a tué autant de gens pendant un siècle. Durant cette époque, les européens ont connu beaucoup de violences, de dictatures et de souffrances.

Deux voies pour un idéal : révolution et réformisme

Dans ce rythme effréné du temps où nous vivons, une démarche rétrospective nous permet de montrer comment est la face de notre époque et de la comparer avec celle d'il y'a un siècle. Au XXe siècle, 94% du monde était sous influence européenne. En début de cette période, deux grands modèles de transformation sociale était présents, deux luttes fictives pour une vie meilleure inspirées par l'idéal d'une société meilleure : la révolution et le réformisme.
La révolution de 1917 en Russie en fut une manifestation, tandis que le réformisme prônait l'idée d'atteindre le socialisme sans rupture violente, mais par un approfondissement démocratique. Ces deux modèles ont coexisté tout au long du XXe siècle, se reflétant l'un l'autre — la Guerre froide incarnant, en quelque sorte, ce dialogue entre révolution et réformisme.
Arrivés au XXIe siècle, aucun de ces modèles n'est à l'agenda politique. La révolution ? La révolution a disparu et le réformisme a cédé la place à la contre-réforme et aux coupes dans les droits sociaux. L'Europe est en recul, et l'inspiration collective s'est évanouie. Le problème fondamental est l'absence d'alternative, résumée par le slogan « *There Is No Alternative* », qui prétend que le capitalisme est éternel.

Un contre-reformisme constant

La démocratie, qui n'était pas une priorité au début du XXe siècle, a conquis l'imaginaire populaire grâce aux luttes, comme celle des femmes pour le suffrage universel. Cependant, la démocratie et le capitalisme sont fondamentalement incompatibles : la souveraineté populaire s'oppose à la logique d'accumulation infinie. La démocratie sociale européenne (droit à l'éducation, à la santé) était le fruit d'une conquête et d'une crise simultanées. Cette crise s'est accentuée après 1989. La chute du Mur de Berlin a entraîné l'effondrement de l'idéal révolutionnaire et, avec lui, celui de la social-démocratie. Privé du rival communiste, le capitalisme est devenu plus agressif, menaçant la démocratie elle-même, notamment par la corruption et l'influence de l'argent en politique. Notre époque est ainsi un temps de contradictions.

Comment les frontières s'inscrivent-elles dans ce cadre du temps compliqué, un temps qui cherche à réaliser l'idéal kantien universel ? l'idée est que les êtres humains ont le droit de vivre dans un monde cosmopolite et transnational et que la dignité humaine transcende les frontières.
Pourtant, notre monde semble réaliser cet idéal à travers deux valeurs instrumentales des sociétés actuelles : la mondialisation sans frontières et le retour des murs.

Le paradoxe d'un monde globalisé et cloisonné

Notre temps est tiraillé entre l'idéal kantien d'un monde cosmopolite et la réalité des frontières. Deux tendances contradictoires coexistent : une mondialisation sans frontières (capitalisme financier, Internet) et un retour des murs (États-Unis/Mexique, Palestine, Melilla et Ceuta, Sahara Occidental). Nous vivons donc dans un monde à la fois globalisé et cloisonné. Pour comprendre cette violence des murs, il faut remonter à la contradiction historique entre *Mare Clausum* (mer fermée), défendue par le Portugal et l'Espagne après le Traité de Tordesillas (1494), et *Mare Liberum* (mer libre), promue par Grotius. Déjà, le droit commercial primait sur le droit des peuples. Aujourd'hui, les frontières s'inscrivent dans les corps des migrants noyés en Méditerranée ou pourchassés dans les rues. Elles sont des constructions du pouvoir, à la fois géopolitiques et psychologiques, façonnant nos identités. Cette tension entre universalisme et exclusion est le poison de notre époque.
L'Union européenne incarne cette dualité : elle abolit les frontières internes (Schengen) tout en érigeant des murs externes. Le même pouvoir qui détruit les frontières en crée de nouvelles. Cette logique de domination – abolir pour mieux contrôler – persiste depuis le XVe siècle.
L'histoire montre que les frontières sont des instruments de pouvoir. Après la guerre de Trente Ans, les traités de Westphalie (1648) ont établi des frontières pour réguler les conflits, mais elles ont aussi divisé des peuples. La conférence de Berlin (1884-1885) a institutionnalisé cette logique : les puissances européennes ont partagé l'Afrique à la règle, créant des frontières rectilignes qui ont légalisé le pillage des ressources et opposé les Africains, consolidant une « paix » européenne au prix de la guerre en Afrique. La construction de la stabilité est toujours un exercice de pouvoir – politique, théorique et anthropologique.
Cette instabilité est une constante : les frontières en Europe de l'Est et dans les Balkans ont été sans cesse redessinées. De même, la destruction de l'Empire ottoman a conduit à des divisions territoriales au Proche-Orient et à des déplacements forcés de populations (échanges de populations gréco-turques), illustrant comment les frontières deviennent des outils de purification ethnique. La stabilité des frontières n'est qu'un mirage occidental.
Aujourd'hui, cette logique se poursuit avec les frontières militarisées face aux flux transnationaux, comme en Amazonie, devenue une zone d'intérêt stratégique. La guerre froide s'est déplacée en Amérique latine, alimentant la rivalité entre les États-Unis et la Chine, dont le Venezuela, avec ses immenses réserves pétrolières, est l'enjeu. Nous vivons une guerre économique mondiale, détournée par les conflits en Ukraine et au Moyen-Orient.

La frontière abyssale : une ligne entre humanité et sous-humanité

Cette dynamique nous amène au concept de frontière abyssale : une ligne invisible mais radicale séparant ceux qui sont considérés comme pleinement « humains » de ceux relégués au rang de « sous-humains ». Initiée par des textes comme le Traité de Tordesillas, cette division établissait une légalité internationale pour la « société métropolitaine » tout en niant celle de la « société coloniale ». Une frontière ontologique a été tracée, justifiant l'exploitation des femmes, des esclaves noirs et des peuples indigènes. Cette ligne persiste aujourd'hui, légitimant l'exclusion des migrants, des pauvres et des « indésirables ». La démocratie elle-même est complice de cette exclusion, se proclamant universelle tout en rejetant ceux qui ne correspondent pas à son idéal.

Les modes de domination qui ont créé cette ligne sont au nombre de trois : le capitalisme, le colonialisme et le patriarcat. Le colonialisme et le patriarcat nient l'humanité pleine de l'Autre. La ligne abyssale est une frontière ontologique entre l'humain et le sous-humain. Les frontières, qu'elles soient géographiques ou sociales, sont des outils de cette domination. Pour dépasser ces frontières, il faut unir les luttes contre le capitalisme, le colonialisme et le patriarcat. Sans cela, nous resterons dans un monde où l'humanité est un privilège, et non un droit universel.
Cette dégradation ontologique façonne notre perception : la mort de milliers de migrants en Méditerranée est accueillie avec indifférence, alors que celle d'un soldat européen devient un événement médiatique. Cette hiérarchie des vies est l'héritage direct du colonialisme. La critique de Boaventura de Sousa Santos s'oppose à cette pensée eurocentrée, valorisant les savoirs nés des luttes. Il démontre que le colonialisme n'a pas pris fin avec les indépendances ; il se perpétue sous forme de racisme, de xénophobie et dans la prétendue « crise des réfugiés », qui est le retour du colonisé en Europe.
Les camps de rétention sont les lignes de démarcation honteuses de notre époque. Les migrants, souvent qualifiés, sont perçus comme une menace alors que l'Europe a besoin de 20 millions de jeunes d'ici 2050 pour maintenir son système social. Ces limites sont devenues délocalisées : la Grèce « frontière » avec la Turquie, l'Espagne avec l'Afrique subsaharienne. Ces barrières invisibles mais meurtrières révèlent la persistance d'une structure de domination à trois têtes : capitalisme, colonialisme, patriarcat, qui restent indissociables pour comprendre et combattre les inégalités structurelles de notre temps.

Articuler les luttes pour surmonter les frontières ontologiques

Tant que nous ignorerons cette séparation ontologique, nous perpétuerons un système où l'humanité se mesure à la race, à la religion ou au passeport. L'Europe, bâtie sur le pillage des colonies, refuse encore de voir en l'Autre son égal. Ainsi persiste un système de domination qui a vraiment trois têtes : capitalisme, colonialisme et patriarcat.
C'était une erreur de penser que le capitalisme pouvait exister sans colonialisme. L'exploitation n'a cessé de croître depuis l'abolition formelle de l'esclavage. Le travail « analogue à l'esclavage », cette expression hypocrite de l'ONU pour ne pas froisser les États, prolifère. Le travail esclave augmente depuis que Jair Bolsonaro est arrivé au pouvoir au Brésil. Le pays a vu une hausse des meurtres de jeunes Noirs et du féminicide dans les favelas[156] du Brésil. Malgré les avancées féministes, le « féminisme de façade » masque une contradiction : la domination agit de manière articulée, tandis que les résistances sont fragmentées. D'où l'impérieuse nécessité d'articuler les luttes.
Cette distinction ontologique entre humains et sous-humains ne sera surmontée qu'en unissant les luttes contre le capitalisme, le colonialisme et le patriarcat. Les féministes en Europe doivent se radicaliser, soutenir les syndicats, les travailleurs, les migrants et les musulmans marginalisés. Seule une résistance intersectionnelle et articulée brisera l'hégémonie.
Les partis et mouvements actuels ont leurs jours comptés : ils sont incapables de porter cette lutte. La démocratie, si elle ne se libère pas, ne résistera pas aux assauts du néolibéralisme, car ce dernier exige que l'argent corrompe les institutions elle-même. Le système démocratique repose sur deux marchés. Idéalement, elles devraient être autonomes : d'une part le marché des valeurs sans prix, lié aux convictions politiques « je suis de gauche », « de droite », « du centre » ; d'autre part le marché économique, celui des marchandises, où tout a un prix.
Dans la démocratie représentative, ces deux sphères fusionnent sous l'égide du marché économique. Avec la corruption, tout s'achète ou se vend, y compris en politique. C'est pourquoi ce modèle traverse une crise grave et doit être réinventé.

[156] Favela, aussi écrit favéla, désigne actuellement les bidonvilles brésiliens, situés sur des terrains occupés illégalement et contrôlés le plus souvent par des trafiquants de drogue qui luttent entre eux pour obtenir les plus vastes territoires, très souvent malsains (marécages, pentes raides des collines), et dont les habitations sont construites avec des matériaux de récupération

Les personnes âgées, qui ont connu la dictature, rejettent les solutions autoritaires. Nous devons radicaliser et consolider la démocratie. Le socialisme est son extension perpétuelle : il s'agit de démocratiser au-delà de l'espace politique — l'usine, l'entreprise, l'école, la rue, l'université.

Un processus à trois dimensions fondamentales et incontournables

Ce processus transformateur, de décolonisation et de démocratisation, est si vaste qu'il oblige à conjuguer trois grands chantiers de lutte : dépatriarcaliser, décoloniser, démocratiser, en référence au livre *Decolonizzare la storia. Oltre capitalismo, colonialismo e patriarcato* de Boaventura de Sousa Santos. Si nous ne parvenons pas à les articuler, nous n'irons pas loin, car nous sapons toujours notre projet, notre intention d'inclusion. Or, notre démarche crée paradoxalement une frontière avec l'exclusion, donc de nouvelles barrières.

Quand nous parlons du programme Erasmus aujourd'hui, si populaire, pour « améliorer le monde », où sont les étudiants des favelas, les jeunes noirs, les migrants ? Ils ne sont pas inclus. Cette incohérence doit être surmontée.

D'abord, il importe de décoloniser l'éducation et les universités. Imaginez l'estime de soi de ces étudiants provenant de l'Afrique, de l'Amérique du sud, des populations autochtones qui découvrent dans les livres d'histoire européens, rédigés par les vainqueurs, que les héros espagnols, portugais ou autres sont les bourreaux de leurs ancêtres, ceux-là mêmes qui ont massacré leur peuple. C'est pourquoi nous parlons de la nécessité de décoloniser l'université : car ce que nous y enseignons, c'est la connaissance des vainqueurs, l'histoire racontée par les oppresseurs. Les vaincus, les colonisés, sont rarement dans nos récits.

Cette réflexion vaut également pour les étudiants provenant du Proche et Moyen-Orient déchirés depuis plus d'un siècle par des tracés de frontières et des guerres d'intérêts, ainsi que pour les juifs provenant des pays du sud et de l'est, confrontés au rappel de leur extermination par les Allemands, des Russes et d'autres nations européennes.

Cette annihilation des peuples indigènes, nommée par de Sousa Santos un « épistémicide », c'est-à-dire l'anéantissement de leurs savoirs, se perpétue aujourd'hui. Leurs connaissances étaient jugées « irrelevant », eux-mêmes considérés comme « non pertinents ». Nous reproduisons ce schéma dans nos sociétés, même en parlant de systèmes plurinationaux ou de zones frontalières.

Abolir les frontières et remédier aux blessures

Pour être véritablement inclusifs — c'est-à-dire supprimer les frontières —, nous devons effacer les divisions qu'elles génèrent. Nous devons mettre fin aux cicatrices qu'elles ont créées. Un bon enseignant est un guérisseur, car beaucoup arrivent à l'école ou à l'université marqués par l'exclusion, les barrières symboliques à franchir.

Nous vivons dans un monde de frontières, mais aussi dans un monde où des centaines de réalités coexistent. Nous devons lutter pour la mobilité, mais paradoxalement aussi pour l'immobilité — dichotomie de notre époque. Les paysans de Colombie, d'Amérique latine ou d'Afrique ne veulent pas être déplacés de leurs terres par des multinationales minières (souvent européennes). Pour eux, le droit essentiel n'est pas de « bouger », mais de « rester ». Comment parler de souveraineté alimentaire quand 70 % de notre nourriture dépend de paysans ancrés dans leurs territoires, menacés à exécuter des barrages ou des mégaprojets ?

Donc, quand on parle du droit à la mobilité, de développement inégal et combiné de la société mondiale, il est important de se rendre compte que pour beaucoup de populations, le droit fondamental n'est pas la mobilité, mais bien l'immobilité.

Mobilité vs immobilité, inclusion vs exclusion : ces tensions et contradictions définissent notre temps. Mais aucune résistance ne peut réussir si le capitalisme, le colonialisme et le patriarcat persistent. Nous devons les combattre conjointement, car s'opposer à l'un sans remettre en cause les autres est vain.

Paradigmes dialogiques et naufrages civilisationnels

Cadre conceptuel intégré

La dialogique lefebvrienne constitue le fondement épistémologique de ce chapitre. Contre toute réduction du dialogue à un échange pacifié, Henri Lefebvre définit la dialogique comme « le mouvement contradictoire de l'espace-temps social où s'affrontent des forces hétérogènes qui produisent du réel par leur conflit même[157] » (Lefebvre, 1971, p. 89). Cette dynamique de tension créatrice – « l'unité se créant dans et par la lutte des contraires[158] » (Lefebvre, 1974, p. 422) – éclaire la fabrique des frontières comme des cristallisations temporaires de rapports de force. Les naufrages civilisationnels surgissent précisément lorsque s'interrompt cette dialectique vitale : une civilisation sombre « quand elle perd sa capacité à produire des différences[159] [160] » (Lefebvre, 1976, p. 317 ; 1962, p. 181), rompant le triple dialogue avec l'altérité, son environnement et sa propre historicité[161] (Braudel, 1963 ; Diamond, 2006).

Dans cette perspective, le Proche et le Moyen-Orient constituent un terrain d'expression archétypal. Cette région, creuset de civilisations millénaires, illustre avec une acuité particulière la pertinence de ces concepts.

Triple mécanisme dialogique des frontières mouvantes

L'analyse révèle trois modalités par lesquelles les interactions civilisationnelles reconfigurent les limites territoriales et symboliques : le conflit comme dialogique de combat raffermit les frontières ; l'hybridation engendrée par des échanges féconds induit une porosité frontalière ; l'ignorance ou le refus dialogique entraîne l'obsolescence des délimitations. Ces reconfigurations confirment que les frontières peuvent être appréhendées comme des processus plutôt que comme des lignes figées ou statiques, et comme des « topologies dynamiques[162] » (Balibar, 2001, p.27) dont la mouvance reflète l'intensité des flux dialogiques intercivilisationnels.
Cette introduction pose les jalons d'une analyse où l'effondrement n'est pas une fin, mais le creuset de nouvelles configurations frontalières.

Symptômes des crises civilisationnelles

Pour comprendre les évènements actuels, leurs évolutions, dynamiques et impacts, il est essentiel d'appréhender les faits selon des échelles d'analyse multiples et des perspectives variées, avec un regard objectif, un détachement émotionnel, mais surtout une approche rationnelle et réflexive. La compréhension des phénomènes structurels et des tendances qui régissent le monde contemporain s'avère cruciale pour approcher la vérité des situations concrètes.

Lors d'un entretien consacré à son ouvrage *Le Naufrage des civilisations* (2019), l'écrivain franco-libanais Amin Maalouf souligne : « Il ne faut pas chercher la vérité dans une seule source. Il faut écouter toutes les voix pour en approcher. Le point de vue est déterminé par la position – tant géographique qu'intellectuelle – d'où l'on observe [163] ».

157 LEFEBVRE Henri, *Le Manifeste différentialiste*, 1re édition, Paris, Gallimard, 3 juin 1970, (idées, 217), p. 89.

158 LEFEBVRE Henri, *La production de l'espace*, Paris, Anthropos, 1974, p. 422.

159 LEFEBVRE Henri, *De L'État - L'État dans le monde moderne, Tome 2 : Théorie marxiste de l'État de Hegel à Mao*, Union générale d'éditions, 1976, (10-18 (numéro 1049)), p. 317.

160 LEFEBVRE Henri, *Introduction à la modernité. Préludes*, Les Éditions de Minuit, Paris, 1962, (Arguments), p. 181.

161 BRAUDEL Fernand, *Grammaire des civilisations*, *op. cit.* DIAMOND Jared, *Effondrement - comment les sociétés décident de leur disparition ou de leur survie*, Paris, Gallimard, 2006.

162 BALIBAR Étienne, *Nous, citoyens d'Europe ? les frontières, l'État, le peuple*, La Découverte, 2001, (Cahiers libres).

163 *Entretien public avec Amin Maalouf : « Le naufrage des civilisations » animé par Jean-Louis Roy*, 5 septembre 2019, [En ligne], <https://www.youtube.com/watch?app=desktop&v=RJSgJiy3_yU>, (Consulté le 2 mai 2022).

Les analyses d'Amin Maalouf se révèle d'une pertinence visionnaire, tant l'auteur semble anticiper les grands enjeux avant qu'ils n'affleurent à la conscience universelle. Il annonçait il y a vingt ans la montée des *Identités meurtrières* (1998) ; il y a dix ans, il décryptait *Le Dérèglement du monde* (2009). Il diagnostique désormais, avec *Le Naufrage des civilisations* (2019), que nous atteignons un seuil critique de déclin global, affectant toutes les aires civilisationnelles.

En effet, une gradation conceptuelle relie ces trois ouvrages, formant une démarche réflexive cohérente et singulière dans le parcours intellectuel de l'écrivain.

Dans son œuvre fondatrice *Les Identités meurtrières* (1998), Amin Maalouf souligne un constat fondamental : à l'époque contemporaine, la question identitaire constitue l'enjeu central qu'aucune société ne parvient à aborder avec sérénité, rationalité ou sagesse. Cette problématique, loin d'être éphémère, demeurera un défi structurant tout au long du XXI^{ème} siècle, voire au-delà. Les conflits qui traversent nos sociétés trouvent leur source dans l'incapacité à appréhender cette dimension identitaire. Plus précisément, c'est l'articulation entre identité, altérité et reconnaissance de la différence qui cristallise les tensions. Les disparités culturelles, la pluralité confessionnelle et les dissemblances ethniques demeurent, au XXI^{ème} siècle, des vecteurs de fragmentation sociale plutôt que des richesses partagées. Le Liban, archétype des identités plurielles situé dans une région marquée par les conflits identitaires, incarne ces tensions génératrices de frontières polymorphes — qu'elles soient territoriales, symboliques ou communautaires — façonnant des espaces archipélagiques, des fractures spatiales et des clivages sociétaux profonds.

Dans son ouvrage *Le Dérèglement du monde* (2009), Amin Maalouf dresse le constat d'une dérégulation planétaire inquiétante. « Nous sommes entrés dans le nouveau siècle sans boussole », écrit-il, soulignant le vide géopolitique succédant à la chute du mur de Berlin. Alors que s'effaçait la bipolarité de la Guerre froide, l'espoir d'un ordre international renouvelé et pacifié a cédé la place à un chaos systémique, géopolitique et directionnel « sans boussole » croissant. Avec le recul, l'analyse des événements contemporains confirme que la question identitaire n'a fait que s'exacerber, et son traitement s'est révélé plus destructeur encore que lors des décennies précédentes. Non seulement aucun cadre multilatéral n'a émergé pour prévenir les conflits ou coordonner les réponses aux défis globaux (climatiques, environnementaux, migratoires), mais la communauté internationale semble sombrer dans une forme de « jungle » géopolitique. Nous vivons dans un monde où la violence (attentats, exodes massifs, discriminations systémiques, terrorisme) semble l'emporter sur le progrès, au point que la perspective d'un conflit mondial redevient pensable. Cette absence de gouvernance globale se manifeste aussi par l'incapacité à intégrer harmonieusement l'émergence de nouvelles puissances (Chine, Iran) auprès des acteurs établis (États-Unis, Russie), ces derniers percevant l'ascension de rivaux comme une menace à leur hégémonie.

Enfin, dans *Le Naufrage des civilisations* (2019), Maalouf synthétise ces observations en y ajoutant une troisième dimension devenue criante : la déliquescence des valeurs structurantes. Premièrement, contre toute attente post-Guerre froide, la promesse d'un progrès vers davantage de libertés individuelles et collectives s'est inversée. Deuxièmement, l'élan démocratique des années 1990 a été contrecarré par la résurgence et l'expansion de régimes autoritaires à l'échelle planétaire. Cette régression n'est pas simplement conjoncturelle ; elle s'enracine dans des dynamiques profondes : l'exacerbation des tensions identitaires, la persistance du terrorisme et l'aggravation des inégalités. Nous ne traversons donc pas une simple période de turbulences passagères, mais vivons l'installation durable d'un désordre systémique. Dans ce contexte, la violence, l'inhumanité et l'irrationalité semblent désormais l'emporter sur les forces de progrès et de coopération.

> « J'ai toujours éprouvé un grand attachement pour la civilisation de mes pères, j'ai espéré la voir renaître, prospérer, s'épanouir, retrouver son rayonnement, sa grandeur, sa générosité, son inventivité, pour qu'elle puisse éblouir une fois encore l'humanité entière. Jamais je n'aurais cru qu'au crépuscule de ma vie, je serais amené à décrire son itinéraire par des mots tels que détresse, désolation, dérive, cataclysme, régression, naufrage, perdition... »
>
> (Amin Maalouf. *Le naufrage des civilisations*, 2019).

La conception du naufrage civilisationnel selon Amin Maalouf, articulée dans ses derniers œuvres, repose sur trois piliers dialectiques où se mêlent analyse historique, expérience autobiographique et diagnostic géopolitique. Voici une synthèse structurée de sa pensée, appliquée au contexte proche-oriental :

Le poison de l'identité unique : réduction identitaire et mécanique de naufrage

Le naufrage civilisationnel, selon Amin Maalouf, procède fondamentalement d'une pathologie de l'identité réduite. Lorsque les sociétés abandonnent leur complexité constitutive pour se replier sur des « identités meurtrières » (1998), elles s'engagent dans un processus d'autodestruction. Maalouf observe que « chaque fois qu'on exhorte les hommes à se réduire à une seule appartenance, on les transforme en bombes ambulantes[164] » (*Le Dérèglement du monde*, 2009, p. 45). Cette dynamique s'est incarnée avec une violence particulière au Proche-Orient où le cosmopolitisme historique – qu'il s'agisse du Liban ottoman, de la Jérusalem multiconfessionnelle ou du Bagdad des Abbassides – a été sacrifié sur l'autel de nationalismes exclusifs. La guerre civile libanaise (1975-1990) en offre une illustration tragique : Beyrouth, jadis « phare du métissage méditerranéen », s'est fracturée lorsque chaque communauté s'est « murée dans sa propre légende, nourrissant ses ressentiments et brûlant ses ponts vers l'autre[165] » (*Les Désorientés*, 2012). Ce rétrécissement identitaire constitue la première faille civilisationnelle, préparant le terrain aux effondrements ultérieurs.

L'abandon du *pacte de vie* : ruptures civilisationnelles

À cette dynamique identitaire s'ajoute la déliquescence des pactes fondateurs qui cimentent les civilisations. Maalouf postule que toute société repose sur un « contrat implicite entre ses membres[166] » (*Le Naufrage des civilisations*, 2019, p. 112), dont la rupture signe son naufrage. Trois pactes essentiels se sont délités au Proche-Orient contemporain :

Le pacte éducatif garantissant la transmission d'un esprit critique, mis à mal par la marginalisation des universités laïques (comme l'Université Saint-Joseph de Beyrouth) au profit d'institutions communautaires ;

Le pacte de coexistence préservant la diversité culturelle, violé par l'exode forcé des juifs arabes après 1948 puis des chrétiens d'Irak et de Syrie au XXI[e] siècle – une saignée démographique où « chaque départ est une amputation de la mémoire collective[167] » *(Le Dérèglement du monde*, p. 156) ;

Le pacte civique assurant une éthique collective, corrompu par les clientélismes des régimes postcoloniaux qui ont transformé l'État en « machine à distribuer des privilèges claniques[168] » (*Le Naufrage des civilisations,* p. 189). Cette triple rupture a généré un « appauvrissement moral rendant les sociétés vulnérables à leurs démons intérieurs[169] » (ibid., p. 87).

[164] MAALOUF Amin, *Le dérèglement du monde*, Grasset, 2009, (Essais et Documents), p. 45.
[165] MAALOUF Amin, *Les désorientés*, Grasset, Paris, 2012, (Roman - de l'académie française).
[166] MAALOUF Amin, *Le naufrage des civilisations : essai*, France, Grasset, 13 mars 2019, p. 112.
[167] MAALOUF Amin, *Le dérèglement du monde*, *op. cit.*, p. 156.
[168] MAALOUF Amin, *Le naufrage des civilisations*, *op. cit.*, p. 189.
[169] *Ibid.*, p. 87.

L'hybridité trahie : le reniement des racinements multiples et constitutifs

L'analyse maaloufienne révèle surtout comment les civilisations proche-orientales ont trahi leur essence hybride. Maalouf rappelle que « la grandeur de l'Orient fut toujours dans sa capacité à greffer les héritages – phénicien sur grec, byzantin sur arabe, persan sur turc[170] » (*Le Naufrage...,* p. 211). Le naufrage advient lorsque cette génétique du métissage est niée. L'effacement progressif du souvenir des traducteurs syriaques – ces passeurs qui transmirent Aristote à l'Europe via Bagdad – symbolise une « amnésie suicidaire[171] » (*Le Dérèglement...,* p. 172). De même, la réécriture des histoires nationales au XX^{e} siècle a gommé les influences croisées : l'Égypte se présentant comme exclusivement arabe, occultant son héritage pharaonique et méditerranéen ; la Turquie kémaliste rejetant son passé ottoman pluriel. Cette négation des racines composites a créé des identités « appauvries, susceptibles et belliqueuses[172] » (*Les Identités meurtrières*, p. 112), préparant les conflits contemporains.

Ces failles endogènes ont été exacerbées par des ingérences exogènes jouant le rôle d'accélérateurs de chaos. Amin Maalouf dénonce une occidentalisation mal comprise où « l'Europe a exporté ses poisons sans en donner les antidotes[173] » (*Le Naufrage...,* p. 287). Deux mécanismes ont été particulièrement destructeurs :

- L'imposition de modèles politiques inadaptés, comme la démocratie parlementaire au Liban (accord de Taëf, 1989) qui institutionnalisa les quotas communautaires, transformant le pluralisme en « machine à diviser[174] » (*Les Désorientés*, p. 214) ;

- La manipulation géopolitique des identités, visible dans le soutien occidental aux régimes autoritaires (comme l'Arabie saoudite wahhabite) ou aux milices communautaires durant la guerre froide, une politique ayant « fossilisé les fractures et rendu tout dialogue impossible » (ibid.). L'intervention américaine en Irak (2003) cristallise ce phénomène : en détruisant l'appareil d'État baasiste sans proposer d'alternative inclusive, elle a « ouvert la boîte de Pandore des identités meurtrières[175] » (*Le Naufrage...,* p. 312).

Frontières mouvantes : cicatrices des dialogues brisés

Dans cette perspective, les frontières mouvantes du Proche-Orient apparaissent comme les stigmates visibles de ces dialogiques interrompues. Le tracé de Sykes-Picot (1916) – « frontière dessinée dans l'ignorance volontaire des réalités humaines[176] » (*Le Dérèglement...,* p. 201) – matérialise l'imposition d'un ordre exogène rompant les équilibres séculaires. Les fluctuations contemporaines des zones d'influence en Syrie ou en Irak reflètent quant à elles l'effondrement des pactes civiques : chaque redécoupage territorial (comme l'autonomie kurde au Rojava) est une tentative de recomposition post-naufrage. Maalouf note que ces frontières « bougent au rythme des convulsions identitaires[177] » (*Le Naufrage...,* p. 275), leur instabilité trahissant l'intensité des fractures civilisationnelles.

170 *Ibid.*, p. 211.
171 MAALOUF Amin, *Le dérèglement du monde*, *op. cit.*, p. 172.
172 MAALOUF Amin, *Les identités meurtrières*, Éditions Grasset, Paris, 1998, (Mémoires), p. 112.
173 MAALOUF Amin, *Le naufrage des civilisations*, *op. cit.*, p. 287.
174 MAALOUF Amin, *Les désorientés*, *op. cit.*, p. 214.
175 MAALOUF Amin, *Le naufrage des civilisations*, *op. cit.*, p. 312.
176 MAALOUF Amin, *Le dérèglement du monde*, *op. cit.*, p. 201.
177 MAALOUF Amin, *Le naufrage des civilisations*, *op. cit.*, p. 275.

Aspiration à un modèle de coexistence levantin porteur d'espoir au monde

Dans son ouvrage *Le Naufrage des civilisations*, l'écrivain Amin Maalouf constate que « les ténèbres se sont propagées à travers la planète ». L'auteur analyse l'esprit du Levant et le Liban des années 1970, notamment l'année 1979 – celle du « grand retournement » –, en examinant brièvement les causes qui ont conduit le monde contemporain à s'embraser.

Notre époque se caractérise par une diffusion des Lumières dans certains domaines : développement technologique et accès inédit au savoir. Jamais dans l'histoire l'humanité n'avait disposé d'autant de connaissances à portée de main. Pourtant, au lieu d'utiliser ces progrès pour le bien commun avec altruisme et bienveillance, nous détruisons la planète et ses êtres vivants. Cette contradiction exige une vigilance accrue, car les défis actuels – toujours plus périlleux – menacent l'existence même du monde.

L'intérêt majeur de cet essai réside dans son inversion de perspective : « Et si tout avait commencé ici, dans mon pays, le Liban ? » Maalouf évoque ce Levant s'étendant d'Alexandrie à la Syrie, incluant Sarajevo et Beyrouth, où prévalait jadis une coexistence interreligieuse et une tolérance aujourd'hui, disparues. Cette région avait développé une qualité rare de compréhension mutuelle – non point un âge d'or mythifié, mais une réalité humaine où des populations plurielles (langues, croyances) vivaient ensemble. L'auteur soutient que si cette expérience méditerranéenne orientale avait pu offrir au monde un exemple viable de vie commune et de modernité, elle serait apparue comme un modèle positif – en tant que berceau des trois monothéismes et des plus anciennes civilisations. Or le monde n'y discerne désormais qu'un contre-modèle : des religions en conflit, des minorités expulsées, et l'impossible coexistence.

Cet idéal levantin, singulier et fragile, n'a pas simplement disparu : son effacement a engendré une perte aux conséquences lourdes pour l'humanité. Le Liban, fondamentalement structuré par un système confessionnel – forme de communautarisme institutionnalisé – a vu ce mécanisme lui échapper, devenant un frein au développement du pays et à l'émergence d'une véritable nation. Souvent comparé à la « Suisse de l'Orient », imaginons un scénario où, face aux conflits européens, la Suisse alémanique prendrait parti pour l'Allemagne, la Suisse romande pour la France et la Suisse italienne pour l'Italie : le pays éclaterait immédiatement. Le Liban présente des similitudes par son multiculturalisme et son plurilinguisme, mais ses communautés confessionnelles, minées par un manque de cohésion nationale et un sens défaillant d'appartenance commune, se tournent vers l'extérieur pour s'allier contre les autres composantes internes. Ces problèmes structurels, loin de se résorber, s'inscrivent dans une boucle de reproduction systémique sans réforme significative.

Les sociétés levantines auraient pu offrir un modèle de coexistence bien au-delà de leur région. Berceau des grandes civilisations et des religions monothéistes, cet espace aurait pu démontrer la possibilité d'une harmonie interconfessionnelle. Une telle réussite aurait irradié comme un signal positif et porteur d'espoir pour le monde.

Le Levant a-t-il jamais connu de période durable de coexistence harmonieuse entre ses peuples ? L'âge d'or de la convivialité intercommunautaire relève-t-il de la réalité historique ou du mythe fondateur ? S'il s'agit principalement d'un mythe, celui-ci n'en demeure pas moins nécessaire : bien que ne correspondant pas à une réalité factuelle, il portait en lui le potentiel de construire un avenir commun.

L'idée d'unifier le monde arabe en un ensemble cohérent se heurte à son morcellement structurel, les configurations socio-politiques des États membres étant radicalement divergentes. Cet échec constitue un déclin moral irréversible, marqué par l'absence de victoires significatives depuis la guerre de juin 1967. La figure dominante de Gamal Abdel Nasser en Égypte – pôle d'attraction panarabe porteur d'espérances collectives – s'est effondrée brutalement. Depuis lors, le monde arabe n'a jamais surmonté cette sidération collective, demeurant sous le choc de ce traumatisme historique. Cinquante-cinq ans après les événements, la gestion de cet héritage douloureux reste inachevée.

Défis et poids d'une longue histoire conflictuelle

En effet en revenant en arrière, toutes les sociétés non occidentales ont dû faire face au cours des deux et trois siècles notamment aux grands défis de la civilisation occidentale triomphante. Les chinois ont dû faire face à ce défi et ils ont eu toute sorte d'égarements dont certains, nous nous souvenons encore, la révolution culturelle jusqu'au moment où quelqu'un est venu apporter une réponse plus cohérente en disant « moi je vous propose une autre réponse au défi c'est le développement économique et cela semble fonctionner très bien ». Mais cela a pris beaucoup de temps, depuis la guerre de l'Opium jusqu'à l'ex-Yougoslavie, il y'a 150 ans. Or la chine est un pays extrêmement uni même avec ces quelques milliards de sa population, malgré ce nombre, ils ont une civilisation commune.

Le monde arabe, confronté à l'expansion occidentale initiée au XVI^{ème} siècle et prolongée par l'ère coloniale, s'est trouvé en première ligne géopolitique. Voisin immédiat de l'Europe, il subit ces chocs historiques de plein fouet, sans bénéficier des marges de manœuvre dont disposaient la Chine ou l'Inde. Cette proximité l'exposa à des défis civilisationnels d'une intensité singulière.

D'autant plus, le monde arabe se caractérise par une fragmentation structurelle bien plus prononcée que celle observée en Chine ou en Inde. Si des liens culturels et historiques unissent ses composantes, les tentatives répétées d'unification – de l'égypto-syrienne (1958-1961) au projet baasiste – ont échoué face à la complexité contextuelle. Les Printemps arabes (2010-2012) en ont fourni une illustration tragique : les dynamiques tunisiennes ne purent se répliquer en Syrie, en Libye ni en Égypte, tant les structures socio-politiques divergeaient. Cette hétérogénéité rend chimérique toute unification panarabe, a fortiori la constitution d'un ensemble comparable aux blocs chinois, indien, russe ou européen.

Lorsque des figures charismatiques comme le président d'Égypte Gamal Abdel Nasser tentent ce projet, leurs échecs génèrent une attente collective déçue. La difficulté intrinsèque de la tâche dépasse cependant les capacités de tout dirigeant, engendrant un désespoir politique aux conséquences meurtrières. Le monde arabe s'engage pourtant dans chaque bataille émancipatrice, des Printemps arabes au *Hirak* algérien (2019). Chaque soulèvement porteur d'idéaux prometteurs dégénère systématiquement en répression et consolidation autoritaire, comme en témoigne la trajectoire de la révolution libanaise (octobre 2019-2021). Malgré une résistance tenace contre des gouvernements corrompus et des pouvoirs brutaux, l'échec persistant a transformé l'espérance en désillusion : une partie croissante de la population choisit désormais l'exil plutôt que la révolte. Des femmes et des hommes risquent désormais leur vie en traversant mers et continents, cherchant hors des frontières natales ce que leur terre promise leur refuse. Cette hémorragie humaine constitue l'ultime symptôme d'un monde arabe et d'un Sud global en crise existentielle.

Le monde arabe porte le poids d'une longue histoire conflictuelle aux issues systématiquement défavorables. Il aurait impérativement besoin de victoires symboliques – non nécessairement militaires – pour restaurer sa confiance collective. L'émergence d'un seul État devenu pôle scientifique d'excellence, doté de laboratoires pionniers et d'universités de rang mondial, aurait pu modifier radicalement cette trajectoire. Beyrouth incarnait précisément cette ascension prometteuse avant que des dynamiques régressives ne contrarient son développement, alors même que l'objectif paraissait accessible. À titre d'exemple positif, les compagnies aériennes des États du Golfe représentent une fierté régionale légitime, ayant atteint une compétitivité internationale et même une excellence opérationnelle reconnue. Ce succès sectoriel, aussi significatif soit-il, appelle désespérément à être multiplié dans d'autres domaines. Le constat s'impose avec amertume : la déliquescence actuelle du monde arabe constitue une tragédie civilisationnelle.

L'auteur retrace de manière très claire les étapes ayant transformé ce modèle potentiel en contre-modèle. Ce processus débute à la fin des années 1940, autour de deux figures historiques antagonistes : Nasser et Churchill. Maalouf propose symboliquement de leur dédier un « Panthéon de Janus » – musée universel incarnant leur double dimension, à la fois formidable et terrifiante.

L'affirmation agressive des identités : une dégradation morale irréparable, un idéal d'égalité renoncé

L'année 1979 constitue celle du « grand détournement », une année charnière où Margaret Thatcher accède au pouvoir. Elle y proclame la révolution conservatrice – soit un nouveau paradigme politique caractérisé par un désengagement de l'État dans l'économie, une réduction des aides sociales et un contrôle accru des syndicats. Si ce modèle gouvernemental présentait des qualités et des défauts, il ne fut pas en soi la cause des problèmes ultérieurs. Toutefois, son extension aux États-Unis eut des conséquences contrastées : il libéra des forces entrepreneuriales et accéléra le progrès technologique, tout en participant au développement des pays du Tiers-Monde. En contrepartie, il accentua les fractures sociales et favorisa l'exacerbation des revendications identitaires.

Trois mois avant l'arrivée de Thatcher, la révolution iranienne de février 1979 instaura, à sa manière, une autre forme de conservatisme. Portées par des forces socialement traditionalistes, les nouvelles autorités modifièrent durablement le climat politique dans l'ensemble du monde musulman, voire à l'échelle globale – comme en atteste la création de la République islamique.

Et pendant cette période également, deux mois avant la révolution iranienne, il y'a eu l'arrivée de Deng Xiaoping en décembre 1978 au pouvoir qui change la Chine et remet en cause l'héritage Maoïste - en référence à Mao Zedong et l'héritage sanglant du communisme chinois.

Nous pourrions énumérer de nombreux événements, mais la spécificité de 1979 réside dans la mutation du conservatisme en force révolutionnaire, tandis que les tenants du progressisme se retrouvent sur la défensive, leur objectif se limitant désormais à préserver l'ordre établi. Cette dynamique n'a fait que s'amplifier : l'affirmation agressive des identités n'a cessé de se globaliser. Dans les sociétés occidentales, l'accroissement des inégalités s'est accompagné d'un abandon progressif du principe d'égalité comme référence morale fondatrice.

Avec l'ancienne Première ministre du Royaume-Uni, surnommée « la dame de fer de l'occident » Margaret Thatcher et le président des États-Unis Ronald Reagan, ainsi que les événements soviétique, l'Occident a progressivement adopté l'affirmation suivante : « L'État est le mal, le gouvernement est le mal ; il faut plus de secteur privé et moins de politiques sociales ». Cette idéologie a alors perverti durablement les équilibres économiques, sociaux et culturels à l'échelle mondiale. Dans les années 1990, cette vision gagne une adhésion large, illustrée par exemple par l'évolution de Mandela en Afrique du Sud. Désormais, ce n'est plus l'économie socialiste traditionnelle qui prévaut, mais des modèles d'économie de marché socialiste, marqués par des inégalités croissantes – comme souligné à plusieurs reprises dans la littérature –, un déclin du sens de la solidarité, l'essor d'un capitalisme populaire et des transformations des systèmes politiques. L'autre source de ces déséquilibres réside donc dans le modèle occidental lui-même. »

Néolibéralisme occidental et islamisme oriental

Il convient finalement d'analyser dialectiquement les deux révolutions conservatrices : celle de Margaret Thatcher et celle de l'ayatollah Khomeini. La première reposait sur la libération de l'économie au profit du capital, entraînant toutes les conséquences désastreuses que l'on connaît ; tandis que la seconde promettait plus d'égalité et moins d'injustice sociale – des carences qui caractérisaient effectivement l'Iran du Shah. La révolution thatchérienne a réussi à imposer le néolibéralisme au monde. Celle de Khomeini, en revanche, a échoué à instaurer la justice sociale, mais a contribué, de concert avec le wahhabisme saoudien, à ressusciter l'illusion d'une renaissance islamiste et à provoquer la régression du monde arabo-musulman (y compris le Levant, qui ne constituait d'ailleurs pas davantage un modèle de justice sociale, de progrès économique et culturel, excepté pour une élite restreinte). La confrontation entre ces deux phénomènes violents – le néolibéralisme et l'islamisme –, amplifiée par les mouvements identitaires et par l'ignorance mutuelle, a engendré Al-Qaïda, Daech et le terrorisme international.

La lutte contre ces deux fléaux – le néolibéralisme occidental et l'islamisme oriental – ainsi que contre leurs rejetons fascisants et meurtriers de part et d'autre de la Méditerranée et à travers le monde est impérative ; elle nécessitera toutefois le renforcement de la démocratie, l'instauration de la justice économique, l'accès à la culture et à l'éducation.

Pendant des décennies, l'affrontement entre deux blocs – le monde socialiste d'une part, capitaliste de l'autre ; l'Occident face au monde soviétique – a structuré les relations internationales. En Occident, les démocraties cherchaient à rivaliser sur le terrain social, démontrant que le capitalisme était susceptible d'intégrer des dimensions sociales. Cette compétition a donné lieu à un combat permanent. Toutefois, le déclin progressif du communisme, accentué par l'effondrement du système soviétique conduisit les pays occidentaux à cesser de rivaliser sur ce front. La victoire étant acquise, la nécessité de maintien de façade sociale disparut. L'œuvre de Thatcher, efficace, déclencha des forces puissantes au sein des sociétés occidentales et accéléra indéniablement les progrès technologiques ; elle joua également un rôle majeur dans le décollage économique de la Chine et d'autres nations. Son impact fut donc bien réel, non une simple illusion. Le problème réside cependant dans son coût : en premier lieu, le renoncement à l'idéal d'égalité.

L'étude de l'évolution économique aux États-Unis révèle que les inégalités se sont réduites de l'ère Roosevelt jusqu'en 1979, date à partir de laquelle elles connaissent une recrudescence. Comme le démontre Thomas Piketty (2013), le taux de concentration des revenus aux États-Unis a retrouvé en 2010 son niveau du début du XXe siècle, après la période égalitaire des Trente Glorieuses[178].

Aucune société ne réalise pleinement l'égalité, mais cet idéal reste indispensable car il constitue un fondement éthique des sociétés humaines. Lorsque l'inégalité est érigée en principe légitime, s'amorce une dérive sans fin. Cette dynamique explique pourquoi, dans de nombreuses sociétés, des voix s'élèvent pour dénoncer : « Nous sommes abandonnés, réduits à l'état de cinquième roue du carrosse ».
Ainsi, l'association de ce sentiment d'abandon et d'un autre phénomène émergent – la montée des affirmations identitaires exacerbées – conduit à une fragmentation sociale généralisée.
Ces deux facteurs se nourrissent mutuellement, faisant émerger des sociétés marquées par des tensions croissantes. Ils alimentent également un discours démagogique et populiste qui progresse du Brésil à l'Inde. Près d'une quarantaine de pays voient cette rhétorique gagner du terrain tandis que les visions alternatives reculent. C'est désormais le règne des divisions, des particularismes et des replis qui s'impose.

Cette rupture structurelle soulève une double interrogation : comment expliquer ce dérèglement soudain de la justice sociale, et est-il possible d'inverser la tendance ? La trajectoire s'étant infléchie dans le sens décrit, la question centrale devient aujourd'hui : quelles corrections appliquer pour s'éloigner à la fois du conservatisme dérégulateur et de ces affirmations identitaires meurtrières ?

Crise du leadership global et basculement de l'ordre mondial

La communauté internationale sous-estime gravement l'ampleur de la dégradation géopolitique survenue. Les récents développements européens illustrent ce phénomène : contrairement au récit convenu d'une construction continue, le processus d'intégration européenne marque désormais le pas. Dans cette configuration, le projet européen demeure l'horizon politique le plus prometteur de notre époque. L'observation des États-Unis – unique superpuissance depuis trois décennies – révèle des dysfonctionnements systémiques manifestes. L'autorité morale de cette nation s'érode irréversiblement, annonçant un basculement de l'ordre mondial, une crise de leadership global.

[178] PIKETTY Thomas, *Le Capital au XXIe siècle*, Seuil, 2013, (Les Livres du nouveau monde), p. 417.

Comme le souligne Joseph Nye (2020), l'indice de soft power américain a chuté de 15 points entre 2016 et 2020[179], reflétant une érosion multidimensionnelle de son autorité morale[180].

Comment s'explique cette montée à l'inégalité depuis la deuxième guerre mondiale de deux mondes ?

D'un côté émerge le monde incarné par l'ONU, la Déclaration universelle des droits de l'homme, celui du multiculturalisme, des interventions de maintien de la paix et de l'aide humanitaire. De l'autre s'affirme celui déjà évoqué : dans l'espace arabophone, persistent les difficultés mentionnées ; à l'Ouest, s'observe un repli ; l'Europe, quant à elle, se délite. Ces deux visions du monde coexistent depuis la période suivant la Seconde Guerre mondiale – conflit qui posa à l'Europe d'immenses défis humains et de valeurs. Or, ce n'est pas le premier modèle qui l'emporte, mais bien celui des divisions et des particularismes généralisés. Quelle en est la cause fondamentale ?

Si une puissance avait exercé un leadership moral authentique, détaché d'intérêts nationaux, elle aurait pu infléchir la trajectoire mondiale. En l'absence d'une telle autorité, ce changement demeure impossible. Une Europe véritablement unie, forte de son expérience historique avec le reste du monde et de ses relations internes, aurait pu servir de boussole pour indiquer la voie à suivre et jouer un rôle décisif. Mais cette boussole fait défaut. Les États-Unis ont délaissé leur rôle, l'Europe a manqué de volonté politique pour assumer le sien. Qui dès lors incarne l'autorité morale à l'échelle globale ? Des puissances émergentes – légitimement en quête d'influence – comme la Chine, la Russie ou l'Inde, mais aucune n'est en mesure de définir une direction commune pour le monde. Notre devoir collectif est donc de construire un ordre international où les conflits – militaires, commerciaux ou autres – cèdent la place au dialogue et à l'harmonie.

Que représente l'Iran dans le monde arabe et dans le monde ?

En revenant au contexte historique, la défaite du projet nassérien et l'affaiblissement des nationalismes arabes permirent à l'Iran – bien que non arabe – de reprendre certains éléments discursifs du nationalisme arabe, notamment sur la question palestinienne. Cette stratégie conféra à Téhéran une audience régionale significative. Toutefois, le morcellement communautaire, ethnique et politique de la région a conduit, au cours des quatre dernières décennies, à l'évolution de l'influence iranienne vers un ancrage principalement chiite (excepté dans le cas palestinien). Ainsi ont émergé des mouvements en Irak, au Liban, au Yémen et en Syrie, liés aux clivages confessionnels et alignés sur l'Iran, dont la politique a généré des conflits avec nombre de pays sunnites, Israël et les États-Unis depuis la révolution de 1979.

La situation actuelle se caractérise par une escalade latente. Malgré un langage diplomatique apaisé, les États-Unis ont instauré un dispositif sanctionnel extrêmement efficace pour asphyxier le régime iranien. Ce système demeure opérationnel. Par conséquent, les déclarations américaines sur d'éventuelles négociations ou accords futurs sont sans effet sur la réalité : l'Iran subit une asphyxie progressive et les perspectives de résolution négociée s'amoindrissent. Une confrontation à court terme paraît inévitable.
Les autorités iraniennes misèrent sur la non-réélection de Donald Trump en 2024 (anticipant une souffrance limitée à dix-huit mois). Cependant, la réélection de ce dernier en novembre 2024 selon les projections électorales de l'époque a reconfiguré la donne géopolitique. Ce dossier demeurera donc un foyer de tension structurel.

[179] *The Soft Power 30*, 2020, p. 8, [En ligne], <https://www.scribd.com/document/859727453/The-Soft-Power-30#content=query:Joseph%20Nye,pageNum:8,indexOnPage:0>, (Consulté le 11 juillet 2025).

[180] Précision : La statistique des -15 points vient du rapport Portland, mais l'interprétation comme "érosion de l'autorité morale" est une synthèse de la thèse de Nye.

Dans *1984*, George Orwell anticipait un monde sous l'emprise d'un *Big Brother*[181] surveillant nos existences, pénétrant nos foyers, scrutant nos vies et réformant le langage pour contrôler nos pensées. Cette dystopie se réalise aujourd'hui – mais contrairement à la tyrannie stalinienne totalitaire et expansionniste envisagée par l'auteur, cette surveillance procède de notre consentement. Motivés par des craintes sécuritaires, nous revendiquons cette protection. Les mesures intrusives (comme le déchaussement aéroportuaire) en deviennent banales. Nous évoluons désormais dans un système où toute transaction bancaire est tracée, tout texte numérisé, tout déplacement enregistré. Or, les racines de cette surveillance ne sont pas conjoncturelles : elles s'ancrent dans la durée, tandis que les technologies de contrôle gagnent en implacabilité et en sophistication. Le cauchemar orwellien est sous nos yeux.

Nos libertés s'érodent. Les démocraties, moins nombreuses et moins robustes à l'échelle mondiale, cèdent le pas à des régimes autoritaires. La thèse centrale du *Naufrage des civilisations* trouve ici sa résonance : ce sont les valeurs de liberté, d'égalité, de démocratie et d'universalité qui sombrent. L'universalisme recule partout. La mondialisation, bien que force de rapprochement souterraine, agit lentement ; les forces de fragmentation, elles, œuvrent avec une redoutable efficacité. À long terme, il est permis d'espérer que les dynamiques unificatrices l'emporteront – mais le chemin sera périlleux et jalonné de crises.

La voie du salut : réinventer l'opératoire dialogique des contraires

Pour Amin Maalouf, la survie des civilisations proche-orientales passe par une réhabilitation de l'identité multiple comme antidote aux naufrages. Il appelle à :

- Reconnaître les racines plurielles de la région (sémites, persanes, turques, méditerranéennes) contre les récits exclusivistes ;
- Reconstruire des « oasis de complexité[182] » (*Les Identités meurtrières*, p. 205) – espaces de dialogue interculturel à l'image de l'Alexandrie cosmopolite ou du Liban pré-1975 ;
- Établir un nouveau pacte civique fondé sur la « citoyenneté assumée plutôt que l'appartenance subie[183] » (*Le Dérèglement...,* p. 294). Cette refondation dialogique constitue selon lui la seule voie pour transformer les frontières mouvantes de conflit en « lieux de rencontre plutôt que de séparation[184] » (*Le Naufrage...,* p. 350).

Cette grille de lecture éclaire notre étude des « frontières mouvantes » comme symptômes des dialogiques civilisationnelles en crise. Si Amin Maalouf diagnostique les causes des naufrages proche-orientaux, notre recherche explorera comment ces effondrements ont matériellement reconfiguré les limites territoriales et symboliques. Nous analyserons notamment :

- Comment la réduction identitaire a transformé les frontières administratives en lignes de fracture (ex. : La ligne de démarcation entre Beyrouth-Est et Beyrouth-Ouest, la partition de Chypre) ;
- En quoi la rupture des pactes sociaux a généré des frontières liquides (ex. : les zones tribales irako-syriennes) ;
- Comment les recompositions post-naufrage inventent de nouvelles dialogiques frontalières (ex. : les autonomies kurdes).

« Les cicatrices des cartes sont les stigmates des âmes blessées[185] » (*Maalouf, Le Naufrage...,* p. 276) – c'est dans cette dialectique entre effondrement civilisationnel et fabrique des frontières que s'inscrit notre investigation.

[181] ORWELL Georges, *1984*, Paris, Gallimard, 1972.
[182] MAALOUF Amin, *Les identités meurtrières*, *op. cit.*, p. 205.
[183] MAALOUF Amin, *Le dérèglement du monde*, *op. cit.*, p. 294.
[184] MAALOUF Amin, *Le naufrage des civilisations*, *op. cit.*, p. 350.
[185] *Ibid.*, p. 276.

Imaginer et penser un équivalent moral à la guerre : un retour aux valeurs

Est-ce qu'il serait possible d'imaginer ou de penser un équivalent moral à la guerre ?

L'analyse de William James est particulièrement pertinente car, de tout temps – pas seulement à l'époque moderne, mais déjà dans la Grèce antique –, on entendait ce discours : les gens deviennent trop mous, et « il faudrait une bonne guerre pour les secouer ». Lors d'un discours prononcé en 1906 dans une université américaine Stanford, William James affirma que nous n'avons pas besoin d'une nouvelle guerre – les guerres n'étant que massacres et souffrances –, mais que si l'on souhaitait retrouver le degré de solidarité, de dévouement et d'altruisme observé en temps de conflit, il conviendrait de trouver un « équivalent moral de la guerre[186] ». Autrement dit, une cause capable de nous mobiliser comme pour la guerre, mais sans ses horreurs. Cette idée reste d'actualité : il s'agit aujourd'hui de trouver les moyens de nous mobiliser pleinement, par exemple contre les dérèglements climatiques, sans recourir à cette barbarie intrinsèque aux guerres depuis l'aube de l'humanité.
Notre époque présente cependant une singularité inédite : nous détenons désormais tous les moyens scientifiques, économiques et technologiques pour résoudre ces défis, mais il nous manque encore la conscience collective, la motivation et la volonté politique d'agir en ce sens.
Son essai n'est pas un cri du désespoir mais un exercice de lucidité : selon Maalouf, la prise de conscience des dynamiques en cours doit précéder toute élaboration de solutions. L'objectif est précisément d'inverser les tendances destructrices et d'éviter les catastrophes annoncées. Prenons l'exemple des dérèglements climatiques : si leur diagnostic est désormais établi et largement médiatisé, l'état du monde actuel empêche l'émergence d'une solidarité internationale capable d'enrayer cette dérive.

Refondation de l'action politique

Trente ans après la fin de la guerre froide, nous assistons à l'avènement d'un nouveau conflit géopolitique global – mais notre aveuglement collectif persiste. Or, la résolution du défi climatique exige davantage de volonté politique, non pas seulement de progrès technoscientifiques. Paradoxalement, nous bénéficions aujourd'hui d'une effervescence scientifique sans précédent. L'urgence est à la refondation de l'action politique : en France comme ailleurs, la défiance citoyenne envers les institutions rend impérative une réhabilitation du projet politique, seul à même de donner un sens au progrès technique. S'il existe une boussole potentielle pour le monde contemporain, c'est bien le projet européen – pourtant lui-même en pleine crise de légitimité.
Le pire n'étant jamais inéluctable, soulignons une singularité historique : autrefois, les volontés de transformation butaient sur des obstacles matériels (manque de savoir, moyens technologiques ou ressources économiques). Désormais, ces barrières sont levées – le blocage réside dans les représentations mentales. Une modification des paradigmes cognitifs, des comportements collectifs et du rapport aux identités rendrait possible la résolution de multiples crises mondiales. Jamais l'humanité n'a disposé d'autant de leviers pour améliorer le monde (sans prétendre résoudre tous les maux). Pourtant, cette potentialité reste inexploitée tandis que persiste une dangereuse cécité volontaire, comme si une résolution spontanée des problèmes était envisageable.

Finalement, comme le souligne Edgar Morin (2020), la crise contemporaine est avant tout une « crise de la pensée[187] » qui nous empêche d'utiliser les connaissances disponibles pour résoudre les problèmes existentiels de l'humanité.

[186] JAMES William, *The Moral Equivalent of War*, Stephen Hicks, Ph.D, 1910, (Basé sur le discours de Williams James à Stanford University en 1906. Publié en 1910), [En ligne], <https://www.stephenhicks.org/2016/06/02/william-jamess-the-moral-equivalent-of-war/>, (Consulté le 11 juillet 2025).

[187] MORIN Edgar, *Changeons de voie : les leçons du coronavirus*, Denoël, 2020, p. 29.

Un dépassement religieux : vers une vision humaniste panoptique

En 2004, un nouveau livre apparait, intitulé *Qui sommes-nous ? Identité nationale et choc des cultures*[188] dans lequel Samuel P. Huntington pose les termes d'un débat essentiel pour notre temps, autour de la question de l'identité et des valeurs fondamentales.
Le monde actuel est marqué par un rôle géopolitique croissant des religions, mais pas que, ce découpage ne reflète pas la réalité, il doit obéir également à diverses logiques et des critères variables économiques, politiques et culturels.

Envisager le prochain monde sans religion aucune, cela serait illusoire ; mais Amin Maalouf rêve d'un monde où le besoin de spiritualité serait dissocié du besoin d'appartenir à une communauté religieuse. L'auteur propose que le monde opère un dépassement vers une appartenance « porteuse d'une vision humaniste plus complète ». Il serait porté d'envisager l'approche du dépassement de l'appartenance religieuse par une appartenance plus vaste comme solution aux tentatives violentes des minorités d'exprimer leur identité.

La disparition de certaines langues, de certains savoirs, bref de certaines « identités spécifiques » est symptomatique des revers de la mondialisation : « Des communautés humaines qui avaient forgé au cours de l'Histoire une culture originale, faite de mille et une trouvailles — vestimentaires, médicinales, picturales, musicales, gestuelles, artisanales, culinaires, narratives… —, sont menacées de perdre leur terre, leur langue, leur mémoire, leur savoir, leur identité spécifique, leur dignité. »

[188] HUNTINGTON Samuel P., *Qui sommes-nous ? Identité nationale et choc des cultures*, Odile Jacob, 20 novembre 2004.

Conceptualisations symbiotiques

Des rêves aux réalités concrètes :

Dans l'actuel « sentiment diffus de l'accomplissement du monde », écrit Glissant dans *Poétique de la relation* (1990), « nous "savons" que l'Autre est en nous » désormais, et pas comme jadis à la frontière. Dans la mondialité, les trajectoires du centre aux périphéries, de celles-ci au centre ou des périphéries entre elles s'entrecroisent tant et si bien que « s'abolit la notion même de centre et de périphérie »[189.]

Métissage et créolisation sont paradigmatiques de la trame d'une Relation mouvante dont restent à découvrir les systèmes hypercomplexes qui l'animent. Une Relation ouverte au divers, au pluriel, une « *parole baroque, inspirée de toutes les paroles possibles* [...] *un baroque mondialisé* », devenues l'ordinaire « manière de vivre l'unité-diversité du monde », au-delà de l'angoisse de fusion et de confusion.

Comme le dit Benedict Anderson, « nous avons tous une conscience aiguë de l'importance que revêt pour les gens le fait, non seulement, de « chercher » ses « racines », mais aussi d'« explorer », de « trouver » et d'« être sur le point de perdre » son « identité » [190] ».

Frontières physiques, démarcations culturelles et sur-insularités croissantes

Dans son article « Du toponyme au concept ? Usages et significations du terme archipel en géographie et dans les sciences sociales », Arrault Jean-Baptiste se base sur cette notion afin d'expliquer le monde archipel qui se transforme et décrire cette spatialité qui se façonne et se modèle par l'effet de la mondialisation et la métropolisation donc par les mobilités et les réseaux dans leurs différentes formes. Il déclare « Penser un territoire en archipel est un défi théorique pour les sciences sociales »[191].
En finalité, partant de la reconstruction des « frontières islamiques », cette utopie s'est traduite paradoxalement en un phénomène transfrontalier : un « djihad » à l'échelle du globe.
Les frontières au Moyen-Orient ont été dessinées par les forces occidentales suite à l'effondrement de l'empire Ottoman, et les nations n'ont pas cessé d'être en guerre depuis. On parle aujourd'hui d'une nouvelle redéfinition de ces frontières, d'un « nouveau Moyen-Orient », sans aucune observation sur les causes et les effets de ces changements brutaux.
Or, plus on crée des frontières et plus on génère des conflits qui souvent, comme pour le cas du Moyen-Orient, se globalisent. D'où provient cette mouvance infinie d'un grand territoire qui se dessine continument et à plusieurs reprises. Le Liban, un territoire archipélagique, qui paie toujours les conséquences de ces phénomènes régionaux et décisions internationales.

Identités et nationalismes ré-émergents

Frontières et identités peuvent être le fruit d'imaginaires collectifs façonnés avec discernement à un moment et des circonstances adéquates des « fondateurs » du pouvoir politique ou militaire pour servir des objectifs politiques, économiques, socioculturelles ou religieux.

189 GLISSANT Édouard, *Poétique de la relation*, *op. cit.*
190 ANDERSON Benedict, *The Spectre of Comparisons. Nationalism, Southeast Asia and the World*, Verso, London, 1998, p. 44.
191 ARRAULT Jean-Baptiste, « Du toponyme au concept ? Usages et significations du terme archipel en géographie et dans les sciences sociales », dans *L'espace géographique*, vol. Tome 34, n° 4, 2005, p. 321.

Dans son livre *La création des identités nationales*, Anne-Marie Thiesse réclame : « la nation naît d'un postulat et d'une invention. Mais elle ne vit que par l'adhésion collective à cette fiction »[192]. D'autant plus, dans leur article « Identité nationale, de l'incantation à l'analyse », Philippe Schlesinger parle même de l'identité collective et culturelle et de la culture nationale, de « manipulations conscientes des attributs de l'identité », de « communautés imaginaires », d'« espace-temps et État-nation », et de « traditions inventées »[193]. Or, l'identité nationale est construite au sein d'un espace social défini, c'est un type particulier d'identité collective, il s'agit d'une identité « constituée à un niveau stratégique donné dans une société »[194]. Et le fait d'en parler « nous oblige à analyser des processus d'inclusion et d'exclusion » et exige que « l'on fasse intervenir l'action continue d'un agent sur un ensemble donné de rapports sociaux, en prenant en compte l'espace et le temps ». L'élaboration de l'identité nationale est un processus diachronique. Ce n'est donc pas uniquement une question d'espace mais aussi de temps : c'est en fonction du vécu que les frontières physiques deviennent une délimitation d'un territoire, une appropriation d'un lieu, une « marque sociale d'un sol » indispensable pour créer une identité nationale spécifique. La reconstitution permanente et sélective des « traditions » et de la « mémoire sociale », expliquent ces rapports imaginaires entre le présent d'une collectivité nationale et son passé.
D'ailleurs, dans son ouvrage *Non-lieux*, Marc Augé le souligne « la marque sociale du sol est d'autant plus nécessaire, qu'elle n'est pas toujours originelle […] Mais elle peut aussi engendrer fantasmes et illusions »[195], des fantasmes qui se transforment souvent en complexe de supériorité, d'autorité et de domination, en accélérateurs de claustration et de replis et des illusions qui favorisent la fureur des conquêtes et l'exclusion sociale, culturelle, économique et même structurelle. Autant d'éléments éruptifs, car l'expérience historique nous a montré qu'ils peuvent muter brutalement en générateurs d'espaces.

Les guerres qui ont ravagé la planète n'ont pourtant ni modifié la propension des humains à la domination culturelle et économique, ni satisfait leurs intérêts et attentes. Elles n'ont pas davantage apaisé leur soif d'expansion territoriale et leur désir d'élargir et de multiplier ses frontières. De même, la course effrénée vers la mondialisation n'a pas réduit l'émergence de nouvelles frontières ; bien au contraire, elle a suscité chez de nombreux peuples une angoisse existentielle conduisant à la résurgence de néonationalismes d'une part, et à l'émergence de « nouveaux nationalismes » d'autre part. Ces deux phénomènes antinomiques à la mondialisation ont provoqué soit la réactivation de frontières abolies – pourtant supposées disparues –, soit des revendications croissantes pour le rétablissement des contrôles frontaliers et le retour aux restrictions de franchissement. En témoignent Huget et Revol qui affirment dans leur article « Un monde de murs » : « Quarante mille kilomètres de séparations ont été ou vont être édifiés, dont plus de 75 % sont apparus au cours des deux dernières décennies[196] ». Depuis lors, une véritable « murologie » planétaire se déploie, érigeant des barrières tant matérielles que symboliques qui éloignent les populations d'un vivre-ensemble harmonieux.
Malgré les innovations technologiques et les créations sophistiquées, nous vivons dans un monde où persistent la brutalité et l'aliénation, tandis que les fractures séparant les individus, les croyances et les communautés s'approfondissent. Barbarie et dépossession cognitive systémique se perpétuent : les outils prometteurs de connexion globale ont finalement engendré une standardisation des imaginaires tout en exacerbant les frontières mentales. Cette dynamique

[192] THIESSE Anne-Marie, *La Création des identités nationales, Europe, XVIIIe-XXe siècle*, Seuil « L'Univers historique », Paris, 1999, (Sciences Humaines - l'Univers historique), p. 14, [En ligne], <http://www.seuil.com/ouvrage/la-creation-des-identites-nationales-anne-marie-thiesse/9782020342476>, (Consulté le 29 avril 2019).

[193] SCHLESINGER Philip, DAYAN Daniel et CHENG Janet, « L'identité nationale. De l'incantation à l'analyse », dans *Hermès, La Revue*, vol. 8-9, Paris, CNRS Éditions, nº 1-2, 1991, p. 199-239.

[194] *Ibid.*, p. 234-235.

[195] AUGE Marc, *Non-lieux : Introduction à une anthropologie de la surmodernité*, La librairie du XXème siècle, Seuil, Paris, 1992, p. 58-59.

[196] HUGET C. et REVOL M., « Un monde de murs », dans *Le Point*, nº 2345, 7 août 2017, p. 32.

contradictoire creuse toujours davantage les failles séparant les individus, les systèmes de valeurs et les groupes humains.
Dans son article « Mur, frontières et communication : l'éternelle question des relations entre soi et les autres » Dominique Wolton postule l'inextricabilité des frontières psychiques, culturelles et sociales dans toute construction identitaire. Il précise qu'il « n'y a jamais de réalité psychique, culturelle, ou sociale sans murs et sans frontières. Tout le problème est de savoir quand se fait le passage de la revendication de la liberté universelle, à la perversion et à la domination[197] » (2012, p. 207). Son analyse interroge précisément le seuil où la revendication universaliste de liberté bascule en dispositif de domination. Ce paradoxe révèle que la reconnaissance de l'altérité ne procède d'aucune spontanéité anthropologique, contrairement aux communautés closes fondées sur l'homogénéité identitaire. La communication s'y impose dès lors comme médiation nécessaire à l'acceptation de l'autre par identification de complémentarités – et non par négation différentielle. Trois impératifs structurent ainsi les « frontières humaines » : valoriser l'hétérogénéité culturelle comme ressource, anticiper les risques de cloisonnement identitaire, et établir une conscience de soi préalable à l'appréhension de l'altérité. Cette dialectique rejoint la thèse d'Amin Maalouf sur l'autoréification identitaire dans son ouvrage *Les identités meurtrières* : l'incapacité à intégrer sa propre diversité génère une violence projective contre les figures de l'altérité-miroir, mécanisme de « haine autodestructive » historiquement observable. Avec ses propres mots « ceux qui ne pourront pas assumer leur propre diversité se retrouveront parmi les plus virulents des tueurs identitaires, s'acharnant sur ceux qui représentent cette part d'eux-mêmes qu'ils voulaient oublier. Une « haine de soi » dont on a vu de nombreux exemples à travers l'histoire... [198]». (1998, p. 46)

De l'antiquité à nos jours, les êtres humains ont cru se protéger en dressant des murs et des séparations. Mais ces murs tombent puis d'autres s'en relèvent. Aujourd'hui même, à l'heure de la globalisation, de la libre circulation, des informations et des biens, la terre se couvre d'un réseau sans précèdent de barrières de tous types, de toutes formes, plus longues, plus hautes, plus épaisses, plus « sécurisées », technologiques, mêmes mobiles et parfois abstraites non visibles mais bien vécus. L'interprétation de leur édification pose toujours questions. Est-ce que ces séparations sont des remparts à la violence et des moyens de protection, des stimulateurs de conflits ou bien des générateurs d'espaces construits ou imaginaires ?
On est bien dans un grand territoire mouvant. Les dispositifs de séparation, de ségrégation, d'agression sont énormes. D'autant plus, la peur, l'ignorance de l'autre ou les préjugés qui sont enracinés dans les mentalités créent de nouvelles frontières humaines et sociétales plus complexes à résoudre. L'expansion des murs est le reflet d'un monde fragmenté. De nouvelles menaces, de nouveaux murs et fragmentation émergent et évoluent sans cesse, séparant l'homme de son milieu et surtout de l'essentiel.

Les frontières de l'extrême, de l'emprisonnement et de l'inconnu

Dans son ouvrage, *Éloge des Frontières*, Régis Debray écrit, « Il n'y a plus de limites *là* parce qu'il n'y a plus de limites *entre.* »[199] (p. 20). Les frontières ne sont pas des délimitations naturelles et immuables de deux aires ou « étants » mais elles sont conventionnelles, créées et dessinées par les personnes souvent suite à des tensions et des conflits violents. Les disparités et les différences s'amenuisent et pourtant les désaccords et les frictions s'exaltent, s'échauffent et s'enchaînent, entrainant l'expansion et la multiplication des frontières.
C'est définitivement la résultante d'un entendement entre des puissances politiques et militaires qui décident de diviser les terres, de séparer les populations qui y habitent, et éventuellement de les

[197] WOLTON Dominique, « Mur, frontières et communication : l'éternelle question des relations entre soi et les autres », dans *Hermès, La Revue*, vol. n° 63, n° 2, 2012, p. 207.
[198] MAALOUF Amin, *Les identités meurtrières*, *op. cit.*, p. 46.
[199] DEBRAY Régis, *Éloge des frontières*, *op. cit.*, p. 19-20.

réassembler ou de les répartir. Tel est le cas des palestiniens enclavés sous haute surveillance depuis des années et maintenant se trouvant dans une situation de résistance défendant le dernier bout de terre restant de la Palestine refusant la défaite et leur répartition forcée sur les territoires des pays voisins. Leur territoire a été morceler et découper en mille morceaux à plusieurs reprises qu'il n'existe presque plus. Par suite, les conséquences de ces décisions sont extrêmement perçues et vécues, que les frontières entre les États ou les zones d'influence sont une source de tensions et de conflits socio-culturels et sociopolitiques qui dégénèrent souvent en antagonismes violents, affrontements, divergences et même parfois agressivités.

La configuration frontalière contemporaine du Moyen-Orient procède d'un processus historique marqué par l'ingérence occidentale post-effondrement de l'Empire ottoman (accord Sykes-Picot, 1916). Cette artificialité géopolitique initiale a engendré une instabilité structurelle, se manifestant par des conflits étatiques récurrents depuis un siècle. Les projets actuels de redéfinition territoriale – souvent qualifiés de « Nouveau Moyen-Orient » – reproduisent pourtant une cécité analytique inquiétante : ils occultent systématiquement l'examen causal des bouleversements antérieurs et leurs impacts socio-historiques. Ces démarches, qu'elles relèvent de l'arbitraire autoritaire ou d'intérêts géostratégiques externes, négligent les répercussions humaines immédiates sur les populations concernées. Plus fondamentalement, elles entretiennent une corrélation empiriquement observable : la multiplication des frontières artificielles exacerbe les tensions locales et favorise la globalisation des conflits, comme en atteste la diffusion régionale des crises syriennes ou yéménites.
Les riverains de ces frontières vivent en permanence comme s'ils étaient en situation de danger, plus éveillés ou du moins plus vigilants parce qu'ils ne bénéficient pas d'un « espace-temps » ou de moyens suffisamment sécurisant pour se défendre. Les expériences vécues sur la ligne de démarcation durant la guerre civile libanaise ou sur la ligne bleue séparant le Liban d'Israël étaient similaires où la population avait la rage de vivre envers et contre tout, relativisant la notion d'« urgent », de « nécessaire », d'« essentiel ». Ces frontières de l'existentialisme, une sorte de résistance à la mort plutôt qu'à la guerre.
Dans son livre, *Un mythe contemporain : le dialogue des civilisations*, Régis Debray décrit cette réalité en disant « Plus exposés aux risques de perfusions et confusions par leur proximité avec le frère ennemi, les avants-centres de chaque équipe mobilisent leurs anticorps comme un chat sort ses griffes »[200] (Debray, 2010, p. 19). Ce dualisme de frontières entre la guerre et la paix, la vie et la mort, modifie le comportement de l'être et remet en question son attachement au lieu, sa résilience, son existence et sa rage de vivre envers ou contre tout ou de tout laisser et d'émigrer au lieu de confronter en permanence au conflit et au danger. Durant toutes les guerres du Liban, la population a vécu des situations aberrantes similaires ou tous les libanais vivaient chaque jour comme si c'était leur dernier sur terre. Résister en « vivant intensément » est l'un des secrets de la résilience libanaise[201]. En situation de « frontières extrêmes » tel que le cas du Liban, les populations vivent une tension entre « le désir de se souvenir et la tendance au refoulement ».[202] en référence à l'article « Entre mémoire et histoire » de Isabelle Veyrat-Masson.

Actuellement, nous vivons un phénomène inverse à l'échelle du globe, où les habitants de la ligne de front préfèrent fuir la faim et la terreur au lieu de résister, cherchant à survivre dans des conditions meilleures ailleurs. Nous assistons à des déplacements et des reconfigurations urbaines, des changements socio-spatiaux et des flux migratoires à l'échelle planétaire, ce qui a bouleversé le monde entier. Ces vagues de migrations ont démontré que la mondialisation est une illusion, un leurre, car l'abolition des frontières n'est pas une ouverture vers « l'autre », mais, c'est plutôt une spéculation économique ou une opération financière et commerciale des États dit développés. Ces

[200] *Ibid.*, p. 19.
[201] MOUKARZEL Joseph Richard, « Frontières physiques et démarcations culturelles », dans *Hermès, La Revue*, vol. n° 80, n° 1, 25 mai 2018, p. 5.
[202] VEYRAT-MASSON Isabelle, « Entre mémoire et histoire », dans *Hermès, La Revue*, vol. n° 8-9, n° 1, 1991, p. 159.

changements démographiques ont été perçus comme danger nécessitant une reconstitution de frontières, voire dans certains cas de murs séparateurs honteux, des « rideaux de fer[203] » parfois meurtrières qui empêchent la communication dans les deux sens, limitant la perception et augmentant les craintes et la peur de ce que renferme cet « inconnu ».
Dans son essai *Éloge des frontières*, Régis Debray affirme que « contre l'épidémie des murs, le vaccin, c'est la frontière, car celle-ci donne du sens au monde, met de l'ordre dans le chaos en séparant un dehors d'un dedans... tout en pouvant rester ouverte[204]». Les pandémies et les vaccins, l'informatique, les technologies et le numérique sont devenues depuis quelques années de nouveaux outils qui s'ajoutent à bien d'autres évoqués par les auteurs Foucault et Gilles Deleuze pour contrôler le monde, les personnes et les lieux. Barbaries, décervelage et augmentation des maladies et des morts dépassent de loin les époques précédentes.

Des démarcations de l'illusoire aux frontières du réel concret.

Dans son article « la barrière et le niveau », Bernard Balade réclame « un drame se joue dans les zones frontalières où les écarts sont les plus menus, et où s'avivent d'autant le besoin de considération, le souci de distinction et la volonté d'être jugé supérieur ».[205] (Valade, 2012, p. 27). L'idée c'est que la présence « ici et maintenant » de l'individu et d'une communauté découle du fait d'être considéré meilleurs, au niveau, supérieurs ou plus précisément les plus puissants. Pourtant personne sur terre n'est supposé être privilégié par rapport à un autre. On nait et on meurt tous égaux. Aucun peuple n'est supposé être plus important, imposant, arrogant, méprisant qu'un autre.

La terre appartient à tous et devait être partagée équitablement sans problème. Contrairement, ce précepte motive et amène les hommes à se dépasser, à inventer, à évoluer, à prospérer et à se répandre, tout comme il les a poussés à commettre les pires crimes contre des pays voisins - de l'autre côté de la frontière - ou contre l'humanité - toutes frontières fusionnées parfois sur des territoires qui ne leur appartiennent pas et qu'ils approprient par la force. La cupidité des puissants les emmène parfois à éliminer l'autre pour conquérir, contrôler les ressources et amplifier leur pouvoir. Mais avec la communication sans frontières, le « ici », c'est-à-dire le lieu, n'est plus délimitable et le « maintenant » devient intemporel, ce qui rend la notion de présence plus aléatoire, plus complexe et surtout moins tributaire des facteurs identitaires car « le dispositif spatial est à la fois ce qui exprime l'identité du groupe (les origines du groupe sont souvent diverses, mais c'est l'identité du lieu qui le fonde, le rassemble et l'unit) et ce que le groupe doit défendre contre les menaces externes et internes pour que le langage de l'identité ait un sens. »[206] (Augé, 1992, p. 60)

Quand il n'y a plus de frontières, il n'y a plus de lieu qui définit l'identité propre. Dans ce cas on assiste à un double mouvement contradictoire : une tendance au cloisonnement ou à la fragmentation c'est-à-dire au remembrement (reconstitution et rassemblement) des parties dispersées démembrées qui reconstituaient leur « être » et une tendance d'abolir les frontières, à s'inscrire dans un monde plus vaste, autrement dit, un mouvement d'affirmation nationale et un mouvement de mise à l'abri dans un espace englobant »[207] (Foucher, 2017, p. 14).
L'isolation de l'entre deux, de l'espace tampon devient « un front où l'on affronte non les voisins mais l'inconnu »[208] (Brunet[209], 1992, cité par Luc Gwiazdzinski, 2012, p. 64). Cet inconnu qui a toujours troublé l'Homme à travers les temps, et l'a acculé aux frontières de l'illusoire.

[203] HUGET C. et REVOL M., « Un monde de murs », *art. cit.*, p. 32.
[204] BOURTON William, « Un monde de murs, 1989-2019 », dans *Le soir*, 9 novembre 2019, p. 1.
[205] VALADE Bernard, « La Barrière et le niveau. L'imaginaire des lignes de démarcation sociale », dans *Hermès, La Revue*, vol. n° 63, n° 2, 2012, p. 27.
[206] AUGE Marc, *Non-lieux*, *op. cit.*, p. 60.
[207] FOUCHER Michel, *Le retour des frontières*, Paris, C.N.R.S. Éditions, 2016, p. 14.
[208] GWIAZDZINSKI Luc, « Frontières nocturnes », dans *Hermès, La Revue*, vol. n° 63, n° 2, 2012, p. 64.
[209] BRUNET Roger et al., *Les mots de la géographie*, *op. cit.*

Hétérotopies

« Ce n'est pas le territoire qui t'appartient,
c'est toi qui appartiens au territoire »

Joséphine Bacon, la grande poète innue, *l'Archipel des Alizées*, Archives.

« Israël avec l'innovation technologique et sous le double effet bénéfique de la globalisation et de la révolution numérique, est passé de l'invention d'outils pour le « monde plat[210] » à la vente de barrières à une planète d'apartheid ».

Thomas Friedman, 2005.

[210] FRIEDMAN Thomas L., *The World Is Flat: A Brief History of the Twenty-first Century*, Farrar, Straus and Giroux, 2005.

Terrains et territoires de l'habiter. Pratiques, usages et représentations de l'espace

« L'être humain ne peut pas ne pas habiter en poète. Si on ne lui donne pas comme offrande et don une possibilité d'habiter poétiquement ou d'inventer une poésie, il la fabrique à sa manière[211]. »

Henri Lefebvre, *La production de l'espace,* 1974.

La vie des êtres humains sur Terre n'est pas neutre – au sens de dépourvue de signification existentielle -, et il en est de même pour l'espace, le territoire ou l'étendue qu'ils habitent, empreints des questionnements métaphysiques et existentiels de la conscience humaine.
De tout temps, le territoire occupe une place importante dans les réflexions théoriques de toute discipline en sciences naturelles, humaines et sociales. Cet espace chargé de sens et d'échanges est en interaction directe avec les œuvres d'art et la création poétique aussi, qui « ouvre l'esprit au poétique, au sacré et à l'infini ». Le paysage est le reflet de l'identité et de la diversité des territoires.

Alors que l'espace est une réalité physique, un réceptacle d'acteurs qui se juxtaposent, le territoire est une qualité qui s'acquiert, un construit social, une organisation complexe particulièrement « fragile ». Le territoire est l'envers de l'espace. Il est un lien avant d'être une frontière[212] (Bonnemaison, 1995, p. 2-3). Or, le territoire semble essentiel, consubstantiel à la vie, comme le langage., la résonnance entre l'homme et le monde[213] » (Luc Bureau, 1971).

Le territoire peut être défini comme étant un espace informé par les activités humaines qui le façonnent, et que marque une communauté de traces paysagères, langagières, culturelles – ce que Claude Raffestin nomme la « sémiosphère[214] » dans *Espaces, jeux et enjeux* (1986). Les frontières bornent les États, le territoire, lui, appelle aux déplacements, aux réseaux, aux franchissements et aux échanges – et au fond, peut-être, à la « déterritorialisation[215] » étudiée dans *Mille Plateaux* (1980) par Gilles Deleuze et Félix Guattari – la rupture du lien entre une société et son territoire – la mondialisation capitaliste telle qu'on nous l'impose. Le territoire est un élément constitutif de l'identité, à la fois individuelle et collective. Il ne s'agit pas d'un simple espace mais d' « un espace approprié, avec sentiment ou conscience de son appropriation ». (Roger Brunet, 1992, p. 480-481)
Donc, ce concept renvoie à l'appropriation du lieu par l'humain, à l'appartenance juridique et à des particularités naturelles, culturelles et linguistiques. C'est un construit social et politique impliquant l'existence de frontières ou de limites. Cette « notion phare de la géographie » (Gonin, 2024) a subi des évolutions hétérogènes constituant un terrain de recherche philosophique, épistémologique et ontologique crucial ainsi qu'une réalité physique, identitaire et écologique clé.

Influencé par les convulsions contemporaines, la « révolution numérique » et son amplification, ce champ d'investigation complexe, polysémique et en mutation continue, reconnait aujourd'hui un regain d'intérêt notamment par l'étude de ses dimensions (objectivité, sensibilité et interprétation) et valeurs constitutives, de ses qualités et dynamiques spatiales et du paradigme de son existence.

211 LEFEBVRE Henri, « La production de l'espace », dans *L'Homme et la société*, vol. 31, Persée - Portail des revues scientifiques en SHS, n° 1, 1974, p. 15-32.

212 BONNEMAISON Joël, CAMBREZI Luc et QUINTY-BOURGEOIS Laurence, *Le territoire, lien ou frontière ? : identités, conflits ethniques, enjeux et recompositions territoriales*, Paris, 2 octobre 1995, p. 819, [En ligne], <http://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/divers08-09/010014865.pdf>. BONNEMAISON Joël, *Le territoire, lien ou frontière ?. Tome 1, Les territoires de l'identité*, L'Harmattan, 2000. BONNEMAISON Joël et al. (éd.), *La Nation et le Territoire ; Le territoire, lien ou frontière ?*, vol. 2, L'Harmattan, Paris, 1999, (Collection « Géographie et cultures. » Série « Fondements de la géographie culturelle »).

213 BUREAU Luc, *Le territoire pensé : géographie des représentations territoriales*, Presses de l'Université Québec, 2003.

214 RAFFESTIN Claude, « Le territoire », dans *Espaces, jeux et enjeux*, 1986, [En ligne], <https://hypergeo.eu/le-territoire-selon-claude-raffestin/>, (Consulté le 16 mai 2025).

215 DELEUZE Gilles et GUATTARI Félix, *Mille plateaux*, *op. cit.*

Nous vivons une époque tragique de l'anthropocène caractérisée par l'avènement de l'humain comme force principale d'altération des milieux. Le monde actuel est traversé depuis la fin du XVIIIème siècle par plusieurs vagues d'industrialisation, de mondialisation, de modernisations et de transformations majeures démographiques, urbaines et environnementales.

Nous avons assisté à une transition d'une économie essentiellement agraire et artisanale à une production mécanisée à grande échelle. Une strate technique supplémentaire accentue les crises existantes, un déploiement technologique grandissant évolutif, accéléré et infini. Le défi de l'humanité réside « à l'interface entre les mouvements populaires et les machinations du capital global et les systèmes internationaux de la souveraineté économique[216]». (Rob Shields, 1998, p.188) Depuis plusieurs siècles, les technologies cognitives ont investi nos vies avec des matérialités, des modalités et temporalités multiples. Malgré l'apport positif de l'intelligence artificielle dans certains champs, des tensions se font ressentir d'un point de vue existentiel.

La pulsion numérique est un puissant créateur d'« Hétérotopies[217] », un producteur d'espaces autres, de « contres-espaces », d'espace-temps utopiques, paradoxaux ou aporétiques, élaborant des systèmes hybrides redessinant le monde (Foucault, 1984). Cela a des effets certains sur la vie quotidienne, le droit à la ville, la production, l'expérimentation et la représentation de l'espace. Ce contexte mouvant questionne l'objectivité, la sensibilité et l'interprétation du lieu, l'habitabilité de la planète, le « cosmos » et les pratiques des milieux. La pérennité du monde repose sur un dialogue constructif entre technique héritée et conception urbaine actuelle, s'affranchissant de tous les défis.

Les logiciels développés ont un impact clair sur l'écoumène, la demeure, l'*ethos* de l'être humain. Le processus technologique et ses effets de « dividualisation », de distanciation et de dépossession des lieux et de dislocation du *propre* et de l'identitaire qu'il entraîne, contestent encore plus radicalement que jamais l'ancrage, l'enracinement et le sentiment d'être chez-soi. Ce puissant levier de découpages et d'interactions attaque les liens, crée une nouvelle donne relationnelle et rompt ce rapport étroit avec l'espace de rencontre concret, (places publiques, mobilités douces, réseaux de transport, …).

À l'échelle urbaine, une architecture augmentée par la machine et l'émergence d'une nouvelle Modernité, s'imposent. L'innovation virtualise et délocalise le lieu devenant éphémère. Un déploiement technologique évolutif et accéléré s'approprie la ville, vise l'insurrection utopique et éloigne les humains de leurs œuvres[218], des pratiques vernaculaires et de leur mode vie habituel. (Lefebvre,1962, p. 191)

À l'échelle planétaire, nous assistons à une « plongée chaosmique », à une « mondialité » et une mutation du capitalisme et des sociétés. Ces outils de contrôle, de sécurisation et de conflits ont durablement mis en crise nos régimes structurés par un « imaginaire politique dépassé ». Gouverner corps et territoire est un moyen de maîtriser la complexité du changement accéléré. L'ubiquité numérique semble abolir des frontières pour construire d'autres plus prégnantes. Ces dispositifs déplacent les lieux, disloquent la « topolitique » suscitant un écart grandissant entre citoyenneté et territorialité locale.

D'après ces réflexions, trois aspects essentiels sont étudiés répondant aux concepts d'hybridations et de mouvances : la genèse et la métamorphose des hétérotopies, les interfaces au quotidien à l'échelle de l'humain, de l'urbain, de l'État et du monde, et les constructions identitaires et territoriales résultantes. Cette démarche aborde l'essor et la prolifération des hybrides, les institutions et les acteurs impliqués ainsi que les épaisseurs et les profondeurs de leurs étendues.

[216] SHIELDS Rob, *Lefebvre, Love and Struggle: Spatial Dialectics*, 1re édition, London, Routledge, 1998, p. 188.

[217] FOUCAULT Michel, « Des espaces autres (1967), Hétérotopies », dans *Architecture, Mouvement, Continuité*, no 5, octobre 1984, (conférence au Cercle d'études architecturales, 14 mars 1967), p. 46-49.

[218] LEFEBVRE Henri, *Introduction à la modernité. Préludes*, *op. cit.*, p. 191.

La situation mondiale actuelle requiert un cadre mieux défini, un nouvel ordre à inventer, une sensibilité renouvelée et une intelligence urbaine éthiquement soutenable, adaptée et s'emparant de ces avatars révolutionnaires. Et cela, dans le but de maîtriser la pression machinique, entretenir un autre rapport avec l'universalité, l'uniformisation et la déterritorialisation introduites par la technicité, accroître la protection de l'héritage, du patrimoine et de l'environnement, et surtout renforcer les rapports de l'être humain avec son milieu.

Une approche dialectique, multi-scalaire, territorialisée et un regard croisé permet d'analyser les enjeux, les dualismes et les paradoxes, et d'identifier l'impact de ces rouages sur les lieux.
L'explicitation des mécanismes de domination et de génération socio-spatiales qui informent et modèlent les territoires, sera basé sur des savoirs post-disciplinaires. Composer s'avère primordiale pour aboutir à une pensée spatiale humaine, une géographie « technocritique » et une connaissance profonde de l'espace.

Des espaces autres, des contres-espaces, utopies localisées selon Michel Foucault

L'hétérotopie, c'est une métaphore, mais en même temps une technique de création d'environnement[219]. Cette science nouvelle initiée par Michel Foucault est définie comme la science des espaces utopiques ou comme il le nomme lui-même, des « espaces hétérotopiques ». Il entend par là moins une science savante qu'une science rêveuse.

Introduites dans « *Des espaces autres* » (1967), les hétérotopies désignent des espaces réels, concrets, mais fonctionnant comme des « contre-espaces » ou des « utopies localisées ». Contrairement aux utopies (sans lieu réel), les hétérotopies sont ancrées dans la matérialité tout en subvertissant les normes spatiales et sociales dominantes. Foucault les décrit comme des lieux « autres », où s'inversent, se contestent où se recomposent les relations du pouvoir, les hiérarchies et les pratiques culturelles. Parmi ses caractéristiques clés une fonction critique ou compensatoire : Les hétérotopies révèlent les contradictions d'une société (ex. les prisons, hétérotopies de déviation, matérialisent l'exclusion).

Portée critique : Les hétérotopies révèlent comment l'espace est un instrument de pouvoir, structurant les comportements et les identités. En analysant ces espaces, Foucault invite à déconstruire les logiques disciplinaires et à interroger les mécanismes d'inclusion et d'exclusion qui fondent l'ordre social.

Dans l'ouvrage *Le territoire des philosophe*, Thierry Paquot explique que « le rôle de l'hétérotopie, de cette technique de création de l'environnement, est de subvertir, de désarticuler la « grammaire majeure », c'est une « technocritique[220] », puisque Foucault a inlassablement souligné qu'il n'existe pas de fondements métaphysiques destinés à exprimer les problèmes d'une société, qu'il existe plutôt des relations réciproques, des écarts, des pratiques qui nous montrent que les jeux ne sont jamais complètement définis ou faits une fois pour toutes. » (Paquot, Younès, 2009, p.175)
C'est ainsi que la position centrale que Foucault assigne à l'espace acquiert l'importance d'une méthode apte à explorer la réalité, à savoir l'intuition de cette transformation des catégories de l'espace et du temps que l'on ne peut plus concevoir dans un sens idéaliste, ni dans un sens dualiste puisque l'impact des technologies, autant que l'accélération des stratégies économiques et sociales, soulignent une transformation radicale des systèmes de savoir qui nécessitent une recherche ontologique des plus attentives, recherche qui est en même temps une question de langage[221]. (*ibid*, p.175-176)

[219] FOUCAULT Michel, « Des espaces autres (1967), Hétérotopies », *art. cit.*
[220] PAQUOT Thierry et YOUNES Chris, *Le territoire des philosophes*, Paris, La Découverte, 2009, (Recherches), p. 175, [En ligne], <https://www.cairn.info/le-territoire-des-philosophes--9782707156471-p-5.htm>, (Consulté le 2 août 2023).
[221] *Ibid.*, p. 175-176.

Essors et proliférations hybrides

Nous vivons dans une nouvelle époque géologique caractérisée par l'avènement de l'humain comme force principale de changement du lieu de vie, surpassant les forces géophysiques dites naturelles. C'est l'ère de l'anthropocène qui désigne l'impact significatif de l'activité humaine sur le reste de la planète, son influence sur l'écosphère terrestre. L'humanité est décrite comme une force capable de transformer la biosphère et à dépasser la nature.
Ce terme qui signifie « ère de l'être humain », a été introduit et popularisé en février 2000, par Paul Josef Crutzen, météorologue et chimiste de l'atmosphère particulièrement intéressé à proposer des alternatives aux causes anthropiques du changement climatique. Il reprend la désignation, par le biologiste Eugene Stoermer en 1980, d'une époque qui aurait débuté à la fin du XVIIIe siècle avec la révolution industrielle, et succéderait ainsi dans l'échelle des temps géologiques à l'Holocène, période du Quaternaire ayant débuté il y a 11 700 ans. Une première définition écrite du mot a été publiée dans un article d'une page dans la revue maison de l'IGBP, *Global Change Newsletter*, en mai 2000[222].
Le poids et l'influence des humains industrialisées comptent et deviennent absolument considérable en termes de transformation en comparaison avec l'ancien monde, l'ancienne cosmologie ou la terre était dans l'univers infini et la trace des humains était négligeable. Cette période remonte à la fin du XVIIIème siècle début de la révolution industrielle où nous assistons à une transition d'une économie essentiellement agraire et artisanale à une production mécanisée à grande échelle de biens manufacturés dans des entreprises, donc à un basculement vers une société commerciale et industrielle. L'invention de la machine à vapeur en 1784 serait le marqueur de la modification par l'homme de son cadre de vie responsable du dérèglement climatique. Depuis lors, différentes vagues d'industrialisation émergent et se succèdent à un rythme accéléré et décalé dans le temps et l'espace dans différents pays du monde : croissance démographique, urbanisations spontanées, modernisations, mondialisation et dérèglement climatique.
Ces transformations majeures qui évoluent et se multiplient d'une manière exponentielle, affecte le lieu de vie, l'environnement, le climat, les écosystèmes, la biodiversité, la qualité de l'eau et de l'air, la disponibilité des ressources naturelles, et bien d'autres.

Le philosophe Bruno Latour qualifie cette situation vécue et la nouvelle terre que nous habitons par « Gaïa », un terme hybride mythologique, politique et scientifique à la fois. L'autorégulation de la planète est mise en danger par les vivants qui transfigurent le paysage, remanient l'environnement et bouleversent les systèmes à leurs profits. Avant, nous appréhendions le monde comme infini, à disposition. Or nous sommes « confinés » dans une minuscule zone à la surface de la Terre (Latour, 2022). Il convient de préserver cette « zone critique[223] » proposé par Gail Ashley pour englober les interactions multiples et complexes de ses composantes (Ashley, G., 1998), l'habitat qui abrite presque toute la vie continentale, dont l'humanité. Pour construire une compréhension de la zone critique, ce champ de recherche interdisciplinaire regroupe les processus de surface de la Terre tels que l'évolution du paysage, l'altération, l'hydrologie, la géochimie et l'écologie à plusieurs échelles spatiales et temporelles et prend également en compte des facteurs anthropiques.

À plusieurs reprises, plusieurs philosophes ont haussé la voie pour alarmer les populations sur la réalité du monde dans lequel nous vivons mais malheureusement aucun acte n'a été entrepris, aucune réaction sérieuse pour remédier à cette situation d'hibernation mondiale.

En 1879 dans une conférence *sur l'avenir de nos établissements de formation*, Fréderic Nietzche pose comme *point de départ* que sa philosophie devait « commencer non pas par l'étonnement, mais par l'effroi » (Nietzche, 2008, 2ème conférence).

[222] CRUTZEN Paul J. et STOERMER Eugene F., « The Anthropocene », dans *IGBP Newsletter*, nº 41, 2000, (Global ChangeI), p. 17-18.
[223] ASHLEY Gail M., *Where are we headed? "Soft" rock research into the new millennium*, Geo Soc Am Ab/Pro 30:A-148e, 1998.

En 1989, dans son ouvrage *Les trois Écologies*, Félix Guattari réclame « l'implosion barbare n'est nullement exclue[224] » (Guattari, 1989, p. 23). Trois ans avant le lancement du *World Wide Web*, Gilles Deleuze théorisait l'enjeu de l'avènement des sociétés de contrôle[225] (Deleuze, 2018).

Dans son ouvrage *Qu'appelle-t-on Panser*, le philosophe Bernard Stiegler affirme clairement la nécessité de changer nos actes, de bifurquer et de soigner nos actions, « Devant l'Anthropocène, la post-vérité, le désespoir contemporain et l'immense régression en cours, la pensée est absolument démunie. Son retard sera, cette fois-ci, fatal à l'humanité et à toutes les formes supérieures de la vie … Il n'est cependant jamais trop tard pour panser. Si la pensée est démunie, c'est parce qu'elle a cessé de se penser comme soin : comme panser[226] » (Stiegler, 2018).

D'ailleurs dans son ouvrage *Introduction à la modernité*, Henri Lefebvre présente la différence entre les deux termes « modernisme » et « modernité[227] » en montrant que le premier est un phénomène sociologique, l'acte d'une conscience sociale qui peut avoir ses lois ; le second est une notion liée à une critique naissante et à une problématique définissable. L'auteur s'efforce de distinguer modernisme et modernité, pour saisir leurs rapports dialectiques. Ce qui ne va pas sans une contestation radicale des réalités et des idées qui semblent établies dans notre société dite moderne. (Lefebvre, 1962)

Dans son livre *Habiter la terre*, Bruno Latour évoque de nouveau cette question de modernité qui depuis une centaine d'années structure le monde et considère ses opposants comme archaïque. Il précise que le mot d'ordre « modernisez-vous » … « modernisez, l'État, modernisez l'agriculture » suggère « abandonnez votre passé, séparez-vous de la Terre[228] » (Latour, 2022). En réalité, le front de modernisation est un front de destruction et le monde que nous pensons être moderne ne l'est pas. En 2006 et après les antimodernes et les postmodernes, le philosophe intitule son livre par cette affirmation négative « nous n'avons jamais été modernes[229] ! » réclame-t-il et c'est ce paradigme fondateur qu'il nous faut remettre en cause aujourd'hui pour comprendre notre monde (Latour, 2006). Il soumet à un nouveau doute radical nos évidences les plus plates sur cette ère à laquelle nous croyons encore appartenir.

Notre société « moderne » n'a jamais fonctionné conformément au grand partage qui fonde son système de représentation du monde. En effet, ce traditionnel partage des tâches, aux scientifiques la gestion de la nature, aux politiques celle de la société, devient de plus en plus impuissant à rendre compte de la prolifération des « hybrides ».
Toutes ces innovations technologiques n'ont jamais été exploitées d'une manière sereine et bienveillante pour le bien de l'homme, de la planète et de l'univers. Nous avançons aveuglés par cette idée d'un front de modernisation inévitable et derrière c'est l'archaïsme. Il est temps de se libérer de cette injonction pour composer une nouvelle civilisation, non pas moderne, mais écologique. Il n'est pas question de dépasser la modernité mais d'en finir avec une certaine tradition qui semble être ambiguë.
Un nouveau type de savoir, une nouvelle forme de lucidité sur ce composé jusqu'ici absurde et dissonant de nature et de culture, qui est pourtant la matière la plus sensible du monde. Les modernes croient à ces différences et à la bifurcation entre subjectivité et objectivité mais n'arrêtent pas de faire le contraire, ils ne cessent de créer des objets hybrides, ils exagèrent dans leur inauthenticité.

224 GUATTARI Félix, *Les Trois Écologies*, Galilée, Paris, 1989, (L'espace critique), p. 23.

225 DELEUZE Gilles, « Les sociétés de contrôle », dans *EcoRev'*, vol. 46, Association EcoRev', nº 1, 2018, p. 5-12.

226 STIEGLER Bernard, *Qu'appelle-t-on Panser ? Au-delà de l'Entropocène, L'immense régression*, Les liens qui libèrent, Paris, 14 novembre 2018.

227 LEFEBVRE Henri, *Introduction à la modernité. Préludes*, *op. cit.*

228 LATOUR Bruno et TRUONG Nicolas, *Habiter la Terre*, Les Liens qui Libèrent-Arte, Paris, 2022.

229 LATOUR Bruno, *Nous n'avons jamais été modernes. Essai d'anthropologie symétrique*, La Découverte, Paris, 2006, (Poche / Sciences humaines et sociales).

Cette idée de « la fin de la modernité » a été évoquée par plusieurs chercheurs philosophes, écrivains, géographes ou sociologues de ce siècle.
Durant un entretien intitulé *La fin de la modernité* en 2021, Bruno Latour déclare « la modernité c'est une parenthèse, un moment dans l'histoire qui est fini ». La planète ne peut être modernisée, si on la modernise elle devient inhabitable, invivable. Il faut « transformer le mot d'ordre en une énigme, étudier le modernisme comme un sujet de recherche ».

Ce siècle a constamment dénié la situation dans laquelle il se trouve. L'abondance, la liberté, l'émancipation sans la modernité ça ressemble à quoi ? Écologisez est l'alternative à la modernité, qui suppose de l'ordre, de la composition, une certaine dialogique territoriale pluridisciplinaire, l'éveil de l'inconscient collectif. C'est-à-dire la séparation entre passé et futur ne peut être coupé, l'éloignement entre l'être humain et son milieu ne peut être admis.
Il faut se libérer de cette pression de la modernisation qui fait que ça aveugle complètement la décision et le choix. Il faut pouvoir choisir, discerner et surtout composer. Il faut être prêt à plonger dans ce monde de controverses infinies sur la façon de modifier notre mode de vie, abandonner la séparation entre ce qui est progrès et ce qui est archaïque, s'intéresser évidement à la question de l'habitabilité, et la rendre première par rapport à la question de production et de profitabilité.

Toute une société doit acquérir une capacité critique dont elle était privée, arriver à comprendre qu'il va falloir créer une civilisation écologique à partir de la composition. Pour aboutir à cette organisation harmonieuse une politique éthique, une science consciente et ouverte, modeste et alternative, libre et tolérante, et une technique modeste.

La question fondamentale dans la cosmologie c'est l'habitabilité de la planète, comment on l'a rendue habitable ? Comment on la maintient habitable et comment on lutte contre ceux qui la rendent inhabitable ? La recherche d'une qualité urbaine par l'expérience sensible des lieux et territoires est une nécessité prioritaire.

Innovations technologiques à l'ère du numérique

L'émergence des hybrides technologiques et de l'intelligence artificielle (IA) redéfinit les rapports entre humains, territoires et écosystèmes, générant des opportunités et des risques à toutes les échelles, de l'individu à la planète. Cette métamorphose numérique, à la fois libératrice et aliénante, exige une analyse critique pour en saisir les ambivalences et imaginer des régulations éthiques.

À l'échelle humaine, les technologies numériques incarnent une dualité entre *empowerment* et vulnérabilité. D'un côté, elles offrent une fluidité communicationnelle inédite, un accès démocratisé au savoir – via le *Big Data* ou l'intelligence artificielle cognitive – et une libération de la parole, notamment par les réseaux sociaux. En médecine, l'IA révolutionne les diagnostics et la recherche génétique, sauvant des vies et personnalisant les soins. Cependant, ces avancées s'accompagnent de risques majeurs : la captation de l'attention par des algorithmes addictifs, la surveillance algorithmique et l'exploitation des données personnelles menacent l'autonomie individuelle, tandis que les biais inhérents aux systèmes reproduisent et amplifient les inégalités sociales. Par ailleurs, la dépendance croissante aux interfaces numériques érode les compétences sensorielles et relationnelles, fragilisant les interactions humaines au profit d'une médiation technologique omniprésente. Ainsi, le numérique façonne une condition humaine à la fois émancipatrice et aliénante, où chaque opportunité s'adosse à une vulnérabilité à réguler éthiquement. Une dimension d'éloignement artistique au profit de l'innovation peut être explicitée.

À l'échelle urbaine et territoriale, les outils d'aménagement contemporains incarnent une tension entre innovation technologique et préservation des nuances socio-écologiques. Les Systèmes d'Information Géographique (SIG), le *Building Information Modeling* (BIM) et la

photogrammétrie permettent une modélisation spatiale précise, facilitant la rénovation urbaine durable, la conservation du patrimoine et une cartographie novatrice, comme le projet *Terra Forma*, qui intègre les interactions écosystémiques dans ses représentations. Cependant, cette technicisation croissante tend à marginaliser les méthodes traditionnelles – telles que l'analyse sensible ou la médiation paysagère – pourtant essentielles à la créativité et à la compréhension holistique des territoires. Par ailleurs, la standardisation des données, bien qu'efficace, risque de réduire abusivement la complexité socio-écologique à des logiques binaires ou quantitatives, effaçant les spécificités culturelles et les dynamiques imprévisibles des milieux vivants. Ainsi, l'enjeu réside dans l'équilibre entre outils *high-tech* et approches qualitatives, afin que la modernisation ne sacrifie pas la richesse des paysages et des récits humains qui les habitent.

À l'échelle étatique et continentale, les technologies numériques et l'IA incarnent une ambivalence entre gouvernance collaborative et renforcement des contrôles autoritaires. Les atlas numériques et plateformes collaboratives facilitent la gestion transfrontalière de crises globales (climat, pandémies), tandis que l'IA optimise les politiques publiques (transports, énergie), promouvant une coordination inédite entre États. Cependant, ces outils sont détournés vers des dérives sécuritaires : les gouvernements exploitent l'IA pour instaurer une surveillance de masse (reconnaissance faciale, systèmes de crédit social), érodant les libertés individuelles. Parallèlement, les infrastructures numériques (*data centers*, réseaux 5G) creusent les dépendances énergétiques (nucléaire, énergies fossiles) et alimentent des fractures géopolitiques, renforçant l'hégémonie des puissances technologiques. Ainsi, le progrès technologique oscille entre promesse de gouvernance inclusive et risque d'un contrôle centralisé, révélant les tensions entre innovation, souveraineté et équilibre des pouvoirs.

À l'échelle planétaire, les technologies numériques et l'IA incarnent un paradoxe entre progrès technique et crise écologique. D'un côté, l'IA contribue à la modélisation climatique, à la protection de la biodiversité et à la transition énergétique, tandis que le numérique facilite une coordination mondiale via des accords internationaux ou un monitoring satellitaire précis. Ces outils semblent indispensables pour relever les défis globaux. Cependant, leur empreinte écologique est dévastatrice : l'extraction de métaux rares, la consommation énergétique massive (2 à 4 % des émissions mondiales de CO_2), la pollution électronique et les émissions de gaz à effet de serre (GES) liées au *cloud computing* – comparables à celles de l'aviation civile – accélèrent l'épuisement des ressources et le réchauffement climatique. Parallèlement, l'IA militarisée (drones autonomes, cyberguerre) intensifie les conflits et l'exploitation de l'anthropocène, transformant l'innovation en force destructrice. Ainsi, le numérique et l'IA, bien que porteurs de solutions, alimentent une dynamique où le progrès technologique et l'effondrement écologique sont inextricablement liés, exigeant une régulation urgente pour équilibrer innovation et soutenabilité.

L'hybridation entre numérique et biosphère, incarnée par des initiatives comme *Terra Forma*, ouvre la voie à une réconciliation entre innovation technologique et durabilité, mais cet équilibre exige une refonte éthique et structurelle.

D'abord, une régulation plurielle s'impose : cadres juridiques contraignants (RGPD, taxation carbone du numérique) et éthique algorithmique inclusive pour encadrer les dérives.
Ensuite, une approche symbiotique doit associer IA et savoirs locaux, outils digitaux et pratiques artisanales, évitant ainsi la déshumanisation des paysages et des sociétés.
Enfin, une justice climatique nécessite de rediriger les innovations (nucléaire, robotique) vers la sobriété énergétique et la réparation des écosystèmes, plutôt que vers l'exploitation extractiviste.

Ce paradigme hybride, à la fois technophile et écocentré, appelle à un dialogue global où progrès rime avec équité, et où la technologie devient un levier non pas de domination, mais de régénération des liens entre humains et nature.

Pour conclure, les technologies numériques et l'IA incarnent une « double hétérotopie » : elles libèrent et asservissent, connectent et isolent, préservent et détruisent. Leur déploiement éthique suppose de dépasser les logiques de domination (technocratie, extractivisme) pour embrasser une « écologie des relations » où innovation rime avec résilience, et intelligence avec interdépendance.

Hybridation, gouvernance et constructions identitaires

Ce phénomène d'hybridation, de gouvernance et de constructions identitaires territoriales antagoniques, incertaines et utopiques est étudié à trois échelles : D'abord, à l'échelle de l'humain, de sa demeure et de son milieu de vie qui se trouve au cœur de la machine-monde ; ensuite, à l'échelle de l'urbain et de l'État, et enfin à l'échelle des continents et de la planète.

L'humain au cœur de la machine-monde

Le paysage est l'action combinée de l'homme et de la nature (Vidal de la Blache, 1908). C'est un espace construit qui n'existe pas en dehors de son constructeur social et politique, il n'y a pas de géographie sans action de l'Humain, une fois créé, le lieu devient un élément de fixité et d'ancrage, d'où « la relation à la fois écologique, technique et symbolique de l'humanité à l'étendue terrestre[230] » (Berque, 2000, p.17). Cette relation consubstantielle entre géographie (le lieu) et ontologie (l'être), fonde notre humanité et s'avère être une interrelation, voir une corrélation. C'est une dynamique transférentielle qui appelle l'implication et le contact entre l'espace du sensible et la sphère de l'intelligible.

Les dispositifs numériques ont un impact clair sur l' « écoumène » qui est pleinement la demeure (*oikos*) l'« ethos[231] » de l'être humain, le milieu d'interaction entre l'homme et l'espace, l'esprit du lieu, l'empreinte et la matrice de notre existence « L'être individuel et son milieu forment l'unité de l'être[232] » (Berque, 1990). C'est l'ensemble du monde subjectif (la chôra) et l'univers objectif (le topos), où l'homme « humanise l'espace » et « l'espace influence l'homme ». Il ne s'agit donc pas seulement des « lieux où l'être humain habite », mais également de la relation entre ces humains et leurs lieux d'habitation, la manière de les penser, d'habiter et d'être habité par, d'aménager et d'être ménagé par ces lieux. Ce triple lien et mouvement, est qualifié comme étant l'anthropisation de la Terre par la technique, l'humanisation de la Terre par le symbole et l'hominisation. Selon le philosophe allemand Martin Heidegger, l'habitation est la cause et la conséquence de nos actions : le bâtir suppose l'habiter, lié à notre manière d'être.

À la fois phénoménal et physique, le milieu se déploie également dans le temps, il est l'empreinte et la matrice de nos existences, cause et conséquence, créant et créé : « L'être individuel et son milieu forment l'unité de l'être » … « C'est par la *trajection* que l'environnement devient milieu[233] » (Berque, 2000). Cette relation qui est indissolublement géographique et ontologique fonde notre humanité même ; elle est la condition. C'est la réalité objective de ce déploiement de l'existence[234] (*op.cit.* p.13-14).

230 BERQUE Augustin, *Écoumène : introduction à l'étude des milieux humains*, Belin, Paris, 2000, (Mappemonde), p. 17.

231 L'éthos désigne d'abord le lieu familier, la demeure d'un individu, mais aussi le caractère habituel, la manière d'être, l'ensemble des habitudes d'une personne. Il se rapproche du comportement. Pour les Grecs, les « arts », comme la musique, la danse, les arts visuels, la tragédie ou la comédie imitent des éthos.

232 BERQUE Augustin, *Médiance, « de milieux en paysages »*, Belin/Reclus (1ère édition 1990), Paris, 2000, (Géographiques).

233 *Ibid.*

234 BERQUE Augustin, *Écoumène*, *op. cit.*, p. 13-14.

Le paysage fait mémoire, remonte l'histoire, l'héritage, se confronte à la tentation du silence, à la menace de l'indicible, présent dans la structure, le rythme et le souffle de l'œuvre telle « une géographie torturée[235] », (Glissant, 1983, *Le sang rivé*, p.21) « Traversé et soutenu par la trace ; le paysage cesse d'être un décor convenable et devient un *personnage* du drama de la Relation » (Glissant, 1996, p.25)

Il faut *enrhizomer* le paysage qui est au centre de l'aventure de la créolisation, de cet imprévu du métissage, ce choc des contacts, des rapports et des mélanges entre les lieux, les pays, les identités et les cultures. D'où relève le « paysage-relation » qui n'est pas simplement un pan de la nature qui stimule le mouvement entre les hommes et leurs espaces, mais une dynamique transférentielle qui appelle l'implication et le contact entre l'espace du sensible et la sphère de l'intelligible. La Relation s'avère être une interrelation, voire une corrélation. La présence du paysage est une réponse à la *pulsion du monde*, sa vocation n'est plus l'enracinement dans les profondeurs de la terre-origine mais l'extension rhizomique dans la pluralité du « Tout-monde ».

Le processus technologique et ses effets d'expropriation, de dépossession des lieux et de dislocation du *propre* et de l'identitaire qu'il entraîne, contestent encore plus radicalement que jamais l'ancrage, l'enracinement, le sentiment d'être chez-soi[236]. Cette hypothèse générale avancée par Jacques Derrida le pousse à affirmer que dans ce contexte, « le recours au chez-soi, le retour vers le chez-soi, est d'autant plus puissant, naturellement, qu'est puissante et violente l'expropriation technologique, la délocalisation[237] ».

L'empire numérique nous découpe, au sein de cette « machine-monde[238] » que constituent les réseaux. Ce puissant levier d'interactions attaque les liens avec soi et l'autre, crée une nouvelle donne relationnelle, entre distanciation et sociabilité choisie et temporelle et rompt ce rapport étroit avec l'espace de rencontre concret, l'environnent proche et lointain, l'appropriation et la mémoire du lieu. Le virtuel induit des liens imaginaires et stratifiés dans des milieux enfermés, favorise une projection des individus hors des lieux et étend le monde à l'infini, qui apparaît globalisé, en échange permanent. La conversation avec la machine s'est substituée à la relation humaine. La ville est moins à lire et à voir qu'à entendre. Les espaces publiques se transforment en des non-lieux, des espaces de passage, d'expression, et parfois de stationnement, sans âme.

Dans l'avant-propos « La ville numérique, une science-fiction devenue réalité ? » de l'ouvrage *Ville numérique*, Alain Damasio réclame que « le numérique opère ainsi un double mouvement antagonique, d'une part un mouvement d'éclatement avec une dynamique de libération, d'ouverture, de flexibilité et d'émancipation et d'autre part un mouvement de découpage, de « dividualisation », de clivage et de contrôle[239] ». Les réseaux sociaux sont les vecteurs de reterritorialisation. « Se sentir partout chez soi et nulle part ailleurs ».

L'ère informatique sépare l'espace du temps et insuffle à la vitesse une qualité inédite ; change le cadre et le mode vie de l'être, le transporte dans l'irréel et l'éloigne des réalités ; et tend à abolir les « délais dans le temps », un temps réel sans déplacement.

Dans une société netocratique, l'individu, l'homme résiduel, le non-mutant est marginalisé et n'a plus sa place. Seuls le « dividu », terme repris à Deleuze, et le transhumain « cybernanthrope » fruit

235 GLISSANT Édouard, *Le sel noir – Le sang rivé – Boises*, Gallimard, 3 juin 1983, (Poésie, 175), p. 21.

236 Il s'agit d'une hypothèse développée et argumentée en particulier dans le texte « Foi et savoir » *in* Jacques Derrida et Gianni Vattimo (dir.), *La Religion. Séminaire de Capri*, Seuil, Paris, 1996 et réédité en 2000 (Seuil, Paris).

237 DERRIDA Jacques et STIEGLER Bernard, *Échographies de la télévision*, Galilée, Paris, 1996, (Débats), p. 92.

238 BAILLY Émeline et MARCHAND Dorothée, *Ville numérique ; La qualité urbaine en question*, Wavre, Mardaga, 2021, (Architecture), [En ligne], <https://www.cairn.info/ville-numerique--9782804720285-p-179.htm>, (Consulté le 2 août 2023).

239 *Ibid.*

de la science mise au service du monde capitaliste, défini par Lefebvre, peuvent évoluer dans ce monde changeant. Une strate technique supplémentaire se crée accentuant cette approche au détriment de l'humain, de sa complexité et ses particularismes.
Derrière l'illusion de gratuité et de liberté, le numérique exploite notre attention et nous transforme en simples produits sur un marché global, niant notre intériorité. Le numérique, une arme de marchandisation de l'humanité, c'est du moins ce que défend Baptiste Detombe, dans sa critique anticapitaliste du numérique *L'homme démantelé. Comment le numérique consume nos existences*[240] .

Les fabriques urbaines et Étatiques

À l'échelle de la fabrique urbaine, un dualisme s'affiche entre deux tendances différentes : d'une part, le développement technologique s'approprie la ville, vise l'insurrection utopique et éloigne les humains de leurs œuvres ; d'autre part, la ville utilise le numérique pour améliorer la qualité de vie des habitants par la connectivité et la mobilité intelligente, gérer la consommation des ressources, la production de l'énergie et le recyclage des déchets en terme de développement durable et faciliter la collecte des données en temps réel sur l'environnement urbain ce qui permet une politique ou une démocratie participative donc l'inclusion des citoyens à la planification urbaine locale et l'implication de tous les acteurs à la prise de décisions éclairées. Malgré toutes les facilités créatives, les urbs d'aujourd'hui demeurent insuffisamment durables et pérennes.

La ville expérimentale imprégnée de technologie est dominée par l'expansion de l'industrie, le paradoxe et la tragédie de la modernité et la souveraineté de l'État, menacée par la facilité des réseaux et la facticité de l'argent et du Capital et tend à devenir virtuelle et bruyante « la mort du silence dans l'espace », démesurée et monstrueuse, chaotique et précaire, artificiellement anthropisée.

Un « lieu d'expérience privilégié », un vaste laboratoire vivant, celui où des humains relèvent le défi du style et surmontent la dualité de « l'objet technique » et de « l'objet esthétique » ? La ville comme étant « la projection au sol d'une société » se perd dans un urbain généralisé, une ville sans âme, un « corps sans organes ». La polis[241] tend vers une aspiration d'un idéal incertain, invivable, s'éclate vers ses périphéries et se marginalise.

Des formes d'hybridation de réalités physiques et numériques émergent, créant des interactions continues et construisant la ville future. Une architecture augmentée par la machine et l'émergence d'une nouvelle « Modernité » se met en place.

L'espace résulte des interactions qu'il accueille et est appelé à se métamorphoser, sans cesse, au fur et à mesure où la prolifération des hybrides se transforment. L'espace n'existe qu'en vertu des rythmes et des temporalités qui l'animent. La grande ville démultiplie les *stimuli* qui caractérisent l'esprit capitaliste.

La réalité augmentée transforme la relation des individus avec l'environnement bâti qui devient un élément déclencheur potentiels de contenu numériques suggérés de manière proactive, la ville change de visage et devient éphémère et étrange ce qui impacte le rapport des citadins avec le lieu. La ville intelligente, une notion performative de l'avenir urbain, génère de nouvelles règles spatiales et temporelles, sources de distanciation, de démultiplication des réseaux et des flux, étroitement liées à la compétition mondiale des métropoles.

Les expériences urbaines, vécues sur le mode de la quotidienneté sont médiatisées par des relations de pouvoir. Cette nouvelle « révolution urbaine » et territoriale vécue avec les « territoires

[240] DETOMBE Baptiste, *L'homme démantelé. Comment le numérique consume nos existences*, Artège, 2025.
[241] La polis : est une cité-État, c'est-à-dire une communauté de citoyens libres et autonomes.

numériques », ouvre des possibilités inédites et prometteuses en vue de lutter contre l'Anthropocène mais qui pourrait être inurbaine, dénudée d'urbanité voire inhumaine.

À l'heure de la modernité - une « énigme » qui semble être une tradition ambiguë, une injonction de doute, une « parenthèse, un moment de l'histoire fini[242] » - l'urbain, puissance en voie de conquérir toute la planète, dépasse les villes rendues caduques et s'affirme comme le lieu des nouvelles temporalités, niant de plus en plus « l'esprit de la Cité[243] ».
Ce contexte mouvant questionne l'habitabilité des milieux de vie et le rapport des humains avec ces lieux. Nous assistons à une perte de substance des espaces urbains, à un contraste et des disparités avec le terroir, le vernaculaire et les espaces agraires traditionnels.

Dans la modernité, ce qui est en cause c'est l'ethos, comme le précise Chris Younès : « un ethos urbain dans lequel le partage comme les limites et les passages instaurés par et entre les lieux sont des facteurs déterminants des conditions d'urbanité[244]».
L'« en-commun[245] » dont parle Chris Younès est une condition de partage, d'accessibilité, qui prend en charge la complexité de l'urbain actuel au-delà des pratiques de ségrégation, distribution et sécurisation de la population, et permet de nourrir une nouvelle citoyenneté[246].

Une ville contrôlée est celle d'une « prison à ciel ouvert » tel est le cas de la bande de Gaza en Palestine occupée qui a subi plusieurs formes de contrôle et d'enfermement depuis 1948 et aujourd'hui avec le blocus complet depuis octobre 2023 s'est transformée en un camp d'extermination, de nettoyage ethnique et de génocide.

Administrer, organiser et sécuriser l'espace social, économique et urbain est un moyen de maitriser la ville. La ville réalise la concrétisation de la conception méta physique de la souveraineté de l'État. Cette considération « lieu des institutions totales » marque, dans les analyses de Foucault, l'irruption de la « naturalité » de l'espèce humaine à l'intérieur d'un milieu artificiel[247]. (Foucault, « Des espaces autres », 1984).

La notion de milieu devient le plan sur lequel la souveraineté exerce l'interpolation entre l'espèce humaine et la réalisation artificielle d'un nouveau projet, « biopolitique[248] ». La biopolitique *post-human* est un système polymorphe par lequel on essaie de gouverner le corps et le territoire et qui semble agir comme une technique d'autocontrôle, une sorte de rapport entre pouvoir et savoir.

« *If we want to save one last shred of our culture, I'm afraid we'll have to smash those machines.*[249] »

Marshall McLuhan (m. 1980).

[242] DE CHENAY Camille et TRUONG Nicolas, *Entretiens avec Bruno Latour (2/12) - La fin de la modernité*, 2021, [En ligne], <https://www.arte.tv/fr/videos/106738-002-A/entretiens-avec-bruno-latour-2-12/>, (Consulté le 17 août 2023).

[243] PAQUOT Thierry et YOUNES Chris, *Le territoire des philosophes*, *op. cit.*, p. 254.

[244] YOUNES Chris, « Conclusion : Au tournant de la modernité, habiter entre Terre et monde », dans *Habiter, le propre de l'humain ; Villes, territoire et philosophie*, La Découverte, Paris, 2007, (Armillaire), p. 362, [En ligne], <https://www.cairn.info/habiter-le-propre-de-l-humain--9782707153203.htm>, (Consulté le 29 mai 2022).

[245] L'en commun est une notion récente, promue par la philosophie politique anti-totalitariste. Elle est liée à la démocratie et notamment à la critique métaphysique et philosophique des totalitarismes après la Seconde Guerre mondiale. En référence à Heidegger et à Jaspers, c'est Hannah Arendt qui contribue à élaborer la notion en lui donnant le sens de création d'un espace public inter-humain où la liberté peut apparaître. Une fois conquis contre les asservissements et les enfermements – y compris dans des révolutions – l'en commun rend alors possible l'expérience humaine du sens collectif et de l'action politique ; ce qu'elle nomme une « agora du sens ».

[246] PAQUOT Thierry et YOUNES Chris, *Le territoire des philosophes*, *op. cit.*, p. 172.

[247] FOUCAULT Michel, « Des espaces autres (1967), Hétérotopies », *art. cit.*

[248] FOUCAULT Michel, *La Naissance de la biopolitique. Cours au Collège de France (1978-1979)*, EHESS Gallimard Seuil, 2004, (Hautes Etudes).

[249] « Si nous voulons sauver une dernière parcelle de notre culture, je crains que nous ne devions détruire ces machines. »

Intelligence artificielle, Anthropocène et Univers cosmique

« Le capitalisme […] n'a pas besoin d'autonomie mais de conformisme. Son triomphe actuel, c'est que nous vivons une époque de conformisme généralisé[250]. »

Cornelius Castoriadis, 1996.

À l'échelle planétaire, nous assistons à une « plongée chaosmique », à un passage d'un modèle analogique à un modèle numérique correspondant à une mutation du capitalisme – s'appuyant sur l'avènement de l'outil informatique. Loin d'être une nouveauté, ces mécanismes de contrôle, de surveillance et de sécurisation des espaces ont depuis longtemps mis en crise nos institutions. Pourtant, celles-ci demeurent structurées par un « imaginaire politique dépassé », des micro-pouvoirs, les géants du numérique, les pouvoirs des grands réseaux industriels, financiers et culturels planétaires de sorte que nos vies restent soumises à une intrication de ces deux formes de domination qui ne facilite pas la résistance.

Un déploiement technologique évolutif et transitoire du néolibéralisme, au capitalisme a été explicité par un passage des « sociétés de souveraineté », aux « sociétés disciplinaires d'antan », aux « sociétés de contrôles ». L'individu ne cesse de passer d'un milieu à un autre. Dans son article « Les sociétés de contrôle », Gilles Deleuze explicite le passage des sociétés disciplinaires d'antan aux sociétés de contrôle qui vont structurer tout le 20ème siècle. « Nos vies restent soumises à une intrication de ces deux formes de domination qui ne facilite pas la résistance. Pour entrer en résistance aujourd'hui, l'auteur nous invite à ne pas craindre ou espérer, mais à chercher de nouvelles armes »[251]. Ce sont les sociétés de contrôle qui sont en train de remplacer les sociétés disciplinaires. « Contrôle », c'est le nom que William S. Burroughs propose pour désigner le nouveau monstre, et que Foucault reconnaît comme notre proche avenir[252]. L'être humain n'est plus uniquement enfermé, mais aussi endetté, contrôlé, manipulé par un collier, une carte ou un *electronic chip* (puce électronique), individualisé[253] (Deleuze, 1990, p.5-7). Le capitalisme cybernétique est une machine qui dévore le monde.

Gouverner l'espace signifie « gouverner la complexité de la transformation accélérée » que Foucault a énoncé dans la formulation de son paradigme.
Cette *Tendance* de gouverner l'espace, de contrôler la vie entière des humains et de l'environnement, pose un problème d'identité, de police, de communication et de gestion du consensus de l'ensemble de la communauté. Le problème de l'économie à présent est de se transformer en un pouvoir de gestion de l'existence à travers les régimes de la publicité et de la communication. La communication s'affirme comme stratégie d'auto-persuasion, d'autoréglementation de la véracité du « lieu commun[254] ». C'est surtout l'économie qui détermine la réalité des nouvelles relations humaines.
Le contrôle n'aura pas seulement à affronter l'anéantissement, la disparition et les dissipations[255] de frontières, mais les explosions de bidonvilles ou de ghettos.

Pour définir la mondialisation, Gilles Deleuze précise que « tout se passe donc comme si l'aspiration à l'abolition des frontières et des lignes de démarcation s'était progressivement révélée encore plus dangereuse et répressive que les frontières, les limites et les enclos, et comme si elle avait abouti à la production d'un espace désormais effroyablement lisse, « corps sans organes » absolu, qui aspire à abolir les discontinuités et les interstices[256] ». (p.122-123)

250 CASTORIADIS Cornelius, *La montée de l'insignifiance*, Paris : Editions du Seuil, 1996.
251 DELEUZE Gilles, « Les sociétés de contrôle », *art. cit.*, p. 5.
252 *Ibid.*, p. 6.
253 *Ibid.*, p. 5-7.
254 PAQUOT Thierry et YOUNES Chris, *Le territoire des philosophes*, *op. cit.*, p. 173.
255 Anéantissement, éparpillement, étourderie, évaporation, chahut, dépense, désordre, détournement, dilapidation.
256 PAQUOT Thierry et YOUNES Chris, *Le territoire des philosophes*, *op. cit.*, p. 122-123.

Le numérique est un enjeu de compétitivité déterminant entre puissances générant des conflits.

Le devenir et les transformations du pouvoir sont le fruit de tendances et de vecteurs multiples qui ne cessent de faire intervenir des données spatiales et géographiques.
À partir des années 1990, un grand nombre de textes de Jacques Derrida interrogent le devenir de la mondialisation, son lien indissociable avec l'essor des nouvelles technologies de l'information et de la communication, et la façon dont cet ensemble de phénomènes finit par dessiner de nouvelles topologies et entraîne des conséquences politiques décisives[257].
Dans son chapitre de livre intitulé « Jacques Derrida, de la « ville-refuge » au droit de résidence », Manola Antonioli réclame que « le cyberespace et le cybermonde, qui accompagnent la mondialisation grâce au développement de plus en plus rapide des technologies de virtualisation et de délocalisation, affectent ainsi en profondeur notre expérience de l'espace, du lieu, du territoire. Le lieu lui-même devient de plus en plus virtuel, de plus en plus affranchi de son enracinement territorial et national, et donc de moins en moins « localisable[258] ». (*ibid*, p.151)

Les nouvelles technologies déplacent les lieux, disloquent le topolitique, nous pousse à penser une politique désormais déterritorialisée.
Le concept de topolitique désigne une approche théorique qui analyse les interactions entre l'espace (du grec topos, « lieu ») et les dynamiques politiques, en étudiant comment les configurations spatiales, les territoires et les lieux structurent, influencent ou sont instrumentalisés par le pouvoir.

Ce terme, souvent associé à des penseurs comme Michel Foucault[259] ou Paul Virilio[260], s'inscrit dans une réflexion interdisciplinaire croisant géographie, philosophie, sociologie et sciences politiques. Ses caractéristiques fondamentales s'articulent autour de quatre dimensions :

L'espace comme enjeu de pouvoir :
La topolitique examine la manière dont les espaces – qu'il s'agisse de villes, de frontières ou d'infrastructures – deviennent des outils de contrôle, de résistance ou de légitimation politique. Par exemple, l'urbanisme sécuritaire, matérialisé par des caméras de surveillance ou des murs frontaliers, incarne une logique de domination spatiale. À l'inverse, les lieux de mémoire (monuments, places publiques) servent de supports symboliques à la construction d'une identité collective, souvent instrumentalisée par les régimes en place.

Territorialisation et déterritorialisation :
Cette approche étudie les processus par lesquels les États, les groupes ou les individus s'approprient, fragmentent ou transcendent les espaces. Les conflits frontaliers illustrent des stratégies de territorialisation violente, tandis que les zones économiques spéciales ou le cyberespace représentent des formes de déterritorialisation, où le pouvoir s'exerce hors des cadres géographiques traditionnels. Ces dynamiques montrent que l'espace n'est jamais neutre : il est constamment négocié, contesté ou réinventé.

Corps et spatialité :
Inspirée par les travaux de Michel Foucault sur la biopolitique, la topolitique explore comment l'architecture, l'aménagement urbain ou les technologies (GPS, réseaux numériques) régissent les comportements humains. Les prisons, conçues pour surveiller et discipliner, ou les villes dites « intelligentes », où les données modèlent les flux citoyens, incarnent cette biopolitique des espaces.

[257] Par référence au chapitre 7 (« Mondialisation, déconstruction et terrorisme ») de l'ouvrage de Fred Poché, *Penser avec Jacques Derrida*, *op. cit.*, et à l'article « Mondialisation » de Pierre-Antoine Chardel, *in* Manola Antonioli (dir.), *L'Abécédaire de Jacques Derrida, op. cit.*, p. 138-142.

[258] PAQUOT Thierry et YOUNES Chris, *Le territoire des philosophes*, *op. cit.*, p. 151.

[259] FOUCAULT Michel, *Surveiller et punir*, Paris, Gallimard, 1993, (Tel), [En ligne], <https://www.cairn.info/surveiller-et-punir--9782070729685-p-228.htm>, (Consulté le 15 septembre 2023).

[260] VIRILIO Paul, *Vitesse et politique*, Nachdr., Paris, Ed. Galilée, 1991, (Collection L'espace critique).

Les camps de réfugiés, quant à eux, révèlent une spatialité coercitive, où les corps sont assignés à des zones de marginalité.

Échelles imbriquées :
La topolitique opère à toutes les échelles, du micro au macro. À l'échelle du corps, elle interroge la manière dont l'individu est spatialisé (ex. : biométrie, traçage numérique). À l'échelle urbaine, elle décrypte les politiques de gentrification ou de ségrégation. Au niveau national, elle analyse les discours sur l'unité territoriale ou les fractures régionales. Enfin, à l'échelle globale, elle étudie les enjeux transnationaux comme le changement climatique ou la gouvernance des océans.

En synthèse, la topolitique offre une grille de lecture essentielle pour comprendre comment l'espace, loin d'être un simple décor, est un acteur central des jeux de pouvoir, façonnant autant qu'il est façonné par les rapports politiques, économiques et sociaux.
Alors que la géopolitique se concentre sur les rivalités de pouvoir entre États (ressources, stratégies militaires), la topolitique intègre des dimensions symboliques, culturelles et technologiques, en soulignant comment l'espace est vécu, représenté et transformé par les acteurs politiques.
Selon Manola Antonioli, « le concept traditionnel (hérité) du politique et de la démocratie a été toujours inscrit dans une territorialisation, limité par les frontières de l'État-nation, orienté par le mot de « citoyenneté », par le sang ou par le sol[261] ».

Dans ce contexte de dislocation télétechnologique de toutes les frontières, de médiations et de domination de pouvoirs, l'État peut parfois représenter une forme de défense ou de protection vis-à-vis d'un certain nombre d'intérêts qui le dépassent largement.
Pour pouvoir transformer en profondeur le droit international, il faudrait repenser l'idée traditionnelle d'une souveraineté de l'État-nation, sans l'effacer purement et simplement au profit des pouvoirs des grands réseaux industriels, financiers et culturels planétaires[262]. (*ibid*, p.151-152)
Ce processus et ses effets entraine le « retour des nationalismes », « réapparition de l'intégrisme », des phénomènes de racisme et de xénophobie, des guerres ou des purifications ethniques[263].

Une fois le capitalisme réalisé, nous assistons à la création d'un espace mondial qui est « comme une seule et même Ville, mégalopole ou mégamachine dont les États sont des parties, des quartiers[264] ». (Deleuze et Guattari, 1980, p.542)
Dans le chapitre *Gilles Deleuze et Félix Guattari : pour une géophilosophie*, Manola Antonioli explique que « l'aventure de la « mondialité » ne sera possible que dans un monde en archipel, un monde aux multiples interfaces, qui multiplie les échanges, les passages et les rencontres[265] ». La « pensée archipélique[266] » d'Édouard Glissant dialoguant avec la philosophie de Deleuze et Guattari n'a jamais cessé de soumettre l'image de la pensée au tremblement et à la discontinuité, a inlassablement décrypté les ritournelles et les clichés qui figent notre temps vécu, les visages et les paysages qui uniformisent les espaces que nous habitons[267]. (Paquot et Al., 2009, p.133)

Ce processus de profonde et irréversible modification des territoires nécessite un raisonnement en forme de *rhizome* et non d'arborescence et de racine.
L'impact des technologies, autant que l'accélération des stratégies économiques et sociales soulignent une transformation radicale des systèmes de savoir, nécessitant une recherche ontologique qui est en même temps une question de langage.

261 PAQUOT Thierry et YOUNES Chris, *Le territoire des philosophes*, *op. cit.*, p. 151.
262 *Ibid.*, p. 151-152.
263 *Ibid.*, p. 152.
264 DELEUZE Gilles et GUATTARI Félix, *Mille plateaux*, *op. cit.*, p. 542.
265 PAQUOT Thierry et YOUNES Chris, *Le territoire des philosophes*, *op. cit.*, p. 133.
266 GLISSANT Édouard, *Une pensée archipélique « Rhizome »*, [En ligne], <http://www.edouardglissant.fr/rhizome.html>, (Consulté le 12 avril 2025).
267 PAQUOT Thierry et YOUNES Chris, *Le territoire des philosophes*, *op. cit.*, p. 133.

Créolisations : psycho-analyse du monde fracturé

« Le monde se créolise [sic], c'est-à-dire […] les cultures du monde mises en contact de manière foudroyante et absolument consciente aujourd'hui les unes avec les autres se changent en s'échangeant à travers des heurts irrémissibles, des guerres sans pitié mais aussi des avancées de conscience et d'espoir qui permettent de dire sans qu'on soit utopiste, ou plutôt en acceptant de l'être que les humanités d'aujourd'hui abandonnent difficilement quelque chose à quoi elles s'obstinaient depuis longtemps, à savoir que l'identité d'un être n'est valable et reconnaissable que si elle est exclusive de l'identité de tous les autres êtres possibles. Et c'est cette mutation douloureuse de la pensée humaine que je voudrais dépister avec vous[268]. »

Édouard Glissant, *Introduction à une Poétique du Divers*, p.15.

Ce constat de Glissant pose le fondement de notre réflexion : la créolisation mondiale est un phénomène psychique autant que culturel, engendrant une fracture identitaire profonde qui nécessite une analyse nouvelle. La créolisation, est une pensée plurimorphique élaborée par Édouard Glissant, un métissage d'arts (dans toutes ses formes) ou de langages qui produit de l'inattendu. C'est une façon de se transformer de façon continue sans se perdre. C'est un espace où la dispersion permet de se rassembler, où les chocs de culture, la disharmonie, le désordre, l'interférence deviennent créateurs. En ce sens, elle opère comme un processus psychique de déconstruction-reconstruction des assises identitaires. C'est la création d'une culture ouverte et inextricable, qui bouscule l'uniformisation par les grandes centrales médiatiques et artistiques.

Écrivain, poète et philosophe français penseur, défenseur et illustrateur de l'« antillanité », Édouard Glissant réclame durant un entretien en 2004 « Le monde entier se créolise, cela ne veut pas dire qu'il devient créole, ça veut dire il entre dans une période de complexité et d'entrelacement tel qu'il nous est difficile de le prévoir, le monde est inexplicable mais il faut de l'intuition, il faut un changement de l'imaginaire. Tant qu'on n'a pas fait cela, tant qu'on n'a pas accédé à ce changement d'imaginaire nous continuerons à nous tuer. Donc le poète est celui qui se bat pour ce changement d'imaginaire et aussi il peut se battre pour les choses concrètes, réelles. Il faut absolument arriver à établir ce changement d'imaginaire. »

Ce « changement d'imaginaire » est l'objet central de notre psycho-analyse du monde fracturé. Il s'agit de diagnostiquer les résistances psychiques à ce changement et d'en identifier les potentialités thérapeutiques à l'échelle collective.

Dans *L'intraitable beauté du monde* (2009), Édouard Glissant et Patrick Chamoiseau soutiennent qu'un processus de créolisation est à l'œuvre dans nos sociétés globalisées : il met en relation des aires géographiques et culturelles, des peuples et des populations, des identités figées et des identités en quête d'elles-mêmes. La créolisation est dès lors présentée comme un fait anthropologique, dont le devenir est incertain. La créolisation, c'est la rencontre des altérités qui produit des situations nouvelles. Cette rencontre, souvent vécue comme un traumatisme (un « heurt irrémissible »), est la source même de la fracture mais aussi le lieu de sa possible suture. L'Archipel-Monde, s'il devait advenir, pourrait se matérialiser sous forme fragmentaire ou unitaire, comme le laisse penser l'ambivalence de la métaphore archipélique[269].

[268] GLISSANT Édouard, *Introduction à une poétique du divers*, Gallimard, Paris, 1996, p. 15.

[269] GLISSANT Édouard et CHAMOISEAU Patrick, *L'intraitable beauté du monde - broché - Patrick Chamoiseau, Edouard Glissant - Achat Livre | fnac*, Galaade, février 2009, (Auteur De Vue).

Nous vivons dans un bouleversement perpétuel où les civilisations s'entrecroisent, des pans entiers de culture basculent et s'entremêlent, où ceux qui s'effraient du métissage deviennent des extrémistes. C'est ce qu'Édouard Glissant appelle le « chaos-monde ». Le sujet contemporain est ainsi plongé dans un paysage mental chaotique, où les repères traditionnels s'effondrent. Les certitudes du rationalisme n'opèrent plus, la pensée dialectique a échoué, le pragmatisme ne suffit plus, les vieilles pensées de systèmes ne peuvent comprendre le chaos-monde, le Tout-monde. Seules les pensées métisses, les pensées ouvertes et créoles sont capables à penser l'instabilité et la mouvance de l'univers. « La pensée du *Tout-monde* a germé au-delà de la pensée du Chaos, de celle de la Créolisation des identités, et de celle de la Relation et d'une nouvelle conception de l'espace (…) Elle est conçue donc en raison d'une insertion géoculturelle totale sans aucune prétention totalisante », cette phrase recompose en une pensée intégrative la manière dont se structurent les concepts glissantien de *Chaos-monde, Créolisation, Relation* et *Tout-monde*.

Le concept renouvelé d'identité à partir duquel Glissant entend penser autrement la créolisation du monde s'enracine dans l'image de l'inconscient Rhizome[270] telle que développée par Deleuze et Guattari dans *Mille Plateaux*. C'est une « identité-relation[271] » qu'il évoque dans son essai *Poétique de la relation* et qui provient de « l'identité-rhizome » créé par Gilles Deleuze et Félix Guattari. Face à la fracture d'un monde qui s'archipélise, le sujet doit abandonner le fantasme de l'identité-racine unique (génératrice d'exclusion et de conflit) pour embrasser une identité rhizomatique, multiple et connectante. Ces identités sont plus adaptées que les identités fixes qui deviennent préjudiciables et nuisibles à la sensibilité de l'homme contemporain engagé dans un monde archipel, un monde de pure altérités et différences et vivant dans des sociétés créolisées. L'archipel offre un modèle de diffusion chaotique de l'art et de la pensée du tremblement, sans uniformisation, au contraire à travers la créativité poétique.

Le cas du Liban, archipel de communautés au cœur des fractures géopolitiques, offre une illustration empirique et une forme de résilience de cette identité rhizomatique. C'est cette identité plurielle, rhizomatique et archipélique libanaise qui a permis au peuple libanais de résister malgré toutes les défaites, tous les défis, les crises économiques les plus sévères au monde, les conflits, les guerres, le terrorisme, et les massacres. La « fracture » libanaise, souvent perçue comme une faiblesse, est peut-être le symptôme le plus avancé de la condition mondiale et le laboratoire de ses solutions. C'est un peuple résistant qui refuse de lâcher, de se plier ou de se briser quelques soient les conséquences. C'est un peuple qui, en majorité, ne vit pas sur le territoire libanais mais le Liban vit en lui, là où il en est !

Cette diaspora, véritable réseau neuronal à l'échelle du globe, est l'incarnation même du Tout-monde et de l'identité-relation, démontrant que l'appartenance à un lieu n'est plus une question de territoire mais de relation et de mémoire partagée, une réponse psycho-culturelle à la fracture géographique et politique.

Ainsi, la psycho-analyse du monde fracturé que nous appelons de nos vœux consisterait à voir dans la créolisation non pas une pathologie du lien (la fracture) mais son traitement potentiel. Le chaos-monde, pour anxiogène qu'il soit, contient les germes d'une nouvelle économie psychique des identités, fondée non plus sur l'exclusion et la peur, mais sur la relation, le tremblement et l'imprévisible richesse de la rencontre.

[270] DELEUZE Gilles et GUATTARI Félix, *Mille plateaux*, *op. cit.*
[271] GLISSANT Édouard, *Poétique de la relation*, *op. cit.*

Partie II

GENÈSES ET MÉTAMORPHOSES DES INSULARITÉS MOBILES

Durant des millénaires, les frontières, face à une apparence figée, furent l'objet de nouvelles convoitises, de différends, de modifications et de rancœurs. Depuis les remparts crénelés des anciennes villes fortifiées, passant par les marches, les clôtures, les murs, les barbelés, les lignes de front militaires ou sociales et les barrières migratoires électrisées, les interfaces frontalières furent l'objet de confrontations, d'asymétries, de dualismes, d'interactions et de mouvances.

Le moteur du dynamisme des frontières, d'après les deux géographes, fondateurs de la géographie moderne, Friedrich Ratzel et Élisée Reclus[272], ce sont les déplacements des peuples et la force de leur « volonté » : ils représentent toujours les frontières comme des concepts dynamiques, complexes, souvent incertains et difficiles à cartographier, comme dans le cas des « bandes » frontalières, où l'espace acquiert une épaisseur et une multiplicité de gradations. Il s'agit en tout cas de frontières projetées, et potentiellement ouvertes à toute pénétration humaine et culturelle. Deux concepts de frontières sont toujours présents dans les ouvrages de Reclus : le premier, la prééminence de l'élément ethnique comme moteur de l'établissement des frontières ; le deuxième, la nature artificielle, voire arbitraire, des limites politiques et administratives. Le critère ethnique, d'après Reclus, est fondé sur ce qu'aujourd'hui on appelle les savoirs vernaculaires, car les limites des départements sont « spontanément reconnues par les habitants eux-mêmes ». Au contraire, la frontière administrative représente le despotisme, c'est-à-dire l'autorité tyrannique et le centralisme : l'enjeu politique de sa négation s'explique aussi par la proximité.

Les critiques de Ratzel ont envisagé un lien entre l'épaisseur des frontières et leur mobilité ; comme l'écrivent Paul Guichonnet et Claude Raffestin, « pour Ratzel la frontière est moins une ligne qu'une zone dont la formation s'accompagne d'activité, d'agitation et de dispute et qui, par conséquent, est mouvante[273] ». Dans l'*Anthropogéographie* qui a l'objet de « décrire les mouvements de l'humanité sur la terre et en formuler les lois », il affirme d'abord que : « la frontière est mobile par sa nature[274] ». Dans la *Politische Geographie*, Ratzel développe mieux ce concept en consacrant un chapitre à l'idée de frontière, qu'il définit d'abord comme étant un « produit du mouvement[275] ». En passant à l'aspect politique de la mobilité des frontières, il remarque le statut géographique particulier de la guerre, qui « gomme les frontières ». Cependant la guerre, d'après Ratzel, n'est pas un moteur en soi, mais un processus dérivant de la poussée naturelle des peuples pour leur espace vital, concept controversé.

La pensée et l'œuvre de Friedrich Ratzel (1844-1904) sont indissociables de la constitution d'une école allemande de géographie dont les pères fondateurs sont Alexandre de Humboldt (1769-1859) et Carl Ritter (1778-1859). Il est l'un des premiers à avoir théorisé les relations entre la « puissance » d'un État, les peuples et l'étendue territoriale. Le déterminisme est le lien entre une cause relevant de la nature ou non et une conséquence d'ordre social. Pour Ritter, on ne peut comprendre les hommes et les sociétés en dehors de leur rapport immédiat au sol. Ce constat, nous permet de faire le lien avec la pensée d'Augustin Berque sur l'Écoumène, et de l'importance du rapport de l'être humain avec son milieu.
En 1897, dans son troisième travail d'envergure *Politische Geographie*, on y retrouve, portée à un degré supérieur de systématisation, l'application de notions biologiques à l'étude du comportement politique des peuples, ouvrant ainsi un champ de réflexions qui trouvera son aboutissement dans les travaux sur l'espace vital et l'expansion des États. Ratzel étudie les rapports entre « le mouvement des peuples et la formation des États » et invoque à voir « dans le sol la base de toute vie collective, le lien qui unit les hommes ».

[272] RECLUS Elisée, *La nouvelle géographie universelle ; la terre et les hommes*, Paris, Hachette, 1894. (1894 1875, (AbeBooks).
[273] GUICHONNET Paul et RAFFESTIN Claude, *Géographie des frontières*, P.U.F, Paris, 1974, (SUP. Le géographe; 13), p. 30, [En ligne], <https://archive-ouverte.unige.ch/unige:4924>, (Consulté le 22 avril 2019).
[274] RATZEL Friedrich, *Anthropo-Géographie*, Adamant Media Corporation (Broché 1 janvier 1728), 2000, p. 260.
[275] RATZEL Friedrich, *La Géographie politique ; Les concepts fondamentaux*, Fayard, Paris, 1987, (Géopolitiques et stratégies), p. 332-333.

Trois concepts fondamentaux organisent la pensée de Ratzel dans la *Politische Geographie* : l'étendue (*Raum*), c'est-à-dire l' « espace » (tendances et maitrises spatiales) ; les « frontières » (*Grenzen*) – ligne et « ourlet frontalier[276] » ; et la position (*Lage*), donc la « situation » (Centre et périphérie), qui fournissent les paramètres de ce que Ratzel appelle l'organisation politique du sol. En effet, Il développe une théorie de la croissance des États conçus comme des organismes biologiques dont la vie dépend de l'occupation du sol par un peuple : ils peuvent s'étendre, se contracter, vivre, naître, croître, mourir[277]. Ils doivent donc se déployer sur une étendue correspondant à leur évolution, ce qui peut justifier éventuellement un élargissement de leurs frontières. Ces dernières sont conçues comme un élément important pour le développement d'un État, car les formes des États, délimités par leurs frontières nationales, peuvent respecter ou pas des frontières naturelles. Dans le cadre libanais, les frontières étatiques naturelles ne sont pas respectées. Ces limites bougent en fonction de leurs positions par rapport aux pays voisins, la grandeur, l'influence et la puissance de ces derniers et de la tyrannie des conflits qui perdurent entre eux.
La position d'un État joue dès lors un rôle important pour l'étude de son développement. Le plus souvent une position centrale est plus avantageuse qu'une position périphérique ; la présence d'un vaste État, comme la Syrie, aux frontières d'un État de petites dimensions, tel que le Liban, conduit presque nécessairement à l'annexion de celui-ci. De même, sa situation au nord d'un pays occupé par le mouvement sioniste et d'une puissance qui impose sa souveraineté et son pouvoir par la force sur un peuple et son territoire, et qui à la base ne lui appartenait pas, influent énormément sur la définition de ses frontières internes et périphériques. À cet égard, pour reprendre le terme de Friedrich Ratzel, il est plus juste de considérer « l'ourlet frontalier » que la ligne frontière car les effets des frontières s'exercent dans une certaine zone[278] (Ratzel, 1882), pas nécessairement localisée sur l'espace transfrontalier mais aussi dans des milieux proches et lointains du territoire étudié.
Selon Ratzel, le concept de position s'articule autour de deux idées : un sens large et un sens strict. Au sens large, la position est entendue comme « lien constant au sol », « l'appartenance à une certaine portion de surface terrestre[279] » (*Politische Geographie*, p.129), à partir de quoi il est possible de déduire une position naturelle (localisation géographique en latitude et longitude) et une position politique (appartenance politique de telle portion de terre correspondant à telle position naturelle). Au sens strict la position est entendue comme « voisinage politique[280] » (Ratzel, p.151), c'est-à-dire comprenant l'ensemble des relations d'influence et de « puissance » entre les États qui peuvent être dérivées de leur position géographique respective. Les idées de développement évolutif des États conçus comme des organismes vivants et d'ancrage des individus au sol sont donc très prégnantes dans les écrits de Ratzel. Un reflet direct de l'influence sur Ratzel des idées de Darwin, Haeckel, Spencer et surtout Moritz Wagner, est perçu ; en particulier le concept wagnérien de Lebensgebiet (territoire vital), qui décrit la dépendance d'une espèce à un « territoire » particulier.

D'après ces réflexions, nous retenons l'importance d'étudier trois aspects essentiels répondant à cette notion de mouvance : le dynamisme, la mobilité et le déploiement des frontières, les épaisseurs et les profondeurs de leurs étendues ainsi que le dédoublement et la relativité des interstices.
L'invention de la frontière Liban, Palestine-Israël et la création d'un État par la force, constitue un exemple typique pour l'étude des genèses et des métamorphoses des insularités mobiles.

[276] À cet égard, pour reprendre le terme de Ratzel, il est plus juste de considérer « l'ourlet frontalier » que la ligne frontière car les effets des frontières s'exercent dans une certaine zone (Ratzel, Anthropo-geographie, 1882). C'est une zone riche en interrelations potentielles et qui n'excède pas une largeur de quelques kilomètres de part et d'autre de la frontière.

[277] SIMÕES Luisa G., « Friedrich Ratzel », dans *HyperGeo*, 30 juillet 2012, [En ligne], <https://hypergeo.eu/friedrich-ratzel/>, (Consulté le 9 avril 2023).

[278] RATZEL Friedrich, *Anthropo-geographie,* Stuttgart, 2 volumes, 1891 1882.

[279] RATZEL Friedrich, *La Géographie politique*, *op. cit.*, p. 129.

[280] *Ibid.*, p. 151.

Le conflit sert à faire vibrer les frontières, à les transfigurer, à les modeler et les multiplier, et surtout à produire de nouveaux espaces, mais quels types d'espaces ? Le caractère construit des frontières est à discuter dans ce contexte.
Les conflits dans toutes leurs formes et échelles ainsi que la dispute des États pour conquérir, dominer et contrôler le monde par l'appropriation et l'affirmation de la superpuissance sont générateurs d'espaces et constituent les bases de l'émergence de la mouvance des frontières actuelles. Les guerres et les tensions interétatiques sont de retour depuis quelques années un peu partout dans le monde. Le nucléaire, les énergies renouvelables, les ressources disputées, les hydrocarbures, les nouvelles inventions, les créations technologiques, le réchauffement climatique, la croissance démographique mondiale et les Territoires occupés sont des sources de tensions.

La puissance régule et contrôle la force pour maintenir la violence à un niveau de basse intensité. Les affrontements sont également intra-étatiques, au sein d'un même État, dans l'étude du locale. Ce pouvoir se manifeste à travers différents aspects et les enjeux sont multiples.
La géopolitique, l'économie, la modernité, la mondialisation, la globalisation, l'énergie, les ressources convoitées et les nouvelles inventions sont des enjeux de conflits et d'exils car ils accroissent les inégalités et les disparités socio spatiales, accentuent les déséquilibres de répartitions des ressources et des terres, amplifient les crises économiques, démographiques, culturelles et écologiques, engendrent les expulsions de populations et augmentent les migrations forcées, les déplacements meurtrières, les exodes spontanés, le nomadisme et les mobilités désespérées.

Dans son petit livre bleu *La géographie, ça sert, d'abord à faire la guerre*, Yves Lacoste marque, dans un contexte intellectuel, idéologique et scientifique complètement diffèrent, la réapparition du mot « géopolitique[281] », l'étude des territoires, leurs représentations et la combinaison des échelles.
Dans la revue scientifique *Géoconfluences*, le terme géopolitique est défini comme étant « l'étude multiscalaire des conflits entre acteurs[282] ». Lorsqu'il est question d'une portion – grande ou petite – d'un territoire, celle-ci faisant l'objet d'un litige, d'une rivalité, d'un conflit entre des pouvoirs qui peuvent être très différents. « Cette branche de la géographie ne se limite pas aux conflits armés et interétatiques : les luttes d'influence au sein des structures intercommunales ou les controverses autour d'un aménagement régional peuvent, par exemple, relever d'une étude géopolitique ». Par géopolitique, il faut entendre toute rivalité de pouvoirs sur ou pour du territoire. Des conflits pour dominer ou s'approprier de tout petits territoires peuvent avoir des conséquences régionales et internationales démesurées ; c'est le cas du conflit israélo-palestinien. En effet, il ne s'agit pas seulement de rivalités entre États mais aussi entre mouvements politiques officiels, officieux ou clandestins, entre bandes, tribus ou partis tel que la composition communautaire libanaise et la constitution de ses systèmes politiques, économiques et juridiques.

Dans son ouvrage *La mondialisation*, Olivier Dollfus introduit le sens de la mondialisation en réclamant « la globalisation ne supprime pas l'hétérogénéité du monde, mais accroît les inégalités socio-spatiales et crée des situations d'anomie sociale et territoriale[283] ». Or, l'impact de la mondialisation en termes d'économie, de technologie, de modernisme, de mobilités et de migrations, a engendré des conséquences énormes sur la construction spatiale, sociale et paysagère dans le monde entier, et en particulier au Liban et les pays environnants, mais avec des marges d'influences différentes selon les contextes, les moments, les pays et les personnes.
L'idée de cette étude est de mettre le point sur les césures spatiales les plus critiques au Liban. Un travail analytique plutôt que descriptif est mené sur la spatialité dynamique et vitale des interactions. Le rapport de l'interface et des enjeux est évident dans ce contexte et joue un rôle primordial dans l'évolution spatiale des limites et des frontières.

[281] LACOSTE Yves, *La géographie, ça sert, d'abord, à faire la guerre*, Éditions La Découverte, 9 janvier 2014.
[282] EDUSCOL, « Géopolitique », dans *Géoconfluences*, École normale supérieure de Lyon, novembre 2022, (Terme), [En ligne], <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/geopolitique>, (Consulté le 13 avril 2023).
[283] DOLLFUS Olivier, « Introduction. Le sens de la mondialisation », *art. cit.*

D'ancrages territoriaux en identités rhizomatiques

« Le rhizome est une manière de penser l'identité qui n'a ni commencement, ni fin ; il est sans centre, et le territoire qu'il occupe est mobile, fluide, multiple, déterritorialisé et reterritorialisé sans cesse[284]. »

Deleuze et Guattari, *Mille Plateaux*, 1980, p. 33.

[284] DELEUZE Gilles et GUATTARI Félix, *Mille plateaux*, *op. cit.*, p. 33.

Naissance et évolution des interfaces frontalières du Liban

Depuis la fin des années 1915, les changements géopolitiques et les évolutions socio-économiques au Proche-Orient ont été nombreux ayant des répercussions sur le développement des interfaces frontaliers internes et externes du Liban et des pays voisins, surtout celles localisées dans les régions de tensions extrêmes, des pays refusant de s'inscrire sous l'autorité ou le pouvoir du mouvement sioniste ou engagés dans un mouvement de libération nationale, souvent colonisé par des puissances étrangères européenne : fragmentations spatiales multiples sur un territoire fracturé, polycentralité et déséconomie.

Liban et Proche-Orient racontent une histoire de menaces, de dimensions : sionisme, guerre civile, guerre froide, économie du marché « *libéralisme* », terrorisme islamique, mouvement « *Daechiste* », Printemps arabe, déclenchement de la révolution en Syrie et guerre en 2011.
La ville de Beyrouth symbolise l'histoire du Liban, faite de moments de prospérité, alternant avec des périodes de déclins et de violences. Ce territoire en profonde mutation, s'agrandit sans cesse, se peuple, se détruit, se reconstruit, se recompose et se désagrège.
Les périphéries du pays, le nord, le sud, la Békaa et Baalbeck se présentent comme étant des entités autonomes, séparées du centre comme des îles, ayant leurs propres systèmes, des États dans l'État.

Pour étudier l'évolution de la frontière libanaise, il est important d'analyser les différentes étapes historiques qui ont modelé ses limites depuis son existence passant par la période ottomane, l'accord Sykes-Picot (1916), la colonisation française (1920-1943), le Pacte national, l'indépendance (1946), la création d'Israël (1948), la guerre civile libanaise (1975-1990), l'accord du Taëf (1989), les occupations syriennes et israéliennes (1976-2005), jusqu'à la période contemporaine, les crises politique, socio-économique, la révolution du 17 oct. 2019, la guerre Israël-Hezbollah (2024-2025). Une chronologie rapide des conflits et des faits permet d'identifier et de présenter le rapport entre les évènements et leurs impacts sur l'espace et le territoire libanais : l'évolution des interfaces.

Limites régionales avant 1915-1920 et division de l'Empire Ottoman

Avant de foncer dans l'étape de création de l'État d'Israël, de son développement et ses impacts, trois évènements importants à ne pas négliger ont marquées l'évolution des frontières libanaises :

En premier, celui du *Génocide arméniens* par les Turques en **1915** qui a engendré le déplacement de milliers d'arméniens partout dans le monde dont 140 000 sont passés d'un statut de réfugiés à celui de citoyens au Liban (Camps de Bourj Hammoud, de Anjar et de la vallée de la Békaa) ;

En second, la grande famine du Mont Liban (1915-1918) pendant la 1ère guerre mondiale suite au blocus naval en Méditerranée orientale pratiqué par les forces alliées de l'Entente (Angleterre, France, Russie) contre l'empire ottoman dans le but de l'affaiblir. Ce traumatisme majeur qui a provoqué la mort de 155 000 libanais en majorité chrétiens et Druzes (37% de la population totale) a été considéré comme une volonté génocidaire d'extermination des maronites suite auquel une grande majorité de libanais ont quitté Wilayet Beyrouth ;

Et en troisième, la création de *l'État du Grand Liban* par les français en **1920** qui a défini les limites supposées actuelles du Liban mais qui sont très mal vécues par les Libanais. Ces nouvelles limites du Grand Liban regroupent la *Béqaa* à l'est, le *Akkar* au nord et le *Jabal Amel* au sud.

Jusqu'en 1916, le Croissant fertile et les territoires à majorité arabes (Syrie, Palestine, Liban, Mésopotamie, Hedjaz, Asir, Yémen) relevaient de l'Empire ottoman.
Le 18 janvier 1919, après la première guerre mondiale (1914-1918), s'ouvre la Conférence de Paix de Paris de 1919, organisée par les vainqueurs de cette guerre afin de négocier les traités de paix entre les Alliés et les vaincus. Cette conférence acte la dissolution de trois Empires : l'Allemand, l'Austro-Hongrois et l'Ottoman et la création de nouveaux États en Europe : renaissance de la Pologne, création de la Tchécoslovaquie et de la Yougoslavie. Les colonies Allemandes sont

partagées entre le Royaume-Uni, la France, la Belgique, l'Afrique du sud, les États-Unis et le Japon, tandis que le Proche-Orient, anciennement possession Turque, est divisé en mandats confiés par la Société des Nations (SDN) à la France et le Royaume-Uni. La SDN – institution précurseure de l'ONU – fut établie par le traité de Versailles, signé le 28 juin 1919 lors de cette conférence, qui imposa également des sanctions à l'Allemagne et ses alliés.
En effet, la « Grande Syrie » désignait autrefois les territoires actuels de la Syrie, du Liban, de la Jordanie et de la Palestine. Cet espace, que les géographes arabes appelaient le *Shâm,* et les Français le *Levant,* fut fractionné après la Première Guerre mondiale par les puissances européennes qui lui imposèrent ses frontières. Pourtant, la Grande Syrie est héritière d'une civilisation brillante, depuis la cité de Palmyre jusqu'au califat omeyyade. Toutefois, les nationalistes syriens, organisés depuis la fin du XIX^{e} siècle, espéraient la création d'une Syrie indépendante, incluant la Palestine et le Liban. Avec ces nouvelles répartitions, ce fut alors l'effondrement du « grand projet arabe » qui devait rassembler autour de Damas les terres arabes autrefois placées sous contrôle ottoman.

Durant cette période, on dénombrait 50.000 Juifs sur le territoire Palestinien, ce qui représentait 9% de la population totale de l'époque. C'est seulement en 1905, après de nombreuses réflexions, que la destination palestinienne est envisagée pour la création du nouvel État. (Cartes 35 et 37)
À l'issue du conflit mondial, le traité de Sèvres (1920) règle le sort de l'Empire ottoman, défait et définit les frontières actuelles du Liban. L'accord Sykes-Picot, conclu entre Français et Britanniques dès 1916, place le Liban et la Syrie dans la zone d'influence française au Proche-Orient.

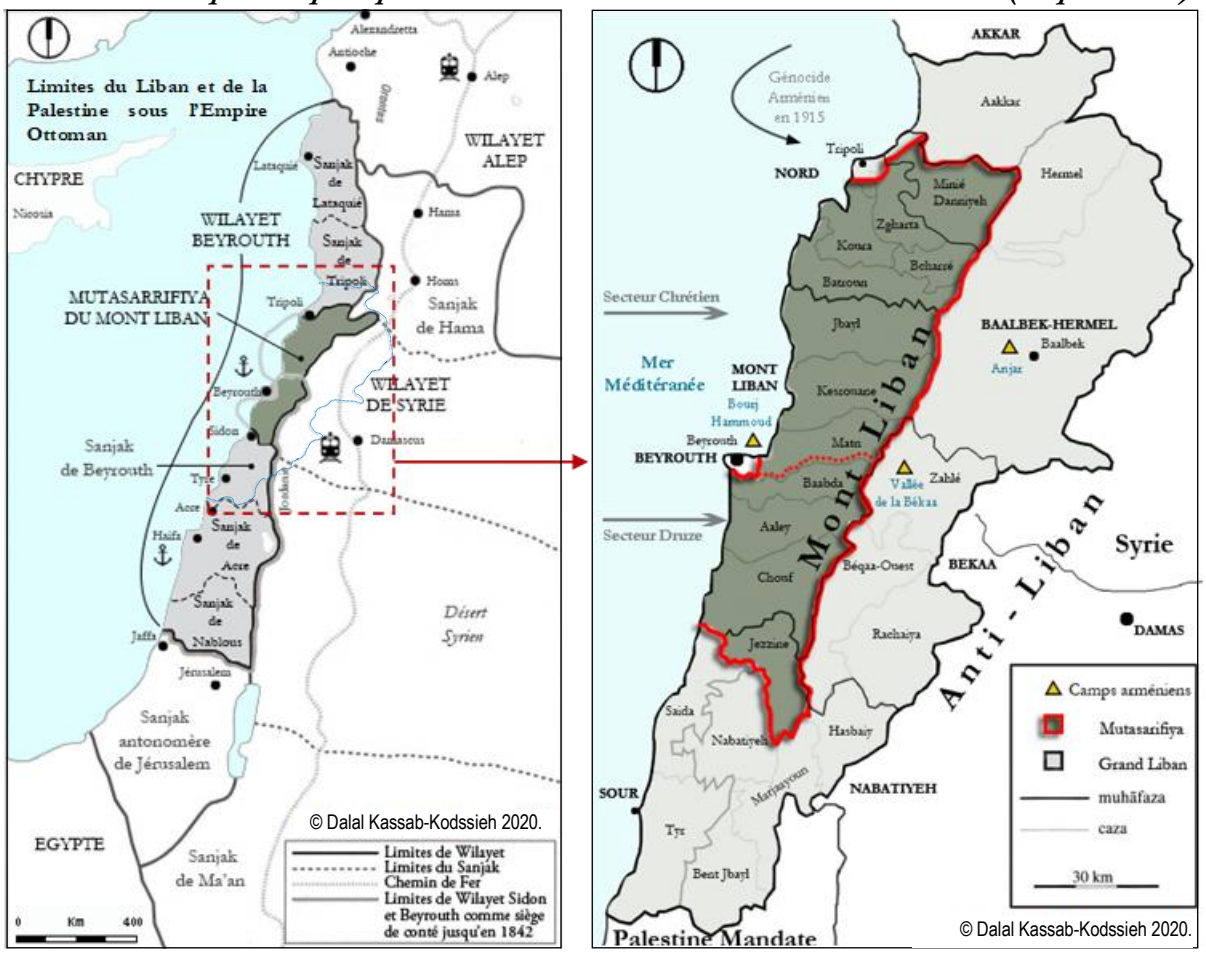
Déclaration du « Grand Liban » et début des tensions en 1920

La période du Mandat français, allant de l'accord de Sykes-Picot en 1916 au Pacte national de 1943 jusqu'à l'indépendance en 1946, marque une croissance qui est avant tout guidée par les considérations économiques. Durant cette phase de temps, les maronites obtiennent le rattachement des plaines demeurées sous contrôle direct de l'Empire ottoman. Pour la première fois sont réunies les deux entités géographiques et culturelles qui ont eu jusqu'alors des trajectoires différentes. Cette unification ne va pas sans tensions. La proclamation de la naissance du « Grand Liban » par le général Gouraud le 1er septembre 1920, s'oppose au projet des nationalistes arabes syriens d'une Grande-Syrie, auquel sont favorables les sunnites. Cette question territoriale et politique devait resurgir après et déterminer en grande partie la politique syrienne durant le conflit libanais, à partir de 1975. Le Grand-Liban est doté, en 1926, d'une Constitution qui instaure une République et consacre la partition sur une base confessionnelle. (Cartes 35 et 36)

Après la chute de l'Empire Ottoman en 1923 et la période de Protectorat britannique depuis 1922 jusqu'en 1947, Israël n'existait pas. Mais dès 1917, avec la déclaration de Lord Balfour, la question d'un « Foyer national » pour le peuple juif envoie un signe fort aux sionistes et commence à agiter les consciences de cette région. La Grande-Bretagne, nouvelle puissance occupante de la Palestine depuis 24 juillet **1922**, donne son soutien à l'établissement du Foyer national juif sur ce territoire. À partir de ce moment-là, différents outils incitatifs à l'immigration (symboliques, légaux, institutionnels, financiers) vont émerger. L'émigration de Juifs européens vers la Palestine va prendre de l'ampleur avec l'arrivée d'Adolf Hitler au pouvoir en Allemagne. Sa politique antisémite et les actions perpétrées par le régime du 3ème Reich durant la Deuxième Guerre Mondiale incitera au départ de nombreux Juifs. En **1940**, la population totale juive atteint les 28% en Palestine.

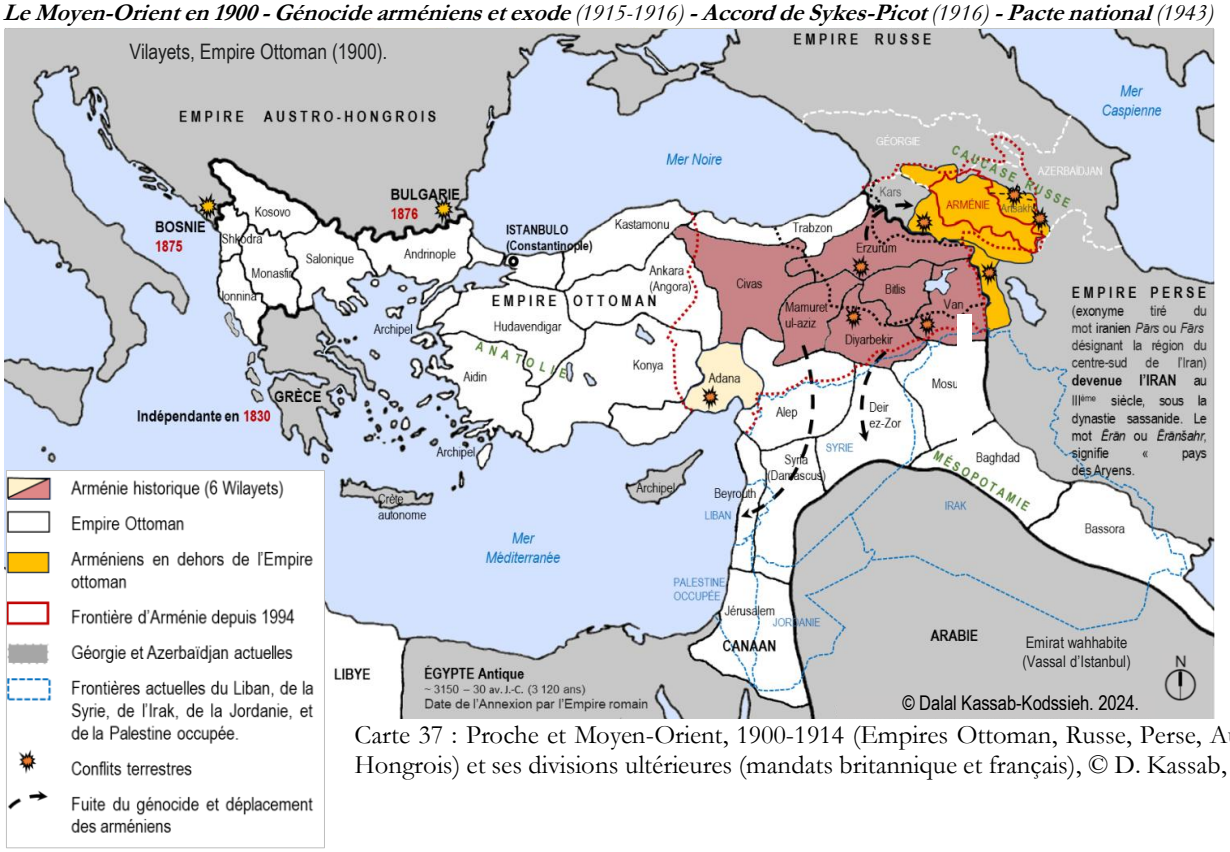
Entretemps, les Palestiniens organisent une Grande Révolte contre l'autorité occupante et le mouvement sioniste qui s'établit. Leur volonté d'aboutir à une nation palestinienne par le biais d'une insurrection est violemment réprimée par les milices sionistes qui se constituent en une véritable armée. Cette révolte s'est déroulée entre 1936 et 1939. En réaction à cette insurrection, la Grande Bretagne va émettre un *Livre blanc* en 1939 afin de limiter l'immigration juive et l'acquisition de terres en Palestine. (Cartes 38)

Un territoire disputé depuis plus de 75 ans ***(Depuis 1915)***



Carte 35 : Moutasarrifiyat le Mont-Liban (1861-1915), Référence : Traboulsi (2012, p. 53). © D. Kassab-Kodssieh, 2020.
Carte 36 : Grand Liban (1920) sous mandat français, Moutassarrifiyat Mont Liban et l'emplacement des réfugiés arméniens suite au génocide (1915). © Dalal Kassab-Kodssieh, 2020.

Le Moyen-Orient en 1900 - Génocide arméniens et exode *(1915-1916)* ***- Accord de Sykes-Picot*** *(1916)* ***- Pacte national*** *(1943)*



Carte 37 : Proche et Moyen-Orient, 1900-1914 (Empires Ottoman, Russe, Perse, Austro-Hongrois) et ses divisions ultérieures (mandats britannique et français), © D. Kassab, 2024.

Les tyrannies des frontières imposées

Outre la création du Grand Liban et les contentieux frontaliers avec la Syrie, l'instauration unilatérale de l'État d'Israël en 1948 et son occupation des territoires palestiniens ont profondément complexifié la géopolitique régionale. Ces soixante-quinze ans de conflits ont remodelé la cartographie de la région : le territoire palestinien est désormais morcelé, tandis que l'espace libanais, marqué par des ingérences, est déchiré par la superposition de lignes de souveraineté contestées, rendant problématique la définition même de ses frontières. L'analyse de ces dynamiques spatiales et de leurs impacts socio-environnementaux permet de comprendre le développement et les mutations des interfaces frontalières au Liban. Ces guerres continues depuis 1975 sont caractérisées par une violence persistante et l'affirmation de pouvoirs autoritaires.

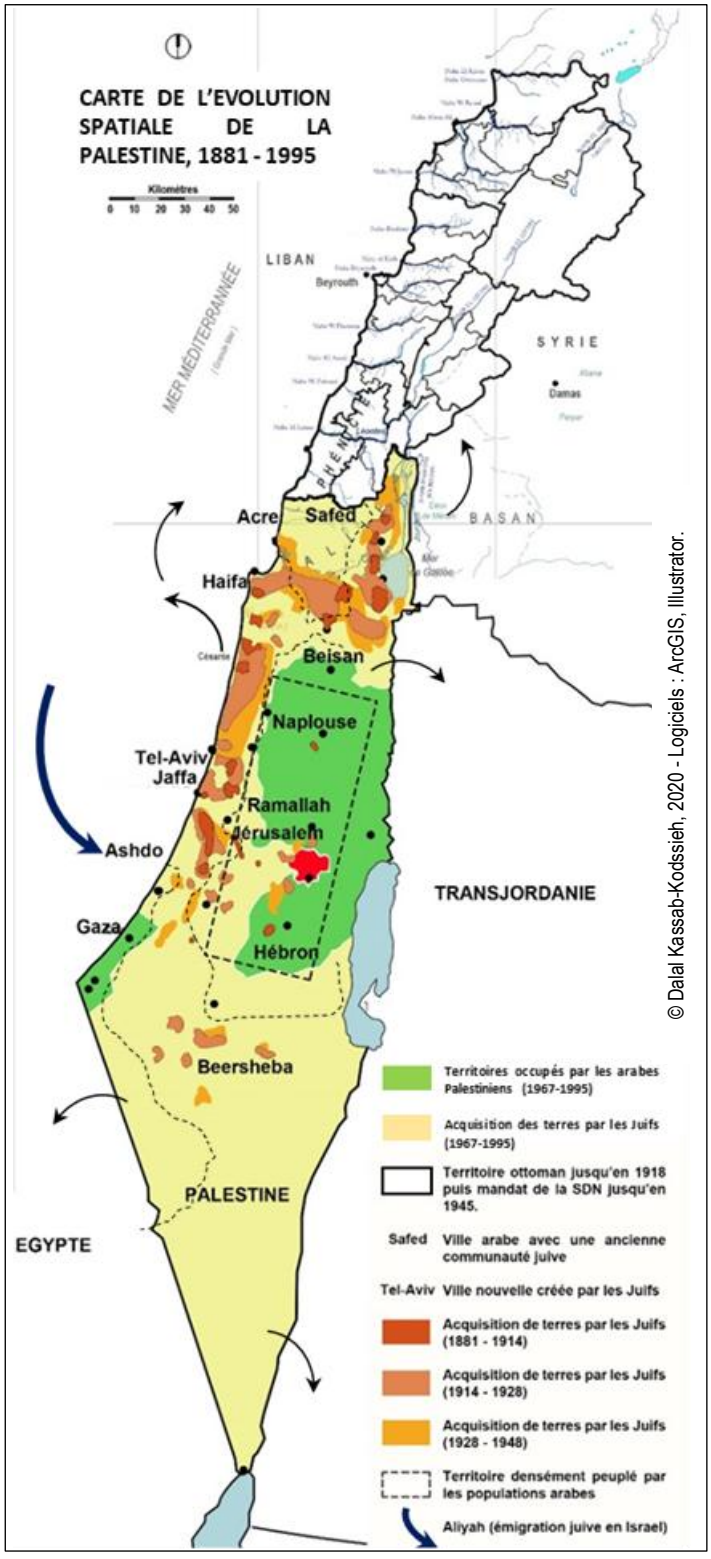
En 1850, la majorité des 10 millions de Juifs mondiaux résident dans l'Empire russe (5 millions), l'Empire austro-hongrois et l'Europe de l'Est. Soumis aux lois antisémites (lois de mai 1882 en Russie), ils sont confinés dans la « Zone de Résidence » (*Pale of Settlement*), interdits de propriété terrienne et victimes de pogroms (1881-1884, 1903-1906), poussant 2 millions d'entre eux à émigrer vers l'Amérique[285] (Hobsbawm, 1987, p. 152). En Europe occidentale, malgré l'émancipation partielle (Révolution française), l'affaire Dreyfus (1894-1906) révèle un antisémitisme latent[286] (Arendt, 1951, p. 56).
Face aux persécutions, le mouvement sioniste, théorisé par Theodor Herzl (*L'État des Juifs*, 1896), promeut un foyer national en Palestine ottomane. Entre 1882 et 1914, 75 000 Juifs s'y installent (Première et Deuxième *Aliyah*), achetant des terres via le Fonds national juif[287] (Gilbert, 2008, p. 45). La Déclaration Balfour (1917), soutenant un « foyer national juif », catalyse ces flux malgré l'opposition arabe[288] (Khalidi, 2007, p. 21).
Dans l'Europe de l'entre-deux-guerres, les Juifs subissent une marginalisation accrue (ghettos de Varsovie, Łódź) et des massacres (pogroms de Lviv, 1918). L'avènement du nazisme (1933) systématise leur exclusion (lois de Nuremberg, 1935) puis leur extermination (Shoah, 1941-1945), causant la mort de 6 millions de Juifs[289] (Hilberg, 1961, p. 1032).
Entre 1919 et 1947, 400 000 Juifs immigrent en Palestine mandataire, fuyant l'Europe (30 % des survivants de la Shoah) et les persécutions arabes (révolte de 1936-1939).

Suite au vote de la résolution n°181 de l'Assemblée Générale de l'Organisation des Nations-Unies (ONU) en **1947** qui vise à établir un Plan de partage entre un État juif qui occuperait 55% du territoire de la Palestine, un État arabe qui occuperait 44% du terrain et une zone internationale de 1% comprenant Jérusalem et les Lieux Saints. Le texte est approuvé par les autorités juives tandis que les Palestiniens émettent certaines réticences. Ce désaccord va se manifester à travers une guerre qui éclatera à la suite de la proclamation d'indépendance de l'État d'Israël par David Ben Gurion le 14 mai 1948. Ce premier conflit armé porte des noms différents. Pour les Israéliens, il s'agit d'une guerre d'indépendance tandis que pour les Palestiniens, le terme Nakba semble le mieux refléter le point de vue arabe. Les armées des États membres de la Ligue arabe sont entrées en Palestine le 15 mai. Après un an, le conflit a vu triompher l'armée israélienne.
Suite à cette guerre, 78% du territoire est occupé par les juifs et 22% restant respectivement sous contrôle jordanien (Cisjordanie) et égyptien (Bande de Gaza). La guerre a entraîné la fuite de près de 750.000 Palestiniens et a fait de la question des réfugiés une problématique préoccupante au regard du droit international, comme en témoigne la résolution n°194 de l'Assemblée Générale de l'ONU qui prévoit un droit de retour à ces personnes ou à des compensations. Nombreux sont ceux qui se retrouvent dans les pays voisins tels que le Liban, la Jordanie ou la Syrie.

285 HOBSBAWM Eric J., *L'Ere des empires (1875-1914)*, Fayard, 1987, p. 152.
286 ARENDT Hannah, *Les Origines du totalitarisme, tome 3 : Le Système totalitaire*, Paris, Seuil, 1951, p. 56.
287 GILBERT Martin, *Israel: A history*, HarperCollins, London, 2008, p. 45.
288 KHALIDI Rashid, *The Iron Cage: The Story of the Palestinian Struggle for Statehood*, Beacon Press, 2007, p. 21.
289 HILBERG Raul, *La destruction des Juifs d'Europe I, II, III*, Gallimard, 28 septembre 2006, p. 1032.

La disparition progressive d'un Territoire « la Palestine »

La mutation historique de la Palestine comme territoire disputé contraste avec sa vocation originelle d'espace de coexistence des trois monothéismes (christianisme, islam et judaïsme). Cet espace géo-symbolique ne saurait relever d'une appartenance exclusive à un seul groupe religieux, en l'occurrence la population juive.



Carte 38 : Carte de la présence juive et de l'évolution des frontières internes de la Palestine depuis 1881 jusqu'en 1995.

© Dalal Kassab-Kodssieh, 2020 – Logiciels : ArcGIS, Illustrator.

Conséquences géopolitiques, socio-spatiales locales et régionales multiples

Les persécutions systémiques (pogroms, Shoah) et l'échec des assimilations nationales ont transformé le sionisme en solution politique, façonnant une migration contrainte vers la Palestine. Ce processus, amplifié par les impérialismes européens, a redessiné le Proche-Orient, cristallisant des conflits toujours actuels.
Le plan de partage de l'ONU (1947) consacre la création d'Israël, déclenchant un exode palestinien (Nakba) et une redéfinition géopolitique régionale[290]. (Morris, 2003, p. 78).
Les conséquences de ces conflits continus et infinis sont multiples. Nous assistons à des massacres, terreurs, violences, guerres Israélo-arabes, exodes multidirectionnels, migrations et déplacements, expansions puis resserrements, des transformations socio-spatiales au niveau territorial et dans l'insécabilité des échelles, des asymétries frontalières, de défaites et de résiliences malgré tout.

Violences, massacres et guerres israélo-arabes

Depuis la création d'Israël en 1947, la région a été marquée par des conflits structurants majeurs : guerres israélo-arabes (1948, 1967, 1973), l'épisode du septembre noir (1970-1971), l'annexion du plateau du Golan syrien à Israël (1981), guerre Iran-Irak (1980-1988), guerres du Golfe (1990-1991, 2003-2011), et conflits civils (Liban 1975-1990, Syrie depuis 2011, Yémen depuis 2014).
La guerre de 1948-1949, marquée par des massacres comme celui de Deir Yassin, a entraîné la défaite des armées arabes et consolidé l'État juif. Les guerres de 1967 et 1973 ont redessiné les frontières à travers l'occupation de Gaza, la Cisjordanie et le Golan et alimenté un cycle de résistance et de répression, notamment lors des *Intifadas* (1987, 2000), caractérisées par des soulèvements populaires palestiniens et des répressions israéliennes.
L'asymétrie des forces et l'absence de résolution politique ont perpétué un état de guerre latent, comme en témoignent les opérations militaires récurrentes à Gaza (2008, 2014, 2021) arrivant à leur apogée avec le conflit Israélo-Hamas depuis octobre 2023.
Ces guerres ont favorisé une fragmentation étatique (effondrement de l'Irak, division de la Syrie, chaos somalien) et l'essor d'acteurs non étatiques (Hezbollah, milices chiites, groupes jihadistes). Cette instabilité chronique, entretenue par des ingérences externes (États-Unis, Iran, Russie), a affaibli les coalitions arabes anti-israéliennes, permettant à Israël de renforcer ses alliances régionales (accords d'Abraham, 2020) et de consolider son hégémonie militaire[291] (SIPRI, 2024). La région, fracturée en zones d'influence concurrentes, peine à former un front uni, consolidant paradoxalement la position israélienne.
D'autres évènements marquants ont eu lieu avant et après la première Intifada ayant des impacts majeurs sur la région Proche-Orientale et par la suite sur le Liban qui se situe directement à la frontière nord de la Palestine occupée, ils sont traités plus en détails dans un prochain chapitre, en analysant leurs projections spatialisées sur le territoire libanais.

Exodes, migrations et déplacements

La Nakba de 1948 a provoqué l'exode de 750 000 Palestiniens, créant une diaspora réfugiée dans des camps au Liban, en Jordanie et en Syrie. Ces déplacements ne se limitèrent pas aux frontières palestiniennes, mais transformèrent durablement les équilibres démographiques et politiques des pays hôtes. Au Liban, les réfugiés palestiniens, initialement accueillis dans 12 camps, furent progressivement marginalisés par des lois restrictives (interdiction de propriété foncière, exclusion de métiers), alimentant tensions communautaires et participation à la guerre civile (1975-1990) via des factions comme le *Fatah*. En Syrie, les Palestiniens bénéficièrent d'un statut plus favorable jusqu'à la guerre civile de 2011, qui poussa des milliers d'entre eux à fuir vers le Liban, la Turquie ou l'Europe reproduisant un cycle d'exil (UNRWA, 2022). (Carte 38)

[290] MORRIS Benny, *The Birth of the Palestinian Refugee Problem Revisited*, Cambridge University Press, 2003, p. 78.
[291] « Trends in World Military Expenditure », dans *SIPRI - Stockholm International Peace Research Institute*, avril 2024, p. 12.

L'Irak, bien que moins concerné initialement, vit arriver des Palestiniens fuyant le Koweït après la guerre du Golfe (1991), puis subit leur persécution post-2003 sous prétexte de liens supposés avec Saddam Hussein, entraînant leur expulsion vers des pays tiers. Parallèlement, l'État d'Israël a encouragé l'*aliyah* (migration juive), accueillant des survivants de la Shoah et près de 900 000 Juifs expulsés des pays arabes entre 1948 et 1972, renforçant sa majorité démographique.

Aujourd'hui, 6 millions de réfugiés palestiniens revendiquent un droit au retour, tandis que les colonies israéliennes en Cisjordanie (750 000 colons en 2023) fragmentent l'espace palestinien (UN OCHA, 2023). Ces dynamiques, combinées à l'instabilité chronique des pays hôtes (effondrement syrien, crise libanaise), illustrent une géographie de la précarité où exils et réinstallations forcées redéfinissent les identités nationales et les rapports de pouvoir régionaux.

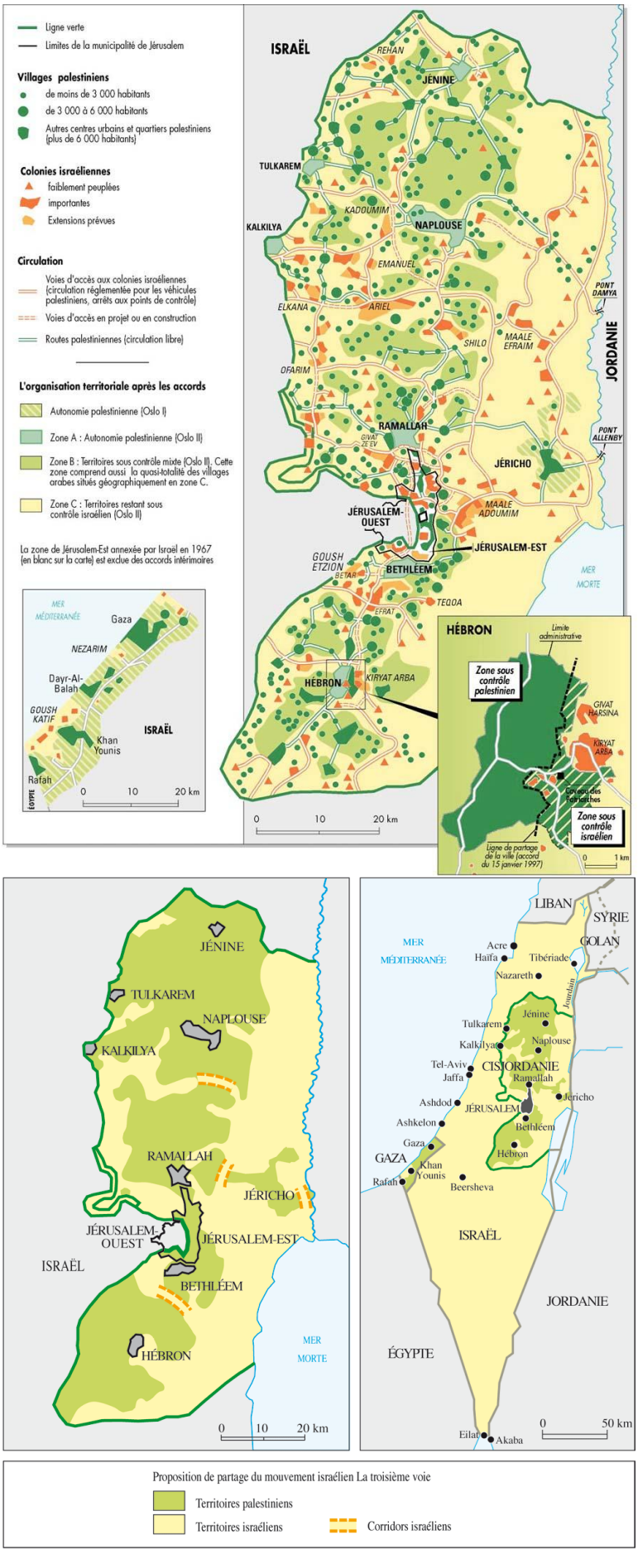
Cette dispersion multidirectionnelle, fragmentant les communautés entre camps surpeuplés (Liban), villes marginalisées (Jordanie) et exils lointains (Europe), souligne l'interdépendance des crises moyen-orientales et l'impossible résorption d'un traumatisme colonial et postcolonial, où les réfugiés palestiniens incarnent une question nationale irrésolue, à la fois locale et transnationale.

Solidarités chiites, résistances et montée de la terreur

La défaite des nationalismes arabes laïcs a favorisé l'émergence de mouvements de résistance diversifiés, tant sur le plan idéologique que stratégique. Fondée en 1964 sous l'égide de la Ligue arabe, l'Organisation de Libération de la Palestine (OLP) incarnait initialement une réponse laïque et nationaliste à la question palestinienne, prônant la libération de la Palestine par la lutte armée et la diplomatie internationale. Sous la direction de Yasser Arafat à partir de 1969, l'OLP se radicalisa, menant des opérations comme celles de la Septembre noir en Jordanie (1970) et s'implantant au Liban, où elle joua un rôle central dans la guerre civile (1975-1990). Toutefois, sa reconnaissance d'Israël lors des accords d'Oslo (1993) et son incapacité à obtenir un État viable affaiblirent sa légitimité, ouvrant la voie à l'ascension de mouvements islamistes, tel que le Hamas.

Le Hezbollah, soutenu par l'Iran et né en réaction à l'invasion israélienne du Liban (1982), incarna dès les années 1980 une résistance chiite structurée, combinant actions militaires (guerres de 1996, 2006 et de 2023-2025) et ancrage social. Parallèlement, le Hamas (sunnite), issu de la Première Intifada (1987), se posa en alternative islamiste à l'OLP, rejetant toute négociation avec Israël et contrôlant Gaza depuis 2007. Il combine lutte armée et gouvernance à Gaza, bien qu'il soit classé comme groupe terroriste par l'Occident. L'Iran, via son « axe de la résistance », instrumentalisa ces acteurs pour contrer l'influence israélo-américaine, exacerbant les tensions sectaires. Ainsi, le déclin relatif de l'OLP et la fragmentation du mouvement national palestinien illustrent la transition d'un paradigme panarabe et laïc vers des mobilisations ancrées dans l'islam politique, alimentées par des dynamiques régionales et confessionnelles.

Le mouvement islamiste de résistance Hamas a été fondé à Gaza en décembre 1987, mais il plonge ses racines dans quatre décennies d'activités des Frères musulmans dans ce territoire, un fondement historique datant de 1946. La nouvelle organisation appelle rapidement au jihad pour instaurer un État Islamique. L'État islamique (EI), aussi appelé Daech, est une organisation terroriste politico-militaire, d'idéologique salafiste djihadiste ayant proclamé le 29 juin 2014 l'instauration d'un califat sur les territoires sous son contrôle. Sa création remonte à 2006, lorsqu'Al-Qaïda en Irak forme, avec cinq autres groupes djihadistes, le Conseil consultatif des moudjahidines en Irak. En 2012, l'EI commence à s'étendre en Syrie et, le 9 avril 2013, il devient l'État islamique en Irak et au Levant. Le 29 juin 2014, l'EI annonce le « rétablissement du califat » dans les territoires sous son contrôle, prend le nom d'« État islamique ». De l'été 2014 au printemps 2019, il forme un proto-État en Irak et en Syrie où il met en place un système totalitaire. Son essor est notamment lié aux déstabilisations géopolitiques causées par la guerre d'Irak et la guerre civile syrienne. L'EI perd ses derniers territoires en Irak en décembre 2017 et en Syrie en mars 2019. En 2024, l'organisation continue de commettre de nombreux actes terroristes et la situation dans le désert syrien suscite des inquiétudes.



L'archipel de la Palestine orientale – Vers un partage inégal et même à l'expulsion totale.

L'absence de délimitation des frontières de l'État d'Israël, conjuguée à l'extension continue de son emprise territoriale, s'accompagne d'un rapport différencié au droit selon les espaces et les populations – caractéristique d'un régime juridique exceptionnel où la criminalité liée au conflit échappe en partie aux cadres normatifs ordinaires.

Carte 39 : Les accords d'Oslo II, 28 sept. 1995, par JAN DE JONG & PHILIPPE REKACEWICZ

Les territoires palestiniens sont morcelés et divisés en trois zones. La colonisation israélienne grandit, Jérusalem-Est reste sous contrôle israélien et Hébron est divisée en deux suite à l'accord du 17 janvier 1997.

Sources : Archives municipales de Jérusalem, département des plans urbains ; administration civile Bet El, plan routier « arc-en-ciel », 1994-1995 ; Yedioth Aharonot, 6 octobre 1995 ; texte officiel des accords d'Oslo II.

Conséquences Socio-Spatiales et Fragmentation Territoriale

L'occupation israélienne a généré une géographie fragmentée : mur de séparation en Cisjordanie, blocus de Gaza, et checkpoints limitant la mobilité palestinienne. Cette logique d'apartheid spatial renforce les inégalités socio-économiques, avec un taux de chômage palestinien atteignant 27 % en Cisjordanie et 49 % à Gaza (Banque mondiale, 2023 et HRW, 2021). Une majorité de Palestiniens, contraints de fuir les violences, survivent dans des camps aux frontières des pays limitrophes ou sur leur propre territoire, souvent depuis plus de 75 ans, entre exil et espoir d'un retour hypothétique. La Palestine occupée se réduit à des archipels d'inégalités. (Cartes 39, 40, 41)

Les conséquences régionales de ces fragmentations sont systémiques : les déplacements forcés alimentent guerres, crises et divisions territoriales dans les pays voisins. L'Irak, la Syrie et le Liban, principaux réceptacles de ces flux, subissent des bouleversements profonds.

Au Liban, l'afflux de réfugiés dépasse largement les capacités nationales, engendrant des crises multidimensionnelles politiques (affaiblissement des institutions), socio-économiques (chômage à 35 % en 2023[292], Banque mondiale) et environnementales (surexploitation des ressources). Cette pression démographique s'accompagne d'une urbanisation chaotique, frénétique et non planifiée. Bidonvilles, quartiers précaires et étalement anarchique défigurent les paysages, grignotent les reliefs et polluent les nappes phréatiques, sans égard pour le patrimoine ou les échelles urbaines. Nous assistons à des espaces marginalisés, stigmatisés et démembrés, à des enclaves de pauvreté, poussant à des migrations massives internes et externes de populations libanaises. La diaspora libanaise, estimée à 12 millions de personnes[293] (contre 4 millions de résidents), constitue désormais un phénomène d'ampleur inédite, reflétant l'incapacité structurelle du pays à absorber les chocs démographiques et économiques (UNDP, 2023).

La présence de bases armées de l'OLP au Sud-Liban après leur expulsion de Jordanie (1970) et de Palestine (1948-), leur approvisionnement depuis la Syrie ainsi que leurs opérations de résistance transfrontalières contre Israël, ont transformé le pays en champ de bataille interne et externe. Les guerres de camps (1975-1990), opposant milices chrétiennes, musulmanes, druzes et factions palestiniennes, ont culminé dans une guerre civile de quinze ans, marquée par des alliances mouvantes. Le Liban, devenu base arrière de l'OLP dans les années 1970-1980, subit des invasions israéliennes (1978, 1982) visant à éradiquer la résistance palestinienne, puis une occupation prolongée du Sud (1982-2000). Cette dernière permit à Israël de créer une « zone de sécurité », tout en alimentant une guérilla menée par des groupes paramilitaires chiites, dont le Hezbollah, formé en réaction à cette présence. S'y ajoutent les conflits récurrents dans les camps de réfugiés palestiniens, marqués par des affrontements entre factions armées et l'armée libanaise. Parallèlement, des milices affiliées à des partis politiques communautaires se partagent le territoire, chacune contrôlant des zones d'influence distinctes. Près de trois décennies après la fin de la guerre civile, une majorité de déplacés libanais refusent toujours de retourner dans leur village ou ville d'origine malgré la réconciliation de la Montagne en 2001. Les traumatismes liés au conflit – images violentes, cicatrices physiques et morales – restent ancrés dans les mémoires, faisant obstacle à un retour souhaité ou constituant, pour certains, une barrière psychologique infranchissable.

Les occupations syrienne et israélienne ont provoqué des exodes massifs, altérant durablement les configurations socio-spatiales. Aujourd'hui, nombre de déplacés libanais ne peuvent retourner dans leurs villages d'origine, traumatisés par les violences passées. Les attaques israéliennes récurrentes contre le Hezbollah au Sud-Liban entretiennent une insécurité chronique[294], isolant cette région qui fonctionne séparément comme un « État dans l'État » (ICG, 2020). Cette fragmentation ne se limite pas au Sud : elle s'étend à l'Est, au Nord, et au cœur des villes, où quartiers et communautés vivent en cloisonnement. Le Liban, « pays aux mille plateaux », incarne ainsi une géographie fracturée, dont les dynamiques seront analysées dans les chapitres suivants.

[292] Banque mondiale. *Lebanon Economic Monitor*. 2023.
[293] UND. *Lebann's Diaspora: A demographic and Economic Overview*. 2023.
[294] ICG. *Lebanon's Security Challenges I the Wak of Beirut Blast*. 2020.

Dynamiques Régionales : Reconnaissance, Conflits et Normalisation depuis 1948

La création de l'État d'Israël en 1948 a suscité un rejet catégorique des pays arabes, qui refusèrent de le reconnaître, affirmant une solidarité panarabe avec la cause palestinienne. Cette posture a engendré des guerres répétées, des tensions prolongées et durables et un refus généralisé de normalisation diplomatique avec Israël. Seuls deux États arabes ont rompu ce consensus : l'Égypte, signataire des accords de Camp David (septembre 1978) et du traité de paix de 1979, et la Jordanie, ayant conclu un traité de paix en 1994. Le Caire, isolé diplomatiquement après ces accords, fut critiqué pour avoir marginalisé la question palestinienne, notamment le droit à l'autodétermination.

Le Liban et la Syrie, pays frontaliers au nord et à l'est d'Israël, demeurent les seuls États arabes en contact direct avec les Territoires occupés à n'avoir signé aucun accord. Le Liban, en particulier, n'a jamais reconnu l'existence de l'État d'Israël depuis sa proclamation par David Be Gourion le 14 mai 1948. Les autorités israéliennes désignent d'ailleurs le Liban comme un « État ennemi », interdisant strictement l'entrée sur son territoire aux citoyens israéliens ou à toute personne portant des visas israéliens, sous peine de détention.

Sur le plan interne, les divisions libanaises se sont accentuées sous la République arabe unie (1958-1961), opposant les musulmans, favorables au panarabisme, aux chrétiens (via le Pacte de 1943) défendant une souveraineté indépendante et rejetant les ingérences étrangères. Le modèle iranien du *velayat-e faqih*, propagé par le Hezbollah, ne recueille qu'un soutien limité (chiites divisés), exacerbant les clivages communautaires. Le Liban devient ainsi un terrain d'affrontement par procuration entre l'Iran et l'Arabie saoudite. Malgré son ascendance politique, le Hezbollah fait face à des résistances internes et régionales. Fondé en 1982 avec le soutien de l'Iran, ce groupe armé chiite a transformé le Sud-Liban en zone de conflit récurrent avec Israël. Ce « proxy iranien » a ancré le Liban dans une logique de guerre par procuration, exacerbant les tensions régionales et faisant du pays un terrain d'affrontement indirect. Ces dynamiques illustrent la fragilité structurelle du pays, tiraillé entre nationalismes, idéologies religieuses et rivalités géopolitiques.

Les décennies suivantes voient néanmoins émerger un réalignement géopolitique discret. Face à la montée de l'influence iranienne et séduits par les avancées technologiques israéliennes (gestion de l'eau, cybersécurité), des États du Golfe nouent des partenariats économiques et sécuritaires avec Israël. Ce rapprochement culmine avec les accords d'Abraham (2020), parrainés par les États-Unis, qui normalisent les relations entre Israël, les Émirats arabes unis et Bahreïn, suivis par le Soudan, le Maroc et le Bhoutan la même année. Ces accords, symbolisant une « paix fraternelle » basée sur un héritage religieux commun, visent à isoler l'Iran et à reléguer la question palestinienne. Leur fragilité est toutefois exposée par la guerre Israël-Gaza d'octobre 2023, qui ravive les tensions et réduit à néant les espoirs de pacification régionale. Les attaques meurtrières ont conduit plusieurs États à condamner ces escalades et, pour certains, à suspendre leurs relations diplomatiques avec Israël, dénonçant des violences disproportionnées et des risques de déshumanisation systémique.

Sur le plan international, le conflit israélo-palestinien polarise les relations : les États-Unis soutiennent inconditionnellement Israël (aide militaire annuelle de 3,8 milliards de dollars depuis 2016, selon le CRS, 2023), tandis que la Turquie et les Émirats arabes unis adoptent des postures ambivalentes, combinant coopération sécuritaire et rhétorique pro-palestinienne. L'Union européenne, divisée, oscille entre un soutien rhétorique à la solution à deux États et une complaisance de facto envers l'occupation israélienne, notamment via des accords commerciaux.
La situation humanitaire à Gaza, soumise à un blocus strict limitant l'accès à l'aide internationale, aux soins médicaux et à la presse, suscite des interrogations sur les intentions stratégiques d'Israël. Certains analystes évoquent une logique d'annexion rampante, similaire à celle observée en Cisjordanie, bien que les autorités israéliennes rejettent cette interprétation. S'agit-il d'un génocide?

Conclusion : La création d'Israël a instauré un système de violence structurelle, marqué par des déplacements forcés, une fragmentation territoriale et des résistances armées, tout en catalysant des alliances transnationales (chiites vs sunnites) et des résistances armées. Ce conflit, nourri par des logiques et des héritages coloniales et des clivages identitaires, reste un nœud géopolitique insoluble, alimentant instabilités régionales et souffrances humaines.

Un Liban déchiré : Guerres, massacres et violences

En parallèle, sur le territoire libanais, d'autres conflits, dont les Palestiniens sont acteurs et victimes, déstabilisent le Liban à plusieurs reprises. Israéliens, Syriens sont des acteurs de premier rang. Nous citons les événements les plus remarquables qui ont eu des conséquences directes sur le Liban autres que les 20 guerres mentionnées précédemment et qui attaquent directement les palestiniens en premier lieu. Un travail analytique plutôt que descriptif est mené ultérieurement sur la spatialité dynamique et vitale des interactions et des mouvances subit par le territoire libanais.

1916 : Début de la **période coloniale** (Sykes-Picot) – Liban sous mandat français.

1920 : Déclaration du « **Grand-Liban** » République et Partition à base confessionnelle.

1923 : Chute de l'**Empire Ottoman** qui dura de 1517 à 1918 au Liban.

1945 : L'Indépendance du Liban et la fin du mandat français.

1948 : la **Nakba**, première guerre d'indépendance pour les juifs.

1956 : la guerre de **Suez.**

1960 : Déclenchement de la Guerre civile, une guerre qui se prépare au Liban.

1964, **28 mai.** Création de **l'Organisation de libération de la Palestine** (OLP) à Jérusalem à l'initiative de la Ligue des États arabes, à la suite du premier Sommet arabe organisé par Nasser au Caire (13-17 janvier). L'OLP regroupe les mouvements de résistance palestiniens.

1965 : **1er janvier.** Première **opération militaire du Fatah**, créé en 1959 par Yasser Arafat.

1967 : la guerre des **six jours** éclate après trois ans de la naissance de l'OLP à Jérusalem.

1967-1970 : Guerre d'**usure** correspond à une fixation des éléments engagés le long de la ligne de cessez-le-feu, principalement le long du canal de Suez.

1968 : Commencement du militantisme de l'OLP. **28 déc**. À la suite d'un attentat contre un appareil de la compagnie nationale El Al à Athènes, bombardement de l'aéroport de Beyrouth et destruction de treize avions de ligne.

1968 : Après la reprise de la « **guerre des frontières** » entre Israël et la Jordanie, au début de l'année, des combats d'artillerie opposent l'État hébreu et l'Égypte autour du canal de Suez.

1970, **25-28 mai**. **Incursion au Liban** et bombardement des camps palestiniens.

5-6 sept. Un commando de l'organisation palestinienne **Septembre noir** prend en otage des athlètes israéliens aux Jeux olympiques de Munich. Onze sportifs seront tués et cinq des huit membres du commando abattus (1970-0971).

8-17 sept. En représailles, Israël bombarde plusieurs camps palestiniens au Liban et, le 16, lance une série de raids en territoire libanais (plus de **300** morts).

1970-1971 : l'épisode du « **Septembre noir** » en Jordanie est une régression sanglante de l'armée jordanienne contre les palestiniens et le déplacement de nouveaux réfugiés palestiniens armés et civiles au Liban et pays limitrophes. Le Sud-Liban est surnommé *Fatahland* en raison de la prédominance dans cette région de l'organisation du Fatah de Yasser Arafat. Avec sa propre armée opérant librement au Liban, l'OLP avait créé un « État dans l'État ».

1973 : Guerre du **Kippour** ou du Ramadan

1973 : Trois dirigeants de l'OLP sont assassinés au cours d'une opération commando à Beyrouth.

1975-1990 : En 1975, plus de 300 000 Palestiniens déplacés vivaient au Liban. Une **guerre civile** éclate au Liban. Celle-ci oppose les fédayins alliés des organisations libanaises « islamo-progressistes » aux milices phalangistes (de la droite chrétienne) soutenues par les Israéliens. Il s'agit d'une sorte de projection du conflit israélo-palestinien sur le territoire libanais. Cependant à partir de cette date, la capitale Beyrouth est déchirée par la guerre civile, séparée en deux par une ligne de front et détruite par la guérilla urbaine et les bombardements. La ville se voit encerclée d'une ceinture de misère composée de camps, de bidonvilles et de quartiers pauvres accueillant des migrants d'origines diverses. Les violences sociocommunautaires font littéralement exploser le pays et transforment la « *Suisse de l'Orient* » en « *capitale de la douleur*[295] ».

[295] KASSIR Samir, *Beirut*, University of California Press, Berkeley, Los Angeles, London, 2010, (translated by M.B. Debevoise, forward by Robert Fisk).

L'État libanais est mis à mal, ses frontières transgressées, son territoire envahi, sa population divisée, saignée, appauvrie. Le Liban est éclaté en zones sous influence de milices et de groupes armées. La paix devient effective après plus de 15 ans de guerre en 1990-1992.

Cette guerre fait entre 150 000 et 250 000 morts[296] et de nombreux disparus et exilés. Plusieurs guerres et massacres se poursuivent durant ces quinze ans :

Déc. **1975**, bombardement de plusieurs camps de réfugiés palestiniens au Liban (centaine de morts)

1976 : À partir de 1976, des invasions israéliennes et syriennes et des conflits internes se poursuivent en réaction aux attaques de l'OLP qui lutte pour la libération de la Palestine. L'entrée des troupes syriennes et les lignes mouvantes d'un territoire sans frontière.

1978 : L'**Opération Litani** ; le **14 mars.** En représailles après le raid palestinien du 11 mars sur la route Haïfa-Tel-Aviv (une quarantaine de morts), les troupes israéliennes envahissent le Liban sud. Elles l'évacueront en juin, après l'arrivée des soldats de la Force intérimaire des Nations unies au Liban (Finul). Mais elles y laisseront une milice à prédominance chrétienne, l'Armée du Liban sud (ALS).

1980 : le vote de la Knesset (assemblée parlementaire israélienne) approuve le choix de Jérusalem comme capitale « éternelle et indivisible » de l'État israélien, ce qui implique donc l'annexion de Jérusalem-Est, capitale du futur État Palestinien.

1980-1988 : Guerre Iran-Irak, un conflit d'un million de morts et de centaines de milliers de blessés.

1981 : La **bataille de Zahlé** livrée par les Forces libanaises (FL) et les Zahléotes contre la force d'occupation syrienne ; En juillet, **Guerre israélo-palestinienne au Liban sud**. Les Israéliens bombardent Beyrouth.

Le plateau du Golan syrien a été annexé à Israël. Cette annexion est considérée comme illégale par la communauté internationale dans le cadre de la résolution 497 du Conseil de sécurité des Nations unies adoptée à l'unanimité le 17 décembre 1981. Cet espace représente une zone stratégique très importante dans le contexte du conflit israélo-arabe. Par sa position, il domine la Galilée et la plaine de Damas syrienne.

1982 : L'Opération « **Paix en Galilée** » et l'invasion israélienne maximale jusqu'à la Capitale Beyrouth provoquant la mort de 20,000 personnes dont une majorité de civiles (6 juin) ;

16-18 septembre. Après l'assassinat du président Bechir Gemayel, les phalangistes chrétiens massacrent des milliers de réfugiés palestiniens dans les camps de « **Sabra** et **Chatila** » contrôlés par les Israéliens (2000 à 3500 victimes).

1983 : La « **Guerre de la Montagne** » a éclatée entre milices druzes du Parti socialiste progressiste (PSP) sous leur ancien chef Walid Joumblatt et miliciens chrétiens des Forces libanaises (FL). Le bilan de cette guerre est lourd : parmi les chrétiens, ont été recensé plus de 160 000 déplacés, 2 700 civils disparus, 1 155 civils et 368 miliciens des FL tués, ont été estimé à 207 le nombre de civils druze tués et à 324 le nombre de miliciens du PSP tués lors du dernier trimestre de 1983.

1983 : **17 mai. Accord de paix** avec le Liban. Il sera abrogé l'année suivante.

1984, 4 janvier. Aviation israélienne, raid visant les extrémistes chiites, le plus meurtrier de la guerre.

1985 : le repli des troupes israéliennes depuis Beyrouth à l'exception de la bande frontalière du sud contrôlée par l'ALS et l'occupation qui dura 22 ans ;

1985-1987 : De mai 1985 à février 1987, la milice Amal appuyée par la Syrie, entreprend d'éradiquer l'organisation de l'OLP du Liban : les camps de Sabra, Chatila et Borj el Barajneh sont assiégés, bombardés, privés de nourriture et médicaments. « Les terroristes arabes poursuivent l'œuvre de Sharon », déclare Yasser Arafat. Plusieurs membres d'Amal, désapprouvant cette guerre inter-arabe, quittent cette organisation pour passer au Hezbollah. La « **guerre des camps** » fait plusieurs milliers de morts palestiniens et libanais, Sabra est totalement détruit, Chatila à 85 % Borej el Barajneh à 50 %.

1987-1993 : la « **Révolte des pierres** », la **première intifada** et la mort de milliers de Palestiniens.

En juin-juillet **1988**, des groupes palestiniens dissidents, appuyés par la Syrie, achèvent de déloger l'OLP de Chatila et Borj el Barajneh.

[296] « 13 avril 1975, le Liban bascule dans la guerre [archive] », sur *France Info*, 12 avril 2016.

1988 : Guerre entre milices chiites, Amal de Nabih Berri soutenu par Damas et Hezbollah par Iran.

1989 : **Guerre de libération** menée par le Général Aoun contre l'occupant syrien et signature des accords de Taëfs.

1989-1990 : **Le rejet de *Taëf*** et le « **bras de fer** » avec Samir Geagea, une contre-offensive menée par le général Michel Aoun.

1990 : C'est la **fin de la guerre civile** libanaise et l'Irak envahie le Koweit à partir du 2 août 1990.

1990-1991 : La **guerre du Golfe** est un conflit qui oppose, du 2 août 1990 au 28 février 1991, l'Irak à une coalition de 35 États dirigée par les États-Unis à la suite de l'invasion et l'annexion du Koweït par l'Irak. La guerre est divisée en deux phases : l'opération **Bouclier du désert**, du 2 août 1990 au 17 janvier 1991, au cours de laquelle les troupes se renforcent et défendent l'Arabie saoudite, et l'opération **Tempête du désert**, du 17 janvier au 28 février 1991, phase de combat, qui commence avec un bombardement aérien et naval, suivi d'un assaut terrestre et qui se termine par la victoire des forces de la coalition qui parviennent à repousser l'armée irakienne hors du Koweït et à avancer en Irak.

1996 : l'Opération « **raisin de la colère** » déclenchée en réponse aux attaques de Hezbollah crée par un pouvoir islamiste à Téhéran et qui se solde par le massacre de réfugiés civils à Qana au Sud du Liban en 1996 ; (175 morts, pour l'essentiel civils).

2000 : Retrait précipité du Liban sud, à la suite de l'offensive du Hezbollah et de l'effondrement de l'ALS. Un retrait à l'exception des fermes de Chébaa et la création de la *ligne bleu* contestée, un mur de séparation et 13 points de litiges ;

La Force intérimaire des Nations unies au Liban (FINUL) a été établie au Sud du Liban à la frontière israélo-libanaise en mars 1978 par le Conseil de sécurité pour confirmer le retrait des troupes israéliennes du sud du Liban, rétablir la paix et la sécurité internationales et aider le Gouvernement libanais à rétablir son autorité effective dans la région. Le mandat de la mission a été ajusté deux fois en raison des développements intervenus en 1982 et en 2000.

2000-2005 : la **2nde intifada** à la Palestine occupée, un soulèvement après l'échec des négociations de Camp David, massacre de Jénine (2002) et ghettoïsation de Gaza, un bouclage renforcé (2005).

2001 : La célébration de la « réconciliation de la Montagne » à Moukhtara le 2 août, entre l'ancien chef du Parti socialiste progressiste Walid Joumblatt et l'ancien patriarche maronite Nasrallah Sfeir. La région de la montagne druzo-chrétienne, qui a connu plusieurs événements sanglants au cours de l'histoire et lors de la Guerre de la Montagne, en septembre 1983, a été le théâtre d'une réconciliation historique en aout 2001, venue couronner le processus de retour progressif de nombreux déplacés chrétiens qui avaient fui leurs villages à la suite de massacres en série perpétrés lors de ce conflit.

2002 : **27 mars.** Le sommet arabe de Beyrouth propose à Israël une normalisation de ses relations diplomatiques avec le monde arabe en échange du retrait des Territoires occupés en 1967.

2002 (mars) : l'opération **Rempart** est menée par Tsahal pour lutter contre le terrorisme palestinien. Le premier ministre israélien Ariel Sharon décide la construction d'un mur de sécurité entre Israël et la Cisjordanie, dont le tracé, qui ne suit en réalité pas celui de la ligne verte (ligne d'armistice de 1949), englobe des colons israéliens. Depuis la colonisation se poursuit en Cisjordanie.

2003-2011 : La **deuxième guerre d'Irak** est menée sous l'impulsion des États-Unis. Après avoir lancé une offensive en Afghanistan, lieu où Oussama Ben Laden se serait réfugié après les attentats du 11 septembre 2001, et suspectant des liens entre le régime irakien et les terroristes d'Al-Qaïda, George W. Bush charge Donald Rumsfeld et Tommy Franks de constituer un plan d'attaque contre l'Irak. La guerre d'Irak, ou seconde guerre du Golfe, commence officiellement le 20 mars 2003 avec l'invasion de l'Irak (dite **opération Liberté irakienne**) par la coalition menée par les États-Unis contre le parti Baas de Saddam Hussein. L'invasion conduit à la défaite rapide de l'armée irakienne, à l'arrestation et à l'exécution de Saddam Hussein ainsi qu'à la mise en place d'un nouveau gouvernement. La guerre confessionnelle a réorganisé la société et le territoire irakien est désormais fragmenté selon des lignes ethno-confessionnelles. Trois points importants à souligner concernant cette guerre : d'abord l'idée d'une guerre préventive au profit d'Israël ; en second lieu

des objectifs anti-terroristes constituant à détruire les poches de soutien au terrorisme situées en Irak et d'éliminer un allié d'Al-Qaïda qui aide et protège les terroristes, les finance, qui procure un refuge pour divers groupes terroristes palestiniens et qui met des armes et des bases militaires à la disposition des groupes terroristes iraniens. Mais les investigations menées durant cette période n'ont pu confirmer ses liens ; finalement les objectifs économiques officiels sont la protection des richesses pétrolières qui seront utiles pour la reconstruction du pays et aussi pour le programme « pétrole contre nourriture » et l'arrêt de l'important marché noir. Or les enjeux officieux étaient complètement différents de ce qui a été mentionnés : Sur le plan politique, installer un régime démocratique qui servira les intérêts des alliés et qui de plus soutiendrait les Occidentaux dans leur lutte contre plusieurs régimes islamiques voisins de l'Irak. Sur le plan militaire, placer des troupes alliées et des bases en permanence sur le sol irakien pour ainsi avoir un contrôle sur le golfe Persique. Ce conflit permettrait également à beaucoup d'entreprises européennes et américaines de profiter du pétrole irakien, prendre le contrôle des puits de pétrole du 4e détenteur de réserves ; il s'agirait donc d'une raison motivée par les analystes de la géopolitique du pétrole. Le secteur de l'armement aurait également l'occasion « d'écouler les stocks » et de stimuler la production par une augmentation des « besoins ». Beaucoup d'argent pourrait ainsi être réinjecté dans l'économie, plus spécifiquement dans le secteur de l'armement et des hydrocarbures.

2004 : **29 janvier.** Echange Israël-Hezbollah : le premier relâche 400 Palestiniens et 23 Libanais ; le second libère un ressortissant israélien et rend les corps de trois soldats.

2005 : Le retrait complet des troupes syriennes du Liban.

À Gaza, évacuation et retrait des colons israéliens de la bande de Gaza mais les relations restent tendues avec le Hamas qui contrôle ce territoire depuis 2007.

2006-2009 : Première **guerre civile irakienne** ou la 1ère guerre confessionnelle irakienne est une phase de la guerre d'Irak qui oppose les groupes insurgés sunnites et chiites de 2006 à 2009.

2006 : Déclenchement de l'Opération « **Pluies d'été** » sur la Bande de Gaza.

2006 : Une Offensive militaire aérienne et terrestre connu par la « **guerre des trente-trois jours** » a été menée par Tsahal contre le Hezbollah et dans une moindre mesure l'armée libanaise au Liban. Ce conflit a été déclenché à la suite d'un accrochage entre le Hezbollah et l'armée israélienne à la frontière, qui a abouti à la capture de deux soldats israéliens en vue de les échanger, comme ce fut le cas plusieurs fois, avec des prisonniers libanais en Israël. Cette attaque intervient au 18e jour de l'opération Pluie d'été menée par l'armée israélienne contre les activistes du Hamas. À la suite de ces événements, Israël décide de lancer l'opération « *Juste Rétribution* » renommée depuis « *Changement de Direction* », qui s'étend sur tout le Liban hormis le Chouf, fief traditionnel des druzes. Pour Israël, il s'agit d'éradiquer les implantations du Hezbollah au Liban qui est pour une part importante dans la résistance à l'occupation. C'est une force militaire, politique et sociale omniprésente au sud du Liban, dans la plaine de la Békka et dans la banlieue sud de Beyrouth. Trente-trois jours d'opérations aériennes et terrestres n'empêcheront pas la milice chiite de continuer à bombarder le nord d'Israël. Après la crise de juillet/août 2006, le Conseil a décidé que la Force FINUL devra, en sus de l'exécution de son mandat d'origine, contrôler la cessation des hostilités, accompagner et appuyer les forces armées libanaises à mesure de leur déploiement dans tout le Sud et fournir son assistance pour aider à assurer un accès humanitaire aux populations civiles et le retour volontaire des personnes déplacées dans des conditions de sécurité. Depuis le retrait israélien en 2000, l'espace frontalier porte les stigmates du conflit et matérialise la nature fermée des relations entre libanais et israéliens. L'ancienne ligne d'armistice est transformée en frontière internationale. Le mur de protection contre le Hezbollah est vu comme agression par les libanais.

Mais en visitant le Sud en Juillet 2018, la présence du Hezbollah et son contrôle est plus prégnant que n'importe quelle autre armée présente sur le territoire libanais.

2008-2009 : l'Opération « **Plomb durci** » sur la Bande de Gaza.

2011-2024 : La guerre civile en Syrie ou révolution syrienne est un conflit armé qui débute en 2011 dans le contexte du printemps arabe par des manifestations majoritairement pacifiques en faveur de la démocratie contre le régime baasiste dirigé par le président Bachar el-Assad. Réprimé

brutalement, le mouvement de contestation se transforme peu à peu en une rébellion armée. En se prolongeant dans le temps, le conflit syrien est devenu à la fois une guerre civile, une guerre confessionnelle et une guerre par procuration. Entre 2011 et 2024, le conflit a fait plus de 500 000 morts d'après les estimations de diverses ONG. La moitié de la population est déplacée pendant le conflit, et cinq à six millions de Syriens ont fui le pays, soit le quart de la population. Des attaques à l'arme chimique et de nombreux massacres, crimes de guerre et crimes contre l'humanité ont été commis, principalement par le régime syrien et par l'État islamique. Le camp loyaliste syrien est responsable de la grande majorité des victimes civiles de la guerre par ses bombardements aériens massifs et par la répression exercée contre l'opposition, qualifiée de politique d'« extermination » par l'ONU : entre 70 000 et 200 000 personnes ont disparu dans les prisons du régime, au moins 17 000 d'entre elles y ont été torturées à mort et plus de 5 000 à 13 000 autres ont été exécutées par pendaison, principalement dans la prison de Saidnaya. Le Liban accueille déjà, selon des estimations officielles, 1,5 million de réfugiés syriens, dont 755 426 enregistrés auprès de l'ONU, qui ont fui la guerre civile dans leur pays depuis 2011.

2011-2022 : À partir de 2011, un nouveau **litige** se joue sur le tracé de la frontière maritime entre le Liban et Israël suite au recensement de gisements de gaz dans le bassin méditerranéen oriental.
2013 : La **seconde guerre civile irakienne.** Le 30 décembre**,** une insurrection de tribus sunnites éclate dans la province d'Al-Anbar. Des djihadistes créent l'(EI) à cheval sur l'est de la Syrie et l'ouest de l'Irak et persécutent des chrétiens et des yézidis qui sont obligés de fuir au Kurdistan.
2014 : la guerre « **Bordure protectrice** » déclenche par l'enlèvement de trois adolescents israéliens
2016 : Début de la crise économique libanaise.
2018-2024 : À parti de 2018 les tensions sont toujours extrêmement présentes surtout à cause du conflit entre la Turquie et les Kurdes ou de Daech qui organise toujours des guérillas et des attentats. L'armée turque mène régulièrement des opérations militaires terrestres et aériennes dans le Nord de l'Irak, notamment contre les grottes utilisées par le PKK en dépit de la souveraineté de l'Irak. Selon un rapport onusien publié début 2021, l'organisation djihadiste continue de mener une insurrection soutenue de part et d'autre de la frontière entre l'Irak et la Syrie. En 2023, le poids des milices paramilitaires reste prépondérant, le *Hachd al-Chaabi.*
2019 : (30 juin) Les affrontements meurtriers de Qabr Chmoun dans la Montagne, un conflit interdruze qui cache une crise de confiance, entre les formations druzes rivales du Parti démocratique libanais de Talal Arslane et le Parti socialiste progressiste de Walid Joumblatt. Cet incident a rappelé de mauvais souvenirs de la guerre civile à la population libanaise, le Chouf ayant été dévasté lors de la guerre de la Montagne par de nombreux massacres.
2019-2021 : **Manifestations au Liban**, connue par *Thaoura* en arabe. Le Liban depuis 2016 assiste à une crise économique aux racines profondes qui s'éclate le 17 octobre 2019 avec une série de protestations au niveau national, en réponse à l'échec du gouvernement à trouver une solution aux crises politiques, socio-économiques qui menacent le Liban : chute des taux de change, impôts imposés sur l'essence, le tabac et les appels en ligne, croissance du PIB de 0,2 % en 2019, dette publique évaluée à 150 % du PIB, taux de chômage élevé, blocage des comptes dans les banques,…
2020 : La **double explosion** dans le port de Beyrouth le 4 août 2020 a ravagé la capitale et ses environs, provoquant la mort de 150 personnes et des milliers de blessés. Cet événement a généré un traumatisme collectif et accéléré des processus de vulnérabilité préexistants : déstabilisation urbaine, dynamiques migratoires, vente immobilière, gentrification destructrice, patrimoine menacé
2021 : Le conflit **Jérusalem et Gaza** (11 jours) entraine la gentrification forcée à Jérusalem-Est.
2022 : Un accord a été signé entre les deux gouvernements à travers une médiation américaine redessinant le tracé maritime en octobre permettant à Israël d'exploiter le champ de Karish et au Liban de poursuivre des explorations dans la zone de Qana. Cet accord a été perçu comme une solution diplomatique qui réduisait les risques de confrontation militaire, tout en permettant à chaque pays de tirer profit de ses ressources naturelles sous-marines.
2023 : Escalade « **Bouclier et flèche** » et des frappes israéliennes sur Gaza
2023-2025 : l'engrenage infernale de la guerre **Israël-Gaza** qui déclenche le 7 octobre 2023.

2024-2025 : Le 17 et 18 septembre, assassinats de plusieurs commandants du Hezbollah et les explosions de bipeurs et de talkies-walkies piégés, fait par Israël.

Du 23 septembre au 27 novembre 2024, Israël et le Liban sont de nouveau en guerre et une invasion terrestre et aérienne Israélienne du sud du Liban a eu lieu. Cette action s'inscrit dans le contexte large de la guerre Israël-Hamas qui a déclenchée le 7 octobre 2023. (1 829 morts au Liban à la date du 25 octobre selon les NU, en majorité des civils selon le Ministère de la Santé publique. 1.4 millions personnes ont été déplacées en raison du conflit dans un pays de 5 millions d'habitants)

Le 27 septembre 2024 : Le bombardement massif israélien sur le quartier général du Hezbollah, baptisé opération « **Nouvel Ordre** », dans la banlieue sud de Beyrouth, a pour cible principale Hassan Nasrallah, le secrétaire général du parti, tué avec d'autres responsables du parti chiite.

Le 29 sept., Israël remet en cause sa frontière maritime avec le Liban suite à l'assassinat du chef de Hezbollah ravivant les tensions dans une région déjà marquée par des conflits armés fréquents. Le ministre israélien de l'Énergie a déclaré que l'accord avait été une erreur stratégique et que son gouvernement envisageait de revoir les termes de cet arrangement.

Le 30 septembre 2024 : **L'invasion israélienne du Liban** commence par des incursions.

Le 26 nov., un cessez-le-feu pour une durée 21 jours est mis en œuvre suite à l'appel proposé par l'ONU par la France et le Royaume-Uni avec un accord conditionné avec les deux gouvernements israélien et libanais.

L'accord pour un cessez-le-feu entré en application le 27 novembre 2024 prévoit un retrait du Hezbollah au nord du fleuve Litani (à 30 km de la frontière entre Israël et le Liban). « Les troupes d'invasion israéliennes se retireront [du territoire libanais] dans un délai de 60 jours ». L'armée Libanaise et la Finul reçoivent la mission d'assurer la paix dans le sud du Liban et de prévenir un réarmement du Hezbollah. Malgré la signature de l'accord, l'armée israélienne a violé le cessez-le-feu à plus de 50 reprises en 5 jours, en continuant de bloquer l'accès à des dizaines de villages frontaliers aux habitants qui souhaiteraient regagner leur domicile. Plusieurs personnes civiles ont été blessés ou tués sans raison. Selon le quotidien libanais *L'Orient-Le Jour*, les raids de l'aviation israélienne ont fait 95 morts au Liban depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu. L'armée israélienne démoli sans cesse les quelques maisons libanaises restantes intactes suite aux attaques en refusant de se retirer du sud dans les délais indiqués dans l'accord. Des paysages de ruines et de destruction totale des villages du sud Liban desquels l'armée s'est retirée choquent les personnes souhaitant revenir à leur terre. L'ampleur des destructions a touché les étendues agricoles, les troupes israéliennes ont dynamité la quasi-totalité des habitations frontalières, œuvrant de ne pas donner aucun espoir de retour au moins rapide à ces villages. Ces actes terroristes transmettent un message clair, le souhait de rendre l'espace frontalier libanais abandonné, un espace tampon vide, un *no man's land*. C'est la situation de ce lieu depuis la première invasion du sud.

Cette guerre a fait plus de 4 000 morts et 16 600 blessés, en majorité des civils, en 13 mois de conflit, entre le 8 octobre 2023 et le 15 novembre 2024, selon le ministère libanais de la Santé.
La **résolution 1701 des Nations unies** avait permis de rétablir la paix à l'issue du conflit israélo-libanais de 2006. Mais les deux parties ont violé la résolution entre 2006 et 2023 : Le Hezbollah a maintenu des activités militaires au Liban, notamment dans la zone de 30 km située dans le sud du Liban, entre la frontière sud et le Litani. Israël a survolé quotidiennement l'espace aérien libanais en violation de la souveraineté de ce pays ; 30 000 violations de ce type ont été répertoriées depuis l'adoption de la résolution en 2006. L'invasion du Liban en 2024 constitue une autre violation.

Le 9 janvier 2025, le **nouveau président de la république**, commandant en chef de l'armée libanaise, le général Joseph Aoun a été élu et cela après plus de deux ans de vacance du pouvoir (depuis octobre 2022). Il déclare dans son discours d'investiture vouloir s'employer « à consacrer le droit de l'État [libanais] à avoir le monopole des armes » et qu'il respecterait la trêve établie fin novembre 2024, entre Israël et le Hezbollah.

C'est l'histoire d'une guerre qui n'a « jamais vraiment cessé »

Chronologie des faits qui ont influencés sur l'évolution des frontières libanaises depuis 1915 jusqu'en 2025.

Deux évènements importants à ne pas négliger ont marqués l'évolution des frontières libanaises avant le sionisme :
- Celle du ***Génocide arméniens*** en 1915 (du statut de réfugiés à celui de citoyens au Liban).
- et la création de ***l'État du Grand Liban*** en 1920.

12 mai 1949 : La Négation du droit des Palestiniens à l'autodétermination par Israël. | **Un Proche-Orient enfoncé dans un cycle tragique, rythmé par des guerres** | **Exodes, Immigrations, Déplacements et Replis impactant le tracé des frontières et l'espace.**

1915	1916	1917	1920-48	1937-1946	1947	1948	1956	1960
Avant 1905, on dénombrait 50.000 Juifs sur le territoire Palestinien (9% de la population totale de l'époque).		Émigration des juifs européens vers la Palestine suite à l'arrivée d'Adolf Hitler au pouvoir.		**1936-1939 Grande Révolte**	La population juive atteint 28% en 1940.	Exode de 750,000 Palestiniens	**12 mai 1949** Négation du droit Palestinien à l'autodétermination	Un Proche-Orient enfoncé dans un cycle tragique, rythmé par des guerres majeures
L'Empire Ottoman **Génocide arménien** et **140,000** réfugiés au Liban (Camps Bourj Hammoud, Anjar et vallée de la Békaa	**Début de la période coloniale (Sykes-Picot) 1916-1945** Liban sous mandat français **1922-1948** Palestine mandate	**Déclaration de Lord Balfour** et la question d'un « Foyer national pour le peuple juif ». **Le 24 juillet 1922,** la Grande-Bretagne accorde son soutien.	**Déclaration du « *Grand-Liban* » (1920)** République et Partition à base confessionnelle **(1922-1948)** La Palestine sous mandat Britannique **(1923)** Chute de l'empire Ottoman	Des initiatives de partitions en **1937** (William Peel), **1942** (Biltmore), **1945** (Morrison-Grady) et **1947** (APJCNU). Les Régions d'implantation de colonies juives en **1946** (sur Cartes)	**Le partage de l'ONU** -29 Nov. 1947 (Fin du protectorat britannique et la création de l'État d'Israël). *55% du territoire aux juifs, 44% aux palestiniens et 1% en zone internationale* (Jérusalem et lieux saints)	La 1ère **guerre israélo-arabe « Nakba ».** (*72% du territoire est occupé par les juifs et 22% sous contrôle jordanien (Cisjordanie) et égyptien (Bande de Gaza*). La question des réfugiés une problématique préoccupante.	La 2ème Guerre : **La Guerre du Suez suite à la nationalisation du canal par l'Égypte.**	**Le Déclenchement de la guerre civile libanaise** et des tensions sociales communautaires.

1967	1970-1971	1973-2010	1975-1999	1976	1978-1979	1980	1981	1982
Nouvel Exode de 200,000 Pal.	**200,000** Réfugiés Palestiniens		**Projection du conflit** Israélo-Palestinien	**Entrée des syriens**	**Début des invasions israéliennes**	FINUL établie au sud du Liban depuis mars 1978		
La 3ème Guerre : **Guerre des six jours suite à la naissance de l'OLP à Jérusalem,** le 29 mai 1964. Israël envahit la Cisjordanie, la Bande de Gaza, le Jérusalem-Est, le plateau syrien du Golan et le Sinaï.	**Épisode du septembre noir** (1970) et le déplacement de nouveaux réfugiés palestiniens armés et civiles au Liban.	La 4ème Guerre : **La Guerre du Kippour ou du Ramadan en 1973** et les essais de récupération des territoires du Golan et du Sinaï par les armes syriennes, égyptiennes et jordaniennes.	**La guerre civile libanaise** *opposant les fédayins alliés des organisations libanaises « islamo-progressistes » aux milices phalangistes (droite chrétienne) soutenues par les Israéliens. « Ligne verte » Ligne de démarcation entre Beyrouth-Est et Beyrouth-Ouest.*	**L'entrée des troupes syriennes** et les lignes mouvantes d'un territoire sans frontière. **Accords de Camp David** : Une paix séparée entre l'Égypte et Israël (1978)	1ère Invasion israélienne, **Opération « Litani »** en réaction aux attaques de l'OLP et la rentrée syrienne. **Émergence de Hezbollah** au Liban créé par un pouvoir islamiste à Téhéran.	**Le vote de la Knesset** (assemblée parlementaire israélienne) **approuvant le choix de Jérusalem-Est, capitale du futur État Palestinien.**	La 5ème Guerre : L'annexion du plateau du Golan syrien à Israël. La bataille de Zahlé livrée par les Forces libanaises et les Zahléotes contre la force d'occupation syrienne (1981)	L'Opération « Paix en Galilée » par l'armée israélienne : Une invasion maximale jusqu'à Beyrouth provoquant la mort de 20,000 personnes en majorité civiles. **« Guerre de la Montagne »** entre Forces Libanaises et le parti socialiste progressiste

1983-1984	1985	1987-1993	1989	1989-1990	1990-1992	1993-1995	1996	1998
	Début du repli **israélien**				**Fin de la Guerre civile**		Massacre de réfugiés civils à Qana au Liban.	
Bataille de Beyrouth et le **massacre dans un camp palestinien « Sabra et Chatila ». Retrait progressive des israéliens.**	**Repli israélien jusqu'au sud du Liban et occupation qui durera 22 ans.**	La 6ème guerre : **En 1987, l'éclatement de la 1ère Intifada, la « Révolte des Pierres » qui durera jusqu'en 1993,** provoquant la mort de milliers de Palestiniens.	**La signature des *accords de Taëfs***	**Une contre-offensive menée par le général Michel Aoun.** Le début de l'année **1990** est marqué par la **première Guerre du Golfe**	**La paix au Liban devient effective après plus de 15 ans de guerre.**	**Accords d'Oslo I** (1993). **Accords d'Oslo II** en 1995, visant une reconnaissance mutuelle entre Israël et l'OLP : *Retrait partiel de l'armée israélienne de certains territoires, création d'une Autorité Palestinienne (AP) et partage de la Cisjordanie en 3zones.*	**L'arrivée au pouvoir du Likoud** de Benyamin Netanyahou en Israël en mai **1996.** Montée de la violence et du radicalisme en février 1996. **L'opération « *raisin de colère* »** déclenchée en réponse aux attaques de Hezbollah.	**Accord Wye River** qui porte sur un retrait israélien partiel de 13% de la Cisjordanie en échange d'un engagement palestinien de lutter contre les mouvements terroristes.

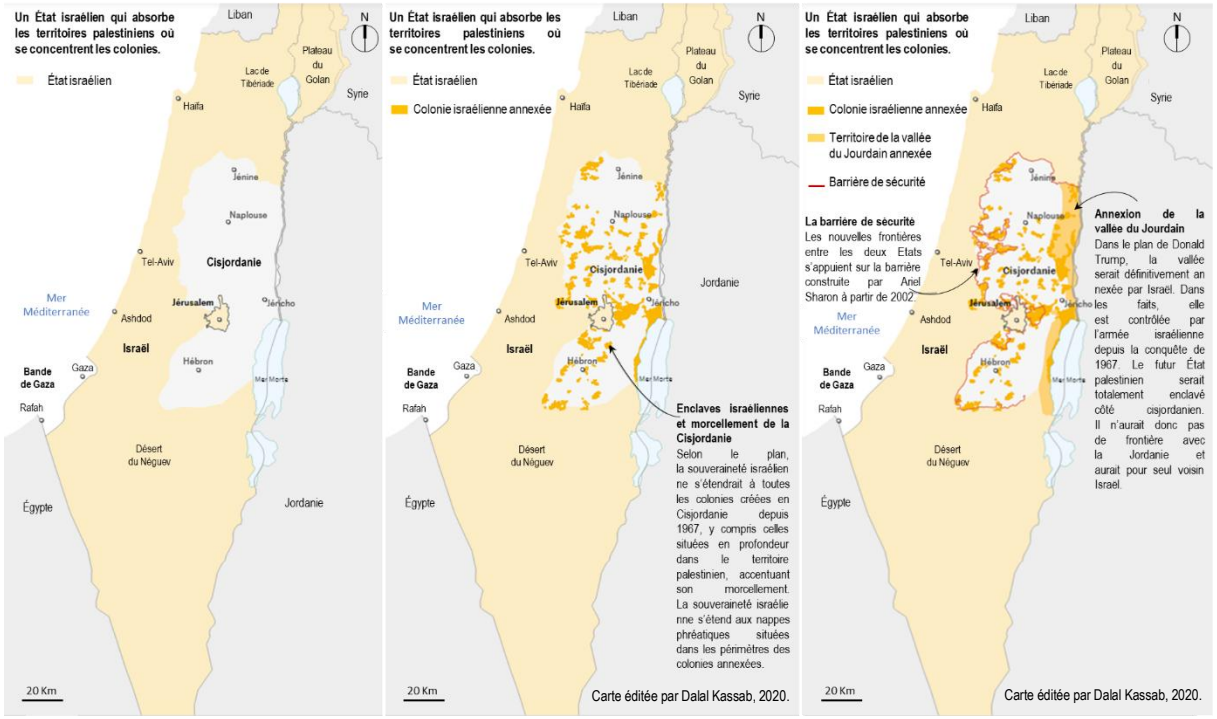
Ce territoire en profonde mutation, s'agrandit sans cesse, se peuple, se détruit, se reconstruit, se recompose et se désagrège.

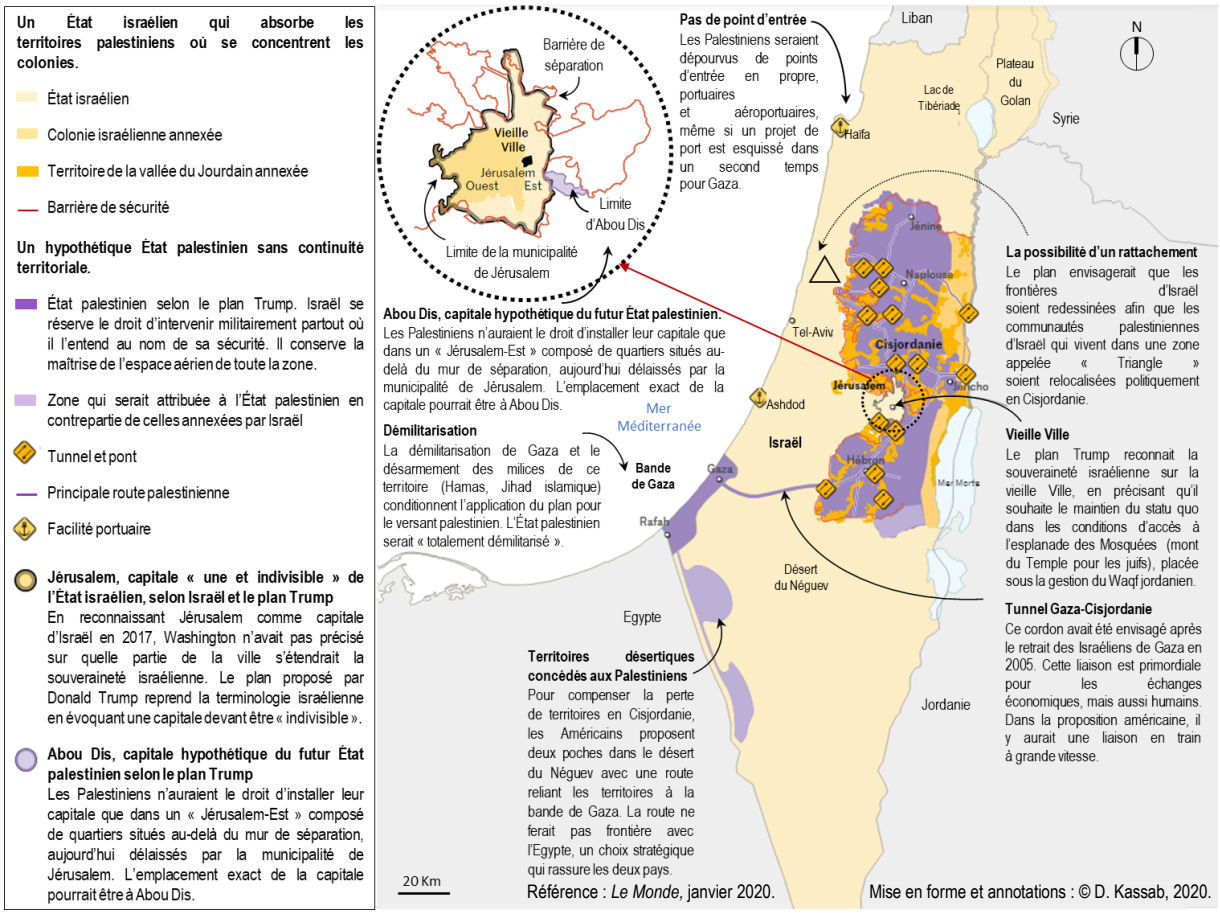
1999	2000	2002	2005	2006	2008-2009	2011-2020	2017-2023	2019-2025
	Le retrait israélien incomplet	**68km autour de Jérusalem et 430Km au Sud Hébron**	**Le Retrait effectif complet des syriens ?**	**Guerre des 33 jours en 2006** Israël et Liban	Du **Printemps Arabe** à l'été Djihadiste (**2010**)	**Un nouveau litige et Guerre en Syrie 2011**	**La Révolte libanaise du 17 Octobre 2019**	**Guerres Israël-Hamas et Liban-Israël**
Accords de Sharm-el-Sheikh, signés par Ehud Barak du parti travailliste et Yasser Arafat le 4 septembre 1999, permettent aux Palestiniens de récupérer 7% du contrôle de la Cisjordanie.	**Retrait israélien du sud du Liban à l'exception de fermes de Chébaa et la création de la « *ligne bleu* » contestée,** un mur de séparation et 13 points de litiges. **L'éclatement de la 2nd Intifada** à la Palestine occupée (sept. 2000)	**Une Normalisation avortée entre Israël et ses voisins.** L'Opération « *Rempart* » dans le but de lutter contre le terrorisme palestinien en assiégeant les villes des *Territoires occupés*. Côté israélien, la construction du mur se prolonge.	**Retrait complet des troupes syriennes des territoires libanais.**	**Opération « *pluies d'été* » sur la bande de Gaza.** **Une Offensive israélienne terrestre et aérienne combat le Hezbollah** (Guerre de 33 jours) et Finul au Sud du Liban.	**L'Opération israélienne « Plomb durci »** sur la bande de Gaza. Dans les négociations, le statut de Jérusalem-Est et la colonisation sont les principaux sujets de discordance. **Le Printemps Arabe** en Tunisie, Égypte et Syrie : Contestations populaires et révoltes.	**Depuis 2011, un nouveau litige frontalier en mer** entre Liban, Israël et Liban, Syrie. **2011-2017 Guerre en Syrie** et de milliers de réfugiés syriens au Liban provoquant une crise économique.	**Crises politiques, économiques et financières au Liban, les pires vécues.** Jérusalem considérée capitale « éternelle et indivisible » d'Israël par les États-Unis et de nouvelles frontières qui se dessinent pour la région. **« Plan de Paix » pour le Proche-Orient** dévoilé par le Président Donald Trump et rejeté par l'Autorité Palestinienne et par Hamas. Au Liban et en Irak, à l'opposé du printemps arabe, on réclame un « État fort ».	**Explosion du Port** Beyrouth, le 4 août 2020. Éclatement de la **guerre meurtrière Israël-Hamas** depuis le 7 oct. 2023 et **l'invasion du sud du Liban** durant la guerre entre Israël et le Hezbollah du » 30 septembre au 27 novembre 2024. La **mort du chef du Hezbollah** et de plusieurs autres responsables du parti de Dieu lors de frappes aériennes.

Aujourd'hui encore, l'espace frontalier porte les stigmates du conflit et matérialise la nature fermée des relations entre libanais et israéliens.
C'est un espace délaissé en déshérence, un no man's land ! L'ancienne ligne d'armistice est transformée en frontière internationale.

Tableau 3 : Schéma de l'évolution des faits depuis 1915 jusqu'en 2025. © Dalal Kassab-Kodssieh, 2025.

Plan de Paix » dévoilé pour le Proche-Orient, 2020.





Carte 40 : Absorption évolutive des territoires palestiniens (colonies, barrières, annexions). Mise en forme : D. Kassab.
Carte 41 : « Plan de Paix » proposé par le président américain Donald Trump le 28 Janvier 2020, Dalal Kassab, 2020.

Référence : Véronique Malécot, Delphine Papin, Éric Dedier, Xemartin Laborde et Audrey Lagadec ; « L'« État » palestinien selon le plan Trump » ; in *Le Monde*, publié le 31 janvier 2020 ; https://www.lemonde.fr/international/article/2020/01/31/l-etat-palestinien-selon-le-plan-trump_6028000_3210.html / Sources : « Vision for Peace », administration américaine ; OCHA ; F. Encel, *Atlas géopolitique d'Israël*, Autrement, 2018 ; J. Fuentes-Carrera et P. Subra, Israël, *l'obsession du territoire*, 2018, Armand Colin.

Des tentatives désespérées et non abouties de résolution de conflits

En 1988, devant l'Assemblée générale de l'ONU, Yasser Arafat reconnaît l'existence d'Israël, dénonce « le terrorisme sous toutes ses formes » et accepte le droit international. Suite à la première Guerre du Golfe en 1990 et la victoire des forces américaines et alliés, le Président Georges Bush lance le 30 octobre une première Conférence de Paix à Madrid. Cet évènement sera à l'origine d'une longue série de pourparlers entre le gouvernement israélien et l'OLP, suivi par la signature des accords d'Oslo I en 1993 et d'Oslo II (accords de Taba) en 1995. Les plans en question visent à une reconnaissance mutuelle entre Israël et l'OLP, à un retour en Palestine des dirigeants de cette organisation, à un retrait partiel de l'armée israélienne de certains territoires, à la création d'une Autorité Palestinienne (AP) et au partage de la Cisjordanie en trois zones de contrôle. La zone A, autonome depuis mai 1994, représentent 3% de la Cisjordanie et 20% de la population. La zone B composée de la quasi-totalité des villages palestiniens de Cisjordanie (environ 450), représente 27% de la Cisjordanie et 70% de la population. Les zones A et B représentent 90% de la population de Cisjordanie. La zone C représente 70% du territoire restant, et comprend surtout des colonies juives et peu de population palestinienne. Mais la montée de la violence et du radicalisme de part et d'autre (massacre de 29 Palestiniens par un colon à Hébron en février 1996, premier attentat suicide revendiqué par le Hamas en avril) ainsi que par l'arrivée au pouvoir du Likoud de Benyamin Netanyahou en Israël en mai 1996, empêchent l'application de ces textes sur le terrain. (Carte 40)

Après les accords d'Oslo de 1993, Israël avait noué avec nombre de ses voisins des relations diplomatiques ou commerciales, compromises par la reprise du conflit en Palestine. Les accords de Camp David de 1978 aboutissant à une paix séparée entre l'Égypte et Israël. En février 1996, l'accord de Paris traite des questions économiques entre les deux partis adversaires et en octobre de cette même année, un traité de paix est signé entre Israël et la Jordanie.

Pour permettre aux Accords d'Oslo de voir le jour, un accord supplémentaire est signé à *Wye River* en 1998. L'objet du texte porte sur un retrait israélien partiel (13%) de la Cisjordanie en échange d'un engagement palestinien de lutter contre les mouvements terroristes. Les Accords de *Sharm-el-Sheikh*, signés par Ehud Barak du parti travailliste et Yasser Arafat le 4 septembre 1999, permettent aux Palestiniens de récupérer 7% du contrôle de la Cisjordanie.

En septembre 2000, juste après quatre mois du retrait israélien en mai 2000, la seconde *Intafada* s'éclate. Avec l'arrivée d'Ariel Sharon au pouvoir en février 2001, une montée du radicalisme politique en Israël est perçue. Différents évènements le prouvent : l'enfermement à la *Mouqata'a* (quartier général du chef d'État palestinien à Ramallah) et l'interdiction de voyager pour Yasser Arafat ; l'opération « Rempart » menée par Tsahal en mars 2002 qui avait pour but de lutter contre le terrorisme palestinien en assiégeant les villes des Territoire occupés ; le début de la construction du mur de séparation entre Israël et la Cisjordanie mi-2002 ; l'exécution extrajudiciaire de Salah Chehadeh, ancien chef militaire du Hamas, …

En mars 2002, le sommet arabe de Beyrouth a proposé une normalisation[297] d'ensemble entre Israël et ses voisins que le gouvernement israélien a refusé. En effet, le refus de l'autodétermination palestinienne a plongé le Proche-Orient dans un autre demi-siècle de conflits.

En avril 2003, une « *feuille de route* » est proposée par le Quartet (États-Unis, Russie, ONU et UE) afin d'aboutir à une paix durable en Israël/Palestine. Celle-ci exige l'arrêt de toute forme d'agression terroriste palestinienne contre Israël et la reconnaissance par ce dernier d'un État autonome palestinien. Pendant ce temps, sur la scène politique palestinienne, Yasser Arafat se voit contraint de nommer Mahmoud Abbas comme chef de gouvernement, à la suite de pressions américaines et israéliennes. Du côté israélien, la construction du mur se prolonge. Le gouvernement hébreu a approuvé la construction de 68 km autour de Jérusalem et de 430 km de barrières au sud d'Hébron. L'UE, l'Assemblée générale de l'ONU et la Cour Internationale de Justice (CIJ) condamnent la construction du mur.

[297] REKACEWICZ Philippe et VIDAL Dominique, « Normalisation avortée entre Israël et ses voisins, Proche-Orient et Afrique du Nord, une zone inflammable », dans *Le Monde diplomatique*, Paris, 2003, p. 180-181.

Le 28 mai 2005, Tsahal annonce qu'elle construira une barrière de sécurité entre la Bande de Gaza et l'État israélien. Afin de permettre cette mise en chantier, l'armée a procédé à une évacuation des colonies situées sur ce petit territoire entre le 15 et le 22 août 2005.

En 2006, un véritable basculement a lieu sur les scènes politiques israélienne et palestinienne. Durant cette année, Tsahal va mener deux opérations militaires, une au Liban connu par Opération « Punition Adéquate » et une autre sur la Bande de Gaza connu par Opération « Pluies d'été ». Du côté palestinien, les rapports avec l'Union Européenne et les États-Unis tendent à se glacer malgré la transparence des élections législatives remportées par Hamas et donc cela entraine l'arrêt de la rétribution des taxes douanières d'Israël vers la Palestine et la suspension de l'aide européenne à l'AP en avril 2006, tant que Hamas ne cesse pas toute forme de violence et ne reconnaisse pas l'État d'Israël. Par suite, un Document de réconciliation nationale voit le jour dans le but de satisfaire aux exigences du Quartet. Mais, la vie politique palestinienne ne restera en équilibre que très peu de temps. En effet, dès juin 2007, des affrontements ont lieu entre les Palestiniens dans la Bande de Gaza. Le Hamas a pris le contrôle sur l'ensemble du territoire Gazaoui.

En 2008, on a pu vivre l'opération israélienne « Plomb durci » sur la Bande de Gaza ainsi que toute la polémique autour du rapport *Goldstone*. Au niveau des initiatives de paix, la conférence d'Annapolis n'a rien donné. Dans les négociations ces dernières années, le statut de Jérusalem-Est et la colonisation sont les principaux sujets de discordance. Pour Israël, Jérusalem est considérée comme une capitale « éternelle et indivisible » en 2020. Par contre, les Palestiniens n'accepteront plus de négociations si la question de la colonisation à Jérusalem-Est n'est pas prise en compte.

En effet, le 28 Janvier 2020, le président des États-Unis Donald Trump et en présence du premier ministre israélien Benjamin Netanyahu, à la maison Blanche, a dévoilé son « Plan de Paix » pour le Proche-Orient, évoquant une solution qu'il considère « réaliste à deux États ». Ce plan est déjà largement rejeté par l'Autorité palestinienne et par le Hamas. (Carte 41)

En effet, ce plan réclame et évoque plusieurs points et conditions : « Jérusalem restera la capitale indivisible d'Israël ; la création d'un État palestinien serait possible à condition que les Palestiniens se plient aux conditions prévues dans le plan de paix. Ils devront notamment reconnaître Israël comme « État juif », « rejeter le terrorisme sous toutes ses formes » et renforcer leurs institutions ; Cet État palestinien doit être constitué « d'un seul tenant ». Les différentes parties seraient alors reliées par « des réseaux de transport modernes et efficaces » et des tunnels ; la création d'une capitale palestinienne dans *Eastern Jerusalem*, ce qui peut désigner Jérusalem-Est. Mais pour Benjamin Netanyahu, il s'agirait plutôt de laisser aux Palestiniens des faubourgs situés à l'est de la Ville sainte – c'est-à-dire des localités, comme Abou Dis, techniquement situées à Jérusalem mais du côté oriental de la barrière de sécurité séparant Israël des Territoires palestiniens ; Washington reconnaîtrait les colonies comme faisant partie d'Israël et que le plan Trump octroierait à Israël la souveraineté sur la vallée du Jourdain. Quelque 30% de la Cisjordanie reviendrait ainsi officiellement à l'État hébreu ; Israël s'engagerait de son côté à geler le développement de toute colonie pendant quatre ans, durée pendant laquelle les Palestiniens pourraient donc revenir sur leur rejet actuel de ce plan ; Les réfugiés palestiniens n'auront pas droit au retour en Israël : « Les réfugiés palestiniens auront le choix entre vivre dans le futur État palestinien, s'intégrer dans les pays où ils résident actuellement, ou s'installer dans un pays tiers ; Abou Dis, capitale hypothétique du futur État palestinien. Les Palestiniens n'auraient le droit d'installer leur capitale que dans un « Jérusalem-Est » composé de quartiers situés au-delà du mur de séparation, aujourd'hui délaissés par la municipalité de Jérusalem. L'emplacement exact de la capitale pourrait être à Abou Dis ».

Aujourd'hui, malgré toutes les tentatives de résolution depuis 1990, le conflit persiste et atteint son apogée depuis le 7 octobre 2023, avec l'éclatement de la guerre meurtrière Israël-Hamas à Gaza éliminant toute possibilité de régler la situation et d'aboutir à une paix. Le président Donald Trump réélu en 2025, propose de mettre fin à ce conflit en occupant la bande, éliminant le Hamas, évacuant et répartissant son peuple sur les pays arabes voisins. Ce discours réanime de nouveau les tensions avec la résistance, ainsi les pays désignés à accueillir les réfugiés palestiniens sont en désaccord. La reconnaissance de la Palestine et l'autodétermination des droits est l'unique solution.

De l'intangibilité à la mouvance

« Les frontières ne sont plus seulement des lignes fixes, elles deviennent des dispositifs mobiles, délocalisés, parfois invisibles, qui participent à la gestion différentielle des populations[298]. »

Balibar, Étienne, *Les frontières de la démocratie*, 1992, p. 113.

« Qui a intérêt aux frontières ? Les rois. Diviser pour régner. Une frontière implique une guérite, une guérite implique un soldat. On ne passe pas, mot de tous les privilèges, de toutes les prohibitions, de toutes les censures, de toutes les tyrannies. De cette frontière, de cette guérite, de ce soldat sort toute la calamité humaine[299]. »

Hugo, Victor Marie, *Le Rhin,* 1842.

Lorsque Victor Hugo écrit, en 1842, que « toute la calamité humaine » procède de la frontière – cette guérite, ce soldat, ce « on ne passe pas » –, il pose une question universelle : celle de la frontière comme instrument de pouvoir et de division. Mais le terrain libanais et moyen-oriental invite à dépasser cette vision trop unitaire. Ici, les frontières ne sont pas seulement l'affaire des rois ou des États. Elles sont le produit d'un faisceau d'acteurs – puissances mandataires, États post-coloniaux, milices, réseaux claniques, organisations internationales – qui coexistent, s'affrontent ou s'allient pour produire des limites multiples, superposées, parfois contradictoires. La frontière n'est pas qu'une ligne qui sépare ; elle est un espace social en mouvement, où se jouent des dynamiques de contrôle, de contournement et de réappropriation qui échappent à la seule logique stato-centrée. C'est cette complexité, cette mouvance archipélagique, que nous nous proposons d'analyser.

Historiquement, les frontières urbaines ont été relativement stables, il y'a un point sur lequel on insiste, à partir de l'année 1960, pour le Moyen-Orient, c'est que la frontière qui devait être *intangible* devient *mouvante*. Les murs mouvants de Baghdad sont un exemple assez intéressant et visible de cette malheureuse invention humaine de la frontière mobile. Les Étatsuniens ont inventé le mur dur mobile, de grands panneaux en béton armé qui se déplacent avec des grues et qui leur permettent de faire varier les frontières à l'intérieur de la ville.
Puisque la situation en Moyen-Orient, et notamment au Liban, en Palestine et Jordanie, c'est bien cela, c'est que ceux ne sont pas des déserts, ils sont des aires plus ou moins urbanisées. Ils sont notamment inscrits dans le système de villes et villages dont la géographie et la topographie sont en perpétuelles transformations ou complètement transformées par le système des frontières.

[298] BALIBAR Étienne, *Les frontières de la démocratie*, Paris, La Découverte, 2013, (Cahiers libres), p. 113.
[299] HUGO Victor Marie, *Le Rhin 1*, Édition définitive d'après les manuscrits originaux œuvres compotes, J.Hetzel&C'" i A. Quantin, Paris, Gallica, 1884, [En ligne], <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k374680>, (Consulté le 4 mars 2024).

Une approche mésologique : Relations entre mouvances actives et passives

Dans *Écoumène*, Augustin Berque réclame « Dire « mouvance » évoque à la fois l'appartenance et la mobilité. Le premier sens nous vient du vocabulaire féodal, ou le mot pouvait s'entendre soit comme la dépendance d'un fief à l'égard du domaine éminent dont il relevait (mouvance passive), soit comme la domination de celui-ci sur celui-là (mouvance active). Le deuxième sens dit le caractère de ce qui est mouvant, c'est-à-dire qui se meut, change, évolue[300]. (Berque, 2000, p. 141) Donc ce que Berque veut dire par ces définitions que la relation écouménale est à la fois passive et active. Elle joue dans les deux sens. Comme la *chôra*, c'est à dire le lieu existentiel, est à la fois matrice et empreinte, notre milieu est à notre égard dans un état de mouvance passive et active, ... l'écoumène est une relation mouvante, aux limites mobiles comme le sont les horizons, aux focalisations changeantes, en évolution constante mais connaissant de brusques variations d'équilibre[301]. (p.142) La relativité, c'est cela qu'il faut saisir en matière de milieux humains[302]. (p.147) Les concepts de mouvance active et passive d'Augustin Berque offrent un cadre théorique fécond pour penser la dynamique des frontières mouvantes, en articulant l'agir humain et les contraintes environnementales ou historiques.

Avant de foncer dans l'étude des frontières mouvantes, il est important de définir le terme « mouvance » et de clarifier quelles différences existent-ils entre la mouvance et la mobilité, entre frontière « mobile » et frontière « mouvante » selon les géographes et les politistes. Selon le Littré, le terme mouvant signifie qui a la puissance de mouvoir, de déplacer par un mouvement, c'est une force qui produit un mouvement. La mouvance c'est le caractère de ce qui est fluctuant sous influence, de ce qui bouge constamment et sans cesse, qui a peu de consistance et instable ; tandis ce que le terme mobile veut dire qui se meut ou qui peut être mu, changeant et inconstant.

La mouvance désigne un processus dynamique de transformation continue, caractérisé par des changements dans la nature, la signification ou l'influence d'un phénomène, sans nécessairement impliquer un déplacement physique. En géographie et en sciences sociales, elle renvoie à la fluidité des structures spatiales ou sociales sous l'effet de facteurs politiques, économiques ou culturels. Dans son ouvrage *Territories, Boundaries and Consciousness*, Anssi Paasi décrit la mouvance comme « un processus de négociation permanente où les frontières ne sont pas des lignes, mais des pratiques sociales en évolution[303] ». (Paasi, 1997, p.12) La mouvance renvoie au changement qualitatif, à une transformation processuelle sans déplacement, en termes de fonction, de sens et de contrôle.

Le terme mobile qualifie ce qui est susceptible de se déplacer physiquement dans l'espace. Il implique un changement de position ou de localisation, souvent mesurable et concret. Dans son ouvrage *L'Obsession des frontières*, Michel Foucher utilise le terme « mobile[304] » pour décrire les frontières dont la position géographique est modifiée par des traités ou des événements naturels, tels que les cours d'eau. (Foucher, 2007, p. 67) La mobilité « le mobile » renvoie à un déplacement quantitatif, en fonction d'un changement de position géographique.

Les frontières mouvantes (ou fluides) désignent des limites territoriales ou symboliques en constante reconstitution, dont la nature, le rôle ou l'impact évoluent sous l'effet de dynamiques variées socio-politiques, économiques ou environnementales, sans que leur tracé physique ne change. Elles reflètent des rapports de pouvoir variables et des recompositions identitaires.

300 BERQUE Augustin, *Écoumène*, *op. cit.*, p. 141.
301 *Ibid.*, p. 142.
302 *Ibid.*, p. 147.
303 PAASI Anssi, *Territories, Boundaries and Consciousness: The Changing Geographies of the Finnish-Russian Border*, Wiley, 1997, p. 12.
304 FOUCHER Michel, *L'obsession des frontières*, Perrin, Paris, 2007, p. 67.

Contrairement aux frontières fixes tracées par les traités, elles évoluent en fonction de rapports de force, de migrations, de conflits ou de transformations écologiques. Ce concept, développé par des géographes et politistes, interroge la rigidité des cadres étatiques et met en lumière la fluidité des espaces de souveraineté.

Dans une approche géopolitique, Michel Foucher décrit les frontières mouvantes comme étant des « analyseurs des tensions mondiales[305] » (Foucher, 2007, p. 45). Il souligne que certaines frontières, comme celles de l'Arctique ou du Sahel, se redessinent sous l'effet du changement climatique (fonte des glaces) ou de l'insécurité (avancée des groupes armés).
Les migrations transfrontalières (Mexique/États-Unis) ou les revendications autochtones (Amazonie) illustrent cette mouvance. Dans son livre *Seeing Like a State*, James Scott analyse comment les États imposent des frontières fixes, mais que celles-ci restent mouvantes dans les pratiques locales[306].(Scott, 1998, p. 203)

Dans un contexte de mondialisation, Étienne Balibar évoque les « frontières intérieures » de l'UE, mouvantes selon les politiques migratoires, ainsi que pour décrire des limites mouvantes au sein même des États, comme les quartiers ou les camps de réfugiés, qui recréent des ségrégations socio-économiques[307]. (Balibar, *Nous, citoyens d'Europe ? les frontières, l'État, le peuple*, 2001, p. 89)

Les frontières mobiles sont des limites dont la localisation géographique est modifiée par des événements concrets : traités, conquêtes, ou phénomènes naturels (érosion, montée des eaux). Leur déplacement est cartographiable et souvent conflictuel. Michel Foucher cite le cas de la frontière Inde-Bangladesh, mobile en raison des crues du fleuve Brahmapoutre[308]. (Foucher, 2007, p.45) Dans son ouvrage *The Birth of Territory,* Stuart Elden décrit les frontières médiévales comme mobiles, redessinées par les guerres féodales[309]. (Elden, 2013, p. 112)

Les « frontières mobiles », conceptualisées par Anne-Laure Amilhat Szary, désignent des mécanismes dynamiques et processuels de contrôle territorial qui transcendent les lignes géopolitiques fixes. Dans son livre *Qu'est-ce qu'une frontière aujourd'hui ?* elle souligne leur transformation en outils de surveillance et de régulation des flux (migrations, capitaux), marqués par une déterritorialisation et une flexibilité accrue[310]. (2015, p. 45-50) Ces frontières ne se limitent plus à des limites physiques, mais s'étendent via des dispositifs juridiques (visas externalisés) et technologiques (drones, bases de données), reflétant une « gouvernance par la mobilité » (p. 78).

Amilhat-Szary introduit également la notion de *borderities*[311] (avec Frédéric Giraut, *Borderities*, 2015, p. 5-10), décrivant des frontières polymorphes et adaptatives, matérialisées par des pratiques étatiques et non-étatiques (ONG, entreprises de sécurité). Ces « frontiérités » incluent des *checkpoints* mobiles, des murs modulables (comme à Ceuta) ou des zones tampons militarisées, redéfinissant l'espace en fonction d'impératifs sécuritaires ou économiques.

Dans son chapitre *Les frontières mobiles : un défi pour la géographie*, Anne-Laure Amilhat-Szary analyse comment ces frontières incarnent des rapports de pouvoir asymétriques, où les États déploient une souveraineté liquide externalisant le contrôle (accords UE-Turquie) ou internalisant la surveillance[312] (biométrie). (Szary, 2016, p. 15-20) Les études de cas sur *Frontex* illustrent leur opérationnalisation via des patrouilles flexibles et des technologies de tri des populations. (p.30-35)

305 *Ibid.*, p. 45.

306 SCOTT James C., *Seeing like a state: how certain schemes to improve the human condition have failed*, Veritas paperback edition, New Haven, CT London, Yale University Press, 2020, (Yale agrarian studies), p. 203.

307 BALIBAR Étienne, *Nous, citoyens d'Europe ? les frontières, l'État, le peuple*, *op. cit.*, p. 89.

308 FOUCHER Michel, *L'obsession des frontières*, *op. cit.*, p. 45.

309 ELDEN Stuart, *The Birth of Territory*, Chicago, IL, University of Chicago Press, septembre 2013, p. 112.

310 AMILHAT-SZARY Anne-Laure, *Qu'est-ce qu'une frontière aujourd'hui ?*, France, PUF, 19 mars 2015, p. 45-50.

311 AMILHAT-SZARY Anne-Laure et GIRAUT Frédéric, *Borderities and the politics of contemporary mobile borders*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2015, p. 5-10.

312 AMILHAT-SZARY Anne-Laure, *Qu'est-ce qu'une frontière aujourd'hui ?*, *op. cit.*, p. 15-20.

Enfin, Szary insiste sur leur dimension processuelle : les frontières mobiles sont performatives, se recréant via des « actes de bordure » quotidiens (police, législations d'exception), effaçant la distinction entre intérieur et extérieur[313] (2015, p. 62). Elles cristallisent ainsi une logique néolibérale de gestion risquée des territoires, où la frontière devient à la fois omniprésente et insaisissable, instrumentalisée pour légitimer des régimes d'inégalité (2016, p. 204).

D'après cette synthèse, la notion de « frontière mouvantes » semble ainsi mieux correspondre à sa théorisation que celle de « frontières mobiles » car elle englobe : D'abord, la souveraineté liquide inspirée de la *liquid modernity*[314] de Bauman, cette idée décrit une souveraineté flexible, adaptée aux flux transnationaux (capitaux, données, migrants), où les États déploient des frontières déterritorialisées (ex. : visas électroniques, camps extraterritoriaux) ; ensuite, la logique néolibérale, les frontières deviennent des outils de tri sélectif, favorisant la circulation des élites globalisées tout en bloquant les populations indésirables. Leur mouvance réside dans leur capacité à se reconfigurer selon des impératifs économiques (zones franches, corridors commerciaux) ; et enfin, l'agency non étatique où les acteurs infra-étatiques (ONG, entreprises technologiques) ou supra-étatiques (UE) participent à redéfinir les frontières, créant des espaces hybrides (*hotspots* migratoires).

Contrairement à « mobiles » qui évoque un déplacement physique, « mouvantes » traduit une métamorphose qualitative : porosités variables, matérialités éphémères *(murs, drones*) et normes juridiques fluctuantes. Cette terminologie souligne ainsi le caractère rhizomatique et adaptatif des frontières contemporaines, reflétant leur imbrication dans des réseaux de pouvoir globaux.

Mouvance active et frontières

La « mouvance active », définie comme la capacité des sociétés à « produire du milieu[315] » (Berque, *Écoumène*, 2000, p. 78), s'applique aux frontières conçues comme des constructions intentionnelles. Par exemple, les États déploient des murs modulables, tel est le cas de la ville de Bagdad, ou externalisent le contrôle migratoire (visas, drones), incarnant une volonté politique de redessiner l'espace[316] (Amilhat-Szary, 2015, p. 62). Ces actes relèvent d'une *agency* humaine, transformant la frontière en outil de pouvoir (logique sécuritaire, néolibérale). Les sociétés humaines transforment leur environnement, en inscrivant des marques culturelles et techniques reflétées par l'urbanisation, l'agriculture ou les aménagements qu'ils conçoivent. Les terrasses rizicoles au Proche-Orient et spécifiquement au Liban font partie du terroir et du patrimoine libanais, où l'humain impose une logique géométrique à la pente naturelle, devenant son empreinte.

Mouvance passive et frontières

La « mouvance passive », renvoie aux processus par lesquels l'environnement physique « agit sur les sociétés » en conditionnant leurs modes d'habiter, sans intentionnalité directe (contraintes climatiques, reliefs, ressources). Augustin Berque cite l'exemple des vallées fluviales, où les crues répétées structurent les cycles agricoles et les implantations humaines (Berque, ibid., p. 82).
Alors cette mouvance passive qui conduit aux « conditions offertes par le milieu[317] » selon Berque, éclaire les contraintes structurelles façonnant les frontières : héritages coloniaux (découpages Sykes-Picot), dynamiques écologiques (désertification, fleuves) ou inerties historiques (clivages ethnoreligieux). Au Liban, la « Ligne verte » de Beyrouth qui a découpé la ville en deux durant la guerre civile et qui demeure toujours dans la mémoire du lieu, s'est reconfigurée selon les rapports de force communautaires, reflétant une adaptation a posteriori à des fractures préexistantes[318] (Traboulsi, 2007, p. 217).

313 *Borderities and the politics of contemporary mobile borders*, *op. cit.*, p. 62.
314 BAUMAN Zygmunt, *Liquid modernity*, Cambridge, UK, Malden, MA, Polity Press, 2000.
315 BERQUE Augustin, *Écoumène*, *op. cit.*, p. 78.
316 AMILHAT-SZARY Anne-Laure, *Qu'est-ce qu'une frontière aujourd'hui ?*, *op. cit.*, p. 62.
317 BERQUE Augustin, *Écoumène*, *op. cit.*, p. 82.
318 TRABOULSI Fawwaz, *A History of Modern Lebanon*, Pluto Press, 2007, p. 217.

Dialectique et hybridation

Berque insiste sur la dialectique du milieu[319] où actif et passif s'entremêlent. (*Médiance*, 2000, p. 45) La mouvance passive offre un cadre de possibilités, tandis que la mouvance active actualise ces potentialités via des projets culturels. (p.45) Cette relation est au cœur de la mésologie (science des milieux), où l'humain n'est ni pleinement acteur ni totalement soumis, mais co-construit son habitat[320] (Berque, *Thinking Through Landscape*, 2013, p. 62). Les frontières mouvantes syriennes, par exemple, combinent des logiques actives (interventions étrangères, murs de l'État Islamique EI) et passives (fractures mandataires, géographie montagneuse). Cette hybridation produit des « territorialités liquides[321] » où la frontière n'est, ni fixe ni aléatoire, mais processuelle, modelée par des interactions constantes. (Picard, 2016, p. 203)

Mésologie des frontières

En mobilisant la mésologie, on peut conceptualiser les frontières mouvantes comme des artefacts médians, à la fois produits et producteurs de leur environnement. Les *checkpoints* mobiles au Sud-Liban[322] illustrent cette coproduction : ils résultent d'une intention sécuritaire (active) tout en étant conditionnés par des réalités topographiques et communautaires (passives). (Harik, 2004, p. 134) La « Ligne bleue » ONU entre Israël et Liban, dont la signification sécuritaire évolue avec les tensions régionales, ainsi que les frontières communautaires internes du Liban que celle-ci soient en montagne entre druzes et chrétiens ou à Beyrouth, la démarcation entre chrétiens et musulmans, constituent des exemples types de cette construction interactive.

Pour conclure, les concepts de Berque permettent de dépasser l'opposition binaire entre frontières fixes et fluides. Les « mouvances » active/passive révèlent une « cosubstantialité » entre agir humain et déterminismes socio-environnementaux, éclairant comment les frontières, toujours en devenir, incarnent des négociations permanentes entre projet politique et héritage territorial.

Ces concepts développés de la mouvance révèlent l'instabilité des découpages et soulignent la complexité des dynamiques territoriales dans un monde globalisé. Entre effacements et réinventions, elles rappellent que la frontière est moins une ligne qu'un processus de négociation permanente, où s'expriment pouvoir, résistance et adaptation[323] (Scott, 1998, p. 203).

Suite à ces définitions, la frontière mouvante est productrice d'un mouvement, d'un changement, d'un espace ayant une certaine influence sur un domaine, sur des personnes, et même sur la frontière elle-même sur son existence, son identité, ses caractérisations typo-morphologiques et sa mutation, donc le caractère « construit » de cette mouvance.

Cette approche mésologique nous permet de comprendre et d'analyser les frontières mouvantes qui secouent le Proche-Orient et plus particulièrement celles qui fragmentent le Liban, créant des discontinuités, des démembrements, des stigmatisations et des ségrégations socio spatiales à ne plus finir. Ce *Patchwork* nécessite des efforts à tous les niveaux pour parvenir à une soudure constructive au niveau du maillage et de la planification urbaine, une unité qui relie au niveau social, une politique éthique et inclusive permettant une communication, une entente.

319 BERQUE Augustin, *Médiance, « de milieux en paysages »*, *op. cit.*, p. 45.
320 BERQUE Augustin, *Thinking through Landscape*, Routledge, 12 avril 2013, p. 62.
321 PICARD Elizabeth, *Liban-Syrie, intimes étrangers. Un siècle d'interactions sociopolitiques*, Actes Sud/Sindbad, 2016, (La bibliothèque arabe), p. 203.
322 HARIK Judith Palmer, *Hezbollah: The Changing Face of Terrorism*, I.B. Tauris, 2003, p. 134.
323 SCOTT James C., *Seeing like a state*, *op. cit.*, p. 203.

Des frontières urbaines mutantes : métamorphose paradoxale des limites

Historiquement ancrées dans des découpages coloniaux (Accords Sykes-Picot, 1916), les frontières urbaines moyen-orientales étaient marquées par une stabilité formelle, malgré des contestations latentes. À partir des années 1960, leur prétendue intangibilité est bouleversée par des logiques sécuritaires et militaires et est remise en cause par des dynamiques géopolitiques et socio-économiques.

La montée des nationalismes, les conflits interétatiques (guerre des Six Jours, 1967) et les migrations massives vers les villes ont transformé ces limites en zones mouvantes, reflétant des réalités territoriales fragmentées. Cette fluidité s'accentue avec la mondialisation et l'émergence d'acteurs non étatiques (ONG, milices), redéfinissant l'espace urbain au-delà des cadres juridiques fixes[324] (Roy, *Urban Informality*, 2005, p. 148). Ainsi, la frontière urbaine devient un marqueur de tensions autant que d'adaptations, oscillant entre rigidité formelle et perméabilité fonctionnelle.

Le Liban, marqué par des fractures historiques et des crises multidimensionnelles, offre un laboratoire unique pour analyser la mutation des frontières urbaines, passant de lignes de démarcation rigides à des entités fluides et processuelles. Cette transition, entre intangibilité (frontières fixes, héritées de conflits) et mouvance (frontières dynamiques, reconfigurées par des flux socio-économiques), reflète les tensions d'une société tiraillée entre héritages sectaires et défis contemporains.

L'intangibilité : frontières héritées de la guerre civile

Pendant la guerre civile (1975-1990), les frontières urbaines libanaises se sont cristallisées autour de clivages confessionnels et politiques, incarnant une intangibilité ancrée dans des structures historiques et des traumatismes collectifs. La « Ligne verte » à Beyrouth, par exemple, matérialisait une division tangible entre quartiers chrétiens à l'est et musulmans à l'ouest, symbolisant une partition spatiale rigide. Ces frontières, perçues comme immuables, trouvaient leur fondement dans trois dynamiques interdépendantes :

Le Pacte national de 1943, qui instituait un système politique fondé sur des quotas confessionnels, reproduisant et légitimant des divisions socio-spatiales à l'échelle urbaine.

Les mémoires traumatiques liées aux massacres (Sabra et Chatila, 1982 ou violences entre Druzes et Chrétiens dans la guerre de la Montagne) et aux déplacements forcés de populations, renforçant une méfiance intercommunautaire et pétrifiant les limites urbaines et territoriales.

Le contrôle milicien, exercé par des groupes armés comme les Forces libanaises (chrétiennes) ou Amal (chiite), qui administraient des enclaves homogènes et régulaient strictement les mobilités, transformant les quartiers en bastions ethno-religieux[325]. (Fawaz, 2009, pp. 45-68). Ainsi le régime syrien et la présence des services de renseignements syriens *Mukhābarāt as-Suriyya* au Liban jusqu'en 2005 ont marqué cette période. De milliers de familles attendent toujours le retour des disparus, des personnes assassinées sans raison ou torturées dans les prisons en Syrie. Les cicatrices de ces épisodes sont si profondes et l'oubli semble difficile car aucune justice n'a eu lieu malgré les manifestations répétées et continues.

Bien que ces frontières aient été en grande partie physiquement effacées après la guerre (80%) – notamment via la reconstruction du centre-ville de Beyrouth –, elles persistent dans l'imaginaire collectif, structurant durablement les pratiques résidentielles (autoségrégation confessionnelle) et les alliances politiques (clientélisme sectaire). Cette intangibilité symbolique révèle comment les héritages de la guerre civile continuent de modeler l'organisation socio-spatiale du Liban, même en l'absence de matérialité frontalière explicite.

[324] ROY Ananya, « Urban Informality: Toward an Epistemology of Planning », dans *Journal of the American Planning Association*, vol. 71, nº 2, Spring 2005, p. 148.

[325] FAWAZ Mona, « Hezbollah as Urban Planner? Questions To and From Planning Theory », dans *Planning Theory*, vol. 8, SAGE Publications, nº 4, 1 novembre 2009, p. 323-334.

Facteurs de mouvance : néolibéralisme, crises et hybridations

Depuis les années 1990, les frontières urbaines libanaises se recomposent sous l'effet de dynamiques plurielles, marquées par le néolibéralisme, les crises et des hybridations socio-spatiales. La reconstruction néolibérale, incarnée par le projet *Solidere* à Beyrouth, a substitué aux anciennes divisions confessionnelles des frontières économiques et symboliques. Ce processus s'est traduit par une gentrification et une privatisation des espaces publics, excluant les classes populaires (Harb, 2001), et par l'émergence d'enclaves sécurisées comme *Saifi Village*, réservées aux élites globalisées, contrastant avec les bidonvilles périphériques (*Hay el-Gharbeh*). Parallèlement, les flux migratoires – notamment l'afflux de 1,5 million de réfugiés syriens depuis 2011 – ont généré des frontières poreuses, matérialisées par des quartiers informels (*Sabra* à Beyrouth, *Mankoubin* à Tripoli). Ces espaces, bien que stigmatisés, redéfinissent les limites urbaines via des pratiques d'auto-organisation (écoles informelles, cliniques communautaires), combinant précarité et solidarités transnationales.

L'intervention d'acteurs non étatiques complexifie davantage ces recompositions. Le Hezbollah, à *Dahiyeh* (banlieue sud de Beyrouth), impose une souveraineté liquide en gérant des services publics (hôpitaux, écoles) et en matérialisant des frontières à la fois matérielles (checkpoints) et symboliques, créant une enclave chiite autonome. À Tripoli, le conflit entre *Bab el-Tebbâné* (sunnite) et *Jabal Mohsen* (alaouite) génère des frontières mouvantes, redessinées au gré des tensions sécuritaires (Gilsenan, 1996), illustrant comment les logiques locales et les acteurs armés façonnent l'espace urbain.

Enfin, la crise économique déclenchée en 2019, caractérisée par une hyperinflation et un effondrement des services publics, a accéléré la déterritorialisation des frontières. Les Libanais traversent désormais d'anciennes lignes sectaires pour accéder à des ressources vitales (carburant, médicaments), tandis que les frontières de classe supplantent progressivement les divisions confessionnelles. À Beyrouth, les manifestations anti-système de 2019 ont temporairement unifié des groupes hétérogènes, révélant une reconfiguration des appartenances autour d'enjeux socio-économiques plutôt que religieux.
Ainsi, ces dynamiques – néolibéralisme, migrations, acteurs non étatiques et crise structurelle – transforment les frontières urbaines libanaises en entités mouvantes, à la fois fluides et conflictuelles, reflétant les tensions d'une société naviguant entre héritages sectaires, impératifs économiques et survie collective.

Implications théoriques : vers une conceptualisation des frontières mouvantes

La transition des frontières urbaines au Liban, d'une intangibilité héritée de la guerre civile à une mouvance façonnée par des dynamiques contemporaines, interroge les cadres théoriques traditionnels de la frontière, hérités du modèle westphalien. Inspirée des travaux de plusieurs chercheurs qui ont étudié les frontières, l'analyse libanaise révèle une rupture épistémologique majeure : les frontières ne sont plus des lignes fixes délimitant des souverainetés territoriales, mais des processus adaptatifs continus, influencés par des logiques transnationales telles que les flux financiers, les crises migratoires et les réseaux de pouvoir globaux.

Cette mouvance s'exprime à travers une liquidité[326] (Bauman, 2000), où la souveraineté étatique, affaiblie par la défaillance institutionnelle et les crises économiques, se voit externalisée vers des acteurs pluriels – entreprises privées, milices locales, ONG internationales – qui redéfinissent les modalités du contrôle territorial. Par exemple, au Liban, le Hezbollah ou les gestionnaires de projets néolibéraux (comme *Solidere*) réarticulent les frontières selon des logiques à la fois sécuritaires et économiques, créant des enclaves aux règles parallèles.

[326] BAUMAN Zygmunt, *Liquid modernity*, *op. cit.*

Enfin, la porosité sélective de ces frontières incarne une « biopolitique néolibérale » (Foucault, 2004), où l'humain devient une variable ajustable : les capitaux et les élites circulent librement, tandis que les migrants et les réfugiés sont triés, bloqués ou criminalisés. Cette dialectique entre ouverture et fermeture, caractéristique des frontières mouvantes, révèle une gestion différentielle des corps et des flux, où le droit à la mobilité est conditionné par des impératifs de rentabilité et de sécurité.

Ainsi, le cas libanais contribue à une conceptualisation renouvelée des frontières, non plus comme des artefacts géopolitiques statiques, mais comme des phénomènes processuels, à la fois matériels et symboliques, reflétant les tensions entre État, marché et résistances locales. Cette approche invite à repenser la frontière comme un espace de négociation permanente, où s'entremêlent échelles locales et globales, et où se jouent les contradictions de la modernité tardive.

Études de cas : Beyrouth et Tripoli, laboratoires des frontières mouvantes

À Beyrouth, la reconfiguration des frontières urbaines illustre une tension entre néolibéralisme et résistances locales. Le centre-ville *Solidere*, projet phare de la reconstruction post-guerre, incarne un espace aseptisé et commercialisé, destiné aux élites globalisées, où les traces du conflit sont effacées au profit d'une esthétique marchande. Ce territoire contraste radicalement avec les quartiers périphériques comme *Bourj Hammoud*, ancien refuge arménien transformé en zone industrielle informelle, où se superposent des frontières ethnico-économiques – séparant communautés migrantes, classes laborieuses et réseaux commerciaux transnationaux. Parallèlement, les *ghorba* (quartiers autogérés), tels que *Nahr el-Bared* (reconstruit après sa destruction en 2007), incarnent une hybridation entre précarité matérielle et résilience communautaire. Ces espaces, bien que marginalisés, redéfinissent les limites de la citoyenneté par des pratiques d'auto-gouvernance (écoles, cliniques) et des solidarités transnationales, contournant l'État défaillant.

À Tripoli, deuxième ville du Liban, les frontières urbaines sont marquées par une conflictualité chronique et des recompositions socio-spatiales. Le conflit entre *Bab el-Tebbâné* (quartier sunnite appauvri) et *Jabal Mohsen* (enclave alaouite) génère des frontières mouvantes, redessinées par les alliances politiques changeantes et les interventions sécuritaires sporadiques. Ces lignes, tantôt matérialisées par des barricades ou des *checkpoints*, tantôt estompées par des trêves précaires, reflètent une géographie de la violence structurée par des clivages à la fois sectaires et socio-économiques. Par ailleurs, les camps palestiniens comme *Baddawi*, bien qu'officiellement exclus des limites administratives de la ville, s'y intègrent de facto via des économies informelles (travail journalier, commerce transfrontalier). Cette intégration paradoxale brouille les frontières administratives, transformant ces camps en nœuds de connexion entre marginalité urbaine et réseaux transnationaux de résistance.

Ces études de cas révèlent comment Beyrouth et Tripoli, chacune à leur manière, incarnent les dynamiques de frontières mouvantes – entre exclusion néolibérale et résilience informelle, entre conflictualité héritée et hybridations forcées –, offrant un prisme pour comprendre les mutations des espaces urbains dans des contextes de crise permanente.

Conclusion : frontières mouvantes, société en survie

Les frontières urbaines libanaises incarnent une métamorphose paradoxale : si leur mouvance reflète une adaptation aux crises (économiques, migratoires), elle révèle aussi l'incapacité de l'État à garantir cohésion et équité. Cette fluidité, loin d'être émancipatrice, s'inscrit dans des logiques de fragmentation néolibérale et de contrôle sécuritaire. Pour autant, elle ouvre des brèches où émergent des solidarités transnationales et des résistances locales, suggérant que la frontière, même mouvante, reste un espace de lutte et de réinvention.

Typologies de la mouvance : Une dialectique entre agir humain et héritages territoriaux

Une approche mésologique par la dialectique du milieu permet d'identifier et d'analyser les frontières mouvantes s'étendant de l'échelle régionale à celle du Liban, territoire d'étude central.

Le Proche et Moyen-Orient, imprégné d'une complexité géopolitique et socio-culturelle, se définit par des frontières en redéfinition permanente, modelées par des guerres récurrentes, des interventions extérieures et des flux migratoires critiques. Dans une dynamique similaire, le Liban révèle des démarcations internes instables – checkpoints, quartiers sécurisés, camps de réfugiés – qui reflètent une fragmentation socio-spatiale accrue.

Ces limites, loin d'être statiques, se structurent autour de trois typologies interdépendantes : politiques, environnementales et socio-symboliques. Chacune incarne des logiques distinctes de transformation territoriale et de reconfiguration des rapports de domination.

L'analyse mésologique de ces mécanismes spatiaux met en lumière la coproduction des territoires, où s'entrelacent héritages historiques, tensions géopolitiques et adaptations socio-environnementales.

Frontières politiques instables

Héritages coloniaux, déterminismes géographiques et fractures structurelles

Le découpage territorial et les frontières politiques de la région résultent largement d'accords coloniaux arbitraires, dont le plus emblématique est l'accord Sykes-Picot de 1916. Ce tracé des limites sans égard pour les réalités ethniques, tribales ou écologiques, a engendré des États-nations fragiles[327] (Fromkin, 1989, p. 286, 301). Ces « cicatrices coloniales[328] », combinées à des contraintes géographiques (déserts, montagnes, fleuves), ont structuré des milieux fragmentés[329]. (Khalidi, 2004, p. 73)

En Syrie, le mandat français (1920-1946) a exacerbé les clivages alaouites-sunnites via un découpage cantonal[330], illustrant une « mouvance passive » où le milieu conditionne les rapports de pouvoir. (Khoury, 1987, p. 214)

Mais les vraies raisons derrières ce chaos proche-orientale c'est la création de l'État d'Israël en 1947 qui, sur ces assises de fragilité, a fait trembler les frontières engendrant des conséquences étendues sur les limites de la région globale redessinant les tracés à plusieurs reprises. Ce phénomène de mutation spatiale demeure continu dans le temps et l'espace, sans arrêt. Ce mouvement sioniste qui a pris naissance dans les ghettos, les espaces d'enfermements, de déportations massives et les camps d'extermination en Europe, a planifié longtemps pour sortir de sa misère, de son errance et de sa répression. Et finalement est parvenu à créer par la force son État sur le territoire des autres et à contrôler le monde et les puissances les plus pesantes dans les prises de décision. Les États-Unis en sont de bons alliés, soutenant le sionisme politiquement, stratégiquement et militairement.

327 FROMKIN David, *A Peace to End All Peace, The Fall of the Ottoman Empire and the Creation of the Middle East*, The New York Times Bestseller, New York, 1989, p. 286, 301.

328 KHALIDI Rashid, *Resurrecting Empire: Western Footprints and America's Perilous Path in the Middle East*, I B Tauris Academic, 2004, p. 73.

329 *Ibid.*

330 KHOURY Philip Shukry, *Syria and the French Mandate: The Politics of Arab Nationalism, 1920-1945*, Princeton University Press, 1987, p. 214, [En ligne], <https://www.jstor.org/stable/j.ctt7zvwbs>, (Consulté le 27 avril 2025).

Le tracé des frontières libanaises, issu du mandat français (1920), a imposé un découpage territorial ignorant les réalités communautaires pluriséculaires[331]. Ce « carcan géopolitique[332] » expression cité par Élizabeth Picard dans son ouvrage *Liban-Syrie, intimes étrangers*, renforcé par le Pacte National de 1943 et le partage confessionnel du pouvoir, a institutionnalisé des clivages sunnites-chiites-maronites. (Picard, 2016, p. 89) Ces fractures, ancrées dans la topographie appropriée par les communautés (montagnes chrétiennes, plaines chiites), relèvent de la mouvance passive au sens berquien : elles conditionnent l'espace sans être le fruit d'un dessein immédiat[333] (Berque, 2000, p. 82)

Guerres, sécurisation et reconfigurations militaires

Les interventions étrangères et les conflits récents ont transformé ces héritages en frontières dynamiques. En Irak, les « murs mouvants » de Bagdad (post-2006), déployés par les États-Unis pour contrôler les violences sectaires, incarnent une mouvance active : des panneaux de béton mobiles redessinent l'espace selon des impératifs sécuritaires[334] (AlSayyad, 2001, p. 89). De même, la « barrière de séparation » israélienne en Cisjordanie, ajustée selon les colonies, matérialise une frontière-processus[335], où l'agir politique façonne le milieu. (Weizman, 2007, p. 155)

Les frontières israélo-palestiniennes illustrent une mouvance politique ancrée dans des rivalités territoriales persistantes. Le Mur de séparation, érigé par Israël à partir de 2002, a redessiné de facto la frontière en annexant 10 % de la Cisjordanie, créant des enclaves palestiniennes isolées. Les colonies israéliennes, en expansion constante (plus de 700 000 colons en 2023), fragmentent l'espace palestinien et rendent caduques les lignes d'armistice de 1949. Ce conflit durable incarne une frontière mouvante, où les colonies israéliennes en Cisjordanie redessinent continuellement les lignes de contrôle[336] (Falah, 2005, p. 93).
Ce conflit israélo-palestinien a engendré des conflits israélo-arabes qui à leur tour ont perturbé la stabilité apparente de la région réveillant des conflits préexistants.

La guerre civile libanaise (1975-1990) a radicalisé les fractures socio-politiques et confessionnelles préexistantes en les transformant en frontières mouvantes actives, redéfinissant durablement l'espace urbain et les rapports de pouvoir. La « Ligne verte » de Beyrouth, matérialisée par des barricades, des décombres et des snipers, illustre cette dynamique : cette zone tampon, traversant la capitale d'est en ouest, fut une construction délibérée visant à séparer physiquement et symboliquement les quartiers chrétiens (principalement à l'est) des quartiers musulmans (à l'ouest). Selon Samir Kassir, cette ligne ne se contentait pas de diviser la ville ; elle incarnait une géographie de la peur, où chaque communauté se repliait derrière des frontières improvisées, renforçant des identités antagonistes[337] (2003, p. 217). Ces « actes de bordure[338] » – actions violentes et intentionnelles de délimitation – répondaient à des logiques militaires et identitaires, transformant l'espace urbain en champ de bataille morphologique. (Berque, 2000, p. 45)

La mouvance active se manifestait par une volonté de produire du milieu par la violence : milices chrétiennes (telles que les Forces libanaises) et musulmanes (telles que le Mouvement Amal) redessinaient les limites au gré des offensives, utilisant snipers, barricades et *no man's land* pour

331 TRABOULSI Fawwaz, *A History of Modern Lebanon*, *op. cit.*, p. 45.
332 PICARD Elizabeth, *Liban-Syrie, intimes étrangers. Un siècle d'interactions sociopolitiques*, *op. cit.*, p. 89.
333 BERQUE Augustin, *Écoumène*, *op. cit.*, p. 82.
334 AL SAYYAD Nezar, *Hybrid Urbanism: On the Identity Discourse and the Built Environment*, Westport, Conn, Praeger, 30 mars 2001, p. 89.
335 WEIZMAN Eyal, *Hollow Land: Israel's Architecture of Occupation*, London, New York, Verso Books, 2007, p. 155.
336 FALAH Ghazi-Walid, « The Geopolitics of "Enclavisation" and the Demise of a Two-State Solution to the Israeli-Palestinian Conflict », dans *Third World Quarterly*, vol. 26, [Taylor & Francis, Ltd., Third World Quarterly], nº 8, 2005, p. 93.
337 KASSIR Samir, *Histoire de Beyrouth*, Fayard, Paris, 5 novembre 2003, p. 217.
338 BERQUE Augustin, *Médiance, « de milieux en paysages »*, *op. cit.*, p. 45.

contrôler les flux de population et de ressources. Ces frontières, bien qu'éphémères dans leur matérialité (déplacement des checkpoints, conquête temporaire de rues), cristallisaient une souveraineté fragmentée, où chaque faction imposait ses lois, ses symboles et ses réseaux économiques. L'exemple de la Ligne verte révèle ainsi comment la guerre civile a institutionnalisé une urbanité conflictuelle, où l'espace devient à la fois arme et cible, selon une dialectique de destruction et de réappropriation.

Augustin Berque souligne que ces « actes de bordure » ne se limitaient pas à séparer des territoires, mais fabriquaient des altérités irréconciliables, essentialisant les appartenances communautaires. Après 1990, bien que la Ligne verte ait été effacée physiquement par la reconstruction, ses traces persistent dans les mémoires collectives et les pratiques résidentielles, perpétuant une ségrégation spatiale informelle. Cette persistance illustre la capacité des frontières mouvantes actives à structurer l'espace bien au-delà de leur existence matérielle, ancrant la violence de guerre dans l'ordinaire urbain.

Hybridations (post-conflits), territorialités liquides et ingérences externes

La guerre civile syrienne, depuis 2011, révèle une interaction complexe entre dynamiques spatiales et acteurs conflictuels. Les lignes de front, mouvantes au gré des offensives militaires (ex. : batailles d'Alep, 2012-2016, et de Raqqa, 2014-2017), combinent des « mouvances actives » – telles que les bombardements russes ou les opérations des milices kurdes des Forces démocratiques syriennes – et des « mouvances passives » liées aux contraintes géographiques, comme les reliefs montagneux favorisant la création d'enclaves rebelles (ex. : régions du nord-ouest). Cette fluidité des frontières s'incarne particulièrement dans la vallée de la Békaa au Liban, carrefour de trafics transnationaux (armes, drogues) et refuge pour des milliers de migrants déplacés. Cet espace fonctionne comme un « milieu hybride[339] » (Picard, 2016, p. 189), où les frontières formelles (contrôles étatiques défaillants) et informelles (réseaux clandestins) s'entremêlent, suivant une logique de *borderities*[340] (Amilhat Szary & Giraut, 2015, p. 10) – concept désignant la pluralité des pratiques et représentations frontalières dans des contextes de souveraineté contestée. Ainsi, la Syrie post-2011 illustre comment la guerre transforme les frontières en entités à la fois matérielles, symboliques et processuelles.

L'après-guerre au Liban, sous l'ère de Rafic Hariri, a été marqué par une mouvance active néolibérale, incarnée par la reconstruction du centre-ville de Beyrouth via la société *Solidere*. Ce projet a cloisonné la capitale en zones sécurisées réservées aux élites économiques, exacerbant les inégalités socio-spatiales entre quartiers gentrifiés et périphéries marginalisées[341] (Harb, 2010, p. 89). Toutefois, cette dynamique a également été façonnée par des mouvances passives : les héritages matériels de la guerre civile (ruines non réhabilitées, comme celles du *Holiday Inn,* Tour *Murr, Beirut City Center, The Egg* (Beyrouth), Foire internationale Rachid Karamé (Tripoli) et d'autres) et les influences régionales, notamment la pression syrienne sur la politique libanaise jusqu'à son retrait en 2005. Parallèlement, le Hezbollah, acteur actif de la scène politique et militaire, a consolidé son emprise en créant des enclaves autonomes dans le Sud-Liban[342] (Harik, 2003, p. 134), s'appuyant sur des réseaux transfrontaliers ancrés dans la géographie de la vallée de la Békaa – une frontière passive structurée par des montagnes et des axes de contrebande historiques. Ces interactions entre logiques néolibérales, résistances locales et contraintes géopolitiques illustrent la complexité des reconfigurations post-conflit, où frontières actives et passives coexistent pour redéfinir l'espace national.

339 PICARD Elizabeth, *Liban-Syrie, intimes étrangers. Un siècle d'interactions sociopolitiques*, *op. cit.*, p. 189.
340 AMILHAT-SZARY Anne-Laure et GIRAUT Frédéric, *Borderities and the politics of contemporary mobile borders*, *op. cit.*, p. 10.
341 HARB Mona, *Le Hezbollah à Beyrouth, 1985-2005 : de la banlieue à la ville*, Paris, Karthala, 1 janvier 2010, p. 89.
342 HARIK Judith Palmer, *Hezbollah*, *op. cit.*, p. 134.

Crises contemporaines : liquidité des frontières et effondrement de l'État

Depuis 2019, la crise économique libanaise et l'explosion du port de Beyrouth (août 2020) ont exacerbé une dialectique entre dynamiques locales et pressions structurelles. Les « frontières mouvantes » se multiplient : les checkpoints miliciens, comme ceux séparant les quartiers antagonistes de Jabal Mohsen (alaouite) et Bab el-Tebbéné (sunnite) à Tripoli, matérialisent une mouvance active de contrôle sécuritaire et de survie quotidienne. Parallèlement, les *ghorba*[343] – quartiers autogérés et marginalisés de Tripoli – illustrent des stratégies de résilience informelle, bien que tributaires de fractures historiques passives (clivages confessionnels hérités de la guerre civile) et d'ingérences externes[344] (soutien iranien au Hezbollah, influence saoudienne sur les courants sunnites) qui redessinent les équilibres politiques (Leenders, 2012, p. 112). Ces reconfigurations, à la fois ancrées dans des réalités locales et façonnées par des logiques transnationales, révèlent comment les frontières libanaises oscillent entre adaptation forcée et perpétuation de crises structurelles, cristallisant un territoire en perpétuelle redéfinition.

Néo-frontiérisation et acteurs non étatiques : le cas du Rojava

L'autonomie kurde en Syrie du Nord, incarnée par la Fédération démocratique du Rojava[345], démontre comment des acteurs subétatiques mobilisent des « mouvances passives » – telles que les frontières mandataires héritées du découpage colonial (Sykes-Picot, 1916), historiquement poreuses et contestées – pour imposer une « mouvance active » de gouvernance alternative fondée sur le confédéralisme démocratique. Cette entité politique, en s'appropriant le contrôle stratégique des ressources hydriques (bassins du Tigre et de l'Euphrate) et en établissant des checkpoints militarisés le long de ses limites, articule une dialectique où l'environnement géographique et le projet socio-politique se co-construisent[346] (Berque, 1990, p. 45). Le Rojava instrumentalise ainsi les failles structurelles des frontières post-ottomanes pour redéfinir l'espace selon des logiques autonomistes, tout en répondant aux impératifs sécuritaires (lutte contre Daech) et économiques (gestion de l'eau, agriculture). Cette hybridation entre héritages géopolitiques passifs et innovations institutionnelles actives illustre une reterritorialisation par le bas, où la résilience locale s'adosse à une reconfiguration radicale des rapports entre territoire, pouvoir et ressources naturelles.

Conclusion : La mésologie, clé des frontières-processus

Les frontières mouvantes du Proche et Moyen-Orient ne sont ni fixes ni aléatoires, mais des artefacts mésologiques, fruits d'une dialectique permanente. Comme l'écrit Berque, « le milieu est à la fois produit et producteur[347] » : les héritages coloniaux (passifs) et les stratégies de pouvoir (actives) s'y entrelacent, créant des territorialités à la fois résilientes et précaires. (Berque, 2013, p. 62) Cette approche dépasse le dualisme nature/culture, offrant un cadre pour penser les frontières comme des processus vivants, où se jouent les conflits et adaptations d'un monde en crise.
En suivant Berque, le Liban incarne un « milieu » où frontières mouvantes résultent d'une dialectique *permanente* entre agir humain (militarisation, néolibéralisme) et inerties structurelles (colonialisme, reliefs). Cette approche mésologique dépasse l'opposition fixe/fluide, révélant comment les « actes de bordure » (actifs) et les héritages (passifs) *s'entremêlent* pour produire une souveraineté éclatée, où la frontière est à la fois trace et processus.

343 Les quartiers autogérés dits « ghorba » à Tripoli (Liban) désignent des espaces urbains marginalisés, souvent habités par des communautés déplacées, exclues ou précarisées, qui développent des formes d'auto-organisation pour pallier l'absence de l'État et répondre à leurs besoins essentiels.

344 LEENDERS Reinoud, *Spoils of Truce: Corruption and State-Building in Postwar Lebanon*, 1re édition, Cornell University Press, 2012, p. 112.

345 L'Administration démocratique autonome du Nord et de l'Est de la Syrie (DAANES), également connue sous le nom de Rojava, est une région autonome de facto située dans le nord-est de la Syrie. Elle se compose de sous-régions autonomes situées dans les régions de la Jazira, de l'Euphrate, de Raqqa, de Tabqa et de Deir ez-Zor.

346 BERQUE Augustin, *Médiance, « de milieux en paysages »*, *op. cit.*, p. 45.

347 BERQUE Augustin, *Thinking through Landscape*, *op. cit.*, p. 62.

Frontières environnementales

Crises climatiques et migrations : vers une mouvance écologique

Les frontières environnementales, souvent négligées, sont pourtant cruciales dans une région soumise à un stress hydrique et climatique croissant. Le partage des ressources en eau, comme celles du Tigre et de l'Euphrate, oppose la Turquie, la Syrie et l'Irak, notamment avec la construction de barrages turcs[348] (Selby et al., 2017, p. 243). Le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) souligne que la raréfaction de l'eau pourrait exacerber les tensions transfrontalières d'ici 2040[349] (PNUE, 2020, p. 18).

Les sécheresses récurrentes (Syrie, Irak) et l'assèchement des fleuves (Tigre, Jourdain) rappellent que les frontières mouvantes sont aussi conditionnées par des mouvances passives écologiques. La désertification pousse les communautés rurales vers les villes, exacerbant les tensions ethniques[350] (De Châtel, 2014, p. 112). Ces flux, canalisés par des politiques de contrôle (accords UE-Turquie, 2016), révèlent une instrumentalisation active des crises environnementales.

La désertification et les sécheresses poussent également les populations à migrer, créant de nouvelles frontières « climatiques ». En Syrie, la sécheresse de 2006-2010 a contribué à l'exode rural et à l'instabilité préalable à la guerre civile (Kelley et al., 2015, p. 3241). Parallèlement, des États comme les Émirats arabes unis investissent dans des terres agricoles à l'étranger, externalisant ainsi leurs frontières de sécurité alimentaire[351] (Woertz, 2013, p. 89).

Frontières symboliques et sociales

Les frontières symboliques transcendent le physique, s'enracinant dans des clivages religieux, ethniques ou culturels. La division sunnite-chiite, instrumentalisée par des acteurs régionaux comme l'Arabie saoudite et l'Iran, fracture des sociétés telles que l'Irak et le Liban[352] (Hashemi, 2017). Beyrouth incarne cette fragmentation, avec ses quartiers maronites, sunnites ou chiites matérialisant des frontières invisibles mais omniprésentes[353] (Khalaf, 2002, p. 143).
Les réseaux sociaux et médias numériques redéfinissent aussi ces limites. Durant les printemps arabes, les cyberfrontières ont servi d'espaces de mobilisation, mais aussi de division, comme en témoigne l'utilisation de plateformes par des groupes djihadistes pour recruter au-delà des territoires contrôlés[354] (Lynch, 2015, p. 209).

Conclusion

Les frontières du Proche et Moyen-Orient, qu'elles soient politiques, environnementales ou symboliques, reflètent une région en constante mutation. Leur instabilité découle d'héritages coloniaux, de pressions écologiques et de fractures identitaires, souvent imbriquées. Comprendre ces typologies nécessite une approche pluridisciplinaire, intégrant histoire, écologie et sociologie, afin d'appréhender les défis géopolitiques futurs.

348 SELBY Jan et al., « Climate change and the Syrian civil war revisited », dans *Political Geography*, vol. 60, 1 septembre 2017, p. 243.

349 PNUE (2020). *Rapport sur les tensions hydriques au Moyen-Orient*. p. 18.

350 DE CHÂTEL Francesca, « The Role of Drought and Climate Change in the Syrian Uprising: Untangling the Triggers of the Revolution », dans *Middle Eastern Studies*, vol. 50, Routledge, nº 4, 4 juillet 2014, p. 112.

351 WOERTZ Eckart, *Oil for Food: The Global Food Crisis and the Middle East*, Oxford Academic, 23 mai 2013, p. 89, [En ligne], <https://academic.oup.com/book/33058>, (Consulté le 22 mai 2025).

352 HASHEMI Nader et POSTEL Danny, *Sectarianization: Mapping the New Politics of the Middle East*, Oxford University Press, 15 mars 2017.

353 KHALAF Samir, *Civil and Uncivil Violence in Lebanon: A History of the Internationalization of Communal Conflict*, Columbia University Press, avril 2002, p. 143.

354 LYNCH Marc, *The New Arab Wars: Uprisings and Anarchy in the Middle East*, PublicAffairs, 26 avril 2016, p. 209.

Fractures et fractales

Edward Saïd, dans son ouvrage *Réflexions sur l'exil* (2008), décrit l'exil comme « une vie menée hors de l'ordre habituel, une vie nomade, décentrée, contrapuntique[355] ». Le Palestinien devient un fragment nomade d'un peuple fracturé, portant en lui la mélodie de la terre perdue.

La fracture sociale est un fractal spatial.

Au Moyen-Orient, la fracture originelle n'est pas un événement unique, mais un processus cumulé de déliaisons : défaite de l'empire Ottoman, accords Sykes-Picot, création d'États-nations aux frontières artificielles, naissance de la question palestinienne, guerres civiles à répétition (Liban, Syrie, Irak, Yémen), et plus récemment, l'effondrement des structures étatiques.

Cette matrice produit un espace-temps brisé : la continuité historique et territoriale est rompue. Les sociétés ne se développent plus selon une logique continue, mais par saccades, effondrements et recompositions brutales. La fracture devient l'état permanent : elle n'est pas une cicatrice linéaire laissée par l'histoire, mais un opérateur fractal. Elle fragmente les territoires en unités toujours plus petites, disperse les peuples en archipels mémoriels, et projette leurs fragments dans un nomadisme mondialisé où chaque exilé devient, à son échelle, le réplicateur d'une identité brisée et d'une terre perdue. Le camp, la diaspora, la communauté transnationale sont les figures contemporaines de cet espace-temps fracturé, où la perte du lieu originel se recompose en une géographie en réseau, défiant les frontières et les souverainetés.

Les flux migratoires créent des « paysages » de personnes en mouvement qui échappent au contrôle des États et recomposent l'espace mondial en une mosaïque mouvante. Idée inspirée et concepts construits à partir de lectures sur *Les paysages ethniques* (Arjun Appadurai, Ch.5 « *Global ethnoscapes in Migration Literature* », p.223-224).

Le concept de fracture fractale comme une grille de lecture permet de :

- Dépasser l'échelle nationale : Comprendre que la fragmentation du Liban est un cas particulier d'un phénomène régional plus large.
- Relier les échelles : Montrer comment la « fracture » entre communautés à Beyrouth est la réplique, à une échelle réduite, de la fracture entre États au Moyen-Orient.
- Penser la mobilité : Intégrer les exilés, les réfugiés, les diasporas non pas comme des conséquences, mais comme des acteurs et des vecteurs de la fracture. Ils portent la fracture en eux et la déplacent.
- Analyser les recompositions : Observer comment, à partir des fragments, de nouvelles formes de socialité, d'économie et de politique émergent (ex : économie de la diaspora, activisme transnational, camps comme territoires politiques).

[355] SAÏD Edward W., *Réflexions sur l'exil*, Actes sud, juin 2008.

Paradoxales réalités : les deux masques

« Le mouvement sioniste dont la création de l'État d'Israël a été l'aboutissement avait pour objectif d'établir en Palestine, terre arabe, un « État juif » sous la protection des grandes puissances impérialistes[356]. » Ce projet, officialisé lors du Congrès de Bâle (1897), définit le sionisme politique, en rupture avec le sionisme sentimental antérieur, axé sur un foyer spirituel et des colonies agricoles.

Le sionisme constitue une idéologie politique fondée sur la revendication d'une conscience nationale juive. Alternativement perçu comme mouvement nationaliste ou projet d'émancipation collective, son objectif central vise l'établissement d'une entité territoriale étatique peuplée majoritairement de Juifs en Terre d'Israël, désignée conceptuellement comme *Eretz Israël*.

Sur le plan doctrinal, cette idéologie œuvre à restaurer pour les Juifs un statut politique disparu depuis l'annexion assyrienne du royaume d'Israël en 720 avant l'ère commune, caractérisé par l'existence d'un peuple doté d'une souveraineté territoriale autonome.

Historiquement contemporain des nationalismes européens du XIXe siècle, le sionisme présente aujourd'hui deux courants distincts : Le post-sionisme, qui prône une sécularisation de l'État israélien et une normalisation des relations avec les Palestiniens (laïcisation, intégration des Palestiniens) ; Le néo-sionisme, qui défend une politique de transfert démographique visant à inciter les Palestiniens et Arabes israéliens à migrer vers d'autres États arabes.

Les juifs religieux de Jérusalem (juifs orthodoxes natifs de la Palestine) et de Hébron et les Sépharades, qui ont vécu en bons termes avec leurs voisins arabes, étaient violemment opposés au sionisme politique et au plan de Partage. (*La voix Libre*, 2016, p.50)

Le sionisme fait parfois l'objet de représentations mythifiées, dépeint alternativement comme une puissance mondiale hégémonique ou une entité maléfique occulte. L'État qui en est issu est perçu par certains courants critiques comme une construction territoriale imposée par la force, caractérisée par l'occupation d'un peuple autochtone sans reconnaissance de ses droits souverains, et par un modèle politique privilégiant une identité ethnonationale au détriment de l'égalité civique. Cette grille d'analyse tend cependant à occulter la complexité historique des conflits israélo-palestiniens.

(En références à des lectures multiples [357])

Le refus des puissances impérialistes d'offrir une nouvelle patrie aux 250 milles rescapés de l'holocauste nazi, et l'incapacité du régime stalinien à proposer une alternative crédible et libératrice à ces centaines de milliers de Juifs déracinés, vont pousser ces derniers à trouver refuge en Palestine, et donner au mouvement sioniste un soutien international qui va permettre à Ben Gurion de proclamer, le 14 Mai 1948, la création de l'état juif en Palestine. (LCR, 2006, p.38)

[356] LCR Ligue Communiste Révolutionnaire, *Marxisme, sionisme et question palestinienne*, Ligue Communiste Révolutionnaire Section belge de la IVe Internationale, Édité par la Formation Léon Lesoil, juillet 2006, p. 9, [En ligne], <http://www.lcr-lagauche.be/cm/pdf/cahiers/Sionisme.pdf>, (Consulté le 13 juin 2020).

[357] CHARBIT Denis, *Retour à Altneuland. La traversée des utopies sionistes*, L'éclat, 2004. HERZL Théodor, *Altneuland. Nouveau pays ancien*, Editions de l'éclat, 2004. HERZL Théodor et KLEIN Claude, *L'État des Juifs ; « Essai sur le sionisme : de l'État des Juifs à l'État d'Israël »*, La Découverte, 14 février 2008, (Essais, 157). LA VOIX LIBRE, *Palestine, L'héritage 1ère partie*, 9 décembre 2016, [En ligne], <https://docplayer.fr/48228468-Palestine-l-heritage-1ere-partie.html>, (Consulté le 13 juin 2020).

Comme décrit par Michel Warshawsky et Georges Taut, dans la revue *Quatrième Internationale* n°7 et 8 en 1982, cette « solution » à la tragédie des rescapés du judaïsme d'Europe orientale et centrale va engendrer une tragédie non moins réelle : l'expulsion de plus d'un million d'Arabes Palestiniens de leur patrie, la destruction de leurs villages et la création d'un peuple de réfugiés aspirant à récupérer sa patrie volée[358]. « La question palestinienne » est le résultat direct du choix unilatéral de résoudre la question juive par la création d'un État juif en Palestine, sans prendre en compte l'existence et les droits de la population autochtone[359]. (LCR, 2006, p.57)

La création de L'État d'Israël a bouleversé les relations entre les Juifs du monde et la question juive d'une part, et l'état d'Israël et le sionisme de l'autre. L'émergence du mouvement national palestinien, un changement progressif du rapport de forces favorable aux états arabes, et l'influence destructrice de l'occupation sur la société israélienne ont déclenché une crise sociale majeure, culminant avec la guerre d'Octobre 1973. Cette création d'État pour le peuple juif a engendré des conflits durables entre Arabes et Israël ainsi qu'entre communautés chiites et sunnites où les minorités se trouvent marginalisées, discriminées et exilées par ce système de frontières mouvantes.

D'où l'émergence d'un contre-modèle mêlant nationalisme arabe, néolibéralisme et mouvements islamiques avec des puissances tel que l'Iran se voulant leader de l'unité islamique, élargissant ses influences hors de ses frontières et rivalisant contre la Turquie, l'Arabie Saoudite et les occidentaux, États-Unis, Israël, Russie et Chine. S'y ajoutent le terrorisme, le djihadisme et le Daechisme, étendant leur influence au-delà du Moyen-Orient vers l'Occident, les États-Unis et l'Europe.

Le sionisme incarne une dualité paradoxale : mouvement de libération nationale et projet colonial. Dans un ouvrage *Manifeste pour les Palestiniens,* un ancien président de Médecins sans frontières (MSF), né à Jérusalem d'un père sioniste militant, Rony Brauman se prononce sur les enjeux philosophiques, politiques et symboliques de la Palestine. Il écrit « Le double paradoxe du sionisme et le retour à la religion donnent à ce conflit une dimension effrayante[360] ».

Le sionisme repose sur deux paradoxes fondateurs : une inversion coloniale où des colons perçus comme extérieurs se proclament « indigènes », tandis que les Palestiniens autochtones, incluant des communautés juives implantées de longue date, sont stigmatisés en squatteurs ; et une récupération du sacré où un État fondé par des laïcs athées, tel David Grün (Premier ministre fondateur), instrumentalise la Bible comme titre de propriété territoriale – paradoxe illustré par Ariel Sharon invoquant la « promesse divine » à l'ONU en 2005, transformant un projet politique en revendication eschatologique. Bien que ne fréquentant pas la synagogue et rejetant l'autorité des textes religieux, David Ben Gourion mobilisa le récit biblique comme légitimation politique. Cette dualité explique le retour en force du religieux dans le conflit, lui conférant une dimension transcendante bloquant toute résolution.

En effet, suite à son rapprochement des élites ottomans en 1912 afin de les sensibiliser de son projet ambitieux, ensuite des Britanniques en 1914 qui semblent être davantage en faveur de son projet sioniste, comme en témoigne la déclaration Balfour de 1917, David Ben Gourio retourne en 1948 à la Palestine et participe à la création du parti Akhdut HaAvoda, à savoir l'« Unité travailliste », qui succède au Poale Zion. Élu à sa tête, se retrouve, en 1920, secrétaire Général de la Histadrout, le principal syndicat sioniste de gauche, fondé en Palestine. En 1938, il annonce et indique à l'Exécutif de l'Agence juive : « Je suis pour le transfert forcé [des Palestiniens]. Je ne vois rien là d'immoral[361] ». En 1942 déjà, il déclare publiquement que les sionistes revendiquent toute la Palestine et non simplement une partie du pays, sous mandat britannique depuis 1923 jusqu'à 1948.

[358] LCR Ligue Communiste Révolutionnaire, *Marxisme, sionisme et question palestinienne*, *op. cit.*, p. 38.
[359] *Ibid.*, p. 57.
[360] ESKENAZI Frank et al., *Manifeste pour les Palestiniens*, Autrement, Paris, 8 octobre 2014, (Essais).
[361] BOUDJIDJ Kahina, « Qui était David Ben Gourion, le père fondateur de l'État israélien ? », dans *Geo.fr*, 22 mars 2024.

Nomadismes mondialisés

« Les nomades ont inventé une machine de guerre, contre l'appareil d'État[362] ». Prétention de l'État à être l'image intériorisée d'un ordre du monde, et à enraciner l'homme. Mais le rapport d'une machine de guerre avec le dehors, ce n'est pas un autre « modèle », c'est un agencement qui fait que la pensée devient elle-même nomade, le livre une pièce pour toutes les machines mobiles, une tige pour un rhizome.

(Kleist et Kafka contre Goethe).

De l'errance à l'implantation

Non seulement la langue, le territoire, et dans une certaine mesure, la culture, mais surtout la conscience collective d'appartenir et de vouloir persister à une même entité — telles sont les caractéristiques qui permettent de définir une nationalité juive-israélienne, une communauté nationale distincte.
Cette conscience s'est cristallisée en réponse à la longue histoire de la diaspora, caractérisée par une errance géographique et une précarité politique, et a trouvé son projet concret dans le sionisme politique. La transition de cette errance à l'implantation s'est opérée par un travail pionnier de reconstruction du territoire – achat de terres, création de kibboutzim, renouveau de la langue – visant à ancrer durablement la présence nationale en Palestine.

C'est précisément cette spécificité qui fonde l'opposition du peuple juif, spécifiquement sioniste, au projet porté par la majorité des factions de l'OLP, promouvant une « Palestine laïque et démocratique avec une égalité de droits entre musulmans, chrétiens et juifs[363] ».
Cette vision, sous couvert d'universalisme, nie l'existence d'une entité nationale juive en Palestine, réduisant les Juifs à une simple minorité religieuse parmi d'autres, sans reconnaissance de leur dimension politico-historique autonome. Elle s'oppose ainsi frontalement à la volonté de mettre fin symboliquement et politiquement à l'errance par l'avènement d'une implantation souveraine.

Cette position implique la revendication d'un État exclusivement juif, refusant tout partage territorial avec les Palestiniens, pourtant la Terre leur appartient. Le projet sioniste, tel que critiqué par des historiens comme Ilan Pappé (*The Idea of Israel*, 2014), s'articule autour de trois justifications majeures[364] : d'abord, l'élection divine, la « Terre promise » comme droit biblique pour le « Peuple élu » (Genèse 15:18) ; ensuite, la légitimité victimologique, le trauma de la Shoah comme argument compensatoire ; et finalement, la délégitimation de l'adversaire, une représentation déshumanisante des Palestiniens, instrumentalisée pour légitimer l'expansionnisme[365] (Shlaim, *The Iron Wall*, 2014).
Cette triade discursive, combinée à un recours systématique à la force armée, perpétue un cycle d'exclusion et de violence, empêchant toute coexistence égalitaire.
Ainsi, des ghettos médiévaux aux camps d'extermination, puis à l'État-nation, l'histoire juive incarne une dialectique entre fragmentation et reconstruction, où la violence extrême n'a jamais entièrement éclipsé la capacité de résistance, mais où chaque renaissance – et la fondation de l'État en 1948 en est l'apogée – porte les stigmates des fractures passées et présentes.
Le Tableau 4 résume l'évolution de l'implantation des Juifs en Palestine et, parallèlement, les expulsions progressives subies par les Palestiniens de 1852 à 2025.
Cette analyse approfondie des vagues migratoires, de leurs mécanismes et impacts, s'appuie sur l'étude des différentes étapes historiques, incluant : les origines des Juifs et leur diaspora (dispersion dans le monde), les vagues d'immigration et d'expansion avant et après 1948, ainsi que les tactiques d'occupation et d'expulsion forcée des Palestiniens.

362 DELEUZE Gilles et GUATTARI Félix, *Mille plateaux*, *op. cit.*, p. 35-36.
363 LCR Ligue Communiste Révolutionnaire, *Marxisme, sionisme et question palestinienne*, *op. cit.*, p. 27.
364 PAPPÉ Ilan, *The Idea of Israel. A History of Power and Knowledge*, Verso Books, 2014.
365 SHLAIM Avi, *The Iron Wall: Israel and the Arab World*, Penguin, 2014, p. 12-15.

L'évolution des juifs en Palestine et l'expulsion progressive des palestiniens

Année	Palestiniens expulsés, réfugiés, déplacés	Palestiniens à Palestine	Juifs en Palestine	Évènements / Raisons	% juifs
1852			13 000	Motifs religieux	4 %
1880		460 000	24 000	1ère vague d"immigration (motifs politiques et nationalistes)	4.4 %
1881	Le mouvement des « Amants de Sion » fondé en 1881 prépare l'implantation de colonies juives en Palestine.				
1882-1903			**44 000**	La **1ère Aliyah**, de 1882 à 1903, intègre 20 à 30 000 migrants juifs russes, polonais et roumains fuyant les pogroms après l'assassinat d'Alexandre II.	7.9 %
1904-1914	Loin d'être un désert, la Palestine est peuplée d'Arabes palestiniens (90% de la population en 1917).		**50 000** (Nombreux départs, taux d'abandon élevé)	La **2nde Aliyah** débute en 1903, amenant 35 à 40 000 nouveaux migrants juifs qui s'orientent à la constitution d'une société juive distincte censée conduire à la renaissance nationale. (Jeunes pionniers socialistes d'Europe de l'Est)	9 %
1917		90 %			10%
1922		668 000	84 000		11.2 %
1919-1923			**40 000**	La **3ème Aliyah** : Impactée par la Déclaration Balfour et les pogroms en Ukraine.	
1924-1925			114 000	La **4ème Aliyah** (**1919-1929**) : Persécutions des Juifs en Pologne (40 000), (Fuite des lois antisémites en Pologne et restriction de l'immigration aux É-Unis).	
1929-1939			**250 000**	La **5ème Aliyah** : Fuite massive du nazisme ; 55% d'Allemagne, Autriche, Tchécoslovaquie)	
1931		858 000	175 000	Montée du nazisme et la fermeture des pays européens à partir de 1933.	16.9 %
1934-1948			**110 000**	**Aliyat Bet** : Immigration "clandestine" sous mandat britannique contournant les quotas	
1935			235 000	L'installation du régime nazi entrainent 60 000 nouveaux arrivants (à l'ordre de 5 000 à 10 0000/an)	
1937		997 000	386 000		27.9 %
1945		1 238 000	608 000	La Shoah et la disparition de cinq à six millions de Juifs, soit les deux tiers des Juifs d'Europe et environ 40 % des Juifs du monde (Holocauste).	32.9 %
1947		1 305 000	650 000		33.2 %
1948	**750 000** à **800 000** expulsés Le nombre de réfugiés s'équilibre à 805 000		**806 000** (78 %)	À la veille de la création d'Israël en 1948, une multiplication par 8 en 25 ans.	
1949	**11 715** (280,000 réfugiés en Cisjordanie, 70,000 en Transjordanie, 190,000 dans la bande de Gaza, 100,000 au Liban, 75,000 en Syrie, 7000 en Égypte et 4000 en Irak).			Au terme de la Première guerre israélo-arabe	
1948-1951			**697 000**	**Vague post-indépendance** (1948-1951) : Survivants de la Shoah + exodes des pays arabes ; doublement de la population juive	
1950-1960			**430 000**	Afflux continu d'Afrique du Nord et Moyen-Orient : Maroc, Irak, Égypte	
1967	**300 000 - 400 000** (Destination : Jordanie (Cisjordanie) 240 000 ; Syrie (Golan) 15 000 ; Égypte (Gazaouis) 35 000 ; autres pays arabes 50 000)		2 384 000	Grâce à l'immigration de 1,3 million de juifs et grâce à la préservation d'une fécondité élevée : 3,4 enfants par femme en 1967.	
1968-1979			**270 000**	**Grande Aliyah soviétique** (1968-1979) : Ouverture partielle de l'URSS après la guerre des Six Jours.	
1970-1990	**100 000** Palestiniens déplacés du **Liban** Guerre civile, Massacre Sabra et Chatila (1982)		3 384 000	Accélération de l'émigration de Juifs d'URSS vers Israël (1 million)	
1984-1991			**45 000**	**Aliyah éthiopienne** (1984-1991) : Opérations Moïse et Salomon depuis les camps soudanais.	
1989-2000	**400 000** expulsés du **Koweit** (1990-1991) (Destination : Jordanie 300 000 ; Territoires palestiniens 60 000 ; Occident 40 000)		**1 000 000**	**Aliyah post-URSS** (1989-2000) : Effondrement de l'URSS ; 43% des arrivants diplômés du supérieur	
1992	**415** palestiniens expulsés au Liban			Israël expulse vers le Liban sud **415** Palestiniens suspects de sympathie pour les islamistes.	
1993-1999			15 300 /an ↗	Le nombre de colons israéliens additionnels par croissance naturelle ou migration est resté immuable	
2016	**5** à **6 millions**				
2000-2020	**100 000** durant la **2nd Intifada** (2000-2005) Dest. : Jordanie 40 000 ; Amérique latine (Chili) 30 000 ; États-Unis/Canada 20 000)		**340 000**	France, Ukraine, États-Unis ; pic de 30 000 en 2014-2015 après Maïdan	
2023	**50 000 - Blocus de Gaza (2007-2023)** Dest. : Égypte (via Rafah) 25 000 ; Europe (asile politique) 15,000 ; Canada 10 000		9.6 millions	75 % d'Israéliens, juifs pour l'essentiel 25 % d'Arabes palestiniens, musulmans et chrétiens. (Population juive multipliée par 12 depuis 1948)	75 %
2024	**43,7 millions**			Équivaut à peu près à 70% de la totalité de la population palestinienne, estimée à 10,7 millions dans le monde, en référence aux chiffres (UNHCR)	

Tableau 4 : L'évolution du nombre de juifs en Palestine et l'expulsion des palestiniens de 1852 à 2025.
© Dalal Kassab-Kodssieh, 2025. Une collecte de données en se référant à plusieurs ressources scientifiques. (Annexe 13)

Tactiques d'occupation et d'expulsion forcée des Palestiniens de leur Terre : un truisme démographique fort comme base d'existence

Durant les trois décennies de 1918 à 1948, la démographie de la Palestine était donc celle d'un pays habité par deux groupes rivaux mais pas encore en conflit ouvert.

Dans son ouvrage *Histoire du Sionisme*, Walter Laqueur développe une thèse centrale : l'émigration juive vers la Palestine survient principalement lorsque les populations sont confrontées à des crises insurmontables[366]. Il souligne qu'avant l'accession de Hitler au pouvoir en 1933, les dynamiques d'émancipation et d'assimilation en Europe ont effectivement freiné toute migration massive vers la Palestine. Cette analyse fonde son interprétation dialectique : le projet sioniste se construit en réaction à l'échec de l'émancipation des Juifs en diaspora, dont il révèle les limites historiques. Par conséquent, selon Laqueur, l'existence même de l'État juif s'enracine dans la persistance de l'antisémitisme – lequel, en niant l'intégration des communautés juives, a paradoxalement servi de catalyseur à la réalisation du sionisme.

C'est dans cette perspective historique que nous examinons les stratégies déployées par les sionistes pour acquérir des terres palestiniennes et transformer les structures sociales existantes, notamment dans leurs dimensions économiques (répartition des revenus, organisation du travail) et démographiques (de masses).
Or les sionistes ne pouvaient se contenter de gagner la bataille sur le seul plan diplomatique. Pour établir un État juif en Palestine, il fallait aussi y constituer une majorité démographique[367].

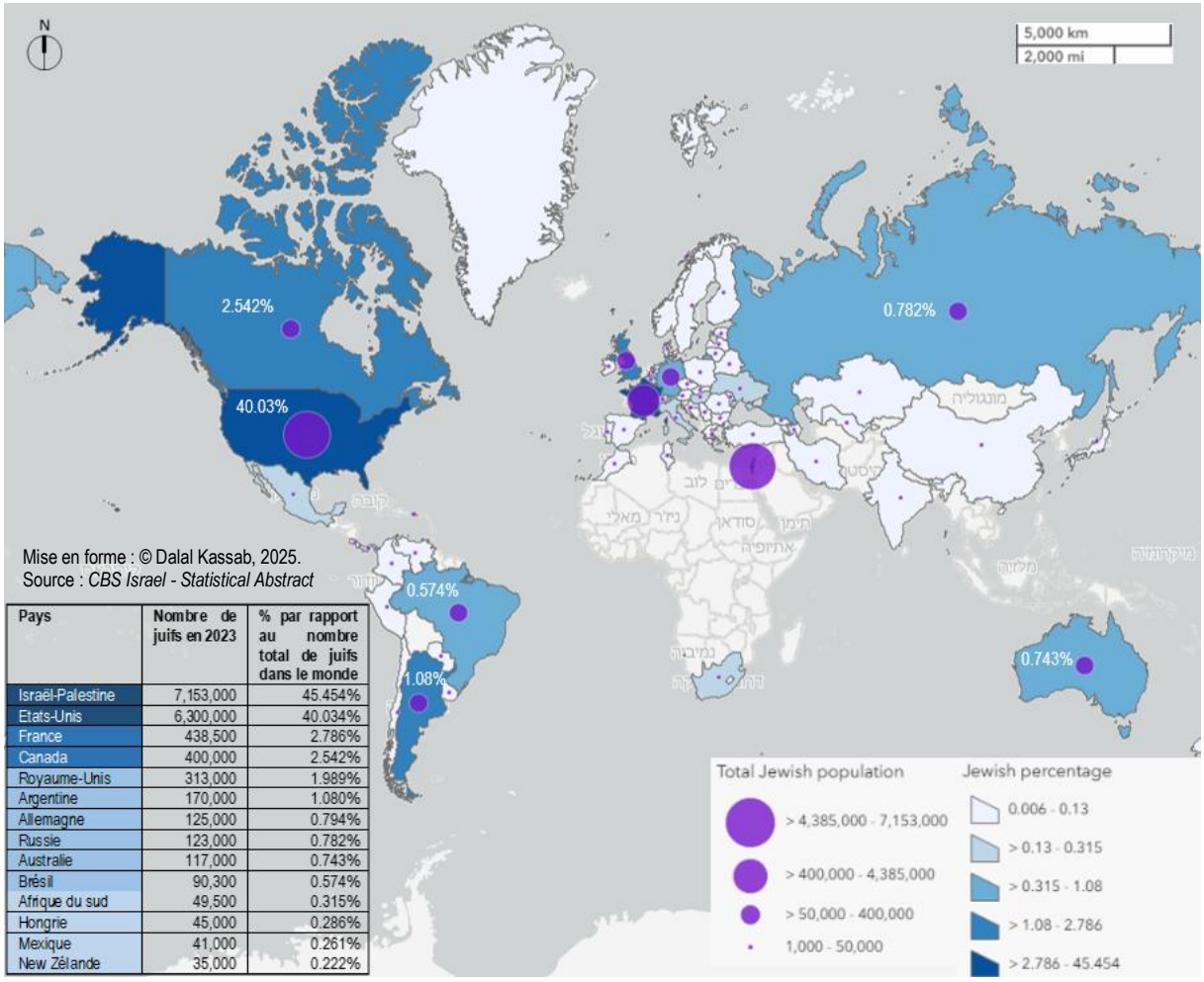
En effet, dans son journal *Altneuland*, son livre en date du 12 juin 1895, Théodore Herzl note « Nous essayerons de déplacer la population (palestinienne) démunie de ressources en lui trouvant des emplois dans les pays de transit, tout en lui déniant le droit à l'emploi dans notre propre pays… Les processus d'expropriation et de déplacement des pauvres doivent être entrepris discrètement et avec circonspection[368]. ». D'autant plus dans L'*État des Juifs*, Herzl n'évoque que de manière incidente la population autochtone, affirmant que la Palestine était « une terre sans peuple ». Mais la Palestine non seulement n'était pas vide, elle était en plein essor démographique. Ce qui explique l'intention des juifs de nier la présence du peuple palestiniens sur cette terre avant 1948 ainsi l'existence de la Palestine et de son peuple qui a une civilisation et une culture datant des millénaires.

L'enjeu du « débat » ne porte pas sur les faits ; qui sont difficilement discutables, il porte plutôt sur la reconnaissance par Israël de l'injustice fondamentale sur laquelle il fonde son existence[369].

Contrairement à la croyance commune, la Histadrout ne constitue pas une confédération syndicale ouvrière, mais agit comme catalyseur de la colonisation sioniste et de la formation étatique d'Israël. L'un des objectifs fondamentaux du mouvement sioniste résidait dans la création ex-nihilo d'une classe ouvrière juive en Palestine, mission dont la Histadrout fut l'instrument opérationnel. David Ben Gourion, son dirigeant incontesté, résumait ainsi l'enjeu en 1936 : « La question n'est pas uniquement d'organiser la classe ouvrière, mais de la créer, de la former et de l'enraciner en Palestine[370]». Ce projet répondait à une problématique centrale des années 1920 : l'affirmation de l'autorité sioniste face aux vagues d'immigrants souvent réticents à toute hiérarchie, et structurés en organisations politiques et institutions autonomes fragmentées. Le rôle pivot de la Histadrout dans ce processus est détaillé par l'historien Shabtai Teveth – spécialiste reconnu du sionisme – dans son article « L'origine de l'établissement de l'autorité » (Haaretz, 17 avril 1981).

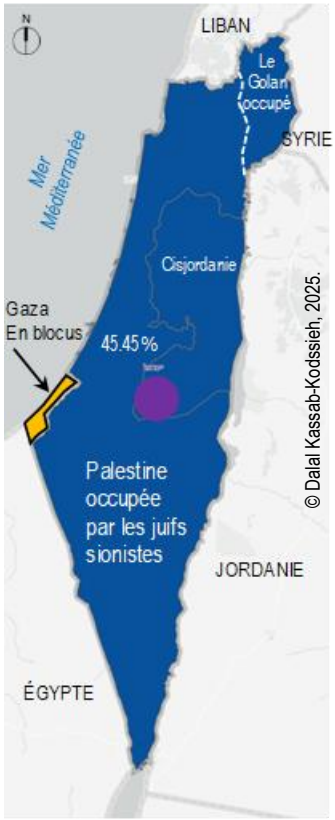
366 LAQUEUR Walter, *Histoire du sionisme - 1*, Gallimard, Royaume-Uni, 4 octobre 1994, (243).
367 LCR Ligue Communiste Révolutionnaire, *Marxisme, sionisme et question palestinienne*, *op. cit.*, p. 7.
368 COOK Jonathan, *Blood and religion: the unmasking of the Jewish and democratic state*, London, Ann Arbor, MI : Pluto Press, 2006, p. 97, [En ligne], <http://archive.org/details/bloodreligionunm0000cook>, (Consulté le 24 mai 2025).
369 LCR Ligue Communiste Révolutionnaire, *Marxisme, sionisme et question palestinienne*, *op. cit.*, p. 8.
370 *Ibid.*, p. 21.

Répartition de la population juive dans le monde en 2023



Pays	Nombre de juifs en 2023	% par rapport au nombre total de juifs dans le monde
Israël-Palestine	7,153,000	45.454%
Etats-Unis	6,300,000	40.034%
France	438,500	2.786%
Canada	400,000	2.542%
Royaume-Unis	313,000	1.989%
Argentine	170,000	1.080%
Allemagne	125,000	0.794%
Russie	123,000	0.782%
Australie	117,000	0.743%
Brésil	90,300	0.574%
Afrique du sud	49,500	0.315%
Hongrie	45,000	0.286%
Mexique	41,000	0.261%
New Zélande	35,000	0.222%

Carte 42 : Répartition de la population juive dans le monde en 2023.
Analyse et mise en forme : © D. Kassab, 2025. Source : *CBS Israel - Statistical Abstract.*



Cette carte présente les données démographiques relatives à la population juive mondiale dans les pays comptant 1,000 Juifs ou plus. Elle indique :

- La population juive totale par État ;
- Le pourcentage de Juifs de chaque pays au sein de la population juive mondiale (données actualisées pour 2023).

Fin 2023, la population juive mondiale s'élevait à 15 736 800 individus, répartis comme suit :

- 7 153 000 en Israël (soit 45,5 % du total mondial) ;
- 8 583 800 en diaspora.

Définition méthodologique : Pour tous les pays hors Israël, les chiffres correspondent au « noyau démographique juif » (*core Jewish population*), incluant :

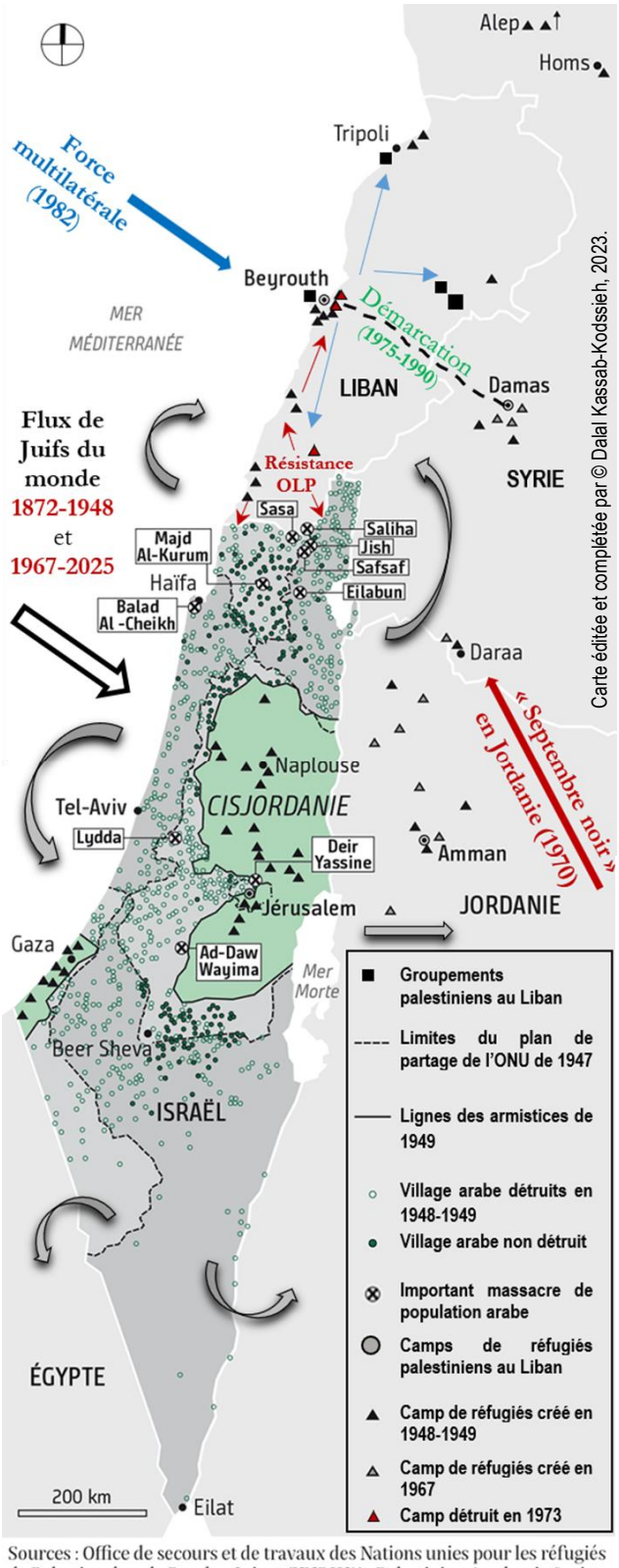
- Les personnes s'auto-identifiant comme juives ;
- Les personnes nées de parents juifs sans autre affiliation religieuse ou ethnique déclarée.

Source primaire : Ces estimations reposent sur les travaux du Pr Sergio Della Pergola (Division de démographie et statistiques juives, Institut Avraham Harman du judaïsme contemporain, Université hébraïque de Jérusalem). Plus de détails en Annexe 13.

Référence académique : DellaPergola, S. *World Jewish population 2024. In American Jewish Year Book 2024*, éd. A. Dashefsky et I. Sheskin. Cham : Springer. 2025.

Crédits institutionnels :
Matériel publié par le Département de géographie (Division principale des technologies numériques et informationnelles) du Bureau central des statistiques d'Israël. © Bureau central des statistiques – Tous droits réservés par l'État d'Israël (2025). »

Éclatement d'une société, dispersion d'un peuple



Sources : Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) ; Palestinian Academic Society for the Study of International Affairs, www.passia.org ; www.palestineremembered.com

Carte 43 : L'exode des Palestiniens (1947-1967), en référence à l'article de Cécile Marin en février 2018.
Analyse et mise en forme : © Dalal Kassab-Kodssieh, 2023.
Source d'une partie du fond de carte : https://www.monde-diplomatique.fr/cartes/exode-palestiniens



Photo 1 : Palestiniens sur le chemin de l'exile, 1948.
Source : Photo provenant des archives de Lucienne Lewin qui accompagna l'UNSCOP en Palestine.



Photo 2 : Camp de réfugiés Palestiniens en 1948.
Source : La Voix Libre, Palestine, L'héritage 1ère partie, 9 décembre 2016, p.58 [En ligne], *<https://docplayer.fr/48228468-Palestine-l-heritage-1ere-partie.html>*, (Consulté le 13 juin 2020).



Photo 3 : Réfugiés palestiniens, 1948 - *Archives Nakba.*
Source : *https://www.chroniquepalestine.com/palestiniens-refugies-faits-chiffres/*

Répartition des réfugiés Palestiniens en 2025	
Jordanie	2,1 millions (29%)
Liban	450 000 (6%)
Syrie	526 744 (7%)
Gaza	1 300 000 (18%)
Cisjordanie	762 288 (11%)
Autres pays et diaspora	1 960 000 (29%)
Total	**7,2 millions**

Dynamique de déplacement et formation diasporique (1947-1967)

Des récits de la Hijra en 1948 au « nettoyage ethnique » (2023-2025), les événements témoignent de l'éclatement d'une société et de la dispersion d'un peuple.
La création de l'État d'Israël en 1948 (reconnue internationalement en 1949) s'accompagne de l'expulsion de 750 000 à 900 000 Palestiniens (*Nakba*), transformant 78% de la Palestine mandataire en territoire israélien. Ce déplacement initial crée un archipel de réfugiés dans les pays voisins (Jordanie, Liban, Syrie, Gaza), structuré autour des camps de l'UNRWA où s'ancre une identité palestinienne transnationale fondée sur le droit au retour (résolution 194 de l'ONU). La nakba représente pour les réfugiés palestiniens un marqueur temporel commémoratif d'un moment national caractérisant à la fois la perte du territoire et la vie en exil[371] (*alghourba* en arabe).
En **1947**, la Palestine est peuplée de 1,3 millions d'Arabes et 0,65 millions de Juifs. Pendant la guerre de 48-49, environ 800.000 Palestiniens sont expulsés du fait de la conjonction de deux phénomènes : d'une part, les massacres « exceptionnels » perpétrés par l'extrême-droite sioniste (dirigée par Begin) comme à Deir Yassine ; d'autre part, les pays arabes auraient lancé des appels via la radio pour que les gens quittent provisoirement leurs villages, pour y revenir une fois la victoire militaire assurée. Ce projet de « transfert » par la violence mené par les juifs a réussi à expulser massivement les palestiniens de leur terre natale. La deuxième raison suscite débat et ne semble pas être véridique dans le sens qu'aucun pays État arabe n'a appelé les arabes de la Palestine à quitter leurs terres, selon les historiens.
Au terme de la Première guerre israélo-arabe, en **1948**, 685 localités palestiniennes sont dépeuplées, partiellement ou totalement, dont soixante-dix cas accompagnés de massacres sur des civils. 78% de la Palestine originelle est occupée par les troupes sionistes. Le nombre de réfugiés s'équilibre à 805 000. Ces départs donnent à Israël 300 000 hectares de terre, 73 000 habitations, 8 700 boutiques et près de 5 millions de livres.
En septembre **1949**, on dénombre 280 000 réfugiés en Cisjordanie, 70 000 en Transjordanie, 190,000 dans la bande de Gaza, 100 000 au Liban, 75 000 en Syrie, 7000 en Égypte et 4000 en Irak.
De 1947 à 1956 la population juive en Palestine a triplé, non pas à cause d'un nouvel impact des idéaux sionistes sur les communautés juives, mais comme conséquence directe de la répression antisémite, des centaines de milliers de Juifs s'étaient retrouvés sans famille, sans patrie, sans rien[372].

Expansion transnationale et fragmentation (1967-1990)

La guerre de juin 1967 – désignée comme la *Naksa* (recul) dans la mémoire collective palestinienne – génère 300 000 nouveaux déplacés, accélérant la transition d'une diaspora régionale vers une configuration mondiale. Cette dynamique s'amplifie sous l'effet conjugué de conflits régionaux : la guerre civile libanaise (1975-1990) et l'expulsion des Palestiniens du Koweït en 1991 après la guerre du Golfe. Ces événements provoquent une redistribution démographique majeure vers trois pôles : l'Europe (420 000 personnes), principalement en Suède, Allemagne et Royaume-Uni ; les Amériques, où le Chili devient le plus grand foyer extra-moyen-oriental avec 500 000 descendants de migrants ; et les États du Golfe (Koweït, Émirats arabes unis), attirant une main-d'œuvre qualifiée.
Cette dispersion engendre une géographie diasporique multipolaire caractérisée par trois dynamiques interdépendantes : une fragmentation communautaire manifeste dans les clivages socio-économiques opposant les résidents des camps de réfugiés aux élites urbaines ; une déconnexion démographique croissante de la Palestine historique, où seuls 43% des Palestiniens résident désormais dans les Territoires occupés selon les données 2023 du *Bureau central palestinien des statistiques* ; et l'émergence corrélative de mémoires plurielles, structurées par l'expérience différentielle des vagues d'exil successives et cristallisées dans des récits identitaires

[371] SFEIR-KHAYAT Jihane, *L'exil Palestinien au Liban. 1947-1951*, IFPO/Karthala, Paris, Beyrouth, 2008, p. 23.
[372] LCR Ligue Communiste Révolutionnaire, *Marxisme, sionisme et question palestinienne*, *op. cit.*, p. 25.

fragmentés. L'afflux supplémentaire de réfugiés a transformé les camps palestiniens de tout le Moyen-Orient en centres d'activités de guérilla.
Conséquence géopolitique : Cette transnationalisation transforme la question palestinienne en enjeu global, tout en affaiblissant la cohésion territoriale revendiquée par le mouvement national.
Par contre, le nouvel État israélien a réussi à faire que la population augmente jusqu'à 2 384 000 en **1967**, grâce à l'immigration de 1,3 million de juifs et grâce à la préservation d'une fécondité élevée : 3,4 enfants par femme en 1967. Cette fécondité a assuré une croissance vertigineuse de la population juive et sa part constante ou croissante dans la population totale, au détriment des Palestiniens de 1948 (Arabes israéliens).
Depuis **1967**, Israël est devenu une puissance coloniale au sens plein du terme, par l'occupation de la Cisjordanie, de la bande de Gaza, du plateau du Golan et de la péninsule du Sinaï. La lutte des populations civiles des territoires occupés est un combat normal et légitime contre des envahisseurs étrangers qui, au surplus, exploitent la main-d'œuvre et les ressources de ces régions, en instaurant un régime économique destiné à favoriser l'économie israélienne et un régime de liquidation brutale de toute velléité d'affirmation nationale[373].
Entre **1970** et **1990**, le nombre de juifs en Palestine augmente encore plus avec l'Accélération de l'émigration de Juifs d'URSS vers Israël, atteignant à peu près un million de personnes.

Caractéristiques du nomadisme contemporain (1990-2025)

La dispersion palestinienne constitue un phénomène diasporique atypique marqué par trois spécificités structurelles : un statut juridique hybride où 5,9 millions de réfugiés enregistrés auprès de l'UNRWA coexistent avec seulement 1,5 million d'apatrides officiels, notamment au Liban ; une mobilité fortement contrainte par l'absence d'État souverain, partiellement compensée par des réseaux transnationaux dont les transferts financiers représentent 15% du PNB palestinien ; et une mémoire territorialisée se manifestant par la recréation toponymique dans les camps – comme *Eïn el-Hilweh*, toponyme référant à la fontaine de Jaffa – et par la perpétuation de pratiques culturelles mobiles telles que la conservation symbolique des clés des habitations originelles perdues[374]. (Khalili, 2007)
Depuis **1967** jusqu'à septembre **2005**, la Cisjordanie (avec Jérusalem-Est) et la bande de Gaza, sont instauré par le droit international comme étant ceux de la Palestine où palestiniens et israéliens cohabitaient ou plus exactement étaient juxtaposés sur des territoires au statut indéterminé. Jusqu'à l'année 2000, la colonisation israélienne, près d'un demi-million d'immigrants israéliens, était considérée par les Nations-Unis comme illégale, rejetée par la communauté et définie comme un *Occupied Palestinian territory*[375].
Depuis **2002**, un mur se construit entre les deux communautés, long de 730 km. La terminologie diffère selon les Israéliens, les Palestiniens et la Cour internationale de Justice : pour les Israéliens, il s'agit d'une « barrière de séparation », d'une « barrière anti-terroriste », d'une « clôture de sécurité » ; pour les Palestiniens, il s'agit du « mur de l'apartheid », du « mur de la ségrégation », du « mur de la honte » ; quant à la Cour internationale de Justice, elle parle dès juillet 2004 du « mur de séparation ». La construction du mur a pour conséquence l'annexion des terres palestiniennes, notamment des pâturages et des terres de culture (oliviers, citronniers, orangers) : la barrière annexe environ 12% des terres agricoles palestiniennes, riches en réserve d'eau et en puits. En outre, 45% des terres cultivables palestiniennes se trouvent de l'autre côté de la barrière, les Palestiniens devant demander l'autorisation à Israël de s'y rendre pour y travailler[376].

373 *Ibid.*, p. 49.
374 KHALILI Laleh, *Heroes and Martyrs of Palestine: The Politics of National Commemoration*, Cambridge University Press, 2007.
375 COURBAGE Youssef, « Deux phases de la démographie de la Palestine, 1872-1948 et 1967-2025 : Aspects comparatifs », dans, HEACOCK Roger (éd.), *Temps et espaces en Palestine : Flux et résistances identitaires*, Beyrouth, Presses de l'Ifpo, 2008, (Contemporain publications), p. 307-329.
376 CHAIGNE-OUDIN Anne-Lucie, « Mur de séparation », dans *Les clés du Moyen-Orient*, 15 juillet 2010, [En ligne], <https://www.lesclesdumoyenorient.com/Mur-de-separation.html>, (Consulté le 21 avril 2025).

Au milieu de l'année 2006, le nombre des Israéliens implantés en Cisjordanie et à Jérusalem-Est avoisine le demi-million (456 000 colons) et le taux d'accroissement de cette population (en Cisjordanie non annexée) a dépassé 5,7 % en valeur annuelle au cours du premier semestre 2006[377].

L'antagonisme israélo-palestinien a également une dimension démographique. Israël, en 2023, compte 9,6 millions d'habitants dont 75 % d'Israéliens, juifs pour l'essentiel et 25 % d'Arabes palestiniens, musulmans et chrétiens. La population d'Israël a été multipliée par 12 depuis sa création en 1948, date à laquelle le nombre de ses habitants ne dépassait pas les 806.000.

Les réfugiés palestiniens représentent la population de réfugiés la plus ancienne et la plus importante dans le monde aujourd'hui. Le nombre de réfugiés palestiniens enregistrés est passé de 750 000 en 1948 à environ cinq à six millions en 2016, et à 43,7 millions en octobre 2024, ce qui équivaut à peu près 70% de la totalité de la population palestinienne, qui est estimée à 10,7 millions dans le monde, en référence aux chiffres de l'UNHCR. En 1948, il reste en Israël 156 000 « Arabes israéliens », soit 18% de la population (16% en 1998).

Projection démographique : En 2025, 7,2 millions de Palestiniens (63%) vivront hors de Palestine historique (BADIL), formant la plus longue diaspora réfugiée contemporaine.

Profil démographique[378] et statutaire des réfugiés palestiniens par juridiction (2023)

La Jordanie héberge la plus importante population réfugiée (2 097 338 personnes) parmi les zones de déploiement de l'UNRWA. Ce pays se distingue par l'octroi de la citoyenneté à la quasi-totalité des réfugiés palestiniens, à l'exception notable de 120 000 individus originaires de Gaza. Les 10 camps officiels et 3 installations informelles concentrent 18% de cette population (370 000 personnes), illustrant un modèle d'intégration relative unique dans la région.

Le Liban compte 449 957 réfugiés répartis dans 12 camps officiels. L'apatridie systémique – affectant 1,5 million de Palestiniens globalement mais particulièrement aiguë ici – se traduit par des restrictions légales : exclusion de 27 professions libérales, accès limité aux services publics de santé et d'éducation, créant une dépendance structurelle à l'UNRWA.

La Syrie enregistre 526 744 réfugiés dans 9 camps officiels et 3 non reconnus. Précédant le conflit actuel, ce pays offrait des droits socio-économiques équivalents aux nationaux (sans octroi de citoyenneté), un statut désormais compromis par la crise humanitaire.

La Bande de Gaza présente une densité réfugiée exceptionnelle : 1 258 559 personnes enregistrées s'ajoutant à 1,8 million d'habitants, avec 8 camps administrés par l'UNRWA. Le blocus israélien continu (depuis 2007) y génère une crise économique aiguë et entrave sévèrement les opérations humanitaires. La Cisjordanie abrite 762 288 réfugiés dans 19 camps caractérisés par la surpopulation et le sous-équipement. L'économie locale subit des contraintes majeures dues aux barrages militaires et à la fragmentation territoriale induite par l'occupation.

Les Palestiniens de 1948 (citoyens israéliens) représentent 20% de la population israélienne. Bien que dotés de droits politiques formels, ils font face à plus de 20 lois discriminatoires privilégiant les citoyens juifs. Environ 25% sont des déplacés internes interdits de retour sur leurs terres d'origine.

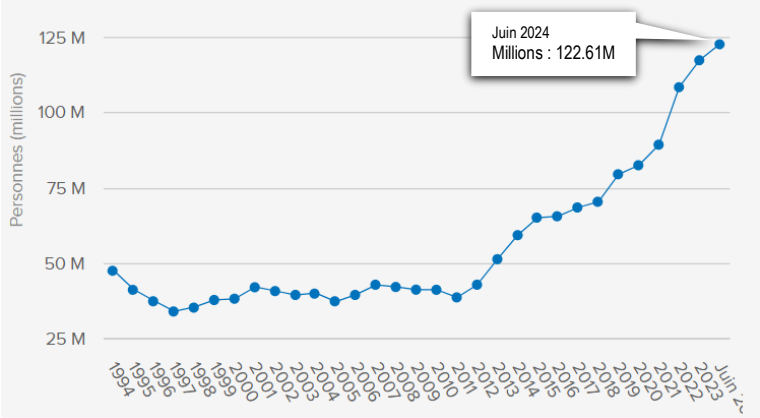
L'Égypte et l'Irak incarnent des cas de précarité extrême : Les Palestiniens ont fui vers l'Égypte pendant les guerres de 1948, 1956 et 1967. Environ 50 000 Palestiniens en Égypte sont sans statut légal permanent, tandis qu'en Irak, la population réfugiée est passée de 34 000 (2003) à 11 544 (2023) suite aux persécutions post-invasion, entraînant un déplacement secondaire vers la Jordanie et la Syrie.

Cette configuration diasporique alimente des revendications politiques structurantes. Le mouvement Hamas érige le droit au retour – considéré comme inaliénable pour les 5,9 millions de réfugiés enregistrés – en pilier non-négociable de sa stratégie, exigeant son intégration dans tout cadre de résolution conflictuelle.

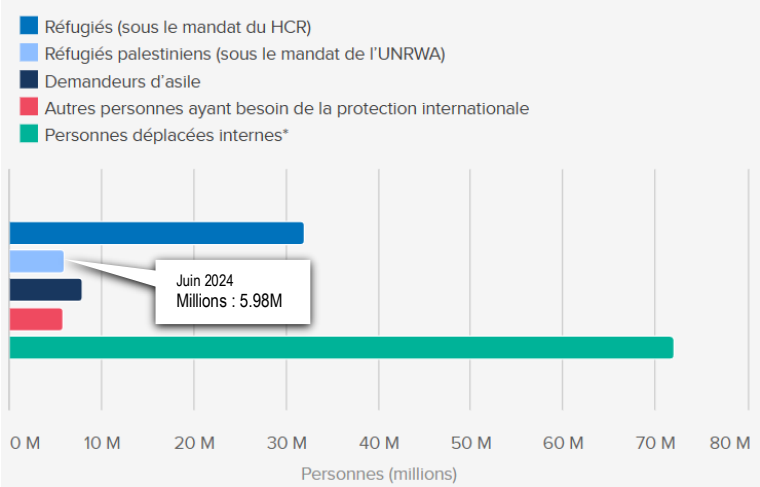
[377] Palestinian Central Bureau of Statistics, 2006 : *Les colonies israéliennes en territoire palestinien : Rapport statistique annuel (en arabe)*, Ramallah, 107 pages. http://www.pcbs.gov.ps.

[378] *UNRWA Statistical Yearbook* 2023, PCBS Census Data, BADIL *Resource Center, HRW Discriminatory Laws Database.*

122,6 millions de personnes déplacées de force dans le monde



Source : Rapport semestriel sur les tendances mondiales 2024, 9 oct. 2024.



À la fin du mois de juin 2024, **122,6 millions de personnes déplacées de force dans le monde** en raison de persécutions, de conflits, de violences, de violations des droits de l'homme ou d'événements troublant gravement l'ordre public.

https://www.unhcr.org/fr/rapport-semestriel-sur-les-tendances-mondiales

* Source : *Internal Displacement Monitoring Centre*

** On estime à 1 197 000 le nombre de réfugiés palestiniens sous mandat de l'UNRWA à Gaza qui ont également été déplacés à l'intérieur de leur propre pays. Dans ce graphique, ils ont été inclus à la fois dans les chiffres des « réfugiés palestiniens sous mandat de l'UNRWA » et dans ceux des « personnes déplacées internes ». Dans le total global des personnes déplacées de force, ces réfugiés internes sous mandat de l'UNRWA ne sont comptabilisés qu'une seule fois.

Nouveaux déplacements : Le nombre de personnes déplacées de force dans le monde a augmenté de 5,3 millions (5%) au cours des six premiers mois de 2024.

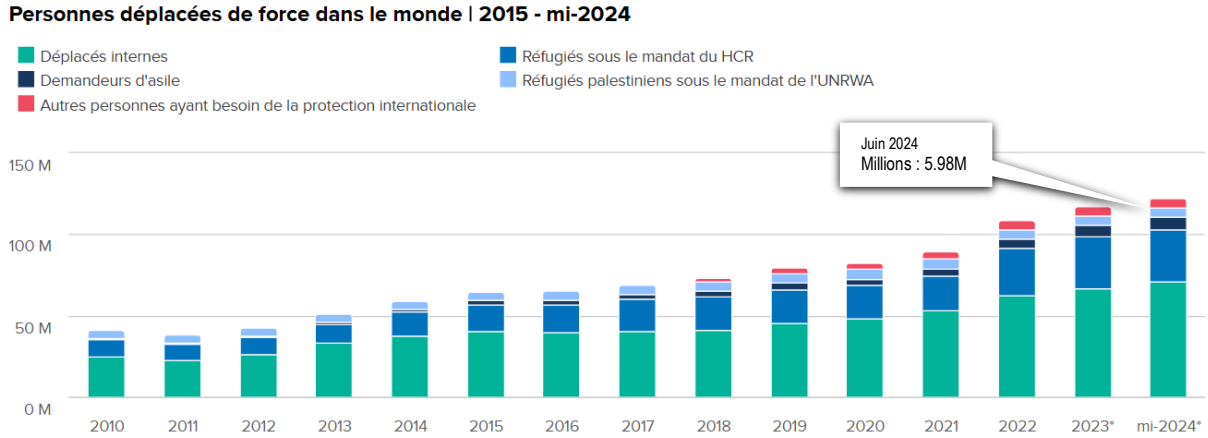


Figure 14 : Évolution du nombre de de personnes déplacés dans le monde depuis 2010 jusqu'en juin 2024.

* Le nombre total de personnes déplacées de force est calculé sur la base des statistiques du HCR, de l'UNRWA et de l'IDMC. L'UNRWA estime que 70 % des 1,7 million de personnes déplacées internes dans la bande de Gaza à la mi-2024 étaient des réfugiés palestiniens sous son mandat. Ces réfugiés déplacés internes sous le mandat de l'UNRWA ne sont comptabilisés qu'une seule fois dans le total global des personnes déplacées de force. ** Les données pour les années antérieures à 2024 proviennent de l'IDMC. L'estimation pour le milieu de l'année 2024 est calculée à partir du chiffre de fin 2023 de l'IDMC (68,3 millions de personnes). Elle ne reflète que les changements dans les statistiques relatives aux 37 pays pour lesquels le HCR a enregistré des déplacements internes au cours des six premiers mois de 2024 (+3,8 millions). L'estimation en milieu d'année est donc probablement sous-représentative du chiffre réel au niveau mondial. Source : https://www.unhcr.org/fr/rapport-semestriel-sur-les-tendances-mondiales

L'exil infini des peuples : la planète des réfugiés

Le Moyen-Orient contemporain constitue un laboratoire unique des dynamiques migratoires forcées, où l'événement fondateur de 1948 a initié une cascade de déplacements humains aux ramifications toujours actuelles. Ce sous-chapitre analyse comment la création de l'État d'Israël et ses conséquences ont engendré un système régional d'exil aux effets structurants, avant de se projeter à l'échelle mondiale pour révéler l'émergence d'une véritable planète-réfugiés.

La cascade déstabilisatrice : mécanismes et impacts régionaux

L'épicentre conflictuel initiateur

La création d'Israël en 1948 et les déplacements palestiniens ultérieurs ont fonctionné comme catalyseur migratoire régional, déclenchant un effet domino géopolitique par vagues successives. Les guerres israélo-arabes (1948-1973) provoquèrent l'exode de 900 000 Juifs des sociétés arabes – vidant et effaçant des communautés bimillénaires en Mésopotamie, Irak, Yémen et Égypte[379] selon les travaux de Joel Beinin (2005) – tandis que l'instabilité résultante généra des déplacements massifs ultérieurs : exode libanais (1 million durant la guerre civile 1975-1990), crise syrienne (6,8 millions de réfugiés depuis 2011), et effondrement irakien (5 millions de déplacés post-2003). Cette chaîne de déstabilisation illustre le modèle des *conflict-generated diasporas*[380] illustré par Robin Cohen (2008) où un épicentre initial rayonne par fragmentation violente.

Impacts socio-économiques structurants

Cette mobilité forcée induisit une reconfiguration systémique des équilibres régionaux. L'afflux soudain de réfugiés palestiniens surchargea les infrastructures d'accueil – la Jordanie subissant une croissance démographique de 30% en 1948 – exacerbant les tensions intercommunautaires jusqu'au paroxysme libanais de 1975. Parallèlement, la militarisation des économies locales (dépenses militaires dépassant 15% du PIB) dévora les ressources productives, catalysant une fuite des cerveaux sélective : 54% des diplômés libanais quittent le pays (Banque mondiale, 2021), creusant un déficit de capital humain qui pérennise les déséquilibres de développement. Cette dynamique de paupérisation circulaire transforme la mobilité en stratégie de survie économique.

Recompositions identitaires transnationales

Dans l'ombre de ces ruptures, naissent pourtant des recompositions diasporiques inédites où s'inventent des appartenances post-territoriales. Les archipels migratoires jordaniens, libanais et syriens, disséminés du Brésil à la Suède, tissent ce que l'historien Akram Khater nomme des *mémoires connectées*[381]. Ces réseaux transnationaux transcendent les frontières, à l'image des communautés druzes unissant le Golan à Québec ou de la néo-Mésopotamie assyro-chaldéenne renaissant dans les banlieues de Stockholm. Ces *communautés imaginées*[382] transnationales décrit par Benedict Anderson (1983), hybrident héritage et adaptation, utilisant technologies digitales et transferts financiers massifs - les remittances représentant 38% du PIB libanais - pour maintenir des continuités culturelles dans la dispersion. Il émerge ainsi une *identité-monde* spécifique, née des traumatismes migratoires moyen-orientaux.

Cartographie des flux et dynamiques globales des déplacements forcés

La projection cartographique des flux régionaux révèle l'ampleur systémique du phénomène. Le cas palestinien, débuté en 1948 et toujours actif, concerne six millions quatre cent mille réfugiés enregistrés par l'UNRWA, principalement concentrés en Jordanie, au Liban et dans les États du

379 BEININ Joel, *The Dispersion of Egyptian Jewry: Culture, Politics, and the Formation of a Modern Diaspora*, 1re édition, University of California Press, 2023.

380 COHEN Robin, *Global Diasporas: An Introduction*, 2e édition, London, Routledge, 17 mars 2008.

381 KHATER Akram F., *Inventing Home. Emigration, Gender, and the Middle Class in Lebanon, 1870-1920*, University of California Press, London, 2001.

382 ANDERSON Benedict, *Imagined Communities: Reflections on the Origin and Spread of Nationalism*, Londres, Verso, 1983.

Golfe. La crise syrienne post-2011 a quant à elle généré 14 millions 600 mille déplacés selon le Haut-Commissariat aux Réfugiés en 2023, dont les trajectoires se répartissent entre la Turquie, la Jordanie et l'Allemagne. L'Irak, déstabilisé depuis l'invasion de 2003, compte 9 millions de personnes déplacées accueillies notamment en Suède, aux Émirats Arabes Unis et aux États-Unis. Le Yémen, nouvel épicentre de crise depuis 2015, contribue à cette géographie de l'exil avec quatre millions cinq cent mille déracinés cherchant refuge à Djibouti, en Oman ou en Arabie Saoudite.

Pays d'origine	**Vague principale**	**Destinations majeures**	**Effectifs (2023)**
Palestine	1948-présent	Jordanie, Liban, Golfe	6,4M réfugiés (UNRWA)
Liban	1975-1990 / 2005-2025	Brésil, France, Afrique	8-14M diaspora
Syrie	2011-présent	Turquie, Allemagne, Jordanie	14,6M déplacés (HCR)
Irak	2003-présent	Suède, Émirats, USA	9M déplacés (IOM)
Égypte	1956-1970	Golfe, Canada, Australie	9,5M expatriés
Yémen	2015-présent	Djibouti, Oman, Arabie Saoudite	4.5M déplacés (HCR)

Sources : *HCR Global Trends* 2023, UNRWA 2023, *IOM displacement Matrix* 2023, *World Bank Migration Reports*.

Cette configuration régionale s'insère désormais dans une dynamique mondiale exponentielle. Les chiffres du HCR attestent de 122,6 millions de personnes déplacées de force en mai 2024, en raison de persécutions, de conflits, de violences, de violations des droits humains ou d'événements troublant gravement l'ordre public. Cela représente une augmentation de 5 %, soit 5,3 millions de personnes, par rapport à la fin de l'année 2023. Cette accélération confirme une tendance lourde observée depuis douze années consécutives de croissance, où la proportion de déracinés dans la population mondiale est passée d'un individu sur cent vingt-cinq en 2012 à un sur soixante-neuf aujourd'hui, soit près de deux fois plus qu'il y a dix ans. Un déséquilibre fondamental caractérise cette crise globale : 75% des réfugiés sont accueillis dans des pays à revenu faible ou intermédiaire, exacerbant leur vulnérabilité dans des contextes déjà fragilisés. Cette répartition inégale dessine les contours d'une nouvelle normalité géopolitique où l'exil devient une expérience partagée à l'échelle planétaire. Les estimations du HCR indiquent que ces chiffres continueront d'évoluer en 2025.

La fabrique systémique d'une planète-réfugiée

Cette reconfiguration démographique s'analyse à travers le modèle centro-périphérique[383] de Saskia Sassen (1990), où le conflit israélo-palestinien fonctionne comme « épicentre migratoire » drainant les populations voisines par un effet d'entraînement géopolitique. Ce phénomène génère une double polarisation : d'une part vers les pôles d'attraction secondaires que constituent les capitales occidentales (Houston, Berlin) et pétrolières (Dubaï, Doha) ; d'autre part vers une hypermobilité structurelle érigée en stratégie de survie systémique, illustrée par l'exode de 60% des diplômés libanais (Banque mondiale, 2021). Cette dynamique consacre ainsi une réorganisation spatiale en *système-monde* où la mobilité forcée devient mécanisme d'ajustement aux déséquilibres régionaux. Loin de se limiter aux Palestiniens, le nomadisme régional constitue une reconfiguration géodémographique durable où 38% des Moyen-Orientaux vivent hors de leur pays d'origine (*ONU*, 2023), faisant du Proche-Orient le premier exportateur net de réfugiés/cervelles depuis 1948.
Le Proche-Orient se révèle être le laboratoire précurseur d'une mutation civilisationnelle majeure. Avec quarante pour cent de ses ressortissants vivant hors de leur pays d'origine selon l'ONU, il consacre son statut de premier exportateur net de réfugiés et de compétences depuis 1948. Trois caractéristiques fondent ce *système-exil* : son auto-entretien par l'enchevêtrement des conflits, l'institutionnalisation de la mobilité comme stratégie de survie, et l'émergence corrélative d'identités transnationales résilientes. Cette réalité dépasse désormais le cadre régional pour dessiner les contours d'une *planète-réfugiés*, où la déterritorialisation contrainte devient l'un des visages paradoxaux de la globalisation. Le chiffre emblématique de cent vingt millions de déracinés en 2024 ne représente ainsi ni un accident historique ni une crise passagère, mais la cartographie d'un nouvel ordre où l'exil infini des peuples écrit la chronique d'une humanité en mouvement forcé.

[383] SASSEN Saskia, *The Global City: New York, London, Tokyo*, REV-Revised, Princeton University Press, 2001, [En ligne], <https://www.jstor.org/stable/j.ctt2jc93q>, (Consulté le 7 août 2025).

Caractères distinctifs et types générateurs

Ce **troisième** chapitre présente les caractères distinctifs et les types générateurs des espaces frontaliers du Liban et cela en identifiant les dimensions particulières et les différents enjeux du territoire. Il offre une analyse fondamentale pour saisir la singularité et les dynamiques profondes du Liban. Il décrypte les traits qui définissent son identité paradoxale et résiliente, ainsi que les forces et contradictions systémiques qui produisent ses formes spatiales, sociales et politiques, notamment dans le contexte de la crise multidimensionnelle actuelle.

L'analyse se structure en trois volets interdépendants. Le premier explore les réalités physiques et humaines : les singularités géographiques et topographiques, les dynamiques environnementales clés géologique, climatique et hydrographique et le patrimoine naturel et culturel endogène, ses contrés endogènes et exogènes, ses ressources naturelles, ses terroirs, ses écosystèmes, ses biodiversités et ses paysages, reflet d'une adaptation millénaire au territoire. L'agriculture, le savoir-faire et les pratiques sont mis en relief ainsi que les typologies architecturales singulières.

Le deuxième volet dresse une radiographie des dimensions contextuelles contemporaines. Il examine la fragmentation communautaire et les flux migratoires, le pluralisme culturel et éducatif, l'urbanisation chaotique et la dégradation d'une économie en crise profonde, marquée par l'hyperinflation et l'effondrement des services.

Enfin, le troisième volet plonge au cœur des mécanismes de gouvernance dysfonctionnels. Il analyse l'impact structurant du confessionnalisme politique, les cadres juridiques minés par la corruption et le clientélisme, ainsi que l'échec des politiques publiques et de la décentralisation, contrastant avec l'émergence de solidarités citoyennes.

En croisant ces strates, ce chapitre vise à identifier les traits constitutifs irréductibles du Liban et les moteurs de ses blocages, mettant en lumière la tension permanente entre une richesse patrimoniale exceptionnelle et des systèmes de gouvernance prédateurs. Cette grille de lecture est essentielle pour comprendre les racines de la crise et envisager les potentialités de résilience.

Identification de dimensions particulières et des différents enjeux

Identification des différents enjeux géographiques, morphologiques, patrimoniaux, sociaux, culturels, urbanistiques, politiques, juridiques, économiques, environnementaux, écologiques et paysagers, afin de pouvoir analyser l'espace et leurs impacts sur les frontières libanaise.

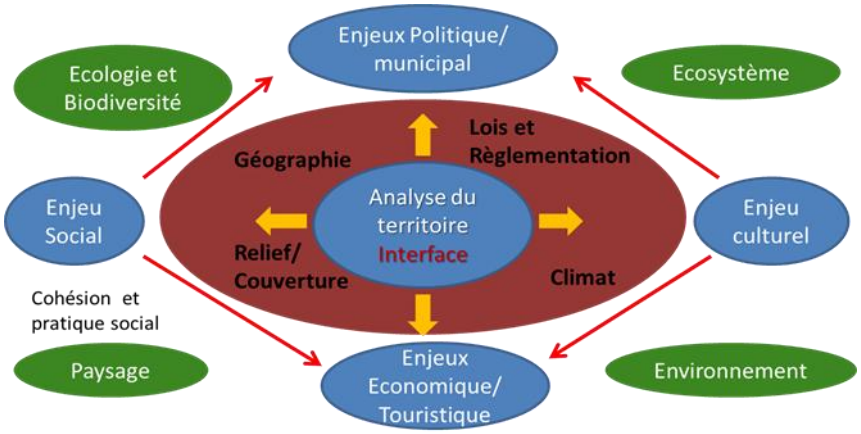
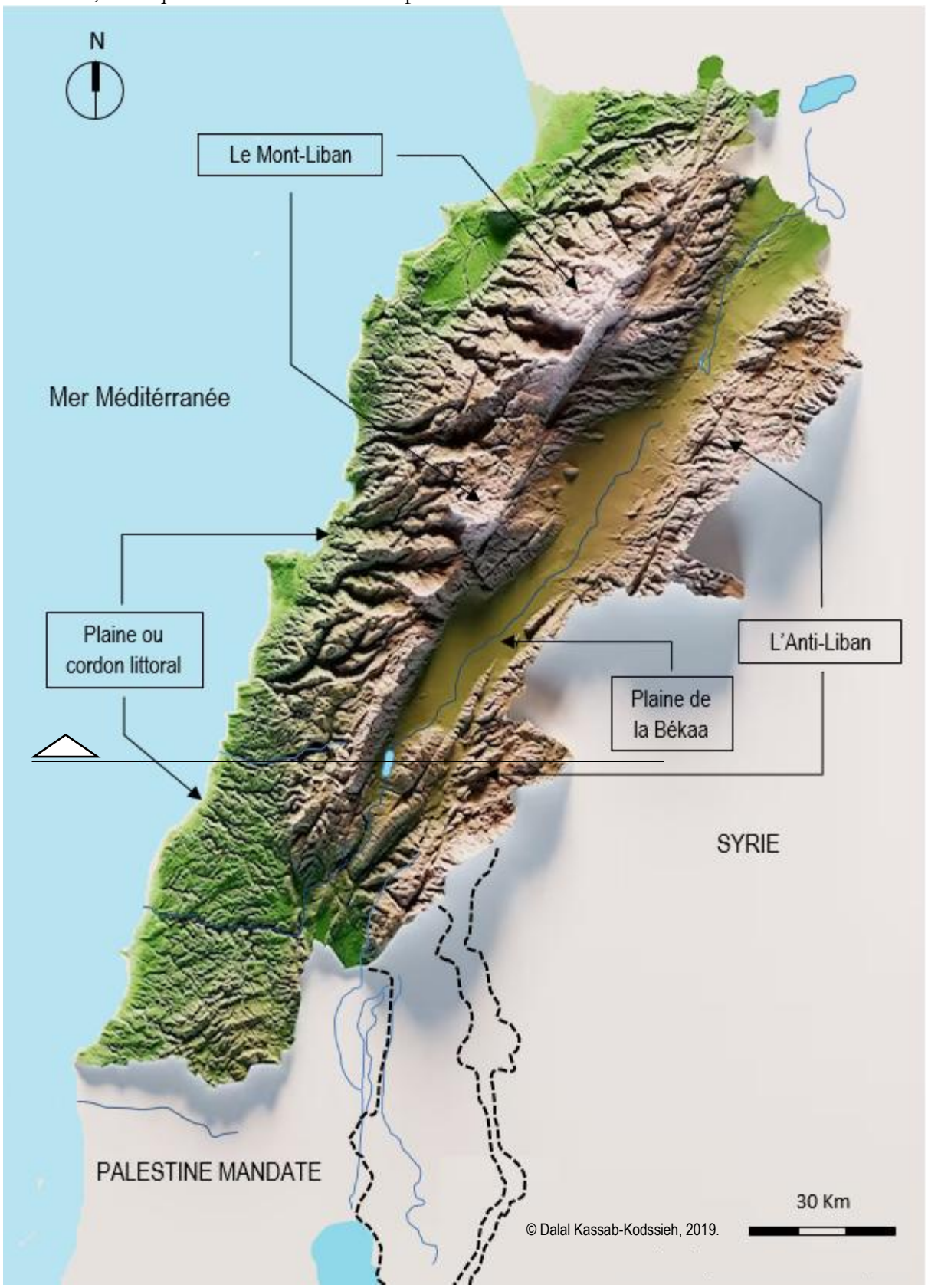


Figure 15 : Schéma présentant les dimensions particulières et les différents enjeux identifiés du territoire.

© Dalal Kassab Kodssieh, 2019.

Réalités physiques naturelles et humaines

Ce chapitre présente et défini successivement les singularités géographiques, le patrimoine naturel et culturel, ainsi que la constitution sociale particulière de ce territoire.

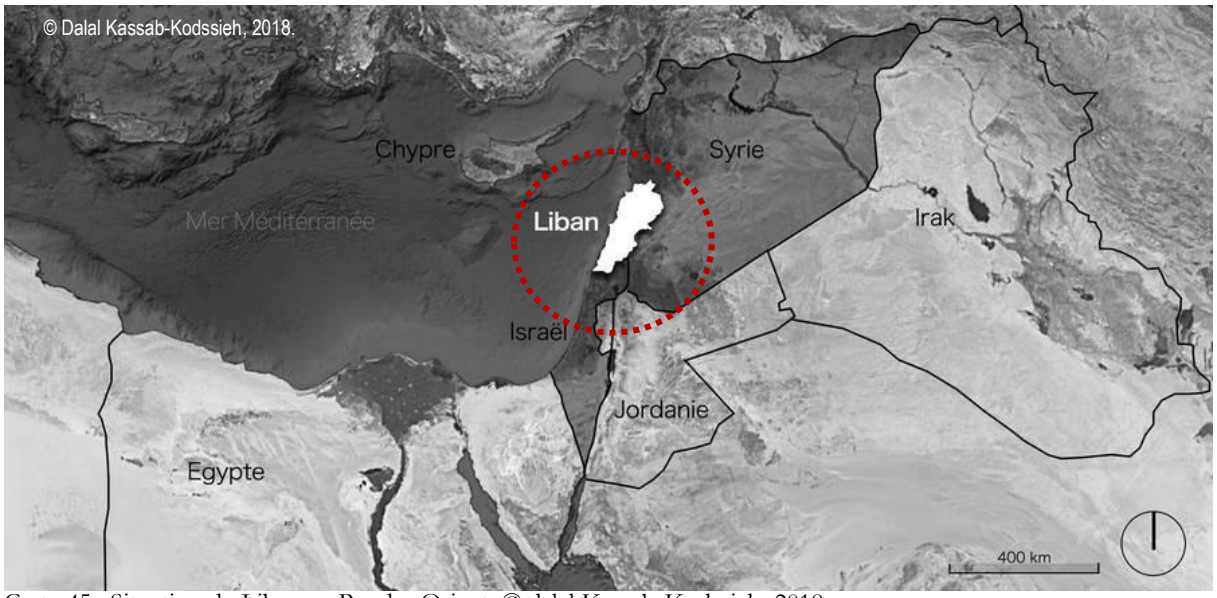


Carte 44 : Topographie du Liban. Analyse, mise en forme et annotations : © Dalal Kassab-Kodssieh, 2019.

Fond de carte : https://www.etsy.com/no-en/listing/1184307739/lebanon-colored-relief-map

Singularités géographiques et topographiques

Le Liban au Proche-Orient



Carte 45 : Situation du Liban au Proche-Orient. © dalal Kassab-Kodssieh, 2018.

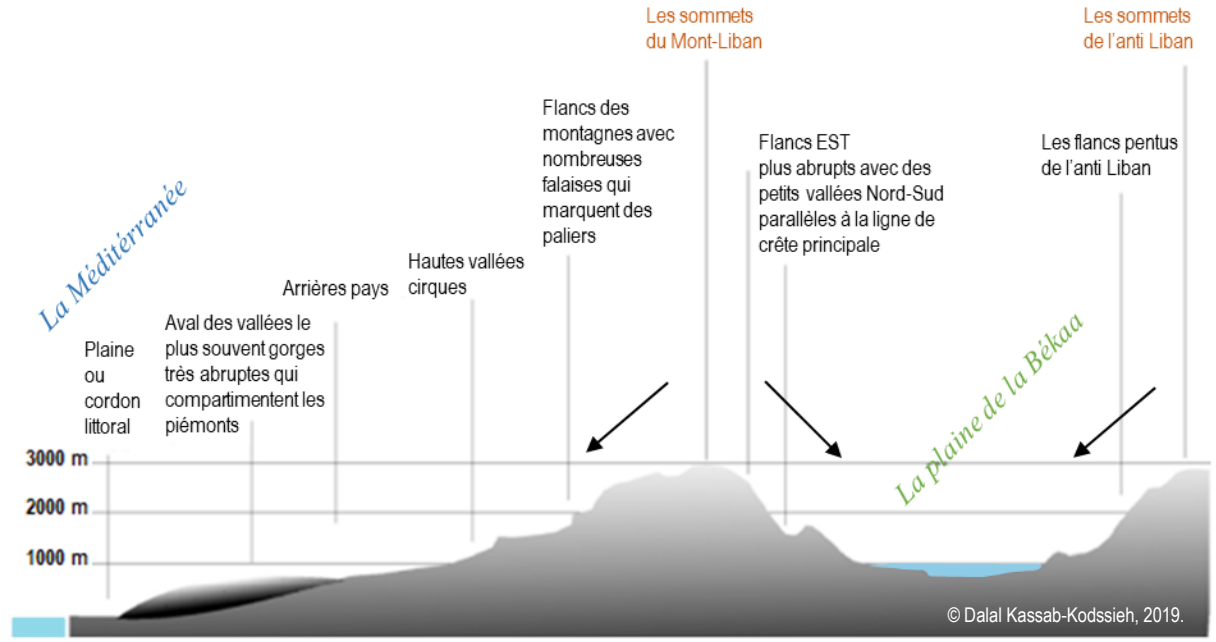


Figure 16 : Coupe du littoral méditerranéen à l'anti Liban. © D. Kassab-Kodssieh, 2019, d'après Karine Durocher, 2005.



DOLINES | LAPIÉ « RUINIFORME » | RESURGENCE « VAUCLUSIENNE » | LAPIÉ

Photo 4 : Une série de photos présentant la typologie du relief existant dans le territoire.
Référence : Karine DUROCHER dans *Liban géographique - Cap boisé du Levant, Paysage et environnement*, chaire UNESCO, Université de Montréal, 2005, p.5.

Une situation stratégique et nodale

L'analyse de l'histoire et de l'évolution d'un territoire passe impérativement par la présentation de son environnement naturel, afin de mettre en lumière les contraintes structurelles subies par sa société et qui pèsent sur son développement, ainsi que déterminer ses caractères distinctifs. Le Liban est un pays du Moyen-Orient situé à l'Est de la Méditerranée, doté d'une façade maritime et limitée par deux frontières terrestres : Israël au sud et la Syrie à l'est et au nord.

La première réalité incontournable réside dans sa petite superficie de 10 452 km². Ce format contraint en fait le second plus petit pays du Proche-Orient et du Monde arabe après le Bahreyn, une échelle qui influence directement la densité des usages et la compétition pour l'espace. L'étroite bande côtière, fortement urbanisée, s'étend de Tyr au sud à Tripoli au nord en passant par Sidon, Beyrouth, Jounieh et Byblos. Dans l'arrière-pays, la plaine de la Békaa, véritable grenier céréalier historique, présente une altitude moyenne de 900 mètres et est enserrée entre les deux chaînes montagneuses parallèles du Mont-Liban et de l'Anti-Liban.

Par sa situation géographique nodale, son ouverture maritime, sa morphologie hautement contrastée et ses ressources naturelles convoitées, le Liban a constitué de tout temps un carrefour de civilisations et un espace dynamique. Cette centralité s'est exprimée préférentiellement le long de la côte, dans les montagnes et les plaines (plaines côtières discontinues, plaine de la Békaa, plateau de Baalbek), au niveau de ses artères de communication le reliant aux pays limitrophes (cols du Dahr El Baydar, du Masnaa, d'Aley ; axes de Tripoli et Tyr) et à travers ses frontières, historiquement poreuses, contestées et mal définies, qui ont souvent échappé au contrôle de l'État central.

Le relief

Dès l'antiquité, les versants boisés du Liban ont fait sa renommée, constituant un cap forestier contraste fortement avec les contrées désertiques qui l'entourent. L'ensemble des caractéristiques géographique tel le climat, l'hydrographie et la végétation sont étroitement déterminées par un relief particulièrement marqué, qui confère au territoire son caractère unique et une forte compartimentation. Par conséquent, le pays se structure en unités territoriales fortement caractérisées et très contrastées.
La référence clé sur laquelle se base ses données est une étude de géographie physique d'Etienne de Vaumas[384], géographe, docteur ès lettres et chargé de recherche au Centre National de la Recherche Scientifique CNRS. Ses analyses sont complétées par des ouvrages de référence tels que *La nouvelle flore du Liban et de la Syrie* de Paul Mouterde (Durocher, 2005). Malgré l'étendue restreinte de son territoire, le Liban incarne une terre de contrastes absolus, qui s'inscrit sans contredit dans l'originalité de la façade méditerranéenne et qui se distingue de l'uniformité aride et « quasi désespérante » que De Vaumas attribuait au Proche-Orient.

Au Liban, le relief est la caractéristique physique structurante et de première importance, un véritable « grand orchestrateur » des dynamiques territoriales. Il est à la fois une contrainte majeure pour les communications et l'aménagement et un atout stratégique et identitaire. En effet, de la structure du relief libanais et de sa nature géologique découlent directement son climat, ses ressources en eau, sa végétation, sa biodiversité, la répartition de ses écosystèmes et, in fine, l'extraordinaire diversité de ses terroirs et de ses paysages.

Le relief du territoire est intégralement structuré par deux chaînes montagneuses plissées de roches calcaires – le Mont-Liban à l'ouest et l'Anti-Liban à l'est – qui encadrent la vallée de la Bekaa, offrant

[384] DUROCHER Karine : *Liban géographique – Cap boisé du Levant, Paysage et environnement*, chaire UNESCO, Université de Montréal, Faculté de l'aménagement, Ecole d'architecture du paysage, Workshop_atelier/terrain Saida 2005.

un contraste saisissant entre l'horizontalité de la plaine et la verticalité des massifs. Les piémonts de ces chaînes, composés de nombreux accidents de relief (vallées, falaises, collines), compartimentent le territoire en micro-régions naturelles, formant autant de cellules de vie relativement isolées, qui ont historiquement favorisé le développement d'identités locales fortes et une certaine autonomie. Ce jeu de reliefs crée des paysages emblématiques, sculptés et façonnés durant des millénaires par une présence humaine adaptée au génie du lieu. Les vestiges et les traces des ancêtres y sont profondément ancrés, contribuant puissamment à l'identité du lieu, à son âme et à sa beauté.
Le relief se caractérise aussi par sa morphologie karstique prononcée, héritée de la nature calcaire de ses roches. Le processus karstique est responsable de la formation de reliefs « ruiniformes » spectaculaires et de formes telles que les poljés (dépressions fermées), les dolines, les lapiés (surface rocheuse fissurée) et les résurgences qui rythment les paysages et influencent l'écoulement des eaux.

Grandes unités territoriales

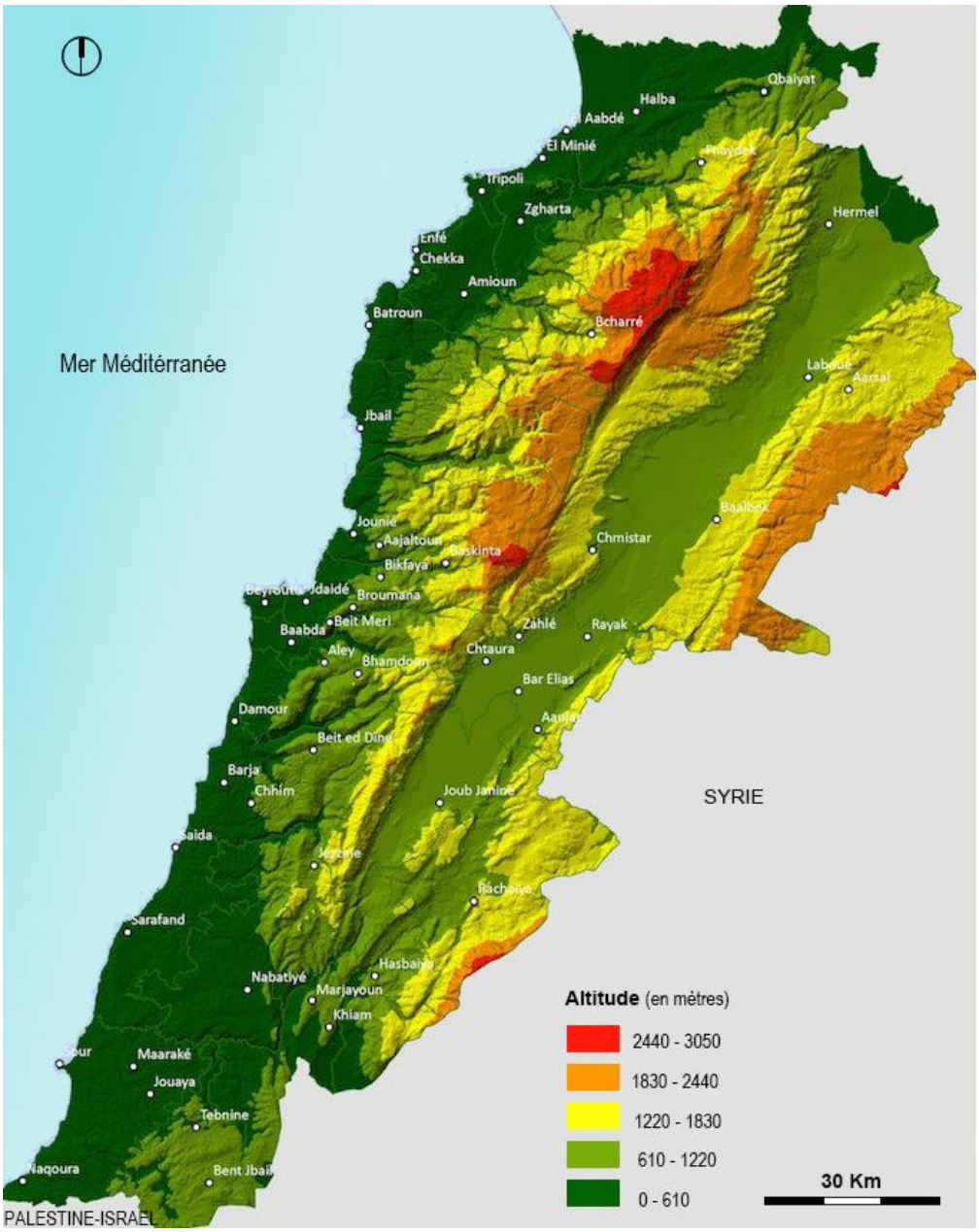
Le territoire libanais peut être subdivisé en quatre grandes unités morpho-structurales majeures, orientées nord-sud et successives d'ouest en est :

- La bande côtière méditerranéenne : Une étroite plaine littorale, discontinue, fortement urbanisée et artificialisée, qui concentre l'essentiel des activités économiques et de la population. Elle constitue l'interface historique entre le Liban et le monde.
- La chaîne du Mont-Liban : Massif calcaire le plus élevé de la région (culminant à 3 088 mètres au Qornet es-Saouda), caractérisé par ses profondes vallées (comme la vallée de la Qadisha), ses plateaux (Sannine) et ses versants escarpés. Traditionnellement espace de refuge et de résilience, il abrite une grande partie des forêts relictuelles et des ressources en eau.
- La dépression de la Békaa : Fossé d'effondrement structural (graben) situé entre les deux chaînes, cette vaste plaine intérieure au climat semi-aride est une région agricole vitale. Son altitude varie entre 800 et 1 200 mètres.
- La chaîne de l'Anti-Liban et le mont Hermon : Massif moins élevé et plus aride que le Mont-Liban, formant une frontière naturelle avec la Syrie. Son versant occidental libanais est moins peuplé et marque la limite orientale du pays.

Cette structure simple en quatre bandes parallèles masque en réalité une extrême complexité topographique à l'échelle locale, où chaque vallée, chaque montagne et chaque plateau constitue une entité géographique aux caractères propres, ayant modelé des modes de vie et une occupation humaine spécifiques.

Région	Altitude	Caractéristiques
Chaîne du Mont-Liban	3 088 m (Qornet es-Saouda)	Domine l'ouest : relief karstique, vallées encaissées (Kadisha), sources majeures (Litani, Nahr Ibrahim).
Vallée de la Békaa	900 - 1 100 m	Fossé d'effondrement (rift levantin) : plaine agricole entre deux chaînes montagneuses, zone sismique active.
Chaîne de l'Anti-Liban	2 814 m (Mont Hermon)	Frontière syro-libanaise : roches calcaires, neiges persistantes, ressources hydriques stratégiques.
Littoral méditerranéen	0 - 200 m	Étroit plateau côtier (5-10 km de large) : urbanisation dense (Beyrouth, Tripoli), ports majeurs.
Sud-Liban	500 - 1 500 m	Reliefs de basse montagne : collines de Galilée, contreforts du Hermon, zones frontalières militarisées.

Tableau 5 : Les grandes unités territoriales du Liban (région, altitude, caractéristiques). © Dalal Kassab-Kodssieh, 2020.



Carte 46 : Relief du Liban signalant les élévations.

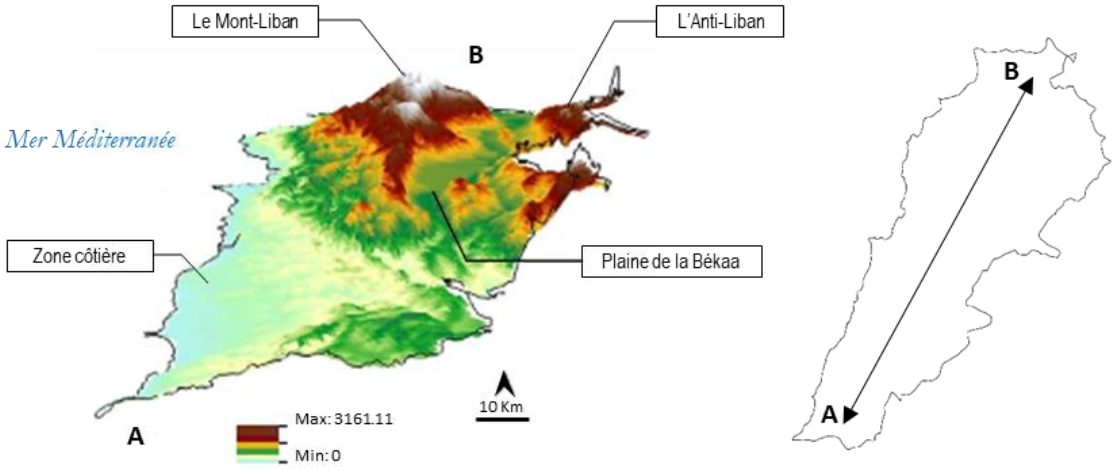


Figure 17 : Principaux reliefs du Liban, avec une vue en perspective du Sud du pays. Annotations © D. Kassab, 2020.
https://www.memoireonline.com/02/22/12668/m_Approche-multicritere-pour-l-implantation-d-eoliennes-au-Liban6.html

Dynamiques clés

Ce volet analyse les processus naturels actifs qui animent et contraignent le territoire libanais. La compréhension de ces dynamiques – géologiques, climatiques et hydrologiques – est fondamentale pour appréhender les potentialités, les vulnérabilités et les défis environnementaux contemporains du Liban. Elles constituent la trame de fond sur laquelle se déploient les activités humaines.

Géologie : un socle de calcaire fracturé, source de richesse et de risques

La géologie du Liban est dominée par une épaisse série de roches sédimentaires carbonatées (calcaires et dolomies), datant principal du Mésozoïque (Jurassique et Crétacé), qui forme l'ossature même de ses reliefs. Cette formation est directement issue de l'histoire tectonique complexe de la région, marquée par l'ouverture puis la fermeture de l'océan Téthys et la collision des plaques arabique et eurasiatique, qui a engendré la surrection des chaînes montagneuses.

Les conséquences de cette nature géologique sont multiples et structurantes :
Morphologie Karstique : Le processus de karstification, c'est-à-dire la dissolution chimique du calcaire par les eaux de pluie chargées en CO_2, est la dynamique géomorphologique la plus significative. Il est responsable de la formation d'un réseau souterrain extrêmement développé (grottes, avens, galeries) et de formes de surface caractéristiques telles que les lapiés (champs de roches fissurées), les dolines (dépressions circulaires) et les poljés (grandes dépressions alluviales comme la plaine de la Békaa). Ce phénomène conditionne radicalement l'hydrogéologie : les aquifères karstiques sont à la fois une bénédiction (immenses réservoirs d'eau) et une malédiction (une grande partie de l'eau s'infiltre rapidement et est difficile à capter).

Risques sismiques : Le Liban est situé sur le système de failles du Levant (ou faille du Yammouneh), branche secondaire de la faille du Jourdain, qui marque la frontière tectonique entre les plaques arabe et africaine. Cette faille majeure, accompagnée d'un réseau dense de failles secondaires, fait du pays une zone à haut risque sismique. L'histoire enregistre plusieurs séismes destructeurs, et la forte urbanisation contemporaine, la construction de barrages et les travaux d'exploitations effaçant des pans complets de montagnes (carrières et sablières) le long des failles actives représentent une menace majeure et sous-estimée.

Ressources et contraintes : Le sous-sol libanais recèle des ressources non négligeables en pierre de taille (calcaire), en sable et en gravier pour la construction. Cependant, la recherche pétrolière et gazière offshore, bien que potentiellement prometteuse, reste un sujet de controverse et de tensions géopolitiques. Géologiquement, les sols dérivés du calcaire sont souvent peu profonds et sensibles à l'érosion, une vulnérabilité exacerbée par la déforestation et les pratiques agricoles inadaptées. La (fig.18) montre une zone de glissement de terrain (*Faylaa* El Yammouneh) passant par le territoire de Dahr El Baydar et Mghité.

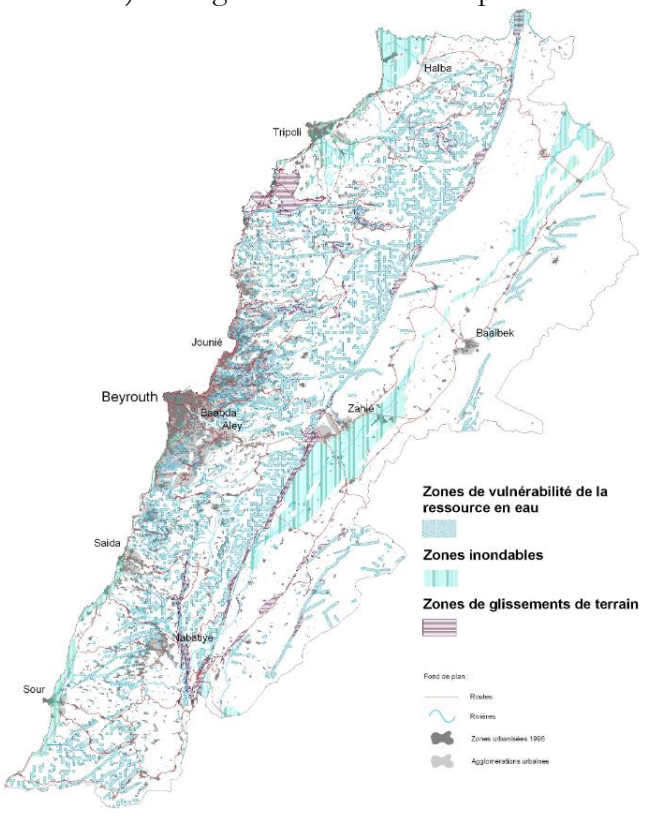
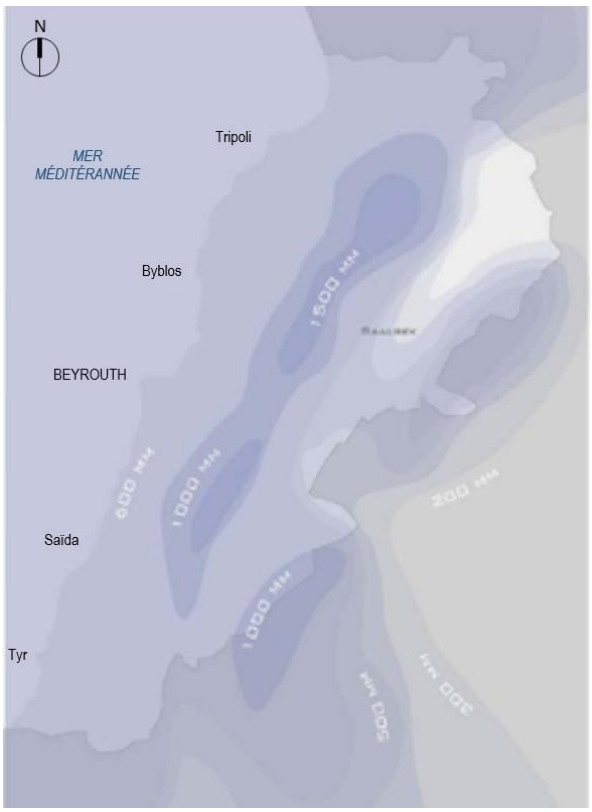
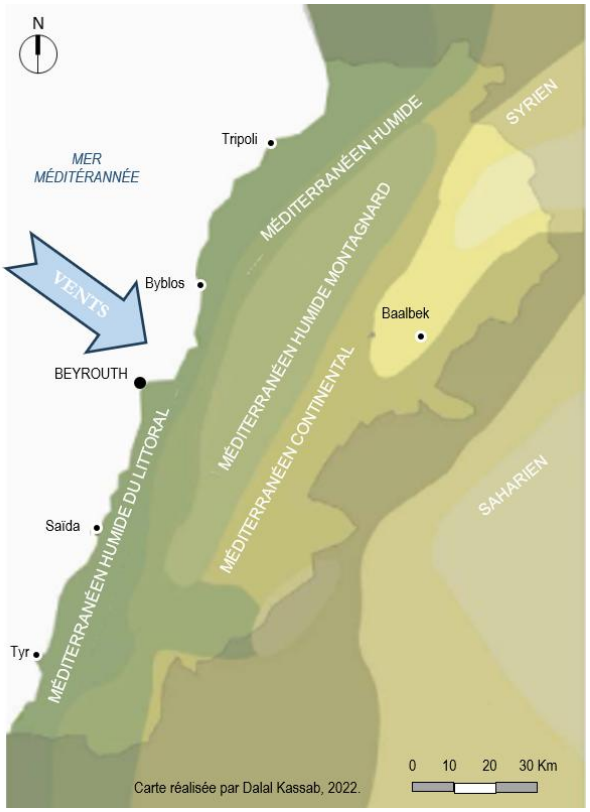


Figure 18 : Les contraintes des vocations du sol.

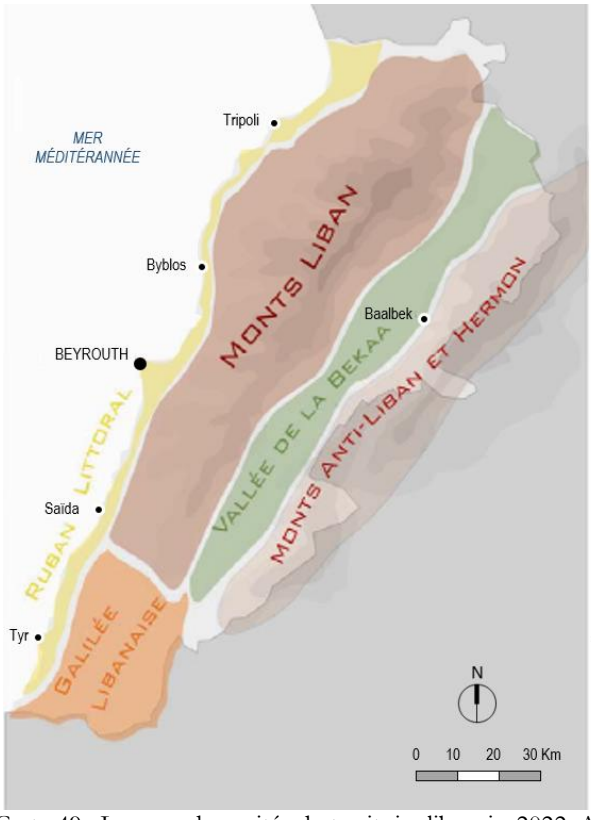
http://www.charbelnahas.org/textes/Amenagement_et_urbanisme/SDATL/Rapport_SDATL_Francais/final_fr.PDF

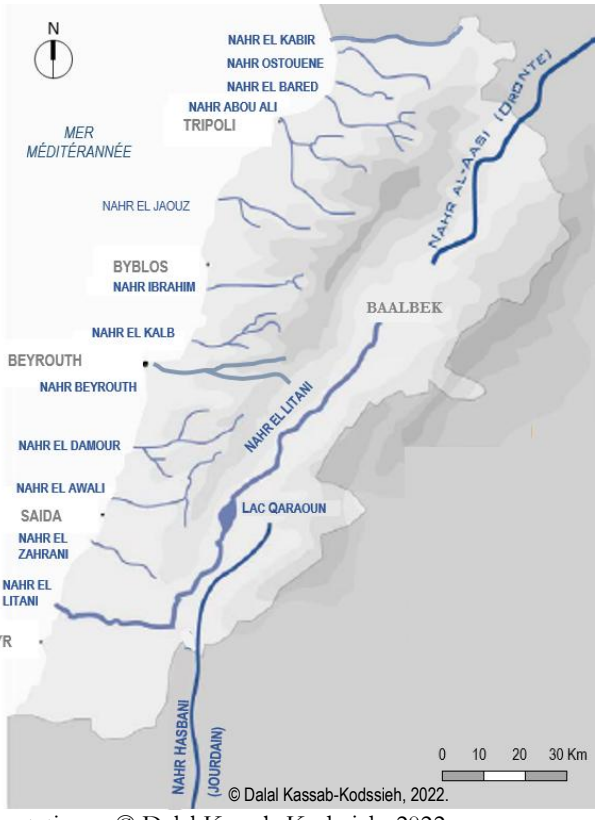
Climat et Pluviométrie





Carte 47 : Pluviométrie du territoire Libanais, 2022. Annotations : © Dalal Kassab-Kodssieh, 2022.
Carte 48 : Climats du territoire Libanais. © Dalal Kassab-Kodssieh, 2022.





Carte 49 : Les grandes unités du territoire libanais, 2022. Annotations : © Dalal Kassab-Kodssieh, 2022.
Carte 50 : Les torrents et fleuves du Liban, à partir d'une carte du Liban de SDTL, 2004. © D. Kassab-Kodssieh, 2022.
Référence : DUROCHER Karine dans *Liban géographique – Cap boisé du Levant, Paysage et environnement*, chaire UNESCO, Université de Montréal, 2005, p.6 et 7.

Positionné entre les 33e et 35e parallèles, le Liban bénéficie d'un climat méditerranéen typique, caractérisé par une saison estivale chaude et sèche et une saison hivernale fraîche et humide. Occupant la partie orientale du bassin méditerranéen, son climat est influencé par une forte humidité, de faibles variations des températures et l'alternance des brises locales (Blanchet, 1965). Cependant, la forte variation altitudinale et l'orientation des reliefs créent une mosaïque de microclimats très contrastés sur de courtes distances. Un regard rapide sur la carte de pluviométrie suffit à identifier le relief comme le deuxième facteur d'incidence déterminant, après la latitude.

Gradient Altitudinal et Effet de Foehn :

C'est le facteur de différenciation climatique le plus marquant. La bande côtière jouit d'un climat doux l'hiver et chaud l'été. Dès que l'on s'élève dans le Mont-Liban, les températures chutent radicalement, permettant des précipitations neigeuses abondantes en hiver au-dessus de 1 500 mètres. Le manteau neigeux, qui persiste jusqu'au début de l'été sur les sommets, constitue un réservoir d'eau naturel crucial. Il se produit entre les monts Liban et la vallée de la Békaa un phénomène de Foehn : le versant occidental au vent (adret) détend et refroidit l'air, provoquant d'abondantes précipitations, alors que le versant oriental sous le vent (ubac) comprime l'air, réduisant les précipitations et augmentant la température. Ainsi, à l'est de la chaîne, la Békaa subit une continentalisation marquée du climat : les hivers sont plus froids et les étés plus chauds que sur la côte, avec une amplitude thermique annuelle plus importante.

Régime Pluviométrique :

Les précipitations, essentielles à la recharge des nappes phréatiques, sont très inégalement réparties. La ceinture des monts Liban reçoit de 1000 à 1500mm de pluie sur sa façade occidentale, qui capte les perturbations humides venant de la mer, alors que dans la vallée de la Békaa se déverse, du sud au nord, de 600 à 200mm de pluie, créant un contraste frappant entre un « Liban humide » et un « Liban sec ». Les cartes de la pluviométrie et des climats du Liban révèlent leur parfaite correspondance avec la topographie. On se trouve dans un climat méditerranéen humide montagnard caractérisé par un paysage pittoresque changeant durant les quatre saisons. (Carte 47)

Influence de la Topographie sur les Vents :

Non seulement la situation géographique influence le vent, mais structurellement, les formes du relief jouent un rôle crucial dans la variation de sa vitesse et de sa direction. Le Liban se caractérise de l'ouest à l'est par des structures parallèles (Carte 48) : la zone côtière, le Mont-Liban, la plaine de la Békaa et l'Anti-Liban. Le vent qui souffle au Liban est d'origine maritime, continentale, désertique et locale. La zone côtière de 220 km, est soumise à une fréquence élevée de vents forts, dominants du SW. Vers l'est, la topographie s'accentue pour former le Mont-Liban culminant à 3083 m et l'Anti-Liban formant la frontière avec la Syrie. Les montagnes forment un obstacle et un abri, on trouve une forte variabilité du vent due à la topographie, à la présence de dépression (col de Daher el Baidar, Mrouj Zahlé, etc.) et à la présence de grandes vallées (Kadicha, Ibrahim, etc.) perpendiculaires au relief qui influencent la vitesse et la direction des vents. Les vents venant de la côte heurtent perpendiculairement le Mont-Liban et sont déviés dans le sens anticyclonique [Blanchet, 1965]. Dans la plaine de la Békaa, d'une altitude variante entre 500 et 900 m, le vent est canalisé par la structure parallèle des deux chaines montagneuses en direction SW-NE, la plaçant en position d'abri.

Changement Climatique : Cette dynamique est aujourd'hui bouleversée par les effets du changement climatique. Les tendances observées incluent une diminution des précipitations totales annuelles, une augmentation de la variabilité interannuelle (alternance d'années de sécheresse et d'années très pluvieuses), une réduction de la durée d'enneigement et une hausse des températures moyennes. Ces phénomènes exacerbent le stress hydrique, menacent l'agriculture pluviale et perturbent le cycle naturel de recharge des nappes.

Hydrographie : des ressources abondantes mais malmenées

À la différence de nombreux territoires arides du Moyen-Orient, le Liban est traditionnellement considéré comme le « château d'eau » du Proche-Orient. Cette réputation lui vient de ressources hydriques de surface et souterraines relativement abondantes, induites par la nature karstique de son territoire, alliée à son climat et son relief. Le processus hydrologique y est particulier : une part importante des précipitations s'infiltre immédiatement dans les massifs calcaires, alimentant d'immenses aquifères. En surface, ce scénario voit les pluies gonfler temporairement les talwegs (lits des cours d'eau) avant de les laisser à sec une grande partie de l'année. Le territoire libanais est en effet caractérisé par un sol formé d'énormes masses calcaires extrêmement perméables qui absorbent rapidement l'eau des précipitations.

Cependant, cette image positive cache une réalité plus complexe et une gestion catastrophique de cette ressource vitale.

Réseau Hydrographique : Il est entièrement tributaire du relief et se divise en deux versants principaux. Le versant occidental donne naissance à une série de fleuves côtiers courts, à forte pente et au débit torrentiel (Nahr el-Kelb, Nahr Ibrahim, Nahr el-Awali). Le versant oriental alimente les deux grands fleuves structurants de la Békaa : l'Oronte (Nahr el-Assi) qui coule vers le nord en Syrie, et le Litani, le seul fleuve majeur entièrement libanais, qui coule vers le sud avant de se jeter dans la Méditerranée près de Tyr. (Carte 50)

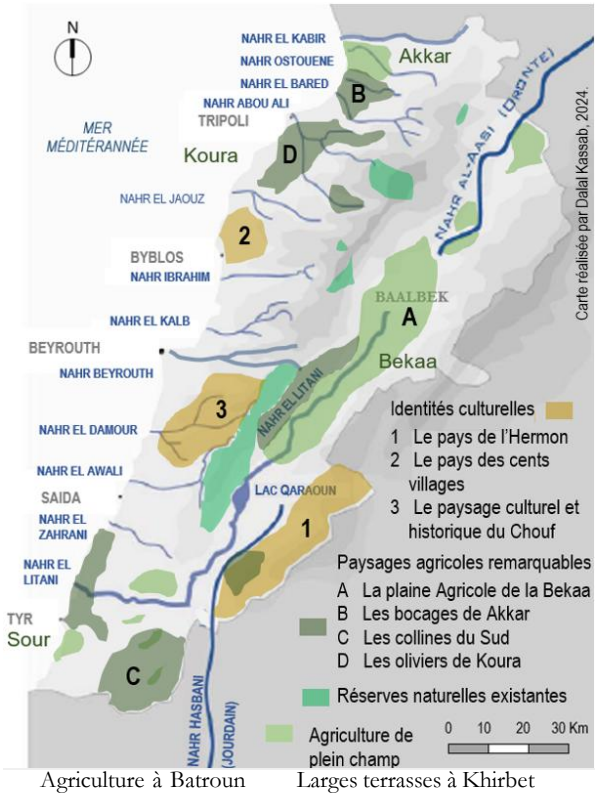
Ressources Souterraines : La véritable richesse hydrique du Liban réside dans ses eaux souterraines. Les aquifères karstiques, vastes et interconnectés, stockent une part prépondérante des réserves en eau du pays. Cependant, leur exploitation est anarchique : des milliers de puits privés et illégaux, non régulés, provoquent une surexploitation dramatique et une baisse généralisée des niveaux piézométriques, conduisant à l'intrusion d'eau de mer dans les nappes côtières et à un assèchement des sources traditionnelles.

Crise de la Gestion : Au-delà de la géographie, la crise de l'eau au Liban est avant tout une crise de gouvernance. L'absence de planification stratégique, la corruption, le manque d'infrastructures de traitement et de distribution efficaces, la pollution généralisée des cours d'eau par les rejets domestiques, industriels et agricoles, et la concurrence entre usagers (ménages, agriculture, industrie) transforment une potentialité naturelle en un enjeu de crise sociale et économique majeur. Plusieurs facteurs aggravants s'ajoutent à ce tableau :

- L'implantation ascendante et anarchique de camps de réfugiés à proximité des artères principales des fleuves, sans aucune planification ou système de gestion des déchets, contamine les ressources en eau de surface. Cette pollution affecte directement les zones agricoles irriguées par ces eaux, posant de graves problèmes de santé publique, avec une augmentation notable de certaines pathologies.
- La construction de grands barrages, parfois sur des failles sismiques actives, sans études d'impact suffisantes, ignore leurs conséquences sur le fonctionnement naturel des écosystèmes fluviaux, la biodiversité et la recharge des nappes phréatiques en aval, aggravant encore la situation.
- Le changement climatique, avec son cortège de sécheresses accrues et de précipitations erratiques, agit comme un multiplicateur de menaces sur ce système déjà extrêmement fragilisé.

En synthèse, les dynamiques naturelles clés du Liban révèlent un paradoxe fondamental : une richesse environnementale exceptionnelle (eau, biodiversité, sols) née de la rencontre unique de la montagne et de la mer, mais une extrême vulnérabilité face aux aléas naturels (séismes) et, surtout, face à la pression anthropique et à la gestion prédatrice des ressources, qui menace à terme la résilience même du système territorial. [Notons : les études de cas approfondies sur l'hydrographie du Liban sont traitées dans la Partie IV du chapitre 2 intitulé « Singularité et ressources disputées »]

Carte 51 : Principaux espaces agricoles au Liban.
© Dalal Kassab-Kodssieh, 2020.
Source fond de carte : Schéma directeur d'aménagement du territoire libanais SDATL, 2004.



Les trois étages

1000_1500 mètres
Étage intermédiaire

Quercus calliprinos
Quercus infectoria
Cupressus sempervirens
Abies sillicica
Juniperus excelsa
Pinus halepensis,
P. pinea, P. brutia

1500_2000 mètres
Étage du cèdre et de sapin

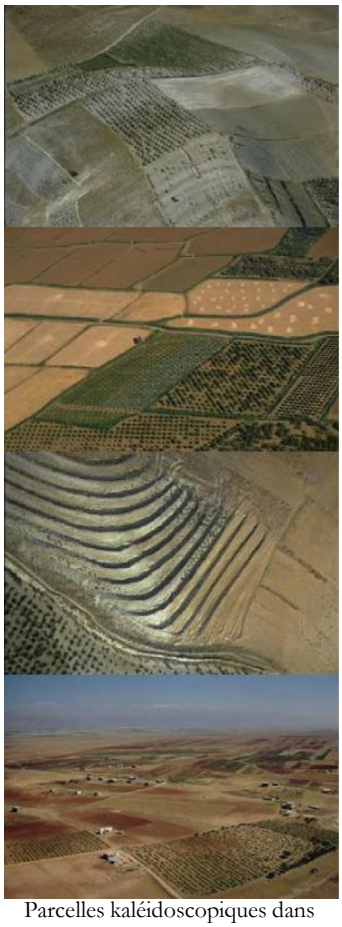
Cedrus libani
Abies silicica
Berberis cretica
Juniperus excelsa

2000_3088 mètres
Étage du genévrier

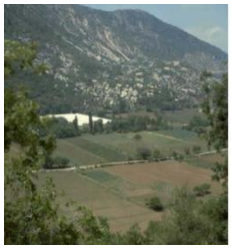
Juniperus excelsa
Pyrus syriaca

À cet étage la végétation se raréfie considérablement.

Parcelles en damier irréguliers



Agriculture à Batroun dans la Koura



Larges terrasses à Khirbet Daoud



Parcelles orthogonales sur le littoral



Parcelles kaléidoscopiques dans l'Akkar



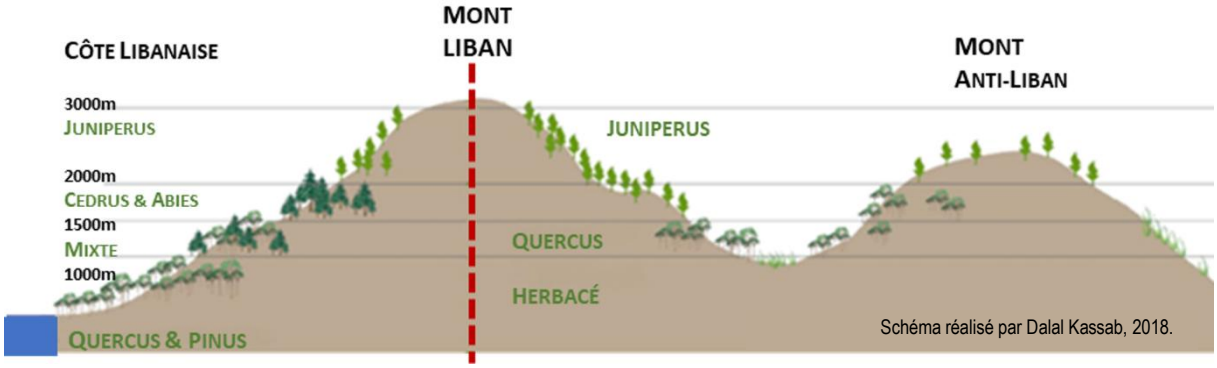


Figure 19 : Coupe réalisée en référence aux écrits de M.E. de Vaumas et P. Mouterde. © D. Kassab-Kodssieh, 2018.

CEDRUS LIBANI



CUPRESSUS SEMPERVIRENS



ABIES CILICICA



JUNIPERUS EXCELSA



Patrimoine naturel et culturel des contrées endogènes

Ce sous-chapitre explore le patrimoine matériel et immatériel issu de la symbiose millénaire entre les sociétés libanaises et leur milieu naturel. Il examine comment les caractéristiques géographiques et climatiques ont façonné des ressources, des pratiques agricoles et un habitat distinctif, formant le socle de l'identité culturelle des différentes régions du pays. Ce patrimoine, héritage d'un savoir-faire ancestral adapté aux contraintes locales, représente aujourd'hui à la fois un marqueur identitaire essentiel et une ressource cruciale pour une résilience territoriale face aux crises contemporaines. (Carte du patrimoine, du paysage et des réserves naturelles dans l'annexe 12)

Ressources naturelles et végétations vernaculaires

Le territoire libanais, bien que de petite taille, présente une biodiversité exceptionnelle pour la région, fruit de la variété de ses conditions topo-climatiques. Historiquement reconnu pour sa richesse écologique unique, il a subi d'importantes dégradations dues aux changements climatiques, aux interventions humaines, au développement urbain, à l'exode rural et aux guerres successives. Cette richesse floristique a constitué une ressource vitale pour les populations et a profondément marqué la culture et l'imaginaire collectif. Les villages bénéficient de potentialités liées à leurs singularités géographiques, avec un paysage pittoresque enrichi par des terrasses, un patrimoine écologique précieux et un climat frais et sain, bien que menacé par les pollutions diverses. (Cartes de l'occupation du sol, forestière et agricole dans l'annexe 12)

Le Cèdre du Liban (*Cedrus libani*) : Bien plus qu'une essence forestière, le cèdre est l'icône suprême, un symbole national de résilience et de permanence, présent sur le drapeau. Historiquement, ses forêts denses couvraient les montagnes et furent exploitées par les grandes civilisations méditerranéennes (Phéniciens, Égyptiens, Ottomans) pour la construction navale et les temples. Aujourd'hui, les peuplements relictuels (Forêt des Cèdres de Dieu à Bcharré, Hadath el-Jobbé, etc.) sont des sites patrimoniaux d'importance mondiale protégés, mais ils restent menacés par les changements climatiques, la pression anthropique et les incendies répétés.

Une Flore Méditerranéenne et Montagnarde Diversifiée : Au-delà du cèdre, la végétation vernaculaire est adaptée à la sécheresse estivale et au froid hivernal. On trouve ainsi des formations de pins (pins pignons, pins d'Alep), de chênes (chênes verts, chênes du Liban), de genévriers et, à plus haute altitude, une flore alpestre unique. Cette couverture végétale joue un rôle écologique crucial dans la protection des sols contre l'érosion et la régulation du cycle de l'eau.
La faune libanaise est dans un statut préoccupant : de nombreuses espèces d'oiseaux sont en voie de disparition, l'ours brun syrien est en danger critique, tandis que le cerf mésopotamien et la gazelle d'Arabie ont localement disparu. La conservation de la flore et de la faune libanaises est essentielle pour sauvegarder la biodiversité du pays et assurer la survie à long terme des espèces menacées.

Les Plantes Aromatiques et Médicinales : Les collines et montagnes libanaises abritent une grande variété de plantes sauvages (thym, origan, sauge, achillée, l'*arkoub*) qui ont traditionnellement été utilisées dans la pharmacopée traditionnelle et la cuisine locale. Cette connaissance des plantes et de leurs vertus représente un savoir autochtone précieux, aujourd'hui valorisé par des coopératives rurales et menacé par la surexploitation. La protection des espèces autochtones et des végétations indigènes est une priorité.

Le Liban a considérablement élargi son réseau de zones protégées pour sauvegarder ses écosystèmes uniques. Ces aires protégées, telles que la réserve naturelle de Horsh Ehden, la réserve de biosphère du Chouf et la réserve naturelle de la côte de Tyr, constituent des refuges essentiels pour la préservation de la biodiversité libanaise.
Cette richesse naturelle, qui comprenait autrefois une couverture végétale sur plus de 80% du territoire, risque aujourd'hui de disparaître. On observe notamment une dégradation continue des

écosystèmes uniques que sont les forêts de cèdres (comme celles du Barouk), les mosaïques de paysages agricoles de la Békaa, les zones de monoculture viticole et la diversité des arbres fruitiers, pourtant alimentées par de nombreuses sources d'eau minérale.

La végétation indigène, une question d'altitude

Le relief et l'altitude agissent comme facteurs déterminants dans la distribution de la végétation. Ils dictent la répartition de la strate arborescente sur le territoire. Les essences d'arbres conifères et feuillus s'établissent selon des paliers altitudinaux bien définis.

La coupe de la Figure 19 indique clairement que le climat et la pluviométrie ont une incidence majeure sur cette répartition. La côte occidentale du mont Liban présente quatre étages caractéristiques, en opposition avec le versant oriental qui n'en compte que deux. De plus, les essences qui composent ces étages diffèrent entre les deux versants.

Les essences nobles à l'origine de l'image légendaire du Liban, le Cèdre (Cedrus libani) et le Sapin de Cilicie (Abies cilicica) s'etablissent entre 1500 et 2000 mètres d'altitude. Cette zone constituait autrefois le grand étage forestier du Liban, dont il ne reste aujourd'hui que des témoins relictuels. Le Cèdre du Liban n'a jamais peuplé le versant oriental du Liban.

Le littoral, premier palier, se compose de pins (Pinus spp.) et d'essences à feuilles caduques telles chêne (Quercus spp.). Vient ensuite un palier mixte de transition, précédant l'étage des grands conifères (Cedrus et Abies), qui cède finalement la place au Genévrier élevé (Juniperus excelsa), seule essence à coloniser la haute montagne du Liban et de l'Anti-Liban.

Agricultures, terroirs, savoir-faire et pratiques

L'agriculture libanaise traditionnelle est le fruit d'une adaptation ingénieuse aux contraintes du relief et du climat. Elle a modelé des paysages ruraux emblématiques et fait vivre des savoir-faire transmis de génération en génération, créant des terroirs aux productions renommées.

La Terrasse Agricole : Innovation paysagère majeure, la terrasse (en arabe : « jleil » ou « martaba ») est la pierre angulaire de l'agriculture de montagne. Ces murets de pierre sèche retenant la terre arable sur les pentes abruptes ont permis de conquérir des espaces cultivables, de lutter contre l'érosion et de gérer rationnellement l'eau de ruissellement. Aujourd'hui, leur abandon progressif, dû à l'exode rural et à la non-rentabilité économique, entraîne un risque accru de glissements de terrain et une perte irrémédiable de paysages culturels.

Des Terroirs et Produits Emblématiques : Chaque région a développé des spécialités liées à son microclimat et son sol :

- La Békaa, grenier historique, est réputée pour ses vignobles (aux origines phéniciennes) produisant des vins et l'*arak* (alcool anisé traditionnel), ainsi que pour ses cultures céréalières et maraîchères.
- Le Sud (région de Tyr, Nabatieh) et le Akkar (Nord) sont des bassins oléicoles majeurs, produisant une huile d'olive de qualité.
- Les régions montagneuses (Zghorta, Ehden, Chouf) produisent des fruits à chair (pommes, cerises, pêches) et des légumes de montagne.

Savoir-Faire et Pratiques Culturales : Ce patrimoine immatériel inclut les techniques d'irrigation gravitaire (canaux, « qanats »), de greffage, de taille des arbres fruitiers et d'élevage pastoral (transhumance ovine et caprine). La conservation des semences locales, adaptées aux conditions spécifiques, est également un savoir crucial aujourd'hui valorisé par des initiatives de préservation de l'agrobiodiversité.

Le territoire libanais jouit d'un patrimoine exceptionnel et diversifié, allant de sites naturels majeurs à des ensembles bâtis remarquables, formant un paysage culturel unique (voir cartes, Annexe 12).

Typologies architecturales singulières

L'architecture vernaculaire libanaise est l'expression matérielle la plus directe de l'adaptation au milieu. Utilisant les matériaux locaux et répondant à des impératifs climatiques et sociaux, elle a produit des paysages bâtis d'une grande harmonie, aujourd'hui menacés.
La Pierre et le Calcaire : La pierre de taille calcaire, extraite localement, est le matériau de prédilection. Son utilisation confère une unité visuelle aux villages tout en offrant une excellente inertie thermique (fraîcheur en été, conservation de la chaleur en hiver).

La Maison Traditionnelle Libanaise (*Bayt Arabi* en arabe) : Cette typologie courante dans les villages de montagne présente des caractéristiques distinctives :

- Toit de tuiles rouges à double pente, adapté aux précipitations hivernales.
- Voûtes et arcs intérieurs en pierre, permettant de couvrir de larges espaces.
- Un « liwan » : grande pièce de vie centrale et multifonctionnelle, souvent ouvrant sur un jardin ou une cour intérieure.
- Des fenêtres à triple arcade « les trois arches », élément décoratif et structurel emblématique.

Villages Perchés et Sites Emblématiques : Cette architecture culmine dans des villages perchés caractéristiques qui épousent parfaitement la topographie montagneuse. Des localités comme Ehden et Bcharré au Nord, Wadi Qannoubine avec sa vallée sacrée ; Douma dans le Batroun, la vallée Lamartine du village Hammana au Mont-Liban, ou Jezzine au Sud, illustrent remarquablement cette symbiose entre l'habitat et le milieu naturel. Ces villages, souvent accrochés aux flancs de montagnes ou construits sur des éperons rocheux, témoignent d'un génie d'adaptation et offrent des points de vue stratégiques sur les vallées environnantes.
La vallée sainte de Qadisha, inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO, et la vallée de Nahr Ibrahim (vallée d'Adonis) avec ses sites archéologiques, ainsi que la vallée de Baskinta au pied du Sannine, constituent des paysages culturels exceptionnels. La vallée de Hammana, que domine le village du même nom, rendue célèbre par l'illustre poète et écrivain Alphonse de Lamartine (1790-1869) qui, lors de son voyage en Orient en 1832, s'y est rendu en allant vers Baalbeck. Hôte des Moqaddam Mezher, dont la maison posée sur un pic élevé au milieu du village surplombe la vallée (Photo 6), qu'il décrit dans son ouvrage Voyage en Orient paru en 1835, en ces termes :

« Un des plus beaux coups d'œil qu'il soit donné à l'homme de jeter sur l'œuvre de Dieu, c'est la Vallée de Hammana : Elle est sous vos pieds ; elle commence par une gorge noire et profonde, creusée presque comme une grotte dans les plus hauts rochers et sous les neiges du Liban le plus élevé (…) Sous ses collines, elle porte des villages séparés par des ravins, d'immenses plateaux entourés par de noirs sapins et dont les plates-formes cultivées portent un beau monastère. (…) À l'heure où cette vallée m'apparut, le soleil se couchait sur la mer, et ses rayons, laissant les gorges et ravins dans une obscurité mystérieuse, rasaient seulement les couvents, les toits des villages, les cimes des sapins et les têtes les plus hautes des rochers qui sortent du niveau des montagnes[385]*. »* (Lamartine, 1835)

Vestiges des civilisations successives : Le paysage libanais est un véritable palimpseste architectural, où se superposent les héritages des civilisations successives : temples romains (Baalbek), citadelles croisées (Byblos, Sidon), ville phénicienne majeure et site UNESCO, le joyau antique (Tyr : nécropole d'Al-Bass et site d'Al-Mina), mosquées mameloukes, khans ottomans (Tripoli) et églises maronites. Ce patrimoine bâti exceptionnel fait du Liban un musée à ciel ouvert, mais son intégrité est gravement menacée par l'urbanisation anarchique, le manque de protection et les conflits.

Un paysage culturel en péril : L'ensemble de ces éléments – maisons traditionnelles, terrasses agricoles, chemins, escaliers et labyrinthes à cachet de découverte, lieux de culte – forme un paysage culturel cohérent et unique. Ces villages historiques, avec leur tissu urbain organique et leurs matériaux traditionnels, constituent des conservatoires vivants de techniques constructives ancestrales et de modes de vie adaptés à la montagne libanaise. La valeur de ce patrimoine réside dans l'ensemble, bien plus que dans la somme de ses parties. Sa préservation est un enjeu majeur pour maintenir l'identité visuelle et culturelle des territoires libanais face au manque de planification urbaine et aux pressions du développement non contrôlé.

[385] DE LAMARTINE Alphonse, *Voyage en Orient*, Bibliothèque nationale de France, 1835, [En ligne], <https://gallica.bnf.fr/essentiels/lamartine/voyage-orient>, (Consulté le 13 septembre 2025).

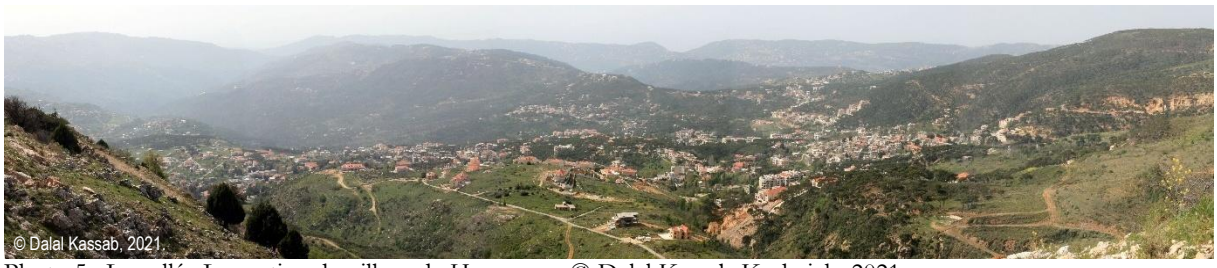
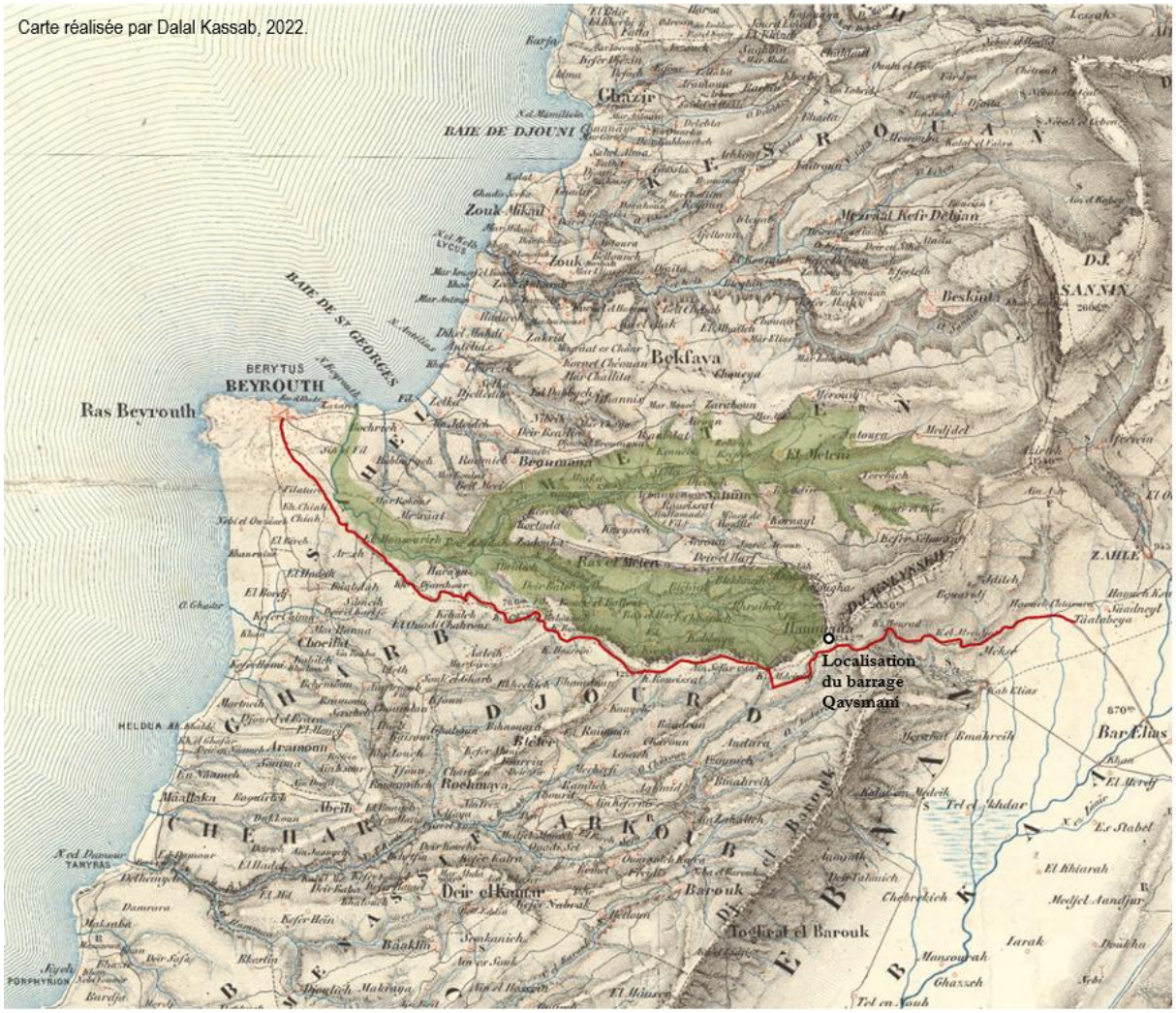


Photo 5 : La vallée Lamartine du village de Hammana. © Dalal Kassab-Kodssieh, 2021.



Carte 52 : Le Fleuve de Beyrouth avec ses bassins versants démarrant du *Chaghour* de Hammana jusqu'à la mer.
Fond de carte : Topographie et hydrographie du Liban, 1862, Dépôt de la guerre (France), publiée par Lemercier & Company, Paris. Analyse, mise en forme et annotations : © Dalal Kassab-Kodssieh, 2022.

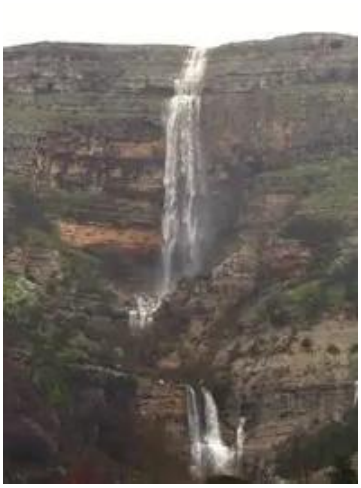
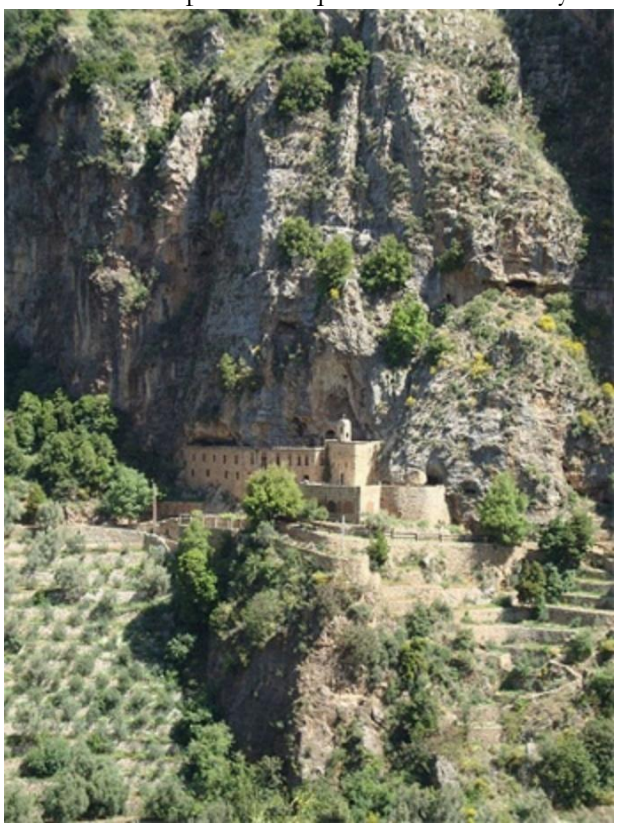


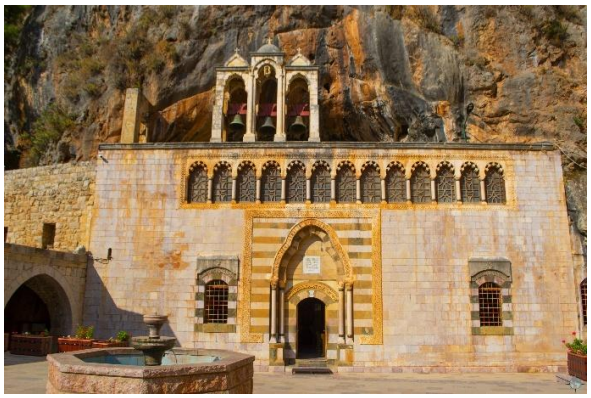

Photo 6 : Palais des Moqaddam Mezher à Hammana surplombant la vallée Lamartine et la cascade du Chaghour.



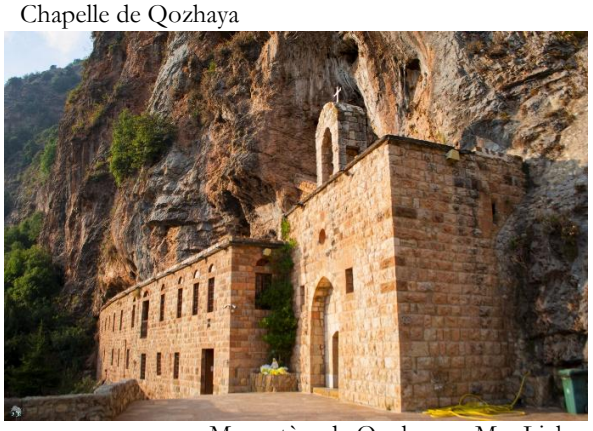
Photo 7 : Vallée de Qadisha, mystère religieux et cèdres de Dieu.
Source : https://www.civitatis.com/en/beirut/qadisha-valley-cedars-forest/

La Vallée de la Qadisha est l'un des principaux sites d'établissement des tous premiers monastères chrétiens dans le monde. On en recense plusieurs dans cette vallée. D'ailleurs, le mot *qadisha* signifie saint en syriaque. Au-delà de ses monastères, la vallée offre des paysages magnifiques. Les pentes raides faisaient offices de remparts naturels pour protéger les monastères. C'est d'ailleurs pour cela que des monastères y ont été construits.





Chapelle de Qozhaya



Monastère de Qozhaya – Mar Lichaa

Photo 8 : Monastère et Chapelle de Qozhaya (vue de l'autre versant de la vallée)
Source : https://www.lelephant-voyageur.com/visiter-le-liban/liban-la-vallee-sainte-de-qadisha



Photo 9 : La vallée de Qadisha. Source : https://www.civitatis.com/en/beirut/qadisha-valley-cedars-forest/



Photo 10: Vue aérienne de la vallée de Qadisha, une région parsemée de grottes et de chapelles taillées dans la roche. Photo : © Rami Rizk.

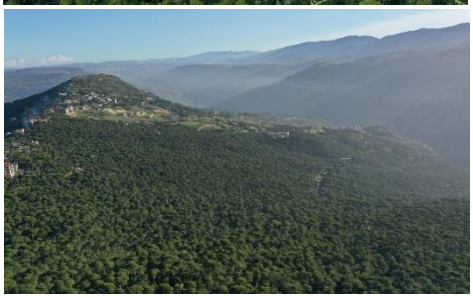


Photo 11 : Le village perché de Mar Lichaa vu depuis l'autre côté de la falaise (route principale).



Photo 12 : Les terrassements à Jezzine
Source : https://www.shutterstock.com/fr/image-photo/old-terrace-cultivation-jezzine-lebanon-385397158





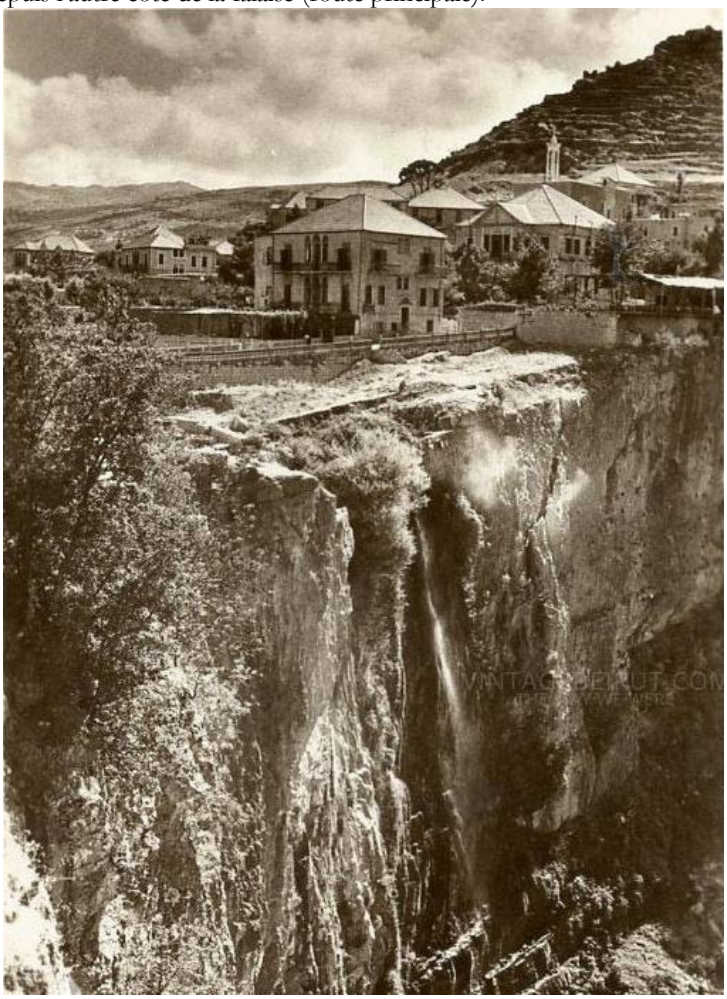


Photo 13 : Forêt de pin de Bkessine, réserve. Source : *Moovtoo Guide*.

Photo 14 : Les paysages de Jezzine au sud du Liban, cascade et village en pierre et tuiles rouges.

Identification des dimensions contextuelles

Pour appréhender la complexité de tout phénomène social, économique ou politique au Liban, il est impératif de le contextualiser dans un cadre multidimensionnel unique. Le Liban n'est pas simplement un État-nation au sens classique du terme ; il est un archétype de la complexité, un équilibre précaire construit sur une série de paradoxes et de tensions. Ce sous-chapitre a pour objet d'identifier et de décrire les quatre dimensions contextuelles fondamentales – démographique, culturelle, urbanistique et économique – qui structurent le champ de l'analyse et qui constituent le terreau dans lequel s'ancrent les problématiques spécifiques de cette thèse. Comprendre ces dimensions, c'est saisir l'ADN de la réalité libanaise.

Démographique

La démographie libanaise est bien plus qu'une simple statistique ; c'est un enjeu politique fondamental, source de tensions et de blocages structurels. Elle est définie par une constitution sociale et communautaire particulière qui dépasse le simple décompte populationnel pour toucher à l'essence même de la répartition du pouvoir et de l'identité nationale.

Une Population dense et concentrée : Avec une superficie de seulement 10 452 km² et une population estimée entre 5,5 et 6 millions d'habitants (chiffres très approximatifs en l'absence de recensement officiel), le Liban présente une densité démographique parmi les plus élevées de la région. Cette population est très inégalement répartie, avec une hyper-concentration dans le Grand Beyrouth, qui agit comme un aimant économique, social et politique, laissant le reste du territoire, notamment les zones rurales et certaines périphéries, en état de délaissement relatif.

L'Absence de recensement, un enjeu politique majeur : Le dernier recensement officiel remonte à 1932, sous le Mandat français. Depuis, la question démographique est devenue une arme politique. La répartition confessionnelle de la population est l'objet de toutes les conjectures et estimations, car elle détermine l'équilibre des pouvoirs selon le Pacte National non-écrit de 1943 et les Accords de Taëf de 1989. Toute tentative de recensement est perçue comme une menace potentielle pour l'équilibre précaire entre les communautés, gelant ainsi toute évolution du système politique. Cette dynamique s'articule autour de la reconnaissance de dix-huit communautés religieuses officielles, faisant du Liban le seul pays arabe où l'exercice du pouvoir est réellement et institutionnellement multiconfessionnel. Cette pluralité confessionnelle est le principe organisateur de la vie politique mais aussi un facteur de fragmentation et de paralysie.

Le Choc des réfugiés et des présences étrangères : Le pays subit une pression démographique externe massive. Depuis le début de la guerre en Syrie en 2011, le Liban accueille, selon le HCR, plus d'1,5 million de réfugiés syriens, soit la plus forte concentration de réfugiés par habitant au monde. S'y ajoutent plusieurs centaines de milliers de réfugiés palestiniens, ainsi qu'un nombre important de travailleurs migrants (notamment éthiopiens, bangladais, sri-lankais, philippins) employés dans le domaine domestique ou le secteur des services. Cette présence multifactorielle exacerbe les tensions sur les ressources (logement, eau, électricité, soins), le marché du travail et les équilibres communautaires déjà fragiles, faisant de la question démographique une bombe à retardement socio-économique.

La Question des apatrides et des naturalisés : La question des « apatrides » (*Maktoumî el-Qayd*) est une cicatrice démographique et sociale persistante. Des milliers de personnes, souvent issues de familles kurdes ou bédouines installées de longue date au Liban, sont privées de nationalité et donc d'accès aux droits fondamentaux (propriété, santé, éducation, travail formel). À l'inverse, les vagues de naturalisation (comme le décret controversé de 1994 qui a naturalisé environ 200 000 personnes, majoritairement de confession chrétienne et musulmane) sont perçues à travers le prisme

communautaire et sont souvent accusées d'avoir altéré les équilibres démographiques et politiques de manière artificielle, alimentant encore les méfiances.

Une diaspora influente et vitale : On estime que la diaspora libanaise est aussi nombreuse, voire plus, que la population résidente. Cette diaspora, très bien intégrée et souvent prospère dans ses pays d'accueil (Afrique de l'Ouest, Amériques, Europe, Australie), constitue un réservoir de capitaux via les transferts d'argent (qui représentaient une part vitale du PIB avant la crise) et une influence politique et culturelle considérable. Elle représente à la fois une bouée de sauvetage économique, un facteur d'extraversion du pays et, dans le débat interne, une variable démographique souvent invoquée mais impossible à quantifier précisément.

En résumé, la dimension démographique libanaise est un kaléidoscope de statuts – citoyens de différentes confessions, réfugiés, apatrides, travailleurs migrants, membres de la diaspora – dont les interactions et les poids relatifs, bien que non mesurés officiellement, définissent en profondeur les équilibres et les déséquilibres de la nation.

Culturelle

La culture libanaise est souvent présentée à l'international comme un modèle de pluralisme et d'ouverture. En réalité, elle est structurée par un communautarisme (ou confessionnalisme - *taifiyya*) qui transcende la simple pratique religieuse pour devenir le principe organisateur de la vie sociale, politique et juridique. Cette réalité est néanmoins complexifiée par un paysage linguistique et éducatif unique.

Le confessionnalisme politique et juridique : Le système politique libanais est fondé sur la répartition des postes-clés (Président de la République maronite, Premier ministre sunnite, Président du Parlement chiite, etc.) et des sièges parlementaires selon une clé confessionnelle. Plus profondément, le statut personnel (mariage, héritage, divorce) relève des tribunaux religieux de chaque communauté reconnue (18 au total). Cela signifie que l'appartenance communautaire prime souvent sur l'appartenance citoyenne, fragmentant l'espace public et créant des allégeances parallèles. Cette logique se manifeste, par exemple, par l'impossibilité de contracter un mariage civil au Liban, contraignant les couples de confessions différentes à se marier à l'étranger (notamment à Chypre).

Plurilinguisme et pluriculturalisme, une fenêtre sur le Monde : Le Liban se caractérise par un plurilinguisme remarquable. L'arabe dialectal libanais est la langue véhiculaire, mais l'arabe standard est la langue de l'administration et de la presse écrite. La langue française et, dans une moindre mesure, l'anglais, jouissent d'un statut privilégié, héritage de l'histoire et vecteur d'ouverture. Cette maîtrise des langues étrangères n'est pas qu'une compétence ; c'est un marqueur social, un passeport pour l'emploi dans certains secteurs et le symbole d'une aspiration à être un pont entre les cultures. Ce plurilinguisme nourrit un pluriculturalisme où les références occidentales et orientales se côtoient et se mélangent constamment dans la production artistique, les médias et la vie quotidienne.

Le système éducatif, un microcosme des fragmentations et des aspirations nationales : Le système éducatif libanais est un acteur central dans la formation des identités et la perpétuation du modèle social. Il présente une singularité et une dualité frappantes :

- Un système aux assises solides et intégré : Malgré les guerres, le Liban a maintenu un système éducatif national intégré, avec un curriculum de base (notamment en sciences et mathématiques) et des examens officiels standardisés (Brevet, Baccalauréat) qui s'appliquent à l'ensemble du territoire, créant un socle de connaissances communes.

- Un dualisme public/privé et confessionnel : Cette intégration est minée par un dualisme profond. Le secteur privé, extrêmement puissant et diversifié (laïc ou confessionnel), côtoie un secteur public souvent négligé. Historiquement, l'éducation était largement dominée par des réseaux d'écoles privées, souvent confessionnelles (catholiques, notamment maronites, mais aussi sunnites, chiites, etc.), un héritage de l'époque ottomane où les « capitulations » avaient donné un pouvoir important aux religieux, notamment maronites, dans la création d'institutions éducatives. Aujourd'hui, le choix de l'école (francophone, anglophone, arabisante, laïque ou religieuse) n'est souvent pas anodin ; il est un marqueur d'appartenance sociale, communautaire et d'orientation politique pour les familles. L'école devient ainsi un lieu de socialisation qui peut renforcer les clivages existants plutôt que de construire une citoyenneté unifiée.

Médias et production culturelle segmentés : La production culturelle et le paysage médiatique reflètent cette segmentation. La plupart des médias (télévisions, journaux) sont affiliés à des courants politiques ou communautaires particuliers, contribuant à la fragmentation de l'espace public et de l'opinion. Cette segmentation médiatique entre en tension avec le socle éducatif commun et le pluriculturalisme ambiant, créant une dissonance caractéristique de l'expérience libanaise.

En synthèse, la dimension culturelle libanaise est un champ de forces contradictoires : un plurilinguisme et un cosmopolitisme ouverts sur le monde coexistent avec un système communautaire introverti ; un curriculum scolaire national cherche à unifier tandis qu'un système éducatif dualiste et souvent confessionnel tend à fragmenter. Comprendre cette tension est clé pour saisir les dynamiques identitaires complexes à l'œuvre dans la société libanaise.

Urbanistique

L'urbanisme libanais, et particulièrement beyrouthin, est le reflet physique des fractures sociales, économiques et politiques du pays. Il est le produit direct d'un laisser-faire institutionnalisé et de l'absence de volonté politique pour mettre en place une planification stratégique et inclusive.

La macro-céphalie Beyrouthine : Beyrouth concentre l'essentiel des fonctions administratives, économiques, financières, éducatives (universités) et de services du pays. Cette centralisation extrême génère des flux quotidiens massifs, une congestion chronique et une pression immobilière insoutenable, creusant les inégalités d'accès à la ville.

Un laisser-faire foncier et une absence de planification : Le développement urbain est caractérisé par un laisser-faire foncier prononcé et une absence criante de planification urbaine et de gestion du foncier au niveau gouvernemental. Il n'existe pas de plan d'aménagement du territoire à l'échelle nationale, ni de vision stratégique pour guider le développement. Les quelques plans directeurs existants (comme le Plan Directeur de Beyrouth de 1954, partiellement appliqué) sont obsolètes. Cette carence institutionnelle crée un vide qui est comblé par les intérêts privés et les rapports de force politiques, conduisant à un développement anarchique (construction illégale), une spéculation foncière intense et une privatisation rampante de l'espace et du littoral.

Corruption et contournements : Ce système de non-planification est exacerbé par la corruption et les contournements généralisés des rares régulations existantes. Les permis de construire peuvent être obtenus via des pots-de-vin ou des pressions politiques (*wasta*). Les transgressions aux codes du bâtiment (dépassement des hauteurs autorisées, empiètement sur la voirie publique) sont souvent régularisées a posteriori par des lois d'amnistie (*mohassabet*), ce qui encourage les infractions et sape toute autorité urbanistique. L'urbanisme devient ainsi un champ de prédation économique où prime la loi du plus fort.

Obstacles législatifs à la conservation et à l'aménagement : Paradoxalement, le cadre législatif lui-même constitue souvent un obstacle à une gestion rationnelle du territoire. La loi sur les antiquités (1933) est dépassée et les mesures de protection du patrimoine sont inefficaces, faute de moyens et de volonté. Des lois ambiguës ou contradictoires entravent la conservation du patrimoine bâti (comme la loi d'expropriation) et bloquent l'émergence de véritables outils d'aménagement du territoire. La faiblesse des collectivités locales et l'absence de décentralisation effective empêchent toute planification à l'échelle locale, laissant le territoire en proie aux intérêts particuliers.

Reconstruction et néolibéralisme : L'ère Solidere : La reconstruction du centre-ville de Beyrouth après la guerre civile, confiée à la société privée Solidere, est un cas d'école de l'urbanisme néolibéral et de la capture de l'action publique par des intérêts privés. Ancien lieu de mémoire et de mixité, le centre-ville a été transformé en un espace aseptisé, commercial et luxueux, accessible principalement à une élite, effaçant délibérément les traces du conflit et excluant les anciens habitants et commerçants. Ce modèle s'est reproduit dans d'autres zones, exacerbant la ségrégation socio-spatiale.

Territoires et banlieues communautarisés : La géographie humaine de Beyrouth et du Liban reste marquée par la guerre civile. Certains quartiers, banlieues (comme la banlieue sud de Beyrouth, *Dahiyeh*) ou régions entières (comme le Akkar, le Sud Liban ou la Békaa) sont perçus comme étant sous l'influence dominante d'une communauté ou d'un parti politique spécifique, reproduisant une fragmentation territoriale qui mine la cohésion nationale.

En conclusion, la dimension urbanistique libanaise est le résultat tangible d'une gouvernance défaillante. Elle est le produit d'un État absent en tant que planificateur et régulateur, mais présent en tant que facilitateur de rentes et de corruption. Cette dynamique crée un cycle vicieux : l'absence de planification favorise la prédation et la corruption, qui à leur tour bloquent toute velléité de mise en place d'une gouvernance urbaine rationnelle. Le paysage bâti, entre anarchie et luxe, patrimoine détruit et tours surdimensionnées, est la transcription spatiale des profondes inégalités et du système clientéliste qui structurent le pays.

Économique

L'économie libanaise, autrefois présentée comme résiliente, s'est révélée être construite sur un modèle vulnérable, caractérisé par sa dépendance aux rentes, l'opacité de son système financier et l'absence de base productive. Depuis 2019, le pays traverse une dépression économique grave et prolongée, qualifiée par la Banque Mondiale comme l'une des pires au monde depuis 1850, transformant une crise structurelle latente en un effondrement systémique aux conséquences humanitaires dramatiques. Cette chute libre a été brutalement accélérée par une série de chocs supplémentaires.

Un système rentier et un secteur tertiaire prédominant : Historiquement, l'économie repose sur trois piliers rentiers et un secteur tertiaire surdimensionné (près de 75% du PIB), pilier de l'économie nationale :

- La rente financière : Un système bancaire et financier opaque et peu régulé, attirant les capitaux de la diaspora avec des taux d'intérêt élevés.
- La rente immobilière : Une spéculation effrénée sur les terrains et les constructions.
- La rente touristique et des services : Les secteurs du tourisme, du commerce et de l'hospitalier (hôtels, restaurants, loisirs) constituaient des pourvoyeurs clés d'emplois et de devises étrangères, bien que très sensibles aux chocs politiques et sécuritaires.

La Ponzi finance et l'implosion du système bancaire : Pendant des décennies, la Banque du Liban (BDL) a maintenu un système bancaire et financier opaque de type schéma de Ponzi (*financial*

engineering) où les nouveaux dépôts servaient à rémunérer les anciens et à financer une dette publique colossale (plus de 170% du PIB avant l'effondrement). Ce système, qualifié de « circuit de la rente » par certains économistes, a implosé en 2019, conduisant à un effondrement monétaire (dévaluation de plus de 98% de la livre libanaise), une hyperinflation et un blocage sans précédent des dépôts des épargnants, confisqués par les banques. Dans leur article « Situation au Liban – Dépression économique grave et prolongée », les auteurs Béatrix Immenkamp et Kisten Jongberg dressent un tableau clair de la situation économique à partir d'octobre 2019 [386], concluant que cet effondrement a plongé la grande majorité de la population sous le seuil de pauvreté.

Dollarisation et double économie : L'économie était de facto dollarisée, avec une grande partie des transactions, des loyers et des épargnes libellées en dollars américains, tandis que les salaires de nombreux Libanais étaient versés en livres libanaises. Cette dualité a créé une économie à deux vitesses et a été un vecteur majeur d'inégalités lors de l'effondrement.

L'Explosion du Port de Beyrouth, le coup de grâce : L'explosion du port de Beyrouth le 4 août 2020 a porté un coup catastrophique à une économie déjà agonisante. En détruisant la principale porte d'entrée maritime du pays, elle a anéanti des réserves stratégiques de céréales et de médicaments, paralysé les chaines d'approvisionnement et achevé de détruire des secteurs entiers comme le commerce et le tourisme. Les dégâts matériels estimés à plusieurs milliards de dollars, la perte de milliers d'emplois et le choc psychologique ont encore enfoncé le pays dans la crise, sans que la classe politique ne soit capable de mener une reconstruction efficace ou de rendre des comptes.

L'impact dévastateur de la dernière Guerre Israël-Hezbollah : La dégradation sécuritaire et les affrontements entre Israël et le Hezbollah qui a suivi les événements du 7 octobre 2023 ont impacté énormément l'économie libanaise, déjà exsangue. Ils ont entraîné le déplacement de plus de 300 000 personnes, paralysé l'activité économique dans tout le sud du pays et rendu impossible l'accès aux terrains agricoles pour les récoltes, détruisant ainsi un secteur vital pour la sécurité alimentaire. Le commerce et le tourisme, deux piliers déjà fragilisés, ont été directement et sévèrement impactés par ces événements, anéantissant les espoirs d'une timide reprise saisonnière et isolant davantage le pays des investissements étrangers.

Le rôle vital de la diaspora : Face à l'effondrement interne, les investissements et aides de la diaspora via les transferts d'argent (qui représentaient une part vitale du PIB) sont devenus une bouée de sauvetage absolument critique pour la survie d'une large partie des familles, maintenant à bout de bras une économie à l'arrêt.

L'implosion du système de santé : Conséquence Humaine de la Crise Économique : L'effet le plus dramatique de cet effondrement sur les conditions de vie de la population se voit dans l'implosion du système de santé. Ce dernier, hybride et atypique, ne correspond à aucune des catégories modernes des concepts globaux. Il repose sur un mélange complexe et inefficient d'un secteur hospitalier privé dominant et très coûteux, d'une sécurité sociale nationale (CNSS) faible, corrompue et ne couvrant qu'une fraction de la population, et d'une multitude d'assurances privées. Des fonds publics (ministère de la Santé) qui remboursent a posteriori une partie des frais des patients dans les hôpitaux privés, sans contrôle des prix. Ce système, déjà fragile, a été pulvérisé par la crise économique. L'hyperinflation a rendu l'hospitalisation, les médicaments et les soins inaccessibles pour une écrasante majorité de la population, tandis que la faillite de l'État a mis à mal les mécanismes de remboursement, poussant les établissements de santé au bord de la faillite. La question de l'assurance vieillesse et de la protection sociale dans son ensemble est devenue un problème secondaire face à l'urgence de la survie quotidienne.

[386] IMMENKAMP Beatrix et JONGBERG Kirsten, *Situation au Liban - Dépression économique grave et prolongée*, EPRS | Service de recherche du Parlement européen, avril 2022, p. 14.

Informalité et résilience par nécessité : Face à la faillite totale de l'État et du système formel, l'économie informelle, l'aide familiale et les réseaux de solidarité communautaires ou associatifs ont pris le relais pour assurer la survie. Cette « résilience » souvent célébrée est en réalité un symptôme de l'effondrement des institutions et de l'absence de filets sociaux.

En conclusion, la dimension économique libanaise est désormais synonyme de crise multidimensionnelle et de chocs en cascade. Le modèle rentier s'est effondré, révélant la vacuité de ses fondements. Les chocs du 4 août 2020 et la dégradation sécuritaire au Sud-Liban ont porté des coups supplémentaires dévastateurs à une structure économique déjà en ruine. Le pays est confronté à une dépression économique profonde, une hyperinflation, un système bancaire en banqueroute, un blocage des avoirs et un système de santé exsangue, plongeant sa population dans une précarité sans précédent et une dépendance totale à l'aide externe.

Gouvernances, formes juridiques, législations et applications

La gouvernance publique est un domaine d'étude interdisciplinaire portant sur les relations de pouvoir entre les autorités publiques, la société civile et le marché, dans un contexte de transformation de l'aptitude des communautés politiques à se diriger légitimement et à agir efficacement.
« Pour comprendre ce qu'est une frontière aujourd'hui, c'est donc poser des questions fondamentales pour envisager l'avenir de nos démocraties, mais aussi reformuler les bases de notre relation avec le monde »[387]. (Anne-Laure Amilhat-Szary, 2015).

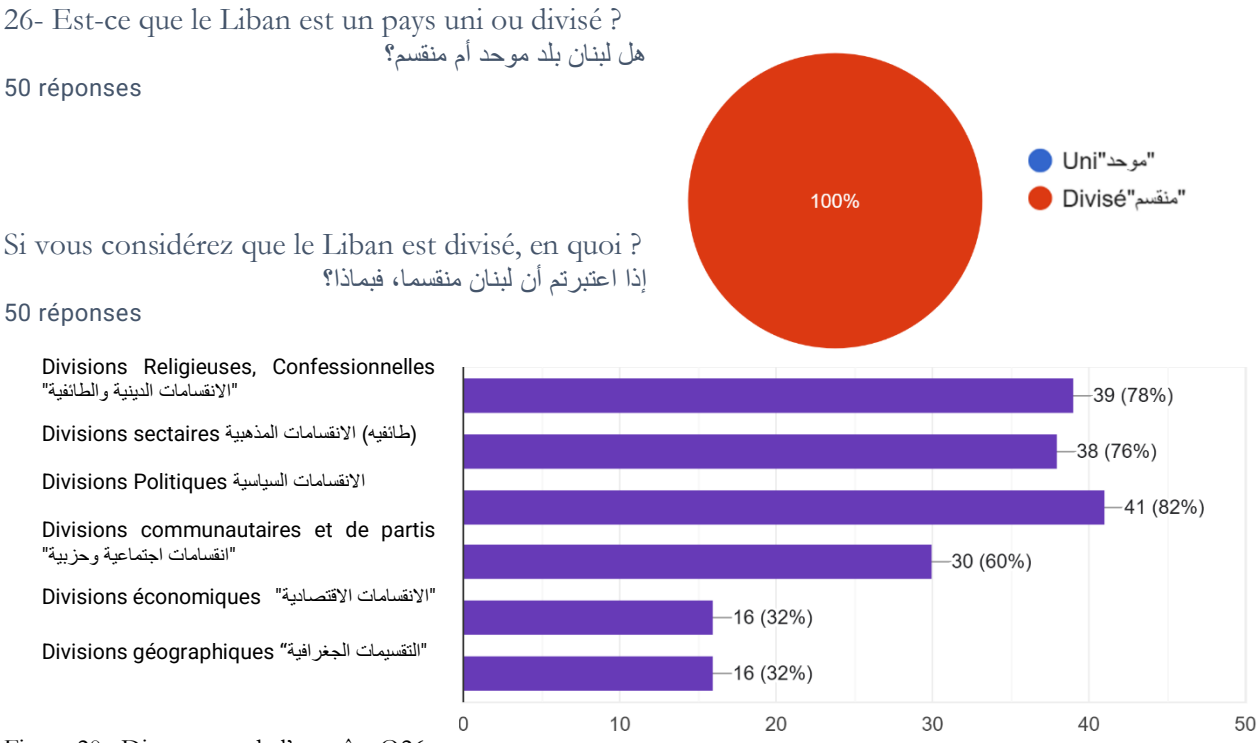


Figure 20 : Diagramme de l'enquête Q26,
réponses à la question « Est-ce que le Liban est un pays uni ou divisé ? »
Enquête réalisée par Dalal Kassab-Kodssieh, 2022-2023 (Annexes 1 et 2).

D'après l'enquête qualitative menée auprès d'un échantillon de 50 personnes libanaises, le Liban apparaît comme un pays profondément divisé. Pour une partie des répondants, le sentiment prévaut que le pays ne leur appartient pas, perpétuellement manipulé par des forces extérieures ou internes, et que la politique n'inspire aucune confiance.

[387] AMILHAT-SZARY Anne-Laure, *Qu'est-ce qu'une frontière aujourd'hui ?*, *op. cit.*

Un État incapable d'unification

« La démocratie c'est le gouvernement du peuple, par le peuple, pour le peuple ».
Abraham Lincoln

D'après le Littré, une démocratie c'est un régime politique, un système de gouvernement dans lequel le pouvoir est exercé par le peuple, par l'ensemble des citoyens.
À la base de sa constitution, le Liban est une république parlementaire démocratique et confessionnelle qui adhère au principe de séparation, d'équilibre et de coopération entre les pouvoirs judiciaire, législatif et exécutif du gouvernement. Son pouvoir politique et son autorité juridique établis ont été relativement répartis parmi les 18 communautés religieuses reconnues au moment de l'indépendance. Mais la question qui se pose, est-ce que c'est vraiment un pays démocratique, où le droit de l'homme et la revendication du peuple sont réservés, où la société s'exprime librement sans répression, peur, intimidation ou violence ? Est-ce que c'est le mot du peuple qui règne ou le pouvoir des communautés, des partis et des clans ? Est-ce que c'est une dictature cachée sous le couvert du sectarisme ?

Dans son article « L'État au Proche-Orient arabe entre communautarisme, clientélisme, mondialisation et projet de Grand Moyen Orient » Fabrice Balache souligne pertinemment que « Le Liban [est] une société segmentée que l'État ne parvient pas à unifier[388] « (Balanche, 2010). Cette segmentation constitue le fondement même de la vie politique libanaise.

Au Liban, l'appartenance à une confession (maronite, orthodoxe, chiite, sunnite, druze, ou autre), à une alliance politique (8 ou 14 mars, dates devenues emblématiques d'un clivage national persistant), ou à un parti spécifique (Mouvement Amal, Courant patriotique libre, Courant du Futur, Hezbollah, Parti Socialiste Progressiste, Phalanges Libanaises, Forces Libanaises, Parti démocratique libanais, Brigade Marada, Parti social nationaliste syrien, etc.) structure les identités et les loyautés, surpassant souvent l'appartenance citoyenne. Cela constitue un exemple paradigmatique de stratification sociale identitaire. La vie politique repose ainsi sur un mode de structuration communautaire où les partis, marginalement porteurs d'idéologies, incarnent avant tout des intérêts confessionnels, clientélistes ou familiaux, formant un système d'une complexité institutionnelle remarquable.
D'après l'enquête menée sur la frontière libanaise (Annexe 2), l'ensemble des enquêtés considère que le Liban est un pays profondément divisé non uni, ce clivage se reflétant nécessairement dans sa Constitution. (Figure 20)

Un Système d'alliances fluctuantes et instables

Contrairement aux systèmes parlementaires où s'affrontent deux ou trois grands courants idéologiques représentant l'ensemble de la population sur un spectre politique (comme en France, de l'extrême gauche à l'extrême droite), le Liban se caractérise par une prolifération d'alliances fluctuantes. Celles-ci se recomposent en permanence en fonction des circonstances politiques, des rapports de force internes ou des intérêts régionaux et internationaux. Cette instabilité chronique est structurelle ; chaque formation cherche à se maintenir ou à dominer le champ politique, souvent au prix de coalitions contre-nature inattendues, d'accords ponctuels ou d'influences étrangères aux logiques nationales. Cette instabilité chronique contribue à fragiliser la confiance populaire, en particulier parmi les franges éduquées de la société, et empêche l'émergence d'un leadership collectif capable de proposer un projet de transformation nationale.

[388] BALANCHE Fabrice, « L'État au Proche-Orient arabe entre communautarisme, clientélisme, mondialisation et projet de Grand Moyen Orient », dans *L'Espace Politique. Revue en ligne de géographie politique et de géopolitique*, nº 11, 15 novembre 2010, p. 7, [En ligne], <http://journals.openedition.org/espacepolitique/1619>, (Consulté le 16 janvier 2020).

L'observation historique des alliances entre les principaux chefs politiques et les chefs de clans révèle une dynamique déroutante, où d'anciens ennemis deviennent des partenaires circonstanciels, malgré les conséquences tragiques que leurs affrontements passés ont entraînées sur la population. Des décisions majeures – qu'elles soient de guerre ou de paix – ont parfois été prises de manière opportuniste, sans cohérence idéologique apparente, exposant la population à des violences souvent injustifiables. Des familles entières ont perdu des proches au nom de causes qui, rétrospectivement, apparaissent comme similaires entre les camps opposés, chacun prétendant défendre la liberté, la dignité et la souveraineté du Liban.

Plutôt que de résoudre les différends par le dialogue politique et l'éthique démocratique, le recours à la violence et aux conflits confessionnels a longtemps prévalu, l'« autre » étant perçu comme un ennemi en raison de son appartenance religieuse ou politique. Cette perception a occulté une réalité pourtant fondamentale : tous ces groupes sont libanais, partageant en principe un même territoire, une même histoire, et un même besoin de stabilité. Ce qui aggrave encore le paradoxe, c'est qu'après la fin des conflits armés, les anciens seigneurs de guerre continuent de dominer la scène politique. Malgré une mémoire collective douloureuse et une conscience sociale croissante des erreurs passées, les élites politiques demeurent inchangées, réélues à chaque cycle électoral, perpétuant un statu quo institutionnel qui entrave toute construction d'une véritable nation.
Plus de cinq décennies après la fin officielle de la guerre civile, les mêmes figures demeurent au Parlement, et le Liban reste, selon les mots de nombreux analystes, un État sans Nation. Une réforme structurelle, systémique et profonde semble aujourd'hui incontournable pour rompre avec les logiques héritées du passé et permettre enfin l'émergence d'un projet national inclusif et durable.

Communautarisme politique : Démocratie de consensus, de concordance ou bloquée ?

La nature du régime libanais est sujette à débat. S'agit-il d'une démocratie de concurrence, de consensus ou de concordance ? La Constitution libanaise s'est continuellement rapprochée d'un système consensuel d'organisation du pouvoir. Un bref retour sur la constitution et son évolution depuis 1926 à Taëf et jusqu'à présent nous permettra de mieux comprendre ses caractéristiques, d'évaluer son fonctionnement et de se situer.

Dans son article « La Constitution libanaise de 1926 à Taëf », Cordelia Koch écrit : « la démocratie libanaise semble avoir échoué avec la guerre civile, […] le Liban d'aujourd'hui présente plus que jamais les traits caractéristiques d'une démocratie de concordance. Le consensus doit prévaloir dans les démocraties de concordance. »[389] (Koch, 2008, p.2)

À son avis, il faut distinguer entre un consensus « matériel » qui s'établit entre les différents intérêts politiques sur une question politique et entre un consensus « formel » qui est surtout le résultat de la représentation quantitative des différents groupements sociaux dans la procédure de décision. Donc, la « démocratie consensuelle » ne désigne que celle qui recherche un consensus matériel par voie de participation, tandis que la « démocratie de concordance » (*Consociational democracy*), met l'accent sur la représentation formelle des différents segments de la société. Ainsi, avec cette distinction, entre consensus et concordance, il est possible de différencier, au Liban, entre intérêt politique et appartenance religieuse ou communautaire.

La Constitution de 1926 mentionnait le partage du pouvoir entre les communautés religieuses car le but d'origine envisagée était de créer un État sans contrainte confessionnelle. Donc, il fallait un président de la République fort pour gouverner ce pays complexe et prendre les décisions

[389] KOCH, Cordelia : « *La Constitution libanaise de 1926 à Taëf, entre démocratie de concurrence et démocratie consensuelle* », Égypte/Monde arabe, 2 | 2005, Troisième série, Les architectures constitutionnelles des régimes politiques arabes, mis en ligne le 08 juillet 2008, consulté le 30 avril 2019. URL : http://journals.openedition.org/ema/1739 ; DOI : 10.4000/ema.1739

nécessaires pour son développement. Ce président étant maronite, confirmé par le Pacte national de 1943, les autres communautés n'étaient pas présentées dans l'architecture constitutionnelle. Ce n'est qu'en restructurant l'exécutif que Taëf a mis en évidence la nécessité de concordance entre les communautés maronite et sunnite.

Le Liban depuis 2009, une démocratie bloquée !

Le Pacte National de 1943 et les Accords de Taëf ont acté ce partage du pouvoir entre les principales communautés (maronite, sunnite, chiite), créant une architecture institutionnelle rigide. Avec le transfert du pouvoir exécutif au conseil des ministres et l'institution d'un conseil des ministres dans les textes constitutionnels, Taëf a clairement réalisé le régime parlementaire. Cette Constitution établit plusieurs « *degrés de consensus* » et qu'elle varie par conséquent entre la concordance de plusieurs et le consensus de toutes les communautés religieuses pour gouverner le pays. Avec ce transfert de pouvoirs présidentiels à différents degrés, les deux présidents de l'exécutif sont contraints de travailler ensemble. Cette restructuration ne représente qu'un rééquilibre entre les communautés maronite, sunnite et chiite et met en évidence la nécessité d'une concordance entre les trois : la présidence de la république revient aux maronites, le poste de premier ministre aux sunnites, le poste de président de la chambre aux chiites.
Ce système, conçu pour gérer les conflits, génère en réalité l'immobilisme. Le consensus formel requis pour toute décision importante se transforme rapidement en blocage institutionnel. Les leaders politiques, contraints de défendre les intérêts de leur communauté dans le jeu de la concordance, échouent à travailler ensemble pour l'intérêt général. Le Liban est ainsi moins une démocratie de concordance fonctionnelle qu'une « démocratie bloquée », où les institutions sont paralysées par les vetos croisés des différentes factions.
Le régime politique libanais actuel nécessite une réflexion sur son système global, des solutions et des changements radicaux au niveau des lois (loi électorale), du profil des politiciens et une restructuration urgente surtout que cette division constitutionnelle qui depuis la fin de la guerre civile en 1990, a donné aux différents partis le pouvoir de modifier et d'inventer des lois pour des intérêts personnels sans aucun control judiciaire. La libération juridique est prioritaire pour lutter contre la corruption, récupérer les fonds pillés, condamner le vol de l'argent du peuple et contrôler la dette publique. Le Liban, souffre d'une crise économique aux racines profondes provoquée par une élite politique qui a gouverné ce pays depuis plus de 35 ans.

Cette paralysie se manifeste avec une acuité particulière lors des élections présidentielles. L'élection du Président de la République, confiée au Parlement et non au suffrage universel direct, devient un rituel de crise. Elle nécessite un accord quasi impossible à trouver entre des députés profondément divisés, sous l'influence d'accords régionaux et internationaux. Ce processus révèle au grand jour la marginalisation du peuple libanais, dont la souveraineté est confisquée par les jeux de pouvoir des élites et des puissances étrangères. La vacance prolongée de la présidence est devenue la norme, symbolisant l'incapacité pathologique du système à fonctionner.
Un vide institutionnel à la tête de l'État est devenu un rituel avant chaque élection. Se mettre d'accord et élire un président de la république au Liban nécessite l'accord d'une majorité de députés qui à la base n'arrivent pas à s'entendre. Donc ce n'est pas une élection au suffrage universel comme c'est le cas dans d'autres pays démocratiques où le peuple a son mot à dire. En France, le président de la république est élu par suffrage universel direct, un système mis en vigueur depuis 1962. Le président des États-Unis est également élu par un suffrage universel indirect où les citoyens votent pour des grands électeurs qui, à leur tour, élisent le président au sein d'un collège électoral composé de 538 membres. S'ajoute à ces complexités d'élection, un accord régional et international qui doit être avant tout présent. Ce sont les grandes puissances qui choisissent le président de la république du Liban, le peuple libanais est complètement marginalisé de cette affaire. De quelle démocratie s'agit-il au Liban alors ! Le peuple libanais est écrasé par un système pire qu'une dictature.

Spatialisation et territorialisation d'une démocratie informelle

Ces clivages politiques et communautaires ne sont pas abstraits ; ils se matérialisent dans l'espace et produisent des territoires fragmentés. L'observation de la géographie libanaise révèle une véritable « territorialisation des appartenances ».

À l'échelle locale, des frontières communautaires invisibles mais puissantes segmentent les villes. Partant de la démocratie consensuelle « formelle » libanaise, des frontières communautaires et démographiques posent problèmes de tensions dans plusieurs zones du territoire libanais. À Tripoli « ville rebelle », la fracture spatiale et la construction de barrières entre les quartiers de Jabal Mohsen et Bab el Tabbeneh est emblématique de tensions politiques et confessionnelles. À Hadath, la question de la vente de biens immobiliers à des non-chrétiens illustre la crainte d'un remodelage démographique et du pouvoir local. L'élargissement de la frontière de la banlieue sud constitue un problème récent de la municipalité qui refuse de vendre e problème ; À Beyrouth, des quartiers péricentraux comme Khandak el Ghamik, et qui, 35 ans après la guerre civile, restent enclavés et stigmatisés, marqués par les traces de destruction, la pauvreté et le délaissement, contrastant avec le développement d'autres zones. Nous assistons à des marginalisations accentuées par divers politiques urbaines, ainsi qu'à des violences entre partisans et opposants au régime syrien de *Tarik el Jdideh* à Beyrouth. Tous ces exemples illustrent bien des divisions spatiales reliées à des décisions pures politiques et religieuses.

À l'échelle régionale, le sud du Liban, la plaine de la Békaa et Akkar au Nord fonctionnent souvent comme des zones-tampons périphériques, partiellement autonomes et négligées par l'État central, des espaces d'entre-deux, presque indépendamment du centre et du reste du pays. Une constitution de systèmes séparés reliés à des conditions géographiques, politiques, communautaires, sécuritaires et historiques gère ces lieux. Le développement au péril de la géopolitique de ces espaces, tardivement intégrés au territoire libanais, même partiellement intégrés, a engendré à ses régions pauvres et délaissées par l'État des transformations paysagères, économiques et urbaines énormes et qui posent problèmes socio-spatiaux, paysagers et environnementaux et à plusieurs niveaux. Ce sont des espaces stratégiques, des terres d'affrontements entre partis libanais, puissance étrangères, autorités libanaises et refugiés, syriens et palestiniens. Ces régions deviennent des espaces où s'expérimentent des gouvernances informelles, souvent contrôlées par des partis politiques ou des acteurs locaux qui y implantent leurs propres systèmes de régulation, que ce soit pour la fourniture d'électricité, la sécurité ou la gestion des conflits.

Prenons par exemples, le secteur de l'électricité, un enjeu majeur de la construction nationale, qui malgré les différents projets de planification et de gestion proposées dans ce domaine depuis l'année 1964, connait après la guerre civile une longue crise et jusqu'à présent est non résolue pour des raisons ni claires ni justifiables. Les mutations spatiales et la croissance urbaine ont remis en cause le fonctionnement efficace de ce secteur au niveau de la production et de la distribution, toujours marquées par le rationnement et l'endettement croissant. De profondes inégalités spatiales marquent le système d'électricité en matière d'alimentation et de régulation et cela révèle une gestion locale différenciée, notamment dans les pratiques de fraude et de non-paiement, ce qui met en évidence le poids implantés localement dans les décisions gestionnaires et le freinage des reformes. De même, dans ces territoires, on trouve des différentiations énormes dans les prix de marché qui s'affiche moins chers par rapport aux régions centres. Tous ces facteurs mettent en lumière l'absence d'une autorité étatique uniforme.
La dynamique politique interne est inextricablement liée à des influences régionales et internationales. Les alliances politiques sont souvent soutenues, financées et instrumentalisées par des puissances étrangères (telles que l'Iran, l'Arabie Saoudite, la Syrie ou les pays occidentaux) qui y voient un moyen d'avancer leurs propres agendas géostratégiques dans la région. Ces loyautés externes créent un système de double allégeance où les devoirs envers un parti ou une communauté surpassent souvent le devoir civique envers l'État-nation.

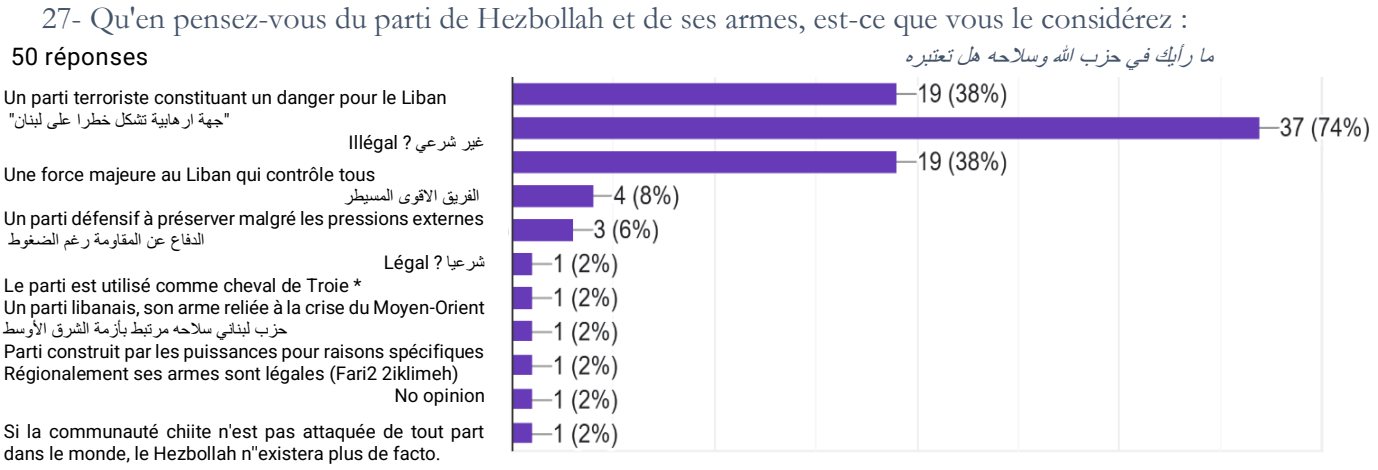
Cet environnement favorise la prolifération des intérêts privés et du clientélisme. La conservation du pouvoir devient une fin en soi, servant à protéger des rentes économiques, des réseaux de corruption et des systèmes de patronage. Les décisions politiques majeures – qu'elles soient de guerre ou de paix – sont ainsi souvent prises de manière opportuniste, non pas selon une cohérence idéologique ou pour le bien public, mais pour servir des intérêts particuliers ou répondre à des pressions externes. L'observation historique révèle une dynamique déroutante où des ennemis d'hier deviennent partenaires du jour, et vice-versa, exposant la population à des violences et à des instabilités dont les logiques profondes lui échappent. Ce jeu perpétuel de pouvoir, alimenté par des capitaux externes et des intérêts privés, perpétue un statu quo qui entrave toute construction d'une véritable nation et toute émergence d'un leadership collectif porteur d'un projet de transformation nationale.

Le Hezbollah, hégémonique sur la scène politique libanaise, tient le sort du pays entre ses mains, un rouage fondamental de la politique sécuritaire du pays. C'est une emprise tentaculaire et progressive sur le Liban. Le Hezbollah, littéralement « parti de Dieu », est né en 1982 dans la Békaa, pendant la guerre civile libanaise, pour défendre les chiites et les combattants Palestiniens contre les attaques de l'armée israélienne dans le sud du pays. Il est devenu depuis plusieurs années l'un des principaux acteurs de la scène politique libanaise. Ses principes, depuis sa création, sont basés sur la résistance à Israël. Celle-ci est rendue possible par la branche armée du parti, la Résistance Islamique Libanaise (RIL). À la signature des accords de Taëf en 1990, le Parti de Dieu décide de s'intégrer au système politique national sur ce principe de résistance et de défense de la nation libanaise. Incompréhensiblement, il est le seul parti à obtenir le droit de conserver ses armes alors que toutes les autres milices libanaises sont désarmées après la guerre civile. En effet, une intervention de Téhéran au moment des discussions de Taëf a permis au Hezbollah de conserver ses armes, justifiées par son combat défensif contre Israël. La milice est donc légitimée d'un point de vue national, puisque le Sud du Liban est, au moment des accords, toujours occupé par les troupes israéliennes. Malgré le retrait d'Israël en 2000, le parti et ses armes demeurent légitime vu que les fermes de Chébaa et les hauteurs de kfarchouba sont toujours occupées.
Dans leur ouvrage *Le Hezbollah, un mouvement islamo-nationaliste*, Walid Charara et Frédéric Domont réclament, « alors que les autres islamistes arabes ont échoué à développer une solide base sociale, le Hezbollah a établi une alliance étroite avec l'État libanais et d'importants segments de la société[390] ». Le Parti s'est en effet construit comme un acteur incontournable de la scène politique libanaise, et a su, par des actions sociales et un soutien aux populations démunies, maintenir son pouvoir au sein de la communauté chiite.

L'opinion des libanais concernant la présence de Hezbollah et son droit à conserver son arsenal militaire fait l'objet d'un clivage profond. Pour les uns, il représenterait le seul garant de la paix civile au Liban ; pour les autres, il constituerait une menace principale et majeure de la stabilité du pays. Il n'en est pas moins reconnu à l'unanimité comme un acteur influent et difficile à contourner. Une partie de la société libanaise, notamment celle favorable aux supports américain et saoudien, s'inquiète de ses alliances avec l'Iran et la Syrie, qui le financent et le soutiennent militairement pour faire face à la suprématie d'un État, afin de contrer ce que ces gouvernements qualifient de « visées hégémoniques d'Israël ». En raison de sa situation stratégique au nord d'Israël, ces puissances régionales attendent de la milice de mener une guerre d'usure contre l'État hébreu. Toutefois, les conséquences de ce conflit se répercute principalement sur le Liban même, affectant son fonctionnent et ses équilibres internes. L'Iran est l'unique pays du Proche et Moyen-Orient – à l'exception des États ayant signé la paix avec Israël – à mener sereinement des guerres dans différents pays de la région par l'intermédiaire de milices qu'il a contribué à créer sur leurs territoires. Le programme politique du Hezbollah ne se limite pas à cette dimension ; il participe

[390] CHARARA Walid et DOMONT Frédéric, *Le Hezbollah, un mouvement islamo-nationaliste*, Fayard, Paris, 8 novembre 2006, (Documents, témoignages), p. 24.

également à l'ensemble des conflits menaçant les pays de la région, notamment en Syrie contre Daech, ainsi qu'en Irak et au Yémen. Devenu un « relais et support régional » grâce à l'implication militaire et financière du Khomeini de Téhéran et du régime baasiste de Damas, le parti se définit jusqu'à présent comme une formation « islamo-nationaliste ». Malgré sa stratégie officiellement axée sur la défense de l'unité nationale libanaise, ses alliances externes exposent le Liban au risque de servir de théâtre à des guerres menées pour le compte d'acteurs étrangers. À la suite de l'explosion du port de Beyrouth en 2020 et des événements survenus dans la capitale entre les milices du parti et les manifestants durant la révolution libanaise (2019-2021), le Hezbollah semble bénéficier d'un soutien décroissant au sein même de la communauté chiite.
Cette géographie du pouvoir fragmente le territoire national et illustre comment les logiques communautaires et partisanes l'emportent sur la logique unificatrice de l'État.
Bien que qualitative et non représentative au sens statistique, l'enquête menée sur la frontière libanaise (2022-2023) auprès de 50 personnes (Annexes 1 et 2) permet de dégager des tendances : 74 % des personnes interrogées considèrent le Hezbollah comme une milice armée illégale, et 38 % y voient un danger pour le Liban ainsi qu'une force majeure contrôlant le pays. (Figure 21)



* Le parti est utilisé comme cheval de Troie par des forces extérieures. La raison apparente est de défendre le pays, mais la raison cachée est de prendre le contrôle du gouvernement et d'être le processus décisionnel.

Figure 21 : Résultats enquête Q27, réponses question « Qu'en pensez-vous du parti de Hezbollah et de ses armes ? ».

Un système en crise permanente

Plus de trois décennies après la fin de la guerre civile, le système politique libanais, miné par le confessionnalisme, s'avère structurellement incapable de réforme. Les mêmes figures politiques, souvent d'anciens seigneurs de guerre, se recyclent et se maintiennent au pouvoir, perpétuant un statu quo qui entrave toute construction nationale. Clairement, c'est un système inadapté et disqualifié, et comme le résume Daniel Meier dans son article, « Le Liban constitue un cas d'école d'État faible, en raison même de la fragmentation de son pouvoir en groupes communautaires qui ont instauré un communautarisme politique. Ce dernier, au lieu de proposer un modèle unitaire national en guise d'entente nationale (le pacte de 1943), convie et perpétue une appartenance nationale multipolaire suivant les projets et identités des communautés du pacte national[391] » (Meier, 2013, p. 54).
L'échec est total à fournir les services les plus basiques (électricité, eau, déchets, santé) et à gérer les crises économiques et sociales. Cet effondrement multidimensionnel a conduit à une perte de confiance profonde de la population envers sa classe politique. La révolte d'octobre 2019, transcendant pour la première fois les clivages sectaires, a été l'expression directe de ce rejet. Elle

[391] MEIER Daniel, « Réfugiés de Syrie et tensions sunnito-chiites. Le Liban entre défis et périls », dans *Maghreb - Machrek*, vol. N° 218, ESKA, nº 4, 2013, p. 54.

marque l'émergence d'une contestation citoyenne unifiée qui, à l'image des printemps arabes, réclame un changement de régime radical, la fin de la corruption et l'avènement d'une véritable démocratie citoyenne, et non plus simplement concordataire. La chute de ce régime défaillant apparaît dès lors comme une condition préalable à toute reconstruction nationale.

Juridiques, judiciaires, législatifs et règlementaires

L'architecture juridique et législative libanaise est le reflet fidèle des équilibres confessionnels et clientélistes qui structurent le pays. Loin d'être un cadre neutre garant de l'intérêt général et de l'État de droit, elle fonctionne bien souvent comme l'instrument de pérennisation du système de pouvoir en place. Ce chapitre analyse comment les lois, leur application et leur contournement organisent et maintiennent un régime où la règle de droit est systématiquement subordonnée aux intérêts particuliers des élites politiques et économiques.

Loi électorale renouvelée en 2017

La loi électorale de 2017, adoptée après près d'une décennie de paralysie et de reports successifs, était présentée comme une réforme majeure devant moderniser le processus démocratique libanais. Si elle a introduit quelques éléments nouveaux, elle a surtout acté et renforcé la logique confessionnelle qui est au cœur de la crise politique libanaise.

Un changement dans la continuité : le scrutin proportionnel (?) et le découpage contesté : La loi a abandonné le système majoritaire « *winner takes all* » pour une proportionnelle de liste dans le cadre de 15 circonscriptions électorales. En théorie, ce changement devait permettre une meilleure représentation de la diversité politique. En pratique, le découpage de ces circonscriptions a été l'objet de marchandages acharnés entre les grands partis pour préserver leurs chasses gardées électorales. Les circonscriptions ont été dessinées de manière à refléter, voire à exacerber, la composition confessionnelle dominante de chaque région, verrouillant l'accès au Parlement pour les candidats indépendants ou hors-système et contraignant les électeurs à voter pour des listes souvent montées par les chefs de partis.

Le vote préférentiel et le clientélisme institutionnalisé : L'une des innovations centrales de la loi est l'introduction du vote préférentiel. Bien que votant pour une liste, l'électeur peut exprimer une préférence pour un candidat au sein de cette liste. En pratique, ce mécanisme a renforcé le clientélisme et le vote communautaire. Les électeurs sont incités à voter pour le *za'im* (leader) de leur communauté ou de leur clan, qui garantit protection et services en échange d'un soutien politique. Ce système pérennise la relation patriarcale et clientéliste au détriment d'un vote basé sur des programmes ou des idéologies politiques.

Le maintien du confessionnalisme comme principe organisateur : Surtout, la loi de 2017 n'a en rien remis en cause le principe du confessionnalisme électoral. Les sièges au Parlement restent attribués selon une clé confessionnelle prédéfinie dans chaque circonscription. Un candidat ne se présente donc pas simplement comme « libanais » mais comme le représentant d'une communauté spécifique (maronite, sunnite, chiite, etc.) pour un siège réservé. Cette logique verrouille le système politique en ethnicisant le choix des représentants et empêche l'émergence d'une citoyenneté libanaise unifiée et d'une vie politique transcendant les appartenances sectaires.

Détournements, clientélismes, corruptions et mainmises

Le cadre juridique, aussi imparfait soit-il, est systématiquement violé, détourné ou ignoré par ceux-là mêmes qui sont censés l'appliquer. Au-delà des textes, la culture de l'impunité et la subordination des institutions caractérisent le système. La corruption n'est pas un dysfonctionnement ou un abus du système ; elle est le mode de fonctionnement et de gouvernance du système.

La mainmise sur l'appareil judiciaire : L'indépendance de la justice est un leurre. Les nominations aux postes clés de la magistrature (Procureur général, premiers présidents, etc.) sont des décisions éminemment politiques, négociées entre les chefs de partis lors du Conseil supérieur de la magistrature, lui-même composé de personnalités politiques. Cette politisation assure l'impunité des élites : les dossiers de corruption impliquant des personnalités influentes sont classés sans suite, et la justice est souvent instrumentalisée pour harceler les opposants politiques ou les juges intègres. L'explosion du port de Beyrouth est l'exemple tragique de cette impunité, l'enquête étant entravée par des recours politiques et des menaces contre le juge d'instruction.

Le clientélisme comme mode de redistribution : L'État est traité comme une rente à redistribuer entre les différents partis et leurs clientèles. L'accès à l'emploi public, aux contrats de l'État, aux permis d'importation ou même aux soins médicaux est souvent conditionné par l'appartenance à un réseau clientéliste ou l'allégeance à un *za'im*. Les institutions sont vidées de leur substance et transformées en outils de patronage, où la loyauté prime sur la compétence et l'intégrité. Ce système détruit toute capacité administrative de l'État et nourrit une corruption endémique à tous les échelons.

Les interventions illégales et la culture de l'impunité : Les partis au pouvoir disposent souvent de *militias* ou de gardes armés qui opèrent en toute impunité, défiant l'autorité de l'État et de ses forces de sécurité. Les interventions illégales pour arrêter des enquêtes, faire libérer des proches ou intimider des adversaires sont monnaie courante. La loi s'applique de manière sélective, créant une société à deux vitesses : une pour les puissants, protégés par leur immunité et leurs réseaux, et une pour le citoyen ordinaire, soumis à la pleine rigueur d'un système judiciaire inefficace et corrompu.

Législations, règlementations et reformes non conformes

L'action législative est rarement guidée par l'intérêt général ou une vision à long terme. Elle est le produit de rapports de force entre intérêts particuliers, conduisant à l'adoption de textes sur mesure ou au blocage de toute réforme menaçant les rentes établies.

Les lois sur mesure et la capture réglementaire : Des secteurs économiques entiers sont otages de lois obsolètes ou conçues pour créer et protéger des monopoles privés. Le secteur des télécommunications, extrêmement lucratif, est régi par des textes datant de la guerre civile, délibérément non réformés pour permettre à une poignée d'acteurs proches du pouvoir de bénéficier de rentes monopolistiques. De même, le maintien délibéré de la faillite du secteur électrique public (EDL) profite aux magnats des générateurs privés, créant une rente bien plus lucrative qu'un service public fonctionnel ne le serait.

Le sabotage des réformes structurelles : La communauté internationale conditionne son aide financière à des réformes clés (loi anti-corruption, levée du secret bancaire, réforme de l'électricité, audit des finances publiques). Ces réformes sont systématiquement sabotées, vidées de leur substance ou leurs décrets d'application ne sont jamais publiés. Une loi pour la création d'une autorité nationale de lutte contre la corruption peut être adoptée, mais elle est privée de budget et de moyens d'action. Ce jeu de dupes permet à la classe politique de gagner du temps et de préserver ses intérêts tout en donnant l'illusion d'une volonté de changement.

L'inadaptation chronique au service du statu quo : La réglementation libanaise est un millefeuille de textes incohérents et obsolètes, hérités des périodes mandataire et ottomane. Cette complexité et cette archaïsme délibérés créent un brouillard juridique propice à la corruption (le corrupteur et le corrompu s'entendant sur l'interprétation d'un texte) et découragent l'investissement productif. L'absence de cadastre moderne, de code de l'urbanisme contraignant ou de loi organisant une concurrence loyale sont des exemples flagrants de cet *under-design* institutionnel qui sert les intérêts de ceux qui profitent du chaos organisé.

Pour conclure, le paysage juridique et législatif libanais ne constitue pas le fondement de l'État de droit, mais son principal obstacle. De la loi électorale qui institutionnalise les appartenances communautaires aux lois sur mesure qui créent des rentes, en passant par une justice aux ordres, le droit est instrumentalisé pour protéger le système de pouvoir existant. Cette capture de l'État par des intérêts particuliers a conduit à un effondrement systémique, démontrant que sans une refonte radicale du cadre juridique et une indépendance réelle de la justice, toute tentative de reconstruction est vouée à l'échec. La faillite de l'État libanais est, avant tout, une faillite du droit et de sa capacité à réguler et à arbitrer pour le bien commun.

Politiques publiques, municipalités et pouvoirs locaux

Dans le paysage dysfonctionnel de la gouvernance libanaise, l'échelon municipal représente un paradoxe : à la fois espace de résilience citoyenne et microcosme des dynamiques perverses qui gangrènent l'État central. Il est important d'interroger les gouvernances municipales en métropoles et dans les banlieues où d'importants processus de différenciations socio spatiales sont mis à l'œuvre. Théoriquement creuset de la démocratie de proximité, l'institution municipale est en réalité étouffée par une centralisation excessive, instrumentalisée par les partis nationaux et de plus en plus capturée par des intérêts économiques privés. Cette section analyse comment la gouvernance locale au Liban est structurée par et pour les intérêts des acteurs dominants.

Centralisation et dépendances municipales

Le pouvoir municipal libanais fonctionne dans un cadre extrêmement contraint, dépourvu de toute réelle autonomie financière et décisionnelle, ce qui le rend structurellement dépendant du centre et donc vulnérable à ses jeux politiques. L'organisation territoriale se compose de collectivités locales, les communes (*baladiya*), au nombre de 661 et d'un nouvel échelon, celui des fédérations des municipalités (chouf), mais ce maillage reste sous la tutelle de l'État central.

Un cadre légal restrictif : Le Code des municipalités (1977), bien qu'ayant été amendé, maintient les municipalités sous la tutelle étroite du Ministère de l'Intérieur et des Municipalités et du Conseil du Service Civil (pour la gestion du personnel). Toute décision importante (lancement d'un appel d'offres, approbation d'un plan d'urbanisme, contraction d'un emprunt) doit recevoir l'approbation préalable de l'administration centrale, un processus notoirement lent, opaque et soumis à des considérations politiques.

L'asphyxie financière : La principale source de financement des municipalités, la rétrocession de la part de l'État prélevée sur les recettes de la TVA et de la fiscalité foncière, est versée de manière irrégulière et arbitraire. Les municipalités sont ainsi placées en situation de dépendance pathologique vis-à-vis du pouvoir central, qui utilise ces fonds comme une arme de rétribution ou de punition politique. Privées de ressources propres suffisantes et de la capacité de lever l'impôt localement de manière significative, leur marge de manœuvre pour planifier et investir est dérisoire.

La décentralisation, un paravent rhétorique : Malgré les promesses répétées des accords de Taëf (1989) et les projets de loi discutés (puis enterrés) pour instaurer une décentralisation administrative, le Liban reste l'un des pays les plus centralisés de la région. La décentralisation, revendiquée par les pouvoirs miliciens, n'a été bien souvent que le paravent rhétorique d'une domination accentuée, qui a promu la constitution des territoires en tant que séparateurs des communautés (Beyhum, 1991). Cette absence de transfert réel de compétences et de ressources condamne les municipalités à un rôle de gestionnaire de services de base (voirie, éclairage, déchets) sans pouvoir agir sur le développement économique, social ou urbain stratégique de leur territoire.

Gestion du local par les partis dominants

Le rétablissement des institutions étatiques et municipales, intrinsèquement lié à la re-construction de l'État d'après-guerre, et l'émergence de nouvelles autorités locales élues participent à la production de nouveaux rapports sociaux et à la recomposition des rapports de pouvoir ou bien à la reproduction de la structure socio-politique locale dans le système politique libanais. Cela nous amène à placer au centre de la réflexion les relations de pouvoir, soit à décentrer notre attention des institutions vers les pratiques de gouvernement dont elles sont le lieu.

Malheureusement, les municipalités sont dépendantes des fiefs et des chefs des partis politiques qui gouvernent le pays depuis le début de la guerre civile libanaise donc depuis 50 ans. Cette mainmise s'explique par la faillite des institutions nationales, traversée par l'interminable vide présidentiel et son incapacité de détenir le pouvoir sans un consensus entre les représentants des trois religions, un premier ministre impuissant et un Parlement improductif. Dans ce contexte, les véritables détenteurs du pouvoir reviennent aux manœuvres des leaders communautaires. Le paysage politique libanais est une mosaïque de partis, chacun dominant dans son fief confessionnel et géographique. Outre le Hezbollah, dont la puissance est incontestable, d'autres partis majeurs structurent l'espace local : le Courant du Futur (*Tayyar Al Mustaqbal*) chez les sunnites, notamment à Beyrouth-Ouest, Tripoli et Sidon ; le Mouvement Amal (*Harakat Amal*) du Speaker Nabih Berri, allié du Hezbollah et dominant dans de nombreuses municipalités chiites du Sud-Liban ; le Courant patriotique libre (*Tayyar Al Watani Al Hurr*) du président Michel Aoun et les Forces libanaises (*Al Quwwat al Lubnaniyya*) chez les chrétiens, se partageant l'influence dans les régions et villages maronites du Mont-Liban, de Jbeil, Batroun et du Metn ; le Parti socialiste progressiste (PSP) de Walid Joumblatt, pivot druze de la montagne du Chouf et de l'ouest de la Békaa. D'autres formations, plus petites mais influentes localement, complètent ce tableau, comme les Phalanges libanaises (*Kataeb*), la Brigade Marada, le Parti social nationaliste syrien (PSNS), le Parti national libéral (PNL), ou le Parti social-démocrate (*Hentchak*), chacun défendant farouchement ses bastions.

La gouvernance du pays est rendue impossible par le rapport des forces favorable au Hezbollah, dont tous les actes, parmi lesquels sa présence en Syrie, sont dictés par l'Iran. La puissance des maires du Hezbollah au Liban est un fait marquant de la gouvernance locale. Le parti dispose d'un réseau municipal très bien structuré, particulièrement dans le Sud-Liban, la Békaa et la banlieue sud de Beyrouth (Dahiyeh). Son emprise ne repose pas seulement sur le pouvoir politique traditionnel, mais aussi sur la fourniture de services sociaux, éducatifs et sanitaires via ses organisations affiliées (Jihad al-Binaa), créant un État parallèle qui supplée les carences de l'État central et renforce sa légitimité et son contrôle territorial.

Face à ce parti, des forces politiques sont affaiblies ou en transition. Les deux communautés, sunnite et chiite, appartiennent à deux blocs adverses ce qui rend tout fonctionnement normal impossible, tant qu'aucune division n'est claire entre opposition et majorité. D'autre part, les deux partis chrétiens ceux du 14 mars et du 8 mars sont marginalisés. Leur réconciliation superficielle et leurs alliances avec les acteurs musulmans ne leur a pas permis de changer l'équilibre du système prédominant d'après-guerre. Le président chrétien n'est qu'un pouvoir symbolique. En réalité, avec le parti de Dieu (Hezbollah), les chiites sont les plus forts sur la scène libanaise, non seulement en forces armées mais également par ses représentants au parlement et ses places au gouvernement, ce qui rend les décisions de paix et de guerre d'autant plus encore dans son contrôle.

- Le clientélisme municipalisé : Dans ce cadre national, la gestion des ressources municipales (embauches, attribution de marchés, aides sociales) suit une logique clientéliste partisane. Les emplois et les services sont distribués en priorité aux partisans du parti dominant dans la municipalité, transformant la mairie en bureau de patronage local qui renforce les loyautés communautaires et électorales.
- La mainmise sur les conseils municipaux : Les partis nationaux investissent massivement les élections municipales. Une fois élus, les conseillers municipaux sont soumis à la discipline de

parti. Les décisions sont prises dans les sièges des partis, vidant l'institution de sa substance délibérative.

- La territorialisation du pouvoir partisan et le retour du local : Le contrôle d'une municipalité permet à un parti d'affirmer sa souveraineté sur un territoire. Cette logique plonge ses racines dans la guerre civile, qui a vu une exacerbation des identités localistes et régionalistes, « le retour du local » comme espace de refuge et de survie, une tendance que les partis ont ensuite institutionalisée et exploitée. Cette dynamique a conduit à un émiettement du territoire national en une constellation de fiefs politiques et confessionnels concurrents, où chaque parti majeur exerce une domination quasi-féodale sur sa zone d'influence.

Les élections municipales : un semblant de démocratie locale

La question de la démocratie locale est en relation directe avec le communautarisme, élément central de la configuration politique libanaise. Les élections municipales, qui ont lieu tous les six ans, en sont le reflet. Elles sont souvent présentées comme le dernier rempart démocratique au Liban, moins entachées par le confessionnalisme que les législatives. Cette vision mérite d'être nuancée.

Un processus complexe : La loi électorale pour les législatives n'est pas une procédure simple dans un régime démocratique. Elle l'est encore moins lorsqu'elle est abordée dans un contexte multicommunautaire. Bien que le scrutin municipal soit moins explicitement confessionnel que le scrutin législatif, la logique communautaire reste prégnante dans la composition des listes.

Une relative ouverture... : Le mode de scrutin (bloc vote dans les petites localités, proportionnelle dans les grandes villes) permet parfois l'émergence de listes citoyennes indépendantes qui parviennent à briser l'hégémonie des partis traditionnels, notamment dans certaines localités ou lors de scrutins où l'abstention des partis est forte. Beyrouth (2016) et certaines villes de montagne en ont été l'exemple.

...mais un système globalement verrouillé : Cependant, dans l'immense majorité des cas, les élections sont dominées par les logiques de clans et de partis. Les listes d'union, négociées en haut lieu, verrouillent le choix offert aux électeurs. Le clientélisme et la peur de perdre l'accès aux services municipaux pèsent lourdement sur le choix des électeurs. Ainsi, les élections municipales activent et renforcent souvent les mêmes clivages que la politique nationale, loin d'incarner une alternative purement « apolitique » et tournée vers la gestion.

Leadership urbain des milieux d'affaires et des promoteurs immobiliers

Face à la carence de l'État et à la politisation des municipalités, le leadership du développement urbain est de plus en plus capté par des acteurs privés, dont les intérêts ne coïncident pas nécessairement avec l'intérêt général.

- La privatisation de facto de l'urbanisme : En l'absence de plans d'aménagement territoriaux modernes, ce sont les promoteurs immobiliers qui dictent la forme des villes. Grâce à des lois obsolètes et à leur proximité avec le pouvoir politique, ils obtiennent des permis de construire pour des projets qui défigurent le paysage urbain, sans que les municipalités n'aient les moyens de s'y opposer.
- Les hommes d'affaires maires : On observe une tendance où des figures du monde des affaires sont élues à la tête de municipalités. Ils promeuvent un discours de « gestion efficace », mais favorisent une vision technocratique et privatisée de l'intérêt général, où l'espace public est géré pour et par les résidents les plus riches.
- Le poids des influences étrangères : Le poids des puissances étrangères dans la politique locale est significatif et très influent. Comme l'a illustré l'appel du patriarche maronite Béchara Raï à la « neutralité du Liban », le pays est l'objet d'un face-à-face entre puissances régionales et

internationales. L'Arabie Saoudite et l'Iran se présentent indéniablement comme « médiateurs » mais en réalité ils ont un rôle de décideurs sur les dossiers libanais. D'autres pays, telle que la France, tentent d'arbitrer les disputes et les différends libanaises. Les États-Unis sont clairement impliqués en termes d'intérêts privés dans la région. Finalement, un règlement au Liban apparait tributaire des développements de la confrontation Riyad -Téhéran qui se déploie en Syrie et au Yémen, mais aussi en Irak et Bahreïn. Cette ingérence viole la souveraineté du pays et a un impact direct sur la marge de manœuvre des autorités locales, dont les décisions peuvent être influencées par des agendas externes. Les affiliations meurtrières empêchent la neutralité du Liban ... et le rendent isolé.

Au final, l'échelon municipal au Liban est le théâtre d'une triple capture : par un État central qui l'étouffe, par les partis politiques qui l'instrumentalisent – avec une puissance particulière du Hezbollah –, et par les intérêts économiques privés. Les racines de cette fragmentation remontent à « l'exacerbation des identités localistes » pendant la guerre. Les municipalités, au nombre de 661, sont les épicentres des espaces politiques locaux, lieux de la construction de la localité et son articulation au communautaire et métropolitain. Le Liban est sous pression pour accueillir les réfugiés syriens, une charge qui retombe largement sur les municipalités sans que l'État ne leur en donne les moyens, accentuant leur crise. Toute réforme visant à revitaliser la démocratie locale doit nécessairement passer par un transfert réel de pouvoir et de ressources, la lutte contre la mainmise partisane et l'encadrement strict des intérêts privés et étrangers pour les mettre au service du bien commun. La loi électorale, dans ce contexte multicommunautaire, reste un enjeu crucial pour toute évolution future.

Collectivités territoriales et citoyennetés marginalisées

Ce chapitre analyse les conséquences humaines et sociales des défaillances structurelles décrites précédemment. Il examine comment l'effondrement de l'État central, la capture des institutions et la fragmentation du territoire produisent une citoyenneté marginalisée, privée de ses droits fondamentaux. La place du communautaire et l'absence du local définit ce paysage où les citoyens sont écartés de la prise de décisions. Face à cette absence, une société civile résiliente tente de pallier les carences du pouvoir tout en luttant pour faire entendre sa voix dans un espace public contrôlé et rétréci.

L'absence du local : le vide institutionnel et ses conséquences

L'« absence du local » désigne le retrait délibéré ou contraint de l'État de ses fonctions régaliennes et sociales dans de vastes portions du territoire, créant un vide institutionnel aux conséquences dramatiques.

Un État fantôme dans les périphéries : Au-delà des centres urbains, l'État est souvent une entité abstraite, absente des préoccupations quotidiennes des citoyens. Dans les régions périphériques (Akkar, Békaa, Sud-Liban), les services de base – éducation publique, santé, infrastructure, sécurité – sont soit défaillants, soit inexistants. Cette absence creuse des inégalités territoriales abyssales et envoie un message clair aux populations : elles ne peuvent compter que sur elles-mêmes ou sur des acteurs non-étatiques pour survivre.

La délégation de la souveraineté : Ce vide est comblé par une multitude d'acteurs. Les partis politiques et leurs milices imposent leur loi et leur protection, créant des zones de non-droit où leurs décisions priment sur celles de l'État. Les organisations confessionnelles et les ONG deviennent les principaux pourvoyeurs de services, mais leur action est souvent fragmentée et conditionnée par des logiques communautaires ou des agendas étrangers. Cette délégation de fait de la souveraineté corrode le lien citoyen et sape la légitimité même de l'État-nation.

Une citoyenneté appauvrie : Privés d'accès à leurs droits les plus élémentaires (à la santé, à l'éducation, à un environnement sain, à la sécurité), les citoyens voient leur statut se réduire à

une citoyenneté de seconde zone. Leur relation avec l'autorité n'est plus fondée sur des droits et des devoirs réciproques mais sur un rapport de dépendance clientéliste envers un *za'im* local ou une organisation caritative. L'identité citoyenne universelle s'efface au profit d'appartenances particularistes (confessionnelles, familiales, partisanes), seul rempart contre la précarité.

Médias politisés et libertés bafouées : l'étouffement de l'espace public

Dans ce contexte, l'espace public – lieu de débat et de construction d'une vision commune – est étroitement contrôlé et rétréci, empêchant l'émergence d'une citoyenneté critique et informée.

Un paysage médiatique segmenté et polarisé : S'il existe une réelle liberté de ton dans les médias libanais, ces derniers restent néanmoins en majorité extrêmement politisés et polarisés. La plupart des médias libanais (télévisions, journaux, radios) sont la propriété ou sont affiliés à des hommes politiques, des partis ou des hommes d'affaires proches du pouvoir. Les journaux, radios et chaînes de télévision servent d'outils de communication à certains partis politiques ou hommes d'affaires. Ils fonctionnent comme des machines de propagande au service de leur camp politique, relayant sa narration, défendant ses intérêts et diabolisant ses adversaires. Cette segmentation médiatique reproduit et renforce la fragmentation sociale et politique du pays, enfermant les citoyens dans des chambres d'écho communautaires où toute vision alternative est exclue.

La répression de la dissidence et le prix de la vérité : La liberté d'expression, bien que garantie par la Constitution, est constamment menacée. Les quelques minorités qui s'expriment librement au Liban en transmettant la réalité des faits et des circonstances avec impartialité et sans parti pris sont fortement attaquées par des défendeurs d'intérêts, pour déformer une certaine image reflétée ou contredire une information véridique. Les journalistes indépendants, les militants de la société civile et les simples citoyens critiques du système font l'objet de campes de diffamation, de pressions judiciaires, d'intimidations physiques, d'arrestations arbitraires et parfois. Parfois la transparence dans la transmission d'une vérité cachée dangereuse peut rendre la vie de la personne qui l'a révélée en danger. L'histoire a bien fait preuve de répression de liberté, partout au monde et surtout au Liban. Beaucoup de personnes ont été massacrées, tuées ou emprisonnées pour avoir osé un jour dire sans peur ce qu'il fallait dire. L'attentat de May Chidiac et l'assassinat des journalistes libanais Ghassan Tueni, Samir Kassir et d'autres sont des exemples concrets de cette oppression et corruption politique. Briser le silence parfois peut coûter cher, une vie. La parole ne peut pas être confisquée. C'est la responsabilité d'un métier qui nécessite une certaine éthique, responsabilité, honneur et sacrifice. Les lois sur la diffamation et la cybercriminalité sont instrumentalisées pour faire taire les voix discordantes. L'impunité pour les crimes contre les journalistes et les militants est la norme, créant un climat d'autocensure qui étouffe le débat public.

L'art et l'affichage comme champ de bataille idéologique : Au Liban, un espace en mutation continue appartenant à une césure, interface ou limite change selon les appartenances politiques et religieuses. Cet espace est marqué par une production artistique, médiatiques et symbolique utilisée comme outil d'affirmation identitaire. Tout genre d'art est un moyen d'expression : affichages, panneaux publicitaires, médias, graffitis, fresques, théâtres, films, reportages et autres. Chaque partie du territoire est marquée par une idéologie politique qui reflète l'identité de ses habitants à travers des codes et des signes. La pollution visuelle due à l'accrochage exagéré et non organisé de photos de politiciens sur les façades du bâtis, les murs des rues et partout, que ça soit dans un espace urbain ou rural, dévalorise le paysage, l'architecture, la morphologie du territoire ainsi que l'environnement perçu et vécu. Cet envahissement transforme l'espace public, ouvert à tout le monde, en un espace de vie qui impose des règles de jeu spécifiques, une appropriation permanente par les symboles du pouvoir.

L'émergence difficile d'une contre-narrative : Malgré cet environnement hostile, des médias indépendants et investigatifs tentent de résister (ex : *Daraj, Megaphone, Legal Agenda*). S'appuyant souvent sur le financement international et le travail bénévole, ils luttent pour produire une information factuelle et critique. Cependant, leur audience reste limitée face au poids des grands

médias partisans, et leur modèle économique est extrêmement précaire. Leur simple existence est un combat pour sauver les vestiges d'un espace public commun. De nos jours, s'ajoute à ces moyens de communication traditionnels, la technologie qui prend une place prépondérante. Les médias sociaux (*Facebook, WhatsApp, Twitter, Instagram*...) créatifs et incontrôlables offrent une plateforme pour une communication de masse alternative, bien qu'ils présentent des défis concernant l'exactitude des informations transmises. Leur rôle est ambigu : ils peuvent briser le monopole de l'information des partis mais aussi contribuer à la désinformation et parfois compromettre une cohésion sociale et communautaire face aux divisions. Cette dynamique reflète la tension évoquée par Georges Moore : « L'art est l'antithèse directe de la démocratie ». À l'image de l'art qui peut défier l'ordre établi, les médias sociaux, dans leur forme la plus brute et non régulée, deviennent une arme à double tranchant—à la fois outil de libération démocratique et vecteur de chaos qui en sape les fondements.

Une solidarité citoyenne inlassable : la résilience par le bas

Face à l'effondrement de l'État et à l'étouffement des libertés, la société civile libanaise fait preuve d'une résilience et d'une inventivité remarquables. Cette solidarité citoyenne, bien que fragmentée et souvent apolitique, constitue le dernier rempart contre la décomposition totale du lien social.

L'improvisation comme mode de gouvernance : L'effondrement de l'État a forcé les communautés à s'auto-organiser. Face aux coupures d'électricité, ce sont des entrepreneurs locaux qui ont créé le réseau des générateurs privés. Face à la crise des déchets en 2015, ce sont des initiatives citoyennes qui ont organisé le tri et le recyclage. Face à l'explosion du port de Beyrouth, ce sont les jeunes des quartiers qui ont déblayé les décombres et organisé les secours. Cette capacité d'improvisation est à la fois une preuve de résilience et un symptôme tragique de la faillite de l'État.

Le militantisme pour les droits communs : Au-delà de l'urgence, une société civile organisée et transcommunautaire se bat pour des causes universelles : préservation du patrimoine, droits des femmes, droits des travailleurs migrants, justice environnementale, droit au logement, réforme électorale. Des mouvements comme *Beirut Madinati* (aux municipales de 2016) ou la révolte d'octobre 2019 ont montré la possibilité – éphémère mais réelle – d'une mobilisation transcendant les clivages sectaires pour revendiquer un État de droit et une citoyenneté pleine et entière.

Les limites de la solidarité : Malgré son courage, cette solidarité citoyenne bute sur des limites structurelles. Son action reste souvent palliative : elle soulage les symptômes de la crise sans en traiter les causes politiques. Elle est asphyxiée financièrement, dépendante de fonds internationaux volatils. Enfin, elle est récupérée par le système : l'État se décharge de ses responsabilités sur les ONG, et les partis politiques instrumentalisent les mouvements de protestation à leur profit. La solidarité citoyenne est ainsi prise en tenaille entre la nécessité de pallier l'absence de l'État et le risque de la perpétuer. Dans ce contexte, les instances étatiques, bien que souvent défaillantes, sont régulièrement interpellées par la société civile, qui les somme d'assumer leurs prérogatives.

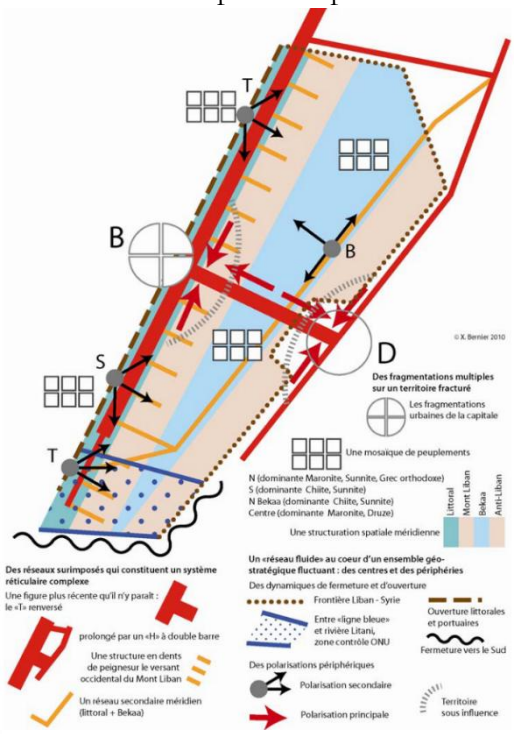
Pour conclure, l'« absence du local » n'est pas un vide mais un espace disputé, marqué par des appartenances politiques et religieuses. Cette absence a généré une citoyenneté marginalisée, privée de ses droits et atomisée par des médias partisans et un paysage visuel pollué par les symboles du pouvoir. Pourtant, dans les interstices de ce système défaillant, une solidarité citoyenne inlassable invente au jour le jour les formes d'une nouvelle communauté politique, en utilisant aussi bien l'art que les médias sociaux. Ce chapitre montre que la bataille pour l'avenir du Liban ne se joue pas seulement dans les palais présidentiels ou les sièges des partis, mais aussi dans l'appropriation de l'espace public, la lutte pour la vérité et la capacité de sa société à reconstruire, par le bas, une cohésion sociale et communautaire face aux divisions, afin d'édifier un État véritablement au service de tous ses citoyens. La marginalisation est donc le produit direct d'un système politique défaillant, mais elle est aussi le terreau d'où pourrait émerger, contre toute attente, une alternative.

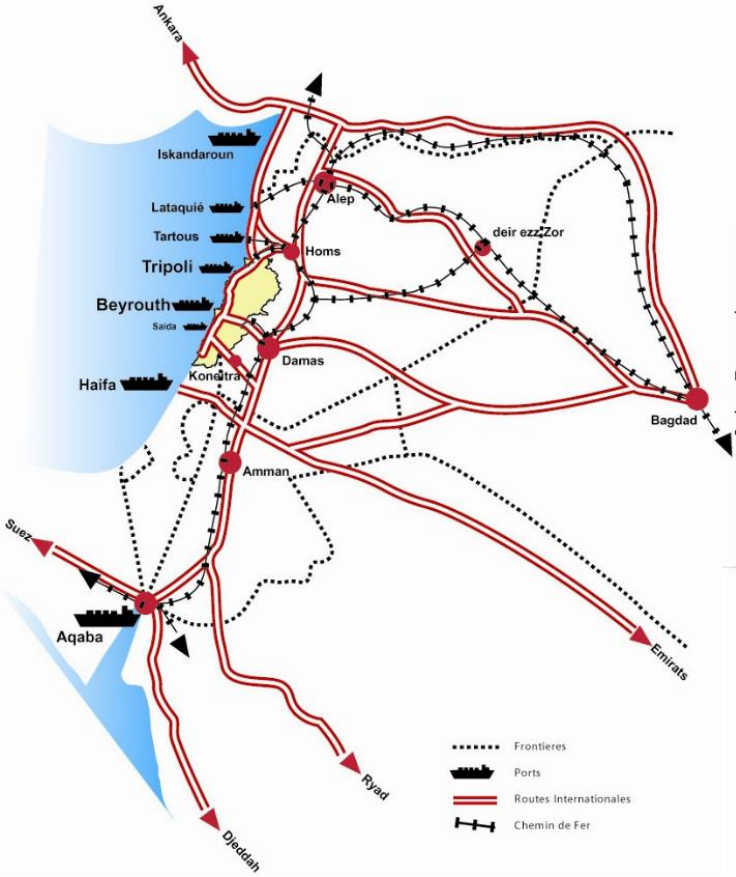
Espaces stratifiés et domaines réticulés



Figure 22 : Schéma de la « structure en T » du réseau de transport libanais par Xavier Bernier dans « Le Liban à travers les transports », 2010. *Une approche chromatique d'un réseau « fluide » sur un territoire fragmenté* par (Bernier, 7/2010 – pp 33-49).

Au Liban, des espaces stratifiés, des domaines en réseaux et des césures mixtes à interfaces multiples structurent l'organisation de l'espace selon des modalités qui varient avec la complexité et la richesse du contexte, des situations, des frontières, des acteurs et de l'espace-temps étudiés.



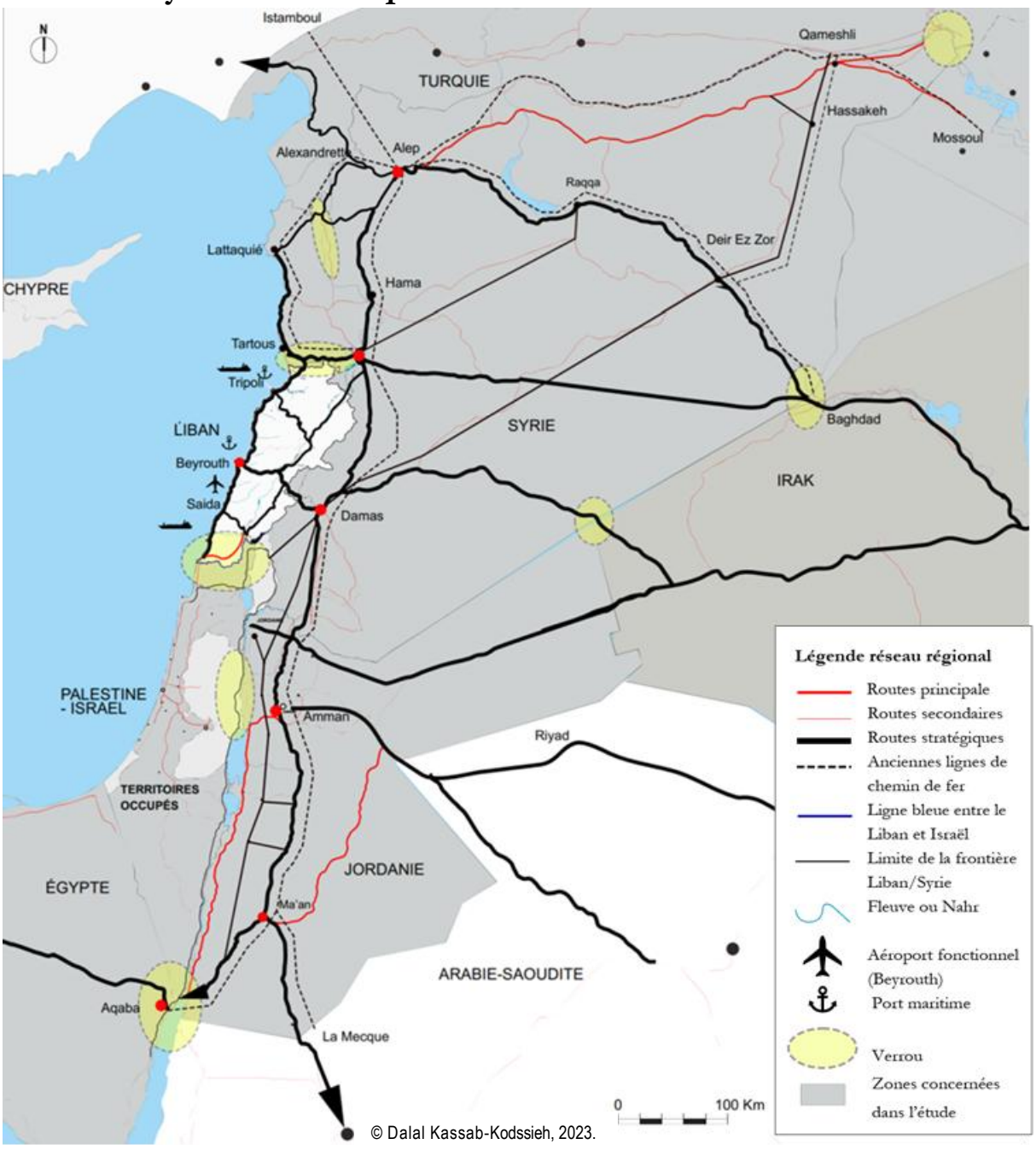


SDATL, p.119.



Carte 53 : Le Principe de définition du réseau de transport au Liban, SDATL, mai 2004, p.127 de 233.

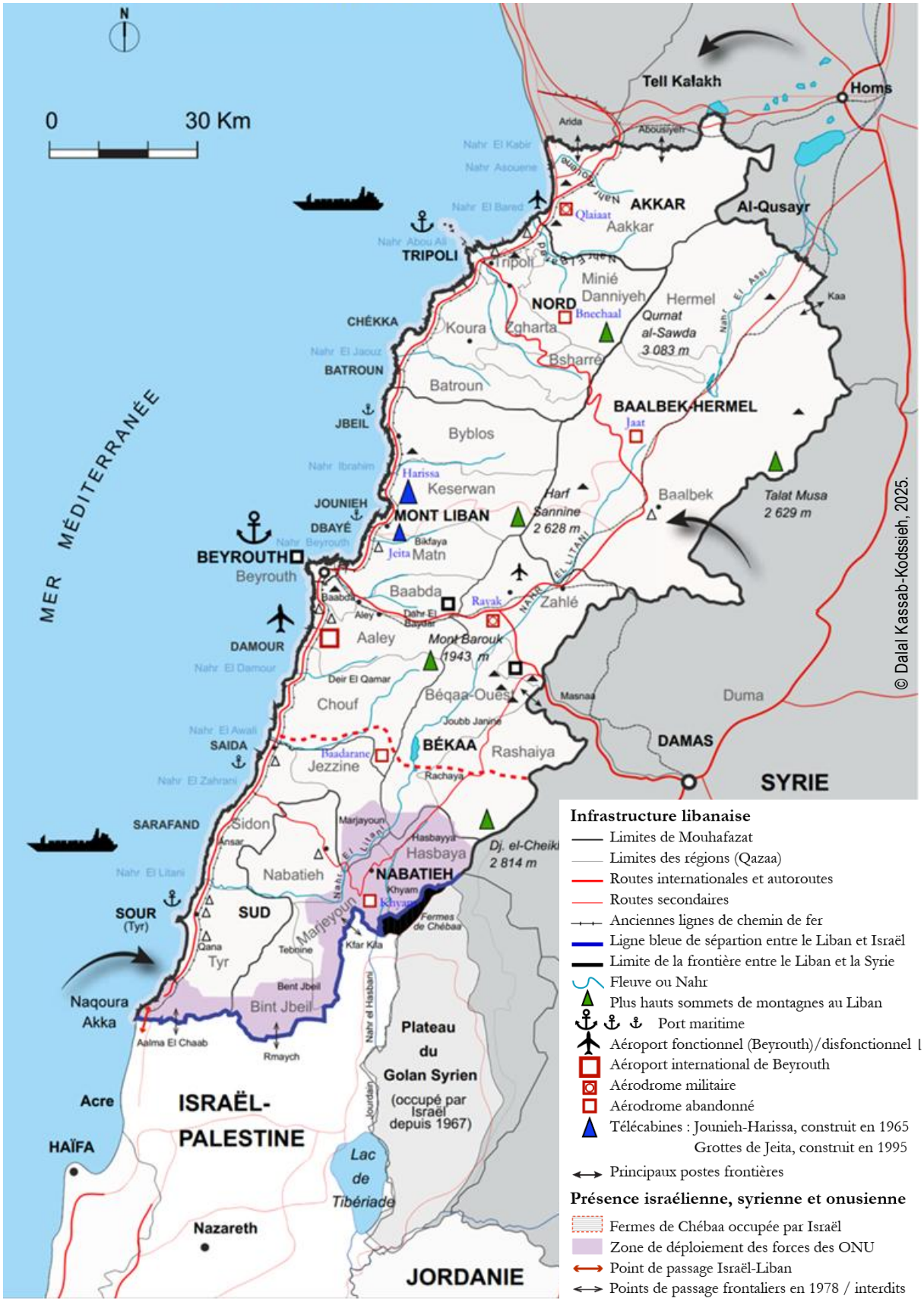
Des systèmes surimposés



Carte 54 : Interconnexion des réseaux de circulation reliant la région Proche-orientale au Liban. © Dalal Kassab, 2023.
Photo 15 : L'arrivée du train à la station de Dahr el Baydar, cliché du photographe australien *Jhon Knowels,* 1972.
Photo 16 : Le tunnel de Mdeirej (reliant Sawfar à Dahr El Baydar et par suite à Chtaura) au Liban en 1895.







Carte 55 : Points de passages et principaux réseaux de transport aérien, portuaire et autoroutier du Liban.
© Dalal Kassab-Kodssieh, 2025 – Logiciel : Illustrator.

Une matrice de réseaux terrestres surimposés

Dans ce chapitre nous abordons les réseaux de transport libanais à plusieurs échelles. Tout d'abord, à l'échelle régionale, sont examinés les axes de connexion principaux qui relient le Liban à ses voisins et au monde – maritimes, fluviaux, routiers et aériens. Ensuite, à l'échelle nationale, l'attention se porte sur les circulations et les autoroutes secondaires qui sillonnent ou isolent les villes et parfois les villages créant des césures et des enceintes urbaines et socio-spatiales remarquables. Enfin, est abordée l'absence criante d'une stratégie de transport en commun, de mobilités douces et piétonnes à l'échelle du territoire national.

Cet espace Moyen-Oriental est un immense carrefour frontalier, une zone historique de passage et d'échanges entre trois continents : l'Europe, l'Afrique et l'Asie. Il constitue un espace de transit qui a contrôlé de grands itinéraires commerciaux, maritimes et terrestres. Les grandes routes maritimes qui le traversent bénéficient de points de passage hautement stratégiques au niveau international tels que le canal de Suez, les détroits de Bab el-Mandab en Mer Rouge et d'Ormuz dans le Golfe persique.

Ces axes d'échanges ont, au cours des siècles, constitué des enjeux majeurs pour la circulation des marchandises entre l'Europe, les Indes et l'Extrême-Orient. Aujourd'hui, ces routes maritimes jouent un rôle fondamental dans le processus d'acheminement des ressources pétrolières. Près de la moitié du pétrole transporté dans le monde provient du Moyen-Orient. Il est chargé en Méditerranée orientale, dans le Golfe persique ou en mer Rouge à destination du Japon ou de la Chine (via le détroit de Malacca), de l'Amérique du Nord et de l'Union européenne.

Le Liban par sa situation géostratégique centrale, a constitué un espace nodal et une plateforme multimodale terrestre et maritime, économique, humaine et culturelle entre Orient et Occident. Ainsi que l'a bien décrit l'historien libanais Georges Corm, « l'organisation du territoire libanais est redevable d'une dialectique d'ouverture et de fermeture qui s'exprime dans la géopolitique complexe d'un Proche-Orient éclaté[392] ». La gestion des transports au Liban s'exprime à travers un modèle centre-périphérie engendrant de multiples fragmentations. Sur la longue durée, comme dans l'histoire récente – depuis la guerre civile libanaise (1975-1990) jusqu'à la guerre des 33 jours avec Israël en 2006 et l'explosion du port de Beyrouth en 2020 –, les conflits ont généré des séparations territoriales, des divisions socio-spatiales et des lieux vacants, délaissés, en déshérence.

Malgré une structuration spatiale méridienne suivant le littoral méditerranéen, le peuplement se révèle très cloisonné, morcelé et compartimenté. Les transports jouent un rôle décisif dans le façonnement territorial et les mécanismes sociétaux, à tous les échelons spatiaux et dans tous les groupes humains de la région. En effet, réseaux et circulations permettent les liaisons, les contacts, les complémentarités et les interactions, sans lesquels aucun système spatio-social ne pourrait fonctionner.

Analysés à l'aune des enjeux territoriaux actuels du Moyen-Orient et plus spécifiquement du Liban, les réseaux de transports apparaissent à la fois comme les révélateurs et les créateurs de frontières multiples, complexes et inattendues. Comme l'a souligné Xavier Bernier, dans son article, « plus qu'ailleurs, l'analyse spatiale ne suffit pas à rendre compte des processus en cours : le fonctionnement des réseaux et des territoires doit être interprété au regard de multiples fragmentations[393] ». Ainsi, ces réseaux se déclinent en réseaux de transports aériens, maritimes (et fluviaux) et terrestres, d'où l'importance d'analyser chaque catégorie séparément, dans son contexte, afin de comprendre l'image d'ensemble et leurs interdépendances. (Cartes 54, 55)

[392] CORM Georges, *Le Proche-Orient éclaté (1956-2010)*, Gallimard 6ème édition, Liban, 2010, (Folio histoire, 155).

[393] BERNIER Xavier, « Le Liban à travers les transports ; Un "réseau fluide" pour un territoire fragmenté ? », dans *Asia and Pacific Studies*, nº 7, 2010, p. 34.

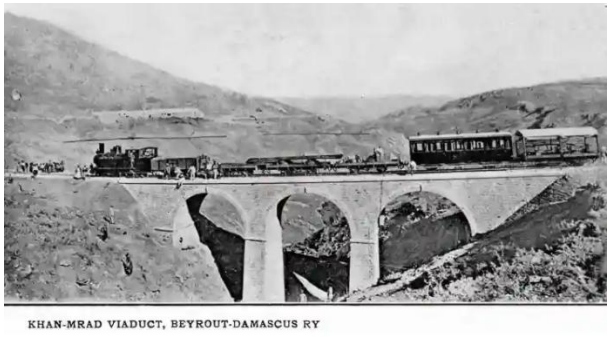


Photo 17 : La ligne de Beyrouth à Damas en 1910.





Photo 18 : Station de train à Beyrouth, Mar Michael, 1896.
https://www.lebanoninapicture.com/pictures/beirut-train-station-mar-mkhayel-1896.



Photo 19 : Les vestiges de l'ancienne gare de train de Dahr El Baydar – plusieurs prises de vue.
© Dalal Kassab-Kodssieh, 2014.



Photo 20 : La Gare abandonnée de Sawfar.





Photo 21 : Les ponts du Fleuve du Chien, 1930 vs 2020,
Source : PC CPA Lebanon, Beyrouth, Ponts du fleuve du Chien, (b23156) | eBay

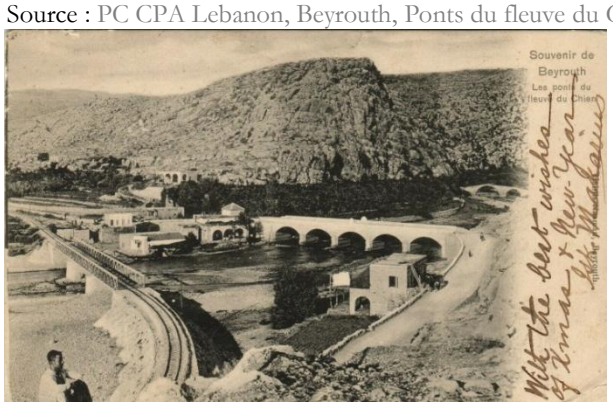







Photo 22 : Le chemin de fer à crémaillère et du train sortant du tunnel (protections contre les avalanches de neige) à Dahr El Baydar en 1972, par le photographe australien *Jhon Knowels (Train Train)*
Photo 23 : Les tunnels du chemin de fer de Dahr El Baydar en 1972, par le photographe australien *Jhon Knowels*.





Photo 24 : Les traces de l'ancien chemin de fer à Dahr El Baydar. Photo : © Dalal Kassab Kodssieh, 2020.
Photo 25 : Vestiges de l'ancienne station de train et ses tunnels à Dahr el Baydar, un espace en friche, déshumanisé, 2014.




Photo 26 : Photos à gauche prises à Dahr el Baydar et Mreijat, par le photographe australien *Jhon Knowels*, 1972 (*Train Train*)
Photo 27 : Photo à droite prise à Dahr El Baydar, par le photographe américain *Ron Ziel*, 1972.

Le territoire libanais a évolué progressivement depuis le milieu du XIXe siècle. La logique des réseaux routiers et ferroviaires représente un des facteurs et des enjeux puissants de son changement et évolution spatial. Les transports libanais se schématisent par un croisement de deux grandes routes : la première suit le littoral, de Tripoli à Tyr ; la seconde relie Beyrouth à Taanayel, et par suite, à Damas.
Dans son article, « Le Liban à travers les transports : un réseau fluide pour un terrain fragmenté ? », Xavier Bernier écrit : « Cette structure en « T » renversé ne saurait pourtant résumer la complexité des flux. Ce schéma n'est d'ailleurs pas si ancien qu'il y paraît puisqu'il s'inscrit véritablement dans les pratiques et l'imaginaire collectif à la fin du XIXème siècle, renforcé en cela par le développement d'infrastructures lourdes comme le chemin de fer »[394]. Ainsi, les lignes structurelles actuelles suivent le même tracé que celui de l'ancien chemin de fer. Les réseaux de transport terrestres modélisés sont des systèmes surimposés au gré des fluctuations et des enjeux de la région.

La création du réseau terrestre

L'émergence du réseau ferroviaire remonte au milieu du XIXe siècle, lorsque le sultan ottoman lança le programme des Tanzimats, des réformes destinées à moderniser un Empire Ottoman en manque d'infrastructures. Durant la même période, les grandes puissances européennes – la France, l'Angleterre, l'Allemagne et la Russie – souhaitent investir dans cet empire en déclin et s'y approprier des zones d'influence, en valorisant les outils économiques des provinces. C'est à cette époque qu'elles obtiennent les premières concessions pour la construction et l'exploitation de lignes de chemin de fer en Asie Mineure ainsi qu'au Proche et Moyen-Orient. En effet, c'est en 1856 que la première concession pour un chemin de fer de Smyrne à Aïdin est accordée à un groupe d'investisseurs anglais.
La même année, un Français, le comte Edmond de Perthuis, ancien officier de marine, obtient de la Sublime Porte une concession pour la construction et l'exploitation d'une route carrossable entre le port de Beyrouth et la ville de Damas, le plus important carrefour commercial de la région.
En réponse au projet ferroviaire anglais Damas-Jaffa, qui menaçait de détourner le trafic des marchandises du port de Beyrouth vers le port de Jaffa en Palestine (sous influence britannique), les Français se sont empressés de répliquer par un projet de chemin de fer à crémaillère Beyrouth-Damas, ouvert à l'exploitation le 3 août 1895.
La prouesse technique et la beauté du paysage offert par cette ligne provoquent l'admiration des voyageurs européens. Le journaliste français J. Parisot écrit en 1898 dans le journal *À travers le monde* : « Une bonne partie du chemin est construite à crémaillère, et la pente atteint parfois jusqu'à 7 centimètres par mètre. La montée la plus forte se trouve entre Araya et Aley. Si j'ajoute que certaines courbes ont été tracées au rayon de 100 mètres, on verra qu'aucun chemin de fer d'Europe n'est établi suivant les proportions de celui-ci. Aucun non plus ne traverse un paysage aussi splendide. »
Cette ligne est exploitée par la Société Ottomane du chemin de fer économique de *Damas-Hama et Prolongements* (DHP). Cette société concessionnaire, fondée par des industriels et hommes d'affaires français, ouvre également à l'exploitation les lignes Rayak - Alep en 1902, Rayak-Homs en 1906 et Tripoli - Homs en 1911.

La liaison Europe-Afrique via le Liban

S'ensuivent des liaisons Europe-Afrique à travers le Liban suivent. En 1930, lors de l'inauguration du luxueux *Taurus Express*, la Compagnie Internationale des *Wagons-Lits et des Grands Express Européens* (CIWL), propriétaire des mythiques trains de luxe tels que *Venice-Simplon-Orient-Express*, la *Flèche d'Or* ou encore le *Train Bleu*, réussit le pari de relier Londres au Caire via le Proche-Orient en seulement 7 jours !

394 *Ibid.*

À cette époque, les wagons-lits du *Taurus Express*, prenant à Istanbul le relais du légendaire Orient-Express venant de Paris, desservent trois fois par semaine Rayak (avec correspondance pour Beyrouth et Damas par le chemin de fer à voie étroite), et deux fois par semaine Alep et Tripoli. Pour rejoindre Le Caire, en l'absence de chemin de fer entre Tripoli et Haïfa, la CIWL a mis en place un service automobile pour parcourir les 252 kilomètres séparant les deux villes. À Haïfa, les voyageurs peuvent à nouveau emprunter les wagons-lits grâce à la voie ferrée Haïfa - Le Caire, construite durant la Première Guerre Mondiale par l'Armée britannique.

Durant le Mandat français, le D.H.P. projette de construire le tronçon manquant Tripoli-Haïfa, sans succès. Il faut attendre la Seconde Guerre mondiale pour que l'Europe et l'Afrique soient enfin reliées par chemin de fer. La ligne Tripoli-Haïfa, construite par les sapeurs australiens et sud-africains pour le compte de l'Armée britannique, est inaugurée en 1942. Une plaque posée à Nahr-el-Kalb commémore cet événement historique. L'ouverture des lignes Tripoli-Beyrouth-Saïda-Haïfa marque l'apogée du ferroviaire libanais. À cette époque, on peut même relier les grandes capitales européennes et Le Caire en train !
Mais le rêve est de courte durée. La liaison ferroviaire Europe-Afrique est à nouveau interrompue lorsqu'éclate, en 1948, le conflit arabo-israélien et la création de l'État d'Israël en Palestine.

La nationalisation du réseau

En 1955, la Syrie nationalise son réseau ferroviaire, suivie en 1959 par le Liban, qui en profite pour lancer un ambitieux projet de modernisation de ses voies ferrées et de son matériel roulant. Cependant, le réseau est fortement affecté par les événements de la guerre civile (1975-1990), qui entraîne l'arrêt de certaines liaisons et la destruction d'une grande partie des infrastructures. L'activité ferroviaire ne sera jamais complètement interrompue pour autant, et l'on se souvient d'initiatives courageuses de reconstruction en 1983 et 1989 notamment.

Au lendemain de la guerre, le 1er octobre 1991, le « Train de la Paix » s'élance entre Beyrouth et Jbeil, grâce à la motivation et à l'enthousiasme des cheminots qui ont relevé le défi de remettre en l'état la voie ferrée avec le peu de moyens dont ils disposaient. « Le sifflement du train doit être un symbole de résurrection du pays », déclare alors le président du syndicat des chemins de fer aux nombreux journalistes venus couvrir cet événement historique. Pourtant, quelques années plus tard, la voie ferrée est à nouveau coupée en raison de travaux routiers. Depuis 1995, plus aucun train n'a roulé au Liban, malgré l'étude réalisée par Sofrerail, bureau d'études français et filiale de la SNCF, pour la réhabilitation de la ligne côtière Tripoli-Tyr.
En 2002, les ministres libanais et syriens des transports posent ensemble la première pierre de la réhabilitation de deux voies ferrées : la ligne Tripoli-Abboudieh à visée commercial et la ligne Rayak-Serghaya à visée touristique. Mais ces projets sont, jusqu'à présent, restés lettre morte, utopiques.

L'installation d'un réseau autoroutier au pas de l'ancien chemin de fer

Jusqu'à la veille de la guerre civile de 1975, le Liban disposait de l'un des réseaux parmi les plus performants de la région. Les conflits successifs vont avoir un impact dévastateur sur le réseau, notamment ferroviaire, calqué sur des tracés très anciens sur le littoral et dans la plaine de la Bekaa. Plus récemment, la construction d'un réseau autoroutier ou apparenté, a clairement repris ce schéma historique. Il comprend une autoroute côtière depuis la frontière nord jusqu'à Tyr (Sour), au sud, et jusqu'à la frontière fermée avec la Palestine occupée. Il comprend également la fameuse « autoroute arabe », dont le projet fut initié par la Ligue Arabe en 1967-1968 en direction de la capitale syrienne. Cependant, il a fallu attendre la période de reconstruction, à la fin des années 1990, pour que sa construction soit entamée par tronçons successifs.

Dans le cadre de la réalisation de la route Beyrouth- frontière syrienne, le CDR a récemment attribué les travaux de certaines parties de ce projet. L'autoroute arabe est composée de quatre sections : Hadath - Jamhour - Sofar (Exécutée en grande partie, mais des travaux de très mauvaise qualité sont en cours de réajustement, voire de refonte) ; Sofar – Mdeirej (exécutée, partiellement détruite puis reconstruite après l'agression israélienne de juillet 2006) ; Mdeirej – Jisr el Namliyé – Chtaura – Taanayel (les travaux ont été lancés), Taanayel – Masnaa (en cours d'exécution, intégralement financée par la Banque européenne d'investissement BEI). Dans le Schéma Directeur d'Aménagement du Territoire libanais (SDATL), son coût total a été estimé à un milliard de dollars US.

Enjeu géopolitique majeur, cet axe a une dimension stratégique évidente, validée par son bombardement par l'armée israélienne en juillet 2006. Suite à la destruction ponctuelle de ce passage, le Liban fut coupé en deux pour plusieurs mois. Sur le même itinéraire, le col de Dahr el Baïdar du village de Hammana (Mont Liban, 1556 m) avait été un lieu clé du dispositif de l'armée secrète syrienne pendant son occupation du pays (1976-2005). La fonction frontalière y avait été en quelque sorte décalée ou internalisée par rapport au tracé frontalier situé plus à l'Est dans la plaine de la Bekaa[395]. Sur place, plusieurs appareils fortifiés témoignent de l'ancienneté de la fonction de lieu de contrôle reconnue au site. Ainsi que les traces de l'ancienne ligne ferroviaire entre les deux capitales Beyrouth et Damas, sont toujours repérables dans le paysage le long de l'autoroute.
Dans son ouvrage *Géographie des transports*, Jean-Jacques Bavoux souligne que « la question des héritages est, au Liban plus qu'ailleurs encore, une des composantes majeures dans la gestion des transports[396] ». En effet, en 2020, le réseau se présente comme incomplet, avec des caractéristiques similaires à celles des pays du Sud, marquées par de multiples héritages coloniaux : la domination ottomane (1516-1918) et le mandat français (1920-1936). De plus, le tracé du chemin de fer qui constituait auparavant, et même durant la guerre civile, une artère vitale pour le pays, n'existe plus ; il ne reste que quelques vestiges de ses gares et des traces de son parcours. L'urbanisation et le développement des espaces urbains et périurbains n'ont pas préservé son emprise ; l'évolution spatiale a transformé ces lieux en friche et a parfois complètement camouflé leur existence en superposant d'autres infrastructures, remplaçant et même démolissant ce qui reste de ce patrimoine.

Aujourd'hui le réseau reliant Tripoli à Beyrouth puis au sud du Liban vers la Palestine occupée est découpé à la porte de Naqoura, à la frontière sud du Liban. Quant à l'autoroute arabe actuelle, avec son infrastructure pesante, elle a donné lieu à un développement urbain non maîtrisé sur ses bords, dégradant le paysage pittoresque des terroirs, des forêts et de la plaine de Bekaa, qui, depuis de nombreux points de vue, ne sont plus visibles, masqués par des constructions hors d'échelle, très mal intégrées dans un contexte rural naturel et agricole.
À l'échelle nationale, seul le mode routier est aujourd'hui fonctionnel. Quant au trafic aérien civil, il concerne seulement l'aéroport international de Beyrouth.

Les dynamiques réticulo-territoriales, des frontières internes

Les réseaux de transport s'inscrivent généralement dans les territoires frontaliers selon des schémas récurrents, par ailleurs largement décrits (Ancel, 1938 ; Foucher, 1987, 1991 ; Raffestin, 1974, 1990 ; Reitel, 2004 ; Renard, 1997, 2002 ; Groupe « Frontière », 2004 ; Bouquet, Velasco-Graciet, 2006...). À la fois lieu et agent, la frontière produit une géopolitique des flux fondée sur une dialectique d'ouverture et de fermeture[397]. Les pratiques circulatoires construisent en quelque sorte l'espace et

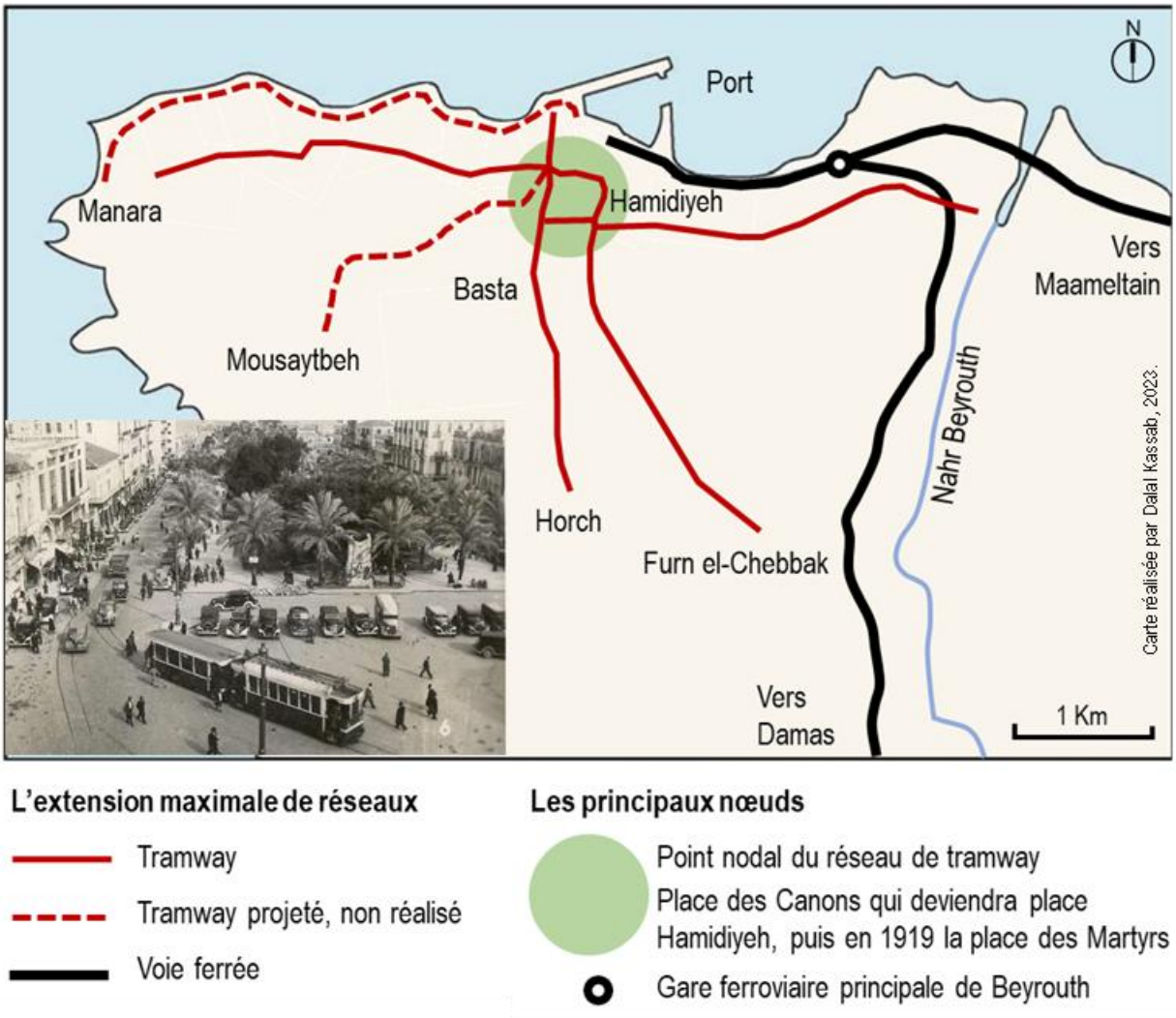
[395] BERNIER Xavier, « Les dynamiques réticulo-territoriales et la frontière en zone de montagne : approche typologique », dans *Flux*, vol. 70, Bû, Métropolis, n° 4, 2007, p. 13.
[396] BAVOUX Jean-Jacques et al., *Géographie des transports*, Paris, Armand Colin, 2005.
[397] BERNIER Xavier, « Les dynamiques réticulo-territoriales et la frontière en zone de montagne », *art. cit.*, p. 8.

valident ou invalident des systèmes territoriaux marqués par les discontinuités (Brunet, 1967 ; Gay, 1995). Étudier les dynamiques réticulo-territoriales et la frontière dans un contexte montagnard invite à un questionnement sinon à une redéfinition des paradigmes (Debarbieux, 1989, 2001).

Les espaces frontaliers sont d'autant plus en mouvement dans les territoires montagnards ; c'est le cas au Liban, avec sa morphologie et son relief singuliers. En effet, ses montagnes ont joué un rôle important dans la définition de frontières internes, que ça soit à l'époque des persécutions des moines maronites qui les utilisèrent en tant qu'espaces de refuge, ou lors des différents affrontements entre communautés druzes et chrétiens.

Dans son article « Les dynamiques réticulo-territoriales et la frontière en zone de montagne : approche typologique », Xavier Bernier affirme : « Les transports constituent souvent un support de diffusion des fonctions frontalières sur des espaces aujourd'hui souvent beaucoup plus vastes qu'auparavant ». Cette dimension frontalière semble s'exprimer alors à travers des points (« douanes volantes »), des lignes, des bandes spatiales ou carrément des aires géographiques dont les infrastructures constituent les armatures.

La modernisation des transports et des infrastructures, les aménagements spécifiques qu'ils suscitent, leur fonctionnement et leur appropriation par les différents acteurs conduisent à des paradoxes, avec des séquences d'ouverture et de fermeture.



Carte 56 : Le réseau du tramway de Beyrouth au début du XXème siècle.

© Dalal Kassab-Kodssieh, 2023.

Dans le *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Jean-Jacques Lévy rappelle que « la dominance géopolitique fonctionne souvent comme une réponse sociétale à une position périphérique et comme un développement difficile à obtenir autrement[398] ».

Les enjeux géopolitiques liés à ces deux grands épisodes infrastructurels, tout autant porteurs d'espoirs de développement que de menaces de dépendance, sont ainsi révélés. Ces stratégies relationnelles bifaces, structurent et découpent, divisent et relient à la fois ce territoire pour former des entités multiples, autonomes au sein d'un même État, ne prenant pas en considération leurs conséquences sur le paysage, l'environnement et la biodiversité.

La voie ferrée Beyrouth-Damas est assimilée au Mandat français tandis que celle de la côte, construite par des troupes néo-zélandaises et australiennes, est surtout l'héritage des enjeux britanniques dans la région. Dans un autre domaine et avant le retrait syrien du Liban en 2005, l'autoroute de Damas est un symbole dont on décèle facilement l'ambivalence depuis Beyrouth. Sa portée stratégique l'a d'ailleurs exposée lors des derniers épisodes guerriers, en particulier au niveau du col de Dahr El Baïdar où elle franchit le Mont Liban (Bernier, 2007).
À cette logique de superposition de réseaux s'ajoute une logique de fragmentation qui s'exprime à différentes échelles de temps et d'espace.

Morcellements multiples sur un territoire déchiré

Les réseaux de transport s'inscrivent généralement dans les territoires frontaliers selon des schémas récurrents, largement décrits (Ancel[399], 1938 ; Foucher[400], 1987, 1991 ; Raffestin[401], 1974, 1990 ; Reitel[402], 2004 ; Renard[403], 1997, 2002 ; Groupe « Frontière », 2004 ; Bouquet, Velasco-Graciet, 2006…). À la fois lieu et agent, la frontière produit une géopolitique des flux fondée sur une dialectique d'ouverture et de fermeture. Les pratiques circulatoires construisent en quelque sorte l'espace ou invalident des systèmes territoriaux marqués par les discontinuités (Brunet, 1967 ; Gay, 1995).

Dans un chapitre d'ouvrage intitulé « La question du continu et du discontinu à l'épreuve de la dimension technique des sociétés », Christiane Arbaret-Schulz[404] (2002) écrit, en une formule lapidaire : « Un réseau est une construction territoriale qui met de la proximité dans la distance, une frontière est une construction territoriale qui met de la distance dans la proximité ». Cette formule illustre cette maîtrise de la distance et de la proximité qu'autorise l'usage combiné d'« outils » conceptuellement différents : en effet, le réseau est une figure de continuité et d'ouverture d'accès, tandis que la frontière est d'abord symbole de discontinuité. Paradoxalement, alors même que la frontière semblait devoir s'effacer inéluctablement dans un monde caractérisé par la mobilité et l'instabilité des échanges, elle prend des formes renouvelées (Arbaret et *al.*, 2004) et les acteurs territoriaux se trouvent dotés, grâce à elle, de possibilités nouvelles d'intervention. Cependant, dans le cas libanais, les réseaux de transport et leurs systèmes structurants présentent une double facette,

398 LEVY Jacques et LUSSAULT Michel, *Frontière ; Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Belin, Paris, 25 septembre 2003, p. 143.

399 ANCEL Jacques, SIEGFRIED André et DEFFONTAINES Pierre, *Géographie des frontières*, Gallimard (réédition numérique FeniXX), Paris, 1938, (Géographie humaine).

400 FOUCHER Michel, *L'invention des frontières*, FEDN - Fondation pour les Etudes de Défense Nationale, 1987.

401 RAFFESTIN Claude, « Éléments pour une problématique des régions frontalières », dans *L'Espace géographique*, vol. 3, Persée - Portail des revues scientifiques en SHS, nº 1, 1974, p. 12-18.

402 REITEL Bernard, « Frontière », dans *Hypergéo - Régions et Territoires - Concepts*, nº 16, 3 mai 2004, p. 1-3.

403 RENARD Jean-Pierre et al., *Le Géographe et les Frontières*, L'Harmattan, Paris, 1997.

404 ARBARET-SCHULZ Christiane, « La question du continu et du discontinu à l'épreuve de la dimension technique des sociétés », dans, GENIN Alain et FREDERIC Alexandre (éd.), *Continu et discontinu dans l'espace géographique*, Tours, Presses universitaires François-Rabelais, 22 mai 2013, (Perspectives Villes et Territoires), p. 412, [En ligne], <http://books.openedition.org/pufr/2405>, (Consulté le 30 juillet 2022).

antagonistes : ils sont à la fois des espaces de communications et d'échanges, mais également des espaces de ruptures, de sécurisation, de morcellement, de fraude, de non-limitation et de dégradation environnementale et paysagère ; et cela dépend des moments et des personnes qui les traversent et les façonnent. Dès lors, cette notion de distanciation et de proximité perd de sa légitimité dans ce contexte, puisque le réseau, qui est à la fois un pont relationnel et une limite à franchir, devient un système changeant exprimant une ambivalence profonde à plusieurs niveaux. Ces espaces se présentent parfois comme des lieux de différences entre les uns et les autres, de séparation, de discrimination et d'humiliation et parfois comme des aires d'ouverture vers l'autre, d'appel aux investissements, d'articulations spatiales, d'interdépendances sociales et humaines, d'égalité et de respect de l'autre.

Passages illégaux, discrets, incontrôlables

À ce découpage s'ajoutent des systèmes politiques et géoéconomiques superposés, pour rendre l'étude de ce territoire encore plus complexe. Certains réseaux et passages sont visibles et légaux mais d'autres sont invisibles, souterrains et illicites. Par exemple, l'implication indirecte de l'Iran dans le système politique libanais à travers le Hezbollah et les relations de celui-ci avec la Syrie rendent la définition des frontières libanaises incertaines. Ces dernières sont instables, non sécurisées, mal définies et susceptibles de basculer à n'importe quel moment. On assiste à des infiltrations illégales, des tunnels souterrains, des passages discrets et de multiples actes de corruptions sur les frontières libano-syrienne et libano-Israélienne, ayant des conséquences considérables et négatives sur le plan économique, sécuritaire et social du pays.

Suite aux dernières élections législatives libanaises en 2018 et à son alliance avec le Mouvement patriotique libre, le parti chiite s'est trouvé dans une situation de pouvoir majoritaire, lui permettant davantage de prendre les décisions de guerre ou de paix à tout instant, y compris au niveau du parlement. Sa participation à la guerre en Syrie, où il a soutenu le président Bachar el-Assad pour vaincre Daech et Al-Qaïda, a poussé les États-Unis et leurs alliés, dont Israël, à imposer des restrictions économiques, des pressions géostratégiques et une politique ciblée de déstabilisation du Liban. L'objectif était de forcer un changement de régime et d'affaiblir le parti en vue de l'éradiquer. Cette campagne de « pression maximale » a renforcé sa rhétorique de résistance et ses stratégies de survie, parmi lesquelles, sur le plan pratique, la création de nouveaux passages illégaux et souterrains avec ses alliés, l'Iran, la Chine et la Russie.

Périphéries convoitées, délaissées et habitées : la vulnérabilité des transports comme miroir de la fragilité nationale

Cette fragmentation réticulaire dessine une géographie des marges aux statuts ambivalents, tantôt convoitées pour leur potentiel stratégique ou économique, tantôt délaissées par des politiques centralisatrices. Les régions périphériques, comme la plaine de la Bekaa ou le Akkar au nord, incarnent ce paradoxe : espaces de transit et de contrebande où s'exercent des souverainetés parallèles, elles sont aussi les parents pauvres des investissements d'État, subissant de plein fouet la précarité des infrastructures. Cette vulnérabilité des transports devient l'expression tangible d'une fragilité et d'une incertitude nationales plus profondes, où la connectivité est intermittente et la mobilité, conditionnée par les rapports de force géopolitiques. Dans son chapitre intitulé « La frontière : limite géopolitique majeure mais aussi aire de transition », Jean-Pierre Renard écrit « la frontière n'est pas seulement une ligne mais un espace vécu, un lieu de contacts et d'échanges, licites ou illicites, qui possède ses propres dynamiques[405] ».

[405] RENARD Jean-Pierre, « La frontière : limite géopolitique majeure mais aussi aire de transition », dans *Carroué, Laurent; Claval, Paul; Di Méo, Guy; Miossec, Alain; Renard Jean.Pierre; Simon Laurent; Veyret, Yvette; Vigneau, Jean-Pierre : Limites et*

Cette analyse éclaire la situation libanaise : les zones frontalières, éloignées du centre beyrouthin, se transforment en paysages d'ombre et de lumière, où les failles du réseau officiel sont comblées par des réseaux informels et où la porosité des limites nourrit à la fois des économies de survie et des logiques d'affaiblissement de l'État. La faiblesse de l'offre de transport dans ces périphéries n'est donc jamais neutre, sans intention ou conséquence ; elle est un instrument de marginalisation et, simultanément, le terreau de recompositions territoriales et sociales hors du contrôle central.

Vers de nouveaux systèmes d'articulations ? Une géographie politique ?

Les paradigmes d'une nouvelle géopolitique se dessinent dans l'urgence de repenser les fondements mêmes de l'aménagement du territoire libanais. Face à des réseaux délaissés en déshérence et à des infrastructures non planifiées, ni pensées dans leur intégration environnementale et sociale, le défi est de taille. Il ne s'agit plus simplement de réparer ou d'étendre, mais d'inventer un nouveau modèle de connectivité qui réconcilie mobilité et durabilité, vitesse et équité, accessibilité et résilience. Cette refonte nécessite de considérer la rugosité du terrain et des héritages non comme un obstacle, mais comme le substrat d'un développement authentique. La réticularité et la nodularité doivent être envisagées à toutes les échelles, du quartier à la région, pour créer des synergies plutôt que des fragmentations. Une telle ambition exige une planification stratégique et participative, un financement transparent et innovant, et une conscience aiguë de l'environnement. Ces questionnements fondamentaux dépassent la technique pour toucher à l'essence du contrat social : la capacité d'un État à relier équitablement ses citoyens et ses territoires. Ainsi, la géographie des transports, miroir des fractures passées, pourrait devenir le laboratoire d'une nouvelle géographie politique, plus intégrée et plus juste.



Photo 28 : La place des Martyrs ou des canons, son architecture atypique, sa place vivante et son tram qui la sillonne, 1930.

Source : https://sursock.museum/content/fouad-debbas-collection

discontinuités en Géographie, Sedes/VUEF, Paris, 2002, (Environnement et Science - Centre de documentation Regards), p. 40-66.



Photo 29 : Le port de Tripoli, 1930.



Photo 30 : Photo du port de Beyrouth en 1930.

« L'espace maritime est la plus grande conquête territoriale depuis la colonisation.



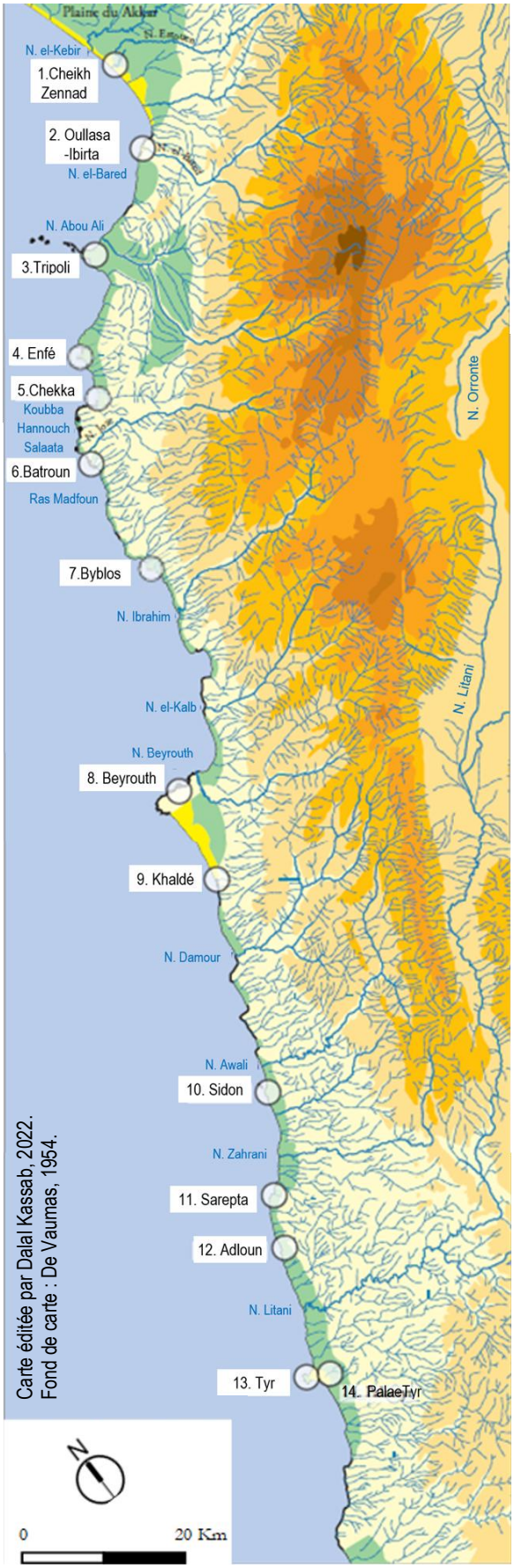
Photo 31 : Le port de Saida, vue de l'Ouest, 1936.



Photo 32 : L'ancien port de Tyr, vue de l'Est, 1934.

Carte 57 : Les agglomérations portuaires phéniciennes et ou puniques, basé sur l'étude de Nicolas Carayon, 2008. (Fond de carte De Vaumas, 1954 ; DAO N. Carayon).
Analyse et annotations : © Dalal Kassab Kodssieh, 2022.

Un plan portuaire millénaire **multimodal**



Sur le plan portuaire, le Liban occupe historiquement la majeure partie du berceau des Phéniciens qui s'étend vers le nord sur les rivages de Syrie et vers le sud sur le littoral palestinien. Son territoire comptait les principales métropoles de ces navigateurs qui essaimèrent sur les côtes des trois bassins de la Méditerranée et de l'océan Atlantique. C'est depuis le port de Tyr que les Phéniciens s'élancèrent pour fonder Cadix en Espagne, Lixus au Maroc ou la célèbre Carthage en Tunisie. C'est également via les ports libanais que transitaient les marchandises entre l'Orient et l'Occident, faisant du pays un carrefour incontournable de la Méditerranée antique. Le Liban a conservé ce rôle stratégique jusqu'à nos jours et, même si les années de guerre lui ont imposé le silence, il amorce peu à peu, un retour sur la scène commerciale régionale. Le pays du cèdre redeviendrait-il la plaque tournante qu'il fut dans l'Antiquité ?
Les ports hérités des anciens Phéniciens n'ont d'ailleurs jamais cessé d'être actifs. Les villes côtières du Liban sont parmi les plus anciennes de la Méditerranée ; Byblos avec ses 7000 ans d'histoire, en est l'emblème, tandis que les fouilles menées au centre-ville de Beyrouth ou à Saïda livrent chaque année de nouveaux témoignages de ce passé. Même si ces recherches sont souvent rendues difficiles par la situation politique ou par une urbanisation littorale parfois anarchique, les travaux récents, notamment les études géoarchéologiques[406], apportent un éclairage nouveau sur la réalité du paysage portuaire libanais à l'époque phénicienne[407].

La Méditerranée : espace d'échanges et frontière conflictuelle

Cet espace maritime, s'il est un lieu d'échanges historiques abritant les principaux ports et les flux d'hydrocarbures et de produits manufacturés, est aussi, depuis des années, le théâtre des flux migratoires les plus meurtriers au monde. De tout temps, les ports de Beyrouth, Tripoli, Byblos et Tyr ont été des enjeux stratégiques, convoités par divers empires qui souhaitaient profiter de leur position nodale sur la carte méditerranéenne. Ils furent le théâtre d'attaques et de destructions motivées par des raisons d'affaiblissement ou de concurrence économique, face à l'expertise des commerçants libanais. Aujourd'hui, les ports phéniciens ne sont souvent que des ruines pittoresques. Pourtant, les surnoms de « Beyrouth, porte de l'Orient » ou « perle de l'Orient », nés sous la plume d'admirateurs enthousiastes, n'ont jamais cessé de coexister avec la menace permanente, dans un Proche-Orient en tension, d'une « guerre des ports ».

Cœur battant de la capitale libanaise pendant des siècles et premier pôle d'importations et d'exportations, le port de Beyrouth a largement contribué au développement et à la prospérité de la ville. Mais le communautarisme, la corruption et les trafics l'ont peu à peu miné, annonçant la double explosion du 4 août 2020 qui a meurtri des milliers d'habitants. Ce fait a entrainé le déplacement et la migration de 300 000 libanais, dont les habitations ont été détruites, soufflées ou éventrées. Cette explosion catastrophique et terrifiante, a mis le feu aux poudres et provoqué au moins 180 morts, 6000 blessés et une vingtaine de disparus. Une question demeure : l'incident a-t-il été causé par le nitrate stocké négligemment, ou s'agit-il d'un attentat planifié pour des raisons stratégiques ? Les dégâts et les conséquences dépassent en tout cas les effets attendus d'une simple explosion de nitrate. Cet événement constitue la troisième destruction majeure du port millénaire de Beyrouth, dévasté par une explosion non nucléaire mais considérée comme l'une des plus violentes de l'histoire moderne, qui détruisit non seulement la zone portuaire mais aussi une large part du centre-ville et des quartiers environnants jusqu'à un rayon de plus de six kilomètres. Si cette explosion est sans précédent par son ampleur, le port a toujours été un espace vulnérable, une cible d'attaques répétées pour des raisons de domination économique en Méditerranée. La concurrence avec les ports de Haïfa en Israël, de Tartous et Lattaquié en Syrie, ou de Tripoli dans le nord du Liban, alimente des tensions géopolitiques persistantes, pour lesquelles l'affaiblissement du port de Beyrouth constitue un objectif stratégique pour certains acteurs.

[406] Voir par exemple les travaux de Nick Marriner, (2006) « *Geoarchaeology of Sidon's ancient harbours* » ou de Jérémie Viret.
[407] CARAYON Nicolas, « Les ports phéniciens du Liban, milieux naturels, organisation spatiale et infrastructures », dans *Méditerranée*, vol. AHL, Archaeology and History in the Lebanon-, nº 120, 18 octobre 2013, p. 137.

Le système portuaire libanais : fragmentation et résilience

La situation actuelle des infrastructures portuaires libanaises est l'archétype d'un système fragmenté, héritier de stratifications historiques successives et de logiques géopolitiques contradictoires. Comme l'a bien décrit l'historien Georges Corm à propos de l'organisation territoriale du Liban, une dialectique d'ouverture et de fermeture s'y joue en permanence. La « nodularité » des ports – leur rôle de nœud connecteur – est constamment contrariée par la « rugosité » du terrain politique et conflictuel régional. La réticularité, soit la mise en réseau de ces nœuds, est dès lors incomplète et dysfonctionnelle. La fonction portuaire, vitale pour l'économie nationale, ne repose plus sur un système intégré mais sur une poignée de plates-formes aux statuts précaires, tantôt complémentaires, tantôt concurrentes, et soumises à des influences politiques divergentes. Cette fragmentation est le produit direct d'un État faible mais centralisé, où la gestion des infrastructures stratégiques est l'enjeu de luttes de pouvoir entre les différentes communautés politiques, renforçant ainsi les logiques de cloisonnement et de dépendance.

Cette dernière explosion fut la plus violente de son histoire, causant la mort de 219 personnes, le déplacement de 7500 familles et blessant des milliers de libanais. À ce bilan s'ajoutent les séquelles psychiques et psychologiques durables sur les habitants, dont un grand nombre ont décidé de se déplacer, de migrer ou d'émigrer définitivement pour échapper au trauma et à la peur vécus ce jour-là. Cette défiance est accentuée par l'inaction des responsables politiques qui, plus d'un an après l'explosion, n'ont toujours pas condamné ni emprisonné les responsables.

La convergence des crises : faillite d'un système

Cette catastrophe s'ajoute à une succession de crises : une situation géopolitique volatile, la crise économique déclenchée en 2016, la révolution populaire du 17 octobre 2019 contre la classe politique et son système, et la pandémie de COVID-19. Le pays traverse ainsi une faillite multidimensionnelle. Dans ce contexte, le port de Tripoli est contraint de remplacer tant bien que mal celui de Beyrouth, considéré jusqu'alors comme l'artère vitale de l'économie nationale, les autres ports ne parvenant pas à opérer avec la même efficacité qu'avant la guerre civile. Aujourd'hui, la ville de Beyrouth apparaît complètement déconnectée de son port et de la mer. Cette rupture pose plusieurs questions fondamentales : Quel est le rapport de la ville avec son port ? Quel est le rapport du port avec la mer ? Quel impact cette dislocation a-t-elle sur l'identité de Beyrouth en tant que cité portuaire millénaire ?

Quelles stratégies pour une refondation ? Scénarios et impasses

Au-delà du constat d'échec, la question des perspectives se pose avec acuité. Plusieurs scénarios, souvent antagonistes, sont envisageables pour refonder la politique portuaire libanaise, chacun impliquant un rapport de force géopolitique différent.

Scénario 1 : La concession à un opérateur international. Souvent évoquée, cette solution viserait à soustraire la gestion du port de Beyrouth à l'emprise des partisans et à la corruption par une délégation à un acteur étranger. Cette option se heurte de front à la résistance des acteurs locaux qui y verraient une perte de souveraineté et de rente.

Scénario 2 : La décentralisation et la spécialisation. Face à la vulnérabilité d'un hub unique à Beyrouth, ce scénario privilégierait un modèle résilient basé sur plusieurs ports complémentaires (Tripoli pour le commercial et le stratégique, Beyrouth pour les niches, Tyr pour le régional). Cette vision se heurte aux investissements colossaux requis et aux rivalités internes.

Scénario 3 : L'intégration régionale. Le scénario le plus vertueux mais aussi le plus utopique à court terme impliquerait une gestion concertée des ports libanais avec ceux de Chypre, de Grèce ou même d'Israël dans le cadre de projets méditerranéens. La persistance des conflits régionaux le rend aujourd'hui irréaliste.

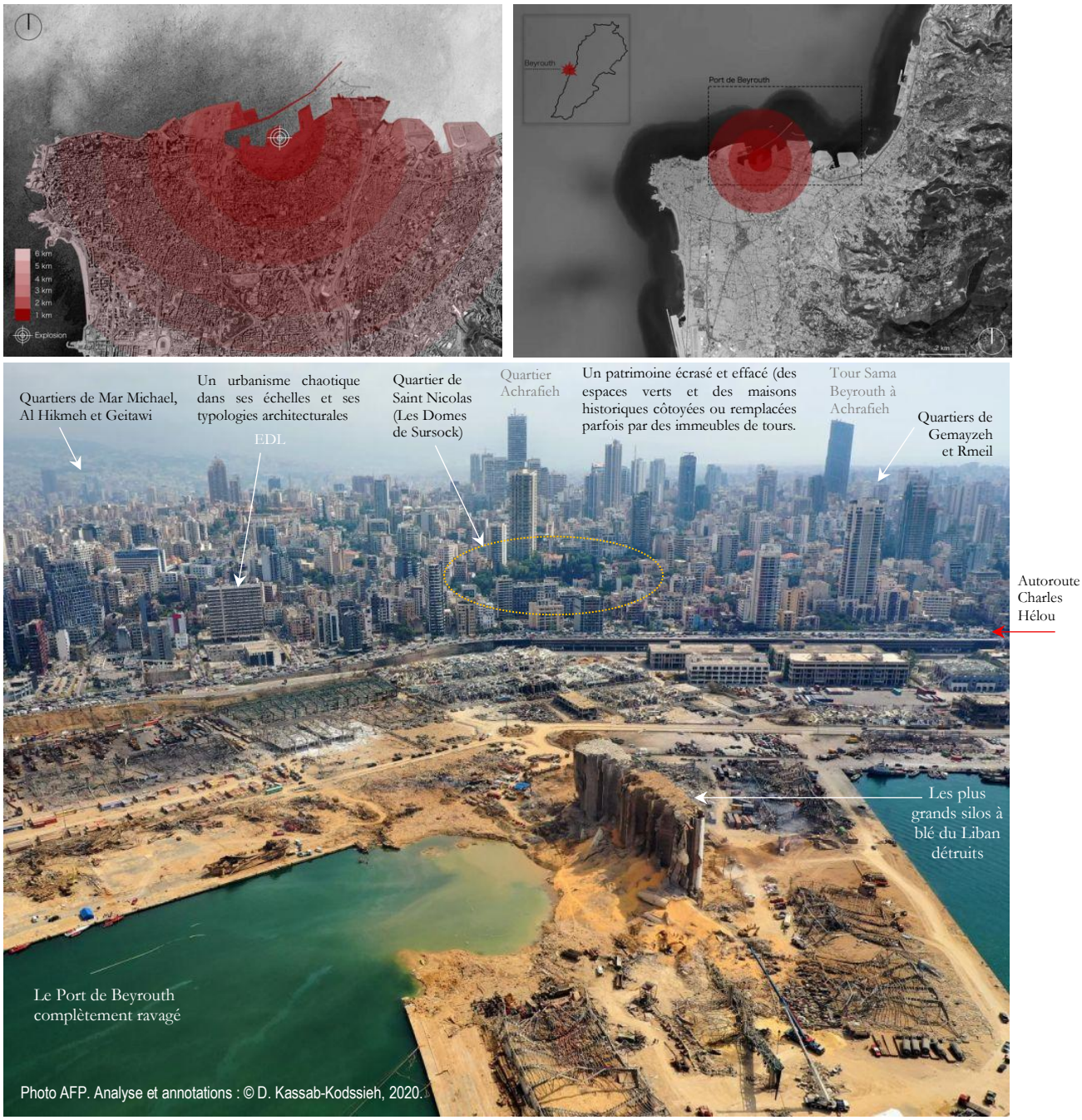
Quel que soit le scénario, la refondation passe par une gouvernance transparente, une planification stratégique à l'échelle nationale et une réconciliation de la ville avec son littoral. Il ne s'agit pas seulement de reconstruire des infrastructures, mais de repenser la « réticularité » du pays dans son ensemble, en faisant des ports non plus des espaces de fragmentation et de rente, mais de véritables articulateurs territoriaux au service d'un nouveau pacte social et économique. Comme le soulignait Xavier Bernier, au Liban plus qu'ailleurs, le fonctionnement des réseaux doit être interprété au regard de multiples fragmentations. Le défi est donc moins technique que géopolitique : il nécessite une révolution de la gouvernance qui semble, pour l'instant, hors de portée de la classe politique actuelle.

Quelle position stratégique future ?

In fine, quelle est la position actuelle du port de Beyrouth et du Liban sur la carte méditerranéenne ? Quelles stratégies – géographiques, économiques et politiques – doivent être mises en œuvre pour remédier à la situation actuelle ?
Repenser la ville – avec ses artères, ses dynamiques, ses processus de gentrification et ses espaces démembrés, ses friches urbaines – est une tâche des plus complexes, nécessitant un travail interdisciplinaire, une éthique politique, ainsi que des réflexions et des stratégies de planification urbaine et géopolitique élaborées par des experts spécialisés. Les solutions ne peuvent être confiées à une classe politique corrompue qui tire profit de projets « parachutés », non étudiés, ni planifiés et inadaptés au contexte local. Elles ne sauraient non plus revenir à des ONG prêtes à acquérir à bas prix les terrains détruits ou les anciennes demeures patrimoniales pour les démolir et construire à la place des projets hors d'échelle, des *landmarks* et des gratte-ciels, profitant de l'absence de lois révisées protégeant l'identité et les richesses de la ville et de son patrimoine, et d'un défaut criant de planification urbaine. Enfin, une société civile souvent inconsciente de l'ampleur et de la sensibilité de la tâche ne s'est guère révoltée contre la répétition des erreurs passées lors des reconstructions successives de Beyrouth – détruite et rebâtie maintes fois sans la moindre réflexion sur la préservation de son patrimoine millénaire et la valorisation de ses traces historiques.



Vue aérienne oblique de Beyrouth, 1936. Source : Ministère des Affaires étrangères, reproduit dans Fournier et Ammoun 1999, p.13. Analyse et annotations : © Dalal Kassab-Kodssieh, 2020.



Carte 58 : Conséquences de l'explosion du port de Beyrouth sur les quartiers environnants et le patrimoine, 4 août 2020.

Photo 33 : Photo analysée du port de Beyrouth et des quartiers environnants suite à l'explosion du 4 août 2020. Photo AFP. Analyse et annotations : © D. Kassab-Kodssieh, 2020.



Photo 34 : Bombardement du port de Beyrouth en 1912 (Archive).
Le 24 février 1912 : Les croiseurs italiens Garibaldi et Varese bombardent le port de Beyrouth, causant de lourdes pertes en vies humaines et des dégâts matériels, dont le naufrage du cuirassé ottoman Avnillah. Photographié par un hydravion du R.N.A.S. (Escadrille de Port-Saïd) pendant la Première Guerre mondiale.

February 24, 1912: The Italian Cruisers Garibaldi and Varese bombard the port of Beirut causing heavy losses in lives and property, including the sinking of the Ottoman ironclad Avnillah. Photographed by a seaplane of the R.N.A.S. Port Said Squadron during World War I.
Source : *Naval History and Heritage Command.*



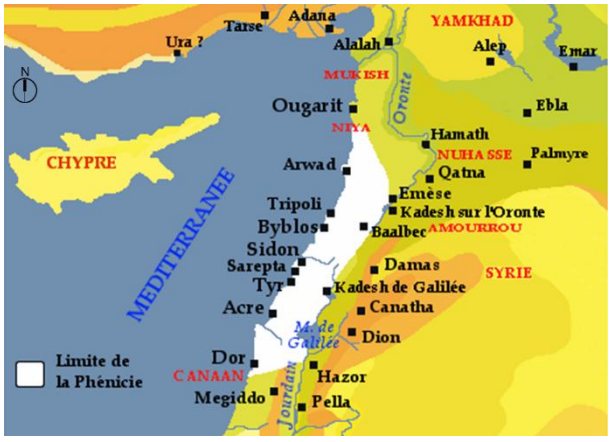
Carte 59 : Les 138 agglomérations portuaires phéniciennes et/ou puniques, par Nicolas Carayon, 2008. Les ports phéniciens du Liban, milieux naturels, organisation spatiale et infrastructures. Annotations : © Dalal Kassab, 2019.



Photo 35 : Le port de Beyrouth en 1939, à la veille de la 2ème guerre mondiale, avec le paquebot le Champollion.

Source : https://libnanews.com/la-reconstruction-du-port-de-beyrouth-une-priorite-nationale-et-economique-mikati/





Réseaux aériens : centralisation historique, vulnérabilités systémiques et déséquilibres infrastructurels

Le réseau aérien civil libanais se caractérise par une centralisation extrême autour de Beyrouth, reflet de dynamiques historiques, géopolitiques et économiques. Cette asymétrie infrastructurelle entre un pôle dominant et des aéroports secondaires marginalisés découle de conflits armés, d'instabilités chroniques et de choix stratégiques nationaux (Fawaz, 2009 ; Nasr, 2015). Cette structure monocentrique constitue un facteur de vulnérabilité systémique pour la connectivité nationale, comme le soulignent les travaux de Verdeil (2010) sur les réseaux critiques dans les États post-conflit.

Nœud principal : l'aéroport international de Beyrouth (BEY)

L'aéroport international de Beyrouth (BEY), opérationnel depuis les années 1950, concentre plus de 90 % du trafic aérien civil libanais (DGAC Liban, 2023). Il fonctionne comme unique plateforme internationale du pays, un pivot économique vital pour le tourisme, le commerce et les transferts financiers de la diaspora libanaise, tout en servant de base opérationnelle historique à Middle East Airlines (MEA), pilier du transport aérien régional. Son statut de plaque tournante est cependant compromis par des perturbations récurrentes. Les conflits armés – notamment sa destruction partielle durant la guerre civile (1975-1990) et le blocus aérien israélien de 2006 – ont systématiquement paralysé ses fonctions. Depuis 2019, l'effondrement économique a généré des vulnérabilités inédites : pénuries de carburant, défaut de paiement des services aéroportuaires internationaux, et incapacité à maintenir les standards techniques (Banque mondiale, 2022). L'explosion du port de Beyrouth en août 2020 a exacerbé ces fragilités, endommageant les infrastructures adjacentes. Ces crises s'articulent à des dysfonctionnements institutionnels endémiques, dont les grèves récurrentes du personnel et la dégradation des capacités de maintenance constituent des symptômes patents.

Aéroports secondaires : trajectoires d'abandon et de sous-exploitation

L'aéroport de Rayak (OERK), premier site civil du pays (construit sous l'ère ottomane et développé durant le mandat français), incarne un déclin structurel. Ancienne base d'Air Liban dans les années 1940, il a été rendu obsolète par l'émergence de BEY dès les années 1950, puis définitivement abandonné durant la guerre civile en raison de sa localisation dans une zone de conflits intenses (Ghusayni, 2001). Kleiat (OLKA), doté d'une piste de 3 650 m construite dans les années 1970 pour désenclaver le Nord Liban, illustre quant à lui un potentiel inabouti. Malgré des caractéristiques techniques adéquates, son développement a été entravé par l'absence de politique de déconcentration, le déficit d'infrastructures terminales, et la concurrence régionale des aéroports de Larnaca (Chypre) et Lattaquié (Syrie) (El-Husseini, 2018). Enfin, Qoleiat (OLQK) fonctionne comme base militaire à usage civil marginal, où l'absence de terminal commercial et la priorité donnée aux opérations de défense limitent strictement son rôle logistique et son potentiel de développement.

Analyse systémique des déséquilibres

Cette configuration relève d'un modèle de « centralité vulnérable » (Corm, 2005), où l'efficacité opérationnelle du monocentrisme se paie par une dépendance pathologique aux chocs externes. Trois facteurs principaux expliquent la marginalisation persistante des aéroports régionaux : un défaut de vision stratégique, matérialisé par la priorisation systématique de BEY dans les investissements publics ; les contraintes spatiales d'un petit territoire, réduisant la pertinence

économique perçue d'un réseau polycentrique ; et l'héritage des conflits, ayant entraîné soit la dégradation irréversible (Rayak), soit la militarisation fonctionnelle (Qoleiat) des alternatives potentielles. Cette dynamique est aggravée par l'absence de cadre régulatoire favorisant la décentralisation aéroportuaire, comme l'observent les analyses de l'UNESCWA (2021) sur les infrastructures régionales. Cette hyper-centralisation fait de BEY un point de défaillance unique (*Single Point of Failure*), une vulnérabilité stratégique majeure dans un contexte régional instable.

Vulnérabilité et dépendance pathologique

Le réseau aérien libanais cristallise une dépendance pathologique à l'égard de BEY, dont la vulnérabilité a été amplifiée par des crises exogènes (guerres, pandémie COVID-19) et endogènes (effondrement financier post-2019). L'incapacité à diversifier l'offre infrastructurelle – malgré le potentiel théorique de Kleiat – perpétue un modèle de fragilité systémique compromettant la résilience des liaisons aériennes (UNESCWA, 2021). Cette configuration soulève des interrogations sur la soutenabilité des systèmes aériens dans les petits États en instabilité chronique, où l'optimisation économique immédiate peut accroître l'exposition aux risques stratégiques. Comme le note Georges Corm (2012), cette « économie de la survie » reproduit des schémes de vulnérabilité qui dépassent le seul cas libanais, invitant à reconsidérer les modèles de développement infrastructurel dans les contextes post-conflit.

De Grands Projets demeurés utopiques

Malgré les différentes études réalisées et les projets proposés pour réactiver un réseau ferroviaire et développer des transports en commun reliant les régions libanaises du nord au sud en passant par Beyrouth – dans le but de résoudre les problèmes de mobilité, d'embouteillages et de pollution résultant d'une mauvaise planification urbaine et de l'absence de stratégies préalables de développement durable –, ces travaux restent lettre morte, sans aucune concrétisation sur le terrain. En dépit de leurs grandes ambitions, ces propositions se heurtent souvent à des contraintes économiques et politiques qui les rendent irréalisables. Ainsi, les mêmes problèmes persistent, voire s'aggravent, en créant d'autres à n'en plus finir.

Ce territoire très mal planifié, qui superpose des structures multiples sans vision à long terme, ne semble pouvoir résoudre ses problèmes de mobilité qu'en envisageant des solutions hors de ses frontières terrestres. Un projet discuté depuis plus de dix ans reste toujours une éventualité, malgré l'ampleur des problèmes de circulation au Liban. Il pourrait peut-être constituer une solution face aux embouteillages : la construction d'une autoroute maritime reliant Tabarja à la Quarantaine à Beyrouth en seulement 40 minutes. D'une longueur de 15,74 km et d'une largeur de 30 m, elle comporterait deux fois quatre voies (allers-retours), dont trois réservées aux voitures et une pour un futur tramway. Surélevée de 10 m au-dessus du niveau de la mer pour permettre le passage des navires, cette infrastructure innovante et durable serait équipée de panneaux solaires. Sa capacité est estimée à 30 000 voitures par heure, ce qui suffirait à absorber la moitié du trafic entrant quotidiennement à Beyrouth par le nord. Le coût de ce projet est estimé à 750 millions de dollars, avec une construction prévue en seulement deux ans.

En définitive, les villes côtières, qui se sont développées de manière spontanée et arbitraire au fil des ans, en l'absence de toute stratégie urbaine globale prenant en compte les réseaux, leurs tracés et leurs connexions – ainsi que le foncier, les espaces verts, les tissus urbains, le bâti existant, les anciennes emprises ferroviaires et bien d'autres paramètres –, se trouvent aujourd'hui confrontées à un problème de mutation. La solution semble désormais nécessiter la démolition de secteurs urbains entiers afin de pouvoir repenser une ville durable, répondant aux besoins de ses citoyens.

Stratifications et superpositions spatiales

La ville comme palimpseste historique

Le tissu urbain libanais se constitue comme un palimpseste stratifié, où les interventions successives – de l'administration ottomane aux projets néolibéraux contemporains – s'accumulent sans effacer complètement les strates antérieures. Cette sédimentation relève d'un processus dynamique de constructions, démolitions et reconstructions perpétuelles, révélatrice des tensions entre mondialisation, modernisme et résiliences locales, dépassant la simple accumulation chronologique pour révéler des conflits d'appropriation spatiale, des effacements violents et des hybridations résilientes (Davie, 1994 ; Fawaz, 2009). Beyrouth, épicentre de ces transformations, incarne cette dialectique où chaque époque réécrit l'espace par la violence, la spéculation ou la mémoire.

Empilements et effacements sédimentaires

La morphologie urbaine libanaise porte l'empreinte indélébile de trois phases structurantes. La période ottomane et mandataire (XIXe siècle-1943) établit un substrat durable : le cadastre hiérarchisé *mulk* et les parcelles étroites des médinas de Tripoli ou Saïda contrastent avec les percées haussmanniennes imposées par les Français (rue Fouad Chéhab), créant des enclaves coloniales qui fragmentent l'espace. Cette modernité importée instaure une dualité morphologique qui préfigure les fractures futures[408] (Hanssen, 2005).

L'indépendance (1943-1975) voit s'imposer un modernisme spéculatif lié à l'insertion du Liban dans l'économie mondialisée. Sous l'effet d'un laissez-faire économique dérégulé, les plans d'urbanisme théoriques (Ecochard, 1943-1952) sont submergés par un boom immobilier transformant le littoral (Corniche de Beyrouth) et les collines (Metn) en zones de rendement financier. Cette frénésie, incarnant l'insertion du Liban dans les flux de la mondialisation émergente, accélère une fragmentation socio-spatiale aiguë où villas patronales et bidonvilles coexistent sans interface.

La guerre civile (1975-1990) interrompt brutalement cette dynamique par une reconfiguration traumatique : les lignes de démarcation militarisées découpent Beyrouth en archipels communautaires (Gemmayzé vs Achrafieh), tandis que l'effondrement des services publics fait émerger une urbanisation informelle fondée sur des systèmes parallèles (générateurs privés, citernes d'eau), préfigurant une stratification de la survie[409] (Bou Akar, 2018).

Conflits et hybridations

L'ère de la Reconstruction (1990-2005) incarne la collision entre mémoire locale et standardisation mondialisée. La société Solidere, via la loi d'expropriation 10/1991, orchestre la démolition systématique des stigmates de guerre au centre-ville de Beyrouth, les remplaçant par un hub commercial globalisé aseptisé. Ce projet néolibéral promeut un « oubli stratifié[410] » (Makdisi, 1997) : les vestiges archéologiques (phéniciens, romains) sont muséifiés selon une logique d' « amnésie patrimoniale », tandis que les cicatrices des combats sont gommées, les ruines de guerre

408 HANSSEN Jens, *Fin de siècle Beirut : the making of an Ottoman provincial capital*, Oxford : Clarendon Press ; Oxford ; New York : Oxford University Press, 2005.

409 BOU AKAR Hiba, *For the War Yet to Come: Planning Beirut's Frontiers*, Stanford University Press, California, United States, 4 septembre 2018.

410 MAKDISI Saree, « Laying Claim To Beirut : Urban Narratives and Spatial Identity in the Age of Solidere », dans *University of Chicago Press*, vol. 23, n° 3, 1997, (Critical Inquiry), p. 660-705.

systématiquement effacées, au profit d'une image aseptisée destinée aux investisseurs internationaux. Ce projet incarne une stratification conflictuelle où la mondialisation triomphante tente de gommer les strates traumatiques, suscitant des résistances locales. Face à cette uniformisation, des résistances locales réactivent les strates historiques : à Bourj Hammoud, le tissu urbain auto-produit par les réfugiés arméniens (ruelles étroites, ateliers) résiste à la logique spéculative ; à Mar Mikhaël, graffitis et commémorations informelles réinscrivent la mémoire des violences dans l'espace public.

La crise actuelle (depuis 2019) ajoute une couche de bricolage systémique : l'explosion du port de Beyrouth (2020) superpose aux décombres des initiatives citoyennes (*collectifs de reconstruction*) et une spéculation immobilière agressive, tandis que l'effondrement des infrastructures étatiques généralise les hybridations informelles (réseaux électriques pirates, circuits d'eau parallèles), créant une « géographie de la débrouille » (Fawaz et al., 2022).

La stratification comme méthode opératoire

Cette accumulation chaotique révèle une pathologie de la modernité mondialisée : chaque intervention urbaine, qu'elle soit ottomane, mandataire, moderniste ou néolibérale, aggrave les contradictions sans résoudre les héritages, transformant la ville en « organisme malade survivant par palliatifs[411] » (Corm, 2005).

La stratification libanaise fonctionne comme une archéologie du pouvoir (Verdeil, 2010) : la logique ottomane persiste dans les droits fonciers mulk qui entravent les grands projets ; le modernisme mandataire survit dans les axes rectilignes instrumentalisant le contrôle politique ; la mondialisation néolibérale se matérialise par les enclaves fermées (Solidere, projets Eko 9).

Ces superpositions génèrent des espaces liminaux (parkings convertis en terrasses à Hamra, ruines squattées près du port) où se négocient identités et normes sociales[412] (Sawalha, 2010). Cette dynamique interroge la notion de résilience : si l'adaptation des citadins témoigne d'une créativité ingénieuse, elle masque une vulnérabilité systémique où « la ville se soigne par palliatifs sans traiter ses pathologies structurelles » (Corm, 2005).

Vers une épistémologie des ruines ?

Le cas libanais démontre que la sédimentation urbaine n'est ni linéaire ni harmonieuse, mais une accumulation conflictuelle de strates matérielles et symboliques. Elle produit une esthétique du fragment où coexistent : vestiges archéologiques sanctifiés (temple de Baalbek), cicatrices de guerre occultées (centre-ville beyrouthin) et bricolages vitaux (banlieues de Tripoli).

Cette réalité invalide les modèles occidentaux de « ville durable » et impose de penser l'urbanisme depuis le Sud global comme un art de composer avec les crises. La mémoire stratifiée des lieux devient ici une ressource paradoxale – à la fois frein par ses fractures, et catalyseur par les créativités adaptatives qu'elle suscite. En définitive, le cas libanais révèle que la sédimentation urbaine n'est pas un processus archéologique passif, mais un champ de bataille où s'affrontent les temporalités du pouvoir et les récits concurrents de la nation.

411 CORM Georges, *Le Liban contemporain*, Éditions la découverte, avril 2012, (Histoire et société, 214). CORM Georges, *Orient-Occident, la fracture imaginaire*, Éditions la découverte, février 2005, (196).

412 SAWALHA Asseel, *Reconstructing Beirut Memory and Space in a Postwar Arab City*, University of Texas Press, 2010, (1).

Identités en danger

Le Liban contemporain est un laboratoire des tensions identitaires à l'ère de la globalisation. État-nation jeune et fragile, il n'a jamais réussi à forger un récit national unificateur par-dessus le substrat de ses multiples appartenances communautaires. Ce chapitre analyse les mécanismes par lesquels les identités libanaises, plurielles et imbriquées, sont mises en danger. Du confessionnalisme politique à la marchandisation capitaliste de l'espace, en passant par l'oubli des marges rurales et l'émergence de nouvelles résistances, nous explorerons comment la mémoire, l'espace et l'altérité s'articulent dans une lutte pour la définition de l'âme libanaise.

Des identités sous tension, un pays sans récit commun

Dans un Liban marqué par l'instabilité chronique, les crises politiques, économiques et sociales agissent comme des catalyseurs d'une mise en danger des identités individuelles et collectives. Le cœur de cette fragilité réside dans l'absence d'un meta-récit national partagé, capable de transcender les récits particuliers des différentes communautés. Fragmenté selon des lignes communautaires, géographiques et historiques, le pays voit ses repères symboliques, spatiaux et mémoriels s'effriter.

Le Pacte National de 1943, fondé sur une répartition des pouvoirs confessionnelle, a acté cette impossibilité d'un récit commun en institutionnalisant la différence. La guerre civile (1975-1990), les reconstructions sélectives, l'effondrement de l'État central et les logiques de mondialisation ont précipité une recomposition identitaire où le danger n'est pas tant la disparition que la déréliction, la récupération ou l'instrumentalisation. Chaque milice, puis chaque parti post-guerre, a développé sa propre narration historique, sa version des martyrs et de la trahison, conduisant à une mémoire éclatée où les traumatismes restent vivaces et non résolus.

Le Liban contemporain apparaît comme un laboratoire critique des tensions entre identités héritées, reconstruites ou contestées. L'après-guerre, marqué par une amnistie générale et une politique d'amnésie volontaire (« la guerre est finie, tournons la page »), a empêché tout travail de mémoire collective, condamnant le pays à un présent perpétuel sans vision unificatrice de son passé ou de son avenir. Alors que l'État-nation peine à s'imposer comme référence commune, les appartenances confessionnelles, diasporiques, spatiales ou générationnelles fonctionnent comme des matrices identitaires concurrentes.

Cette situation interroge les fondements mêmes de l'identité collective : comment se dire libanais quand le territoire, la mémoire et le vivre-ensemble sont éclatés ? Le résultat est une crise profonde du lien social, où le lien entre les individus, leur mémoire, leur espace et leur État semble rompu, faisant de la question identitaire non pas un slogan, mais un constat structurel de la réalité libanaise.

Éclatement des appartenances

La nation libanaise a toujours été tiraillée entre le projet d'un vivre-ensemble civique et la réalité de l'appartenance confessionnelle. Face à la faillite du projet national et à la déliquescence de l'État, les appartenances primaires (famille, clan, confession) redeviennent les principaux filets de sécurité sociale et identitaire. Le confessionnalisme, bien qu'institutionnalisé, est vécu comme une assignation : il structure les parcours de vie, les perceptions de l'Autre et les représentations du territoire. Le confessionnalisme politique, loin de garantir la représentativité, renforce les logiques de partage et d'exclusion. On observe ainsi un repli communautaire où les identités se replient sur des formes d'appartenance communautaires qui ne laissent que peu de place à l'émergence d'un imaginaire collectif national partagé.

L'incapacité des institutions libanaises à garantir un horizon commun a accentué les logiques de fragmentation identitaire. Cette fragmentation opère aussi à l'intérieur même des groupes confessionnels, où des courants politiques rivaux se disputent le monopole de la représentation légitime. La défiance envers l'État et la dépendance envers des réseaux communautaires ou clientélistes minent l'idée même d'une identité nationale. Les multiples crises – de l'effondrement monétaire à l'explosion du port de Beyrouth – ont catalysé un désenchantement collectif, où l'appartenance nationale ne suscite plus ni confiance ni projection d'avenir.

La mémoire au Liban est une arène disputée. La guerre civile a accentué cette dynamique, transformant l'espace en zones d'influence confessionnelle, où la mémoire urbaine est sélective et souvent réécrite. L'absence d'un récit national unificateur a conduit à une multiplication de récits communautaires, souvent antagonistes. Les identités sont ainsi instrumentalisées à des fins politiques, alimentant une violence symbolique qui s'exprime par le refus de la mémoire de l'autre. Dans son *livre Les lieux de mémoire*, Pierre Nora insistait sur la distinction entre mémoire et histoire : au Liban, la mémoire communautaire supplante l'histoire nationale, et les lieux de mémoire[413] se transforment en lieux de séparation (Nora, 1984).

Parallèlement, la globalisation et les dynamiques urbaines font émerger de nouvelles appartenances transversales et cosmopolites. La diaspora libanaise constitue un réservoir identitaire ambivalent. Si elle permet de préserver certains traits culturels, religieux ou linguistiques à travers les générations, elle participe aussi à une forme de dilution et de réinvention de l'identité. Les Libanais à l'étranger se construisent souvent dans l'hybridation, entre attachement au pays d'origine et intégration dans la société d'accueil. La mémoire y devient sélective, recomposée, voire idéalisée. On y observe également un rôle actif dans la patrimonialisation du Liban, par des formes de nostalgie, de reconstruction mythifiée du passé ou de défense de certaines traditions, notamment culinaires, musicales ou religieuses. Au pays même, une jeunesse connectée, une classe créative et des mobilisations citoyennes laïques (comme *Thawra*) inventent des appartenances horizontales (choisies, électives, civiques) qui défient les appartenances verticales (héritées, traditionnelles, communautaires).

L'identité libanaise devient donc un champ de bataille entre ces matrices identitaires concurrentes, tiraillée entre le repli, l'hybridation et la recherche d'un nouveau pacte civique impossible.

Le confessionnalisme : de garant à fossoyeur

Le système confessionnel (*al-nizam at-ta'ifi*) est présenté par ses défenseurs comme le garant historique de l'équilibre et de la coexistence entre les communautés. Dans les faits, il s'est transformé en son fossoyeur. L'institutionnalisation de la fragmentation en est le mécanisme central : Le système politique libanais repose sur une distribution confessionnelle des pouvoirs (Président maronite, Premier ministre sunnite, Président du Parlement chiite) qui cristallise les identités en rivalités structurelles. En verrouillant l'accès aux droits civils, au mariage, à l'héritage et à l'emploi public sur une base religieuse, il essentialise les différences et les rend indépassables. Cette logique s'étend à la vie quotidienne : le droit du statut personnel (mariage, héritage) relève des tribunaux religieux, tandis que l'éducation segmente la jeunesse selon des curricula communautarisés (Picard, 1996).
Le confessionnalisme n'est pas seulement un système politique ; c'est une structure socio-économique qui produit et reproduit des clientélismes, étouffant toute velléité de citoyenneté égalitaire. L'espace urbain reflète cette ségrégation : Beyrouth-Est chrétien et Beyrouth-Ouest musulman incarnent une géographie identitaire héritée de la guerre civile, où les quartiers (Dahiyeh chiite, Achrafieh chrétienne) fonctionnent comme des enclaves autorégulées.

[413] NORA Pierre, *Les Lieux de mémoire*, Paris, Gallimard, 1992 1984, (Universalis Encyclopædia).

La menace de l'homogénéisation communautaire est une autre conséquence perverse. Sous couvert de préservation identitaire, le confessionnalisme produit une folklorisation des cultures :

- Les fêtes religieuses (Noël, *Achoura*) sont transformées en spectacles médiatisés, vidant les rituels de leur sens spirituel ;
- Les dialectes locaux (araméen syriaque à Zahlé) disparaissent au profit d'un arabe standardisé ou du français des élites ;
- L'artisanat traditionnel (broderie de Saïda, verrerie de Sarafand) devient produit touristique, dissocié de ses racines socio-historiques (Khalaf, 2012).

Il transforme la diversité, potentielle richesse, en un champ de compétition permanente pour le pouvoir et les ressources. Il est le principal obstacle à l'émergence d'un espace public commun et d'une loyauté primaire envers l'État-nation, produisant in fine une homogénéisation culturelle sous le masque de la diversité, et niant toute possibilité d'une identité civique commune.

Métropolitiques : entre effacement, marchandisation et résistance

Est-il vraiment impossible de sauvegarder le patrimoine naturel, culturel, urbain et architectural à Beyrouth et au Liban ? Beyrouth, microcosme du Liban, incarne ces tensions de manière aiguë.

L'espace urbain libanais, en particulier Beyrouth, est devenu un terrain de lutte pour l'identité. Dans un pays où la mémoire nationale est éclatée, c'est souvent la ville – ses rues, ses quartiers, ses bâtiments – qui porte les traces visibles de l'histoire, mais aussi de son effacement.
La reconstruction d'après-guerre pilotée par Solidere est l'exemple parfait d'une métropolitique néolibérale : une stratégie délibérée de transformation de la ville en une marchandise au service du capital global. Depuis la fin de la guerre civile, le processus de reconstruction urbaine, incarné par la société Solidere, a joué un rôle déterminant dans la redéfinition violente des identités spatiales. Sous couvert de modernisation, de réhabilitation et d'attractivité économique, des pans entiers du tissu urbain traditionnel ont été détruits, effaçant à la fois la mémoire du lieu et les communautés qui l'habitaient.
Ce phénomène s'inscrit dans ce que David Harvey appelle « l'accumulation par dépossession[414] » (*The New Imperialism*, 2003, p. 145-155), où la ville devient un espace de valorisation économique au détriment du lien social, de l'équité et de la mémoire.
Comme le souligne Mona Harb, « Le patrimoine n'est plus perçu comme un bien commun, mais comme un capital à rentabiliser. » (Mona Harb, *Urban Forms of Beirut,* 2001, p. 112)
Le centre-ville de Beyrouth, reconstruit selon une esthétique globalisée, est devenu un non-lieu[415] au sens de Marc Augé (*Non-lieux*, 1992, p. 75-80) : un espace aseptisé, coupé de la population locale, destiné à une élite mondialisée. Ce processus produit une désidentification urbaine : les habitants ne se reconnaissent plus dans leur propre ville. Cette analyse est corroborée par Michael Davie qui, dans son article « Entre capitalisme, identités urbaines et mondialisation, l'impossible sauvegarde du patrimoine urbain et architectural à Beyrouth », identifie quatre périodes historiques, depuis 1870 jusqu'à la période de l'après-guerre, qui ont à la fois façonné le paysage urbain de la ville de Beyrouth, la mise en place des institutions politiques qui ont déterminé le sens et la valeur patrimoniale des objets et cadres ainsi produits. Selon l'auteur, Beyrouth est une ville « sans identité » et que « la prise en compte du passé dans la construction du futur devient impossible » (Davie, 2014, p. 6). Comprendre l'échec des politiques de sauvegarde du patrimoine à Beyrouth (ou au Liban) renvoie à saisir les logiques de production de l'espace urbain selon les intérêts de groupes au pouvoir au cœur du dispositif du capitalisme et de ses relais.

414 HARVEY David, *The New Imperialism*, Oxford University Press, 2 octobre 2003, p. 145-155, [En ligne], <https://doi.org/10.1093/oso/9780199264315.001.0001>, (Consulté le 8 août 2025).
415 AUGE Marc, *Non-lieux*, *op. cit.*, p. 75-80.

Capitalisme urbain et dépossession sociale

Le capitalisme urbain ne se contente pas de transformer l'espace : il produit des inégalités et des exclusions qui se manifestent dans la distribution différenciée des ressources urbaines (logement, transports, services, patrimoine). Cette logique de gentrification agressive et de prédation immobilière s'étend aux quartiers populaires. Cette logique s'incarne dans l'extension des projets immobiliers privés, la prolifération de *gated communities* et la montée d'un urbanisme d'enclave qui consacre la fragmentation du tissu social. Comme le formule Neil Smith (1996), il s'agit d'un « revanchisme urbain », où la ville est reprise aux classes populaires et redéployée selon les intérêts du capital.
Dans ce contexte, l'identité urbaine devient un privilège d'accès plutôt qu'un bien commun, et la citoyenneté urbaine se voit confisquée par des mécanismes de valorisation foncière, de contrôle spatial et de ségrégation socio-économique.

Identités fragmentées, échelles brisées

Des quartiers traditionnels comme Zokak el-Blat, Basta, Bachoura ou Karantina témoignent d'une rupture des échelles d'urbanisation. Le développement anarchique, l'absence de planification intégrée, la spéculation foncière et les interventions ponctuelles des ONG ou d'acteurs privés créent des inégalités spatiales radicales. On assiste à un morcellement fonctionnel et symbolique du territoire urbain : quartiers gentrifiés, ghettos communautaires, zones informelles, espaces militarisés. Ces dynamiques spatiales produisent des identités urbaines assignées ou empêchées : le droit à la ville est confisqué. Ce que Henri Lefebvre décrivait comme une condition politique essentielle dans *Le droit à la ville*, (1968) est ici réduit à une logique d'exclusion.

Mondialisation, gentrification et non-lieux

Dans cette logique, la mondialisation agit comme matrice d'uniformisation et de déterritorialisation. Le centre de Beyrouth devient un « non-lieu » au sens de Marc Augé (1992) : un espace sur-signifiant, sans mémoire, sans appartenance locale, produit pour des flux globaux de capitaux et de consommateurs. Ces territoires urbains reconfigurés sont souvent vidés de leur population historique et soumis à un processus de gentrification verticale, où la densité architecturale et le standing visuel prennent le pas sur la densité sociale et mémorielle.
Loin d'être un simple phénomène de développement, cette transformation révèle une violence symbolique. Comme le souligne Saskia Sassen (2014), les villes globalisées deviennent des champs de tension entre inclusion économique et exclusion spatiale, où le capital transnational redessine les contours mêmes de l'habiter. L'espace ne reflète plus les pratiques quotidiennes des habitants, mais les désirs d'une économie mondialisée, financiarisée et désincarnée.

Résistances spatiales et urbaines, mémoires insurgées et contre-récits

Face à cette marchandisation du territoire, des formes de résistance spatiale émergent pour réinvestir l'espace public, des mouvements citoyens et artistiques tentent de réinvestir la mémoire urbaine, de produire des contre-récits. Il s'agit de jardins communautaires (*Beyt el-Baraka*), squats culturels, et mobilisations pour la préservation du patrimoine. Ces initiatives incluent les collectifs d'urbanistes et architectes (Public Works Studio, Dictaphone Group), les performances et installations dans les espaces abandonnés (ex. Théâtre *Douwar el Shams*, projet *Beirut Madinati*) et la mobilisation contre la destruction du patrimoine (ex. maisons ottomanes de Gemmayzé ou Mar Mikhaël, le jardin de Sodeco, Dalieh de Raouché). « Ce n'est pas seulement la ville qui est détruite, mais aussi notre manière d'y exister. » (Dictaphone Group, entretien avec Jana Nakhal, Megaphone, 2021) Ces formes de résistance témoignent d'une revendication identitaire urbaine, d'un désir d'habiter autrement, de réinscrire le corps social dans la ville.

Patrimoine rural et naturel : les marges oubliées de l'identité

Alors que les grandes métropoles comme Beyrouth concentrent les analyses sur les dynamiques identitaires au Liban, les espaces ruraux, périurbains et naturels demeurent souvent relégués à la périphérie des préoccupations politiques et académiques. Pourtant, ils constituent des réservoirs puissants de mémoire, de formes de vie vernaculaires et d'identités locales. Leur mise en péril — par l'urbanisation incontrôlée, les logiques extractivistes ou l'abandon institutionnel — participe à l'érosion silencieuse de pans entiers de l'identité libanaise, dont la richesse se manifeste autant dans les montagnes reculées que dans les forêts sacrées ou les villages suspendus entre mer et cèdre.

Au-delà de Beyrouth, le Liban possède un patrimoine rural, paysager et naturel d'une grande richesse. Les villages de montagne, les vallées fertiles, les terrasses agricoles et les forêts méditerranéennes incarnent une autre facette de l'identité libanaise, souvent négligée dans les discours de développement. Ces espaces périphériques, porteurs de savoir-faire traditionnels, de mémoires collectives et d'une relation singulière au territoire, sont eux aussi menacés par l'étalement urbain non contrôlé, la déforestation, la spéculation foncière et le tourisme de masse.

La disparition progressive de ces écosystèmes marque une rupture dans la continuité symbolique entre nature, culture et identité. Les montagnes du Chouf, les terrasses de Batroun ou les vallées de la Qadisha ne sont pas seulement des paysages, ce sont des matrices culturelles vivantes. Leur altération engage la mémoire collective et la possibilité même d'une écologie identitaire.

« L'identité d'un peuple est aussi celle de ses paysages. Quand les paysages s'effacent, c'est une part du lien à soi et à l'histoire qui disparaît[416]. » (Georges Corm, *Le Liban contemporain*, 2012, p. 239)

Une mémoire ancrée dans le paysage

Le patrimoine rural libanais est porteur d'une mémoire spatialisée, où l'architecture, l'agriculture, les rituels religieux et les relations intercommunautaires forment un tissu identitaire dense et intergénérationnel. L'identité libanaise puise ses racines dans un patrimoine vernaculaire riche et diversifié : les maisons de pierre ottomanes de la Békaa, les maisons à arcades du Chouf, les vergers du Akkar, les forêts de cèdres. Ces paysages sont des archives à ciel ouvert, porteurs de pratiques agricoles, d'un savoir-faire artisanal et de modes de vie ancestraux qui constituent le substrat profond de l'identité libanaise. Selon Tim Ingold (2000), « habiter un lieu, c'est tisser une relation avec lui, à travers le temps et les gestes ». Ainsi, les maisons en pierre des hauteurs du Metn, les terrasses agricoles de la Qadisha, les moulins abandonnés de la Békaa ou les arbres millénaires du Chouf ne sont pas de simples objets patrimoniaux : ils sont des marqueurs existentiels.

Or, cette mémoire paysagère est en déclin. La migration interne, l'exode rural, l'absence de politiques de conservation et la marginalisation économique des régions de l'intérieur ont contribué à un processus de déterritorialisation. Des lieux comme Deir el Qamar, Hasroun ou Baskinta, autrefois vivants et reliés à un écosystème social local, deviennent des non-lieux patrimonialisés, figés pour le tourisme saisonnier ou l'imaginaire nostalgique de la diaspora (Augé, 1992).

L'étalement urbain et les logiques de prédation

Ces marges sont aujourd'hui menacées. À cette déprise rurale s'ajoute une pression urbaine croissante, favorisée par l'absence de planification territoriale cohérente. Les villes s'étendent sans contrôle, grignotant les terres fertiles, les forêts et les paysages montagnards. Ce phénomène n'est

[416] CORM Georges, *Le Liban contemporain*, *op. cit.*, p. 239.

pas neutre ou aléatoire : il traduit une transformation profonde des valeurs et des rapports au milieu, un basculement de l'imaginaire spatial libanais qui passe d'un ancrage pluriséculaire au territoire à une logique de court-termisme spéculatif. L'étalement urbain chaotique (bidonvilles, banlieues dortoirs) et les grands projets infrastructurels prédateurs (décharges, carrières, barrages) dévorent les terres agricoles et défigurent les paysages. La crise des ordures de 2015 est symptomatique de cette logique qui considère la périphérie comme une zone sacrificielle au service de la métropole. Les lotissements illégaux, les carrières à ciel ouvert, les incendies de forêts négligés ou instrumentalisés, et la bétonisation des flancs de montagne révèlent une relation extractive à la nature, où l'espace est perçu comme ressource marchande plutôt que matrice identitaire. David Harvey (2003) parle d'« accumulation par dépossession » pour désigner ces processus dans lesquels le capitalisme transforme les communs en actifs privés. Le Liban n'échappe pas à cette logique, où la montagne devient produit immobilier, la vallée espace de transit, et la forêt menace à contenir.

Une écologie marginalisée

Dans une perspective plus écosystémique, la fragmentation des paysages naturels au Liban entraîne aussi la fragmentation des identités liées à ces lieux. Les liens entre nature, spiritualité, mémoire et politique sont particulièrement forts dans un pays où certaines zones – comme les cèdres de Barouk ou les vallées maronites du Nord – sont à la fois lieux de refuge historique, de résistance communautaire et de sacralité religieuse. Dans un État capté par les intérêts clientélistes, la question écologique est systématiquement marginalisée. La déforestation, la pollution des rivières et la crise de l'eau ne sont pas traitées comme des enjeux de survie collective mais comme des externalités négatives du « développement ». Cette incurie environnementale est aussi une dépossession identitaire, coupant les Libanais de leur environnement naturel mythifié.

L'effacement progressif de ces espaces entraîne l'extinction parallèle des pratiques culturelles et sociales qui leur sont associées : chants agraires, formes de solidarité villageoise, savoirs ancestraux sur l'environnement, etc. Cette disparition s'accompagne d'une crise de sens, où les habitants des régions marginalisées se trouvent déracinés de leur propre monde vécu, sans bénéficier pour autant des avantages de la modernité urbaine. L'espace rural libanais devient alors un entre-deux déserté, ni intégré ni protégé, à la merci des intérêts privés ou des recompositions foncières communautaires.

Vers une réhabilitation du patrimoine vernaculaire ?

Des initiatives existent néanmoins pour contrer ce processus. Certaines ONG locales, des groupes de citoyens ou des municipalités tentent de réhabiliter les savoirs agricoles, de valoriser le bâti ancien, ou de protéger les écosystèmes menacés. Ces actions restent toutefois dispersées, souvent dépendantes d'aides internationales, et peinent à s'inscrire dans une stratégie nationale cohérente de conservation patrimoniale. Heureusement, des initiatives émergent pour revaloriser ce patrimoine : écotourisme dans les réserves de biosphère (Horsh Ehden, Cèdres de Tannourine), sauvegarde de l'architecture traditionnelle, promotion des produits du terroir (vin, huile d'olive, savon). Ces efforts, bien que marginaux, tentent de réinscrire l'identité dans une relation durable et respectueuse avec son territoire.

Repenser le patrimoine rural et naturel, ce n'est pas seulement protéger des paysages, c'est restaurer une relation au territoire qui soit identitaire, politique et écologique. Comme le souligne Anna Tsing (2015), « les ruines du capitalisme peuvent devenir le terreau d'autres formes de vie ». Le Liban pourrait faire de ses espaces oubliés des foyers de recomposition identitaire, en valorisant leur spécificité, leur mémoire silencieuse et leur potentiel de résilience communautaire.

Facteurs contemporains de déstabilisation

La fragilité structurelle des identités libanaises, héritée de l'histoire et institutionnalisée par le système confessionnel, est exacerbée et portée à son paroxysme par une série de chocs contemporains d'une violence inédite.

L'effondrement économique spectaculaire que connaît le Liban, marqué par la perte vertigineuse de 98% de la valeur de la livre libanaise, a eu un effet dévastateur bien au-delà de la sphère financière, pulvérisant les repères socio-économiques fondamentaux qui structuraient la société. La crise économique et financière (depuis 2019) a créé un terreau fertile pour le désespoir et la montée des extrémismes. L'effondrement de la livre, l'effondrement de la classe moyenne et la paupérisation massive créent une lutte pour la survie immédiate qui relègue les questions identitaires « supérieures » au second plan, tout en radicalisant les appartenances de base. Cette catastrophe a précipité une diaspora massive et accélérée, avec plus de 500 000 départs enregistrés depuis 2019 selon la Banque Mondiale (2023), engendrant une véritable génération d'exilés brutalement coupée de son terreau culturel et familial. Parallèlement, l'appauvrissement dramatique des classes moyennes, traditionnellement le creuset intercommunautaire du pays, a entraîné l'effritement d'un pilier essentiel de la cohésion sociale libanaise.

Dans ce contexte de déliquescence de l'État et de ses services, on observe un retour contraint vers les réseaux communautaires et religieux. Des partis comme le Hezbollah ou le Courant patriotique libre comblent le vide laissé par les institutions défaillantes en fournissant une aide sociale cruciale. Cependant, ce rôle substitutif, bien que répondant à des besoins immédiats, renforce mécaniquement les loyautés sectaires aux dépens d'une identité nationale partagée. Ce phénomène ancre la survie individuelle dans l'appartenance communautaire, verrouillant un peu plus le système confessionnalisé.

Cette fragilisation interne est exacerbée par de fortes pressions démographiques et des ingérences régionales persistantes. La présence massive de réfugiés syriens, estimée à environ 1,5 million de personnes, est perçue de manière différente mais tout aussi anxiogène par diverses composantes de la société libanaise. Le Liban, champ d'influence des puissances régionales (Iran, Arabie Saoudite, Syrie), est constamment déstabilisé par des logiques qui le dépassent. La présence massive de réfugiés syriens et palestiniens réactive les peurs démographiques et les discours xénophobes, complexifiant encore le paysage identitaire. Les communautés chrétiennes y voient souvent une menace démographique potentielle, tandis que des voix au sein de la communauté chiite expriment des craintes de « sunnisation » du pays. Ces tensions démographiques se superposent et s'enveniment du fait des guerres par procuration menées par des puissances régionales. L'Iran et l'Arabie Saoudite, notamment, instrumentalisent les identités religieuses préexistantes, par le biais du financement ciblé d'écoles, de médias communautaires et d'organisations politiques. Cette externalisation des conflits transforme ainsi les différences religieuses ou communautaires internes en lignes de fracture géopolitiques exacerbées, contribuant à alimenter les antagonismes au sein de la société libanaise.

L'explosion du port de Beyrouth (4 août 2020) a symbolisé la faillite criminelle de toute la classe politique. Elle a simultanément créé un élan d'unité citoyenne sans précédent (à travers le secours populaire) et un profond sentiment de colère et d'abandon, accélérant l'exode de la jeunesse et achevant de discréditer l'idée même d'un État protecteur.

L'interaction entre ces dynamiques économiques internes destructrices et ces pressions géopolitiques externes crée un cercle vicieux de déstabilisation profonde pour le Liban contemporain. Chaque crise vient se superposer aux fragilités existantes, accélérant la dissolution du lien social et rendant toute résilience collective d'autant plus difficile à construire.

Jeunesse, hybridation et résistance identitaire

La jeunesse libanaise, confrontée au chômage, à l'exil et à l'absence de perspectives politiques, produit ses propres formes d'expression identitaire. Face à l'effondrement des structures traditionnelles et au spectre de la diaspora, elle incarne à la fois la vulnérabilité extrême des identités libanaises et leur formidable capacité de résilience et de réinvention. Elle remet en cause les assignations confessionnelles, les récits historiques figés, et l'ordre spatial hérité de la guerre.

Cette génération invente de nouveaux modes d'être et de nouveaux espaces d'appartenance. Elle utilise le tiers espace pour désigner ces zones d'hybridation culturelle, où de nouvelles subjectivités émergent hors des binarismes imposés. Internet, les réseaux sociaux, les cultures urbaines et l'art engagé deviennent des lieux d'élaboration d'une identité hybride, post-confessionnelle, critique. Cette résistance passe par la création de contre-cultures qui mélangent les langues (arabizi), les références musicales et les codes esthétiques, forgeant une sensibilité commune qui transcende les cloisonnements communautaires.

L'apogée de cette aspiration a été le mouvement du 17 octobre 2019 qui a révélé cette aspiration à une citoyenneté libérée des assignations confessionnelles, à une appartenance inclusive, transversale, ancrée dans les revendications sociales et démocratiques, à une identité politique non communautaire, fondée sur des valeurs de justice sociale, de transparence et de coexistence. La place des Martyrs est temporairement devenue le laboratoire physique de cette identité nouvelle, un espace où l'on expérimentait un vivre-ensemble dégagé des carcans du passé.

Cette jeunesse crée des espaces de résistance, de création et de politisation inédits, marquant une rupture avec les récits identitaires traditionnels. Au-delà de la mobilisation politique, cette réinvention identitaire se vit au quotidien. Les arts visuels, les musiques alternatives, les collectifs urbains et les initiatives écoféministes participent à cette réinvention d'un être libanais pluriel, mouvant, critique. En dépit de l'exil massif et d'un contexte désespérant, cette génération refuse d'être définie uniquement par la crise ou par son appartenance communautaire. Elle construit, par bribes et de manière diffuse, les fondations d'une identité libanaise qui serait enfin choisie, et non plus subie.

L'identité libanaise entre mémoire, espace et altérité

Les identités libanaises sont aujourd'hui en tension entre repli et ouverture, entre fragmentation et recomposition. Leur mise en danger ne tient pas uniquement à la guerre ou à la crise économique, mais aussi à l'absence d'un projet commun et à l'incapacité des élites à penser un avenir inclusif. Comme nous l'avons vu, cette tension se joue sur plusieurs terrains : le politique, avec un confessionnalisme fossoyeur ; l'urbain, avec une métropolitique prédatrice ; les marges rurales, menacées d'effacement ; et enfin, dans l'esprit d'une jeunesse tiraillée entre l'exil et la révolte. Face à cela, des voix émergent, refusant les assignations, réhabilitant des mémoires occultées, ou expérimentant de nouveaux récits de soi. Le défi est immense : il s'agit de construire une identité partagée qui ne nie pas la diversité, mais qui sache en faire une force politique et symbolique.

La mise en danger des identités libanaises ne se résume pas à une simple fragmentation, mais renvoie à une lutte profonde pour la reconnaissance, l'appartenance et la continuité. Qu'elles soient urbaines, rurales, diasporiques ou juvéniles, les identités s'élaborent dans un contexte de crise, de déplacement et de résistance. Le Liban contemporain est traversé par des identités qui ne se superposent ni ne s'unifient. Elles sont fracturées, diasporiques, spatialisées, contestées. Pour penser ces identités en danger, il faut les lire à l'articulation de la mémoire, du territoire et des

formes de domination — mais aussi des résistances locales, des pratiques de survie et des récits alternatifs.

Repenser l'identité libanaise suppose une articulation entre mémoire collective, justice spatiale et ouverture à l'altérité. L'avenir de cette identité repose sur une capacité à créer du commun dans la diversité, à réparer les fractures mémorielles et à réinventer un rapport éthique et écologique au territoire.

L'urgence d'un urbanisme politique et inclusif

Face à cette crise des identités urbaines, il devient impératif de penser un urbanisme politique, capable d'articuler mémoire, justice spatiale et inclusion sociale. Il ne peut y avoir d'identité commune sans espace commun. La réponse aux identités en danger passe nécessairement par un nouveau projet urbain. Il ne s'agit pas de reconstruire la ville sur les ruines de la guerre ou de la corruption, mais de restituer à l'espace sa fonction symbolique et communautaire. Il s'agit de promouvoir un urbanisme qui ne soit pas au service du profit mais du vivre-ensemble : cela suppose de redonner sens à l'espace public, de protéger les quartiers populaires, de réhabiliter les villes marginalisées et de développer un réseau polycentrique d'identités urbaines, connectées mais différenciées. Développer les transports publics (pour désenclaver), protéger et créer des espaces verts publics, légiférer contre la spéculation immobilière et pour la mixité sociale. L'objectif est de fabriquer une ville qui facilite la rencontre avec l'altérité plutôt que la ségrégation. La ville, selon Saskia Sassen (2005), peut être un espace d'invention démocratique. Mais au Liban, cela nécessite de rompre avec les logiques privatives et communautaires pour ouvrir la ville à ses citoyens, tous ses citoyens — beyrouthins, tripolitains, sudistes ou bekkaouis — dans leur diversité, leur ancrage et leur droit à la mémoire.

Vers une écologie de l'identité

La préservation des identités libanaises passe par une réflexion globale sur le territoire, envisagé non comme un support neutre mais comme une matrice vivante. Enfin, repenser l'identité libanaise impose de la concevoir dans son rapport à l'environnement. Une « écologie de l'identité » reconnaît que la sauvegarde du patrimoine naturel (la montagne, la côte, la forêt) et la transition vers un modèle économique durable sont constitutifs de la préservation de l'âme libanaise. Cela suppose : Une revalorisation des mémoires urbaines et rurales ; une planification spatiale intégrée et équitable ; une protection active des patrimoines naturels et bâtis ; une participation citoyenne à la définition des usages de l'espace ; et une reconnaissance des marges comme lieux de création identitaire. Il s'agit de passer d'une identité repliée sur des communautés imaginaires à une identité ouverte, ancrée dans un territoire partagé et responsable, capable d'intégrer sa propre diversité comme une force et non comme une malédiction. Comme le suggérait Jane Jacobs dans son ouvrage *The Death and Life of Great American Cities*, 1961, l'identité urbaine se tisse dans la diversité, l'accessibilité et la continuité. À l'échelle du Liban, c'est cette mosaïque – urbaine, rurale, naturelle – qu'il faut défendre pour éviter que les identités ne deviennent des vestiges en danger.

Dans un monde globalisé, où les frontières deviennent poreuses et les appartenances instables, la seule voie d'avenir réside peut-être dans une reconfiguration relationnelle de l'identité, attentive aux marges, aux archives du quotidien, aux voix oubliées et aux lieux délaissés. L'identité libanaise n'est pas une essence figée mais un processus continuel, un chantier en tension permanente. Sa survie, et celle du Liban, dépendent de cette capacité à négocier une appartenance multiple, fondée sur une citoyenneté active et un attachement commun à un territoire à préserver et à partager.

Polarisations beyrouthines : marginalité et dépérissement des espaces périphériques

Le Liban, depuis sa formation en tant qu'entité étatique moderne au début du XXe siècle, incarne un paradoxe politico-territorial : un État structurellement centralisé, mais politiquement fragmenté, dont la gouvernance repose sur une répartition confessionnelle du pouvoir. Cette centralisation est l'héritage d'un modèle colonial étatique vertical, reconduit par les élites libanaises post-indépendance, et accentué par une polarisation beyrouthine dans la répartition des ressources, des infrastructures et de la représentation symbolique du pouvoir. Le territoire libanais a ainsi été construit selon une logique d'exclusion des périphéries et de consolidation des centres, participant à la production de discriminations spatiales et sociales durables.

Centralité, capitale et symboles : marges invisibilisées, relégation et abandon

Avec l'indépendance en 1943, le Liban conserve cette logique centraliste dans ses structures étatiques. La capitale, Beyrouth, devient le point de concentration des fonctions étatiques, économiques et symboliques. Le déséquilibre territorial se creuse : Beyrouth concentre près de 70 % des sièges des institutions financières, universitaires et hospitalières du pays, tandis que les régions périphériques souffrent d'un déficit criant en matière d'infrastructures de base, de services publics et d'opportunités économiques[417] (Fawaz, 2011).

Ce phénomène de polarisation beyrouthine ne se limite pas à une centralisation administrative : il s'agit aussi d'un imaginaire politique et urbain où la capitale incarne à la fois la modernité, la prospérité et l'internationalité, tandis que les périphéries – de l'Akkar au Liban-Sud – sont réduites à des marges, souvent perçues comme archaïques, pauvres ou menaçantes. L'aménagement du territoire devient un instrument de hiérarchisation symbolique des espaces : Beyrouth et le Mont-Liban sont aménagés et valorisés ; les autres régions, en revanche, restent dépendantes de clientélismes locaux et de réseaux communautaires.

Inégalités territoriales et production spatiale hiérarchisée

Ce clivage territorial se double d'un clivage social : l'urbanisation inégalitaire du Liban a transformé la géographie sociale en géographie politique où l'appartenance communautaire et l'accès aux ressources sont spatialement déterminés[418] (Fawaz, 2009 ; Balanche, 2018). Cette approche, développée par des chercheurs comme Eric Verdeil, montre comment l'espace libanais est le produit et le producteur de rapports de pouvoir. Le développement économique du pays reste centré sur la finance, le commerce et les services à Beyrouth, tandis que l'agriculture, principale activité dans la Békaa ou l'Akkar, est marginalisée dans les politiques publiques.

Ainsi, on assiste à un dépérissement progressif des espaces périphériques, désertés par l'investissement public, la jeunesse et les projets de développement. Les flux migratoires internes en direction de Beyrouth et de sa banlieue sud traduisent cette dynamique : les zones rurales deviennent des réservoirs de main-d'œuvre bon marché ou des espaces de relégation. Dans ces régions, l'État est souvent absent, ou n'apparaît que sous la forme d'une répression ponctuelle, d'un

[417] FAWAZ Mona, « Neoliberal Urbanity and the Right to the City: A View from Beirut's Periphery », dans *Development & Change*, vol. 40, nº 5, septembre 2009, p. 827-852.

[418] *Ibid.* ABDALLAH Chadi et al., *Atlas of Lebanon : New Challenges*, Beyrouth, Presses de l'Ifpo, CNRS Liban, 3 octobre 2019, (Co-éditions), [En ligne], <http://books.openedition.org/ifpo/13178>, (Consulté le 9 juillet 2020).

appareil de sécurité ou de clientélismes confessionnels. Les villes comme Tripoli, la Békaa ou la banlieue sud de Beyrouth constituent autant d'exemples édifiants.

Ce phénomène de marginalisation est parfaitement illustré par le cas de Tripoli. Ancien pôle économique et portuaire majeur de la Méditerranée orientale, la ville a été progressivement reléguée au rang de marge négligée et stigmatisée. Comme le résume Nahla Chahal, Tripoli est devenue « une ville souffrante, étouffée, car à son éloignement de Beyrouth, s'ajoute la perte de ce qui fut, tout au long de l'histoire, sa caractéristique majeure [419] » (Chahal, 2015, p.146). Son déclin économique, accentué par les fermetures de frontière et les tensions politiques avec la Syrie, ainsi que sa stigmatisation en tant que foyer de dissidence et de pauvreté, sont le produit direct de la négligence durable d'un État centralisé qui a concentré tous les efforts de développement sur la capitale. Le même mécanisme de dépossession et d'abandon est à l'œuvre, avec des spécificités locales, dans la Békaa agricole, l'Akkar ou la banlieue sud de Beyrouth, confirmant que le centralisme beyrouthin produit une géographie nationale systématiquement inégalitaire.

Cette marginalisation des métropoles régionales, analysée par Fabrice Balanche, trouve une expression concrète dans la géographie des infrastructures et le découpage administratif. Le réseau de transport, qui aurait pu servir à rééquilibrer le territoire, renforce au contraire la centralité de Beyrouth. La deuxième ville du pays, Tripoli, se trouve désormais en situation de cul-de-sac du fait de la proximité de la frontière avec la Syrie. Les voies rapides qui la relient à la capitale contribuent plus à la vider de ses forces vives qu'à la dynamiser. Cette marginalisation se traduit également dans le découpage administratif qui lui octroie un territoire et un statut mineur, l'abaissant au même rang que des bourgs ruraux récemment promus ; sur le plan administratif, Tripoli est l'équivalente de Nabatyeh (Balanche, 2006).

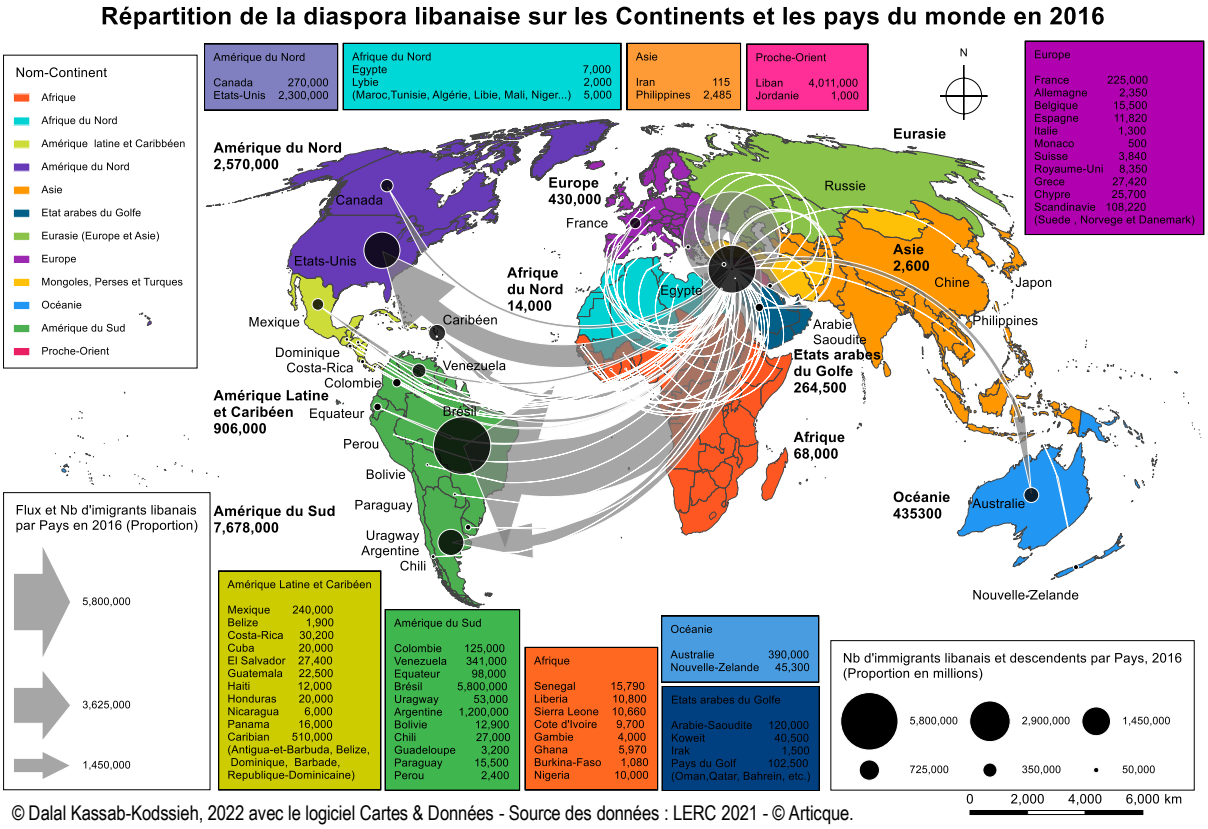
La Reconstruction (années 1990) : l'accentuation des déséquilibres

La période de la Reconstruction post-guerre civile (après 1990) a exacerbé ces déséquilibres par ses choix politiques. Le développement du réseau routier et les investissements dans les infrastructures, qui auraient été possibles grâce à la rente pétrolière indirecte et l'aide conséquente des pays du Golfe après 1973, furent empêchés par le conflit. Dans les années 1990, le Liban s'engagea enfin dans une politique de reconstruction post-guerre civile, mais rapidement celle-ci se limita à Beyrouth et aux principales infrastructures permettant de mettre en valeur le nouveau centre-ville de Rafic Hariri (Corm, 2005). Le but de l'ex-premier ministre libanais était d'attirer les investissements des pétromonarchies du Golfe et de la diaspora libanaise dans l'immobilier de sa concession (Solidère). Pour cela, il fallait ouvrir largement le Liban sur l'économie mondiale alors qu'il aurait plutôt eu besoin de protection pour reconstruire sa base productive après 15 ans de guerre civile. Cette politique a ainsi accentué la concentration des richesses et des investissements dans la capitale, au détriment d'un développement national équilibré.

[419] CHAHAL Nahla, « La ville de Tripoli, marginalité ou dépérissement ? », dans *Confluences Méditerranée*, vol. 92, Paris, L'Harmattan, nº 1, 2015, p. 143-156.

Diasporas interconnectées et tressages identitaires

Le Liban comme matrice d'exil permanent



Carte 60 : Répartition de la diaspora libanaise sur les continents et les pays du monde en 2016.
Réalisation : © Dalal Kassab-Kodssieh, 2022 (logiciel utilisé : Cartes & Données, Articque).
Source des données : LERC 2021 - *Lebanese Emigration Research Center*.

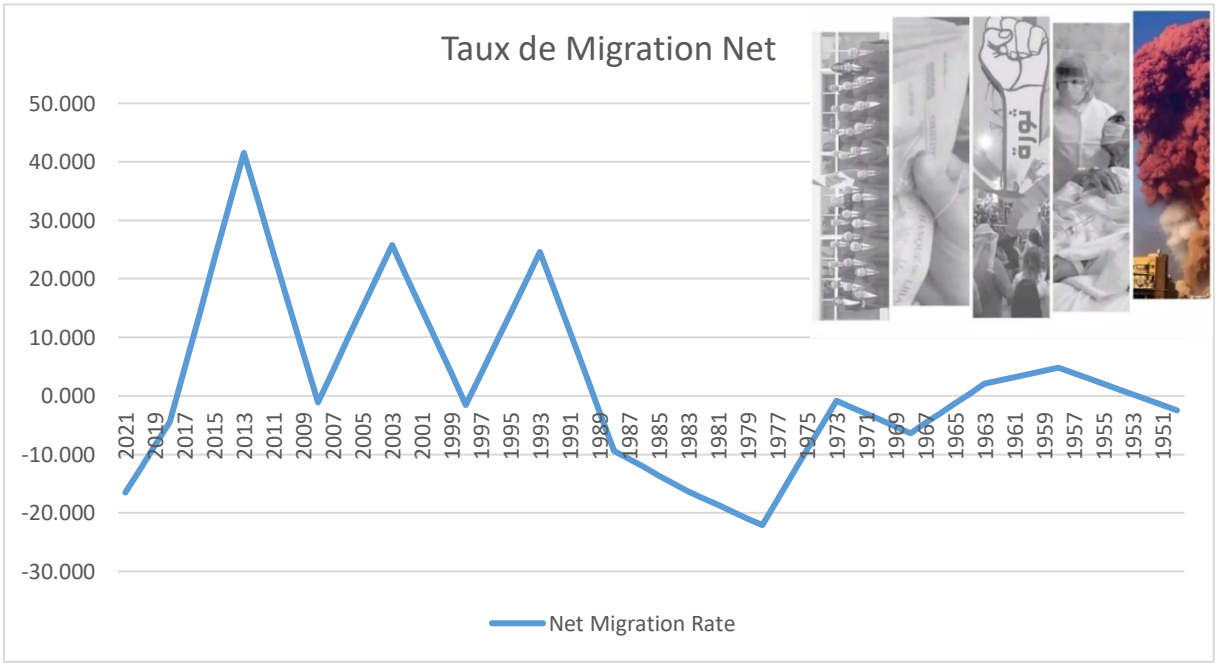


Figure 23 : Graphe du Taux de Migration net de libanais (1950-2021).
Illustration : © Dalal Kassab Kodssieh, 2021.
Source : https://www.macrotrends.net/countries/LBN/lebanon/net-migration

Entre refuge et exil, la dialectique libanaise

Le Liban incarne une dialectique unique, celle d'un pays qui est tout à la fois refuge et exil. Terre d'accueil historique pour les populations de la région, il abrite, au regard de sa taille modeste, un nombre considérable de réfugiés. Dans un mouvement inverse et simultané, plus de la moitié de sa population native se trouve éparpillée à travers le monde, créant autant de « petits mondes » qui demeurent viscéralement attachés à leurs racines et à leur pays d'origine. Ce rapport complexe entre le dedans et le dehors, le territoire-mère et les territoires de vie, dessine une forme d'arborescence paradoxale, profondément enracinée malgré son détachement physique. Cet ancrage persistant se manifeste à travers un fort rapport à la mémoire des lieux, une tendance constante et un plaisir continuel à se les réapproprier, que ce soit par le retour, l'investissement ou la nostalgie médiatisée. Ce rattachement identitaire tenace, qui défie les distances, témoigne de la force de la cohésion culturelle que ce peuple suscite et entretient par-delà les frontières.
Le phénomène diasporique, traditionnellement envisagé comme la dispersion d'un peuple autour d'un centre territorial originel (le « pays-mère »), se recompose à l'ère de la globalisation en des formes plus complexes, dynamiques et réticulaires. Ce chapitre propose de dépasser le modèle centre-périphérie pour analyser les diasporas contemporaines – en prenant le cas libanais comme archétype fertile – à travers le prisme de la théorie rhizomatique (Deleuze & Guattari). Nous postulons que la diaspora n'est plus un archipel d'îles isolées tournées vers un centre, mais une rhizomatique résille interconnectée, un réseau déterritorialisé où les identités, multiples et fluides, s'enchevêtrent. Nous examinerons successivement l'organisation spatiale et sociale de cet archipel mondial, le rôle des configurations confessionnelles comme assises identitaires concurrentes, et la puissance des réseaux commerciaux comme moteurs de dynamiques transculturelles et de récits fondateurs hybrides, afin de saisir les contours de cette « néo-libanaisité » en formation.

Organisation et résille archipélagique

Cette section cartographie la morphologie de la diaspora, non comme une collection de fragments, mais comme un système nerveux global et hiérarchisé.

Cartographie des pôles diasporiques

Le Liban « C'est bien la loi d'un pays à forte émigration » comme le décrit Thibaut Jaulin dans son article « Principes de la nationalité et représentations de la nation au Liban ».[420]
La diaspora libanaise contemporaine ne saurait être appréhendée comme une simple collection de communautés exilées, éparpillées de manière aléatoire à travers le globe. Elle constitue bien plutôt un archipel mondial, une structure réticulaire et hiérarchisée formant une véritable résille interconnectée. La cartographie de cet espace transnational fait apparaître une géographie subtile, organisée autour de pôles nodaux d'influence et de densité variables. Au sommet de cette hiérarchie se trouvent les métropoles mondiales – Paris, New York, São Paulo, Montréal, Sydney – qui fonctionnent comme des centres névralgiques, concentrant une masse critique de diasporiques, une diversité confessionnelle et une influence économique et culturelle déterminante. En second lieu, des pôles régionaux majeurs, tels Dakar, Abidjan ou Buenos Aires, historiquement liés aux dynamiques commerciales, ancrent la présence libanaise dans des économies continentales. Enfin, un réseau maillé de pôles secondaires et satellites, reliés aux hubs principaux, complète cette cartographie, dessinant un archipel dont cohésion et la vitalité sont définie par l'intensité des flux et des connexions qui l'animent. Cette cartographie rhizomatique révèle un système à la fois hiérarchisé et décentralisé. (Carte 60)

[420] THIBAUT Jaulin, « « C'est bien la loi d'un pays à forte émigration » Principes de la nationalité et représentations de la nation au Liban », dans *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, nº 137, 12 mai 2015, p. 155-172.

Mécanismes de cohésion : capital relationnel et mémoire transnationale

La cohésion de cet édifice apparemment diffuse ne repose pas sur une autorité centrale mais sur deux mécanismes fondamentaux et intimement liés. D'une part, le capital relationnel, qui est la transposition à l'échelle globale du principe de la *wasta* (relationnel et entourage). Ce réseau de confiance et d'entraide mutuelle, canalisé par les associations communautaires, les clubs d'affaires et les structures familiales élargies, facilite l'insertion socio-économique des nouveaux migrants, sécurise les transactions commerciales et forme le ciment pragmatique de la diaspora. D'autre part, une mémoire transnationale, sans cesse réactivée et réinventée, vient servir de liant symbolique et affectif. Cette mémoire, souvent idéalisée et mythifiée, est entretenue par une nostalgie médiatisée – à travers la musique, les séries télévisées et la consommation d'une actualité souvent anxiogène – , par les récits familiaux et par les pratiques culturelles, notamment culinaires. Elle constitue une ressource identitaire cruciale face aux pressions assimilatrices, permettant de maintenir un sentiment d'appartenance à une communauté imaginée qui transcende les frontières. Ces deux mécanismes, l'un pragmatique et l'autre symbolique, forment les deux faces indissociables de la cohésion diasporique.

Effets en retour sur le territoire : investissements, normes et réinventions locales

Fait marquant de cette configuration rhizomatique, cette organisation en réseau n'est pas tournée uniquement vers elle-même ; elle exerce des effets en retour profonds et multiformes sur le territoire libanais d'origine. L'impact le plus visible est économique, à travers les transferts de fonds (*remittances*), qui constituent un pilier vital de l'économie nationale, et les investissements directs dans l'immobilier, le tourisme ou l'entrepreneuriat, créant une économie parallèle « diasporique ». Au-delà de la finance, la diaspora importe aussi des normes sociales, culturelles et politiques, issues de ses pays de résidence, qui entrent en dialogue, en tension ou en hybridation avec les normes locales, participant ainsi à une transformation sociale souterraine. Ultime manifestation de cet impact, la réinvention des espaces locaux : les villages d'origine, particulièrement dans les régions montagneuses, sont physiquement et symboliquement reconfigurés par une architecture ostentatoire « de diaspora », une économie saisonnière tournée vers l'accueil des expatriés, et deviennent des ancrages mémoriels et affectifs plus que des lieux de vie permanente, achevant ainsi de boucler la boucle de cet incessant dialogue entre le local et le global. Cette réinvention des territoires d'origine est la preuve matérielle la plus tangible de l'influence de la diaspora.

Configurations confessionnelles : assises identitaires et compétitions territoriales

Si la diaspora forme une résille interconnectée, elle n'en est pas pour autant unie ou homogène. Les appartenances confessionnelles structurent en son sein des réseaux parallèles, souvent concurrents, qui reproduisent et reconfigurent à l'échelle globale les divisions et les logiques identitaires du Liban. Chaque communauté exporte et réinvente son rapport spécifique au territoire, à l'histoire et à la politique, transformant la géographie diasporique en une arène où se jouent des compétitions mémorielles et d'influence.

Maronisme translocal : forteresses montagnardes et archipels diasporiques

L'Église maronite incarne de manière paradigmatique une configuration translocale, tissant un lien indéfectible entre un ancrage territorial historique mythifié et un archipel diasporique global. Son histoire longue, débutant au IVe siècle avec Saint Maroun en Syrie antique et son union précoce avec Rome, est marquée par des persécutions (byzantines puis mameloukes) qui ont déclenché sa migration-refuge vers le Mont-Liban. C'est dans ce « forteresse montagnarde » – avec ses

monastères fortifiés comme Qannoubine (Xe siècle) dans la vallée de Qadisha – que s'est forgée son identité de communauté-réfugié, à la fois enracinée et résiliente.

Cette implantation a jeté les bases d'une revendication politique territoriale. Comme le rappelle l'historien Kamal Salibi, le « *Jabal Lubnân* » désignait originellement un territoire restreint. L'unification politique de la Montagne sous l'émir Bachir Chehab II (converti au maronitisme) à la fin du XVIIIe siècle, couplée à une migration maronite du nord vers le sud, a permis l'émergence d'une « nation maronite » projetée sur un territoire élargi. Ce processus est à l'origine des revendications autonomistes du XIXe siècle et a culminé avec la création du Grand-Liban en 1920, un projet national porté par une élite maronite s'identifiant aux Phéniciens, comme l'analyse Kamal Salibi, pour justifier une entité distincte du monde arabe face aux revendications « arabistes » d'une partie des musulmans. Le Pacte national de 1943 a consacré ce rôle politique central.

Dans la diaspora, l'Église a reproduit ce modèle complexe de centre et de satellites. Le Patriarcat d'Antelias et le siège de Bkerké restent le centre symbolique, doctrinal et politique incontesté, un « rempart contre la fragmentation » durant la guerre civile, selon l'expression de Kamal Salibi. Autour de ce centre, l'archipel diasporique s'organise en « paroisses-ethniques » qui deviennent les piliers de la cohésion communautaire à Paris, Montréal ou Sydney. Ces paroisses ne sont pas de simples lieux de culte ; elles sont des institutions socio-culturelles complètes (écoles, clubs, associations) qui préservent l'identité, entretiennent la mémoire d'un Liban pré-guerre idéalisé et exercent un lobbying actif pour la cause maronite.

Toutefois, ce modèle est aujourd'hui en tension. L'affaiblissement du pouvoir politique maronite depuis les accords de Taëf (1989) et les profonds débats historiographiques sur la « démaronitisation » d'une histoire nationale contestée, évoqués par des auteurs comme Ahmad Beydoun et Candice Raymond, se répercutent dans une diaspora où l'influence de l'Église, bien que réelle, doit désormais composer avec une nouvelle génération plus sécularisée, intégrée, et moins réceptive à un récit identitaire centré sur la seule confession. La question de la pertinence même de l'objet « Histoire du Liban », consubstantielle à la formation de l'État maronite, devient un enjeu au sein même de la diaspora, reflétant les clivages et la quête de nouveaux consensus. Ainsi, le réseau maronite, bien que dense et historique, doit naviguer entre la mémoire d'un rôle central passé et les réalités d'un monde globalisé qui recompose son influence.

Chiisme transfrontalier : sanctuaires périphériques et solidarités axiales

À l'inverse du modèle centré des Maronites, la diaspora chiite s'est structurée autour d'une logique transfrontalière et idéologique. Son ancrage identitaire et symbolique n'est plus seulement la banlieue sud de Beyrouth (Dahiyeh) mais s'étend à un réseau de sanctuaires périphériques déterritorialisés : Najaf et Karbala en Irak, Qom en Iran. Ces hauts lieux théologiques et politiques forment un centre de gravité alternatif, source de légitimité doctrinale et de formation des élites.

La cohésion de ce réseau diasporique est soudée par une idéologie de résistance incarnée par le Hezbollah et son allégeance à « l'Axe de la Résistance ». Les associations chiites en diaspora (œuvres caritatives, centres culturels) mobilisent ces solidarités axiales. Elles organisent des commémorations (Achoura), canalisent un sentiment d'appartenance qui dépasse le cadre national libanais pour embrasser une cause régionale et religieuse, et assurent la circulation de ressources financières et symboliques. Cette configuration crée une communauté diasporique unie par une vision politique et religieuse partagée, souvent en tension avec les autres composantes de la diaspora libanaise et avec les pays d'accueil, faisant d'elle un acteur géopolitique à part entière. La force de ce réseau réside dans sa capacité à mobiliser une allégeance idéologique transcendante qui supplante, pour ses membres, les attaches purement nationales.

Sunnisme transocéanique : carrefours urbains et flux néo-califaux

La diaspora sunnite, historiquement très présente en Afrique de l'Ouest et aujourd'hui influente en Europe et en Amérique, se caractérise par sa nature transocéanique et commerciale. Son organisation est moins centralisée et plus éclatée, reflétant la diversité des courants au sein de l'islam sunnite. Elle s'ancre souvent dans des carrefours urbains et des hubs commerciaux (marchés, import-export) plutôt qu'autour d'institutions religieuses structurantes.

Son identité se recompose en tension entre plusieurs pôles : un attachement à un Liban pluriel, un panislamisme nourri par les médias globaux (e.g., Al-Jazeera) et des liens privilégiés avec les monarchies du Golfe (Arabie Saoudite, Émirats). Ces connexions alimentent des flux néo-califaux de financement (construction de mosquées, œuvres caritatives) et d'influence idéologique, entretenant des réseaux qui concurrencent ceux des autres confessions. La diaspora sunnite est ainsi traversée par différents courants, des Frères musulmans aux sensibilités plus quiétistes et commerciales, faisant d'elle une communauté moins monolithique mais dont l'influence s'exerce par le biais de la finance et des affaires, ainsi que par un lobbying discret mais actif. Son pouvoir est donc diffus, réticulaire et capitaliste, tirant sa force de son intégration dans les circuits de l'économie globale.

Réseaux commerciaux et dynamiques transculturelles

Au-delà des structurations confessionnelles, l'identité diasporique libanaise est portée et reconfigurée par une dynamique économique et culturelle profondément enracinée dans l'histoire. Ce troisième volet examine comment une « génétique mercantile » présumée, des réseaux commerciaux transnationaux et les hybridations culturelles qui en résultent contribuent à forger une « néo-libanaisité » déterritorialisée, où l'appartenance se définit autant par l'appartenance à un réseau économique global que par des référents culturels traditionnels.

Génétique mercantile : Le phénicianisme comme récit fondateur

Le récit du « Phénicien », navigateur, commerçant et connecteur de civilisations, constitue un mythe fondateur puissant et mobilisateur au sein de la diaspora. Bien plus qu'une simple référence historique, ce récit offre une légitimité profonde à l'identité de commerçant et d'intermédiaire culturel. Il présente la mobilité, l'adaptabilité et l'entrepreneuriat non comme des stratégies de survie nées de l'exil, mais comme des traits constitutifs et immémoriaux de l'« être libanais ». Ce phénicianisme diasporique, en gommant les divisions confessionnelles internes, promeut une image unificatrice, positive et globalement acceptée de l'identité collective. Il sert de socle symbolique à une éthique du commerce et du réseau, transformant une activité économique en destinée historique et en marqueur identitaire essentiel, capable de rivaliser avec les récits portés par les institutions religieuses. Il opère ainsi comme un meta-récit unificateur qui transcende, en surface du moins, les fractures confessionnelles.

Connecteurs globaux : diasporas marchandes et circulations financières

Cette identité narrative se matérialise dans la réalité tangible des réseaux économiques globaux. La diaspora libanaise fonctionne comme une vaste plateforme de connectivité économique qui facilite les échanges Sud-Sud et Sud-Nord. D'une part, elle forme des diasporas marchandes hautement spécialisées et influentes : les Libanais d'Afrique de l'Ouest contrôlent des segments clés de la distribution et de l'immobilier ; ceux d'Amérique latine sont pivots dans le textile et l'industrie.

D'autre part, ces réseaux sont animés par des circulations financières complexes qui dépassent largement le cadre des simples transferts de fonds (remises). On observe des investissements croisés (un Libano-Brésilien investissant au Liban via un cousin établi au Canada), une circulation de capitaux informels reposant sur la confiance et le crédit personnel (s'apparentant au système du *hawala*), et la formation de fortunes transnationales. La diaspora agit ainsi comme un acteur financier non négligable, dont les flux échappent souvent aux canaux officiels et s'appuient sur un capital social dense et une réputation de fiabilité. Ce système financier parallèle, basé sur la confiance (la « *wasta* » appliquée aux affaires), est un des piliers de la résilience économique de la communauté.

Recompositions culturelles : hybridations et néo-libanaisité

Le contact permanent et structurant entre le « ici » (le pays de résidence) et le « là-bas » (le Liban réel ou imaginé) génère en continu une culture hybride, une « néo-libanaisité » en perpétuelle évolution. Cette recomposition se manifeste dans des hybridations concrètes et quotidiennes : une cuisine fusion (le « tapas libanais » à Madrid), une musique qui métisse les sonorités orientales avec l'électro ou la salsa, et une langue arabe libanaise truffée d'emprunts au français, à l'anglais, au portugais ou à l'espagnol. L'identité elle-même devient situationnelle et fluide : un individu sera « libanais » à Paris, « parisien » à Beyrouth, et « libano-brésilien » dans le cadre de ses affaires. In fine, cette néo-libanaisité n'est plus ancrée uniquement dans le territoire national originel, mais dans l'appartenance à un réseau global et rhizomatique. Elle est fondée sur le partage de valeurs (la résilience, l'entrepreneuriat, la centralité de la famille) et de pratiques culturelles réinventées, connectant les individus sans les hiérarchiser et multipliant les points d'entrée et de sortie dans la communauté imaginée. Le commerce et la culture s'y entremêlent ainsi pour former le ciment le plus transversal de la diaspora libanaise contemporaine. Cette identité-réseau, performative et situationnelle, incarne pleinement le concept de rhizome : elle est multiple, connectée et déterritorialisée, définie par ses trajectoires et ses connexions bien plus que par ses racines.

Exodes récurrents et dispersions anarchiques

Le cas libanais illustre de manière exemplaire la manière dont des logiques d'exode récurrent peuvent façonner durablement une société, une mémoire collective et une identité diasporique éclatée. Les dispersions successives ont transformé le Liban en une « nation en archipel » dont les nœuds diasporiques sont aussi importants que le territoire national lui-même.

Ce chapitre a montré comment ces exodes, des déplacements internes forcés à la cartographie mondiale de la diaspora, oscillent perpétuellement entre choix et contrainte. Il a mis en lumière la fragmentation de cette diaspora, tiraillée entre le rêve du « Liban planétaire » et la réalité de l'oubli et de la reproduction des conflits. Enfin, il a analysé la crise contemporaine comme l'aboutissement d'une longue histoire, où la fuite devient sans horizon, signant l'effondrement du politique.

Mais ces phénomènes migratoires, ne sont pas organisés : ils relèvent d'une anarchie migratoire, où l'individu se déplace sans soutien, sans filet, sans horizon. Ils traduisent l'incapacité de l'État libanais à construire un récit national commun, une politique migratoire cohérente, ou à offrir à ses citoyens les conditions minimales d'un avenir vivable.

Ce chapitre invite ainsi à repenser les migrations non pas seulement comme mouvements, ni même seulement comme symptômes d'un effondrement du politique, mais comme la forme même d'expressions sociales qui traduisent l'échec d'un projet national. Le Liban ne produit plus seulement des exilés ; il est devenu une matrice institutionnelle, sociale et psychologique d'exil permanent.

Césures par antonomase

« Le territoire n'est pas un espace continu, mais un réseau de discontinuités significatives. Ces césures spatiales – frontières, limites, interfaces – sont autant de marqueurs des rapports de force qui structurent l'espace géographique. Elles révèlent la dialectique constante entre inclusion et exclusion, entre contrôle et marginalisation[421]. »

Claude Raffestin, *Pour une géographie du pouvoir*, 1980, p. 170.

Le territoire libanais se caractérise par un emboîtement de fractures systémiques – géopolitiques, urbaines, périurbano-rurales et environnementales – qui structurent inégalement l'espace et la société. Produites par un État fragmenté et des logiques d'acteurs parallèles, ces césures dessinent une géographie de la fragmentation où se reflètent la crise multiforme du pays et l'effondrement de sa souveraineté territoriale intégrée.

Ruptures Géopolitiques

Le Liban est traversé par des fractures géopolitiques profondes, héritées de son histoire communautaire et des interférences régionales. Le système confessionnel, régi par le Pacte National de 1943, institutionalise les clivages en répartissant le pouvoir selon des quotas religieux, fragmentant l'État en fiefs partisans. Cette dynamique est exacerbée par les ingérences de puissances étrangères (Syrie, Iran, Arabie saoudite, États-Unis) qui instrumentalisent les acteurs locaux (Hezbollah, Courant du Futur, etc.), créant des zones d'influence concurrentes. Le Hezbollah, disposant d'une capacité militaire autonome, incarne une « césure souveraine » en échappant au monopole étatique de la violence. Ces divisions se matérialisent spatialement (ex : bastions chiites au Sud-Sud, sunnites à Tripoli, chrétiens au Kesrouan) et paralysent la gouvernance nationale, comme en témoignent les blocages politiques récurrents et l'absence de consensus sur des enjeux vitaux (défense, relations avec la Syrie).

[421] RAFFESTIN Claude, *Pour une géographie du pouvoir*, Lyon, ENS éditions, 2019, p. 170.

Fractures Urbaines

Les villes libanaises, en particulier Beyrouth, sont marquées par une ségrégation socio-spatiale aiguë. La reconstruction post-guerre civile (1990-2000), pilotée par la société Solidere, a accentué les disparités : les quartiers centraux du *Downtown* sont devenus des enclaves commerciales et résidentielles élitistes, tandis que les périphéries précaires (comme la banlieue sud, *Dahieh*) concentrent populations défavorisées et infrastructures dégradées. La crise des réfugiés syriens (1,5 million depuis 2011) a renforcé la pression sur les services urbains (écoles, santé) et les logements informels. L'explosion du port de Beyrouth (août 2020) a symboliquement et matériellement cristallisé ces fractures, révélant la négligence de l'État pour les quartiers populaires et la privatisation de l'espace public au profit d'acteurs économico-politiques.

Éclatements ruraux

Le périurbain libanais est caractérisé par un étalement anarchique *urban sprawl* et une déconnexion des réseaux de services. Les franges entre villes et campagnes voient se développer des habitats informels, des bidonvilles et des zones commerciales non régulées, alimentées par des clientélismes locaux. Dans les espaces ruraux, les fractures opposent régions agricoles délaissées (Bekaa Nord, Akkar) et zones d'agrotourisme valorisées (Zahleh, côte viticole). L'exode rural massif, accéléré par la crise économique (inflation de 300% depuis 2019), a désarticulé les systèmes productifs traditionnels. Les régions frontalières (ex : *Arsal*) subissent quant à elles une double marginalisation : enclavement géographique et impact des conflits syriens (trafics, contrôles militaires). Les camps de réfugiés palestiniens (12 sites officiels) et syriens forment des enclaves de pauvreté chronique, hors du champ de l'aménagement étatique.

Cassures Environnementales

Le Liban présente des fractures environnementales systémiques révélatrices d'une gouvernance écologique déficiente, se manifestant par une gestion fragmentée des ressources naturelles. Le littoral, privatisé à hauteur de 80% via des projets immobiliers illégaux réservant les *seafronts* aux élites, contraste avec la dégradation accélérée des montagnes où la couverture forestière a chuté de 35% à 13% en cinq décennies sous l'effet combiné de la déforestation et de l'exploitation anarchique de carrières. Les cours d'eau, pollués à 92% (notamment le Litani dont la toxicité affecte 1,5 million d'habitants), et les zones agricoles souffrant d'une surexploitation des nappes phréatiques (baisse de 35% des réserves), complètent ce paysage de crise.
Ces pressions écologiques s'articulent à une injustice spatiale marquée : les populations précaires des banlieues et zones rurales subissent directement pénuries d'eau et pollutions, tandis que les catégories aisées externalisent leurs impacts via des solutions privées (générateurs, citernes). La crise des déchets (depuis 2015) en est l'illustration paradigmatique, les décharges sauvages étant systématiquement reléguées aux périphéries marginalisées telles que Bourj Hammoud ou Naameh, cristallisant ainsi la géographie discriminante des risques environnementaux.

Synthèse des dynamiques interconnectées :

Ces césures s'alimentent mutuellement. Le clientélisme politique bloque les réformes urbaines et l'aménagement rural, tandis que la corruption aggrave les crises environnementales. L'absence d'État fort laisse le territoire se fragmenter en espaces contrôlés par des acteurs parallèles (partis, milices, cartels économiques), reproduisant des inégalités structurelles. La résilience des communautés locales ne compense pas l'effondrement des systèmes nationaux, menaçant la cohésion territoriale à long terme.

Ruptures géopolitiques

« Les césures géopolitiques sont des fractures territoriales actives, produits de rapports de force historiques et de conflits d'appropriation de l'espace. Elles transforment la carte en un palimpseste de lignes de tension où s'affrontent des légitimités rivales[422]. »

Yves Lacoste, 1986, Chapitre : « Le territoire comme enjeu » p. 21.

Le Sud-Liban ne saurait être réduit à une simple ligne de démarcation entre États. Il constitue un espace-témoin des reconfigurations frontalières du Proche-Orient, dont les limites ont été sans cesse redessinées, contestées et réinvesties par des dynamiques internes et externes. Tour à tour zone tampon, corridor logistique, frontière de résistance et théâtre d'opérations militaires, il fonctionne comme un laboratoire des mutations territoriales, où se jouent les tensions entre souveraineté formelle, héritages coloniaux, logiques sécuritaires et territorialités plurielles.

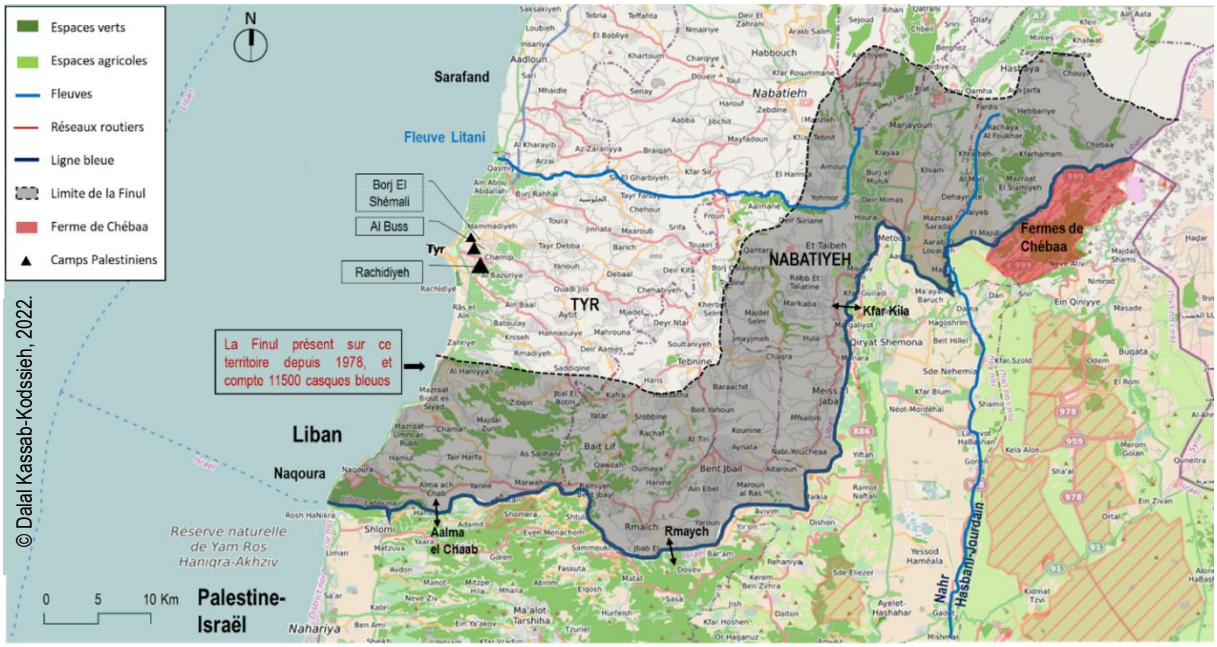
Ce processus s'enracine dans le tracé de 1923 entre les mandats français et britannique. Ce découpage, qui ignore les continuités géographiques et les solidarités sociales, opère une césure majeure. Des villages socialement et économiquement tournés vers le Liban sont rattachés à la Palestine mandataire, subordonnant l'espace vécu à une logique de pouvoir externe. Les « sept villages » – Hunin (هونين), Salha (صلحا), Tarbikha (تربيخا), Al-Malkiyya (المالكية), Qadas (قدس), Abel al-Qamh (آبل القمح) et Nabi Yusha (النبي يوشع) – deviennent les symboles d'une frontière imposée, séparant les populations de leur milieu. Les liens familiaux et commerciaux persistent au-delà de cette ligne jusqu'à la Nakba de 1948, qui provoque le déracinement forcé de leurs habitants vers l'intérieur libanais – principalement à Bint Jbeil, Nabatiyé et les villages de la lisière frontalière. Mais la rupture dépasse le seul déplacement : elle s'accompagne d'une réécriture de l'espace. Les noms arabes sont effacés, remplacés par des toponymes hébraïques – Hunin en Margaliot, Al-Malkiyya en Malkiya, Nabi Yusha' en Ramot Naftali, Abel al-Qamh en Yuval, Tarbikha en Shomera – tandis que d'autres secteurs sont intégrés dans de nouvelles colonies (Avikim, Shomra, Yiftah, Qadas). Ce remaniement toponymique participe d'une refonte identitaire du territoire, où la mémoire même du lieu est dépossédée de ses références.

À cette transformation s'ajoute un enjeu hydraulique central. Le Litani, dont le bassin irrigue une partie de la région, apparaît dès les premières projections sionistes comme une ressource stratégique, susceptible d'alimenter le projet de colonisation. L'absence de reconnaissance d'un « droit à l'eau » partagé renforce la vulnérabilité du Sud, faisant de l'eau un facteur de structuration de la frontière. Cette dimension, trop souvent négligée, éclaire la persistance des tensions et la difficulté à stabiliser durablement la zone.

Après 1948, le Sud entre dans une nouvelle phase de recomposition. Les invasions israéliennes (1978, 1982, 1993, 1996) transforment la frontière en scène de projection permanente de la force. Le retrait israélien de 2000 et l'adoption de la « Ligne bleue » ne résolvent pas les contentieux – fermes de Chébaa, collines de Kfar Chouba et incursions récurrentes – maintenant le Sud dans une fragilité chronique, où la frontière est à la fois ligne de démarcation et théâtre de répétition.

Ainsi, le Sud-Liban n'est pas une marge, mais un analyseur des transformations du Proche-Orient. Il révèle comment une frontière peut être simultanément ligne de séparation, espace de projection des puissances régionales, réservoir de ressources disputées et lieu de cristallisation des mémoires conflictuelles. Comprendre cette complexité est indispensable pour saisir les ressorts profonds des mutations territoriales en cours dans la région.

[422] LACOSTE Yves, *Géopolitique des régions françaises, tome 1 : France septentrionale*, Paris, Fayard, 1986, p. 21.



Carte 61 : Carte du Liban-Sud, de la frontière « ligne bleue » et de l'espace tampon occupé par la FINUL depuis 1978. © Dalal Kassab-Kodssieh, 2022.

Le sud du Liban, frontière mouvante et haut lieu de mémoire, abrite une densité exceptionnelle de vestiges. Plus qu'un simple inventaire, ces sites sont les témoins silencieux des strates historiques de la région et les marqueurs physiques des enjeux identitaires actuels.

- Le joyau antique : Tyr (Sour)
- Autre cités antiques et témoignages bibliques : Saïda, Temple d'Echmoun (Bqosta), Sarepta.
- Les forteresses croisées : Vestiges d'un passé mouvementé. La région est parsemée de châteaux forts médiévaux témoignant des conflits entre Croisés et musulmans (Château de Beaufort (*Qalaat al-Shqif*), de Tibnin (*Toron*), de Dubieh (*Qalaat Chaqra*), de Maron, Chama')



Photo 36 : Photo du paysage frontalier du Sud du Liban, derrière les murs de séparation des zones agricoles et vergers aménagés en Israël contrastant avec le territoire libanais. © Dalal Kassab-Kodssieh, 2018.

C'est un cas critique, sensible et délicat à traiter puisqu'il s'agit d'un espace frontalier de haute tension, marqué par un conflit de guerre, de religions, de principes, de conditions légales et illégales. L'enjeu géopolitique est considérable et les défis qui en résultent sont à ne plus négliger. L'enjeu social ne manque pas d'importance. Parfois la césure est purement physique et verticale quand il s'agit d'une séparation de murs et de barrières inaccessibles. Les répercussions de ces conditions d'instabilité et de conflits internes et externes rendent l'enjeu environnemental et écologique critique. Au Liban, l'espace est marqué par le tracé de la frontière ou bien utilisé pour la symboliser. Entre le Liban et Israël, pas de démarcation « naturelle », pas de fleuve. La frontière est un trait tracé et matérialisé par une route, un barbelé, ou un mur. Elle est tout autant un symbole de séparation fort et lieu de confrontation armée.

L'espace frontalier du libano-israëlien matérialise la tension et la nature des relations frontalières entre ces deux pays. Ce qui importe dans cette étude de cas c'est l'impact des confrontations religieuses et confessionnelles sur le paysage frontalier des deux pays ainsi que le rapport de l'identité et les espaces de mixité sociale, politique et religieuse avec le paysage et l'environnement. L'insécurité de ses frontières rend l'espace exotique pour la majorité des libanais.

C'est une interface entre espaces politico-religieux, résultante des conflits et asymétries sociales et reflétant la complexité des relations entre les deux États. Aborder ce sujet avec un regard de paysagiste semble très important. Le paysage ciblé nécessite une réflexion approfondie, car cette interface est exceptionnelle par sa géographie, sa morphologie et sa politique, riche par son patrimoine naturel et culturel, ses ressources convoitées, ses écosystèmes et sa biodiversité, complexe par ses rapports socio-politiques, son économie et son tourisme. C'est un espace tampon en mouvement constant malgré le silence et le manque d'une présence humaine une fois sur place. C'est l'impression que peut avoir n'importe quel visiteur. La dimension spatiale des rapports sociaux et leurs impacts sur le paysage proche et lointain est à retenir dans ce contexte.
Malgré les contraintes du site et sa sensibilité, une visite du terrain et de la frontière a été réalisée en août 2018 avec un itinéraire prédéfini et planifié au préalable englobant les points et les régions les plus importants et stratégiques du territoire.

En août 2018, j'ai visité le sud du Liban pour un diagnostic de terrain. Munie de mon appareil photographique, j'arpentais des rues presque vides, d'un silence pesant. Une fois sortie de ma voiture, je m'apprêtais à photographier le mur de séparation, gravé de messages. Ce mur remplace aujourd'hui la porte de *Fatima*, l'ancien unique accès des Palestiniens vers leurs terres pour retrouver leurs familles. Alors que je m'approchais, la présence soudaine d'un homme vêtu de noir m'a perturbée. Il s'adressa à moi directement. Il était comme un fantôme apparu subitement de nulle part. D'un air ferme et strict, il me demanda quelle était la raison de ma présence dans cet espace, ce que je cherchais et pourquoi je me déplaçais muni d'un objectif. C'était ma première visite du terrain, j'ignorais complètement que le site était hautement surveillé par le Parti de Dieu. Que ce soit un touriste, un Libanais ou un étranger, il fallait avoir une autorisation de prise de photos pour effectuer une recherche in situ. Effrayée et choquée par cette situation, je répondis tout simplement que j'étais en mission de recherche en tant que doctorante. À partir de cet incident, j'ai compris qu'il fallait se présenter auprès de l'UN, des casques bleus et de l'armée libanaise pour déposer une demande préalable afin d'obtenir la permission de réaliser une recherche sur le site, en attestant sur l'honneur qu'aucune personne des forces ou de l'armée libanaise ne figurerait dans mes photos. Les prises de photos doivent se limiter aux paysages perçus uniquement, surtout quand il s'agit de photos prises sur la Ligne bleue.
En effet, avant ma visite du sud du Liban, un itinéraire a été planifié afin de couvrir les espaces les plus marquants et intéressants du terrain de manière à faire la boucle et à me permettre d'avoir un regard critique et analytique sur l'espace pour en soulever les critères, les caractéristiques et les éléments générateurs. Une analyse AFOM a été réalisée à partir d'observations, d'entretiens et d'enquêtes personnelles, complétées par des travaux antérieurs, compte tenu de la complexité du terrain et de l'accessibilité limitée à la frontière.

Dans le chapitre 1 « Lieu » de son ouvrage *Écoumène*, Augustin Berque déclare « retenons la différence entre le lieu cartographique (*topos*) et le lieu existentiel (*chôra*), (…) tout lieu tient des deux à la fois ; mais la modernité ne fut que cartographique[423] ». Or, **a**u Liban, il existe une frontière cartographique mais en fait, elle n'est pas vécue par les habitants comme une réalité. La frontière libanaise dessinée sur les cartes ne correspond pas à la réalité de l'espace vécu et approprié par le peuple libanais. C'est un exemple évident et qui s'applique typiquement sur le contexte étudié. En majorité, les habitants libanais fuient la frontière sud qui n'est pas du tout linéaire mais plutôt, elle a une épaisseur et une profondeur variable en fonction de sa position par rapport aux pays voisins. L'écart entre le tracé de la limite et la présence humaine sur le territoire est un gradient variable en fonction de l'intensité des conflits ou du degré de tension ou d'asymétrie dans un espace spécifique. Les photos prises en août 2018 sur la frontière sud libanaise entre le Liban et la Palestine mandataire font preuve de cette réalité. Le paysage aride et délaissés des terrains libanais situés le plus près de la frontière Israélienne contrastent clairement avec les terrains agricoles, verdoyants, entretenus et bien aménagés situé de l'autre côté de la frontière et perçue à partir de n'importe quel point de la grillade. Le contraste entre les deux paysages libanais et israélien est évident dans les photos 35 et 38 et montre un certain décalage dans l'appropriation du lieu et l'exploitation du territoire. En effet l'agriculture, secteur à forte dimension identitaire et territoriale, est souvent utilisée au service de politiques de contrôle de l'espace. Pour des raisons sécuritaires, le Liban sud semble abandonné par ses habitants à force d'être violentés de l'autre côté de la frontière. D'autant plus aucune souveraineté n'est présente sur ce territoire surtout que l'armée libanaise a été dépourvu de tout moyens, force ou capacité de mettre la main sur cette zone tampon et de la défendre en cas d'attaque. La mainmise iranienne représentée par le Hezbollah est fortement présente sur ces territoires et ayant plus de pouvoir que la FINUL même. C'est comme si un accord a été établi pour que cette force considérée comme « résistance libanaise » existe pour garantir un entre deux contrôlé, un espace de sécurité séparant le reste du Liban du Nord d'Israël. Mais sans gouvernement et sans matériel, « l'armée libanaise est celle d'un État qui n'en est pas un », explique le chercheur Sébastien Boussois, et qui peut voir d'un bon œil le Hezbollah être affaibli. L'armée du Hezbollah est la seule force au Liban qui a été efficace dans la lutte contre les forces israéliennes, une expression qui se répète pour justifier la présence d'un parti imposé par la force. Ce parti ne gouverne pas officiellement le Liban, mais il s'y est imposé comme une force puissante qui avec le temps devient le seul dirigeant du pays. Un certain pouvoir externe entrave l'armement de l'armée libanaise afin de justifier l'existence du Hezbollah, lequel perdrait sa raison d'être si l'armée officielle était en mesure d'exercer pleinement ses prérogatives : contrôler et défendre, en premier lieu, les frontières terrestres et maritimes sans exception, ainsi que le Sud, le Nord, la Békaa, tout comme le centre du pays et sa capitale. Or, un État souverain ne saurait exister lorsqu'une milice armée dispose d'une puissance supérieure à celle de son armée nationale.

Cattaruzza Catherine avec son appareil de photographie raconte la réalité de cette ligne frontalière. Établie par l'ONU en 2000 après vingt-deux ans d'occupation israélienne, la « ligne bleue », délimite une frontière provisoire entre le sud du Liban et Israël. Cette démarcation contestée, longue de 80 kilomètres séparant le sud du Liban et Israël, la photographe française Catherine Cattaruzza, qui vit entre Beyrouth et Paris, a choisi de l'évoquer en pointillé. Ses images racontent une zone apparemment paisible, mais sur laquelle plane, à tout instant, la menace de la guerre. Elle entretient avec le Liban un lien intime. Sur cette terre tourmentée à laquelle elle se sent appartenir, la photographe et artiste visuelle française a passé son enfance, puis est revenue vivre, à 25 ans. Depuis l'hiver 2015, objectif à la main, elle sillonne la frontière sud du pays. C'est une ligne de vie à haute tension, *«* infranchissable », « empreinte de nostalgie », « schizophrénique », « où par endroits la nature a pris le dessus sur la démarcation physique[424]».

[423] BERQUE Augustin, *Écoumène*, *op. cit.*

[424] STEPHAN Laure, « Entre Israël et le Liban, une ligne de vie à haute tension », dans *Le Magazine du Monde*, Beyrouth, correspondance, 26 octobre 2016, [En ligne], <https://www.lemonde.fr/m-actu/article/2016/10/26/entre-israel-et-le-liban-une-ligne-de-vie-a-haute-tension_5020752_4497186.html>, (Consulté le 11 avril 2019).



Photo 37 : Photo de la côte de Naqoura à la frontière maritime Sud Liban Israël, présentant le paysage agraire rappelant les anciens vergers et espaces agricoles disparus situés le long de la côte libanaise. © Dalal Kassab-Kodssieh, 2018.



Photo 38 : Photo de la frontière du Liban Sud avec la Palestine et Israël, tout près du village de Kfar Kila, un mur en béton bien contrôlé sur lequel des messages en dessin remplacent la « porte de Fatima » de laquelle l'armée israélienne s'est retirée du Liban en 1982-2000. © Dalal Kassab-Kodssieh, 2018.

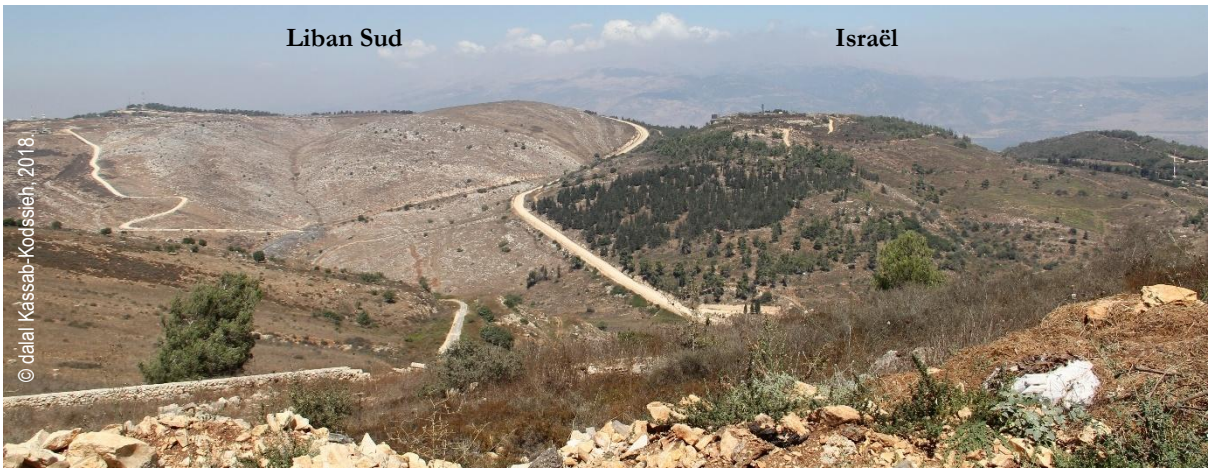


Photo 39 : Photo de la frontière Sud du Liban avec Israël et la Palestine présentant l'aridité du territoire libanais contrastant avec l'aménagement paysager des terrains agricoles du pays voisin. Un détachement du lieu est remarquable dans les territoires libanais pour des raisons d'insécurité. © Dalal Kassab-Kodssieh, 2018.

La photographe a tenu à rester « au plus près » de cette ligne, gardant l'immersion dans les villages pour d'autres étapes de ce travail sur les « paysages poétiques et politiques ». Dans cette zone, plusieurs délimitations se côtoient. Parmi elles, la « ligne bleue » qui reste l'objet de contentieux entre le Liban et Israël, deux pays toujours en état de guerre, en tout cas deux nations sans relations officielles. Si le terme de poudrière a perdu de son pouvoir à force d'être utilisé, il décrit pourtant bien cet endroit : depuis l'avant dernière guerre - en 2006, entre le Hezbollah et Israël -, plusieurs incidents violents s'y sont déroulés, réveillant la peur d'un embrasement. Mais sur cette terre magnifique semée de champs d'oliviers et de tabac, il y a aussi « la vie, la joie, malgré les souffrances » des gens du Sud, qui ont subi de trop nombreux conflits ainsi qu'une longue occupation par Israël (1978-2000).
« Comment, se demande la photographe, représenter une zone de guerre latente ? Le sud du pays est une région qui peut être dangereuse, mais où les gens vivent, envers et contre tout. C'est un paysage qui paraît si paisible, où les territoires s'imbriquent par endroits, au point que parfois on ne sait plus où l'on est. [425] »

Photographies, images et cartes sont des outils de description, d'analyse et d'illustration des frontières et des relations, pour saisir la question des interfaces : Évolution du paysage, identification de dimensions particulières et des enjeux.
C'est ce paradoxe qui est mis en avant dans ses images en noir et blanc. Le terrain est difficile, il n'est pas toujours évident de prendre des photographies. Un objectif provoque facilement les suspicions. L'accès des libanais, des touristes et des étrangers visitant le lieu est contrôlé le Hezbollah qui exerce une surveillance aussi discrète qu'étroite. Et pourquoi ne pas mentionner l'armée libanaise *al-Jaych-al-Lubnani* ? Pour la simple raison, c'est que le parti de Dieu, le Hezbollah possède un pouvoir et une présence plus significative sur les frontières libanaises que l'armée libanaise qui est très mal équipée en armes en comparaison avec les milices du parti. La présence de l'armée libanaise sur la frontière accompagnée de la Finul n'était qu'apparente, démuni de ses forces. C'est ce qu'un des soldats libanais m'avait transmis comme message durant ma visite du territoire sur les limites de la frontière sud « ma présence n'est que physique, je suis désarmé, dépouillé de mes forces et si une guerre se déclenche je ne sortirai pas vivant, le fusil que je porte est inefficace, merci d'éviter ma présence dans les photographies ». Ce moment de vérité amer était mouvant car il témoigne d'une situation d'impuissance réelle, qui coupait le souffle.
Cattaruzza, qui avait déjà réalisé dans les années 2000 un travail vidéo sur ces frontières, a pour atout d'engager la discussion en arabe avec ceux qu'elle rencontre et prendre son temps. Ses images sur la séparation et les situations absurdes qu'elle entraîne sont une réflexion sur l'appartenance.

De même, dans son article « Identifications nationales et construction des frontières[426] », Jihane Sfeir-Khayat revient sur cette frontière emblématique de la région qui avant 1948, était une intense zone de contact entre les populations du Liban-Sud et celles de la Palestine mandataire. En étudiant, sur la période 1943-1958, le passage d'une frontière ouverte et poreuse à une barrière militaire voulue comme étanche et infranchissable, elle examine l'impact des nouveaux dispositifs frontaliers sur les identités libanaises et palestiniennes, qui se dessinent ainsi en miroir.
Malgré son calme apparent et ses allures de station balnéaire, la zone est hautement sensible et quasiment impossible d'accès pour les civils. Depuis 1978, la frontière est sous la surveillance de la Force Intérimaire des Nations Unies au Liban. Cette région a en effet incarné un sanctuaire pour la résistance palestinienne durant les années 1970, et jusqu'en 1982 constituait ce que le Front libanais et la droite chrétienne en général appelaient le « Fatahland[427] ».

[425] *Ibid.*

[426] SFEIR-KHAYAT Jihane, « Identifications nationales et construction des frontières ; les Palestiniens au Liban (1943-1958) », dans *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, vol. 103, n° 3, mars 2009, p. 105-119.

[427] MEIER Daniel, « La région frontalière du Sud-Liban et les réfugiés palestiniens : entre résistance et contournements », dans *L'Espace Politique. Revue de géographie politique et de géopolitique*, vol. 2015-3, n° 27, 7 septembre 2015.

Dans son ouvrage, *Le Liban-Sud : espace périphérique, espace convoité*, Jacques Seguin souligne « le Liban-Sud, à l'écart, ne fera que subir les pressions de ses voisins du nord et du sud, pris entre deux feux, il oscillera entre l'autonomie et l'intégration jusqu'à son rattachement final à la montagne en 1920 dans le cadre du Grand-Liban[428]». Dans ce sens, le rappel historique est riche d'enseignements et montre comment cette région du Liban est devenue au fil des ans un enjeu territorial : implantation de la communauté chiite, puissance infrastructure palestinienne, intervention israélienne, offensive des milices chrétiennes du nord, visées syriennes et enfin reconquête chiite marquée par une poussée islamiste. Le Liban-Sud se présente comme un État-tampon entre Israël et le reste du Liban. Sa situation périphérique « en bordure » du centre conditionne et explique originellement sa dynamique géopolitique.

Selon Guillot Fabien, l'espace frontalier du Liban et d'Israël matérialise la tension et la nature des relations frontalières entre ces deux pays. L'espace devient le support de divers symboles, marques et empreintes qui permettent de rendre visible la confrontation et le conflit direct ou sous-jacent entre États, groupes sociaux et populations... Le paysage frontalier[429] est littéralement découpé par la ligne frontalière que les grillages, barbelés, murs[430], chemins de rondes, blocs de béton... matérialisent. La frontière fait figure de marque visible donnant matérialité aux rapports sociaux conflictuels produits au cours des dernières années dans le cadre des conflits israélo-arabes. « *Frontière, identité, appropriation*[431] » sont trois notions qui nécessite une certaine réflexion.

Mais, la question qui se pose, est ce que c'est vraiment une finalité en 1920 ou un début pour tout conflit émergeant depuis ? Cette situation complexe dans un espace déchiré et un milieu géographique original nécessite une étude approfondie surtout que ses répercussions socio-spatiales ne se limitent pas à ces périphéries mais plutôt se répercute sur le territoire global libanais en créant des fragmentations spatiales multiples et des césures urbaines, périurbaines et rurales. La frontière se présente comme étant un catalyseur générateur d'espaces.

Au sud du Liban, la frontière avec Israël reste un sujet de profonde discorde, cristallisée autour de deux enjeux territoriaux principaux. Le premier réside dans l'interprétation et l'application de la Ligne Bleue, tracée par les Nations Unies en 2000 pour certifier le retrait israélien du Liban. Bien que n'étant pas une frontière internationale officiellement reconnue, elle sert de référence cruciale. Plusieurs points de friction persistent le long de cette ligne, notamment dans les villages de Ghajar, partagé illégalement par l'occupation israélienne entre sa partie nord et sud, et dans le secteur de Maroun al-Ras, où des divergences topographiques sur le tracé exact alimentent des tensions récurrentes. Le second point de contentieux majeur concerne les Fermes de Chébaa, un territoire que le Liban revendique mais qu'Israël considère comme faisant partie du plateau syrien du Golan, qu'il occupe. Beyrouth justifie sa revendication par des preuves administratives tardives (cartes, titres de propriété) émanant de résidents libanais, arguant que le territoire fut illégalement détaché du Liban durant le mandat français. Au-delà de ces deux cas emblématiques, d'autres espaces limitrophes font l'objet de contestations plus localisées, bien que moins médiatisées. Il s'agit notamment des collines de Kfar Chouba (ou collines de Shebaa), une zone distincte des fermes proprement dites mais géographiquement proche, également revendiquée par le Liban, et de petits ajustements de frontière près du village de Mays al-Jabal. Ces disputes, bien que portant sur de superficies réduites, sont hautement symboliques et constituent des leviers politiques et militaires potentiels, perpétuant un état d'instabilité et entravant toute perspective de normalisation des relations entre les deux pays.

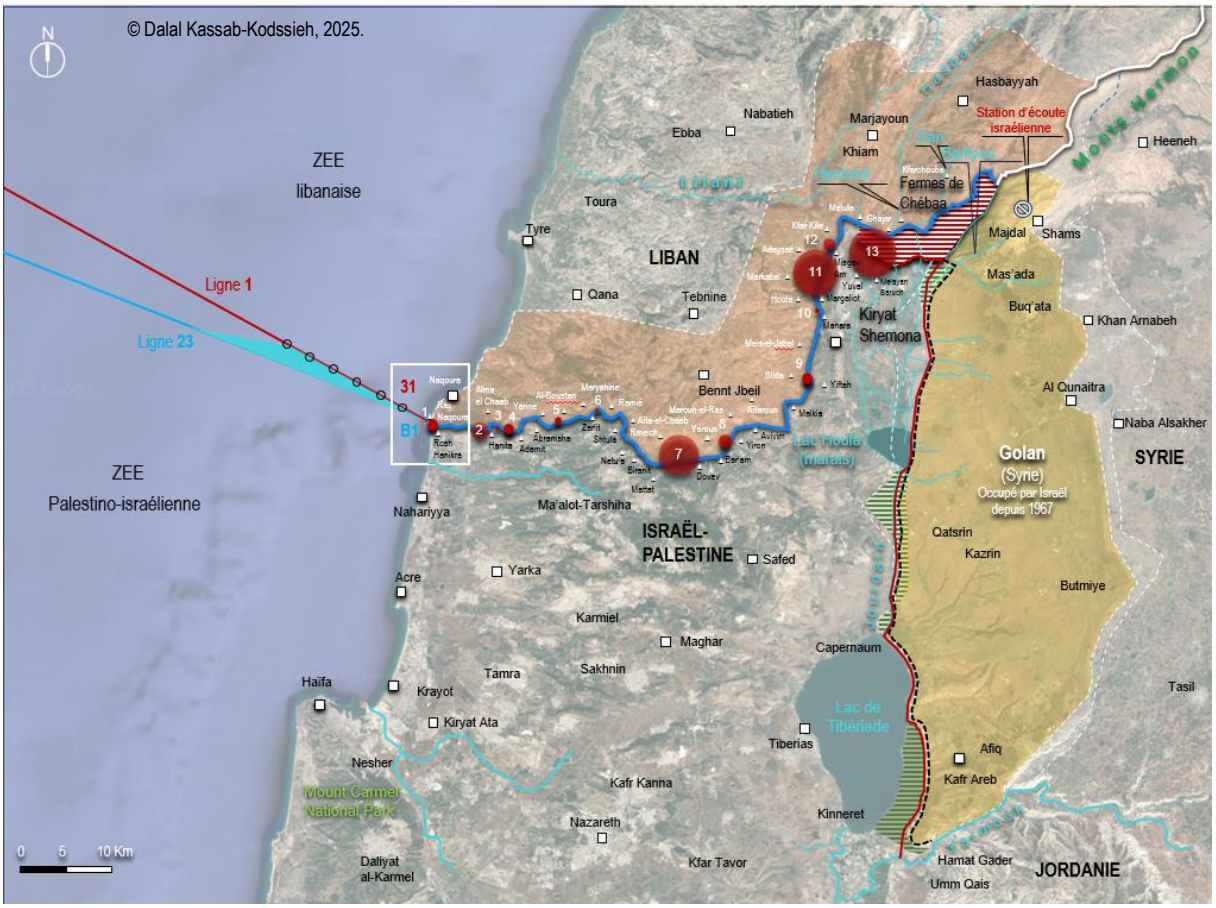
428 SEGUIN Jacques, *Le Liban Sud - Espace périphérique, espace convoité ; Comprendre le Moyen-Orient*, Paris, L'Harmattan, 1989.

429 GUILLOT, Fabien : Géographie sociale et politique, © 2005 - 2012 Liban/Israël : *une frontière et des relations complexes*

430 GUILLOT, Fabien : « Conflit d'appropriation et lutte de légitimité : le Mur de séparation entre Israéliens et Palestiniens », dans Backouche I, Ripoll F, Tissot S, Veschambre V (dir.), *La dimension spatiale des inégalités. Regards croisés des sciences sociales*, Rennes, PUR, 2011, 357 p.

431 GUILLOT, Fabien (2006) : « Frontière du Liban sud : complexité des identités et des représentations ». *in* : Velasco-Graciet, & Bouquet, (dir.). *Tropisme des frontières. Approche pluridisciplinaire*, Acte 1. Paris : L'Harmattan, pp. 245-257.

Litiges terrestres et maritimes sur la ligne bleue définie



Ligne 1 : Tracé revendiqué par Israël, tracé incomplet de 2007

Ligne 23 : Tracé revendiqué par le Liban en 2009, transmis aux Nations Unies en novembre 2011.

○○○ : Ligne des bouées, elle longe la ligne 1 puis rejoint la ligne 23 après 6 km. Néanmoins son tracé exact n'est pas connu.

Point B1 : Point de départ de la frontière maritime selon le Liban.

Point 31 : Point de départ de la frontière selon Israël.

Les points B1 et 31 sont éloignés de 35 mètres.

Limite de la ligne bleue défini par la FINUL séparant les deux territoires, Liban et Israël-Palestine.

Ligne du 4 juin 1967

Frontière de 1923

Fleuves et Lacs

« Zone de sécurité » du Liban sud contrôlée par la FINUL et l'ONU

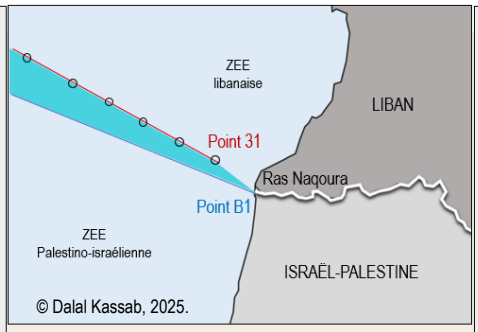
Le Golan syrien occupé depuis juin 1967 et annexé par Israël en 1981.

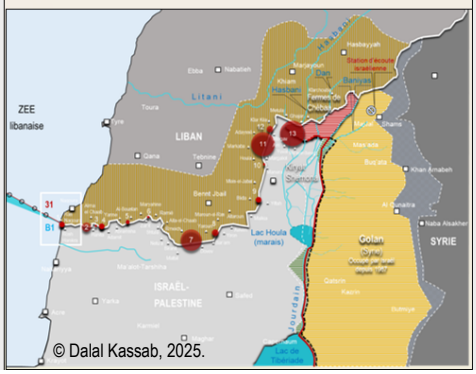
Zone démilitarisée en juillet 1949.

Zone démilitarisée en mai 1974 et placée sous le contrôle des Nations unies (Undof)

Les Fermes de Chébaa, un territoire stratégique et sécuritaire clé (1880 mètres), hydrographiquement exceptionnel est considéré par Israël faisant partie du Golan Syrien occupé or c'est un territoire libanais d'où le conflit sur la définition de cet espace frontalier, aux confins des trois pays. (bande de 25m²)

2 Les 13 points de réserve du Liban le long de la ligne bleue (Equivalents à 0.48 Km²).





Village		Superficies en m²
1. Ras Naqoura	Beit Ras	3 341
2. Alma el-Chaab		33 273
3. Alma el-Chaab		1 415
4. Alma el-Chaab		7 386
5. Al Boustan (en face de Yarine)		3 824
6. Marwahine		491
7. Rmeich		105 188
8. Yaroun / Mroun el-Ras		12 560
9. Blida		6 983
10. Meis el-Jabl/ Houla		793
11. Adayssé		144 886
12. Adayssé/Kfar Kila		12 734
13. Wazzani		152 656
Total		**485.039**

Source : L'Orient Le Jour

Villages situés de part et d'autre de la ligne bleue.

Villes importantes

Station d'écoute israélienne

Carte 62 : Fermes de Chébaa et 13 points de litige sur la ligne bleue à la frontière entre le Liban et la Palestine occupée.

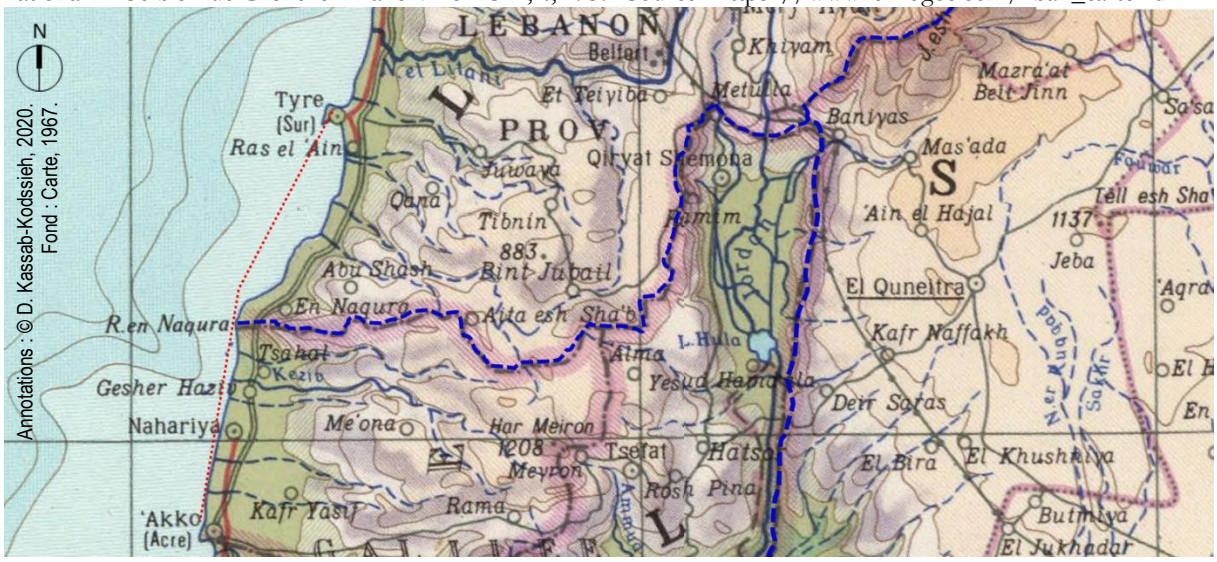
© Dalal Kassab-Kodssieh, 2025.



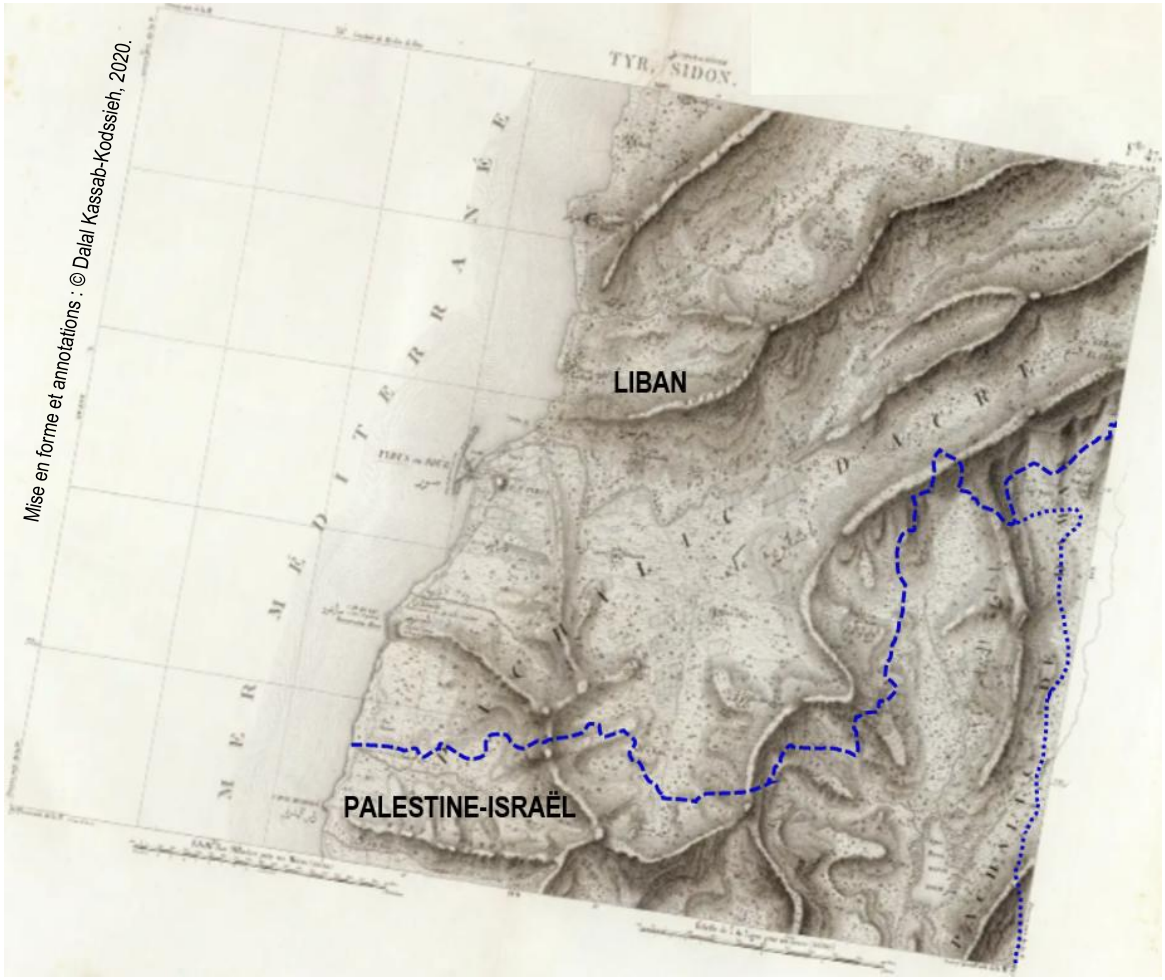
Carte 63 : Ancienne carte du Liban-Sud, 1826 réalisée par Pierre JACOTIN, France Armée, Génie, Publiée à Paris, Atlas. Source de la carte éditée : https://www.davidrumsey.com/luna/servlet/detail/RUMSEY~8~1~25538~1020117:47-Tyre,-Sidon-



Carte 64 : Carte présentant les zones d'interface entre Israël, Liban et Syrie - Éditée par © D. Kassab-Kodssieh, 2020. Dressée, dessinée et publiée par le Bureau topographique des troupes du Levant, imprimé à l'institut de géographie national – 136 bis Rue Grenelle – Paris VIIe – S.n., 4, 1939. Source : https: //www.lexilogos.com/liban_carte.htm



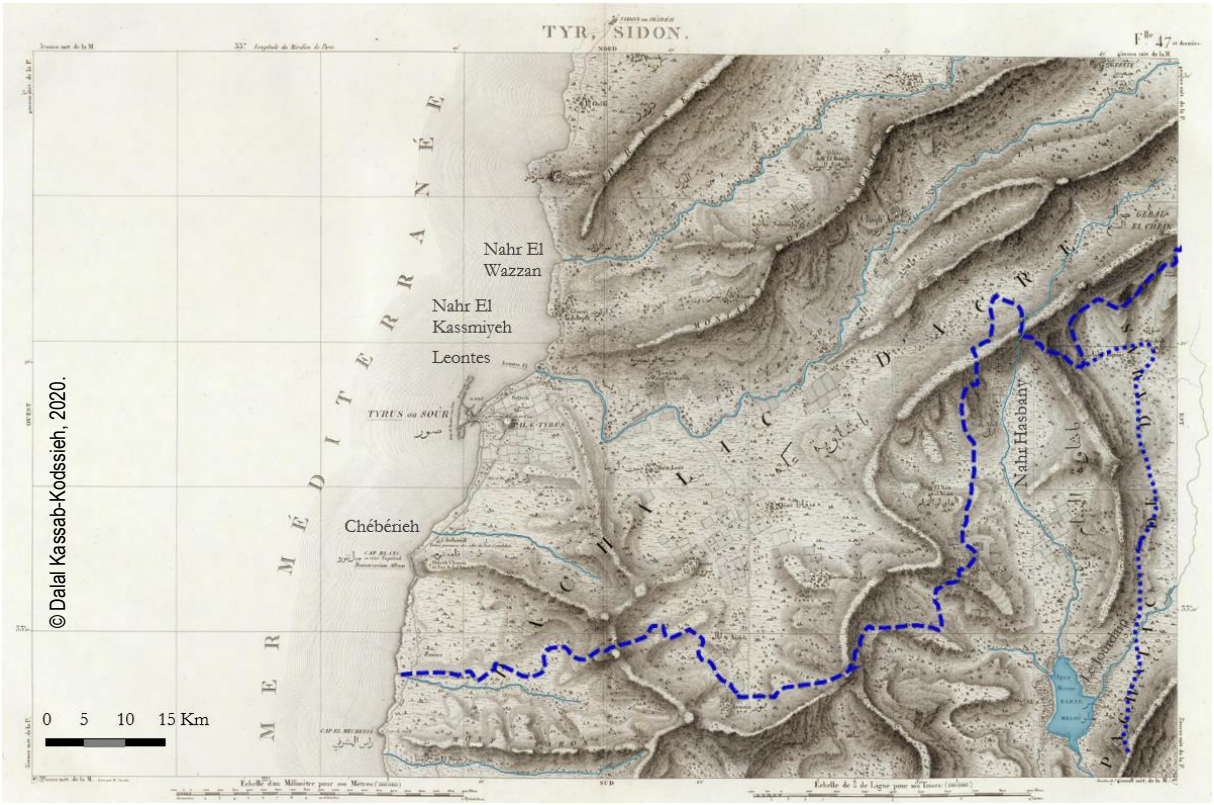
Carte 65 : 151. Palestine et Liban. *The World Atlas*, David Rumsey Historical. Annotations: © D. Kassab-Kodssieh, 2020. Source : *Map Collection, 1967 - USSR-MOSCOW- ATLAS MAP, https: www.davidrumsey.com/luna/servlet/detail/RUMSEY.*



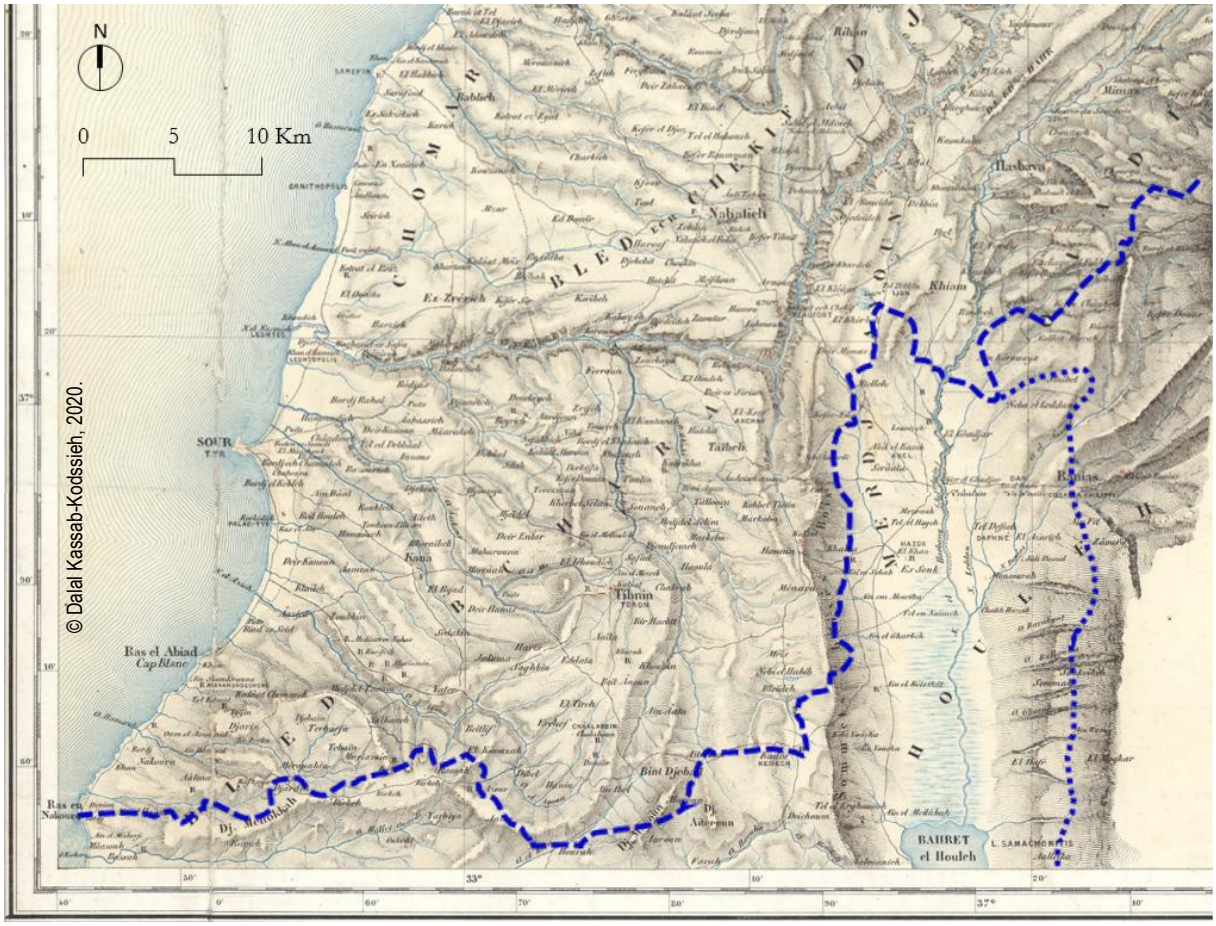
Carte 66 : Ancienne carte du sud Liban (1826) géoréférencée sur une carte actuelle (2025) montrant la ligne bleue séparant le Liban de la Palestine occupée.

Analyse, tracé de la frontière et annotations : © Dalal Kassab-Kodssieh, 2025.

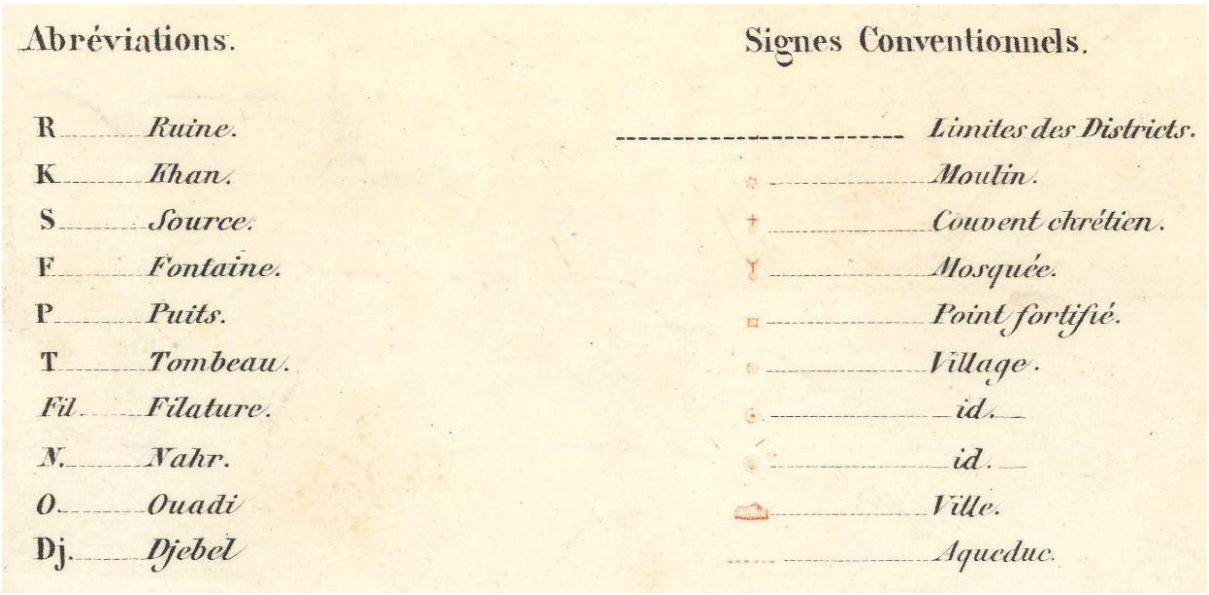




Carte 67 **:** Ancienne carte du Liban-Sud datant de 1826 par Jacotin Pierre, France Armée, Génie, Publiée à Paris, Atlas. © Dalal Kassab, 2020. Source : Map, https:/ /www.davidrumsey.com/luna/servlet/detail/RUMSEY~8~1~25538~1020117:47-Tyre,-Sidon-



Carte 68 **:** Tracé de la frontière sur la carte topographique et hydrographique du Liban datant de 1862 faite par dépôt de la guerre (France), publiée par Lemercier & Company, Paris. Éditée par © Dalal Kassab-Kodssieh, 2020. Source du fond : https://www.davidrumsey.com/luna/servlet/detail/RUMSEY~8~1~304095~90074708:Carte-duLiban?



Note :
Première édition de la carte du Liban basée sur les relevés effectués par des topographes militaires français pendant leur expédition Liban-Syrie de 1860-1861. Cette carte a défini la notion du « Grand Liban », qui est à la base de la création du Liban moderne suite à la Conférence de paix de Paris de 1919. Le Liban faisait alors partie de l'Empire ottoman. La partie cartographique de la mission était dirigée par le capitaine Charles Gelis, qui dirigeait des équipes qui ont réalisé des relevés trigonométriques systématiques avancés de la campagne, représentant pour la première fois les limites du Grand Liban. Le Liban n'avait jamais été cartographié topographiquement avec précision. La carte s'étend sur des parties d'Israël et de Syrie. Montrant des villes, des bourgs, des villages, des monastères chrétiens, des mosquées, des places fortifiées, des moulins à vent, des aqueducs, des points de repère, des routes, des rivières, des montagnes, des districts, qui sont étiquetés avec leurs noms. Comprend une Table de population. Le relief est indiqué par des hachures, des lignes de niveau et des altitudes ponctuelles.

TABLEAU STATISTIQUE

indiquant la population des Districts du Liban.

DISTRICTS	Maronites	Grecs Schismatiques	Grecs Catholiques	Druses	Métoualis	Musulmans	Israélites	TOTAUX
Akkar	5000	5000	»	»	»	2500	»	12.500
Dennieh	1000	1000	»	»	»	6000	»	8000
Tripoli (ville)	1200	4800	25	»	»	18.000	60	24085
Koura inf[r]	500	1500	»	»	»	1000	»	3000
Koura sup[r]	1800	4000	»	»	200	»	»	6000
Zarouieh	4000	200	»	»	»	100	»	4300
Beherreh	30.000	»	»	»	»	»	»	30.000
Bâtroun	15.000	3450	300	»	100	320	»	19.170
Djébaïl	17.500	1500	»	»	»	200	»	19.200
Mneitri, Fétouch	5.300	»	»	»	6000	»	»	11.300
Kesrouan	25.000	»	300	»	»	25	»	25.325
Méten, Zahlé	30.000	10.000	8000	5000	130	300	»	53.430
Sahel	6500	900	255	»	1000	50	»	8705
Beyrouth (ville)	10.000	13.500	3500	200	»	18.000	1000	46.200
Gharb	4000	3500	200	4400	200	»	»	12.300
Menassif, Chehar	8500	400	1100	4600		50	300	14.950

DISTRICTS	Maronites	Grecs Schismatiques	Grecs Catholiques	Druses	Métoualis	Musulmans	Israélites	TOTAUX
Djourd	3500	1200	150	3500	»	»	»	8350
Arkoub	3300	450	600	2500	»	»	»	6850
Chouf	1500	»	2000	8500	»	»	»	12000
Djezzin, Rihan	10.100	»	1000	60	1490	250	»	12.900
Kharroub, Teffah	6000	»	6500	»	4200	5500	»	22.200
Saïda (ville)	1000	200	1800	»	300	8000	700	12.000
Chekif, Chomar	750	»	250		15.500	»	»	16.500
Bechâra	4000	»	1000	»	15.000	»	»	20.000
Merdj-Ayoun	860	2650	125	600	1000	790	»	6025
Houleh	150	180	100	2220	»	3140	»	5790
Hasbaya	820	4610	170	5080	»	3140	»	13.820
Racheya	800	4000		7000	»	500	»	12.300
Bekâa	4100	3000	2.100	500	2000	7500	»	19.200
Bâalbek	6000	2000	4000	»	8000	1200	»	21.200
TOTAUX	208,180	68,040	33,475	44,160	55,120	76,565	2060	487,600

Tableau 6 : Statistique sur les populations vivantes dans les différents villes et villages indiquant leur religion, 1862.



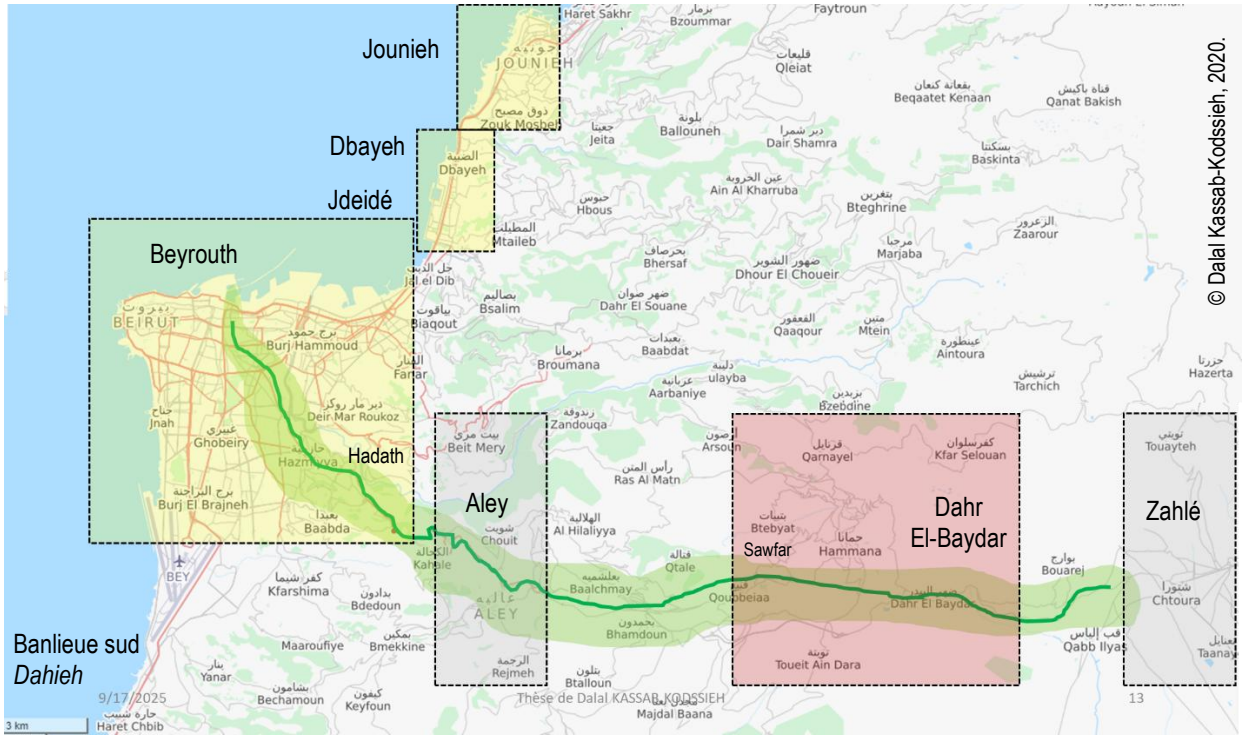
Carte 69 : Superposition du tracé du Grand Liban sur une ancienne carte topographique et hydrographique du Liban datant de 1860-1861.
Annotations et tracé de la frontière étatique libanaise : © Dalal Kassab-Kodssieh, 2020.

Carte du Liban d'après les reconnaissances de la Brigade Topographique du Corps Expéditionnaire de Syrie en 1860-1861. Dressée au Dépôt de la Guerre Etant Directeur Le General Blondel Sous Le Ministère de S. E. Le Marechal Comte Randon 1862. Gravée par Erhard Schieble. Paris. Pub. Lemercier. Carte du Liban - David Rumsey Historical Map Collection. https://www.davidrumsey.com/luna/servlet/detail/RUMSEY~8~1~304095~90074708:Carte-duLiban?#

L'interface aire urbaine centrale et métropole d'équilibre

Césures multiscalaires

La ligne de démarcation et son éclatement



Carte 70 : La ligne de démarcation Est-Ouest et son éclatement dans tous les sens. © D. Kassab-Kodssieh, 2020.

La « fracture », au Liban, n'est pas une simple ligne de démarcation, mais un opérateur fractal. Elle agit comme un « espace-temps brisé[432] » (Le Méhauté, 1990) où la logique de séparation, née d'un conflit fondateur, se reproduit et se métamorphose à toutes les échelles du territoire : des « frontières mouvantes » de l'État-nation à la trame urbaine de Beyrouth, jusqu'aux seuils de l'immeuble et aux pratiques résidentielles. L'histoire de la Ligne Verte est celle de cette mutabilité : de cicatrice physique et militaire, elle est devenue une matrice socio-économique, un « fractal fracturé » (David & Semmes[433], 1997) dont les motifs hantent la ville contemporaine bien après l'effacement de sa matérialité.

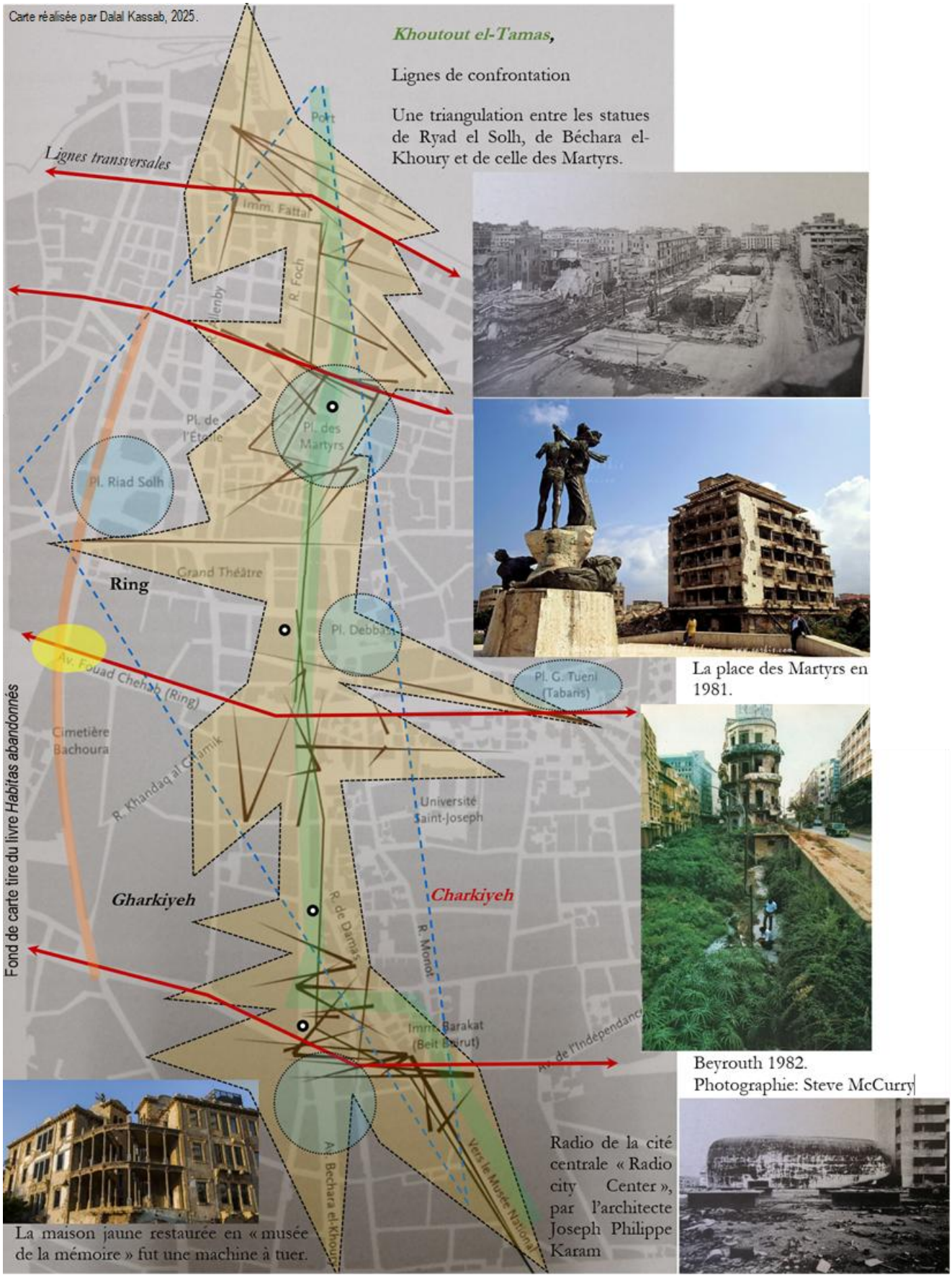
La Ligne Verte n'était pas qu'une ligne de démarcation militaire. Elle a agi comme un opérateur fractal : le motif de la séparation (chrétien/musulman) s'est reproduit dans l'organisation des quartiers (enclaves homogènes), dans les pratiques résidentielles (autoségrégation), dans les alliances politiques (clientélisme sectaire), et jusque dans les mémoires familiales. Aujourd'hui, même effacée physiquement, la fracture persiste sous forme socio-économique (gentrification, inégalités spatiales), comme un motif invisible mais structurant.

Qu'advient-il d'une structure fractale lorsqu'elle est soumise à des « ruptures » (fractures) ?

[432] LE MEHAUTE Alain, *Les Géométries fractales - l'espace-temps brisé*, Hermès science publications, 1990, (Traité des nouvelles technologies), [En ligne], <https://www.librairiedialogues.fr/livre/306173-les-geometries-fractales-l-espace-temps-brise-l-espace-temps-brise-alain-le-mehaute-hermes-science-publications>, (Consulté le 2 juin 2026).

[433] DAVID Guy et SEMMES Stephen, *Fractured Fractals and Broken Dreams: Self-Similar Geometry through Metric and Measure*, Oxford University Press, 27 novembre 1997, [En ligne], <https://doi.org/10.1093/oso/9780198501664.001.0001>, (Consulté le 2 juin 2026).

Beyrouth-Est et Beyrouth-Ouest : Ligne de fracture interne



Carte 71 : Beyrouth, tracé de la ligne de démarcation, postes fortifiés et axes de tir. © Dalal Kassab-Kodssieh, 2025.
Fond de carte : tirée de l'ouvrage de BUCHAKJIAN Gregory, *Habitats abandonnés : une histoire de Beyrouth*, L'Institut du Monde Arabe, 09 2018, [En ligne], <https://www.imarabe.org/fr/boutique/produit/habitats-abandonnes-une-histoire-de-beyrouth>, (Consulté le 27 juin 2019).

L'ancienne ligne[434] de combat qui divisait Beyrouth et sa proche banlieue constitue une frontière interne emblématique, matérialisant spatialement la fracture socio-communautaire de la guerre civile libanaise (1975-1990). Cet espace linéaire d'environ quatre kilomètres et demi, s'étendant du Ring Fouad Chéhab à la lisière de la plaine de Hadath en passant par la rue de Damas, le Musée national, l'hippodrome et le Bois des pins, fut un lieu symbole ravagé par quinze ans de conflit. Son évolution pose une question centrale pour la compréhension de la géographie urbaine de Beyrouth contemporaine : cette frontière interne, autrefois si concrète et violente, a-t-elle persisté après-guerre ? Existe-t-elle encore, et sous quelle forme – abstraite, psychologique, ou physique ? Ce sous-chapitre analyse la métamorphose de cet espace, en s'appuyant sur une synthèse des travaux fondateurs qui ont décrypté ses multiples dimensions, pour révéler comment les fractures d'une ville peuvent se transformer sans nécessairement disparaître.

La Matérialité de la Ligne : Fondements et Héritages Morphologiques

La terminologie même employée pour désigner cet espace révèle ses multiples dimensions : L'expression « ligne verte » est une métaphore empruntée au conflit israélo-palestinien faisant référence à la ligne de division de la Palestine en 1949, indiquée en vert sur les cartes de l'armée israélienne. La « ligne de démarcation » souligne la territorialisation confessionnelle qui a imposé des déplacements de population considérables dans la ville. Cette expression suppose que la *ligne* a créé le mouvement de séparation. En réalité, elle fut un instrument des acteurs de la guerre qui l'ont fondée comme support de leurs exactions. L'appellation « ancienne ligne des combats » s'avère la plus opératoire pour analyser sa morphologie concrète dans la cadre de la reconstruction. En effet, les marques des guerres (immeubles ravagés, terrains en friche) restent très présentes dans le paysage urbain. La reconstruction sur cet espace s'opère moins en termes de réconciliation, de renouement d'un lien brisé entre les confessions que d'une banalisation. Le terme arabe « *Khoutout al Tamas* » (lignes de confrontations), utilisé au pluriel, indique précisément qu'il ne s'agissait pas d'un simple trait mais d'une bande dont la profondeur variait, une zone grise oscillant entre une limite du réel et une limite psychologique de no man's land, où chaque mètre gagné ou perdu pouvait être vital.

Les travaux de Michael Davie, par leurs analyses cartographiques précises, sont essentiels pour en saisir la physicalité. Il démontre qu'elle n'était pas une abstraction mais une réalité topographique et urbanistique tangible : une cicatrice active qui suivait des axes de communication, exploitait des « *no man's lands* » préexistants (comme le lit du fleuve Beyrouth) et s'appuyait sur des bâtiments stratégiques transformés en bastions[435].

Comme le souligne notre analyse, la ligne verte ne représentait pas un simple trait mais possédait des épaisseurs. Il s'agissait d'une ligne dotée d'une continuité de destructions, et cette épaisseur lui conférait une surface, une existence en trois dimensions. Cet espace-bande était distinct des lieux confessionnels situés de part et d'autre pendant la guerre ; il correspondait précisément à la zone tampon, à la distance de tir entre les opposants. L'analyse morphologique de cet espace après la guerre révèle d'ailleurs des démolitions sur différentes profondeurs, particulièrement visibles dans le tissu urbain dense, le long des axes perpendiculaires à la ligne de front, et en face d'espaces dégagés visuellement. Cette configuration claire, créée par la guerre, contrastait avec les limites souvent floues qui existaient auparavant dans la ville.

Son approche met en lumière comment la guerre s'est superposée à la trame urbaine en en détournant les éléments pour en faire une frontière militarisée. Pour Davie, la ligne est d'abord un fait spatial mesurable, dont les séquelles morphologiques – bâtiments détruits, terrains vagues – ont structuré le paysage post-conflit et ont posé le cadre physique sur lequel les dynamiques de reconstruction ont opéré.

434 FOUCHER Michel, *Fronts et frontières, un tour du monde géopolitique*, Fayard, Paris, 1991, (Sciences Humaines).

435 DAVIE Michael F., « Beyrouth-Est et Beyrouth-Ouest : territoires confessionnels ou espace de guerre ? Essai d'interprétation », dans *Davie, May : Beyrouth. Regards croisés*, vol. 2, Tours, URBAMA, 1997, (Villes du Monde arabe), p. 17-49, [En ligne], <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01075271>, (Consulté le 13 avril 2019).

Cet héritage physique est confirmé par les études morphologiques[436], comme celles de Zaarour et Voiron, dont l'analyse de photographies aériennes sur 60 ans révèle une transformation radicale. L'étude de la morphologie urbaine et son évolution temporelle a permis une reconstitution des données spatio-morphologiques (bâti, routes, friches) pour la ville de Beyrouth à une échelle fine. Les analyses photographiques de 1956, 1972 et 1999, d'une part, et les données recueillies récemment par relevé de terrain, d'autre part, révèlent que la période de reconstruction post-1990 a engendré une saturation, une verticalisation et une hétérogénéité accrue du bâti le long de cet axe, souvent en l'absence d'une gestion urbaine cohérente, substituant au risque militaire un risque environnemental accru (séismes). La prise en compte – ou l'ignorance – des particularités et du statut de ce lieu dans la reconstruction témoigne de la volonté soit de le reconnaître, soit d'éliminer cette trace d'une époque. La reconstruction a donc moins cherché à réconcilier les mémoires qu'à banaliser l'espace pour le réintégrer dans les dynamiques métropolitaines[437], comme le note Eric Huybrechts (1999).

Au-delà du Physique : Dimensions Symboliques, Mémorielles et Politiques

Cependant, une lecture purement physicaliste est insuffisante. Comme le souligne Eric Huybrechts (1999), lieu symbole de la fracture communautaire et spatiale de la ville pendant la guerre, sa reconstruction est paradoxale. En effet, cet espace frontière qui a porté la division, le conflit, les ruptures, devient aujourd'hui un espace urbain plus banal qui s'inscrit dans les dynamiques spatiales d'une métropolisation qui reprend. Aujourd'hui, une question centrale demeure : comment cette césure est-elle vécue et perçue par les citoyens ? Rester, partir, revenir, habiter la démarcation demeure jusqu'à ce jour une question que les Libanais se posent.

Les travaux de May Davie abordent la ligne par sa charge symbolique et mémorielle. Elle explore comment cet espace est inscrit dans l'imaginaire collectif beyrouthin comme l'épicentre de la fracture nationale, un symbole puissant de la division[438]. Lieu d'incarcération, de torture, de disparition et de massacre, ces cicatrices de guerre inoubliables sont gravées dans les cœurs au point que l'oubli devient impossible. À la disparition des personnes se superpose la disparition des lieux. Les mémoires sont chargées et les récents événements rappellent toujours le passé. Ses travaux questionnent la possibilité même de sa commémoration dans l'espace public post-guerre. Alors que la reconstruction efface physiquement ses traces, sa persistance dans les récits et les traumatismes en fait une frontière psychologique ou « fantôme » qui continue d'influencer les perceptions et les comportements, bien au-delà de sa disparition urbanistique. De nombreux immeubles abandonnés persistent au cœur de Beyrouth, formant un patrimoine fantomatique qui attend en vain le retour de ses habitants – exilés, émigrés ou disparus. La ville semble s'être dévitalisée, comme si elle avait perdu son âme et n'appartenait plus tout à fait à ceux qui y vivent. Cette persistance mémorielle crée une tension irrésolue avec les projets d'oubli. Dans son ouvrage *Habitats abandonnés une histoire de Beyrouth*, Gregory Buchakjan présente sa thèse qui questionne les usages et les transformations que connaissent ses lieux de mémoire et de conflits à travers traces, récits et représentations[439].

Cette tension est au cœur des analyses d'Éric Verdeil, qui décrypte les logiques politiques et économiques de la reconstruction portée par Solidere. Dans cette perspective, la ligne verte est perçue comme une cicatrice à effacer au nom de la réunification symbolique de la ville et, surtout, de la valorisation financière du centre-ville. Son effacement physique – bien qu'incomplet, quelques

436 ZAAROUR Rita et VOIRON-CANICIO Christine, « Les transformations morphologiques du tissu bâti de Beyrouth depuis 1950 », dans *Méditerranée. Revue géographique des pays méditerranéens / Journal of Mediterranean geography*, Presses Universitaires de Provence, nº 131, 14 janvier 2020, [En ligne], <https://journals.openedition.org/mediterranee/11208>, (Consulté le 25 mai 2022).

437 Douayhi Chawqi et Huybrechts Éric (éd.), L'oubli de la ligne in *Reconstruction et réconciliation au Liban : Négociation, lieux publics, renouement du lien social*, Beyrouth, Presses de l'Ifpo, 14 février 2014, p.209-220, (Cahiers du Cermoc (1991-2001)), [En ligne], <http://books.openedition.org/ifpo/4388>, (Consulté le 24 avril 2019).

438 DAVIE Michael F., « "East Beirut" and "West Beirut" », *art. cit.*

439 BUCHAKJIAN Gregory, *Habitats abandonnés - Une histoire de Beyrouth*, KAPH Books S.A.L, Belgique, Les presses du réel, septembre 2018.

ruines persistant – fut un impératif pour recréer un centre-ville lisse, apaisé, dépouillé de ses charges mémorielles conflictuelles et exclusivement dédié aux affaires et à la consommation, gommant ainsi les stigmates susceptibles de freiner l'investissement. Verdeil montre ainsi comment le projet de Solidere a volontairement nié la singularité traumatique de la ligne pour la réintégrer dans une logique banale de métropolisation et de marketing urbain. La question n'est plus de savoir si la ligne existe, mais comment elle a été instrumentalisée ou ignorée par un projet urbain néolibéral. Par ailleurs, la modernisation de cet espace, conçu pour une élite économique, a exclu les classes moyennes et populaires, engendrant une inégalité croissante dans l'appropriation citoyenne du lieu.

Métamorphoses des Fractures : La Persistance des Frontières Socio-économiques

L'analyse la plus percutante de l'après-guerre émane des travaux critiques de Mona Fawaz, qui offre une lecture socio-économique essentielle. Pour elle, si la ligne de démarcation militaire a disparu, elle a été remplacée par de nouvelles frontières tout aussi excluantes. La reconstruction du centre-ville par Solidere n'a pas effacé la fracture ; elle l'a déplacée et reconfigurée. Le processus a créé une enclave fermée, privatisée et ultra-libérale, socialement homogène (riche) et séparée du reste de la ville. En cela, la « nouvelle » frontière n'est plus Est/Ouest ou musulmane/chrétienne, mais entre une citadelle riche et une périphérie appauvrie. Les inégalités spatiales et les mécanismes d'exclusion qu'elle représentait se sont recomposés sous une forme nouvelle, tout aussi violente socialement, démontrant que la fonction de division peut persister en changeant de nature.

Synthèse et Conclusion : La Ligne Verte, une Frontière Métamorphosée

La confrontation de ces approches permet de formuler une réponse nuancée et définitive à la question de la persistance de la ligne verte.
En tant que réalité physique et militaire visible, elle a été largement effacée, quoique de manière incomplète. Dans plusieurs espaces, les ruines persistent, parfois de manière invisible – sous nos pieds, derrière les murs, visibles ou dissimulées. Certains ont pu résister aux différentes vagues de démolition forcées et injustifiées, dictées par des seules raisons de rentabilité économique. Malgré les contestations citoyennes multiples et l'opposition des collectivités civiles, le paysage de ruines a, dans sa majorité, cédé la place à des constructions neuves, des axes routiers rénovés et des projets immobiliers. Son héritage morphologique demeure toutefois le substrat invisible sur lequel la ville contemporaine se construit. En tant que réalité symbolique et mémorielle, elle reste toujours vivace. Elle persiste comme une présence non-dite dans l'espace, un fantôme qui hante la ville moderne, maintenu en vie par l'imaginaire collectif et l'absence de travail commémoratif officiel, créant une dialectique constante entre mémoire et oubli.
Enfin, et c'est là son héritage le plus crucial, la fonction de fracture et de division qu'elle portait s'est métamorphosée. Le consensus parmi les auteurs est que la *Green Line* en tant que frontière ethnico-confessionnelle claire est caduque. Leur apport décisif est de révéler que les fractures qu'elle incarnait n'ont pas disparu ; elles se sont recomposées. La ligne de démarcation communautaire et militaire s'est transformée en une frontière socio-économique tangible et puissante, matérialisée par les portails et la vigilance sécuritaire de Solidere.

En conclusion, la ligne verte n'est donc plus une frontière matériellement concrète entre deux entités confessionnelles, mais bien entre des classes sociales. Elle persiste comme une frontière abstraite et psychique dans la mémoire et, de manière plus significative, comme une frontière socio-économique concrète dans l'organisation métropolitaine contemporaine. Étudier la ligne verte aujourd'hui, c'est moins analyser une trace du passé que décrypter comment les logiques de division et de conflit peuvent se perpétuer et se transformer à travers les processus de reconstruction et de métropolisation néolibérale. Son histoire est celle d'une métamorphose, révélatrice des nouvelles formes de fragmentation qui traversent les villes globalisées. Des interventions urbaines ponctuelles et fragmentaires, ignorant la mémoire du lieu et dépourvues de vision unificatrice, ne souderont jamais l'espace ; seul un maillage respectueux du patrimoine peut en abolir les césures, en épargnant le territoire aux bulldozers.

BERYTUS ROMAINE	OTTOMANE	OTTOMANE	FRANÇAISE :
Beyrouth médiévale et romaine	**1730 (XVIIIe siècle) - 1841**	**1879** (La ville sort de ses murailles)	**1920** (Age d'Or)
Beyrouth la ville intramuros construite sur les bases des 2 axes romains (*Cardo* et *Decumanus*) et ne s'ouvrait à l'extérieur que par sept portes (*Bab as-Santiyyeh, Bab ad-Dabbaga, Bab as-Saraya, Bab ad-Darkeh, Bab Ya'aqub.*	LE *MAIDAN* ou PLACE DE LA TOUR Une sorte de réserve foncière, située dans la bordure extérieure de la ville intra-muros : - Lieu de commerce et d'échange - Lieu de transition - Espace d'entraînement de cavaliers militaires	PLACE HAMADYE : - Homogénéité et enchevêtrement des fonctions officielles, nobles et populaires - Réseaux, souks, fanfare - Coup de pouce secteur industriel - Augmentation de 75% de la population - Nouveau Port	PLACE DES MARTYRS : - Capitale de la République libanaise - Gare routière - En 1907 ; les premières lignes de tramway autour de la place - Terre fertile des banques - Cœur artistique

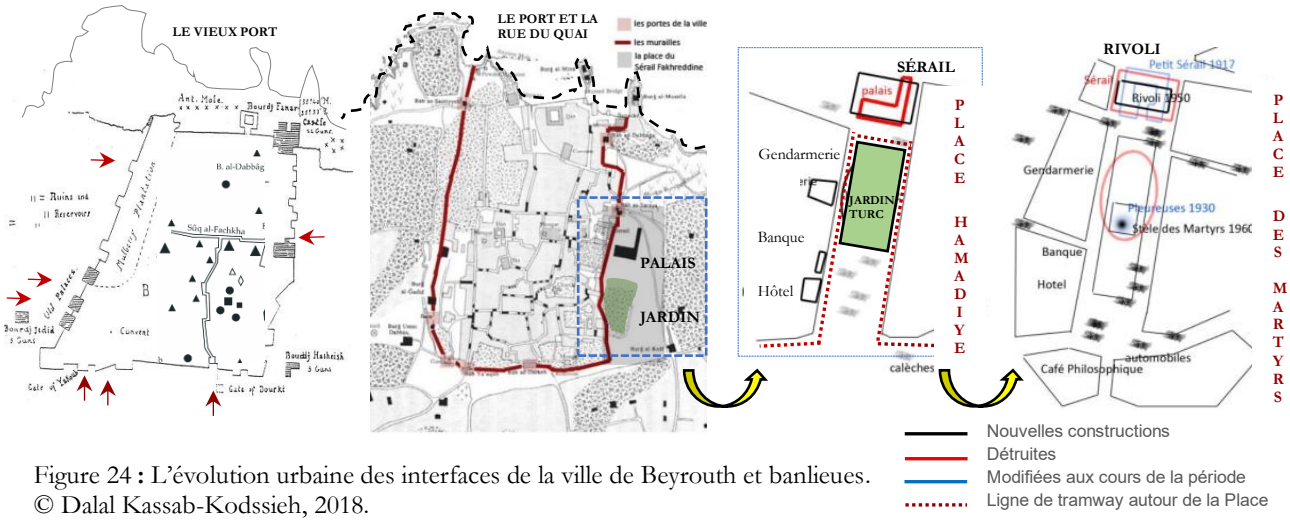
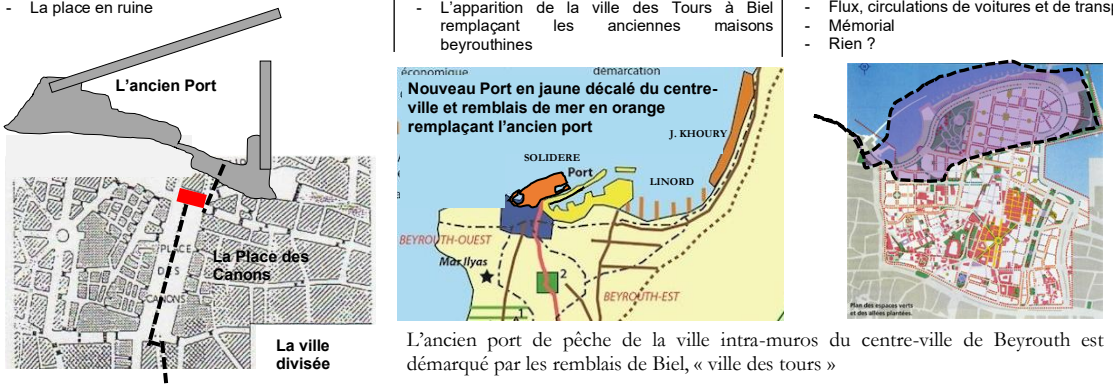


Figure 24 **:** L'évolution urbaine des interfaces de la ville de Beyrouth et banlieues. © Dalal Kassab-Kodssieh, 2018.

GUERRE CIVILE	SOLIDERE	GUERRE HEZBOLLAH-ISRAEL	ACTUELLE
1975 - 1990	**1990**	**2006-2018**	**2023-2025**
DÉCHIRURE : - Ligne de démarcation (ligne verte) - No man's land évidée de ses habitants et usagers - Ville divisée, compartimenté et détruite - Le Port presque inexistant, ne fonctionnant plus - La place en ruine	FRAGILITÉ : - Le nouveau plan de Beyrouth (la nouvelle ville) - Place de l'Étoile et les vestiges de la guerre - L'ancien port disparu - Empiètement et remblais de mer - L'apparition de la ville des Tours à Biel remplaçant les anciennes maisons beyrouthines	RECHERCHE IDENTITAIRE : Chute et crise économique / infrastructures bombardées Migrations des jeunes éduqués Quelle fonction à la place ? - Parkings - Flux, circulations de voitures et de transports - Mémorial - Rien ?	



L'ancien port de pêche de la ville intra-muros du centre-ville de Beyrouth est démarqué par les remblais de Biel, « ville des tours »

Figure 25 **:** Illustrations présentant la situation de la ville de Beyrouth, sa place, sa société, son port de pêche et son commerce depuis 1975 (la guerre civile) jusqu'en 2025 (Travaux d'empiètements et de remblais de la mer).

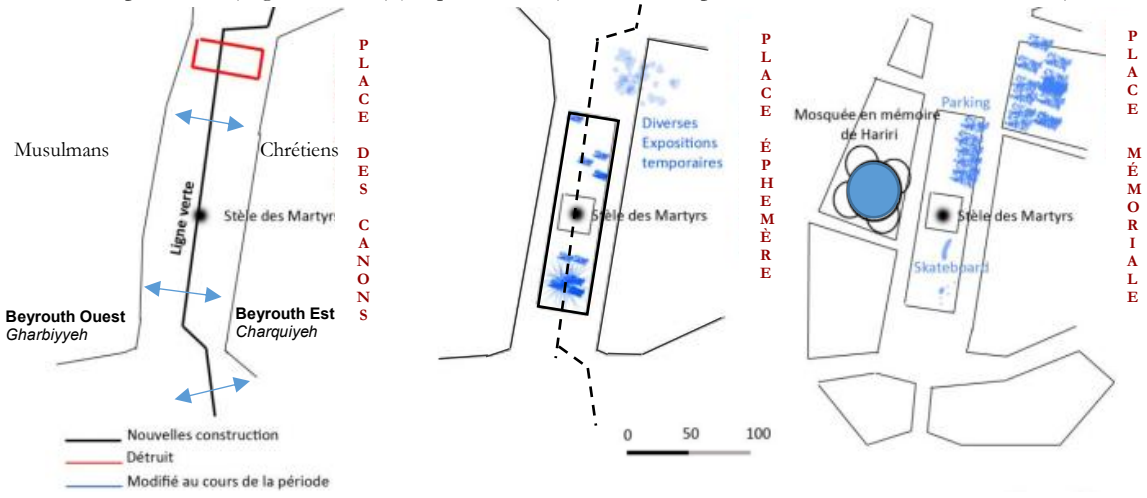




Photo 40 : Vue aérienne de la place des canons, 1939. Source : https://sursock.museum/content/fouad-debbas-collection



Photo 41 : Perspective sur place des canons et le passage du tram à Beyrouth en 1930.

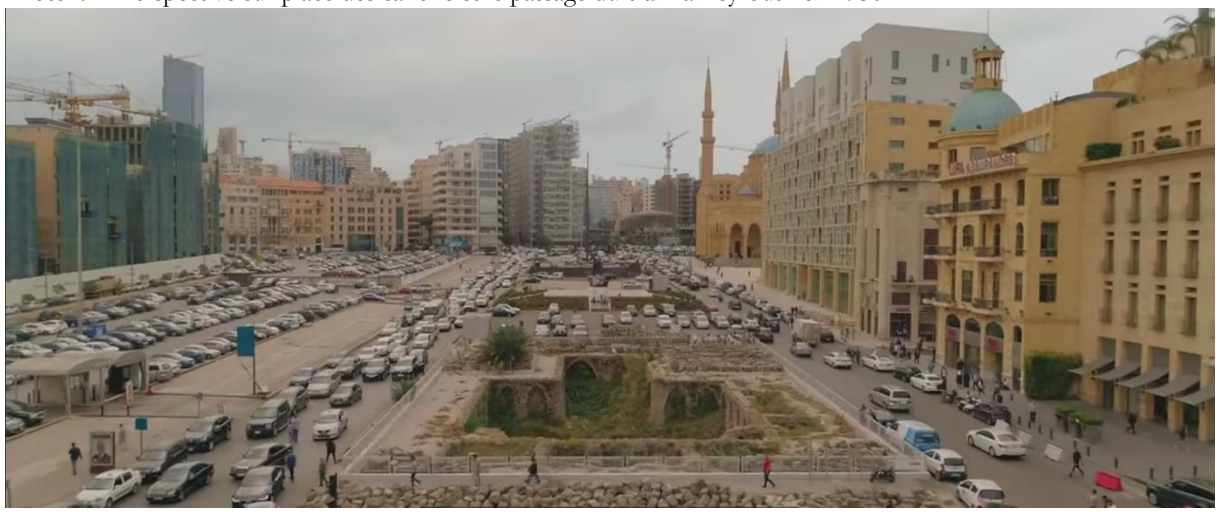


Photo 42 : La place el-Bourj en 2000, un espace de vestiges, de passage, de stationnement, un vide sans âme.

Le contraste entre les deux premières vues et la troisième, à près d'un siècle d'intervalle, dessine l'évolution urbaine de Beyrouth : la place des Canons, espace de vie, de commerce et de promenade, s'est muée en place des Martyrs, espace de mémoire et de contestation, marquée par la guerre, la reconstruction et les mutations sociales. Les tuiles rouges, les façades ordonnées et l'échelle humaine ont cédé la place au béton, au verre, aux tours, aux stationnements, aux manifestations et à un espace public fragmenté. La comparaison des deux époques raconte une histoire de la ville : celle de la perte d'une urbanité méditerranéenne, remplacée par une métropole en quête d'elle-même.

La place des Martyrs, Centre-ville et villes environnantes

« Concevoir la place, c'est faire de la place », dit Hubert Tonka. Connaître l'Histoire est utile mais ce n'est en rien une finalité. L'appropriation d'un espace par le peuple est toujours un excellent critère d'utilité. Les places publiques sont dépourvues de mémoire et du sentiment d'attachement une fois devenue vide ne répondant plus aux besoins du peuple, à leur quotidien, à l'histoire perdue. Il consiste à faire la place un lieu de rencontre (dimension spatiale) ainsi qu'un lieu de mémoire.

La Place des Martyrs et ses alentours constituent un épicentre symbolique et géopolitique de Beyrouth dont l'analyse nécessite une approche multi-scalaire. Lieu de mémoire, projet de reconstruction et interface avec la périphérie, cet espace concentre les contradictions et les ruptures qui traversent la capitale libanaise. Ce sous-chapitre propose une analyse à trois niveaux imbriqués qui révèlent les dynamiques conflictuelles de cette centralité beyrouthine.
La compréhension de cet espace nécessite de remonter à ses fondements historiques et géographiques les plus anciens. Au passé, les espaces verts et agricoles, le port de pêche et de commerce ceinturaient l'ancienne ville intramuros de Beyrouth constituant une interface commerciale, économique, naturelle et agricole entre la ville et ses banlieues, la ville et la mer, suivant en cela une logique proche du schéma de Von Thünen. Beyrouth, interface entre la mer et la terre, entre l'Orient et l'Occident, a toujours été une voie de passage et l'aboutissement des grandes routes caravanières. Le site jouissait de nombreuses caractéristiques géographiques : une vallée fertile dans laquelle coulait une rivière, mais aussi d'un endroit hautement sécurisé grâce à son léger retrait derrière la péninsule. La première civilisation à édifier une petite Cité-État, les Cananéens-Phéniciens (2500 av. J.C.), marqua profondément l'identité en faisant de la ville un lieu de commerce et d'échange, ouvrant ainsi la culture locale aux influences les plus diverses venues de partout en Méditerranée.
Ces espaces subirent en fonction de l'espace-temps une mutation et des changements énormes, ces interfaces se transforment, se déplacent et parfois disparaissent. *Bayrût al-qadîma*, la vieille ville romaine dans les murs est une organisation urbaine compartimentée en regroupements ethniques et confessionnels (le tiers chrétien orthodoxe, plus que la moitié musulmans sunnites et des minorités de maronites, d'Arméniens, de Grecs catholiques et de juifs) et dépourvue d'espace public. Les souks jouaient eux-mêmes le rôle d'espace public, puisque c'est vers ces lieux que les communautés convergeaient par nécessité et qu'elles interagissaient. La cité est structurée par des axes romains antiques la reliant aux portes et au port : un ancien *cardo* qui débute à *Bab al-Dirkeh*, la porte sud, rejoint, presque au centre de la ville et au niveau de *Bab as-Saraya*, un autre axe romain, un *decumanus*, qu'occupe le souk *al-Fachkha*. En 1730, l'espace est connu par le Maïdan, un lieu de commerce, d'échange et de transition, parade, foire publique et marché entre l'ancienne ville intramuros de Beyrouth[440] et les villes et villages environnants (Interface ville/ banlieues - Gemayzé, Achrafié). En 1840, le profil de Beyrouth a véritablement changé. En 1879, la ville sort de ses murailles. Des localités importantes comme *Ras el-Nabh*, ras Beyrouth, *Minet el-Hosn* s'organisent et se densifient. En 1886, la place *Hamadye* remplace le Maidan. En 1920, l'espace est connu par la place des Martyrs, capitale de la république libanaise, gare routière, terre fertile des banques et cœur artistique. La muraille et ses sept portes font partie de la mémoire collective.

La Place des Martyrs (Sahat al-Shuhada) doit son nom aux nationalistes libanais et syriens exécutés par les Ottomans en 1916, s'étant imposée comme le lieu privilégié des rassemblements politiques et des manifestations tout au long de l'histoire contemporaine du Liban. Sa position centrale et son symbolisme en font un espace de représentation politique où se joue la légitimité à parler au nom du « peuple » ou de la « nation ». Comme le soulignent les travaux de Lucia Volk et Saree Makdisi,

[440] DAVIE Michael F., « Beyrouth, de la ville centrée à la ville retournée. Une approche de l'espace public contemporain au Liban », dans, DAVIE May (éd.), *Fonctions, pratiques et figures des espaces publics au Liban. Perspectives comparatives dans l'aire méditerranéenne*, Univ. de Balamand, Académie libanaise des Beaux-arts & Univ. François-Rabelais, 2007, (Sociologie urbaine), p. 358-384, [En ligne], <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01085200>, (Consulté le 22 juin 2021).

la place a subi de multiples métamorphoses physiques et symboliques, étant successivement un centre névralgique des activités économiques et culturelles avant la guerre, un no man's land gravement endommagé pendant le conflit puis un objet de vifs débats sur sa reconstruction et sa monumentalisation dans l'après-guerre. La place reste un enjeu de représentation mémorielle conflictuelle où les différentes communautés politiques tentent d'imposer leur narration historique, faisant de cet espace un lieu de lutte symbolique où s'exprime la difficulté d'élaborer une mémoire nationale commune.
Aujourd'hui, cet espace est une interface critique divisant les espaces de la ville formant des unités paysagères encloisonnées sans aucune interaction avec son environnement. Les places de la ville sont des espaces vides, délaissés, réservés aux parkings, aux réseaux de circulations, aux déplacements, aux voitures, aucun rapport avec la présence des citoyens. Leur interaction corporelle et sensorielle avec la ville est déchiffrée. Ce ne sont que des espaces de passage, récemment de contestation et de révolution. Nos villes sont devenues bruyantes, le bruit domine le silence. Les espaces verts sont limités, les places publiques de la ville sont presque vides, aucune relation ne les communique, aucun attachement au lieu, on est hors du temps, la mémoire du lieu dépassée est devenue du passé. L'ancien port de pêche et de commerce constituait une seconde interface économique entre ville et mer. Aujourd'hui, cet espace n'existe plus. Des travaux de remblais et d'empiètements l'ont remplacé. Un vaste terrain divisé en parcelles structurées sépare la ville de la mer avec le nouveau développement de tours à Biel (notion d'échelle, de dominance, d'intégration et d'effacement). Autour de la place des Martyrs, nous assistons à des constructions modernes, des immeubles de hauts niveaux, des tours donnant un visage tout à fait différent et contrastant avec son passé. L'échelle a complètement changé et les places ne sont plus appropriées par tous les citoyens à égalité ; une ségrégation socio-spatiale est bien claire empêchant les habitants des classes moyenne et pauvre de se rendre aux espaces publics du centre-ville dédié à la classe aisée. La corniche Zaytouna Bay constitue un des exemples ainsi que les restaurants, les cafés et les souks situés sur la place de l'étoile.

La reconstruction du centre-ville par la société Solidere représente un cas d'école de projet urbain néolibéral, bien analysé par Mona Fawaz et Éric Verdeil. Ce projet s'est articulé autour de l'expropriation des anciens propriétaires au profit d'un actionnariat privé, de la destruction des traces matérielles de la guerre au nom d'une réconciliation par l'oubli et de la création d'un espace aseptisé destiné aux affaires et au tourisme international. Le centre-ville reconstruit incarne ainsi une vision particulière de la réconciliation nationale : une réconciliation par le marché et la consommation qui évacue les questions de justice sociale et de reconnaissance des traumatismes passés. Comme le note Sami Ofeish, cette approche a créé une « amnésie spatiale » organisée qui nie les conflits plutôt que de les dépasser. Contrairement aux discours officiels, le centre-ville reconstruit ne fonctionne pas comme un lieu de rassemblement pour l'ensemble des Beyrouthins, car les travaux de Jad Tabet montrent qu'il est perçu comme une enclave fermée, socialement et économiquement exclusive, qui reproduit les logiques d'exclusion à l'œuvre dans le reste de la ville.

L'analyse des relations entre le centre-ville et les villes environnantes comme Sinn el-Fil, Achrafieh, Basta ou Mazraa révèle les logiques de fragmentation à l'œuvre dans le Grand Beyrouth. Les travaux de Michael Davie sur la cartographie confessionnelle montrent comment ces quartiers maintiennent des relations ambivalentes avec le centre, entre attraction économique et distanciation socio-culturelle. Comme l'a analysé Mona Harb dans ses travaux sur les banlieues, certaines villes environnantes ont développé leurs propres centralités économiques et culturelles, parfois en concurrence avec le centre-ville traditionnel. Dahiyeh développe ainsi ses propres réseaux commerciaux et culturels, créant une centralité alternative qui défie la prééminence traditionnelle du centre-ville. Les recherches de Jihad Farah sur les mobilités urbaines mettent en évidence les fractures infrastructurelles entre le centre et les périphéries, où l'absence de transports en commun efficaces et la privatisation de l'accès au centre-ville créent une inégalité spatiale qui renforce les clivages sociaux et communautaires.



Carte 72 : Le District central, de la place des Martyrs à Saint Georges, crée une zone tampon entre les communautés adjacentes. Analyse et annotations sur ancien fond de carte : © Dalal Kassab-Kodssieh, 2024.



Photo 43 : La construction d'une infrastructure à Beyrouth sur la périphérie du centre-ville.
Source : Sarkis Hashim et Rowe Peter, *Projecting Beirut: Episodes in the Construction and Reconstruction of a Modern City*, Harvard University Graduate School of Design, Février 1998, p. 244 et 289



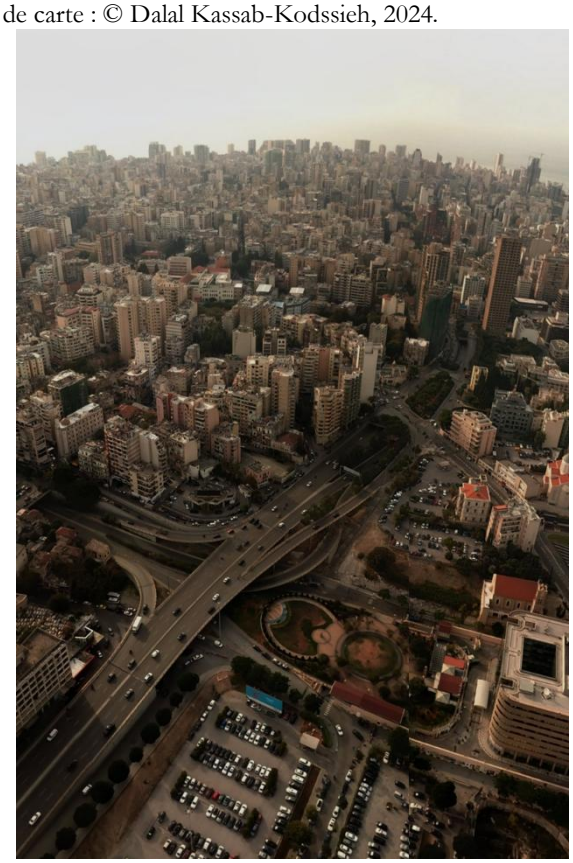
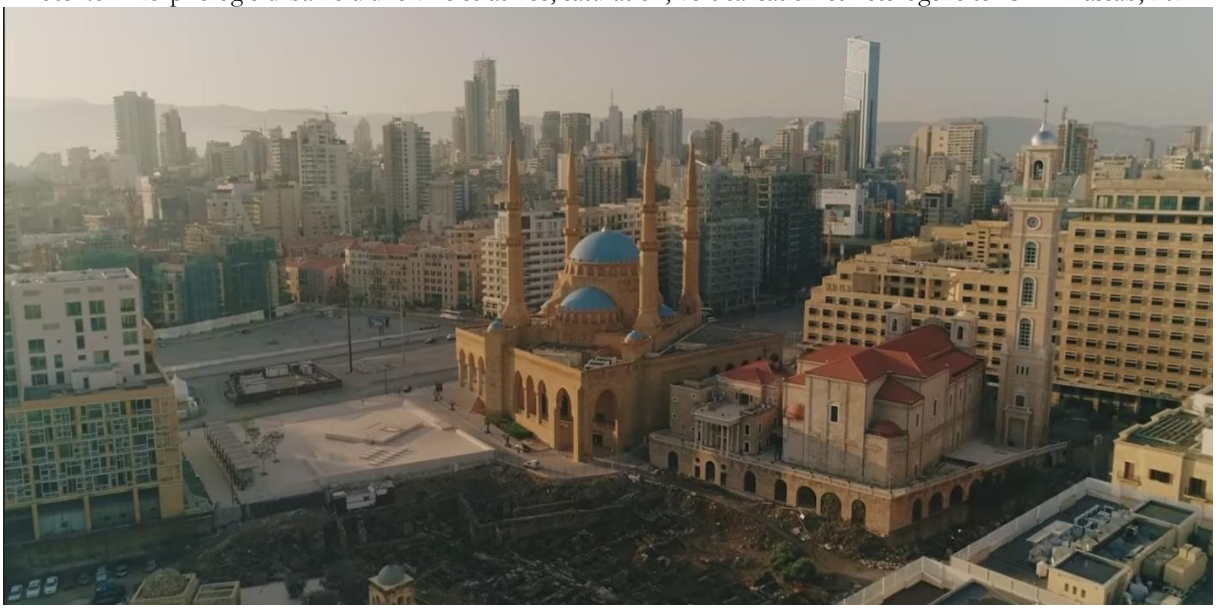


Photo 44 : Vue surplombante sur autoroute du président Fouad Chéhab croisant avec l'autoroute de la mer qui sépare le quartier de Bashura *El Khandaa el Ghamik* de celui de Zqaq Al Blat, 2021.

Les lignes transversales

La ligne de démarcation vient en entrecouper d'autres, qui constituent aussi, chacune à sa manière, des coupures. La construction, au début des années 1970, du « Ring » contribua à isoler le centre-ville de son voisinage tandis que l'avenue Salim-Salam, dont le chantier apparait dans *Bayrout ya Bayrout*, sectionnait des quartiers. Dans le plan directeur de la reconstruction du centre-ville dans les années 1990, « la place des Canons fut imaginée comme partie d'un boulevard qui emportait la vieille ville condamnée vers la mer […]. La guerre se prolongeait dans l'après-guerre mais, comme l'aurait dit Clausewitz, avec d'autres moyens[441] ». Depuis le « Ring » est devenu une frontière entre la zone « Solidere » sécurisée et luxueuse, et les quartiers populaires comme Bachoura. Dans les années 2000-2010, notamment après le déclenchement de la guerre en Syrie, des tensions s'exacerbèrent entre sunnites et chiites et le « boulevard qui sépare ce quartier [*Tariq Jdidé*] des quartiers mixtes sunnite et chiite de Mazraa est [devenu] une ligne de démarcation aussi vive que celle qui divisait les quartiers de Aïn el-Remmaneh et le Chiyah[442] ». (Carte 71 et 73 ; Figure 27)
En synthèse, l'analyse multi-scalaire de la Place des Martyrs et de ses alentours révèle une triple rupture géopolitique qui traverse la centralité beyrouthine. La rupture mémorielle et symbolique se manifeste dans l'impossibilité d'une mémoire nationale unifiée autour de la Place des Martyrs, qui devient le théâtre de luttes pour la représentation symbolique. La rupture socio-économique apparaît dans le centre-ville reconstruit qui représente une fracture entre une vision néolibérale de la ville et les besoins quotidiens des habitants, créant une enclave qui exclut plus qu'elle ne rassemble.
Enfin, la rupture centre-périphérie se révèle dans les relations avec les villes environnantes qui montrent une fragmentation métropolitaine croissante, où se développent des centralités alternatives remettant en cause la prééminence du centre historique. La Place des Martyrs et le centre-ville beyrouthin concentrent et magnifient ainsi les contradictions d'une ville et d'un pays tiraillés entre volonté de renaissance et persistance des fractures, entre globalisation néolibérale et ancrages locaux, entre désir de réconciliation et réalité des divisions, demeurant le révélateur des tensions qui traversent la société libanaise contemporaine.

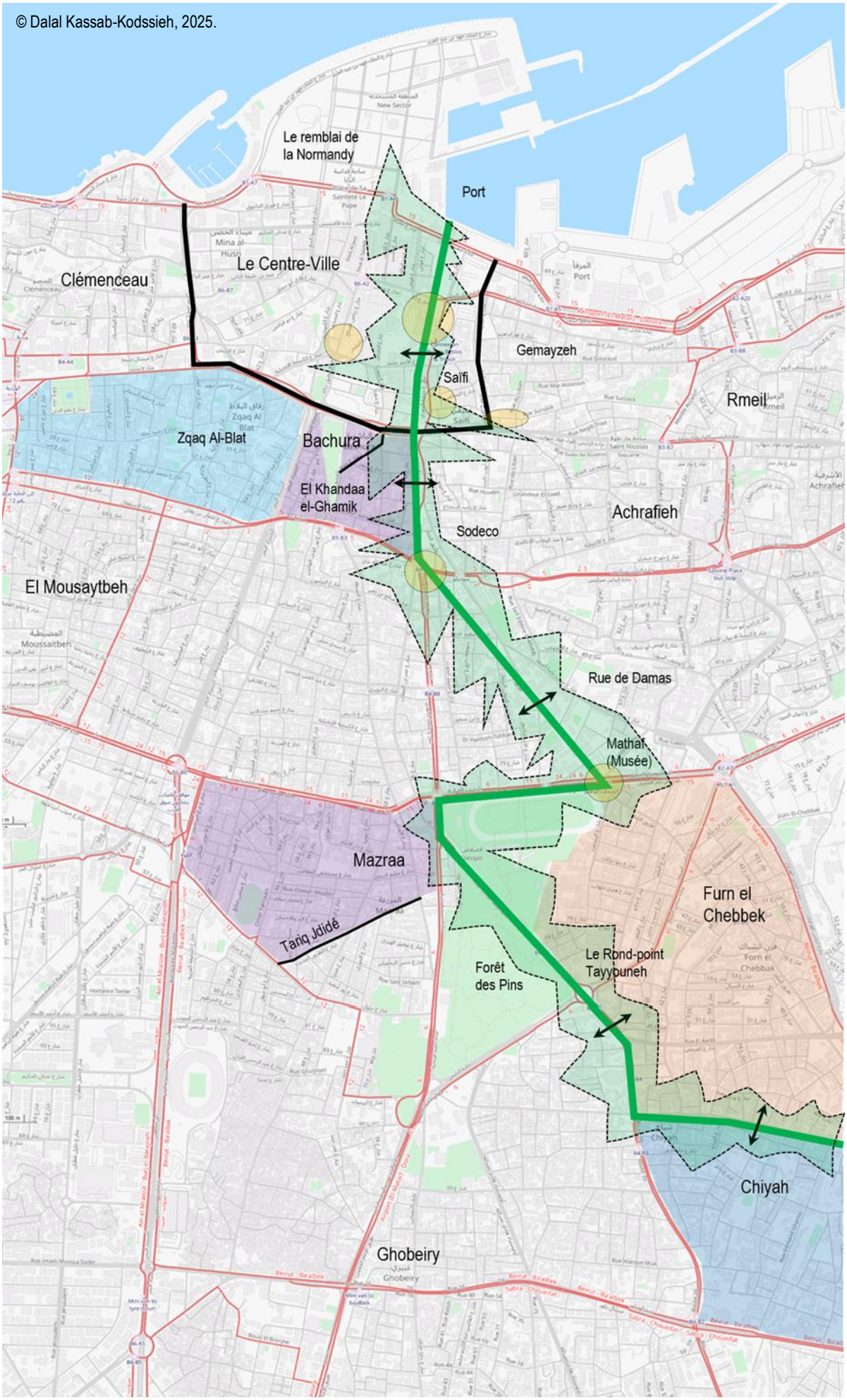
Photo 45 : Morphologie urbaine d'une ville stratifiée, saturation, verticalisation et hétérogénéité. © D. Kassab, 2021.



Au centre-ville de Beyrouth, le minaret et le clocher se côtoient parmi les vestiges du temps long. En fond de scène, le rythme mouvant des façades ancrées au pied des ruines se livre à la conquête de l'horizon, fragmentant le paysage urbain par une verticalité qui rompt avec l'échelle, le patrimoine et le vernaculaire.

[441] Beyhum Nabil, *La place des Canons et la guerre*, art, cité, p.95.

[442] MERMIER Franck, *Récits de villes : d'Aden à Beyrouth*, vol. Actes Sud, Sindbad, mai 2015, (La Bibliothèque arabe), p. 72.



Carte 73 : Les lignes transversales de la ville de Beyrouth. © Dalal Kassab-Kodssieh, 2025.

L'Autoroute Arabe, du Viaduc de Mdeirej - Dahr El Badar - Zahlé

Un axe structurant aux multiples fractures

L'autoroute arabe, qui s'étend du viaduc de Mdeirej à Dahr El Badar jusqu'à Zahlé, constitue une infrastructure majeure dont l'analyse révèle des fractures géopolitiques profondes à différentes échelles. Il est essentiel de noter que cet axe stratégique prend naissance à l'embouchure du Nahr Beyrouth, se situant ainsi dans le prolongement direct de la ligne verte - l'ancienne ligne de démarcation de la guerre civile - puis traverse les régions de Sawfar et Aley avant de poursuivre vers la Békaa. Cet axe routier, vital pour la connectivité du Liban, fonctionne à la fois comme une artère de circulation essentielle et comme une ligne de fracture géopolitique révélatrice des tensions qui traversent le pays. Son tracé, ses fonctions et son contrôle actuels matérialisent les clivages territoriaux, communautaires et politiques persistants dans le Liban contemporain.

Un axe historique de circulation et de conflit

La construction de cet axe remonte aux années 1960, conçue initialement pour relier Beyrouth à Damas et faciliter les échanges commerciaux entre le Liban et la Syrie. Le viaduc de Mdeirej, ouvrage d'art impressionnant, représente un exploit technique qui devait symboliser la modernité et le développement du Liban. La position stratégique de cet axe, qui épouse le tracé de l'ancienne ligne de démarcation entre Beyrouth-Est et Beyrouth-Ouest, lui confère une dimension symbolique et politique particulière. Pendant la guerre civile, cet axe stratégique est devenu un enjeu militaire majeur et une ligne de front entre factions rivales. Le passage par Sawfar et Aley, points de contrôle cruciaux, matérialisait la division du pays entre zones d'influence opposées. Sa position topographique dominante sur le col de Mdeirej en faisait un point de contrôle stratégique pour qui voulait dominer l'accès à la capitale. Les combats acharnés pour son contrôle ont laissé des traces durables dans la mémoire collective et dans l'organisation territoriale de la région.

La persistance des fractures géopolitiques

Aujourd'hui encore, cet axe continue de matérialiser des divisions géopolitiques profondes. Le passage par Dahr El Badar marque une frontière implicite entre zones d'influence politique distinctes. Les différents points de contrôle, qu'ils soient officiels ou informels, rappellent que la circulation sur cet axe reste soumise à des logiques communautaires et politiques complexes. La persistance de cette ligne de fracture, depuis l'embouchure du Nahr Beyrouth jusqu'à la Békaa, témoigne de la pérennité des divisions nées de la guerre civile, même si leurs manifestations ont évolué. La région de Zahlé, terminus oriental de cet axe, représente quant à elle un bastion chrétien dans une plaine de la Bekaa majoritairement chiite, ce qui ajoute une dimension confessionnelle supplémentaire aux enjeux géopolitiques de cet axe routier.

Un révélateur des inégalités de développement

L'autoroute arabe fonctionne également comme un révélateur des disparités socio-économiques entre le centre et la périphérie. Alors que cet axe devait initialement désenclaver les régions orientales et favoriser leur développement, on observe aujourd'hui une concentration des investissements et du développement le long de l'axe, au détriment des territoires adjacents. Les régions traversées, notamment autour de Sawfar et Aley, portent encore les stigmates des années de conflit, avec un développement inégal et une reconstruction partielle. Les travaux de Mona Fawaz sur les injustices spatiales au Liban montrent comment les infrastructures de transport peuvent paradoxalement renforcer les inégalités territoriales en canalisant les flux au profit de certaines zones au détriment d'autres.

Les enjeux contemporains de souveraineté et de contrôle

La situation géopolitique régionale actuelle ajoute une dimension supplémentaire à la complexité de cet axe. La proximité avec la frontière syrienne et l'influence persistante de Damas sur cette région du Liban font de cet axe un enjeu de souveraineté nationale. Les différents acteurs qui se disputent le contrôle de cet axe stratégique démontrent que la question de la souveraineté effective sur le territoire libanais reste entière dans cette région. Le tracé même de l'autoroute, qui reproduit l'ancienne ligne de démarcation, souligne comment les infrastructures transportent avec elles la mémoire des conflits passés et contribuent à perpétuer des divisions territoriales. Les recherches d'Éric Verdeil sur les infrastructures critiques au Liban soulignent comment les axes de transport deviennent des arènes où se jouent des rapports de force régionaux et internationaux.

Un axe incertain dans le développement futur du Liban

L'avenir de cet axe pose des questions cruciales pour l'aménagement du territoire libanais. Alors que des projets de réhabilitation et d'extension sont régulièrement évoqués, leur mise en œuvre se heurte à la complexité des équilibres géopolitiques locaux. La question de la réconciliation des mémoires le long de cet axe emblématique, qui matérialise physiquement l'ancienne ligne de front, reste entière et conditionne toute tentative de développement harmonieux. La question de savoir qui contrôle, entretient et développe cette infrastructure cruciale renvoie aux problèmes plus larges de gouvernance et de souveraineté au Liban. Les travaux de Jihad Farah sur la planification régionale au Liban montrent comment les projets d'infrastructure sont souvent instrumentalisés par différents acteurs politiques dans des logiques clientélistes.

La persistance des fractures infrastructurelles

L'analyse de l'autoroute arabe, depuis l'embouchure du Nahr Beyrouth jusqu'à Zahlé en passant par le viaduc de Mdeirej, Sawfar et Aley, révèle comment une infrastructure de transport peut simultanément relier et diviser, intégrer et fragmenter. Cet axe matérialise les fractures géopolitiques persistantes au Liban, où les questions de contrôle territorial, d'influence communautaire et de souveraineté effective continuent de structurer l'organisation de l'espace. Le fait que cette épine dorsale routière reprenne le tracé de l'ancienne ligne de démarcation en fait un symbole puissant de la manière dont les conflits passés continuent de façonner la géographie contemporaine du Liban. Loin de n'être qu'une simple route, cet axe constitue une véritable frontière intérieure où se jouent des enjeux de pouvoir, d'identité et de développement inégal. Son étude montre comment les infrastructures de transport, dans un contexte post-conflit comme celui du Liban, deviennent des révélateurs privilégiés des dynamiques géopolitiques complexes qui continuent de façonner le territoire national.



Figure 26 : Photo aérienne d'une portion de l'autoroute Arabe Mdeirej-Zahlé, 2005.
Assemblage de photographies aériennes. © D. Kassab-Kodssieh, 2014. Source : Ministère de la Défense Nationale, Liban.

Ruptures spatiales : Grand Beyrouth et ses banlieues Nord, Sud.

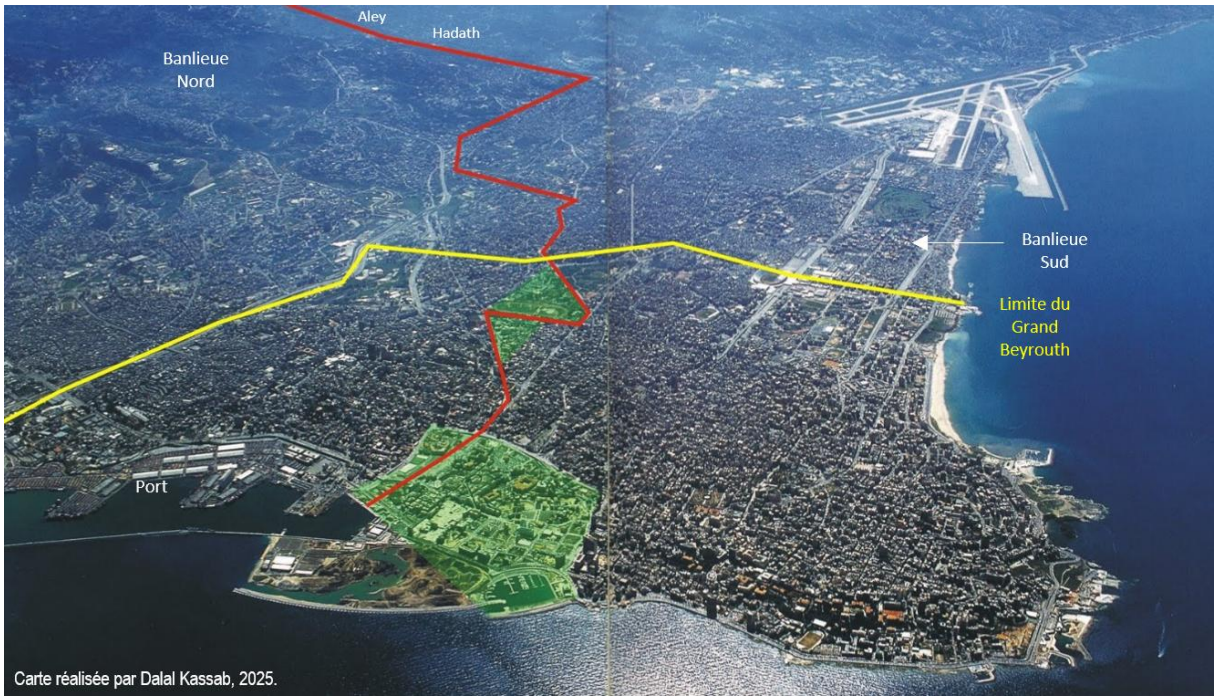


Figure 27 : La ligne de démarcation de 1975 à 1990, le centre-ville et ses banlieues Nord, Sud et Est.
Vue oblique : Google Earth. Annotations : © Dalal Kassab-Kodssieh, 2019.



Photo 46 : Morphologie de la banlieue sud, un revers de l'urbanisme.
Source : U.N

Une informalité claire et une architecture de contrastes régissent l'espace. Les échelles se côtoient sans transition. Les bidonvilles et les camps de réfugiés sont facilement repérables. L'autoroute découpe le tissu urbain sans permission.

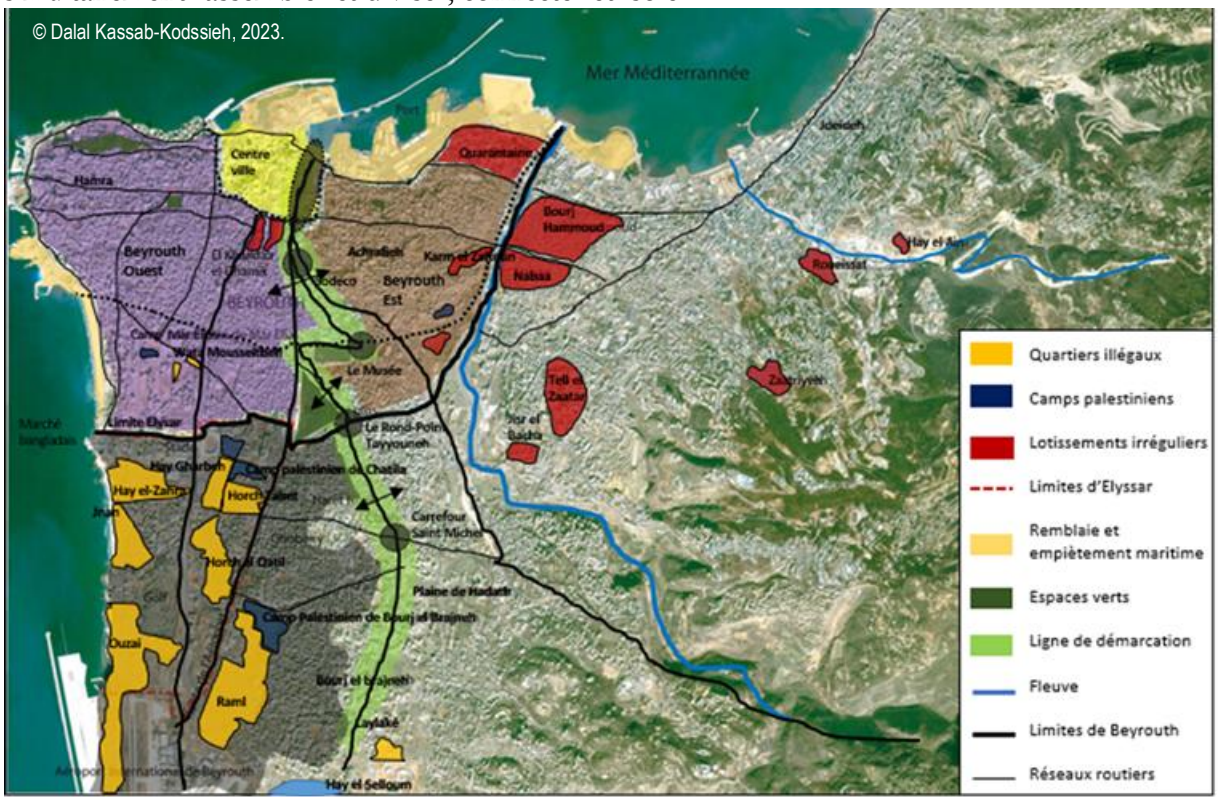
Le Grand Beyrouth constitue un archipel urbain fragmenté où les banlieues nord et sud manifestent des ruptures spatiales et sociales particulièrement marquées. Ces territoires périphériques, longtemps considérés comme de simples appendices de la capitale, ont développé leurs propres centralités et dynamiques, tout en demeurant structurellement liés au centre beyrouthin par des relations de dépendance et de marginalisation.

La banlieue sud, s'étendant de Chiyah à Ghobeiri en passant par Dahiye, représente une centralité alternative chiite fortement structurée autour du Hezbollah et de ses institutions socio-politiques. Cet espace autogéré fonctionne selon une logique de subsidiarité, avec ses propres réseaux de santé, d'éducation et de services sociaux, créant une discontinuité manifeste avec le reste de l'agglomération. Les reconstructions successives après les conflits israéliens (1996, 2006) ont produit un paysage urbain distinct, marqué par une architecture défensive et une densification verticale accélérée. Cette configuration instaure progressivement un territoire autarcique, où l'autonomie s'exerce à tous les niveaux – économique, politique, social, juridique – y compris via des mécanismes fiscaux parallèles qui échappent à l'administration centrale.
Ce secteur incarne le revers de l'urbanisme planifié : un territoire où l'informalité et l'urgence ont dicté les règles, produisant une architecture de contrastes et une stratification sociale visible à l'œil nu. Ici, les échelles se côtoient sans transition – tours de béton et bidonvilles, entrepôts et mosquées, infrastructures routières et tissu résidentiel. Les camps de réfugiés palestiniens, comme Sabra et Chatila, et les quartiers précaires de la ceinture de misère sont immédiatement repérables, dessinant une cartographie de la vulnérabilité. L'autoroute, artère bétonnée, tranche le tissu urbain sans ménagement, comme une cicatrice qui sépare, isole et hiérarchise les espaces.
Ce territoire de l'entre-deux – ni ville, ni campagne, ni périphérie apaisée – est un laboratoire des contradictions libanaises. L'architecture des mosquées, des immeubles de bureaux et des hangars industriels coexiste dans une promiscuité qui défie toute logique fonctionnelle. Les toits-terrasses, les antennes paraboliques et les panneaux publicitaires composent un paysage chaotique, dont la densité et la verticalité évoquent une ville en perpétuelle transformation verticale. La présence de l'aéroport et de la mer, en arrière-plan, rappelle que cette zone est aussi une interface entre le Liban et le monde, un espace de transit, de commerce et de départ.
Plus qu'un simple désordre, la banlieue sud est le miroir d'un État dysfonctionnel, d'une urbanisation sans plan, d'une société fragmentée. Elle interroge la notion même de frontière – entre le légal et l'illégal, le public et le privé, le Liban et ses marges. Saisir cette morphologie, c'est aussi comprendre les ressorts de la résistance et de la résilience des populations qui y vivent, entre stratégies de survie et projets d'avenir.

La banlieue nord, de Sin el-Fil à Jdeideh, présente une fragmentation plus complexe, mêlant zones commerciales dynamiques, quartiers résidentiels populaires et enclaves confessionnelles. Ici, la rupture spatiale s'exprime moins par une autonomie politique que par une marginalisation socio-économique, visible dans le déficit infrastructurel et la faible qualité des services publics. Le développement anarchique de ces espaces, conséquence de l'absence de planification urbaine et de la spéculation immobilière, a créé une urbanisation en patchwork où coexistent luxueux projets résidentiels et habitats précaires. Cette densification pousse inexorablement vers l'étalement urbain, exacerbant les pressions foncières et les contradictions spatiales.
Entre ces deux couronnes et le centre-ville, les discontinuités physiques sont matérialisées par des infrastructures de transport qui fonctionnent comme de véritables frontières internes. L'autoroute vers le sud et les axes structurants vers le nord canalisent les flux tout en accentuant les séparations socio-spatiales. Ces axes créent des effets de coupure bien visibles dans le tissu urbain, séparant physiquement et symboliquement les territoires. Les tensions foncières à Hadath, dans la banlieue sud, illustrent parfaitement ces contradictions entre développement immobilier effréné, préservation des communautés existantes et revendications politiques territorialisées.
La gestion différenciée des services urbains accentue ces fractures, avec une distribution inégale des investissements publics créant une véritable ségrégation infrastructurelle. Alors que le centre

bénéficie de services relativement performants, les banlieues doivent compter sur des initiatives communautaires ou privées, renforçant ainsi leur autonomie relative mais aussi leur marginalisation.

Ces ruptures spatiales trouvent leur origine dans l'histoire récente du Liban - guerre civile, reconstruction sélective, crises politiques successives - mais s'inscrivent également dans des dynamiques métropolitaines plus globales observables dans de nombreuses mégapoles mondiales. Elles témoignent de la fragmentation croissante des espaces urbains sous l'effet combiné de la libéralisation économique, des logiques communautaires et des stratégies d'acteurs multiples. La persistance de ces fractures spatiales questionne fondamentalement la notion même d'unité urbaine et de cohésion nationale, révélant comment la ville contemporaine peut simultanément rassembler et diviser, connecter et isoler.

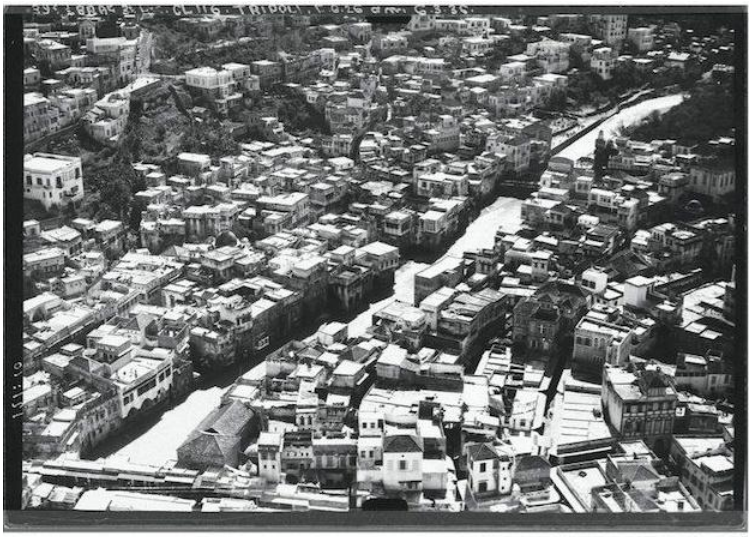


Carte 74 : Les quartiers informels de la banlieue sud de Beyrouth et la localisation des bidonvilles de l'agglomération. Fond de carte : Google Earth, 2023. Analyse et mise en forme © Dalal Kassab-Kodssieh, 2023.

Photo 47 : Dans la banlieue sud de Beyrouth, un immense quartier aux allures de bidonville s'étend le long du littoral (MEE/Laurent Perpigna Iban)



Tripoli : Évolution urbaine, fractures spatiales et marginalisation historique d'une métropole déchue (1915-à nos jours)



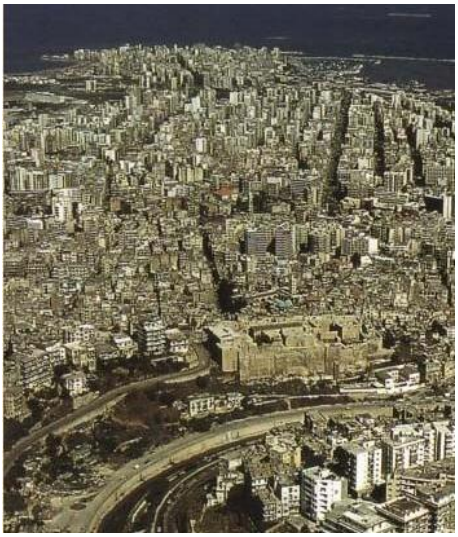


Photo 48 : L'évolution de la trame de la ville de Tripoli, l'intégration de l'autoroute, les camps palestiniens, les deux anciens noyaux de la ville, la rivière de Nahr Abou Ali, et les conflits sociaux politiques.



Tripoli est une ville hypnotisante et mystérieuse, bouillonnante et chaleureuse L'étalement urbain, l'urbanisation anarchique, l'expansion démographique incomparable ont leur empreinte sur la ville. La densité urbaine, la vie sociale, et culturelle et tous les enjeux contribuent à la formation de son paysage et l'environnement global. La présence de la césure naturelle de la rivière, de l'autoroute, la pollution physique et visuelle, et la difficulté de créer les rapports entre les deux rives sont des défis depuis longtemps.

Photo 49 : Tripoli – Vue depuis la citadelle sur les quartiers populaires de la colline de Kobé, au-dessus du fleuve Abou Ali, endigué dans les années 1960 après une violente crue. Sur le haut de la colline, on distingue les barres blanches d'une imposante opération de reconstruction menée par la Caisse des déplacés. Source : https://www.timesofisrael.com/palestinian-killed-in-clash-with-lebanese-soldiers/

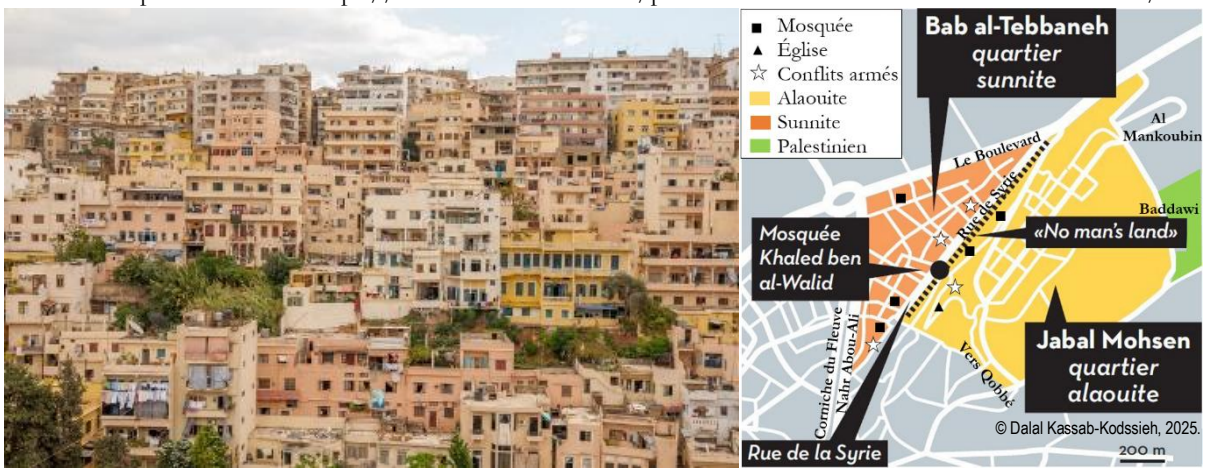


Photo 50 : Le quartier de Bab el Tabbaneh à tripoli, un développement urbain anarchique chaotique et labyrinthique.
Carte 75 : Schéma présentant les deux quartiers torturés par la guerre à Tripoli, Bab al Tebbaneh et Jabal Mohsen, 2022.

Tripoli (Trablous), capitale du Nord, deuxième métropole du Liban, une ville orientale authentique, située dans le bassin hydrographique de la rivière Abou Ali, présente un paysage urbain stratifié, reflet complexe de son histoire tumultueuse. À la fin de l'époque ottomane, la ville était contenue dans ses remparts, percés de sept portes (comme Bab al-Raml, Bab al-Tabbaneh), et organisée autour de son noyau historique : la Citadelle Saint-Gilles et le réseau dense des souks et khans. Le port ancien d'Al-Mina, séparé de la ville intra-muros par des jardins, formait une entité distincte mais connectée. Cette entité urbaine était ceinte d'une ceinture verte de vergers d'agrumes (Borch), d'oliviers et de jardins (Bahsas) qui définissaient sa limite avec la campagne et structuraient son économie et son paysage. Ce noyau coexiste aujourd'hui avec des extensions modernes souvent anarchiques. L'analyse de son développement depuis 1915 jusqu'à nos jours révèle une succession d'interventions et de nouvelles frontières, physiques et sociales, qui ont, tour à tour, enrichi, figé, dégradé ou tenté de revitaliser son tissu urbain. Cette étude se propose d'identifier les interventions les plus marquantes qui ont impacté son cachet unique et modelé son paysage actuel.

L'Héritage Ottoman et la Transition sous le Mandat Français (jusqu'en 1943)

La fin de l'ère ottomane en 1915 lègue à la ville un patrimoine monumental exceptionnel. Le tissu urbain de la vieille ville intra-muros et d'Al-Mina est caractérisé par une trame organique, un parcellaire dense et une architecture vernaculaire à cour intérieure.

Intervention marquante positive : Le Plan Danger (1932-1934). Sous le Mandat français, l'urbaniste Michel Écochard, alors collaborateur d'Henri Danger, élabore un plan d'aménagement pour Tripoli. Ce plan est crucial car il reconnaît et sanctuarise la valeur historique de la vieille ville en circonscrivant le centre ancien. Il acte symboliquement et physiquement la sortie de la ville de ses murailles en définissant de nouvelles frontières de développement. Le plan oriente l'expansion moderne vers l'est et le sud, créant de nouveaux axes structurants (rue Fouad Chehab) et de nouveaux quartiers (Al-Qobbe, Azmi Bey). La nouvelle frontière urbaine n'est plus le rempart, mais le tracé de ces nouveaux boulevards qui séparent la ville « moderne » du noyau ancien préservé. Cette vision dualiste (préserver l'ancien, développer le nouveau) reste un moment fondateur de la planification urbaine tripolitaine.

L'Époque de la Modernisation et de l'Expansion Anarchique (1943 - 1975)

Après l'indépendance, Tripoli connaît une forte croissance démographique et économique. La ville sort définitivement de son carcan historique pour grignoter puis absorber totalement la ceinture verte de vergers et de jardins qui l'entourait.

Intervention marquante négative : Le développement incontrôlé et la bétonisation. En l'absence d'un plan directeur contraignant, l'expansion se fait de manière anarchique. La nouvelle frontière urbaine devient mouvante et diffuse, repoussée toujours plus loin sur les collines environnantes par la spéculation foncière. La priorité donnée à la voiture individuelle conduit à la création d'axes routiers surdimensionnés qui deviennent des coupures urbaines (césures) à l'intérieur même du tissu continu. La construction dans les années 1960 de l'autoroute côtière Beyrouth-Tripoli, qui longe et surplombe le fleuve Nahr Abou Ali en contrebas, constitue une intervention négative majeure. Cette infrastructure, nécessaire pour la liaison nord-sud, a physiquement coupé la ville en deux. Elle a créé une barrière infranchissable entre, d'une part, les quartiers ouest et le centre-ville historique et, d'autre part, le fleuve et la mer, rompant le lien historique et visuel qui unissait la ville à son littoral et isolant davantage les quartiers populaires riverains du fleuve. Cette période a engendré une banalisation du paysage urbain et une perte d'identité architecturale.

La Période de la Guerre Civile et de la Marginalisation (1975 - 1990)

La guerre civile libanaise (1975-1990) a un impact dévastateur sur Tripoli, qui souffre d'un double phénomène : les destructions physiques et une marginalisation politique et économique accentuée.

Intervention marquante négative : La destruction et le délaissement. La ville subit des bombardements et des combats qui endommagent son patrimoine et ses infrastructures. Les lignes de confrontation entre quartiers ont créé de nouvelles frontières internes, des « *no man's lands* » et des cicatrices urbaines qui, pour certaines, persistent aujourd'hui comme des césures sociales et physiques. Plus encore que les destructions directes, c'est le désinvestissement chronique et l'abandon des projets d'entretien qui nuisent au paysage urbain. L'autoroute et le fleuve Nahr Abou Ali, déjà facteurs de coupure, sont devenus des zones de non-droit et de décharge sauvage, accentuant leur rôle de frontière négative au cœur de la ville.

L'Ère de la Reconstruction et des Défis Contemporains (1990 - Aujourd'hui)

L'après-guerre est marqué par des tentatives de redressement, avec des résultats mitigés.

Intervention marquante positive : La restauration des souks et de la Citadelle Saint-Gilles. À partir des années 1990 et surtout des années 2000, d'importants projets de restauration sont entrepris. La réhabilitation des souks et de la Citadelle Saint-Gilles par la Direction Générale des Antiquités (DGA) est un succès. Ces interventions ont redonné vie au cœur historique et valorisé le cachet architectural mamelouk et ottoman.

Intervention marquante négative : L'échec des grands plans directeurs et la crise des infrastructures. Malgré des initiatives, la plupart des grands schémas directeurs peinent à se concrétiser. Les carences en matière d'infrastructures continuent de dégrader la qualité de vie. L'autoroute et le Nahr Abou Ali restent la plus grande césure urbaine non résolue, une fracture à la fois physique, sociale et environnementale. L'absence d'une vision métropolitaine cohérente entrave toute transformation urbaine d'envergure.

Intervention ambiguë : Les projets contemporains et le risque de fragmentation. Des projets récents, comme la tour Rashid Karami, soulèvent des questions. S'ils visent à insuffler une modernité, ils risquent de créer des enclaves monumentales déconnectées du tissu urbain existant, créant de nouvelles frontières internes de luxe plutôt que de résorber les fractures existantes.

De la ville-oasis à la ville fracturée

L'évolution de Tripoli depuis 1915 est celle d'une tension permanente entre préservation et modernisation. La ville est passée d'une entité clairement délimitée par ses remparts et ses jardins à une agglomération aux frontières floues et fragmentée par des infrastructures lourdes. Les interventions les plus positives (Plan Danger, restauration des souks) sont celles qui ont su valoriser son patrimoine unique. À l'inverse, les impacts les plus négatifs (expansion anarchique, bétonisation de la ceinture verte, construction de l'autoroute-césure, lignes de fracture de la guerre) résultent d'un défaut de gouvernance. La barrière physique et sociale que constitue l'autoroute sur le Nahr Abou Ali est le symbole de ces fractures.

Dans son article « La ville de Tripoli, marginalité ou dépérissement ? », Nahla Chahal décrit la situation de la ville de Tripoli qui est devenue « souffrante, étouffée, car à son éloignement de Beyrouth, s'ajoute la perte de ce qui fut, tout au long de l'histoire, sa caractéristique majeure, tant géographique et politique qu'économique [443] » (Chahal, 2015, p.146).

[443] CHAHAL Nahla, « La ville de Tripoli, marginalité ou dépérissement ? », *art. cit.*

En effet, Tripoli deuxième ville du Liban était le débouché sur la Méditerranée de « l'intérieur », la Syrie, l'Iraq et même la perse, les caravanes et les razzias, et ce jusqu'à la construction de la voie de chemin de fer qui l'a reliée à la ville de Homs, aux débuts du vingtième siècle et qui fait partie de l'Orient-Express. Supposée être un centre d'afflux pétrolier à travers la prolongation du pipeline de Kirkuk vers la station de raffinerie de la Compagnie Irakienne du Pétrole (IPC) située sur la mer au nord de la ville, mais cela s'est interrompu depuis longtemps. Jusqu'à la Seconde Guerre Mondiale, son port concurrençait celui de Beyrouth grâce à son activité variée : réputée par la fertilité de ses plaines au citron vert et de ses plateaux d'olives, de soie et de coton qui l'entourent, ses exportations d'agrumes, de l'huile d'olive et d'autres produits étaient connues. Cette vieille ville aux quatre mille métiers à tisser, au 12ème siècle était caractérisée par ses souks, ses khans et ses bazars, vivants, habités et utilisés. Ils portent les noms des professions artisanales des siècles précédents avec leur organisation en métiers, témoignage d'une prospérité passée : souk des orfèvres, du cuivre et des tanneurs, le khan des tailleurs et celui du savon, souks *El Bazerkane* et *Al-Attarine*, Bab el Ramal. Tripoli ne cesse de se remémorer, et de se renommer : le nom de la cité provient du grec *Tripolis*, nommée ainsi du fait de sa séparation en trois parties distinctes par les commerçants venant de Tyr, Sidon et Aradis. Elle était appelée *Triple* en ancien français du Liban médiéval, ensuite *Tripoli de Syrie*, par opposition à Tripoli en Libye. *Al Fayhaa*, surnom arabe donné à la ville, c'est-à-dire Tripoli l'oasis, la Parfumée ou l'Embaumée.

Aujourd'hui la ville est délaissée, appauvrie, invisibilisée. Depuis la guerre civile cette cité a été abandonnée. Les chrétiens ne constituent que le quart de sa population surtout suite aux assertions excluantes, telles « Tripoli forteresse des musulmans » et aux pratiques rebutantes du mouvement « *Tawhid* islamique » qui a eu son heure de gloire entre 1983 et 1987, et a commis des liquidations de communistes, de baassistes et de chrétiens. Le quartier de Bab al-Tebbaneh résume le parcours en déclin de la ville. Pourtant cette entrée était connue il y'a quelques années par « la porte de l'or » en raison de son activité et de son importante rentabilité économique. Ce quartier est devenu un lieu de tensions de clivages, le symbole de la misère. Ville surpeuplée, négligée, démunie de toute infrastructure, chômage, clientélismes, paganisme, ignorance, drogues de toutes sortes sont devenus le nouveau visage de la ville qui rayonnait avant dans le monde. C'est comme si c'est un pays à part n'appartenant pas au Liban. Sa proximité de la frontière syrienne impactait énormément les conditions de stabilité de la cité ? Tripoli s'est éloigné de son environnement naturel et historique, en raison des tensions politiques répétées avec la Syrie lors de la guerre civile et même après durant la présence des troupes syriennes et durant la guerre en Syrie de 2011 à 2024. Des fermetures de frontières, difficultés de les franchir, des entraves à la circulation et à l'échange. Sensible à la transformation de la structure politique, économique et sociale de la Syrie elle-même, autoritarisme et monopole étatique (socialiste) contrôlant toute activité, s'ajoutent les tensions entre les deux pays.

Pour comprendre ces bouleversements il est important de faire un recul en arrière Au passé, Tripoli s'est toujours opposée à la création du Grand-Liban par les autorités françaises et s'est mis en grève contre l'organisation du recensement de 1932, elle s'est toujours définie comme panarabe et nassérienne et s'est battue contre le pacte de Bagdad et pour l'unité entre la Syrie et l'Égypte. La situation actuelle de la ville revient à la négligence durable de l'État libanais qui s'est bâti, à l'origine, sur un puissant centralisme.

Aujourd'hui, le défi pour Tripoli n'est pas seulement de restaurer ses pierres, mais de retrouver une unité urbaine en reconnectant ses fragments, notamment en requalifiant la zone du fleuve et de l'autoroute pour en faire un lien plutôt qu'une coupure, afin de réconcilier enfin son cachet historique avec les exigences de la modernité.

Le développement au péril de la géopolitique : l'exemple de la plaine de la Békaa (Liban) - Baalbek

La plaine de la Békaa, vaste région couvrant environ 40% du territoire national libanais, représente un espace aux enjeux géopolitiques et économiques complexes. Encadrée à l'ouest par le mont Liban et à l'est par l'Anti-Liban, cette plaine historique constitue à la fois un bastion du Hezbollah, un corridor stratégique vers la Syrie et un espace rural périphérique tardivement intégré au territoire libanais. Son positionnement géographique unique, au croisement des routes les plus importantes de la région, en fait un espace déterminant pour la circulation et les échanges régionaux.

Dès l'Antiquité, la Békaa servait de grenier agricole grâce à la présence des fleuves Oronte et Litani et d'un climat méditerranéen favorable. La création du Liban sous mandat français, séparé de la Syrie, n'a jamais été pleinement acceptée par le régime de Damas, ce qui a contribué à faire de cette région une zone de tensions persistantes. Durant la guerre civile libanaise (1975-1990), le régime syrien a pris possession de ce territoire, y maintenant sa présence militaire jusqu'en 2005. Pendant cette période, une « ligne rouge » divisait la Békaa entre zone d'influence israélienne au sud et zone syrienne au nord, matérialisant les fractures géopolitiques de la région.

La plaine de la Békaa présente une remarquable diversité confessionnelle qui ajoute à sa complexité géopolitique. On trouve des populations chrétiennes au centre et au nord, des druzes au sud-est, des sunnites au sud, et vers Baalbeck, des chiites ainsi que des travailleurs syriens et des camps palestiniens. Cette mosaïque communautaire contribue à faire de la Békaa un espace socialement fragmenté où les identités confessionnelles influencent fortement les dynamiques politiques et économiques.

Depuis la fin de la guerre civile, cette région pauvre et délaissée par l'État connaît des transformations paysagères, économiques et urbaines suite aux investissements des émigrés et à l'évolution libérale du contexte économique. Les transformations économiques de la Békaa au cours de la dernière décennie creusent les disparités spatiales au sein de la région. Celle-ci est ordonnancée autour de quelques corridors de transit international, de pôles urbains dynamiques (ceux de la Békaa centrale) et d'îlots agro-industriels. Leur dynamisme contraste avec la pauvreté et la récession des espaces ruraux environnants.

La présence syrienne se maintient aujourd'hui non sous forme militaire mais par l'importante communauté de travailleurs qui vient, souvent de façon saisonnière, gagner de l'argent avant de rentrer en Syrie. Cette présence migratoire est source de controverses et perçue par certains Libanais comme participant au maintien de l'influence syrienne dans la région. La proximité frontalière accroît la concurrence économique entre les deux pays, souvent au détriment du Liban. Les denrées agricoles importées de Syrie à bas coût, souvent en contrebande, contribuent à accentuer le marasme économique local.

Mal contrôlée par l'État libanais, cette marge est un espace où se déroulent tous les trafics, notamment de drogue. A la culture du pavot, ancienne dans la région, est venue s'ajouter la culture du cannabis, généralisée depuis les années 1920, et en plein essor depuis la guerre civile. La Békaa est ainsi devenue l'une des plaques tournantes mondiales de l'économie de la drogue, avec une distribution intégrée dans des filières politiques. Les activités liées aux fabriques de résines et aux laboratoires produisant héroïne et cocaïne constituent une manne pour les acteurs politiques - milices - qui concurrencent l'autorité de l'État.

Dans une région faiblement investie par l'État, la floraison d'actions menées par des acteurs privés, des partis politiques ou des associations caritatives est remarquable. Toutefois, ces interventions restent lacunaires au niveau spatial et sectoriel et globalement peu productives, car chaque

opérateur agit en fonction d'une logique propre (stratégique, électorale, clientéliste…) sans coordination générale, ou pire, souvent de façon concurrentielle. Le développement de la région reste surdéterminé par le jeu politique local et international, avec un voisinage syrien qui conserve la capacité de favoriser ou de brider les dynamiques économiques locales.

La Békaa apparaît ainsi comme une zone agricole pauvre, dotée d'un faible poids démographique et économique au niveau national, mais constituant une région lourde d'enjeux géopolitiques en raison de sa position charnière avec la Syrie et de la perméabilité de sa frontière. Espace de transit, la Békaa est aussi un espace d'influence sensible à toutes les tensions régionales, où acteurs extérieurs et acteurs locaux viennent mettre en péril les fragiles équilibres économiques et confessionnels. Si la Békaa apparaît comme une zone agricole pauvre, dotée d'un faible poids démographique et économique au niveau national, elle constitue une région lourde d'enjeux géopolitiques en raison de sa position charnière avec la Syrie et de la perméabilité de sa frontière. Cette dimension stratégique de la Bekaa, en général connue et révélée à travers la présence, au nord, de fiefs du Hezbollah, témoigne de la permanence des influences externes et des défis que représente le développement de cette région cruciale pour l'équilibre du Liban contemporain.



Photo 51 : La plaine de la Békaa et son tapis multicolore. Source : *https://www.sinaaiktisad.com/ar/Newsdet.aspx?id=6395*

Frontières poreuses visibles et invisibles entre Liban et Syrie

La frontière libano-syrienne représente un cas paradigmatique de frontière poreuse où s'entremêlent visibilité et invisibilité, perméabilité et contrôle. Héritage des mandats français, cette délimitation n'a jamais été pleinement acceptée par Damas, qui considérait le Liban comme faisant partie du « Grande Syrie ». Cette contestation originelle a engendré une frontière à la fois omniprésente dans les discours politiques et remarquablement absente dans la pratique quotidienne, créant un espace frontalier complexe où se superposent multiples logiques de circulation et de contrôle.

Le Liban offre ainsi un terrain d'observation privilégié du concept de « frontiérité » (Amilhat Szary, Giraut), qui invite à dépasser la vision stato-centrée pour saisir l'individualisation des expériences, les rapports de force et la fragmentation territoriale. Alors que les définitions classiques de l'État, du territoire et de la frontière fonctionnent souvent de manière tautologique, la frontière libanaise – juridiquement établie mais politiquement contestée – se révèle comme un théâtre permanent d'affrontement entre pouvoirs et contre-pouvoirs, et comme un lieu de tri différencié des flux de personnes et de biens.

La matérialisation physique de la frontière reste partielle et contradictoire. Sur le terrain, seules 60% des bornes frontalières sont matérialisées, implantées, laissant de vastes portions de territoire sans délimitation claire. Les points de passage officiels, comme celui de Masnaa, fonctionnent comme des théâtres de la souveraineté où s'exerce un contrôle tatillon des personnes et des marchandises. Pourtant, des dizaines de passages informels persistent, notamment dans la région de Hermel et dans la Békaa septentrionale, rendant la frontière simultanément très visible et parfaitement invisible selon les endroits et les moments.

L'économie frontalière se caractérise par sa dualité structurelle. D'un côté, les échanges commerciaux officiels suivent des circuits formalisés mais restent soumis aux aléas des relations politiques entre Damas et Beyrouth. De l'autre, une économie de contrebande massive s'est développée, concernant notamment les hydrocarbures, les produits agricoles subventionnés et les armes. Ces flux informels représentent, selon les estimations, entre 30 et 40 % des échanges économiques transfrontaliers et profitent largement aux acteurs non-étatiques, en particulier le Hezbollah et divers groupes affiliés au régime syrien.

La gestion sécuritaire de la frontière met en lumière l'éclatement de la souveraineté libanaise. L'armée libanaise coexiste avec des acteurs non-étatiques qui exercent un contrôle de fait sur certaines portions du territoire frontalier. La porosité sécuritaire est particulièrement visible dans la vallée de la Békaa, où le Hezbollah maintient une présence robuste justifiée par la « résistance » à Israël mais qui s'étend également au contrôle des flux transfrontaliers. Cette situation crée une frontière à géométrie variable où le degré de contrôle dépend des acteurs en présence et de la nature des circulations. L'incapacité de l'État à contrôler et de gérer ses frontières et l'impuissance de l'armée libanaise à imposer son autorité sur l'ensemble du territoire national est claire. Mais pourquoi l'armée libanaise n'a jamais pu être bien équipée pour tenir son rôle de droit ?

Au-delà des manifestations visibles, la frontière libano-syrienne est traversée par des liens invisibles mais puissants. Les affiliations confessionnelles et politiques créent des continuités transnationales qui ignorent la ligne frontalière. Les réseaux clientélistes s'étendent de part et d'autre de la frontière, permettant à des acteurs politiques syriens d'intervenir dans les affaires libanaises et vice-versa. La crise syrienne depuis 2011 a renforcé ces interdépendances tout en les complexifiant, avec l'émergence de nouveaux acteurs armés et de nouvelles logiques de circulation.

La gestion des flux de réfugiés syriens depuis 2011 a mis en lumière la porosité différentielle de la frontière. Alors que les entrées au Liban ont été relativement faciles pendant les premières années du conflit, les sorties vers la Syrie sont aujourd'hui strictement contrôlées et souvent entravées. Cette asymétrie crée une frontière à sens unique où la mobilité est fonction de l'origine et de la situation administrative des personnes. Les camps de réfugiés informels dans la Békaa matérialisent cette porosité tout en générant de nouvelles frontières internes au territoire libanais.

La frontière libano-syrienne ne peut être comprise indépendamment des dynamiques régionales plus larges. L'influence iranienne transitant par la Syrie et le Hezbollah établit une continuité stratégique qui ignore la souveraineté formelle des États. Les interventions israéliennes contre les convois d'armes destinés au Hezbollah démontrent comment cette frontière poreuse devient un enjeu de sécurité régionale. La reconstruction de la Syrie ouvre de nouvelles perspectives pour la formalisation ou, au contraire, la perpétuation des arrangements frontaliers informels.

En définitive, la frontière libano-syrienne fonctionne comme une matrice où se jouent et se rejouent les équilibres politiques de la région. Sa porosité n'est pas un accident mais le résultat de logiques historiques, politiques et économiques profondément enracinées. Loin de se réduire à une ligne de séparation, elle constitue un espace social à part entière, avec ses propres règles, ses acteurs spécifiques et ses temporalités distinctes. Son étude révèle les limites des approches traditionnelles de la souveraineté étatique au Moyen-Orient et montre comment les frontières peuvent simultanément diviser et relier, exclure et inclure, selon la position des acteurs et la nature des enjeux. Dans le contexte post-2011, cette frontière reste un analyseur privilégié des transformations en cours dans les relations syro-libanaises et, plus largement dans l'équilibre régional.

Fractures urbaines

« Les césures urbaines sont des discontinuités socio-spatiales qui fragmentent la ville en entités disjointes. Elles matérialisent des frontières invisibles mais efficaces, produites par des logiques de ségrégation, d'exclusion ou de valorisation différentielle des territoires.[444] »

Michel Lussault, 2009, p. 57.



Photo 52 : Vue aérienne sur la ville de Tyr fracturée en mille plateaux, camps de réfugiés, infrastructures urbaines, évolution démographique.

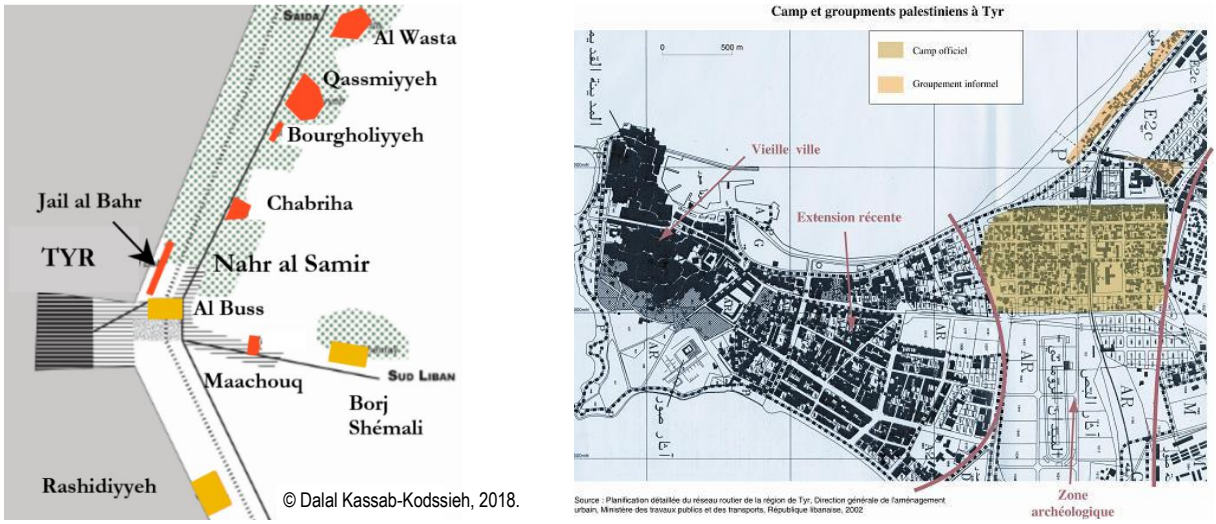
[444] LUSSAULT Michel, *De la lutte des classes à la lutte des places*, Paris, Grasset, 2009, p. 57.

Le long de la côte libanaise de Tyr à Tripoli

Le conflit civil ayant paralysé de nombreux quartiers beyrouthins, un exode d'une partie de la population est venu trouver refuge dans les localités périphériques et les villages avoisinants (Hamra, Ras Beyrouth, baie de Jounié, Jdeidé, etc.). Ces derniers ont connu, au fil des années, une profonde métamorphose vue la guerre civile, la croissance démographique, la transformation des espaces agricoles et du littoral sous l'effet d'une urbanisation galopante, l'étalement urbain, l'expansion des zones industrielles, l'arrivée de nouvelles technologies et la construction de l'autoroute reliant le nord au centre du Liban, creusant une césure au sein des territoires urbains et ruraux (problèmes d'échelles, de planification urbaine, de pollution, d'embouteillages, d'aménagement, de pollution visuelle et de réseaux électriques anarchiques). Dans ce contexte, l'économie de guerre a pris une place prépondérante. Ce phénomène, ni planifié ni encadré par une politique d'aménagement du territoire, a entraîné la dégradation et la défiguration du paysage ainsi que du patrimoine naturel et culturel. Cette dynamique d'urbanisation affecte l'ensemble du littoral libanais, mais à des degrés divers, étant influencée par des enjeux et des caractéristiques spécifiques, tels que le cadre de vie sociale, les orientations politiques, la géographie, les particularités culturelles ainsi que les appartenances religieuses et communautaires.

Tyr :

La ville de Tyr dont son nom phénicien *Sôr* (actuellement Sour), le « Rocher », tire son origine topographique d'une implantation insulaire qui lui assurait une protection naturelle contre les invasions. Cette configuration perdura jusqu'au siège d'Alexandre le Grand, lors duquel une chaussée fut érigée pour relier l'île au continent, modifiant définitivement sa géographie.
Haut lieu du commerce méditerranéen, Tyr s'imposa comme la cité phénicienne la plus active en matière d'échanges internationaux durant la première moitié du premier millénaire avant notre ère, conservant une importance significative dans les périodes ultérieures. (Nécropole d'*Al-Bass*, site emblématique et entrée principale de la cité, site d'*Al-Mina*, vestige de la zone portuaire et urbaine). Aujourd'hui chef-lieu du caza homonyme dans le sud du Liban, elle compte parmi les plus anciennes villes continuellement habitées, avec des traces archéologiques attestant d'une occupation remontant à plus de 2700 ans avant notre ère. Son paysage actuel témoigne d'une stratification historique complexe et de dynamiques contemporaines spécifiques. La région tyrienne accueille ainsi trois camps de réfugiés palestiniens officiels (Rashidiyyeh, Borj Shémali et Al Buss) ainsi que neuf regroupements informels, souvent marginalisés, qui se sont développés le long de l'ancien axe ferroviaire historique reliant le nord du Liban à la Palestine.



Carte 76 : Camp et groupements Palestiniens à Tyr. Schéma et analyse : © Dalal Kassab-Kodssieh, 2018.
Figure 28 : Carte schématique du développement urbain de la ville de Tyr. Source : Direction générale de l'aménagement urbain, Ministère des travaux publics et des transports, République libanaise, 2002.

Se référer à la photographie aérienne de Tyr en 1934. L'île antique est reliée au continent par une bande de terre depuis le siège d'Alexandre le Grand. (Annexe 10, Photo 118)

Saïda :

Une ville mythique « médina » s'est forgée une singularité parmi les villes de la côte méditerranéenne. Son tissu d'une grande densité et la présence de ses souks ont donné forme à des interactions particulières. C'est une cité ancrée dans l'histoire et la plus grande ville au sud du Liban. Le centre-ville historique abrite le Château de la Mer, les souks et le Musée du Savon. À partir du XV^{ème} siècle, Saïda était le port de Damas. Sujet aux conflits après la guerre civile, le sud du Liban est moins développé que le reste du pays. C'est une ville réputée pour son passé glorieux, son port de pêche et pour sa plaine d'orangers. Un essor économique important s'affiche suite à la construction de la voie ferrée Naqoura-Beyrouth-tripoli en 1942 qui traverse Saïda et le reste du Liban ainsi que la Palestine. Depuis la création de l'État d'Israël, en 1948, des centaines de milliers de palestiniens se sont réfugiées au Liban. Au sud-est de la ville se trouve le camp de Aïn-el-Héloué, devenu le plus grand camp palestinien au Liban. Son intégration en tant que faubourg de la ville génère des tensions sociales complexes à gérer. Dans les années 1950, un développement industriel lié au secteur pétrolier voit le jour. Un essor de l'urbanisation s'est marqué. La construction de la rue Riad el Solh devient un nouveau centre commercial de la ville. Suite à cela des quartiers résidentiels commencent à se former dans les circonscriptions de Dekerman et Wastani. L'invasion israélienne du sud du Liban et de Saïda en 1982 a causé d'importants dégâts pour la ville. Le manque d'espaces verts et l'aspect néfaste amené par l'accumulation des déchets dans les zones commerciales sont des éléments majeurs qui font partie de la vision de l'ancienne ville. Le processus de développement spontané interne du tissu a amené une modification progressive du système bâti. Aujourd'hui, autour de Saïda, on compte deux camps de réfugiés et un groupement situé le long de l'autoroute reliant le Nord au Sud du Liban.



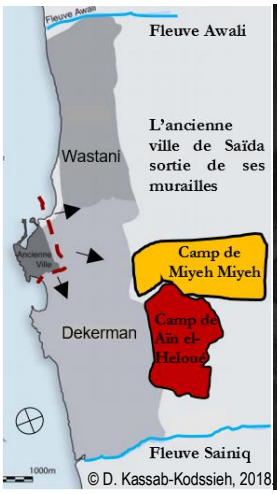
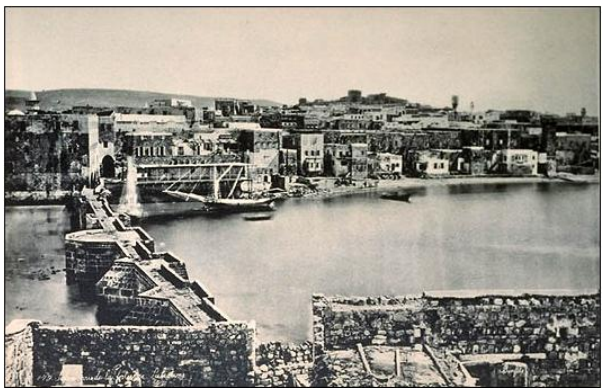




Photo 53 : Vue aérienne oblique de Sidon depuis le nord-ouest, 1934.
Source : https://journals.openedition.org/mediterranee/2052
Photo 54 : Sidon. Vue aérienne verticale de la passe du port nord.
Source : 9 octobre 1934, 8h25, 500m, https://www.usj.edu.lb/poidebard/s4/s4p8.htm
On distingue les constructions qui renforçaient la ligne de récifs naturelle, protégeant le port au nord, prolongée par une jetée.
Carte 77 : Plan des 3 circonscriptions de Saïda et les camps de Mieh Mieh et de Aïn el-Héloué, comme faubourgs de la ville.
Photo 55 : Deux photos, une ancienne et une récente de Saida présentant son évolution urbaine, par Lindsay Manzella.





Beyrouth, la ville stratigraphiée

Beyrouth est une ville divisée. Héritière de la « ligne verte » de la guerre civile, qui séparait l'est chrétien et l'ouest musulman, des centaines de lignes similaires, tant physiques que sociales et mentales, fragmentent aujourd'hui la ville. Cette fragmentation est le résultat d'une longue histoire de transformations spatiales, où les frontières, de l'enceinte ottomane aux limites communautaires contemporaines, n'ont cessé de se déplacer et de se recomposer. Pour ses habitants, l'urbanisme pourrait incarner une promesse : un nouvel ordre spatial pourrait ouvrir la voie à un avenir pacifique. Mais face à des structures étatiques floues et à des processus publics externalisés, l'urbanisme est devenu une compétition entre organisations politico-religieuses et promoteurs soucieux de profit, creusant les inégalités et institutionnalisant la ségrégation. Les quartiers reproduisent pauvreté, déplacements et violence urbaine.

Dans son ouvrage *The war yet to come*, Hiba Bou Akar examine l'aménagement urbain dans trois quartiers des périphéries sud-est de Beyrouth, révélant comment ces zones de frange, autrefois marquées par la « ligne de front », ont été transformées en frontières d'un ordre sectaire persistant. L'autrice soutient que ces quartiers sont organisés non pas en prévision d'un avenir radieux, mais selon la logique de « la guerre à venir » : l'urbanisme instrumentalise peurs et différences, rumeurs de conflits et stratégies paramilitaires pour structurer le quotidien[445]. La guerre en temps de paix ne se mène pas avec des chars, de l'artillerie ou des fusils, mais passe par une concurrence territoriale plus banale : ventes de terrains et d'appartements, règles de zonage et d'aménagement, projets d'infrastructures. Ces mécanismes banals produisent ce que l'on pourrait nommer une « frontiérisation » continue de l'espace urbain.

Le cas de la vente immobilière aux chiites dans la ville de Hadath constitue un exemple typique de déplacement de chrétiens à la recherche d'une vie meilleurs ailleurs, loin de l'espace frontalier et de la démarcation qui découpe la ville depuis des années malgré la fin de la guerre en 1990. Ce phénomène illustre parfaitement comment la « guerre à venir » se gagne par le marché immobilier et le changement démographique, déplaçant les frontières communautaires sans un seul coup de feu, et redessinant silencieusement la carte géopolitique de la banlieue beyrouthine.

Cette étude de cas est traitée en détail et profondément dans un chapitre à part dans la partie 4 de la présente thèse et cela en étudiant et analysant tous les aspects et les enjeux qui ont impacté l'évolution et la métamorphose de la ville chronologiquement durant les différentes époques.

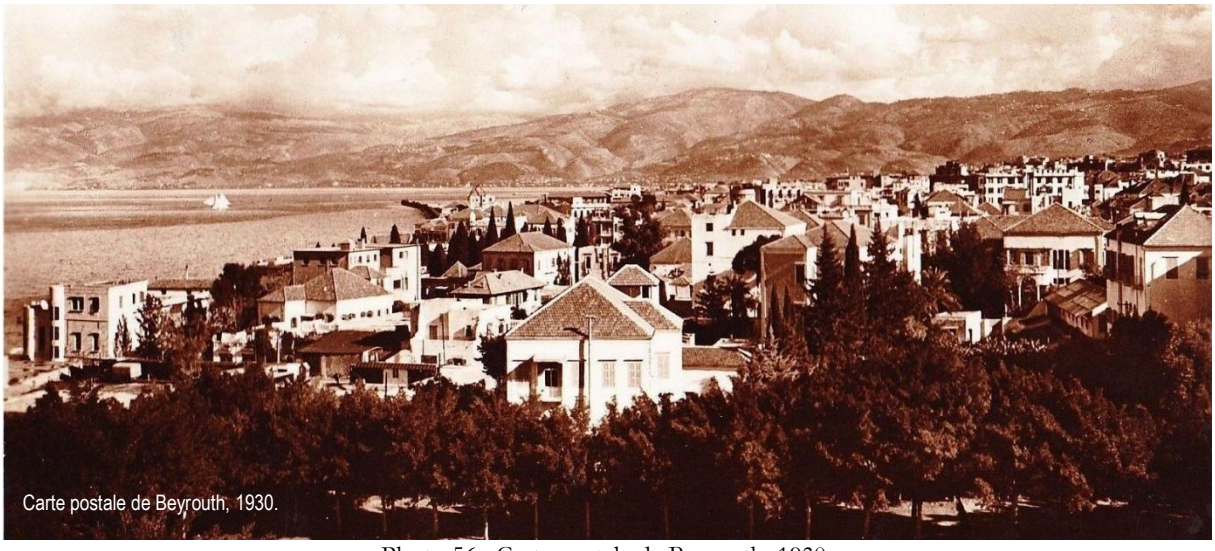


Photo 56 : Carte postale de Beyrouth, 1930.
Source : https://www.geneanet.org/cartes-postales/view/800457#0

[445] BOU AKAR Hiba, *For the War Yet to Come: Planning Beirut's Frontiers*, *op. cit.*

À quoi ressemblait Beyrouth de 1840 à 1918 ?



Il s'agit d'une vue prise depuis Sioufi, sur la colline d'Achrafieh. Elle montre l'entrée nord de Beyrouth, d'Achrafieh à Dbayé. En moins de cent ans, les zones agricoles ont été remplacées par des zones urbaines.

Source : Photo frères Sarrafian, 1915 – fait partie de la collection du musée Nabu.



Photo 57 : Vue du quartier Medawar au début du XXe siècle.

C'est sur les arches, que l'on peut voir à droite, que circulait le train.

Photographe anonyme, 1918.



Medawar est un quartier dynamique et cosmopolite de Beyrouth. C'est un lieu historique, ayant été un refuge pour les familles de Beyrouth dans les années 1920, avant que la réalisation de l'autoroute qui vient séparer le quartier de son port.

Source de ces photos : https://www.lorientlejour.com/article/1322594/a-quoi-ressemblait-beyrouth-de-1840-a-1918-.html



Photo 58 : Photo aérienne du port de Beyrouth prise à 3,000 mètres d'altitude par François Pierre-Alype en 1929. Source : Photo © Bibliothèque nationale de France, 1929. Analyse et annotations : © Dalal Kassab-Kodssieh 2022.

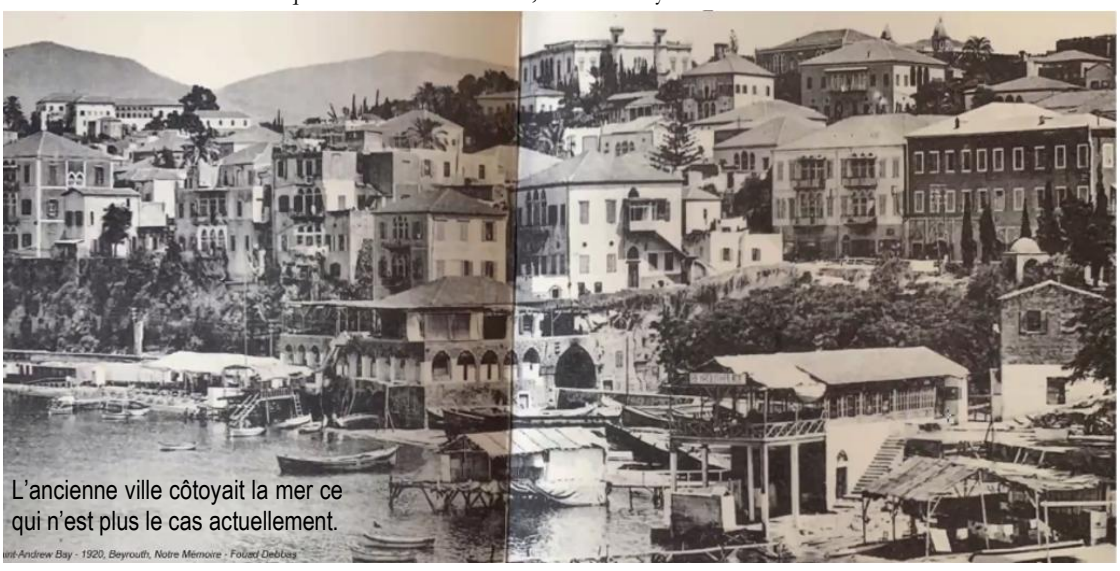




Photo 59 : L'ancienne ville de Beyrouth et sa corniche en communication directe avec l'espace maritime, 1931. © Ifpo.



Photo 60 : Vue vers Beyrouth à partir de Fanar montrant la silhouette et la morphologie du bâti hétérogène et chaotique. Photo et annotations : © Dalal Kassab-Kodssieh, 2021.

L'autoroute de l'Indépendance fragmente la ville en une multitude de segments isolés. Les projets de gratte-ciel, quant à eux, prolifèrent de manière anarchique, sans logique urbaine apparente. Des immeubles de plusieurs dizaines d'étages s'implantent parfois de façon arbitraire au sein de tissus urbains pourtant homogènes. Le non-respect des échelles bâties, couplé à une gestion foncière défaillante, donne naissance à un développement urbain aléatoire, où les normes d'urbanisme semblent inopérantes.



Figure 29 : Les Quartiers de la ville de Beyrouth déconnectés du port et de l'espace maritime par de infrastructures géantes, usines, autoroutes, des décharges maritimes polluantes, remblais de mer pour une ville future de tours. Image satellite : Google Earth, 2025. Analyse et annotations : © Dalal Kassab-Kodssieh, 2025.



Photo 61 : Beyrouth et son port après l'explosion du 4 août 2020, une ville modernisée déconnectée de son espace maritime par la césure de l'autoroute. Photo AFP, 2020. Analyse et annotations : © Dalal Kassab-Kodssieh, 2025.

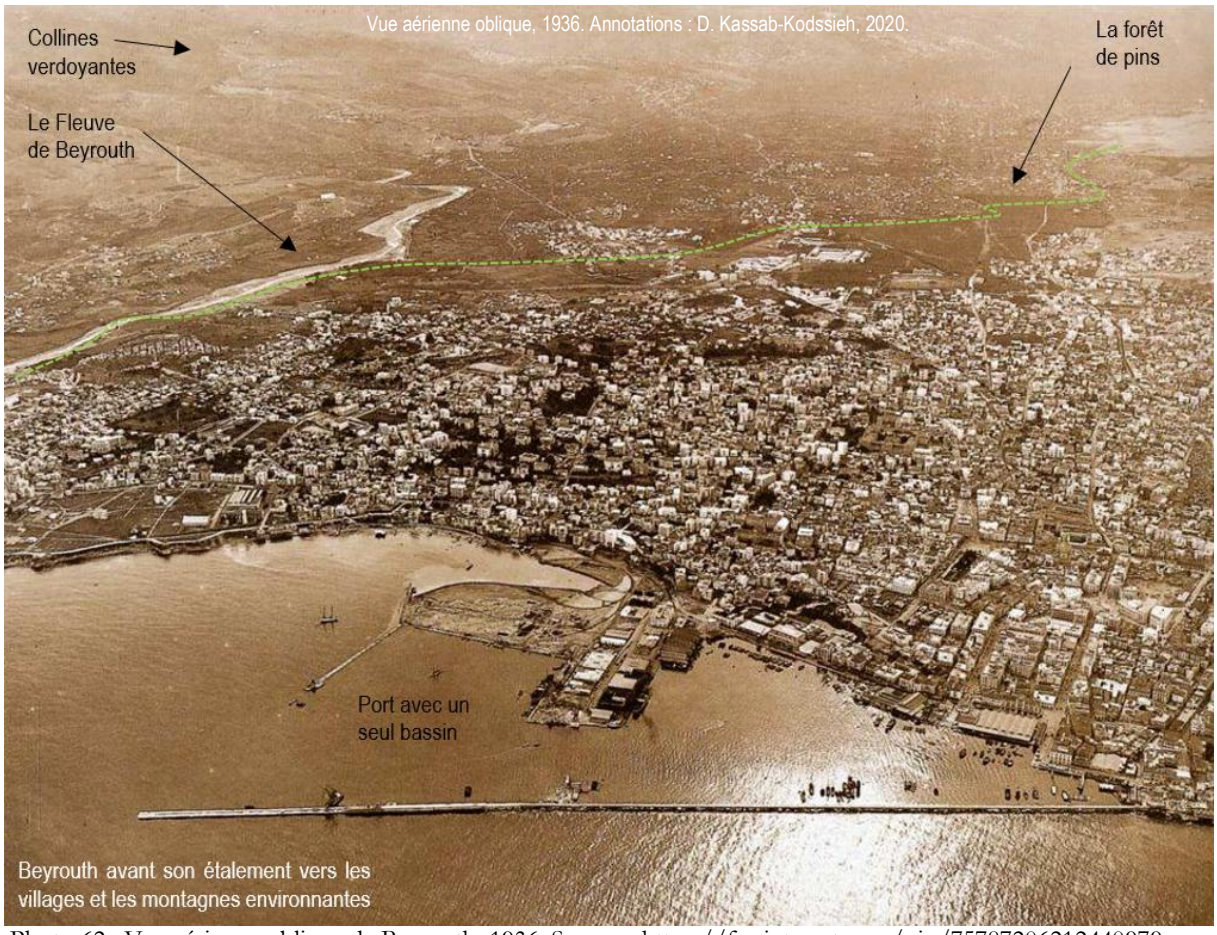


Photo 62 : Vue aérienne oblique de Beyrouth, 1936. Source : https://fr.pinterest.com/pin/75787206212440979



Photo 63 : Photos comparatives montrant la mutation de ville de Beyrouth (Avant et après-guerre).

Jdeidé :

Le territoire a subi une mutation spatiale profonde sous l'effet de l'expansion urbaine. En bord de mer, les espaces verts et agricoles, de même que les anciennes maisons en pierre coiffées de tuiles rouges qui s'inséraient dans les vergers et les jardins d'orangers, de mûriers et de citronniers, ont aujourd'hui disparu. Le nouvel échangeur routier, phénomène emblématique de la mondialisation et de l'urbanisation contemporaine, ne porte plus trace de cette mémoire des lieux. Nous observons donc un terrain entièrement métamorphosé, dont la physionomie actuelle ne renvoie plus au passé.

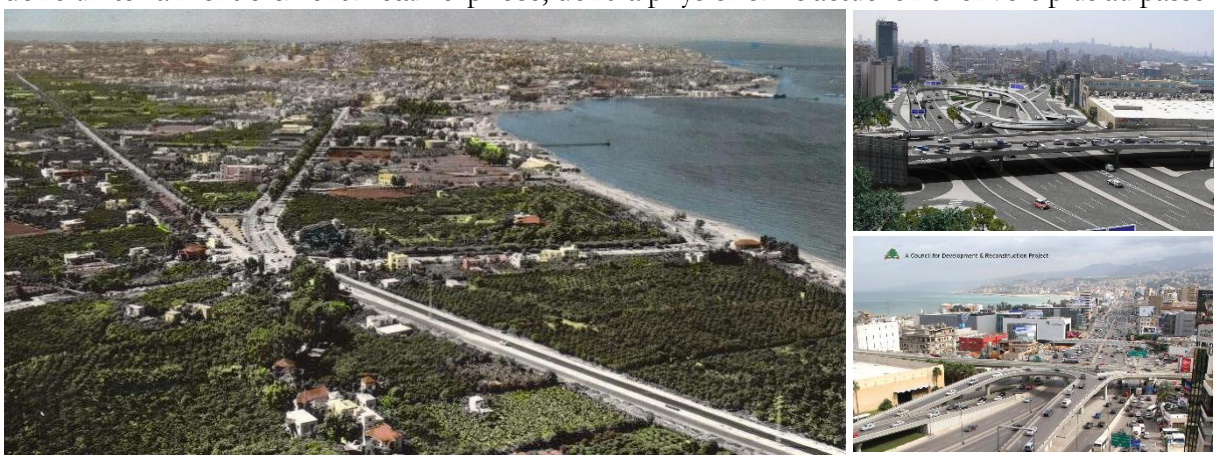


Photo 64 : Photo des villes de Jdeide, Nahr El Mot et Dora en 1965.
Figure 30 : Photos actuelles de la ville de Jdeidé présentant la mutation complète de l'espace, réalisée par le CDR.

Dbayé :

À Dbayé, l'aménagement de l'autoroute, les travaux de remblaiement et les empiètements sur le domaine maritime ont conduit à la création d'une entité urbaine distincte, sorte de « ville dans la ville », structurée par une trame parcellaire nouvelle. Cette configuration génère une interface complexe et une coupure nette entre la ville historique de Dbayé, l'autoroute et la mer. Cette transformation est pilotée par une dynamique économique, politique et sociale qui régit l'espace et le transforme. L'étalement urbain contemporain grignote les espaces verts sans vision stratégique préalable. Parallèlement, le mauvais état du camp palestinien, établi sur les flancs des collines en surplomb de la mer, appelle une réflexion intégrée, concernant le paysage, les aspects sociaux, urbanistiques et environnementaux. On observe ainsi une architecture informelle et un habitat précaire, qui fragmentent l'espace vert des collines, créant un contraste saisissant avec la modernité du développement urbain planifié du complexe maritime.



Figure 31 : Photos aériennes et axonométries du projet qui s'est développé sur la zone remblayée de la marina Dbayeh.

Jounieh :



Photo 65 : Comparaison entre 2 époques différentes de la ville de Jounié montrant l'évolution de la trame, 1930-1990.
Source : https:/ /fr.pinterest.com/pin/246712885807302372/



Photo 66 : Baie de Jounieh - circa 1894 - Liban, http://www.habeeb.com/lebanon.photos.62.html



Photo 67 : Photo actuelle de la ville de Jounieh montrant l'évolution de la trame, l'étalement urbain et la dégradation du patrimoine naturel et culturel de l'ancienne ville, 2017.

Le choix de ce territoire tient à sa valeur historique et à sa mutation permanente, où se superposent les traces des différentes périodes de son développement. La diversité des composantes urbaines, la richesse de son tissu bâti et la qualité de ses paysages naturels et culturels constituent des caractéristiques fondamentales de son identité. La guerre ayant paralysé de nombreux quartiers beyrouthins, une partie de la population s'est réfugiée dans la région de la baie de Jounieh. Cette urbanisation accélérée a vu les immeubles se multiplier de manière désordonnée, grignotant progressivement la montagne pourtant classée comme réserve naturelle depuis de nombreuses années, malgré les pressions anthropiques. La spéculation immobilière a réussi en quelques années à transformer une baie somptueuse en champ d'expérimentations architecturales pour le moins déconcertants. Il est aujourd'hui difficile d'imaginer la beauté préservée de la baie au début du XXe siècle, qui valut à Ernest Renan de la décrire comme « le plus beau paysage du monde ». Au bord de la mer, dont les eaux sont vertes à la rive et plus foncées dans le lointain, ce sont des jardins d'orangers, de muriers, de citronniers, et puis sur les premières pentes des maisons en pierres et tuiles rouges dans les vergers qui caractérisent son paysage tout en lui donnant un caché harmonieux et poétique. La perspective de sa côte à partir de la mer semblait idéale à être réel. Les conflits lui donnent une place de choix dans l'activité économique.

Byblos :

Considérée comme l'une des plus anciennes cités du monde, Byblos reste l'un des rares sites habités en continu depuis leur fondation. Les fouilles archéologiques attestent d'une occupation remontant au Ve millénaire avant notre ère. À l'origine, les frontières historiques de Byblos étaient matérialisées par ses remparts et ses portes monumentales, marquant une limite nette entre l'espace intra-muros et son environnement. Aujourd'hui, les vestiges, notamment l'axe romain, le souk, l'ancien port, les remparts et les portes de la ville antique, témoignent de cette délimitation spatiale originelle. Cependant, l'espace urbain a connu de multiples mutations au cours de son histoire contemporaine. Le développement démographique, un étalement urbain non maîtrisé et la mondialisation affectent profondément les franges de la ville, redéfinissant ses limites traditionnelles et générant de nouvelles frontières, tant physiques que sociales. Au-delà des murs historiques, le paysage se transforme radicalement avec l'apparition d'infrastructures modernes (autoroute, bâtiments en béton, centres commerciaux, ...). Les anciens espaces verts et zones agricoles, qui constituaient autrefois la ceinture naturelle de la ville, ont cédé la place à une urbanisation diffuse. Cette expansion incontrôlée a créé une périurbanisation qui brouille les frontières entre la ville historique et ses environs, établissant une zone de transition où s'entremêlent patrimoine ancien et modernité. Un contraste évident entre l'ancien et le nouveau tissu se présente, avec des ruptures nettes dans la morphologie urbaine et les matériaux de construction. Le paysage actuel est le reflet de tous les enjeux liés à la préservation du patrimoine face aux pressions du développement urbain contemporain. La question des limites de la ville se pose désormais en termes de préservation du cœur historique face à une périphérie en constante expansion, créant ainsi de nouveaux défis pour la gestion et la planification territoriale.

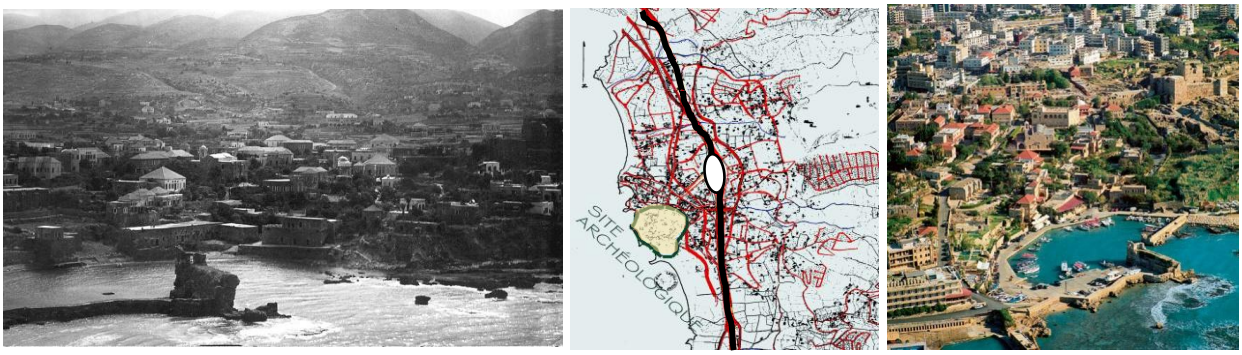
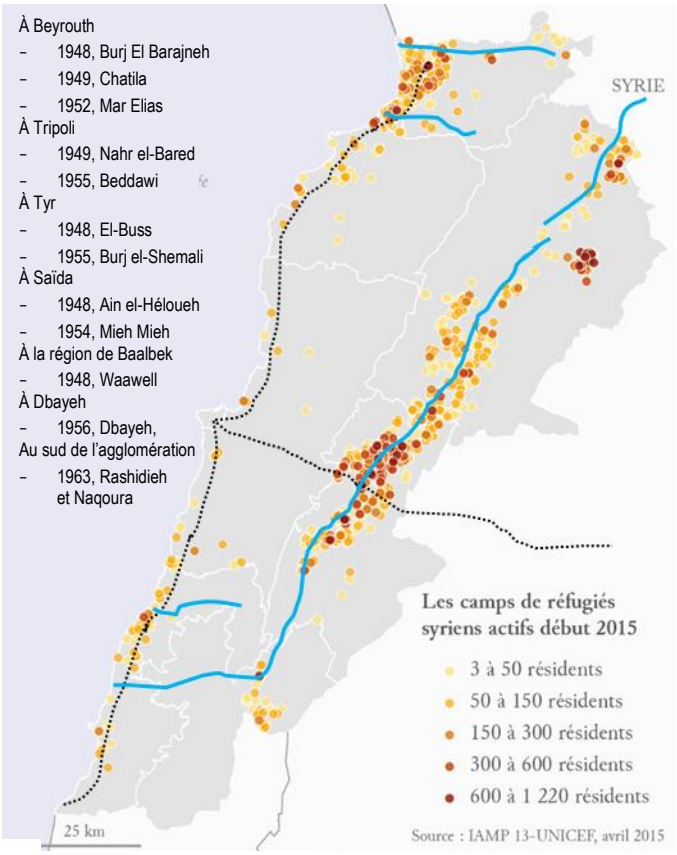


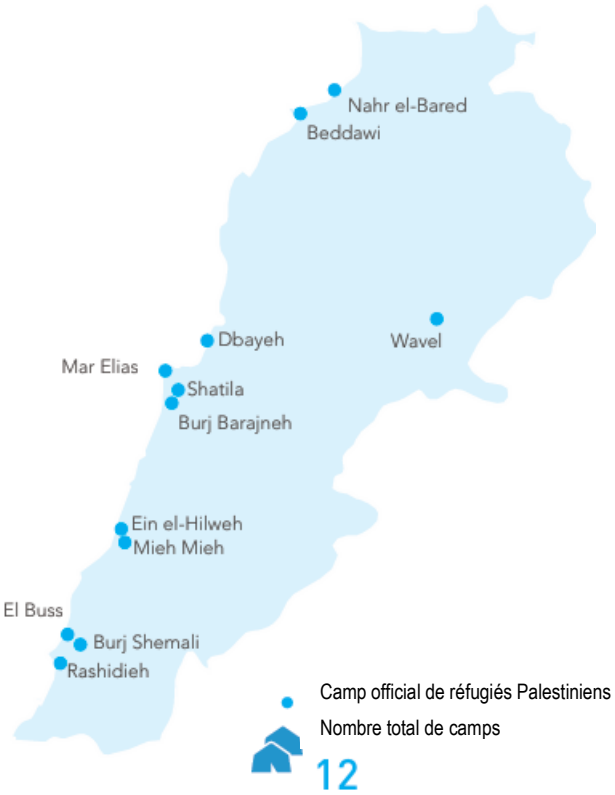
Photo 68 : Byblos : vue du port depuis l'ouest. Le mur taillé se situe juste au pied de la tour (Fonds Dunand, Université de Genève), https://journals.openedition.org/mediterranee/2052

Figure 32 : Évolution de la trame de la ville de Byblos depuis 1956 jusqu'aujourd'hui.

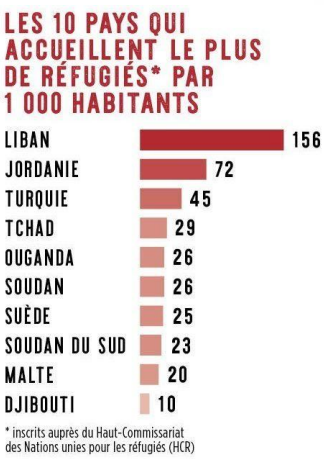
Explosante fixe des camps de réfugiés

(Arméniens, palestiniens, syriens, kurdes, …)





Carte 78 : Répartition pesante des réfugiés sur les axes d'infrastructures impactant les ressources, Analyse et annotations © Dalal Kassab, 2024.



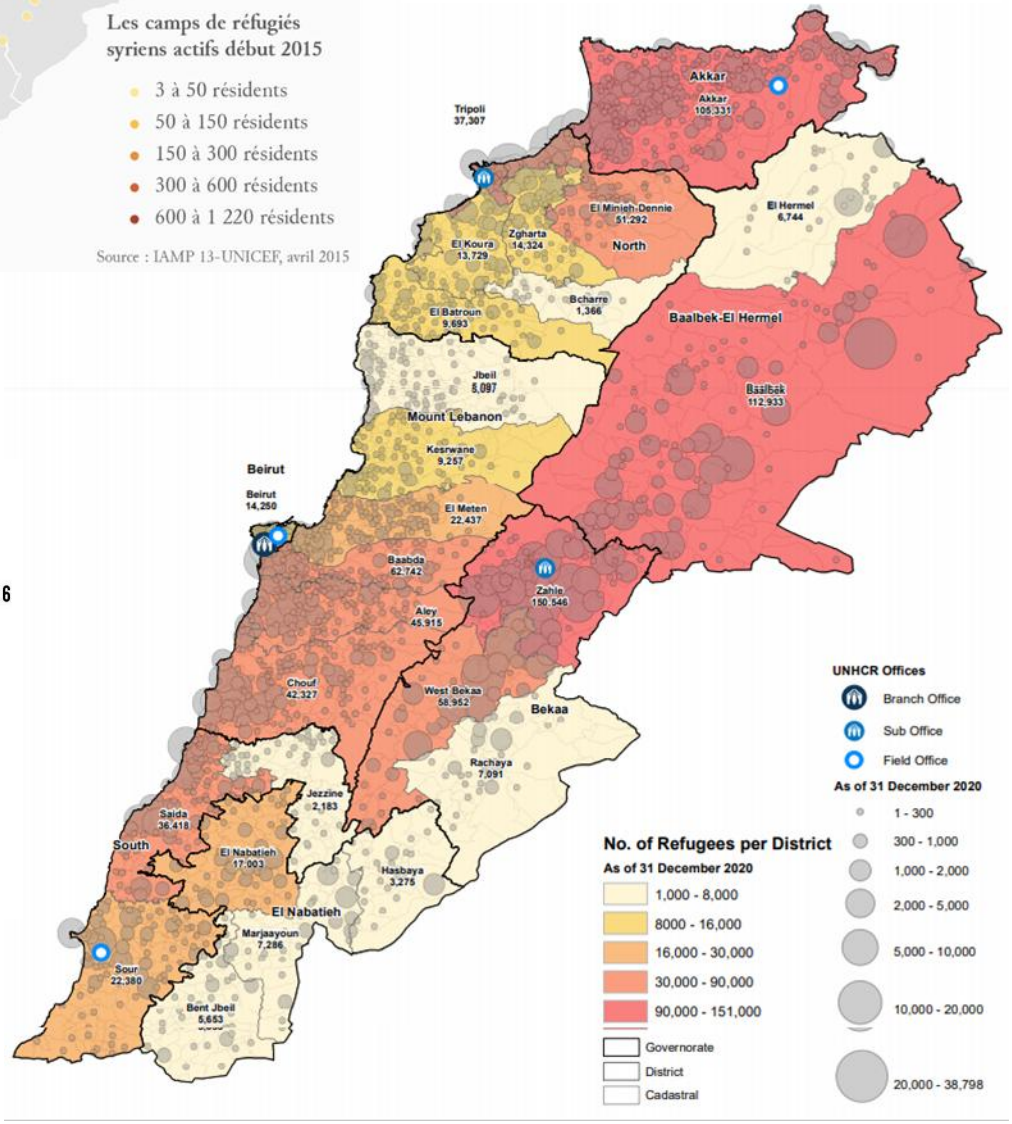


Figure 33 : Répartition des réfugiés syriens enregistrés au Liban d'après l'UNHCR en 2024 (Nombre : 493 000)

Source :
https://data.unhcr.org/en/documents/details/85677
https://www.unrwa.org/sites/default/files/content/resources/unrwa_impact_slj_factsheet_eng_rev6.pdf

Du camp à la ville

« De par leur hétérogénéité même, les camps peuvent être la genèse de villes imprévues, de nouveaux contextes de socialisation, de relations et d'identification » (Agier, 2002). Cette observation de Michel Agier trouve une illustration particulièrement frappante dans le cas libanais, où les camps de réfugiés palestiniens, initialement conçus comme une solution temporaire, se sont métamorphosés en structures urbaines permanentes malgré leur statut juridique précaire, incarnant le paradoxe de la « permanente temporarité ». « Tous ceux qui ont observé des camps de réfugiés y voient des sortes de villes, par la taille bien sûr, et par les formes de vie qui semblent vouloir y renaître[446]. » Cette transformation soulève des questions fondamentales sur la nature même de la ville et les processus d'urbanisation dans des contextes de crise prolongée. Le Liban, laboratoire unique de la crise prolongée des réfugiés, présente la particularité historique d'avoir accueilli successivement trois vagues majeures : les Arméniens dès 1915, les Palestiniens à partir de 1948, et les Syriens depuis 2011, créant ainsi une stratification complexe de présences réfugiées qui ont durablement et différemment marqué le territoire et la société libanaise.

Contexte historique et implantation spatiale multi-réfugiés

La création de l'État d'Israël en 1948 entraîne le déplacement de 750 000 Palestiniens, événement fondateur de la diaspora palestinienne. Selon les données les plus récentes de l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés palestiniens, le Liban accueille aujourd'hui environ 493 000 réfugiés palestiniens enregistrés (UNRWA, 2024), répartis dans 12 camps officiels et plusieurs installations informelles. Ce chiffre, souvent contesté et minimisé, ne reflète pas la totalité de la diaspora palestinienne, car il exclut les réfugiés non enregistrés et les descendants nés après 1948. Les estimations totales varient entre 250 000 et 500 000 personnes selon les sources, en intégrant les migrations secondaires et les conditions socio-économiques précaires (UNRWA, 2023 ; Amnesty International, 2021). Cette présence palestinienne, bien que conçu comme transitoire, a perduré pendant plus de sept décennies, remettant en cause les catégories traditionnelles du temporaire et du permanent et invitant à analyser la construction historique des frontières interétatiques au Proche-Orient, en insistant sur leur mobilité, sur leur élasticité et sur les itinéraires d'exilés, d'immigrés ou de réfugiés qui les traversent et les sillonnent depuis le début du siècle. C'est ce travail qui a été traité dans la partie 1et le début de la partie 2 de la présente thèse.

La géographie de l'accueil des réfugiés palestiniens est révélatrice des contraintes et des logiques de l'époque. Les quinze camps officiels, dont trois ont été détruits (Dikwaneh, Jisr el-Basha et Nabatiyeh en 1973), se concentrent dans les principales agglomérations littorales : Beyrouth, Saïda, Tyr et Tripoli. Ceux-ci hébergeant des réfugiés représentent plus du tiers de la population au Liban. Cette implantation s'explique par des logiques à la fois économiques, infrastructurelles et géopolitiques. La présence de l'ancienne ligne de chemin de fer littorale a facilité l'installation initiale, comme en témoignent les camps de Rashidiyyeh, Al Buss et Aïn el Héloueh construits directement le long de cette voie, matérialisant dans l'espace les routes de l'exil. La fermeture précoce de la frontière syrienne aux réfugiés explique la présence de deux camps importants près de Tripoli, bloquant les flux dans le nord libanais. Les villes moyennes (Marjayoun et Bent Jbeil) et les villages le long de la frontière sud et sud-est concentrent aussi une importante population réfugiée. Le camp de Rashidiyyeh qui se trouve au sud de l'agglomération, reste encore aujourd'hui isolé du développement urbain et conserve un caractère rural, hérité de sa création initiale pour des réfugiés arméniens.
À cette présence palestinienne structurée en camps s'ajoutent et se superposent d'autres vagues. L'importante crise syrienne à partir de 2011 a provoqué l'afflux d'environ 1,5 million de personnes enregistrées par le HCR, faisant du Liban le pays avec la plus forte densité de réfugiés au monde. Contrairement aux Palestiniens concentrés dans des camps, les Syriens se répartissent

[446] AGIER Michel, *Aux bords du monde, les réfugiés*, Flammarion, 2002.

de manière diffuse sur l'ensemble du territoire, avec des concentrations importantes dans la Békaa et le nord du pays, souvent dans des habitats informels, précaires et non institutionnalisés.

Enfin, la présence arménienne, issue du génocide de 1915, montre un processus d'intégration abouti avec l'obtention de la citoyenneté libanaise et une intégration complète au tissu urbain, comme dans le quartier de Bourj Hammoud à Beyrouth, qui fonctionne comme un véritable quartier-ville et non comme un camp.

Morphologie urbaine et processus de transformation différenciés

La morphologie urbaine de ces espaces traduit immédiatement leur histoire et leur statut juridique distincts. Les camps palestiniens officialisés correspondent à une typologie de densité extrême et de mixité fonctionnelle informelle, où la pression démographique est une des causes principales de l'insalubrité. L'afflux continu et le croît naturel exercent une pression insoutenable sur les infrastructures, les services urbains et les ressources naturelles du pays, créant des conditions de vie extrêmement difficiles. Pourtant, malgré ces conditions, on observe un processus organique et informel d'urbanisation qui transforme progressivement les camps en véritables quartiers urbains, dotés de leurs propres économies souterraines, réseaux sociaux complexes et identités spatiales affirmées, bien que stigmatisées.
Les installations syriennes récentes présentent une morphologie radicalement différente, caractérisée par une dispersion spatiale plus grande et des formes d'habitat plus précaires - bidonvilles, constructions informelles de fortune et habitats collectifs improvisés disséminés dans les zones rurales et périurbaines. Cette dispersion, qui contraste avec la concentration des camps palestiniens, crée de nouvelles formes de fragmentation et de porosité territoriale, moins visibles mais tout aussi efficaces.
Ces transformations spatiales s'opèrent dans des contextes juridiques profondément contrastés qui déterminent leur physicalité. Le Liban maintient une politique stricte de non-intégration des réfugiés palestiniens (depuis 1948) et syriens, officiellement pour préserver son équilibre confessionnel (Doraï, 2017), ce qui les maintient dans un statut précaire et un apartheid juridique. Les Syriens bénéficient théoriquement du principe de non-refoulement mais sont soumis à des restrictions croissantes et à une précarité juridique similaire. Cette différence de statut avec les Arméniens, naturalisés, se matérialise spatialement de façon frappante : aux quartiers arméniens intégrés et mixtes s'opposent les enclaves palestiniennes et syriennes précaires, ségréguées et auto-gérées.

Crise des réfugiés : les limites de la résilience libanaise

Les conséquences de cette présence multi-réfugiée et prolongée se manifestent à plusieurs niveaux et révèlent les limites de la résilience libanaise : une crise socio-économique et politique aiguë ; une pression accrue et insoutenable sur des infrastructures et des services urbains déjà fragiles ; des déplacements démographiques internes hétérogènes, ascendants et incontrôlables ; et l'émergence de zones d'insécurité, de repliements communautaires et de faubourgs conflictuels.

Impacts cumulés et pression sur le territoire

L'accumulation de ces vagues successives crée une pression démographique, spatiale et économique sans précédent sur le territoire libanais. Le pays accueille l'équivalent de plus du tiers de sa population résidente en réfugiés, une charge exceptionnelle qui dépasse structurellement les capacités d'accueil et de résilience nationales. Cette pression multiforme s'exerce sur tous les plans : infrastructures saturées (électricité, eau, assainissement), services urbains dépassés (santé, éducation), ressources naturelles surexploitées et environnement dégradé.
Les conséquences spatiales de cette pression sont visibles souvent irréversibles : bidonvilles, quartiers précaires et étalement anarchique grignotent les derniers espaces naturels et agricoles, les

collines sont rasées à 70% autour de Beyrouth[447], (Dar al-Handasah, 2021) pour fournir des matériaux de construction, les nappes phréatiques sont polluées. Cette urbanisation de crise, chaotique et non planifiée, crée des espaces marginalisés, stigmatisés et démembrés, des enclaves de pauvreté où se superposent et s'entremêlent les précarités des différents groupes réfugiés et des Libanais les plus pauvres.
La situation économique libanaise catastrophique aggrave exponentiellement la précarité de tous. Le chômage atteint des niveaux records[448] (35% en 2023, Banque mondiale), affectant d'abord les populations réfugiées et alimentant des tensions sociales latentes. Cette précarité généralisée, couplée à l'effondrement des services publics, pousse à des migrations massives internes et externes. La diaspora libanaise, estimée à 12 millions de personnes[449] (contre 4 millions de résidents), constitue désormais un phénomène d'ampleur inédite, reflétant l'incapacité structurelle du pays à absorber les chocs démographiques et économiques (UNDP, 2023).

Enjeux contemporains et perspectives incertaines

Les horizons de ces présences demeurent bouchés et ignorés. La perspective d'un retour, déjà faible, devient de plus en plus improbable avec l'absence de solutions politiques régionales et l'enlisement des crises dans la région. Aucune donnée officielle fiable n'existe pour 2025, mais la croissance démographique naturelle (taux de natalité élevé) et l'absence totale de perspectives politiques laissent supposer une augmentation modérée des effectifs (Banque mondiale, 2023), contrebalancée par une émigration forcée due aux crises économiques et sociales libanaises. Cette incertitude prospective radicale s'inscrit dans une durée déjà séculaire pour les Arméniens, pluridécennale pour les Palestiniens, remettant définitivement en cause la notion même de temporalité des installations réfugiées et nécessitant un nouveau cadre conceptuel pour penser ces présences durables.

La permanente temporarité multiforme

La situation libanaise illustre, de façon exacerbée et presque idéale-typique, le paradoxe de la « permanente temporalité » appliqué à des groupes réfugiés multiples et superposés. Chaque vague - arménienne, palestinienne, syrienne - présente des caractéristiques historiques, juridiques et morphologiques distinctes, mais partage cette alchimie paradoxale qui transforme des espaces conçus comme transitoires en éléments durables, complexes et vivants du paysage urbain.
Cette stratification pose des défis fondamentaux et quasi-insurmontables pour l'aménagement du territoire, la cohésion sociale et la stabilité politique du Liban, tout en offrant un laboratoire unique pour observer les processus d'urbanisation informelle, de résilience et d'auto-organisation dans des contextes de crise prolongée. La question des camps et des installations de réfugiés interroge *in fine* les catégories mêmes que nous utilisons pour penser la ville, l'État, la souveraineté, le temporaire et le permanent, nous obligeant à repenser entièrement nos cadres d'analyse pour comprendre ces « villes imprévues » et ces « cités de l'attente » qui continuent de se transformer sous nos yeux, défiant constamment les temporalités conventionnelles, les logiques planificatrices traditionnelles et les concepts établis de l'urbain.
Les exilés contribuent ainsi à la fabrique de la ville. Le Liban est constitué de territoires d'exil, façonnés par les différentes migrations – conséquences des guerres et conflits régionaux – et par la multiplication des constructions illégales en période d'instabilité. Les histoires d'exil, depuis l'exode palestinien de 1948, en passant par la guerre civile libanaise (1975-1990) jusqu'à la migration syrienne débutée en 2011, ont joué un rôle moteur dans la fabrique de l'informalité urbaine à Beyrouth, notamment dans la banlieue sud (Sabra, Chatila, Bourj el Brajneh) ou le quartier d'Ouzaï, développé sur d'anciennes sabkhas, ces dépressions salines littorales considérées inconstructibles.

[447] Dar al-Handassah. *Urban Sprawl and Environmental Degradation in Greater Beirut*. 2021.
[448] Banque mondiale. *Lebanon Economic Monitor*. 2023.
[449] UND. *Lebann's Diaspora: A demographic and Economic Overview*. 2023.

Éclatements ruraux

« La césure est une ligne-force qui structure l'espace en entités inégales. Elle n'est jamais neutre : elle avantage un ici, défavorise un là-bas[450]. »

Brunet, Roger et al., *Les mots de la géographie*, 1993, p. 103.



Photo 69 : Vue à partir de Fanar montrant l'étalement aléatoire de la ville aux villages environnants, l'entre-deux. © Dalal Kassab-Kodssieh, 2021.

La fin du rural traditionnel ?

Le Liban connaît depuis plusieurs décennies un processus complexe de fragmentation et de recomposition de ses espaces ruraux, traditionnellement considérés comme des entités stables et homogènes. Cette mutation s'opère sous l'effet conjugué de l'étalement urbain, des transformations économiques et des recompositions sociales, créant des territoires ruraux éclatés, aux logiques spatiales contradictoires et aux identités multiples. Le phénomène d'« éclatement rural » désigne cette fragmentation progressive des campagnes sous l'effet de dynamiques externes et internes, remettant en cause la distinction traditionnelle entre urbain et rural.

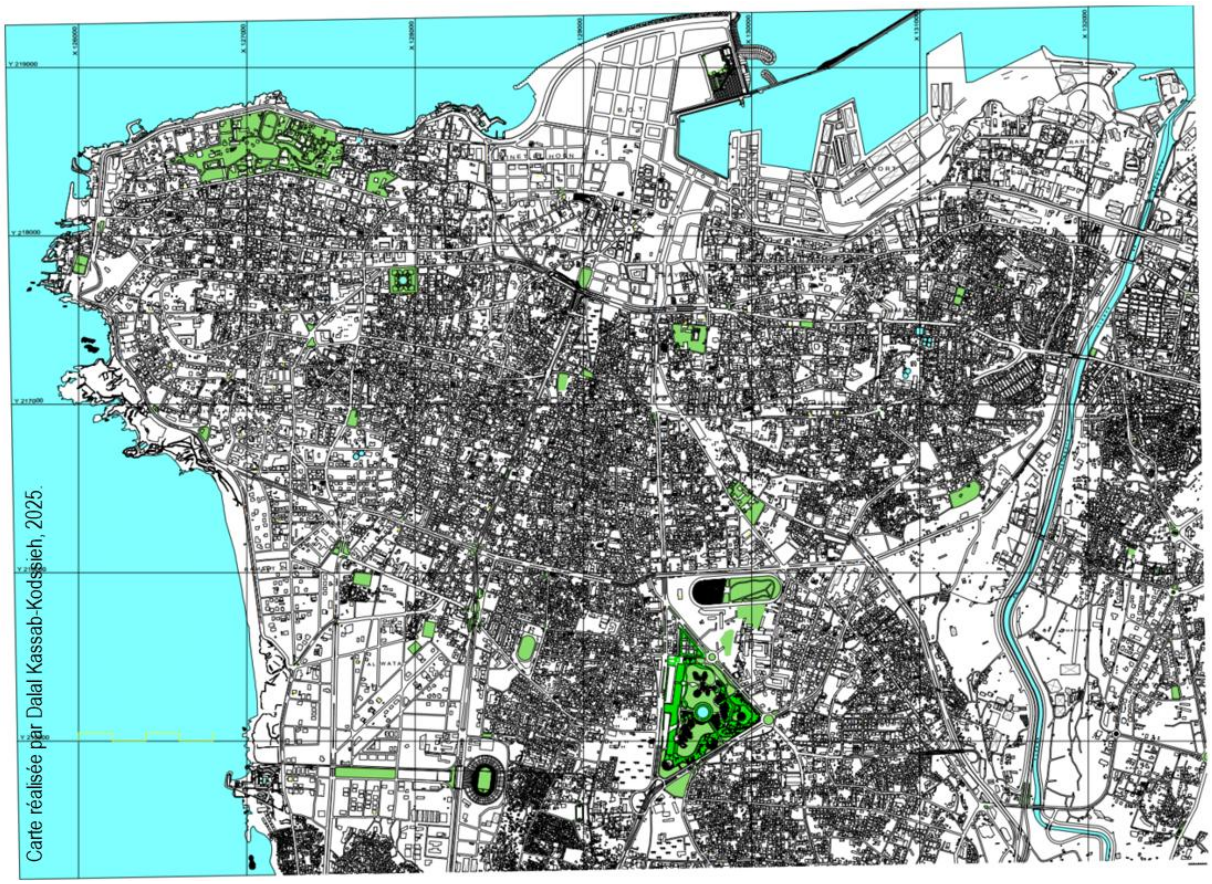
Des villes aux villages

La relation villes-villages au Liban a été radicalement transformée par le processus de périurbanisation, qui brouille les frontières entre l'urbain et le rural et crée des espaces hybrides aux fonctionnalités complexes. Les villages périphériques des grandes agglomérations, particulièrement autour de Beyrouth, deviennent progressivement des communes-dortoirs ou des espaces de relégation pour les populations exclues du marché immobilier urbain.

Ce mouvement de périurbanisation suit des logiques différenciées selon les régions. Dans le Mont-Liban, il prend la forme d'un mitage urbain des villages de moyenne altitude par des résidences secondaires et des complexes fermés destinés aux catégories aisées. Dans le Nord et la Békaa, il se manifeste plutôt par un étalement urbain le long des axes routiers et la transformation progressive des villages en petites villes sous l'effet de la croissance démographique et de l'exode rural inverse.

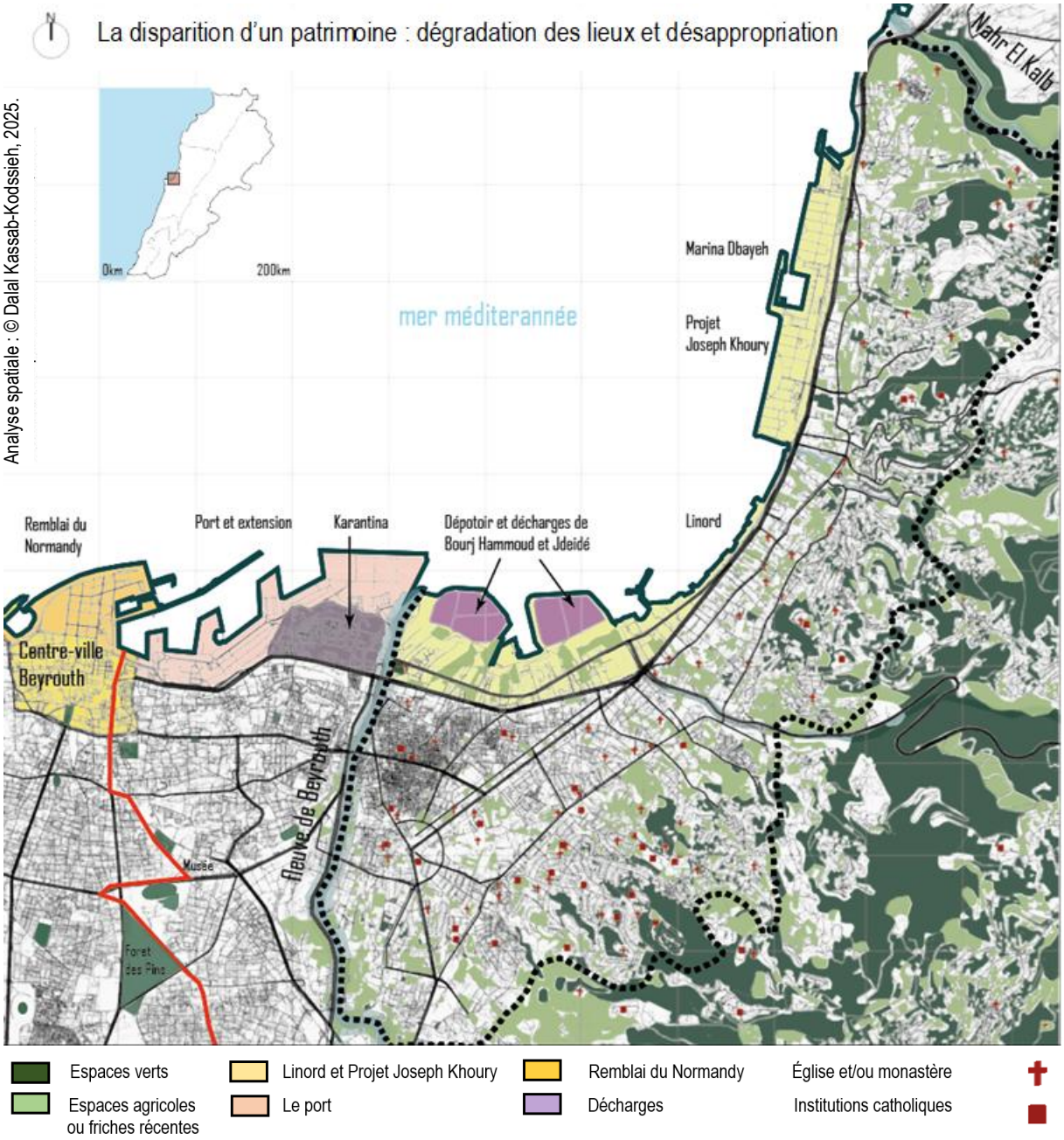
[450] BRUNET Roger et al., *Les mots de la géographie*, *op. cit.*, p. 103.

Le cas de la région de Zghorta est particulièrement illustratif : ce district traditionnellement rural s'est progressivement intégré à l'aire métropolitaine de Tripoli, développant des fonctions résidentielles, commerciales et même industrielles tout en conservant partiellement son caractère villageois et ses structures sociales traditionnelles. Cette hybridation crée des paysages et des sociétés composites, ni tout à fait urbains, ni tout à fait ruraux, où se superposent et parfois s'affrontent logiques modernes et traditions villageoises.



Carte 79 : Bâtis et espaces verts de la ville de Beyrouth.
© Dalal Kassab-Kodssieh, 2025.

L'analyse du plan de Beyrouth et des enjeux qui influencent son développement révèle avec acuité les causes profondes de la disparition et du ravage de ses espaces verts, aujourd'hui quasiment inexistants.
La trame verte historique de la ville, qui comprenait notamment l'emblématique forêt de pins et les vergers d'agrumes reliant jadis l'aéroport au centre-ville, a aujourd'hui presque entièrement disparu. Sur le plan actuel, il n'en subsiste que quelques traces infimes, témoins fragiles d'un passé révolu et rappelant une perte criante de biodiversité.
Cette éradication est le fruit d'une urbanisation effrénée, portée par une spéculation immobilière débridée, et d'un mitage urbain anarchique, consumant le territoire sans vision stratégique. Ce processus a transformé la ville en une vaste étendue minérale, fragmentée et déconnectée de son identité géographique et historique, accentuant l'effet d'îlot de chaleur urbain. Le tissu urbain a perdu tout lien tangible avec la nature, et son rapport à la mer n'est plus que ponctuel et timide, comme honteux.
Sous l'effet cumulé d'interventions humaines, de choix politiques et d'intérêts économiques souvent contradictoires, la ville risque de se muer en un « non-lieu » chaotique, où se côtoient et s'affrontent des antagonismes frappants. Cette dynamique crée un paysage urbain de contrastes violents, générant une profonde fracture à la fois sociale, spatiale et environnementale, où tout sentiment d'appartenance à un lieu commun s'efface au profit du chaos anomique et de l'individualisme (repli).



Carte 80 : Espaces verts, agricoles ou de friche de la Banlieue Nord de la ville de Beyrouth, de la ligne de démarcation passant par le fleuve de Beyrouth jusqu'à Nahr El Kalb. © Dalal Kassab-Kodssieh, 2025.

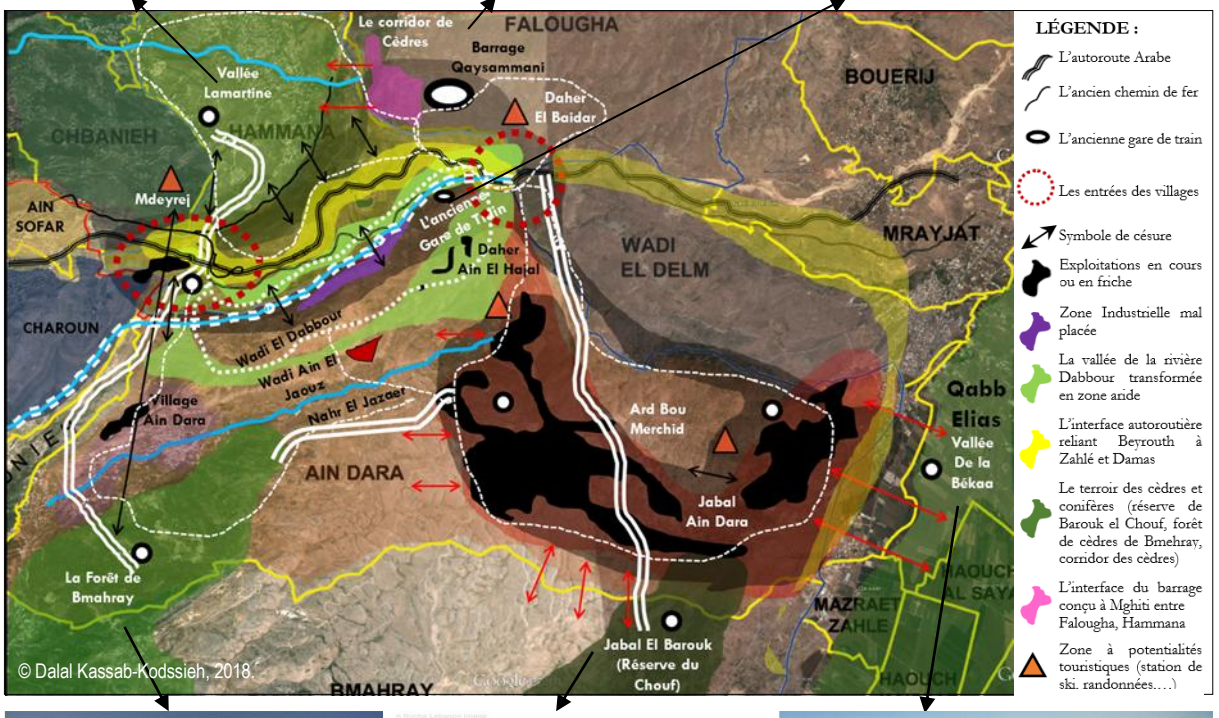
Cette carte intègre une partie du travail cartographique réalisé par Léa Ramadan dans le cadre de son mémoire « Tensions paysagères dans le territoire nord-est du Grand Beyrouth » (DSA, ENSA PLV, 2024), que j'ai encadré. Ce tracé initial a été repris et développé par l'auteure pour couvrir l'ensemble du territoire ainsi que d'autres enjeux.



Figure 34 : Photos aériennes montrant les terrains agricoles et les quartiers urbains existant en banlieue de Beyrouth en 1939 et 1963. Analyse et annotations : © D. Kassab, 2025. Source : https://www.usj.edu.lb/poidebard/s4/s4p14.htm

La pluri-interfacialité paysagère de Mdeirej - Dahr El Badar :







1 : Le paysage pittoresque de la vallée Lamartine à Hammana, Dalal Kassab, 2018.
2 : Le terroir des cèdres du Mont-Liban, Dalal Kassab, 2018.
3 : L'ancienne gare de train à Dahr El Baydar photographié par l'Allemand Ron Ziel en 1920.



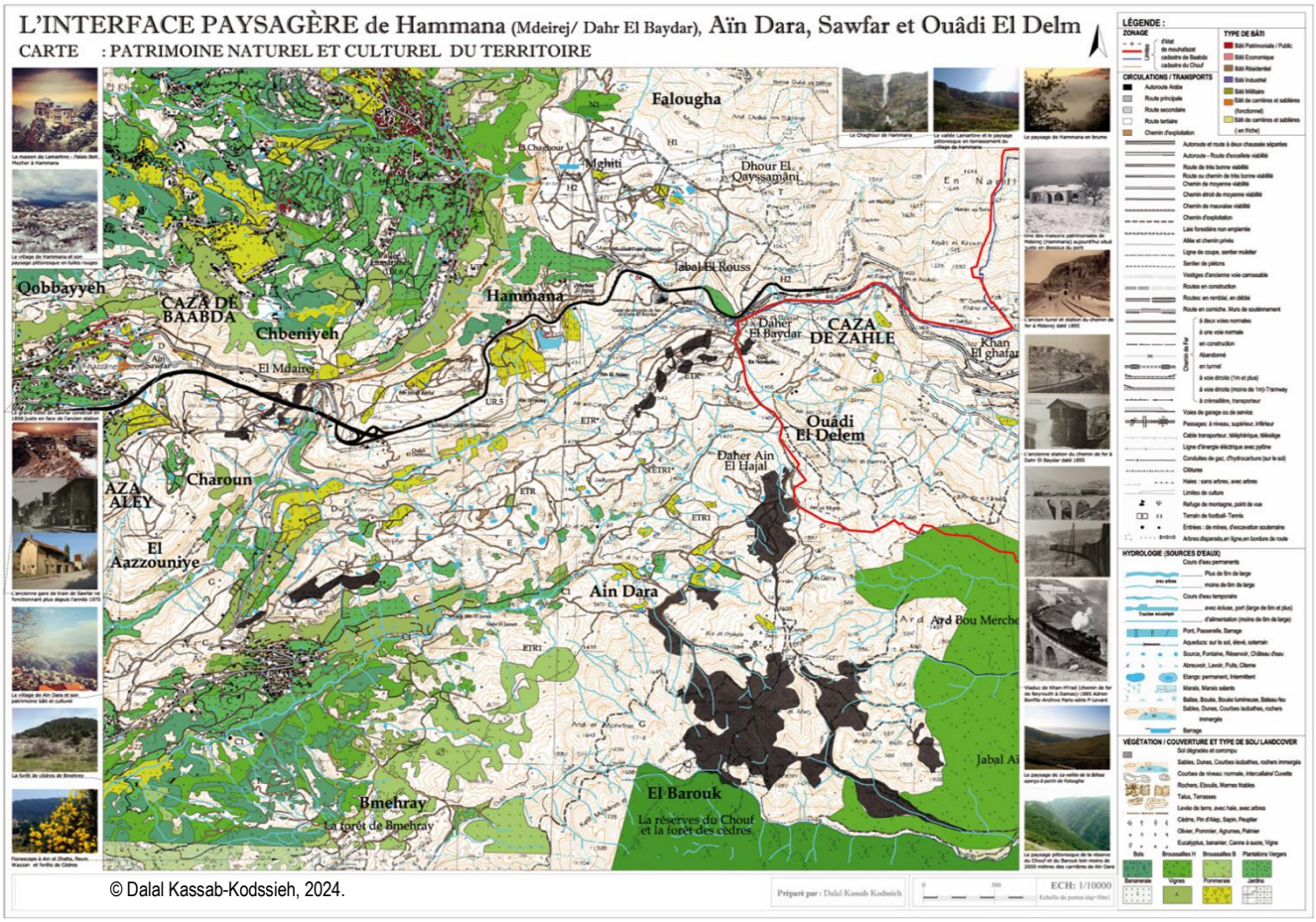
4 : Forêt de cèdre de Bmehray, 2018
5 : Biosphère et réserve du Chouf, 2018
6 : La vallée de la Békaa, un terroir façonné

7 : Les carrières du Jabal Aïn Dara, 2018, Dalal Kassab, 2018
8 : Habitation unique dans la vallée du El Dabbour qui est devenu aride, Dalal Kassab, 2018
9 : Les plans contrastés (espace agricole de Nakhlé et exploitation en cours), Dalal Kassab, 2018

Carte 81 : Les césures de l'autoroute Arabe, du barrage Qayssamani et des exploitations de carrières et les dynamiques spatiales de l'interface territoriale de Mdeirej et Dahr el Baydar.

Analyse spatiale : © Dalal Kassab-Kodssieh, 2018.

Cette interface stratégique, considérée comme une extension méridionale de la ligne verte de Beyrouth, relie différents villages appartenant aux cazas du Chouf, Baabda et Aley (Mont Liban) à ceux du caza de Zahlé (Békaa). Ce territoire constitue un maillon essentiel dans la continuité géostratégique qui s'étend jusqu'aux crêtes montagneuses, représentant une interface entre le corridor écologique et le terroir de cèdres, la réserve de biosphère du Chouf, la vallée Lamartine et la plaine agricole de la Békaa. Son importance tient à sa position nodale sur l'axe de l'autoroute Arabe reliant Beyrouth à Damas, une infrastructure génératrice de divisions spatiales qui traverse le port et le fleuve de Beyrouth, Bourj Hammoud, Hadath, Aley, Bhamdoun, Mdeirej, Dahr El Baydar, la vallée Lamartine jusqu'à la Békaa. Ce territoire a servi de zone stratégique majeure lors des occupations syrienne et israélienne, acquérant une multifonctionnalité militaire qui en fait un analyseur privilégié des conflits libanais. Un lieu de mémoire et d'identité devenu un *no man's land* après les conflits, un espace violé, abandonné en déshérence, une friche. Ce site fut historiquement un carrefour de rencontre, un nœud d'échange et de communication grâce à son ancienne gare ferroviaire. Cette station de transport importante reliait différents pôles pour les villageois, touristes, migrants et marchandises, jouant un rôle vital dans l'économie régionale. Les vestiges et les traces présents en témoignent. Marquée par sa pluri-interfacialité, cette ligne de fracture centrale a été occupée par la sécurité militaire et les troupes syriennes qui contrôlaient la zone de la Békaa jusqu'à Hammana, incluant l'interface avec Aïn Dara, la forêt de Bmehray et la réserve du Chouf. Parallèlement, l'armée israélienne occupa en 1982 Beyrouth, le Chouf et Jezzine, utilisant cet axe pour ses opérations durant la guerre du Mont-Liban entre Druzes et Chrétiens.
Le site est riche en patrimoine naturel et culturel, caractérisé par une morphologie et un système hydrographique remarquable, des espaces agricoles traditionnels et des écosystèmes variés (Coupe et Cartes 143-144 en grand format, annexe 5). Au passé, son relief et sa couverture de sol jouissaient d'une grande biodiversité exceptionnelle grâce à ses piliers d'altitude et à l'exposition de ses versants. Connu pour ses stades de ski sur les cols de Dahr El Baydar dès 1923 accueillant des compétitions internationales, ce territoire a subi de multiples mutations spatio-temporelles à différentes échelles. Les vestiges de cette occupation militaire restent visibles dans le paysage : postes d'observation fortifiés, bases abandonnées et réseaux de tranchées qui témoignent de l'intensité des affrontements. Cette militarisation a durablement marqué l'organisation spatiale de la zone et influencé les dynamiques de peuplement et de développement territorial. (Photos 70-72)
Les défis contemporains sont multiples : mauvaise application des lois, expansion démographique et urbanisation anarchique ; décisions géopolitiques et pouvoirs politiques et socio-économiques contradictoires ; impact accru du changement climatique ; et conséquences des interventions humaines offensives sur l'environnement. Un diagnostic de terrain a été réalisé ainsi qu'une enquête qualitative auprès de 150 personnes des villages de la région, des entretiens avec des personnes âgées et les présidents des municipalités de Sawfar, Hammana, Aïn Dara, et des réunions collectives (conseil municipal). Une partie des résultats de ce travail se trouvent dans les annexes 3, 4 et 5. L'étude de cette interface conflictuelle révèle comment les infrastructures de transport peuvent être détournées à des fins militaires et comment les lignes de fracture historiques se perpétuent à travers les aménagements territoriaux. La persistance de ces marqueurs conflictuels dans le paysage souligne la difficulté de dépasser les logiques de division héritées de la guerre. (Cartes 81-82)
D'après l'étude approfondie réalisée, cette pluri-interfacialité territoriale périurbaine nécessite une intervention paysagère globale. La césure au niveau des interfaces rurales entre villages présente plusieurs défis, le plus critique étant la centralisation des villages incapables d'améliorer les conditions de vie de ces zones interface. Pour les décideurs politiques, s'occuper de ces espaces est secondaire par rapport à d'autres sujets prioritaires, les intérêts personnels anticipant souvent les intérêts publics. La compréhension de ces transformations périphériques est essentielle pour appréhender les sociétés contemporaines, leurs logiques d'organisation et leur fonctionnement. La nécessité de cette prise en considération apparaît d'autant plus vive que les périphéries se sont transformées en ressorts mythiques de justification des politiques publiques, nécessitant une approche intégrée et multiscalaire pour une gestion durable de ce territoire historique exceptionnel.



Carte 82 : Patrimoine naturel et culturel du territoire de Mdeirej Dahr El Baydar.
© Dalal Kassab Kodssieh, 2018. (Cette carte figure dans l'annexe 5, agrandie à une échelle plus lisible)

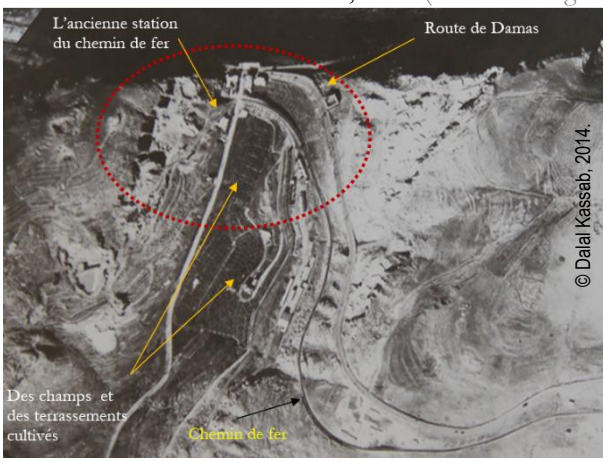




Photo 70 : Photo aérienne de l'ancienne station ferroviaire et l'ancienne route internationale, 1920, © D. Kassab, 2014.
Photo 71 : Vue aérienne sur l'autoroute arabe, le viaduc et l'échangeur de Mdeirej. © Dalal Kassab-Kodssieh, 2014.
Fond de cartes : Ministère de la défense nationale du Liban.



Photo 72 : Viaduc de Mdaïrej coupant les plus hautes cimes des montagnes du Jabal El Rouss et les champs de carrières.
© Dalal Kassab-Kodssieh, 2014.

Cassures environnementales

« La césure est une coupure active qui produit de l'altérité spatiale. Elle n'est pas séparation, mais relation asymétrique[451]. » (Lévy, J. & Lussault, M. (dir.), 2013, p. 154).

Le paysage, loin d'être une simple toile de fond inerte, est l'archive vivante des interactions entre une société et son territoire. Au Liban, cette archive porte les stigmates de fractures profondes, les cassures environnementales, qui sont à la fois le produit et le révélateur de dynamiques politiques, économiques et sociales tumultueuses. Ces cassures, matérialisées par des interventions brutales et souvent irréversibles sur le milieu, redéfinissent non seulement la physionomie du pays mais aussi son équilibre écologique, son patrimoine et le rapport de ses citoyens à l'espace. Ce sous-chapitre analyse quatre manifestations emblématiques de cette violence environnementale : l'écosophie des ruines, les remblais maritimes hérités de la guerre civile, le déploiement de méga-infrastructures et la gestion foncière opaque qui l'accompagne, et l'expansion vorace des industries extractives que sont les carrières et les sablières.

Écosophie des ruines et territoires de l'irréversible

Cette thèse interroge sur le temps long la frontière sud du Liban comme un espace de violences environnementales, de déterritorialisation et de pratiques de réparation. Celle-ci fonctionne comme un anneau de Möbius : les limites externes s'y rejouent en césures internes, les échelles sont indissociables et la guerre devient structure. Mobilisant écosophie[452], mésologie[453] et écologie politique des ruines, elle montre comment les conflits ont altéré les milieux – terres stérilisées, remblaiement, bétonisation – mais aussi généré des savoirs situés et des poïétiques de survie.

Terrain emblématique d'écologismes existentiels[454], la frontière est marquée par l'écocide, la spoliation et la dépossession. Phosphore blanc, oliveraies calcinées, biodiversité effondrée, sols artificialisés : destructions méthodiques. La « ligne jaune épaisse » – visant les eaux polluées du Litani et de l'Awali –redéfinit les frontières maritimes pour s'approprier les hydrocarbures du bloc 9. Frontières-épaisseurs, lieux de luttes pour l'eau, la terre et les sous-sols. Décombres, infrastructures toxiques[455] et mines forment des frontières fantômes qui agissent sur les territoires et les subjectivités.

L'approche écosophique envisage les ruines comme des territoires existentiels. Jeu d'échelles – macro-frontière, micro-césures – répercute la violence extérieure en fractures confessionnelles et socio-spatiales. Face aux violences structurelles[456] et toxicités carcérales[457], des communs de survie émergent expérimentant d'autres manières d'habiter des mondes en ruines. Ces gestes relèvent d'une « écologie du presque-rien[458] » – attachement vital à un sol chargé de mémoire, de patrimoine et d'identité. Les décombres ne sont pas un simple négatif, mais un substrat ambivalent dont la mémoire toxique n'exclut pas une régénération du terroir.

Réinvention des relations au vivant, réinvestissement des traditions et vies multispécifiques (faune résiduelle, semences locales, pratiques agricoles) sont au cœur des processus créatifs. Mais penser

451 LEVY Jacques et LUSSAULT Michel, *Frontière ; Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, *op. cit.*, p. 154.

452 GUATTARI Félix, *Les Trois Écologies*, Galilée, Paris, 1989, (L'espace critique).

453 BERQUE Augustin, *La mésologie, pourquoi et pour quoi faire ?*, Presses universitaires de Paris Nanterre, 2014.

454 LATTE Abdallah Stéphanie, « Baladi. Un écologisme existentiel en Palestine », dans Zahedi A. *catalogue de l'exposition La Rose de Jéricho*, Institut des Cultures d'Islam, 2024.

455 TOUHOULIOTIS Vasiliki, « Weak Seed and a Poisoned Land. Slow Violence and the Toxic Infrastructures of War in South Lebanon », dans *Environmental Humanities*, 2018, 10 (1), p. 86-106. KHAYYAT Munira, *A Landscape of War: Ecologies of Resistance and Survival in South Lebanon*, Oakland California, University of California Press, 2022.

456 HEBERT Martin, 2006, « Ni la guerre, ni la paix : campagnes de "stabilisation" et violence structurelle chez les Tlapanèques de la Montaña du Guerrero (Mexique) », dans *Anthropologica*, 48(1), p. 29-42.

457 ALKHADARY Taif, « Toxic Affects: Carceral Capitalism and Slow Violence in Iraq's Marshlands », dans *International Political Sociology*, 2026, V.20, Issue 1.

458 Tsing A. et al., *Atlas féral : Histoires vraies et proliférantes des résistances aux infrastructures humaines*, Wildproject, 2025.

le retour des populations implique de panser les cicatrices – d'où le concept de « soudure territoriale cicatricielle » : réparer les continuités écologiques, restaurer les communs d'eau et reconnaître les destructions comme crimes de guerre. Cette-ci prend acte de l'irréversibilité de certaines destructions sans renoncer à la réparation par la mémoire et le droit. Cela suppose une justice environnementale incluant droit au retour, dépollution participative et patrimonialisation des ruines comme contre-archive. L'enjeu est de comprendre comment, face à l'effacement des lieux – la négation de l'existence – ces collectifs produisent des alternatives écopolitiques.

Remblais maritimes et empiétements littoraux

Pendant la guerre civile libanaise (1975-1990), le littoral n'a pas été épargné. Bien plus qu'une simple ligne de front, il est devenu une zone de non-droit, une décharge commode pour les débris des bâtiments détruits et les ordures de la ville, et le théâtre d'importants bouleversements territoriaux. Les migrations forcées et le chassé-croisé des populations ont recomposé la carte de Beyrouth, où la répartition communautaire est devenue plus homogène ; les banlieues éloignées de la ligne de combats sont le théâtre d'une brutale poussée urbaine. C'est dans ce contexte d'effondrement de l'État et de restructuration violente du territoire que la pratique du remblaiement sauvage a émergé, offrant une solution pragmatique et illicite pour se débarrasser des gravats et des déchets. Ce geste de guerre, motivé par l'urgence et l'absence totale d'autorité régulatrice, a inauguré une relation prédatrice avec le littoral et a généré une occupation illicite de la bande côtière.

De l'urgence de guerre à la spéculation immobilière : la normalisation de l'empiètement L'après-guerre n'a pas vu la correction de ces violations environnementales ; au contraire, elle les a normalisées, institutionnalisées et portées à une échelle industrielle. La Reconstruction menée par SOLIDERE dans le centre-ville de Beyrouth (pour 61 hectares de remblai) a acté ce changement d'échelle, utilisant le remblaiement pour reconfigurer la façade maritime et gagner de précieux terrains sur la mer. Ce modèle, perçu comme un vecteur de modernisation et de profit colossal, a été systématiquement copié, donnant lieu à de méga-projets privés comme ceux de LINORD (200 ha), Joseph Khoury (100 ha) ou encore Sidon (155 ha). Ces projets tirent directement profit des dynamiques de guerre et des restructurations territoriales qu'elle a engendrées.

Mécanismes et impacts concrets : Sous couvert de « projets touristiques » (marinas, ports de plaisance, complexes balnéaires) ou de « décharges sanitaires » (comme celle de Costa Brava au sud de Beyrouth, où une montagne de déchets est enfouie dans la mer), le remblaiement se poursuit. Il s'agit souvent d'empiètements[459] illégaux (*tajawuz*), légitimés a posteriori par des lois ou des décrets controversés. Les conséquences sont tangibles : empoisonnement de la vie des pêcheurs par la destruction des frayères, nuisance pour les habitants, et modification profonde du rapport à la mer.

Une mutation radicale du littoral : L'impact sur le tissu urbain est dramatique. Des villes comme Dbayé, Antelias et Beyrouth elle-même ont subi des mutations multiples. Là où la relation avec la mer était directe, un vaste terrain artificiel, divisé en parcelles structurées, sépare désormais la ville de la mer, matérialisant une cassure à la fois environnementale et sociale.

Des mécanismes persistants : Ces nouveaux types de développement urbain sont caractérisés par des mécanismes sociaux, économiques et politiques opaques, mêlant spéculation foncière, captation du domaine public maritime et influence politique. La preuve en est la résurgence persistante de projets comme le remblaiement de Khaldeh/Chouiefat, un dossier pour l'instant refusé mais qui témoigne de la permanence de cette logique extractive. (Annexe 18, fig. 125-130)

Héritage et critique : Ces remblais sont bien plus qu'un legs physique de la guerre ; ils sont l'incarnation d'une culture de l'impunité et de la rente qui lui a survécu. Ils symbolisent la privatisation du domaine public maritime, la priorité donnée à la spéculation foncière sur la protection du bien commun, et une cassure définitive avec le patrimoine naturel, paysager et social du littoral libanais. [Analyse plus détaillée, partie IV, ch. 2 « Transformations et façonnages d'un espace condensé »].

[459] VERDEIL Éric, « Entre guerre et reconstruction : remblais et empiétements littoraux à Beyrouth », dans *Editions Rue D'Ulm*, Le Littoral, regards, pratiques et savoirs, Etudes offertes à F. Vergerhello, 2002, p. 319-335.



Figure 35 : Illustration des césures urbaines stratifiées, la césure maritime et les domaines en réseaux de l'autoroute Arabe, du Fleuve de Beyrouth, de l'autoroute de l'indépendance, des quartiers arméniens (Achrafieh, Bourj-Hammoud, …) de la zone industrielle et de l'autoroute Beyrouth-Jounieh. Fond : Google Earth. © Dalal Kassab-Kodssieh, 2021.

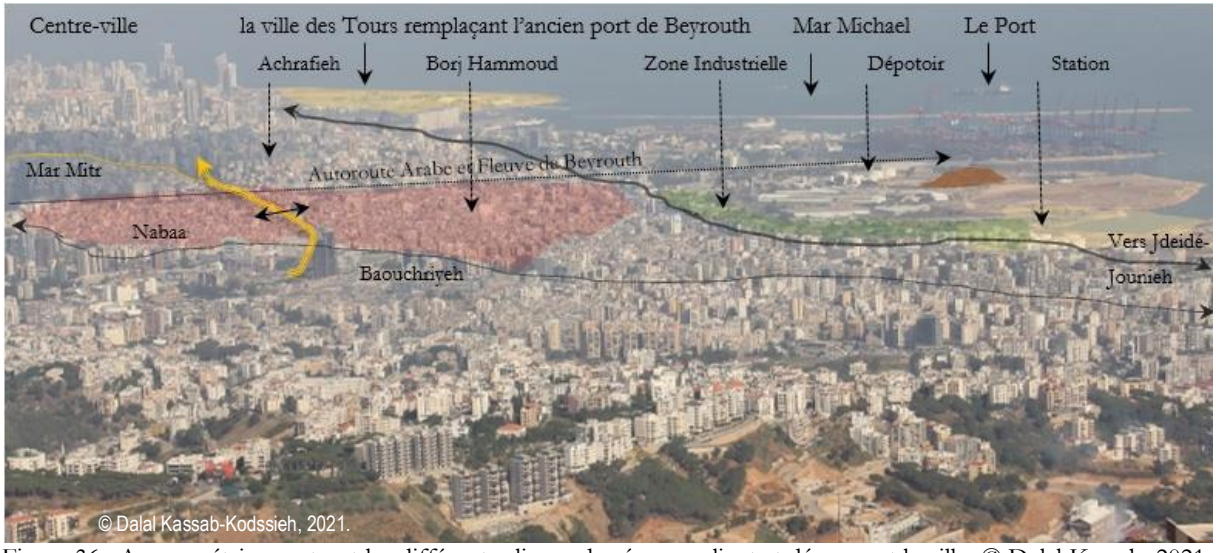


Figure 36 : Axonométrie montrant les différentes lignes de césures reliant et découpant la ville. © Dalal Kassab, 2021.



Photo 73 : La rue de l'Indépendance reliant Dekwaneh à la ville d'Achrafiyeh et coupant les Quartiers de Borj Hammoud et de Nabaa à une distance de moins d'un mètre des bâtiments situés de part et d'autre avant de surplomber le Fleuve de Beyrouth et l'Autoroute Émile Lahoud.

Photos prises et analysées : © Dalal Kassab-Kodssieh, 2021.

La logique du « projet national » : entre nécessité et désordre

L'argument récurrent du « désenclavement », du « développement » et de la « modernisation » des infrastructures sert de justification à la multiplication de projets pharaoniques : autoroutes (comme la controversée autoroute Beyrouth-Tripoli), centrales électriques, tours, gratte-ciels commerciaux et résidentiels, projets de métro, extensions portuaires et aéroportuaires. Si la nécessité de moderniser les infrastructures n'est pas en doute, la façon dont ces projets sont conçus et implantés constitue une cassure environnementale majeure. Depuis plusieurs années des projets de tours et de centres commerciaux *malls* s'implantent dans plusieurs espaces de la ville, côtoyant parfois, voire remplaçant des maisons patrimoniales à trois arcades et cela pour la simple raison qu'une tour de bureaux est plus rentable qu'une résidence verdoyante rénovée. C'est le cas de Sama Beyrouth à Achrafieh conçu et construit par Erga Group, des tours *Zaytouna Bey*, de la tour *Skyline*, la Citadelle à Ain El Mreisseh, Le projet *50 Rise* lancé en 2018 par Sélim Haddad à New Jdeidé.

Artificialisation massive des sols : Ces méga-infrastructures consomment d'immenses surfaces de terres agricoles et d'espaces naturels, fragmentant les territoires et les écosystèmes.

Négation de l'urbanisme existant : Elles sont souvent imposées de manière verticale, sans intégration dans le tissu urbain ou rural existant, créant des cicatrices dans le paysage et générant des nuisances (bruit, pollution) pour les populations riveraines.

La question foncière : le cœur opaque du système

La gestion foncière est le nœud du problème. Elle révèle l'alliance entre la classe politique et les intérêts financiers.

Acquisitions opaques et spéculation : Le tracé des infrastructures est souvent déterminé non par une logique technique ou environnementale optimale, mais par la valeur foncière et les opportunités de spéculation. Les expropriations, menées via une loi datant de 1921, manquent cruellement de transparence et alimentent les soupçons de corruption et d'enrichissement illicite.

Dépossession et injustice spatiale : Ces projets conduisent à la dépossession des petits propriétaires terriens et des communautés locales, au profit de grands consortiums et d'hommes politiques. La terre devient une simple marchandise, un capital à faire valoir, sans considération pour sa valeur agricole, patrimoniale ou sociale.

Déficit démocratique : L'absence de débats publics transparents, d'études d'impact environnemental et social (EIES) indépendantes et sérieuses, et de consultations des populations concernées est la règle. Cette gestion opaque et autoritaire du foncier est une cassure dans la gouvernance du territoire.

Photo 74 : Photo de la Tour Sama Beyrouth réalisée par Erga Group.
Photo 75 : Photo du Projet 50 *Rise* lancé par Sélim Haddad en 2018 à New Jdeidé.
Source : https://www.lecommercedulevant.com/article/28333-selim-haddad-lance-une-tour-de-bureaux-a-new-jdeide







Photo 76 : Ancienne photo du fleuve de Beyrouth comparée à une récente photo prise en 2021, © D. Kassab-Kodssieh. Source : https://www.cardcow.com/603372/beyrouth-lebanon-river-middle-east/



Photo 77 : Photo du Fleuve de Beyrouth. © Dalal Kassab-Kodssieh, 2021.

C'est ici que dorment les murs du fleuve de Beyrouth qui ont été sculptés par l'eau coulées des plus hautes cimes et montagnes libanaises, jusqu'en 1968. En effet, cette interface fluviale qui constituait un espace de continuité écologique, d'interaction sociale, de relations entre les différents tissus urbains des villes et des quartiers environnants est devenue un espace de rupture, de discontinuité, de mort.



Photo 78 : Vue sur l'autoroute d'Emile Lahoud et du Fleuve de Beyrouth à partir de la rue de l'Indépendance. © Dalal Kassab-Kodssieh, 2021.

Le paysage en miettes : mitage généralisé et géographie de la prédation

La problématique de corruption des montagnes libanaises n'est pas nouvelle, mais elle se pose désormais dans un contexte d'expansion incontrôlée et de mitage généralisé du territoire. Les carrières et les sablières interrogent fondamentalement notre rapport au paysage et la façon dont un intérêt privé peut assujettir un bien public. Si la demande insatiable de l'industrie de la construction en est le moteur, la racine du mal est politique : « Pourtant, les lois qui réglementent les carrières existent. Il suffit de les appliquer. » Cette absence de volonté révèle un système où la rente prime sur l'intérêt général.

La carte des surfaces de carrières au Liban montre un mitage généralisé du territoire, notamment sur le versant occidental du Mont Liban, à proximité des principales concentrations urbaines. L'extraction ne suit aucune logique d'aménagement du territoire mais bien une logique de profit et d'accessibilité, certaines zones étant plus touchées que d'autres mais, du nord au sud, toutes sont concernées. La majorité se situe sur les interfaces et frontières. On observe ainsi des concentrations massives et particulièrement destructrices :

- Près du col de Dahr al-Baïdar où des pans entiers de montagne ont disparu.
- Le long des axes majeurs (route de Damas, autoroute *Metn el Sari3* d'Emile Lahhoud).
- Dans les régions du Mont Sannine, de Sibline au Chouf et de Chekka.
- À Maïrouba, la montagne est éventrée. Aïn Dara est dévastée par des carrières géantes.
- La plus grande concentration est située sur le territoire de la localité d'Arsal (l'Anti-Liban).

Les atteintes à l'environnement ne se comptent plus. L'impact de cette exploitation minière à ciel ouvert est dramatique :

- Dévastation visuelle : Le paysage littéralement « en miettes », avec des cicatrices blanches profondes visibles à des kilomètres.
- Dégradation des écosystèmes : Destruction de la faune et de la flore, pollution sonore et atmosphérique par les poussières, modification des nappes phréatiques.
- Risques naturels : Excavation massive favorisant l'érosion, les glissements de terrain et l'instabilité des versants.

Les carrières surgissent partout sans qu'aucun plan directeur national d'organisation n'ait pu en venir à bout. Le secteur est largement contrôlé par des personnages politiques ou des proches du pouvoir qui instrumentalisent leur influence pour bloquer toute tentative de fermeture des sites illégaux et empêcher la réhabilitation des sites après exploitation.

Les décharges publiques : l'autre face de la cassure, zones de frontières et de ruptures
La problématique des décharges publiques urbaines au Liben constitue une cassure environnementale jumelle de celle des carrières. Les paysages des décharges urbaines au Liban sont le résultat de processus géographiques de localisation et de transformation dictés par des décisions politiques et des intérêts privés. Ces décharges, qui occupent des espaces à vocation publique, constituent l'une des principales sources de dégradation de l'environnement et de détérioration de la santé publique.

Des exemples emblématiques : La décharge de Borj Hammoud sur le littoral du Grand Beyrouth (en milieu urbain) et la décharge de Kayyal dans un site rural à Baalbek sont des cas d'école de cette gestion calamiteuse. C'est un dossier important à résoudre.

Des zones de frontières et de ruptures : En outre, ces décharges sont qualifiées, de zones de frontières qui provoquent des ruptures à tous les niveaux. Elles matérialisent des fractures spatiales et sociales :

- Rupture paysagère : Elles transforment un lieu en paysage repoussant, pollué et dangereux.
- Rupture sociale : Elles sont souvent imposées aux communautés les plus vulnérables, créant des injustices environnementales.
- Rupture relationnelle : Elles brisent le lien des habitants avec leur environnement proche et génèrent des conflits.

De véritables causes et d'éventuelles conséquences de ces ruptures s'identifient sur les représentations sociales des différents sites de décharges, des espaces et des paysages.

Que ce soit par l'excavation des montagnes ou l'entassement des déchets, le territoire libanais est soumis à une double pression qui le dévore littéralement. Carrières et décharges sont les deux faces d'un même modèle de développement prédateur, qui considère le paysage et l'environnement non comme un bien commun à préserver, mais comme une ressource à piller ou un dépotoir à utiliser. Ces « zones de frontières » que sont les carrières et les décharges sont les cicatrices visibles de ruptures profondes : écologique, spatiale, sociale et de gouvernance.

Conclusion du sous-chapitre

Les trois phénomènes analysés – remblais, méga-infrastructures et exploitations extractives – forment un triptyque cohérent illustrant la violence structurelle exercée sur l'environnement libanais. Ils ne sont pas des anomalies mais le produit d'un système où la rente prime sur la raison, l'impunité sur la loi, et les intérêts privés sur le bien commun. Ces cassures environnementales sont autant de cicatrices physiques et symboliques d'un État faible, capturé par des intérêts particuliers, et d'un modèle de « développement » profondément insoutenable. Elles posent in fine une question fondamentale : à qui appartient le territoire libanais, et au service de quel projet de société est-il mis en œuvre ?



Photo 79 : Les carrières de Chekka desservant les cimenteries, avec quelques parties reboisées.
Source : https://www.lecommercedulevant.com/article/30120-les-cimenteries-a-nouveau-privees-de-carrieres

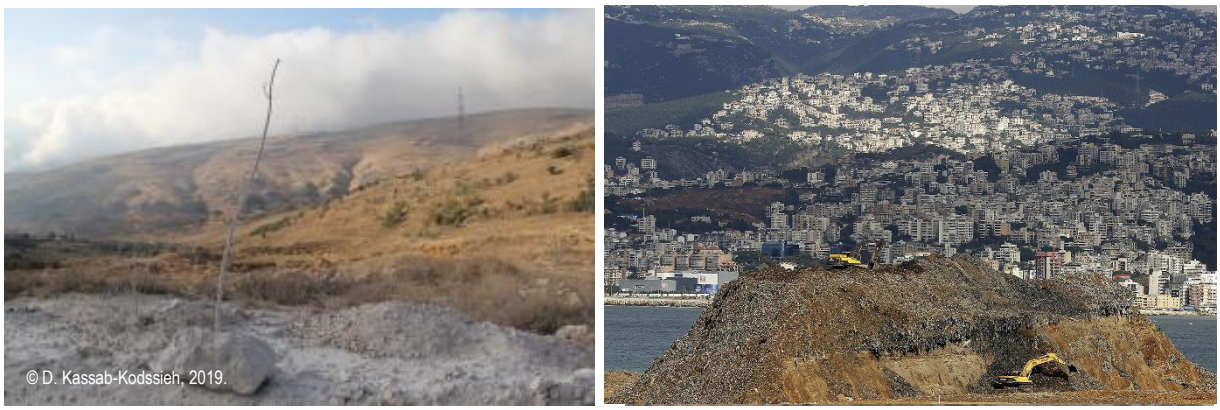


Photo 80 : Pollution de la couverture du sol et disparition de pans de montagne à Dahr Aïn El Hajal, Ared Bou Merched et Jabal Aïn Dara. © Dalal Kassab-Kodssieh, 2019.

Photo 81 : La décharge de Bourj Hammoud, apparu comme un site d'enfouissement non réglementé pendant la guerre civile libanaise, persiste encore aujourd'hui. Crédit : Joseph Eid / AFP / Getty

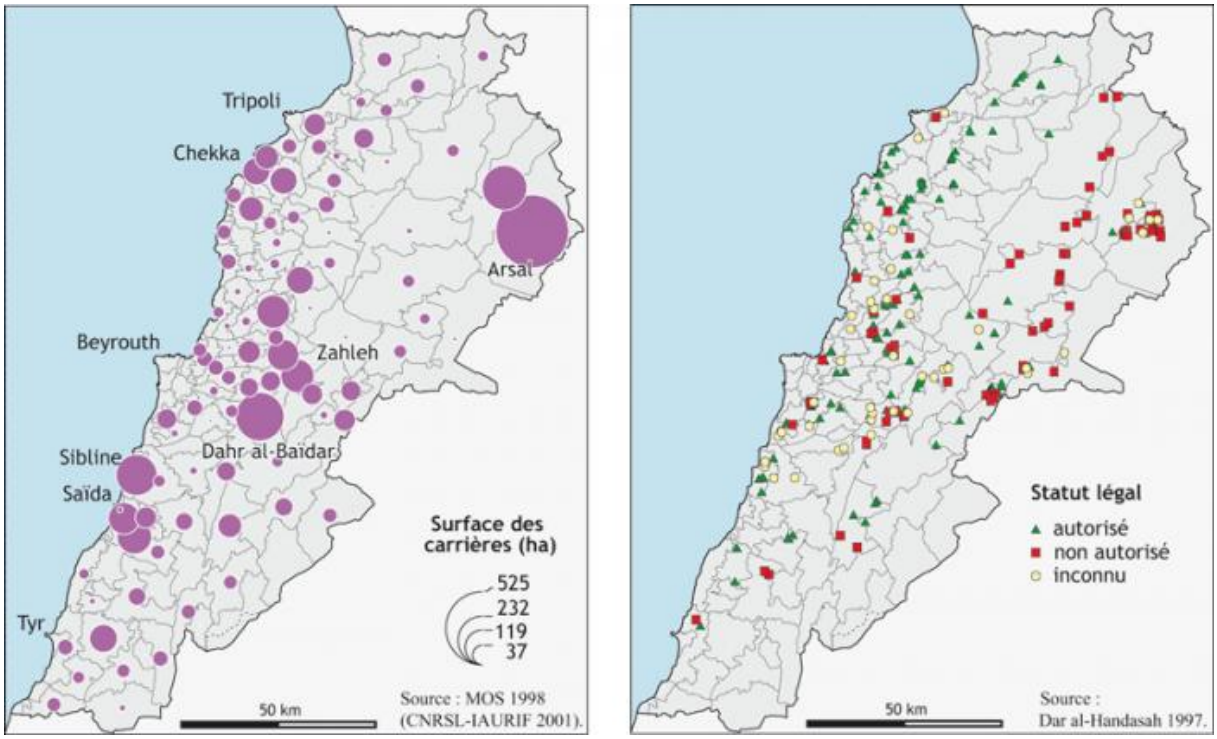


Figure 37 : Les carrières au Liban, leur répartition sur le territoire libanais ainsi que leur statut légal.



Photo 82 : Les carrières à Dahr Aïn El Hajal, Ared Bou Merched et Jabal Aïn Dara. © Dalal Kassab Kodssieh, 2019. Photos, analyses et annotations : © Dalal Kassab Kodssieh, 2019.

Partie III

LES INTERFACES DU QUOTIDIEN

Un corpus théorique

Modes opératoires d'évolution des frontières

Typologies, fonctionnalités et théories

Ces recherches permettent de caractériser de façon approfondie et précise trois modes opératoires d'évolution des frontières :

- Les typologies des frontières,
- Leurs fonctionnalités différentielles
- Et débouchent sur des montées en généralités théoriques.

Un travail intense sur ce sujet a été mené de manière spatiale analytique cartographique avec des relevés, des entretiens depuis l'année 2017.

Concepts et géographie de la frontière

Un paradigme entre réalité et utopie

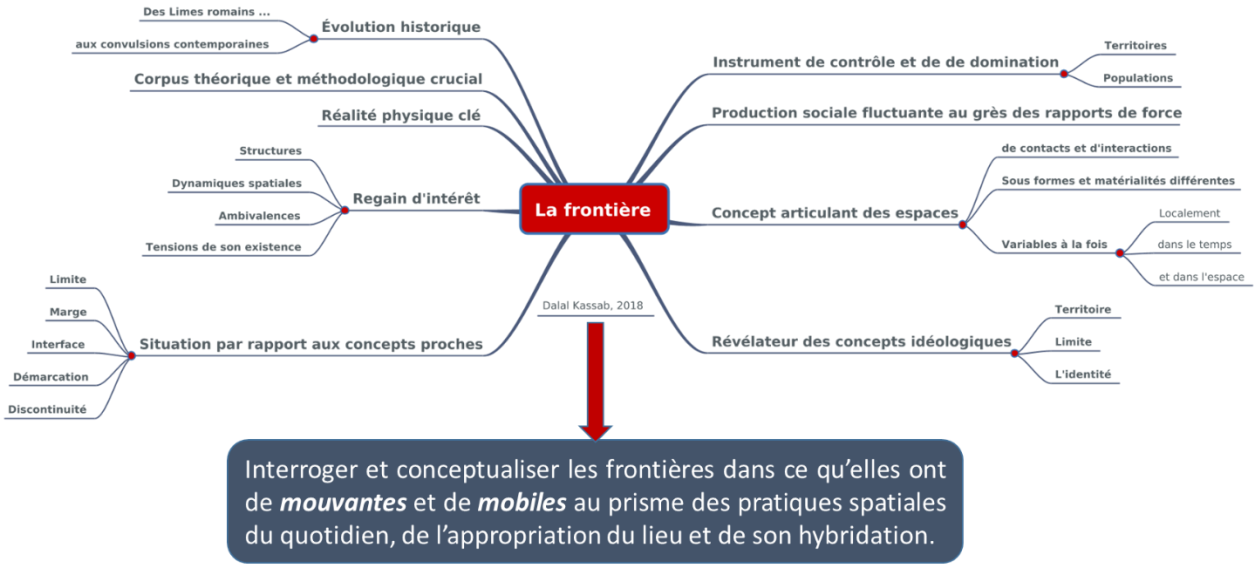


Figure 38 : Schéma des Concepts et géographies de la frontière.
© Dalal Kassab-Kodssieh, 2018.

Le Liban, un non pays qui pourtant persiste

Alors en quoi persiste-t-il ?

Est-ce qu'il persiste à cause d'une cohésion culturelle, d'une civilisation ?

« De la disparition du passé, on se console facilement ; c'est de la disparition de l'avenir qu'on ne se remet pas. Le pays dont l'absence m'attriste et m'obsède ce n'est pas celui que j'ai connu dans ma jeunesse, c'est celui dont j'ai rêvé et qui n'a jamais pu voir le jour ».[460]

Amin Maalouf, 2012.

« Pitié pour la nation divisée …

... Pitié pour la nation où existent mille croyances mais aucune religion.

Pitié pour la nation dont les habitants portent un vêtement qu'ils n'ont pas tissé eux-mêmes, mangent un pain dont ils n'ont pas récolté le grain et boivent un vin qui n'a pas coulé de leurs pressoirs.

Pitié pour la nation où l'on acclame un bravache comme un héros et où l'on estime bienfaisant un conquérant glorieux.

Pitié pour la nation où l'on méprise une passion dans les rêves pour s'y soumettre au réveil.

Pitié pour la nation où l'on n'élève la voix que dans les processions de funérailles, où l'on ne se glorifie qu'au milieu des ruines et où l'on ne se révolte que lorsqu'on a la nuque coincée entre le glaive et le billot.

Pitié pour la nation dont l'homme d'État est un renard, le philosophe un bateleur, et l'art un art du rafistolage et de contrefaçon.

Pitié pour la nation où l'on accueille un nouveau souverain aux accents de la trompette pour le renvoyer sous les huées et en acclamer un autre aux mêmes accents de trompette que le précédent.

Pitié pour la nation où les sages sont rendus muets par l'âge, tandis que les hommes vigoureux sont encore au berceau.

Pitié pour la nation divisée, dont chaque partie revendique pour elle-même le nom de nation[461] ».

Khalil Gibran, 1979.

« *Trees are poems the earth writes upon the sky. We fell them down and turn them into paper. That we may record our emptiness* ». (Khalil Gibran, 1883-1931).

« Les arbres sont des poèmes que la terre écrit dans le ciel. Nous les abattons et les transformons en papier, afin d'y consigner notre vide. » (Traduction)

460 MAALOUF Amin, *Les désorientés*, *op. cit.*

461 GIBRAN Gibran Khalil, *Le Jardin du prophète*, traduit par BUBOIS Claire, Casterman, Paris, 1979.

Des identités complexes, plurielles et meurtrières

Dans son article « Les identités au Liban, entre complexité et perplexité », Jihad Nammour réclame « Le Liban souffre moins d'un déficit d'identité que d'un excès d'identités, qui coexistent dans une juxtaposition instable, nourrie par des mémoires collectives souvent divergentes et concurrentes[462],. » (Nammour, 2007, p. 50). Ce constat vient renforcer l'idée selon laquelle le problème libanais ne réside pas dans une absence d'identité, mais dans une surdétermination des appartenances, enchevêtrées, souvent incompatibles. Loin de converger vers une mémoire nationale unifiée, ces identités collectives — confessionnelles, régionales, historiques — se concurrencent dans une logique agonistique, où chaque groupe tente d'imposer sa propre lecture du passé et de son rôle dans la genèse de la nation. La guerre civile a figé cette pluralité en opposition, rendant toute synthèse identitaire presque impossible, sinon suspecte. Cette coexistence conflictuelle transforme le pluralisme en fragmentation, et l'identité nationale en une fiction menacée par les logiques d'exclusion.

Dans son ouvrage *Les identités meurtrières*, un livre de sagesse et de lucidité, d'inquiétude mais aussi d'espoir, l'écrivain libanais-français Amin Maalouf refuse cette fatalité d'origine et d'appartenance et s'interroge sur la notion d'identité, sur les passions qu'elle suscite, sur ses dérives meurtrières. Pourquoi est-il si difficile d'assumer en toute liberté ses diverses appartenances ? Pourquoi faut-il, en cette fin de siècle, que l'affirmation de soi s'accompagne si souvent de la négation d'autrui ? Nos sociétés seront-elles indéfiniment soumises aux tensions, aux déchaînements de violence, pour la seule raison que les êtres qui s'y côtoient n'ont pas tous la même religion, la même couleur de peau, la même culture d'origine ? Y aurait-il une loi de la nature ou une loi de l'Histoire qui condamne les hommes à s'entretuer au nom de leur identité ?

Toutes ces questions que se posent l'écrivain et sur lesquelles il essaie de répondre dans son ouvrage sont des questions existentielles, fondamentales et demeurent actuelles à nos jours. Se trouvant à la lisière de deux pays, de deux ou trois langues, de plusieurs traditions culturelles, quelle serait son identité ? C'est bien « l'une et l'autre ».

C'est bien la situation de tous les libanais qui se trouvent partout aux quatre coins du Monde, qui ont été obligé de quitter leur pays pour des raisons multiples : guerres, chômages, pauvretés, corruptions, politiques de répression, de trahison, d'intimidation, de terrorisme et de famine, suppression de libertés et vol des rêves, impossibilité de s'instruire, de progresser de se construire.

À l'aube du XXIe siècle, chacun de nous est, plus que jamais, citoyen du monde. Mais, reste, aussi, citoyen de son pays, de sa cité première. Et comme l'a bien évoqué Gibran Khalil Gibran, « La terre est ma patrie et l'humanité, ma famille ». C'est contradictoire ? Parfois… mais cette contradiction est la loi même de la vie, qui nous fait appartenir à des groupes emboîtés et superposés constituant un même ensemble commun et qui s'imposent à différentes échelles. Par suite, de très contraignantes frontières mentales enserrent notre esprit. Famille, clan, ethnie, nation, langue, culture, civilisation, État, structures sociales et religions enferment les individus. « Toutes ces murailles dessinent l'espace clos du familier, du connu, de l'utile. La question est alors, pour chacun, de pouvoir aussi sauter ou percer ces murailles, pour accéder, quand même, à l'autre, à l'étranger, à l'universel[463] ». Les divers enfermements dessinent des territoires physiques et mentaux. L'appartenance aux clans, le multiculturalisme, la confession et surtout la religion constituent les bases des cloisonnements socio-spatiaux au Liban.

462 NAMMOUR Jihad, « Les identités au Liban, entre complexité et perplexité », dans *Cités*, vol. n° 29, n° 1, 1 mars 2007, p. 50.

463 BRETON Roland, *Horizons et Frontières de l'esprit ; comprendre le multiculturalisme*, Le mot et le Reste, 2006, (Attitudes), [En ligne], <https://lemotetlereste.com/critiquessociales/horizonsetfrontieresdelesprit/>, (Consulté le 8 juillet 2021).

Au cœur du paysage libanais, l'identité ne se donne jamais dans sa simplicité. Elle se construit dans l'entrelacs de l'histoire, de la mémoire, de la religion, de la langue, du territoire, et de l'exil. Elle se vit souvent sur le mode de la multiplicité, parfois de l'ambiguïté, et trop fréquemment de la confrontation. Loin d'être une donnée stable ou unifiée, l'identité au Liban apparaît comme un champ de forces, tiraillé entre des appartenances héritées et des affiliations choisies, entre l'individuel et le collectif, entre la mémoire glorieuse et le traumatisme refoulé.

Ce chapitre propose d'explorer cette tension constitutive des identités libanaises, en mettant en lumière leur caractère complexe, pluriel, mais aussi potentiellement meurtrier. À travers une lecture diachronique, il s'agira de montrer comment un système politique basé sur la reconnaissance communautaire a pu générer, en retour, des formes de violences extrêmes, et comment ces identités, loin de se pacifier avec le temps, continuent de structurer les rapports sociaux, les trajectoires individuelles et les imaginaires nationaux.

L'analyse s'articulera en trois temps : d'abord, en interrogeant l'héritage historique du communautarisme et ses racines coloniales ; ensuite, en montrant comment la guerre civile a transformé les identités multiples en facteurs de division violente ; enfin, en examinant les mutations récentes et les formes nouvelles de résistance, de fragmentation et d'hybridation identitaire.
L'expérience libanaise constitue un laboratoire extrême où se croisent des appartenances multiples, des mémoires fragmentées et des violences structurelles. Le Liban, pays à la fois traversé par des logiques communautaires enracinées et soumis à des dynamiques de mondialisation, incarne une forme exacerbée de la pluralité identitaire, où coexistent le cosmopolitisme et le repli. Ce chapitre propose d'examiner comment ces identités complexes, loin de se résorber dans un multiculturalisme apaisé, ont souvent basculé dans des formes meurtrières de confrontation. À partir d'une approche historique, sociopolitique et culturelle, il s'agira de comprendre comment l'identité au Liban est simultanément facteur de lien et de fracture, de mémoire et d'amnésie, d'ouverture et de fermeture.

Un chemin entre pluralité et violence

« C'est la hiérarchisation imposée de mes appartenances qui me pousse à tuer ou à mourir.[464] » (p. 12)

Amin Maalouf, *Les identités, meurtrières*, 1998

Pour comprendre les tensions identitaires qui traversent le Liban, il est utile de mobiliser plusieurs cadres théoriques. Amin Maalouf, dans *Les identités meurtrières* (1998), propose une réflexion fondamentale sur la manière dont les appartenances multiples, lorsqu'elles sont réduites à une seule dimension – généralement religieuse ou ethnique –, peuvent devenir le terreau de violences. Il souligne que chaque individu est porteur de strates identitaires variées (langue, culture, religion, genre, expérience), et que c'est la pression extérieure qui le contraint à choisir, souvent dans un contexte de conflit, un seul de ces marqueurs comme identitaire principal.

Charles Taylor, quant à lui, dans *Les sources du moi* (1989) et *Multiculturalisme* (1992), insiste sur la nécessité de la reconnaissance pour la formation de l'identité[465]. Dans des sociétés plurielles comme le Liban, où les communautés sont constamment à la recherche de reconnaissance symbolique, politique et historique, cette quête peut se transformer en lutte concurrentielle, si l'État échoue à offrir un cadre commun de citoyenneté inclusive.

[464] MAALOUF Amin, *Les identités meurtrières*, *op. cit.*, p. 12.

[465] TAYLOR Charles, *Les Sources du moi. La formation de l'identité moderne*, Seuil, Paris, 1998, (La Couleur des idées). TAYLOR Charles, *Multiculturalisme. Différence et démocratie*, Flammarion, Paris, 1993, (Champs essais traduit du livre Multiculturalism and the Politics of Recognition).

Stuart Hall, figure centrale des *cultural studies*, introduit une vision non essentialiste de l'identité. Selon lui, l'identité est toujours en devenir, construite discursivement à travers l'histoire, les représentations et les relations de pouvoir[466]. Cette perspective est particulièrement pertinente dans le contexte libanais, où les récits historiques, les images médiatiques et les productions culturelles façonnent des subjectivités souvent contradictoires.
Ces approches permettent de dépasser la vision strictement ethno-confessionnelle de l'identité et d'ouvrir une réflexion sur les mécanismes sociaux, politiques et symboliques qui transforment les appartenances en lignes de front. Le Liban devient ainsi un espace paradigmatique pour interroger la complexité des identités à l'ère postcoloniale et globale.

L'héritage historique des appartenances multiples

Le Liban n'a jamais été un État-nation fondé sur une homogénéité identitaire. Dès l'époque ottomane, la structure des millets reconnaissait aux communautés religieuses une certaine autonomie culturelle, juridique et fiscale. Ce système a favorisé la coexistence, mais a aussi institutionnalisé la fragmentation. Les appartenances communautaires étaient ainsi inscrites dans un ordre hiérarchisé, traversé par des inégalités de reconnaissance et d'accès au pouvoir.

Avec le mandat français (1920–1943), cette logique communautaire s'est non seulement pérennisée mais a été consolidée dans un cadre politique moderne. Le Liban fut conçu comme un espace refuge pour les minorités chrétiennes, notamment maronites, selon une vision orientaliste et paternaliste. Cette fabrication coloniale du Liban comme « nation des minorités » s'est accompagnée de l'imposition d'un modèle confessionnel où le politique s'articule directement autour de l'identité religieuse. Le Pacte national de 1943, bien que non écrit, entérine cette logique en répartissant les postes clés de l'État entre les principales confessions (président maronite, Premier ministre sunnite, président du Parlement chiite), reproduisant ainsi une vision statique des identités. Ce système n'a pas seulement figé les identités mais a empêché l'émergence d'un véritable projet national. Il a aussi alimenté une méfiance structurelle entre les groupes, chacun se percevant comme minorité menacée au sein d'un tout incertain. Le confessionnalisme politique, au lieu de garantir la paix, a institutionnalisé la compétition identitaire. À cela s'ajoute la tension entre projet libanais (centré sur l'occidentalisation, la francophilie, le libéralisme) et projet panarabiste (porté notamment par les sunnites et les forces progressistes), accentuant les divisions internes et inscrivant les identités libanaises dans une géopolitique plus large.

La guerre civile libanaise (1975–1990) comme matrice, a constitué une rupture radicale dans la fabrique identitaire du pays. Ce conflit, souvent présenté comme confessionnel, fut en réalité multidimensionnel : il mêlait luttes sociales, rivalités politiques, guerres par procuration et fractures identitaires. Toutefois, l'un des effets majeurs de la guerre fut la transformation des identités plurielles en identités meurtrières, selon l'expression d'Amin Maalouf qui déclare « C'est souvent l'identité la plus menacée qui s'impose avec violence et nous transforme, à notre insu, en tueurs ou en victimes[467]. » (1998, p. 14)

Dès les premières années du conflit, des milices confessionnelles se sont constituées en territoires armés, homogénéisant par la violence des quartiers auparavant mixtes. Beyrouth fut divisée entre Est chrétien et Ouest musulman, et cette géographie de la guerre fut aussi une géographie de la peur, de l'exclusion, du déplacement forcé. Les identités communautaires sont alors devenues des marqueurs vitaux : le prénom, l'accent, la région d'origine pouvaient déterminer la survie ou la mort à un checkpoint. La guerre a transformé les identités culturelles en identités létales.

[466] HALL Stuart, « Cultural Identity and Diaspora », dans *J. Rutherford (Ed.), Identity: Community, Culture, Difference*, London, Lawrence & Wishart, 1990, p. 222-237.
[467] MAALOUF Amin, *Les identités meurtrières*, *op. cit.*, p. 14.

Dans son article, « L'identité libanaise, une difficile identité plurielle », Nayla Debs réclame « La pluralité des identités au Liban ne débouche pas sur un vivre-ensemble serein, mais sur un malaise constant, car l'autre y est perçu avant tout comme une menace potentielle[468]. » (Debs, 2010, p. 107) L'autrice souligne ici l'inversion perverse du principe de pluralité : loin de favoriser la tolérance ou la cohabitation, la diversité identitaire libanaise engendre une culture du soupçon et de la peur de l'autre. Ce climat psychique, hérité d'un passé traumatique, nourrit une représentation paranoïaque de l'altérité, souvent essentialisée et dangereusement associée aux conflits du passé. L'Autre est ainsi réduit à son origine confessionnelle, ce qui empêche l'émergence d'une citoyenneté inclusive. Ce mécanisme de défense identitaire empêche la construction d'un récit national partagé, accentuant le malaise social et les logiques de repli.

Par ailleurs, les acteurs régionaux (Syrie, Israël, Iran, l'OLP) ont instrumentalisé les clivages libanais à leurs propres fins. Cette implication extérieure a renforcé la fragmentation interne, les milices devenant souvent des relais de puissances étrangères. Le Liban s'est ainsi constitué en théâtre de guerres croisées, où les alliances étaient instables, et les loyautés identitaires, fluctuantes mais toujours porteuses de violence.

La complexité identitaire libanaise s'ancre dans des mémoires historiques fragmentées où la guerre civile fonctionne comme matrice traumatique structurante. Comme l'analyse Fawwaz Traboulsi (2007), cette conflictualité prolongée a engendré des récits communautaires irréconciliables[469] : les mémoires chrétiennes insistent sur la préservation de l'entité libanaise face aux menaces extérieures, tandis que les narrations musulmanes sunnites et chiites soulignent la résistance contre les déséquilibres politiques hérités du mandat français. Cette bipolarisation mémorielle s'incarne dans des lieux symboliques antagonistes - la place des Martyrs à Beyrouth-Ouest, sanctuaire laïc de la révolte anti-syrienne de 2005, s'opposant au Musée de la Résistance du Hezbollah dans la banlieue sud, célébrant la lutte contre Israël. L'instrumentalisation politique de ces traumatismes, particulièrement visible dans les commémorations sélectives des massacres fondateurs (Sabra et Chatila pour les Palestiniens, Damour pour les chrétiens), perpétue ce que Sune Haugbolle (2010) nomme une « amnésie organisée[470] », empêchant toute écriture collective de l'histoire. Ce paysage mémoriel fracturé explique pourquoi les archives de la Presse Libanaise (1975-1990) révèlent des lexiques différenciés selon les communautés, le terme « martyr » désignant des réalités incompatibles selon les affiliations religieuses.

Enfin, la mémoire de la guerre est restée profondément divisée. Aucun récit collectif n'a été établi, et l'amnistie de 1991 a favorisé un déni organisé. Les anciens chefs de milice sont devenus des leaders politiques, recyclant leur pouvoir sans rendre de comptes. Cette absence de traitement du passé a empêché la réconciliation et a figé les identités dans des mémoires communautaires antagonistes, souvent transmises oralement ou par les manuels scolaires confessionnels.

Hybridations, résistances et fragmentations

Depuis la fin de la guerre civile, le Liban vit dans un état de post-conflit non résolu, où les identités communautaires demeurent structurantes, mais où émergent aussi des formes nouvelles de subjectivités hybrides, transnationales et critiques. Si le système confessionnel a survécu – voire s'est renforcé avec la redistribution clientéliste post-Taëf –, il est aujourd'hui contesté par une partie croissante de la population.

[468] DEBS Nayla, « L'identité libanaise, une difficile identité plurielle », dans *Topique*, vol. n° 110, L'Esprit du temps, n° 1, 2010, p. 107.

[469] TRABOULSI Fawwaz, *A History of Modern Lebanon*, *op. cit.*, p. 245-250.

[470] HAUGBOLLE Sune, *War and Memory in Lebanon*, Cambridge University Press, 2010, (Cambridge Middle East Studies), p. 4 et 144.

Le mouvement de protestation d'octobre 2019 (le *Hirak*) a marqué un tournant : pour la première fois, des Libanais issus de toutes confessions ont manifesté ensemble contre la corruption, le népotisme et le confessionnalisme. Slogans comme « Tous, c'est-à-dire tous » (*kellon ya'né kellon* en arabe) ou « Le peuple veut la chute du régime confessionnel » témoignent d'un désir d'émancipation identitaire. Ce soulèvement a révélé une génération désenchantée par la guerre, mais aussi en quête d'une identité politique non communautaire, ancrée dans des valeurs citoyennes et sociales.
Dans le même temps, la crise économique et politique profonde que traverse le Liban depuis 2019, aggravée par l'explosion du port de Beyrouth en 2020, a réactivé des clivages latents. L'insécurité, l'effondrement des institutions et l'augmentation des migrations ont fragilisé les espoirs de dépassement identitaire. La diaspora libanaise, bien que pluraliste, véhicule, elle aussi, des imaginaires identitaires contrastés, entre attachement nostalgique au confessionnalisme et volonté de modernisation démocratique.

Les identités libanaises contemporaines sont également traversées par des dynamiques culturelles et médiatiques qui brouillent les frontières : réseaux sociaux, musique, littérature, art contemporain, séries télévisées participent à la redéfinition des imaginaires collectifs. Des artistes comme Rabih Mroué, des écrivains comme Hoda Barakat ou Rawi Hage incarnent cette hybridation post-mémoire, où se croisent trauma, exil, ironie et critique politique.

Malgré cette hégémonie du paradigme communautaire, émergent des stratégies de résistance et d'hybridation qui recomposent la « libanité ». Les mariages interconfessionnels, bien que juridiquement complexes, concerneraient près de 24% des unions selon le Centre Catholique d'Information (CIRPAC), créant des espaces domestiques transcendant les clivages. Des mouvements citoyens comme *Beirut Madinati* (Beyrouth ma ville) tentent de substituer aux logiques clientélistes une revendication urbaine commune fondée sur les services publics, tandis que des collectifs féministes (*Nasawiya* en arabe) dénoncent le système patriarcal renforcé par les lois confessionnelles. Dans le champ culturel, le dialecte libanais - synthèse d'arabe, de turc ottoman et de langues européennes - fonctionne comme marqueur identitaire unificateur, tandis que des artistes comme Nadine Labaki (dans Capharnaüm) ou le groupe *Mashrou' Leila* construisent dans leurs œuvres une identité plurielle, métissée et critique. Cette hybridité créative, que Homi K. Bhabha (1994, p. 2) analyserait comme « troisième espace[471] » *(third space of enunciation*), manifeste une « libanité » (*Lubnāniyya*) paradoxale : revendiquée comme socle commun, elle coexiste néanmoins avec les identités communautaires. Ce concept théorique central élaboré par l'auteur introduit l'idée d'un espace intermédiaire où les identités sont négociées, hybridées, décentrées. C'est une notion mobilisée dans le cadre de l'hybridité culturelle et postcoloniale.
L'explosion du port de Beyrouth en août 2020 a révélé cette tension : si la solidarité initiale transcenda les affiliations, l'aide d'urgence s'est rapidement réorganisée selon les réseaux confessionnels, prouvant la résilience des structures communautaires en contexte de crise.

Cependant, cette complexité identitaire contemporaine reste fragile. Face à la résilience de l'ordre confessionnel et à l'incapacité des élites à réformer l'État, le Liban continue de vivre dans un équilibre instable entre résistance civique et fragmentation communautaire. Les identités libanaises sont en perpétuelle négociation : elles oscillent entre héritage et rupture, entre mythe fondateur et récit éclaté, entre cohabitation et exclusion.

Conclusion

L'analyse des identités libanaises comme complexes, plurielles et parfois meurtrières révèle à quel point le tissu social du pays est travaillé par des logiques de différenciation et de fragmentation. Cependant, ces dynamiques identitaires ne sont pas indépendantes des configurations spatiales, des circulations diasporiques, ni des reconfigurations territoriales provoquées par les conflits, les migrations ou les projets urbains.

[471] BHABHA Homi K., *The Location of Culture*, *op. cit.*, p. 2 et 37.

Dans un chapitre ultérieur nous proposons ainsi de déplacer la focale, en examinant la manière dont la frontière – mentale, sociale, géographique – devient une figure centrale pour penser l'identité au Liban. À travers les notions de traversée, habitation, et paradoxes endogènes et exogènes, nous explorerons comment les frontières, loin d'être seulement des lignes de séparation, deviennent des lieux de tension, de mémoire et parfois de créativité identitaire.

Transition épistémologique

Cette dialectique entre fragmentation meurtrière et hybridation résiliente éclaire la pertinence du concept d' « identité meurtrière » développé par Maalouf (1998) : au Liban, l'appartenance religieuse, essentialisée par le système politique, devient potentiellement létale lorsqu'elle se mue en projet hégémonique. Pourtant, les pratiques sociales quotidiennes et les productions culturelles démontrent que cette même identité contient des germes de dépassement, ouvrant des brèches dans l'édifice communautaire. Cette complexité offre un prisme heuristique pour interroger les dynamiques identitaires dans d'autres sociétés pluriconfessionnelles post-conflit, de la Bosnie-Herzégovine au Rwanda, où la gestion institutionnelle du pluralisme engendre des tensions analogues entre mémoire officielle et vécus hybrides.

Le confessionnalisme comme identité

Alors que le chapitre précédent analysait la fragmentation du tissu identitaire libanais à travers les tensions entre hybridation, appartenance et violence, il devient nécessaire d'examiner l'un des socles les plus structurants de cette complexité identitaire : le confessionnalisme. Plus qu'un simple mécanisme de partage du pouvoir, le confessionnalisme libanais s'est progressivement imposé comme un principe organisateur de la vie sociale, politique et symbolique, façonnant les appartenances, les subjectivités et les frontières de l'imaginable.

Il fonctionne ainsi comme un cadre normatif de lisibilité sociale, assignant à chacun une place, un rôle, un réseau, et même une mémoire. Le confessionnalisme n'est pas un reste du passé, mais une modernité politique paradoxale, un système de gouvernementalité qui combine verticalité religieuse, mobilisation communautaire et clientélisme politique.

Comme le souligne Ahmad Beydoun, cette matrice confessionnelle se constitue également comme un « temps social » propre à chaque communauté, rendant toute lecture unifiée de l'histoire nationale profondément problématique[472] (Beydoun, 1984, p. 31).

Dans une société où la nationalité peine à s'imposer comme vecteur d'unité, la confession fonctionne comme matrice d'identité première, souvent assignée, parfois choisie, mais rarement indifférente. Cette appartenance, encadrée par des institutions, des récits et des dispositifs juridiques, devient un fait social total qui déborde largement les sphères religieuses ou politiques pour pénétrer les espaces du quotidien, de la mémoire et de l'intime. Il ne s'agit donc pas ici de penser le confessionnalisme uniquement comme une forme d'« identité politique », mais de le considérer comme un système culturel et symbolique dominant, encastré dans les corps et dans les territoires. « C'est souvent l'identité la plus menacée qui s'impose avec violence et nous transforme, à notre insu, en tueurs ou en victimes[473]. » (Maalouf, 1998, p.14)

Cette violence symbolique, pour reprendre la terminologie de Bourdieu, est d'autant plus efficace qu'elle est intériorisée et perçue comme naturelle. Elle agit par consentement plus que par contrainte explicite, et s'appuie sur des pratiques routinières, des récits partagés et des dispositifs institutionnels de reproduction.

[472] BEYDOUN Ahmad, *Identité confessionnelle et temps social chez les historiens libanais contemporains*, Publications de l'Université libanaise, Beyrouth, Liban, Librairie orientale, 1984, (Section des études philosophiques et sociales), p. 31.

[473] MAALOUF Amin, *Les identités meurtrières*, *op. cit.*, p. 14.

Ce que Pamela Chrabieh qualifie de « régime du pluriel figé[474] », où la diversité est reconnue mais sous un mode statique, verrouillant tout processus de transformation intercommunautaire (Chrabieh, 2003, p. 112).
Ce chapitre interroge ainsi comment la confession devient une identité imposée, vécue, incorporée ou contournée, en articulant trois niveaux d'analyse : d'abord comme héritage historique privilégiant l'appartenance communautaire à la citoyenneté ; ensuite comme cadre culturel dominant structurant l'espace social ; enfin comme expérience vécue, entre assignation, négociation et subjectivation. Cette approche permet de dépasser les dichotomies entre tradition et modernité, communautarisme et nationalisme, pour comprendre le confessionnalisme comme un régime identitaire spécifique, producteur de sens autant que de frontières.

Une appartenance imposée : la confession avant la nation ?

Dans *Le Prophète* (1923), Khalil Gibran met en garde contre les risques de fragmentation nationale : « Malheur à la nation [...] divisée en fragments, chaque fragment se prenant pour une nation ». Près d'un siècle plus tard, cette prophétie résonne singulièrement au Liban, où la structuration communautaire des institutions perpétue un système fondé sur l'appartenance confessionnelle. Cette réalité entre en tension avec l'idéal d'unité nationale évoqué par Jean-Paul II dans un discours officiel lors de sa visite au Liban le 10 mai 1997, pour qui « Le Liban est plus qu'un pays : c'est un message ».
Or ce message s'est progressivement brouillé, capté par des logiques partisanes, et réduit à une somme de récits disjoints, chacun revendiquant une mémoire, une souffrance et une légitimité propres.
Comme le rappelle Amin Elias, « la construction d'une identité libanaise unifiée s'est heurtée à la survivance de récits confessionnels hétérogènes, parfois contradictoires, qui structurent toujours l'enseignement, la mémoire collective et le politique[475] » (Elias, 2017, p. 33).
Le paysage politique contemporain, marqué par l'affrontement des courants communautaires, s'éloigne des principes démocratiques élémentaires. Les partis, organisés sur des bases confessionnelles, tendent à instrumentaliser les appartenances religieuses, exacerbant les antagonismes au détriment d'un projet national commun. Ils défendent leurs idées en attisant la haine de l'autre, toutes tendances confondues. Cette dynamique, couplée à des alliances transnationales parfois contradictoires avec l'intérêt souverain, fragilise la cohésion étatique.

La guerre civile (1975-1990) a fonctionné comme un catalyseur de cette dynamique, en institutionnalisant les lignes de fracture entre communautés. Des milices comme les Forces Libanaises, Amal ou le PSP ont construit leur légitimité sur une lecture confessionnelle de la violence et sur des formes de gouvernement local confessionnalisé.

Conséquence de cette fragmentation institutionnalisée, les Libanais évoluent au sein d'une République éclatée, tiraillés entre des loyautés communautaires concurrentes et une quête identitaire nationale inaboutie. C'est l'appartenance à une confession plutôt qu'à une nation.

Comme le montre Kamal Salibi, « l'histoire du Liban est celle d'une maison aux nombreuses demeures, où chaque groupe a cultivé sa mémoire propre, son interprétation de la nation, et parfois son refus de celle des autres[476] » (Salibi, 1988, p. 10).

474 CHRABIEH Pamela, *Pour une gestion médiatrice des diversités au Liban : Une théorie du plurilogue, au-delà du confessionnalisme*, Ph.D., Ann Arbor, United States, 2006, p. 112, [En ligne], <http://search.proquest.com/pqdtglobal/docview/304921159/abstract/53ADE8CA29EB4A28PQ/2>, (Consulté le 8 novembre 2019).

475 ELIAS Amin, « Construction de l'identité libanaise », dans *Travaux et Jours*, vol. 90, 2017, p. 33.

476 SALIBI Kamal, *Une Maison aux nombreuses demeures, L'identité libanaise dans le creuset de l'histoire*, Paris, Naufal, 1989, (Traduit par Sylvie Besse), p. 10.

Dans le contexte libanais, le confessionnalisme ne peut être réduit à un simple système de représentation politique ; il constitue un référentiel structurant de l'appartenance collective, forgé par l'histoire et consolidé par les institutions. Hérité du système ottoman des *millets*, renforcé sous le mandat français et pérennisé par le Pacte national de 1943, le confessionnalisme a installé un modèle politique fondé sur la reconnaissance des communautés religieuses comme unités de base de la nation[477].
Ce modèle repose sur une logique d'équilibre instable, où chaque concession devient une dette symbolique, et chaque compromis une forme de surveillance mutuelle entre communautés.

Cette phrase synthétise les analyses de Ussama Makdisi dans *The culture of Sectarianism*. Ce dispositif a été institutionnalisé à travers une répartition rigide des fonctions de l'État (présidence maronite, premier ministère sunnite, présidence de l'Assemblée chiite), qui érige la confession en vecteur principal d'accès au pouvoir.

Cette structuration confessionnelle dépasse la seule dimension politique. Elle a produit une forme d'appartenance obligatoire, où l'individu est d'abord défini juridiquement et socialement par sa communauté, au détriment d'une conception universaliste de la citoyenneté. La référence au national est ainsi affaiblie par un système qui valorise les appartenances parallèles, perçues comme plus stables, plus protectrices, et plus efficaces dans la distribution des ressources et la gestion des conflits. Dans cette configuration, l'État apparaît souvent comme une entité abstraite, alors que la communauté confessionnelle constitue un cadre concret de solidarité, de protection et d'identité.
Les politiques d'aménagement du territoire ont renforcé cette réalité : des quartiers comme Dahieh, Achrafieh ou Tarik el-Jdideh sont devenus des espaces identitaires, façonnés par des mémoires de guerre, des alliances locales et des dispositifs sécuritaires propres.
L'analyse du confessionnalisme comme matrice historique et politique de l'identité révèle son efficacité paradoxale : en prétendant garantir la coexistence, il a en réalité figé les appartenances, cristallisé les antagonismes et inscrit la différence confessionnelle au cœur de l'expérience politique. Ce système, loin de favoriser l'intégration, a souvent fragmenté le tissu social en une mosaïque de loyautés concurrentes. C'est ce que met en évidence l'ouvrage *Liban, une guerre de 33 jours*, à travers sa partie II « L'échiquier libanais au prisme de la guerre »[478] (Picard et Mernier, 2007). L'identité nationale, fondée sur un projet commun, s'est ainsi retrouvée marginalisée par des identités confessionnelles survalorisées et institutionnalisées.
Ce schéma trouve son expression la plus marquée dans les moments de crise, où les logiques de repli communautaire se substituent aux dynamiques de solidarité nationale. En temps de guerre comme en période de transition politique, la confession fonctionne comme un refuge, mais aussi comme une frontière. Elle devient alors l'unité de base du conflit, de la mémoire et du pouvoir.
Ainsi, la guerre de Nahr el-Bared en 2007 ou les affrontements de 2008 entre Amal-Hezbollah et les forces du 14 mars à Beyrouth ont réactivé des réflexes de mobilisation confessionnelle immédiate, au détriment de la cohésion nationale.

La confession, une culture dominante, une cartographie implicite : habitus et naturalisation

Le confessionnalisme libanais ne se limite pas à une simple architecture constitutionnelle : il s'est mué au fil du temps en une culture dominante, voire en un imaginaire hégémonique structurant les pratiques sociales, les représentations collectives et les récits mémoriels. La confession est à la fois

[477] MAKDISI Ussama, *The Culture of Sectarianism. Community, History, and Violence in Nineteenth-Century Ottoman Lebanon*, 1re édition, University of California Press, 2000, p. 1-36.
[478] PICARD Elizabeth et MERMIER Franck, *Liban, une guerre de 33 jours*, La Découverte, 2007, (Cahiers libres), p. 95-110, [En ligne], <https://shs.cairn.info/liban-une-guerre--9782707150998>, (Consulté le 14 juillet 2025).

une catégorie juridique, un marqueur social, un code symbolique et un opérateur de sens dans l'espace public. À ce titre, elle fonctionne comme un dispositif de production de subjectivités, façonnant non seulement les comportements mais aussi les affects, les trajectoires individuelles et les horizons d'attente.

À travers les lois du statut personnel (mariage, divorce, héritage), le système éducatif communautarisé, les médias confessionnels ou encore les rituels funéraires, la confession organise la vie quotidienne de la majorité des Libanais. Elle opère comme une grille de lecture de l'environnement social, où les appartenances ne sont pas seulement reconnues, mais attendues et affichées. Ce phénomène se traduit par des pratiques ségrégatives ancrées dans le territoire (quartiers homogènes, écoles communautaires, circuits économiques spécifiques), et par une naturalisation des différences confessionnelles, perçues comme immuables et consubstantielles à l'identité individuelle. Cette essentialisation des appartenances contribue à ce que Charles Taylor appelle une « politique de la reconnaissance[479] », mais dans une forme figée et communautaire, qui empêche toute reconnaissance transversale de l'individu au-delà de son groupe d'origine.

Pierre Bourdieu parlait du concept d'« habitus » pour désigner ces dispositions durables qui orientent les pratiques. Dans le cas libanais, le confessionnalisme fonctionne comme un habitus collectif, structurant la perception du monde, la hiérarchie des valeurs et les modes de sociabilité. Il opère une « naturalisation » des différences confessionnelles, qui deviennent dès lors des catégories classificatoires légitimes et invisibles. Ainsi, le prénom d'un individu, son quartier d'origine, son école ou même son code postal peuvent suffire à l'inscrire dans une topologie communautaire précise, nourrissant un imaginaire ségrégatif intériorisé.

La dimension spatiale de cette réalité est centrale. Le territoire libanais est structuré selon une cartographie confessionnelle implicite, où les appartenances s'incarnent dans l'espace urbain. Beyrouth, par exemple, est fragmentée en quartiers à dominante confessionnelle, chacun porteur d'une mémoire, d'une symbolique et d'un contrôle local spécifiques.
L'espace devient ainsi une interface de visibilité communautaire : les mosquées chiites sponsorisées par le Hezbollah, les églises maronites restaurées par des ONG chrétiennes ou les drapeaux partisans accrochés aux balcons transforment la ville en un théâtre identitaire où les communautés s'affichent, s'observent et s'évaluent mutuellement[480] (Corm, 2005, p. 212).

Cette spatialisation de la confession engendre également des dynamiques d'exclusion douce. Certains quartiers deviennent inaccessibles à ceux qui ne partagent pas la même appartenance, non par des lois formelles, mais par une série de signaux informels, de micro-violences ou de récits de peur. L'espace urbain fonctionne alors comme un filtre identitaire, filtrant les circulations, les interactions et les affects.
Dans cette perspective, la confession produit non seulement des frontières symboliques, mais également des frontières corporelles : elle marque les corps, modèle les usages, organise les voisinages.
La confession se déploie aussi dans la mémoire collective, notamment à travers les récits de guerre, les commémorations, les martyrs communautaires ou les figures héroïques propres à chaque camp. En cela, elle devient une fabrique de sens, qui donne à voir l'histoire à travers le prisme de la souffrance communautaire, de la résistance spécifique et de l'autojustification. Ce processus mémoriel renforce le sentiment d'un destin séparé, d'une expérience singulière irréconciliable avec celle de l'« autre » confession. Comme le note Pierre Nora, « la mémoire divise, l'histoire unit[481] » : dans le cas libanais, la mémoire communautaire agit comme force centrifuge, consolidant les clivages identitaires au détriment d'un récit national commun.

479 TAYLOR Charles, *Multiculturalisme. Différence et démocratie*, *op. cit.*, p. 42-45.
480 CORM Georges, *Orient-Occident, la fracture imaginaire*, *op. cit.*, p. 212.
481 NORA Pierre, *Les Lieux de mémoire*, *op. cit.*

La mémoire du massacre de Damour en 1976 (dans les récits chrétiens) ou celle de Sabra et Chatila en 1982 (dans les récits chiites et palestiniens) ne s'intègrent pas dans une histoire commune, mais renforcent des narratifs victimaires exclusifs.
On observe alors un renversement : le confessionnalisme n'est pas seulement un mode de gouvernance, il devient un fait culturel total, au sens maussien du terme qui dans son ouvrage *Sociologie et anthropologie* réclame « il y'a là ce que j'ai appelé un fait social total : car toutes les institutions s'y retrouvent d'un coup[482] » (Mauss, 1950, 150). Il imprègne les pratiques corporelles, les affects, les langages, les goûts, les styles de vie. Dans cette perspective, parler d'hégémonie confessionnelle ne signifie pas qu'une confession domine les autres, mais que le fait confessionnel domine la scène culturelle, au point de reléguer les formes d'identité transversales, alternatives ou critiques au second plan. La notion d'hégémonie culturelle développée par Antonio Gramsci permet ici de comprendre comment le confessionnalisme s'impose non par la coercition, mais par l'adhésion des sujets à une vision du monde devenue « naturelle ».

Ce constat oblige à interroger les mécanismes par lesquels la confession s'impose comme évidence : non seulement comme appartenance politique, mais aussi comme horizon symbolique partagé, reproduit par la famille, les institutions et les médias. Ainsi, le confessionnalisme agit comme une culture politique intériorisée, qui façonne les perceptions du monde, les alliances, les amitiés et les exclusions. Il devient une « seconde nature » de la citoyenneté libanaise. Dans cette logique, la citoyenneté elle-même se trouve redéfinie : non plus fondée sur l'égalité des droits, mais sur l'appartenance à un groupe reconnu et sur la capacité à mobiliser des réseaux communautaires.

Un vécu entre assignation, négociation et contournement

Malgré la centralité du fait confessionnel, son hégémonie est loin d'être absolue ou univoque. Le terrain libanais révèle des formes plurielles d'expérience de l'identité confessionnelle, entre acceptation, résignation, mise à distance ou contestation active. La confession peut être vécue comme une ressource, une protection, mais aussi comme une contrainte, une assignation ou un enfermement.

Dans les récits biographiques de jeunes Libanais, notamment depuis les années 2000, le poids du confessionnalisme est souvent décrit comme un carcan, une grille de lecture trop étroite pour appréhender la complexité des identités individuelles. Beaucoup expriment un désir de dépassement, voire de rupture avec ce système, sans pour autant pouvoir s'en extraire complètement. Les trajectoires de vie montrent alors des tentatives de bricolage identitaire, d'articulations hybrides entre appartenance communautaire, ouverture globale, cosmopolitisme, engagements politiques transversaux. Ce processus rejoint la notion de « subjectivation[483] » développée par Michel Foucault, selon laquelle l'individu, même dans un système contraignant, conserve des marges d'invention de soi et de subversion des normes.

Les mouvements de protestation comme la révolution d'octobre 2019 ont illustré cette dynamique. Portés par une jeunesse urbaine, éduquée et connectée, ces soulèvements ont explicitement dénoncé le confessionnalisme comme un obstacle à la justice sociale, à la démocratie et à l'unité nationale. Pour beaucoup, la critique du système est aussi une critique de l'identité confessionnelle en tant que référentiel imposé. Les slogans scandés (« *kellon ya3né kellon* » – « tous, cela signifie tous ») manifestaient un rejet non seulement des élites politiques, mais du système même qui les reproduit : un régime fondé sur l'inféodation identitaire. Toutefois, cette contestation n'a pas

[482] MAUSS Marcel, *Sociologie et anthropologie*, Presses Universitaires de France, 2013, (Quadrige), p. 150.
[483] FOUCAULT Michel, *Histoire de la sexualité (Tome 1). La volonté de savoir*, Gallimard, 2014, [En ligne], <https://shs.cairn.info/histoire-de-la-sexualite-tome-1-la-volonte-de-savoir--9782070740703>, (Consulté le 14 juillet 2025).

encore produit un imaginaire alternatif suffisamment fédérateur pour s'ancrer dans les institutions ou s'imposer durablement dans les pratiques quotidiennes.
Le confessionnalisme reste donc une identité à la fois subie, négociée et parfois contournée. Certains choisissent d'en minimiser l'importance, en misant sur des appartenances professionnelles, artistiques, transnationales ou diasporiques. D'autres revendiquent une pluralité d'identifications non exclusives. Mais beaucoup continuent de se mouvoir dans un système où la reconnaissance, la sécurité et les opportunités demeurent liées à l'appartenance communautaire.

Ce vécu ambivalent permet de penser le confessionnalisme non comme une identité fixe ou homogène, mais comme un champ de tensions où s'expriment des formes de résistance, de résilience et de créativité. Loin d'un déterminisme, l'identité confessionnelle au Liban est donc une construction dynamique, inscrite dans des rapports de pouvoir mais aussi dans des négociations permanentes entre les individus et les structures.

> « *It is that Third Space [...] which constitutes the discursive conditions of enunciation [...] meaning and symbols of culture have no primordial unity or fixity*[484]. » (Bhabha, 1994, p.37)

Repenser la citoyenneté, la mémoire et la coexistence dans une société plurielle

L'analyse du confessionnalisme en tant qu'identité révèle l'épaisseur d'un système qui définit bien plus que la simple répartition du pouvoir : il organise les appartenances, codifie les récits de soi et structure les possibilités du vivre-ensemble. En substituant la logique de la communauté à celle de la nation, le confessionnalisme libanais institue une forme d'appartenance pré-politique, perçue comme naturelle, légitime, indiscutable. Il transforme la confession en une forme de citoyenneté de substitution, capable de répondre aux besoins de reconnaissance, de sécurité et de légitimation, dans un contexte d'État faible et de nation problématique.
Mais si ce système semble immuable, il est traversé par des tensions, des fractures, des négociations. Le fait que de nombreux Libanais vivent leur appartenance confessionnelle comme une tension entre héritage et aspiration, entre assignation et dépassement, montre que l'identité confessionnelle est aussi un champ de luttes symboliques. Elle est un terrain disputé, où se croisent stratégies d'affirmation, formes de retrait, et désirs de dépassement. Les soulèvements récents, les récits individuels de contournement, ou encore les formes d'hybridation diasporique, témoignent de la possibilité — sinon de la réalité — d'un au-delà du confessionnalisme. Des figures d'« entre-deux », de marges ou de résistances discrètes apparaissent ainsi comme les laboratoires d'une citoyenneté alternative, en gestation dans les interstices du système.

Ce chapitre a donc permis d'ouvrir une réflexion sur la manière dont une structure communautaire peut devenir une culture identitaire dominante, non sans résistance. Il s'agit désormais d'interroger, dans la suite du travail, les espaces de déconstruction ou de recomposition de ces identités confessionnelles, qu'ils soient sociaux, politiques ou territoriaux, afin de repenser la citoyenneté, la mémoire et la coexistence dans une société plurielle.

À cette fin, la mise en lumière de pratiques de cohabitation, d'expériences transversales ou de récits partagés pourrait constituer une piste féconde pour dépasser le dualisme entre appartenance communautaire et modernité politique. Comme l'écrivait Albert Hourani, « ce qui importe, ce n'est pas de nier les identités multiples, mais de construire un espace où elles puissent coexister dans la reconnaissance mutuelle[485] » (*Minorities in the Arab World,* 1947, p. 239).

[484] BHABHA Homi K., *The Location of Culture*, *op. cit.*, p. 37.
[485] HOURANI Albert H., *Minorities In The Arab World*, Universal library, 1947, p. 239, [En ligne], <http://archive.org/details/in.ernet.dli.2015.81805>, (Consulté le 14 juillet 2025).

Le Liban, un non-lieu

Dans la continuité de notre réflexion sur les identités libanaises façonnées par la guerre, le communautarisme et les appartenances confessionnelles, ce chapitre propose de déplacer l'analyse vers une lecture spatiale et anthropologique du territoire national. Plus qu'un simple décor ou un cadre géographique, l'espace libanais constitue un acteur à part entière de la fragmentation du lien social et politique. Dans cette perspective, l'hypothèse d'un Liban conçu comme « non-lieu » – au sens que Marc Augé donne à ce terme – permet d'éclairer les effets cumulatifs de la surimposition des appartenances, de la discontinuité des récits historiques et de la défaillance de l'État dans la production d'un espace commun.

Alors que toute nation suppose une certaine homogénéité symbolique du territoire – à la fois imaginée, racontée et vécue – le Liban offre un contre-modèle : celui d'un pays où l'espace est non seulement divisé, mais investi par des mémoires concurrentes et des régimes d'occupation multiples. Le territoire libanais n'est pas l'assise d'une souveraineté unifiée, mais un palimpseste de frontières invisibles, d'enclaves confessionnelles et de récits spatialisés, sans réel projet national pour les unifier.

Ce chapitre se propose d'explorer cette dimension territoriale de la crise libanaise en trois temps. Nous analyserons d'abord la fragmentation concrète de l'espace national, entre cloisonnements communautaires et discontinuités urbaines. Nous montrerons ensuite comment cette dislocation spatiale s'articule à une désagrégation des récits historiques partagés, donnant lieu à une patrimonialisation communautaire de la mémoire. Enfin, nous nous pencherons sur les trajectoires individuelles – celles qui fuient, celles qui habitent, celles qui résistent – pour montrer que, malgré cette dislocation, des formes d'appropriation de l'espace subsistent, esquissant la possibilité d'un commun réinventé.

Fragmentations nationales : enclaves, frontières invisibles et discontinuités

Aux limites du monde désertique, à l'extrémité du Croissant fertile, riverain de la Méditerranée, il a accueilli depuis des millénaires sociétés, civilisations et refugiés comme peu d'endroits au monde en ont connu autant. Contraintes sociales, sociétales, culturelles, géographiques et naturelles sont étroitement imbriquées en puzzle (énigme) qu'il n'est pas aisé à décoder. Mais c'est ce qui rend ce pays fascinant, diffèrent et unique. Étonnamment varié dans ses paysages, ses communautés, ses religions, ses cultures, ouvert sur le monde, mais entrainé dans un tourbillon creux de ce Proche-Orient si dangereux, reclus de menaces géopolitiques, le Liban nécessite une étude géographique, approfondie pour comprendre la complexité, la labilité et l'altérité de ses systèmes.

Dans son ouvrage *Non-lieux. Introduction à une anthropologie de la surmodernité*, Marc Augé définit les non-lieux comme des espaces de transit, dépourvus d'identité, de relation et d'histoire[486]. Appliqué au contexte libanais, ce concept peut paraître paradoxal dans un pays saturé d'histoires, d'identités et de territoires disputés. Pourtant, le Liban semble incarner un non-lieu au sens d'un espace fragmenté, où la nation peine à se territorialiser comme entité unifiée.

Depuis la fin de la guerre civile (1975-1990), le territoire libanais est traversé par des frontières mentales, communautaires et politiques qui fragmentent l'espace national. Beyrouth en est l'illustration paradigmatique : la ville, loin d'être une capitale unificatrice, est morcelée en enclaves confessionnelles, marquées par des appartenances visibles et parfois exclusives. La distinction

[486] AUGE Marc, *Non-lieux*, *op. cit.*, p. 100.

persistante entre Beyrouth-Ouest (à majorité sunnite) et Beyrouth-Est (à majorité chrétienne), malgré la reconstruction, témoigne d'une géographie politique de la mémoire. Comme le souligne Mona Harb, « la ville n'est pas gouvernée comme un tout mais comme une mosaïque de fiefs partisans et confessionnels[487] » (Harb, 2010).

Les « frontières invisibles » évoquées par de nombreux habitants matérialisent cette territorialisation communautaire. Il ne s'agit pas de frontières physiques ou institutionnelles, mais de lignes d'évitement, de peur ou d'exclusion, intégrées dans les représentations sociales. Le quartier de Dahieh au sud de Beyrouth, bastion du Hezbollah, cristallise cette séparation : il fonctionne comme un territoire autonome à l'intérieur de la capitale, avec ses propres codes, son économie, sa sécurité. À l'échelle nationale, la cartographie des appartenances confessionnelles renforce cette lecture en archipels — chiite au Sud et dans la Békaa, sunnite dans le Nord, chrétien au Mont-Liban, druze dans le Chouf — limitant les interactions intercommunautaires.

Ces discontinuités territoriales sont le produit d'une longue histoire, mais aussi du système confessionnel lui-même, qui structure la redistribution des ressources, les clientélismes locaux et la gouvernance spatiale. En cela, le Liban échoue à produire un espace national cohérent, à la manière de ce que Benedict Anderson désigne comme une « communauté imaginée[488] » (Anderson, 1983, 2006). Le territoire libanais est vécu comme un empilement de micro-lieux, non connectés par une vision partagée du commun.

Nous questionnons ce statut de *non-lieux* de Marc Augé qui dit qu'il y'a des lieux qui ne sont pas des lieux, « Le *non-lieu* est le contraire de l'utopie : il existe et il n'abrite aucune société organique[489]. » Marc Augé poursuit son anthropologie du quotidien en explorant les *non-lieux*, ces espaces d'anonymat qui accueillent chaque jour des individus plus nombreux. Les *non-lieux*, ce sont aussi bien les installations nécessaires à la circulation accélérée des personnes et des biens (voies rapides, échangeurs, gare, aéroports) que les moyens de transport eux-mêmes (voitures trains, trains ou avions). Mais également les grandes chaînes hôtelières aux chambres interchangeables, les supermarchés ou encore, différemment, les camps de transit prolongé où sont parqués les réfugiés de la planète. Le *non-lieu* est donc tout le contraire d'une demeure, d'une résidence, d'un lieu au sens commun du terme. Seul, mais semblable aux autres, l'utilisateur du *non-lieu* entretient avec celui-ci une relation contractuelle symbolisée par le billet de train ou d'avion, la carte présentée au péage ou même au chariot poussé dans les travées d'une grande surface. Dans ces *non-lieux*, on ne conquiert son anonymat qu'en fournissant la preuve de son identité.

Un non-lieu, un nulle part, un peu ce que Michel Foucault, sans y inclure la ville, appelait une « hétérotopie[490] »

Or, le Liban, est un espace de *non-lieux* par excellence qui reçoit des travailleurs étrangers divers et des réfugiés qui se multiplient et dépassent le tiers de sa population en un rythme accéléré surtout durant le dernier siècle, sans aucun espoir de retour à leur pays d'origine. Des camps à ne plus finir, très mal installés ou intégrés dans le paysage urbain, périurbain ou rural du pays, et pour des délais méconnus. Nous assistons à l'apparition de bidonville, de quartier précaires et appauvris, sans aucune planification urbaine et l'absence d'infrastructure adaptée. Par contre, plus que le triple des libanais se trouve partout au monde sans aucun espoir de retour. Leur pays est devenu un hôtel qu'on sollicite où se donne rendez-vous pour une courte durée de vacances, de tourisme ou de visites familiales. Des demeures abandonnées depuis des années attendent le retour désespéré de

[487] HARB Mona, *Le Hezbollah à Beyrouth, 1985-2005*, *op. cit.*, p. 124.

[488] ANDERSON Benedict, *L'imaginaire national ; Réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*, Éditions La Découverte, Paris, 2006, (Sciences humaines & sociales, 123), p. 22.

[489] AUGE Marc, *Non-lieux*, *op. cit.*, p. 140.

[490] *Ibid.*, p. 204-205.

ses propriétaires immigrants ne retournant que pour demeurer après la mort, enterrés dans des cimetières. Le Liban est devenu un espace de transit prolongé où sont entassés les réfugiés de la région, la « terre des morts au lieu de la vie », un lieu de passage où plus que le triple de sa population se trouve ailleurs, éparpillée aux quatre coins du monde, sans aucun espoir de retour. Le Liban est devenu un foyer pour les pauvres et les vieilles générations, tandis que sa main d'œuvre, ses jeunes éduqués et ses citoyens ambitieux traversent les quatre coins du monde pour exceller dans tout domaine, vu que leur pays ne leur offre aucun droit ou espace pour s'améliorer mais bien le contraire, c'est l'ignorance, la pauvreté, le chômage, la corruption et le retour en arrière malgré les essaies ardus de tenir un pas en avant.

Dans son superbe roman, intimiste, dense, émouvant *Les désorientés* qui suscite bien des réflexions et qui devrait parler à tout le monde, Amin Maalouf déclare :

> « Tout homme a le droit de partir, c'est son pays qui doit le persuader de rester... « Ne te demande pas ce que ton pays peut faire pour toi, demande-toi ce que tu peux faire pour ton pays » … Mais lorsque, dans ton pays, tu ne peux ni travailler, ni te soigner, ni te loger, ni t'instruire, ni voter librement, ni exprimer ton opinion, ni même circuler dans les rues à ta guise, que vaut l'adage de John F. Kennedy ?... C'est d'abord à ton pays de tenir, envers toi, un certain nombre d'engagements. Que tu y sois considéré comme un citoyen à part entière, que tu n'y subisses ni oppression, ni discrimination, ni privations indues. Ton pays et ses dirigeants ont l'obligation de t'assurer cela ; sinon, tu ne leur dois rien. Ni attachement au sol, ni salut au drapeau. Le pays où tu peux vivre la tête haute, tu lui donnes tout, tu lui sacrifies tout, même ta propre vie ; celui où tu dois vivre la tête basse, tu ne lui donnes rien. Qu'il s'agisse de ton pays d'accueil ou de ton pays d'origine. La magnanimité appelle la magnanimité, l'indifférence appelle l'indifférence, et le mépris appelle le mépris. Telle est la charte des êtres libres et, pour ma part, je n'en reconnais aucune autre[491]. » (Maalouf, 2012)

Qui peut prétendre gouverner un pays qui se vide de sa jeunesse ? Cette question fondamentale interroge la conception même de la patrie. Se réduit-elle à un simple territoire, à une terre et des pierres, ou procède-t-elle plutôt d'un pacte social dynamique, fruit d'une interaction continue entre un peuple et ses dirigeants, visant à garantir une vie digne et libre ?

Comme l'illustre l'adage, « Certains sacrifient leur vie pour leur patrie, d'autres sacrifient leur patrie pour vivre eux-mêmes ». Cette réflexion ne saurait viser la diaspora libanaise, contrainte à l'exil par la nécessité de rechercher une vie meilleure et des opportunités pour sa progéniture. Bien au contraire, ces expatriés constituent souvent un rempart économique vital, grâce à leurs transferts de fonds et leur expertise, participant ainsi à distance à la survie de leur nation et au soutien des familles, restées au pays, ancrée en son sein. Leurs sacrifices à l'étranger doivent être valorisés. Ils ne sont pas partis par leur propre choix, en majorité du temps, c'est par obligation et leur contribution pourra peut-être reconstruire un pays qui meurt.

La critique doit plutôt se porter sur l'action – ou l'inaction – des responsables politiques nationaux. Le reproche principal réside dans leur propension à conclure et à nouer des alliances externes qui, non seulement entrent en contradiction avec la volonté populaire, mais s'avèrent également contraires aux intérêts fondamentaux du Liban. Ces accords, souvent opaques, compromettent la souveraineté nationale et entravent la capacité du pays à prendre des décisions libres et indépendantes, minant ainsi les fondements de l'État.

Dans ce contexte, le Liban a impérativement besoin de ses citoyens, de leur force de travail, de leur créativité et de leur esprit d'innovation pour se relever et persister. La reconstruction nationale

[491] MAALOUF Amin, *Les désorientés*, *op. cit.*

passe inexorablement par une transformation profonde de la société et de ses structures mentales. Il devient urgent de réformer les mentalités et de dépasser les schémas de pensée sclérosés pour engager une mutation sociale capable d'engendrer un changement significatif et durable.

L'effacement du en commun : mémoires éclatées et spatialisations communautaires

La dislocation de l'espace libanais trouve un écho direct dans la désagrégation des récits nationaux. Le Liban est un pays sans histoire partagée — non parce qu'il manque d'histoire, mais parce que chaque communauté construit, conserve ou oublie la sienne, en fonction de ses blessures et de ses légitimités. Comme le note Nadine Méouchy, « les guerres libanaises ont été racontées au pluriel, selon les appartenances, les intérêts et les silences collectifs[492] » (Méouchy, 2004). Cette multiplication des récits produit un champ mémoriel éclaté, où la nation ne parvient pas à se penser comme sujet historique unifié.

L'absence de manuel d'histoire nationale couvrant la guerre civile est emblématique : depuis les années 1990, aucun consensus n'a pu être trouvé sur une narration commune. Ce vide renforce les récits communautaires, souvent antagonistes, et légitime une mémoire sélective, instrumentalisée politiquement. Chaque groupe érige ses martyrs, ses héros et ses traumatismes, dans une logique de patrimonialisation fermée. Les mémoriaux confessionnels — qu'il s'agisse du Musée de la Résistance à Mleeta (chiite), des statues maronites à Harissa, ou des lieux de mémoire sunnites à Tripoli — ne sont pas des monuments nationaux, mais des affirmations identitaires particulières.

Pierre Nora distingue les « lieux de mémoire » des « milieux de mémoire[493] », soulignant que lorsque la mémoire cesse d'être vécue collectivement, elle est transformée en artefact figé. Au Liban, cette patrimonialisation cloisonnée témoigne de l'incapacité à créer un récit fédérateur, capable d'articuler les différences sans les absolutiser. L'absence de muséographie nationale sur la guerre civile, le sort laissé à l'abandon de lieux symboliques (comme la prison de Khiam ou l'hôtel Saint-Georges), et la marchandisation du centre-ville de Beyrouth par Solidere, participent d'un processus d'effacement du commun au profit du privé, du sectaire ou du spéculatif.

Dans ce contexte, le Liban n'est pas un lieu de mémoire, mais un champ de mémoires conflictuelles, qui se croisent sans se rencontrer. L'espace national n'est ni le support d'un imaginaire partagé, ni le réceptacle d'une histoire commune : il devient un non-lieu, où la mémoire collective échoue à se construire.

Fuir, habiter, résister : trajectoires individuelles dans un espace écartelé

Si le Liban, comme espace collectif, tend à fonctionner comme un non-lieu, il reste habité, vécu, rêvé, quitté. L'expérience individuelle du territoire ne se réduit pas à l'échec de l'État-nation : elle est traversée par des logiques de fuite, de réinvention et de résistance, qui disent quelque chose du rapport intime des Libanais à leur espace.

Pour beaucoup, la fuite devient un mode de survie. L'exil, qu'il soit économique, politique ou existentiel, concerne aujourd'hui plus de la moitié des Libanais. La diaspora, forte de plusieurs millions de personnes, incarne cette déterritorialisation massive, nourrie par la frustration,

[492] MEOUCHY Nadine et SLUGLETT Peter, « The British and French Mandates in Comparative Perspectives/Les mandats français et anglais dans une perspective comparative », Brill, 1 janvier 2004, p. 293.
[493] AGERON Charles-Robert et NORA Pierre, *Les Lieux de mémoire, tome 1*, Paris, Gallimard, 2013, p. XVII-XVIII.

l'angoisse et l'impossibilité de se projeter. Comme l'écrit Elias Khoury : « Le Liban, ce n'est pas un pays. C'est une blessure qui saigne partout[494] ». Le non-lieu devient alors un lieu de l'absence, un pays qu'on porte en soi comme un deuil, une nostalgie ou une impossibilité.

Mais le Liban est aussi le théâtre de formes d'appropriation locale, souvent marginales, parfois subversives. Les initiatives artistiques, écologiques ou citoyennes tentent de réenchanter des espaces urbains ou ruraux laissés à l'abandon. Des collectifs investissent l'espace public (comme *Haven for Artists*, *Beirut Madinati*), redonnant vie à des lieux délabrés. D'autres, dans les régions périphériques, reconstruisent du lien social par l'agriculture durable, la protection du patrimoine ou la reconstruction symbolique.

Ces formes de résistance quotidienne incarnent une politique du lieu, au sens de Michel de Certeau : une pratique de l'espace qui n'est ni imposée, ni spectaculaire, mais créative, ancrée, éphémère parfois[495]. Elles rappellent que même dans un non-lieu, il est possible de faire lieu, de construire du commun par le bas, contre les logiques de fragmentation.

Ainsi, habiter le Liban aujourd'hui, c'est souvent le négocier, le supporter ou le fuir, mais c'est aussi le réinventer. Entre désenchantement et attachement, les trajectoires individuelles témoignent d'un pays dont l'unité n'existe pas encore, mais dont la possibilité demeure, dans les interstices du quotidien.

Pour conclure, en examinant le territoire libanais à travers le prisme du non-lieu, nous avons mis en lumière une crise de la spatialité nationale qui dépasse les seules problématiques identitaires ou confessionnelles. L'espace libanais, loin de constituer un support de l'unité politique ou de l'imaginaire collectif, se présente comme une mosaïque fragmentée, où les appartenances se superposent sans se rencontrer, où les frontières ne sont ni naturelles ni officielles, mais intériorisées, implicites, souvent traumatiques.

La fragmentation de l'espace physique, la multiplication des mémoires exclusives, l'absence d'un récit fédérateur ou d'un projet territorial partagé : tous ces éléments convergent pour faire du Liban une nation inachevée sur le plan spatial, incapable de produire une véritable territorialité politique. Dans un tel contexte, les citoyens deviennent des usagers partiels du territoire, souvent contraints à la fuite, à l'exil intérieur ou extérieur, ou bien engagés dans des tentatives marginales de réappropriation de lieux délaissés.

Pour autant, ce diagnostic ne relève pas d'un fatalisme spatial. Des contre-usages émergent, des lieux se recréent dans les marges du système, portés par des initiatives artistiques, citoyennes, écologiques ou diasporiques. Ces pratiques de l'espace témoignent de formes de résistance à la déliaison sociale et au vide symbolique. Elles incarnent une possibilité de reterritorialisation du politique par le bas, même dans un cadre institutionnel défaillant.

Le Liban, non-lieu traversé de mémoires disjointes et d'appartenances conflictuelles, reste ainsi un espace habité, chargé de sens et de luttes, où le commun ne disparaît jamais totalement, mais se déplace, se reconfigure, se réinvente dans les interstices du quotidien.

494 KHOURY Elias, *La Petite Montagne | Actes Sud*, Babel, 2009, (roman traduit de l'arabe (Liban) par Saadia Zaïm et Christian de Montella), p. 72.

495 DE CERTEAU Michel, *L'invention du quotidien, tome 1 : Arts de faire*, Paris, Gallimard, 1980, p. XL-L.



Figure 39 : Une sélection d'artistes représentant la voix patrimoniale et culturelle du Liban. © Dalal Kassab, 2020.

Une voix patrimoniale et culturelle

« La culture, c'est la mémoire du peuple, la conscience collective de la continuité historique, le mode de penser et de vivre ». (Milan Kundera, *Le Monde*, 1979).

Le Liban contemporain ne se comprend qu'à travers le prisme de sa mémoire longue et de ses expressions culturelles multiples. Au-delà des crises politiques et économiques, il existe un Liban résilient, une « voix » qui persiste et résiste par son patrimoine, sa créativité et son vivre-ensemble. Ce chapitre propose de cartographier les manifestations de cet inconscient collectif qui, des racines phéniciennes aux soubresauts actuels, constitue l'armature identitaire d'un peuple. Il s'agit de montrer comment la culture, dans ses dimensions à la fois tangible et intangible, fonctionne comme un texte où se lisent les lignes de force, les fractures et les espoirs de la nation.

« Mon identité, c'est ce qui fait que je ne suis identique à aucune autre personne[496] »
Amin Maalouf, *Les identités meurtrières*, 1998.

Dans son ouvrage *Les identités meurtrières*, l'écrivain Amin Maalouf nous rappelle que « L'identité est constituée d'une foule d'éléments qui ne se limitent pas à ceux qui figurent sur les registres officiels, tels que l'appartenance à une religion, à une nationalité, à une communauté linguistique, à une famille... » ; il est vrai, d'après l'essai de cet écrivain, qu'elle est fondamentalement cela, mais qu'elle est aussi autre chose. Elle est l'altérité et la similarité, le communautaire et l'universel, le culturel et l'interculturel, le spécifique et le global. Le monde étant devenu étroit par la grâce des développements technologiques, économiques, sociaux et militaires ; l'identité se modifie sans cesse, à une vitesse à laquelle elle n'était pas habituée durant les siècles précédents. S'ajoute aux critères d'appartenance, l'environnement, les époques, les expériences et les blessures qui façonnent l'expression identitaires des individus. C'est ainsi que se forge « une identité composite, complexe et irremplaçable ».

Dans le chapitre précédent, nous avons pu constater que le Liban est un non-lieu. Donc une des questions provoquantes qu'on peut poser c'est que le Liban c'est le pays qui fait la démonstration qu'un non pays existe.

Est-ce qu'il existe une frontière libanaise ?
Le Liban est un non pays pourtant il existe ! En quoi existe-t-il ?
Est-ce qu'il existe à cause d'une cohésion culturelle, d'une civilisation ?

Ce qui est magnifique dans le Liban, c'est qu'il est le pays des homogénéités et des différences extrêmes et multiples au niveau des confessions, des richesses et des statuts, mais pourtant ça fait du Liban. C'est le rapport entre le spatial et le culturel car on peut l'emporter ailleurs. Ce qui caractérise cette terre et son peuple, ce non-lieu dont on parle, revient à plusieurs raisons :

Une cartographie critique du Liban : Matérialités d'un inconscient collectif

L'inconscient collectif de chaque société c'est sa culture[497]. Le concept de culture au sens anthropologique désigne non seulement la littérature, la musique, l'architecture, le cinéma, bref les grands arts, mais aussi les usages alimentaires, les modes de socialisation, les idéologies, les pratiques économiques et financières, l'éducation, la médecine, le temps social, et autres. Certaines œuvres culturelles deviennent emblématiques et méritent notre grande attention, mais la vie quotidienne, ordinaire, les superstitions, les crises, les modes d'individualisation, de compétition, etc., toutes ces facettes multiples de chaque culture ont une signification identitaire distinctive incontournable.

[496] MAALOUF Amin, *Les identités meurtrières*, *op. cit.*

[497] FISCHER Hervé, *L'inconscient collectif de chaque société, c'est sa culture*, [En ligne], <https://voir.ca/herve-fischer/2014/09/22/linconscient-collectif-de-chaque-societe-cest-sa-culture/>, (Consulté le 15 juillet 2023).

L'inconscient collectif qui est au cœur de chaque culture fonde et légitime sa différence identitaire, ses mythes et donc ses valeurs et sa sensibilité. La culture est dynamique, inclut des tensions, intègre ses diversités, ses marges, dialogue avec d'autres cultures, subit des pressions externes. Et même lorsqu'une culture est dominante, ces lignes de force ou de fracture se retrouvent dans la dynamique de l'inconscient collectif qui la fonde. Les rapports entre inconscients collectifs et cultures ne sont pas d'une linéarité simpliste ; ils peuvent même devenir dialectiques dans leur dynamique ; mais ils seront toujours étroits et même indissociables ; et s'ils ne sauraient être pérennes, ils ont cependant une très longue durabilité.

900 ans de colonisation du Vietnam par la Chine n'ont pas fondu leurs différences au point que l'indépendantisme vietnamien ne resurgisse pas finalement pour imposer sa loi.

De tout temps et depuis des millénaires, ce bout de terre a été dominé par des empires influencé par la colonisation. Imprégnés de culture et de civilisation, ce peuple et cette terre n'ont jamais secoué, ils demeurent résilients jusqu'à ce jour et rien n'a pu toucher à son existence mais bien le contraire ces civilisations l'ont enrichi par leur architecture, leur culture, leur savoir dont les traces subsistent jusqu'à ce jour. Ces passages civilisationnels ont forgé une culture assez solide et spéciale. Le territoire libanais est une palimpseste où se lisent les signatures successives des empires où chaque couche de l'histoire a laissé son empreinte. Cette cartographie n'est pas neutre ; elle est une projection des traumatismes, des rêves et des conflits de l'inconscient collectif. L'observateur peut y déceler des influences venues du monde entier, de France, d'Italie, de Grèce, de Perse, d'Égypte, et bien d'autres encore. Les ruines romaines de Baalbek dialoguent avec les mosquées mameloukes de Tripoli, tandis que les bâtiments ottomans du centre-ville de Beyrouth, en partie détruits et restaurés, portent les stigmates de la guerre civile. La géographie elle-même – la montagne refuge, la côte ouverte sur le monde, la vallée de la Bekaa fertile et marginalisée – structure une psyché collective partagée entre un désir d'isolement protecteur et une vocation d'ouverture. La matérialité des pierres, des paysages et de l'architecture urbaine devient ainsi le support d'une mémoire souvent indicible, un inconscient fait de conquêtes, de commerce, de guerres et de renaissances. Ce cosmopolitisme historique n'est pas une abstraction, il est réel.

La carte n'est pas le territoire. « Œuvre de l'esprit, interprétation de l'espace, elle est restée longtemps l'apanage du pouvoir, l'expression des dominants, véhiculant des représentations partiales, douteuses ou orientées »[498]. Une mise en ordre qui fabrique parfois l'ordre bien réel de nos sociétés. Dressé dans les années 1970, ce constat critique bouleverse encore aujourd'hui la lecture des cartes.

Dans notre étude de la frontière libanaise, le travail cartographique constitue un élément d'analyse socio spatiale essentiel et fondamental pour comprendre non seulement les évolutions historiques mais aussi se rendre compte des interactions, des dimensions, des profondeurs et des hybridations et cela à des échelles pluri scalaires. La carte est l'unique outil de représentation d'une frontière, qu'elle soit clairement identifiée sur le territoire ou abstraite dans la mémoire du lieu. C'est une matérialité spatiale qui permet d'illustrer un conscient collectif, une certaine appartenance ou un détachement du lieu. « Sans carte pas de frontières[499] »

La frontière, notion ambivalente et polysémique, est un objet particulièrement stimulant à étudier du point de vue des représentations. Elles peuvent être à la fois le lieu de passage, de la transgression, du refuge, la limite à ne pas dépasser ou la jonction vers l'altérité. Elles protègent de l'inconnu et ouvrent vers la différence. Incarnées, floues, tangibles, inachevées tel que le cas de l'Union Européenne ; stables ; disputées, conflictuelles et meurtrières telles les frontières de la Palestine ; abstraites, intangibles et mouvantes tel que le cas du Liban.

498 NOUCHER Matthieu et POLIDORI Laurent, *Atlas critique de la Guyane*, DL 2020, Paris, CNRS Editions, 2020.
499 *Ibid.*, p. 33.

L'identité libanaise puise alors sa force et sa complexité dans un héritage millénaire ineffaçable qui remonte aux Phéniciens, navigateurs et inventeurs de l'alphabet. Cet héritage n'est pas un musée poussiéreux, mais un réservoir symbolique actif. Ce pays montagneux a connu l'occupation humaine depuis le paléolithique et a vu, tout au long de son histoire, sa domination constamment disputée par les plus grands empires : Égyptiens, Grecs, Romains, Byzantins, Arabes, Croisés et Ottomans. La référence à cette succession impériale évoque un esprit d'entreprise, un cosmopolitanisme méditerranéen et une capacité à absorber les dominations tout en préservant une singularité. Les villes de Beyrouth, Byblos, Tyr, Saïda, Tripoli et Baalbek témoignent de ces civilisations qui l'ont marqué. Leur présence continue dans le paysage fait de l'histoire une réalité tangible. Décrite dans la Bible comme « la terre du lait et du miel », cette image fonde une symbolique de fertilité et de désirabilité qui colle toujours au pays. Le Liban a en effet toujours attiré les conquérants grâce à ses abondantes ressources naturelles, à ses ports abrités qui jalonnent la côte et aux possibilités défensives qu'offrent les hauts sommets. Tous ces éléments contribuèrent à faire de son histoire une odyssée.
Cet enracinement n'est pas seulement une question de conquêtes ; il a aussi façonné le caractère libanais. La culture de la montagne et celle des villes se sont combinées pour forger cette l'identité, alliant sociabilité et tolérance, esprit d'entreprise et individualisme. Cette dialectique entre le refuge montagnard, bastion de l'indépendance des communautés, et la ville côtière, ouverte sur le commerce et les idées, a produit des traits de personnalité distincts.

Simple toponyme biblique pour cette montagne blanche, le Liban est devenu objet d'histoire. Cet enracinement multimillénaire offre un sentiment de permanence face à l'instabilité actuelle. Il est le fondement d'une résilience qui refuse l'effacement. C'est l'un des rares endroits du monde à avoir une histoire bien plus grande que lui ; l'ombre de son symbole, le Cèdre, couvre une étendue morale qui le dépasse. L'héritage est ainsi ineffaçable car il a cessé d'être simplement historique pour devenir une dimension morale et universelle, affirmant que le Liban, malgré les vicissitudes, incarne un message qui transcende ses frontières.

Lignes de forces d'une culture dominante et d'une cohésion sociale

« La culture, c'est ce qui nous survit, ce qui nous permet d'inscrire la fragilité de l'humain dans la durée, d'entrer dans une forme de permanence alors que tout n'est que précarité. C'est ce qui nous permet d'imaginer ce qui n'existe pas encore, et donc de comprendre que nous ne sommes pas condamnés à ce qui existe. » (Achille Mbembe) Cette définition éclaire parfaitement le rôle de la culture libanaise : elle est l'ancrage qui permet de survivre aux précarités politiques et économiques, et l'horizon qui permet d'imaginer un avenir au-delà des crises présentes.

La société libanaise est structurée autour de communautés confessionnelles, un fait qui influence profondément sa culture et sa politique. Cependant, au-delà de ces lignes de fracture, existe un puissant socle culturel commun qui assure une cohésion sociale minimale. Cette « culture dominante » n'est pas l'apanage d'une communauté, mais un creuset de valeurs et de productions partagées. Deuxièmement, c'est le pays des cultures par sa musique mondiale, son art, ses poètes, ses écrivains, ses films, ses théâtres, son ouverture au monde entier et ses échanges pluriculturelles et linguistiques. Cette profusion créative constitue un langage commun qui unit les Libanais bien au-delà de leurs appartenances particulières.
Dans son article, « Logiques territoriales et États-nations dans les espaces eurasiatiques », Michel Bruneau écrit « Chaque peuple, doté d'une culture ou d'une civilisation qui s'est élaborée dans la durée, a un rapport à l'espace qui lui est propre. Il fonde sa dimension territoriale, construit son ou ses territoires. Il s'agit d'un processus qui se développe dans un temps plus ou moins long ». Le Liban illustre ce propos : sa culture a construit un territoire identitaire qui transcende ses frontières géopolitiques. Or, suite à la création de l'État d'Israël, des années de conflits perdurent dans le

temps et les conséquences engendrées sont multiples, mais cela n'a pas pu freiner la propagation culturelle libanaise dans le monde. C'est plutôt le contraire. Les conflits et les déchirements n'ont pas étouffé cette culture ; ils ont, paradoxalement, aiguisé son expression et accéléré sa diffusion mondiale via une diaspora dynamique.
Cette culture partagée se manifeste dans le quotidien par des traits unificateurs : l'importance de la famille (élargie), la culture de l'hospitalité (*ahlan wa sahlan*), le culte de l'éducation et une forme d'individualisme entrepreneurial. La sociabilité, le goût pour la discussion passionnée et le sens de la fête sont des ciments qui transcendent les appartenances. La culture et la civilisation libanaise demeurent des socles solides et présents de ce qui constitue l'identité libanaise, lui donnant une dimension territoriale qui dépasse de loin ses limites cartographiques, une dimension qui englobe la planète par sa force. Cette culture, tout en reconnaissant le pluralisme interne, forge un « être-ensemble » libanais distinct et reconnaissable. Cette médiation culturelle libanaise tellement puissante est devenue inlassable, immortelle, ayant le pouvoir d'être connu partout et d'influer d'autres cultures et civilisations. Elle est la preuve que la cohésion sociale au Liban ne repose pas seulement sur des institutions, mais sur la force vivante et expansive d'une création culturelle devenue patrimoine universel.

La créativité du chaos

Le chaos libanais – politique, économique, infrastructurel – n'est pas seulement un état de déficit structurel ; il fonctionne comme un *chora* (Χώρα), un espace matriciel et un formidable incubateur de créativité. Contraints de s'adapter en permanence à l'imprévisible et à la rupture, les Libanais ont développé un génie de la débrouille (*el-hakeh*), une agilité intellectuelle et une capacité à créer à partir du néant et de la fragmentation. Ce chaos, source d'anxiété existentielle, est simultanément un espace de liberté où les normes rigides et les cadres institutionnels volent en éclats, laissant place à une innovation artistique et culturelle aussi vigoureuse qu'hybride. Ainsi, cette créativité n'émerge pas malgré le chaos, mais en dialogue direct et dialectique avec lui, produisant des œuvres qui en sont à la fois le témoignage, la critique et la sublimation. L'art, la musique, la mode et l'entrepreneuriat qui en découlent, audacieux, hybrides et affranchis du formalisme, sont l'expression même d'une énergie vitale qui refuse catégoriquement la paralysie.

La musique, bande-son d'une résilience nationale

Le domaine musical offre l'illustration la plus éclatante de ce phénomène. Il constitue un véritable écosystème où se négocient l'identité, la mémoire et la résistance. Au sommet de ce panthéon se trouve la diva Fairuz, dont la voix transcende les clivages pour incarner une forme d'essence libanaise idéalisée. « La voix de Fairuz est mon pays », a pour sa part écrit sur Facebook le célèbre compositeur libanais Marcel Khalifé. Cette affirmation résume le processus par lequel l'artiste et son œuvre deviennent un territoire symbolique substitutif. Au plus fort de la guerre civile, elle avait chanté « Je t'aime, Ô Liban, mon pays » (« *Bhebbak ya Lebnan* »), une chanson devenue iconique, transformant la nostalgie en acte de résistance poétique. Son répertoire, largement forgé par les frères Rahbani – Assi et Mansour – qui ont « un répertoire de plusieurs centaines de chansons ainsi qu'une vingtaine de comédies musicales », opère une synthèse fondatrice entre les mélodies du Moyen-Orient et les arrangements occidentaux, créant une esthétique moderne et distinctement libanaise.
Aux côtés de Fairuz, une pléiade d'artistes a contribué à bâtir et à diversifier ce paysage sonore. Parmi les pionniers, Wadih el Safi, souvent présenté comme « la voix du Liban », a ancré la musique moderne dans le terreau de la tradition folklorique. Nasri Shamseddine s'est associé à Wadih El Safi et à Fairuz pour former un trio majeur. La carrière de la grande chanteuse et actrice Sabah, considérée comme une « Diva de la musique arabe » — un titre qu'elle partage avec Oum Kalthoum, Warda Al-Jazairia et Fairuz —, a marqué des générations. Durant la guerre civile, Majida El Roumi, avec sa voix soprano, s'engage a pour la paix à travers des chansons patriotiques ; Salwa

Al Katrib, quant à elle, fut une vedette de la chanson libanaise très recherchée entre 1975 et 1998, tandis que la chanteuse Julia Boutros s'est fait connaître pour ses positions pro-palestiniennes, son soutien à la résistance et sa lutte pour la liberté.
Le compositeur libanais, chanteur et oudiste, Marcel Khalifé a, quant à lui, élevé la chanson engagée à un niveau universel, mettant en musique la poésie de Mahmoud Darwich : des œuvres comme *Oummi* (Ma mère), *Rita w'al-Bunduqiya* ou *Jawaz as-Safar* résonnent bien au-delà du Liban. En 1976, il a créé l'ensemble *Al Mayadeen.*
Cette tradition se perpétue et se réinvente avec des artistes comme Ibrahim Maalouf, dont la trompette à quarts de tons et la composition « Beirut » symbolisent une hybridité jazz-orientale contemporaine, ou encore Ziad Rahbani et Rabih Abou-Khalil qui explorent les fusions entre le jazz et les structures musicales arabes. Parmi les autres figures notables, on peut citer Toni Hanna, pionnier des chansons folkloriques libanaises ; ainsi que Hiba Tawaji, Mika et Shakira. Les compositeurs ayant marqué la scène libanaise incluent Zaki Nassif, Philemon Wehbe, les Frères Rahbani, Toni Hanna, Romeo Lahoud, Walid Gholmieh, Toufic Bacha et Afif Radwan.
Enfin, pour inscrire cette histoire dans une perspective plus longue, certains historiens avancent que la première notation musicale pourrait être due au mathématicien Pythagore, ayant vécu à Sidon au VIe siècle avant J.-C[500].

Un patrimoine musical vivant et diversifié

Cette créativité s'enracine dans un patrimoine musical riche et vivace. Les instruments traditionnels qui accompagnent la voix sont souvent le *oud* et le *darbouka*. Mais aussi le *mejwez* (double flûte) et la *korneita* (clarinette), la *rababa*. Le Liban préserve des formes anciennes comme le *zadjal,* un poème chanté en arabe dialectal accompagné au *riqq*, ou le '*ataba*, un chant long populaire. La musique folklorique, axée sur la paire hautbois (*zurna*) - tambour (*tabl*) qui accompagne les danses populaires *Dabké* reste une force vive. Cette tradition est portée par des compositeurs majeurs tels que Zaki Nassif, Philemon Wehbe, ou Toni Hanna. La vitalité de cette scène est attestée par la persistance de grands festivals internationaux (Baalbek, Beiteddine, Byblos), même dans les périodes les plus troublées, affirmant la culture comme un impératif catégorique face à l'adversité. La *Dabké*, dance folklorique d'unité et de résistance pratiquée lors des mariages et des fêtes, reconnue par l'UNESCO. On y distingue des variations régionales, comme la *Metalteh*, spécifique au village de Barja dans le Sud, qui apporte une touche locale à la tradition nationale.

Le théâtre, le cinéma et le journalisme : miroirs critiques et satiriques

Au-delà de la musique, cette créativité née du chaos s'exprime avec une acuité particulière dans le théâtre et le cinéma. Le théâtre libanais, notamment celui de Ziad El Rahbani et de Georges Khabbaz, fonctionne comme une « voix qui éveille la conscience collective ». En effet, il n'a eu de cesse, jusqu'à aujourd'hui, de critiquer en la vie quotidienne libanaise, sa politique et sa société, en essayant de transmettre des messages au travers de moyens comiques et satiriques à un peuple ayant vécu tous les traumatismes. Il use de l'humour et de la dérision comme d'une arme pour disséquer les absurdités du système et exorciser les traumatismes collectifs. (Annexe 9)
Le cinéma, quant à lui, porte cette réalité sur la scène internationale. Un film comme *Capharnaüm* de Nadine Labaki offre une représentation brute et poétique des marges de la société beyrouthine, transformant le chaos urbain en une parabole universelle sur l'enfance et la survie. De même, les œuvres de Rudy Rahmé, qu'elles soient sculpturales, installées dans la forêt des Cèdres, ou poétiques, comme son poème écrit « pour apaiser les blessures » après l'explosion du port de Beyrouth, illustrent cette capacité de l'art à répondre directement à la catastrophe.
La presse satirique et journalistique, quant à elle, incarne cette même résilience. Des titres comme le journal El Dabbour ou le quotidien L'Orient-Le Jour demeurent, malgré les guerres et les

[500] SALEH KAYALI Zeina, « Cent ans de musique au Liban », dans *L'Orient-Le Jour*, 8 février 2021, [En ligne], <https://www.lorientlejour.com/article/1251112/cent-ans-de-musique-au-liban.html>, (Consulté le 15 avril 2025).

souffrances, une voix forte pour la vérité et pour chaque Libanais. Ils constituent souvent un moyen d'expression libre crucial. Leurs caricatures, en particulier, adressent aux hommes politiques un message hebdomadaire teinté d'humour, une forme de défoulement face aux crises.

Mode et entrepreneuriat

Cette dynamique d'excellence et de résilience dépasse largement le cadre des arts pour investir celui de l'économie créative et de l'entrepreneuriat. Après les salles de concert et les plateaux de cinéma, les podiums de la mode deviennent une autre scène où s'exprime le génie libanais. Elie Saab en est l'exemple le plus éclatant, dont la maison de haute couture a atteint une renommée mondiale... Cette capacité à créer de la beauté et de la valeur est une constante que l'on retrouve chez de nombreuses personnalités libanaises qui, contraintes de quitter leur pays durant la guerre dans des conditions critiques, ont pu, à travers une créativité et un entrepreneuriat plein d'ingéniosité, porter le nom du Liban dans le monde entier. Qu'ils soient dans la finance, les technologies, la gastronomie ou les arts, ces diasporiques ont transformé l'épreuve de l'exil en une force de rayonnement.

Un rempart et un pont

En définitive, la créativité libanaise, qu'elle soit musicale, théâtrale, cinématographique, plastique, vestimentaire ou entrepreneuriale, est un phénomène complexe qui dépasse le simple divertissement ou le succès commercial. Tous ces artistes célèbres ont chanté, décrit et dessiné le Liban, sa politique, sa société, son économie, ses frontières, ses guerres et leurs reflets dans leurs œuvres. Leurs échos ont effectivement « dépassé les limites du territoire pour devenir reconnus et appréciés mondialement ». En cela, cette production culturelle constitue un « rempart contre la radicalisation, les conflits et les violences » et fonctionne comme un « pont vers la paix, la réconciliation et la liberté ». Elle est la preuve que dans l'effondrement des structures, l'art devient à la fois le lieu où se préserve une identité menacée et le laboratoire où s'inventent de nouvelles formes de lien social et d'expression, faisant de la culture libanaise une force à la fois profondément enracinée et résolument planétaire. Ainsi, ce pays, réputé et connu malgré sa minuscule superficie, a pu transcender ses frontières par le biais de ces ambassadeurs informels, faisant du Liban une « *nation-startup* » à l'échelle planétaire, dont le capital humain et créatif constitue la ressource la plus précieuse et la plus durable.

La littérature comme énonciation collective d'un peuple mineur

Écrire est une affaire de devenir

Pour appréhender la littérature libanaise dans sa spécificité, le cadre conceptuel de la « littérature mineure » développé par Gilles Deleuze et Félix Guattari s'avère d'une pertinence remarquable. Dans son ouvrage *Critique et clinique*, précisément dans son premier chapitre intitulé « La Littérature et la vie », Gilles Deleuze réclame : « Écrire est une affaire de devenir, toujours inachevé, toujours en train de se faire, et qui déborde toute matière vivable ou vécue. C'est un processus, c'est-à-dire un passage de Vie qui traverse le vivable et le vécu. Il précise que Devenir n'est pas atteindre à une forme (identification, imitation, Mimésis), mais trouver la zone de voisinage, d'indiscernabilité ou d'indifférenciation »[501]. Pour Deleuze, « l'écrivain comme tel n'est pas malade, mais plutôt médecin, médecin de soi-même et du monde » et que « la santé comme littérature, comme écriture, consiste à inventer un peuple qui manque [502] ». (Gilles Deleuze, 1993, p.14, 15) Cette entreprise de santé a pour « But ultime de la littérature, dégager dans le délire cette création d'une santé, ou cette invention d'un peuple, c'est-à-dire une possibilité de vie. Écrire pour ce peuple qui manque... (« pour » signifie moins « à la place de » que « à l'intention de ») ». (p.15)

[501] DELEUZE Gilles, *Critique et clinique*, Les Éditions de Minuit, Paris, 1993, (Paradoxe), p. 11.
[502] *Ibid.*, p. 14, 15.

Le peuple mineur et ses énonciateurs : Kafka, Melville et le cas libanais

Selon les mots de Gilles Deleuze, l'écrivain Franz Kafka pour l'Europe centrale, Herman Melville pour l'Amérique présentent la littérature comme l'énonciation collective d'un peuple mineur, ou de tous les peuples mineurs, qui ne trouvent leur expression que par et dans l'écrivain[503]. Le Liban, entité à la fois ancrée dans le monde arabe et ouverte sur l'Occident, construisant son récit national dans et contre des histoires impériales multiples, incarne parfaitement cette condition mineure. Sa littérature ne se contente pas de refléter une identité préexistante ; elle la performe, la questionne et la construit dans un processus continu de « devenir ».

Or en ce qui concerne la littérature libanaise, elle est d'une richesse extrêmement impressionnante. Elle désigne l'ensemble des pratiques et productions textuelles, orales et écrites, à toute époque, en toute langue, en tout lieu (diasporas comprises), de Libanais de tout statut (citoyenneté, résidence, clandestinité, autre), et/ou de toute personne revendiquant, au moins partiellement, son appartenance à la culture libanaise. Ses auteurs n'écrivent pas seulement sur le Liban, ils énoncent le Liban. Leurs récits, souvent fragmentés, polyphoniques et hantés par la guerre, construisent une mémoire collective là où l'histoire officielle fait défaut. L'écriture devient un « devenir-Liban », un processus continu pour inventer une identité narrative et politique, affirmant que la littérature est le laboratoire où se formule l'avenir d'un peuple.

Contexte historique : La Nahda, le Mahjar et le poids de l'Histoire

Cette littérature s'inscrit dans le mouvement plus large de la *Nahda* (النهضة), que l'on peut traduire par « essor » ou « force » [et qui] est un mouvement transversal de « renaissance » culturelle arabe moderne, à la fois littéraire, politique, culturel et religieux. Elle émerge dans un contexte de « décomposition politique de l'Empire ottoman et au moment de réinvention identitaire du monde arabe », marqué par « le blocus de l'Empire ottoman en raison de la position ottomane dans la Première Guerre mondiale : une conséquence locale est la grande famine du Mont-Liban (1915-1918) », suivie de « la partition de l'Empire ottoman, les Territoires Occupés (1918-1920), le Grand Liban (1920-1943), le Mandat français en Syrie et au Liban (1922-1943), la décolonisation et l'indépendance en 1948, les guerres Israélo-arabes (1947-2023), la guerre civile libanaise (1975-1990) et les guerres froides et économiques à ne plus finir ».

C'est dans ce creuset historique tumultueux que se forme une tradition littéraire vigoureuse. Dès le début du XXe siècle, des écrivains arabophones (du Liban, de Syrie ou de Palestine) qui ont émigré en Amérique du Nord initient un mouvement littéraire, le *Mahjar*. La Ligue de la plume al-Rabitah al-Qalamiyah, fondée vers 1915, est relancée en 1920 grâce au poète, peintre et écrivain libanais Gibran Khalil Gibran et à l'écrivain et poète Mikhail Naïmy. Ce mouvement constitue la première manifestation d'une littérature libanaise déterritorialisée, écrivant déjà depuis l'exil.

Panorama des énonciateurs : une polyphonie créatrice

Plusieurs noms d'écrivains libanais arabophones, francophones et anglophones même des écrivains issus de la diaspora libanaise s'imposent à des époques différentes, incarnant cette énonciation collective.

Au XIXe siècle, des figures pionnières comme Fares Chidiac (1804-1887), Boutros al-Boustani (1819-1883), Khalil Moutran (1872-1914) et Amin al-Rihani (1876-1940) posent les fondements de la pensée nationale et de la modernisation littéraire.

Au XXe siècle, la littérature libanaise atteint une stature internationale. Gibran Khalil Gibran (1883-1931), un libanais de la montagne qui se découvre dans l'exil une passion sans modération pour son pays, devient une figure planétaire avec *Le Prophète*. Ses poèmes transcendent les frontières de la culture et de la religion pour toucher l'essence même de l'humanité. Ses messages intemporels et universels résonnent auprès de chaque être humain, peu importe son origine ou ses croyances.

[503] Cf. les réflexions de Kafka sur les littératures dites mineures, Journal, Livre de poche, p. 179-182 et celles de Melville sur la littérature américaine, D'où viens-tu, Hawthorne ?, Gallimard, p. 237-240.

Grâce à ses vers puissants et à sa prose poétique, Gibran nous invite à plonger dans les mystères de notre propre être. L'œuvre poétique de Khalil Gibran continue d'inspirer et d'émerveiller les lecteurs du monde entier. Une femme âgée portugaise en a retenu plusieurs de ses écrits et recite ses sages paroles avec fierté dans une vidéo enregistrée (Annexe 9). Charles Corm (1894-1963) incarne quant à lui la recherche des racines phéniciennes comme socle d'une identité nationale unificatrice. Ses écrits et ses poèmes sont connus dans et répétés dans le monde entier. D'autres, comme Saïd Akl et Nadia Tuéni, explorent les voies de la poésie pure, en arabe et en français.

La période contemporaine est marquée par des auteurs qui font de la littérature un espace de diagnostic et de soin pour les traumatismes collectifs. Amin Maalouf, par sa littérature représente l'époque actuelle. Les romans d'Amin Maalouf sont marqués par ses expériences de la guerre civile et de l'immigration. Ils sont caractérisés, entre autres, par des voyageurs ambulants entre les terres, les langues et les religions. Dans son livre *Les Identités meurtrières*, il questionne la notion d'identité et les conflits qu'elle peut occasionner et s'indigne des comportements humains lorsque l'affirmation de soi va si souvent de pair avec la négation de l'autre. Des écrivains comme Alexandre Najjar poursuivent ce travail de mémoire et d'écriture en français.

L'écriture comme « processus » de guérison et de devenir

En définitive, la littérature libanaise, dans sa diversité linguistique et sa dispersion géographique, assume pleinement la fonction deleuzienne d'énonciation collective. Elle est un « processus » qui traverse le « vécu » chaotique de l'histoire libanaise – les famines, les guerres, l'exil – pour en faire la matière d'un « devenir » toujours inachevé. En déterritorialisant les langues majeures (l'arabe et le français), en connectant inextricablement le destin intime aux convulsions historiques, et en donnant une voix polyphonique à un peuple en constante redéfinition, les écrivains libanais agissent en « médecins » du corps social. Ils ne se contentent pas de décrire le Liban ; ils participent activement à « inventer un peuple », à tracer les contours d'une communauté imaginée qui, par la puissance de la fiction et de la poésie, trouve les ressources narratives pour affronter ses déchirures et se projeter dans l'avenir. Écrire le Liban, c'est donc littéralement œuvrer à sa guérison et à son invention perpétuelle.

Résiliences enracinées : Arts, musique et fête comme actes de résistance

« Avant de devenir un immigré, on est un émigré ; avant d'arriver dans un pays, on a dû en quitter un autre. Si l'on est parti, c'est qu'il y a des choses que l'on a rejetées : la répression, l'insécurité, la pauvreté, l'absence d'horizon. Mais il est fréquent que ce rejet s'accompagne d'un sentiment de culpabilité. Il y a des attaches qui persistent, celles de la langue ou de la religion, et aussi la musique, les compagnons d'exil, les fêtes, la cuisine. »

Amin Maalouf, *Les identités meurtrières*, 1998.

Au Liban, la pratique culturelle dépasse largement le cadre du divertissement pour se muer en un acte de résistance existentielle. Dans un contexte marqué par les crises récurrentes, l'expression artistique, musicale et festive constitue une forme de résilience active, un refus catégorique de la paralysie et du désespoir. Ce pays à peine visible sur une carte est condamné à vivre les pires scénarios, malgré tout il continue obstinément à créer, à chanter, à écrire, à filmer, à aimer la vie, comme si l'art est devenu son ultime acte de résistance.

Cette fonction de la culture comme ciment identitaire est d'autant plus cruciale qu'elle s'accentue en situation d'éloignement. L'écrivain Amin Maalouf, dans *Les Identités meurtrières*, souligne ce mécanisme à l'œuvre chez tout émigré : « Avant de devenir un immigré, on est un émigré ; avant d'arriver dans un pays, on a dû en quitter un autre. Si l'on est parti, c'est qu'il y a des choses que l'on a rejetées : la répression, l'insécurité, la pauvreté, l'absence d'horizon. Mais il est fréquent que

ce rejet s'accompagne d'un sentiment de culpabilité. Il y a des attaches qui persistent, celles de la langue ou de la religion, et aussi la musique, les compagnons d'exil, les fêtes, la cuisine. » Cette citation éclaire la condition libanaise : pour la diaspora, la culture – la musique, la fête, la cuisine – n'est pas une simple nostalgie, mais un cordon ombilical qui maintient vivant le lien avec une patrie souvent idéalisée, et qui devient un rempart contre le déracinement. La culture libanaise se présente ainsi comme un ciment identitaire accentué en situation d'éloignement, une affirmation d'appartenance qui transcende les frontières géographiques.

L'art et la musique : transformer la douleur en puissance

Face à l'effondrement, la réponse libanaise est souvent esthétique et festive. La scène artistique, des peintres comme Etel Adnan ou Ayman Baalbaki aux performers comme Rabih Mroué, transforme la douleur et les ruines en œuvres puissantes. Leurs créations servent d'archive visuelle aux traumatismes collectifs, les fixant dans la mémoire tout en leur opposant une beauté têtue. La musique, du patrimoine mythique de Fayrouz aux expérimentations électro de l'ensemble *The Bunny Tylers* ou du rock engagé de *Mashrou*' Leila, constitue une bande-sonde de la société, entre nostalgie d'un âge d'or et critique sociale radicale. Elle est le lieu où s'élaborent, se confrontent et se négocient les récits et les émotions d'une nation complexe.

Le phénomène social de la fête : une insurrection contre l'adversité

Enfin, la fête – qu'il s'agissent des mariages s'étendant sur trois jours ou des rave-parties en bord de mer – constitue un acte de résistance existentielle. Ele incarne un refus catégorique de laisser la morosité et le désespoir prévaloir, une affirmation de la vie contre la pulsion de mort (thanatos). Ce phénomène, observable à Beyrouth ainsi que dans l'ensemble des villes côtières – Batroun, Jbeil, Jounieh –, ces cités qui ne dorment pas, dépasse le simple hédonisme pour revêtir la dimension d'un rituel social vital. Le peuple libanais est reconnu par sa générosité, son accueil chaleureux, son courage et sa persévérance ; c'est un peuple résilient qui, même dans les moments de douleur et de révolte, cultive l'amour de la vie et de la joie. La pratique de la *dabké*, ce folklore national, dans les espaces publics – y compris dans les aéroports – est l'expression la plus pure de cette volonté de recréer du lien communautaire et de la normalité, en tout lieu et en tout temps.

Le caractère libanais : un cocktail paradoxal de forces vives

Cette résilience s'exprime à travers un paradoxe fondateur : la société libanaise se caractérise par une dialectique entre individualisme exacerbé et altruisme prononcé. Cet individualisme, souvent critiqué, se manifeste néanmoins par un esprit d'entrepreneuriat remarquable et une capacité d'initiative qui permet de recréer des espaces de vie et de socialité là où les structures institutionnelles font défaut. Cette dialectique, que certains attribuent à un héritage phénicien largement mythifié, participe d'une capacité à transformer la pression du chaos en énergie créatrice. Cette aptitude à convertir la souffrance en acte créateur trouve une profonde résonance dans l'histoire culturelle libanaise. Dès 1916, Khalil Gibran, dans son poème « Mon peuple est Mort », témoignait déjà de cette douleur collective et de l'espoir de renaissance face aux famines et aux massacres de la Première Guerre mondiale, inscrivant la résilience par l'art dans une tradition séculaire (Annexe 9). Plusieurs manifestations concrètes illustrent cette dynamique contemporaine. Ainsi, les débris de l'explosion du 4 août 2020 – bris de métal, tessons de verre et objets endommagés – ont été recyclés en une sculpture figurant une femme libre. Un an après la tragédie, du nord au sud du Liban, le verre brisé lors de l'explosion du port de Beyrouth a été transformé en carafes traditionnelles, permettant de pérenniser un artisanat pluriséculaire tout en soutenant l'économie locale. De même, le poème intitulé « Le Port de Noël » de l'artiste, sculpteur et poète Rudy Rahmé, dédié au peuple libanais meurtri la veillée de Noël consécutivement à l'explosion, constitue un exemple remarquable de cette résilience créative (Annexe 9).

Une résistance par l'affirmation de la vie

En définitive, la résilience libanaise n'est pas une simple capacité à endurer, mais une force active qui s'exprime par une créativité débordante et une insatiable soif de vivre. Des galeries d'art aux pistes de danse, cette énergie vitale puise sa force dans un patrimoine culturel inaltérable et un caractère national unique. Les arts, la musique et la fête sont les armes de ce combat existentiel. Ils sont les manifestations d'un peuple qui, en dansant, en peignant et en chantant, refuse d'être défini par ses traumatismes et choisit, inlassablement, de se réinventer et d'affirmer la vie. L'humoriste franco-libanais Roda Fawaz observait en 2020, dans une formule devenue emblématique, que « Être libanais n'est pas une nationalité, c'est plutôt un métier », soulignant par là le caractère construit et laborieux de l'identité nationale dans un contexte de crise permanente (Annexe 9).

Cuisine et économie

La table libanaise est bien plus qu'un art de vivre ; c'est un espace social fondamental, un pilier identitaire et un secteur économique résilient. La cuisine libanaise est une cuisine répandue dans le monde entier, un savoir-faire culinaire reconnu pour sa gastronomie incontournable. Elle se découvre à table, une tour de multitudes d'entrées, de plats, de mezzés, de saveurs et de recettes à ne plus finir à goûter au pays du Cèdre. Cette expérience sensorielle et sociale, centrée autour du partage des mezze, constitue un véritable langage culturel qui transcende les frontières.
Économiquement, cette tradition culinaire fonctionne comme une micro-économie remarquablement résistante. Malgré les crises, les restaurants familiaux, les producteurs artisanaux et les réseaux de distribution informels maintiennent leur activité. La cuisine incarne ainsi une économie du lien et de la subsistance, un capital social qui permet à la société de fonctionner lorsque les macro-structures défaillissent. Le Liban abrite des savoir-faire uniques, véritable mémoire des territoires : l'artisanat d'exception, coutellerie[504] de Jezzine et produits du terroir (mélasse du caroube et d'autres douceurs). La cuisine traditionnelle comme la *Mouneh* est une pratique ancestrale de survie et de partage (fromages, *labné, kishik, kabis*, huile d'olive du Sud, herbes aromatiques).
Connu par son vin qui a accompagné ses guerres et ses conflits dans les moments les plus durs, le Liban possède une tradition viticole millénaire qui symbolise sa persistance culturelle. Les vignobles, notamment ceux de la Bekaa et de Batroun, ont survécu aux conflits et connaissent aujourd'hui un renouveau remarquable. Mais il serait impensable d'évoquer la convivialité libanaise sans mentionner l'arak, l'esprit anisé qui est l'âme liquide des tablées. Sa production artisanale, des vignobles aux alambics familiaux, représente une filière économique informelle mais robuste. Le rituel de son service – dilué avec de l'eau et accompagné de glaçons – est un acte social en soi, qui scelle l'amitié et ouvre l'appétit. Des domaines comme Château Musar, dont les vins ont été élevés durant la guerre civile, sont devenus des symboles internationaux de résilience et d'excellence. Le vin et l'arak libanais, à l'image de la cuisine, dépassent ainsi la simple production alimentaire pour devenir une métaphore de la ténacité libanaise - un patrimoine qui puise sa force dans la terre et défie les aléas de l'histoire.

Le dialecte libanais : une identité linguistique créole

Cette succession d'influences a naturellement façonné un espace multilingue. La région semble avoir toujours été multilingue. Pour la population qui participait au commerce, ont coexisté, selon les époques, diverses langues véhiculaires ; en Antiquité : latin, grec, koinè ; au Moyen-Âge : syriaque, arménien. Cette stratification linguistique historique témoigne de la position du Liban comme un carrefour dynamique, où nous pouvons parler d'une créolisation linguistique qui s'est produite dans le temps.

[504] Réputée dans tout le Liban, la particularité de cet artisanat réside dans ses manches en forme d'oiseau (généralement un phénix) et sculptés dans de la corne de buffle. Cette technique bicentenaire est une fierté locale et un marqueur d'identité fort.

L'arabe littéral est la langue officielle du Liban, mais la langue parlée est le dialecte libanais, la langue phénicienne. Ce dernier n'est pas un simple patois, mais le produit vivant de cette histoire. Ce dialecte original a été métissé par son ouverture à l'occident et par les différents empires qui l'ont dominé. Il se caractérise par une grande diversité interne, car l'accent de l'arabe parlée change énormément entre un citoyen du Nord, celui du Sud, de la Békaa ou de Beyrouth. Le langage est relié au lieu d'appartenance, créant une cartographie linguistique fine qui reflète la géographie humaine du pays.
Dans ce pays pont, le plurilinguisme contemporain : une compétence sociale innée. Aujourd'hui, cet héritage se perpétue et s'intensifie. Les Libanais sont des personnes éduquées qui parlent au moins trois langues. Cette compétence dépasse le cadre scolaire pour devenir une seconde nature. Le Libanais parle une langue qui combine à la fois et dans une même phrase quatre à cinq langues au moins. Dans son discours du quotidien, parfois dans une même phrase, le peuple libanais combine l'arabe, le français, l'anglais, le turc sans s'en rendre compte et inconsciemment. La salutation emblématique « *Hello*, *kifak*, ça va ? » qui mêle l'anglais, l'arabe dialectal et le français, en est la parfaite illustration. Ce « *code-switching* » constant n'est pas un signe de confusion, mais la manifestation d'une agilité cognitive et culturelle profondément ancrée.
C'est cette capacité à habiter plusieurs mondes à la fois, à faire coexister les influences dans un espace restreint mais incroyablement dense, qui constitue l'une des forces les plus distinctives du Liban.

L'encens et le bois de Cèdre, parfums fondateurs

Les parfums qui émanent du Liban ne sont pas de simples fragrances, mais des vecteurs puissants de mémoire et d'identité. Ils constituent l'armature olfactive d'une civilisation, reliant le passé le plus antique au présent le plus immédiat. Dans son livre *Cueilleur d'essences : Aux sources des parfums du monde* et à travers le chemin des arbres dédié à son père, le conteur et le sourceur pour une des plus grandes entreprises mondiales de création de fragrances et d'arômes, Firmenich, Dominique Roques réclame : « le parfum date de 5000 ans ? L'encens et le bois du cèdre du Liban sont probablement les deux parfums fondateurs de l'humanité, c'est vertigineux et très émouvant[505] ». Cette affirmation situe d'emblée la contribution libanaise à l'histoire sensorielle de l'humanité à un niveau fondamental.
Le cèdre du Liban, plus qu'un arbre, est un être symbolique. Son bois, à la fois résistant et aromatique, a été utilisé pour édifier les temples des pharaons et le palais du roi Salomon. Son parfum, à la fois boisé et balsamique, incarne la permanence, la force et la dignité. Ses ressources naturelles, ses richesses en matières premières, en biodiversités et surtout son symbole qu'est le cèdre, témoignent de cet arôme, de cette fragrance qui se propage en essence, en parfum ! Il représente l'enracinement, la verticalité face aux tempêtes de l'histoire, la promesse d'une éternité.
L'encens, quant à lui, représente la dimension spirituelle et nomade de l'identité libanaise. Son arôme épicé et sanctificateur relie la terre au ciel, le quotidien au sacré. Il évoque les routes caravanières, le commerce, les échanges et la foi qui ont traversé cette terre de tout temps. Ensemble, l'encens et le cèdre forment un couple olfactif indissociable : l'un tourné vers le divin et le voyage, l'autre ancré dans la terre et la durée.
Cette dialectique olfactive offre une métaphore qui ressemble à l'existence d'un peuple, libanais à la source, enraciné émotionnellement, mais qui est physiquement forcé à l'exil. Le parfum du cèdre, comme l'âme libanaise, est tenace et persistant ; il imprègne les mémoires et ne s'efface pas. Déraciné de son territoire d'origine, le Libanais sème de petit Liban partout au monde, racontant l'histoire d'un pays de mémoire, d'une identité inlassable, d'une résilience inépuisable. À l'image de l'encens qui se consume pour diffuser son parfum, la diaspora libanaise transforme l'épreuve de l'exil en une force de rayonnement culturel. Ainsi, ces deux parfums fondateurs racontent l'histoire essentielle du Liban : un enracinement profond dans un territoire sacré et une

[505] ROQUES Dominique, *Cueilleur d'essences : Aux sources des parfums du monde*, Grasset, 10 mars 2021.

vocation irrépressible à essaimer dans le monde, portant avec soi l'inaltérable fragrance de la résilience.

Le Liban comme vocation, comme message planétaire

Le Liban dépasse largement le cadre d'une simple nation pour incarner une idée, une vocation et un message à portée universelle. Cette perception du Liban comme entité singulière trouve son expression la plus aboutie dans les mots du Pape Jean-Paul II qui, dans une Lettre apostolique du 9 septembre 1989, écrivait : « le Liban est plus qu'un pays : c'est un message de liberté et un exemple de pluralisme pour l'Orient comme pour l'Occident ! ». Il évoquait « la valeur unique du Liban » et soulignait « les conditions primordiales pour que se construise et survive un Liban démocratique, ouvert aux autres, en dialogue avec les cultures et les religions[506] ». Cette vision définit la vocation du Liban [comme] d'offrir au monde fragmenté un échantillon, quoique vulnérable, de la communauté humaine et spirituelle idéale à laquelle aspirent tous les êtres humains. En des termes presque prophétiques, cette vocation est présentée comme l'héritage de sa propre histoire : « Si l'alphabet a vu le jour dans les entrailles de cette terre depuis des temps immémoriaux, peut-être est-ce parce qu'elle était destinée à être un jour le berceau de l'alphabet de l'amour tracé en lettres de liberté et de pluralisme afin que l'humanité tout entière murmure le langage de la paix sur terre ».

Le Liban phénoménal : un écosystème unique de densité et de dispersion

Cette vocation planétaire s'incarne dans une réalité phénoménale qui défie les catégories conventionnelles de l'État-nation. Le Liban n'est pas vraiment un pays, mais plutôt un phénomène, une idée. Ce phénomène se manifeste d'abord par une caractéristique démographique unique : la dispersion de sa population. Le Liban est l'un des pays rares dont les nationaux sont plus nombreux hors du pays qu'à l'intérieur. Cette diaspora est un phénomène mondial, bien documenté par des ouvrages de référence comme « l'Atlas des diasporas » de Gérard Chaliand et Jean-Pierre Rageau. Cette structure de population induit une structure économique (flux financiers et commerciaux guidés par ces liens humains), un rôle géopolitique important, et même une identité (nombreuses références à l'identité phénicienne). En conséquence, l'« espace libanais » est donc très différent du territoire libanais, il ressemble bien à une carte éclatée, il a une échelle mondiale.
Le second phénomène réside dans l'extraordinaire densité et complexité de sa société à l'intérieur de ses frontières. La densité qui dépasse les 600 habitants par km² coexiste avec une extraordinaire diversité sociale et culturelle, des inégalités et des asymétries. Cette réalité s'exerce dans un contexte de « pays où l'exploitation de ses ressources est très mal gérée sans aucune planification constructive et visionnaire de la part du gouvernement (…) avec un développement foncier arbitraire, spontané, ne respectant ni lois ni normes et basé sur le favoritisme, la corruption et l'intérêt des gens du pouvoir ». C'est précisément dans ce creuset de pressions contradictoires – entre une dispersion mondiale et une densité locale extrême, entre un pluralisme culturel riche et une gouvernance défaillante – que le « message » libanais puise sa pertinence et son urgence.

La résilience d'une idée

Ainsi, le Liban comme vocation et message planétaire ne réside pas dans une perfection institutionnelle ou politique, mais dans son existence même en tant que laboratoire humain. Il représente la preuve vivante, bien que fragile, qu'un pluralisme religieux et culturel peut perdurer contre vents et marées. Sa diaspora fait de lui une nation rhizome, étendue sur le globe, tandis que son territoire hyper-dense et conflictuel constitue un microcosme des défis et des aspirations de notre monde globalisé. En dépit de ses vulnérabilités, le Liban continue d'incarner, pour quiconque observe au-delà de l'immédiateté de ses crises, cet idéal tenace de liberté, de dialogue et de résilience qui lui confère sa dimension véritablement planétaire.

[506] Père KHALIFE Antoine : *Le Liban, un message. Quel message ?* 9 mars 2007.

Épaisseurs et profondeurs des frontières

(Exploration de sens, collecte de données et corpus)

Le deuxième chapitre, porte sur l'épaisseur et la profondeur des frontières qui présente non seulement l'existence, le caractère et l'identité des frontières mais plutôt cherche à faire de l'analyse sur les questions spatiales et sur les caractérisations typologiques et typo-morphologiques des frontières (types, formes et modèles des frontières). L'idée est de démontrer que la frontière n'est pas seulement en pointillée mais elle est une plaque, la frontière n'est pas seulement une ligne mais une surface, un espace de dimensions. Ensuite, que celles-ci reposent sur des concepts proches de discontinuité, de limite, d'interface et de marge. Enfin, l'exploration des champs de réflexion et du sens de l'interface, de la frontière et du territoire et leurs interactions, a son importance en géographie afin de mieux foncer dans l'analyse spatiale de la frontière libanaise.

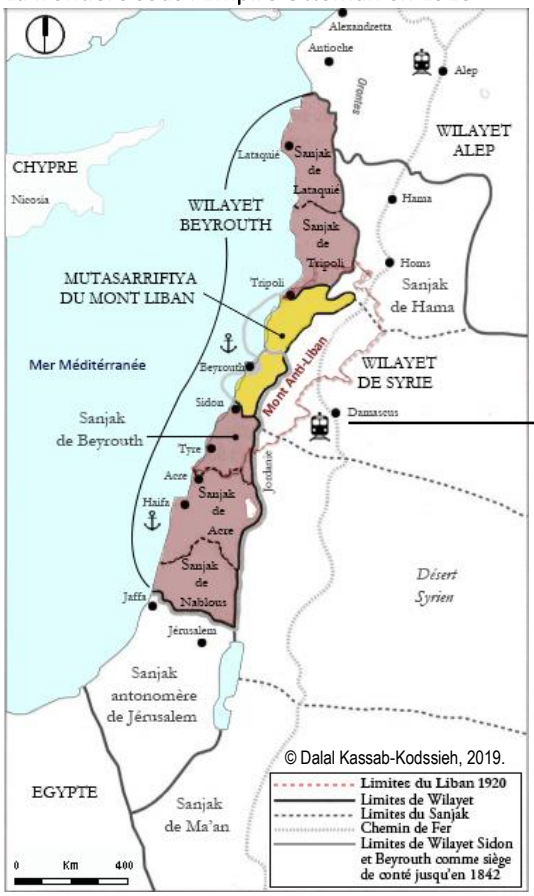
«Si rien ne tient entièrement aux frontières[507]*, rien ne peut tenir sans elles».*

(Zajec Olivier, 2017).

[507] ZAJEC Olivier, *Frontières. Des confins d'autrefois aux murs d'aujourd'hui,* Éditions Chroniques, Paris, 2017.

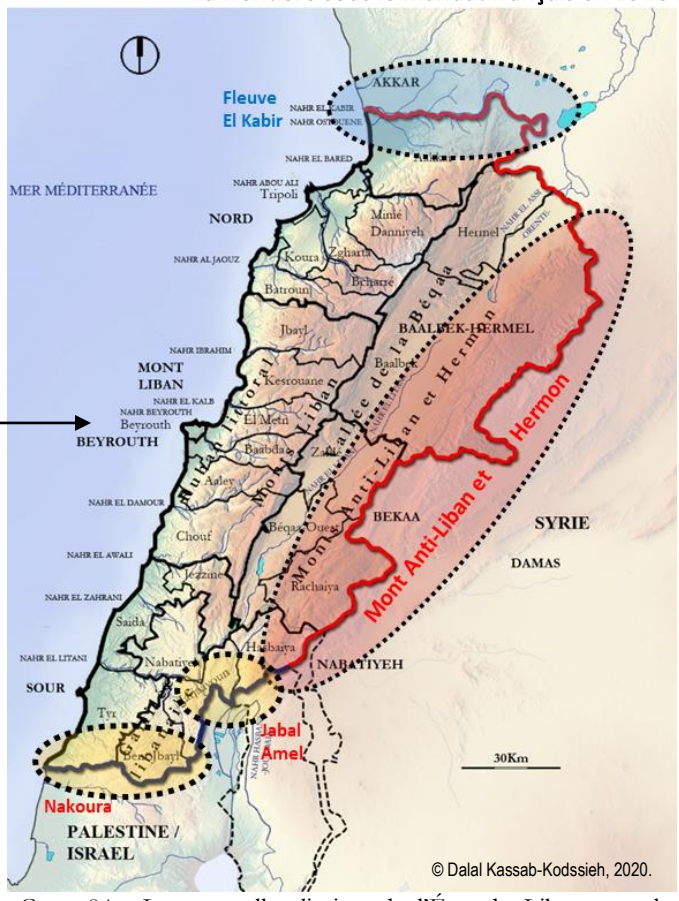
Caractérisations typo-morphologiques

La frontière sous l'Empire Ottoman en 1915



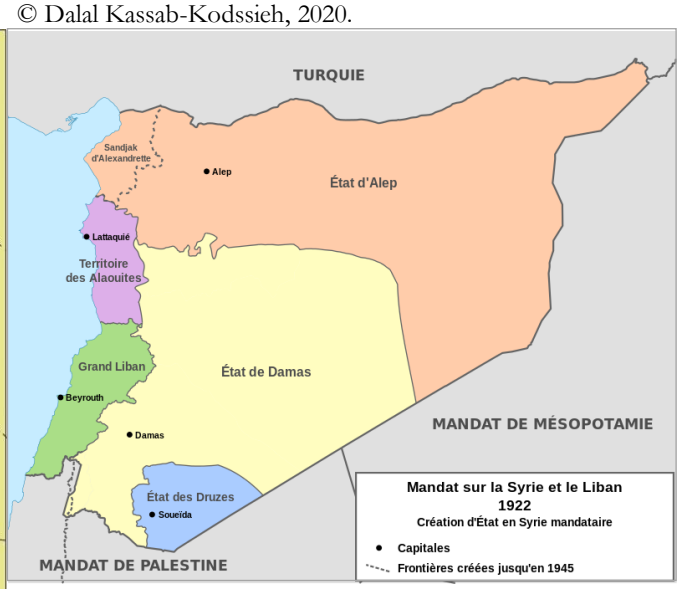
Carte 83 : Moutasarrifiyah de Mont-Liban (1861-1915) Référence : Traboulsi (2012, p.33), © Dalal Kassab-Kodssieh, 2019.

La frontière sous le mandat français en 1920



Carte 84 : Les nouvelles limites de l'État du Liban avec la proclamation du Grand-Liban sous mandat français en 1920. © Dalal Kassab-Kodssieh, 2020.





Carte 85 : La Syrie mandataire en 1922.
La France a procédé au découpage de la Grande Syrie en « États indépendants » dans les années 1920, selon le principe colonial bien connu du « Diviser pour régner » en proposant une vision du Levant à travers les appartenances ethniques, linguistiques et confessionnelles réelles et supposées.
http://la-story.over-blog.com/2016/11/le-proche-et-le-moyen-orient-un-foyer-de-conflits-depuis-la-fin-de-la-premiere-guerre-mondiale-1ere-partie.html

Carte 86 : *Wilaya* de Beyrouth et *Mutasarrifiya* du Mont-Liban, 1915, Source : Tübinger Atlas des Vorderen Orients. https://books.openedition.org/ifpo/docannexe/image/3457/img-2.png

Une présence séparatrice réticulée, ambiguë et antagonique

Ce premier chapitre se concentre sur la définition de la frontière, sur l'étude de son identité, de son existence, de ses évolutions et mutations spatiales tout en analysant ses caractérisations typo-morphologiques, ses modalités et fonctionnalités. Pour une meilleure compréhension de la constitution frontalière libanaise, une démarche du général au spécifique est retenue, présentant au début l'historique des frontières, leurs dimensions fonctionnelles, spatiales et spirituelles et leur caractère identitaire et opérationnel, et cela en se focalisant sur l'étude du cas libanais.

De la limite linéaire, bornée, contrôlée à la géographie des confins et des migrations internationales

Qu'est-ce qu'une frontière ? D'après le Littré[508], l'origine du mot frontière vient de front de troupe et façade, un terme militaire, qui désigne la zone de contact avec une armée ennemie. Faire frontière, signifie se mettre en bataille pour combattre, se défendre. C'est un processus évolutif dans le temps, d'où l'importance de remettre de l'historicité dans l'étude des frontières en abordant cette notion d'espace-temps. Pour penser les frontières de demain, il est essentiel d'analyser les espaces dans leur histoire pour saisir les transformations sociales, politiques et urbaines. Limites entre deux groupes humains, deux communautés différentes, d'État à État, cette ligne sinueuse, instable et fluctuante évolue en fonction des rapports de forces en présence, conséquence de sédimentations.

La frontière est un générateur invariant anthropologique et spatial ou une réalité sociale concrète et psychique située et à contextualiser ?

Or, les frontières et les limites existent depuis longtemps, non seulement entre pays ou État mais également entre villes, quartiers ou communautés, avec des polarités qui sont différentes, antagoniques, hybrides et même parfois similaires. Pour des raisons de sécurité externe, de migrations, de déplacements ou d'invasions imprévues, il fallait faire un certain contrôle. Donc depuis quelques millénaires, il existe dans l'espace des formes de démarcations qui sont visibles et qui ont la forme de murs, de murailles, de remparts crénelés, de tours, de barbacanes, de fortifications complexes, de forteresses défensives, ou de doubles murs. Ces murs datent de l'époque de la sédentarisation des populations, ils ont été créés pour marquer les différences d'espaces entre nomades et sédentaires et la matérialisation de ces limites.

La ville fortifiée du Moyen Âge, connu par le bourg apparait à ses tout débuts comme un quartier ou un village fortifié entouré de remparts qui s'est installé à l'extérieur des murs d'un château fort ou d'un monastère. Fortifier une ville consiste à édifier délibérément sur son pourtour des structures physiques épaisses, denses et résistantes à tout type d'attaque (palissades, murs, remparts, obstacles de toute nature, fossés plus ou moins profonds, inondés ou non) destinés à en interdire l'accès aux envahisseurs. Le terrain lui-même fait parfois office de rempart. Une position élevée, éloignée, isolée, un site entouré d'eau ou de marécages, situé au cœur d'une végétation difficilement pénétrable, constituent une « forteresse naturelle ». Franchir cette enceinte extérieure séparatrice se faisait parfois à travers un ou plusieurs pont-levis mobiles qui s'ouvrent et se ferment en fonction de l'identité des passants. Une barbacane constituée de deux tours à bec reliées protège la porte d'entrée principale de la Cité. Le passage entre les deux tours était défendu par un double système de herses, assommoirs et portes. La Cité intramuros et ses faubourgs étaient le lieu de résidence et de commerce.

Les anciennes villes romaines et arabes étaient limitées par des remparts, des murailles et des portes de villes. Les anciennes villes de Beyrouth, la petite bourgade connue par *Bérytus*, de Byblos, Tyr, Saida, Tripoli et Baalbek au Liban font preuves de ces constructions frontalières. La ville intra-muros, un système spatial autonome, fonctionnait indépendant des banlieues.

[508] LITTRE Émile, *Le Petit Littré. Dictionnaire de la langue française abrégé du dictionnaire Littré*, La pochothèque, Le Livre de poche, Paris, 1990, (Leslibraires.fr).

Aujourd'hui ces limites deviennent de plus en plus abstraites, invisibles à l'œil mais senties et vécues par la société. Les interfaces changent, se transforment, se déplacent même disparaissent en fonction du temps et de l'espace. L'hybridation est l'un des concepts les plus utiles pour expliquer ces transformations et penser la réalité des mondes contemporains.
Cela veut dire que les groupes humains se différencient depuis très longtemps et pour se différencier par leur organisation sociale, politique et juridique, ils rendaient cette démarcation présente et visible dans l'espace. Une frontière n'est pas une institution qui ensuite se traduit dans l'espace et qui va faire l'objet de respect ou de détournement par les pratiques, mais plutôt, elle est définie par trois éléments qui fonctionnent en même temps : une institution, des pratiques et une démarcation. C'est une institution fabriquée par des représentations donc c'est une construction triangulaire. Cette détermination très ancienne de la question de limite est un processus social qui est extrêmement puissant. Tracer une frontière c'est effectivement se donner du pouvoir et c'est une démarche qui peut être aussi environnée de violence ou accompagnée de puissance.

À partir du XVII[e] siècle, la frontière devient graduellement une ligne bornée, une limite séparant deux États. La frontière étatique renvoie à la ligne de partage entre des territoires d'États souverains qu'ils reconnaissent entre eux comme délimitation légitime. Ce périmètre dessiné constitue l'un des paramètres de l'identité en traçant la distinction entre le dedans et le dehors, en déterminant le cadre de la définition d'une citoyenneté.
La frontière prend un sens plus politique lors de la construction des États-nations et s'appuie sur le concept de frontière naturelle : la limite d'un territoire est d'autant plus lisible et facile à contrôler qu'elle repose sur un obstacle physique[509]. La conception linéaire de la frontière étatique, c'est-à-dire le fait qu'elle puisse être représentée par un tracé linéaire sur une carte, qui corresponde à un bornage systématique sur le terrain, ne remonte pas au-delà du XVIII[e] siècle. La frontière devient une ligne au tracé parfois artificiel sur le terrain et faisant l'objet d'arrangements. Sa présence est cependant légitimée par le concept de frontière naturelle. La frontière politique consiste donc en une séparation entre deux territoires qui se matérialise par l'existence d'une discontinuité souvent représentée par une ligne. La frontière internationale est la limite entre deux souverainetés étatiques où deux systèmes politiques se font face, traitent d'égal à égal, mais leurs fonctionnements, leurs modes d'organisation, leurs ordres juridiques et monétaires diffèrent.
L'espace géographique peut tout aussi bien être saisi par ses bords et conçu comme un ensemble confus de limites[510]. La limite géographique n'est pas réductible à la question de la frontière étatique qui n'est qu'une des expressions de la discontinuité dans l'espace des sociétés. Longtemps, la frontière de l'État-nation a joué le rôle de modèle pour penser les autres limites humaines.

Dans les autres champs des sciences sociales et humaines, la notion de frontière est prise en compte dans un sens plus large et ne renvoie pas systématiquement aux limites d'États. Le terme est utilisé pour exprimer une séparation sociale, anthropologique, communautaire entre des groupes culturels (frontière linguistique, religieuse) et renvoie à un contact flou, imprécis, mouvant.

Aux tournants des années 1990, le contexte de l'analyse des frontières étatiques s'est transformé radicalement avec l'émergence d'une géographie des confins, d'un espace mondialisé compris comme un espace de flux et de circulations et la construction de grands espaces économiques supra-étatiques comme l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) ou l'Union européenne[511]. Cette nouvelle échelle de référence incite à repenser les rapports entre souveraineté, territoire et frontière étatique. Les études se développent sur les pratiques de mobilité, de circulation, voire de nomadisme des habitants, donc sur la fluidité plutôt que sur les enracinements.

509 REITEL Bernard, « Frontière », *art. cit.* <http://www.hypergeo.eu/IMG/_article_PDF/article_16.pdf>, (Consulté le 28 Avril 2019)

510 GAY Jean-Christophe, *L'homme et les limites*, Economica-Anthropos, Paris, 2016, (Géographie).

511 BECKOUCHE Pierre et YANN Richard, *Atlas d'une nouvelle Europe ; l'UE et ses voisins : vers une région mondiale ?*, Nouvelle édition, Paris, AUTREMENT, 1 septembre 2008.

Dans son ouvrage, *Géographie des confins*, Élise Lepage[512] se base sur l'espace, l'écriture et l'étude des œuvres de Pierre Morency, de Pierre Nepveu et de Louis Hamelin afin de montrer comment la subjectivité élabore une attitude réflexive qui permet de reconsidérer la place qu'occupent les espaces marginaux dans l'imaginaire contemporain.

La question de l'effacement des frontières est directement posée à partir de documents qui permettent d'étudier les changements de signification, la disparition pure et simple ou les recompositions fortes. Comme Claude Raffestin l'avait suggéré dès 1983, l'analyse des frontières est alors réintégrée à une géographie sociale des discontinuités. La limite devient le terme générique : « un agencement mettant en contact deux espaces juxtaposés et permettant leur interface[513] ». À partir des années 1990, l'accent va être mis sur les espaces flous et incertains, marqués par l'interpénétration de deux ou plusieurs espaces. La question de la forme des limites spatiales devient aussi plus complexe à partir du moment où l'espace géographique n'est pas seulement défini en tant que surface ou aire, mais également comme un réseau. Dans un champ migratoire, chaque migrant opère une interface entre l'espace d'accueil et son lieu d'origine.

De nos jours, la question du contrôle des frontières internationales constitue un des enjeux politiques évoqués quotidiennement. En effet, des mouvements sociaux émergent, dans des réseaux locaux et transnationaux, pour exiger la solidarité avec les migrants, la liberté de circulation des personnes et l'abolition des frontières à l'échelle mondiale. Sur les territoires et dans les sociétés, c'est la confrontation des volontés opposées. On assiste à des voix qui s'opposent au financement d'un mur de métal et de béton sur la frontière Mexique et États-Unis, à la construction de frontières barrières « anti-migrants » en Hongrie et en Italie surtout que la Méditerranée est devenue la route migratoire la plus meurtrière au monde. D'autres voix insistent sur leur prégnance et leur consolidation dans l'espace comme moyen de sécurité. Plus que contrôler l'espace, c'est bien contrôler les hommes qui y vivent et les ressources qu'il concentre qui est l'enjeu. C'est un concept central dans les discours idéologiques, tantôt avec leur effacement et leur ouverture, tantôt au contraire avec leur renforcement dans le cadre de l'idéologie du territoire et de l'identitaire.

La frontière est alors associée à un système de contrôle[514] puissant plus ou moins explicite, système de défense, contrôle douanier, et autres dont l'objet premier est de protéger, mais aussi de laisser circuler en filtrant et en prélevant. Certains échanges sont générés par la présence de la frontière (différentiel) mais d'autres empruntent des voies illicites pour échapper au contrôle. À côté du militaire et du douanier, le contrebandier est la troisième figure emblématique de la frontière, les deux premiers exprimant la protection et le filtrage, le troisième le passage et l'entre-deux.

Cette ambivalence entre séparation et échanges est caractéristique de la frontière. Cette dernière fonctionne comme un filtre instable, où alternent des phases d'ouverture (le contact l'emporte sur la séparation) et des phases de fermeture (la séparation l'emporte sur le contact) plus ou moins grande : la porosité varie au cours du temps en fonction des relations entre systèmes en présence.
Trois définitions de la frontière semblent donc coexister : la première a une dimension naturelle, la seconde a une dimension culturelle et sociale et est exprimée par l'anglais *frontier* et la troisième a une dimension plus politique (frontière d'État) et est traduite par *border* ou *boundary* qui vient de *bound* or *bind*, donc veut dire relier, lieu de lien ou lieu de mise en relation.
On pourrait multiplier l'usage linguistique de ce terme, par exemple dans la langue allemande *Grenze*, on fait référence à la notion de bornes, de points frontières qui sont réunis de manière pointillée et c'est tout à fait différent. Donc il y'a cette contextualisation nécessaire qui se fait dans cette amplitude culturelle à partir de laquelle on se représente une réalité politique.

512 LEPAGE Élise, *Géographie des confins; Espace et écriture chez Pierre Morency, Pierre Nepveu et Louis Hamelin*, David, 2016, (Voix savantes).
513 LEVY Jacques et LUSSAULT Michel, *Frontière ; Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, *op. cit.*
514 REITEL Bernard, « Frontière », *art. cit.*

Le terme frontière est hautement polysémique et, en dépit de l'éclatement des axes et des avenues de recherche qu'il suggère, rapproche et fédère autant qu'il divise et sépare. La frontière, qu'elle soit singulière ou plurielle, matérielle ou mentale, construite ou imagée, est heuristique et métaphorique. Dans le champ des sciences sociales et humaines en particulier, la frontière est donc par essence interdisciplinaire. Conformément à ses dimensions territoriales, physiques, géographiques, politiques, économiques, idéologiques, institutionnelles, culturelles, psychiques ou symboliques, la frontière, dans ses formes connues ou inédites, balise l'espace que nous voulons investir dans le cadre de cette recherche.

Aujourd'hui, un nouvel ordre mondial se met en place, les frontières s'ouvrent et se ferment, se déplacent et se métamorphosent, elles sont de moins en moins aux limites extérieures des États. Là où on les voit sur la carte, c'est là où les limites sont souvent dé-fonctionnalisés mais les fonctions de la frontière se reportent ailleurs et on est effectivement face à une réalité dont la géographie est assez difficile à saisir.

Le monde va dans le sens d'inventer de nouvelles frontières, de démarcation, la balkanisation, un processus de morcellement d'un territoire en une multitude d'États, de division d'une région en des régions plus petites et souvent hostiles les unes envers les autres. Notion politique dérivée du toponyme *Balkans,* elle est utilisée pour la première fois par l'Allemand Walther Rathenau, en septembre 1918, dans une interview publiée par le *New York Times*.

Dans leur ouvrage, *Border As Method, or, the Multiplication of Labor*, Sandro Mezzadra et Brett Neilson réclament « *Isolating a single function of the border does not allow us to grasp the flexibility of this institution* »[515], c'est à dire isoler une seule fonction de la frontière ne nous permet pas de saisir la flexibilité de cette institution. C'est le cas de la frontière sud libanaise qui a été isolé depuis le retrait incomplet d'Israël (2000). Cela explique clairement ce disfonctionnement qui a engendré la création d'espaces fragmentés et des perturbations socio-spatiales sur la totalité du territoire libanais et même au-delà.

L'émergence et la généralisation des dispositifs dits de frontières intelligentes[516] – combinant biométrie, intelligence artificielle et infrastructures de surveillance algorithmique – marquent une reconfiguration majeure des régimes contemporains de contrôle territorial. Cette dynamique s'inscrit dans le prolongement des logiques de biopouvoir[517] (Foucault, 1977) et de gouvernementalité algorithmique[518] (Rouvroy & Berns, 2013), où l'individu est désormais saisi non plus comme sujet de droit mais comme corpus de données à traiter[519] (Amoore, 2006, Lyon[520], 2014).

Spatialement, les frontières se transforment en zones de tri différentiel, dans lesquelles l'espace physique est doublé d'un espace numérique, opaque et prédictif. Ce processus produit ce que Didier Bigo (2008) nomme un *ban-opticon*[521] : un pouvoir de surveillance qui n'est pas généralisé, mais orienté vers des populations ciblées, selon des critères de risque modélisés algorithmiquement.

[515] MEZZADRA Sandro et NEILSON Brett, *Border as Method, or, the Multiplication of Labor*, Duke University Press, Durham and London, 2013.

[516] NANNI Nicolas, « Les frontières « intelligentes » à l'épreuve du paradigme du Panoptique de Jérémy Bentham. », dans *Diploweb - La revue géopolitique*, 5 novembre 2017, (Mémoire d'un officier de l'Ecole de Guerre), [En ligne], <https://www.diploweb.com/Les-frontieres-intelligentes-a-l-epreuve-du-paradigme-du-Panoptique-de-Jeremy-Bentham.html>, (Consulté le 26 mai 2024).

[517] FOUCAULT Michel, *Sécurité, Territoire, Population*, Seuil, Paris, 2004, (Hautes Études, cours au collège de France, 1977).

[518] ROUVROY Antoinette et BERNS Thomas, « Gouvernementalité algorithmique et perspectives d'émancipation : Le disparate comme condition d'individuation par la relation ? », dans *Réseaux*, vol. 177, La Découverte, nº 1, 2 mai 2013, p. 163-196.

[519] AMOORE Louise, « Biometric borders: Governing mobilities in the war on terror », dans *Political Geography*, vol. 25, nº 3, 1 mars 2006, p. 336–351.

[520] LYON David, « Surveillance, Snowden, and Big Data: Capacities, consequences, critique », dans *Big Data & Society*, vol. 1, SAGE Publications Ltd, nº 2, 1 juillet 2014, p. 1-13.

[521] BIGO Didier, « Security », dans, DILLON Michael et NEAL Andrew W. (éd.), *Foucault on Politics, Security and War*, London, Palgrave Macmillan UK, 2008, p. 93-114, [En ligne], <https://doi.org/10.1057/9780230229846_5>, (Consulté le 1 juillet 2025).

Sur le plan anthropologique, ces technologies redessinent le rapport au corps comme preuve : l'identité n'est plus affirmée, elle est extraite des traits biologiques, qui deviennent le socle d'une inscription étatique automatisée. Cela suscite de nouvelles formes de désubjectivation[522] (Deleuze, 1990), dans lesquelles le corps est à la fois la clé d'entrée et le lieu du contrôle.

Enfin, à l'échelle géopolitique, les frontières biométriques participent à un renforcement des asymétries Nord/Sud, les États disposant de capacités techniques avancées imposant leurs modèles normatifs et technologiques aux autres, souvent sans transparence ni débat démocratique[523] (Muller, 2010). Ces dispositifs deviennent alors des instruments de sélection globale, institutionnalisant des hiérarchies de mobilité selon des logiques technosécuritaires.

L'automatisation croissante des dispositifs de contrôle aux frontières s'appuie sur des architectures techniques de plus en plus complexes, dans lesquelles les systèmes d'information, les bases de données biométriques et les modèles d'intelligence artificielle jouent un rôle central. Toutefois, au-delà de leur application sécuritaire, ces dispositifs soulèvent une interrogation plus large : quelles sont les frontières propres à l'informatique et à l'intelligence artificielle elles-mêmes ?

D'un point de vue épistémologique, les technologies de reconnaissance faciale, de détection comportementale ou de *scoring* prédictif sont construites à partir de modèles mathématiques qui ne reproduisent pas la réalité, mais la reconfigurent selon des logiques de calcul et d'optimisation. Ce processus entraîne une requalification du réel à travers des variables mesurables, ce que Rouvroy et Berns (2013) nomment la « gouvernementalité algorithmique ». L'enjeu n'est alors plus seulement de surveiller ou de filtrer, mais de prévoir et de préempter, souvent sans que l'humain n'intervienne dans la décision. Cela pose une frontière critique entre ce que l'IA peut faire et ce qu'elle devrait faire.

Les systèmes de filtrage automatisé aux frontières reposent notamment sur des données historiques, souvent biaisées, qui peuvent reproduire voire amplifier des discriminations systémiques[524] (Crawford, 2021). La frontière technologique devient alors aussi une frontière morale : où s'arrête la délégation au calcul ? Peut-on légitimement externaliser des décisions humaines complexes à des algorithmes opaques ? Ces questions sont d'autant plus vives que les dispositifs de contrôle sont souvent invisibles, non débattus publiquement, et fonctionnent dans des zones d'exception juridique[525] (Zuboff, 2019).

En ce sens, les frontières numériques et biométriques ne se contentent pas de séparer des territoires ou des personnes, elles instaurent aussi de nouvelles limites entre le visible et l'invisible, l'humain et la machine, le gouvernable et l'ingouvernable. Elles matérialisent une frontière entre ce qui peut être objectivé, modélisé et intégré dans des systèmes de décision automatisée, et ce qui échappe à la formalisation. Ainsi, en explorant les frontières internes de l'informatique et de l'IA, on met au jour une tension fondamentale entre efficacité technique et légitimité politique, entre prédiction algorithmique et complexité humaine.

Cet aperçu historique concis et général de la frontière et de ses évolutions permet de mieux définir l'identité, l'existence et les caractérisations typo-morphologiques de la frontière libanaise. Enfin, ce corpus théorique nous permet d'analyser cette évolution qu'ont subie l'espace et le territoire libanais, des limes romains jusqu'aux convulsions contemporaines.

[522] DELEUZE Gilles, « Post-scriptum sur les sociétés de contrôle », dans *Pourparlers 1972-1990*, Les éditions de Minuit, Paris, 1990, p. 256. DELEUZE Gilles, *Pourparlers (1972-1990)*, 2003, (collection de poche Reprise, 6), [En ligne], <http://www.leseditionsdeminuit.fr/livre-Pourparlers_(1972_1990)%C2%A0-2023-1-1-0-1.html>, (Consulté le 9 mars 2023).

[523] MULLER Benjamin, *Security, Risk and the Biometric State: Governing Borders and Bodies*, Routledge, 2010.

[524] CRAWFORD Kate, *The Atlas of AI: Power, Politics, and the Planetary Costs of Artificial Intelligence*, Yale University Press, 2021, p. 111-150, [En ligne], <https://www.jstor.org/stable/j.ctv1ghv45t>, (Consulté le 1 juillet 2025).

[525] ZUBOFF Shoshana, *The Age of Surveillance Capitalism: The Fight for a Human Future at the New Frontier of Power - Zuboff, Shoshana*, PublicAffairs., 4 octobre 2018, p. 63-122.

Continuités et frontières de l'esprit

Enfermement symbolique et construction identitaire dans le cas libanais

« L'imaginaire est une puissance de déformation des frontières. Il fait éclater l'espace géométrique pour le transformer en espace vécu[526]. » (Bachelard, 1957, *La Poétique de l'espace*, p. 24).

Au-delà de la dimension opérationnelle, physique et matérielle des frontières, il est essentiel d'appréhender leur portée psychique, symbolique et spirituel, ainsi que leurs horizons mentaux et leurs étendues profondes dans les sociétés contemporaines. Cette catégorie de limites mentales mérite une attention particulière. Invisibles, mais structurantes, ces frontières façonnent les représentations collectives, organisent l'imaginaire social et déterminent les modalités de l'altérité. Qu'est-ce qui constitue une frontière dans l'esprit humain ? Quelles en sont les modalités, les mécanismes et les effets concrets sur les sociétés, notamment celles marquées par une diversité confessionnelle, ethnique et historique comme le Liban ? Ce chapitre entend analyser les formes d'enfermement symbolique (linguistiques, culturels, religieux, institutionnels) et leur interaction avec des processus plus ouverts de reconnaissance, de pluralité et de cohabitation. Il s'agit des territoires organisés ou disputés, auxquels s'opposent le multiculturalisme, le respect de la différence, du fédéralisme, ainsi que la reconnaissance des cultures et sociétés minoritaires.
Ces interrogations sont fondamentales pour analyser et comprendre les frontières libanaises, leurs manifestations concrètes et symboliques, leurs persistances et leurs impacts sur l'existence collective et les identités plurielles**.**

Les frontières mentales comme systèmes de représentation

L'esprit de chaque individu demeure plus ou moins enfermé au cours d'une vie, laquelle ne lui permet que rarement d'atteindre une véritable universalité**,** pourtant tant exaltée et recherchée.

Les frontières mentales ne sont pas des entités abstraites déconnectées du réel. Elles sont, au contraire, des constructions sociales profondément enracinées dans des systèmes de représentation partagés, qui s'appuient sur la langue, la mémoire, l'histoire et la culture. Comme le souligne Roland Breton dans son ouvrage *Horizons et frontières de l'esprit*,

> « Nos représentations mentales sont toutes connotées de références propres à une langue, une culture, un groupe, une époque et, sans que nous en soyons toujours conscients, nous inclinent à certains partis pris qui nous lient à d'autres ayant subi des influences analogues. Quelle que soit notre volonté de liberté, d'indépendance d'esprit, d'objectivité et d'impartialité, nous nous comportons en chaque occasion comme le produit d'un milieu, ou d'une série de milieux qui ont plus ou moins circonscrit notre pensée, l'ont coulée dans le moule de leurs territoires[527] ».
> Il ajoute : « L'esprit humain, lié ainsi à des environnements géographiques, sociaux, sociétaux, politiques, et idéologiques variés, ne peut être saisi et apprécié que dans le cadre d'une écologie, d'une science du milieu, qui explique sa multiplicité[528] ».

Ces frontières, intangibles mais puissantes, tracent des lignes de séparation entre « nous » et les « autres », entre ce qui est considéré comme légitime et ce qui ne l'est pas. Elles déterminent ce que Charles Taylor appelle des « horizons de signification[529] », c'est-à-dire les cadres symboliques qui rendent le monde intelligible et acceptable.

526 BACHELARD Gaston, *La poétique de l'espace*, vol. 1, Paris, Presses Universitaires de France, 2012, p. 24.
527 BRETON Roland, *Horizons et Frontières de l'esprit ; comprendre le multiculturalisme*, *op. cit.*, p. 22.
528 *Ibid.*, p. 29.
529 TAYLOR Charles, *Sources of the Self : The Making of the Modern Identity*, Cambridge, MA: Harvard University Press., 1989.

Séparant deux espaces, deux territoires, deux objets, matériels ou symboliques, les frontières sont un produit de l'esprit humain, répondant à des critères et à des buts précis. Ainsi, qu'elles soient abstraites ou concrètes, ces limites sont des constructions mentales et sociales, fruits d'une intentionnalité, d'une volonté de distinction, voire de séparation. Elles reflètent à la fois l'évolution des représentations spatiales, celle des notions de propriété, de souveraineté ou de droits d'usage ; elles sont également liées aux sentiments d'identité, à l'attachement à un lieu, au patriotisme et à la volonté de puissance de milieux dirigeants[530], en référence à la définition des frontières dans le *dictionnaire historique de la Suisse* de Walter Leimgruber.

Dans les processus d'appropriation, les individus et les groupes sociaux construisent des limites intentionnelles : par la partition des espaces domestiques (entre réfugiés et populations originaires locales, entre communautés religieuses différentes, entre genres et sexes, entre espace ouvert et intime, entre sphères publiques et privées, …), par des formes de ségrégation communautaire volontaire (*gated communities*, pauvres et riches, …) ou subie (ghettos, camps de réfugiés, …), par des logiques d'exploitation économiques ou de production de ressources naturelles rares (eau, gaz, pétrole, et autres).

Ces frontières peuvent être matérialisées ou performées. Les groupes et les individus peuvent organiser la distance sur le lieu de la discontinuité et les règles de son franchissement. Ils construisent ainsi les limites en les marquant physiquement, visuellement, verbalement par le discours, artistiquement, symboliquement par l'art, l'architecture, les rituels ou même comportementalement. Au besoin, ils augmentent la séparation et renforcent les limites par des dispositifs de contrôle, en y érigeant des obstacles matériels, des technologies de surveillance, en pratiquant des politiques de différenciation des communautés humaines, en augmentant les mesures policières, douanières ou militaires, en haussant les taxes de passage ou en promulguant des quotas et des critères sélectifs pour les flux de marchandises et de personnes. Toutes visent à produire un effet barrière et à maîtriser les flux humains, économiques ou informationnels.

Dans ce cadre, les barrières correspondent ainsi à des dispositifs spatiaux polymorphes allant du « Rideau de fer » à des formes plus diffuses : inoffensives, douanières, mentales, numériques, mobiles. Les limites sont ainsi investies de significations : « elles sont tout autant des objets que des messages envoyés aux autres »[531] en référence à l'article « Frontières » de Claude Raffestin ou selon la formule de Roland Pourtier (2001).

Le modèle de la frontière-barrière induit souvent l'idée simpliste selon laquelle « on est séparé parce qu'on est différent ». Or, l'histoire des frontières étatiques montre que les différences culturelles, linguistiques ou religieuses sont plus souvent des arguments utilisés pour justifier les conflits territoriaux que leurs causes réelles à intérêts politiques ou économiques.

C'est par la guerre, la violence, les déplacements de population et l' « épuration ethnique » que l'invention d'un État-nation unitaire et homogène a été parfois réalisée, en supprimant volontairement la mixité culturelle dans laquelle des populations vivaient souvent depuis des siècles, comme en témoignent le cas de la construction de l'État d'Israël avec l'expulsion du peuple palestinien et son effacement existentiel, ou encore le génocide arménien perpétré par les turques et l'Empire ottoman en 1915.

[530] LEIMGRUBER (VILLARS-SUR-GLANE) Walter, « Frontières », dans *Dictionnaire historique de la Suisse (DHS)*, 14 décembre 2017, (traduit de l'allemand), [En ligne], <https://hls-dhs-dss.ch/articles/007841/2017-12-14/>, (Consulté le 29 décembre 2020).

[531] RAFFESTIN Claude, « Frontières », dans *Centre George Pompidou*, Paris : Centre Georges Pompidou, 1980, (Cartes et Figures de la terre, archive ouverte UNIGE), p. 412-421, [En ligne], <http://archive-ouverte.unige.ch/unige:4408>.

Langue, mémoire, religion : matrices de l'enfermement identitaire

« Le mérite d'un homme réside dans sa connaissance et dans ses actes et non point dans la couleur de sa peau ou de sa religion[532] ». (Gibran Khalil Gibran, (1883-1931))

Cette citation provient de l'ouvrage *Le Prophète* de Gibran Khalil Gibran, publié en 1923. Ce livre est un recueil de 26 poèmes philosophiques et spirituels, dans lesquels le personnage principal, Almustafa, dispense des réflexions sur des thèmes universels tels que l'amour, le travail, la liberté, la religion et l'identité.

Dans ce passage particulier, l'écrivain, le peintre et le poète libanais Gibran met en avant une vision humaniste de la valeur de l'individu, soulignant que ce qui définit réellement une personne, ce sont ses actions et sa compréhension du monde, et non des éléments superficiels comme la couleur de la peau ou la religion. Cela s'inscrit parfaitement dans la démarche de Gibran, qui milite pour l'unité et l'égalité entre les êtres humains au-delà des frontières culturelles ou religieuses.

Dans le contexte libanais, les frontières mentales s'articulent étroitement aux appartenances communautaires. La pluralité confessionnelle (maronites, sunnites, chiites, druzes, etc.), loin de former une simple mosaïque religieuse, constitue une architecture cognitive dans laquelle chaque groupe se pense, se construit et pense l'autre. Ces frontières sont renforcées par la langue (arabe dialectal, français, anglais, arménien…), par l'école, par les récits historiques divergents, voire exclusifs, et par une mémoire collective fragmentée.

Pierre Nora évoquait déjà dans *Les Lieux de mémoire* la manière dont les sociétés construisent des mémoires sélectives pour se consolider identitairement[533]. Le Liban en est un exemple paradigmatique : chaque communauté y entretient sa propre mémoire traumatique (guerres, massacres, exils, dominations), souvent au détriment d'un récit national unificateur. Ce cloisonnement mémoriel devient une frontière invisible, mais agissante, dans la constitution de l'identité.

Par exemple, l'enseignement de l'histoire reste un champ conflictuel au Liban : il n'existe pas de manuel scolaire unifié, car les versions des événements — notamment la guerre civile (1975–1990) — varient selon les appartenances communautaires. Ainsi, un élève chiite, sunnite ou chrétien n'apprend pas la même version du conflit, ce qui alimente des narrations séparées, parfois antagonistes, de l'histoire nationale.
De même, les récits des anciens miliciens dans les mémoires orales ou dans les archives de la diaspora libanaise (notamment au Canada, en France ou en Amérique latine) révèlent combien les expériences de guerre ont figé l'image de l'autre comme menaçant, illégitime, voire traître à la nation. Ces représentations mentales, intériorisées dès le plus jeune âge, constituent des mécanismes d'enfermement durable, difficilement réversibles.

La religiosité elle-même devient frontière : la géographie urbaine de Beyrouth en témoigne. Certaines rues ou quartiers sont perçus comme « appartenant » à une communauté, avec des marqueurs visuels (drapeaux, portraits de chefs religieux ou politiques, slogans) qui signalent la frontière invisible à ne pas franchir.

Au Liban, nous assistons à une fragmentation plurielle et persistante : plusieurs États-nations concurrents y coexistent, à travers des démembrements, des divisions et des clivages territoriaux, sociaux et confessionnels qui débordent les frontières cartographiques pour se projeter sur le plan diasporique et global. Cette disjonction territoriale trouve ses racines dans des processus

[532] GIBRAN Gibran Khalil, *The Prophet*, Alfred A. Knopf, New York, 1923, [En ligne], <http://4umi.com/gibran/prophet>, (Consulté le 30 juillet 2021).
[533] NORA Pierre, *Les Lieux de mémoire*, *op. cit.*

historiques, souvent multiséculaire, de patrimonialisation conflictuelle de l'espace, ayant produit une correspondance complexe entre territoires, identités et mémoires.

Institutions et territorialisation de la différence

Le système politique libanais basé sur le confessionnalisme institutionnalise cette fragmentation. L'appartenance religieuse est inscrite dans l'état civil, détermine les droits civiques, les fonctions politiques, les services sociaux. Ce système, s'il empêche l'exclusion violente, organise néanmoins l'enfermement symbolique. Il dresse une cartographie mentale du pouvoir et de l'appartenance, où l'individu est assigné à une communauté de naissance.

Edward Saïd, dans *Orientalism* (1979), rappelle que les catégories politiques et identitaires sont toujours liées à un rapport de pouvoir[534]. Au Liban, cette assignation identitaire empêche la construction d'un sujet politique universel, au profit d'identités sectorielles, claniques ou confessionnelles, dont les logiques débordent les frontières étatiques jusqu'à la diaspora.

Ainsi, les élections législatives se déroulent selon une logique de quotas confessionnels et non de programmes politiques. Cela renforce chez les électeurs la perception que leur voix ne peut compter que dans le cadre confessionnel qui leur est assigné. Ce mécanisme institutionnel renforce les frontières mentales entre citoyens, qui ne se conçoivent pas comme membres d'un collectif national unique mais comme parties prenantes d'un système de survie communautaire.

Multiculturalisme et frontières en négociation

Face à ces enfermements, le multiculturalisme pourrait apparaître comme une alternative, mais il ne s'agit pas d'un remède automatique. Comme le montre Will Kymlicka, le multiculturalisme ne devient facteur d'ouverture que s'il reconnaît les droits collectifs tout en articulant une citoyenneté commune[535] (Kymlicka, 1996). Au Liban, cette articulation reste fragile, tant la culture politique est marquée par des logiques de représentation confessionnelle.

Cependant, l'existence de mouvements culturels transcommunautaires, d'initiatives de mémoire partagée, ou encore de figures artistiques et intellectuelles ayant contesté les enfermements identitaires (comme Gibran Khalil Gibran dans la littérature, Mahmoud Darwich dans la poésie, Georges Khabbaz dans son théâtre critiquant la société et éveillant la conscience collective ou Fairouz et Ziad Rahbani dans le théâtre et la musique), témoigne de la possibilité de reconfigurer les frontières mentales par l'imaginaire et l'esthétique.

Des contre-exemples existent cependant. Le mouvement « *You Stink* » (2015), né en réaction à la crise des déchets, a réuni des Libanais de toutes confessions, affirmant pour un temps une identité politique transcommunautaire. De même, certaines productions artistiques comme les films de Ziad Doueiri (*L'insulte*, 2017) ou Nadine Labaki (*Capharnaüm*, 2018) questionnent frontalement les clivages communautaires et les mécanismes d'exclusion.

Dans la diaspora, de nombreux Libanais se redécouvrent à travers des identités hybrides : canado-libanaise, afro-libanaise, franco-libanaise… Ces trajectoires montrent que les frontières mentales peuvent être déplacées, négociées ou recomposées. Toutefois, ces dynamiques restent souvent marginales par rapport aux logiques dominantes du confessionnalisme national.

534 SAÏD Edward W., *Orientalism*, New York : Vintage Books, 1979.

535 KYMLICKA Will, *Multicultural Citizenship: A Liberal Theory of Minority Rights*, Oxford University Press, 19 septembre 1996, [En ligne], <https://doi.org/10.1093/0198290918.001.0001>, (Consulté le 5 juillet 2025).

Vers une cartographie critique des frontières mentales libanaises

L'analyse des frontières de l'esprit dans le cas libanais invite à une approche cartographique complexe, qui combine frontières visibles (territoires, milices, réseaux clientélistes) et frontières invisibles (peurs, récits communautaires, stigmatisations). Les lignes de démarcation issues de la guerre civile – par exemple la ligne de démarcation Est-Ouest à Beyrouth – restent aujourd'hui symboliquement opérantes dans les représentations sociales et immobilières de la ville.

La persistance de ces frontières n'est pas figée : elles évoluent, se déplacent, se redessinent selon les conflits, les migrations, les alliances politiques ou les dynamiques internationales. Des groupes de jeunes militants, féministes ou écologistes, cherchent aujourd'hui à redessiner l'espace politique libanais au-delà des appartenances confessionnelles. Leur usage des réseaux sociaux, du *street art* ou des *podcasts* constitue une forme d'insurrection contre les anciennes frontières mentales.

Ainsi, le cas libanais permet de réfléchir à un phénomène plus large : la manière dont l'être humain construit des limites mentales à partir d'expériences collectives de conflit, de mémoire et de pouvoir, et comment ces limites peuvent se muer en ponts, en seuils ou en espaces partagés — à condition d'en prendre conscience.
Ici, nous pouvons faire le lien avec le texte allemand « Brücke und Tür » (Pont et Porte) écrit en 1909, dans lequel Georg Simmel explique que la vie sociale est un mouvement par lequel ne cessent de se modeler les relations entre individus, et que ces relations sont, à l'image du pont qui relie et à l'image de la porte qui sépare[536]. L'autre avance le concept directeur : celui d'action réciproque par laquelle, il entend l'influence de chaque individu exerce sur autrui. La dialectique individu/société mais plus généralement la place du conflit a été exprimée du pont et de la porte. Le pont constitue l'image de la liaison, de la mise en rapport, la porte celle de la séparation parce qu'elle clôt l'espace sur lui-même au milieu de l'infinité. Il est dans la condition humaine de vivre à la fois dans l'unité et la séparation.

Dans son ouvrage *Poétique de la relation*, Édouard Glissant réclame « *L'identité se déploie dans la Relation, au lieu de se refermer dans des frontières mentales*[537]. » (Glissant, 1990, p. 27). Dans cette position, Glissant défend une pensée ouverte, relationnelle, qui dépasse les cloisonnements mentaux et culturels.

« *L'intelligence humaine a dressé des cloisons là où il n'y avait que continuité*[538]. » (Bergson, 1907, p.156)
Henri Bergson interroge ici les frontières mentales construites par l'intellect, montrant que l'esprit découpe artificiellement un monde fluide et continu.

« *Ce qui est profond, c'est l'esprit. Il n'a pas de frontières, sinon celles que nous lui prêtons pour le limiter à notre mesure*[539]. » (Valéry, 1934), p. 112)
Paul Valéry souligne que les frontières de l'esprit sont des constructions artificielles, souvent sociales ou culturelles.

« *Ce n'est pas la pensée qui est limitée, ce sont les régimes de vérité qui tracent les lignes invisibles de l'interdit* [540]. » (Foucault, 1966), p. 57)
Michel Foucault évoque les frontières épistémologiques, imposées par les discours dominants. L'esprit est conditionné par des structures invisibles de pouvoir.

536 SIMMEL Georg, « Brücke und Tür. Pont et porte », dans *Brücke und Tür. Essays des Philosophen zur Geschichte, Religion, Kunst und Gesellschaft*, K. F. Koehler, Stuttgart, 1957, (édité par Michael Landmann, Publication originale en 1909).
537 GLISSANT Édouard, *Poétique de la relation*, *op. cit.*, p. 27.
538 BERGSON Henri, *L'évolution créatrice*, PUF, 2 mai 2013, (Quadrige), p. 156.
539 VALERY Paul, *Variété V*, Paris, Gallimard, 1 janvier 1946, p. 112, [En ligne], <https://www.gallimard.fr/catalogue/variete-5/9782071029975>, (Consulté le 5 juillet 2025).
540 FOUCAULT Michel, *Les mots et les choses. Une archéologie des sciences humaines*, *op. cit.*, p. 57.



Photo 83 : Les graffiti et les expressions murales de la place des Martyrs, un des marqueurs les plus visibles du soulèvement populaire d'octobre 2019. © Dalal Kassab.

Ces œuvres ne sont pas de simples fresques ou *tags*, mais un langage politique, artistique et social complexe qui s'est emparé d'un espace public longtemps confisqué.

Photo 84 : Illustrations de la révolution libanaise de 2019 montrant la frontière profonde entre l'État et le peuple libanais qui se manifeste.

© Dalal Kassab-Kodssieh, 2019-2021.



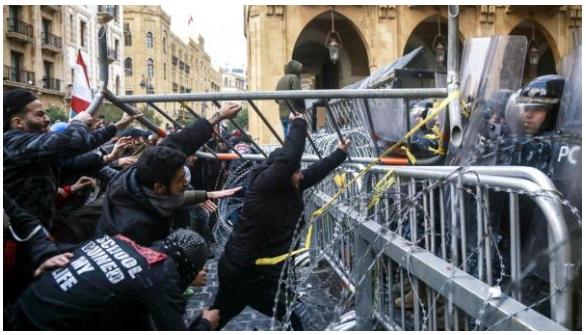
Une des œuvres réalisées sur le mur autour du Parlement libanais à Beyrouth. (© Aurélien COLLY / Radio France)



Photo 86 : Photo prise à partir de l'Autoroute Émile Lahhoud direction du port suite à son explosion, 2020. Traduction de ce qui est écrit en arabe sur le mur : « c'est notre gouvernement qui est responsable ! »
© Dalal Kassab-Kodssieh, 2020.







© Renaud Philippe Le Devoir
https://www.ledevoir.com/monde/moyen-orient/622812/en-photos-il-y-a-un-an-le-mur-de-la-revolution-au-liban



Photo 85 : Art mural et graffitis sur les murs de l'œuf au centre-ville de Beyrouth. © D. Kassab-Kodssieh, 2020.

Les limites, espaces d'expression

Le Liban présente un paradoxe fascinant pour tout observateur des dynamiques de la liberté d'expression. D'un côté, il est souvent perçu comme un îlot de relative liberté dans une région marquée par l'autoritarisme, avec une presse dynamique, une scène intellectuelle bouillonnante et une tradition de débat public intense. De l'autre, cette liberté s'exerce dans un cadre contraint, une « cage de verre » dont les parois sont constituées par un système confessionnel fragile, des loyautés externes conflictuelles et un arsenal juridique hérité et ambigu. Ce chapitre se propose de cartographier et d'analyser les limites complexes qui structurent et contraignent les espaces d'expression au Liban. Il ne s'agit pas seulement de recenser les interdits explicites, mais de comprendre les mécanismes plus subtils d'autocensure, de régulation sociale et de violence structurelle qui canalisent la parole publique. La relation humaniste entre l'art, la musique et l'espace existe depuis toujours et en parle d'elle-même. Leur dialogue est une réalité évidente et universelle, une expression de liberté, une frontière culturelle d'ouverture au monde entier. Nous posons ainsi la problématique suivante : Comment les limites de l'espace d'expression au Liban, à la fois juridiques, sociales et politiques, fonctionnent-elles pour maintenir un équilibre précaire, et quelles sont les stratégies déployées par les acteurs pour négocier, contourner ou défier ces frontières ? Une question qui se pose avec acuité est de savoir comment l'art déjoue les frontières invisibles et quel rôle il joue dans le contexte libanais.

Un cadre légal et des acteurs non-étatiques qui structurent un paysage répressif

La liberté d'expression au Liban, bien que constitutionnellement garantie, est immédiatement tempérée par un arsenal législatif répressif et obsolète. Cet édifice juridique, hérité du Code pénal ottoman rénové et de la Loi sur la presse de 1962, fournit aux autorités et aux puissants des instruments efficaces pour museler la critique. Des dispositions telles que les délits de diffamation et d'injure, l'atteinte à la dignité du chef de l'État ou l'incitation à la discorde confessionnelle sont régulièrement invoquées pour poursuivre journalistes, militants et citoyens, créant un puissant effet dissuasif. Cette tutelle juridique est renforcée par le rôle du Conseil national de la radiodiffusion et de la télévision (CNRA), une instance de régulation des médias audiovisuels dont la composition politisée en fait un gardien de l'orthodoxie des partis dominants, usant de son pouvoir d'attribution des licences pour imposer une forme d'auto-censure. Au-delà de l'État, une multitude d'acteurs non-étatiques exercent une censure parallèle et souvent plus brutale. Les partis politiques, fonctionnant comme des « États dans l'État » et disposant souvent de capacités militaires, ne tolèrent que rarement la critique, la faisant taire par la menace ou la violence physique, comme l'a tragiquement illustré l'assassinat de l'intellectuel Lokman Slim en 2021. À force de ne pas être entendus, mais plutôt malmenés par une armée sensée les défendre, les citoyens se retrouvent face à des forces de l'ordre dont la mission semble être de protéger la classe politique plutôt que le peuple. Les groupes religieux, dotés d'une autorité morale et sociale considérable, exercent quant à eux une influence profonde en faisant pression sur les artistes ou en intervenant directement auprès des autorités pour obtenir le retrait d'œuvres jugées blasphématoires, contribuant ainsi à un paysage global où la répression est à la fois institutionnalisée et privatisée.

L'autocensure et la cartographie mentale des « lignes rouges » informelles

La contrainte la plus pervasive et la plus insidieuse n'est pas toujours celle qui s'exerce par la force brute, mais celle qui est intériorisée par les acteurs eux-mêmes : l'autocensure. Celle-ci est devenue un mécanisme de survie sociale et professionnelle, alimentée par une cartographie mentale complexe des « lignes rouges » informelles que tout Libanais apprend à reconnaître. Ces frontières invisibles de la parole tolérable concernent des sujets aussi sensibles que la souveraineté et les armes du Hezbollah, un tabou absolu dans les médias grand public, l'intégrité personnelle des chefs de parti, souvent intouchables car symbolisant leur communauté, les fondements et symboles religieux, dont la critique risque de déclencher des violences sectaires, ou encore les relations avec

les puissances régionales comme l'Arabie saoudite ou l'Iran, traitées avec une extrême prudence. Cette géographie des interdits se traduit par des mécanismes d'autocensure qui opèrent à tous les niveaux de la production discursive : le journaliste qui « adoucit » son article, le rédacteur en chef qui refuse un sujet sensible, l'universitaire qui évite un champ de recherche polémique, ou l'artiste qui modifie son œuvre. Dans ce contexte, la parole et le discours rationnels sont parfois moins audibles que l'impact immédiat d'une œuvre d'art, d'une musique, d'une peinture, d'une caricature ou d'un graffiti ; chaque pays développant ses propres codes d'expression. Il s'agit d'un calcul permanent et intériorisé entre le désir de s'exprimer et l'évaluation des coûts potentiels, qu'il s'agisse de la perte d'accès, de menaces, de marginalisation professionnelle ou de danger physique. Cette autocensure généralisée est le ciment qui consolide le système de contrôle, rendant une censure étatique omniprésente souvent superflue.

Les stratégies de résistance et le renouvellement des espaces d'expression

Malgré ce paysage contraignant, l'espace d'expression n'est pas figé et fait l'objet de négociations permanentes. De multiples stratégies de contournement et de résistance émergent, se renforçant particulièrement à la faveur des crises récentes que sont le soulèvement de 2019, l'explosion du port de Beyrouth en 2020 et l'effondrement économique. L'État, se sentant assiégé par son propre peuple en révolution, a érigé des murs de béton au cœur de Beyrouth. Cette défiance est symbolisée par une image qui en dit long sur la rupture : celle de militaires retranchés derrière des barrières, face à des citoyens en colère. C'est le signe tangible qu'un État a rompu le pacte social. Face à cela, le peuple mal entendu ne perd pas l'espoir. Animé d'une résistance qui semble plus forte que la menace des armes, il est prêt à risquer sa vie pour obtenir justice et retrouver une dignité bafouée. Ces murs de séparation, écho d'autres murs ailleurs dans le monde (Berlin, Belfast, la frontière mexico-américaine), sont détournés de leur fonction première pour devenir des espaces d'expression. Au Liban, cet art de la réappropriation s'exprime dans toutes les formes et les matérialités possibles, sans restriction. « Cela permet de faire circuler des idées, des mots. C'est une façon de dire : « Le mur n'arrête rien » », explique un artiste. Le mur se transforme ainsi en un média, en une surface d'affichage (screen art), en un lieu saturé de la symbolique du conflit. La résistance ne se limite pas à ces murs de défense. Tout espace urbain, toute façade, tout escalier ou monument patrimonial peut devenir un espace de réflexion critique ; un cri silencieux vient orner le quotidien des villes. La défiance croissante envers la classe politique et les médias traditionnels a ainsi favorisé l'émergence de contre-espaces médiatiques. Des plateformes en ligne indépendantes proposent un journalisme d'enquête affranchi des lignes partisanes, tandis que les réseaux sociaux sont devenus une arène cruciale pour la mobilisation. Parallèlement, la scène artistique et culturelle s'est érigée en laboratoire de résistance créative. Le théâtre de rue, la musique engagée, la bande dessinée et les arts visuels utilisent la métaphore, l'ironie et le détournement pour aborder des sujets tabous. Les espaces publics, supposés être des lieux de rencontres et de vie collective, sont reconfigurés en espaces de révolte et de manifestation, redeviennent porteurs d'un sens et d'une cause. Le peuple libanais ne se lasse pas de s'accrocher à tout moyen par lequel il serait possible d'être entendu. Un simple graffiti peut ainsi condenser la rage, les aspirations, les rêves et la volonté obstinée de construire un pays différent. Enfin, un activisme judiciaire porté par des organisations de la société civile conteste frontalement le cadre répressif. Pourtant, malgré des années de révolte, l'objectif de transformation n'a pas été atteint. Le Liban assiste, impuissant, à l'exode de sa jeunesse éduquée, partie après avoir désespérément essayé de changer les choses. La question est lancinante : comment opérer un changement si le pays se vide de ses citoyens, de ses créateurs et de sa force vive ? Cette interrogation hante toutes les stratégies de résistance.

En conclusion, les limites des espaces d'expression au Liban sont donc à la fois multiples, mouvantes et profondément enracinées. Elles ne relèvent pas d'un système de censure centralisé, mais d'un écosystème complexe où se mêlent des contraintes juridiques archaïques, la violence structurelle des acteurs non-étatiques et l'auto-régulation intériorisée par les individus. Ce système

de contrôle, bien que puissant, n'est pas total. Comme nous l'avons vu, il génère en son sein des espaces de négociation, de contournement et de résistance, où les murs d'opposition se transforment en support d'art et où les espaces délaissés retrouvent une vocation de rencontre et d'échange, permettant de lutter contre le sentiment d'aliénation dans son propre pays. La crise multidimensionnelle que traverse le pays a simultanément resserré certaines contraintes, notamment sécuritaires, et libéré une parole critique inédite, accélérant la recherche de nouveaux espaces et de nouveaux langages pour exprimer une colère et un espoir longtemps refoulés. L'étude de ces limites révèle ainsi la tension fondamentale qui traverse la société libanaise : celle entre un ordre ancien, fondé sur l'équilibre des pouvoirs communautaires et le silence imposé sur ses contradictions, et une aspiration nouvelle à une citoyenneté fondée sur la responsabilité, la transparence et une liberté d'expression authentique, impulsée par cette complicité séculaire entre l'art et l'espace qui ne cesse de réinventer les termes de l'échange et du vivre-ensemble.

Spatialités mutantes

Le monde contemporain est caractérisé par une reconfiguration profonde des espaces et des territorialités, phénomène que nous désignons sous le terme de « spatialités mutantes ». Les études sur les formes et les fonctions des frontières ont connu un intérêt croissant, donnant naissance à un champ spécifique, les « études frontalières et transfrontalières ». Ces travaux abordent les frontières moins comme des lignes fixes de séparation que comme des processus socio-politiques complexes. Ces transformations dynamiques et souvent disruptives des rapports à l'espace, induites par la mondialisation, les flux transnationaux et les innovations technologiques, ne sont pas uniformes. Construites par des interactions multiples et des controverses, les frontières naissent et disparaissent, s'ouvrent et se ferment, se stabilisent et se déplacent. Elles produisent des paysages complexes où s'entremêlent porosités accrues et fermetures inédites, créant des configurations spatiales à la fois fragmentées et interconnectées. Il s'agit donc d'un processus social, politique et économique fondamentalement instable, changeant et mouvant, un « fait sociologique qui prend une forme spatiale[541] » en référence à Georg Simmel. Ce chapitre se propose d'établir un cadre théorique pour appréhender ces spatialités changeantes avant d'en analyser les manifestations spécifiques au Liban. Nous postulons que le Liban, de par son histoire, sa géographie et sa position géopopolitique singulière, constitue un laboratoire privilégié pour observer ces dynamiques dans leur expression la plus aiguë. La mutation des frontières libanaises, leurs apparitions, leurs mouvances et leurs évanescences est un processus changeant et évoluant dans le temps et dans l'espace à une accélération incomparable. À travers l'étude de sa construction temporelle évolutive, de l'émergence de limites inattendues et de la multiplication des frontières, nous verrons comment ce pays incarne et amplifie les paradoxes spatiaux de la mondialisation.

La construction temporelle évolutive des spatialités libanaises

L'évolution des spatialités libanaises est le produit d'une stratification historique complexe, où chaque période a superposé ses propres logiques spatiales à celles des époques précédentes, créant un palimpseste territorial unique. À travers leurs différents objets et terrains et grâce à la complémentarité de leurs approches anthropologiques, sociologiques, socio-politiques, les études menées sur le Moyen-Orient éclairent les manières dont les communautés et leurs frontières se construisent mutuellement. L'espace libanais moderne hérite de découpages administratifs ottomans et du mandat français, qui ont institutionnalisé le système confessionnel comme principe

[541] SIMMEL Georg, *Sociologie. Études sur les formes de la socialisation*, PUF, Paris, 2013, (Quadrige - Sociologie et Sciences de l'éducation), p. 607.

organisateur de l'espace politique et social. La montée en puissance de Beyrouth comme capitale régionale durant l'Âge d'or des années 1950-60 a dessiné une centralité économique et culturelle qui structure encore le pays aujourd'hui. La guerre civile (1975-1990) a constitué une rupture majeure, une mutation forcée des spatialités où l'espace national unifié a volé en éclats pour laisser place à une mosaïque de territoires contrôlés par des milices, séparés par la célèbre « Ligne verte » à Beyrouth. L'après-guerre, marqué par le projet Solidere pour le centre-ville, a inauguré une nouvelle phase de mutation visant à réunifier l'espace par le haut via un urbanisme néolibéral, tout en produisant de nouvelles exclusions sociales. Ce tournant frontalier au Moyen-Orient s'est accentué avec la crise des frontières d'État amorcée par le Printemps arabe en 2011, la multiplication des conflits et l'accentuation des tensions, processus de dislocation territoriale illustré par la diffusion de l'idéologie de Daech et son refus explicite des frontières « coloniales » de Sykes-Picot. Les soubresauts récents, de l'assassinat de Rafic Hariri en 2005 à la crise économique actuelle, ont introduit de nouvelles couches de complexité, faisant du territoire libanais un champ d'affrontement par procuration et générant des spatialités de la contestation qui redéfinissent les centralités traditionnelles. Dans ce contexte, on est invité à examiner la frontière dans tous ses états et à différentes échelles, au-delà du seul angle de ses pratiques de contrôle sécuritaire.

L'émergence de limites inattendues et mouvantes

Au-delà des frontières officielles, les spatialités mutantes du Liban font émerger des limites nouvelles, souvent invisibles mais extrêmement contraignantes, qui redessinent la cartographie du pouvoir et des appartenances. Ces limites, qu'elles soient urbaines, périurbaines ou rurales, fonctionnent comme un lieu privilégié d'affirmation et de reconnaissance de pouvoirs politiques et comme l'expression d'une distinction par l'appartenance à une entité territoriale. La limite la plus persistante reste la frontière confessionnelle intériorisée qui, bien que la « Ligne verte » ait physiquement disparu, subsiste dans les mentalités et dicte des comportements résidentiels, des choix scolaires et des sociabilités. Cette construction territoriale « met de la distance dans la proximité [542] » (Arbaret-Schulz, 2002). Plus frappante encore est la limite de la souveraineté étatique matérialisée par la puissance militaire du Hezbollah, qui établit une frontière de fait où s'arrête le pouvoir de l'armée libanaise. Ces frontières, vecteurs d'une identité territoriale, engendrent des formes et des systèmes spatiaux originaux qui perdurent dans le temps. Parallèlement, la financiarisation de l'immobilier et la crise économique ont fait émerger des barrières socio-économiques drastiques, transformant Beyrouth en un espace de ségrégation verticale et horizontale où des tours bunkerisés pour les plus riches côtoient des quartiers paupérisés. Cette asymétrie économique et démographique crée des différentiels puissants. Pour Catherine Coquery-Vidrovitch, la frontière est une « zone à la fois de contacts, d'échanges et de rivalités », des lieux d'hybridation où s'imposent des stratégies multiples d'adaptation. L'espace numérique n'échappe pas à cette fragmentation, avec des bulles informationnelles communautaires et un accès inégal à internet qui créent de nouvelles fractures numériques. Ces phénomènes s'inscrivent aussi dans une « contraction spatio-temporelle » : les nouvelles technologies, en accélérant les flux, réorganisent l'espace et renforcent les inégalités d'accessibilité entre les territoires, suivant en cela les analyses d'Anne Bretagnole qui retrace cette évolution depuis le 19ème siècle où « l'espace est anéanti, il ne reste plus que le temps » (Heine 1843) jusqu'à la métropolisation contemporaine. Ces limites émergentes, à la fois mouvantes et persistantes, illustrent la capacité des clivages sociaux et politiques à se matérialiser dans l'espace sous des formes constamment renouvelées.

[542] GROUPE FRONTIERE et al., « La frontière, un objet spatial en mutation », dans *Espacetemps.net - think human together,Textuel*, 10 2004, p. 14.

La multiplication des frontières à l'ère de la mondialisation

Le Liban présente une illustration exacerbée du paradoxe contemporain de la multiplication des frontières dans un monde supposément globalisé, où la fermeture et l'ouverture coexistent dans des configurations inédites. Au Liban, un espace en mutation continue, la production du sens se fait à des niveaux divers : l'espace urbain, le paysage et l'environnement sont victimes de divisions sociales et de fragmentations spatiales. La frontière libano-syrienne incarne ce paradoxe : officiellement fermée et souveraine, elle reste extrêmement poreuse, traversée par des flux commerciaux licites et illicites, des réfugiés et des combattants, devenant à la fois une source de fragilité pour l'État et une ressource vitale pour des économies informelles. La mondialisation a par ailleurs permis la consolidation d'une « frontière diasporique » unique, où la diaspora libanaise constitue un territoire mutant à la fois intégré dans les pays d'accueil et profondément ancré dans la réalité libanaise par les transferts de fonds et l'influence politique. Comme le souligne Suzanne Berger, la mondialisation tient autant aux politiques publiques qu'aux innovations technologiques, une dynamique visible dans la globalisation financière. Les crises successives ont également conduit à une internationalisation accrue de l'espace libanais, avec l'ONU, les ONG et les puissances étrangères qui déploient leurs propres logiques spatiales créant des enclaves extraterritoriales. Cette complexité se lit aussi dans le paysage urbain : les panneaux et affichages publicitaires sont un exemple concret de ce changement spatial perçu entre une communauté chrétienne et une musulmane, entre la banlieue Sud et Achrafieh. Ces outils de communication, reflets des cultures et des idéologies, marquent le territoire de codes distincts. En réponse à cette multiplication des limites, l'espace urbain devient le support d'une résistance créative où, comme à Berlin ou en Palestine, les murs de béton érigés pour séparer sont détournés en espaces d'expression, les graffitis et fresques transformant ces barrières en médias qui nient symboliquement leur fonction première. Pour Michel Foucault, il faudrait considérer la frontière comme composée de tous les nœuds d'un tissage complexe, une vision qui correspond à la réalité libanaise où chaque espace, même le plus quotidien, devient un enjeu de signification[543].

En conclusion, les spatialités libanaises se révèlent fondamentalement mutantes, produits d'une construction temporelle palimpseste où s'accumulent et se recomposent les strates historiques. Comme le souligne le Groupe Frontière, « La frontière, un objet spatial en mutation[544] », et ce qui nous intéresse n'est plus seulement la localisation de la ligne, mais le processus de sa construction, de son évolution et de son abolition. Cette évolution génère des limites émergentes, à la fois héritées et inattendues, qui fragmentent l'espace national selon des logiques confessionnelles, économiques, politiques et informationnelles toujours renouvelées. Le Liban apparaît ainsi comme le théâtre d'une multiplication des frontières qui reflète et amplifie les dynamiques paradoxales de la mondialisation, entre porosité des limites étatiques, essor de territoires diasporiques, internationalisation des espaces locaux et résistance artistique. L'impact sur l'espace se traduit par des appropriations multiples, transformant des espaces ouverts en espaces de vie aux règles spécifiques, ou en non-lieux de mémoire et de tensions, où un calendrier religieux propre à chaque communauté rend la géographie encore plus complexe. Loin d'être un cas aberrant, le pays se présente comme un concentrateur des forces qui travaillent l'espace mondial, un laboratoire où se joue de manière accélérée la reconfiguration des territorialités contemporaines. Comprendre ses spatialités mutantes offre donc une clé essentielle pour décrypter les défis plus globaux de la coexistence, de la souveraineté et de la liberté dans un monde où les frontières, loin de disparaître, se complexifient et se multiplient sous de nouvelles formes, suivant des processus de dé/territorialisation qui marquent toute la région.

543 FOUCAULT Michel, *Surveiller et punir*, *op. cit.*

544 GROUPE FRONTIERE et al., « La frontière, un objet spatial en mutation », *art. cit.*

Types, formes et modèles

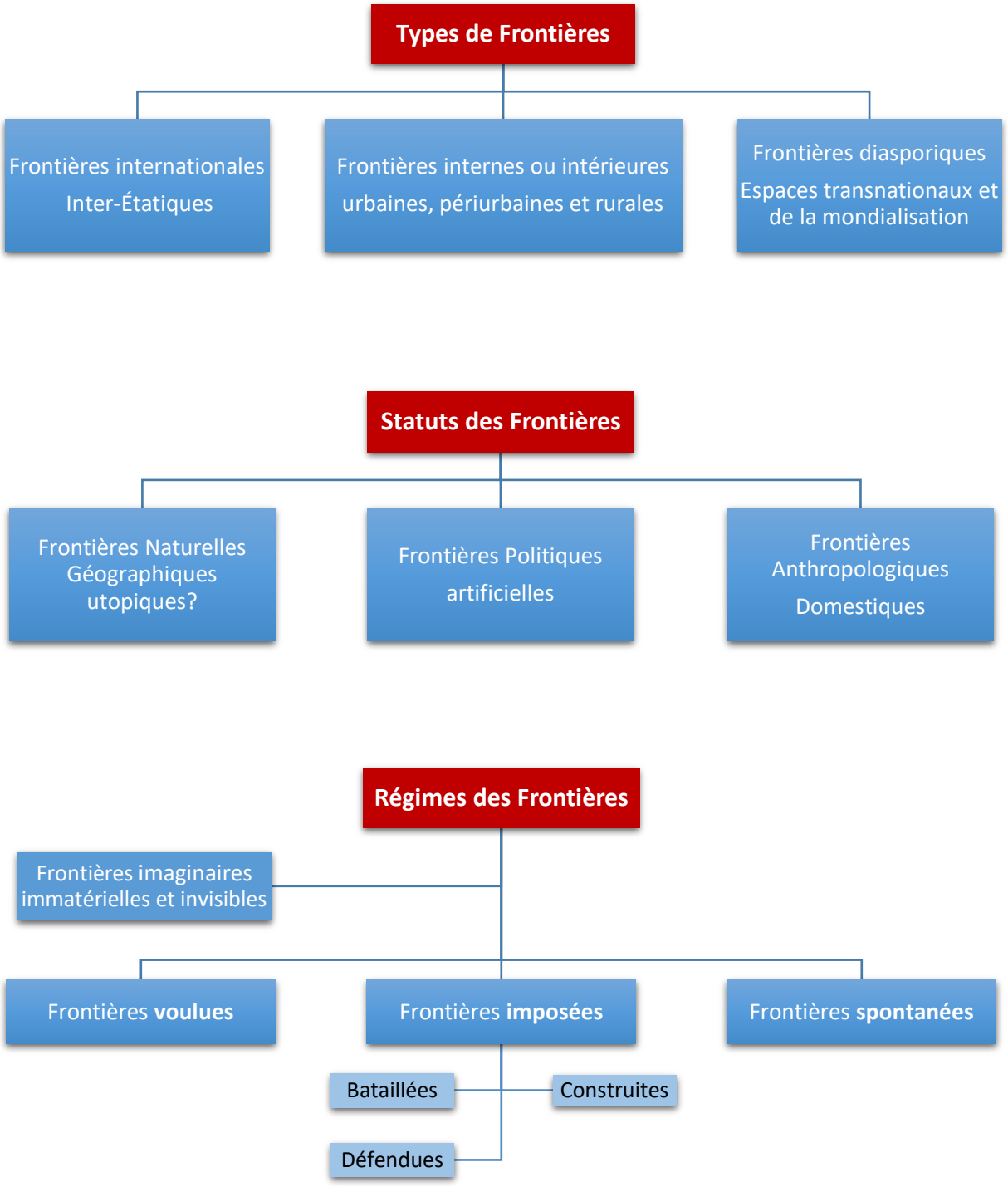


Figure 40 : Types, régimes et statuts des *territoires* front*aliers*.

© Dalal Kassab-Kodssieh, 2019.

Typologies, Régimes et Statuts des territoires périphériques :

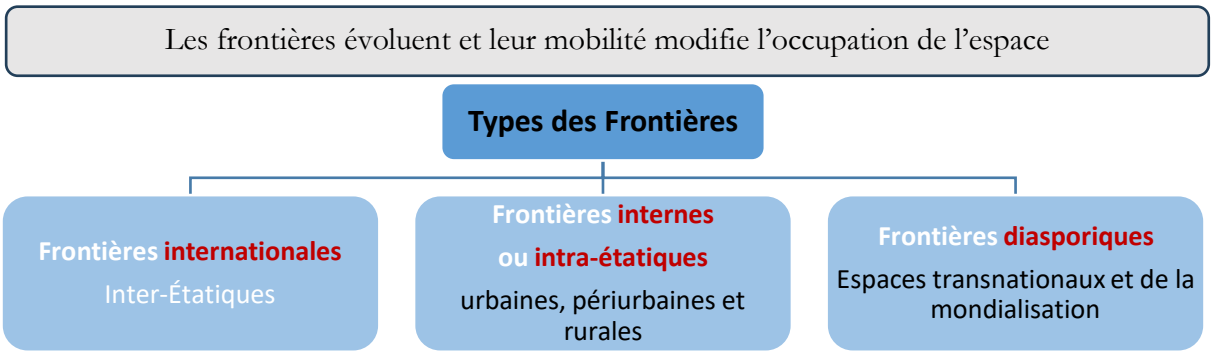


Figure 41 : Schématisation des Types frontières.
© Dalal Kassab-Kodssieh, 2019.

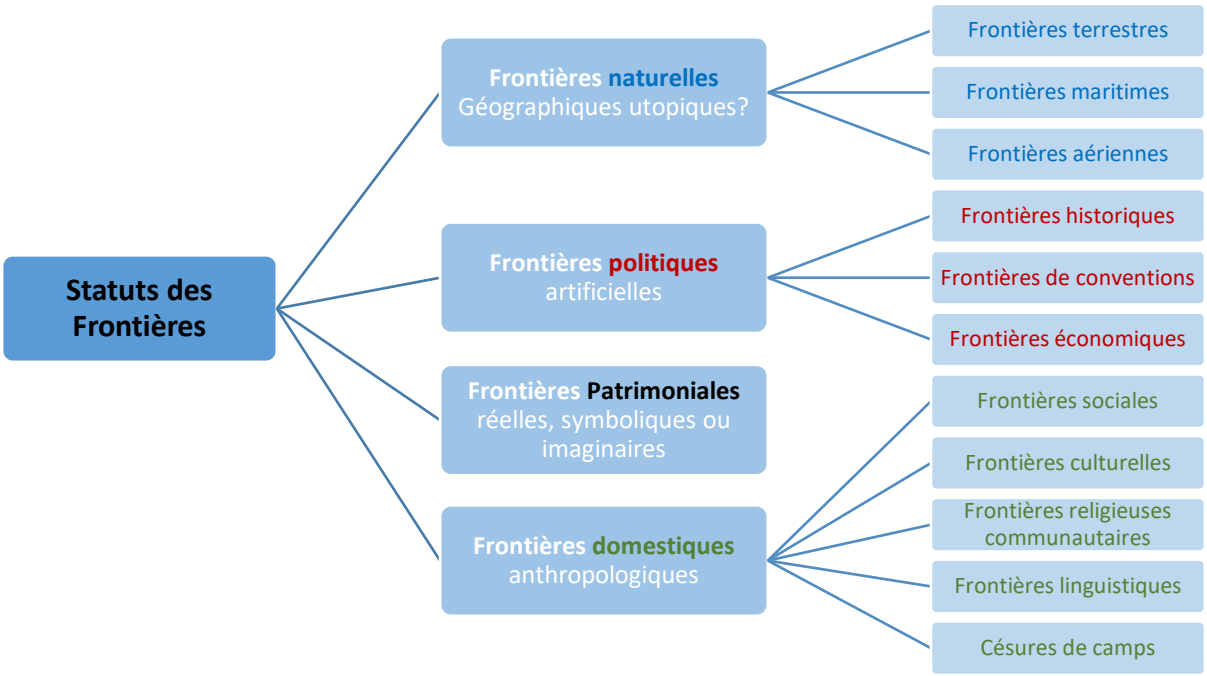


Figure 42 : Schématisation des Statuts des frontières.
© Dalal Kassab-Kodssieh, 2019.

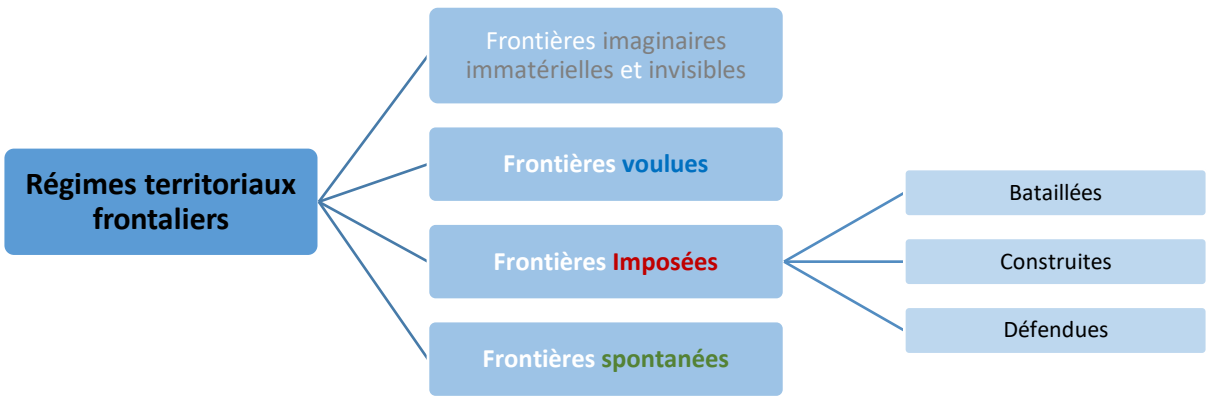


Figure 43 : Schémas des régimes territoriaux frontaliers.
© Dalal Kassab-Kodssieh, 2019.

Positionné dans le champ des sciences humaines et sociales, explorer les sens accordés aux frontières et définir les types des différents régimes et statuts territoriaux frontaliers en examinant leurs différences ont leur importance dans cette étude en géographie. Les différentes contributions s'attachent aux discours qui leur sont dédiés, aux pratiques qui les fabriquent, aux représentations qui leur sont attribuées.

La frontière comme phénomène polymorphe

D'après le Littré, la frontière[545] c'est les limites qui séparent un État d'un autre État. D'après l'encyclopédie Hypergéo, l'origine du mot frontière vient de front, un terme militaire, qui désigne la zone de contact avec une armée ennemie. Cette ligne sinueuse et fluctuante évolue en fonction des rapports de forces en présence. À partir du XVIIe siècle, la frontière devient progressivement une ligne bornée, limite entre deux États. Et d'après Catherine Wihtol de Wenden, spécialiste des migrations et chercheuse au CERI, « la frontière est une limite séparant deux zones, deux États, c'est-à-dire une ligne de séparation très nette et souvent matérialisée dans l'espace. La frontière représente une rupture souvent franche entre deux modes d'organisation de l'espace, entre des réseaux de communication, entre des sociétés souvent différentes et parfois antagonistes »[546].

La frontière n'est pas une simple ligne de démarcation, mais un phénomène dynamique articulant des rapports de pouvoir, des flux transnationaux et des constructions identitaires. Comme le souligne Michel Foucher, « toute frontière est une cicatrice de l'histoire et un projet politique » (2007, p. 15). Au Liban, ce concept acquiert une complexité particulière : État-nation jeune (1943) aux limites contestées, il incarne une « géographie de la fragmentation » (Picard, 2019, p. 27) où se superposent frontières internationales héritées du Mandat français, lignes de faille communautaires internes, et réseaux diasporiques transcontinentaux. Ce chapitre analyse cette stratification à travers trois prismes : typologie (formes spatiales), régimes (modes de gouvernance) et statuts (dimensions juridico-culturelles).

Morphologies plurielles : Des lignes internationales aux réseaux diasporiques

Dans son article « Ouvrir ou contrôler les frontières », Catherine Wihtol présente deux grands types de frontières : *internationales* et *intérieures*. « Qu'elle soit maritime ou terrestre, son tracé peut être reconnu par la communauté internationale ou résulter d'un état de fait territorial » (Ex : les Territoires occupés par Israël parmi lesquels le Liban). Ces différents types de frontières conditionnent les relations entre pays limitrophes. Mais le terme de frontière peut aussi s'étendre à des divisions intra-étatiques, à des découpages administratifs, comme entre les États des États-Unis. Un découpage administratif n'est une frontière que s'il y a une rupture entre deux espaces. Une frontière intérieure peut aussi créer des césures urbaines, des discontinuités écologiques, des ségrégations ethniques, sociales ou économiques. La ligne de démarcation entre Beyrouth Est et Beyrouth Ouest, résultante directe des 15 années de la guerre civile libanaise, constitue un exemple concret de limites internes.

De l'origine *front*, nous pouvons déduire trois types de frontières avec des sens distincts : les frontières internationales dites interétatiques, les frontières internes urbaines périurbaines et rurales, et les frontières diasporiques des espaces transnationaux et de la mondialisation.

[545] LITTRE Émile, *Le Littré - Dictionnaire ancien de la langue française*, (paru à la fin du XIXe siècle), [En ligne], <https://www.littre.org/>, (Consulté le 26 avril 2019).

[546] WIHTOL DE WENDEN Catherine, « Ouvrir ou contrôler les frontières », dans *Alternatives internationales, L'état de la mondialisation*, vol. S-H, nº 8, décembre 2010, [En ligne], <http://sciencepostremi.blogspot.com/2011/04/definition-de-la-frontiere-et-ouvrir-ou.html>, (Consulté le 20 décembre 2020).

Le territoire libanais présente une configuration frontalière complexe où coexistent trois échelles de démarcations spatiales interconnectées.

À l'échelle internationale, les cicatrices héritées des découpages coloniaux (Accords Sykes-Picot de 1916) et des conflits contemporains (Ligne Bleue de l'ONU établie en 2000) forment des palimpsestes géopolitiques qui ignorent les réalités socio-historiques locales, comme en témoigne le village de Ghajar scindé entre Liban et Golan occupé. Ces tracés artificiels, où 70% des frontières terrestres sont contestées par des acteurs non-étatiques (ICG, 2022, p. 15), cristallisent des tensions hydro-politiques autour des fleuves Hasbani et Litani, révélant que les frontières dites « naturelles » masquent en réalité des rapports de force asymétriques.

À l'échelle interne, le Liban est traversé par des fractures socio-spatiales qui segmentent l'espace urbain, périurbain et rural. Beyrouth incarne cette « géoanatomie de la fragmentation[547] » (Fawaz, 2014) avec des frontières invisibles comme la rue de Damas séparant les quartiers chrétiens d'Achrafieh des zones sunnites de Mousseitbeh. En périphérie, la banlieue sud (*Dahiyeh*) fonctionne comme une enclave communautaire autogérée par le Hezbollah, tandis que la vallée de la Békaa voit s'opposer zones agricoles légales et cultures illicites de cannabis, illustrant une frontière économique informelle générée par le désinvestissement étatique (FAO, 2023, p. 22).

L'échelle transnationale, enfin, révèle l'extension diasporique de la libanité à travers des archipels réticulaires. Les réseaux commerciaux en Afrique de l'Ouest, où la communauté libanaise de Dakar contrôle 65% du secteur textile sénégalais, et les lieux de culte reproduits à Dearborn (Michigan) transforment ces espaces en « Beyrouth délocalisée », tandis que les plateformes numériques comme *DiasporaConnect* virtualisent les transferts financiers, créant une frontière liquide défiant les logiques territoriales conventionnelles.

Quatre types de frontières se distinguent en fonction de leur formation : la frontière historique, façonnée par un ou plusieurs conflits, les frontières issues du partage colonial, les frontières des pays neufs (cas des fronts pionniers) et les frontières naturelles. Les frontières libanaises ont évolué en fonction de plusieurs critères et enjeux depuis 1920 jusqu'à présent.

Pouvoirs et résistances : La dialectique des frontières voulues, subies et inventées

Les régimes territoriaux frontaliers se définissent et se caractérisent selon les échelles considérées : frontières externes à l'échelle internationale et frontières internes, qu'elles séparent des régions, des départements, des villes, des villages, voire même des quartiers. Certaines frontières sont voulues, à l'image de la frontière actuelle entre le Liban et la Syrie, même si cette dernière n'est pas assortie de mesures effectives de souveraineté et de sécurité ; elle reste très mal surveillée et contrôlée, soumise aux trafics, à la corruption et à des actes illégaux. D'ailleurs, il faut qu'existe un État doté d'une certaine indépendance et de réelles capacités de gouvernance pour qu'une frontière acquière sa pleine valeur étatique. Tandis que d'autres frontières, au contraire, sont imposées, construites, défendues, objets de batailles, chèrement gardées, non négociées, fruits de conflits – donc conflictuelles – à l'image de la frontière actuelle entre le sud du Liban et Israël. S'y ajoutent des césures internes, telles que celles reliées aux emplacements des camps de réfugiés et à leurs rapports avec les territoires environnants, ainsi qu'aux divisions créées par les différentes communautés religieuses durant les guerres successives qui ont marqué le pays. Même si les Libanais de religions différentes vivent désormais ensemble, unis et en paix, ces espaces de l'entre-deux, marqués par les guerres, demeurent vivaces dans leurs mémoires collectives, comme si les événements s'étaient déroulés hier.

[547] FAWAZ Mona, « The Politics of Property in Planning: Hezbollah's Reconstruction of Haret Hreik (Beirut, Lebanon) as Case Study », dans *International Journal of Urban and Regional Research*, vol. 38, nº 3, 2014, p. 922-934.

Il semble aujourd'hui que les Libanais soient plus conscients des erreurs commises par le passé et qu'ils ne souhaitent plus revivre de nouvelles guerres civiles. Pourtant, malgré l'éveil d'une génération aux conséquences de l'obéissance aveugle au *zaïm* (le chef d'une communauté particulière), une part non négligeable de la population libanaise demeure attachée à l'idée des clans confessionnels, suivant et défendant toujours la mentalité et l'idéologie de son parti politique. Sous couvert religieux et pour des raisons de pure opportunité politique, ces guerres ont conduit à des morts, des massacres, des emprisonnements, des viols, des blessures graves et des kidnappages sans retour ; tout cela, in fine, pour rien. Car, après tout, une fois le conflit terminé, les chefs des clans se retrouvaient, serraient la main comme si de rien n'était, s'attablaient pour partager le butin et constituer des commissions avec l'argent du peuple. Aujourd'hui, la corruption de l'État a malheureusement atteint son paroxysme.

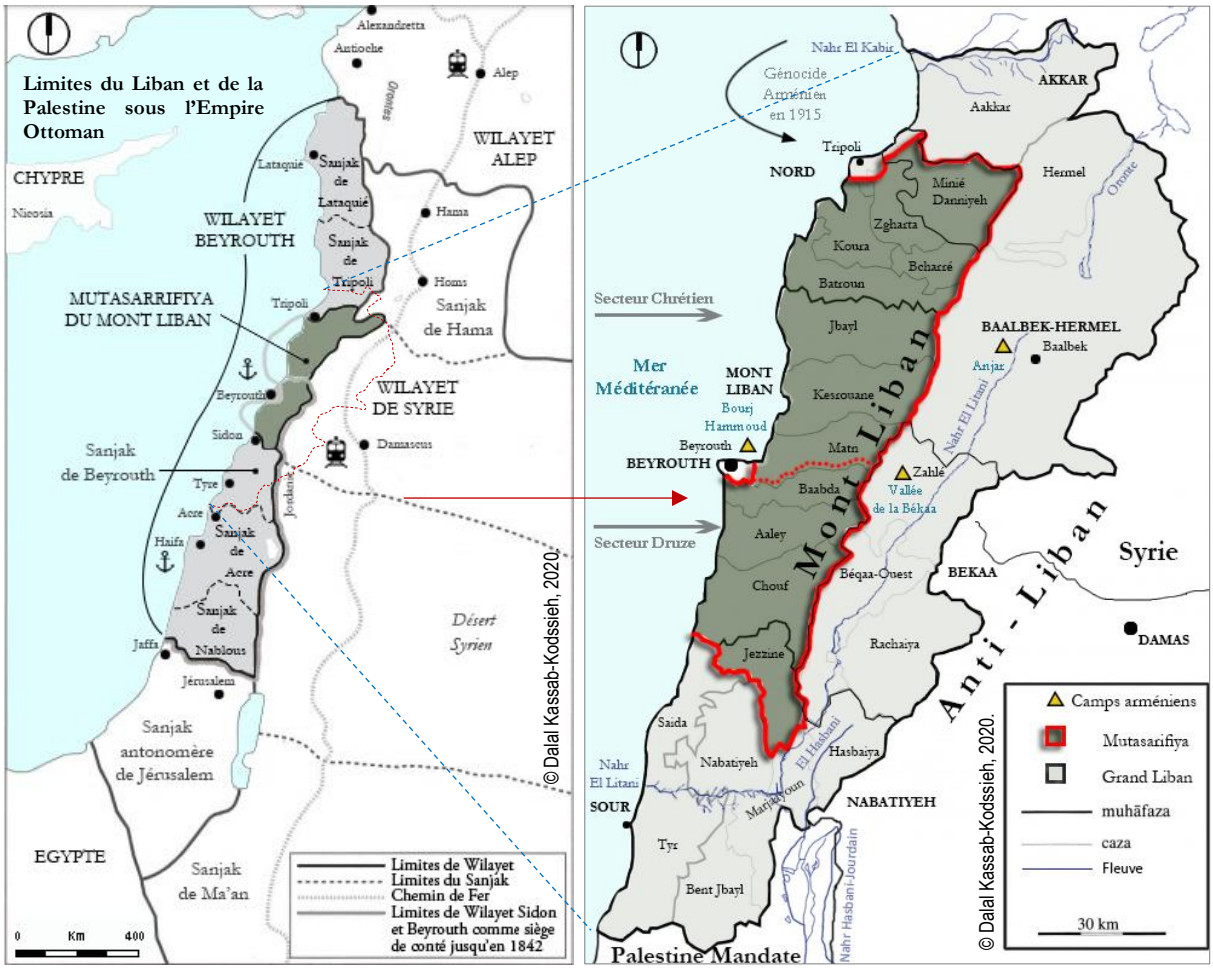
En étudiant les divisions de la ville et la nature des frontières internes, trois types principaux sont à analyser en se référant à l'article « Les frontières dans la ville, entre pratiques et représentations », de Robert Escallier : les frontières imposées, déterminées par le politique, la stratégie et le planifié ; les frontières spontanées, produites par les processus de la ségrégation économique et sociale ; et les frontières imaginaires, immatérielles et invisibles qui déterminent une structuration mentale particulière du territoire urbain, désignant un mode d'appréhension du construit anticipant les conduites et les rapports à l'espace[548]. (Robert Escallier, 2006)

Les régimes frontaliers libanais sont structurés par une dialectique permanente entre imposition, contournement et réinvention des limites spatiales. Les frontières décrétées incarnent d'abord des projets de pouvoir : l'occupation militaire israélienne au Sud-Liban (1978-2000) avec ses barrières de sécurité et ses *checkpoints* matérialise une « violence cartographique », tout comme le projet Solidere qui a transformé le centre-ville de Beyrouth en enclave néolibérale excluant les populations précaires. Ces frontières institutionnalisées incluent également les démarcations juridiques, telles que la loi de 1969 interdisant aux réfugiés palestiniens la propriété foncière, créant des camps-murs où persiste une relégation multigénérationnelle.

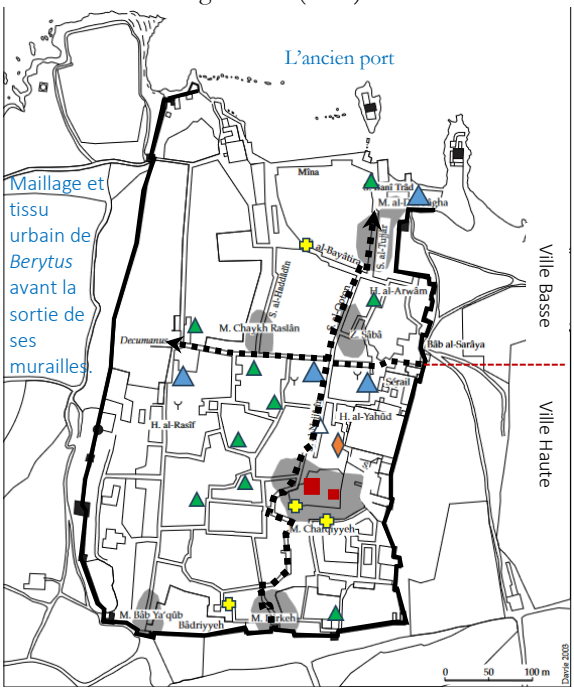
Face à ces impositions, émergent des frontières tactiques où l'appropriation informelle devient stratégie de résilience. Les sentiers de contrebande (chemins des ânes) de Kfar Kila, contournant la frontière israélienne, ou les bidonvilles de l'Arsal accueillant des réfugiés syriens, illustrent comment les acteurs vulnérables développent un « art de la survie » en réinventant les marges. Ces espaces interstitiels, où l'économie informelle et les solidarités transfrontalières pallient les carences étatiques, fonctionnent comme des laboratoires de résistance quotidienne.

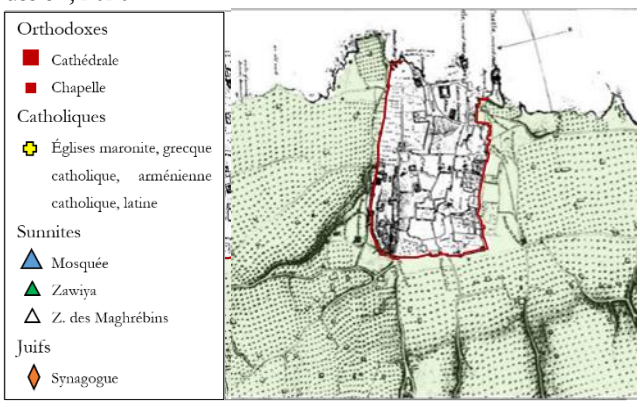
Parallèlement, les frontières fantasmées révèlent la dimension symbolique des démarcations. Le récit du « Grand Liban phénicien », promu par certains courants politiques chrétiens, ou l'idéologie du « Croissant chiite » unissant Dahiyeh à la Békaa, transforment l'imaginaire en « arme géosymbolique ». Ces constructions narratives, bien qu'immatérielles, structurent des appartenances et des revendications territoriales aussi puissantes que des barrières physiques, dessinant une cartographie mentale qui influence les pratiques spatiales et les alliances politiques.

[548] ESCALLIER Robert, « Les frontières dans la ville, entre pratiques et représentations », dans *Cahiers de la Méditerranée*, Centre de la Méditerranée moderne et contemporaine, n° 73, 1 décembre 2006, p. 79-105.

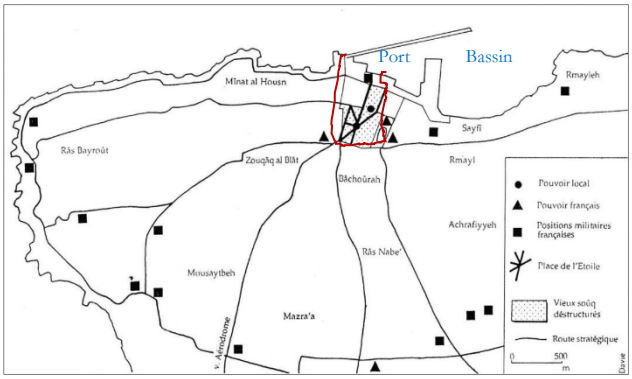


Carte 87 : Moutasarrifiyat le Mont-Liban (1861-1915), Référence : Traboulsi (2012, p. 53). © D. Kassab-Kodssieh, 2020.
Carte 88 : Grand Liban (1920) sous mandat français, Moutassarrifiyat Mont Liban et l'emplacement des réfugiés arméniens suite au génocide (1915). © Dalal Kassab-Kodssieh, 2020.





Carte 89 : Beyrouth en 1841 (*Public Record Office*, Londres)



Carte 90 : Beyrouth intramuros 1840, (Davie, 2012).
Carte 91 : Beyrouth et ses faubourgs, le quadrillage militaire du Mandat français, 1920-1948, Davie, 2013.
Cartes éditées, analysées : © D. Kassab-Kodssieh, 2022.

Ontologies frontalières : Nature, politique et mémoire en tension

Quatre statuts de frontières se distinguent en fonction de leur formation : les frontières *naturelles* dites géographiques terrestres, maritimes ou aériennes ; les frontières *politiques*, historiques, de conventions et économiques ; les frontières *domestiques* c'est-à-dire anthropologiques, sociales, culturelles, religieuses, linguistiques et identitaires ; et les frontières patrimoniales réelles, symboliques et imaginaires.
Le statut des frontières libanaises s'articule autour de ces quatre ontologies concurrentes, chacune révélatrice de tensions structurelles profondes. Le Liban constitue un laboratoire privilégié pour analyser la stratification des frontières, qui s'y déclinent selon leur genèse et leur fonction.

Frontières naturelles (Géographique)

Une frontière ne saurait être « naturelle » en soi. Elle est toujours conventionnelle, produite par les sociétés humaines qui font d'éléments morphologiques de simples supports physiques destinés à en conserver le tracé. Elle se base sur des accidents naturels qui servent de séparation entre deux états. C'est une ligne inviolable que l'on est prêt à défendre, d'où la confusion entre la discontinuité naturelle et la fonction politique[549]. En effet, même si son nom laisse entendre un certain providentialisme ou une prédestination géographique, la frontière naturelle n'est que le produit d'une convention à travers laquelle des hommes politiques et surtout leurs conseillers militaires ont cherché dans la topographie et l'hydrographie à matérialiser des lignes visibles faciles à contrôler et qui peuvent servir à une éventuelle conquête[550].

Il est important de rappeler que pour certains, comme le géographe allemand Friedrich Ratzel, les frontières naturelles ne reposent pas sur une justification topographique mais sur une césure ethnoculturelle.[551] Ainsi pour les Nazis la marque de la nature porte sur la topographie mais sur la différence de races. Toutefois les extraordinaires efforts de re-sémantisation des frontières de la nature pour justifier des projets territoriaux transfrontaliers ne font que prouver que ces frontières ne sont nullement naturelles, mais une œuvre humaine, une construction sociale. C'est pourquoi, dans son livre *Sociologie : études sur les formes de socialisation*, Georg Simmel affirme « la frontière n'est pas un fait spatial avec des effets sociologiques, mais un fait sociologique qui prend une forme spatiale »[552].

Bien qu'ils soient très utiles pour marquer les confins sur les cartes géographiques, les fleuves « ne forment point les lignes de division géographique, car en général ils unissent plutôt qu'ils séparent[553] » (Reclus Elie et Élisée 1869, p. LVI). De même, dans son ouvrage, Ratzel réclame : « La Géographie politique a renoncé à l'opinion que les fleuves soient frontières naturelles ; en réalité ils sont plus importants en tant que voies, et les plus ils sont riches en communications, le moins sont adaptés à servir de limites[554] » (Ratzel 1907, p. 740).

D'après le dictionnaire de l'Internaute, la frontière naturelle est une zone (généralement historique) délimitant par sa spécificité naturelle (littoral, chaîne de montagne, fleuve, cours d'eau, etc.) deux

549 PICOUET Patrick (dir.)., « Quelle frontière pour l'Europe », dans *Le monde vu à la frontière*, L'Harmattan, Université Lille 1, Paris, avril 2011, (Les rendez-vous d'Archimède), p. 184.

550 PRADEAU Christian, *Jeux et enjeux des frontières*, Presse universitaire de Bordeaux, Sortie Nationale, France, 1996, (PU Bordeaux Hor), [En ligne], <https://www.librairiedialogues.fr/livre/122120-jeux-et-enjeux-des-frontieres-essai-de-geograp--christian-pradeau-presses-universitaires-de-bordeaux>, (Consulté le 25 février 2020).

551 RATZEL Friedrich, *La Géographie politique*, *op. cit.*

552 SIMMEL Georg, *Sociologie. Études sur les formes de la socialisation*, *op. cit.*, p. 607.

553 RECLUS Elie et Élysée, « Introduction », dans *Joanne A. (ed.), Dictionnaire géographique [...] de la France de l'Algérie et des colonies*, Hachette, Paris, 1869, p. LVI.

554 RATZEL Friedrich, *La terra e la vita: geografia comparativa*, vol. II, Unione TipograficoEditrice, Torino, 1907, (tr. it. de Die Erde uns das Leben: eine vergleichende Erdkunde, Leipzig, Bibliographisches Institut, 1902).

contrées, deux États, deux stratégies, deux structures politiques différentes. Le terme « frontière » (issu de « front ») désigne littéralement une « limite bordant un territoire, délimitant deux territoires ». Quoique limite naturelle, cette expression est donc politique et géographique. Durant les différentes guerres avec Israël, les frontières naturelles telles que le Litani et le Mont Barouk (1943m) ont été utilisées comme stratégies de guerres, de contrôle et de dominance spatiale.

Avant la création du Grand-Liban en 1920, la désignation « Liban » était sous l'empire Ottoman et ses limites étaient vaguement définies, englobant la chaine montagneuse du Mont-Liban et ses périphéries, principalement, le littoral méditerranéen et les plaines de la Bekaa et du Akkar. En effet, comme le présente la (Carte 87), le Liban connu par *mutasarifiyyah* du Mont Liban était limité au Nord par le *Sanjak* de Tripoli, au sud par le *Sanjak* de Beyrouth (Saida, Nabatiyyeh et Marjaayoun), à l'est par le Mont Liban et à l'Ouest par la mer méditerranée. Donc on assistait à deux frontières naturelles à l'est et l'ouest et à deux frontières politiques au nord et au sud. D'autant plus, la zone qui s'étendait de Sanjak de Lataquié au Nord jusqu'au Sanjak de Nablous (Sanjak antonomère de Jérusalem) était connu par « *Wilayat* Beyrouth » et la *mutasarifiyyah* du Mont Liban faisait partie de cette zone, en passant par *Sanjak* de Tripoli, *Sanjak* de Beyrouth et *Sanjak* de Acre. L'État du Liban existe dans ses frontières actuelles à partir de 1920, avec la proclamation du Grand-Liban sous le mandat français, issu du démembrement de l'Empire ottoman à la fin de la Première Guerre mondiale. Ses frontières ont été déplacées, au nord jusqu'au fleuve El Kabir, au sud jusqu'à Nakoura et Jabal Amel (la Galilée libanaise) et à l'est pour atteindre les chaînes de montagnes de l'Anti-Liban et de Hermon. Ces nouvelles limites opposant au projet nationaliste arabe syrien d'une Grande-Syrie constitueront les bases de conflit territorial et politique futur ainsi que de tensions entre les confessions à partir de 1975. (Carte 88)

Les frontières dites naturelles – terrestres, maritimes, aériennes – s'appuient sur des discontinuités géophysiques pour structurer l'espace national. La ligne côtière méditerranéenne (220 km) constitue une frontière maritime régie par le droit international (Convention UNCLOS, 1982), tandis que les fleuves Hasbani et Litani matérialisent des segments de la frontière terrestre avec Israël. Ces limites sont pourtant artefacts politiques : le tracé de la « Ligne Bleue » imposé par l'ONU en 2000 (Résolution 425) ignore les réalités hydrographiques, fragmentant des bassins versants essentiels. Les frontières naturelles, incarnées par le mont Sannine ou le fleuve Litani, relèvent largement d'un leurre : ces éléments géophysiques sont instrumentalisés comme « remparts identitaires », masquant des enjeux de contrôle des ressources hydriques et des trafics transfrontaliers. Le Litani, par exemple, est autant une frontière hydrographique qu'un enjeu de sécurité nationale dans le conflit avec Israël, illustrant la politisation du « naturel ». L'espace aérien libanais, théoriquement souverain, est quotidiennement violé par des survols israéliens (ONU, Rapports UNIFIL 2021-2023), révélant que la « naturalité » des frontières masque des rapports de force asymétriques.

Actuellement, la frontière libanaise qui fait l'enveloppe externe, est délimitée au nord par une frontière naturelle le fleuve El Kabir, à l'Est par les chaînes de montagnes de l'Anti-Liban et Hermon, séparant le Liban de la Syrie, au Sud par des grillages, barbelés, chemins de rondes, blocs de béton et des murs imposés surveillées technologiquement par Israël et contestés par les libanais, à l'Ouest par une frontière littorale maritime lui donnant un caractère d'ouvertures, d'échanges et d'interactions. Autres que les frontières étatiques externes, des frontières internes multiples et divers subdivisent et compartimentent les territoires. La mosaïque communautaires, religieuses et politiques, les divisions étatiques, les répartitions économiques, les clivages confessionnels, les cloisonnements sociétaux, l'apparition ascendante de camps de réfugiés et les déplacements humains constituent des enjeux de bases. Ces types de frontières sont traités dans la section qui suit.

« Tracer une frontière est un acte géopolitique par excellence puisqu'il s'agit de délimiter des aires d'exercice de la souveraineté, d'inscrire le politique dans l'espace.[555]»

Foucher Michel, 1991.

Suite à la définition de la frontière politique en début de ce chapitre nous enchainons notre analyse. La frontière est souvent le couronnement d'une longue histoire faite de guerres et de compromis entre deux forces politiques. Elle s'inscrit dans un mouvement de revendication territoriale se légitimant par la référence à la période historique qui correspond à l'extension territoriale maximale au détriment du territoire voisin[556]. La frontière historique n'est pas moins belliqueuse que la dite naturelle. En effet, la frontière qui cristallise les représentations de l'identité nationale et de la patrie reflète toujours un rapport de forces entre les nations. Ce rapport peut être celui des états nations directement confrontés ou il peut aussi résulter d'interventions extérieures d'états concernés par le découpage. Les frontières africaines qui ont été tracées de manière artificielle correspondent en gros aux jeux d'intérêts politiques et économiques des puissances coloniales. Ces frontières héritées de la colonisation ne coïncident pas en général avec les limites ethniques et posent toujours le débat du droit des peuples à disposer d'eux- mêmes[557]. C'est aussi le cas des frontières au Moyen-Orient enfantées par une conception coloniale avec la collaboration d'élites locales. En plus de la limite qui sépare deux États, une frontière peut être un obstacle qui sépare un monde de lui-même ou divise un pays en deux. Pensons à l'enclavement de la Gambie dans le Sénégal, au Mur de Berlin devenu du jour au lendemain frontière dans un espace qui semblait être un, par la langue et la culture, ou celui érigé par les autorités de l'État sioniste au nom d'une prétendue « sécurité » instaurant des ruptures douloureuses qui fissurent la vie quotidienne des individus, des familles et des quartiers palestiniens, c'est une scission dans une terre et dans une mémoire.

Comme signalé précédemment, les frontières étatiques libanaises connues aujourd'hui avec ses voisins, Palestine-Israël au sud et Syrie au nord et à l'est, ont été définis sous le mandat français en 1920 en se basant sur les réalités physiques du territoire. La frontière sud libano-Palestinienne occupée par l'armée israélienne à plusieurs reprises depuis 1978 jusqu'à son retrait partiel en 2000 et la présence de la Finul sur une zone tampon entre les deux pays est une frontière imposée, bataillée, hautement contrôlée, infranchissable, contestée par le peuple libanais avec des points litiges le long de sa ligne bleue. De même, la frontière libano-Syrienne, supposée être définie par un trait clair suivant les sommets de l'Anti-Liban à l'est et le fleuve Al Kabir au nord, se trouve dans une situation de frictions continues entre les deux États dans des espaces généralement peu peuplés, souvent territoires de parcours pour les troupeaux. La délimitation précise des frontières entre les deux pays se fait attendre tel est le cas aux deux extrémités du Liban à Qaa et Ghajar.

Depuis la découverte des gisements de gaz au large de la méditerranée orientale et précisément dans certaines Zones Économiques Exclusives voisines, ses frontières maritimes avec Israël au sud et avec la Syrie au nord sont disputées.

Les frontières politiques manifestent quant à elles l'arbitraire des constructions institutionnelles. L'Accord de Taëf (1989), en entérinant la partition confessionnelle du pouvoir, et la délimitation récente de la Zone Économique Exclusive (ZEE) pour l'exploitation gazière offshore, créent des démarcations « légales mais illégitimes » aux yeux de nombreuses communautés, exacerbant les rivalités régionales. Ces tracés, produits de négociations externes ou d'intérêts élitistes, reflètent une souveraineté éclatée plutôt qu'un projet national partagé.

555 FOUCHER Michel, *Frontières à retracer : un point de vue de géopoliticien*, Paris: Centre Georges Pompidou, 1991, p. 69, [En ligne], <http://www.geographie-sociale.org/frontiere-recherche.htm>, (Consulté le 20 décembre 2020).

556 FOUCHER Michel, *Fronts et frontières, un tour du monde géopolitique*, *op. cit.*

557 DUBOIS Colette, MICHEL Marc et SOUMILLE Pierre, *Frontières plurielles frontières conflictuelles en Afrique subsaharienne*, L'harmattan, Paris, Librairie des Sciences-Politiques, 1 décembre 2000, (Sciences humaines & sociales).

Il est possible de hiérarchiser les frontières selon leur statut politique ou administratif : les frontières administratives infranationales comme les limites de municipalités qui sont inférieures au niveau administrativo-politique ; les limites des gouvernorats et des districts qui sont infranationales, mais plus importantes que la frontière entre les municipalités ; et les frontières internationales. Les huit gouvernorats (muhafazat) du Liban sont divisés en 25 districts (ou cazas) qui sont eux-mêmes subdivisés en municipalités. Seul le gouvernorat de Beyrouth n'est pas divisé en districts. (Carte 87) Cette recherche s'intéresse à l'étude de la frontière libanaise dans l'insécabilité de ses échelles.

Dans son article, Catherine Wihtol réclame « Concept politique par excellence, la frontière est également une césure *économique, culturelle* et *linguistique*. D'un point de vue politique, le concept de frontière est inséparable de celui d'État. Tout gouvernement applique une politique plus ou moins stricte de contrôle de ses frontières. Mais la frontière constitue également une frontière économique[558] ».

Frontières domestiques

Les frontières domestiques sont des frontières subies ou anthropologiques de nature historique, culturelle, religieuses façonnées par plusieurs conflits. « Séparant des communautés nationales, la frontière est souvent une frontière *linguistique*, *culturelle,* voire *religieuse*. Notons toutefois que pour ces critères, la frontière ne représente plus une ligne administrative, mais un espace frontalier parfois très étendu, qui peut même être l'espace d'un véritable syncrétisme » (Wihtol de Wenden, 2010). Le Sud du Liban est un espace frontalier par excellence créant un espace tampon ou un pays tampon entre le reste du Liban et Israël-Palestine. De même, le Liban est intérieurement divisé. Des divisions communautaires, ethniques, politiques, religieuses et culturelles s'affichent clairement en analysant les compositions spatiales et humaines du territoire.

D'après l'article d'Hélène Velasco-Graciet dans la revue Géoconfluences, « Une frontière ne saurait être naturelle en soi. Elle est conventionnelle, produite par les sociétés humaines qui font d'éléments morphologiques de simples supports physiques destinés à en conserver le tracé. Les frontières, si elles sont lieux de risques, d'incertitudes, de confrontation, peuvent être aussi des interfaces actives de stimulation et de compétition fécondées par la présence de l'autre, par ses différences. Enfin, relevons que l'anglais établit une distinction entre d'une part *boundary line* / *borderline*, au sens de frontière comme limite administrative et d'autre part *frontier*, qui se rapproche de la notion de front pionnier »[559].

C'est Frédérick Jackson Turner qui, en 1893, a théorisé le premier la notion de *frontier*, front pionnier de la conquête de l'Ouest américain et modèle de la construction du territoire des États-Unis. « La frange mouvante où se forge la nouvelle société **».** Il s'agit alors d'une *frontière intérieure à un État. Cette limite, mobile dans le temps et dans l'espace, répond à deux objectifs souvent concomitants.* Le premier consiste à faire coïncider les limites administratives d'un État avec celles de sa maîtrise et de sa mise en valeur spatiale effectives. Dans le second cas, il s'agit de décharger d'autres espaces infranationaux de pressions, essentiellement démographiques. Sous l'effet d'une impulsion politique ou d'initiatives spontanées, l'avancée du peuplement et la valorisation économique traduisent l'intégration progressive dans le territoire national d'espaces considérés comme neufs, au détriment parfois des populations autochtones préexistantes au mouvement. Ce raisonnement explique bien les causes du développement urbain spontané et anarchique le long de la côte libanaise et sur les premières crêtes du Mont-Liban.

[558] WIHTOL DE WENDEN Catherine, « Initiation aux Sces Po du lycée St Rémi-Roubaix », *art. cit.*

[559] VELASCO-GRACIET Hélène, « Des frontières et des géographes », dans *Géoconfluences - DGESCO - ENS de Lyon*, 2002, [En ligne], <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/doc/typespace/frontier/FrontScient.htm>, (Consulté le 30 avril 2019).

Les frontières domestiques invisibles dessinent quant à elles une « carte mentale de l'appartenance » à travers des marqueurs socio-culturels. La toponymie communautaire (rue « Gouraud » à Gemmayzé vs rue « Hassan Khaled » à Tariq el-Jdideh) et la ségrégation scolaire (lycées francophones vs *madrasas*) institutionnalisent des frontières symboliques aussi structurantes que des murs de béton, reproduisant des hiérarchies sociales héritées du Mandat français.

Frontières patrimoniales, identitaires et symboliques

L'ajout des frontières patrimoniales constitue une catégorie essentielle pour décrypter la complexité libanaise, où le patrimoine – matériel et immatériel – devient un enjeu de délimitation identitaire.
Les frontières patrimoniales libanaises transcendent la simple matérialité physique pour s'ancrer dans des régimes de visibilité culturelle et des batailles narratives, constituant des démarcations aussi puissantes que les lignes géopolitiques conventionnelles. Elles se manifestent à travers trois strates interdépendantes qui recomposent en permanence l'espace symbolique national.

Frontières réelles : La matérialité contestée

Le patrimoine bâti incarne des lignes de fracture historiques où s'affrontent des récits antagonistes. À Baalbek, le site romain classé UNESCO devient une arène de conflits mémoriels : le Hezbollah y organise des rassemblements politiques depuis le temple de Bacchus, instrumentalisant les vestiges pour affirmer une continuité entre « résistance antique » et combat contemporain. Parallèlement, les communautés locales y voient un symbole de coexistence pré-islamique, valorisant sa dimension universelle contre les appropriations communautaires. Cette compétition spatiale transforme les pierres millénaires en frontières politiques contemporaines, où chaque colonne devient un marqueur de légitimité identitaire.

Frontières symboliques : Stratigraphies mémorielles

Les récits patrimoniaux dessinent des cartes mentales antagonistes qui segmentent l'imaginaire national. La reconstruction du centre-ville de Beyrouth par Solidere offre un cas paradigmatique : les élites marchandes y promeuvent une « méditerranéité » aseptisée, gommant les stigmates de la guerre civile pour imposer une utopie néolibérale. Face à cette amnésie organisée, des collectifs citoyens revendiquent les cicatrices architecturales – impacts d'obus sur la Place des Martyrs – comme lieux de mémoire actifs, transformant les blessures de guerre en archives à ciel ouvert. Cette guerre des signes crée une frontière invisible entre amnésie institutionnelle et hypermnésie populaire, partageant la ville en territoires sémiotiques rivaux.

Frontières imaginaires : Utopies communautaires délocalisées

Le patrimoine immatériel fabrique des territoires fantasmés qui transcendent les frontières physiques. Pour la diaspora libanaise, le *dabkeh* (danse traditionnelle) fonctionne comme un « passeport culturel » recréant un Liban idéalisé dans les clubs de Montréal ou les fêtes de Dakar, cristallisant une « nostalgie performative ». La cuisine libanaise (*tabboulé, hummous*) devient quant à elle un marqueur d'altérité face aux sociétés d'accueil, érigée en « libanité gustative » qui sert à la fois de pont interculturel et de barrière symbolique. Ces pratiques culinaires et chorégraphiques dessinent une cartographie affective où la frontière patrimoniale est à la fois mobile et intangible, ancrant la « libanité » par-delà les océans, dans des espaces transnationaux.

Ces trois strates révèlent que les frontières patrimoniales libanaises sont polysémiques, hiéroglyphiques et nomades.
Au Liban, le patrimoine n'est jamais neutre : c'est un champ de bataille où s'affrontent les mémoires concurrentes de la nation. Ces conflits de représentation font du patrimoine une frontière vivante – sans cesse retracée dans les pratiques culturelles, les récits historiques et les appropriations spatiales.

Les frontières patrimoniales libanaises révèlent une géographie des appropriations concurrentielles où l'archéologie devient un argument géopolitique (ex : revendication phénicienne vs arabe), les pratiques culinaires dessinent des cartes diasporiques et la muséographie réécrit les récits nationaux. Au Liban, chaque pierre est une frontière mémorielle. Qui contrôle le patrimoine contrôle la légitimité d'exister.
Les frontières libanaises sont aussi des lignes tracées dans le temps long des mémoires en conflit. Le patrimoine n'y est pas un vestige : c'est un territoire en mouvement.

Voici comment le patrimoine se positionne par rapport à la frontière dans le contexte libanais :

Rôle du patrimoine vis-à-vis de la frontière	Exemple concret au Liban
Marqueur d'une frontière politique	L'utilisation militaire et symbolique du Château de Beaufort lors des conflits.
Trace matérielle d'une frontière historique	Les vestiges militaires le long de la Ligne Bleue ou le site antique d'Anjar
Marqueur d'une frontière identitaire	Les destructions ciblées de monuments religieux (le couvent de Yaroun)
Tentative d'effacer une frontière culturelle	La réhabilitation patrimoniale de la gare de Mar Michaël
Frontière transformée en objet de mémoire	La Ligne Verte de Beyrouth comme anti-modèle et symbole de division à ne pas reproduire

Tableau 7 : Positionnement du patrimoine par rapport à la frontière. © Dalal Kassab-Kodssieh, 2025.

Dans leur ouvrage, *Faire frontière(s). Raisons politiques et usages symboliques*, Carine Chavarochette, Magali Demanget et Olivier Givre interrogent la distinction entre frontières politiques et frontières symboliques[560], au fil de contributions ancrées dans une démarche empirique et relevant aussi bien de l'anthropologie que de la géographie ou de l'histoire de l'art. Les premières relèvent d'une démarcation spatiale et administrative, rien moins qu'immuables, connaissent des recompositions multiples et apparemment contradictoires, entre effacement et renforcement, ouverture et fermeture, homogénéisation et prolifération. Les secondes, traduisent le caractère fluctuant et imprécis de limites, de catégories culturelles, une multitude de frontières sociales, idéologiques, ethniques, intimes témoignant des dimensions interactionnelles et relationnelles des frontières en général. Cette distinction de principe se voit questionnée dans un monde globalisé, marqué par la multiplicité des échelles, des connexions et des réseaux, mais où s'observent également des processus de singularisation, de fragmentation ou de hiérarchisation.

« L'occupation de l'espace frontalier peut prendre des formes diverses en fonction des intérêts politiques ou économiques des pays concernés : des espaces souvent marginaux, des frontières contestées telle que la frontière sud Liban-Israël, des fronts pionniers et enfin des frontières reconnues, soient ouvertes ou fermées. Mais, reste une exception, la constitution de camps de réfugiés, vastes regroupements de personnes fuyant les persécutions. Ils contribuent à modifier sensiblement les caractères de la zone d'accueil ; économiquement, socialement, mais aussi parfois politiquement, pouvant être de puissants facteurs de déséquilibres de ces régions ». Les camps palestiniens créés en 1967 au Sud-Liban font preuve. Ils se présentent sur les artères principales des villes côtières même parfois dans des espaces de réserves tel que le camp de Rashidiyé à Tyr et comme des faubourgs de villes tels que les camps de Aïn el-Héloué et Miyeh Miyeh à Saïda. Trois camps de réfugiés et neuf regroupements sont situés à Tyr sur les principaux axes de circulations.

Les frontières évoluent et leur mobilité modifie l'occupation de l'espace. On distingue les frontières qui s'ouvrent et qui se ferment (en cas de guerre), les frontières qui naissent et qui disparaissent. La ligne de démarcation de Beyrouth Est et Ouest est la plus visible mais il y'en a d'autres cachées. La frontière entre le Liban et la Syrie constitue un exemple clair dans ce sens, on trouve même jusqu'à présent et malgré le retirement des troupes syriennes du Liban en 2005, une indépendance contre façonnée, des traversées visibles ou discrètes entre les deux pays par lesquelles traversent des milliers de personnes, de produits légaux et illégaux. « *La frontière libanaise, une dialectique d'ouverture et de fermeture qui s'exprime dans la géopolitique complexe d'un Proche-Orient éclaté* ».

[560] CHAVAROCHETTE Carine et DEMANGET Magali, *Faire frontière(s). Raisons politiques et usages symboliques*, Karthala, Paris, 2015, (Hommes et Sociétés), [En ligne], <https://www.karthala.com/hommes-et-societes/2935-faire-frontieres-raisons-politiques-et-usages-symboliques.html>, (Consulté le 16 mai 2021).

Formes émergentes et transmutations

Des réalités tangibles, à l'intangibilité, à la mouvance

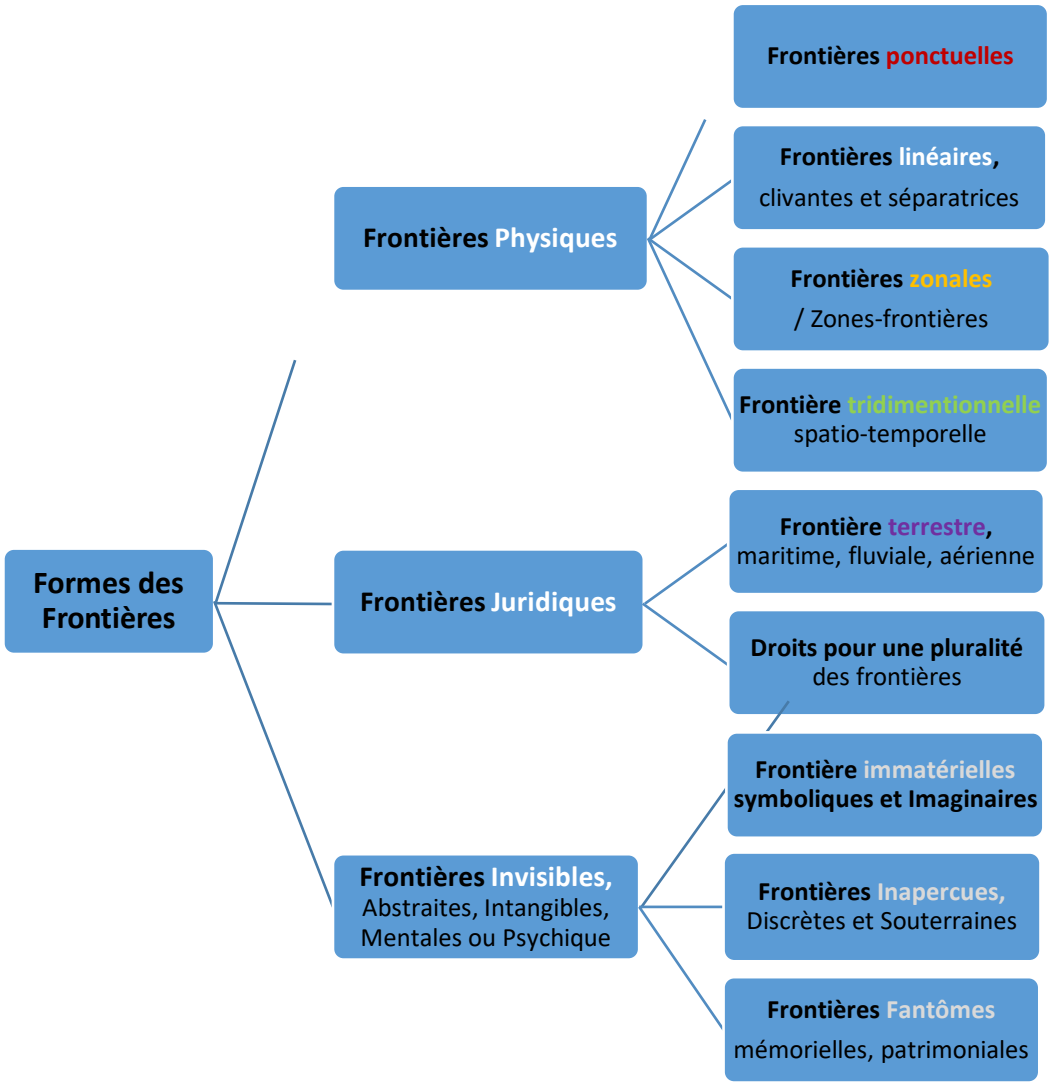


Figure 44 : Schéma des différentes formes de frontières. © Dalal Kassab-Kodssieh, 2020.

Les différentes formes spatiales des frontières physiques :

Point	Ligne	Aire	Seuil	Réseau
Frontière nodale, - Points de passage - Douanes - Ports - Aéroports	Frontière linéaire, - Ligne de démarcation - Ligne de discontinuité	Marche, front	Transition entre espace public et espace privé, entre dedans et dehors, entre semblable et étranger. Définit le sol de la communauté.	Réseaux frontières

Tableau 8 **:** Éléments de base des frontières contemporaines. © Dalal Kassab-Kodssieh, 2020.

Les formes de frontières naturelles, agricoles, économiques, politiques (des pouvoirs), des identités.

Les frontières se différencient non seulement en fonction des domaines d'étude où elles sont opérantes ou dans lesquels elles se constituent, mais également en termes de modes de (re)production et de formes. Dans cette étude, la forme de la frontière territoriale n'est pas perçue en tant que ligne mais plutôt comme espace, ayant un caractère zonal. Jusqu'au XVIIIe siècle, les frontières étaient conçues comme des espaces de contact et des zones de transition (convoitées), ce n'est qu'avec l'avènement d'États nationaux modernes que s'établit le concept de frontière comme ligne – sans qu'elle n'ait perdu empiriquement son caractère zonal. C'est ce qu'on peut notamment constater dans les régions transfrontalières où les frontières territoriales ne peuvent se réduire à leur fonction de différenciation ou de passerelle, mais au contraire s'élargissent – comme le montre la mobilité transfrontalière des travailleurs, des consommateurs, des déplacés de guerres, des réfugiés, des migrants ainsi que la mobilité résidentielle – se transformant ainsi en zones de l'entre-deux. Ces zones représentent des espaces autonomes, lesdits « espaces de frontières » qui revêtent une identité liminale.

Dans son expression concrète, la frontière peut recouvrir différentes formes spatiales : ponctuelle, linéaire, aréolaire ou réticulaire[561].

Les frontières contemporaines autour d'éléments de base : le point, la ligne, la zone (l'aire) et le réseau. (Tableau 8) On distingue alors des frontières clivantes séparatrices (les lignes bordées de murs ou de séparations physiques électrisées), des frontières réticulaires qui se nichent au cœur des grands réseaux de transports de marchandises, d'hommes ou d'informations, en s'y invisibilisant au point de se faire presque oublier comme frontières, « Ainsi les frontières se réseautisent tandis que les réseaux se métropolisent[562] » comme l'a bien expliqué Christiane Arbaret-Schulz dans son article « La question du continu et du discontinu à l'épreuve de la dimension technique des sociétés » , ou frontières-archipels et des zones-frontières qui s'étalent, tout en ayant une certaine épaisseur. Les régions transfrontalières, les camps de réfugiés, ainsi que l'État dans l'État en sont des exemples.

Dans son ouvrage *Fronts et frontières,* Michel Foucher écrit les frontières sont « des structures spatiales élémentaires, de forme linéaire, à fonction de discontinuité géopolitique, et de marquage, de repère, sur les trois registres du réel, du symbolique et de l'imaginaire »[563]. Le réel exprime la limite spatiale de l'exercice d'une souveraineté, le symbolique désigne l'identité, l'appartenance à une communauté politique inscrite dans un territoire et l'imaginaire signifie le rapport à l'autre, voisin, ami ou ennemi, donc la relation à soi-même, à sa propre histoire, à ses mythes fondateurs. Or cette conception traditionnelle de la frontière constatée par le géographe a évolué dans le temps. Il ne s'agit plus de démarcations linéaires, mais plutôt de *marches* ou de *limes*, c'est-à-dire de « zones » frontalières[564] dynamiques et fluctuantes[565]. Les traces de stèles frontalières en Égypte et en Mésopotamie en font preuves, ainsi la frontière a une épaisseur et se déploie dans l'espace.

Selon l'anthropologue Michel Agier, les formes élémentaires de la frontière sont multiples : « Frontière des lieux (ici et là-bas), frontière du temps (avant et après) et frontière du monde social et du sensible (de soi et de l'autre, de tout ce qui arrive à exister socialement en délimitant un propre et un autre différent au sein d'un environnement fini)[566] » (Agier M., 2013, p. 32).

561 GROUPE FRONTIERE et al., « La frontière, un objet spatial en mutation », *art. cit.*

562 ARBARET-SCHULZ Christiane, « La question du continu et du discontinu à l'épreuve de la dimension technique des sociétés », *art. cit.*

563 FOUCHER Michel, *Fronts et frontières, un tour du monde géopolitique*, *op. cit.*, p. 38.

564 FEBVRE Lucien, *La Terre et l'évolution humaine*, Éditions Albin Michel, Paris, 10 février 1970.

565 DIENER Alexander C., *Borders: A Very Short Introduction*, Oxford, Oxford University Press Inc, 26 septembre 2012, p. 21-26.

566 AGIER Michel, *La condition cosmopolite. L'anthropologie à l'épreuve du piège identitaire*, Éditions La Découverte, 2013, (Sciences humaines), p. 32.

Les frontières physiques, matérielles et tangibles

La frontière ponctuelle et nodale

Les frontières de point de passage des aéroports, des ports maritimes, ou des points de franchissement terrestres entre deux États. Pour franchir ces points nodaux, un passeport est demandé donc l'origine des personnes compte parfois l'identité est en question surtout dans des conflits confessionnels donc les personnes sont reçues en fonction de leurs appartenances ethniques ou religieuses. Malheureusement nous vivons dans un monde qui privilégie certains passeports sur d'autres ou le déplacement de personnes portant des passeports dit « forts » ont la possibilité de dépasser les frontières sans problèmes sans avoir recours à une demande de visa au préalable auprès des ambassades des pays de destination, en présentant un dossier incluant tous les justificatifs nécessaires demandés.

L'entrée au Liban est strictement interdite aux citoyens israéliens et à toute autre personne titulaire d'un passeport portant des tampons, visas ou sceaux délivrés par Israël et peut être sujette à arrestation ou à détention pour contrôle plus approfondi.

La frontière linéaire

Relativement récente, la frontière linéaire, correspond au terme « *border* » ou « *boundary* » en anglais, c'est la limite séparant deux états souverains. Cette souveraineté s'y matérialise par le biais de règlementations qui produisent des modes d'exclusion définissant l'intérieur et l'extérieur, le dedans et le dehors, rendant possible le basculement immédiat d'un espace à un autre. L'apparition de la ligne frontière a étroitement accompagné les progrès de la cartographie et l'affirmation du sentiment national. Comme ligne de démarcation, la frontière est une invention européenne qui a été exportée hors d'Europe, dans des aires de civilisation où les structures étatiques ne correspondaient pas au modèle européen. Depuis, ce type de frontière s'est imposé comme la forme la plus lisible, la plus achevée d'une souveraineté qui finit par faire converger les principales discontinuités territoriales, qu'elles soient politiques économiques ou sociales. Ce type de frontière est associé à un système de contrôle plus ou moins explicite dont le premier objet est de protéger mais aussi de laisser circuler en filtrant et en prélevant. À cette frontière sont liés des figures emblématiques : celle du militaire, du douanier mais aussi celle du contrebandier. Si les deux premières figures expriment la protection et le filtrage, la troisième exprime le passage et l'entre deux reflétant par là même le caractère ambivalent de la frontière qui fonctionne comme un filtre instable où alternent ouverture contre fermeture. À cette première ambigüité, s'ajoute une seconde, elle provient du mode de légitimation de traçage des frontières de l'état qui oppose le modèle de la limite fixe intangible de la frontière dite « naturelle » à celle retouchable dite historique ou artificielle.

Le géographe allemand Friedrich Ratzel analyse la frontière linéaire comme une convention qui n'existe pas en soi, et qui pour la plupart des cas ne correspond pas aux dynamiques réelles des frontières, qui pour leur nature sont floues : « Qu'elles soient déterminées par le scientifique d'après des mensurations, ou par la diplomatie d'après des traités, ces lignes sont toujours des objets irréels [...] tandis que la frontière réelle, par sa nature même, n'est pas nettement définie, donc on ne peut pas la déterminer avec certitude[567] ». (Ratzel, 1914, p. 264) La frontière comme idée est mieux représentée par le concept de région que par celui de ligne. Ratzel affirme qu'il ne faut pas les considérer « comme des limites linéaires [...] la côte doit être considérée comme une surface, notamment parce qu'elle est le siège de l'homme[568] ».

[567] RATZEL Friedrich, *Geografia dell'uomo (Antropogeografia): principi d'applicazione della scienza geografica alla storia*, Fratelli Bocca Editori, Milano-Torino-Roma, Fratelli Bocca editori, 1914, (tr. it. de Anthropogeographie: Grundzüge der Anwendung der Geographie auf die Geschichte, Stuttgart, Engelhorn, 1899, 2e éd.].), p. 264.

[568] *Ibid.*, p. 284.

Dans son ouvrage, la *Politische Geographie*, Ratzel explique mieux ces concepts, où il aborde la question des frontières politiques et de leur devenir, en distinguant d'entrée de jeu la ligne frontière (*trennende Linie*) de la zone frontalière. Cela signifie que dans la nature, comme dans l'humanité, les limites des phénomènes et des déplacements ne sont pas représentables par des simples lignes tracées sur une carte : la situation est toujours plus complexe, et les frontières entre les peuples sont les plus nuancées.

La frontière zonale

« La zone frontière représente la chose réelle, la ligne frontière son abstraction. Celle-ci peut être dessinée, mémorisée, mesurée, la première est par essence indéterminée[569] ». Sous cette forme la frontière n'est pas nette et n'a jamais eu de signification unique. L'exemple le plus connu est le limes romain. Il est mis en place pour protéger l'empire contre ses voisins barbares. En anglais la zonalité correspond au terme « *frontier* ». Selon Frederick Jackson Turner, le « *frontier* » désigne « la frange mouvante où se forge la nouvelle société »[570]. Dans cette conception la frontière n'a pas de contenu précis, c'est un horizon spatial, lieu de naissance de la nouvelle société américaine. De cette première forme de frontière se dégage l'idée d'une zone incertaine dans laquelle on peut être dans un espace mais déjà dans un autre. Incertitude qui s'estompe dès l'avènement de la deuxième forme. À propos de zone frontière et ourlet frontalier, c'est exactement à Ratzel qu'il faut revenir pour en trouver une définition théorique : dans l'Anthropogéographie, il affirme que pour représenter des frontières ethniques ou linguistiques, « une ligne unique ne pourrait jamais suffire : on a besoin au moins de deux lignes, qui arrivent ainsi à renfermer un ourlet frontalier[571] » (Ratzel 1914, p. 261).

La frontière réseau (réticulaire)

L'identité, la fonction d'échange et l'organisation en réseau sont trois caractéristiques de la notion de frontière.
La frontière-réseau opère à la jonction entre réseau et frontière. Selon les géographes, la notion de frontière a sensiblement changé notamment avec les deux évolutions suivantes, mais pas que, car d'autres évolutions ont eu lieu et seront explicités dans la suite : La première est que les frontières sont devenues mobiles et ne s'arrêtent plus aux frontières traditionnelles. Par exemple, la présence de barrages de douane dans les endroits les plus inattendus, une lutte contre les trafics de drogues ou d'armes ou la criminalité organisée, dans des routes de campagnes cas de Dahr El Baydar, Aley ou dans les banlieues de Beyrouth au Liban. Ces points de passage peuvent changer avec le temps et prendre plusieurs formes dépendant des époques et des personnes qui les contrôlent ou les occupent, pendant une situation de guerre ou de paix, pendant la présence des troupes syriennes ou hors. La présence des douanes sur la frontière Syro-libanaise donnait à voir à l'apparition de trafics de drogues et d'armes souterrains ou à travers des lieux de passages autres que ceux sous contrôles. Nous assistons à de passages de marchandises moins chers et en discret d'un côté à l'autre de la frontière située entre les deux pays impactant directement l'économie du pays. Sur la frontière libano-israélienne et libano-syrienne qui n'est pas une ligne mais plutôt ayant une certaine épaisseur et profondeur, un réseau de tunnels souterrains interconnectés profonds de plus de 20 mètres résistants aux missiles et aux frappes israéliennes ont été déclarés par des vidéos diffusés en ligne par le parti de Dieu ou parfois recensés par l'armée israélienne. Ici, la frontière ne délimite plus un espace fixe de contrôle, mais une aire à géométrie variable qui dépasse largement la base géographique.

569 RATZEL Friedrich, *La Géographie politique*, *op. cit.*, p. 330.
570 TURNER Frederick Jackson, *The Frontier in American History*, Henry Holt, 1921, (cité par Ayse Ceyhan, « États-Unis : frontières sécurisées, identité(s) contrôlé(s) », Culture & Conflit N/ 26-27 1997 pp.235-254, Sevpen, Paris, 1996.).
571 RATZEL Friedrich, *Geografia dell'uomo (Antropogeografia), Ibid,* p. 261

La seconde évolution est que la frontière ainsi conçue fonctionne en réseau. L'hypothèse est ici que la frontière sous sa nouvelle forme est un espace distinct de celui d'un État, finalisé sur un objectif et contrôlé par des institutions. La mobilité est constante du fait des logiciels de gestion et des techniques informatiques. Ce type de frontière échappe au contrôle de l'État et le rapport de force domine en pouvoir surtout lorsqu'il s'agit d'un État dans l'État fonctionnant indépendamment ayant ses propres systèmes. Il y a donc lieu de distinguer les deux acceptions du terme frontière : l'espace géographique traditionnel entouré d'une ligne continue et la frontière-réseau. La frontière-réseau, virtuelle, ignore la première, même si celle-ci est un mur.

La frontière tridimensionnelle spatio-temporelle

La frontière n'est pas une simple ligne c'est plutôt une surface, une plaque, un espace qui a une épaisseur, elle est double.
La frontière internationale est aussi un plan invisible. La surface terrestre, les eaux, les surfaces maritimes, mais aussi les espaces souterraines et aériennes peuvent être concerné.

La frontière un espace des possibles où l'histoire et la géographie semblent se conjuguer autrement. Les frontières qui résultent de ces différents processus sont non seulement terrestres, mais aussi maritimes et insulaires, voire aériennes. Cependant, si les frontières ont une réalité géographique (à interroger), elles sont d'abord des constructions politiques, des représentations symboliques.

La frontière libanaise n'est pas une ligne, mais une bande d'une épaisseur de plusieurs dizaines de kilomètres, à gradient variable.

L'étude et l'analyse de ces productions quotidiennes nécessitent une perception conceptuelle prenant en considération, en premier lieu, le caractère zonal de la frontière, donc la dimension spatiale, en second lieu, le potentiel innovateur et imprévisible de la liminalité et ainsi la contingence sociale, et en troisième lieu, la question du temps inséparable de l'espace qui évolue en fonction.
Donc, la frontière est une séparation matérialisée dans l'espace, elle représente une rupture souvent franche entre deux modes d'organisation de l'espace, entre des réseaux de communication, entre des sociétés souvent différentes et parfois antagonistes. Mais celle-ci n'est pas uniquement une question d'espace mais aussi de temps : c'est en fonction du vécu que les frontières physiques deviennent une délimitation d'un territoire, une appropriation d'un lieu, une « marque sociale d'un sol » indispensable pour créer une identité nationale spécifique. D'ailleurs, Marc Augé le souligne « la marque sociale du sol est d'autant plus nécessaire, qu'elle n'est pas toujours originelle […] Mais elle peut aussi engendrer fantasmes et illusions[572] »

Actuellement, deux perspectives centrales de recherche se font jour au sein des *Border Studies* : dans le cadre d'une perspective plutôt pragmatique, les frontières nationales sont admises par les chercheurs principalement comme marquages non remis en cause jouant un rôle structurant pour la pratique sociale. Les questions concernant la nature et les répercussions des frontières nationales y prédominent, mettant en avant les facteurs *Pull-/Push*, les réseaux transnationaux ou les régimes frontaliers. Parallèlement s'est établie une perspective de recherche socioconstructiviste qui comprend les frontières comme processus sociaux (de pouvoir) visant au marquage et à la démarcation (cf. Wille[573]/Reckinger/Kmec/Hesse 2014). Dans cette perspective, les recherches focalisent plus sur les pratiques sociales comme modes de négociation des frontières que sur les frontières matérielles et institutionnalisées. La question située au centre des considérations concerne les processus de (re)production des frontières, également thématisés avec la notion de de-/rebordering (Albert/Brock 1996).

572 AUGÉ Marc, *Non-lieux*, *op. cit.*, p. 58-59.

573 WILLE Christian, *Espaces de frontière. Penser et analyser la frontière en tant qu'espace - Räume der Grenze. Grenzen als Räume denken und untersuchen*, Luxembourg, Maison des Sciences Humaines - Belval Campus, 2015, p. 19.

Les frontières intangibles, mentales ou psychiques

Les frontières intangibles, mentales et psychiques représentent des limites qui ne sont pas simplement géographiques ou matérielles, mais qui prennent la forme de barrières mentales, cognitives et symboliques. Ces frontières se manifestent sous diverses formes, à la fois immatérielles et fluctuantes, et agissent comme des séparations internes au sein des sociétés, définissant des espaces d'appartenance et des zones d'exclusion. Contrairement aux frontières physiques, fixes et tracées sur les cartes, ces limites psychiques sont ancrées dans l'imaginaire collectif et les perceptions sociales. Elles peuvent être traversées, mais restent présentes dans les mécanismes de pouvoir, les relations interpersonnelles, et les normes sociales.

Historiquement, les frontières étaient perçues comme des zones fixes délimitant l'espace de souveraineté des États, mais cette conception a évolué. De nos jours, certaines frontières prennent la forme de « zones floues » ou de « confins » qui échappent à toute délimitation claire, et qui évoluent selon les contextes géopolitiques et sociaux. Cette transformation des frontières physiques vers des formes intangibles reflète la montée de nouvelles réalités géopolitiques, telles que la globalisation, la diasporisation et les flux migratoires. Celles-ci rendent de plus en plus floues les lignes de démarcation traditionnelles, entraînant la création de frontières psychiques qui ne sont plus uniquement territoriales, mais aussi liées à la conscience collective, à l'identité et à la culture.
Le Liban constitue un exemple typique de ces frontières psychiques et symboliques. Sa diversité religieuse et communautaire (chrétiens, musulmans sunnites et chiites, druzes, etc.) a créé des fractures profondes dans la société, qui ne se manifestent pas seulement sur le plan politique ou territorial, mais aussi dans les mentalités, les perceptions et les relations interpersonnelles. Après la guerre civile (1975-1990), ces frontières mentales se sont renforcées avec les accords sectaires qui ont institutionnalisé la division en pouvoirs politiques et espaces sociaux spécifiques à chaque communauté.
Les frontières psychiques au Liban se manifestent également dans le quotidien, notamment dans la manière dont les membres des différentes communautés se perçoivent les uns les autres. Ces frontières invisibles agissent comme des séparateurs et des barrières mentales, où les stéréotypes et les préjugés alimentent les tensions intercommunautaires. L'idée de la frontière ne se limite plus à une simple délimitation géographique ; elle est incorporée dans les pratiques sociales, les discours politiques, et la manière dont les Libanais se définissent par rapport à « l'Autre ».

Le phénomène de diasporisation joue également un rôle majeur dans ces frontières immatérielles. Les Libanais de la diaspora, confrontés à des frontières sociales et psychologiques dans les pays d'accueil, maintiennent souvent des liens affectifs et culturels avec le Liban, tout en étant marqués par des frontières symboliques avec la société d'accueil. Ces frontières se traduisent par un sentiment d'altérité et des difficultés d'intégration, exacerbées par des perceptions culturelles et des différences religieuses.
Ainsi, les frontières mentales et psychiques au Liban sont profondément ancrées dans les rapports de pouvoir et les divisions identitaires. Elles ne sont pas seulement des délimitations physiques mais des formes immatérielles et psychologiques qui influencent la perception de l'identité et la construction de l'altérité au sein de la société libanaise. Elles témoignent de la tension entre appartenance et exclusion, et sont un reflet des fractures profondes qui traversent le pays, alimentées par son passé historique, ses conflits internes et ses structures communautaires.
Dans son article « La transformation des formes de la limite »[574], Denis Retaillé explore les frontières immatérielles, telles que les frontières intangibles, mentales ou psychiques, en

[574] RETAILLE Denis, « La transformation des formes de la limite », dans *Articulo - Journal of Urban Research*, Journal of Urban Research, nº 6, 28 mars 2011, [En ligne], <https://journals.openedition.org/articulo/1723>, (Consulté le 24 juillet 2021).

s'intéressant à la manière dont ces frontières ne sont pas seulement géographiques ou physiques, mais aussi profondément liées à des perceptions sociales, culturelles et psychologiques.
Dans le contexte libanais, les frontières psychiques sont particulièrement pertinentes en raison de la diversité religieuse et communautaire du pays. Le Liban a une histoire marquée par des fractures confessionnelles profondes (entre chrétiens, musulmans sunnites, musulmans chiites, druzes, etc.) qui ne sont pas seulement des divisions politiques ou territoriales, mais également des frontières mentales et culturelles entre les différentes communautés. Ces frontières psychiques se manifestent dans les relations interpersonnelles, mais aussi dans la politique et la manière dont le pays s'est structuré après la guerre civile (1975-1990), notamment à travers des accords sectaires.

Les frontières immatérielles, symboliques et ethniques discriminatoires

La théorie des frontières immatérielles, symboliques et ethniques discriminatoires se concentre sur la manière dont les frontières, loin de se limiter aux seules démarcations géographiques, s'établissent également sur des bases culturelles, symboliques et ethniques, devenant des outils de séparation et de discrimination au sein des sociétés. Ces frontières sont souvent invisibles mais puissamment présentes, façonnant les perceptions des groupes sociaux à travers des représentations collectives, des stéréotypes et des hiérarchies ethniques ou culturelles. La notion de frontières symboliques renvoie à ces limites non matérielles imposées par la culture, la religion, ou les identités communautaires qui délimitent les espaces d'inclusion ou d'exclusion au sein d'une société.
Les géographes qui ont largement traité de cette question sont, par exemple, Georges Balandier, avec sa théorie de la « frontière sociale » qui s'intéresse à l'évolution des relations sociales à travers la construction de frontières internes, mais aussi des géographes critiques comme Saskia Sassen, qui explore l'impact de la globalisation sur la construction de frontières symboliques et ethniques, ou encore Michel Agier, qui analyse la manière dont les frontières immatérielles influencent la gestion des migrations et l'intégration des réfugiés dans des sociétés fragmentées.

Dans le cas du Liban, les frontières ethniques et symboliques se manifestent principalement à travers la séparation confessionnelle qui structure la société libanaise depuis des décennies. La division entre les communautés religieuses (chrétiens, musulmans sunnites, chiites, druzes, etc.) génère des frontières immatérielles qui ne sont pas seulement politiques, mais aussi culturelles et sociales. Les relations intercommunautaires au Liban sont marquées par une forte discrimination symbolique : par exemple, certaines confessions sont perçues comme plus authentiques ou plus pures que d'autres, ce qui crée une hiérarchie sociale et des clivages ethniques. Cette réalité se reflète aussi dans la répartition des ressources, la représentation politique, et l'accès aux espaces publics et privés, où les individus se retrouvent souvent assignés à des rôles et des places en fonction de leur identité religieuse ou ethnique, renforçant ainsi les frontières discriminatoires.

Frontières inaperçues, souterraines et discrètes

Les frontières inaperçues, souterraines et discrètes désignent des limites qui ne sont pas immédiatement visibles ou matérialisées, mais qui influencent profondément les relations sociales, politiques et culturelles. Contrairement aux frontières géographiques ou administratives clairement définies, ces limites agissent de manière subtile, souvent invisibles, et façonnent des dynamiques de pouvoir et de perception. Elles peuvent être mentales, symboliques ou cognitives, et se manifestent dans les attitudes, les pratiques sociales et les interactions interpersonnelles. Bien que non visibles, ces frontières sont puissantes et définissent des espaces d'appartenance, de séparation et de distinction au sein des sociétés. Dans le contexte libanais, ces frontières inaperçues jouent un rôle central dans la manière dont les communautés interagissent, coexistent ou se perçoivent les unes les autres.

L'un des premiers types de frontières invisibles est celui des frontières géographiques immatérielles. Un exemple pertinent peut être tiré de l'œuvre d'Elisée Reclus et de Franco Farinelli, qui ont étudié les isthmes méditerranéens comme des zones de transition entre l'Europe orientale et occidentale. Ces isthmes, selon Farinelli, sont des frontières invisibles qui ne correspondent à aucune limite physique, mais qui sont des zones de contact et d'influences multiples[575]. (Farinelli 2003, p. 112) Ces espaces, qui échappent à une délimitation claire, symbolisent les frontières géopolitiques mobiles, influencées par des flux culturels, commerciaux et migratoires, plutôt que par des lignes fixes sur une carte. Ce concept est essentiel pour comprendre des frontières flexibles et dynamiques, qui peuvent évoluer au fil du temps et de l'histoire. Dans le cas du Liban, des zones frontières similaires existent, non pas dans un sens géographique strict, mais comme des espaces de tension culturelle et politique entre différentes communautés et au sein de la diaspora libanaise.

Les frontières sociales et culturelles invisibles constituent un autre type de séparation souvent observé dans les sociétés multiculturelles. Ces frontières ne sont pas définies par des lois ou des barrières physiques, mais par des normes sociales et des attitudes collectives qui définissent qui fait partie d'un groupe et qui en est exclu. Elles se manifestent dans des pratiques quotidiennes telles que les relations intercommunautaires, les préjugés et les stéréotypes. Au Liban, ces frontières sont particulièrement marquées par les divisions sectaires entre les différentes communautés religieuses. Les séparations sociales entre, par exemple, les chrétiens et les musulmans ou encore entre les sunnites, les chiites, et les druzes, se manifestent souvent à travers des barrières invisibles dans les espaces sociaux et politiques, où chaque groupe s'associe à un territoire ou à des pratiques sociales spécifiques. Ces frontières ne sont pas écrites dans des règlements, mais elles influencent les dynamiques de pouvoir, les relations interpersonnelles et les opportunités sociales.

Un autre aspect important des frontières inaperçues réside dans les frontières psychologiques et mentales. Ces frontières, souvent ancrées dans l'inconscient collectif, influencent les perceptions de l'altérité et des divisions communautaires. Elles sont façonnées par des récits historiques, des traumatismes collectifs et des croyances partagées. Dans le cas libanais, les frontières psychiques sont profondément ancrées dans les mémoires de guerre et les fractures confessionnelles. Après la guerre civile (1975-1990), ces frontières psychologiques se sont renforcées par des politiques sectaires et des clivages identitaires qui ont continué à structurer la société. Ces frontières, bien qu'invisibles, se manifestent dans la manière dont les communautés se perçoivent les unes les autres, dans la manière dont elles se définissent face à l'Autre, et dans la manière dont elles interagissent dans l'espace public, renforçant une dynamique de méfiance et de distanciation.

Les frontières économiques invisibles sont également cruciales pour comprendre les inégalités sociales qui traversent des sociétés comme celle du Liban. Ces frontières se manifestent sous la forme de discriminations économiques et d'exclusion sociale qui ne sont pas toujours évidentes à première vue. Par exemple, les réfugiés palestiniens, les migrants syriens ou même certaines communautés locales marginalisées au Liban, vivent souvent dans des zones périphériques, exclues des circuits économiques formels. Ces frontières invisibles se manifestent également dans l'accès limité aux services publics tels que l'éducation, la santé et l'emploi, et dans les inégalités d'opportunités au sein du pays. Bien que ces frontières ne soient pas matérialisées de manière évidente, elles façonnent néanmoins la vie de ceux qui les traversent, créant des espaces de pauvreté et de marginalisation. L'accès aux ressources et aux droits civiques reste pour une grande partie de la population un défi qui dépasse les simples questions géographiques.

Enfin, les frontières administratives et légales discrètes jouent un rôle important dans la marginalisation de certains groupes, bien qu'elles ne soient pas toujours visibles au premier abord. Ces frontières légales invisibles peuvent inclure des politiques restrictives concernant l'immigration, des lois discriminatoires ou des pratiques administratives qui empêchent certaines personnes de

[575] FARINELLI Franco, *Geografia*, Giulio Einaudi editore, Piccola Biblioteca Einaudi Ns, 2003, p.112.

jouir des droits et services de base, souvent en fonction de leur statut juridique. Au Liban, des exemples de frontières administratives invisibles se retrouvent dans la manière dont les réfugiés palestiniens ou syriens sont traités. Leur statut de non-citoyens ou leur absence de droits civiques les place souvent à la périphérie du système économique et politique, renforçant ainsi les frontières discrètes qui délimitent leurs possibilités d'intégration et de participation à la société libanaise.

Pour conclure, les frontières inaperçues, souterraines et discrètes sont multiples et variées, mais elles jouent un rôle fondamental dans la structuration des sociétés modernes. Dans le cas du Liban, elles se manifestent dans la division sectaire, les inégalités économiques, les frontières psychologiques et les discriminations administratives. Ces frontières invisibles ont un impact profond sur les relations sociales, les dynamiques de pouvoir, et l'identité collective. Elles montrent que, parfois, les frontières les plus puissantes ne sont pas celles qui sont visibles sur une carte, mais celles qui sont inscrites dans les esprits, les pratiques sociales, et les structures politiques.

La frontière fantôme, la mémoire du lieu et le poids du passé

Et ces frontières qui existent dans les têtes et dans les comportements, alors qu'elles sont supposées avoir disparu : des « frontières fantômes » en quelque sorte abstraites, intangibles mais qui demeurent dans la mémoire du lieu, le vécu, et porte les traces et le poids du passé à chaque fois qu'un évènement ou un nouveau conflit apparait, comme un volcan endormi depuis des années mais qui subitement reprend ces jets.

Dans son article « Leçon des frontières fantômes », Béatrice von Hirschhausen réclame « Les traces du passé nous viennent (aussi) du futur[576] ». En effet, les travaux de l'auteur sur ce sujet et surtout son article « De l'intérêt heuristique du concept de « fantôme géographique » pour penser les régionalisations culturelles[577] » permet de situer l'intérêt heuristique des frontières fantômes pour les débats sur le rapport espace/histoire/culture. Ces débats ont connu en Allemagne une résonance particulièrement importante. Ces traces ont été nommées « frontières fantômes » par analogie avec les apparitions, hésitant entre corporéité et fantasme, de défunts ou de vaisseaux disparus. Dans certains cas, on parle de « spatialités fantômes », de « territorialités fantômes » ou de « géographies fantômes ».

Les études empiriques produites par l'auteur sur quartes frontières fantôme dans l'Europe postsocialiste, montrent au moins deux choses : en premier lieu, la manière dont les sociétés locales se pensent dans l'histoire et se vivent dans le temps est tributaire de la manière dont elles se pensent dans l'espace géographique et dont elles vivent leur territoire ; en second lieu, qu'en retour la production vernaculaire des espaces et des territoires ne se fait pas dans un temps unifié du monde ou dans une grande narration globale, mais qu'elle se fait sous des régimes d'historicité particuliers et situés, tissés d'expériences et d'imaginaires du futur[578].

De fait, des frontières établies peuvent s'effacer, perdre de leur importance et se manifester de moins en moins jusqu'à devenir quasi-invisibles, et inversement d'autres, en théorie disparues, perdurent dans la réalité : on pensera par exemple à la frontière interallemande qui séparait la République fédérale d'Allemagne (RFA) et la République démocratique allemande (RDA) de 1949 à 1990, toujours perceptible, en particulier au plan électoral, trente ans après la réunification allemande, y compris chez ceux qui sont nés après celle-ci. Cette frontière était la représentation physique du rideau de fer métaphorique de Winston Churchill qui séparait les blocs soviétique et

[576] HIRSCHHAUSEN Béatrice von, « Leçon des frontières fantômes : les traces du passé nous viennent (aussi) du futur », dans *L'Espace géographique*, vol. Tome 46, Belin, n° 2, 26 septembre 2017, p. 97-105.

[577] HIRSCHHAUSEN Béatrice von, « De l'intérêt heuristique du concept de « fantôme géographique » pour penser les régionalisations culturelles », dans *L'Espace géographique*, vol. Tome 46, Belin, n° 2, 26 septembre 2017, p. 106-125.

[578] HIRSCHHAUSEN Béatrice von, « Leçon des frontières fantômes », *art. cit.*, p. 104.

occidental durant la Guerre froide et qui marquait la limite entre deux systèmes idéologiques : le capitalisme et le communisme. C'était l'une des frontières les plus fortifiées du monde avec une ligne continue de hautes clôtures métalliques et de barbelés associés à des alarmes, des fossés, des miradors, des pièges anti-personnel et des champs de mines, surveillée par des milliers de gardes.

Malgré la chute du mur de Berlin, il reste présent dans les pensées et demeure un exemple type cité dans pas mal d'ouvrages traitant la question des frontières et des interrogations se posent constamment sur les traces sociales, économiques et mentales de cette frontière immortelle. Si ce fait a incontestablement altéré les grilles de lecture du monde contemporain, il n'en demeure pas moins que, dans les consciences collectives, la frontière persiste en tant que référentiel fondamental. En effet, dans une série d'émission radio sur France culture « Entre séparation et réunification : des territoires désunis », spécifiquement dans son épisode 1 : Allemagne ; entre l'Est et l'Ouest, la frontière fantôme, on constate qu'il reste encore du chemin et que l'unité n'est pas encore totale[579].

Dans son article « La frontière fantôme », Irène Salemson écrit « Si la ligne de front militaire entre Jérusalem-Est et Jérusalem-Ouest s'est théoriquement effacée en 1967 et si l'urbanisme tend à unifier la ville, personne ne s'y trompe : la frontière est encore dans les têtes et même dans le bâti »[580]. Depuis 1967, la ligne verte, frontière entre Jérusalem-Ouest et Jérusalem-Est, n'est plus visible dans le paysage. Et le « mur de séparation » s'est édifié depuis 2002 à l'extérieur de l'agglomération, sur les bordures du périmètre municipal tel qu'il est défini par le gouvernement israélien. Malgré tout, une séparation entre populations et une différence entre quartiers persistent. Les résultats des analyses menées par Béatrice von Hirschhausen peuvent être très utiles dans la compréhension d'autres terrains de par le monde tel que le cas de la ville divisée de Jérusalem.

D'autres frontières peuvent être réactivées, présentées comme « justes » et instrumentalisées dans des discours politiques reposant sur des identités réelles ou supposées. Au total, les frontières vivent même quand elles semblent avoir disparu, ont une action souterraine ou connaissent des résurgences, et ne disparaissent peut-être jamais totalement.
Tel est le cas de la ligne de démarcation et la ligne verte à Beyrouth qui séparait entre deux communautés religieuses chrétiennes et musulmanes durant la guerre civile, passant par Aley arrivant à Mdeyrej, Daher El Baydar et le Chouf une séparation claire entre chrétiens et druzes durant la guerre en montagne. Malgré la convivialité actuelle et le dépassement physique et visuel entre les communautés et les interactions spatiales entre quartiers ou villages, de petits évènements politiques ou sécuritaires peuvent rallumer le feu à n'importe quel instant. Cette réconciliation apparaît comme partielle ou superficielle.

Dans son ouvrage *Reconstruction et réconciliation au Liban,* Eric Huybrechts évoque ce fait « L'oubli de la ligne est à l'image des plaies de la guerre qu'on n'efface pas »[581]. La frontière reste un phénomène complexe par son ancrage historique, sa sensibilité et les multiples sens qui lui sont donnés.
Récemment, durant et même après la révolution du 17 octobre 2019, des frontières supposées avoir disparu, réapparaissent créant des zones de tensions et de conflits entre communautés et partis spécifiques tels que les cas de *Tarik El Jdidé*, de la ligne de démarcation, les limites entre grand Beyrouth et la route de l'aéroport de *Khaldé,* les tensions dans les villes de Saïda, Tripoli et Baalbek. C'est un état d'âme changeant qui s'adapte aux situations vécus, selon des conditions de de paix ou de conflits.

579 *Entre séparation et réunification : des territoires désunis*, L'émission CULTURES MONDE, 10 2020, [En ligne], <https://www.franceculture.fr/emissions/cultures-monde/entre-separation-et-reunification-des-territoires-desunis-14-allemagne-entre-lest-et-louest-la>, (Consulté le 28 mars 2021).

580 SALENSON Irène, « La frontière fantôme », dans *L'Histoire*, vol. Mensuel, nº 436, juin 2017, p. 1462 mots.

581 HUYBRECHTS Éric, « L'oubli de la ligne », dans, DOUAYHI Chawqi (éd.), *Reconstruction et réconciliation au Liban : Négociation, lieux publics, renouement du lien social*, Beyrouth, Presses de l'Ifpo, 14 février 2014, (Cahiers du Cermoc (1991-2001)), p. 209-220, [En ligne], <http://books.openedition.org/ifpo/4423>, (Consulté le 24 avril 2019).

Mais ce faisant, des systèmes spatiaux et des spatialités se mettent en place, et parfois, ils se pérennisent sur la longue durée historique alors que la frontière elle-même a disparu ou s'est déplacée. Par le biais de la notion de « frontière fantôme », les géographes cherchent alors à désigner les traces des frontières passées dans les organisations spatiales du présent et à saisir comment se produisent localement les discontinuités culturelles dans les pratiques et les représentations des habitants.

Dans son article « Regard d'une géographe ; Des murs et des frontières, ou le fantasme du contrôle migratoire », la géographe Cristina Del Biaggio présente ce dualisme entre fermeture et ouverture de bordures en soulevant le côté éphémère du contrôle des frontières et des mobilités mondiales surtout entre pays Nord et pays du Sud, « ce clash entre deux mondes qui n'auraient jamais dû se rencontrer »[582] comme cité par le géographe Philippe Rekacewicz dans son ouvrage *La Méditerranée plus loin que l'horizon*. Des frontières meurtrières se présentent dans un monde sanctuarisé.
Qu'elles soient mentales, juridiques ou physiques, les frontières érigées par les pays du Nord globalisé n'arrêteront jamais les flux migratoires. Le lien entre fermeture des frontières et diminution des flux migratoires est un paradigme qualifié par François Gemenne de « fantasme politique ».[583]
En réalité, une affirmation semble être sûre, c'est que les frontières évanescentes dans la majorité des cas et des situations les plus reconnues au monde demeurent immortelles et cela s'affirme et se réaffirme dans des circonstances et des périodes spécifiques et critiques de l'évolution des sociétés.

Les frontière imaginaires, illusoires et chimériques (irréelles)

À l'heure de la mondialisation, où le pouvoir de contrôle de l'état sur son territoire subit une véritable érosion qui fait tomber l'un après l'autre les éléments qui faisaient d'habitude frontière, dessinant des géométries variables en fonction de la communication, le commerce, les investissements et autres, on assiste à l'évolution du rapport au territoire. Cette évolution est loin d'annoncer la fin de la frontière. Au contraire, les tendances à la « *guettoisation* » des cultures et les replis identitaires sont l'indice de développement d'autres types de frontières plus subtiles : les frontières dites imaginaires.

Dans son ouvrage L'imaginaire national[584], Benedict Anderson éclaircit cette question de l'imaginaire nationale en présentant l'origine et l'essor du nationalisme et cela en essayant de répondre à plusieurs questions. Qu'est-ce qu'une nation, et qu'est-ce que le sentiment national qui fait que des individus s'identifient corps et âme à d'autres individus qu'ils ne connaissent pas et ne connaîtront jamais ? Anderson montre que l'adhésion à l'idée de souveraineté nationale n'a rien de naturel. Il analyse ainsi les facteurs historiques dont la conjonction a permis la naissance de ces singulières « communautés imaginées » que sont les nations.

Dans son livre *Espace de l'imaginaire : Essais et détours*, Bernard Debarbieux énonce « tous relèvent d'une construction imaginaire. L'imaginaire social est l'arrière-plan de nos schémas de significations et d'actions collectives. Plus que l'attribut d'une société, il est la condition même de son existence ; il participe de l'institutionnalisation de chacune, ainsi que de nos façons communes de penser le monde et de nous penser en son sein. Aucune expérience individuelle, aucune réalité sociale n'existant indépendamment de l'espace concret dans lequel elles se déploient, l'étude de la pluralité des formes de spatialité des imaginaires sociaux permet de porter sur nos sociétés modernes un regard original et éclairant »[585].

582 REKACEWICZ Philippe, *La Méditerranée, plus loin que l'horizon*, Visionscarto, 6 mai 2014, [En ligne], <https://visionscarto.net/la-mediterranee-plus-loin>, (Consulté le 1 décembre 2022).
583 GEMENNE François, *L'harmonisation des standards d'accueil et la refonte du système Dublin*, Neuchâtel, 22 avril 2016.
584 ANDERSON Benedict, *L'imaginaire national ; Réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*, *op. cit.*
585 DEBARBIEUX Bernard, *Espace de l'imaginaire : Essais et détours*, CNRS Editions, 1 octobre 2015.

Dans son essai incisif *Orient-Occident, la fracture imaginaire,* Georges Corm explique pourquoi il s'agit d'une « fracture imaginaire »[586], cachant de façon opportune des intérêts de puissances très profanes. Remontant aux sources de ce sentiment de fossé infranchissable entre civilisation occidentale et Orient « musulman », il explique comment se sont imposés au XIXe siècle les clichés d'un Orient mystique, archaïque et irrationnel et d'un Occident matérialiste, rationaliste et individualiste. Les passions soulevées par les événements du 11 septembre, l'invasion de l'Irak par les États-Unis, le rebondissement du drame israélo-palestinien et la foi aveugle dans les bienfaits de la globalisation ont contribué à figer dangereusement la pensée critique.

Dans son ouvrage *L'Institution imaginaire de la société*, Cornelius Castoriadis présente ce phénomène de construction imaginaire d'une société[587], en définissant la société comme une construction historiquement située, où l'imaginaire radical – capacité créatrice collective – génère des significations partagées (les « significations imaginaires sociales »). Ces dernières fondent l'institution symbolique (lois, normes, représentations) ; la légitimation du pouvoir ; et l'identité collective. Ce concept d'imaginaire social du cas libanais sera traité et analysé dans un des chapitres. « Une société n'existe que par l'institution d'un monde de significations [...] qui n'ont aucun référent dans la réalité « objective ». » (Castoriadis, 1999, p. 183).

Trois piliers conceptuels sont définis : En premier lieu, l'imaginaire instituant qui est la force créatrice permanente des sociétés, capable de bouleverser l'ordre existant (ex. : révolutions). En second lieu, l'imaginaire institué, un système stabilisé de significations (religion, nation, économie) qui fige temporairement la créativité sociale. Et en troisième lieu, le projet d'autonomie : Idéal d'une société consciente de son autocréation, où les individus participent délibérément à l'institution du social.

La frontière juridique : aspects, dimensions et droits de frontières

L'étatisation et la structuration du monde en frontière est totale et n'a rien d'un phénomène naturel, même la haute mer, les fonds marins et l'espace extra-atmosphérique ne sont pas exclus. C'est plutôt l'intérêt de faire ou de construire de frontière, est de retour et non pas les frontières en tant que tel. Dans son article « Le droit des frontières : panorama en 3d », Jean-Marc Sorel déclare « Le passage de limites de territoires à des frontières millimétrées, surveillées à l'excès, est (re)devenu un objet central du droit international propice à tous les fantasmes »[588].

Donc, envisager de questionner tous les aspects juridiques de la frontière, terrestre, maritime, fluviale, aérienne, ne peut se limiter à une simple description mais plutôt de s'engager à parler des droits des frontières car il existe plusieurs droits pour une pluralité de frontières. Or, le territoire d'un État n'est pas une surface mais plutôt un volume en 3 dimensions intégrant espace terrestre, souterrain, maritime et atmosphérique.
D'autant plus, le droit des frontières se caractérise fondamentalement par trois aspects, « un triptyque »[589] en référence à l'article de Jean-Marc Sorel : « la *diversité* à la fois dans sa signification et la détermination des frontières ; le *dérogatoire*, par une forme de surprotection juridique dérogatoire au droit commun international ; et les *différends*, car il s'agit d'un espace - parfois confiné – propre aux litiges entre États où le rôle du juge devient en plus prégnant ». D'où l'importance et la logique d'adopter une démarche synoptique en trois dimensions, une présentation général graphique qui permet de saisir d'un simple coup d'œil un ensemble d'informations liées d'un système complexe tel que l'étude de la frontière libanaise ou plutôt « doublement en 3D ».

[586] CORM Georges, *Orient-Occident, la fracture imaginaire*, *op. cit.*
[587] CASTORIADIS Cornelius, *L'Institution imaginaire de la société*, 0 edition, Paris, POINTS, 19 mai 1999, (Essais).
[588] SOREL Jean-Marc, « Le droit des frontières : panorama en 3d », dans *Pouvoirs*, vol. 165, Paris, Le Seuil, n° 2, 2018, p. 27.
[589] *Ibid.*, p. 28.

Les modèles des frontières

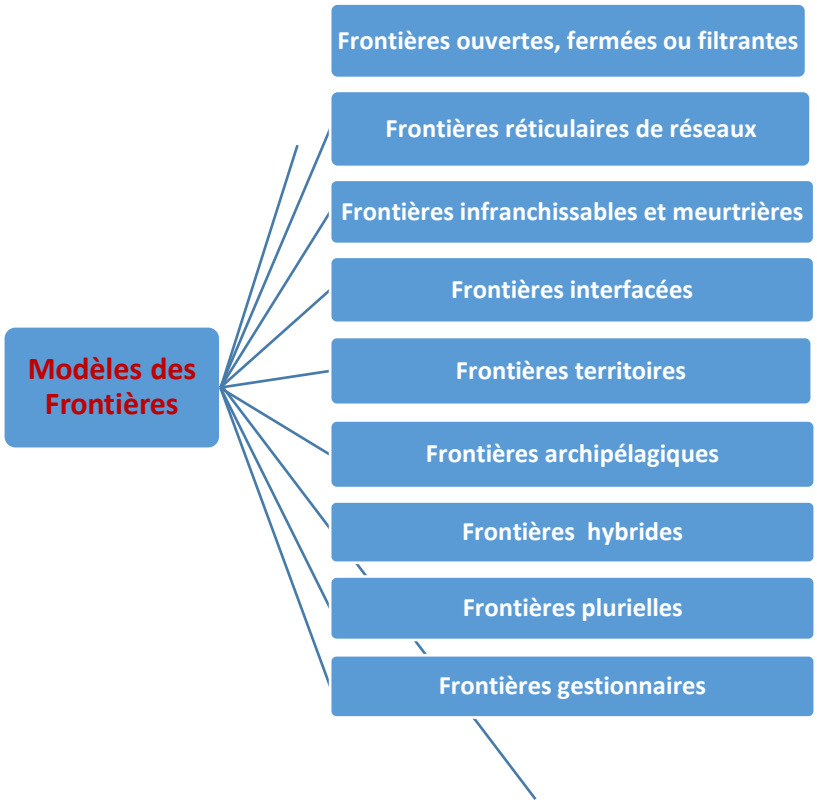


Figure 45 : Les différents modèles de frontières. © Dalal Kassab-Kodssieh, 2020.

Déclinaisons du modèle général de la frontière

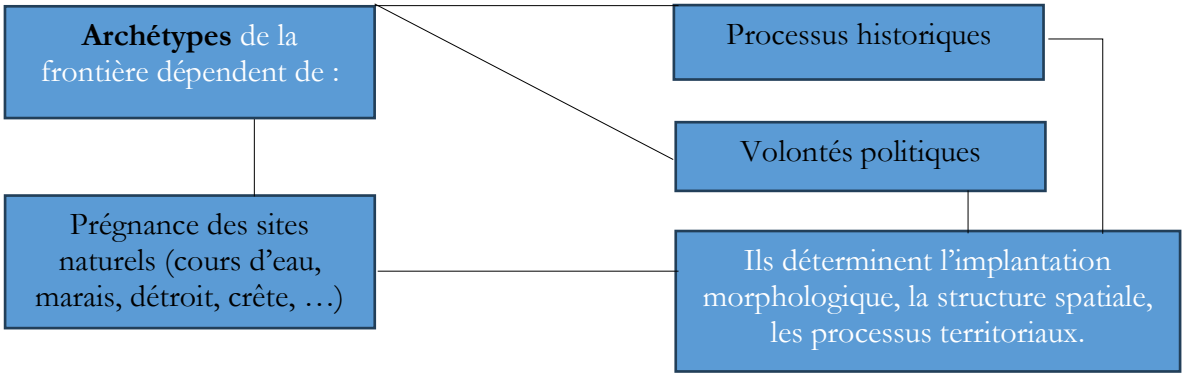


Figure 46 : Schéma de déclinaisons du modèle général de la frontière, 2022, réalisé en se référant à l'article de Jean-Pierre Renard, « Modèle et frontière[590] », 2000.

Trois éléments sont susceptibles de générer des archétypes :

- La morphologie spatiale de la ligne frontière avec une prédominance de fermeture, d'ouverture et d'échanges. Dans ce cas, la volonté est alors politique.
- Le processus historique d'élaboration de la frontière, inégalement développée dans l'espace, laissant apparaitre des frontières inachevées et d'autres accomplies, linéarisées.
- Les effets prégnants de certains sites, surtout quand la frontière s'appuie sur une donnée naturelle qui renforce l'effet de discontinuité spatiale

[590] RENARD Jean-Pierre, « Modèle et frontière », dans *Hommes et Terres du Nord*, vol. 3, Persée - Portail des revues scientifiques en SHS, nº 1, 2000, p. 143.

L'étude des espaces transfrontaliers se fait souvent en référence à un contexte propre, dans la mesure où chaque frontière est le fruit d'une histoire particulière, des processus de construction des États en présence et de leurs relations. Ce poids important du contexte nourrit des controverses scientifiques sur la possibilité même d'élaborer une théorie générale des frontières. Élaborer des modèles des frontières est un exercice périlleux au regard de la complexité de l'objet, de ses contradictions et de ses changements. De fait, les frontières évoluent dans leurs formes spatiales et dans leurs fonctions. Dans cette évolution, les effets des frontières se complexifient et se manifestent dans les différents domaines de la vie des individus.

Le Liban, en tant qu'entité géopolitique, se présente comme un laboratoire privilégié pour l'analyse des modèles frontaliers. Son territoire, dont les délimitations actuelles furent en grande partie esquissées durant le mandat français (1920), incarne la complexité des dynamiques frontalières au Moyen-Orient. La particularité libanaise réside dans la coexistence paradoxale d'une souveraineté étatique souvent fragilisée et d'une remarquable capacité de résilience face aux pressions régionales. Ce chapitre propose ainsi d'analyser les modèles frontaliers libanais à travers une grille de lecture théorique évolutive, depuis le modèle westphalien classique jusqu'aux configurations contemporaines les plus complexes. Comment la frontière libanaise, produit d'un héritage mandataire, a-t-elle évolué vers une entité processuelle et multifonctionnelle ? En quoi l'étude des modèles frontaliers libanais éclaire-t-elle les reconfigurations géopolitiques régionales et les défis de la construction étatique au XXIe siècle ?

La Construction d'une Frontière Mandataire

Le modèle déterministe inachevé : des frontières « naturelles » contestées

La création du Grand-Liban en 1920 sous mandat français illustre avec acuité les tensions fondamentales entre déterminisme géographique et constructions politiques. Comme le souligne Fawwaz Traboulsi dans son ouvrage fondamental sur l'histoire du Liban, le tracé des frontières libanaises répondait davantage à des considérations confessionnelles et stratégiques qu'à une logique géographique cohérente. Les « frontières naturelles » traditionnellement évoquées - la barrière méditerranéenne à l'ouest, les crêtes montagneuses à l'est - se révèlent, à l'examen approfondi, singulièrement poreuses et politiquement contestées. Cette construction territoriale artificielle explique en partie les tensions persistantes qui caractérisent les régions frontalières libanaises.
Les travaux d'Asher Kaufman sur les « frontières fantômes » viennent enrichir cette analyse sur le Liban en démontrant comment les délimitations contemporaines héritent de conflits territoriaux historiquement non résolus. Cette situation est particulièrement manifeste dans les zones frontalières avec la Syrie, où la notion même de frontière naturelle demeure éminemment problématique. La vallée de la Békaa, par exemple, fonctionne davantage comme un continuum géographique et humain avec le territoire syrien que comme une limite clairement définie. Cette indétermination originelle des frontières libanaises constitue un facteur explicatif essentiel pour comprendre les dynamiques contemporaines de souveraineté contestée.

Le modèle fonctionneliste en tension : la souveraineté limitée

Le Liban indépendant, proclamé en 1943, hérite d'un modèle frontalier westphalien structurellement inachevé. Comme l'analyse avec perspicacité Elizabeth Picard dans ses travaux sur les relations syro-libanaises, les fonctions classiques de la frontière - militaire, économique, politique - s'exercent de manière incomplète et souvent contradictoire. La fonction militaire, traditionnellement constitutive de la souveraineté étatique, se trouve particulièrement mise à mal par les conflits répétés avec Israël au sud et la perméabilité persistante de la frontière nord-est avec la Syrie.

La fonction économique connaît des réalisations tout aussi paradoxales. Les échanges transfrontaliers, qu'ils soient formels ou informels, échappent fréquemment au contrôle effectif de l'État central, créant des économies parallèles qui remettent en cause la capacité régulatrice des institutions libanaises. Enfin, la fonction symbolique, censée incarner l'unité nationale et la distinction entre « nous » et « les autres », peine à s'imposer face aux multiples allégeances communautaires et aux influences régionales croisées. Cette fragilité constitutive explique en grande partie la difficulté persistante à construire une souveraineté nationale incontestée au Liban.

La Frontière Libanaise comme Processus Dynamique

Le modèle processuel du « bordering » libanais : une frontière en constante négociation

L'approche processuelle développée par David Newman et Anssi Paasi trouve dans le contexte libanais un terrain d'application particulièrement fécond. La frontière libanaise ne saurait être réduite à une donnée statique ; elle constitue au contraire un processus continuel de négociation entre une pluralité d'acteurs aux logiques souvent divergentes. Les acteurs étatiques - Armée libanaise, services des douanes, administrations diverses - voient leurs prérogatives constamment mises à l'épreuve par des acteurs non-étatiques, qu'il s'agisse du Hezbollah au Sud-Liban ou des divers groupes armés – Milices Chrétiennes principalement du front libanais (Forces Libanaises, Phalanges (Kataëb), milices des Tigres, Gardiens des Cèdres, Al-Tanzim, la Brigade Marada, Armée du Liban libre (ALL) devenue plus tard l'Armée du Liban Sud (ALS) alliée d'Israël), Milices Musulmanes et de Gauche (Mouvement national libanais (MNL), Parti Socialiste Progressiste (PSP), Mouvement Amal, Al-Mourabitoun, Parti social nationaliste syrien (PSNS)), Organisations palestiniennes (OLP, Fatah, FPLP, et d'autres) et autres acteurs majeurs (Syrie, Israël) – qui ont marqué de leur empreinte la période de la guerre civile.
Comme le démontre Daniel Meier dans ses recherches approfondies sur les frontières syro-libanaises, le *bordering* libanais s'apparente à un processus asymétrique où la souveraineté étatique fait l'objet de renégociations permanentes. Cette dynamique processuelle s'observe avec une acuité particulière bien dans la région frontalière de Masnaa, où les pratiques quotidiennes des populations locales, les intérêts économiques transnationaux et les enjeux sécuritaires régionaux créent une réalité frontalière mouvante et complexe, largement irréductible aux seules délimitations officielles.

Le modèle de la frontière « épaisse » : la complexité des zones frontalières

Les régions frontalières libanaises offrent une illustration remarquable du concept de frontière « épaisse », où la ligne de démarcation cède la place à des espaces aux dynamiques socio-économiques et politiques complexes. Le Nord-Liban, et particulièrement la région d'Akkar, fonctionne comme une zone de transit et d'échanges intenses avec la Syrie voisine, caractérisée par une porosité qui défie les tentatives de contrôle étatique. La Bekaa occidentale et orientale présente quant à elle une interface encore plus complexe avec le territoire syrien, mêlant cultures licites et illicites, réseaux commerciaux traditionnels et trafics diversifiés.
Les recherches de Mona Harb et Lara Deeb sur les « banlieues de la citoyenneté » dans la banlieue sud de Beyrouth viennent enrichir cette analyse en montrant comment les périphéries urbaines peuvent fonctionner comme des zones-frontières internes, où s'exercent des formes de souveraineté alternatives. Cette approche permet de dépasser une conception purement géographique de la frontière pour appréhender les multiples dimensions - sociales, économiques, symboliques - qui constituent l'épaisseur de la frontière libanaise contemporaine.

Le modèle de la frontière « externalisée » et la souveraineté limitée

La proposition théorique d'Étienne Balibar concernant les frontières qui « ne sont plus à la frontière » trouve dans le cas libanais une application particulièrement pertinente. L'influence syrienne historique, qui s'est exercée jusqu'en 2005, a conduit à une externalisation de facto de la

frontière libanaise, Damas exerçant un contrôle direct sur de nombreux aspects de la politique intérieure libanaise. Cette situation a créé une souveraineté en trompe-l'œil, où la frontière formelle dissimulait des réalités géopolitiques beaucoup plus complexes.
La persistance du Hezbollah comme acteur militaire disposant de capacités opérationnelles autonomes le long de la frontière sud vient compliquer davantage ce tableau, créant une situation inédite de souveraineté partagée sur un même territoire national. Enfin, les pressions régionales exercées par des puissances comme l'Arabie saoudite et l'Iran influencent significativement la politique intérieure libanaise, redessinant en permanence les frontières réelles du pouvoir et de l'influence. Ce modèle d'externalisation et de fragmentation de la souveraineté frontalière constitue une clé de lecture essentielle pour comprendre les dynamiques politiques libanaises contemporaines.

Les Modèles Émergents des Frontières : Fragmentation et Adaptations Contemporaines

Le modèle de la « frontière-checkpoint » : la gestion sélective des flux

Les points de passage officiels libanais illustrent de manière exemplaire le paradigme contemporain de la frontière-checkpoint. L'aéroport international de Beyrouth-Rafic Hariri fonctionne comme une interface privilégiée avec la mondialisation, espace de contrôle renforcé où s'exerce une souveraineté étatique particulièrement visible. Les frontières terrestres, avec le poste-frontière de Masnaa comme principal point de passage avec la Syrie, agissent comme des filtres sélectifs, régulant les flux humains et économiques selon des logiques à la fois sécuritaires et politiques.
Le port de Beyrouth, avant la tragique explosion d'août 2020, incarnait cette dualité de la frontière-checkpoint libanaise : hub régional important facilitant les échanges commerciaux, mais également lieu de corruption systémique et de contournement des contrôles étatiques. Ce modèle révèle la nature profondément ambivalente de la frontière libanaise contemporaine, à la fois ouverte aux flux globalisés et fermée par des logiques clientélaires et sécuritaires.

Le modèle des « frontières mouvantes » et la crise des réfugiés syriens

La crise des réfugiés syriens, déclenchée à partir de 2011, a généré au Liban des configurations frontalières nouvelles qui sont mouvantes. Les réfugiés syriens font l'objet de contrôles et de restrictions qui s'exercent bien au-delà des frontières physiques traditionnelles, internalisant ainsi la frontière dans l'ensemble du territoire libanais. Le statut juridique des réfugiés connaît par ailleurs des évolutions constantes, au gré des pressions politiques internes et des contraintes économiques, créant des frontières juridiques mouvantes qui redéfinissent en permanence les conditions de séjour et les droits des populations déplacées.
Les camps de réfugiés, qu'ils soient informels ou organisés, fonctionnent comme des espaces-frontières à l'intérieur même du territoire national, zones d'exception où la souveraineté libanaise s'exerce de manière différentielle. Cette situation crée une géographie complexe de droits et de contraintes qui défie les catégories traditionnelles de l'analyse frontalière.

Le modèle du « cyber-bordering » et les frontières numériques émergentes

Le Liban développe progressivement, bien que de manière inégale, des frontières numériques qui redéfinissent les modalités du contrôle et de la souveraineté. Les coupures internet ponctuelles observées durant les mouvements de protestation de 2019 ont révélé la capacité de l'État à exercer un contrôle sur les flux informationnels, créant des frontières numériques temporaires mais significatives. La mise en place de systèmes de surveillance des communications, bien que moins développée que dans d'autres pays de la région, participe de cette construction de frontières virtuelles.
L'espace médiatique libanais, caractérisé par sa fragmentation communautaire, constitue une autre dimension de ces frontières numériques émergentes. Chaque mouvance politique dispose de ses

propres canaux d'information, créant des frontières informationnelles internes qui reproduisent et renforcent les clivages sociaux et politiques. Ce cyber-bordering dessine ainsi une nouvelle géographie des appartenances et des exclusions dans le Liban contemporain.

Le modèle de la « frontière-réseau » et l'importance des diasporas

La spécificité libanaise réside dans l'importance quantitative et qualitative de ses diasporas, créant un modèle original de « frontière-réseau » qui dépasse les cadres territoriaux traditionnels. Les transferts financiers de la diaspora constituent une ressource vitale pour l'économie libanaise, représentant une part significative du PIB national. Ces flux économiques transnationaux créent des interdépendances qui redéfinissent les frontières économiques du pays.
Les travaux de Paul Tabar sur la diaspora libano-australienne montrent comment ces réseaux transnationaux créent des « frontières sociales » qui traversent les espaces nationaux traditionnels. Les liens familiaux et communautaires, maintenus à distance grâce aux technologies de communication, permettent la persistance d'identités hybrides qui défient les catégories territoriales fixes. La diaspora libanaise participe par ailleurs activement à la vie politique nationale, comme en témoigne le débat récurrent sur le vote des expatriés, créant ainsi une extension virtuelle du corps électoral au-delà des frontières physiques du pays.

Le modèle de la frontière militarisée au Sud-Liban

La frontière sud avec Israël représente un cas particulier de frontière hautement militarisée qui obéit à des logiques spécifiques. La présence de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL) depuis 1978 crée une zone tampon où s'exerce une souveraineté particulière, partagée entre acteurs internationaux, étatiques et non-étatiques. La coexistence, souvent conflictuelle, de l'armée libanaise et du Hezbollah dans cette région illustre la complexité des arrangements souverainistes dans le Liban contemporain. Le déploiement intensif de technologies de surveillance de part et d'autre de la Ligne Bleue témoigne de l'évolution des modalités de contrôle frontalier dans les zones de conflit. Cette frontière hyper-militarisée fonctionne comme un analyseur des tensions régionales et des équilibres politiques internes, révélant la fragilité persistante de la souveraineté étatique libanaise dans ses marges méridionales.

Conclusion : L'analyse des modèles frontaliers libanais révèle avec une particulière acuité la superposition et l'enchâssement de logiques territoriales multiples et souvent contradictoires. Loin de pouvoir être réduite à un simple tracé cartographique, la frontière libanaise fonctionne comme un analyseur privilégié des tensions qui traversent l'État et la société dans leur ensemble. Notre examen a mis en lumière la persistance paradoxale du modèle westphalien comme cadre juridique et diplomatique de référence, alors même que les pratiques effectives relèvent davantage de modèles processuels et relationnels.
La prégnance des dynamiques de *bordering* comme pratique sociale et politique quotidienne témoigne de la vitalité des recompositions territoriales à l'œuvre dans le Liban contemporain. L'émergence de modèles hybrides, adaptés aux spécificités régionales et aux contraintes internes, illustre la capacité d'adaptation du système politique libanais face à des défis multiples. La frontière libanaise n'est ainsi ni en train de disparaître uniformément, ni de se renforcer de manière homogène, mais plutôt de se différencier spatialement et fonctionnellement selon des logiques complexes et plurielles.
Cette différentiation reflète la nature profonde de la construction étatique libanaise, constamment tiraillée entre des logiques communautaires internes et des influences régionales externes. La compréhension des dynamiques frontalières libanaises nécessite, in fine, une approche résolument multidimensionnelle capable d'articuler les échelles d'analyse locale, nationale et régionale, tout en intégrant la dimension historique des constructions territoriales. Le Liban apparaît ainsi comme un laboratoire particulièrement riche pour penser les reconfigurations frontalières contemporaines dans des contextes de souveraineté contestée et de fragmentation politique.

Constructions, productions et expansions transfrontalières

« Entre les territoires, sur leurs confins, se multiplient dans un monde en mouvement des interfaces de toutes natures, où le géographe, attentif à la dimension spatiale, scrute les gradients, les transgressions, les accommodements, les évitements »[591] *;*

François Bart, 2008.

Construites pour délimiter des États, séparer des aires et des entités territoriales, protéger des populations d'autres groupes communautaires, les limites internationales sont en train de se transformer en profondeur, tant dans leurs formes que dans leurs fonctions et leurs déploiements. Les géographes continuent à décrire l'espace grâce à des points, des lignes, des périmètres, mais ceux-ci ont perdu toute stabilité et c'est la labilité de leurs agencements et la complexité de leurs productions qu'il faut désormais analyser afin de les comprendre et penser à celles de demain.
Dans le cas du Liban, cette labilité est exacerbée par des facteurs historiques (mandat français), des fractures communautaires et des ingérences régionales, transformant la frontière en un artefact politique constamment réinterprété.

Ses mutations ne se limitent pas aux frontières externes étatiques mais se répercutent ; d'une part, sur les espaces internes créant, dans des cas spécifiques, des territoires archipélagiques, des spatialités fracturées, des sociétés divisées et des milieux démembrés ; comme au Liban où le système confessionnel et les conflits ont généré des « enclaves » territoriales (ex : zones d'influence de milices) et une fragmentation socio-spatiale persistante ; et d'autre part sur les espaces extraterritoriaux proches et lointains générant un construit social hybride, des petits mondes. La diaspora libanaise (Brésil, Afrique de l'Ouest, Europe) illustre cette hybridation, créant des *Lebanons abroad* économiquement puissants mais politiquement extraterritorialisés.
Or, un territoire n'est pas une donnée naturelle, immuable et inchangeable mais le fruit d'une production, d'une construction, d'une création d'un groupe humain, d'une société. Le Liban, né du découpage franco-britannique (Accords Sykes-Picot, 1916), incarne cette construction artificielle où l'identité nationale reste fragilisée par des loyautés communautaires transnationales (chiites liés à l'Iran, sunnites au Golfe).
Nous faisons référence aux écrits de Peter Berger et Thomas Luckmann sur le concept de « la construction sociale de la réalité »[592], à « l'approche culturelle en géographie : une autre appréhension de l'espace »[593] de Paul Claval, ainsi qu'aux réflexions de Henri Lefebvre dans *La production de l'espace* [594]. Ces lectures théoriques éclairent ici la production d'un espace libanais « perçu » à travers ses frontières officielles, « conçu » par les projets géopolitiques externes, et « vécu » dans l'expérience quotidienne des checkpoints militaires.

Frontières mouvantes : hybridations, déploiements et expansions

La frontière est un manuscrit où les traces de négociations politiques, culturelles et sociales se superposent. Lieu dynamique, elle ne constitue pas seulement l'héritage de rapport de forces. Quant au géographe Allemand Friedrich Ratzel, dans l'*Anthropogéographie*, il affirme d'abord que : « la frontière est mobile par sa nature »[595] (Ratzel 1914, p. 260), et on ne peut pas la considérer comme une entité fixée que lors « de ses arrêts momentanés ou dans la myopie de notre intellect […] le déplacement des frontières ne peut être séparé du mouvement, et en cela les phénomènes de la

[591] BART François, « Avant-propos », dans *Les interfaces, ruptures, transitions et mutations*, PUB, 2008, p. 336.
[592] BERGER Peter Ludwig et LUCKMANN Thomas, *La construction sociale de la réalité*, *op. cit.*
[593] CLAVAL Paul, « L'approche culturelle en géographie : une autre appréhension de l'espace », dans *Confins. Revue franco-brésilienne de géographie/ Revista franco-brasilera de geografia*, Théry, Hervé, nº 52, 12 novembre 2021.
[594] LEFEBVRE Henri, *La production de l'espace*, 4ème édition Anthropos, Paris, Economica, 2000, (Ethno-sociologie).
[595] RATZEL Friedrich, *Anthropo-Géographie*, *op. cit.*, p. 260.

nature inorganique et ceux de la nature organique se ressemblent complètement »[596]. Même la frontière fixe dans sa forme classique, s'avère toujours exposée à une certaine mobilité lorsqu'elle repose sur des discontinuités naturelles dont la forme peut évoluer en fonction de déplacements. Le changement climatique peut causer un changement topographique. Les talwegs par exemple fluctuent avec les évolutions des cours d'eau.
Au Liban, cette mobilité est tangible : la frontière sud avec Israël, théoriquement fixée par la « Ligne Bleue » de l'ONU (2000), est quotidiennement reconfigurée par des incursions militaires, des drones et des constructions de barrières.

Friedrich Ratzel, biologiste de formation, compare l'expansion des peuples à celle des essences végétales ayant des groupes et individus pionniers en dehors du territoire où leur distribution est continue. « Si l'on admet que la frontière est l'expression périphérique d'un déploiement dans l'espace, alors la forme de la frontière laisse deviner la nature de ce mouvement : enflée si la croissance est facile, repliée en cas de rétention, avec un parcours d'autant plus sinueux que les conditions sont plus changeantes[597] ». La diaspora libanaise, véritable « essence pionnière », déploie une frontière économique et culturelle bien au-delà du territoire étatique, créant des réseaux transnationaux résilients malgré les guerres civiles.

À partir de ces constats et réflexions, il est essentiel de signaler que la frontière libanaise constitue un exemple typique de ce phénomène de mouvance et d'hybridation. La frontière n'est pas celle figurant sur les cartes, définie par des lignes, de barbelais, de murs ou autres mais plutôt c'est un espace qui a une profondeur, des dimensions multiples, un gradient dynamique dans l'espace et qui dépasse de loin les marges et les périphéries du territoire pour atteindre d'une part son cœur, son âme dans le sens où un construit réel et imaginaire se produit, – comme à Beyrouth, où la « Ligne verte » (1975-1990) a durablement fracturé l'imaginaire urbain –, et d'une autre part, une construction archipélagique territoriale et extraterritorial se fabrique avec des « îlots » communautaires (ex : Tripoli alaouite vs sunnite) et des extensions diasporiques (Afrique, Amérique latine) mais en ayant une caractéristique étonnante et exceptionnelle, c'est celle des identités pérennes en frontières mouvantes.

Dédoublements et relativités des interstices

Dans ce processus la frontière politique arrive à se présenter comme une frontière « double ». Les cartes indiquent par une ligne unique la juxtaposition de deux entités politiques, car cette ligne doit être considérée comme la fusion de deux frontières, l'espace intermédiaire ayant disparu en phase de stabilité[598] », jusqu'à une nouvelle guerre ou un nouveau bouleversement arrive à questionner à nouveau l'équilibre. Il affirme aussi que « même les limites entre pays les plus naturelles, un jour ne le seront plus » et que « l'espèce humaine révèle que rien, dans les limites de l'œkoumène, n'a pu durablement séparer les peuples »[599]. L'espace de l'entre-deux qui est en mutation continue depuis la création de frontière libano-israélienne constitue un exemple clair de ce dédoublement de frontières où un gradient spatial s'est élaboré dans le temps et des points litiges demeurent actuels de part et d'autre de la frontière. Les fermes de Chébaa, zone contestée, symbolisent cet « entre-deux » où la souveraineté libanaise est constamment négociée sous pression israélienne et syrienne. Cette double membrane fluctuante peut être illustrée par des cartes avec une gradation de couleur pas nécessairement au millimètre près mais celle-ci est réelle malgré les frontières imaginaires et invisibles qu'elle peut inclure.

596 *Ibid.*, p. 261.
597 RATZEL Friedrich, *La Géographie politique*, *op. cit.*, p. 335.
598 *Ibid.*, p. 337.
599 RATZEL Friedrich, *Anthropo-Géographie*, *op. cit.*, p. 352.

Si la frontière, d'après Friedrich Ratzel, est mobile parce que les peuples font la guerre, elle est mobile aussi, d'après Élisée Reclus, parce que les peuples feront la révolution. Peut-on dire aussi dans le cadre libanais que la frontière est mobile non seulement à causes des conflits régionaux, des interactions et des divisions endogènes – comme l'influence du Hezbollah au Sud-Liban ou les camps palestiniens autonomes – mais aussi parce que son peuple est plutôt nomade que sédentaire, depuis le temps des phéniciens à la recherche des opportunités, de l'expansionnisme, du commerce mondialisé en diffusant sa culture et son savoir-faire. Cette « nomadité structurelle » explique la porosité des frontières libanaises : 1,5 million de réfugiés syriens (2023) y transitent ou s'y installent, rejouant la dialectique ouverture/fermeture. C'est dans les gènes que se transmet ce caractère explorateur et c'est pour ces raisons que la culture et la civilisation libanaise a une renommée qui permet à ce peuple de survivre sur des frontières mouvantes.

L'exemple du rôle du Brésil en Amérique du Sud est l'objet de nombreux ouvrages écrits à la suite de la Théorie géopolitique de Travassos, par les généraux Backhauser, Golbery do Couto e Silva[600], inspirés par la pensée du Ratzel et de l'école de géopolitique de Munich.
C'est alors que naît et prospère la théorie des frontières mouvantes et des frontières vivantes, l'idée qu'il est indispensable pour la sécurité du Brésil et pour son influence à venir en Amérique du Sud, de développer une politique de peuplement dans les régions proches des frontières, particulièrement celles de l'Argentine et du Paraguay. La marche vers l'ouest, la conquête de l'espace intérieur, a été un élément clé de l'histoire du Brésil colonial puis indépendant. Au XXe siècle, l'esprit « pionnier » s'est manifesté différemment. La géopolitique à l'ère de Vargas insiste sur le destin manifeste du Brésil, le rôle futur de la puissance régionale en Amérique du Sud. Ces prédictions se réalisent au début du XXIe siècle. La croissance économique (industrie agro-exportatrice) et le développement de grands projets se déroulent le long des frontières avec les pays voisins, ainsi que le mouvement de près d'un demi-million de Brésiliens, « brasiguaios », dans la région orientale du Paraguay et un phénomène similaire impliquant les soi-disant « brasivianos » en cours dans le nord-est de la Bolivie. Ces flux migratoires, bien plus importants que ceux des Boliviens et des Paraguayens qui s'installent dans les grandes villes brésiliennes, créent divers problèmes : les enjeux géopolitiques de l'intégration sud-américaine ainsi que l'intégration et l'assimilation de ces migrants et les différents problèmes qu'ils entraînent. Le thème des « frontières vivantes » est controversé. L'article de Jean-Yves Merian[601] sur les « frontières vivantes, frontières mouvantes – flux et reflux entre le Brésil et les pays voisins » écrit en 2010, tente d'y faire face, en évitant les idées préconçues, en sachant qu'aucune solution prédéterminée n'existe aux nouveaux problèmes qui se posent dans une société en mutation.
En somme, on est face à une géographie qui assume, à la charnière entre le 19ème et le 20ème siècle, ce que Marie-Claire Robic a appelé « la relativité de l'espace-temps »[602], c'est-à-dire la conscience du processus de mondialisation qui gomme progressivement les limites traditionnelles et rétrécit l'espace planétaire.
Donc les frontières bougent, s'ouvrent et se ferment, se dilatent et se contractent, apparaissent et disparaissent, même, elles peuvent avoir une dimension spatiale horizontale ou verticale, visible ou invisible, en dessus et en dessous de la surface de la terre, en 2D ou en 3D, marines, sous-marines et aériennes, créant des espaces tampons, un entre-deux mouvant en fonction de l'espace-temps. Une étude analytique spatiale sur l'évolution de la frontière libanaise depuis 1915 jusqu'à présent démontre cette question d'intangibilité et de mouvance continue, frénétique et spontanée.

600 GOLBERY do Couto e Silva, *Geopolítica do Brasil. 2*, 2ème édition, Rio de Janeiro: José Olympio, 1981, [En ligne], <http://funag.gov.br/biblioteca/download/627_geopolitica_brasileira_e_relacoes_internacionais.pdf>, (Consulté le 20 décembre 2020).

601 MERIAN Jean-Yves, « Frontières vivantes, frontières mouvantes – flux et reflux entre le Brésil et les pays voisins », dans *Navegações*, vol. 3, nº 2, 2010, (Université Rennes 2 - Haute Bretagne), p. 137-142.

602 ROBIC Marie-Claire, « De la relativité... Elisée Reclus et Paul Vidal de la Blache et l'espace-temps », dans *Autour de 1905 : Elisée Reclus, Paul Vidal de la Blache. La géographie, la Cité et le Monde, hier et aujourd'hui*, Pézenas, France, 6 juillet 2005, [En ligne], <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00168181>, (Consulté le 20 décembre 2020).

Multiplications, porosités et renforcement

Aujourd'hui, nous assistons à cette tension entre deux processus de frontières renforcées et poreuses qui sont à la fois antagonistes et complémentaires. Le Liban cristallise ce paradoxe : renforcement militarisé face à la Syrie (mur anti-djihadistes à Arsal) vs porosité contrôlée aux points frontaliers légaux (Masnaa), le tout sur fond de crise économique favorisant la contrebande.

Dans leur ouvrage *Le réveil des frontières : des lignes en mouvement*[603], un groupe de géographes affirme qu'incarnant la stabilité et la pérennité des États leur remise en cause porte atteinte à la légitimité de ceux-ci et plus spécialement au principe même d'État-nation. Plus récemment, les frontières ont aussi été affectées par la dynamique de la mondialisation qui pousse à leur ouverture. À la porosité croissante des frontières répond une prolifération de nouvelles démarcations. Depuis 1945, le nombre de frontières n'a jamais cessé de croitre et se multiplier : on est passé d'une cinquantaine d'États-Nations à 193 à l'ONU aujourd'hui. Le géographe Michel Foucher explique que cette augmentation est le résultat de la décolonisation des années 1950-1960 puis de la chute de l'URSS en 1991. Depuis 1991, le nombre de frontières a augmenté de 30 000 km. En 2016, on compte environ 252 000 km de frontières internationales terrestres, d'où le retour du phénomène frontalier. Quelles soient terrestres, maritimes (ZEE), aériennes ou territoriales, les frontières sont plus nombreuses. Le Liban, né en 1943, voit ses frontières constamment reniées par des acteurs non-étatiques (Hezbollah) ou des voisins (occupation syrienne jusqu'en 2005), illustrant la fragilité des tracés post-coloniaux.

Parallèlement à la multiplication des frontières politiques des États-Nations et depuis les années 1980-1990 se déploient les réseaux de la mondialisation qui existent par-delà les frontières : des réseaux transnationaux, des réseaux économiques dans le cadre du GATT[604] l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce, conclu en 1947 et en vigueur jusqu'en 1994, puis de l'Organisation mondiale du commerce[605] (OMC) qui lui succède à partir de 1995 ; s'ajoute à cela la libération des flux capitaux, les nouvelles technologies de l'information et de la communication, les flux culturels, les flux d'idées et les flux migratoires d'étudiants, de groupement familial, de réfugiés. Les mutations technologiques, géopolitiques et environnementales façonnent la migration et la mobilité. Selon les estimations de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), 281 millions de personnes vivaient dans un pays autre que leur pays de naissance en 2020, soit 128 millions de plus qu'en 1990 et plus de trois fois plus qu'en 1970. Le Liban, qui accueille le plus de réfugiés par habitant au monde, voit ses frontières internes se multiplier : *checkpoints communautaires* et quartiers fermés, créant un « archipel sécuritaire » où la mobilité dépend des appartenances.

Cette ouverture apporte des opportunités mais aussi amènent à des risques économiques, financiers, géopolitiques, environnementaux, de sécurité et de protection contre le terrorisme surtout suite à l'attentat du 11 septembre 2001, la montée des mouvements populistes de droite. Cela a engendré la création d'une dimension d'enfermement, de contrôle et de fortification de frontières. Nous assistons de nouveau à leur renforcement et multiplication. Cette expansion dans le temps et l'espace se déploie de différentes façons dans le monde et plus spécifiquement au Proche et Moyen-Orient vu la complexité et l'exceptionnalité de son contexte, sa géographie contrastée, ses territoires mouvementés, ses dynamiques spatiales multiséculaires, ses antagonismes identitaires et politiques paradoxaux, ses cloisonnements confessionnels et ses compilations communautaires fragmentées. Le Liban y incarne un laboratoire de la « frontière-mosaïque » : espaces discontinus (*enclaves chrétiennes, sud chiite*), temporalités superposées (*guerres civiles, occupations étrangères),* et identités pérennes mais territorialisées de façon mouvante.

603 SUR Serge et al., *Le réveil des frontières : des lignes en mouvement*, La documentation française, Paris, mai 2016, (Questions internationales, Numéro double-N° 79-80).

604 Il s'agit du volet commercial supposé compléter la refonte de l'ordre économique international avec les accords de Bretton Woods, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale.

605 L'OMC est la seule organisation internationale qui s'occupe des règles régissant le commerce entre les pays. Sa principale fonction est de favoriser autant que possible la bonne marche, la prévisibilité et la liberté des échanges.

Explorations critiques et conceptuelles

« Pour comprendre ce qu'est une frontière aujourd'hui, c'est donc poser des questions fondamentales pour envisager l'avenir de nos démocraties, mais aussi reformuler les bases de notre relation avec le monde »[606].

Anne-Laure Amilhat Szary, 2015

Un corpus théorique et bibliographique aussi riche dans son contenu comme dans ses messages, s'articule autour des mots clés les plus significatifs de la recherche : Interface, frontière et concepts proches (ligne de fracture, limite, césure, marge, discontinuité, …), territoire, territorialité, fabrique urbaine (tissu urbain), etc. La revue de littérature nous a permis de dresser un tableau général de la problématique du territoire-interface étudié.

Avant de foncer dans cette étude, l'exploration du sens de chaque mot clé et la définition du champ disciplinaire est très important. Pour un sens complet et diversifié, des références scientifiques ont été sélectionnés telles que le dictionnaire Littré qui présente l'évolution des définitions à travers le temps (de la grande période latine jusqu'au 20ème siècle), Crisco Unicaen, Hypergeo, Gric-international, Géoconfluences (le vocabulaire de la géographie), Marabout (dict. étymologique), la revue *Hermès*, des ressources et des livres scientifiques en rapport avec la thématique.
Donc ce sous chapitre présente, en premier lieu, la nouvelle méthode d'analyse des interfaces, ensuite, sa situation par rapport aux concepts proches et enfin les récentes explorations, les pistes de recherches et les méthodes d'analyses adaptées sur la thématique.

Une nouvelle méthodologie d'analyse des interfaces du territoire

La notion d'interface est présente dans le discours des géographes depuis plusieurs décennies. Elle permet de regarder autrement les territoires, voire d'inverser le regard. La géographie des interfaces[607] est une nouvelle vision des territoires par son évolution et facettes. L'interface est une contribution à l'analyse de l'espace géographique
Les interfaces considérées comme des systèmes socio-spatiaux et psycho-sociaux, reposent sur différents critères : physiques, politiques et sociaux. En réaffirmant la place des interfaces au cœur des systèmes spatiaux (Brunet, 1967 ; *L'Espace géographique*[608], 1997, 1998), on propose de lire autrement l'espace et les processus qui s'y déroulent. On en attend de nouvelles compréhensions des organisations spatiales, des disparités et complémentarités qu'elles engendrent.

Aborder les territoires à l'aide d'une focale centrée sur l'interface permet de mieux comprendre leurs mécanismes, de les hiérarchiser, d'anticiper les problèmes, voire parfois de découvrir des interfaces cachées, celles qui fonctionnent sans faire de bruit, ou bien encore celles qui sont à promouvoir et à renforcer. L'interface introduirait non seulement de la valeur ajoutée dans la compréhension des espaces, mais ferait parfois même émerger des problématiques jusque-là cachées - selon le principe de l'inférence - comme le démontre clairement la contribution de Corinne Lampin dans ses écrits sur ce sujet. De nouvelles configurations d'acteurs apparaissent également. Dès lors, en matière d'aménagement les interfaces contribuent à identifier les points clés sur lesquelles l'action doit porter en priorité.

Ce développement de la géographie théorique propose une nouvelle méthodologie d'analyse des structures et des dynamiques spatiales. Elle porte sur des portions limitées de territoire, les

606 AMILHAT-SZARY Anne-Laure, *Qu'est-ce qu'une frontière aujourd'hui ?*, *op. cit.*, p. 11-12.
607 LAMPIN-MAILLET Corinne et al. (éd.), *Géographie des interfaces. Une nouvelle vision des territoires*, Quæ, 2010.
608 INTERFACE Groupe de recherche, « L'interface : contribution à l'analyse de l'espace géographique », dans *Cairn - L'Espace géographique*, vol. Tome 37, nº 3, 22 septembre 2008, p. 193-207. <http:/www.cairn.info/revue-espace-geographique>, (Consulté le 24 Avril 2019)

interfaces, et a pour ambition de fournir des connaissances accrues sur les échanges et les mécanismes de régulation. Elle devrait permettre de mieux comprendre les conséquences d'actions locales sur le fonctionnement de territoires plus vastes et conférerait ainsi aux sciences géographiques davantage d'impacts, politique et sociétal. En modélisant une portion réduite d'espace, cette méthodologie, inscrite dans la problématique de la complexité, contribue à éclairer l'action des aménageurs et participe au développement de la géoprospective. En mettant la focale sur des lieux privilégiés, elle permet une économie de moyens et accroît la productivité de la recherche et de l'action.

Des pistes d'analyse empiriques, théoriques ou épistémologiques permettent de mieux problématiser et comprendre la *frontière*.
Aujourd'hui la question d'interface est un sujet qui fait débat. Si le concept lui-même rencontre un écho réel dans le public et reste un thème à développer de la part des chercheurs, des urbanistes, des paysagistes et des géographes, la mise en œuvre concrète de l'idée reste aussi en développement continue.

L'approche par les interfaces amène à des choix d'aménagement différents : des perspectives nouvelles d'analyse des espaces frontaliers ; une vision globale et systémique de l'action publique ; et la possibilité aux aménageurs de dépasser les contraintes frontalières et de prendre du recul par rapport à leurs pratiques.
Mais ce concept et le corpus méthodologique associé restent encore très largement à enrichir. Les travaux du groupe « interfaces » de l'UMR ESPACE cherchent à y contribuer. La majorité des auteurs rapprochent ou assimilent l'étude des interfaces à un phénomène de mutation, de rupture et de transition, à un instrument d'analyse de l'espace.
Le plus souvent liée au conflit, la notion de frontière fut pendant longtemps synonyme de ligne de front. Aujourd'hui, la fonction frontalière gagne de plus en plus en visibilité en raison des crises successives, mais surtout en raison des multiples interprétations que lui accordent les différents acteurs impliqués (Foucher Michel[609] ; Davezies Laurent[610], 2015).

Désignifiées au travers de divers types de relations et d'activités humaines, les zones frontalières demeurent de véritables laboratoires où s'élaborent de nouvelles modalités d'organisation socio-spatiale. Les réalités qui se chevauchent sur des espaces frontaliers sont porteuses de dynamiques qui peuvent permettre non seulement la survie économique et la cohésion sociale à l'échelle régionale, mais aussi la stabilisation d'une paix durable[611] (Bussi Michel, 2009). Négociées au niveau local, régional et national, les coopérations transfrontalières redéfinissent les fondements du jeu d'échelles territoriales et amènent à réfléchir sur l'agencement de nouveaux espaces à la fois d'articulation et de bordure, la frontière étant aussi bien une construction sociale qu'une institution. (Wilson et Donnan[612], 1998 ; Amilhat-Szary et Fourny[613], 2006 ; Amilhat-Szary[614], 2011)

609 FOUCHER Michel, *L'obsession des frontières*, Perrin, Paris, Librairie Académique, 26 janvier 2012.

610 DAVEZIES Laurent, *Le Nouvel Égoïsme territorial : Le grand malaise des nations*, Seuil, Paris, 2015, (Coédition Seuil-La République des idées).

611 BUSSI Michel (dir.)., *Un monde en recomposition : géographie des coopérations territoriales*, Publications des Universités de Rouen et du Havre, Mont-Saint-Aignan, France, 2009.

612 WILSON Thomas M. et DONNAN Hastings, « Nation, State and Identity at International Borders », dans *Wilson, T. M., Donnan, H. (eds), Border Identities: Nation and State at International Frontiers*, Cambridge, UK; New York, Cambridge University Press, 13 février 1998, p. 1-30.

613 AMILHAT SZARY Anne-Laure et FOURNY Marie-Christine (dir.)., *Après les frontières, avec la frontière. Nouvelles dynamiques transfrontalières en Europe*, La Tour d'Aigues, L'Aube, Région Rhône-Alpes, Laboratoire PACTE-UMR 5194, CNRS, DATAR, 2006, (Monde en cours), [En ligne], <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00377502/document>, (Consulté le 22 décembre 2020).

614 AMILHAT SZARY Anne-Laure, « Identités collectives à la frontière ; Héritage et échange, idéologie et innovation », dans *Civilisations. Revue internationale d'anthropologie et de sciences humaines*, vol. 60, Université Libre de Bruxelles, nº 1, 2011, p. 81-101. <http://journals.openedition.org/civilisations/2896>, (Consulté le 22 Décembre 2020)

Dans ce contexte, il est nécessaire d'étudier l'épaisseur historique des lieux et les liens socio-économiques entre les groupes participants à ce processus, afin de saisir leur part active dans le cadre d'une géopolitique où s'articulent les différents enjeux politiques, économiques et culturels.

Face à une économie étatique instable tel que le Liban (crises financières successives), les différentes solidarités transfrontalières sont-elles capables de mettre en avant la nécessité d'une gouvernance alternative, susceptible de combler les failles produites par un système de plus en plus dépassé ? De quelle façon, en incitant aussi bien à la traversée qu'au contrôle et perçues autant comme opportunité (la frontière comme zone de transition) que comme péril (la frontière comme ligne de défense étatique), les coopérations transfrontalières d'initiative locale produisent-elles de nouveaux types de liens socio-économiques et politiques ?
S'agit-il seulement d'une occasion pour les sociétés locales de se restructurer par le biais de dynamiques organisationnelles échappant largement à la stricte mainmise étatique, ou pourrait-on y voir aussi un rapport avec la multiplication des situations frontalières et l'émergence de nouveaux défis politico-financiers à plus grande échelle ?

Nuage conceptuel

Avant tout développement des apports du concept d'interface à la géographie et à l'aménagement, il est nécessaire de le situer par rapport aux concepts proches de la frontière que sont *la discontinuité, la limite, l'interface, la césure, la ligne de fracture, de démarcation et la marge*. Clarifier de manière simple la différence entre ces termes, a son importance en géographie.

La discontinuité : une rupture dans l'espace

Par essence, l'espace géographique est une étendue différenciée. La différenciation spatiale (Ferrier, 1984) constitue le fondement de la géographie. Elle rend compte à la fois d'une réalité territoriale observable à tous les niveaux d'organisation et à leurs échelles de référence, à travers tous les contrastes spatiaux, mais également d'un processus à l'œuvre en permanence construisant toujours plus de nouvelles oppositions. L'espace géographique est donc composé d'une multitude d'unités spatiales de taille et de nature différentes. Ainsi, selon le phénomène ou le processus étudié, les territoires, une pièce dans un logement, un quartier, un État, voire la Terre entière, seront considérés comme des espaces plus ou moins différenciés.
La discontinuité entre au moins deux portions d'espace renvoie à l'idée de séparation, de rupture, de saut, de changement de système spatial (Brunet, 1967 ; Gay, 1995 ; Hubert, 1993). Elle implique nécessairement un contact, même indirect, entre leurs espaces supports. Ce contact peut être une contiguïté stricte (continuité aréolaire) ou une connexité (continuité réticulaire). C'est pourquoi tous les espaces différenciés ne sont pas forcément discontinus.

La caractérisation des discontinuités diffère fondamentalement selon qu'elles s'inscrivent dans une aire ou dans un réseau. Qu'elle porte sur des aires ou sur des réseaux, la discontinuité relève parfois du domaine de l'invisible, du sensoriel et de la perception spatiale. Enfin, en tant qu'objet géographique, la discontinuité est fonction des échelles spatiales et temporelles de l'analyse[615].
La discontinuité occupe une place paradoxale dans la géographie[616] : elle n'est pas érigée en concept fondamental/central de la discipline – à la différence de l'espace, l'échelle, le lieu, le paysage ou le territoire – ni même en champ d'étude interdisciplinaire favorisant le dialogue avec d'autres disciplines. On lui préfère habituellement des notions comme la limite, la frontière ou encore la

615 INTERFACE Groupe de recherche, « L'interface », *art. cit.*
616 « *Thinking Geography through Discontinuities* », Call for papers, *Calenda*, Published on Wednesday, January 03, 2018, https://calenda.org/427552) https://calenda.org/427552

fragmentation. Celles-ci fonctionnent comme autant de déclinaisons dans des champs distincts (biogéographie, géographie politique, géographie urbaine...) de cette catégorie.
Le concept de discontinuité spatiale, essentiel pour la compréhension de l'espace géographique est un thème qui a été exploré par Roger Brunet, dès 1967 dans une étude qui posa les bases théoriques fondamentales. Dans son ouvrage *Les discontinuités spatiales*, Jean-Christophe Gay aborde et traite la question des ruptures, des seuils, des limites et des frontières qui fragmentent l'espace géographique en adoptant le parti de Roger Brunet et de la plupart des structuralistes quant à l'existence d'un monde fondamentalement divers, découpé et morcelé. Il interprète les formes variées, les principes et les paradoxes du couple continu/discontinu en partant du cœur des mailles territoriales vers leur périphérie, il s'attaque au différents types de partition de l'étendue : logiques sociales, religieuses et culturelles, les limites locales et régionales aux frontières, la double dimension matérielle et idéelle des frontières et des limites, les découpages régionaux entre institutions et critères physiques, entre systèmes régionaux polarisés par les villes et espaces vécus... et finalement installe le thème dans « une dialectique des lieux et de l'étendues » qui met adroitement l'accent sur l'évolution contemporaine de nos sociétés dans leurs rapports à l'espace.

La société en archipel produit en effet un espace à sa mesure, fait d'iles surtout urbaines (triomphe de la métaphore insulaire) et des couloirs (souvent parcourus à grande vitesse) disséminés dans une sorte « d'étendue-décor » : monde en réseau, à la fois fractionné et menacé d'indifférenciation.
Les hommes se sont depuis toujours disputés des terrains ou des territoires. L'étendue terrestre a été morcelée bien que des éléments naturels se soient imposés comme de véritables barrières. Franchir certaines revenait à faire violence à la nature. À l'époque moderne, un renversement apparait : les hommes imposent la nature comme élément de démarcation alors ils commencent à la dominer. Les supports naturels les plus souvent utilisés pour tracer les frontières, les chaines de montagnes et les lignes de partage des eaux et des fleuves. Mais les supports topo-hydrographiques fortement visibles sur les cartes à petites échelles, peuvent variés très rapidement, d'autant qu'ils jouent souvent le rôle de liens entre les hommes. Les vallées sont des couloirs le long desquels se sont développés de grandes civilisations. Ainsi apparait l'ambivalence des supports naturels à la fois espace de vie, de liaison et de cloison.

À côté de ces préoccupations politiques, les religions ont largement utilisé le bornage et la limitation afin de distinguer le sacré du profane. L'organisation spatiale des sociétés traditionnelles est fortement influencée par la structuration religieuse du monde, alors que les sociétés modernes inventaient les notions de « public » et de « privé ». Ces divisions deviennent de plus en plus lisibles dans la hiérarchie sociale entre pauvres et riches. Aux États-Unis, en raison d'une crainte toujours grandissante à l'égard de la violence, on assiste à une « fortification » des quartiers bourgeois avec le développement des *gated communities*.

Les discontinuités les plus importantes sont liées aux frontières, limites entre deux États souverains. Elles sont sémiologiquement riches avec leurs barbelés, leurs bornes, leurs postes de douane, leurs couloirs démilitarisés et inhabités. Les frontières sont diverses et portent en elles une dialectique de l'ouvert et du fermé. Elles peuvent être des zones de tension le long desquelles on trouvera un no man's land, un parc national ou un camp de réfugiés. Elles sont aussi des aires de développement en raison du talus économique existant entre deux États voisins.

Aujourd'hui les surfaces ont perdu de leur pouvoir. La logique de la puissance territorialisée tend à s'estomper au profit d'un monde composé de réseaux, où les nœuds de communication ont un rôle particulièrement important. De nouvelles discontinuités, non plus interfaces ou frontières mais marches épaisses, sont apparues. Cette dialectique des lieux et de l'étendue est le nouveau paradigme du discontinu spatial[617].

[617] GAY Jean-Christophe, *Les Discontinuités spatiales*, 2ème édition, Paris, Economica, 2004, (Poche Géographie).

Dans leur ouvrage *Penser avec les discontinuités en géographie*[618], Laurent Gagnol, Jérôme Lageiste et François Moulle proposent de penser sur et avec les discontinuités qui différencient l'espace de notre monde commun. Les discontinuités dans l'espace paraissent même se multiplier alors que la mondialisation semblait les affaiblir voire les supprimer.

Dans leur livre *Continu et discontinu dans l'espace géographique*, Alain Guénin et Alexandre Frédéric présentent les différents aspects et concepts et leur relation avec les limites et les frontières sous la thématique « villes et territoire » et les interactions société-nature à l'issu d'un colloque[619] en 2008. Dans leur ouvrage *Limites et discontinuités en géographie*, les auteurs traitent ces notions, la problématique, leur enjeux théoriques et épistémologiques ainsi que leurs implications spatiales[620]. Les types de discontinuités marquant les espaces sociaux, qu'il s'agisse des effets de seuil (P. Claval), de frontière (J.-P. Renard), des discontinuités dans les espaces économiques (L. Carroué) ou des limites et barrières culturelles (P. Claval). Dans son livre *La discontinuité critique : Essai sur les principes a priori de la géographie humaine*, Jean-Paul Hubert déclare que l'espace géographique doit être discontinu tout en étant unifié par des formes qui le structurent, synthétisant l'organisation objectif de l'écoumène[621]. L'article « La discontinuité en géographie : origines et problèmes de recherche », de Roger Brunet, introduit la discontinuité comme concept central pour repenser la géographie, avec deux dimensions : spatiale, liée à des ruptures observables dans la morphologie ou les usages de l'espace ; et dynamique, fondée sur des passages rapides entre états, illustrant des ruptures de nature quantitative ou qualitative. L'auteur souligne ainsi la pertinence de considérer les franchissements soudains, les « sauts marqués » dans les systèmes territoriaux [622]. Le point de vue systémique implique l'idée d'un seuil critique au-delà duquel une quantité donnée (de population, activités, densité) transforme qualitativement l'espace. Les discontinuités ne sont pas des ruptures arbitraires, mais des basculements symptomatiques du fonctionnement interne des systèmes.

La limite : l'inscription humaine de la discontinuité

D'après le Littré, la limite est une « *ligne de démarcation entre des terrains ou territoires contigus ou voisins* ». La limite se situe dans un autre domaine, elle se traduit généralement par l'inscription géométrique d'une discontinuité spatiale (Ferrier, Hubert, Nicolas, 2005), même si certaines limites, créées sur des espaces homogènes, échappent à cette logique. La limite permet la plupart du temps de tracer et de formaliser la discontinuité, à l'image des limites administratives fondées sur des discontinuités naturelles, linguistiques, ethniques, de pouvoir, etc. En tant que signature spatiale de la discontinuité, la limite peut être représentée par un point (un *check-point*), une ligne (une frontière) ou une surface (un *no man's land*). Plus usitée dans la littérature, *la frontière n'est donc qu'une forme particulière de limite* qui privilégie les considérations politiques et de pouvoir, et qui transcrit des processus d'identification et/ou d'appropriation territoriale. (Interfaces, 2008/3)

La relation entre limite et discontinuité est complexe, surtout si l'on raisonne en termes de réciprocité. Premièrement, toutes les discontinuités ne sont pas délimitées. En effet, l'homme n'a pas forcément besoin de tracer des limites sur des discontinuités, à l'image d'une discontinuité

618 GAGNOL Laurent, LAGEISTE Jérôme et MOULLE François, *Penser avec les discontinuités en géographie*, Presses universitaires de Rennes, 2023.

619 GENIN Alain et FREDERIC Alexandre (éd.), *Continu et discontinu dans l'espace géographique*, Presses universitaires François-Rabelais, Tours, 2008, (Perspectives Villes et Territoires, 16), [En ligne], <https://books.openedition.org/pufr/2342?lang=en>, (Consulté le 6 avril 2019).

620 CARROUE Laurent et al., *Limites et discontinuités en Géographie*, Sedes/VUEF, Paris, Centre de documentation REGARDS, 2002, (Environnement, Science).

621 HUBERT Jean-Paul, *La discontinuité critique : Essai sur les principes a priori de la géographie humaine*, Paris, Éditions de la Sorbonne, 21 mars 2017, (Géographie), [En ligne], <http://books.openedition.org/psorbonne/576>, (Consulté le 25 février 2023).

622 BRUNET Roger, FRANÇOIS Jean-Christophe et GRASLAND Claude, « La discontinuité en géographie : origines et problèmes de recherche », dans *L'Espace géographique*, vol. 26, n° 4, 1997, p. 297-308.

sociale entre quartiers non matérialisée par une limite, ou d'une rupture entre l'urbain et le rural, non désignée clairement par l'aménageur. Deuxièmement, quand elle est mise en place, une limite ne se trace pas toujours sur une discontinuité observée, ou sur un caractère particulier de l'espace. C'est notamment le cas des nombreuses frontières étatiques correspondant à des limites arbitraires[623] (Foucher, 1988). Troisièmement, le fait d'inscrire une limite peut créer ou renforcer une discontinuité. De nombreuses frontières ou limites administratives ont produit de nouvelles discontinuités d'ordre économique, social ou culturel[624] (Grasland, 1998). Ces développements concernant la discontinuité et la limite s'intègrent dans une production scientifique déjà abondante. Ils prennent maintenant une dimension nouvelle grâce à l'approche par les interfaces.

Une limite en géographie permet de circonscrire un ensemble spatial donné[625]. Elle est également la ligne de délimitation ou de démarcation entre unités géographiques de tous types, qu'elles soient physiques ou humaines. À l'origine, elle sépare l'espace connu du monde inconnu.
Les limites peuvent être de différentes natures (politiques, naturelles, sociales) et peuvent remplir différentes fonctions. Le mot limite vient du latin *limes, limitis* qui désignait un « chemin, un sentier bordant un domaine ». La limite prit ensuite le sens d'une ligne qui sépare deux territoires ou plus précisément la frontière. Dès son apparition il développe un sens plus abstrait. Dans la Rome antique, le limes désignait les frontières de l'Empire. Une limite peut démarquer des unités géographiques de tous types, qu'elles soient physiques ou humaines. Elle apparait également comme la périphérie d'un ensemble cohérent, construit à partir d'un centre, d'un pouvoir et de l'appropriation identitaire de cet espace. *Une limite est considérée comme une discontinuité lorsque les espaces de part et d'autre sont dissymétriques*. La limite d'un espace géographique est désignée par le terme de frontière lorsque des conflits de territoire et de pouvoir apparaissent.

Claude Raffestin, dans sa réflexion sur les frontières[626], propose quatre *mégafonctions* que peuvent assumer un système de limites.
- La limite traduit des valeurs, des informations et des intentions des groupes qu'elle délimite.
- La limite est aussi un instrument de régulation (politique, économique, sociale et culturelle) et offre à ceux qui l'ont établie une aire d'autonomie.
- Elle a également une fonction de différenciation indispensable entre deux espaces.
- Enfin, la limite permet la relation entre les territoires et leur permet de se comparer, d'échanger, de collaborer ou de s'opposer.

Les limites sont nombreuses et de tous ordres, même sur le seul plan de la géographie[627]. Analysant les cartes de cinq ouvrages de géographie égyptiens, Jean-Paul Bord le met bien en évidence. Ligne de séparation entre deux entités spatiales - c'est sur cette notion de bornage que repose la démonstration de Bord -, la limite est également un concept de catégorisation et de différenciation de l'espace. Le mot est très souvent rapproché de seuil et de discontinuité, ce qui fait écrire à Roger Brunet qu' « un seuil marque, dans l'espace, le temps, ou le mouvement, une rupture, une discontinuité, une limite ». Limite, seuil et discontinuité sont-ils pour autant équivalents ? Indubitablement, les trois termes sont les marques de l'apparition ou de la disparition d'un phénomène ou d'une organisation spatiale, mais plus que des nuances les spécifient. Jean-Pierre Renard (1997, 2002) insiste sur ces différences. Jean-Paul Bord se contente d'écrire « limites ou frontières », attestant que « la frontière est une limite singulière[628] ».

623 FOUCHER Michel, *Fronts et frontières, un tour du monde géopolitique*, *op. cit.*

624 GRASLAND Claude, *À la recherche d'un cadre théorique et méthodologique pour l'étude des maillages territoriaux*, Lyon, 1997, (Communication aux entretiens Jacques Cartier « Les découpages du territoire »).

625 RENARD Jean-Pierre, « La frontière : limite géopolitique majeure mais aussi aire de transition », *art. cit.*

626 RAFFESTIN Claude, « La frontière comme représentation : discontinuité géographique et discontinuité idéologique », dans *Relations internationales*, nº 63, 1990, p. 295-303.

627 GENIN Alain et FREDERIC Alexandre (éd.), *Continu et discontinu dans l'espace géographique*, *op. cit.*, p. 11-74.

628 GENIN Alain et FREDERIC Alexandre (éd.), *Continu et discontinu dans l'espace géographique*, *op. cit.*

La frontière une notion complexe et ambiguë

Pour singulariser la frontière par rapport à des notions voisines, dans son chapitre du livre *Limites et discontinuités en Géographie* (2002), Jean-Pierre Renard[629] suggère une gradation conceptuelle entre les notions de limite « qui circonscrit deux ensembles spatiaux dont on souligne les différences » qui ne sont pas forcément structurantes, la discontinuité qui suppose des structures d'organisation de l'espace, et enfin la frontière, séparation structurante qui exprime ou révèle l'exercice d'un pouvoir. La frontière suppose bien la discontinuité qui elle-même implique la limite.
Dans le monde actuel, la frontière internationale représente un objet reconfiguré qui peut être appréhendé à travers une approche multidimensionnelle. En effet dans son article « La frontière internationale, objet sémique, processus multidimensionnel, interface signifiante », Bernard Reitel réclame « la frontière internationale représente une interface signifiante qui exprime un jeu d'acteurs qui intègre des rapports de distance et des articulations d'échelles. En ce sens, la frontière s'apparente plus à un processus qu'à un objet[630] ».

La frontière internationale, limite de souveraineté entre deux États est souvent décrite comme un objet figé (Anderson 1997). Sa forme matérielle exprime à la fois une discontinuité et une délimitation, structurant ainsi l'espace géographique (Guichonnet and Raffestin 1974). Or, la frontière a aussi été définie comme un espace de transition (Gottmann 1953), lui-même en mouvement, comme le suggère la définition du front (Fèbvre 1961). Pour Turner, la frontière exprime l'idée d'une zone en construction, celle d'une « civilisation » qui progresse sur un espace « vierge », mais qui prend en fait la place d'un territoire construit selon des modalités différentes (Turner 1963). Le fondateur de la géographie politique Ratzel (1988), mais aussi Ancel pendant l'entre-deux guerres (1938), conçoivent la frontière comme un rapport de force entre deux États qui s'exprime sous la forme d'une ligne fluctuante. La frontière exprime un jeu entre deux États et peut même disparaître le cas échéant si l'une des deux puissances territoriales venait à être absorbée par l'autre. Dans le premier cas, l'intégration spatiale produit une frontière, alors que dans le second cas, la frontière semble déterminer la territorialité.

La démarcation : Lignes verte, ligne de combats

D'après le Littré, la démarcation est l'action de marquer, de limiter. La démarcation désigne l'opération matérielle et symbolique de matérialisation d'une limite sur un territoire. Contrairement à la frontière (concept juridico-politique) ou à la limite (notion abstraite), elle implique un processus concret d'inscription spatiale par des marqueurs physiques, politiques ou sociaux. Cette distinction est essentielle dans l'analyse des conflits territoriaux, où les lignes de démarcation, telles que la « Ligne Verte » à Beyrouth, cristallisent des rapports de force.

Selon Michel Foucher, « La démarcation transforme l'idée de frontière en fait observable. Elle est l'étape où le tracé quitte les cartes pour s'incarner dans le paysage par des bornes, des murs ou des dispositifs de contrôle[631] » (Foucher, *Front et frontières*, 1991, p. 38). Elle constitue « un processus dynamique d'appropriation spatiale par lequel des acteurs institutionnels ou informels matérialisent des revendications territoriales[632] » (Rumley et Minghi, 1991, p. 17), générant des paysages spécifiques (no man's lands, checkpoints). Selon David Newman « Les lignes de démarcation dans les conflits (ex : Ligne Attila à Chypre, Ligne Verte de Jérusalem) sont des artefacts géopolitiques

629 RENARD Jean-Pierre, « La frontière : limite géopolitique majeure mais aussi aire de transition », *art. cit.*

630 REITEL Bernard, *La frontière internationale, objet sémique, processus multidimensionnel, interface signifiante*, Working papers, CRESAT, Université de Haute-Alsace, France, 28 juillet 2011, [En ligne], <https://www.academia.edu/8975137/La_fronti%C3%A8re_internationale_objet_s%C3%A9mique_processus_multidimensionnel_interface_signifiante>, (Consulté le 20 décembre 2020).

631 FOUCHER Michel, *Fronts et frontières, un tour du monde géopolitique*, *op. cit.*, p. 38.

632 RUMLEY Dennis et MINGHI Julian V. (éd.), *The Geography of Border Landscapes*, London, Routledge, 1991, p. 17.

hybrides : ni pleinement frontières internationales, ni simples limites administratives, mais des cicatrices spatiales actives[633] » (Newman, 2000, p. 22).

Les caractéristiques opérationnelles de la démarcation se déclinent en trois dimensions fondamentales. Premièrement, sa matérialité conflictuelle se manifeste dans les dispositifs guerriers tels que les lignes de cessez-le-feu et zones tampons qui, comme l'observe Stéphane Rosière, « figent la violence dans l'espace tout en perpétuant des fragmentations socio-économiques[634] » (Rosière, 2007, p. 145). Deuxièmement, sa dimension processuelle relève d'une ritualisation de la séparation : chaque élément physique (bornes, murs, barbelés) institutionnalise durablement des rapports de pouvoir, selon la formulation de Jean Gottmann pour qui « démarcher, c'est ritualiser la séparation : chaque borne [...] scelle un rapport de pouvoir dans la durée[635] » (Gottman, 1952, p. 89). Troisièmement, ses effets socio-spatiaux génèrent des dynamiques paradoxales : Bénédicte Tratnjek (*Géographie des guerres*, 2012, p. 113) souligne que ces lignes produisent des « effets-ciseaux[636] » en dissociant les réseaux sociaux tout en engendrant des économies parallèles liées à leur surveillance (trafic, corruption, marché noir des passages).

Prenons l'exemple de la ligne verte beyrouthine, et comme analysé par Eric Verdeil, cette démarcation issue de la guerre civile libanaise (1975-1990) « dépasse la matérialisation des lignes de front : elle a structuré l'imaginaire communautaire, orienté les flux urbains et fossilisé des hiérarchies spatiales post-conflit[637] » (2010, p. 76). Sa persistance comme « cicatrice mentale[638] » illustre la pérennité des démarcations au-delà de leur fonction initiale. (Khalaf, 2013, p. 203)
La démarcation est un processus géographique de territorialisation conflictuelle par lequel des acteurs (étatiques, militaires ou communautaires) incarnent physiquement une limite dans l'espace vécu. Elle combine une fonction opératoire (contrôle, séparation, surveillance), une dimension symbolique (marqueur identitaire, représentation du pouvoir), et un impact morphogénétique (production de paysage frontaliers spécifiques). Ses manifestations (murs checkpoints, *no man's lands*) en font un analyseurs clé des tensions territoriales contemporaines (Foucher, 2007 ; Rosière, 2020 ; Jones, 2012).

La marge

Le concept de marge occupe une place particulière dans la réflexion géographique, car il se situe à la croisée de la périphérie, de la discontinuité et de l'interface. Alors qu'une limite ou une frontière délimite, et qu'une interface met en relation, la marge se définit comme un espace situé à l'écart du centre, souvent en situation de dépendance ou de relative autonomie.

En géographie, la marge désigne un espace périphérique qui peut être géographiquement excentré (zone frontalière reculée, région montagneuse, désertique, insulaire) ou symboliquement marginalisé (quartier stigmatisé, espace sous-administré). Elle est souvent caractérisée par :

- Une moindre intégration dans les réseaux économiques, politiques ou culturels dominants.
- Une plus grande plasticité sociale et territoriale, car moins contrôlée par le centre.
- Un statut ambigu : à la fois espace de fragilité et de liberté.

633 NEWMAN David, *Boundaries, Territory and Postmodernity*, London, Routledge, 2000, p. 22.
634 ROSIERE Stéphane, *Géographie politique & Géopolitique. Une grammaire de l'espace politique*, Ellipses, 2007, p. 145.
635 GOTTMANN Jean et MUSCARA Luca, *La politique des États et leur géographie*, CTHS, 1952, p. 89.
636 TRATNJEK Bénédicte, *Géographie des guerres : Espaces, violences, territoires.*, Paris, PU de Paris-Sorbonne, 2012, p. 113.
637 VERDEIL Éric, « Beyrouth et ses urbanistes ; Une ville en plans (1946-1975) », dans *Beyrouth : Presses de l'Ifpo*, octobre 2010, (EVS), p. 76.
638 KHALAF Samir, *Heart of Beirut: Reclaiming the Bourj*, Saqi, 4 octobre 2013, p. 203.

Michel Lussault parle des marges comme « espaces de mise à l'épreuve des normes spatiales » (*L'Homme spatial*, 2007, p. 146-148).
Bernard Debarbieux souligne que la marge est « un territoire qui peut être à la fois zone de relégation et laboratoire d'innovations » (*Espaces et sociétés*, 1995, p. 37).

Les espaces frontaliers sont souvent considérés comme étant « à la marge », du fait de leur situation à l'extrémité d'un pays[639]. Cette représentation se retrouve notamment dans les politiques publiques qui s'appliquent à ces espaces.
Les régions frontalières sont pénalisées par un double isolement : d'abords, un isolement par rapport aux régions frontalières limitrophes, et un isolement par rapport à leur propre espace national dont elles sont une périphérie (Joce, 2000).

Les géographes spécialistes des frontières ont souligné le contexte particulier des espaces frontaliers en tant que limite extrême de la souveraineté d'un pays (Renard, 1997), de rupture et discontinuité entre deux espaces ayant chacun un certain degré d'homogénéité (Grasland, 1997), et de stratégies étatiques qui ont souvent historiquement conduit à geler le développement de ces confins (Nordmann, 1998).

On pourrait dire que toute interface peut naître d'une marge, mais que toutes les marges ne deviennent pas des interfaces.

- La marge renvoie à l'état d'un espace (périphérique, secondaire, marginalisé).
- L'interface renvoie à une fonction (mise en relation active entre deux espaces).

Ainsi, une marge est un potentiel d'interface qui se réalise ou non en fonction des flux, des politiques et des rapports de pouvoir.
La marge et l'interface entretiennent une relation dialectique. On peut la penser en trois points :

- La marge comme pré-interface latente

Une marge frontalière, longtemps délaissée, peut devenir une interface dès qu'elle est mise en relation avec un espace voisin (par exemple, ouverture d'un poste-frontière ou développement d'un marché transfrontalier).
Exemple libanais : les régions frontalières de la Békaa, longtemps marginales, deviennent des interfaces économiques et migratoires avec la Syrie en raison des échanges agricoles, du commerce informel et des déplacements de réfugiés.

- La marge comme interface négative

Certaines marges restent zones tampon ou d'exclusion, sans circulation significative. Ici, la discontinuité domine, et l'interface n'existe que comme barrière.
Exemple : la frontière sud du Liban avec Israël, où la ligne de cessez-le-feu est une marge militarisée, empêchant la plupart des échanges.

- La marge comme interface transgressive

Dans certains cas, les marges deviennent des espaces de contournement, où s'inventent des pratiques et réseaux parallèles.
Exemple : les zones portuaires périphériques de Beyrouth peuvent fonctionner comme interfaces informelles pour des flux non régulés (marchandises de contrebande, migrations maritimes), échappant en partie au contrôle étatique.

[639] HAMEZ Grégory et MOREL-DORIDAT Frédérique, *Les espaces frontaliers, des espaces à la marge ?*, La France des marges, France, Presses Universitaires de Rennes (PUR), 6 juillet 2017, (Didact Géographie), p. 217-229, [En ligne], <https://hal.univ-lorraine.fr/hal-02165677>, (Consulté le 16 novembre 2020).

Voici un tableau synthétique positionnant le concept d'interface par rapport à des notions proches.

Concept	Définition (référencée)	Caractéristique principale	Relation avec l'interface	Exemple libanais
Frontière	« Limite juridique et politique de souveraineté, reconnue internationalement » (Foucher, *Fronts et frontières*, 1991, p. 16).	Forme de limite politique, expression du pouvoir et de la souveraineté ; discontinuité forte structurante	Une frontière est souvent une interface avec des échanges (transgression possible), mais rimant avec contrôle.	Ligne bleue ONU au Sud-Liban entre Israël et Liban.
Limite	« Toute ligne de séparation entre deux ensembles spatiaux » (Brunet et al., *Les mots de la géographie*, 1993, p. 298).	Ligne ou périphérie marquant la fin ou la démarcation d'un espace cohérent ; fonctionne comme seuil dynamique, séparant deux systèmes ou symbolique.	L'interface peut être matérialisée par une limite, mais elle englobe également un espace de contact actif.	Limite administrative entre gouvernorats du Mont-Liban et de la Békaa
Discontinuité	« Rupture dans la continuité spatiale ou fonctionnelle » (Brunet, François & Grasland, *La discontinuité en géographie*, 1993).	Rupture observable, spatiale ou temporelle (« ruptures franches ou transitions progressives »)	Base de l'interface : la discontinuité est le substrat spatial sur lequel l'interface se développe.	Différences nettes entre quartiers de Beyrouth-Est et Beyrouth-Ouest après la guerre civile.
Interface	« Zone de contact et d'échanges entre deux systèmes spatiaux » (Raffestin, *Pour une géographie du pouvoir*, 1980, p. 134).	Zone de contact entre deux espaces distincts, engendrant échanges et régulation. Bande (pas juste ligne), avec flux actifs.	Concept central : mélange de mise en relation et de séparation, générateur de nouvelles dynamiques spatiales.	Quartiers portuaires de Beyrouth, reliant flux commerciaux mondiaux et marchés locaux.
Césure	« Séparation nette qui rompt un ensemble en deux parties distinctes » (Brunet et al., 1993, p. 93).	Rupture marquée, souvent historique, entraînant changement profond dans la structuration spatiale.	Forme de discontinuité plus conceptuelle ; l'interface peut être envisagée comme un lieu de recomposition.	Coupure entre Beyrouth-Est chrétien et Beyrouth-Ouest musulman pendant la guerre civile.
Ligne de fracture	« Limite marquée par un fort contraste socio-économique ou culturel » (Reynaud, *Sociologie des territoires*, 1981).	Discontinuité forte, souvent liée à des tensions (géologiques, socio-économiques, politiques).	Équivalent à une rupture profonde ; par opposition, l'interface représente un lieu de contact au-delà du choc.	Séparation entre quartiers riches de Hamra et camp de réfugiés de Chatila.
Démarcation	« Limite fixée par une autorité ou un accord, souvent temporaire » (Foucher, 1991).	Acte ou résultat du tracé d'une limite ou frontière, matérialisant juridiquement un espace.	La démarcation peut créer une interface tangible, base de possibles interactions spatiales.	Ligne verte de Beyrouth pendant la guerre civile, aujourd'hui en partie réurbanisée.
Marge	« Espace périphérique, souvent éloigné des centres de pouvoir, pouvant être en retrait ou en attente d'intégration » (Di Méo, *Géographie sociale et territoires*, 1991, p. 77).	Espace périphérique, périphérie moins intégrée, espace de transition ou de retrait.	Peut coïncider avec une interface entre centre et périphérie, générant échanges ou exclusions selon les contextes.	Vallées isolées du Akkar, peu reliées au reste du pays.

Tableau 9 : Synthèse positionnant le concept d'interface par rapports à des notions proches.

© Dalal-Kassab-Kodssieh, 2025.

Interfaces : Reconfigurations théoriques du phénomène frontalier

La conceptualisation de la frontière a connu un bouleversement paradigmatique. Dès la fin du XIXe siècle, dans *Anthropogéographie* (1882), Friedrich Ratzel posait les bases d'une approche organique voyant dans la frontière un « organe périphérique » de l'État en croissance. Cette vision fut radicalisée par Frederick Jackson Turner dans *The Significance of the Frontier in American History* (1893) pour qui la frontière américaine incarnait un espace de régénération civilisationnelle. Le XXe siècle apporta des correctifs décisifs : Dans *L'Homme et la Terre* (1905), Élisée Reclus y vit au contraire une cicatrice de la division humaine, tandis que Paul Guichonnet et Claude Raffestin en firent un « dispositif de coupure » produit par des rapports de force (*Géographie des frontières*, 1974).

C'est sur ces fondations que la conceptualisation de la frontière a connu un bouleversement paradigmatique sous l'impulsion d'Étienne Balibar qui, dès *Nous, citoyens d'Europe ? Les frontières, l'État, le peuple* (2010), invalide le modèle westphalien, le mythe de la frontière-ligne, au profit d'une ontologie relationnelle. Cette approche est enrichie par Anne-Laure Amilhat Szary qui théorise la liquidité frontalière comme processus continu de négociation et de matérialisation dans *Borderities,* (2015). Dans *Territory, Authority, Rights* (2006), Saskia Sassen anticipe la déterritorialisation des contrôles, phénomène confirmée empiriquement par Didier Bigo à travers ses études sur les boîtes noires de la surveillance algorithmique.

Le tournant numérique trouve son acmé théorique dans *Border as Method* (2013) chez Sandro Mezzadra et Brett Neilson qui conceptualisent les *cloud borders* : ces architectures invisibles où s'opère un triage global des mobilités par le capitalisme de plateforme. Paradoxalement, cette virtualisation s'accompagne d'une rematérialisation violente documentée à la frontière gréco-turque où murs intelligents, drones et capteurs biométriques hybrident coercition physique et contrôle digital.

Dans son ouvrage *Bodies and Borders*, 2018, Achille Mbembe introduit une rupture cruciale en posant la frontière comme « enveloppe charnelle » où s'inscrivent violence coloniale et résistances somatiques. Complémentairement, dans *The Perception of the Environment* (2000), Tim Ingold révèle la frontière comme expérience incarnée, où les perceptions sensorielles – rugosité des barrières, aveuglement des projecteurs – deviennent des analyseurs concrets de sa fabrique quotidienne.
Dans son ouvrage *Le Courage d'être* (1952), le philosophe et théologien Paul Tillich offre une perspective existentielle inédite : la frontière comme lieu métaphysique où s'expérimente la tension entre finitude humaine et aspiration à l'illimité.

D'après le groupe frontière, une frontière est une construction territoriale qui « met de la distance dans la proximité »[640]. (Arbaret-Schulz, 2002). Elle est conçue comme un système de contrôle des flux destiné à assurer une maîtrise du territoire à travers un filtrage. C'est est un lieu privilégié d'affirmation et de reconnaissance de pouvoirs politiques. Une frontière institue une distinction par l'appartenance matérielle et symbolique à une entité territoriale dont elle est l'expression. Elle engendre des formes et des systèmes spatiaux originaux. La frontière met en place des différentiels. La frontière définit un espace à risques, et enfin, favorise l'émergence de lieux d'hybridation.

D'après Bernard Reitel, ces différentes dimensions nous invitent à élargir la définition classique de la frontière en géographie : « la frontière est un objet géographique séparant deux systèmes territoriaux contigus. Cet objet ne se résume pas à une *limite* car il a des incidences sur l'organisation de l'espace (effets-frontière) et il intègre une dimension politique qui touche à la structuration d'une société, une dimension symbolique reconnue par un ensemble d'acteurs et sert de marqueur dans l'espace et une dimension matérielle qui est inscrite dans le paysage ». Il y a frontière lorsque se confrontent des systèmes territoriaux identifiés par leur propre système de normes culturels,

[640] GROUPE FRONTIERE et al., « La frontière, un objet spatial en mutation », *art. cit.*

juridiques ou autres. Ceci est bien le cas des États avec leur fonctionnement institutionnel, leur maillage, leur constitution.

Mais cette définition peut être élargie à d'autres systèmes territoriaux en émergence. De nouvelles pistes s'ouvrent alors aux chercheurs dans un contexte de crise des États et d'émergence de nouveaux pouvoirs (d'ordre économique, institutionnel ou social). On peut dès lors suggérer que les frontières apparaissent sous d'autres formes que le point (un port ou un aéroport), la ligne, la zone ou le front. « La représentation classique de la frontière est alors bouleversée[641] ». L'étude de la frontière libanaise prend compte de ces notions et dimensions.

Une nouvelle piste de recherche consisterait alors à proposer de nouveaux modes de représentation de ces frontières aux formes inédites. Une frontière ne saurait être *naturelle* en soi. Elle est *conventionnelle*, produite par les sociétés humaines qui font d'éléments morphologiques de simples supports physiques destinés à en conserver le tracé. Les frontières, si elles sont des lieux de risques, d'incertitudes, de confrontation, peuvent être aussi des interfaces actives de stimulation et de compétition fécondées par la présence de l'autre, par ses différences. Enfin, relevons que l'anglais établit une distinction entre d'une part *boundary line* / *borderline*, au sens de frontière comme limite administrative et d'autre part *frontier*, qui se rapproche de la notion de front pionnier.
Un front est une séparation formant une ligne ou une bande étroite et traduisant un rapport de force entre les espaces situés de part et d'autre. En langage militaire, c'est la ligne où se déroule les combats, et qui est aussi la frontière de fait entre les belligérants. Un front d'urbanisation désigne l'avancée de l'artificialisation des sols, en périphérie urbaine, généralement au détriment de l'agriculture et des espaces dits « naturels ».

Un « front pionnier » désigne un type de frontière intérieure à un État, séparant deux types d'usages du sol radicalement différents, l'un des deux cédant le pas face à l'avancée du second. Il est un lieu de rencontre mais surtout, le plus souvent, d'affrontement, dans lequel deux logiques inconciliables se font face, dans des espaces de marge où le pouvoir central ne joue que lointainement le rôle d'arbitre qui lui serait normalement dévolu. Parmi les oppositions binaires pouvant se jouer et se cumuler sur un front pionnier, nomadisme et sédentarité ; forêts et espaces ouverts ; autochtonie et peuplement exogène ; pastoralisme et agriculture ou chasse ; et cueillette et agriculture.

C'est Frédérick Jackson Turner qui, en 1893, a théorisé le premier la notion de *frontier*, front pionnier de la conquête de l'Ouest américain et modèle de la construction du territoire des États-Unis, et cela, par opposition aux termes classiques désignant la frontière administrative *boundary, border*. **«** La frange mouvante où se forge la nouvelle société ». Il s'agit alors d'une frontière intérieure à un État. Cette limite, mobile dans le temps et dans l'espace, répond à deux objectifs souvent concomitants. Le premier consiste à faire coïncider les limites administratives d'un État avec celles de sa maîtrise et de sa mise en valeur spatiale effectives. Dans le second cas, il s'agit de décharger d'autres espaces infranationaux de pressions, essentiellement démographiques. Sous l'effet d'une impulsion politique ou d'initiatives spontanées, l'avancée du peuplement et la valorisation économique traduisent l'intégration progressive dans le territoire national d'espaces considérés comme neufs, au détriment parfois des populations autochtones préexistantes au mouvement.

Le front pionnier renvoie à un processus d'aménagement du territoire qui peut être décomposé en plusieurs étapes[642] : Une valorisation du territoire par une spéculation foncière et une légalisation des terres appropriées sans réelle transformation ; Un peuplement progressif accompagné d'un contrôle du territoire le long d'axes routiers ; Et une organisation spatiale de la région pionnière

[641] REITEL Bernard, « Frontière », *art. cit.*

[642] Front, front pionnier - Géoconfluences (ST) 2009. Dernières modifications (JBB) novembre 2021, mai 2022, février 2024. https://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/front-pionnier

fondée sur la connexion de quelques pôles urbains en croissance par de grands axes de transports en voie de consolidation.

La progression du front pionnier se déroule très rarement de manière linéaire et s'apparente davantage à une frange d'épaisseur variable. Ainsi, il procède davantage de sauts discontinus le long d'axes privilégiés, en laissant derrière lui des îlots non transformés, et conduit à la création d'un territoire en archipel.

Dans leur ouvrage, *Tropisme des frontières*[643]*, approche pluridisciplinaire*, des géographes « médiateurs » présentent quatre chapitres structurent dix-huit communications autour d'autant d'entrées coordonnées : dans le 1er chapitre, la frontière est lue comme « un besoin socio spatial » par Ruggero Crivelli, le 2nd chapitre met en exergue l'inconstance des relations entre nature et frontière (Bernard Debarbieux), le 3ème chapitre aborde le thème du mythe de la frontière fondatrice (Jean-Pierre Renard), le 4ème chapitre permet d'explorer avec Guy Di Méo la frontière entre matériel et idéel avec des articles qui parlent de la double dimension imbriquée, matérielle et idéelle, des espaces frontaliers. Des regards géopolitiques sur la définition des frontières définissent trois conditions : frontières mouvantes, frontières impossibles et frontières imaginées. Les nouvelles frontières risquent de générer de nouvelles guerres.

En 2017, Zajec Olivier[644] dans son livre *Frontières. Des confins d'autrefois aux murs d'aujourd'hui*, explore les nombreuses formes et significations des frontières, qu'elles soient physiques, militaires, maritimes, symboliques, mouvantes, idéologiques ou… barbelées. Son ouvrage, didactique, est construit comme un recueil de nouvelles. En trois chapitres (frontières des pouvoirs, des identités et des nouveaux espaces), du limes romain aux frontières du cybermonde, il rappelle que ces lignes peuvent protéger tout autant que séparer, jouer le rôle de ponts tout autant que celui de barrières. Et que les frontières invisibles ne sont pas les moins prégnantes.

L'ouvrage *Border Politics*[645], édité par Nancy A. Naples et Jennifer Bickham Mendez, explore ces questions importantes à l'aide de onze études de cas soigneusement sélectionnées situées dans des contextes géographiques à travers le monde. En conceptualisant les luttes sur l'identité, l'appartenance sociale et l'exclusion en tant que prolongements de la politique de la frontière, les auteurs saisissent les façons complexes dans lesquelles les lignes de division géographiques, culturelles et symboliques sont floues et transcendées, mais fortifiées et redessinées.

Dans l'ouvrage *Géopolitique des frontières. Découper la terre, imposer une vision du monde*, Anne-Laure Amilhat Szary présente les frontières comme étant des objets géographiques paradoxaux, quadrillant le monde depuis l'époque moderne et fondant la base des relations internationales, présupposant, d'une part l'égalité de droit entre les territoires qu'elles délimitent et d'autre part une distribution exclusive de la souveraineté. Mais ce concept est désormais instable : dépassant les limites binaires du dedans/dehors de l'État, les frontières sont en effet devenues mobiles, comme autant de dispositifs complexes de tri des flux de la mondialisation[646]. Disloquées, fonctionnant en prenant appui sur des lieux hétéroclites, les frontières contemporaines évoluent d'une manière qui transforme en profondeur notre rapport à l'identité.

D'après la littérature scientifique, le Tableau 10, présente neuf types de concepts de frontières.

643 VELASCO-GRACIET Hélène et BOUQUET Christian, *Tropisme des Frontières - Approche pluridisciplinaire*, L'Harmattan, avril 2006, (Géographie et cultures).

644 ZAJEC Olivier, *Frontières. Des confins d'autrefois aux murs d'aujourd'hui, op. cit.*

645 NAPLES Nancy A. et MENDEZ Jennifer Bickham, *Border Politics; Social Movements, Collective Identities, and Globalization*, NYU Press, octobre 2014.

646 AMILHAT SZARY Anne-Laure, *Géopolitique des frontières ; Découper la terre, imposer une vision du monde*, Le Cavalier Bleu, Paris, 19 novembre 2020.

Chantiers critiques émergents

Quatre axes structurants redessinent l'agenda de la recherche frontalière. Dans *Border Culture: Theory, Imagination, Geopolitics* (2022), Victor Konrad ouvre un chantier majeur en analysant la frontière comme « fabrique narrative » où s'affrontent imaginaires collectifs et constructions mémorielles, notamment dans les manuels scolaires étudiés par le programme Capes-Agrégation Frontières (2021-2023).

Le premier chantier concerne l'épreuve écologique bouleversant les dogmes territoriaux : la montée des océans dans l'archipel des Kiribati, les mégafeux transcontinentaux ou la désertification accélérée au Sahel, rendent les frontières politiques littéralement poreuses. Les travaux de François Gemenne (*Géopolitique du climat*, 2015) sur les déplacés climatiques et d'Alessandro Petti sur les « frontières flottantes » interrogent la pertinence des cadres juridiques face à la puissance des dynamiques telluriques. Dans *Le Retour des frontières* (2016), Michel Foucher y voit un défi géopolitique inédit où « l'effacement des limites côtières bouscule l'ordre westphalien ».

Le deuxième chantier explore la biopolitique des micro-limites qui internalise les contrôles : crédit social chinois, passeports vaccinaux ou surveillance prédictive dans les *gated communities* actualisent les prophéties de Michel Foucault. Ces frontières capillaires traversent les corps et les espaces intimes, reconfigurant l'exercice du pouvoir. Les travaux fondateurs de Michel Foucault dans *Il faut défendre la société* (1976), trouve une actualisation troublante dans le crédit social chinois ou les passeports vaccinaux pandémiques. Ces dispositifs, selon Shoshana Zuboff dans *The Age of Surveillance Capitalism* (2019), internalisent les contrôles jusqu'à traverser les corps et les espaces intimes. Paul Tillich offre un éclairage théologique inattendu en interprétant la frontière comme « lieu de l'angoisse existentielle » face à l'illimité (*Le Courage d'être*, 1952).

Troisièmement, les souverainetés logistiques décrites par Deborah Cowen dans *The Deadly Life of Logistics* (2014) transforment ports, hubs aériens et zones franches en nœuds frontaliers stratégiques. La crise des chaines d'approvisionnement et des conteneurs (2020-2022) et les guerres énérgétiques actuelles (gazoducs) depuis 2022, révèlent comment ces interfaces et ces dispositifs fluides trient richesses et populations selon une rationalité économique extraterritoriale.

Enfin, les subjectivités frontalières analysées par Yasmine Bouagga dans *Humanitaire et politique* (2017) et James C. Scott dans *The Art of Not Being Governed* (2009) font des marges des laboratoires politiques : des réseaux de solidarité migrant-e-s aux citoyennetés hybrides de l'*eurodistrict Bâle-Mulhouse*, s'y inventent des *identités rhizomatiques* renforcées par l'art numérique ou l'activisme data.

Conclusion

Les recherches contemporaines sur les frontières marquent un tournant épistémologique. Elles rompent avec l'idée d'une fixité cartographique pour proposer une compréhension dynamique, multi-niveaux et située. En mobilisant conjointement des approches qualitatives, quantitatives et historiques, il devient possible de saisir les frontières comme des espaces en mouvement, traversés par des enjeux de pouvoir, des imaginaires et des pratiques. Ces perspectives sont particulièrement éclairantes dans l'étude du Liban, où les frontières officielles se superposent à des frontières invisibles, produisant un maillage complexe de discontinuités spatiales et sociales qui ne peuvent être appréhendées que par une approche résolument interdisciplinaire.

Les explorations récentes dessinent une frontière kaléidoscopique : à la fois liquide et réifiée, ubiquitaire et localisée, coercitive et subvertie. Trois mouvements structurent ce nouveau régime : la dissolution de la ligne statique au profit d'un continuum de contrôles, l'émergence d'acteurs non-étatiques comme coproducteurs des limites, et la crise écologique comme accélérateur de reterritorialisations chaotiques. L'enjeu méthodologique réside désormais dans l'articulation féconde entre approches situées – ethnographies sensorielles, archéologies des marges – et

décryptages systémiques des macro-dispositifs techniques. Cette dialectique fait de la frontière contemporaine un analyseur sans équivalent des convulsions de la modernité tardive, où s'expérimentent quotidiennement les tensions entre souveraineté, mobilité et inégalités planétaires.

Principales acceptions et renouveau du concept.

***Frontier* comme processus civilisationnel**	Espace des terres libres et sauvages, « habitées par les populations autochtones, mais conceptuellement inhabitées » (Rasmussen et Lund, 2021) Espace façonné par les pionniers et la « procession de la civilisation » (Turner, 1893) – commerçants, trappeurs, colons, soldats, fermiers – qui ont façonné l'identité et l'histoire de la démocratie américaine.
Frontière pulsation territoire – identité (Territoire vital)	**«** La frange mouvante où se forge une société **immuable, impérissable** ». Frontière intérieure à un État ou transnationales dépassant les frontières cartographiques.
Frontière - interface	Zone de contact et d'échanges entre des milieux distincts et des peuples aux pratiques et aux cultures différenciées.
Frontière - systèmes	« La frontière est un objet géographique séparant deux systèmes territoriaux contigus. Cet objet ne se résume pas à une *limite* car il a des incidences sur l'organisation de l'espace (effets-frontière) et il intègre une dimension politique, … symbolique, … matérielle… ». (Reitel, 2004)
Frontière - contrôle	Espace de projection du centre et des pouvoirs centraux sur les périphéries, à l'origine d'une diversité de mécanismes de contrôle de l'espace (nationalisation des terres, délimitation de frontières administratives, sédentarisation des populations nomades)
Frontière - sécurité	Une frontière est une construction territoriale qui « met de la distance dans la proximité » (Arbaret-Schulz, 2002). Conçue comme un système de contrôle des flux destiné à assurer une maîtrise du territoire à travers un filtrage.
Commodity frontier*	Espace résultant de la dynamique même du système capitaliste (Moore, 2000) = exploitation sans cesse renouvelée de ressources permettant l'accumulation. Production de biens (en particulier produits agricoles) sur des terres situées « aux marges du système » = condition du développement et de la reproduction capitalistes.
Frontière comme espace de dépossession	Espace d'appropriation des ressources et de dépossession des populations autochtones (Harvey, 2001) Définition de nouveaux droits et remise en cause des pratiques et des droits d'usage. Processus de privatisation des communs
Frontière comme espace de « friction » (Tsing, 2005)	Espace de tensions et de concurrences entre des forces et des processus contradictoires et complexes, où il faut se départir des catégories trop simples et dichotomiques opposant « gros » et « petit » ou encore « bon » et « mauvais » : « plus on regarde de près, plus la situation devient confuse » avec des « alliances croisées » (Eilenberg, 2014) Espace de négociation et d'arrangements entre populations autochtones, gouvernants, entreprises privées, armée, mouvements sociaux locaux et internationaux.

Tableau 10 : La frontière, *frontier* : Principales acceptions et renouveau du concept.

Réalisation : © Dalal Kassab-Kodssieh, 2024 (à partir de la confrontation de sources bibliographiques diverses).
Et un article publié sur Géoconfluences, Delphine Acloque (2022) propose une modélisation de six types de frontières, au sens large *frontier*.

Tripartitions des complexités

Le troisième chapitre, traite la tripartition sédimentaire complexe de la frontière mouvante libanaise ; En premier lieu, *les spatialités fracturés, fragmentés et éclatés*, donc la société segmentée, divisée, déplacée et migrée ainsi que les espaces hybrides, isolés, morcelés, déshumanisés, délaissés en déshérence; Ensuite, *l'urbanisme dessiné et l'urbanisme négocié* en dialectisant l'idée d'urbanisme planifié ou d'urbanisme réfléchi et en démontrant que l'urbanisme prend diverses formes : des *formes classiques planifiées* et des *formes classiques complémentaires d'urbanisme* dit non planifiées, spontanées en clarifiant que le spontané est réfléchi et négocié amplement par les différents acteurs mais il y'en a un qui est dessiné et l'autre négocié. Et enfin, *les milieux démembrés*, aux territoires en suspens (sans forme), c'est-à-dire l'écoumène, lieu d'interaction avec l'homme.

Spatialités fracturées, fragmentées et éclatées

Au sortir de la guerre civile (1975-1990), Beyrouth incarne un « palimpseste de violences » où s'entremêlent fractures physiques et psychiques. C'est une ville méconnaissable, métamorphosée, endommagée et moralement traumatisée par de longues années de conflits armés et de ségrégation. En outre, les périodes de destructions et de reconstructions abondantes dénudent et dévoilent la ville de presque toute trace de l'identité multiple qu'elle s'était construite. La reconstruction post-conflit, dominée par une approche néolibérale (Solidere), a généré une urbanité amnésique : substitution du patrimoine vernaculaire par une architecture mondialisée chaotique, effacement délibéré des lieux de mémoire collective, et atomisation du lien socio-spatial.

Cette fabrique urbaine clientéliste – articulée autour d'opérations foncières spéculatives – a transformé la ville en paysage de « violences accumulées » et a consacré l'émergence d'une « citoyenneté en exil » où les habitants deviennent étrangers sur leur territoire. L'hypothèse centrale est que cette fragmentation spatiale procède d'un triple mécanisme : héritages guerriers, planification sécuritaire néolibérale, et déliquescence institutionnelle systémique.

Dans son article intitulé « *Lebanon and the fog of reconstruction* », Deen Sharp souligne le risque important qu'implique une reconstruction négligente de la dimension sociale dans le maintien du conflit[647]. Par ailleurs, une telle reconstruction engendre des violences contre l'environnement bâti et entraîne des agressions sociopolitiques et économiques à l'égard des populations civiles. À l'ombre des mutations urbaines, plutôt chaotiques, subies par la ville de Beyrouth depuis 1990, il serait intéressant de s'interroger sur la responsabilité des principaux acteurs impliqués dans l'aménagement marginal de cette ville afin de mieux comprendre les différents enjeux qui ont contribué à la destruction et l'enterrement de son patrimoine, l'effacement de son identité et au déracinement du lieu.

Micro-fragmentations urbaines

Beyrouth constitue une stratification de violences spatialisées où se manifestent trois formes de fragmentation urbaine.

Premièrement, des frontières invisibles perpétuent les divisions historiques : la persistance psychogéographique de la « Ligne verte » (1975-1990) cristallise des fractures socio-religieuses, comme entre le quartier chrétien d'Achrafieh et le secteur sunnite de *Tariq al-Jdideh*, distants de 500

[647] SHARP Deen, « Lebanon and the fog of reconstruction », dans *City University of New York*, vol. Earth and Environment Sciences, 2018.

mètres mais séparés par des barrières mentales infranchissables, tandis que des checkpoints communautaires contrôlent 40% des quartiers, renforçant la ségrégation ethno-spatiale.

Deuxièmement, une ségrégation verticale extrême stratifie l'espace urbain : des tours sécurisées (Ecochard Tower) surplombent des bidonvilles (*Hay el-Sellom*), créant un différentiel de revenus de 1 à 30, et 79% du littoral est privatisé, notamment la Corniche rendue inaccessible sur 12 km.

Troisièmement, les ruines comme marqueurs matérialisent une mémoire traumatique, avec 200 bâtiments bombardés délibérément non réhabilités – dont l'emblématique *Holiday Inn* ou dôme du *City center* de Beyrouth – relevant d'une « muséification négative[648] » (Huyssen, 2003, p. 72) où la ruine devient monument d'une mémoire conflictuelle, et 4 km² de zone portuaire laissée en l'état depuis l'explosion[649] de 2020 (*AUB Urban Lab*, 2023). Ces cicatrices urbaines en paysages d'abandon institutionnel témoignent d'une amnésie organisée.

Mécanismes de perpétuation

La fragmentation spatiale libanaise est institutionnalisée par trois dynamiques structurelles interdépendantes :

Le clientélisme foncier constitue l'un des piliers de la fragmentation spatiale, où les élites politico-économiques instrumentalisent le droit de propriété pour consolider leur emprise territoriale. Par un système de patronage confessionnel, ces acteurs accaparent 60% des terres agricoles de la Bekaa, s'appuyant sur des lois obsolètes (décret foncier de 1926) et la conversion spéculative de 40% du littoral en zones « d'intérêt touristique » depuis 1990. Cette dynamique bloque toute réforme agraire et génère une polarisation extrême : 0,3% des propriétaires détiennent 23% du foncier national, creusant les disparités entre régions (PNUD, 2019, p. 45).

La planification sécuritaire néolibérale transforme quant à elle l'espace urbain en archipel d'enclaves militarisées. Sous couvert de modernisation, l'État légitime 350 *gated communities* protégées par des milices privées affiliées aux partis politiques transformant l'urbain en archipel d'enclaves fortifiées où s'exerce une gouvernance parallèle[650] (ICG, 2021, p. 12). Par exemple *ProSec* contrôle 60% du marché sécuritaire. Cette logique d'apartheid socio-spatial se manifeste par des tours d'élite (*Ecochard Tower* à 2 000$/m²) surplombant des bidonvilles (Hay el-Sellom, loyers à 50$/mois), répliquant les frontières communautaires : à Achrafieh, 92% des résidents des enclaves sont chrétiens (Fawaz, 2020, p. 112). Cette « néolibéralisation armée » commercialise la fragmentation (Bou Akar, 2018, p. 89).

Enfin, l'effondrement des communs achève de délégitimer l'État-providence. La réduction drastique des espaces publics à 0,5 m²/habitant (contre 9 m² à Paris) s'incarne dans la privatisation de 79% de la Corniche beyrouthine[651] (ONU-Habitat, 2020, p. 27), tandis que 94% de la population dépend de réseaux parallèles pour l'eau et l'électricité. Cette dépendance alimente un marché noir de 2,3 milliards $/an (Banque Mondiale, 2022), où les générateurs privés – contrôlés par des partis – facturent des tarifs 300% supérieurs au secteur public. L'érosion des biens collectifs devient ainsi un business politique, verrouillant le cercle vicieux de la fragmentation, reproduisant les hiérarchies socio-politiques.

Ce triptyque pervers, clientélisme foncier, sécurisation néolibérale, effacement des communs, crée une pathologie spatiale auto-entretenue.

[648] HUYSSEN Andreas, *Present Pasts: Urban Palimpsests and the Politics of Memory*, Stanford University Press, 15 janvier 2003, (Cultural Memory in The Present), p. 72.

[649] AUB Urban Lab (2023). *Post-Blast Beirut: Spatial Justice Monitor*. American University of Beirut.

[650] International Crisis Group (ICG). (2021). *Lebanon's Hybrid Security Sector*. Middle East Report N°213, p. 12.

[651] ONU-Habitat. (2020). *Public Space Site-Specific Assessment: Beirut*, p. 27.

L'éclatement comme ordre spatial fédérateur

Le Liban fonctionne comme un « archipel de souverainetés parallèles[652] » (Hanf, 2015) où la fragmentation spatiale devient un ordre politique performatif. Cette géographie de l'éclatement procède d'un legs colonial réactivé (Accord *Taëf* de 1989 entérinant le communautarisme), de logiques néolibérales prédatrices (reconstruction de Solidere créant des enclaves de richesse), et d'une stratégie de gouvernance par la division. La crise de 2019-2023 a transformé ces fractures en abîmes systémiques, faisant du territoire un laboratoire des effondrements actuels. Le Liban incarne moins un État failli qu'un « État fractalisé » (Baumann, 2022), où la fragmentation spatiale devient un mode de gouvernance.

Ses trois piliers – héritage colonial réactivé (*Taëf*, 1989), économie de prédation (Solidere), souverainetés parallèles (Hezbollah) – génèrent une « écologie des ruines[653] » (Stoler, 2008) propice au capitalisme de catastrophe. Les résiliences locales n'en sont pas la contradiction mais le complément organique, validant le paradigme de la « fragmentation comme technologie de contrôle[654] » (Foucault, 2004). La gestion néolibérale des corps dans l'espace beyrouthin révèle une « nécropolitique du quotidien[655] » (Mbembe, 2016 adapté par Fregonese, 2019), où la fragmentation spatiale devient outil de contrôle biopolitique. Beyrouth, dans cette perspective, préfigure les métropoles néolibérales du XXIe siècle : des archipels d'enclaves où l'éclatement territorial est l'alibi d'une recomposition autoritaire du pouvoir.

Urbanisme dessiné et urbanisme négocié

L'objet de cette contribution est une interrogation sur les divisions de la ville et la nature des frontières internes, révélatrices d'une gouvernance spatiale fondamentalement négociée. Trois types principaux sont analysés. Les frontières imposées, déterminées par le politique, la stratégie et le planifié. Les frontières spontanées, produits par les processus de la ségrégation économique et sociale. Les frontières imaginaires qui déterminent dans les têtes une structuration particulière du territoire urbain, désignant un mode d'appréhension du construit anticipant les conduites et les rapports à l'espace.

L'opposition entre urbanisme dessiné (planifié/réfléchi) et urbanisme négocié (informel/ « spontané ») à Beyrouth révèle une dialectique fondamentale dans la production de l'espace urbain libanais, où le « spontané » n'est jamais anarchique mais résulte de stratégies d'acteurs complexes et de compromis tacites. Ce chapitre démontre que la fabrique urbaine libanaise relève d'une hybridation systémique, née de la fragmentation étatique et de l'*agency* des acteurs locaux.

Un formalisme en échec face aux réalités locales

L'illusion de la planification rationnelle

Au Liban, l'urbanisme dessiné se heurte moins à une absence de planification qu'à sa négociation permanente par les acteurs locaux – un processus que nous nommons urbanisme négocié.
La persistance d'un urbanisme « dessiné » au Liban relève d'une illusion moderniste : croire que l'espace urbain peut être modelé par une rationalité technique centralisée, indépendamment des

652 HANF Theodor, *Coexistence in wartime Lebanon decline of a state and rise of a nation*, Centre for Lebanese Studies in association with IB Tauris&Co Ltd, London, 1993.
653 STOLER Ann Laura, *Imperial Debris. On Ruins and Ruination*, Duke UP, 2013.
654 FOUCAULT Michel, *Sécurité, Territoire, Population*, *op. cit.*
655 MBEMBE Achille, *Politiques de l'inimitié*, La Découverte, 2016, (Sciences humaines).

contingences socio-politiques locales. Cette vision, que James Scott (1998) qualifie de *high-modernist ideology*[656] dans son ouvrage *Seeing Like a State,* postule que l'État peut – et doit – imposer un ordre spatial abstrait pour « améliorer » la société. Or, comme le rappelle David Harvey (1989) dans son livre *The Urban Experience*, « l'espace urbain est un produit social conflictuel[657] », façonné par des rapports de pouvoir, des résistances et des négociations invisibles. Au Liban, cette contradiction est criante :

L'État planificateur libanais incarne un *seeing like a state* (Scott, 1998) sans en avoir les moyens. Ses instruments (plans directeurs, zonages) sont des « simplifications radicales » qui ignorent délibérément les savoirs locaux (*mētis*, selon Scott) des communautés, comme les arrangements fonciers claniques dans la Békaa ; les logiques d'appropriation informelle qui structurent 80% du tissu urbain (Fawaz, 2020), transformant la planification en exercice autiste ; les mécanismes de captation néolibérale analysés par Harvey : les décrets (ex : 4816 de 1966) deviennent des outils d'« accumulation par dépossession » (2005), légitimant l'accaparement du littoral par les élites.

Cette triple cécité – épistémologique, sociale et politique – condamne la planification libanaise à l'échec. Comme l'observe Éric Verdeil dans son livre *Beyrouth et ses urbanistes* (2010), les documents d'urbanisme officiels sont des « artefacts technocratiques[658] » déconnectés des réalités locales, où « le formalisme légal masque un vide opérationnel[659] » (Fawaz, 2014). L'État ne « voit » pas la ville réelle : il projette une fiction ordonnée sur un territoire traversé de négociations, de clientélismes et de résiliences tacites.
Cette impasse ouvre la voie à une fragmentation institutionnelle active – non plus comme échec passif, mais comme stratégie délibérée d'adaptation à l'ingouvernabilité urbaine, analysée dans la section suivante.

Des stratégies institutionnelles fragmentées

L'urbanisme planifié libanais se caractérise par des stratégies institutionnelles fragmentées articulées autour de trois dynamiques interdépendantes. Premièrement, une *planification d'enclaves* se matérialise à travers des projets étatiques ou para-étatiques, tels que la reconstruction de Solidere post-1990, générant des « îlots néolibéraux » tels que Elyssar, Zaitunay Bay, via des plans directeurs excluant délibérément les populations précaires[660], comme l'analyse Mona Fawaz (2009, p. 104).

Deuxièmement, des *cadres légaux biaisés* favorisent systématiquement l'accaparement foncier par les élites, illustré par des instruments comme le décret 4816 de 1966, où seulement 12% du territoire est soumis à des schémas d'aménagement contraignants[661].

Troisièmement, des *limites pratiques* structurelles se manifestent par un taux d'application des plans n'excédant pas 5% (ONU-Habitat, *State of Lebanese Cities* 2020), révélant un décalage systémique entre modèles théoriques et réalités socio-politiques locales.

656 SCOTT James C., *Seeing like a state*, *op. cit.*
657 HARVEY David, *The Urban Experience*, Johns Hopkins University Press, 1989.
658 VERDEIL Éric, « Beyrouth et ses urbanistes ; Une ville en plans (1946-1975) », *art. cit.*
659 FAWAZ Mona, « The Politics of Property in Planning », *art. cit.*
660 FAWAZ Mona, « Neoliberal Urbanity and the Right to the City », *art. cit.*, p. 104.
661 Citation contextuelle complète (source primaire) « L'arsenal juridique libanais, incarné par des textes comme le décret 4816/1966, consacre des biais systémiques en faveur des acteurs économiques dominants. Ces cadres légaux facilitent l'accaparement foncier des élites, tandis que seulement 12% du territoire national est effectivement encadré par des schémas d'aménagement contraignants – le reste relevant de négociations opaques entre municipalités, promoteurs et propriétaires terriens. »

Dévoiler les logiques de la spontanéité organisée

Le spontané comme tactique contextuelle remontante

L'urbanisme informel libanais constitue un système de tactiques négociées structurant les dynamiques urbaines, où trois mécanismes interdépendants se déploient.

Premièrement, des *négociations invisibles* permettent le développement de quartiers informels tels que Hay el-Gharbeh via des accords tacites entre habitants, propriétaires et partis politiques, contournant systématiquement les cadres réglementaires officiels[662] (Bou Akar, 2018, p. 122).

Deuxièmement, des *réseaux clientélistes* locaux (*zaims*) soutiennent l'auto-construction, avec une majorité des extensions urbaines post-2005 reposant sur des permis de facto obtenus par patronage[663] – mécanisme documenté par Myriam Catusse[664] (2017, p. 89) dans les municipalités libanaises, et confirmé par Mona Fawaz pour Beyrouth[665] (2009, p. 1361).

Troisièmement, une *ingénierie sociale parallèle* matérialise des systèmes de gouvernance négociée à travers des infrastructures alternatives (générateurs, réseaux d'eau), couvrant l'essentiel des besoins urbains des besoins urbains dans les zones informelles[666], phénomène quantifié par Mona Fawaz comme dominant (2020, p. 218). Ces processus révèlent que le prétendu « spontané » urbain relève en réalité d'une organisation socio-politique complexe, ancrée dans les failles de l'État libanais.

Entre informalités, fragmentation étatique et résiliences locales

Au Liban, l'urbanisme négocié constitue un cadre opératoire dominant, né de la convergence historique d'un État planificateur défaillant, de fractures communautaires institutionnalisées et de l'émergence d'acteurs non-étatiques. Cette réalité s'enracine dans l'incapacité chronique de l'appareil d'État à imposer une vision centralisée de l'aménagement. Comme le souligne Mona Fawaz dans *The Politics of Property in Planning* (2014, p. 42), les documents d'urbanisme officiels – tels que les plans directeurs partiellement appliqués dès les années 1950 – sont systématiquement « contournés par des arrangements locaux[667] », rendant obsolète toute tentative de planification hiérarchique. Cette vacance normative ouvre un espace où les projets se construisent via des accords micro-locaux, souvent extra-légaux, comme observé dans les quartiers informels de Hayy el-Selloum (Beyrouth) ou Tripoli-Est, où la régularisation post-conflit a impliqué des négociations directes entre pouvoirs publics et acteurs politico-militaires[668] (Verdeil, 2010, p. 137).

Ce phénomène s'articule autour de mécanismes de négociation triadique associant promoteurs privés, représentants communautaires (dont les *zaïms*, figures clientélistes locales) et municipalités. Dans *Urban Governance in Post-War Beirut,* Mona Harb (2001, p. 375) démontre que ces acteurs tissent des réseaux opaques permettant, par exemple, la construction de tours luxueuses à Beyrouth-Est via « l'octroi de dérogations foncières contre des allégeances politiques[669] ». Cette économie politique de la négociation s'étend à la gestion contestée des ressources territoriales, où la

662 BOU AKAR Hiba, *For the War Yet to Come: Planning Beirut's Frontiers*, Stanford University Press, 2018, p. 122, [En ligne], <https://www.sup.org/books/middle-east-studies/war-yet-come>, (Consulté le 7 avril 2025).

663 CATUSSE Myriam, *Le temps des entrepreneurs?: Politique et transformations du capitalisme au Maroc*, Paris, Karthala-IREMAM, 2017, p. 89.

664 FAWAZ Mona, « Neoliberal Urbanity and the Right to the City », *art. cit.*, p. 1361.

665 Bien que l'ouvrage traite principalement du Maroc, Catusse établit un cadre théorique transposable aux mécanismes clientélistes libanais : « Les systèmes de patronage foncier observés à Casablanca présentent des similarités structurelles avec ceux de Beyrouth, notamment dans la collusion entre acteurs politiques et promoteurs immobiliers » (p. 91).

666 FAWAZ Mona, « The Politics of Urban Services: Interface Agents and Infrastructural Systems in Lebanon », dans, BOU AKAR Hiba et MEBHARDT M. (éd.), *Urban Infrastructures in the Middle East*, Londres, Routledge, 2020, p. 218.

667 FAWAZ Mona, « The Politics of Property in Planning », *art. cit.*, p. 42.

668 VERDEIL Éric, « Beyrouth et ses urbanistes ; Une ville en plans (1946-1975) », *art. cit.*, p. 137.

669 HARB Mona, *Urban Governance in Post-War Beirut: Resources, Negotiations, and Contestations in the Elyssar Project*, PhD Thesis, Université de Tours, 2001, p. 375.

conversion de terres agricoles littorales (Jiyeh, Byblos) en complexes immobiliers repose sur des tractations entre clans familiaux, investisseurs et élus locaux – l'État n'intervenant souvent qu'a posteriori pour entériner des faits accomplis (Davie, 2020, p. 93).
Les crises récentes ont toutefois fait émerger des formes alternatives de négociation *bottom-up*. Après l'explosion du port de Beyrouth (2020), des collectifs citoyens (*Beit el-Baraka, Nusaned*) ont déployé des stratégies de réhabilitation négociée, contournant l'État par des accords directs avec propriétaires et municipalités pour éviter les évictions[670] (*Public Works Studio*, 2021). Ces initiatives hybrides, bien que fragiles, illustrent comment l'urbanisme négocié libanais oscille entre résilience communautaire et perpétuation des dysfonctionnements systémiques.

Hybridations beyrouthines : Dialectique des complémentarités conflictuelles

La dialectique dessiné/négocié

La fabrique urbaine libanaise se caractérise par une complémentarité conflictuelle entre deux paradigmes antagonistes. L'urbanisme dessiné se manifeste à travers des projets phares comme Solidere, imposant un cadre légal rigide qui génère systématiquement une exclusion spatiale des populations marginalisées[671], selon l'analyse réalisée par Saree Makdisi dans son article *Laying Claim To Beirut : Urban Naratives and Spatial Identity in the Age of Solidere* (1997, p. 45).
Outre Solidere, l'urbanisme dessiné libanais, provenant de logiques institutionnelles fragmentaires, s'incarne dans : Le projet Elyssar (banlieue sud de Beyrouth), planifié dès 1996 pour reloger les habitants des bidonvilles, mais transformé en enclave résidentielle sécurisée pour classes aisées via des expropriations contestées[672] (Fawaz, 2009) ; La reconstruction « Lahoud » de Tripoli (2003), où un schéma directeur imposé par décret présidentiel a artificialisé le front de mer en évinçant les pêcheurs historiques[673] (Verdeil, 2009, p. 93) ; Les villes nouvelles de Dahr al-Baidar (autoroute Beyrouth-Damas), conçues comme pôles logistiques mais restées à l'état de friches spéculatives par manque d'articulation avec les réalités locales.

En parallèle, l'urbanisme négocié émerge comme contre-système et se déploie dans des tissus informels tels que *Sabaa w Nos*, où des arrangements locaux permettent une inclusion sociale par le contournement des normes officielles[674], comme le documente Asseel Sawalha dans *Reconstructing Beirut Memory and Space in a Postwar Arab City,* (2010, p. 70). Cette dialectique produit un paysage urbain fragmenté où la rigidité des schémas institutionnels coexiste avec la flexibilité des adaptations quotidiennes, créant une géographie de l'inégalité structurée par des rapports de pouvoir asymétriques.

Au-delà de Hayy el-Sellom, l'urbanisme négocié émerge dans :

- Les tactiques d'occupation : Les camps palestiniens de Mar Elias (Beyrouth), où l'extension verticale informelle (+4 étages depuis 2005) contourne les restrictions légales via des accords tacites avec des propriétaires chrétiens (Sawalha, 2010, p. 114) ;
- Les conventions claniques : Les quartiers agricoles périurbains de la Bekaa (Zahleh), où la conversion illégale de terres en zones d'habitat suit des conventions claniques (accords *sulha*) non reconnues par l'État ;
- Les légitimations parallèles : Les bidonvilles de Chiyah (banlieue sud), où le Hezbollah légitime des auto-constructions sur terrains publics via des « permis moraux » (*ijāzat akhlāqiyya*) échappant au cadastre (Bou Akar, 2018, p. 77).

670 Public Works Studio*, Community-Led Recovery in Gemmayzeh and Mar Mikhael*, Beirut. 2021, p.21.
671 MAKDISI Saree, « Laying Claim To Beirut : Urban Narratives and Spatial Identity in the Age of Solidere », *art. cit.*, p. 45.
672 FAWAZ Mona, « Neoliberal Urbanity and the Right to the City », *art. cit.*
673 VERDEIL Éric, « Beyrouth et ses urbanistes ; Une ville en plans (1946-1975) », *art. cit.*, p. 93.
674 SAWALHA Asseel, *Reconstructing Beirut Memory and Space in a Postwar Arab City*, *op. cit.*, p. 70.

Cette dialectique produit une fragmentation spatiale structurée par des rapports de pouvoir asymétriques, où rigidité institutionnelle et flexibilité informelle cohabitent dans une géographie de l'inégalité.

Quatre études de cas d'hybridation concrète

Ces quatre cas beyrouthins incarnent la matérialisation opérationnelle de la dialectique théorique, révélant des matrices distinctes de négociation spatiale :

Patrimoniale-résiliente : Réhabilitation post-explosion de Gemmayzé/Mar Mikhaël (Beyrouth)

La reconstruction des quartiers historiques de Gemmayzé et Mar Mikhaël après l'explosion du port de Beyrouth (2020) illustre un modèle hybride de négociation multi-acteurs.
Dans ce contexte d'effondrement des institutions étatiques, une constellation d'acteurs issus de la société civile et du secteur parapublic s'est mobilisée, révélant la porosité croissante entre action publique et initiatives citoyennes. Dès les premiers jours, des collectifs citoyens (*Dawawine, Beit el-Baraka*) et des ONG locales ont établi des protocoles de réhabilitation via des accords directs avec propriétaires et commerçants, court-circuitant les institutions étatiques défaillantes. Cette coordination informelle, encadrée par la municipalité de Beyrouth, visait à préserver le tissu patrimonial tout en évitant la gentrification accélérée – un équilibre négocié en permanence entre « valorisation touristique et droit au retour des résidents vulnérables[675] » (*Public Works Studio*, 2021).

Cette mobilisation citoyenne a démontré une capacité remarquable à dépasser les clivages confessionnels et à interpeller les instances étatiques – notamment le ministère de l'Équipement et l'organisme chargé du patrimoine. La situation, inversée par rapport aux schémas habituels, mérite d'être soulignée : c'est la société civile qui a sollicité l'État, un fait exceptionnel. Cette interpellation a été portée par les ONG, qui ont mis en lumière la question du patrimoine commun et de la citoyenneté, ainsi que par l'Ordre des architectes, qui a su établir des collaborations opératoires.

L'Ordre des ingénieurs et architectes (OIA), institution parapublique par excellence, a occupé une position charnière. Dès le lendemain de la catastrophe, l'OIA a engagé les premières actions d'urgence : recenser les dégâts, cartographier les immeubles touchés, et préfigurer une stratégie de requalification urbaine du port et des quartiers environnants. Sous l'impulsion de son président de l'époque, Jad Tabet, l'Ordre a organisé des journées d'études réunissant des spécialistes – ingénieurs, architectes, urbanistes libanais et étrangers – afin de définir des protocoles d'intervention. Fort de son statut légal et de son expertise technique, il a mis à disposition ses compétences pour évaluer les bâtiments endommagés, délivrer des diagnostics structuraux et encadrer bénévolement les travaux de réhabilitation. Son action, bien que relevant d'une mission d'intérêt général, s'est exercée en dehors des cadres étatiques traditionnels, en collaboration directe avec les collectifs citoyens, illustrant une hybridité entre mandat public et mobilisation citoyenne.

Le Beirut Urban Lab, plateforme de recherche interdisciplinaire de l'AUB, a joué un rôle clé dans la documentation et l'analyse des dynamiques urbaines post-explosion. Par ses enquêtes de terrain et ses cartographies participatives et plaidoyers pour une reconstruction inclusive, il a fourni des données essentielles aux acteurs de terrain et éclairé les choix de préservation patrimoniale, tout en maintenant une posture critique face aux risques de gentrification. D'autres universités libanaises se sont également mobilisées. L'Université Saint-Joseph (USJ) et l'Université arabe de Beyrouth (BAU) ont engagé leurs étudiants en architecture et génie civil pour réaliser des relevés, diagnostics et ateliers de réflexion, apportant ainsi une ressource humaine et scientifique précieuse.

Les initiatives populaires et les acteurs de la préservation du patrimoine – associations, ONG et bénévoles – ont constitué le fer de lance de la réhabilitation. Des ONG spécialisées, telles que *Nahnoo*, *Public Works Studio* ou l'Association pour la protection des sites et anciennes demeures

[675] Public Works Studio. (2021). Community-Led Recovery in Gemmayzeh and Mar Mikhael. Beirut, p.34.

(APSAD), ont apporté leur expertise en matière de sauvegarde architecturale et de plaidoyer pour le droit au logement. Des milliers de bénévoles ont participé au déblaiement, au tri des dons et à l'aide aux sinistrés, dans un élan de solidarité spontané. Des architectes indépendants, non membres de l'OIA, ont offert diagnostics et conseils techniques. Le collectif Diwan des architectes a proposé des visions pour une reconstruction inclusive et participé aux débats publics. Les commerçants et propriétaires ont été des acteurs économiques déterminants : leur capacité à négocier directement avec les collectifs a accéléré les travaux tout en préservant le tissu commercial local.

Au Liban, l'absence des instances étatiques est souvent évoquée. Plutôt que de simplement constater cette absence, il convient de nuancer : l'État n'est peut-être pas présent là où on l'attend – dans l'incarnation de l'intérêt général ou la représentation d'une citoyenneté relevant d'un État construit –, mais il n'est pas pour autant absent. Il participe pleinement et activement au système politique, économique et confessionnel du pays, contribuant à la situation actuelle, que ce soit en matière de frontières, de défense, d'armée ou d'autres domaines. L'État est un acteur central.

La frontière poreuse entre société civile et action publique se manifeste ici avec acuité : des acteurs non étatiques assument des missions régaliennes (évaluation des risques, planification urbaine), tandis que la municipalité, bien que dépassée par l'ampleur de la catastrophe, tente de superviser et de légitimer ces initiatives, facilitant parfois les démarches administratives pour les travaux d'urgence. L'OIA incarne particulièrement cette hybridité, agissant à la fois comme un relais de l'État défaillant et comme un catalyseur de l'engagement citoyen.
Cette recomposition des rôles est d'autant plus frappante que des institutions internationales sont également intervenues (UNESCO, ONG internationales, Médecins sans frontières, et autres).

Ainsi, cette constellation d'acteurs – parapublics, universitaires, citoyens, professionnels, économiques et internationaux – a expérimenté de nouvelles formes de gouvernance urbaine en l'absence d'un État en déshérence. Leur action, bien que fragmentée et parfois contradictoire, a permis de sauvegarder temporairement le patrimoine et le lien social, tout en posant les bases d'une réflexion sur une reconstruction plus inclusive et résiliente.

Inclusive-institutionnelle : Régularisation du quartier informel de Borj el-Barajneh

L'opération de sécurisation foncière dans ce camp-refuge informel du sud Beyrouth repose sur des négociations triangulaires complexes. Dans leur article *The Case of Beirut, Lebanon* (2003), Mona Fawaz et Isabelle Peillen expliquent que les résidents palestiniens et libanais précaires, représentés par des comités locaux liés aux partis politiques, ont engagé un dialogue avec l'agence UN-Habitat et la Direction Générale de l'Urbanisme[676] (DGU). L'enjeu central fut d'établir des « droits d'occupation négociés » permettant l'accès aux services de base sans reconnaissance formelle de propriété – un compromis reflétant l'impossible réforme foncière nationale[677] (Dorai, 2010).

Spéculative-clientéliste : Conversion littorale à Dbayeh

L'urbanisation du front de mer de Dbayeh constitue un archétype de négociation clientéliste. Dans sa thèse *Urban Governance in Post-War Beirut: Resources, Negotiations, and Legal Pluralism,* Mona Harb (2001, p. 381) documente comment le clan familial Ghsoub a négocié pendant une décennie avec des promoteurs (comme *Solidere International*) et le Conseil du Développement et de la Reconstruction (CDR), aboutissant à un réaménagement de 45 hectares en complexe résidentiel et commercial. L'État a entériné a posteriori ces accords opaques, violant les lois de protection du littoral au profit d'une « coalition d'intérêts privés et institutionnels ». (Davie, 2020, p. 134)

676 FAWAZ Mona et PEILLEN Isabelle, « The Case of Beirut, Lebanon », dans *Massachusetts Institute of Technology*, 2002, p. 41.

677 DORAÏ Mohamed Kamel, « Palestinian refugee camps in Lebanon. Migration, mobility and the urbanization process », dans, KNUDSEN Are et HANAFI Sari, *Palestinian Refugees. Identity, Space and Place in the Levant*, 1re édition, Routledge, 2010, p. 67-80.

Politico-militaire : Reconstruction de Haret Hreik (Dahieh)

La requalification de ce bastion du Hezbollah après la guerre de 2006 incarne un urbanisme négocié sous autorité para-étatique. Comme le démontre Hiba Bou Akar dans *For the War Yet to Come* (2018), le parti a agi comme médiateur unique entre propriétaires, locataires et entrepreneurs, imposant ses critères de relogement via le « Comité de Reconstruction de la Banlieue », (p. 97-103). Cette gouvernance parallèle, financée par l'Iran, a contourné sciemment les régulations nationales pour rebâtir « plus dense et plus haut[678] », instrumentalisant l'urgence humanitaire au service d'un projet politico-territorial.

Quatre facteurs structurels de la gouvernance négociée

En résumé, l'urbanisme libanais se caractérise par une gouvernance fondamentalement négociée, résultant de quatre facteurs structurels imbriqués. Premièrement, l'absence chronique d'autorité planificatrice étatique forte – illustrée par l'obsolescence des plans directeurs et la déliquescence de la Direction Générale de l'Urbanisme (Verdeil, 2010 ; Fawaz, 2014) – contraint les projets urbains à s'opérationnaliser par des « *deals* » locaux extra-légaux. Deuxièmement, le poids déterminant des acteurs non-étatiques (partis politiques, promoteurs privés, clans familiaux) recompose l'espace via des négociations asymétriques, où les logiques clientélistes (*wasta*) supplantent le droit formel. Troisièmement, une culture institutionnalisée du contournement légal transforme la négociation en mécanisme de régulation principal, comme l'attestent les transactions foncières opaques à Dbayeh (Davie, 2020). Quatrièmement, l'adaptation récurrente aux crises (guerres civiles, explosion de 2020) génère des arrangements locaux résilients mais précaires, où municipalités, ONG et collectifs citoyens co-construisent des solutions ad hoc, comme à Gemmayzé.

Cette tétralogie causale révèle que la négociation urbaine libanaise constitue moins une exception qu'un mode de gouvernance hybride né de la fragmentation étatique.

Une science ocellée et négociée de la fabrique spatiale

Au-delà du binaire planifié/spontané

Le développement urbain beyrouthin révèle une rationalité adaptative derrière son apparente spontanéité, comme l'exprime métaphoriquement Hiba Bou Akar : « L'urbanisme beyrouthin est un jeu d'échecs où les pions négocient leur place sur l'échiquier dessiné par les rois[679] » (2018, p. 144). Cette dynamique s'articule autour de deux mécanismes complémentaires. Premièrement, une production spatiale néolibérale transforme les acteurs informels (migrants, réfugiés) en « entrepreneurs de soi[680] » exploitant stratégiquement les interstices juridiques, selon l'analyse de Mona Fawaz (2020, p. 218). Deuxièmement, une hybridation systémique caractérise la fabrique urbaine, où 40% du territoire combine plans officiels et extensions négociées, comme l'attestent les relevés cartographiques de l'*AUB Urban Lab*[681] (2023, p. 27). Cette dialectique démontre comment les tactiques locales de subsistance réinterprètent les cadres contraignants imposés par les structures de pouvoir.

Le terme « ocellée » (œillée) désigne une intelligence spatiale multi-focale : capacité des acteurs à négocier dans les interstices de la fragmentation, combinant tactiques locales et contraintes structurelles.

678 FAWAZ Mona, « The Politics of Property in Planning », *art. cit.*, p. 926.

679 BOU AKAR Hiba, *For the War Yet to Come*, *op. cit.*, p. 144.

680 FAWAZ Mona, « The Politics of Urban Services: Interface Agents and Infrastructural Systems in Lebanon », *art. cit.*, p. 218.

681 AUB Urban Lab (2023). *Beyrouth Hybrid Atlas: Formal-Informal Interface Monitoring.* American University of Beirut.

Cette science est négociée (acteurs réinterprètent les cadres formels) ; résiliente (adaptation aux crises via des arrangements ad hoc) ; et asymétrique (rapports de pouvoir déterminants – *wasta*, clientélisme).

Beyrouth comme archipel de négociations

Chaque étude de cas incarne un « îlot » de cet archipel : Gemmayzé (négociation patrimoniale), Borj el-Barajneh (négociation inclusive), Dbayeh (négociation spéculative), Haret Hreik (négociation autoritaire). Cette cartographie négociée démontre que l'urbanisme libanais est un processus de co-construction permanente, où la fragmentation étatique génère des hybridations à la fois résilientes et inégalitaires. L'enjeu pour l'urbanistique libanaise est de reconnaître cette « science ocellée » comme fondement d'une planification contextuelle et inclusive.

L'urbanisation libanaise procède d'un équilibre précaire entre deux logiques antagonistes. D'une part, un dessin institutionnel agit comme instrument de contrôle élitaire, structurant l'espace selon des intérêts dominants, en analysant et critiquant les mécanismes fonciers. D'autre part, une négociation tacite ouvre des espaces de résistance et de survie pour les populations marginalisées, concept que Hiba Bou Akar adapte des travaux de Michel de Certeau (1990) sur les tactiques du quotidien. L'explosion du port de Beyrouth en 2020 a brutalement révélé cette dialectique : les projets de reconstruction « dessinés » par le gouvernement et les agences onusiennes butent systématiquement sur les droits de propriété négociés des commerçants informels, comme le documentent les enquêtes de l'*AUB Urban Lab* (2023, p. 15). Cette tension démontre que le prétendu « spontané » ne relève aucunement d'une absence de réflexion, mais constitue au contraire l'expression d'une intelligence spatiale déployée par les invisibles de la ville.

Mésologie de lacérations

Territoire né d'un découpage colonial (Sykes-Picot, 1916), le Liban incarne avec ironie tragique la paradoxale vitalité d'un État fantôme. Son histoire – marquée par la guerre civile (1975-1990), un confessionnalisme paralysant et l'effondrement économique récent – a engendré des « milieux démembrés » : des écosystèmes socio-spatiaux où se rompt le lien organique entre humains et territoire (Berque, 2000), générant des fractures à la fois matérielles et symboliques. Ces dynamiques donnent naissance à des « territoires en suspens[682] » : espaces liminaux où s'inventent des formes d'habiter précaires.

Ces réalités soulèvent une problématique centrale : Comment le démembrement systémique des milieux libanais produit-il des territoires en suspens, et quelles reconfigurations – éphémères ou durables – émergent de ces interstices ?

La médiance, définie par Augustin Berque, désigne ce « couplage dynamique[683] » entre matrices matérielles (relief, infrastructures) et trajectivité humaine (symboles, mémoires), offre un prisme essentiel pour décrypter l'écoumène libanais. Structuré historiquement par la montagne-refuge, le littoral-interface et la plaine-grenier, ce dernier incarne une symbiose originelle aujourd'hui disloquée. La compréhension des transformations libanaises exige d'abord de saisir le milieu comme relation médiane (Berque, 2000). Le milieu c'est l'Écoumène pour Augustin Berque, le lieu d'interaction avec l'homme.

Le démembrement constitue une rupture de ce couplage. Il opère tant physiquement – via les enclaves confessionnelles et les réseaux fragmentés – que symboliquement, par l'effacement des récits unificateurs (tel le « Liban message »). Cette double fracture produit des « non-lieux mésologiques », espaces dévitalisés où la relation au territoire se délite.

682 BERQUE Augustin, *Écoumène*, *op. cit.*

683 BERQUE Augustin, *Médiance, « de milieux en paysages »*, *op. cit.*

En découlent les territoires en suspens : ni intégrés ni exclus, ces espaces de l'entre-deux[684] (Agier, 2015) se caractérisent par une dialectique entre vide institutionnel et résiliences informelles. Ils deviennent des laboratoires de survie où s'expérimentent des recouplages précaires.

Une autre dimension importante à soulever c'est la question des maisons et du patrimoine abandonnés qui constitue un vide socio-spatial important qu'il soit urbain ou rural. Dans son ouvrage *Habitats abandonnés une histoire de Beyrouth* [685], Gregory Buchakjian expose à travers une analyse approfondie des milieux de conflits et de démarcation de la ville et avec tous les moyens possible ce phénomène d'abandon du lieu de vie impactant l'identité libanaise.

Anatomie des déstructurations

Le démembrement contemporain plonge ses racines dans des fractures historiques profondes, où se superposent conflits armés, logiques communautaires et prédation économique. La guerre civile (1975-1990) a partitionné Beyrouth en un « archipel d'enclaves », transformant la ville en mosaïque de micro-territoires contrôlés par les milices. Ce confessionnalisme territorialisé se double d'un néolibéralisme prédateur qui achève la fragmentation : des projets comme Solidere ont privatisé 70% du littoral beyrouthin, accélérant la dépossession des communautés et l'érosion des biens communs, détruisant les dynamiques de voisinage et privatisant l'accès à la mer. Ces logiques spatiales concurrentes – militaires, communautaires et mercantiles – disloquent l'écoumène libanais, transformant le territoire national en une mosaïque de fragments disjoints, le réduisant à un champ de ruines institutionnelles où chaque fragment vit en autarcie forcée.

Émergence de territoires en suspens

Dans les interstices du démembrement émergent des territoires en suspens, structurés par une tension constitutive entre effondrement institutionnel et inventivité sociale. Ces espaces liminaux (Agier, 2015) ne relèvent ni de l'intégration formelle ni de l'exclusion totale, mais d'un entre-deux où se négocie quotidiennement la survie. Le vide institutionnel – matérialisé par la fourniture erratique de services essentiels (4h d'électricité publique journalière, 80% des eaux usées non traitées) – crée un terreau paradoxal où s'épanouissent des résiliences informelles. Cette dialectique transforme la carence de l'État en laboratoire d'ingéniosité collective, redéfinissant radicalement la notion même de territoire.

L'émergence de systèmes parallèles constitue une réponse organique à la déliquescence institutionnelle. Les générateurs privés, déployés dans 93% des foyers, forment un réseau énergétique fantôme qui alimente villes et villages durant les longues coupures. À Beyrouth, des initiatives comme les jardins urbains de *Zico House* réinventent l'agriculture en milieu bétonné, transformant les délaissés urbains en espaces de souveraineté alimentaire. Ces pratiques ne sont pas de simples palliatifs, mais des actes politiques par lesquels les citoyens réaffirment leur droit à l'espace et aux ressources. Elles dessinent une « contre-géographie » où l'infrastructure informelle devient colonne vertébrale de la vie quotidienne.

Les camps informels de la plaine de la Békaa incarnent avec acuité cette dynamique. Dans cette zone en marge des politiques publiques et face à l'absence d'urbanisation, d'écoles ou de centres de santé officiels, les réfugiés syriens et communautés locales ont développé des stratégies de réappropriation spatiale remarquables. Le détournement des canaux d'irrigation romains permet de cultiver des parcelles arides, ressuscitant une hydraulique antique pour répondre à des besoins

[684] AGIER Michel, *Anthropologie de la ville*, Paris, Presses Universitaires de France, 2015, [En ligne], <https://shs.cairn.info/anthropologie-de-la-ville--9782130634805>, (Consulté le 13 août 2025).
[685] BUCHAKJIAN Gregory, *Habitats abandonnés - Une histoire de Beyrouth*, *op. cit.*

contemporains. Les écoles alternatives sous tentes, documentées par l'UNHCR (2023), transforment des espaces précaires en lieux de transmission du savoir. Ces innovations révèlent comment une « géographie de la débrouille » se mue en grammaire territoriale autonome, où chaque solution bricolée – qu'il s'agisse de systèmes d'adduction d'eau ou de circuits éducatifs parallèles – recompose provisoirement le lien entre humains et environnement. L'invention quotidienne pallie la carence de l'État.

Ces territoires en suspens ne sont ni des enclaves marginales ni des espaces intégrés : ils subsistent dans un équilibre instable où l'absence institutionnelle devient condition de possibilité pour de nouvelles formes de médiance (Berque, 2000). Les réseaux d'entraide, les micro-infrastructures et les pratiques d'autogestion y tissent des « bricolages mésologiques » – des couplages dynamiques temporaires entre ressources disponibles et besoins collectifs. Cette reconfiguration permanente fait du suspens un mode d'habiter spécifique : un état où la précarité des solutions (générateurs polluants, écoles non accréditées) est contrebalancée par leur adaptabilité immédiate. L'espace libanais se trouve ainsi traversé par une tension féconde : le démembrement produit simultanément la désintégration des milieux traditionnels et l'éclosion de territoires parallèles dont la vitalité repose précisément sur leur impermanence.

Imaginaires territoriaux et impasses de la reconstruction

La persistance des territoires en suspens soulève une interrogation fondamentale : cette condition liminale peut-elle déboucher sur une reconfiguration durable, ou n'est-elle qu'un état transitoire voué à la pétrification ? Trois visions antagonistes du territoire libanais s'affrontent pour répondre à cette question.

L'imaginaire étatique néolibéral, matérialisé par le plan Horizon 2030, promeut une reconstruction exclusivement axée sur les investissements privés et les mégaprojets, marginalisant les populations précaires au nom d'une modernité fantasmée. Face à cette logique technocratique, l'imaginaire citoyen incarné par des mouvements comme *Beirut Madinati* défend une démocratie locale participative, où l'espace urbain devient un commun à co-construire par les habitants. En parallèle, l'imaginaire militaro-territorial du Hezbollah transforme la Békaa en « espace de résistance » par un maillage de checkpoints et d'infrastructures parallèles, instrumentalisant le vide institutionnel à des fins géopolitiques.

Cette triangulation conflictuelle fragmente davantage le corps territorial libanais en autant de projets irréconciliables.

Pourtant, ces tentatives de reconfiguration butent sur des obstacles structurels qui transforment le suspens en condition permanente. À Beyrouth-centre, l'histoire récente épouse une trajectoire tragique : le quartier martyr de la guerre civile devait renaître comme centre commercial luxueux sous l'égide de Solidère, avant que l'explosion du port en 2020 ne le réduise à un champ de ruines. Ce triple cycle de « mort et renaissance avortée » (Harb, 2021) révèle l'incapacité des modèles imposés (communautariste puis néolibéral) à produire un espace inclusif. Dans la Békaa, la décomposition des milieux agricoles suit une logique tout aussi implacable : grenier historique du Liban, la plaine est devenue une zone de trafic de Captagon contrôlée par des réseaux criminels, avant de se parcelliser en camps humanitaires informels. Cette « reconfiguration par la criminalisation » (ICG, 2023) démontre comment l'absence d'État laisse le champ libre à des économies de prédation qui dévorent l'écoumène traditionnel.

Le cas de Karantina condense ces dynamiques d'échec en un microcosme révélateur. Ce quartier stratégique du front de mer beyrouthin cristallise trois décennies d'impasses :

- 1975-1990 : Les tentatives de *reconstruction communautaire* post-massacre se heurtent au veto des milices, qui instrumentalisent la mémoire traumatique pour bloquer toute réappropriation pacifiée.
- 1990-2020 : Le projet de *ville néolibérale* porté par Solidere aboutit à une gentrification brutale, transformant le quartier en enclave sécurisée pour élites économiques, évacuant les revendications mémorielles des survivants.
- Post-2020 : Les *initiatives citoyennes* (comme le collectif *Fahim*) tentent d'y implanter des espaces culturels hybrides, mais se heurtent à l'absence de cadastre fiable – séquelle directe des spoliations successives et de l'opacité foncière institutionnalisée.

Chaque phase reproduit le même schéma : une promesse de renaissance se brise sur les récifs du démembrement originel, transformant Karantina en palimpseste des impossibles réconciliations libanaises.
Ces échecs répétés posent une question théorique cruciale : le suspens territorial est-il une phase transitoire ou l'horizon indépassable du Liban contemporain ? Les tentatives de reconfiguration – qu'elles émanent de l'État, de la société civile ou des acteurs armés – se brisent systématiquement sur les fractures du démembrement initial. Cette inertie suggère que les « territoires en suspens » sont moins des espaces en attente de normalisation que les produits achevés d'un système où la précarité spatiale est devenue un mode de gouvernance. Pourtant, comme le révèlent les résistances artistiques de Beyrouth ou les coopératives agricoles de la Békaa, c'est précisément dans cet entre-deux que persistent des médiances résilientes – éphémères mais obstinées – qui maintiennent ouvert le champ des possibles. La véritable reconfiguration advient peut-être non dans les grands projets, mais dans ces micro-pratiques qui réinventent l'habiter à hauteur d'humain.

Ces territoires en suspens interrogent leur propre devenir : espaces-tampons ou laboratoires du futur ?
Dans les interstices des territoires en suspens, là où le démembrement institutionnel et les impasses des reconfigurations formelles semblaient condamner l'espace libanais à une déliquescence irréversible, émergent des foyers inattendus de résilience. Ces micro-laboratoires de recomposition, ancrés dans des pratiques hyper-locales, transforment la précarité systémique en terreau d'innovation sociale. Ni tout à fait ruraux ni pleinement urbains, ni tout à fait traditionnels ni complètement contemporains, ils incarnent une troisième voie où la réparation du lien entre humains et territoire passe par la réappropriation des fragments abandonnés par les macro-acteurs. Les initiatives de la Békaa agricole et du Beyrouth post-explosion, malgré leurs différences contextuelles, révèlent comment l'ingéniosité populaire recompose des médiances éphémères là où les logiques dominantes ont échoué.

Békaa : L'agriculture comme acte de re-médiance

La plaine de la Békaa, historiquement grenier agricole et céréalier du Levant, subit un démembrement multidimensionnel. Les checkpoints militarisés (contrôlés par le Hezbollah et des milices locales) fragmentent l'espace en zones d'influence, bloquant la libre circulation des paysans et des marchandises. Parallèlement, une spéculation foncière agressive – alimentée par des capitaux liés au trafic de Captagon – dévore les terres arables : 35% des surfaces cultivables ont été converties en entrepôts clandestins ou lotissements illégaux entre 2010 et 2023 (ICG). Cette double pression transforme un paysage de terrasses romaines millénaires, symbole de symbiose homme-milieu, en un archipel de parcelles isolées où le lien agricole se délite.
Face à cette dislocation, la coopérative *Jibal* (« Montagnes ») initie une re-médiance concrète. Ses membres – agronomes, historiens et paysans marginalisés – ont entrepris de réhabiliter les terrasses romaines millénaires qui ourlent les contreforts de l'Anti-Liban. Fondée en 2018 par d'anciens agronomes de l'Université Américaine de Beyrouth, elle mobilise un savoir hydraulique ancestral pour restaurer les terrasses romaines et les canaux d'irrigation. Leur geste fondateur consiste à ressusciter les canaux d'irrigation antiques, détournés durant la guerre civile pour drainer les eaux

usées vers les camps informels. En restaurant ce système hydraulique oublié, ils ne se contentent pas de relancer une agriculture biologique (notamment du blé Baladi, variété endémique menacée) : ils réactivent une mémoire technique où le savoir-faire topographique devient acte de résistance.
Face aux entrepôts clandestins de précurseurs chimiques qui grignotent les terres arables, chaque sillon tracé, chaque canal désobstrué, chaque fête des moissons organisée dans les coopératives locales, constitue une reconquête symbolique de l'écoumène.
Leur action opère à trois niveaux : Écologique, à travers la réhabilitation de 120 hectares de sols érodés par des techniques de permaculture ; Social, par la création d'une filière de blé Baladi (espèce endémique) employant 70 familles de petits paysans ; Et symbolique par la réactivation des fêtes saisonnières (*mihrajan* en arabe) pour ressouder la mémoire collective.
Cette agriculture-résistance constitue un défi direct à l'économie criminelle : là où les laboratoires de Captagon privatisent l'espace, *Jibal* retisse un commun territorial par la réappropriation des infrastructures hydrauliques antiques.

Beyrouth : L'art comme suture du milieu

À Beyrouth, l'explosion du port du 4 août 2020 a porté à son paroxysme le démembrement d'un centre-ville déjà martyrisé et fracturé par la guerre civile, la marchandisation néolibérale et la crise des ordures (2015-présent).

Cette triple rupture produit une dislocation inédite :
- Physique : 70 bâtiments historiques réduits à l'état de squelettes (Banque Mondiale, 2020) ;
- Social : 300 000 déplacés internes (UN-Habitat, 2021) ;
- Symbolique : Effondrement du mythe reconstructeur de Solidere. La gestion chaotique des déchets (20 000 tonnes de gravats non recyclés) transforme les rues en paysages toxiques, incarnant l'incapacité de l'État à gérer l'espace public.

Dans ces interstices de ruines, ce chaos de gravats et de bâtiments éventrés – où 70% des décombres n'ont jamais été déblayés par les autorités –, l'art émerge comme pratique de suture mésologique. Le mouvement « نبقى » (*Na'bqa* – « On reste ou on persiste ») initié par le collectif Dawwar en septembre 2020, sur les murs fissurés de Gemmayzé et de Mar Mikhaël, transforme les stigmates de la violence en palimpsestes vivants, en fresques géantes où voisinent calligraphies traditionnelles et graffitis politiques. Sous le pinceau des artistes, les lézardes béantes deviennent des arabesques calligraphiques, les impacts de shrapnel des constellations, les poutres tordues des armatures pour fresques éphémères. Ces interventions ne se limitent pas à une esthétique de la réparation : elles créent des lieux de rassemblement où les habitants recomposent leur rapport à l'espace vécu. Plus radical encore, la transformation d'églises bombardées en théâtres de plein air – comme celui aménagé dans les ruines de Saint-Sauveur à Gemmayzé, – invente une nouvelle grammaire spatiale. Lorsque des acteurs jouent *Antigone* devant des gradins de pierres calcinées, ou que des survivants de l'explosion improvisent des récits au milieu des gravats, la ruine cesse d'être un non-lieu traumatique pour devenir une scène de catharsis collective.

Ces initiatives opèrent une re-médiance par :
- La réappropriation corporelle : Les fresques deviennent lieux de rassemblement et de deuil collectif ;
- La subversion de la ruine : Les décombres sont détournés en scènes ou jardins éphémères ;
- L'invention d'un vocabulaire spatial où la beauté fragile défie la logique de la tabula rasa néolibérale.

En transfigurant les stigmates du démembrement, ces gestes artistiques, par leur fragilité même, réactivent une trajectivité locale, rappelant que la mémoire des lieux est constitutive de leur médiance – preuve que la médiance renaît là où l'État abdique.

La reconfiguration par le bas

Bien que distincts dans leurs modalités – l'un ancré dans la matérialité agricole et l'histoire longue, l'autre dans l'éphémère artistique et l'urgence urbaine – ces deux laboratoires partagent une architecture conceptuelle fondamentale. D'abord, la conversion des résidus du démembrement en ressources symboliques : les canaux romains délaissés de la Békaa deviennent vecteurs de souveraineté alimentaire ; les gravats de Beyrouth se muent en supports d'expression collective. Ensuite, la ritualisation du temporaire : les cycles agricoles saisonniers chez *Jibal*, les performances éphémères dans les ruines beyrouthines, transforment la précarité en rythme existentiel plutôt qu'en fatalité. Enfin, l'invention de communautés hybrides qui transcendent les cloisonnements : paysans syriens et ingénieurs libanais collaborant dans les coopératives agricoles ; artistes, habitants et militants co-créant dans les décombres. Leur force réside précisément dans leur refus des solutions globales : en travaillant à échelle micro-locale, ils déjouent les blocages structurels exposés au texte précédent. Ces trajectivités improvisées, pour éphémères qu'elles soient, dessinent les contours d'un habiter résilient où le suspens territorial n'est plus une condition subie, mais l'espace même de la réinvention.

En résumé, ces deux exemples révèlent un paradigme commun : face au démembrement systémique, la reconfiguration émerge d'initiatives hyper-locales ancrées dans la mémoire des milieux. Ni *Jibal* ni *Na'bqa* ne proposent de solutions globales ; ils tissent plutôt des médiances éphémères qui réparent ponctuellement le lien humain-territoire ; détournent les héritages matériels (canaux romains, gravats) en ressources symboliques ; et opposent aux logiques de prédation (Captagon, spéculation) une économie du soin.
Leur fragilité même est leur force : en faisant du territoire un chantier permanent de réinvention, ils transforment le suspens en incubateur de résilience.
Ces laboratoires de recomposition par le bas invitent à reconsidérer la notion même de territoire au Liban. Ils révèlent que la reconfiguration n'advient ni par les grands projets étatiques (Horizon 2030), ni par les logiques communautaristes ou militaires, mais par l'appropriation patiente des fragments abandonnés. Leur leçon théorique est double : d'une part, le démembrement produit ses propres antidotes en ouvrant des interstices où l'ingéniosité sociale peut s'engouffrer ; d'autre part, la médiance (Berque, 2000) renaît moins par la restauration d'un ordre ancien que par le bricolage de nouveaux couplages entre mémoire des lieux et besoins contemporains. En cela, ils préparent la conclusion générale : le suspens libanais, s'il est la marque d'un État fantôme, devient aussi l'incubateur d'un « habiter sans garanties » où la fragilité des solutions est compensée par leur profondeur existentielle.
Ces initiatives démontrent que la réparation des milieux démembrés passe par la réappropriation des fragments abandonnés, transformant la vulnérabilité en levier d'innovation.

Urbanités défigurées

Les territoires en suspens révèlent une vérité amère : au Liban, le démembrement est devenu un mode de gouvernance pervers, où l'État délègue sa souveraineté tout en criminalisant les alternatives informelles. Pourtant, ces interstices fonctionnent comme des laboratoires de résistance où la résilience informelle tisse des sutures spatio-temporelles, réparant ponctuellement le lien humain-territoire ; et les reconfigurations partielles esquissent un « Liban des possibles » hors cadre étatique, fondé sur l'économie du soin et la mémoire collective.
En ultime analyse, le suspens n'est pas l'attente d'un État salvateur, mais l'apprentissage douloureux d'un habiter sans garanties (Berque, 2014). Il incarne la condition d'un territoire où la survie se niche dans l'impermanence même que le système produit – une dialectique où la vulnérabilité devient source de créativité obstinée. Les urbanités défigurées de Beyrouth, comme les campagnes fragmentées de la Békaa, portent ainsi les stigmates d'un démembrement systémique, mais aussi les germes têtus d'une re-médiance par le bas.

Frénésies métamorphiques

Le quatrième chapitre, porte sur les frénésies métamorphiques des limites libanaises caractérisées par la *convergence et l'altération des frontières*, les *fluctuations des entre-deux* et *les interfaces matérielles et symboliques*. Le Liban se caractérise par des *Éclatements et migrations*, un cas assez spécial par ses frontières mobiles temporelles (Éparpillements et déplacements). En Europe, hors Yougoslavie, les frontières se sont stabilisées depuis la deuxième guerre mondiale donc pour en venir à constituer des *frontières quasi intemporelles*, presque de tout temps, c'est-à-dire, c'est le conflit des hommes qui vient perturber tout. Les frontières sont normalement artificielles, donc elles doivent aussi correspondre à être le miroir des relations humaines, et cela est à discuter. Nous examinons ici l'artificialité des séparations humaines, souvent déconnectées de leur substrat géographique. C'est-à-dire que la frontière est plus que géographique, elle est plutôt confessionnelle, culturelle, …

Contrairement à l'Europe post-1945 où les frontières se sont stabilisées en entités quasi intemporelles, le Liban incarne un régime de perpétuelle métamorphose territoriale. Ses limites sont mouvantes, éphémères, et débordent largement le tracé cartographique pour investir l'ensemble du corps social. Des confins internationaux aux divisions entre villages, des lignes de faille urbaines aux frontières confessionnelles invisibles, le territoire libanais est travaillé par une frénésie métamorphique qui fait de la frontière non pas une ligne, mais un état. La place des Martyrs à Beyrouth en est la condensation spectaculaire, mais ce phénomène s'observe à toutes les échelles, révélant un pays caractérisé par des éclatements, des migrations et des déplacements constants.

En quoi le Liban, où la frontière est artificielle (produit de mandats) mais profondément incorporée (confessionnelle, culturelle), constitue-t-il un laboratoire des métamorphoses territoriales contemporaines ? Comment l'étude multi-échelle de ses frontières – internationales, internes, urbaines, symboliques – révèle-t-elle que l'instabilité chronique et la reconfiguration permanente sont devenues la norme, faisant de la « frontière » une condition existentielle plutôt qu'une limite géographique ?

Nous analyserons d'abord les convergences et altérations qui façonnent les frontières externes et internes du Liban, de leur imposition historique à leurs mutations actuelles. Nous explorerons ensuite les fluctuations des entre-deux que génèrent ces frontières à différentes échelles, des camps de réfugiés aux quartiers divisés. Enfin, nous décrypterons les interfaces matérielles et symboliques par lesquelles ces frontières se matérialisent et se contestent, de l'architecture aux rituels politiques.

Convergence et altération des frontières

Ce sous-chapitre analyse les dynamiques frontalières du Liban à travers le prisme dialectique de la convergence et de l'altération. Conceptuellement, la convergence frontalière désigne un processus d'atténuation contrôlée des barrières territoriales, impulsée par des logiques d'intégration régionale, de mutualisation de souveraineté ou de coopération transfrontalière[686] (Foucher, 1991 ; Scott, 2012). À l'inverse, l'altération frontalière renvoie à la fragilisation, souvent subie, des fonctions régaliennes de la frontière (contrôle, sécurité, délimitation), sous l'effet de pressions exogènes – conflits, flux migratoires, interventions externes – ou endogènes – défaillance étatique, économies informelles (Rosière, 2007 ; Balibar, 2009). Ces dynamiques antagonistes façonnent des

[686] FOUCHER Michel, *Fronts et frontières, un tour du monde géopolitique*, *op. cit.* SCOTT James Wesley, « European Politics of Borders, Border Symbolism and Cross-Border Cooperation », dans *A Companion to Border Studies*, John Wiley & Sons, Ltd, 2012, p. 83-99.

« frontières stratifiées[687] » (Amilhat-Szary, 2015), où porosité et renforcement coexistent de manière paradoxale. Le Liban, État-nation aux frontières historiquement contestées et constamment reconfigurées par les conflits régionaux, incarne ce paradoxe avec une acuité particulière, offrant un cas d'école de frénésie métamorphique territoriale. Nous examinerons cette dialectique en trois temps : une géohistoire des tracés retracera l'origine des vulnérabilités structurelles ; l'analyse des porosités et résistances révèlera la tension entre contrôles imposés et débordements ; enfin, l'étude des frontières fantômes mettra en lumière l'érosion de la souveraineté et l'émergence d'espaces limites.

Frontières fantômes : souveraineté érodée et espaces limites

L'incapacité de l'État libanais à imposer sa souveraineté de manière uniforme et continue a donné naissance à des frontières fantômes qui redécoupent le territoire officiel. Le Liban incarne ainsi le concept de *borderscapes* (Brambilla, 2015) par la stratification paradoxale de ses frontières, où coexistent un renforcement sélectif (murs financés par l'UE) et une porosité organisée (zones grises sous contrôle du Hezbollah). Ces lignes de fracture, souvent invisibles sur les cartes, sont pourtant omniprésentes dans l'expérience des lieux. Elles matérialisent une souveraineté érodée et produisent des espaces limites. Cette dualité fonctionnelle reflète une souveraineté fragmentée : l'État, incapable d'administrer ses marges, en délègue la gouvernance à des acteurs subétatiques (partis armés) ou supranationaux (ONU, UE), transformant la frontière en un espace polycentrique. Les camps de réfugiés palestiniens, comme Chatila ou Nahr el-Bared, en sont l'archétype. Véritables hétérotopies au sens de Michel Foucault, ce sont des espaces autres, juridiquement suspendus, où la souveraineté de l'État libanais est volontairement limitée, laissant place à des autorités parallèles. La guerre civile a également laissé en héritage des frontières fantômes dans l'urbanisme beyrouthin. La « Ligne Verte », bien que disparue physiquement, persiste dans les mémoires et les pratiques spatiales, créant des espaces liminaux[688] (Victor Turner) – des seuils, des zones de transition – où les appartenances sont floues et les normes sociales ambivalentes. La place des Martyrs, après la guerre, a incarné cet état liminal : terrain vague, no man's land urbain, elle était un « non-lieu[689] » de la souveraineté (Marc Augé), espace fantôme hanté par les conflits du passé et en attente de réaffectation. Ces espaces sont les symptômes les plus visibles d'une souveraineté nationale incomplète et constamment négociée avec des pouvoirs alternatifs. Cette réalité est exacerbée par des ingérences étrangères, telles que les frappes aériennes israéliennes au Sud et l'implantation de postes militaires iraniens en Syrie, réduisant la démarcation territoriale à une « ligne fictive[690] » (Salloukh, 2019).

L'entre-deux comme norme libanaise

En définitive, l'analyse des fluctuations des entre-deux révèle que la liminalité n'est pas une exception au Liban, mais une condition structurelle qui définit son rapport au territoire et à la souveraineté. Les topographies liminales, des camps de réfugiés aux zones frontalières contestées, matérialisent spatialement cette suspension permanente. Les identités qui s'y négocient, tiraillées entre des appartenances multiples et souvent conflictuelles, illustrent la difficulté à construire un récit national stable dans un environnement géopolitique aussi volatile. Enfin, les économies de l'informel, qui fleurissent dans ces interstices, démontrent une capacité d'adaptation remarquable face à l'effondrement des institutions étatiques. Cette triade – espaces suspendus, identités hybrides,

687 AMILHAT-SZARY Anne-Laure, *Qu'est-ce qu'une frontière aujourd'hui ?*, *op. cit.*

688 SALLOUKH Bassel F., « The Arab Uprisings and the Geopolitics of the Middle East », dans *The International Spectator*, vol. 48, nº 2, juin 2013, p. 32-46.

689 AUGE Marc, *Non-lieux*, *op. cit.*

690 SALLOUKH Bassel F., « The Arab Uprisings and the Geopolitics of the Middle East », *art. cit.*

économies parallèles – valide le concept de « frontière comme processus » dynamique plutôt que comme ligne statique. Le cas libanais montre que dans des contextes de crise prolongée, l'entre-deux cesse d'être une situation transitoire pour devenir un mode de gouvernance et de survie. Les frontières libanaises, dans leurs différentes déclinaisons (géopolitique, juridique, économique, identitaire), ne sont plus des lignes de séparation mais des champs de force constamment reconfigurés, où la fluctuation elle-même est instrumentalisée par une multiplicité d'acteurs. Cette normalisation de l'instabilité constitue le cœur de la frénésie métamorphique qui caractérise le Liban contemporain, faisant de l'entre-deux non plus une anomalie, mais la règle.

Interfaces matérielles et symboliques

Les métamorphoses du territoire libanais ne sont pas seulement des processus géopolitiques ou économiques ; elles s'inscrivent profondément dans la matière et les symboles de l'espace vécu. Ce troisième volet analyse les interfaces par lesquelles les conflits et les négociations se matérialisent et se représentent, transformant l'environnement urbain en une scène où se jouent les batailles pour la mémoire, le pouvoir et l'identité. Des murs aux écrans, des barricades aux performances, nous examinerons comment les dimensions matérielles et symboliques s'entremêlent pour donner forme sensible à la frénésie métamorphique.

Architectures du conflit : barricades, murales et réappropriations urbaines

L'espace urbain libanais, et beyrouthin en particulier, fonctionne comme un palimpseste où les différentes strates de l'histoire conflictuelle du pays sont simultanément visibles et effacées. Cette qualité de palimpseste est au cœur de l'architecture du conflit, qui matérialise la violence passée et présente dans le paysage bâti. Le concept de « droit à la ville » d'Henri Lefebvre est fondamental pour comprendre les luttes de réappropriation de l'espace.

La place des Martyrs en est l'épicentre symbolique. Sa statue, maintes fois détruite, restaurée et déplacée, est un objet architectural dont la matérialité même raconte les métamorphoses du pays. Les bâtiments environnants, comme les ruines du cinéma Opera, intentionnellement laissées en l'état, voisinent avec les reconstructions « à l'identique » de Solidere et les gratte-ciel modernes, créant une dissonance architecturale qui est le reflet des divisions sociales non résolues.

Au-delà de la place, la ville est marquée par des architectures hostiles : durant la guerre civile, les barricades et les « lignes de contact » ont physiquement partitionné Beyrouth. Aujourd'hui, ces divisions sont moins visibles mais persistent sous forme de check-points improvisés, de rues coupées par des blocs de béton, ou de quartiers qui restent des bastions communautaires. Les murales politiques et les graffitis qui couvrent les murs sont une autre interface cruciale. Ils servent de supports à une guerre symbolique permanente, où les partis affirment leur présence, commémorent leurs martyrs et dénigrent leurs adversaires. Ces marquages visuels, constamment effacés et redessinés, sont une forme de communication directe avec la cité, une réappropriation populaire de l'espace public qui défie les tentatives de contrôle étatique ou municipal. L'architecture, sous toutes ses formes, devient ainsi l'interface matérielle d'un conflit qui, faute de se résoudre, s'incarne dans la pierre, le béton et la peinture.

Rituels politiques : commémorations et performances de la division

Si l'architecture fixe la mémoire dans l'espace, les rituels politiques l'activent dans le temps. Ces performances collectives sont des interfaces symboliques essentielles pour comprendre comment la division se perpétue et se rejoue périodiquement. Les travaux du sociologue Maurice

Halbwachs sur la mémoire collective et de Pierre Nora sur les lieux de mémoire éclairent la fonction de ces rituels.

Le Liban est un pays où la commémoration est un champ de bataille. Les anniversaires des assassinats politiques (comme ceux de Rafic Hariri ou de Bachir Gemayel), les célébrations de la « révolution du Cèdre » ou les marches commémoratives du 13 avril (début de la guerre civile) sont autant d'occasions pour les différents groupes de se rassembler, d'affirmer leur récit historique et de performer leur appartenance communautaire.

La place des Martyrs est, une fois encore, le théâtre privilégié de ces performances. Elle est un lieu de mémoire hyperactif et conflictuel, où chaque groupe vient déposer ses propres significations. Ces rituels ne se contentent pas de se souvenir ; ils actualisent la division en mobilisant les corps, les slogans et les symboles dans l'espace public. Ils transforment la foule en acteur politique et l'espace urbain en scène. La révolution de 2019 a tenté de subvertir ces rituels en en créant de nouveaux – concerts, débats publics, veillées – qui performaient une unité nationale retrouvée et une volonté de dépasser les clivages sectaires. Cette bataille des rituels montre que la performance est une interface de négociation centrale : qui contrôle le récit public et la manière de le commémorer contrôle une part essentielle de la légitimité politique.

Ambivalences et apories

L'ambivalence et l'antagonisme des frontières sont un fait concret des réalités vécues. Dans leur ouvrage *Géographie des interfaces. Une nouvelle vision des territoires*, un groupe de géographes affirme :

« L'interface contient à la fois la rupture et l'échange, la transaction, l'interaction, permis, facilités ou régulés par son existence même. À l'heure de la mondialisation, de la mobilité, de la diffusion, la mise en contact de systèmes spatiaux de natures différentes devient de plus en plus fréquente, tout comme la valorisation de ces mises en contact par le biais des interfaces »[691].

Corrine Lampi-Maillet, 2010, p.9

Cette ambivalence entre séparation et échange, continuité et discontinuité est caractéristique de la frontière. Cette dernière fonctionne comme un filtre instable, où alternent des phases d'ouverture et des phases de fermeture plus ou moins importantes : la porosité varie au cours du temps en fonction des relations entre les systèmes en présence.
Malgré leur caractère paradoxal, trois vecteurs des relations internationales sont particulièrement significatifs : l'économie, vecteur de puissance mais aussi source de conflictualité ; la justice, utilisée comme instrument de coercition par les puissants, ce qui révèle les faiblesses de la justice internationale ; enfin, la démocratie, qui est perçue comme un moyen désirable de régulation des conflits mais qui se heurte aux puissances autoritaires.

Le Liban est, sur une petite superficie, un espace d'une extraordinaire complexité qu'il est passionnant de tenter de comprendre tant ses paradoxes interpellent. Avec une dimension restreinte (10 42 km²), il occupe un espace stratégique particulier, au carrefour de la Méditerranée et de l'Orient arabe.

La Méditerranée, une mer identitaire, essentielle aux cultures qui l'ont en partage et qui en tirent maint trait commun, mais de dimension bien modeste à l'échelle planétaire ; un espace auquel relief et climat confèrent une certaine unité mais qui, bordé par trois continents, est parcouru de lignes de partage entre civilisations, entre riches et pauvres, entre États aux dynamismes démocratiques

691 LAMPIN-MAILLET Corinne et al. (éd.), *Géographie des interfaces. Une nouvelle vision des territoires*, *op. cit.*, p. 9.

variés. Une mer presque fermée par la nature mais ouverte sur les océans et fonctionnant comme la plaque tournante de tous les commerces et trafics. Un cadre de migrations et de rencontres, mais aussi d'exclusion et de confinements ; une zone d'échange de marchandises et d'idées, mais également de tensions nourries de conflits de croyances autant que d'intérêts.

Dans la 3ème édition de son ouvrage *Géographie de la Méditerranée - Du mythe unitaire à l'espace fragmenté,* Jacques Bethemont[692] rend compte de la manière la plus exacte et pondérée de cette unité/diversité des pays méditerranéens en analysant les phénomènes et les faits marquants de ces dernières années, sous des angles géopolitique et environnemental.

Cette tension entre un espace de conflits et un espace de beauté, entre un territoire « arène » et un territoire « flamme », est peut-être nulle part mieux exprimée que par la plume du poète libanais Khalil Gibran. Dès 1920, il capturait cette dualité fondamentale qui habite encore la géographie libanaise :

> « *You have your Lebanon and its dilemma. I have my Lebanon and its beauty.*
> *Your Lebanon is an arena for men from the West and men from the East.*
> *My Lebanon is a flock of birds, fluttering in the early morning as shepherds lead their sheep into the meadow and rising in the evening as farmers return from their fields and vineyards.*
> *You have your Lebanon and its people. I have my Lebanon and its people*. »
>
> Gibran Khalil Gibran, *The Prophet,* 1920.

Traduction :

> « Vous avez votre Liban et son dilemme. J'ai mon Liban et sa beauté.
> Votre Liban est une arène pour les hommes de l'Ouest et les hommes de l'Est. Mon Liban est une volée d'oiseaux, voltigeant au petit matin alors que les bergers mènent leurs moutons au pré et s'élevant le soir alors que les fermiers reviennent de leurs champs et de leurs vignes.
> Vous avez votre Liban et son peuple. J'ai mon Liban et son peuple. »

Cette opposition poétique entre le Liban « arène » géopolitique et le Liban « flamme » intime et naturelle offre une clé de lecture puissante pour aborder les englobements géographiques contrastés qui structurent le territoire. Les paroles de ce poème dans sa totalité se trouve dans l'annexe 9.

Englobements géographiques internes et externes

De par sa situation, son histoire, sa topographie, le Liban qui est au cœur du complexe géopolitique du Proche et Moyen-Orient cristallise une géographie de contrastes, non seulement au-delà de ses frontières, avec les pays de la région, mais aussi au sein de son territoire.

Le Liban est par excellence un pays de contrastes : naturels (morphologique, hydrographique et climatique), paysagers, urbains, politiques, sociaux, démographiques et économiques.
En effet, c'est le pays paradoxal des rivières abondantes. Son climat est tempéré dans un entourage désertique affecté par le réchauffement. L'organisation de l'espace libanais est partiellement contrainte par la disposition du relief en vallées grossièrement parallèles orientées est-ouest, qui entaillent les pentes du Mont-Liban, découpant le versant ouest en cellules allongées isolées les unes des autres par des gorges profondes aux versants raides et difficilement franchissables. La distance est limitée, ente 30 et 40km au plus entre la crête du Mont Liban et la mer Méditerranée.

[692] BETHEMONT Jacques, *Géographie de la Méditerranée. Du mythe unitaire à l'espace fragmenté*, 3e édition, Armand Colin, 2008, (U Géographie).

Cet espace cloisonné offre une multiplication de paysages : hauts plateaux karstiques dépeuplés limités par des versants abrupts, replats déboisés, terrassements et plaines agricoles caractéristiques et diversifiés, réserves naturelles, reliefs multiples et adjacents traversés par des cours d'eau, zones urbaines anarchiques vastes et immenses. Sa capitale Beyrouth est une ville orientale marquée par l'occident. Le front urbain est constamment repoussé par des typologies spatiales architecturales diverses non intégrées et des échelles dissonantes, grignotant les territoires périphériques de l'agglomération. Cette croissance des villes est l'enjeu de multiples défis liés à l'urbanisme spontané non planifié, aux politiques d'aménagement, à la gestion des ressources et aux problèmes environnementaux. Les dégradations en majorité irrémédiables de l'environnement dues aux exploitations de pans de montagnes, aux décharges et aux empiétements sur le littoral en sont les conséquences principales.

Dans leur article *Liban, une géographie de contrastes*, Jocelyne Gérard et Carole Nehmé[693] évoquent des éléments de contrastes « Contraste entre le cordon littoral, le massif montagneux et la plaine intérieure, entre le nord de la vallée de la Béqaa, sub-aride, et le Mont-Liban, largement arrosé et enneigé ; contraste entre les grandes cultures de la Beqaa et l'agriculture limitée le long du cordon littoral ; contraste enfin entre l'espace rural et de villégiature de la montagne et la pression urbaine de la capitale tentaculaire. De plus, Le Liban offre le paradoxe d'être à la fois ouvert et fermé…Le Liban a toujours été ouvert sur le monde ; il est terre d'émigration ».

Mais si par le passé, le Liban rayonnait dans le monde entier par son ouverture aux cultures, à l'économie mondiale, au commerce international, et constituait une plateforme multimodale intermédiaire, on assiste désormais à un phénomène de repli, de renfermement, de morcèlement, de disparité. On est témoin d'un virement évident, d'un entre-deux à un pays tampon et cela dans l'insécabilité des échelles, des migrations expansives au resserrement des flux et à la dépression économique, de la côte phénicienne des pêcheurs et des commerçants à la côte polluée, artificialisée et privée, de la montagne-refuge des maronites à la montagne délaissée, dans l'attente de ses habitants nomades, de la réserve naturelle riche en écosystèmes et biodiversité au paysage dégradé et détérioré, de la richesse de ses eaux à la sécheresse de ses cours d'eau et à l'aridité de ses terres supposées être verdoyantes.

Antagonismes identitaires, fluctuations et incertitudes

La frontière n'est plus seulement le lieu de relation asymétrique entre les États, elle devient une réalité profondément inégale en fonction des personnes, un lieu de tension entre soi et l'autre. Dans son ouvrage, *La crainte des masses*, et précisément dans son chapitre « Qu'est-ce qu'une frontière ? », le philosophe Étienne Balibar a souligné combien ces lieux constituent à la fois le « point de fixation institutionnelle des identités politiques, et le point où ces mêmes identités redeviennent incertaines »[694]. Son recouvrement avec l'idée de nation a contribué à consolider l'idée de frontière, à la fois outil de fabrication des identités et support de la consolidation des appartenances, au croisement imaginaire des critères culturels, historiques, et politiques.

693 GERARD Jocelyne et NEHME Carole, « Liban. Une géographie de contrastes », dans *Méditerranée. Revue géographique des pays méditerranéens / Journal of Mediterranean geography*, Presses Universitaires de Provence, nº 131, 14 janvier 2020, [En ligne], <http://journals.openedition.org.ezpaarse.univ-paris1.fr/mediterranee/10987>, (Consulté le 28 juin 2020).

694 BALIBAR Étienne, « Qu'est-ce qu'une frontière ? », dans *La Crainte des masses ; Politique et philosophie avant et après Marx*, Galilée, Paris, 1997, p. 371-380.

Ce sous-chapitre s'intéresse aux trois dualités analytiques caractéristiques de la frontière qui à la fois se répondent et s'opposent et entre lesquels existe une relation bipolaire : *identité* et *altérité*, *formes* et *dynamismes* et enfin *complétudes* et *finitudes*.

La notion de frontière joue un rôle important dans la pensée du philosophe et théologien Paul Tillich (Université de Frankfort) qui écrit une autobiographie intellectuelle intitulé *Aux frontières*. Vivre et penser à la frontière signifie pour lui se trouver pris dans une tension entre deux domaines, entre deux mondes, et les mettre en dialogue, en communication, refuser aussi bien de les confondre que de les séparer. Il s'agit d'une situation difficile, mais stimulante, enrichissante et vivifiante. Ainsi, la frontière apparaît à Tillich non pas comme une ligne de démarcation qui isole et ferme, mais comme un lieu d'ouverture et de passage où s'opère une circulation et où se développent des échanges. Tillich souligne l'ambivalence de la frontière, qui tantôt emprisonne, rend esclave, tantôt, au contraire, assure, garantit la liberté ; elle représente à la fois une menace et une promesse, elle suscite crainte et espoir ; elle est cause d'affrontement, de haine ou instrument d'équilibre, de bonne entente. Il ne faut ni canoniser ni honnir les frontières qui s'imposent à nous, mais savoir les exploiter, apprendre à en faire un bon usage. Réfléchir sur les frontières signifie trouver le mode d'emploi qui les rende positives et fécondes. Gounelle André s'inspire des notions et des analyses de Tillich et caractérise la frontière par trois couples de concepts[695] qui à la fois s'appellent et s'opposent : *forme* et *dynamisme, identité* et *altérité* et enfin *finitude* et *suffisance*. (Gounelle, André, 1992)

Plusieurs penseurs ont permis de théoriser la notion de frontière en lien avec l'altérité. Pour Georg Simmel, la frontière n'est pas une simple ligne séparatrice : elle est un produit social, un espace relationnel. La frontière existe parce qu'il y a relation entre deux groupes, et c'est cette interaction qui la rend signifiante. Étienne Balibar, quant à lui, parle de « frontières intérieures » : les divisions ne sont pas seulement géopolitiques, elles traversent les corps, les subjectivités, les espaces urbains.

Dans le contexte postcolonial, Homi Bhabha a introduit la notion d'« entre-deux » (*in-betweenness*), espace de négociation où l'identité se construit dans l'interstice entre soi et l'Autre. Cette approche éclaire les expériences hybrides vécues dans les zones de contact, où la frontière devient un lieu de créativité autant que de tension.

Appliquées au Liban, ces théories permettent de penser la frontière comme une figure centrale de la construction identitaire : ni simplement physique, ni purement symbolique, elle est vécue, habitée, contournée ou refusée. L'Autre, dans ce cadre, n'est pas seulement une menace : il est aussi une possibilité, une altérité féconde si elle est reconnue.

Citons *Les mots de la géographie* (Brunet (dir), 1992) :
« Le géographe, longtemps réduit au simple greffier du territoire, est par ailleurs l'un des plus vieux dispensateurs d'identité, à travers les dénombrements qui sont les siens, les identifications de terres nouvelles et leur désignation (...), à travers la codification de l'espace qu'il propose. Car l'homme a pour ambition de se « graver » (s'inscrire) dans l'espace, d'y imprimer sa marque, de le baliser et donc d'y produire du territoire, cette appropriation conférant identité à la fois au territoire et à lui-même. »

[695] GOUNELLE André, « La notion de frontière à partir de Paul Tillich », dans *Autres Temps. Les cahiers du christianisme social*, nº 33-34, 1992, p. 54-61. Doi : 10.3406/chris.1992.1504, <https://www.persee.fr/doc/chris_0753-2776_1992_num_33_1_1504>, Document généré le 02/06/2016

Identité et altérité

« Face à autrui qui me possède en me voyant comme je ne me verrai jamais, je suis projet de récupération de mon être. »

Emmanuel Lévinas

La notion d'identité ne peut être séparée de celle d'altérité dont elle tire sa légitimité. Ces deux notions sont étroitement liées. « Dans ce monde alentour existe un étant particulier qui pose au plus haut point le paradoxe de l'autre : identique et différent. Cet étant particulier c'est l'autre humain, l'autre qui me ressemble et n'est pas moi, mon alter-ego[696]. »

« Identité » vient du latin *idem* qui signifie « le même ». L'identité peut donc être définie comme ce qui est semblable. Selon le Littré, l'identité c'est la « qualité qui fait qu'une chose est la même qu'une autre, que deux ou plusieurs choses ne sont qu'une », donc un caractère identique. Cette identité n'est pas simplement une opposition de nature ; elle se fonde sur une relation.
L'altérité, provenant du latin *alter*, est le caractère ou la qualité de ce qui est « autre », distinct.

Dans le langage courant, l'altérité signifie l'acceptation de l'autre en tant qu'être différent, cette acceptation se voulant base de la reconnaissance de ses droits à être lui. Cette ouverture à l'autre est enrichissante. Nous ne pouvons jamais totalement connaître l'autre, et il faut accepter que quelque chose en lui nous échappe. Inversement, il y a du même dans l'autre, un être humain. Le péril de l'« altérisation » est de considérer que les autres n'ont rien de commun avec nous et que nous n'avons rien à échanger ni à faire avec eux. Dans ce cas, le dialogue avec l'autre sera impossible. C'est dans l'interaction avec ces autres différents que le moi s'est construit. L'être se compose au sein du monde des interactions humaines, il est « être social ». L'intériorité se produit en même temps que l'altérité qui enrichit son inconscient. Donc, une personne qui a vécu des discriminations, des traumatismes et des violences de tout genre, durant sa jeunesse ou durant un âge avancé, emportera dans son inconscient la peur de l'autre, des souffrances et des mémoires gravées qui impacteront son rapport avec l'inconnu, le long de sa vie.

La négation de l'autre en tant qu'identité est la source des relations d'emprise, des totalitarismes. La terreur d'être un paria, un rejeté, un exclus, rend compte de la forte pression mise pour y échapper. La réussite de l'inclusion sociale tient une grande part de la vie.

L'altérité est un concept utilisé dans de nombreuses disciplines comme la philosophie, l'anthropologie, l'ethnologie et la géographie. ... « La caractéristique de ce qui est autre, de ce qui est extérieur à un « soi » à une réalité de référence : individu, et par extension groupe, société, chose et lieu.
Des philosophes comme Emmanuel Levinas ont beaucoup réfléchi sur l'altérité et montré que les échanges que nous avons avec les autres se déploient selon le double registre du Même et de l'Autre.
L'autre est quelqu'un qui est différent de soi : par rapport à soi, c'est une sorte d'étranger. Ce terme « autre » peut désigner à la fois plusieurs personnes ou bien une seule. Il définit les gens que l'on ne connaît pas, les personnes de notre entourage, mais aussi l'« autre » partie de nous.

L'identité se construit par et dans l'altérité, et peut aussi s'y perdre. L'altérité nous distingue et nous rend à nous-mêmes. Car c'est dans l'œil de l'autre que je me reconnais à la fois semblable et différent. C'est par l'altérité qu'il peut y avoir communication, entre deux au moins, différents, étrangers l'un à l'autre, étranges même, peut-être, l'un pour l'autre.

[696] COLIN Patrick, « Identité et altérité », dans *Cahiers de Gestalt-thérapie*, vol. n° 9, Collège européen de Gestalt-thérapie, n° 1, 2001, p. 54.

« Identité et altérité se répondent sans cesse, se co-constituent sans que l'un pré-existe à l'autre[697]. »

En tant que processus politique, normatif, identitaire visant à délimiter le « soi » face à l'« autre », le discours qui légitime la conception d'une frontière se fonde sur une série de dichotomies idéologiques. Celles-ci opposent le civilisé au barbare, la raison à son absence, la sécurité à la menace, la promesse d'un avenir meilleur aux oppressions de différentes natures.

La conceptualisation d'une frontière peut également naître de ce qu'une autorité souhaite limiter un processus d'assimilation, d'acculturation et donc marquer concrètement l'altérité. Le concept d'État-Nation émane quant à lui de la volonté d'une puissance d'affirmer sa souveraineté et de faire coïncider les frontières symboliques, religieuses, culturelles, juridictionnelles ou autres avec leurs dimensions territoriales.

Lieu d'une altérité subie, la frontière est aussi celui d'une marginalité choisie. Zone fructueuse pour le droit, lieu de pratiques alternatives, la frontière questionne tout autant le discours identitaire qu'elle permet de le légitimer.

« Entre l'Andalousie que j'ai quittée et le Paradis qui m'est promis, la vie n'est qu'une traversée. Je ne vais nulle part, je ne convoite rien, je ne m'accroche à rien, je fais confiance à ma passion de vivre, à mon instinct du bonheur ainsi qu'à la Providence. »

Amin Maalouf (Léon l'Africain)

Dans son article « L'altérité des frontières », Rachel Bouvet réclame : « Motif spatial d'abord et avant tout, la frontière déclenche des situations marquées par la tension, un processus sémiotique qui conduit à l'altération, à la transformation identitaire, au métissage, à la créolisation[698]. »
La zone frontalière est un espace marqué par la tension, l'indétermination, l'hybridité, la créolisation, le dynamisme sémiotique[699].

Ligne évoquant la limite, la séparation, le clivage, ou zone de confins que l'on peut explorer, voie sur laquelle on peut cheminer : ces deux manières d'envisager la frontière rejoignent deux conceptions de l'altérité — l'altérité binaire et l'altérité des frontières[700] — que Rachel Bouvet expose dans son article « L'altérité des frontières » (Bouvet, 2017, p.21).
« L'altérité se joue dans cette tension qui déporte vers le lointain, qui déstabilise, dans ce formidable effort qui nous pousse au-delà des limites du connu[701]. » (p.26)

Dans le prolongement de cette réflexion sur la mémoire collective et les représentations d'un Liban idéalisé dans la diaspora, il convient désormais d'interroger les formes contemporaines de l'identité à l'épreuve des mutations spatio-temporelles du monde globalisé. En effet, à travers la dispersion géographique, la fragmentation sociale et l'intensification des flux culturels, les repères identitaires traditionnels sont ébranlés, redéfinis, voire parfois mis en crise.

La surmodernité décrite par Marc Augé — marquée par une surabondance de temps, d'espace et d'individualité — offre un cadre conceptuel pertinent pour saisir les tensions qui traversent la condition libanaise contemporaine, à la fois enracinée dans une mémoire diasporique et confrontée à des espaces sans ancrage, à une altérité démultipliée et à des subjectivités en recomposition.

697 SALMON Maria, « La trace dans le visage de l'autre », dans *Sens-Dessous*, vol. 10, Éditions de l'Association Paroles, nº 1, 2012, p. 102-111.

698 BOUVET Rachel, « L'altérité des frontières », dans *D. Chartier, H. V. Holm, C. Savoie et M. V. Skagen [dir.], Frontières, Montréal, Imaginaire | Nord et Bergen, Département des langues étrangères, Université de Bergen, coll. « Isberg »*, 2017, p. 11.

699 LOTMAN IUrii Mikhaïlovich, *La sémiosphère*, Presses Univ. Limoges, 1999, p. 26.

700 BOUVET Rachel, « L'altérité des frontières », *art. cit.*, p. 21.

701 *Ibid.*, p. 26.

Ce sous-chapitre se propose ainsi d'approfondir les effets de ces transformations sur trois plans interdépendants : la spatialisation de l'identité, bouleversée par la prolifération des non-lieux ; la personnalisation du vécu, dans un contexte où l'individu cherche à se réapproprier son histoire au cœur de systèmes normatifs globaux ; et la mémoire transmise, comme levier de résistance symbolique et d'auto-identification au sein des communautés exilées. L'exemple du Liban, à la fois pays d'exilés, d'oubli et de nostalgie, constitue un observatoire fécond de ces tensions contemporaines entre identité, altérité et appartenance.

Mémoire comme ciment : Muséification du passé

Selon Marc Augé, une réflexion renouvelée sur la catégorie de l'altérité — en raison des transformations accélérées du monde contemporain — peut être conduite à travers trois axes fondamentaux. Le premier axe touche à la dimension temporelle, notamment à travers l'histoire, la mémoire familiale et les lieux de mémoire, qui deviennent des vecteurs privilégiés pour interroger les recompositions identitaires (Augé, 1994).

Dans la préface du premier volume des Lieux de mémoire, Pierre Nora propose une analyse profonde de cette mutation du rapport à l'histoire. Il y affirme :

> « Ce que nous cherchons dans l'accumulation religieuse des témoignages, des documents, des images, de tous les « signes visibles de ce qui fut », c'est notre différence ; et dans le spectacle de cette différence, l'éclat soudain d'une introuvable identité. Non plus une genèse, mais le déchiffrement de ce que nous sommes à la lumière de ce que nous ne sommes plus » (Nora, 1984, p. XXIV).

Dans cet ouvrage, Pierre Nora s'éloigne ainsi d'une conception événementielle de l'histoire pour se tourner vers une mémoire collective faite de symboles, de rituels, de lieux (physiques ou symboliques), d'objets et de récits qui incarnent un passé réactivé à des fins identitaires. Il écrit dans un contexte où la mémoire tend à prendre le pas sur l'histoire, où l'on conserve, commémore, archive davantage qu'on ne vit un présent historique en devenir. Cette « muséification » du passé fige l'histoire dans une logique patrimoniale : on l'accumule comme on embaume un corps, sans véritablement l'intégrer à une historicité vivante. La mémoire devient un outil de réflexion identitaire par contraste avec ce qui a disparu. C'est donc dans le choc ou la prise de conscience de cette différence que surgit — fugitivement — une conscience de soi. On passe d'une histoire linéaire à une archéologie de la mémoire. L'identité n'est plus assignable à une origine, mais à une absence, un écart, une différence, à une discontinuité, à une tension entre ce que nous fûmes et ce que nous sommes devenus.

Cette dialectique entre mémoire et altérité prend tout son sens dans le cas des Libanais de la diaspora, notamment ceux établis en Amérique latine, aux États-Unis, en Australie ou en Europe. Pour nombre d'entre eux, l'image du Liban reste figée dans une époque antérieure à la guerre civile, une époque mythifiée où le pays rayonnait sur le plan culturel, économique et social. Beyrouth, alors surnommée la « Suisse du Moyen-Orient », était perçue comme un carrefour cosmopolite : ses souks animés, ses places vivantes, ses escaliers pittoresques, ses labyrinthes à cachet de découverte, ses cafés emblématiques comme *Ahwet El Ezez*, ses cinémas et restaurants bondées, son tramway sillonnant la ville et ses espaces de rencontre, la coexistence harmonieuse des clochers d'église et des minarets, formaient une mosaïque d'expériences partagées. D'autant plus, ses plages étaient animées par ses citoyens et les pêcheurs avaient leur place sur ses côtes emblématiques. Les touristes du monde entier privilégiaient avoir leurs vacances au Liban, pays de la beauté et de la créativité, ou la vie nocturne ne dort pas. Visiter le Liban était un privilège pour les personnes à renommé mondiale, aux artistes, aux chanteurs, aux acteurs, aux *business men.* Investir au Liban était un atout. Ce pays d'échange et de culture attirait les personnalités les plus connus au monde.

Cette mémoire idéalisée, transmise de génération en génération au sein des familles libanaises exilées, alimente un imaginaire collectif puissant. Pour ces diasporas, « revenir » au Liban, c'est souvent chercher à revivre une époque révolue — celle des années 1940 à 1960 — désormais inaccessible. Le pays a profondément changé, mais la mémoire familiale, les récits des aïeux, les chansons, les paysages, les traditions et le style de vie d'antan demeurent vivaces dans l'inconscient collectif. Ce passé devient un référentiel identitaire qui compense la distance géographique et les ruptures politiques.

Malgré les dislocations sociales et politiques que connaît le Liban, cette mémoire partagée constitue un ciment invisible. Elle se transmet à travers des réseaux familiaux, communautaires, confessionnels, économiques, voire politiques, qui forment un système de rhizomes transnationaux. Ces liens sont renforcés par une médiation culturelle active (langue, arts, gastronomie, patrimoine immatériel), donnant à cette mémoire diasporique une portée expansive et internationale. La vie familiale soudée, ses traditions, son savoir-faire, ses façons de vivre au quotidien constituent la force de cet existence libanaise.

Ainsi, comme le rappelle Pierre Nora, dans une époque saturée d'archives, d'images, de commémorations, nous ne cherchons plus tant à « retrouver une origine » qu'à comprendre « qui nous sommes devenus » par rapport à ce que nous avons cessé d'être. L'identité n'est plus une essence figée, mais un effet de mémoire, un reflet produit par le contraste entre un passé symbolisé et un présent vécu.

Prolifération des lieux : une surabondance spatiale

Le deuxième grand axe de la surmodernité, selon Marc Augé, concerne les transformations spatiales, marquées par une prolifération des lieux et une recomposition de leur signification. L'auteur parle d'une « surabondance spatiale » (Augé, 1992), où les repères traditionnels s'effacent au profit d'une multiplication d'espaces transitoires, impersonnels, interchangeables : ce qu'il nomme les non-lieux. À la différence des lieux anthropologiques, porteurs d'identité, de mémoire et de relations sociales stables, les non-lieux sont définis par la mobilité, la consommation, la standardisation. Ce sont les gares, les aéroports, les hôtels internationaux, les centres commerciaux, mais aussi — plus subtilement — certains espaces numériques, traversés sans enracinement, sans mémoire.

Dans le contexte libanais, cette mutation spatiale prend un relief particulier. D'une part, le Liban lui-même s'est progressivement transformé en une mosaïque de territoires fragmentés, marqués par des logiques communautaires, confessionnelles, politiques ou économiques. La guerre civile (1975-1990) a laissé derrière elle une géographie éclatée, dans laquelle l'espace urbain est à la fois saturé de mémoires disjointes et fragmenté par des appartenances exclusives. Beyrouth, par exemple, s'est reconfigurée en une juxtaposition de territoires symboliques et d'enclaves communautaires, où la circulation est contrainte par des lignes de séparation invisibles, mais puissamment intériorisées.

D'autre part, la diaspora libanaise — répartie sur tous les continents — expérimente cette spatialité surmoderne dans sa chair. Elle circule entre des non-lieux (aéroports, zones franches, salons d'affaires), mais tente en parallèle de reterritorialiser des lieux de mémoire, à travers des institutions culturelles, des églises, des restaurants, des clubs sociaux, des fêtes nationales ou religieuses, qui fonctionnent comme des lieux anthropologiques en exil. Ces espaces diasporiques constituent autant de tentatives de résistance à la déterritorialisation, en maintenant vivantes certaines formes d'ancrage symbolique, familial ou communautaire.

Le Liban, en tant que pays de transit, de passage et d'exil, incarne de manière paradoxale cette tension entre hyperconnexion mondiale et déliquescence locale, entre réseaux planétaires et éclatement interne. Il devient lui-même, pour ses propres enfants dispersés, une forme de non-lieu mémoriel : un espace investi d'une forte charge affective, mais qui échappe à la saisie directe, tant il est devenu instable, méconnaissable ou inaccessible.

Individus diasporiques : subjectivation, normes et résistances

Le troisième axe proposé par Marc Augé concerne la figure de l'individu, que la surmodernité tend à surexposer tout en le rendant insaisissable. Il note que notre époque est saturée par la parole sur le « je », par une montée en puissance des subjectivités, qui cohabitent néanmoins avec une uniformisation des normes culturelles, médiatiques et technologiques. L'individu moderne, ou postmoderne, est pris dans cette tension entre une revendication de singularité et une réalité de plus en plus standardisée.
Dans cette optique, Augé s'inscrit dans la filiation de Marcel Mauss, pour qui la personne est une construction sociale, ainsi que dans celle de Michel de Certeau, qui dans *L'invention du quotidien*, analyse les braconnages du quotidien, ces tactiques individuelles par lesquelles chacun s'approprie des systèmes imposés. L'individu surmoderne se signale par des pratiques discrètes, mais inventives, qui expriment une volonté d'exister en dehors de la norme — ou du moins de la fléchir.
Dans le cas libanais, la question de l'individu est elle aussi traversée par des contradictions profondes. D'un côté, la société reste fortement marquée par des logiques collectives, communautaires et familiales : l'individu s'y définit souvent à travers son appartenance confessionnelle, son réseau familial, son ancrage local. D'un autre côté, l'émigration massive des Libanais et leur intégration dans des contextes occidentaux plus individualistes ont favorisé l'émergence de subjectivités nouvelles, plus autonomes, parfois en rupture avec les normes traditionnelles.
Dans les espaces diasporiques, on observe ainsi des trajectoires d'individus libanais qui, tout en revendiquant une identité d'origine forte, expérimentent des formes inédites de subjectivation : entrepreneurs transnationaux, artistes de la mémoire, écrivains de l'exil, militants de la cause LGBTQ+, féministes postconfessionnelles, etc. Ces figures incarnent ce que Michel de Certeau aurait pu appeler des « manières de faire » diasporiques : des façons d'habiter le monde, à la fois enracinées et mouvantes, singulières et collectives.

Le paradoxe réside donc dans le fait que l'exil — contrainte collective — devient parfois le lieu d'une individuation féconde, là où l'environnement libanais, saturé d'assignations identitaires, tend au contraire à écraser le sujet sous le poids du groupe. L'identité libanaise contemporaine, qu'elle soit vécue sur place ou en diaspora, se situe ainsi à l'intersection de deux régimes de l'altérité : l'un communautaire et mémoriel, l'autre individuel et réflexif.

Pour conclure, les trois dimensions de la surmodernité identifiées par Marc Augé — excès de mémoire, excès d'espace, excès d'individualité — permettent de penser, dans le cas libanais, une identité en tension permanente : entre nostalgie du passé et éclatement territorial, entre repli communautaire et affirmation de soi, entre désir d'ancrage et mobilité généralisée. Cette lecture croisée de l'anthropologie contemporaine et de la condition diasporique libanaise éclaire les formes nouvelles de subjectivation qui émergent dans les marges de l'histoire officielle, dans les interstices des lieux et dans les plis de la mémoire. Elle s'inscrit pleinement dans notre problématique centrale : comprendre comment les dynamiques de la mémoire, de l'espace et de l'individu façonnent aujourd'hui les appartenances libanaises en contexte globalisé, entre éclatement et recomposition.

Hybridation, créolisation et troisième espace

Les modalités processuelles de l'identité diasporique

Ce sous-chapitre se consacre à l'analyse des modalités processuelles qui caractérisent l'identité, en particulier dans le contexte de la diaspora libanaise. Si l'identité n'est pas une substance stable, mais un flux continuellement réactualisé, il s'agit alors de passer d'une ontologie de l'être à une sociologie du faire, où l'identification prime sur l'identité. Nous explorerons cette dynamique à travers le prisme de la multiplicité, de l'hybridation et des tensions générationnelles et sociales, en ancrant constamment l'analyse dans la réalité complexe du Liban et de sa diaspora.

Les identités humaines, et en particulier celles des individus vivant dans un contexte de pluralité et de fractures sociales, sont loin d'être unifiées ou monolithiques. Elles se définissent par une multiplicité d'appartenances et de modes de subjectivation. Cette idée rejoint les travaux de Stuart Hall, qui a développé une conception dynamique de l'identité, fondée sur la reconnaissance de son caractère fragmenté et évolutif. Pour Hall, l'identité n'est pas un ensemble fixe, mais un processus construit à travers les rapports sociaux, l'histoire et le contexte géopolitique. Les identités sont donc à la fois multiples et mobiles, et leur construction varie selon les contextes sociaux, culturels et politiques dans lesquels elles s'inscrivent.

Cette conception dynamique se concrétise par la performativité identitaire. S'inspirant des travaux d'Erving Goffman sur la présentation de soi, nous pouvons appréhender l'individu – et particulièrement l'individu diasporique – comme un acteur naviguant entre différentes arènes sociales. Chaque contexte exige l'activation d'un répertoire spécifique de codes, faisant de l'identité un acte stratégique perpétuellement rejoué pour gérer des attentes souvent contradictoires.

Dans le cadre du Liban, cette multiplicité prend toute son ampleur. Le pays est marqué par une fragmentation identitaire profonde, non seulement entre différentes communautés religieuses (chrétiens, sunnites, chiites, druzes), mais aussi au sein de chaque communauté, où des tensions internes et des dissensions existent souvent sur les questions de pouvoir et d'appartenance. Par exemple, les identités chrétiennes libanaises sont marquées par une division entre maronites, orthodoxes et catholiques, qui se distinguent par leurs traditions, leur histoire et leurs affiliations politiques. De même, au sein de la communauté sunnite ou chiite, des divergences d'opinion existent, souvent exacerbées par des influences extérieures (notamment les politiques saoudienne et iranienne). Le concept de « fragmentation identitaire » devient ainsi un prisme d'analyse clé pour comprendre la société libanaise, où l'individu oscille constamment entre ces différentes formes d'appartenance. Cette navigation incessante engendre ce que W.E.B. Du Bois nommait la « double conscience » (*double consciousness*), une forme de vision binoculaire à la fois éprouvante et source d'une acuité sociale particulière. La multiplicité n'est donc pas seulement une caractéristique ; elle est une condition active d'existence qui nécessite une performance identitaire permanente.

La dynamique identitaire libanaise ne saurait se réduire à une simple fragmentation ; elle est aussi le lieu d'une création continue. Le concept de créolisation, tel que développé par Édouard Glissant, peut être un outil précieux pour saisir la dynamique des identités libanaises. Selon Glissant, la créolisation désigne un processus d'hybridation culturelle qui émerge lorsque des communautés de cultures distinctes entrent en contact, s'influencent et créent de nouvelles formes identitaires. Dans un monde globalisé, la créolisation peut se concevoir comme une réorganisation des éléments identitaires dans une interaction constante, sans aspiration à une uniformisation. L'hybridité, selon Homi K. Bhabha, désigne la construction de nouvelles formes culturelles qui naissent de l'interaction entre des identités colonisées et colonisatrices, ou dans des contextes postcoloniaux.

Pour le Liban, ce concept est particulièrement pertinent. Le pays a longtemps été un carrefour de civilisations et de religions, et l'hybridité identitaire y est une réalité quotidienne. En effet, les différentes communautés religieuses et ethniques ont vécu ensemble, souvent dans une cohabitation conflictuelle mais aussi créative, échangeant des éléments culturels, religieux et politiques. Les Libanais ont ainsi développé des formes identitaires multiples, parfois hybrides, qui témoignent de la rencontre de l'Orient et de l'Occident, du traditionnel et du moderne, du religieux et du laïque. Par exemple, l'influence française et occidentale sur l'élite chrétienne maronite, combinée à la domination ottomane, a produit une forme d'identité libanaise unique, qui mêle tradition religieuse et influences occidentales. Dans la diaspora, cette hybridation prend une ampleur nouvelle. Elle constitue un « troisième espace » (*third space*) qui brouille les taxinomies essentialistes. Cependant, cette position interstitielle est aussi un lieu de conflit. L'hybride est souvent suspecté d'inauthenticité, pris en tenaille entre la communauté d'origine, qui peut y voir

une dilution, et la société d'accueil, pour qui il demeure un éternel « presque-semblable ». L'hybridité est donc moins une solution harmonieuse qu'une condition dynamique et souvent inconfortable, où l'identité se construit dans la friction même des différences.

Transformations générationnelles

Le dynamisme identitaire est exacerbé et reconfiguré par les flux migratoires. Les théories de Arjun Appadurai, qui développe l'idée de « modernité en mouvement », et de Saskia Sassen, qui parle de « sociétés globales », sont essentielles pour comprendre les dynamiques identitaires dans un monde globalisé. Appadurai met en avant les flux culturels et les pratiques transnationales qui redéfinissent les identités à travers des déplacements géographiques, sociaux et économiques. Les individus ne sont plus confinés dans des identités nationales ou locales rigides, mais participent à des réseaux mondiaux qui influencent et transforment leurs appartenances. Ces dynamiques sont également abordées par Nira Yuval-Davis, qui insiste sur le rôle des flux migratoires dans la reconfiguration des identités, notamment à travers la dialectique entre appartenance et exil.

Au Liban, les flux migratoires sont un facteur déterminant des dynamiques identitaires. Le pays a vu des vagues de migrations massives, aussi bien durant les guerres civiles que pendant la période post-conflit, avec une diaspora libanaise présente dans des régions comme l'Amérique, l'Afrique et l'Europe. Ces migrations ont modifié les formes identitaires des Libanais, qui oscillent souvent entre une identité de retour (en quête de réconfort dans le territoire d'origine) et une identité d'adaptation, influencée par les sociétés d'accueil. Les Libanais de la diaspora développent des formes d'identité qui sont à la fois liées à leur héritage culturel et adaptées aux exigences de leur environnement d'accueil. Ce phénomène engendre une transformation générationnelle radicale.

Pour la première génération, l'identité est vécue sur le mode de la continuité. En revanche, pour les générations suivantes, le rapport à l'origine devient symbolique et électif. L'identité diasporique ne se transmet plus comme un bloc monolithique, mais comme une « boîte à outils » (Michel de Certeau) dans laquelle les individus puisent des éléments qu'ils réassemblent librement. Ces expériences diasporiques soulignent l'aspect fluide et dynamique de l'identité, qui n'est jamais figée mais toujours en mutation.

La tension fondatrice : tradition, modernité et fragmentation des grands récits

En filigrane de ces dynamiques, une tension fondatrice traverse la société libanaise et sa diaspora. La tension entre tradition et modernité est un thème majeur dans l'étude des sociétés postcoloniales, et il est particulièrement aigu au Liban. Le Giorgio Agamben et Jean-François Lyotard abordent ce paradoxe de manière critique : Agamben à travers ses réflexions sur l'état d'exception et Lyotard à travers sa critique de la « grande narration ». Selon Lyotard, les sociétés modernes ont abandonné les grands récits unificateurs au profit de narrations plus fragmentées et localisées. Cette fragmentation est visible dans la société libanaise, où la quête de modernité se heurte à des revendications de préservation des valeurs traditionnelles. Le Liban incarne cette tension de manière exemplaire : tout en étant un des foyers de la modernité au Moyen-Orient (avec son secteur bancaire dynamique, son tourisme et ses universités prestigieuses), le pays reste également profondément ancré dans des valeurs religieuses et communautaires qui façonnent ses pratiques quotidiennes et ses dynamiques politiques.

L'une des illustrations de cette tension réside dans la cohabitation complexe entre le sectarisme religieux (qui constitue une part importante de l'identité libanaise) et les aspirations modernistes des jeunes générations, souvent plus sensibles aux idées laïques et globales. La société libanaise, notamment dans ses grandes villes comme Beyrouth, offre un contraste entre des pratiques ultra-modernes et une vie quotidienne marquée par des références religieuses et communautaires

profondes. La vie diasporique radicalise souvent cette tension, entre un désir de se libérer du carcan communautaire et la recherche d'un ancrage dans la tradition comme rempart contre l'assimilation. Cette lutte n'est pas un signe de faiblesse, mais le moteur même d'une reconfiguration permanente des identités libanaises.

Le deuxième sous-chapitre (« Formes et dynamismes ») a approfondi la manière dont les identités libanaises sont en perpétuelle transformation. À travers l'idée de multiplicité des formes identitaires, nous avons montré que ces dernières ne sont jamais figées, mais qu'elles évoluent au gré des flux migratoires, des tensions politiques internes et des influences extérieures. Le processus de créolisation et d'hybridation identitaire, nourri par l'histoire et les pratiques quotidiennes, souligne que les Libanais sont pris dans une dynamique d'adaptation et de transformation continue. Cette fluidité identitaire se manifeste dans la tension permanente entre tradition et modernité, que l'on observe notamment dans les villes comme Beyrouth, où coexistent des pratiques traditionnelles et des aspirations modernes.
Au-delà de ce constat, cette analyse révèle que la fluctuation identitaire n'est pas un déficit, mais le principe actif de l'identité libanaise en contexte diasporique. Loin d'être une pathologie de la dislocation, elle constitue une stratégie d'existence et de résistance. La performativité identitaire, telle que théorisée par Goffman, apparaît comme une compétence cruciale permettant aux individus de naviguer entre les arènes sociales contradictoires. Cette multiplicité performative, couplée au processus d'hybridation créative et conflictuelle (Bhabha, Glissant), engendre des formes identitaires rhizomiques, dépassant le cadre des appartenances fixes.

Enfin, la transformation générationnelle – du projet de préservation de la première génération à l'identité élective et symbolique des suivantes – confirme que cette dynamique est un processus historiquement situé et profondément évolutif. Ainsi, qu'elle soit vécue dans la fragmentation, la créolisation ou la tension tradition/modernité, l'identité libanaise se révèle comme un processus toujours inachevé, une adaptation permanente qui est la condition de sa survie, de sa pertinence et de sa créativité dans un monde globalisé. Cette plasticité fait de la diaspora non pas un espace de perte identitaire, mais un laboratoire avancé des identités contemporaines, où la contingence devient une ressource pour une perpétuelle réinvention de soi.

Complétudes et infinitudes

La quête ontologique dans la diaspora.
Ce sous-chapitre aborde la dimension existentielle et philosophique de l'identité diasporique libanaise, en explorant son rapport à la totalité, à la finitude et à la quête de sens. Après avoir analysé les mécanismes processuels, il s'agit maintenant de comprendre la dialectique profonde entre le désir de complétude – une unité identitaire stable et close – et l'expérience constitutive de l'infinitude – une ouverture radicale et souvent angoissante des possibles. Cette tension sera examinée à travers le prisme de l'inachèvement, de la fluidité des frontières, de l'échec des grands récits et de l'héritage postcolonial.

L'identité comme processus inachevé : entre liquidité et subjectivation

L'idée de l'identité comme un processus toujours inachevé est au cœur de la théorie de la modernité liquide de Zygmunt Bauman, qui postule que les structures sociales et identitaires modernes sont en constante évolution, car elles sont façonnées par une incertitude continue. L'identité est donc un processus qui n'atteint jamais une complétude parfaite. Elle est marquée par des tensions entre les aspirations individuelles et collectives. Cette théorie rejoint les concepts développés par Michel Foucault sur la subjectivation : l'individu se construit sans cesse sous l'effet des discours sociaux, politiques et culturels, sans jamais atteindre une forme de complétude identitaire figée.

Appliquée au Liban, cette idée se manifeste dans la manière dont les identités sont constamment redéfinies par les événements politiques, les migrations, les guerres et les réconciliations. L'identité libanaise est, par nature, inachevée et en perpétuelle reconstruction, non seulement du fait de ses fractures internes mais aussi des mutations sociétales mondialisées. Le concept de « processus de reconstruction identitaire » est fondamental pour comprendre comment les Libanais, à la fois dans le pays et dans la diaspora, sont toujours en quête de sens, en réponse à l'instabilité politique et à l'évolution de leurs sociétés. Cette quête s'exprime souvent, particulièrement pour la première génération de la diaspora, par la construction nostalgique d'un âge d'or, un « Liban d'avant » la guerre ou l'exil, érigé en paradis perdu de l'unité. Cette nostalgie, que Svetlana Boym distingue en « restauratrice » (visant à reconstruire un foyer mythique) et « réflexive » (méditant sur la rupture), fonctionne comme une identité-refuge, une tentative de résoudre les antagonismes par le recours à un passé idéalisé. Toutefois, cette quête de complétude est par définition vouée à l'échec, car elle vise un objet qui n'a jamais existé sous cette forme idéalisée.

L'infinitude des appartenances et la fluidité des frontières

Les frontières, qu'elles soient sociales, culturelles, religieuses ou géographiques, sont des éléments essentiels de l'identité. Homi K. Bhabha, dans ses travaux sur l'hybridité et l'ambiguïté des frontières, met en lumière les limites fluides et perméables qui caractérisent les sociétés postcoloniales. Selon lui, les frontières ne sont jamais fixes, mais toujours en flux, marquées par une continuité de transformations et d'interactions entre différents espaces culturels.

Au Liban, cette « infinitude » des frontières est clairement visible dans les relations entre les communautés religieuses et les frontières politiques internes (comme la dénomination des régions ou des quartiers). Les divisions internes sont mouvantes et souvent sujettes à redéfinition en fonction des changements politiques, sociaux et géopolitiques. Le Liban, avec sa configuration complexe de confessions religieuses et de partis politiques sectaires, démontre cette multiplicité de frontières. La frontière entre les communautés est souvent interprétée de manière floue et flexible, en fonction des alliances politiques et des conflits passés. C'est donc un jeu d'équilibre qui démontre que ces « frontières identitaires » sont toujours en mouvement et jamais définitivement fixées, créant ainsi une « infinitude des appartenances ». Dans la diaspora, cette infinitude est vécue de manière aiguë. La pensée d'Édouard Glissant apporte ici un éclairage décisif en opposant la « racine unique » (verticale, exclusive) à la « racine rhizome » (horizontale, connective). L'identité diasporique est une identité-rhizome par excellence, dont la force ne réside pas dans la fidélité à une origine unique, mais dans sa capacité à entrer en « Relation » avec d'autres cultures. L'identité n'est plus une essence à découvrir, mais un récit en train de s'écrire, un « projet ouvert » (Umberto Eco) où l'incertitude devient la condition de la liberté et de la créativité.

Post-colonialisme et fractures de l'identité : l'héritage d'une impossible complétude

Le Liban, comme une grande partie du monde arabe, porte encore les cicatrices de son passé colonial. Les théories postcoloniales de Edward Said, notamment son concept d'orientalisme, peuvent être appliquées ici pour expliquer comment les fractures identitaires au Liban sont en partie le résultat de son histoire coloniale. Le pays a été placé sous domination française au XXe siècle, et cette expérience a profondément marqué ses structures sociales et politiques. En ce sens, l'identité libanaise peut être vue comme une réaction à cette domination extérieure et un processus d'auto-définition, souvent conflictuel et fragmenté.

Les fractures identitaires libanaises trouvent leurs racines dans ce passé colonial, qui a intensifié les divisions communautaires (par exemple, la politique de « diviser pour mieux régner » utilisée par

les colonisateurs français, qui a exacerbé les tensions entre les communautés religieuses). L'héritage colonial a créé des fractures profondes dans les représentations sociales des différentes communautés, qui continuent d'être visibles aujourd'hui dans la politique libanaise, dominée par des alliances sectaires. Le Liban, donc, semble être pris dans un cercle vicieux où l'histoire coloniale et les luttes pour la souveraineté identitaire interagissent, rendant impossible une complétude identitaire. Les tentatives de trouver une identité commune et unifiée sont souvent contestées par les forces internes héritées du colonialisme et de la guerre civile. Pour la diaspora, cet héritage postcolonial ajoute une couche de complexité. Elle doit naviguer non seulement entre les mémoires conflictuelles internes au Liban, mais aussi face aux représentations stéréotypées (orientalistes) de leur origine dans les sociétés d'accueil. La quête de complétude se heurte ainsi à une fragmentation d'origine à la fois interne et externe.

Enfin, le troisième sous-chapitre (« Complétudes et infinitudes ») a exploré le processus inachevé de l'identité libanaise, tout en montrant comment elle oscille entre la recherche de complétude et la reconnaissance de son caractère incomplet et infini. Le Liban est pris dans un jeu complexe où les frontières sociales, politiques et religieuses ne sont jamais fixes mais toujours en flux. Les idéaux d'une identité nationale totale se heurtent à la réalité d'un pays où les fractures sectaires et l'histoire coloniale ont rendu toute forme de totalisation identitaire quasiment impossible. En ce sens, l'identité libanaise est un processus dynamique, toujours en construction, et jamais totalement achevée, en quête de réconciliation tout en restant fragmentée par des héritages historiques complexes. Les antagonismes identitaires, les fluctuations et les incertitudes qui caractérisent la diaspora libanaise ne sont donc ni des pathologies ni des états transitoires. Ils sont la substance même d'une identité processuelle, travaillée par une quête ontologique entre la nostalgie d'une unité close (complétude) et l'ouverture à une infinie potentialité (infinitude). C'est dans cet espace de tension, entre ancrage et errance, que se jouent les résistances, les créations et les réinventions les plus significatives de l'individu contemporain, faisant de la diaspora un laboratoire avancé des identités à l'ère globale.

Synthèse : Les antagonismes identitaires au Liban, ainsi que leurs fluctuations et incertitudes, apparaissent comme des facteurs déterminants dans l'évolution du pays et de ses citoyens. Cette étude a démontré qu'ils constituent moins des pathologies que la substance même des identités libanaises, particulièrement dans leur expression diasporique. Les identités libanaises, confrontées à un passé colonial traumatisant, à des fractures communautaires persistantes et à des influences globales, se définissent par leur caractère dynamique, pluriel et en perpétuelle recomposition.

Le premier sous-chapitre a établi le cadre structural de ces antagonismes, montrant comment la relation à l'altérité, la mémoire et les espaces fragmentés façonnent une identité diasporique recomposée. Le second a analysé les modalités processuelles de cette identité, révélant que sa force réside précisément dans sa plasticité et ses dynamiques de transformation continue face aux flux migratoires et aux tensions entre tradition et modernité. Enfin, le troisième sous-chapitre a approfondi la dimension ontologique de cette condition, éclairant la dialectique fondamentale entre la quête nostalgique d'une complétude impossible et l'acceptation créative d'une infinitude des possibles.

Ce processus continu d'évolution identitaire, marqué par des tensions entre totalité et infini, offre une lecture précieuse pour comprendre les défis sociaux et politiques actuels du pays. Il enseigne que l'impossibilité de réduire l'identité libanaise à une unicité figée n'est pas un échec, mais le signe de sa vitalité. Si les Libanais naviguent constamment entre tradition et modernité, entre identité nationale et identités communautaires, leur quête identitaire n'est jamais achevée, mais demeure une reconstruction perpétuelle. La perspective diasporique, en radicalisant ces tensions, fait de la diaspora un laboratoire où s'expérimentent, de manière exacerbée, les conditions identitaires de la modernité globale.

Ainsi, l'approche diasporique et transnationale des identités libanaises, couplée à une réflexion sur les frontières mouvantes, apparaît comme une voie essentielle pour appréhender les dynamiques sociales et politiques du pays. Cette thèse invite dès lors à déplacer le regard : au-delà de la question des formes de réconciliation, c'est peut-être dans la reconnaissance de la valeur constructive de la fragmentation et de la fluctuation que réside une clé pour penser l'avenir – non seulement pour le Liban et sa diaspora, mais pour toute société confrontée à la complexité identitaire contemporaine.

Figure de l'Autre, entre proximité et distance

« Nous sommes tous étrangers à quelqu'un ou à quelque chose, mais à la maison ou ailleurs notre monde a mal. Les extrêmes arrivent à nous séparer de plus en plus et nous font croire que nous sommes ennemis des uns des autres. Mais est-ce qu'il faut un autre virus mortel ou une météorite destructrice ou une catastrophe naturelle pour nous rappeler que nous sommes un. Au-delà de notre nationalité, nos origines, notre religion, nos idéologies, nos couleurs même notre genre. Heureusement que l'art nous réunit, ou les politiquent déchirent, les artistes recousent. Au lieu de construire des murs, nous les artistes on crée des ponts. Construire un pont, même une passerelle n'est pas un rêve. Mais si on rêve seul, ça ne reste qu'un rêve, mais si on rêve ensemble ça devient la réalité » comme disait John Lennon dans sa chanson.
Alors, « rêvons de la paix, de la fraternité et surtout de la sororité. Rêvons de l'égalité et de la liberté pour tous » comme l'a bien réclamé une personne que j'ai rencontré durant les manifestations et les révoltes qui ont eu lieu au centre-ville de Beyrouth suite à l'explosion du port en août 2020.

Une frontière est une construction territoriale qui « met de la distance dans la proximité [702]» (Arbaret-Schulz, 2002). Conçue comme un système de contrôle des flux destiné à assurer une maîtrise du territoire à travers un filtrage.
La recherche anthropologique traite au présent de la question de « l'autre », l'autre exotique qui se définit par rapport à nous, supposé identique ; l'autre des autres, l'autre ethnique, culturel, qui se définit par rapport à un ensemble d'autres supposés identiques[703]. Cette définition de « l'autre » de Marc Augé nous laisse penser à la différence, à un système de différences, de divergences, pétri d'altérité entre le nous et l'autre.
Cette conception de la culture et de l'individualité comme expressions réciproques l'une de l'autre constituant un lieu commun nous sert à qualifier, à catégoriser ou plus précisément à différencier un Arabe, d'un Anglais, d'un Français, d'un Breton ou d'un Allemand. Cette assignation est perçue comme trivial. Cette catégorisation se fait aussi à plusieurs échelles même au niveau de l'ethnie, de la tribu, du village, du lignage ou de tout autre mode de regroupement.

Dans le contexte libanais, l'Autre est à la fois familier et menaçant, intime et étranger, frère et ennemi. Cette ambivalence, loin d'être conjoncturelle, structure en profondeur les relations intercommunautaires, les représentations sociales et les imaginaires collectifs. Enracinée dans l'histoire ottomane et coloniale, exacerbée par la guerre civile et perpétuée par les institutions confessionnelles, la figure de l'Autre est au cœur du rapport à soi, à l'espace, et à la mémoire. Elle est aussi indissociable de la géographie morcelée du pays, des mouvements de population, et des stratégies individuelles ou collectives d'adaptation.
La figure de l'Étranger occupe une place centrale dans la réflexion sur l'identité, l'altérité et les dynamiques territoriales. Elle est à la fois miroir, menace, énigme et parfois refuge. Dans le cas du Liban, pays historiquement marqué par les échanges, les migrations, les occupations et les exils, la question de l'étranger — qu'il soit perçu, accueilli, rejeté ou intériorisé — constitue une clé de lecture essentielle de ses tensions identitaires.

[702] GROUPE FRONTIERE et al., « La frontière, un objet spatial en mutation », *art. cit.*
[703] AUGE Marc, *Non-lieux*, *op. cit.*, p. 28-29.

Ce chapitre interroge les formes contemporaines de l'altérité au Liban dans ses dimensions spatiales, politiques et symboliques, et à partir d'une grille d'analyse articulée en trois temps : la traversée des frontières, l'expérience de la frontière et ses tensions comme lieu à habiter ou à fuir, et les paradoxes, à la fois endogènes et exogènes, qui structurent cette ambivalence et rendent la disparité si difficile à stabiliser. En filigrane, c'est la nature des relations intersubjectives et intercommunautaires qui est questionnée, dans une société où l'Autre est souvent vécu comme un miroir brisé de soi-même.

La traversée des murailles

« Si l'idéal de la limite est pour partie d'être franchissable, aucune limite territoriale n'échappe à la question du franchissement : aucun territoire ne peut ni ne peut vouloir se clore entièrement. Toute limite, aussi puissante soit-elle, peut céder, et toute limite doit ménager, réserver un lieu pour son franchissement[704]. »

Françoise Paul-Lévy – Marion Segaud, *Anthropologie de l'espace*, 1983.

Le terme étranger (du latin *extraneus*, « qui est du dehors ») désigne selon *Le Littré* et *Le Robert* « celui qui n'est pas du pays, qui vient d'un autre État ou d'un autre groupe social ». Dans un sens plus symbolique, il peut aussi désigner celui qui n'appartient pas au même monde de valeurs ou de références.
La frontière, quant à elle, est définie comme une « limite séparant deux territoires » (*Trésor de la langue française*), mais elle est aussi une construction sociale (Balibar, 1992), un dispositif mouvant de tri, de contrôle et d'imaginaire collectif. Cette ambivalence est bien exprimée par Étienne Balibar lorsqu'il écrit que « les frontières ne disparaissent pas, elles se déplacent, elles se redéploient[705] ».
Dans un monde globalisé, les frontières ne se réduisent plus à des lignes nationales : elles traversent les corps, les quartiers, les subjectivités[706]. Intérieure autant qu'extérieure, elle n'est pas seulement géographique, mais aussi mentale, culturelle, religieuse, linguistique ou géopolitique.

Dans cette optique, la traversée des frontières renvoie à un geste ambivalent : franchir une ligne de séparation, transgresser un ordre établi, mais aussi risquer l'exclusion ou l'invisibilisation. Franchir la frontière devient alors un acte chargé de symbolique : passer, transgresser, négocier un seuil, parfois au péril de sa vie, parfois dans l'espoir d'un ailleurs, mais toujours dans une logique d'ambivalence.

Le Liban est un pays de frontières au sens fort : frontière entre mer et montagne, entre Orient et Occident, entre communautés religieuses et politiques. Depuis l'Empire ottoman jusqu'au mandat français, en passant par la Nakba palestinienne, la guerre civile et l'arrivée massive de réfugiés syriens, le territoire libanais a été traversé par des figures étrangères multiples : le colon, l'exilé, le réfugié, le commerçant, le combattant, l'émigré.
Chaque passage à la frontière – physique ou symbolique – a entraîné des recompositions identitaires. La frontière entre « Libanais » et « non-Libanais » est souvent floue, réécrite selon les rapports de force géopolitiques et confessionnels. Par exemple, la figure du Palestinien dans les années 1970-80 ou celle du Syrien dans les années 2010 n'est pas neutre : elle incarne un « étranger » tantôt accueilli, tantôt redouté, tantôt instrumentalisé.

« Divinités qui s'opposent, certes, mais qui sont aussi indissociables. Une composante d'Hestia appartient à Hermès, une part d'Hermès revient à Hestia. C'est sur l'autel de la déesse, au foyer des

[704] PAUL-LEVY Françoise et SEGAUD Marion, *Anthropologie de l'espace*, Centre Georges Pompidou, Centre de création industrielle, Paris, 1983. ISBN : 978-2-85850-206-6.
[705] BALIBAR Étienne, *Nous, citoyens d'Europe ? les frontières, l'État, le peuple*, *op. cit.*
[706] REKACEWICZ Philippe, « Tracer les frontières : cartographier l'invisible », dans *Le Monde diplomatique*, mai 2012.

demeures privées et des édifices publics que sont selon le rite accueillis, nourris, hébergés les étrangers venus de loin, hôtes et ambassadeurs. Pour qu'il y ait véritablement un dedans encore faut-il qu'il s'ouvre sur le dehors pour le recevoir en son sein. Et chaque individu humain doit assumer sa part d'Hestia et sa part d'Hermès. Pour être soi, il faut se projeter vers ce qui vous est étranger, se prolonger dans et par lui. Demeurer enclos dans son identité, c'est se perdre et cesser d'être. On se connaît, on se construit par le contact, l'échange, le commerce avec l'autre. Entre les rives du même et de l'autre, l'homme est un pont. » [707]

Jean-Pierre Vernant, *La Traversée des frontières*, 2004.

Dans le Liban d'après-guerre, les frontières ne sont pas seulement géographiques : elles sont aussi sociales, confessionnelles, symboliques. La ville de Beyrouth, en particulier, incarne une archéologie vivante de ces lignes de démarcation. Les anciennes « lignes de front » de la guerre civile – notamment la célèbre ligne verte – ont laissé place à des frontières mentales qui organisent encore aujourd'hui les circulations, les sociabilités et les loyautés. Dans les grandes villes, notamment à Beyrouth, les frontières ne sont pas géographiques mais symboliques. Le franchissement du quartier de Basta vers Achrafieh, ou de Tariq el-Jdideh vers Sassine, peut être vécu comme un passage entre des univers communautaires, linguistiques et politiques distincts.

Ces frontières intra-urbaines sont souvent matérialisées par la présence de drapeaux, de slogans, de portraits de leaders ou de checkpoints militaires[708]. Elles renvoient à une géographie du soupçon, où le corps est en permanence interrogé par son apparence, son accent, son nom de famille. La ségrégation résidentielle, le choix des écoles, des universités, ou des hôpitaux s'opèrent souvent en fonction de l'appartenance communautaire, perpétuant un cloisonnement feutré mais persistant.
À cela s'ajoutent les dispositifs sécuritaires qui matérialisent les frontières de manière diffuse : caméras de surveillance, postes militaires, barrières mobiles, murs anti-émeutes. Ces éléments, omniprésents dans les centres urbains comme dans les périphéries sensibles, instaurent un régime spatial de suspicion généralisée. À Beyrouth, de nombreux établissements publics et privés sont aujourd'hui protégés par des murs, des miradors, des portiques ou des miliciens en civil, renforçant une logique de fragmentation quotidienne de l'espace public.
Pourtant, ces frontières sont sans cesse traversées, souvent de manière invisible ou pragmatique. Les mobilités quotidiennes, les échanges économiques ou les relations amoureuses contournent les logiques identitaires tout en les reproduisant. Ce paradoxe est au cœur du quotidien libanais : on côtoie l'Autre sans le reconnaître pleinement comme semblable. La circulation entre les quartiers, les régions, ou les milieux sociaux oblige à négocier en permanence la distance et la proximité. C'est ce que Michel Agier appelle une « frontière de contact », où l'altérité se construit moins par l'exclusion que par l'ajustement constant.

Le passage d'une vallée à une autre, d'un quartier à l'autre de Beyrouth, peut aussi constituer une traversée symbolique d'une frontière sociale ou religieuse.
Franchir la frontière libanaise, c'est souvent affronter un régime de suspicion, celui du checkpoint, du passeport, de l'identité communautaire assignée. Mais c'est aussi, parfois, un acte de résistance, comme pour ces artistes, militants ou habitants qui refusent la clôture, la peur ou la haine, et qui fabriquent de nouvelles passerelles symboliques. Ainsi, des initiatives telles que les festivals culturels dans les zones rurales ou les formes d'art urbain transgressent les séparations communautaires en créant des langages partagés. « La frontière est ce par quoi le monde peut s'ouvrir[709] », écrivait Jean-Luc Nancy, insistant sur sa dimension à la fois d'exclusion et de partage.
Dans ce contexte, les figures de l'Autre ne sont jamais stabilisées : elles fluctuent selon les circonstances. L'Autre peut être le voisin, le client, le collègue, le chauffeur de taxi, ou le réfugié.

[707] VERNANT Jean-Pierre, *La Traversée des frontières*, Seuil, Paris, 2004, (La Librairie du XXIe siècle - Sciences humaines - Histoire).
[708] RAFFESTIN Claude, *Pour une géographie du pouvoir*, *op. cit.*, p. 112-125.
[709] NANCY Jean-Luc, *La communauté désœuvrée*, Paris, Christian Bourgois, 1989.

L'ambiguïté de ces interactions rend la frontière poreuse, mais aussi instable. La méfiance, souvent intériorisée, ressurgit à la moindre crise, comme en témoignent les replis confessionnels lors des troubles politiques ou des pénuries. Ainsi, traverser la frontière n'implique pas nécessairement la reconnaissance de l'Autre : cela peut aussi signifier une cohabitation sans dialogue, une proximité sans réciprocité.

Dans son ouvrage *Les seuils du Moyen-Orient*, Hanne Olivier définit la frontière comme étant « un seuil parce qu'elle définit le sol de la communauté, et donc celle-ci ; elle est seuil en tant que passage entre le semblable et l'étranger… la caisse de résonance des murmures de l'imaginaire, imaginaire de découpage, d'invasion, de complot international, d'ennemi à abattre[710]. »

Dans cette cartographie complexe, il convient aussi d'évoquer les formes les plus récentes de frontières : les frontières numériques. Celles-ci se manifestent à travers la surveillance en ligne, le contrôle des communications, les bulles algorithmiques sur les réseaux sociaux, ou encore les cyber-frontières entre communautés. Au Liban, les conflits se rejouent souvent sur Facebook, Twitter ou WhatsApp, où les clivages communautaires se prolongent en logiques de filtre, de censure et de propagande. La circulation d'une information, d'un mot ou d'un visuel devient elle-même une traversée à risque.

Habiter ou fuir

« La frontière n'est pas une ligne, c'est un espace. Elle n'est pas un mur, c'est une interface[711] », écrivait Michel Foucher dans son livre *Fronts et frontières. Un tour du monde géopolitique*, (1991). Penser la frontière aujourd'hui ne revient donc plus à l'imaginer comme un simple tracé fixe et délimitant, mais comme un lieu dynamique, traversé de tensions, d'interactions et de pratiques multiples. Loin d'être une fin, elle devient une condition de possibilité, un point d'entrée vers l'analyse des identités, des appartenances et des spatialités vécues.
Dans cette perspective, habiter la frontière ne signifie pas seulement y résider physiquement, mais composer avec ses discontinuités, ses incertitudes, ses régimes de visibilité et d'invisibilité. Comme le rappelle Jacques Lévy, « habiter, c'est s'approprier un espace dans le temps[712] ». Or, dans les zones frontalières, cette appropriation est souvent entravée par des logiques de contrôle, de militarisation, de relégation ou de marginalisation.

La frontière libanaise ne se réduit pas à une ligne à franchir. Elle peut aussi être un lieu de vie, un espace vécu, parfois même revendiqué. Certaines zones, comme les faubourgs de Beyrouth, le Chouf, ou la Békaa, concentrent des populations mixtes ou en transition, qui incarnent des formes de coexistence fragile. Les régions comme Ersal, Rachaya, la Békaa ou Naqoura incarnent ces seuils mouvants, ces territoires-frontières où se jouent à la fois la sécurité nationale, les circulations informelles, les échanges transfrontaliers et les migrations. Les populations qui y vivent développent des formes spécifiques d'adaptation et de tactiques habitantes[713] (De Certeau, 1980), naviguant entre légalité et illégalité, entre reconnaissance et suspicion. Habiter la frontière, c'est souvent composer avec l'hétérogène, accepter le compromis, la contradiction, l'ambiguïté. C'est aussi, parfois, endosser une identité mouvante, adaptable, capable de dialoguer avec plusieurs univers symboliques. Ce phénomène se manifeste notamment chez les jeunes générations urbaines ou dans les dynamiques de création artistique.

710 HANNE Olivier, *Les Seuils du Moyen-Orient: Histoire des frontières et des territoires*, Éditions du Rocher, 15 mars 2017, [En ligne], <https://www-numeriquepremium-com.janus.bis-sorbonne.fr/content/books/9782268090474>, (Consulté le 1 mai 2021).

711 FOUCHER Michel, *Fronts et frontières, un tour du monde géopolitique*, *op. cit.*

712 LEVY Jacques, *Le tournant géographique. Penser l'espace pour lire le monde*, Paris, Belin, 1999. LEVY Jacques et LUSSAULT Michel, *Frontière ; Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, *op. cit.*

713 DE CERTEAU Michel, *L'invention du quotidien, tome 1*, *op. cit.*

Appliquée au cas du Liban, cette lecture prend une résonance particulière. Le pays se présente comme un territoire saturé de frontières visibles et invisibles : frontières nationales contestées (au sud avec Israël, à l'est avec la Syrie), frontières communautaires dans les villes et les villages, frontières mentales héritées de la guerre civile, et frontières sociales reproduites par les politiques néolibérales et confessionnelles. Dans ce contexte, habiter la frontière, c'est parfois cohabiter avec l'ennemi d'hier, ou vivre dans un espace où le voisin appartient à une autre mémoire, à un autre récit.
Certaines zones frontalières comme celles de la Békaa-Nord, notamment Arsal et Hermel, marquées par une forte présence de réfugiés syriens, illustrent les tensions entre hospitalité, surveillance et gestion sécuritaire. Ces espaces deviennent des « seuils de tolérance[714] », où les logiques d'accueil humanitaire se confrontent à celles du soupçon politique. Les habitants locaux, tout comme les réfugiés, vivent la frontière comme une réalité quotidienne faite de restrictions, de contrôles militaires, mais aussi de solidarités pragmatiques et d'économies informelles.

Au Sud-Liban, les localités proches de la frontière israélienne comme Khiam, Bint Jbeil ou Naqoura sont, quant à elles, marquées par la mémoire de l'occupation (1978-2000) et la persistance d'un dispositif militaire, tant du côté libanais (avec la FINUL et l'armée) que du côté israélien. Ces lieux sont habités par une tension constante entre mémoire traumatique, dissuasion géopolitique et vie quotidienne. Vivre à proximité de la « Blue Line », ligne de cessez-le-feu, signifie composer avec l'omniprésence du danger, la surveillance aérienne et le spectre récurrent de la guerre.
À l'inverse, pour d'autres, la frontière est un lieu de danger, de vulnérabilité, voire de fuite. Certains Libanais ont choisi l'exil, intérieur ou extérieur, pour échapper à la violence symbolique ou matérielle de l'altérité imposée. Les migrations internes – vers des zones « homogènes » ou perçues comme plus sûres – traduisent une volonté de contourner la complexité, de se réfugier dans l'entre-soi. L'émigration massive vers l'Europe, l'Amérique du Nord ou le Golfe est aussi une manière de s'extraire d'un système de frontières omniprésent, où chaque interaction peut réactiver les stigmates communautaires.

À cela s'ajoute une frontière encore plus ambiguë et stratégique : la frontière maritime. Longtemps ignorée dans les débats publics, elle est récemment devenue un terrain de conflit géopolitique majeur avec la découverte de ressources gazières offshore. Le litige entre le Liban et Israël sur la délimitation de la zone économique exclusive montre que les frontières maritimes, bien que moins visibles, peuvent cristalliser des tensions aussi vives que les frontières terrestres. Cette frontière invisible redéfinit les rapports de souveraineté, de ressources et de pouvoir dans un espace pourtant inoccupé.
La mer, traditionnellement perçue comme un espace d'ouverture, devient ainsi paradoxalement un espace de confrontation. Pourtant, elle est aussi l'un des vecteurs de la diaspora libanaise, qui franchit cette frontière maritime non pas dans une logique de guerre, mais d'exil ou d'opportunité. De nombreux Libanais, en particulier dans les régions côtières comme Saida, Tripoli ou Jounieh, ont vu dans la mer un passage vers l'ailleurs. Ce franchissement n'est pas seulement géographique mais existentiel : il traduit le désir de rupture avec un territoire fragmenté, tout en emportant avec soi une mémoire des frontières communautaires, politiques ou économiques.

L'expérience de la frontière révèle donc un double mouvement : certains choisissent de l'habiter, de l'apprivoiser, d'en faire un espace de transition identitaire ; d'autres, au contraire, cherchent à l'effacer ou à la fuir. Ce clivage recoupe souvent des distinctions sociales, générationnelles ou spatiales. Mais il indique surtout une incertitude profonde quant à la place de l'Autre dans le récit national : est-il un partenaire, un adversaire, un témoin, ou un intrus ?

Dans une perspective phénoménologique, en référence aux travaux d'Edward Casey et de Michel Agier, habiter la frontière, c'est exister dans un entre-deux, dans un espace liminal, à la fois dedans

[714] AGIER Michel, *Gérer les indésirables: des camps de réfugiés au gouvernement humanitaire*, Paris, Flammarion, 2008, p. 49-62.

et dehors. Pour les Libanais vivant dans des zones frontalières (Nord avec la Syrie, Sud avec Israël, ou dans les interstices communautaires de Beyrouth), cette coexistence implique souvent une négociation permanente de l'altérité : cohabiter avec l'autre, sans fusion ni rupture.
Mais cette cohabitation est instable : elle dépend des conjonctures politiques, des équilibres communautaires et de la mémoire des violences passées. Certains villages chiites du Sud Liban, à proximité de la frontière israélienne, sont par exemple pris dans une dynamique d'occupation/défense/évacuation récurrente, où l'étranger est tour à tour le soldat, le voisin, le combattant.
À l'inverse, la frontière est aussi ce qu'on fuit. Les Libanais qui ont quitté le pays pendant la guerre civile ou les crises économiques récentes sont passés d'un territoire traversé à une condition diasporique où ils deviennent eux-mêmes des étrangers. Cette inversion du regard est cruciale : celui qui percevait l'autre comme étranger devient à son tour perçu comme tel.
La diaspora libanaise vit ainsi la frontière dans un double mouvement : d'un côté, elle s'en affranchit par la distance ; de l'autre, elle en perpétue la logique par la reproduction de réseaux communautaires à l'étranger. À Montréal, Paris, Abidjan ou Dubaï, les clivages internes du Liban continuent souvent à structurer les espaces sociaux. Mais certains acteurs diasporiques tentent aussi de créer des espaces transversaux, porteurs d'un récit commun au-delà des lignes de séparation. Le franchissement des frontières devient ici une opportunité de recomposition identitaire et politique.

Dans ce contexte, la frontière n'est pas une ligne fixe mais une expérience mobile. Elle est ce qu'on franchit pour survivre, mais aussi ce qui nous poursuit. Les diasporas libanaises, notamment en Afrique, en Europe ou en Amérique latine, entretiennent avec la frontière un rapport ambivalent : elles en gardent la mémoire, parfois la mythifient, mais cherchent aussi à la dépasser en réinventant des appartenances multiples.
Vivre la frontière, au Liban, c'est donc conjuguer l'enfermement et l'ouverture, la mémoire du conflit et l'espoir du lien, le poids du passé et la possibilité du commun. C'est une pratique du quotidien marquée par la négociation permanente de l'altérité, où chacun compose avec l'histoire, l'espace et les autres.

Paradoxes endogènes et exogènes

La figure de l'Autre au Liban ne peut être comprise sans tenir compte des influences extérieures. L'altérité n'est pas seulement interne – entre maronites, chiites, sunnites, druzes ou arméniens – elle est aussi façonnée par des regards exogènes, notamment occidentaux, syriens, palestiniens ou du Golfe. La présence de réfugiés syriens depuis 2011 a ravivé d'anciens réflexes de rejet, tout en réactivant une mémoire douloureuse de l'occupation syrienne (1976-2005). De même, l'image de l'Occident comme garant de la modernité ou de la sécurité reste ambivalente : objet d'aspiration pour certains, de méfiance pour d'autres.
Ces influences croisées produisent une altérité instable, soumise à des réinterprétations constantes. L'Autre est tantôt désigné comme menace sécuritaire, tantôt comme partenaire économique ; tantôt célébré pour sa culture, tantôt stigmatisé pour ses origines. Cette ambivalence est également entretenue par les médias, les discours politiques, les récits mémoriels, et les réseaux sociaux, qui oscillent entre ouverture cosmopolite et réflexes identitaires.
D'un point de vue endogène, la difficulté de construire une mémoire nationale partagée aggrave cette fragmentation. L'école, les institutions religieuses, les partis politiques produisent des récits contradictoires où l'Autre est souvent exclu ou caricaturé. L'altérité devient ainsi un impensé du système éducatif et de la fabrique nationale. Comme l'écrit Edward Saïd, « l'Autre est ce que l'on fabrique pour mieux se définir soi-même » – mais dans le cas libanais, cette fabrication est instable, changeante, et souvent toxique.
Ce paradoxe structurel – entre ouverture imposée et repli choisi – rend difficile l'émergence d'un cadre partagé de citoyenneté. L'Autre est partout, mais rarement reconnu comme légitime dans sa

différence. Il est proche, mais tenu à distance. Il est intégré dans les pratiques, mais exclu des imaginaires. Ce décalage constitue un défi majeur pour tout projet de refondation du vivre-ensemble.
L'un des paradoxes majeurs du Liban réside dans la présence d'un « étranger intérieur ». Chaque communauté confessionnelle peut voir l'autre comme un corps étranger, bien qu'ils partagent la même langue, le même espace, parfois même les mêmes pratiques culturelles. Cette altérisation interne est un phénomène typiquement endogène : c'est le résultat d'une fragmentation identitaire produite par l'histoire politique du pays.
Dans ce contexte, la proximité physique n'annule pas la distance symbolique. Comme le dit Georg Simmel dans son essai « L'Étranger » (1908), celui-ci est « proche par sa présence et lointain par son origine[715] » – une tension qui s'applique avec acuité au Liban multiconfessionnel.
À l'inverse, l'étranger exogène – c'est-à-dire venant de l'extérieur – est souvent perçu selon des grilles de lecture liées à l'histoire coloniale, aux rapports de domination ou aux logiques économiques. Les réfugiés syriens, qui représentent plus d'un quart de la population libanaise depuis 2011, sont à la fois main-d'œuvre bon marché et bouc émissaire politique.
Ce paradoxe entre besoin (économique, démographique) et rejet (culturel, sécuritaire) montre que la distance à l'étranger n'est jamais seulement géographique : elle est sociale, politique, émotionnelle.

Frontières internes, interfaces et porosité dans la ville divisée

Le franchissement des limites internes d'une ville divisée relève d'une économie politique de la nécessité, non d'une sociologie de la tolérance : avant 2024, les frontières fantômes de Beyrouth ne bloquaient pas les mobilités, elles les taxaient. Ces frontières sont perméables mais différenciatrices, au sens des *border studies*, la porosité n'étant pas l'absence de frontière mais une modalité de gestion de celle-ci. Les bombardements y créent une discontinuité qualitative : sectionnant axes et seuils, ils n'ont pas fermé l'interface mais l'ont inversée, de zone de contact en espace de refuge et d'hospitalité contrainte ou de cohabitation d'urgence. L'interface est donc une configuration relationnelle qui varie selon les régimes de violence plutôt qu'une structure fixe. D'où la distinction décisive : réparer une surface n'est pas réparer une interface. La surface est visible et finançable ; l'interface est relationnelle et souvent invisible ; elle produit la ville comme espace partagé ou divisé. La porosité vit à notre échelle – coupe de rue, seuil, rez-de-chaussée –, là où se joue la cohabitation pratique que négligent les politiques de reconstruction au profit de la macrostructure. Reconstruire le seul tissu risque donc de reconstruire la division. Penser la reconstruction comme intervention sur les relations spatiales, c'est faire de l'interface un concept opératoire pour l'urbanisme de reconstruction : non un objet à restaurer, mais un rapport à reconstruire. En effet, la distinction surface/interface, la porosité comme propriété scalaire et l'avertissement contre la reconstruction de la division constituent trois apports complémentaires pour penser la ville divisée non comme un état, mais comme un processus toujours en cours de reconfiguration.

Pour conclure, la figure de l'Étranger, dans le cas libanais, révèle une profonde instabilité des catégories d'appartenance. Entre l'intérieur et l'extérieur, entre l'altérité subie et l'altérité incorporée, le Liban est un pays-frontière, traversé, habité, mais aussi repoussé par ses propres lignes de fracture. Dans ce cadre, la frontière n'est ni un simple obstacle ni un pur passage, mais une scène de projection et de conflit : on y joue l'identité, on y négocie l'autre, on y met à l'épreuve la communauté.

Ce chapitre ouvre ainsi une réflexion sur la possibilité d'une hospitalité sans dissolution, d'une cohabitation sans uniformisation, et sur la manière dont le Liban – à l'image de ses diasporas – peut faire de la frontière non plus une blessure, mais un lieu de création identitaire.

[715] SIMMEL Georg, *L'Étranger*, Editions Payots&Rivages, Paris, 2019, (Petite Bibliothèque Payot), [En ligne], <https://www.payot-rivages.fr/payot/livre/letranger-9782228922913>, (Consulté le 24 juin 2021).

Du territoire de l'entre-deux au pays-tampon

Le Liban incarne de manière paradigmatique la complexité d'un espace dont la destinée géopolitique est scellée par sa position intermédiaire. Cette réalité, comme le souligne l'historien et économiste Georges Corm dans son livre *Le Liban contemporain. Histoire et société*, est souvent obscurcie par des lectures réductrices : « L'histoire du Liban contemporain, ce petit pays clé du Moyen-Orient objet des convoitises des puissances régionales et internationales depuis trois siècles, est mal connue. Elle a trop souvent été écrite en fonction de la géopolitique internationale, interdisant ainsi de cerner la réalité complexe de cette société, marquée par l'interpénétration de l'islam et du christianisme depuis treize siècles. D'où de nombreux clichés, exploités pour stimuler la fièvre destructrice qui, entre 1975 et 1990, s'est emparée du pays, pris dans les affres du conflit israélo-arabe et de la guerre froide[716] ». De « Suisse du Moyen-Orient », le Liban est devenu alors une sorte de repoussoir, archétype des situations de fragmentation et de communautarisation d'une société.

Ce chapitre propose une généalogie critique de cette condition, en retraçant la transition d'un territoire de l'entre-deux, défini par ses fonctions d'interface et de carrefour actif, vers un pays-tampon, où la logique de l'intermédiation cède le pas à celle de la friction et de la dépendance contrainte. Nous analyserons cette mutation à travers trois mouvements : la transformation des plateformes multimodales en zones de fracture ; la permanence structurelle de l'entre-deux à travers les échelles et les temps longs ; et enfin, l'émergence de territorialités nouvelles, paradoxalement nées de la régression systémique.

Cette section analyse la transformation fondamentale du rôle géoéconomique du Liban. Il s'agit de passer d'une lecture historique mettant en avant sa prospérité comme plateforme active à un constat contemporain de son effacement stratégique. L'enjeu est de saisir la différence cruciale entre une intermédiation choisie, source de puissance, et un statut de tampon subi, synonyme de vulnérabilité.

Carrefours commerciaux et culturels en Méditerranée

Historiquement, le territoire libanais s'est construit comme un espace de connexion. Les cités phéniciennes (Tyr, Sidon, Byblos) furent les premières plateformes multimodales, reliant les hinterlands continentaux (via les vallées de la Békaa et de l'Oronte) aux routes maritimes méditerranéennes. Cette vocation s'est perpétuée à travers les âges : l'émirat du Mont-Liban sous l'Empire ottoman fonctionnait comme une interface commerciale et confessionnelle entre la Porte, l'Europe et le monde arabe. Beyrouth, à l'ère contemporaine, a pleinement incarné ce statut de « carrefour » après l'indépendance (1943), se positionnant comme le centre bancaire, culturel et de transit du Proche-Orient. Cette période faste, où le Liban était perçu comme un modèle de prospérité, est illustrée par des témoignages d'époque. À la fin de la présidence de Kamil Chamoun en 1963, un texte figurant dans une revue occidentale le classait parmi les quatre pays les plus prospères au monde : « Après la suisse, l'Allemagne Occidentale et les États-Unis, le Liban occupe la quatrième place sur le plan mondial parmi les pays qui se sont signalés en 1963 par une prospérité économique remarquable, indique un rapport statistique établi par les services financiers officiaux. ». Son aéroport était classé 6ème au monde, ses banques, premières en Asie, finançaient des pays comme l'Inde, et le président américain John Kennedy voyait en lui un modèle idéal. Acquérant les surnoms de « Suisse d'Orient » pour sa stabilité financière et « Paris du Moyen-Orient » pour son rayonnement culturel et touristique, le Liban était la locomotive de l'intermédiation en Méditerranée. Cette fonction de plateforme était perçue comme un vecteur de modernité et de prospérité, fondant une identité nationale sur le récit de l'ouverture et de l'intermédiation proactive.

[716] CORM Georges, *Le Liban contemporain*, *op. cit.*

L'effacement de l'agentivité : d'acteur d'intermédiation à croupion régional

Cette transformation signe l'effacement progressif de l'agentivité de l'État libanais. C'est la différence essentielle entre les deux modèles : quand on est une plateforme multimodale, une interface, on a un rôle actif et proactif ; quand on est un tampon, on subit un rôle de croupion régional. Dans le modèle de l'entre-deux, le Liban, à travers ses négociants, ses banquiers et ses intellectuels, était un acteur d'intermédiation qui tirait parti de sa position pour affirmer une certaine autonomie. Dans le modèle du pays-tampon, il devient un croupion régional – un espace passif où se règlent les comptes des puissances extérieures. Sa souveraineté est *hollowed out* (vidée de sa substance). Les décisions cruciales concernant la guerre, la paix ou l'économie sont souvent prises à Téhéran, Ryad, Damas ou Washington, réduisant la classe politique libanaise au rôle d'exécutant ou de gardien d'un statu quo précaire. L'État n'est plus un intermédiaire qui négocie ; il est le tampon qui absorbe les chocs. Cette perte d'initiative se manifeste par une économie de rente et de captation de l'aide internationale, qui se substitue à une production de richesses endogène. La classe politique, engluée dans des logiques clientélistes et de survie, participe elle-même à cet effacement en externalisant ses responsabilités et en institutionnalisant la dépendance. L'agentivité libanaise, jadis tournée vers l'extérieur pour en capter les flux et les opportunités, se replie désormais sur la gestion interne des équilibres communautaires et la redistribution de rentes stratégiques, sous le regard étroit de parrains régionaux. Le pays n'est plus le sujet de son histoire, mais l'objet de l'histoire des autres.

Mémoire des lieux : Beyrouth, Tripoli et Saïda, archétypes des dilatations localisées

Les villes libanaises sont les archives vivantes de cette condition. Beyrouth, capitale, est l'archétype de la ville-carrefour devenue ville-tampon. Son centre-ville, reconstruit après la guerre comme un espace aseptisé et globalisé, est une bulle tampon entre les territoires communautaires qui l'entourent. Cette « île » urbaine, symbolisant un rêve de normalité et de réconciliation avorté, contraste violemment avec la ceinture de misère et les banlieues où s'ancrent les véritables rapports de force sociaux et politiques. Elle fonctionne moins comme un cœur national que comme un sas entre le Liban et la mondialisation, un lieu de passage plus que d'ancrage. Tripoli incarne la ville-tampon entre le Liban et la Syrie, où le conflit syrien s'est répliqué dans les luttes entre quartiers sunnites et alaouites. Véritable cicatrice géopolitique, la ville est le théâtre d'une conflictualité latente qui reflète directement les tensions régionales. Son port et son économie locale, autrefois dynamiques, pâtissent de cette situation de frontière intérieure, faisant de Tripoli un concentré des fractures nationales et un baromètre des relations libano-syriennes. Saïda, quant à elle, représente une dilatation localisée du modèle : ville de contact entre la montagne et la mer, elle est aussi un espace où l'autorité de l'État central et celle d'acteurs locaux forts (comme le clan Hariri) se superposent et négocient en permanence, créant une zone d'autonomie relative mais aussi de vulnérabilité. Le vieux souk et le château de la mer, symboles d'un passé commerçant prospère, coexistent avec une économie de contrebande et des réseaux transnationaux qui échappent au contrôle de l'État. Saïda illustre ainsi la capacité de résilience des territoires libanais, mais aussi leur propension à développer des systèmes de gouvernance parallèles qui fragmentent davantage l'espace national. Ces villes témoignent de la manière dont la matrice de l'entre-deux et du tampon se territorialise concrètement, façonnant des dynamiques sociales et politiques distinctes. Chacune, à sa manière, incarne une adaptation – souvent douloureuse – à la régression systémique du pays, transformant la mémoire de leur rôle de carrefour en une géographie actuelle de la fragmentation et de la dépendance.



Carte 92 **:** La fabrique de la frontière libanaise.

Réalisation : © Dalal Kassab Kodssieh, 2020.

Partie IV

UNE CONSTRUCTION TERRITORIALE OCELLÉE

Déséquilibres et dislocations socio-spatiales

Le Liban manifeste une profonde hétérogénéité socio-spatiale qui, loin de se limiter à des contrastes urbanistiques, dévoile des logiques d'exclusion, de fragmentation et de reconfiguration continue des territoires. Ces désarticulations ne relèvent pas seulement d'une asymétrie entre centre et périphérie, mais se lisent à travers des dynamiques complexes d'hétérotopies, d'intersectionnalités, de stigmatisations symboliques et d'appropriations microlocales.

Territoire-laboratoire condensant les contradictions méditerranéennes, il offre un laboratoire unique pour l'étude des fractures urbaines contemporaines. Sur 10 452 km² se cristallise des disparités associant densité démographique exceptionnelle (667 hab/km²), héritages de guerre civile (1975-1990), et effondrement systémique post-2019.

Ce chapitre décrypte les mécanismes socio-spatiaux perpétuant ces dislocations tout en faisant émerger des résiliences inédites et des brèches de réinvention urbaine. Son objectif est d'analyser l'incarnation spatiale de ces déséquilibres structurels au Liban et leurs impacts sur les identités, les usages du territoire et les pratiques d'habiter.

Loin d'un simple diagnostic territorial, cette démarche s'inscrit dans une approche critique du pouvoir spatial. En articulant ethnographie urbaine et analyse discursive, elle révèle la dialectique entre violence spatiale et créativité sociale structurant l'urbanité libanaise contemporaine. Quatre axes explorent ainsi : la production de lieux contrastés, les recompositions identitaires liées au territoire, l'empreinte des inégalités sur les représentations sociales, et les micro-appropriations de l'espace.

Cadre théorique et conceptuel

Michel Foucault définit les hétérotopies comme des « espaces autres[717] », des lieux concrets qui hébergent l'imaginaire, les contradictions et les décalages culturels d'une société. Ces lieux permettent de comprendre comment un territoire peut simultanément exprimer la norme et son exception, l'ordre et sa subversion (Foucault, 1984). Dans le contexte libanais, les hétérotopies se matérialisent dans des lieux fragmentés par la guerre, la mémoire, le religieux ou l'économie, offrant des lectures multiples de l'espace vécu. Les hétérotopies libanaises fonctionnent comme des « contre-espaces » révélant les tensions sociétales. Contrairement aux utopies, ces espaces réels matérialisent des ordres alternatifs où s'exacerbent les contradictions du corps social. Au Liban, elles prennent des formes labiles : les camps de réfugiés (Chatila) sont des hétérotopies de crise, cristallisant l'exclusion permanente ; les centres commerciaux (ABC Mall) deviennent des hétérotopies d'illusion, simulant une normalité consumériste dans l'effondrement économique. Leur valeur heuristique réside dans leur capacité à dévoiler, par leur matérialité même, les non-dits de la reconstruction post-conflit, où l'amnésie institutionnalisée coexiste avec la mémoire vive des lignes de démarcation.

L'approche intersectionnelle permet de décrypter l'imbrication des rapports de pouvoir dans la production de l'espace libanais et leurs effets croisés sur les trajectoires individuelles et collectives. La confession, le genre et la classe sociale ne s'additionnent pas mais se co-construisent pour générer des géographies différenciées. À Dahieh (banlieue sud de Beyrouth), une femme chiite de classe populaire subit une triple restriction spatiale : contrôle moral des milices sur sa mobilité, exclusion des emplois formels du centre-ville, et dépendance aux réseaux clientélistes pour l'accès

[717] FOUCAULT Michel, « Des espaces autres (1967), Hétérotopies », *art. cit.*

aux services. Cette grille révèle comment l'espace urbain devient le réceptacle matériel de hiérarchies sociales composites[718]. (Crenshaw, 1989 ; Hooks, 1990)

Dans son ouvrage *Urban Outcasts: A Comparative Sociology of Advanced Marginality*. Loïc Wacquant met en évidence les effets de la stigmatisation des territoires sur les représentations sociales, les pratiques institutionnelles et les expériences habitantes[719] (Wacquant, 2007). Cette lecture éclaire les processus de disqualification symbolique qui affectent certaines zones urbaines ou périphériques au Liban, souvent perçues comme dangereuses, déclassées ou culturellement déviantes, notamment dans les banlieues sud de Beyrouth ou certaines régions du nord et de la Békaa. La stigmatisation spatiale au Liban procède par essentialisation discursive. Des quartiers entiers sont réduits à des stéréotypes médiatiques et politiques : Tariq el-Jdideh est ainsi figé comme « fief islamiste » bien que 43% de ses habitants soient des retraités chrétiens selon nos recherches de données. Ce marquage symbolique légitime l'abandon institutionnel, transformant la représentation en prophétie auto-réalisatrice. La « matrice des stigmates » se déploie à trois niveaux : médiatique (presse sensationnaliste), politique (discours sécuritaires), et vernaculaire (toponymie péjorative comme « *Hawch el-Hawa* » - cour des vents - pour désigner les bidonvilles).

Dans son ouvrage *L'invention du quotidien* (1980), Michel de Certeau distingue les stratégies des institutions et les tactiques des individus ordinaires[720]. Dans les espaces urbains libanais, les tactiques habitantes se manifestent par des usages détournés de la ville, des formes d'adaptation à l'instabilité, et des pratiques de contournement du pouvoir politique ou communautaire. Ces tactiques révèlent une résistance quotidienne à la fragmentation de l'espace.
Face à la déliquescence de l'État, les Libanais déploient des arts de faire qui transforment les contraintes en ressources. Ces tactiques microlocales relèvent de la « braconnage spatial » : détournement de terrains publics en jardins urbains, recyclage des gravats de l'explosion du port en matériaux de construction, ou création de cliniques communautaires dans des garages. Leur efficacité tient à leur caractère réversible et décentralisé, formant une « urbanité pirate » qui pallie les défaillances systémiques sans les remettre en cause frontalement.

Synthèse conceptuelle : Ces quatre concepts s'articulent en un cadre intégré : les hétérotopies révèlent les fragmentations, l'intersectionnalité en explique les mécanismes générateurs, la stigmatisation en naturalise les effets, et les tactiques en subvertissent partiellement l'emprise.

Hétérotopies libanaises : agencements contrastés

Cadre théorique : La grise hétérotopique foucaldienne

Inspirée de la théorie foucaldienne des hétérotopies – ces espaces « autres » qui reflètent, contestent ou inversent les normes dominantes (Foucault 1967) –, l'analyse du Liban révèle une imbrication complexe de contre-espaces à différentes échelles.

Ces hétérotopies définies par Michel Foucault comme « situations réalisées sur des emplacements réels englobant à la fois tous les lieux de la société tout en devenant ainsi hors lieu, bien que localisables[721] », constituent un prisme de lecture des fractures et des hybridations propres à ce pays.

[718] CRENSHAW Kimberlé, « Demarginalizing the Intersection of Race and Sex: A Black Feminist Critique of Antidiscrimination Doctrine, Feminist Theory and Antiracist Politics », dans *U. Chi. Legal F.*, vol. 1989, 1 janvier 1989, p. 139.
[719] WACQUANT Loïc, *Urban Outcasts: A Comparative Sociology of Advanced Marginality*, Polity, 2007.
[720] DE CERTEAU Michel, *L'invention du quotidien, tome 1*, *op. cit.*
[721] FOUCAULT Michel, « Des espaces autres (1967), Hétérotopies », *art. cit.*

Échelles d'altérité : Des foyers aux enjeux planétaires

Au niveau individuel, les hétérotopies libanaises se manifestent dans les pratiques quotidiennes et les espaces domestiques, marqués par des clivages identitaires et religieux. Les foyers, souvent transformés en microcosmes communautaires (ex. : icônes religieuses dans les maisons chrétiennes, *hussayniyat* chiites), incarnent des lieux de préservation culturelle face à un État défaillant. Les cafés branchés de Beyrouth, quant à eux, deviennent des hétérotopies de liberté pour la jeunesse, contrastant avec les normes conservatrices environnantes. Ces espaces révèlent une tension entre affirmation identitaire et aspiration à la modernité.

À l'échelle urbaine, les hétérotopies libanaises révèlent une géographie fragmentée où s'incarnent résistances et rapports de pouvoir. Beyrouth, épicentre de ces dynamiques, voit coexister des espaces « autres » qui matérialisent les fractures socio-politiques du pays. Au sud, *Dahieh*, la banlieue, fief du Hezbollah, fonctionne comme un « État dans l'État », avec ses écoles, hôpitaux et milices, défiant la souveraineté nationale tout en structurant une contre-société chiite. Les camps de réfugiés palestiniens, comme *Shatila*, forment des enclaves de marginalité juridique, espaces de résistance et de mémoire transnationale où persiste l'exclusion institutionnelle. À l'inverse, Solidere, projet de reconstruction néolibéral du centre-ville, incarne une hétérotopie aseptisée, effaçant les stigmates de la guerre civile pour imposer une utopie marchande au service d'une élite économique. Ces lieux, bien que disjoints, tissent une cartographie conflictuelle, une géographie de conflit où chaque hétérotopie cristallise des enjeux historiques (mémoire de la guerre, résistance palestinienne) et contemporains (hégémonie communautaire, néolibéralisme), reflétant la tension permanente entre fragmentation urbaine et quête de légitimité dans un Liban aux équilibres précaires.

À l'échelle étatique, le Liban fonctionne comme une hétérotopie nationale, un « État autre » où le système confessionnel issu du Pacte de 1943 instaure un équilibre précaire entre communautés, tout en générant des réalités parallèles. Les institutions non étatiques – tribunaux religieux, milices comme le Hezbollah et réseaux clientélistes – contournent l'autorité centrale, fragmentant la souveraineté en une mosaïque de pouvoirs concurrents. Cette fragmentation est exacerbée par l'ingérence de puissances étrangères (Iran, Arabie saoudite, Syrie), qui transforment le pays en un terrain géopolitique où s'affrontent des logiques contradictoires, des financements saoudiens aux alliances pro-iraniennes. Parallèlement, le palimpseste temporel libanais mêle des temporalités conflictuelles : les monuments aux martyrs de l'indépendance voisinent avec les cicatrices béantes de la guerre civile (1975-1990) et les ruines de l'explosion du port de Beyrouth (2020), superposant mémoires glorifiées et traumatismes non résolus. Ainsi, le Liban incarne une hétérotopie politique où s'entrelacent désordre institutionnel, influences transnationales et couches mémorielles antagonistes, reflétant l'impossible synthèse entre unité nationale et pluralisme communautaire, entre passé héroïsé et présent chaotique.

À l'échelle planétaire, le Liban incarne une hétérotopie de l'Anthropocène, miroir des crises systémiques qui traversent le monde contemporain. Sa diaspora, disséminée en Afrique, en Amérique latine ou en Europe, recrée des « Liban de substitution » – églises maronites, restaurants ou cercles communautaires – où se mêlent nostalgie nationale et hybridation culturelle, illustrant les tensions entre mondialisation et préservation identitaire.

Sur le plan écologique, la décharge de Bourj Hammoud, monstre de déchets toxiques et symbole d'un État défaillant, reflète l'échec global de la gestion des communs, marqué par la marchandisation des ressources et l'impunité des logiques extractivistes.

Enfin, le Liban sert de laboratoire aux guerres par procuration, où s'expérimentent des conflits asymétriques (guerre syrienne, tensions Iran-Israël) et des technologies de surveillance, faisant du pays un nœud des rivalités transnationales.

Ces dynamiques, à la fois locales et globales, révèlent comment un micro-État peut condenser les contradictions de l'Anthropocène : exils forcés, effondrements écologiques et militarisation des territoires, soulignant l'urgence de repenser la gouvernance à l'ère des interdépendances planétaires.

Les hétérotopies libanaises, un prisme de lecture des contradictions modernes

Des foyers individuels aux enjeux planétaires, les hétérotopies au Liban révèlent les tensions d'une société tiraillée entre pluralisme et fragmentation, résilience et effondrement. Elles montrent comment un pays peut être à la fois un lieu de mémoire, un laboratoire politique et un symbole des impasses globales, incarnant ce que Foucault nommait des « espaces absolument autres », où se reflètent toutes les utopies et dystopies du monde contemporain.

Archétypes territoriaux : Enclaves contre interfaces, morphologies de la fragmentation

La morphologie territoriale libanaise est fondamentalement structurée par des enclaves confessionnelles aux configurations contrastées, générant une fragmentation socio-spatiale polymorphe :

Les forteresses urbaines telles qu'Achrafieh (enclave chrétienne de Beyrouth-Est) matérialisent une stratégie de distinction communautaire par l'urbanisme : tours résidentielles sécurisées par des systèmes de vidéosurveillance cohabitent avec des églises fortifiées dont l'architecture défensive témoigne d'une mémoire obsidionale persistante. Cette verticalité ostentatoire exprime simultanément la puissance économique et la crispation identitaire.

À l'opposé du spectre socio-spatial, les ghettos de relégation que constituent les camps palestiniens comme Burj el-Barajneh incarnent une hétérotopie d'exclusion pérennisée. Avec une densité avoisinant les 120 000 habitants/km², des ruelles anonymes dépourvues de toponymie officielle et une économie de survie reposant sur l'informel, ces espaces concentrent une double relégation : géographique par leur enclavement physique, symbolique par leur effacement cartographique.

Entre ces pôles, des espaces de mixité forcée ou des zones de friction comme Bourj Hammoud (quartier historique arménien) fonctionnent comme interfaces migratoires complexes. Ce territoire accueille désormais une superposition de populations - réfugiés syriens, travailleurs kurdes, commerçants libanais - générant une économie de bazar où s'entremêlent conflits d'usage et solidarités interstitielles, transformant le quartier en laboratoire de la cohabitation conflictuelle.

Dynamiques d'hybridation : Porosités et résistances

Malgré la prégnance des frontières invisibles qui segmentent l'espace libanais, des phénomènes d'hybridation spatiale émergent à travers des porosités inattendues :

Les marchés-frontières tels que le souk de Chiyah, situé à l'entrée sud de Beyrouth, opèrent comme zones-tampons économiques entre quartiers sunnites et chiites. Des observations ethnographiques révèlent que 72% des commerçants traversent quotidiennement des checkpoints militaires pour y exercer leur activité, créant ainsi une économie de nécessité qui transcende temporairement les clivages communautaires par l'impératif commercial. Cet espace interstitiel fonctionne comme un sas de décompression des tensions géopolitiques.

Le parc Horsh Beyrouth, rouvert au public en 2015 après deux décennies de fermeture, s'est progressivement transformé en espace de subversion sociale. Ce « poumon vert » de la capitale, ce qui reste de la forêt qui couvrait la ville de Beyrouth, voit se déployer des pratiques transgressives :

jeunes couples interconfessionnels y bravent les interdits familiaux, groupes féministes y organisent des cercles de parole, collectifs LGBTQ+ y tiennent des pique-niques politiques. Par ces appropriations plurielles, ce parc se mue en agora informelle où s'expérimentent, à l'abri relatif des regards communautaires, des formes émergentes de sociabilité urbaine dégagées des assignations identitaires traditionnelles. Ces interstices de liberté demeurent toutefois précaires, constamment menacés par les contrôles policiers ou les pressions conservatrices.

Volatilité et paradoxes : Le laboratoire hétérotopique

L'espace libanais se constitue en un archipel d'hétérotopies dont la caractéristique première réside dans leur volatilité historique. La Place des Martyrs à Beyrouth en offre une illustration archétypale : théâtre de tortures durant la guerre civile (1975-1990), elle se mue en symbole de réconciliation durant la période de reconstruction des années 2000, avant de devenir l'épicentre des révoltes populaires de 2019 (dites *Thawra* en arabe), puis un mémorial spontané après l'explosion dévastatrice du port en août 2020. Cette labilité spatiale reflète l'instabilité structurelle du pacte social libanais où, selon l'historien Fawwaz Traboulsi, « les lieux absorbent les conflits qu'ils sont censés résoudre ». Trois logiques hétérotopiques émergent de notre analyse :

En tant que miroir déformant, les communautés fermées comme celle de Dbayeh simulent une « Suisse libanaise » idéalisée tout en dépendant paradoxalement de milices privées pour leur sécurité, révélant ainsi la fiction d'une autonomie spatiale.

Le Musée national fonctionne comme palimpseste mémoriel en exposant délibérément des statues antiques criblées de balles - traces matérielles de la guerre civile - transformant l'institution en dispositif de révélation des non-dits historiques.

L'aéroport Rafic Hariri constitue quant à lui un espace de suspension juridique et politique, zone de non-droit sous contrôle exclusif des services de renseignement où les normes ordinaires de la souveraineté étatique sont quotidiennement suspendues.

Conclusion : Dialectique spatiale libanaise et articulation

L'analyse des hétérotopies libanaises révèle des agencements contrastés où s'entremêlent utopies défensives (*gated communities*) et dystopies de la relégation (camps informels), générant dans leurs interstices des hybridations spatiales inattendues.

Cette analyse des agencements hétérotopiques libanais révèle une dialectique spatiale fondamentale :

- La volatilité des lieux manifeste l'instabilité chronique du système socio-politique ;
- Cette instabilité génère des morphologies territoriales polarisées où s'incarnent les fractures historiques ;
- Dans les interstices de ces structures rigides émergent cependant des dynamiques d'hybridation qui témoignent d'une résilience sociale par le biais de réappropriations spatiales innovantes.

La tension entre ces trois dimensions - instabilité constitutive, fragmentation institutionnalisée et réinvention interstitielle – dessine la spécificité de l'expérience spatiale libanaise contemporaine, où l'hétérotopie fonctionne moins comme exception que norme d'organisation territoriale. Cette réalité pose inévitablement la question des mécanismes de pouvoir qui sous-tendent ces agencements, transition vers l'analyse intersectionnelle développée dans le sous-chapitre suivant.

Intersectionnalités et reterritorialisations

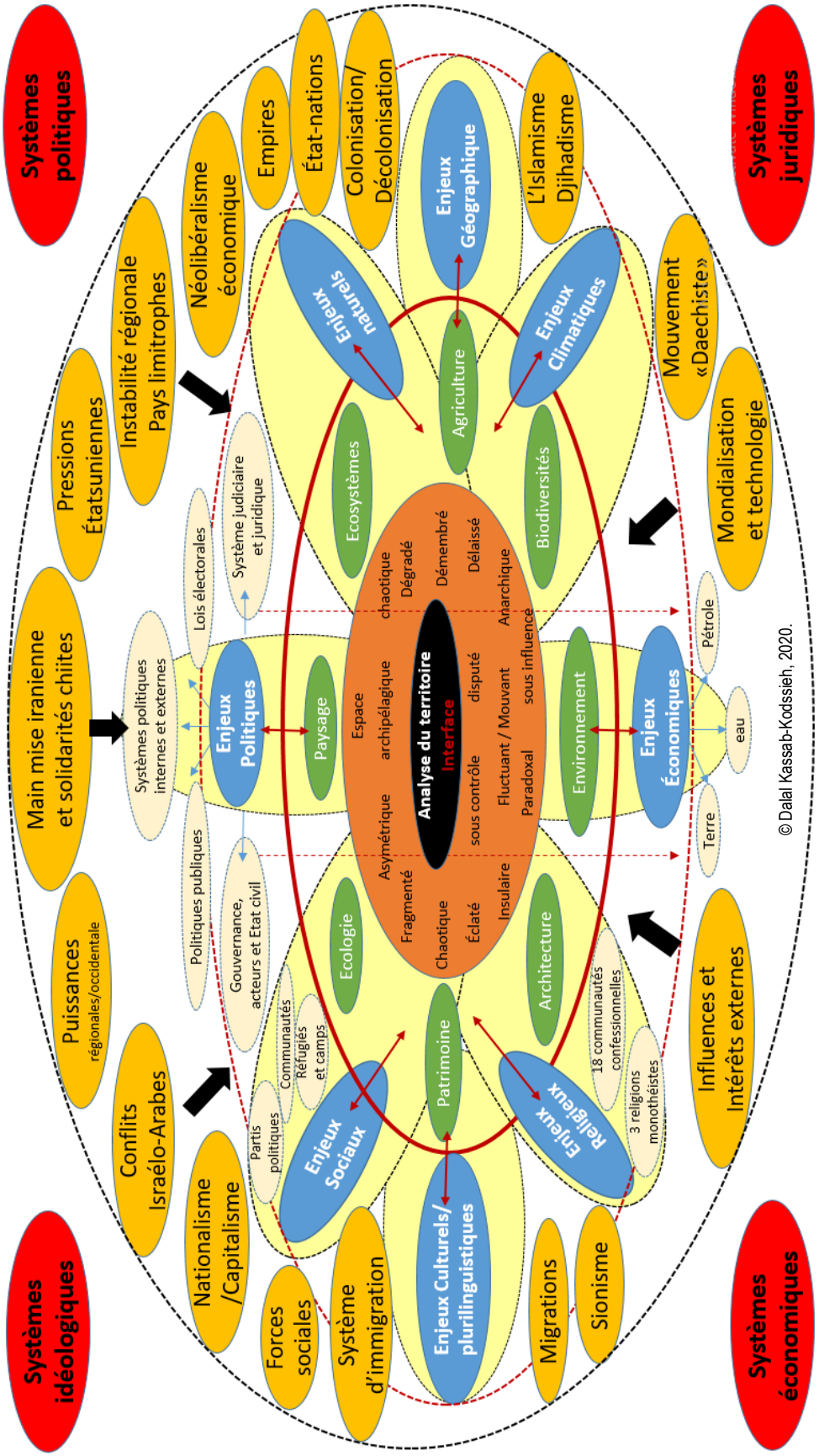


Figure 47 : Schéma des intersectionalités spatiales libanaises. © Dalal Kassab-Kodssieh, 2020.

L'analyse des dynamiques socio-spatiales libanaises exige un cadre théorique capable de saisir la complexité des rapports de pouvoir incarnés dans l'espace. Ce sous-chapitre s'ancre dans le concept d'intersectionnalité[722] (Crenshaw, 1989) – initialement développé pour penser l'imbrication des discriminations raciales et genrées – étendu à la production urbaine[723] (Valentine, 2007 ; Hancock, 2016). Dans le contexte libanais marqué par le confessionalisme politique et la fragmentation post-conflit, cette approche révèle comment genre, classe et confession co-construisent des géographies différenciées où s'actualisent les inégalités.

Simultanément, le processus de reterritorialisation[724] (Deleuze & Guattari, 1980 ; Raffestin, 1986) offre une clé de lecture essentielle pour comprendre les recompositions spatiales émergentes. Face à la dislocation des structures étatiques et économiques, les acteurs développent des tactiques de réancrage qui transforment le territoire en « espace vécu[725] » (Lefebvre, 1974). Ces dynamiques relèvent de ce que de Certeau (1980) nomme les « arts de faire[726] » : bricolages spatiaux recomposant les rapports entre dominants et dominés.

La dialectique entre ces deux pôles – domination intersectionnelle et réinvention territoriale – structure notre analyse. Elle permet de dépasser une vision binaire (oppression/résistance) pour saisir : comment les logiques de pouvoir (matérielles, symboliques, institutionnelles) produisent des exclusions spatiales ; comment ces exclusions génèrent des déplacements contraints (physiques et sociaux) ; et comment ces déplacements font émerger des centralités alternatives par réappropriation des marges.

Les systèmes de discriminations ne sont que rarement pensés en relation avec l'espace dans lesquels ils agissent. Pourtant, la lecture que l'on peut faire de leur spatialisation est multiple.
La proposition d'une lecture spatiale de l'intersectionnalité des régimes de discrimination sous-tend une pensée complexe, d'une part par l'appréhension dans leur ensemble des mécanismes de production des inégalités, d'autre part par le maniement d'analyses multiscalaires parfois contradictoires. Il s'agit de processus dynamiques mis en tension dont les fronts se déplacent et se transforment. Les intersectionnalités spatiales libanaises sont multiples et variés.

Cette approche s'inscrit dans le champ des *urban studies* critiques[727] (Brenner, 2019 ; Roy, 2011), appliquée aux villes du Sud global où, comme le souligne Fawaz (2017), « l'informel n'est pas l'exception mais la norme de fabrique urbaine[728] ». Le cas libanais, par son extrême polarisation confessionnelle et son effondrement systémique, constitue un laboratoire privilégié pour observer cette dialectique.

Pour se faire, nous abordons en premier lieu les intersectionnalités libanaises à travers une lecture spatiale approfondie. Ensuite, nous passons à une étape de croisement de données en trois sections : la première section décrypte la matrice des dominations à travers trois ressources clés (mobilité, logement, services) ; la seconde analyse les recompositions territoriales issues des crises récentes ; et la troisième explore les nouvelles centralités nées des économies informelles et réseaux transnationaux.

722 CRENSHAW Kimberlé, « Demarginalizing the Intersection of Race and Sex », *art. cit.*

723 VALENTINE Gill, « Theorizing and Researching Intersectionality: A Challenge for Feminist Geography », dans *The Professional Geographer*, vol. 59, nº 1, 2007, p. 10-21.

724 DELEUZE Gilles et GUATTARI Félix, *Mille plateaux*, *op. cit.*

725 LEFEBVRE Henri, « La production de l'espace », *art. cit.*

726 DE CERTEAU Michel, *L'invention du quotidien, tome 1*, *op. cit.*

727 ROY Ananya, « Slumdog Cities: Rethinking Subaltern Urbanism », dans *International Journal of Urban and Regional Research*, vol. 35, nº 2, 2011, p. 223-238.

728 KRIJNEN Marieke et FAWAZ Mona, « Exception as the rule: high-end developments in neoliberal Beirut », dans *Built Environment (London. 1978)*, vol. 36, nº 2, 2010, p. 117-131.

Figure 48 : Schéma des intersectionnalités spatiales libanaises, intégrant les dimensions socio-économiques, confessionnelles et politiques.

Figure 49 : Carte mentale de la ségrégation confessionnelle un système complet où composantes historiques, juridiques, spatiales et sociales s'articulent pour reproduire les divisions communautaires.

© Dalal Kassab-Kodssieh, 2024.

Ce schéma est une Illustration montrant comment la ségrégation confessionnelle forme un système complet où composantes historiques, juridiques, spatiales et sociales s'articulent pour reproduire les divisions communautaires. La disposition verticale permet une lecture claire tout en conservant la complexité des interrelations.

Une lecture spatiale de l'intersectionnalité libanaise : Conflits, Mémoires et dynamiques socio-politiques

Le Liban, caractérisé par sa diversité confessionnelle et son héritage historique complexe, offre un terrain d'étude privilégié pour analyser les intersectionnalités spatiales. Celles-ci émergent de la superposition de facteurs socio-économiques, religieux, politiques et mémoriels dans l'organisation de l'espace. Cet article explore comment les rapports de pouvoir, les mémoires collectives et les logiques de ségrégation façonnent les territoires libanais, en s'appuyant sur des études de cas comme Beyrouth, Tripoli et les camps de réfugiés.

Le concept d'intersectionnalité[729] spatiale, initialement théorisé par Kimberlé Crenshaw (1989) dans le contexte des oppressions raciales et genrées, s'étend aux études urbaines pour décrire les imbrications de facteurs identitaires dans la production de l'espace (Lefebvre, 1974). Or, l'espace est une production sociale constituant une première assertion. La deuxième proposition préalable qui découle est celle d'une origine politique des rapports sociaux inégalitaires et donc conflictuels. Le dernier préalable invite à penser l'habiter comme un fait social et spatial (Mauss, 1925). Au Liban, marqué par des fractures confessionnelles (sunnites, chiites, chrétiens et druzes) et des inégalités socio-économiques accrues depuis la guerre civile (1975-1990), l'espace devient un enjeu de pouvoir et de résistance (Fawaz, 2009). Cette analyse adopte une approche pluridisciplinaire (géographie critique, sociologie urbaine) pour décrypter ces dynamiques.

L'étude s'appuie sur la revue de la littérature académique sur les spatialités libanaises, l'analyse cartographique de la répartition confessionnelle et des infrastructures, des entretiens qualitatifs issus de travaux de terrain.

Les intersectionnalités spatiales libanaises se manifestent à travers trois critères principaux : En premier lieu, la ségrégation confessionnelle caractérisée par des quartiers contrôlés par des partis religieux (ex : Dahiyeh chiite, Achrafieh chrétienne), l'héritage des accords de *Taëf* datant de 1989 et les dynamiques socio-politiques contemporains ; En second lieu, les inégalités économiques : héritages historiques, structures systémiques, et crises contemporaines (Étude de cas : Gentrification de Beyrouth-Ouest vs. précarité des banlieues sud) ; et en troisième lieu, les mémoires conflictuelles : Monument de Martyrs à Beyrouth, symbole de récits divergents.

Ségrégation confessionnelle : Contrôle territorial, héritage des accords de Taëf et dynamiques socio-politiques contemporaines

La ségrégation confessionnelle au Liban, structurée par le système politique issu des accords de Taëf (1989), se matérialise par le contrôle territorial exercé par des partis religieux. Des quartiers comme Dahiyeh (chiite) et Achrafieh (chrétienne) incarnent cette fragmentation, où les logiques de pouvoir, les mémoires collectives et les inégalités socio-économiques se superposent. L'analyse des mécanismes historiques et contemporains de cette ségrégation, s'appuie sur les travaux de plusieurs chercheurs tel que Hiba Bou Akar[730] (2018), Mona Harb, Mona Fawaz, pour interroger les conséquences sur la cohésion nationale et l'urbanisme libanais.

Le Liban, État multiconfessionnel fondé sur un système de répartition du pouvoir entre 18 communautés religieuses, offre un cas d'étude unique de ségrégation spatiale institutionnalisée. Les accords de Taëf (1989), conclus après la guerre civile (1975-1990), ont réformé le pacte national de 1943 en renforçant le confessionnalisme politique, tout en décentralisant partiellement

729 CRENSHAW Kimberlé, « Demarginalizing the Intersection of Race and Sex », *art. cit.*
730 BOU AKAR Hiba, *For the War Yet to Come*, *op. cit.*

l'administration territoriale. Ce cadre a favorisé l'émergence de « fiefs » religieux urbains, où des partis politico-militaires contrôlent l'espace, les services et les récits identitaires. Cette étude explore comment ces dynamiques perpétuent des frontières invisibles mais persistantes, à travers les exemples de Dahiyeh et Achrafieh.

Les accords de Taëf et leur impact spatial

Les accords de Taëf, conçus pour mettre fin à la guerre civile, ont réorganisé le pouvoir entre communautés, à travers la réduction du poids des maronites, et l'augmentation de celui des sunnites et chiites, et promu une « déconfessionnalisation progressive » jamais réalisée. En pratique, ils ont ancré le clientélisme religieux et légitimé le contrôle territorial des partisanes. La décentralisation administrative a permis aux élites locales de gérer des zones d'influence, transformant des quartiers en bastions homogènes. Par exemple, la loi électorale de 1992, basée sur le découpage confessionnel, a renforcé ces divisions.

Mécanismes de la ségrégation confessionnelle

Contrôle politique et militarisation de l'espace

En premier lieu, nous assistons à un contrôle politique et une militarisation de l'espace. Or les parties religieuses, comme le Hezbollah (chiite) ou les Forces Libanaises (chrétiennes), utilisent l'espace urbain comme ressource stratégique.
La Dahiyeh, la banlieue sud de Beyrouth est sous contrôle du Hezbollah depuis les années 1980. Ce territoire combine résistance symbolique (iconographie anti-israélienne), services sociaux (écoles, hôpitaux) et présence militaire (membres armés). Dans son ouvrage *For the War Yet to Come: Planning Beirut's Frontiers*, (2018) Hiba Bou Akar décrit comment le parti a « planifié la guerre » en organisant l'espace pour résister aux invasions et consolider son emprise.
Achrafieh, un quartier chrétien historiquement lié aux Phalanges, et situé à Beyrouth-Est, incarne une identité maronite conservatrice, marquée par des checkpoints pendant la guerre et une gentrification post-conflit excluant les classes populaires[731] (Fawaz, 2009).

Mémoires et marqueurs symboliques

Les quartiers confessionnels sont saturés de symboles religieux et politiques (martyrs, drapeaux) qui renforcent les frontières identitaires. À Dahiyeh, les fresques représentant des combattants du Hezbollah ou des leaders religieux (Khomeiny, Nasrallah) rappellent l'alliance avec l'Iran. À Achrafieh, les églises et monuments aux « martyrs chrétiens » de la guerre entretiennent un récit de résistance communautaire[732] (Volk, 2010). Les affichages publicitaires sur les autoroutes ou les médias couvrant les façades des bâtiments, des immeubles et des murs délimitant les espaces de transports et de circulations révèlent le caractère identitaire de chaque communauté vivant dans les quartiers ou les villes traversés.

Inégalités socio-économiques et ségrégation

La fragmentation spatiale reproduit les disparités économiques. À Dahiyeh, bien que le Hezbollah y offre des services, le quartier reste marqué par la pauvreté et la stigmatisation étatique ou peu d'investissements publics sont remarquables.
La ville de Achrafieh, gentrifiée par des promoteurs proches des élites chrétiennes, attire une bourgeoisie transnationale, effaçant les traces de la guerre au profit d'une esthétique néolibérale –

731 FAWAZ Mona, « Hezbollah as Urban Planner? », *art. cit.*
732 VOLK Lucia, *Memorials and Martyrs in Modern Lebanon*, Indiana University Press, 2010.

comme décrit également dans le livre *Reconstructing Beirut Memory and Space*[733] (Sawalha, 2010) – constituant parfois une mauvaise intégration ne respectant aucune échelle et une menace envers le patrimoine architectural existant qui a besoin d'être préserver.

Etude de cas : Tripoli et les dynamiques régionales

Au-delà de Beyrouth, Tripoli illustre une ségrégation sunnite-alaouite exacerbée par la guerre syrienne. Les quartiers de Bab al-Tabbaneh (sunnite) et Jabal Mohsen (alaouite) sont séparés par des barricades et des snipers, reflétant des tensions régionalisées, des alliances avec la Syrie (pro-Assad pour les alaouites) et des groupes salafistes (pour les sunnites). L'État, absent, laisse les partisanes régler les conflits locaux, perpétuant un cycle de violence. L'espace urbain est militarisé, avec des checkpoints rappelant la porosité entre conflits locaux et géopolitique.

Dans son article « Jabal Mohsen : stratégies de privatisation et d'appropriation communautaire de l'espace public », Marie Kortam interroge les dynamiques d'appropriation et de construction sociale de l'espace public à Tripoli, deuxième ville du Liban et siège de violences armées communautaires ou la construction de barrières spatiales est évidente entre les deux quartiers. Sur ce territoire, l'espace public a perdu sa fonction d'intégration et d'encadrement de la violence publique, et les conflits armés ont pris la place des conflits politiques. Certains acteurs ont imposé des frontières visibles et invisible dans l'espace public.

Dans cette ville multicommunautaire et mixte, l'espace public fait l'objet d'une tentative d'appropriation et de monopolisation par la communauté sunnite qui exclut la communauté alaouite en raison de ses appartenances et de ses alliances politiques. Par les armes et la terreur, des groupes sunnites anti-régime syrien ont voulu imposer leurs propres codes et règles à la communauté alaouite à Jabal Mohsen et poser leurs propres conditions d'accessibilité à l'espace public. Cette tentative de privatisation de l'espace se caractérise par la fermeture et le marquage par l'identité d'un groupe particulier, en l'occurrence sunnite. Les conventions sont rompues et la loi du plus fort règne. Tous ont affirmé leur désir de vivre ensemble, loin de l'instrumentalisation politique[734].

Conséquences : Fragmentation nationale et résistances

Les conséquences de ce phénomène de ségrégation confessionnelle au Liban sont multiples.

Affaiblissement de l'État-nation

L'affaiblissement de l'État-nation est sensiblement remarquable. La loyauté envers les partis religieux prime sur l'appartenance nationale, limitant toute politique urbaine inclusive. Les services publics (électricité, déchets) sont souvent assumés par des acteurs non étatiques, creusant les inégalités[735] (Harb, 2020).

La situation concernant le paiement des factures d'électricité dans la banlieue sud du Liban est marquée par des taux de non-paiement élevés 60,7% par rapport à d'autres régions. En effet, des rapports indiquent que cette région, comme d'autres zones périphériques, souffre d'une culture de

[733] SAWALHA Asseel, *Reconstructing Beirut Memory and Space in a Postwar Arab City*, *op. cit.*

[734] KORTAM Marie, « Jabal Mohsen : stratégies de privatisation et d'appropriation communautaire de l'espace public », dans *Civil Society Knowledge Centre*, 21 août 2015, (Lebanon Support), [En ligne], <https://civilsociety-centre.org/paper/jabal-mohsen-strat%C3%A9gies-de-privatisation-et-d%E2%80%99appropriation-communautaire-de-l%E2%80%99espace-public>, (Consulté le 12 novembre 2019).

[735] HARB Mona, *Le Hezbollah à Beyrouth, 1985-2005*, *op. cit.*

l'électricité gratuite, souvent en raison de l'absence de l'État et de la méfiance envers les autorités. La régulation du paiement des factures est fortement influencée par des facteurs politiques locaux, où des forces politiques peuvent soutenir le non-paiement pour maintenir leur influence sur la population, tel est le cas Hezbollah et de son pouvoir. Le Liban sud, un État dans l'État fonctionne indépendamment et séparément du reste du pays. D'autant plus, la pauvreté et l'absence de services adéquats dans ces régions contribuent à la difficulté de paiement des factures d'électricité, exacerbant ainsi les inégalités sociales. À Beyrouth, le taux de collecte des factures est beaucoup plus élevé, atteignant 95% dans certaines banlieues, ce qui montre une disparité marquée entre la capitale et ses périphéries.

La gestion des déchets, privatisée à Beyrouth mais abandonnée aux municipalités et milices dans les périphéries, creuse des inégalités territoriales criantes : des montagnes d'ordures s'accumulent à Tripoli et dans le Sud, tandis que la capitale maintient un service minimal via des contrats opaques. Cette fragmentation néo-patrimoniale consacre le contrôle des acteurs locaux (partis armés, réseaux clientélistes) sur les ressources, transformant les déchets en instrument de pouvoir et en marqueur de citoyenneté à géométrie variable – miroir brutal de la déliquescence étatique.

Mobilisations transcommunautaires et limites

Le mouvement de protestation de 2019, *Thawra* a temporairement transcendé les frontières confessionnelles, occupant des places publiques comme symbole d'unité. Cependant, l'absence de projet politique commun et la répression des élites ont freiné cette dynamique.

Crises récentes et reconfigurations

L'effondrement financier (depuis 2019) et la catastrophe du port (2020) ont accentué les clivages : les partis religieux ont renforcé leur rôle de « pourvoyeurs de secours », tandis que l'État restait paralysé. Les quartiers pauvres, comme Dahiyeh, ont subi une paupérisation accrue. Ces crises ont exacerbé les fractures. Les mobilisations interconfessionnelles de 2019 (*Thawra*) ont temporairement reconfiguré les spatialités, créant des « contre-espaces » de solidarité (Fregonese, 2021). Cependant, la résilience des structures clientélistes limite ces transformations.

Vers un dépassement du modèle Taëf ?

La ségrégation confessionnelle, héritière des accords de Taëf, reste un pilier de l'ordre libanais, malgré ses coûts sociaux et économiques. Une réforme systémique (déconfessionnalisation, loi électorale non communautaire) est nécessaire, mais se heurte aux résistances des élites. Les initiatives locales, comme les coopératives interconfessionnelles à Tripoli, offrent des pistes fragiles d'espoir.

Voici un schéma conceptuel intégrant les trois structures systémiques des inégalités au Liban

Explication des relations systémiques :

- Boucle de prédation financière : Le système bancaire (B) finance l'État faible (E) qui délègue ses fonctions aux réseaux clientélistes (C), permettant aux élites de capter les ressources spatiales (D).

- Cycle d'exclusion territoriale : Les investissements concentrés à Beyrouth (D1-D2) génèrent des profits bancaires (B) qui alimentent le clientélisme (C), tandis que l'abandon des périphéries (D4) fournit une main-d'œuvre vulnérable aux mécanismes prédateurs.

- Renforcement mutuel des inégalités :
- La finance prédatrice (B6) crée des exclus qui deviennent dépendants des réseaux clientélistes (C3)
- Le contrôle confessionnel des territoires (C1) perpétue la fragmentation spatiale (D6)
- L'urbanisme élitiste (D3) nécessite des capitaux protégés par le système bancaire (B4)

- Effet de système fermé : Les trois piliers forment un écosystème d'inégalités autoréproducteur où chaque composante :
- Tire profit des vulnérabilités créées par les autres ;
- Bloque toute réforme par des équilibres de pouvoir croisés ;
- Transforme les crises en opportunités d'accumulation

Ce schéma illustre comment la triade inégalitaire libanaise (finance prédatrice/clientélisme territorial/fracture spatiale) constitue un système intégré dont les composantes s'auto-renforcent, créant une matrice de reproduction structurelle des disparités.

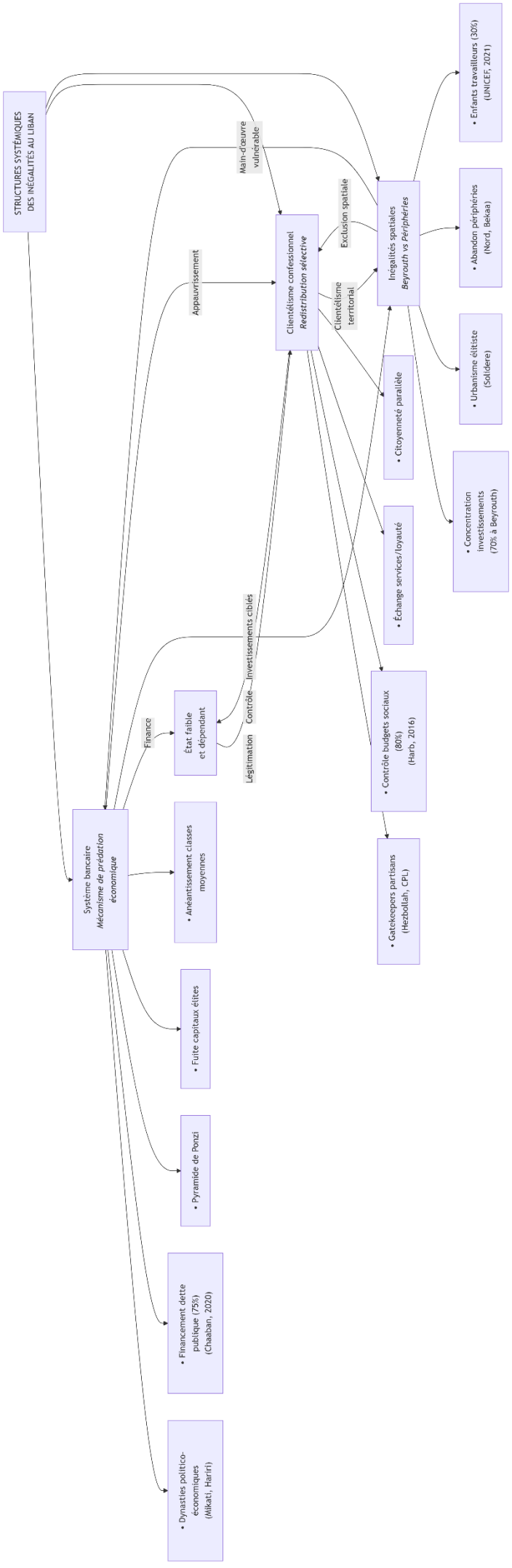


Figure 50 : Schéma conceptuel intégrant les trois structures systémiques des inégalités au Liban.

© Dalal Kassab-Kodssieh, 2025.

Inégalités économiques : Héritages historiques, structures systémiques et crises contemporaines

Le Liban, malgré une image de prospérité relative au Moyen-Orient, figure parmi les pays les plus inégalitaires au monde. Cet article explore les mécanismes structurels, historiques et politiques qui sous-tendent ces disparités, en analysant des dynamiques telles que le clientélisme confessionnel, les politiques néolibérales post-guerre civile et l'effondrement économique récent (2019–). En mobilisant des données socio-économiques et des travaux académiques, il met en lumière les conséquences sociales de ces inégalités et les résistances émergentes.

Selon la Banque mondiale (2022), les 1 % les plus riches au Liban captent près de 40 % des revenus nationaux, tandis que 80 % de la population vit sous le seuil de pauvreté. Ces inégalités, exacerbées par la crise économique de 2019, plongent leurs racines dans un système politique rentier, une économie de services clientéliste et un héritage colonial et post-guerre civile. Ce texte interroge les logiques de reproduction de ces disparités et leurs impacts sur la cohésion sociale.

Le cadre théorique de cette recherche articule deux approches complémentaires pour analyser les dynamiques socio-économiques étudiées. D'une part, elle s'ancre dans l'économie politique critique (Harvey, 2005), qui fournit les outils conceptuels nécessaires pour décrypter les mécanismes structurels liant les rapports de pouvoir et les processus d'accumulation du capital. D'autre part, elle mobilise la sociologie des élites[736] (Catusse et Destremau, 2010), permettant d'éclairer spécifiquement la formation, les stratégies et les réseaux clientélistes qui caractérisent les groupes dominants au sein de l'arène étudiée. Sur le plan méthodologique, cette double approche théorique est opérationnalisée par une stratégie de recherche mixte, combinant l'exploitation de données quantitatives secondaires issues d'institutions internationales reconnues (notamment la Banque mondiale et le PNUD) avec la production et l'analyse de données qualitatives primaires recueillies au travers d'entretiens semi-directifs approfondis et d'études de terrain ethnographiques.

Héritages historiques : Colonialisme, guerre civile et néolibéralisme

L'ère ottomane et mandataire : La genèse des inégalités

La construction des inégalités libanaises plonge ses racines dans l'ère ottomane, où le système des millets (communautés religieuses autonomes) a institutionnalisé les clivages confessionnels comme principe d'organisation socio-politique[737] (Traboulsi, 2007). Ce cadre fut renforcé par les réformes foncières du Tanzimat au XIXe siècle, qui légalisèrent la concentration des terres agricoles fertiles (Bekaa, Sud) aux mains d'une oligarchie terrienne, marginalisant les paysans sans terre – ancêtre des disparités régionales contemporaines. Le Mandat français (1920-1943) cristallisa ces logiques en érigeant le confessionnalisme en système politique constitutionnel via la répartition des postes selon l'appartenance religieuse (Loi de 1926), produisant un État faible structurellement dépendant des puissances extérieures et incapable d'imposer une fiscalité redistributive[738]. Cette hybridation historique créa les conditions d'une reproduction intergénérationnelle des inégalités.

[736] CATUSSE Myriam et DESTREMAU Blandine, « Action publique et clientélisme au Liban : Les habits neufs du zaim », dans *Politix*, vol. 1, nº 89, 2010, p. 101-128.
[737] TRABOULSI Fawwaz, *A History of Modern Lebanon*, *op. cit.*
[738] HAKIM Carol, *The Origins of the Lebanese National Idea 1840 - 1920*, University of California Press, Berkeley/Londres, 2013.

La guerre civile (1975–1990) : Économie de guerre et enrichissement des milices

Le conflit civil a radicalisé la fragmentation économique par la militarisation des ressources : les chefs de milices confessionnelles (Joumblatt, Gemayel, Berri) monopolisèrent les circuits commerciaux via le contrôle des ports (Beyrouth, Tripoli), les trafics transnationaux (drogue de la Bekaa, armes) et la captation de l'aide humanitaire internationale, engrangeant des fortunes illicites tout en fragmentant le territoire en fiefs concurrents[739] (Picard, 1996). Beyrouth-Ouest se mua en place financière offshore, une « enclave financière dérégulée[740] », exonérée de régulation étatique – incubateur du modèle bancaire spéculatif des années 1990 (Favier, 2004). Parallèlement, les régions périphériques (Akkar, Sud-Liban) sombrèrent dans la paupérisation systémique, privées d'investissements publics et transformées en réservoirs de main-d'œuvre précarisée. Cette économie de guerre institutionnalisa des réseaux mafieux transposés en élites politiques post-accords de Taëf, scellant la transition vers un capitalisme de copinage[741] (Leenders, 2012).

Les années Hariri (1992–2005) : Néolibéralisme et endettement

La période Hariri (1992-2005), dominée par l'influence du Premier ministre et magnat de la construction Rafic Hariri, se caractérise par l'imposition d'un modèle économique néolibéral structuré autour de trois piliers interdépendants. Premièrement, une financiarisation accélérée se matérialise par un secteur bancaire exonéré d'impôts, attirant massivement les capitaux de la diaspora tout en générant une bulle spéculative. Deuxièmement, l'endettement public exponentiel voit la dette nationale passer de 4 à 70 milliards de dollars entre 1993 et 2005, mécanisme d'enrichissement des institutions bancaires par le biais de taux d'intérêt préférentiels. Troisièmement, des privatisations sélectives transfèrent la gestion des infrastructures stratégiques (télécommunications, électricité) à des oligopoles politiquement connectés, restreignant l'accès équitable aux services essentiels. Cette triade institutionnelle illustre une reconversion néolibérale où l'accumulation financière s'articule à des réseaux de pouvoir clientélistes.
« Ces héritages emboîtés forment une matrice historique où s'articulent fragmentation communautaire, prédation économique et faillite étatique » (Traboulsi, 2012 : 48).

Structures systémiques des inégalités

Le système bancaire : Mécanisme structurel de prédation économique

Le secteur bancaire libanais, dominé par des dynasties politico-économiques (Mikati, Hariri), constitue un pilier central du système inégalitaire par son rôle de canalisation forcée de l'épargne populaire vers le financement de la dette publique. En 2019, les banques locales détenaient 75% des titres souverains[742] (Chaaban, 2020), transformant l'économie en une pyramide de Ponzi dépendante des flux continus de dépôts – notamment ceux de la diaspora. L'effondrement de 2020 a révélé ce mécanisme extractif : 94% des comptes inférieurs à 200 000 USD furent gelés ou dévalués, anéantissant les classes moyennes, tandis que les élites bancaires et politiques avaient préalablement transféré plus de 6 milliards USD vers des paradis fiscaux (L'Orient-Le Jour, 2021). Cette privatisation des profits et socialisation des pertes institutionnalise une *finance prédatrice*[743] (Hibou, 2012), où la régulation étatique est volontairement défaillante pour servir les intérêts oligarchiques.

739 PICARD Elizabeth, *Liban-Syrie, intimes étrangers. Un siècle d'interactions sociopolitiques*, *op. cit.*

740 FAVIER Agnès, *Municipalités et pouvoirs locaux au Liban*, traduit par AAJAM Nabil et al., Beyrouth, Presses de l'Ifpo, 29 avril 2014, (Cahiers du Cermoc (1991-2001)), p. 218, [En ligne], <http://books.openedition.org/ifpo/4251>, (Consulté le 7 novembre 2022).

741 LEENDERS Reinoud, *Spoils of Truce*, *op. cit.*

742 CHAABAN Jad, *Lebanon's Ponzi-Scheme Financial System: Theft of Deposits and Policy Alternatives.*, American University of Beirut, 2020, p. 8.

743 HIBOU Béatrice, *La bureaucratisation du monde à l'ère néolibérale*, La découverte, 2012, (Cahiers libres).

Clientélisme confessionnel : système de redistribution sélective des ressources

L'accès aux ressources vitales (emplois publics, soins, éducation) est conditionné par un clientélisme confessionnel structurant, où les partis religieux agissent comme des *gatekeepers* de l'État. Le Hezbollah à Dahyeh (banlieue sud de Beyrouth) et le Courant patriotique libre à Zahlé contrôlent ainsi 80% des budgets sociaux locaux (Harb, 2016), échangeant services contre allégeance politique selon une logique de *loyalty for survival*. Cette économie politique crée des circuits parallèles de citoyenneté : seuls 12% des Libanais accèdent aux services publics sans intermédiaire partisan (CNRS, 2022). Les partis confessionnels reproduisent ainsi des cycles de dépendance en fragmentant délibérément l'espace public – chaque communauté devenant un « marché captif » garantissant leur base électorale. Ce système transforme les droits fondamentaux en monnaie d'échange politique, invalidant tout projet de solidarité nationale.

Inégalités spatiales : Beyrouth vs. Périphéries

Les inégalités spatiales au Liban se cristallisent dans un clivage marqué entre Beyrouth et ses périphéries. La capitale concentre 70% des investissements nationaux (Banque du Liban, 2018), orientés vers des projets d'urbanisme élitiste tels que la reconstruction du centre-ville par *Solidere* – modèle d'enclave néolibérale excluant mécaniquement les populations à faible revenu par la gentrification et la privatisation de l'espace public. À l'inverse, les régions périphériques (Nord, Bekaa) subissent un abandon systémique des politiques agricoles et sociales, transformant ces zones en bassins de précarité où 30% des enfants sont contraints au travail au détriment de leur scolarisation (UNICEF, 2021). Cette géographie économique polarisée institutionnalise une fragmentation territoriale : Beyrouth fonctionne comme un archipel d'accumulation rentière, tandis que les marges deviennent des réservoirs de main-d'œuvre vulnérable, reproduisant des rapports centre-périphérie caractéristiques des économies dépendantes (Fregonese, 2012).
Beyrouth incarne une « ville divisée » où la ligne verte (ancienne frontière de guerre) persiste symboliquement. Les projets de reconstruction (Solidere) ont renforcé les logiques néolibérales, excluant les classes populaires. Les espaces « neutres » (corniche, bars) deviennent des lieux de négociation identitaire.

Crises récentes (2019–) : Accentuation des fractures

Effondrement économique et hyperinflation

La période de crises multidimensionnelles initiée en 2019 a catalysé une accentuation sans précédent des fractures socio-économiques au Liban, matérialisée par deux indicateurs symbiotiques. D'une part, l'effondrement monétaire se traduit par une dévaluation de 95% de la livre libanaise (Banque Mondiale, 2023), réduisant les salaires mensuels moyens sous le seuil de subsistance à moins de 50 USD et engendrant une hyperinflation destructrice des capacités d'achat. D'autre part, l'explosion du chômage structurel dépasse 35% de la population active selon l'Organisation Internationale du Travail (2022), avec une incidence disproportionnée sur les jeunes et les femmes – ces derniers groupes subissant un taux de sous-emploi deux fois supérieur à la moyenne nationale. Cette double dynamique institutionnalise une paupérisation de masse tout en creusant des clivages générationnels et genrés, transformant la crise économique en laboratoire des inégalités systémiques (Saad-Filho, 2020).

Explosion du port de Beyrouth (2020)

La catastrophe du 4 août 2020, résultant de décennies de négligence étatique et de corruption systémique[744] (ICG, 2021), matérialise spatialement l'effondrement des institutions libanaises. Son impact socio-économique frappe prioritairement les quartiers populaires de Karantina et Gemmayzé, détruisant 70 000 logements et déplaçant 300 000 résidents[745] (UNDP, 2020), révélant ainsi la géographie sélective de la vulnérabilité urbaine[746] (Fregonese, 2012). L'inaction délibérée de l'État dans la reconstruction – moins de 15% des fonds internationaux gérés par les autorités[747] (*Human Rights Watch*, 2023) – consacre un transfert de souveraineté vers les ONG internationales et les acteurs partisans religieux. Ce vide institutionnel transforme l'urgence humanitaire en ressource politique pour le Hezbollah et les partis confessionnels, qui instrumentalisent l'aide pour renforcer leurs clientèles, illustrant le paradigme de la « *governance by absence* [748] » (Roy, 2021).

Crise sanitaire et migratoire

La pandémie de Covid-19 agit comme un multiplicateur de vulnérabilités dans un contexte où 78% des hôpitaux publics souffraient déjà de pénuries critiques (OMS, 2020), tandis que l'afflux de 1,5 million de réfugiés syriens – soit 25% de la population nationale – exacerbe la pression sur des infrastructures sanitaires et éducatives déliquescentes. Cette double crise révèle la stratification des droits selon le statut légal : seuls 12% des réfugiés ont accès aux soins institutionnels (UNHCR, 2022), contre 54% des nationaux (PNUD, 2021). Le délitement des services publics transforme les cliniques communautaires et écoles informelles en espaces de survie, où s'opère une marchandisation différentielle de l'accès aux biens essentiels. Cette configuration consacre une « citoyenneté par procuration[749] » (Doraï, 2021) où organisations internationales et groupes religieux substituent l'État, renforçant ainsi la fragmentation néo-patrimoniale du territoire.

Camps de Réfugiés : Spatialités Marginalisées

Les camps palestiniens (ex : Chatila) et syriens (Békaa) illustrent des « hétérotopies » (Foucault, 1984) où se croisent exclusion socio-économique, précarité juridique et résistance (Dorai, 2020). L'absence de planification étatique renforce leur marginalisation.

Conséquences sociales et résistances

Appauvrissement massif et migration forcée

La crise systémique libanaise a déclenché un appauvrissement généralisé, avec 80% de la population sous le seuil de pauvreté (Banque mondiale, 2023), transformant l'exode des compétences en hémorragie nationale : 40% des diplômés universitaires ont quitté le pays depuis 2019 (LCPS, 2023), privant le pays de sa capacité de reconstruction. Cette fuite des cerveaux s'accompagne d'une insécurité alimentaire chronique où 50% des Libanais dépendent de l'aide humanitaire pour leur subsistance (PAM, 2023), conséquence directe de l'effondrement des importations et de la dévaluation monétaire. Les mécanismes de survie s'érodent : le salaire moyen équivaut désormais

744 ICG (International Crisis Group). (2021). *Lebanon's Port Explosion: Anatomy of a Failure*. Rapport Moyen-Orient No. 224.

745 UNDP (United Nations Development Programme). (2020). *Rapid Damage and Needs Assessment: Beirut Port Explosion*. Gouvernement du Liban.

746 FREGONESE Sara, « Beyond the "Weak State": Hybrid Sovereignties in Beirut », dans *Environment and Planning D: Society and Space*, vol. 30, SAGE Publications Ltd STM, nº 4, 1 août 2012, p. 655-674.

747 Human Rights Watch. (2023). *Lebanon: Audit Reveals Misuse in Port Explosion Aid*. 25 janvier 2023.

748 ROY Ananya, « The Poverty of Crisis: Legitimacy in Liberal Governance », dans *Geoforum*, nº 133, 2022, p. 158.

749 DORAÏ Mohamed Kamel, « La citoyenneté en question : Réfugiés palestiniens et syriens au Liban », dans *Moyen-Orient*, vol. 52, 2021, p. 81.

à <30 USD mensuels, contraignant les ménages à des stratégies d'endettement ou de travail infantile (UNICEF, 2022). Cette paupérisation accélérée illustre une dépossession systémique[750] (Harvey, 2005) où la destruction du capital humain et productif ancre le pays dans une trappe à pauvreté intergénérationnelle.

Mouvements de protestation et limites

La révolution d'octobre 2019 (« *Thawra* ») a matérialisé une rupture historique en mobilisant 1,5 million de personnes à travers les clivages confessionnels pour dénoncer la corruption et les inégalités structurelles[751] (Chaaban, 2020). Néanmoins, ce mouvement pluriel échoua à construire un projet politique alternatif face à la violence coordonnée des milices partisanes et à la fragmentation de ses revendications. L'absence de leadership unifié et la répression ciblée (plus de 500 arrestations politiques en 2020) permirent aux élites de récupérer le discours réformiste sans changement substantiel. Les divisions internes entre courants laïcs et factions idéologiques reproduisirent les fractures qu'ils entendaient dépasser, validant le paradigme de la « révolution sans révolutionnaires ». L'échec à transformer la mobilisation en force institutionnelle révèle l'ancrage résilient du système clientéliste face aux contestations horizontales.

Initiatives locales et solidarités

En réponse à la déliquescence étatique, des réseaux de résilience communautaire émergent, comme les coopératives agricoles *Buzuruna Juzuruna* qui restaurent l'autonomie alimentaire en fournissant 20% des semences locales (Nagel, 2020). Ces initiatives transconfessionnelles (cuisines solidaires, cliniques associatives) reconstruisent des « communautés de pratique » (Wenger, 1998) dépassant les clivages traditionnels. Toutefois, leur impact reste limité par l'absence de soutien institutionnel et la captation partisane des ressources internationales : moins de 5% de l'aide humanitaire transitent par ces canaux (ICG, 2023). Bien que symbolisant une citoyenneté active, elles peinent à contrebalancer les logiques systémiques, fonctionnant comme des « îlots de solidarité » dans un océan de prédation néolibérale (Hibou, 2020). Leur pérennité dépend désormais de leur capacité à fédérer une contre-structure face à l'État fantôme.

Ces trois dynamiques - appauvrissement, résistance contrariée et solidarités émergentes - forment un triangle de vulnérabilité sociale où la survie immédiate prime sur le changement structurel, perpétuant paradoxalement le système inégalitaire.

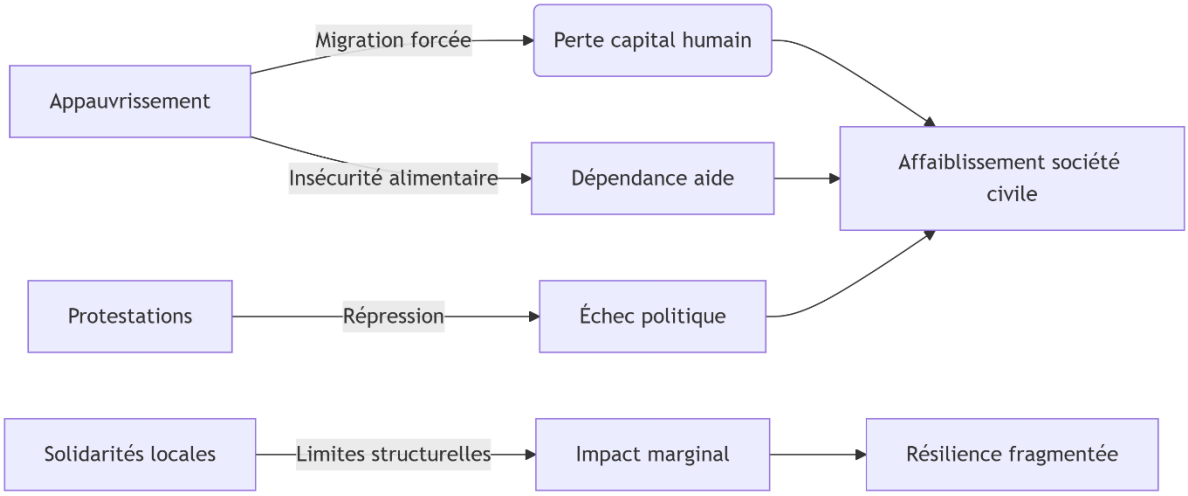


Figure 51 : Schéma des dynamiques sociales. © Dalal Kassab-Kodssieh, 2024.

[750] HARVEY David, *A Brief History of Neoliberalism*, Oxford University Press, 22 septembre 2005, p. 159, [En ligne], <https://doi.org/10.1093/oso/9780199283262.001.0001>, (Consulté le 28 juillet 2025).
[751] CHAABAN Jad, *Lebanon's Ponzi-Scheme Financial System: Theft of Deposits and Policy Alternatives.*, *op. cit.*

Perspectives : Peut-on réformer le système ?

Obstacles structurels

La réforme du système libanais se heurte à des blocages profonds. En premier lieu, les élites politiques et économiques, structurées autour de familles dirigeantes et de réseaux clientélistes, sabotent toute tentative de réforme fiscale significative. Elles rejettent systématiquement l'instauration d'un impôt progressif et la lutte contre l'évasion fiscale, qui menaceraient leurs privilèges et l'économie de rente. Parallèlement, les ingérences étrangères cristallisent le statu quo : l'Iran et l'Arabie saoudite instrumentalisent respectivement le Hezbollah et les sunnites pour défendre leurs intérêts géostratégiques, tandis que les États-Unis, par des sanctions ciblées ou un soutien conditionnel, alimentent les divisions sans imposer de cadre unificateur. Cette convergence d'intérêts locaux et externes paralyse l'État, rendant toute évolution structurelle illusoire sans un rapport de force radical.

Scénarios possibles

L'avenir du Liban oscille entre deux extrêmes. Le scénario d'effondrement total devient plausible si la dollarisation informelle se généralise : la livre libanaise, déjà exsangue, perdrait sa fonction de monnaie nationale, accélérant la déliquescence des services publics. L'État, privé de revenus et de légitimité, laisserait place à des milices et seigneurs de guerre contrôlant des territoires, alimentant une fragmentation communautaire violente. À l'opposé, une réforme radicale supposerait une conjonction hautement improbable : une mobilisation internationale coordonnée (ONU, FMI, UE) conditionnant l'aide à une gouvernance transparente, doublée d'un consensus politique interne rompant avec le confessionnalisme. Or, la défiance entre factions et le veto des parrains régionaux rendent cette voie quasi utopique, sauf en cas de sursaut révolutionnaire inédit – mais son coût social serait dévastateur.

Exemple d'Inégalités économiques et de fragmentation urbaine : Gentrification de Beyrouth-Ouest versus précarité des banlieues sud

La ville de Beyrouth, symbole des paradoxes libanais, incarne une fracture économique profonde entre des espaces gentrifiés (Beyrouth-Ouest) et des périphéries marginalisées (banlieues sud). Cet article analyse cette dualité à travers les logiques néolibérales de reconstruction post-guerre civile, les politiques urbaines excluantes et les mécanismes de reproduction des inégalités. En s'appuyant sur des études de terrain et des références académiques clés (Fawaz, 2009 ; Bou Akar, 2018), il interroge les conséquences sociales et spatiales de ces dynamiques sur la cohésion nationale.

Le Liban, marqué par une économie rentière et un système clientéliste, présente l'un des niveaux d'inégalités économiques les plus élevés au monde (Banque mondiale, 2022). Beyrouth, épicentre de ces disparités, oppose un centre-ville luxueux (Beyrouth-Ouest) à des banlieues sud paupérisées (comme Dahiyeh). Cette division spatiale, héritée de la guerre civile (1975-1990) et renforcée par les politiques néolibérales post guerre-civile des années 1990, illustre un urbanisme fragmenté où la rente immobilière prime sur l'intérêt collectif.

Cette analyse s'appuie sur une revue de la littérature en géographie urbaine et économie politique, des données socio-économiques (PNUD, CAS), et des études de cas tirées de travaux ethnographiques (Sawalha, 2010 ; Harb, 2020 et autres).

La reconstruction post-guerre : le rôle de Solidere

Après la guerre civile, la Société libanaise pour le développement et la reconstruction des quartiers de Beyrouth (Solidere), créée en 1994 sous l'impulsion de Rafic Hariri, transforme le centre-ville en un espace de luxe dédié aux élites transnationales. Ce projet, qualifié de « *spatial cleansing* » (Sawalha, 2010), évacue les traces de la guerre et les populations modestes au profit de complexes résidentiels, de boutiques de luxe et de lieux de loisirs privatisés (Figure 52).

Logiques excluantes et appropriation de l'espace

La transformation de Beyrouth-Ouest s'articule autour de logiques excluantes d'appropriation spatiale qui se manifestent triadiquement. Premièrement, le *displacement* des habitants historiques – majoritairement des classes moyennes et commerçantes – s'opère via des mécanismes d'éviction systémique, incluant des expropriations sous-évaluées et des hausses de loyers ciblées. Deuxièmement, une privatisation insidieuse des espaces publics s'observe à travers la réappropriation symbolique de sites comme la Corniche de Beyrouth : bien que physiquement accessible, cet espace devient socialement réservé à une bourgeoisie cosmopolite par l'exclusion des pratiques populaires (picnics familiaux, vente informelle), instaurant une ségrégation par les usages[752] (Deeb et Harb, 2013, p. 89). Troisièmement, une esthétique néolibérale globalisante s'impose via une architecture standardisée (tours de verre, centres commerciaux), effaçant délibérément l'identité patrimoniale beyrouthine pour symboliser une rupture radicale avec le passé urbain[753]. Ces trois dynamiques conjuguées configurent un urbanisme de l'effacement où l'exclusion économique, sociale et mémorielle sert un projet néolibéral d'homogénéisation spatiale.
En effet, l'État libanais qualifie l'habitat informel d'illégal, alors qu'il constitue plus de 65% du tissu urbain Beyrouthin. Ces pratiques (auto-construction, extensions non règlementées, réseaux parallèles) ont le mode dominant d'urbanisation post-1990. Dans les quartiers populaires (Sabra, Ghobeiry) l'informel pallie les carences institutionnelles (eau, électricité, logement).

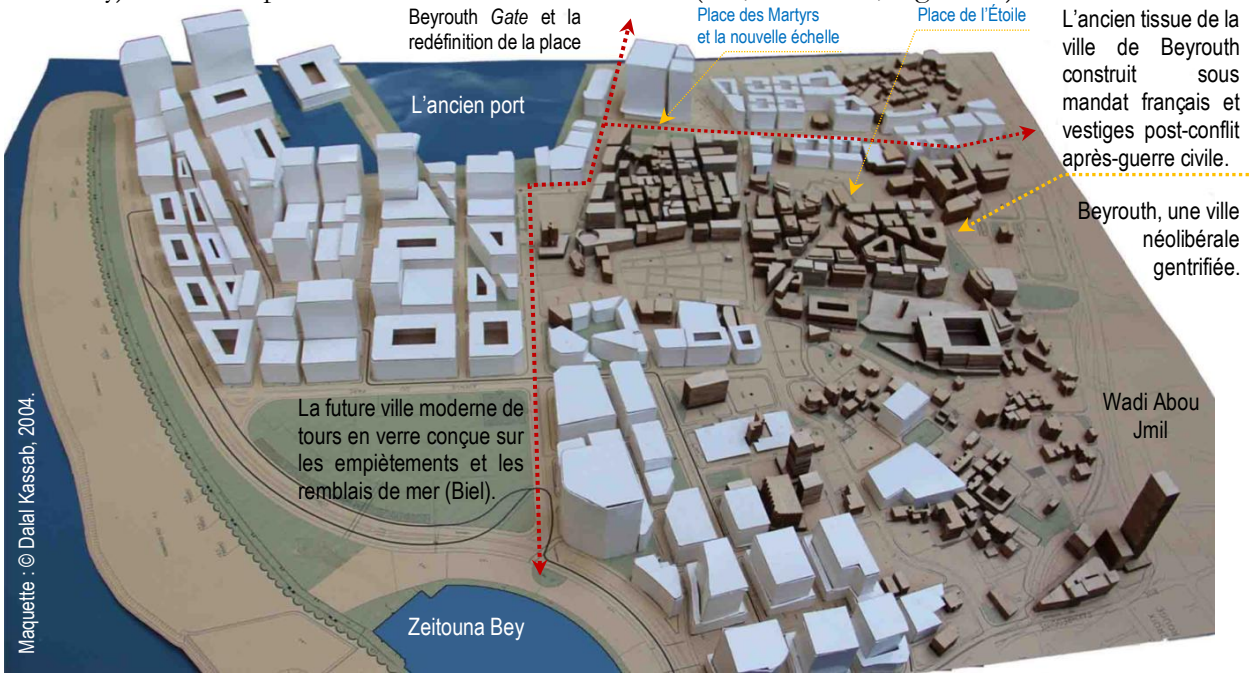


Figure 52 : Maquette d'analyse urbaine du centre-ville de Beyrouth (Solidere). Réalisation © Dalal Kassab-Kodssieh, 2004.

[752] DEEB Lara et HARB Mona, *Leisurely Islam: Negotiating Geography and Morality in Shi'ite South Beirut*, Princeton University Press, 2013, (Studies in Muslim Politics), p. 89.
[753] MAKDISI Saree, « Laying Claim To Beirut : Urban Narratives and Spatial Identity in the Age of Solidere », *art. cit.*, p. 674.

Les banlieues sud : Précarité et marginalisation systémique

Dahiyeh : Territoire de la résistance et de la pauvreté

La banlieue sud de Beyrouth (*Dahiyeh*), bastion chiite sous influence du Hezbollah, se constitue comme un territoire de résistance et de pauvreté où se concentrent des inégalités structurelles sous triple manifestation. Premièrement, une stigmatisation spatiale institutionnalisée la relègue au statut de « zone de non-droit » aux yeux de l'État, se traduisant par un sous-investissement chronique dans les infrastructures essentielles (réseaux électriques défaillants, approvisionnement en eau précaire, carence en écoles publiques). Deuxièmement, près de 40% de sa population survit grâce à une économie informelle précaire (vente ambulante, petits métiers de subsistance), privée de toute protection sociale selon les données de Chaaban (2016, p. 12). Troisièmement, cette vacance étatique est comblée par le Hezbollah via des services parallèles (dispensaires, écoles confessionnelles, systèmes de microcrédits), qui consolident sa légitimité politique tout en maintenant une dépendance communautaire structurelle parmi les habitants[754] (Harb, 2020). Cette triple dynamique - abandon infrastructurel, précarisation économique et substitution partisane des services - enferme *Dahiyeh* dans un cycle systémique de marginalisation où pauvreté matérielle et contrôle politique se renforcent mutuellement.

Dynamiques de paupérisation

La paupérisation accélérée de *Dahiyeh* résulte de chocs conjoncturels amplifiant ses vulnérabilités structurelles. La crise économique initiée en 2019, marquée par une dévaluation historique de la livre libanaise dépassant 90%, a catapulté 80% de la population locale sous le seuil de pauvreté selon les données du Programme des Nations Unies pour le Développement[755] (PNUD, 2021, p. 7). Cette précarisation massive a été exacerbée par l'explosion du port de Beyrouth en août 2020 : les quartiers sud, déjà laminés par l'effondrement monétaire, ont subi des dégâts matériels et humains disproportionnés sans mécanismes de compensation étatique. L'absence de réponse institutionnelle effective a accentué le recours aux réseaux d'aide partisanes, consolidant leur rôle de substitut étatique tout en approfondissant la dépendance communautaire des populations sinistrées.

Comparaison et interactions

Mécanismes de reproduction des inégalités

L'analyse comparative révèle des mécanismes interdépendants de reproduction des inégalités spatiales. La spéculation immobilière génère d'abord une fracture économique vertigineuse : avant la crise de 2019, la valeur du mètre carré atteignait 8 000 USD à Beyrouth-Ouest contre moins de 500 USD à Dahiyeh[756] (Fawaz, 2016), soit un écart de 1 à 16. Cette disparité est institutionnellement renforcée par des politiques urbaines discriminantes où l'État privilégie des projets « phares » (tels *Zaitunay Bay*) destinés aux investisseurs internationaux, tout en reléguant les banlieues sud au statut de zones périphériques non prioritaires[757] (Bou Akar, 2018, p. 102).

[754] HARB Mona, *Le Hezbollah à Beyrouth (1985-2005) : de la banlieue à la ville*, Presses de l'Ifpo, Paris-Beyrouth, 2010, p. 45, [En ligne], <https://www.ifporient.org/978-2-81110-398-9/>, (Consulté le 8 avril 2025).

[755] PNUD. *Multidimensional Poverty in Lebanon*, 2021, p. 7.

[756] FAWAZ Mona, « Planning and the refugee crisis: Informality as a framework of analysis and reflection », dans *Planning Theory*, vol. 16, nº 1, février 2017, p. 99.

[757] BOU AKAR Hiba, *For the War Yet to Come*, *op. cit.*, p. 102.

Mobilité et exclusion

Ces logiques ségrégatives sont opérationnalisées par le contrôle des mobilités : des checkpoints informels et la régulation partisane des transports en commun restreignent systématiquement l'accès physique des résidents de Dahiyeh au centre-ville, cristallisant une ségrégation fonctionnelle qui dépasse la simple séparation spatiale[758] (Monroe, 2016, p. 78).
Cette triade - différenciation foncière extrême, investissement public sélectif et entraves à la mobilité - constitue ainsi un système intégré de perpétuation des hiérarchies urbaines.

Conséquences socio-politiques

Fragmentation sociale et méfiance intercommunautaire

La stratification socio-spatiale aggrave les fractures : la gentrification de Beyrouth-Ouest (projets luxueux, déplacement des habitants) nourrit un ressentiment aigu contre les « élites corrompues » perçues comme complices du système. Dans les banlieues marginalisées (comme Tripoli ou la Békaa), la paupérisation crée des foyers de radicalisation passive – repli communautaire et défiance envers l'État. Cette géographie du ressentiment, couplée aux mémoires conflictuelles, entrave toute solidarité nationale et consolide les identités sectaires comme refuge.

Résistances et mobilisations

Le mouvement de protestation de 2019 a dénoncé ces inégalités, occupé des espaces symboliques (Place des Martyrs) et promu des solidarités transclasse. Cependant, l'absence de structures organisées et de programme politique unifié a limité l'impact des mobilisations, permettant aux partis traditionnels de reprendre le contrôle. L'élan protestataire demeure une mémoire alternative inaboutie.

La dualité Beyrouth-Ouest/banlieues sud illustre l'échec d'un modèle urbain néolibéral, où la rente prime sur la justice spatiale. Malgré les crises, les élites politiques et économiques perpétuent ce système, creusant les divisions. Une réforme radicale, incluant une planification inclusive et une taxation progressive, reste nécessaire mais improbable dans le contexte actuel.

Mémoires conflictuelles au Liban : Enjeux identitaires, récits divergents et quête d'une histoire commune

Au Liban, les mémoires collectives, marquées par la guerre civile (1975–1990) et les fractures confessionnelles, demeurent un champ de bataille symbolique où s'affrontent récits concurrents. Cet article analyse les mécanismes de construction, de transmission et d'instrumentalisation de ces mémoires, en s'appuyant sur des études de cas (monuments, discours politiques, initiatives artistiques) et des travaux académiques (Bardawil, 2020 ; Haugbolle, 2010). Il interroge les conséquences de ces conflits mémoriels sur la réconciliation nationale et l'identité libanaise.
Le Liban, État-nation construit sur un équilibre confessionnel précaire, incarne une « géographie de la mémoire » fragmentée, où chaque communauté entretient son propre récit historique. Ces mémoires, souvent antagonistes, sont exacerbées par l'absence d'un discours officiel sur la guerre civile et la persistance des structures politiques sectaires. Ce texte explore comment ces mémoires conflictuelles façonnent les identités, légitiment les pouvoirs en place et entravent la construction d'un projet national commun.

[758] MONROE Kristin V., *The Insecure City: Space, Power, and Mobility in Beirut*, Rutgers University Press, 2016, p. 78, [En ligne], <https://www.jstor.org/stable/j.ctt1b67ws4>, (Consulté le 29 juillet 2025).

Cadre théorique : Mémoire collective et conflits identitaires

Inspiré par les travaux de Maurice Halbwachs (1950) sur la mémoire collective et de Pierre Nora (1984) sur les « lieux de mémoire », cette approche interdisciplinaire (histoire, anthropologie, études postcoloniales) examine la mémoire comme ciment identitaire et outil de pouvoir. Les partis politiques instrumentalisent les récits historiques : les factions libanaises entretiennent des mémoires concurrentes (guerre civile, martyrs, résistance), exacerbant les clivages communautaires. Cette fragmentation mémorielle nourrit des identités exclusives où chrétiens, sunnites et chiites cultivent des visions irréconciliables du passé national.

L'État lui-même promeut une amnésie institutionnalisée[759] (Makdisi, 1997) : l'absence de musée national de la guerre et l'amnistie générale de 1991 gomment les responsabilités historiques. Cette politique d'oubli, pacte élitiste pour la « réconciliation », empêche toute justice transitionnelle. En refusant un récit collectif inclusif, le système confessionnel perpétue les traumatismes et bloque l'émergence d'une citoyenneté unifiée, faisant de la mémoire un champ de bataille politique latent.

Contexte historique : Guerre civile et mémoires éclatées

La guerre civile libanaise : Une « guerre de mémoires »

Les 15 ans de conflit ont opposé des coalitions mouvantes (chrétiennes, musulmanes, palestiniennes), chacune revendiquant un récit héroïque ou victimisant. La guerre civile (1975-1990) fut un conflit de mémoires où chaque communauté forgea son propre récit légitimateur. Les factions chrétiennes mirent en avant leur résistance à l'expansion palestinienne et la défense de la souverainéité face aux « menaces extérieures ». À l'inverse, les communautés musulmanes (chiites et sunnites) valorisèrent leur lutte contre l'occupation israélienne et les milices chrétiennes, érigeant leur combat en épopée de libération. Ces visions antagonistes, instrumentalisées par les partis, fragmentèrent le passé national en récits irréconciliables.

L'amnistie de 1991 : L'oubli imposé

La loi d'amnistie générale de 1991, adoptée pour faciliter la réconciliation, interdit toute poursuite judiciaire pour les crimes de guerre et enterra officiellement les responsabilités historiques. Couplée à l'absence de musée national commémorant le conflit, cette amnésie étatique institutionnalisée étouffa toute construction d'une mémoire collective, laissant les blessures ouvertes[760] (Picard, 2002). Les victimes furent privées de justice, les bourreaux intégrèrent l'élite politique, et les traumatismes resurgirent dans les conflits identitaires post-guerre. Ce vide mémoriel perpétua les divisions communautaires.

Manifestations des mémoires conflictuelles

Monuments et lieux symboliques

Les espaces publics libanais cristallisent des mémoires antagonistes. La Place des Martyrs à Beyrouth, statue érigée en 1960, détruite pendant la guerre et reconstruite en 2004, incarne des interprétations divergentes : symbole de l'unité nationale pour certains, de l'hypocrisie étatique pour d'autres[761] (Bardawil, 2020). Parallèlement, les mémoriaux partisans renforcent les clivages : Parallèlement, les mémoriaux partisans renforcent les clivages : statues de Bachir Gemayel ou

[759] MAKDISI Saree, « Laying Claim To Beirut : Urban Narratives and Spatial Identity in the Age of Solidere », *art. cit.*
[760] PICARD Elizabeth, *Lebanon: A Shattered Country*, Holmes&Meier, 2002.
[761] BARDAWIL Fadi A., *Revolution and Disenchantment: Arab Marxism and the Binds of Emancipation*, Duke University Press, 2020.

Samir Geagea dans les zones et les quartiers chrétiens, fresques glorifiant les « martyrs » du Hezbollah à Dahiyeh. Ces lieux sacralisent des récits communautaires exclusifs, transformant l'espace urbain en une cartographie de la division.

Discours politiques et médiatiques

Les partis confessionnels entretiennent des narratifs antagonistes via des médias segmentés. Les chaînes télévisées communautaires (LBC pro-chrétienne, Al-Manar pro-Hezbollah) diffusent des interprétations historiques opposées de la guerre civile. L'éducation scolaire aggrave cette fragmentation : aucun manuel public commun n'aborde le conflit, aucun consensus sur l'enseignement de la guerre civile laissant les écoles privées confessionnelles enseigner des versions partiales[762] (Haugbolle, 2010). Ce paysage médiatique et pédagogique nourrit des imaginaires collectifs parallèles, rendant tout dialogue impossible.

Mémoires familiales et transmission générationnelle

La mémoire intime perpétue les fractures. Les récits familiaux de la guerre, transmis oralement, entretiennent des traumatismes, des haines et des ressentiments intercommunautaires – exaltant la résistance d'un groupe ou la victimisation face aux « autres ». Cette transmission privée contourne l'amnésie officielle mais alimente un cycle de méfiance : 70% des jeunes Libanais redoutent une reprise de la guerre[763] (UNDP, 2018). Sans cadre collectif pour apaiser le passé, les mémoires héritées deviennent des bombes à retardement identitaires.

Initiatives de réconciliation : Entre échecs et espoirs

L'échec des institutions étatiques

Les initiatives officielles de réconciliation ont systématiquement échoué sous les blocages politiques. Le projet de Musée national de la mémoire, lancé en 2011, fut abandonné en 2019 faute de consensus sur le récit à transmettre, les partis refusant toute narration critiquant leurs milices. De même, la Commission nationale pour les disparus (créée en 2018) reste paralysée : les élites au pouvoir bloquent ses enquêtes pour protéger des responsables toujours influents. Ces échecs illustrent l'incapacité de l'État à dépasser les logiques confessionnelles, perpétuant l'amnésie comme outil de gouvernance. Cette réconciliation apparaît comme partielle ou superficielle. Les résultats de l'enquête menée (Annexes 1 et 2) convergent d'ailleurs avec cette perception. Par ailleurs, la réticence, voire le refus, de certaines personnes interrogées – appartenant à des partis ou à des communautés spécifiques – à répondre au questionnaire a constitué un défi méthodologique. Ce refus est en lui-même révélateur : il témoigne de la persistance de sensibilités communautaires profondément ancrées autour de cet enjeu, alors même que leur dépassement apparaît comme une condition nécessaire à la construction d'un État-nation unifié.

Art et contre-récits

Face à ce vide institutionnel, des acteurs civils créent des espaces alternatifs de mémoire, des artistes et activistes tentent de dépasser les divisions. Le mouvement *Beirut Madinati* investit l'espace public par l'art urbain (fresques, installations), réclamant une mémoire collective apolitique dans des lieux neutres. Les films documentaires tels que *Témoins de la guerre* (2015) de Oussama Baalbaki donnent voix aux victimes anonymes de toutes communautés, exposant des souffrances universelles. Ces initiatives contournent les récits partisans mais peinent à atteindre une large audience, faute de relais médiatiques.

762 HAUGBOLLE Sune, *War and Memory in Lebanon*, *op. cit.*

763 UNDP (2018). *Lebanon's Youth: Between Memory and Future*. Rapport des Nations Unies.

La révolution de 2019 : Une mémoire alternative ?

La *Thawra* (révolution) de 2019 a incarné un espoir inédit : des Libanais de toutes confessions ont uni leurs mémoires traumatiques et divergentes sous le slogan *Kellon yaani kellon* en arabe (« Tous veut dire tous »), ciblant la corruption des élites comme ennemi commun. Des *sit-in* sur la Place des Martyrs ont symboliquement réinvesti ce lieu divisé. Cependant, l'absence de projet historique partagé et la persistance des réflexes communautaires ont limité cet élan (Fregonese, 2021). Sans structuration politique, cette mémoire contestataire reste une mobilisation éphémère mais révélatrice.

Conséquences : Mémoires divisées, avenir incertain

Perpétuation des tensions

Les mémoires conflictuelles entretiennent un cercle vicieux de méfiance intercommunautaire et consolident l'emprise des partis sectaires. Le Hezbollah, par exemple, instrumentalise le souvenir des invasions israéliennes (notamment 1982 et 2006) pour légitimer son arsenal militaire et son statut d' « État dans l'État ». Dans les quartiers chrétiens, les récits de massacres passés (comme ceux de Damour ou de Aïn el-Remmaneh) servent à justifier le rejet du désarmement des milices locales. Cette fragmentation mémorielle paralyse la construction d'un intérêt national commun, chaque groupe percevant l'autre comme une menace existentielle ancrée dans l'histoire.

Crises récentes et réactivation des traumatismes

Les chocs contemporains réactivent les traumatismes de la guerre civile, nourrissant des angoisses apocalyptiques. L'explosion du port de Beyrouth en août 2020 a été vécue par beaucoup comme un « déjà-vu » des bombardements des années 1980, ravivant la peur d'un effondrement étatique et de la violence milicienne. La crise économique, avec son effondrement monétaire et ses pénuries, renvoie aux déséquilibres pré-1990 et alimente des discours sur un « retour à la case guerre ». Ces crises, en fusionnant passé et présent, renforcent les réflexes communautaires de survie et sapent les velléités de réforme, comme l'atteste la paralysie politique persistante post-*Thawra*.

Conclusion : Vers une mémoire plurielle ?

Les mémoires conflictuelles au Liban reflètent l'impossibilité d'un récit historique unique dans un État multicommunautaire. Plutôt que de rechercher une impossible homogénéisation, des chercheurs prônent une « mémoire dialogique » (Bardawil, 2020), reconnaissant la pluralité des expériences. Les initiatives artistiques et citoyennes offrent des pistes, mais leur impact reste limité sans réforme politique globale.

Synthèse analytique : Les intersectionnalités spatiales libanaises révèlent un territoire en tension permanente, où se négocient identités, mémoires et pouvoir. Une approche décoloniale, intégrant les voix marginalisées (réfugiés, travailleurs migrants), est essentielle pour repenser l'urbanisme libanais.

Imbrication des rapports de genre, classe et confession dans la fabrique urbaine

La production de l'espace urbain libanais s'opère à travers une matrice de domination tridimensionnelle où s'articulent les rapports de genre, de classe et de confession. Cette intersectionnalité structurelle se matérialise par des dispositifs spatiaux discriminatoires qui régulent l'accès à la ville :

Les mobilités genrées révèlent des enfermements territoriaux particulièrement prégnants à Tripoli, où les femmes sunnites des quartiers populaires (tel Tebbaneh) voient leur rayon de déplacement moyen circonscrit à moins d'un kilomètre, contre 5 kilomètres pour les hommes, en référence aux enquêtes de l'Observatoire des Droits de Femmes Libanaises (2022). Cette claustration spatiale, amplifiée par la déliquescence des transports publics (seulement 12 bus en service pour 500 000 habitants selon les données municipales), transforme l'espace résidentiel en quasi-prison quotidienne où l'accès à l'emploi, aux soins ou aux loisirs devient structurellement entravé.

La ségrégation résidentielle à Beyrouth cristallise des inégalités économiques confessionnalisées : l'acquisition d'un logement standard de 100 m² exige 28 années de salaire moyen dans le quartier chrétien aisé d'Achrafieh, contre seulement 3 ans dans la zone chiite populaire de Hay el-Selloum, selon les données du Conseil National de la statistique (2021). Cette disparité génère une « géographie de l'endettement » où les stratégies familiales d'ascension sociale se heurtent à des frontières immobilières infranchissables, renforçant la ghettoïsation communautaire par l'économie.

L'accès différentiel aux services dans la banlieue sud contrôlée par le Hezbollah illustre la politisation confessionnelle des ressources urbaines. Comme l'atteste un responsable local sous couvert d'anonymat : « Les cartes de rationnement électrique suivent une hiérarchie politique : familles des martyrs d'abord, sympathisants du parti ensuite, autres résidents enfin ». Ce système clientéliste transforme l'infrastructure énergétique en instrument de contrôle territorial, où la fourniture d'électricité devient monnaie d'échange politique plutôt que droit universel.

Tactiques de réparage : mobilités résidentielles et reconfigurations communautaires

Face aux crises en cascade (effondrement économique de 2019, explosion du port de Beyrouth en 2020), d'importantes dynamiques de reterritorialisation redessinent la carte démographique libanaise selon des logiques de résilience adaptative :

L'exode urbain-rural a conduit près de 12 000 familles beyrouthines à migrer vers le Akkar depuis 2020, transformant des bourgades agricoles en cités-dortoirs précaires (HCR, 2023). À Bebnin, village traditionnellement spécialisé dans la culture des agrumes, la population a triplé en trois ans, saturant les infrastructures locales : les classes scolaires accueillent désormais 58 élèves contre 22 auparavant, tandis que les réseaux d'eau potable ne fonctionnent plus que 4 heures/ jour. Cette urbanisation forcée génère des tensions foncières inédites, opposant propriétaires terriens historiques et nouveaux arrivants contraints de s'entasser dans des constructions informelles.

L'occupation créative des espaces sinistrés émerge comme réponse à la destruction. À Mar Mikhaël, épicentre de l'explosion portuaire, le collectif *Beirut Rebirth* a investi 17 immeubles condamnés pour y développer des « communautés cicatrices » : jardins suspendus aménagés dans les étages éventrés, ateliers d'artistes recyclant les gravats en sculptures, scènes de théâtre improvisées dans les coursives délabrées (recensement de l'ONG « *Architects for Recovery* », 2021). Ces occupations transforment la ruine en laboratoire social où, selon la coordinatrice du projet, « l'art devient pansement collectif pour des blessures urbaines ».

Articulation empirique : Cette analyse révèle une dialectique de la reterritorialisation :
Les dominations intersectionnelles génèrent des exclusions spatiales structurelles qui à leur tour provoquent des déplacements forcés qui recomposent le territoire ; Ces recompositions font émerger des centralités alternatives fondées sur la débrouillardise et les solidarités transnationales.
Le processus de reterritorialisation au Liban apparaît ainsi comme une réponse organique aux fractures socio-spatiales, créant des espaces de résilience qui pallient sans toutefois résoudre les déséquilibres systémiques. C'est un processus à la fois subi et choisi, où l'agency des acteurs négocie les contraintes structurelles pour inventer des spatialités résilientes. Cette tension prépare l'analyse des stigmatisations territoriales qui feront l'objet du sous-chapitre suivant.

Stigmatisations, inégalités et représentations identitaires

La sociologie de la déviance et du stigmate, articulée par la Deuxième École de Chicago et Erving Goffman, offre un cadre théorique essentiel pour analyser les dynamiques de fragmentation sociale au Liban. Howard Becker (1963) démontre que la déviance est un produit social résultant de processus d'étiquetage (*labeling)* où des « entrepreneurs de morale » imposent des normes à travers des rapports de pouvoir[764]. Cette approche interactionniste souligne que « la déviance n'est pas une qualité de l'acte commis, mais une conséquence de l'application, par autrui, de règles et de sanctions[765] » (Becker, 1963, p. 9). Dans son ouvrage *Stigma ; notes on the management of spoiled identity*, Erving Goffman (1963) complète cette perspective en définissant le stigmate comme un « attribut profondément discréditant » qui altère l'identité sociale et génère des stratégies de gestion de l'identité « avariée[766] » (p. 13). L'École de Chicago (Park & Burgess, 1925) insiste quant à elle sur la dimension spatiale et écologique de ces phénomènes, montrant comment les territoires deviennent des marqueurs de déviance[767]. Ce triptyque conceptuel – étiquetage, stigmatisation, et territorialisation – permet d'éclairer la fabrique confessionnelle des hiérarchies sociales libanaises.

La construction sociale de la déviance confessionnelle : Le modèle beckerien

L'approche interactionniste de Howard Becker (1963) révèle que la déviance au Liban émerge d'un processus dynamique d'étiquetage institutionnel. Le système politique confessionnel, structuré par le Pacte National de 1943, transforme les appartenances religieuses en marqueurs de légitimité ou de transgression. Comme le souligne Becker, « les groupes sociaux créent la déviance en instituant des normes dont la violation constitue la déviance » (p. 9). Ainsi, les discours critiquant les partis dominants (tels que le Hezbollah ou les Forces Libanaises) sont labellisés comme des « trahisons communautaires[768] » (Joseph, 1999, p. 74), tandis que les mobilisations transconfessionnelles (comme le mouvement d'Octobre 2019) sont étiquetées « déstabilisatrices ». Ce *labeling* produit une déviance secondaire : l'individu intériorise son statut de déviant et adapte son comportement à cette identité assignée[769] (Becker, 1963, p. 31-33). Les mariages interconfessionnels, bien que légaux, illustrent cette dynamique : perçus comme des transgressions des frontières symboliques, ils déclenchent des mécanismes informels de contrôle social (ostracisme familial, pressions religieuses), validant l'assertion de Becker selon laquelle « la déviance est une entreprise collective[770] » (1963, p. 152).

764 BECKER Howard Saul, *Outsiders ; studies in the sociology of deviance*, London, Free Press of Glencoe, 1963, p. 9.

765 *Ibid.*

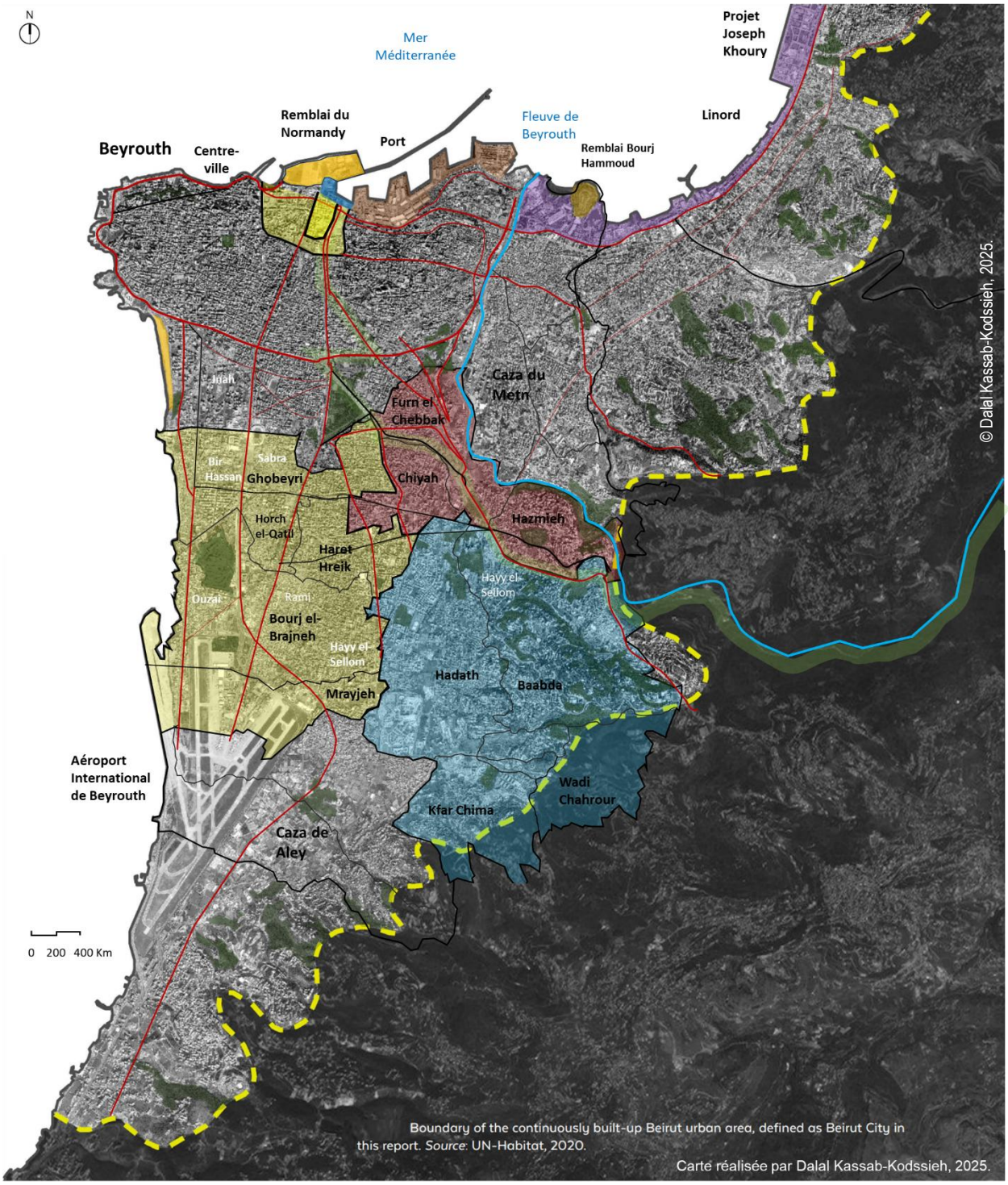
766 GOFFMAN Erving, *Stigma; notes on the management of spoiled identity*, Englewood Cliffs, N.J., Prentice-Hall, 1963, p. 13.

767 PARK Robert Ezra, « Suggestions for Investigation of Human Behavior », dans, BURGESS E.W. (Ernest Watson) et MCKENZIE Roderick Duncan, *The city*, The University of Chicago press, Chicago - Illinois, 2025. BURGESS E.W. (Ernest Watson), « The Growth of the City », dans, PARK Robert Ezra, MCKENZIE Roderick Duncan et BURGESS E.W. (Ernest Watson), *The City*, University of Chicago Press, Chicago, 1925.

768 JOSEPH Suad, *Intimate Selving in Arab Families*, Syracuse, Syracuse University Press, 1999, (Middle East studies, women's and gender studies), p. 74.

769 BECKER Howard Saul, *Outsiders ; studies in the sociology of deviance*, *op. cit.*, p. 31-33.

770 *Ibid.*, p. 152.



Carte 93 : Espaces stigmatisés de la banlieue sud de Beyrouth, la Dahiyé, la consolidation d'un territoire politique.

Fond de carte : UN-Habitat, 2020.
© Dalal Kassab-Kodssieh, 2025.

La « Dâhiyé » de Beyrouth : Une stigmatisation urbaine

- Un État dans l'État, un pays tampon fonctionnant indépendamment du reste du pays.
- Une autonomie et liberté de contrôle à tous les niveau, économique, politique, social, juridique, paiement de taxes, …
- Une forte densification poussant vers l'étalement
- Tensions foncières à Hadath, banlieue sud de Beyrouth

Stigmatisation et gestion des identités « avariées » : Le cadre goffmanien

Erving Goffman (1963) conceptualise le stigmate comme un attribut social discréditant qui réduit son porteur « d'un être complet et ordinaire à un être diminué[771] » (p. 12). Au Liban, ce mécanisme s'incarne dans le stigmate tribal – hérité de l'appartenance communautaire ou nationale. Les réfugiés palestiniens et syriens subissent ainsi une stigmatisation systémique : étiquetés « fardeaux économiques[772] » (UNHCR, 2020, p. 8) ou « menaces sécuritaires », ils sont exclus du marché du travail et de droits fondamentaux. Goffman décrit ce processus comme une « altération de l'identité sociale[773] » (1963, p. 30) générant des stratégies adaptatives : dissimulation des origines (passing) ou repli communautaire. Parallèlement, les victimes de la guerre civile (1975-1990) incarnent des identités éclaboussées : leur quête de vérité est perçue comme une perturbation du récit national, conduisant à leur invisibilisation institutionnelle. Goffman note que « le stigmate tribal affecte non seulement l'individu, mais tous ceux qui partagent son appartenance[774] » (1963, p. 64), ce qui explique la marginalisation collective des familles de disparus.

Géosymbolique des stigmates : marquage territorial et essentialisations

L'École de Chicago (Park & Burgess, 1925) démontre que l'organisation spatiale des villes reflète et renforce les hiérarchies morales. Au Liban, des quartiers comme Hay el-Sellom (Beyrouth) ou Bab al-Tebbaneh (Tripoli) subissent une stigmatisation territoriale : médiatiquement construits comme des « zones de non-droit », ils deviennent des déserts institutionnels où l'État délègue le contrôle aux milices confessionnelles[775] (Fawaz, 2009, p. 327). Robert Park souligne que « l'espace urbain est un laboratoire d'écologie humaine où se négocient les frontières entre groupes[776] » (1925, p. 15). Cette dynamique produit des prophéties autoréalisatrices : l'étiquetage préalable d'un territoire comme « dangereux » entraîne son abandon économique, accentuant effectivement la précarité et la criminalité[777] (Hughes, 1945, p. 357).

Ces tensions socio-spatiales contemporaines s'ancrent dans une trajectoire historique longue de localisation de la pauvreté et des inégalités, initiée avec l'affirmation de Beyrouth comme capitale nationale et régionale. Dès la fin de la période ottomane, se forment les prémisses des quartiers pauvres. C'est toutefois durant le Mandat français que se cristallise une marginalisation urbaine sous l'effet de nouveaux régimes de gouvernance. Les banlieues et les camps de réfugiés – qu'il s'agisse des Chrétiens de la montagne, des Arméniens ou des Palestiniens – ont été les principaux territoires de cette stigmatisation.
Dans son livre *Beyrouth regard croisés* (1996), Michael Davie note que les banlieues ont connu une croissance exponentielle dans un tissu urbain déjà détérioré et dépourvu d'infrastructures de base[778]. Parallèlement, les réfugiés arméniens et syriaques furent contraints de s'entasser dans des camps établis sur des terrains privés[779], leur gestion et financement étant assurés par des acteurs non-étatiques (Kassir, 2005). De même, l'installation des camps de réfugiés palestiniens a préparé le terrain urbain à la formation de poches aréolaires durablement marginalisées et stigmatisées. Après l'Indépendance en 1943, la période de « laissez-faire » a ancré la pauvreté au sein même du tissu urbain central, conduisant à une dislocation spatiale où les ceintures d'extension de la ville ne

771 GOFFMAN Erving, *Stigma; notes on the management of spoiled identity*, *op. cit.*, p. 12.
772 *Lebanon: Protection Monitoring Brief*. Genève: UNHCR, 2020, p. 8.
773 GOFFMAN Erving, *Stigma; notes on the management of spoiled identity*, *op. cit.*, p. 30.
774 *Ibid.*, p. 64.
775 FAWAZ Mona, « Hezbollah as Urban Planner? », *art. cit.*, p. 327.
776 PARK Robert Ezra, « Suggestions for Investigation of Human Behavior », *art. cit.*, p. 15.
777 HUGHES Everett Cherrington, « Dilemmas and Contradictions of Status », dans *American Journal of Sociology*, vol. 50, The University of Chicago Press, nº 5, mars 1945, p. 357.
778 DAVIE Michael F., *Beyrouth, regards croisés*, URBAMA, 1997, (Villes du monde arabe (2)).
779 KASSIR Samir, *Histoire de Beyrouth*, Fayard, Paris, 2005, (Histoire générale).

correspondaient plus à la hiérarchisation sociale. La guerre civile (1975-1990) n'a fait qu'exacerber ces disparités, et la reconstruction de l'après-guerre les a considérablement accrues, contribuant à l'érosion de la classe moyenne en l'absence de toute stratégie urbaine intégrant une dimension d'équité sociale. Cette genèse explique pourquoi la mémoire collective des habitants reflète un espace urbain de conflits, où l'imaginaire social altère gravement la représentation de la réalité. Des frontières « barrières » en résultent, affectant les désignations des espaces, la mobilité et l'identité même de l'espace beyrouthin.

La ségrégation spatiale à Beyrouth (division Est-Ouest) cristallise ainsi une géographie morale où chaque confession occupe des « niches écologiques[780] » (Burgess, 1925, p. 55), renforçant les frontières intercommunautaires, comme en témoignent les trois cas présentés dans le paragraphe suivant. La production symbolique de l'espace libanais repose sur une toponymie politique et des discours médiatiques qui essentialisent les quartiers populaires, transformant leurs réalités complexes en stéréotypes réducteurs. Cette stigmatisation territoriale participe à la légitimation de leur marginalisation socio-économique. À Sabra-Chatila, l'assignation internationale de « camp de la misère » ou d'« enfer des réfugiés » occulte systématiquement les dynamiques entrepreneuriales endogènes – ateliers textiles, commerces transnationaux – qui structurent pourtant son économie locale (Fawaz, 2009). Tripoli, désignée comme « capitale du terrorisme » par la presse libanaise francophone (L'Orient-Le Jour, 2013-2016), voit cette narration médiatique justifier son isolement infrastructurel : suspension des projets ferroviaires, désinvestissement industriel. Quant à la banlieue sud de Beyrouth (Dahiyeh), sa réduction à la « ceinture du Hezbollah » dans les analyses géopolitiques (Beydoun, 2022) nie sa diversité sociale – présence chrétienne, initiatives laïques – et renforce son enclavement. Ces constructions discursives, en cristallisant des identités spatiales monolithiques, deviennent des outils de contrôle politique.
La pensée d'Henri Lefebvre offre une clé de lecture fondamentale pour comprendre la nature de ces constructions. Selon le philosophe, « L'espace ne serait ni un point de départ … ni un point d'arrivée... mais un intermédiaire ... un instrument politique intentionnellement manié.... La représentation de l'espace servirait toujours une stratégie projetée »[781] [782] (Lefebvre, 1974, p.35 ; 2001). Dès lors la représentation de l'espace, négative ou pas, stigmatisante ou pas, n'est pas une réalité absolue, elle est issue d'une démarche culturelle, intellectuelle et plus importante encore, stratégique, qui établit l'ordre social et urbain. Cette perspective radicale éclaire la manière dont les stigmatisations territoriales au Liban – qu'elles visent les banlieues, les camps ou certains quartiers – ne sont pas de simples reflets de réalités sociales, mais des instruments actifs au service d'une stratégie de contrôle et de gestion des populations. La représentation stigmatisante est un projet politique qui vise à légitimer un ordre spatial inégalitaire.

L'accès différentiel aux ressources urbaines comme matrice d'inégalités

Le confessionnalisme constitue un appareil de production de déviance. En effet, Le système politique libanais institutionalise la déviance à travers trois mécanismes synergiques :

- La codification des hiérarchies : La Constitution (art. 95) légalise la répartition confessionnelle du pouvoir, transformant les minorités en groupes structurellement déviants lorsqu'elles contestent les quotas[783] (Traboulsi, 2012, p. 121).
- L'économie morale clientéliste : L'accès aux ressources dépend de la loyauté communautaire, sanctionnant les « transfuges[784] » par l'exclusion (Joseph, 1999, p. 64).

[780] BURGESS E.W. (Ernest Watson), « The Growth of the City », *art. cit.*, p. 55.
[781] LEFEBVRE Henri, *Espace et politique ; le droit à la ville t.2*, Librairie Gallimard (2e édition), Paris, 2001, (Economica - Anthropos Ethno Sociologie), p. 35.
[782] LEFEBVRE Henri, « La production de l'espace », *art. cit.*
[783] TRABOULSI Fawwaz, *A History of Modern Lebanon*, *op. cit.*, p. 121.
[784] JOSEPH Suad, *Intimate Selving in Arab Families*, *op. cit.*, p. 64.

- La monopolisation mémorielle : La loi d'amnistie de 1991 criminalise la recherche sur les crimes de guerre, étiquetant les historiens indépendants comme « perturbateurs de la réconciliation[785] » (Larkin, 2012, p. 132).

Cette matrice génère des fractures territoriales systémiques, visibles dans l'accès aux ressources. L'analyse des réseaux techniques révèle une fracture territoriale systémique où l'accès aux ressources vitales est conditionné par des hiérarchies spatiales. Le service hydrique illustre cette disparité : alors que les résidents de Jounieh bénéficient de réservoirs privés approvisionnés par des forages illégaux mais tolérés (Gedeon, 2018), ceux de Hay el-Sellom dépendent de camions-citernes surfacturés (jusqu'à 8 fois le tarif public), représentant 35% de leurs revenus mensuels (Chaaban, 2020). Dans le domaine énergétique, la privatisation de l'électricité crée un apartheid urbain : Achrafieh dispose de générateurs individuels assurant une continuité de service, tandis que Beddawi subit des coupures dépassant 20 heures quotidiennes, plongeant ses habitant·es dans une obscurité économique et sociale. L'éducation, quant à elle, fonctionne comme un marqueur de classe : les écoles francophones élitistes de Beyrouth-Est (Grand Lycée Franco-Libanais) offrent des parcours d'excellence vers l'étranger, contrastant avec les écoles publiques surpeuplées de Saïda où le taux d'encadrement atteint 48 élèves par enseignant·e (CRDP, 2021). Cette stratification spatialisée des services crée des « citoyennetés de seconde zone » (Catusse, 2023).

Contre-cartographies : résistances iconographiques et détournements sémiotiques

Face à ces stigmatisations, émergent des pratiques de réappropriation symbolique qui contestent les narrations dominantes. Le *street art* à Bourj el-Barajneh constitue une archive visuelle alternative : les fresques de l'artiste palestinien Mahmoud al-Kurd réécrivent l'histoire du camp en y intégrant des figures de résistance culturelle (poètes, médecins), contre le récit médiatique de victimisation passive (Khalili, 2020). À Nabatieh, la webradio communautaire « Noukoul » documente les initiatives agricoles alternatives (jardins partagés, circuits courts), construisant une contre-géographie de la résilience face au discours étatique d'« abandon agricole » du Sud. Ces résistances sémiotiques, bien que localisées, participent à dénaturaliser les stigmates territoriaux et à réaffirmer une agentivité politique des marges.

Comme le note Becker, « les entrepreneurs de morale transforment des valeurs particulières en normes universelles[786] » (1963, p. 147). Pourtant, ces dispositifs génèrent des contre-cultures déviantes : les ONG (UMAM D&R) ou collectifs queer réinterprètent le stigmate en marque de résistance, illustrant l'affirmation de Goffman : « le stigmatisé peut retourner le stigmate en étendard d'identité[787] » (1963, p. 32).

En conclusion, le cas libanais valide la pertinence du triptyque conceptuel beckerien-goffmanien-chicagien : la déviance y est un rapport de pouvoir où l'étiquetage confessionnel produit une fragmentation fonctionnelle au bénéfice des élites. Comme l'écrit Becker, « la déviance n'est pas une pathologie individuelle, mais le produit de batailles pour le contrôle de l'ordre symbolique[788] » (1963, p. 161). Ce système génère toutefois des résistances qui transforment les stigmates en leviers d'émancipation, confirmant que « la gestion du stigmate est un acte politique[789] » (Goffman, 1963, p. 114).

[785] LARKIN Craig, *Memory and Conflict in Lebanon*, *op. cit.*, p. 132.
[786] BECKER Howard Saul, *Outsiders ; studies in the sociology of deviance*, *op. cit.*, p. 147.
[787] GOFFMAN Erving, *Stigma; notes on the management of spoiled identity*, *op. cit.*, p. 32.
[788] BECKER Howard Saul, *Outsiders ; studies in the sociology of deviance*, *op. cit.*, p. 161.
[789] GOFFMAN Erving, *Stigma; notes on the management of spoiled identity*, *op. cit.*, p. 114.

Systèmes urbains et appropriations microlocales

Si le sous-chapitre précédent a révélé les mécanismes de stigmatisation et d'inégalité structurant l'espace libanais, il convient désormais d'en examiner les répercussions sur l'organisation systémique de la ville et les réponses émergentes. Ce sous-chapitre interroge la dialectique entre logiques macro-territoriales et tactiques micro-locales dans un contexte d'effondrement institutionnel. Le système urbain libanais, caractérisé par sa fragmentation et sa dépendance aux flux globaux, génère des déséquilibres qui transforment le quotidien des habitant·es en champ de bataille pour la survie. Pourtant, dans les interstices de ce système, se déploient des appropriations inventives qui redéfinissent les possibles de l'urbain.

Comment les acteurs ordinaires réinventent-ils la ville face à un métabolisme territorial fondé sur la captation sélective des ressources et l'exclusion spatiale ?

Nous mobilisons le concept de « ville palimpseste » (Huyssen, 2003) pour penser la superposition des couches de pouvoir et des réécritures citoyennes, ainsi que la théorie des « tactiques » (de Certeau, 1990) éclairant les arts de faire des dominé·es. Le cas libanais apparaît comme un laboratoire où s'observe, en accéléré, la capacité des sociétés urbaines à générer des alternatives dans l'effondrement.

Métabolisme territorial : flux globaux et fragmentation infrastructurelle

Le système urbain libanais fonctionne selon une logique de captation sélective des flux globaux, accentuant les fragmentations spatiales. Les investissements du Golfe (Koweït, Qatar) génèrent des enclaves gentrifiées comme Zaitunay Bay à Beyrouth : ce *waterfront* privatisé, développé par Solidere, a détruit 82% des petites pêcheries artisanales, reléguant les pêcheurs à des zones portuaires périphériques. Parallèlement, les réseaux d'infrastructures routières – financés par la Banque Mondiale – contournent systématiquement les zones pauvres : l'autoroute Tripoli-Syrie évite ainsi les quartiers informels de Tebbaneh, isolant ses habitant·es des bassins d'emploi. Cette « connectivité sélective » crée un paysage d'archipel où les circulations capitalistes priment sur l'accessibilité citoyenne.

Tactiques habitantes : bricolages spatiaux et innovations infra situées

Dans les interstices de ce système excluant, se déploient des tactiques habitantes qui pallient les défaillances structurelles par une ingéniosité pragmatique. Confrontées à la pénurie alimentaire (inflation de 350% sur les denrées de base en 2021), des femmes de Tarik el-Jdideh ont transformé les toits en potagers urbains utilisant l'hydroponie, approvisionnant 200 foyers (FAO, 2022). La crise des déchets (2015-présent) a vu naître des filières informelles de recyclage : la coopérative « *Recycle Beirut* » à Bourj Hammoud collecte et traite 12 tonnes/mois de plastique, créant 45 emplois précaires mais pérennes (Choplin et Franck, 2020). Enfin, l'absence d'État génère des formes d'auto-gouvernance : à Zahlé, des comités de rue auto-organisés assurent la sécurité et la gestion des conflits via des médiations interconfessionnelles, remplaçant les forces policières défaillantes. Ces bricolages institutionnels, bien que non planifiés, construisent des « infrastructures sociales de la survie ».

L'urbain comme palimpseste de négociations

L'espace libanais apparaît comme un palimpseste où s'entremêlent stratégies dominantes et tactiques citoyennes dans une négociation permanente. Les acteurs établis (partis confessionnels, élites économiques) instrumentalisent les services urbains : le Hezbollah et le Courant Patriotique Libre contrôlent respectivement la distribution d'eau et de carburant dans la Békaa, transformant ces ressources en monnaie d'allégeance politique. En réaction, des collectifs citoyens comme « *Beirutiyat* » investissent les décombres post-explosion du port de Beyrouth (2020) pour y implanter des bibliothèques publiques en conteneurs, réinventant des *communs urbains*. Ces interactions produisent aussi des hybridations inattendues : durant la crise COVID, des églises maronites de Zahlé ont accueilli des cliniques sunnites gérées par des médecins bénévoles, contournant les barrières sectaires. Ces porosités, bien que fragiles, dessinent une géographie de la résistance par *le care*.

Conclusion

Ce chapitre révèle que les déséquilibres socio-spatiaux libanais ne sont pas des états statiques, mais des phénomènes dialectiques articulant production structurelle et réinventions par le bas.

Premièrement, les hétérotopies (camps, banlieues) et stigmatisations spatiales perpétuent des hiérarchies héritées de la guerre civile, tandis que l'intersectionnalité des dominations (confessionnelles, de classe, de genre) naturalise l'accès inégal à la ville.

Deuxièmement, les reterritorialisations par les habitant·es – des jardins urbains aux contre-cartographies – constituent des géographies de la résilience qui déjouent les logiques ségrégatives. Les porosités intercommunautaires observées (cliniques hybrides, comités de rue pluri-confessionnels) démontrent que la fragmentation n'est pas une fatalité.

Troisièmement, ces adaptations microlocales rencontrent des limites systémiques : l'agriculture urbaine nourrit sans remplacer une politique agricole nationale ; les cliniques communautaires soignent sans réformer un système sanitaire en déliquescence. Elles pallient la dislocation sans en traiter les causes structurelles.

Perspectives de recherche :

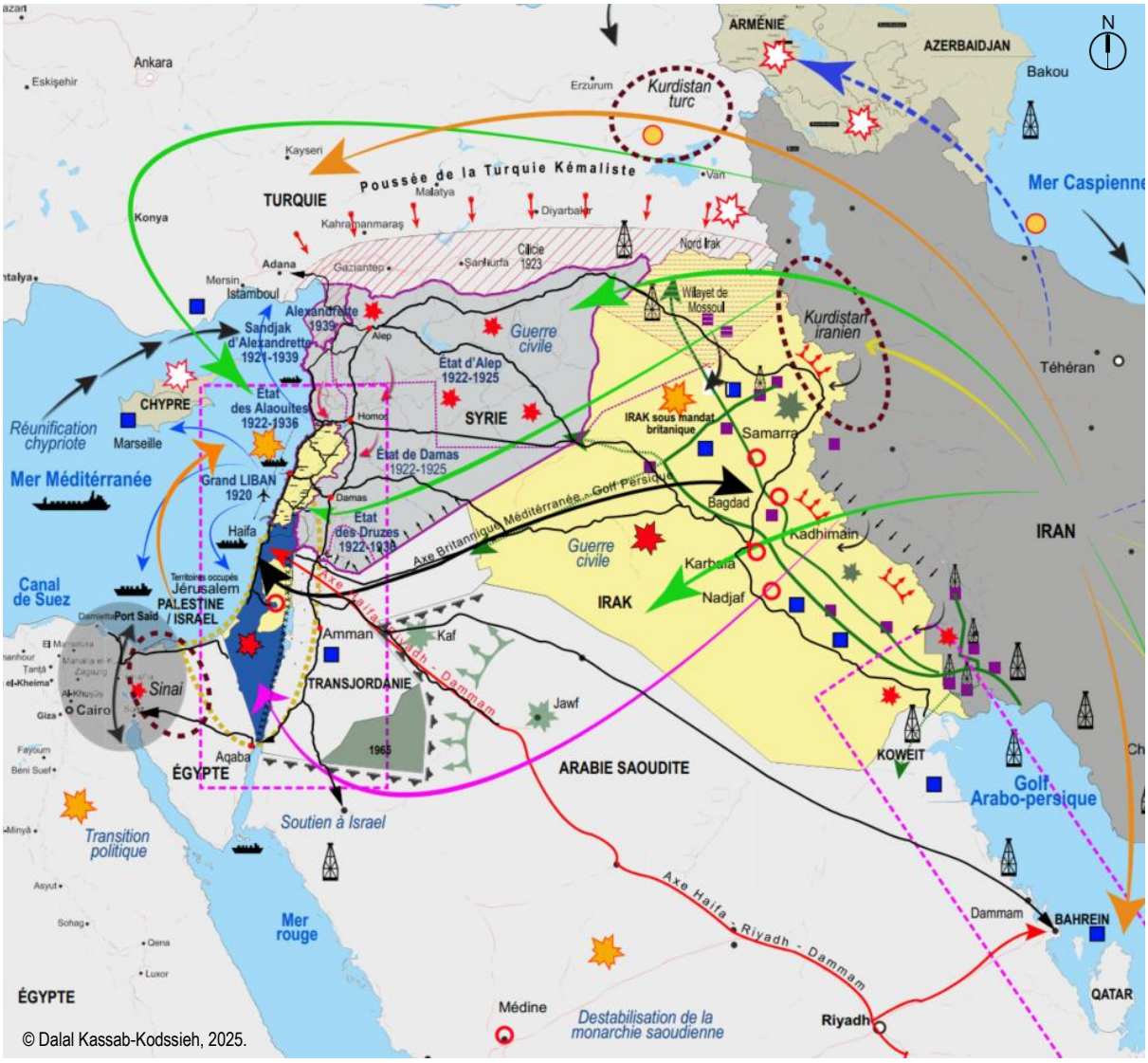
- Penser une gouvernance polycentrique intégrant les initiatives locales aux échelles municipales.
- Étudier les transferts possibles vers d'autres contextes post-conflit (Mossoul, Kaboul) où Beyrouth pourrait offrir un laboratoire d'innovations sociales.
- Interroger la durabilité des résiliences face à l'effondrement socio-économique : jusqu'où l'ingéniosité peut-elle compenser l'absence d'État ?

Le Liban apparaît ainsi comme un *laboratoire* où se joue, en accéléré, l'avenir des villes fragmentées : un espace de déséquilibres structurels profonds, mais aussi d'inventions sociales qui esquissent des alternatives à la dislocation par le bas. Cette tension entre effondrement et renaissance constitue le cœur de sa géographie contemporaine.

Transformations et façonnages d'un espace condensé

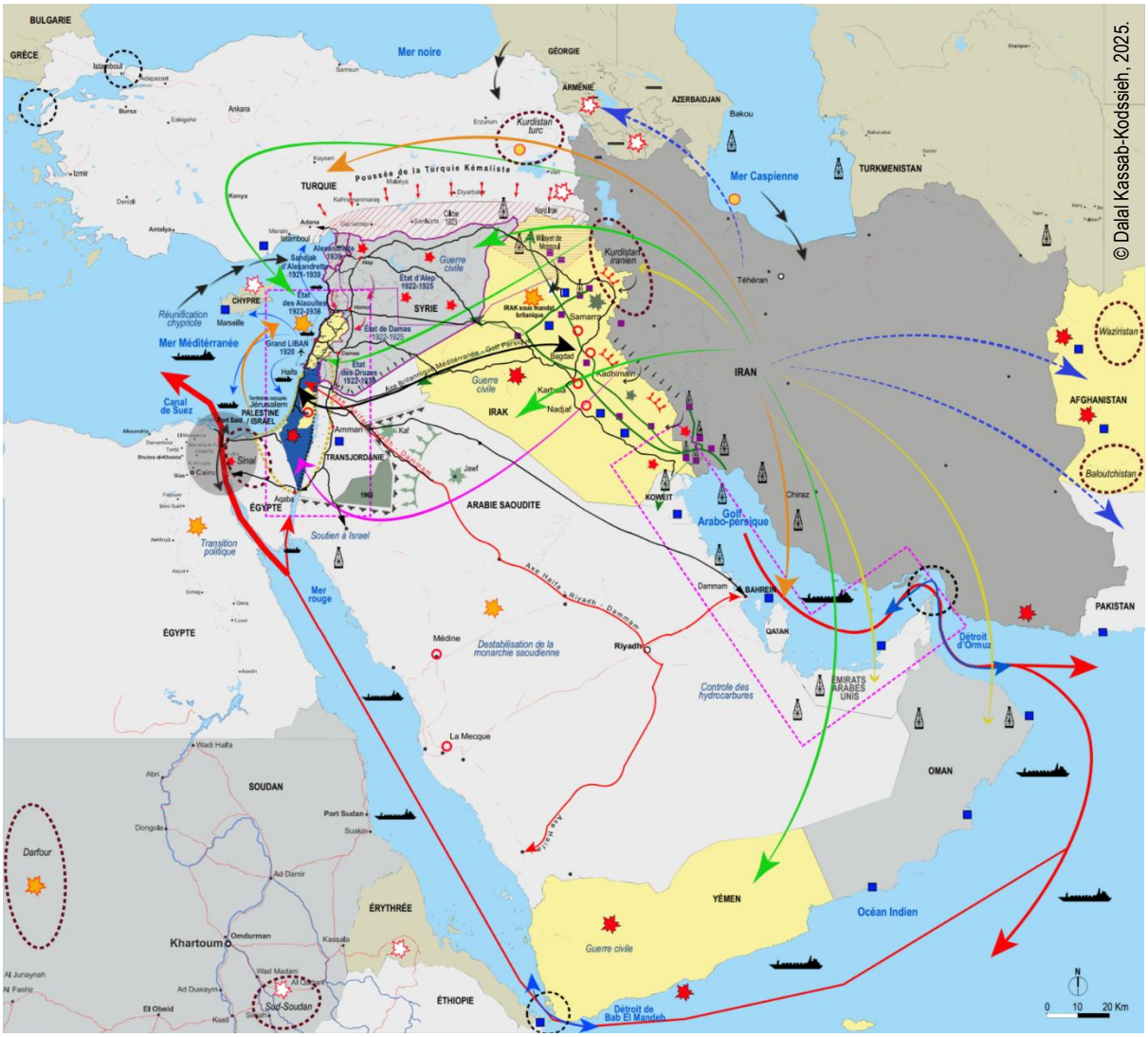
Le second chapitre, analyse la transformation et le façonnage d'un espace condensé ; la déstructuration d'un territoire stratégique sous influence et en risque permanent, la dégradation continue des singularités et des ressources disputées et l'insularité des groupes communautaires, religieux et confessionnels.

« La politique d'un État est dans sa Géographie »
Charles de Gaulle, *Vers l'armée de métier*, 1935.



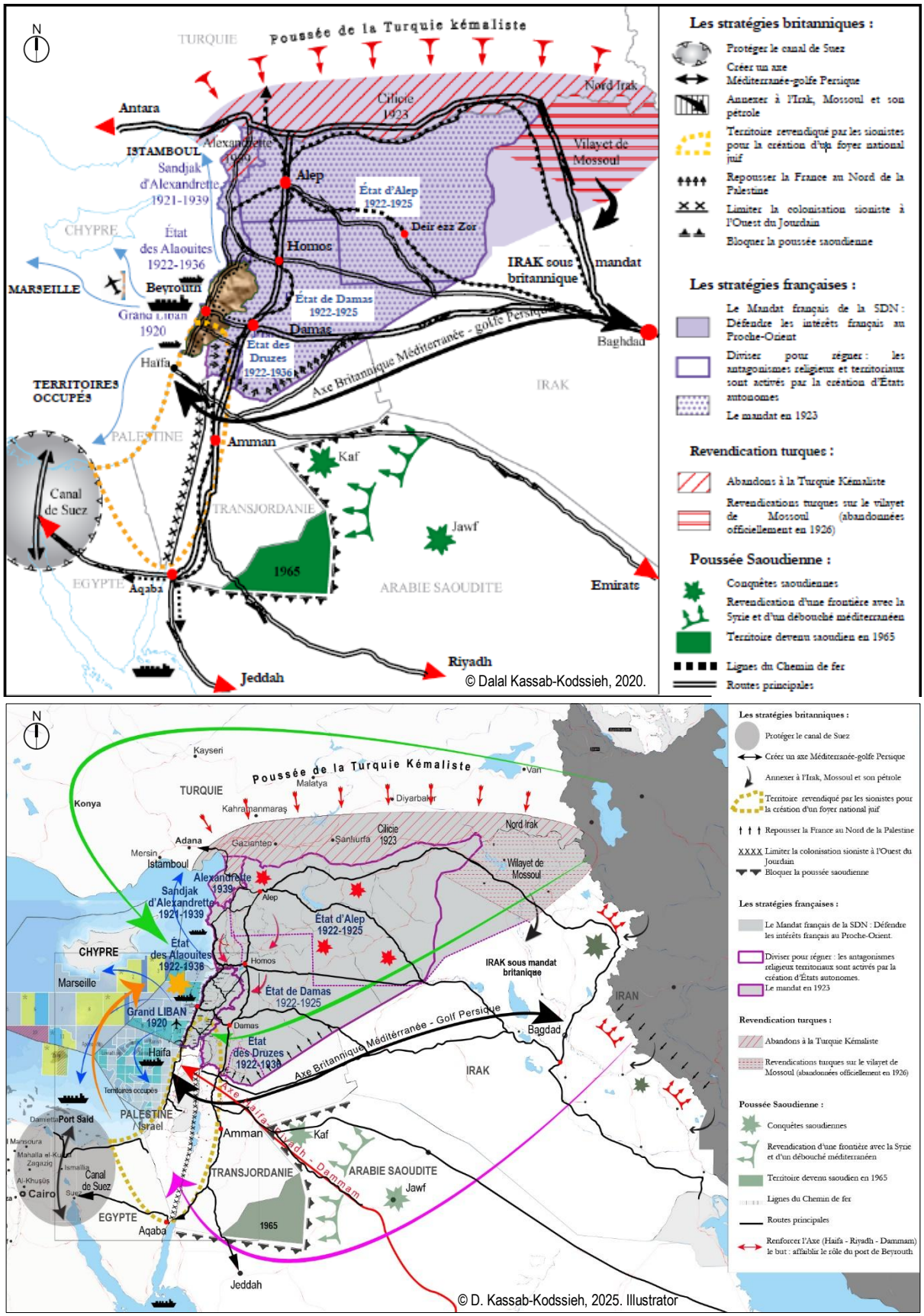
Carte 94 : Les dynamiques spatiales qui transforment et façonnent cet espace proche-oriental condensé.

© Dalal Kassab-Kodssieh, 2025.



La carte 94 englobant les dynamiques spatiales de la région globale proche et Moyen-orientale. © Dalal Kassab, 2025.

Territoire géostratégique sous influence



Carte 95 : Le Liban dans le Proche et Moyen-Orient, un territoire stratégique sous influence. © Dalal Kassab, 2025.

Les réseaux et les systèmes surimposés internes et externes – en référence au SDATL et Fabrice Balanche. L'État au Proche-Orient arabe entre communautarisme, clientélisme, mondialisation et projet de Grand Moyen Orient. *L'Espace Politique*, EA 2076 HABITER - Université de Reims Champagne-Ardenne, 2010, 2 (11), pp.1_12. halshs-00553816

Située au Proche-Orient, un immense carrefour de continents, de peuples et de religions, dans la partie occidentale du Croissant fertile, au centre de la côte Est de la mer méditerranée, cette région a été peuplée depuis la préhistoire et a été successivement sous la domination de grands ensembles politiques dont le dernier est l'Empire ottoman. C'est sous la domination ottomane qu'est apparue dans le Mont-Liban une spécificité socio-politique - via l'émirat du Mont-Liban, puis surtout la Mutassarifiya - permettant l'émergence de l'embryon juridique de ce qui deviendra l'État moderne. Depuis la déclaration du Grand Liban sous le mandat français en 1920, ses limites Nord et Est côtoient la Syrie et la Galilée referme la boucle au Sud avec Israël et Palestine. D'est en Ouest, dans sa portion la plus large, il fait 85 km et du sud au nord, sa côte s'étend sur 225 km seulement. Malgré l'étendue restreinte de son territoire, ce petit pays de contrastes, depuis toujours, était connu comme étant un croisement économique, commercial et culturel, une plateforme multimodale reliant l'Orient à l'Occident, vers Marseille, Haiffa, Jaffa, Istanbul et l'Amérique. Habitée depuis l'Antiquité, la région est décrite dans la Bible comme « la terre du lait et du miel ». Ses villes faisaient figure d'avant-postes et de ports majeurs sous les Phéniciens et les Romains, les deux civilisations les plus puissantes qui marquèrent cet important carrefour du Moyen Orient. (Carte 94, 95)

Le Liban, lieu de brassage des civilisations et des cultures, a toujours attiré les conquérants en raison de ses abondantes ressources naturelles, des ports abrités qui jalonnent la côte et des possibilités défensives qu'offrent ses hauts sommets. Tous ces éléments contribuèrent à faire de l'histoire du pays une véritable odyssée.
Sa situation géostratégique dans la région Proche et Moyen-Orientale qui se présente régulièrement comme étant une de l'actualité internationale par ses violences, ses tensions et conflits abondants, l'un des points les plus « chauds » du Monde depuis la fin de la Première Guerre mondiale, le rend constamment dans des situations de risques permanents. Ayant au sud de ses limites l'État d'Israël qui occupe par la force la Palestine depuis 1948 et au nord-est de ses frontières, la Syrie qui l'a occupé depuis la guerre civile jusqu'en 2005. Le Liban n'échappe jamais à subir les conséquences des guerres successives de la région. Au Liban, la guerre des autres et pour les autres se poursuit.

Un sol disputé, déstructuré et fracturé

De tout temps, le Liban était un territoire disputé sous dominances multiples et successives, en risque permanent et sous influence des pays limitrophes et occidentaux américains et européens. L'expression d'État tampon avancée par George Corm convient parfaitement au Liban, qui est la caisse de résonnance des conflits de la région. Dans un système structuré par le communautarisme institutionnel, les décisions sur la scène politique libanaise sont largement déterminées par les rapports de force régionaux et les interventions des puissances étrangères régionales, Israël, Iran, Arabie Saoudite et Syrie ; ou internationales USA et Russie[790], ayant des intérêts sur son territoire.
La fragmentation des sociétés locales, l'ascension de la tyrannie pétrolière, la répartition inégale des ressources foncières et naturelles, et le « déphasage culturel[791] » sont les mécanismes et les principaux catalyseurs qui ont empêché le monde arabe d'accéder réellement à son indépendance, et qui, au contraire, ont provoqué une dégradation de la situation. Le Proche-Orient actuel est le résultat de stratégies internationales : protection du canal de Suez pour les britanniques, les intérêts économiques et politiques, les discriminations religieuses, revendication des chrétiens et sionisme.
Les politiques d'interventions au niveau du territoire libanais sont multiples : zones d'influences limitrophes, nationalisme, « printemps arabes », divisions segmentaires, constructions étatiques basées sur le centralisme, clientélisme politique syrien, réseaux et systèmes surimposés. (Carte 94)

[790] BALANCHE Fabrice, « Le Liban écartelé dans la géopolitique régionale », dans, FAOUR Ghaleb, VERDEIL Éric et HAMZE Mouin (éd.), *Atlas du Liban : Les nouveaux défis*, Beyrouth, Presses de l'Ifpo, 29 octobre 2018, p. 24-25.

[791] Notion utilisée par Georges Corm : *le regain fondamentaliste islamique et le rejet du modernisme ne sont autre chose qu'un énorme malaise dû à une « indigestion des richesses pétrolières », mal assimilées et mal réparties dans le corps squelettique de sociétés encore privées de véritable industrialisation et en proie à une gloutonnerie consommatrice.*

Cohésions, divisions et zones d'influence limitrophes

Le Liban est au centre d'un champ de tensions entretenues par le conflit israélo-arabe, dont le volet israélo-palestinien constitue désormais l'essentiel, et par le conflit entre l'Iran et l'Arabie Saoudite. Le projet d'unifier les arabes en une grande nation, reprise par l'organisation djihadiste État islamique, est une stratégie ancienne pour la région moyen-orientale ayant des impacts réciproques. Le nationalisme arabe est devenu après l'indépendance l'idéologie officielle des nouveaux États car il permet de transcender les clivages religieux. Mais il les entraîne vers deux nouveaux inconvénients : le rejet des populations non arabes (turkmène et kurdes principalement) et la programmation de leur propre disparition puisque l'arabisme a pour but l'unification de la nation arabe au sein d'une république arabe unie.

Les minorités de la région, chrétiens ou autres, discriminées sous plusieurs régimes, parfois exterminées ou même persécutées dans certains pays, se trouve en état d'exode lent ou accéléré, dans une situation d'exil et contraints de chercher la protection des pouvoirs en place.
Le génocide arménien en 1915 et les migrations chrétiennes des libanais à plusieurs reprises et des coptes en Égypte font preuve de ce phénomène de diasporisation et de mondialisation.
Au Liban, le nombre des chrétiens est estimé de 39 à 41% de sa population en 1990 (50% avant la guerre civile). C'est le pourcentage le plus élevé parmi les pays de la région, mais sa diaspora, principalement des chrétiens, dépassent le double de sa population dont un tiers aux États-Unis et le reste reparti entre l'Europe, l'Amérique Latine, l'Afrique subsaharienne, l'Australie et la Canada. Ces chiffres ont énormément évolué encore plus à la baisse surtout après la crise économique et financière vécue depuis l'année 2016 où la majorité des chrétiens libanais ont fui leur pays sans aucun regret à la recherche d'un meilleur avenir pour leurs enfants.
Si on regarde de plus près le monde arabe qui n'est pas monolithique, des États ou des peuples le composent ? Malgré cette crise profonde et historique, à la fois sociale et civilisationnelle, il existe. Par ailleurs, on assiste à la décomposition de certains pays comme l'Irak, la Libye et récemment la Syrie notamment du fait des interventions américaine et européenne. Si les États de l'Union Européenne ont la volonté de construire un espace commun, tel n'est pas le cas entre les États du monde arabe. La preuve, c'est que les frontières sont assez fermées et détournées aucune unité malgré les « printemps arabes » qui se sont succédé et leurs influences bien évidentes et claires. Les échecs du monde arabe depuis les indépendances conduisent actuellement au retour de la religion et à son instrumentalisation.
Présentement, la Palestine est fragmentée en de territoires archipélagiques par l'État d'Israël qui ne cesse de s'élargir en amoindrissant les espaces de vie des Palestiniens qui vivent dans des iles séparées isolées et contrôlées. Aucun pays du Moyen et Proche-Orient ne vit en paix que s'il a de bonnes relations avec Israël, une autonomie économique et une certaine force défensive.

Quel serait l'avenir du Liban, ce pays qui commence à perdre son unique et dernière puissance, sa jeunesse, sa culture, ses personnes éduqués ? Suivra-t-il le même destin du reste des pays arabes ? Pourtant, on ne peut pas nier qu'il a déjà ses divisions communautaires, ses démembrements territoriaux et ses frontières multi scalaires. Mais serait-il un jour partagé en trois Nations de religions différentes, indépendantes, définies par un tracé et cartographiées ? Depuis l'année 2016, le Liban se trouve face à une guerre froide qui diffère des guerres précédentes vécues mais qui risque d'être la plus violente et la plus meurtrière, c'est une guerre économique basée sur une stratégie géopolitique d'exil. Un blocus financier et de marché vise à affaiblir l'État, ses institutions et ses banques et à utiliser le peuple appauvri comme une armure et un bouclier pour affronter l'ennemi, le parti islamique fondé par Iran et le vaincre sous pression. C'est bien une récente stratégie de guerre qui vise à éliminer cette force défensive confrontant toujours la présence israélienne sur le territoire palestiniens. Le Liban se présente comme un pays malade ayant des tumeurs partout dans son corps, il ne reste que son cœur et son sang, son « peuple résilient » dont il a besoin pour franchir ces crises infinies et se débarrasser de ces systèmes structurants accablants l'empêchant de sortir de cette boucle fermée n'apportant aucune évidence tangible aux problèmes.

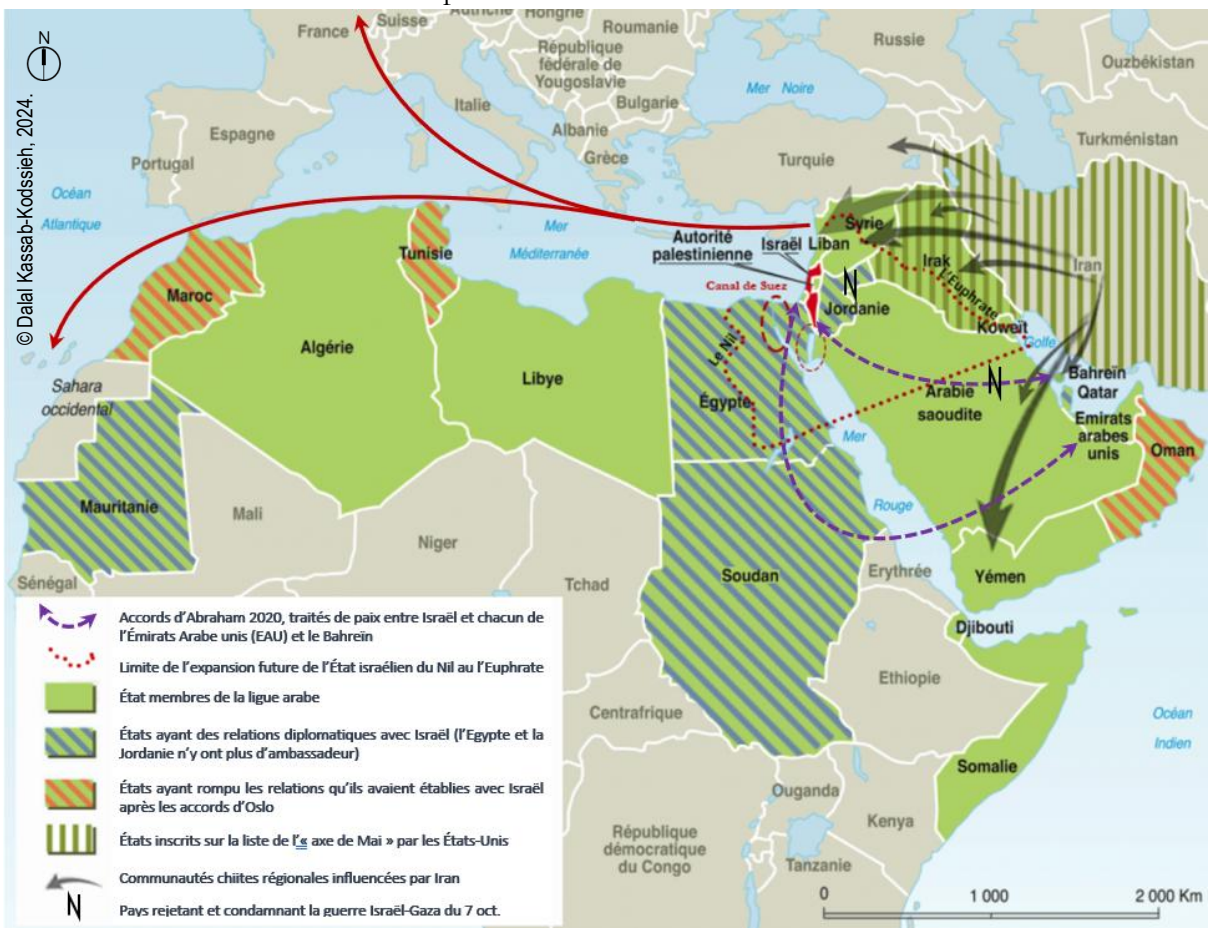
Le Moyen-Orient occupe une position charnière entre l'Europe, l'Asie et l'Afrique. Les nombreuses disparités et fractures qui existent entre les États de la région sont sources de tensions politiques souvent anciennes mais exacerbées par la montée des inégalités et des extrémismes. Le Moyen-Orient n'est pas dominé par une seule grande puissance régionale, ni même régi politiquement par un duopole. Quatre États ont des ambitions de domination régionale, deux sont arabes l'Arabie saoudite et l'Égypte, mais deux sont issus de l'empire perse, l'Iran et de l'empire ottoman, la Turquie. Un cinquième État, Israël, de par sa spécificité religieuse au milieu du monde musulman, de par ses alliances, sa puissance militaire et économique est un acteur fondamental et incontournable de la géopolitique régionale. Les conflits qui traversent sans cesse la région et les enjeux stratégiques résultant de ses richesses pétrolières mettent la géopolitique du Moyen-Orient au XXIe siècle au centre de la politique des grandes puissances mondiales.

Liban-Israël : une complexité séculaire

Bien avant la naissance d'Israël, les promoteurs du « foyer national juif » en Palestine revendiquaient l'incorporation d'une grande partie du Liban méridional à leur futur État. Ils entendaient notamment d'assurer le contrôle des importantes réserves hydrauliques de la région. Les invasions du pays du Cèdre par Tel-Aviv, en 1978 et 1982, répondaient, entre autres, à ces impératifs. De même, le but de l'État d'Israël est d'imposer son autorité et puissance et de conquérir la « terre promise » du Nil à l'Euphrate, redessinant ainsi de nouvelles frontières à la région dans sa globalité.

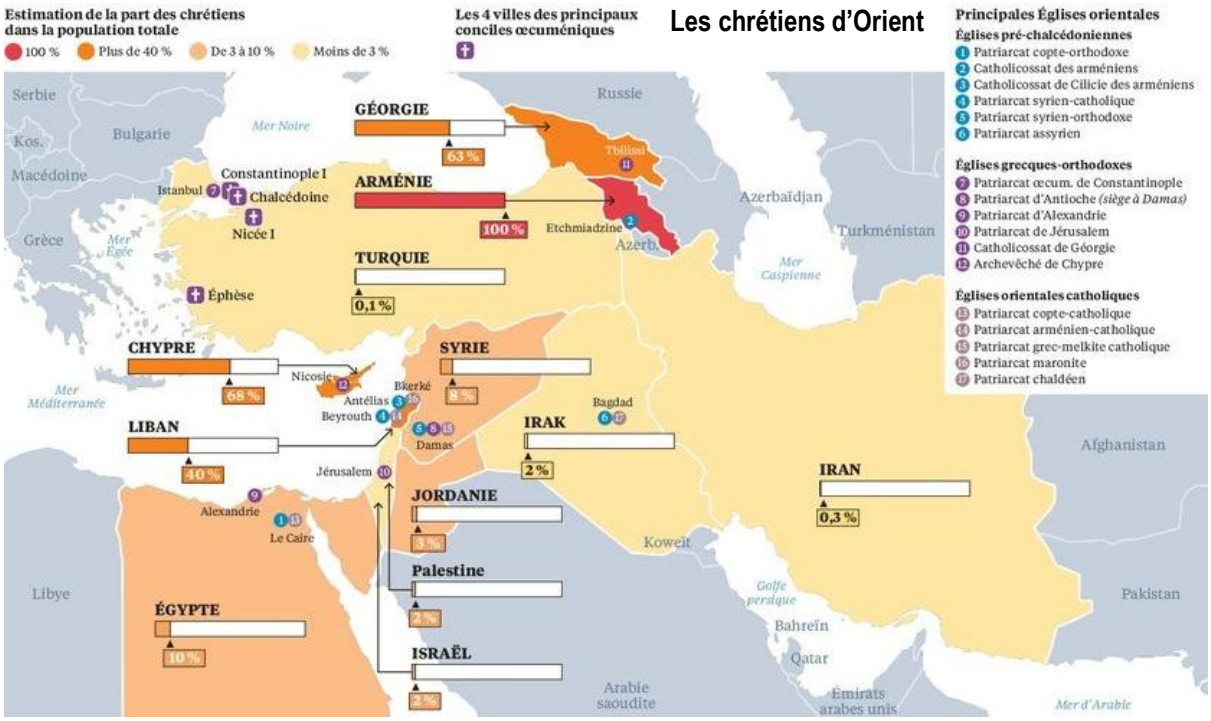
En effet, cette situation au Moyen-Orient résulte d'une planification ancienne du credo sioniste et d'un tracé qui se dessinent à plusieurs reprises. Mais les frontières contestées ont toujours résisté. La stratégie politique d'Israël « Diviser pour régner » considère les minorités chrétiennes comme « non arabes » et donc le meilleur moyen d'avoir les mains libres pour gouverner, c'est de semer la discorde parmi ses opposants. Durant des années, le sionisme essaie d'appliquer cette pratique coloniale habituelle de guerre froide communautaire et religieuse dans le but d'affaiblir la constitution, l'unification et les identités des pays arabes et par contre introduire un équilibre dans l'État d'Israël et renforcer plus sa présence sur le territoire.

Ce qui différencie l'étude du Liban des autres pays du Proche et Moyen-Orient et spécifiquement les pays limitrophes d'Israël-Palestine tel que l'Égypte, la Jordanie ou la Syrie, ceux sont ses espaces de mixités sociales, religieuses et politiques. La Jordanie, en majorité palestinienne avec une économie assistée, se présente comme un État-tampon après la signature *du traité de paix avec Israël en 1994* et la *normalisation des rapports* avec l'Arabie Saoudite. Ce qui n'est pas le cas du Liban avec ses voisins d'où l'apparition de territoires-frontières assez spéciaux. En effet, le Liban est un pays pluriculturel, plurilinguistique abritant des communautés appartenant à des religions monothéiques divers avec un pourcentage de chrétiens qui avant la guerre civile et les migrations multiples, faisait 50% de sa population. Aujourd'hui, les minorités chrétiennes forment un peu moins que la moitié de sa population (40%) à l'opposé des autres pays voisins qui sont majoritairement islamique chiites ou sunnites où le pourcentage des chrétiens ne dépasse pas les 10 ou 5% de leur population (Figure 53). En analysant ces chiffres et les comparant aux valeurs des années précédentes, nous constatons que la persécution des chrétiens dans la région est évolutive et le taux des migrations est continu à la hausse. La mobilité mondiale fait preuve de ce phénomène qui perdure depuis Jésus-Christ, passant par les empires, les génocides, les guerres jusqu'à nos jours. Donc, cette stratégie israélienne de divisions et de déchirement spatial a toujours été facilement applicable sur ce territoire disputé, fragmenté et non uni pour le bien du pays depuis des années. En effet, c'est le plus petit et l'unique pays phénicien et cananéen du Moyen-Orient ayant une mixité religieuse équilibrée non à majorité islamique et reposant sur un système politique démocratique où les pouvoirs sont répartis entre les nombreuses communautés religieuses du pays, en comparaison avec les autres pays de la région. Mais cette situation, au lieu de constituer une sorte de richesse, est devenue avec le temps une faiblesse que les pays voisins exploitent dans tous les sens pour leur propre intérêt en affirmant encore plus leur pouvoir et souveraineté. Que ça soit au niveau terrestre, maritime ou aérien, la dominance est présente et perceptible au quotidien.



Carte 96 : Carte des alliés et des opposants au Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, normalisation avortée par Israël.
© Dalal Kassab Kodssieh, 2024.
Référence : Philippe Rekacewicz et Dominique Vidal, Proche-Orient et Afrique du Nord, une zone inflammable, *L'Atlas du Monde diplomatique*, 2003, https://www.monde-diplomatique.fr/publications/l_atlas_du_monde_diplomatique/a53799,

Figure 53 : Le pourcentage du nombre de chrétiens dans chacun des pays du Proche et du Moyen-Orient, 2017.
Source : https://www.la-croix.com/Religion/Eglises-dOrient-trois-cles-comprendre-leur-histoire-2017-09-19-1200877976



D'autant plus, ce pays n'a pas pu, jusqu'à présent, établir des relations diplomatiques avec Israël, à l'instar des pays voisins tel que l'Égypte, la Jordanie, les États du Golf et quelques pays du Maghreb. La présence d'une frontière fermée, contestée, sévèrement contrôlée et sécurisée exprime et reflète une situation d'incommunication, de conflits et de pouvoirs imposés. Le Sud-Liban est le dernier front arabe encore actif avec Israël hormis la bande de Gaza. Les autres frontières sont normalisées.

Le refus de l'autodétermination palestinienne et la négation de leur droit a enfoncé le Proche-Orient dans un cycle tragique de conflits et de guerres majeurs. Après les accords d'Oslo de 1993, Israël avait noué avec nombre de ses voisins des relations diplomatiques ou commerciales, compromises par la reprise du conflit en Palestine. Mars 2002, le sommet arabe de Beyrouth a proposé une normalisation d'ensemble que le gouvernement israélien a refusée.

La normalisation avortée en 2005 par Israël, l'inéluctable effondrement des accords d'Oslo, la réforme de la gestion de l'eau, l'apparition d'un nouveau différend frontalier celui du carburant et les tensions entre Israël et Iran à travers son allié le Hezbollah, un parti chiite libanais, rendent cette question de paix de plus en plus difficile à concrétiser. C'est un dilemme du vécu libanais ente paix et guerres, où le peuple se trouve divisé entre deux tendances opposées. Ces conflits régionaux dépassent les limites du territoire libanais et sa constitution interne disputée. Ils ne se limitent plus aux frontières de deux pays, mais plutôt sur des surfaces étendues nationales, régionales et même mondiales créant des territoires archipélagiques, mouvementés à des échelles multiples.

Par contre, en 1979, Israël et l'Egypte ont signé un traité de paix mettant fin à 30 années d'hostilités implacables et à cinq guerres meurtrières. Le traité avait été précédé par la visite du président égyptien Anouar Sadate à Jérusalem en 1977, en réponse à l'invitation du premier ministre israélien Begin, et par la signature des Accords de Camp David en 1978 qui constituaient une base pour la paix entre l'Egypte et Israël et entre Israël et ses autres voisins. Ces accords traitaient en outre de la nécessité de résoudre la question palestinienne à l'expiration d'une phase intérimaire d'autonomie de cinq ans pour les habitants arabes de Judée-Samarie et de la bande de Gaza. Après 30 ans de méfiances et d'agressivités, les rapports demeurent instables et la normalisation des relations entre les deux pays est un processus long et ardu. Par exemple, la recrudescence du terrorisme palestinien en septembre 2000 a affaibli ses accords. Les relations se sont améliorées après le désengagement d'Israël de la bande de Gaza auquel l'Egypte a contribué.

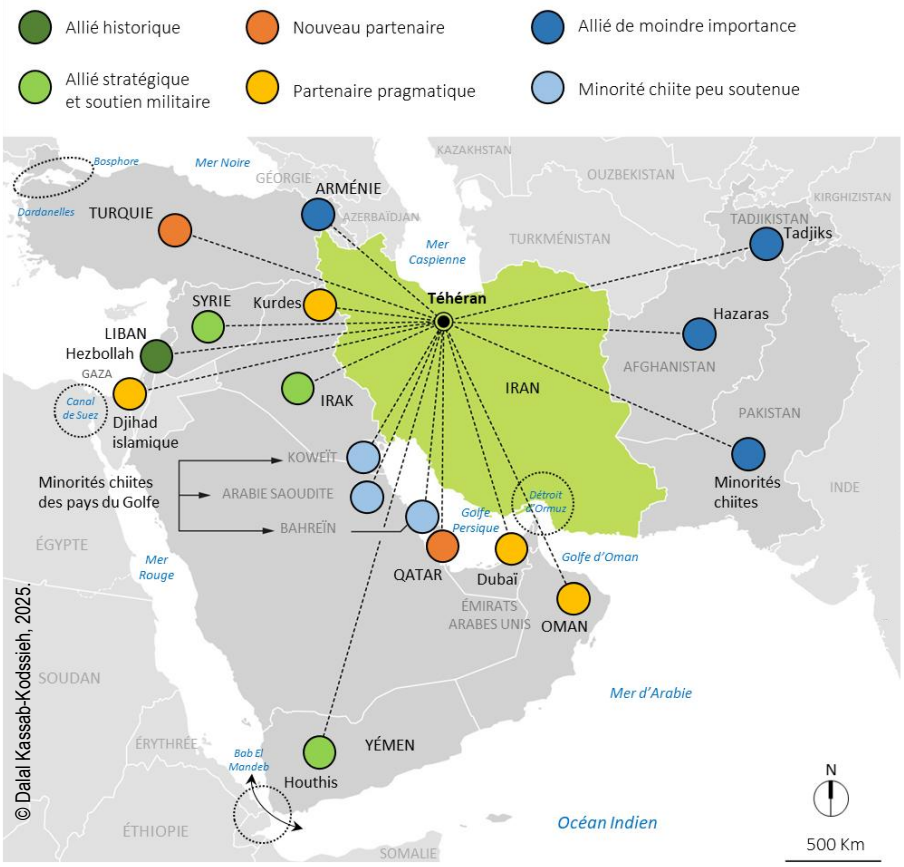
Bien que de facto en guerre depuis 46 ans, Israël et la Jordanie entretenaient des contacts secrets et avaient conclu des accords au bénéfice des deux pays durant ces années.

En 1991, la conférence de Madrid déboucha sur des négociations bilatérales qui aboutirent en 1994 à la signature d'un traité en bonne et due forme en vertu duquel chacun des pays s'engageait à s'abstenir de tout acte de belligérance, à faire en sorte qu'aucune menace de violence vis-à-vis de l'autre partie n'émane de son territoire, à œuvrer à la prévention du terrorisme et à agir de concert pour assurer sécurité et coopération au Moyen-Orient, en remplaçant l'état d'alerte militaire par des mesures de mise en confiance. D'autres dispositions du traité concernent la répartition des ressources en eau, la liberté de passage pour les ressortissants des deux pays, des efforts pour alléger le problème des réfugiés et la coopération pour le développement de la vallée du Jourdain.

La frontière internationale tracée dans le traité remplace les lignes de cessez-le-feu de 1949 et se réfère à la frontière du Mandat britannique (1922-1948). Avec la ratification du traité de paix, des relations diplomatiques à part entière ont été établies et, depuis lors, les rapports entre la Jordanie et Israël progressent constamment. Les bases de la mise en œuvre du traité de paix israélo-jordanien ont été posées lors de la signature et de la ratification de 12 accords bilatéraux dans les domaines économique, scientifique et culturel.

Suite au processus de paix au Moyen-Orient, les États du Golfe, pour la première fois depuis 1948, ont manifesté leur intérêt pour l'établissement de relations avec Israël. En 1994, trois pays arabes d'Afrique du nord – le Maroc, la Mauritanie et la Tunisie – se sont joints à d'autres pays arabes qui ont choisi la voie de la paix et de la réconciliation et ont noué des relations diplomatiques avec Israël. Avec l'intensification du terrorisme palestinien en septembre 2000, les relations avec les États du Golfe se sont distendues et avec le Maroc et la Tunisie ont été rompues.

Les alliés de Téhéran au Moyen-Orient

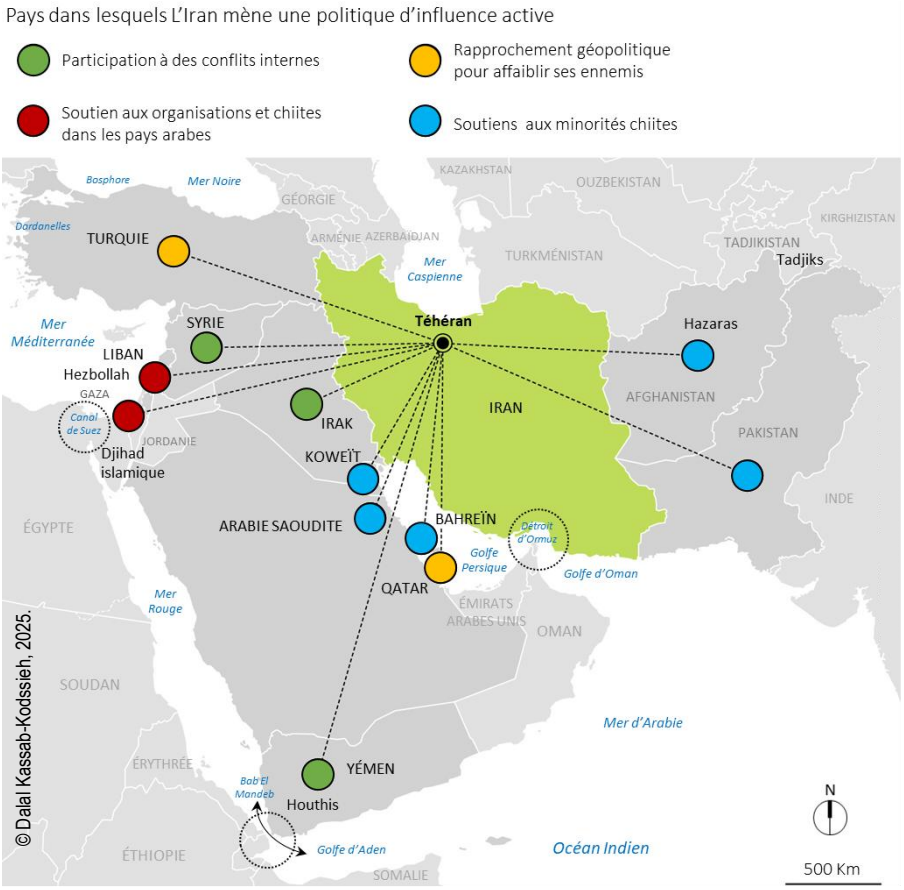


Carte 97 : Les alliés de Téhéran au Moyen-Orient, 2025.

Fond de carte : Le Figaro (Infographie), Source : Le Monde diplomatique, 2021.

Réalisation de la carte : © Dalal Kassab Kodssieh, 2025.

L'activisme régional iranien



Carte 98 : L'activisme régional Iranien, 2025.

© Dalal Kassab Kodssieh, 2025.

Fond de carte utilisé : https://www.lefigaro.fr/international/comment-l-iran-s-appuie-sur-les-chiites-pour-asseoir-son-influence-regionale-20200109

Hezbollah-Iran : Politique de loyauté et d'appartenance externe plus qu'interne - Un État dans l'État

Depuis près d'une décennie, l'Iran déploie des milices dans les pays de la région Moyen-Orientale, tient un discours provoquant et agressif à l'égard d'Israël et des pays Occidentaux, redémarre l'enrichissement d'uranium pour énoncer au monde entier que son programme nucléaire poursuivra et ne résignera pas pour accepter de nouvelles conditions Américaines. Il installe aux frontières d'Israël des bases militaires et fait grand bruit de ses missiles capables d'atteindre le cœur des villes de l'État hébreu. Des négociations se mènent sur la stratégie derrière le courant surnommé en Iran le « front d'endurance » qui est à l'œuvre depuis plus de dix ans pour étendre l'influence de l'Iran hors de ses frontières, profitant de l'affaiblissement des régimes arabes en proie à la contestation interne. S'agit-il d'un grand concept et dessein chiite ou de la construction d'un bouclier géographique et confessionnel visant à se doter d'une profondeur stratégique régionale ?

Grâce à des moyens diversifiés, l'Iran mène des batailles préventives sur des fronts avancés contre tout opposant ou adversaire planifiant à sa destruction. Ainsi, les pays où se déploie directement ou indirectement l'Iran sont autant de théâtres d'affrontements et des pistes d'attaques dont chacun a sa fonction : le Liban pour combattre Israël, la Syrie pour affronter le djihadisme sunnite et Israël, l'Irak pour en expulser l'envahisseur américain, le Yémen pour y protéger la communauté Houthi apparentée au chiisme. L'agressivité de l'Iran à l'égard d'Israël sert plusieurs objectifs, le plus important, dans l'immédiat, étant de faire valoir que la puissance militaire de l'État hébreu et son comportement justifient le programme militaire et nucléaire iranien.
En effet, c'est par un double mouvement de déterritorialisation et de reterritorialisation que le chiisme imâmite devient religion nationale en Iran (XVIe et XVIIe siècles), tout en demeurant un phénomène transnational. Une dynamique encore repérable dans l'histoire contemporaine de la « révolution islamique »[792]. L'Iran est le seul pays où le chiisme est religion d'État et peut-être un jour sera doté de l'arme nucléaire.

Dès 1979, le projet de la révolution iranienne et la République qui en a découlé n'était pas confessionnel. L'Iran se voulait leader de l'unité islamique contre ses adversaires politiques et concurrents économiques, à savoir l'occident et en premier lieu, les États-Unis et Israël. Son opposition à l'Irak sunnite de Saddam Hussein durant la guerre Iran-Irak qui s'est déroulée du 22 septembre 1980 au 20 août 1988 et son soutien au régime alaouite d'Hafez al-Assad qui fait certes partie de la minorité religieuse alaouite (10 à 12 % de la population syrienne) qui est un schisme dans le chiisme, ont rapidement fait échouer le pari de panislamisme.
Selon l'expression du politologue Olivier Roy dans *L'Échec de l'Islam Politique*[793], l'Iran s'est alors replié sur un « ghetto chiite » pour s'assurer d'un réseau d'alliances. Cet ouvrage précurseur invite surtout à penser autrement qu'à travers un prisme essentialiste la vague de néo-fondamentalisme musulman et la recrudescence de l'activisme djihadiste à travers le monde.

Donc la politique étrangère de la République islamique a été marquée par un objectif fondamental : faire de l'Iran la puissance régionale du Moyen-Orient. Et ces éléments sont évidemment présents dans la politique exercée depuis des années par Téhéran en Syrie. Une aspiration claire et évidente consiste à maintenir ses liens historiques avec le seul pays arabe qui lui ait été fidèle depuis la révolution de 1979 tout en préservant « le front de résistance », Iran-Syrie-Hezbollah contre Israël. Depuis la création du Hezbollah au Liban en 1982, intervenue sous l'influence de l'Iran, l'axe Iran – Syrie – Hezbollah a été considéré par les dirigeants de la République islamique d'Iran comme un front important de la résistance à Israël.

792 FAUCHES Aurélien et al. (éd.), *Religions et frontières*, Paris, CNRS Éditions, 28 novembre 2019, (Sociologie), p. 25, [En ligne], <http://books.openedition.org/editionscnrs/22395>, (Consulté le 20 juin 2021).
793 ROY Olivier, *L'Échec de l'islam politique*, Seuil, Essais, 9 avril 2015, (Sciences Humaines).

Dans ce contexte, la guerre en Syrie qui s'est déclenchée en 2011 apparaît comme le terrain où se joue la capacité future de l'Iran à devenir la puissance régionale dont il aspire. Une défaite sur ce terrain pourrait intensifier les affrontements sunnites-chiites dans la région mais aussi marquer un échec réel et symbolique dans la compétition pour le leadership régional avec l'Arabie saoudite.

Les intérêts et les stratégies politiques et économiques sur ce territoire sont multiples. Et le Liban écartelé par une ingérence étrangère, emprisonné par sa dépendance externe, sanctionné à cause de sa politique de non-neutralité, dominée par un parti devenu le plus puissant même au niveau du parlement, plonge dans un tourbillon à boucle fermée, des crises conditionnées les pires vécues, approfondissant un peu plus les fossés communautaires qui divisent la société.
En Syrie, le Hezbollah s'est lancé directement dans la bataille en 2013, lorsque le régime s'est trouvé en difficulté, et a chèrement payé pour empêcher la chute d'Assad, qui aurait signifié la perte de la principale voie terrestre de livraison au Hezbollah d'armes stratégiques provenant d'Iran.

Aujourd'hui, l'Iran occupe une place aussi centrale au Moyen-Orient c'est en partie du fait de l'action d'un réseau de groupes armés qu'il utilise comme « proxys ». L'Iran s'appuie sur les chiites pour asseoir son influence régionale en tissant un réseau d'alliances avec des mouvements chiites disparates, unis d'avantage par le pragmatisme de la république islamique que par la religion. Cette stratégie repose sur un soutien politique, capacitaire et parfois opérationnel à des acteurs non-étatiques, dont certains peuvent avoir été créé par l'Iran tel que le Hezbollah au Liban, un parti chiite armée, bien présent sur le territoire libanais et constituant une force majeure autonome plus équipée que l'armée libanaise. Apparu au lendemain de l'invasion du pays par Israël en 1982, son acte de naissance reste associé aux attentats contre les contingents américains et français de la force multinationale qui y était alors déployée.

Mais c'est bien l'invasion américaine de l'Irak en 2003 qui marque le point de départ d'un projet d'une nouvelle dimension. Ces milices sont devenues en peu de temps, l'opérateur en chef de la Révolution et le fer de lance d'une stratégie multiforme de l'Iran à travers le monde arabe. Depuis le changement de régime en Irak en 2003, les chiites sont au pouvoir à Bagdad ; au cœur des recompositions politiques au Liban, ils pèsent de tout leur poids dans le conflit israélo-palestinien ; dans les monarchies du Golfe où gisent les plus grandes réserves mondiales de pétrole, ils réaffirment leur refus des discriminations qui, parfois, font d'eux des citoyens de seconde catégorie. Le réseau ainsi formé mène une guerre sans frontières et a changé le cours des différents conflits dans la région. L'implantation de l'Iran en Irak, en Syrie, au Liban, et au Yémen suit le même schéma : la création de milices qui se transforment avec le temps en groupes hybrides, incorporés graduellement dans l'appareil militaire et sécuritaire. (Carte 97 et 98)
Le réseau d'États et d'acteurs non-étatiques qu'il entretient lui donne un pouvoir de veto sur les règlements des conflits politiques internes. Ainsi, en Irak comme au Liban, où la population manifeste depuis 2019 contre le pouvoir et, implicitement, contre l'influence iranienne, Téhéran a actionné ses alliés dans le gouvernement, au parlement et dans la rue pour noyer le mouvement dans la violence, ruiner et saper sa légitimité.
Actuellement, les solidarités de la région avec l'Iran ne se limite pas à un croissant chiite c'est plutôt un archipel qui exclut toute continuité territoriale et accentue le particularisme des soutiens. Cet archipel englobe différents acteurs, dont le degré d'intégration diffère. Principalement chiites mais aussi soutenue par les chrétiens en Arménie, les sunnites pour les Tadjiks d'Afghanistan et les Kurdes d'Irak**.** Dans son article du monde diplomatique « L'Iran se réinvente en puissance régionale[794] », Bernard Hourcade, géographe spécialiste de l'Iran, écrit Le Hezbollah libanais constitue « le fleuron de cet archipel » qui menace Israël depuis sa formation par les subsides iraniens en 1982. Cette milice est forte de 10.000 hommes déployés en Irak et en Syrie.

[794] HOURCADE Bernard, « L'Iran se réinvente en puissance régionale », dans *Succès militaires et mutations de la société*, Le Monde Diplomatique, février 2018, [En ligne], <http://cafe-geo.net/wp-content/uploads/18-02-Monde-Diplo-HOURCADE-Iran-puisance-regionale.pdf>, (Consulté le 21 juillet 2022).

Selon Laurence Louër[795], professeure associée à Science Po et spécialiste du chiisme[796], « l'idéologie religieuse joue de moins en moins de rôle. Il s'agit avant tout d'une légitimation a posteriori de motivations qui sont en fait des calculs d'intérêts basiques ». Récemment, l'Iran a acquis une influence régionale inégalée et devenant une puissance incontournable. « En 2011, les choses changent, on n'est plus dans une politique défensive de sanctuarisation du territoire, les Iraniens saisissent les opportunités et veulent être une puissance régionale ». En Irak, Syrie et Liban, les Kataëb Hezbollah disposent d'un pouvoir considérable, il s'agit d'un véritable État dans l'État. L'Iran se réinvente en puissance régionale en menant des guerres et des batailles militaires à l'extérieur de ses frontières.

Cette politique étrangère constitue un investissement considérable et des opportunités économiques pour les pays concernés. Par exemple en Irak, les milices tiennent la frontière irako-syrienne et ses trafics et contrôlent de nombreux pans de l'économie. De même, le Hezbollah surveille et administre la frontière libano-syrienne et libano-israélienne inclus tout type de passages. Le pays s'est habitué à vivre retranché, à « résister à l'agression étrangère » et à rester à l'écart de la mondialisation, pour ainsi dire, aucune possibilité de mettre fin à ces interventions dans la région. La stratégie de Trump visant à étrangler l'Iran par les sanctions et l'isolement a eu des conséquences qui vont bien au-delà du risque accru de prolifération nucléaire. Depuis des années, les États-Unis appliquent cette politique de réclusion et d'enfermement sur tout pays ayant des alliés avec l'Iran.

Liban-Syrie : un siècle de relations fiévreuses

Un retour chronologique sur les différents événements qui ont façonné les relations entre le Liban et la Syrie, depuis l'institution du mandat français, en 1920, s'avère important dans l'analyse de la frontière libanaise. Depuis près d'un siècle, la Syrie est un acteur majeur dans l'histoire du Liban. Mainmise et ingérence dans les affaires politiques internes, intervention militaire, tutelle, assassinats de civils et de politiciens, accords de Taëf, contrebandes et fraudes aux passages illégaux, État sécuritaire et policier ... Damas a toujours exercé un pouvoir sur son voisin, bénéficiant même de soutiens au sein de la classe politique libanaise, divisée entre pro- et anti-régime. Ces derniers accusent la Syrie de vouloir garder le pays du Cèdre dans son giron. Face à ces deux visions fondamentalement opposées, les deux pays, indépendants depuis plus de 70 ans et liés par la géographie et la démographie, ne sont jamais parvenus à établir des relations ordinaires entre pays.

Le fondement original du conflit entre Liban et Syrie revient à la proclamation de la création de l'État du Grand-Liban en 1920 sous le mandat français. En plus de l'ancienne Moutassarifiya du Mont-Liban qui formait une province ottomane, le territoire du Grand Liban englobe Beyrouth, Tripoli et le Akkar au Nord, le Hermel et la Békaa à l'Est, ainsi que la Galilée, le Liban-Sud. Ce tracé avait été proposé par les chrétiens maronites, dont la France s'est portée garante, pour assurer la viabilité du futur État libanais, lequel prendra son indépendance dans sa forme actuelle le 22 novembre 1943.
Grâce aux nouveaux tracés des deux pays, le Liban prend un avantage considérable sur le plan économique. Ses ports serviront d'interface portuaire au Proche-Orient. Mais ces limites enragent les nationalistes syriens qui, encore aujourd'hui, considèrent que la Syrie historique a été mutilée de son territoire « naturel », à savoir les ports stratégiques de Beyrouth et de Tripoli, ainsi que les plaines fertiles de la Békaa. Son territoire passe de 300.000 à 185.000 km2. En 1950, les dirigeants syriens exigent un rééquilibrage des modalités de l'union douanière qui unit le Liban et la Syrie. La rupture entre le Liban libéral et la Syrie dirigiste est accompli. La question de la souveraineté devient une question centrale dans la relation entre les deux voisins.

[795] LOUËR Laurence, *Sunnites et Chiites ; Histoire politique d'une discorde*, Seuil Editions, 5 octobre 2017, (SH - Sociologie).
[796] LOUËR Laurence, *Chiisme et politique au Moyen-Orient. Iran, Irak, Liban, monarchies du Golfe*, Éditions Autrement, 2008, [En ligne], <https://hal-sciencespo.archives-ouvertes.fr/hal-03394124>, (Consulté le 22 juillet 2022).

En juin 1976 après un an du début de la guerre civile libanaise, l'entrée des troupes syriennes au Liban suite à la demande officielle du président libanais, Sleimane Frangié, dans le but d'aider le Liban à mettre fin à ces conflits internes et aux formations chrétiennes en mauvaise posture face aux forces « palestino-progressistes », s'est transformée avec le temps en une occupation. Or, suite à l'accusation de Damas d'être le responsable de l'assassinat de Kamal Joumblat, le leader Druze des forces Pro-palestiniens, le 16 mars 1977, la Syrie change d'alliance et apporte son soutien aux forces pro-palestiniennes et combat les forces chrétiennes. Le territoire libanais plongea dans une série d'arrestations, d'enlèvements, d'emprisonnements, d'assassinats ciblés et de guerres.

Le 14 mars 1989, Michel Aoun, nommé à la tête d'un gouvernement militaire par le président Amine Gemayel pour éviter un vide à la tête de l'État, lance la « guerre de libération » contre l'armée syrienne.
Le 22 octobre 1989, les députés libanais signent l'accord de Taëf pour mettre fin à la guerre. Cet accord permet à l'armée syrienne de rester de façon indéfinie et stipule que les politiques économiques, culturelles et extérieures du Liban doivent s'aligner sur celles de la Syrie.
Le 13 octobre 1990, le président syrien Hafez el-Assad lance ses troupes à l'assaut des régions contrôlées par Michel Aoun, qui s'oppose à Taëf, dont le palais présidentiel de Baabda. Le général Aoun est contraint de s'exiler en France en 1991. L'emprise de la Syrie sur le Liban est consacrée.
Le 22 mai 1991, les autorités libanaises et syriennes signent le Traité « de fraternité et de coopération » qui officialise le rôle prépondérant de la Syrie au Liban. Pendant près de 15 ans, un État sécuritaire et policier, inspiré du régime autoritaire de Hafez el-Assad, se met en place, avec le concours des autorités libanaises.

L'exclusion des deux partis opposants à la présence syrienne - le Mouvement patriotique libre et les Forces libanaise - du jeu politique est vécue comme une volonté de marginaliser l'ensemble de la communauté chrétienne. Dans ce contexte, les élites politiques chrétiennes antisyriennes, parrainées par le patriarche maronite Mgr Nasrallah Sfeir et Walid Joumblatt, se réunissent pour former un front commun d'opposition. À ce front, va se joindre le fondateur du courant du Futur le Premier ministre, Rafic Hariri qui exprime de plus en plus ouvertement son opposition à l'ingérence de la Syrie dans les affaires du pays.

Le 2 septembre, l'ONU vote, à l'initiative de la France et des États-Unis, la résolution 1559 de l'ONU appelant au retrait des forces étrangères du Liban. Dix ans auparavant, ces deux pays avaient accepté la tutelle de Damas sur le Liban. Suite à l'Assassinat de Rafic Hariri, le 14 février 2005 dans le centre-ville de Beyrouth, l'opposition pointe la Syrie du doigt et exige le retrait de ses troupes. Le 26 avril, les derniers soldats syriens quittent le Liban après 29 ans de présence, sous la pression de la colère populaire, des manifestations contre leur occupation et pour la vérité, la « Révolution du cèdre », de l'opposition et de la communauté internationale. Après le retrait des soldats syriens, plusieurs attentats sont commis ciblant des personnalités politiques anti-syriennes.

Depuis 2005, la coalition du 14 Mars et les formations pro-régime autour du Hezbollah et du mouvement Amal, rejoints par le Courant patriotique libre, s'opposent vertement. Ces tensions entre les deux camps trouvent leur paroxysme le 7 mai 2008. À la suite d'une attaque menée par les miliciens du Hezbollah et du Parti syrien national social (PSNS) contre les quartiers de Beyrouth tenus par le courant du Futur, des violences éclatent entre partisans des deux camps. Ces affrontements à Beyrouth et aux alentours font près de 100 morts en une semaine.

Parallèlement, l'idée d'établir des relations diplomatiques minimales fait son chemin. Depuis l'indépendance du Liban en 1943, les deux pays n'entretiennent aucune relation de ce type, avec des missions diplomatiques dans chaque pays. Le 17 mai 2006, le Conseil de sécurité vote la résolution 1680, rejetée par Damas, appelant la Syrie à établir des relations diplomatiques avec le Liban et à délimiter leur frontière commune. En août 2006, le chef de la diplomatie syrienne Walid Mouallem se rend au Liban, première visite d'un responsable syrien de ce rang depuis le retrait des

troupes syriennes. Le 15 octobre 2006, la Syrie et le Liban établissent des relations diplomatiques. Les ambassadeurs des deux pays prennent leurs fonctions en 2009.

Malgré son retirement armé et physique en 2005 et la guerre qui l'a ravagée, détruit et déchirée depuis 2011, des impacts directs et indirects syriennes demeurent bien visibles sur le territoire libanais. L'équilibre fragile du pays est, une fois encore, mis à l'épreuve depuis le début de la guerre civile chez son voisin syrien. Le parti chiite du Hezbollah combat aux côtés de Bachar el Assad depuis 2013, alors que les sunnites soutiennent l'insurrection. Ces interventions posent la question de la distanciation du Liban à l'égard de ce conflit d'où la déclaration de Baabda en 2012. Ce texte appelle à « tenir le Liban à l'écart de la politique des axes et des conflits régionaux ». Avec l'afflux de près de deux millions de réfugiés syriens au Liban, le pays est au bord de la rupture où sa population a augmenté de plus de 25%.

Les tensions en Syrie se répercutent notamment à Tripoli où des affrontements meurtriers opposent pendant plusieurs mois les partisans pro- et anti-Assad dans les quartiers de Jabal Mohsen et de Bab el-Tebbané. La porosité de la frontière entre le Liban et la Syrie a contribué à l'installation d'islamistes sur les hauteurs de la Békaa où plusieurs attentats terroristes sont exécutés.

Le rapport de force au Liban est basculé par les victoires successives sur le terrain du régime syrien et du Hezbollah, soutenus par la Russie, et la crise des réfugiés syriens. Les appels pour une normalisation des relations avec le régime syrien se multiplient. Les partisans avancent deux arguments : rétablir le dialogue officiel avec Damas faciliterait le retour des réfugiés, d'une part, et réactiverait, d'autre part, le transit des produits libanais à travers le territoire syrien. Les opposants d'une normalisation arguent, eux, qu'il s'agirait d'une légitimation du pouvoir syrien qui s'est attiré les foudres de la communauté internationale, sans tenir compte du lourd passif de la présence syrienne au Liban.

De très nombreux dossiers font l'objet d'un contentieux entre les deux pays, notamment celui des disparus libanais en Syrie, dont un grand nombre militaire et civil auraient été enlevés par l'armée d'occupation syrienne. Le sort des disparus durant la guerre civile libanaise (1975-1990) - pour la plupart victimes d'enlèvement - ne semble guère intéresser des autorités politiques soucieuses de tourner la page pour favoriser la reconstruction du pays. Après quinze années de disparitions forcées et de crimes commis par les milices de tous bords ainsi que par les armées d'occupation israélienne (de 1978 à 2000) et syrienne (de 1976 à 2005), aucune décision n'a été prise, mais plutôt des tentatives des dirigeants libanais de clore le dossier des disparus. Une loi d'amnistie fut ainsi votée le 26 août 1991 pour tous les crimes commis au cours des conflits. Ensuite, la loi 434 de 1995 incitait les parents des personnes disparues depuis plus de quatre ans à les déclarer décédées. Mais la mobilisation des familles concernées empêche l'oubli de s'installer et contribue à documenter l'un des épisodes les plus tragiques du conflit. Suite aux pressions et demandes continues des femmes depuis plus de 30 ans pour savoir le sort de leur famille, le 12 novembre 2018, le Parlement libanais a adopté la loi 105 sur les personnes disparues ou emprisonnées de force. Le texte dispose dans son article 2 que « les familles ont le droit de connaitre le sort de leurs proches disparus ou séquestrés de force » durant la guerre civile. Il prévoit aussi la création d'une commission indépendante chargée de localiser les fosses communes qui parsèment le pays et d'en retirer les restes humains afin de les identifier. Selon l'ONG *Act for the Disappeared* (Agir pour les disparus), le Liban compte au moins cent quinze fosses communes qui parsèment le pays. Malheureusement, s'ajoute à ces fosses des milliers de libanais détenus dans les prisons syriennes ou israéliennes. Dans son article au Monde Diplomatique, « Les éternels disparus du Liban[797] », Emmanuel Haddad un journaliste libanais, écrit M. Moussa Saab a passé quinze années dans plusieurs geôles syriennes, et il n'a pas oublié cette tentative de gommer son existence « Cela faisait quatre ans que je croupissais

[797] HADDAD Emmanuel, « Les éternels disparus du Liban », dans *Le Monde diplomatique*, 1 juillet 2019, p. 12.

dans le bagne syrien de Saidnaya. J'écoutais la radio libanaise quand Elias Hraoui a prononcé ce discours. Nous étions des centaines de détenus libanais en Syrie à l'avoir entendu ! »

Par sa situation géographique, le Liban est enclavé dans une Syrie dix-huit fois plus grande en surface, et en termes d'échanges, son seul voisin. La frontière libanaise avec Israël est totalement fermée, la guerre de ce côté demeurant une réalité de droit et assez régulièrement de fait.

Liban-Arabie Saoudite et Pays du Golfe, une histoire de soutien, de rupture familiale et de crises

Si les relations entre les deux pays furent marquées, depuis le milieu du XXe siècle, par des amitiés profondes ainsi que des liens politiques et économiques solides, elles se sont nettement dégradées au cours de la dernière décennie, sur fond de tensions régionales croissantes entre Riyad et Téhéran. L'étroite proximité entre la famille royale saoudienne et la maison Hariri en a longtemps été l'illustration par excellence. Les rapports entre la dynastie des Saoud et le Liban s'inscrivent en effet dans des temporalités plurielles, dont les racines remontent à la chute de l'Empire ottoman.
Il faut cependant attendre 1952, soit neuf ans après l'indépendance du Liban, pour que des relations diplomatiques officielles soient établies, sous l'impulsion du roi Ibn Saoud et du président Camille Chamoun.

Dans le contexte de la guerre froide, les décennies 1950 et 1960 sont marquées sur la scène régionale par l'affrontement idéologique entre la monarchie saoudienne du roi Fayçal et le président égyptien Gamal Abdel Nasser, porte-étendard du panarabisme. Cette division régionale profonde se répercute naturellement au Liban.

Exacerbées par la crise du canal de Suez en 1956 et du refus du président libanais de rompre les liens avec la France et la Grande-Bretagne, ces divergences se cristallisent localement deux ans plus tard suite à la proclamation de la République arabe unie. Les relations libano-saoudiennes se distendent davantage dans le cadre de la politique d'ouverture à l'égard du Caire adoptée par le successeur de Camille Chamoun, le général Fouad Chéhab. Durant les années 1960, cette confrontation idéologique s'exprime progressivement dans les médias. Le Liban, perçu comme une plateforme de liberté et une porte vers l'Occident, tant par sa géographie que par son tissu culturel, attire intellectuels et notables de toute la région. Comme le souligne l'historien Bernard Haykel, « De nombreux Saoudiens – ainsi que d'autres Arabes du Golfe – ont tissé doucement mais sûrement des liens et développé une forte affinité avec le Liban, considérant le pays comme un lieu d'éducation, de vacances ou encore d'investissements grâce au secteur bancaire et financier ».

Sur le plan politique, le déclin progressif du nassérisme dans le sillage de la défaite de la guerre des Six-Jours en 1967, puis le retrait progressif des forces égyptiennes du Yémen du Nord, où l'Arabie saoudite soutenait les loyalistes, font émerger une nouvelle dynamique régionale. À mesure que la bipolarité Riyad-Le Caire s'estompe, le Liban cesse d'être un champ de bataille entre ces deux pôles. Si ces conditions favorisent l'amélioration des rapports entre le royaume saoudien et Beyrouth, l'éclatement de la guerre civile libanaise en 1975 ouvre une nouvelle page dans leurs relations. La confrontation entre Israël et les forces de l'Organisation de libération de Palestine (OLP) dirigées par Yasser Arafat s'exporte au Liban, et l'implication croissante des puissances régionales transforment le pays en un théâtre d'affrontement par procuration. L'influence de l'Arabie saoudite, face à celle, prépondérante, de la Syrie et d'Israël, reste limitée. Riyad utilise alors principalement son pouvoir financier, qu'il exerce en grande partie par l'intermédiaire de Rafic Hariri.
Durant la guerre, le royaume devient une terre d'accueil pour de nombreux Libanais en quête de stabilité et d'opportunités professionnelles. Leur nombre passe ainsi de 25 000 avant 1975 à environ 127 000 dans les années 1980, selon les estimations.

Réunis en Arabie saoudite, les députés libanais issus des dernières élections de 1972 signent, en octobre 1989, l'accord de Taëf qui rééquilibre le partage du pouvoir politique au profit des sunnites et au détriment des chrétiens.
« Les Saoudiens se sentaient responsables du nouvel ordre libanais post-Taëf, mais les Syriens étaient maîtres du terrain[798] », indique de son côté l'ancien diplomate Tammam Salam. La mainmise politique et sécuritaire de Damas sur le Liban, officialisée par l'accord, s'étend ainsi pendant les quinze années suivantes, marquant l'ère du condominium syro-saoudien, une alliance de convenance entre deux pays aux agendas pourtant divergents.

Principal bailleur de fonds de la reconstruction d'un pays ruiné et endetté, l'Arabie Saoudite dispose d'une marge de manœuvre politique limitée et doit composer avec Damas, malgré le rôle central exercé par son protégé Rafic Hariri. Accédant à la présidence du Conseil en 1992, ce dernier met en place un plan de redressement économique et de reconstruction, favorisant les investissements en provenance du Golfe. Un projet toutefois controversé puisque ses accusateurs y voient un moyen pour le royaume de favoriser les intérêts du camp sunnite dans le pays. Le Premier ministre est accusé alors de vouloir changer le visage du pays pour satisfaire les désirs des touristes du Golfe. Sauvant le Liban de la faillite ou plus précisément de la banqueroute[799] à deux reprises entre 2001 et 2002, les conférences des donateurs organisées dans la capitale française sont également marquées par l'engagement massif de Riyad – plus grand bailleurs de fonds lors de Paris II –, en annonçant une aide de 700 millions de dollars.

La dépendance du Liban à l'égard des pays du Golfe s'affirme de plus en plus dans le sillage des vagues de migration de Libanais qui partent tenter leur chance dans la péninsule Arabique. Entre 1990 et 2004, les transferts de fonds de la diaspora depuis le Golfe représentaient 10 à 15 % du PIB, selon un rapport de l'ONU paru en 2006.

L'assassinat de Rafic Hariri le 14 février 2005, imputé au Hezbollah et à Damas, marque cependant un tournant dans les relations entre Beyrouth et Riyad, qui perd son principal levier d'influence au Liban.

La fin de la tutelle syrienne en 2005 laisse place à une opposition frontale entre l'Arabie saoudite et l'Iran sur le sol libanais, une rivalité exacerbée par les conflits en Syrie et au Yémen dans la décennie suivante, plongeant le Liban dans un isolement croissant.
La scène politique se polarise entre les coalitions du 14 Mars et du 8 Mars (pro-syrienne), tandis que le Hezbollah consolide son influence, dans un premier temps à travers la conclusion de l'entente de Mar Mikhaël en février 2006 avec le Courant patriotique libre dans le but de mener Michel Aoun à la présidence de la République et d'assurer une couverture chrétienne au Hezbollah. Dès 2009, des centaines de Libanais chiites sont expulsés ou se voient refuser des visas pour le Golfe au gré des évolutions géopolitiques, sous couvert de considérations « sécuritaires ». La détérioration des relations entre Beyrouth et Riyad – et plus largement le Conseil de coopération du Golfe – s'accélère dans le sillage des printemps arabe en 2011 en raison de l'engagement du Hezbollah dans le conflit syrien et de son soutien aux manifestations à Bahreïn.

En janvier 2016, le refus du Liban, alors représenté par le ministre des Affaires étrangères Gebran Bassil, de condamner l'Iran après l'attaque de l'ambassade saoudienne à Téhéran, conduit Riyad à suspendre une aide militaire de 3 milliards de dollars. Le Conseil de Coopération du Golfe dénonce les « interventions du Hezbollah dans les pays membres » et « en Syrie, en Irak et au Yémen ».

[798] KEBBI Julie, « Liban-Arabie saoudite : histoire d'une rupture familiale », dans *L'Orient-Le Jour*, 10 mai 2021, [En ligne], <https://www.lorientlejour.com/article/1261132/liban-arabie-saoudite-histoire-dune-rupture-familiale.html>, (Consulté le 26 juillet 2022).

[799] La banqueroute est une sanction pénale prononcée par le tribunal correctionnel. Elle se caractérise notamment par des faits de gestion frauduleuse d'une société en situation de redressement judiciaire ou de liquidation judiciaire.

Le Hezbollah était d'ailleurs accusé par l'Arabie Saoudite et les pays du Golfe d'être également actif au Yémen, aux côtés des Houthis, au Bahreïn, en soutien à la contestation chiite, et en Irak. Riyad avait alors pris une première série d'initiatives punitives. Les Saoudiens décident même de classer l'organisation chiite comme terroriste.

La crise diplomatique atteint un paroxysme en 2021, suite à des propos polémiques d'un ministre libanais sur la guerre au Yémen. L'Arabie saoudite, suivie par d'autres États du Golfe, estime qu'il n'y a « plus d'intérêt » à maintenir des relations avec un Liban « dominé par le Hezbollah ». Le Bahreïn, le Koweït et les Emirats arabes unis ont peu après suivi la décision de leur allié en rappelant leurs ambassadeurs et renvoyant les représentants du Liban de leur territoire. Cette crise diplomatique s'ajoute à l'effondrement économique et social que traverse le pays depuis la révolution d'Octobre 2019. En effet, de nombreuses familles dépendent des envois de fonds des expatriés travaillant dans le pays du Golfe et s'inquiètent des conséquences de ces tensions sur l'emploi et sur la limitation ou le gel de l'envoi des devises. La diaspora libanaise au pays du Golfe est bien reconnue, 550 000 Libanais vivent dans le Golfe, dont 350 000 en Arabie saoudite uniquement. L'arrêt des exportations vers l'Arabie saoudite signifie également une baisse des entrées en devises dans le pays, dommageable en pleine crise de liquidités. L'Arabie saoudite représente plus de 12 % des débouchés à l'exportation du secteur industriel. Donc la crise entre les deux pays ne se limite pas à la diplomatie, d'autres conséquences et enjeux sont également importants à analyser.

En adoptant une politique de non-neutralité, le Liban s'est retrouvé économiquement piégé et isolé, tant par les pays du Golfe que par les puissances occidentales, surtout les États-Unis. Cette situation a contribué à une inflation sans précédent et à l'effondrement de la livre libanaise qui est passée de 1,500 Livres libanaises le dollar en Octobre 2019 à 140,000 Livres libanaises en 2023. Cette crise économique est considérée comme l'une des plus sévères de l'histoire moderne. D'autant plus, les soutiens traditionnels du pays se sont éclipsés.

La neutralité apparaît dès lors comme un remède potentiel au mal libanais. Celle-ci passerait d'abord par la restauration d'un État fort et souverain qui permettra le redressement du pays. Une déclaration de neutralité pourrait permettre au Liban de se dégager des logiques conflictuelles qui l'enserrent. Elle pourrait notamment conduire à la levée des sanctions américaines, liées à la proximité du Hezbollah avec l'Iran. Pour sortir de l'engrenage des conflits importés, la neutralité doit s'appuyer sur un socle commun, supra-confessionnel, partagé par l'ensemble des dix-huit communautés qui composent le pays.

Depuis 2011, le Liban pratique officiellement une politique de « distanciation » ou de « dissociation » des crises régionales, tout en en subissant leurs conséquences. Cependant, la neutralité active exige un modèle clair et une position définie face aux conflits structurants, tels que l'antagonisme irano-saoudien ou le conflit israélo-palestinien.

Faut-il soutenir un rôle actif médian, pacifiste, humaniste tout en gardant à l'esprit que la neutralité ne peut pas protéger des tendances agressives, des ambitions expansives et des stratégies économiques et politiques régionales et mondiales ? Faut-il être neutre face aux menaces obscurantistes et terroristes ainsi que face à l'agresseur et à l'occupant ? Quelle position adopter concernant le consensus national en faveur de la cause palestinienne ?

La question de la neutralité est loin d'être simple dans un environnement régional aussi volatile, où les affrontements sectaires sunnites-chiites s'apparentent de plus en plus à une guerre par procuration entre Riyad et Téhéran, menaçant jusqu'à l'existence des minorités historiques, comme les chrétiens, contraintes à l'exode. L'étude de ces équilibres précaires rend la recherche d'une solution durable particulièrement complexe.

Singularités et ressources disputées

Comme il a déjà été souligné, au Proche-Orient, la terre, l'eau et le pétrole incarnent des problématiques de pouvoir fondamentales et cristallisent des rivalités structurelles. La question foncière revêt une importance cruciale dans l'enchaînement des bouleversements politiques que traverse cette région depuis le milieu du XXe siècle. L'accès à l'eau et aux ressources pétrolières suscite, quant à lui, d'intenses concurrences, tant à l'échelle interétatique qu'intra-étatique.
Dans ce contexte aride, la pression démographique et l'aggravation des risques liés au changement climatique exacerbent les tensions autour des enjeux agraires. De surcroît, l'agriculture, qui possède une forte dimension identitaire et se trouve au cœur des préoccupations territoriales, est fréquemment instrumentalisée comme un levier dans des politiques de contrôle de l'espace.
Malgré la richesse du Liban en eau, l'agriculture et la production d'énergies sont ainsi très loin de figurer parmi ses priorités de développement, et ceci, même depuis la fin d'une guerre civile qui l'a réduit profondément. La récente découverte du pétrole le long de son littoral aura également des incidences sur les frontières libanaises et ses zones de contact.
Le Liban se caractérise par des paysages pittoresques, archétypes et contrastés mais en danger.

Un espace géographique menacé et violenté

Le Liban, un *patchwork* de littoral méditerranéen, de sommets montagneux irréguliers et de vallées fertiles et luxuriantes, est condensé sur une parcelle de terre de 10 452km2 de superficie, faisant 225 km de long et 45 km de large – une surface égalant presque celle de Chypre.
Son emplacement géographique, sa richesse en eau, ses montagnes dominant le Proche-Orient, son ouverture sur la Méditerranée et son climat tempéré, lui donnent une importance stratégique, économique, politique et militaire.
En cartographie, il est supposé avoir deux frontières terrestres qui ont été défini sous mandat français en 1920, avec la Palestine au sud par Nakoura et la chaine de Jabal Amel, la Syrie à l'est par les chaines de l'Anti-Liban et au nord par le fleuve El Kabir. À l'ouest, il est bordé par la mer Méditerranée. Mais depuis la création de l'État d'Israël en 1948, les frontières libanaises ont énormément varié en fonction des guerres successives qui ont ravagées le pays, impactant leur forme, leur fonction, leurs épaisseurs et leurs profondeurs. Les conflits ont provoqué le morcellement de l'espace géographique libanais créant des césures internes multiples. Même si ces limites mobiles ne sont pas cartographiées ou clairement visibles, elles sont évidemment vécues et senties par les citoyens. Les relations frontalières entre le Liban et Israël suivent l'évolution plus large des relations israélo-arabes au Proche-Orient.

Des grandes unités territoriales fragmentées (divisées, isolées ou évacuées)

Le Liban peut être divisé en quatre régions géographiques : Le ruban littoral, le massif des monts Liban très largement calcaire, la vallée de la Békaa, les monts Anti-Liban et Hermon ainsi que la Galilée libanaise composent le territoire. Chacun d'eux se distingue par un relief, un climat, une hydrographie et une végétation propre. De plus, l'établissement humain et le façonnement que celui-ci exerce sur son territoire varie en fonction des conditions de la région.

L'étroite bande côtière, actuellement fortement urbanisée bordée de petites plaines discontinues en comparaison avec son paysage villageois historique agricole et son cachet architectural en pierre et tuiles rouges, s'étend le long du littoral méditerranéen de Tyr au sud à Tripoli au nord en passant par Sidon, Beyrouth, Jounieh et Byblos. À l'est, la plaine de la Bekaa, située sur un plateau élevé, à une altitude moyenne de 900 mètres, est enserrée entre les deux chaines de montagnes du Liban et de l'anti Liban. Cette Vallée connue dans le passé comme étant « la corbeille à pain » ou « le grenier » de l'empire romain, est toujours considérée comme la région agricole principale du pays.

Alimentée par les fleuves de la région le Litani et Al-Aassi, la Békaa favorise la production de tomates, de pommes de terre, de blé, d'olives et de raisin, malgré la chaleur et l'aridité des étés. Le Mont-Liban révèle de nombreux fleuves qui rassemblent les fontes des neiges hivernales, des ravines cachant des grottes qui furent l'abri de ceux qui fuyaient les persécutions, ainsi que le point culminant du Liban, Qornet El-Saouda ayant une altitude de 3.090 m. En hiver, les sommets élevés sont enrobés de neige et le nom du Liban ou Lubnan, qui veut dire « blanc » en arabe est inspiré de ce paysage. Le Liban se glorifie également d'une série de stations de ski de renommée mondiale, et compte parmi les rares pays du Moyen Orient pouvant accueillir les touristes sur de splendides pistes de ski.

L'Anti-Liban est une chaîne de montagnes arides qui s'élèvent à l'est de la Vallée de la Békaa. Cette chaîne délimite la frontière est du Liban avec la Syrie mais son tracé sur le terrain n'est pas défini clairement ainsi que ces frontières perméables ne sont pas contrôlées par l'État libanais.
Au sud à la Galilée libanaise, c'est un peu moins simple, les montagnes et la plaine se fondent dans un fouillis de collines, traversé par une autre frontière, autrement incrustée et bien visible dans le paysage. La région frontalière du sud Liban est depuis le début de la guerre civile libanaise en 1975, la zone d'affrontement depuis laquelle ont été lancées les contre-offensives Palestiniennes de l'OLP, puis une zone d'occupation israélienne durant plus de 20 ans. Aujourd'hui, sous observation de la FINUL, la zone est principalement dominée par les forces du Hezbollah. La démarcation n'est pas naturelle mais plutôt un trait tracé, un symbole de séparation fort et lieu de confrontation armé. Malheureusement, la présence de l'armée libanaise dans cette zone n'est que symbolique sans aucun pouvoir au vrai sens du mot. Le paysage frontalier est littéralement découpé par la ligne bleue, une limite frontalière contestée que les grillages, barbelés, murs, chemins de rondes, blocs de béton... matérialisent. L'étude de cet espace frontalier ne peut pas se limiter à une ligne c'est plutôt un entre-deux qui s'étale pour atteindre la banlieue sud de la capitale Beyrouth « El Dahiyé » qui est sans doute appropriée par le parti chiite de Hezbollah. Ainsi, l'espace frontalier du Liban et d'Israël matérialise la tension et la nature des relations entre ces deux pays.

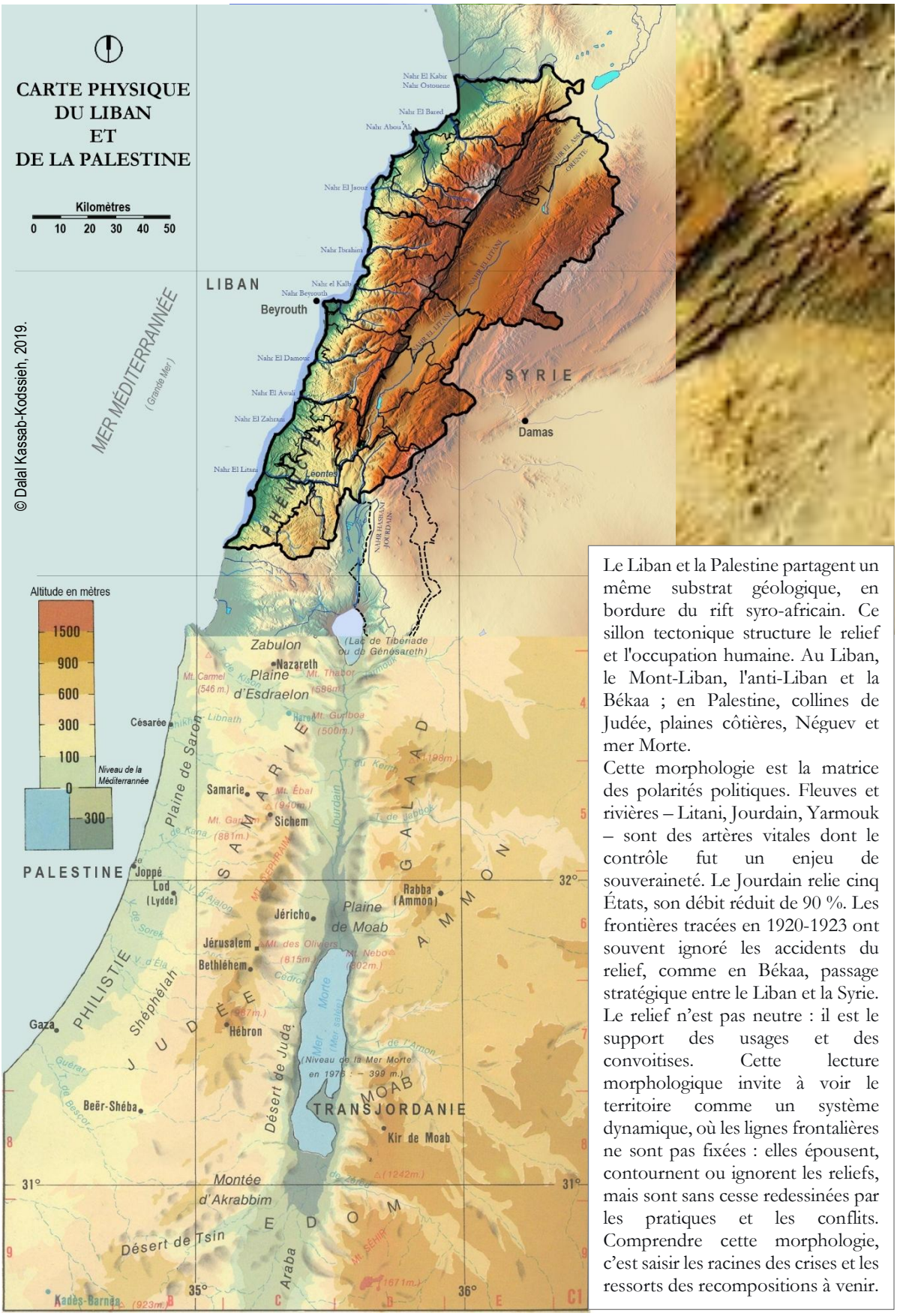
Un climat tempéré dans un entourage désertique affronté par le réchauffement

Étant donnée la diversité topographique du Liban, le climat varie considérablement d'une région à l'autre et se caractérise par ses quatre saisons : automne, hiver, printemps et été. Le climat est de type méditerranéen, plus rude dans les montagnes, doux à chaud et humide sur la côte, semi-aride en montagne, désertique dans l'Anti-Liban et continental dans la plaine de la Békaa. Depuis la fin des années 1990, au pays du cèdre, le réchauffement climatique menace l'emblème du Liban comme si un grand feu balayait ces réserves naturelles. Il ne faut pas perdre espoir, il faut l'aider !
Le Liban est un pays soumis à des contraintes naturelles fortes, en raison d'un relief montagneux, d'un climat sujet de violences, et des menaces sismiques.

Relief, caractéristique physique incontournable en dégradation continu

De la structure du relief ainsi de sa nature géologique découle son climat, ses ressources en eaux, sa végétation et donc sa grande diversité de territoire. Ce piedmont, composé de nombreux accidents de relief, compartimente, par ses vallées et falaises, le territoire en régions, véritables cellules de vie libanaise. Mais depuis des années, des pans de montagnes complets ont disparus due aux interventions humaines offensives au paysage et à l'environnement (urbanisation, carrières, sablières, …) s'ajoute à cela les travaux de remblais et empiètements maritimes sur le long de la cote libanaise avec des degrés variables en échelles, espaces et impactes.
Le Liban est un déploiement de paysages par sa topographie contrastée, ses reliefs multiples et adjacents tirés par des cours d'eaux, ses labyrinthes de découverte, ses villages perchés, … c'est le pays mythique d'Adonis.

Carte morphologique du territoire (relief et hydrographie)



Le Liban et la Palestine partagent un même substrat géologique, en bordure du rift syro-africain. Ce sillon tectonique structure le relief et l'occupation humaine. Au Liban, le Mont-Liban, l'anti-Liban et la Békaa ; en Palestine, collines de Judée, plaines côtières, Néguev et mer Morte.

Cette morphologie est la matrice des polarités politiques. Fleuves et rivières – Litani, Jourdain, Yarmouk – sont des artères vitales dont le contrôle fut un enjeu de souveraineté. Le Jourdain relie cinq États, son débit réduit de 90 %. Les frontières tracées en 1920-1923 ont souvent ignoré les accidents du relief, comme en Békaa, passage stratégique entre le Liban et la Syrie. Le relief n'est pas neutre : il est le support des usages et des convoitises. Cette lecture morphologique invite à voir le territoire comme un système dynamique, où les lignes frontalières ne sont pas fixées : elles épousent, contournent ou ignorent les reliefs, mais sont sans cesse redessinées par les pratiques et les conflits. Comprendre cette morphologie, c'est saisir les racines des crises et les ressorts des recompositions à venir.

Carte 99 : Carte physique du Liban et de la Palestine.
© Dalal Kassab Koddsieh, 2019.

La végétation indigène une particularité en danger (littoral, monts Liban et Békaa)

La végétation indigène est une question d'altitude, donc les essences d'arbres conifères et feuillus s'y établissent en fonction de palier d'altitude. De 1914 à 1917, 60% des arbres de la forêt libanaise ont été coupés pour fournir du bois au fonctionnement des chemins de fer. Incendies, feux de forêts, guerres, urbanisations, corruptions humaines dégradent continuellement ce qui reste.
De l'antiquité à nos jours, les versants boisés du Liban ont fit sa renommée. Le fait que ce cap boisé contraste fortement avec les contrées désertiques qui l'entourent. L'ensemble des caractéristiques géographique tel le climat, l'hydrographie et la végétation sont étroitement liés au relief marqué par ce territoire et lui confère son caractère unique. Par conséquent, ce pays se compose d'unités de territoire fortement caractérisées et surtout très contrastantes malgré son étendue restreinte. Mais cette grande forêt, véritable mythe du Liban, fut modelée et transformée énormément avec le temps. Aujourd'hui, il n'en reste que 75 000 hectares des 500 000 hectares qui couvraient autrefois cette forêt dense. Les conséquences de déboisement et de détérioration du couvert forestier du territoire sont graves. Les guerres successives, les décisions géopolitiques et socio-économiques, l'étalement urbain, les remblais maritimes, les empiétements littoraux, le déséquilibre démographique et économique, l'expansion des décharges publiques urbaines, l'exploitation de carrières et d'usines, tous participent à la déformation spatiale du ce territoire.
Le Mont-Liban est également le lieu où l'on retrouve le plus grand nombre de cédraies naturelles. Les plus grandes forêts de cèdres au Liban, qui sont désormais protégées, sont réputées pour leur utilisation dans la construction de certains des édifices les plus sacrés de la région et même du monde, dont la Dôme du Rocher et le Temple de Salomon situés à Jérusalem.

Une exemplarité anthropique (terrains agricoles, vergers, villages perchés, vallées et terroirs)

Les paliers d'altitudes qu'offre le relief libanais permettent une agriculture très diversifiée. L'agriculture de plein champ se pratique principalement dans la vallée de la Bekaa et dans la plaine d'Akkar. La vallée de la Koura et de Sour sont les deux autres principales surfaces et elles se situent respectivement au nord et au sud sur la bande littorale. Ensembles, ces grandes entités représentent le tiers de la superficie totale du territoire. Elles sont la vraie richesse agricole du Liban. À l'extérieur de ces grandes zones, l'agriculture est aussi présente mais sous une toute autre forme, en montagne sous forme de terrasses. Ces micro-espaces sont nombreux sur le versant occidental du Liban et sur le territoire sud de la Galilée libanaise. Au méditerranée, du Nord au Sud, la côte libanaise était plantée d'oliviers, d'orangers et de vergers et la génération de nos enfants ne le connaitra absolument pas parce que c'est perdu. Travaillons dans l'espoir de préserver ce qui reste.

« Le Liban est un paysage, un déploiement de paysages dans le labyrinthe de montagnes traversées d'est en ouest de vallées souvent étroites et profondes et s'ouvrant, au fur et à mesure qu'elles s'en approchent, tirées par leurs cours d'eau, sur l'espace et l'éclat de la mer[800]. » (Salah Steité).

> *Impact des Conflits Armés sur la Filière Oléicole Libanaise : Vulnérabilité et Résilience d'un Système Agro-Alimentaire en Crise*

Le secteur agricole libanais, et particulièrement la filière oléicole, fait face à des défis sans précédent dans le contexte des conflits armés récurrents affectant le Sud du pays. Cette région, qui concentre historiquement près de la moitié de la production nationale d'olives, subit de plein fouet les conséquences des hostilités entre le Hezbollah et Israël. Cette étude analyse l'impact multidimensionnel de ce conflit sur un secteur clef de l'économie agricole libanaise, en examinant tant les mécanismes de vulnérabilité que les capacités de résilience à l'œuvre.

[800] *Numéro spécial, Le Liban – une géographie des contrastes*, Presses Universitaires de Provence, 6 janvier 2017, [En ligne], <http://journals.openedition.org.ezpaarse.univ-paris1.fr/mediterranee/7866>, (Consulté le 28 juin 2020).

Notre approche s'inscrit dans le cadre conceptuel de l'analyse des systèmes socio-écologiques (Ostrom, 2009) et des théories de la résilience adaptive (Folke, 2006). La méthodologie combine l"analyse de données secondaires provenant d'organisations internationales (FAO, PAM), des entretiens semi-directifs avec des acteurs de la filière, une étude comparative entre zones directement affectées et régions périphériques.

Analyse Empirique des Impacts du Conflit

Les combats ont rendu inaccessibles de vastes zones oléicoles frontalières. Selon le Ministère de l'Agriculture libanais (2024), plus de 60% des terres oléicoles du Sud-Liban seraient actuellement inaccessibles leurs propriétaires, compromettant la totalité de la récolte 2023-2024. Cette situation affecte directement plus de 12 000 familles d'agriculteurs (ONU, 2023).
La production oléicole sud-libanaise, qui représentait 48% de la production nationale en 2022 (FAO, 2023), est gravement compromise. Cette raréfaction de l'offre a provoqué une hausse de 75% du prix de l'huile d'olive entre octobre 2023 et février 2024, le prix d'une jarre de 16 litres passant de 120 à 210 dollars (étude terrain, 2024). Les bombardements ont endommagé 40% des pressoirs traditionnels de la région, 25% des réseaux d'irrigation et d'importantes surfaces de terres agricoles (contamination par les résidus explosifs)

Étude de Cas Contrastée : La Résilience du Modèle de Koura

La région de Koura, bien qu'affectée par la crise économique nationale, présente une résilience notable due à plusieurs facteurs :
Facteurs de Résilience :

- Éloignement géographique relatif des zones de combat direct
- Structure parcellaire morcelée et systèmes de production diversifiés
- Dynamiques coopératives historiques et circuits courts de commercialisation
- Intégration au marché périurbain de Tripoli

Indicateurs de Performance Relative :

- Maintenance de 85% de la capacité de production (contre 35% dans le Sud)
- Hausse des prix limitée à 25% (contre 75% dans le Sud)
- Préservation de 90% des emplois agricoles dans la filière

Vulnérabilités Structurelles et Capacités Adaptatives

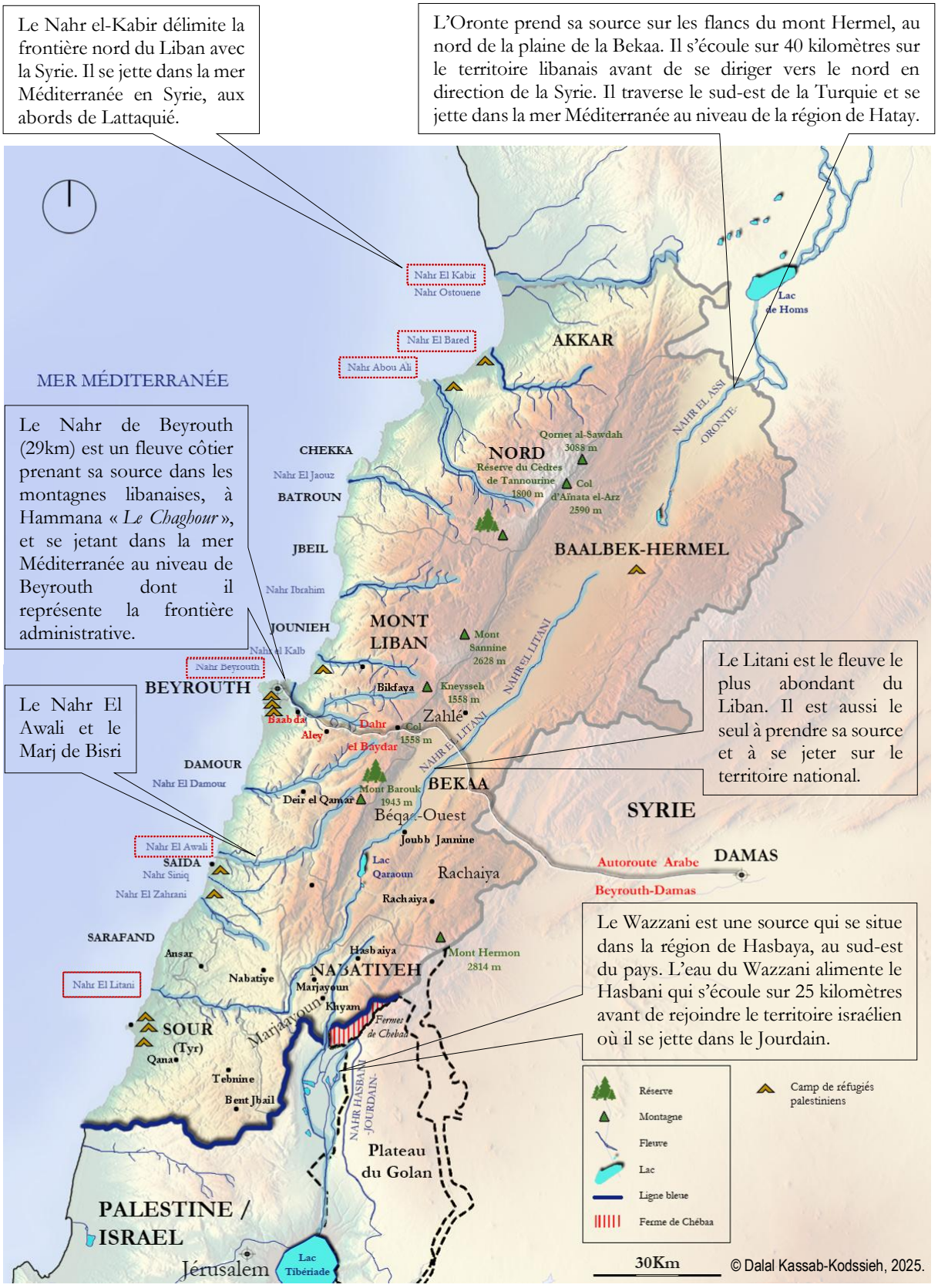
Notre analyse révèle que l'impact du conflit exacerbe des vulnérabilités préexistantes : Dépendance à une monoculture oléicole dans le Sud, faible mécanisation et productivité, absence de systèmes d'assurance agricole. Cependant, émergent également des capacités adaptatives : Réorganisation des circuits de transformation, solidarités inter-régionales, initiatives locales de préservation du patrimoine génétique. Le conflit actuel agit comme un révélateur des fragilités structurelles de la filière oléicole libanaise, tout en faisant émerger des formes de résilience adaptive. La comparaison entre le Sud-Liban et la région de Koura suggère que la diversification des systèmes de production et l'intégration aux marchés périurbains constituent des facteurs clefs de résilience.
Les perspectives de recherche devraient s'orienter vers l'analyse à moyen terme des trajectoires de résilience, l'évaluation des programmes de reconstruction agricole, et l'étude des innovations institutionnelles dans la gestion post-conflit
Enfin, les questions alimentaires et agricoles ne sont pas sans liens avec les identités, elles-mêmes de puissants facteurs géopolitiques car au cœur des rivalités de territoire. Dans la région, des identités parfois meurtrières, pour reprendre l'expression d'Amin Maalouf, se sont construites sur le rapport à la terre et à l'eau. Israël, les territoires palestiniens et le Liban sont exemplaires de la dimension agreste de certaines identités en jeu dans les conflits. [801]

[801] BLANC Pierre, *Proche-Orient. Le pouvoir, la terre et l'eau*, Paris, Presses de Sciences Po, 2012, (Académique), p. 29-30, [En ligne], <https://www.cairn.info/proche-orient--9782724612615.htm>.

Hydrographie - Le pays paradoxal des rivières abondantes ou de Nahrs

Carte topographique et hydrographique du Liban

Fleuves, cours d'eau et principales montagnes.



Carte 100 : Topographie et hydrographie du Liban, principaux Fleuves et cours d'eaux. © Dalal Kassab-Kodssieh, 2025.

Le paradoxe hydrique libanais

Contrairement aux territoires arides du Moyen-Orient, le Liban dispose d'abondantes ressources en eau, une singularité due à son relief accidenté et à la nature karstique de son sous-sol, qui favorise l'infiltration et la résurgence des eaux. Pourtant, cette richesse constitue un paradoxe saisissant : le pays souffre d'une crise de l'eau permanente due à une gestion interne catastrophique. Le réseau hydrographique du territoire libanais se démarque clairement des territoires intérieurs du Proche-Orient pratiquement dépourvu d'hydrographie, La question de l'eau est un enjeu stratégique et humain majeur. Les fleuves Hasbani et les sources du Wazzani sont des points de contentieux directs avec Israël, qui dépend de ces ressources. Ainsi, ces richesses en eaux, mal exploitées par l'État, sont aussi l'objet de convoitises et de tensions régionales. Ce réseau vital et disputé, n'a jamais été correctement géré pour le bien-être des Libanais, et aucun projet d'envergure n'a été mené avec une vision de développement durable (gestion de l'eau potable, production d'énergie, irrigation). La croissance démographique, les changements climatiques et l'absence de planification accentuent une sècheresse inquiétante, risquant de transformer à terme ce pays verdoyant en un désert similaire à ceux de la région.

Un réseau structuré par le relief et menacé par les activités humaines

Le système hydrique libanais est scindé par les chaînes de montagnes en deux axes principaux. À l'ouest, une série de torrents côtiers courts et rapides descendent vers la Méditerranée, creusant des vallées souvent spectaculaires.

Parmi ces fleuves côtiers, certains se distinguent par leur importance historique et environnementale. Au nord, le Nahr el-Kébir constitue une frontière naturelle qui sépare le Liban de la Syrie. Nahr Abou Ali draine la Vallée de Qadisha, site UNESCO et berceau du monachisme maronite, avant de traverser Tripoli dans un état de pollution avancée. Plus au sud, le Nahr Ibrahim (l'Adonis antique) qui prend sa source dans la grotte d'Afqa située à une altitude de 1200m, doit sa renommée à sa vallée profonde et aux mythes antiques. Emblématique, sa vallée spectaculaire est liée à la mythologie phénicienne et grecque. Ses eaux rougies au printemps par les sédiments étaient associées au sang du dieu Adonis. Près de la capitale, le Nahr el-Kalb inscrit au patrimoine de l'UNESCO, témoigne par ses stèles commémoratives des passages des armées à travers son corridor stratégique et étroit. Le Nahr Beyrouth est devenu le triste symbole de la crise : largement canalisé, pollué et asséché, il reflète l'échec de la planification urbaine.

À l'Est, la plaine de la Béqaa est drainée par de grands fleuves au destin transfrontalier, entre tensions géopolitiques et projets controversés. L'Oronte « Nahr *al-Assi* », « fleuve Rebelle » prend sa source près de Baalbek et s'écoule vers le nord, vers la Syrie, tandis que le Hasbani est une source majeure du Jourdain, ce qui le place au cœur des tensions hydropolitiques avec Israël. Le plus important est le Litani, le seul grand fleuve entièrement libanais (170 Km). Il traverse la Béqaa avant de percer la montagne par la spectaculaire gorge de Qaraoun pour rejoindre la mer. Son potentiel pour l'irrigation du Sud et la production d'énergie a toujours fait rêver, mais les projets de barrages se sont souvent heurtés à la réalité. Le barrage de Qaraoun, construit dans les années 60, a certes créé un réservoir mais est aujourd'hui synonyme de problèmes environnementaux, notamment d'eutrophisation et de pollution. Plus récemment, le projet de barrage de Bisri, destiné à l'alimentation en eau potable de Beyrouth, a finalement été annulé en 2020 après des années de mobilisation citoyenne qui dénonçaient son risque sismique et son impact environnemental et social sur la vallée de Bisri. De même, le projet de Qaysamani, envisagé sur le Nahr du chaghour de Hammana qui rejoint après le fleuve de Beyrouth, illustre les défis de concilier besoins en eau et préservation d'un écosystème unique. Ces exemples montrent que la solution ne réside pas seulement dans la construction d'infrastructures, mais dans une gestion intégrée et durable. D'autant plus, l'implantation anarchique, y compris celle de camps de réfugiés situés sur ces artères

de vie au bord des fleuves, a énormément impacté la qualité de l'eau. Combinée à la mauvaise gestion chronique des égouts et des déchets solides, cette pression anthropique a rendu de nombreuses sections de cours d'eau polluées, contaminées et souvent inutilisables, même pour l'irrigation, au point que certaines eaux sont considérées comme dangereuses pour la santé. Très mal protégée, gérée ou traitée, l'eau est acheminée vers la mer dans un état pollué. Les réseaux et les infrastructures en eau nécessitent un grand chantier national pour être mis à jour et rendre l'usage de l'eau soutenable, durable et écologique. Le gaspillage est massif (plus de 40% de l'eau potable est perdue dans des canalisations vétustes), et la pollution par les eaux usées et les déchets industriels est généralisée.

Une abondance vulnérable

En conclusion, le Liban est face à une urgence hydrique. La mauvaise gestion, la pollution généralisée et l'absence de vision stratégique ont compromis cette ressource vitale. Très rares sont les villes et villages libanais desservis en eau courante de manière fiable. Sans une refonte complète de la gouvernance de l'eau et des investissements massifs dans des infrastructures modernes de traitement des eaux usées et de distribution, le paradoxe libanais persistera : une abondance naturelle gâchée par une pénurie artificielle, accélérant la descente vers une crise environnementale et humanitaire.
Dans ce chapitre, nous nous concentrons sur l'étude des fleuves du Litani, de l'Oronte, du Nahr el-Kébir et des différents cours d'eau formant une multitude de bassins versants traversant les territoires du pays.

Le Nahr al-Kébir : un contentieux frontalier au cœur des tensions

Le Nahr al-Kébir (le « Grand Fleuve ») représente un cas d'étude distinct et particulièrement révélateur des défis posés par la gestion des cours d'eau frontaliers au Proche-Orient. Contrairement aux grands bassins fluviaux de la région, le Kébir est un fleuve côtier de taille modeste, mais son statut de frontière internationale officielle entre le Liban et la Syrie en fait un enjeu de souveraineté, de sécurité et de droit international. Son analyse met en lumière comment un litige technique et localisé peut devenir le microcosme de tensions bilatérales plus larges.

Une frontière héritée de la colonisation

La nature du contentieux est intrinsèquement liée à la géographie et à l'histoire de la délimitation de la frontière.
Un fleuve frontalier par essence : Le Kébir coule sur une courte distance (environ 50 km) et son cours inférieur sert de traçage naturel à la frontière nord entre le Liban et la Syrie. Cette caractéristique en fait non pas une ressource à partager, mais la ligne de démarcation elle-même, ce qui complexifie toute question d'exploitation.
Un héritage du Mandat français : La frontière actuelle a été tracée durant l'époque du Mandat français (années 1920), souvent de manière arbitraire et sans le degré de précision exigé par le droit international moderne. La définition du tracé précis de la frontière au niveau du lit du fleuve (thalweg, ligne médiane, etc.) est souvent floue, ce qui engendre des litiges territoriaux locaux. De plus, le tracé ignore fréquemment la réalité des terres agricoles et des propriétés familiales, coupées par la frontière.

Les sources de la discorde : souveraineté, exploitation et sécurité

Le différend autour du Kébir est multidimensionnel, mêlant des enjeux de souveraineté, de ressources et de contrôle.

Les litiges territoriaux locaux : L'imprécision du tracé frontalier est la première source de tension. Les riverains, mais aussi parfois les patrouilles militaires des deux pays, peuvent empiéter sur le territoire voisin, volontairement ou non, conduisant à des incidents sporadiques. La question de savoir de quel côté de la frontière se trouvent certaines parcelles agricoles ou constructions est souvent contestée.
L'exploitation des ressources en eau : Bien que modeste, l'eau du Kébir est vitale pour l'agriculture locale des deux côtés de la frontière. Les contentieux portent sur :

- Les prélèvements d'eau : Chaque pays accuse parfois l'autre de prélever excessivement l'eau pour l'irrigation, affectant le débit disponible en aval.
- Les ouvrages hydrauliques : La construction de petits barrages, de digues ou de canaux de dérivation par un pays sans consultation de l'autre est perçue comme un acte unilatéral qui modifie le régime du fleuve et peut être interprété comme une tentative d'extension territoriale ou de contrôle de la ressource.
- La dimension sécuritaire et militaire : La frontière, et donc le fleuve, est un enjeu de sécurité nationale. Durant la guerre civile syrienne, la région a connu une grande instabilité. Le contrôle strict de la frontière et la crainte des infiltrations de combattants ou du trafic d'armes ont conduit les deux pays à militariser la zone, rendant tout différend local potentiellement explosif. Le fleuve n'est plus seulement une ressource ; il est une ligne de front à contrôler.

L'impact de la guerre civile syrienne : un contentieux exacerbé

Le conflit en Syrie (post-2011) a ajouté des couches de complexité au différend préexistant.

- L'effondrement de la coopération sécuritaire : Avant 2011, il existait une certaine coordination sécuritaire entre les armées libanaise et syrienne le long de la frontière, malgré la domination syrienne. La guerre a mis fin à cette coordination, conduisant à une méfiance accrue et à une surveillance renforcée de part et d'autre.
- La question des réfugiés : L'afflux massif de réfugiés syriens au Liban a placé une pression supplémentaire sur les ressources naturelles, y compris l'eau, dans les zones frontalières. Cette pression a exacerbé les tensions locales autour de l'utilisation de l'eau du Kébir pour l'agriculture et la consommation domestique.
- La perte de centralité de la question hydrique : Pour Damas, plongé dans une lutte pour sa survie, les litiges frontaliers locaux avec le Liban, y compris sur le Kébir, sont passés au second plan. Cependant, cet affaiblissement de l'autorité centrale syrienne a aussi pu conduire à des initiatives locales plus anarchiques et non coordonnées côté syrien.

Perspectives : un contentieux technique insoluble sans volonté politique

L'avenir de la gestion du bassin du Kébir est étroitement lié à l'évolution politique globale des deux pays.

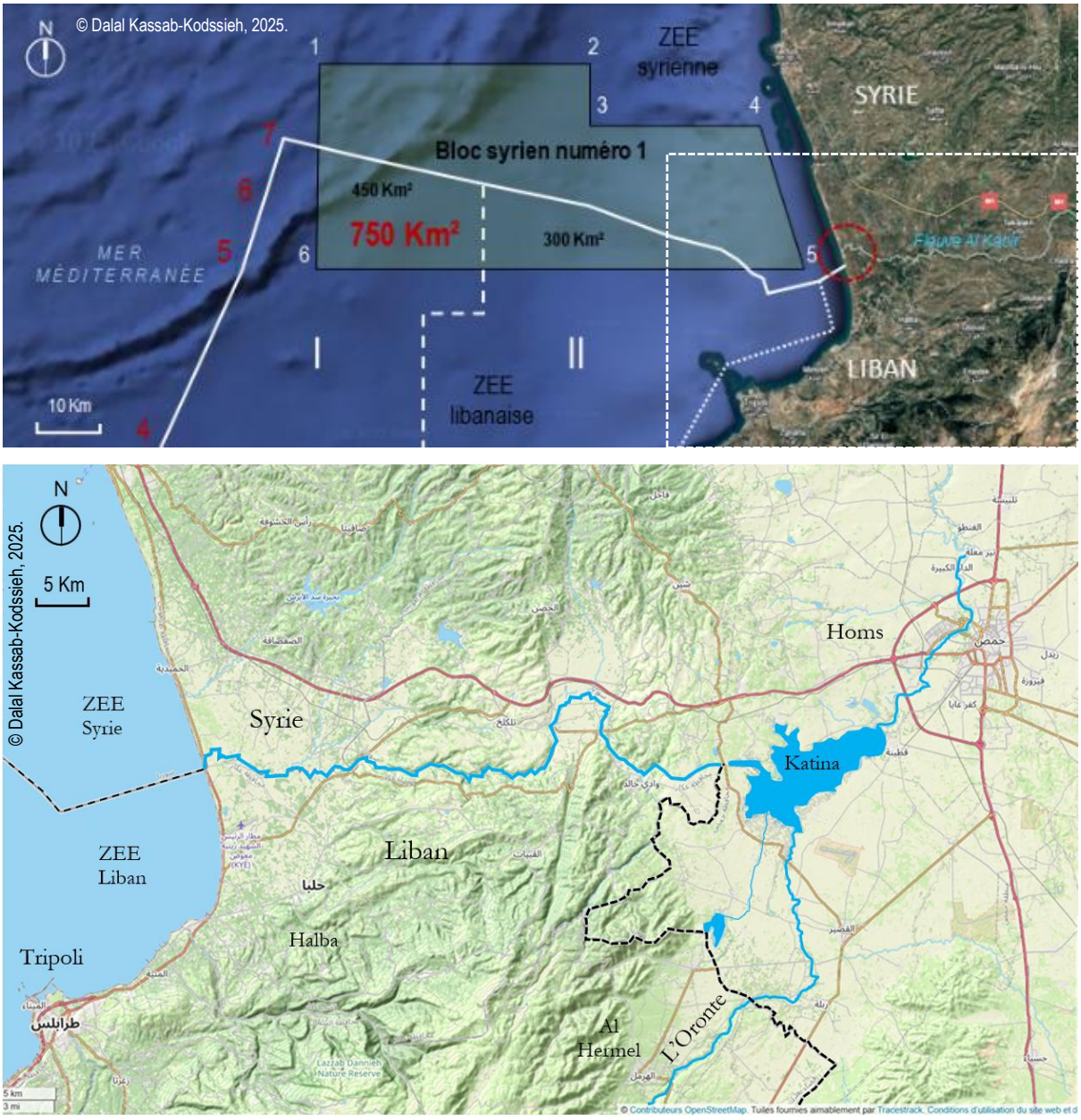
- Un différend techniquement soluble, politiquement bloqué : D'un point de vue technique, les solutions existent : une délimitation frontalière précise et conjointe (arpentage), la création d'un mécanisme technique local de gestion concertée (pour le partage de l'eau, la gestion des crues, la protection contre la pollution) et la démilitarisation relative de la zone. Cependant, ces solutions butent sur l'absence de volonté politique et la méfiance persistante au plus haut niveau entre Beyrouth et Damas.
- L'impératif de la coopération décentralisée : En l'absence d'un accord d'État à État, des initiatives de coopération transfrontalière décentralisée entre municipalités et acteurs locaux pourraient constituer une piste pour gérer les problèmes les plus urgents (comme la pollution ou les petits ouvrages) et construire une confiance à la base.
- Le multiplicateur de menaces qu'est le changement climatique : La baisse prévisible des précipitations dans la région va accroître la pression sur une ressource déjà rare. Cette rareté accentuée risque d'attiser les tensions locales et de donner une dimension plus stratégique à ce qui est aujourd'hui perçu comme un différend mineur.

Conclusion : Un symbole des défis de la frontière libano-syrienne

Le cas du Nahr al-Kébir est emblématique. Il dépasse la simple question du partage de l'eau pour incarner tous les défis d'une frontière héritée de l'histoire coloniale, imprécise, et située dans un contexte régional volatile.

Il montre comment un cours d'eau peut devenir la matérialisation physique de la souveraineté nationale et comment tout aménagement, même modeste, est perçu comme un acte de puissance ou une menace pour l'intégrité territoriale. La résolution des contentieux autour du Kébir est moins une question d'ingénierie hydraulique que de diplomatie et de volonté politique. Elle nécessiterait une relation bilatérale apaisée et une volonté commune de transformer cette frontière liquide, aujourd'hui source de tension, en un espace de coopération et de développement local partagé – une perspective qui reste malheureusement lointaine dans le climat politique actuel.

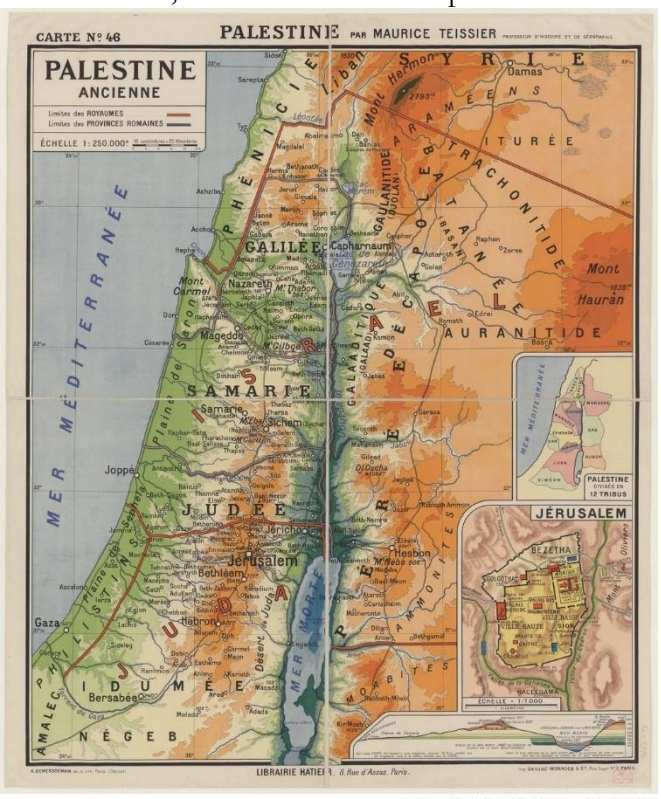
Les espaces fluviaux disputés entre le Liban et la Syrie



Carte 101 : Cartes montrant le tracé de la frontière terrestre et maritime entre le Liban et la Syrie.

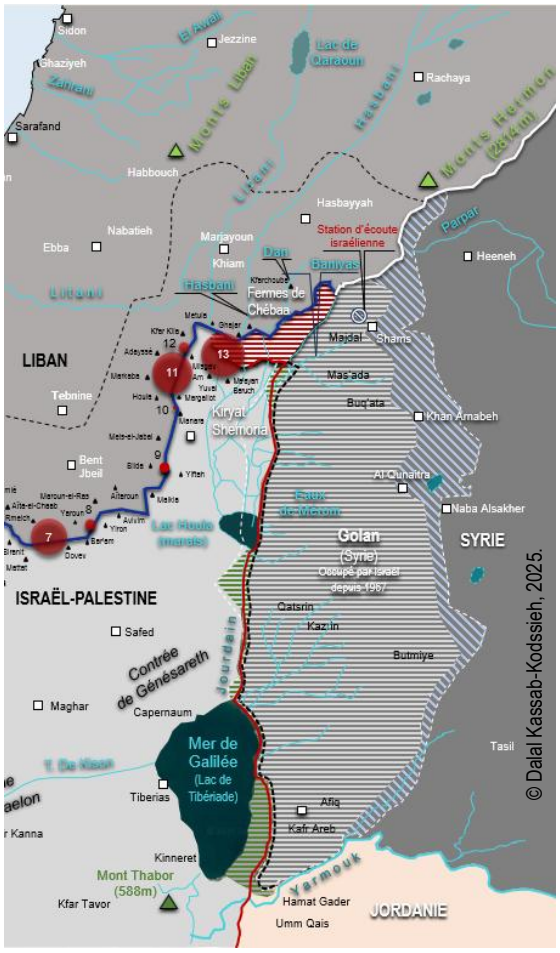
Fond de carte : *Google Earth* et *OpenStreetMap*. Analyse et annotations : © Dalal Kassab-Kodssieh, 2025.





Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Photo 87 : Même sans les légères lignes grises indiquant leurs limites, on peut clairement distinguer la Cisjordanie et la bande de Gaza sur cette image satellite de la NASA. Privés de ressources en eau, les territoires palestiniens sont assoiffés par rapport aux champs verts bien irrigués d'Israël.



Source : la NASA, cité sur http://www.maps-of-the-world.net/maps/maps-of-asia/maps-of-israel/large-satellite-map-of-israel.jpg

Figure 54 : Palestine ancienne et les espaces fertiles de Gaza et la Cisjordanie contrastant avec la sécheresse actuelle.
Source : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b53066727r

Système goute à goute



Le désert cultivé



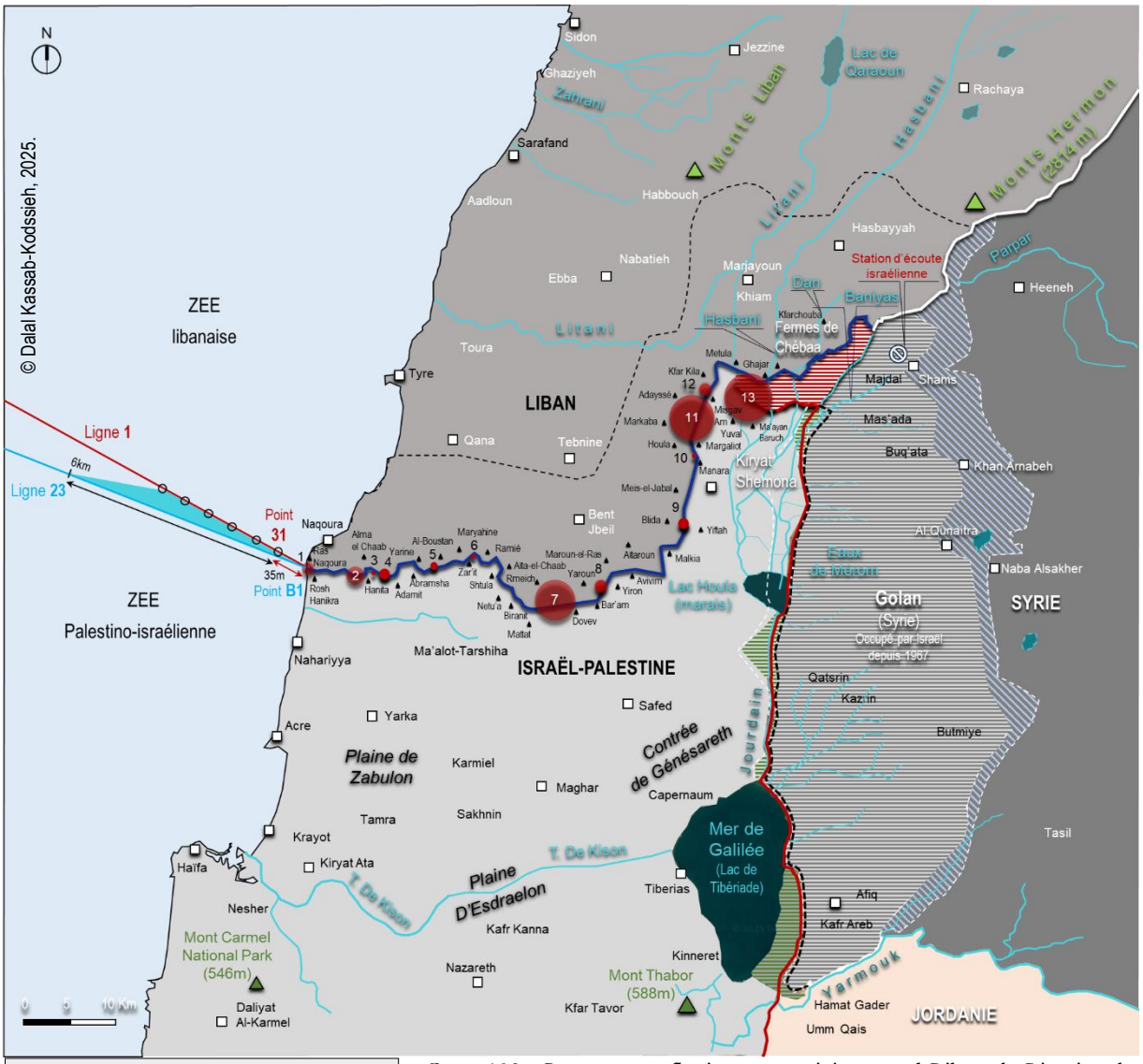
Panneaux solaires



Usines de dessalement

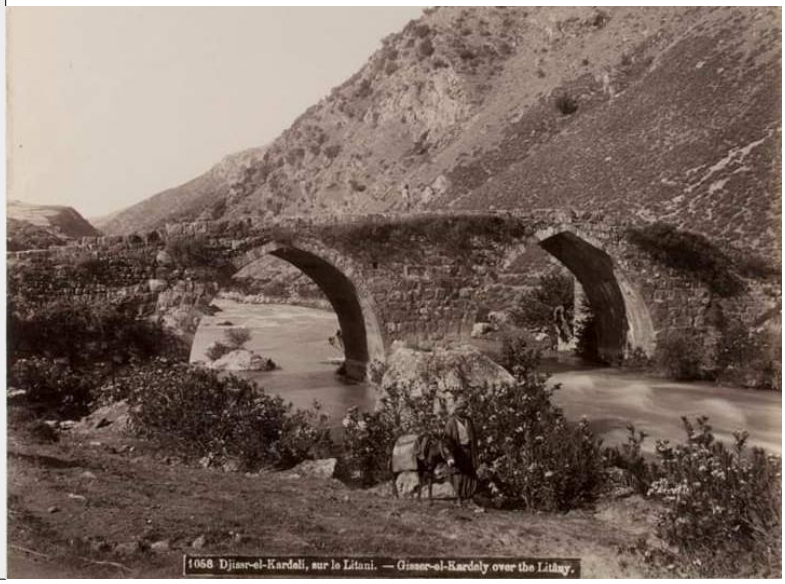


Carte 102 : La trajectoire du Jourdain, son bassin, ses affluents et confluents.
© Dalal Kassab-Kodssieh, 2025.



Carte 103 : Les espaces fluviaux convoités au sud Liban, le Litani et le Hasbani. © Dalal Kasssab-Kodssieh, 2025.

Photo 88 : Ancienne photo du Djissr-el-Kardeli, sur le Litani. [c 1867-c 1914]



Le Litani, la vallée du Jourdain et le lac Tibériade

Hégémonie hydrique et conflit territorial au Proche-Orient

L'analyse des dynamiques hydro-politiques au Proche-Orient révèle que le système composite formé par le fleuve Jourdain, le lac Tibériade et le Litani constitue un cas paradigmatique d'hégémonie hydrique complexe. Le Proche-Orient est une région fortement marquée par l'aridité. « À part le Liban, qui ne manque pas d'eau douce, les autres pays riverains du Jourdain sont catégorisés comme étant des régions arides : 80% de la Jordanie, 60% de la Palestine-Israël et environ 65% de la Syrie » (R. Faraj, 2005). C'est dans ce contexte de stress hydrique généralisé que se déploie et se légitime la domination israélienne. À la différence du modèle exercé par la Turquie sur le Tigre et l'Euphrate – lequel repose sur un avantage géographique amont et une infrastructure de contrôle – la domination israélienne s'appuie sur une combinaison de facteurs militaires, technologiques et discursifs qui transcendent les limites hydrographiques traditionnelles. Cette configuration fait de l'eau un enjeu central de souveraineté, de sécurité et de conflictualité permanente.

Un système hydrographique enchevêtré : le cadre physique de la conflictualité

La compréhension des rapports de force hydriques dans cette région nécessite au préalable de saisir la géographie physique singulière qui les sous-tend.
Le fleuve Jourdain constitue le principal réservoir d'eau de surface de la région. Il prend sa source dans le Mont Hermon au Liban par son affluent le Hasbani, alimenté également par le Wazzani au Liban, le Banias en Syrie et le Dan en Palestine occupée, ainsi que par le Yarmouk prenant sa source en Syrie et rejoignant le Jourdain dans son cours inférieur, en aval du lac. Son tracé dessine une frontière naturelle et politique.
Le lac Tibériade (mer de Galilée) représente la principale réserve d'eau douce de surface d'Israël. Il fonctionne à la fois comme réservoir stratégique et comme source principale du fleuve Jourdain, mais sa salinité est accrue du fait du détournement des cours d'eau douce qui s'y jetaient historiquement. Le plateau du Golan, avec ses multiples petits cours d'eau, est une zone stratégique majeure pour l'alimentation du lac.
Le bassin du Jourdain s'étend sur plusieurs territoires et juridictions, incluant Israël, la Jordanie, la Syrie (plateau du Golan), et la Cisjordanie. Son statut de ressource transfrontalière en fait un objet de dispute historique. En aval, le Jourdain décrit des méandres sur 320 km pour atteindre la mer Morte, son débit étant passé de près de 1,3 milliard de m3 par an à une estimation actuelle de 20 à 30 millions, illustrant la surexploitation dramatique du bassin.
Le Litani, intégralement libanais dans son cours actuel, constitue la ressource hydrique majeure du Liban. Grâce à ses montagnes qui provoquent d'importantes précipitations, le Liban jouit d'une relative abondance d'eau par rapport à ses voisins. Sa proximité géographique avec les *headwaters* du Jourdain et le plateau du Golan a historiquement alimenté les craintes et les convoitises quant à son potentiel détournement. (Carte 102 et 103)
Enfin, les ressources aquifères souterraines, notamment celles de Cisjordanie, assurent une large part de l'approvisionnement en eau du bassin et sont au cœur des tensions.

L'imbrication de ces systèmes crée une interdépendance physique qui, couplée aux revendications politiques concurrentes, forme le substrat de tensions durables.

Les piliers de l'hégémonie israélienne : contrôle, technologie et sécuritisation

La prééminence hydrique d'Israël ne découle pas d'une simple position géographique amont, mais d'une stratégie multidimensionnelle et délibérée de capture et de gestion de la ressource.

Le contrôle territorial par la force militaire et l'annexion : La domination israélienne est avant tout consécutive à des conquêtes territoriales. L'occupation (1967) puis l'annexion du plateau du Golan syrien en 1981, à la suite de la Guerre des Six Jours, par l'État hébreu, permet le contrôle de sources majeures du Jourdain. L'occupation de la Cisjordanie assure la mainmise sur l'aquifère montagneux, une ressource souterraine vitale qui procure à Israël 30 % de ses besoins. Cette mainmise sur l'eau des territoires conquis est motivée par des raisons politiques et sécuritaires, créant un ressentiment fort dans toute la région qui se sent dépossédée.
Les incursions répétées au Sud-Liban, notamment lors de l'opération Litani (1978), eurent entre autres objectifs stratégiques d'empêcher tout détournement des eaux du Litani et d'affirmer un droit de regard sur sa gestion. Cette mainmise est si forte que sur les images satellites de la NASA, les territoires palestiniens assoiffés contrastent violemment avec les champs verts bien irrigués d'Israël. Même sans les légères lignes grises indiquant leurs limites, on peut clairement distinguer la Cisjordanie et la bande de Gaza. (Photo 87 et Figure 54)

La maîtrise technologique et infrastructurelle : Israël a compensé son déficit hydrique relatif par une supériorité technique absolue. La construction du *National Water Carrier* (1964), un aqueduc traversant le pays, a été un acte fondateur de sa souveraineté hydrique sanctuarisant la vallée du Jourdain comme colonne vertébrale hydrique de l'État et permettant de transférer les eaux du lac Tibériade vers les cultures du désert du Néguev. Face à la surexploitation et la salinisation des nappes phréatiques qui en résulte, Israël a développé un réseau d'usines de dessalement d'eau de mer afin de réduire sa dépendance au Jourdain. Le leadership israélien en matière de dessalement, de réutilisation des eaux usées (près de 90% pour l'agriculture) et d'irrigation de précision lui confère une résilience qui renforce paradoxalement la valeur stratégique des ressources naturelles contrôlées.
Le discours de la « sécuritisation » : Israël a érigé l'accès à l'eau en enjeu de sécurité nationale existentiel, la situant ainsi en dehors du champ de la négociation politique pour la placer dans celui de l'impératif non-négociable. Ce cadre discursif légitime a priori des mesures exceptionnelles – incluant la force militaire – pour protéger la ressource, et permet de justifier un contrôle unilatéral au nom de la survie de l'État.

Les acteurs face à l'hégémonie : asymétries et dépendances structurelles

La configuration hégémonique israélienne génère des relations de pouvoir profondément inégales avec les autres acteurs régionaux, chacun subissant cette domination de manière différenciée.

La Jordanie, une dépendance négociée : Lié par le traité de paix de 1994, le Royaume hachémite est structurellement dépendant des engagements israéliens en matière d'approvisionnement en eau. Cette dépendance oblige la Jordanie, tout comme la Syrie, à tenter de détourner et de puiser dans les eaux du Yarmouk pour subvenir à ses besoins. Cette relation, bien que formalisée, est intrinsèquement asymétrique, faisant de la Jordanie un acteur vulnérable dont la stabilité interne est partiellement tributaire des décisions israéliennes.

Les Palestiniens, une domination hydro-apartheid : La situation en Cisjordanie illustre la dimension la plus coercitive de l'hégémonie israélienne. Le contrôle militaire israélien se matérialise par une inégalité d'accès flagrante (les colons israéliens consommant jusqu'à six fois plus d'eau par capita que les Palestiniens voisins) et par un régime restrictif de permis entravant tout développement d'infrastructures hydrauliques palestiniennes. Cette politique systématique fait de l'eau un instrument de contrôle territorial et de fragmentation de l'espace palestinien.

Le Liban, une souveraineté sous tension : Bien que maître du Litani sur son territoire, le Liban doit composer avec la menace latente de l'intervention israélienne. Tout projet libanais de grande envergure visant à utiliser les eaux du fleuve pour le développement du Sud-Liban est perçu par

Israël comme une potentielle menace stratégique, susceptible de provoquer une escalade. La souveraineté hydrique libanaise s'exerce ainsi sous le spectre de la coercition israélienne.

Perspectives : multiplicateurs de crises et horizon de conflictualité

L'avenir de ce système hydrique tendu est assombri par des facteurs exogènes qui exacerbent la rareté et attisent les tensions.
Le changement climatique intensifie le stress hydrique régional par la baisse des précipitations et l'augmentation de l'évaporation. Cette raréfaction accrue renforce la valeur stratégique de chaque source et accentue les comportements de rétention (stockage) et de contrôle unilatéral.

La pression démographique et les besoins en développement économique dans tous les pays de la région augmentent la demande en eau, rendant toute velléité de gestion équitable et coopérative plus complexe et plus urgente à la fois.

Les tentatives de coopération : l'Accord de 2013 : La nécessité de s'entendre a conduit à des initiatives multilatérales. En décembre 2013, Israël, la Jordanie et l'Autorité palestinienne ont signé un accord « historique » à Washington. Aux termes de cet accord, un système de pompage dans le golfe d'Aqaba doit acheminer de l'eau dessalée pour alimenter la Jordanie et Israël, tandis qu'un conduit doit apporter de l'eau de la mer Rouge à la mer Morte, menacée d'assèchement. Si cet accord symbolise la nécessité de la coopération, sa mise en œuvre reste limitée et n'altère pas fondamentalement les rapports de force structurels.

Conclusion : Un archétype d'hégémonie hydrique intégrée

Le système Jourdain-Tibériade-Litani démontre que l'hégémonie hydrique peut revêtir des formes diverses. Si le modèle turc est essentiellement infrastructurel et fondé sur la position amont, le modèle israélien est occupationnel, technologique et sécuritaire. Il ne se contente pas de dominer un bassin versant ; il intègre et contrôle des ressources disparates (eaux de surface, aquifères) par la force et l'innovation, créant un complexe hydrique où la puissance est exercée de manière totale.

Cette hégémonie produit une asymétrie fondamentale : dépendance négociée avec la Jordanie, domination coercitive avec les Palestiniens, et rapport de force souverain avec le Liban. Ainsi, l'eau dans ce contexte dépasse sa simple dimension économique ou environnementale ; elle est la matérialisation quotidienne d'un conflit politique plus large, un instrument de pouvoir et une frontière liquide où se jouent l'expansion territoriale, la sécurité nationale et le déni de souveraineté. La résolution des tensions hydriques y est inextricablement liée à un règlement politique global qui reste aujourd'hui une perspective lointaine.

Cette configuration place l'hégémonie israélienne dans un paysage hydropolitique régional aux visages multiples. Contrairement au bassin du Tigre et de l'Euphrate, où la Turquie exerce une hégémonie d'amont fondée sur le contrôle de la source et matérialisée par des méga-infrastructures (GAP), le pouvoir d'Israël s'apparente davantage à une hégémonie d'occupation et de technologie, transcendante aux bassins versants. Plus nuancée encore est la comparaison avec le Nil : si l'Égypte a historiquement revendiqué une hégémonie fondée sur un "droit historique" et un usage dominant, la construction du barrage de la Renaissance (GERD) par l'Éthiopie symbolise une contestation frontale de cet ordre et l'émergence d'une nouvelle dynamique multipolaire et conflictuelle. Le cas israélien se distingue donc par sa stabilité et sa pérennité : il ne s'agit pas d'une hégémonie contestée (comme celle de l'Égypte) ni simplement infrastructurelle (comme celle de la Turquie), mais d'une hégémonie intégrée, sécurisée par la force militaire et consolidée par une supériorité technologique, qui lui assure un contrôle durable et quasi incontesté sur l'ensemble du système hydrique régional.



Carte 104 : L'Oronte et son parcours sinueux entre le Liban et le Syrie. Annotations © Dalal Kassab-Kodssieh, 2024.
Source : Pierre-Louis Gatier, « Géographie mythologique de l'Oronte dans l'Antiquité », Syria, HS IV | 2016, 249-269.

L'Oronte, un héritage de domination politique : un fleuve de peuplement séculaire dans un milieu contrasté.



Photo 89 : Une noria sur l'Oronte à Hama, en Syrie.



Photo 90 : La vallée de l'Oronte, bien encaissée, tout de suite après la source de ʿAïn ez-Zarqa, Liban. © M. Al Dbiyat, juin 2013.
Source :https://journals.openedition.org/syria/docannexe/image/4755/img-7.jpg



Photo 91 : L'Oronte quitte le plateau de Hama pour entrer dans la plaine d'Al Asharinah aux pieds de la citadelle de Shayzar, 1934.
© Archives de l'Ifpo, Damas.



Photo 92 : Norias à l'entrée de l'Oronte dans la ville de Hama, 1932.
© Archives de l'Ifpo, Damas



Photo 93 : L'Oronte dans la Békaa, un peu en aval de ʿAyn ez-Zarqa, en 1974.
© B. Geyer

L'Oronte et la discorde avec la Syrie

Le bassin de l'Oronte (Nahr al-Asi) représente un cas d'étude exemplaire des complexités hydro-diplomatiques au Proche-Orient. Contrairement aux dynamiques hégémoniques observées sur le Tigre et l'Euphrate ou le Jourdain, le contentieux autour de ce fleuve oppose le Liban et la Syrie dans une relation marquée par une asymétrie historique de pouvoir et une absence persistante de cadre coopératif. L'Oronte est bien plus qu'une simple ressource hydrique ; il est le reflet des rapports de force politiques, des héritages conflictuels et des défis de la souveraineté nationale dans la région.

Un cadre hydrographique et historique propice à la tension

Le conflit potentiel est inscrit dans la géographie même du fleuve et l'histoire des deux États.

Un parcours transfrontalier singulier : L'Oronte prend sa source principale au Liban, dans la plaine de la Békaa. Son cours est de 660 Km. Il s'écoule ensuite vers le nord pour traverser la Syrie sur la majeure partie de son parcours (arrosant les villes de Homs, Hama et *Jisr al-Shughur*), avant de se jeter finalement en Méditerranée en Turquie. Une digue en Syrie retient les eaux de l'Oronte en amont de la ville de Homs, formant le lac de Homs. Il passe par une gorge fortement encastrée quasiment inaccessible juste après Hama. Cette configuration fait du Liban le pays de la source (*headwater state*) et de la Syrie le principal utilisateur en aval, une inversion des dynamiques de pouvoir hydrique habituelles dans la région. (Carte 104)
Un héritage de domination politique : La relation contemporaine autour du fleuve est indissociable de l'histoire récente. Durant la guerre civile libanaise (1975-1990) et jusqu'en 2005, la Syrie a exercé une tutelle politique et militaire directe sur le Liban. Durant cette période, Damas a souvent traité les ressources hydriques libanaises comme un prolongement naturel des siennes, imposant ses priorités et limitant la capacité de Beyrouth à développer une politique de l'eau souveraine et indépendante.

Les fondements structurels de la discorde

Le différend repose sur plusieurs piliers qui entretiennent un climat de méfiance et d'incertitude.

L'absence d'accord cadre bilatéral : Il n'existe aucun traité global régissant le partage des eaux de l'Oronte entre le Liban et la Syrie. Les discussions se sont limitées à des commissions techniques ponctuelles, souvent inefficaces et soumises aux aléas des relations politiques plus larges. Ce vide juridique constitue le cœur du problème, laissant chaque pays libre d'agir unilatéralement, alimentant ainsi les craintes et les contentieux.

Des projets de développement concurrents et non coordonnés : Chaque pays a élaboré des plans pour exploiter le fleuve selon ses propres besoins, sans consultation significative de son voisin.

- Côté syrien : Damas a développé de vastes projets d'irrigation en Syrie centrale, faisant de l'Oronte une ressource vitale pour son agriculture. La Syrie a historiquement invoqué ses besoins démographiques et agricoles supérieurs pour justifier une priorité d'usage.
- Côté libanais : Beyrouth cherche à exploiter les eaux de source en Békaa, notamment via des projets de barrages (comme celui envisagé à Jannata), pour développer l'agriculture locale et répondre à ses propres besoins. Chaque projet libanais est perçu avec méfiance par Damas, qui craint une réduction du débit entrant en Syrie.

La question de la pollution et de la qualité de l'eau : La forte utilisation des eaux du fleuve pour l'irrigation et le rejet des eaux usées en Syrie contribuent à une dégradation de la qualité de l'eau lorsqu'elle retourne vers le lit principal. Cette pollution pose un problème supplémentaire pour les utilisateurs libanais en aval immédiat, ajoutant une dimension qualitative au conflit quantitatif.

L'évolution de la relation : de la domination à une asymétrie contestée

Le rapport de force a évolué de manière significative au cours des deux dernières décennies.

La période de la domination syrienne (jusqu'en 2005) : Durant son occupation, la Syrie avait les moyens d'imposer sa vision. La gestion de l'eau était largement dictée par les intérêts de Damas, limitant de facto la marge de manœuvre du Liban et entravant le développement de ses infrastructures hydrauliques sur l'Oronte.
Le retrait syrien et l'affirmation libanaise (post-2005) : Le retrait des troupes syriennes en 2005 a marqué un tournant. Le Liban a progressivement cherché à affirmer sa souveraineté nationale sur l'ensemble de ses ressources, y compris hydriques. La question de l'Oronte est devenue un marqueur de cette souveraineté retrouvée et de la volonté de ne plus être subordonné aux décisions syriennes.
L'impact de la guerre civile syrienne (post-2011) : Le conflit en Syrie a profondément modifié la donne. L'affaiblissement extrême de l'État syrien a réduit sa capacité à projeter son pouvoir et à imposer ses vues sur le Liban. Inversement, bien que plongé dans ses propres crises, le Liban a gagné une certaine latitude pour avancer ses projets, même si sa paralysie politique interne limite souvent sa capacité d'action.

Perspectives : un avenir sous le signe de la rareté et de la méfiance

L'avenir du bassin de l'Oronte reste incertain et assombri par plusieurs facteurs.

Le multiplicateur de crises qu'est le changement climatique : La baisse prévisible des précipitations et l'augmentation des épisodes de sécheresse vont accentuer la rareté absolue de la ressource. Cette exacerbation de la pression hydrique risque de renforcer la tentation de l'unilatéralisme et de la concurrence, rendant toute coopération future plus difficile mais aussi plus indispensable.

La persistance de l'instabilité politique : La reconstruction de la Syrie et la stabilisation du Liban sont des processus qui s'annoncent longs et complexes. En l'absence de gouvernances stables et légitimes dans les deux pays, il est peu probable qu'une volonté politique forte émerge pour engager les négociations ardues nécessaires à la signature d'un accord de partage.

La nécessité impérieuse de la coopération : À long terme, une gestion durable et équitable du bassin est impossible sans un cadre coopératif robuste. Celui-ci devrait idéalement inclure un mécanisme de partage des données hydrologiques, des règles de répartition des débits (particulièrement en période de sécheresse) et une coordination des projets infrastructuraux. La création d'une institution de bassin commune, bien qu'utopique à court terme, reste la solution la plus viable pour pacifier cette relation hydro-politique.

Conclusion : Un conflit latent sur fond de souveraineté nationale

Le contentieux autour de l'Oronte n'a pas atteint le niveau de tension ouvertement conflictuel observé sur d'autres bassins. Il s'agit plutôt d'un conflit latent, caractérisé par une méfiance profonde, une absence de coopération et des développements unilatéraux.

Il illustre la difficulté de gérer des ressources partagées dans un contexte post-colonial où les questions de souveraineté nationale sont exacerbées et où pèsent de lourds héritages historiques de domination. La Syrie, affaiblie, ne peut plus imposer sa loi, mais le Liban, fragile, ne peut pas non plus construire une relation d'égal à égal. L'Oronte reste ainsi un baromètre des relations syro-libanaises : tant que la méfiance politique persistera, la coopération hydrique, pourtant vitale pour les populations des deux côtés de la frontière, restera au point mort. La résolution de ce contentieux passe moins par la technique que par un règlement politique global de la relation bilatérale.

Les vallées des fleuves du Liban, Kadisha, Bisri, La Martine



Photo 94 : Champs d'oliviers à Amioun, district du Koura.

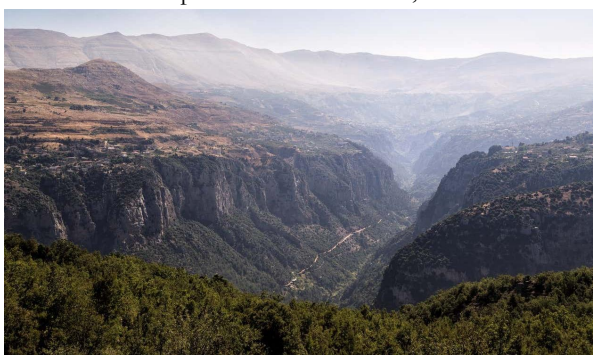


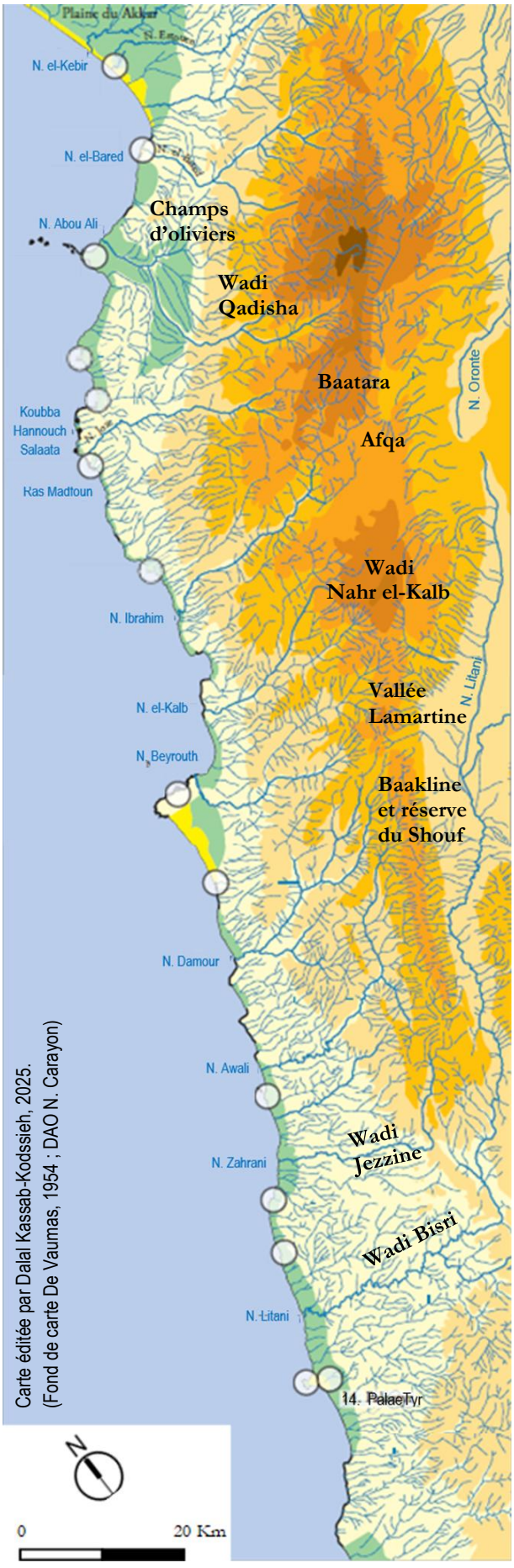
Photo 95 : Wadi Qadisha, Qannoubine



Photo 96 : Biosphère et réserve du Shouf / Marj Bisri



Photo 97 : La vallée de Bisri et les versants du Litani.



Carte 105 : Vallées et fleuves du Liban, 2025.

Le lac de Qaraoun et son barrage

Le lac Qaraoun a été construit en 1959 pour produire de l'électricité et irriguer les terres agricoles. Mais ces dernières années, des millions de cubes métriques d'eaux usées s'y sont déversés selon des experts, ainsi que des déchets industriels et des ruissellements agricoles contenant des pesticides et des fertilisants. Depuis 2018, la pêche y est interdite à cause du niveau élevé de la pollution.



Photo 98 : Vue aérienne sur le lac Qaraoun, son paysage et barrage.
Source : https://www.sciencephoto.com/media/1339391/view/aerial-view-of-qaraoun-lake-in-qaraoun-lebanon

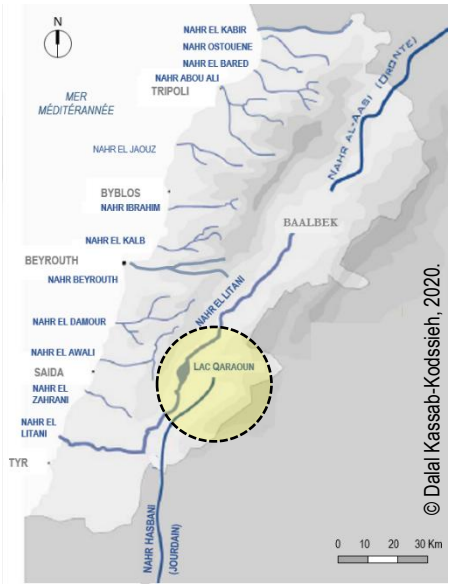
En 2021, de tonnes de poissons morts ont été trouvés échoués sur les rives du lac en référence à un article publié dans *Parismatch* qui traite de l'environnement.



Source : Catastrophe écologique au Liban, des milliers de poissons meurent échoués



Le Barrage de Qaraoun





Topographie et hydrographie du Liban en 1862



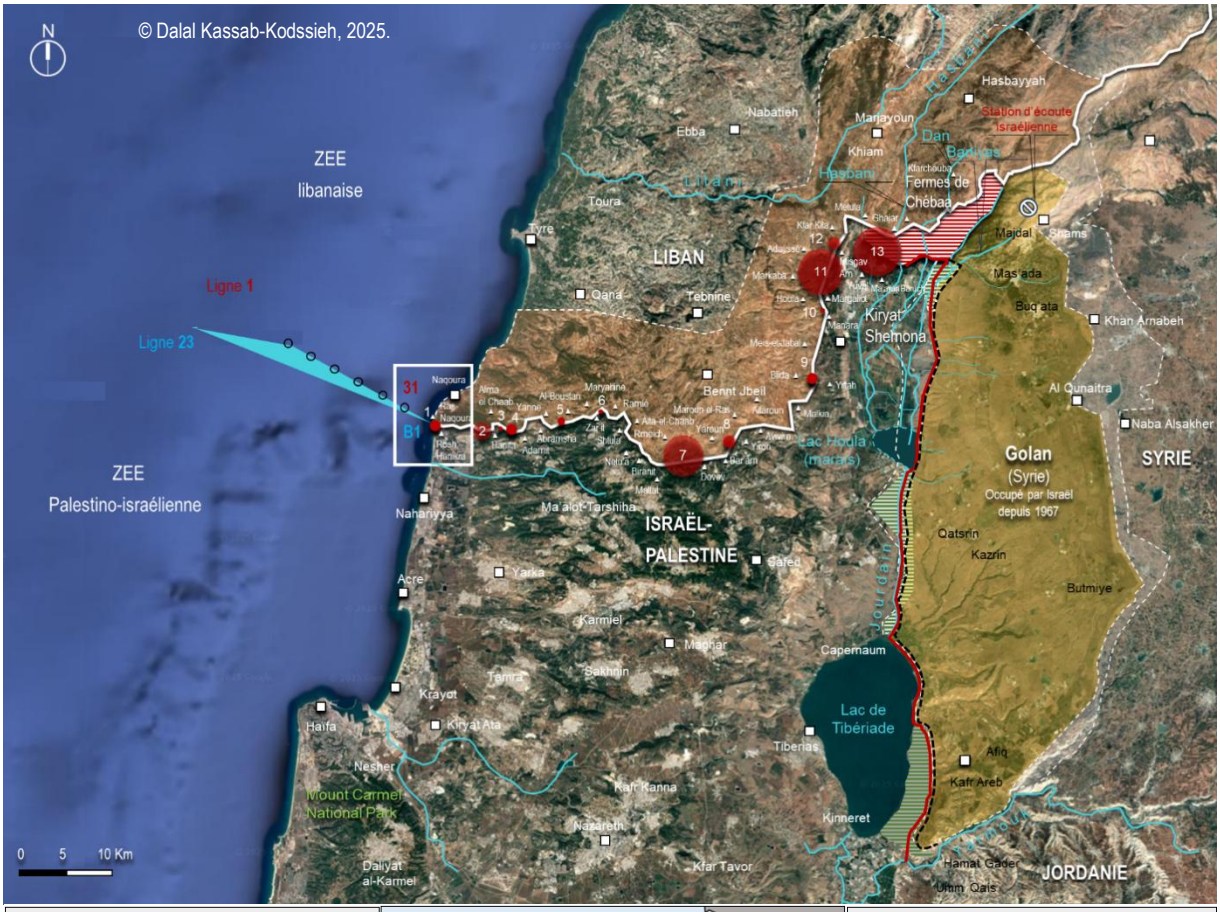
Carte 106 : Topographie et hydrographie du Liban, 1862, Dépôt de la guerre (France), publiée par Lemercier & Company, Paris.

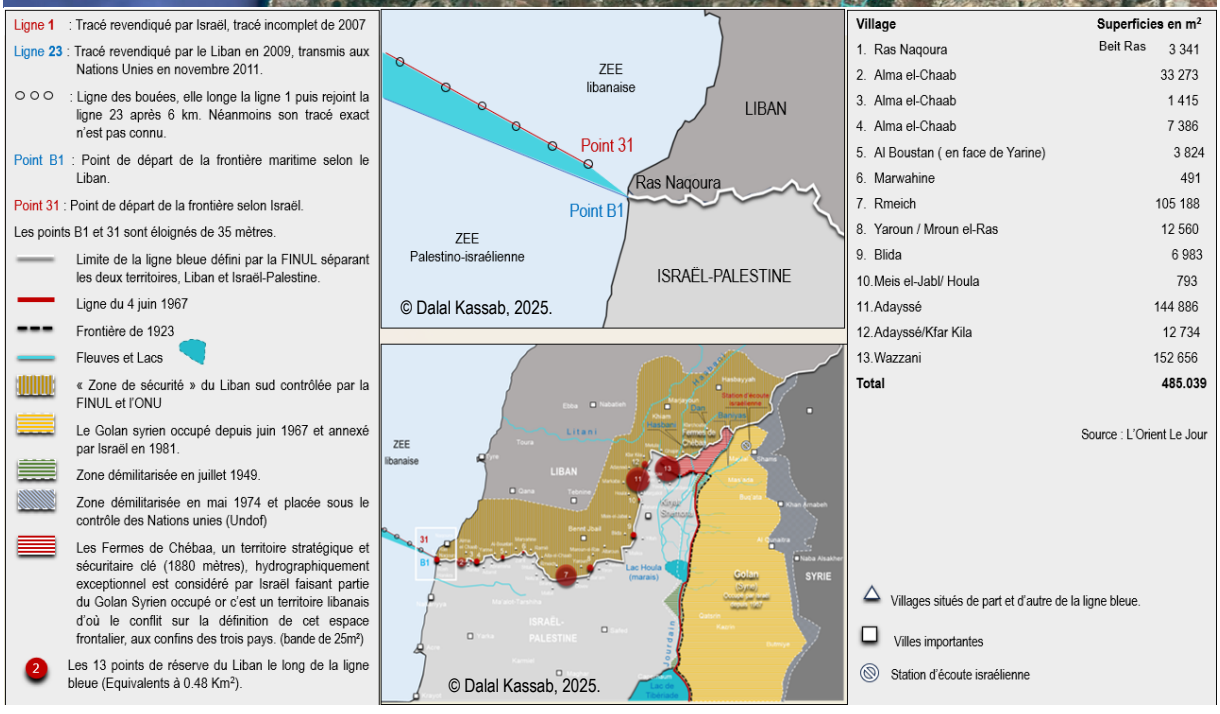
Source : https://www.davidrumsey.com/luna/servlet/detail/RUMSEY~8~1~304095~90074708:Carte-du Liban?qvq=w4s:/where%2FLebanon%2F;lc:RUMSEY~8~1&mi=21&trs=80#z

L'hydrocarbure, un nouveau différend frontalier

Ce sujet a été amplement traité dans le chapitre 4 de la partie I, mais il est important juste de le signaler ici car il constitue un des enjeux fort de dispute des frontières particulièrement libanaises.

Frontière maritime : La création d'une « zone franche séparative » non résolue





Carte 107 : Les espaces fluviaux convoités par Israël suite à la découverte d'hydrocarbure sur ses limites maritimes.
© Dalal-Kassab-Kodssieh, 2025.

Un patrimoine naturel et culturel menacé par un urbanisme spontané et anarchique

L'héritage libanais, un patrimoine violé au cours des années

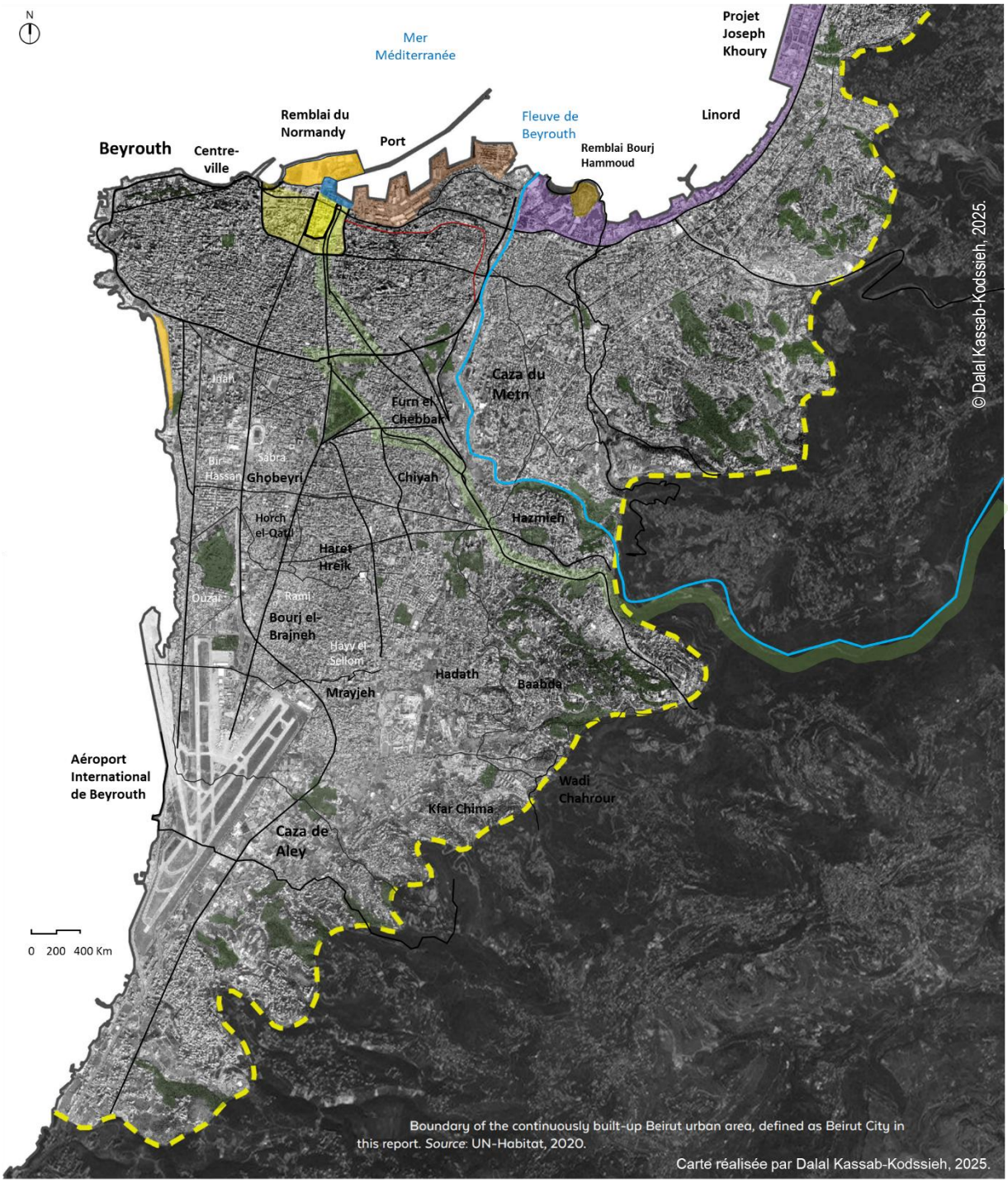
Un éveil tardif à la nécessité et à l'importance de préserver le patrimoine libanais qu'il soit architectural, urbain ou paysager, est une réalité grandissante depuis quelques années. Mais la dégradation de l'environnement humains et des milieux naturels a été grave et trop sévère pour de nombreuses années. Les ravages de l'urbanisation sauvage de la montagne et de la côte, la perte irrémédiable du cadre de vie des villages et des quartiers à cachet familier, la destruction des vieux *soûq* de Beyrouth, le rétrécissement brutal des places publiques et des espaces verts, l'étalement arbitraire et non planifié des banlieues, le tout accompagné d'une économie libérale « à la libanaise », d'un laissez-faire et l'absence de décisions prises par l'État. Dans son article « Enjeux et identités dans la genèse du patrimoine libanais », May Davie réclame « la prise de conscience fit alors tache d'huile parmi une population déboussolée[802] ». L'audience du Patrimoine grandit peu à peu mais afin de réussir à pouvoir protéger ce qui reste de ce patrimoine, tout un système doit changer au niveau politique, juridique et législatif, au niveau des normes et des règlementations dans la construction et l'aménagement du territoire, et surtout au niveau des mentalités. Malgré les grandes erreurs commises durant les différentes phases de construction et de reconstructions Nous continuons à détruire. La quête patrimoniale ne dépasse pas sur le plan pratique sa nature discursive. Quoique la sauvegarde du patrimoine parait aujourd'hui évidente aux yeux de nombre important de la population, les destructions n'en continuent pas moins à grande échelle malgré la forme de retenue et les quelques voix qui se haussent et se laissent entendre, de chercheurs, des collectivités locales territoriales conscients de ce sujet. Mais la majorité des particuliers, communautés, sociétés privées ou collectivités publiques, les Libanais, toutes échelles sociales et institutions officiels confondues, n'en finissent de saccager et défigurer, en toute légalité parfois, leur cadre et milieu de vie naturel et bâti préexistant.

Cette photo de Beyrouth a été prise par l'architecte, le peintre et le photographe libanais Joe Kesrouani.



Photo 99 : La densification extrême du tissu urbain beyrouthin, une saturation incomparable.
Crédit : © Joe Kesrouani.

[802] DAVIE May, « Enjeux et identités dans la genèse du patrimoine libanais », dans, DAVIE Michael F. et AKL Ziad, *Questions sur le patrimoine architectural et urbain au Liban*, Beyrouth : Alba, Tours, 1999, 1 vol., (Architecture, Cote I5.9.4.1.DAV), p. 52.



Carte 108 : Espaces verts, remblais et empiètement dans la ville Beyrouth.

© Dalal Kassab-Kodssieh, 2025.
Fond de carte : UN-Habitat, 2020.

Le tissu urbain de Beyrouth est aujourd'hui dominé par des constructions en béton qui ont largement supplanté le patrimoine architectural traditionnel, notamment les maisons à tuile rouge, désormais rares et écrasées par la verticalité et la densification du bâti. Les espaces verts, quant à eux, ont quasiment disparu du paysage urbain.

Cette dégradation du patrimoine architectural libanais, pourtant caractéristique de l'identité du pays, résulte d'un urbanisme aléatoire et d'une croissance anarchique, alimentés par l'absence de planification, les déplacements de population liés aux conflits, ainsi que par les intérêts politiques et privés qui façonnent la ville.

Le Liban, un patrimoine exceptionnel sous pression

Le Liban se caractérise par une richesse patrimoniale exceptionnelle, fruit de sa géographie unique et de sa longue histoire en tant que carrefour de civilisations. Son patrimoine naturel, comprenant des écosystèmes montagneux, des forêts de cèdres mythiques, des cours d'eau vitales et un littoral méditerranéen, est indissociable de son patrimoine culturel, matérialisé par des sites archéologiques phéniciens, romains et croisés, des centres-villes historiques et des paysages culturels comme les terrasses agricoles et les villages de montagne. Cependant, ce double patrimoine, qui constitue le fondement de l'identité nationale et un potentiel vecteur de développement durable, est confronté à une menace existentielle : l'expansion d'un urbanisme spontané et anarchique. Cette thèse se propose d'analyser les mécanismes par lesquels cette urbanisation non maîtrisée, symptôme d'une gouvernance défaillante et de pressions socio-économiques complexes, agit comme un facteur de dégradation, de fragmentation et, à terme, de disparition du patrimoine libanais. Nous examinerons comment l'absence de planification stratégique et l'application laxiste des lois transforment le territoire en une zone de conflit entre la préservation et une croissance urbaine prédatrice.

Un capital naturel et culturel interdépendant

Le patrimoine libanais ne peut être compris que dans l'interdépendance de ses composantes naturelles et culturelles. Les vallées fluviales, telles que la Vallée de la Qadisha (classée au patrimoine mondial de l'UNESCO) ou celle du Nahr Ibrahim, ne sont pas seulement des corridors écologiques essentiels ; elles sont aussi les dépositaires d'une mémoire collective, abritant des monastères troglodytes, des temples antiques et des pratiques agricoles traditionnelles. De même, le littoral, berceau des cités phéniciennes comme Tyr ou Byblos (également sites UNESCO), représente un écosystème fragile où se superposent les traces archéologiques et les activités économiques modernes. Ce capital patrimonial, s'il était préservé, constituerait le socle d'un modèle de développement fondé sur le tourisme culturel et écologique, la sécurité alimentaire et la résilience environnementale.

L'urbanisme spontané et anarchique : manifestations et causes profondes

L' « urbanisme spontané et anarchique » désigne ici un phénomène d'occupation du territoire non régulé, caractérisé par :

- Une périurbanisation incontrôlée : Extension de lotissements résidentiels et commerciaux sur les terres agricoles et les espaces naturels en périphérie des villes, sans infrastructure adéquate.
- Le mitage des paysages : Construction de bâtiments isolés qui fragmentent les écosystèmes et dénaturent les perspectives visuelles, notamment dans les zones montagneuses.
- La pression sur les axes fluviaux : L'implantation de camps de réfugiés, d'habitations informelles et d'industries polluantes en bordure immédiate des fleuves comme le Nahr el-Kalb ou le Nahr Beyrouth illustre cette dynamique. Ces artères de vie deviennent des réceptacles de déchets et d'eaux usées, les transformant en vecteurs de pollution.
- La bétonisation du littoral : Privatisation et construction massive sur le front de mer, bloquant l'accès public et détruisant des sites archéologiques côtiers.

Les causes de cette anarchie sont multiples. Elles incluent l'absence d'un cadre réglementaire appliqué et de documents d'urbanisme contraignants, la faiblesse de l'État de droit, la corruption, les spéculations foncières, ainsi que les pressions démographiques exacerbées par l'afflux de réfugiés. Cette situation résulte d'un déficit de gouvernance territoriale historique, où la planification à long terme est systématiquement sacrifiée au profit d'intérêts particuliers à court terme.

Analyse des impacts : une menace multifactorielle sur le patrimoine

Les conséquences de cette urbanisation anarchique sont dévastatrices pour le patrimoine selon une triple dimension :

Impact physique et écologique : La destruction directe de sites naturels et culturels est palpable. La bétonisation détruit irrémédiablement les sols agricoles et les habitats naturels. Les projets d'infrastructure, comme les barrages de Qaraoun ou le projet abandonné de Bisri, modifient les écosystèmes fluviaux et noient des vestiges archéologiques. Les fleuves, comme le Nahr Beyrouth, ne sont plus que des égouts à ciel ouvert durant la saison sèche, leur fonction écologique et culturelle étant anéantie.

Impact visuel et paysager : La valeur esthétique et symbolique des paysages libanais est dégradée. La construction anarchique dans des sites emblématiques, comme les collines surplombant la côte, dénature les vues et rompt l'harmonie entre la nature et les traces humaines historiques. Le caractère sacré de la Vallée de la Qadisha est, par exemple, menacé par le développement d'infrastructures touristiques inadaptées.

Impact socio-culturel : En détruisant le cadre de vie et en coupant les populations de leur environnement historique, l'urbanisme anarchique entraîne une perte du sentiment d'appartenance et une érosion de la mémoire collective. La dégradation des centres-villes historiques au profit de centres commerciaux périphériques est symptomatique de cette rupture du lien social et culturel.

Étude de cas emblématiques : de la théorie à la réalité du terrain

Le cas du Nahr Beyrouth et du projet de Qaysamani : Ce fleuve est l'archétype d'un patrimoine naturel et culturel sacrifié. De sa source à Hammana, où le projet de barrage de Qaysamani a suscité des craintes pour l'environnement local, à son embouchure, son cours est une succession de perturbations : pollution, captation anarchique, et transformation en dépotoir. Il illustre l'incapacité à gérer une ressource vitale comme élément structurant du territoire.

La côte libanaise : De Beyrouth à Tripoli, le littoral, patrimoine commun, a été largement privatisé. Des sites archéologiques sont détruits ou ignorés pour laisser place à des promoteurs immobiliers, bloquant l'accès à la mer pour le public et détruisant des écosystèmes fragiles.

Vers une nécessaire refonte de la gouvernance territoriale

En définitive, l'urbanisme spontané et anarchique au Liban n'est pas simplement un problème d'aménagement ; il est le symptôme d'une faillite de la gestion publique et d'un modèle de développement non durable. La menace qui pèse sur le patrimoine naturel et culturel est une menace sur l'identité et l'avenir même du pays. Cette thèse soutient que la préservation de ce patrimoine passe impérativement par une refonte totale de la gouvernance territoriale. Cela nécessite l'élaboration et l'application stricte de plans d'aménagement nationaux et régionaux, la mise en place d'instruments juridiques et financiers efficaces, et surtout, une prise de conscience collective de la valeur du patrimoine comme capital non renouvelable. La reconquête du territoire libanais dépendra de sa capacité à substituer à la logique anarchique actuelle une vision stratégique, intégrée et participative, où la préservation du patrimoine deviendra le principe directeur de l'action publique et privée.

Le Liban, pays du Proche-Orient, présente un paradoxe saisissant entre la richesse de ses ressources naturelles et les menaces qui pèsent sur elles. Bien que doté d'un patrimoine hydrique vital, il est confronté à une désertification croissante. Son territoire, où la mer côtoie les montagnes, voit son littoral de plus en plus artificialisé, au point que l'accès visuel et physique à la mer comme au ciel y est obstrué dans les zones urbaines denses. Cette nation se caractérise par une ouverture au monde qui fonde sa diversité culturelle et économique, mais aussi par des tensions sociales et politiques qui rendent la stabilité nationale un défi récurrent.

Le littoral libanais, autrefois largement couvert d'écosystèmes dunaires, de vergers (agrumes, bananes), d'oliveraies, de cultures maraîchères et céréalières, ainsi que par un bâti traditionnel en pierre et tuiles rouges, subit une transformation radicale. L'urbanisation accélérée, la pollution, l'établissement d'entités spatiales autonomes tels que les camps de réfugiés, et les aménagements issus de pratiques corruptrices constituent autant de facteurs de dégradation environnementale et de fragmentation du paysage.
De même, sur les versants escarpés du Mont-Liban, les terrasses agricoles, essentielles à la production viticole, arboricole (pommes) et oléicole, sont en partie abandonnées et laissées en friche, entraînant une perte de surfaces agricoles et un risque accru d'érosion.

L'ensemble de ces dynamiques – qu'elles soient environnementales, urbaines ou agricoles – dessine une trajectoire préoccupante, dont les conséquences sur la résilience du pays et la qualité de vie de ses habitants doivent être prises au sérieux.



Photo 100 : Vues aériennes obliques de Saida et Tyr et les espaces verts qui dominaient la cote et l'arrière-plan, 1936.
Source : https://www.usj.edu.lb/poidebard/s4/s4p10.htm et https://www.usj.edu.lb/poidebard/s4/s4p6.htm



Figure 55 : Photo aérienne de la ville de Beyrouth montrant les espaces verts qui couvraient le territoire en 1963.
© Dalal Kassab-Kodssieh, 2024.

Le littoral libanais entre patrimonialisation et effacement

Un phénomène de littoralisation, un fait spatial marquant



Photo 101 : La ville et le port de Beyrouth d'antan, 1929.



Photo 102 : Photos aériennes de la ville de Beyrouth, de son ancien port et sa corniche, © BnF, 1929.

Du rayonnement au repli

Le littoral libanais a connu une trajectoire historique paradoxale, marquée par une alternance de phases de rayonnement méditerranéen et de repli hinterland, aboutissant à une marginalisation contemporaine de son rôle et de son intégrité. Cette évolution en trois temps – apogée, déclin et marginalisation – est fondamentale pour comprendre les enjeux actuels de patrimonialisation.

Dans l'Antiquité, le littoral libanais s'imposait comme un espace de rayonnement et de confluence. Les cités phéniciennes – Tyr, Sidon, Byblos, Beyrouth – ont bâti leur puissance sur leur ouverture maritime, faisant du littoral une interface stratégique pour le commerce, la navigation et les échanges culturels entre l'Orient et l'Occident. Leur héritage (ports, centres urbains, savoir-faire) témoigne d'une logique d'intégration méditerranéenne où le littoral n'était pas une frontière, mais un centre névralgique. Cette vocation se poursuivit à l'époque romaine et byzantine, où les villes côtières consolidèrent leur statut de pôles administratifs, culturels et religieux, structurant l'arrière-pays. Le littoral fonctionnait alors comme un système urbain polycentrique, où chaque cité développait une spécialité (commerciale, intellectuelle, religieuse) tout en participant à un réseau cohérent.

À partir des périodes mamelouke et ottomane, et plus encore entre le XVIe et le XIXe siècle, le littoral entra dans une phase de repli relatif. Les insécurités, les conflits et les pressions administratives conduisirent une partie des populations, notamment les communautés maronite et druze, à se replier vers les montagnes de l'intérieur. La montagne devint un espace de refuge, d'autonomie politique et de développement économique (notamment avec la sériciculture), déplaçant le centre de gravité du pays. Le littoral, à l'inverse, vit certaines de ses villes péricliter ; leurs ports s'envasèrent et leur influence déclina. Cette période instaura une dialectique littoral-hinterland, où la côte n'était plus le seul pôle de pouvoir. Ce repli n'était pas un effacement total – des ports comme Beyrouth ou Acre conservèrent une activité – mais il marqua une désarticulation du réseau urbain côtier et une perte de sa centralité exclusive.

La période contemporaine, depuis le Mandat français et surtout après l'indépendance, a engendré une nouvelle forme de marginalisation, non plus par le repli, mais par la fragmentation et l'hypertrophie. La construction de l'État moderne libanais a consacré Beyrouth comme capitale unique et centrale, drainant toutes les fonctions métropolitaines (économiques, politiques, universitaires). Cette macrocéphalie beyrouthine s'est opérée au détriment des autres villes côtières (Tyr, Saïda, Tripoli), qui furent progressivement marginalisées économiquement et politiquement.

Simultanément, la littoralisation accélérée des activités – impulsée par la promotion immobilière, le tourisme de masse et la concentration infrastructurelle – a transformé le rivage en un enjeu de spéculation. Le littoral n'est plus perçu comme un patrimoine commun, mais comme une ressource foncière à lotir. Cette logique a conduit à une artificialisation massive du trait de côte et à la privatisation des berges, bloquant l'accès public et effaçant les traces matérielles et mémorielles des paysages littoraux historiques. Ainsi, la marginalisation actuelle est double : celle des villes côtières secondaires, reléguées au rang de périphéries négligées, et celle de la fonction patrimoniale du littoral, sacrifiée sur l'autel d'un développement urbain anarchique et prédateur. Cette phase prépare le terrain aux mutations radicales qui peuvent faire l'objet d'un futur sous-chapitre, où le littoral devient le théâtre d'une conflictualité entre mémoire, identité et prédation économique.

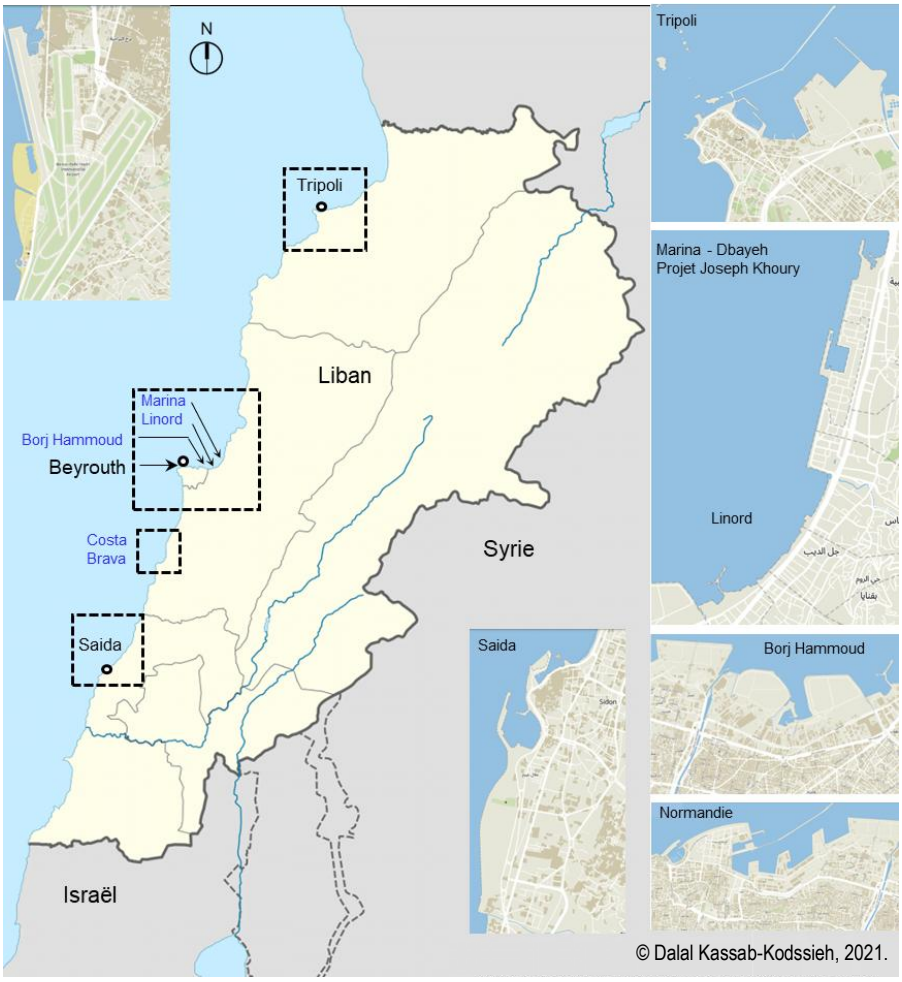
La mutation de la ligne de côte libanaise à travers les décharges maritimes en présentant le déchet comme un imaginaire « aménageur » du territoire, permet de souligner l'articulation étroite entre les décharges maritimes et le mode d'urbanisation et d'empiètement littoral. Une problématique à prendre au sérieux en analysant la frontière libanaise maritime et son paysage complètement transformé avec le temps.

Réalité du foncier : des friches en attente d'investissements

Carte 109 : Carte de localisation des espaces maritimes et littoraux transformés,

© Dalal Kassab, juin 2021.

Figure 56 : Photos collectées montrant la situation et l'évolution du littoral de chacun des cas du Normandy, Saida, Borj Hammoud et Costa-Brava.





Mutations et transformations radicales des lieux

Le lent processus de marginalisation historique a cédé la place, dans la période contemporaine, à une transformation brutale et accélérée du littoral. Ce dernier devient le théâtre de mutations spatiales radicales, caractérisées par une artificialisation sans précédent, qui obéissent moins à une logique de planification qu'à des dynamiques de prédation et d'appropriation. Ce sous-chapitre analyse les mécanismes concrets de cette métamorphose, du phénomène macro de la littoralisation aux infractions micro-locales.

Un phénomène de littoralisation, un fait spatial marquant

Un phénomène de littoralisation, un fait spatial marquant à plusieurs rythmes et à accélérations brutales, greffé sur une tendance longue et structurante, transforme les paysages côtiers et leurs extensions maritimes par des forces économiques, sociales et politiques. La plaine littorale, sa structure foncière et son patrimoine naturel et architectural sont défigurés par des évolutions urbaines spontanées non planifiées, des exploitations privatisées, des empiètements et des occupations illégaux et des infractions à la législation du domaine public maritime. Cet espace emblématique a perdu son cachet avec le temps. Les zones agricoles, les vergers fertiles et les habitations en pierre et tuiles rouges qui couvraient le long de ce littoral ont été remplacés par une urbanisation mondialisée, bétonnée. Le lieu est dénaturé par un mouvement de populations de tout genre : exodes ruraux et urbains, flux migratoires internationaux et locaux, croissance démographique accélérée et vagues de réfugiés. Exil et déracinement ont provoqué l'abandon de certains quartiers et villages aux limites sensibles. De nouvelles populations remplacent les habitants originaires. Les guerres successives ont provoqué des mutations profondes sous l'effet des déplacements et des actions humaines offensives aux paysages et à l'environnement. Des camps de réfugiés s'installent le long de ces infrastructures qui longe le littoral du nord au sud ayant des conséquences évidentes sur l'environnement et la dégradation des ressources plus précisément à Tripoli, Tyr, Beyrouth et Saida.

Remblais maritimes et empiètements littoraux, un legs de guerre

Les remblais maritimes et les empiètements littoraux sont un legs de guerre, tirant profit des structurations territoriales. L'intensification de l'activité humaine est source de tensions sur les espaces marins et côtiers environnants, en particulier lorsqu'il s'agit de développer des infrastructures lourdes et dévoreuses d'espaces. L'implantation de fonctions industrielles polluantes ou de zones de remblai à vocation immobilière ou touristique en sont témoins : les remblais de Solidere, la baie du Normandy, la marina à Dbayeh et les projets Linord et Elyssar. L'occupation du sol montre des zones artificialisées non bâties attribuées pour l'extraction de matériaux, la décharge et l'extension urbaine. Les anciens ports de pèches sont remplacés par des montagnes de déchets accumulés tel le dépotoir de Borj Hammoud. La privatisation de ces espaces supposés être publiques, rend leur accessibilité et les pratiques spatiales du quotidien impossibles. Les villes côtières et leurs habitants sont déconnectés de la mer par des césures urbaines multiples. Une architecture informelle, des quartiers précaires et des camps de réfugiés palestiniens et syriens s'implantent sur des espaces condensés de la zone côtière depuis un siècle sans aucun espoir de retour à leurs pays. Ces formes d'occupation du littoral correspondent au développement d'espaces socialement exclusifs. Violentés à plusieurs reprises par des riverains concurrents, ses ports bombardés et détruits sont devenus des friches, des non-lieux abandonnés. Les deux récentes explosions au port de Beyrouth en août 2020 ont ravagé la ville, les quartiers de Jemmayzé, Achrafié, Mar Michael et ce qui reste de leur patrimoine architectural et culturel. La destruction complète de son unique poumon économique résistant a engendré l'isolement et l'exclusion de la ville sinistrée. Ces déflagrations ont causé de graves pollutions dans les eaux de mer où des produits chimiques et des substances toxiques ont été versés. Suite à ce traumatisme et ses atteintes, la diaspora libanaise ne cesse d'augmenter.



Carte 110 : Cartes montrant exploitations, privatisées, occupations illégales et infractions à la législation du littoral ainsi que l'évolution du tracé de la côte libanaise du port et des quartiers environnants de Beyrouth, © D. Kassab-Kodssieh, 2018-2024.

Exploitations privatisées, occupations illégales et infractions à la législation

La gouvernance de l'espace s'est construite dans le temps, elle est gérée des intérêts privés, des puissances politiques, des hommes d'État et de pouvoir, d'organisations financières telles que les organisations non gouvernementales (ONG), la Société libanaise pour le développement et la reconstruction du centre-ville de Beyrouth SOLIDERE par Rafiq Hariri, la Société nationale d'entreprise appartenant à l'entrepreneur de travaux publics Joseph Khoury, le magnat libano-saoudien et autres. Des milices armées appartenant à des clans, des partis au pouvoir et un État dans l'État imposés par la force gouvernent le territoire. Une mainmise sur le contrôle des ports, des flux et des points d'accès de marchandises dans les zones d'extension du plateau continental et ses marges à travers l'espace fluvial rendent la sécurisation des lieux d'échanges difficiles. Or, les autorités libanaises sont incapables de reprendre leur pouvoir armé sur toutes les frontières étatiques cartographiées du pays. La souveraineté de l'armée libanaise se trouve réduite par la présence du Hezbollah « Parti de Dieu », une résistance créée par l'Iran en 1982 au Sud du Liban, une armée plus qu'une milice, une force interne militaire et politique de pointe au Liban, considérablement plus puissante en nombre et en armes. Ce manque de sécurité et l'impossibilité d'appliquer les lois et les normes sur les points de passage douaniers des frontières maritimes entrainent des actes de trafics illicites, corruptions, violences, terrorismes et l'autorisation d'importation et d'exportation de conteneurs interdits et dangereux.

Finalement, ce pays en crise, enfoncé depuis 2019 dans une impasse économique et politique la pire vécue de son histoire, voit l'exploitation de champs gaziers dans son ZEE comme une sortie de secours. Cela doit se faire en évitant toute corruption et destruction supplémentaire de ses côtes.

Une incommunication endémique ne cesse d'élargir le fossé entre les citoyens et l'État ainsi qu'entre les composantes sociales du pays engendrant une situation de méfiance. Un manque de négociation et de collaboration entre l'État, les collectivités territoriales, les secteurs économiques et associatifs, les groupes d'intérêt et la société civile entrainent un manque de confiance et de coopération. Le Liban est divisé et fragmenté à base de partis et de sectes qui n'arrivent jamais à communiquer pour le bon du pays sans retourner à l'extérieur. Les partis politiques libanais surtout les plus puissants influencent énormément sur la gestion du local chacun dans les régions dans lesquelles ils exercent le plus de pouvoir. Aucune planification urbaine ou de gestion des déchets n'est prise en compte pour réduire l'impact de ces infrastructures sur l'environnement marin. Sa zone économique exclusive, ses écosystèmes et ses biodiversités sont menacés par les déchets et remblais de mer très mal gérés par les responsables. Aucune stratégie de développement durable sérieuse n'a été appliquée malgré les initiatives avisées des experts et des collectivités territoriales. Aucun acte de changement n'a été entrepris pour améliorer les conditions de santé et de vie des citoyens et des espèces maritimes.
Le territoire invoque au moins trois dimensions identitaire, électorale et territoriale « projetée ». Il se caractérise par un découpage et un système électoral défaillant où la loi est taillée sur mesure par et pour les blocs traditionnels. Une distribution clientéliste des postes politiques et des procédures judiciaires manipulées induit des difficultés dans l'application des lois et des normes de sécurisation et de préservation des milieux marins.

Quel devenir au littoral, à la mémoire du lieu ? Vers une planification spatiale conservatrice

Face à l'ampleur des mutations et des menaces qui pèsent sur le littoral libanais, la question de son devenir est indissociable d'une réflexion profonde sur la mémoire des lieux et les modèles de gouvernance à adopter. La trajectoire qui va du rayonnement historique à la marginalisation contemporaine, en passant par les transformations radicales liées à la littoralisation sauvage et aux empiètements, appelle non pas à une simple conservation muséale, mais à une planification spatiale

conservatrice active. Cette notion ne doit pas être comprise comme un immobilisme, mais comme une démarche proactive de valorisation du patrimoine existant – naturel, archéologique et mémoriel – en en faisant le principe structurant de tout aménagement futur.

Cette approche nécessite impérativement le passage vers une politique éthique, une gouvernance partagée et une gestion concertée. Une politique éthique suppose de reconnaître la valeur intrinsèque du littoral en tant que bien commun, en opposant aux logiques spéculatives un principe de responsabilité envers les générations futures. Une gouvernance partagée doit dépasser l'actuelle fragmentation des compétences et la corruption pour instaurer un cadre décentralisé et transparent, associant pleinement les municipalités, la société civile et les experts dans la prise de décision. Enfin, une gestion concertée implique de concevoir le littoral comme un écosystème complexe, où la protection des fragiles équilibres écologiques et la revitalisation de la mémoire des lieux – par la réhabilitation des sites, la garantie de l'accès public et la mise en récit du patrimoine – sont les conditions sine qua non d'un développement véritablement durable.
Le devenir du littoral libanais se joue donc dans sa capacité à opérer ce changement de paradigme. Il s'agit de transformer une logique d'effacement en un projet de re-patrimonialisation fondé sur la justice spatiale et la résilience. Le défi est de taille, mais il en va de la transmission d'un héritage millénaire et de la réappropriation, par les Libanais, de leur horizon méditerranéen.

Le sud du Liban, la Galilée une terre sainte disputée

Terre ancienne et Sainte, le Liban apparaît dans les écrits de Homère et dans l'Ancien Testament. Dans l'évangile, son nom a été attesté 71 fois. Le 1er miracle du Christ « l'eau transformée en vin au mariage de Qana el Jalil », c'était au Liban-Sud à Cana située à une quinzaine de kilomètre de la ville de Tyr. Jésus et ses disciples ont vécu sur ce territoire, il y a plus de 2000 ans. Jésus n'est pas « passé par le Sud », mais y a vécu des épisodes marquants de sa vie. Ainsi il existe plusieurs églises dédiées à la Vierge Marie dans le sud du Liban. Cependant, la plus célèbre et la plus importante est sans conteste Notre-Dame de Mantara à Maghdouché, située sur une colline surplombant la ville côtière de Saïda (Sidon), dans le sud du Liban. « Mantara » vient de l'arabe « Mantar » qui signifie « attendre » ou « guetter ». La tradition raconte que c'est à cet endroit que la Vierge Marie aurait attendu Jésus-Christ pendant qu'il prêchait dans la région de Saïda. Le site est célèbre pour sa grotte dans laquelle, selon la croyance, la Vierge Marie se serait reposée. Au-dessus de cette grotte a été construite une grande basilique moderne surmontée d'une statue monumentale de la Vierge Marie, visible de très loin. C'est un lieu de pèlerinage très important pour les chrétiens (en particulier les catholiques melkites) de toute la région, comme est le cas de Harissa à Jounieh, Mar Charbel à Hénnéya el-Arz et Hardin et Sainte Rafqaa, l'ancienne église Notre-Dame du Château située dans la ville de Nabatieh, Notre-Dame de la Délivrance dans le village de Deir Mimas, avec une vue imprenable sur la vallée du Litani. En effet le Liban Sud avant la création du Grand Liban faisait partie de la Galilée. Cela est mentionné sur toutes les anciennes cartes géographiques. Or cette région est fondamentale pour les trois religions monothéistes. La Galilée est le cadre principal de la vie de Jésus-Christ. C'est là qu'il a grandi (à Nazareth), prêché, recruté ses apôtres (sur les bords du Lac de Tibériade) et accompli la plupart de ses miracles. Cette sacralité multiconfessionnelle, combinée à une position géostratégique cruciale, en fait une région éternellement convoitée. La convoitise n'est pas seulement spirituelle ; elle est aussi profondément ancrée dans des réalités politiques, militaires et économiques qui continuent de façonner les conflits actuels.

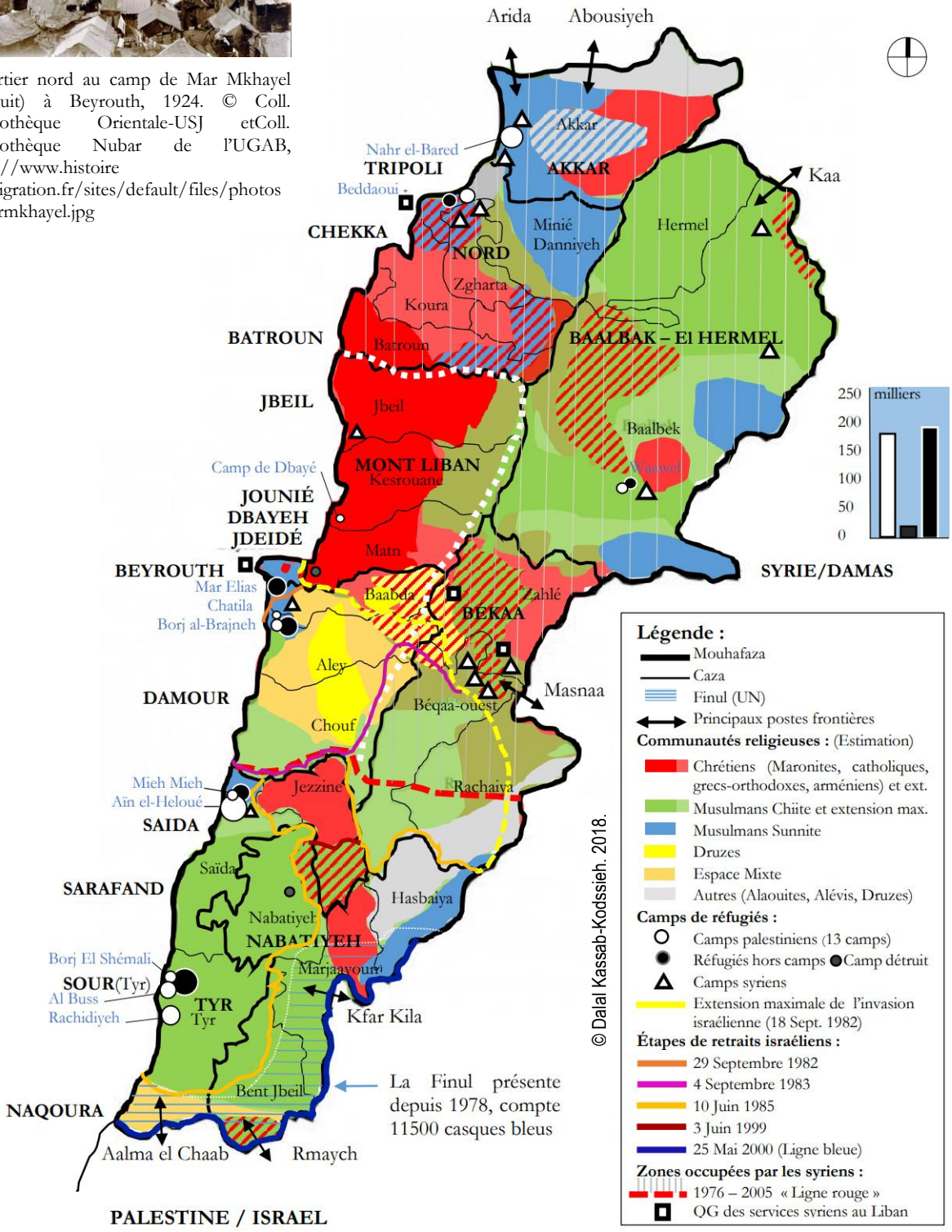


Photo 103 : Grotte de Mantara, lieu d'attente de la Vierge.
Source : https://icibeyrouth.com/articles/1325721/liban-sud-lieu-modele-de-louverture-universelle-de-jesus

Mosaïque insulaire et pluralisme relationnel



Quartier nord au camp de Mar Mkhayel (détruit) à Beyrouth, 1924. © Coll. Bibliothèque Orientale-USJ etColl. Bibliothèque Nubar de l'UGAB, http://www.histoire immigration.fr/sites/default/files/photos /marmkhayel.jpg



Carte 111 **:** Mosaïque insulaire de la frontière libanaise ; Répartition des communautés religieuses et des camps de réfugiés.

© Dalal Kassab-Kodssieh, 2018.

Le Liban contemporain se présente comme un paradoxe vivant. Héritier d'une longue tradition de pluralisme, il est souvent décrit comme un « modèle » de coexistence ou, à l'inverse, comme un « laboratoire » des conflits identitaires. Ce chapitre propose d'analyser la société libanaise à travers le prisme de la « mosaïque insulaire », une réalité issue d'un peuplement né de multiples civilisations et immigrations. Le Liban a connu, anciennement, la multiplicité des civilisations qui l'ont traversée, une position géographique centrale responsable à la fois de sa diversité et de sa particularité. Cette métaphore dépasse la simple constatation de la diversité pour souligner la nature cloisonnée, segmentée et parfois concurrentielle des groupes qui la composent. Chaque communauté (religieuse, ethnique, familiale) fonctionne comme une île, possédant ses propres institutions, son récit historique et ses réseaux de solidarité. Le « pluralisme relationnel » désigne alors le mode d'interaction spécifique qui régit les relations entre ces îles : une coexistence négociée en permanence, fondée sur un équilibre précaire plutôt que sur un creuset national unificateur. L'élément clé de cette diversité culturelle et humaine extrêmement complexe et riche est la religion. Nous examinerons d'abord les fondements de cette diversité, puis nous interrogerons les limites de la résilience qu'elle engendre, pour enfin analyser l'impact d'une démographie hétérogène et dynamique sur cet équilibre fragile.

Diversité ethnique, culturelle et religieuse

La diversité libanaise n'est pas un simple décor ; elle est la substance même de l'organisation socio-politique du pays. Cette hétérogénéité se décline sur plusieurs plans qui se superposent et se renforcent mutuellement.

Le pluralisme religieux : pilier et fracture

Le Proche-Orient est le lieu de naissance des trois grands monothéismes : le Judaïsme, le Christianisme et l'Islam. Les berceaux et les lieux saints de ces trois religions du livre se concentrent également sur la Terre Sainte à Jérusalem. Le Liban est, quant à lui, caractérisé par son extrême fragmentation confessionnelle. La reconnaissance officielle de 18 communautés religieuses inscrit la religion au cœur de l'identité civique et politique. Cette réalité se caractérise par un pluralisme confessionnel, lié à son histoire et à sa situation géographique. L'État reconnaît officiellement 18 communautés religieuses réparties sur tout le territoire, dont chaque partie est marquée par une empreinte particulière : les communautés chrétiennes (maronites, grec-orthodoxes, grec-catholiques melkites, arméniens apostoliques, arméniens catholiques, syriens-orthodoxes, syriens-catholiques, assyriens, chaldéens, coptes orthodoxes, latins et protestants), les communautés musulmanes (chiites, sunnites, druzes, ismaéliens et alaouites) ainsi qu'une communauté juive, peu nombreuse. Ce système, formalisé par le Pacte National de 1943 et l'accord de Taëf de 1989, organise la répartition du pouvoir selon des clés confessionnelles (président maronite, premier ministre sunnite, président du parlement chiite). Cette diversité religieuse est source d'une richesse culturelle et cultuelle incontestable, mais elle a également conduit à la confessionnalisation de la vie publique et privée.

Dans son article « Internet et les enjeux de la cartographie des religions au Liban », Michael Davie écrit, « La religion traverse toutes les facettes des sphères politique, sociale et culturelle de ce pays. Totalitaire, elle structure le quotidien des Libanais, de leur vie, s'immisçant dans leur univers mental, conditionnant leurs perceptions et leurs comportements, tout en étayant les mythes fondateurs de la nation[803] ». Ainsi les rapports entretenus par le sacré, le sentiment religieux, et son instrumentalisation constituent des outils de territorialisation au Liban.

[803] DAVIE Michael F., « Internet et les enjeux de la cartographie des religions au Liban », dans *Géographie et cultures*, nº 68, 10 décembre 2008, p. 81-98.

L'appartenance religieuse détermine le statut personnel (mariage, héritage), l'accès à l'emploi, les réseaux de patronage et, souvent, la sociabilité. Chaque communauté entretient son propre récit historique, ses martyrs et ses symboles, créant une mémoire collective fragmentée plutôt qu'unifiée.

Les clivages ethniques et les minorités : une histoire d'accueil et d'exil

Pour comprendre le Liban actuel, il faut revenir à l'histoire et étudier l'évolution de la répartition des communautés confessionnelles dans l'espace proche-oriental à partir des empires jusqu'à la période ottomane, aux génocides provoqués par les Turcs en 1915 et à l'exode des arméniens devenus citoyens libanais, ensuite à la formation du Grand Liban en 1920 sous mandat français et son impact sur les divisions spatiales religieuses et politiques du territoire, à la création d'Israël en 1948 et l'expulsion progressive des palestiniens provoquant l'installation de milliers de réfugiés sur le territoire libanais depuis 1948 jusqu'à présent, et d'autres vagues qui se sont succédées telle que la guerre de 1967, à la veille de la guerre civile libanaise de 1975, où la distribution de la population libanaise a changé et enfin à la guerre en Syrie (2011-2017) qui a engendré l'exode de milliers de réfugiés au Liban. Toutes ces interventions et fluctuations géopolitiques et socio-économiques participent à la construction et le découpage du territoire libanais.

Depuis sa naissance en 1922, le Liban a accueilli plusieurs vagues de réfugiés liées principalement à la fin de l'Empire ottoman, au conflit, ensuite suite à la création de l'État d'Israël et récemment suite à l'éclatement de la guerre en Syrie depuis l'année 2011. Le Liban est un pays de refuge comme évoqué par Jihane Sfeir dans son article « Le Liban, pays de refuge ». Si le débat public est dominé par le confessionnalisme, des clivages ethniques et des minorités spécifiques participent également à la complexité de la mosaïque. La généalogie des réfugiés arméniens est emblématique : ils forment depuis des siècles une communauté au sein de ce pays. Celle-ci s'est considérablement renforcée depuis le début du XXe siècle à la suite du génocide arménien de 1915. Aux alentours de 1715, lorsque des moines arméniens s'établissent à Ghazir, dans la région de Jounieh. Au début du XXe siècle, la population arménienne au Liban est relativement modeste, estimée entre 1 200 et 1 300 personnes résidant principalement à Beyrouth. Après le génocide de 1915, une première vague de réfugiés arrive du Levant, de la Cilicie, une région située dans l'actuelle Turquie. Leur évacuation est organisée par voie maritime par le haut-commissariat français basé à Beyrouth. Initialement, les réfugiés pensent que leur séjour au Liban est temporaire. Toutefois, les Français rétrocèdent la Cilicie aux Turcs en 1923, anéantissant ainsi tout espoir de retour.

En vertu de l'article 30 du traité de Lausanne, mettant fin au conflit entre l'Empire ottoman et les puissances alliées, les Arméniens en Syrie et au Liban acquièrent la nationalité des pays sous mandat français. Les arméniens passent ainsi du statut d'apatrides à celui de réfugiés puis de citoyens. La majorité des réfugiés arméniens au Liban choisissent de s'établir à Beyrouth, se regroupant selon leurs origines géographiques et leurs liens familiaux. Cependant, la migration vers Beyrouth s'annonce difficile. Les nombreux réfugiés sont miséreux, tandis que les rares logements sont onéreux. Ainsi, il est décidé d'héberger les réfugiés dans des camps de fortune à Beyrouth, principalement dans la région de la Quarantaine, ainsi que dans certaines collines d'Achrafieh. En juillet 1922, on dénombre approximativement 8 000 réfugiés arméniens à Beyrouth, tandis que quelques milliers d'autres sont dispersés dans les autres villes libanaises comme Tripoli, Saïda et Tyr. À la fin de 1922, le nombre de réfugiés à Beyrouth est d'environ 12 000 personnes. Cette communauté, malgré sa coexistence avec d'autres religions, est profondément intégrée et active dans la société libanaise : elle participe à la vie politique et sociale du pays, ainsi qu'au commerce. De plus, elle dispose de plusieurs églises, écoles, universités, centres sportifs et culturels. Elle est essentiellement concentrée au centre de Beyrouth ainsi que dans la ville voisine de Bourj Hammoud. Enfin, lors de leur exode de Turquie, les Arméniens placés par la France à l'est du pays ont ainsi fondé une cité au sein de la vieille ville d'Anjar, située à l'est du pays, dans la vallée de la Bekaa, qui devient alors l'équivalent d'*Armenia Town*. Les trois principaux partis arméniens,

Dashnak, Hentchak et Ramgavar, participent activement à la vie politique du Liban. La présence de populations kurdes, assyriennes ou palestiniennes ajoute des couches supplémentaires de diversité. Ces groupes, souvent issus de vagues migratoires ou de conflits régionaux, développent leurs propres stratégies d'intégration ou de préservation identitaire, naviguant dans les interstices du système confessionnel libanais. Le cas des réfugiés palestiniens, puis syriens, illustre les tensions entre la tradition d'asile du Liban et la crainte d'un déséquilibre démographique et politique.

Longtemps, les religions ont été confinées à des espaces géographiques particuliers. Mais ce qui caractérise le Liban, ce bout de terre phénicien c'est son mélange religieux et culturel. Les trois religions monothéiques sont présentes sur son territoire avec des nuances et des gradations au sein de chacune de ces religions principales. À l'heure de la mondialisation, les religions, comme les ressources marchandes et humaines, traversent les frontières. En dépassant les frontières géographiques, les religions renversent aussi les frontières de nos assignations identitaires et culturelles.

Le cas spécifique des communautés chrétiennes :

De manière générale, ces communautés chrétiennes connaissent un exode important depuis la fin du XIXe siècle avec l'exil de nombreux Libanais chrétiens en Europe et en Amérique latine, puis avec le génocide arménien perpétré par l'Empire ottoman qui occasionne plus d'un million de morts au début du XXe siècle et l'exil des survivants dans les pays arabes voisins, en Europe et en Amérique. Cette émigration s'est aggravée depuis le milieu du XXe siècle, notamment à la suite de l'essor des nationalismes durant la période post-coloniale, des nombreux conflits et de la montée du terrorisme islamiste.

Au Liban, bien que le poids démographique des chrétiens ait diminué, passant de plus de 51 % à environ 40 % de la population, leur effectif a bel et bien augmenté, malgré les vagues successives de migration. Le contexte politique libanais et son système de répartition du pouvoir assurent aux chrétiens une certaine stabilité et une liberté politique, intellectuelle et religieuse. Cependant, pendant la présence syrienne, cette communauté est passée par une période d'incertitude et de pessimisme.

La guerre civile a profondément et durablement marqué les consciences collectives. D'un côté, les séquelles de la guerre se manifestent dans la répartition géographique des communautés : les régions mixtes sont nettement moins nombreuses qu'avant la guerre, ce qui n'est pas sans conséquences sur le vivre-ensemble. D'un autre côté, la prise de conscience de la fragilité politique a conduit des organismes et des institutions ecclésiales à investir dans l'éducation et le dialogue inter-religieux. Au Liban, on assiste ainsi à une alternance constante entre juxtaposition et méfiance, entre interaction et véritable dialogue.

Si les communautés chrétiennes du Liban demeurent parmi les plus florissantes de la région, la fragilité de l'équilibre libanais interdit de tenir la situation actuelle pour acquise dans l'avenir.

En somme, la diversité libanaise est une réalité profonde et structurante. Elle n'est pas un pluralisme intégrateur, mais un pluralisme segmentaire où l'identification au groupe prime sur l'appartenance à la nation, fondant ainsi la « mosaïque insulaire ». Le Liban est une mosaïque insulaire : une chimère de mixité sociale. On assiste à un pluralisme relationnel entre les différentes communautés religieuses, culturelles et politiques : espace convoité, unité nationale et entité libanaise unifiée imaginaire. Faire la liste des groupes communautaires au Liban relève de l'emblématique. Alors que l'on peut comparer le Liban à la Belgique (Wallons francophones, Flamands anglophones et Bruxellois) comme un premier niveau de complexité, au Liban le niveau de complexité est bien supérieur. C'est la valeur exemplaire du Liban.

Les limites de la résilience libanaise

La société libanaise est souvent saluée pour sa résilience, sa capacité à se reconstruire après des crises majeures (guerre civile, explosions, effondrement économique). Cette résilience, cependant, trouve ses limites dans les mêmes mécanismes qui la fondent : la solidarité communautaire.

La résilience par le communautarisme : une force ambiguë

La résilience libanaise n'est pas principalement portée par l'État, mais par les structures infra-étatiques : la famille, le clan, la communauté religieuse. En situation de crise, lorsque l'État fait défaut, les individus se replient sur leurs réseaux de solidarité communautaire pour assurer leur sécurité, leur accès aux soins et leur survie économique. Ce système de welfare communautaire est efficace à court terme, mais il renforce le lien d'allégeance primordiale au détriment de la citoyenneté. La résilience est ainsi fragmentée : elle profite inégalement aux citoyens selon leur appartenance et la puissance de leur communauté. Depuis une dizaine d'année, plusieurs circonstances critiques ont montré que la vigilance est à considérer dans des situations tendues pour éviter une vraie dérive, une nouvelle guerre n'ayant aucun sens que ruiner le pays et évacuer son peuple. À l'opposé, plusieurs guerres et explosions vécues ont montré une solidarité claire entre les citoyens quelques soient leurs religions, leurs affiliations, leurs convictions. Un antagonisme socio-spatial est senti. Cette solidarité transcommunautaire en temps de crise extrême est réelle, mais elle ne se traduit pas en une structure politique durable.

L'État captif de la mosaïque : la paralysie institutionnelle et la fragmentation territoriale

Le système politique, conçu comme un outil de gestion de la diversité, devient paradoxalement la principale limite à la résilience nationale. Le consensus intercommunautaire, nécessaire à toute décision importante, se mue trop souvent en une paralysie institutionnelle. Depuis la guerre civile libanaise, et à l'opposé de ce qu'il était avant, le territoire libanais est devenu fragmenté, divisé en des espaces hybrides, segmentés et des communautés renfermées, isolées. Cependant le Liban est officieusement découpé sur des bases politico-communautaires.

À l'échelle du pays, le Sud-Liban s'apparente à un « Chiitistan », le centre du Mont Liban au nord de Beyrouth au « Maronistan » et le Shouf, après l'expulsion de la population chrétienne en 1982 est devenu un « Druzistan ». À l'échelle de Beyrouth les quartiers possèdent également leurs identités communautaires : Borj Hamoud est géré par les Arméniens, Achrafyeh et Beyrouth-est est un territoire chrétien, Beyrouth-Ouest est le fief des sunnites « haririens » et la banlieue sud « Al Dahiyeh » est sous le pouvoir chiites, « Le Hezbollah ».

La présence de la religion façonne et organise activement des espaces et des territoires singuliers : à chaque communauté, son espace repérable et univoque. Le paysage urbain de Beyrouth par exemple change selon les appartenances politiques et religieuses. C'est un espace marqué de symboles idéologiques qui oscillent entre politique et religion pour toucher au sacré. Quant aux moyens et outils utilisés pour ces différentes expressions, ils sont lisibles par tous les moyens médiatiques possibles mis à la disposition des pouvoirs politiques et religieux liés à des enjeux d'affirmation identitaire.

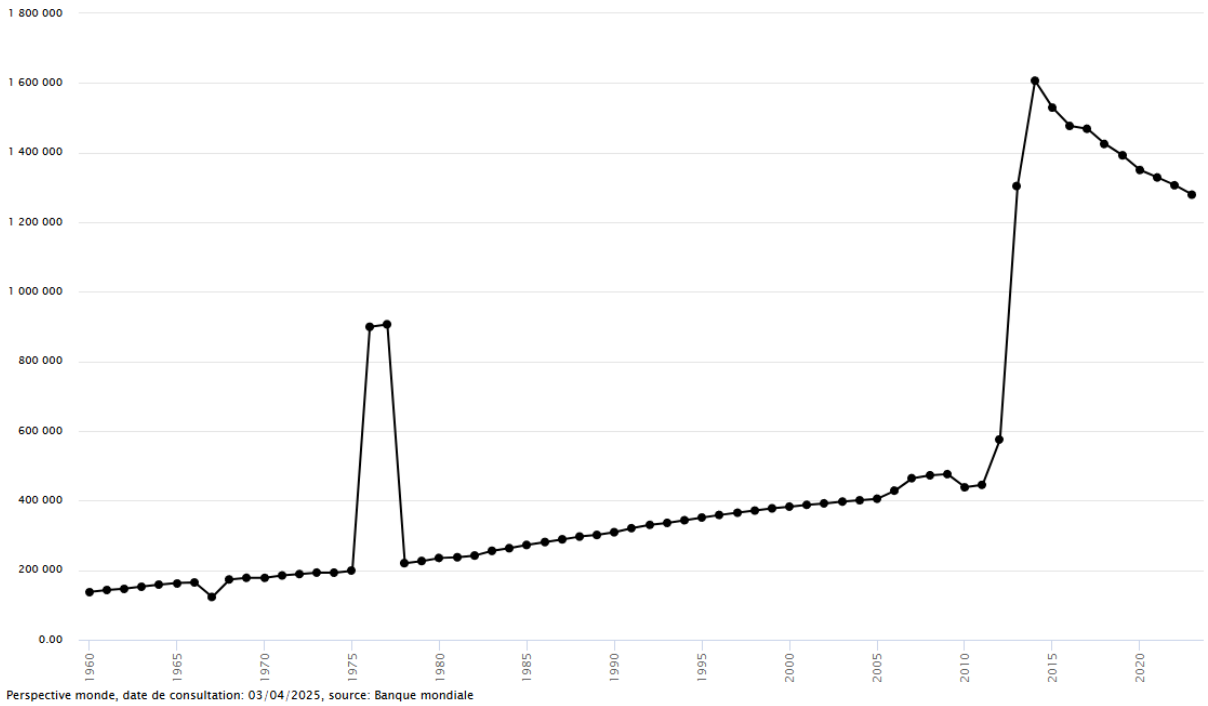
Les intérêts particuliers de chaque « île » de la mosaïque priment sur l'intérêt général, bloquant les réformes essentielles. L'État n'est pas un arbitre au-dessus des groupes, mais l'arène où se jouent leurs rivalités. Cette incapacité à générer un bien public national rend la société structurellement vulnérable.

L'échec du projet national unificateur : des mémoires de guerre toujours vives

La résilience communautaire empêche l'émergence d'un véritable « contrat social » libanais. Le Pacte National de 1943 était un modus vivendi, non une vision unificatrice. Les tentatives de dépassement du confessionnalisme, notamment après la guerre civile, ont échoué. Le stigmate domine l'espace et se prononce clairement en situation de conflit. Nous avons l'impression que les différentes communautés vivent ensemble dans des quartiers mixtes ou l'église et la mosquée se côtoient et que la guerre est devenue du passé, mais ces frontières fantômes et invisibles réapparaissent et les tensions se remettent en place à chaque étincelle. La réconciliation n'est pas un fait mais un processus qui n'a pas abouti. La guerre demeure dans les mémoires après 35 ans. Tout peut recommencer, malgré la conscience du peuple et sa bienveillance des violences vécues, des conséquences physiques et psychiques, des traumatismes et des amertumes. La mémoire de la guerre civile reste elle-même conflictuelle et non assumée collectivement, chaque communauté gardant sa propre version des événements. Cette absence de récit commun et de projet partagé signifie que la résilience ne débouche pas sur une transformation positive et unificatrice, mais sur une restauration cyclique des équilibres précaires, préparant le terrain pour la crise suivante. La résilience devient alors une simple capacité d'adaptation à la crise, non une capacité à la prévenir.

Figure 57 : Population de réfugiés (pays d'accueil), Liban, 2025.

Source : Banque mondiale



Source : https://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BMTendanceStatPays?codeTheme=1&codeStat=SM.POP.REFG&codePays=LBN&optionsPeriodes=Aucune&codeTheme2=1&codeStat2=x&codePays2=LBN&optionsDetPeriodes=avecNomP

L'hétérogénéité des dynamiques naturelles

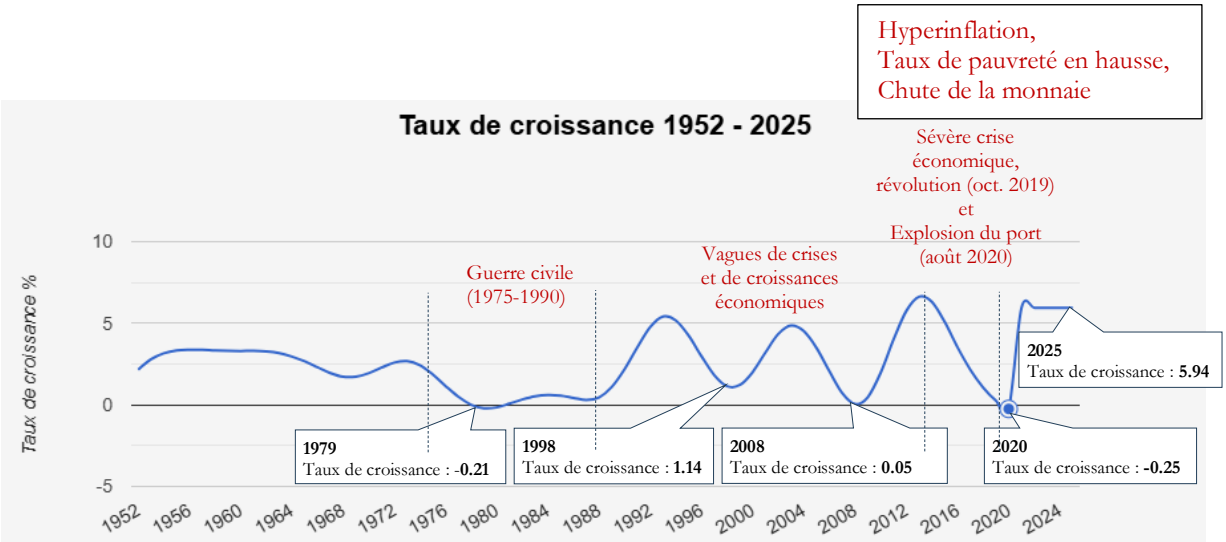
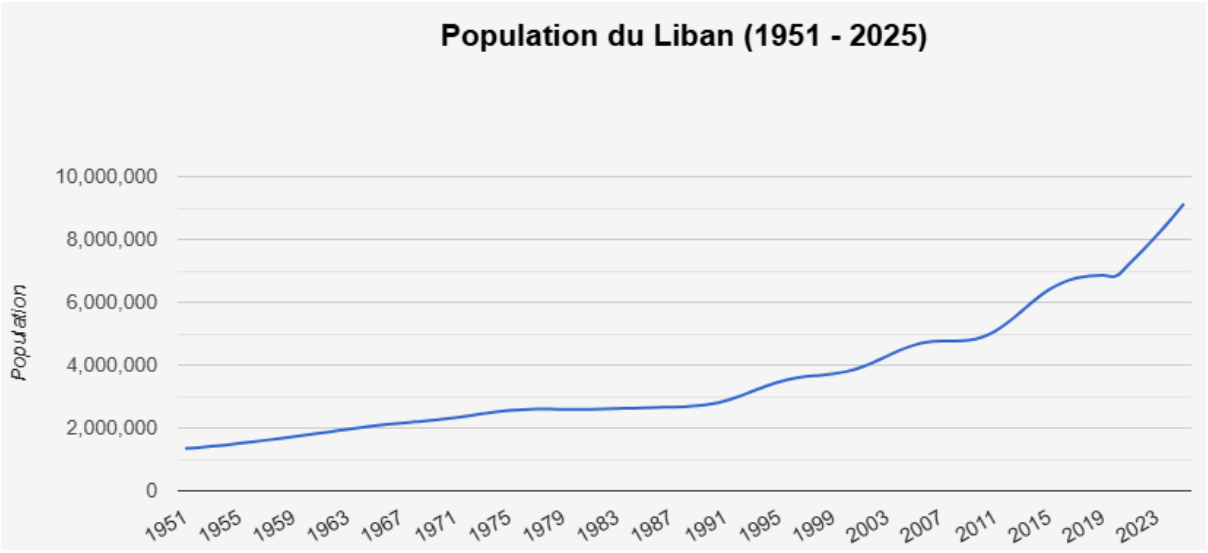


Illustration et analyse : © Dalal Kassab-Kodssieh, 2025.

Religions au Liban, 2025

Religion	Nombre d'adeptes	Pourcentage de la population totale
Islam (Chiites, Sunnites et Druzes)	5 679 918	61.3 %
Christianisme (Maronites, orthodoxes, catholiques, etc.)	3 539 525	38.2 %
Agnosticisme et Athéisme	27 797	0.3 %
Bouddhisme	18 532	0.2 %

Source: *Pew Research Center*. The Global Religious Landscape.
Nombre d'adeptes (03.04.2025 - Countrymeters.info_).



Données pour le 1er juillet de l'année correspondante 2025 (variante moyenne de la prévision).

Figure 58 : Taux de croissance, évolution et vagues de migration. Illustration : © Dalal Kassab-Kodssieh, 2025.

Source de données : Le Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies
https://countrymeters.info/fr/Lebanon

La dynamique démographique est l'un des facteurs les plus déstabilisants pour l'équilibre de la mosaïque libanaise. Elle n'est pas homogène et son caractère « incontrôlé » alimente directement les peurs et les rivalités intercommunautaires.

Les taux de fécondité varient considérablement d'une communauté à l'autre. Historiquement, cette question a été au centre des tensions, notamment pendant la guerre civile où le déséquilibre perçu entre les communautés musulmanes (à forte croissance) et chrétiennes (à croissance moindre) a été un facteur de conflit. Aujourd'hui, les écarts se sont réduits, mais les perceptions et les craintes demeurent. La démographie n'est pas une simple statistique ; elle est un enjeu géopolitique interne directement lié à la répartition du pouvoir confessionnel.

Les migrations : facteur d'instabilité et miroir des crises

Les mouvements de population, qu'ils soient subis ou choisis, jouent un rôle crucial.

L'émigration : Phénomène constant de l'histoire libanaise, l'émigration (ou « diaspora ») agit comme une soupape de sécurité face aux crises économiques et politiques. Après la guerre qu'a connue le Liban des années 1970 à début 1990, et les récentes tensions que connaît le pays, une partie non négligeable de la communauté arménienne a émigré vers l'Amérique du Nord et l'Europe (en France principalement). Cependant, elle prive aussi le pays de ses forces vives et entretient un rapport ambigu à la nation.

Les flux de réfugiés : Le Liban est le deuxième pays, après l'Europe, à accueillir le plus grand nombre de réfugiés, avec un ratio de 1 réfugié pour 7 habitants. Aujourd'hui, le Liban accueille sur son territoire une population de réfugiés dont le poids démographique est sans équivalent dans le monde. Selon le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), le Liban hébergeait officiellement près de 785 000 réfugiés syriens enregistrés en avril 2024[804]. Ce chiffre, en baisse constante depuis le pic de 1,5 million en 2015 en raison des retours et d'une politique de renforcement des enregistrements, ne reflète qu'une partie de la réalité, les autorités libanaises estimant le nombre total de Syriens présents sur le territoire à plus de 1,5 million[805]. Parallèlement, l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA) recensait, en juillet 2023, environ 479 000 réfugiés palestiniens enregistrés au Liban[806], un chiffre qui inclut les descendants des réfugiés de 1948. Au total, les réfugiés et leurs descendants représentent donc une part considérable, avoisinant le tiers de la population résidente totale (estimée entre 4,5 et 5 millions d'habitants hors diaspora). L'afflux massif de réfugiés palestiniens après 1948, puis syriens après 2011, a profondément bouleversé l'équilibre démographique. Perçus comme une menace existentielle par certaines communautés, ces populations exercent une pression immense sur les infrastructures et le marché du travail, créant une problématique à plusieurs niveaux :

- Crise socio-économique et politique : Les limites de la résilience libanaise
- Pression exercée sur les infrastructures et les services urbains
- Déplacements démographiques hétérogènes, ascendants et incontrôlables
- Insécurité, repliements et faubourgs conflictuels.

Leur présence est gérée dans l'urgence, sans politique nationale claire, ce qui accentue le sentiment d' « incontrôlable ».

[804] HCR, « Syria Regional Refugee Response – Lebanon », Data Portal, 2024. https://data.unhcr.org/en/situations/syria/location/71

[805] Source Autorités Libanaises - Estimation 2024

[806] UNRWA, « Lebanon Refugee Camp Profiles », Juillet 2023. https://www.unrwa.org/where-we-work/lebanon/camp-profiles

Cette présence massive de réfugiés s'inscrit dans des espaces précaires. Comme le note Michel Agier, « Espaces de transit et d'attente, [les camps] s'organisent comme des « villes » sans pour autant être dotés d'un projet urbain dans la mesure où tout est conçu pour ne pas durer. Ils se stabilisent et durent. »[807]

L'absence de gestion étatique : le laisser-faire comme politique

Il n'existe pas de politique démographique nationale au Liban. L'État n'a ni les moyens ni la légitimité pour mener une politique de planification familiale, d'intégration des réfugiés ou de gestion des frontières. Cette vacance du pouvoir régulateur laisse le champ libre aux dynamiques naturelles et aux influences régionales, renforçant le sentiment que le destin démographique du pays échappe à ses citoyens. L'état-civil lui-même est géré par les autorités religieuses, ce qui ancre la question démographique dans le registre confessionnel. Cette démographie « incontrôlée » est donc à la fois le produit et le moteur de la fragmentation de la mosaïque insulaire.
Selon une étude, cette présence de réfugiés pourrait engendrer un « changement drastique du tissu démographique » : les Libanais pourraient ne représenter que 52% de la population en 2038. En 2024, les Libanais ne représentent qu'entre 65% et 69% de la population résidente. En 2018, ils constituaient 71% de la population du Liban et, il y a 20 ans, près de 80%. Les chiffres montrent bien une population libanaise déclinante à grande vitesse.

Le déclin de la population libanaise revient à trois raisons. D'abord, le Liban a la plus haute densité de réfugiés par habitant au monde. En second lieu, la baisse de la fécondité. Ce phénomène, par le passé limité aux chrétiens, a gagné les communautés sunnites et plus récemment chiites. Enfin, le troisième facteur est l'émigration, une tradition libanaise datant de près de deux siècles. Des chiffres comparatifs montrent qu'entre 1997 et 2018, le Liban perdait près de 25 000 personnes chaque année. Depuis 2019, ce nombre a plus que triplé. 78 000 Libanais ont quitté le pays tous les ans, soit 470 000 personnes, pour une population de moins de 7 millions d'habitants.

En conclusion, la « mosaïque insulaire » libanaise est un système complexe et autoréproducteur. Sa diversité est une richesse qui, dans l'absence d'un cadre étatique fort et unificateur, se mue en facteur de division. Le pluralisme relationnel qui en découle est un art de la coexistence fondé sur la méfiance et la négociation permanente, bien plus que sur la confiance et la citoyenneté partagée. Les limites de la résilience libanaise démontrent que la force des solidarités communautaires est aussi sa faiblesse structurelle, empêchant l'émergence d'un bien commun et d'un projet national. Enfin, la pression d'une démographie hétérogène et non maîtrisée agit comme un accélérateur de crises, rappelant sans cesse la précarité de l'équilibre confessionnel. Ainsi, le Liban semble condamné à gérer sa diversité plutôt qu'à en tirer une force synergique, tant que le primat de l'appartenance insulaire n'aura pas été dépassé par l'affirmation d'une citoyenneté commune. Entre affrontement et fabrique du compromis, la construction religieuse de la nation se joue partout dans le compromis entre deux autorités, l'une politique, l'autre religieuse, autour de l'invention d'une idéologie commune. Un territoire émerge et évolue selon le jeu complexe de composantes plurielles géographiques, sociales, ethnologiques, politiques et économiques qui s'entremêlent, pour aboutir à une problématique à plusieurs facettes. Au-delà des équilibres politiques, cette fragilité est encore accentuée par le sentiment de précarité des communautés historiques, comme les chrétiens, qui, contraints de s'allier aux dictatures sous peine d'être persécutés, sont régulièrement pris comme boucs émissaires. L'historien Jean-Pierre Valognes résume cette condition : « Leur histoire glorieuse fut occultée et travestie, au point que, sur la terre dont ils étaient les anciens propriétaires, ils finirent par être traités en hôtes plus ou moins tolérés, quand ce n'est pas en étrangers ». Cette fragilité historique rappelle la précarité de l'ensemble de l'édifice libanais.

[807] AGIER Michel, « Le son de la guerre. Expériences africaines de l'errance, des frontières et des camps », dans *Politix*, vol. 69, Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur, n° 1, 2005, p. 86.

Dynamiques respiratoires et organicités spatiales

Le troisième chapitre porte sur l'analyse des lignes de fracture libanaises dont l'impact sur l'espace est particulièrement significatif. Quels effets spatiaux l'évolution des réalités depuis 1915 à nos jours a-t-elle engendrés ? Quels phénomènes accompagnent ces dates en termes de centrifugation et d'évolution spatiale ? Il s'agit d'une démarche analytique et non purement descriptive.

Cette partie vise à mettre en perspective cette spatialité, à comprendre la « respiration » spatiale libanaise. La métaphore du poumon est ici mobilisée pour illustrer ces dynamiques. Les interactions au Liban se manifestent à travers ses dynamiques spatiales, commerciales, confessionnelles, culturelles, de même que par les phénomènes de brassage et d'hybridation. Ces *dynamiques respiratoires* confèrent une caractéristique tout à fait singulière : le Liban présente un pays unique, sans équivalent. Bien que géographiquement délimité, l'activité de sa population en fait un pays qui transcende ses frontières géographiques. Ainsi, cette respiration spécifique doit être mise en évidence ; il ne s'agit pas seulement de l'enchaînement des faits, mais de ces phases d'expansion, de resserrement, de modifications, de transformations et de résilience.

Si les Libanais avaient le profil des États-uniens, le Liban aurait disparu depuis longtemps, car une population sans ancrage culturel profond et purement improvisée ne pourrait subsister dans un territoire en constante mutation. Ces éléments d'*organicité et de vitalité spatiale*, ce caractère quasi vivant de la spatialité, caractérisent le Liban, alors que dans d'autres régions du monde, l'espace géographique reste stable.

Prenons par exemple le grand désert du Sahara : les modifications spatiales y sont très lentes. De même, dans les pays du Golfe, on observe une faible profondeur historique ; ainsi, ce sont des États artificiels sans enracinement historique dans la mondialisation, des entités désertiques. L'Arabie saoudite n'émerge qu'en 1948, avec des négociations à distance avec les États-Unis (discussions du *facetime)* pour obtenir une protection militaire et exploiter les champs pétrolifères.

Le Liban représente une réalité fondamentalement distincte, générant des territoires, des respirations et des qualités différents. Il n'existe qu'un seul autre pays construit et essentiellement défini par des lignes de fracture : le Japon. Cette spécificité nippone tient à sa situation sur la ceinture de feu pacifique, zone de volcans et de séismes. Cependant, au Liban, il ne s'agit pas de risques naturels majeurs, mais de facteurs géopolitiques, économiques et sociétaux.

Les *faubourgs conflictuels* et les *lignes mouvantes d'un État sans frontières* ou des frontières sous hautes tensions seront également examinés dans ce chapitre.

Frise chronologique des faits et leurs impacts sur l'espace depuis 1915 jusqu'en 2025

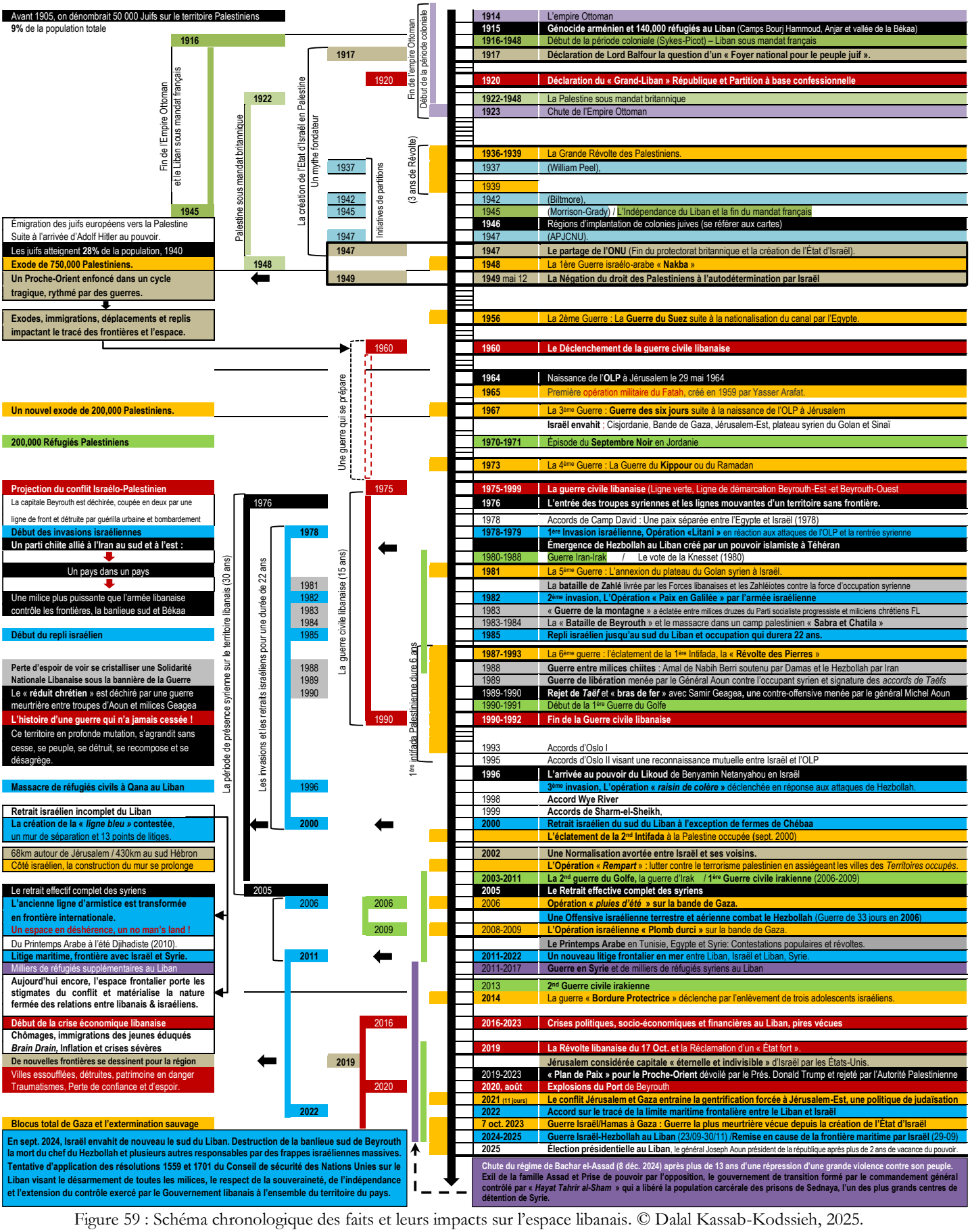


Figure 59 : Schéma chronologique des faits et leurs impacts sur l'espace libanais. © Dalal Kassab-Kodssieh, 2025.

Historicités, évolutions et projections socio-spatiales

Le Liban est un petit pays méditerranéen qui date des millénaires, sept mille ans d'histoire connue, d'où provient l'importance d'étudier son évolution historique pour saisir les dynamiques spatiales multiséculaires qui ont façonné ses frontières à des échelles multi scalaires.
L'histoire du Liban couvre la période de la république moderne du Liban, ses précurseurs, le Grand-Liban et la Mutassarrifiya, mais aussi l'histoire millénaire de l'ensemble de la région couverte aujourd'hui par l'État moderne.
Depuis trente siècles, le Liban a été traversé par de nombreuses civilisations - Phéniciens, Mésopotamiens, Romains. À partir du VIIe siècle, des populations chrétiennes et musulmanes trouvent refuge au Mont-Liban, cœur historique, où elles coexistent et s'affrontent épisodiquement.
Pour étudier l'évolution des frontières libanaises, il est important d'analyser les différentes étapes historiques qui ont modelé ses limites depuis son existence depuis l'Antiquité, le monde phénicien, de la conquête d'Alexandre à la colonisation romaine ; passant par le christianisme jusqu'à l'arrivée de l'islam au Moyen Age ; l'Empire ottoman (1516-1918) marqué par l'émergence des Maronites, la province (*mutasarrifiya*) autonome du Mont Liban, Wilayet Beyrouth et la grande famine de 1915, précisément le dernier siècle de la période ottomane (1830-1916), l'accord Sykes-Picot (1916), la colonisation française (1920-1943), le Pacte national, l'indépendance (1946), la création d'Israël (1948), la guerre civile libanaise (1975-1990), l'accord du Taëf (1989), les occupations syriennes et israéliennes (1976-2005), jusqu'à la période contemporaine, les crises politique, socio-économique, la révolution du 17 oct. 2019, la guerre Israël-Hezbollah (2024-2025). Le Liban, ses limites et ses territoires témoignent d'une identité complexe au risque de l'histoire mouvementée régionale.
Une chronologie des conflits et des faits permet d'identifier et de présenter le rapport entre les évènements et leurs impacts sur l'espace et le territoire libanais : l'évolution des interfaces.

Pour comprendre le fond des conflits actuels et les raisons d'être des frontières à présent, il semble important de revenir à cette période ottomane. Les analyses menées par l'historienne Dima De Clerck sur *L'histoire des relations druzo-chrétiennes dans le Mont-Liban* (1830-1860) permettent d'éclaircir que les conflits religieux et communautaires au Liban datent depuis longtemps et ne reviennent pas uniquement attribuables à la guerre civile éclatée en 1975. Les cartes analytiques figurant à la fin de ce chapitre illustrent les faits historiques, présentant l'évolution spatiale des frontières.

Contexte structural et déclencheurs initiaux (1831-1841)

L'occupation égyptienne du *Bilad al-Sham* (1831-1840), dirigée par Ibrahim Pacha, catalyse une rupture de l'ordre socio-féodal ottoman dans le Mont-Liban. Elle déséquilibre les rapports de force entre notables druzes – historiquement dominants – et communautés chrétiennes en ascension démographique et économique, renforcées par les missions éducatives européennes et le parrainage politique français. Le retrait égyptien (1840) permet à la Porte, alliée à la Grande-Bretagne, de remplacer l'émir Béchir II par Béchir III, provoquant le retour d'exilés druzes réclamant des terres transférées à des chrétiens durant leur absence. Ces tensions dégénèrent en octobre 1841 en violences confessionnelles ciblées : des milices druzes attaquent Deir el-Qamar (Shouf) et des bourgs chrétiens du Sud du Mont-Liban et de la Bekaa ouest, marquant la première vague de massacres et précipitant la fin de l'autonomie émirale par l'imposition du gouverneur ottoman Omar Pacha.

Institutionnalisation des divisions spatiales et escalade conflictuelle (1843-1858)

L'échec de l'administration directe ottomane conduit en 1843 au partage territorial du Mont-Liban en deux caïmacamats sous souveraineté impériale :

- Un district nord, gouverné par un maronite (zones homogènes chrétiennes),
- Un district sud, dirigé par un druze (zones mixtes, bien qu'à majorité chrétienne).

Le Règlement de Chekib Effendi (octobre 1845) institutionnalise ce système et reconnaît six communautés (maronite, druze, grec-catholique, grec-orthodoxe, chiite, sunnite), tout en créant des *wakils* (mandataires) pour représenter les minorités. Cette réforme mécontente à la fois les paysans chrétiens du Nord (opprimés par les notables maronites, ex. : la famille Khazen) et les élites druzes du Sud (contestant l'influence des *wakils* chrétiens). En avril-mai 1845, une deuxième vague de violences éclate, réprimée par les Ottomans. La crise sociale culmine en 1858 par une révolte transconfessionnelle mais à dimension sociale dans le Nord : menés par Tanyus Chahine, des paysans chrétiens renversent les Khazen à Keserwan et proclament une « république égalitaire », révélant une fracture verticale (paysans/notables) avant sa récupération par le clergé maronite.

Basculement confessionnel et reconfiguration démographique (1860)

En mai 1860, la crainte des notables druzes d'une contagion révolutionnaire dans le Sud transforme des escarmouches locales en guerre confessionnelle généralisée. Des coalitions druzo-musulmanes (sunnites/chiites), soutenues par des renforts du Hauran et la passivité des autorités ottomanes, lancent des attaques systématiques contre les villages chrétiens du Shouf, du Sud montagneux et de la Bekaa ouest (ex. : Hasbaya, Rasheya). Les massacres, étendus à Damas le 9 juillet 1860, font entre 12 000 et 15 000 victimes chrétiennes (soit 20% de la population locale), créant un déséquilibre démographique durable : déplacements massifs vers Beyrouth et le Nord, féminisation de la main-d'œuvre (développement des filatures de soie), et recomposition des espaces communautaires.

Résolutions impériales-internationales et héritages politiques (1860-1861)

L'intervention française (6 000 hommes débarqués à Beyrouth en août 1860) et la répression ottomane symbolique (exécution de responsables locaux, emprisonnement du leader druze Saïd Joumblatt) débouchent sur le Règlement organique de juin 1861. Celui-ci abolit la double *caïmacamat* et établit un *Mutasarrifiat* unifié, détaché de l'arrière-pays syrien et des villes côtières. Le Mont-Liban est désormais gouverné par un *mutasarrif* ottoman catholique non-libanais, sous supervision internationale, avec un conseil administratif confessionnel (12 sièges répartis entre six communautés).

Ce système consacre trois héritages structurants :

- La territorialisation confessionnelle : Les massacres de 1860 et les déplacements de population rigidifient les frontières internes communautaires.
- L'institutionnalisation du confessionnalisme politique : Le principe de représentation proportionnelle par communauté devient la base du système libanais moderne.
- L'internationalisation de la question libanaise : Le rôle des puissances européennes (France, Grande-Bretagne) dans la gestion des crises ancre le Liban dans des logiques géopolitiques externes.

Pour conclure, la période 1840-1860 illustre comment des tensions socio-économiques (ascension chrétienne, déclin druze) et des ingérences étrangères ont été réinterprétées en conflits confessionnels, remodelant l'espace libanais par la violence et les réformes administratives. Le *Mutasarrifiat*, né des cendres des massacres, cristallise une gouvernance pluricommunautaire sous tutelle ottomano-européenne, posant les jalons des fragilités politiques contemporaines. Cette séquence historique souligne l'imbrication des dynamiques locales (révoltes paysannes), impériales (*Tanzimat*) et globales (rivalités franco-britanniques) dans la fabrique des territoires et des identités au Levant.

Le Mutasarrifat du Mont-Liban (1861-1916) : Une autonomie sous tutelle et l'institutionnalisation des frontières

Avant **1916**, le Croissant fertile et les territoires à majorité arabe (Syrie, Palestine, Liban, Mésopotamie, Hedjaz, Asir, Yémen) faisaient partie de l'Empire ottoman.

Sous l'Empire Ottoman, la désignation « Liban » et ses limites étaient floues et vaguement définies, englobant la chaine montagneuse du Mont-Liban et ses périphéries, principalement, le littoral méditerranéen et les plaines de la Békaa et d'Akkar. En effet, comme le présente la Carte 113, le Liban connu sous le nom de *Mutasarifiyyat* du Mont Liban était limité au Nord par le *Sandjak* de Tripoli, au sud par le *Sanjak* de Beyrouth (Saida, Nabatiyyeh et Marjaayoun), à l'est par le Mont Liban et à l'Ouest par la mer méditerranée. Ainsi, deux frontières naturelles délimitaient le territoire à l'est et l'ouest et deux frontières politiques, au nord et au sud. De plus, la zone qui s'étendait du *Sandjak* de Lataquié au Nord jusqu'au *Sanjak* de Nablous (incluant le *Sanjak* antonome de Jérusalem) était connue sous le nom de « *Wilayat* Beyrouth » et la *moutasarifiyyat* du Mont Liban faisait partie de cette zone, qui comprenait également les *Sandjak* de Tripoli, de Beyrouth et d'Acre. Dans le passé, la population qui vivait sur ce littoral méditerranéen était connue par les phéniciens. Ainsi, les peuples libanais et palestinien constituaient une entité presque unique par leur culture, leur savoir-faire, leur langue. Une civilisation exceptionnelle est née de cette terre où les habitants cohabitaient.
Durant la période ottomane (1830-1920), les frontières du territoire libanais évoluèrent significativement, marquées par une ambiguïté administrative et des revendications communautaires. Après l'effondrement de l'émirat du Mont-Liban (1830-1842), la région fut fragmentée en deux *kaymakamats* (districts) confessionnels sous contrôle ottoman direct, englobant une zone montagneuse allant du nord de Jezzine au sud de Kesrouan, mais excluant les plaines côtières (Beyrouth, Saïda, Tripoli) et la Békaa, rattachées aux vilayets de Damas ou de Beyrouth. L'événement le plus marquant pour la définition des frontières fut le Règlement Organique de 1861, qui instaura le Mutasarrifat du Mont-Liban. Cette entité autonome chrétienne était étroitement circonscrite : ses limites s'étendaient de Nahr al-Kalb (nord) à Nahr al-Awali (sud), et de la côte méditerranéenne à la crête occidentale de la chaîne de l'Anti-Liban, laissant en dehors Beyrouth (devenue capitale administrative en 1888), la Békaa, le Sud-Liban (Jezzine restant contesté), le Akkar et Tripoli. Ces frontières, bien que stabilisées jusqu'en 1918, furent constamment disputées : les autorités ottomanes maintenaient une suzeraineté nominale sur les périphéries, tandis que les nationalistes libanais, notamment maronites, revendiquaient un « Grand Liban » incluant ces territoires pour assurer la viabilité économique et démographique de l'entité. C'est ce cadre territorial, hérité de 1861, qui fut radicalement redéfini avec la proclamation du Grand Liban par la France (1er septembre 1920), intégrant les régions côtières, la Békaa et le Akkar au noyau historique du Mutasarrifat.

Durant cette époque, plusieurs autres événements importants ont marqué l'évolution des frontières libanaises :

En premier lieu, le génocide arménien perpétré par les Turcs en **1915** a engendré le déplacement de milliers d'Arméniens partout dans le monde ; environ 140 000 sont passés du statut de réfugiés à celui de citoyens au Liban (notamment dans les camps de Bourj Hammoud, d'Anjar et dans la vallée de la Békaa).

En second lieu, la grande famine du Mont-Liban (1915-1918) pendant la Première Guerre mondiale, causée par le blocus naval en Méditerranée orientale imposé par les forces alliées de l'Entente (Angleterre, France, Russie) contre l'Empire ottoman afin de l'affaiblir. Ce traumatisme majeur, qui a entraîné la mort de 155 000 Libanais – en majorité chrétiens et druzes (soit 37 % de la population totale de la région) –, a souvent été interprété comme une tentative d'extermination des Maronites suite à laquelle une grande majorité de Libanais ont quitté la zone du Mont-Liban.

Par ailleurs, durant cette période, on dénombrait environ 50 000 Juifs en Palestine, ce qui représentait 9 % de la population totale de cette région. Ce n'est qu'en 1905, après de nombreuses réflexions, que la destination palestinienne fut envisagée de manière décisive pour la création d'un foyer national juif.
À l'issue de la Première Guerre mondiale **(1914-1918)** et du traité de Sèvres (10 août 1920), ces territoires sont détachés de l'Empire et placés, par décision de la Société des Nations et en dépit des promesses faites aux nationalismes arabes, sous mandats britannique et français (Carte 113). Parmi tous les États arabes issus de la désintégration de l'Empire ottoman, le Liban est pourtant celui dont le tracé des frontières semble le mieux correspondre à l'histoire et aux réalités géographiques et humaines.

Période coloniale (1916-1948) et création de l'État d'Israël

La période du Mandat français, allant de l'accord de Sykes-Picot en 1916 au Pacte national de 1943 jusqu'à l'indépendance en 1946, marque une croissance qui est avant tout guidée par les considérations économiques. (Carte 112, p.643, 644)

En **1916**, les Français et Britanniques signent les accords de Sykes-Picot et se répartissent ainsi le contrôle sur le Proche-Orient. Réalisés au cours de la Première Guerre Mondiale (1914-1918) et de la signature du traité de Versailles en 1918, les deux puissances coloniales anticipent ainsi la dislocation de l'Empire ottoman et de son vaste territoire qui s'étendait du golfe persique jusqu'aux porte de Vienne. Cet accord est particulièrement mal perçu par les nationalistes arabes de la région car il rend impossible la création d'un grand royaume hachémite en Transjordanie. L'enjeu du texte est d'autant plus important pour les Anglais au point qu'il leur permet d'accéder au Canal de Suez.

Durant cette phase de temps, les maronites obtiennent le rattachement des plaines demeurées sous contrôle direct de l'Empire ottoman. Pour la première fois sont réunies les deux entités géographiques et culturelles qui ont eu jusqu'alors des trajectoires différentes.
Cette unification ne va pas sans tensions. La proclamation de la naissance du « Grand Liban » par le général Gouraud le 1er septembre **1920**, s'oppose au projet des nationalistes arabes syriens d'une Grande-Syrie, auquel sont favorables les sunnites. Cette question territoriale et politique devait resurgir après et déterminer en grande partie la politique syrienne durant le conflit libanais, à partir de 1975. La création du « Grand Liban » par les français a défini les limites supposées actuelles du Liban mais qui sont très mal vécues par les Libanais. Ces nouvelles limites regroupent la Béqaa à l'est, le *Akkar* au nord et le *Jabal Amel* au sud. Le Grand-Liban est doté, en **1926**, d'une Constitution qui instaure une République et consacre la partition sur une base confessionnelle. (Cartes 113 et 114)

Mais dès **1917**, avec la déclaration de Lord Balfour, la question d'un « Foyer national pour le peuple juif » envoie un signe fort aux sionistes et commence à agiter les consciences de cette région. La Grande-Bretagne, nouvelle puissance occupante de la Palestine depuis 24 juillet **1922**, donne son soutien à l'établissement du Foyer national juif sur ce territoire. À partir de cette date, différents outils incitatifs à l'immigration (symboliques, légaux, institutionnels, financiers) vont émerger. L'émigration de Juifs européens vers la Palestine va prendre de l'ampleur avec l'arrivée d'Adolf Hitler au pouvoir en Allemagne. Sa politique antisémite et les actions perpétrées par le régime du III^{ème} Reich durant la Deuxième Guerre Mondiale incitera au départ de nombreux Juifs. En Palestine, la population totale juive atteint les 28% en 1940. Entretemps, les Palestiniens organisent une Grande Révolte contre l'autorité occupante et le mouvement sioniste qui s'établit. Leur volonté d'aboutir à une nation palestinienne par le biais d'une insurrection est violemment réprimée par les milices sionistes qui se constituent en une véritable armée. Cette révolte s'est déroulée entre 1936 et 1939. En réaction à cette insurrection, la Grande Bretagne va émettre un Livre blanc afin de limiter l'immigration juive et l'acquisition de terres en Palestine.

En **1937**, un premier plan de partage à l'initiative de William Peel propose l'octroi de 30% de la Palestine à un nouvel État juif s'étendant d'Acre à Tel-Aviv. Le reste du pays serait rattaché à la Transjordanie sous mandat britannique. Les territoires de Ramla, Nazareth et Jérusalem auraient un statut particulier. Les déplacements de la population palestinienne sont envisagés par le plan. Cette initiative ne sera jamais appliquée. Face à ce plan et au texte du Livre blanc, les sionistes marqueront leur désaccord et proposeront en **1942** - à New York lors du Congrès Sioniste Mondial (OSM) - le programme de Biltmore qui vise à instaurer un État juif sur toute la Palestine mandataire. Pendant ce temps-là, sur le terrain, la tension est palpable et se manifeste par de violents affrontements. Le 14 mai 1948, la période coloniale sur la Palestine prend fin.

Indépendance : Du plan de partage au déclenchement de la guerre civile (1947-1975)

Le partage de l'ONU (1947) et la négation du droit des palestiniens à l'autodétermination (1949)

Après la chute de l'Empire Ottoman en **1923** et la période de Protectorat (**1918-1946**), Israël n'existait pas. En **1946**, la Palestine comprenait des régions d'implantations de colonies juives avec un pourcentage approximatif de 30 % de la population uniquement.
En **1947**, Israël est officiellement créé sous l'égide de l'ONU. La Palestine se retrouve partagée entre un État juif (qui occuperait 55% du territoire de la Palestine), un État arabe (qui occuperait 44% du terrain) et une zone internationale (1%) comprenant Jérusalem, Bethléem et les Lieux Saints. Des frontières très rapidement contestées sont imposées par la guerre malgré le refus des États Arabes. Le Liban devient frontalier de la Palestine et d'Israël.[808] Cette création engendre l'exode de réfugiés palestiniens dans tous les pays frontaliers inclus le Liban et provoque des conflits entre Israël et États voisins en 1948, 1956, 1967, 1973 et 1982.

Les guerres israélo-arabes (1948-1973) et l'épisode du « Septembre noir » (1970)

Ce désaccord va se manifester à travers une guerre qui éclatera à la suite de la proclamation d'indépendance de l'État d'Israël par David Ben Gourion le 14 mai **1948**. Ce premier conflit armé porte des noms différents. Pour les Israéliens, il s'agit d'une guerre d'indépendance tandis que pour les Palestiniens, le terme Nakba semble le mieux refléter le point de vue arabe. Les armées des États membres de la Ligue arabe sont entrées en Palestine le 15 mai. Le conflit dura une bonne année et a vu triompher l'armée israélienne. L'État juif occupe alors à ce moment-là 78% du territoire et laisse les 22% restant respectivement sous contrôle jordanien (Cisjordanie) et égyptien (Bande de Gaza). La guerre a entraîné la fuite de près de 750.000 Palestiniens et a fait de la question des réfugiés une problématique préoccupante au regard du droit international, comme en témoigne la résolution n°194 de l'Assemblée Générale de l'ONU qui prévoit un droit de retour à ces personnes ou à des compensations. Nombreux sont ceux qui se retrouvent dans les pays voisins tels que le Liban, la Jordanie et la Syrie. En septembre 1949, on dénombre 280 000 réfugiés en Cisjordanie, 70 000 en Transjordanie, 190,000 dans la bande de Gaza, 100 000 au Liban, 75 000 en Syrie, 7000 en Égypte et 4000 en Irak.

La seconde guerre israélo-arabe a éclaté en **1956** à la suite de la crise de Suez. Suite à la nationalisation du canal par l'Égypte, Israël a signé, via le protocole de Sèvres, un accord avec la

[808] GUILLOT Fabien, « Liban-Israël : une frontière et des relations complexes », dans *Géographie sociale et politique ; le site de Fabien Guillot*, 2012 2005, (Étudier les rapports entre sociétés et espaces), [En ligne], <http://www.geographie-sociale.org/liban-israel-frontiere.htm.>, (Consulté le 23 avril 2019).

France et la Grande-Bretagne. Ces trois pays ont trouvé des intérêts en commun pour envahir l'Égypte. La France et le Royaume Uni étaient opposés à cette nationalisation, pourtant soutenue par les grandes puissances des deux blocs ; Israël convoitait également ce canal pour son transport maritime et avait des envies d'expansions territoriales sur le Sinaï. Le conflit s'est achevé en mars 1957 et a vu naître la première opération multilatérale de maintien de la paix des Nations-Unies.

À la fin des années **1960**, le Fatah, faction de l'OLP, installe en Jordanie un véritable « État dans l'État ». Durant cette même date, nous assistons à une guerre qui se prépare au Liban. Le 29 mai **1964**, l'Organisation de Libération de la Palestine (OLP) naît à Jérusalem-Est à l'initiative de la Ligue des États arabes, à la suite du premier Sommet arabe organisé par Nasser au Caire (13-17 janvier). L'OLP regroupe les mouvements de résistance palestiniens.
Le 1er janvier **1965**, il y a eu la première opération militaire du Fatah créé en 1959 par Yasser Arafat. Trois ans plus tard suite à la création de l'OLP, en **1967**, la guerre des Six jours éclate. Cette troisième guerre israélo-arabe voit l'armée israélienne envahir la Cisjordanie, la Bande de Gaza, Jérusalem-Est, le plateau syrien du Golan et le Sinaï. L'occupation israélienne est très controversée et entraîne un nouvel exode de quelque 200.000 Palestiniens. Le mouvement de colonisation prend ses origines à ce moment-là.

Le 22 novembre **1967**, le Conseil de sécurité de l'ONU adopte sa résolution n°242 qui vise à atteindre deux objectifs : la sécurité étatique israélienne en échange du retrait des troupes juives des Territoires nouvellement occupés.

Entre **1967-1970**, une Guerre d'**usure** correspond à une fixation des éléments engagés le long de la ligne de cessez-le-feu, principalement le long du canal de Suez.

À partir de **1968**, le commencement du militantisme de l'OLP, l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) a commencé à mener des raids du Liban vers Israël, tandis qu'Israël a commencé à faire des raids de représailles au Liban et à encourager les factions libanaises à traiter avec les fédayins palestiniens. Après qu'une compagnie aérienne israélienne a été mitraillée par des militants palestiniens à l'aéroport d'Athènes, Israël a bombardé l'aéroport international de Beyrouth en représailles, détruisant 13 avions civils.

Le 8 mai **1970**, une faction de l'OLP, appelée le Front démocratique pour la libération de la Palestine (FDLP), est entrée en Israël et a perpétré le massacre des bus scolaires d'Avivim.

En **1970-1971**, l'épisode du « Septembre noir » en Jordanie est une régression sanglante de l'armée jordanienne contre les palestiniens et le déplacement de nouveaux réfugiés palestiniens armés et civiles au Liban et pays limitrophes. Ce conflit débuta le 12 septembre **1970**, lorsque le royaume hachémite du roi Hussein de Jordanie déclencha des opérations militaires contre les fédayins de l'OLP dirigée par Yasser Arafat, pour restaurer l'autorité de la monarchie dans le pays à la suite de plusieurs tentatives palestiniennes de renverser Hussein, avec l'aide dans une certaine mesure de l'armée syrienne. La violence des combats fit plusieurs milliers de morts de part et d'autre, en majorité des civils palestiniens. Le conflit entre l'armée jordanienne et l'OLP s'envenime et se poursuit jusqu'en juillet **1971**, date à laquelle Arafat et ses combattants sont expulsés de Jordanie *manu militari* et trouvent refuge au Liban, sous la protection syrienne. C'est là où la violence transfrontalière s'est accrue. (Carte 115)
Les factions de l'OLP, dont le siège est désormais à Beyrouth, recrutent de nouveaux membres dans les camps de réfugiés palestiniens. Le Sud-Liban est surnommé *Fatahland* en raison de la prédominance dans cette région de l'organisation du Fatah de Yasser Arafat. Avec sa propre armée opérant librement au Liban, l'OLP avait créé un État dans l'État.
En **1970-1971**, suite à l'épisode du « Septembre noir » où des combats ont eu lieu en Jordanie entre Palestiniens et Jordaniens, de nouvelles forces armées et civiles palestiniennes viennent trouver refuge au Liban, l'OLP se relocalise au Sud-Liban. Par suite, cela aura des incidences sur le

développement des tensions internes et externes du pays. En effet, l'insurrection palestinienne dans le Sud-Liban, qui a atteint son apogée dans les années 1970, a fait des milliers de victimes militaires et civiles israéliennes, libanaises et palestiniennes, et est considérée comme l'un des éléments clés du déclenchement de la guerre civile libanaise.

La quatrième guerre israélo-arabe sera celle du Kippour d'octobre **1973**. Les armées syriennes, égyptiennes et jordaniennes ont décidé, lors de la fête juive du Grand Pardon, de récupérer les territoires qui leur appartenaient par le passé (à savoir, le Golan et le Sinaï). Le conflit a, une fois encore, vu la victoire de l'armée israélienne sur ses voisins. La résolution n°338 du Conseil de sécurité des Nations-Unies recommandant un cessez-le-feu et l'application immédiate de la résolution n°242 fait surface. C'est également en 1973 que Yasser Arafat devient le leader de l'OLP, organisation qui est par ailleurs reconnue comme « seul représentant du peuple palestinien[809] » à la suite du sommet d'Alger du mois de novembre. Le 10 avril 1973, trois dirigeants de l'OLP sont assassinés au cours d'une opération commando à Beyrouth.

Guerre civile (1975-1990)

Déclenchement de la guerre et la rentrée des troupes syriennes (1976)

En **1975**, une guerre civile éclate au Liban. Celle-ci oppose les fedayin alliés des organisations libanaises « islamo-progressistes » aux milices phalangistes (de la droite chrétienne) soutenues par les Israéliens. Il s'agit d'une sorte de projection du conflit israélo-palestinien sur le territoire libanais. Globalement, le Liban va suivre les tensions qui s'exacerbent autour de lui entre Israéliens, Palestiniens, Syriens, Jordaniens et Egyptiens. L'ensemble du Proche-Orient s'enflamme et le Liban va être emporté malgré lui dans ce conflit. Ce petit pays va être le terrain de confrontation des différentes forces en présences, tant régionales qu'occidentales. C'est ce qu'exprime si bien Georges Corm lorsqu'il écrit : « Israéliens, Palestiniens, Soviétiques et Américains, Syriens et Iraniens, Français, Italiens, Britanniques, se heurteront tous sur ce petit bout de terre et embrigaderont une large partie de l'élite politique et intellectuelle des libanais dans leurs guerres gigognes[810] ». La guerre civile libanaise va commencer à la suite d'une série d'évènements qui vont contribuer à déstabiliser ce pays composé d'une pluralité de groupes socio-culturels, religieux et politiques. En effet le déclenchement de la guerre civile libanaise et les tensions sociales communautaires débutent réellement en 1960. (Carte 116, 117 et 118, p.646)

Les origines de l'éclatement de la guerre civile sont multiples et ce sont affirmées au cours des années 1960-1970 pour éclater au grand jour en 1975 : la neutralité du Liban exprimée par le « Pacte national » qui affirme « ni Orient, ni Occident » ; le refus du Liban de rompre ces liens avec la France après le conflit de Suez en 1956 et de faire part de l'appel de l'Égypte à la solidité arabe face à l'agression franco-britannique « Campagne de Suez » ; l'adhésion du Liban à la « doctrine Eisenhower » en 1957 dans la mesure où il s'agit de se ranger aux côtés de l'Occident notamment des États-Unis ; l'arrivée massive de réfugiés et combattants palestiniens fuyants les combats et l'avancée des forces israélienne en Palestine ; la rentrée des armes dans le pays, notamment sous l'impulsion de l'OLP (Organisation de Libération de la Palestine) qui utilise le Liban, principalement le sud pour lutter contre Israël ; la présence des Palestiniens qui devient de plus en plus mal acceptés, surtout que l'OLP et ses combattant sont considérés comme un « État dans l'État » ; enfin le refuge de nouvelles forces armées et civiles palestiniennes suite à l'épisode du « Septembre noir » en 1970. En 1975, plus de 300 000 Palestiniens déplacés vivaient au Liban.

[809] BACKMANN René, *Un mur en Palestine*, Gallimard, Paris, Folio actuel, 2006.
[810] CORM Georges, *Le Liban contemporain*, *op. cit.*

La guerre débute en avril 1975, dans un climat de tensions croissantes, à la suite d'incidents sanglants opposant milices chrétiennes et palestiniennes. Rapidement, la violence s'étend : en 1976, les massacres de Quarantina et Tell el-Zaatar par des milices chrétiennes, suivis de représailles palestiniennes à Damour, marquent une spirale d'horreurs confessionnelles. La guerre libanaise est aussi révélatrice d'une ingérence régionale accrue : l'intervention syrienne (officiellement pour maintenir la paix), les offensives israéliennes (notamment en 1978 et 1982) et le rôle de puissances étrangères complexifient davantage l'équation communautaire et nationale.

Durant cette période, l'État libanais est mis à mal, ses frontières transgressées, son territoire envahi, sa population divisée, saignée et appauvrie. Le Liban est éclaté en zones sous influence de milices, notamment de l'OLP et de groupes armées tel que les Phalanges chrétiens, le Mouvement National Libanais et autres. La résultante affreuse de ce début de guerre, c'est la mort de 10, 000 personnes civiles. La capitale de Beyrouth est divisée en deux, Beyrouth-Est et Beyrouth-Ouest, une ligne de démarcation « ligne verte » sépare les deux territoires entre Chrétiens et musulmans.
D'autant plus, cette guerre a brusquement fortifié la diaspora libanaise, puisque près d'un million libanais auraient quitté le pays tout au long des affrontements. On assiste d'abord à une émigration provisoire vers les pays voisins, qui s'est transformée peu à peu à une émigration définitive à destination de pays lointains : la France, les États-Unis, l'Australie et certains pays d'Afrique occidentale. La prolongation de la guerre, l'instabilité de la situation et le climat d'insécurité, notamment à la suite des invasions israéliennes multiples, ont accéléré l'exode et changé sa signification en altérant les perspectives de retour et en provoquant une « rediasporisation[811] ».
De même, des déplacements communautaires multiples à l'intérieure du pays ont accompagnés ces conflits : des exodes ruraux et urbains, un urbanisme spontané, des développements urbains non réfléchis ni organisés et l'apparition de nouveau pôles, de réseaux arbitraires, de tissus urbains déconnectés du système central, d'urbanisations non intégrés et d'échelles non respectées.
En **1976**, les troupes syriennes rentrent au Liban et les lignes mouvantes d'un territoire sans frontière apparaissent depuis, à fur et à mesure, jusqu'à leur retrait complet en 2005.

Invasion israélienne du Liban et interférence territoriale directe et durable (1978-1985) :

En réaction aux attaques de l'OLP qui lutte pour la libération de la Palestine et suite à l'entrée des troupes syriennes au Liban, des invasions israéliennes se poursuivent en 1978, 1982, 1984 et 1996. Israël entend ainsi constituer une zone de sécurité le long de la frontière sud libanaise.

D'autres évènements marquants vont avoir lieu avant la première Intifada.
En **1978** : l'opération « Litani » par les israéliens, répondant à l'envahissement syrien et aux attaques de l'OLP depuis le Liban. Les accords de Camp David de 1978 aboutissent à une paix séparée entre l'Égypte et Israël. En représailles après le raid palestinien du 11 mars sur la route Haïfa-Tel-Aviv (une quarantaine de morts), les troupes israéliennes envahissent le Liban sud. Elles l'évacueront en juin, après l'arrivée des soldats de la Force intérimaire des Nations unies au Liban (Finul). Mais elles y laisseront une milice à prédominance chrétienne, l'Armée du Liban sud (ALS). (Carte 119)
En **1979** : l'émergence du Hezbollah au Liban créé par un pouvoir islamiste à Téhéran.
En **1980** : le vote de la Knesset (assemblée parlementaire israélienne) approuvant le choix de Jérusalem comme capitale « éternelle et indivisible » de l'État israélien, ce qui implique donc l'annexion de Jérusalem-Est, capitale du futur État Palestinien.
1980-1988 : Guerre Iran-Irak, un conflit d'un million de morts et de centaines de milliers de blessés.

[811] CORM Georges, « La diaspora libanaise », dans *Hérodote*, n° 53, 1989.

En **1981** : La **bataille de Zahlé** livrée par les Forces libanaises (FL) et les Zahléotes contre la force d'occupation syrienne ; En juillet, **Guerre israélo-palestinienne au Liban sud**. Les Israéliens bombardent Beyrouth.

Le plateau du Golan syrien a été annexé à Israël. Cette annexion est considérée comme illégale par la communauté internationale dans le cadre de la résolution 497 du Conseil de sécurité des Nations unies adoptée à l'unanimité le 17 décembre 1981. Cet espace représente une zone stratégique très importante dans le contexte du conflit israélo-arabe. Par sa position, il domine la Galilée et la plaine de Damas syrienne.

En **1982** : L'opération « **Paix en Galilée** » par l'armée israélienne. Une invasion et une occupation par Tsahal provoquant la mort de 20,000 personnes dont une majorité de civiles. (Carte 120)

(16-17 sept.) : Après l'assassinat du président Bechir Gemayel, Bataille de Beyrouth et Massacre de « **Sabra et Chatila** », 700 à 3500 Palestiniens tués dans les camps de Beyrouth par les Phalanges libanaises, sous supervision israélienne. (Carte 121et 122)

1983 : La « **Guerre de la Montagne** » a éclatée entre milices druzes du Parti socialiste progressiste (PSP) sous leur ancien chef Walid Joumblatt et miliciens chrétiens des Forces libanaises (FL). Le bilan de cette guerre est lourd : parmi les chrétiens, ont été recensé plus de 160 000 déplacés, 2 700 civils disparus, 1 155 civils et 368 miliciens des FL tués, ont été estimé à 207 le nombre de civils druze tués et à 324 le nombre de miliciens du PSP tués lors du dernier trimestre de 1983.

1983 : **17 mai. Accord de paix** avec le Liban. Il sera abrogé l'année suivante.

En **1984** : Le 4 janvier, l'aviation israélienne bombarde plusieurs objectifs à Baalbek et dans sa région. Ce raid, qui visait les extrémistes chiites, est le plus meurtrier depuis le début de la guerre du Liban en juin 1982 : on compte au moins cent tués et trois cents blessés.

Le 14, le commandant Saad Haddad, qui dirigeait au Sud-Liban une milice alliée d'Israël, meurt des suites d'un cancer. Itzhak Shamir, Premier ministre israélien, assiste, le 16, à ses obsèques.

Le 18, Malcolm Kerr, président de l'université américaine de Beyrouth, est assassiné alors qu'il se rendait à son bureau. Cet attentat, revendiqué par le mouvement du Djihad islamique, a lieu alors que la situation se détériore à Beyrouth : les soldats de la force multinationale continuent d'être attaqués, de violents combats reprennent épisodiquement à Beyrouth-Ouest entre l'armée libanaise et des miliciens chiites tandis que Beyrouth-Est (secteur chrétien) est bombardé à plusieurs reprises par l'artillerie druze.

Durant cette période, Le Liban est littéralement livré à la loi de la guerre et éclaté entre les zones détenues par des milices libanaises des armées étrangères syriennes et israéliennes principalement et par des forces supplétives (ALS) l'armée du Liban libre, (Lahad) une milice armée, financée et entrainée par Israël, contrôle l'espace du Sud.

La guerre des camps est un épisode de la Guerre du Liban.

De mai 1985 à février 1987, la milice Amal, appuyée par la Syrie, entreprend d'éradiquer l'organisation de l'OLP du Liban : les camps de Sabra, Chatila et Bordj el Barajneh sont assiégés, bombardés, privés de nourriture et de médicaments. « Les terroristes arabes poursuivent l'œuvre de Sharon », déclare Yasser Arafat. Plusieurs membres d'Amal, désapprouvant cette guerre inter-arabe, quittent cette organisation pour passer au Hezbollah. La « guerre des camps » fait plusieurs milliers de morts palestiniens et libanais, Sabra est totalement détruit, Chatila à 85 %, Bordj el Barajneh à 50 %. En juin-juillet 1988, des groupes palestiniens dissidents, appuyés par la Syrie, achèvent de déloger l'OLP de Chatila et Bordj el Barajneh.

En **1985** : l'Israël replie ses troupes depuis Beyrouth jusqu'au sud du Liban et l'occupe 22 ans.

1985-1987 : De mai 1985 à février 1987, la milice Amal appuyée par la Syrie, entreprend d'éradiquer l'organisation de l'OLP du Liban : les camps de Sabra, Chatila et Borj el Barajneh sont assiégés, bombardés, privés de nourriture et médicaments. « Les terroristes arabes poursuivent l'œuvre de Sharon », déclare Yasser Arafat. Plusieurs membres d'Amal, désapprouvant cette guerre inter-arabe, quittent cette organisation pour passer au Hezbollah. La « **guerre des camps** » fait plusieurs milliers de morts palestiniens et libanais, Sabra est totalement détruit, Chatila à 85 % Borej el Barajneh à 50 %. (Carte 123)

La première Intifada (1987-1993), le rejet de l'accord de Taëf et le « bras de fer » (1989-1990)

En **1987**, L'éclatement de la « révolte des pierres » (Intifada) qui durera jusqu'en **1993** et entrainera la mort de 2,000 Palestiniens.

En juin-juillet **1988**, des groupes palestiniens dissidents, appuyés par la Syrie, achèvent de déloger l'OLP de Chatila et Borj el Barajneh.

L'OLP, lors de la 19ème session du Conseil national palestinien (CNP) à Alger, déclare l'indépendance d'un État palestinien sur base des résolutions de l'ONU susmentionnées. Cette déclaration ne sera pas reconnue sur le plan multilatéral mais certains pays reconnaîtront le nouvel État de manière unilatérale. Devant l'Assemblée générale de l'ONU, Yasser Arafat reconnaît l'existence d'Israël, dénonce « le terrorisme sous toutes ses formes » et accepte le droit international (promu par les résolutions des Nations-Unies).

Sur le plan libanais,

En **1988** : Guerre entre milices chiites, Amal de Nabih Berri soutenu par Damas et Hezbollah par Iran.

En 1989 : **Guerre de libération** menée par le Général Aoun contre l'occupant syrien et signature des accords de Taëfs.

1989-1990 : **Le rejet de *Taëf*** et le « **bras de fer** » avec Samir Geagea, une contre-offensive menée par le général Michel Aoun.

En **1990-1992** : La paix devient effective après plus de 15 ans de guerre. C'est la fin de la guerre civile libanaise et l'Irak envahie le Koweit à partir du 2 août 1990.

À l'issue de la guerre, l'Accord de Taëf (1989) a imposé la dissolution de toutes les milices libanaises et non-libanaises, à l'exception notable du Hezbollah, qui était alors en formation et justifiait son maintien par la résistance à l'occupation israélienne dans le sud du pays.

Sur la scène internationale, le début des années **1990** est marqué par la première Guerre du Golfe.

1990-1991 : La **guerre du Golfe** est un conflit qui oppose, du 2 août 1990 au 28 février 1991, l'Irak à une coalition de 35 États dirigée par les États-Unis à la suite de l'invasion et l'annexion du Koweït par l'Irak. La guerre est divisée en deux phases : l'opération **Bouclier du désert**, du 2 août 1990 au 17 janvier 1991, au cours de laquelle les troupes se renforcent et défendent l'Arabie saoudite, et l'opération **Tempête du désert**, du 17 janvier au 28 février 1991, phase de combat, qui commence avec un bombardement aérien et naval, suivi d'un assaut terrestre et qui se termine par la victoire des forces de la coalition qui parviennent à repousser l'armée irakienne hors du Koweït et à avancer en Irak.

Après ce conflit où la victoire des forces américaines et alliées était écrasante, le Président Bush lance le 30 octobre 1990, avec son homologue russe, une première conférence de paix à Madrid. Cet évènement sera à l'origine d'une longue série de pourparlers entre le gouvernement israélien (dirigé à l'époque par Yitzhak Rabin du Parti travailliste) et l'OLP.

Reconstruction manquée/inachevée et mondialisation (1990-2016)

Le 13 septembre **1993** sont signés les Accords d'Oslo I. Les Accords d'Oslo II suivront en **1995**. Les plans en question visent à une reconnaissance mutuelle entre Israël et l'OLP, à un retour en Palestine des dirigeants de cette organisation, à un retrait partiel de l'armée israélienne de certains territoires, à la création d'une Autorité Palestinienne (AP) et au partage de la Cisjordanie en différentes zones de contrôle.

La division en trois zones : A (contrôle exclusif palestinien – en vert foncé), B (contrôle partagé – en vert clair) et C (contrôle exclusif israélien – en orange et jaune).

En **1996** : l'Opération israélienne « *raisin de la colère* » est déclenchée en réponse aux attaques du Hezbollah et se solde par le massacre du camp de réfugiés civils à Qana au sud Liban.

En **1998** : Les *Accord Wye River* qui porte sur un retrait israélien partiel de 13% de la Cisjordanie en échange d'un engagement palestinien de lutter contre les mouvements terroristes.

En **1999** : Les *Accords de Sharm-el-Sheikh*, signés par Ehud Barak du parti travailliste et Yasser Arafat le 4 septembre 1999, permettent aux Palestiniens de récupérer 7% du contrôle de la Cisjordanie. (Carte 124)

En **2000** : le retrait d'Israël du Sud du Liban à l'exception des fermes de Chébaa, non loin du Golan et la création de la *ligne bleu* contestée (mur de séparation et 13 points de litiges). Le Hezbollah est pour une part importante dans la résistance à l'occupation. C'est une force militaire, politique et sociale omniprésente au sud du Liban, dans la plaine de la Békka et à Beyrouth. (Carte 125)

La Force intérimaire des Nations unies au Liban (FINUL) a été établie au Sud du Liban à la frontière israélo-libanaise en mars 1978 par le Conseil de sécurité pour confirmer le retrait des troupes israéliennes du sud du Liban, rétablir la paix et la sécurité internationales et aider le Gouvernement libanais à rétablir son autorité effective dans la région. Le mandat de la mission a été ajusté deux fois en raison des développements intervenus en 1982 et en 2000.

2000-2005 : Quatre mois plus tard, le 24 Septembre l'éclatement de la seconde « *Intifada* » à la Palestine occupée par les israéliens, un soulèvement après l'échec des négociations de Camp David, massacre de Jénine (2002) et ghettoïsation de Gaza, un bouclage renforcé (2005).

En **2001** : La célébration de la « réconciliation de la Montagne » à Moukhtara le 2 août, entre l'ancien chef du Parti socialiste progressiste Walid Joumblatt et l'ancien patriarche maronite Nasrallah Sfeir. La région de la montagne druzo-chrétienne, qui a connu plusieurs événements sanglants au cours de l'histoire et lors de la Guerre de la Montagne, en septembre 1983, a été le théâtre d'une réconciliation historique en aout 2001, venue couronner le processus de retour progressif de nombreux déplacés chrétiens qui avaient fui leurs villages à la suite de massacres en série perpétrés lors de ce conflit.

Ariel Sharon élu chef de gouvernement suite à sa visite sur le site de l'Esplanade des Mosquées à Jérusalem et à l'échec des Accords de Camp David initiés par le Président américain de l'époque, Bill Clinton. Son arrivée au pouvoir provoque une montée du radicalisme politique en Israël.

Différents évènements le prouvent : l'enfermement à la Mouqata'a (quartier général du chef d'État palestinien à Ramallah) et l'interdiction de voyager pour Yasser Arafat ; l'opération « Rempart » menée par Tsahal en mars 2002 qui avait pour but de lutter contre le terrorisme palestinien en assiégeant les villes des Territoires occupés ; le début de la construction du mur de séparation entre Israël et la Cisjordanie mi-2002 ; l'exécution extrajudiciaire de Salah Chehadeh, ancien chef militaire du Hamas… En avril 2003, une « feuille de route » est proposée par le Quartet (États-Unis, Russie, ONU et UE) afin d'aboutir à une paix durable en Israël/Palestine. Celle-ci exige l'arrêt de toute forme d'agression terroriste palestinienne contre Israël et la reconnaissance par ce dernier d'un État autonome palestinien. Pendant ce temps, sur la scène politique palestinienne, Yasser Arafat se voit contraint de nommer Mahmoud Abbas comme chef de gouvernement, à la suite de pressions américaines et israéliennes. Du côté israélien, la construction du mur se prolonge. Le gouvernement hébreu a approuvé la construction de 68 km autour de Jérusalem et de 430 km de barrières au sud d'Hébron. L'UE, l'Assemblée générale de l'ONU et la Cour Internationale de Justice (CIJ) condamnent la construction du mur[812].

2002 : **27 mars.** Le sommet arabe de Beyrouth propose à Israël une normalisation de ses relations diplomatiques avec le monde arabe en échange du retrait des Territoires occupés en 1967.

2002 (mars) : l'opération **Rempart** est menée par Tsahal pour lutter contre le terrorisme palestinien.

[812] L'Union Européenne a élaboré une résolution demandant l'arrêt de la construction du mur. Ce texte sera adopté par l'Assemblée générale de l'ONU le 21 octobre 2003. La CIJ, quant à elle, a remis son avis le 11 juillet 2004 en motivant sa contradiction avec le droit international.

Le premier ministre israélien Ariel Sharon décide la construction d'un mur de sécurité entre Israël et la Cisjordanie, dont le tracé, qui ne suit en réalité pas celui de la ligne verte (ligne d'armistice de 1949), englobe des colons israéliens. Depuis la colonisation se poursuit en Cisjordanie.

2003-2011 : La **deuxième guerre d'Irak** est menée sous l'impulsion des États-Unis. Après avoir lancé une offensive en Afghanistan, lieu où Oussama Ben Laden se serait réfugié après les attentats du 11 septembre 2001, et suspectant des liens entre le régime irakien et les terroristes d'Al-Qaïda, George W. Bush charge Donald Rumsfeld et Tommy Franks de constituer un plan d'attaque contre l'Irak. La guerre d'Irak, ou seconde guerre du Golfe, commence officiellement le 20 mars 2003 avec l'invasion de l'Irak (dite **opération Liberté irakienne**) par la coalition menée par les États-Unis contre le parti Baas de Saddam Hussein. L'invasion conduit à la défaite rapide de l'armée irakienne, à l'arrestation et à l'exécution de Saddam Hussein ainsi qu'à la mise en place d'un nouveau gouvernement. La guerre confessionnelle a réorganisé la société et le territoire irakien est désormais fragmenté selon des lignes ethno-confessionnelles. Trois points importants à souligner concernant cette guerre : d'abord l'idée d'une guerre préventive au profit d'Israël ; en second lieu des objectifs anti-terroristes constituant à détruire les poches de soutien au terrorisme situées en Irak et d'éliminer un allié d'Al-Qaïda qui aide et protège les terroristes, les finance, qui procure un refuge pour divers groupes terroristes palestiniens et qui met des armes et des bases militaires à la disposition des groupes terroristes iraniens. Mais les investigations menées durant cette période n'ont pu confirmer ses liens ; finalement les objectifs économiques officiels sont la protection des richesses pétrolières qui seront utiles pour la reconstruction du pays et aussi pour le programme « pétrole contre nourriture » et l'arrêt de l'important marché noir. Or les enjeux officieux étaient complètement différents de ce qui a été mentionnés : Sur le plan politique, installer un régime démocratique qui servira les intérêts des alliés et qui de plus soutiendrait les Occidentaux dans leur lutte contre plusieurs régimes islamiques voisins de l'Irak. Sur le plan militaire, placer des troupes alliées et des bases en permanence sur le sol irakien pour ainsi avoir un contrôle sur le golfe Persique. Ce conflit permettrait également à beaucoup d'entreprises européennes et américaines de profiter du pétrole irakien, prendre le contrôle des puits de pétrole du 4e détenteur de réserves ; il s'agirait donc d'une raison motivée par les analystes de la géopolitique du pétrole. Le secteur de l'armement aurait également l'occasion « d'écouler les stocks » et de stimuler la production par une augmentation des « besoins ». Beaucoup d'argent pourrait ainsi être réinjecté dans l'économie, plus spécifiquement dans le secteur de l'armement et des hydrocarbures.

En **2003**, c'est bien l'invasion américaine de l'Irak qui marque le point de départ d'un projet d'une nouvelle dimension. Depuis le changement de régime en Irak en 2003, les chiites sont au pouvoir à Bagdad ; au cœur des recompositions politiques au Liban, ils pèsent de tout leur poids dans le conflit israélo-palestinien ; dans les monarchies du Golfe où gisent les plus grandes réserves mondiales de pétrole, ils réaffirment leur refus des discriminations qui, parfois, font d'eux des citoyens de seconde catégorie.
La guerre irako-iranienne, les deux guerres du Golfe, l'invasion américaine, les grandes offensives de Daech… Depuis son indépendance, l'Irak n'a pas été épargné par la destruction entraînant des déferlements successifs de vagues de réfugiés et de déplacés internes. Des millions ont dû quitter leur foyer. Ils sont 50 000 à avoir trouvé refuge au Liban. Tous vivent dans une situation précaire, aggravée par la profonde crise économique que vit le pays.
Les chrétiens représentent seulement 3% de la population en Irak. Depuis les années 90, pris entre les deux feux des rivalités sunnites et chiites, ils fuient le territoire irakien dans l'espoir de jamais y revenir. Au Liban, les chrétiens représentent environ 20 % des réfugiés irakiens soit environ 10 000 personnes. D'après l'ONG *Human Rights Watch*, les réfugiés irakiens chrétiens se sentent plus en sécurité au sein de la communauté chrétienne du Liban qu'en Syrie, Turquie ou Jordanie. Pays dans lesquels ils ont peur de revivre les mêmes persécutions qu'en Irak.

En **2004** : Mahmoud Abbas prend la tête de l'AP suite de la mort de Yasser Arafat le 11 novembre.

Le 28 mai 2005, Tsahal annonce qu'elle construira une barrière de sécurité entre la Bande de Gaza et l'État israélien. Afin de permettre cette mise en chantier, l'armée a procédé à une évacuation des colonies situées sur ce petit territoire entre le 15 et le 22 août.

29 janvier. Echange Israël-Hezbollah : le premier relâche 400 Palestiniens et 23 Libanais ; le second libère un ressortissant israélien et rend les corps de trois soldats.

En **2005**, les troupes syriennes se retirent complètement du sud Liban. (Carte 126)

À Gaza, évacuation et retrait des colons israéliens de la bande de Gaza mais les relations restent tendues avec le Hamas qui contrôle ce territoire depuis 2007.

2006-2009 : Première **guerre civile irakienne** ou la 1ère guerre confessionnelle irakienne est une phase de la guerre d'Irak qui oppose les groupes insurgés sunnites et chiites de 2006 à 2009.

En **2006** : Tsahal va mener deux opérations militaires au Liban (Opération « Punition adéquate ») sur la Bande de Gaza (Opération « Pluies d'été »). (Carte 126)

Une offensive israélienne terrestre et aérienne combat le Hezbollah et tombe en échec. L'ensemble du Liban est soumis à des bombardements intensifs qui détruisent l'ensemble des infrastructures du pays et qui tuent plus de 1100 civils et poussent environ 1 million personnes à se déplacer pour fuir les bombardements. Des exodes, des déplacements démographiques et des destructions énormes de villes et de villages au sud du Liban et infrastructurelles au large du pays ont été les résultantes majeures de ces attaques.

Cependant, de nombreux Libanais ont conclu depuis longtemps que la dernière guerre du Liban a été un terrain de test d'armes pour les Américains et les Iraniens, qui les ont fournies respectivement à Israël et au Hezbollah.

La résultante majeure de ce conflit Israélo-Libanais en 2006 s'est matérialisée sous la forme d'une résolution onusienne 1701, laquelle a induit d'importants changements à plusieurs niveaux pour la région frontalière :

- Soutenir le retour de l'armée libanaise jusqu'à la frontière, pour la première fois depuis 1978
- Étendre le mandat de la FINUL en augmentant son contingent de 2.000 à 15.000 hommes
- Débarrasser la région frontalière de tout personnel armé non étatique le tout visant à aider le gouvernement libanais à sécuriser la frontière et faire son assistance aux civils.

Aujourd'hui encore, l'espace frontalier porte les stigmates du conflit et matérialise la nature fermée des relations entre libanais et israéliens. L'ancienne ligne d'armistice est transformée en frontière internationale. Le mur de protection contre le Hezbollah est vu comme agression par les libanais. La raison invoquée était de payer de retour à la mort de soldats de l'armée israélienne dans la « zone de sécurité », qu'Israël avait créée en 1985 au Sud-Liban pour protéger ses frontières nord à la fois du Hezbollah et du Front populaire pour la libération de la Palestine - Commandement général.

En **2006** : L'arrêt de la rétribution des taxes douanières d'Israël vers la Palestine (prévu par l'accord de Paris de 1996) et la suspension de l'aide européenne à l'AP en avril 2006 (tant que le Hamas ne cesse pas toute forme de violence et ne reconnaisse pas l'État d'Israël) en sont des exemples. Par suite, la nécessité de former un gouvernement d'union nationale devient indispensable afin que l'AP puisse à nouveau bénéficier de ressources monétaires. Un Document de réconciliation nationale (basé sur le texte de l'initiative des prisonniers) voit le jour dans le but de satisfaire aux exigences du Quartet.

L'émergence de l'organisation État islamique et l'imaginaire collectif du mouvement djihadiste associé est une idéologie territoriale spatialisée qui vient ajouter un nouveau calque à ces évolutions territoriales et régionales, même mondiales. Au-delà d'une logique d'exportation systémique de la violence, Dā'ish propose aussi d'agencer, au Moyen-Orient, un ordre géographique de rupture. « Détruire les frontières » (*kasr al-ḥudūd*) réclamant la « fin des frontières issues de Sykes-Picot, […] [à] effacer de la carte, et [à] retirer des cœurs » et appellent à poursuivre le combat jusqu'à « atteindre Jérusalem [*al-quds*] »[813]. Le groupe diffuse plusieurs dizaines de productions similaires,

[813] CIMINO Matthieu, « 9. La carte et le territoire en islam politique. Idéologie spatiale et enseignement de la géographie par l'organisation État islamique », dans *Politiques des frontières*, La Découverte, 25 octobre 2018, p. 187, [En ligne], <https://www.cairn.info/politiques-des-frontieres--9782348040740-page-185.htm>, (Consulté le 12 avril 2022).

principalement articulées autour de la dimension spatiale de son projet et, partant, centrées sur le Moyen-Orient et sur l'héritage de Sykes-Picot.
Ce phénomène d'agencement et de transformation de la région fait partie de ses incidences qui ont eu des impacts majeurs sur de larges portions de territoires et de frontières du Proche et Moyen-Orient et spécifiquement sur ceux de l'Irak, la Syrie et du Liban. Ces mouvements d'ordre géographique de rupture s'explorent à travers ses dispositifs de conquête et d'administration de l'espace mais surtout ses mécanismes de contrôle identitaire. Les combats vécus sur la frontière Nord et Est du pays entre l'armée libanaise et le mouvement Djihadiste en **2011** et la participation du parti de Dieu en Syrie aux combats contre les attaques du Daech font preuves de ces influences successives et insistantes. Donc la variable spatiale joue un rôle considérable et remarquable dans l'élaboration de cet idéal politique et idéologique. Ses ressorts de mobilisation spatiaux et les « cadres géographiques » de l'identité Daechiste que ça soit en Orient ou en Occident spécifiquement en Europe ont été qualifiés de phénomènes de « radicalisation » ou de « radicalité » vu leur caractère extrémiste totalitaire.

En ce sens, l'observation des frontières et des territoires qu'elles bornent contribuent à informer sur les mécanismes par lesquels l'État ou l'Empire pense l'identité nationale, mais également sur la manière dont celle-ci est vécue, pensée et reçue par les différents groupes sociaux.
En **2007** : L'accord sur la formation du gouvernement d'union nationale s'est concrétisé à Riyad le 8 février 2007. La vie politique palestinienne ne restera en équilibre que très peu de temps. En effet, dès juin 2007, des affrontements ont lieu entre les Palestiniens dans la Bande de Gaza. Le Hamas a pris le contrôle sur l'ensemble du territoire gazaoui ce même mois. Mahmoud Abbas (leader de l'OLP) déclare ainsi l'état d'urgence et fait appel à Salam Fayyad pour former un gouvernement de transition en Cisjordanie. Les aides financières européenne et américaine directes se sont rétablies.
En **2008-2009** : L'opération israélienne « Plomb durci » sur la Bande de Gaza ainsi que toute la polémique autour du rapport Goldstone. Au niveau des initiatives de paix, la conférence d'Annapolis (initié par le Président américain G. Bush) n'a rien donné. Dans les négociations, le statut de Jérusalem-Est et la colonisation sont les principaux sujets de discordance. Alors que pour les Israéliens, Jérusalem est considérée comme une capitale « éternelle et indivisible » et qu'un gel temporaire de la colonisation en Cisjordanie puisse être envisagé, les Palestiniens n'accepteront plus de pourparlers si la question de la colonisation à Jérusalem-Est n'est pas prise en compte.

2011-2024 : La guerre civile en Syrie ou révolution syrienne est un conflit armé qui débute en 2011 dans le contexte du printemps arabe par des manifestations majoritairement pacifiques en faveur de la démocratie contre le régime baasiste dirigé par le président Bachar el-Assad. Réprimé brutalement, le mouvement de contestation se transforme peu à peu en une rébellion armée. En se prolongeant dans le temps, le conflit syrien est devenu à la fois une guerre civile, une guerre confessionnelle et une guerre par procuration. Entre 2011 et 2024, le conflit a fait plus de 500 000 morts d'après les estimations de diverses ONG. La moitié de la population est déplacée pendant le conflit, et cinq à six millions de Syriens ont fui le pays, soit le quart de la population. Des attaques à l'arme chimique et de nombreux massacres, crimes de guerre et crimes contre l'humanité ont été commis, principalement par le régime syrien et par l'État islamique. Le camp loyaliste syrien est responsable de la grande majorité des victimes civiles de la guerre par ses bombardements aériens massifs et par la répression exercée contre l'opposition, qualifiée de politique d'« extermination » par l'ONU : entre 70 000 et 200 000 personnes ont disparu dans les prisons du régime, au moins 17 000 d'entre elles y ont été torturées à mort et plus de 5 000 à 13 000 autres ont été exécutées par pendaison, principalement dans la prison de Saidnaya. Le Liban accueille déjà, selon des estimations officielles, 1,5 million de réfugiés syriens, dont 755 426 enregistrés auprès de l'ONU, qui ont fui la guerre civile dans leur pays depuis 2011.
Par conséquence, des milliers de nouveaux réfugiés syriens s'installent au Liban provoquant une crise économique et financière plus profonde nécessitant des solutions urgentes et définitives reliées aux évolutions démographiques spontanées non étudiées, ni intégrées et ni planifiées.

En **2011-2020** : Un litige frontalier en mer entre le Liban et Israël suite à la découverte d'importantes réserves d'hydrocarbures. Un nouveau conflit se joue sur le tracé de la frontière maritime entre les deux pays. (Figure 60, Carte 127)

À partir de 2011, un nouveau **litige** se joue sur le tracé de la **frontière maritime** entre le Liban et Israël suite au recensement de gisements de gaz dans le bassin méditerranéen oriental.

2013 : La **seconde guerre civile irakienne.** Le 30 décembre**,** une insurrection de tribus sunnites éclate dans la province d'Al-Anbar. Des djihadistes créent l'(EI) à cheval sur l'est de la Syrie et l'ouest de l'Irak et persécutent des chrétiens et des yézidis qui sont obligés de fuir au Kurdistan.

2014 : la guerre « **Bordure protectrice** » déclenche par l'enlèvement de trois adolescents israéliens.

Période contemporaine : crises, traumatismes et migrations ascendantes (2016-2025)

En 2016 : Début de la crise économique libanaise.

En **2017-2020** : Des crises économiques, financières et politiques successives se poursuivent au Liban provoquant un taux de chômage très élevé et la migration de millier de libanais.

En **2018-2020** : « Jérusalem » la capitale de la Palestine occupée est considérée capitale d'Israël par les États-Unis et de nouvelles frontières se dessinent pour la région. Ces nouveaux évènements provoquent des perturbations multiples dans le monde arabe et les pays du Moyen-Orient spécifiquement le Liban, la Syrie et la Jordanie.

Le conflit persiste toujours, en effet le 28 Janvier **2020**, le président des États-Unis Donald Trump en présence du premier ministre israélien Benjamin Netanyahu, à la maison Blanche, a dévoilé son « Plan de Paix » pour le Proche-Orient, évoquant une solution qu'il considère « *réaliste à deux États* » comme déclarée de sa part. Ce plan est déjà largement rejeté par l'Autorité palestinienne et par le Hamas.

En effet, ce plan réclame et évoque plusieurs points et conditions : « Jérusalem restera la capitale indivisible d'Israël » ; la création d'un État palestinien serait possible à condition que les Palestiniens se plient aux conditions prévues dans le plan de paix. Ils devront notamment reconnaître Israël comme « État juif », « rejeter le terrorisme sous toutes ses formes » et renforcer leurs institutions ; Cet État palestinien doit être constitué « d'un seul tenant ». Les différentes parties seraient alors reliées par « des réseaux de transport modernes et efficaces » et des tunnels ; la création d'une capitale palestinienne dans « *Eastern Jerusalem* », ce qui peut désigner Jérusalem-Est. Mais pour Benjamin Netanyahu, il s'agirait plutôt de laisser aux Palestiniens des faubourgs situés à l'est de la Ville sainte – c'est-à-dire des localités, comme Abou Dis, techniquement situées à Jérusalem mais du côté oriental de la barrière de sécurité séparant Israël des Territoires palestiniens ; Washington reconnaîtrait les colonies comme faisant partie d'Israël et que le plan Trump octroierait à Israël la souveraineté sur la vallée du Jourdain. Quelque 30 % de la Cisjordanie reviendrait ainsi officiellement à l'État hébreu ; Israël s'engagerait de son côté à geler le développement de toute colonie pendant quatre ans, durée pendant laquelle les Palestiniens pourraient donc revenir sur leur rejet actuel de ce plan ; Les réfugiés palestiniens n'auront pas droit au retour en Israël : « Les réfugiés palestiniens auront le choix entre vivre dans le futur État palestinien, s'intégrer dans les pays où ils résident actuellement, ou s'installer dans un pays tiers ».

Pour conclure, le conflit israélo-palestinien porte sur plusieurs enjeux, dont la reconnaissance des deux peuples, leur territoire respectif – y compris le statut de la ville sainte de Jérusalem – et le statut de quelque 4 millions de Palestiniens déplacés en raison des conflits.

Litiges frontaliers entre Syrie et Liban

Plusieurs litiges frontaliers entre Syrie et Liban sont apparus à la suite du retrait israélien du Liban Sud (2000), puis à l'occasion du retrait de l'armée syrienne en 2005 et même récemment avec la découverte des ressources d'hydrocarbures en mer, des gisements en gaz dans la ZEE du Liban en

Méditerranée, en Egypte, en Israël ou à Chypre. Ces problèmes sont une illustration concrète des difficultés du Liban à cerner les limites de son territoire : Terrestres ou maritimes. Le conflit persiste dans tous les sens avec les pays voisins.
Le Liban et la Syrie sont en désaccord sur une zone maritime d'environ 750 kilomètres carrés, située au nord du pays et connue sous le nom du bloc n °1, selon une carte envoyée en 2011 à l'ONU. De même, un désaccord sur la frontière maritime sud entre le Liban et Israël. Au cœur du litige, un triangle de 860 km^2, qui a fait monter le ton des deux côtés de la frontière depuis l'année 2011 jusqu'en 2022 ou finalement les deux pays ont conclu un accord en 2022 mais qui est de nouveau rejeté par Israël fin 2024 suite à l'assassinat du chef de Hezbollah.
Un conflit d'appropriation de la terre, révélateur et producteur de frontières : le cas d'Anjar (Liban, plaine de la Békaa) La commune d'Anjar (5000 hab.) se situe en position frontalière dans la plaine de la Békaa, sur la route Beyrouth - Damas ; elle fut le siège du centre de commandement des Forces syriennes au Liban de 1984 à 2005. Née en 1939 d'un camp de réfugiés chrétiens arméniens originaires du sandjak d'Alexandrette, la bourgade est le siège d'un conflit d'appropriation foncière depuis la fin des années 1990. Ce conflit oppose la municipalité et les instances islamiques (*awqaf*) de Barr Elias à propos de la propriété d'une colline. Ce litige montre la transcription au sol des frictions communautaires et des stratégies identitaires, avec pour corollaires l'élaboration d'une frontière locale et un conflit de mémoire, celle du lieu disputé. La gestion de ce conflit est révélatrice de la complexité du jeu politique libanais et des relations syro-libanaises.

2018-2024 : À parti de 2018 les tensions sont toujours extrêmement présentes surtout à cause du conflit entre la Turquie et les Kurdes ou de Daech qui organise toujours des guérillas et des attentats. L'armée turque mène régulièrement des opérations militaires terrestres et aériennes dans le Nord de l'Irak, notamment contre les grottes utilisées par le PKK en dépit de la souveraineté de l'Irak. Selon un rapport onusien publié début 2021, l'organisation djihadiste continue de mener une insurrection soutenue de part et d'autre de la frontière entre l'Irak et la Syrie. En 2023, le poids des milices paramilitaires reste prépondérant, le *Hachd al-Chaabi*.

2019 : (30 juin) Les affrontements meurtriers de Qabr Chmoun dans la Montagne, un conflit interdruze qui cache une crise de confiance, entre les formations druzes rivales du Parti démocratique libanais de Talal Arslane et le Parti socialiste progressiste de Walid Joumblatt. Cet incident a rappelé de mauvais souvenirs de la guerre civile à la population libanaise, le Chouf ayant été dévasté lors de la guerre de la Montagne par de nombreux massacres.

2019-2021 : **Manifestations au Liban**, connue par *Thaoura* en arabe. Le Liban depuis 2016 assiste à une crise économique aux racines profondes qui s'éclate le 17 octobre 2019 avec une série de protestations au niveau national, en réponse à l'échec du gouvernement à trouver une solution aux crises politiques, socio-économiques qui menacent le Liban : chute des taux de change, impôts imposés sur l'essence, le tabac et les appels en ligne, croissance du PIB de 0,2 % en 2019, dette publique évaluée à 150 % du PIB, taux de chômage élevé, blocage des comptes dans les banques,…

2020 : La **double explosion** dans le port de Beyrouth le 4 août 2020 a ravagé la capitale et ses environs, provoquant la mort de 150 personnes et des milliers de blessés. Cet événement a généré un traumatisme collectif et accéléré des processus de vulnérabilité préexistants : déstabilisation urbaine, dynamiques migratoires, vente immobilière, gentrification destructrice, patrimoine menacé

2021 : Le conflit **Jérusalem et Gaza** (11 jours) entraine la gentrification forcée à Jérusalem-Est.

2022 : Un accord a été signé entre les deux gouvernements à travers une médiation américaine redessinant le tracé maritime en octobre permettant à Israël d'exploiter le champ de Karish et au Liban de poursuivre des explorations dans la zone de Qana. Cet accord a été perçu comme une solution diplomatique qui réduisait les risques de confrontation militaire, tout en permettant à chaque pays de tirer profit de ses ressources naturelles sous-marines.

2023 : Escalade « **Bouclier et flèche** » et des frappes israéliennes sur Gaza

2023-2025 : l'engrenage infernale de la guerre **Israël-Gaza** qui déclenche le 7 octobre 2023.

2024-2025 : Le 17 et 18 septembre, assassinats de plusieurs commandants du Hezbollah et les explosions de bipeurs et de talkies-walkies piégés, fait par Israël.

Du **23 septembre au 27 novembre 2024**, Israël et le Liban sont de nouveau en guerre et une invasion terrestre et aérienne Israélienne du sud du Liban a eu lieu. Cette action s'inscrit dans le contexte large de la guerre Israël-Hamas qui a déclenchée le 7 octobre 2023. (1 829 morts au Liban à la date du 25 octobre selon les NU, en majorité des civils selon le Ministère de la Santé publique. 1.4 millions personnes ont été déplacées en raison du conflit dans un pays de 5 millions d'habitants)

Le 27 septembre 2024 : Le bombardement massif israélien sur le quartier général du Hezbollah, baptisé opération « **Nouvel Ordre** », dans la banlieue sud de Beyrouth, a pour cible principale Hassan Nasrallah, le secrétaire général du parti, tué dans son QG souterrain, à Dahiyeh (banlieue de Beyrouth), avec d'autres responsables du parti chiite par 80 bombes qui percent le sol et font trembler toute la capitale. En dix jours, plus de 1.200 personnes ont été tuées, en majorité des civils selon les autorités libanaises.

Le 29 sept., **Israël remet en cause sa frontière maritime** avec le Liban suite à l'assassinat du chef de Hezbollah ravivant les tensions dans une région déjà marquée par des conflits armés fréquents. Le ministre israélien de l'Énergie a déclaré que l'accord avait été une erreur stratégique et que son gouvernement envisageait de revoir les termes de cet arrangement. (Carte 127)

Le 30 septembre 2024 : **L'invasion israélienne du Liban** commence par des incursions.

Le 26 nov., un cessez-le-feu pour une durée 21 jours est mis en œuvre suite à l'appel proposé par l'ONU par la France et le Royaume-Uni avec un accord conditionné avec les deux parties.

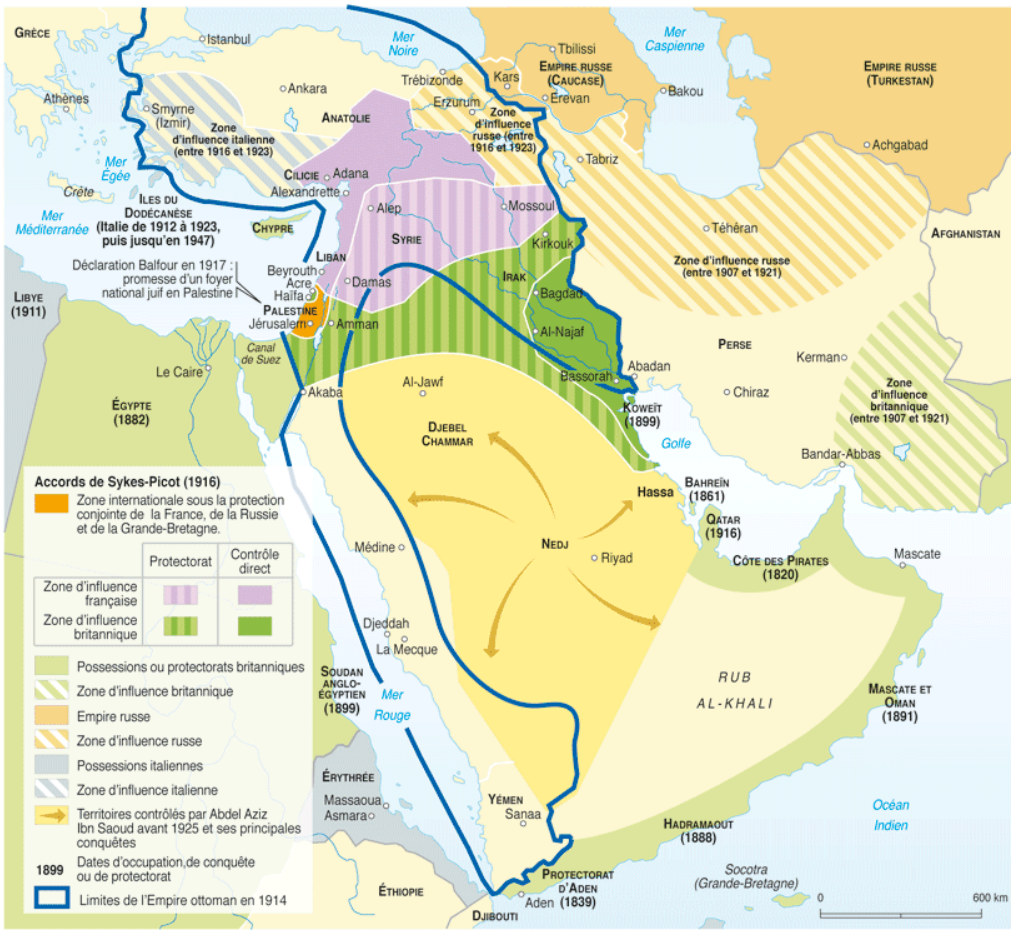
L'**accord pour un cessez-le-feu** entré en application le 27 novembre 2024 prévoit un retrait du Hezbollah au nord du fleuve Litani (à 30 km de la frontière entre Israël et le Liban). « Les troupes d'invasion israéliennes se retireront [du territoire libanais] dans un délai de 60 jours ». L'armée Libanaise et la Finul reçoivent la mission d'assurer la paix dans le sud du Liban et de prévenir un réarmement du Hezbollah. Malgré la signature de l'accord, l'armée israélienne a violé le cessez-le-feu à plus de 50 reprises en 5 jours, en continuant de bloquer l'accès à des dizaines de villages frontaliers aux habitants qui souhaiteraient regagner leur domicile. Plusieurs personnes civiles ont été blessés ou tués sans raison. Selon le quotidien libanais *L'Orient-Le Jour*, les raids de l'aviation israélienne ont fait 95 morts au Liban depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu. L'armée israélienne démoli sans cesse les quelques maisons libanaises restantes intactes suite aux attaques en refusant de se retirer du sud dans les délais indiqués dans l'accord. Des paysages de ruines et de destruction totale des villages du sud Liban desquels l'armée s'est retirée choquent les personnes souhaitant revenir à leur terre. L'ampleur des destructions a touché les étendues agricoles, les troupes israéliennes ont dynamité la quasi-totalité des habitations frontalières, œuvrant de ne pas donner aucun espoir de retour au moins rapide à ces villages. Ces actes terroristes transmettent un message clair, le souhait de rendre l'espace frontalier libanais abandonné, un espace tampon vide, un *no man's land*. C'est la situation de ce lieu depuis la première invasion du sud.
Cette guerre a fait plus de 4 000 morts et 16 600 blessés, en majorité des civils, en 13 mois de conflit, entre le 8 octobre 2023 et le 15 novembre 2024, selon le ministère libanais de la Santé.
La **résolution 1701 des Nations unies** avait permis de rétablir la paix à l'issue du conflit israélo-libanais de 2006. Mais les deux parties ont violé la résolution entre 2006 et 2023 : Le Hezbollah a maintenu des activités militaires au Liban, notamment dans la zone de 30 km située dans le sud du Liban, entre la frontière sud et le Litani. Israël a survolé quotidiennement l'espace aérien libanais en violation de la souveraineté de ce pays ; 30 000 violations de ce type ont été répertoriées depuis l'adoption de la résolution en 2006. L'invasion du Liban en 2024 constitue une autre violation.

Le 9 janvier 2025, le **nouveau président de la république**, commandant en chef de l'armée libanaise, le général Joseph Aoun a été élu et cela après plus de deux ans de vacance du pouvoir (depuis octobre 2022). Il déclare dans son discours d'investiture vouloir s'employer « à consacrer le droit de l'État [libanais] à avoir le monopole des armes » et qu'il respecterait la trêve établie fin novembre 2024, entre Israël et le Hezbollah.

« *La guerre apprend à tout perdre, et à devenir ce qu'on n'était pas*. [814] » Albert Camus.

[814] www.les-crises.fr

La région méditerranéenne et ses répartitions : accords Sykes-Picot (1916) et mandats (1920-1946)





1922-1943

50,000 réfugiés arméniens au Liban

137,000 arméniens déplacés en Syrie

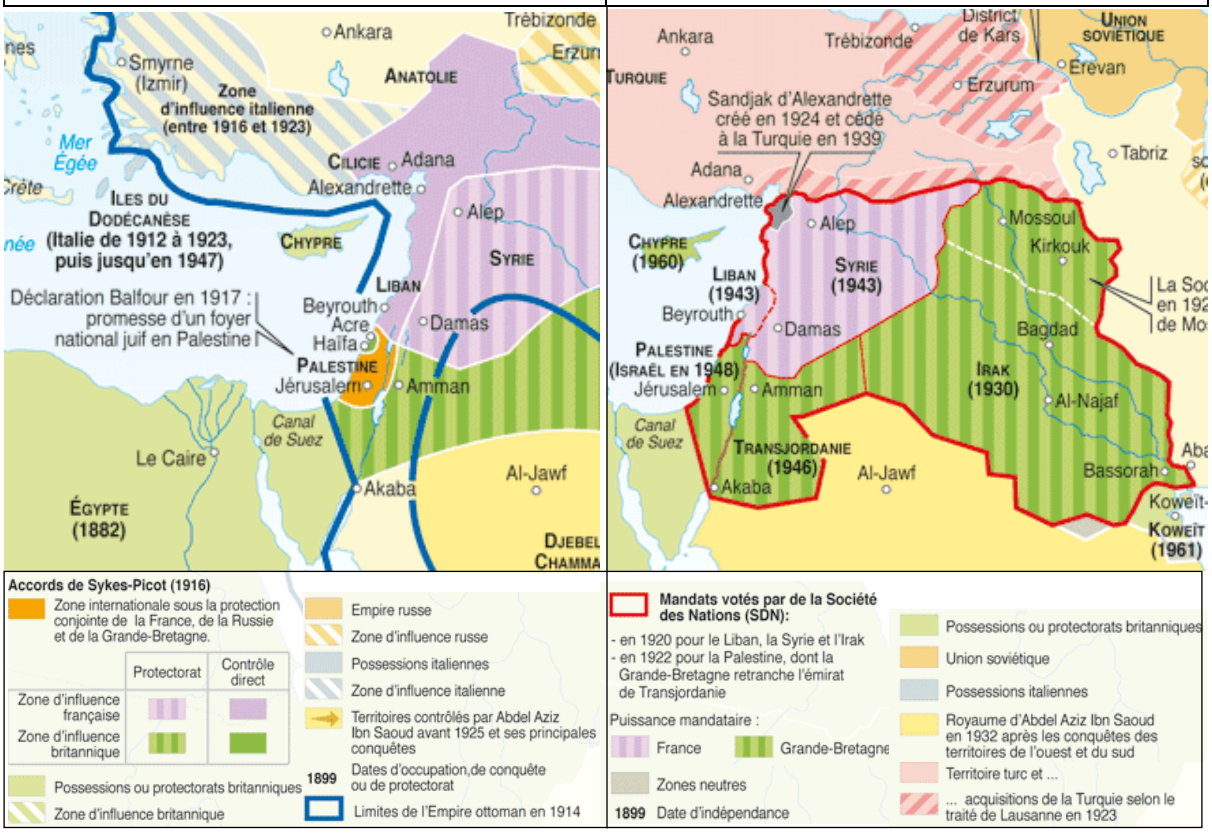
BLAKE, G.; **Dewdney**, J.; **Mitchell**, J.: **The Cambridge Atlas of the Middle East and North Africa**, Cambridge University Press, **1987**.

DA LAGE, Olivier: **Géopolitique de l'Arabie Saoudite**, éditions Complexe, Bruxelles, **1996**.

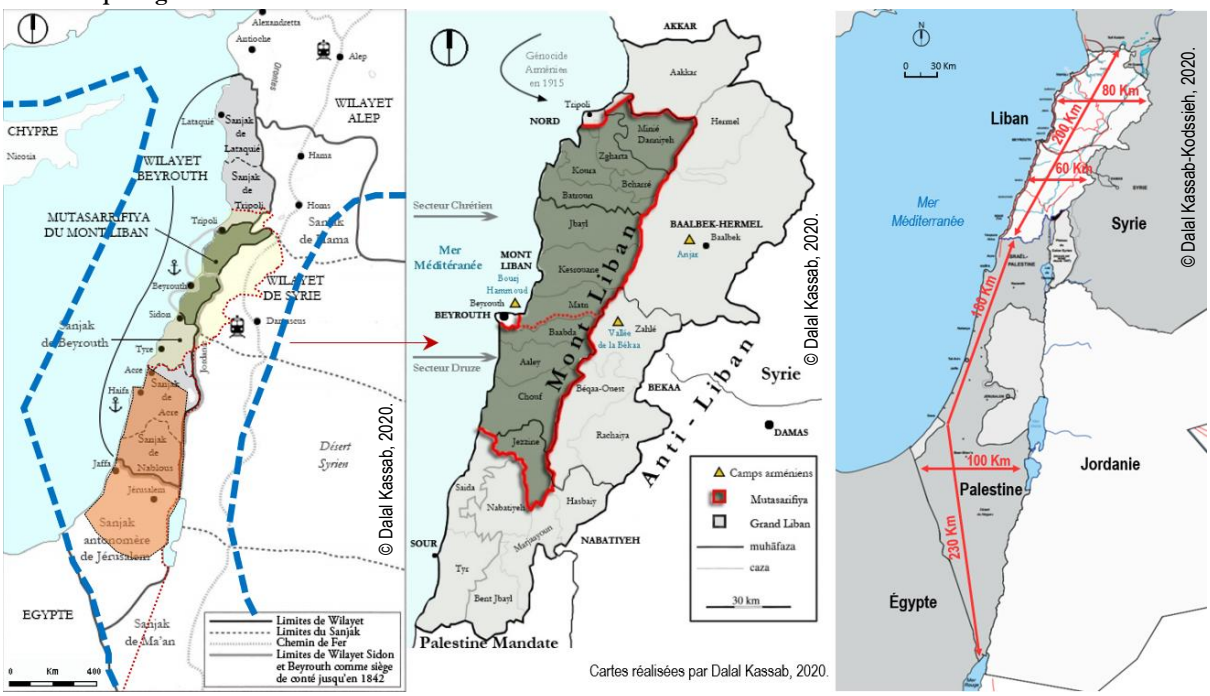
Carte 112 : Cartes originales annexées aux accords Sykes-Picot et des traités de Sèvres (1920) et de Lausanne (1923).

Chronologie de l'évolution des frontières en cartes depuis 1915 jusqu'en 2025 :

1915 - 1917 **1915 - L'Empire Ottoman et Génocide Arméniens** ⇨ **140 000 réfugiés arméniens au Liban**	**1916 - Début Période coloniale (Sykes–Picot)** 1916- 1945 : Liban sous mandat français 1922- 1948 : Palestine sous mandat Britannique **1917 : Déclaration de Lord Balfour** **1923 : Chute de l'Empire Ottoman**

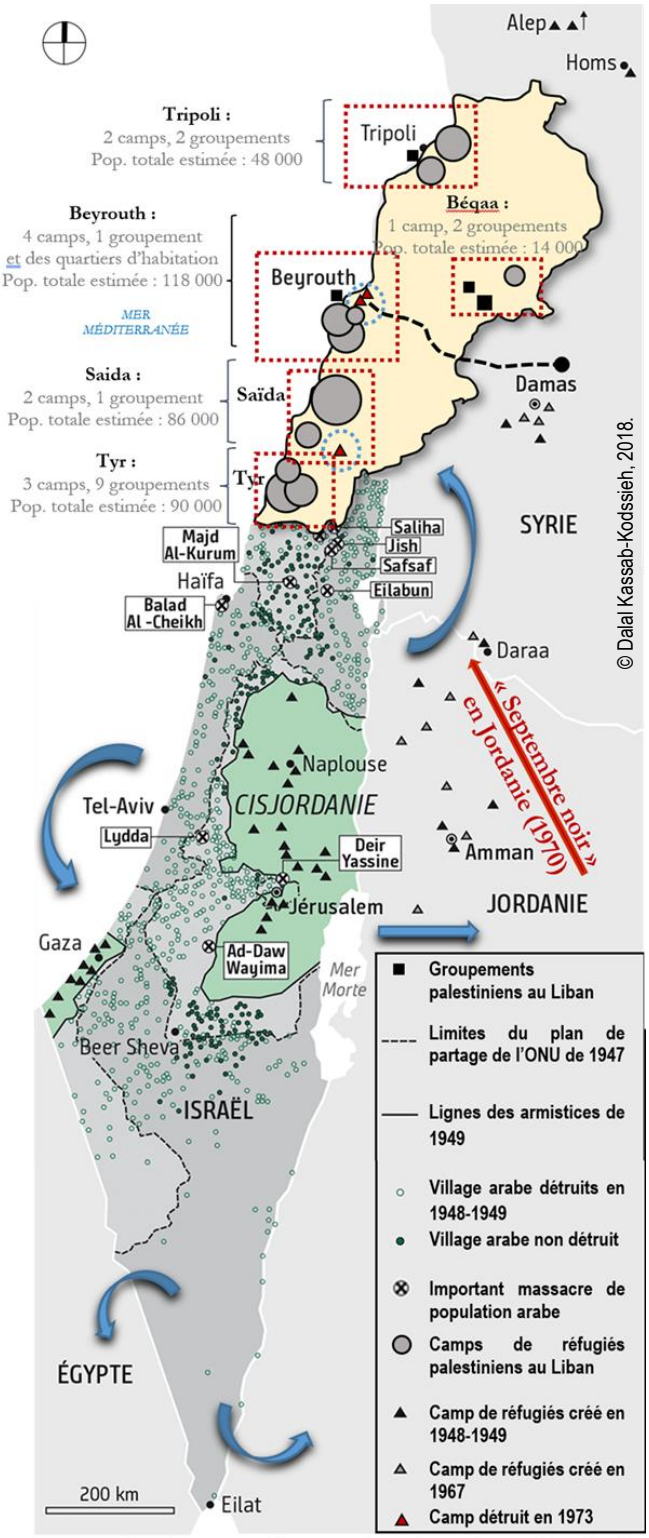


1916 – Le partage des Territoires | **1920 – Déclaration du Grand Liban** | **1932 – Limite du Liban et Palestine**



Carte 113: Limites des territoires selon la Moutasarrifiyat à l'époque ottomane et du Grand-Liban sous mandat. © Kassab, 2020.
Carte 114 : Carte du Liban (1920-1943) et de la Palestine sous mandat (1923-1946). © Dalal Kassab-Kodssieh, 2020.

Une respiration territoriale (1948-2018)



Sources : Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) ; Palestinian Academic Society for the Study of International Affairs, www.passia.org ; www.palestineremembered.com

Carte 115 **:** La création d'Israël en 1947 et l'exode de réfugiés palestiniens dans tous les pays frontaliers inclus le Liban.
© Dalal Kassab-Kodssieh, 2018.
Sources : UNRWA (2004), ABBAS, Mahmoud et al.: « The socio-economic conditions of Palestinians in Lebanon. *Journal of Refugee Studies*, special issue: Palestinian in Lebanon, vol.10, n 3, sept. 1997, p.378-296.

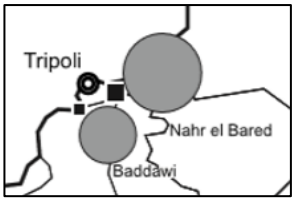
Source d'une partie du fond de carte : Cécile Marin, « L'exode des Palestiniens », in *Le Monde diplomatique*, 2018. *https://www.monde-diplomatique.fr/cartes/exode-palestiniens*

L'exode du « Septembre noir » (1970-1971)



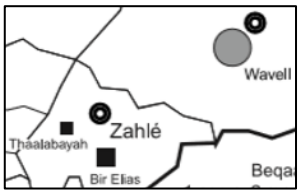
L'exode de milliers de réfugiés palestiniens et leur implantation dans des camps ou hors camps (15 camps au Liban dont 3 détruits en 1973) :

- **Région de Tripoli :** (2 camps, 2 groupements)
Nahr el Bared (1949)
Beddaoui (1955).

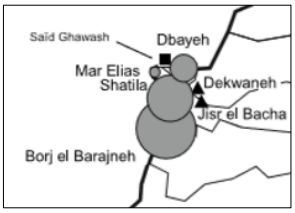


- **Région de Baalbek :** (1 camp, 2 groupements)
Waawel (1948).

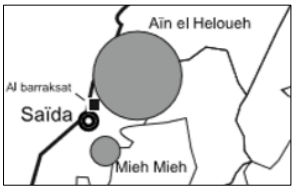
Thaalabeyah et Bir Elias à Zahlé



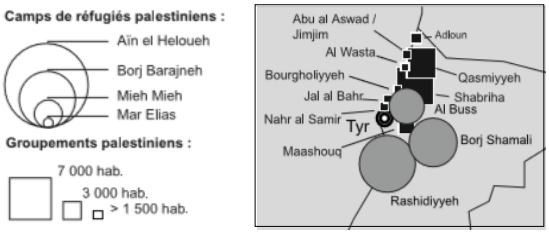
- **Ville de Beyrouth :** (4 camps, 1 groupement)
Borj al Brajneh (1948),
Shatila (1949),
Mar Elias (1952),
Dbayeh (1956)
Dekwaneh et Jisr el Bacha (détruit en 1973)
Saïd Ghawash



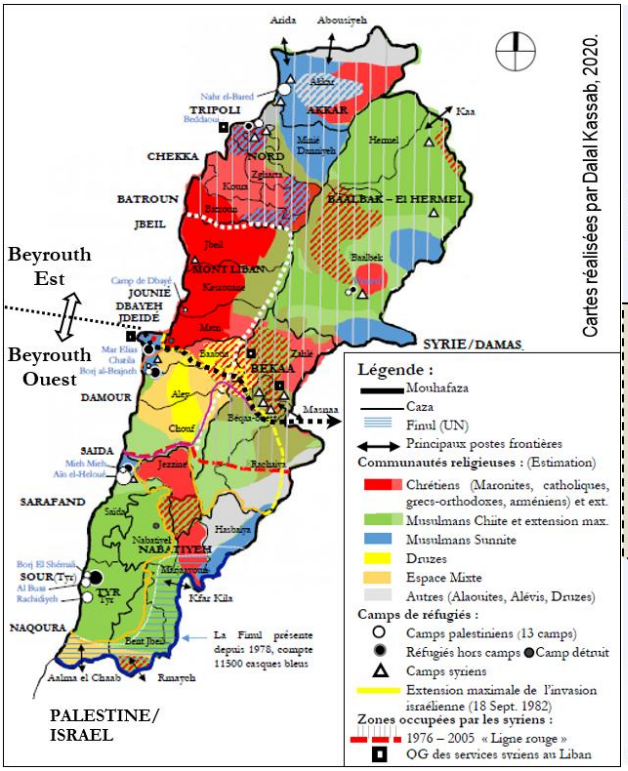
- **Région de Saïda :** (2 camps, 1 groupement)
Mieh-Mieh (1954)
Ain el Heloueh (1948).
Al barraksat



- **Région de Tyr au sud :** (3 camps, 9 groupements)
Al Buss (1948), Borj el-Shemali (1955), Rachidieh (1963), Nabatiyyeh (Détruit en 1973)
Qasmiyyeh, Shabriha, Adloun, Abou al Aswad, Jimjim, Bourgholiyyeh, Jal al Bahr, Nahr al Samir, Maashouq.
https://www.monde-diplomatique.fr/mav/157/A/58325



Répartition des communautés religieuses



Carte 116 : Répartition des communautés religieuses entre Beyrouth-Est et Beyrouth-Ouest (Ligne verte), et sur le territoire libanais.

© Dalal Kassab-Kodssieh, 2018-2020.

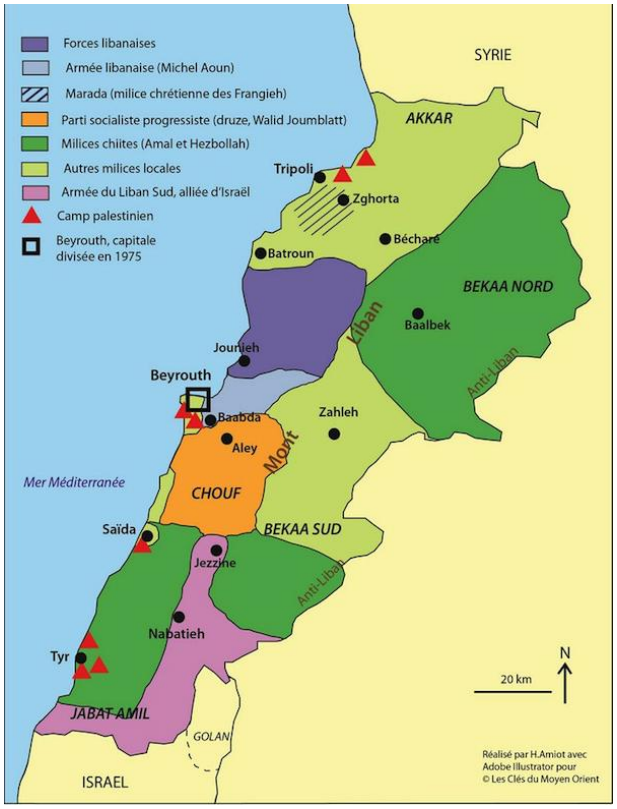
Guerre civile (1975-1990) - la « Ligne Verte »



Carte 117 : L'épisode du « Septembre noir » en Jordanie (1975), le début de la guerre civile libanaise (1975-1990) et la rentrée des troupes syriennes en 1976.

© Dalal Kassab-Kodssieh, 2020.

Répartition des milices et des armés en 1975



Légende des cartes (1975-2025) :

Infrastructure libanaise
- Routes internationales et autoroutes
- Principaux postes frontières

Etapes des invasions syriennes et israéliennes
- 1976 - 1982 Zone occupée par les troupes syrienness
- 1978 Zone occupée par Israel lors de l'"*Opération Litani*"
- 1982 Zone occupée lors de l'opération israélienne "*Paix en Galilée*"
- Extension maximale de l'invasion israélienne (18 Sept. 1982)
- 1982 - 2005 Zone de forte présence de l'armée syrienne

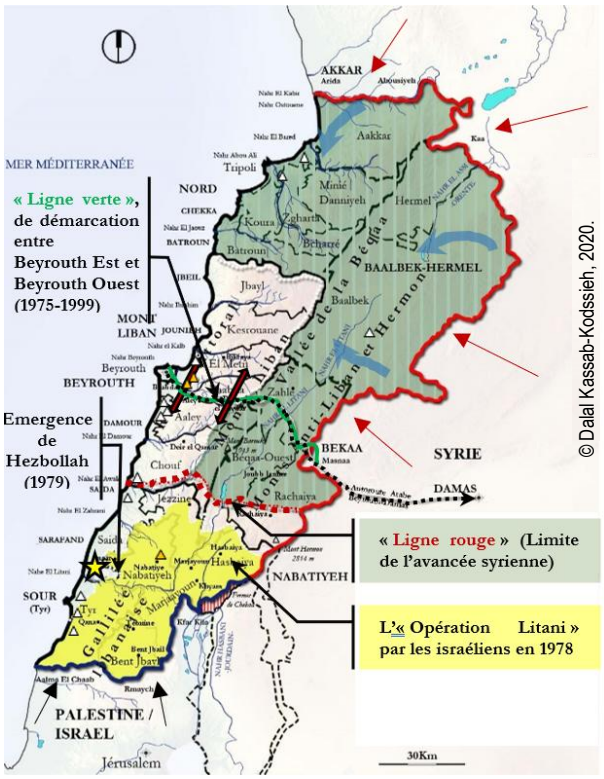
Etapes des retraits israéliens
- 29 Septembre 1982
- 04 Septembre 1983
- 10 juin 1985
- 03 juin 1999
- 25 Mai 2000 (Ligne bleu et Ferme de Chebaa)
- 2006 Offensive Israélienne combat le Hezbollah

(1) Jezzine sous contôle de l'ALS et des conseillers militaires israéliens
- "Ligne rouge", limite maximale de l'avance syrienne
- Zone de déploiement des forces des Nations Unies
- Point de passage israel/Liban
- QG des services syriens au Liban

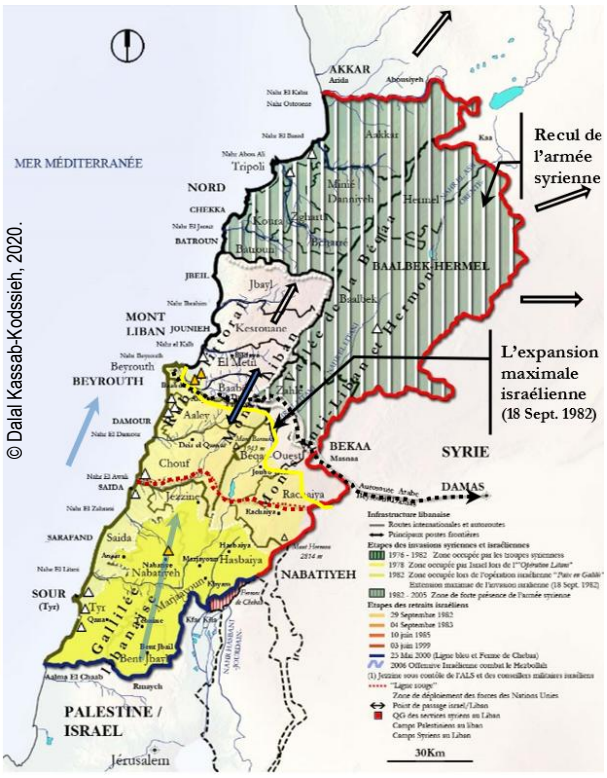
Carte 118 : Répartition des milices, des forces libanaises, de l'armée libanaise, de l'armée syrienne et de l'OLP en 1975.

Référence : Amiot Hervé « La guerre du Liban (1975-1990) : entre fragmentation interne et interventions extérieures », in *Les clés du Moyen-Orient*, 2013.

Rentrée des troupes syriennes (1976) et l'Opération « Litani » (1978)

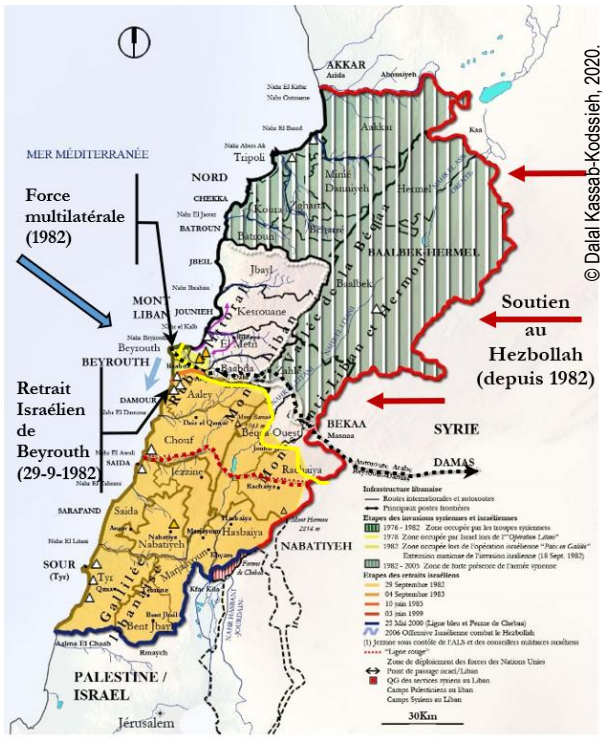


L'Opération israélienne « Paix en Galilée » (18 sept. 1982)

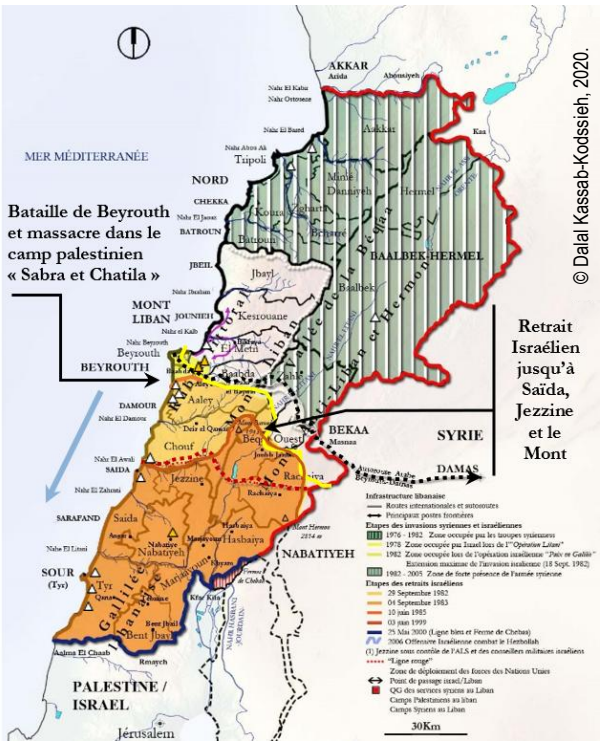


Carte 119 : La rentrée des troupes syriennes au Liban en 1976 et l'« Opération Litani » par les israéliens en 1978.
Carte 120 **:** L'opération israélienne « Paix en Galilée » et l'extension maximale de l'invasion israélienne le 18 Sept. 1982
© Dalal Kassab-Kodssieh, 2020.

Retrait progressiste israélien du centre-ville Beyrouth (29 sept. 1982)

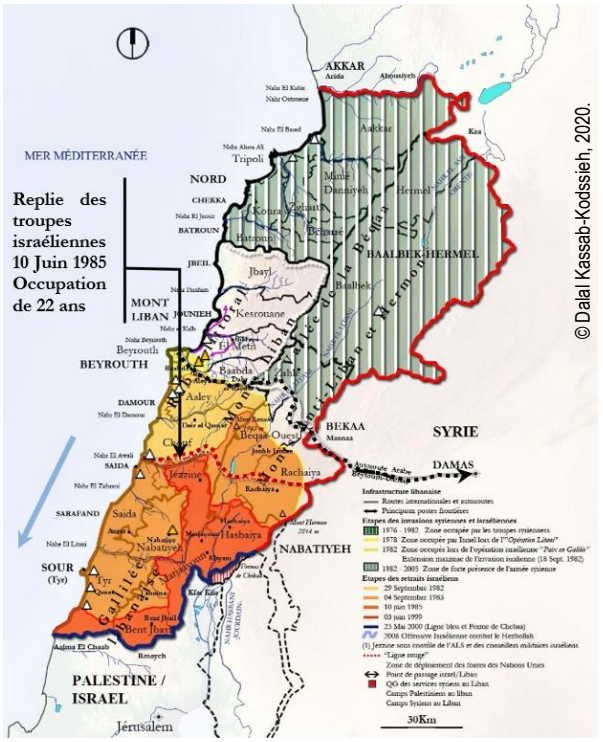


Bataille de Beyrouth et massacre « Sabra et Chatila » (1984)

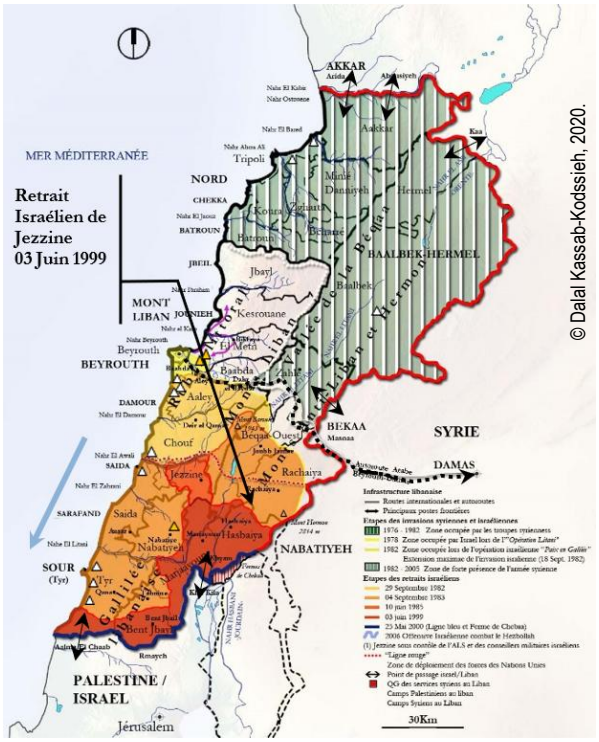


Carte 121 : Le retrait progressive de l'armée israélienne du centre-ville de Beyrouth en premier lieu le 29 Sept.1982.
Carte 122 : Le retrait israélien jusqu'à Saida, Jezzine et le Mont Barouk le 04 Septembre 1983, la bataille de Beyrouth et le massacre dans un camp palestinien « Sabra et Chatila » en 1984.
© Dalal Kassab-Kodssieh, 2020.

10 juin 1985_ Le Repli israélien



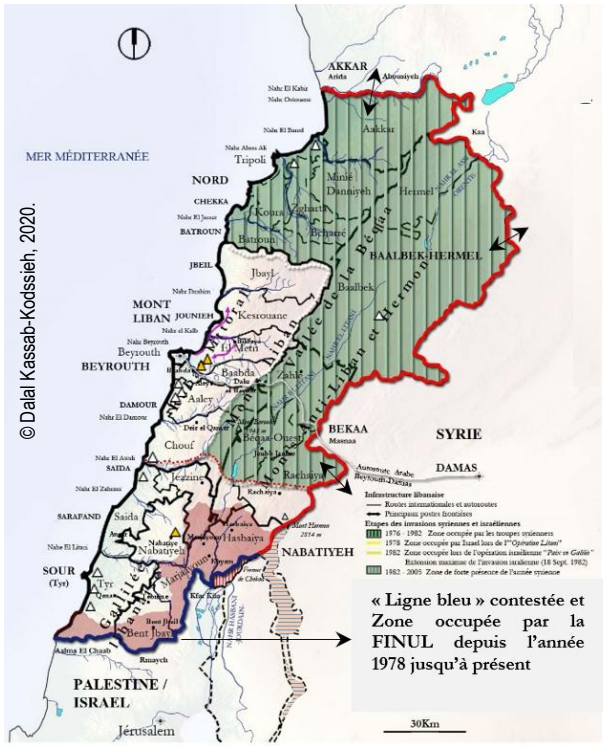
Juin 1999_Retrait israélien de Jezzine



Carte 123 : Israël replie encore plus ses troupes le 10 juin 1985 depuis Beyrouth jusqu'au Sud du Liban et l'occupe 22 ans, Jezzine reste sous contrôle de l'ALS et des conseillers militaires. © Dalal Kassab-Kodssieh, 2020.

Carte 124 : Le retrait israélien du village de Jezzine et sa concentration dans les villages de Hasbayya, Marjaayoun et Bent Jbeyl, le 03 Juin 1999. © Dalal Kassab-Kodssieh, 2020.

Mai 2000_Retrait d'Israël du Sud du Liban à l'exception des fermes de Chébaa / **2005_**Retrait de troupes syriennes / **2006_**Offensive israélienne





Carte 125 : Le retrait d'Israël du Sud du Liban à l'exception des fermes de Chébaa, non loin du Golan et la création de la ligne bleue contestée le 25 Mai 2000.

Carte 126 : Le retrait des troupes syriennes du Liban en 2005, l'offensive israélienne terrestre et aérienne combat le Hezbollah en 2006 et l'apparition d'une nouvelle zone litigeuse entre Israël et le Liban, la frontière maritime extension de la ligne bleue au sud du Liban.

© Dalal Kassab-Kodssieh, 2020.

Guerre en Syrie et offensives de l'armée libanaise et le Hezbollah contre les attaques des groupes rebelles Djihadistes syriens à Arsal (2011-2017).

Depuis mars 2011, la Syrie connait une guerre civile qui tourne au conflit communautaire entre minorité alaouite et majorité sunnite, ce qui entraîne des tensions interconfessionnelles au Liban, qui connait en plus l'arrivée massive de réfugiés provenant de Syrie. Des répercussions évidentes sur l'économie libanaise par suite en découlent. Les tensions ont notamment eu lieu à Tripoli, où un quartier alaouite est enclavé par des quartiers sunnites, mais également à Beyrouth, la capitale, et dans d'autres villes importantes comme Sidon.

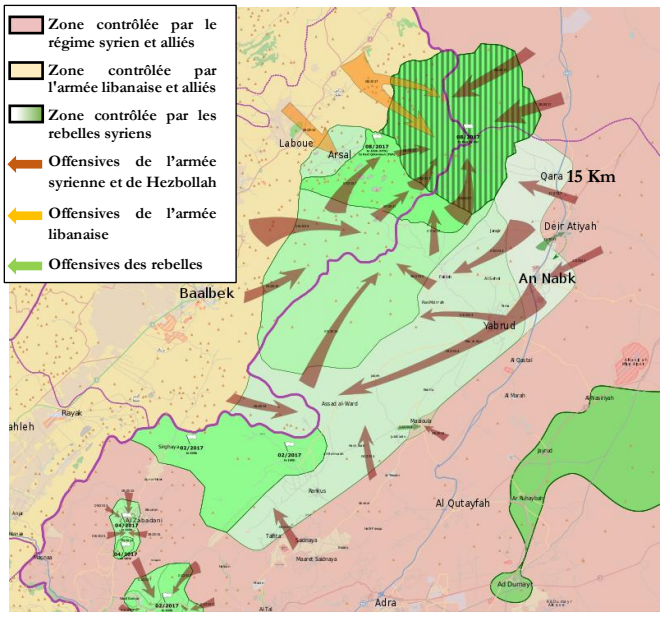
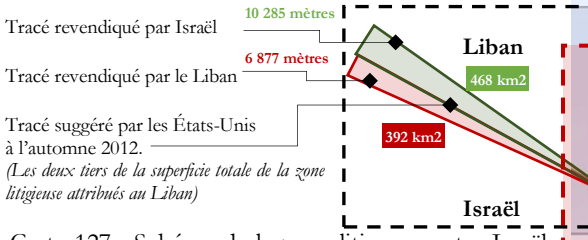
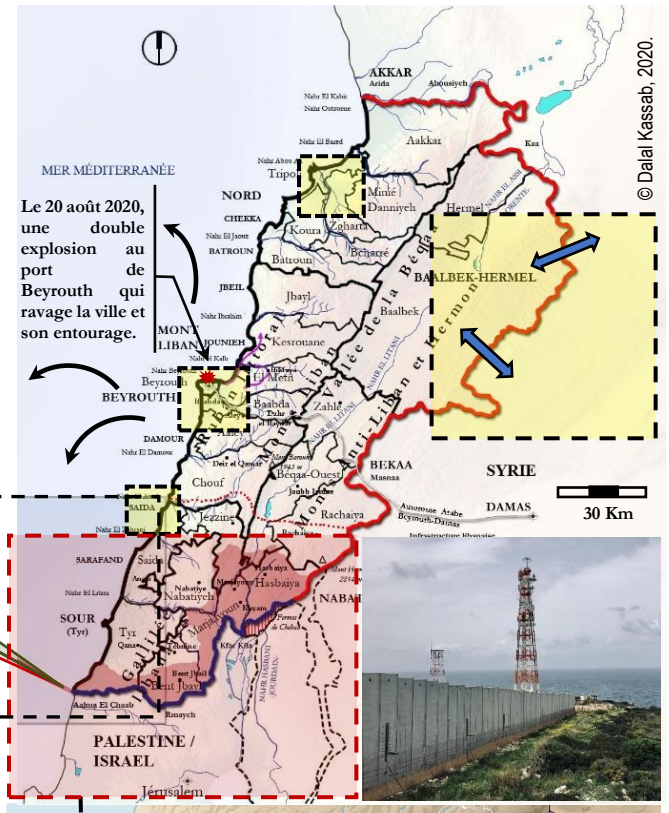


Figure 60 : Offensives à la frontière libano-syrienne, 2013-2017. Annotations © Dalal Kassab, 2020.
Source : https://fr.wikipedia.org/wiki/Conflit_au_Liban_(2011-2017)#/media/Fichier:Battle_of_Qalamoun.svg

Litige frontalier entre le Liban et Israël

Virtuellement en état de guerre, la république libanaise et Israël n'ont jamais procédé à un tracé de frontière depuis l'instauration de l'État hébreu en 1948. Alors que les deux pays voisins n'ont toujours pas résolu leur contentieux terrestre autour des fermes de Chébaa, ils se disputent depuis 2011 le contrôle d'une zone maritime qui recèlerait d'importantes réserves d'hydrocarbures. La guerre du pétrole se joue en mer. Le Liban a accepté le plan Hoff, à condition de poursuivre les négociations en vue d'un règlement futur du tiers restant. (p.124-128)





Carte 127 : Schéma de la zone litigeuse entre Israël et le Liban et le tracé maritime revendiqué par chacun, par l'Univ. Américaine de Beyrouth (AUB), Autorité libanaise du pétrole (ALP), Le Commerce du Levant, © Dalal Kassab-Kodssieh, 2020.

13 points de litiges sur la ligne bleu, le mur contesté entre Israël et le Liban :

À la frontière sud du Liban, la tension monte d'un cran entre Beyrouth et Tel-Aviv. L'enjeu de l'escalade est un mur érigé par Israël afin de se prémunir contre le Hezbollah, parti chiite.

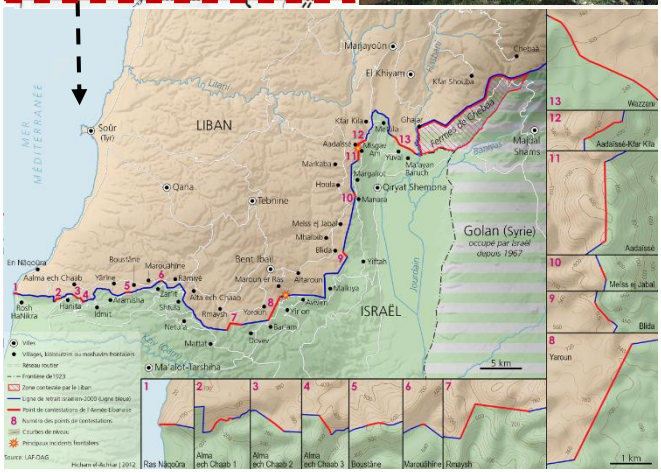


Figure 61 : Les zones litigeuses entre Israël et Liban (2006-2026) et entre Syrie et Liban (2011-2017).

Les détails de ces conflits frontaliers sont développés dans les chapitres « Méditerranée des mutations et des paradoxes » (p122-129) et l'hydro-hégémonie (p.590-593).

Référence : Daniel Meier, « Au Sud-Liban, la Blue Line comme marqueur du post-conflit ? », *L'Espace Politique* [Online], 33 | 2017-3, 06 Février 2018. URL: http://journals.openedition.org/espacepolitique/4451

Lignes mouvantes d'un état sans frontières

La frontière est un système complexe, véritable tout social, issu de la dynamique paradoxale de l'ouverture et de la fermeture, de l'autonomie dans l'interdépendance[815], auront dit Yves Barel et Maurits Cornelis Escher dans leur ouvrage *Le paradoxe et le système : essai sur le fantastique social*, (1989).

Le Liban se présente comme un paradoxe géopolitique : un État-nation dont la souveraineté, matérialisée par des frontières internationalement reconnues, est constamment défiée, contournée et réinventée par des dynamiques internes et régionales. L'idée d'une frontière linéaire, fixe et contrôlée, héritée des accords Sykes-Picot et de l'État mandataire français, est un leurre. Ce chapitre propose de déconstruire cette vision statique pour lui substituer une cartographie des mobilités et des tensions qui redéfinissent en permanence l'espace libanais. Il s'agit de penser le Liban non pas comme un territoire délimité, mais comme un nœud de flux, de conflits et d'appartenances où les lignes de démarcation sont essentiellement mouvantes. Des paysages transformés par la guerre aux infiltrations régionales, le paysage libanais incarne l'idée d'une « frontière processuelle », toujours en devenir.

Des vergers aux Faubourgs conflictuels

Cette première partie examine comment les lignes de fracture internes, nées de la guerre civile (1975-1990) et perpétuées par le système confessionnel, ont reconfiguré l'espace libanais, créant des frontières invisibles mais bien réelles à l'intérieur même du territoire étatique.

La territorialisation des communautés et la mémoire des « lignes de démarcation »

La guerre civile a conduit à une partition de fait de Beyrouth et du pays selon des lignes confessionnelles. La tristement célèbre « Ligne verte » qui divisait la capitale entre un Ouest musulman et un Est chrétien n'était pas une frontière administrative, mais une zone de non-droit, un paysage de ruines qui matérialisait l'effondrement de l'État. Si cette ligne physique s'est estompée avec la reconstruction, elle persiste dans les mentalités comme une « frontière fantôme ». Elle a laissé place à une territorialisation plus subtile mais tout aussi efficace : des quartiers deviennent des fiefs communautaires où l'appartenance se lit sur les visages, les drapeaux des partis, les affiches des martyrs et la toponymie. L'espace intérieur est ainsi marqué par des frontières ethno-confessionnelles internalisées qui guident les déplacements, l'habitat et les sociabilités.

La bétonisation comme effacement et nouvelle frontière socio-économique

La reconstruction post-guerre, incarnée par la société Solidere, a transformé le centre-ville de Beyrouth, jadis zone de combat, en un espace aseptisé, commercial et globalisé. Ce processus a effacé les traces physiques de la frontière civile mais en a créé une nouvelle, de nature économique et sociale. Le passage des « vergers » – symboles d'un passé agricole et d'une certaine idée du « jardin libanais » – aux « faubourgs conflictuels » et aux quartiers d'affaires luxueux illustre une dynamique à la fois spatiale et sociale : celle de la marginalisation et celle de la spéculation.

Effacement sélectif : La mémoire conflictuelle est gommée au profit d'une narrative de la renaissance économique, créant une frontière entre une mémoire officielle et des mémoires communautaires refoulées.

[815] BAREL Yves et ESCHER Maurits Cornelis, *Le paradoxe et le système : essai sur le fantastique social*, Grenoble, Presses universitaires, 1 janvier 1979.

Émergence de nouvelles lignes de fracture : La spéculation immobilière crée des frontières visibles entre les espaces d'hyper-richesse et les banlieues populaires (comme Dahyeh), les camps de réfugiés ou les zones rurales délaissées. La frontière n'est plus entre l'Est et l'Ouest, mais entre les centres commerciaux fermés et les quartiers ouverts, entre ceux qui profitent de la globalisation et ceux qui la subissent.

Les faubourgs conflictuels, zones tampons intérieures

Des quartiers comme Dahyeh (banlieue sud de Beyrouth, fief du Hezbollah) fonctionnent comme des faubourgs conflictuels. Ils sont à la fois intégrés à la capitale et en rupture avec le centre étatique. Ils constituent des zones d'autonomie relative où un parti-milice exerce un contrôle sécuritaire, social et politique qui concurrence directement l'autorité de l'État. Ces espaces sont des lignes de front potentielles, comme l'a montré le conflit de mai 2008. Ils matérialisent l'idée que la souveraineté libanaise est poreuse et fragmentée, avec des frontières intérieures mouvantes qui se réactivent en période de crise. Cette dynamique peut être comprise comme une respiration territoriale impulsive : en période de tension, ces faubourgs se rétractent sur eux-mêmes, devenant des forteresses closes et défendant leurs périmètres, puis, en période d'accalmie, leur influence et leur présence peuvent s'étendre à nouveau dans le corps urbain, suivant un rythme erratique dicté par les crises politiques.

Des frontières utopiques ou illusoires : filtrantes, illicites, incontrôlables

Cette partie analyse les limites internationales du Liban, qui, bien que tracées sur les cartes, fonctionnent moins comme des barrières étanches que comme des membranes filtrantes, régulant des flux souvent illicites et échappant au contrôle de l'État central.

La frontière syro-libanaise : la ligne de faille régionale et ses passages discrets

La frontière avec la Syrie est l'exemple parfait de la frontière « utopique » (au sens étymologique de « non-lieu ») dans sa prétention à séparer deux entités distinctes.

Historique de la perméabilité : Sous la domination syrienne (1990-2005), cette frontière était largement symbolique. Damas exerçait une tutelle directe sur Beyrouth.

La guerre syrienne et la porosité conflictuelle : À partir de 2011, la frontière est devenue une zone de crise aiguë. Elle a été le théâtre de flux massifs de réfugiés, mais aussi de combattants, d'armes et de ressources (allers-retours des combattants du Hezbollah). Des zones, comme la plaine de la Békaa, ont fonctionné comme des arrière-bases logistiques, rendant la frontière totalement perméable pour certains acteurs non-étatiques, tandis que l'État libanais tentait vainement de la contrôler. Elle est devenue une frontière filtrante qui laisse passer le désastre humanitaire mais bloque souvent les aides officielles. Cette filtration opère à la fois de manière visible (par les postes-frontières officiels, sous influence politique) et de manière discrète, via un réseau de passages terrestres et souterrains discrets. Ces chemins de traverse, ces tunnels et ces pistes clandestines dans les montagnes de l'Anti-Liban et de la Bekaa constituent un système vasculaire souterrain qui échappe à tout contrôle, permettant la circulation d'armes, de marchandises de contrebande et de combattants. Cette « frontière souterraine » est la matérialisation la plus concrète de l'effacement de la souveraineté étatique.

La frontière maritime et la guerre des ressources

La frontière maritime, auparavant une abstraction, est devenue un enjeu géopolitique majeur avec la découverte de gisements de gaz. Les négociations ardues avec Israël pour délimiter la frontière maritime sud illustrent la difficulté de projeter la souveraineté étatique sur de nouveaux espaces. Cette frontière est à la fois :

Utopique : car son tracé est contesté et sa défense dépend d'un équilibre des forces régional bien plus que du droit international.

Illusoire : car la promesse de richesse qu'elle porte (le gaz) contraste cruellement avec l'effondrement de l'État libanais, incapable de gérer cette ressource potentielle. Elle montre une frontière qui devrait être une source de souveraineté mais qui risque de devenir une nouvelle ligne de confrontation.

Les frontières illicites et l'économie de la contrebande

Au-delà des grandes dynamiques géopolitiques, les frontières terrestres sont sillonnées par des réseaux de contrebande (armes, drogues, produits pétroliers, marchandises subventionnées). Ces flux illicites, souvent tolérés ou même contrôlés par des acteurs locaux puissants, créent des frontières économiques parallèles. Ils démontrent que la ligne officielle est constamment court-circuitée par des logiques locales et régionales de profit et de survie. Le passage de la plaine de la Bekaa vers la Syrie est emblématique de ces zones d'ombre où la souveraineté de l'État est inexistante, remplacée par celle des seigneurs de la guerre et des trafiquants.

La frontière israélienne : une filtration sous haute tension

La frontière avec Israël présente un cas de filtration radicalement différent. Ici, la ligne de démarcation est hyper-matérialisée par des barrières militaires, des checkpoints sophistiqués et une surveillance technologique de haut niveau. Elle est conçue comme une frontière hermétique. Pourtant, la filtration existe, mais elle est d'une nature différente : elle est souterraine, clandestine et principalement hostile. On pense aux tunnels du Hezbollah, découverts à plusieurs reprises, qui fonctionnent comme des passages souterrains discrets à des fins strictement militaires ou d'infiltration. Cette filtration n'est pas économique ou humaine comme avec la Syrie, mais stratégique et asymétrique. Elle illustre une porosité forcée, une tentative de percer une frontière qui se veut absolue. La différence est fondamentale : la frontière syrienne est poreuse par essence et par convenance ; la frontière israélienne est poreuse par transgression et par effort de guerre.

Un pays irréductible à ses frontières étatiques

Cette dernière partie synthétise l'argument central : l'essence du Liban ne peut être captée par la simple cartographie de ses frontières officielles. Le pays existe tout autant, voire plus, dans ses réseaux transnationaux et ses projections symboliques.

Le Liban-diaspora : le territoire extraterritorial et la respiration expansive

Des millions de Libanais vivent à l'étranger, formant une diaspora plus nombreuse que la population nationale. Cette réalité crée un Liban fantôme, un territoire extraterritorial qui influence profondément la politique et l'économie du pays (via les transferts de fonds, les investissements, le poids électoral et idéologique). Les frontières du Liban s'étendent ainsi à travers le monde, de São

Paulo à Paris et à Dakar. Le pays est donc irréductible à son territoire physique ; il est aussi un État-réseau.
La crise libanaise actuelle, marquée par l'effondrement financier de 2019, la vacance du pouvoir et la déliquescence des services publics, a provoqué une accélération dramatique de ce phénomène, donnant à la migration une dimension nouvelle. Le cas libanais présente une spécificité : Il ne s'agit plus seulement d'une dynamique structurelle, mais d'un effondrement systémique, d'une vague d'émigration forcée, une « migration de la désespérance » qui voit une partie cruciale de la jeunesse diplômée et des classes moyennes quitter le pays. Cette hémorragie est la manifestation la plus aiguë de la respiration territoriale.

Ce phénomène peut être vu comme une respiration territoriale expansive : le territoire libanais, à l'étroit dans ses frontières conflictuelles, se dilate et se contracte au gré des migrations et des liens transnationaux. Aujourd'hui, asphyxié par la crise, il expire sa force vive de manière forcée. Cette expiration n'est pas une simple fuite des cerveaux ; c'est un mécanisme de survie. Lors des crises, l'expatriation s'accélère (expiration forcée), tandis que les transferts de fonds deviennent un souffle vital (inspiration économique) qui maintient l'économie à flot. Cette respiration, tantôt lente et continue, tantôt saccadée et impulsive comme lors de l'explosion du port de Beyrouth en 2020, dessine un « Grand Liban » économique et culturel bien plus vaste que le petit territoire physique.

Le Liban-champ de bataille : la projection des conflits régionaux

Le Liban fonctionne historiquement comme un microcosme des tensions régionales (conflit israélo-arabe, rivalité irano-saoudienne). Sa souveraineté est limitée par la capacité des acteurs étrangers à y parrainer des proxies (mandataires). Les frontières sont donc constamment transgressées par des influences politiques, financières et militaires extérieures. Le pays n'est pas pleinement maître de son espace aérien, de ses décisions de politique étrangère, ni même de son arsenal militaire. En ce sens, il est un État-tampon, dont les frontières sont davantage définies par les équilibres régionaux que par sa propre volonté.

La frontière comme récit et résilience

Face à cette porosité, la « frontière » devient aussi un récit national concurrentiel. Pour certains, elle représente la nécessaire défense de l'entité libanaise contre les dangers extérieurs (syrisme, sionisme). Pour d'autres, elle est une illusion à dépasser au nom d'une appartenance arabe ou islamique plus large. La résilience même du Liban, son incapacité à disparaître malgré les crises, suggère que son identité est justement fondée sur cette capacité à absorber les chocs et à vivre dans l'instabilité des frontières. Le Liban ne survit pas malgré l'absence de frontières claires, mais peut-être parce qu'il incarne cette fluidité même.

En conclusion, les « lignes mouvantes » qui définissent le Liban révèlent la profonde crise du modèle westphalien de l'État-nation dans un contexte moyen-oriental. Des cicatrices internes de la guerre civile aux infiltrations régionales, en passant par les flux transnationaux de la diaspora, le territoire libanais est un palimpseste de frontières superposées, contestées et constamment renégociées. L'analyse des passages frontaliers discrets et de la « respiration territoriale » – à la fois impulsive à l'intérieur et expansive vers l'extérieur – offre une grille de lecture dynamique pour modéliser ces mouvements. Le cas du Liban démontre que la frontière n'est pas une donnée géographique stable, mais un processus social et politique dynamique. Il n'est pas un « État sans frontières » au sens littéral, mais un État dont les frontières officielles sont si constamment déborder, contournées et réinventées qu'elles en deviennent des artefacts secondaires pour comprendre sa réalité profonde. L'étude de ces lignes mouvantes offre ainsi une clé de lecture essentielle pour comprendre la paradoxale permanence d'un État en apparence perpétuellement au bord de l'effondrement.

Le libanais, être géographique ou historique ?

« La terre est ma patrie et l'humanité, ma famille »

Khalil Gibran, 1979.

Dans Écoumène, Augustin Berque écrit « Il manque à l'ontologie[816] une géographie et à la géographie une ontologie » et « L'être humain est un être géographique, son être est géographique »[817], c'est à dire qu'il est attaché au lieu. « S'il ouvre à l'absolu, ce dont les diverses cultures ont des visions différentes, il est d'abord, et nécessairement, déterminé par une certaine relation à ce qui fait l'objet de la géographie ».

Il y'a des grandes différences planétaires qu'on peut lire entre ceux qui sont fondamentalement des êtres géographiques et ceux qui sont historiques. Ainsi, la frontière peut être étudiée comme faisant partie d'un processus de territorialisation spatiale relié à la géographie humaine et politique où les facteurs historiques et culturels comptent ainsi que la notion de limite, thème centrale de la territorialité[818].

Une des caractéristiques de la civilisation ou la culture libanaise nous semble faire du libanais un être historique en premier ou fondamentalement et donc pour expliquer qu'au Liban il y'a un découplage dans la culture libanaise entre l'histoire et la géographie. Cela permet de rester libanais dans des frontières mouvantes. Cette caractéristique libanaise n'est pas partagée par beaucoup de cultures parce qu'en majorité Augustin Berque a raison, il semblerait qu'on est plus profondément des êtres géographiques que des êtres historiques partout dans le monde sauf au Liban et en Israël. Même les cosmopolites[819] sont des êtres plus pluri-géographiques que pluri-historiques parce qu'ils sont façonnés par leurs différents encrages. La géographie c'est le socle, le milieu.

816 Partie de la philosophie qui traite de l'être indépendamment de ses déterminations particulières.

817 BERQUE, Augustin: *Ecoumène, Introduction à l'étude de milieu humains*, Berlin, Paris, 2000, p. 9-10.

818 KOURTESSI-PHILIPPAKIS, Georgia; TREUIL, R.(dir.) : «*Archéologie du territoire, de l'Egée au Sahara, Introduction : La notion de territoire (définitions et approches) »,* in: Publications de la Sorbonne (Paris 1), 2011, p. 9; Réf : Jones, S. B., « *Boundary Concepts in the Setting of Place and Time »*, Annals, Association of American Geographers, Vol. 49, No. 3, Sep.1959, pp. 241-255.

819 Le terme Cosmopolite est un nom commun et un adjectif qui désigne une personne qui se sent citoyenne du monde, qui s'inspire de plusieurs cultures ou qui voyage beaucoup à travers le monde ou qui connaît une large répartition géographique.

Unité culturelle et mille-feuille civilisationnel

Le libanais depuis l'âge des phéniciens, se caractérise par ses traits du commerçant, de son sens d'explorateur ouvert au différentes cultures et civilisations. C'est ce qui constitue sa force, sa résilience.

Le Liban un micro Moyen-Orient est un grand mille-feuille civilisationnel de l'histoire, est chargé de valeurs et de cultures. Derrière l'idée de ses seuils multiscalaires respire sa culture immuable. Transcendant tout accablement ou rattachement nécessaire au lieu, la diversité culturelle nous libère de nos limites.

Le Liban incarne de manière paradigmatique la complexité des identités issues des berceaux de civilisations. Petit territoire à la géographie contrastée, il ne peut se définir par une homogénéité ethnique, linguistique ou religieuse. Son identité est plutôt le produit d'une dynamique dialectique entre une unité culturelle profonde, héritée d'un socle historique et géographique commun, et un « mille-feuille civilisationnel », superposition de couches culturelles successives et de communautés distinctes. Cette tension entre l'un et le multiple façonne son essence même.

Le Liban : un tropisme, un héritage millénaire

Le « tropisme » libanais désigne cette force d'attraction et de cohésion qui, malgré les fractures, oriente le pays vers une certaine idée de lui-même. Cette idée puise ses racines dans un héritage millénaire qui transcende les appartenances communautaires.

Cet héritage se fonde d'abord sur un socle géographique et historique commun. L'unité culturelle libanaise prend racine dans un terrain partagé. La montagne libanaise, avec le Mont-Liban comme épine dorsale, a historiquement servi de refuge aux minorités persécutées, forgeant un rapport particulier au territoire, fait d'indépendance, de résilience et d'un profond attachement. En contrepoint, la Méditerranée a constamment offert une fenêtre ouverte sur le monde, favorisant le commerce, les échanges et un cosmopolitisme distinctif. Cette double identité, terrienne et maritime, trouve son archétype dans les Phéniciens, ces ancêtres mythifiés symbolisant un peuple de passeurs de civilisations bien plus que de conquérants, formant le substrat commun des Libanais.

Au-delà de ce fondement historique, une unité culturelle tangible se manifeste à travers des piliers concrets qui rythment le quotidien. La langue arabe, parlée sous sa forme dialectale libanaise, enrichie d'apports araméens, turcs, français et anglais, constitue un marqueur d'unité puissant et un creuset vivant de l'histoire du pays. Cette unité se vit également dans une sociabilité partagée, où l'importance de la famille élargie, la culture de l'hospitalité, l'art de la table autour du mezze et de l'arak, ainsi qu'un goût prononcé pour la fête, créent un socle de valeurs communes. Enfin, un certain « rêve libanais », fondé sur la valorisation de l'éducation, l'esprit d'entreprise et une capacité d'adaptation et de réussite à l'étranger, forme une mythologie nationale unificatrice.

Cependant, cette unité de fond, aussi forte soit-elle, coexiste inéluctablement avec une fragmentation vertigineuse, celle du « mille-feuille civilisationnel ». Chaque communauté conserve sa propre narrative historique, son droit personnel et ses affiliations régionales ou internationales, faisant du Liban un État à souveraineté limitée et une société en équilibre constant, où la tension entre l'un et le multiple reste le principe créateur et conflictuel de son destin.

Similarité entre juifs et libanais dans l'unité culturelle

De manière frappante, le cas libanais présente des similitudes structurelles profondes avec l'expérience historique et culturelle du peuple juif, une comparaison qui éclaire la nature particulière d'une unité culturelle qui ne dépend pas d'un État-nation homogène. Malgré la multiplicité des états, l'évolution des frontières et la variété des statuts des Juifs en Allemagne, en Europe centrale et en Pologne, voire plus loin, ce qui frappe une historienne comme Marie-Élisabeth Ducreux, c'est « l'unité des Juifs », liée à une langue commune, le Yiddish et aux liens familiaux, religieux et économiques des élites juives et aux nécessités du commerce régional et international qu'assument les Juifs. Une première similarité avec le Liban réside ainsi dans la construction d'une identité diasporique et transnationale. Les Juifs, pendant deux millénaires, et les Libanais, particulièrement depuis le XIXe siècle, ont développé une identité forte en dehors d'un territoire souverain, faisant de la diaspora un élément constitutif de leur être collectif. Certains auteurs rassemblent cette unité relative autour du concept de « Yiddishland », comme désignant une entité territoriale mouvante rassemblant les communautés d'Europe centrale et orientale. Cette expérience partagée d'une communauté de destin dispersée à travers le globe crée une forme d'unité qui transcende les frontières politiques, où un lien culturel, un « être-ensemble », prévaut sans avoir besoin du cadre étatique pour s'exprimer.

Cette réalité s'accompagne d'une résilience fondée sur la culture et le commerce, des outils développés face à l'absence historique d'un État protecteur. Pour les Juifs, le Livre – *la Torah* – a servi de lieu symbolique à la nation, mais le yiddish (avec ses nombreuses variantes régionales) est la langue vernaculaire de tout le monde juif ashkénaze de l'Alsace à la mer Noire et est un puissant facteur d'unité culturelle malgré la diversité politique et même religieuse. Il voit l'éclosion d'une riche littérature aux XIXe et XXe siècles avec, entre autres, Cholem Aleikhem, Shalom Anski ou Isaac Bashevis Singer. Les Libanais, quant à eux, ont érigé l'éducation et leur dialecte arabe particulier en capital symbolique. Parallèlement, la diaspora juive a bâti des réseaux commerciaux internationaux efficaces, une stratégie que la diaspora libanaise a reproduite en exploitant un savoir-faire ancestral dans le négoce, faisant de cette culture du réseau et de la transaction économique un puissant ciment unificateur et une stratégie de survie. De même, l'unité culturelle libanaise a fait que ce peuple a pu résister malgré toutes les guerres, les massacres et les catastrophes[820].

Enfin, une similarité fondamentale apparaît dans la gestion d'une unité qui doit composer avec une diversité interne profonde. L'État d'Israël, comme la République libanaise, est une société où coexistent une multitude de groupes. Dans les deux cas, l'unité nationale est un défi permanent, une construction délicate qui ne va pas de soi et doit constamment être renégociée. La différence fondamentale, cependant, réside dans la nature de l'État : Israël s'est construit comme un État-nation juif avec des institutions intégratrices, tandis que le Liban est constitutionnellement un État confessionnel qui organise le partage du pouvoir entre les communautés, tendant ainsi à renforcer les particularismes au détriment d'une citoyenneté pleinement unificatrice.

En conclusion, le Liban est donc un laboratoire d'identité où se joue, de manière exacerbée, la tension entre l'universel et le particulier. Son « unité culturelle » n'est pas un donné politique ou ethnique, mais un phénomène organique, fondé sur un héritage partagé et un mode de vie commun. Elle est contrebalancée par un « mille-feuille civilisationnel » qui fragilise l'État. La similarité avec l'expérience juive souligne qu'une nation peut exister comme communauté de culture et de destin bien avant et bien au-delà des structures étatiques. Comprendre le Liban, c'est comprendre cette forme d'unité qui n'annule pas la diversité, mais qui coexiste avec elle dans un équilibre perpétuellement instable et créateur.

[820] Cette résilience libanaise, nourrie par son unité culturelle, lui a permis de survivre aux guerres civiles, aux occupations étrangères et aux crises économiques les plus sévères, perpétuant l'idée d'un « message » de coexistence propre au Liban.

Éclatements et migrations

Le Liban se caractérise par des Éclatements et migrations. Les frontières libanaises sont instables depuis la création du Grand-Liban donc pour en venir à constituer des frontières quasi temporelles. Nous examinons ici l'artificialité des séparations humaines, souvent déconnectées de leur substrat géographique. C'est plutôt des frontières confessionnelles, culturelles, ... Les libanais se trouvent partout au monde et là où ils se trouvent ils sont reconnus par leur pouvoir de s'intégrer et de créer leur nouveau beau monde « petit Liban », par contre, la mémoire et la culture de leur pays les accompagne durant toute leur vie. Mais leur attachement au lieu demeure historique.

Dans la continuité de cette dialectique entre unité culturelle et fragmentation, la réalité libanaise se caractérise par des phénomènes d'éclatements et de migrations qui ont façonné son histoire et son identité. Depuis la création du Grand-Liban en 1920, les frontières politiques de l'État sont restées instables et contestées, mettant des décennies à se constituer en limites quasi temporelles dans les mentalités. Cette instabilité invite à examiner l'artificialité des séparations humaines, souvent déconnectées de leur substrat géographique. Les véritables lignes de fracture au Liban sont moins territoriales que confessionnelles et culturelles, créant un paysage social où l'appartenance communautaire prime fréquemment sur l'appartenance civique à une entité étatique unique.

Cette dynamique d'éclatement interne a engendré, tout au long du XXe et du XXIe siècle, des vagues de migrations successives, transformant la diaspora en une caractéristique constitutive de l'être libanais. Les Libanais se trouvent aujourd'hui dispersés aux quatre coins du monde, du Brésil à l'Australie, en passant par l'Afrique de l'Ouest et l'Amérique du Nord. Paradoxalement, cet exode souvent contraint par les guerres et les crises économiques révèle une force remarquable : un pouvoir d'intégration et de création exceptionnel. Où qu'ils s'établissent, les Libanais font preuve d'une capacité à fonder des communautés dynamiques, de véritables « petits Liban » où se perpétuent la sociabilité, l'entreprenariat et les saveurs du pays natal. Ces réseaux diasporiques, semblables en cela à ceux d'autres peuples méditerranéens, fonctionnent comme des systèmes de solidarité et des ponts économiques et culturels.

Pourtant, cette intégration réussie dans les sociétés d'accueil ne signifie pas une coupure avec la mère-patrie. Au contraire, la mémoire et la culture libanaises accompagnent les migrants durant toute leur vie, entretenues par la famille, la musique, la cuisine et des médias désormais accessibles globalement. Leur attachement au lieu d'origine demeure viscéral et historique, comme en témoignent les investissements massifs de la diaspora dans l'économie libanaise ou son implication lors des grandes crises nationales. Cet ancrage persistant transforme le Liban en une nation aux dimensions transnationales, dont les frontières réelles dépassent de loin ses limites géographiques officielles. Ainsi, l'éclatement et la migration, bien que fruits de déchirures, ont paradoxalement contribué à étendre et à renforcer l'idée même du Liban, confirmant que son unité profonde réside moins dans la stabilité d'un territoire que dans la permanence d'une culture partagée et d'un attachement indéfectible à une identité commune.

Dans son ouvrage *The Diasporic Condition*, Ghassan Hage montre que la condition diasporique[821] n'est pas seulement un phénomène migratoire, mais un mode d'existence transnational qui transforme la perception de l'espace, du temps et des relations sociales. Elle permet de comprendre comment les individus construisent leur vie dans un contexte global, en naviguant entre plusieurs réalités et en maintenant des liens affectifs et économiques avec leur pays d'origine. Cette condition dépasse la simple migration, elle constitue un milieu culturel commun qui relie les individus à travers le monde, tout en maintenant des liens sociaux, économiques et politiques avec le Liban.

[821] HAGE Ghassan, *The Diasporic Condition: Ethnographic Explorations of the Lebanese in the World*, University of Chicago Press, 3 décembre 2021, [En ligne], <https://doi.org/10.7208/chicago/9780226547237.001.0001>, (Consulté le 8 mars 2026).

Une double appartenance, le pays vie et le pays mère

« Ce que la présence de cette femme a apaisé en moi, ce n'est pas la soif charnelle d'un voyageur, c'est ma détresse originelle. Je suis né étranger et je mourrai étranger encore. Je suis trop orgueilleux pour parler d'hostilité, d'humiliations, de rancœur, de souffrances, mais je sais reconnaître les regards et les gestes. Il y'a des bras de femme qui sont des lieux d'exil, et d'autres qui sont la terre natale[822]. »

Amin Maalouf, *Le périple de Baldassare*, 2000.

La question de la double appartenance, le pays vie et le pays mère constitue un autre point à étudier. Peut-être le nouveau monde sera formé de pays géographiques !

La condition du Libanais, qu'il réside au pays ou fasse partie de la diaspora, est fondamentalement définie par une double appartenance. Cette dualité se conceptualise entre le « pays-vie », l'espace de la réalité quotidienne – qu'il s'agisse du Liban lui-même ou de la terre d'accueil – et le « pays-mère », foyer mythique, source identitaire et objet d'un attachement viscéral qui transcende la géographie. Pour le Libanais, l'identité n'est jamais unidimensionnelle ; elle est un dialogue constant entre ces deux pôles.

Le « pays-vie » est le théâtre de l'existence concrète, de la construction et de l'intégration. Pour le Libanais de la diaspora, c'est la France, le Brésil, les États-Unis ou l'Australie. C'est dans ce pays que se déploient les projets professionnels, que les enfants grandissent, et que s'organise la vie sociale. C'est ici que s'exprime ce talent remarquable d'adaptation et de réussite, cette capacité à créer des « petits Liban » prospères tout en s'insérant dans le tissu économique et culturel local. Le « pays-vie » représente le présent et l'avenir, le champ des possibles et des réalisations tangibles. Pourtant, cette vie, si riche et active soit-elle, est irriguée en permanence par la mémoire et l'influence du « pays-mère ».

Le « pays-mère », le Liban, est bien plus qu'un simple point sur une carte. C'est un ancrage historique, affectif et presque métaphysique. Il incarne le berceau familial, la source de la langue, des saveurs olfactives et gustatives de l'enfance (le thym du *zaatar*, l'odeur de la mer à Jounieh), des paysages de la montagne et des chants traditionnels. Ce « pays-mère » est souvent idéalisé, maintenu vivant à travers les récits familiaux, la musique, une cuisine préparée scrupuleusement selon les rites, et désormais, les réseaux sociaux qui abolissent les distances. Cet attachement se manifeste de manière très concrète : par les transferts d'argent qui soutiennent les familles restées au pays, par les investissements économiques malgré les risques, et par une implication politique et humanitaire intense lors des crises, comme après l'explosion du port de Beyrouth en 2020. Le « pays-mère » est une dette morale et un lien indéfectible.

Cette dynamique de double appartenance trouve une expression juridique et géopolitique cruciale dans la question de la nationalité. La possession d'une double, voire d'une triple nationalité, est un phénomène massif et structurel au sein de la population libanaise. Cette stratégie citoyenne répond à une nécessité existentielle : la faiblesse notoire du passeport libanais, qui offre une liberté de mouvement très restreinte et soumet tout déplacement à des procédures visa complexes et aléatoires. Dans les faits, le citoyen libanais détenteur d'un passeport unique se trouve dans une situation d'encerclement administratif, littéralement emprisonné par des frontières cartographiques infranchissables sans autorisations préalables. Cette précarité juridique en matière de mobilité internationale contraste radicalement avec les facilités accordées aux détenteurs de passeports dits « forts », créant une inégalité fondamentale dans l'exercice d'un droit aussi essentiel que la liberté de circulation.

[822] MAALOUF Amin, *Le périple de Baldassare*, Grasset, Paris, 5 avril 2000, (roman - littérature française), [En ligne], <https://www.grasset.fr/livres/le-periple-de-baldassare-9782246586012>, (Consulté le 8 juillet 2021).

Face à cette discrimination géopolitique, l'acquisition d'une seconde nationalité s'impose comme une stratégie d'émancipation et une soupape de sécurité vitale. Ce phénomène, ascendant depuis les traumatismes de la guerre civile (1975-1990) et amplifié par les crises économiques, politiques et sécuritaires successives (dont l'assassinat de personnalités politiques et l'explosion du port de Beyrouth), constitue une réponse pragmatique à un besoin de survie et de dignité. Pour une majorité de Libanais, ce passeport étranger n'est pas un reniement de leur identité, mais bien un sésame leur permettant de fuir les conflits et les effondrements, préservant ainsi la possibilité même de revenir ou de soutenir le pays à distance. Cette réalité soulève des questions fondamentales sur l'inégalité structurelle des droits de circulation à l'échelle globale, où la liberté de mouvement, valeur universelle, est conditionnée par le lieu de naissance, créant une hiérarchie de facto entre les citoyens du monde.
Cette double appartenance juridique, loin d'être une schizophrénie, est plutôt une forme de synthèse vitale et une stratégie de résilience. Elle confère au Libanais une perspective unique, une richesse culturelle bilingue et biculturelle, et une capacité d'adaptation remarquable. Même lorsqu'il est établi à l'étranger depuis des générations, le Libanais reste un passeur de cultures, un trait d'union entre son « pays-vie » et son « pays-mère ». Cette dualité peut aussi être une source de tension, notamment pour les plus jeunes, tiraillés entre la culture de leur pays de résidence et les attentes traditionnelles de la communauté d'origine.

En définitive, l'identité libanaise est élastique et transnationale. Elle ne se laisse pas enfermer par des frontières. Que le « pays-vie » et le « pays-mère » coïncident ou non, le Libanais vit dans un entre-deux fertile et exigeant. La quête de multiples nationalités illustre avec acuité cette réalité : elle est l'expression juridique et politique d'un attachement viscéral au « pays-mère » qui nécessite, pour se préserver, la liberté offerte par un « pays-vie » sécurisé. Cette double appartenance est la clé de compréhension de sa force, de sa mobilité et de son indéfectible lien avec une terre dont il est, quoi qu'il arrive, un enfant.

Conceptualisation de l'appartenance civilisationnelle et de la multiplicité territoriale

La problématique de l'appartenance culturelle et civilisationnelle nécessite une approche théorique permettant d'appréhender les configurations complexes entre territoire et identité. On observe en effet des cas de figure variés où le rapport à la territorialité échappe aux cadres étatiques conventionnels. La communauté juive, par exemple, présente le paradigme d'une civilisation ayant maintenu son unité sans ancrage territorial souverain pendant des millénaires, avant de se doter d'un État-nation sur le territoire historique et préhistorique des populations vivant à Palestine. Cette dialectique entre dispersion et enracinement illustre la capacité d'une culture à se perpétuer au-delà des contingences géopolitiques.
Le cas québécois offre un autre modèle significatif de double appartenance civilisationnelle. Les Québécois se définissent comme des « Français des Amériques », entretenant un rapport complexe avec la France, perçue comme « pays mère ». Ce rapport nostalgique à une France idéalisée contraste avec la réalité contemporaine de la métropole, créant un sentiment de dissonance culturelle lorsque les Québécois visitent la France actuelle. Leur français, préservant des archaïsmes du XVIIe siècle et métissé d'anglicismes, témoigne de cette évolution différentielle. Le centre de gravité culturel des Québécois a ainsi migré du vieux continent vers l'Amérique, tout en maintenant un lien affectif avec l'ancienne métropole.

Cette dynamique de double appartenance connaît une évolution générationnelle significative. Comme l'ont montré les études postcoloniales, les premiers colonisateurs espagnols après les indépendances américaines revendiquaient une double appartenance - entre leur « pays vie » américain et leur « pays mère » espagnol. Cependant, les générations suivantes ont tendance à

affirmer une appartenance unique à leur territoire de résidence, marquant ainsi une rupture progressive avec la matrice culturelle originelle.

Le phénomène diasporique libanais présente des caractéristiques similaires mais distinctes, particulièrement dans sa dimension spatiale et architecturale. Les communautés libanaises à l'étranger tendent à cristalliser une image du Liban correspondant à l'époque de leur émigration. Ainsi, les Libanais qui se trouvent partout au monde parlent d'un Liban qu'ils ne connaissent plus, mais évoquent le Liban des années 1925, 1940. Comme le montre la diaspora vietnamienne aux États-Unis, qui maintient des pratiques culturelles datant des années 1960, les Libanais reproduisent à l'étranger un Liban nostalgique, créant des continuités culturelles malgré les discontinuités historiques et géographiques.
L'exemple de la Tour Totem dans le 15e arrondissement de Paris est particulièrement révélateur de cette transplantation civilisationnelle. Conçue par les architectes Andrault et Parat, cette structure verticale est devenue un morceau de Beyrouth transplanté à Paris, sur les bords de la Seine au lieu de la mer, où la communauté libanaise recrée les pratiques sociales, musicales et culinaires du Liban des années 1960-1970. Cette appropriation spatiale démontre la capacité des cultures diasporiques à recréer leur écosystème civilisationnel en dehors de leur territoire d'origine.
En tant qu'architecte, c'est le rapport entre l'espace et la culture qui est important à étudier. C'est cela qui donne l'ancrage de la civilisation et permet en même temps de le transposer ailleurs dans le mode d'habiter, de se déplacer et de circuler. Ainsi, pour étudier le Beyrouth des années soixante, il faut se déplacer à Los Angeles, là où les habitants ont émigré durant cette époque ; c'est là que le temps s'est arrêté pour eux.
D'un point de vue architectural et spatial, cette observation soulève la question fondamentale du rapport entre spatialité et culturalité. Comme l'a théorisé Augustin Berque, le rapport au monde s'exprime nécessairement à travers une médiation spatiale. La force des civilisations réside précisément dans leur capacité à transposer leurs modes d'habiter, créant des territorialités alternatives qui transcendent les frontières géopolitiques. Le mode d'habiter libanais, avec ses spécificités relationnelles et sensorielles, peut ainsi se recréer dans des contextes urbains radicalement différents, démontrant la plasticité spatiale des constructions culturelles.

En conclusion, on peut identifier trois configurations civilisationnelles distinctes : les civilisations sans État territorial fixe (cas des Juifs), les civilisations à territorialité mouvante (cas des Libanais), et les civilisations à double ancrage territorial. Le cas libanais appartient fondamentalement à cette deuxième catégorie, celle des territorialités mouvantes, où la relation à l'espace géographique est caractérisée par une flexibilité et une capacité de transplantation remarquables.
Contrairement à un double ancrage qui supposerait deux pôles territoriaux stables, la spécificité libanaise réside dans cette aptitude à recréer l'essence de son espace civilisationnel dans des contextes géographiques radicalement différents. Comme le démontre l'exemple de la Tour Totem à Paris ou des quartiers libanais de Los Angeles, la territorialité libanaise ne dépend pas d'un ancrage fixe mais d'une capacité à transposer des modes d'habiter, des pratiques sociales et des ambiances sensorielles caractéristiques.
Cette plasticité spatiale, théorisée par Augustin Berque comme médiation essentielle entre culture et espace, trouve dans le cas libanais une expression particulièrement aboutie. Le « génie du lieu » libanais devient ainsi transportable, se recréant à travers des micro-territoires diasporiques qui maintiennent vivante une certaine idée du Liban, souvent correspondant à l'époque de l'émigration. Cette territorialité mouvante, qui défie les fixités étatiques et les continuités géographiques, ouvre un champ fécond pour une architecturologie des spatialités diasporiques et de leur rôle dans la perpétuation des identités culturelles en contexte de mobilité globale.
Cette capacité d'adaptation, que théorise Augustin Berque, pourrait bien préfigurer un nouveau monde où les civilisations, tout en restant ancrées dans leur génie géographique, sauront déployer leur identité dans la mobilité. C'est précisément cette force qui permet aux Libanais de recréer leur « chez-soi » en quelques années seulement, où qu'ils se trouvent dans le monde.

Résilience d'un peuple, un État sans limites

La spécificité du libanais c'est qu'il est un être historique avant d'être géographique et cela est un point à creuser parce que certes, au Liban, il y'a l'attachement au terrain, à l'historique, mais dans le même temps, le Liban est partout. C'est une interprétation du Liban non pas comme terre mais comme civilisation, comme lieu culturel et donc cela donne un pied d'analyse sur la question des frontières mouvantes. Parce que si la culture ou la civilisation libanaise était essentiellement géographique, les frontières ne pouvaient pas être mouvantes, ça serait un drame, encore plus grave que la situation qui se présente actuellement, parce que tout repose sur le lieu.

Par exemple en Asie, même si le Japon était expansionniste à la fin du 19ème siècle, il ne pouvait pas prospérer en dehors du lieu géographique des iles. C'est ça alors la grande différence. Prenons l'exemple de la civilisation millénaire du Vietnam qui n'a pas pu résister à mille Andes colonisations chinoises parce qu'ils ont les pieds comme les arbres dans leur territoire. C'est une civilisation géographique. Donc ici, il y'a quelque chose à creuser dans la caractérisation et l'explication de la résilience libanaise à la respiration des frontières, qui rendrait fous les basques, les bretons, les vietnamiens ou les japonais.

« La nation est non seulement la réalité vivante à laquelle nous sommes tous attachés, mais surtout le lieu où bat le cœur de la démocratie, l'ensemble où se nouent les solidarités les plus profondes. »
Lionel Jospin

La mémoire, en tant qu'objet appréhendé d'un point de vue spatial produit de l'espace en conjuguant différents niveaux scalaires ; elle interroge la nature des liens entre les territoires et leur caractère symbolique et permet de comprendre la manière dont les individus et groupes sociaux produisent, façonnent et/ou modifient l'espace, matériellement ou idéellement, par leurs représentations et pratiques mémorielles.
Le paysage est à la fois « empreinte et matrice », selon l'expression célèbre d'Augustin Berque. Dans cette étroite interaction entre ce que les individus et les sociétés perçoivent, retiennent, oublient de leur(s) territoire(s) et ce qu'elles y inscrivent, ce qu'ils en font, en rêvent, en redoutent, les mémoires sont partout. Paysage et mémoire sont ainsi deux constructions parallèles, imbriquées, tant individuelles que collectives, deux fabriques intimement liées.

Amin Maalouf dans son livre intitulé *Origines* écrit : « Je suis d'une tribu qui nomadise depuis toujours dans un désert aux dimensions du monde. Nos pays sont des oasis que nous quittons quand la source s'assèche, nos maisons sont des tentes en costume de pierre, nos nationalités sont affaire de dates, ou de bateaux. Seul nous relie les uns aux autres par-delà les mers, par-delà le Babel des langues, le bruissement d'un nom. Pour patrie, un patronyme ? Oui, c'est ainsi ! Et pour foi, une antique fidélité ! »[823]
Cela explique bien ce phénomène d'expansion et de déplacement continu d'un peuple qui s'est habitué depuis son existence à vivre dans des conditions de nomadisme, d'immigration et d'instabilité continue. Leur pays est devenu un « hôtel » pour passer des vacances d'été et de fêtes avec les parents et les proches, faire des visites médicales et soutenir économiquement la livre libanaise par des remboursements extérieurs. Donc le rattachement au lieu avec le temps est devenu poétique, illusoire et même utopique. C'est un État sans limites aux frontières expansives.

La résilience du peuple libanais constitue un paradoxe géopolitique remarquable : celle d'une nation vigoureuse portée par un État défaillant, d'un peuple sans frontières réelles mais aux limites civilisationnelles bien définies. Cette endurance s'explique par la capacité à transcender les échecs de l'État-nation traditionnel au profit d'une conception élargie de la souveraineté, où la diaspora devient le véritable garant de la continuité nationale.

[823] MAALOUF Amin : *Origines*. Paris : Grasset, 2004, p. 8

L'État libanais, dans ses manifestations institutionnelles, a souvent montré ses limites face aux crises successives - guerres civiles, effondrements économiques, catastrophes humanitaires. Pourtant, cette faillite étatique n'a pas entraîné la disparition de la nation libanaise, bien au contraire. Le peuple libanais a développé des mécanismes de survie parallèles, une forme de gouvernance informelle par la diaspora qui pallie les carences structurelles de l'État. Les transferts financiers, estimés à plusieurs milliards de dollars annuels avant la crise de 2019, ont constitué une véritable respiration économique, tandis que les réseaux transnationaux ont assuré une diplomatie parallèle et des débouchés commerciaux vitaux.
Cette résilience s'enracine dans une reconfiguration fondamentale de la notion de territoire. Le Liban ne se limite plus à ses 10 452 km² officiels ; il s'étend désormais sur l'ensemble des lieux où se trouvent des Libanais, formant un « État-réseau » ou un « archipel civilisationnel ». Beyrouth, São Paulo, Paris, Montréal, Dakar et Sydney deviennent les nœuds interconnectés d'une même entité nationale déterritorialisée. La citoyenneté libanaise devient ainsi performative : elle se vit et se réactualise par la pratique culturelle, la mémoire partagée et la solidarité active, bien au-delà des cadres juridiques formels.
Les crises récentes, notamment l'explosion du port de Beyrouth en août 2020, ont démontré la vitalité de cette nation sans état solide. Alors que les institutions peinaient à répondre à l'urgence, la mobilisation immédiate de la diaspora mondiale a montré l'efficacité de ces réseaux transnationaux. Collectes de fonds, envois de matériel médical, pression diplomatique internationale : la communauté libanaise mondiale a fonctionné comme un état de substitution, prouvant que la nation peut survivre, et même prospérer, sans s'appuyer exclusivement sur les structures étatiques traditionnelles.
Cette résilience n'est pas sans contradictions ni coûts humains. Elle repose sur l'épuisement individuel et le sacrifice des générations successives, condamnées à pallier les défaillances collectives. Le risque est réel de voir se perpétuer un système où l'État se décharge de ses responsabilités essentielles sur la capacité de résilience individuelle et diasporique.

En définitive, le cas libanais invite à repenser la notion même de souveraineté à l'ère globale. Il révèle qu'un peuple peut maintenir son existence et sa spécificité civilisationnelle sans disposer d'un État pleinement fonctionnel, grâce à la force de ses réseaux transnationaux et à la vitalité de ses liens culturels. La résilience libanaise dessine ainsi les contours d'une nouvelle forme de nation, à la fois ancrée dans un territoire historique et résolument sans limites, dont la permanence ne dépend plus des aléas de la politique intérieure mais de la solidarité active d'une communauté globale.

L'espace-temps d'une société nomade : accélérations temporelles et intensifications spatiales

La diaspora libanaise invente un rapport inédit à l'espace-temps, caractérisé par une compression des distances et une densification des présences. Cette société nomade ne se contente pas de se déplacer : elle accélère le temps et intensifie l'espace par la simultanéité des appartenances. Les technologies de communication abolissent les délais de la distance, permettant aux Libanais de Sydney de participer en temps réel aux débats de Beyrouth, tandis que les transferts financiers instantanés créent une économie en continu, défiant les fuseaux horaires. Cet espace-temps resserré génère une intensification des liens : un même individu peut habiter plusieurs lieux à la fois, vivre au rythme de sa ville d'accueil tout en restant branché sur le pouls de son village d'origine. La nostalgie, jadis sentiment du passé, devient ainsi un affect du présent perpétuel, entretenu par les flux numériques qui transforment la mémoire en expérience vécue au quotidien. Cette compression spatio-temporelle permet une densification existentielle où chaque fragment d'espace – un appartement parisien, un commerce montréalais – peut concentrer la totalité symbolique du Liban, devenant un « hyper-lieu » diasporique qui condense en un point toutes les dimensions de l'identité

nationale. Le nomadisme libanais ne consiste donc pas à errer entre des lieux vides de sens, mais à habiter pleinement plusieurs mondes simultanés, créant ainsi une géographie émotionnelle et sociale sans continuité territoriale mais d'une intense continuité humaine.

« Ma Montagne est ainsi. Attachement au sol et aspiration au départ. Lieu de refuge, lieu de passage. Terre du lait et du miel et du sang. Ni paradis, ni enfer. Purgatoire. »

Amin Maalouf, 2010, p. 279.

Il faut questionner le rapport spatio-temporel parce que le Liban est aussi une forme de percutassions ou l'espace et le temps se répercute. L'analyse spatiale est impactée par le temps plus particulièrement au Liban. Peut-être parce que c'est un pays charnière, un pays d'accélération temporelle et d'intensification spatiale. L'évolution du Liban s'effectue entre deux tropismes : le territorialisme et la diasporisation « Liban-hors-le-Liban ».

On ne peut pas comparer par exemple le grand Sahara africain avec le Liban parce que les évolutions du Sahara se sont déroulées sur plusieurs années tandis qu'au Liban c'est un pays charnière donc le spatial est concentré et le temporel est accéléré. Cette réflexion constitue une clé analytique et de lecture pour le raisonnement qui suit.

Cette idée peut être reliée aux écrits de Fernand Braudel sur les sciences sociales et le temps « la longue durée » qui explique qu'il y'a un « *sens* », une signification des faits historiques, qui dépasse leurs étroites dimensions et n'est perceptible que par l'élargissement de l'échelle temporelle de l'étude historique. Son illustration de repenser la dimension du temps essentiellement dans la dimension historique est significative mais à savoir qu'appréhender le temps en lui-même reste un peu pertinent pour saisir cette dimension si on ne la joint pas à celle complémentaire autant que distincte qu'est l'espace.

L'espace, comme le temps, entre de la sorte dans la conceptualisation du champ social. « La géographie, dit-il, trouve peut-être dans l'espace un but et un moyen, j'entends un système d'analyse et de contrôle. Au vrai, elle a peut-être un second but, une seconde coordonnée - qui est d'aboutir non pas à l'homme, mais aux hommes, à la société ». Fernand Braudel va jusqu'à affirmer que la géographie lui apparaît, « dans sa plénitude, l'étude spatiale de la société ou, pour aller jusqu'au bout (…), l'étude de la société par l'espace »[824]. D'où provient l'importance de construire des modèles spatiaux et des cartes où la réalité sociale se projette et partiellement s'explique. Fernand Braudel attribue à l'axe du temps et à celui de l'espace le rôle méthodologique de distinguer et définir une civilisation ou une culture. Une civilisation est reconnaissable ainsi par la permanence d'un espace dans le temps, ou similairement, par la permanence d'un temps dans l'espace.

Selon Anne-Marie Thiesse : « la nation naît d'un postulat et d'une invention. Mais elle ne vit que par l'adhésion collective à cette fiction. »[825] Philippe Schlesinger (1991) parle même de « manipulations conscientes des attributs de l'identité », de « communautés imaginaires » et de « traditions inventées »[826].

Ce n'est donc pas uniquement une question d'espace mais de temps aussi : c'est en fonction du vécu que les frontières physiques deviennent une délimitation d'un territoire, une appropriation d'un lieu, une « marque sociale d'un sol » indispensable pour créer une identité nationale spécifique. D'ailleurs, Marc Augé le souligne « la marque sociale du sol est d'autant plus nécessaire, qu'elle n'est pas toujours originelle […] Mais elle peut aussi engendrer fantasmes et illusions[827] ». Donc frontières et identités peuvent être le fruit d'imaginaires collectifs servant des objectifs multiples.

824 BRAUDEL, Fernand : *Écrits sur l'histoire*, Paris, Flammarion, 1985, P.172.
825 THIESSE, Anne-Marie : *La Création des identités nationales*, Paris, Seuil, 2001, p.14.
826 SCHLESINGER, Philippe : « L'identité nationale. De l'incantation à l'analyse », *Hermès*, no 8-9, 1991, p. 199-239.
827 AUGE, Marc : *Non-lieux, Introduction à une anthropologie de la surmodernité,* librairie du 20ème siècle, Seuil, 1992, p.58, 59.

Une unité territoriale civilisationnelle qui s'étend au-delà des frontières

Le Liban « C'est bien la loi d'un pays à forte émigration » comme le décrit Thibaut Jaulin dans son article « Principes de la nationalité et représentations de la nation au Liban ».[828]

La diaspora libanaise est estimée entre 3 et 4 millions de personnes (dont environ un million possède la nationalité libanaise), soit presque autant que la population libanaise au Liban. Une importante communauté libanaise réside au Mexique, en Australie et au Canada. De multiples migrations économiques s'affichent aussi aux pays occidentaux développés et aux pays arabes du Golfe surtout durant la guerre civile et les différentes périodes de crises. Le Liban est au centre d'un large cycle migratoire.

Pour comprendre la relation entre la nationalité, définie comme un facteur d'inclusion et d'exclusion, et l'invention de l'identité nationale libanaise, les écrits de deux penseurs nationalistes, Antoun Saadé et Michel Chiha, consacrés à l'émigration, sont indispensables. Leurs textes contribuent à faire de l'émigré une figure centrale de l'imaginaire national libanais et pansyrien, notamment à travers une commune référence à l'héritage phénicien. Ces ouvrages renvoient ainsi à deux conceptions antagonistes de la Nation, représentées par des questions sur le rôle économique de l'émigration et la relation entre les émigrés et leur pays d'origine, faisant de cette figure un objet de représentations concurrentes.

La théorie d'Antoun Saadé est fondée sur l'idée que les nations sont le résultat de la fusion de peuples divers dans un espace délimité par des frontières naturelles. Dans ses deux ouvrages, *La genèse des nations* et *La genèse de la nation syrienne*, il s'appuie sur le déterminisme géographique pour montrer que les interactions à l'intérieur de frontières objectives sont à l'origine d'intérêts collectifs, d'une culture partagée, d'une identité commune, et d'une conscience nationale. Dans ces conditions, Antoun Saadé voit l'émigration comme un fléau, non seulement parce qu'elle vide le pays de ses forces vives, mais aussi parce que les émigrés sont inévitablement assimilés par le pays d'accueil, avec pour conséquence l'apaisement du chagrin par l'intégration, qui représentent donc une source de richesse seulement à court terme. (Saadé, 2002 : 37) Donc, il encourage les émigrés à revenir dans leur nation et suggère d'empêcher leur assimilation une fois les conditions économiques permettent de supprimer les causes de l'émigration.

La vision de l'émigration de Michel Chiha, partant d'une économie libérale et mondialisée, voit l'émigration comme l'exportation de ressources et une source de richesse grâce aux remises, qu'il compare aux investissements étrangers. Et donc, il encourage l'émigration en facilitant « une connaissance des langues, des usages, des moyens de transport de toutes sortes » (Chiha, 1964 : 154-156). L'émigration, pour Michel Chiha, remplit trois fonctions : l'image d'un peuple de marchands parcourant les mers représente l'incarnation même de la patrie, terme qu'il préfère d'ailleurs à celui de nation ; la notion de territoire ne s'applique plus qu'à l'espace restreint du village tandis que le territoire national apparaît comme une construction artificielle. Enfin, l'émigration représente l'aboutissement d'un cycle commencé avec l'exil.

Enfin, ce Liban qui se trouve partout au monde, et sa population qui s'étend au-delà de ses limites et ses marges, forme des « échantillons de cultures » de Liban, sans un minimum d'espoir de retour, fait preuve de l'instabilité économique continue et de développements incontrôlables de formes de corruption multiples au niveau du gouvernement et de l'État libanais. 30 ans après l'achèvement de la guerre civile, et le Liban souffre toujours des mêmes conditions de vie et d'un exil éternel.

[828] THIBAUT Jaulin, « « C'est bien la loi d'un pays à forte émigration » Principes de la nationalité et représentations de la nation au Liban », *art. cit.*

Le libanais en tant que corps-frontière transportable

L'idée du « corps-frontière transportable » propose un changement de paradigme pour analyser la condition libanaise. Il ne s'agit plus de considérer la frontière comme une simple ligne séparant deux États (comme le Liban de la Syrie ou d'Israël), mais comme une réalité dynamique, internalisée et incarnée. Le corps du Libanais, qu'il soit migrant ou résident, devient le support physique sur lequel se jouent, se négocient et se subissent les conflits politiques, économiques et sociaux d'une nation en crise permanente. Ce concept permet de saisir l'expérience intime de la fragmentation nationale.

Voie lactée : rapport entre espaces et cultures

Un système complexe de type de la Voie lactée : rapport entre espaces et cultures.

Le Liban est hérité d'une tradition autre que celle des pays neufs ou de création récente. C'est un système plus complexe de type de la voie lactée. Le système rizhomatique permet d'expliquer la présence libanaise hors de ses frontières cartographiques. Que ça soit la famille, le clan, la religion, le savoir-faire, les pratiques, la langue, le folchlore, la culture, la musique, l'art dans toute ses formes, tout se rejette dans le monde en se multipliant. Tout se transmets d'une génération à une autre en dehors du territoire d'assise.

L'analyse de la présence libanaise dans le monde nécessite de dépasser les modèles centre-périphérie ou celui de l'État-nation comme unique foyer de la culture. Le Liban contemporain, héritier d'une longue histoire de circulations méditerranéennes et de couches civilisationnelles successives, fonctionne selon un modèle plus complexe et organique, que l'on peut apparenter à une « voie lactée ». Cette métaphore astronomique permet de saisir la dynamique essentielle de la culture libanaise : non pas un système planétaire où tout graviterait autour d'un soleil central (le territoire national), mais une constellation de foyers culturels brillant de leur propre lumière, dispersés à travers le globe, et pourtant reliés par une gravitation commune, une matière culturelle partagée et une histoire invisible. Cette configuration galactique trouve sa pleine intelligibilité à travers le concept philosophique de rhizome développé par Gilles Deleuze et Félix Guattari. À l'inverse d'une structure arborescente, hiérarchique et enracinée, le rhizome est un système de connections horizontales et multiplicatives qui se développe dans toutes les directions, sans point central originel. La présence libanaise dans le monde est fondamentalement rhizomatique.

La diaspora maronite offre une illustration éclatante de cette structure en réseau. Ses églises et monastères, disséminés de Detroit à Buenos Aires et de Paris à Sydney, ne sont pas de simples lieux de culte ; ils forment les assises solides d'une présence ancrée, agissant comme des nœuds essentiels dans un système relationnel infini. Ce réseau se régénère et se multiplie à chaque secousse historique – guerres, crises économiques, mais aussi périodes de boom culturel –, fonctionnant comme une force centrifuge qui projette de nouveaux foyers de « libanité » dans le monde, complexifiant sans cesse la constellation.

En effet, le « fait libanais » ne se confine plus, depuis longtemps, à ses frontières cartographiques. Il se déploie et se régénère de manière déterritorialisée à travers des canaux multiples et interconnectés. La famille, le clan confessionnel, mais aussi des éléments plus diffus comme un savoir-faire entrepreneurial particulier, des pratiques culinaires, une langue arabe teintée d'expressions spécifiques, un folklore musical, ou une création artistique contemporaine, agissent comme des lignes de fuite rhizomatiques. Ces éléments culturels ne rayonnent pas depuis un centre ; ils essaiment, se transplantent et se réinventent dans des contextes nouveaux. Beyrouth, São Paulo, Paris, Dakar, Montréal ou Sydney ne sont pas des échelons dans une hiérarchie, mais des nœuds d'un réseau étendu où la « libanité » est sans cesse négociée, performée et transformée.

Un plat comme le taboulé, une chanson de Fairuz, ou les codes de l'hospitalité deviennent ainsi des vecteurs de connexion qui lient, de manière non linéaire, des individus et des communautés à travers la planète, créant un espace culturel commun qui transcende la géographie.

Cette dynamique d'expansion est portée par une ambition libanaise profondément enracinée, une soif de connaissance, de créativité, de renommée et de réalisation de soi. Cette quête de brillance et cet acharnement pour la réussite et l'évolution intellectuelle forment le moteur psychique et culturel de cette expansion. Confronté à un pays souvent empêtré dans des dossiers politiques complexes qui entravent l'épanouissement individuel, le Libanais, peuple nomade caractérisé par sa vitalité, détourne naturellement son ambition vers la mondialité. Assouvir sa soif de culture, favoriser son épanouissement personnel et rechercher l'excellence deviennent des projets qui se réalisent nécessairement « ailleurs », transformant une contrainte en une formidable énergie projective.

Cette transmission ne suit pas un cheminement unique et descendant, mais un processus de multiplication et d'hybridation. La culture ne se transmet pas seulement « d'une génération à l'autre » sur le sol libanais ; elle se transmet « d'une génération à l'autre en dehors du territoire d'assise ». Un Libanais de troisième génération, né au Brésil et ne parlant peut-être plus l'arabe, peut hériter et réactiver des schémas relationnels, une sensibilité artistique ou une mémoire familiale qui le connectent immédiatement à cette voie lactée culturelle. L'espace libanais devient donc un espace-temps culturel, une nébuleuse dont les contours sont mouvants et dont la cohésion est assurée par la circulation permanente des personnes, des idées, des capitaux et des productions symboliques. En ce sens, la force de la culture libanaise réside moins dans son ancrage territorial – pourtant crucial sur le plan affectif et politique – que dans sa formidable capacité à se constituer en archipel, en réseau galactique, où chaque foyer, chaque individu, participe à la perpétuation d'un système complexe et ouvert, définissant une communauté imaginée à l'échelle mondiale. La « voie lactée » libanaise est ainsi une nébuleuse vivante et dynamique, dont la force réside précisément dans cette capacité à faire de l'éparpillement une forme de cohésion et de la mobilité une stratégie de perpétuation.

Des mondes où l'on est chez soi

Le concept d'« être chez soi » connaît avec la diaspora libanaise une extension et une reconfiguration fondamentales. Il ne s'agit plus simplement d'un ancrage dans un territoire unique et hérité, mais de la capacité à recréer, à travers des espaces dispersés, les conditions sensorielles, relationnelles et symboliques du « sentir-chez-soi ». Le Libanais, où qu'il réside, ne se contente pas de s'adapter à un nouvel environnement ; il le transforme activement en un lieu qui lui ressemble, en un morceau de Liban transposé. Ce chapitre explore les mécanismes de cette transplantation spatiale et identitaire, qui défie les notions traditionnelles de frontière et d'appartenance exclusive.

La transposition du « *genius loci* » libanais

Le « *genius loci* » libanais, cet esprit du lieu spécifique, n'est pas irrémédiablement lié à la géographie du Mont-Liban ou au littoral méditerranéen. Il est constitué d'un ensemble de pratiques, d'ambiances et de relations sociales qui peuvent être activées ailleurs. Cette transposition repose sur des marqueurs sensoriels forts : les odeurs de la cuisine (le thym du *zaatar*, le sumac, l'ail), les sons de la musique orientale (du Fairuz classique aux rythmes contemporains), et une certaine chaleur acoustique dans les conversations. Un appartement à Paris, une maison à São Paulo ou un commerce à Dakar deviennent ainsi des « lieux libanais » par l'activation intensive de ces repères sensoriels qui convoquent la mémoire collective et individuelle.

Le foyer et le quartier : échelles de la reproduction culturelle

À l'échelle du foyer, l'agencement de l'espace intérieur obéit souvent à des codes libanais. La pièce de réception (souvent le salon) devient le cœur symbolique de la maison, un espace de sociabilité tourné vers l'accueil et la convivialité, où l'on reçoit sans préavis, où le café et les douceurs sont offerts en permanence. La table, chargée de mezze, est un autel de la générosité et du partage. À l'échelle du quartier, on observe la formation de « centralités diasporiques » : une rue commerçante avec épiceries spécialisées, pâtisseries orientales et restaurants, ou un immeuble comme la Tour Totem à Paris, devenu un véritable « village vertical » libanais. Ces concentrations ne sont pas des ghettos, mais des noyaux de confort identitaire d'où l'on peut rayonner vers la société d'accueil.

L'architecture et l'appropriation des signes

L'architecture joue un rôle complexe dans ce processus. Les Libanais de la diaspora s'approprient des architectures préexistantes (immeubles haussmanniens, villas californiennes) qu'ils « libanisent » par l'usage et des modifications subtiles. Cela peut passer par des éléments décoratifs (les célèbres moucharabiehs, les arches), une végétation méditerranéenne en pot sur un balcon parisien, ou simplement une disposition des meubles qui privilégie le collectif sur l'individuel. Il ne s'agit pas de reproduire à l'identique l'architecture de Beyrouth, mais d'en inscrire les logiques sociales et les affects dans un nouveau contexte bâti.

La permanence par la discontinuité : un paradoxe fondateur

Le cas libanais illustre un paradoxe fondamental : c'est par la discontinuité géographique que se maintient une continuité culturelle. La communauté se régénère et se réinvente précisément parce qu'elle est dispersée. Le « monde où l'on est chez soi » n'est donc pas un lieu unique, mais un réseau de lieux interconnectés par des flux constants (personnes, argent, informations, produits culturels). Un Libanais de troisième génération à Montréal peut se sentir « chez lui » en rencontrant un autre Libanais à Abidjan, car ils partagent des codes implicites, une histoire narrative commune et un sentiment de familiarité immédiat qui transcende le contexte local.

Une topophilie diasporique

En définitive, le « chez-soi » libanais est une notion relationnelle et non plus strictement territoriale. Il désigne moins un endroit qu'un état de congruence entre un individu et un environnement qu'il a participé à modeler à son image. Cette « topophilie diasporique » – l'amour d'un lieu recréé – est la clé de la résilience libanaise. Elle démontre que l'appartenance peut être multiple et que l'identité, loin de se diluer dans la mobilité, peut trouver dans la dispersion même les ressources de sa perpétuation. Pour le Libanais, être « chez soi », c'est avoir la capacité de faire surgir le Liban, comme une ambiance et une relation au monde, où qu'il pose ses pieds. Cette faculté fait de la diaspora non pas une communauté exilée, mais une civilisation archipélique, dont les îles, disséminées sur la planète, maintiennent entre elles un dialogue incessant.

Le libanais un citoyen du monde

Ainsi, le Libanais incarne une forme singulière de citoyen du monde, dont l'identité ne se conçoit pas en dépit des frontières, mais à travers elles. Porteur d'un héritage millénaire et d'une aptitude remarquable à l'hybridation, il ne renie jamais son ancrage originel tout en embrassant pleinement les territoires qu'il habite. Cette double allégeance, loin d'être une contradiction, devient une force : elle lui permet de tisser des réseaux de solidarité et d'échanges à l'échelle planétaire, faisant de la diaspora un levier de résilience pour la mère-patrie. En définitive, être un citoyen du monde à la manière libanaise, c'est transformer la dispersion en une forme d'ubiquité culturelle, où chaque lieu investi devient une extension possible du foyer originel, et où l'appartenance à l'humanité toute entière, chère à Gibran, s'enracine dans la fidélité à une communauté de destin qui transcende la géographie.

La dialectique des arbres et des oiseaux : une symbiose existentielle

« La terre est ma patrie et l'humanité, ma famille ». Cette citation emblématique de Gibran Khalil Gibran trouve une résonance particulière dans l'expérience libanaise, tandis que la réflexion de Marc Augé, « Les mondes où l'on est « chez soi » ne sont plus jamais totalement étrangers », éclaire la capacité d'adaptation de cette diaspora (Augé 1992). Dans la vie il existe deux catégories de personnes, ceux qui ressemblent à un arbre et ceux qui sont des oiseaux. Cette métaphore arboréale et aviaire offre une grille de lecture essentielle pour comprendre la dynamique existentielle du peuple libanais.
Les oiseaux ne peuvent vivre sans migrer, et les arbres ne peuvent vivre déracinés. Cette complémentarité fondamentale structure la résilience libanaise. Si nous transportons un arbre d'un lieu à un autre en le déracinant, même avec les plus grands soins, il court toujours le risque de mourir. Cette métaphore illustre le traumatisme potentiel de l'exil, mais aussi la vitalité de ceux qui choisissent de rester. Les arbres qui ont de bonnes racines, quelles que soient les violences, demeurent résistants - cette image puissante symbolise ces Libanais enracinés qui, malgré les guerres et les crises, maintiennent vivante la flamme de la patrie.

Cet arbre sera prêt si un jour cet oiseau a décidé de rentrer chez lui - cette vision eschatologique sous-tend tout le projet diasporique libanais. Les personnes qui restent rattachées au lieu de naissance ont un devoir envers leur terre tout comme ceux qui ont émigré ont aussi le devoir d'aider cet arbre ancré de rester vivant. Cette interdépendance a constitué le pilier de la survie nationale. L'économie libanaise le long des différentes guerres a pu résister par l'aide de sa diaspora - les transferts financiers constituant une véritable respiration économique pour le pays.

La majorité des Libanais qui ont quitté le Liban étaient forcés, cherchant un meilleur avenir après avoir tout sacrifié pour leur terre, leur existence, leur dignité « *karamet* ». Leur exile n'est donc pas un abandon mais une stratégie de survie collective. Ils ont passé la majorité de leur vie à se défendre, à résister contre la faim, la mort pour aider les personnes incapables de sortir du pays.

Au final, pourquoi cet émigrant envoie-t-il de l'argent à sa famille ? Dans le but de pouvoir un jour revenir pour reconstruire le Liban. Cette perspective de retour, même lointaine, fonde l'économie morale de la diaspora. Le devoir est commun entre ceux qui partent et ceux qui restent. Le Liban durant ces 100 ans avait besoin de ces deux catégories de personnes pour survivre.

Cher Libanais, si vous êtes des arbres n'oubliez pas les oiseaux et si vous êtes des oiseaux n'oubliez pas les arbres. Cette exhortation finale résume la philosophie de la complémentarité libanaise. Les deux se complètent et sont une nécessité pour la survie d'un peuple qui, depuis un siècle, invente quotidiennement les modalités concrètes de cette symbiose existentielle entre enracinement et mobilité, entre mémoire et projection, entre territoire d'origine et citoyenneté mondiale.
Le libanais un citoyen du monde
Enfin, se pose la question lancinante de l'émergence du citoyen libanais dans ces croisements à l'infini d'identités.

L'émergence de la citoyenneté dans les croisements à l'infini

La conception traditionnelle de la citoyenneté, héritée du modèle westphalien, la définit comme un statut juridique et politique attaché à un territoire délimité. Cependant, l'expérience libanaise, caractérisée par sa dimension diasporique et sa fluidité culturelle, invite à repenser cette notion à travers le prisme de la relation et du mouvement. Ce chapitre explore comment la citoyenneté émerge moins d'une appartenance fixe que de la dynamique des croisements à l'infini - ces intersections permanentes entre espaces, temporalités et référents culturels qui définissent la condition libanaise contemporaine.

Si la « voie lactée » libanaise décrit une réalité diasporique et culturelle, elle engendre également de nouvelles formes de subjectivité politique qui transcendent le cadre traditionnel de l'État-nation. La conception traditionnelle de la citoyenneté, héritée du modèle étatique westphalien, se révèle inadéquate pour saisir les réalités complexes de l'expérience libanaise contemporaine. Dans les interstices de cette constellation d'appartenances multiples émerge une citoyenneté relationnelle, qui se définit moins par un lien exclusif à un territoire souverain que par la navigation active entre des identités sans cesse croisées et réinventées.

Cette citoyenneté nouvelle s'élabore précisément dans ces « croisements à l'infini ». Être libanais aujourd'hui, c'est simultanément ou successivement : être de confession maronite, sunnite ou chiite tout en se réclamant d'un universalisme laïc ; être attaché à un village ancestral de la montagne tout en vivant à Beyrouth, Paris ou Montréal ; être arabophone et francophone, mais aussi anglophone ; se nourrir de la musique de Fairuz tout en étant un expert des dernières innovations technologiques californiennes. Ces identités ne s'annulent pas, mais se superposent, s'entremêlent et créent des combinaisons inédites. La citoyenneté ne réside donc plus dans l'allégeance à une essence nationale prédéfinie, mais dans la capacité à négocier et à performer cet entrelacs d'appartenances. Elle est un faire, plutôt qu'un être.

Alors que le cadre juridique continue de définir la citoyenneté comme un statut attaché à un territoire délimité, la pratique quotidienne des Libanais, qu'ils résident au pays ou fassent partie de la diaspora, dessine les contours d'une appartenance plus fluide et relationnelle. Le citoyen libanais contemporain, qu'il réside au pays ou fasse partie de la diaspora, n'est plus le dépositaire d'une identité unique et close, mais l'agent actif d'une hybridation identitaire permanente.

Cette citoyenneté relationnelle s'élabore précisément dans ces « croisements à l'infini » qui caractérisent l'expérience libanaise contemporaine. Elle émerge moins d'une identification fixe à une entité politique que de la dynamique des croisements permanents entre espaces, temporalités et références culturelles. Être Libanais aujourd'hui signifie naviguer en permanence entre des pôles multiples : entre la mémoire des conflits passés et les projets d'avenir transnationaux, entre l'ancrage local du village ou du quartier et l'appartenance globale, entre les solidarités communautaires et les aspirations individuelles. Ces navigations permanentes créent ce qu'on pourrait appeler une citoyenneté processuelle, où l'important n'est pas la position identitaire fixe mais la capacité à maintenir active la relation entre ces différents pôles. La citoyenneté ne réside plus dans l'allégeance à une essence nationale prédéfinie, mais dans la compétence à négocier et à performer cet entrelacs d'appartenances.

Ce processus est particulièrement visible dans la diaspora, qui fonctionne comme un laboratoire de cette citoyenneté émergente. Un Libanais de troisième génération au Brésil, par exemple, ne possède pas la citoyenneté libanaise au sens juridique strict, mais il peut en incarner une version culturelle et affective. Sa participation à la vie associative libanaise locale, son engagement pour la préservation du patrimoine, ou sa réaction émotionnelle aux crises que traverse le pays d'origine, sont autant d'actes qui définissent une citoyenneté transnationale. Cette citoyenneté est déterritorialisée ; elle s'exerce dans un espace social qui transcende les frontières, un espace rendu possible par les technologies de communication et la mobilité physique. Elle est vécue dans le va-et-vient constant entre le « ici » de la résidence et le « là-bas » de l'origine mythifiée ou réelle.

Cette citoyenneté relationnelle trouve ses territoires privilégiés dans des espaces de croisement qui fonctionnent comme de véritables laboratoires du vivre-ensemble. Les aéroports et les zones de transit deviennent ainsi des non-lieux essentiels où se joue la performance de l'appartenance, où le passage d'une frontière à l'autre devient un acte citoyen en soi. Les espaces numériques, quant à eux, permettent la superposition des temporalités - le temps réel de l'actualité libanaise et le temps différé de la diaspora - créant une agora virtuelle où s'expérimentent de nouvelles formes de participation. Les villes-mondes comme Beyrouth, Dubaï ou Montréal deviennent des creusets où

s'ajustent au quotidien les modalités d'être Libanais aujourd'hui. Dans ces espaces interstitiels, la citoyenneté se manifeste comme une compétence relationnelle à part entière, une maîtrise des codes multiples qui régissent les différents registres de socialisation.
Le développement de cette citoyenneté processuelle repose sur l'acquisition de véritables compétences relationnelles qui définissent le savoir-être libanais contemporain. Il s'agit de la capacité à passer d'un registre culturel à l'autre avec aisance, à maintenir des liens significatifs malgré la distance géographique, à décrypter les nuances des contextes sociaux variés. Cette agilité relationnelle se manifeste particulièrement dans les pratiques économiques transnationales, où les transferts d'argent de la diaspora constituent une participation concrète à la vie nationale, où les investissements créent des ponts économiques permanents, où la double présence économique au Liban et à l'étranger devient une modalité d'appartenance à part entière. Ces pratiques dessinent les contours d'une économie relationnelle où la citoyenneté se mesure à l'intensité des engagements et des connections plutôt qu'à la seule présence territoriale.

Le modèle qui émerge de ces dynamiques est celui d'une citoyenneté archipélique, selon la métaphore chère à Édouard Glissant, où l'appartenance se construit dans la relation entre les îles de l'archipel libanais mondialisé. Le citoyen-passeur qui incarne cette appartenance nouvelle n'est plus défini par son enracinement dans un territoire unique, mais par sa capacité à faire circuler, à connecter, à traduire entre les différents mondes qui composent l'espace libanais globalisé. Cette citoyenneté assume la discontinuité et la fragmentation comme conditions de possibilité d'une nouvelle forme de souveraineté relationnelle. Cette figure témoigne d'une transformation profonde où l'identité cesse d'être une substance stable pour devenir un effet émergent des relations et des croisements, ouvrant ainsi des perspectives inédites pour penser la communauté politique libanaise au-delà du cadre stato-national traditionnel.

Enfin, cette émergence citoyenne dans les croisements d'identités ouvre la voie à une potentielle dépassement des crispations communautaires. En permettant aux individus de composer leur propre identité à partir d'une palette d'influences plus large que le seul registre confessionnel ou national, cette dynamique de croisement peut favoriser l'émergence de solidarités inédites, fondées sur des affinités culturelles, professionnelles ou générationnelles plutôt que sur des appartenances héritées. La citoyenneté qui en résulte est rhizomatique elle aussi : elle connecte des individus à travers le globe sur la base d'expériences partagées et d'engagements communs, créant une communauté politique imaginée à une échelle résolument mondiale. Ainsi, loin d'être un facteur de dilution, la multiplication des identités devient le terreau d'une citoyenneté plus complexe, plus réflexive, et potentiellement plus apte à répondre aux défis d'un monde globalisé.

La musique de Fairuz qui résonne dans un appartement parisien, les débats politiques suivis en temps réel depuis São Paulo, les transferts d'argent qui relient Sydney à un village du Akkar - tous ces phénomènes dessinent les contours d'une sphère publique libanaise transnationale. Dans cet espace relationnel, la citoyenneté se vit comme une participation active à un réseau d'échanges et de solidarités qui transcende les frontières géographiques. Le citoyen libanais du XXIe siècle est ainsi un être de relations, dont l'appartenance se mesure à sa capacité à maintenir vivants ces multiples liens qui constituent la trame d'une communauté imaginée à l'échelle mondiale.

Le citoyen-passeur : La citoyenneté qui émerge de ces croisements à l'infini est celle du citoyen-passeur - non plus défini par son enracinement dans un territoire, mais par sa capacité à faire circuler, à connecter, à traduire entre les différents mondes qui composent l'espace libanais globalisé. Cette figure incarne une nouvelle forme de souveraineté relationnelle, où l'appartenance se mesure à l'intensité des liens maintenus plus qu'à la fixité des positions. Cette approche permet d'intégrer la question de l'identité non comme substance stable, mais comme effet émergent des relations et des croisements, ouvrant ainsi des perspectives nouvelles pour penser la communauté politique libanaise au-delà du cadre stato-national traditionnel.

Science du découpage et du voisinage

« La société est un espace social structuré, dans lequel les individus occupent des positions différentes, selon des principes de classement qui sont eux-mêmes des produits historiques et sociaux. Ces distinctions sont mises en œuvre par des pratiques sociales qui forment un système de divisions, de ségrégations et de cloisonnements. »

– Bourdieu, Pierre. *La Distinction : Critique sociale du jugement*, 1979, p. 10.

Divisionnisme étatique

Un pouvoir à géométrie variable

Découpage électoral et quotas comme outils de perpétuation

La notion d'« un pouvoir à géométrie variable » capture l'essence paradoxale et fragmentée de la gouvernance libanaise, un système où l'autorité étatique n'est ni constante ni unifiée, mais fluctue en fonction des intérêts des élites au pouvoir et des équilibres confessionnels. Cette géométrie mouvante se manifeste d'abord par l'exercice sélectif de la souveraineté : l'État déploie une force considérable pour réprimer les manifestations par l'armée et les forces de sécurité, démontrant sa vigueur coercitive, mais il est frappant d'impuissance lorsqu'il s'agit de fournir les services publics les plus élémentaires comme l'électricité, la gestion des déchets ou les soins de santé, révélant son abdication face à ses obligations sociales. Cette schizophrénie est alimentée par un clientélisme systémique qui sert de colonne vertébrale au régime ; l'accès aux ressources de l'État – qu'il s'agisse d'un emploi public, d'un contrat lucratif ou même d'une connexion électrique illégale – n'est pas un droit du citoyen, mais une faveur octroyée en échange d'une allégeance politique à un *zaim* (chef de clan). Ce mécanisme transforme la citoyenneté en une relation de dépendance verticale et perpétue la loyauté communautaire au détriment de l'identité nationale. Cette fragmentation est savamment institutionnalisée par le découpage électoral et le système des quotas confessionnels, qui ne sont pas de simples modalités techniques mais des outils politiques essentiels pour pérenniser le statu quo. Le tracé des circonscriptions et la répartition des sièges selon des quotas religieux rigides sont constamment manipulés par les élites pour verrouiller leur accès au pouvoir, empêcher l'émergence d'une majorité politique transversale et garantir que la compétition électorale reste confinée à des logiques communautaires et clientélistes, neutralisant ainsi toute velléité de changement issue des urnes. Cette architecture institutionnelle produit une souveraineté éclatée entre une multiplicité de centres de pouvoir qui rivalisent et coopèrent simultanément : le Hezbollah exerce un monopole sur la décision de guerre et de paix, les banques ont historiquement dicté la politique économique jusqu'à l'effondrement, et les partis politiques se partagent les administrations publiques via des nominations partisanes, créant des féodalités au sein de l'appareil d'État. Il n'existe donc pas de centre de décision unique, mais plutôt un réseau d'acteurs étatiques et non étatiques qui négocient en permanence, faisant du Liban un État dont la puissance est à la fois omniprésente dans la répression et absente dans le service, et dont la gouvernance est structurée pour que la paralysie et la fragmentation servent ultimement les intérêts de ceux qui le contrôlent.

La paralysie comme système

Institutions en crise et souveraineté fragmentée

Au Liban, la paralysie politique n'est ni un dysfonctionnement accidentel ni une simple période de crise passagère, mais une fonctionnalité délibérée du système consociationnel. Elle constitue le mode de gouvernance par défaut, soigneusement entretenu car il sert les intérêts des élites au pouvoir tout en créant un équilibre négatif qui empêche toute remise en cause fondamentale de l'ordre établi. Cette paralysie systémique plonge les institutions dans une crise permanente et consacre une souveraineté étatique gravement fragmentée.

Le consensus comme véto institutionnalisé

Le système politique libanais fonctionne théoriquement sur la recherche du consensus entre les principales communautés. Dans la pratique, ce principe se mue en un droit de véto implicite détenu par chaque pôle confessionnel majeur (maronite, sunnite, chiite). Cette logique du « consensus négatif » signifie qu'il suffit qu'un acteur majeur bloque une décision pour que tout le processus s'arrête. Cette dynamique est observable dans l'incapacité chronique à élire un président de la

République, à former un gouvernement pleinement fonctionnel, à adopter un budget ou à autoriser une enquête indépendante sur l'explosion du port de Beyrouth. Chaque veto, qu'il soit officiel ou de facto, n'est pas perçu comme un échec, mais comme la préservation d'un intérêt communautaire ou partisan jugé supérieur à l'intérêt général national.

La préservation des intérêts acquis et la neutralisation des réformes

La paralysie est l'outil le plus efficace pour protéger les rentes et les privilèges de la classe politique et de son vaste réseau clientéliste. Toute réforme substantielle est perçue comme une menace existentielle. Ainsi, la refonte du secteur électrique est bloquée car elle risquerait de modifier les équilibres communautaires et de menacer les fiefs électoraux. Une réforme fiscale juste est impossible car elle toucherait aux intérêts de l'oligarchie économique. Enfin, l'établissement d'une justice indépendante est systématiquement entravé car il exposerait les mécanismes de corruption et de dilapidation des fonds publics. La paralysie garantit ainsi que l'État reste une proie à dépouiller plutôt qu'un instrument de bien commun.

La gestion stratégique de la crise comme outil de contrôle social

Loin d'être une situation que les dirigeants cherchent à résoudre, l'effondrement économique et l'absence de services publics sont devenus des leviers de contrôle politique. En laissant la population s'enfoncer dans la précarité – pénuries d'électricité, d'eau, de médicaments, effondrement du système de santé et éducatif – les dirigeants renforcent la dépendance des citoyens envers les réseaux clientélistes. Le *zaim* qui fournit un accès à un générateur électrique, un emploi, ou une aide alimentaire via son parti ou son association, voit son pouvoir renforcé au cœur même du désastre. La crise, ainsi gérée, ne discrédite pas le système ; elle le consolide en rendant la population captive de ses mécanismes pervers, où la loyauté se monnaie contre la survie.

La dilution systémique de la responsabilité

Dans un système où le pouvoir est collectif et fragmenté, l'imputabilité devient impossible à établir. L'absence prolongée d'un gouvernement fonctionnel, d'un président ou d'institutions souveraines crée un vide de responsabilité. Lorsque l'État est en faillite, que la livre s'effondre et que la pauvreté se généralise, personne ne peut être tenu pour responsable. Chaque acteur politique rejette la faute sur les autres, se retranchant derrière le veto des autres communautés ou les ingérences étrangères. Cette dilution de la responsabilité est un mécanisme de protection essentiel pour la classe dirigeante, lui permettant de se soustraire aux conséquences de sa propre gestion et de maintenir son emprise sur le pouvoir malgré l'ampleur de la catastrophe nationale.

Conclusion : La souveraineté fragmentée, stade ultime de la paralysie

L'aboutissement de cette paralysie institutionnelle est l'éclatement de la souveraineté de l'État. Le Liban n'est plus dirigé par un centre de décision unique, mais par une multiplicité d'acteurs étatiques et non-étatiques qui se partagent des fragments de souveraineté. Le Hezbollah contrôle la décision de guerre et de paix et possède les armes. Les partis politiques se partagent les administrations via des nominations. Les banques ont longtemps dicté la politique monétaire. Cette fragmentation n'est pas le symptôme d'un État faible, mais d'un État dont les différentes composantes ont été capturées par des intérêts particuliers. La paralysie n'est donc pas l'absence d'action ; c'est une action continue pour maintenir ce statu quo, où l'effondrement de l'État-nation est le prix à payer pour la préservation du système confessionnel-clientéliste.

Le Liban est ainsi le produit d'une « science du découpage » interne (le confessionnalisme politique) et d'une « science du voisinage » externe (l'instrumentalisation par les puissances régionales). Ces deux dynamiques se nourrissent mutuellement pour créer un système où le pouvoir est variable et la paralysie, érigée en mode de gouvernance, garantit la survie des élites au pouvoir au prix de l'effondrement de l'État-nation.

Confessionnalisme et enjeux spatiaux

Préserver l'équilibre confessionnel au-delà de l'identité nationale.

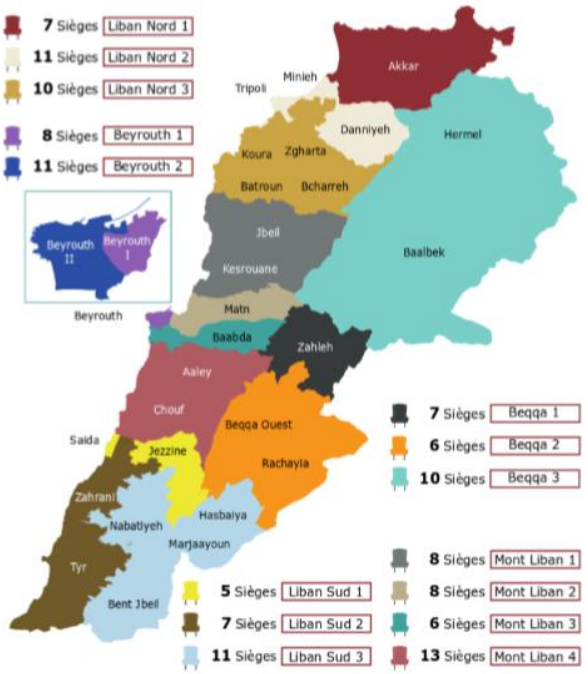
Tableau 11 : Répartition des postes en fonction des confessions

FONCTIONS	COMMUNAUTES RELIGIEUSES
Présidence de la République et commandant des Forces armées	Maronites
Présidence du Conseil des ministres (premier ministre)	Sunnites
Présidence de la Chambre des députés	Chiites
Vice-présidence de la Chambre des députés	Grecs orthodoxes

Le *Gerrymandering* et les dynamiques des partis politiques selon les confessions et la taille des districts :

Tableau 12 : Nombre de sièges réservés pour chaque confession, en date de décembre 2018.

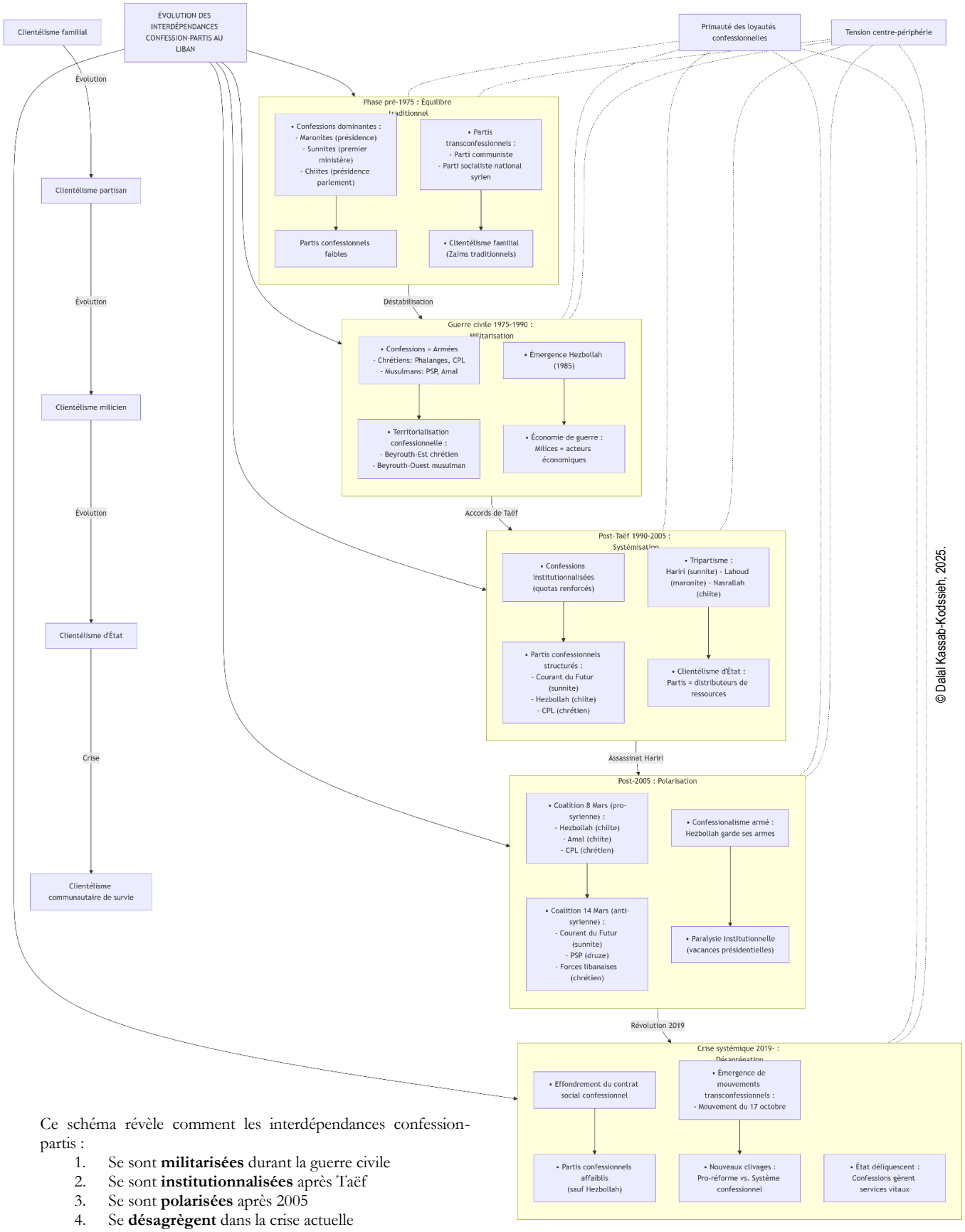
CONFESSION	NOMBRE DE SIÈGES RÉSERVÉS
Alaouite	2
Arménien catholique	1
Arménien orthodoxe	5
Chiites	27
Druzes	8
Evangélique	1
Grec catholique	8
Grec orthodoxe	14
Maronites	34
Minorités	1
Sunnites	27
Total des sièges	**128**



Carte 128 : Carte électorale du Liban en vigueur en 2018. Les 15 districts électoraux, de couleur différente, ainsi que le nombre de sièges associés sont indiqués à côté de la carte. Les cazas sont inscrits directement sur la carte. Adaptée de : UNDP – LEAP, *Women's Guide to Parliamentary Elections* 2018.

PARTIS CHRÉTIENS	PARTIS CHIITES OU ALAOUITES	PARTIS SUNNITES	PARTIS DRUZES	PARTIS LAÏQUES
Alliance du 8 mars – prosyrien : 72 députés				
Courant patriotique libre 25 députés	**Mouvement Amal** 17 députés	**Sunnites pro-8 mars** 3 députés		
Parti social nationaliste syrien 3 députés				
Tachnag 3 députés	**Hezbollah – Parti de Dieu** 14 députés	**Bloc Mikati** 4 députés		
Courant marada 3 députés				
Alliance du 14 mars – anti-syrien : 40 députés				
Phalanges libanaises 3 députés		**Courant du futur** 19 députés	**Parti socialiste progressiste** 9 députés	
Forces libanaises 16 députés		**Bloc Karamé** 2 députés		
Partis sans alliance : 7 députés				
				Société civile 1 députée **Indépendant** 6 députés
53 DÉPUTÉS	**31 DÉPUTÉS**	**28 DÉPUTÉS**	**9 DÉPUTÉS**	**7 DÉPUTÉS**

Tableau 13 : Partis politiques représentés au Parlement au lendemain des élections du 6 mai 2018, confession majoritaire et alliances, © Dalal Kassab-Kodssieh, 2018.



Ce schéma révèle comment les interdépendances confession-partis :

1. Se sont **militarisées** durant la guerre civile
2. Se sont **institutionnalisées** après Taëf
3. Se sont **polarisées** après 2005
4. Se **désagrègent** dans la crise actuelle

Tout en maintenant des constantes structurelles (primauté confessionnelle, clivages territoriaux).

Figure 62 : Schéma intégrant les évolutions chronologiques des interdépendances entre confessions et partis politiques au Liban. © Dalal Kassab-Kodssieh, 2025.

Segmentations et répartitions économiques : le clientélisme comme système

Le système économique libanais ne peut être compris comme une économie de marché classique, mais doit être appréhendé comme une architecture sophistiquée de redistribution clientéliste, où l'allocation des ressources est subordonnée aux logiques communautaires et politiques. Cette économie de la rente et des réseaux produit et reproduit des inégalités structurelles, une géographie économique fragmentée et une mobilité sociale entravée, faisant du clientélisme bien plus qu'une pathologie : le principe organisateur de la vie économique nationale.

Rentierisme confessionnel et captation des ressources :

Le modèle économique libanais est fondé sur un rentisme confessionnel qui trouve ses racines dans le Pacte National de 1943 et a été exacerbé par les politiques d'après-guerre. Il ne s'agit pas d'une économie productive, mais d'un système de captation et de redistribution de rentes par les élites politiques au profit de leurs bases clientélistes. Les principaux secteurs rentiers – la finance, les télécommunications, l'import-export, l'immobilier et l'énergie – sont contrôlés par des oligarchies étroitement liées aux leaderships confessionnels.
Ce système fonctionne comme une économie de prédation institutionnalisée : l'État, au lieu d'être un régulateur au service de l'intérêt général, est devenu la principale source de rente. Les grands contrats publics, les licences d'exploitation, les nominations aux postes administratifs lucratifs et les exonérations fiscales sont négociés et attribués selon une clé confessionnelle. Cette captation des ressources nationales crée une inégalité structurée à double niveau : entre une oligarchie ploutocratique et le reste de la population d'une part, et entre les communautés elles-mêmes d'autre part, chacune estimant être lésée dans le partage du butin. La crise financière de 2019 est l'aboutissement logique de ce système, où la banque centrale elle-même est devenue une machine à générer des rentes pour une classe dirigeante qui a ponctionné les dépôts des citoyens.

Géographie économique fractale

La logique clientéliste produit une géographie économique fractale, où le territoire est divisé en enclaves de développement et en déserts d'investissement selon la puissance politique des *zaims* qui les contrôlent. Cette fragmentation spatiale est le reflet direct de la fragmentation politique.

Les enclaves de développement : Beyrouth et sa banlieue nord (sous l'influence du Courant du Futur), la banlieue sud (fief du Hezbollah et d'Amal), la région de Jbeil-Kesrouan (bastion du Courant Patriotique Libre) bénéficient d'investissements relativement importants en infrastructures, en services privés de santé et d'éducation, et d'une certaine activité économique. Ces zones sont les chasses gardées des leaders politiques qui y déploient leurs réseaux de solidarité et y concentrent les projets profitables, renforçant ainsi leur légitimité et leur contrôle territorial.

Les déserts d'investissement : À l'inverse, des régions entières comme le Akkar, la Békaa Nord, le Hermel ou le Sud Liban (en dehors des axes contrôlés par le Hezbollah) sont structurellement marginalisées. L'État y est absent, les investissements publics et privés y sont rares, et les infrastructures y sont déficientes. Ces « déserts » ne sont pas le fruit du hasard, mais le résultat d'un désintérêt politique calculé. Les populations de ces régions, souvent défavorisées, sont maintenues dans un état de dépendance qui les rend captives des aides dispensées par les partis politiques, le seul filet de sécurité sociale existant.

L'économie des réseaux parallèles

Dans un tel système, la mobilité socio-économique de l'individu est sévèrement entravée. L'accès à l'emploi, à un prêt bancaire, à un marché ou à un contrat ne dépend pas du mérite, de la compétence ou de l'innovation, mais de l'appartenance à un réseau clientéliste. Le capital social – c'est-à-dire les relations et les réseaux de confiance – est entièrement cloisonné selon des lignes communautaires et partisanes.

Cette réalité donne naissance à une économie des réseaux parallèles qui se superpose et supplante souvent l'économie formelle. Pour obtenir un poste dans la fonction publique, il faut une recommandation (*wasta*) de son *zaim*. Pour que son entreprise remporte un appel d'offres, il faut être bien connecté au parti dominant dans la région. Cette logique s'étend à tous les domaines, de l'accès à l'université aux soins médicaux dans un hôpital public. Le résultat est un cloisonnement du marché du travail et des opportunités économiques qui étouffe la créativité, décourage l'initiative individuelle et empêche l'émergence d'une classe moyenne entrepreneuriale indépendante. Les jeunes Libanais les plus talentueux et les plus éduqués sont confrontés à un choix cornélien : se soumettre à la logique des réseaux, s'exiler, ou rejoindre les rangs de la contestation d'un système qui les prive d'avenir. Ce capital social cloisonné est l'un des héritages les plus durables et les plus néfastes du clientélisme, car il internalise dans les mentalités les frontières que le système a tracées dans la société.

Cloisonnements et compartiments sociétaux : La vie quotidienne dans l'entre-soi

Au Liban, la fragmentation politique et économique trouve son prolongement naturel dans une segmentation profonde de l'espace social. Le confessionnalisme n'est pas qu'un système politique ; c'est un principe organisateur de la vie quotidienne qui génère et entretient des sociétés parallèles. Cette « société de l'entre-soi » se construit et se reproduit à travers des mécanismes sociaux puissants qui cloisonnent les expériences, les espaces et les imaginaires, faisant de la coexistence un empilement de vies parallèles plutôt qu'un vivre-ensemble intégré.

Fabrique communautaire de l'espace social : Éducation, mariage et pratiques cultuelles

La fabrique de l'identité communautaire commence dès l'enfance et s'ancre dans les pratiques les plus intimes de la vie sociale. Ce processus de socialisation différentielle constitue le socle du cloisonnement sociétal.

L'éducation : Le système éducatif libanais est majoritairement privé et confessionnel. Des écoles et universités appartenant à différentes communautés (Jésuites, Makassed, Armée du Salut, etc.) forment les jeunes générations dans des environnements distincts, avec des curricula qui peuvent varier, notamment dans l'enseignement de l'histoire et de l'instruction civique. Cette éducation en silo façonne des perceptions du monde, des réseaux d'amitié et des loyautés distinctes dès le plus jeune âge, créant ce qu'on pourrait appeler une « socialisation primaire communautaire ».

Le mariage : L'endogamie communautaire reste la norme sociale dominante. Le mariage mixte, bien que légalement possible, est souvent socialement découragé et peut même entraîner des conflits familiaux. Cette régulation sociale des alliances contribue à la reproduction des frontières communautaires et à la concentration du capital social et économique à l'intérieur de chaque groupe.

Les pratiques cultuelles et le droit personnel : Le système du statut personnel, où chaque communauté religieuse dispose de ses propres tribunaux pour gérer le mariage, l'héritage et le

divorce, institutionnalise la différence. Les lieux de culte, les fêtes religieuses et les rituels sociaux distincts rythment des calendriers et occupent des espaces publics différents, renforçant visuellement et symboliquement l'appartenance communautaire comme cadre premier de l'existence sociale.

Topographie de l'entre-soi : Quartiers-réduits, villages-forteresses et espaces publics contestés

L'espace géographique libanais est une matérialisation physique des cloisonnements sociaux. La topographie urbaine et rurale est marquée par une ségrégation souvent volontaire.

Quartiers-réduits et villages-forteresses : À la suite de la guerre civile, de nombreux quartiers de Beyrouth et autres villes sont devenus homogènes sur le plan confessionnel (Achrafieh majoritairement chrétienne, Tarik Jdideh majoritairement sunnite, Dahieh majoritairement chiite, etc.). Ces espaces fonctionnent comme des « villes dans la ville », avec leurs propres commerces, associations et une forte identité visuelle (drapeaux des partis, posters des leaders). En zone rurale, certains villages se transforment en « villages-forteresses », entretenant une méfiance envers l'extérieur et une cohésion interne renforcée par la mémoire de conflits passés.

Espaces publics contestés : Les places et artères centrales (comme les places des Martyrs ou Étoile) ne sont pas des espaces de mixité consensuels, mais des lieux de revendication et de confrontation mémorielle. Leur occupation par l'un ou l'autre camp lors de rassemblements politiques est hautement symbolique. Cette « contestation » de l'espace public empêche l'émergence d'un lieu véritablement national et partagé, où chaque groupe se sent en territoire neutre.

Identités en bunkers : Mémoires concurrentes, médias segmentés et défiance comme norme sociale

Le cloisonnement physique et social est renforcé et légitimé par un cloisonnement des représentations et des imaginaires. Les identités se retranchent alors dans des « *bunkers* » mentaux.

Mémoires concurrentes : Il n'existe pas une histoire du Liban, mais des récits historiques concurrents, voire antagonistes. La guerre civile (1975-1990) est l'exemple le plus frappant : pour certains, c'était une guerre de libération contre l'occupation palestinienne ou syrienne ; pour d'autres, une guerre pour les droits des déshérités ou une guerre de résistance. L'absence d'un récit national unifié, enseigné à l'école et commémoré publiquement, perpétue des visions irréconciliables du passé et, par extension, du présent.

Médias segmentés : Le paysage médiatique libanais est le reflet de la société. Chaque grand parti ou tendance politique dispose de sa propre télévision, radio et journaux (Al-Manar pour le Hezbollah, OTV pour le CPL, MTV pour le Courant du Futur, etc.). Les citoyens s'informent ainsi dans des « chambres d'écho » qui confortent leurs préjugés et leur vision du monde, sans exposition à des perspectives alternatives. Cette segmentation médiatique est un vecteur puissant de la fragmentation de l'espace public.

La défiance comme norme sociale : Dans ce contexte, la défiance (la « méfiance ») n'est plus une simple attitude individuelle, mais une norme sociale structurante. La méfiance s'exerce d'abord entre les communautés, perçues comme des blocs monolithiques aux intentions potentiellement hostiles. Mais elle s'étend également envers l'État, perçu comme illégitime et prédateur. Cette culture de la défiance est à la fois une conséquence du système et un facteur essentiel de sa pérennisation, car elle empêche la formation d'une confiance intercommunautaire et civique, seul fondement possible d'un contrat social renouvelé.

Dilatations et asymétries transfrontalières

Le cinquième chapitre, se concentre sur le concept de dilatation des frontières - dilatation temporelle et spatiale tel le cas de la frontière israélienne- c'est-à-dire aux *dualismes internes* et *externes* qui est un caractère intéressant à analyser. Que veut dire une frontière interne et une frontière externe ?
Le Liban a eu pendant la guerre des frontières internes très importantes, donc cela permet de caractériser la situation libanaise. Belfaste en Irlande a eu des frontières internes; par contre, en France, on ne sait qu'est-ce c'est une frontière interne; ce chapitre s'intéresse aussi aux *limites hiératiques ou figées* et *aux membranes endogènes*, qui est un caractère intéressant à creuser, c'est la vision des gens envers l'idée de la frontière qui est quasiment construite en pierre et si on leur dit que la frontière ce n'est pas une membrane végétale cela va les étonner et les intéresser car pour eux une frontière c'est en pointillé, réalisée en béton, physique, pesante et qui ne bouge pas.

Par exemple, avec Gaza et l'Égypte, c'était une frontière souple souterraine par des tunnels. C'est là où ils faisaient tout le commerce. Donc en surface, ça parait comme une frontière fixe, figée immuable, par contre en dessous c'était comme une gruyère, c'était une membrane, en dessous ils avaient toutes les galeries pour faire le commerce y compris les animaux vivants; enfin, *la frontière comme pulsations de recomposition territoriale*, spatiale et humaine, c'est un autre concept ou une question intéressante à soulever, c'est qu'on considère la frontière comme une limitation à l'activité puisque c'est une limitation au passage des vivants. Or, les zones de frontières peuvent être aussi des lieux de suractivité, donc il faut identifier où est-ce que c'est le cas.

Pendant longtemps, la frontière entre la Colombie et le Venezuela était un lieu mort, mais avec la crise économique et surtout la politique de l'essence à un dixième de l'essence subventionné, tout d'un coup, on a vu apparaitre des convois et des routes dans la jungle parce que d'un côté l'essence est de 10 centimes de dollar le litre tandis que de l'autre côté il était à un dollar. Donc ils se sont rendus astucieux qu'il faut couper les arbres pour créer des chemins et transporter des milliers de litres d'un côté à l'autre. Après et depuis l'inflation, le pont entre la Colombie et le Venezuela sert de marché et plus que 2000 marchands sont installés de l'autre côté du pont. C'est impressionnant, il y'a des millions de personnes qui traversent le pont chaque jour, « Aller retours ».

Voici des exemples de la frontière pulsation qui bouge, qui est un générateur, un moteur économique. Prenons par exemple, la relation de la frontière libanaise avec la Syrie, c'est une frontière qui ne cesse de bouger, plusieurs années de guerre et d'après-guerre où les limites n'existaient pas. Les frontières d'Israël sont des élonguateurs temporelles, c'est-à-dire partout dans le monde, même dans les pays les moins organisés, on traverse la frontière en une demi-heure, tandis que les frontières d'Israël prennent deux ou trois heures pour les franchir, pourquoi ? Parce que la frontière devient le lieu où on distant, pas seulement les territoires, mais aussi le temps. La temporalité, c'est pour emmerder les gens, pour filtrer, pour contrôler. Donc ce sont ces figures-là qui seront analysé dans ce chapitre.

Le Liban incarne un laboratoire unique des dynamiques transfrontalières contemporaines, où la notion classique de frontière comme limite souveraine et linéaire est constamment défiée. Cet État-nation, dont la territorialité est héritée des découpages mandataires, fonctionne selon des logiques de dilatation, de contraction et d'asymétrie. Sa géographie politique est moins une carte fixe qu'un organisme vivant, traversé par des flux, des influences et des pouvoirs qui redistribuent en permanence les centres de gravité et les lignes de fracture. Ce chapitre analyse ces phénomènes à travers trois prismes : les dualismes structurels, la nature des limites, et les reconfigurations organiques du territoire.

Limites hiératiques et membranes fluctuantes

Frontières sacralisées : héritages mandataires et lignes de fracture historiques

Les frontières libanaises, tracées par le mandat français en 1920, sont à la fois artificielles et « sacralisées ». Elles sont le produit d'un compromis historique qui n'a jamais été pleinement intériorisé par toutes les communautés.

- Héritages mandataires : La création du Grand Liban a incorporé des territoires à majorité musulmane (Tripoli, Akkar, Sud) au noyau chrétien du Mont-Liban, créant une tension permanente entre une vision « phénicienne » et une vision « arabe » de la nation.

- Lignes de fracture historiques : La frontière avec Israël est une ligne de conflit armé et de revendication idéologique. Celle avec la Syrie est historiquement poreuse et contestée, certains courants politiques syriens et libanais ne reconnaissant pas sa légitimité.

Porosités sélectives : économies de contrebande et flux transfrontaliers informels

Les frontières libanaises sont moins des barrières que des « membranes » aux porosités sélectives. Elles laissent passer certains flux (armes, argent, idéologies) tout en en bloquant d'autres.

- Économies de contrebande : La frontière syro-libanaise est le théâtre d'un trafic intense de biens subventionnés, de carburant, de médicaments et d'armes. Ces réseaux, souvent contrôlés par des acteurs non-étatiques, constituent une économie parallèle vitale qui sape l'autorité de l'État.

- Flux transfrontaliers informels : Le passage des combattants, des fonds et de l'aide humanitaire obéit à des logiques communautaires et politiques plutôt qu'aux règles étatiques. Cette porosité est instrumentalisée par les parrains régionaux pour maintenir leur influence.

Vésicules résilientes : checkpoints communautaires et contrôle décentralisé

À l'intérieur même du territoire, l'autorité est fragmentée par des « vésicules résilientes » : des points de contrôle qui matérialisent la souveraineté diffuse.

- Checkpoints communautaires : Ces barrages, tenus par des partis ou des milices, matérialisent des frontières internes. Ils régulent les déplacements en fonction de l'appartenance communautaire, de l'identité politique ou de la situation sécuritaire.

- Contrôle décentralisé : Ces points de contrôle forment un système de gouvernance décentralisé et résilient, capable de fonctionner même lorsque l'État central est paralysé. Ils sont les cellules de base d'une territorialité communautaire qui coexiste, et souvent supplante, la territorialité étatique.

Pulsations et reconfigurations organiques

Le Liban contemporain ne saurait être saisi à travers le prisme rigide des cartes officielles et des frontières héritées de l'État-nation. Bien au-delà d'une entité géopolitique stable, il fonctionne comme un organisme vivant, soumis à des forces contradictoires qui le déforment, le compriment ou l'étirent en permanence. Cette labilité est d'autant plus marquée que la frontière nord et est du pays, qui suit approximativement les lignes de crête du massif de l'Anti-Liban et, dans son parcours Est-Ouest au Nord du Liban, le cours du Nahr al-Kabir, n'a jamais été délimitée avec précision conjointement par les deux pays, bien que le Liban en ait fait la demande. Cette réalité est aggravée par le fait que les tracés sur les cartes syriennes et libanaises divergent en plusieurs endroits et que les limites des circonscriptions foncières frontalières des deux pays, tracées sous le mandat français, ne respectent pas la frontière politique tracée par les mêmes autorités du mandat français en 1920. Des zones comme la région de Deir el Achayer fournissent un exemple concret de territoire considéré par l'un et l'autre pays comme lui appartenant. Le territoire est donc moins une donnée fixe qu'un processus, animé de mouvements tantôt expansifs, tantôt rétractiles, et travaillé en profondeur par l'émergence de nouvelles formes d'organisation sociale et identitaire. Ces pulsations ne sont pas seulement stratégiques ou géopolitiques ; elles sont aussi démographiques, sociales et urbaines. Chaque guerre et conflit, de la guerre civile à l'explosion du port de Beyrouth en passant par les crises économiques, a engendré des changements profonds dans les déplacements internes et externes, avec l'émigration et l'ascension de la diaspora comme facteur structurant. Ce chapitre propose dès lors d'appréhender l'espace libanais dans sa dynamique organique, en analysant ses pulsations territoriales, les métastases nées des conflits voisins et les organogenèses adaptatives qui redéfinissent les appartenances.

Expansions et rétractations

Guerres civiles et reconfigurations démographiques (1975-1990)

Le territoire libanais connaît des « pulsations » fondamentales, se dilatant et se rétractant en fonction des rapports de force régionaux et des crises internes. L'Expansion se manifeste notamment par l'implication du Hezbollah dans la guerre en Syrie, qui représente une extension de la sphère d'influence libanaise – ou plus spécifiquement chiite – au-delà des frontières officielles. Le parti a projeté son pouvoir et contrôlé de facto des territoires syriens frontaliers, une expansion qui s'appuie sur le contexte frontalier historiquement flou. Inversement, lors des crises aiguës, comme la guerre de 2006 ou l'effondrement économique actuel, le territoire étatique se rétracte. L'autorité de Beyrouth ne s'exerce plus que sur une portion congrue, tandis que les régions et les enclaves communautaires deviennent plus autonomes. Le différend persistant autour des fermes de Chébaa, longtemps absentes des cartes libanaises et considérées comme syriennes, puis occupées par Israël avec le Golan en 1967, et enfin réclamées par le Liban après le retrait israélien du Sud en 2000, est un exemple patent de cette rétractation. Ce litige frontalier a entretenu l'état de guerre à la frontière israélo-libanaise, illustrant comment une faille territoriale devient une plaie ouverte. Ces convulsions géopolitiques s'accompagnent de profondes reconfigurations démographiques et sociales internes. Chaque conflit génère des vagues de déplacés qui fuient les zones de combat pour se regrouper dans des bastions communautaires, renforçant l'homogénéité de certains territoires, tandis que les crises poussent à l'émigration, étendant la carte humaine du Liban bien au-delà de ses frontières via sa diaspora.

Métastases territoriales

Crises syriennes et reterritorialisation des réfugiés (2011-présent)

Le conflit syrien a engendré une « métastase territoriale » au Liban, mais ce phénomène s'inscrit dans une histoire longue, initiée par la crise palestinienne. La première grande métastase fut palestinienne : l'arrivée massive des réfugiés après 1948, puis la « reterritorialisation » de la cause palestinienne dans les camps à partir de la fin des années 1960, a importé le conflit israélo-arabe au cœur du Liban. Ces camps, devenus des enclaves autonomes et militarisées, ont profondément déstabilisé l'équilibre précaire du pays et ont été un facteur déclencheur majeur de la guerre civile. Le conflit syrien a représenté une seconde et profonde métastase, agissant sur ces fragilités préexistantes. Cette métastase se manifeste par une importation de la guerre : les combats en Syrie se sont étendus à plusieurs reprises dans les régions frontalières libanaises (comme à Arsal ou Qoussayr), estompant la frontière et créant une zone de conflit continu, une porosité facilitée par l'absence de délimitation claire. Parallèlement, la crise des réfugiés syriens a constitué une nouvelle et immense opération de "reterritorialisation". L'afflux massif de réfugiés a créé des camps et des implantations informelles qui modifient la démographie et l'équilibre politique de régions entières, ajoutant une nouvelle couche de complexité à la carte communautaire. Cette mutation est aussi urbaine et sociale : les périphéries des villes libanaises se sont transformées avec l'émergence de ceintures de misère et d'habitats informels, modifiant durablement le tissu social et le visage des agglomérations, dans une répétition élargie et complexifiée du phénomène initié par les camps palestiniens.

Organogenèses adaptatives

Réseaux transnationaux et hybridations identitaires

Face à ces contraintes et à cette instabilité chronique, de nouvelles formes d'organisation et d'identification émergent – une « organogenèse adaptative ». Celle-ci repose sur deux piliers interdépendants. D'une part, les réseaux transnationaux deviennent l'épine dorsale d'une économie et d'une société parallèles. La diaspora libanaise, gonflée par chaque grand événement (guerre civile, explosion du port, crises économiques), les financements du Golfe, et les liens religieux transnationaux (chiites, sunnites, chrétiens) créent une géographie en rhizome qui contourne systématiquement l'État. L'économie de survie repose désormais sur ces transferts et ces solidarités externes. D'autre part, cette reconfiguration des solidarités nourrit en retour de profondes hybridations identitaires libanaises. Les identités se recomposent de manière fluide et contextuelle. Un Libanais peut simultanément être citoyen (en théorie), membre actif d'une communauté (en pratique), et faire partie intégrante d'un réseau transnational (diaspora, oumma, solidarité confessionnelle). Cette hybridation défie radicalement le modèle westphalien de l'État-nation et produit une citoyenneté à géométrie variable, où l'appartenance est multiple, négociée au quotidien, et constamment redéfinie par les réalités du terrain, l'effondrement de l'État et l'importance des liens transnationaux. Cette synthèse organique et mouvante invente de nouvelles formes de cohésion sociale par-delà l'effondrement des structures traditionnelles.

En conclusion, le cas du Liban démontre la profonde transformation de la notion de frontière et de souveraineté au XXIe siècle. Il ne s'agit plus d'une ligne fixe délimitant un territoire homogène, mais d'un système complexe de « membranes fluctuantes », de « vésicules résilientes » et de « pulsations » organiques. Les dilatations et asymétries transfrontalières qui le traversent sont le produit de l'interaction entre des clivages internes structurels et des ingérences externes systémiques. Le Liban n'est pas un État en déliquescence, mais le révélateur d'un ordre géopolitique nouveau, où la souveraineté est éclatée, contestée et partagée entre une multitude d'acteurs étatiques et non-étatiques opérant à différentes échelles. Son territoire, en perpétuelle reconfiguration, préfigure peut-être les formes de gouvernance et d'appartenance qui émergeront dans un monde de plus en plus interconnecté et fragmenté.

Une triplicité territoriale

Le sixième chapitre de la quatrième partie s'intéresse à la triplicité territoriale ou spatiale du territoire : des *limes romains* aux *convulsions contemporaines*, en passant par les *Insularités civilisationnelles* (isolement, disparité et morcellement), les *résiliences* et *reconfigurations*.

Au XIXe siècle, Beyrouth et Alexandrie constituaient les premières plateformes multimodales d'ouverture méditerranéenne pour l'ensemble de la région (Europe-Asie-Afrique). Cette aire représentait les trois cinquièmes du monde de l'époque. Ainsi, mentionner Alexandrie ou Beyrouth équivalait à désigner le lieu le plus emblématique du cosmopolitisme régional. En l'espace d'un siècle, une évolution significative s'est produite. Aujourd'hui, Alexandrie n'est plus qu'une ville égyptienne renfermée et repliée sur elle-même.

Beyrouth a connu un basculement séculaire en moins d'un siècle, passant d'un statut de plateforme à une situation d'enfermement, et d'une ouverture qui constituait un moyen, à une réclusion. Il s'agissait d'une ouverture contrôlée, c'est-à-dire décidée et construite, car, fait notable, les grands marchands n'étaient pas français ou anglais, mais libanais. Ce sont eux qui se rendaient à jeun dans les grands ports océaniques, dans les grands ports français, pour acheter, dispatcher et redistribuer en Méditerranée. Le Liban représentait la république de Venise ; en revanche, aujourd'hui, on assiste à un basculement de l'ouverture contrôlée vers la création d'une forteresse économique. Les grands marchands libanais se rendaient jusqu'à New York et Buenos Aires et ils contrôlaient les flux commerciaux. Ils ont dessaisi et supplanté les sociétés anglaises, états-uniennes, françaises, hollandaises et allemandes dans cette prérogative. Il s'agit donc d'un grand basculement, d'une grande réussite.

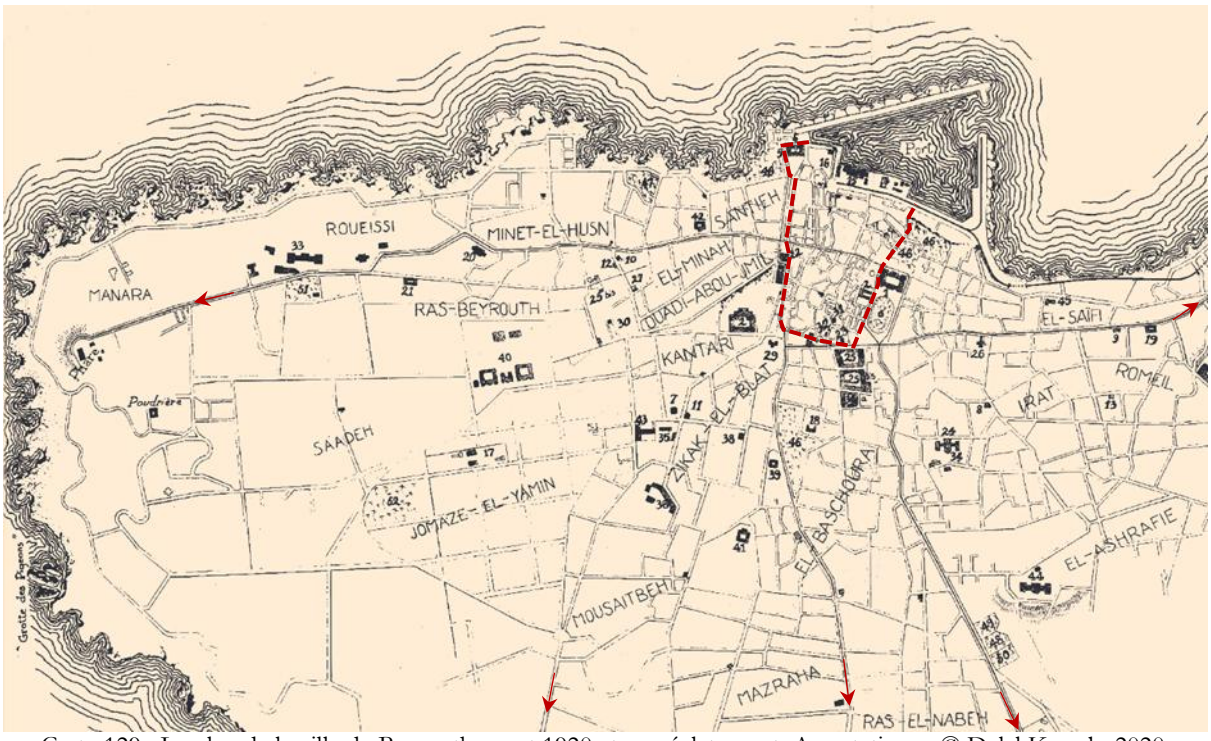
Aujourd'hui, la situation est plus dominée, plus contrainte, mais il convient de reconnaître qu'une dimension de résilience subsiste. Si l'on considère par exemple le marché international du marbre et du granite, les Italiens occupent aujourd'hui la première place mondiale en termes d'achat et de vente bien qu'ils produisent très peu, mais ils contrôlent efficacement les flux internationaux. Immédiatement après viennent les marchands libanais qui fournissent tout le Moyen-Orient en pierre et en carrare. Il y a vingt ou trente ans, ils étaient présents à Carrare en Italie, mais également à Beyrouth. Ces exemples sont des marqueurs de ce savoir-faire, de cette capacité d'adaptation, de cette aptitude à construire qui connaît aujourd'hui un renversement.

Ainsi persiste une résilience et des recompositions. Il importe d'explorer également cette dimension à travers les matériaux de construction ; par exemple, à travers la distribution de matériels électriques dans tous les projets du Moyen-Orient. Et, de manière significative, on observe encore la présence de grands commerçants libanais que ce soit en Arabie saoudite ou au Qatar, témoignant d'une persistance de cette distribution héritée du XXe siècle.

Des Limes romains aux convulsions contemporaines

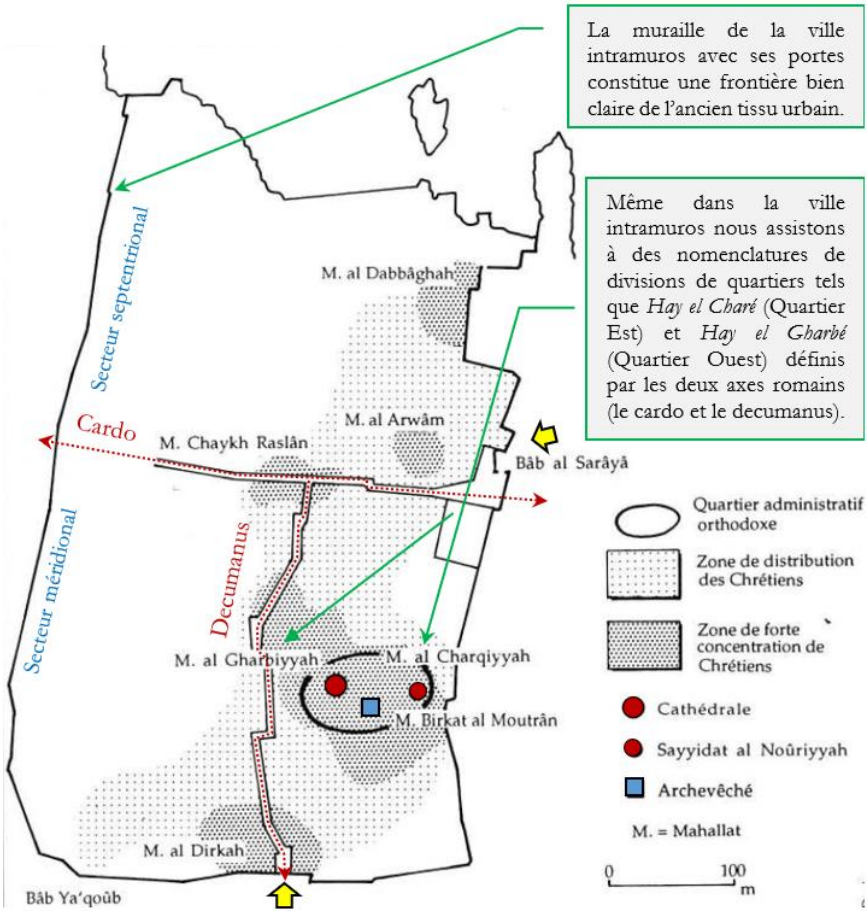
« La naissance d'une nation ».

Or les nations naissent dans les agoras ! C'est bien la leçon des Grecs, inventeurs de la démocratie. C'est dans les agoras grecques, espaces publics, que tout se disait et tout se construisait par l'échange et le dialogue. Des concepts politiques aux différents codes civils, tout y passait. Le citoyen se tissait une identité citoyenne en exprimant ses choix, droits et devoirs. Beyrouth, plusieurs fois millénaire, a connu une phase grecque, dite hellénistique. Beyrouth hellénistique a tracé la trame et le plan urbains des villes romaines, byzantines et médiévales qui lui ont succédé des siècles...



Carte 129 : Le plan de la ville de Beyrouth avant 1920 et son éclatement. Annotations : © Dalal Kassab, 2020.

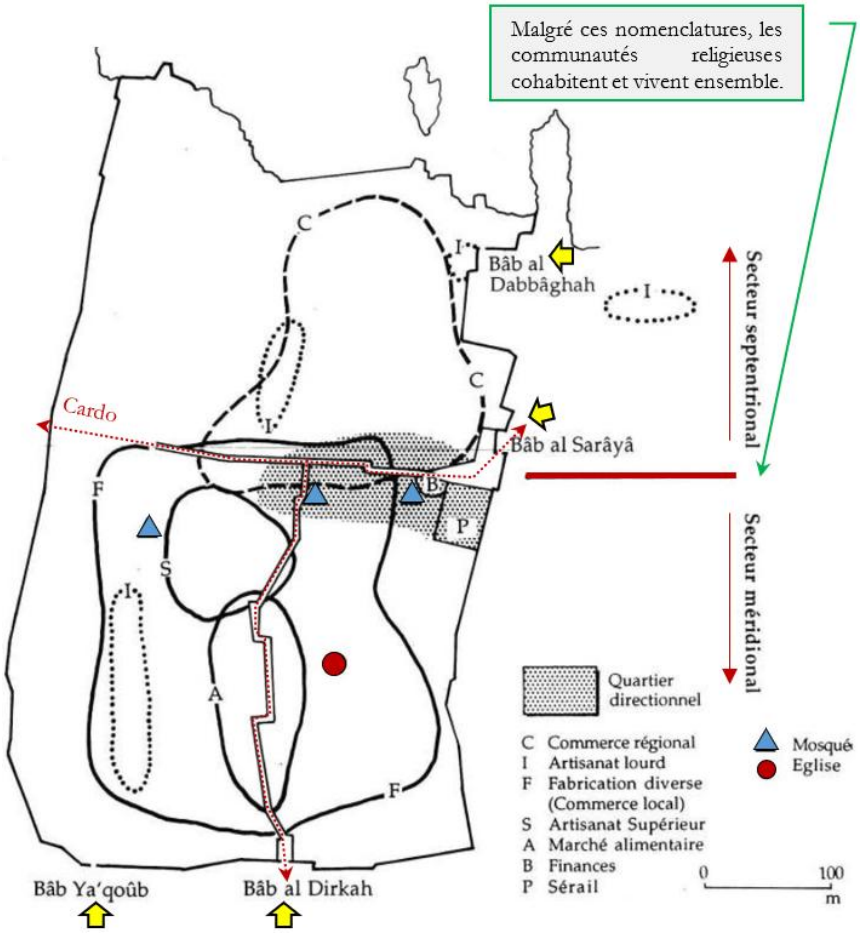
Le passage d'une ville historiquement circonscrite à ses murailles à une ville étendue avec ses faubourgs a entraîné un éclatement multidirectionnel de l'ancien noyau urbain. Cette expansion s'est caractérisée par un développement linéaire suivant les principaux axes de transport, notamment le long des lignes de tramway et des routes nationales menant vers Tripoli (rue Gouraud), Sidon (rue Basta) et Damas (rue de Damas). Cette dynamique s'est également manifestée le long d'axes structurants comme la rue Georges-Picot et l'avenue Bliss en direction de Hamra et Ras Beyrouth.



Carte 130 : La répartition de la population chrétienne dans la vieille ville de Beyrouth au début du XIX[ème] siècle.

Carte éditée et analysée : © Dalal Kassab, 2024.

Fond de carte : DAVIE May, *Beyrouth et ses faubourgs : Une intégration inachevée*, Beyrouth, Presses de l'Ifpo, 5 septembre 2013, p.110, (Cahiers du Cermoc (1991-2001)), [En ligne], <http://books.openedition.org/ifpo/3299>, (Consulté le 13 avril 2019).



Carte 131 : Beyrouth en 1800 : les deux villes.

Fond de carte : DAVIE May, *Beyrouth et ses faubourgs : Une intégration inachevée*, Beyrouth, Presses de l'Ifpo, 5 septembre 2013, p.111, (Cahiers du Cermoc (1991-2001)), [En ligne].

Carte éditée et analysée : © Dalal Kassab, 2024.

Ces deux cartes présentent les subdivisions de la ville *intramuros* avant sa sortie des murailles, en suivant les deux axes romains. Les communautés chrétiennes, musulmanes et juives vivaient et cohabitaient dans les mêmes quartiers démontrant d'un certain vivre ensemble.

Évolutions typologiques : cohabitation, organisation socio-spatiale et expansion urbaine à Beyrouth

Les frontières du Liban, de l'Antiquité à aujourd'hui, incarnent une mutation continue entre zones tampons, limites administratives et lignes de conflit. Cet article retrace cette évolution en mobilisant des sources archéologiques, des archives historiques et des travaux de recherches pluridisciplinaires, relevant des champs de la géopolitique, de l'urbanisme, du paysage et des sciences sociales. Des *limes* romains aux délimitations et contestations territoriales et maritimes contemporaines, les frontières libanaises reflètent les héritages impériaux, les ingérences régionales et les fractures internes. Elles participent également à des processus d'hybridation territoriale, de recomposition des formes de gouvernance et de constructions d'identités territoriales antagoniques et incertaines.

S'appuyant sur des documents inédits, des archives familiales ou de presse, ainsi que divers témoignages, cette étude propose une perspective sur l'histoire urbaine de Beyrouth et sur l'évolution de ses limites et de ses espaces périphériques, en retraçant la genèse de ses faubourgs depuis le début du XIXe siècle. En parcourant un siècle et demi d'évolution historique, la recherche remonte aux origines des banlieues, des divisions et des expansions. Elle examine également la réalité interne de la ville afin d'établir la nature de ses extensions spatiales et d'en suivre les transformations jusqu'à la période actuelle. La capitale ne peut être dissociée de ses espaces environnants : ses transformations urbaines, économiques et sociales entretiennent des relations étroites avec les territoires qui l'entourent. C'est pourquoi l'analyse intègre également ses espaces périphériques et son environnement métropolitain.

Afin de cerner les dynamiques et les mécanismes qui ont contribué à ces mutations socio-spatiales, l'analyse distingue six étapes historiques : La ville et son territoire de l'Antiquité à la fin de la période ottomane (jusqu'à 1920) ; le mandat français et la modernisation contrôlée (1920-1943), l'indépendance « âge d'or » et les inégalités (1943-1975) ; la guerre civile (1975-1990/1991) ; la phase de reconstruction de la ville (1990-2019) et enfin la période contemporaine (2019-2025).

Le territoire correspondant au Liban actuel de l'antiquité à l'empire Ottoman : continuités, ruptures et héritages

Occupée depuis la Préhistoire, le territoire connait dès l'âge du Bronze, le développement de centres urbains et commerciaux majeurs sur la côte levantine. Culture de la montagne et culture des villes se combinèrent pour façonner l'identité libanaise. Les relations entre les espaces côtiers, les arrière-pays montagneux et les réseaux commerciaux méditerranéens constituent progressivement des éléments structurants de l'histoire régionale. La situation géographique de la région, entre le littoral méditerranéen, les vallées intérieures et les reliefs du Mont-Liban, contribue à son intégration successive dans différents ensembles politiques et commerciaux. Ce pays a toujours attiré les conquérants en raison de ses abondantes ressources naturelles, des ports abrités qui jalonnent la côte et des possibilités défensives qu'offrent les hauts sommets.

Le territoire correspondant au Liban actuel, niché au cœur du Levant, est le produit d'une histoire millénaire marquée par des influences cananéennes et phéniciennes, hellénistiques, romaines, byzantines, islamiques et ottomanes. À travers les travaux des chercheurs, des archéologues et des textes anciens, il est possible de retracer les transformations politiques, culturelles et économiques de cet espace depuis l'âge du Bronze jusqu'au XIXe siècle (Salibi[829], 1988 ; Jidejian[830], 1968, 1997). Cet aperçu historique met en lumière la succession des formes de domination politique, des réseaux commerciaux et des transformations culturelles qui ont contribué à la formation de ces territoires.

[829] SALIBI Kamal, *A House of Many Mansions: The History of Lebanon Reconsidered - Salibi, Kamal: 9780520065178 - AbeBooks*, University of California Press, 1989.

[830] JIDEJIAN Nina, *Beirut Through The Ages*, Librairie Orientale, Beirut, 1997. JIDEJIAN Nina, *Byblos through the ages*, Beirut, Dar el-Machreq Publishers; [distribution Librairie Orientale], 1968.

Au IIIe millénaire av. J.-C., à la faveur de contacts assidus avec la Mésopotamie, la Syrie du Nord et l'Égypte, la côte s'urbanisa à son tour. Byblos (Jbeil), où cette évolution fut bien documentée, figure parmi les plus anciennes cités urbaines continûment occupées du Levant, avec une présence humaine avérée dès le Néolithique et un développement urbain important à l'âge du Bronze.

Aux environs de 1200 av. J.-C., les cités de la côte levantine connaissent une nouvelle phase historique correspondant à l'âge du Fer, période au cours de laquelle se consolident les sociétés que les sources grecques désigneront progressivement comme phéniciennes. Les Phéniciens, peuple sémitique issu du peuple cananéen, fondèrent l'une des premières grandes civilisations du bassin méditerranéen, une civilisation qui domina une partie de la Méditerranée, grâce à l'esprit d'entreprise et au développement intellectuel émanant d'une série de cités-États indépendantes développant des réseaux commerciaux maritimes à longue distance. Ils régnèrent sur la mer en raison de la supériorité de leurs vaisseaux et de leurs talents de navigateurs, se révélèrent des artisans exceptionnels, des commerçants doués et diffusèrent un système d'écriture consonantique, ancêtre commun des alphabets grec et arabe[831] (Pritchard, 1969). Le commerce maritime comprenait l'exportation de pourpre, de verre, de produits artisanaux, des matières premières, notamment le bois de cèdre et du parfum, parmi lesquels l'encens vers la Méditerranée[832] (Markoe, 2000).
Pour construire les embarcations nécessaires au culte et aux fêtes, les Égyptiens choisissaient, le cèdre, bois imputrescible fort recherché, qui était également employé pour la réalisation des sarcophages de qualité, les mâts des pylônes des temples et les huisseries de porte des sanctuaires. Cet arbre est identifié avec le *Cedrus Libani* [833].

Le territoire de la Phénicie s'étendait sur la zone côtière comprise entre le mont Casius au nord (la Syrie) et Haïfa au sud (Palestine). À l'intérieur de cette zone, les cités d'Ougarit (Ras-Shamra), d'Arwad, de Byblos (Jbeil), de Béryte (Beyrouth), de Sidon (Saïda), de Tyr (Sour) et d'Akka figurent parmi les principaux centres urbains associés à l'histoire phénicienne, bien que leur appartenance et le degré d'intégration aux réseaux phéniciens aient varié selon les périodes.
Tout au long de leur expansion maritime, les Phéniciens s'installèrent également sur les îles, grandes places stratégiques sur leur chemin d'évolution : la première vraie escale fut basée à Chypre (l'île du cuivre). Le centre principal fut Kition mais il y eut d'autres fondations de comptoirs à Paphos, Tamassos ainsi que dans d'autres villes. Après Chypre, les marins phéniciens s'aventurèrent dans l'archipel de la mer Égée. Homère mentionne des comptoirs commerciaux, des points d'appui fondés par des marchands. La Crète, l'Eubée et les îles du Dodécanèse semblent avoir conservé certaines des traces de cette présence à l'aube du premier millénaire.
On retrouvait les Phéniciens à Malte, (Tas Silg), en Sicile (Motyé), en Sardaigne (Cagliari, Tharros, Nora), en Tunisie (Carthage, Thapsus, Hadrumète) pour arriver en Espagne (Cadix, Ibiza) le pays des métaux et des richesses (l'or et l'argent). Les navires phéniciens franchirent aussi les colonnes d'Hercule et allèrent jusqu'en Bretagne et en Cornouaille à la recherche des mines d'étain.

Dès le IIe et surtout au Ier millénaire av. J.-C., le Liban phénicien fut menacé par l'expansion des grands empires continentaux qui se succédèrent dans l'Orient ancien : Égypte, Assyrie, Empire néo-babylonien puis Perse achéménide. Avec les conquêtes des Assyriens et des Babyloniens (VIIIe–VIe s. av. J.-C.), les cités paient tribut mais conservent dans plusieurs cas une autonomie commerciale. Sous l'Empire perse achéménide (539–332 av. J.-C.), une intégration régionale dans la satrapie de Transeuphratène a eu lieu (participation aux réseaux politiques et militaires), avec Tyr comme base navale[834] (Aubet, 2001). Avec la conquête par Alexandre le Grand en 333 av. J.-C., Tyr fut détruite après un siège de sept mois, symbole de résistance phénicienne (Arrien, *Anabase*).

831 PRITCHARD J.B., *Ancient Near Eastern Texts relating to the Old Testament*, Third Edition with Supplement, 1969.

832 MARKOE Glenn, *Phoenicians (Peoples of the Past)*, University of California Press, 2000.

833 CHADEFAUD Catherine, « À la recherche de l'or, de la turquoise, du cèdre et des parfums précieux. Les expéditions royales dans l'Égypte ancienne », Persée - Portail des revues scientifiques en SHS, 2008, p. 18, [En ligne], <https://www.persee.fr/doc/acths_1764-7355_2008_act_130_3_1450>, (Consulté le 19 avril 2025).

834 AUBET Maria Eugenia, *The Phoenicians and the West: Politics, Colonies and Trade*, Edition 2-Cambridge University Press, 2001.

Le Liban s'ouvre aux influences hellénistiques. Une urbanisation apparait selon le modèle grec (agora et théâtres) ainsi que la diffusion de la culture grecque. Beyrouth hellénistique a tracé la trame et le plan urbains des villes romaines, byzantines et médiévales qui lui ont succédé des siècles après.

Le territoire fut d'abord dominé par l'Égypte des Ptolémées, puis par la dynastie des Séleucides ; la conquête romaine se produisit au Ier siècle av. J.-C. Sous cette domination les villes côtières Tyr, Sidon, Tripoli se transforment. La cité de Bérytos, devenue une colonie romaine, connaît une prospérité qui lui permet de se hisser au niveau des plus grandes métropoles de la Méditerranée antique : une petite Rome en Orient. Des monuments gréco-romains deviennent des signes d'intégration (agora, théâtre, aqueduc, nymphée temple, colonnades). Cet urbanisme est permis par la prospérité que ces cités tirent de leurs relations commerciales et de leurs activités artisanales. La Province de Syrie, le Liban actuel devient un carrefour commercial et culturel. À Béryte, une école de droit romain sous Auguste fut fondée, attirant des étudiants de tout l'Empire (Hall, 2004). Le grec devient la langue de culture des élites locales et les trois siècles de présence romaine ne parviendront pas à imposer le latin. Il conviendra de mettre l'accent sur le caractère fortement cosmopolite de cette culture des élites urbaines qui est capable de manier trois langues : le grec (langue de la culture, de la philosophie…), le latin (langue militaire, administrative et commerciale), le phénicien (langue maternelle que les élites se doivent de manier pour communiquer avec le peuple). Ce trait de caractère spécifique et permanent de la société libanaise est à souligner car il explique la capacité de ce peuple de maîtriser plusieurs langues jusqu'à l'époque actuelle également[835]. Des dynamiques d'acculturation et de syncrétisme sur des territoires plus vastes s'observent, entre les centres urbains côtiers et leurs arrière-pays montagneux. Le gigantesque complexe monumental de Baalbek est un chef-d'œuvre de l'architecture romaine, célèbre pour son sanctuaire. Le sanctuaire de Jupiter Héliopolitain est l'un des ensembles monumentaux romains les plus imposants du Proche-Orient, et seules six des 54 colonnes d'origine sont encore debout.

L'époque byzantine se déroule entre la fin du IVe siècle et le VIIe siècle apr. J.-C. Sur le plan urbain, les Byzantins transformèrent progressivement plusieurs sites païens en centres chrétiens (à Baalbek, des temples furent convertis en églises) et maintinrent le développement de Beyrouth, siège d'une prestigieuse école de droit romain. Politiquement, l'intégration à l'Empire byzantin renforça la centralisation impériale tout en tolérant des autonomies religieuses, notamment pour les Maronites qui consolidèrent leur présence dans le Mont-Liban, tandis que les dynamiques religieuses et communautaires évoluèrent progressivement dans l'ensemble du Levant. Économiquement, les régions correspondant au Liban actuel prospérèrent grâce au commerce méditerranéen (cèdre, vin, huile) et à l'agriculture de la Békaa. Culturellement, le christianisme devint dominant, marqué par la construction d'églises et de monastères, tandis que l'art byzantin influença mosaïques et architecture. Socialement, les monastères jouèrent un rôle clé dans l'éducation et la cohésion communautaire, bien que des tensions persistassent entre orthodoxes impériaux et groupes locaux (Maronites), esquissant les futures fractures identitaires.

Ainsi, sous la période romano-byzantine (Ier siècle av. J.-C. - VIIe ap. J.-C.), Beyrouth (Berytus) connaît une transformation urbaine structurante orchestrée par les autorités impériales romaines et leurs ingénieurs militaires. Ces acteurs implantent un système défensif via des remparts crénelés délimitant strictement le périmètre urbain (correspondant au noyau historique de l'actuel centre-ville), et établissent un plan orthogonal rigoureux articulé autour du *cardo* (axe nord-sud) et du *decumanus* (axe est-ouest), convergeant vers le forum (actuelle place des Martyrs)[836] (Lauffray, 1978, pp.135-163 ; Hall, 2004). Cette organisation spatiale, caractéristique de l'urbanisme romain, génère deux impacts majeurs : elle constitue le noyau urbain historique pérenne de Beyrouth (Davie, 1997), et élève la ville au rang de pôle juridique et commercial méditerranéen – notamment grâce à son école de droit romain et à son port dynamique intégré aux réseaux d'échange impériaux.

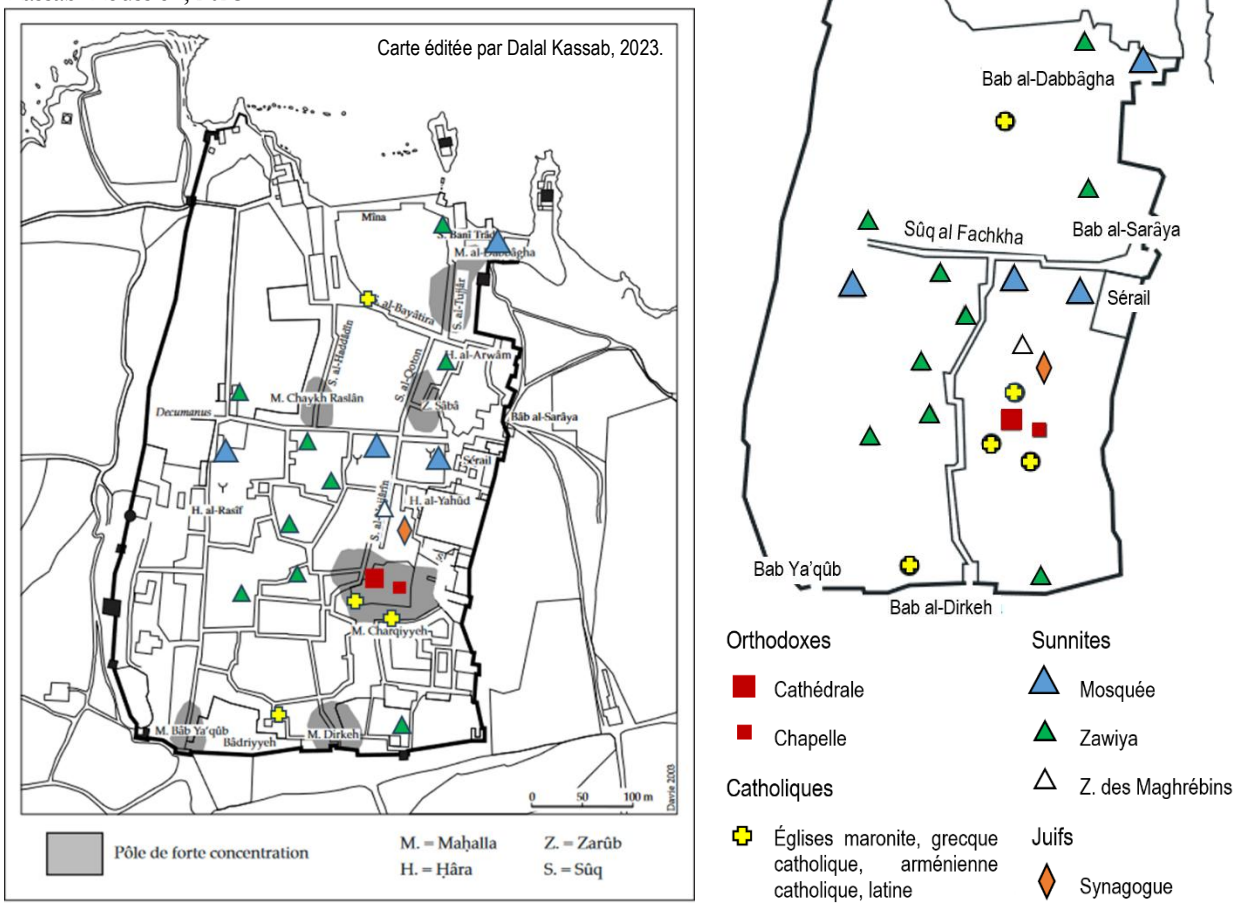
835 Trilinguisme sous la domination romaine, trilinguisme dans le Liban contemporain ? Un anachronisme tentant…

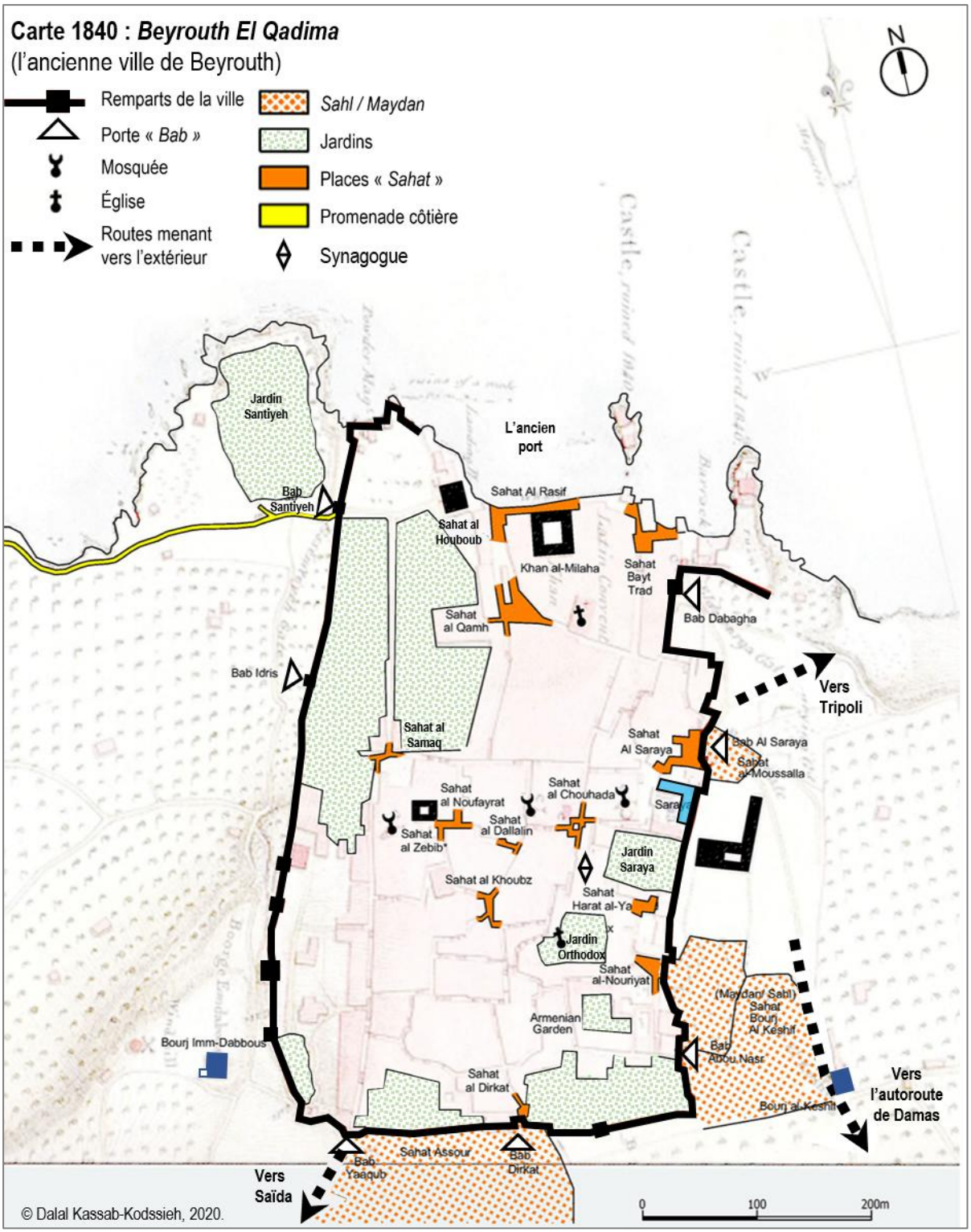
836 LAUFFRAY Jean, « Beyrouth, Archéologie et Histoire, époques gréco-romaines. I. Période hellénistique et Haut-Empire romain », dans *Aufstieg und Niedergang der Römischen Welt (ANRW)*, vol. 8 : *II*, 1977, p. 135-163. HALL Linda Jones, *Roman Berytus Beirut in Late Antiquity*, Routledge, London, 2004.



Figure 63 : Poster 1 présentant l'évolution de l'histoire de la ville de Beyrouth jusqu'à la fin de la période Ottomane. © Dalal Kassab-Kodssieh, 2018.

Carte 132 : Répartition des communautés religieuses dans la ville intramuros sur un fond de carte de May Davie, éditée par Dalal Kassab-Kodssieh, 2023.





Carte 133 : Beyrouth la ville intramuros en 1840, ses anciennes places publiques, *Sahats*, lieux de culte et espaces verts.

Fond de Carte : la carte des *Royal Engineers map of Beirut*, 1841 (Figure 100, Annexe 14).

© Dalal Kassab-Kodssieh, 2020.

La ville intramuros a été aussi analysée par HINDI Nadine, « Narrating Beirut Public Spaces Westernization. An urban perspective from the late 19th century », dans *Méditerranée*. Revue géographique des pays méditerranéens, Presses Universitaires de Provence, no 131, 14 janvier 2020, [En ligne], <http://journals.openedition.org.ezpaarse.univ-paris1.fr/mediterranee/11486>, (Consulté le 17 novembre 2020).

Ces fondations influenceront durablement la morphologie et les fonctions centrales de Beyrouth jusqu'à l'ère contemporaine. En ce qui concerne le contexte archéologique, les vestiges des remparts et du plan orthogonal mis au jour dans différents secteurs du centre-ville (place des Martyrs et rue Weygand) attestent de l'emprise spatiale de *Berytus*[837] (Saghieh-Beydoun et al., 1998-1999, pp. 95-126), tandis que les sources épigraphiques confirment son rôle de *colonia juris italici*[838] (Millar, 1993).

En termes de cohabitations et d'organisation socio-spatiale, durant la période romano-byzantine (Ier-VIIe s. ap. J.-C.), *Berytus* se caractérisait par une cohésion socio-spatiale fondée sur des hiérarchies professionnelles et civiques, où les cloisonnements religieux restaient secondaires face aux impératifs d'intégration impériale. Trois groupes coexistaient intramuros : une élite romano-hellénistique (administrateurs, vétérans et marchands italiens) résidant près du *forum* et des édifices publics, symbolisant le pouvoir impérial (Hall, 2004) ; des populations locales phénico-puniques hellénisées (artisans, pêcheurs), regroupées dans des *insulae* le long du cardo et pratiquant des cultes polythéistes avant la christianisation[839] (Rey-Coquais, 1999) ; et des communautés juives et chrétiennes – les premières actives dès le I^er^ siècle (attestées par une synagogue en 333 ap. J.-C.), les secondes devenues dominantes après l'édit de Théodose (380 ap. J.-C.) avec un évêché influent établi en 451 (Collinet, 1925). Les données archéologiques disponibles ne permettent pas de caractériser *Berytus* comme une *cosmopolis* organisée selon une ségrégation spatio-confessionnelle rigide comparable à certaines formes observées dans les périodes modernes : les fouilles menées au centre-ville (site BEY 004) révèlent une imbrication résidentielle entre *domus* patriciennes, échoppes et lieux de culte (Perring, 2003), favorisée par le droit romain unificateur et les corporations professionnelles transcendant les appartenances religieuses (Millar, 1993). Si des tensions ponctuelles existèrent (révolte juive de 614), elles n'engendrèrent pas de partition urbaine durable.

Toutefois, l'ère byzantine (IVe-VIIe s. ap. J.-C.) accentua les distinctions : la christianisation de l'espace se matérialisa par des églises érigées sur des temples païens (ex : cathédrale Sainte-Marie), tandis que les Juifs, bien que maintenus dans leur *vicus Judaeorum* près du port jusqu'en 635, furent exclus des charges publiques après 425 (Code Théodosien XVI, 8, 29). *Berytus* fonctionna ainsi comme un creuset méditerranéen où Romains, Orientaux, Juifs et chrétiens coexistèrent sans ghettoïsation, unis par des intérêts économiques et un cadre juridique commun – une intégration relative qui ne préfigurait pas les ségrégations spatiales confessionnelles des périodes ottomane et moderne[840] (Butcher, 2003). Cependant, l'essor byzantin commença à esquisser les fractures communautaires qui marqueront les époques ultérieures. La conquête arabe du VIIe s. ap. J.-C. ouvre ensuite une nouvelle phase politique, administrative et religieuse dans l'histoire de Beyrouth.

Les périodes omeyyade/abbasside (VIIe-XIIIe s. ap. J.-C.) se succèdent suite à la conquête arabe et à la victoire à la bataille du Yarmouk. Politiquement, le territoire étudié fut intégré aux provinces (*jund*) des califats omeyyade et abbasside, puis gouverné par des dynasties locales (Hamdanides) et régionales (Fatimides, Seldjoukides, Croisées, Ayyoubides), avant de devenir un bastion mamelouk. Économiquement, le pays prospéra grâce au commerce méditerranéen (soie, verre) et à l'agriculture (olives, canne à sucre), bien que le système fiscal (*jizya*) pesât sur les non-musulmans. Sur le plan urbain, les conquêtes arabes introduisirent des mosquées (comme la Grande Mosquée de Beyrouth), des souks et des citadelles (Tripoli), tandis que les Mamelouks renforcèrent les fortifications contre les Croisés. Culturellement, l'arabisation et l'islamisation dominèrent, avec un essor des sciences et de la littérature arabe, tout en maintenant des communautés chrétiennes et juives (*dhimmi*). Socialement, une stratification émergea entre élites musulmanes et minorités, mais le pluralisme persista, notamment dans les montagnes libanaises, creuset de résistances et de coexistences.

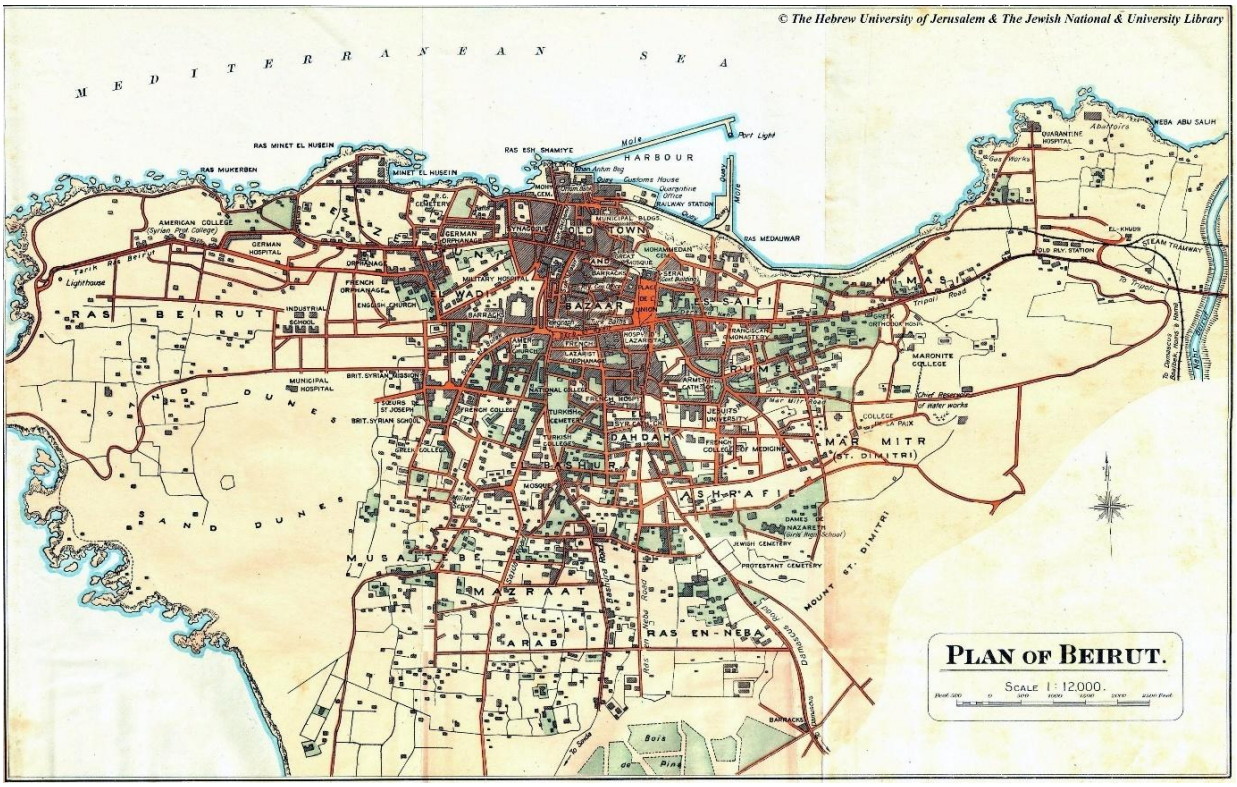
837 SAGHIEH-BEYDOUN Muntaha, « The Monumental Street 'Cardo Maximus' and the Replanning of Roman Berytus ». *Bulletin d'Archéologie et d'Architecture Libanaises* (BAAL), 1998, 3: 95-126.

838 MILLAR Fergus, *The Roman Near East, 31 B.C.-A.D. 337*, Cambridge, Mass. : Harvard University Press, 1993.

839 REY-COQUAIS, Jean-Paul. « Des montagnes au désert : baetocécé, le pagus de bétarrée, les nazaréens ». dans *Archéologie et histoire de la Syrie*, 1999, 191-216. Saarbrücken: Saarbrücker Druckerei und Verlag.

840 BUTCHER Kevin, *Roman Syria and the Near East*, Los Angeles : J. Paul Getty Museum : Getty Publications, 2003.

Sur le plan urbain, les Croisés (1099–1291) renforcèrent différents dispositifs défensifs dans les territoires qu'ils contrôlaient ; ils édifièrent châteaux forts (Krak des Chevaliers) et villes fortifiées (Tripoli), tandis que les dynasties locales (Fatimides, Zengides) consolidèrent cités côtières (Tyr, Sidon) et positions stratégiques. Politiquement, le Liban devint un enjeu entre Francs qui établissent le Comté de Tripoli et pouvoirs musulmans (Ayyoubides, Mamelouks), fragmentant l'autorité[841] (Salibi, 1988). Économiquement, le commerce méditerranéen (soie, verre) prospéra, mais les conflits perturbèrent les campagnes[842] (Riley-Smith, 2005). Culturellement, les échanges entre Arabes, Francs et Byzantins enrichirent l'art (enluminures, architecture mixte), tandis que les Druzes s'implantèrent dans le Shouf. Socialement, les tensions intercommunautaires (chrétiens/ musulmans) coexistèrent avec des coopérations commerciales, préfigurant le pluralisme libanais[843]. La période mamelouke (1291-1516) succède progressivement à la présence croisée dans la région. Politiquement, l'intégration au sultanat mamelouk centralisa l'administration via des *niyabas* (districts), tout en tolérant des autonomies locales pour les Druzes et Maronites (Salibi, 1988). Économiquement, le Liban prospéra grâce au commerce du sucre et au transit des épices, bien que les taxes accablassent les paysans (Ashtor, 1986). Les plaines de la Békaa et de Tyr deviennent des centres de production de sucre. Urbanistiquement, les Mamelouks renforcèrent les cités côtières (Tripoli, Sidon) par des citadelles (*Qalaat Sanjil*) et des réseaux défensifs contre les raids croisés et mongols, tout en développant des *souks* et des caravansérails[844] (Hourani, 1991). Culturellement, l'islam sunnite fut promu via des madrasas et mosquées, tandis que l'art mamelouk influença l'architecture religieuse. Socialement, les divisions s'accentuèrent entre élites urbaines musulmanes et communautés rurales (chrétiennes, chiites), mais les échanges commerciaux maintinrent une coexistence pragmatique et les mobilités reliaient les différents territoires.



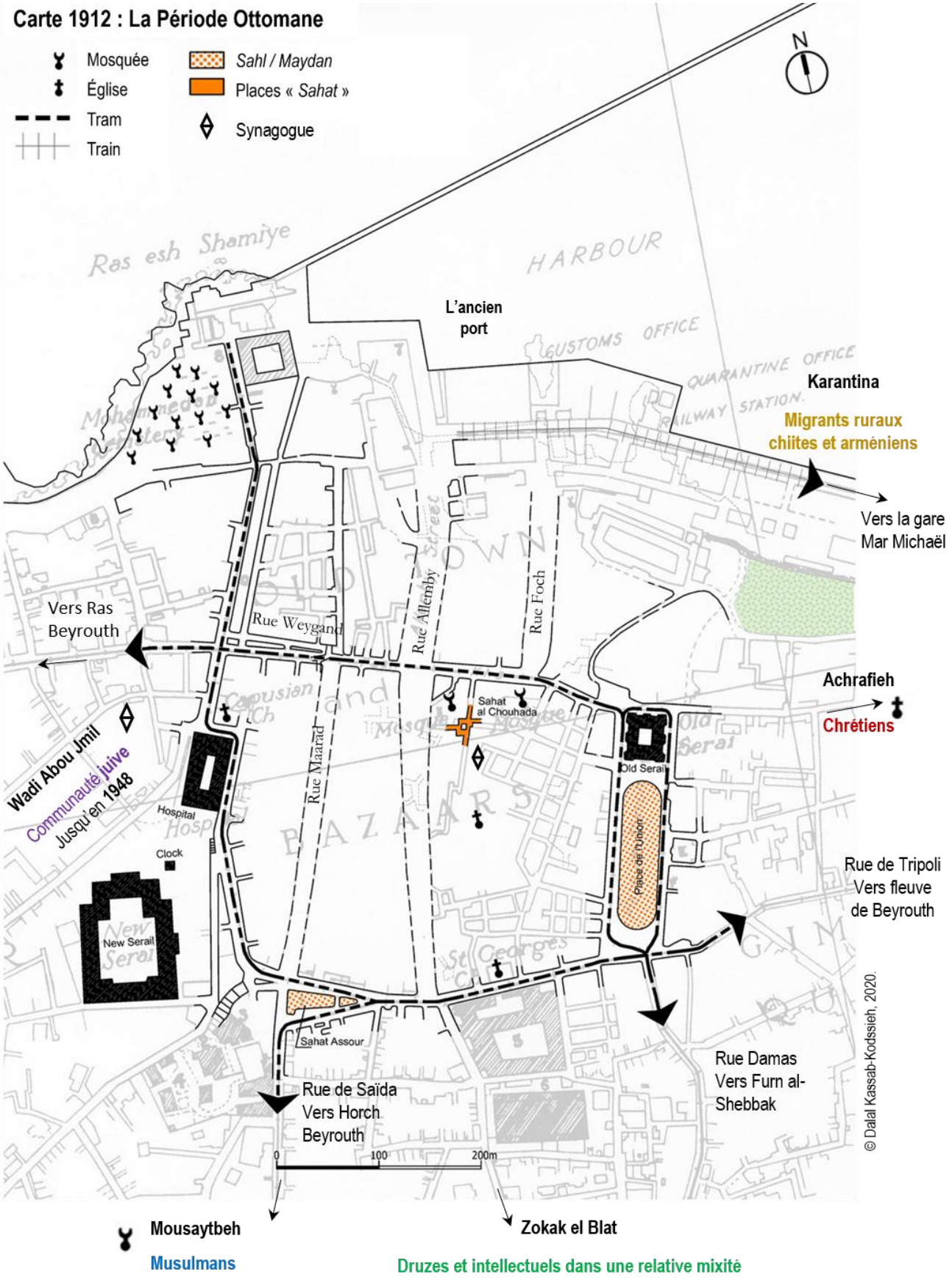
Carte 134 : Beyrouth en 1923. L'éclatement de la ville intramuros et la sortie des murailles.
Source : © *The Hebrew University of Jerusalem & the Jewish National & University library;* [Lien en ligne].

841 SALIBI Kamal, *A House of Many Mansions*, *op. cit.*

842 RILEY-SMITH Dixie Professor of Ecclesiastical History Jonathan, *The Crusades: A History*, 2e édition, Yale, Yale University Press, 2005.

843 FAWAZ Leila Tarazi, *An Occasion for war ; civil conflict in Lebanon and Damascus in 1860*, Centre for Lebanese studies, London, Centre for Lebanese studies, 1994.

844 HOURANI Albert, *A History of the Arab Peoples*, Faber&Faber Libri, janvier 2013.



Carte 135 : Beyrouth en 1912, la ville sort de ses murailles, périphérisation et ségrégation des communautés religieuses, des destructions opérées par les Ottomans en 1915 et le tracé des nouvelles rues Allenby et Foch, des percées ottomanes réalisées par Jemal Pacha.

Fond de carte : Superposition sur la carte originale retirée de la carte du Service de l'Armée, 1919.
© Dalal Kassab-Kodssieh, 2020.

Époque Ottomane (1516-1918) : Sortie des Murailles

À partir de 1516, les territoires correspondant au Liban actuel sont intégrés à l'Empire ottoman. Leur organisation administrative, évolutive sur quatre siècles de domination ottomane ne saurait être réduite à un découpage administratif unique. Beyrouth est d'abord rattachée à différents ensembles administratifs dépendant notamment de la province de Damas, avant de devenir, au XIXe siècle, le centre du wilayet de Beyrouth (créé en 1888). Parallèlement, le Mont-Liban bénéficie d'un statut particulier avec la création de la Mutasarrifiyya du Mont-Liban en 1861, placée sous l'autorité directe de la Porte et dotée d'une autonomie administrative relative.
La Mutasarrifiyya ne couvrait pas l'ensemble du Liban actuel, mais essentiellement le Mont-Liban ; Beyrouth, la Békaa, le nord et le sud relevaient, selon les périodes, d'autres circonscriptions. Cette distinction est essentielle pour comprendre la formation territoriale du Liban contemporain.

Sous l'Empire Ottoman, les limites du Liban faisaient partie d'une aire connue sous le nom de wilayet de Beyrouth, la province qui englobait la Mutasarrifiyya du Mont-Liban – limitée au nord par Tripoli, au sud par Sidon et à l'est par le wilayet de Syrie, défini par le relief naturel du Mont-Liban – ainsi que cinq Sandjaks : deux au nord de la Mutasarrifiyya (Sandjak de Tripoli et Sandjak de Lataquié) ; et trois au sud (Sandjak de Beyrouth, de Sidon jusqu'à Acre ; Sandjak d'Acre, auquel appartenait la ville de Haïfa en Palestine ; et Sandjak de Naplouse, d'Acre jusqu'à Jaffa et Jérusalem). Ainsi, l'ancienne ville de Beyrouth – héritière de la colonie romaine de *Berytus*, structurée par le *cardo* et le *decumanus* – se trouvait au centre de cet espace, tandis que la Békaa, Baalbeck-Hermel, le Mont Hermon et l'Anti-Liban n'y figuraient pas.

Sur le plan politique, l'Empire ottoman administra les territoires du Levant en recourant à une gouvernance indirecte via les émirats autonomes des Maan et des Chehab dans le Mont-Liban, tout en intégrant la région à l'eyalet de Damas. Les réformes du Tanzimat, au XIXe siècle, renforcèrent la centralisation administrative ; toutefois, les violences de 1860 conduisirent à la création, en 1861, de la Mutasarrifiyya du Mont-Liban – une circonscription semi-autonome gouvernée par un mutasarrif chrétien, dont le statut particulier fut négocié entre la Porte et les puissances européennes, qui en assurèrent la supervision (Salibi, 1988 ; Makdisi, 2000).

Sur le plan économique, Beyrouth s'affirma progressivement comme un pôle commercial majeur du Levant, stimulé par le commerce de la soie – dont l'industrie était florissante dans le Mont-Liban – et du coton, ainsi que par l'intensification des échanges maritimes avec les ports européens (Marseille, Liverpool). Dès le milieu des années 1830, l'amélioration des liaisons par bateaux à vapeur facilita l'acheminement de la soie vers Marseille, tandis qu'un service régulier reliait dès 1835 Liverpool à plusieurs ports méditerranéens, dont Beyrouth (Khater, *Inventing Home*, p. 140). Le développement du port, renforcé à la fin du XIXe siècle par la mise en service de la liaison ferroviaire avec Damas, consolida son rôle d'interface entre la côte et l'arrière-pays (Hanssen, 2005, p. 96). Cette expansion s'accompagna toutefois d'une exploitation fiscale pesante et du régime des capitulations européennes (Fawaz, 1994).

Sur le plan culturel et social, la société du Levant ottoman, religieusement et socialement diversifiée, associait la coexistence de l'arabisation et de l'islam sunnite à un pluralisme confessionnel marqué (Maronites, Druzes). Au XIXe siècle, l'essor de l'imprimerie, des missions étrangères, des établissements scolaires et de la presse arabophone contribua à l'émergence de nouvelles élites intellectuelles et économiques. Parallèlement, si les hiérarchies féodales (seigneurs *zaïms*) persistèrent, les crises structurelles – exode rural, massacres de 1860 et émigration massive vers les Amériques – reconfigurèrent en profondeur les structures communautaires du Mont-Liban et des villes côtières[845] (Makdisi, 2000).

[845] MAKDISI Ussama, *The Culture of Sectarianism. Community, History, and Violence in Nineteenth-Century Ottoman Lebanon*, *op. cit.*

Populations intramuros : cohabitations et différenciations socio-spatiales

Jusqu'au début du XIX[e] siècle, la ville fortifiée de Beyrouth occupait un espace relativement restreint autour de son noyau historique et abritait une diversité de communautés – musulmans sunnites majoritaires, chrétiens de différentes confessions, juifs – tandis que la présence druze, bien attestée dans la montagne, reste moins documentée dans l'espace intra-muros stricto sensu. L'espace urbain s'organisait autour de *hâra* (ruelles), des souks spécialisés et des quartiers résidentiels. La coexistence de ces groupes dans un espace contraint ne saurait être réduite à une absence de différenciations. Si une certaine mixité résidentielle existait dans des quartiers comme Bâb Idriss, le système des millets, loin d'être un outil d'organisation spatiale, régulait avant tout le statut juridique et institutionnel des communautés non musulmanes. En revanche, une ségrégation fonctionnelle organisait les activités : les corporations des *souks* (orfèvres musulmans, tisserands chrétiens) et les lieux de culte (mosquée al-Omari, église Saint-Georges) coexistaient en proximité spatiale immédiate, mais sans que cette proximité n'implique de fusion sociale (Kassir, 2003). L'épidémie de peste de 1832, les tensions confessionnelles, conjointement aux évolutions économiques et à l'émigration, provoquèrent des recompositions démographiques[846] notables (Davie, 1996). Ces dynamiques amorcèrent un mouvement de redistribution des populations vers les marges de la ville, mouvement qui allait trouver son accélération et sa matérialisation dans les décennies suivantes, lors de la sortie des murailles. (Carte 135 et Annexe 14)

Sortie des murailles (1840-1870) : extension et recomposition spatiale, fracture et intégration inachevée

Sur le plan urbain, Beyrouth connut une transformation majeure, orchestrée par le sultanat et les gouverneurs locaux (dont Azm Pacha), marquée par la rupture symbolique des *limes* historiques. Celle-ci s'accélère particulièrement au XIXe siècle. L'expansion extra-muros de Beyrouth résulte d'un processus progressif, lié à la croissance démographique, au développement économique et commercial, à l'évolution des techniques militaires, aux réformes administratives du Tanzimat, à l'intensification des échanges avec l'Europe et à la transformation des fonctions urbaines au cours de cette période. Le bombardement naval britannique de 1840, dans le contexte de la crise égypto-ottomane, et les tensions confessionnelles (massacres de 1860) constituent des moments marquants, mais ils s'inscrivent dans un mouvement plus large de recomposition des relations entre la ville, son port et son arrière-pays. L'essor des échanges commerciaux, l'amélioration des voies de communication et l'intégration croissante aux réseaux régionaux et méditerranéens contribuent en effet à déplacer progressivement le centre de gravité de la ville au-delà de son noyau fortifié. L'obsolescence des remparts face à l'artillerie moderne entraîne leur démantèlement partiel, officialisé par un décret de démolition en 1867, qui libère l'expansion extra-muros (Kassir, 2003). Les réformes du Tanzimat (1839–1876) introduisirent un plan d'urbanisme structuré et des infrastructures sanitaires. Après l'incendie dévastateur de 1876, un plan d'aménagement rationnel est mis en œuvre, incluant l'élargissement et le redressement de plusieurs voies (rue Maarad) selon un tracé orthogonal d'inspiration haussmannienne. Parallèlement, la modernisation se traduit par l'agrandissement du port, la construction d'axes routiers (Beyrouth-Damas, 1860), l'apparition du tramway (1895-1907), ainsi que l'édification de bâtiments administratifs (Grand Sérail, 1853), de *khans* (caravansérails, Khan Antoun Bey) et de quartiers bourgeois (Zokak el-Blat), mêlant architecture ottomane et influences européennes. Les missions étrangères introduisirent écoles (collèges lazaristes) et hôpitaux renforçant la dimension cosmopolite de la ville, tandis que l'afflux de migrants et de consulats européens transforma les quartiers en espaces multicommunautaires.
Ces interventions génèrent trois impacts structurants : l'émergence de faubourgs périphériques (Achrafieh, Gemmayzé, Mazraa, etc.), transformant Beyrouth d'une ville-forteresse en un archipel urbain interconnecté ; une modernisation technique inégale, limitée par des capacités financières et des logiques clientélistes ; et une accentuation des clivages socio-économiques entre quartiers riches et zones périphériques, qui s'accompagne d'une amorce de différenciation socio-communautaire –

[846] DAVIE May, *Beyrouth et ses faubourgs (1840-1940) : Une intégration inachevée*, Beyrouth, Presse de l'Ifpo, 1996.

tendance esquissant une partition Est (où résidaient de nombreuses familles chrétiennes et commerçantes)/Ouest (où se concentraient des activités artisanales et de populations musulmanes) – sans que cette opposition soit encore pleinement cristallisée, mais préfigurant les fractures urbaines contemporaines. Ce processus, bien qu'impulsé par ces réformes, révèle les contradictions de l'État ottoman tardif, entre centralisation administrative et fragmentation socio-spatiale durable. Au cours de la seconde moitié du XIXe siècle, la disparition progressive des murailles facilite la continuité spatiale entre la ville historique et les secteurs nouvellement urbanisés. La croissance de Beyrouth se réalise alors par extension des quartiers au-delà de l'enceinte, mais également par densification et transformation du tissu existant. Cette double dynamique est à l'origine de la différenciation progressive des nouveaux espaces extra-muros.-Beyrouth se prépare ainsi à son rôle de capitale moderne, mais cette mutation-accentue durablement les divisions socio-économiques.

Nouveaux espaces extra-muros : différenciations socio-spatiales, ségrégations et nouvelles centralités

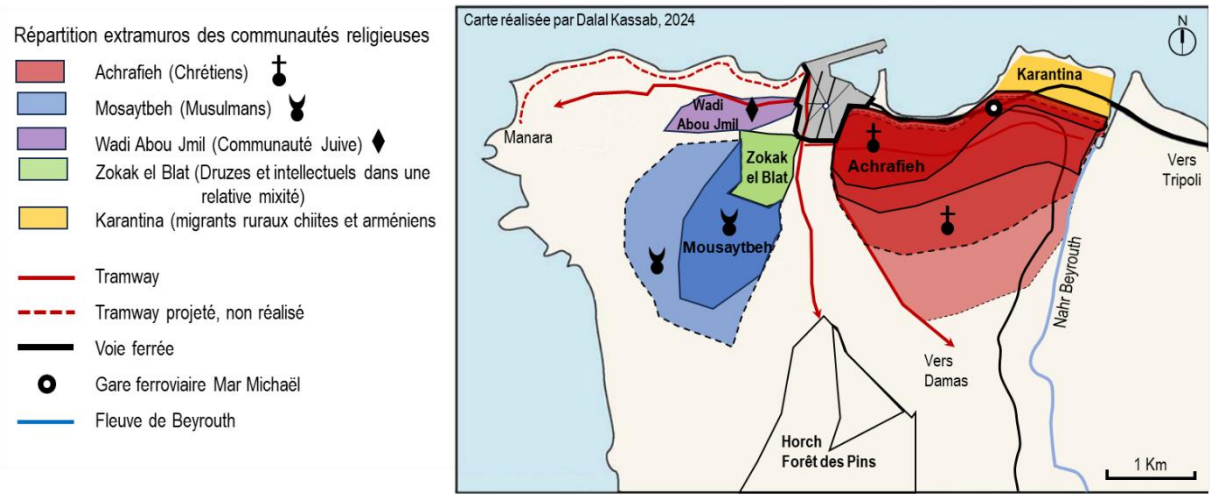
En matière d'organisation spatiale, les faubourgs se spécialisèrent progressivement selon des lignes communautaires, produisant des profils sociaux, économiques et confessionnels différences et évolutifs : Achrafieh se développa comme un important secteur résidentiel et commercial, bastion chrétien (maronite) marqué par des résidences bourgeoises et des écoles, et lieu associé à des familles issues des milieux marchands et notabiliaires ; Musaytbeh accueillit une majorité sunnite liée à l'artisanat portuaire ; Zokak el-Blat abrita des druzes et intellectuels dans une relative mixité ; Wadi Abu Jmil concentra la communauté juive autour de sa synagogue jusqu'en 1948. Cette périphérisation s'accompagna d'une spécialisation résidentielle bourgeoise chrétienne pilotée par des marchands grecs-orthodoxes, tandis que des secteurs populaires comme Karantina recevaient des migrants ruraux chiites et arméniens – phénomènes documentés par la carte 136 de la thèse. Toutefois, la composition de ces quartiers ne doit pas être réduite à une seule appartenance : les populations, les fonctions urbaines et les usages de l'espace évoluèrent au cours du XIXe et du début du XXe siècle. Ces différenciations socio-spatiales ne constituent pas encore des frontières fixes, ni de séparations territoriales rigides : elles relèvent davantage de processus de regroupement et de mobilité, qui contribuent progressivement à la structuration polycentrique de l'agglomération.

Dynamiques de cohésion et de conflit : un creuset communautaire sous tension

L'économie portuaire et les waqfs, gérés par des familles intercommunautaires (Sursock, Beyhum), structurèrent économiquement et socialement la ville ; réseaux notables, commerces, institutions religieuses maintinrent, malgré la différenciation spatiale, des interdépendances entre groupes d'appartenances distinctes via échanges, professions, patronage, produisant de la cohésion. Mais les violences de 1860, tournant intercommunautaire majeur au Mont-Liban et à Damas (massacres de chrétiens, représailles à Beyrouth), durcirent les divisions socio-spatiales sans partition résidentielle rigide immédiate, modifiant mobilités, rapports confessionnels et pouvoirs locaux.

Conclusion : Héritage spatial d'une transition paradoxale

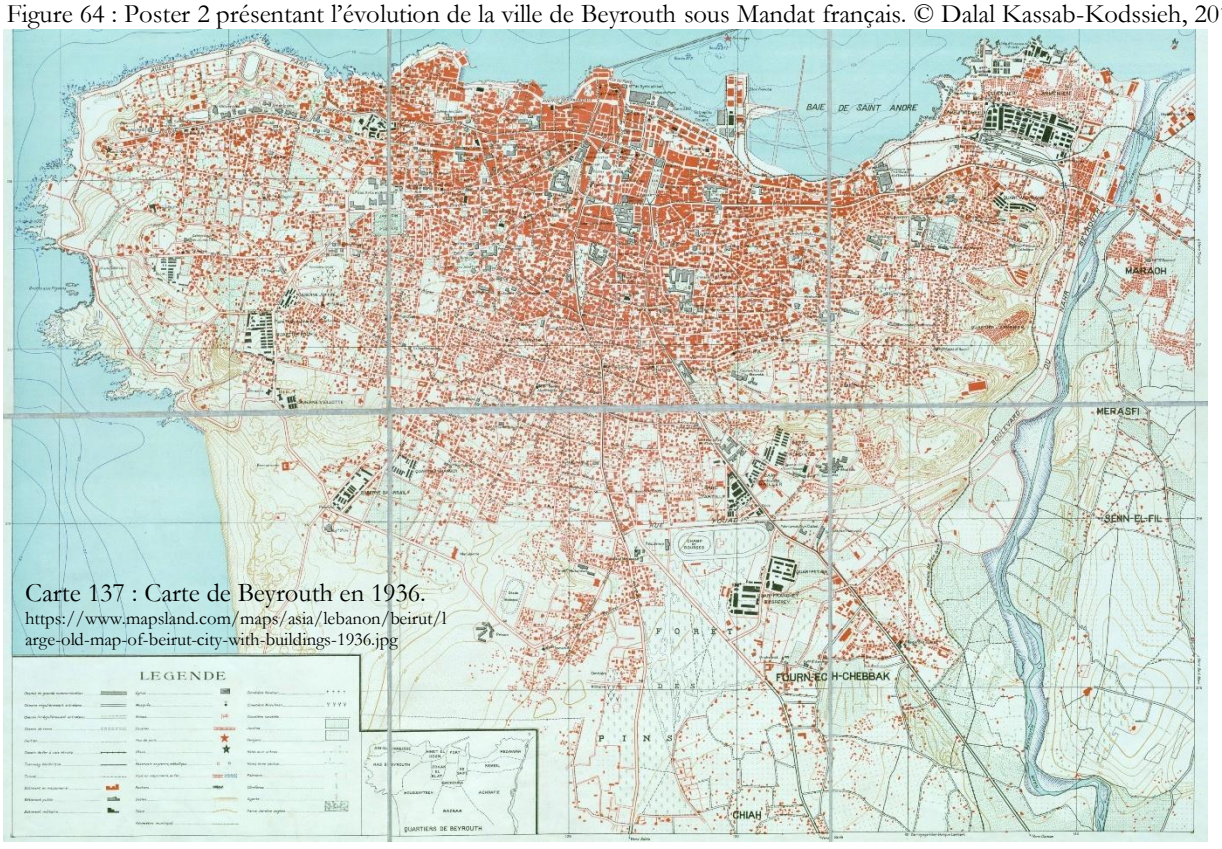
Le passage d'une ville-mosaïque intramuros à une agglomération ségréguée formalisa un schéma centre-périphérie qui influença durablement l'urbanisme beyrouthin. Cette transformation ne supprima pas simplement les limites urbaines : elle fit passer d'une limite matérielle, les murailles, à des formes de différenciation plus diffuses – fonctions urbaines, activités économiques, appartenances sociales, dynamiques résidentielles. Initiée par les crises politiques et les Tanzimat, cette mutation ancra des divisions socio-spatiales préfigurant les fractures mandataires et contemporaines. L'analyse cartographique de ce chapitre et de l'annexe 6 atteste en outre que dynamiques démographiques, ségrégations fonctionnelles des souks et investissements différenciés produisirent dès la fin du XIXe siècle une sédimentation socio-spatiale en germe. Cette matrice, réactivée et durcie lors des crises ultérieures, structura des lignes de fracture que la guerre civile de 1975 exacerba sans les créer ex nihilo. La période ottomane ne fut donc pas seulement un temps de modernisation urbaine, mais le creuset d'un héritage spatial paradoxal – densification et mixité fonctionnelle y côtoyant une fragmentation croissante – dont les effets perdurent jusqu'à aujourd'hui.



Carte 136 : Racines des fractures socio-spatiales durables dans la métropole, 1912-1936. © D. Kassab-Kodssieh, 2024.



Figure 64 : Poster 2 présentant l'évolution de la ville de Beyrouth sous Mandat français. © Dalal Kassab-Kodssieh, 2018.



Carte 137 : Carte de Beyrouth en 1936.
https://www.mapsland.com/maps/asia/lebanon/beirut/large-old-map-of-beirut-city-with-buildings-1936.jpg

Le Mandat français (1920-1943) : modernisation contrôlée, découpages et recompositions territoriales

En étudiant l'évolution historique des frontières libanaises, on constate qu'avant la création du Grand Liban sous le Mandat français en 1920, les configurations territoriales de l'espace correspondant au Liban actuel ont connu des mutations successives, liées à la morphologie du territoire. Intégré pendant des millénaires à différents ensembles impériaux, cet espace a vu ses limites et ses agencements spatiaux transformés par les modes de domination successifs. Ces limites floues ne sont toutefois pas assimilables aux frontières internationales contemporaines : leurs formes et leurs fonctions variaient selon les périodes, les rapports de pouvoir et les formes d'organisation territoriale propres à chaque époque. Au « temps des Empires[847] », selon l'expression consacrée de l'historien britannique Éric J. Hobsbawm, dont la tétralogie[848] sur les âges de l'histoire contemporaine (1962-1994) a profondément renouvelé la réflexion sur la construction des identités nationales et l'analyse des restructurations impériales, il convient de replacer ces configurations dans une histoire longue. Nous faisons l'hypothèse qu'elles constituent des constructions évolutives, dont les limites se recomposent au gré des rapports de pouvoir, des conquêtes et des transformations des ensembles politiques. Si l'on accepte l'anachronisme du concept de territoire, les limites apparaissent alors moins comme des lignes fixes que comme des tracés susceptibles de se déplacer, de se rétracter ou de s'étendre au fil des recompositions territoriales. Les études cartographiques éclairent les représentations de l'espace, mais la perception des marges à ces époques reste difficile à établir. Cette perspective permet notamment de replacer les évolutions territoriales du Proche-Orient dans le contexte plus large des réagencements politiques liés au passage des empires aux États modernes. Sous le Mandat français, la création du Grand Liban en 1920 constitue une étape majeure dans l'institutionnalisation d'un territoire placé dans un nouveau cadre étatique. Cette configuration ne résulte toutefois pas d'une création *ex nihilo* : elle hérite de découpages, de négociations et de transformations antérieures auxquels le Mandat confère une nouvelle forme institutionnelle et une nouvelle inscription dans l'ordre territorial régional. Les cartes développées dans les parties I, II et IV permettent de suivre ces agencements successifs. La mise en place du Grand Liban et, plus largement, le nouveau découpage territorial du Proche-Orient sous les Mandats français et britannique participent ainsi à une reconfiguration des espaces politiques régionaux. Ces transformations ne se limitent toutefois pas aux limites étatiques de l'État-nation : elles redéfinissent aussi les rapports entre espaces centraux, périphéries et zones d'interface. La nouvelle configuration frontalière contribue ainsi à inscrire les relations du Liban avec ses espaces voisins dans un cadre territorial inédit, dont les effets se prolongent au cours des décennies suivantes. La création de l'État d'Israël en 1948 et la fixation progressive de la frontière entre le Liban et la Palestine occupée constituent, à cet égard, une nouvelle étape majeure dans la construction et la conflictualisation des espaces frontaliers. Ces dynamiques ont également des effets infra-étatiques : les stratégies politiques, les intérêts économiques, les divisions spatiales et sociales ainsi que les processus de territorialisation engendrent des bouleversements profonds des limites et des marges. La frontière ne se réduit donc pas à la ligne séparant le Liban de ses voisins : elle se manifeste aussi à travers les formes de différenciation et de recomposition qui traversent l'espace intérieur. À l'échelle de Beyrouth, le Mandat intervient également dans l'organisation administrative et urbaine de l'espace, transformant les rapports entre centre, faubourgs et périphéries et contribuant à produire de nouvelles formes de différenciation socio-spatiale.

Dans cette perspective, le Mandat français peut être appréhendé comme une période de « modernisation contrôlée » : modernisation par l'introduction et la systématisation de nouveaux savoirs, instruments et procédures d'urbanisme ; contrôlée parce que ces transformations s'inscrivent dans un cadre institutionnel et politique déterminé et participent à de nouvelles

[847] HOBSBAWM Eric J., *L'ère des empires 1875-1914*, Hachette Pluriel Reference, 15 janvier 2023, (Pluriel).

[848] HOBSBAWM Eric J., *L'ère des révolutions*, Fayard, 15 février 2022, (Pluriel). HOBSBAWM Eric J., *L'ère du capital (1848-1875)*, Fayard, 4 décembre 2022, (Histoire). HOBSBAWM Eric J., *L'ère des empires 1875-1914*, *op. cit.* HOBSBAWM Eric J., *L'Âge des extrêmes: Histoire du court XXè siècle - Babelio*, André Versaille, Paris, 1999, (Le Monde diplomatique).

modalités de hiérarchisation et de régulation de l'espace. C'est à partir de cette articulation entre frontière externe, découpages internes et recompositions socio-spatiales que peut être analysée la mutation de Beyrouth sous le Mandat français. (Carte 138, 139 et 140)

L'héritage ottoman et l'amorce des transformations

Dans son ouvrage *Beyrouth sous Mandat français*[849], Marlène Ghorayeb (2014) souligne que le Mandat français (1920-1943) ne constitue pas un commencement absolu de la modernisation urbaine de Beyrouth. Son analyse met en évidence la continuité avec certaines transformations engagées à la fin de la période ottomane, notamment le projet d'aménagement du centre-ville élaboré après l'incendie de 1876. Celui-ci visait à moderniser le noyau historique par un tracé orthogonal et par l'élargissement et le redressement de certaines rues, avant de devenir sous l'administration française un outil de restructuration plus systématique du tissu urbain. Les transformations urbaines du Mandat doivent ainsi être replacées dans une histoire plus longue de modernisation, dont il réoriente et institutionnalise certains processus. Dans son livre *Beyrouth et ses faubourgs (1840-1940) : une intégration inachevée*, May Davie (1996) replace également les recompositions du Mandat dans le processus de longue durée d'expansion urbaine, de croissance et d'intégration des faubourgs. Elle met ainsi en évidence la continuité entre les mutations urbaines du XIXe siècle et les nouvelles modalités d'intervention associées au Mandat. Dans *Fin de Siècle Beirut* [850], Jens Hanssen (2005), analyse pour sa part la période ottomane tardive à travers les relations entre urbanisation, administration, infrastructures, santé publique, architecture et production sociale de l'espace, montrant que les transformations de Beyrouth et les politiques de gestion urbaine sont déjà à l'œuvre avant 1920, en interaction avec les rapports sociaux. La confrontation de ces travaux permet de dégager une lecture analytique personnelle. Le Mandat apparaît ainsi moins comme une rupture totale que comme une nouvelle étape dans un processus de transformation déjà engagé : il en modifie les instruments, les acteurs et les modalités de production et de régulation de l'espace. Dans le cadre des transformations urbaines étudiées par Davie (1996) et Hanssen (2005), la conversion du tissu urbain en grille orthogonale peut donc être interprétée comme un instrument de réorganisation des circulations et des relations entre centre et faubourgs, sans faire table rase des structures antérieures. Cette articulation entre continuité des processus urbains et transformation de leurs modalités constitue un premier élément pour comprendre la redéfinition des frontières urbaines. L'analyse des instruments de planification et des interventions sur la voirie permettra d'examiner plus précisément cette transformation des modalités d'intervention sur l'espace urbain.

Les outils de l'urbanisme moderne : règlementation, voirie et recomposition des limites urbaines

Le Mandat français institutionnalise progressivement l'intervention sur l'espace urbain à travers de nouveaux dispositifs administratifs et réglementaires portant notamment sur la voirie, l'hygiène, la construction et les lotissements. La création de la Direction de l'urbanisme (1932) et l'adoption de règlements d'alignement et de lotissement en constituent des instruments importants. L'analyse de Marlène Ghorayeb (2014, p. 119-128) montre que la transformation de Beyrouth sous le Mandat ne résulte pas uniquement de projets d'aménagement d'ensemble, mais repose également sur la mise en place progressive d'un dispositif réglementaire, institutionnel et technique qui transforme les modalités de production et d'organisation de l'espace urbain. Inscrite dans le prolongement des réformes ottomanes, cette évolution accélère un processus de modernisation déjà engagé, tout en renforçant le rôle de l'administration dans l'encadrement des transformations urbaines (*ibid.*, p.119-121). Cette évolution relève d'une « modernisation contrôlée », dans laquelle l'introduction de nouveaux savoirs, instruments et procédures d'aménagement s'accompagne d'un encadrement institutionnel et politique des transformations urbaines. Elle se traduit par des règles sur

[849] GHORAYEB Marlène, *Beyrouth sous mandat français*, Paris, Karthala, 2014, (Hommes et sociétés), [En ligne], <https://www.cairn.info/beyrouth-sous-mandat-francais--9782811110871-p-129.htm>, (Consulté le 7 mars 2023).

[850] HANSSEN Jens, *Fin de Siècle Beirut: The Making of an Ottoman Provincial Capital*, Oxford, New York, Oxford University Press, 28 juillet 2005, (Oxford Historical Monographs).

l'expropriation, l'hygiène, les autorisations de construire et l'obligation, pour les villes de plus de 20 000 habitants, d'adopter un plan d'aménagement. Parallèlement, la voirie, les infrastructures et les équipements transforment morphologie urbaine et conditions de circulation selon une articulation entre réglementation, interventions publiques et initiatives privées (*ibid.*, p. 120-125). Ainsi, les instruments de l'urbanisme moderne ne se limitent pas à des dispositifs techniques : ils participent également à la réorganisation des rapports entre le centre et les périphéries. Durant la première décennie du Mandat, aucun plan d'aménagement global n'est élaboré. Les plans d'alignement, les travaux de voirie et les interventions ponctuelles participent néanmoins à la transformation de la ville, tandis que infrastructures et quartiers nouveaux accompagnent sa croissance (*ibid.*, p.123-128). La frontière urbaine n'est pas une séparation fixe entre espace bâti et non-bâti : configuration évolutive, elle est redéfinie par les infrastructures, les aménagements et extensions. On peut ainsi examiner les relations entre noyau historique, faubourgs, périphéries et nouveaux secteurs sans présupposer leurs limites ou leurs fonctions. Ces transformations des instruments et des modalités de production urbaine invitent également à examiner les processus de différenciation spatiale. Elles ne suffisent toutefois pas, à elles seules, à établir l'existence d'une ségrégation institutionnalisée ni à caractériser les effets sociaux de l'urbanisme mandataire, ce qui nécessite une analyse spécifique des opérations concernées et de leurs conséquences sur les populations et les espaces. (Carte 140)

L'émergence de nouveaux acteurs : recomposition des pouvoirs urbains

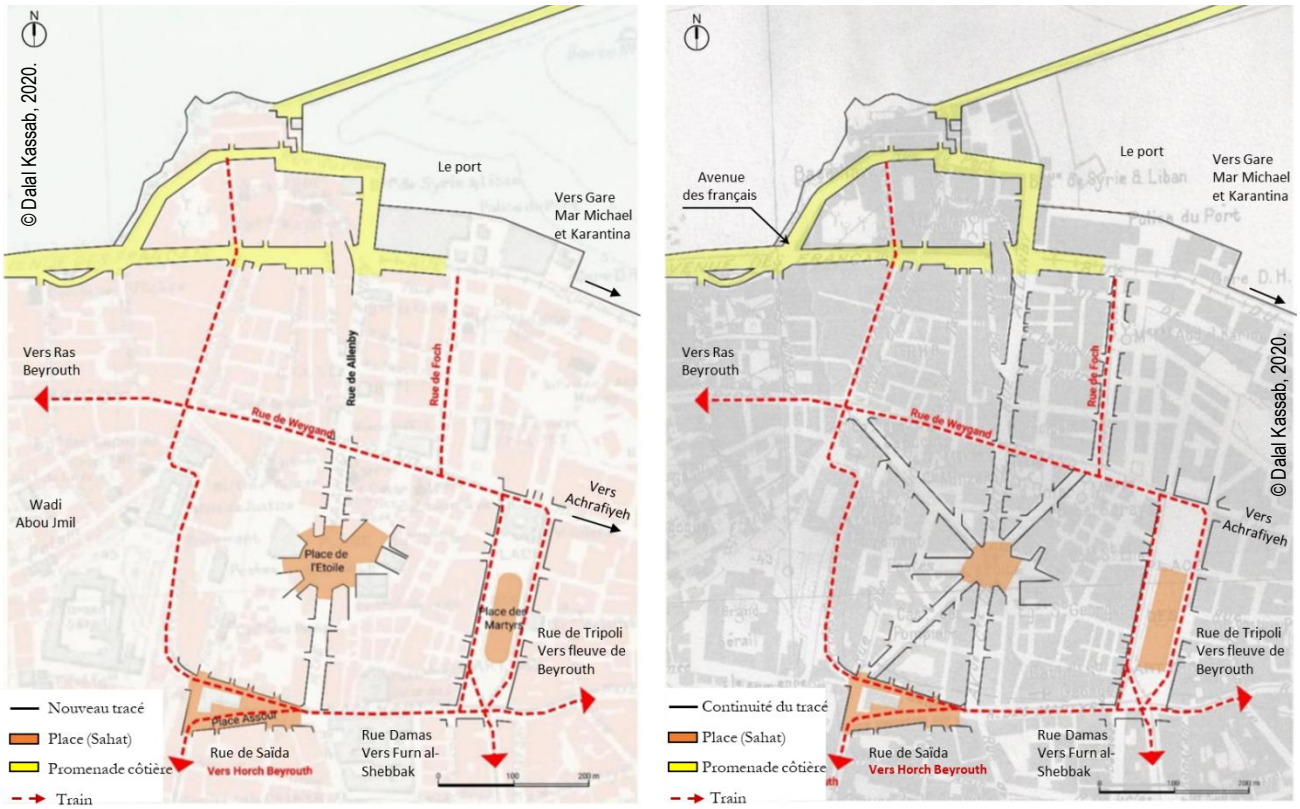
Après avoir examiné les instruments de l'urbanisme mandataire, il convient de s'intéresser aux acteurs qui les mettent en œuvre. Sous le Mandat, la production de l'espace urbain beyrouthin s'inscrit dans une recomposition des acteurs et des rapports de pouvoir. Marlène Ghorayeb (2014) met en évidence le rôle croissant des institutions mandataires, des techniciens et des urbanistes dans la transformation de la ville, ainsi que le transfert de savoirs et de modèles d'aménagement. Les projets du cabinet Danger, puis de Michel Écochard, illustrent l'évolution des modalités d'intervention sur l'espace urbain. (Annexe 15)

Cette évolution ne signifie pas pour autant que les institutions mandataires se substituent entièrement aux acteurs et aux dynamiques préexistants. La Direction de l'urbanisme (1932), les lotissements privés à Raouché et Ras Beyrouth ou la participation de notables aux comités consultatifs montrent que la transformation de Beyrouth résulte d'interactions entre pouvoirs publics, urbanistes, propriétaires fonciers, acteurs économiques et populations, aux intérêts divergents. La fabrique urbaine n'est pas l'application unilatérale d'un projet administratif, mais un processus différencié, traversé par des rapports de pouvoir et des marges de manœuvre inégales.

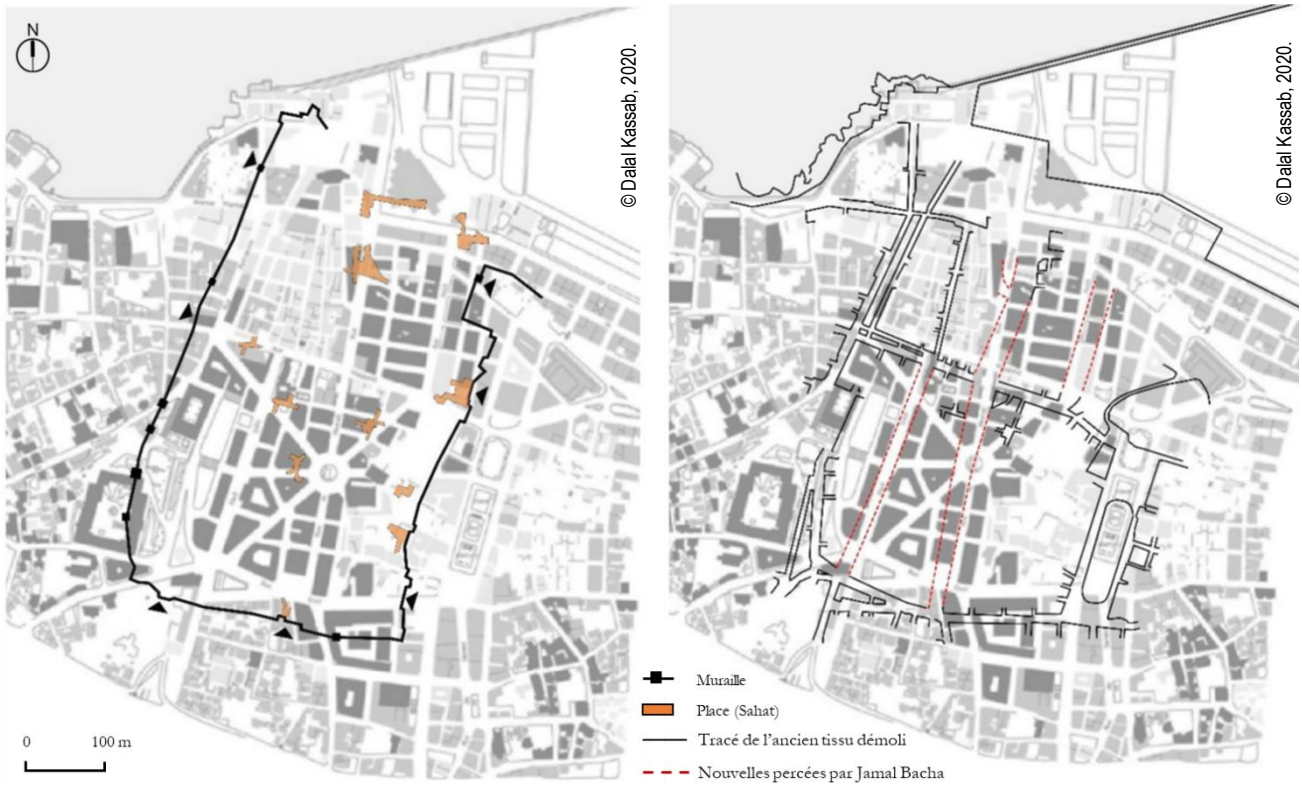
Cette lecture conduit à envisager une recomposition des pouvoirs urbains, dans laquelle les nouveaux dispositifs institutionnels modifient les conditions de production et de transformation de l'espace sans effacer les formes antérieures d'intervention. On peut parler, à ce titre, d'une configuration hybride des pouvoirs urbains, à condition d'entendre par là la coexistence et l'articulation de plusieurs formes d'intervention plutôt que la preuve d'une coalition organisée entre les acteurs. Cette reconfiguration possède également une dimension territoriale : les capacités à orienter les transformations, à défendre des intérêts fonciers ou à infléchir les usages ne sont pas uniformes selon les secteurs de la ville. Elle contribue ainsi à différencier les modalités de transformation du centre, des faubourgs et des espaces d'extension. Ces différenciations montrent que les rapports de pouvoir participent aussi à la production des limites urbaines, non seulement par les tracés et les règlements, mais par la distribution inégale des capacités d'agir sur l'espace. Le PAEE de René Danger permet ensuite d'examiner comment ces instruments d'urbanisme et les rapports entre acteurs se traduisent dans un projet d'aménagement à l'échelle de la ville.

Le « Plan d'aménagement, d'embellissement et d'extension » : projeter une nouvelle ville

Élaboré par René Danger au début des années 1930, le Plan d'aménagement, d'embellissement et d'extension (PAEE) de Beyrouth associe des objectifs de circulation, d'hygiène et d'embellissement. Il vise notamment à organiser les déplacements à l'échelle urbaine et régionale et à définir des orientations pour l'aménagement de la ville (*ibid.*, p. 153-157).



Carte 138 : Le début du tracé de la Place de l'Étoile.
Source du fond de carte : Superposition sur le plan original basée sur la carte de l'Université hébraïque de Jérusalem et la Bibliothèque nationale et universitaire juive, 1936. © Dalal Kassab-Kodssieh, 2020.
Carte 139 : Continuité du même tracé initié durant le mandat français.
Source : Superposition sur le plan original basée sur la carte des Services de l'armée, 1955. © Dalal Kassab-Kodssieh, 2020.



Carte 140 : Schémas montrant que la reconstruction fut basée sur les travaux commencés par les Ottomans, © D. Kassab, 2020.
Superposition des cartes des Souks de Beyrouth en 1840 et 1919 respectivement, avec un plan du centre-ville de 1998.

Le projet prévoit également la création de nouveaux quartiers résidentiels, sous la forme de lotissements à Ras Beyrouth et dans le quartier des Sables, ainsi que d'une cité-jardin à l'est de la ville, à proximité de la zone industrielle. Ces propositions différencient les espaces résidentiels selon les catégories sociales : cité-jardin pour les travailleurs, lotissement avec vue sur mer pour les plus aisés, troisième quartier pour une catégorie intermédiaire (p. 159-175). L'embellissement constitue un autre volet du projet. Places, jardins, perspectives vers la mer et avenue du Sérail recomposent les espaces centraux en s'appuyant sur les tracés existants (*ibid.*, p. 161-163 ; p. 178). Dans son analyse du plan et de ses orientations, Ghorayeb met également en évidence le regard porté sur la ville ancienne, dont le caractère pittoresque participe à sa représentation comme espace à préserver (*ibid.*, p. 179-181). Le PAEE articule circulations, différenciation résidentielle et mise en scène de la ville ancienne, sans assimiler les orientations projetées à leurs réalisations ou à leurs effets sociaux.

Évolution architecturale et différenciation socio-spatiale

Sous le Mandat français, la transformation de Beyrouth concerne aussi les références esthétiques à partir desquelles la ville est aménagée et représentée. Les travaux de Marlène Ghorayeb sur l'urbanisme mandataire mettent en évidence le transfert de conceptions françaises de l'urbanisme et leur adaptation au contexte beyrouthin. Le projet du cabinet Danger, élaboré au début des années 1930, s'inscrit notamment dans une approche associant art urbain et préoccupations hygiénistes (Ghorayeb, 2014). Cette transformation ne correspond pas à une simple substitution des formes européennes aux formes locales. Elle s'inscrit dans une histoire urbaine plus longue, marquée par les réformes et les projets de modernisation engagés avant le Mandat. Il convient donc d'examiner les formes et choix esthétiques en tenant compte de leurs conditions de production et leurs rapports aux héritages antérieurs, plutôt qu'à travers l'opposition tradition locale/modernité européenne.
Cette évolution comporte également une dimension politique : les projets d'aménagement contribuent à façonner l'image d'une capitale moderne et à inscrire la présence mandataire dans le paysage urbain. Il importe toutefois de distinguer cette fonction de représentation des effets concrets des transformations architecturales sur les quartiers et leurs habitants. La différenciation des formes bâties ne suffit pas, à elle seule, à démontrer l'existence de fractures sociales.
Pour relier formes bâties, hiérarchies sociales et inégalités d'urbanisation, il faut examiner la distribution de logements, les conditions d'accès au sol et les investissements par quartier. L'analyse architecturale constitue ainsi un point d'entrée pour étudier les différenciations socio-spatiales, sans présumer de résultats qui doivent encore être établis à partir de sources historiques précises.

Basta, les faubourgs et les limites mouvantes de la ville

L'étude de Basta permet d'aborder les limites urbaines dans un espace de transition entre ville ancienne et secteurs d'expansion, non comme simple marge mais comme composante des relations urbaines et des processus de transformation. Basta connaît, dans l'entre-deux-guerres, une densification et une transformation du bâti sans que les réseaux d'équipement suivent au même rythme. Le quartier peut ainsi être envisagé comme un espace d'interface, dont l'analyse conduit à interroger les relations entre formes bâties, densification, transformations sociales et extension de l'agglomération. Ce cas permet d'examiner la recomposition des relations entre ville ancienne, faubourgs et secteurs en urbanisation, sans réduire Basta à une opposition centre/périphérie.

L'intervention de Michel Écochard (1941-1943) : une nouvelle étape de la planification

L'intervention d'Écochard à Beyrouth à partir de 1941 ouvre une nouvelle étape dans l'histoire de la planification urbaine de la ville. Sa mission (22 mai-8 juin 1941) identifie plusieurs problèmes sans permettre un diagnostic complet. Dans son rapport du 4 août 1941, il souligne notamment l'absence d'une planification d'ensemble et critique les limites du plan Danger, qu'il considère comme une succession de rectifications d'alignement ne permettant pas de résoudre les problèmes fondamentaux de la ville (*ibid.*, p. 196-198). La démarche d'Écochard se précise avec une première esquisse présentée le 27 juillet 1942, qui articule trois orientations : hiérarchisation des voies de circulation, création d'une ville nouvelle et identification des réalisations à engager en priorité. Le

projet développe une conception fonctionnelle de l'organisation urbaine, attentive aux circulations, aux extensions et principes de construction. Il accorde aussi une place aux conditions de logement des populations laborieuses, défendant une intervention publique plus forte dans l'aménagement et la maîtrise des effets de la spéculation foncière (*ibid.*, p. 198-200 ; p. 223-228). Ces propositions ne doivent cependant pas être assimilées à des réalisations effectives. Le projet de 1943 approfondit les transformations envisagées pour le centre-ville et la création d'un quartier administratif, mais ne sera pas réalisé tel que conçu. Son intérêt réside aussi dans les instruments de planification et les modalités d'intervention publique qu'il met en place, dont certains marqueront durablement l'urbanisme beyrouthin (*ibid.*, p. 229-231 ; p. 255-257). Le passage de Danger à Écochard témoigne d'une rupture entre deux courants de l'urbanisme français – PAEE et CIAM –, mais les deux projets partagent, dans leur application à Beyrouth, un certain nombre de principes fondateurs communs : création de nouveaux quartiers, logique fonctionnaliste, place de l'hygiène, rôle de l'urbaniste et recours au droit. Si la circulation et l'hygiène étaient déjà présentes dans les projets antérieurs, Écochard inscrit les aménagements dans une organisation plus cohérente de l'ensemble urbain, associant projection spatiale, réglementation et intervention de l'État (*ibid.*, p. 274-275). Cette évolution invite à examiner comment les doctrines urbanistiques et les modalités de l'action publique contribuent à renouveler les manières de concevoir le développement de Beyrouth.

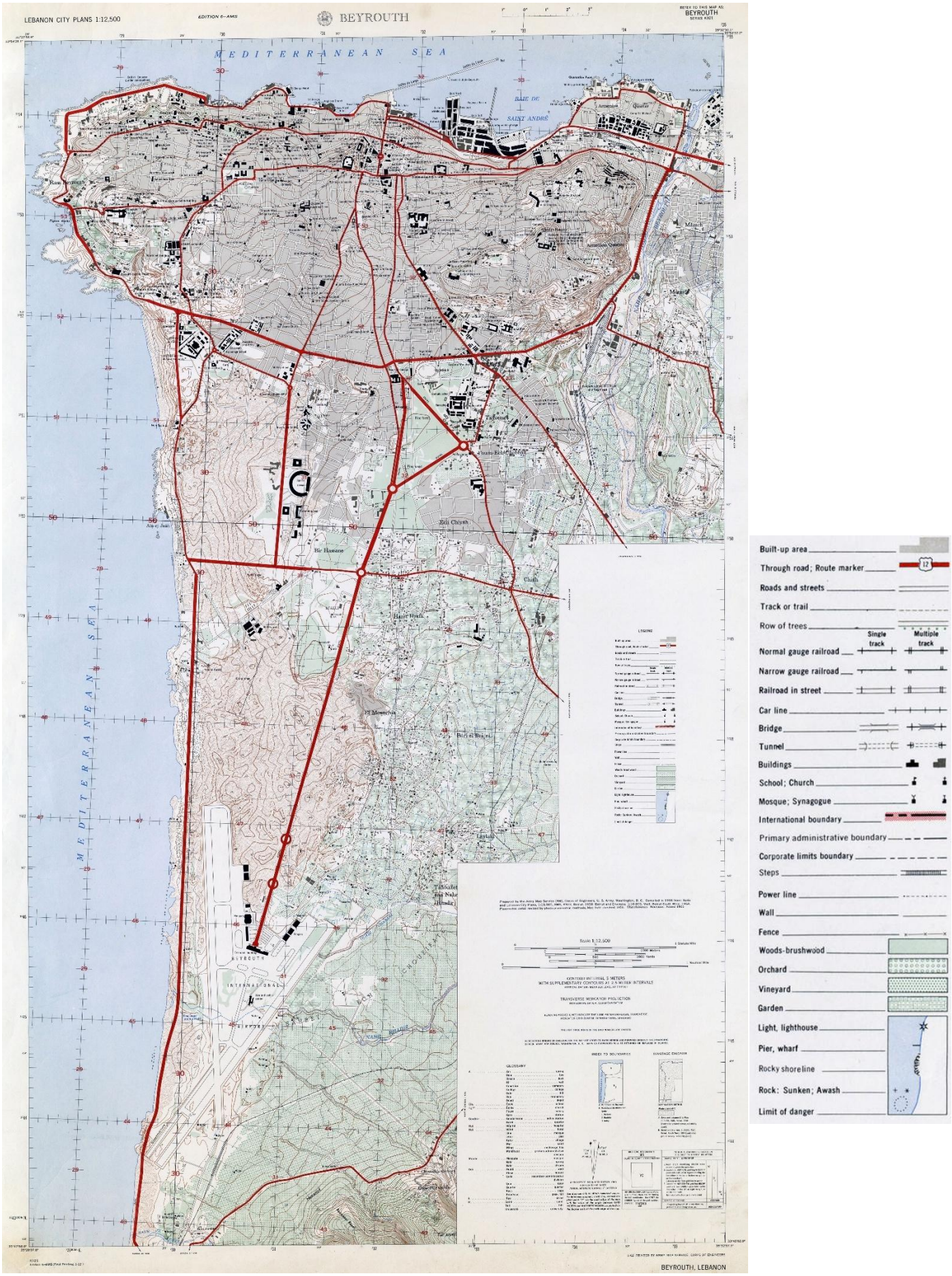
Synthèse : le Mandat comme moment de recomposition territoriale

L'analyse menée dans ce chapitre permet de considérer le Mandat français non comme une période de rupture absolue, mais comme une phase de recomposition des formes de production de l'espace beyrouthin. Il transforme moins la ville par l'imposition d'un modèle entièrement nouveau qu'il ne reconfigure les modalités selon lesquelles l'espace urbain est découpé, projeté, réglementé et hiérarchisé. Cette recomposition se lit à travers quatre dimensions : les frontières urbaines, que l'extension planifiée et les opérations de lotissement déplacent et intègrent de nouveaux secteurs à l'agglomération sans effacer les discontinuités antérieures ; les instruments de planification, qui transforment les modalités de conception, de régulation et de transformation de l'espace ; la différenciation socio-spatiale, qui varie selon les fonctions, les formes bâties, les équipements et les populations, dans des modalités à établir à partir des situations étudiées ; enfin les relations entre centre, faubourgs et périphéries, où apparaissent continuités, discontinuités et zones d'interface. Ces dispositifs contribuent à instituer un ordre spatial qui, tout en se présentant comme technique et neutre, participe à la réorganisation des rapports entre centre et périphéries.

Le Mandat français ne peut ainsi être réduit à un simple transfert de techniques urbanistiques. Il constitue une période de transformation des modes de conception et d'organisation de la ville, au cours de laquelle les plans, les règlements, les projets d'extension et l'intervention de nouveaux acteurs contribuent à redéfinir les orientations de son développement. Il convient toutefois de distinguer les transformations effectivement réalisées des aménagements projetés, dont les effets sur la structure urbaine et les rapports sociaux ne peuvent être présumés.

Dans la perspective de cette recherche, l'enjeu essentiel réside dans le rapport entre urbanisme et frontière. En redessinant les axes de circulation, en projetant de nouvelles centralités et en organisant l'extension de l'agglomération, la planification participe à la redéfinition des limites urbaines et des relations entre les différentes composantes de la ville. La frontière ne se réduit donc pas à la limite extérieure de l'agglomération : elle peut également être étudiée à l'intérieur de celle-ci, à travers les discontinuités et les interfaces produites ou transformées par les processus de territorialisation et de différenciation socio-spatiale.

Le Mandat français apparaît ainsi comme un moment de transition entre des formes antérieures de croissance et de structuration urbaine et le développement de dispositifs plus systématiques de planification. Cette évolution ne supprime pas les formes urbaines et sociales préexistantes : elle les recompose, les superpose et parfois les met en tension. L'étude de cette période fournit un cadre historique pour comprendre la formation des configurations territoriales de Beyrouth et l'évolution de ses frontières urbaines au cours des périodes suivantes.



Carte 141 : Carte de Beyrouth en 1958-1961, préparée par *The Army Map Service* (AM), U.S. Army, Washington, D. C.
Source : https://www.mapsland.com/maps/asia/lebanon/beirut/large-scale-detailed-map-of-beirut-city-1961.jpg

Indépendance (1943-1975) : modernisation urbaine et inégalités socio-spatiales

La période 1943-1975 constitue une nouvelle étape dans l'histoire de l'urbanisme beyrouthin. Dans le prolongement des dispositifs élaborés sous le Mandat français, l'indépendance ouvre une phase durant laquelle la planification devient un instrument de modernisation de l'État et de projection du développement urbain. Toutefois, comme le souligne Éric Verdeil, les ambitions des urbanistes se heurtent aux résistances des acteurs sociaux et fonciers, aux arbitrages politiques et aux limites de leur mise en œuvre : Beyrouth demeure largement une « ville en plans[851] » (Verdeil, 2010, p. 1).

La présidence de Fouad Chéhab (1958-1964) marque un renforcement du volontarisme étatique. Les projets de Michel Écochard cherchent à organiser le développement du Grand Beyrouth autour d'axes de circulation, de zones d'urbanisation prioritaire et d'une réglementation différenciée des densités. Ils visent notamment à articuler l'implantation des équipements administratifs, l'organisation des circulations et l'extension future des banlieues. La délimitation de l'agglomération fait elle-même l'objet d'ajustements et de débats : elle ne découle pas d'une logique territoriale univoque, mais d'arbitrages entre considérations topographiques, fonctionnelles et politiques. La construction progressive du projet, liée à la fois à l'expertise urbanistique, aux décisions politiques et aux possibilités de réalisation, révèle le caractère négocié de la définition du Grand Beyrouth (Verdeil, 2010, p. 98-101). La planification ne se limite donc pas à organiser un espace déjà constitué : elle participe à définir les contours et les orientations du développement métropolitain.
Ces ambitions se confrontent cependant aux stratégies des propriétaires fonciers et des lotisseurs, qui peuvent mobiliser les règles et les aménagements publics au profit de leurs intérêts. Les dispositifs réglementaires influencent les possibilités de construire et la valeur des terrains, tandis que leur application suscite des résistances, notamment lorsque les coefficients de construction menacent les intérêts fonciers (Verdeil, 2010, p. 220-221). Les projets témoignent également des limites d'un urbanisme parfois moderniste et élitiste, dont les objectifs de transformation se heurtent aux réalités sociales et aux compromis nécessaires à leur réalisation (Verdeil, 2010, p. 1). Les résistances ne proviennent d'ailleurs pas uniquement des propriétaires et des spéculateurs : elles s'inscrivent dans un ensemble de tensions entre les ambitions des urbanistes, les intérêts privés et les besoins des groupes sociaux, notamment des habitants mal logés. L'extension urbaine résulte dès lors de l'interaction entre planification, intervention publique, réglementation et initiatives privées, plutôt que de l'application linéaire d'un plan d'ensemble ou d'une absence totale de régulation. (Annexe 16)
Cette dynamique se traduit par une croissance spatialement différenciée de l'agglomération. Entre 1951 et 1970, 77 % des nouvelles constructions se concentrent dans la cuvette beyrouthine et les corridors côtiers ; cette proportion atteint 80 % entre 1971 et 1975. Parallèlement, l'urbanisation progresse le long des routes de montagne et dans les localités d'estivage, dont le développement contribue à l'extension de l'agglomération au-delà de la plaine littorale. Cette diversification topographique participe à son éclatement spatial et à l'accentuation de ses clivages sociaux et confessionnels (Verdeil, 2010, p. 233).

La frontière urbaine ne se réduit donc pas à la progression du bâti : elle se recompose à travers la délimitation fluctuante du Grand Beyrouth, la différenciation des secteurs urbanisés et les rapports entre centre, banlieues littorales et périphéries montagnardes. La modernisation urbaine s'accompagne ainsi de recompositions territoriales et de différenciations socio-spatiales, sans constituer un processus homogène ni effacer les inégalités. L'après-indépendance apparaît moins comme un « âge d'or » que comme une période de négociation entre ambitions étatiques, intérêts privés et transformations de l'espace urbain. Ces dynamiques doivent être analysées pour elles-mêmes, sans être confondues avec les causes directes de la guerre civile ouverte en 1975.

[851] VERDEIL Éric, *Beyrouth et ses urbanistes : Une ville en plans (1946-1975)*, Nouvelle édition, Beyrouth, Presses de l'Ifpo, 10 avril 2012, (Contemporain publications), [En ligne], <http://books.openedition.org/ifpo/2101>, (Consulté le 6 avril 2020).

Guerre Civile (1975-1990) : Fragmentation et Informalité

La guerre civile libanaise (1975-1990) transforme profondément l'organisation territoriale de Beyrouth. Les affrontements, les déplacements de population et l'affirmation du pouvoir des milices contribuent à fragmenter l'espace urbain en secteurs contrôlés, séparés par des lignes de front et des zones dangereuses ou difficilement franchissables. La ville ne se divise cependant pas en deux blocs parfaitement homogènes : les rapports de force, les alliances et les limites territoriales évoluent au cours du conflit (Shwayri, *Beirut 1975-1990: The Making and Remaking of a City During Civil War,* 2002 ; Yassin, « Violent Urbanization and Homogenization of Space and Place », 2010). La Ligne verte, devenue le symbole de cette fragmentation, sépare principalement Beyrouth-Est et Beyrouth-Ouest et transforme durablement les conditions de circulation entre les deux parties de la ville. Au-delà de cette division, le contrôle territorial exercé par les milices contribue à renforcer les enclaves communautaires et les mécanismes de ségrégation. Les déplacements forcés et les recompositions démographiques participent ainsi à une homogénéisation relative de certains quartiers, sans faire disparaître la diversité des acteurs ni la complexité des appartenances locales (Yassin, 2010). La guerre bouleverse également le centre-ville, dont les destructions et la désertion progressive interrompent les fonctions commerciales, administratives et symboliques. Cet espace, historiquement structurant dans les relations entre les différentes composantes de la ville, devient un territoire durablement marqué par les combats et la discontinuité des circulations. La destruction du bâti et la rupture des usages quotidiens affectent ainsi non seulement le patrimoine matériel, mais aussi les pratiques de coexistence et la mémoire urbaine. Ces transformations doivent toutefois être distinguées d'un projet uniforme et systématique d'effacement du passé, qui nécessiterait une démonstration documentaire spécifique. Parallèlement, l'affaiblissement des institutions publiques et les conditions de l'économie de guerre favorisent de nouvelles formes d'appropriation et d'utilisation de l'espace. Des acteurs armés et des réseaux économiques parallèles prennent une place importante dans le contrôle des territoires, des circulations et de certaines ressources. Les transformations des quartiers irréguliers, des espaces publics et des secteurs littoraux doivent être replacées dans cette articulation entre déplacements de population, pratiques informelles et contrôle politico-militaire, en distinguant les situations locales et les phases successives du conflit. La frontière urbaine ne se réduit donc plus à la limite entre le bâti et les espaces périphériques : elle se matérialise dans les lignes de front, les points de contrôle, les secteurs interdits ou difficiles d'accès et les discontinuités qui entravent les mobilités. La guerre consacre ainsi une fragmentation territoriale et socio-spatiale, dans laquelle les pouvoirs miliciens et les pratiques informelles concurrencent les institutions publiques et bouleversent les modalités ordinaires de production de la ville. Cet héritage pèse sur les conditions de la reconstruction engagée après la fin du conflit, sans pour autant rendre les transformations ultérieures irréversibles. (Annexe 17)

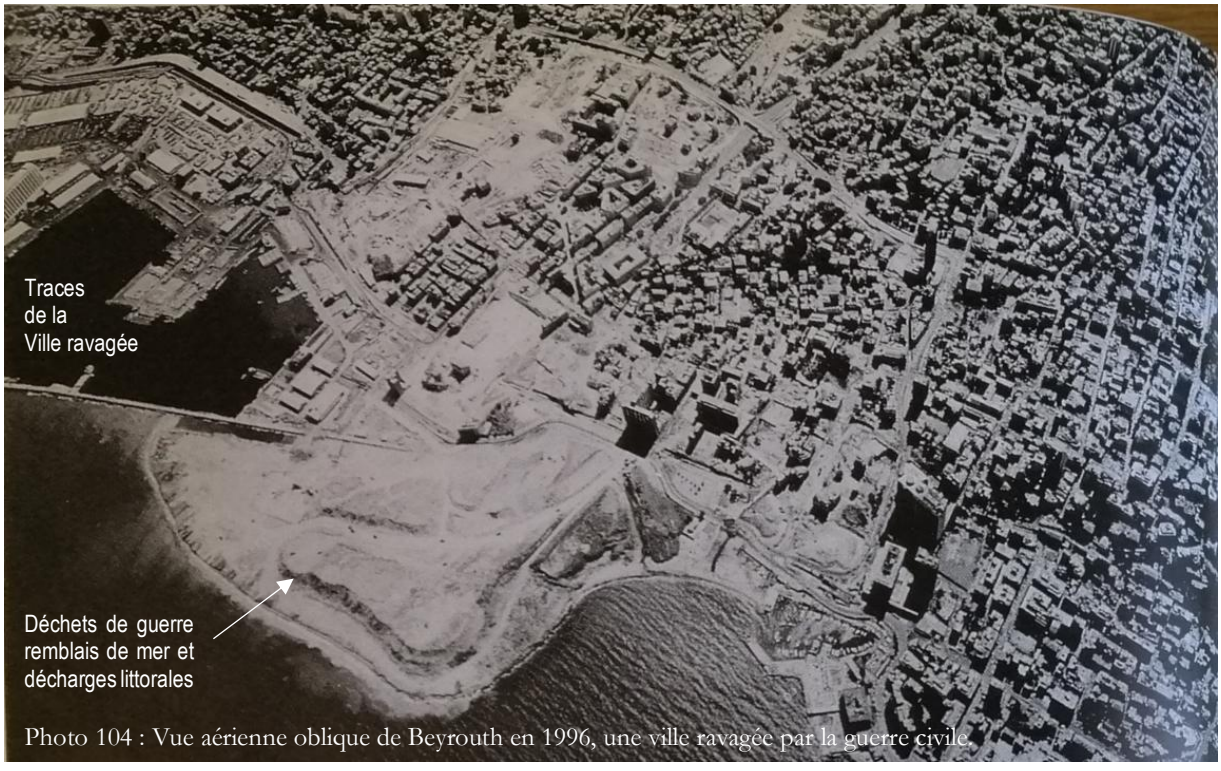


Photo 104 : Vue aérienne oblique de Beyrouth en 1996, une ville ravagée par la guerre civile



Carte 142 : Beyrouth en 1978, publiée par *The Defence Mapping Agency Hydrographic/Topographic Center*, Washington, D.C.
Source : https://www.mapsland.com/maps/asia/lebanon/beirut/large-scale-detailed-road-map-of-beirut-city-with-street-names-1978.jpg

Photo 105 : La Place des Martyrs à Beyrouth démolie après quinze ans de guerre, 1991 (photo de 1978, Annexe 17).



Poster 3



Figure 65 : Poster 3 présentant l'évolution de la ville de Beyrouth après la fin de la guerre civile en 1990, © D. Kassab.

Poster 4

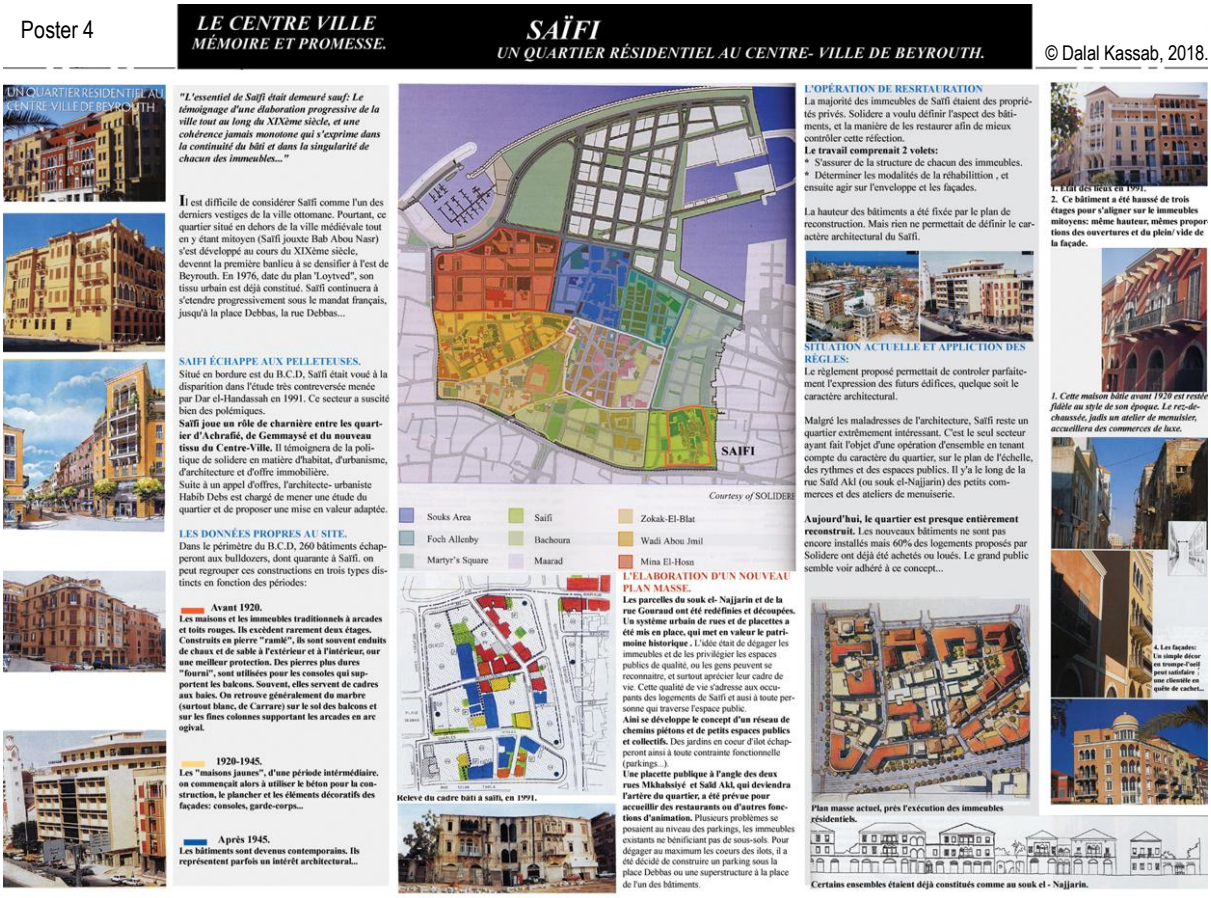


Figure 66 : Poster 4 - Évolution du centre-ville de Beyrouth avec le projet de Solidere.
Analyse et composition graphique : © Dalal Kassab-Kodssieh, 2018, à partir de données de Solidere.

Tracé sur plan en 1920 sous Mandat français et réalisée partiellement en 1950-1960 (période de l'indépendance), la place de l'étoile est exécutée définitivement et transformée en place piétonne monumentale en 1990 et début des années 2000 (projet Solidere après la guerre civile). Aujourd'hui, la place de l'Étoile est le symbole de la reconstruction de Beyrouth, mais aussi un sujet de controverse en raison du modèle de privatisation et de gentrification qu'a représenté le projet Solidere. Son tracé est ancien, mais son apparence actuelle est entièrement le produit de la fin du XXe siècle.

Reconstructions manquées (1990-2019) : Libéralisme et Contestations

L'analyse des politiques de reconstruction mises en œuvre au Liban à l'issue de la guerre civile (1975-1990) révèle l'échec d'un projet urbain unificateur. Comme le montre Éric Verdeil dès 2001 dans son article fondateur sur les « reconstructions manquées », les interventions urbaines à Beyrouth peuvent être interprétées comme « la poursuite de la guerre par le projet urbain », tant les rapports de force et les logiques d'exclusion hérités du conflit ont perduré à travers les opérations d'aménagement. Alors que les destructions ouvraient théoriquement la voie à une refonte d'envergure de l'agglomération, les interventions se sont caractérisées par leur sélectivité et leur incapacité à suturer les fractures. (Annexe 18)

« Après quinze années de guerre civile (1975-1990) et dans un climat politique très instable, Beyrouth, entre ruines et chantiers, s'est renouvelée dans un mouvement effréné qui échappe au consensus[852] », avec ces mots, l'anthropologue Sophie Brones décrit la ville dans son livre *Beyrouth dans ses ruines*, et s'interroge sur comment identifier ce qui relève du patrimoine dans un espace urbain complexe. L'espace beyrouthin, véritable palimpseste urbain, cristallise une opposition persistante entre deux postures antagonistes : d'une part, la volonté d'effacer les stigmates d'un passé conflictuel ; de l'autre, la revendication d'une préservation patrimoniale comme support d'identité collective. Cette confrontation, où se mêlent enjeux politiques, intérêts spéculatifs et stratégies de valorisation culturelle et symbolique, trouve dans les traces matérielles de la guerre et dans les îlots ruinés de la capitale l'expression tangible de conflits non résolus qui continuent de traverser la société libanaise contemporaine. La période de reconstruction post-guerre civile (1990-2019), dominée par le leadership de Rafic Hariri et l'action de Solidere (Société Libanaise pour le Développement et la Reconstruction), incarna un urbanisme néolibéral aux conséquences paradoxales. Trois projets structurants en témoignent : la reconstruction du centre-ville, l'artificialisation du littoral nord et le traitement de la banlieue sud.

Ce biais en faveur du centre a élargi l'échelle de la mise en œuvre d'opérations spéculatives sur d'autres fronts. Le cas du centre-ville, confié à la société privée Solidere, illustre cette logique paradoxale : la quasi-table rase opérée sur le secteur devait symboliser la réunification nationale, mais elle a surtout consacré un projet néolibéral au service d'intérêts privés, évinçant les enjeux sociaux et mémoriels au profit d'une vitrine économique déconnectée des réalités périphériques. Instituée par le décret-loi de 1994, la reconstruction du centre-ville, transforma 1,8 million de m² en enclave sécurisée. Sur les 130 000 habitants historiques du centre-ville, plus de 97 % furent exclus de l'espace « reconstruit » (Tabet, 2001, p. 91), générant une gentrification massive. Solidere expropria 82 000 propriétaires légitimes, n'en indemnisant que 60 %, tandis que seulement 3 % des expulsés (soit 3 900 ménages sur 130 000) bénéficièrent de solutions de relogement (Tabet, 2001, p. 91-92). La privatisation des espaces publics – place de l'Étoile, souks – s'opéra sous couvert de « patrimonialisation », tandis que 65 édifices ottomans et mandataires, dont 40 % de l'architecture ottomane résiduelle, furent délibérément détruits – à l'image du souk des Tailleurs – sacrifiant le patrimoine à la modernisation et effaçant la mémoire urbaine (Salam, 1998, p. 114-116).

L'artificialisation du littoral nord, à travers les projets Elyssar (1995, inachevé) et Zaitunay Bay (2003), étendit le front de mer de 600 000 m² pour y édifier des complexes de luxe. Ce vaste projet de gain de terrain sur la mer, identifié par Verdeil comme l'un des trois cas emblématiques des transformations urbaines de l'après-guerre, illustre la collusion entre intérêts politiques et promoteurs immobiliers. Conçue hors de tout cadre de planification globale, cette artificialisation répondit moins à un besoin d'intérêt général qu'à une logique de rente foncière, alimentant la spéculation et privatisant des espaces qui auraient pu constituer des lieux de centralité pour l'agglomération. Le projet Elyssar prévoyait initialement 10 000 logements sociaux, mais n'en livra que 1 200 (Fawaz, 2009, p. 80), tandis que 15 000 pêcheurs et résidents informels furent expulsés sans compensation équitable (Verdeil, 2010, p. 132 ; Harb, 2001, p. 38).

[852] BRONES Sophie, *Beyrouth dans ses ruines*, vol. 1, Parenthèses, mai 2020, (Parcours méditerranéen).

Le traitement de la banlieue sud de Beyrouth incarne quant à lui l'articulation entre urbanisme et guerre confessionnelle. Longtemps marginalisée par les politiques publiques, cette zone densément peuplée, à dominante chiite, a vu se développer un urbanisme informel, auto-construit, qui est aussi le produit de l'absence de l'État et de la gestion communautaire du territoire. Les destructions causées par les bombardements israéliens de 2006, géographiquement concentrées sur cette zone, n'ont fait que renforcer son particularisme et sa reconstruction endogène, loin des schémas étatiques.

Des infrastructures controversées, comme l'autoroute Dora (2005), impliquèrent en outre le déplacement forcé de 3 000 ménages sans compensation équitable (Fawaz, 2014, p. 48), illustrant la persistance de logiques expulsatoires.

Ces interventions consacrèrent un modèle de « capitalisme de catastrophe[853] » (Klein, 2007), où la reconstruction servit de levier à une accumulation par dépossession. Cette politique cristallisa quatre enjeux majeurs : socialement, l'expulsion massive des habitants historiques du centre-ville approfondit les fractures socio-spatiales[854] (Tabet, 2001, p. 89) ; économiquement, elle généra un endettement public record (30 milliards USD en 2020), alimenté par la corruption des contrats d'infrastructure et les détournements du CDR (Picard, 2012, p. 158) ; culturellement, la destruction délibérée du patrimoine architectural sacra la modernisation au détriment de la mémoire urbaine ; dans une logique mondialisée, la *skyline* de gratte-ciel (Landmark, Sama Beyrouth) symbolisa la financiarisation de l'espace et l'aggravation des inégalités.

Ainsi, les politiques urbaines de l'après-guerre, loin de recomposer une ville unifiée, ont entériné et même accentué la fragmentation socio-spatiale, faisant de Beyrouth le théâtre de logiques contradictoires où spéculation, informalité et repli communautaire se conjuguent pour perpétuer les lignes de fracture. Les destructions ont paradoxalement élargi l'échelle des opérations spéculatives, tandis que les contestations citoyennes et les mobilisations patrimoniales ont tenté, sans succès durable, de s'opposer à ce modèle.



Figure 67 : Photo aérienne montrant l'état du centre-ville de Beyrouth et des quartiers environnants en 2010. Analyse et annotations : © Dalal Kassab-Kodssieh, 2024.

[853] KLEIN Naomi, « Laboratory for a Fortressed World », dans *The nation*, 14 juin 2007, [En ligne], <https://www.thenation.com/article/archive/laboratory-fortressed-world/>, (Consulté le 26 mai 2025).

[854] TABET Jad et al., *Beyrouth*, Paris, Institut français d'architecture, 1 novembre 2001, 1 vol., (Portrait de ville).

Période Contemporaine (2019-présent) : Effondrement et Résilience

La période contemporaine (2019-présent) se caractérise par un effondrement systémique et des formes émergentes de résilience, où des acteurs – l'Ordre des Ingénieurs et des Architectes, la Municipalité de Beyrouth, les collectifs citoyens (Beirut Madinati) et les bailleurs internationaux (Banque mondiale, UE) – tentent de répondre à des défis multiscalaires. Après l'explosion du port (4 août 2020), les plans de reconstruction non coordonnés – comme l'initiative UNESCO « Faire Beyrouth » – échouent à intégrer les besoins locaux, reproduisant des logiques technocratiques descendantes (Fawaz, 2022 ; Harb, 2021). Parallèlement, des initiatives locales se structurent : jardins communautaires (Horsh Beyrouth) et réhabilitations alternatives (Mar Mikhaël) deviennent des laboratoires de résistance urbaine, réappropriant l'espace public par des pratiques ascendantes *bottom-up*. Trois enjeux majeurs dominent le paysage urbain. Premièrement, la crise des déchets perdure avec 1 100 décharges sauvages recensées en 2023, contaminant les nappes phréatiques (2,1 millions de tonnes/an non traitées selon Chaaban & Garbage Coalition, 2023). Deuxièmement, un dépeuplement accéléré représentant une diminution de 30% des classes moyennes depuis 2019 s'explique principalement par l'hyperinflation (+350% en 2021) et par l'effondrement des services publics (Banque mondiale, 2023, p. 8). Troisièmement, une spéculation immobilière paradoxale se manifeste par l'orientation de 75% des investissements vers des tours sécurisées luxueuses, à l'instar des *Zaitunay Bay Residences*, alors même que 82% de la population subit une paupérisation croissante (Fawaz, 2023, p. 12). Cette dialectique entre effondrement et résilience consacre Beyrouth comme archétype de la ville en crise permanente. Le déclenchement de la guerre avec Israël (2024) et la reprise des bombardements font émerger des frontières internes, bouger et réveiller d'autres.

Période	**Logique spatiale**	**Fracture Sociale**
Ottomane	Ville-forteresse → faubourgs	Ségrégation communautaire
Mandataire	Zonage colonial	Centre vs périphéries
Indépendance	Modernisme fonctionnaliste	Bidonvilles vs quartiers chics
Guerre civile	Partition milicienne	Ghettoïsation
Reconstruction	Privatisation libérale	Gentrification vs paupérisation
Contemporaine	Fragmentation informelle	Effondrement systémique

Photo 106 : Photo aérienne actuelle de Beyrouth montrant l'étalement urbain de la ville aux villages périphériques. Source : https://seatec-sarl.com/project.php?id=233#gallery. Annotations : © Dalal Kassab-Kodssieh, 2022.



Héritage global : Beyrouth incarne une ville palimpseste, où chaque période superpose ses traumas et ses utopies, sans jamais résoudre les contradictions entre cosmopolitisme et communautarisme, entre mémoire et modernité. Les projets urbains – de Danger à Solidere – ont systématiquement servi des intérêts politiques ou économiques, au détriment d'une vision inclusive, faisant de l'espace beyrouthin le reflet des convulsions libanaises.



Photo 107 : À Achrafieh, la modernisation – immeubles et gratte-ciels – écrase les maisons patrimoniales aux toits de tuiles rouges. La tour Zenith, édifiée en 2010, incarne cette rupture brutale avec le tissu urbain historique.



Photo 108 : Vue aérienne zoomée depuis Fanar sur un quartier de la ville d'Achrafieh et de ses environs illustrant l'hétérogénéité urbaine à travers la diversité des échelles, des typologies et des caractères architecturaux. Photo et annotations : © Dalal Kassab-Kodssieh, 2021.

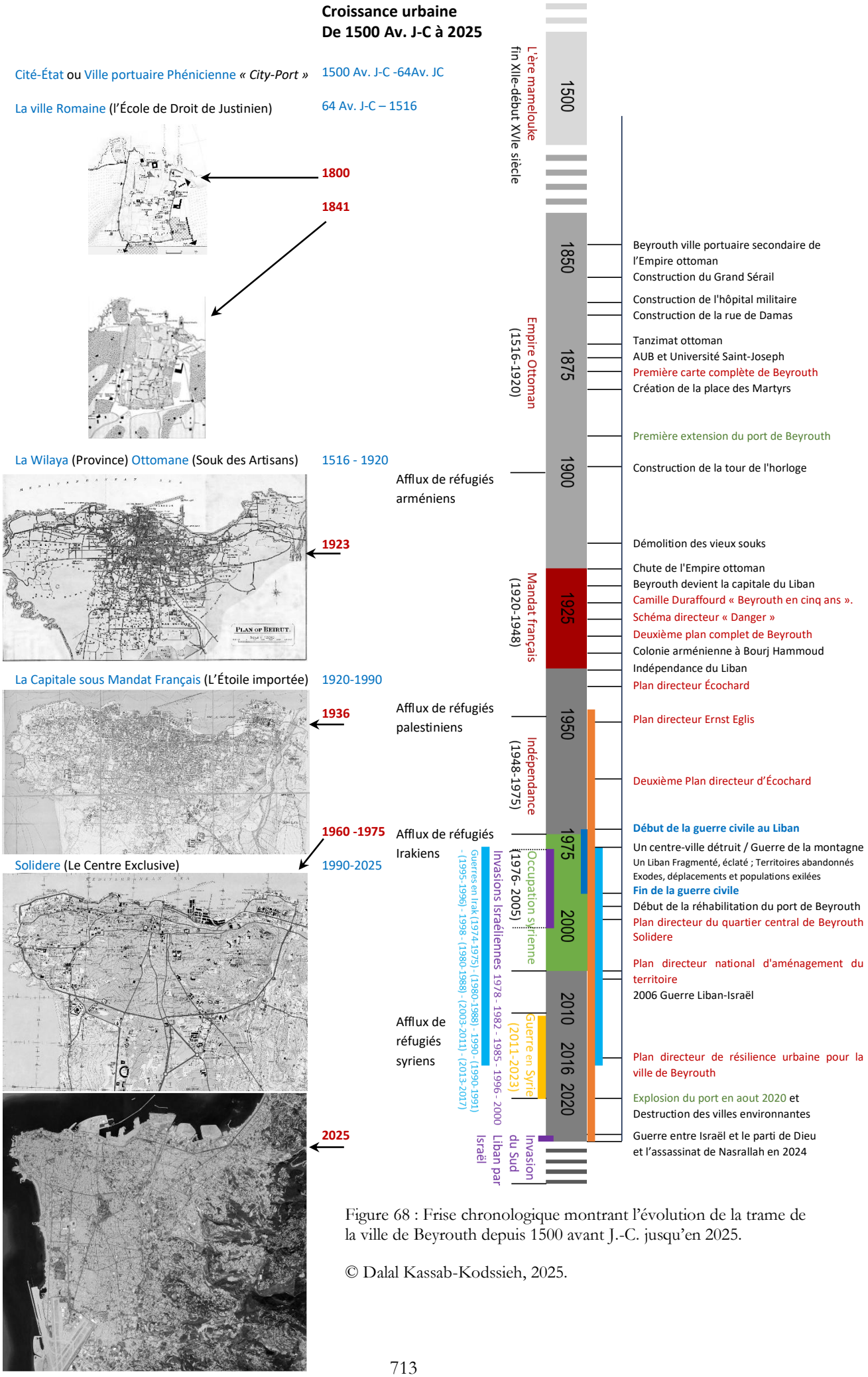


Figure 68 : Frise chronologique montrant l'évolution de la trame de la ville de Beyrouth depuis 1500 avant J.-C. jusqu'en 2025.

© Dalal Kassab-Kodssieh, 2025.

Démolition et remplacement des anciens tissus de la ville par des grattes ciels et projets modernes.



Figure 69 : Photo aérienne du centre-ville de Beyrouth et des quartiers environnants, 2014.
Annotations : © Dalal Kassab-Kodssieh, 2024.

L'évolution de la trame et le rasage des dernières traces de l'ancienne ville, du patrimoine.



Figure 70 : Des quartiers complètement rasés et remplacés par un urbanisme moderne donnant un nouvel aspect et échelle à la ville, Source : © Solidere.

Dynamiques Transversales : Faut-il patrimonialiser les frontières ?

En définitive, l'évolution socio-spatiale de Beyrouth semble obéir à une grammaire urbaine récurrente, où se combinent de manière variable un nombre limité de dynamiques fondamentales : la persistance d'un cadre morphologique, la transformation des régimes de frontières, l'oscillation entre cohabitation et ségrégation, et l'influence déterminante des modèles exogènes. La spécificité beyrouthine ne réside pas dans l'absence de planification, mais dans la manière dont cette planification, souvent imposée, a constamment interagi avec une forte vitalité sociale et une capacité d'adaptation des populations. Les « convulsions contemporaines » ne peuvent ainsi être comprises que comme l'aboutissement dramatique de cette histoire longue, où les fractures spatiales, produites et institutionnalisées sur la durée, sont devenues le théâtre et l'enjeu de conflits identitaires et politiques. Beyrouth se présente ainsi comme un palimpseste exceptionnel où se lisent, en superposition, les strates successives de ces dynamiques transversales, faisant de son espace une véritable archive des pouvoirs qui l'ont modelé et des sociétés qui l'ont habité.

Quand nous nous déplaçons aujourd'hui dans les grandes villes, savons-nous encore ce qui se trouve sous nos pieds ou ce que cachent les façades ?

« Il nous dit enfin que notre ville se meurt – *dying if not already dead* – mais aussi que nous avions même oublié son existence, oublié même que nous avons oublié, perdus comme nous l'avons été à débattre avec des mots vides comme Nostalgie, Mémoire, Avenir, Centre, Reconstruction … »
(Pierre-Hage-Boutros)

Appréhender la ruine et l'abandon dans la ville au début du XXIe siècle et même plus aujourd'hui après 35 ans que la guerre civile est terminée, le paysage à travers ses vestiges raconte tout. Depuis cent cinquante ans, Beyrouth connait une succession de croissances débridées, de guerres, de crises sociales et économiques et des flux migratoires. Les traces produites par ses lieux de mémoire, de conflit et d'histoire ainsi que les représentations de positions appartenant à différents secteurs habitants, combattants participant à la guerre, immigrés, réfugiés, artistes, journalistes et chercheurs constituent des données et des archives de base pour ce travail de recherche. Cet agrégat de symptômes constitue un rhizome. Sans hiérarchie ni ordre préalable sont multipliables et peuvent opérer toutes sortes de croisements possibles.

Beyrouth, maintes fois détruite et reconstruite, incarne un paradoxe où la notion de mémoire collective est à la fois omniprésente et profondément vulnérable. La conscience historique de ses habitants se caractérise par une stratification complexe de récits, un amalgame d'événements dont la densité et l'accélération, variables selon les époques et les groupes sociaux, rendent la transmission mémorielle particulièrement ardue. Les traces archéologiques et patrimoniales de la ville ancienne, bien qu'omniprésentes, demeurent souvent invisibles, enfouies sous les strates successives des reconstructions. La ville moderne repose ainsi sur un patrimoine souterrain dont l'inaccessibilité même en fait les racines à la fois fondatrices et inconscientes de l'urbain contemporain. Cette situation interroge la possibilité même d'une conservation patrimoniale intégrale : préserver systématiquement reviendrait à figer le terrain, chaque parcelle portant en elle les sédimentations d'une histoire millénaire.

Les reconstructions successives ont souvent effacé les vestiges des phases antérieures, reléguant la mémoire du lieu à la transmission orale, aux récits des ancêtres, et à une documentation fragmentaire (plans, photographies, cartes postales). Ces supports deviennent les vecteurs d'une mémoire nostalgique, permettant un voyage mental dans un temps révolu. Pour la diaspora libanaise, dispersée à travers le monde, cette mémoire est encore plus sélective : le Liban s'est figé à l'époque du départ, idéalisé comme un âge d'or, une époque merveilleuse symbolisant une ville résiliente, aux paysages pittoresques, à l'architecture unique et aux espaces publics vivants. C'est

cette mémoire transmise, cette vision idéalisée, qui contribue à maintenir une identité libanaise survivante dans l'esprit des générations exilées.

Cependant, cette mémoire collective est aujourd'hui mise à l'épreuve. L'explosion du port du 4 août 2020, qui a dévasté une partie de la ville et causé de lourdes pertes humaines, a engendré une nouvelle vague d'émigration, particulièrement au sein de la communauté chrétienne. Cette catastrophe a ravivé un sentiment d'instabilité chronique et de profond désarroi, renforçant l'idée d'un pays ingouvernable, miné par des conflits communautaires dont la genèse remonte, pour certains, à la création de l'État d'Israël en 1948. La paix semble un objectif inaccessible, et les blessures accumulées ont semé une méfiance telle que l'idée même du Liban en tant que nation viable est remise en question. Pour beaucoup, l'émigration apparaît comme l'unique issue, un « billet sans retour » face à un avenir incertain, dans un pays où l'histoire semble suivre un cycle destructeur se répétant tous les quinze ans.

La question fondamentale qui se pose est celle de la pérennité de la nation elle-même. Cette hémorragie démographique constitue la racine d'une situation de crise permanente. Le Liban ne pourra se relever sans un retour de ses citoyens exilés, ou du moins sans la consolidation de ceux qui restent. C'est l'unité de son peuple qui permettra de préserver et de reconstruire une nation aujourd'hui en faillite. Amin Maalouf, dans son ouvrage *Le Naufrage des civilisations* (2020), exprime avec une lucidité désenchantée cette crainte d'un effondrement irrémédiable, décrivant ce cheminement civilisationnel avec des pensées perturbées et une vision pessimiste envers son pays d'origine. L'écrivain réclame : « J'ai toujours éprouvé un grand attachement pour la civilisation de mes pères, j'ai espéré la voir renaître, prospérer, s'épanouir, retrouver son rayonnement, sa grandeur, sa générosité, son inventivité, pour qu'elle puisse éblouir une fois encore l'humanité entière. Jamais je n'aurais cru qu'au crépuscule de ma vie, je serais amené à décrire son itinéraire par des mots tels que détresse, désolation, dérive, cataclysme, régression, naufrage, perdition... » (Maalouf, 2020).

Face à ce présent qui « ne nous ressemble plus », le repli vers le passé et ses beaux souvenirs devient une tentation compréhensible. Beyrouth, capitale des après-guerres, est-elle devenue la réminiscence d'une existence révolue, menacée par l'effacement et la perte d'identité ? La question centrale est de savoir s'il est possible d'envisager un vivre-ensemble et une réconciliation qui transcendent les haines et les conflits du passé, afin de sauver une mémoire collective de plus en plus fragile. Sans une prise de conscience collective de l'importance de ce patrimoine mémoriel et humain, la ville risque de se transformer en un espace sans âme, où l'absence de traces tangiblement partagées pourrait à son tour détruire le lien social. Ce phénomène d'évacuation progressive des habitants décrit une réalité douloureuse, un enracinement qui se défait. Pourtant, contre toute attente, une volonté tenace de reconstruire et de résister persiste, portant en elle l'espoir, aussi ténu soit-il, d'une renaissance.



Photo 109 : Photo de vestiges de Beyrouth après-guerre.

Pourquoi est-il difficile de protéger l'héritage culturel libanais ?

La patrimonialisation frontalière au Liban constitue un volet d'analyse crucial pour comprendre comment les processus de valorisation ou de marginalisation du patrimoine aux frontières matérialisent des conflits identitaires latents et des stratégies de légitimation territoriale.

Dans un pays profondément marqué par des occupations successives et des recompositions géopolitiques sur plus d'un siècle (1915-2025), ces dynamiques patrimoniales oscillent entre trois logiques complémentaires. La première est l'effacement sélectif, illustré par la démolition des maisons-barrières de la Ligne Verte à Beyrouth après 1990, qui visait à gommer les traces physiques de la guerre civile. Ce mécanisme relève d'une amnésie spatiale organisée par les acteurs politiques pour favoriser la réconciliation nationale, mais il oblitère simultanément les mémoires communautaires concurrentes.

Aujourd'hui, un nouveau défi se superpose à cet effacement historique : la pression immobilière et une modernisation agressive menacent les vestiges architecturaux qui ont pourtant survécu aux guerres, comme certains bâtiments de l'ère ottomane ou mandataire situés sur l'ancien tracé de la ligne de démarcation. Ces édifices, témoins silencieux de l'histoire, sont aujourd'hui écrasés par la spéculation, posant la question de savoir si une patrimonialisation officielle de cette « cicatrice urbaine » pourrait contribuer à préserver ce patrimoine résilient.

La seconde logique est celle du déplacement symbolique, dont l'exemple paradigmatique est la requalification du château de Beaufort (Qala'at al-Shaqif). Cet ancien bastion frontalier israélien (1978-2000) a été transformé en site touristique « médiéval », neutralisant ainsi son passé conflictuel récent. Le mécanisme sous-jacent est une déterritorialisation patrimoniale qui convertit les lieux sensibles en espaces aseptisés, évacuant délibérément leur charge politique. À Beyrouth, une forme de déplacement similaire s'observe dans la commémoration des « martyrs » de la guerre civile, où la figure du martyr est souvent célébrée de manière abstraite, détachée de son ancrage spatial concret dans les vestiges de la ville, évitant ainsi de réactiver le traumatisme de la ligne de démarcation elle-même.
À l'inverse, la troisième logique est la réaffirmation militante, visible dans les murs peints de Tripoli célébrant la résistance palestinienne ou les sanctuaires chiites du Sud-Liban marquant la « victoire » face à Israël (2006). Il s'agit d'une marqueterie mémorielle où chaque communauté fossilise dans l'espace sa narration historique, créant de facto des frontières intérieures symboliques.

Ces processus soulèvent des dimensions théoriques clés. L'enjeu de l'authenticité se manifeste dans le patrimoine frontalier libanais fonctionnant comme un palimpseste où s'affrontent récits officiels (portés par l'État) et contre-récits (portés par les communautés ou les diasporas). Le cas de la ligne de démarcation à Beyrouth est emblématique de cette lutte : son patrimoine bâti restant incarne une authenticité douloureuse, que les récits officiels préfèrent souvent ignorer au profit d'un projet de « modernité » qui risque de standardiser le tissu urbain unique de la ville. L'instrumentalisation politique est palpable dans des espaces comme la vallée de la Békaa : les temples romains de Baalbek y sont promus comme emblèmes nationaux, tandis que les camps informels de réfugiés syriens sont systématiquement invisibilisés. Enfin, la dialectique entre matérialité et immatérialité se révèle dans la contestation des bornes frontalières terrestres (comme les fermes de Chébaa), tandis que le patrimoine maritime immatériel, tel que les techniques de pêche ancestrales à Tyr, devient un marqueur identitaire transnational.

Ces dynamiques complexes révèlent une vérité géopolitique essentielle : au Liban, la frontière n'est pas une ligne, mais un épais tissu de mémoires en concurrence où le patrimoine sert autant à unir qu'à diviser. Un cas d'étude significatif incarne ces trois logiques : les caravansérails ottomans. Ces anciens relais commerciaux frontaliers (comme Khan al-Franj à Sidon ou Khan Arnoun près de la frontière syrienne) sont simultanément effacés par l'urbanisation anarchique, déplacés dans le

discours officiel comme symboles d'un « Âge d'or » multiculturel idéalisé, et réaffirmés par des associations locales qui y voient des preuves tangibles d'enracinement face aux crises migratoires contemporaines. De la même manière, une patrimonialisation de la ligne de démarcation beyrouthine et de ses vestiges avoisinants nécessiterait de naviguer entre ces mêmes écueils : entre l'effacement par le béton, l'instrumentalisation par un récit national unique, et la réappropriation conflictuelle par les communautés. Son potentiel de préservation du tissu urbain caractéristique est réel, mais il est conditionné par une volonté politique de transcender les logiques sectorielles pour embrasser une histoire complexe et multivocale.

En définitive, l'apport méthodologique de cette analyse démontre comment la patrimonialisation frontalière constitue un analyseur privilégié des rapports de force à l'œuvre dans la fabrique des territoires libanais. Elle permet de révéler les strates cachées des « frontières épaisses », où s'entremêlent en permanence négociations mémorielles et reconfigurations territoriales.



Le dôme du *City center* de Beyrouth, plus connu sous le nom de « l'Œuf », est un centre commercial abandonné, non restauré de Beyrouth, construit dans les années 60, qui constitue l'un des plus grands vestiges de l'histoire moderne de Liban. Ce projet architectural mené par l'architecte libanais Joseph Philippe Karam et l'ingénieur Georges Tabet porte les stigmates de la guerre du Liban, et a été sauvé à ce titre de la démolition qui semblait inévitable dans le cadre du grand projet de reconstruction du centre-ville après la fin de la guerre.

Témoin de l'âge d'or libanais puis de la guerre civile, ce cinéma désaffecté s'est métamorphosé en espace multiculturel et est devenu l'un des points de ralliement de la révolte au Liban.



Photo 110 : L'Œuf, *The Egg* un bâtiment délaissé à symbole révolutionnaire depuis les manifestations le 17 oct. 2019.

Fonctionnalités frontalières

Le Liban, pays de 10 452 km², partage des frontières terrestres avec la Syrie (375 km) et Israël (79 km), ainsi qu'une frontière maritime contestée en Méditerranée orientale. Ces frontières, héritées du mandat français (1920-1943) et formalisées par les accords de Paulet-Newcombe[855] (1923) et l'accord d'armistice de 1949 avec Israël, incarnent des « fonctionnalités » complexes, oscillant entre ouverture contrôlée et fermeture militarisée. Les frontières internes construites ne manquent pas d'importance qu'elles soient endogènes (ethniques, communautaires, clans, partis) ou exogènes (camps de réfugiés, milices armés, OLP, groupes islamiques). Ce chapitre analyse leurs rôles multidimensionnels en mobilisant des travaux de géopolitique critique et des données de terrain.

[855] L'accord Paulet-Newcombe ou ligne Paulet-Newcombe est un accord conclu en mars 1923 entre les gouvernements français et britannique portant sur les frontières entre le mandat français en Syrie et au Liban d'une part, et le mandat britannique en Palestine d'autre part.

Politiques : entre souveraineté contestée et ingérences régionales

Ce texte met en lumière les défis frontaliers du Liban en articulant analyse historique, données de terrains et références scientifiques, offrant une grille de lecture critique des enjeux de souveraineté et de sécurité.

Porosité, militarisation et souveraineté limitée.

Le Liban, État-nation aux dimensions réduites, est marqué par des frontières terrestres qui incarnent des enjeux géopolitiques complexes, oscillant entre porosité, conflits armés et contestations territoriales. Ces frontières, héritées de découpages historiques et de rapports de force régionaux, reflètent une souveraineté étatique fragilisée par des ingérences externes et des dynamiques internes. Analyser les spécificités des frontières syrienne et israélienne, se basant sur des travaux de terrains et en mobilisant des références scientifiques permet de décrypter leurs impacts sur la stabilité nationale.

Perméabilités stratégiques et conflictuelles

La frontière syro-libanaise, longue de 375 km, constitue un espace de circulation informelle et de tensions récurrentes. Historiquement, elle a été perçue comme une « frontière poreuse », facilitant les flux militaires et économiques en dehors du contrôle étatique libanais. Durant la guerre civile (1975-1990), l'intervention syrienne s'est appuyée sur cette perméabilité pour justifier son occupation partielle du territoire libanais, notamment dans la plaine de la Békaa. Aujourd'hui, cette porosité persiste à travers une contrebande transnationale estimée à 1,5 milliard de dollars annuels (Banque mondiale, 2018), incluant carburant, armes et produits illicites ou agricoles. Les 13 secteurs non démarqués le long de la frontière alimentent des litiges territoriaux, comme celui des fermes de Chébaa, revendiquées par le Liban mais contrôlées de facto par Israël depuis 1967. Ces zones grises offrent un terrain propice aux acteurs non étatiques, dont le Hezbollah, qui y opère des réseaux logistiques.

Une ligne bleue militarisée

La frontière sud du Liban, longue de 79 km, est régie par la Ligne bleue tracée par l'ONU en 2000 après le retrait israélien du Sud-Liban. Bien que reconnue internationalement, cette démarcation reste une zone de conflit larvé, militarisée par la présence du Hezbollah et de l'armée israélienne. Les affrontements récurrents, comme la guerre de juillet 2006 et celle en cours (2024-2025), illustrent l'instabilité chronique de cette frontière, où les incursions et tirs transfrontaliers sont monnaie courante.

Le Hezbollah, acteur central dans cette région, a transformé la frontière en un dispositif défensif asymétrique, avec un réseau de tunnels et de positions militaires enterrées. Cette stratégie, couplée à un discours de « résistance » contre Israël, renforce son emprise territoriale tout affaiblissant la souveraineté de l'État libanais, incapable de contrôler cette zone. Par ailleurs, les fermes de Chébaa, bien que situées près de la frontière syrienne, cristallisent les tensions israélo-libanaises, servant de prétexte à des escalades périodiques.

Ces deux frontières illustrent des modèles opposés de liminalité : La frontière Syro-libanaise, une porosité économique et sécuritaire, favorisant les échanges informels mais sapant l'autorité étatique. La frontière Israélo-libanaise, une militarisation symétrique et idéologique, transformant la frontière en champ de bataille symbolique.
Cependant, elles partagent une souveraineté étatique limitée, où des acteurs non étatiques, tels que le Hezbollah ou des trafiquants, supplantent l'autorité de Beyrouth. Cette réalité reflète l'incapacité chronique du Liban à imposer un monopole sur la violence légitime, selon la définition wébérienne, et à contrôler ses marges territoriales.

L'imbrication de ces dynamiques frontalières mine la légitimité de l'État libanais, perçu comme incapable de protéger ses frontières ou de réguler les flux transnationaux. Elle renforce également les clivages confessionnels internes, avec le Hezbollah se présentant comme « gardien » de la frontière sud face à Israël, tandis que les réseaux clientélistes pro-syriens dominent le Nord. Ces réflexions rejoignent ceux de Mona Harb dans son article « Le Hezbollah à Beyrouth » [856] (2020).
Les frontières libanaises, à la fois perméables et barricadées, symbolisent les paradoxes d'un État enchevêtré dans des logiques régionales contradictoires. Tant que persisteront les ingérences externes et les divisions internes, ces frontières resteront des cicatrices ouvertes, reflétant une souveraineté incomplète et une paix précaire.

Économiques : informalités, dépendances, contournement et détournements

Les frontières économiques libanaises, marquées par une informalité structurelle et des interdépendances régionales, reflètent les fragilités d'un État en crise. Nous analysons deux dimensions clés : la contrebande transfrontalière avec la Syrie et le rôle stratégique du port de Tripoli dans les réseaux de réexportation. Le port de Beyrouth, plaque tournante économique est traité en fin de ce chapitre. En mobilisant des données économiques et des lectures scientifiques, on interroge les conséquences de ces dynamiques sur la souveraineté et la stabilité nationales.

La contrebande transfrontalière

La frontière syro-libanaise, constitue un espace de contournement systémique des régulations étatiques. Selon la Banque mondiale (2018), la contrebande annuelle entre les deux pays est estimée à 1,5 milliard de dollars, représentant près de 4 % du PIB libanais[857]. Cette économie parallèle concerne principalement trois secteurs : Le carburant, subventionné au Liban, est revendu en Syrie à prix marché, générant des profits massifs pour des réseaux militaro-économiques[858] (Traboulsi, 2007, p. 178). Les pénuries chroniques en médicaments en Syrie poussent les trafics de produits pharmaceutiques, souvent périmés ou falsifiés. Le conflit syrien de 2011 à 2024 a alimenté un trafic d'armes légères vers des groupes armés, dont le Hezbollah. Cette informalité sape les recettes douanières de l'État libanais, déjà affaibli par la crise économique (défaut de paiement en 2020), et renforce les acteurs non étatiques contrôlant les points de passage (clans locaux, milices). Elle illustre une souveraineté éclatée, où l'intérêt privé prime sur l'intérêt public[859]. (Picard, 2012, p. 112)

Ports et zones franches : Le cas stratégique de Tripoli

Le port de Tripoli, deuxième hub maritime du Liban, incarne une autre facette des frontières économiques : la réexportation vers les pays sous sanctions internationales. Relié à la Syrie via le corridor Nord (autoroute Tripoli-Homs), le port joue un rôle pivot : D'une part, dans l'approvisionnement de l'Iran, donc, malgré les sanctions américaines, des produits libanais (pièces automobiles, électronique) transitent par la Syrie vers l'Iran, via des sociétés-écrans (Picard, 2012, p. 134). D'autre part, dans le commerce avec la Syrie où les zones franches de Tripoli stockent des marchandises (blé, médicaments) réexportées en Syrie, contournant les embargos partiels.
Ce rôle de plaque tournante génère des revenus illicites pour les élites politiques libanaises proches du Hezbollah et du régime syrien, tout en intégrant le Liban à des circuits économiques mondialisés mais marginalisés. Toutefois, il expose le pays à des risques géopolitiques, notamment des sanctions secondaires américaines[860](loi César, 2019).

[856] HARB Mona, « Le Hezbollah à Beyrouth : de la banlieue à la ville », dans *Critique internationale*, 2020, p. 74.
[857] BANQUE MONDIALE, *The Toll of War: The Economic and Social Consequences of the Conflict in Syria*, 2018.
[858] TRABOULSI Fawwaz, *A History of Modern Lebanon*, *op. cit.*, p. 178.
[859] PICARD Elizabeth, *Lebanon: A Shattered Country*, *op. cit.*, p. 112.
[860] Les sanctions obligatoires en vertu de la loi César visent les personnes étrangères qui facilitent l'acquisition par le régime d'Assad de biens, de services ou de technologies qui soutiennent les activités militaires du régime, ainsi que ses secteurs de l'aviation et de la production de pétrole et de gaz.

Le double moteur d'une économie de survie

Ces deux phénomènes, contrebande et réexportation, révèlent une économie de survie structurée par la déliquescence étatique, l'absence de contrôle frontalier et la corruption généralisée permettent à l'informalité de prospérer, ainsi que par les dépendances régionales. Le Liban sert d'interface entre l'Iran isolé et la Méditerranée, ainsi qu'entre la Syrie en guerre et les marchés globaux. Cependant, cette informalité crée un équilibre précaire : elle assure des revenus vitaux pour des populations appauvries (ex : emplois dans la contrebande), mais perpétue des logiques de prédation et de dépendance aux acteurs illégaux[861] (Hibou, 2011).

Les frontières économiques libanaises, entre informalité et intégration forcée aux réseaux régionaux, illustrent l'échec d'un modèle étatique rentier et clientéliste. Alors que la crise multidimensionnelle depuis 2019 accentue la précarité, ces mécanismes deviennent à la fois une bouée de sauvetage et un frein à toute réforme structurelle. Sans une refonte des institutions et une coopération régionale, le Liban restera prisonnier de ses propres frontières.

Sécuritaires : enjeux militaires, contrôle des flux et rivalités régionales

Le Liban, situé au carrefour de conflits régionaux, incarne une zone tampon où les frontières sécuritaires sont marquées par des enjeux militaires et des logiques de contrôle asymétrique. Ce texte examine deux dynamiques clés : le rôle du Hezbollah à la frontière sud avec Israël et la lutte contre le terrorisme jihadiste dans la vallée de la Békaa.

Frontière sud : Le Hezbollah, acteur militarisé et souveraineté érodée

La frontière sud du Liban est contrôlée de facto par le Hezbollah, qui y a établi un dispositif défensif complexe. Le parti chiite a déployé des infrastructures militaires souterraines (tunnels, bunkers) et des positions d'artillerie, transformant cette zone en un glacis stratégique face à Israël. Cette militarisation s'inscrit dans une logique de « résistance » contre l'occupation israélienne, légitimant son arsenal au nom de la défense nationale. Cependant, ce contrôle affaiblit la souveraineté de l'État libanais, dont l'armée (FAN) est absente des opérations frontalières. Les affrontements récurrents, guerre de 2006, escarmouches de 2023 et invasion israélienne du sud durant la guerre de 2024, illustrent une frontière en tension permanente, où le Hezbollah impose ses propres règles, défiant les résolutions de l'ONU (1559, 1701). Cette situation fait du Sud-Liban un espace de projection régionale pour l'Iran, principal soutien du parti, alimentant les rivalités avec Israël et les États-Unis.

Vallée de la Békaa : percolations et menaces djihadistes

La vallée de la Békaa, frontalière de la Syrie, constitue un foyer de trafic et d'instabilité sécuritaire. Durant la guerre syrienne (2011–), des groupes jihadistes affiliés à l'État islamique (EI) et à *Hayat Tahrir al-Sham* (HTS) ont exploité la porosité de cette frontière pour s'implanter dans les zones rurales libanaises[862] (ICG, 2019, p. 12). Entre 2014 et 2017, des combattants de l'EI ont contrôlé des villages comme Ras Baalbek, menaçant la sécurité intérieure.

La réponse libanaise a combiné opérations militaires (campagne de l'armée en 2017) et coopération transfrontalière avec la Syrie et le Hezbollah. Toutefois, ces efforts sont entravés par la corruption des checkpoints, où des officiers ferment les yeux sur les trafics (armes, drogues) en échange de pots-de-vin, et l'absence de coordination internationale, notamment avec les forces anti-État Islamique en Syrie, limitant l'efficacité des contre-mesures.

[861] HIBOU Béatrice, *Anatomie politique de la domination*, La Découverte, 2011.
[862] INTERNATIONAL CRISIS GROUP (ICG)., *Lebanon's Border with Syria: A New Front Line*, 2019, p. 12.

Ces deux fronts sécuritaires révèlent des logiques asymétriques. Au Sud-Liban, se déroule un conflit interétatique proxy, où le Hezbollah agit comme extension de l'influence iranienne, face à une armée israélienne suréquipée. À la Békaa, nous assistons à une lutte transnationale contre le terrorisme, où des acteurs non étatiques exploitent les failles d'un État faible.

Ces dynamiques font du Liban un laboratoire des guerres hybrides, où se superposent enjeux locaux, régionaux et globaux. Elles soulignent également l'incapacité de Beyrouth à monopoliser la violence légitime, selon Max Weber, laissant des acteurs parallèles dicter les règles sécuritaires[863] (Harb, 2020).

Souveraineté fragmentée et équilibres précaires

Au Sud-Liban, les populations civiles subissent des menaces asymétriques combinant frappes israéliennes et présence militarisée du Hezbollah, générant des conséquences humanitaires structurelles (déplacements forcés, traumatismes collectifs). Dans la plaine de la Békaa, la pérennisation des trafics illicites alimente des économies de guerre tout en déstabilisant la cohésion sociale, particulièrement observable dans les camps de réfugiés syriens.

Durant la guerre civile libanaise (1975-1990), l'occupation syrienne et le contrôle politique exercé par le régime de Hafez al-Assad ont systématisé les atteintes à la sécurité des citoyens. Les checkpoints internes servaient de dispositifs de tri confessionnel (chrétien/musulman/druze) où les civils étaient arbitrairement détenus, exécutés sommairement ou transférés vers des prisons syriennes. Des milliers de disparitions forcées demeurent non élucidées à ce jour, créant un phénomène persistant de disparus dont le sort reste inconnu. Les familles des victimes maintiennent une attente active malgré l'absence de mécanismes de vérité.

Parallèlement, des assassinats ciblés ont éliminé des figures politiques, journalistes et civiles critiques, notamment par attentats à l'explosif : le président Bachir Gemayel (1982), le Premier ministre Rafic Hariri (2005), le journaliste Gebran Tueni (2005). Ces meurtres politiques visant notamment les défenseurs du projet national libanais illustrent une continuité de violence systémique.

Les frontières sécuritaires libanaises, théâtres de conflits asymétriques et de rivalités régionales, illustrent la décadence et l'affaiblissement d'un État pris en tenaille entre acteurs locaux et ingérences externes. Sans réforme profonde des institutions sécuritaires et sans désescalade régionale, le Liban restera un État failli aux frontières contestées, où la paix n'est qu'une trêve temporaire.

Sociales : migrations, exclusions et crises

Au Liban, trois types de frontières sociales peuvent être recensées sur le territoire. D'abord, les divisions religieuses, communautaires, de clans, de partis politiques qui sillonnent les villes et les villages libanaises. En second lieu, les césures de camps de réfugiés, syriens, palestiniens, kurdes, alaouites et autres, limites de la résilience libanaise. Et en troisième lieu, les travailleurs migrants, la plupart proviennent de pays d'Asie et d'Afrique, principalement d'Éthiopie, du Bangladesh et du Soudan. On estime à 176 500 le nombre de migrants vivant au Liban, dont environ 70 % sont des femmes. S'ajoutent des travailleurs syriens et palestiniens n'ayant pas de permis légal.

Le Liban, pays de 6,8 millions d'habitants, accueille près de 1,5 million de réfugiés syriens et 250 000 travailleurs migrants, faisant de ses frontières sociales des espaces d'exclusion et de précarité. Nous analysons les mécanismes de marginalisation de ces populations à travers une gestion

[863] HARB Mona, « Le Hezbollah à Beyrouth : de la banlieue à la ville », *art. cit.*

sécuritaire des flux migratoires et des politiques discriminatoires. En mobilisant des données de terrain et des références académiques, nous interrogeons les conséquences humanitaires et socio-économiques de ces dynamiques.
Nous avons l'impression de vivre ensemble, les églises, les mosquées, les *khaliyeh druze* se côtoient, les écoles sont mixtes et communes, mais les réalités ne sont pas partout similaires. Durant les crises les plus sévères, les guerres contre Israël et les explosions nous assistons à une unification de tous les libanais sans exception contre tout, un pluralisme relationnel chrétiens et musulmans.

Palestiniens : des camps précaires, armés et contrôlés

En 2024, durant la guerre entre Israël et le Hezbollah, au camp de Chatila, les réfugiés palestiniens se trouvent au milieu d'une nouvelle guerre qui les attaque dans le pays de refuge.
Au Liban, on déplore 2 000 morts et plus de 9 000 blessés[864], c'est le conflit le plus meurtrier depuis la fin de la guerre civile en 1990. Dans la banlieue sud de Beyrouth, très violemment frappée par les raids israéliens, se trouve le camp palestinien de Chatila. Les descendants de réfugiés palestiniens chassés de leur terre en 1948 pendant la Nakba, « la grande catastrophe » pour les Palestiniens, y vivent toujours dans le plus grand dénuement.

En effet, le désarmement des camps est une longue histoire au Liban, une question semblable à celle des conditions d'armement du Hezbollah qui depuis des années n'aboutit pas, créant à plusieurs reprises des conséquences fatales et des incidences non souhaitées, parfois entre les milices des camps et l'armée libanaise qui a eu ses victimes en essayant de stopper des litiges. Début avril 2025, l'armée libanaise a procédé à la fermeture de plusieurs entrées officielles et informelles du camp de réfugiés palestiniens de Beddaoui, en périphérie de Tripoli au Liban-Nord. Des mesures qui coïncident avec l'évocation dernièrement du désarmement des factions palestiniennes dans les camps au Liban, plus d'un an et demi après le 7 Octobre à Gaza et la guerre entre Israël et le Hezbollah qui a provoqué l'affaiblissement du parti chiite et de son allié palestinien, le Hamas. Les mesures prises à Beddaoui sont intervenues suite à une série d'affrontements entre des habitants du camp et le voisinage. Seraient-elles aussi un prélude au désarmement des factions palestiniennes à travers le Liban, en commençant par le camp de Beddaoui, contrôlé par le *Fateh* du président de l'Autorité.
Aujourd'hui les camps des réfugiés sont au bord de l'effondrement.

Réfugiés syriens : Une crise humanitaire sous contrôle sécuritaire

Les frontières libanaises sont des lieux de transit et d'exclusion. Depuis 2011, le Liban est le premier pays d'accueil de réfugiés syriens par habitant (1 réfugié pour 4 Libanais), 1,5 million de Syriens ont franchi la frontière selon le HCR (2023). Avec **37 %** des réfugiés syriens de la région, le Liban est confronté à un désastre écologique, économique et sociale. La majorité s'entasse dans des camps informels près de la frontière syrienne (Békaa, Akkar), où les conditions de vie sont précaires : abris de fortune, accès limité à l'eau et à l'électricité, et surpeuplement chronique. Aussi bien, un grand nombre de réfugiés s'installent sur les artères vitales du pays, circulations principales ou fleuves ce qui crée des pressions sur les ressources qui se dégradent et deviennent de plus en plus polluées, c'est le cas du fleuve Litani. Des réfugiés syriens vivant dans des camps improvisés le long du Qasimiyeh ont été obligés de déménager à cause de la pollution de ce fleuve mais cela après des années de mauvais emplacements. L'eau est devenue cancéreuses et les habitants vivants dans les villages et les villes qui bordent le fleuve de part et d'autre, se sont contestés à plusieurs reprises. Ces localisations ont eu des conséquences fragrantes sur l'environnement et par suite sur les populations et leur milieu de vie, espaces agricoles et eau potable.

[864] *Liban : au camp de Chatila, les réfugiés palestiniens au milieu d'une nouvelle guerre*, [En ligne], <https://www.rfi.fr/fr/moyen-orient/20241006-liban-au-camp-de-chatila-les-r%C3%A9fugi%C3%A9s-palestiniens-au-milieu-d-une-nouvelle-guerre>, (Consulté le 28 avril 2025).

Une pression sur le domaine éducatif, qui doit supporter les nouveaux jeunes syriens qui sont en mesure de fréquenter les écoles et les universités libanaises non conçues ni planifiées pour accueillir ces flux énormes de réfugiés ce qui a aggravé encore plus les conditions de vie des libanais qui de base n'étaient pas idéales. Ces nouvelles contraintes nécessitaient des études d'adaptations et des infrastructures conformes pendant que le pays vit une crise économique, politique et sociale la pire vécue jusqu'à présent. Les libanais eux-mêmes en chômage quittent le payer à la recherche de nouveaux horizons, comment alors ce pays qui essaie de survivre est-il capable d'offrir aux réfugiés syriens et palestiniens un accueil digne, travail, logement ou autres ?

Cependant, la réponse libanaise privilégie une logique sécuritaire plutôt qu'humanitaire ou écologique :

Une politique d'exclusion règne forcément, pas de choix possibles. Les réfugiés sont privés de droits fondamentaux (travail formel, propriété) et soumis à des mesures arbitraires (couvre-feux, expulsions), alimentant un climat de méfiance (HRW, 2022).

Les forces armées libanaises (FAL) et le Hezbollah surveillent les camps, restreignant les déplacements et criminalisant les résidents sous prétexte de lutte anti-terroriste car souvent dans ces espaces se déroulaient des événements hors normes appelant les forces internes à prendre contrôle, d'où l'apparition de checkpoints militarisés, des espaces de cloisonnements sécuritaires surtout quand il s'agit de conflits armés dans les camps.

Cette approche reflète une externalisation des coûts humanitaires : 90 % des réfugiés dépendent de l'aide internationale, tandis que l'État libanais se décharge de ses obligations pour la simple raison que le système est en crise et ne supporte plus des réfugiés en supplément.

Crise migratoire et déséquilibres structurels au Liban

Le Liban est confronté à une crise migratoire structurelle, marquée par l'accueil de plus de 1,5 million de réfugiés syriens depuis 2011, soit environ 25 % de sa population totale[865] (UNHCR, 2023, p. 12). Cette situation exacerbe les pressions socioéconomiques dans un contexte de ressources limitées et d'instabilité politique chronique. Selon la Banque mondiale (2022, p. 45), le coût annuel de cette crise est estimé à 6 % du PIB libanais[866], affectant notamment les infrastructures éducatives, sanitaires et énergétiques.

Déséquilibres régionaux : concentration et fragmentation

La répartition géographique des réfugiés accentue les inégalités territoriales. Plus de 60 % d'entre eux sont concentrés dans les gouvernorats du Nord-Liban (Akkar, Tripoli) et de la Bekaa (UNHCR, 2023, p. 18), régions déjà marginalisées économiquement. À Akkar, les réfugiés représentent 35 % de la population locale, saturant des services publics sous-dimensionnés : 70 % des écoles publiques fonctionnent en double vacation, et les centres de santé traitent jusqu'à trois fois plus de patients qu'en 2010 (UNDP, 2021, p. 9). Cette concentration aggrave les tensions communautaires, comme en témoignent les affrontements sporadiques à Tripoli entre résidents et réfugiés pour l'accès à l'eau et au logement.

Impacts sectoriels : informalisation du marché du travail

Le marché du travail libanais, déjà informel à 55 % avant 2011 (OIT, 2020, p. 7), a subi une concurrence accrue avec l'arrivée des réfugiés syriens. Ces derniers occupent majoritairement des emplois non déclarés dans le bâtiment (40 %), l'agriculture (30 %) et les services domestiques (20 %), acceptant des salaires 30 à 50 % inférieurs à ceux des Libanais[867] (ILO, 2022, p. 12). Cette

865 UNHCR (2023). *Global Trends: Forced Displacement* in 2022. Genève, p. 12.
866 Banque mondiale (2022). *Lebanon Economic Monitor: The Deliberate Depression*. Washington, p. 45.
867 ILO (2022). *Decent Work Deficits Among Syrian Refugees in Lebanon*. Genève, p. 10-15.

dynamique a entraîné une baisse des revenus moyens dans ces secteurs, poussant 15 % des travailleurs locaux vers le chômage ou l'exil économique (CAS, 2023, p. 21). Par ailleurs, les femmes réfugiées, souvent employées comme domestiques sans contrat, représentent 80 % de la main-d'œuvre informelle dans ce secteur, renforçant les vulnérabilités liées au genre (Khalaf et al., 2021, p. 45).

Vers une gouvernance multilatérale

Une gestion coordonnée et multilatérale de ce dossier s'impose pour atténuer les externalités négatives sur le développement national, en articulant politiques d'asile, aide internationale et mécanismes de répartition régionale. Les initiatives locales, comme le plan d'urbanisation ciblée de la Bekaa (UN-Habitat, 2022, p. 15), montrent que des solutions spatialisées peuvent réduire les tensions, à condition d'être couplées à un financement durable et à un renforcement des capacités municipales.

Travailleurs migrants : Discrimination systémique et exploitation

La question des migrations de travail au Liban est marquée par une discrimination systémique à l'encontre des quelque 250 000 travailleurs migrants, principalement syriens et palestiniens, qui forment une main-d'œuvre cruciale mais exploitée dans des secteurs comme l'agriculture et le bâtiment. Leur précarité juridique est institutionnalisée par la rareté des permis de travail, dont ne bénéficie, par exemple, qu'environ 1 % de la main-d'œuvre syrienne, les maintenant dans une vulnérabilité qui favorise les arrestations arbitraires et le chantage (Chaaban, 2016, p. 33). Cette exploitation est encore plus prononcée pour les travailleuses domestiques, majoritairement originaires d'Éthiopie et du Sri Lanka, qui sont soumises au système de kafala (parrainage). Ce système, dénoncé par les organisations internationales, facilite les abus en permettant la confiscation des passeports et en exposant les travailleuses à des conditions proches du travail forcé et à des violences physiques (Amnesty International, 2021). Ainsi, ces populations constituent une main-d'œuvre structurellement vulnérable, dont l'exploitation est tolérée, voire encadrée, par un système législatif et social défaillant.

Maritimes : conflits énergétiques et enjeux géostratégiques

La délimitation de la frontière maritime avec Israël, formalisée par l'accord de médiation américaine d'octobre 2022, dépasse le simple tracé de la Zone Économique Exclusive (ZEE) pour incarner des enjeux énergétiques et géostratégiques fondamentaux. La résolution de ce différend ouvre en effet l'accès au gisement gazier de Qana-Sidon, dont les réserves estimées à 25 TCF (trillions de pieds cubes) représentent un potentiel économique considérable pour le Liban et sont placées sous l'égide du consortium mené par TotalEnergies (EIA, 2021). Au-delà de l'aspect économique, cet accord cristallise des rivalités régionales profondes. Sa négociation, menée sous l'arbitrage des États-Unis, a conféré au Hezbollah une légitimité accrue en le positionnant comme le « garant » de la souveraineté nationale sur les ressources énergétiques, consolidant ainsi son influence dans l'équilibre des pouvoirs interne et régional. Ainsi, la frontière maritime constitue un théâtre où se superposent les logiques de développement économique et les calculs géopolitiques, faisant des ressources offshore un enjeu de pouvoir autant que de prospérité.

Conclusion

Les frontières libanaises fonctionnent comme des dispositifs hybrides : à la fois barrières symboliques (face à Israël), espaces de négociation (avec la Syrie) et ressources économiques informelles. Leur gestion reste tributaire des équilibres confessionnels internes et des ingérences régionales, entravant toute souveraineté effective (Picard, 2012, p. 210).

Frontières économiques mouvantes

Le port de Beyrouth, principal nœud économique du Liban, incarne les paradoxes d'un système marqué par l'informalité, les interdépendances régionales et la violation systémique des normes. Cet article analyse comment ces dynamiques redéfinissent les frontières économiques du port, entre résilience informelle et fragilité institutionnelle. En mobilisant des données de terrain et des rapports institutionnels et scientifiques, nous démontrons que ces pratiques, bien qu'assurant une survie économique à court terme, exacerbent les crises structurelles du Liban.

Le port de Beyrouth, historiquement au cœur de l'économie libanaise, constitue un observatoire privilégié des recompositions des frontières économiques en contexte de crise. Depuis la guerre civile (1975-1990), son fonctionnement est marqué par une informalité institutionnalisée, des dépendances régionales accrues et un contournement systématique des normes juridiques et sécuritaires. Ces éléments redéfinissent ses frontières économiques, entre logiques de survie, corruption et géopolitique. L'explosion du 4 août 2020, liée au stockage illicite de 2 750 tonnes de nitrate d'ammonium a révélé au grand jour ces dysfonctionnements [868]. (HRW, 2021, p. 12)

Comment l'interaction entre informalité, dépendances régionales et contournement des normes façonne-t-elle les frontières économiques du port de Beyrouth ?
Une analyse croisée de rapports de la Banque mondiale (2019-2022), d'enquêtes journalistiques (L'Orient-Le Jour, 2021), et d'études académiques sur la gouvernance portuaire est retenue.

L'informalité : une économie de survie institutionnalisée

Causes structurelles et acteurs clés

La déliquescence de l'État libanais, classé 154e sur 180 par *Transparency International* (2022), couplée à une corruption systémique, favorise l'émergence de réseaux informels. Des partis politiques, comme le Hezbollah, contrôlent des terminaux portuaires pour importer des biens non déclarés, notamment des armes et des produits de contrebande[869] (ICG, 2020, p. 7). Les douanes, sous-financées, dépendent de pots-de-vin pour fonctionner, représentant jusqu'à 30 % des revenus non perçus par l'État[870] (Banque mondiale, 2021, p. 45).

Mécanismes de contournement fiscal

Le détournement se fait à travers une sous-déclaration de marchandises ou une fausse déclaration. Des importateurs déclarent des biens de luxe comme « produits agricoles » pour réduire les taxes. En 2019, 40 % des importations échappaient partiellement au contrôle fiscal[871] (OMD, 2020, p. 22). Soit à travers, des paiements informels : 70 % des importateurs interrogés admettent verser des *bakchichs* (argents supplémentaires payés) pour accélérer les procédures ou pour éviter les contrôles (Enquête CESAO, 2022, p. 15).

Impacts socio-économiques

L'informalité prive l'État de 1,2 milliard de dollars annuels aggravant la crise financière selon la Banque mondiale (2021, p. 33). Elle crée aussi une concurrence déloyale, poussant 25 % des petites entreprises formelles à fermer entre 2019 et 2022 [872] (CNUCED, 2022, p. 18).

868 HRW. L'explosion de Beyrouth : une négligence criminelle. New York, 2021, p. 10-15.
869 ICG. *Hezbollah et l'économie parallèle au Liban*. Bruxelles, 2020, p. 5-12.
870 Banque mondiale. *Informalité et pertes fiscales au Liban*. Rapport n° LB-721, 2022, p. 33-47.
871 OMD. *Contrôle douanier dans les ports méditerranéens*. Genève, 2020, p. 20-25.
872 CNUCED (2022). *Investissements directs étrangers au Liban*. Genève, p. 8-12.

Dépendances régionales : un hub géopolitique sous tension

Le port, corridor des économies sous sanctions

Le port de Beyrouth est vital pour la Syrie, dont 60 % des importations transitent par le Liban depuis 2011. Pendant la guerre syrienne, il a été utilisé pour contourner les embargos, créant une dépendance de Damas vis-à-vis de Beyrouth. Des entreprises syriennes utilisent des prête-noms libanais pour contourner les sanctions occidentales, via des facturations fictives (Reuters, 2020).

Enjeux géoéconomiques

Dépendance libanaise : 80 % des importations nationales, dont le blé et les médicaments, transitent par le port pour le pays et ses voisins (Ministère de l'Économie libanais, 2021, p. 4).
Pressions extérieures : Les États-Unis ont bloqué à six reprises des cargaisons syriennes entre 2018 et 2022, menaçant de sanctions les autorités portuaires (AFP, 2022).

Vulnérabilités stratégiques

La fermeture du port désormais ravagé pendant trois mois après l'explosion de 2020 a plongé le Liban dans une pénurie de carburant et de nourriture, illustrant sa dépendance extrême à cette infrastructure (ONU, 2021, p. 7).

Contournement des normes : opacité et risques systémiques

Réseaux clientélistes et corruption

La gestion du port est dominée par des alliances entre élites politiques (ex. : clan Berri), douaniers et milieux d'affaires travaillant hors cadres légaux. Une falsification de documents masque l'origine et la destination réelle des marchandises. Des contrats d'exploitation sont attribués sans appel d'offres, comme celui confié à la société *Beirut Port Services* en 2015 (L'Orient-Le Jour, 2019).

Falsifications et risques sécuritaires

Manifestes de cargaison altérés : Des conteneurs transportant des armes pour le Hezbollah sont enregistrés comme « pièces mécaniques » (*The Guardian*, 2018).
Stockage illicite : Le nitrate d'ammonium, saisi en 2013, est resté entreposé d'une façon non régulée malgré 20 alertes judiciaires[873] (Rapport d'enquête libanais, 2021, p. 45).

Conséquences sur la gouvernance

L'opacité décourage les investisseurs étrangers : les IDE ont chuté de 60 % entre 2018 et 2022 ce qui a créé une déstabilisation économique. (CNUCED, 2022, p. 10) Elle alimente aussi un cycle de violence, avec des trafics liés à des milices (*Fars News*, 2021).

Un équilibre précaire

Le port de Beyrouth cristallise les contradictions d'un Liban oscillant entre mondialisation et informalité. Si les réseaux informels assurent une résilience immédiate pour certains acteurs, ils sapent la souveraineté économique de l'État et exposent le pays à des risques géopolitiques majeurs. Une réforme institutionnelle exige la fin de l'impunité des élites et un contrôle international des flux, comme proposé par l'UE en 2022 (Commission européenne, p. 14). Sans transparence et lutte contre la corruption, le port restera une frontière économique mouvante, symbole des échecs libanais, où formalité et informalité coexistent au détriment du bien commun.

[873] Rapport d'enquête libanais. *Explosion du port de Beyrouth : conclusions*. Beyrouth, 2021, p. 40-50.

Insularités civilisationnelles : Isolement, disparité et morcellement

Le Liban contemporain ne constitue plus une nation unifiée, mais fonctionne comme un archipel d'archipels où les logiques de fragmentation et d'insularité opèrent à plusieurs échelles imbriquées. Cette structure en abîme – de l'échelle nationale aux micro-territoires urbains – dépasse la simple ségrégation pour configurer une géographie civilisationnelle où l'isolement, la disparité et le morcellement deviennent des principes organisateurs. À l'échelle macroscopique, le pays se divise en grands blocs régionaux et confessionnels ; à l'échelle microscopique, Beyrouth elle-même se fragmente en une constellation de quartiers-enclaves. Ce chapitre analyse cette dynamique à trois niveaux complémentaires : la géographie sacrée et l'ancrage communautaire qui structurent le territoire national, le développement d'économies parallèles qui renforcent l'enclavement à toutes les échelles, et l'entretien de mémoires concurrentes qui produisent des paysages antagonistes, du village à la métropole.

Géographie sacrée et ancrage communautaire

La fragmentation confessionnelle du Liban produit une géographie sacrée à plusieurs niveaux, créant une imbrication d'échelles d'appartenance.

Échelle nationale : les grands bassins confessionnels. Le territoire libanais est historiquement divisé en bastions régionaux : le Mont-Liban maronite et druze, le Nord sunnite, le Sud et la Békaa chiites. Ces régions fonctionnent comme de grandes îles civilisationnelles, chacune avec sa culture politique, ses solidarités primordiales et ses liens externes spécifiques. Cette partition à l'échelle nationale est le premier niveau d'insularité.

Échelle urbaine : Beyrouth, archipel de micro-territoires.
La capitale est le miroir grossissant et la condensation de ces fractures nationales. Elle n'est pas une entité unifiée mais un archipel de quartiers-refuges (Achrafieh chrétien, Tariq el-Jdideh sunnite, Dahyeh chiite, etc.). Ces quartiers fonctionnent comme de véritables sanctuaires urbains, offrant un espace de repli, de protection et de reconstitution identitaire après les traumatismes historiques. La sacralisation communautaire de l'espace y est palpable, avec ses propres lieux de culte, ses sièges de partis, ses commerces et ses codes sociaux. Les processions religieuses et les mobilisations politiques y actualisent en permanence les frontières internes, renforçant leur caractère de refuge.

Échelle du bâtiment : la verticalité de la séparation. À une échelle encore plus fine, la fragmentation peut devenir verticale, notamment dans les immeubles de certains quartiers mixtes où la cage d'escalier ou l'étage devient une frontière communautaire. Cette imbrication des échelles – de la région au bâtiment – crée un système où l'individu évolue dans une série de cercles concentriques d'appartenance, du plus large (la région confessionnelle) au plus intime (le quartier-refuge, l'immeuble), rendant l'identité nationale libanaise constamment concurrencée.

Économies parallèles et enclavement

Le morcellement politique et communautaire est renforcé par un paysage économique fragmenté, où des systèmes économiques parallèles créent des zones de souveraineté distinctes à travers des circuits financiers, des services et des mobilités cloisonnés.

Échelle nationale : les économies régionales et les réseaux transnationaux. Le Liban est traversé par des flux économiques qui contournent l'État central. L'économie de la Békaa, frontalière de la Syrie, est largement tournée vers le commerce transfrontalier, parfois informel. La région sud, sous forte influence du Hezbollah, bénéficie de financements et de circuits financiers spécifiques. Ces

économies régionales, connectées à des hinterlands étrangers, affaiblissent l'intégration économique nationale et créent des bassins d'emploi et de richesse disjoints.

Échelle de l'agglomération beyrouthine : la dualité des services et la fragmentation des mobilités. À Beyrouth, l'enclavement économique est visible dans la prestation des services de base. L'État failli a laissé la place à une multitude de pourvoyeurs privés ou communautaires. Le Hezbollah dispose de son propre réseau de santé et d'aide sociale à Dahyeh, tandis que les quartiers aisés dépendent de sociétés privées pour l'électricité, la sécurité et la collecte des déchets. Aussi est le cas pour les autres parties du Liban. Cette économie de la survie et du privilège crée des citoyennetés à plusieurs vitesses. Cette fragmentation s'étend aux mobilités, où les déplacements sont souvent contraints par des frontières communautaires invisibles, limitant l'accès à l'emploi et aux ressources pour ceux qui ne peuvent pas franchir ces lignes invisibles.

Échelle des groupes sociaux : les circuits financiers parallèles. Enfin, au niveau le plus micro, des circuits financiers informels (comme les *jama'iyyat*, tournées de crédit rotatif) ou familiaux persistent, renforçant les solidarités de groupe au détriment d'une intégration dans un marché national unifié. La crise financière de 2019 a exacerbé cette tendance, poussant les communautés à se replier sur leurs ressources internes, cloisonnant davantage les mobilités sociales et économiques.

Mémoires concurrentes et paysages antagonistes

L'impossibilité d'écrire une histoire nationale commune a produit une géographie de la mémoire où chaque échelle territoriale porte la marque de récits antagonistes.

Échelle nationale : les récits fondateurs concurrents. La mémoire nationale est elle-même divisée. La commémoration de la guerre civile (1975-1990) est absente des manuels scolaires, laissant chaque communauté entretenir son propre récit, victimaire ou héroïque, de ce conflit. Cette absence de récit unificateur se traduit spatialement par l'inexistence de monuments nationaux commémorant la guerre, laissant la mémoire se territorialiser de façon fragmentée.

Échelle des localités : Monuments disputés, toponymie effacée, martyrologies divergentes. Dans les villages et les quartiers, la mémoire s'incarne dans des monuments aux morts locaux, des noms de rues qui honorent des figures communautaires, ou des bâtiments laissés en l'état de ruines comme des cicatrices mémorielles. Un même événement historique sera commémoré différemment, voire ignoré, d'une localité à l'autre, renforçant l'insularité des perceptions.

Échelle de Beyrouth : le paysage palimpseste. La capitale est le lieu où ces mémoires concurrentes s'exacerbent et se superposent physiquement. La reconstruction du centre-ville par Solidere a effacé les traces de la guerre pour certains, créant un paysage de l'oubli. À l'inverse, dans d'autres quartiers, les impacts de balles sont préservés, et les graffiti politiques racontent une histoire partisane et douloureuse. Beyrouth devient ainsi un palimpseste de mémoires conflictuelles, où chaque pierre peut être lue différemment selon l'appartenance de celui qui la regarde. Ce paysage antagonique interdit l'émergence d'un espace public partagé et consacre la ville comme une collection de lieux de mémoire en lutte.

Le Liban, archipel d'insularités imbriquées

Le Liban ne se résume pas à une simple division entre Beyrouth et le « reste du pays ». Il est structuré par un emboîtement complexe d'insularités qui vont de la grande région confessionnelle au quartier-refuge et à la rue. Les sanctuaires urbains, les circuits financiers parallèles, les services cloisonnés et les mobilités entravées sont les manifestations concrètes de cette fragmentation. Cette structure en archipel explique la résilience des identités communautaires et la faiblesse chronique de l'État-nation. La géographie sacrée, les économies parallèles et les mémoires

concurrentes se renforcent mutuellement à toutes les échelles, créant un système où la fragmentation n'est pas un accident, mais un mode de fonctionnement. Comprendre le Liban aujourd'hui, c'est donc analyser comment ces logiques d'isolement, de disparité et de morcellement se déclinent du niveau géopolitique le plus large jusqu'à la dimension la plus intime du voisinage, faisant de la nation tout entière un laboratoire des fractures contemporaines.

Résiliences et reconfigurations

Malgré les circonstances politiques, sociales, économiques et environnementales extrêmement difficiles qu'a vécues le pays, les Libanais ont fait preuve d'une capacité certaine à résister aux périodes les plus intenses de tensions, de conflits, de guerres et de crises.

Identifier les marqueurs de cette résilience nous permet de comprendre la force de cette « respiration territoriale ». Pour ce faire, nous pouvons nous appuyer sur le travail de Norris et al[874] (2008) qui a permis d'identifier quatre facteurs d'une communauté résiliente : les ressources économiques disponibles et leur répartition inégale au sein de la population, le capital social, l'existence de réseaux organisationnels, ainsi que l'information et la communication. D'autres auteurs apportent des contributions qui offrent un éclairage complémentaire, tels que Wilson (2012) qui distingue les facteurs économiques, sociaux et environnementaux de la résilience, ou Holling[875] (1973-1986) qui considère que l'exposition passée à des chocs joue un rôle important pour construire et renforcer la capacité de résilience d'une communauté.

Mais une question se pose : ces formes de résilience ont-elles été suffisantes pour sortir d'une situation qui semble s'installer dans la durée et se répéter dans un cycle fermé ?
Pour y répondre, cette recherche propose une synthèse des différents aspects étudiés, et qui expose successivement les cinq piliers constitutifs de la résilience libanaise : le patrimoine et l'urbain à la dérive, la dimension entrepreneuriale comme une forme d'endurance constructive, un édifice culturel fractal, infra communautaire et infra sociétal et le paradoxe du leadership maronite.

Le patrimonial et l'urbain à la dérive

Dans ce contexte, plusieurs aspects négatifs méritent d'être soulignés concernant la résilience urbaine des villes, des villages et des territoires libanais. Une ville résiliente doit assurer sa continuité face aux épreuves. Jusqu'à présent, Beyrouth semble s'être toujours relevée, mais au prix de nombreuses cicatrices sur son territoire. Cette ville remarquable, attachante et ouverte, perd au fil du temps son sens, ses valeurs et son cachet. Violemment attaquée, meurtrie et profanée, non seulement par les guerres et les conflits, mais aussi par des promoteurs immobiliers, des hommes d'affaires et divers intérêts, elle s'est progressivement transformée en un archipel de territoires, divisés, isolés et fragmentés socialement, économiquement et spatialement.

Une mosaïque urbaine et humaine fragmente et démembre la ville, qui perd son identité, son caractère et sa consistance. Les ségrégations urbaines et sociales, les constructions anarchiques, les interventions spontanées et incontrôlées, les exodes, les migrations et les déplacements multiples ont largement contribué à modifier l'appropriation des lieux et l'attachement au territoire. Les anciens résidents de la ville sont remplacés par de nouveaux arrivants, tandis que les habitants d'origine, pour la plupart traumatisés par l'horreur des conflits, des bombardements et des

[874] NORRIS Fran H. et al., « Community Resilience as a Metaphor, Theory, Set of Capacities, and Strategy for Disaster Readiness », dans *American Journal of Community Psychology*, vol. 41, nº 1-2, 2008, p. 127-150.
[875] HOLLING C.S., « Resilience and Stability of Ecological Systems », dans *Annual Review of Ecology and Systematics*, vol. 4, nº 1, novembre 1973, p. 1-23.

explosions qui ont ravagé la ville, errent en exil ou dans des villes périphériques, sans envisager de retour. Leur état psychologique, et parfois même physique, ne leur permet plus d'affronter ces événements au quotidien. Les souvenirs demeurent ancrés dans leur mémoire, comme s'ils avaient été vécus la veille. Malgré de longues années de résistance et d'attachement, l'explosion du port, le 4 août 2020, a porté un coup terrible à la ville : une grande majorité des Beyrouthins, profondément ébranlés, ont perdu confiance et ont jeté l'éponge. Quant à ceux qui ont la capacité et les moyens de migrer, ils ont décidé de quitter leurs familles et leur patrie sans se retourner, amers, telle la goutte d'eau qui a fait déborder le vase. Aujourd'hui, ce qui subsiste de la ville, de son patrimoine, de son mode de vie, de la mémoire des Beyrouthins, est plus menacé que jamais.

Que vaut la ville sans ses citoyens, sans ses lieux de rencontre, sans la musique de ses clochers et de ses minarets, sans le bruit de ses rues ? C'est désormais une ville sans âme !

Cependant, cette dérive et ce traumatisme ont également engendré des reconfigurations paradoxales. Si la résilience à l'échelle de la ville a globalement échoué, elle émerge par fragments. Une résilience « par le bas » tente de s'exprimer à travers des initiatives citoyennes de préservation du patrimoine, des mobilisations pour la justice après l'explosion, ou la reconquête informelle de certains espaces publics. Ces actions, bien que souvent vulnérables et éphémères, redéfinissent les modalités de l'engagement urbain. La ville se reconfigure ainsi en une mosaïque de micro-territoires aux dynamiques contrastées : aux enclaves sécurisées des riches et aux zones délaissées répondent désormais les espaces de résistance et de solidarité d'une société civile déterminée. Cette nouvelle géographie, née de l'échec d'une résilience collective, dessine peut-être les contours incertains d'un avenir urbain beyrouthin.

Ce constat vaut également pour les autres villes périphériques, marginalisées, comme analysé tout au long de cette thèse. En effet, le Liban dans sa globalité nécessite un vaste travail de reconfiguration urbaine.

Le patrimoine naturel, architectural et agricole est également menacé et nécessite une profonde remise en question. Les espaces verts disparaissent continuellement en raison de l'absence de mise en œuvre effective de la planification urbaine. En effet, ce ne sont pas les études de planification qui manquent, mais leur application : élaborés par des experts (OIA, chercheurs, architectes et urbanistes libanais, NGO), ces projets d'aménagement et de préservation du patrimoine restent lettre morte, enfermés dans les tiroirs administratifs sans jamais se concrétiser. Ils n'aboutissent que très rarement et de manière ponctuelle, car le système, dans sa globalité, dysfonctionne et nécessite d'être repensé, restructuré et reconfiguré, et ce, dans des conditions de souveraineté totale où les frontières de l'État-nation libanais seraient clairement définies. Hors de ces conditions de stabilité politique, économique et géographique, rien ne peut perdurer et les projets demeureront utopiques. Il est urgent de préserver ce qui subsiste et d'agir avant que le reste ne disparaisse.

À Beyrouth, les tours poussent comme des champignons au pied des murs des habitations à caractère patrimonial ou les remplacent tout simplement, en éliminant les derniers espaces verts. Comme l'a bien souligné, Sophie Brones dans son article « Le patrimoine beyrouthin « au pied du mur », la désuétude de la loi en vigueur sur le patrimoine et le désengagement de l'État dans la régulation des intérêts privés expliquent en partie cet apparent contraste des temporalités que reflète le paysage urbain mais aussi, bien souvent, les représentations de l'architecture diffuses dans l'espace public[876]. D'où l'importance d'identifier « une nouvelle dialectique urbaine », qui respecte la ville, ses échelles et l'identité de ses quartiers.

[876] BRONES Sophie, « Le patrimoine beyrouthin au « pied du mur ». Iconographie d'un projet architectural. », dans, LE POGAM Pierre-Yves et PLOUVIER Martine, *Représenter la ville : entre cartographie et imaginaire*, Édition électronique du CTHS, Paris, 2013, (Actes des congrès des sociétés historiques et scientifiques), p. 10, [En ligne], <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01299346/document>.

Un capital social versicolore fracturé

Le Liban est doté d'un capital social important, mais celui-ci ne s'exprime pas au niveau de la société nationale prise comme un tout. Plus le cercle du groupe est restreint, plus le capital social s'amplifie pour devenir un atout majeur de résilience. Le facteur « familial » a joué un rôle capital, tant à l'intérieur du pays, qui a connu d'importants mouvements de populations, qu'à l'étranger au sein de la diaspora libanaise à travers le monde. Celle-ci a accueilli des milliers de familles et de jeunes, ce qui a permis à la société dans son ensemble de rebondir.

Trois types de situations illustrent cette résilience fondée sur le capital social libanais :

- Une situation de crise existentielle à l'échelle supranationale

Lors d'une guerre extérieure, telle que l'attaque israélienne de 2006, qui a provoqué un vaste mouvement de population — un exode des régions chiites du sud vers les régions centrales du Mont-Liban (essentiellement chrétiennes) —, une solidarité s'est naturellement installée entre les régions, toutes communautés confondues. Celle-ci a permis d'éviter une crise socio-humanitaire qui aurait affaibli l'immunité de la société entière face au choc.

- Une situation de crise existentielle à l'échelle intra-nationale

Les pressions intérieures (guerres ou tensions) provoquent une implosion qui restructure l'ensemble du pays selon une nouvelle reconfiguration. La guerre fratricide entre le Hezbollah chiite et le Courant du Futur sunnite a été particulièrement déstabilisante sur le plan socioreligieux au Liban. C'est encore une fois la capacité de résilience de la société, fortifiée par les différentes guerres internes que le pays a subies, qui a permis d'éviter une catastrophe irrécupérable.

- Une situation de crise économique et sociale d'une sévérité inédite

Amorcée en 2016, cette crise a culminé en octobre 2019 avec une révolution populaire unissant l'ensemble du peuple libanais, sans distinction religieuse, confessionnelle ou communautaire. Le peuple entier a investi les rues et les espaces publics, qui, longtemps délaissés par les citoyens, ont soudainement repris vie pour devenir des lieux privilégiés de communication, de contestation et d'expression. Pour la première fois, les Libanais se sont unis pour réclamer d'une seule voix le changement du système politique et le départ des hommes politiques corrompus qui dirigent le pays depuis la guerre civile, depuis plus de trente ans, sans volonté de changement ni espoir d'amélioration. Le peuple a finalement perdu espoir et confiance en son gouvernement : celui-ci ne répond jamais à ses demandes, n'écoute pas ses plaintes, sa douleur et ses peines, et n'apporte aucune justice aux personnes assassinées, aux disparus, ainsi qu'aux catastrophes et crises vécues.

Cette crise a des impacts considérables non seulement sur le peuple libanais vivant au pays, mais aussi sur la diaspora libanaise qui avait, pendant des années, accordé sa confiance à la Banque centrale du Liban (BDL) en y déposant l'argent durement gagné durant des années d'exil et de labeur. Or, ces avoirs ont été bloqués sans perspective de récupération en devises étrangères. Aujourd'hui, cette confiance a disparu et la diaspora libanaise a réduit et restreint ses transferts d'argent vers les banques libanaises, ce qui a accentué l'inflation et la crise économique.

Le 4 août 2020, l'explosion du port de Beyrouth, qui a frappé de plein fouet la ville et ses alentours, n'a fait qu'aggraver la situation. Pourtant, face à ces défis, y compris les plus désastreux, la solidarité des Libanais a été remarquable, surtout si on la compare à l'absence récurrente de l'État et des responsables dans les situations les plus critiques. Ce sont les Libanais eux-mêmes qui se sont entraidés pour panser les blessures, physiques et psychologiques, déblayer les décombres, offrir un plat chaud et tendre la main aux personnes devenues sans-abri. Les associations et les organisations privées se sont mobilisées bénévolement pour réhabiliter et restaurer les bâtiments détruits, en collectant des fonds auprès d'ONG et de personnes en mesure de contribuer financièrement.

L'ensemble de ce travail a été porté par une volonté citoyenne et une société civile unie, bienveillante et consciente, où les différences confessionnelles n'avaient plus leur place.

Un édifice culturel fractal, infra communautaire et infra sociétal

La mémoire fracturée : obstacle à une résilience nationale

L'impossible soudure dans la confessionnalité et l'approche communicationnelle d'une société civile se forgeant sur un capital social commun nous amène à désigner, par défaut, un capital culturel infra-communautaire et infra-sociétal. La clef de lecture réside dans une mémoire éparse comme facteur d'une résilience capable de refonder la société libanaise. Les travaux de Franck Mermier et Christophe Varin[877] ont eu ce grand mérite de fournir des pistes précieuses entre une mémoire effacée au nom du pardon et la réconciliation dont l'ouvrage *Mémoires de guerres au Liban (1975-1990)*, démontre l'effet de leurre. Comment, en effet, pardonner aux chefs de guerre devenus chefs de clans et de partis ? Comment pardonner aux milices qui agissent dans l'ombre des Syriens, des Israéliens et d'influences étrangères multiples ? Comment oublier la parole terrible de Henry Kissinger : « puisque le problème au Liban est la place des Chrétiens, il suffisait d'évacuer l'ensemble des Chrétiens du Liban pour trouver la solution » ? Comment échapper à la capacité du Hezbollah de déclencher des micro-guerres internes selon ses intérêts, convergents ou non avec les influences syriennes et iraniennes ?

Le système éducatif : entre résilience historique et effondrement annoncé

Si le système universitaire libanais – l'un des plus anciens du monde arabe et l'un des plus réputés – a survécu au conflit civil (1975-1990), et aux différentes crises qui ont suivi, il incarne aujourd'hui la nature fractale de la culture libanaise : excellence à micro-échelle mais fragilité à macro-échelle. Pourtant, le Liban est reconnu pour la réputation de ses étudiants et de ses jeunes qui excellent aux quatre coins du monde. Aujourd'hui plus que jamais menacé d'effondrement, cet édifice est submergé par les crises et les guerres de ses voisins, ainsi que par celles opposant le Hezbollah et Israël depuis 2019, qui ébranlent les fondements de l'enseignement supérieur. Alors que le principal espoir d'une nation repose sur l'éducation appropriée de sa jeunesse, les générations futures se présentent comme les catalyseurs du changement nécessaire pour construire un véritable État. D'autant plus que la migration des jeunes diplômés (brain drain) compromet davantage le système, précisément au moment où le pays a le plus besoin de leur présence et de leurs compétences.

Le multilinguisme comme paysage fractal

Malgré les crises et la négligence étatique, le Liban maintient un régime pédagogique pionnier et éminent qui favorise la création d'institutions représentant diverses cultures et l'adoption d'un enseignement multilingue. Cette architecture culturelle fractale se manifeste dans le paysage linguistique : intégrés au système éducatif, l'arabe, le français et l'anglais sont devenus depuis un siècle les trois langues principales, faisant du Liban un pays de plus en plus trilingue. L'enrichissement des cultures, tant arabes qu'internationales, doit beaucoup aux jeunes du pays, pionniers dans les sciences, les arts, les lettres, la presse et les médias à travers le monde.

Vers une résilience par la dissymétrie acceptée

Cette mémoire effacée au nom d'une réconciliation a donc laissé comme trace une résilience impossible à fonder sur un dispositif mémoriel commun. Cette résilience n'est ni nationale, ni communautaire, ni confessionnelle. Elle réside dans une forme de dissymétrie acceptée entre identité, appartenance, image de soi et de l'autre - une résilience paradoxale qui puise sa force non dans l'unité, mais dans la reconnaissance de sa propre fragmentation.

[877] MERMIER Franck et VARIN Christophe, *Mémoires de guerres au Liban (1975-1990)*, Coédition IFPO, Sindbad, mai 2010, (Actes Sud).

Le paradoxe du leadership maronite

L'éducation privée : l'héritage maronite et la reproduction communautaire

Face aux défaillances chroniques de l'État, les communautés confessionnelles, avec un rôle historique prépondérant des pères maronites, ont développé un réseau éducatif parallèle sophistiqué. Ce sont en grande partie les ordres religieux maronites qui ont initié et structuré le système des écoles privées francophones et anglophones, ainsi que l'implantation d'universités américaines et européennes. Ces institutions, longtemps dominées par l'élite maronite, ne se contentent pas d'offrir une éducation de qualité : elles constituent des dispositifs essentiels de reproduction sociale et de transmission identitaire. En contrôlant les curricula, les langues d'enseignement et les valeurs inculquées, chaque communauté préserve et reproduit son capital culturel et religieux. Cette fragmentation éducative, bien que témoignant d'une remarquable capacité d'adaptation, renforce les clivages en édifiant des générations dans des univers culturels distincts, perpétuant ainsi l'héritage du leadership maronite dans le paysage éducatif libanais.

Le *waqf* : la maîtrise foncière comme instrument de pouvoir maronite

Le système du *waqf* représente un deuxième pilier de cette résilience confessionnelle, avec une domination maronite historiquement marquée dans son développement et sa gestion. Si d'autres communautés, notamment orthodoxes, possèdent leurs propres waqfs, l'ordre maronite religieux a constitué la majorité des terrains et des biens immobiliers sous ce régime de propriété inaliénable. Ce mécanisme sophistiqué de maîtrise foncière a permis à la communauté maronite de se constituer un patrimoine perpétuel générateur de revenus et un ancrage territorial stratégique. Au-delà du seul patrimoine bâti, ces espaces *waqf* jouent également un rôle crucial dans la préservation des espaces naturels et la gestion des terrains agricoles, notamment dans les régions montagneuses à forte présence maronite. En soustrayant ces terres aux logiques spéculatives du marché foncier, le *waqf* contribue à maintenir des activités agricoles traditionnelles et à protéger des écosystèmes menacés par l'urbanisation galopante. Les revenus de ces *waqfs* financent directement les œuvres sociales, les institutions éducatives et les activités religieuses de la communauté, garantissant une autonomie financière cruciale qui a longtemps soutenu sa position dominante dans le système politique libanais.

La diaspora confessionnelle : l'expansion mondiale du culte maronite

La construction de monastères et d'églises par la diaspora libanaise à travers le monde illustre la projection internationale de cette résilience confessionnelle, où l'Église maronite joue un rôle central. Loin de se limiter au territoire libanais, les dynamiques communautaires se projettent et se renforcent via les communautés expatriées. L'édification de lieux de culte emblématiques—principalement des églises et monastères maronites en Amérique latine, en Europe et en Afrique—matérialise une géographie confessionnelle transnationale dominée par l'influence maronite. Ces lieux ne sont pas que des espaces de prière ; ils sont les noyaux de réseaux sociaux, économiques et politiques qui relient la diaspora à sa communauté d'origine, maintenant la prééminence culturelle et religieuse maronite au-delà des frontières nationales.

La résilience par la fragmentation : En définitive, ces trois piliers—éducation privée, waqf, et réseau cultuel mondial—dessinent les contours d'une résilience confessionnelle historiquement portée par la communauté maronite. Les institutions maronites ont fait preuve d'une capacité remarquable à s'adapter, à durer et à se reproduire en développant des systèmes parallèles efficaces. Cependant, cette résilience particulière n'est pas celle de la nation libanaise comme entité unifiée, mais bien celle d'une communauté spécifique cherchant à préserver sa position dominante. Elle se construit sur le renforcement des particularismes plutôt que sur l'émergence d'un projet commun. En cela, la résilience confessionnelle maronite représente à la fois la force de survie d'une communauté et le frein structurel à l'édification d'un État-nation unifié, illustrant le paradoxe libanais où la résilience des parties affaiblit celle du tout.

LA CRÉATION TERRITORIALE COMME REFONDATION INCRÉMENTALE

L'art du quotidien d'une frontière exceptionnelle, sa fabrique territoriale et ses changements spatiaux et humains, nécessitent une étude approfondie, un débat conscient et ouvert à toutes les disciplines prises dans leurs concepts et théories, une réflexion en prise sur l'actualité, une approche innovante, vivante et futuriste.

Il s'agit par conséquent, de dépasser la modernité technocratique et éconocratique, les dualités, la production, et les conflictualités spatiales afin de refonder la relation entre l'homme et les milieux dans lesquels il vit.

Il s'agit d'échanger et de communiquer, d'éprouver les échelles socio-spatiales, de retisser les liens entre le langage et le territoire, et de désigner par là même de nouveaux chemins, du sens, une nouvelle manière de penser l'espace frontalier, de percevoir, de concevoir, de vivre et d'habiter ses espaces.

C'est ainsi que le dialogue humain, spatial, territorial, culturel, pluridisciplinaire dans toutes ses formes, est à la base de notre étude.

Si l'on devait résumer, on pourrait donc dire que penser dans un monde complexe nécessite un changement radical de l'articulation des savoirs qui consiste à passer d'une pensée simplifiante à une pensée qui relie. Résolue à l'irréductibilité, elle invite à la suspension du jugement tout en affirmant la nécessité du courage pour parier, donc agir.

Bien qu'elle n'apporte pas de réponses ni de recettes pour faire face à l'inattendu, la pensée complexe est une véritable aide à la décision. Et comme l'a exprimé Edgar Morin : « La pensée complexe ne résout pas d'elle-même les problèmes, mais elle constitue une aide à la stratégie qui peut les résoudre. Elle nous dit : Aide-toi, la pensée complexe t'aidera[878]».

Dans le monde fou dans lequel nous vivons, nous avons besoin de ce changement radical évoqué par le philosophe afin d'atteindre un savoir vivre ensemble. Accepter l'autre, tel qu'il est, quel que soit son identité, sa confession, ses convictions, sa couleur, sa langue, accepter sa présence avec un esprit ouvert et égalitaire permet de rédiger un livre collectif où les pages blanches expriment mieux notre existence, l'humanité qui nous échappe, la nature humaine qui nous caractérise.

Unir les humains par le langage de l'âme fut le souhait de notre écrivain et poète libanais *Gibran* à travers ses œuvres multiples et ses réflexions profondes sur la vie, l'unité, la liberté, l'amour, la sagesse, la spiritualité et la condition humaine. L'exploration de la beauté et de la profondeur de l'art poétique de Gibran sont capables de changer des pensées, des générations, des populations, voire le monde.

[878] MORIN Edgar, *Introduction à la pensée complexe,* Du Seuil (1ère édition 1990), Paris, 2014, (Essais, Sciences humaines).

Médiances nomades et *Murologies* planétaires

Notre travail sur les frontières, interroge un au-delà des représentations manichéennes de la Libanité. Il s'ouvre à des observations, des connaissances et construit des approches affinées qui ont plus de corps et d'épaisseur.

Ainsi nous nous appuyons sur la notion éclairante de médiance qui consiste en une traduction enrichie du concept japonais de *fûdosei* dû au philosophe Tetsurō Watsuji (1889-1960), élaborée par le géographe et orientaliste Augustin Berque qui affirme dans son ouvrage *Médiance*, *« de milieux en paysages »* que : « L'idéal du point de vue de la médiance (la relation particulière de l'être humain à son milieu, à son environnement), contrairement au dualisme moderne, c'est d'arriver à penser rigoureusement à partir de notre vie elle-même, au lieu de s'en abstraire »[879]. Watsuji définit ce concept comme « le moment structurel de l'existence humaine ». Cela signifie que notre existence est comme le couplage dynamique – le moment – de deux « moitiés[880] », l'individu et son milieu, et que la réalité concrète d'un être humain résulte de ce couplage. Selon le Littré, le nomadisme est « le caractère, genre de vie des populations nomades qui n'ont point d'habitation fixe ».

Dans Écoumène, Augustin Berque écrit que « L'être humain est un être géographique, son être est géographique »[881], c'est à dire attaché au lieu. Et donc suite à cette étude, évoquer l'idée de médiances nomades, un terme combiné antagonique, revient au fait que le peuple libanais se présente comme étant un peuple nomade, fondamentalement historique et non pas géographique, capable de rester libanais hors de ses frontières cartographiques, précisément dans des frontières mouvantes.

C'est une des caractéristiques de la civilisation et de la culture libanaise, ce qui explique ce découplage. C'est la question de la double appartenance, le pays vie et le pays mère. Au Liban, il y a l'attachement à la terre, à l'historique, mais dans le même temps, le Liban est partout. C'est une interprétation du Liban non pas comme terre mais comme civilisation, comme lieu culturel. Ce qui caractérise cette terre et son peuple, c'est la centralité du culturel que l'on peut emporter ailleurs. C'est la résilience libanaise, sa respiration dans et hors des frontières, celle d'un pays expansionniste sans limites autre que le monde lui-même. C'est l'espace-temps d'une société nomade perpétuellement bouleversée et instable.

Le Liban est une forme de creuset où l'espace et le temps se percutent et répercutent. Cette conception de la culture et de l'individualité évoquée, peut expliquer les fondements de ce qui constitue le Liban. Il existe une frontière cartographique mais qui n'est pas vécue par les habitants comme une réalité. Des frontières culturelles et mentales s'y superposent, la transfigurant, tour à tour l'exaltant, la niant, la reconfigurant et la constituant, ce faisant, en une surréalité qui s'impose à la première.

Dans son ouvrage *Non-lieux*, Marc Augé indique que « Le *non-lieu* est le contraire de l'utopie : il existe et il n'abrite aucune société organique[882]. » Ce statut de *non-Lieux* signifie que celui-ci est donc tout le contraire d'une demeure, d'un lieu au sens commun du terme. Or le Liban, est un espace de *non-lieux* par excellence qui reçoit des travailleurs étrangers divers et des réfugiés qui se multiplient et dépassent le tiers de sa population en un rythme accéléré durant le dernier siècle. Le Liban est devenu un espace de transit prolongé où sont entassés les migrants de la région, la « terre des morts

879 BERQUE Augustin, *Médiance, « de milieux en paysages »*, Belin/Reclus (1ère édition 1990), Paris, 2000, (Géographiques).
880 En latin medietas, d'où « médiance ».
881 BERQUE Augustin, *Écoumène : introduction à l'étude des milieux humains*, Belin, Paris, 2000, (Mappemonde), p. 9-10.
882 AUGE Marc, *Non-lieux : Introduction à une anthropologie de la surmodernité*, La librairie du XXème siècle, Seuil, Paris, 1992, p. 140.

au lieu de la vie », un lieu de passage où plus que du triple de sa population se trouve ailleurs, éparpillée aux quatre coins du monde, sans aucun espoir de retour.

Située au Proche-Orient, dans la partie occidentale du Croissant fertile, cette région a été peuplée depuis la préhistoire et a été successivement sous la domination de grands ensembles politiques dont les derniers sont l'Empire ottoman et la colonisation et la décolonisation française. Partant de l'antiquité, du monde phénicien, de la conquête d'Alexandre à la colonisation romaine, de la naissance du christianisme au Moyen Âge à l'Empire Ottoman jusqu'à la date de création du Grand Liban sous le mandat français en 1920, la désignation « Liban » concerne un territoire aux frontières vaguement définies et mouvantes. À partir de cette date, L'État du Liban existe dans ses frontières actuelles modifiées. Même à partir de son indépendance en 1943 et spécifiquement en 1948, le Liban et sa frontière apparemment stable mais de tout temps mobile et instable, subit les conséquences de la mise à mal de ses mythes fondateurs : la création de l'État d'Israël et ses politiques expansionnistes, les guerres d'autrui sur son territoire. Cela génère, constamment et à un rythme accéléré, des tensions territoriales et une respiration spatiale systémiques générant des résiliences inlassables, inépuisables.

L'expression « Une terre sans peuple pour un peuple sans terre » est une expression erronée qui se répète pourtant. Or cette terre est peuplée depuis le début de l'existence humaine et toute la sacralité de ce lieu persiste à y être ancrée.

« L'identité, n'est pas donnée une fois pour toutes, elle se construit et se transforme tout au long de l'existence. » nous rappelle Amin Maalouf dans *Les Identités meurtrières* (1998).

Des constructions identitaires complexes et multidimensionnelles

De même, nos explorations et arpentages frontaliers débouchent sur la réinterrogation, concrètement contextualisée et spatialisée, des caractères et des attributs évolutifs des dimensions symboliques et mentales des piliers de la culture libanaise.
De tout temps et depuis son origine, le Liban raconte l'histoire superposée de mythes fondateurs, l'histoire d'empires, de conflits, de guerres, de menaces qui n'ont jamais cessés d'exister.
Dans notre étude globale menée sur la région Moyen-orientale, une évidence claire a été identifiée : ce qui a marqué le plus et le plus fondamentalement ce territoire mouvementé, ce sont les antagonismes culturels, les mythes affrontés, et de continus et prégnants rapports d'altérité. Mais ces raisons ne sont pas uniques, les logiques territoriales eurasiatiques, Proches et Moyen-Orientales imposées sur la région depuis l'époque ottomane en passant par la colonisation et la décolonisation, ainsi que la fragilité de la constitution des pays du Levant, leur conflits constants, leurs confrontations au lieu de leur union, ont contribué à l'émergence de ces constructions identitaires fragmentées et à une fabrique spatiale archipélagique. Ces frontières vibrantes et tremblantes caractérisent le Liban et le dessinent de façon continue et récurrente.

La réalité paradoxale qu'a généré le sionisme par son idéologie et ses mouvements politiques sur les lieux, le peuple palestinien et les populations des pays environnants et de la région en leur globalité, expliquent des phénomènes d'hybridations et d'instabilités frontalières. Des guerres infinies se succèdent et la guerre des autres se déroule essentiellement sur le territoire libanais. La religion islamique a passé d'une vocation englobante, à la puissance, à l'expansionnisme et à la terreur créant des alliances et des ennemis, des oppositions et des accords, des expansions et des replis. Un nomadisme local, régional et aux dimensions du monde s'est produit générant des *frontiérités* labiles qui restent difficiles à saisir et à cartographier.

Cette situation d'*une terre sans peuple pour un peuple sans terre*, a engendré la redéfinition de nouveaux tracés de frontières pour la région dans sa globalité. C'est cette question de l'existence qui est constamment remise en cause, où deux opinions différentes et contradictoires empêchent deux peuples de vivre librement, où la rencontre avec l'autre marque une fracture décisive dans la constitution identitaire de chacun, où la perpétuation des violences conduit aux dangers de ces constructions imaginaires mais qui malheureusement sont devenues réelles et irrémédiables. Le droit des uns se fracasse sur celui des autres. L'ambition de créer un modèle de nation juste et morale pour le sionisme, avec la prise des Territoires par la force est une mission qui a échouée.
Dès le début, le conflit ne semble pas être limité entre deux peuples sur une même terre, mais plutôt c'est un conflit à échos multiples s'étalant et se dégradant en une infinité de conflits entre tous les peuples voisins avec des interventions continues externes. Le chemin vers la paix s'avère semé d'obstacles et de contraintes, d'où la complexité de l'étude de ces frontières générant milles fractales endogènes comme exogènes.

C'est en cela, croyons-nous, que notre étude apporte une avancée analytique et conceptuelle qui est que les frontières mouvantes du Liban sont, plus profondément, des questions existentielles que des questions de physicalité.

La reconnaissance de l'autre, de la légitimité du projet et des droits de l'autre plutôt que du seul voisinage conflictuel est plus qu'une position morale, c'est une volonté de règlement des conflits.

Un culturalisme possibilitant l'extraterritorialité

À l'opposé des cultures attachées à leur lieux, à leur terroir, dans le cas de la culture libanaise tout comme dans la culture juive, il n'y a pas de congruence entre le territoire et la culture, c'est-à-dire qu'ils ne se superposent pas. Donc, il y'a une dissociation entre le support géographique, le périmètre de la frontière cartographique et le périmètre culturel. Cela constitue une force pour ces deux peuples mais également une faiblesse. Ainsi, le Liban est capable de rester culturellement ou en terme civilisationnel puissant tant chez lui que dans quasiment tous les ports du monde.
Même l'acculturation, c'est-à-dire la modification des modèles culturels de base d'un groupe, d'un peuple, sous l'influence d'une autre culture, semble être inapplicable au cas libanais.
La culture libanaise semble être d'influente et se diffuser plus qu'elle n'est influencée par les autres cultures. Par ailleurs, nous assistons à une intégration raisonnée et enrichissante des autres cultures sans aucune perte de valeur mais plutôt une mise en valeur, un rayonnement. Cela est le cas pour la culture française qui est propagée par la culture libanaise sur les cinq continents.

Les frontières du Liban peuvent fluctuer parce que la culture libanaise possède cette dimension-là, qui est celle de l'extraterritorialité. C'est le cas également pour la culture chinoise ou la culture occitane[883]. L'Occitanie a été vaincue par le nord et le massacre des cathares au 13ème siècle, cela lui a octroyé une identité culturelle forte à travers les migrations. Quelques limites géographiques demeurent existantes mais fluctuantes et pourtant une culture souche existe toujours qui donne sa cohésion. Les chinois reconstituent un périmètre culturel dans tous les ports d'Asie, et en ce jour dans tous les ports des Amériques, à Londres, Vancouver, New York, San Francisco et Bangkok.

[883] L'occitan est une langue romane, issue du latin, tout comme l'espagnol, le français ou l'italien. Elle est parlée dans le tiers sud de la France, de Bordeaux à Nice, ainsi que dans de petits territoires en Espagne et en Italie. Les parlers occitans locaux sont habituellement regroupés en six grandes variétés : l'auvergnat, le gascon, le languedocien, le limousin, le provençal et le vivaro-alpin.

En Europe, les quartiers chinois se multiplient. *Chinatown* de Paris, de Lyon, de Marne-La-Vallée, de Lille en France, à Anvers en Belgique et à Bruxelles en témoignent de ce phénomène expansif.

Les cultures qui ont une dimension marchande ou maritime développée ont permis le maintien de leur identité dans des situations problématiques. Les libanais se présentent comme étant les champions du monde dans cette création de polarités, générant de petits Libans partout sur le globe. C'est le résultat de plusieurs siècles de pratiques. Cependant, puisque c'est un peuple qui n'a jamais pu sortir d'une guerre ou d'une révolution en vainqueur, il a perdu confiance en lui malgré sa résilience infiniment inlassable sur son territoire. Il a été poussé à plusieurs reprises à chercher une issue de lumière, d'espoir, de liberté ailleurs, à l'extérieur des limites tracées. C'est un peuple en majorité nomade, non sédentaire, qui est capable de s'approprier les lieux, tout lieu, d'évoluer hors de son ancrage principal, de s'adapter à des cultures différentes, de survivre quelques soient les difficultés et de diffuser sa propre culture, son savoir-faire, sa musique, sa gastronomie, ses compétences tout en préservant ses identités. C'est un peuple qui porte le Liban dans son cœur, plante un cèdre dans les territoires qu'il construit, transportant sa culture et ses richesses et la léguant aux générations futures même si cette culture se créolise avec le temps et devient métissée.

Qu'ils soient déplacés par la force, sous obligation ou par choix, les libanais se trouvent face à une double ou triple identité, et plus précisément une identité duelle qui est relative à leur gémellité, tant ils se sentent appartenir conjointement au pays mère et au pays de l'exil. Même après des années d'errance et de nomadisme, la vision du Liban pour eux reste prégnante, figée dans le temps. Ils ne gardent à l'esprit que ces idées du Liban des années sereines où le pays était à son apogée, rayonnant. Mais les études de cas que nous avons analysées montrent que ce phénomène d'exil et de diasporisation, qu'il soit forcé ou recherché, n'a pu vaincre cette vigueur culturelle inaltérable, immuable et ineffaçable même placée au cœur incertain des frontières mouvantes. Au contraire, le Liban continu à exister malgré tout, et est connu dans le monde entier malgré sa dimension minuscule sur les cartes.

Créolisation et hybridation de l'archipel libanais

« J'appelle créolisation la rencontre, l'interférence, le choc, les harmonies et les disharmonies entre les cultures, dans la totalité réalisée du monde-terre [884] ». Édouard Glissant, *Traité du Tout-Monde*, 1997.

Développée en 1974 par Edward Kamau Brathwaite, écrivain d'origine barbadienne, la créolisation se définit comme une forme d'hybridation culturelle ayant pour but une unification des peuples, quelle qu'en soit son origine ethnique. Faisant son apparition dans la société caribéenne, la créolisation est une identité multiple sans frontières mélangeant les racines européennes, africaines, indiennes et autres : c'est la création d'une nouvelle culture englobante.

Or, l'identité libanaise est basiquement et fondamentalement créole et hybride même avant de sortir de ses frontières géographiques établies en 1920. Avant cette date, ses limites étaient floues et les différentes populations et civilisations qui l'ont parcourue, l'ont enrichie dans tous les domaines. Donc, cette élaboration d'entités culturelles inédites s'est construite à partir d'apports divers et de conditions d'épanouissement spéciaux, dans le temps long mais à grande vitesse.

Sur son propre territoire, traumatisé par des guerres infinies, les divisions sociales, les conflits intercommunautaires et les manipulations externes, le peuple libanais a su patiemment construire

[884] GLISSANT Édouard, *Traité du Tout-Monde - Poétique IV*, Gallimard, 1997, (Blanche).

sur le temps long des archipels-monde reliés à une identité-racine qui malgré sa pluralité et ses antagonismes persiste. Même au niveau local, les répartitions communautaires et religieuses et les intersectionnalités socio-spatiales libanaises, rendent le territoire, défini en son tracé cartographique, archipélagique.

Similaire au concept d'« identité-rhizome », en référence aux racines multiples des plantes, de Gilles Deleuze et Félix Guattari, la créolisation est a-centrée et institue des lieux où la dispersion, le métissage des peuples, des idées ou encore des cultures se manifestent. Cette créolisation qui désigne un processus de formation, d'émergence d'une culture spécifique est un nouveau paradigme pour repenser l'identité libanaise. Au-delà d'un concept c'est une construction identitaire perpétuelle[885], un processus infini et un métissage qui produit l'imprévisible.

Le Liban, pays de l'échange et de l'ouverture est la région de laquelle est sorti le tout premier système alphabétique adapté au monde. Le Liban est plus qu'un pays, c'est un message de liberté et un exemple de pluralisme pour l'Orient comme pour l'Occident.

Respirations territoriales et identités rhizomatiques

Malgré l'accumulation des circonstances politiques, sociales, économiques et environnementales, les Libanais ont fait preuve d'une capacité certaine à résister aux périodes les plus critiques de tensions, de conflits, de guerres et de crises.
L'identification des marqueurs de cette résilience nous a permis de saisir la force de cette respiration territoriale et d'en proposer une analyse apportant un éclairage conceptuel. Cinq facteurs caractérisent, selon nous, cette communauté résiliente : la résistance patrimoniale face à l'urbanisation dérivante ; l'entrepreneuriat comme une forme d'endurance constructive ; un capital social versicolore fracturé ; un édifice culturel fractal, tant à l'échelle communautaire, sociétale, confessionnelle ; et le paradoxe du leadership maronite.
Reste que cette analyse soulève une question essentielle : ces différentes formes de résilience ont-elles été suffisantes pour permettre au pays de sortir d'une situation qui semble s'inscrire dans un cycle durable et répétitif, dans une boucle fermée et dévitalisante ?

Identité et inconscient collectif : L'individu, le multiple, la pluralité

À l'époque présente, nos investigations font émerger un Liban archipélagique, fragmenté et éparpillé. Ce qui est à l'œuvre est une nouvelle manière d'habiter et de penser les frontières et le monde à partir de la singularité de cet archipel originaire, échappant aux logiques sectaires et oppressives, aux systèmes constitutifs politiques, économiques et juridiques, envisageant la rencontre des altérités, cherchant à sauver son existence en s'éclatant, en creusant et en enracinant sa culture ailleurs, au sein du *tout-monde*. Peut-être, s'il s'était uniquement cantonné à son territoire originel, le Liban n'existerait plus aujourd'hui.

[885] MARTINEAU Jeanne et EDWIGE Michelle, « La créolisation : au-delà d'un concept, une construction identitaire perpétuelle », dans *Érudit*, vol. Concepts et Savoirs, 23 mars 2022, [En ligne], <https://apropos.erudit.org/concepts-creolisation/>, (Consulté le 16 juin 2023).

Cette figure évolutive spatio-temporelle de l'être libanais, de l'individu qui se multiplie et se pluralise, génère, à partir de ses identités plurielles, des identités-rhizomes. Cette multiplicité substantive, ces stratifications et ces territorialités, malgré leurs multiples fragmentations, constituent un agencement, une sorte d'organisme, une totalité signifiante et singulièrement robuste. Un inconscient collectif, historiquement situé, s'en trouve construit dans le temps, générant un nouveau nouage identitaire qui se trouve être paradoxalement et étonnamment puissant et résilient.

Une *murologie* planétaire se construit ainsi, créant de nouveaux types et formes de frontières, non uniquement à l'échelle locale mais également à l'échelle internationale. Le libanais, qu'il soit dans son pays natal ou dans le vaste monde, a montré une certaine capacité de résister aux épreuves les plus dures. Même dans son déracinement forcé ou volontaire, une preuve de perpétuité identitaire persiste. Après de longues années, sans aucun espoir de retour, la mémoire du lieu, le savoir-faire et la culture sont emportés, faisant germiner de nouveaux rhizomes lui permettant de se sentir partout chez lui.

La résilience libanaise se concrétise de deux façons ; d'une part, une résistance locale de sédentaires attachés à leur terre, au terroir et aux lieux ; et d'autre part, une autre, en dehors des frontières cartographiques, celle d'un peuple nomade qui par son errance cherche à sauver le pays, lui tendre la main et le retenir dans son effondrement. Qu'il soit résident de son pays ou immigrant, le libanais se sent emprisonné, confronté à de nouvelles frontières psychiques, physiques et économiques. La sortie du pays ainsi que le retour sont tout autant difficiles. Les chemins de l'exil sont épineux et durs à supporter. Pour franchir les frontières internationales dans les deux sens, le passeport libanais ne permet pas de flexibilité en termes de déplacement. Considéré partout comme étranger, malgré sa parfaite capacité d'intégration et d'évolution, ses réussites mêmes apparaissent comme problématiques. Les sentiments de rejet et le désir de retour persistent conjointement. Le dilemme vécu entre enracinement et déracinement, entre territorialisation et déterritorialisation persiste en tout libanais. Le retour du pays de l'exil au pays mère est de plus en plus difficile tant le Liban actuel s'éloigne de la mémoire des lieux, des splendeurs passées, de l'insouciance des années soixante.
Mais qu'est ce qui fait donc que le Liban persiste encore et toujours à exister et ce, malgré l'évanescence et la mouvance de ses frontières ?

L'Être libanais, une ontologie de la relation

L'exploration de l'identité libanaise, de son unité culturelle, de son mille-feuille civilisationnel, de son « espace-temps nomade, révèle une ontologie singulière où l'être se définit fondamentalement par la relation et la médiation. Le Libanais incarne un paradoxe vivant : il est tout à la fois enraciné dans un terroir millénaire et citoyen d'un monde sans frontières, porteur d'une culture unifiée et acteur quotidien d'une fragmentation communautaire, gardien d'une mémoire ancienne et pionnier de temporalités accélérées.

La dialectique entre l'unité culturelle profonde et la diversité confessionnelle constitue le fondement de cette identité relationnelle. Comme le montre la similarité avec l'expérience juive, l'unité libanaise ne procède pas de l'homogénéité mais de la capacité à maintenir une cohésion par-delà les différences, grâce à des piliers communs - langue, sociabilité, art de vivre - qui transcendent les appartenances particulières. Cette unité organique persiste malgré les éclatements et migrations qui ont dispersé le peuple libanais aux quatre coins de la planète, transformant la diaspora en composante consubstantielle et constitutive de son être profond.

La double appartenance entre « pays-vie » et « pays-mère » définit un nouveau modèle de citoyenneté où l'identité ne s'oppose pas à la mobilité mais s'en nourrit. La métaphore des arbres et des oiseaux illustre parfaitement cette symbiose existentielle : les *Libanais arbres*, enracinés dans le territoire ancestral, et les *Libanais oiseaux*, mobiles et transnationaux, forment un écosystème complémentaire où chaque partie assure la survie de l'autre. Cette complémentarité explique la résilience d'un peuple qui a su développer des mécanismes de subsistance parallèles à ceux d'un État souvent défaillant.

La question des nationalités multiples apparaît alors comme la traduction juridique de cette condition existentielle. Loin d'être une schizophrénie identitaire, la possession de plusieurs passeports constitue une stratégie d'émancipation face à un passeport libanais perçu comme emprisonnant, permettant ainsi de concilier attachement viscéral au pays-mère et liberté de mouvement nécessaire à la survie.

Cette reconfiguration identitaire s'accompagne d'une transformation radicale du rapport à l'espace et au temps. Le Libanais invente des « mondes où l'on est chez soi » par la transplantation active de son *genius loci* dans des territoires d'accueil, créant des hyper-lieux diasporiques qui condensent la libanité en des points dispersés du globe. L'accélération temporelle et l'intensification spatiale permises par les technologies contemporaines permettent à cette société nomade de maintenir une présence simultanée sur plusieurs scènes géographiques, transformant la nostalgie en un affect constitutif du présent le plus exigeant.

En définitive, le peuple libanais dessine les contours d'une nouvelle forme de souveraineté, non plus exclusive et territoriale, mais relationnelle et transnationale. Son identité ne se situe ni dans l'enracinement absolu ni dans la mobilité pure, mais dans la capacité à habiter pleinement cette tension créatrice. L'être libanais nous enseigne qu'on peut être multiple sans se diviser, mobile sans se perdre, global sans cesser d'être local. Il incarne la possibilité d'une citoyenneté archipélique, où la nation survit et prospère précisément parce qu'elle a appris à vivre sans limites, faisant de sa dispersion même le ciment de son unité et de sa résilience.

À l'issue de cette exploration, l'être libanais se révèle comme une figure complexe et paradoxale, un corps-frontière transportable dont la condition éclaire les tensions de la mondialisation. Les différents aspects parcourus dessinent une identité qui ne cesse de se réinventer dans le mouvement et la relation.

La métaphore de la « voie lactée » a permis de saisir l'extraordinaire capacité de déploiement de la présence libanaise dans le monde. Loin du modèle centre-périphérie, le Liban fonctionne comme une constellation où chaque foyer diasporique brille de sa propre lumière tout en participant à une gravitation commune. Cette configuration galactique trouve sa dynamique dans le rhizome des églises maronites, des réseaux familiaux et des savoir-faire qui essaient à travers la planète, créant ces « mondes où l'on est chez soi » - ces espaces transitionnels où la libanité se recompose en permanence, des salons de Beyrouth aux cafés de Montréal, des paysages montagneux du pays aux souvenirs recréés en exil.

Enfin, l'émergence de la citoyenneté dans des tressages multiples aux déploiements sans limites a montré comment cette condition mobile engendre de nouvelles formes de subjectivité politique. Le citoyen-passeur incarne cette appartenance relationnelle où l'identité n'est plus une essence fixe mais une activité sédimentaire toujours renouvelée, une capacité à naviguer entre les registres culturels, à maintenir vivants les liens par-delà les distances.

Cette condition n'est pas sans douleur - le corps-frontière est souvent un corps meurtri, exposé aux violences des déchirements frontièreux et à l'épreuve de l'éloignement. Mais elle est aussi source d'une extraordinaire vitalité. Le peuple libanais, dans sa dispersion même, invente des formes

inédites d'appartenance qui préfigurent peut-être les communautés politiques de demain : archipéliques[886], relationnelles, transnationales.

En définitive, l'être libanais nous enseigne que l'identité n'a pas à choisir entre l'enracinement et le déploiement, entre la mémoire et le projet. Elle peut être cet art subtil de la relation qui fait du passage une forme de demeure, et de la frontière un lieu de rencontre et d'interactions dialogiques. Dans un monde où les migrations deviennent la condition commune, la figure du libanais comme corps-frontière transportable cesse d'être une exception pour devenir un chemin syncrétique, un exemple avant-gardiste, un miroir tendu à notre humanité en mouvement.

Habiter, franchir et vivre les frontières

Le Liban, archétype des territoires-frontières contemporains, incarne la dialectique entre matérialité des lignes de partage et expériences vécues de l'entre-deux. Comme l'affirme Michel Agier dans son livre *Borderlands: Towards an Anthropology of the Cosmopolitan Condition,* « la frontière n'est pas une ligne mais un seuil habité, un espace de vie et de mort[887], un seuil où se joue la réinvention permanente des appartenances » (2016, p. 58 et 97) – réalité tangible dans les checkpoints de la Békaa où les réfugiés syriens négocient quotidiennement leur survie, transformant les no man's lands en lieux de sociabilité informelle, développant des tactiques d'appropriation des interstices frontaliers et créant des « géographies de l'attente ».

Habiter la frontière y devient un art du déplacement tactique, tel celui décrit par Michel de Certeau : « l'espace est un acte pratiqué, non un lieu statique[888] » (1980, p. 173), illustré par les réseaux de contrebande, de commerçants de Marjayoun où les sentiers clandestins et montagnards contournant les barrières militaires et étatiques par des savoirs géographiques vernaculaires aux fins de maintenir coute que coute de vitaux échanges transfrontaliers.

Le Franchissement dépasse ici l'acte physique : c'est une transgression symbolique des assignations communautaires, visible au parc Horsh Beyrouth où des jeunes de quartiers antagonistes réinventent une citoyenneté hors des cadres confessionnels.

Vivre la frontière libanaise, enfin, c'est incarner un palimpseste mémoriel où, selon Larkin, « chaque mur porte les strates des guerres passées et les germes des conflits présents[889] » (2012, p. 215), visible dans les ruines de Ghajar, village coupé entre Liban et Golan, où les habitants ont muré leurs fenêtres face à l'ennemi tout en préservant des potagers nourriciers en zone minée[890] (Volk, 2019, p. 94).

Cette condition frontalière, entre enfermement et porosité, révèle que le Liban ne possède pas ses frontières : il les subit et les recompose dans l'intimité du quotidien, faisant de ses marges le miroir grossissant des tensions régionales et de la résilience habitante.

886 GLISSANT Édouard, *Une pensée archipélique « Rhizome »*, *op. cit.*

887 AGIER Michel, *Borderlands. Towards an Anthropology of Cosmopolitan Condition*, Cambridge, Polity press, 2016, p. 58, [En ligne], <https://www.academia.edu/41309178/Borderlands_Towards_an_Anthropology_of_Cosmopolitan_Condition_Cambridge_Polity_press_2016>, (Consulté le 2 août 2025).

888 DE CERTEAU Michel, *L'invention du quotidien, tome 1 : Arts de faire*, Paris, Gallimard, 1980, p. 173.

889 LARKIN Craig, *Memory and Conflict in Lebanon: Remembering and Forgetting the Past*, London, Routledge, 2012.

890 VOLK Lucia, *Memorials and Martyrs in Modern Lebanon*, Indiana University Press, 2010, p. 94.

Un ré-ancrage au sol et à la géographie

La transformation ne peut se faire à distance ; un retour au terroir, à l'espace et au lieu apparait comme incontournable. Une participation active à la vie politique, culturelle et sociale de son propre territoire permet d'être acteur des mutations profondes et nécessaires à l'édification d'une nation. Un peuple dispersé à travers le monde ne permet pas d'aboutir à cette construction. Le pays a besoin de ses citoyens, de ses jeunes talents – créateurs, penseurs, ingénieurs, médecins, techniciens, musiciens, compositeurs, poètes, écrivains – et de toutes les professions pour rebâtir la patrie malmenée. Il s'agit d'éveiller les consciences endormies, d'ébranler les convictions erronées et d'atteindre à une métamorphose.

Les États du Croissant fertile, cette portion de territoire du Proche-Orient, pourraient inverser leurs déséquilibres si une alliance solidaire pouvait être établie entre les peuples riverains confrontés aux défis actuels.

Notre univers fragmenté, bouleversé par les guerres, les conflits, la cupidité, l'isolement, les flux de déterritorialisation, le numérique et ses pratiques, l'agencement machinique et son hétérogenèse, les catastrophes naturelles et le réchauffement climatique, requiert de notre attention, de notre ouverture, d'un modèle tangible d'entente, de médiation, de coopération et de vivre-ensemble pour se réinventer. Grace à ses savoir-être labiles le Liban peut pouvoir incarner cet idéal.

La diaspora libanaise comme organisation et réseau

« Ne soyez pas un, ni multiple, soyez des multiplicités[891] », Deleuze Gilles et Guattari Félix, *Mille plateaux*, 1980, p.36.

Le concept de rhizome, développé par Gilles Deleuze et Félix Guattari, désigne une structure évoluant en permanence, dans toutes les directions et est dénuée de niveaux. Cette structure s'oppose à la hiérarchie en pyramide ou à l'arborescence. Cette notion, associée à la pensée postmoderniste et à la *French Theory,* dépasse la simple métaphore botanique pour s'inspirer également du principe fractal. Le rhizome n'a pas de centre, sa direction peut être totalement inopinée, son développement imprévisible et sa progression chaotique. De la même manière, il n'a ni début ni fin prédéterminée : il se développe de façon opportuniste et donc aléatoire. Chaque élément de la structure peut potentiellement peser et amener à une évolution de l'ensemble.
Cette approche est sous-tendue par la notion d'un champ cognitif et relationnel ubique, atomisé entre les ferments qui constituent solidairement le rhizome. Il y a en permanence une simultanéité de la vitalité, c'est un principe fractal. Le rhizome exclut en son sein tout cloisonnement arbitraire, toute rétention d'information, et tout rapport dominé/dominant.

Contrairement à la plante ou à la racine unique, le rhizome opère au niveau des connections souterraines qui relient une multiplicité d'éléments végétaux. Bien qu'intrinsèquement souterrain, ses manifestations sont visibles, improvisées et spontanées ; son rôle essentiel est, fondamentalement, de s'instituer en catalyseur.

Appliqué au contexte libanais, ce concept éclaire, avec profit selon nous, la dynamique culturelle particulière de ce pays. Notre étude a montré à travers des exemples concrets que c'est la civilisation et la cohésion culturelle qui ont constitué une forteresse de résiliences et de survie pour le Liban.

[891] DELEUZE Gilles et GUATTARI Félix, *Mille plateaux*, Paris, Éditions de Minuit, 1980, (Critique, t. 2), p. 36.

La constitution solide de la famille, les liens de parenté, le mode de vie, les réseaux transnationaux, les relations sociales, les rituels, le folklore, les pratiques religieuses ancrées, la transmission culturelle à travers la musique, la poésie, la littérature, les savoir-faire et savoir-être, la gastronomie reconnue, l'attachement aux langues comme le phénicien parlé parallèlement à l'arabe, tous ces éléments caractérisent le Liban et constituent un socle s'opposant avec succès aux formes de rupture ou d'évanescence. Ce sont ces manifestations spatialisées d'un inconscient collectif qui ont rendu possible permanences et résistances.

La pensée deleuzo-guattarienne du rhizome offre un cadre heuristique pour appréhender la complexité de l'identité et de l'inconscient collectif libanais. Contre le modèle arborescent de la racine unique, le rhizome pense la multiplicité comme substantif, une « organisation propre du multiple en tant que tel, qui n'a nullement besoin de l'unité pour former un système [892] ». Cette prolifération immanente décrit des « multiplicités de masses ou de meutes, (…) anomales et nomades, (…) de devenir [893] » (Deleuze et Guattari, 1980, p. 631).

Ainsi, l'identité libanaise, constituée sur le principe de l'individu-pluriel, constitue un tel agencement rhizomatique. Son « agencement collectif d'énonciation » est composé de « chaînons sémiotiques de toute nature » – confessionnels, familiaux, politiques, économiques – qui se connectent selon le principe « que n'importe quel point d'un rhizome peut être connecté à un autre, et doit l'être [894] ». Cette structure conjoint connexion et hétérogénéité, mais aussi « rupture asignifiante » : « un rhizome peut être rompu, brisé en un endroit quelconque [895] », sans que l'ensemble ne s'effondre.

Cette logique explique la force de la résistance libanaise malgré un déracinement permanent. Le rhizome libanais est simultanément stratifié par des « lignes de segmentarité » durcies (les appartenances communautaires) et traversé par des « lignes de déterritorialisation par lesquelles il fuit sans cesse » (p.16). Sa vitalité réside dans cette capacité à inventer des connexions transversales qui dépassent les arborescences établies, qui sautent d'arbre en arbre, et qui déracinent : « tout un lissage de l'espace, qui réagit à son tour sur l'espace strié [896] », créant un « devenir [897] » commun par des alliances inattendues, à l'image du « devenir-guêpe de l'orchidée » et du « devenir-orchidée de la guêpe ».

Ainsi, l'inconscient collectif libanais n'est pas une essence enracinée, mais une carte mouvante et interactive. Il échappe à toute tentative de surcodage par un pouvoir unificateur, car une multiplicité substantielle « ne se laisse pas surcoder par un pouvoir quelconque qui lui serait extérieur [898] ». Sa résilience est celle du rhizome lui-même : une force de pluralité qui, par nature, excède et défie toute modélisation unifiante.

Dans cette perspective, le rhizome est mobilisé non pas comme métaphore seulement, mais comme image concrète d'une pensée de la multiplicité. Cette idée de rhizome comme fondateur d'une multiplicité substantive est aussi au fond le moteur conceptuel de la créolisation au sens glissantien et de la poétique de la relation qui en découle. Le rhizome est le vecteur d'une *relationalité* plutôt que d'un enracinement identitaire fixe.
Au Liban, la différence entre le nomadisme et l'État se situe dans la manière d'occuper l'espace. Le second est délimité par des frontières dessinées et reconnues à l'international tandis que le premier ne respecte pas ces limites, et, outrepassant celles-ci, constitue un système souple et complexe s'apparentant à une voie lactée.

[892] DELEUZE Gilles, *Différence et répétition*, PUF, Paris, 2011 1968, (Épimethée - Discipline : Philosophie, 12), p. 236.
[893] DELEUZE Gilles et GUATTARI Félix, *Mille plateaux*, *op. cit.*, p. 631.
[894] *Ibid.*, p. 13.
[895] *Ibid.*, p. 16.
[896] *Ibid.*, p. 632.
[897] *Ibid.*, p. 17.
[898] *Ibid.*, p. 14.

Poïétique de l'inconscient collectif : vers un nouveau nouage

L'analyse des frontières libanaises comme entité rhizomatique nous conduit à interroger les soubassements psychiques de cette condition particulière. Dans son ouvrage *Introduction à une poétique du Divers*, Édouard Glissant explique que pour aborder la question de l'identité, il est parti de la distinction opérée par Deleuze et Guattari entre la notion de Racine unique et la notion de rhizome. Cette différence s'établi du point de vue du fonctionnement de la pensée : pensée de la racine et pensée du rhizome. « La racine unique est celle qui tue autour d'elle, alors que le rhizome et la racine s'étendent à la rencontre d'autres racines[899] ». Cette distinction fondamentale éclaire la reconfiguration en cours de l'inconscient collectif libanais.

Les notions de créolisation et de poétique de la relation d'Édouard Glissant, s'adossant aux concepts deleuzo-guattariens du rhizome, offrent un cadre théorique précieux pour penser cette reconfiguration. Le travail de Deleuze sur la littérature est entendu comme un outil pouvant permettre de mettre en place une poétique qui soit capable de renverser le gouffre des conflits, des alliances externes et des systèmes surimposés, nouant autrement qu'elles ne le sont d'habitude les notions d'identité, d'art et d'inconscient collectif.
Si la « voie lactée » décrit la structure spatiale de la libanité et le « corps-frontière » son incarnation physique, la poïétique de l'inconscient collectif en explore la dimension symbolique et archétypale. Il s'agit de comprendre comment se tisse, dans les profondeurs de l'imaginaire libanais, un nouveau nouage capable d'articuler les traumatismes historiques et les potentialités créatrices en gésine.

Contrairement au peuple antillais décrit par Glissant, confronté à l'état d'esclavage, à une « morbidité générale » et à un inconscient collectif otage d'institutions aliénantes, le cas libanais présente une situation différente mais non moins complexe. Ce dernier se présente d'abord comme un palimpseste de traumatismes où s'inscrivent les strates successives des conflits et des déchirures. Les figures archétypales du martyr, du résistant, du survivant et de l'exilé y composent une mythologie douloureuse qui continue d'innerver les représentations collectives. La guerre civile, les occupations, les explosions récentes ont légué une mémoire enfouie qui travaille en sourdine la psyché collective. Cet inconscient n'est pas un patrimoine figé, mais une matière vive travaillée par le deuil impossible et l'impossible oubli. Pourtant, cette culture libanaise, solidement enracinée dans sa terre natale tout comme solidairement transplantée dans de nouveaux sols planétaires, développe ce que Glissant nommerait une « identité-relation » plutôt qu'une identité-enracinement.

Cette spécificité libanaise – un enracinement culturel millénaire doublé d'une capacité rhizomatique à se déployer au sein du *Tout-monde* constitue à la fois une force et une vulnérabilité. Ainsi, contrairement au peuple algérien qui a conquis sa souveraineté par un acte politique fondateur, ou au peuple antillais en lutte contre la dissociation, le peuple libanais navigue entre une extraordinaire vitalité culturelle et une impasse politique cycliquement reconduite. Pourtant, cet inconscient traumatique est aussi un inconscient poïétique – c'est-à-dire producteur de formes nouvelles. La condition rhizomatique du Libanais, son existence dans les interstices et les passages, génère une créativité symbolique remarquable. On observe l'émergence de nouveaux archétypes : le passeur culturel, le traducteur identitaire, le nomade sédentaire qui habite plusieurs mondes à la fois. Ces figures inédites témoignent d'une reconfiguration de l'imaginaire collectif, où la frontière cesse d'être une limite pour devenir un lieu de création.

Cette dynamique soulève une question fondamentale : cette cohésion culturelle d'entités déracinées peut-elle résister indéfiniment dans le temps ? Les identités racines de la culture libanaise, si elles courent en étendue, risquent-elles de se diluer dans la diaspora ? Le nouage qui s'opère dans cet inconscient collectif est particulièrement significatif. Il ne s'agit plus de l'ancien nœud confessionnel

[899] GLISSANT Édouard, *Introduction à une poétique du divers*, Gallimard, Paris, 1996.

qui structurait la société libanaise, mais d'un entrelacs complexe où se tissent la mémoire douloureuse et l'aspiration à la beauté ; l'ancrage méditerranéen et l'ouverture mondiale ; la tradition et l'innovation ; l'appartenance communautaire et la citoyenneté relationnelle.

C'est dans ce contexte qu'un acte de création fondamental s'avère nécessaire pour faire jaillir une véritable poétique de puissance et de conscience politique, capable de refonder et de confirmer l'identité libanaise. Ce travail de nouage est particulièrement visible dans la production artistique et culturelle contemporaine. Comme Glissant le proposait pour les Antilles, il s'agit de développer des formes esthétiques, des mythes, des poèmes qui permettent d'atteindre une conscience politiquement saine de sa singularité historique. La musique de Fairuz, déjà évoquée, opère comme un opérateur de liaison symbolique capable de relier les Libanais par-delà leurs divisions. De même, la littérature de Gibran et de Amin Maalouf, le théâtre, le cinéma, les arts visuels deviennent des espaces où se rejoue et se retisse le lien social défait, où s'expérimentent de nouvelles manières d'être ensemble.

Vers un nouveau nouage donc : non plus celui, rigide, des appartenances exclusives, mais un tissage souple et résilient, capable d'accueillir la complexité et la contradiction. Cette refondation poétique devrait permettre de transcender les impasses politiques actuelles tout en préservant les liens d'identité, de tradition et de filiation pour les générations futures de Libano-descendants. Cet inconscient collectif en reconfiguration invente progressivement les mythes fondateurs d'une communauté relationnelle où l'identité n'est plus une essence à défendre mais une création à partager.
En définitive, la poïétique de l'inconscient collectif libanais nous montre un peuple au travail sur lui-même, engagé dans un processus de symbolisation active de son histoire et de sa condition. Il s'agit ici de nouer identité, littérature et inconscient collectif pour ouvrir sur une nouvelle définition de l'être-ensemble libanais, non plus sur le mode de l'enracinement mais sur celui du devenir. Ce travail souterrain, souvent invisible dans l'immédiateté de l'instant, peut être le lieu où se prépare l'émergence de ce nouveau nouage capable d'articuler enfin la mémoire et le projet, la douleur et l'espérance, les racines et les ailes.

Inventer un peuple qui manque

Construire une connaissance concrète des frontières du Proche-Orient, c'est, également, s'interroger sur les peuples qui composent et occupent leurs entre-deux, leurs intériorités territoriales.

« Inventer un peuple qui manque [900] » selon Deleuze dans son ouvrage *L'Image-Temps*, ne relève pas du renoncement mais fonde au contraire une nouvelle base pour l'art civilisationnel. La formule deleuzienne résonne avec une acuité particulière dans le contexte libanais. Elle ne désigne pas un peuple disparu, mais un peuple à venir, un « devenir peuple » qui n'a pas encore trouvé sa pleine expression politique et culturelle. Au moment où les discours dominants proclament « il n'y a jamais eu de peuple ici », le peuple libanais s'invente dans de nouvelles conditions de lutte auxquelles un art de faire et d'être, nécessairement politique et critique, doit contribuer. Le Liban contemporain, dans sa condition de « corps-frontière transportable » et de « voie lactée » diasporique, participe activement de cette invention en cours, de cette permanente réémergence.

[900] DELEUZE Gilles, « Un peuple qui manque », dans *L'Image-Temps*, Éditions de Minuit, 1985, p.

Ce que le peuple libanais cherche à atteindre est la résolution de cette impasse dans laquelle il se trouve en apportant une solution poïétique, théorique et pragmatique partageable avec l'ensemble des peuples minorisés, c'est inventer un devenir-peuple fondé sur cette multiplicité.

Ce dernier est un processus de reterritorialisation permanente, à l'invention d'un devenir-peuple qui ne peut manquer au Chaos-Monde, un monde dans lequel les paysages, les cultures et les spiritualités se contaminent mutuellement. Le Libanais comme « corps-frontière transportable » incarne cette condition nouvelle où les géographies des idées, des désirs, des créativités, échappent au Territoire purement physique et viennent participer et constituer des archipels signifiants [901].

La société libanaise invente dans ses marges de nouvelles formes de communalités fondées sur les affinités électives brisant et dépassant les appartenances assignées.

Un corps fluant de nouvelles poétiques[902]

Le territoire symbolique libanais n'est pas seulement une structure sociale : il est ce « corps fluant » qui génère en permanence de nouveaux agencements de pratiques et, partant, de spatialités labiles. La multiplicité et la singularité ne s'opposent pas, en contradiction avec la conception classique qui dit que ces éléments discrets constituent une multiplicité dans un tout qui les englobe et les subsume obligatoirement. Cette approche créolise tout également l'inconscient, c'est-à-dire applique ce processus à la dimension psychique elle-même, dépassant ainsi les fixations identitaires et ouvrant à de nouvelles configurations subjectives.

La littérature libanaise contemporaine fonctionne comme laboratoire de cette invention, pratiquant ce que Glissant appelle la *pensée-monde*, pensée de l'identité rhizomique. Cette expérience des frontières en vient à constituer, au fond, une pensée de la trace, une pensée qui promet alliance, réfute possession, et débouche sur ces temps diffractés que les humanités d'aujourd'hui multiplient entre elles. Telle est l'errance violente du poème [903] ».

Pour réellement s'émanciper de toute idée d'unité et du surcodage surplombant de la globalisation, il faut arriver à soustraire la multiplicité de son unité sur-jacente, c'est-à-dire arriver à définir un système rhizomatique. Les arts visuels et la musique participent de ce même mouvement d'émancipation. La créolisation comme processus de devenir, indéterminé se manifeste dans la production culturelle libanaise qui invente un langage esthétique dépassant les oppositions binaires.

Cette production poétique n'est pas un simple reflet de la condition libanaise : elle en est un opérateur actif. L'acteur social et culturel (l'auteur) ne doit pas se faire l'ethnologue de son peuple, pas plus qu'inventer une fiction privée, mais se donner des intercesseurs, prendre des personnages réels et les mettre en état de « fictionner », de « fabuler [904] ».

En inventant de nouvelles formes d'expression, la culture Libanaise ouvre des possibles inédits, de nouvelles et multiples voies pour le vivre-ensemble.

[901] GLISSANT Édouard, *La Cohée du Lamentin. Poétique V*, *op. cit.*, p. 140.
[902] GLISSANT Édouard, *Introduction à une poétique du divers*, *op. cit.*
[903] *Ibid.*, p. 71.
[904] DELEUZE Gilles, « Un peuple qui manque », *art. cit.*

Réticulations pétrifiées ou évanescences futures ?

La frontière est ce qui donne du sens à notre monde. Elle est la première réponse au néant de l'espace et de l'existence. (Régis Debray, *Éloge des frontières*, 2010).

Étudier l'historicité des frontières, leurs émergences, leurs caractéristiques, leurs évolutions et leurs mutations, penser aux convulsions contemporaines, aux enjeux et mécanismes générateurs de leur hybridation et analyser les espaces pour saisir les transformations sociales, politiques et urbaines est essentiel pour réfléchir, imaginer et construire les frontières de demain.
Notre analyse rétrospective révèle une tension dialectique constante entre les fonctions de protection, de définition identitaire et de souveraineté d'une part, et leur rôle en termes d'interfaces, de lieux de passage et d'échange d'autre part. Face aux défis du XXIe siècle – flux migratoires, urgence écologique, globalisation financière et résurgences nationalistes – ces sutures épaisses, lieux d'émergence et de concentration des tensions, que sont les frontières, deviennent des points de cristallisation des conflits mais également l'épicentre des espoirs de notre époque. Le questionnement approfondi du vécu et de l'habiter des espaces frontaliers auquel nous nous sommes consacrés interroge et débouche sur une mise en perspective des frontières et de leurs fabrications territoriales.
Quelle politique faut-il conduire pour les adapter aux défis du monde actuel ? Doit-on se résigner à voir les frontières se pétrifier en réticulations défensives, ou pouvons-nous espérer leur transformation, leur mutation vers des membranes poreuses, promesse d'évanescences futures plus spatialement solidaires ?
Faut-il abolir, habiter ou reconstruire les frontières ? Est-ce que sont viables des démocraties sans frontières ? La coexistence pacifique, le vivre-ensemble sont-ils des leurres, des illusions inatteignables ? Peuvent-elles se concevoir à différentes échelles, du local au global, sans s'évaporer dans l'abstraction ? Comment concilier, articuler les concrétions identitaires ? Est-ce que penser la paix, c'est toujours affronter l'impossible ? La paix universelle exige-t-elle nécessairement l'effacement des différences, ou peut-elle s'accommoder de frontières qui ne soient plus des fronts de conflits mais des coutures entre des communautés distinctes et solidaires ?

Vers une éthique des frontières

Face à un monde insoutenable, intolérable, non viable écologiquement, injustifiable moralement et inacceptable esthétiquement, l'urgence n'est plus seulement de décrire et d'analyser les frontières, mais d'explorer les principes qui devraient guider leur existence. Au XXIe siècle, Guerres mondiales, génocides, murs de la honte, défis migratoires, crise écologique et globalisation économique pèsent sur la planète.
La question fondamentale : Abolir, habiter ou reconstruire les frontières ? cède alors le pas à une interrogation plus profonde : sur quels fondements éthiques fonder leur délimitation et leur gestion ?
Cette nécessité d'une éthique procède d'un constat : la frontière est le lieu par excellence où se jouent, de manière concrète et souvent violente, les grands enjeux de notre temps. C'est là que la tension entre la reconnaissance de l'Autre et son rejet devient la plus aiguë. Comme le souligne Bernard Valade dans son article « La barrière et le niveau » (2012), « un drame se joue dans ces zones où les écarts sont minimes mais où s'avivent le besoin de considération, le souci de distinction et la volonté d'être jugé supérieur[905] ».

[905] VALADE Bernard, « La Barrière et le niveau. L'imaginaire des lignes de démarcation sociale », dans *Hermès, La Revue*, vol. n° 63, n° 2, 2012, p. 26-27.

Dans ce contexte, l'éthique des frontières n'est pas un luxe intellectuel ; elle est une réponse à la crise de la réciprocité et du vivre-ensemble. Elle cherche à répondre à une question cruciale : dans l'ordre mondial, est-ce que seule la puissance règne, privant le faible du droit de vivre libre, ou une place existe-t-elle pour la justice et la dignité partagée ?

Pour dépasser ce dilemme, il apparait impératif de concevoir la frontière non comme une simple ligne de souveraineté, mais comme un *seuil* doté d'une responsabilité. Cette approche s'inspire de la réflexion philosophique sur l'hospitalité et se concrétise dans l'idée d'un *nouvel habiter* des territoires-frontières. Imaginer un « nouveau poème du monde », comme y invitent les trois auteurs Augustin Berque, Alessia de Biase et Philippe Bonnin, dans leur article « Donner lieu au monde : la poétique de l'habiter »[906], c'est précisément concevoir des frontières qui ne tuent plus le paysage humain et naturel, mais qui deviennent des interfaces de relation. Une frontière éthique est donc une frontière habitée, consciente de son rôle dans la fabrique du territoire et de son impact sur l'environnement. Dans la complexité du vécu et de sa mouvance ont est convié à imaginer le monde de demain, le futur des frontières au-delà de la mondialisation, des mobilités, des discriminations, des violences, des divisions et des intersectionnalités spatiales.

Le cas du Liban est une parfaite illustration de ces tensions éthiques et politiques. La porosité historique de sa frontière avec la Syrie a mis à mal le principe de souveraineté, prouvant qu'une frontière sans aucun contrôle peut être vécue comme une négation de l'indépendance et non comme un acte de fraternité. À l'inverse, la « Ligne Bleue » avec Israël incarne une frontière imposée, rigide et violente, qui nie le droit au retour des Palestiniens et se projette bien au-delà de sa trace physique pour structurer un entre-deux aux limites instables et invisibles, un espace interlope régit par des acteurs non-étatiques. La violation continue de la frontière aérienne par des avions militaires israéliens achève de dresser le portrait d'une souveraineté bafouée, où la puissance prime effectivement sur le droit. Ces deux situations opposées – porosité subie et fermeture imposée – démontrent qu'une absence de règle éthique conduit soit au chaos, soit à l'oppression.

Ainsi, une éthique des frontières ne plaide ni pour un monde sans frontières – un néant – ni pour une société close. Elle vise à instituer un principe de double responsabilité : responsabilité envers la communauté politique délimitée, pour assurer sa sécurité et son intégrité, et responsabilité envers l'étranger, dont la dignité et les droits fondamentaux imposent des obligations morales universelles, notamment en matière d'asile. Elle exige de penser la frontière comme un filtre différencié et juste, et non comme un mur aveugle ou une passoire indifférente. C'est dans cet équilibre exigeant, entre souveraineté et hospitalité, entre fermeture légitime et ouverture nécessaire, que réside la possibilité d'une politique durable et équitable des frontières pour le monde de demain.

Rigidifications ou respirations transfrontalières ?

L'analyse critique des dynamiques frontalières contemporaines révèle un paradoxe fondamental : alors que la rhétorique de la globalisation promettait un monde sans frontières, on assiste simultanément à une recrudescence du confortement des frontières, à leur multiplication et à leur radicalisation. Cette contradiction forme la tension dialectique centrale de notre époque, véritable dilemme mondial où s'affrontent des volontés opposées sur les territoires et dans les sociétés : d'un côté une poussée vers l'abolition et la destruction, de l'autre un renforcement des limites.

[906] BERQUE Augustin, DE BIASE Alessia et BONNIN Philippe, *Donner lieu au monde : la poétique de l'habiter*, Donner lieu, Paris - France, 2012, [En ligne], <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01592236>, (Consulté le 6 septembre 2022).

Notre concept paradigmatique des frontières mobiles illustre cette schizophrénie spatiale entre un monde qui s'emmure et un autre qui s'ouvre, entre des peuples qui communiquent et d'autres qui se déchirent, entre des nations qui s'unissent et d'autres qui se séparent, entre des communautés qui s'agrègent et d'autres qui s'exilent, entre des ressources qu'on partage et d'autres qu'on s'approprie par la force. Cette dualité se manifeste concrètement dans l'évolution des possibilités de circulation. Alors que dans les années soixante-dix, on pouvait se déplacer en voiture de Paris en Inde, aujourd'hui cela est totalement impossible, démontrant une régression tangible de la fluidité spatiale malgré les avancées technologiques et l'ouverture à la mondialisation.

Cette tension s'incarne dans des réalités territoriales contrastées. En Europe, certains pays malgré leur appartenance à l'Union Européenne et à l'espace Schengen, ont recours à des murs et grillages, contredisant le principe de libre circulation. Au Moyen-Orient, la situation atteint des niveaux de fragmentation inquiétants : la destruction de l'unité territoriale de l'Irak voit Bagdad maintenant découpée en cinq zones étanches, dépassant en complexité la division historique de Berlin. La Libye, qui connaissait une progressive intégration maghrébine, se voit régressant vers des fiefs dignes du Moyen Âge, confirmant que les frontières moyen-orientales ne sont ni des lignes mortes ni des cicatrices refermées, mais des plaies ouvertes où s'exprime la violence du mondial [907]. La région illustre que l'oubli des frontières reste un privilège des puissants, tandis que leur reconfiguration violente s'impose aux vulnérables. Les dynamiques observées, telles que la fragmentation étatique, les interdépendances sous contrainte, les résiliences des identités transfrontalières, font du Proche et du Moyen-Orient des laboratoires où s'inventent des formes de souveraineté à la fois post-westphaliennes et profondément inégalitaires.

Les frontières, historiquement conçues comme des artefacts stables délimitant des espaces de souveraineté physiques, politiques et culturelles, subissent aujourd'hui une tension dialectique sous l'effet de la globalisation. D'un côté, on observe leur effacement apparent par la fluidification des flux transnationaux de capitaux, de données numériques et de populations, suggérant une érosion des barrières historiques. De l'autre, émerge une reconfiguration violente matérialisée par la prolifération de murs frontaliers (+30% depuis 2000, selon Vallet, 2016), la réaffirmation souverainiste et les conflits territoriaux. Cette dualité interroge moins leur disparition que leur métamorphose ontologique.

La théorie poststructuraliste éclaire ce paradoxe structurel et déplace l'analyse des frontières d'une entité statique vers un processus mouvant – la frontière comme opérateur *simultané* de connexion et de fracture. La question centrale se déplace ainsi d'une alternative binaire (abolition/pérennisation) vers une investigation des processus de re-territorialisation sélective. Comment des logiques d'ouverture économiques et technologiques coexistent-elles avec des dynamiques de fermeture sécuritaires et identitaires ?

Comme le note Antoine Balibar (2002), les frontières se déplacent du « lieu marginal » vers le « cœur des sociétés[908] », générant un phénomène de miroir où l'externalisation des contrôles (par exemple l'agence Frontex de l'UE) produit des frontières internes (biométrie, contrôles identitaires). Cette dynamique relève d'un double mouvement de déterritorialisation et de reterritorialisation, selon la grille deleuzo-guattarienne. Cette analyse permet de comprendre pourquoi, malgré l'ouverture de certaines portes, on se trouve face à de nouvelles frontières tout devant sa propre porte. Le *cyberespace*, perçu comme a-topique, engendre en réalité des *digital borders* (géoblocage, algorithmes de tri) qui matérialisent cette *frontiérisation* tentaculaire et diffuse.

[907] PICARD Elizabeth, *Le Moyen-Orient par ses frontières*, Paris, CNRS Éditions, 2022, p. 15.
[908] BALIBAR Étienne, *Politics and the Other Scene*, London, New York, Verso, 2002.

La logique du capitalisme globalisé accentue cette asymétrie fondamentale, où, comme le souligne Saskia Sassen (2014), les flux de capitaux sont libéralisés tandis que ceux des humains sont rigidifiés[909]. Cette frontiérisation différentielle produit des géographies politiques inédites : zones économiques spéciales fluidifiant les capitaux mais rigidifiant la main-d'œuvre, frontières-réseaux redéfinissant la connectivité spatiale, et enclaves extraterritoriales suspendant localement la souveraineté.

Les mutations contemporaines des frontières génèrent des géographies politiques inédites, caractérisées par une fragmentation sélective de la souveraineté.
En définitive, l'enjeu central ne réside pas dans un choix binaire entre abolition et pérennisation des frontières, mais dans l'analyse critique de leur reconfiguration : quelles frontières, pour quels acteurs, et au service de quel projet politique ?
C'est cette *micro-cartographie frontiérenne* que notre étude a, modestement, tenté d'initier.

Face à ces constats, émerge la nécessité de procéder une transition de la respiration des frontières à la respiration du lieu. Le concept de frontières symbiotiques offre une piste : des interfaces interstitielles transformant la ligne de fracture en espace de co-création, comme le montrent les Eurorégions où la gestion transfrontalière génère des communs écologiques. Cette approche répond à l'intuition selon laquelle le nouveau monde serait en réalité un monde géographique et non historique, privilégiant l'ancrage territorial sobre sur l'expansion historique prédatrice.

Pour résumer, la frontière transitionne et mute. D'un régime de lignes elle évolue tendanciellement vers un régime de tri conjointement miroir et moteur des inégalités globales. Les guerres n'ont jamais fait la preuve qu'elles peuvent être les solutions les plus efficaces pour résoudre les problèmes de frontières. Ce qui importe désormais, c'est de sauver la planète qui a besoin de notre écoute et de notre attention. La solution réside-t-elle dans une conscience vivante et une réconciliation avec soi en premier lieu puis ensuite avec l'autre, seule dialectique opératoire capable de nous faire franchir le seuil de la misère et de l'esclavage pour une renaissance vers un monde plus digne et éthique ?

Quelles frontières au Moyen-Orient ?

Au terme de notre réflexion, les frontières du Proche et du Moyen-Orient se révèlent moins comme des cloisonnements que comme des pulsations organiques et hydriques. Elles y sont, à la fois cicatrices des héritages coloniaux, enjeux de conflits sanglants et interfaces de résiliences insoupçonnées. Loin du modèle westphalien d'une délimitation stable et acceptée, elles génèrent des réalités mouvantes, tantôt poreuses sous la pression des solidarités communautaires et des flux informels, tantôt rigidifiées par la violence des affrontements géopolitiques et l'édification physique de nouvelles barrières en béton armé. L'avenir de la région ne réside donc pas dans une abolition utopique ou une pétrification définitive des tracés, mais dans leur transformation en seuils de reconnaissance mutuelle. La réponse à la question « quelles frontières pour demain ? » serait alors celle du concept de frontière-interface, capable d'articuler de manière équanime la nécessaire souveraineté des États avec la réalité des appartenances transfrontalières et l'impératif de coopération face à des défis communs. L'enjeu est de faire de la frontière un outil de régulation des différences plutôt qu'un instrument de leur exacerbation, condition indispensable pour imaginer une paix durable dans cette région meurtrie.

[909] SASSEN Saskia, *Expulsions. Brutality and Complexity in the Global Economy*, Harvard University Press, 2014.

Quelle frontière pour le Liban ?

La question des frontières entre Israël, la Palestine et le Liban ne peut se réduire à leurs seules dimensions géopolitiques ; elle engage profondément les imaginaires identitaires et la construction des représentations mentales.

Dans son ouvrage *La poétique de la relation*, la citation d'Édouard Glissant — « L'identité se déploie dans la Relation, au lieu de se refermer dans des frontières mentales[910]» — résume une position fondamentalement ouverte de la construction identitaire. Cette perspective éclaire d'un jour nouveau les enjeux frontaliers de la région : à rebours des enfermements culturels, confessionnels ou nationaux, Glissant propose une vision dynamique de l'identité, fondée non sur la fixité ou l'exclusion, mais sur l'échange, la circulation et l'interaction.

Dans le contexte libanais, où les appartenances communautaires tendent à être rigides et à se consolider dans des frontières mentales héritées de l'histoire, cette perspective invite à penser autrement. L'identité n'est pas un repli, mais une traversée : elle se construit dans l'entre-deux, dans la rencontre avec l'autre — que ce soit à travers les expériences de la diaspora, les récits pluriels de la mémoire ou les alliances transversales qui défient les logiques sectaires et sectorielles. Ainsi, les frontières de l'esprit et de l'art, souvent façonnées par des récits de peur, de guerre ou de séparation, peuvent être déplacées, ouvertes, reconfigurées.

Penser l'identité libanaise à la lumière de la *Relation* glissantienne, c'est refuser les assignations figées et reconnaître la richesse des liens, des résonances et des hybridations. Cela signifie dépasser les limitations mentales héritées pour inscrire l'individu et le collectif dans une dynamique vivante, en constante transformation — celle d'un monde en archipel, plutôt qu'en îlots isolés. L'avenir des frontières dans cette région conflictuelle ne réside donc pas seulement dans le tracé de lignes sur une carte, mais dans leur transformation en interfaces de reconnaissance mutuelle, où la sécurité d'Israël s'articulerait avec la souveraineté du Liban et la viabilité territoriale d'un État palestinien. Seule une telle approche relationnelle pourrait faire de la frontière non plus une ligne de confrontation, mais des domaines de coexistence des différences.

Existe-il une démocratie sans frontières ?

La question de l'abolition des frontières engage directement les fondements de la démocratie moderne. Le premier paramètre garantissant un pouvoir égalitaire au sein d'une communauté est sa démarcation : elle cerne le lieu du pouvoir et oblige ceux qui s'y trouvent à le partager. Cette conception de la frontière comme outil de désignation, de cohésion et d'organisation souligne son rôle constitutif dans la formation de l'espace politique démocratique. Loin d'isoler du monde extérieur, cette démarcation permet au contraire une coexistence organisée avec d'autres territoires par le biais de la fédération, celle-ci favorisant la rencontre, le dialogue, l'échange, le partage et l'association.
Cependant, la réalité contemporaine présente des séparateurs honteux, des « rideaux de fer »[911] (Foucher, 1991, 2016 ; Valode et Guye, 2018 ; Bulletin de l'AGF, 2021 ; Rosière, 2020) qui

[910] GLISSANT Édouard, *Poétique de la relation*, Gallimard, Paris, 1990, (Blanche), p. 27.

[911] ROSIERE Stéphane, *Frontières de fer ; le cloisonnement du monde*, Syllepse-L'Institut des Frontières et Discontinuités, 2020, [En ligne], <https://ifd.hypotheses.org/1405/frontieresdefer_rosiere2020_syllepse>, (Consulté le 11 juin 2020). REITEL Bernard, « Un monde de frontières ? », dans *Bulletin de l'Association de Géographes Français AGF. Géographies*, vol. 99, nº 2, 30 mars 2022, p. 3-10. VALODE Philippe et GUYE Jean-Philippe, *Un monde de murs - De l'antiquité à nos*

empêchent la communication bidirectionnelle. Ces dispositifs de fermeture radicale semblent contredire l'idéal démocratique, limitant notre perception et augmentant nos appréhensions. Or, plusieurs réflexions et lectures éclairent ce phénomène : « Quand nous touchons les murs invisibles de ses limites, alors nous en savons plus sur ce qu'ils renferment. »

L'avènement de la communication sans frontières brouille ces repères : le *ici*, le lieu, n'est plus délimitable et le *maintenant* devient intemporel. Cette transformation rend la notion de présence plus aléatoire ou plus complexe, et interroge la persistance des facteurs identitaires. Comme le note Marc Augé (1992), « le dispositif spatial est à la fois ce qui exprime l'identité du groupe (les origines du groupe sont souvent diverses, mais c'est l'identité du lieu qui le fonde, le rassemble et l'unit) et ce que le groupe doit défendre contre les menaces externes et internes pour que le langage de l'identité ait un sens[912] » (Augé, 1992, p. 60). Quand il n'y a plus de frontières, il n'y plus de lieu qui définit l'identité propre, plus de dedans et plus de dehors pour circonscrire le moi et les autres. Cette dissolution explique pourquoi de nombreux groupes, en perte de présence, oscillent entre la tendance d'abolir les frontières et le réflexe naturel de remembrement.

Le cas du Liban semble être exceptionnel car malgré l'abolition, l'évanescence et la mouvance de ses frontières, il existe hors de ses limites à travers sa cohésion culturelle, sa civilisation, ses arts. Cette persistance constitue un acte de résistance, un acte de création pour une affirmation d'existence qui transcende les délimitations territoriales.

Le monde social est décrit comme une mosaïque de cultures et de communautés, caractérisée par une tendance à mettre l'accent sur la fragmentation, l'éclatement et la dispersion des groupes. Cette dynamique s'accompagne paradoxalement d'une interconnexion croissante et d'une hybridation généralisée que Ulf Hannerz décrit comme une « créolisation du monde[913] ». Dans ce contexte, les races, les cultures et les nations sont souvent traitées comme des essences ou des substances, ce qui complexifie la question de l'abolition des frontières.

Comme le souligne Foucher (2016), « on assiste à un double mouvement contradictoire : une tendance au cloisonnement ou à la fragmentation et une tendance à s'inscrire dans un monde plus vaste ; autrement dit, un mouvement d'affirmation nationale et un mouvement de mise à l'abri dans un espace englobant »[914] (Foucher, 2016, p. 14).

Le monde actuel souhaite vivre *sans frontières*, comme en témoignent de multiples domaines (médecins, reporters, musiques) qui traduisent une volonté mondialiste. Pourtant, selon le géographe québécois Henri Dorion dans son livre *Éloge de la frontière*[915], ces appellations expriment une velléité utopique qui refuse une réalité omniprésente : la lancinante persistance des frontières. La démonstration est implacable : on abat une frontière politique ; une autre frontière, sociale, apparaît. Le monde est fondamentalement complexe ; il est fait de différences qu'il faut reconnaître, apprécier et valoriser. Il existe de pernicieuses frontières de séparation et des frontières de contact, aussi bénéfiques que l'est la diversité du monde. Il importe d'en tirer le meilleur profit afin d'éviter de sombrer dans l'insignifiance.

La question démocratique au cœur de ce débat est cruciale : existe-t-il une démocratie sans frontière ? La démocratie suppose un *demos* clairement identifié, un espace de délibération commune et de solidarité organique. Or, sans délimitation claire de la communauté politique, comment définir qui

jours, L'Harmattan, France, 27 août 2018, (Anthropologie, ethnologie, civilisation histoire urbanisme, aménagement, sociologie urbaine). FOUCHER Michel, *Fronts et frontières, un tour du monde géopolitique*, *op. cit.*

912 AUGE Marc, *Non-lieux*, *op. cit.*, p. 60.

913 HANNERZ Ulf, « The World in Creolization », dans *Cambridge University Press*, vol. 57, nº 4, 1987, (Sierra Leone, Africa - Journal of the International African Institute).

914 FOUCHER Michel, *Le retour des frontières*, Paris, C.N.R.S. Éditions, 2016, p. 14.

915 DORION Henry, *Éloge de la frontière*, FIDES, Québec/Canada, 2006, (Les grandes conférences).

participe aux décisions collectives ? L'abolition totale des frontières risquerait de dissoudre les cadres de la souveraineté populaire sans pour autant garantir l'émergence d'une gouvernance mondiale démocratique.

La réponse ne réside donc pas dans l'abolition pure et simple, mais dans la transformation des frontières en interfaces démocratiques. Il s'agit de concevoir des frontières qui ne soient plus des lignes de séparation, mais des seuils de reconnaissance mutuelle, permettant à la fois l'affirmation des particularités et l'ouverture à l'universel. Comme le suggère la métaphore communicationnelle, comment quelqu'un qui monologue peut-il dialoguer ? Le défi est d'inventer des frontières qui deviennent les conditions de possibilité du dialogue plutôt que son obstacle.

Instituer les lignes épaisses et les porosités

La reconfiguration contemporaine des frontières impose de dépasser leur conception linéaire traditionnelle au profit d'une approche plus complexe, articulant épaisseur spatiale et modulation des porosités. Aujourd'hui, les frontières séparent des espaces géopolitiques distincts : des États, mais aussi des territoires supranationaux, à la fois dyades et anadyades selon la terminologie de Michel Foucher (1991). Autant lignes de démarcation qu'interfaces, les espaces transfrontaliers, par un effet d'asymétrie ou un effet polarisant de la frontière, peuvent constituer des catalyseurs d'activités économiques, jouant sur les différentiels de part et d'autre.

Cette complexité s'exprime à travers la notion de « ligne épaisse » : la frontière n'est plus une simple ligne mais un espace de gouvernance complexe, une zone de contact où s'articulent des juridictions, des droits et des identités multiples, un processus plus qu'une barrière. Dans ce contexte, les échanges génèrent des solidarités, des frictions mais aussi des processus d'hybridations (Paquot et Lussault, 2012) ou de distinction, contribuant à la formation d'un territoire de syncrétisme, d'un « *homotone* » (Moullé, 2017). Les flux formels et informels apparaissent ainsi comme des moteurs de construction territoriale mais peuvent « également engendrer des tensions très vives. Ils invitent à considérer la frontière comme réticulaire, formant un réseau, ses effets se ressentant dans un grand nombre de lieux éloignés, interconnectés (Amilhat-Szary, 2015).

Par ailleurs, cette reconfiguration des frontières dépasse le seul domaine géopolitique pour investir les champs épistémiques et numériques. Les secondes hiérarchisent les systèmes de connaissance, marginalisant les savoirs traditionnels au profit des savoirs institutionnels, et créant ainsi des zones d'*illegitimacy*[916] (Santos, 2016) où s'exerce une violence symbolique. Dans le même temps, les frontières algorithmiques, à travers les systèmes de tri et de reconnaissance faciale, naturalisent des catégorisations ethno-racialisées par le moyen de biais statistiques, instituant des *algorithmic borders* (Browne, 2015) qui reproduisent les exclusions coloniales. Ces frontières immatérielles, bien qu'invisibles, modulent les porosités de manière différenciée et constituent des « lignes épaisses » qui structurent l'accès aux ressources et à la reconnaissance.

Pourtant, dans le contexte du « retour des frontières » (Foucher 2016), un processus de refrontierisation augmente les contraintes pesant sur les circulations transnationales. Les frontières semblent se refermer de nouveau alors qu'elles sont devenues mobiles : le contrôle de leur passage s'opère au sein ou en dehors du territoire, en déployant des systèmes de contrôle de plus en plus sophistiqués. Cette réalité du passage de la frontière, déconnectée de sa stabilité géographique, doit être repensée à travers le prisme de la *frontiérité* (Amilhat-Szary, 2015).

[916] DE SOUSA SANTOS Boaventura, *Epistémologies du Sud : Mouvements citoyens et polémique sur la science*, Desclée De Brouwer, 2016, (Solidarite Et Societe).

Le cas du Liban est très éloquent. Le périmètre libanais et ses limites internes sont façonnés par les différentes populations qui se sont installées au sein de son territoire, créant une cartographie humaine complexe où les réfugiés palestiniens, syriens et autres migrants redéfinissent continuellement l'espace frontalier. Cette frontière Liban-Syrie doit être contrôlée et redéfinie par l'État libanais qui doit être capable d'imposer son pouvoir le long de la ligne et aux différents points de passages. La dialectique d'ouverture et de fermeture dans la proximité avec un pays voisin instable ne permet pas un fonctionnement normal du Liban, où aucun contrôle n'est possible en termes de flux de personnes, de marchandises, de trafics, de drogues ou d'armes illégaux.

Face à cette complexité, une Géographie critique de l'espace frontalier du quotidien devient nécessaire. Une pensée vivante, proprement visionnaire, révolutionnaire, libre, critique se présente comme indispensable : il est temps de creuser la superficielle profondeur de la question de la frontière mobile, évanescente, nomade, identitaire. Cette approche doit mobiliser la pensée de la complexité du réel, le concept du tout et de ses parties, de dualisme et de systèmes interconnectés appliqués aux sociétés riveraines.

En définitive, repenser les frontières comme des lignes épaisses aux porosités différenciées offre une alternative à l'impasse entre ouverture absolue et fermeture hermétique. Comme le suggère Edgar Morin, « s'il faut perdre l'illusion messianique d'un avenir radieux, nous pouvons toujours nourrir l'espérance d'un monde meilleur ». Cette espérance passe par l'apprivoisement du désir d'identité qu'Amin Maalouf évoque dans *Les Identités meurtrières*, un désir qui « ne doit être traité ni par la persécution ni par la complaisance, mais observé, étudié sereinement, compris puis dompté » pour éviter que le monde ne se transforme en jungle. L'enjeu est de transformer les frontières en interfaces de régulation conscientes, où s'articulent de manière dynamique souveraineté et ouverture, sécurité et hospitalité.

Futuribles :

Les frontières, leurs réticulations qui structurent notre monde ne sont donc ni condamnées à la solidification, ni promises à une disparition pure et simple. Elles sont un champ de bataille où s'affrontent des logiques contradictoires de fermeture et d'ouverture qu'il s'agît d'équilibrer, de concilier et de se concilier.

Notre étude montre que la voie de l'avenir ne semble être ni le mur d'airain ni son abolition, mais la *frontière-membrane* : une institution politique et sociale, partagée et souple, éthiquement fondée, spatialement épaisse et différemment et modulairement poreuse.

Notre défi n'est donc pas de rêver à la disparition des frontières, mais de les civiliser. De les transformer d'instruments de souveraineté brute en outils de gestion responsable et dialogique de l'interdépendance humaine.

C'est dans cet effort de réinvention et de refondation que réside la possibilité d'un avenir où les frontières, au lieu de séparer les hommes pour mieux les opposer, deviendraient les coutures fragiles mais nécessaires d'un monde commun, à la fois divers et solidaire.

Le choix n'est pas entre la pétrification ou l'évanescence mais bien, en définitive, entre un monde qui a peur de son futur et un monde qui a le courage, encore et toujours, de le réinventer.

Bibliographie

ABDULKARIM Amir, « La diaspora libanaise : une organisation communautaire », dans *L'Espace géographique*, vol. 23, nº 3, 1994, p. 217-223.

ABOU-MERHI Karim, « L'identité beyrouthine et la reconstruction », dans *Géographie et cultures*, Laboratoire Espaces, Nature et Culture (ENEC), nº 65, 3 novembre 2008, p. 73-89.

ABEL Olivier, « Pour une éthique de la frontière », dans *Autres Temps*, vol. 33, nº 1, 1992, p. 13-23.

AFP, « Tout comprendre à la (nouvelle) montée des tensions entre la Turquie et la Grèce », dans *L'Express*, 4 septembre 2022, [En ligne], <https://www.lexpress.fr/monde/tout-comprendre-a-la-nouvelle-montee-des-tensions-entre-la-turquie-et-la-grece_2179571.html>, (Consulté le 27 avril 2024).

AGAMBEN Giorgio, *État d'exception, Homo sacer, II, 1*, Seuil, 2003, (L'Ordre philosophique).

AGERON Charles-Robert et NORA Pierre, *Les Lieux de mémoire, tome 1*, Paris, Gallimard, 2013.

AGIER Michel, « 5. Les camps aujourd'hui, un présent qui n'en finit pas », dans *Habiter, le propre de l'humain*, Paris, La Découverte, 2007, (Armillaire), p. 89-101, [En ligne], <https://www.cairn.info/habiter-le-propre-de-l-humain--9782707153203-p-89.htm>, (Consulté le 4 juillet 2022).

AGIER Michel, « Le son de la guerre. Expériences africaines de l'errance, des frontières et des camps », dans *Politix*, vol. 69, Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur, nº 1, 2005, p. 83-99.

AGIER Michel, *Anthropologie de la ville*, Paris, Presses Universitaires de France, 2015, [En ligne], <https://shs.cairn.info/anthropologie-de-la-ville--9782130634805>, (Consulté le 13 août 2025).

AGIER Michel, *Aux bords du monde, les réfugiés*, Flammarion, 2002.

AGIER Michel, *Borderlands. Towards an Anthropology of Cosmopolitan Condition*, Cambridge, Polity press, 2016, [En ligne], <https://www.academia.edu/41309178/Borderlands_Towards_an_Anthropology_of_Cosmopolitan_Condition_Cambridge_Polity_press_2016>, (Consulté le 2 août 2025).

AGIER Michel, *Gérer les indésirables : des camps de réfugiés au gouvernement humanitaire*, Paris, Flammarion, 2008.

AGIER Michel, *La condition cosmopolite. L'anthropologie à l'épreuve du piège identitaire*, Éditions La Découverte, 2013, (Sciences humaines).

AGIER Michel, *Problématiques actuelles de la frontière | Musée de l'histoire de l'immigration*, [En ligne], <https://www.histoire-immigration.fr/expositions-temporaires/frontieres/problematiques-actuelles-de-la-frontiere>, (Consulté le 12 décembre 2022).

AGIER Michel, *Un monde de camps*, La Découverte, Paris, 2014, (Hors collection Sciences Humaines).

AGNES Favier, « Histoires de familles, patronage et clientèles dans l'espace politique local au Liban », dans *Annuaire de l'Afrique du Nord 2003, Paris, CNRS éditions*, Annuaire de l'Afrique du Nord, 2005, [En ligne], <http://aan.mmsh.univ-aix.fr/volumes/2003/Pages/AAN-2003-41_11.aspx>, (Consulté le 4 novembre 2022).

AGNEW John A., *Globalization and sovereignty*, Lanham : Rowman & Littlefield Publishers, 2009.

AITSAID Farida, *La démocratie délibérative et le pluralisme : un défi contemporain*, Montréal, Université du Québec, novembre 2008, p. 141, [En ligne], <https://archipel.uqam.ca/1632/1/M10640.pdf>, (Consulté le 6 août 2022).

ALBRECHT Glenn, *Les émotions de la Terre. Des nouveaux mots pour un nouveau monde*, Les liens qui libèrent, 2020.

ALEXANDER Ernest R., « After Rationality, What? A Review of Responses to Paradigm Breakdown », dans *Journal of the American Planning Association*, vol. 50, Routledge, nº 1, 31 mars 1984, p. 62-69.

ALEXANDRE Frédéric, GRASLAND Claude et GAY Jean-Christophe, « Limites et discontinuités et leurs implications spatiales », dans *Historiens et Géographes*, nº 379, ((mise au point bibliographique sur la question de géographie thématique au programme de l'agrégation de géographie)), p. 317-328.

ALIENOR ARTS PLASTIQUES, *Frontière : Frida Kahlo*, 07:18:35 UTC, [En ligne], <https://fr.slideshare.net/AlienorArtsPlastiques/frontire>, (Consulté le 13 juin 2020).

ALLAIN Sophie, « La médiation environnementale et territoriale : nouveau champ d'application de la médiation », dans *La formation au dialogue territorial*, Dijon cedex, Éducagri éditions, 2006, (Transversales), p. 21-23, [En ligne], <https://www.cairn.info/la-formation-au-dialogue-territorial--9782844444479-p-21.htm>, (Consulté le 14 septembre 2022).

ALLMENDINGER Philip, *Planning Theory*, 3rd edition, London, Red Globe Press, 5 juillet 2017.

ALSAYYAD Nezar, *Hybrid Urbanism: On the Identity Discourse and the Built Environment*, 1re édition, Praeger, 30 mars 2001, [En ligne], <https://www.perlego.com/book/4170933/hybrid-urbanism-on-the-identity-discourse-and-the-built-environment-pdf>, (Consulté le 22 mai 2025).

AMILHAT SZARY Anne-Laure et FOURNY Marie-Christine (dir.)., *Après les frontières, avec la frontière. Nouvelles dynamiques transfrontalières en Europe*, La Tour d'Aigues, L'Aube, Région Rhône-Alpes, Laboratoire PACTE-UMR 5194, CNRS, DATAR, 2006, (Monde en cours), [En ligne], <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00377502/document>, (Consulté le 22 décembre 2020).

AMILHAT SZARY Anne-Laure, « Beyond Borders », dans *Revue internationale et stratégique*, vol. No 102, no 2, 28 juin 2016, p. 147-153.

AMILHAT SZARY Anne-Laure, *C*APES Frontières, 7 janvier 2021, [En ligne], <https://www.youtube.com/watch?v=_j5rqXGh3Z8>, (Consulté le 5 août 2021).

AMILHAT SZARY Anne-Laure et HAMEZ Grégory, *Frontières | Cairn.info*, Armand Colin, 2020, [En ligne], <https://shs-cairn-info.janus.bis-sorbonne.fr/frontieres--9782200629779?lang=fr>, (Consulté le 27 septembre 2024).

AMILHAT SZARY Anne-Laure, *Frontières, penser à la limite*, Association des Anciens Elèves de l'ENS-Ulm, France, décembre 2013, (L'Archicube, 13), [En ligne], <halshs-00817174f>.

AMILHAT SZARY Anne-Laure, « Frontières et conflits : une approche territoriale. (Borders and conflicts : a territorial approach) », dans *Bulletin de l'Association de Géographes Français*, vol. 89, no 1, 2012, p. 18-33.

AMILHAT SZARY Anne-Laure, « Identités collectives à la frontière ; Héritage et échange, idéologie et innovation », dans *Civilisations. Revue internationale d'anthropologie et de sciences humaines*, vol. 60, Université Libre de Bruxelles, no 1, 2011, p. 81-101.

AMILHAT SZARY Anne-Laure, « Les frontières, lieu / locus d'une post-politique des images ? », dans *Les Carnets du BAL*, no 7, octobre 2016, p. 62-81.

AMILHAT SZARY Anne-Laure, *Géopolitique des frontières ; Découper la terre, imposer une vision du monde*, Le Cavalier Bleu, Paris, 19 novembre 2020.

AMILHAT-SZARY Anne-Laure et GIRAUT Frédéric, *Borderities and the politics of contemporary mobile borders*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2015.

AMILHAT-SZARY Anne-Laure, *Qu'est-ce qu'une frontière aujourd'hui ?*, France, PUF, 19 mars 2015.

AMIOT Hervé, « Les implantations israéliennes en Cisjordanie (1) : histoire de la présence juive en Palestine avant 1967 », dans *Les clés du Moyen-Orient*, 18 septembre 2013, [En ligne], <https://www.lesclesdumoyenorient.com/Les-implantations-israeliennes-en-Cisjordanie-1-histoire-de-la-presence-juive.html>, (Consulté le 5 avril 2020).

AMOORE Louise, « Biometric borders: Governing mobilities in the war on terror », dans *Political Geography*, vol. 25, no 3, 1 mars 2006, p. 336-351.

ANCEL Jacques, SIEGFRIED André et DEFFONTAINES Pierre, *Géographie des frontières*, Gallimard (réédition numérique FeniXX), Paris, 1938, (Géographie humaine).

ANDERSON Benedict, *Imagined Communities: Reflections on the Origin and Spread of Nationalism*, Londres, Verso, 1983.

ANDERSON Benedict, *L'imaginaire national ; Réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*, Éditions La Découverte, Paris, 2006, (Sciences humaines & sociales, 123).

ANDERSON Benedict, *The Spectre of Comparisons. Nationalism, Southeast Asia and the World*, Verso, London, 1998.

ANDRE-DESSORNES Carole, « De la banalité des tragédies du Moyen-Orient ... aux traumatismes », dans *La frontière dans tous ses états*, vol. 2, L'harmattan, 2017, (Confluences Méditerranée _ revue trimestrielle, 101), p. 155-168, [En ligne], <https://www-cairn-info.ezpaarse.univ-paris1.fr/revue-confluences-mediterranee-2017-2.htm>, (Consulté le 21 septembre 2019).

ANTONIOLI Manola, « 8 : Jacques Derrida, de la "ville-refuge" au droit de résidence », dans *Le territoire des philosophes*, Paris, La Découverte, 2009, (Recherches), p. 139-159, [En ligne], <https://www.cairn.info/le-territoire-des-philosophes--9782707156471-p-139.htm>, (Consulté le 2 août 2023).

ANTONIOLI Manola et al., *Saturations : Individus, collectifs, organisations et territoires à l'épreuve*, Elya Éditions, Grenoble, 2020, [En ligne], <https://hal.science/halshs-02455142/>.

APPADURAI Arjun, *Modernity At Large. Cultural Dimensions of Globalization*, Univ. of Minnesota Press, 1996.

APPLEBAUM Anne, « Le Nouveau Rideau de Fer », dans *Washington Post,* 24 novembre 2004, p. A21.

Après les frontières, avec la frontière : quelles territorialités transfrontalières ?, 5 décembre 2003, [En ligne], <https://calenda.org/188629>, (Consulté le 9 août 2021).

ARBARET-SCHULZ Christiane, « La question du continu et du discontinu à l'épreuve de la dimension technique des sociétés », dans, GENIN Alain et FREDERIC Alexandre (éd.), *Continu et discontinu dans l'espace géographique*, Tours, Presses universitaires François-Rabelais, 22 mai 2013, (Perspectives Villes et Territoires), p. 409-416, [En ligne], <http://books.openedition.org/pufr/2405>, (Consulté le 30 juillet 2022).

ARENDT Hannah, *Condition de l'homme moderne ; The human condition*, Calmann-Lévy, Paris, 17 octobre 2018, (Liberté de l'esprit, Philosophie).

ARENDT Hannah, *Eichmann in Jerusalem: a report on the banality of evil*, New York, Penguin Books, 2006.

ARENDT Hannah, *La vie de l'esprit ; La pensée. Le vouloir.*, PUF, Traduit de l'américain par Lucienne Lotringer, 6 mars 2013, (Quadrige - Philosophie, 2).

ARENDT Hannah, *Les Origines du totalitarisme, tome 3 : Le Système totalitaire*, Paris, Seuil, 1951.

ARENDT Hannah, *The Jewish Writings*, Schocken, 2007.

ARMAND FARGUES Myriam, « L'environnement urbain entre écologie et urbanisme », dans, LE BRIS Emile (éd.), *Villes du sud : sur la route d'Istanbul*, Paris, ORSTOM, 1996, p. 167-199, [En ligne], <http://www.documentation.ird.fr/hor/fdi:010005824>, (Consulté le 5 novembre 2020).

ARRAULT Jean-Baptiste, « Du toponyme au concept ? Usages et significations du terme archipel en géographie et dans les sciences sociales », dans *L'espace géographique*, vol. Tome 34, nº 4, 2005, p. 315-328.

ARSLAN Ece, « La pensée de Lefebvre à l'épreuve : expériences et enquêtes », dans *Métropolitiques*, 13 décembre 2018, [En ligne], <https://www.metropolitiques.eu/La-pensee-de-Lefebvre-a-l-epreuve-experiences-et-enquetes.html>, (Consulté le 28 mai 2019).

ASAL Houda, *Dynamiques associatives de la diaspora libanaise : fragmentations internes et transnationalisme sur le Web*, Paris, Fondation Maison des sciences de l'homme, avril 2012, p. 20, [En ligne], <http://www.e-diasporas.fr/working-papers/Asal-Lebanese-FR.pdf>.

ASHLEY Gail M., *Where are we headed? "Soft" rock research into the new millennium*, Geo Soc Am Ab/Pro 30:A-148e, 1998.

Association des Assyro-Chaldéens de France - Communiqué de l'AACF à propos du Génocide, [En ligne], <https://www.imprescriptible.fr/seyfo/aacf/>, (Consulté le 8 mars 2025).

ATASSI Karim, *Syria, the Strength of an Idea: The Constitutional Architectures of Its Political Regimes*, Cambridge University Press, New York, 2018, (6: The Fourth Republic).

AUBET Maria Eugenia, *The Phoenicians and the West: Politics, Colonies and Trade*, Edition 2-Cambridge University Press, 2001.

AUGE Marc, « Retour sur les « non-lieux » », dans *Communications*, vol. n° 87, nº 2, 2010, p. 171-178.

AUGE Marc, *Non-lieux : Introduction à une anthropologie de la surmodernité*, La librairie du XXème siècle, Seuil, Paris, 1992.

BACHELARD Gaston, *L'eau et les rêves : Essai sur l'imagination de la matière*, Librairie José Corti, Paris, 1942, (18e réimpression).

BACHELARD Gaston, *La formation de l'esprit scientifique*, Librairie philosophique J. VRIN, Paris, 1938.

BACHELARD Gaston, *La formation de l'esprit scientifique : Contribution à une psychanalyse de la connaissance objective*, vol. 5, Librairie philosophique J. VRIN, Paris, août 1940, (Collection : Bibliothèque des textes philosophiques), [En ligne], <http://www.jstor.org/stable/2084470?origin=crossref>, (Consulté le 7 avril 2019).

BACHELARD Gaston, *La poétique de l'espace*, vol. 1, Paris, Presses Universitaires de France, 2012.

BACKMANN René, *Un mur en Palestine*, Gallimard, Paris, Folio actuel, 2006.

BACQUE Marie-Hélène et GAUTHIER Mario, « Participation, urbanisme et études urbaines. Quatre décennies de débats et d'expériences depuis "A ladder of citizen participation" de S. R. Arnstein », dans *Participations*, vol. 1, Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur, nº 1, 2011, p. 36-66.

BAILLY Antoine Sylvain et RACINE Jean-Bernard, « Les géographes ont-ils jamais trouvé le Nord ? », dans *Espace Géographique*, vol. 7, nº 1, 1978, p. 5-14.

BAILLY Émeline et MARCHAND Dorothée, *Ville numérique ; La qualité urbaine en question*, Wavre, Mardaga, 2021, (Architecture), [En ligne], <https://www.cairn.info/ville-numerique--9782804720285-p-179.htm>, (Consulté le 2 août 2023).

BALABANIAN Olivier et ARDILLIER-CARRAS Françoise, *Arménie Avant-poste chrétien dans le Caucase*, Fnac, Glénat, 2006, (La Société de géographie - La Société des explorateurs), [En ligne], <https://www.fnac.com/a1882182/Olivier-Balabanian-Armenie>, (Consulté le 8 mars 2025).

BALANCHE Fabrice et BUCCIANTI-BARAKAT Liliane, « Beyrouth entre mondialisation et crise syrienne (Beirut between globalization and Syrian crisis) », vol. 33-34, 2013 2012, [En ligne], <https://www.academia.edu/10896521/Beyrouth_entre_mondialisation_et_crise_syrienne_Beirut_between_globalization_and_Syrian_crisis_>.

BALANCHE Fabrice et VERDEIL Éric, « L'implantation des réfugiés syriens au Liban », dans, FAOUR Ghaleb, VERDEIL Eric et HAMZE Mouin (éd.), *Atlas du Liban : Les nouveaux défis*, Beyrouth, Presses de l'Ifpo, 29 octobre 2018, (Co-éditions), p. 30-31, [En ligne], <http://books.openedition.org/ifpo/10741>, (Consulté le 8 avril 2021).

BALANCHE Fabrice, « L'État au Proche-Orient arabe entre communautarisme, clientélisme, mondialisation et projet de Grand Moyen Orient », dans *L'Espace Politique. Revue en ligne de géographie politique et de géopolitique*, nº 11, 15 novembre 2010, [En ligne], <http://journals.openedition.org/espacepolitique/1619>, (Consulté le 16 janvier 2020).

BALANCHE Fabrice, « Le Liban écartelé dans la géopolitique régionale », dans, FAOUR Ghaleb, VERDEIL Éric et HAMZE Mouin (éd.), *Atlas du Liban : Les nouveaux défis*, Beyrouth, Presses de l'Ifpo, 29 octobre 2018, p. 24-25.

BALANCHE Fabrice, « Syrie-Liban : intégration régionale ou dilution », dans *M@ppemonde, Maison de la géographie,* 2005, p. pp.13.

BALIBAR Étienne, « Qu'est-ce qu'une frontière ? », dans *La Crainte des masses ; Politique et philosophie avant et après Marx*, Galilée, Paris, 1997, p. 371-380.

BALIBAR Étienne, *Europe, constitution, frontière - broché - Balibar - Achat Livre | fnac*, 2009, [En ligne], <https://www.fnac.com/a1672882/Balibar-Europe-constitution-frontiere>, (Consulté le 29 septembre 2025).

BALIBAR Étienne, *La Crainte des masses ; Politique et philosophie avant et après Marx*, Galilée, Paris, 1997, [En ligne], <http://www.editions-galilee.fr/f/index.php?sp=liv&livre_id=2625>, (Consulté le 26 février 2023).

BALIBAR Étienne, *Les frontières de la démocratie*, Paris, La Découverte, 2013, (Cahiers libres).

BALIBAR Étienne, *Nous, citoyens d'Europe ? les frontières, l'État, le peuple*, La Découverte, 2001, (Cahiers libres).

BALIBAR Étienne, *Politics and the Other Scene*, London, New York, Verso, 2002.

BANQUE MONDIALE, *The Toll of War: The Economic and Social Consequences of the Conflict in Syria*, 2018.

BARDAWIL Fadi A., *Revolution and Disenchantment: Arab Marxism and the Binds of Emancipation*, Duke University Press, 2020.

BAREL Yves et ESCHER Maurits Cornelis, *Le paradoxe et le système : essai sur le fantastique social*, Grenoble, Presses universitaires, 1 janvier 1979.

BARON Xavier, *Histoire du Liban : Des origines à nos jours*, Tallandier, 11 mai 2017, [En ligne], <https://livre.fnac.com/a10285973/Xavier-Baron-Histoire-du-liban>, (Consulté le 24 juillet 2020).

BARR James, *Une ligne dans le sable. Le conflit franco-britannique qui façonna le Moyen-Orient*, Perrin, Paris, 2017.

BARRAL Pierre-Emmanuel et HANNE Olivier, *La Grande Syrie. Des premiers empires aux révoltes arabes - Pierre-Emmanuel Barral*, Du Grenadier, Bernard Giovanangeli Editeur, 23 juin 2016.

BART François, « Avant-propos », dans *Les interfaces, ruptures, transitions et mutations*, PUB, 2008, p. 336.

BARTHEL Pierre-Arnaud et VERDEIL Éric, « Villes arabes, villes durables ? Enjeux, circulations et mise à l'épreuve de nouvelles politiques urbaines », dans *Environnement Urbain - Dossier thématique*, vol. 7, 2013, p. 177.

BASCH Linda, GLICK SCHILLER Nina et SZANTON BLANC Cristina, *Nations Unbound: Transnational Projects, Postcolonial Predicaments and Deterritorialized Nation-States*, Gordon and Breach Science Publishers, 1993.

BATAILLON Claude, *Pour la géographie*, Flammarion, Paris, 1999, (Géographes).

BAUER Frédéric, « Inclusion et planification : vers un territoire inclusif », dans *Vie sociale*, vol. 11, Toulouse, Érès, nº 3, 2015, p. 71-80.

BAUER Yehuda, *Rethinking the Holocaust*, Yale University Press, New Haven & London, 2001.

BAUMAN Zygmunt, *Liquid modernity*, Cambridge, UK, Malden, MA, Polity Press, 2000.

BAUMANN Hannes, *Citizen hariri and neoliberal politics in postwar lebanon*, ProQuest Dissertations & Theses, 2012.

BAVOUX Jean-Jacques et al., *Géographie des transports*, Paris, Armand Colin, 2005.

BAZIN Hugues, « Les figures du tiers-espace : contre-espace, tiers-paysage, tiers-lieu », dans *Filigrane*, Numéros de la revue, Édifier le Commun, I, 2015, (Tiers-Espaces), [En ligne], <https://revues.mshparisnord.fr/filigrane/index.php?id=717>, (Consulté le 19 octobre 2019).

BEAUJEAN Amédée, *Le Petit Littré*, La pochothèque, Le Livre de poche, Paris, 1990, (Leslibraires.fr).

BEAUQUEL Julia, « Danser, une philosophie », dans *France Culture*, Savoirs : Le journal de la philo par Géraldine Mosna-Savoye, 4 juin 2018, p. 300.

BECK Ulrich, *Qu'est-ce que le cosmopolitisme ?*, Paris, AUBIER, 2006.

BECKER Howard Saul, *Outsiders ; studies in the sociology of deviance*, London, Free Press of Glencoe, 1963.

BECKOUCHE Pierre et YANN Richard, *Atlas d'une nouvelle Europe ; l'UE et ses voisins : vers une région mondiale ?*, Nouvelle édition, Paris, AUTREMENT, 1 septembre 2008.

BEININ Joel, *The Dispersion of Egyptian Jewry: Culture, Politics, and the Formation of a Modern Diaspora*, 1re édition, University of California Press, 2023.

BEN FARHAT Soufiane, « Construction européenne-Spectre d'un nouveau Rideau de fer », Journal, 2009.

BENNAFLA Karine et al., *La frontière dans tous ses états*, vol. 2, L'Harmattan, 2017, (Confluences Méditerranée, 101), [En ligne], <https://www-cairn-info.ezpaarse.univ-paris1.fr/revue-confluences-mediterranee-2017-2.htm>, (Consulté le 21 septembre 2019).

BENOUADDAH-MULLER Sabi-Olivier, « Xavier Crettiez, Les formes de la violence », dans *Lectures*, Liens Socio, 2 janvier 2009, [En ligne], <https://journals.openedition.org/lectures/707>, (Consulté le 1 juin 2024).

BENRAAD Myriam, « À l'ombre de Mossoul : l'Irak entre hyper-fragmentation et frontières incertaines », dans *La frontière dans tous ses états*, vol. 2, L'harmattan, 2017, (Confluences Méditerranée _ revue trimestrielle, 101), p. 67-79.

BENSALAH Assia Alaoui et al., « Le Dialogue entre les Peuples et les Cultures dans l'Espace euro-méditerranéen », octobre 2003, (Rapport du Groupe des Sages créé à l'initiative du Président de la Commission européenne), p. 47.

BERGER Peter et LUCKMANN Thomas, « I. Les fondements de la connaissance dans la vie quotidienne », dans *La Construction sociale de la réalité*, Paris, Armand Colin, 2018, (Individu et Société), p. 65-99, [En ligne], <https://www.cairn.info/la-construction-sociale-de-la-realite--9782200621902-p-65.htm>, (Consulté le 30 janvier 2023).

BERGER Peter Ludwig et LUCKMANN Thomas, *La construction sociale de la réalité*, Malakoff, Armand Colin, 2018, (Individu et société).

BERGSON Henri, *L'évolution créatrice*, PUF, 2 mai 2013, (Quadrige).

BERKE Philip R., « Does Sustainable Development Offer a New Direction for Planning? Challenges for the Twenty-First Century », dans *Journal of Planning Literature*, vol. 17, no 1, août 2002, p. 21-36.

BERNIER Xavier, « Le Liban à travers les transports ; Un "réseau fluide" pour un territoire fragmenté ? », dans *Asia and Pacific Studies*, no 7, 2010, p. 33-49.

BERNIER Xavier, « Les dynamiques réticulo-territoriales et la frontière en zone de montagne : approche typologique », dans *Flux*, vol. 70, Bû, Métropolis, no 4, 2007, p. 8-19.

BERQUE Augustin, « 3. Qu'est-ce que l'espace de l'habiter ? », dans *Habiter, le propre de l'humain*, Paris, La Découverte, 2007, (Armillaire), p. 53-67, [En ligne], <https://www.cairn.info/habiter-le-propre-de-l-humain--9782707153203-p-53.htm>, (Consulté le 4 juillet 2022).

BERQUE Augustin, « Environnement, paysages et milieux chez Augustin Berque », dans *Laboratoire junior écologie : Natures et Expériences*, 26 février 2018, p. 5.

BERQUE Augustin, DE BIASE Alessia et BONNIN Philippe, *Donner lieu au monde : la poétique de l'habiter*, Donner lieu, Paris - France, 2012, [En ligne], <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01592236>, (Consulté le 6 septembre 2022).

BERQUE Augustin, *Écoumène : introduction à l'étude des milieux humains*, Belin, Paris, 2000, (Mappemonde).

BERQUE Augustin, *La Pensée Paysagère*, Bastia, Éditions Éoliennes, 15 octobre 2016.

BERQUE Augustin, *Médiance, « de milieux en paysages »*, Belin/Reclus (1ère édition 1990), Paris, 2000, (Géographiques).

BERQUE Augustin, *Thinking through Landscape*, Routledge, 12 avril 2013.

BERQUE Jacques, *Andalousies*, Sinbad, Paris, 1981, (La bibliothèque arabe).

BERTRAND Claude et BERTRAND Georges, *Une géographie traversière - L'environnement à travers territoires et temporalités*, Arguments-Librairie Quae : des livres au coeur des sciences, Versailles, 2002.

BERUBE Hélène, *Mythes sionistes et identité israélienne : La trahison nécessaire pour échapper au fanatisme dans l'œuvre d'Amos Oz*, Université du Québec à Montréal, octobre 2006, p. 140.

BESSON Yves, *Identités et conflits au Proche-Orient*, L'Harmattan, Paris, 1 février 1991, (Comprendre le Moyen-Orient).

BETHEMONT Jacques, *Géographie de la Méditerranée. Du mythe unitaire à l'espace fragmenté*, 3e édition, Armand Colin, 2008, (U Géographie).

BEYDOUN Ahmad, *Identité confessionnelle et temps social chez les historiens libanais contemporains*, Publications de l'Université libanaise, Beyrouth, Liban, Librairie orientale, 1984, (Section des études philosophiques et sociales).

BEYDOUN Rola, « Les réserves d'hydrocarbures du Liban en 10 questions », dans *Ici Beyrouth*, 18 juin 2022, [En ligne], <https://icibeyrouth.com/articles/86265/les-reserves-dhydrocarbures-du-liban-en-10-questions>, (Consulté le 3 février 2025).

BEYHUM Nabil, « Beyrouth au cœur des débats », dans *Les cahiers de l'Orient*, n° 32-33, 1994, p. 112.

Beyrouth : imaginaires urbanistiques, Cité de l'architecture & du patrimoine, 16 avril 2015, [En ligne], <http://www.citedelarchitecture.fr/fr/video/beyrouth-imaginaires-urbanistiques>, (Consulté le 5 juin 2021).

BHABHA Homi K., *The Location of Culture*, 2e édition, London, Routledge, 12 octobre 2012.

BIALE David, *Cultures of the Jews: A New History*, Knopf Doubleday Publishing Group, 15 octobre 2002.

BIGO Didier, « Security », dans, DILLON Michael et NEAL Andrew W. (éd.), *Foucault on Politics, Security and War*, London, Palgrave Macmillan UK, 2008, p. 93-114, [En ligne], <https://doi.org/10.1057/9780230229846_5>, (Consulté le 1 juillet 2025).

BLANC Pierre, *Proche-Orient. Le pouvoir, la terre et l'eau*, Paris, Presses de Sciences Po, 2012, (Académique), [En ligne], <https://www.cairn.info/proche-orient--9782724612615.htm>.

BLANCHARD Emmanuel, CLOCHARD Olivier et RODIER Claire, « Sur le front des frontières », dans *Plein droit*, vol. n° 87, GISTI, n° 4, 2010, p. 3-7.

BOISSIERE Thierry et MOUAWAD Jamil, *Beyrouth, entre cauchemar urbain et rêves utopiques*, [En ligne], <https://orientxxi.info/magazine/beyrouth-entre-cauchemar-urbain-et-reves-utopiques,1738>, (Consulté le 24 mai 2022).

BONNEMAISON Joël et al. (éd.), *La Nation et le Territoire ; Le territoire, lien ou frontière ?*, vol. 2, L'Harmattan, Paris, 1999, (Collection « Géographie et cultures. » Série « Fondements de la géographie culturelle »).

BONNEMAISON Joël, CAMBREZI Luc et QUINTY-BOURGEOIS Laurence, *Le territoire, lien ou frontière ? : identités, conflits ethniques, enjeux et recompositions territoriales*, Paris, 2 octobre 1995, p. 819, [En ligne], <http://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/divers08-09/010014865.pdf>.

BONNEMAISON Joël, *Le territoire, lien ou frontière ?. Tome 1, Les territoires de l'identité*, L'Harmattan, 2000.

BOU AKAR Hiba, *For the War Yet to Come: Planning Beirut's Frontiers*, Stanford University Press, California, United States, 4 septembre 2018.

BOUDAILLIEZ Sylvie, « L'art comme résistance à la mort », dans *Savoirs et clinique*, vol. 7, Toulouse, Érès, n° 1, 2006, (Art et Psychanalyse), p. 51-60.

BOUDJIDJ Kahina, « Qui était David Ben Gourion, le père fondateur de l'État israélien ? », dans *Geo.fr*, 22 mars 2024, [En ligne], <https://www.geo.fr/histoire/qui-etait-david-ben-gourion-le-pere-fondateur-de-letat-israelien-219304>, (Consulté le 7 avril 2025).

BOUDOU Benjamin, *Le dilemme des frontières, Éthique et politique de l'immigration*, EHESS, Paris, 2018.

BOUISS Ousama, « Dix principes pour penser dans le "monde complexe" d'Edgar Morin », dans *La Tribune*, p. 02/01/2019.

BOUQUET Gabrielle, « Médiation environnementale : une expérience de formation ancrée sur les territoires », dans *La formation au dialogue territorial*, Dijon cedex, Éducagri éditions, 2006, (Transversales), p. 33-37, [En ligne], <https://www.cairn.info/la-formation-au-dialogue-territorial--9782844444479-p-33.htm>, (Consulté le 14 septembre 2022).

BOURTON William, « Un monde de murs, 1989-2019 », dans *Le soir*, 9 novembre 2019, p. 20.

BOUTIN Éric et al., « Résilience communautaire : le cas du Liban », dans *ESSACHESS – Journal for Communication Studies*, vol. 8, 1(15), 2015, p. 179.

BOUVET Rachel, « L'altérité des frontières », dans *D. Chartier, H. V. Holm, C. Savoie et M. V. Skagen [dir.], Frontières, Montréal, Imaginaire | Nord et Bergen, Département des langues étrangères, Université de Bergen, coll. « Isberg »*, 2017, p. 11-28.

BOYER Robert, *La théorie de la régulation : une analyse critique*, Paris, La Découverte, 12 novembre 1986.

BRAUDEL Fernand, *Grammaire des civilisations*, 1ère édition, 1963, Flammarion, 2013, (essai (Poche) - Champs, 285).

BRAUDEL Fernand, *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II, tome 1*, Paris, Armand Colin, 1949.

BRETAGNOLLE Anne, « Contraction spatio-temporelle », dans *Hypergéo*, 2014, [En ligne], <http://www.hypergeo.eu/spip.php?article597#>, (Consulté le 12 avril 2019).

BRETON Roland, *Horizons et Frontières de l'esprit ; comprendre le multiculturalisme*, Le mot et le Reste, 2006, (Attitudes), [En ligne], <https://lemotetlereste.com/critiquessociales/horizonsetfrontieresdelesprit/>, (Consulté le 8 juillet 2021).

BRIDGE Gary, *Reason in the City of Difference: Pragmatism, communicative action and contemporary urbanism*, London, Routledge, 10 novembre 2004, (Geography, Social Sciences).

BRONES Sophie, *Beyrouth dans ses ruines*, vol. 1, Parenthèses, mai 2020, (Parcours méditerranéen).

BRONES Sophie, « Le patrimoine beyrouthin au « pied du mur ». Iconographie d'un projet architectural. », dans, Le Pogam Pierre-Yves et Plouvier Martine, *Représenter la ville : entre cartographie et imaginaire*, Édition électronique du CTHS, Paris, 2013, (Actes des congrès des sociétés historiques et scientifiques), p. 10, [En ligne], <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01299346/document>.

BRUNEAU Michel et ROLLAN Françoise, « Les Kurdes et le(s) Kurdistan(s) en cartes », dans *Anatoli. De l'Adriatique à la Caspienne. Territoires, Politique, Sociétés*, CNRS Éditions, nº 8, 1 octobre 2017, p. 21-41.

BRUNEAU Michel, « Civilisation(s) : pertinence ou résilience d'un terme ou d'un concept en géographie ? », dans *Annales de géographie*, vol. 674, Paris, Armand Colin, nº 4, 2010, p. 315-337.

BRUNEAU Michel, « Logiques territoriales et États-nations dans les espaces eurasiatiques », dans *L'Espace Politique. Revue en ligne de géographie politique et de géopolitique*, Département de géographie de l'université de Reims Champagne-Ardenne, nº 31, 18 avril 2017, [En ligne], <https://journals.openedition.org/espacepolitique/4288>, (Consulté le 23 janvier 2023).

BRUNEAU Michel, « Phénomène diasporique, transnationalisme, lieux et territoires », dans *CERISCOPE Frontières*, 3 février 2011, [En ligne], <http://ceriscope.sciences-po.fr/node/27>, (Consulté le 30 mai 2021).

BRUNET Roger, « L'Espace géographique, tome 22, n°3, 1993. », dans *Persée*, vol. 22, nº 3, 1993, [En ligne], <https://www.persee.fr/issue/spgeo_0046-2497_1993_num_22_3>, (Consulté le 29 janvier 2023).

BRUNET Roger, FERRAS Robert et THERY Hervé, *Les mots de la géographie : dictionnaire critique*, 3ème édition, Reclus-La Documentation française, Montpellier, 1993, (Collection dynamiques du territoire).

BRUNET Roger, FRANÇOIS Jean-Christophe et GRASLAND Claude, « La discontinuité en géographie : origines et problèmes de recherche », dans *L'Espace géographique*, vol. 26, nº 4, 1997, p. 297-308.

BRUNET-JAILLY Emmanuel, « Frontières en politique », dans *L'Archicube*, nº 13, 2012.

BRUTTMANN Tal et TARRICONE Christophe, *Les 100 mots de la Shoah*, Que Sais-Je, 2020.

BRUTTMANN Tal, *Auschwitz*, La Découverte, 2025, (Repères).

BUCCIANTI-BARAKAT Liliane, « Le centre-ville de Beyrouth ou un patrimoine réinventé ? », dans, GRAVARI-BARBAS Maria, *Habiter le patrimoine : Enjeux, approches, vécu*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 22 février 2013, (Géographie sociale), p. 125-144, [En ligne], <http://books.openedition.org/pur/2233>, (Consulté le 23 décembre 2022).

BUCHAKJIAN Gregory, *Habitats abandonnés - Une histoire de Beyrouth*, KAPH Books S.A.L, Belgique, Les presses du réel, septembre 2018.

BUFFON Georges Louis Leclerc de, *Les époques de la nature*, Paris, Imprimerie Royale, 1780.

BUREAU Luc, *Le territoire pensé : géographie des représentations territoriales*, Presses de l'Université Québec, 2003.

BURGESS E.W. (Ernest Watson), « The Growth of the City », dans, PARK Robert Ezra, MCKENZIE Roderick Duncan et BURGESS E.W. (Ernest Watson), *The City*, University of Chicago Press, Chicago, 1925.

BUSQUET Grégory, « Henri Lefebvre à l'usage des architectes » », dans *Métropolitiques*, 10 juillet 2013, p. 4.

BUSQUET Grégory, « L'espace politique chez Henri Lefebvre : l'idéologie et l'utopie [translation : Sharon Moren] », dans *Utopies et Justice spatiale*, décembre 2012, [En ligne], <https://www.jssj.org/article/lespace-politique-chez-henri-lefebvre-lideologie-et-lutopie/>, (Consulté le 11 avril 2019).

BUSSI Michel (dir.)., *Un monde en recomposition : géographie des coopérations territoriales*, Publications des Universités de Rouen et du Havre, Mont-Saint-Aignan, France, 2009.

BUTCHER Kevin, *Roman Syria and the Near East*, Los Angeles : J. Paul Getty Museum : Getty Publications, 2003.

BUTLER Judith, *Gender trouble: feminism and the subversion of identity*, New York, Routledge, 1990, (Thinking gender).

CARAYON Nicolas, « Les ports phéniciens du Liban, milieux naturels, organisation spatiale et infrastructures », dans *Méditerranée*, vol. AHL, Archaeology and History in the Lebanon-, nº 120, 18 octobre 2013, p. 137.

CARON Roxane, DAMANT Dominique et FLYNN Catherine, « Des récits de réfugiées palestiniennes à travers la grille de l'intersectionnalité », dans *Recherches Feministes*, vol. 30, nº 1, 2017, p. 183-199,273,278,283-284.

CARROUE Laurent et al., *Limites et discontinuités en Géographie*, Sedes/VUEF, Paris, Centre de documentation REGARDS, 2002, (Environnement, Science).

CARUTH Cathy, *Unclaimed experience: Trauma, narrative, and history*, Baltimore, MD, US, Johns Hopkins University Press, 1996, p. x, 154.

CASSANO Franco, *Il pensiero meridiano*, Laterza, 2005.

CASTORIADIS Cornelius, *L'Institution imaginaire de la société*, Paris, POINTS, 19 mai 1999, (Essais).

CASTORIADIS Cornelius, *La montée de l'insignifiance*, Paris : Editions du Seuil, 1996.

CATUSSE Myriam et ABIYAGHI Marie-Noëlle, « From isqat an-nizam at-ta'ifi to the Garbage Crisis Movement: Political Identities and Antisectarian Movements », dans *Lebanon Facing The Arab Uprisings*, Rosita Di Peri, Itali, 2017, p. 73-91.

CATUSSE Myriam et DESTREMAU Blandine, « Action publique et clientélisme au Liban : Les habits neufs du zaim », dans *Politix*, vol. 1, nº 89, 2010, p. 101-128.

CATUSSE Myriam, KARAM Karam et LAMLOUM Olfa (éd.), *Métamorphose des figures du leadership au Liban : Champs et contrechamps des élections législatives de 2009*, Beyrouth, Presses de l'Ifpo, 8 juin 2012, (Contemporain publications), [En ligne], <http://books.openedition.org/ifpo/2551>, (Consulté le 4 novembre 2022).

CATUSSE Myriam, *Le temps des entrepreneurs ?: Politique et transformations du capitalisme au Maroc*, Paris, Karthala-IREMAM, 2017.

CERY Loïc, « Les nomadismes d'André Malraux », dans *Les Dossiers de l'Institut du Tout-Monde fondé par Edouard Glissant en 2006 - Pôle numérique de l'ITM*, 2006, [En ligne], <https://www.tout-monde.com/dossiers5a.html>, (Consulté le 26 juillet 2023).

CHAABAN Jad, *Lebanon's Ponzi-Scheme Financial System: Theft of Deposits and Policy Alternatives.*, American University of Beirut, 2020, p. 8.

CHABCHOUB LAJMI Sémia, « La frontière : une notion complexe et ambiguë », dans *Plublications du GRIC - Dialogue Islamo Chrétien - Groupe de recherches Islamo-chrétien*, 21 mars 2008, (International Gric), [En ligne], <https://gric-international.org/2008/dossiers/entre-chretiens-et-musulmans-quelles-frontieres/la-frontiere-notion-complexe-et-ambigue/>, (Consulté le 16 avril 2019).

CHADEFAUD Catherine, « À la recherche de l'or, de la turquoise, du cèdre et des parfums précieux. Les expéditions royales dans l'Égypte ancienne », Persée - Portail des revues scientifiques en SHS, 2008, [En ligne], <https://www.persee.fr/doc/acths_1764-7355_2008_act_130_3_1450>, (Consulté le 19 avril 2025).

CHAGNOLLAUD Jean-Paul, « Frontières et conflits au Moyen-Orient », dans *Diplomatie*, nº 109, juin 2021, p. 53-57.

CHAGNOLLAUD Jean-Paul, « Frontières et conflits au Moyen-Orient », dans *Après-demain*, vol. 51, Fondation Seligmann, nº 3, 27 septembre 2019, p. 13-15.

CHAHAL Nahla, « La ville de Tripoli, marginalité ou dépérissement ? », dans *Confluences Méditerranée*, vol. 92, Paris, L'Harmattan, nº 1, 2015, p. 143-156.

CHAIGNE-OUDIN Anne-Lucie, « Mur de séparation », dans *Les clés du Moyen-Orient*, 15 juillet 2010, [En ligne], <https://www.lesclesdumoyenorient.com/Mur-de-separation.html>, (Consulté le 21 avril 2025).

CHAMUSSY Henri et BUCCIANTI-BARAKAT Liliane, *Le Liban - Géographie d'un pays paradoxal*, Paris, Belin, 2012.

Chapitre 6 : Qu'est-ce que l'idée dialogique ? | Le défi de la complexité, USI events, Sam-network, 2014, [En ligne], <https://www.sam-network.org/video/le-defi-de-la-complexite?curation=1092.8>, (Consulté le 15 août 2022).

CHARARA Walid et DOMONT Frédéric, *Le Hezbollah, un mouvement islamo-nationaliste*, Fayard, Paris, 8 novembre 2006, (Documents, témoignages).

CHARBIT Denis, *Retour à Altneuland. La traversée des utopies sionistes*, L'éclat, 2004.

CHAVAROCHETTE Carine et DEMANGET Magali, *Faire frontière(s). Raisons politiques et usages symboliques*, Karthala, Paris, 2015, (Hommes et Sociétés), [En ligne], <https://www.karthala.com/hommes-et-societes/2935-faire-frontieres-raisons-politiques-et-usages-symboliques.html>, (Consulté le 16 mai 2021).

CHELEBOURG Christian, *L'imaginaire littéraire : des archétypes à la poétique du sujet*, Paris : Nathan, 2000.

CHETERIAN Vicken, « Confessionnalisme et conflits au Moyen-Orient. Une perspective de longue durée », dans *Relations internationales*, Editions Belin, nº 172, 2018, p. 115-126.

CHILDE V. Gordon, *New Light on the Most Ancient East*, London, Routledge, 24 octobre 2014.

CHIVALLON Christine, « Diaspora », dans *Anthropen, Le dictionnaire francophone d'anthropologie ancré dans le contemporain*, 21 novembre 2017, [En ligne], <https://revues.ulaval.ca/ojs/index.php/anthropen/article/view/30604>, (Consulté le 11 avril 2025).

CHOLLET Mona, « Penser par monts et par vaux ; Ecoumène et Médiance, d'Augustin Berque », dans *Périphéries*, juin 2001, [En ligne], <http://www.peripheries.net/article184.html>, (Consulté le 9 avril 2019).

CHRABIEH Pamela, *Pour une gestion médiatrice des diversités au Liban : Une théorie du plurilogue, au-delà du confessionnalisme*, Ph.D., Ann Arbor, United States, 2006, [En ligne], <http://search.proquest.com/pqdtglobal/docview/304921159/abstract/53ADE8CA29EB4A28PQ/2>, (Consulté le 8 novembre 2019).

CHRISTOPHER R. BROWNING, *The origins of the Final Solution*, University of Nebraska Press, 2004.

CIMINO Matthieu, « 9. La carte et le territoire en islam politique. Idéologie spatiale et enseignement de la géographie par l'organisation État islamique », dans *Politique des frontières*, La Découverte, 25 octobre 2018, p. 185-208, [En ligne], <https://www.cairn.info/politiques-des-frontieres--9782348040740-page-185.htm>, (Consulté le 12 avril 2022).

CLARK B. Kenneth, *Dark Ghetto : Dilemmas of Social Power*, Harper, New York, 1965, (traduction française : Ghetto Noir, Paris, Robert Laffont, 1965).

CLAVAL Paul, « Cultures et civilisations : un essai d'interprétation géographique », dans *Géographie et cultures*, Laboratoire Espaces, Nature et Culture (ENEC), nº 40, 1 février 2001, p. 29-55.

CLAVAL Paul, « L'approche culturelle en géographie : une autre appréhension de l'espace », dans *Confins. Revue franco-brésilienne de géographie/ Revista franco-brasilera de geografia*, Théry, Hervé, nº 52, 12 novembre 2021.

CLAVAL Paul, *Géographie humaine et économique contemporaine*, Paris, Presses Universitaires de France - PUF, 1984.

CLERC-HUYBRECHTS Valérie, « Beyrouth : l'influence du foncier et des plans d'urbanisme sur la formation des quartiers irréguliers de la banlieue sud », dans *M@ppemonde*, nº 84, 2006, (UMR 7136, CNRS - Université Paris VIII), p. 15.

COCKBURN Patrick, *The rise of Islamic State: ISIS and the new Sunni revolution*, London : Verso, 2015.

COELHO Ophelie, *Les États-Unis, les Big techs et le reste du monde... Saisir un moment historique pour bâtir une indépendance numérique*, Institut Rousseau, 22 juin 2021, [En ligne], <https://institut-rousseau.fr/les-etats-unis-les-big-techs-et-le-reste-du-monde/>, (Consulté le 1 mai 2025).

COHEN Robin, *Global Diasporas: An Introduction*, 2e édition, London, Routledge, 17 mars 2008.

COHN Norman, *Warrant for genocide: the myth of the Jewish world-conspiracy and the Protocols of the elders of Zion*, Chico, CA : Scholars Press, 1981.

COLIN Patrick, « Identité et altérité », dans *Cahiers de Gestalt-thérapie*, vol. n° 9, Collège européen de Gestalt-thérapie, nº 1, 2001, p. 52-62.

CONRY Sébastien, *Spatialité des frontières : géophilosophie d'après Michel Foucault et Gilles Deleuze*, Phdthesis, Université de Bourgogne, 10 décembre 2012, [En ligne], <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00841647>, (Consulté le 29 mai 2022).

Convocation Assemblée Générale Extraordinaire – Ars Industrialis | association internationale pour une politique industrielle des technologies de l'esprit, Maison des associations de la Ville de Paris, Salle 1-2, 27 février 2020, [En ligne], <https://arsindustrialis.org/>, (Consulté le 5 janvier 2023).

COOK Jonathan, *Blood and religion: the unmasking of the Jewish and democratic state*, London, Ann Arbor, MI : Pluto Press, 2006, [En ligne], <http://archive.org/details/bloodreligionunm0000cook>, (Consulté le 24 mai 2025).

COPEAUX Etienne et MAUSS-COPEAUX Claire, « La Ligne verte, frontière de l'Union européenne ? », dans *EchoGéo*, Pôle de recherche pour l'organisation et la diffusion de l'information géographique (CNRS UMR 8586), nº 18, 5 décembre 2011, [En ligne], <https://journals.openedition.org/echogeo/12655>, (Consulté le 1 mars 2025).

CORM Georges, « La diaspora libanaise », dans *Hérodote*, nº 53, 1989.

CORM Georges, *Histoire du Moyen-Orient ; de l'antiquité à nos jours*, La découverte, État du monde, octobre 2007, (226).

CORM Georges, *La chute des empires bouleverse le (vieux) monde*, [En ligne], <https://www.monde-diplomatique.fr/publications/l_atlas_histoire/a54049>, (Consulté le 9 juin 2019).

CORM Georges, *Le Liban contemporain*, Éditions la découverte, avril 2012, (Histoire et société, 214).

CORM Georges, *Le Proche-Orient éclaté (1956-2010)*, Gallimard 6ème édition, Liban, 2010, (Folio histoire, 155).

CORM Georges, *Les déterminants des conflits libanais et les modes d'apaisement*, [En ligne], <http://www.georgescorm.com/personal/download.php?file=georges%20corm,%20conflit%20libanais%20final-revgc.pdf>, (Consulté le 17 octobre 2019).

CORM Georges, *Orient-Occident, la fracture imaginaire*, Éditions la découverte, février 2005, (196).

COTE Michel, « GAY, Jean-Christophe (2016) L'Homme et les limites. Paris, Economica, Anthropos, 236 p. (ISBN 978-2-7178-6866-1) », dans *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 61, nº 172, 2017, p. 144.

COURBAGE Youssef, « Deux phases de la démographie de la Palestine, 1872-1948 et 1967-2025 : Aspects comparatifs », dans, HEACOCK Roger (éd.), *Temps et espaces en Palestine : Flux et résistances identitaires*, Beyrouth, Presses de l'Ifpo, 2008, (Contemporain publications), p. 307-329, [En ligne], <https://books.openedition.org/ifpo/502>, (Consulté le 14 avril 2025).

CRAWFORD Kate, *The Atlas of AI: Power, Politics, and the Planetary Costs of Artificial Intelligence*, Yale University Press, 2021, [En ligne], <https://www.jstor.org/stable/j.ctv1ghv45t>, (Consulté le 1 juillet 2025).

CRENSHAW Kimberlé, « Demarginalizing the Intersection of Race and Sex: A Black Feminist Critique of Antidiscrimination Doctrine, Feminist Theory and Antiracist Politics », dans *U. Chi. Legal F.*, vol. 1989, 1 janvier 1989, p. 139.

CRUTZEN Paul J. et STOERMER Eugene F., « The Anthropocene », dans *GBP Newsletter*, nº 41, 2000, (Global ChangeI), p. 17-18.

CURANOVIĆ Alicja, *The Religious Factor in Russia's Foreign Policy*, Routledge, London & New York, 2012.

DAKHLI Leyla, LEMIRE Vincent et RIVET Daniel, « Pour une histoire collective et décloisonnée du Proche-Orient contemporain », dans *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, vol. n° 103, nº 3, 28 août 2009, p. 3-11.

DANFORTH Nick, « Could Different Borders Have Saved the Middle East? », dans *The New York Times*, 14 mai 2016, [En ligne], <https://www.nytimes.com/interactive/2016/05/13/opinion/sunday/15danforth-web.html, https://www.nytimes.com/interactive/2016/05/13/opinion/sunday/15danforth-web.html>, (Consulté le 23 février 2023).

DAVEZIES Laurent, *Le Nouvel Égoïsme territorial : Le grand malaise des nations*, Seuil, Paris, 2015, (Coédition Seuil-La République des idées).

DAVID Guy et SEMMES Stephen, *Fractured Fractals and Broken Dreams: Self-Similar Geometry through Metric and Measure*, Oxford University Press, 27 novembre 1997, [En ligne], <https://doi.org/10.1093/oso/9780198501664.001.0001>, (Consulté le 2 juin 2026).

DAVIDOFF Paul, « Advocacy and Pluralism in Planning », dans *Classic Readings in Urban Planning*, 1st edition, Routledge, 2001, p. 11.

DAVIDOFF Paul, « Advocacy and Pluralism in Planning », dans *Faludi A. : A Reader in Planning Theory*, ProQuest Ebook Central, 1973, (Elsevier Science,), p. 20, [En ligne], <http://ebookcentral.proquest.com/lib/umbosto/detail.action?docID=1934432.>.

DAVIDOFF Paul, « Advocacy and Pluralism in Planning », dans *Journal of the American Institute of Planners*, vol. 31, Routledge, nº 4, 1 novembre 1965, p. 331-338.

DAVIE May, « Enjeux et identités dans la genèse du patrimoine libanais », dans, DAVIE Michael F. et AKL Ziad, *Questions sur le patrimoine architectural et urbain au Liban*, Beyrouth : Alba, Tours, 1999, 1 vol., (Architecture, Cote I5.9.4.1.DAV), p. 51-71.

DAVIE May, « Être beyrouthin en 1800 », dans *Lussault, Michel, Signoles, Pierre (dir.), La citadinité en questions*, URBAMA, Tours, 1996, (Sciences de la ville, 29), p. 59-68.

DAVIE May, *Beyrouth 1825-1975 : un siècle et demi d'urbanisme*, Publications de l'Ordre des Ingénieurs et Architectes de Beyrouth, 2001.

DAVIE May, *Beyrouth et ses faubourgs : Une intégration inachevée*, Beyrouth, Presses de l'Ifpo, 5 septembre 2013, (Cahiers du Cermoc (1991-2001)), [En ligne], <http://books.openedition.org/ifpo/3299>, (Consulté le 13 avril 2019).

DAVIE Michael F., « Beyrouth-Est et Beyrouth-Ouest : territoires confessionnels ou espace de guerre ? Essai d'interprétation », dans *Davie, May : Beyrouth. Regards croisés*, vol. 2, Tours, URBAMA, 1997, (Villes du Monde arabe), p. 17-49, [En ligne], <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01075271>, (Consulté le 13 avril 2019).

DAVIE Michael F., « Internet et les enjeux de la cartographie des religions au Liban », dans *Géographie et cultures*, nº 68, 10 décembre 2008, p. 81-98.

DAVIE Michael F., « Le montré et le caché : cartographier les religions au levant à l'aube du mandat français. L'exemple des grecs orthodoxes », dans *Chronos*, vol. 45, Université de Balamand, 2024, p. 1-30.

DAVIE Michael F., *Beyrouth, regards croisés*, URBAMA, 1997, (Villes du monde arabe (2)).

DAYAN Daniel et al., *Frontières en mouvement*, C.N.R.S. Éditions, Hermès, La Revue, 1991, 1-2 vol., (Hermès : Cognition, Communication, Politique, 8-9), [En ligne], <https://www.cairn.info/revue-hermes-la-revue-1991-1.htm>, (Consulté le 27 décembre 2020).

DE BAL Marcel Bolle, « Reliance, déliance, liance : émergence de trois notions sociologiques », dans *Sociétés*, vol. 80, De Boeck Supérieur, nº 2, 2003, p. 99-131.

DE CERTEAU Michel, *L'invention du quotidien, tome 1 : Arts de faire*, Paris, Gallimard, 1980.

DE CHÂTEL Francesca, « The Role of Drought and Climate Change in the Syrian Uprising: Untangling the Triggers of the Revolution », dans *Middle Eastern Studies*, vol. 50, Routledge, nº 4, 4 juillet 2014, p. 521-535.

DE CLERCK Dima et al., *1989, hors-champ de l'architecture officielle : des petits mondes au Grand Liban*, Laboratoire ACS/AUSser 3329, ENSAPM, ENSA Paris-Malaquais, 2020.

DE CLERCK Dima Zein, *Les relations druzo-chrétiennes dans le Mont Liban Sud à l'épreuve des guerres et des réconciliations, des représentations et des mémoires*, Thèse de doctorat, Paris 1, 30 novembre 2015, [En ligne], <https://www.theses.fr/2015PA010708>, (Consulté le 5 juin 2021).

DE CLERCK Dima, « Guerre, rupture et frontière identitaire dans le Sud du Mont-Liban », dans *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, vol. n° 103, Presses de Sciences Po, nº 3, 28 août 2009, p. 163-176.

DE LAMARTINE Alphonse, *Voyage en Orient*, Bibliothèque nationale de France, 1835, [En ligne], <https://gallica.bnf.fr/essentiels/lamartine/voyage-orient>, (Consulté le 13 septembre 2025).

DE OLIVEIRA Victorine, « Thierry Paquot : "Bachelard invite à aller au-delà de la forme pour saisir la substance matérielle" », dans *Philosophie magazine*, vol. Il faut qu'on parle ! Le langage résout-il les conflits ?, nº 170, 30 mai 2023, [En ligne], <https://www.philomag.com/articles/thierry-paquot-bachelard-invite-aller-au-dela-de-la-forme-pour-saisir-la-substance>, (Consulté le 11 octobre 2024).

DE HAAS Hein, « A theory of migration: the aspirations-capabilities framework », dans *Comparative Migration Studies*, vol. 9, nº 1, 24 février 2021, p. 8.

DE SOUSA SANTOS Boaventura, *Decolonizzare la storia. Oltre capitalismo, colonialismo e patriarcato*, Castelvecchi, 2023, (Vortici), [En ligne], <https://www.ibs.it/decolonizzare-storia-oltre-capitalismo-colonialismo-libro-boaventura-de-sousa-santos/e/9788868265069>, (Consulté le 4 mai 2025).

DE SOUSA SANTOS Boaventura, *Epistémologies du Sud : Mouvements citoyens et polémique sur la science*, Desclée De Brouwer, 2016, (Solidarite Et Societe), [En ligne], <https://www.fnac.com/a9534708/Boaventura-de-Sousa-Santos-Epistemologies-du-Sud>, (Consulté le 4 mai 2025).

DEBARBIEUX Bernard, *Espace de l'imaginaire : Essais et détours*, CNRS Editions, 1 octobre 2015.

DEBRAY Régis, *Éloge des frontières*, Gallimard, Paris, 2010.

DEBRAY Régis, *Un mythe contemporain : le dialogue des civilisations*, C.N.R.S. Editions, 2007.

DEBS Nayla, « L'identité libanaise, une difficile identité plurielle », dans *Topique*, vol. n° 110, nº 1, 2010, p. 105-116.

DEEB Lara et HARB Mona, *Leisurely Islam: Negotiating Geography and Morality in Shi'ite South Beirut*, Princeton University Press, 2013, (Studies in Muslim Politics).

DEL BIAGGIO Cristina, « Regard d'une géographe | Des murs et des frontières, ou le fantasme du contrôle migratoire », dans *asile.ch - Revue Vivre Ensemble, Bulletin de liaison pour la défense du droit d'asile*, VE 159, 13 décembre 2016, [En ligne], <https://asile.ch/2016/12/13/regard-dune-geographe-murs-frontieres-fantasme-controle-migratoire/>, (Consulté le 28 décembre 2020).

DELEUZE Gilles et GUATTARI Félix, *Mille plateaux*, Paris, Éditions de Minuit, 1980, (Critique, t. 2).

DELEUZE Gilles et GUATTARI Félix, *Qu'est-ce que la philosophie ?*, Éditions de Minuit en 1991., Paris, 1991, (Critique, Réédition dans la collection de poche Reprise n°13).

DELEUZE Gilles et GUATTARI Félix, *Rhizome*, Paris, Les Editions de Minuit, 1 mars 1976.

DELEUZE Gilles, « Les sociétés de contrôle », dans *EcoRev'*, vol. 46, Association EcoRev', nº 1, 2018, p. 5-12.

DELEUZE Gilles, « Post-scriptum sur les sociétés de contrôle », dans *Pourparlers 1972-1990*, Les éditions de Minuit, Paris, 1990, p. 256.

DELEUZE Gilles, « Qu'est-ce que l'acte de création ? », dans *Le Monde diplomatique*, 1 août 2016, [En ligne], <https://www.monde-diplomatique.fr/mav/148/DELEUZE/56032>, (Consulté le 7 janvier 2023).

DELEUZE Gilles, « V. Politique : Contrôle et devenir », dans *Pourparlers 1972-1990*, Les éditions de Minuit, Paris, 1990, p. 256.

DELEUZE Gilles, *Critique et clinique*, Les Éditions de Minuit, Paris, 1993, (Paradoxe).

DELEUZE Gilles, *Deux régimes de fous et autres textes (1975-1995)*, Les éditions de Minuit, Paris, Édition préparée par David Lapoujade, 2003, (Paradoxe).

DELEUZE Gilles, *Différence et répétition*, PUF, Paris, 2011 1968, (Épimethée - Discipline : Philosophie, 12).

DELEUZE Gilles, *Pourparlers (1972-1990)*, 2003, (collection de poche Reprise, 6), [En ligne], <http://www.leseditionsdeminuit.fr/livre-Pourparlers_(1972_1990)%C2%A0-2023-1-1-0-1.html>, (Consulté le 9 mars 2023).

DELEUZE Gilles, *Qu'est-ce que l'acte de création ?*, Extrait de conférence donnée dans le cadre des Mardis de la fondation Fermis, 17 mai 1987, [En ligne], <https://www.monde-diplomatique.fr/mav/148/DELEUZE/56032>, (Consulté le 7 janvier 2023).

DELEUZE Gilles, « Un peuple qui manque », dans *L'Image-Temps*, Éditions de Minuit, 1985.

DELEUZE Gilles, *Un peuple qui manque*, 15 septembre 2006, [En ligne], <https://www.lepeuplequimanque.org/le-peuple-qui-manque-gilles-deleuze.html>, (Consulté le 30 juillet 2023).

DELMOTTE Florence et DUEZ Denis (éd.), *Les frontières et la communauté politique : Faire, défaire et penser les frontières*, vol. Sciences Politiques, Bruxelles, Presses de l'Université Saint-Louis, 28 mai 2019, (Collection générale/143), [En ligne], <http://books.openedition.org/pusl/3027>, (Consulté le 2 juillet 2019).

DEMAZIERE Christophe et al., « 50 ans après : actualités du droit à la ville d'Henri Lefebvre », dans *Métropolitiques*, 5 décembre 2018, [En ligne], <https://www.metropolitiques.eu/50-ans-apres-actualites-du-droit-a-la-ville-d-Henri-Lefebvre.html>, (Consulté le 28 mai 2019).

DEMYK Noëlle, « D'un paradigme à l'autre : les apories de la notion d'aire culturelle », dans *Cahiers des Amériques latines*, Institut des hautes études de l'Amérique latine, nº 40, 31 juillet 2002, p. 178-187.

DEPAULE Jean-Charles (éd.), *Les mots de la stigmatisation urbaine*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 30 juin 2017, (Les mots de la ville), [En ligne], <http://books.openedition.org/editionsmsh/9204>, (Consulté le 28 décembre 2022).

DERRIDA Jacques, « Avec la « ville-refuge », ce serait un nouveau concept de Ville qui pourrait émerger, un autre droit d'asile, une autre hospitalité qui transformerait le droit international », dans *Cosmopolites de tous les pays, encore un effort !* Galilée, 1997, p. 22-23, [En ligne], <https://www.idixa.net/Pixa/pagixa-1308210805.html>, (Consulté le 2 septembre 2025).

DERRIDA Jacques, *Apories*, Galilée, 1996, (Incises).

DERRIDA Jacques, *Force de loi. Le « Fondement mystique de l'autorité »*, Galilée, 1994, [En ligne], <https://www.decitre.fr/livres/force-de-loi-9782718606996.html>, (Consulté le 19 mai 2025).

DERRIDA Jacques, *Marges de la philosophie*, Les éditions de Minuit, 1972, (Critique).

DERRIDA Jacques et STIEGLER Bernard, *Échographies de la télévision*, Galilée, Paris, 1996, (Débats).

DETOMBE Baptiste, *L'homme démantelé. Comment le numérique consume nos existences*, Artège, 2025.

DIAMOND Jared, *Effondrement - comment les sociétés décident de leur disparition ou de leur survie*, Paris, Gallimard, 2006.

DIECKHOFF Alain, « Quelles frontières pour l'État d'Israël ? », dans *CERISCOPE Frontières*, 2011, [En ligne], <http://ceriscope.sciences-po.fr/node/61>, (Consulté le 14 janvier 2020).

DIENER Alexander C., *Borders: A Very Short Introduction*, Oxford, Oxford University Press Inc, 26 septembre 2012.

DODGE Toby, *Inventing Iraq: the failure of nation-building and a history denied*, New York : Columbia University Press, 2003.

DOLLFUS Olivier, « Introduction. Le sens de la mondialisation », dans *La mondialisation*, vol. 3e éd., Paris, Presses de Sciences Po, 2007, (La Bibliothèque du citoyen), p. 15-18.

DOLYA Anna, « L'annexion de la Crimée : leçons pour la sécurité européenne », dans *Fondation Robert Schuman - Le centre de recherches et d'études sur l'Europe*, 22 février 2016, [En ligne], <https://www.robert-schuman.eu/questions-d-europe/0382-l-annexion-de-la-crimee-lecons-pour-la-securite-europeenne>, (Consulté le 11 mai 2024).

DORAÏ Mohamed Kamel, « Aux marges de la ville, les camps de réfugiés palestiniens à Tyr », dans *Outre-Terre*, vol. 13, nº 4, 2005, p. 373.

DORAÏ Mohamed Kamel, « La citoyenneté en question : Réfugiés palestiniens et syriens au Liban », dans *Moyen-Orient*, vol. 52, 2021, p. 78-83.

DORAÏ Mohamed Kamel, « Palestinian refugee camps in Lebanon. Migration, mobility and the urbanization process », dans, KNUDSEN Are et HANAFI Sari, *Palestinian Refugees. Identity, Space and Place in the Levant*, 1re édition, Routledge, 2010, p. 67-80.

DORIN Stéphane, « La métaphore des racines : un obstacle à l'analyse sociologique des dynamiques culturelles », dans *Politix*, vol. 74, Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur, nº 2, 2006, p. 125-147.

DORION Henry, *Éloge de la frontière*, FIDES, Québec/Canada, 2006, (Les grandes conférences).

DOUAYHI Chawqi et HUYBRECHTS Éric (éd.), *Reconstruction et réconciliation au Liban : Négociation, lieux publics, renouement du lien social*, Beyrouth, Presses de l'Ifpo, 14 février 2014, (Cahiers du Cermoc (1991-2001)), [En ligne], <http://books.openedition.org/ifpo/4388>, (Consulté le 24 avril 2019).

DOUCET Hervé et POTTECHER Marie, « Architecture et patrimoine des frontières. Entre identités nationales et héritage partagé. Éditorial », dans *In Situ. Revue des patrimoines*, Ministère de la culture et de la communication, direction générale des patrimoines, nº 38, 12 février 2019, [En ligne], <http://journals.openedition.org/insitu/20418>, (Consulté le 15 mai 2021).

DUBET François, *Politiques des frontières*, Paris, La Découverte, 2018, (Recherches), [En ligne], <https://www.cairn.info/politiques-des-frontieres--9782348040740.htm>, (Consulté le 12 juin 2021).

DUBOIS Colette, MICHEL Marc et SOUMILLE Pierre, *Frontières plurielles frontières conflictuelles en Afrique subsaharienne*, L'harmattan, Paris, Librairie des Sciences-Politiques, 1 décembre 2000, (Sciences humaines & sociales).

DUEZ Denis et SIMONNEAU Damien, « Repenser la notion de frontière aujourd'hui. Du droit à la sociologie », dans *Droit et société*, vol. N° 98, nº 1, 2 mai 2018, p. 37-52.

DUMONT Gérard-François, « L'identité géographique de l'Europe », dans *L'identité de l'Europe*, Presses Universitaires de France, 2010, p. 9-26, [En ligne], <https://www-cairn-info.ezpaarse.univ-paris1.fr/l-identite-de-l-europe--9782130583080-page-9.htm>, (Consulté le 29 janvier 2024).

DUMONT Gérard-François, « Les populations du Liban [The people of Lebanon in Middle Eastern geopolitics] », dans *Outre-terre*, nº 13, 2006, p. 419-445.

DUNDES Alan, *The Blood libel legend: a casebook in anti-Semitic folklore*, Madison, Univ. of Wisconsin Press, 1991.

DUROCHER Karine, *Liban geographique_cap boisé du Levant*, Chaire Unesco - Université de Montréal, Faculté de l'aménagement - Ecole d'Architecture de paysage, 2005, p. 29, [En ligne], <http://www.unesco-paysage.umontreal.ca/uploads/documents/Geographie_territoire.pdf>.

Edgar Morin dénonce l'offensive israélienne sur Gaza, 18 février 2024, [En ligne], <https://www.tribunejuive.info/2024/02/18/edgar-morin-denonce-loffensive-israelienne-sur-gaza/>, (Consulté le 24 mai 2025).

EDUSCOL, « Géopolitique », dans *Géoconfluences*, École normale supérieure de Lyon, novembre 2022, (Terme), [En ligne], <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/geopolitique>, (Consulté le 13 avril 2023).

ELDEN Stuart, *The Birth of Territory*, Chicago, IL, University of Chicago Press, septembre 2013.

ELIAS Amin, « Construction de l'identité libanaise », dans *Travaux et Jours*, vol. 90, 2017, p. 17-57.

ENCEL Frédéric et THUAL François, *Géopolitique d'Israël. Dictionnaire pour sortir des fantasmes*, Le Seuil, Paris, 2004.

Entre séparation et réunification : des territoires désunis, L'émission CULTURES MONDE, 10 2020, [En ligne], <https://www.franceculture.fr/emissions/cultures-monde/entre-separation-et-reunification-des-territoires-desunis-14-allemagne-entre-lest-et-louest-la>, (Consulté le 28 mars 2021).

Entretien public avec Amin Maalouf : « Le naufrage des civilisations » animé par Jean-Louis Roy, 5 septembre 2019, [En ligne], <https://www.youtube.com/watch?app=desktop&v=RJSgJiy3_yU>, (Consulté le 2 mai 2022).

ESCALLIER Robert, « Les frontières dans la ville, entre pratiques et représentations », dans *Cahiers de la Méditerranée*, Centre de la Méditerranée moderne et contemporaine, nº 73, 1 décembre 2006, p. 79-105.

ESKENAZI Frank et al., *Manifeste pour les Palestiniens*, Autrement, Paris, 8 octobre 2014, (Essais).

FADOUS Joyce, *Le secteur libanais face à la crise : résilience ou immunité*, Liban, USEK, 2009.

FANON Frantz, *Peau Noire, Masques Blancs*, Éditions du Seuil, 1952.

FARAH Jihad et JOUNY Raed, « Une approche pragmatique de la qualité environnementale urbaine des quartiers populaires. Cas de Bourj Hammoud à Beyrouth », dans *Méditerranée. Revue géographique des pays méditerranéens / Journal of Mediterranean geography*, nº 123, 20 décembre 2014, p. 75-88.

FARAH Jihad et TELLER Jacques, « De la territorialisation des controverses : métropolisation, déterritorialisation et (re)territorialisation à Beyrouth », dans *Métropoles*, ENTPE, nº 16, 5 juin 2015, [En ligne], <http://journals.openedition.org/metropoles/5098>, (Consulté le 18 avril 2021).

FARAH Jihad, « Projets, arrangements et controverses sur la ligne de démarcation à Beyrouth », dans *La découverte « Hérodote »*, vol. 158, nº 2015/3, 24 novembre 2015, p. 93-111.

FARINELLI Franco, *Geografia*, Giulio Einaudi editore, Piccola Biblioteca Einaudi Ns, 2003.

FAUCHES Aurélien et al. (éd.), *Religions et frontières*, Paris, CNRS Éditions, 28 novembre 2019, (Sociologie), [En ligne], <http://books.openedition.org/editionscnrs/22395>, (Consulté le 20 juin 2021).

FAURE Alain, GLASSEY Olivier et LERESCHE Jean-Philippe, « Démocratie participative et Démocratie différentielle », dans *Pôle Sud*, vol. 32, Montpellier, ARPoS, nº 1, 2010, p. 11-23.

FAVIER Agnès, *Municipalités et pouvoirs locaux au Liban*, traduit par AAJAM Nabil et al., Beyrouth, Presses de l'Ifpo, 29 avril 2014, (Cahiers du Cermoc (1991-2001)), [En ligne], <http://books.openedition.org/ifpo/4251>, (Consulté le 7 novembre 2022).

FAWAZ Leila Tarazi, *An Occasion for war ; civil conflict in Lebanon and Damascus in 1860*, Centre for Lebanese studies, London, Centre for Lebanese studies, 1994.

FAWAZ Mona et PEILLEN Isabelle, « The Case of Beirut, Lebanon », dans *Massachusetts Institute of Technology*, 2002, p. 41.

FAWAZ Mona, « Hezbollah as Urban Planner? Questions To and From Planning Theory », dans *Planning Theory*, vol. 8, SAGE Publications, nº 4, 1 novembre 2009, p. 323-334.

FAWAZ Mona, « Neoliberal Urbanity and the Right to the City: A View from Beirut's Periphery », dans *Development & Change*, vol. 40, nº 5, septembre 2009, p. 827-852.

FAWAZ Mona, « Planning and the refugee crisis: Informality as a framework of analysis and reflection », dans *Planning Theory*, vol. 16, nº 1, février 2017, p. 99.

FAWAZ Mona, « The Politics of Property in Planning: Hezbollah's Reconstruction of Haret Hreik (Beirut, Lebanon) as Case Study », dans *International Journal of Urban and Regional Research*, vol. 38, nº 3, 2014, p. 922-934.

FAWAZ Mona, « The Politics of Urban Services: Interface Agents and Infrastructural Systems in Lebanon », dans, BOU AKAR Hiba et MEBHARDT M. (éd.), *Urban Infrastructures in the Middle East*, Londres, Routledge, 2020, p. 207-228.

FEBVRE Lucien, *La Terre et l'évolution humaine*, Éditions Albin Michel, Paris, 10 février 1970.

FERGUSON Yale H. et MANSBACH Richard W., *Globalization: The Return of Borders to a Borderless World ?*, Routledge&CRC Press, 14 mars 2012.

FERRETTI Federico, MALBURET Philippe et PELLETIER Philippe, « Élisée Reclus et les Juifs : étude géographique d'un peuple sans état », dans *Cybergeo : European Journal of Geography*, 2 février 2011.

FERRIER Jean-Paul, *Antée 1 : La géographie, ça sert d'abord à parler du territoire, ou le métier des géographes*, Edisud, 1984.

FEZER Jesko et HEYDEN Mathias, « L'ambivalence de la participation et l'urbanisme situationnel », dans *Multitudes*, vol. 31, Paris, Association Multitudes, nº 4, 2007, p. 83-90.

FIRRO Kais, *Inventing Lebanon: Nationalism and the State Under the Mandate*, Londres/New York, I. B. Tauris, 2002.

FISCHER Frank et FORESTER John, *The Argumentative turn in policy analysis and planning*, Duke University Press, Durham/ Londres, 1993.

FISCHER Hervé, *La divergence du futur*, VLB, Québec, 2014, (Sociologie Québecoise), [En ligne], <https://www.gallimardmontreal.com/catalogue/livre/divergence-du-futur-la-fischer-herve-9782896494514>, (Consulté le 16 juillet 2023).

FISCHER Hervé, *Mythanalyse du futur*, 2000, (Théorie fiction), [En ligne], <http://www.hervefischer.net/docs/mythfinal.pdf>, (Consulté le 15 juillet 2023).

FORESTER John, « Making Participation Work When Interests Conflict: Moving from Facilitating Dialogue and Moderating Debate to Mediating Negotiations », dans *Journal of the American Planning Association*, vol. 72, 31 décembre 2006, p. 447-456.

FORESTER John, *Planning in the Face of Power*, University of California Press, Berkeley, Los Angeles, London, 1988.

FORESTER John, *The Deliberative Practitioner: Encouraging Participatory Planning Processes*, Cambridge, MIT Press, 1999.

FOUCARDE Marie-blanche, *Lexique ; La médiation culturelle et ses mots clés*, Montréal, Université de Québec, Printemps 2014, [En ligne], <https://www.culturepourtous.ca/professionnels-de-la-culture/mediation-culturelle/wp-content/uploads/sites/6/2015/05/lexique_mediation-culturelle.pdf>, (Consulté le 29 septembre 2019).

FOUCAULT Michel, « Des espaces autres (1967), Hétérotopies », dans *Architecture, Mouvement, Continuité*, nº 5, octobre 1984, (conférence au Cercle d'études architecturales, 14 mars 1967), p. 46-49.

FOUCAULT Michel, *Histoire de la sexualité (Tome 1). La volonté de savoir*, Gallimard, 2014, [En ligne], <https://shs.cairn.info/histoire-de-la-sexualite-tome-1-la-volonte-de-savoir--9782070740703>, (Consulté le 14 juillet 2025).

FOUCAULT Michel, *La Naissance de la biopolitique. Cours au Collège de France (1978-1979)*, EHESS Gallimard Seuil, 2004, (Hautes Etudes).

FOUCAULT Michel, *Les mots et les choses. Une archéologie des sciences humaines*, Gallimard, 8 avril 1966, (Bibliothèque des Sciences humaines).

FOUCAULT Michel, *Sécurité, Territoire, Population*, Seuil, Paris, 2004, (Hautes Études, cours au collège de France, 1977).

FOUCAULT Michel, *Surveiller et punir*, Paris, Gallimard, 1993, (Tel), [En ligne], <https://www.cairn.info/surveiller-et-punir--9782070729685-p-228.htm>, (Consulté le 15 septembre 2023).

FOUCHER Michel, « Nécessaires frontières », dans *Constructif*, vol. 52, Fédération Française du Bâtiment, nº 1, 2019, p. 18-20.

FOUCHER Michel, « Réflexions géopolitiques sur les dynamiques frontalières contemporaines au Moyen-Orient et au Sahel », dans *La frontière dans tous ses états*, vol. 2, L'harmattan, 2017, (Confluences Méditerranée _ revue trimestrielle, 101), p. 113-125, [En ligne], <https://www-cairn-info.ezpaarse.univ-paris1.fr/revue-confluences-mediterranee-2017-2.htm>, (Consulté le 21 septembre 2019).

FOUCHER Michel, *Frontières à retracer : un point de vue de géopoliticien*, Paris : Centre Georges Pompidou, 1991, p. 69, [En ligne], <http://www.geographie-sociale.org/frontiere-recherche.htm>, (Consulté le 20 décembre 2020).

FOUCHER Michel, *Fronts et frontières, un tour du monde géopolitique*, Fayard, Paris, 1991, (Sciences Humaines).

FOUCHER Michel, *L'Invention des frontières*, FED, Paris, 1986.

FOUCHER Michel, *L'obsession des frontières*, Perrin, Paris, Librairie Académique, 2007et 2012.

FOUCHER Michel, *Le retour des frontières*, Paris, C.N.R.S. Éditions, 2016.

FOURREAU Valentine, *Les puissances nucléaires mondiales*, Statista, 18 juin 2024, [En ligne], <https://fr.statista.com/infographie/23984/arsenal-puissances-nucleaires-nombre-de-bombes-par-pays>, (Consulté le 1 juin 2025).

FREGONESE Sara, « Beyond the "Weak State": Hybrid Sovereignties in Beirut », dans *Environment and Planning D: Society and Space*, vol. 30, SAGE Publications Ltd STM, nº 4, 1 août 2012, p. 655-674.

FRIEDLÄNDER Saul, *Nazi Germany and the Jews. Volume I, The years of persecution, 1933-1939*, New York, NY: HarperCollins, 1997.

FRIEDMAN Thomas L., *The World Is Flat: A Brief History of the Twenty-first Century*, Farrar, Straus and Giroux, 2005.

FROGER Marion, « Introduction. Socialité et médialité : inclure du tiers », dans *Intermédialités : histoire et théorie des arts, des lettres et des techniques / Intermediality: History and Theory of the Arts, Literature and Technologies*, Revue intermédialités (Presses de l'Université de Montréal), nº 21, 2013, [En ligne], <https://www.erudit.org/fr/revues/im/2019-n33-im01011/1020617ar/>, (Consulté le 12 juillet 2023).

FROMKIN David, *A Peace to End All Peace, The Fall of the Ottoman Empire and the Creation of the Middle East*, The New York Times Bestseller, New York, 1989.

Frontières et camps : habiter au temps de la mondialisation, BnF - Site institutionnel, 29 mars 2018, (Conception et coordination : Roland Schaer, philosophe, auteur de Les origines de la culture et Répondre du vivant (ed. Le pommier)), [En ligne], <https://www.bnf.fr/fr/mediatheque/frontieres-et-camps-habiter-au-temps-de-la-mondialisation>, (Consulté le 2 juillet 2021).

FUKUYAMA Francis, « The End of History? », dans *The national Interest*.

FUKUYAMA Francis, *The end of history and the last man*, Macmillan, Inc., New York : Toronto : New York, Free Press ; Maxwell Macmillan Canada ; Maxwell Macmillan International, 1992, [En ligne], <https://www.democraziapura.altervista.org/wp-content/uploads/2015/01/1992-Fukuyama.pdf>.

GADDIS John Lewis, *The Cold War: A new history*, Penguin Books, New York, 2005.

GALEOTTI Mark, *Putin's hydra: Inside Russia's intelligence services*, Osprey, 2023.

GARNIER Jean-Pierre, « Occupation sans frontières : Le modèle israélien de « guerre globale » déterritorialisée », dans *Réfractions*, nº 21, 2010, (conflits locaux, enjeux globaux), p. 115-125.

GARNIER Lisa (ed.)., *Entre l'homme et la nature, une démarche pour des relations durables*, vol. 3 : *Notes techniques*, Paris, UNESCO Digital Library, 2008, (Réserves de Biosphère, MAB Programme), [En ligne], <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000158417_fre>, (Consulté le 13 août 2022).

GAUSE F. Gregory, *Beyond Sectarianism: The New Middle East Cold War*, Brookings Institution, 2014.

GAY Jean-Christophe, *L'homme et les limites*, Economica-Anthropos, Paris, 2016, (Géographie).

GAY Jean-Christophe, *Les Discontinuités spatiales*, 2ème édition, Paris, Economica, 2004, (Poche Géographie).

GAZEL Herve, « L'interface rural / urbain : relecture de l'Est francilien », dans, ALLARD P. et al. (éd.), *SHS Web of Conferences*, vol. 3, LIENS 2012-Les Interfaces : Enjeux de Natures, de Sciences et Sociétés, May 2012, Aix-en-Provence, France, mai 2012, p. 14.

GELVIN James, *The Israel-Palestine Conflict: One Hundred Years of War*, 3e édition, Cambridge Univ. Press, 2014.

GEMENNE François, *L'harmonisation des standards d'accueil et la refonte du système Dublin*, Neuchâtel, 22 avril 2016.

GENIN Alain et FREDERIC Alexandre (éd.), *Continu et discontinu dans l'espace géographique*, Presses universitaires François-Rabelais, Tours, 2008, (Perspectives Villes et Territoires, 16), [En ligne], <https://books.openedition.org/pufr/2342?lang=en>, (Consulté le 6 avril 2019).

GEORGIKOPOULOS Ioannis, « Quand l'alisverissi transfrontalier fait vivre : Castellorizo et Kaş face aux crises », dans *L'Espace Politique. Revue en ligne de géographie politique et de géopolitique*, nº 33, 22 février 2018, [En ligne], <http://journals.openedition.org/espacepolitique/4437>, (Consulté le 2 avril 2020).

GERARD Jocelyne et NEHME Carole, « Liban. Une géographie de contrastes », dans *Méditerranée. Revue géographique des pays méditerranéens / Journal of Mediterranean geography*, Presses Universitaires de Provence, nº 131, 14 janvier 2020, [En ligne], <http://journals.openedition.org.ezpaarse.univ-paris1.fr/mediterranee/10987>, (Consulté le 28 juin 2020).

GHIOTTI Stéphane, « La patrimonialisation des fleuves et des rivières. Une comparaison France-Liban », dans *Mondes en développement*, vol. 145, De Boeck Supérieur, nº 1, 26 mars 2009, p. 73-91.

GHORAYEB Marlène, « Au croisement des cultures urbaines : L'œuvre de Michel Ecochard », dans *Monde Arabe*, vol. 143, La Documentation française, nº 1, 1994, p. 162-173.

GHORAYEB Marlène, « Beyrouth 1989, changement de paradigme ? », dans *1989, hors-champ de l'architecture officielle : des petits mondes au Grand Liban*, École Nationale Supérieure d'Architecture Paris-Malaquais, 2020, p. 41-55.

GHORAYEB Marlène, *Beyrouth sous mandat français*, Paris, Karthala, 2014, (Hommes et sociétés), [En ligne], <https://www.cairn.info/beyrouth-sous-mandat-francais--9782811110871-p-129.htm>, (Consulté le 7 mars 2023).

GHORAYEB Marlène, *La transformation des structures urbaines de Beyrouth pendant le mandat français*, Thèse de doctorat, Paris 8, 1 janvier 2000, [En ligne], <http://www.theses.fr/2000PA081852>, (Consulté le 23 novembre 2020).

GHORAYEB Marlène, « L'urbanisme de la ville de Beyrouth sous le mandat français », dans *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, vol. 73, Editions Edisud, nº 1, 1994, p. 327-339.

GIBRAN Gibran Khalil, *Le Jardin du prophète*, traduit par BUBOIS Claire, Casterman, Paris, 1979.

GIBRAN Gibran Khalil, *Le Prophète - Le jardin du Prophète - Khalil Gibran*, Seuil, 2004.

GIBRAN Gibran Khalil, *The Prophet*, Alfred A. Knopf, New York, 1923, [En ligne], <http://4umi.com/gibran/prophet>, (Consulté le 30 juillet 2021).

GILBERT Martin, *Israel: A history*, HarperCollins, London, 2008.

Gilles Deleuze (1925-1995) – Une vie, une œuvre [2011], 23 janvier 2017, [En ligne], <https://www.google.com/search?q=Gilles+deleuze&rlz=1C1SQJL_enLB893LB893&oq=Gilles+deleuze&aqs=chrome..69i57j46i433i512j46i512l4j0i512l3j46i512.4519j0j15&sourceid=chrome&ie=UTF-8#fpstate=ive&vld=cid:481a78cb,vid:FZ7zwD-NnAY>, (Consulté le 7 janvier 2023).

GLASZE Georg et ALKHAYYAL Abdallah, « Gated Housing Estates in the Arab World: Case Studies in Lebanon and Riyadh, Saudi Arabia », dans *Environment and Planning B*, vol. 29, nº 3, 2002, p. 321-336.

GLISSANT Édouard et CHAMOISEAU Patrick, *L'intraitable beauté du monde - broché - Patrick Chamoiseau, Edouard Glissant - Achat Livre | fnac*, Galaade, février 2009, (Auteur De Vue).

GLISSANT Édouard, *Une pensée archipélique* « Rhizome », Site officiel d'Édouard Glissant conçu, écrit et réalisé par Loïc Céry [En ligne], <http://www.edouardglissant.fr/rhizome.html>, (Consulté le 12 avril 2025).

GLISSANT Édouard, *Introduction à une poétique du divers*, Gallimard, Paris, 1996.

GLISSANT Édouard, *La Cohée du Lamentin. Poétique V*, Gallimard, NRF, Paris, 2005.

GLISSANT Édouard, *Poétique de la relation*, Gallimard, Paris, 1990, (Blanche).

GLISSANT Édouard, *Traité du Tout-Monde - Poétique IV*, Gallimard, 1997, (Blanche).

GOLBERY do Couto e Silva, *Geopolítica do Brasil. 2*, 2ème édition, Rio de Janeiro: José Olympio, 1981, [En ligne], <http://funag.gov.br/biblioteca/download/627_geopolitica_brasileira_e_relacoes_internacionais.pdf>, (Consulté le 20 décembre 2020).

GOTTMANN Jean et MUSCARA Luca, *La politique des États et leur géographie*, CTHS, 1952.

GOUNELLE André, « La notion de frontière à partir de Paul Tillich », dans *Autres Temps. Les cahiers du christianisme social*, nº 33-34, 1992, p. 54-61.

GRAHAM Stephen, *Cities under siege: the new military urbanism*, London ; New York : Verso, 2011.

GRASLAND Claude, *À la recherche d'un cadre théorique et méthodologique pour l'étude des maillages territoriaux*, Lyon, 1997, (Communication aux entretiens Jacques Cartier « Les découpages du territoire »).

GREILSAMMER Ilan (éd.), *Repenser Israël : morale et politique dans l'État juif*, Paris, France, Éditions Autrement, Série Monde (1989), 1993, (HS, 70).

GROSU Crina, « "Les identités meurtrières" d'Amin Maalouf », dans *À l'indépendant*, 15 juin 2013, [En ligne], <http://alainindependant.canalblog.com/archives/2013/06/15/27437000.html>, (Consulté le 26 avril 2019).

GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE, *Liban bulletin de conjoncture ; Le Grand Déni*, Washington, Région Moyen-Orient et Afrique du Nord, Automne 2021, p. 6, [En ligne], <https://openknowledge.worldbank.org/bitstream/handle/10986/36862/LEM%20Economic%20Monitor%20EXECSUMM%20FR.pdf?sequence=5&isAllowed=y>, (Consulté le 27 décembre 2022).

GROUPE FRONTIERE et al., « La frontière, un objet spatial en mutation », dans *Espacetemps.net - think human together,Textuel*, 10 2004, p. 14.

GUATTARI Félix, *Chaosmosis : An Ethico-Aesthetic Paradigm*, Galilée, 1992.

GUATTARI Félix, *Les Trois Écologies*, Galilée, Paris, 1989, (L'espace critique), [En ligne], <http://www.editions-galilee.fr/f/index.php?sp=liv&livre_id=2868>, (Consulté le 10 août 2023).

GUICHONNET Paul et RAFFESTIN Claude, *Géographie des frontières*, Presses universitaires de France (réédition numérique FeniXX) Sup-Le Géographe, Le Hall du Livre NANCY, 22 décembre 2017, (ebook (ePub)), [En ligne], <https://halldulivre.com/ebook/9782130776345-geographie-des-frontieres-paul-guichonnet-claude-raffestin/>, (Consulté le 15 mars 2021).

GUICHONNET Paul et RAFFESTIN Claude, *Géographie des frontières*, P.U.F, Paris, 1974, (SUP. Le géographe ; 13), [En ligne], <https://archive-ouverte.unige.ch/unige:4924>, (Consulté le 22 avril 2019).

GUILLOT Fabien, « Conflit d'appropriation et lutte de légitimité : le mur de séparation entre Israéliens et Palestiniens », dans, BACKOUCHE Isabelle et al. (éd.), *La dimension spatiale des inégalités*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 23 juin 2016, (Géographie sociale), p. 115-139, [En ligne], <http://books.openedition.org/pur/26727>, (Consulté le 24 juin 2020).

GUILLOT Fabien, « De la dimension spatiale du contrôle social. L'exemple de la frontière États-Unis / Mexique », dans *Espace populations sociétés. Space populations societies*, Université des Sciences et Technologies de Lille, nº 2012/3, 1 décembre 2012, p. 21-34.

GUILLOT Fabien, « Frontière du Liban sud : complexité des identités et des représentations », dans *Velasco-Graciet, & Bouquet, (dir.). Tropisme des frontières. Approche pluridisciplinaire, Acte 1*, L'Harmattan, Paris, 2006.

GUILLOT Fabien, « Les conflits frontaliers dans les relations entre Israël, le Liban et les Territoires palestiniens : une approche des notions de "sécurité" et de "zone d'influence" », dans, DESSBERG Frédéric et THEBAULT Frédéric (éd.), *Sécurité européenne : frontières, glacis et zones d'influence : De l'Europe des alliances à l'Europe des blocs (fin xixe siècle-milieu xxe siècle)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 22 juin 2016, (Enquêtes et documents), p. 211-229, [En ligne], <http://books.openedition.org/pur/26154>, (Consulté le 24 juin 2020).

GUILLOT Fabien, « Liban-Israël : une frontière et des relations complexes », dans *Géographie sociale et politique ; le site de Fabien Guillot*, 2012 2005, (Étudier les rapports entre sociétés et espaces), [En ligne], <http://www.geographie-sociale.org/liban-israel-frontiere.htm.>, (Consulté le 23 avril 2019).

GUILLOT Fabien, « Villes détruites, villes construites : Réflexion sur les stratégies politiques et militaires à partir de l'exemple des conflits israélo-arabes (Liban, Israël, Palestine) », dans *Politique et Sociétés*, vol. 27, nº 1, 2008, p. 55-79.

GUILLOT Fabien, *Frontière du Liban sud : complexité des identités et des représentations*, CRESO UMR 6590 - Université de Caen, 2012 2005, [En ligne], <http://www.geographie-sociale.org/frontiere-Liban-sud-resume.htm>, (Consulté le 23 avril 2019).

GUILLOT Fabien, *Frontières : un terrain de recherche aux multiples visages... Étudier les rapports entre sociétés et espaces*, [En ligne], <http://www.geographie-sociale.org/frontiere-recherche.htm>, (Consulté le 16 avril 2019).

GUILLOT Fabien, *Géographie sociale et politique - Frontières, conflits et rapports sociaux*, [En ligne], <http://www.geographie-sociale.org/>, (Consulté le 14 juin 2020).

GUILLOT Fabien, *Le Liban Sud : La situation complexe de la zone frontalière*, Université de caen CRESO - UMR 6590-CNRS, juin 2002, p. 18, [En ligne], <http://www.geographie-sociale.org/Fichiers/dossier_liban.PDF>, (Consulté le 4 avril 2019).

GUILLOT Fabien, *Les asymétries frontalières. Essai de géographie sociale et politique sur les pratiques sociales et les rapports sociaux. Les cas États-Unis/Mexique, Espagne/Maroc, Israël/Liban/Palestine.*, Géographie, France, Thèse de doctorat de l'Université de Caen Basse-Normandie, 2009, [En ligne], <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00460936/document>.

GUILLOT Fabien, *Les conflits frontaliers dans les relations entre Israël, le Liban et les Territoires palestiniens, Une approche des notions de « sécurité » et de « zone d'influence »*, CRESO UMR 6590 - Université de Caen, 2012 2005, [En ligne], <http://www.geographie-sociale.org/conflits-frontaliers-resume.htm>, (Consulté le 23 avril 2019).

GUILLOT Fabien, *Les échelles : une approche de la complexité en géographie sociale*, CRESO UMR 6590 - Université de Caen, 2012 2005, [En ligne], <http://www.geographie-sociale.org/echelles-complexite-resume.htm>, (Consulté le 23 avril 2019).

GUILLOT Xavier, « 11. Habiter les flux de la mondialisation », dans *Habiter, le propre de l'humain*, Paris, La Découverte, 2007, (Armillaire), p. 207-228, [En ligne], <https://www.cairn.info/habiter-le-propre-de-l-humain--9782707153203-p-207.htm>, (Consulté le 4 juillet 2022).

GURIEV Sergei et TREISMAN Daniel, *Spin Dictators: The Changing Face of Tyranny in the 21st Century*, Princeton, Princeton University Press, 5 avril 2022.

GWIAZDZINSKI Luc, « Frontières nocturnes », dans *Hermès, La Revue*, vol. n° 63, nº 2, 2012, p. 63-66.

HABERMAS Jürgen, *L'intégration républicaine ; Essais de théorie politique*, Fayard, 10 avril 2022, (Sciences Humaines).

Habiter / Inhabiting, 9 décembre 2020, [En ligne], <https://calenda.org/823466>, (Consulté le 15 juillet 2021).

HACKING Ian, *Entre science et réalité. La construction sociale de quoi ?*, La Découverte-French transl. by B. Jurdant, 2001, (originally publ. as The Social Construction of What ?, Cambridge, MA: Harvard University Press, 1999).

HADDAD Emmanuel, « Les éternels disparus du Liban », dans *Le Monde diplomatique*, 1 juillet 2019, p. 12.

HADDAD Fanar, *Sectarianism in Iraq: antagonistic visions of unity*, New York : Columbia University Press, 2011.

HAGE Ghassan, *The Diasporic Condition: Ethnographic Explorations of the Lebanese in the World*, University of Chicago Press, 3 décembre 2021, [En ligne], <https://doi.org/10.7208/chicago/9780226547237.001.0001>, (Consulté le 8 mars 2026).

HAGGAR Nabil el, « Les palestiniens, de la résistance politique à la résilience culturelle », dans *Horizons Maghrébins - Le droit à la mémoire*, vol. 57, Persée - Portail des revues scientifiques en SHS, nº 1, 2007, p. 38-48.

HAKIM Carol, *The Origins of the Lebanese National Idea 1840 - 1920*, University of California Press, Berkeley/Londres, 2013.

HALL Edward T., *La Dimension cachée*, Le Seuil, Paris, 1971, (Points Essais).

HALL Linda Jones, *Roman Berytus Beirut in Late Antiquity*, Routledge, London, 2004.

HALL Stuart, « Cultural Identity and Diaspora », dans *J. Rutherford (Ed.), Identity: Community, Culture, Difference*, London, Lawrence & Wishart, 1990, p. 222-237.

HALPER Jeff, *War Against the People: Israel, the Palestinians and Global Pacification*, Pluto Press, 2015, [En ligne], <https://www.jstor.org/stable/j.ctt183pct7>, (Consulté le 24 mai 2025).

HAMEZ Grégory et al., « Guest editorial : Modèles de frontières », dans *Belgeo. Revue belge de géographie*, nº 1, 4 novembre 2013, [En ligne], <http://journals.openedition.org/belgeo/10659>, (Consulté le 6 avril 2019).

HAMEZ Grégory et MOREL-DORIDAT Frédérique, « Les espaces frontaliers, des espaces à la marge ? », dans *Candelier-Cabon Martine ; Gaudin Solène (dir.), La France des marges*, Presses Universitaires de Rennes (PUR), Rennes, http://www.pur-editions.fr/detail.php?idOuv=4416, 2017, (Didact Géographie), p. 217-229, [En ligne], <https://hal.univ-lorraine.fr/hal-02165677/document>, (Consulté le 16 novembre 2020).

HANF Theodor, *Coexistence in wartime Lebanon decline of a state and rise of a nation*, Centre for Lebanese Studies in association with IB Tauris&Co Ltd, London, 1993.

HANNE Olivier, *Frontières et territoires du nouveau Moyen-Orient : le cas de la Syrie*, 25 novembre 2019, [En ligne], <https://shs.hal.science/halshs-02618526>, (Consulté le 20 mars 2025).

HANNE Olivier, *Les Seuils du Moyen-Orient : Histoire des frontières et des territoires de l'Antiquité à nos jours*, Du Rocher, Monaco, Groupe Elidia, 15 mars 2017, [En ligne], <https://www-numeriquepremium-com.janus.bis-sorbonne.fr/content/books/9782268090474>, (Consulté le 1 mai 2021).

HANNERZ Ulf, « The World in Creolization », dans *Cambridge University Press*, vol. 57, nº 4, 1987, (Sierra Leone, Africa - Journal of the International African Institute).

HANSSEN Jens, *Fin de siècle Beirut : The Making of an Ottoman Provincial Capital*, Oxford : Clarendon Press ; Oxford ; New York : Oxford University Press, 2005.

HARB Mona, « La Dâhiye de Beyrouth : parcours d'une stigmatisation urbaine, consolidation d'un territoire politique », dans, DEPAULE Jean-Charles (éd.), *Les mots de la stigmatisation urbaine*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2006, (Les mots de la ville), p. 199-224, [En ligne], <https://books.openedition.org/editionsmsh/9229>, (Consulté le 10 mai 2024).

HARB Mona, *Le Hezbollah à Beyrouth, 1985-2005 : de la banlieue à la ville*, Paris, Karthala, 1 janvier 2010.

HARB Mona, *Urban Governance in Post-War Beirut: Resources, Negotiations, and Contestations in the Elyssar Project*, PhD Thesis, Université de Tours, 2001.

HARDT Michael et NEGRI Antonio, *Empire*, Exils, Paris, 2000.

HARIK Judith Palmer, *Hezbollah: The Changing Face of Terrorism*, I.B. Tauris, 2003.

HARVEY David, *A Brief History of Neoliberalism*, Oxford University Press, 22 septembre 2005, [En ligne], <https://doi.org/10.1093/oso/9780199283262.001.0001>, (Consulté le 28 juillet 2025).

HARVEY David, *Social Justice and the City*, Edward Arnold, 1973.

HARVEY David, *The New Imperialism*, Oxford University Press, 2 octobre 2003, [En ligne], <https://doi.org/10.1093/oso/9780199264315.001.0001>, (Consulté le 8 août 2025).

HARVEY David, *The Urban Experience*, Johns Hopkins University Press, 1989.

HARZOUNE Mustapha, « Amin Maalouf Les identités meurtrières », dans *Hommes & Migrations*, vol. 1218, Persée - Portail des revues scientifiques en SHS, nº 1, avril 1999, p. 123-124.

HASHEMI Nader et POSTEL Danny, *Sectarianization: Mapping the New Politics of the Middle East*, Oxford University Press, 15 mars 2017.

HASSAN Fekri A., « The Aswan High Dam and the International Rescue Nubia Campaign », dans *Springer Nature - The African Archaeological Review*, vol. 24, Springer, nº 3/4, 2007, p. 73-94.

HAUGBOLLE Sune, *War and Memory in Lebanon*, Cambridge University Press, 2010, (Cambridge Middle East Studies).

HAUPTMANN Eléonore et WATES Nik, *Concertation citoyenne en urbanisme. La méthode du Community planning.*, Adels/Yves Michel, Paris, 2010, (Démocratie & participation - Groupement d'Intérêt Scientifique).

HEALEY Patsy, *Collaborative Planning: Shaping Places in Fragmented Societies*, 2e édition, Bloomsbury Publishing, 6 mars 2020, (Planning, Environment, Cities).

HERRING Eric, *Iraq in fragments: the occupation and its legacy*, Ithaca, N.Y. : Cornell University Press, 2006.

HERZL Théodor et KLEIN Claude, *L'État des Juifs ; « Essai sur le sionisme : de l'État des Juifs à l'État d'Israël »*, La Découverte, 14 février 2008, (Essais, 157).

HERZL Théodor, *Altneuland. Nouveau pays ancien*, Editions de l'éclat, 2004.

HIBOU Béatrice, *Anatomie politique de la domination*, La Découverte, 2011.

HIBOU Béatrice, *La bureaucratisation du monde à l'ère néolibérale*, La découverte, 2012, (Cahiers libres).

HILBERG Raul, *La destruction des Juifs d'Europe I, II, III*, Gallimard, 28 septembre 2006.

HILBERG Raul, *La destruction des juifs d'Europe*, Fayard, 1985, [En ligne], <https://www.momox-shop.fr/raul-hilberg-la-destruction-des-juifs-d-europe-gebundene-ausgabe-M02213019649.html>, (Consulté le 25 mai 2025).

HILLIER Jean, « Agonizing Over Consensus: Why Habermasian Ideals cannot be "Real" », dans *Planning Theory*, vol. 2, nº 1, mars 2003, p. 37-59.

HINDI Nadine, « Narrating Beirut Public Spaces Westernization. An urban perspective from the late 19th century », dans *Méditerranée. Revue géographique des pays méditerranéens / Journal of Mediterranean geography*, Presses Universitaires de Provence, nº 131, 14 janvier 2020, [En ligne], <http://journals.openedition.org.ezpaarse.univ-paris1.fr/mediterranee/11486>, (Consulté le 17 novembre 2020).

HINNEBUSCH Raymond, *The international politics of the Middle East: Second edition*, Manchester University Press, 2015, [En ligne], <https://www.jstor.org/stable/j.ctt1mf71rg>, (Consulté le 22 mai 2025).

HINNEWINKEL Jean-Claude, « BOUQUET Christian et VELASCO-GRACIET Hélène, dir., 2006 et 2007 – Tropisme des frontières, approche pluridisciplinaire et Regards géopolitiques sur les frontières, L'Harmattan, Géographie et cultures : Paris, 2 tomes, 292 et 234 p. », dans *Les Cahiers d'Outre-Mer. Revue de géographie de Bordeaux*, vol. 62, nº 246, 1 avril 2009, p. 258-262.

HIRSCHHAUSEN Béatrice von, « De l'intérêt heuristique du concept de « fantôme géographique » pour penser les régionalisations culturelles », dans *L'Espace géographique*, vol. Tome 46, Belin, nº 2, 26 septembre 2017, p. 106-125.

HIRSCHHAUSEN Béatrice von, « Leçon des frontières fantômes : les traces du passé nous viennent (aussi) du futur », dans *L'Espace géographique*, vol. Tome 46, Belin, nº 2, 26 septembre 2017, p. 97-105.

HOBSBAWM Éric J., *L'Âge des extrêmes : Histoire du court XXè siècle - Babelio*, André Versaille, Paris, 1999, (Le Monde diplomatique).

HOBSBAWM Éric J., *L'ère des empires (1875-1914)*, Fayard, 1987.

HOBSBAWM Éric J., *L'ère des empires 1875-1914*, Hachette Pluriel Reference, 15 janvier 2023, (Pluriel).

HOBSBAWM Éric J., *L'ère des révolutions*, Fayard, 15 février 2022, (Pluriel).

HOBSBAWM Éric J., *L'ère du capital (1848-1875)*, Fayard, 4 décembre 2022, (Histoire).

HOLLING C.S., « Resilience and Stability of Ecological Systems », dans *Annual Review of Ecology and Systematics*, vol. 4, nº 1, novembre 1973, p. 1-23.

HOURANI Albert H., *Minorities In The Arab World*, Universal library, 1947, [En ligne], <http://archive.org/details/in.ernet.dli.2015.81805>, (Consulté le 14 juillet 2025).

HOURANI Albert, *A History of the Arab Peoples*, Faber&Faber Libri, janvier 2013.

HOURCADE Bernard, « L'Iran se réinvente en puissance régionale », dans *Succès militaires et mutations de la société*, Le Monde Diplomatique, février 2018, [En ligne], <http://cafe-geo.net/wp-content/uploads/18-02-Monde-Diplo-HOURCADE-Iran-puisance-regionale.pdf>, (Consulté le 21 juillet 2022).

HOVRING Roald, « Gaza: The world's largest open-air prison », dans *NRC*, 26 avril 2018, [En ligne], <https://www.nrc.no/news/2018/april/gaza-the-worlds-largest-open-air-prison>, (Consulté le 26 février 2025).

HUBERT Jean-Paul, *La discontinuité critique : Essai sur les principes a priori de la géographie humaine*, Paris, Éditions de la Sorbonne, 21 mars 2017, (Géographie), [En ligne], <http://books.openedition.org/psorbonne/576>, (Consulté le 25 février 2023).

HUCHON Oriane, « Cartographie des religions (1) – Aperçu régional au XXIe siècle », dans *Les clés du Moyen-Orient*, 21 avril 2020, [En ligne], <https://www.lesclesdumoyenorient.com/Cartographie-des-religions-1-Apercu-regional-au-XXIe-siecle.html>, (Consulté le 21 juin 2022).

HUCHON Oriane, « Cartographie des religions (2) – Le Proche-Orient », dans *Les clés du Moyen-Orient*, 19 décembre 2016, [En ligne], <https://www.lesclesdumoyenorient.com/Cartographie-des-religions-2-Le-Proche-Orient.html>, (Consulté le 5 avril 2020).

HUGET C. et REVOL M., « Un monde de murs », dans *Le Point*, nº 2345, 7 août 2017.

HUGHES Everett Cherrington, « Dilemmas and Contradictions of Status », dans *American Journal of Sociology*, vol. 50, The University of Chicago Press, nº 5, mars 1945, p. 353-359.

HUGO Victor Marie, Le Rhin 1, Édition définitive d'après les manuscrits originaux œuvres compotes, J.Hetzel&C'" i A. Quantin, Paris, Gallica, 1884, [En ligne], <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k374680>, (Consulté le 4 mars 2024).

HULAK Florence, « Que permet de penser le concept d'imaginaire social de Charles Taylor ? », dans *Philosophiques*, vol. 37, Société de philosophie du Québec, nº 2, 2010, p. 387-409.

HUNTINGTON Samuel F., « The Clash of Civilizations? », dans *Foreign Affairs*, 1 juin 1993.

HUNTINGTON Samuel P., *Le choc des civilisations*, Édition originale 1996, Odile Jacob, 12 mai 2021.

HUNTINGTON Samuel P., *Qui sommes-nous ? Identité nationale et choc des cultures*, Odile Jacob, 20 novembre 2004.

HUXLEY Aldous, *Le Meilleur des mondes*, Feux Croisés, 2013, (Pocket).

HUYBRECHTS Éric, « L'oubli de la ligne », dans, DOUAYHI Chawqi (éd.), *Reconstruction et réconciliation au Liban : Négociation, lieux publics, renouement du lien social*, Beyrouth, Presses de l'Ifpo, 14 février 2014, (Cahiers du Cermoc (1991-2001)), p. 209-220, [En ligne], <http://books.openedition.org/ifpo/4423>, (Consulté le 24 avril 2019).

HUYSSEN Andreas, *Present Pasts: Urban Palimpsests and the Politics of Memory*, Stanford University Press, 15 janvier 2003, (Cultural Memory in The Present).

IMMENKAMP Beatrix et JONGBERG Kirsten, *Situation au Liban - Dépression économique grave et prolongée*, EPRS | Service de recherche du Parlement européen, avril 2022, p. 14.

INTERFACE Groupe de recherche, « L'interface : contribution à l'analyse de l'espace géographique », dans *Cairn - L'Espace géographique*, vol. Tome 37, nº 3, 22 septembre 2008, p. 193-207.

INTERNATIONAL CRISIS GROUP (ICG)., *Lebanon's Border with Syria: A New Front Line*, 2019.

ISENDAHL Christian et SCARBOROUGH Vernon L., « The Flow of Power: Ancient Water Systems and Landscapes », dans *Latin American Antiquity*, vol. 15, nº 1, 2003, (Santa Fe: SAR Press), p. 117-119.

JACOBSEN Thorkild, *The treasures of darkness : a history of Mesopotamian religion*, New Haven : Yale Univ. Press, 1976.

JAMALUDDINE Zeina et al., « Traumatic injury mortality in the Gaza Strip from Oct 7, 2023, to June 30, 2024: a capture–recapture analysis », dans *The Lancet*, vol. 405, Elsevier, nº 10477, 8 février 2025, p. 469-477.

JAMES William, *The Moral Equivalent of War*, Stephen Hicks, Ph.D, 1910, (Basé sur le discours de Williams James à Stanford University en 1906. Publié en 1910), [En ligne], <https://www.stephenhicks.org/2016/06/02/william-jamess-the-moral-equivalent-of-war/>, (Consulté le 11 juillet 2025).

Jewish World Population 2023, [En ligne], <https://icbs-gis.maps.arcgis.com/apps/instant/sidebar/index.html?appid=18f06538357b4419b31afb4d230dca24&fireglass_rsn=true&locale=en>, (Consulté le 8 juin 2025).

JIDEJIAN Nina, *Beirut Through The Ages*, Librairie Orientale, Beirut, 1997.

JIDEJIAN Nina, *Byblos through the Ages*, Beirut, Dar el-Machreq Publishers; [distribution Librairie Orientale], 1968.

JIDEJIAN Nina, *Tripoli Through The Ages*, Dar el-Machreq, Beirut, 2000.

JOSEPH Suad, *Intimate Selving in Arab Families*, Syracuse, Syracuse University Press, 1999, (Middle East studies, women's and gender studies).

KAKISH Shereen, « Origines d'Amin Maalouf : Écrire pour se reconstruire », dans *French Cultural Studies*, vol. 32, SAGE Publications Ltd, nº 1, 1 février 2021, p. 3-11.

KANAFANI-ZAHAR Aïda, « La réconciliation des druzes et des chrétiens du Mont Liban ou le retour à un code coutumier », dans *Critique internationale*, vol. no 23, nº 2, 2004, p. 55-75.

KANAFANI-ZAHAR Aïda, « Le religieux au Liban : vecteur de lien, de violence et de conciliation », dans *Les Champs de Mars*, vol. N° 26, Institut de Recherche Stratégique de l'École Militaire, nº 1, 2015, p. 68-81.

KARAM Karam, *Décentralisation et coopération décentralisée au Liban : état des lieux*, sur demande du bureau de CGLU/BTVL, cette étude s'inscrit dans le cadre d'un partenariat avec la Diputacion de Barcelone pour le projet SAWA - plateforme pour le renforcement institutionnel et la gouvernance locale en Méditerranée – phase pilote au Maroc et au Liban, novembre 2009, p. 16.

KARSENTI Bruno, « La politique de la démocratie, à propos de « Frontières de la démocratie » d'Étienne Balibar », dans *Multitudes, revue politique, artistique, philosophique*, nº 12-13, 30 août 2004, [En ligne], <http://www.multitudes.net/la-politique-de-la-democratie-a/>, (Consulté le 15 septembre 2019).

KASSIR Samir, *Beirut*, University of California Press, Berkeley, Los Angeles, London, 2010, (translated by M.B. Debevoise, forward by Robert Fisk).

KASSIR Samir, *Histoire de Beyrouth*, Fayard, Paris, 5 novembre 2003.

KAY Alan, « The Best Way to Predict the Future is to Invent it. », dans *Mathematical Social Sciences*, vol. 30, nº 3, 1995, (Mathematical Social Sciences. - Elsevier, ISSN 0165-4896. - Vol. 30.1995, 3, p. 326-326).

KAYSER Bernard, *Revue de Géographie de Lyon*, vol. 48, 1973, (3).

KEBBI Julie, « Liban-Arabie saoudite : histoire d'une rupture familiale », dans *L'Orient-Le Jour*, 10 mai 2021, [En ligne], <https://www.lorientlejour.com/article/1261132/liban-arabie-saoudite-histoire-dune-rupture-familiale.html>, (Consulté le 26 juillet 2022).

KEPEL Gilles, *Gilles Kepel : le djihadisme et l'avenir d'une illusion*, [En ligne], <https://www.lesechos.fr/politique-societe/politique/gilles-kepel-le-djihadisme-et-lavenir-dune-illusion-141655>, (Consulté le 7 mai 2025).

KEPEL Gilles, *Holocaustes. Israël, Gaza et la guerre contre l'Occident*, Plon, mars 2024.

KEPEL Gilles, *Le Bouleversement du monde. Après le 7 Octobre*, Plon, octobre 2024.

KEPEL Gilles, *Passion arabe*, Gallimard, Paris, 21 mars 2013, (Témoins).

KEPEL Gilles, *Sortir du chaos. Les crises en Méditerranée et au Moyen-Orient*, Gallimard, 2018, (Esprits Du Monde).

KEPEL Gilles, *Terreur dans l'Hexagone*, Gallimard, Paris, 15 décembre 2015.

KEVORKIAN Raymond, « L'extermination des Arméniens par le régime jeune-turc (1915-1916) », dans *Sciences Po.*, vol. Violence de masse et Résistance-Réseau de recherche, 17 décembre 2015, [En ligne], <https://www.sciencespo.fr/mass-violence-war-massacre-resistance/fr/document/lextermination-des-armeniens-par-le-regime-jeune-turc-1915-1916.html>, (Consulté le 13 mars 2025).

KHADER Bichara, *L'Europe et la Méditerranée : Un partenariat à réinventer.*, Presses universitaires de Louvain., 2017.

KHALAF Samir, *Civil and Uncivil Violence in Lebanon: A History of the Internationalization of Communal Conflict*, Columbia University Press, avril 2002, p. 224 Pages.

KHALAF Samir, *Heart of Beirut: Reclaiming the Bourj*, Saqi, 4 octobre 2013.

KHALIDI Rashid, *Resurrecting Empire: western footprints and America's perilous path in the Middle East*, Boston : Beacon Press, 2004, [En ligne], <http://archive.org/details/resurrectingempi0000khal_m8y5>, (Consulté le 22 mai 2025).

KHALIDI Rashid, *Resurrecting Empire: Western Footprints and America's Perilous Path in the Middle East*, I B Tauris Academic, 2004.

KHALIDI Rashid, *The Iron Cage: The Story of the Palestinian Struggle for Statehood*, Beacon Press, 2007.

KHALIFEH Paul, « Liban : les réfugiés pourraient représenter près de la moitié de la population en 2038, selon une étude », dans *RFI*, 15 janvier 2024, [En ligne], <https://www.rfi.fr/fr/moyen-orient/20240115-liban-les-r%C3%A9fugi%C3%A9s-pourraient-repr%C3%A9senter-pr%C3%A8s-de-moiti%C3%A9-de-la-population-en-2038-selon-une-%C3%A9tude>, (Consulté le 3 avril 2025).

KHALILI Laleh, *Heroes and Martyrs of Palestine: The Politics of National Commemoration*, Cambridge University Press, 2007, (Cambridge Middle East Studies).

KHATER Akram F., *Inventing Home. Emigration, Gender, and the Middle Class in Lebanon, 1870-1920*, University of California Press, London, 2001.

KHOURY Elias, *La Petite Montagne | Actes Sud*, Babel, 2009, (roman traduit de l'arabe (Liban) par Saadia Zaïm et Christian de Montella).

KHOURY Philip Shukry, *Syria and the French Mandate: The Politics of Arab Nationalism, 1920-1945*, Princeton University Press, 1987, [En ligne], <https://www.jstor.org/stable/j.ctt7zvwbs>, (Consulté le 27 avril 2025).

KISSINGER Henry, *Diplomacy*, Simon&Schuster, 1994.

KLEIN Naomi, « Laboratory for a Fortressed World », dans *The nation*, 14 juin 2007, [En ligne], <https://www.thenation.com/article/archive/laboratory-fortressed-world/>, (Consulté le 26 mai 2025).

KOCH Cordelia, « La Constitution libanaise de 1926 à Taëf, entre démocratie de concurrence et démocratie consensuelle », dans *Égypte/Monde arabe*, nº 2, 31 décembre 2005, p. 159-190.

KODMANI Nassma, *Nucléaire, politique régionale, politique étrangère : que veut l'Iran ?*, [En ligne], <https://www.institutmontaigne.org/analyses/nucleaire-politique-regionale-politique-etrangere-que-veut-liran>, (Consulté le 13 décembre 2022).

KONRAD Victor et SZARY Anne-Laure Amilhat, *Border Culture: Theory, Imagination, Geopolitics*, London, Routledge, 2022.

KORTAM Marie, « Jabal Mohsen : stratégies de privatisation et d'appropriation communautaire de l'espace public », dans *Civil Society Knowledge Centre*, 21 août 2015, (Lebanon Support), [En ligne], <https://civilsociety-centre.org/paper/jabal-mohsen-strat%C3%A9gies-de-privatisation-et-d%E2%80%99appropriation-communautaire-de-l%E2%80%99espace-public>, (Consulté le 12 novembre 2019).

KOURTESSI-PHILIPPAKIS Georgia et TREUIL René, *Archéologie du territoire, de l'Egée au Sahara*, Publications de la Sorbonne., Paris, 2011, (Grec Protohistoire Egéenne).

KRIJNEN Marieke et FAWAZ Mona, « Exception as the rule: high-end developments in neoliberal Beirut », dans *Built Environment (London. 1978)*, vol. 36, nº 2, 2010, p. 117-131.

KYMLICKA Will, *Multicultural Citizenship: A Liberal Theory of Minority Rights*, Oxford University Press, 19 septembre 1996, [En ligne], <https://doi.org/10.1093/0198290918.001.0001>, (Consulté le 5 juillet 2025).

La crise libanaise : un grand déni sur fond de dépression délibérée, [En ligne], <https://www.banquemondiale.org/fr/news/press-release/2022/01/24/lebanon-s-crisis-great-denial-in-the-deliberate-depression>, (Consulté le 28 décembre 2022).

LA VOIX LIBRE, *Palestine, L'héritage 1ère partie*, 9 décembre 2016, [En ligne], <https://docplayer.fr/48228468-Palestine-l-heritage-1ere-partie.html>, (Consulté le 13 juin 2020).

LABOURT Jerome, *Le christianisme dans l'empire Perse sous la dynastie Sassanide (224-632)*, Librairie Victor Lecoffre, Paris, 1904.

LACOSTE Yves, *Géopolitique de la Méditerranée*, Armand Colin, 13 octobre 2006, (Perspectives géopolitiques).

LACOSTE Yves, *Géopolitique des régions françaises, tome 1 : France septentrionale*, Paris, Fayard, 1986.

LACOSTE Yves, *La géographie, ça sert, d'abord, à faire la guerre*, Éditions La Découverte, 9 janvier 2014.

LAMPIN-MAILLET Corinne et al. (éd.), *Géographie des interfaces. Une nouvelle vision des territoires*, Quæ, 2010.

LAQUEUR Walter, *Histoire du sionisme - 1*, Gallimard, Royaume-Uni, 4 octobre 1994, (243).

LARCHER Laurent, « Quelle paix pour le Proche-Orient ? Israël - Palestine, des frontières pour deux États », dans *Le journal*, La croix, 9 janvier 2017, [En ligne], <https://www.la-croix.com/Journal/Israel-Palestine-frontieres-pour-deux-Etats-2017-01-08-1100815634>, (Consulté le 7 avril 2019).

LARDON Sylvie et PIVETEAU Vincent, « Méthodologie de diagnostic pour le projet de territoire : une approche par les modèles spatiaux », dans *Géocarrefour*, vol. 80, Association des amis de la Revue de Géographie de Lyon, nº 2, 1 avril 2005, p. 75-90.

LARKIN Craig, *Memory and Conflict in Lebanon: Remembering and Forgetting the Past*, London, Routledge, 2012.

LARUELLE Marlene, *Is Russia Fascist? Unraveling Propaganda East and West*, Cornell University Press, 2021.

LATOUR Bruno et TRUONG Nicolas, *Habiter la Terre*, Les Liens qui Libèrent-Arte, Paris, 2022.

LATOUR Bruno, *Nous n'avons jamais été modernes. Essai d'anthropologie symétrique*, La Découverte, Paris, 2006, (Poche / Sciences humaines et sociales).

LATTE Abdallah Stéphanie, « Baladi. Un écologisme existentiel en Palestine », dans Zahedi A. *catalogue de l'exposition La Rose de Jéricho*, Institut des Cultures d'Islam, 2024.

LAUFFRAY Jean, « Beyrouth, Archéologie et Histoire, époques gréco-romaines. I. Période hellénistique et Haut-Empire romain », dans *Aufstieg und Niedergang der Römischen Welt (ANRW)*, vol. 8 : *II*, 1977, p. 135-163.

LAURENS Henry et CLOAREC Vincent, *Le Moyen Orient au XXe siècle*, Armand Colin, Paris, 2000, [En ligne], <https://librairiedelorient.fr/fr/le-moyen-orient-au-20e-siecle.html>, (Consulté le 24 mars 2025).

LAURENS Henry, « Le Liban sud dans la guerre des frontières », dans *Le Monde diplomatique*, 1 mai 2000, p. 20.

LAURENS Henry, « Repères / Complexité libanaise », 13 septembre 2014, (L'histoire et la géographie au lycée Camille Pissarro), [En ligne], <http://histoiregeographieapaulclaudel.blogspot.com/2014/09/>, (Consulté le 2 mars 2021).

LAURENS Henry, *L'Orient arabe - 2e éd. - Arabisme et islamisme de 1798 à 1945*, Armand Colin, septembre 2015, (Collection U).

LCR Ligue Communiste Révolutionnaire, *Marxisme, sionisme et question palestinienne*, Ligue Communiste Révolutionnaire Section belge de la IVe Internationale, Édité par la Formation Léon Lesoil, juillet 2006, p. 60, [En ligne], <http://www.lcr-lagauche.be/cm/pdf/cahiers/Sionisme.pdf>, (Consulté le 13 juin 2020).

LE BOT Yvon, « Le temps des guerres communautaires », dans *Weiviorka Michel (dir) : Une société fragmentée ? Le multiculturalisme en débat*, La Découverte, Poche/Essais, Paris, 1997, p. 171-197, [En ligne], <https://www-cairn-info.ezproxy.univ-paris1.fr/une-societe-fragmentee--9782707127310-page-171.htm>, (Consulté le 30 avril 2019).

LE CAIN Blandine, « Frontières : et les murs deviennent (en fait) de l'art », dans *Le Figaro*, France, 16 septembre 2017, [En ligne], <http://www.lefigaro.fr/international/2017/09/16/01003-20170916ARTFIG00057-frontieres-et-les-murs-deviennent-en-fait-de-l-art.php>, (Consulté le 23 avril 2019).

Le Dialogue Territorial dans les démarches de trame verte et bleue ; Le dialogue, condition de succès de la réussite des projets - Collection Gestion durable des ressources naturelles, CERDD - Centre Ressource du Développement Durable, 2009, [En ligne],

<https://www.trameverteetbleue.fr/sites/default/files/references_bibliographiques/dialogue_territorial.pdf>, (Consulté le 7 août 2022).

Le dilemme des frontières ; Ethique et Politique des frontières, 17 mai 2018, [En ligne], <https://www.canal-u.tv/video/ehess/le_dilemme_des_frontieres_benjamin_boudou.43095>, (Consulté le 15 septembre 2019).

LE MEHAUTE Alain, *Les Géométries fractales - l'espace-temps brisé*, Hermès science publications, 1990, (Traité des nouvelles technologies), [En ligne], <https://www.librairiedialogues.fr/livre/306173-les-geometries-fractales-l-espace-temps-brise-l-espace-temps-brise-alain-le-mehaute-hermes-science-publications>, (Consulté le 2 juin 2026).

Lebanon Population 2021 (Demographics, Maps, Graphs), [En ligne], <https://worldpopulationreview.com/countries/lebanon-population>, (Consulté le 15 mars 2021).

Les réserves naturelles du Liban, [En ligne], <https://www.lorientlejour.com/multimedia>, (Consulté le 20 septembre 2021).

LEENDERS Reinoud, *Spoils of Truce: Corruption and State-Building in Postwar Lebanon*, 1re édition, Cornell University Press, 2012.

LEFEBVRE Henri, « La production de l'espace », dans *L'Homme et la société*, vol. 31, Persée - Portail des revues scientifiques en SHS, no 1, 1974, p. 15-32.

LEFEBVRE Henri, « Lefebvre », dans *Métropolitiques*, [En ligne], <https://www.metropolitiques.eu/+-Lefebvre-+.html>, (Consulté le 26 avril 2019).

LEFEBVRE Henri, *Critique de la vie quotidienne, tome 1 : Introduction*, 1ère édition, Paris, L'ARCHE, 13 juin 1997.

LEFEBVRE Henri, *Critique de la vie quotidienne, tome 2 : Fondements d'une sociologie de la quotidienneté*, L'Arche, Paris, 1 janvier 1961.

LEFEBVRE Henri, *De L'État - L'État dans le monde moderne, Tome 2 : Théorie marxiste de l'État de Hegel à Mao*, Union générale d'éditions, 1976, (10-18 (numéro 1049)).

LEFEBVRE Henri, *Espace et politique ; le droit à la ville t.2*, Librairie Gallimard (2e édition), Paris, 2001, (Economica - Anthropos Ethno Sociologie).

LEFEBVRE Henri, *Introduction à la modernité. Préludes*, Les Éditions de Minuit, Paris, 1962, (Arguments).

LEFEBVRE Henri, *La production de l'espace*, 4ème édition Anthropos, Paris, Economica, 2000, (Ethno-sociologie).

LEFEBVRE Henri, *La production de l'espace*, Paris, Anthropos, 1974.

LEFEBVRE Henri, *Le droit à la ville*, Paris, Anthropos, 1968.

LEFEBVRE Henri, *Le Manifeste différentialiste*, 1re édition, Paris, Gallimard, 3 juin 1970, (idées, 217).

LEFEBVRE Henri, *The Urban Revolution*, First edition, Minneapolis, University Of Minnesota Press, 11 février 2003.

LEGENDRE Jacques et al., *« l'Iran : le renouveau d'une puissance régionale ? »*, Enregistré à la Présidence du Sénat, 7 octobre 2015, (Rapport d'information au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées), p. 114, [En ligne], <https://www.senat.fr/rap/r15-022/r15-0221.pdf>, (Consulté le 11 décembre 2019).

LEGROS Olivier, « Regards croisés sur la participation des citadins à l'action publique ; Participations citadines et action publique. Dakar, Rabat, Cotonou, Tunis, Jérusalem, Sanaa, Adels, Yves Michel », 2008, (Atelier « Ville et politique »), p. 159-190.

LEICHTMAN Mara A., *Shi'i Cosmopolitanisms in Africa. Lebanese Migration and Religious Conversion in Senegal*, Indiana University Press, s.d.

LEIMGRUBER (VILLARS-SUR-GLANE) Walter, « Frontières », dans *Dictionnaire historique de la Suisse (DHS)*, 14 décembre 2017, (traduit de l'allemand), [En ligne], <https://hls-dhs-dss.ch/articles/007841/2017-12-14/>, (Consulté le 29 décembre 2020).

LEMERT Edwin M. aut, *Social pathology a systematic approach to the theory of sociopathic behavior*, New York, [u.a.] McGraw-Hill, 1951.

LEPAGE Élise, *Géographie des confins ; Espace et écriture chez Pierre Morency, Pierre Nepveu et Louis Hamelin*, David, 2016, (Voix savantes).

Les frontières : paysages marqués, espaces appropriés. Une lecture des pratiques sociales et des rapports sociaux. |, MRSH de Caen, 25 mars 2010, [En ligne], <http://www.unicaen.fr/recherche/mrsh/eso-caen/561>, (Consulté le 24 juin 2020).

LEVI-STRAUSS Claude, *Anthropologie structurale*, University of California Library, Los Angeles, 1958, [En ligne], <https://ia802606.us.archive.org/5/items/anthropologiestr00levi/anthropologiestr00levi.pdf>, (Consulté le 30 janvier 2023).

LEVI-STRAUSS Claude, *La pensée sauvage*, Paris, Plon, 1962.

LEVI-STRAUSS Claude, *Race et histoire*, Éditions Denoël, 25 novembre 1974, (Bibliothèque Médiations).

LEVY Claude, « Le lobby juif américain », Revue Française d'Études Américaines (documents), 1995, [En ligne], <https://www.persee.fr/doc/rfea_0397-7870_1995_num_63_1_1568>, (Consulté le 27 mai 2025).

LEVY Jacques et LUSSAULT Michel, *Dictionnaire de géographie et de l'espace des sociétés*, La Documentation Française, France, Pouvoirs Locaux ⟨halshs-01252959⟩, 2013.

LEVY Jacques et LUSSAULT Michel, *Frontière ; Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Belin, Paris, 2003.

LEVY Jacques, *Europe, une géographie. La fabrique d'un continent*, Hachette Education, 2011, [En ligne], <https://shs.cairn.info/numero/HACHE_LEVY_2011_01>, (Consulté le 22 août 2025).

LEVY Jacques, *Le tournant géographique. Penser l'espace pour lire le monde*, Paris, Belin, 1999.

LIEBER Keir A. et PRESS Daryl G., « US Strategy and Force Posture for an Era of Nuclear Tripolarity (Issue Brief) », dans *Atlantic Council*, avril 2023, p. 16.

LINK Bruce G. et PHELAN Jo C., « Conceptualizing stigma », dans *Annual Review of Sociology*, vol. 27, US, Annual Reviews, 2001, p. 363-385.

LINTON Jamie, *What Is Water?: The History of a Modern Abstraction*, University of British Columbia Press, 2010, (Nature | History | Society).

LITTRE Émile, *Le Littré - Dictionnaire ancien de la langue française*, (paru à la fin du XIXe siècle), [En ligne], <https://www.littre.org/>, (Consulté le 26 avril 2019).

LITTRE Émile, *Le Petit Littré. Dictionnaire de la langue française abrégé du dictionnaire Littré*, La pochothèque, Le Livre de poche, Paris, 1990, (Leslibraires.fr).

LIU Haiqing, « L'esthétique picturale dans les romans d'André Malraux », dans *Synergies Chine*, nº 10, 2015, (Université Renmin de Chine), p. 255-266.

LO Bobo, *Russia and the New World Disorder*, London Washington, D.C, Brookings Institution, 2015.

LOPEZ Amadeo, « Le réel et l'imaginaire », dans *America*, vol. 12, Persée - Portail des revues scientifiques en SHS, nº 1, 1993, p. 41-53.

LOTMAN IUrii Mikhaïlovich, *La sémiosphère*, Presses Univ. Limoges, 1999.

LOUËR Laurence, *Chiisme et politique au Moyen-Orient. Iran, Irak, Liban, monarchies du Golfe*, Éditions Autrement, 2008, [En ligne], <https://hal-sciencespo.archives-ouvertes.fr/hal-03394124>, (Consulté le 22 juillet 2022).

LOUËR Laurence, *Sunnites et Chiites ; Histoire politique d'une discorde*, Seuil Editions, 5 octobre 2017, (SH - Sociologie).

LUSSAULT Michel, *De la lutte des classes à la lutte des places*, Paris, Grasset, 2009.

LUXEMBOURG Corinne, « Penser l'espace des systèmes de discriminations : pour une lecture spatiale de l'intersectionnalité », dans *Les cahiers de la LCD*, vol. 12, nº 1, 2020, p. 51-65.

LYNCH Marc, *The New Arab Wars: Uprisings and Anarchy in the Middle East*, PublicAffairs, 26 avril 2016.

LYON David, « Surveillance, Snowden, and Big Data: Capacities, consequences, critique », dans *Big Data & Society*, vol. 1, SAGE Publications Ltd, nº 2, 1 juillet 2014, p. 1-13.

MAALOUF Amin, *Le dérèglement du monde*, Grasset, 2009, (Essais et Documents).

MAALOUF Amin, *Le labyrinthe des égarés : L'Occident et ses adversaires*, Place of publication not identified, Grasset, 2023.

MAALOUF Amin, *Le naufrage des civilisations : essai*, France, Grasset, 13 mars 2019.

MAALOUF Amin, *Le périple de Baldassare*, Grasset, Paris, 5 avril 2000, (roman - littérature française), [En ligne], <https://www.grasset.fr/livres/le-periple-de-baldassare-9782246586012>, (Consulté le 8 juillet 2021).

MAALOUF Amin, *Les désorientés*, Grasset, Paris, 2012, (Roman - de l'académie française).

MAALOUF Amin, *Les identités meurtrières*, Éditions Grasset, Paris, 1998, 21 avril 2020.

MAALOUF Amin, *Origines*, Grasset, Paris, 2004, (Romans francophones).

MACHEREY Pierre, « Entre aliénation et libération : H. Lefebvre et les contradictions de la vie quotidienne », dans *Groupe d'études « La philosophie au sens large »*, 23 mars 2005, p. 12.

MAÏLA Joseph, « Le Document d'Entente Nationale, un commentaire », dans *Les Cahiers de l'Orient*, nº 16-17, 1990.

MAKDISI Saree, « Laying Claim To Beirut : Urban Narratives and Spatial Identity in the Age of Solidere », dans *University of Chicago Press*, vol. 23, nº 3, 1997, (Critical Inquiry), p. 660-705.

MAKDISI Ussama, *The Culture of Sectarianism. Community, History, and Violence in Nineteenth-Century Ottoman Lebanon*, 1re édition, University of California Press, 2000.

MALIK Matheo, « Sortir du chaos, une conversation avec Gilles Kepel », dans *Le Grand Continent*, vol. Entretien politique, 24 avril 2019, [En ligne], <https://legrandcontinent.eu/fr/2019/04/24/sortir-du-chaos-une-conversation-avec-gilles-kepel/>, (Consulté le 22 mars 2025).

MALRAUX André, *Ecrits sur l'art. Tome I et II, Œuvres complètes V*, Gallimard, Paris, 2004, (Bibliothèque de la Pléiade), [En ligne], <https://www.decitre.fr/livres/ecrits-sur-l-art-9782070113996.html>, (Consulté le 26 juillet 2023).

MALRAUX André, *La condition humaine*, Gallimard, Paris, 1933.

MALRAUX André, *Le Musée imaginaire*, Gallimard, Paris, 1965 1947.

MALRAUX André, *Le temps du mépris*, Gallimard, Paris, 1935.

MALRAUX André, *Les voix du silence*, Galerie Pléiade-Nrf, Edition originale, Paris, 1951.

MALRAUX André, *L'Irréel*, Gallimard, 25 octobre 1974, (Livres d'Art).

MANDEL Neville J., *The Arabs and Zionism before World War I*, Berkeley : University of California Press, 1976.

MARANGE Céline et PINA Carine, « Les ambitions de la Russie et de la Chine en Méditerranée », dans *IRSEM - École militaire*, nº 120, octobre 2024, p. 81.

MARCUS Peter, « Chapter 9: Space and Race in the Post? Fordist City: The Outcast Ghetto and Advanced Homelessness in the United States Today », dans *Urban Poverty And The Underclass*, Edited by Enzo Mingione Editorial matter and Organization, Copyright Urban Research Publications Ltd, 1996, p. 176-216.

MAREÏ Nora et RICHARD Yann, *Dictionnaire de la régionalisation du monde*, Atlande, 7 février 2021, [En ligne], <https://www.prodig.cnrs.fr/dictionnaire-de-la-regionalisation-du-monde-2/>, (Consulté le 9 février 2024).

MARGUERON Jean, *Les Mésopotamiens*, Paris : Armand Colin, 1991.

MARKOE Glenn, *Phoenicians (Peoples of the Past)*, University of California Press, 2000.

MARRET Jean-Luc, *Global Hezbollah: Un exemple de mobilisation diasporique*, Paris, Fondation pour la Recherche Stratégique, 2017, p. 37, [En ligne], <https://www.frstrategie.org/web/documents/publications/recherches-et-documents/2017/201710.pdf>, (Consulté le 2 mars 2021).

MARRUS Michael Robert, *Vichy France and the Jews*, New York: Basic Books, 1981.

MARTIN Jean-Yves, « Une géographie critique de l'espace du quotidien. L'actualité mondialisée de la pensée spatiale d'Henri Lefebvre », dans *Articulo: Journal of Urban Research*, nº 2, 1 juillet 2006, [En ligne], <https://doaj.org>, (Consulté le 9 avril 2019). <http://journals.openedition.org/articulo/897>, (Consulté le 20 décembre 2020).

MARTINEAU Jeanne et EDWIGE Michelle, « La créolisation : au-delà d'un concept, une construction identitaire perpétuelle », dans *Érudit*, vol. Concepts et Savoirs, 23 mars 2022, [En ligne], <https://apropos.erudit.org/concepts-creolisation/>, (Consulté le 16 juin 2023).

MARTONNE Emmanuel de (1873-1955), *Questions européennes : Belgique, Slesvig, Tchécoslovaquie, Pologne et Russie, Question adriatique, Yougoslavie, Roumanie, Turquie d'Europe et d'Asie : Atlas*, Paris : Service géographique de l'Armée, 1919, [En ligne], <http://archive.org/details/sc_0001222099_00000001453553>, (Consulté le 17 mars 2025).

MASSEY Douglas et DENTON Nancy, *American Apartheid: Segregation and the Making of the Underclass*, Harvard University Press, Cambridge, 1992, (traduction française : American Apartheid, Paris, Descartes & Cie, 1995).

MASSIOT Aude, « « Les Émotions de la Terre », une ode à la symbiose planétaire », dans *Libération*, 23 mars 2020, [En ligne], <https://www.liberation.fr/terre/2020/03/23/les-emotions-de-la-terre-une-ode-a-la-symbiose-planetaire_1782636/>, (Consulté le 28 mars 2025).

MASSON Paule et PIEROT Jean-Paul, « Edgar Morin « L'idée de métamorphose dit qu'au fond tout doit changer » », dans *L'Humanité*, Politique-Entretien réalisé par Paule Masson et Jean-Paul Pierot, 19 juillet 2013, [En ligne], <https://www.humanite.fr/edgar-morin-lidee-de-metamorphose-dit-quau-fond-tout-doit-changer>, (Consulté le 27 avril 2019).

MATZA David, *Becoming deviant*, Englewood Cliffs, N.J., Prentice-Hall, 1969.

MAUSS Marcel, *Sociologie et anthropologie*, Presses Universitaires de France, 2013, (Quadrige).

MBEMBE Achille, *Politiques de l'inimitié*, La Découverte, 2016, (Sciences humaines).

MEAGHER Kate, « The Strength of Weak States? Non-State Security Forces and Hybrid Governance in Africa », dans *Development and Change*, vol. 43, nº 5, 2012, p. 1073-1101.

MEEKAIH Moreno, *Borderless world*, 17 février 2013, [En ligne], <https://www.slideshare.net/chaimoreno/borderless-world>, (Consulté le 23 juin 2021).

MEIER Daniel, « L'histoire de l'accord libano-israélien sur la frontière maritime », dans *Sciences Po, Université Grenoble Alpes*, 3 novembre 2022, (Moyen-Orient), [En ligne], <https://www.sciencespo-grenoble.fr/blogs/lhistoire-de-laccord-libano-israelien-sur-la-frontiere-maritime>, (Consulté le 2 février 2025).

MEIER Daniel, « La frontière israélo-libanaise vécue par les réfugiés palestiniens du Liban : entre stratégies de contournement et Palestine rêvée », dans *Presses universitaires Aix-Marseille*, 2017, (Stéphanie Latte Abdallah ; Cédric Parizot. Israël/Palestine, l'illusion de la séparation), p. 255-275.

MEIER Daniel, « La région frontalière du Sud-Liban et les réfugiés palestiniens : entre résistance et contournements », dans *L'Espace Politique. Revue de géographie politique et de géopolitique*, vol. 2015-3, nº 27, 7 septembre 2015.

MEIER Daniel, *Les frontières au-delà des cartes : Sécurité, migration, mondialisation*, Librairie Eyrolles, 14 septembre 2023, (Le cavalier poche), [En ligne], <https://www.eyrolles.com/Entreprise/Livre/les-frontieres-au-dela-des-cartes-9791031806198/>, (Consulté le 18 mars 2025).

MEIER Daniel, « Réfugiés de Syrie et tensions sunnito-chiites. Le Liban entre défis et périls », dans *Maghreb - Machrek*, vol. N° 218, ESKA, nº 4, 2013, p. 41-60.

MELUCCI Alberto, *Challenging Codes: Collective Action in the Information Age*, Cambridge, Cambridge University Press, 1996, (Cambridge Cultural Social Studies).

MENDOZA Sabine Forero et al., « L'art comme instrument de consolidation sociale », dans *Edition Orbis Tertius*, vol. Universitas-LXXII, L'art en partage citoyen, 2023, p. 115.

MEOUCHY Nadine et SLUGLETT Peter, « The British and French Mandates in Comparative Perspectives/Les mandats français et anglais dans une perspective comparative », Brill, 1 janvier 2004.

MERIAN Jean-Yves, « Frontières vivantes, frontières mouvantes – flux et reflux entre le Brésil et les pays voisins », dans *Navegações*, vol. 3, nº 2, 2010, (Université Rennes 2 - Haute Bretagne), p. 137-142.

MERMIER Franck et VARIN Christophe, *Mémoires de guerres au Liban (1975-1990)*, Coédition IFPO, Sindbad, mai 2010, (Actes Sud).

MERMIER Franck, *Récits de villes : d'Aden à Beyrouth*, vol. Actes Sud, Sindbad, mai 2015, (La Bibliothèque arabe).

MEZZADRA Sandro et NEILSON Brett, *Border as Method, or, the Multiplication of Labor*, Duke University Press, Durham and London, 2013.

MILIANI Adel, « Comment les États-Unis bloquent les résolutions à l'ONU sur la question israélo-palestinienne », dans *Le Monde*, 1 novembre 2023, [En ligne], <https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2023/11/01/comment-les-etats-unis-bloquent-les-resolutions-onusiennes-sur-la-question-israelo-palestinienne_6197652_4355770.html>, (Consulté le 30 avril 2025).

MILLAR Fergus, *The Roman Near East, 31 B.C.-A.D. 337*, Cambridge, Mass. : Harvard University Press, 1993.

MOATAMRI Ines, « « Poétique de la Relation » Amina Saïd et Édouard Glissant », dans *TRANS-. Revue de littérature générale et comparée*, Presses Sorbonne Nouvelle, nº 3, 4 février 2007, [En ligne], <https://journals.openedition.org/trans/180>, (Consulté le 10 août 2023).

MOLIN Clément, *Etude de la frontière Arménie-Azerbaïdjan*, [En ligne], <https://atummundi.fr/clement-molin/etude-de-la-frontiere-armenie-azerbaidjan/>, (Consulté le 18 mars 2025).

MONROE Kristin V., *The Insecure City: Space, Power, and Mobility in Beirut*, Rutgers University Press, 2016, [En ligne], <https://www.jstor.org/stable/j.ctt1b67ws4>, (Consulté le 29 juillet 2025).

MONTAGNON Pascal et BRAUNE Éric, « Intelligence Artificielle. Comment la Chine et les États-Unis entendent asseoir leur leadership et souveraineté ? », dans *Forbes France*, 26 juin 2022, [En ligne], <https://www.forbes.fr/technologie/intelligence-artificielle-comment-la-chine-et-les-etats-unis-entendent-asseoir-leur-leadership-et-souverainete/>, (Consulté le 1 mai 2025).

MORIN Edgar, *Changeons de voie : les leçons du coronavirus*, Denoël, 2020.

MORIN Edgar, *Introduction à la pensée complexe,* Du Seuil (1ère édition 1990), Paris, 2014, (Essais, Sciences humaines).

MORIN Edgar, *L'Aventure de La Méthode, Edgar Morin...*, Seuil, Paris, 2015, (Sciences humaines), [En ligne], <https://www.seuil.com/ouvrage/l-aventure-de-la-methode-edgar-morin/9782021120943>, (Consulté le 11 juin 2021).

MORIN Edgar, *La Méthode I et II.*, vol. 6 : *Coffret 2 tomes*, Seuil, Paris, mars 2008, (Opus).

MORIN Edgar, *Les Sept savoirs nécessaires à l'éducation du futur - UNESCO Digital Library*, Seuil, Paris, UNESCO, 1999, [En ligne], <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000117740_fre>, (Consulté le 26 avril 2019).

MORIN Edgar, *Penser la Méditerranée et méditerranéiser la pensée*, Confluences Méditerranée, 1999 1998, (n° 28).

MORIN Edgar, *Science avec conscience*, Ed. du Seuil, Paris, Fayard - Nouvelle édition (1ère édition 1982), 1990.

MORRIS Benny, *1948: A History of the First Arab-Israeli War*, Yale University Press, 2008, [En ligne], <https://www.jstor.org/stable/j.ctt1np9bm>, (Consulté le 25 mai 2025).

MORRIS Benny, *The Birth of the Palestinian Refugee Problem Revisited*, Cambridge University Press, 2003.

MORRIS Benny, *Victimes, histoire revisitée du conflit arabo-sioniste*, Bruxelles, France, Editions Complexe, 2003.

MOUKARZEL Joseph Richard, « Frontières physiques et démarcations culturelles », dans *Hermès, La Revue*, vol. n° 80, n° 1, 25 mai 2018, p. 266-271.

MULLER Benjamin, *Security, Risk and the Biometric State: Governing Borders and Bodies*, Routledge, 2010.

NADDI Nadia, *Les identités meurtrières ; Une analyse des personnages principaux dans deux romans d'Amin Maalouf, à partir de son essai, Les identités meurtrières.*, 2011, p. 24, [En ligne], <http://lup.lub.lu.se/luur/download?func=downloadFile&recordOId=2018480&fileOId=2018484>.

NAMMOUR Jihad, « Les identités au Liban, entre complexité et perplexité », dans *Cités*, vol. n° 29, n° 1, 1 mars 2007, p. 49-58.

NANCY Jean-Luc, *La communauté désœuvrée*, Paris, Christian Bourgois, 1989.

NANNI Nicolas, « Les frontières « intelligentes » à l'épreuve du paradigme du Panoptique de Jérémy Bentham. », dans *Diploweb - La revue géopolitique*, 5 novembre 2017, (Mémoire d'un officier de l'Ecole de Guerre), [En ligne], <https://www.diploweb.com/Les-frontieres-intelligentes-a-l-epreuve-du-paradigme-du-Panoptique-de-Jeremy-Bentham.html>, (Consulté le 26 mai 2024).

NAPLES Nancy A. et MENDEZ Jennifer Bickham, *Border Politics; Social Movements, Collective Identities, and Globalization*, NYU Press, octobre 2014.

NASR Vali, *The Shia Revival. How Conflicts Within Islam Will Shape the Future*, W. W. Norton&Company, 2007.

NEISSE Frank et NOVOSSELOFF Alexandra, « L'expansion des murs : le reflet d'un monde fragmenté ? », dans *Politique étrangère*, vol. Hiver, n° 4, 2010, p. 731-742.

NEWMAN David, *Boundaries, Territory and Postmodernity*, London, Routledge, 2000.

NORA Pierre, *Les Lieux de mémoire*, Paris, Gallimard, 1992 1984, (Universalis Encyclopædia).

NORDMAN Daniel, *Frontières de France : de l'espace au territoire, XVIe-XIXe siècle*, Paris, Gallimard, 1998.

NORRIS Fran H. et al., « Community Resilience as a Metaphor, Theory, Set of Capacities, and Strategy for Disaster Readiness », dans *American Journal of Community Psychology*, vol. 41, n° 1-2, 2008, p. 127-150.

NOUCHER Matthieu et POLIDORI Laurent, *Atlas critique de la Guyane*, DL 2020, Paris, CNRS Editions, 2020.

ŌHMAE Kenichi, *The Borderless World; Power and strategy in the interlinked economy*, Harper Business, New York, 19 1999.

ŌHMAE Kenichi, *The next global stage: challenges and opportunities in our borderless world*, Pbk. version, Upper Saddle River, N.J, Prentice Hall, 2007.

OLLIVIER Sophie, « Un rideau de fer entre la Russie et l'Union Européenne ? », dans *Mémoire(s), identité(s), marginalité(s) dans le monde occidental contemporain. Cahiers du MIMMOC*, Université de Poitiers, n° 5, 24 octobre 2009, [En ligne], <https://journals.openedition.org/mimmoc/438>, (Consulté le 24 mars 2025).

ORCIER Pascal, *L'Europe entre associations, alliances et partenariats. L'état de l'Union européenne, de la zone euro, de l'espace Schengen et de l'OTAN au 1er janvier 2024*, École normale supérieure de Lyon, [En ligne], <https://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/dossiers-regionaux/territoires-europeens-regions-etats-union/articles-scientifiques/EurDoc13.htm>, (Consulté le 29 janvier 2024).

ORWELL Georges, *1984*, Paris, Gallimard, 1972.

Ostad Elahi (1895-1974) - 120e anniversaire, 16 septembre 2016, [En ligne], <https://vimeo.com/182991658>, (Consulté le 11 mai 2021).

PAASI Anssi, *Territories, Boundaries and Consciousness: The Changing Geographies of the Finnish-Russian Border*, Wiley, 1997.

PAPPE Ilan, *La guerre de 1948 en Palestine. Aux origines du conflit Israélo-Arabe*, La fabrique éditions, Paris, 30 juin 2000, [En ligne], <https://lafabrique.fr/la-guerre-de-1948-en-palestine/>, (Consulté le 14 avril 2025).

PAPPE Ilan, *Le nettoyage ethnique de la Palestine*, Fayard, Paris, 13 février 2008, (Documents, témoignages).

PAPPÉ Ilan, *The Ethnic Cleansing of Palestine*, Oneworld Publications, 2006.

PAPPÉ Ilan, *The Idea of Israel. A History of Power and Knowledge*, Verso Books, 2014.

PAQUOT Thierry, LUSSAULT Michel et YOUNES Chris, *Habiter, le propre de l'humain ; Villes, territoire et philosophie*, La Découverte, Paris, 2007, (Armillaire), [En ligne], <https://www.cairn.info/habiter-le-propre-de-l-humain--9782707153203.htm>, (Consulté le 29 mai 2022).

PAQUOT Thierry et YOUNES Chris, *Le territoire des philosophes*, Paris, La Découverte, 2009, (Recherches), [En ligne], <https://www.cairn.info/le-territoire-des-philosophes--9782707156471-p-5.htm>, (Consulté le 2 août 2023).

PAQUOT Thierry, *Géopoétique de l'eau, Hommage à Gaston Bachelard*, Eterotopia, 2016, (Rhizome).

PAQUOT Thierry, *Petit manifeste pour une écologie existentielle*, Librairie Eyrolles, Paris, 15 mars 2007.

PARK Robert Ezra, « Suggestions for Investigation of Human Behavior », dans, BURGESS E.W. (Ernest Watson) et MCKENZIE Roderick Duncan, *The city*, The University of Chicago press, Chicago - Illinois, 2025.

PASCAL Blaise, *Pensées*, Gallica (Edition préoriginale), Paris, 1669, (Manuel numérique max Belin).

PAUL-LEVY Françoise et SEGAUD Marion, *Anthropologie de l'espace*, Centre Georges Pompidou, Centre de création industrielle, Paris, 1983.

PENNARGUEAR Corentin et MOSTAFAVI Hamdam, « Hamas, Houthis, nucléaire : le plan caché de l'Iran pour déstabiliser le monde », dans *L'Express*, 27 février 2024, [En ligne], <https://www.lexpress.fr/monde/proche-moyen-orient/hamas-houthis-nucleaire-le-plan-cache-de-liran-pour-destabiliser-le-monde-356G3UB46BFN7HJY33PMU7JBPU/>, (Consulté le 1 juin 2025).

PERRIN Dominique, « Israël face au monde arabe : La Palestine entre la guerre et la paix », dans *Palestine : Une terre, deux peuples*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 22 octobre 2020, (Histoire et civilisations), p. 217-321, [En ligne], <http://books.openedition.org/septentrion/48752>, (Consulté le 13 mars 2023).

PERRIN Dominique, *Palestine : Une terre, deux peuples*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 22 octobre 2020, (Histoire et civilisations), [En ligne], <http://books.openedition.org/septentrion/48698>, (Consulté le 13 mars 2023).

PICARD Elizabeth et MERMIER Franck, *Liban, une guerre de 33 jours*, La Découverte, 2007, (Cahiers libres), [En ligne], <https://shs.cairn.info/liban-une-guerre--9782707150998>, (Consulté le 14 juillet 2025).

PICARD Elizabeth, *Le Liban contemporain*, Paris, Fayard, 1996.

PICARD Elizabeth, *Le Moyen-Orient par ses frontières*, Paris, CNRS Éditions, 2022.

PICARD Elizabeth, *Lebanon: A Shattered Country*, Holmes&Meier, 2002.

PICARD Elizabeth, *Liban, une guerre de 33 jours - Elizabeth Picard, Franck Mermier - Éditions La Découverte*, La Découverte, 2007, (Cahiers libres), [En ligne], <https://www.editionsladecouverte.fr/liban_une_guerre_de_33_jours-9782707150998>, (Consulté le 17 septembre 2025).

PICARD Elizabeth, *Liban-Syrie, intimes étrangers. Un siècle d'interactions sociopolitiques*, Actes Sud/Sindbad, 2016, (La bibliothèque arabe).

PICOUET Patrick (dir.)., « Quelle frontière pour l'Europe », dans *Le monde vu à la frontière*, L'Harmattan, Université Lille 1, Paris, avril 2011, (Les rendez-vous d'Archimède), p. 184.

PICOUET Patrick et RENARD Jean-Pierre, « Discontinuités et mutations spatiales », dans *Territoire en mouvement Revue de géographie et aménagement. Territory in movement Journal of geography and planning*, Université Lille 1 Sciences et Technologies, nº 1, 1 décembre 2006, p. 68-77.

PIKETTY Thomas, « Le capital au XXIe siècle — Sciences économiques et sociales », dans *ESE ENS - Ressources en Sciences économiques et sociales*, 3 mars 2014, [En ligne], <http://ses.ens-lyon.fr/articles/le-capital-au-xxie-siecle-224355>, (Consulté le 15 octobre 2023).

PIKETTY Thomas, *Le Capital au XXIe siècle*, Seuil, 2013, (Les Livres du nouveau monde).

PISON Gilles, COUPPIE Etienne et CAPORALI Arianna, *Tous les pays du monde (2022)*, Ined - Institut national d'études démographiques, septembre 2022, p. 9, [En ligne], <https://www.ined.fr/fr/publications/editions/population-et-societes/tous-les-pays-du-monde-2022/>, (Consulté le 18 février 2023).

POIRIER Jean-François, *Henri Lefebvre, penseur de la vie quotidienne*, [En ligne], <http://www.les-lettres-francaises.fr/2012/02/henri-lefebvre-penseur-de-la-vie-quotidienne/>, (Consulté le 26 avril 2019).

POLIAKOV Léon, *Histoire de l'antisémitisme*, Paris, Calmann-Lévy, 1981.

POLIDORI Laurent et NOUCHER Matthieu, *Atlas critique de la Guyane*, CNRS Editions, Paris, CNRS Editions, 17 septembre 2020, (Géographie et Histoire).

POULSEN M., JOHNSTON R.J. et FORREST J., « Plural cities and ethnic enclaves: introducing a measurement procedure for comparative study », vol. 26, nº 2, 2002, p. 229-243.

PRADEAU Christian, *Jeux et enjeux des frontières*, Presse universitaire de Bordeaux, Sortie Nationale, France, 1996, (PU Bordeaux Hor), [En ligne], <https://www.librairiedialogues.fr/livre/122120-jeux-et-enjeux-des-frontieres-essai-de-geograp--christian-pradeau-presses-universitaires-de-bordeaux>, (Consulté le 25 février 2020).

PRITCHARD J.B., *Ancient Near Eastern Texts relating to the Old Testament*, Third Edition with Supplement, 1969.

QUETEL Claude, *Histoire des murs*, Paris, Tempus Perrin, 2 janvier 2014.

RABKIN Yakov M., « L'opposition juive au sionisme », dans *Revue internationale et stratégique*, vol. 56, IRIS éditions, nº 4, 2004, p. 17-23.

RAFFESTIN Claude, « Éléments pour une problématique des régions frontalières », dans *L'Espace géographique*, vol. 3, Persée - Portail des revues scientifiques en SHS, nº 1, 1974, p. 12-18.

RAFFESTIN Claude, « Frontières », dans *Centre George Pompidou*, Paris : Centre Georges Pompidou, 1980, (Cartes et Figures de la terre, archive ouverte UNIGE), p. 412-421, [En ligne], <http://archive-ouverte.unige.ch/unige:4408>.

RAFFESTIN Claude, « La frontière comme représentation : discontinuité géographique et discontinuité idéologique », dans *Relations internationales*, nº 63, 1990, p. 295-303.

RAFFESTIN Claude, « Le territoire », dans *Espaces, jeux et enjeux*, 1986, [En ligne], <https://hypergeo.eu/le-territoire-selon-claude-raffestin/>, (Consulté le 16 mai 2025).

RAFFESTIN Claude, *Pour une géographie du pouvoir*, Lyon, ENS éditions, 2019.

RATZEL Friedrich, *Anthropo-Géographie*, Adamant Media Corporation (Broché 1 janvier 1728), 2000.

RATZEL Friedrich, *Anthropo-Geographie,* Stuttgart, 2 volumes, 1891 1882.

RATZEL Friedrich, *Geografia dell'uomo (Antropogeografia): principi d'applicazione della scienza geografica alla storia*, Fratelli Bocca Editori, Milano-Torino-Roma, Fratelli Bocca editori, 1914, (tr. it. de Anthropogeographie: Grundzüge der Anwendung der Geographie auf die Geschichte, Stuttgart, Engelhorn, 1899, 2e éd.].).

RATZEL Friedrich, *La Géographie politique ; Les concepts fondamentaux*, Fayard, Paris, 1987, (Géopolitiques et stratégies).

RATZEL Friedrich, *La terra e la vita: geografia comparativa*, vol. II, Unione TipograficoEditrice, Torino, 1907, (tr. it. de Die Erde uns das Leben: eine vergleichende Erdkunde, Leipzig, Bibliographisches Institut, 1902).

RAVITZKY Aviezer, *Messianism, Zionism, and Jewish Religious Radicalism*, University of Chicago Press, 1996.

RAWLS John, *Libéralisme politique*, Édition 3, 5 octobre 2016, (Quadrige - Philosophie).

RAYMOND Candice, « Vie, mort et résurrection de l'histoire du Liban, ou les vicissitudes du phénix », dans *Revue Tiers Monde*, vol. n° 216, Armand Colin, nº 4, 2013, p. 71-87.

REBIERE Noémie, « De la Caspienne à la Turquie : les enjeux du corridor gazier sud-européen », dans *Hérodote*, vol. 155, La Découverte, nº 4, 2014, p. 80-97.

REBIERE Noémie, « La consolidation du corridor sud-européen », dans *Études arméniennes contemporaines*, Bibliothèque Nubar de l'UGAB, nº 4, 15 décembre 2014, p. 87-102.

RECLUS Elie et Élysée, « Introduction », dans *Joanne A. (ed.), Dictionnaire géographique [...] de la France de l'Algérie et des colonies*, Hachette, Paris, 1869.

RECLUS Elisée et RECLUS Paul, *L'homme et la terre*, Paris, Librairie universelle, 1905, [En ligne], <http://archive.org/details/lhommeetlaterre00reclgoog>, (Consulté le 22 juin 2025).

RECLUS Elisée, *La nouvelle géographie universelle ; la terre et les hommes*, Paris, Hachette, 1894. (1894 1875, (AbeBooks).

REGNAULD Hervé, « Les concepts de Félix Guattari et Gilles Deleuze et l'espace des géographes », dans *Chimeres*, vol. N° 76, nº 1, 3 octobre 2012, p. 195-204.

REITEL Bernard, « Frontière », dans *Hypergéo - Régions et Territoires - Concepts*, nº 16, 3 mai 2004, p. 1-3.

REITEL Bernard, « La frontière internationale, objet sémique, processus multidimensionnel, interface signifiante », dans *CEPS INSTEAD*, nº 2011-43, 2011, (Working Papers), p. 40.

REITEL Bernard, « Un monde de frontières ? », dans *Bulletin de l'association de géographes français. Géographies*, vol. 99, Association de géographes français, nº 2, 30 mars 2022, p. 3-10.

REITEL Bernard, *La frontière internationale, objet sémique, processus multidimensionnel, interface signifiante*, Working papers, CRESAT, Université de Haute-Alsace, France, 28 juillet 2011, [En ligne], <https://www.academia.edu/8975137/La_fronti%C3%A8re_internationale_objet_s%C3%A9mique_processus_multidimensionnel_interface_signifiante>, (Consulté le 20 décembre 2020).

REKACEWICZ Philippe et VIDAL Dominique, « Normalisation avortée entre Israël et ses voisins, Proche-Orient et Afrique du Nord, une zone inflammable », dans *Le Monde diplomatique*, Paris, 2003, p. 180-181.

REKACEWICZ Philippe, « Tracer les frontières : cartographier l'invisible », dans *Le Monde diplomatique*, mai 2012.

REKACEWICZ Philippe, *La Méditerranée, plus loin que l'horizon*, Visionscarto, 6 mai 2014, [En ligne], <https://visionscarto.net/la-mediterranee-plus-loin>, (Consulté le 1 décembre 2022).

REMY Jean, « Centration, centralité et haut lieu : dialectique entre une pensée représentative et une pensée opératoire », dans *Revue de l'Institut de Sociologie*, nº 3-4, 1984, p. 449-486.

RENARD Jean-Pierre et al., *Le Géographe et les Frontières*, L'Harmattan, Paris, 1997.

RENARD Jean-Pierre, « La frontière : limite géopolitique majeure mais aussi aire de transition », dans *Carroué, Laurent; Claval, Paul; Di Méo, Guy; Miossec, Alain; Renard Jean.Pierre; Simon Laurent; Veyret, Yvette; Vigneau, Jean-Pierre : Limites et discontinuités en Géographie*, Sedes/VUEF, Paris, 2002, (Environnement et Science - Centre de documentation Regards), p. 40-66.

RENARD Jean-Pierre, « Modèle et frontière », dans *Hommes et Terres du Nord*, vol. 3, Persée - Portail des revues scientifiques en SHS, nº 1, 2000, p. 138-147.

Résolution adoptée sur le rapport de la commission ad hoc chargée de la question palestinienne, L'Assemblée générale, 1948, p. 131-152, [En ligne], <https://www.un.org/unispal/wp-content/uploads/2016/04/ARES181II.pdf>, (Consulté le 8 avril 2025).

RETAILLE Denis, « Chapitre 18: Penser le monde », dans *Lévy Jacques et Lussault Michel, Logiques de l'espace, esprit des lieux. Géographies à Cerisy | Centre Culturel International de Cerisy*, Belin, Paris, 16 octobre 2019, (Mappemonde), p. 352.

RETAILLE Denis, « La transformation des formes de la limite », dans *Articulo - Journal of Urban Research*, Journal of Urban Research, nº 6, 28 mars 2011, [En ligne], <https://journals.openedition.org/articulo/1723>, (Consulté le 24 juillet 2021).

RETAILLE Denis, *Le monde du géographe - Presses de Sciences Po*, Presses de Sciences Po, 1997, (Références).

RICHARD François, « Ce que la littérature apprend au psychanalyste. Faulkner, Glissant et Green », dans *Revue française de psychanalyse*, vol. 73, Paris cedex 14, Presses Universitaires de France, nº 1, 2009, p. 165-182.

RICHARD Yann, DIDELON Clarisse et VAN HAMME Gilles, *Le territoire européen*, PUF, Paris, 2011.

RICŒUR Paul, *Histoire et Vérité,* Seuil, Paris, 1 mars 1955, (Esprit).

RILEY-SMITH Dixie Professor of Ecclesiastical History Jonathan, *The Crusades: A History*, 2e édition, Yale, Yale University Press, 2005.

RIPOLL Fabrice et al., *La dimension spatiale des inégalités. Regards croisés des sciences sociales (liens vers lecture en ligne)*, Presses universitaires de Rennes, janvier 2011, [En ligne], <https://www.researchgate.net/publication/263444120_La_dimension_spatiale_des_inegalites_Regards_croises_des_sciences_sociales_liens_vers_lecture_en_ligne>, (Consulté le 18 avril 2019).

ROBIC Marie-Claire, « Confins, routes et seuils ? : l'au-delà du pays dans la géographie française du début du XXe siècle ? », dans *Communications, Seuils, Passages*, vol. 70, Persée - Portail des revues scientifiques en SHS, nº 1, 2000, p. 93-119.

ROBIC Marie-Claire, « De la relativité... Elisée Reclus et Paul Vidal de la Blache et l'espace-temps », dans *Autour de 1905 : Elisée Reclus, Paul Vidal de la Blache. La géographie, la Cité et le Monde, hier et aujourd'hui*, Pézenas, France, 6 juillet 2005, [En ligne], <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00168181>, (Consulté le 20 décembre 2020).

ROBSON Eleanor, *Mathematics in Ancient Iraq | Princeton University Press*, Princeton, Princeton Univ. Press, 2008.

ROQUES Dominique, *Cueilleur d'essences : Aux sources des parfums du monde*, Grasset, 10 mars 2021.

ROSIERE Stéphane, *Dictionnaire de l'espace politique*, Armand Colin, 8 juillet 2025, (Géographie politique et géopolitique).

ROSIERE Stéphane, *Frontières de fer ; le cloisonnement du monde*, Syllepse - L'Institut des Frontières et Discontinuités, 2020, [En ligne], <https://ifd.hypotheses.org/1405/frontieresdefer_rosiere2020_syllepse>, (Consulté le 11 juin 2020).

ROSIERE Stéphane, *Géographie politique & Géopolitique. Une grammaire de l'espace politique*, Ellipses, 2007.

ROUSSEAU Jean-Jacques, *Du contrat social*, Flammarion, Nouvelle édition-Poche, 2011.

ROUVELLAT Célia, « Olivier Hanne, Les Seuils du Moyen-Orient. Histoire des frontières et des territoires, Monaco, Éditions du Rocher, 2017 », dans *Cités*, vol. 75, Presses Universitaires de France, nº 3, 16 octobre 2018, p. 181-183.

ROUVELLAT Célia, « Présentation du dossier « Démocratie : territoires et frontières » », dans *Cites*, vol. n° 60, nº 4, 2014, p. 147-148.

ROUVROY Antoinette et BERNS Thomas, « Gouvernementalité algorithmique et perspectives d'émancipation:Le disparate comme condition d'individuation par la relation ? », dans *Réseaux*, vol. 177, La Découverte, nº 1, 2 mai 2013, p. 163-196.

ROY Ananya, « Slumdog Cities: Rethinking Subaltern Urbanism », dans *International Journal of Urban and Regional Research*, vol. 35, nº 2, 2011, p. 223-238.

ROY Ananya, « The Poverty of Crisis: Legitimacy in Liberal Governance », dans *Geoforum*, nº 133, 2022, p. 153-162.

ROY Ananya, « Urban Informality: Toward an Epistemology of Planning », dans *Journal of the American Planning Association*, vol. 71, nº 2, Spring 2005, p. 147-159.

ROY Olivier, *L'Échec de l'islam politique*, Seuil, Essais, 9 avril 2015, (Sciences Humaines).

RUITONGYU, *Mille Plateaux – Gilles Deleuze et Felix Guattari*, [En ligne], <https://unmondemoderne.wordpress.com/2015/11/25/mille-plateaux-gilles-deleuze-et-felix-guattari/>, (Consulté le 7 janvier 2023).

RUMLEY Dennis et MINGHI Julian V. (éd.), *The Geography of Border Landscapes*, London, Routledge, 1991.

SADAN Elisheva, *Empowerment and Community Planning ; Theory and Practice of People-Focused Social Solutions. Translaté de l'Hebreu par Richard Flantz*, Hakibbutz Hameuchad Publishers, Tel Aviv, septembre 2004.

SADDIKI Saïd, *World of walls: The structure, roles and effectiveness of separation barriers*, Cambridge, UK, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Open Book Publishers, 2017, (OBP collection).

SAÏD Edward W., *L'Orientalisme : l'Orient créé par l'Occident*, Le Seuil, Paris, 1980.

SAÏD Edward W., *Orientalism*, New York: Vintage Books, 1979.

SAÏD Edward W., *Réflexions sur l'exil*, Actes sud, juin 2008.

SAKWA Richard, *The Putin paradox*, First edition, London [England], I.B. Tauris, 2023.

SALENSON Irène, « La frontière fantôme », dans *L'Histoire*, vol. Mensuel, nº 436, juin 2017, p. 1462 mots.

SALIBA Robert, *Beyrouth architectures ; aux sources de la modernité,1920-1940*, Parenthèses, 1946, [En ligne], <https://www.editionsparentheses.com/IMG/pdf/p114_beyrouth_architectures.pdf>, (Consulté le 14 novembre 2022).

SALIBI Kamal, « The Traditional Historiography of the Maronites », dans *Lewis Bernard, Holt Peter M. (dir.), Historians of the Middle East*, London, Oxford Univ. Press, 1962, (Historical writings on the peoples of Asia), p. 212-225.

SALIBI Kamal, *A House of Many Mansions: The History of Lebanon Reconsidered - Salibi, Kamal: 9780520065178 - AbeBooks*, University of California Press, 1989.

SALIBI Kamal, *Maronite Historians of Medieval Lebanon*, Beirut: Faculty of Arts and Sciences, American Univ. of Beirut, 1959, [En ligne], <http://archive.org/details/maronitehistoria0000kama>, (Consulté le 20 décembre 2020).

SALIBI Kamal, *Une Maison aux nombreuses demeures, L'identité libanaise dans le creuset de l'histoire*, Paris, Naufal, 1989, (Traduit par Sylvie Besse).

SALMON Maria, « La trace dans le visage de l'autre », dans *Sens-Dessous*, vol. 10, Éditions de l'Association Paroles, nº 1, 2012, p. 102-111.

SAND Shlomo, *Comment j'ai cessé d'être juif. Un regard israélien*, Flammarion, Paris, 2024, (Essais - Traduction (Hébreu) : Michel Bilis).

SAND Shlomo, *Comment la terre d'Israël fut inventée. De la Terre sainte à la mère patrie*, Flammarion, Paris, 26 février 2014, (Champs. Histoire), [En ligne], <https://www.decitre.fr/livres/comment-la-terre-d-israel-fut-inventee-9782081307889.html>, (Consulté le 28 octobre 2023).

SAND Shlomo, *Comment le peuple juif fut inventé. De la Bible au Sionisme*, Flammarion, Nouvelle édition, 2018, (Essais - Traduction (Hébreu) : Sivan Cohen-Wiesenfeld, Levana Frenk).

SANJUAN Thierry, *Aire culturelle*, [En ligne], <https://hypergeo.eu/aire-culturelle/>, (Consulté le 31 mars 2025).

SARKIS Hashim et ROWE Peter, *Projecting Beirut: Episodes in the Construction and Reconstruction of a Modern City*, Harvard University Graduate School of Design, février 1998, [En ligne], <https://www.gsd.harvard.edu/publication/projecting-beirut/>, (Consulté le 29 avril 2019).

SARTRE Jean-Paul, *L'Imaginaire. Psychologie phénoménologique de l'imagination*, Gallimard, 1986, (Folio essais, 47).

SASSEN Saskia, *The Global City: New York, London, Tokyo*, REV-Revised, Princeton University Press, 2001, [En ligne], <https://www.jstor.org/stable/j.ctt2jc93q>, (Consulté le 7 août 2025).

SAWALHA Asseel, *Reconstructing Beirut Memory and Space in a Postwar Arab City*, University of Texas Press, 2010, (1).

SAYAD Abdelmalek, *La Double Absence. Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré Des illusions de l'émigré,* Seuil, 1999.

SCHLESINGER Philip, DAYAN Daniel et CHENG Janet, « L'identité nationale. De l'incantation à l'analyse », dans *Hermès, La Revue*, vol. 8-9, Paris, CNRS Éditions, nº 1-2, 1991, p. 199-239.

SCHNEER Jonathan, *The Balfour Declaration: the origins of the Arab-Israeli conflict*, Toronto, Doubleday Canada, 2010.

SCHOPENHAUER Arthur, *Le vouloir-vivre. L'art et la sagesse*, PUF (1ère éd.1956), Paris, 2007, (Textes choisis par André Dez).

SCHRETR Nina, « Comment Israël s'est rendu maître de l'eau - Heidi.news », dans *Heidi.News*, nº 10, 1 août 2023, [En ligne], <https://www.heidi.news/explorations/en-israel-dans-les-marmites-du-futur/comment-israel-s-est-rendu-maitre-de-l-eau>, (Consulté le 12 janvier 2025).

SCOTT Allen J. et LERICHE Frédéric, « Les ressorts géographiques de l'économie culturelle : du local au mondial », dans *L'Espace géographique*, vol. 34, Belin, nº 3, 2005, p. 207-222.

SCOTT James C., *Seeing like a state: how certain schemes to improve the human condition have failed*, Veritas paperback edition, New Haven, CT London, Yale University Press, 2020, (Yale agrarian studies).

SCOTT James Wesley, « European Politics of Borders, Border Symbolism and Cross-Border Cooperation », dans *A Companion to Border Studies*, John Wiley & Sons, Ltd, 2012, p. 83-99.

SEGUIN Jacques, *Le Liban Sud - Espace périphérique, espace convoité ; Comprendre le Moyen-Orient*, Paris, L'Harmattan, 1989.

SELBY Jan et al., « Climate change and the Syrian civil war revisited », dans *Political Geography*, vol. 60, 1 septembre 2017, p. 232-244.

SFEIR-KHAYAT Jihane, « Identifications nationales et construction des frontières ; les Palestiniens au Liban (1943-1958) », dans *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, vol. 103, nº 3, mars 2009, p. 105-119.

SFEIR-KHAYAT Jihane, *L'exil Palestinien au Liban. 1947-1951*, IFPO/Karthala, Paris, Beyrouth, 2008.

SHARP Deen, « Lebanon and the fog of reconstruction », dans *City University of New York*, vol. Earth and Environment Sciences, 2018.

SHIELDS Rob, *Lefebvre, Love and Struggle: Spatial Dialectics*, 1re édition, London, Routledge, 1998.

SHLAIM Avi, *Israel and Palestine: reappraisals, revisions, refutations*, London Brooklyn, NY, Verso, 2009.

SHLAIM Avi, *The Iron Wall: Israel and the Arab World*, Penguin, 2014.

SHOSHAN Malkit, *Atlas of the conflict. Israel-Palestine*, 010 Publishers, Rotterdam, 2010, (for the Border Ecologies exhibition at Harvard GSD).

SILBERMAN Neil Asher et FINKELSTEIN Israel, *The Bible Unearthed: Archaeology's New Vision of Ancient Israel and the Origin of Its Sacred Texts*, New York, Touchstone, 2002.

SIMMEL Georg, « Brücke und Tür. Pont et porte », dans *Brücke und Tür. Essays des Philosophen zur Geschichte, Religion, Kunst und Gesellschaft*, K. F. Koehler, Stuttgart, 1957, (édité par Michael Landmann, Publication originale, 1909).

SIMMEL Georg, *L'Étranger*, Editions Payots&Rivages, Paris, 2019, (Petite Bibliothèque Payot), [En ligne], <https://www.payot-rivages.fr/payot/livre/letranger-9782228922913>, (Consulté le 24 juin 2021).

SIMMEL Georg, *Les grandes villes et la vie de l'esprit. Suivi de « Sociologie des sens »*, Payot, Paris, 2013, (Petite Bibliothèque Payot).

SIMMEL Georg, *Les grandes villes et la vie de l'esprit. Pont et porte*, Éditions de l'Herne, Paris, 2007.

SIMMEL Georg, *Sociologie. Études sur les formes de la socialisation*, PUF, Paris, 2013, (Quadrige - Sociologie et Sciences de l'éducation).

SIMÕES Luisa G., « Friedrich Ratzel », dans *HyperGeo*, 30 juillet 2012, [En ligne], <https://hypergeo.eu/friedrich-ratzel/>, (Consulté le 9 avril 2023).

Situation Syria Regional Refugee Response, [En ligne], <https://data2.unhcr.org/en/situations/syria/location/71>, (Consulté le 15 mars 2021).

SMOOHA Sammy, *The Index of Arab-Jewish Relations in Israel 2012*, University of Haifa, 2013.

SOJA Edward W., *Postmetropolis: critical studies of cities and regions*, Oxford ; Malden, Mass, Blackwell Publishers, 2000.

SOJA Edward W., *Thirdspace: Journeys to Los Angeles and Other Real-and-Imagined Places | Wiley*, Wiley-Blackwell, Cambridge, 1996, (Urban Geography).

SOREL Jean-Marc, « Le droit des frontières : panorama en 3d », dans *Pouvoirs*, vol. 165, Paris, Le Seuil, nº 2, 2018, p. 27-38.

STEPHAN Laure, « Entre Israël et le Liban, une ligne de vie à haute tension », dans *Le Magazine du Monde*, Beyrouth, correspondance, 26 octobre 2016, [En ligne], <https://www.lemonde.fr/m-actu/article/2016/10/26/entre-israel-et-le-liban-une-ligne-de-vie-a-haute-tension_5020752_4497186.html>, (Consulté le 11 avril 2019).

STIEGLER Bernard, *Ars Industrialis Podcast : - Désintoxiquer, rééduquer par Bernard Stiegler sur Apple Podcasts*, vol. Culture et société, [En ligne], <https://podcasts.apple.com/fr/podcast/d%C3%A9sintoxiquer-r%C3%A9%C3%A9duquer-par-bernard-stiegler/id360462937?i=1000116728638>, (Consulté le 5 janvier 2023).

STIEGLER Bernard, *Bifurquer : « Il n'y a pas d'alternative »*, Les liens qui libèrent, Paris, 10 juin 2020, [En ligne], <http://www.editionsleslibensquiliberent.fr/livre-Bifurquer-609-1-1-0-1.html>, (Consulté le 7 janvier 2023).

STIEGLER Bernard, *ENMI 2018 : L'intelligence des villes et la nouvelle révolution urbaine | Ars Industrialis*, 18 décembre 2018, [En ligne], <https://arsindustrialis.org/enmi-2018-lintelligence-des-villes-et-la-nouvelle-revolution-urbaine>, (Consulté le 5 janvier 2023).

STIEGLER Bernard, *Interview de Bernard Stiegler d'Ars Industrialis | April*, Epineuil-le-Fleuriel, 28 octobre 2011, [En ligne], <https://www.april.org/interview-de-bernard-stiegler-dars-industrialis>, (Consulté le 5 janvier 2023).

STIEGLER Bernard, *Qu'appelle-t-on Panser ? Au-delà de l'Entropocène, L'immense régression*, Les liens qui libèrent, Paris, 2018.

STIEGLER Bernard, *Réenchanter le monde : la valeur esprit contre le populisme industriel*, Flammarion, 2008, (Champs essais, 855), [En ligne], <https://editions.flammarion.com/reenchanter-le-monde/9782081217843>, (Consulté le 31 juillet 2023).

SUR Serge et al., *Le réveil des frontières : des lignes en mouvement*, La documentation française, Paris, mai 2016, (Questions internationales, Numéro double-N° 79-80).

TABAR Paul et DENISON Andrew, « Diaspora Policies, Consular Services and Social Protection for Lebanese Citizens Abroad », dans *Migration and Social Protection in Europe and Beyond*, vol. 3, 2020, p. 199-215.

TABAR Paul et EL-ZAKKA Yara, « Lebanese diaspora and the October 17 Uprising », dans *Studies in Ethnicity and Nationalism*, vol. 24, nº 2, 2024, p. 182-196.

TABAR Paul, « Lebanon: A Country of Emigration and Immigration », p. 26.

TABET Jad et al., *Beyrouth*, Paris, Institut français d'architecture, 1 novembre 2001, 1 vol., (Portrait de ville).

TAGUIEFF Pierre-André, « Invention et réinventions du mythe des « Sages de Sion ». De la « conspiration juive » au « complot sioniste mondial » dans le monde arabo-musulman », dans *Revue d'Histoire de la Shoah*, vol. 180, Centre de Documentation Juive Contemporaine, nº 1, 2004, p. 172-219.

TAKEYH Ray, *Hidden Iran: Paradox and Power in the Islamic Republic*, New York, Times Books, 2006.

TASSIN Louise, « D'une frontière à l'autre », dans *Hommes & migrations. Revue française de référence sur les dynamiques migratoires*, EPPD - Cité nationale de l'histoire de l'immigration, nº 1304, 1 octobre 2013, p. 51-57.

TAYLOR Charles, *Les Sources du moi. La formation de l'identité moderne*, Seuil, Paris, 1998, (La Couleur des idées).

TAYLOR Charles, *Multiculturalisme. Différence et démocratie*, Flammarion, Paris, 1993, (Champs essais traduit du livre Multiculturalism and the Politics of Recognition).

TAYLOR Charles, *Sources of the Self : The Making of the Modern Identity*, Cambridge, MA: Harvard University Press., 1989.

The Economy of Lebanon: How to Fix its Currency Crisis, 20 avril 2021, [En ligne], <https://www.youtube.com/watch?v=yPDN17LJzIU>, (Consulté le 25 juillet 2021).

THESIGER Wilfred, *The Marsh Arabs*, 1re édition, London, Longmans, 1964.

THIBAUT Jaulin, « « C'est bien la loi d'un pays à forte émigration » Principes de la nationalité et représentations de la nation au Liban », dans *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, nº 137, 12 mai 2015, p. 155-172.

THIESSE Anne-Marie, *La Création des identités nationales, Europe, XVIIIe-XXe siècle*, Seuil « L'Univers historique », Paris, 1999, (Sciences Humaines - l'Univers historique), [En ligne], <http://www.seuil.com/ouvrage/la-creation-des-identites-nationales-anne-marie-thiesse/9782020342476>, (Consulté le 29 avril 2019).

« Thomas Piketty : « La réalité est que les États-Unis sont en train de perdre le contrôle du monde » », dans *Le Monde*, Chronique, 12 avril 2025, [En ligne], <https://www.lemonde.fr/idees/article/2025/04/12/thomas-piketty-la-realite-est-que-les-etats-unis-sont-en-train-de-perdre-le-controle-du-monde_6594635_3232.html>, (Consulté le 1 mai 2025).

TOBIAS Henry Jack, *The Jewish Bund in Russia from its origins to 1905*, Stanford, Stanford University Press, 1972.

TODOROV Tzvetan, *La Peur des barbares : Au-delà du choc des civilisations*, Biblio essais, 2009, (Le Livre de Poche).

TOUHOULIOTIS Vasiliki, « Weak Seed and a Poisoned Land. Slow Violence and the Toxic Infrastructures of War in South Lebanon », dans *Environmental Humanities*, 2018, 10 (1), p. 86-106.

TRABOULSI Fawwaz, *A History of Modern Lebanon*, Pluto Press, 2007.

TRATNJEK Bénédicte, *Géographie des guerres : Espaces, violences, territoires.*, Paris, PU de Paris-Sorbonne, 2012.

TREISMAN Daniel, *The New Autocracy: Information, Politics, and Policy in Putin's Russia*, Brookings Institution Press, 2018.

TRICART Jean, *Annales de Géographie*, vol. 82, 1973, (452).

TRICAUD Pierre-Marie, *Unités paysagères de la région d'Île-de-France : Méthodologie, notice d'utilisation de la base de données et atlas*, Institut d'Aménagement et D'Urbanisme, Île-de-France, juin 2010.

TROFIMOV Yaroslav, « In a New Age of Empire, Great Powers Aim to Carve Up the Planet », dans *The Wall Street Journal*, 18 janvier 2025, [En ligne], <https://www.wsj.com/world/in-a-new-age-of-empire-great-powers-aim-to-carve-up-the-planet-fef072f7>, (Consulté le 1 mai 2025).

TSEU Lao, *Tao Tö King. Livre De La Voie Et De La Vertu « la force de la faiblesse de l'eau »*, Ebooks, av. J.-C 600.

TURNER Frederick Jackson, *The Frontier in American History*, Henry Holt, 1921, (cité par Ayse Ceyhan, « États-Unis : frontières sécurisées, identité(s) contrôlé(s) », Culture & Conflit N/ 26-27 1997 pp.235-254, Sevpen, Paris, 1996.).

VALADE Bernard, « La Barrière et le niveau. L'imaginaire des lignes de démarcation sociale », dans *Hermès, La Revue*, vol. n° 63, n° 2, 2012, p. 26-27.

VALENTINE Gill, « Theorizing and Researching Intersectionality: A Challenge for Feminist Geography », dans *The Professional Geographer*, vol. 59, n° 1, 2007, p. 10-21.

VALERY Paul, *Variété V*, Paris, Gallimard, 1 janvier 1946, [En ligne], <https://www.gallimard.fr/catalogue/variete-5/9782071029975>, (Consulté le 5 juillet 2025).

VALODE Philippe et GUYE Jean-Philippe, *Un monde de murs - De l'antiquité à nos jours*, L'Harmattan, France, 27 août 2018, (Anthropologie, ethnologie, civilisation histoire urbanisme, aménagement, sociologie urbaine).

VAN HOUTUM Henk, « The Geopolitics of Borders and Boundaries », dans *Geopolitics*, vol. 10, Routledge, n° 4, 1 décembre 2005, p. 672-679.

VANDERMOTTEN Christian et DEZERT Bernard, *L'identité de l'Europe : histoire et géographie d'une quête d'unité*, Paris, Armand Colin, 2007.

VANIER Martin, « La recomposition territoriale », vol. 66, Persée - Portail des revues scientifiques en SHS, n° 2, 2002.

VANIER Martin, « Métropolisation et tiers espace, quelle innovation territoriale ? », dans *HAL archives-ouvertes.fr*, 2002, p. 6.

VANIER Martin, « Qu'est-ce que le tiers espace ? Territorialités complexes et construction politique », dans *Revue de Géographie Alpine*, vol. 88, n° 1, 2000, p. 105-113.

VANIER Martin, « Un tiers espace voué à l'innovation : Développement autour des villes », dans *Economie & Humanisme*, n° 362, octobre 2002, p. 53-58.

VELASCO-GRACIET Hélène et BOUQUET Christian, *Tropisme des Frontières - Approche pluridisciplinaire*, L'Harmattan, avril 2006, (Géographie et cultures).

VELASCO-GRACIET Hélène, « Des frontières et des géographes », dans *Géoconfluences - DGESCO - ENS de Lyon*, 2002, [En ligne], <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/doc/typespace/frontier/FrontScient.htm>, (Consulté le 30 avril 2019).

VERDEIL Éric, FAOUR Ghaleb et VELUT Sébastien, *Atlas du Liban : Territoires et société*, Beyrouth, Presses de l'Ifpo, 13 février 2013, (Co-éditions), [En ligne], <http://books.openedition.org/ifpo/402>, (Consulté le 9 juillet 2020).

VERDEIL Éric, « Délimiter les banlieues de Beyrouth. Des noms et des périmètres », dans, LONGUENESSE Élisabeth et PIERI Caecilia (éd.), *Des banlieues à la ville : Espaces et acteurs de la négociation urbaine*, Beyrouth, Presses de l'Ifpo, 25 juin 2013, (Colloques et journées d'études), [En ligne], <http://books.openedition.org/ifpo/3457>, (Consulté le 17 avril 2021).

VERDEIL Éric, « Peut-on expliquer les « paradoxes » géographiques libanais sans parler de politique ? », dans *Géocarrefour*, vol. 91, Association des amis de la Revue de Géographie de Lyon, nº 91/4, 23 janvier 2017, [En ligne], <http://journals.openedition.org.ezpaarse.univ-paris1.fr/geocarrefour/8675>, (Consulté le 28 juin 2020).

VERDEIL Éric, « Reconstructions manquées à Beyrouth : La poursuite de la guerre par le projet urbain », dans *Persée - Les Annales de la recherche urbaine*, nº 91, 2001, (Villes et guerres), p. 65-73.

VERDEIL Éric, « Tensions foncières à Hadath (banlieue sud de Beyrouth) », dans *Rumor*, [En ligne], <https://rumor.hypotheses.org/1765>, (Consulté le 29 mai 2022).

VERDEIL Éric, *Beyrouth et ses urbanistes : Une ville en plans (1946-1975)*, Nouvelle édition, Beyrouth, Presses de l'Ifpo, 10 avril 2012, (Contemporain publications), [En ligne], <http://books.openedition.org/ifpo/2101>, (Consulté le 6 avril 2020).

VERDEIL Éric, FAOUR Ghaleb et VELUT Sébastien, « Chapitre 2 : Le Liban dans la mondialisation », dans *Atlas du Liban : Territoires et société*, Beyrouth, Presses de l'Ifpo, 13 février 2013, (Co-éditions), p. 33-64, [En ligne], <http://books.openedition.org/ifpo/415>, (Consulté le 31 janvier 2021).

VERNANT Jean-Pierre, *La Traversée des frontières*, Seuil, Paris, 2004, (La Librairie du XXIe siècle - Sciences humaines - Histoire).

VERON François et ROQUE Olivier, « La gestion de l'espace : un lieu de dialogue entre Environnement et Société / Spatial management : an area for dialogue between the environment and society », dans *Revue de Géographie Alpine*, vol. 85, nº 3, 1997, p. 61-71.

VEYRAT-MASSON Isabelle, « Entre mémoire et histoire », dans *Hermès, La Revue*, vol. n° 8-9, nº 1, 1991, p. 151-169.

VIARD Jean, HESS Remi et SAVOYE Antoine, *Le tiers espace : essai sur la nature*, Paris, Méridiens-Klincksieck, 1990.

VILLENEUVE David, « Vers une ghettoïsation des chrétiens d'Irak ? », dans *Les Cahiers d'EMAM. Études sur le Monde Arabe et la Méditerranée*, Équipe Monde arabe Méditerranée|CITERES, nº 35, 4 juin 2024, [En ligne], <https://journals.openedition.org/emam/5132>, (Consulté le 22 mars 2025).

VIRILIO Paul, *Vitesse et politique*, Nachdr., Paris, Ed. Galilée, 1991, (Collection L'espace critique).

VOLK Lucia, *Memorials and Martyrs in Modern Lebanon*, Indiana University Press, 2010.

WACQUANT Loïc, « Les deux visages du ghetto. Construire un concept sociologique », dans *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 160, Paris, Le Seuil, nº 5, 2005, p. 4-21.

WACQUANT Loïc, *Parias urbains. Ghetto, banlieues, État*, La Découverte, 2007, (Sciences humaines et sociales n°262).

WACQUANT Loïc, *Urban Outcasts: A Comparative Sociology of Advanced Marginality*, Polity, 2007.

WALT Stephen et MEARSHEIMER John J., *The Israel Lobby and U.S. Foreign Policy.*, KSG Faculty Research Working Paper Series RWP06-011, 2006.

WALTER Benjamin, *Oeuvres, II : Poésie et Révolution*, Denoël, Paris, 1971, (Les Lettres Nouvelles - Dossiers).

WALTZ Kenneth N., *Theory of International Politics*, McGraw-Hill Professional, 1979, (McGraw-Hill).

WATSON Vanessa, « Seing from the South. Refocusing Urban Planning on the Globe's Central Urban Issues », dans *Urban Studies*, vol. II, nº 46, 1 janvier 2009, p. 2264.

WEIZMAN Eyal, *À travers les murs - L'architecture de la nouvelle guerre urbaine*, La Fabrique, 2008.

WEIZMAN Eyal, *Hollow Land: Israel's Architecture of Occupation*, London, New York, Verso Books, 2007.

WEILL Caroline, *(Dé)passer la frontière : comprendre, résister et penser autrement ce monde qui s'emmure*, Ritimo-Réseau d'information et de Documentation pour la solidarité internationale et le Développement durable, France, mars 2019, (La collection Passerelle, 19), [En ligne], <https://www.coredem.info/IMG/pdf/_de_passer_la_frontiere-2.pdf>, (Consulté le 5 juin 2020).

WIHTOL DE WENDEN Catherine, *La question migratoire au XXIe siècle ; Migrants, réfugiés et relations internationales*, Presses de Sciences Po, 6 novembre 2017, (Références), [En ligne], <https://www-cairn-info.inshs.bib.cnrs.fr/la-question-migratoire-au-xxi--9782724621051.htm>, (Consulté le 20 juin 2021).

WIHTOL DE WENDEN Catherine, « Ouvrir ou contrôler les frontières », dans *Alternatives internationales, L'état de la mondialisation*, vol. S-H, nº 8, décembre 2010, [En ligne], <http://sciencepostremi.blogspot.com/2011/04/definition-de-la-frontiere-et-ouvrir-ou.html>, (Consulté le 20 décembre 2020).

WILSON Thomas M. et DONNAN Hastings, « Nation, State and Identity at International Borders », dans *Wilson, T. M., Donnan, H. (eds), Border Identities: Nation and State at International Frontiers*, Cambridge, UK; New York, Cambridge University Press, 13 février 1998, p. 1-30.

WISTRICH Robert S., *Antisemitism : the longest hatred*, New York, Pantheon Books, 1991.

WITTFOGEL Karl August, *Oriental Despotism*, New Haven: Yale Univ. Press., 1957.

WOERTZ Eckart, *Oil for Food: The Global Food Crisis and the Middle East*, Oxford Academic, 23 mai 2013, [En ligne], <https://academic.oup.com/book/33058>, (Consulté le 22 mai 2025).

WOLTON Dominique, « Mur, frontières et communication : l'éternelle question des relations entre soi et les autres », dans *Hermès, La Revue*, vol. n° 63, nº 2, 2012, p. 207-211.

WOOLSHLAGER Richard, « L'adaptation des États-Unis à la tripolarité nucléaire dans un monde technologiquement changé », dans *Les Cahiers de la Revue Défense Nationale*, 2025, p. 29-40.

WORLD BANK GROUP, *Migration and Remittances. Migration and Development Brief 29*, avril 2018.

WORLD BANK, *Lebanon Economic Monitor, Spring 2021: Lebanon Sinking (to the Top 3)*, Washington, DC, World Bank, 31 mai 2021, [En ligne], <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/35626>, (Consulté le 27 décembre 2022).

YOUNES Chris, « Conclusion : Au tournant de la modernité, habiter entre Terre et monde », dans *Habiter, le propre de l'humain ; Villes, territoire et philosophie*, La Découverte, Paris, 2007, (Armillaire), [En ligne], <https://www.cairn.info/habiter-le-propre-de-l-humain--9782707153203.htm>, (Consulté le 29 mai 2022).

ZAAROUR Rita et VOIRON-CANICIO Christine, « Les transformations morphologiques du tissu bâti de Beyrouth depuis 1950 », dans *Méditerranée. Revue géographique des pays méditerranéens / Journal of Mediterranean geography*, Presses Universitaires de Provence, nº 131, 14 janvier 2020, [En ligne], <https://journals.openedition.org/mediterranee/11208>, (Consulté le 25 mai 2022).

ZAJEC Olivier, *Frontières. Des confins d'autrefois aux murs d'aujourd'hui,* Éditions Chroniques, Paris, 2017.

ZUBAIDA Sami, *Islam, the people and the state : essays on political ideas and movements in the Middle East*, London ; New York, I.B. Tauris, 1993.

ZUBOFF Shoshana, *L'Âge du capitalisme de surveillance*, Zulma, New York, 2020, (Traduit de l'anglais par Bee Formentelli et Anne-Sylvie Homassel).

ZUBOFF Shoshana, *The Age of Surveillance Capitalism: The Fight for a Human Future at the New Frontier of Power - Zuboff, Shoshana*, PublicAffairs., 4 octobre 2018.

ZUCKERMANN Moshe, « Sionisme : histoire et structures actuelles », dans *Cités*, vol. 4748, Presses Universitaires de France, nº 3, 18 octobre 2011, p. 171-179.

« Le Naufrage des civilisations » d'Amin Maalouf, 28 mars 2019, [En ligne], <https://www.youtube.com/watch?app=desktop&v=jyHOGedzpxg>, (Consulté le 2 mai 2022).

« Un monde sans frontières est un monde sauvage » | Arrêt sur Info, Arrêt sur Info, 22 octobre 2016, [En ligne], <http://arretsurinfo.ch/un-monde-sans-frontieres-est-un-monde-sauvage/>, (Consulté le 16 avril 2019).

« Israël-Palestine : un long affrontement », 14 octobre 2023, [En ligne], <https://www.lhistoire.fr/isra%C3%ABl-palestine-un-long-affrontement>, (Consulté le 9 avril 2025).

« Justice et vérité : l'échec libanais de la réconciliation nationale », dans *Libnanews, Le Média Citoyen du Liban*, 12 avril 2025, [En ligne], <https://libnanews.com/justice-et-verite-lechec-libanais-de-la-reconciliation-nationale/>, (Consulté le 15 avril 2025).

« Le Liban et Israël signent l'accord délimitant leur frontière maritime », dans *France 24*, 27 octobre 2022, [En ligne], <https://www.france24.com/fr/moyen-orient/20221027-l-accord-frontalier-maritime-une-reconnaissance-d-isra%C3%ABl-par-le-liban-pour-ya%C3%AFr-lapid>, (Consulté le 1 mars 2025).

« Le Liban une identité complexe au risque de l'Histoire », dans *Chronologie Le Liban - Clio - Voyage Culturel*, [En ligne], <https://www.clio.fr/chronologie/chronologie_le_liban.asp>, (Consulté le 18 juillet 2020).

« Liban Golan Syrie Israel Fermes de Chebaa Guerre Frontiere Sud Liban Hezbollah Carte conflitsTrump USA Israel État sioniste Guerre Netanyahu Nasrallah Aoun », dans *Libanvision et Middle East Eye MDE*, février 2024, [En ligne], <https://www.libanvision.com/liban-golan-syrie-chebaa.htm>, (Consulté le 10 février 2025).

« Ne soyez pas un, ni multiple, soyez des multiplicités » : de l'identité racine à l'identité rhizome, vol. Créoliser l'inconscient, 23 mars 2023, [En ligne], <https://www.youtube.com/watch?v=jb_Wa36JExA>, (Consulté le 20 juillet 2023).

« Trends in World Military Expenditure », dans *SIPRI - Stockholm International Peace Research Institute*, avril 2024, p. 12.

Annexes

Annexe 1 : Questionnaire sur la frontière libanaise (2022-2023)

Une enquête qualitative, formée de 40 questions ouvertes, semi-ouvertes et fermées, a été menée sur un échantillon de 50 personnes libanaises, de différentes tranches d'âge, appartenances politique, communautaires ou religieuses vivant au Liban et ailleurs.
Les résultats de ce questionnaire et les schémas qui représentent les réponses et les données collectées se trouvent dans l'annexe 2.

Le contenu du questionnaire préparé

Objet : Participation à une recherche universitaire sur le Liban

Cher(e) participant(e) libanais(e),
Dans le cadre de ma thèse de doctorat en Géographie, Urbanisme et Aménagement à l'École Doctorale de Géographie de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, je mène une enquête scientifique sur les territoires libanais et leurs dynamiques.
Ce questionnaire s'inscrit dans une démarche de recherche académique rigoureuse. Votre participation est précieuse pour enrichir cette étude de données variées et représentatives.
Je tiens à vous assurer :

- De la confidentialité absolue des données recueillies
- De leur utilisation exclusive à des fins scientifiques
- De l'anonymat des participants : les noms, prénoms et appartenances religieuses ne seront pas mentionnés dans les publications
- De la protection des informations personnelles collectées

En tant qu'architecte-paysagiste, mon approche se veut pluridisciplinaire - spatiale, sociale, culturelle et économique - et exempte de tout parti pris politique.
Je vous serais extrêmement reconnaissante de bien vouloir :

- Répondre à ce questionnaire avec sincérité
- Diffuser ce lien auprès de personnes de confiance dans vos réseaux

Votre contribution, quelle que soit votre localisation géographique, est essentielle à la réussite de ce projet.
Je vous remercie chaleureusement par avance pour le temps que vous accorderez à cette enquête et pour votre précieux concours.
Avec ma sincère gratitude,

Dalal Kassab-Kodssieh

* Indique une question ☐ Un seul choix possible ◯ Plusieurs choix possibles

Nom العائلة
Prénom الاسم

Nationalité الجنسية *

☐ Libanais d'origine لبناني الاصل
☐ Libanais d'origine ayant une nationalité étrangère (Libanais expatrié) لبناني بحوزته جنسية اخرى
☐ Libanais né à l'étranger (descendant de famille libanaise) لبناني ولد في الخارج
☐ Autre :

Si d'origine libanaise, vous êtes né dans quelle région (Mouhafazat) ? *
إذا كنت من أصل لبناني في أي منطقة ولدت (محافظة)

☐ Beyrouth بيروت
☐ Mont Liban جبل لبنان
☐ Liban-Nord لبنان-الشمالي
☐ Akkarعكار
☐ Baalbek-Hermelبعلبك-الهرمل
☐ Béqaaالبقاع
☐ Nabatiehالنبطيي
☐ Liban-Sudلبنان-الجنوبي

Si libanais né à l'étranger, précisez le pays et la région : إذا كنت لبنانيًا ولدت في الخارج ، حدد البلد والمنطقة

Statut marital الحالة الاجتماعية *

- ☐ Marié(e)متزوج(ة)
- ☐ Célibataireاعزب
- ☐ Séparé(e)
- ☐ Autre :

Avez-vous des enfants ? هل لديك اطفال؟ *

- ☐ Oui (نعم)
- ☐ Non (كلا)

Nationalité(s) et Origines des enfants جنسية الاولاد *

- ☐ Nationalité libanaise
- ☐ Nationalité étrangère
- ☐ Nationalité double (Libanaise d'origine + Étrangère)

Autre :

Religion *

- ☐ Chrétienneمسيحي
- ☐ Musulmaneمسلم
- ☐ Druzeدرزي
- ☐ Athée ou non religieuxملحدغيرمتدين

Autre :

Métier et/ou fonction actuelle ? *

Appartenez-vous ou soutenez-vous un parti politique spécifique ? هل تنتمي لحزب معين او تؤيده؟ *

- ☐ Oui (نعم)
- ☐ Non (كلا)
- ☐ Oui j'appartenais à un parti politique libanais mais plus maintenant
 نعم كنت أنتمي إلى حزب سياسي لبناني ولكن ليس بعد الآن

Autre :

Si oui, lequel ? Pour quelles raisons ? اي حزب ولماذا؟

Si non, pourquoi ? ان لا، لماذا؟

1- A quelle tranche d'âge appartenez-vous ? * ما هي الفئة العمرية التي تنتمي إليها؟

☐ Né avant 1950 (Plus que 70 ans) - 1950من مواليد قبل
☐ Entre 1950 et 1975 (Entre 45 et 70 ans) -1975و1950 بين عامي
☐ Entre 1975 et 1990 (entre 25 et 45 ans) -1990و1975 بين عامي
☐ Après 1990 (moins de 25 ans) -1990 بعدعام

2- Présentement vous vivez où : * حاليًا, تعيش في لبنان أم في بلد آخر؟

☐ Au Liban (في لبنان)
☐ Ailleurs (خارج لبنان)
En déplacement entre le Liban et un autre pays بتنقل دائم بين لبنان والمهجر
Autre :

Si vous vivez au Liban, depuis quand ? إذا كنت تعيش في لبنان، فمنذ متى؟

Si ailleurs, dans quel pays vivez-vous actuellement ? ان كان في الخارج، ففي اي بلد؟

3- Pour combien de temps vous avez vécu à l'étranger ? * كم سنة عشت في الغربة؟

☐ Jamais
☐ 0-2 ans
☐ 3-5 ans
☐ 5-10 ans
☐ 10-15 ans
☐ 15-20 ans
☐ 20-30 ans
☐ Plus de 30 ans

4- Quelles sont les raisons de votre immigration ? ما هي أسباب الهجرة؟

○ Guerres (guerre civile, guerre de la Montagne, ...)(الحروب (الحرب الأهلية حرب الجبل، ...
○ Chômage et recherche de travail -البطالة والبحث عن عمل
○ Études universitaires ou doctorales -دراسات جامعة ودكتوراه
○ Crise économique et financière -الأزمة الاقتصادية والمالية
○ Nouvelles opportunités -فرص جديدة
○ Explosion du port de Beyrouth (le 4 Août 2020) -انفجار مرفأ بيروت
○ Terrorisme et explosions planifiées contre des personnalités spécifiques
"الإرهاب والتفجيرات المخطط لها ضد شخصيات معينة"
○ Corruptions et systèmes politiques inchangeables et en crise الفساد والأنظمة السياسية غير القابلة للتغيير
○ Meilleur avenir pour nos enfants مستقبل أفضل لأطفالنا
○ Mariage

Autre :

5- En tant que libanais émigrant ou résident, qu'est-ce qui vous attache au Liban ? *
بصفتك مهاجراً أو مقيماً لبنانياً، ما الذي يربطك بلبنان؟

- ○ Rien -لاشيئ
- ○ La famille -العائلة والاقارب
- ○ Les souvenirs, la mémoire du lieu, son histoire -الذكريات ، ذاكرة المكان ، تاريخه
- ○ Son paysage, sa nature et son climat -مناظره الطبيعية, طبيعته ومناخه
- ○ Sa gastronomie, فن الطهو
- ○ La bonté de ses gens et leur vivacité -طيبة أهله وحيويتهم
- ○ Sa culture, ses musiques, ses danses, etc. .ثقافته، موسيقاه ورقصاته، إلخ
- ○ Tout -كل-شيء

Autre :

6- Combien est-il important et utile de vous connecter à la culture et à la langue libanaise ? *
ما هي أهمية التواصل مع الثقافة واللغة اللبنانية؟

	1	2	3	4	5	
Non Important غير مهمة	○	○	○	○	○	C'est une nécessité إنها ضرورة

7- Quelle(s) langue(s) parlez-vous à la maison ? * ما اللغة (اللغات) التي تتحدث بها في المنزل؟

- ○ Arabe"اللغة العربية"
- ○ Français"اللغة الفرنسية"
- ○ Anglais"اللغةالانغليزية"

Autre :

8- En tant que migrants, vos enfants sont-ils conscients de la culture libanaise et la pratique ?
كمهاجرين، هل أطفالك على دراية بالثقافة اللبنانية؟

	1	2	3	4	5	
Non conscients et ne pratiquent pas la culture libanaise غير مدركاً للثقافة اللبنانية	○	○	○	○	○	Conscients et pratiquent la culture libanaise مدركاً للثقافة اللبنانية

9- Vos enfants vivant à l'étranger parlent-ils la langue arabe ?
هل اولادك الذين يعيشون في الخارج يتكلمون العربية؟

	1	2	3	4	5	
Ne parlent pas la langue arabe لا يتقن اللغة العربية	○	○	○	○	○	Parlent la langue arabe يجيد التحدث باللغة العربية

10- Vos enfants à l'étranger ont-ils jamais visité le Liban ? Merci de marquer la fréquence des visites :
هل سبق لأطفالك في الخارج أن زاروا لبنان؟ يرجى تحديد وتيرة الزيارات

- ☐ Fréquemment (Plusieurs fois par année) كثيرًا (عدة مرات في السنة)
- ☐ Rarement (une ou deux fois par an) نادرًا (مرة أو مرتين في السنة)
- ☐ Une fois chaque trois an minimum مرة كل 3 سنوات كحد أدنى
- ☐ Aucune fois مطلقا

Autre :

Vos enfants à l'étranger sont-ils attachés au Liban et désirent retourner pour y vivre un jour ?
هل أولادك في الخارج مرتبطون ببلدهم الأصلي ويريدون العودة للعيش فيه يومًا ما؟

	1	2	3	4	5	
Non attachés à leur pays et ne désirent pas retourner لا تعلق بالوطن ولا رغبة في العودة للعيش فيه	○	○	○	○	○	Attachés à leur pays et désirent retourner التعلق بوطنهم الرغبة في العودة للعيش فيه

11- Si vous êtes un émigré, est-ce que vous pensez revenir pour vivre définitivement et de nouveau au Liban ou bien c'est une idée très éloignée de vos pensées ?!
إذا كنت مهاجرًا، هل تفكر في العودة للعيش بشكل نهائي ومرة أخرى في لبنان أم أن هذه الفكرة بعيدة عن أفكارك؟

☐ Oui, définitivement (نعم)
☐ Non, jamais (كلا)
☐ Peut-être (ممكن)

Autre :
Pourquoi ? Sous quelles conditions le retour est-il possible ? Qu'est-ce qui peut changer votre avis ?
لماذا؟ تحت أي ظروف يمكن العودة؟ ما الذي يمكن أن يغير رأيك؟

12- Qu'en pensez-vous du Liban d'aujourd'hui ? ما رأيك في لبنان اليوم؟ *

○ Liban, un message de paix -لبنان رسالة سلام
○ Liban, la culture et l'innovation لبنان الثقافة والابتكار
○ Liban, la mort et l'injustice -لبنان الموت والظلم
○ Liban, la violence et le terrorisme -لبنان العنف والارهاب

Autre :

13- Quel serait à votre avis la situation ou vision future du Liban durant les prochaines années ? *
ما هو برأيك الوضع أو الرؤية المستقبلية للبنان في السنوات المقبلة؟

☐ Liban occupé par Israël"لبنلن الغرب"
☐ Liban sous mandat européen"لبنان الاوروبي"
☐ Liban iranien"لبنان الايراني"
☐ Liban Syrien ou Saoudien"لبنان السوري اوالسعودي"
☐ Liban libre de toute occupation ou influence externe "لبنان الحر " الحياد
☐ Liban paix avec Israëlلبنان السلام مع-اسرائيل
☐ Le Liban n'existera plus

Autre :

14- Est-ce que vous pensez qu'il y'aura une renaissance quelconque après tous ? * هل ممكن اعادة احياء لبنان؟

☐ Oui (نعم)
☐ Non (كلا)

Autre :

Si Oui, Comment et par quoi ? Si non, pourquoi ?
إذا كانت الإجابة بنعم، فكيف وبأي طريقة؟ إذا لم يكن كذلك، فلماذا؟

15- Avez-vous visité le Sud du Liban, sa frontière et ses villages ? Marquez la fréquence des visites: *
هل زرت يوما جنوب لبنان وحدوده وقراه؟ حدد عدد الزيارات

☐ Fréquemment "كثيرًااوغالبا"
☐ Rarement "نادرا"
☐ Une ou deux visites seulement "زيارة واحدة أوزيارتين فقط"
☐ Non, aucune fois (كلا)
Autre :

Si oui, Quand ? quelle(s) année(s) ? إذا نعم متى؟ أي سنة (سنوات)؟

Pensez-vous visiter le sud du Liban prochainement ?

☐ Oui (نعم)
☐ Non, jamais (كلا)
Autre :

16- Quel était votre impression sur l'espace frontalier, les villes et villages traversés ?! Quel sentiment avez-vous senti par rapport au lieu ?! *
ما هو انطباعك عن منطقة الحدود والبلدات والقرى المتقاطعة؟! ما هو شعورك حيال المكان؟

○ Sentiment d'appropriation du lieu, d'appartenance"الشعور بملكية المكان والانتماء"
○ Espace de passage sous haute surveillance et contrôle armé منطقة مرور تحت رقابة عالية وسيطرة مسلحة
○ Espace étrange et exotique (se sentir étranger) مساحة غريبة غير معلومة (شعور بالغربة)
○ Espace de peur et de violence "الخوف والعنف"
○ Espace violé, délaissé "مساحة منتهكة ومهملة"
○ Espace adorable, calme et impressionnant par sa nature "مساحة رائعة وهادئة ومثيرة للإعجاب بطبيعتها"
Autre :

Qu'est-ce que vous avez apprécié le plus ? Qu'est-ce qui vous a attiré l'attention ?
ما هو أكثر شيء تقدره؟ ما الذي لفت انتباهك؟

Avez-vous visité le Nord du Liban ? *

☐ Oui (نعم)
☐ Non (كلا)
Autre :

Quelle était votre impression de l'espace, de la vie quotidienne des gens, du paysage, de l'environnement, ...? Qu'est-ce qui vous a le plus impressionné ou peut-être dérangé ? *

Avez-vous visité l'Est du Liban, la Békaa et Baalbek ? *

☐ Oui (نعم)
☐ Non (كلا)
Autre :

Quelle était votre impression de l'espace, de la vie quotidienne des gens, du paysage, de l'environnement ... ? Qu'est-ce qui vous a le plus impressionné ou peut-être dérangé ? *

17- Est-ce que vous avez vécu la guerre civile libanaise (1975-1990)? هل عشت الحرب الأهلية اللبنانية؟ *

☐ Oui (نعم)
☐ Non, jamais (كلا)
Autre :

... la guerre de la Montagne (1982-1984) ? حرب الجبل؟ ... *

☐ Oui (نعم)
☐ Non (كلا)
Autre :

18- Est-ce que ces conflits ont eu des incidences sur votre vie personnelle et façon de penser ? * هل لهذه الصراعات تأثير على حياتك الشخصية؟

☐ Oui (نعم)
☐ Non, jamais (كلا)
Autre :

Si oui, comment ? اذ نعم، كيف؟

◯ Mort familiale & Massacre "مذابح, مجازر وموت"
◯ Déplacement et mobilité النزوح والتهجير
◯ Immigration الهجرة
◯ Psychologiquement, non confiance et distance de "l'autre" considéré différent
◯ Conscience que les nations se construisent par le multiculturalisme : le pays appartient à tous
◯ Les guerres n'aboutissent à rien que la misère, il faut savoir vivre ensemble
Autre :

En cas de migration, Précisez la ville ou le village de résidence originale
في حالة التهجير والنزوح، حدد بلدة أو قرية الإقامة الأصلية

... Ville(s) ou village(s) de destination si plusieurs مدينة أو بلدة الوجهة ...

En cas d'Immigration, Précisez le pays de destination في حالة الهجرة ، حدد بلد المقصد

19- Est-ce que vous êtes retourné chez vous après l'achèvement de la guerre ?! * هل عدت إلى الوطن او الى ارضك بعد انتهاء الحرب؟

☐ Oui (نعم)
☐ Non, jamais (كلا)
☐ Oui, mais après plusieurs années -نعم ولكن بعدعدة سنوات
Autre :

Si non, pourquoi ? إذا لم يكن كذلك، فلماذا؟

◯ Maison détruite منزل مدمر ومهدم
◯ Maison appropriée par d'autres communautés استيلاء على البيت
◯ Peur de retourner et détachement du lieu الخوف من العودة, الشعور بالغربة وعدم-التمسك بالمكان
◯ Pour oublier le passé "النسيان الماضي"
Autre :

20- À votre avis, est-ce qu'il y'a eu une vraie réconciliation entre les communautés disputées après les massacres et les guerres ? * برأيك هل كانت هناك مصالحة حقيقية بين الطوائف المتنازعة بعد المجازر والحروب؟

☐ Oui (نعم)
☐ Non (كلا)
Autre :

21- Actuellement d'après vous, est-ce que cette démarcation entre Beyrouth-Est et Beyrouth-Ouest ou entre communautés Chrétiennes et Druzes, Chrétiennes et Musulmans est : *
هل هذا الترسيم بين بيروت شرقية وبيروت غربية أو بين الطوائف المسيحية والدرزية والمسيحية والمسلمة هو :

○ Physique (جسدي-مادي)
○ Psychique (معنوي-نفسي)
○ Déjà dépassée et n'existe plus (عفاعليهاالزمن, بالفعل ولم يعد موجودا)
○ Un lieu de mémoire, un patrimoine (مكان للذاكرة)
Autre :

22- A votre avis existe-t-il une frontière libanaise ? * هل هناك حدود لبنانية؟

☐ Oui (نعم)
☐ Non (كلا)
Autre :

Existe-t-il une frontière entre le Liban et Israël ? * هل هناك حدود لبنان واسرائيل؟

☐ Oui (نعم)
☐ Non (كلا)
Autre :

Existe-t-il une frontière entre le Liban et la Syrie ? * هل هناك حدود بين لبنان وسوريا؟

☐ Oui (نعم)
☐ Non (كلا)
Autre :

Si non, pourquoi ? Quel est votre argument ? Si Oui, quelle type(s) de frontière(s) ? *
إذا لم يكن كذلك، فلماذا؟ ما هو رأيك؟ إذا كانت الإجابة بنعم، فما نوع الحدود؟

Au Liban, existent-ils des frontières internes à l'intérieur du pays ? *

☐ Oui (نعم)
☐ Non (كلا)
Autre :
Si oui, où ? Lesquelles ?

23- Quel est votre définition et perception de la "frontière" ? ما هو تعريفك "للحدود"؟

24- Le Liban, en quoi existe-t-il ? Merci de répondre avec des mots clés. *
هل لبنان موجود فعلا؟ بماذا؟ الرجاء الإجابة بكلمات رئيسية

25-Est-ce que le Liban est : هل لبنان هو *

☐ Un pays Indépendant بلد مستقل
☐ Un pays Occupé بلد محتل
☐ Un non-pays ليس ببلد
Autre :

26- Est-ce que le Liban est un pays uni ou divisé ? * هل لبنان بلد موحد أم منقسم؟
☐ Uni"موحد"
☐ Divisé"منقسم"
Autre :

Si vous considérez que le Liban est divisé, en quoi ? إذا اعتبرتم أن لبنان منقسما، فبماذا؟

○ Divisions Religieuses, Confessionnelles"الانقسامات الدينية والطائفية"
○ Divisions sectaires الانقسامات المذهبية (طائفيه)
○ Divisions Politiques الانقسامات السياسية
○ Divisions communautaires et de partis "انقسامات اجتماعية وحزبية"
○ Divisions économiques "الانقسامات الاقتصادية"
○ Divisions géographiques "التقسيمات الجغرافية"
Autre :

27- Qu'en pensez-vous du parti de Hezbollah et de ses armes, est-ce que vous le considérez ; *
ما رأيك في حزب الله وسلاحه هل تعتبره

○ Légal ? شرعيا
○ Illégal ? غير شرعي
○ Une force majeure au Liban qui contrôle tous الفريق الاقوى المسيطر
○ Un parti défensif à préserver malgré les pressions externes الدفاع عن المقاومة رغم الضغوط الخارجية
○ Un parti terroriste constituant un danger pour le Liban "جهة ارهابية تشكل خطرا على لبنان"
Autre :

28- Qu'en pensez-vous de la présence des réfugiés au Liban (Palestiniens, syriens, kurdes, arméniens, etc. ? * ما رأيك في وجود اللاجئين في لبنان (فلسطينيون ، سوريون ، أكراد ، أرمن ، إلخ؟

○ Une question insolvableمسالة غير قابلة للحل
○ Une question qui nécessite des solutions palpables et des stratégies urbaines et politiques
سؤال يتطلب حلولا ملموسة واستراتيجيات حضرية وسياسية
○ Un problème économique مشكلة اقتصادية
○ Un problème social مشكلة اجتماعية
○ Un problème environnemental مشكلة بيئية
○ Leur présence ne cause aucun problèmeوجودهم لا يسبب أي مشكلة
Autre :

29- Est-ce que le Liban appartient au peuple libanais ? * هل لبنان للبنانيين؟

☐ Oui (نعم)
☐ Non (كلا)
Autre :

Si Non, pourquoi ? Et pour qui alors ? إذا لم يكن كذلك، فلماذا؟ ولمن إذا؟

30- Qu'est ce qui a contribué à la résilience libanaise durant toutes les épreuves et les crises politiques, économiques surpassées ? *

ما الذي ساهم في صمود لبنان خلال كل المصاعب وتجاوز الأزمات السياسية والاقتصادية؟

- ○ Le soutien de la diaspora libanaise et son aide permanent à plusieurs niveaux
 دعم الاغتراب اللبناني ومساعدته الدائمة على عدة مستويات
- ○ La résilience et la persévérance du peuple libanais صمود ومثابرة الشعب اللبناني
- ○ Le savoir-faire libanais الخبرات, المعرفة والكيان اللبناني
- ○ Le retour à la terre, à l'agriculture, à l'industrie locale العودة إلى الأرض، إلى الزراعة والصناعة المحلية
- ○ Les secteurs bancaires et économiques

Autre :

31- Croyez-vous que le Liban puisse se redresser après les crises économiques et financières vécues depuis la révolution de 2019 et le blocus imposé par les américains contre le Hezbollah ? *

هل تعتقد أن لبنان سيتمكن من الوقوف والنهوض بعد الأزمة الاقتصادية والمالية التي مر بها منذ ثورة 2019 والحصار الذي فرضه الأمريكيون على حزب الله؟

- ☐ Oui (نعم)
- ☐ Non (كلا)

Autre :

Si oui, comment ? ان كانت الإجابة بنعم، فكيف؟ Si Non, pourquoi ? إذا لم يكن كذلك، فلماذا؟

32- À votre avis, qu'est-ce qui peut changer le Liban ? Marquez par ordre de priorité les choix que vous considérez crucial. * برأيك ما الذي يمكن أن يغير لبنان؟ حدد أولوية الاختيارات التي تعتبرها حاسمة

		Important	Moins Important
1	Sa politique interne et ses systèmes ? سياستها الداخلية وأنظمتها؟	○	○
2	Ses rapports avec les pays limitrophes, régionaux et occidentaux ? علاقاتها مع الدول المجاورة الإقليمية والغربية؟	○	○
3	Sa société (le peuple libanais) ؟ المجتمع (الشع اللبناني)	○	○
4	Sa culture, son éducation ? الثقافة والتعليم؟	○	○
5	La gouvernance, implication des différents acteurs et l'État civil (Décentralisation) الحوكمة ومشاركة الجهات الفاعلة المختلفة والأحوال المدنية (اللامركزية)	○	○
6	Planification urbaine et stratégie de développement durable استراتيجية التخطيط العمراني والتنمية المستدامة	○	○
7	Gestion et stratégies participatives et citoyenneté الإدارة والاستراتيجيات التشاركية والمواطنة	○	○
8	La résolution et la fin du conflit entre Israéliens et Arabes حل الصراع بين الإسرائيليين والعرب وإنهائه	○	○
9	Un système judiciaire juste, transparent et équitable applicable sur toutes les parties et niveaux sociaux sans exception- نظام قضائي عادل وشفاف ومنصف يطبق على جميع الأطراف والمستويات الاجتماعية دون استثناء	○	○
10	Le retour de ses jeunes éduqués et brillants, de ses citoyens pour reconstruire et gouverner le pays عودة شبابها المثقف والمشرق ومواطنيها لإعادة بناء البلاد	○	○

Autres raisons ? Précisez ... أسباب أخرى؟ حدد

33- Quelle politique interne ? ما السياسة الداخلية؟ *

- ○ Système démocratique "نظام ديمقراطي"
- ○ L'application du Taëf "تطبيق الطائف"
- ○ Un système politique anonyme non basée sur les religions mais plutôt sur les compétences
- ○ Système de consensus politique نظام التوافق السياسي
- ○ Une loi électorale adaptée "قانون انتخابي جديد, يحاكي الواقع اللبناني"
- ○ Système libéral "نظام ليبرالي"
- ○ Système totalitaire, autoritaire نظام شمولي استبدادي
- ○ Système féodal النظام الإقطاعي
- ○ Système monarchique, composite ou intermédiaire النظام الملكي أو المركب أو الوسيط

Autre :

34- Quelles relations externes ? ما العلاقات الخارجية؟ *

- ○ Paix avec Israël "السلام مع اسرائيل"
- ○ Redéfinition et Délimitation des frontières avec les voisins (Israël et Syrie)
إعادة تحديد وترسيم الحدود مع الجيران (إسرائيل وسوريا)
- ○ Politique de neutralité sans aucune loyauté iranienne, syrienne, saoudienne ou autre
سياسة الحياد دون أي ولاءات
- ○ Intérêts du pays avant les intérêts privés et externes "مصالح الوطن قبل المصالح الخاصة والخارجية"

Autre :

35- Quels changements sociaux ? ما التغييرات الاجتماعية؟ *

- ○ L'élimination sectaire des religions "القضاء الطائفي الديني"
- ○ L'élimination des partis politiques "القضاء على الأحزاب السياسية"
- ○ La conscience sociale "الوعي الاجتماعي"
- ○ Patriotisme, rattachement au lieu, la mémoire du lieu "حب الوطن، التعلق بالمكان, ذاكرة الموقع"
- ○ Le rapport de l'homme à son milieu, à sa culture et sa patrie "علاقة الإنسان ببيئته وثقافته ووطنه"

Autre :

36 Quelles cultures et éducation ? الثقافة والتعليم؟ *

- ○ Changer la façon de penser, la mentalité "تغيير طريقة التفكير والمنتق الاجتماعي"
- ○ Générations futures "الاجيال الصاعدة"
- ○ Enseigner l'histoire du Liban dans les écoles sans restriction
تعليم تاريخ لبنان الحديث في المدارس.دون.تحوير

Autre :

37- La division géographique du pays peut-elle être une solution définitive et stratégique ? *
هل يمكن أن يكون التقسيم الجغرافي للبلاد حلاً نهائياً واستراتيجي؟

- ☐ Oui (نعم)
- ☐ Non (كلا)

Autre :

Quel est votre opinion sur ce point-ci ? ما هو رأيك حيال هذا الموضوع؟

Dans les élections futures, que faut-il faire à votre avis pour le Liban ? *

☐ Choisir la même classe politique actuelle qui gouverne le pays depuis plus de 30 ans
☐ Sélectionner des personnes compétentes ayant des projets futurs et des stratégies de valorisation pour le pays
☐ Ne pas participer aux élections car notre voix ne va rien changer
☐ Encourager la politique familiale, les membres de la même famille, le népotisme sans raison
Autre :

38- Êtes-vous contre ou pour la paix avec Israël ? En d'autres termes, accepteriez-vous un jour la présence de l'État d'Israël en éliminant la Palestine occupée ? * هل انت ضد ام مع السلام مع اسرائيل؟
بمعنى آخر، هل ستقبل يومًا بوجود دولة إسرائيل من خلال القضاء على دولة فلسطين المحتلة؟

☐ Oui, pour la paix (نعم)
☐ Non, contre la paix (كلا)
Autre :

Si oui, sous quelles conditions ? إذا كان الأمر كذلك، تحت أي ظروف؟
Si non, pourquoi ? إذا لم يكن كذلك، فلماذا؟

39- Est-il possible de franchir toutes les frontières, de vivre libre et en paix au Liban, si les questions économiques, politiques, religieuses et démographiques régionales ne sont pas résolues ? *

هل يمكن عبور كل الحدود والعيش بحرية وسلام في لبنان، دون سلام في فلسطين المحتلة، دون حل لدولة إسرائيل، دون استقرار سوري، أي دون استقرار إقليمي اقتصادي، سياسي، عقائدي وديموغرافي؟

40- Finalement, si vous aviez l'opportunité de quitter le Liban en ces temps de crise, quelle serait votre décision ? * إذا كانت لديك الفرصة لمغادرة لبنان في ذلك الوقت العصيب، وماذا سيكون قرارك؟

☐ Je reste malgré tout, je ne quitterai le pays quel que soit la situation
أبقى رغم كل شيء لن أغادر البلد مهما كانت الظروف
☐ Je prendrai l'opportunité sans retour سأغتنم الفرصة بلا عودة
☐ Je partirai temporairement et je reviendrai une fois les conditions le permettent
سأغادر مؤقتا وسأعود بمجرد أن تسمح الظروف بذلك.
Autre :

Pour les personnes qui ont eu la chance de vivre la période d'avant la guerre civile (1975) et qui ont visité ou vécu l'espace de l'ancienne ville de Beyrouth, des villes de Tyr, de Saida, de Jbeil, de Tripoli, de Baalbek, etc. merci de nous partager leurs expériences et leurs sentiments envers l'évolution de ces espaces et leurs mutations.

بالنسبة للأشخاص الذين حالفهم الحظ في العيش في فترة ما قبل الحرب الأهلية (1975) والذين زاروا أو عاشوا في منطقة بيروت القديمة، ومدن صور، وصيدا، وجبيل، وطرابلس، وبعلبك، إلخ. شكراً لمشاركتنا تجاربهم ومشاعرهم تجاه تطور هذه المساحات وطفراتها.

Annexe 2 : Résultats de l'enquête sur la frontière libanaise

Graphes des résultats de l'enquête générés à partir des questions ouvertes et fermées posées :

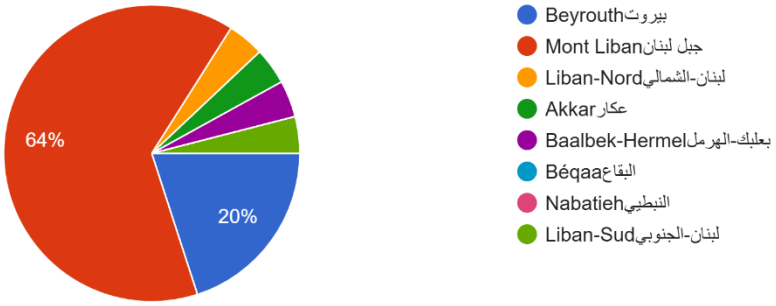
Nationalité الجنسية

50 responses



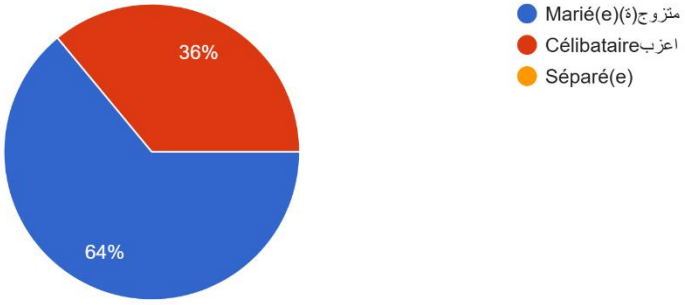
Si d'origine libanaise, vous êtes né dans quelle région (Mouhafazat) ? إذا كنت من أصل لبناني في أي منطقة ولدت (محافظة)

50 responses



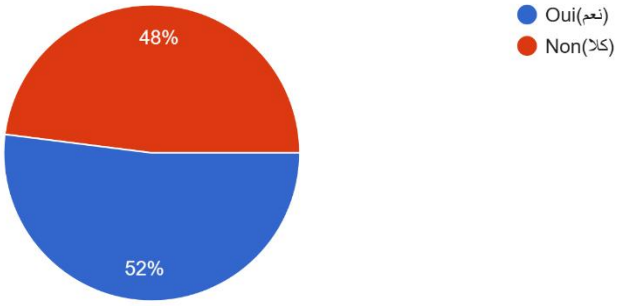
Statut marital الحالة الإجتماعية

50 responses



Avez-vous des enfants? هل لديك اطفال؟

50 responses



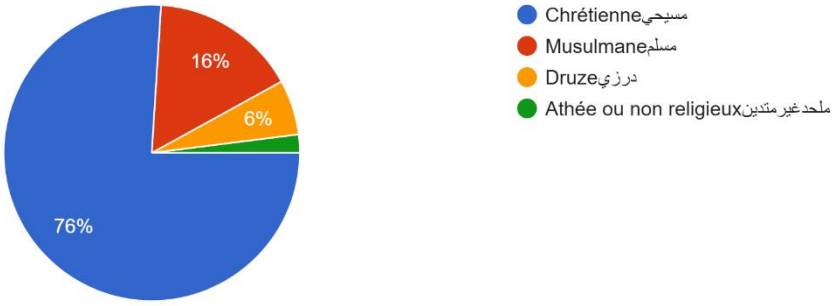
Nationalité(s) et Origines des enfants جنسية الاولاد

29 responses



Religion

50 responses

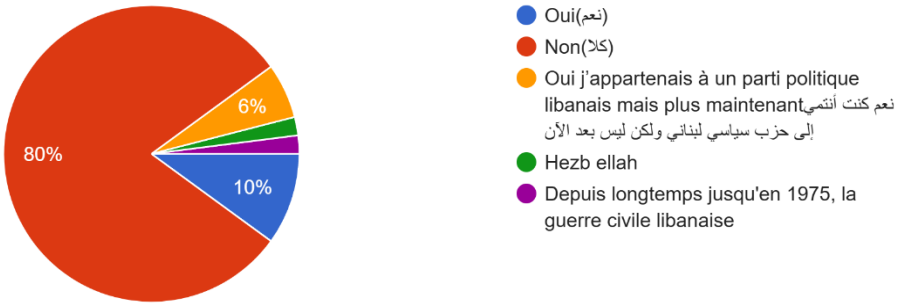


Métier et/ou fonction actuelle ? 50 réponses

- IT
- Bancaire
- Sales
- ست بيت
- Moniteur d'atelier
- Ingénieur
- Chef de projets
- Directeur Financier
- à la retraite
- Employée
- Architecte
- Gynécologue
- Infirmière diplômée
- Non employée
- *Security risk management advisor*
- Employée dans une banque
- Chef de rang
- A la maison
- Construction
- موظف في شركة في لبنان
- Rien
- Consultant
- Supply Chain Senior Head
- Software Quality Assurance Engineer
- Directrice de soins
- Informaticien
- Architecte, paysagiste et gestionnaire
- Traduction / *Senior Coordinator* USEK
- Senior R&D *electrical enginee*
- IT Manager
- Architecte
- Ne travaille pas à présent
- *Doctor in Physics*
- Sans emploi
- Manager
- Banker
- Art dramatique
- متقاعد
- Sans emploi
- Directrice
- Ingénieur Télécom
- Informaticien
- Ingénieur S.I
- Commerciale

Appartenez-vous ou soutenez-vous un parti politique spécifique ? هل تنتمي لحزب معين او تؤيده؟
50 réponses

Si oui, lequel ? Pour quelles raisons ? اي حزب ولماذا؟ 9 réponses

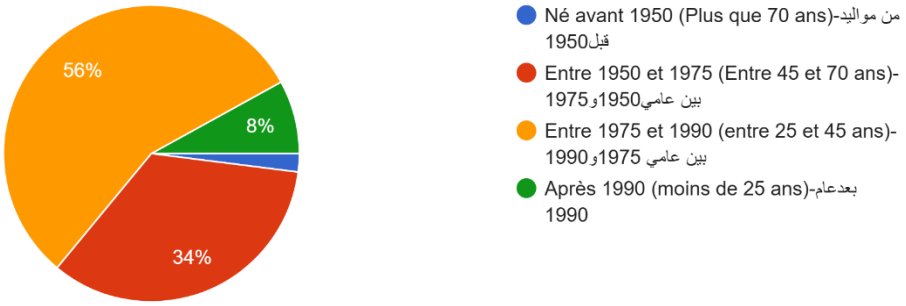


- The power of Lebanon
- Forces libanaises parce que c'est un parti chrétien
- حزب الكتائب اللبنانية للحفاظ على استقلال لبنان وبناء دولة عصرية
- Le parti socialiste, mais plus maintenant, je préfère la neutralité
- Force libanaise car je travaillais avec eux
- El *ketle el Wataniyeh*
- لبناء دولة لبنانية وتأمين عيش كريم للإنسان اللبناني (حزب القوات اللبنانية)
- حزب الله لأنه يحمينا في الجنوب
- Le parti socialiste de Jounboulat, mais pour l'instant je suis neutre.

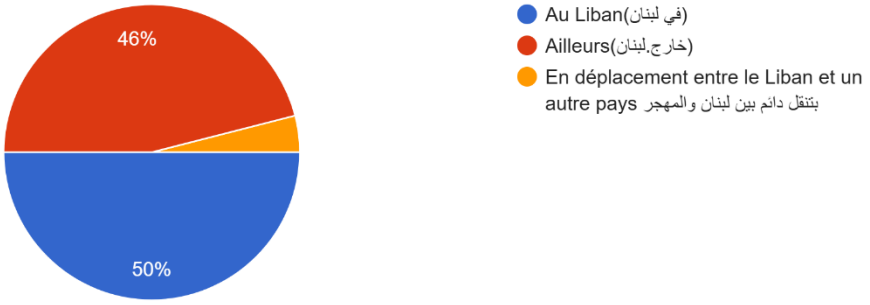
Si non, pourquoi ? ان لا، لماذا؟ 26 réponses

- Personne ne mérite
- ليس لدي مراء
- Not important for me
- Aucun intérêt à la politique
- Not important to me
- Anti-politique
- Je n'aime pas la politique
- Ça ne m'intéresse pas
- Aucun parti répond à mes visions futures pour le Liban
- Je ne crois pas au système politique libanais ni à ses partis affiliés
- Aucun parti politique m 'a convaincu
- لا تعنيلي السياسة « La politique ne me dit rien »
- Je préfère être un électeur indépendant
- Aucun parti politique m'a convaincu, a éprouvé une certaine confiance ou a proposé un projet futur de reconstruction pour le pays et ses citoyens
- لا حزب يمثلني « Aucun parti ne me représente »
- Je suis contre le confessionalisme. Pas de gauche donc aucun parti ne répond à mes critères.
- Je n'aime pas les politiciens du Liban
- Je ne m'intéresse pas à la politique libanaise
- لا أفضل الانتماء الى جهة محددة
- Je n'aime pas la politique
- Je me fiche de la politique
- Je ne m'intéresse pas
- Pas d'intérêt politique
- Pour moi ma patrie est mon parti
- Je n'aime pas la politique libanaise surtout
-

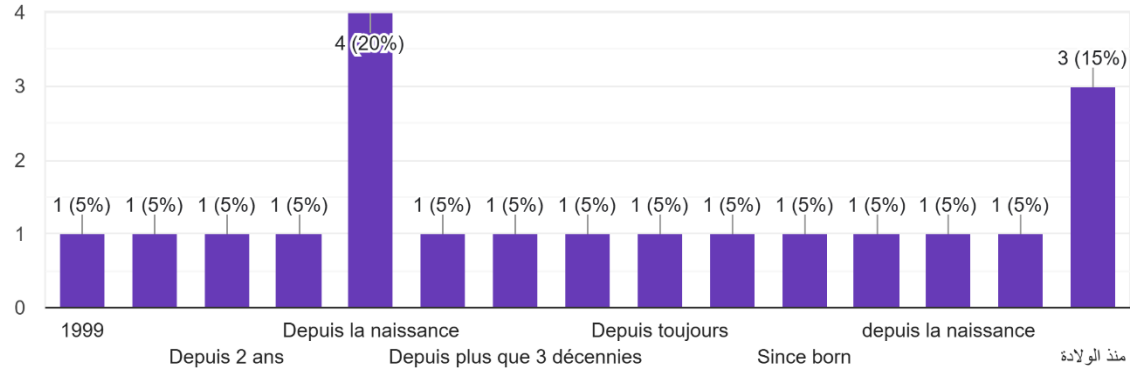
1- A quelle tranche d'âge appartenez-vous ? ما هي الفئة العمرية التي تنتمي إليها
50 réponses



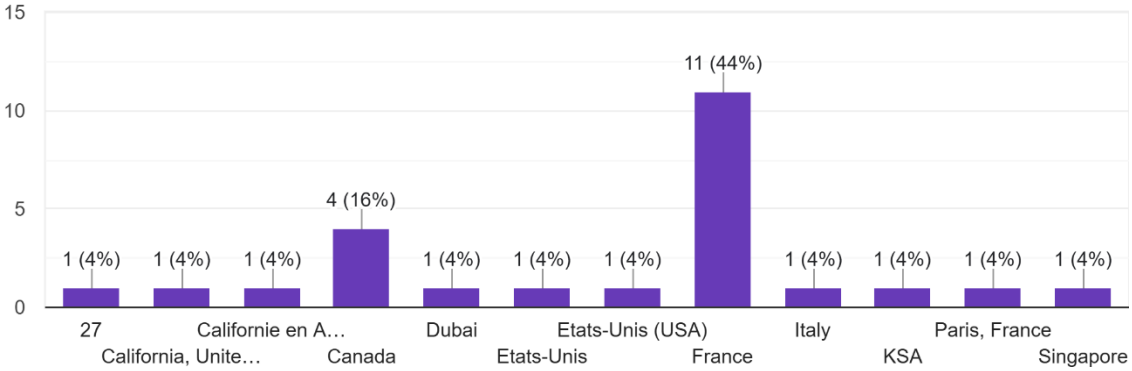
2- Présentement vous vivez où : حاليًا, تعيش في لبنان أم في بلد آخر؟
50 réponses



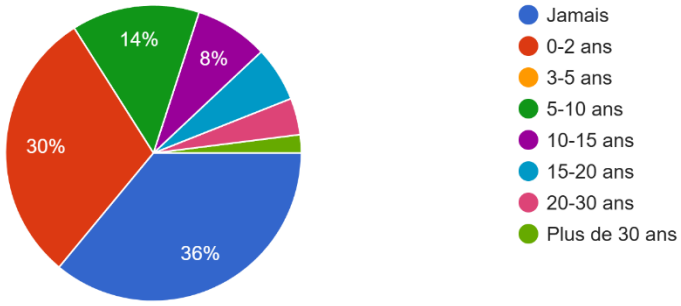
Si vous vivez au Liban, depuis quand ? إذا كنت تعيش في لبنان، فمنذ متى؟
20 réponses



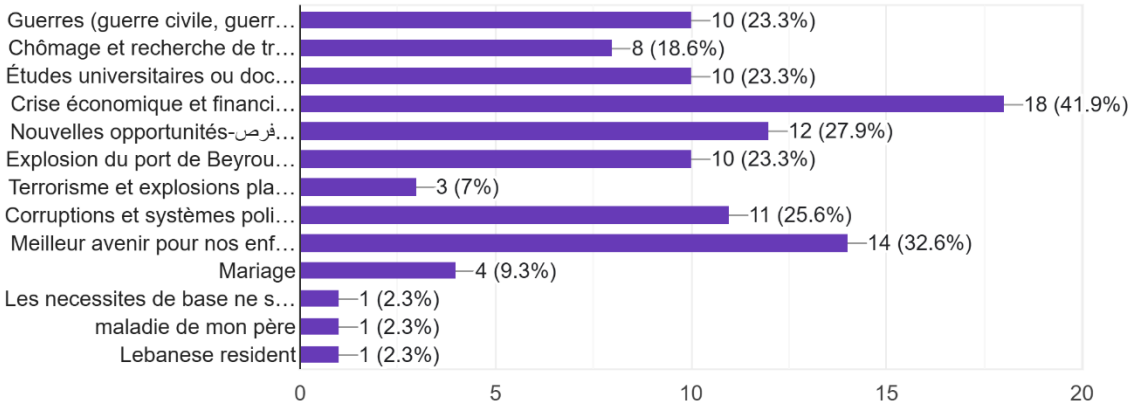
Si ailleurs, dans quel pays vivez-vous actuellement ? ان كان في الخارج، ففي اي بلد؟
25 réponses



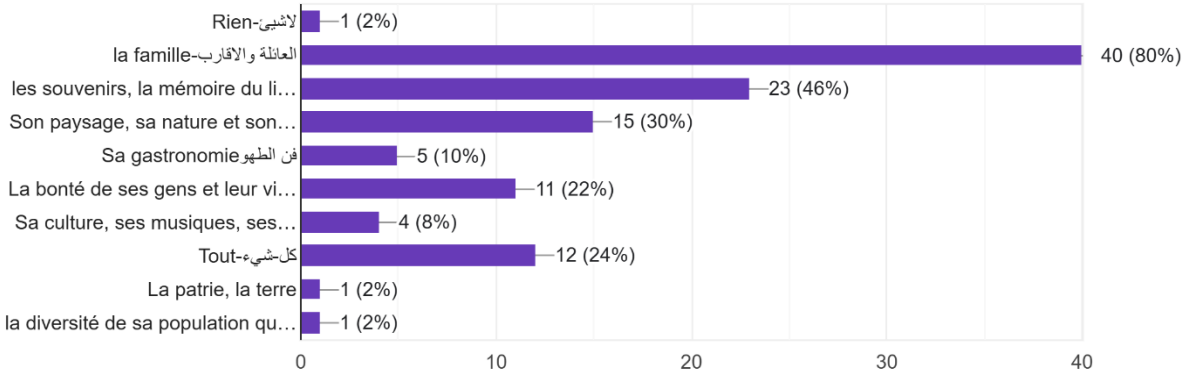
3- Pour combien de temps vous avez vécu à l'étranger ? كم سنة عشت في الغربة؟
50 réponses



4- Quelles sont les raisons de votre immigration ? ما هي أسباب الهجرة؟
43 réponses



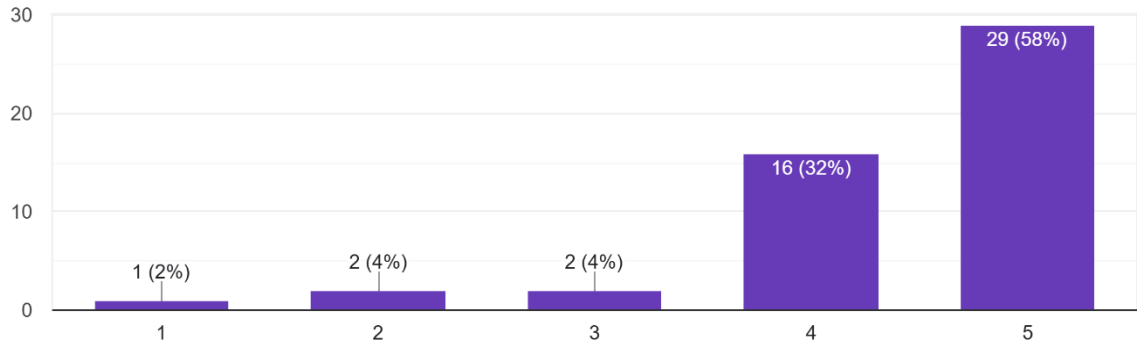
5- En tant que libanais émigrant ou résident, qu'est-ce qui vous attache au Liban ?
بصفتك مهاجراً أو مقيماً لبنانياً، ما الذي يربطك بلبنان؟
50 réponses



6- Combien est-il important et utile de vous connecter à la culture et à la langue libanaise ?

ما هي أهمية التواصل مع الثقافة واللغة اللبنانية؟

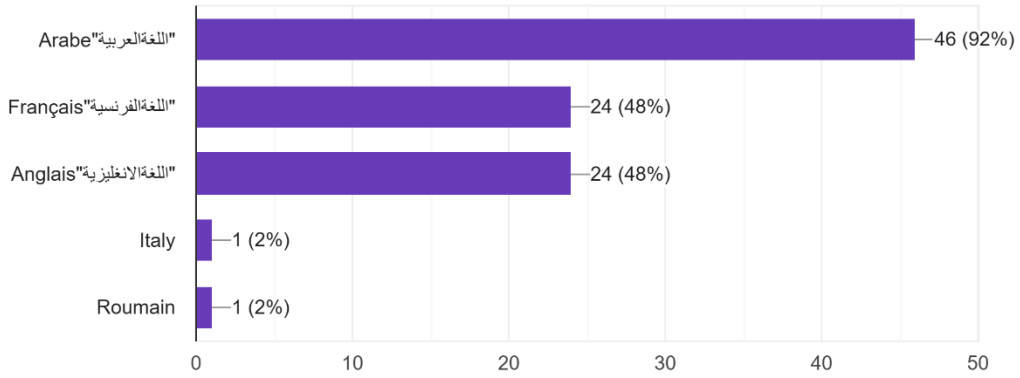
50 réponses



7- Quelle(s) langue(s) parlez-vous à la maison ?

ما اللغة (اللغات) التي تتحدث بها في المنزل؟*

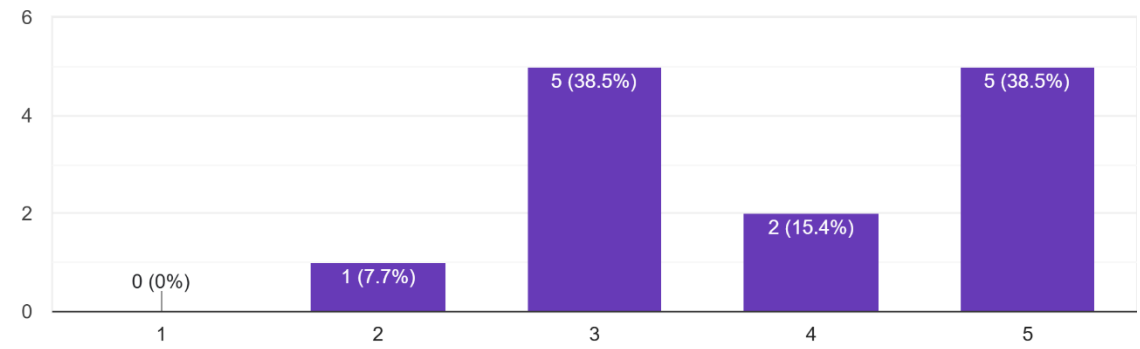
50 réponses



8- En tant que migrants, vos enfants sont-ils conscients de la culture libanaise et la pratique ?

كمهاجرين، هل أطفالك على دراية بالثقافة اللبنانية؟

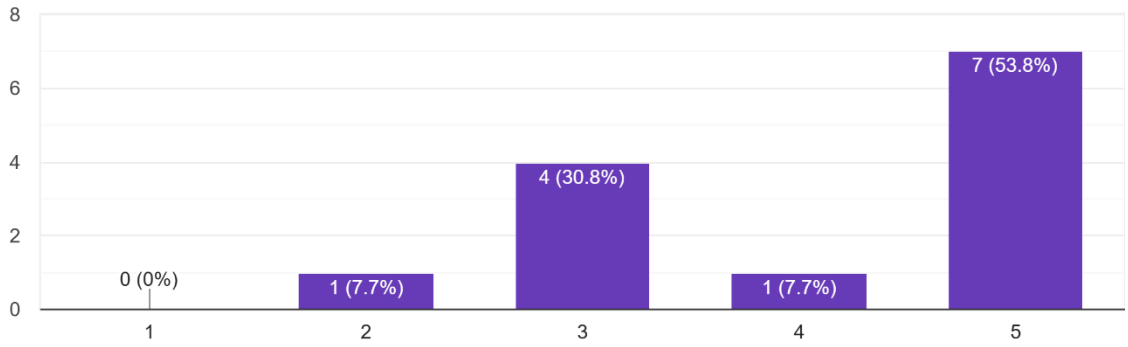
50 réponses



9- Vos enfants vivant à l'étranger parlent-ils la langue arabe ?

هل اولادك الذين يعيشون في الخارج يتكلمون العربية؟

13 réponses



10- Vos enfants à l'étranger ont-ils jamais visité le Liban ? Merci de marquer la fréquence des visites :

هل سبق لأطفالك في الخارج أن زاروا لبنان؟ يرجى تحديد وتيرة الزيارات

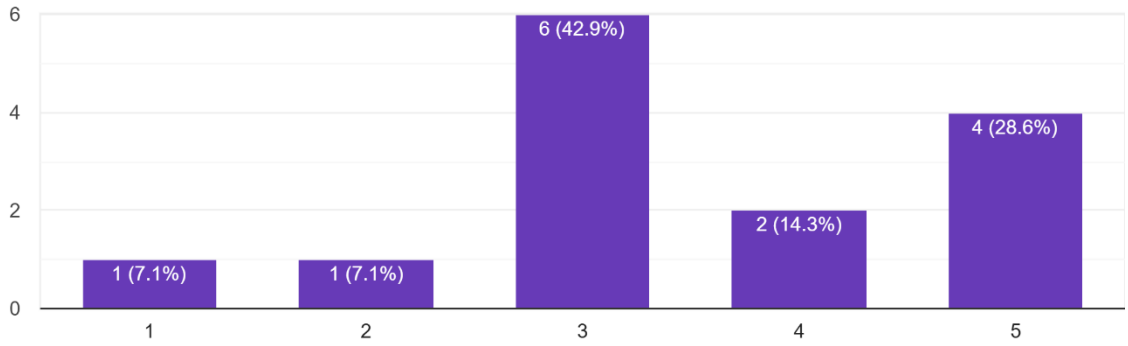
14 réponses



Vos enfants à l'étranger sont-ils attachés au Liban et désirent retourner pour y vivre un jour ?

هل أولادك في الخارج مرتبطون ببلدهم الأصلي ويريدون العودة للعيش فيه يومًا ما؟

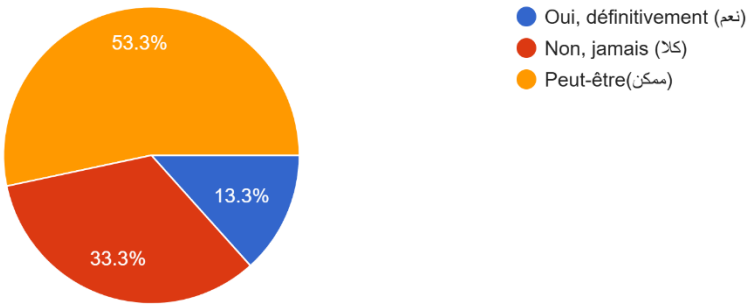
14 réponses



11- Si vous êtes un émigré, est-ce que vous pensez revenir pour vivre définitivement et de nouveau au Liban ou bien c'est une idée très éloignée de vos pensées ?!

إذا كنت مهاجرًا، هل تفكر في العودة للعيش بشكل نهائي ومرة أخرى في لبنان أم أن هذه الفكرة بعيدة عن أفكارك؟

30 réponses



Pourquoi ? Sous quelles conditions le retour est-il possible ? Qu'est-ce qui peut changer votre avis ?

لماذا؟ تحت أي ظروف يمكن العودة؟ ما الذي يمكن أن يغير رأيك؟

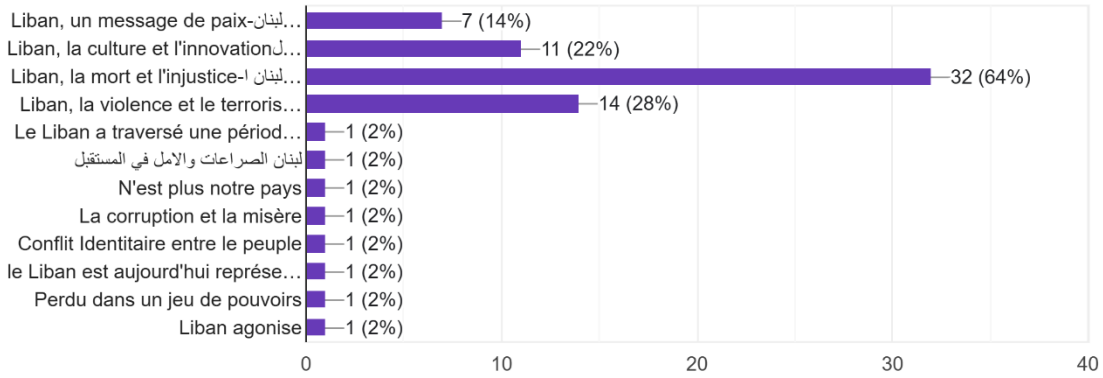
18 réponses

- Rien
- *If the people are well mature*
- C'est l'endroit où nous avons grandi et vécu tant de souvenirs d'enfance. Quand la corruption est maîtrisée et une économie saine est restaurée, je penserai à revenir.
- Paix
- *The mentality of the people*
- Établi au Canada avec stabilité, sécurité, famille et carrière.
- Quand on commence à sentir qu'on est des vrais humains dans notre pays.
- Stabilité et paix dans le pays et la région
- Pour retraite
- Parce que c'est ma patrie
- Plus de stabilité
- Économie
- Ça dépend de la situation économique, politique et sociale
- La paix et le changement de la pensée du peuple
- Si un état qui fonctionne est mis en place et les appartenances confessionnelles n'influencent plus le fonctionnement du pays
- Si jamais je trouverai du boulot, bien rémunéré' et les nécessités de la vie sont disponibles. Rien ne changera mon avis dans un pays corrompu.
- La paix

12- Qu'en pensez-vous du Liban d'aujourd'hui ?

ما رأيك في لبنان اليوم؟

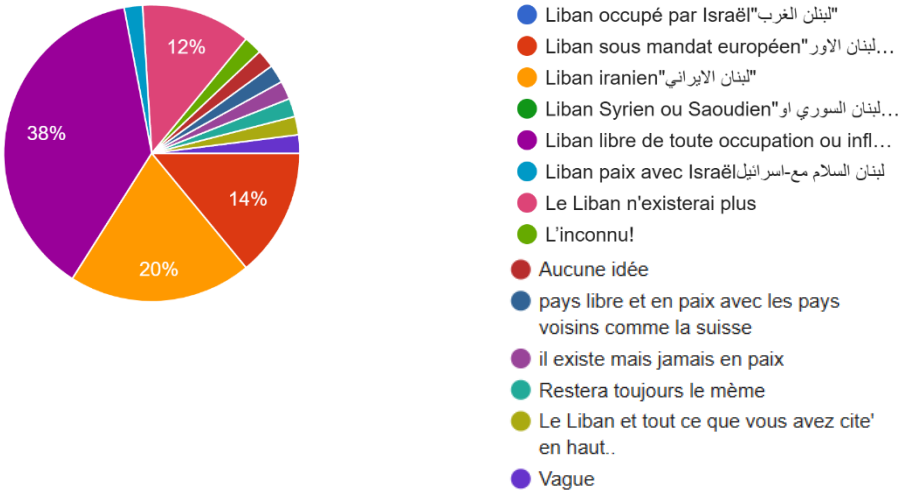
50 réponses



13- Quel serait à votre avis la situation ou vision future du Liban durant les prochaines années ?

ما هو برأيك الوضع أوالرؤية المستقبلية للبنان في السنوات المقبلة؟

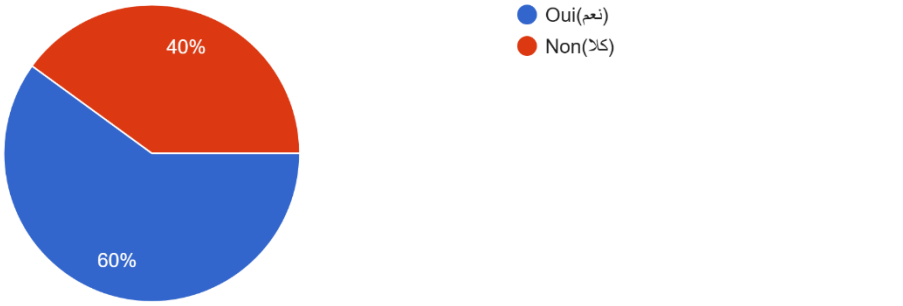
50 réponses



14- Est-ce que vous pensez qu'il y'aura une renaissance quelconque après tous ?

هل ممكن اعادة احياء لبنان؟

50 réponses



Si Oui, Comment et par quoi ? إذا كانت الإجابة بنعم، فكيف وبأي طريقة؟
25 réponses

- Le seul moyen est une vraie révolution.
- *Separate religions stop external politics*
- Avec l'aide de Dieu
- Éliminer les religions et les fêtes
- Son peuple, sa résilience et sa culture
- Un processus de paix
- Laisser les jeunes cultivés et non liés à la politique arriver au gouvernement.
- Persévérance, résilience et confiance du peuple
- Aide internationale
- Changement politique
- Nouveau parlement nouvelles personnes
- Élection 2022
- Paix avec tous les pays voisins
- Changé les politiciens
- Accord international
- Le changement de mentalité, la résilience, la persévérance et le retour de ses citoyens.
- Retirer la corruption. Emprisonner les responsables de ce désastre. Embaucher un nouveau sang dans leurs places convenables. Ne plus jumeler politique et religion. Devenir un pays colonise' est mieux que ce que nous vivons aujourd'hui.
- Par ces jeunes
- Libre de toute occupation
- Un jour bien sûr car après la pluie le beau temps
- عن طريق اموال المغتربين والسعي في التنقيب عن الغاز
- عبر الانتخابات النيابية والاطاحة بالسلطة الفاسدة
- بإعادة انتاج سلطة جديدة
- من خلال انتخابات شفافة تحت إشراف دولي
- بمجهود قوي، تغيير المنظومة الحاكمة بالكامل

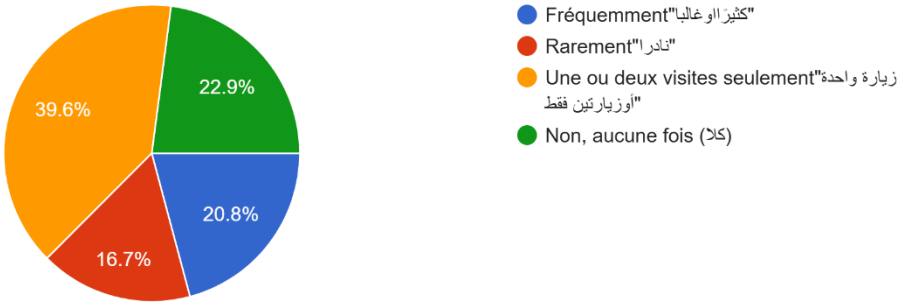
Si Non, pourquoi ? إذا لم يكن كذلك، فلماذا؟
11 réponses

- *Very complicated*
- On ne voit pas le bout du tunnel depuis 30 ans. Espoir très minime tant et aussi longtemps que la même classe politique demeure au pouvoir.
- Parce qu'il y a plusieurs religions
- Pas d'espoir
- La corruption existera toujours
- Personne n'est fidèle
- Le désastre libanais est le résultat de décennies de mauvaise gestion, de corruption menée par une élite oligarchique et prédatrice. Un contexte politique délicat, exacerbé par les tensions entre le Hezbollah, un allié de l'Iran qui domine la vie politique libanaise, et les États Unis.
- À cause des pays qui nous manipule, les minorités sont toujours en danger surtout les chrétiens sauf s'ils mettent une police internationale sur toute la frontière libanaise.
- Les gens sont très mauvais
- Corruption au sein du gouvernement et des partis politiques
- Tant que l'individu place sa confession, son *zaïm*, son parti politique avant le Liban en tant que patrie, vivre ensemble n'est pas possible même pour des personnes de même confession

15- Avez-vous visité le Sud du Liban, sa frontière et ses villages ? Marquez la fréquence des visites :

هل زرت يوما جنوب لبنان وحدوده وقراه؟ حدد عدد الزيارات

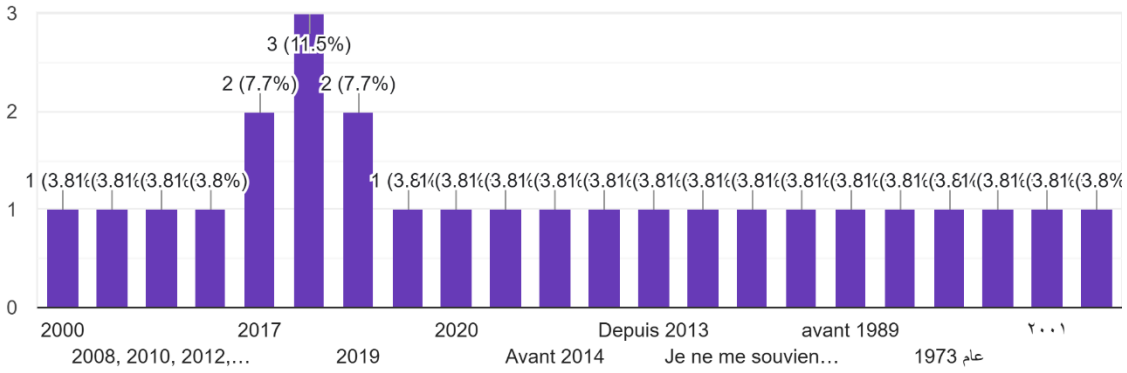
48 réponses



Si oui, Quand ? quelle(s) année(s) ?

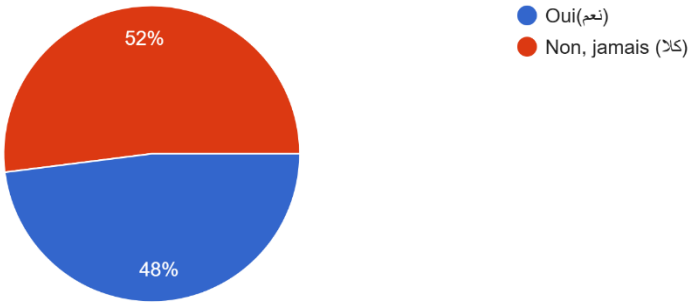
إذا نعم متى؟ أي سنة (سنوات)؟

26 réponses



Pensez-vous visiter le sud du Liban prochainement ?

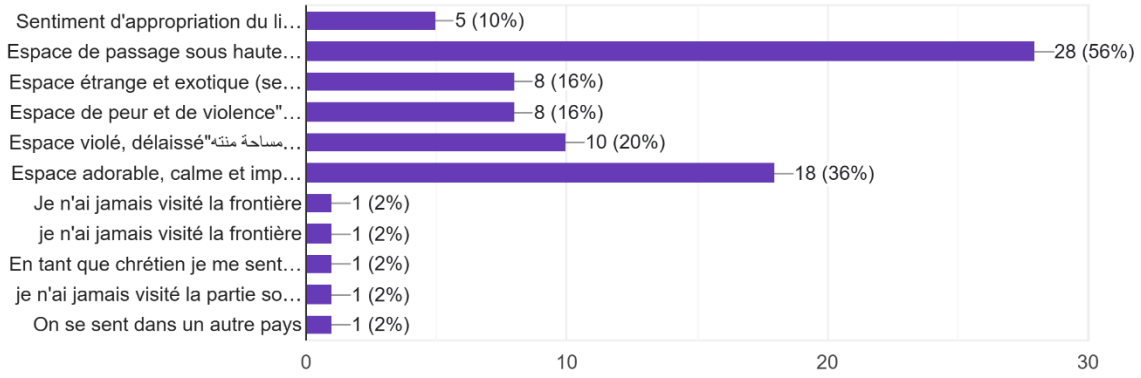
50 réponses



16- Quel était votre impression sur l'espace frontalier, les villes et villages traversés ?!
Quel sentiment avez-vous senti par rapport au lieu ?!

ما هو انطباعك عن منطقة الحدود والبلدات والقرى المتقاطعة؟! ما هو شعورك حيال المكان؟

50 réponses



Qu'est-ce que vous avez apprécié le plus ? Qu'est-ce qui vous a attiré l'attention ?

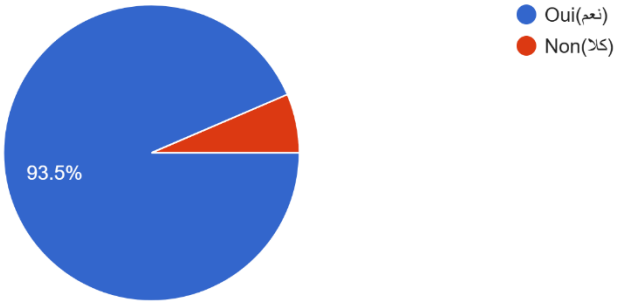
ما هو أكثر شيء تقدره؟ ما الذي لفت انتباهك؟

17 réponses

- Rien
- عدم وجود دولة
- Les paysages naturels et le climat.
- Le contraste entre les deux pays. Le Sud c'est un autre pays.
- La nature
- تمسك الاهالي بأرضهم
- C'est un autre pays
- La nature
- Le Sud du Liban est très beau, beau paysage mais dommage
- La nature, la frontière avec Israel surtout comme chrétienne pratiquante
- L'autre partie elle est bien organisé
- L'environnement et la nature
- Le contraste lisible à partir de la frontière entre les deux pays et la non appropriation du lieu.
- La nature et le peuple
- Les espaces verts, mais plutôt délaissés

Avez-vous visité un jour le Nord du Liban ?

31 réponses



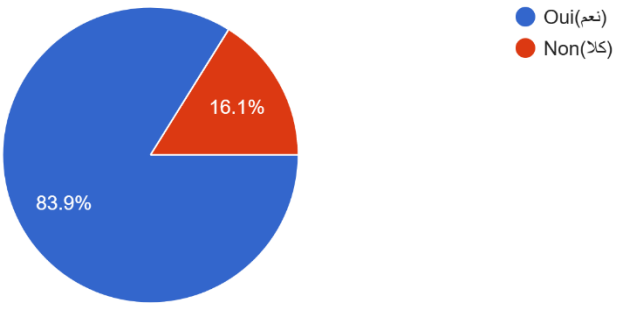
Quelle était votre impression de l'espace, de la vie quotidienne des gens, du paysage, de l'environnement, ... ? Qu'est-ce qui vous a le plus impressionné ou peut-être dérangé ?

31 réponses

- Désordre
- Sss
- Les vieilles maisons architecturales sont belles. Ce qui me dérange, c'est le manque d'urbanisme dans les villages et les villes.
- Xxxx
- Xxx
- Beau paysage c'est là où j'ai vécu mon enfance
- Ffffff
- ددززرر
- Pauvreté, trop de réfugié, espace chaotique, pollué et délaissé malgré la beauté de ses paysages.
- La pauvreté
- La nature
- Les réfugiés syriens m'ont dérangé
- Espace pauvre délaissé non planifié, contrastant avec un paysage sublime.
- Espace délaissé, pollué et pauvre en contraste avec un beau paysage
- Je connais juste l'espace ou le village de ma mère. Les gens sont accueillants
- Normale
- Le paysage
- Je me sentais étranger comme si tu es dans un autre pays c'est le sentiment quand on s'approche des frontières syriennes
- Pas d'impression
- C'est un espace adorable mais trop délaissé
- Très jolie
- La densité de population
- Pauvreté, espace délaissé pourtant le paysage est adorable
- No
- Très beau paysage et les gens sont adorables.
- Belle région. La pauvreté souligne l'absence de l'état
- Cxx
- Beau paysage, anciennes villes délaissées, pauvreté
- J'aime le bord de la mer au Nord et surtout les monastères.
- Pauvreté et espace délaissé malgré ses paysages et sa nature sublimes
- Pauvreté et beaux paysages

Avez-vous visité l'Est du Liban, la Békaa et Baalbek ?

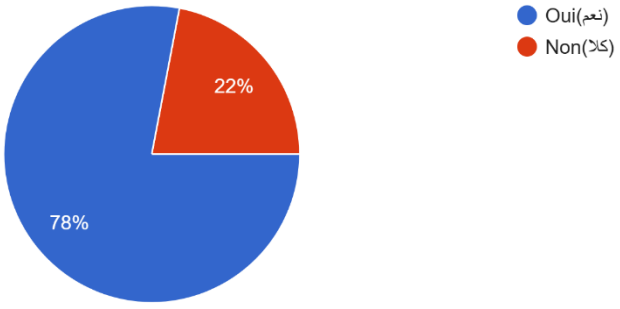
31 réponses



Quelle était votre impression de l'espace, de la vie quotidienne des gens, du paysage, de l'environnement ... ? Qu'est-ce qui vous a le plus impressionné ou peut-être dérangé ?
31 réponses

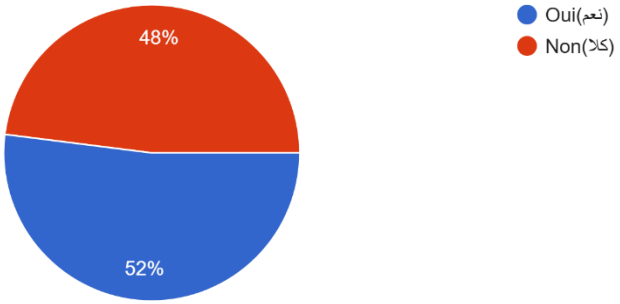
- Le chaos
- Cxx
- C'était il y a longtemps. Je ne me souviens pas
- Vvvvvv
- Vvv
- Pollution environnementale et paysagère, espace délaissé
- Ffffffdfd
- Sdss
- Un autre pays, espace envahi par les réfugiés, pollué et délaissé
- La beauté et la simplicité des gens
- Nature
- Un bel espace
- Beau et accueillant par ses citoyens
- Les réfugiés et leurs appropriations du lieu
- Je connais juste l'espace ou le village de mon père. J'ai passé mon enfance dans le village de mon père. C'est très beau.
- Peur
- Déranger de voir Amal et Hezbollah
- Même sentiment même plus d'étrangeté.
- Peut être dérangé beaucoup
- Pollution environnementale et paysagère, les réfugiés syriens
- Très jolie manque d"organisation
- Préserver les antiquités et le patrimoine
- Pollution de l'environnement, de beaux paysages écrasés par les constructions spontanées, ne respectant aucune loi ou échelle. Cela revient au manque de planification urbaine et l'absence d'un vrai gouvernement sur ces villages et villes, pourtant les gens sont très aimables.
- Xxxx
- Jamais visité
- Belle région. Baalbek est magnifique. Les personnes sont gentilles.
- Bbbb
- Espace corrompu, délaissé
- Je n'ai jamais été à Baalbek
- Pollution visuelle et physique malgré l'accueil de ses villageois
- Espace délaissé

17- Est-ce que vous avez vécu la guerre civile libanaise (1975-1990) ? هل عشت الحرب الأهلية اللبنانية؟
50 réponses



... la guerre de la Montagne (1982-1984) ? ... حرب الجبل؟

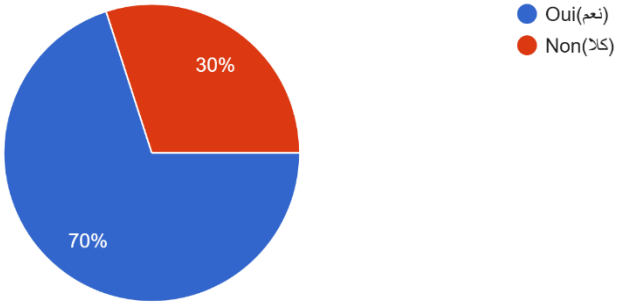
50 réponses



18- Est-ce que ces conflits ont eu des incidences sur votre vie personnelle et façon de penser ?

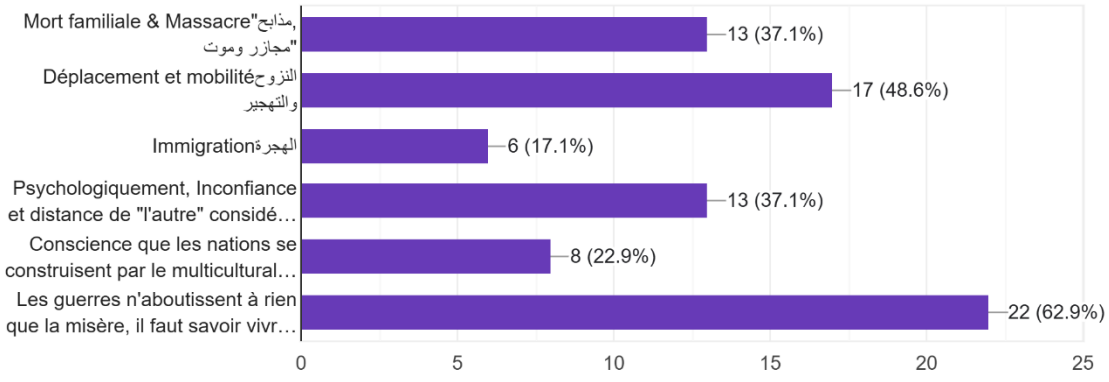
هل لهذه الصراعات تأثير على حياتك الشخصية؟

50 réponses



Si oui, comment ? اذ نعم، كيف؟

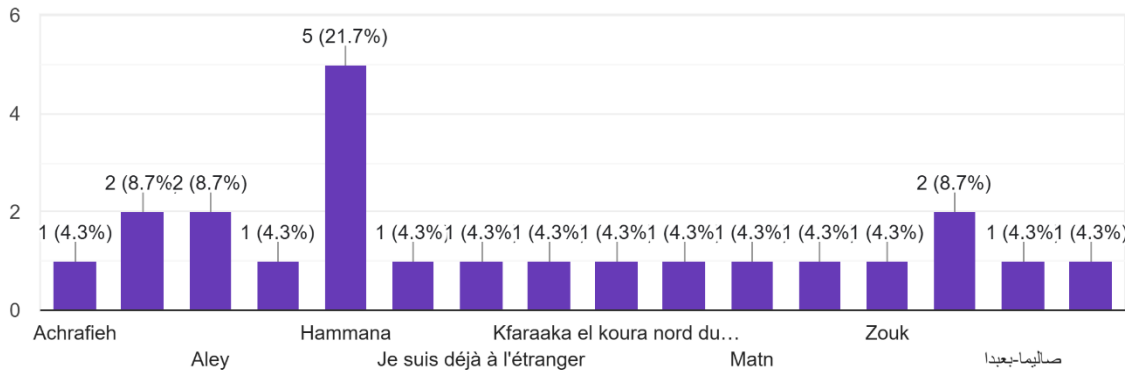
35 réponses



En cas de migration, Précisez la ville ou le village de résidence originale

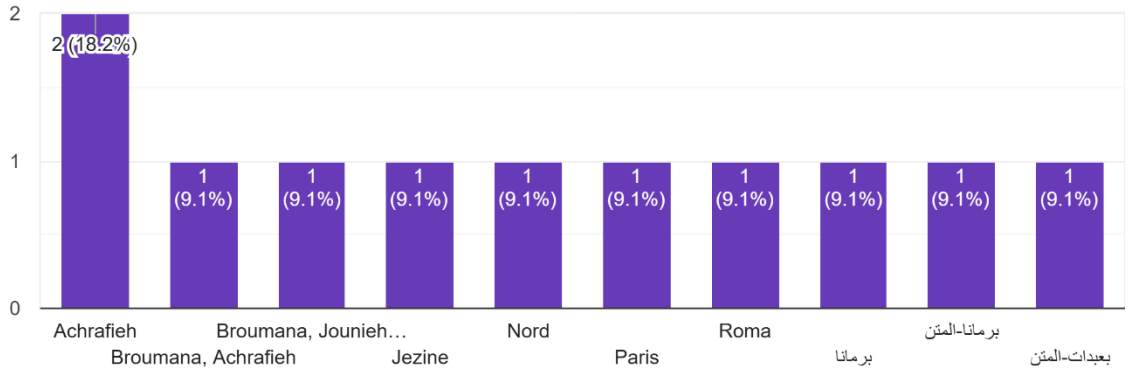
في حالة التهجير والنزوح، حدد بلدة أو قرية الإقامة الأصلية

23 réponses



... Ville(s) ou village(s) de destination si plusieurs ... مدينة أو بلدة الوجهة

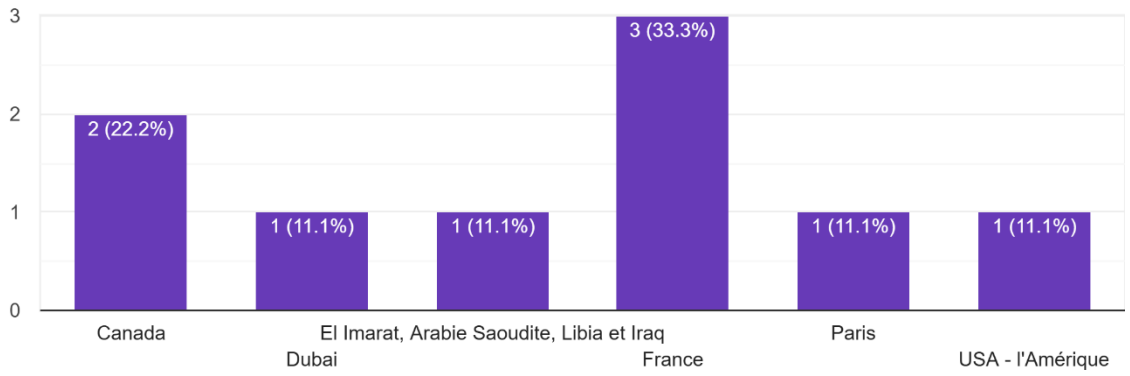
11 réponses



En cas d'Immigration, Précisez le pays de destination

في حالة الهجرة، حدد بلد المقصد

9 réponses



19- Est-ce que vous êtes retourné chez vous après l'achèvement de la guerre ?!

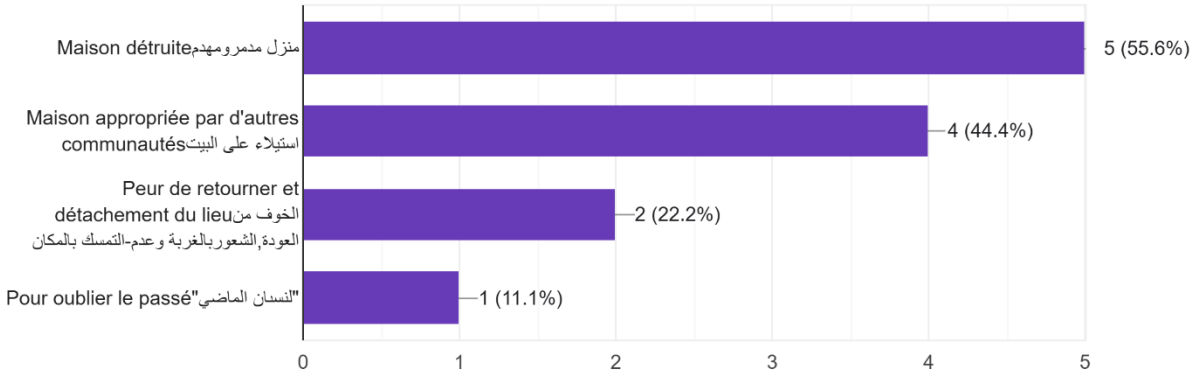
هل عدت إلى الوطن او الى ارضك بعد انتهاء الحرب؟

50 réponses



Si non, pourquoi ? إذا لم يكن كذلك، فلماذا؟

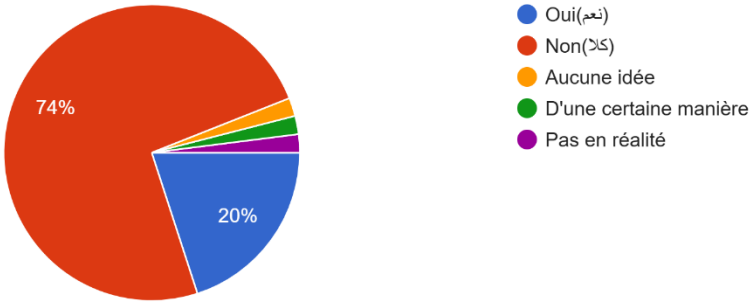
9 réponses



20- À votre avis, est-ce qu'il y'a eu une vraie réconciliation entre les communautés disputées après les massacres et les guerres ?

برأيك هل كانت هناك مصالحة حقيقية بين الطوائف المتنازعة بعد المجازر والحروب؟

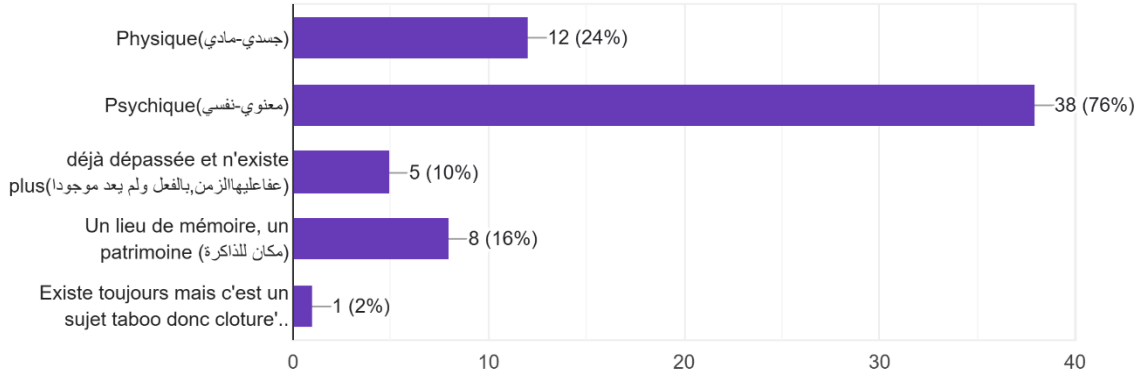
50 réponses



21- Actuellement d'après vous, est-ce que cette démarcation entre Beyrouth-Est et Beyrouth-Ouest ou entre communautés Chrétiennes et Druzes, Chrétiennes et Musulmans est :

هل هذا الترسيم بين بيروت شرقية وبيروت غربية أو بين الطوائف المسيحية والدرزية والمسيحية والمسلمة هو

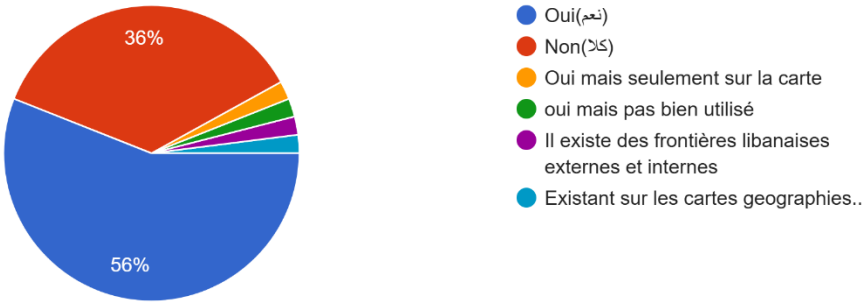
50 réponses



22- A votre avis existe-t-il une frontière libanaise ?

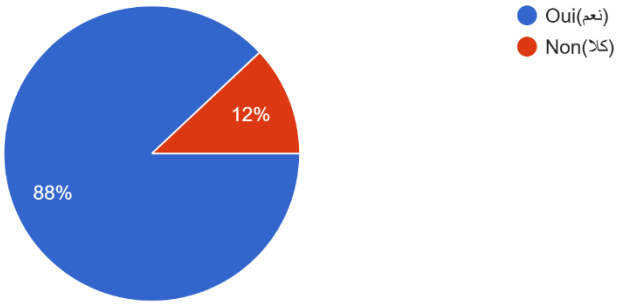
هل هناك حدود لبنانية؟

50 réponses



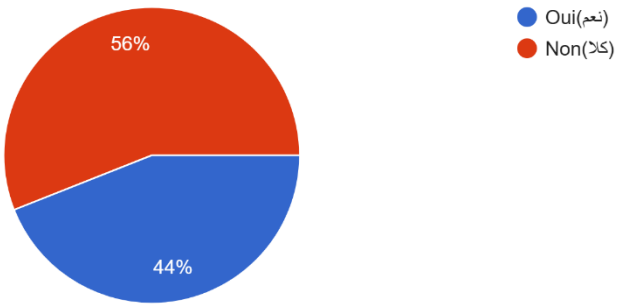
Existe-t-il une frontière entre le Liban et Israël ?

هل هناك حدود لبنان واسرائيل؟



Existe-t-il une frontière entre le Liban et la Syrie ?

هل هناك حدود بين لبنان وسوريا؟



Si non, pourquoi ? Quel est votre argument ? Si Oui, quelle type(s) de frontière(s) ?

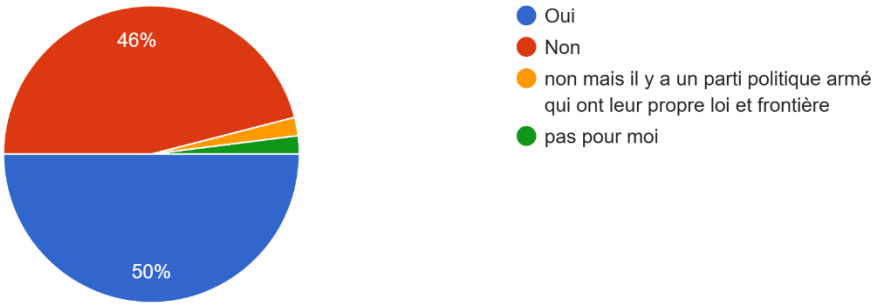
إذا لم يكن كذلك، فلماذا؟ ما هو رأيك؟ إذا كانت الإجابة بنعم، فما نوع الحدود؟

37 réponses

- Sur la carte
- Géographique
- Ww
- Parce que c'est une frontière tracée et bien définie sur la carte et parfois sur le terrain par des barbelés, des grilles ou autre.
- Ghghghg
- Vvvv
- وجود حدود غي تابع للدولة
- Ffffdfdf
- وجود قوة مسلحة غير الدولة
- A cause de sa porosité et de ses passages de corruption sans aucun contrôle de la part de l'armée libanaise ou de l'État libanais. C'est un espace sous contrôle du parti de Dieu
- Ne doit pas être divisé
- Pas de sécurité
- La frontière est laissée pour le trafic
- حدود برية
- Frontière cartographique uniquement
- À cause de la contrebande de carburant et autres
- Rien
- Question de conflits entre le Liban et Israël sur un pied de terre d'un demi - kilomètre carré qui est à l'origine du gel des négociations de tracé de la frontière entre le Liban, la Syrie et Israël.
- La corruption
- Sur la carte
- Il y a une frontière mais inexistant. Pas de contrôle
- مباحة
- Je ne sais pas
- La Syrie a des intérêts au Liban et elle refuse la frontière, le parti islamique ne veut pas de frontières physiques contrôlables. Les camps syriens sont les bienvenus par eux car ils ont besoin de les utiliser dans des guerres futures. Tandis que la frontière avec Israël existe car elle est bien construite et déterminée.
- Ouvert
- La contrebande de biens et de personnes est fortement active
- Tout est permis, Syrie n'a Jamais quitté le Liban tranquille
- Manque de surveillance
- Israël pas de frontière maritime et avec Syrie il y'a des frontières communes
- Frontière mobile, poreuse, non contrôlée, abstraite et corrompue
- سلاحً غير شرعي « armes non légales »
- .
- La frontière est surtout politique qui délimite un état. Mais la frontière est également linguistique et un mode de pensée ex Liban versus Syrie.
- Hhhh
- Des frontières géographiques et psychiques.
- Une frontière cartographique uniquement

Au Liban, existent-ils des frontières internes à l'intérieur du pays ?

50 réponses



Si oui, où ? Lesquelles ?
18 réponses

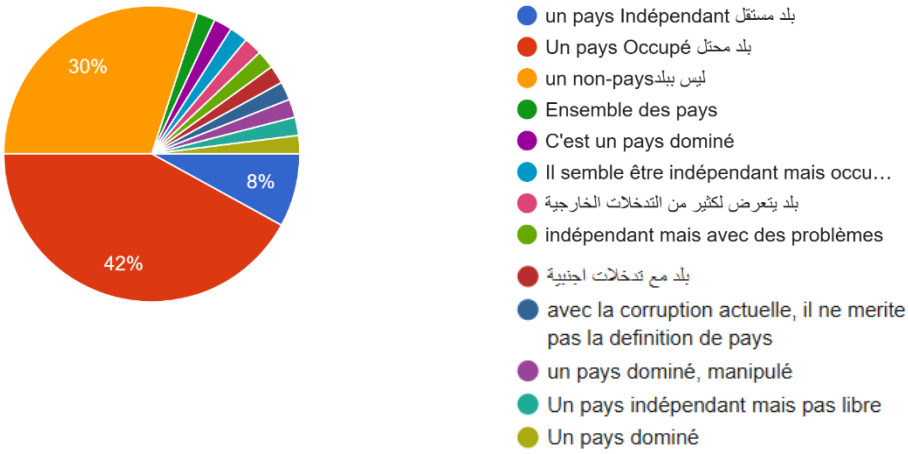
- المخيمات الفلسطينية c'est à dire les « camps de réfugiés »
- Entre les différentes régions
- Beirut, Chouf, *gharbieh char2ieh*
- Certains domaines fortement gouvernés par les partis politiques.
- Chaque région de différentes religions
- بيروت الشرقية والغربية منطقة c'est-à-dire « entre Beyrouth-Est et Beyrouth-Ouest »
- بين كل منطقة c'est-à-dire « entre chaque région et une autre »
- Entre quartiers, villes, villages, clans, partis politiques, camps de réfugiés
- Banlieue sud de Beyrouth
- Frontières de camps, de communautés culturelles et religieuses différentes, de partis
- Des frontières au niveau de la mentalité, des coutumes et des mœurs entre les différentes communautés
- Salima Bzebdin Dlaybe Tarchich Kfarselwen Chiyeh Hezmiyeh Mathaf Ain El Remmeneh El Hadath, Sawfar, Aley, Kfarchima, Blaybel
- Entre Beirut et le Sud surtout à cause de Hezbollah
- Un peu partout, des frontières de camps, frontières de guerres, frontières patrimoniales, frontières politiques de partis, frontières psychiques entre régions, villes et quartiers, frontières sociales, culturelles, ...
- Il n'y a pas mal de régions qui sont inaccessibles pour tout le monde.
- Frontières communautaires, religieuses, de partis, de rapport de forces, de camps de réfugiés, frontières de contacts et de sécurisation
- Entre la banlieue sud de Beyrouth et les autres villes

23- Quel est votre définition et perception de la « frontière » ? ما هو تعريفك "للحدود"؟
22 réponses

- Respect des 10452 km2
- *Different people with a different mentality*
- C'est une frontière psychologique et physique
- Entre les pays
- 10,452 Km2
- Haïr, *Hating*
- Existe des différentes popularités
- Une frontière peut être psychique, physique et spatiale
- Divise le pays en 2
- خط فاصل بين بلد وآخر ليكون لكل بلد استقلاليته : « une ligne de séparation entre un pays et un autre »
- C'est une ligne, une bordure séparant deux territoires, semblable à la porte principale d'une maison.
- Deux ou plusieurs pays voisins
- Une région armée non franchissable pendant la guerre
- فاصل بين دولة واخرى « une séparation entre un pays et un autre »
- الحدود هي التي تضمن سيادة الدول , « la frontière c'est ce qui garantit la souveraineté d'un pays ».
- Qui Sépare 2 ou plusieurs pays
- Les personnes à l'intérieur des frontières d'un pays doivent suivre ses lois et payer ses impôts. S'ils déménagent ou voyagent dans un autre pays.
- Protection et Défense
- Frontière est une décision politique délimitant un terrain géographique
- Espace géographique à respecter.
- C'est une limite d'un territoire qui sépare 2 ou plusieurs États

25-Est-ce que le Liban est : هل لبنان هو

50 réponses



24- Le Liban, en quoi existe-t-il ? Merci de répondre avec des mots clés

هل لبنان موجود فعلا؟ بماذا؟ الرجاء الإجابة بكلمات رئيسية

50 réponses

- No
- اكيد موجود عير الثقافة، الاقتصاد، الانفتاح على جميع الدول
- Non
- Le Liban est un regroupement de partis qui forment des tribus politiques. Ils se battent constamment pour obtenir leur part. Le Liban existe sur la base de l'accord politique que ces tribus ont entre elles. Une fois qu'ils combattent le Liban existant est menacé.
- Oui
- Culture, famille, climat.
- L'amour
- Il existe par son peuple, par sa culture, ses chrétiens
- Sont peuples
- Culture
- Diversité
- Par un miracle
- نعم انه بلد موجود على البحر المتوسط حيث تكثر فيه الصراعات, « existe en Méditerranée où les conflits s'amplifient »
- Il existe grâce à son peuple.
- موجود بشعبه ومؤسسات الدولة
- Par sa culture, son peuple, sa gastronomie, son patrimoine
- Il existe par son peuple
- Le Liban existe par sa population
- Son peuple, son système éducatif, ses sites touristiques,
- Oui, on a un gouvernement, et frontière depuis 1920
- بالقلب
- Famille
- Culture paix famille
- Le Liban existe
- Les chrétiens
- موجود c'est-à-dire « Existe »
- نعم بالأنجيل وهذه تكفي , « oui, dans l'évangile et cela suffit »
- Existe
- الرسالة، التنوع الطائفي والثقافي، السياحة، الجمال...
- Les communautés chrétiennes
- Le Liban existe à cause de son Histoire, la résistance et l'espérance des libanais
- Oui
- Par les expatriés
- Cohésion culturelle et patrimoniale, son peuple
- Oui, le Liban existe grâce à son peuple
- Histoire, culture et physiquement
- Mentalité - mode de vie - tolérance - ambition vers le meilleur
- *By its people*
- À peine existe
- Personnellement, mon pays n'existe plus.
- Cohésion culturelle, par son peuple résilient malgré tout
- La culture
- غير موجود c'est à dire qui n'existe pas
- Patrimoine culturel, démographie religieuse, sa gastronomie, son histoire...
- Sur la carte uniquement

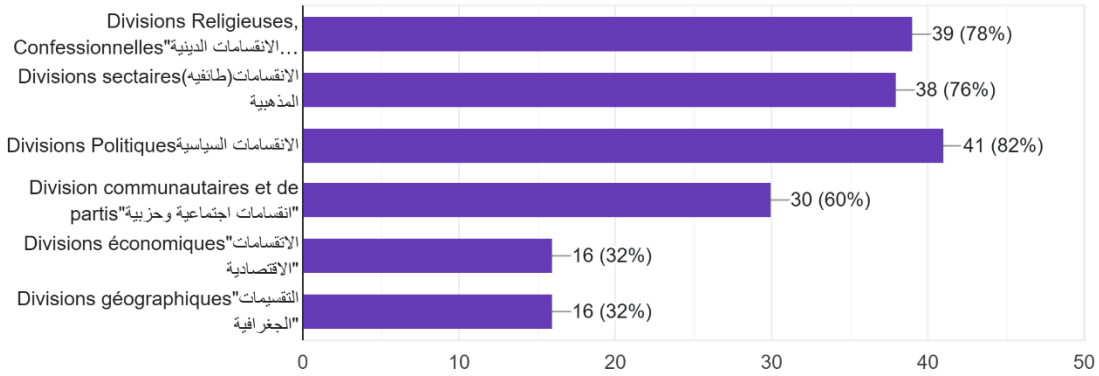
26- Est-ce que le Liban est un pays uni ou divisé ? هل لبنان بلد موحد أم منقسم؟

50 réponses



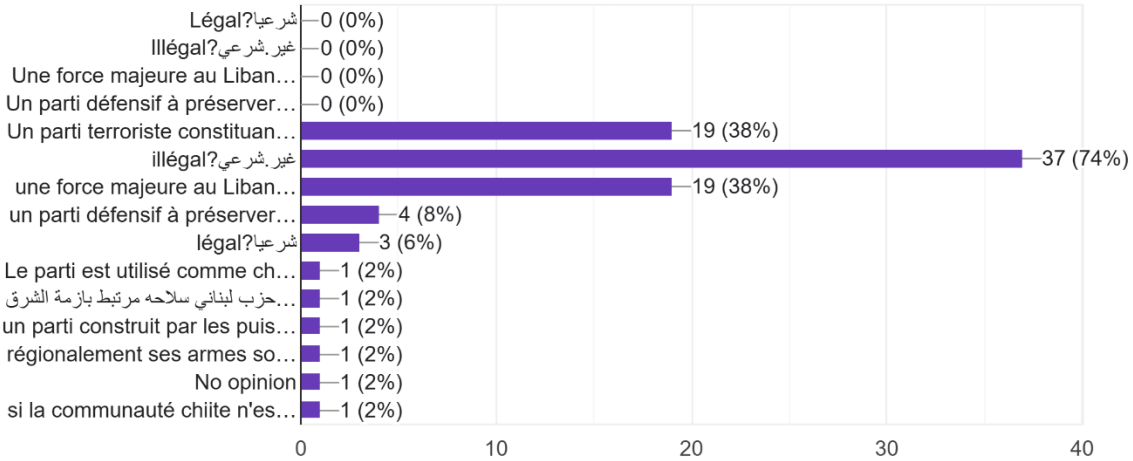
Si vous considérez que le Liban est divisé, en quoi ? إذا اعتبرتم أن لبنان منقسما، فبماذا؟

50 réponses



27- Qu'en pensez-vous du parti de Hezbollah et de ses armes, est-ce que vous le considérez : ما رأيك في حزب الله وسلاحه هل تعتبره

50 réponses

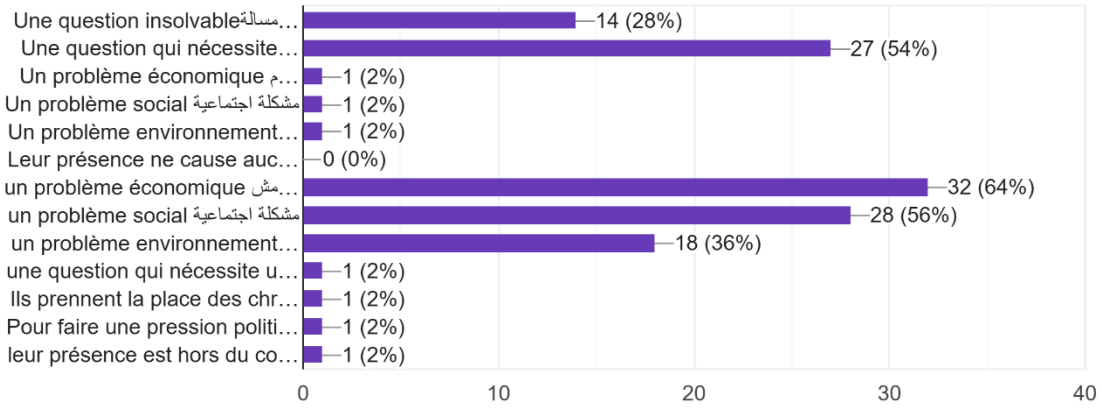


- Un parti terroriste constituant un danger pour le Liban "جهة ارهابية تشكل خطرا على لبنان"
- Illégal ? غير شرعي
- Une force majeure au Liban qui contrôle tous الفريق الاقوى المسيطر
- Un parti défensif à préserver malgré les pressions externes الدفاع عن المقاومة رغم الضغوط الخارجية
- Légal ? شرعيا
- Le parti est utilisé comme cheval de Troie par des forces extérieures. La raison apparente est de défendre le pays, mais la raison cachée est de prendre le contrôle du gouvernement et d'être le processus décisionnel.
- Un parti libanais, son arme reliée à la crise du Moyen-Orient حزب لبناني سلاحه مرتبط بأزمة الشرق الأوسط
- Un parti construit par les puissances pour des raisons spécifiques
- Régionalement ses armes sont légales (Fari2 2iklimeh)
- No opinion
- Si la communauté chiite n'est pas attaquée de tout part dans le monde, le Hezbollah n''existera plus de facto.

28- Qu'en pensez-vous de la présence des réfugiés au Liban (Palestiniens, syriens, kurdes, arméniens, etc. ?

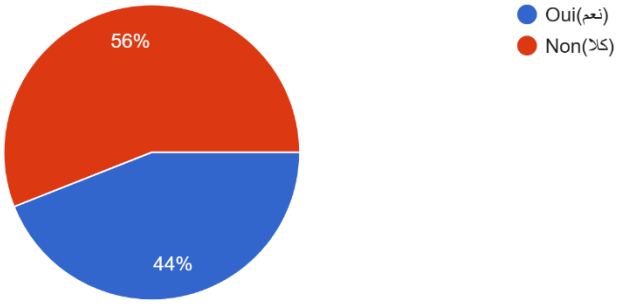
ما رأيك في وجود اللاجئين في لبنان (فلسطينيون، سوريون، أكراد، أرمن، إلخ؟

50 réponses



29- Est-ce que le Liban appartient au peuple libanais ? هل لبنان للبنانيين؟

50 réponses



Si Non, pourquoi ? et pour qui alors ? إذا لم يكن كذلك، فلماذا؟ ولمن إذا؟

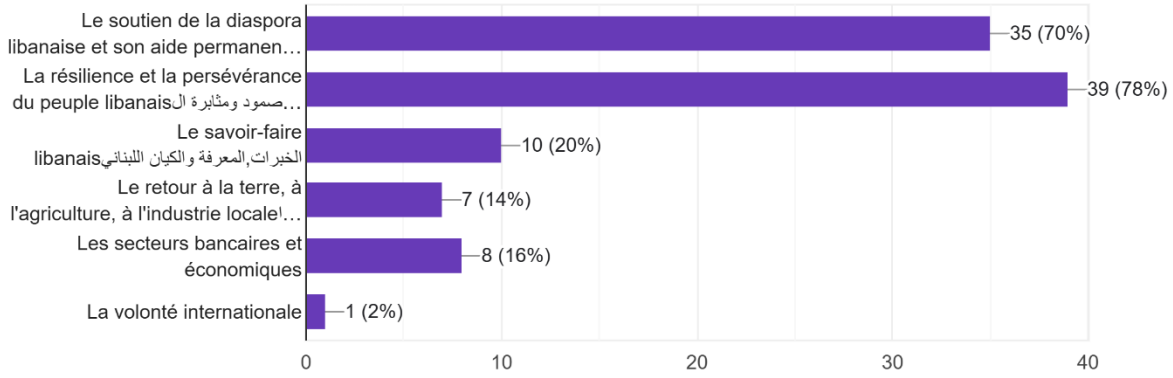
15 réponses

- KSA, France, Iran…
- *To God*
- Voir toutes les réponses qui précèdent.
- للسوريين للإيرانيين للسعوديين … « Pour les Syriens, les Iraniens et les Saoudiens ».
- Pour l'instant il appartient aux migrants, aux réfugiés mais plus au libanais qui sont transformés en de migrants mondiaux
- رهينة السياسات العالمية c'est-à-dire « prisonier de la politique mondiale »
- Pour l'instant il appartient à tous mais pas au libanais uniquement
- Car Hezbollah contrôle le Liban et il est contrôlé par l'Iran
- Non, pour une partie des libanais pas aux chrétiens, pas pour les minorités. C'est un pays qui n'appartient à personne c'est le pays des intérêts extérieurs.
- Pour Hezbollah, à cause de l'Iran
- C'est le pays des migrants, des réfugiés et des vieillards. C'est le pays des morts !
- Des pays externes
- محكمات وتدخلات خارجية c'est-à-dire « pour les intérêts et les mainmises externes »
- *All*
- Nous sommes une minorité au sein de notre propre pays. A tous les autres qui vivent à nos dépends.

30- Qu'est ce qui a contribué à la résilience libanaise durant toutes les épreuves et les crises politiques, économiques surpassées ?

ما الذي ساهم في صمود لبنان خلال كل المصاعب وتجاوز الأزمات السياسية والاقتصادية؟

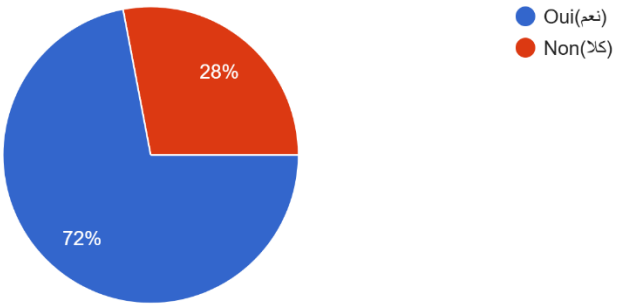
50 réponses



31- Croyez-vous que le Liban puisse se redresser après les crises économiques et financières vécues depuis la révolution de 2019 et le blocus imposé par les américains contre le Hezbollah ?

هل تعتقد أن لبنان سيتمكن من الوقوف والنهوض بعد الأزمة الاقتصادية والمالية التي مر بها منذ ثورة 2019 والحصار الذي فرضه الأمريكيون على حزب الله؟

50 réponses

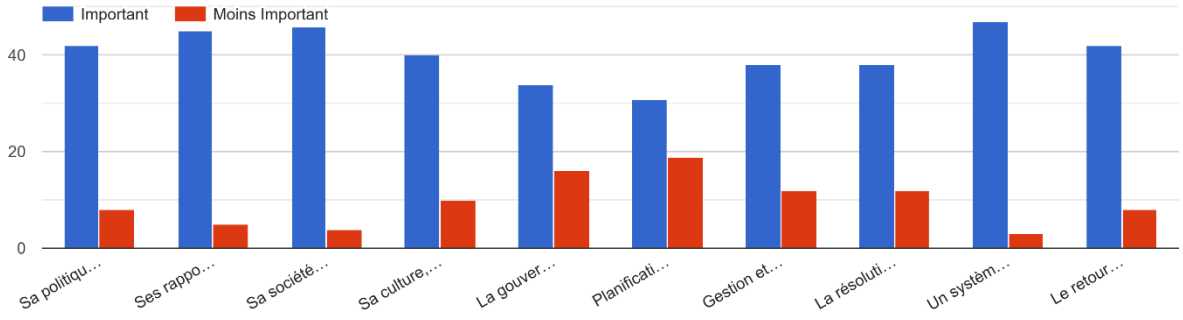


Si oui, comment ? ان كانت الإجابة بنعم، فكيف؟

25 réponses

- Seulement si les banques rendent l'argent à leurs déposants.
- Aide des autres pays
- Par un miracle
- La réforme
- بفضل اموال المغتربين والمشاريع الانمائية والغاز المتوقع استخراجه
- يقوم بإرادة شعبه ونزاهة حكامه
- Par la conscience et la liberté de son peuple
- Par son peuple qui se batte pour vivre
- Une situation pareille peut être redressée à condition qu'il y ait un changement du système politique.
- Par éliminé Hezbollah définitivement
- Aide internationale après les élections
- Parce que le Liban est violé par ses politiciens
- شعب لبنان لديه عزيمة وارادة صلبة
- انتاج سلطة جديدة مكونة من اناسا سياديين ونزيهين
- Mais avec difficulté
- تغيير الطبقة الحاكمة « changement de la classe politique »
- Avec l'aide de la France et d'autres pays, ne pas oublier la "joie de vivre"
- Oui, lorsque les libanais changent Leur façon de penser, et d'élecer
- Par un accord politique
- L'unité de son peuple même si cela prendra des années
- It needs a lot of time
- Oui, à condition que des citoyens experts dans leurs domaines dirigent le pays avec une vision commune
- Y a aucun plan ni économique, ni social, ni industries, ni monétaire depuis 3 ans.
- Par la persévérance et l'unité de son peuple
- Le comment j'ignore. Mais je pense qu'après toute chute viennent la croissance, l'apogée.

32- À votre avis, qu'est-ce qui peut changer le Liban ? Marquez par ordre de priorité les choix que vous considérez crucial. برأيك ما الذي يمكن أن يغير لبنان؟ حدد أولوية الاختيارات التي تعتبرها حاسمة



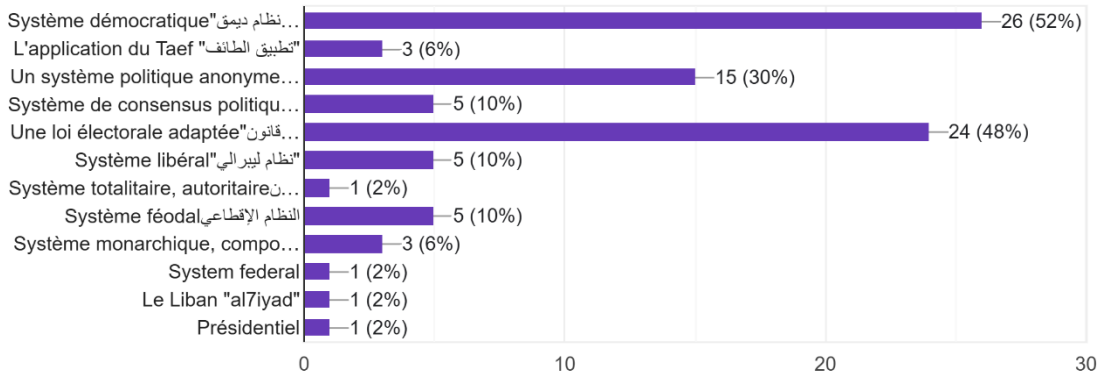
- Sa politique interne et ses systèmes ? سياستها الداخلية وأنظمتها؟
- Ses rapports avec les pays limitrophes, régionaux et occidentaux ? علاقاتها مع الدول المجاورة الإقليمية والغربية؟
- Sa société (le peuple libanais) ؟ المجتمع (الشعب اللبناني)؟
- Sa culture, son éducation ؟ الثقافة والتعليم؟
- La gouvernance, implication des différents acteurs et l'État civil (Décentralisation) الحوكمة ومشاركة الجهات الفاعلة المختلفة والأحوال المدنية (اللامركزية)
- Planification urbaine et stratégie de développement durable استراتيجية التخطيط العمراني والتنمية المستدامة
- Gestion et stratégies participatives et citoyenneté الإدارة والاستراتيجيات التشاركية والمواطنة
- La résolution et la fin du conflit entre Israéliens et Arabes حل الصراع بين الإسرائيليين والعرب وإنهائه
- Un système judiciaire juste, transparent et équitable applicable sur toutes les parties et niveaux sociaux sans exception- نظام قضائي عادل وشفاف ومنصف يطبق على جميع الأطراف والمستويات الاجتماعية دون استثناء

Autres raisons ? précisez ... أسباب أخرى؟ حدد
1 réponse

- La volonté internationale

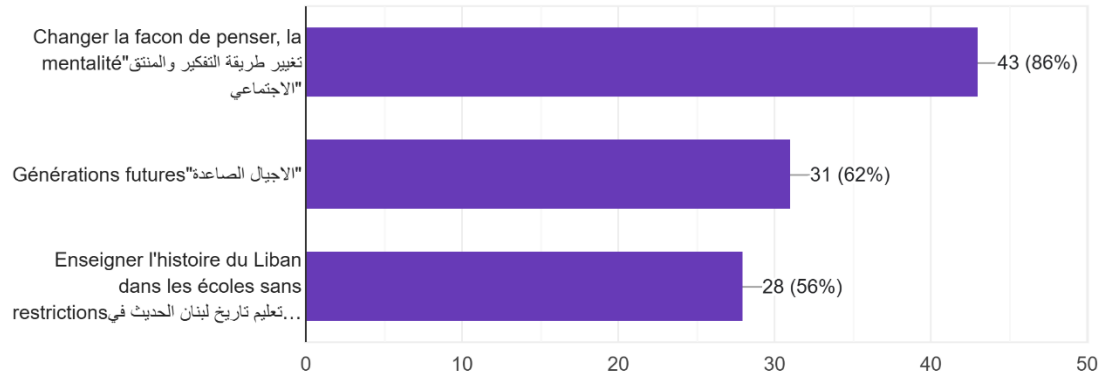
33- Quelle politique interne ? ما السياسة الداخلية؟

50 réponses



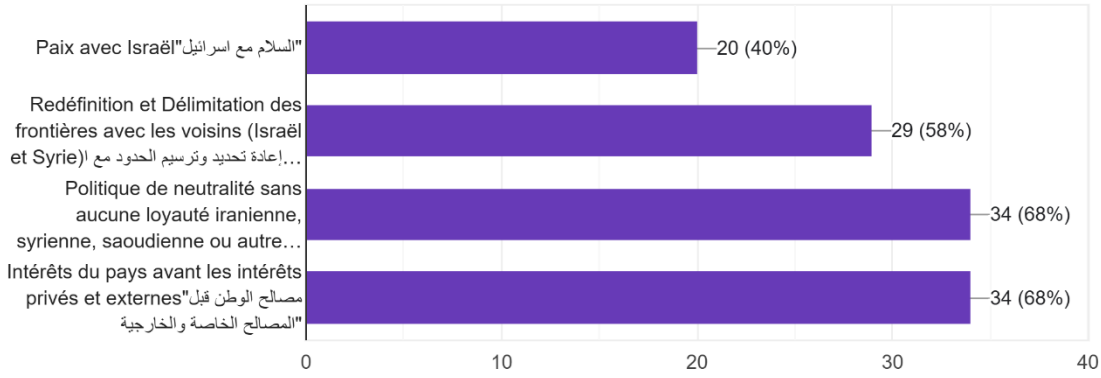
34- Quelles relations externes ? ما العلاقات الخارجية؟

50 réponses



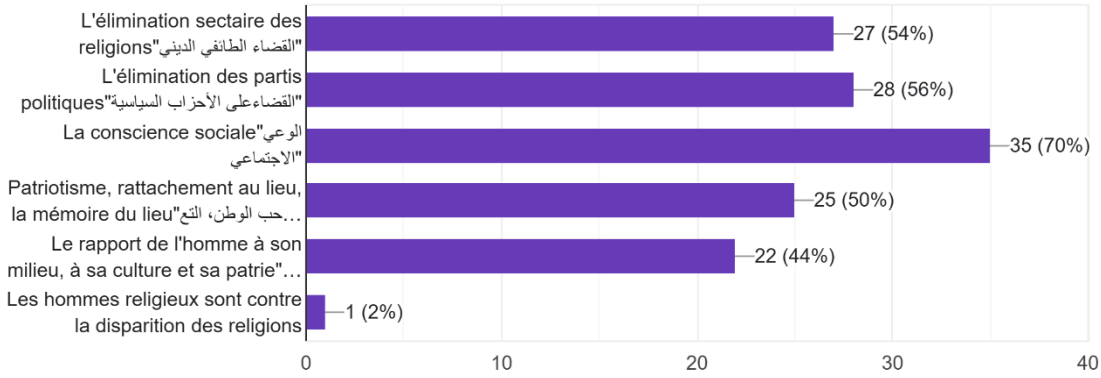
35- Quels changements sociaux ? ما التغييرات الاجتماعية؟

50 réponses



36- Quelles culture et éducation ? الثقافة والتعليم؟

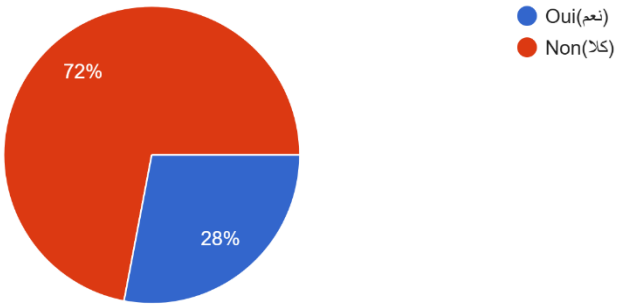
50 réponses



37- La division géographique du pays peut-elle être une solution définitive et stratégique ?

هل يمكن أن يكون التقسيم الجغرافي للبلاد حلاً نهائياً واستراتيجي؟

50 réponses

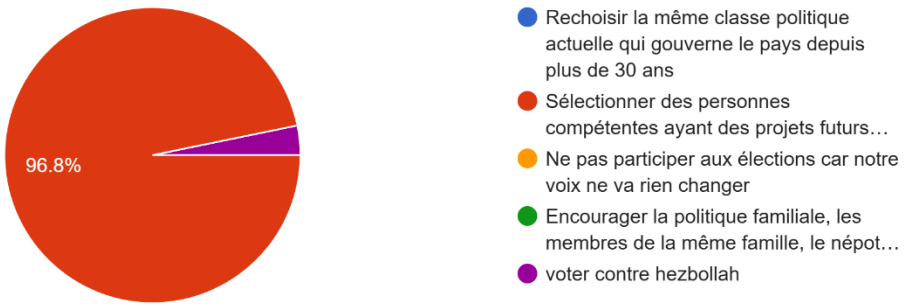


Quel est votre opinion sur ce point-ci ? ما هو رأيك حيال هذا الموضوع؟

- Ce serait le dernier recours lorsque aucune solution n'a été trouvée.
- Peuple doit être unis.
- La division c'est avoir deux ou trois pays indépendants les uns des autres
- La solution que le Liban soit pour les Libanais
- يمكن معالجة ازمات لبنان عن طريق نظام سياسي جديد وليس عن طريق التقسيم الجغرافي
- ضد التقسيم
- Si non il devient partagé en 2 ou 3 pays
- La communication, les ententes sur la gestion du pays, l'implication du peuple dans les prises de décisions, l'établissement de lois adaptées à tous etc., seront un moyen pour sauver le pays du désastre.
- Hezbollah est le problème. Sans eux, le Liban peut avoir beaucoup des solutions
- Je préfère la division géographique du pays en raison de l'énorme différence de niveau de vie
- Division géographique ne Peugeot Jamais être une solution
- Si on prend par exemple l'exemple de la Suisse qui est divisé en trois nations, peut-être cela peut être une solution pour résoudre les problèmes communautaires, religieuses, de forces mais dans ce cas-là ce n'est plus le Liban.
- Le Liban ne sera plus le Liban en cas de division géographique
- Tout le Liban appartient à tous les libanais.
- Mais dans ce cas-là on devient trois pays séparés comme la Suisse
- Une solution définitive je ne pense pas, mais plutôt une solution stratégique

Dans les élections futures, que faut-il faire à votre avis pour le Liban ?

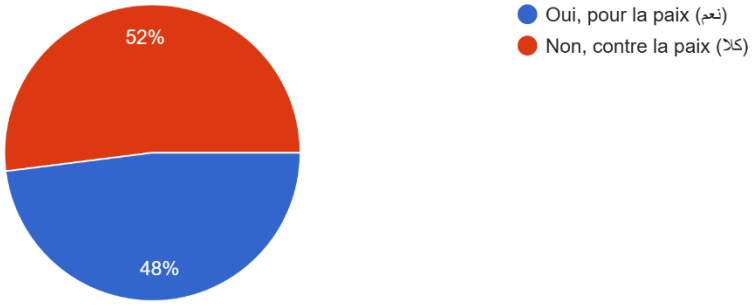
31 réponses



38- Êtes-vous contre ou pour la paix avec Israël ? En d'autres termes, accepteriez-vous un jour la présence de l'État d'Israël en éliminant la Palestine occupée ?

هل انت ضد ام مع السلام مع اسرائيل؟ بمعنى آخر، هل ستقبل يومًا بوجود دولة إسرائيل من خلال القضاء على دولة فلسطين المحتلة؟

50 réponses



Si oui, sous quelles conditions ? إذا كان الأمر كذلك، تحت أي ظروف؟

Si non, pourquoi ? إذا لم يكن كذلك، فلماذا؟

- Deux états (Israël et Palestine)
- *Because of Palestine*
- C'est un sujet difficile et complexe. L'occupation forcée est mauvaise.
- C'est à eux pour résoudre leurs problèmes
- Aucunes
- Pour donner la paix aux libanais
- A condition de préserver les droits des Palestiniens
- Arrêter la guerre
- Tant qu'ils sont au Liban
- Paix sans conditions
- Parce que le territoire appartient au Palestinien
- يجب ان يتم الاعتراف بدولة فلسطين والابتعاد عن سياسة القمع والفصل العنصري الممارس منذ عهود.
- Israël n'existe pas
- الدول الكبرى قضت على قضية فلسطين
- Sans oublier le droit des Palestiniens
- Mais sans l'élimination de la Palestine occupée
- Éliminer pour régner n'es pas ma devise
- Conditions sans guerre
- *Peace*
- Manque de confiance
- A cause de son histoire
- Pas de réponse
- Avec la préservation des droits Palestiniens
- Le territoire est pour les Palestiniens
- انا مع إقامة دولتين فلسطينية وإسرائيلية
- اسرائيل عدو غاصب وظالم ومتعدي
- Pour vivre avec d'esprit de paix
- Oui, mais sans éliminer la Palestine occupée
- Condition que chaque pays respecte les frontières sans
- Avec Palestine
- Nous avons besoin d'un accord international qui tienne compte des droits de tous
- Pour la paix mais avec une politique éthique
- Xxx
- Nous avons vu d'autres pays
- It is impossible to make peace with the people that killed you
- Oui pour la paix mais pas de relation diplomatique, ni échanges économiques
- بجب ابقاء فلسطين
- Le terrain appartient au palestinien
- Sous n'importe quelles conditions. Nous devons jouir et vivre en Paix. Et à ce moment-là, le Hezbolllah n'aura plus de raisons d'être !!!!
- Sans privatiser le droit des Palestiniens de reprendre leur territoire
- .
- Qu'Israël ne se mêle pas de la politique du pays et qu'elle respecte ses frontières

39- Est-il possible de franchir toutes les frontières, de vivre libre et en paix au Liban, si les questions économiques, politiques, religieuses et démographiques régionales ne sont pas résolues ?

هل يمكن عبور كل الحدود والعيش بحرية وسلام في لبنان، دون سلام في فلسطين المحتلة، دون حل لدولة إسرائيل، دون استقرار سوري، أي دون استقرار إقليمي اقتصادي، سياسي عقائدي وديموغرافي؟

- Non
- No
- كلا
- Yes
- لا
- Oui, je pense que oui. La plupart des problèmes au Liban sont internes et découlent principalement de la corruption profondément enracinée.
- Nous l'espérons
- Oui
- كلا. لا يمكن الاغفال عن الحدود الجغرافية لكل بلد
- كلا يجب أن يعم السلام
- Oui, preuve en est, on y vit toujours Nous sommes des survivants
- Non
- Sous une condition oui "*El Hiyad*"
- Un jour peut être
- نعم
- Non pas possible
- Tous ensemble
- Non
- Pas du tout
- Cela est possible mais très difficilement, il faut se détourner de l'extérieur, être autonome économiquement et politiquement, sans armes hors de la constitution de l'armée libanaise.
- Non, car notre situation est liée aux pays voisins
- النأي بالنفس.. للتفكير بمصلحة البلد الداخلية وشعبه..
- Non, c'est impossible et c'est pour cela que c'est un mythe fondateur à résoudre de ses racines, sinon on est dans une boucle fermée.

40- Finalement, si vous aviez l'opportunité de quitter le Liban en ces temps de crise, quelle serait votre décision ?

إذا كانت لديك الفرصة لمغادرة لبنان في ذلك الوقت العصيب، وماذا سيكون قرارك؟



50 réponses

Pour les personnes qui ont eu la chance de vivre la période d'avant la guerre civile (1975) et qui ont visité ou vécu l'espace de l'ancienne ville de Beyrouth, des villes de Tyr, de Saida, de Jbeil, de Tripoli, de Baalbek, etc. merci de nous partager leurs expériences et leurs sentiments envers l'évolution de ces espaces et leurs mutations.

بالنسبة للأشخاص الذين حالفهم الحظ في العيش في فترة ما قبل الحرب الأهلية (1975) والذين زاروا أو عاشوا في منطقة بيروت القديمة، ومدن صور، وصيدا، وجبيل، وطرابلس، وبعلبك، إلخ. شكراً لمشاركتنا تجاربهم ومشاعرهم تجاه تطور هذه المساحات وطفراتها.

4 réponses

- Les personnes qui ont changé Beyrouth et qui ont changé le visage de Beyrouth doivent être massacré comme ils ont défiguré le paysage de la ville avec leur projet économique, et la mondialisation.
- Ils avaient beaucoup de chances
- J'étais très jeune mais je me souviens du Liban couvert de verger et bananeraie versus la bétonisation anarchique actuelle

Annexe 3 : Restitution des entretiens et des réunions collectives

(Villages de Hammana, Sawfar, Ain Dara, Mdeirej, Dahr El Baydar)

Six entretiens semis directives ont été enregistrés avec des responsables représentatifs de municipalités. Voici la synthèse du contenu de ces entretiens :

- Des entretiens avec le président de la municipalité de Hammana Mr. Georges Chahine, son vice-président Mr. Kamal Mrad Karam et tout le conseil municipal.
- Entretien avec le président de la municipalité de Sawfar et du Caza de Aley (union municipal) Dr. Chafic Youssef Chayya et avec l'ingénieur de la municipalité Mr. Alaa el Masri.
- Entretien avec le président du village de Ain Dara Mr. Sami Youssef Haddad.
- Entretien avec le responsable du terrain agricole cultivé à Dahr El Baydar Mr. Fouad Nakhlé et la personne chargée d'entretenir ce terrain Mr. Jihad Chibel.
- Entretiens avec plusieurs personnes âgées du village de Hammana, une des plus marquantes interviews s'est déroulée avec Mr. Nicolas Khoury (85 ans).
- Assistance à des réunions de conseil municipal et collectives à la municipalité de Hammana concernant l'inauguration du projet du barrage Qaysamani à Mghité.

La synthèse des entretiens :

- Le comité de la municipalité de Hammana aussi bien que les villageois du village sont contre le projet d'inauguration du barrage Qaysamani à Mghité situé au plus haut point du versant du Chaghour de Hammana vue son positionnement dangereux sur la zone sismique de Yammouné ainsi que son danger de pollution et d'effondrement sur la vallée de Lamartine et sur le village. Le comité est contre l'idée de construire un barrage plutôt de créer des puits de stockage d'eau de pluie. Des études réalisées conjointement avec l'Université Américaine sont en cours pour prouver les risques et dangers des conséquences de l'exécution de ce projet. Par contre des études alternatives sont en cours pour trouver d'autres façons de récapitulation d'eau de pluie et de stockage sans avoir recours à des dangers futurs.
- La municipalité de Hammana malgré sa vision futuriste et ses stratégies de développement durable dans tous ses projets, n'arrive pas à résoudre tous les problèmes de zonage et du nouveau parcellement qui contribue à la dégradation du paysage de la vallée Lamartine et l'élimination des zones verts préservés.
- La municipalité de Hammana est tout à fait d'accord avec la proposition d'un projet d'aménagement sur l'entrée principale du village (à Mdeirej) pour que cette dernière soit un point rotule et une interface importante reliant les différents pôles d'attraction des villages environnants. De même la stratégie globale du schéma directeur proposé par SDATL et l'idée de réaliser un parc régional sur le long de la vallée Lamartine est un projet encouragé et soutenu par la municipalité.
- Avant la réalisation du réseau ferroviaire et la route reliant Beyrouth à Damans, le trajet du chemin de l'axe romain passait par le souk de Hammana reliant Beyrouth à Baalbeck (passage des convois de chevaux). Un parcours d'une heure et demi à pied ou à chevaux seulement (Beyrouth, Hammana, El Idden, Békaa, Bweirij). Durant cette période, le village de Hammana était un point nodal important reliant les différents villages. La réalisation de l'autoroute Arabe et l'arrêt du chemin de fer ont affectés négativement l'économie, la vie sociale, culturelle et touristique du village. Les conséquences des décisions géopolitiques sont évidentes sur le paysage.
- Auparavant le village de Hammana comptait plus que 10,000 personnes résidents aujourd'hui il n'y a que 2000 personnes (Exode rural et migration)

- Mdeirij était une station de train et un point nodal stratégique entre le Chouf, le Maten, Chtaura et la Békaa, un point de repère sécuritaire physique et moral (présence continue de l'armée) et commercial.
- Daher El Baydar était une station de ski importante, le télésiège reliait Dahr El Baydar à Rouwayset jusqu'à l'année 1975.
- Ouâdi El Dabbour, la limite naturelle entre le village de Hammana et Ain Dara était un espace vert. Toutes les montagnes de Dahr El Baydar étaient plantées de grains (blé, d'orge, de *Korshanneh* et *Bémieh)* utitlisé comme alimentation aux animaux, ainsi on trouvait du *hommos,* et du *aadas* (des lentilles). Des jardins existaient aussi El Khawkha, Ain el Teffeha, etc.
- En 1898, l'apparition de route asphaltée reliant Hammana à Mdeirej et Dahr El Baydar avant cette période des sentiers tracés par des chevaux et des ânes reliaient ces deux pôles.
- A Medeirij juste en dessous du pont actuel, Richard Abed El Nour le propriétaire de ce terrain le cultivait et le plantait de pommes, poires, pois verts *loubiyeh*, tomates. Il possédait aussi une usine de fabrication de bois. La vallée Lamartine était toute plantée de vignes.
- Avant 1975, il y'avait à Mdeirej un espace de repos et une cafète pour le service des passants, des touristes et des commerçants, etc. Tout le long de Mdeirej et Dahr El Baydar on trouvait des zones agricoles et des fermes de part et d'autre de l'autoroute actuelle
- Depuis toujours Mdeirej était bouffé de carrières de pierre utilisé pour la construction des habitations de Hammana (*Maala3 El baladiyeh)*, c'était un espace violé.
- Le territoire était riche par son écosystème et sa biodiversité, les gens âgés se souvient toujours du *Aakkouh, Michet El Aakkouh, El Hindbé, El Mokho bihebbo, El Orsaanneh.* Toutes les montagnes de Ain Dara étaient toutes vertes, on trouvait de chênes (سنديان بلوط وزال شربين).
- Les chasseurs qui parcouraient ses montagnes, ses vallées et ses versants depuis Hammana jusqu'au Barouk et la réserve du Chouf font témoins de la richesse de ce terroir dégradé.
- Les différents villages relais comme Sawfar, Hammana et El Mrayret jouissaient d'une renaissance économique et d'une vie sociale et touristique aussi valorisante à l'époque où le chemin de fer et les gares reliées fonctionnaient. Tous les espaces et les fonctions publiques étaient vivants et animés. Les anciens noyaux des villages, les hôtels (le grand hôtel de Sawfar construit en 1884, un des plus anciens hôtels en Orient fonctionnait jusqu'à1975), les souks, les Khans, le transport de chevaux, les restaurants, les jardins, les boulevards (Le boulevard d'Emil Eddé à Sawfar surplombant la vallée Lamartine, un lieu de rencontre pour les amoureux) et les espaces publics surtout à Sawfar et Hammana étaient fréquentés par des touristes, des artistes, des photographes, des chanteurs (Abed El Wahhab, Asmahan, Oum Koulthoum, Farid El Atrach, des acteurs et des politiciens mondiaux. Ces villages classés dans les années 50 par le ministère culturel comme étant des villages touristique typiques libanais vue leur importance géographique, leur caché villageois unique et leur paysage pittoresque riche en biodiversité. La vie économique, sociale, culturelle et nocturne était tout à fait différente de celle qui existe actuellement. Aujourd'hui les villages sont face à un problème majeur d'exode rural, de mondialisation, de globalisation, du manque d'éléments motivateurs et dynamiques donnant vie et âme au paysage rural. La guerre libanaise civile a contribué non seulement à des pertes d'âmes mais à la destruction de la pierre aussi (Sawfar village des 100 palais - Palais Dona Maria). La décentralisation municipale et la disponibilité des capacités financières peuvent contribuer à la renaissance de ces villages.
- Les présidents de la municipalité de Sawfar et de Falougha sont tout à fait d'accord avec la réalisation de barrages, de stations d'épuration et de drainage des eaux usées, ainsi qu'avec la construction des raffineries et la filtration des eaux usées et leur réutilisation dans l'irrigation agricole. Une stratégie de développement durable doit être appliquée dans tous les villages libanais.

- La réalisation de l'autoroute Arabe a contribué positivement dans le raccourcissement des trajets de transport entre l'aire urbaine centrale (Beyrouth) et la métropole d'équilibre (Zahlé/ Chtaura) et a diminué la pollution environnementale centrale des villages environnantes, mais ce facteur a des incidences négatives sur le paysage et l'environnement périurbain des interfaces des villages ainsi qu'à la dégradation des écosystèmes et biodiversité et le recul du niveau économique, touristique, social et culturel des villages environnants. Chaque village est obligé d'améliorer ses pôles d'attraction à plusieurs niveaux pour pouvoir revaloriser son existence.
- Les gens âgés des villages de Hammana, Sawfar, Ain Dara et Ouâdi el Delm sont témoins de l'importance de la mémoire du lieu, de son patrimoine naturel et culturel, de son écosystèmes et biodiversité unique et de sa valeur sociale, économique, touristique et agricole.
- Un pouvoir politique décisionnel contribue au développement des carrières et sablières à Ain Dara et Dahr El Baydar malgré leurs impacts offensifs sur l'environnement et le paysage des villages environnants.

Annexe 4 : Restitution de l'enquête « L'interface de Mdeirej Dahr-el-Baydar »

(Enquête qualitative auprès de 150 personnes)
C'est une étude qualitative menée sur un petit nombre de personnes, qui met en évidence les nuances et la diversité, privilégiant le détail. C'est une démarche de compréhension qui permet plutôt de répondre à la question » pourquoi ? »

- Les entretiens en face à face
- Les réunions de groupe
- L'observation

C'est une étude qualitative ponctuelle sur un nombre limité de personne (un échantillon de 150 personnes) à l'aide d'un questionnaire (sondage).

| | Total des âges | | |

La méthode des quotas est la méthode retenue dans ce rapport. Quatre tranches d'âges ont été définies comme l'indique le questionnaire dans l'annexe (Quest 2). Plusieurs personnes ont été questionnées de chacun des villages de Hammana, Sawfar, Ain Dara, Faloughа, Chbeniyeh, Charoun, Ain Zhalta, El Chouf (El Barouk), El Mrayjat, Qab Elias et Wadi El Delm appartenant à des tranches d'âges, sexes et niveaux socioéconomiques différents. Voici les résultats les plus importants de cette enquête.

Age < 20ans

Mouhafazat	Gr.Beirut	Mont Liban										Békaa																							
Caza	Beirut	Baabda								El Chouf			Zahle																						
Ville / Village	Beirut	Hammana			Chbeniyé			Faloughа		Ain Dara			Sawfar			Charoun			Le Barouk		Ain Zhalta	Ouadi El Delm			El Mrayjet			Qab Elias							
Niveau Social	R	M	P	R	M	P	R	M	P	R	M	P	R	M	P	R	M	P	R	M	P	R	M	P	R	M	P	R	M	P					
				(Riche/ Moyen/ Pauvre)																		(Riche/ Moyen/ Pauvre)									Totale				
	1	1			1		1	1		0						1						1				1			1		9				
				2	1	1		1	1	1	1	1	1	2			1		1	1		1	2			1		2	1		1	1	1		26
																															35				

21ans < Age < 40ans

Mouhafazat	Gr.Beirut	Mont Liban										Békaa																							
Caza	Beirut	Baabda								El Chouf			Zahle																						
Ville / Village	Beirut	Hammana			Chbeniyé			Faloughа		Ain Dara			Sawfar			Charoun			Le Barouk		Ain Zhalta	Ouadi El Delm			El Mrayjet			Qab Elias							
Niveau Social	R	M	P	R	M	P	R	M	P	R	M	P	R	M	P	R	M	P	R	M	P	R	M	P	R	M	P	R	M	P					
				(Riche/ Moyen/ Pauvre)																		(Riche/ Moyen/ Pauvre)									Totale				
	1	2			1		1	0		0						1	1					1				1			1		10				
				1	2	1	1	2	1	1	2	1	1	3			1		1	1		1	2			1		2	1		1	1	1		30
																															40				

41ans < Age < 60ans

Mouhafazat	Gr.Beirut	Mont Liban										Békaa																							
Caza	Beirut	Baabda								El Chouf			Zahlé																						
Ville / Village	Beirut	Hammana			Chbeniyé			Faloughа		Ain Dara			Sawfar			Charoun			Le Barouk		Ain Zhalta	Ouadi El Delm			El Mrayjet			Qab Elias							
Niveau Social	R	M	P	R	M	P	R	M	P	R	M	P	R	M	P	R	M	P	R	M	P	R	M	P	R	M	P	R	M	P					
				(Riche/ Moyen/ Pauvre)																		(Riche/ Moyen/ Pauvre)									Totale				
	1	1			1		1	1		0						1						1				1			1		9				
				2	3	1		1	1	1	1	1	1	2			1		1	1		1	2			1		2	1		1	1	1		28
																															37				

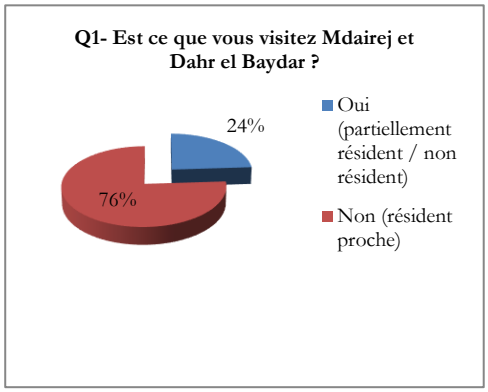
Age > 61 ans

Mouhafazat	Gr.Beirut	Mont Liban										Békaa																							
Caza	Beirut	Baabda								El Chouf			Zahle																						
Ville / Village	Beirut	Hammana			Chbeniyé			Faloughа		Ain Dara			Sawfar			Charoun			Le Barouk		Ain Zhalta	Ouadi El Delm			El Mrayjet			Qab Elias							
Niveau Social	R	M	P	R	M	P	R	M	P	R	M	P	R	M	P	R	M	P	R	M	P	R	M	P	R	M	P	R	M	P					
				(Riche/ Moyen/ Pauvre)																		(Riche/ Moyen/ Pauvre)									Totale				
	1	1			1		1	0		0						1						1				1			1		8				
				2	3	1		2	1	1	1	1	1	3			1		1	1		1	2			1		2	1		1	1	1		30
																															38				

Tableau 15 : Tableaux de répartition des enquêtés divisé par des tranches d'âges
Source : Enquête réalisée par Dalal kassab Kodssieh, 2018.

Quatre tranches d'âge ont été définies :
- 35 enquêtés d'âge < 20 ans
- 40 enquêtés (21 ans <Age < 40 ans)
- 37 enquêtés (41 ans < Age< 60 ans)
- 38 enquêtés d'âge > 61 ans

Voici la synthèse de l'enquête qualitative juste en dessous :



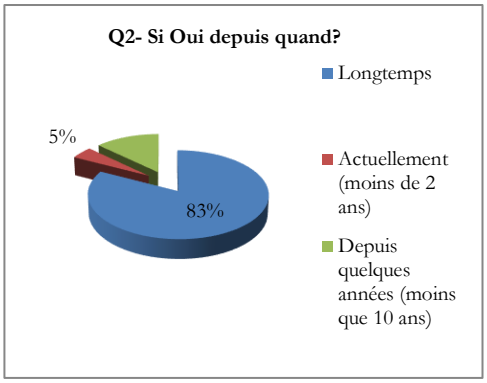


Fig. 1 : Graphe de l'enquête, Q1 et 2,

76 % des enquêtés sont résidents dans les villes et villages environnants de l'interface, les 24 % qui restent sont des villageois partiellement résident ou non résident qui visitent leurs villages durant les fins de semaines ou les jours de congés officiels. La plupart connaissent bien le site (83%) puisque ça fait longtemps qu'ils le visitent régulièrement (75%)

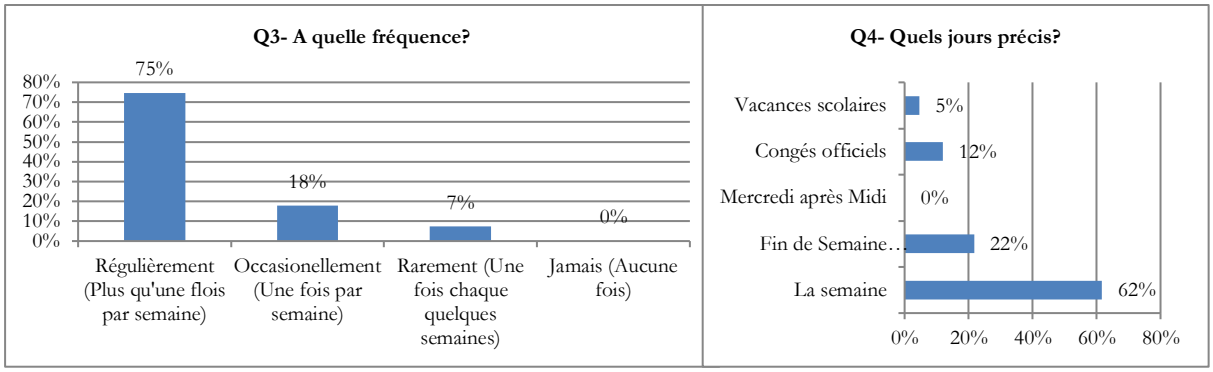


Fig. 2 *:* Graphe de l'enquête, Q3 et 4,

La majorité des enquêtés utilisent leur propre voiture pour accéder au site puisque le transport en commun est presque inexistant. Le chemin de fer ne fonctionne plus depuis 1975 et les réseaux de bus ne sont pas bien équipés pour ces interfaces périurbaines. Les routes et autoroutes ne sont pas aménagées en prenant en considération la voie piétonne ou la mobilité douce.

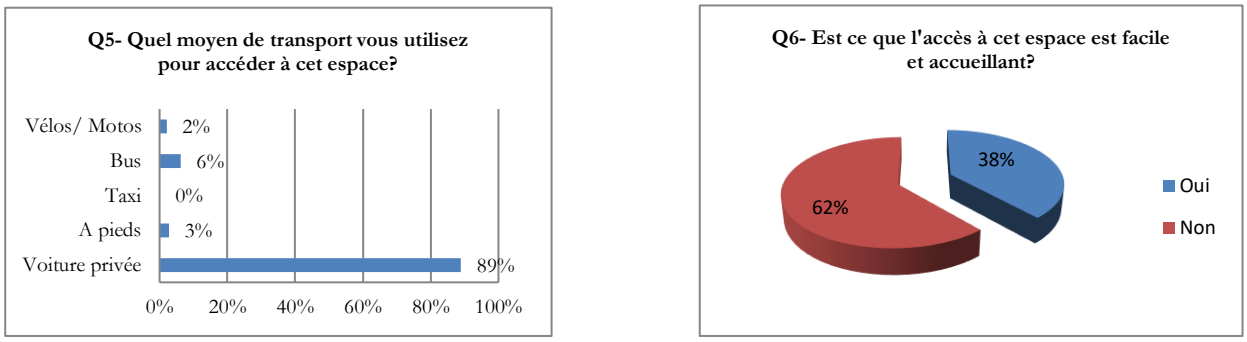
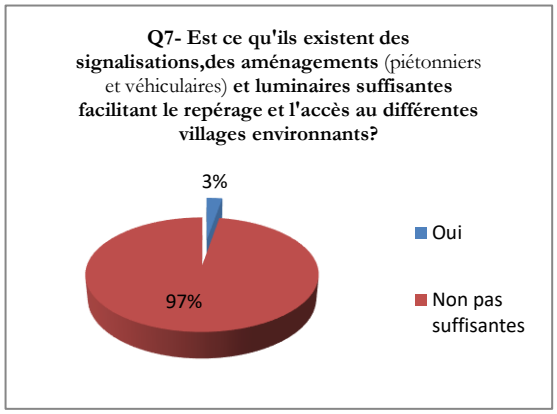


Fig. 3 : Graphe de l'enquête, Q5 et 6,

L'accès à cet espace n'est ni facile ni accueillant pour 62% des enquêtés surtout durant les saisons de tempêtes dures, le brouillard et les neiges d'hiver.



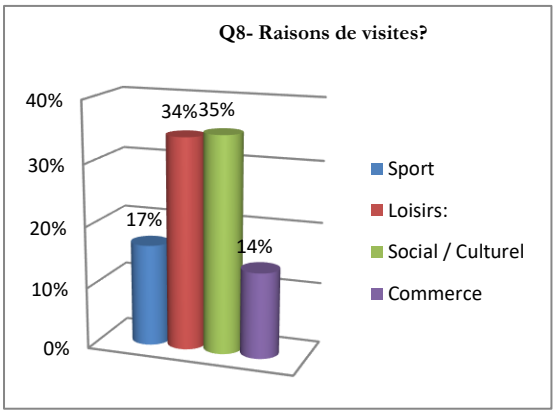
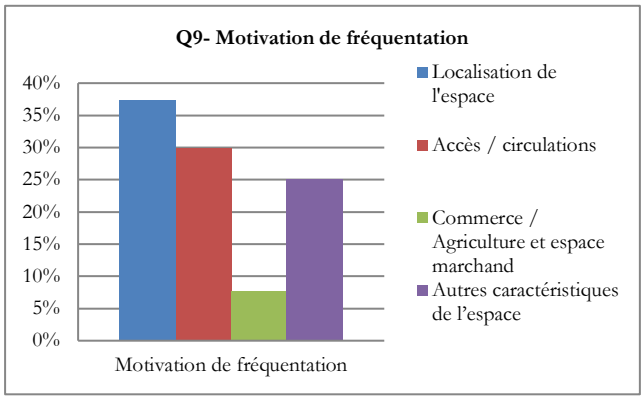


Fig. 4 : Graphe de l'enquête, Q7 et 8,

97% des enquêtés considèrent que les signalisations, les luminaires, et l'aménagement piétonniers et véhiculaires sont insuffisants. La notion d'échelle et de sécurité nécessite une certaine réflexion. Les enquêtés ne visitent pas le site en tant que tel mais ils passent à travers pour accéder aux villages environnants. Le site est presque déshumanisé depuis les années 75.



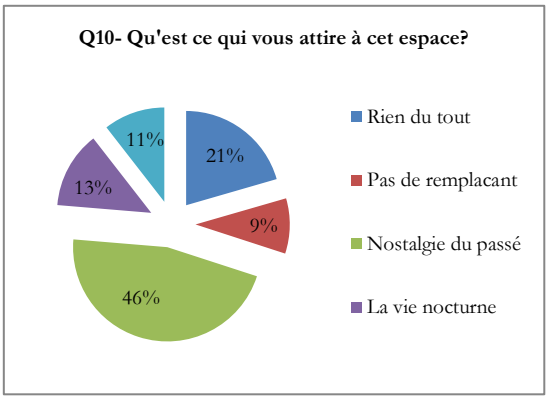
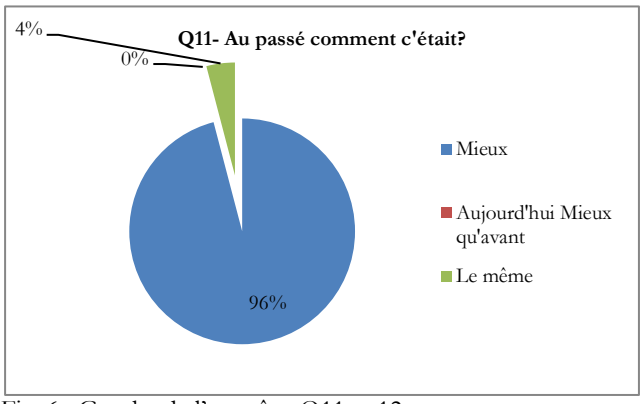


Fig. 5 : Graphe de l'enquête, Q9 et 10,

37% des enquêtés fréquentent le site vue sa localisation géographique importante reliant les villages facilement, 30% pour des raisons de raccourcissement de trajet et 25% pour des raisons de caractéristiques d'espace.



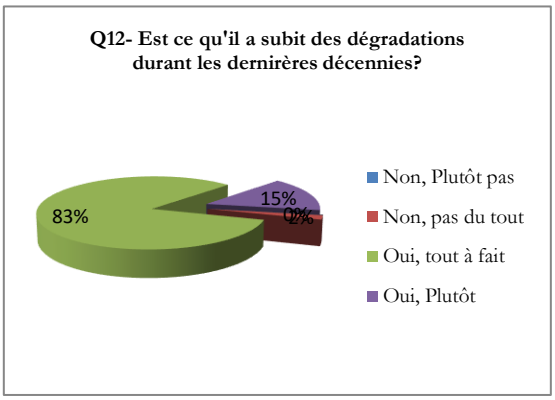
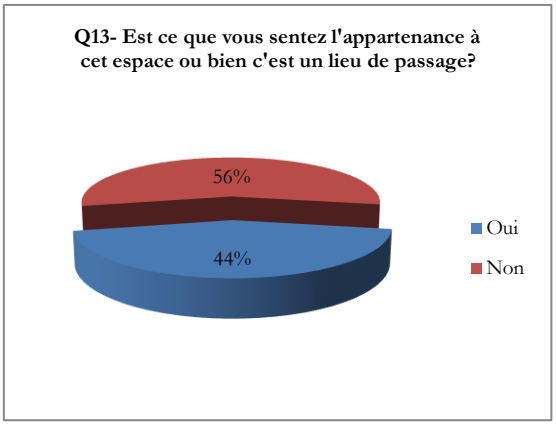


Fig. 6 : Graphe de l'enquête, Q11 et 12,

Pour 96% des enquêtés le site dans le passé était mieux qu'aujourd'hui même il a subi des dégradations multiples durant les dernières décennies.



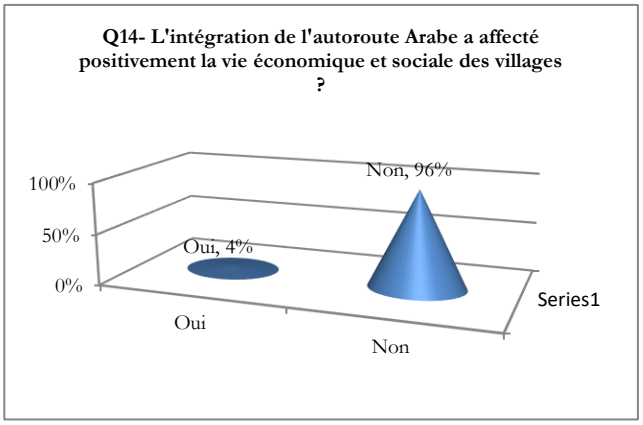
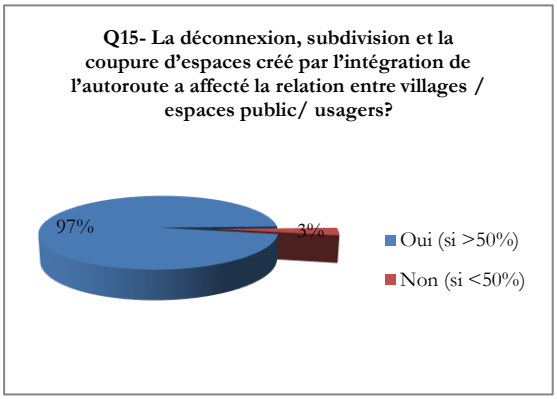


Fig. 7 : Graphe de l'enquête, Q13 et 14,

La moitié des enquêtés ne sentent pas l'appartenance au territoire et cela revient à l'espace du passé non vécu par la nouvelle génération.

L'intégration de l'autoroute a affecté négativement la vie économique, sociale et touristique des villages environnants.



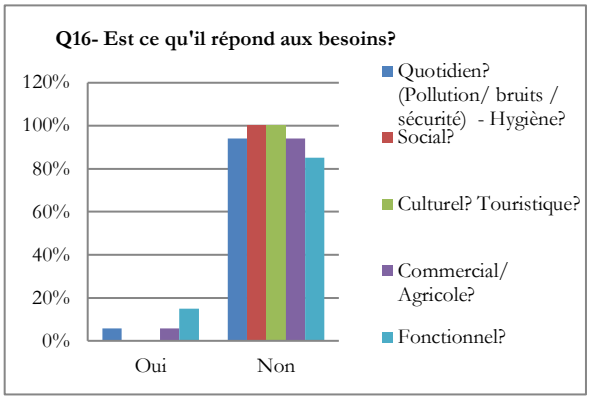
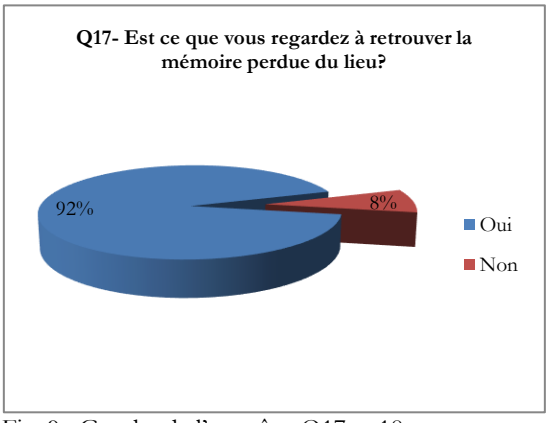


Fig. 8 : Graphe de l'enquête, Q15 et 16,

En général, le site ne répond pas aux besoins des passants. L'interaction terrain villages ou villageois est négative.

La majorité des enquêtés désirent le fonctionnement du chemin de fer de nouveau. Le paysage vécu reste toujours dans la mémoire collective des gens.



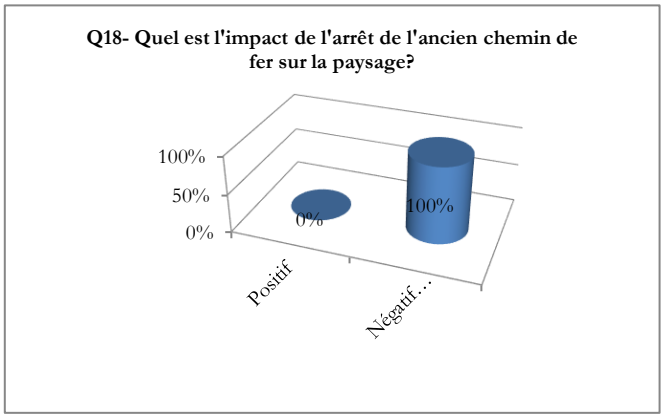


Fig. 9 : Graphe de l'enquête, Q17 et 18,

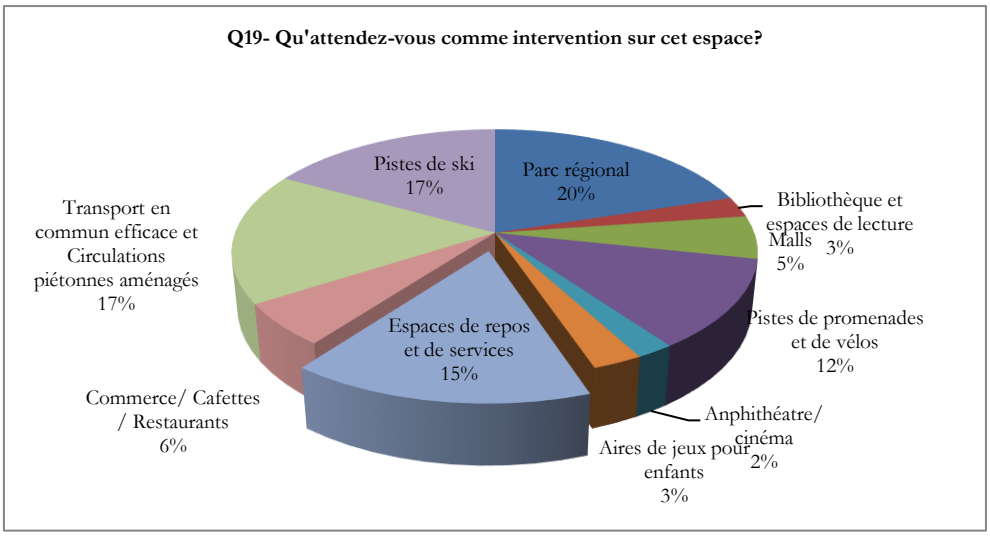


Fig. 10 : Graphe de l'enquête, Q19,

Ce graphe présente les attentes des enquêtés : 20% (parc régionale), 17% (Transport en commun efficace et circulations piétonnes aménagées), 17% (pistes de ski), 155 (espaces de repos et de services), 12% (pistes de promenades et de vélos)

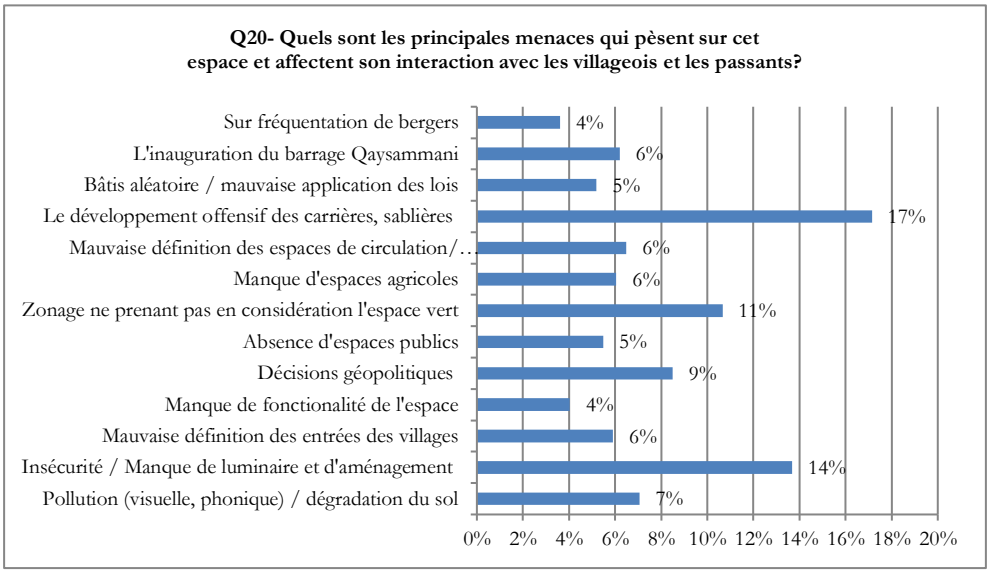


Fig. 11 : Graphe de l'enquête, Q20,

Ce graphe présente les principales menaces qui pèsent sur cet espace et affectent son interaction avec les villageois et les passants.

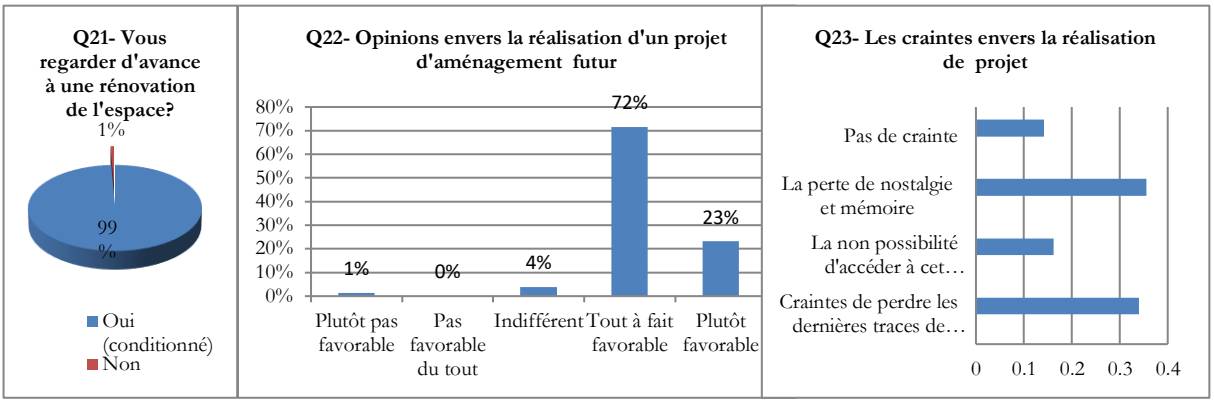


Fig. 12 : Graphe de l'enquête, Q21, 22 et 23,

75%des enquêtés sont tout à fait d'accord avec la réalisation d'un projet d'aménagement futur mais à condition de ne pas perdre la nostalgie, les dernières traces et la mémoire du passé.

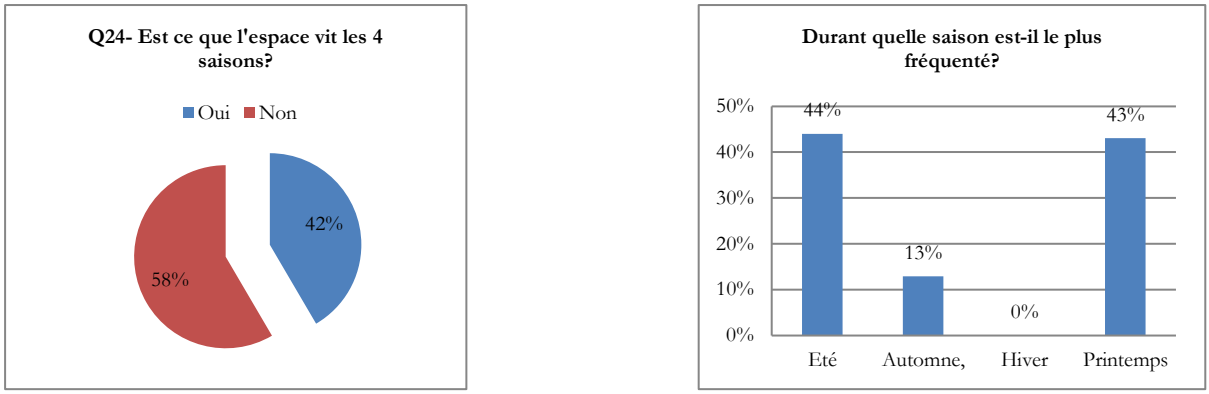


Fig. 13 : Graphe de l'enquête, Q24,

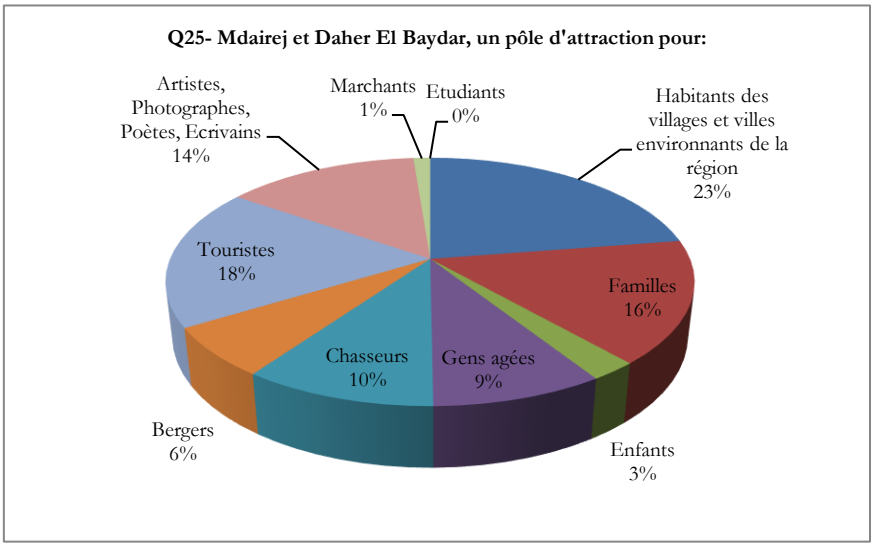


Fig. 14 : Graphe de l'enquête, Q25,

© Dalal Kassab-Kodssieh, 2018.

Annexe 5 : Cartographies de l'étude du cas Mdeirej Dahr El Baydar

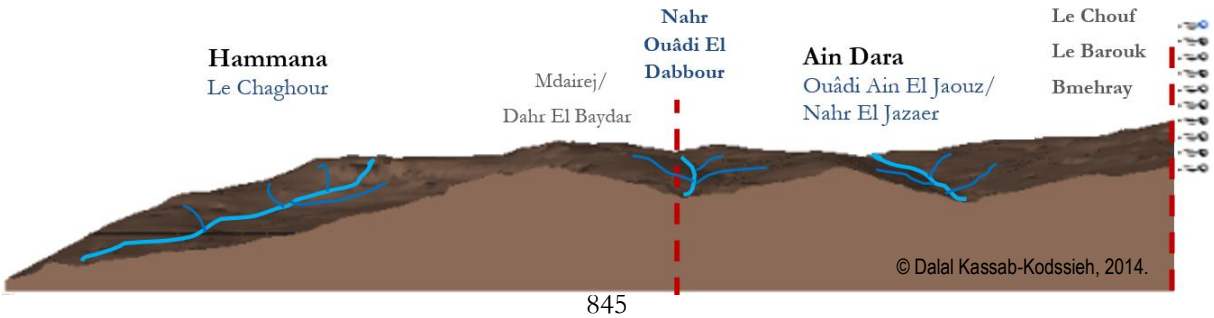
Deux photos aériennes du territoire reconstituées à partir de plusieurs photos ponctuelles récupérées du ministère de défense nationale (l'état-major de l'armée libanaise), une datant de 1920 et une autre de 2007. (Photos 1 et 2 ci-dessous)

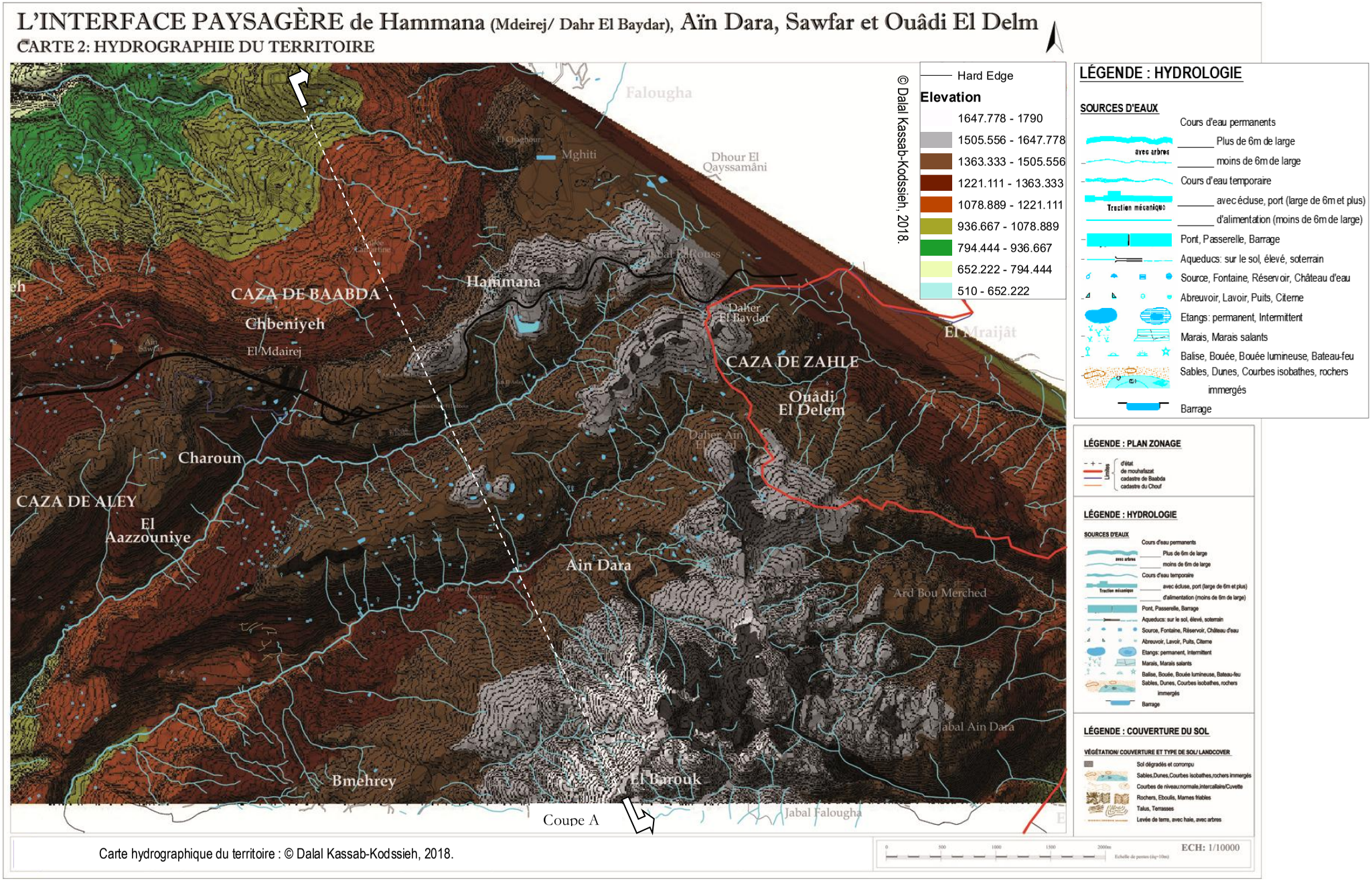


Photo 111 : Photo aérienne du territoire datant de 1920 (avant l'intégration de l'autoroute et du pont de Mdeirej) reconstituée à partir de plusieurs photos aériennes ponctuelles. © Dalal Kassab-Kodssieh, 2014.
Source : Le ministère de la défense nationale du Liban, 1920.



Photo 112 : Photo aérienne du territoire datant de 2007. (Après intégration de l'autoroute, du pont de Mdeirej et de l'échangeur), par Le ministère de la défense nationale, 2007. © Dalal Kassab-Kodssieh, 2014.
Figure 71 : Coupe Transversale (A) présentant les bassin versant du Chaghour, Ouâdi El Dabbour et Naher El Zajaer-



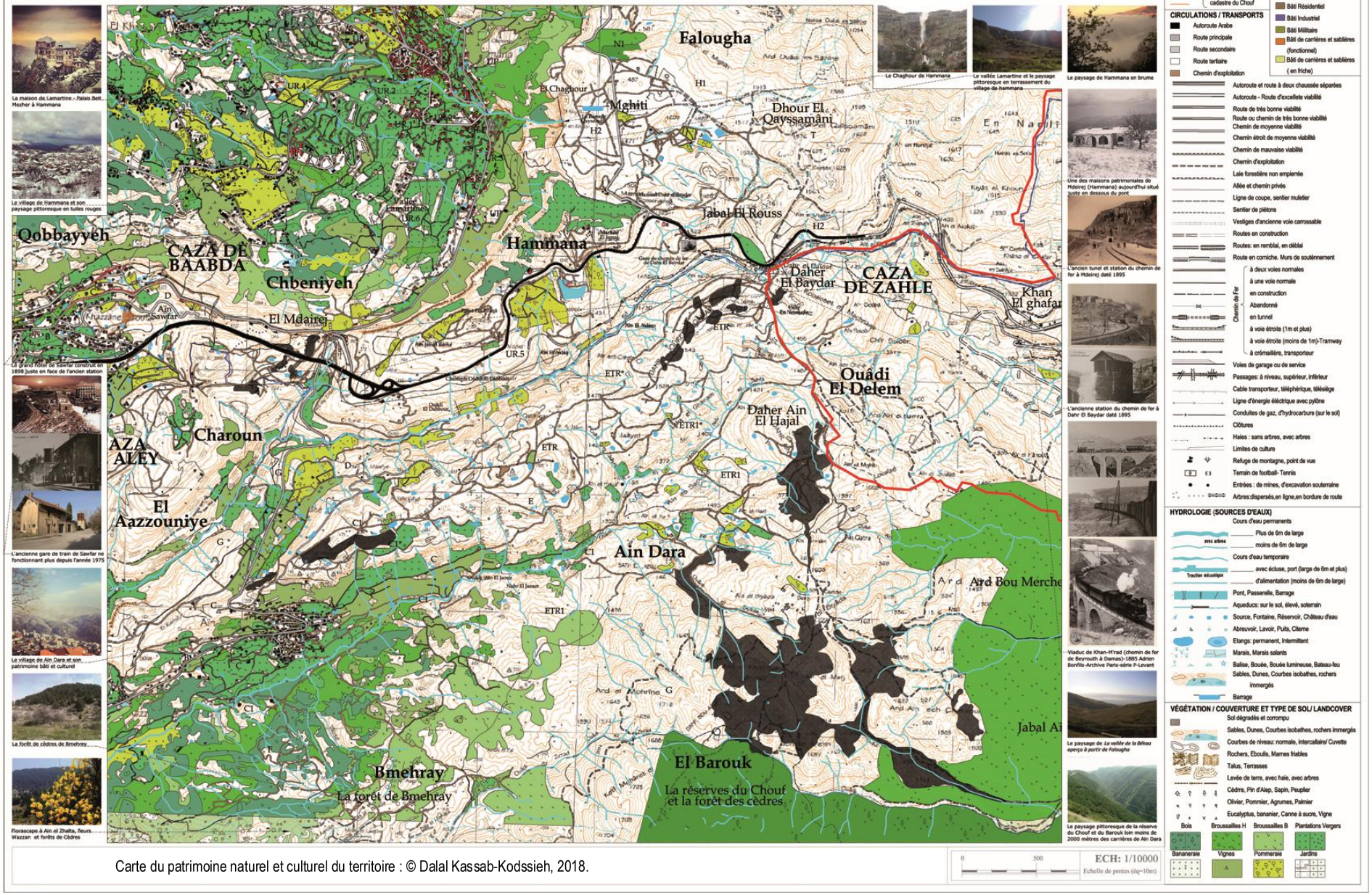


Carte hydrographique du territoire : © Dalal Kassab-Kodssieh, 2018.

Carte 143 : Hydrographie du territoire de Mdeirej, Dahr El Baydar, carte réalisée par © Dalal Kassab-Kodssieh, 2018.

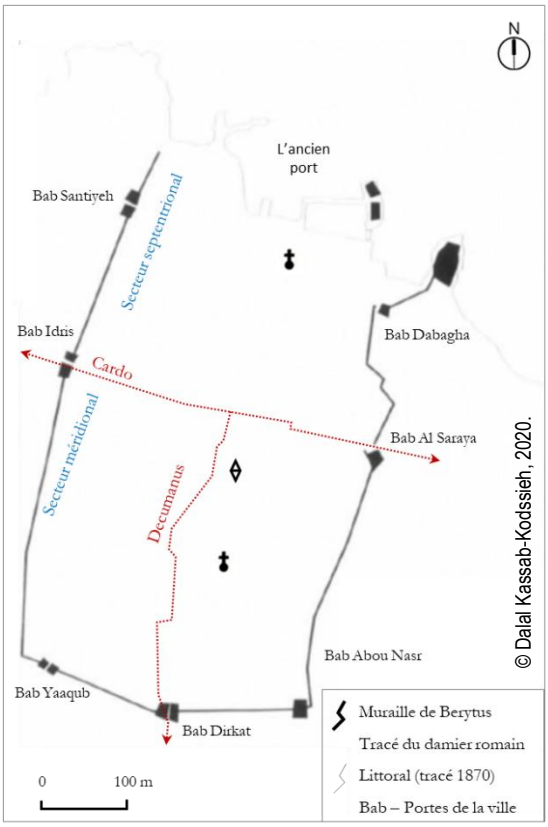
L'INTERFACE PAYSAGÈRE de Hammana (Mdeirej/ Dahr El Baydar), Aïn Dara, Sawfar et Ouâdi El Delm

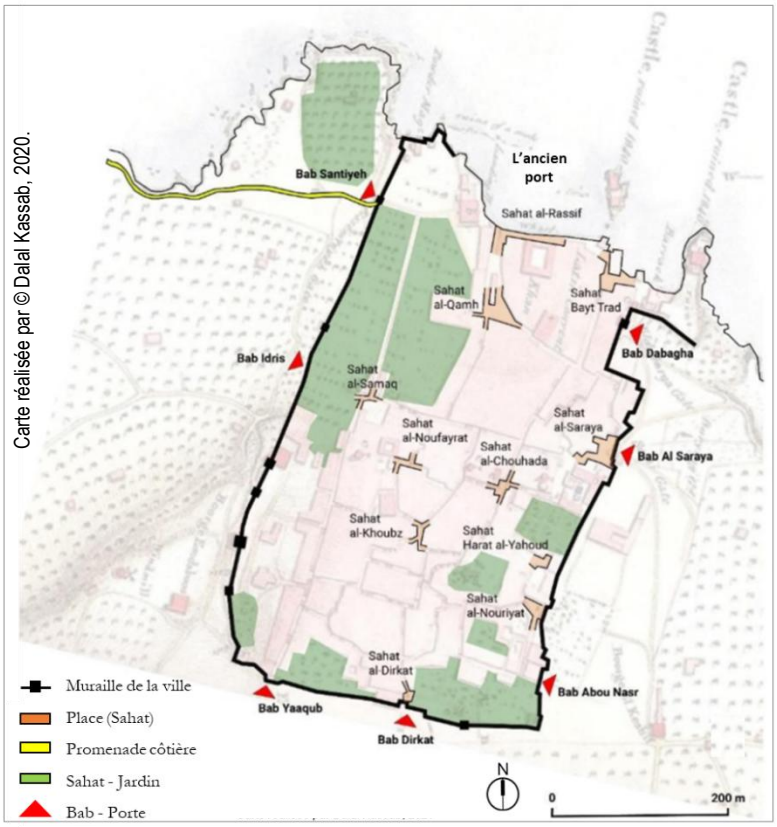
CARTE 5 : PATRIMOINE NATUREL ET CULTUREL DU TERRITOIRE



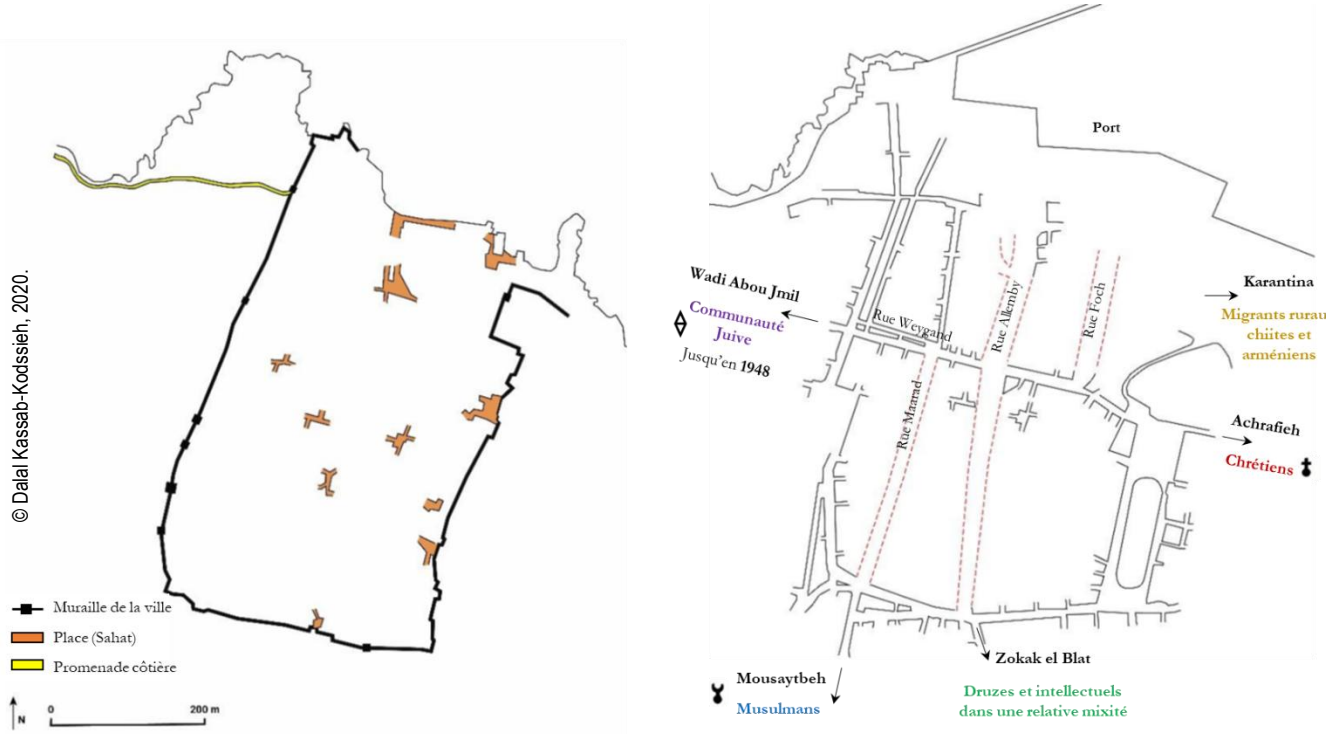
Carte du patrimoine naturel et culturel du territoire : © Dalal Kassab-Kodssieh, 2018.

Annexe 6 : De la ville-mosaïque intramuros à une agglomération ségréguée (Cas de Beyrouth)

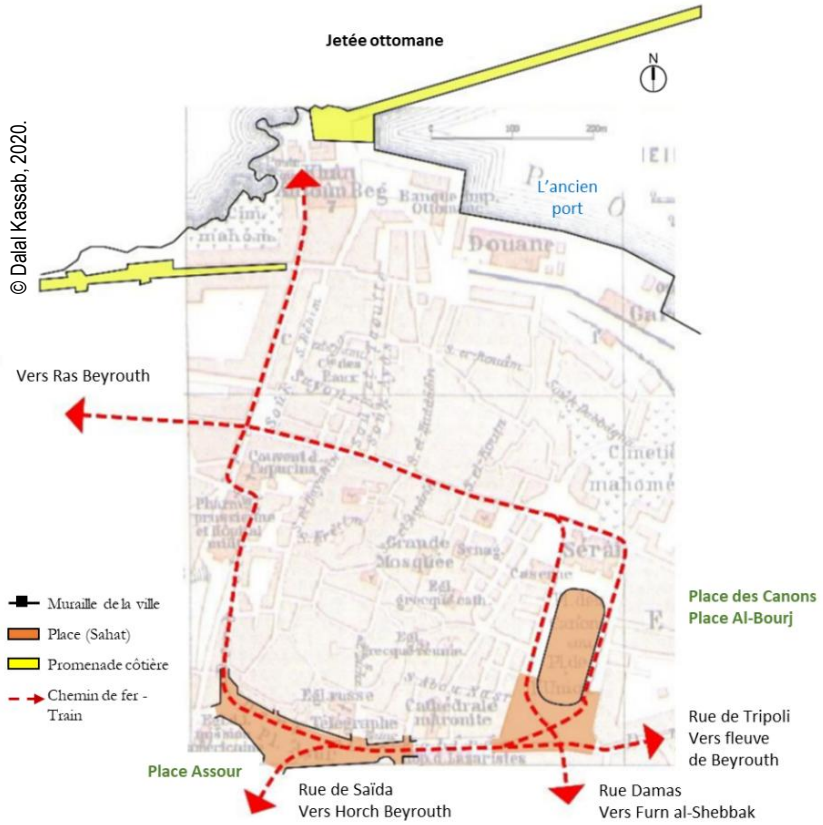


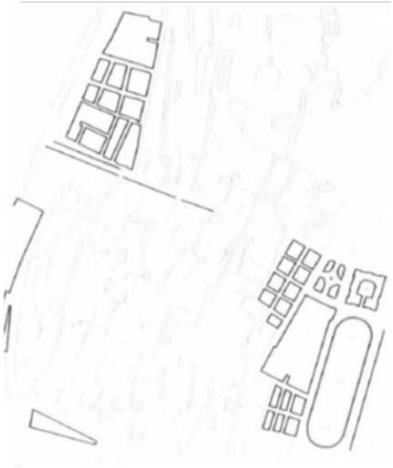


Carte 145 : Les vestiges du tracé romano-byzantin (Fond de carte : May Davie, 2000), © Dalal Kassab, 2020.
Carte 146 : La ville intra-muros de Berytus, *Sahats* en 1840, © Dalal Kassab, 2020.
Source : Superposition sur la carte originale réalisée par Dalal Kassab - basée sur la carte *Royal Engineers* de Beyrouth, 1841.



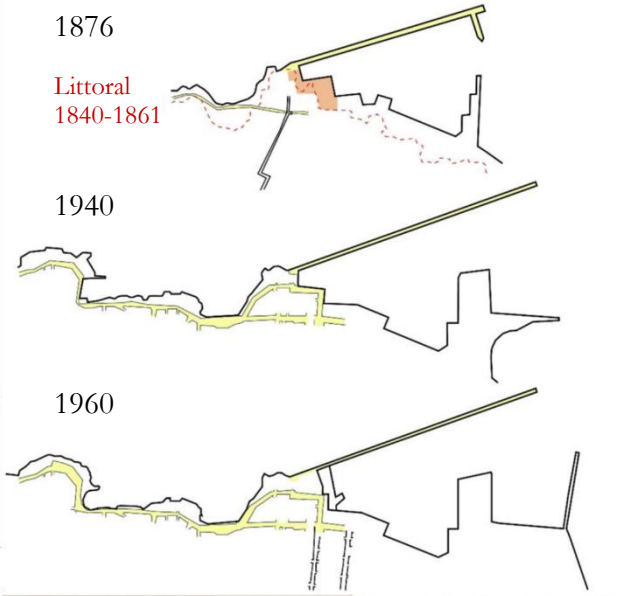
Carte 147 : La fragmentation des places intra-muros *Sahat* et l'expansion extra-muros.
© Dalal Kassab-Kodssieh, 2020.



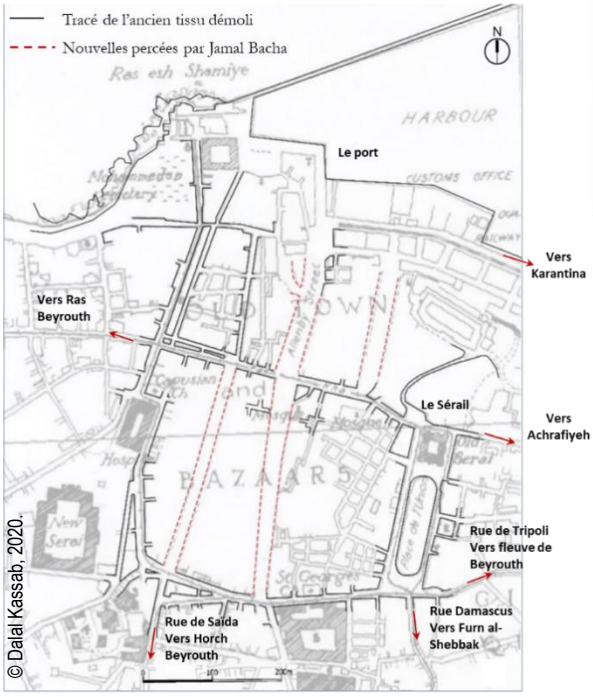


Le tracé ordonné des espaces récents sur le vieux tissu dont Place Hamidiyyeh (De nos jours Place de l'Etoile) et Place al-Bourj(De nos jours Place des Canons)

Carte 148 : L'évolution de la ville y compris les différentes places et promenades existantes à l'époque.
Source : Superposition sur la carte originale – basée sur la carte Wagner et Debes, 1911-1912.
© Dalal Kassab-Kodssieh, 2020.



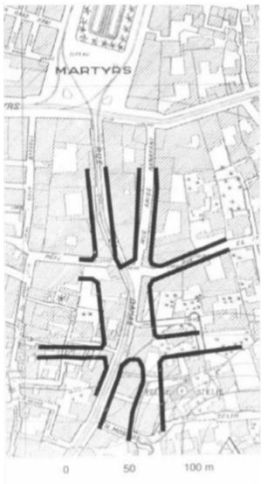
Évolution des limites du littoral, du port, de la corniche et du tronçon, (1876, 1940, 1960).





L'avenue des français, Beyrouth.

Le tracé de la place Dabbas.
Source : May Davie



Carte 149 : Les percées ottomanes réalisées par Jemal Pacha.
Source : Superposition sur le plan original réalisée par Dalal Kassab - basée sur la carte du Service de l'Armée, 1919.

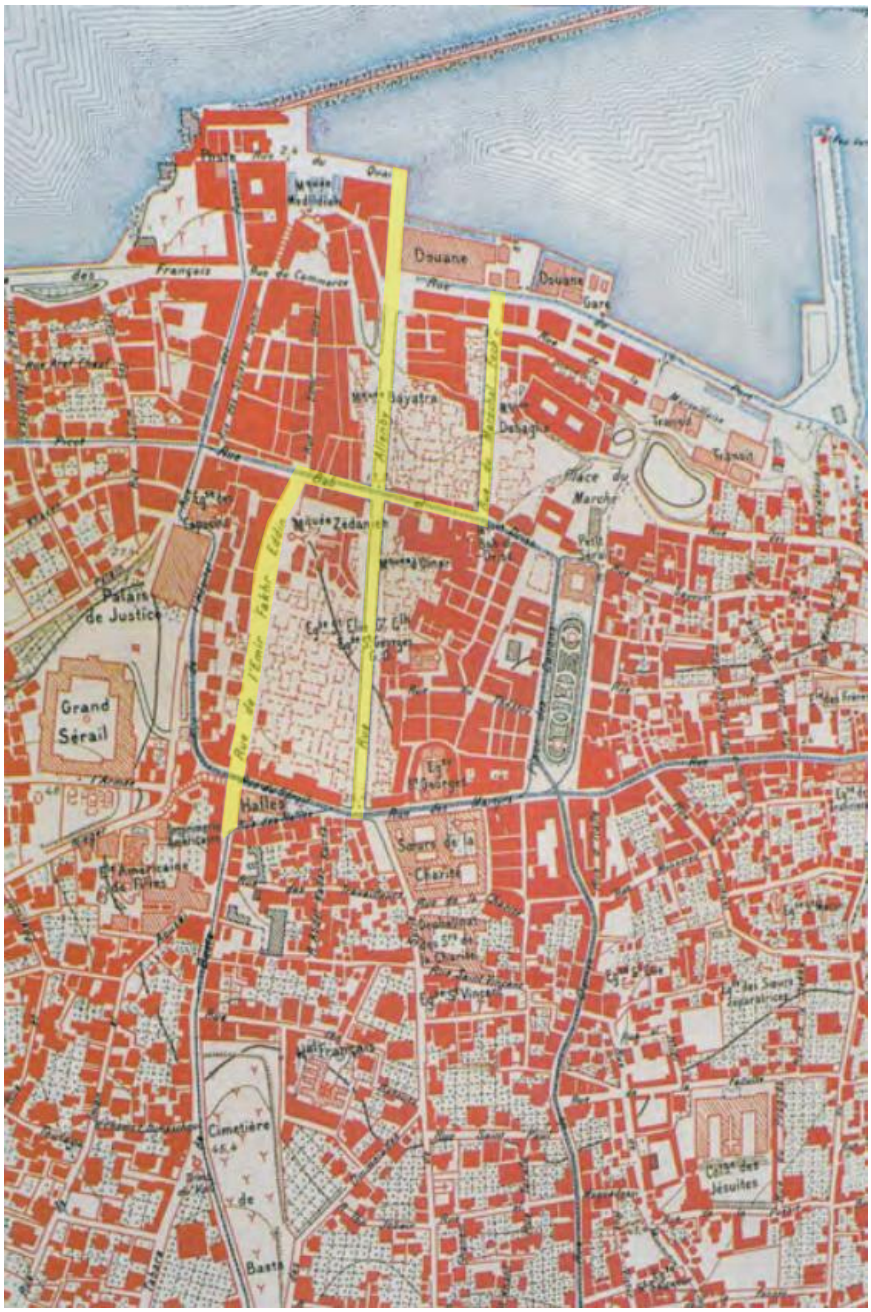


Figure 72 : Destructions du centre-ville réalisées par les Ottomans. Plan 1921, archives de l'Armée française du Levant [fonds Ifpo].

Plan montrant le tracé des trois axes qui percent l'ancien tissu urbain vers le port (rue Allemby, l'Emir Fakhr el Dinn et Maréchal Foch) en 1920, travaux finalisés sous mandat français.

Sources :
Ghorayeb Marlène, *Beyrouth sous mandat français*, Paris, Karthala, 2014, (Hommes et sociétés), p. 24

Verdeil Éric, « Ch. 1 – L'urbanisme du Mandat français : ruptures et continuités », dans Beyrouth et ses urbanistes : Une ville en plans (1946-1975), Nouvelle édition, Beyrouth, Presses de l'Ifpo, 10 avril 2012.

Carte éditée par Dalal Kassab.

Carte 150 : Éclatement des communautés religieuses et l'appropriation séparée de la ville extramuros, 1920.
Fond de carte de Beyrouth, 1920. Gallica/Armée française du Levant, bureau topographique, CC BY-NC-ND
Analyse et annotations : © Dalal Kassab-Kodssieh, 2023.



Annexe 7 : Études de cas « La Méditerranée orientale, un terrain d'affrontement ancestral » (Suite du Chapitre 3 « Méditerranée des mutations et des paradoxes » de la Partie I « Un écosystème archipélagique »).

Grèce -Turquie : Projets illégitimes pour une crise pérenne

La conflictuelle frontière maritime gréco-turque, un premier exemple de tensions où l'application des règles en chiffres de Droit de mer dans la définition de la limite des eaux territoriales d'un pays devient critique sous l'effet de la proximité des frontières. En effet, les frictions se multiplient entre ces deux pays voisins autour de l'Évros et de la mer Égée, étant terrestres et maritimes à la fois. D'une part, un litige frontalier autour du tracé du fleuve Évros réveille les antagonismes entre Ankara et Athènes. Son lit se déplace en fonction de son débit ce qui rend cette frontière mouvante et incontrôlable pour des raisons naturelles et artificielles, d'où la décision d'Athènes de maintenir le projet de renforcer la clôture de séparation longeant le fleuve pour faire obstacle à un éventuel nouvel afflux de migrants. D'autre part, une rivalité territoriale sur des projets gaziers offshore s'ajoute à ce litige. La souveraineté contestée de zones donnant accès à des ressources énergétiques considérables dans cette zone convoitée est à l'origine de ces crises à répétition.

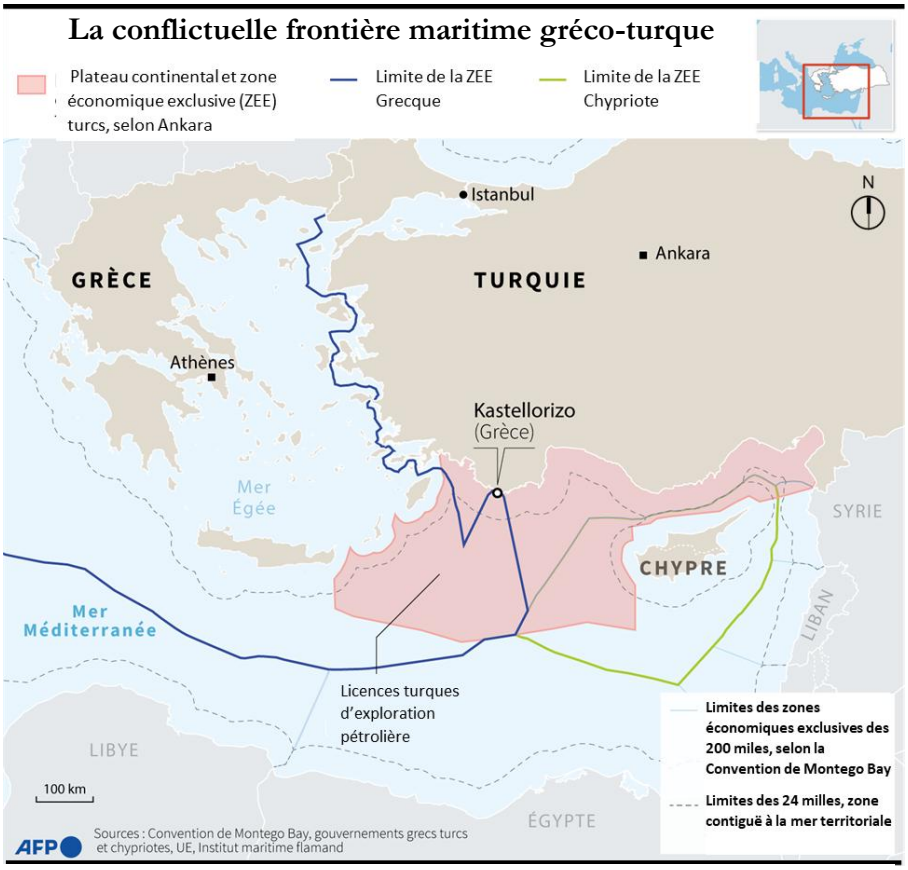
Une proximité contraignante pour une liberté sans marge ni limite

En se référant au droit international sur le partage des eaux, plusieurs notions expliquent ces désaccords de frontières maritimes. D'abord, celle de « mer territoriale ». Depuis 1982, la largeur des eaux territoriales peut atteindre 12 milles depuis les côtes et l'État dispose des mêmes droits que sur son territoire terrestre. Mais dans le cas de la Grèce et la Turquie, la limite est fixée à 6 milles depuis 1936, et si la Grèce décide d'étendre sa mer territoriale comme le droit l'autorise, les Turcs ne pourront plus traverser la mer Égée sans passer par les eaux grecques. La proximité des côtes et les nombreuses îles sont des contraintes naturelles de l'espace qui empêchent l'application des règles prédéfinies. Ainsi, ces règles, la Turquie les rejette et la Grèce les revendique. (Carte 152)
D'autant plus, la Turquie n'a pas signé la Convention de *Montego Bay*, régissant le Droit de la mer qui définit la zone économique exclusive (ZEE) d'un État côtier en lui donnant le droit exclusif à l'exploration, à l'exploitation et à la gestion des ressources de sa zone dans une limite d'une largeur de 200 milles. Et si un État démontre que son territoire terrestre se prolonge sur le fond des océans au-delà des 200 milles de la ZEE, il peut également demander à étendre son « plateau continental » jusqu'à 350 milles. Or, la Turquie revendique une ZEE bien plus large qui correspondrait à son plateau continental et qui engloberait une partie des îles grecques. (Figure 73)
Le cadre juridique fixé par la convention de Montego Bay offre une solution pacifique au litige gréco-turc et n'apporte pas de réponses claires et tranchantes sur cette situation exceptionnelle en Méditerranée orientale. Pour être plus précis, le droit international invite les états à négocier des accords bilatéraux pour délimiter leur ZEE à équidistance, mais la Grèce et la Turquie sont en mésentente et leurs positions sont inconciliables. Une nouvelle escalade vers des enjeux de territorialisation maritime se met ainsi en place à plusieurs niveaux et dans tous les sens. Cette crise oscille entre des phases pointues de démonstrations militaires et d'apaisement majoritairement dictées par les stratégies turques vis-à-vis de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN) et de l'UE.
Chacun des deux États essaye d'enrayer la stratégie de l'autre par un engrenage d'alliances et la construction de partenariats. Deux axes stratégiques se coupent ainsi en Méditerranée orientale : en réponse au premier accord bilatéral turco-libyen de délimitation maritime de novembre 2019, un autre accord convenu en août 2020 par Grèce et Égypte a eu lieu recoupant en grande partie les zones revendiquées par la Turquie et la Libye. Ces multiples démonstrations de puissance, en soutien de leurs revendications, tiennent d'internationaliser le conflit à travers la recherche d'arbitres internationaux. (Cartes 151 et 152)

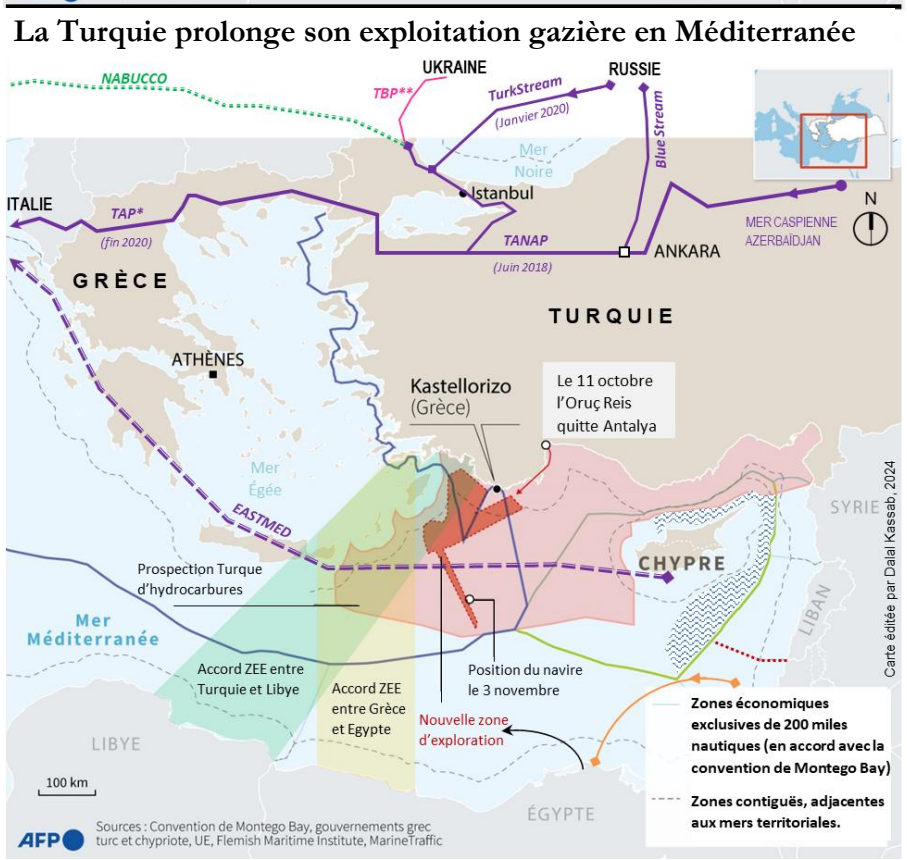


Photo 113 : Photo du navire de recherche sismique turc « Oruç Reis ».

Du 10 août au 13 septembre 2020, le navire de recherche sismique turc « Oruç Reis » a sondé les fonds marins d'une zone revendiquée par la Grèce, provoquant la colère de la Grèce et une soudaine montée des tensions en Méditerranée orientale. YORUK ISIK / REUTERS







Carte 151: Limites maritimes et compétitions énergétiques entre Turquie, Grèce et Chypre.
Cartes éditées et analysées : © Dalal Kassab-Kodssieh, juin 2024.

Des ambitions stratégiques et des prospections poussées pour une puissance absolue

La Turquie ambitionne à devenir un hub gazier aux portes de l'Europe. Trois objectifs de la stratégie Turque en Méditerranée peuvent être définies :

En premier lieu, un activisme naval turc fondé sur sa doctrine géopolitique de la Partie Bleue *Mavi Vatan* vise à étendre sa souveraineté sur de vastes zones maritimes, notamment pour des raisons d'indépendance énergétique au détriment de ses rivaux, la Grèce, Chypre et l'Égypte. Cette stratégie envisage de trouver des solutions à la dépendance énergétique turque envers la Russie, l'Iran et l'Azerbaïdjan. En mer Noire, de vastes gisements de gaz *offshore* (320 milliards de m3) ont été repérés, en Province de Sakarya, le 21 août 2020, permettant de satisfaire les besoins du pays en gaz pendant près de sept ans. Des sources à Ankara ont évoqué que les réserves pourraient atteindre 800 milliards de m3 en comparaison avec le gisement de gaz israélien du *Léviathan* (620 milliards de m3) et le gisement égyptien *Zohr* (850 milliards de m3). Cette découverte placerait la Turquie en position favorable dans de futures négociations concernant les importations de gaz avec la Russie, l'Iran et les États-Unis et aura un impact sur la Méditerranée orientale car cela va éclipser le gaz israélien dont le chemin le plus court passe par la Turquie. (Carte 152)

En second lieu, la Turquie essaie d'attiser périodiquement les tensions en Méditerranée orientale dans le but d'obtenir de l'UE des négociations pour un meilleur partage des ressources de la région, et cela en incluant, d'une part, la question de Chypre aux problèmes de définition des limites maritimes entre la Grèce et la Turquie, et de l'autre part, voire son intégration à terme dans le projet de gazoduc *EastMed* une fois celui-ci concrétisé.

Enfin, son troisième objectif est de maintenir le plus longtemps possible la paralysie de la diplomatie européenne à son encontre, en perturbant ses efforts. La Turquie recherche activement l'arbitrage de l'OTAN et de l'Allemagne en sa faveur, tandis que la Grèce s'accroche de son côté à obtenir le soutien de l'UE, voire des Émirats Arabes Unis (EAU).

Avec l'État hébreu en particulier, des discussions sont ouvertes sur la question d'une coopération énergétique. La Turquie offre ses services pour servir de hub au gaz israélien vers une Europe en recherche de nouveaux approvisionnements, notamment via son gazoduc TANAP, qui traverse depuis Bakou le Caucase et l'Anatolie, jusqu'à la Bulgarie et l'Italie.

Territorialités et frictions militarisées maritimes renforcées

Après avoir annoncé, en début novembre 2019, de nouvelles campagnes de prospection près de l'île grecque de Kastellorizo, mais aussi à l'ouest de Chypre, le 10 août 2020, Ankara a envoyé cinq navires de guerre escorter l'Oruç Reis, un bateau d'exploration sismique en Méditerranée orientale. Cela réduit à néant les efforts diplomatiques menés par l'OTAN et l'UE tout en déclenchant le début d'une nouvelle phase de tensions. Immédiatement, les forces armées grecques se sont mises en état d'alerte car la zone que l'Oruç Reis était chargée d'explorer se trouve au sud de Kastelorizo, une petite île grecque de 9 km2, située à quelques kilomètres du rivage turc. La Grèce considère que la zone environnant l'île relève de ses eaux territoriales. En revanche, Ankara estime que Kastelorizo, étant totalement excentrée par rapport à la Grèce continentale, constitue de fait une enclave dans les eaux territoriales de la Turquie.

Le 19 août 2020, les situations de proximité entre plusieurs marines turques et grecques ont abouti à un choc violent entre deux d'entre eux, la frégate grecque *Limnos* et la frégate turque *Kemal Reis*, ce qui aurait pu initier une étincelle provoquant un conflit armé dans des conditions déjà troublées. Depuis, les tensions demeurent tandis que la Grèce a annoncé le 5 nov. 2020 son intention d'ouvrir une nouvelle base navale sur l'île de Crète afin de consolider son architecture sécuritaire dans la zone, preuve une nouvelle fois de l'installation d'une crise pérenne opposant Grèce et Turquie.

À la suite de l'exercice naval *Eunomia* qui a associé, fin août 2020, la Grèce, la France, l'Italie et Chypre pour « renforcer la sécurité et la stabilité dans l'ensemble de la région et de garantir la liberté de navigation » vis à vis du comportement turc sur le domaine maritime, selon le ministère grec de la défense, la Turquie réagi par son propre exercice national impliquant des tirs réels au Nord-Est de Chypre, tout en appelant la Grèce à un dialogue strictement bilatéral.

Des lois inapplicables au cœur des tensions et des alliances maritimes internationales

À l'échelle internationale, des signes d'irritations américaine et russe vis-à-vis de la Turquie se laissent ainsi voir. En effet, la Turquie reste considérée comme un allié essentiel des États-Unis au sein de l'OTAN, du fait de sa position géostratégique tant vis-à-vis de la Russie que de l'Iran et de l'importance du volume des forces armées turques au sein de l'Alliance. Moscou semble également accroître sa pression sur la Turquie dans l'est de la Méditerranée, conséquence logique des frictions déjà constatées entre les deux pays tant en Syrie qu'en Libye ou dans le Caucase. Cette dernière s'est rapprochée de Chypre et d'Égypte, des adversaires régionaux d'Ankara.
Les différends territoriaux entre la Grèce, ancien territoire de l'Empire ottoman, et la Turquie datent de plus d'un siècle. Mais le conflit a pris une tout autre dimension avec la récente découverte d'importantes réserves de gaz naturel en Méditerranée orientale. Cependant, la récurrence de ces tensions découle en fin de compte de l'absence de traité sur les frontières maritimes entre les deux pays. Ce manque de clarté a contribué à des frictions pendant des décennies. La montée des tensions ne disparaitra pas, et aucune résolution ne sera possible, sans diplomatie et dialogue. Les mécanismes pour une solution équitable et un engagement dans un processus pacifique permettra d'arriver à un accord. Les actes de violences et les postures agressives n'aboutiront jamais.

La conflictuelle frontière maritime Gréco-Turque

Dispute sur les limites de la « mer territoriale » et la zone économique exclusive (ZEE).

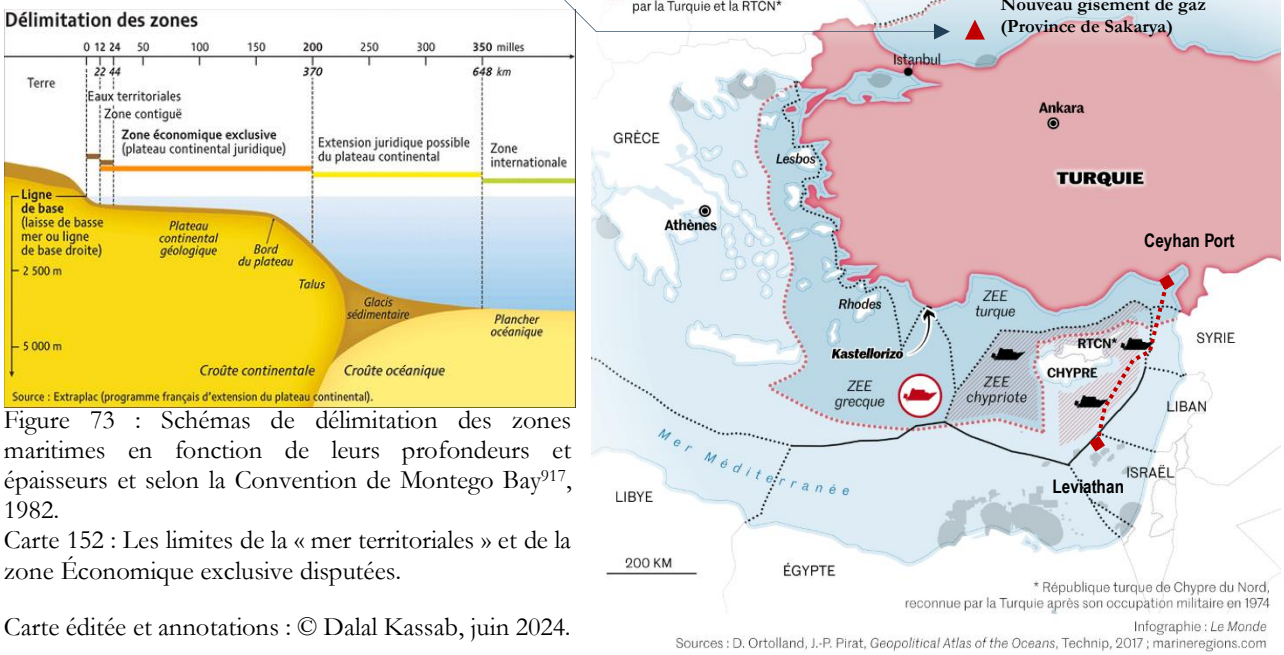


Figure 73 : Schémas de délimitation des zones maritimes en fonction de leurs profondeurs et épaisseurs et selon la Convention de Montego Bay[917], 1982.
Carte 152 : Les limites de la « mer territoriales » et de la zone Économique exclusive disputées.

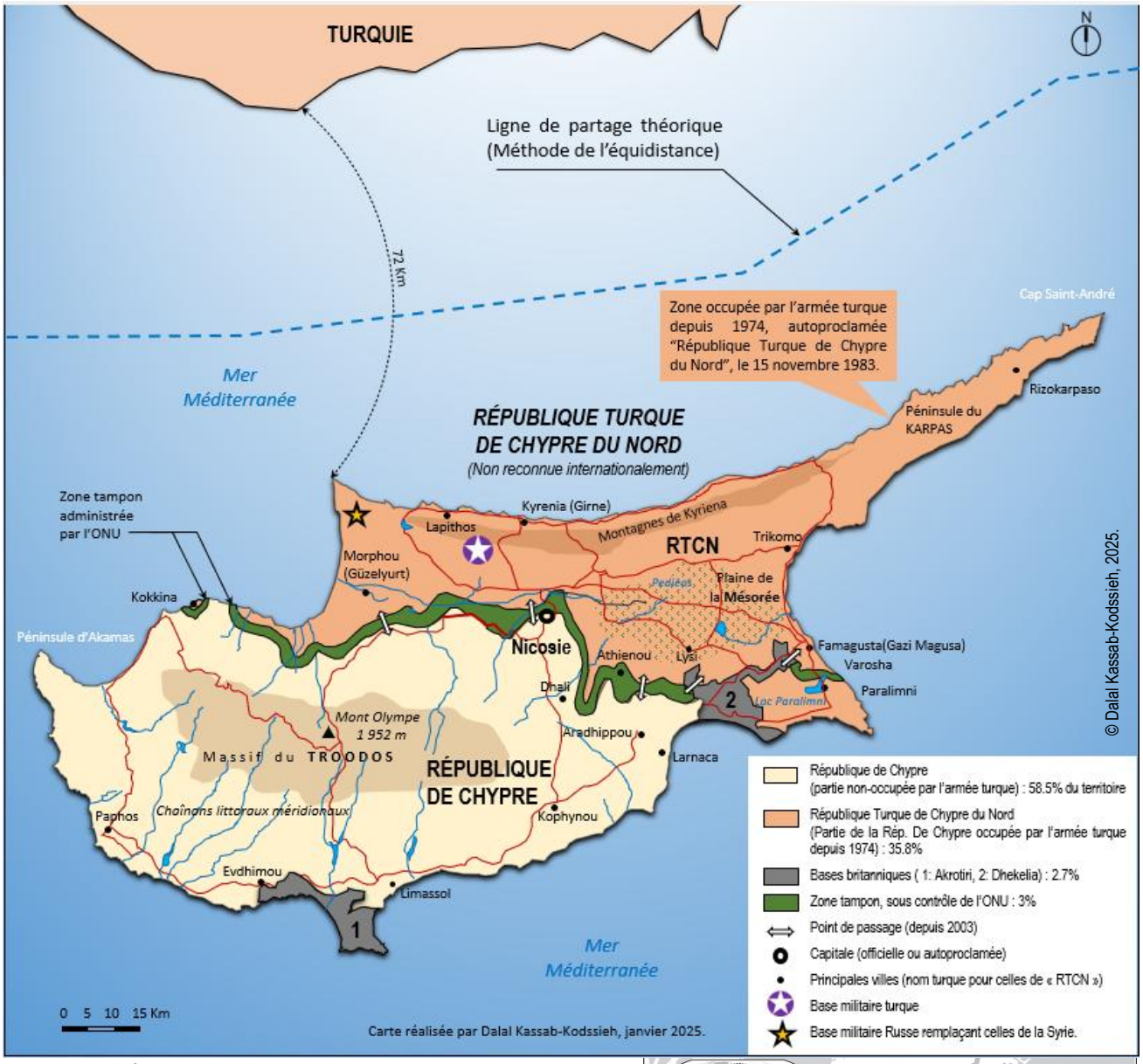
Carte éditée et annotations : © Dalal Kassab, juin 2024.

Source : *Google Maps*, Association turque des sociétés de distribution de gaz naturel, Reuters, président turque, *Middle East Eye*, 24 août 2020, (en ligne), https://www.middleeasteye.net/fr/actu-et-enquetes/turquie-gaz-mediterranee-erdogan-mer-noire et https://www.lemonde.fr/international/article/2020/09/14/pourquoi-la-grece-et-la-turquie-s-affrontent-en-mediterranee-orientale_6052162_3210.html

[917] Selon la Convention des Nations unies sur le Droit de la mer – CNUDM, signée en 1982 à Montego Bay – la limite des eaux territoriales d'un pays est fixée à 12 milles marins max. (22 km) à partir de ses côtes, appelées " lignes de base ". L'application de ces règles en chiffres sur des territoires spécifiques n'ai possible vu la question de proximité en mer entre deux États. Ce qui implique un partage d'un entre-deux des mers. C'est le cas de la définition de la frontière maritime entre Grèce et Turquie.

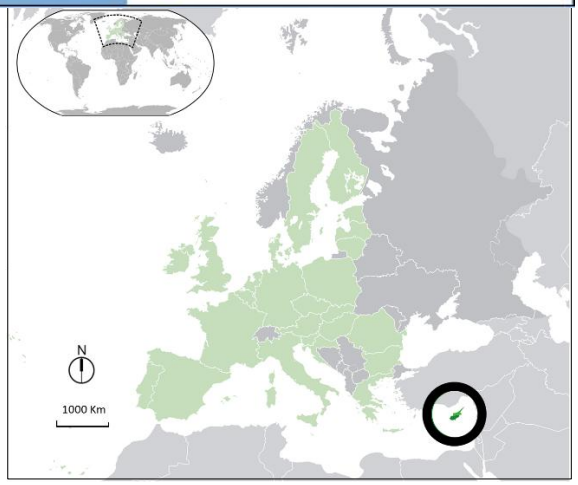
Chypre, une île des confins européens divisée en deux : des tentatives de réunification désespérées

Amplitudes et étendues d'une ligne qui s'est construite



Carte 153 : L'île de Chypre divisée en deux par une « ligne verte », une discontinuité conflictuelle aux multiples définitions, et son emplacement par rapport à la Turquie.

© Dalal Kassab-Kodssieh, janvier 2025.



Carte 154 : Positionnement excentrée de l'île de Chypre par rapport à l'Europe et l'UE, par conte centrale et stratégique en Méditerranée orientale.

	Superficie en %	Population en %
Sud	58.5	74.4
Nord	35.8	25
Ligne verte	3	0
Bases britanniques	2.7	0.7

Tableau 16 : Population et superficie de chacune des 4 zones constituant l'île de Chypre en %.

Chypre, frontière multidimensionnelle et polysémique

L'ile de chypre, en Méditerranée orientale, est un théâtre des oppositions géopolitiques multiples depuis des décennies. Cet espace stratégique divisée en trois entités distinctes géographiquement, culturellement et politiquement, une partie dépendante de l'Union Européenne (UE), une autre de la Turquie, et une troisième britannique, constitue un deuxième exemple complexe à résoudre au niveau du partage de la mer, de sa ZEE et de ses ressources. À Chypre, les frontières se superposent sans coïncider, à la fois à l'intérieur de l'île mais aussi sur ses contours.

Une île aux confins de l'Europe, une marge indécise à proximité des pays du Levant fait débat

Située à l'extrême Est de la mer Méditerranée, à moins de 100 kilomètres des côtes turques, syriennes et libanaises, l'ile de Chypre partage aussi des frontières maritimes avec la Grèce, Israël et l'Égypte. Du fait de sa situation géographique et de son histoire politique (fait colonial britannique), l'inclusion de Chypre en Europe peut être débattue. D'autant plus, depuis 1974, l'île est scindée par une frontière interne, une discontinuité conflictuelle aux multiples définitions. Cette dernière est une limite géographique surnommée « la Ligne verte », qui prend la forme tantôt d'une ligne, tantôt d'une zone. Cet espace tampon, sécuritaire et à profondeur variable marque une division à la fois sociale, spatiale et politique. Malgré sa petite taille et sa topographie accidentée, l'île de Chypre héberge trois entités étatiques ainsi qu'une zone démilitarisée administrée par l'ONU depuis plus d'un demi-siècle. Ce qui la fractionne en quatre zones aux statuts géopolitiques différents (Cartes 153 & 154). Malgré ces subdivisions, l'entièreté de l'île fait partie du territoire de l'UE, y compris la République Turque de Chypre Nord (RTCN), qui n'est pas reconnue par l'UE. Toutefois, l'île est exclue de l'espace Schengen. Cette île indécise et écartelée est marquée par les caractéristiques de l'insularité : un relatif isolement malgré sa position de carrefour, une économie en partie dépendante de l'extérieur, des ingérences externes, des ressources *offshores* convoitées à intérêts multiples et des particularismes.

Une position centrale en MÉDOR, sensible à toutes les fluctuations

Du fait de sa position stratégique en méditerranée orientale, comme carrefour ente trois continents, le contrôle de l'île a toujours été un enjeu géostratégique majeur pour les puissances continentales et mondiales souhaitant peser en MÉDOR. Le passé tumultueux de l'île d'Aphrodite, un mythe qui fait témoins. L'histoire de Chypre est marquée par une succession de dominations étrangères qui ont façonné son identité complexe et ses dynamiques internes. Après sa conquête par l'empire Ottoman en 1571, une population turcophone et musulmane s'est installée sur l'île et forme l'actuelle communauté Chypriote turque. Or, la population autochtone originelle s'est hellénisée sous Alexandre le Grand, puis christianisée au 1er siècle et demeure majoritaire, formant la communauté Chypriote grecque orthodoxe d'aujourd'hui. Devenue colonie britannique en 1878 afin de mieux protéger la Route des Indes et l'accès au canal du Suez en complément de Gibraltar et de Malte, Chypre n'a obtenu son indépendance conditionnée qu'en 1960, après la 2ème guerre mondiale. En effet, la nationalisation unilatérale du canal de Suez par le président Egyptien Abdel Nasser en 1956, montre l'importance que représente Chypre, ce qui pousse les Britanniques a négocié pour ne pas perdre définitivement cet avantage. Les accords de Zurich et de Londres de 1959 mettent fin à la guérilla d'*Ethniki Organosis Kyprion Agoniston (*EOKA) et le traité de garantie en 1960 proclame l'indépendance de Chypre. Et cela, au prix d'une constitution aux pouvoirs divisés sur les bases communautaristes et du maintien d'une présence permanente britannique sur l'île avec deux importantes bases militaires ; au sud, la base navale de Dhekelia et à l'est, la base aérienne d'Akrotiri. La situation politique envenime les relations entre les communautés et leurs différends éclatent en conflit ouvert.

L'horogenèse d'une frontière interne encore sous tensions

Le 20 juillet 1974, face à la menace croissante d'un rattachement de Chypre à la Grèce, la Turquie décide d'une intervention militaire, l'opération Attila, dont l'objectif est d'occuper une partie de l'île et de protéger les minorités turques. L'invasion de la Turquie ayant abouti à couper l'île et sa capitale Nicosie en deux entités. Au sud, la République de Chypre, qui contrôle 58.5 % de l'île, est le seul État souverain, reconnu par la communauté internationale et membre de l'Union européenne. Au nord, la République Turque de Chypre du Nord autoproclamée en 1983, qui couvre 35.8% de l'île, et qui n'est reconnue que par Ankara qui le maintien sous perfusion économique, financière, militaire et politique.
Ce morcellement du territoire et la scission communautaire s'entérinent en 1974, avec la matérialisation de la Ligne Verte, appelée « zone morte » en grec, qui restera quasi-hermétique jusqu'en 2003. Entre 2003 et 2018, neuf points de passages contrôlés (*checkpoints*) ont été établis. Cette ancienne délimitation physique longue de 18 Km, est une zone démilitarisée constituée de deux lignes de cessez-le-feu, accueillant une zone tampon de 3% de l'ile, à largeur variable de 3m à 7.5 Km. Cette ligne de séparation contrôlée par les forces militaires et policières de l'UNFICYP et les « casques bleues » de l'ONU, est devenue une frontière à la forme, à la structure et aux dynamiques spécifiques.
Cette barrière peut faire écho à d'autres Lignes Vertes du bassin Levantin, la ligne de démarcation entre Beyrouth-Est et Beyrouth-Ouest (Guerre civile 1975-1999) et celle qui sépare Israël et la Cisjordanie, une ligne d'armistice de 350 Km, appelée à tort « frontière de 1967 ». Ainsi, ce *no man's land* appartient aux quatre grands systèmes frontaliers conflictuels gelés par la présence d'une force d'interposition internationale : la FINUL entre le Liban et Israël, la FNUOD dans le massif du Golan entre Israël et la Syrie et l'UNMOGIP dans le Cachemire entre l'Inde et le Pakistan établit en 1914 entre les territoires du Sindh et du Kutch. (Tertrais B. et Papin D., L'Atlas des frontières, 2016, p.133)

L'identité insulaire de l'ile et ses représentations : un sentiment d'appartenance différencié

Il s'agit d'une frontière administrative, politique mais aussi mentale, dans la mesure où elle occupe une place importante dans les représentations des habitants de Chypre. La partie nord de l'île, sous domination militaire et politique turque, ne semble guère rattachable à l'Europe, ou apparaît du moins s'être politiquement éloignée du continent européen. De plus, l'intérêt historique des États voisins pour la mainmise sur Chypre tend à renforcer l'antagonisme à la frontière. Historiquement, la Grèce et la Turquie rivalisent pour le contrôle de l'île, afin de satisfaire leurs intérêts économiques, politiques et diplomatiques. Les revendications grecques datent du milieu du XIXe siècle et s'appuient sur le passé byzantin de l'île. La Turquie fonde ses volontés expansionnistes sur l'occupation ottomane de l'île entre 1571 et 1878. La population se distingue selon deux appartenances religieuses : l'orthodoxie et l'islam. Les Britanniques, les premiers, ont accentué cette division pour mieux asseoir leur légitimité. Toutefois, les partis nationaux, largement soutenus par la Grèce et la Turquie, ont pris le relai et contribuent à instrumentaliser ce clivage en imminent un caractère « national » à l'appartenance religieuse. Ce processus a pour conséquence de renforcer la frontière qui traverse Chypre. N'étant plus seulement matérielle, mais rentre dans le champ des représentations.

Les deux États connaissant bien des désaccords dans leurs relations bilatérales, font de Chypre un terrain d'opposition et de rivalité délocalisé où tout compromis devient impossible. De plus, les échanges de population de 1975 visant à séparer les deux communautés ont contribué à l'alimentation d'un sentiment d'appartenance nettement différencié entre les « Grecs-orthodoxes » se réclamant européens et les « Turcs-musulmans » davantage tournés vers la Turquie.

Des perceptions et des conceptions contradictoires de la « Ligne verte » mènent à des pratiques différentes de la part des communautés des trois zones. Or, « pour les autorités d'Ankara et de Nicosie-nord, la Ligne verte est une frontière d'État. […] Pour la partie grecque, la seule frontière existante est la mer ; mises à part les limites des camps britanniques, aucune frontière ne traverse l'île.[918] » Nommer la Ligne Verte comme « frontière » reste donc problématique, car elle est considérée comme « limite illégale » par la République de Chypre. La ligne Verte est à la fois symbole de division et d'occupation.

Située dans un contexte en tension, Chypre rencontre les mêmes problématiques que la Grèce, l'Italie, l'Espagne ou Malte sur la gestion des flux migratoires. À l'instar de ses voisins, c'est une porte d'entrée majeurs pour les migrants qui cherchent à rejoindre l'UE par la mer ou par la ligne verte. L'ouverture et la fermeture de la Ligne Verte s'opèrent de façon fluctuante et prouvent la fragilité des processus de frontiérisation. L'acte de la traversée met en exergue la discontinuité qui existe malgré les *checkpoints*.

Entre intégration et désintégration à l'UE, une ambigüité géostratégique et socio-politique

L'intégration de Chypre dans les limites de l'Europe constitue un grand sujet de débat parmi les géographes. En effet l'île est située dans la partie orientale de la mer Méditerranée dans le bassin du Levantin, à proximité du Moyen-Orient. Cette ambiguïté tient à la difficile définition des limites du continent européen en règle générale et à son identité géographique insulaire. Le géographe Michel Foucher doute même de la validité de l'Europe et de la notion de continent, en soulignant que « son évidence géographique a peu de sens au regard de l'histoire et de la géopolitique ».

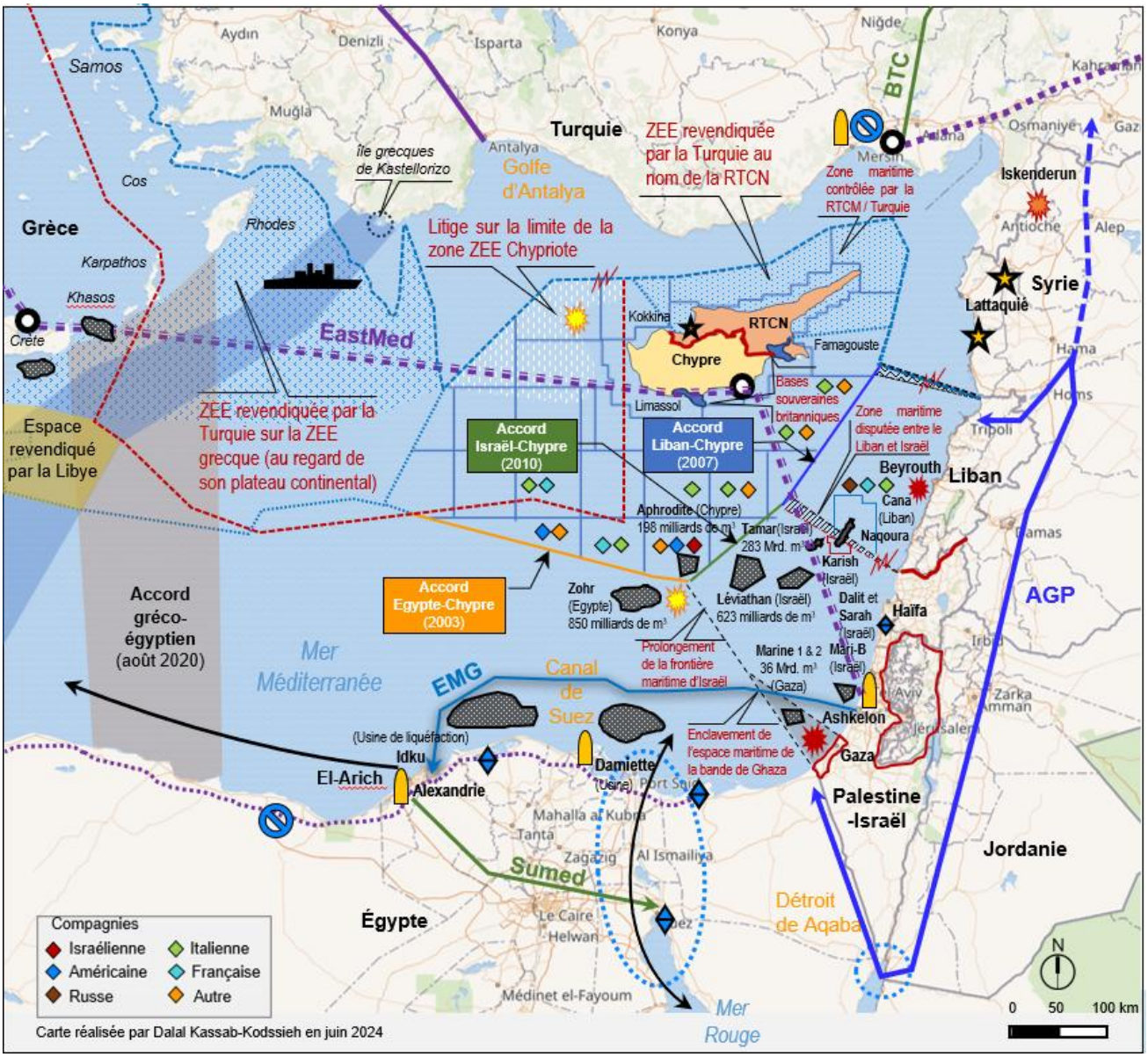
Du point de vue de son histoire et de son héritage culturel, Chypre a vécu la domination d'immenses empires, de l'empire grec d'Alexandre le Grand à l'Empire ottoman, en passant par les Empires romain et byzantin. Ses influences sont à la croisée de l'Orient et de l'Occident, et c'est en ce sens que l'on peut parler de « pont culturel ». L'île a conservé une tradition hellénistique et orthodoxe qui justifie son rattachement par les politiques au continent européen. On peut citer en ce sens Glafcos Clerides, président de la République de Chypre, à l'occasion de son discours de l'Assemblée européenne en 1994 : « L'Europe est maintenant un facteur de liaison forgé par l'Histoire, par le partage d'un patrimoine culturel et de valeurs communes, par la mise en commun de principes et d'idéaux rapprochant les peuples de cet ensemble politique qui s'étend de l'Oural à l'Atlantique et de la Scandinavie à Chypre. »

Toutefois, il reste pertinent d'émettre un questionnement sur la qualité européenne de Chypre lorsque l'on compare sa situation géographique à celle de la Turquie. Cette dernière, au moment de sa candidature à l'UE, avait fait l'objet de nombreux questionnements relatifs à sa nature d'État européen. En effet, selon Valéry Giscard d'Estaing, la Turquie « n'est pas un pays européen[919] ». Or, l'observation des cartes donne à voir que Chypre est d'autant plus excentrée à l'Est que la Turquie, pourtant son statut d'État européen a suscité moins de débats politiques à l'occasion de son adhésion.

[918] Copeaux Etienne et Mauss-Copeaux Claire, « La Ligne verte, frontière de l'Union européenne ? », dans EchoGéo, Pôle de recherche pour l'organisation et la diffusion de l'information géographique (CNRS UMR 8586), no 18, 5 décembre 2011, p. 5, [En ligne], <https://journals.openedition.org/echogeo/12655>, (Consulté le 1 mars 2025).

[919] « Pour ou contre l'adhésion de la Turquie à l'Union européenne », dans Le Monde, 8 novembre 2002, [En ligne], <https://www.lemonde.fr/europe/article/2002/11/08/pour-ou-contre-l-adhesion-de-la-turquie-a-l-union-europeenne_297386_3214.html>, (Consulté le 1 mars 2025).

La dispute sur les zones économiques exclusives et les accords de limitation négociés par Chypre



Carte 155 : Les zones économiques exclusives convoitées et les accords de limitation négociés par Chypre.

© Dalal Kassab-Kodssieh, juin 2024.

Ainsi, les représentations européennes divergent sur la question chypriote. La Grèce et les États membres méditerranéens partagent généralement une vision incluant pleinement Chypre dans l'UE et semblent se soucier davantage de l'avenir de l'île que les États situés en Europe du nord ou centrale, pour qui l'éloignement géographique du « hérisson chypriote » coïncide avec une éclipse dans les préoccupations politiques. Donc, nous assistons à une multiplication de fractures sociales et politiques.
Le 18 août 2023, la mission des Nations Unies pour le maintien de la paix (Casques bleus) a accusé les forces chypriotes turques de l'avoir attaquée dans la zone tampon. Cet événement montre bien que l'île de Chypre est toujours en proie à des conflits tenant notamment à sa place en Europe.

Des frontières maritimes conflictuelles intensifiées par une présence d'hydrocarbures

Épicentre des tensions énergétiques en Méditerranée orientale, au large des côtes chypriotes se joue une véritable bataille *offshore*. Depuis la découverte de trois gisements – Aphrodite (2011), Calypso (juin 2018) et Glaucus (février 2019) –, l'île est devenue un enjeu géopolitique majeur en Méditerranée orientale, et ses conflits territoriaux et frontaliers ont été déportés vers les mers bordières. (Tableau 16, Figure 74) Les frontières maritimes de Chypre et plus précisément, la délimitation de sa ZEE sont contestées par les États voisins. Les convoitises, dont font l'objet ces espaces maritimes, ont été ravivées depuis la découverte de gaz.

Les délimitations sud-est ont été définies par une succession de traités bilatéraux conclus avec les États riverains : avec l'Egypte en 2003, avec le Liban en 2007 et avec Israël en 2010. Concernant sa frontière maritime avec la Syrie, la limite des ZEE syro-chypriotes n'est pas clairement définie, et semble de facto se baser sur le principe « d'équidistance ». (Carte 155)

En réalité, Chypre se trouve particulièrement confrontée aux ambitions turques en Méditerranée. En effet, la Turquie s'estime lésée, puisque conformément au principe d'équidistance, sa ZEE s'en retrouve être de taille modeste. Elle a donc mis en place la doctrine de la « patrie bleue », théorisée par l'amiral Gürdeniz en 2006 visant à étendre sa souveraineté maritime dans l'objectif double de renforcer sa puissance et d'accaparer les ressources en hydrocarbure s'y trouvant.

Une mainmise Turque pesante et sans relâche est considérablement perçue. La Turquie pense par ailleurs avoir droit de prospecter dans la ZEE chypriote, s'appuyant sur son occupation du nord de l'île et au titre de la République turque de Chypre nord (RTCN) – qui a déclaré son indépendance en 1983 et dont l'existence n'est reconnue que par la Turquie. « Ce faisant, l'État turc a donc étendu de facto considérablement sa ZEE et s'est engagé dans une politique d'exploitation illégale des ressources halieutiques et gazières chypriotes ». Pour éviter les frictions, la République de Chypre a décidé d'ouvrir 13 blocs de forage dans la partie sud de sa ZEE (partie demeurant la moins contestée par ses voisins), dont 12 ont été mis aux enchères à destination de compagnies pétro-gazières internationales. Cependant, la Turquie considère quand même que certains de ces blocs empiètent sur sa ZEE, et multiplient les démonstrations de force à cet égard.

De plus, du fait de sa division interne en deux États (plus ou moins légitimes dans l'ordre juridique international), la RTCN revendique une souveraineté maritime, que la République de Chypre se refuse de reconnaître, dans la mesure où elle conteste la qualité d'État de la RTCN. Le 26 avril 2004, le Conseil a fait part de sa détermination à « mettre fin à l'isolement de la communauté chypriote turque » et à « faciliter la réunification de Chypre en encourageant le développement économique de cette communauté ». Même l'adhésion de l'entièreté de l'île à l'UE n'a pas réussi à estomper la frontière.

« Il y a deux peuples séparés et deux États. Une solution à deux États doit être négociée » affirme le président Turque en novembre 2020. Ce qui a été perçu comme provocation par les Chypriotes grecs.
L'échec de la réunification de Chypre, la multiplication des incidents navals et l'ouverture d'un second front gazier en direction de la Lybie par la Turquie a engendré, des coopérations et des affrontements dans un contexte initialement tendu. La fracture demeure ancrée par la proximité forcée avec la Turquie

Enfin, Akrotiri et Dekhelia étant des bases militaires « souveraines » britanniques, le Royaume-Uni pourrait théoriquement demander un droit à l'établissement d'une zone maritime autour de ses bases. On observe là un véritable emboîtement de frontières maritimes qui ne coïncident pas : les frontières juridiques fixées par les traités bilatéraux, les frontières juridiques fixées par la Convention de Montego Bay sur le droit de la mer (1982), les frontières politiques reflétant les volontés d'expansion turques ou de la RTCN. Cet emboîtement jette une confusion sur les limites de l'Europe en Mer Méditerranée. Quand bien même l'on viendrait à considérer que Chypre est incluse en Europe, quelles sont ses limites maritimes ?

Afin d'éviter une plus grande instabilité en Méditerranée orientale, plusieurs tentatives et efforts sérieux semblent nécessaires pour apporter une solution au volet chypriote du conflit gréco-turc. D'autant plus, la Russie souhaite installer une base militaire à Chypre pour remplacer ses deux bases russes installées en Syrie, Hmeimim et Tartous au cas où celle-ci tomberait lors d'un renversement syrien, étant en guerre depuis 2011. En 2024, le régime syrien a chuté ce qui va pousser la Russie a créé des bases russes sur le territoire Chypriote. Cette position à cheval de l'île la rende sensible à toutes les discordances et les agitations régionales.

Le caractère polysémique et polymorphe des frontières chypriotes permet une analyse prolifique abordant des aspects pouvant être discutés à la lumière d'autres terrains. Étant un élément incontournable de son contexte mouvant, l'avenir des frontières chypriotes reste une question vive.

Frise chronologique : Évolution et amplification des faits

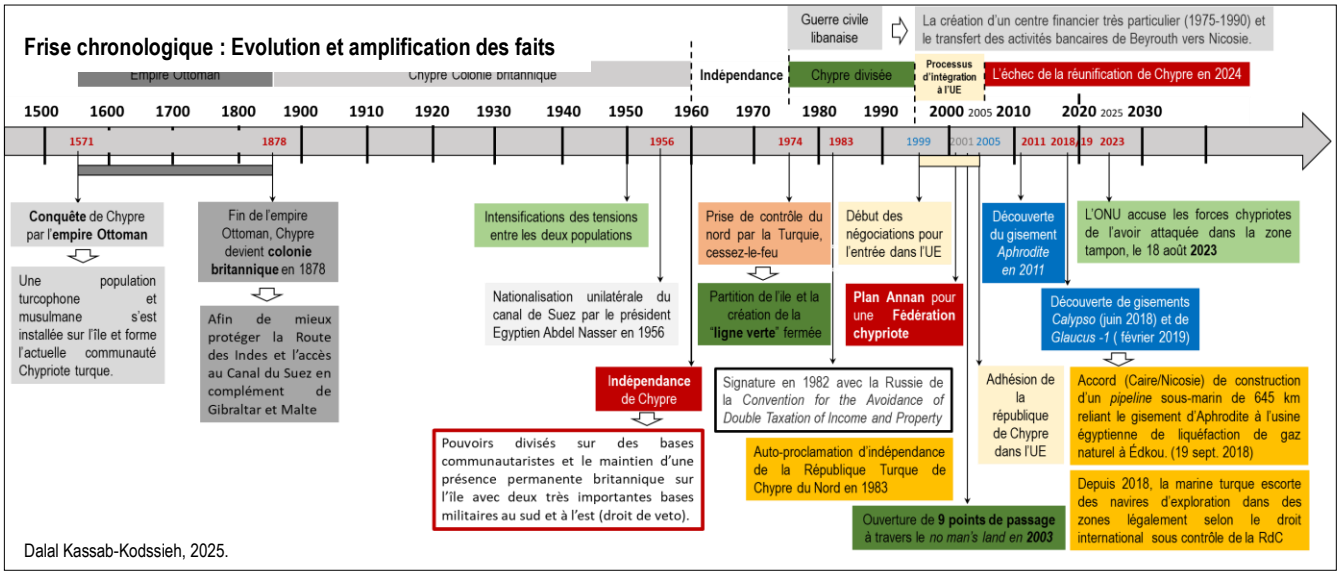
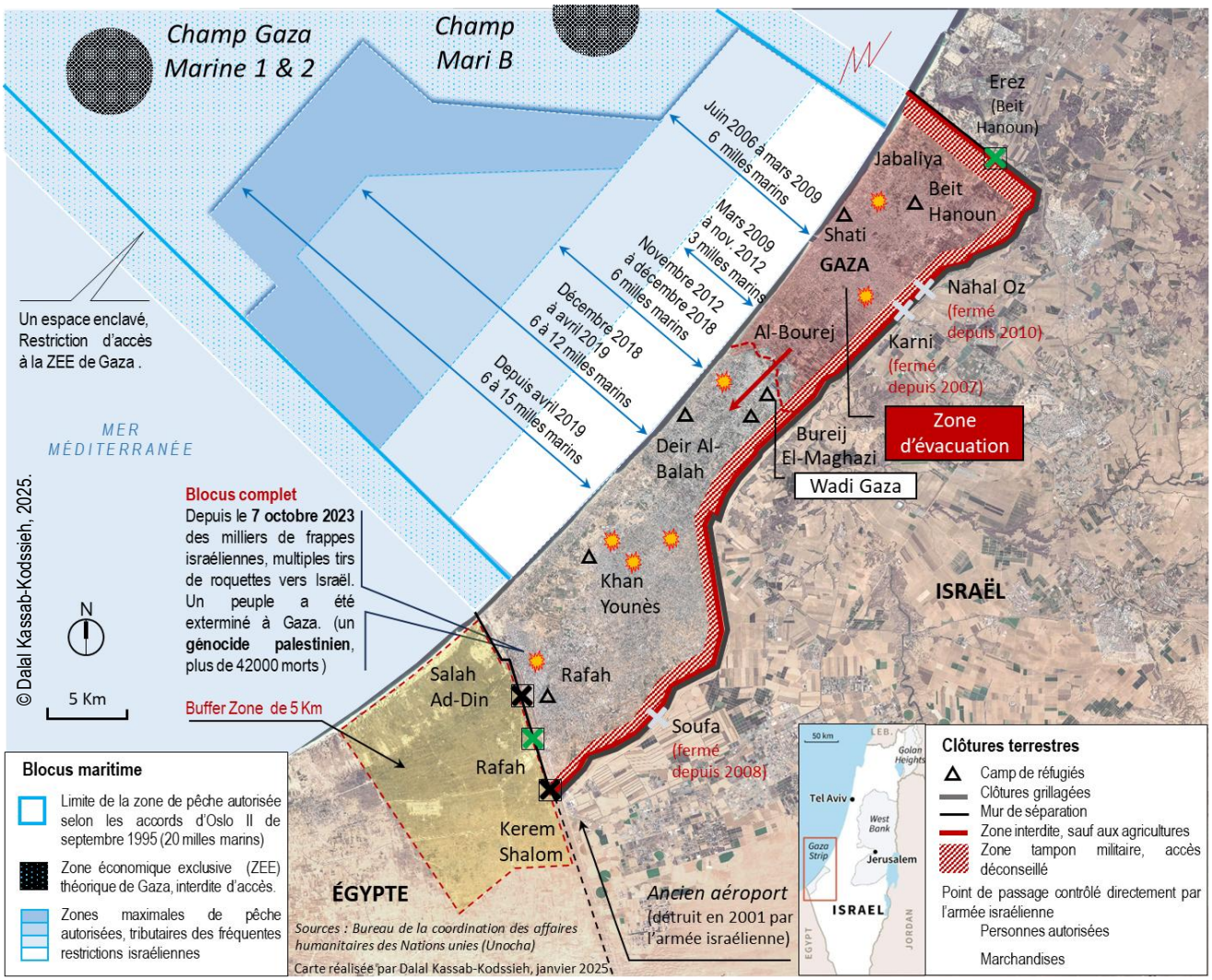


Figure 74 : Évolutions des faits les plus importants impactant l'espace chypriote et la Méditerranée orientale.

© Dalal Kassab-Kodssieh, janvier 2025.

Une enclave sous contrôle et sous double blocus : une frontière hermétique et militarisée

La bande de Gaza, une « prison à ciel ouvert[920] »



Carte 156 : L'évolution des limites et l'enferment maritime, terrestre et aérien de la bande de Gaza, de 2009 à 2024, selon le bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations-Unies (OCHA),

© Dalal Kassab-Kodssieh, 2025.

La bande de Gaza est un bout de terre de 41 kilomètres de long et de 6 à 12 km de large, ce qui reste de la Palestine occupée depuis plus de 75 ans par les Israéliens. La ville de Gaza a été fondée vers moins 1500 avant Jésus-Christ. Historiquement, un point de passage majeur, la bande de Gaza est devenue depuis 1648 l'épicentre du conflit israélo-palestinien à la suite du partage de l'ONU et la division du territoire palestinien en trois zones : un État juif, un État arabe et une zone internationale incluant Jérusalem et sa banlieue. Cette enclave contrôlée mais toujours résiliente a vécu des guerres et des blocus infinis de tout type, économique, énergétique, rendant la vie de ses habitants intolérable. Enfermée de ses trois côtés, la création de la zone tampon[921] Sinaï-Gaza à la frontière égyptienne cloisonne la bande dans tous sens.

[920] HOVRING Roald, « Gaza: The world's largest open-air prison », dans *NRC*, 26 avril 2018, [En ligne], <https://www.nrc.no/news/2018/april/gaza-the-worlds-largest-open-air-prison>, (Consulté le 26 février 2025).

[921] La zone tampon Sinaï-Gaza *Buffer zone* devait initialement couvrir une zone de 5 km le long de la frontière égyptienne avec la bande de Gaza. Son but est de détruire tous les tunnels de contrebande menant au Sinaï et en sortant afin d'empêcher l'infiltration de « terroristes et d'armes ».

La bande de Gaza, enclave sous contrôle, une frontière hermétique et militarisée

L'appropriation de toutes les ressources de la région qu'elles soient fluviales, énergétiques ou territoriales n'a pas de limite. L'État israélien depuis l'année 1920 n'arrête pas d'étendre son pouvoir sur toutes les richesses existantes de la région. Les Palestiniens se trouvent emprisonner, enclaver, marginaliser dans des territoires arides sans aucun accès à l'eau potable leur permettant de développer des pratiques agricoles, ni un accès vers la mer et ses côtes pour élaborer leur commerce et leur économie. Assiégée, n'ayant aucune indépendance énergétique, la bande de Gaza souffre d'une crise d'énergie chronique qui paralyse son économie et réduit une grande partie de la population à la misère. Les Gazaouis vivent avec des coupures d'électricité de plusieurs heures par jour et les Palestiniens de Cisjordanie payent leur consommation de gaz au prix fort à Israël. C'est un peuple appauvrit vivant dans la précarité à tous les niveaux. Les cartes évolutives font preuve d'une constante transformation des lieux, d'un contraste hallucinant et d'un antagonisme paysager et environnemental incomparable.

Conséquences de l'appropriation hallucinante des lieux et des ressources

Depuis le vote du plan de partage de la Palestine en février 1947, passant par la naissance de l'OLP fondée à Jérusalem le 28 mai 1964, accompagné du Fatah de Yasser Arafat, la création d'un nouveau parti israélien le Likoud en 1973 et son arrivée au pouvoir en 1977, jusqu'à la constitution du Hamas à Gaza, un mouvement de résistance islamique anti-juif, le 13 mars 1988, le rythme des conflits meurtriers s'accentue entre les deux parties, aussi bien qu'entre Israël et les pays arabes environnants. Mais, ce phénomène est devenu de plus en plus accéléré et répétitif avec l'apparition de l'hydrocarbure dans la ZEE de la bande de Gaza, une enclave sous contrôle et une frontière hermétique et militarisée par l'État israélien. Ses limites maritimes ont été définies par l'autorité israélienne d'une façon que les Palestiniens n'ont qu'un accès limité à une zone de pêche de 6 milles nautique uniquement depuis novembre 2012.

Au-delà de cette distance autorisée la zone est interdite à tout navire, un blocus maritime imposé par Israël depuis 2006. Depuis mars 2009 jusqu'à novembre 2012, la distance autorisée se limitait à 3 milles nautiques uniquement. La Carte 156 montre l'évolution des limites et de l'enferment maritime et terrestre de la bande de Gaza, de 2009 à 2024, selon le bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations-Unies (OCHA). Cela étant accompagné d'un enfermement terrestre par une frontière, un mur et une clôture métallique contrôlée comprenant une partie souterraine empêchant le creusement de tunnels entre l'enclave et le sol israélien et une portion en mer. Un pan de la barrière construite sépare le pays de la bande de gaza dans le prolongement des eaux territoriales. Ce « siège complet » à la suite du blocus de la bande de Gaza donne à Israël une certaine liberté dans l'exploration, le forage et l'extraction masquée du gaz dans sa ZEE. Apparemment, malgré sa limitation restreinte, la zone est riche en gaz. Plusieurs gisements de grande ampleur ont été repérés à ses larges (Carte 155 et 156). Or le gaz est un champ de la géopolitique qui matérialise toutes les tensions économiques depuis 25 ans en Méditerranée orientale. La découverte de l'immense champ gazier israélien, *Leviathan* en 2010, et de plusieurs autres, a fait d'Israël un acteur majeur de la région en matière d'énergie. « *Il est impossible d'isoler géographiquement les champs de gaz d'Israël et de faire comme si cela n'avait rien à voir avec le conflit palestinien* », a déclaré à *Al Jazeera Susan Power*, une experte en droit qui a rédigé, en 2015, un rapport intitulé *Annexing Energy* publié par *Al Haq*.

La recrudescence de la violence israélo-palestinienne arrive à son apogée avec la reconnaissance de Jérusalem comme capitale d'Israël par les États-Unis le 6 décembre 2017, le plan de paix dévoilé

par Donald Trump le 28 janvier 2020 et « une menace existentielle pour le peuple palestinien » avec le programme du nouveau gouvernement le plus à droite de l'histoire d'Israël, le 29 décembre 2022. Finalement, la réponse décisive aux crimes de l'occupation se manifeste le 7 octobre 2023 avec l'attaque de Hamas qui entraine les deux populations dans une guerre impitoyable menant vers un génocide palestinien et l'élimination d'un peuple de son territoire. Quelles sont les raisons derrière ces crimes commises contre l'humanité ?
L'initiative annoncée publiquement lors du sommet du G20 éclaire la séquence actuelle, le déchainement d'Israël dans ses attaques contre les civils de la bande Gaza, femmes et enfants et l'étonnant soutient des pays européens à cet acharnement, un silence mondial et arabe ne condamnent aucun de ces actes. (Camps et morts, Tableau 17 et Fig. 75)

Les réserves des fonds marins de la bande de Gaza, un enjeu stratégique

L'enjeu principale de l'offensive israélienne, de l'opération « Epées de fer » et du « blocus complet » de la bande à partir du 13 octobre 2023 est avant tout sécuritaire avec une volonté de détruire le Hamas. Cette réponse militaire n'est qu'une réaction au déclenchement de l'opération « Déluge *d'al-Aqsa* » du 7 octobre 2023 par le groupe de Hamas qui bombardent, assassinent et prennent en otage des civils israélien causant à peu près 1400 morts du côté israélien. Pour autant, la mainmise d'Israël sur le nord de Gaza peut également correspondre à des intérêts énergétiques.

En effet, le territoire palestinien est riche d'importantes réserves d'hydrocarbure découvert depuis 1999 dans les profondeurs de sa zone économique exclusive (ZEE), exactement à 600 mètres sous le niveau de mer et à 36 km au large de ses côtes. Dans les eaux territoriales palestiniennes, deux gisements, Gaza Marine 1 et 2 estimés à 36 milliards de mètres cubes sont prêts à être exploités. « D'autres gisements de gaz et pétrole se trouvent en terre ferme à Gaza et en Cisjordanie » selon une carte établie par l'agence gouvernementale étasunienne la *U.S. Geological Survey*.

Malgré les différentes tentatives menées, depuis 1999, par l'autorité palestinienne de confier l'exploitation du gaz à des entreprises internationales pour tenir profits de ses revenus, ces efforts n'ont jamais pu aboutir à cause d'un blocage israélien refusant toute autonomie énergétique à la Palestine. L'interférence et le contournement israélien sur l'avancement de ce projet semble être claire en analysant l'évolution des faits, ce qui explique aussi les vraies raisons des différents conflits et opérations menées depuis des années entre les deux parties, autre que le mythe originel de la constitution de l'État sur un territoire appartenant aux autres. D'abord, l'accord prévu pour 25 ans portant sur la prospection et le développement de gisement gazier et signé par Yasser Arafat avec un consortium formé de *British Group* et de la compagnie privée palestinienne *Consolidated Contractors* en novembre 1999, se trouve bloqué et confié à *Royal Dutch Shell*, qui se retire également du contrat en 2018 en raison de plusieurs contentieux. Israël voulant tout le gaz à des prix cassés.

En 2007, le ministre israélien de la Défense, Moshe Ya'alon indique que « le gaz ne peut pas être extrait sans une opération militaire qui éradique le contrôle du Hamas à Gaza ». Les revenus du gaz constituent une opportunité inestimable pour le Hamas de renforcer son pouvoir dans la bande de Gaza. En 2008, Israël lance l'opération « Plomb durci » contre Gaza ce qui explique sa position ferme.
De même, la décision du président palestinien Mahmoud Abbas d'envisager un accord d'exploitation du gisement Gaza Marine avec le russe *Gazrom*, le 24 janvier 2014, a été immédiatement stoppé. Russie et Palestine qui entendent renforcer la coopération dans le secteur énergétique. Dans ce cadre, ils visent, aussi bien, l'exploitation d'un gisement pétrolifère dans les environs de la ville palestinienne de Ramallah en Cisjordanie a été prévu. Dans la même zone, la société russe *Technopromexport* est prête à participer à la construction d'un site thermoélectrique d'une puissance de 200 mégawatts. Ces stratégies renforcent davantage la présence russe dans la région ce qui ne convient pas aux États-Unis.

Israël qui refusait catégoriquement tout exploitation de Gaza Marine par l'autorité palestinienne, des pourparlers ont été établis entre Israël, l'autorité palestinienne et l'Egypte qui jouait un rôle de médiateur en mai 2023. *« Il était question qu'une société égyptienne chapeaute le projet en distribuant 55 % des bénéfices à l'Autorité palestinienne et 45 % à la compagnie égyptienne », ce qui n'est pas raisonnable en termes de pourcentage,* mais, les parties concernées ont refusées. (Moubacher, 2023)

Ces ressources gazières pourraient expliquer pour une part les raisons de l'exigence de l'évacuation des civils de Gaza. Décider de rayer Gaza de la carte par le gouvernement israélien, nécessite d'assurer dans le même temps le contrôle total des gisements Marine 1 et 2. La stratégie de Tel Aviv vise à s'approprier les réserves énergétiques de l'ensemble du bassin du Levant, réserves palestiniennes, libanaises et syriennes comprises. Washington qui, en soutenant Israël, vise le contrôle de tout le Moyen Orient, en empêchant que la Russie ne regagne une influence dans la région. (Cartes 157, 158)

Le retour aux négociations du partage des ressources et de leurs exploitations est une affaire complexe. Si le gouvernement israélien délivre finalement une approbation préliminaire à la réalisation du projet Gaza Marine en mettant l'accent sur le développement de l'économie palestinienne et le maintien de la stabilité sécuritaire dans la région, cela signifie aussi une avancée potentielle dans les négociations sur la mise en place des corridors gaziers vers l'UE, depuis l'Inde, à travers les pays du Golfe, l'Arabie Saoudite, Jordanie, Israël, Chypre, comme Netanyahou l'a fait valoir à la tribune de la 78ème session de l'assemblée générale des Nations Unies en septembre 2023.

Derrière la guerre à Gaza : « Un investissement qui change la donne »

Récemment, les détournements et les restrictions d'exportations d'hydrocarbures Russes répondant aux sanctions économiques occidentales depuis le déclanchement de la guerre en Ukraine en 2022 rendent la situation plus complexe et accentuent la formation de nouveaux accords entre les pays de l'Europe et certains pays du Levant. Israël livre du pétrole brut pour la première fois en intégrant le « club des exportateurs internationaux de pétrole ». De récentes coopérations économiques se mettent en place engendrant la construction de nouveaux corridors de transit entre Orient et Occident.

À la lumière des accords d'Abraham et dans leur guerre contre la Russie, l'Iran et la Chine, les États-Unis souhaitaient rapprocher l'Arabie Saoudite d'Israël dans son grand projet de corridor IMEC (*India-Middle East-Europe Corridor*) officialisé par un accord conclu lors du sommet du G20 qui s'est tenu à New Delhi le 9 et 10 septembre 2023. (Carte 157) Le plan, aux retombées géopolitiques et géo-économiques sans précédent, soutenu par les États-Unis et l'Union européenne, vise à construire un couloir logistique destiné à relier l'Inde, l'Arabie saoudite, les Émirats arabes unis (EAU), la Jordanie, Israël et l'UE par le biais de ports maritimes et de voies ferroviaires, dans le but de rendre le commerce plus rapide et moins cher et, comme il est officiellement énoncé, de stimuler la coopération économique et la connectivité numérique dans la région par des câbles à haut débit. Ce projet, appelé « Partenariat pour l'investissement mondial dans les infrastructures », pourrait accélérer de 40 % les échanges commerciaux entre l'Inde et l'Europe et contribuer à normaliser les relations entre Israël et les États du Golfe, ce qui est une des conditions essentielles à sa réalisation. C'est aussi un projet concurrent de celui des Nouvelles routes de la soie *Belt and Road Initiative* (BRI) initiées par la Chine en 2013. Pékin tente de relier l'Asie de l'Est à la mer Méditerranée et l'Europe en intégrant les espaces d'Asie centrale, à travers les terres iraniennes, irakiennes et jusqu'aux ports syriens. (Carte 158)

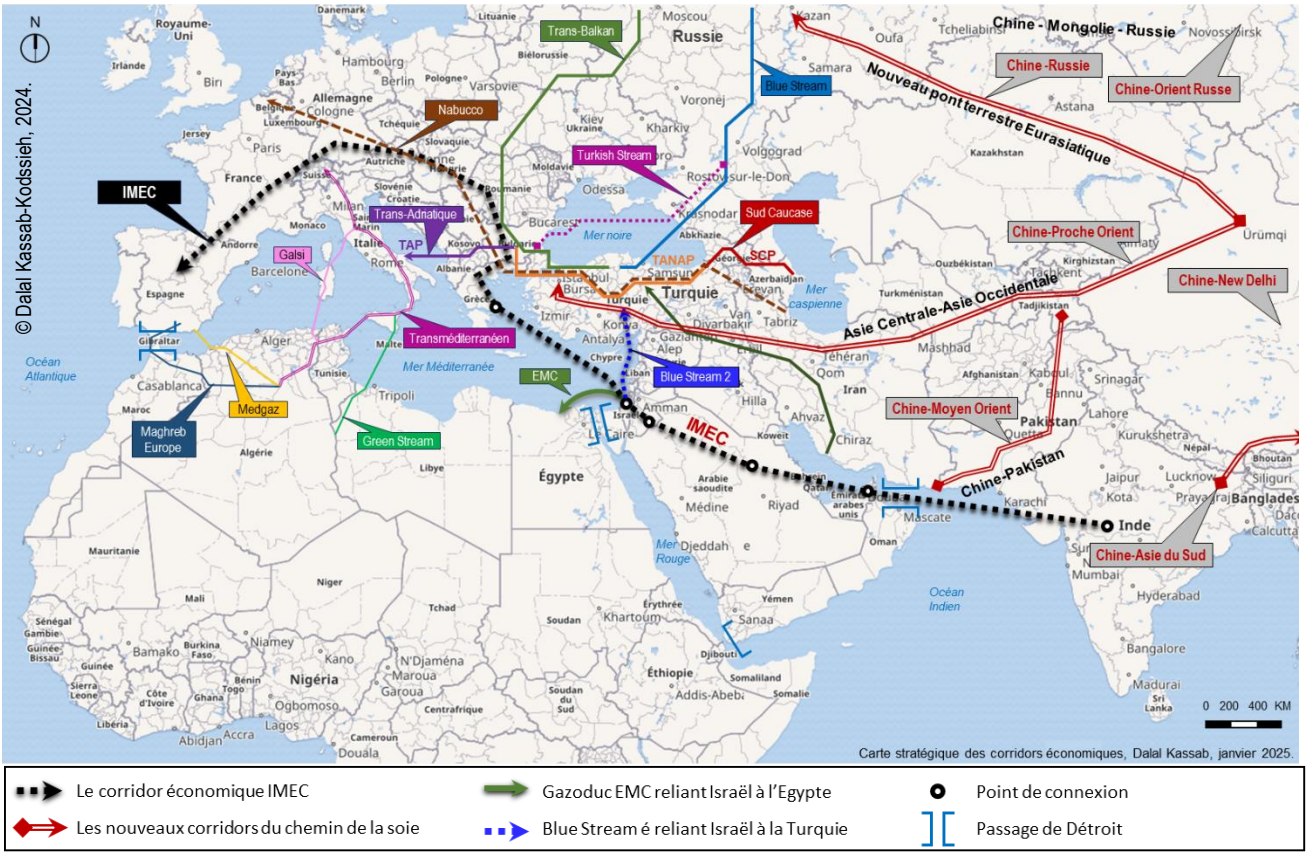
Qualifié de « *projet d'intérêt général* », une voie est nécessaire pour ne plus dépendre des combustibles fossiles russes et faire face à l'épuisement des réserves de la mer du Nord. Pour cela, l'enclave palestinienne doit être sous contrôle. L'attaque meurtrière du Hamas le 7 octobre a pour conséquence le gel de la normalisation des relations entre Israël et l'Arabie saoudite, seule à même de permettre la mise en place de ce corridor reliant la région à l'Europe via les ports israéliens d'Ashkelon et de Haïfa.

Tracé du nouveau corridor reliant l'Inde à l'Europe



Carte 157 : Tracé du nouveau corridor IMEC reliant l'Inde, l'Arabie saoudite, les Émirats arabes unis (EAU), la Jordanie, Israël et l'UE par le biais de ports maritimes et de voies ferroviaires, juin 2024.

© Dalal Kassab-Kodssieh, 2024.



Carte 158 : Le nouveau corridor MEC et de son intégration aux flux mondiaux surtout chinois, juin 2024.
© Dalal Kassab-Kodssieh, 2024.

Camp (bande de Gaza)	Date d'établissement	Population en 2023	Superficie en Km²
Rafah	1949	138 969	1.23 Km²
Khan Younes	1948	95 550	1.27 Km²
Deir El-Balah	1948	28 227	0.17 Km²
Al-Maghazi	1949	34 899	0.6 Km²
Bureij	1950	49 164	0.5 Km²
Jabaliya	1948	119 540	1.4 Km²
Shati (*Beach camp*)	Un des camps les plus condensés dans le monde	95 803	0.52 Km²
Nuseirat	1948	88 204	0.68 Km²

Tableau 17 : Les camps existant à la bande de Gaza depuis 1948 ou 1949, leur population et superficie en 2023.

Source : UNRWA,
Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient
https://www.unrwa.org/where-we-work/gaza-strip

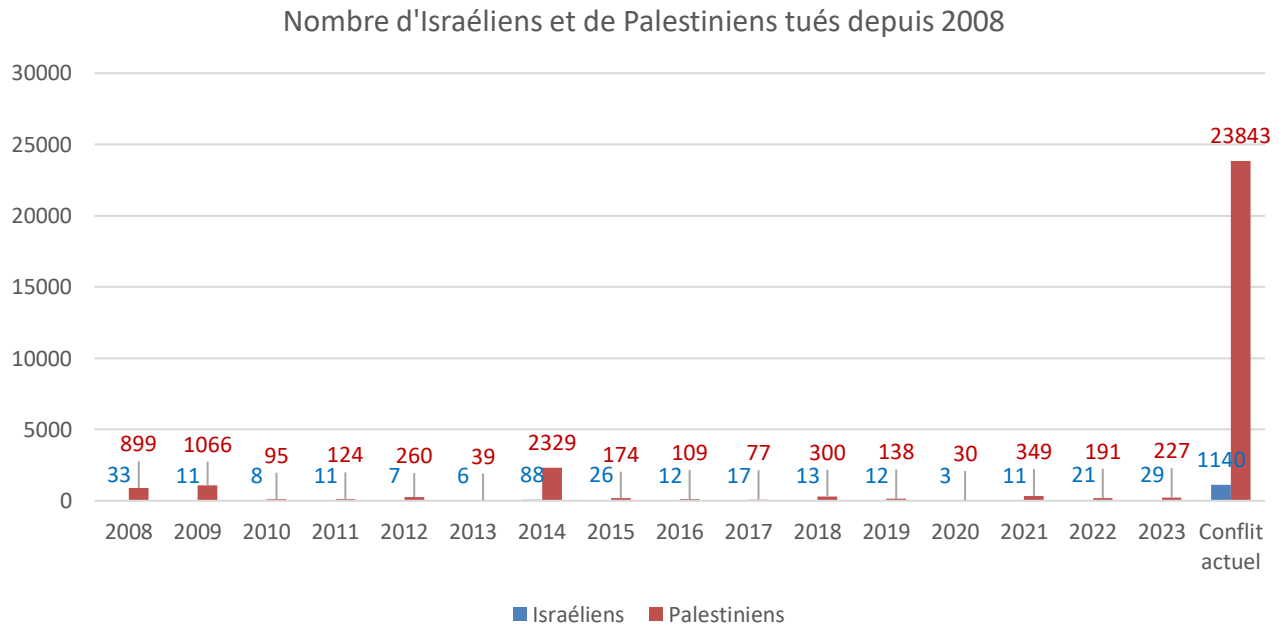


Figure 75 : Schéma montrant le nombre d'israéliens et de palestiniens tués depuis 2008.

Graphique : © Dalal Kassab-Kodssieh,
Chiffres mis à jour le 12 janvier 2024.
Source : Bureau des Nations Unies pour la coordination des Affaires humanitaires,
Forces de défense israéliennes, Ministère palestinien de la Santé

Annexe 8 : Études de cas « Le Croissant fertile, laboratoire et arène des guerres hydriques » (Suite du Chapitre 4 « Savoirs hydrauliques : poïétiques et transmutations des milieux » de la Partie I).

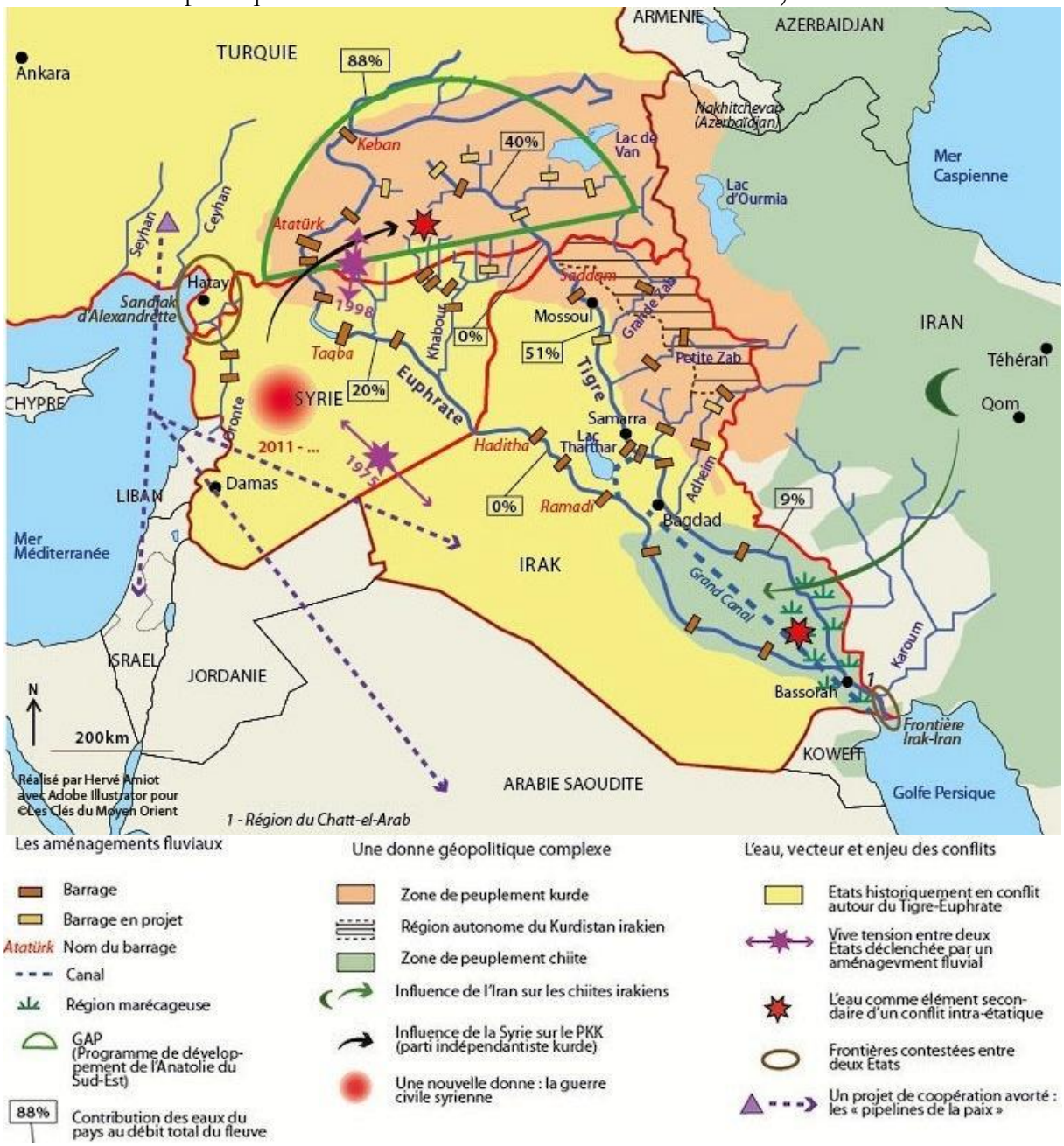


Figure 76 : Les conflits autour du bassin du Tigre et de l'Euphrate

Source : Amiot Hervé, « L'eau, cause ou prétexte pour les conflits ? L'exemple du Tigre et de l'Euphrate », dans Les clés du Moyen-Orient, 6 décembre 2013.

Photo 114 : Barrage Atatürk sur l'Euphrate.

Source : https://structurae.net/fr/ouvrages/barrage-ataturk



La vallée du Nil

La vallée du Nil représente bien plus qu'un simple fleuve ; c'est « une Odyssée à travers les âges », le berceau d'une civilisation et l'épicentre des défis les plus pressants du XXIe siècle. Ce cours d'eau, l'un des plus grands au monde, a fondamentalement sculpté l'histoire et la géographie de la région. Comme l'a décrit Hérodote : « l'Égypte est un don du Nil ». C'est un fleuve qui a fait de l'Égypte antique une grande civilisation, non seulement en permettant une agriculture prospère grâce à ses crues annuelles qui déposaient un limon fertile sur ses rives, mais aussi en servant d'autoroute de transport essentielle. Il a notamment permis de transporter des milliers de tonnes de granit sur des centaines de kilomètres, depuis les carrières jusqu'aux sites, un exploit logistique qui rendit possible la construction de monuments iconiques. Son cours a un impact grandiose sur le paysage égyptien, créant une dichotomie frappante entre la « Vallée Verte », étroite et fertile, et l'immensité aride du désert qui l'encercle, influençant le peuplement, la culture et la mentalité égyptienne, et concentrant ainsi la vie et la société sur ses rives (95% de la population sur 5% du territoire). La ressource hydrique a été le fondement du pouvoir politique des Pharaons. Le « droit historique » sur l'eau est encore aujourd'hui un pilier de la position diplomatique égyptienne.

Toutefois, le Nil est avant tout un espace de passage et de connexion à l'échelle continentale. Son bassin hydrologique, le plus étendu d'Afrique, s'étend sur plus de 3 millions de km² et traverse onze pays riverains, de sa source dans la région des Grands Lacs jusqu'à son delta en Méditerranée. Cette géographie fait de lui un corridor vital mais aussi un lieu de confrontation. Les espaces de passage qu'il génère – pour les ressources, les populations, les idées et les influences politiques – sont autant de zones de coopération potentielles que de points de friction géopolitique. La gouvernance de ce système complexe, où les intérêts des États amont (Éthiopie, Soudan du Sud ou Ouganda) et de l'aval (l'Égypte et le Soudan) s'entrechoquent, constitue le nœud du problème.

Pourtant, cette odyssée millénaire est aujourd'hui confrontée à une menace existentielle : le réchauffement climatique. Celui-ci agit comme un multiplicateur de risques, perturbant le régime des pluies, aggravant les sécheresses et accélérant l'évaporation de l'eau précieuse. La montée du niveau de la mer Méditerranée menace de faire remonter l'eau salée dans le delta, contaminant les nappes phréatiques et rendant les terres les plus productives impropres à l'agriculture. Pour une nation déjà en situation de stress hydrique extrême, ces changements menacent directement sa sécurité alimentaire et économique. Cette vulnérabilité accrue rend d'autant plus cruciale la question de la gouvernance de l'eau, qui se heurte à une réalité géographique incontournable : le fleuve du Nil, issu du Nil Blanc et du Nil Bleu, prend sa source en partie en Éthiopie.

Cette géographie est au cœur d'une « interminable discorde » moderne. Comment l'Égypte pourrait-elle rester indifférente à la construction, en Éthiopie, du grand barrage de la Renaissance ? En effet, la nation égyptienne est intégralement dépendante des eaux du Nil, et le Grand Barrage de la Renaissance (GERD) incarne une menace et un espoir radicalement opposés selon la perspective adoptée. Pour l'Éthiopie, il est le symbole de sa souveraineté et de son développement, promettant l'électrification du pays. Pour l'Égypte, le remplissage et la gestion de son immense réservoir représentent un péril existentiel, capable de réduire le débit du Nil à un niveau catastrophique. Ainsi, le partage du Nil est un véritable enjeu d'hydro-hégémonie, où le contrôle de la ressource équivaut à un pouvoir stratégique majeur. (Figure 77)

Ce conflit ne marque rien de moins que la sortie du statu quo hydro-hégémonique de l'Égypte, qui reposait pendant des décennies sur des accords coloniaux aujourd'hui contestés par les pays en amont qui réclament un partage plus équitable des eaux du Nil pour leur propre développement. L'hégémonie égyptienne est terminée ; nous entrons dans une ère de multilatéralisme conflictuel. Le GERD est l'exemple parfait de la manière dont les grands barrages deviennent des outils géopolitiques ; son existence même confère à l'Éthiopie un levier de négociation considérable,

transformant la dynamique régionale. La « hydropolitique du Nil » est donc à un tournant critique, oscillant entre la confrontation pour un contrôle unilatéral et la recherche urgente d'une coopération multilatérale. L'odyssée du Nil, qui a vu naître et mourir des empires, écrit aujourd'hui son chapitre le plus incertain, où son avenir dépendra de la capacité des nations riveraines à transcender la logique de conflit pour embrasser celle d'une prospérité partagée. Ce cas est une illustration parfaite des défis du monde moderne : la collision entre un héritage historique colossal, une pression environnementale croissante et des rivalités géopolitiques pour l'accès à une ressource vitale.

Le Tigre et l'Euphrate : une hydro-hégémonie évidente

Le bassin du Tigre et de l'Euphrate offre une illustration frappante des dynamiques de pouvoir liées à l'eau. Le premier conflit historiquement documenté concerne déjà l'appropriation d'un territoire irrigué : la guerre qui opposa les cités mésopotamiennes de Lagash et d'Umma il y a près de 4 500 ans. Cet exemple ancien illustre la question fondamentale, toujours d'actualité, de l'appropriation de l'eau, c'est-à-dire sa prise de contrôle par les acteurs pour servir leurs intérêts. Contrairement au Nil, où l'hégémonie de l'Égypte est aujourd'hui contestée, l'hégémonie de la Turquie sur ces deux fleuves apparait solidement établie et exercée de manière concrète, faisant d'elle l'acteur dominant dont la stratégie conditionne la sécurité hydrique de toute la région. Au Moyen-Orient, la Turquie ne manque d'ailleurs pas de rappeler que c'est elle qui contrôle le Tigre et l'Euphrate, plaçant de fait ses voisins irakiens et syriens sous sa dépendance.

Les fondements matériels de l'hégémonie turque : le contrôle de la source

La prééminence de la Turquie découle d'un avantage géographique fondamental et de sa traduction en puissance matérielle. Elle n'est pas simplement un État riverain en amont ; elle est, à proprement parler, la *source* des deux fleuves. Cette position lui confère un contrôle estimé à plus de 90% des eaux de l'Euphrate et environ 50% de celles du Tigre à leur entrée en Syrie, lui octroyant un avantage stratégique absolu.

L'instrument matériel de cette domination est le Projet GAP (*Güneydoğu Anadolu Projesi*). Bien plus qu'un simple programme de développement régional, le GAP est l'incarnation infrastructurelle de l'hégémonie hydrique turque. Ce vaste réseau de 22 barrages et 19 centrales hydroélectriques a pour pièce maîtresse le barrage Atatürk, un ouvrage colossal construit sur l'Euphrate. Avec ses presque 2 km de long, une puissance installée de 2 400 MW (ce qui en fait le plus puissant de Turcquie) et un lac de retenue de 817 km² (le troisième plus grand du pays), il symbolise à lui seul l'ampleur du projet. Ce dispositif permet à Ankara de stocker l'eau dans d'immenses réservoirs (tel que le lac du barrage Atatürk), d'en réguler le débit et la qualité s'écoulant vers ses voisins, et, *in fine*, d'instrumentaliser cette ressource vitale comme un levier politique et économique en période de tensions. La simple existence de ces infrastructures confère à la Turquie un pouvoir de coercition latent : la menace de couper ou réduire les flux influence le comportement des États en aval sans même avoir à être activée.

Les instruments du pouvoir : la synergie de la force matérielle et du discours

L'exercice de cette hégémonie repose sur une combinaison de puissance matérielle (coercive) et discursive. Ces acteurs de l'appropriation de l'eau sont, dans ce cas, principalement le pouvoir politique turc qui utilise cet instrument de puissance pour servir ses intérêts stratégiques et économiques nationaux. D'un côté, le *hard power* hydrique, ou le contrôle territorial (*power over the river*) matérialisé par les barrages du GAP, assure un contrôle physique incontestable. De l'autre, la Turquie déploie un *soft power* stratégique, un « pouvoir des idées » (*power of ideas*), visant à légitimer son action et à façonner les normes régionales.

Ce discours stratégique s'articule autour de plusieurs piliers. Premièrement, Ankara invoque un principe de souveraineté nationale absolue sur les ressources prenant source sur son territoire,

rejetant catégoriquement le concept de « droits historiques » avancé par la Syrie et l'Irak. Deuxièmement, elle promeut une approche de coopération technique bilatérale – échange de données, gestion des crues – tout en refusant obstinément tout accord-cadre multilatéral contraignant qui limiterait sa liberté d'action. Enfin, elle s'emploie à re-cadrer la nature de la ressource : l'eau n'est plus présentée comme un bien commun à partager équitablement, mais comme une marchandise susceptible d'être commercialisée. Les propositions des années 1990 visant à exporter de l'eau par des « pipelines de la paix » illustrent cette logique qui renforce sa position dominante en transformant les rapports de force hydriques en relations commerciales asymétriques.

Les réactions en aval : l'échec d'une contre-hégémonie régionale

Face à la projection de puissance turque, les réponses de la Syrie et de l'Irak se sont révélées fragmentées et inefficaces, incapables de constituer un front cohérent. La Syrie, bien que située en amont de l'Irak sur l'Euphrate, demeure structurellement vulnérable face à Ankara. Ses tentatives historiques de contre-pression, notamment par le soutien à la rébellion kurde du PKK, se sont soldées par des échecs et ont provoqué des rétorsions turques explicites utilisant la menace hydrique.

Si la Syrie est vulnérable, l'Irak, quant à lui, incarne l'acteur le plus vulnérable. Entièrement dépendant des deux fleuves pour son agriculture et son approvisionnement en eau potable, Bagdad est souvent réduit à un rôle de demandeur suppliant. Sa position négociatrice est en outre considérablement affaiblie par une gestion interne défaillante de ses ressources (problèmes de salinité, réseaux d'irrigation obsolètes), ce qui lui retire toute légitimité pour exiger une gestion plus équitable en amont. Cet affaiblissement conjoint a conduit à l'échec systémique du multilatéralisme. Aucune institution de bassin efficace n'a pu émerger, et les tentatives de coopération tripartite ont constamment échoué, minées par les déséquilibres de pouvoir intrinsèques et l'absence de volonté turque de céder le moindre contrôle.

Multiplicateurs de crises : le changement climatique et l'instabilité politique

Deux facteurs exogènes exacerbent ces dynamiques conflictuelles et consolident paradoxalement l'hégémonie turque. D'une part, le *changement climatique* accroît la rareté de la ressource via la baisse prévisible des débits, l'augmentation de la fréquence des sécheresses et l'évaporation accélérée des réservoirs. Cette rareté amplifiée renforce la valeur stratégique de l'eau que la Turquie contrôle, faisant de ses barrages des outils de puissance plus critiques que jamais.

D'autre part, l'instabilité politique chronique en Syrie et en Irak a anéanti toute capacité résiduelle de ces États à négocier collectivement ou à résister aux politiques unilatérales d'Ankara. La Turquie a su tenir profit de ce contexte de chaos pour poursuivre et accélérer le développement de ses projets hydroélectriques en toute impunité, approfondissant ainsi son emprise sur le bassin en l'absence de toute opposition coordonnée.

Une hégémonie consolidée, structurelle et durable

Alors que sur le Nil, on assiste à une sortie de l'hégémonie égyptienne, sur le Tigre et l'Euphrate, on observe une consolidation de l'hégémonie turque. La Turquie a réussi à transformer sa position géographique avantageuse en une domination stratégique concrète, matérialisée par des infrastructures colossales (le GAP) et soutenue par un discours politique cohérent et volontariste.

Affaiblis par des décennies de conflits, de mauvaise gestion interne et de divisions, la Syrie et l'Irak se trouvent dans l'incapacité structurelle de contester cet ordre établi. Ils sont condamnés à une posture réactive, subissant les décisions unilatérales d'Ankara plutôt que de participer à une gestion collective et équilibrée. Ainsi, ce bassin fluvial demeure l'une des illustrations les plus nettes au monde d'une hydro-hégémonie évidente, où le contrôle de l'eau incarne la manifestation ultime du pouvoir régional.

Le Fleuve du Nil et l'interminable discorde entre l'Égypte et l'Éthiopie

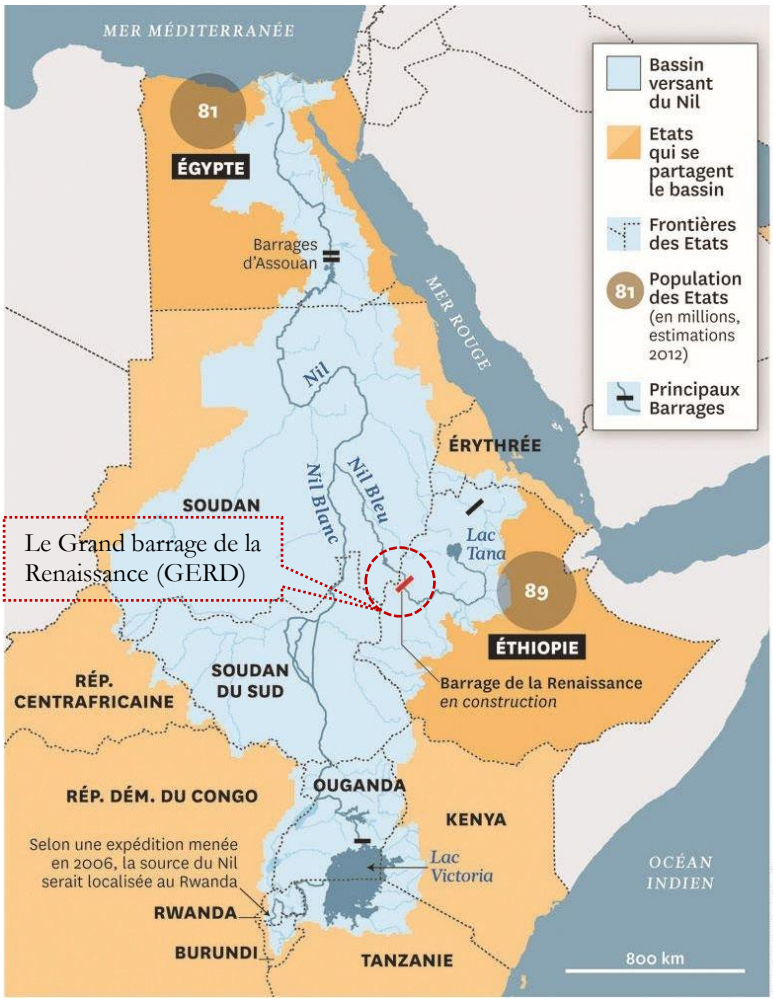




Photo 115 : Le Grand barrage de la renaissance (hors normes, hors échelle)





Figure 77 : Le fleuve du Nil sa vallée et les principaux barrages offensifs principalement le barrage GERD.
Source : le projet de barrage d'hethiopie sur le Nil - Search Images



Annexe 9 : Témoignages, Poèmes et Littératures

Le témoignage d'une femme portugaise qui a retenu par cœur les récits de Gibran

Sabias palabras	Voici la traduction en français du texte Portugaise
Te voy a decir uno poesia de un libanés Cristiano con education occidental, no se caso nunca. Tu hijos, no son tus higos, son hijos e hijas de la vida deseosa de si misma. No nacen de ti, sino a través de ti, y aunque estan contigo, no te pertenecen. Puedes darles tu amor, per no tus pensamientos porque ellos tienen sus proprios pensamientos. Puedes abrigar sus cuerpos, pero no sus almas, pues ellas habitan la casa del manana, que no puedes visitar ni siquiera en suenos. Puedes esforzarte en ser como ellos, pero no procures hacerlo semejantes a ti, porque la vida no retrocede ni se detiene en el ayer. Eres el arco del cual tus hijos, como flechas vivas, son lanzados. Deja que la inclinacion en tu mano de arquero sea para la felicidad. Duele decirlo pero es así!! Lien : Nanfitnes Roble Gimenez \| Duele decirlo pero es así!! \| Instagram	Le témoignage d'une femme âgée qui connait les poèmes du poète Khalil Gibran par cœur et le raconte avec fierté Sages paroles. Tu veux que je te dise une poésie d'un chrétien libanais avec une éducation occidentale, il ne s'est jamais marié. Tes enfants, ce ne sont pas tes figues, ce sont des fils et filles de la vie qui aspirent à elle-même. Ils ne naissent pas de toi, mais à travers toi, et même s'ils sont avec toi, ils ne t'appartiennent pas. Tu peux leur donner ton amour, mais pas tes pensées car ils ont leurs propres pensées. Tu peux abriter leurs corps, mais pas leurs âmes, car elles habitent la maison de demain, que tu ne peux même pas visiter dans tes rêves. Tu peux t'efforcer d'être comme eux, mais ne t'efforce pas de les rendre semblables à toi, parce que la vie ne recule ni ne s'arrête dans le passé. Tu es l'arc dont tes enfants, comme des flèches vivantes, sont lancés. Laisse que l'inclinaison de ta main d'archer soit vers la joie. C'est douloureux de le dire, mais c'est ainsi !! Gibran Khalil Gibran (January 6, 1883 – April 10, 1931)

Khalil Gibran



Et une femme qui portait un enfant dans les bras dit,
Parlez-nous des Enfants.
Et il dit : Vos enfants ne sont pas vos enfants.
Ils sont les fils et les filles de l'appel de la Vie à elle-même,
Ils viennent à travers vous mais non de vous.
Et bien qu'ils soient avec vous, ils ne vous appartiennent pas.

Vous pouvez leur donner votre amour mais non point vos pensées,
Car ils ont leurs propres pensées.
Vous pouvez accueillir leurs corps mais pas leurs âmes,
Car leurs âmes habitent la maison de demain, que vous ne pouvez visiter,
pas même dans vos rêves.
Vous pouvez vous efforcer d'être comme eux,
mais ne tentez pas de les faire comme vous.
Car la vie ne va pas en arrière, ni ne s'attarde avec hier.

Vous êtes les arcs par qui vos enfants, comme des flèches vivantes, sont projetés.
L'Archer voit le but sur le chemin de l'infini, et Il vous tend de Sa puissance
pour que Ses flèches puissent voler vite et loin.
Que votre tension par la main de l'Archer soit pour la joie ;
Car de même qu'Il aime la flèche qui vole, Il aime l'arc qui est stable.

(Extrait du recueil *Le Prophète*)
(sculpture de Gudmar Olovson)

Khalil Gibran, Enfants, 1, Poème, Sélection du Club des Poètes
https://www.poesie.net/gibran1.htm

Une poésie sublime du grand poète libanais d'expression arabe et anglaise ainsi qu'un artiste peintre, Gibran Khalil Gibran [جبران خليل جبران] né le 6 janvier 1883 à Bcharré (dans la *Moutassarifat* du Mont-Liban) et mort le 10 avril 1931 à New York.



Votre Liban et le mien 🌲🌳

Vous avez votre Liban et j'ai le mien.
Vous avez votre Liban avec ses problèmes et j'ai le mien avec sa beauté.
Vous avez votre Liban avec tous ses intérêts et toutes ses tendances et j'ai le mien avec tous ses rêves et toutes ses attentes.
Vous avez votre Liban : contentez-vous de lui, et j'ai le mien, mais moi, je ne me contente que de l'unique et de l'absolu.
Votre Liban est un nœud politique que le temps essaie de défaire, alors que le mien, ce sont des collines qui s'échappent majestueuses et imposantes vers l'azur du ciel.
Votre Liban est un problème international ballotté par les vagues de la nuit, alors que le mien, ce sont des vallées calmes et envoûtantes : sur leurs versants vibrent les sons des cloches et les chants des rivières.
Votre Liban, c'est un conflit entre quelqu'un qui vient de l'ouest et un autre du sud ; le mien est une prière qui s'envole le matin quand les bergers conduisent leurs troupeaux vers les prairies et qui monte le soir quand les paysans reviennent des champs et des vignobles.
Votre Liban est un gouvernement à têtes multiples, alors que le mien est une montagne noble et paisible assise entre mer et plaines, comme un poète dans l'éternité.
Votre Liban est une ruse qu'utilise le renard quand il rencontre l'hyène et celle-ci le loup, le mien me renvoie, ô souvenirs, les chants des filles les nuits de pleine lune et ceux de leurs amies entre l'aire de battage et le pressoir.
Votre Liban est une partie d'échecs entre un chef religieux et un commandant d'armée, alors que le mien est un temple où j'entre par l'esprit lorsque mon regard se lasse du visage de cette civilisation qui marche sur des roues…

« Il était temps » : Discours de l'artiste Georges Khabbaz lors de la cérémonie de remise des prix « Visages du Liban » le 17 juin 2013.

Il était temps
Il était temps que vous nous remarquiez enfin
Il était temps que pour un peuple, on nous prenne pour des moins que rien
Il était temps que nos idées n'aient pas à changer
Laissez-nous ainsi divisés, la décision n'est pas forcée
Et nous réduisons ce petit pays encore plus qu'il n'est petit
Il était temps qu'on laisse saigner nos blessures ouvertes
Il était temps qu'on n'ait pas à vivre dans l'aisance
Il était temps que les affamés attendent que le passant les rassasie
Et que ceux qui ont émigré depuis des années restent sans retour
Et que ceux dont les droits sont bafoués soient encore noyés dans le supplice
Il était temps pour le gouvernement, il était temps pour les élections
Le communautarisme est délicieux, ce n'est pas le moment de s'en libérer
Restons dans le confessionnalisme, six et six répété
Il était temps que la vie soit douce sans que le monde ne se repose
Il était temps que l'armée contrôle, que chacun garde ses armes
À quoi bon les dialogues sans s'asseoir à la table ?
Restons en rassemblements sans bâtir un État
Et nos concasseurs spoliés vendent nos montagnes en gravats
Et nos côtes comblées, à quoi bon la nature ?
Laissez-nous ainsi, inconscients, semer du poison dans nos terres
Nous ne savons où sont les disparus, et les larmes des mères ne sèchent pas
Il était temps que le Trésor se vide, on ne peut plus suffire sans soucis
Et les arbres tristes de mon pays, on les arrose de sang de temps en temps
Il était temps qu'on allonge la mèche et qu'on cherche encore dans les recoins
Les jours devant nous sont longs, les intentions finiront par s'éclaircir
On nous a distraits avec le narguilé, les crues finiront par s'entrechoquer
Il était temps qu'on nous laisse distraits, la patrie a toujours été ainsi
J'ai peur que dans des années, nous mendiions une patrie au monde.

في وقت
في وقت بعد بكير تفرجوا علينا
في وقت لشعب نصير شوصاير علينا
في وقت مش مضطرين افكارنا تتغير
خلونا هيك مقسومين ما القرار مسير
ونصغّر هالبلد الصغير اكتر منو زغير
في وقت تركوها تنزف جراحنا المفتوحة
في وقت مش مضطرين نعيش البحبوحة
في وقت للجوعانين لاحق المعتر يشبع
واللي هاجر من سنين خللي بلا ما يرجع
واللي حقوقو مهضومة انقعوا بعد بالعذاب
في وقت للحكومة وفي وقت للانتخاب
لذيذة الطائفية مش وقتا هلأ نتحرر
خلينا بالمذهبية والستة وستة مكرر
في وقت ليحلا العيش بلا ما العالم يرتاحوا
في وقت يسيطر الجيش كل واحد يبقى عسلا.
لشو دخلك الحوارات بلا القعدة عالطاولة
خلينا تجمعات وبلا ما نبني دولة
وكساراتنا المهضومة جبالنا بحص بتبيعا
وشواطينا مردومة شو الها عازة الطبيعة
خلونا هيك مبنجين ونزرع اراضينا سم
ما نعرف وين المفقودين وماتنشف دموعا للا
في وقت تفوش الخزينة ما فينا نكفي بلا هم
وشجر بلادي الحزينة كل فترة بتسقوها دم
في وقت طولوا الفتيلة ودوروا بعد الزوايا
الايام قدامنا طويلة لاحقا تصفا النوايا
ولهونا بالارجيلة لاحقين يصطموا الروايا
في وقت خلونا ملهيين كل عمرو هيك الوطن
يا خوفي بكرا بعد سنين من العالم نشحد وطن

Être libanais ce n'est pas une nationalité mais plutôt un métier.

Être libanais c'est un métier, un métier qui se transmet d'une génération en génération. Chaque génération transmet à la suivante ses peines, ses joies, ses craintes et ses traumatismes. Être libanais n'est pas un métier de tout repos, vous pouvez faire des heures de méditation, vous flirterez toujours avec un burn-out.
Être libanais est un métier qui exige un seuil de résistance au stress élevé. Un drone israélien traverse la frontière et c'est tous les libanais qui frémissent. Les américains menacent l'Iran et c'est tous les libanais qui tremblent. La guerre en Syrie s'éternise et c'est tous les libanais qui prient que le Liban soit épargné.
Être libanais est un métier répétitif qui consiste à basculer en permanence de l'espoir au désespoir.
Être libanais est un métier de névrosé : pour certains aimer le Liban mais d'être incapable d'y vivre, pour d'autre c'est maudire le Liban mais être incapable de la quitter.
Être libanais est un métier pour lequel on signe un contrat à vie, on peut quitter le Liban mais le Liban ne vous quitte jamais, Ou que vous soyez, il vous rattrapera.
Être libanais est un métier mal payé, c'est un apprentissage permanent. On naît libanais mais on ne le devient qu'à la force des épreuves.
Personne n'est suffisamment armé pour être libanais, il y'a toujours un moment où on n'a plus envie d'être libanais. Les libanais noient leur tristesse au son de Feirouz, ayant toujours en mémoire la beauté de leur pays, la bonté de ses citoyens, le fantasme de ses cris de rues, de ses rires de ses klaxons et de ses embouteillages, des vieux en cercle jouant aux cartes et fumant un narguilé, de ses promenades au bord de mer et ce coucher de soleil. Ils pensent à Khalil Joubran, à Amin et Ibrahim Maalouf, Bachar Mar-Khalifé, Nadine Labaké, Wajdi Mouawad, Zeina Abi Rached. Les yeux fermés, ils pensent à tous ce que le Liban a de plus beau.
Être libanais c'est garder espoir malgré la colère et l'injustice.
Être libanais c'est faire soi les mots de Brel et se souvenir qu'il est des terres brulées donnant plus de blé qu'un meilleur avril.
Garder espoir et se relever. C'est le Liban. *Hayda Loubnan* !

Le Liban vu par le comédien Roda Fawaz, dans sa dernière chronique #IP

Le port de Noël مَرفَأ لِـ ميلاد

Je danse avec le blé de noël du dabké**
Je tricote noël avec d'autres fêtes qui sont déjà passées et il ne me reste qu'un seul point de couture.
Les plaies sont toujours saignantes et le deuil est toujours fébrile et porte le noir
Les cendres complètent le point de couture et décorent noël avec des files de nouvelles promesses pour que les enfants puissent fêter noël
**Blé de noël (dans les villages on plante des petits pots de blé qu'on place sous les sapins début décembre et qui pousseront à noël)*
**Dabké (type de danse folklorique très connue au Liban et qu'on le danse pendant les fêtes)*
***il a utilisé la métaphore du tricot mais on peut la comparer aux maillons de la chaine*
Les enfants ont distribué leurs jouets comme pour semer la bénédiction, et leurs larmes ont décoré les sapins, ils ont accroché des cloches en pleur qui ont raisonné avec les verres brisés, qui ont raisonné avec les âmes des mères, les âmes des étoiles. La mère qui a perdu son étoile ne peut que se plaindre.
Le blé qui a absorbé le sang a porté sa tenue de couleur pourpre*, il a explosé en farine blanche façonnée par les larmes.*
**Le blé (le blé stocké au port, dont les réservoirs ont explosé avec l'explosion du port)*
**La pourpre de Tyr (aussi appelé pourpre impériale, pourpre royale ou encore pourpre antique, est une teinture rouge violacée dont l'invention est attribuée aux Phéniciens)*
*Saint joseph apaise les pères. Il récolte la tristesse des gens et les offre à la sainte Marie pour qu'elle apaise les gens avec la naissance de jésus. Il lui dit, sainte Marie c'est ta fête, fait du pain**
Jésus qui vient de son royaume, entre les dégâts du port et les débris métalliques, il a bloqué les clous de percer les âmes du peuple.*
**Pain (le pain de l'eucharistie de la messe)* **Clous (en référence aux clous lors de la crucifixion du christ)*
Il y a des gens qui ont essayé de récolter et de retrouver les cris de leurs enfants dans l'écho du blé dispersé. Saint Marie tu as bien pu supporter la mort de ton enfant malgré toute ta douleur, aide les mères d'ici
Comme les roses qui portent des épines, il y a aussi des roses qui cassent les épines et quand on les crucifie ils donnent la vie aux morts.

Rudy Rahmé.

Annexe 10 : Restitution de photos aériennes et de cartographies (Archives)

Cartes historiques du Liban et Palestine, Archives



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Figure 78 : Carte de la province du Liban

Carte de la province du Liban, publiée sous le patronage de la Société orientale de Münich / par R. Huber, ... | Gallica
Source : Bibliothèque nationale de France, département Cartes et plans, GE C-3477 (1-4).
https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b530607390

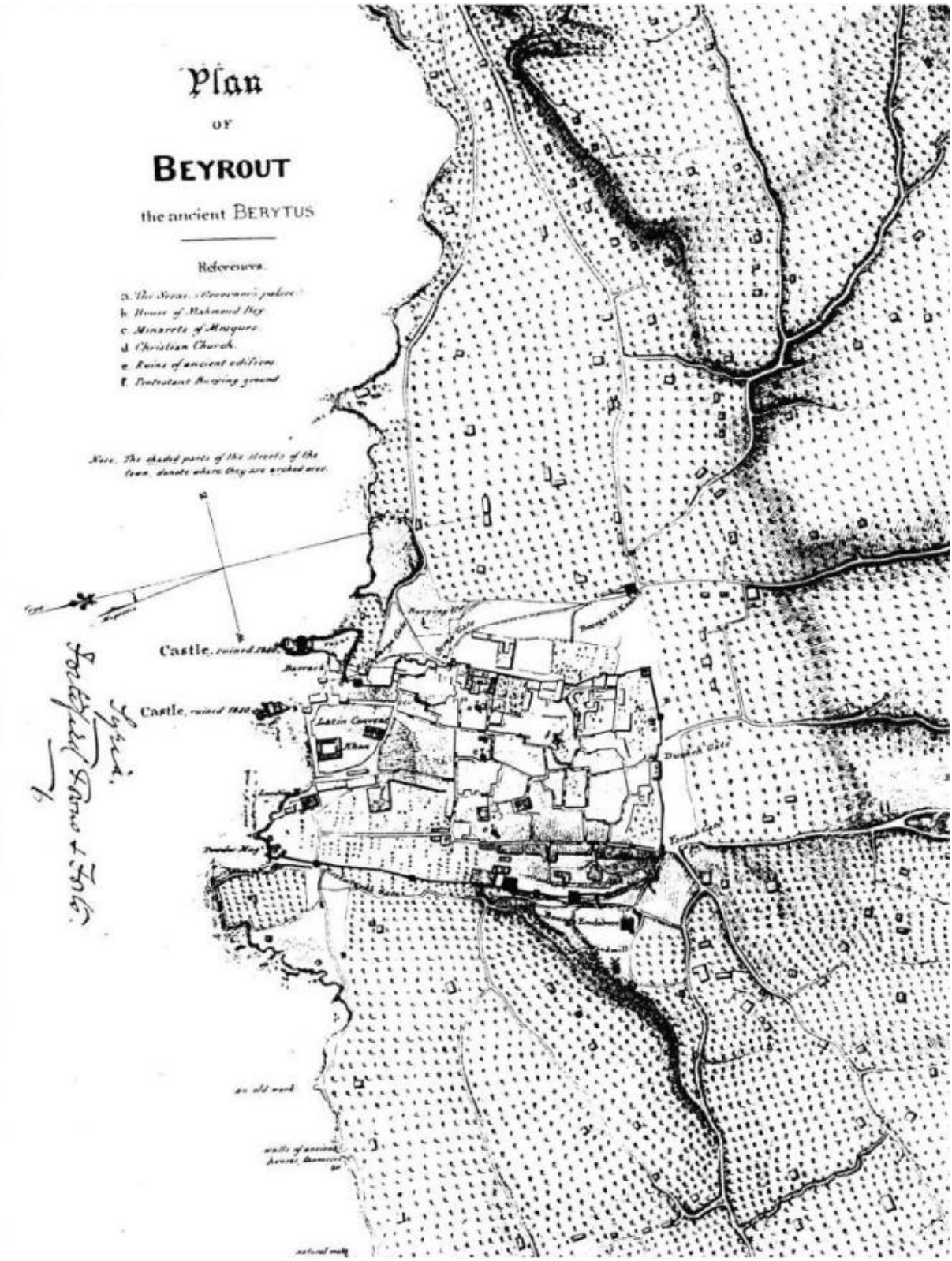


Figure 79 : Beyrouth en 1841.

Source : Public Record Office, Londres, M. Davie.

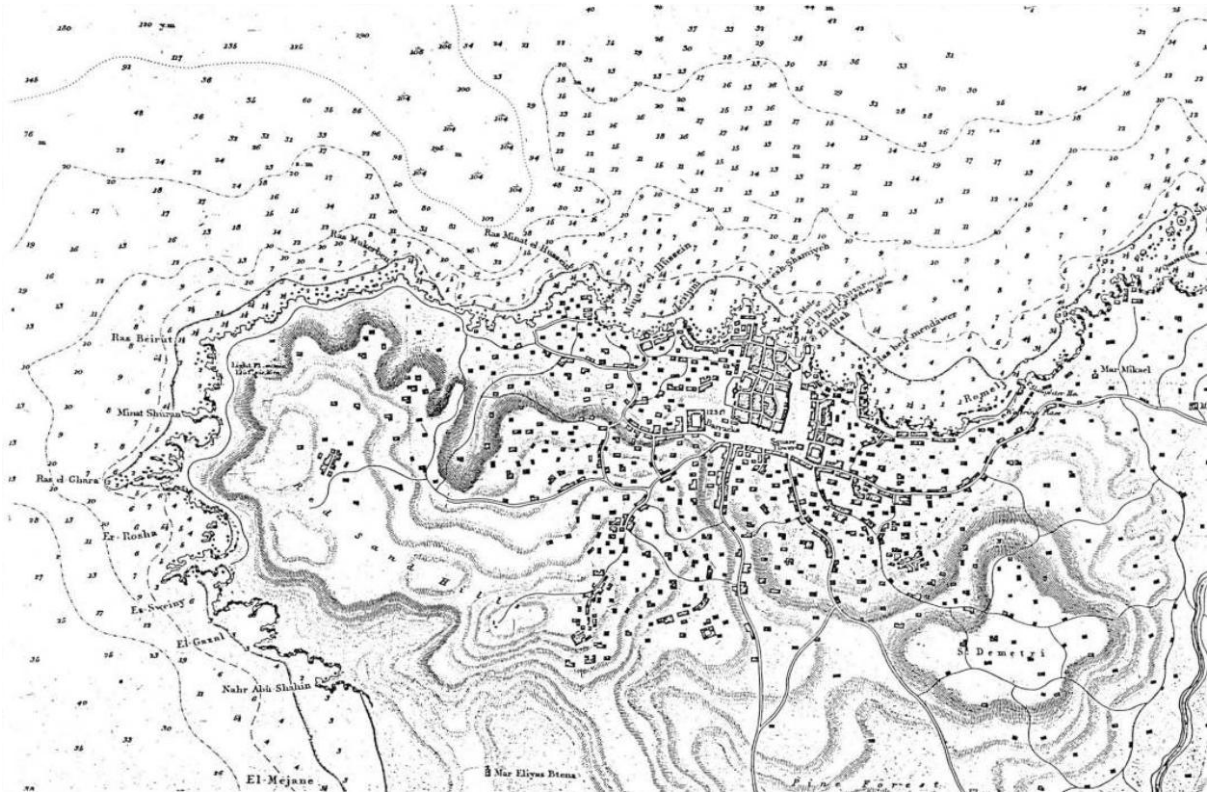


Figure 80 : Beyrouth et sa banlieue en 1859.

(Source : Hydrographie Office, Londres, extrait)

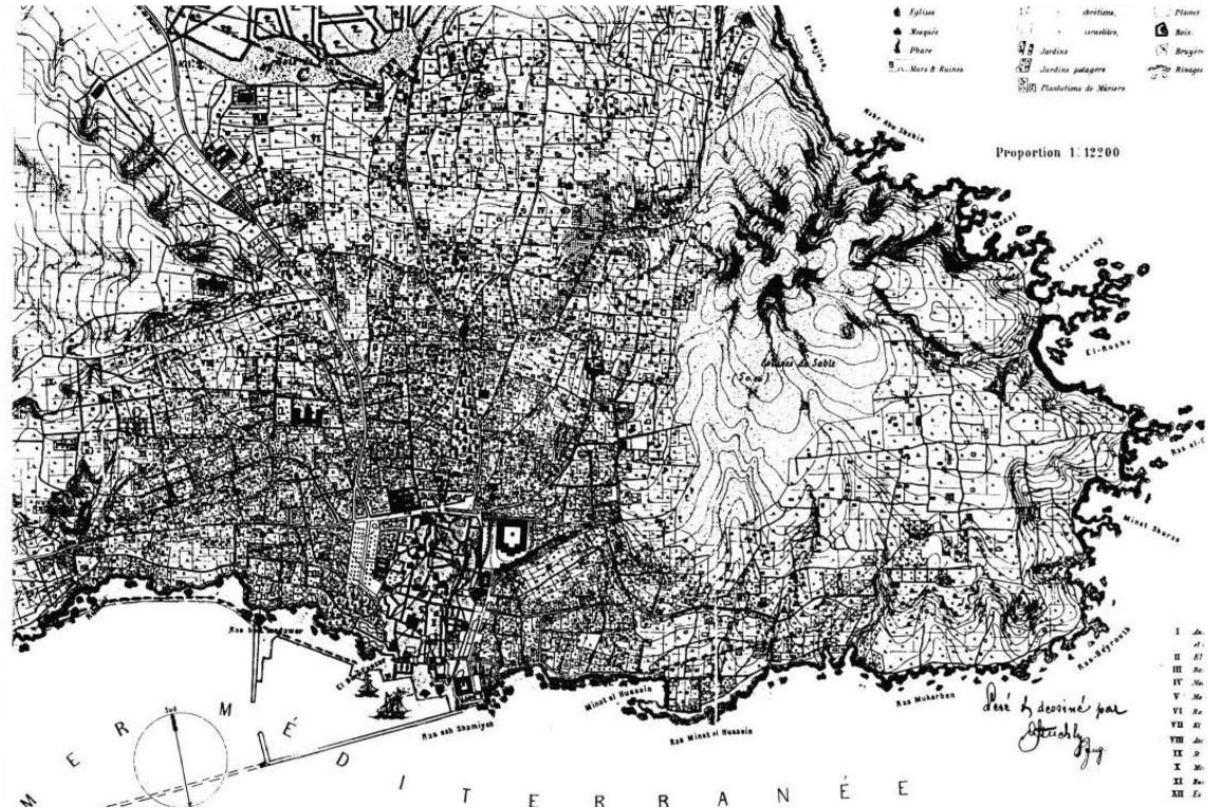


Figure 81: Beyrouth en 1876

Source : Davie May, Beyrouth et ses faubourgs : Une intégration inachevée, Beyrouth, Presses de l'Ifpo, 5 septembre 2013, p.113, (Cahiers du Cermoc (1991-2001)), [En ligne], <http://books.openedition.org/ifpo/3299>, (Consulté le 13 avril 2019).





Photo 116 : Sidon. Vue aérienne oblique de Sidon depuis l'ouest, 24 août 1936.
Plaque de verre, 9 x 11 cm https://www.usj.edu.lb/poidebard/s4/s4p10.htm



Photo 117 : Sidon. Vue aérienne oblique du port intérieur depuis le nord à basse altitude.

Au premier plan, le château de la mer qui gardait la passe du port,
Nég. gélatine 13,5 x 16,5 cm
9 octobre 1934, 8h25, 500m
https://www.usj.edu.lb/poidebard/s4/s4p9.htm

Photo 118 : Beyrouth. Vue oblique prise de l'est.
En avant-plan, le futur quartier arménien de Bourj-Hammoud en développement,
Tirage papier, 13 x 18 cm, 16 juillet 1936.



Beyrouth.
Photo 119 : Vue aérienne oblique prise du nord en direction de l'embouchure du fleuve de Beyrouth.
On y voit presque tous les camps et les nouveaux quartiers arméniens de la périphérie est de la ville.
Tirage papier, 18 x 24 cm, Aéro-Levant, 15 mars 1939.

https://www.usj.edu.lb/poidebard/s4/s4p14.htm



Photo 120 : Photographie aérienne de Tyr en 1934. L'île antique est reliée au continent par une bande de terre depuis le siège d'Alexandre le Grand.

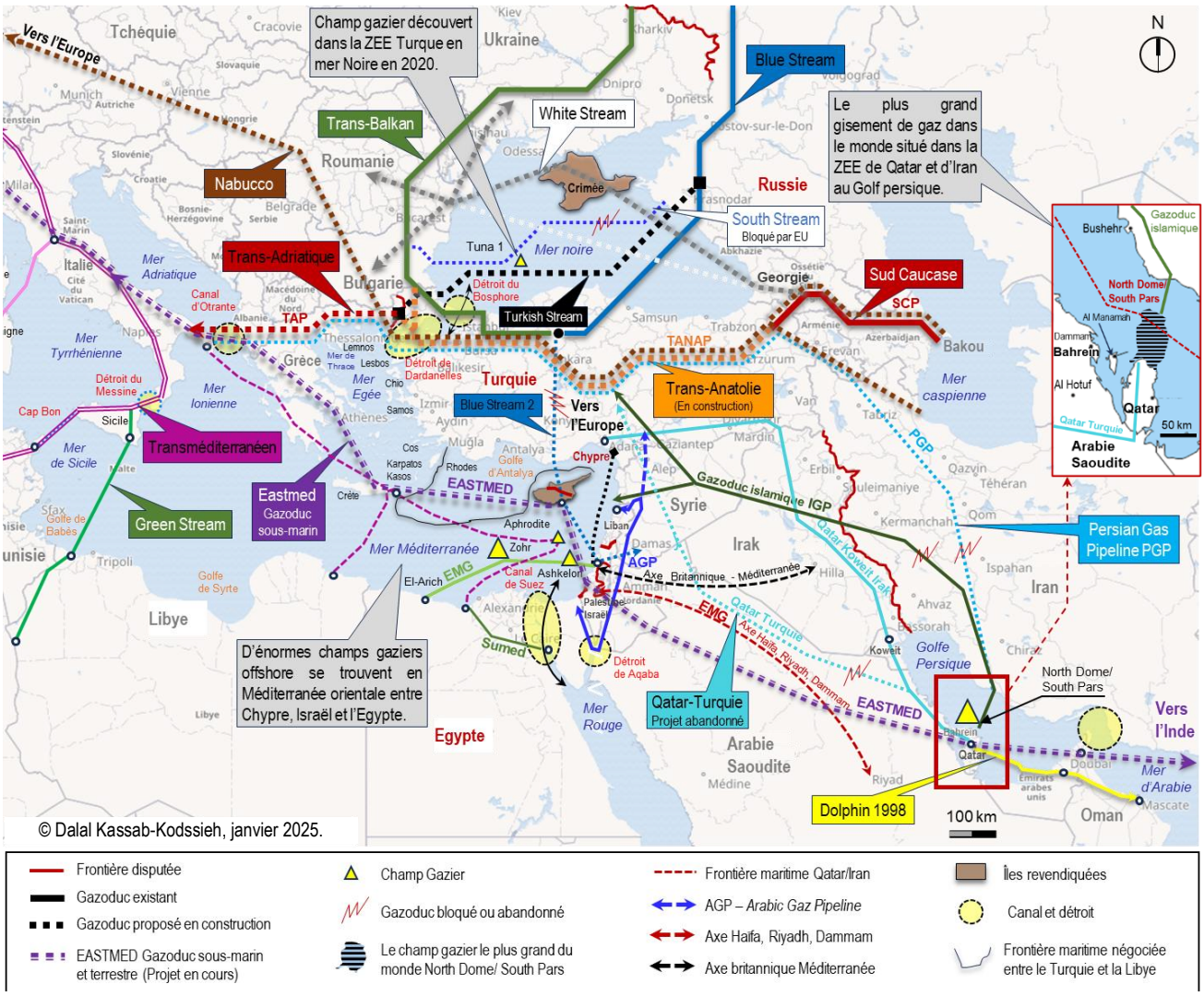


Photo 121 : Vue aérienne oblique de Tripoli depuis l'ouest., 17 septembre 1936.
Tirage papier 18 x 24 cm. Source : https://www.usj.edu.lb/poidebard/s4/s4p6.htm



Annexe 11 : Restitution des schémas et des cartographies mondiaux

Corridors des flux gaziers en Méditerranée



Carte 159 : Les corridors des flux gaziers en Méditerranée orientale et en Méditerranée.

© Dalal Kassab-Kodssieh, janvier 2025.

Répartitions des réserves prouvées de pétrole en 1994, 2004, 2014 et 2019 (en %)

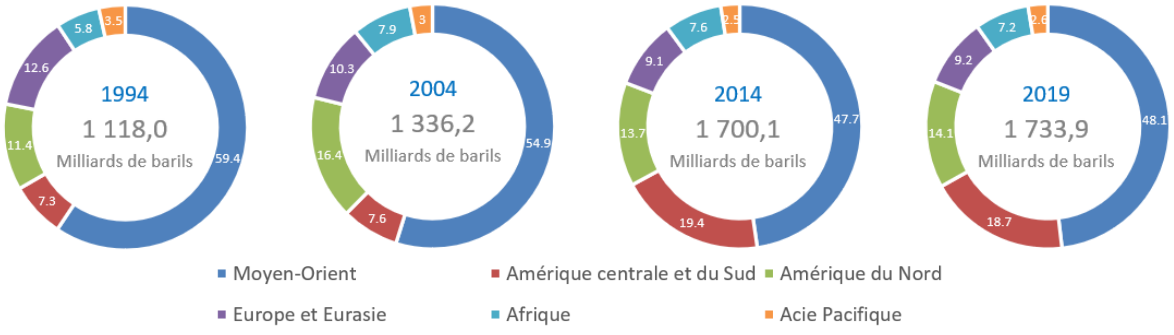


Figure 82 : Évolution des réserves de pétrole par zone géographique en 1994, 2004, 2014 et 2019

Illustration : © Dalal Kassab-Kodssieh, janvier 2025.
Source : (© Connaissance des Énergies) Réserves et Production de pétrole dans le monde : chiffres clés

Projets postsoviétiques de construction de gazoducs et d'usines de liquéfaction du gaz



Gazoducs	Puissance*	Mise en service
1 Nord Stream	55	2011
2 Nord Stream-2	55	2020
3 Turkish Stream	31	2020
4 Blue Stream	16	2002
5 Iamal-Europe	33	1999
6 Force de Sibérie	38	2019
7 SRTO-Torjok	28,5	2006
8 S.-K.-V.[1]	30	2011
9 Oukhta-Torjok	45	2012
10 "Corridor sud"[2]	63	2017
11 Bovanenkovo-Oukhta	140	2012
12 Bovanenkovo-Oukhta-2	58	2017
13 Oukhta-Torjok-2	45	2019
14 Griazovets-Vyborg	55	2011
15 "Corridor sud"[3]	63	2016
16 Potchinki-Griazovets	36	2012
17 Force de Sibérie-2	30	nd

* En milliards de m³ 1. Sakhaline-Khabarovsk-Vladivostok, 2. Itinéraire oriental, 3. Itinéraire occidental

Principaux gazoducs :
opérationnels
en construction
en projet
Autres gazoducs en service

Usines de liquéfaction de gaz
opérationnelle
en construction

Figure 83 : La Russie assoit sa puissance sur les gazoducs

Source : https://www.courrierinternational.com/grand-format/le-monde-en-cartes-comment-la-russie-assoit-sa-puissance-sur-les-gazoducs

Les projets de transports intégrés aux Nouvelles routes de la soie

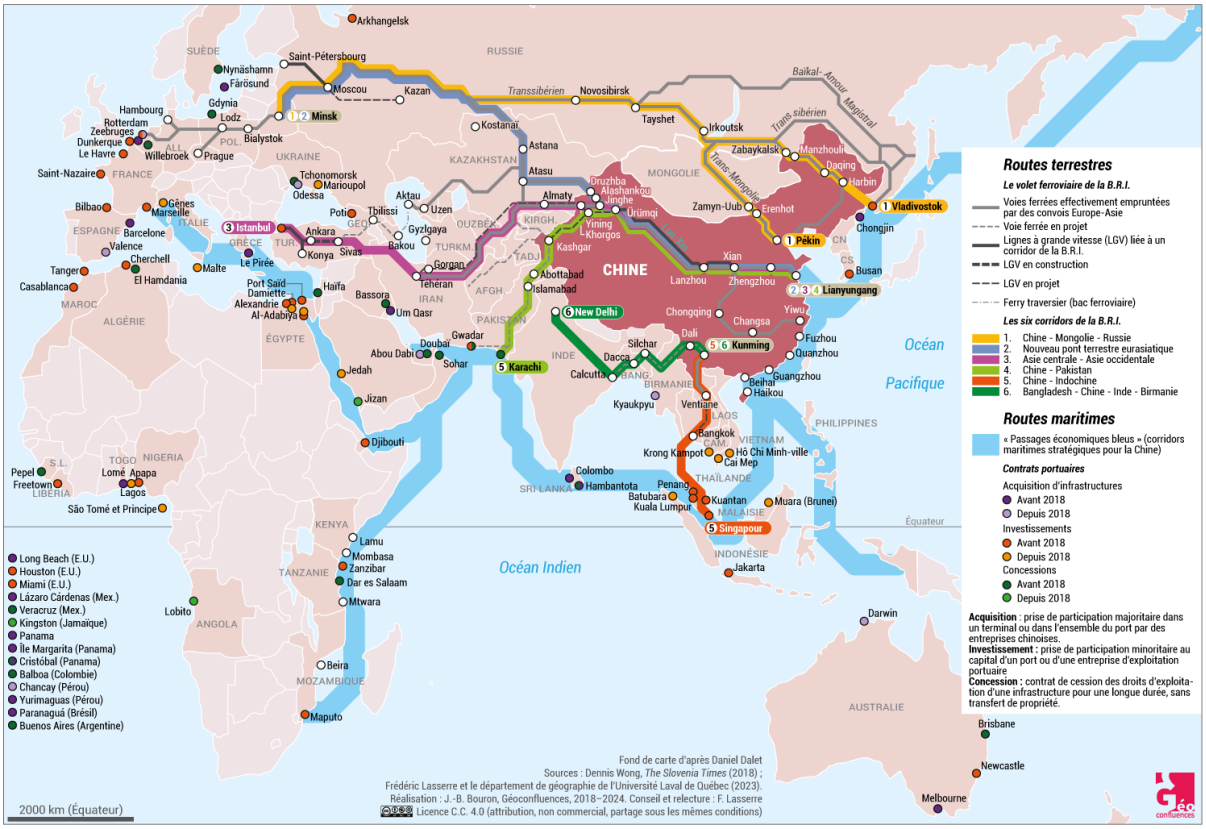
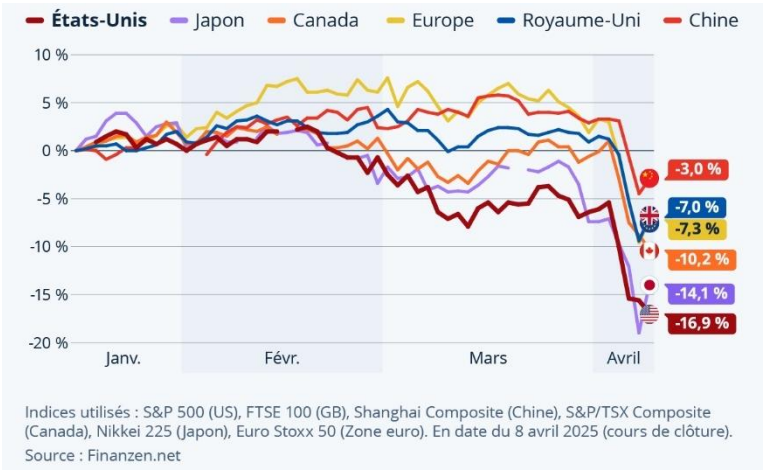


Figure 84 : Les projets de transports intégrés aux Nouvelles routes de la soie, version revue et actualisée en 2023.
Source : https://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/routes-de-la-soie

Les tarifs douaniers de Trump plombent les marchés boursiers, avril 2025.



Une guerre de géants pour quelques nanomètres

Les semi-conducteurs taïwanais dans la mire de la Chine et des États-Unis

Figure 85 : L'évolution des principaux indices boursiers mondiaux depuis l'investiture de Trump (17 janv. au 8 avr. 2025)

Source : Graphique : Les tarifs douaniers de Trump plombent les marchés boursiers | Statista



Carte 160 : L'ile de Taiwan et espace maritime revendiqués par la Chine depuis 2021, éditée par Dalal Kassab, 2025.
Fond de carte : https://www.courrierinternational.com/article/geopolitique-la-chine-allie-economique-devenu-menace-militaire

Classement des États du monde par arsenal nucléaire, 2024.

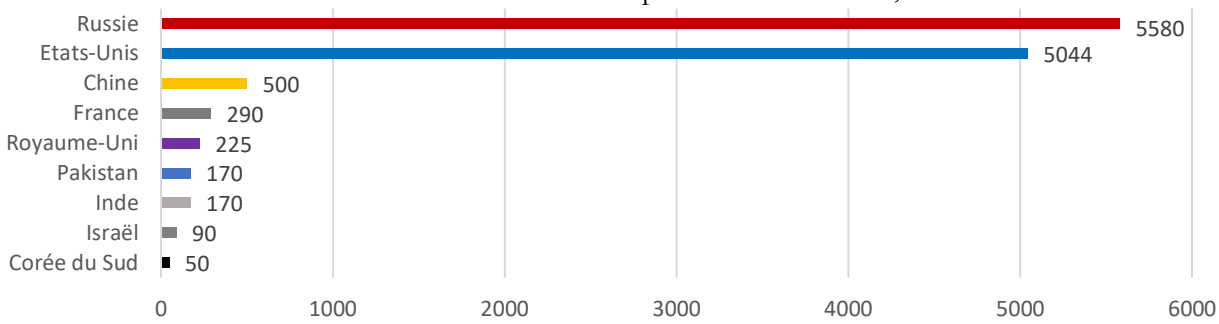


Figure 86 *:* Classement des États du monde par arsenal nucléaire (Nombre d'ogives nucléaires), 2024. Source : FAS

Classement des pays du Proche et Moyen-Orient en termes de nucléaire

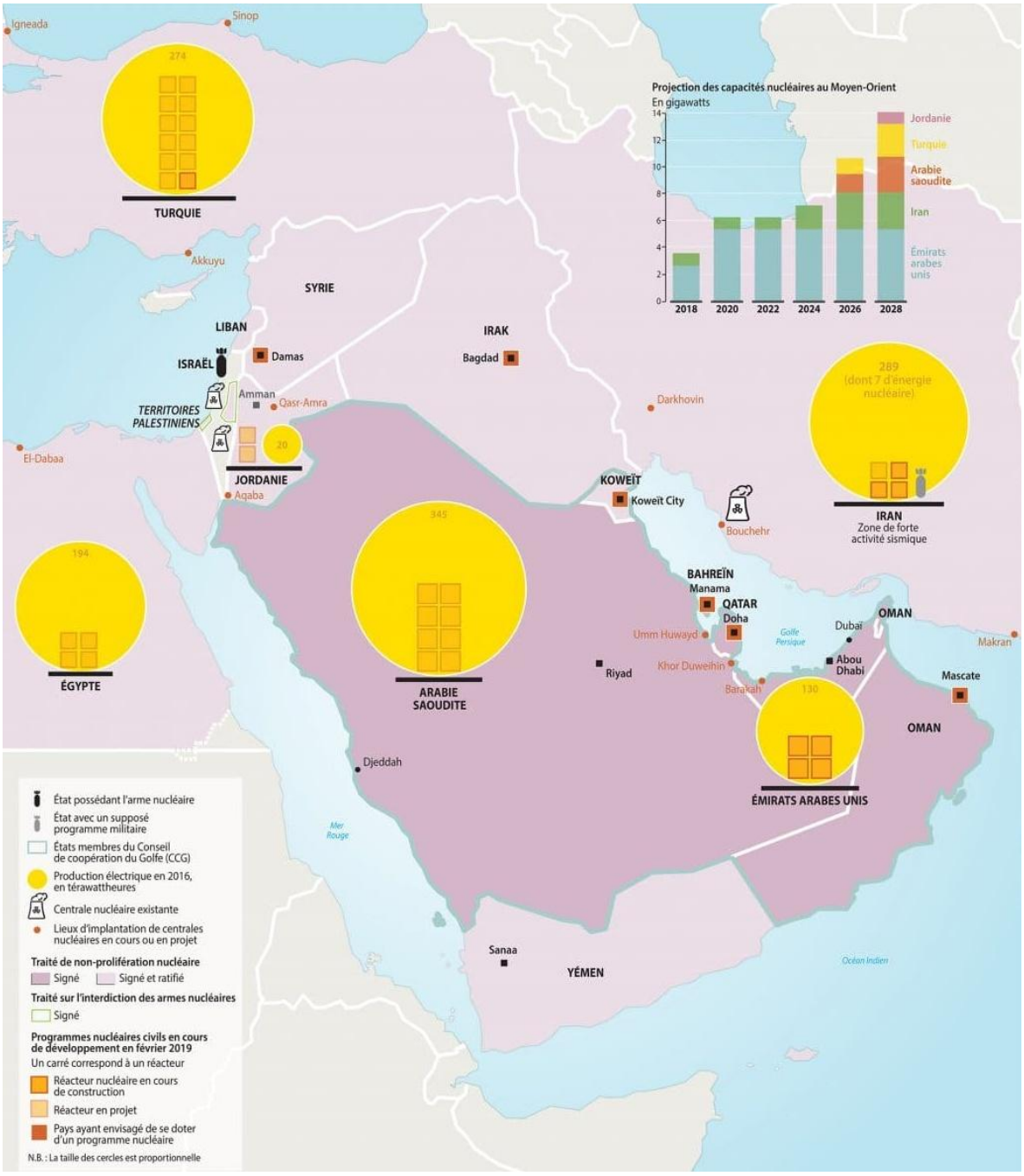


Figure 87 : Le nucléaire au Proche et Moyen-Orient, octobre 2019.
Source : https://www.areion24.news/2020/04/22/vers-une-guerre-nucleaire-au-moyen-orient/

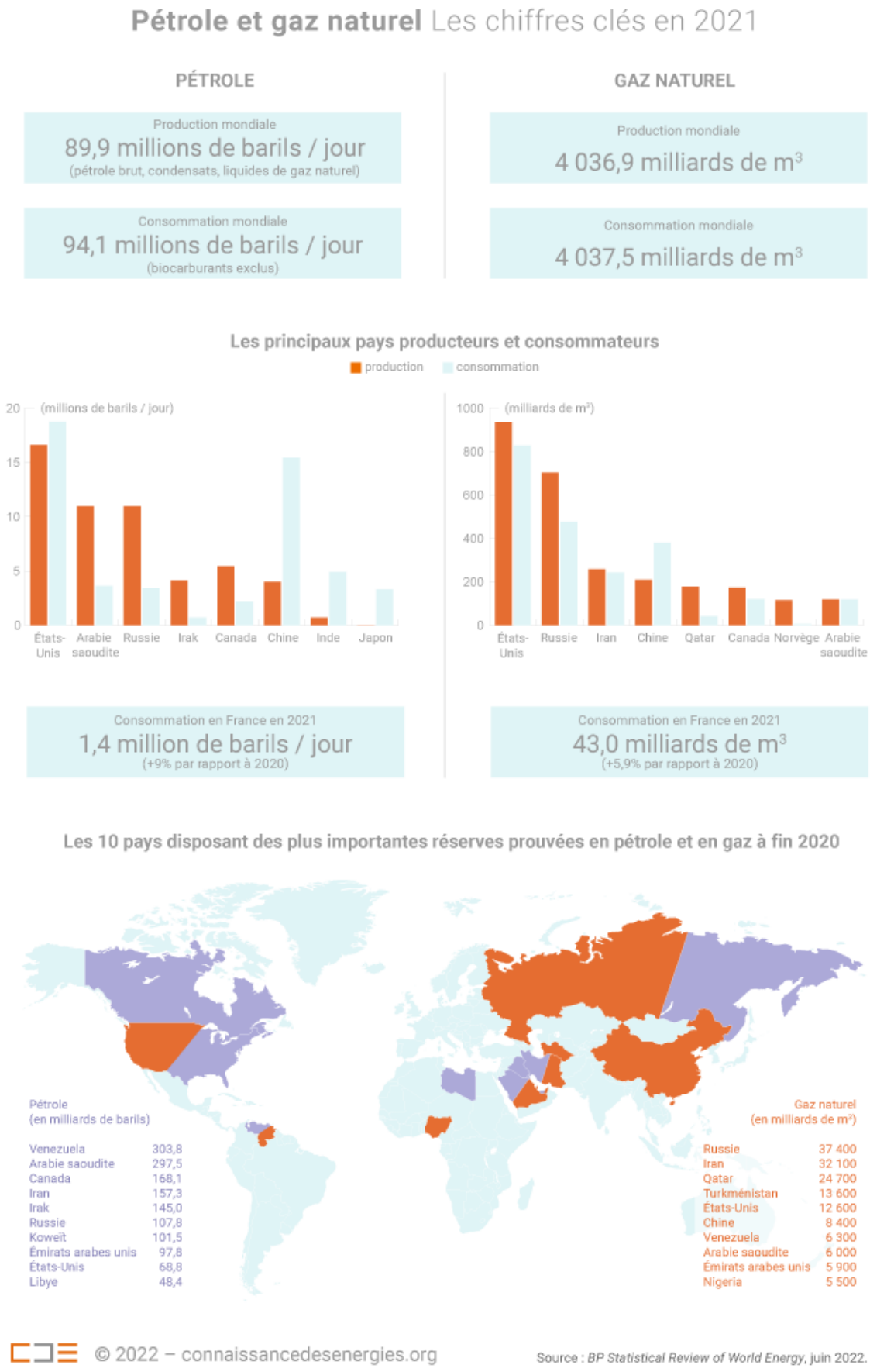


Figure 88 : Pétrole et gaz naturel, les chiffres clés en 2014 et 2021.

Source : https://www.connaissancedesenergies.org/fiche-pedagogique/reserves-de-petrole-dans-le-monde

Annexe 12 : Restitutions cartographiques paysagères et environnementales

– Collecte de données

Carte de l'occupation du sol

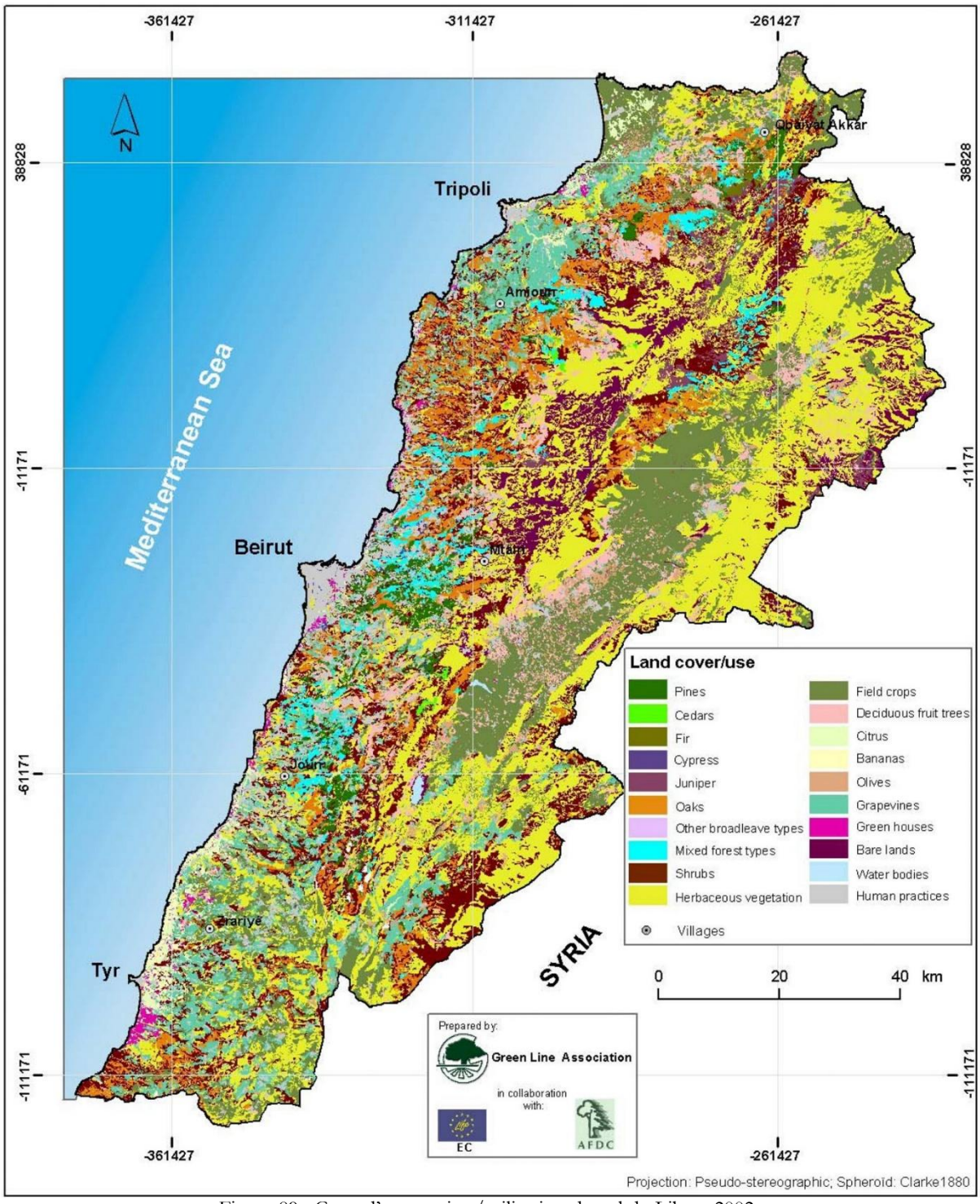


Figure 89 : Carte d'occupation/utilisation du sol du Liban, 2002.
Produite par l'interprétation visuelle d'images satellitaires indiennes IRS (5 m) (LNCSR-LMOA, 2002).

https://gifex.com/fr/wp-content/uploads/42397/Carte-d-occupation-utilisation-du-sol-du-Liban-2002.jpg

Carte forestière

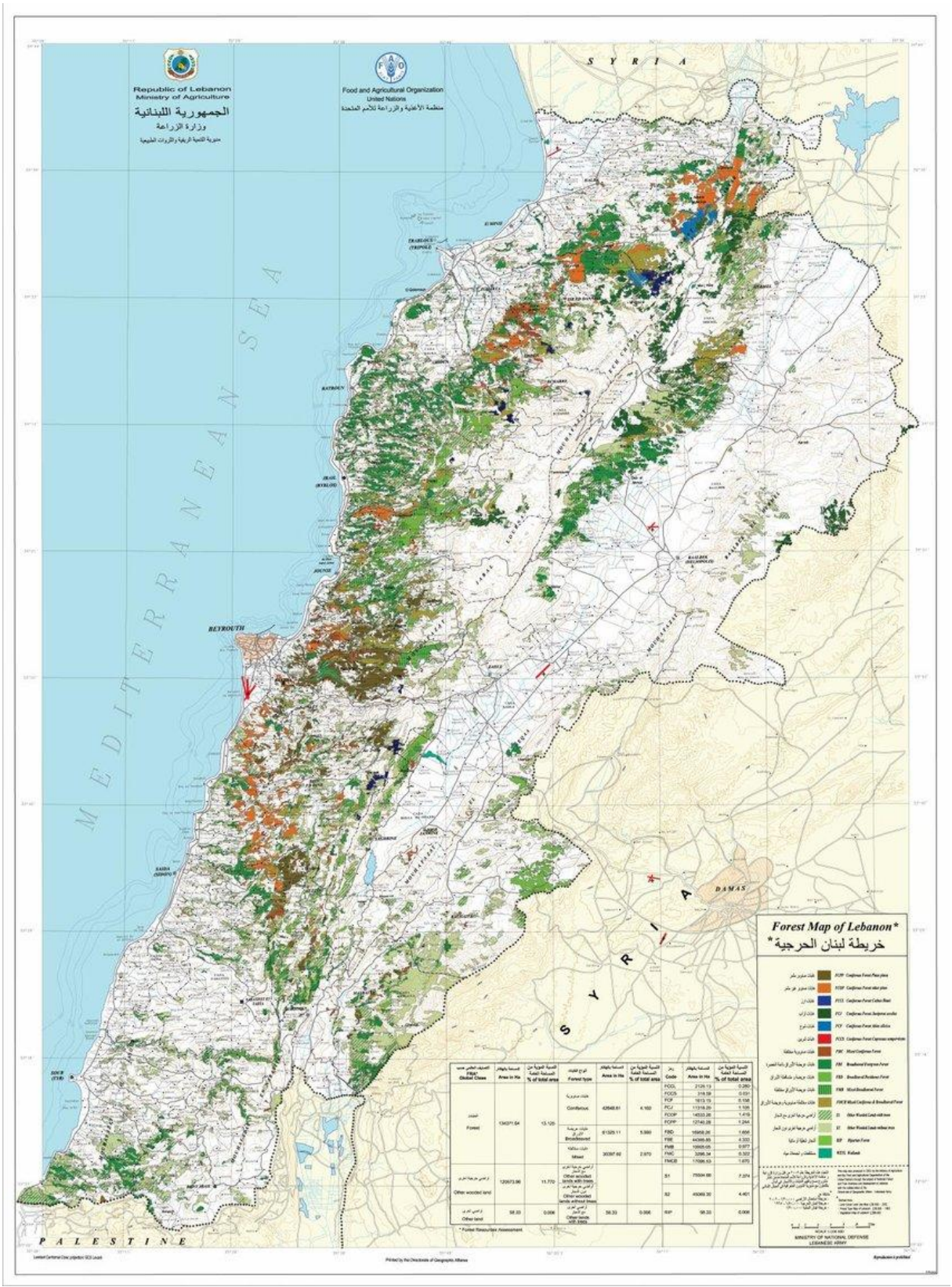


Figure 90 : Carte forestière du Liban, *Forest map of Lebanon developed by the Ministry of Agriculture and FAO.*

https://www.researchgate.net/figure/Forest-map-of-Lebanon-developed-by-the-Ministry-of-Agriculture-and-FAO_fig3_282852850

Carte agricole

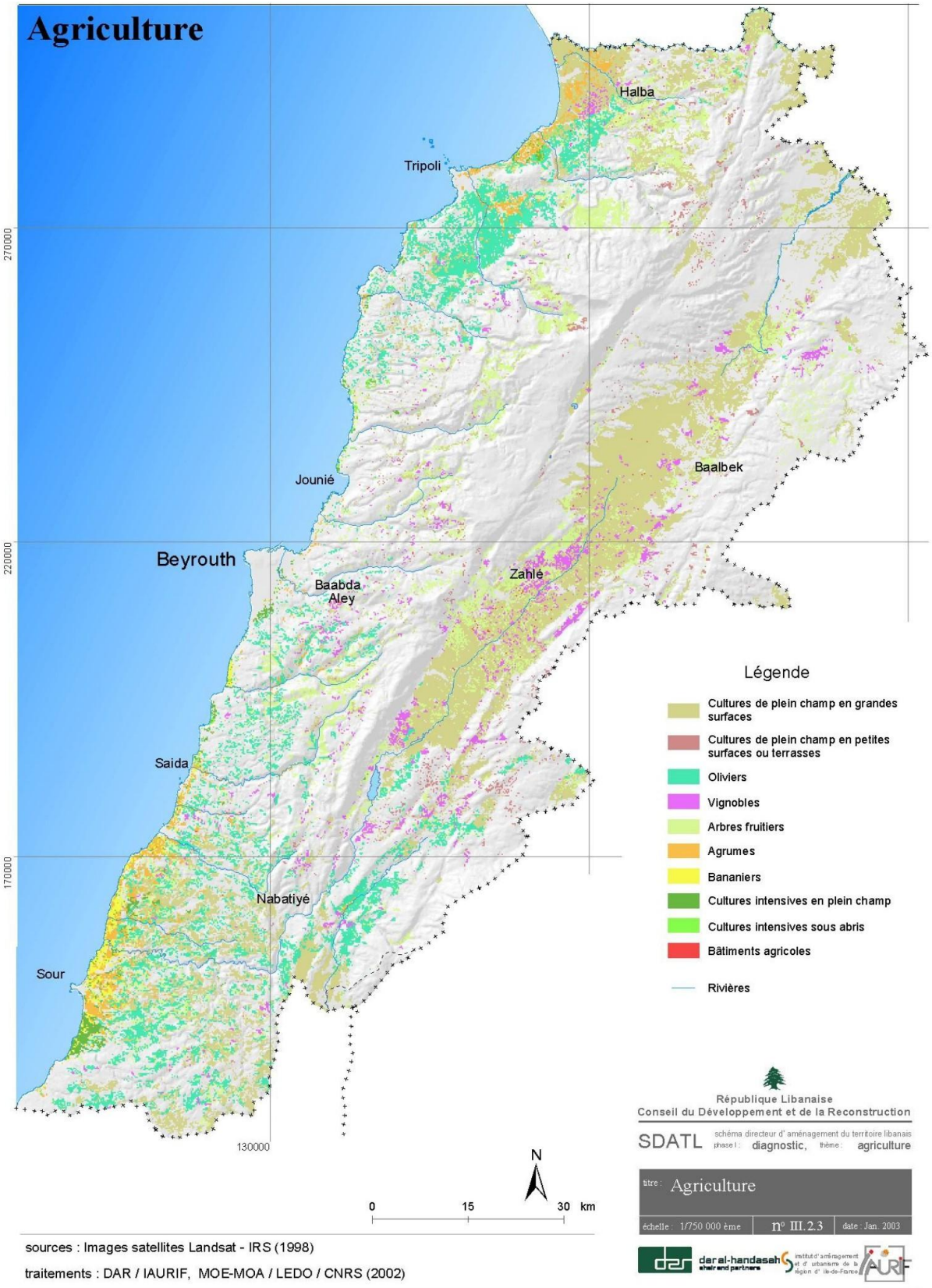


Figure 91 : Carte agricole du Liban, SDATL, 2004.

https://gifex.com/fr/fichier/carte-agricole-du-liban/

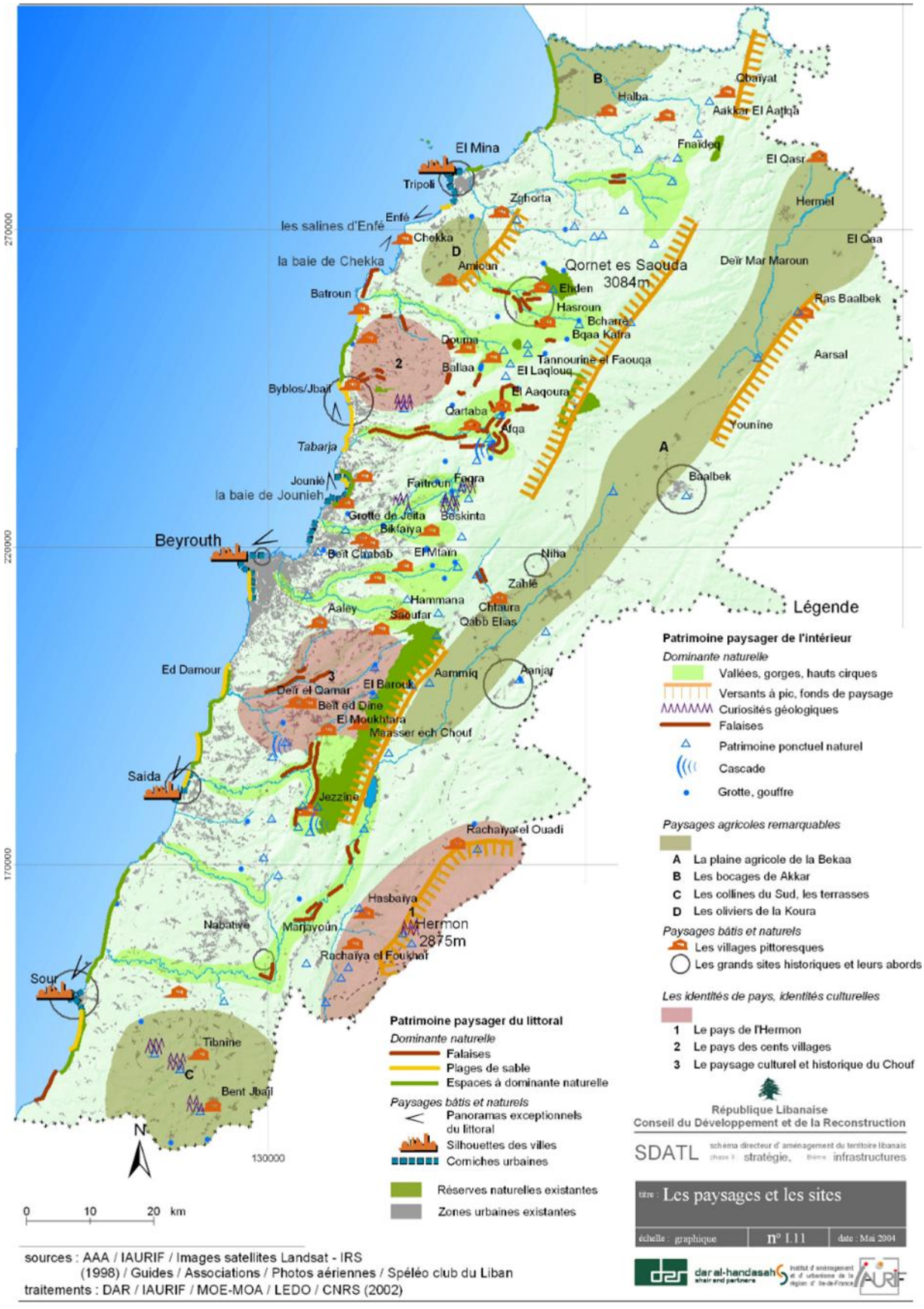


Figure 92 : Les paysages et les sites du Liban, SDATL, 2002.

Le domaine naturel d'intérêt national

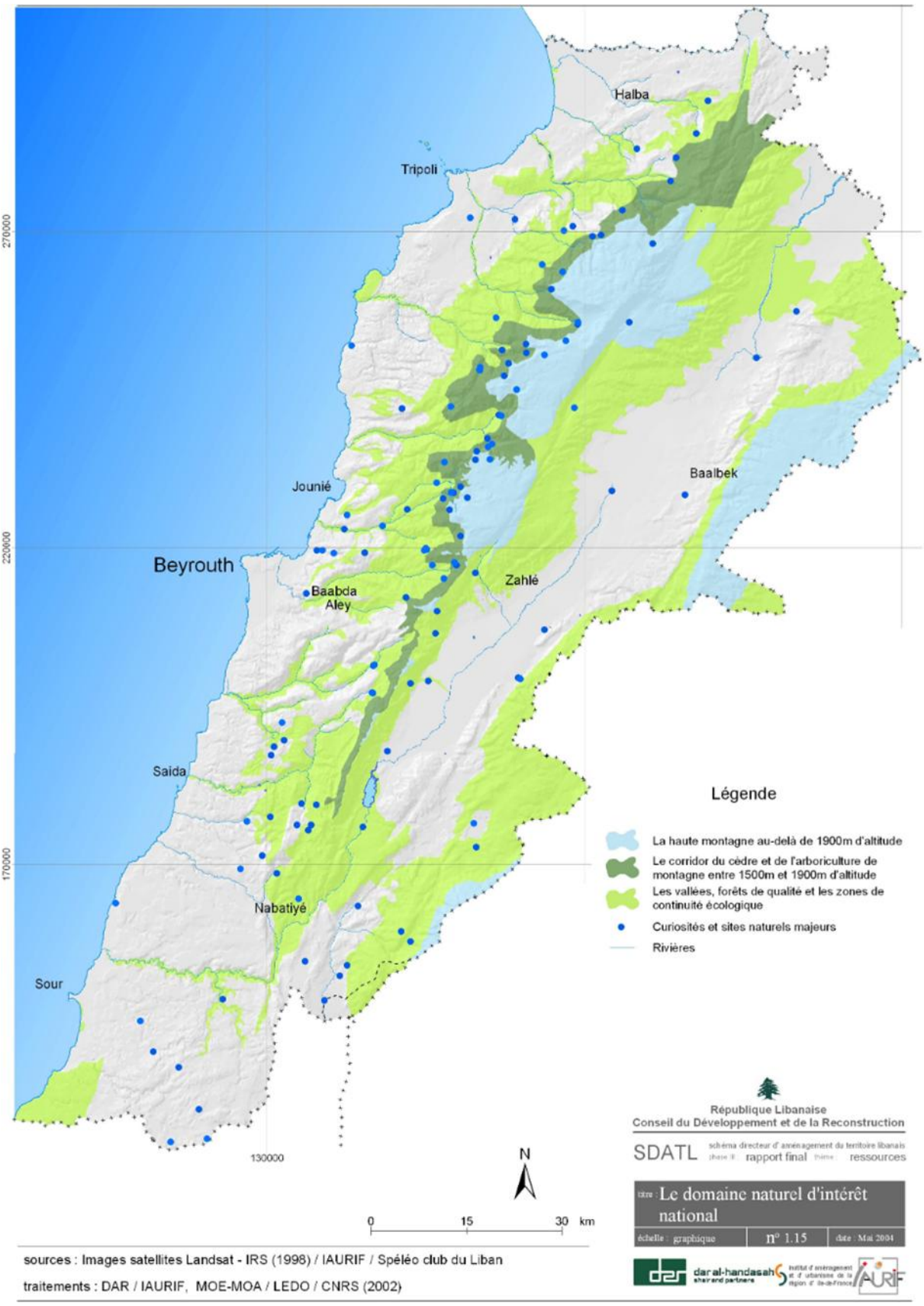


Figure 93 : Le domaine naturel d'intérêt national, SDATL, 2002.

Les réserves naturelles protégées et les grottes

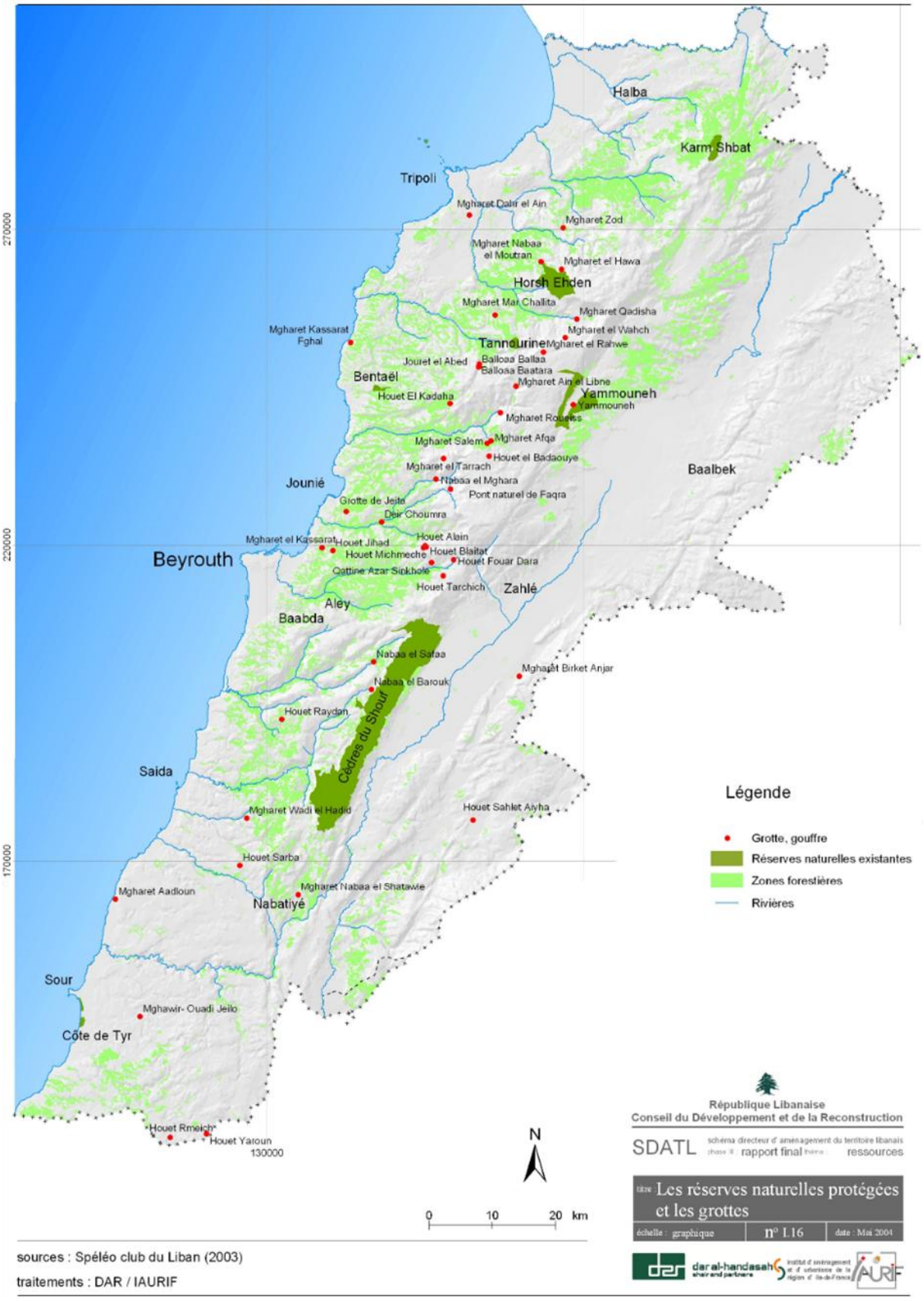


Figure 94 : Les réserves naturelles protégés et les grottes, SDATL, 2002.

Les espaces dotés d'atouts particuliers prévus au SDATL

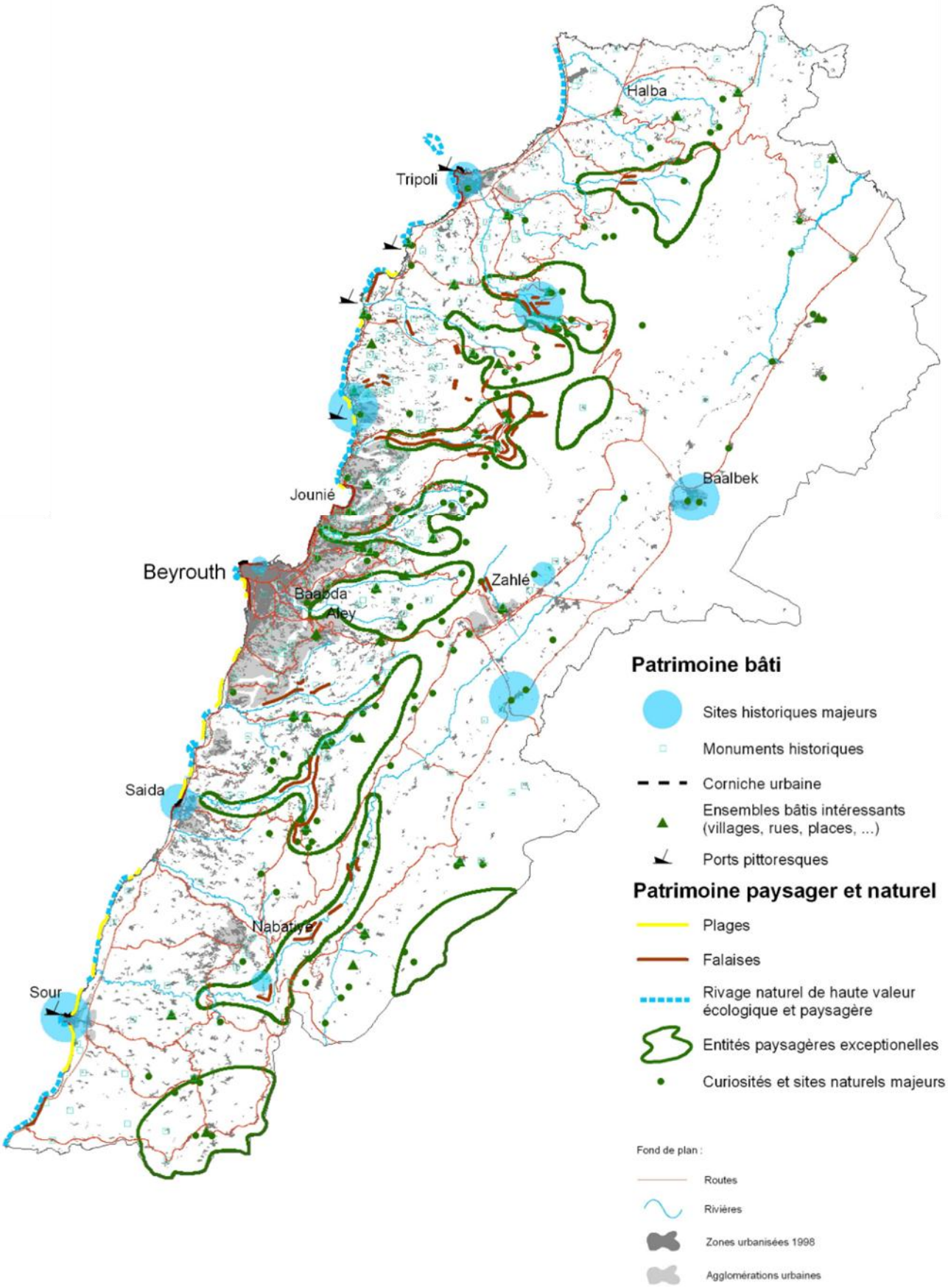


Figure 95 : Espaces dotés d'atouts particuliers, SDATL, 2002.

Les projets prioritaires de retenues d'eau

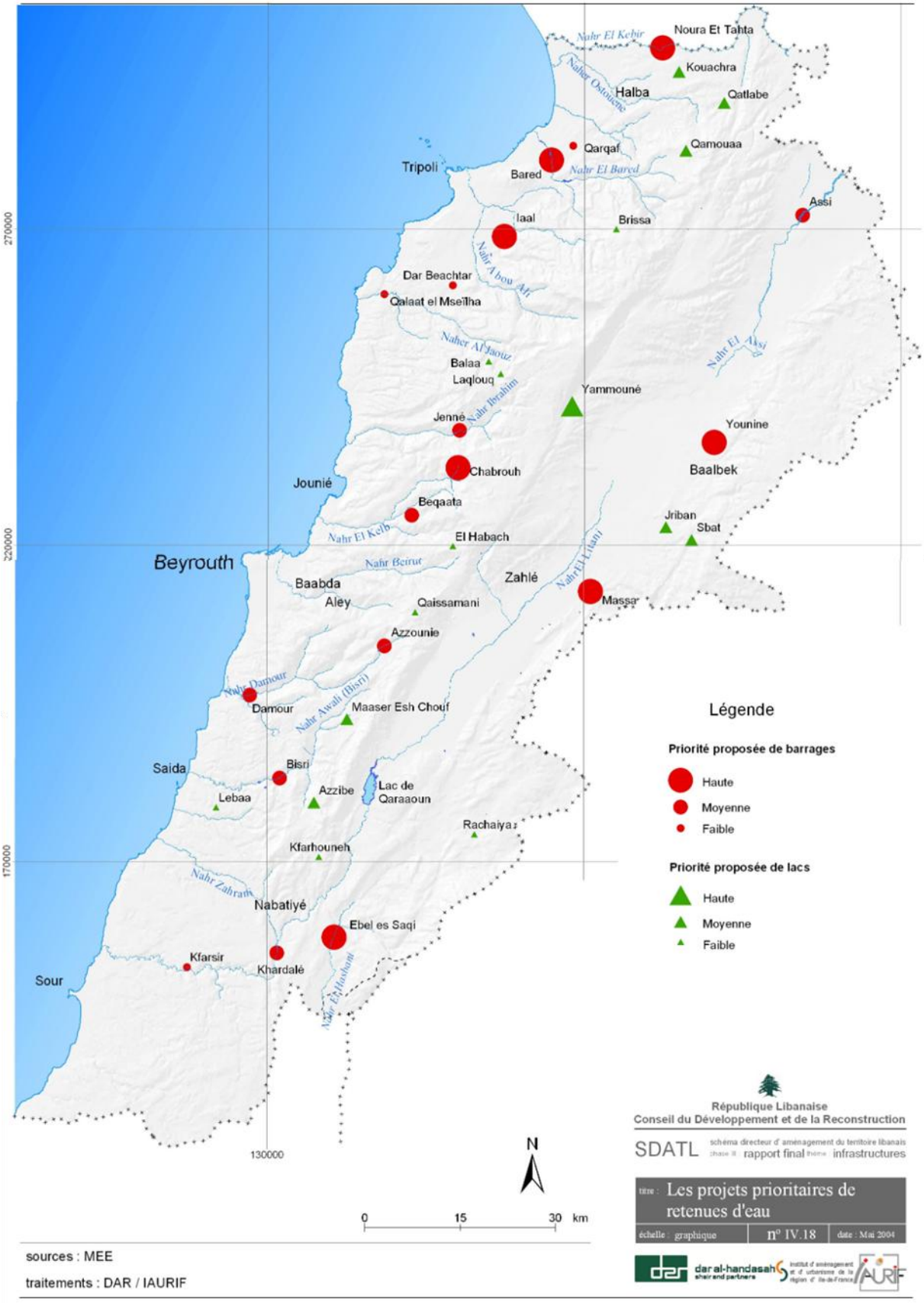


Figure 96 : Projets prioritaires de retenues d'eau, SDATL, 2002.

Annexe 13 : Données démographiques

La démographie libanaise

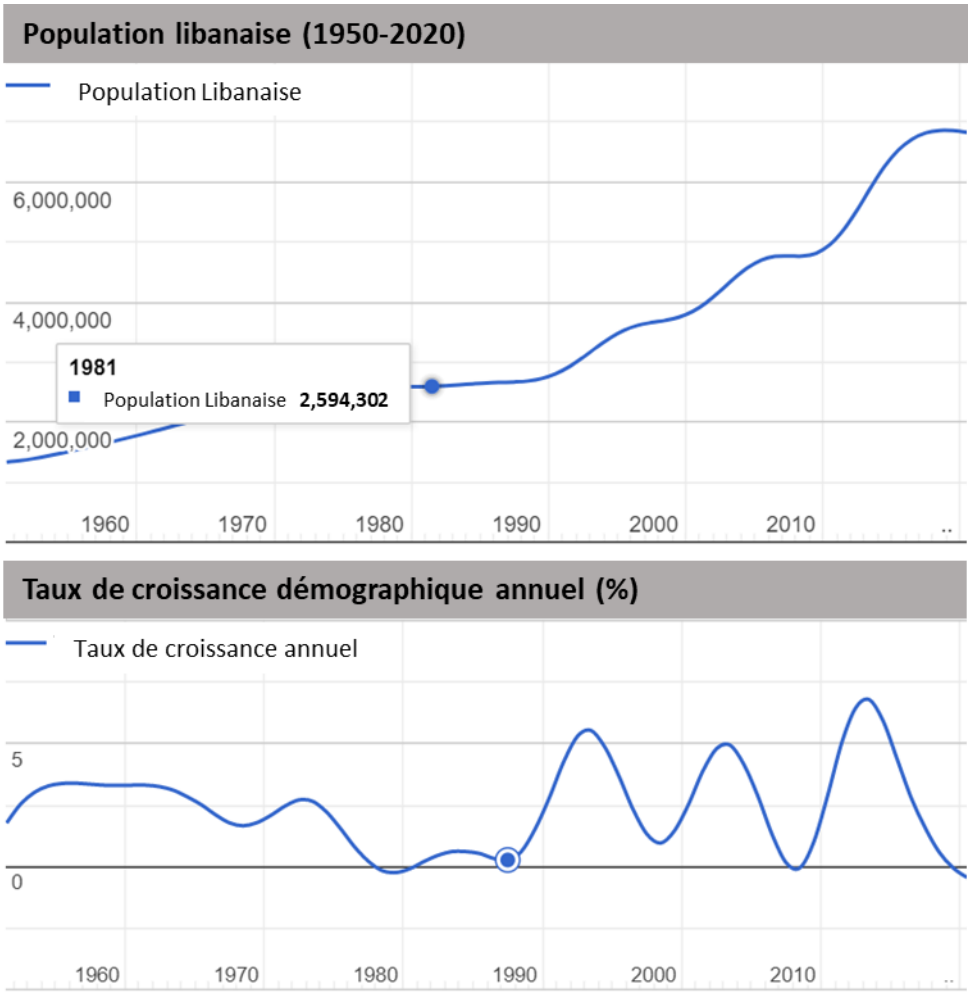


Figure 97 : Graphe de l'évolution de la population libanaise (1950-2021), par © Dalal Kassab-Kodssieh, 2020.

Source : https://www.worldometers.info/world-population/lebanon-population/

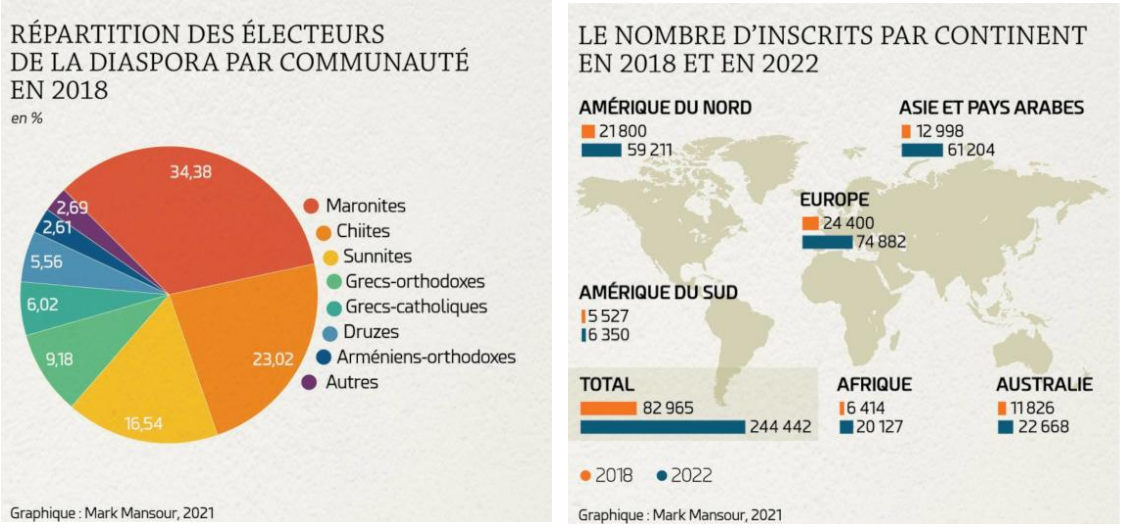


Figure 98 : Répartitions des électeurs de la diaspora libanaise par communauté en 2018.
Figure 99 : Le nombre d'inscrit pour les élections par continent en 2018 et 2022.

Les principales vagues migratoires juives (Aliyot) vers la Palestine/Israël depuis 1850, avec les estimations démographiques les plus consensuelles parmi les historiens et les sources officielles israéliennes :

Flux migratoires juifs vers la Palestine/Israël (1850-2025)

Première Aliyah (1882-1903) :
- 35 000 migrants (Principalement de Russie, fuyant les pogroms après l'assassinat d'Alexandre II).

Deuxième Aliyah (1904-1914) :
- 40 000 migrants (Jeunes pionniers socialistes d'Europe de l'Est ; nombreux départs, taux d'abandon élevé).

Troisième Aliyah (1919-1923) :
- 40 000 migrants (Impactée par la Déclaration Balfour et les pogroms en Ukraine).

Quatrième Aliyah (1924-1929) :
- 82 000 migrants (Fuite des lois antisémites en Pologne et restriction de l'immigration aux États-Unis).

Cinquième Aliyah (1929-1939) :
- 250 000 migrants (Fuite massive du nazisme ; 55% d'Allemagne, Autriche, Tchécoslovaquie).

Aliyah Bet (1934-1948) :
- 110 000 migrants (Immigration « clandestine » sous mandat britannique contournant les quotas).

Vague post-indépendance (1948-1951) :
- 687 000 migrants (Survivants de la Shoah + exodes des pays arabes ; doublement de la population juive).

Années 1950-1960 :
- 430 000 migrants (Afflux continu d'Afrique du Nord et Moyen-Orient : Maroc, Irak, Égypte).

Grande Aliyah soviétique (1968-1979) :
- 270 000 migrants (Ouverture partielle de l'URSS après la guerre des Six Jours).

Aliyah éthiopienne (1984-1991) :
- 45 000 migrants (Opérations Moïse et Salomon depuis les camps soudanais).

Aliyah post-URSS (1989-2000) :
- 1 000 000 migrants (Effondrement de l'URSS ; 43% des arrivants diplômés du supérieur).

Années 2000-2020 :
- 340 000 migrants (France, Ukraine, États-Unis ; pic de 30 000 en 2014-2015 après Maïdan).

2020-2023 :
- ~85 000 migrants (Guerre en Ukraine + instabilité politique en France et Amérique latine).

Projection 2024-2025 :
- ~60 000 migrants estimés (Agence Juive ; poursuite des flux d'Ukraine, Russie, Argentine).

Pays	Nombre de juifs en 2023	% par rapport au nombre total de juifs dans le monde
Israël-Palestine	7,153,000	45.454%
Etats-Unis	6,300,000	40.034%
France	438,500	2.786%
Canada	400,000	2.542%
Royaume-Unis	313,000	1.989%
Argentine	170,000	1.080%
Allemagne	125,000	0.794%
Russie	123,000	0.782%
Australie	117,000	0.743%
Brésil	90,300	0.574%
Afrique du sud	49,500	0.315%
Hongrie	45,000	0.286%
Mexique	41,000	0.261%
New Zélande	35,000	0.222%
Ukraine	32,000	0.203%
Belgique	29,000	0.184%
Italie	26,800	0.170%
Suisse	20,500	0.130%
Uruguay	16,100	0.102%
Chili	15,500	0.098%
Turquie	15,000	0.095%
Suède	14,900	0.095%
Espagne	13,000	0.083%
Australie	10,300	0.065%
Panama	10,000	0.064%
Poland	9,600	0.061%
Iran	9,000	0.057%
Romanie	8,600	0.055%
Nouvelle Zélande	7,500	0.048%
Azerbaïdjan	6,700	0.043%
Danemark	6,400	0.041%
Biélorussie	5,400	0.034%
Inde	4,500	0.029%
Latvia	4,100	0.026%
Grèce	4,000	0.025%
Vénézuéla	4,000	0.025%
Portugal	3,800	0.024%
Chine	3,500	0.022%
Tchèque	3,500	0.022%
Slovaquie	3,500	0.022%
Costa Rica	2,600	0.017%
Ouzbékistan	2,500	0.016%
Kazakhstan	2,200	0.014%
Lituanie	2,100	0.013%
Maroc	2,100	0.013%
Bulgarie	2,000	0.013%
Estonie	1,900	0.012%
Colombie	1,900	0.012%
Pérou	1,800	0.011%
Moldavie	1,500	0.010%
Serbie	1,500	0.010%
Croatie	1,500	0.010%
Puerto Rico	1,500	0.010%
Finlande	1,300	0.008%
Norvège	1,300	0.008%
Géorgie	1,100	0.007%
Paraguay	1,100	0.007%
Tunisie	1,000	0.006%
Japon	1,000	0.006%

Tableau 18 : Les flux de migration juifs vers la Palestine/Israël depuis 1850 jusqu'en 2025.
© Dalal Kassab-Kodssieh, 2025. Source des données : *CBS Israel - Statistical Abstract.*

Principaux flux migratoires palestiniens (1947-2025)

Nakba (1947-1949)
Nombre : 750 000 - 900 000
Destinations :
- Jordanie (dont Cisjordanie) : ~400 000
- Bande de Gaza : ~200 000
- Liban : ~100 000
- Syrie : ~75 000
- Égypte/Irak : ~100 000

Contexte : Guerre de 1948 et création d'Israël.

Guerre des Six Jours (1967)
Nombre : 300 000 - 400 000
Destinations :
- Jordanie (Cisjordaniens) : ~240 000
- Syrie (Golan) : ~15 000
- Égypte (Gazouis) : ~35 000
- Autres pays arabes : ~50 000

Contexte : Occupation israélienne de la Cisjordanie, Gaza et du Golan.

Guerre civile libanaise (1975-1990)
Nombre : +100 000
Destinations :
- Syrie : ~40 000
- Jordanie : ~30 000
- Europe/Amérique du Nord : ~20 000
- Tunisie/Yémen : ~10 000

Contexte : Massacres de Sabra et Chatila (1982), sièges des camps.

Expulsions du Koweït (1990-1991)
Nombre : ~400 000
Destinations :
- Jordanie : ~300 000
- Territoires palestiniens : ~60 000
- Occident : ~40 000

Contexte : Soutien perçu à l'Irak lors de la guerre du Golfe.

Seconde Intifada (2000-2005)
Nombre : ~100 000
Destinations :
- Jordanie : ~40 000
- Amérique latine (Chili) : ~30 000
- États-Unis/Canada : ~20 000

Contexte : Effondrement économique et bouclages militaires.

Blocus de Gaza (2007-2023)
Nombre : ~50 000
Destinations :
- Égypte (via Rafah) : ~25 000
- Europe (asile politique) : ~15 000
- Canada : ~10 000

Contexte : Conflits israélo-palestiniens répétés (Plomb Durci, Bordure Protectrice).

Crise syrienne (2011-2023)
Nombre : +120 000 (réfugiés palestiniens de Syrie)
Destinations :
- Liban : ~60 000
- Jordanie : ~20 000
- Europe (Allemagne/Suède) : ~30 000
- Turquie : ~10 000

Contexte : Destruction des camps (ex. Yarmouk).

Période récente (2020-2023)
Nombre : ~25 000
Destinations :
- Golfe (EAU/Qatar) : ~10 000
- Canada : ~8 000
- Europe : ~7 000

Contexte : Instabilité politique et économique.

Projection 2024-2025
Estimation : ~15 000
Destinations prévues :
- Jordanie/Égypte : ~7 000
- Occident : ~8 000

Facteurs : Escalade en Cisjordanie, crise humanitaire à Gaza post-2023.

Données démographiques clés (2023)
Réfugiés enregistrés par l'UNRWA : 5,9 millions (dont 40% dans les Territoires occupés).
Diaspora totale (BADIL) : ~7,2 millions, répartis dans 60 pays.

Principales communautés :
- Jordanie : 2,4 millions
- Syrie : 438 000 (pré-2011)
- Liban : 174 000
- Chili : 500 000 (plus grande diaspora hors Moyen-Orient)

Au 30 juin 2006, la population des colons en Cisjordanie non occupée, atteignait 260 932 contre 253 748 au 31 décembre 2005, soit une augmentation de 2,8 % en 6 mois. (Voir *The Jerusalem Post, « W. Bank Jewish Population Tops 260,000* », Jérusalem, 17 août 2006).

Tableau 19 : Les principaux flux migratoires palestiniens de 1947 à 2025.

Annexe 14 : Plans d'aménagements de Beyrouth - Période ottomane.

– Collecte de données

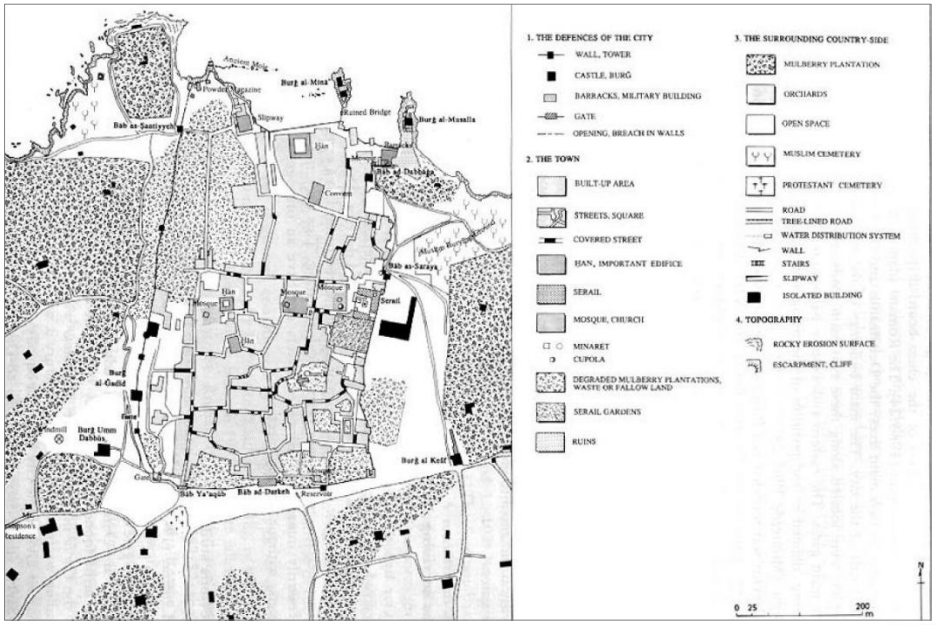


Figure 100 : Carte de Beyrouth en 1841 par *Royal Engineers,* American University of Beirut.

Source : Hady El Hajj, Jennifer Harb, Cynthia Karaki « *Map of Beirut as it appeared in 1841* » in « *Sharing History* », Museum With No Frontiers, 2026. https://sharinghistory.museumwnf.org/database_item.php?id=object;AWE;lb;89;en;N

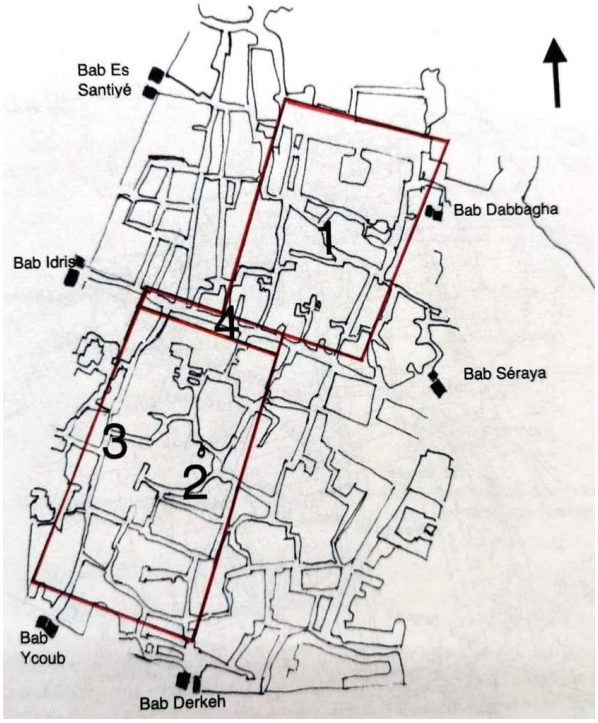


Figure 101 : Projet ottoman pour le centre de Beyrouth reconstitué selon les archives du MAE.
Source : Ghorayeb Marlène, « Ch. 1 L'adoption du projet ottoman d'aménagement du centre de Beyrouth » *Beyrouth sous mandat français*, Paris, Karthala, 2014, (Hommes et sociétés), p. 27.

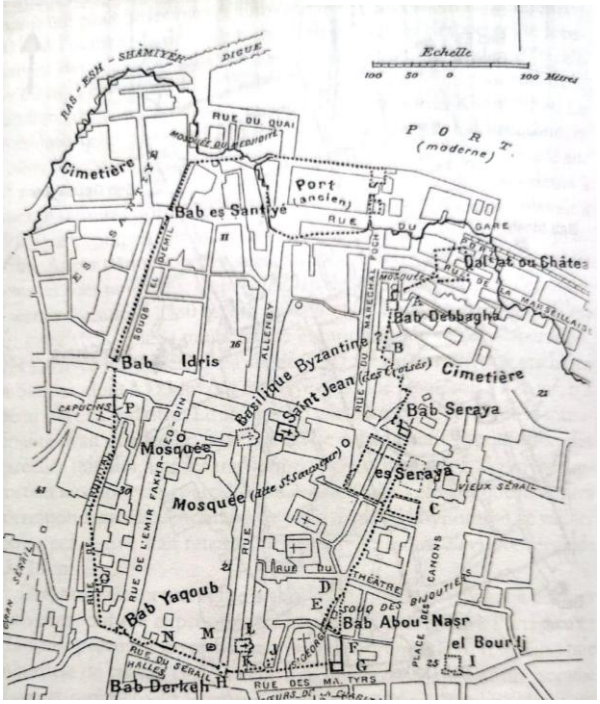


Figure 102 : Reprise des premières percées du centre de Beyrouth, tracé des rues Allenby, Foch, Wegang et Fakhreddine, MAE fonds de Nantes.

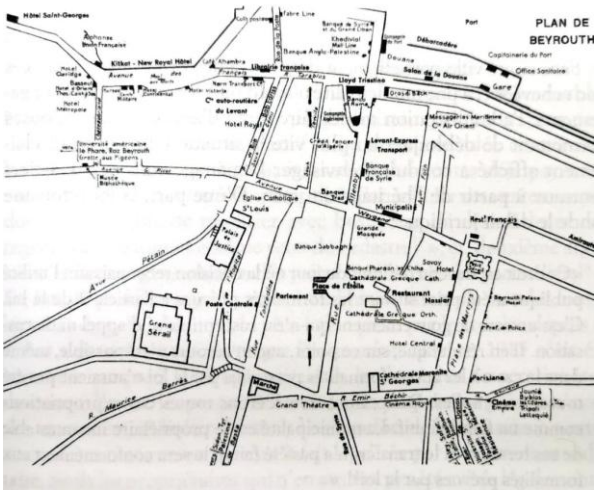


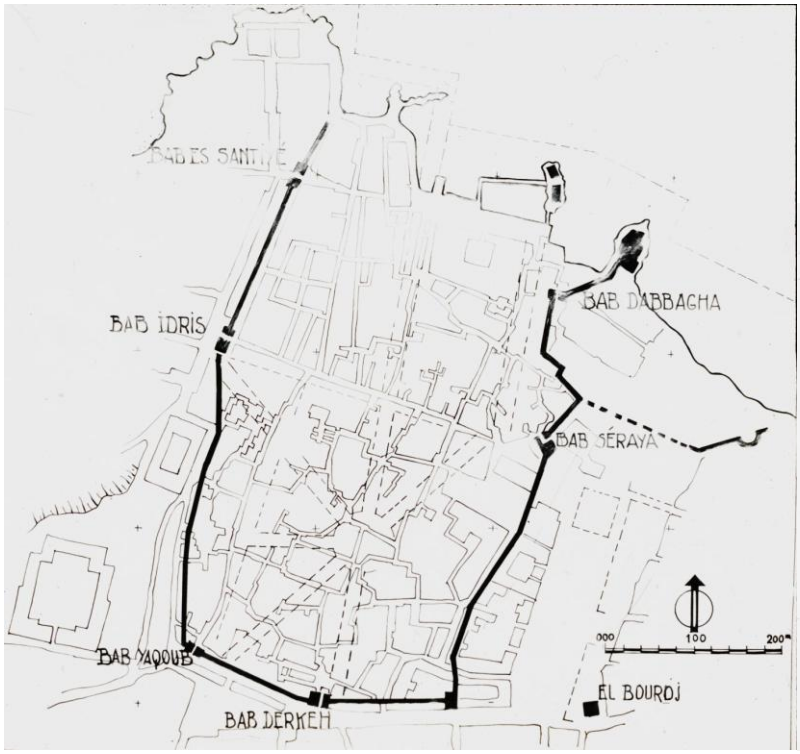
Figure 103 : Réalisation de la place de l'Etoile, plan du port de Beyrouth issu d'un carnet d'escale de la Compagnie des Messageries maritimes destiné aux passagers.
Source : Ghorayeb Marlène, *Beyrouth sous mandat français*, Paris, Karthala, 2014, (Hommes et sociétés), p. 28-29

Annexe 15 : Plans d'aménagements - Beyrouth sous Mandat Français.

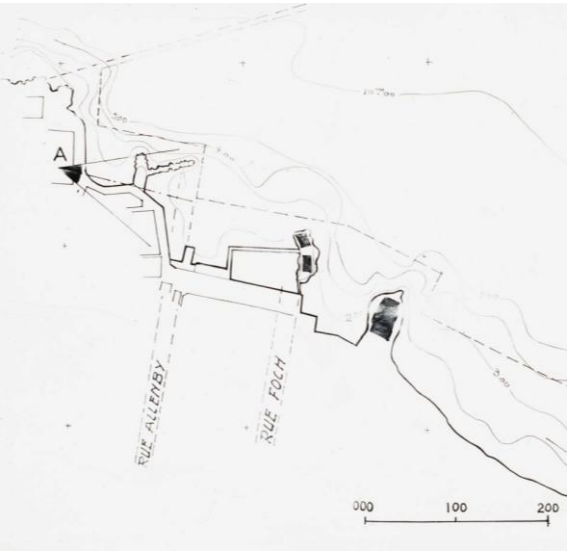
– Collecte de données

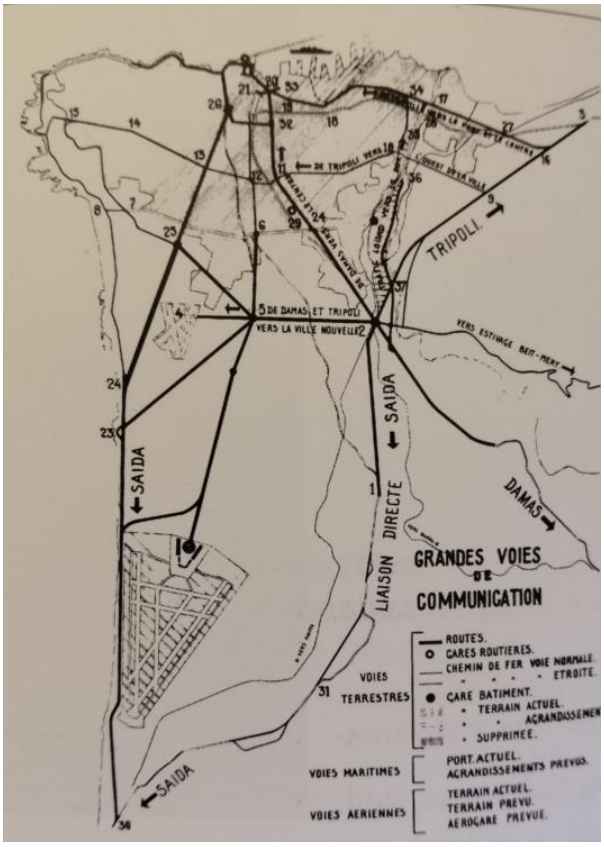


Figure 104 : Superposition des interventions urbaines sous Mandat français à Beyrouth à celles de l'époque ottomane.
Source : l'Université hébraïque de Jérusalem et la Bibliothèque nationale et universitaire juive, 1936.



Plan du tracé de la place de l'Étoile avec les nouvelles percées remplaçant l'ancien tissu urbain de la ville de Beyrouth et des interventions multiples sur la corniche.





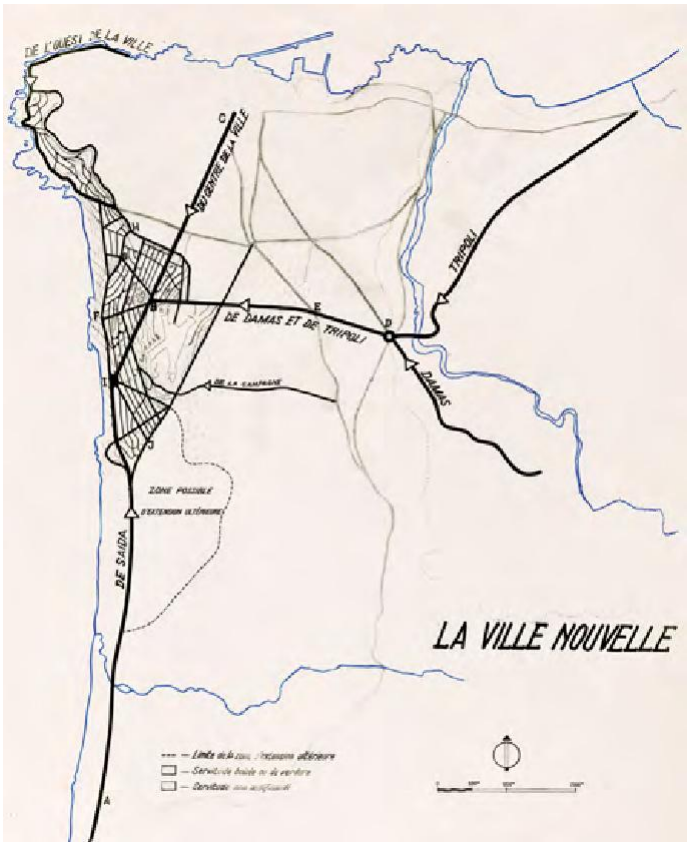


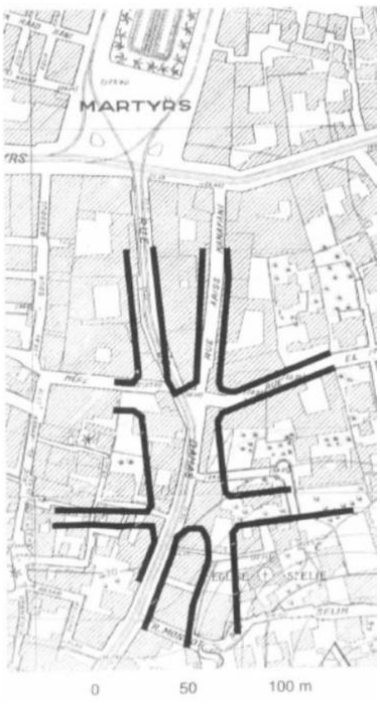
Figure 105 : Master Plan de Beyrouth ; Principal Réseau de circulation, fonds Michel Écochard, 1943.
Centre d'archives d'architecture du XXe siècle, IFA, fonds Écochard.
Référence : Ghorayeb Marlène, *Beyrouth sous mandat français*, Paris, Karthala, 2014, (Hommes et sociétés), p. 199.

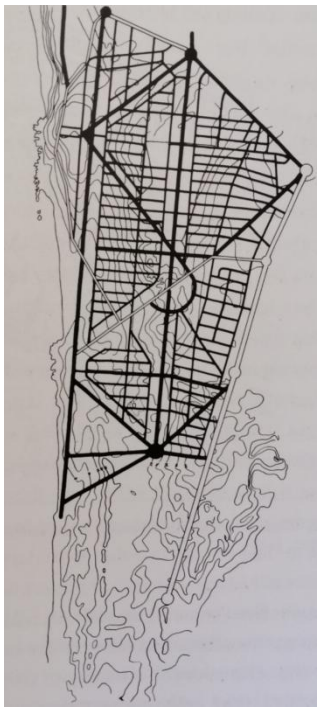
Figure 106 : La ville nouvelle, Centre d'archives d'architecture du XXe siècle, IFA, fonds Écochard.
Source : Ghorayeb Marlène, *Beyrouth sous mandat français*, Paris, Karthala, 2014, (Hommes et sociétés), p. 203.

Source : Ghorayeb Marlène, *Beyrouth sous mandat français*, Paris, Karthala, 2014, (Hommes et sociétés), p. 201.
Figure 107 : Le tracé de la place Dabbas, par May Davie.

Figure 108 : *Master Plan* de Beyrouth ; La nouvelle cité, Michel Écochard, 1943.
Source : Sarkis Hashim et Rowe Peter, *Projecting Beirut: Episodes in the Construction and Reconstruction of a Modern City*, Harvard University Graduate School of Design, Février 1998, p. 108-109.







Annexe 16 : Plans d'aménagements de Beyrouth - Période d'indépendance (1943-1975).

– Collecte de données

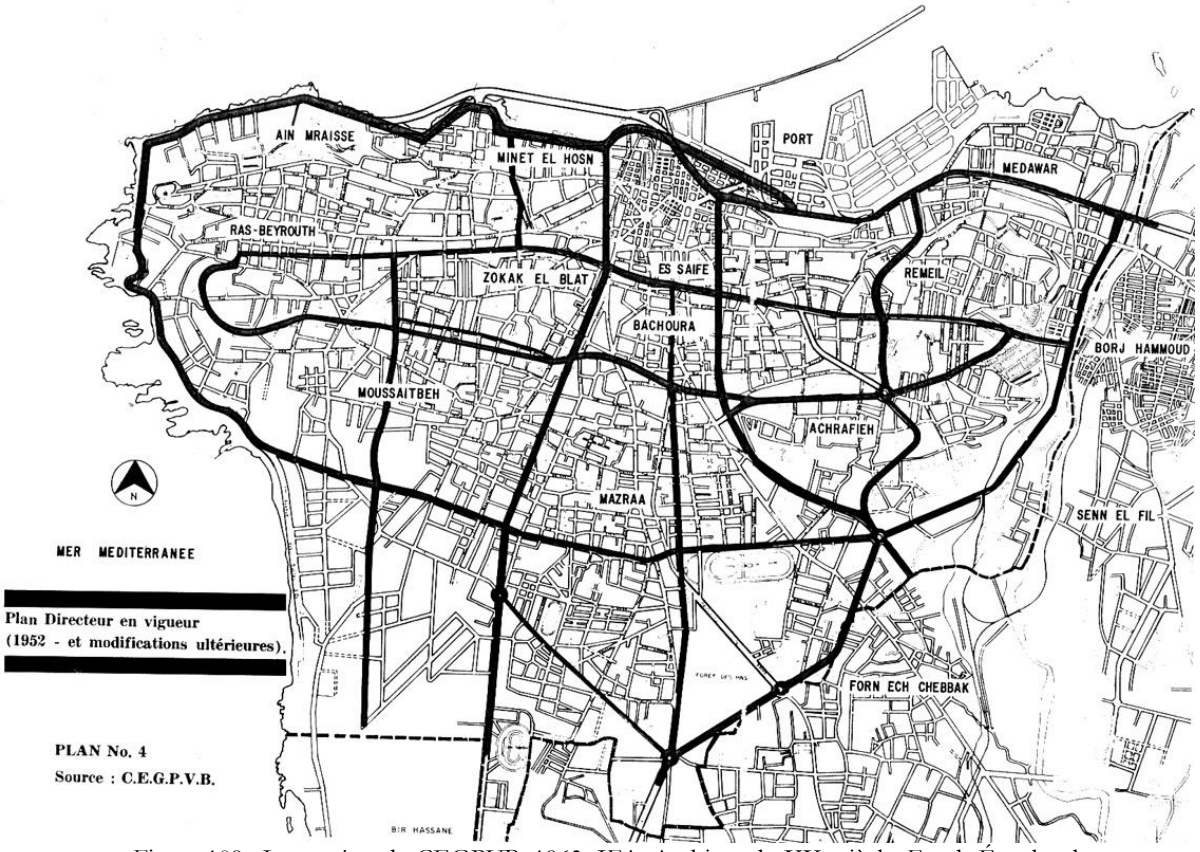


Figure 109 : Les projets du CEGPVB, 1963. IFA, Archives du XXe siècle, Fonds Écochard.
Source : VERDEIL Éric, « Ch. 5 - Beyrouth dans les plans de l'IRFED et d'Écochard », dans *Beyrouth et ses urbanistes : Une ville en plans (1946-1975)*, Nouvelle édition, Beyrouth, Presses de l'Ifpo, 10 avril 2012.



Photo 122 : Photo de Beyrouth et de sa corniche entre 1960-1970.

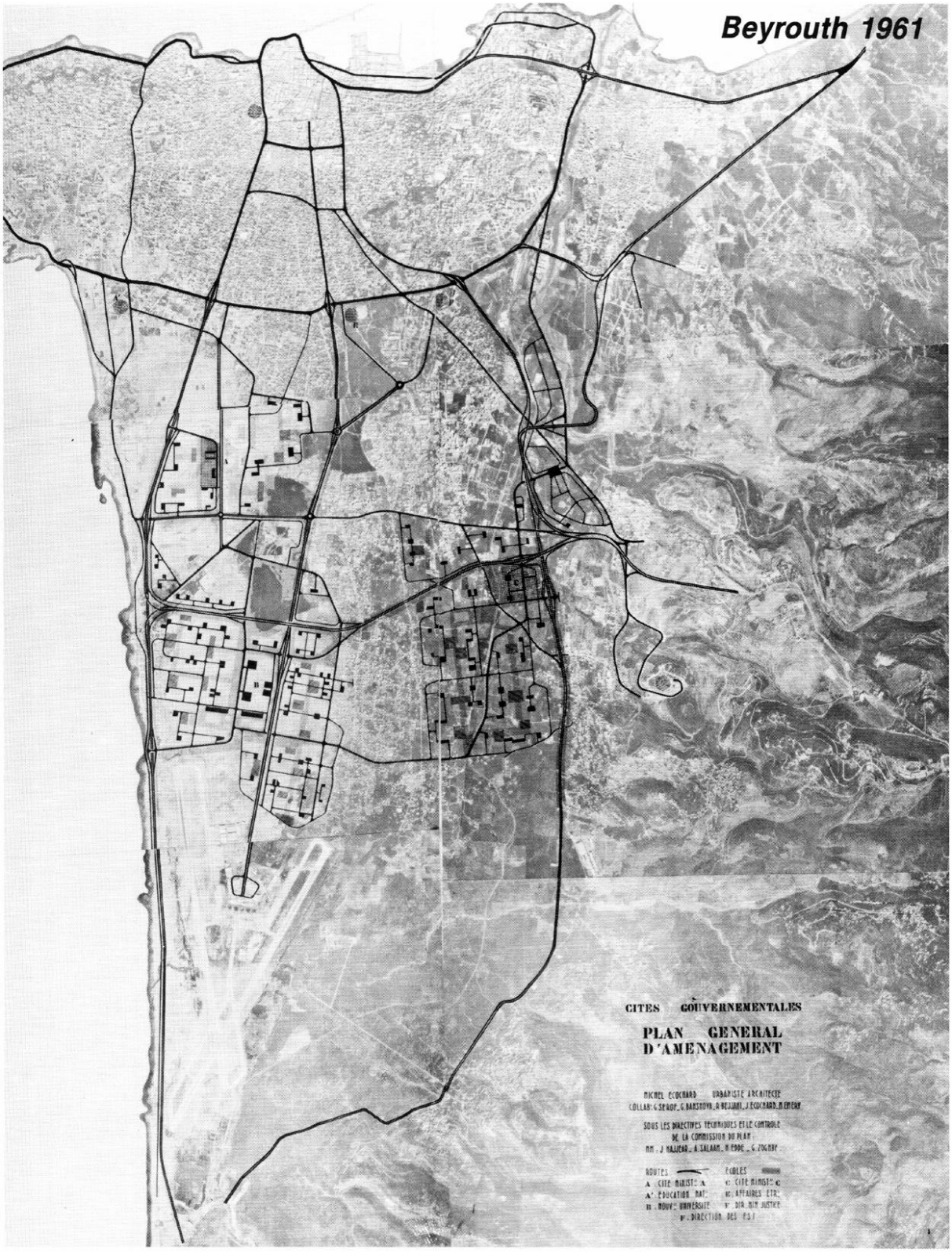
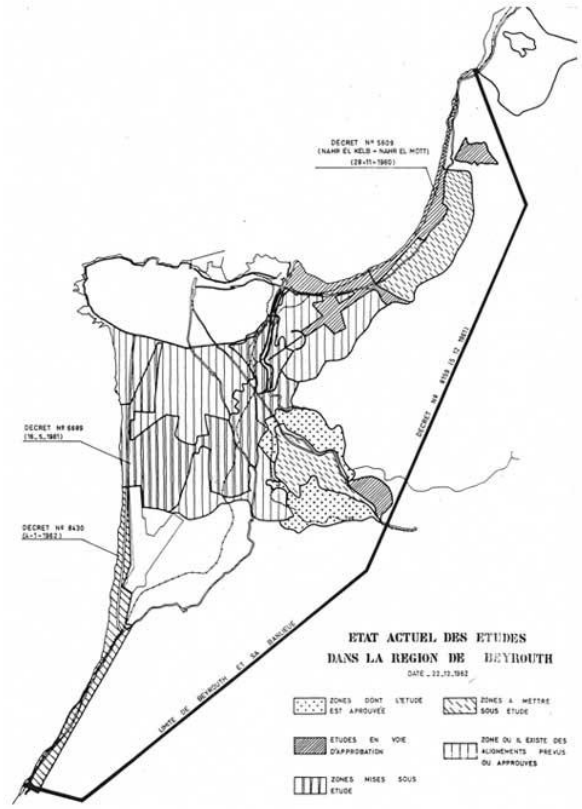


Figure 110 : Plan général d'aménagement de Beyrouth, 1961. Le plan des cités gouvernementales.
Source : *Urbanisme*, n° 251, 1986.

Source : VERDEIL Éric, « Ch. 5 - Beyrouth dans les plans de l'IRFED et d'Écochard », dans *Beyrouth et ses urbanistes : Une ville en plans (1946-1975)*, Nouvelle édition, Beyrouth, Presses de l'Ifpo, 10 avril 2012, (Contemporain publications), [En ligne], <http://books.openedition.org/ifpo/2101>, (Consulté le 6 avril 2020).

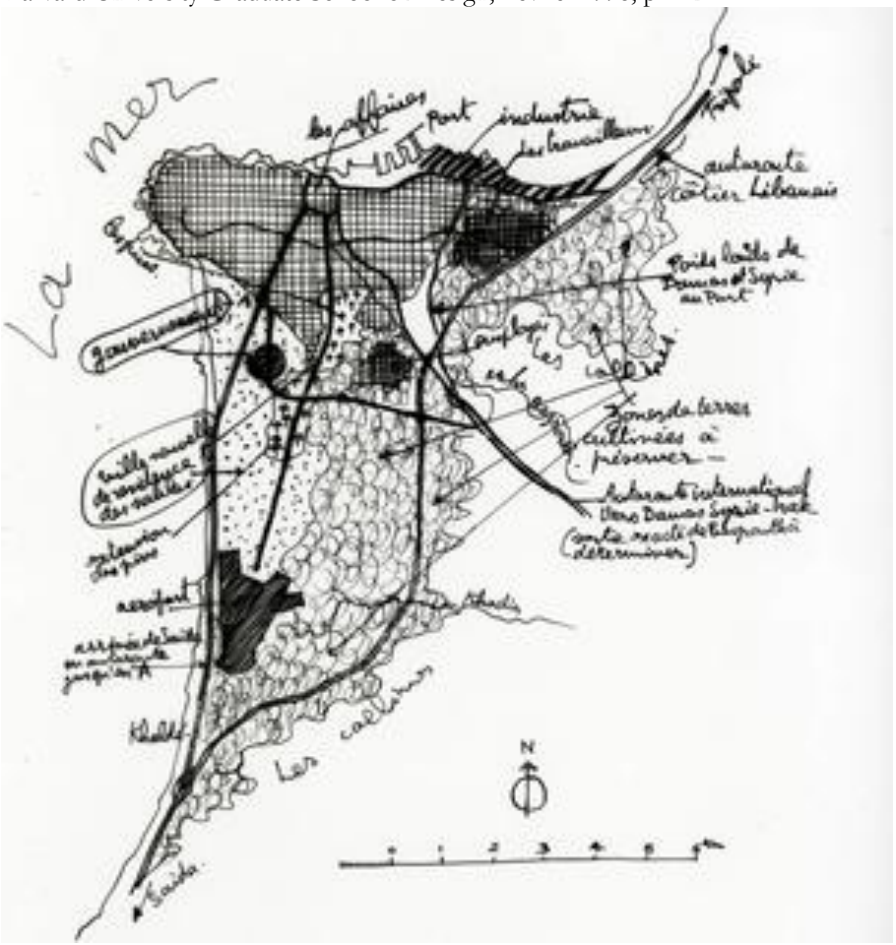


Source : Plan directeur de Beyrouth et ses banlieues, 1963



Source : *Mid East Commerce*, juillet 1962

Figure 111 : La délimitation initiale de Beyrouth et ses banlieues, 1963.
Source : Plan directeur de Beyrouth et ses banlieues, 1963. Institut Français d'Architecture, Archives du XXe siècle, Fonds Écochard
Figure 112 : Proposition alternative du Grand Beyrouth,
2 délimitations concurrentes : Beyrouth et ses banlieues et *Greater Beirut.*
Source : Sarkis Hashim et Rowe Peter, *Projecting Beirut: Episodes in the Construction and Reconstruction of a Modern City*, Harvard University Graduate School of Design, Février 1998, p. 112.



Source : VERDEIL Éric, « Ch. 5 - Beyrouth dans les plans de l'IRFED et d'Écochard », dans *Beyrouth et ses urbanistes : Une ville en plans (1946-1975)*, Nouvelle édition, Beyrouth, Presses de l'Ifpo, 10 avril 2012.

Et Source : VERDEIL Éric, Chapitre 11/ Le littoral dans *Une ville et ses urbanistes : Beyrouth en reconstruction*, Thèse en géographie, Université Panthéon-Sorbonne - Paris I, 2002, p. 255.

Figure 113 : Master Plan de la Métropole de Beyrouth, Michel Écochard, 1963.

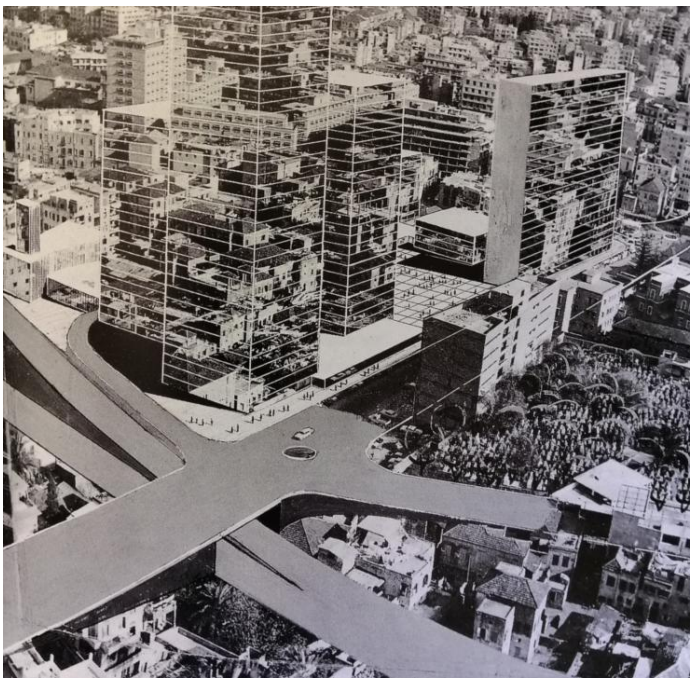




Photo 123: Place des Martyrs, 1972

Figure 114 : Photomontage du nouvel projet urbain de la cité centre, simulation du projet de Ghalghoul, vue depuis le ring. Michel Écochard, 1963.

Source : Sarkis Hashim et Rowe Peter, *Projecting Beirut: Episodes in the Construction and Reconstruction of a Modern City*, Harvard University Graduate School of Design, Février 1998, p. 115 et 250.



Photo 124 : Vue aérienne de la Place des Martyrs, 1943.

Source : Sarkis Hashim et Rowe Peter, *Projecting Beirut: Episodes in the Construction and Reconstruction of a Modern City*, Harvard University Graduate School of Design, Février 1998, p. 127.

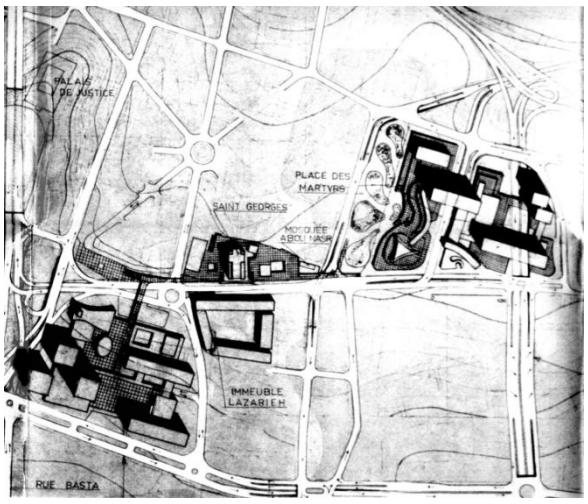
Figure 115 : Proposition d'aménagement du centre-ville dessinée par Michel Écochard sur fond de photographie aérienne.

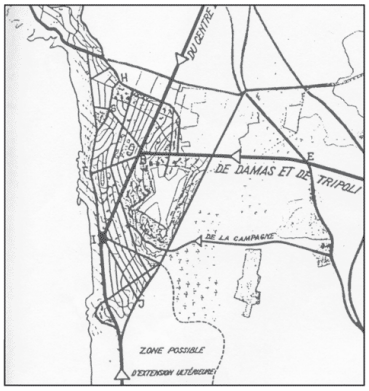
Source : GHORAYEB Marlène, « Transferts, hybridations et renouvellements des savoirs. Parcours urbanistique et architectural de Michel Écochard de 1932 à 1974 », dans *Les Cahiers de la recherche architecturale urbaine et paysagère*, Ministère de la culture, nº 2, 10 septembre 2018, p.11.



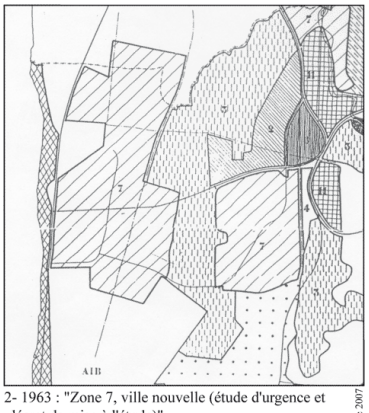
Figure 116 : Plan masse du projet de rénovation Photographie chez N. Tabbara du plan du CEGPVB.

Source : VERDEIL Éric, « Ch. 7 – Centre-ville et reconstruction nationale », dans *Beyrouth et ses urbanistes : Une ville en plans (1946-1975)*, Nouvelle édition, Beyrouth, Presses de l'Ifpo, 10 avril 2012.



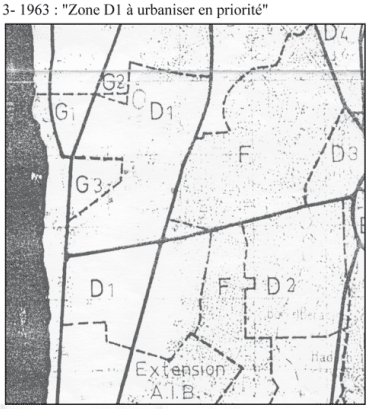


1- 1942 : "La Ville nouvelle"



2- 1963 : "Zone 7, ville nouvelle (étude d'urgence et décret de mise à l'étude)"

3- 1963 : "Zone D1 à urbaniser en priorité"

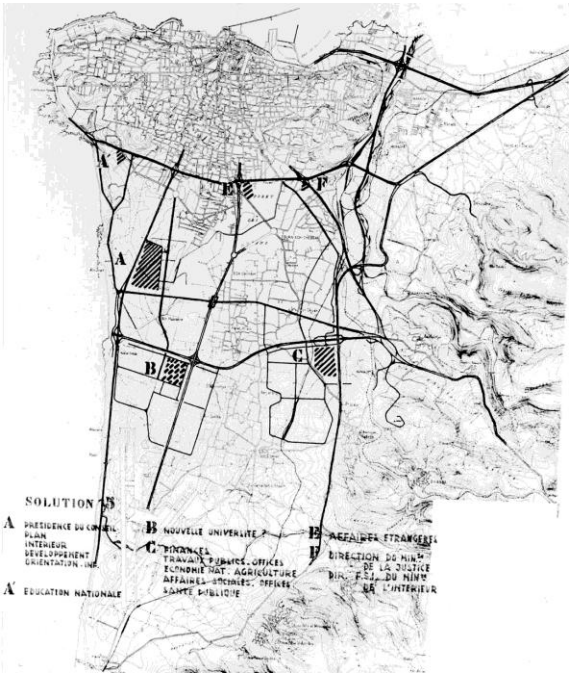


4- 1963 : "Ville nouvelle et Cité des ministères"



V.Clerc 2007

Figure 117 : Villes nouvelles proposées par Écochard en banlieue sud-ouest



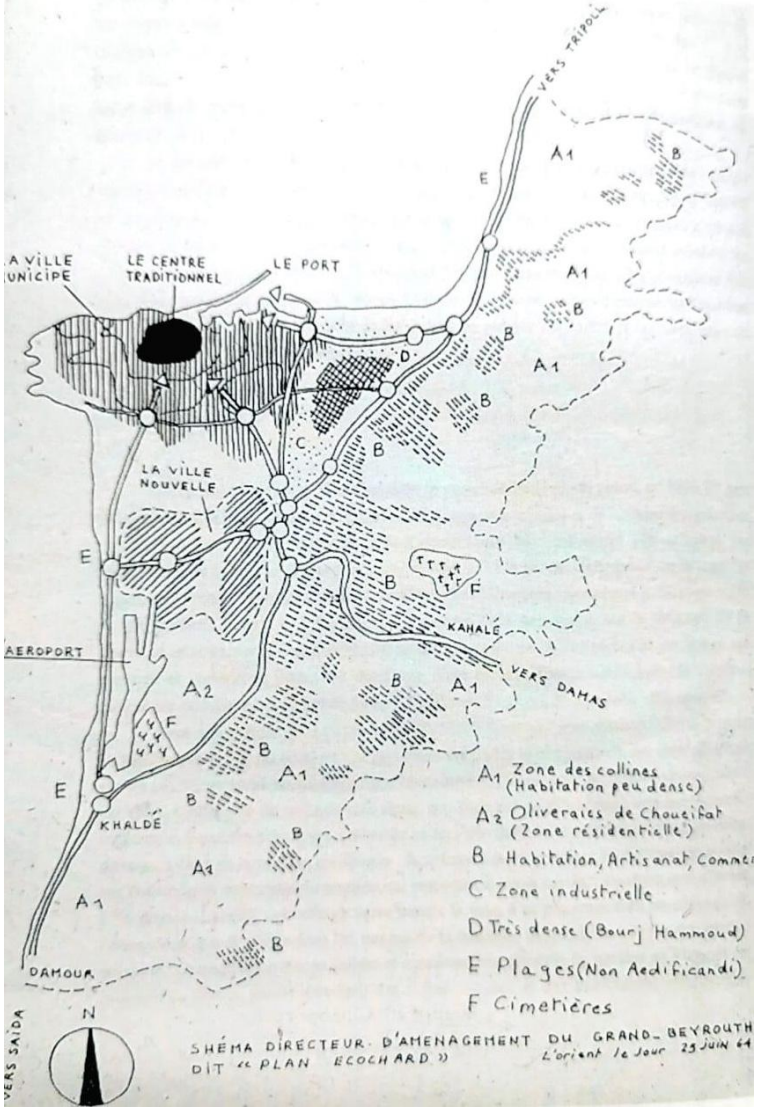
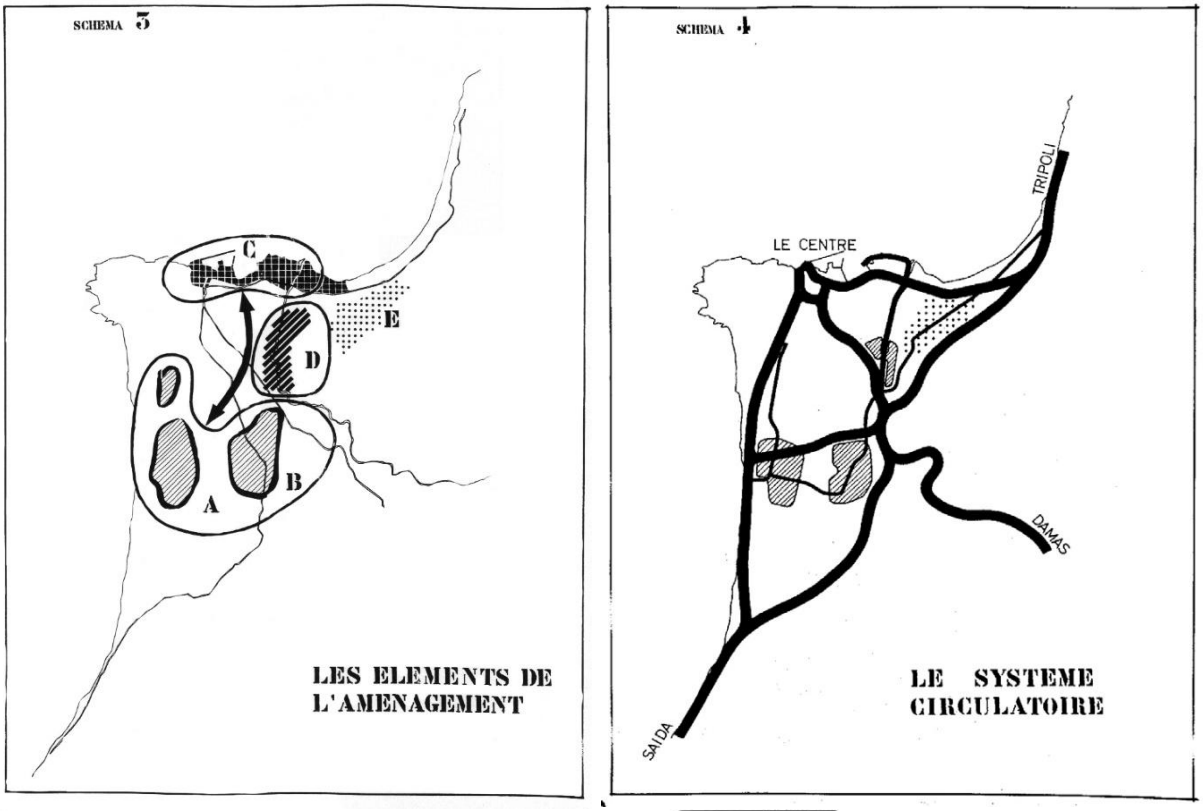
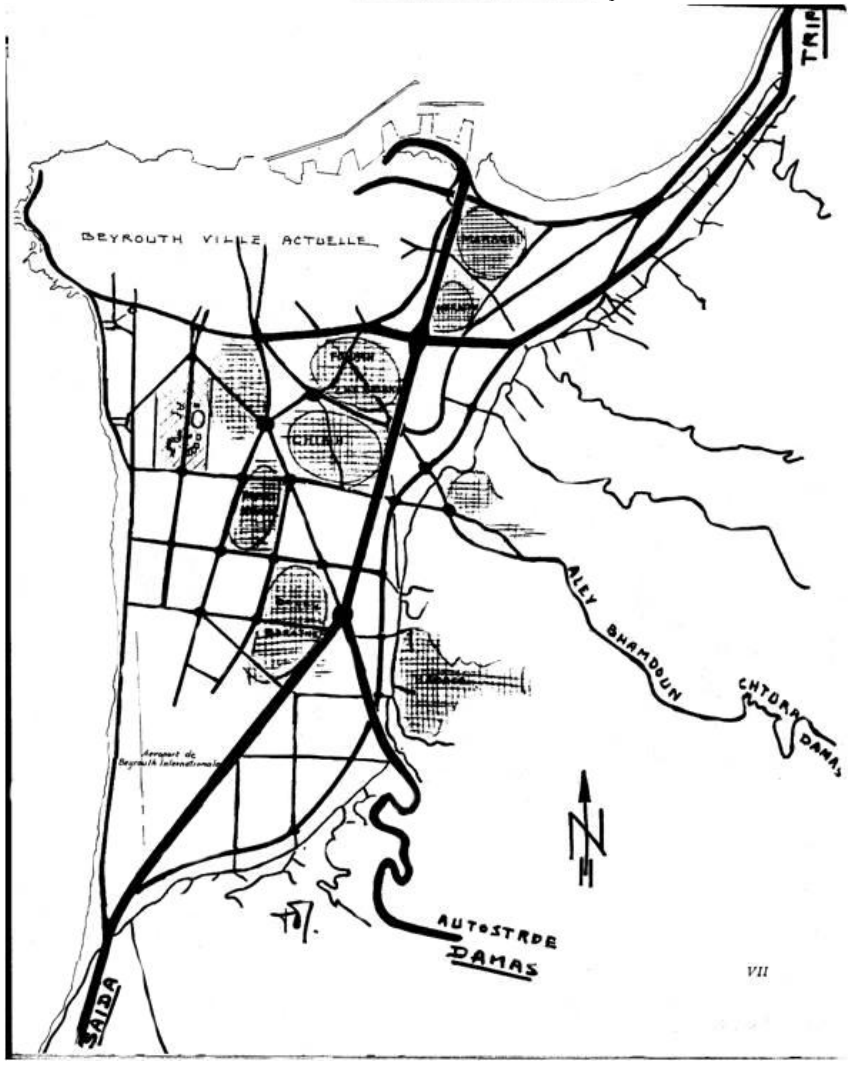


Figure 118 : Plan Écochard 1964 du Grand Beyrouth.

Figure 119 : Les principes du plan directeur





A et B : zones de ville nouvelle ; C : port et industrie ; D : fleuve de Beyrouth, couloir de transit ; E : cité d'habitat laborieuse.
Plan directeur de Beyrouth et ses banlieues, 1963.
IFA, Archives du XXe siècle, Fonds Écochard.

Source : VERDEIL Éric, « Ch. 5 - Beyrouth dans les plans de l'IRFED et d'Écochard », dans *Beyrouth et ses urbanistes : Une ville en plans (1946-1975)*, Nouvelle édition, Beyrouth, Presses de l'Ifpo, 10 avril 2012.

Figure 120 : Proposition de Farid Trad pour le réseau autoroutier (1963).
Al-Mouhandess, 1964.

Source : VERDEIL Éric, « Ch.6 – Les urbanistes libanais face aux réformes chéhabistes et aux experts étrangers », dans *Beyrouth et ses urbanistes : Une ville en plans (1946-1975)*, Nouvelle édition, Beyrouth, Presses de l'Ifpo, 10 avril 2012.

Annexe 17 : Photos et Plans de Beyrouth - Période Guerre civile (1975-1990).

– Collecte de données



Photo 125 : Vue aérienne oblique de Beyrouth ravagée durant la guerre.



Photo 126 : Place des Martyrs, 1981

Source : Sarkis Hashim et Rowe Peter, *Projecting Beirut: Episodes in the Construction and Reconstruction of a Modern City*, Harvard University Graduate School of Design, Février 1998, p. 250 et 252



Figure 121 : La ligne de démarcation divisant Beirut

Source : Sarkis Hashim et Rowe Peter, *Projecting Beirut: Episodes in the Construction and Reconstruction of a Modern City*, Harvard University Graduate School of Design, Février 1998, p. 244

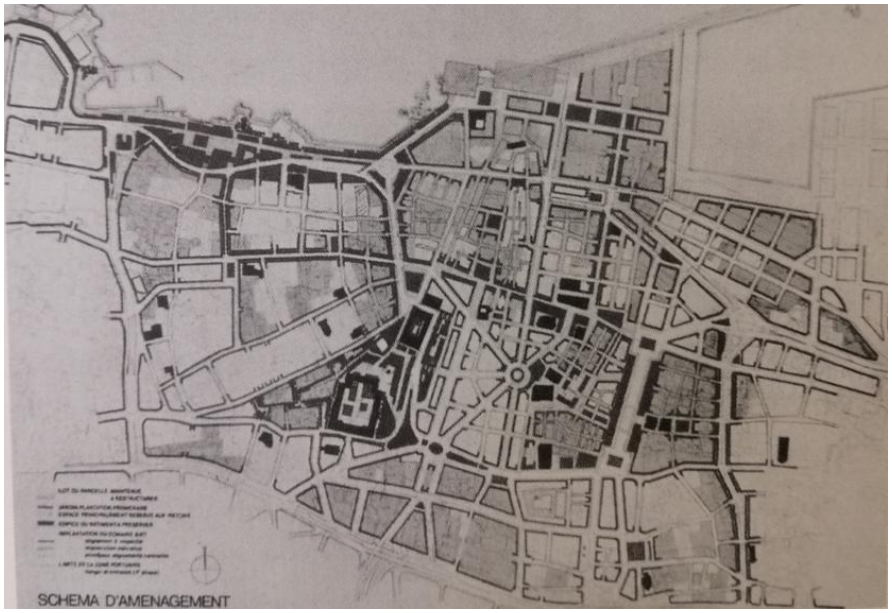


Figure 122 : Plan APUR de Beyrouth, 1977.

Source : Sarkis Hashim et Rowe Peter, *Projecting Beirut: Episodes in the Construction and Reconstruction of a Modern City*, Harvard University Graduate School of Design, Février 1998, p. 130

Photos sélectives de la guerre civile libanaise (1975-1990)





Photo 127 : Le 13 avril 1975, des membres des phalanges chrétiennes ont mitraillé un bus de voyageurs palestiniens provoquant la mort de 26 personnes. (AFP)
Source : https://www.franceinfo.fr/monde/proche-orient/liban/13-avril-1975-le-liban-bascule-dans-la-guerre_3066839.html

Photo 128 : Combattants palestiniens dans les rues de Beyrouth, guerre civile, Liban, janvier 1976, Dotation Catherine Leroy
Source : https://dotationcatherineleroy.org/fr/ses-images/photographies/guerre-civile-de-beyrouth/





Photo 129 : Rue de démarcation de Beyrouth durant la guerre civile libanaise, par Gabrielle Basilico.
Source: International Center of Photography. https://www.icp.org/browse/archive/objects/beirut-0





Photo 130 : Beirut, 1991 | Beirut, Gabriele Basilico, Fotografia
Beyrouth : oublier les ruines : épisode 2/4 du podcast Histoire des ruines
https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/la-fabrique-de-l-histoire/beyrouth-oublier-les-ruines-5336140





Photo 131 : L'ancienne ligne verte, avant la reconstruction du centre-ville de Beyrouth, en 1990. ©Getty - Marc DEVILLE/Gamma-Rapho
Beyrouth : oublier les ruines : épisode 2/4 du podcast Histoire des ruines | France Culture



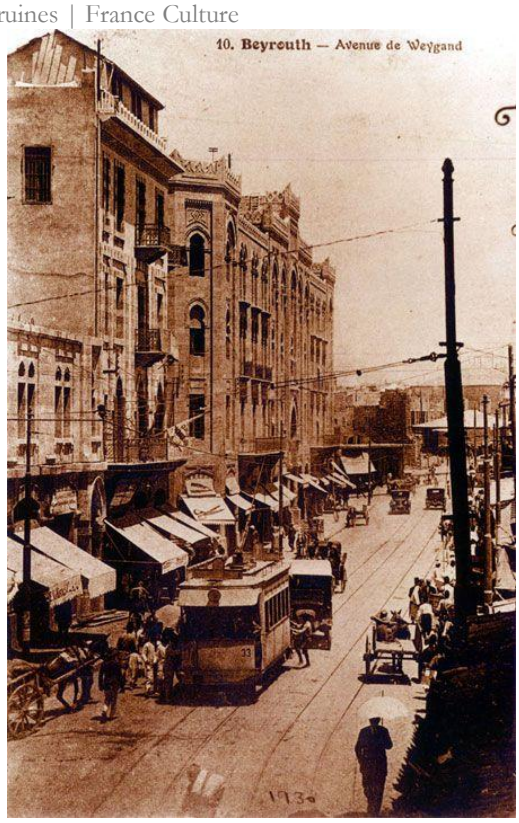
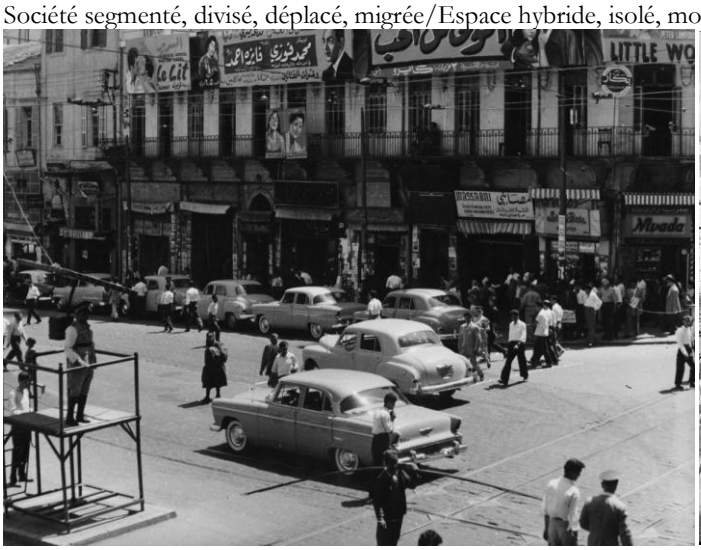


Photo 132 : Zone de la ligne verte de démarcation de Beyrouth durant la guerre civile libanaise, 1982.
Société segmenté, divisé, déplacé, migrée/Espace hybride, isolé, morcelé, déshumanisé, délaissé en déshérence



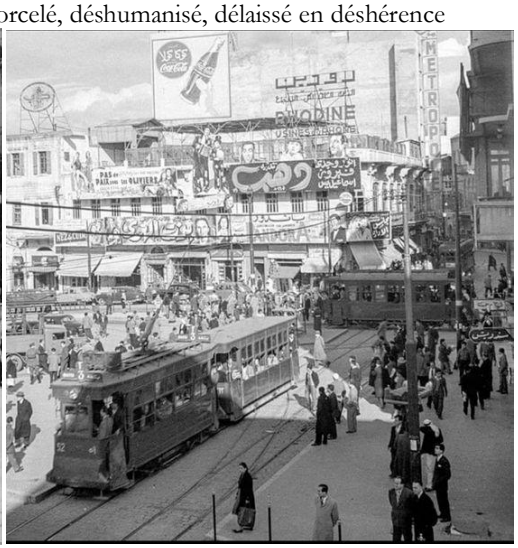


Photo 133 : Beyrouth de l'avant-guerre civile est une ville paisible et insouciante. Photo archives L'OLJ
https://www.lorientlejour.com/article/1275521/beyrouth-avant-et-apres-la-guerre.html

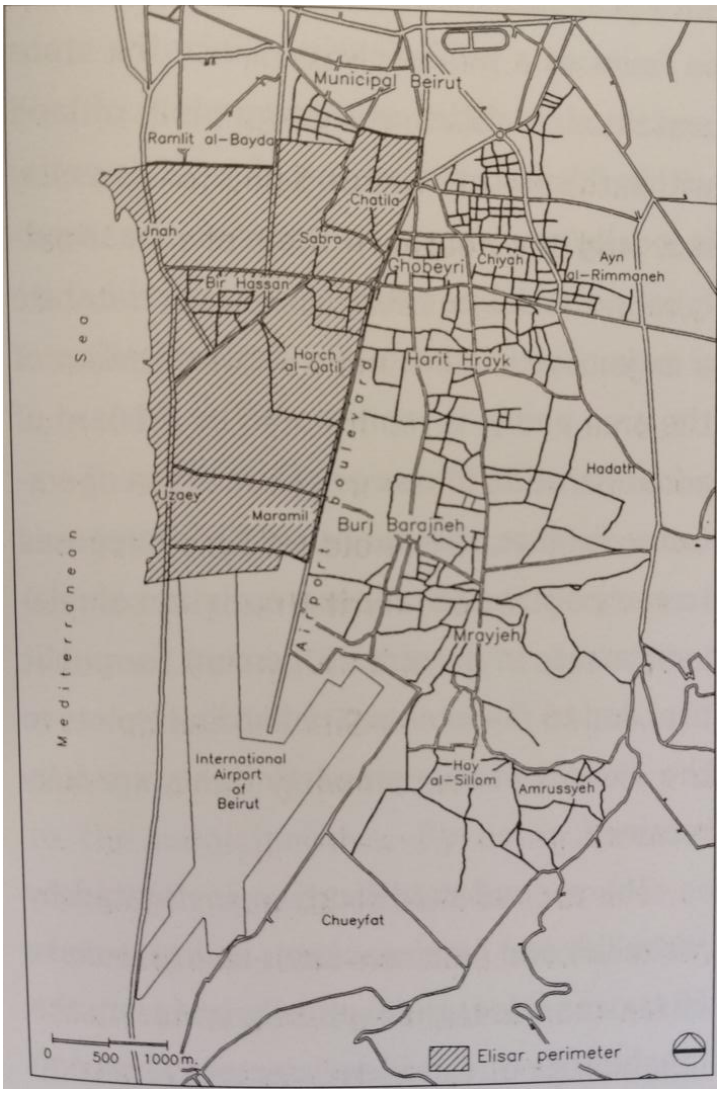
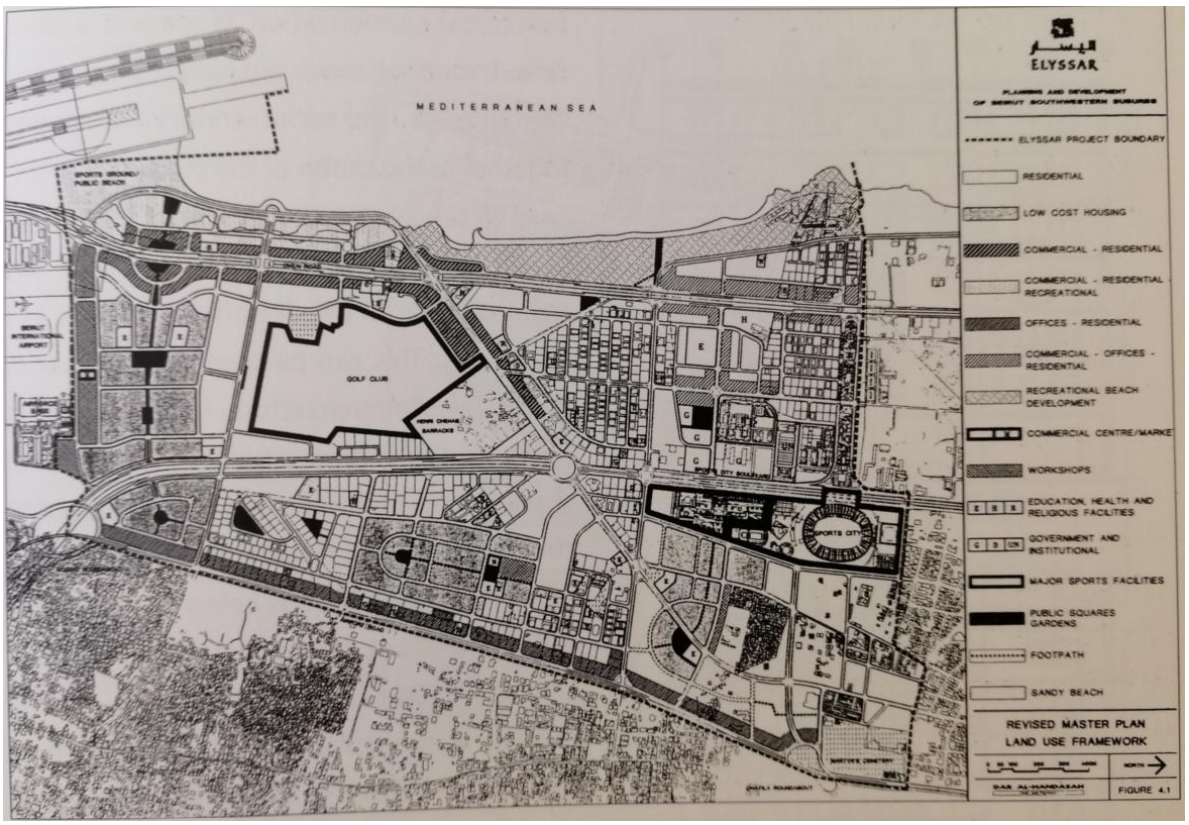


Figure 123 : La banlieue sud et le Projet Elyssar.

Source : Sarkis Hashim et Rowe Peter, *Projecting Beirut: Episodes in the Construction and Reconstruction of a Modern City*, Harvard University Graduate School of Design, Février 1998, p. 175

Figure 124 : Projet Élyssar, Plan directeur (1997).

Source : Sarkis Hashim et Rowe Peter, *Projecting Beirut: Episodes in the Construction and Reconstruction of a Modern City*, Harvard University Graduate School of Design, Février 1998, p. 177



Annexe 18 : Plans d'aménagements de Beyrouth - Période après-guerre (1990-2025) – Collecte de données

Les projets de la reconstruction dans la région métropolitaine de Beyrouth (RMB). Aspects de la mise en œuvre du SDRMB 1986 et du plan de transport de 1995 (en 2002).
Source : VERDEIL Éric, « Ch.9 – L'aménagement urbain : enjeux techniques et idéologiques », dans *Beyrouth et ses urbanistes : Une ville en plans (1946-1975)*, Nouvelle édition, Beyrouth, Presses de l'Ifpo, 10 avril 2012.

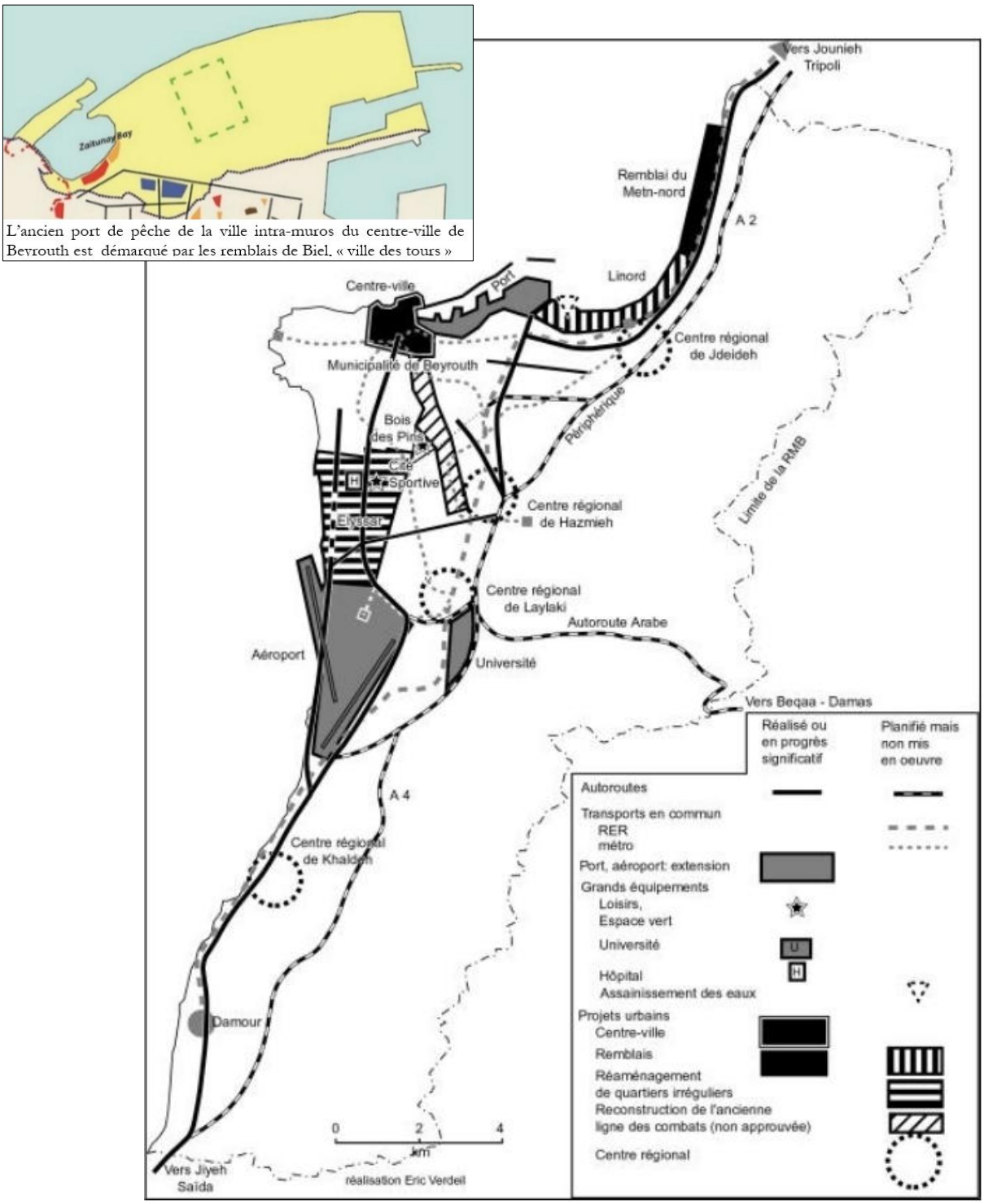


Figure 125 : Schéma directeur de la région Métropolitaine de Beyrouth, 1986 et du plan de transport, 1995.
Source : Source : VERDEIL Éric, *Une ville et ses urbanistes : Beyrouth en reconstruction*, Thèse en géographie, Université Panthéon-Sorbonne - Paris I, 2002, p. 156.

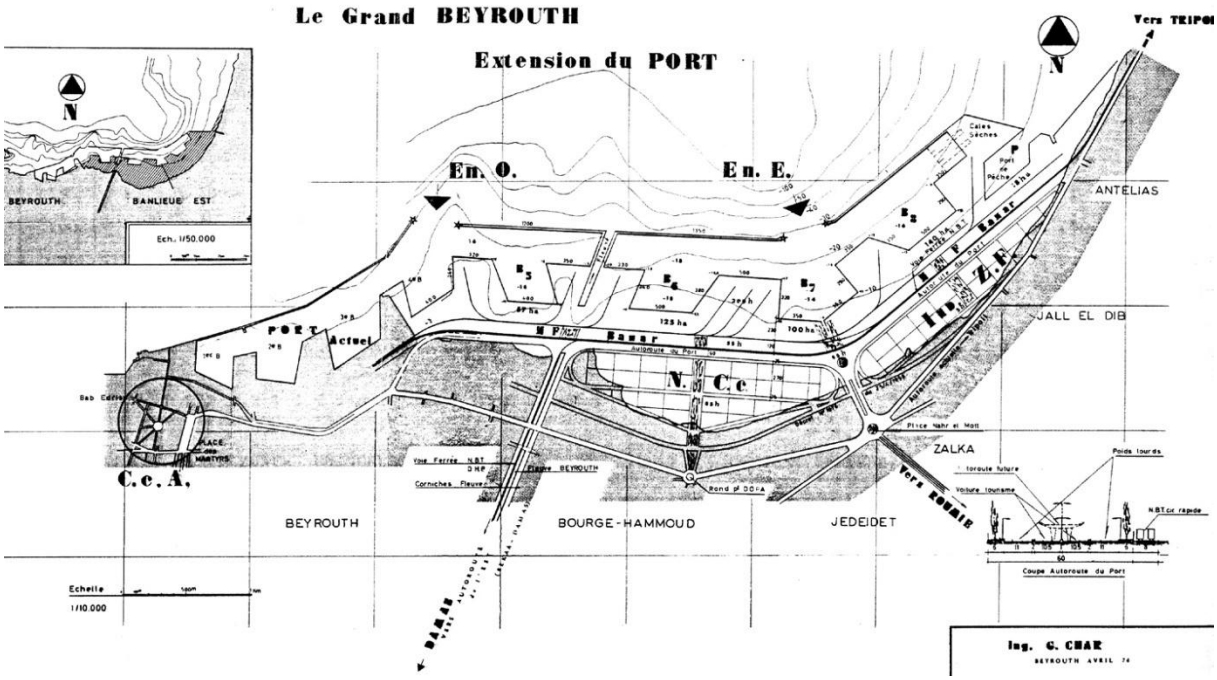


Figure 126 : Projet de Gabriel Char pour l'extension du port de Beyrouth (1974).

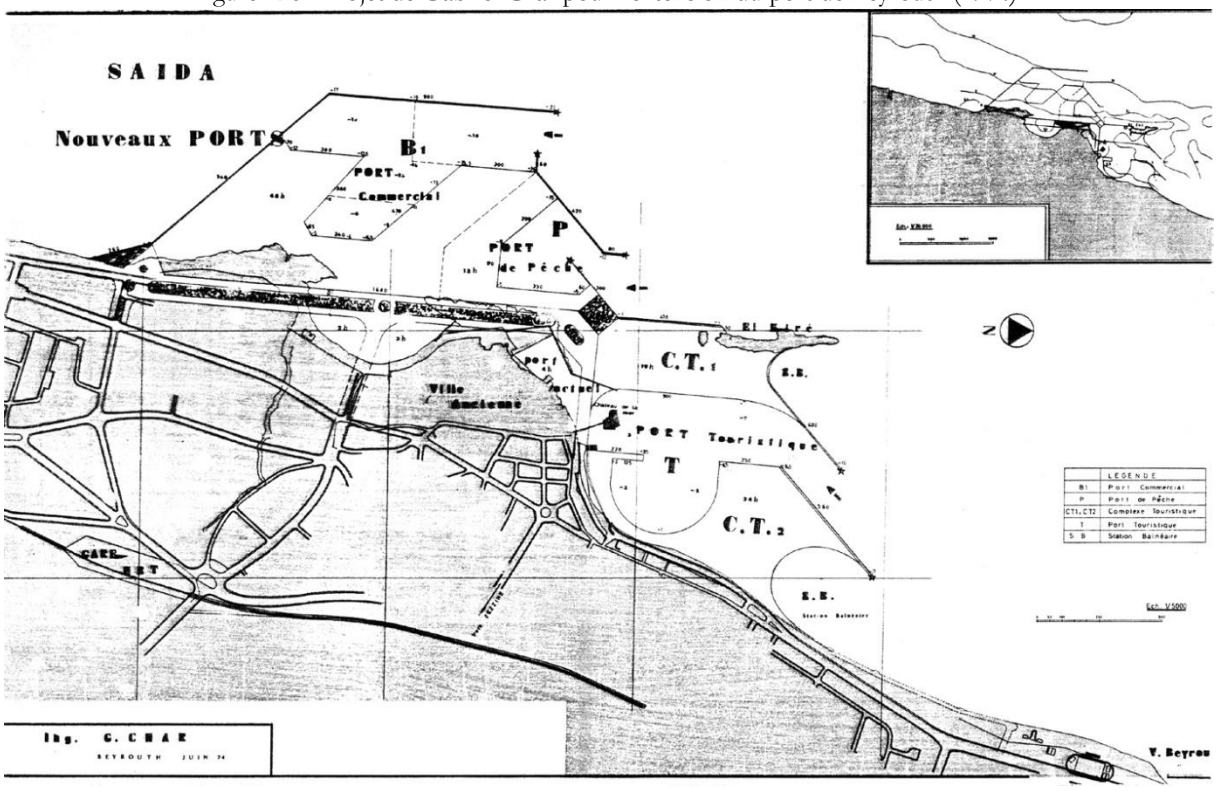


Figure 127 : Projet de Gabriel Char pour le port de Saïda.

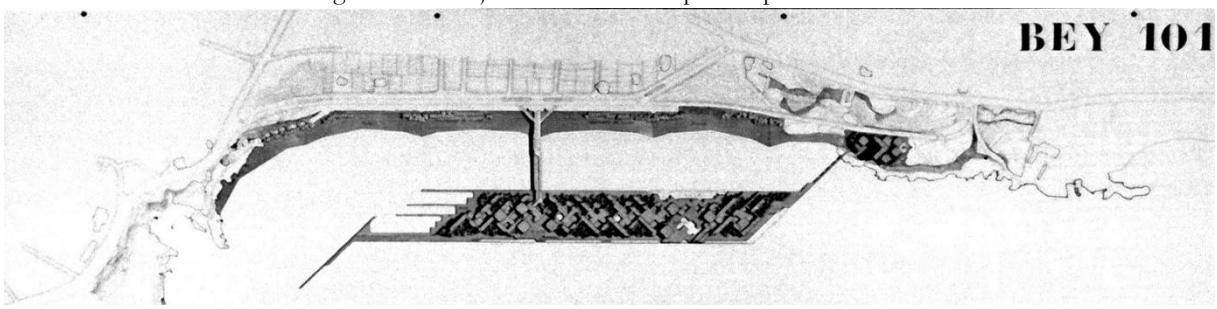


Figure 128 : Projet d'île en remblai dans la baie de Ramlet al-Baïda (1965).
Photographie collection Pierre al-Khoury (vers 1965).

Source : VERDEIL Éric, « Ch.9 – L'aménagement urbain : enjeux techniques et idéologiques », dans *Beyrouth et ses urbanistes : Une ville en plans (1946-1975)*, Nouvelle édition, Beyrouth, Presses de l'Ifpo, 10 avril 2012.

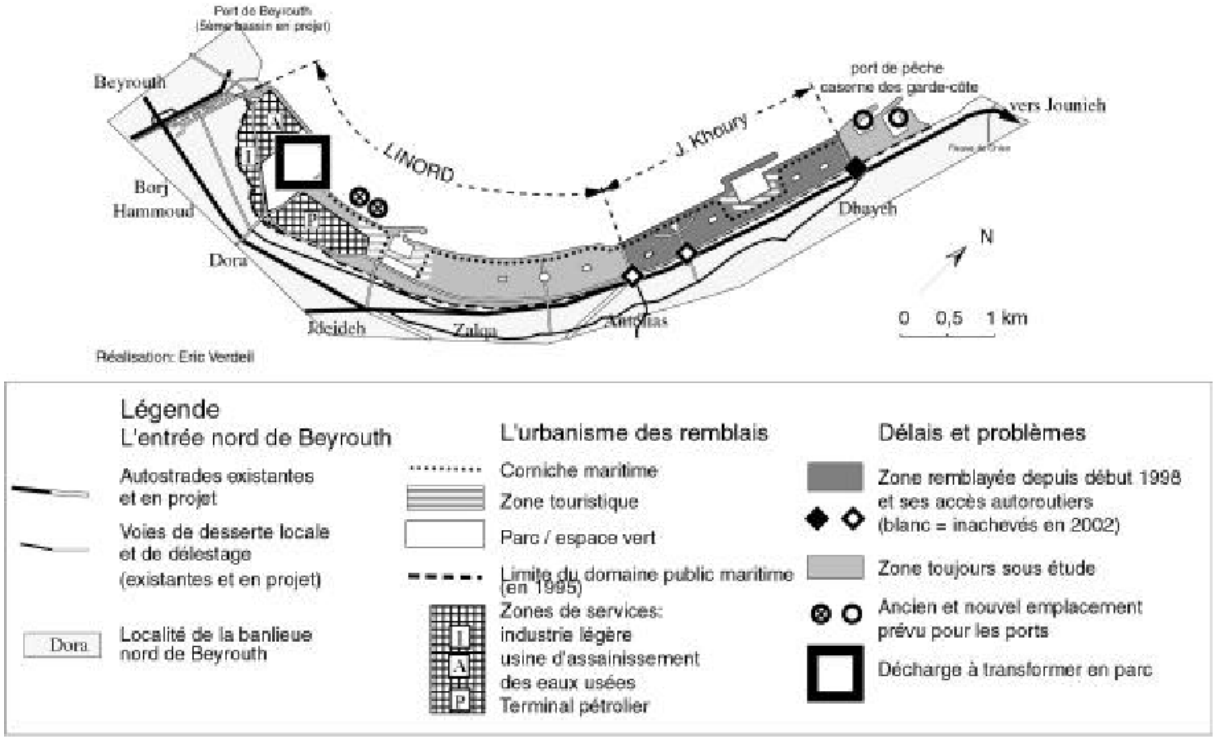


Figure 129 : Les remblais du littoral nord.

Source : VERDEIL Éric, Chapitre 11/ Le littoral dans *Une ville et ses urbanistes : Beyrouth en reconstruction*, Thèse en géographie, Université Panthéon-Sorbonne - Paris I, 2002, p. 574.

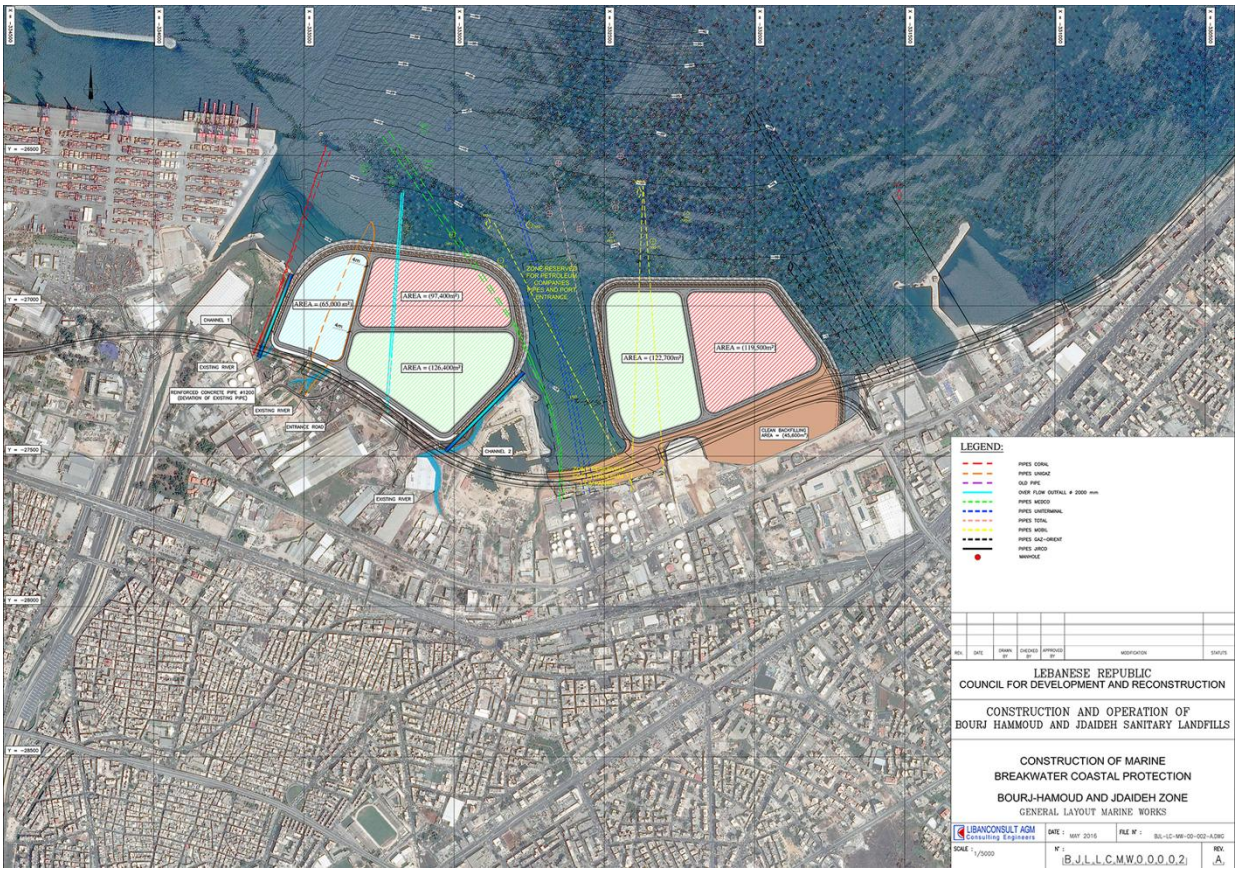


Figure 130 : Plan du projet de centre d'enfouissement technique et de réhabilitation du site de Bourj Hammoud-Jdeideh.

Source: Lebanese Republic Council for Development and Reconstruction, https://www.jadaliyya.com/Details/38158

Liste des Cartes

Carte 1 : Les 3 principaux pôles d'études actuelles des relations frontalières mondiales, réalisée sur Cartes et Données. 16
Carte 2 : Les dynamiques spatiales du Proche-Orient. 18
Carte 3 : Le terrain d'étude choisi, la frontière libanaise depuis 1915 jusqu'à 2025. 18
Carte 4 : Les terrains comme laboratoires d'expérimentation critiques. 35
Carte 5 : Population totale des pays du Croissant fertile, de la Péninsule-Arabique et du Moyen-Orient, 2023. 59
Carte 6 : La mosaïque humaine du Proche et Moyen-Orient. 62
Carte 7 : Carte physique du Proche et Moyen-Orient. Annotations : © Dalal Kassab-Kodssieh, 2023. 66
Carte 8 : Routes de la soie historique, les voies de circulation entre la Chine, l'Inde et Rome vers 100 après J.-C. 67
Carte 9 : La route de la soie à son apogée à la fin du VIIIe siècle. 67
Carte 10 : Carte de Sykes Picot, 16 mai 1916. 72
Carte 11 : Frise chronologique de cartes représentant les frontières actuelles du Moyen-Orient et leurs premiers tracés. 72
Carte 12 : La représentation géographique des chiites et des sunnites au Moyen-Orient. 86
Carte 13 : Isodore de Séville, Étymologiae XIV, Ausbourg, 1472. 88
Carte 14 *: Mappa mundi d'Albi* est une carte médiévale du monde (*mappa mundi*), incluse dans un manuscrit de la seconde moitié du VIIIe siècle conservé dans le fonds ancien de la médiathèque Pierre-Amalric d'Albi. 88
Carte 15 : La mosaïque des civilisations » conçue par Samuel Huntington, Manuel de géographie terminales, LES, L, S. 88
Carte 16 : Carte particulière de la mer Méditerranée | © Bibliothèque nationale de France 98
Carte 17 : Carte du monde connu l'Écoumène décrit par Hérodote dans l'Enquête ou les Histoires. 98
Carte 18 : Les frontières maritimes planétaires convoitées. 101
Carte 19 : Carte des terrains d'études de la mer Méditerranée. 103
Carte 20 : Amplitudes des tensions énergétiques maritimes au Levant. © D. Kassab-Kodssieh, janvier 2025. . 104
Carte 21 : La fracture actuelle de la Méditerranée. 106
Carte 22 : Carte de l'épineuse délimitation des frontières. 112
Carte 23 : Corridors de gazoducs en Méditerranée, mer Noire et Golfe Persique. 114
Carte 24 : Le nouveau corridor et de sa connectivité stratégique avec les flux mondiaux. 116
Carte 25 : Puissances, nouvelles alliances et acteurs principaux impliqués dans la région Proche-orientale. ... 117
Carte 26 : Carte des affrontements en Méditerranée. © Dalal Kassab-Kodssieh, juin 2024. 119
Carte 27 : Les zones économiques exclusives convoitées et les accords de limitation négociés par Chypre. 120
Carte 28 : Enclavements, violences et partage de la mer en Méditerranée orientale, entre Liban, Israël-Palestine et entre Gaza et Israël. © Dalal Kassab-Kodssieh, janvier 2025. 121
Carte 29 : Frontières maritimes revendiquées entre le Liban et les pays limitrophes Israël et Syrie. 124
Carte 30 : Carte des zones potentielles de prospection pétrolière (source : LPA). 124
Carte 31 : Frontières maritimes revendiquées entre le Liban et les pays limitrophes Israël et Syrie. © D. Kassab-Kodssieh, 2024. 127
Carte 32 : Carte montrant la résultante de l'accord non achevé, la création d'une « zone franche séparative » non résolue sur les 35 premières mètres du point de départ terrestre, 2024. Référence : L'Orient-Le jour. 128
Carte 33 : La zone d'exploration syrienne débordant de 750 Km^2 sur la zone économique exclusive du Liban. 129
Carte 34 : Quatre études de cas, le Nil, le Jourdain, le Litani, l'Oronte et Le Tige et l'Euphrate, © D. K., 2025. 145
Carte 35 : Moutasarrifiyat le Mont-Liban (1861-1915), Référence : Traboulsi (2012). © Dalal Kassab, 2020.... 199
Carte 36 : Grand Liban (1920) sous mandat français, Moutassarrifiyat Mont Liban et l'emplacement des réfugiés arméniens suite au génocide (1915). © Dalal Kassab-Kodssieh, 2020. 199
Carte 37 : Proche et Moyen-Orient, 1900-1914 (Empires Ottoman, Russe, Perse, Austro-Hongrois) et ses divisions ultérieures (mandats britannique et français), © D. Kassab, 2024. 199
Carte 38 : La présence juive et l'évolution des frontières internes de la Palestine depuis 1881 jusqu'en 1995. 201
Carte 39 : Les accords d'Oslo II, 28 sept. 1995, par JAN DE JONG & PHILIPPE REKACEWICZ 204
Carte 40 : Absorption évolutive des territoires palestiniens (colonies, barrières, annexions). Mise en forme : D. Kassab. 214
Carte 41 : « Plan de Paix » proposé par le président américain Donald Trump le 28 Janvier 2020, D. K., 2020. 214
Carte 42 : Répartition de la population juive dans le monde en 2023. 236

Carte 43 : L'exode des Palestiniens (1947-1967), en référence à l'article de Cécile Marin en février 2018. 237
Carte 44 : Topographie du Liban. Analyse, mise en forme et annotations : © Dalal Kassab-Kodssieh, 2019. ... 245
Carte 45 : Situation du Liban au Proche-Orient. © dalal Kassab-Kodssieh, 2018. 246
Carte 46 : Relief du Liban signalant les élévations. 249
Carte 47 : Pluviométrie du territoire Libanais, 2022. Annotations : © Dalal Kassab-Kodssieh, 2022. 251
Carte 48 : Climats du territoire Libanais. © Dalal Kassab-Kodssieh, 2022. 251
Carte 49 : Les grandes unités du territoire libanais, 2022. Annotations : © Dalal Kassab-Kodssieh, 2022. 251
Carte 50 : Les torrents et fleuves du Liban, à partir d'une carte du Liban de SDTL, 2004. © D. Kassab, 2022. .. 251
Carte 51 : Principaux espaces agricoles. © Dalal Kassab-Kodssieh, 2020. 254
Carte 52 : Le Fleuve de Beyrouth avec ses bassins versants démarrant du *Chaghour* de Hammana jusqu'à la mer. 258
Carte 53 : Le Principe de définition du réseau de transport au Liban, SDATL, mai 2004, p.127 de 233. 282
Carte 54 : Interconnexion des réseaux de circulation reliant la région Proche-orientale au Liban. © D. Kassab, 2023. 283
Carte 55 : Points de passages et principaux réseaux de transport aérien, portuaire et autoroutier du Liban. .. 284
Carte 56 : Le réseau du tramway de Beyrouth au début du XXème siècle. 291
Carte 57 : Les agglomérations portuaires phéniciennes et ou puniques, basé sur l'étude de Nicolas Carayon, 2008. (Fond de carte De Vaumas, 1954 ; DAO N. Carayon). 295
Carte 58 : Conséquences de l'explosion du port de Beyrouth sur les quartiers environnants et le patrimoine, 4 août 2020. 299
Carte 59 : Les 138 agglomérations portuaires phéniciennes et/ou puniques, par Nicolas Carayon, 2008. Les ports phéniciens du Liban, milieux naturels, organisation spatiale et infrastructures. Annotations : © Dalal Kassab, 2019. 300
Carte 60 : Répartition de la diaspora libanaise sur les continents et les pays du monde en 2016. 316
Carte 61 : Carte du Liban-Sud, de la frontière « ligne bleue » et de l'espace tampon occupé par la FINUL depuis 1978. 325
Carte 62 : Fermes de Chébaa et 13 points de litige sur la ligne bleue à la frontière entre le Liban et la Palestine occupée. 331
Carte 63 : Ancienne carte du Liban-Sud, 1826 réalisée par Pierre JACOTIN, France Armée, Génie, Publiée à Paris, Atlas. 332
Carte 64 : Carte présentant les zones d'interface entre Israël, Liban et Syrie - Éditée par © D. Kassab, 2020. . 332
Carte 65 : 151. Palestine et Liban. *The World Atlas*, David Rumsey Historical. Annotations : © D. K., 2020. 332
Carte 66 : Ancienne carte du sud Liban (1826) géoréférencée sur une carte actuelle (2025) montrant la ligne bleue séparant le Liban de la Palestine occupée. 333
Carte 67 : Ancienne carte du Liban-Sud datant de 1826 par Jacotin Pierre, France Armée, Génie, Publiée à Paris, Atlas. 334
Carte 68 : Tracé de la frontière sur la carte topographique et hydrographique du Liban datant de 1862 faite par dépôt de la guerre (France), publiée par Lemercier & Company, Paris. Éditée par © Dalal Kassab-Kodssieh, 2020. 334
Carte 69 : Ancienne carte topographique et hydrographique du Liban datant de 1860-1861. 336
Carte 70 : La ligne de démarcation Est-Ouest et son éclatement dans tous les sens. © Dalal Kassab, 2020. 337
Carte 71 : Beyrouth, tracé de la ligne de démarcation, postes fortifiés et axes de tir. © Dalal Kassab, 2025.... 338
Carte 72 : Le District central, de la place des Martyrs à Saint Georges, crée une zone tampon entre les communautés adjacentes. Analyse et annotations sur ancien fond de carte : © D. Kassab, 2024. .. 346
Carte 73 : Les lignes transversales de la ville de Beyrouth. © Dalal Kassab-Kodssieh, 2025. 348
Carte 74 : Les quartiers informels de la banlieue sud de Beyrouth et la localisation des bidonvilles de l'agglomération. 353
Carte 75 : Schéma présentant les deux quartiers torturés par la guerre à Tripoli, Bab al Tebbaneh et Jabal Mohsen, 2022. 354
Carte 76 : Camp et groupements Palestiniens à Tyr. Schéma et analyse : © Dalal Kassab-Kodssieh, 2018. 362
Carte 77 : Plan des 3 circonscriptions de Saïda et les camps de Mieh Mieh et de Aïn el-Héloué, comme faubourgs de la ville. 363
Carte 78 : Répartition pesante des réfugiés sur les axes d'infrastructures impactant les ressources, Analyse et annotations © Dalal Kassab, 2024. 373
Carte 79 : Bâtis et espaces verts de la ville de Beyrouth. 378
Carte 80 : Espaces verts, agricoles ou de friche de la Banlieue Nord de la ville de Beyrouth, de la ligne de démarcation passant par le fleuve de Beyrouth jusqu'à Nahr El Kalb. © D. Kassab-Kodssieh, 2025. 379

Carte 81 : Les césures de l'autoroute Arabe, du barrage Qayssamani et des exploitations de carrières et les dynamiques spatiales de l'interface territoriale de Mdeirej et Dahr el Baydar. 380
Carte 82 : Patrimoine naturel et culturel du territoire de Mdeirej Dahr El Baydar. 382
Carte 83 : Moutasarrifiyah de Mont-Liban (1861-1915) Référence : Traboulsi (2012, p.33), 423
Carte 84 : Les nouvelles limites de l'État du Liban avec la proclamation du Grand-Liban sous mandat français en 1920. 423
Carte 85 : La Syrie mandataire en 1922. 423
Carte 86 : *Wilaya* de Beyrouth et *Mutasarrifiya* du Mont-Liban, 1915, Source : Tübinger Atlas des Vorderen Orients. 423
Carte 87 : Moutasarrifiyat le Mont-Liban (1861-1915), Référence : Traboulsi (2012, p. 53). © D. Kassab, 2020. 445
Carte 88 : Grand Liban (1920) sous mandat français, Moutassarrifiyat Mont Liban et l'emplacement des réfugiés arméniens suite au génocide (1915). © Dalal Kassab-Kodssieh, 2020. 445
Carte 89 : Beyrouth en 1841 (*Public Record Office*, Londres) 445
Carte 90 : Beyrouth intramuros 1840, (Davie, 2012). 445
Carte 91 : Beyrouth et ses faubourgs, le quadrillage militaire du Mandat français, 1920-1948, Davie, 2013.... 445
Carte 92 : La fabrique de la frontière libanaise. 529
Carte 93 : Espaces stigmatisés de la banlieue sud de Beyrouth, la Dahiyé, la consolidation d'un territoire politique. 558
Carte 94 : Les dynamiques spatiales qui transforment et façonnent cet espace proche-oriental condensé. 564
Carte 95 : Le Liban dans le Proche et Moyen-Orient, un territoire stratégique sous influence. © D. K., 2025. . 566
Carte 96 : Carte des alliés et des opposants au Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, normalisation avortée par Israël. 570
Carte 97 : Les alliés de Téhéran au Moyen-Orient, 2025. 572
Carte 98 : L'activisme régional Iranien, 2025. 572
Carte 99 : Carte physique du Liban et de la Palestine. 583
Carte 100 : Topographie et hydrographie du Liban, principaux Fleuves et cours d'eaux. © D. Kassab, 2025.... 586
Carte 101 : Cartes montrant le tracé de la frontière terrestre et maritime entre le Liban et la Syrie. 590
Carte 102 : La trajectoire du Jourdain, son bassin, ses affluents et confluents. 591
Carte 103 : Les espaces fluviaux convoités au sud Liban, le Litani et le Hasbani. © Dalal Kasssab, 2025. 592
Carte 104 : L'Oronte et son parcours sinueux entre le Liban et le Syrie. Annotations © Dalal Kassab, 2024. ... 596
Carte 105 : Vallées et fleuves du Liban, 2025. 599
Carte 106 : Topographie et hydrographie du Liban, 1862, Dépôt de la guerre (France), publiée par Lemercier & Company, Paris. 601
Carte 107 : Les espaces fluviaux convoités par Israël suite à la découverte d'hydrocarbure sur ses limites maritimes. 602
Carte 108 : Espaces verts, remblais et empiètement dans la ville Beyrouth. 604
Carte 109 : Carte de localisation des espaces maritimes et littoraux transformés, 610
Carte 110 : Cartes montrant exploitations, privatisées, occupations illégales et infractions à la législation du littoral ainsi que l'évolution du tracé de la côte libanaise du port et des quartiers environnants de Beyrouth, © D. Kassab-Kodssieh, 2018-2024. 612
Carte 111 : Mosaïque insulaire de la frontière libanaise ; Répartition des communautés religieuses et des camps de réfugiés. 615
Carte 112 : Cartes originales annexées aux accords Sykes-Picot et des traités de Sèvres (1920) et de Lausanne (1923). 643
Carte 113: Limites des territoires selon la Moutasarrifiyat à l'époque ottomane et du Grand-Liban sous mandat. © Kassab, 2020. 644
Carte 114 : Carte du Liban (1920-1943) et de la Palestine sous mandat (1923-1946). © Dalal Kassab, 2020. .. 644
Carte 115 : La création d'Israël en 1947 et l'exode de réfugiés palestiniens dans tous les pays frontaliers inclus le Liban. 645
Carte 116 : Répartition des communautés religieuses entre Beyrouth-Est et Beyrouth-Ouest (Ligne verte), et sur le territoire libanais. 646
Carte 117 : L'épisode du « Septembre noir » en Jordanie (1975), le début de la guerre civile libanaise (1975-1990) et la rentrée des troupes syriennes en 1976. 646
Carte 118 : Répartition des milices, des forces libanaises, de l'armée libanaise, de l'armée syrienne et de l'OLP en 1975. 646

Carte 119 : La rentrée des troupes syriennes au Liban en 1976 et l'« Opération Litani » par les israéliens en 1978. 647
Carte 120 : L'opération israélienne « Paix en Galilée » et l'extension maximale de l'invasion israélienne le 18 Sept. 1982 647
Carte 121 : Le retrait progressive de l'armée israélienne du centre-ville de Beyrouth en premier lieu le 29 Sept.1982. 647
Carte 122 : Le retrait israélien jusqu'à Saida, Jezzine et le Mont Barouk le 04 Septembre 1983, la bataille de Beyrouth et le massacre dans un camp palestinien « Sabra et Chatila » en 1984. 647
Carte 123 : Israël replie encore plus ses troupes le 10 juin 1985 depuis Beyrouth jusqu'au Sud du Liban et l'occupe 22 ans, Jezzine reste sous contrôle de l'ALS et des conseillers militaires. © D. Kassab-Kodssieh, 2020. 648
Carte 124 : Le retrait israélien du village de Jezzine et sa concentration dans les villages de Hasbayya, Marjaayoun et Bent Jbeyl, le 03 Juin 1999. © Dalal Kassab-Kodssieh, 2020. 648
Carte 125 : Le retrait d'Israël du Sud du Liban à l'exception des fermes de Chébaa, non loin du Golan et la création de la ligne bleue contestée le 25 Mai 2000. 648
Carte 126 : Le retrait des troupes syriennes du Liban en 2005, l'offensive israélienne terrestre et aérienne combat le Hezbollah en 2006 et l'apparition d'une nouvelle zone litigeuse entre Israël et le Liban, la frontière maritime extension de la ligne bleue au sud du Liban. 648
Carte 127 : Schéma de la zone litigeuse entre Israël et le Liban et le tracé maritime revendiqué par chacun, par l'Univ. Américaine de Beyrouth (AUB), Autorité libanaise du pétrole (ALP), Le Commerce du Levant, © Dalal Kassab-Kodssieh, 2020. 649
Carte 128 : Carte électorale du Liban en vigueur en 2018. Les 15 districts électoraux, de couleur différente, ainsi que le nombre de sièges associés sont indiqués à côté de la carte. Les cazas sont inscrits directement sur la carte. Adaptée de : UNDP – LEAP, *Women's Guide to Parliamentary Elections* 2018. 674
Carte 129 : Le plan de la ville de Beyrouth avant 1920 et son éclatement. Annotations : © D. Kassab, 2020... 684
Carte 130 : La répartition de la population chrétienne dans la vieille ville de Beyrouth au début du XIX^{ème} siècle. 685
Carte 131 : Beyrouth en 1800 : les deux villes. 685
Carte 132 : Répartition des communautés religieuses dans la ville intramuros sur un fond de carte de May Davie, éditée par Dalal Kassab-Kodssieh, 2023. 689
Carte 133 : Beyrouth la ville intramuros en 1840, ses anciennes places publiques, *Sahats*, lieux de culte et espaces verts. 690
Carte 134 : Beyrouth en 1923. L'éclatement de la ville intramuros et la sortie des murailles. 692
Carte 135 : Beyrouth en 1912, la ville sort de ses murailles, périphérisation et ségrégation des communautés religieuses, des destructions opérées par les Ottomans en 1915 et le tracé des nouvelles rues Allenby et Foch, des percées ottomanes réalisées par Jemal Pacha. 693
Carte 136 : Racines des fractures socio-spatiales durables dans la métropole, 1912-1936. © D. Kassab, 2024. 697
Carte 137 : Carte de Beyrouth en 1936. 697
Carte 138 : Le début du tracé de la Place de l'Étoile. 701
Carte 139 : Continuité du même tracé initié durant le mandat français. 701
Carte 140 : Schémas montrant que la reconstruction fut basée sur les travaux commencés par les Ottomans, © D. Kassab, 2020. 701
Carte 141 : Carte de Beyrouth en 1958-1961. 704
Carte 142 : Carte de Beyrouth en 1978 707
Carte 143 : Hydrographie du territoire de Mdeirej, Dahr El Baydar, carte réalisée par © Dalal Kassab, 2018. . 846
Carte 144 : Patrimoine naturel et culturel du territoire de Mdeirej, Dahr El Baydar, © Dalal Kassab, 2018. 847
Carte 145 : Les vestiges du tracé romano-byzantin (Fond de carte : May Davie, 2000), © Dalal Kassab, 2020. 848
Carte 146 : La ville intra-muros de Berytus, *Sahats* en 1840, © Dalal Kassab, 2020. 848
Carte 147 : La fragmentation des places intra-muros *Sahat* et l'expansion extra-muros. 848
Carte 148 : L'évolution de la ville y compris les différentes places et promenades existantes à l'époque. 849
Carte 149 : Les percées ottomanes réalisées par Jemal Pacha. 849
Carte 150 : Éclatement des communautés religieuses et l'appropriation séparée de la ville extramuros, 1920. 850
Carte 151: Limites maritimes et compétitions énergétiques entre Turquie, Grèce et Chypre. 852
Carte 152 : Les limites de la « mer territoriales » et de la zone Économique exclusive disputées. 854
Carte 153 : L'île de Chypre divisée en deux par une « ligne verte », une discontinuité conflictuelle aux multiples définitions, et son emplacement par rapport à la Turquie. 855

Carte 154 : Positionnement excentrée de l'île de Chypre par rapport à l'Europe et l'UE, par conte centrale et stratégique en Méditerranée orientale. 855
Carte 155 : Les zones économiques exclusives convoitées et les accords de limitation négociés par Chypre. .. 859
Carte 156 : L'évolution des limites et l'enferment maritime, terrestre et aérien de la bande de Gaza, de 2009 à 2024, selon le bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations-Unies (OCHA), 862
Carte 157 : Tracé du nouveau corridor IMEC reliant l'Inde, l'Arabie saoudite, les Émirats arabes unis (EAU), la Jordanie, Israël et l'UE par le biais de ports maritimes et de voies ferroviaires, juin 2024. 866
Carte 158 : Le nouveau corridor MEC et de son intégration aux flux mondiaux surtout chinois, juin 2024. 866
Carte 159 : Les corridors des flux gaziers en Méditerranée orientale et en Méditerranée. 881
Carte 160 : L'ile de Taiwan et espace maritime revendiqués par la Chine depuis 2021, éditée par D. K., 2025. 883

Liste des Figures

Figure 1 : Schéma de l'analyse du territoire, de ses enjeux multiples et de son environnement proche et lointain. 20
Figure 2 : Schéma présentant la pensée complexe du sociologue et philosophe Edgard Morin, 1999 ; 26
Figure 3 : Schéma présentant les 3 théorèmes qui permettent de penser le monde dans la pensée complexe d'Edgard Morin, 1999. 28
Figure 4 : Schéma comparatif de compréhension de la théorie des systèmes entre deux types d'approche se situant chacun dans l'un des paradigmes ordinaires. 29
Figure 5 : Outils et éléments d'analyse, diagnostic de terrain, archives, recueil de données, enquêtes qualitatives, … 31
Figure 6 : schéma présentant la Méthode d'approche retenue et la pensée analytique de la recherche. 34
Figure 7 : Schéma des modèles d'analyses et d'évaluation de la frontière, l'interprétation de données et résultats. 34
Figure 8 : Copie d'un article « Le Panache du cèdre de Hauterives, qui aurait été planté sous Henri IV » retiré du journal *Le Dauphiné Libéré*, publié le lundi 31 juillet 2023, p. 40. 80
Figure 9 : Acteurs et leviers d'influences mondiaux et régionaux. 83
Figure 10 : Vladimir Poutine, Donald Trump et Xi Jinping. Dessin de James Ferguson paru dans le *Financial Times 2025* 93
Figure 11 : Les plus importantes réserves prouvées de pétrole brut en 2022, par région (En milliard de barils). © D.K. 115
Figure 12 : Schéma de l'abandon progressif du gaz russe depuis 2021 jusqu'en 2023. © Dalal Kassab, 2024. . 115
Figure 13 : Schéma des principaux fournisseurs de gaz à l'Union Européenne en 2023. © Dalal Kassab, 2024. 115
Figure 14 : Évolution du nombre de de personnes déplacés dans le monde depuis 2010 jusqu'en juin 2024. . 241
Figure 15 : Schéma présentant les dimensions particulières et les différents enjeux identifiés du territoire.... 244
Figure 16 : Coupe du littoral méditerranéen à l'anti Liban. © D. Kassab-Kodssieh, 2019, d'après Karine Durocher, 2005. 246
Figure 17 : Principaux reliefs du Liban, avec une vue en perspective du Sud du pays. Annotations © D. Kassab, 2020. 249
Figure 18 : Les contraintes des vocations du sol. 250
Figure 19 : Coupe réalisée en référence aux écrits de M.E. de Vaumas et P. Mouterde. © D. Kassab, 2018. ... 254
Figure 20 : Diagramme de l'enquête Q26, réponses à la question « Est-ce que le Liban est un pays uni ou divisé ? » 267
Figure 21 : Résultats enquête Q27, réponses question « Qu'en pensez-vous du parti de Hezbollah et de ses armes ? ». 273
Figure 22 : Schéma de la « structure en T » du réseau de transport libanais par Xavier Bernier dans « Le Liban à travers les transports », 2010. *Une approche chromatique d'un réseau « fluide » sur un territoire fragmenté* par (Bernier, 7/2010 – pp 33-49). 282
Figure 23 : Graphe du Taux de Migration net de libanais (1950-2021). 316
Figure 24 : L'évolution urbaine des interfaces de la ville de Beyrouth et banlieues. 342
Figure 25 : Illustrations présentant la situation de la ville de Beyrouth, sa place, sa société, son port de pêche et son commerce depuis 1975 (la guerre civile) jusqu'en 2025 (Travaux d'empiètements et de remblais de la mer). 342

Figure 26 : Photo aérienne d'une portion de l'autoroute Arabe Mdeirej-Zahlé, 2005, Ministère de la défense Nationale. 350
Figure 27 : La ligne de démarcation de 1975 à 1990, le centre-ville et ses banlieues Nord, Sud et Est. 351
Figure 28 : Carte schématique du développement urbain de la ville de Tyr. Source : Direction générale de l'aménagement urbain, Ministère des travaux publics et des transports, République libanaise, 2002. 362
Figure 29 : Les Quartiers de la ville de Beyrouth déconnectés du port et de l'espace maritime par de infrastructures géantes, usines, autoroutes, des décharges maritimes polluantes, remblais de mer pour une ville future de tours. 368
Figure 30 : Photos actuelles de la ville de Jdeidé présentant la mutation complète de l'espace, réalisée par le CDR. 370
Figure 31 : Photos aériennes et axonométries du projet qui s'est développé sur la zone remblayée de la marina Dbayeh. 370
Figure 32 : Évolution de la trame de la ville de Byblos depuis 1956 jusqu'aujourd'hui. 372
Figure 33 : Répartition des réfugiés syriens enregistrés au Liban d'après l'UNHCR en 2024 373
Figure 34 : Photos aériennes montrant les terrains agricoles et les quartiers urbains existant en banlieue de Beyrouth en 1939 et 1963. Analyse et annotations : © D. Kassab, 2025. Source : https://www.usj.edu.lb/poidebard/s4/s4p14.htm 379
Figure 35 : Illustration des césures urbaines stratifiées, la césure maritime et les domaines en réseaux de l'autoroute Arabe, du Fleuve de Beyrouth, de l'autoroute de l'indépendance, des quartiers arméniens (Achrafieh, Bourj-Hammoud, …) de la zone industrielle et de l'autoroute Beyrouth-Jounieh. Fond : Google Earth. © Dalal Kassab-Kodssieh, 2021. 385
Figure 36 : Axonométrie montrant les différentes lignes de césures reliant et découpant la ville. © D. Kassab, 2021. 385
Figure 37 : Les carrières au Liban, leur répartition sur le territoire libanais ainsi que leur statut légal. 390
Figure 38 : Schéma des Concepts et géographies de la frontière. 391
Figure 39 : Une sélection d'artistes représentant la voix patrimoniale et culturelle du Liban. © D. K., 2020. ... 409
Figure 40 : Types, régimes et statuts des *territoires* front*aliers*. 440
Figure 41 : Schématisation des Types frontières. 441
Figure 42 : Schématisation des Statuts des frontières. 441
Figure 43 : Schémas des régimes territoriaux frontaliers. 441
Figure 44 : Schéma des différentes formes de frontières. © Dalal Kassab-Kodssieh, 2020. 452
Figure 45 : Les différents modèles de frontières. © Dalal Kassab-Kodssieh, 2020. 464
Figure 46 : Schéma de déclinaisons du modèle général de la frontière, 2022, réalisé en se référant à l'article de Jean-Pierre Renard, « Modèle et frontière », 2000. 464
Figure 47 : Schéma des intersectionalités spatiales libanaises. © Dalal Kassab-Kodssieh, 2020. 536
Figure 48 : Schéma des intersectionnalités spatiales libanaises, intégrant les dimensions socio-économiques, confessionnelles et politiques. 538
Figure 49 : Carte mentale de la ségrégation confessionnelle un système complet où composantes historiques, juridiques, spatiales et sociales s'articulent pour reproduire les divisions communautaires. 538
Figure 50 : Schéma conceptuel intégrant les trois structures systémiques des inégalités au Liban. 543
Figure 51 : Schéma des dynamiques sociales. © Dalal Kassab-Kodssieh, 2024. 548
Figure 52 : Maquette d'analyse urbaine du centre-ville de Beyrouth (Solidere). Réalisation © D. Kassab, 2004. 550
Figure 53 : Le pourcentage du nombre de chrétiens dans chacun des pays du Proche et du Moyen-Orient, 2017. 570
Figure 54 : Palestine ancienne et les espaces fertiles de Gaza et la Cisjordanie contrastant avec la sécheresse actuelle. 591
Figure 55 : Photo aérienne de la ville de Beyrouth montrant les espaces verts qui couvraient le territoire en 1963. 607
Figure 56 : Photos collectées montrant la situation et l'évolution du littoral de chacun des cas du Normandy, Saida, Borj Hammoud et Costa-Brava. 610
Figure 57 : Population de réfugiés (pays d'accueil), Liban, 2025. 620
Figure 58 : Taux de croissance, évolution et vagues de migration. Illustration : © D. Kassab-Kodssieh, 2025. . 621
Figure 59 : Schéma chronologique des faits et leurs impacts sur l'espace libanais. © Dalal Kassab, 2025. 625
Figure 60 : Offensives à la frontière libano-syrienne, 2013-2017. Annotations © Dalal Kassab, 2020. 649
Figure 61 : Les zones litigeuses entre Israël et Liban (2006-2026) et entre Syrie et Liban (2011-2017). 649

Figure 62 : Schéma intégrant les évolutions chronologiques des interdépendances entre confessions et partis politiques au Liban. © Dalal Kassab-Kodssieh, 2025..... 675
Figure 63 : Poster 1 présentant l'évolution de l'histoire de la ville de Beyrouth jusqu'à la fin de la période Ottomane. 689
Figure 64 : Poster 2 présentant l'évolution de la ville de Beyrouth sous mandat français. © D. Kassab, 2018.. 697
Figure 65 : Poster 3 présentant l'évolution de la ville de Beyrouth après la fin de la guerre civile en 1990, © D. Kassab. 708
Figure 66 : Poster 4 - Évolution du centre-ville de Beyrouth avec le projet de Solidere. 708
Figure 67 : Photo aérienne montrant l'état du centre-ville de Beyrouth et des quartiers environnants en 2010. 710
Figure 68 : Frise chronologique montrant l'évolution de la trame de la ville de Beyrouth depuis 1500 avant J.-C. jusqu'en 2025. 713
Figure 69 : Photo aérienne du centre-ville de Beyrouth et des quartiers environnants, 2014. 714
Figure 70 : Des quartiers complètement rasés et remplacés par un urbanisme moderne donnant un nouvel aspect et échelle à la ville, Source : © Solidere. 714
Figure 71 : Coupe Transversale (A) présentant les bassin versant du Chaghour, Ouâdi El Dabbour et Naher El Zajaer- 845
Figure 72 : Destructions du centre-ville réalisées par les Ottomans, Plan 1921, archives de l'Armée française du Levant..... 850
Figure 73 : Schémas de délimitation des zones maritimes en fonction de leurs profondeurs et épaisseurs et selon la Convention de Montego Bay, 1982. 854
Figure 74 : Évolutions des faits les plus importants impactant l'espace chypriote et la Méditerranée orientale. 861
Figure 75 : Schéma montrant le nombre d'israéliens et de palestiniens tués depuis 2008. 867
Figure 76 : Les conflits autour du bassin du Tigre et de l'Euphrate 868
Figure 77 : Le fleuve du Nil sa vallée et les principaux barrages offensifs principalement le barrage GERD. 872
Figure 78 : Carte de la province du Liban..... 876
Figure 79 : Beyrouth en 1841. 877
Figure 80 : Beyrouth et sa banlieue en 1859. 878
Figure 81: Beyrouth en 1876 878
Figure 82 : Évolution des réserves de pétrole par zone géographique en 1994, 2004, 2014 et 2019 881
Figure 83 : La Russie assoit sa puissance sur les gazoducs 882
Figure 84 : Les projets de transports intégrés aux Nouvelles routes de la soie, version revue et actualisée en 2023. 882
Figure 85 : L'évolution des principaux indices boursiers mondiaux depuis l'investiture de Trump (17 janv. au 8 avr. 2025) 883
Figure 86 *:* Classement des États du monde par arsenal nucléaire (Nb d'ogives), 2024. Source : FAS..... 884
Figure 87 : Le nucléaire au Proche et Moyen-Orient, octobre 2019. 884
Figure 88 : Pétrole et gaz naturel, les chiffres clés en 2014 et 2021. 885
Figure 89 : Carte d'occupation/utilisation du sol du Liban, 2002. 886
Figure 90 : Carte forestière du Liban, *Forest map of Lebanon developed by the Ministry of Agriculture and FAO.* 887
Figure 91 : Carte agricole du Liban, SDATL, 2004. 888
Figure 92 : Les paysages et les sites du Liban, SDATL, 2002. 889
Figure 93 : Le domaine naturel d'intérêt national, SDATL, 2002. 890
Figure 94 : Les réserves naturelles protégés et les grottes, SDATL, 2002. 891
Figure 95 : Espaces dotés d'atouts particuliers, SDATL, 2002. 892
Figure 96 : Projets prioritaires de retenues d'eau, SDATL, 2002. 893
Figure 97 : Graphe de l'évolution de la population libanaise (1950-2021), par © Dalal Kassab, 2020. 894
Figure 98 : Répartitions des électeurs de la diaspora libanaise par communauté en 2018. 894
Figure 99 : Le nombre d'inscrit pour les élections par continent en 2018 et 2022. 894
Figure 100 : Carte de Beyrouth en 1841 par *Royal Engineers,* American University of Beirut..... 897
Figure 101 : Projet ottoman pour le centre de Beyrouth reconstitué selon les archives du MAE. 897
Figure 102 : Reprise des premières percées du centre de Beyrouth, tracé des rues Allenby, Foch, Wegang et Fakhreddine, MAE fonds de Nantes. 897
Figure 103 : Réalisation de la place de l'Etoile, plan du port de Beyrouth issu d'un carnet d'escale de la Compagnie des Messageries maritimes destiné aux passagers. 897

Figure 104 : Superposition des interventions urbaines sous Mandat francais à Beyrouth à celles de l'époque ottomane. © Carte de l'Université Hébraïque de Jérusalem, 1936. 898
Figure 105 : Master Plan de Beyrouth ; Principal Réseau de circulation, fonds Michel Écochard, 1943. 899
Figure 106 : La ville nouvelle, Centre d'archives d'architecture du XXe siècle, IFA, fonds Écochard. 899
Figure 107 : Le tracé de la place Dabbas, par May Davie. 899
Figure 108 : *Master Plan* de Beyrouth ; La nouvelle cité, Michel Écochard, 1943. 899
Figure 109 : Les projets du CEGPVB, 1963. IFA, Archives du XXe siècle, Fonds Écochard. 900
Figure 110 : Plan général d'aménagement de Beyrouth, 1961. Le plan des cités gouvernementales. 901
Figure 111 : La délimitation initiale de Beyrouth et ses banlieues, 1963. 902
Figure 112 : Proposition alternative du Grand Beyrouth, 902
Figure 113 : Master Plan de la Métropole de Beyrouth, Michel Écochard, 1963. 902
Figure 114 : Photomontage du nouvel projet urbain de la cité centre, simulation du projet de Ghalghoul, vue depuis le ring. Michel Écochard, 1963. 903
Figure 115 : Proposition d'aménagement du centre-ville dessinée par Michel Écochard sur fond de photographie aérienne. 903
Figure 116 : Plan masse du projet de rénovation Photographie chez N. Tabbara du plan du CEGPVB. 903
Figure 117 : Villes nouvelles proposées par Écochard en banlieue sud-ouest 904
Figure 118 : Plan Écochard 1964 du Grand Beyrouth. 904
Figure 119 : Les principes du plan directeur 904
Figure 120 : Proposition de Farid Trad pour le réseau autoroutier (1963). 905
Figure 121 : La ligne de démarcation divisant Beirut 907
Figure 122 : Plan APUR de Beyrouth, 1977. 907
Figure 123 : La banlieue sud et le Projet Elyssar. 910
Figure 124 : Projet Élyssar, Plan directeur (1997). 910
Figure 125 : Schéma directeur de la région Métropolitaine de Beyrouth, 1986 et du plan de transport, 1995. 911
Figure 126 : Projet de Gabriel Char pour l'extension du port de Beyrouth (1974). 912
Figure 127 : Projet de Gabriel Char pour le port de Saïda. 912
Figure 128 : Projet d'île en remblai dans la baie de Ramlet al-Baïda (1965). 912
Figure 129 : Les remblais du littoral nord. 913
Figure 130 : Plan du projet de centre d'enfouissement technique et de réhabilitation du site de Bourj Hammoud-Jdeideh. 913

Liste des Photos

Photo 1 : Palestiniens sur le chemin de l'exile, 1948. 237
Photo 2 : Camp de réfugiés Palestiniens en 1948. 237
Photo 3 : Réfugiés palestiniens, 1948 - *Archives Nakba*. 237
Photo 4 : Une série de photos présentant la typologie du relief existant dans le territoire. 246
Photo 5 : La vallée Lamartine du village de Hammana. © Dalal Kassab-Kodssieh, 2021. 258
Photo 6 : Palais des Moqaddam Mezher à Hammana surplombant la vallée Lamartine et la cascade du Chaghour. 258
Photo 7 : Vallée de Qadisha, mystère religieux et cèdres de Dieu. 259
Photo 8 : Monastère et Chapelle de Qozhaya (vue de l'autre versant de la vallée) 259
Photo 9 : La vallée de Qadisha. Source : https://www.civitatis.com/en/beirut/qadisha-valley-cedars-forest/. 260
Photo 10: Vue aérienne de la vallée de Qadisha, une région parsemée de grottes et de chapelles taillées dans la roche. 260
Photo 11 : Le village perché de Mar Lichaa vu depuis l'autre côté de la falaise (route principale). 261
Photo 12 : Les terrassements à Jezzine 261
Photo 13 : Forêt de pin de Bkessine, réserve. Source : *Moovtoo Guide*. 261
Photo 14 : Les paysages de Jezzine au sud du Liban, cascade et village en pierre et tuiles rouges. 261
Photo 15 : L'arrivée du train à la station de Dahr el Baydar, cliché du photographe australien *Jhon Knowels,* 1972. 283
Photo 16 : Le tunnel de Mdeirej (reliant Sawfar à Dahr El Baydar et par suite à Chtaura) au Liban en 1895. 283
Photo 17 : La ligne de Beyrouth à Damas en 1910. 286
Photo 18 : Station de train à Beyrouth, Mar Michael, 1896. 286

Photo 19 : Les vestiges de l'ancienne gare de train de Dahr El Baydar – plusieurs prises de vue..... 286
Photo 20 : La Gare abandonnée de Sawfar..... 286
Photo 21 : Les ponts du Fleuve du Chien, 1930 vs 2020,..... 286
Photo 22 : Le chemin de fer à crémaillère et du train sortant du tunnel (protections contre les avalanches de neige) à Dahr El Baydar en 1972, par le photographe australien *Jhon Knowels (Train Train)*..... 287
Photo 23 : Les tunnels du chemin de fer de Dahr El Baydar en 1972, par le photographe australien *Jhon Knowels.* 287
Photo 24 : Les traces de l'ancien chemin de fer à Dahr El Baydar. Photo : © Dalal Kassab Kodssieh, 2020. 287
Photo 25 : Vestiges de l'ancienne station de train et ses tunnels à Dahr el Baydar, un espace en friche, déshumanisé, 2014..... 287
Photo 26 : Photos à gauche prises à Dahr el Baydar et Mreijat, par le photographe australien *Jhon Knowels*, 1972 (*Train Train*)..... 287
Photo 27 : Photo à droite prise à Dahr El Baydar, par le photographe américain *Ron Ziel*, 1972. 287
Photo 28 : La place des Martyrs ou des canons, son architecture atypique, sa place vivante et son tram qui la sillonne, 1930. 294
Photo 29 : Le port de Tripoli, 1930. 295
Photo 30 : Photo du port de Beyrouth en 1930. 295
Photo 31 : Le port de Saida, vue de l'Ouest, 1936. 295
Photo 32 : L'ancien port de Tyr, vue de l'Est, 1934. 295
Photo 33 : Photo analysée du port de Beyrouth suite à l'explosion du 4 août 2020. Photo AFP. 299
Photo 34 : Bombardement du port de Beyrouth en 1912 (Archive). 299
Photo 35 : Le port de Beyrouth en 1939, à la veille de la 2ème guerre mondiale, avec le paquebot le Champollion. 300
Photo 36 : Photo du paysage frontalier du Sud du Liban, derrière les murs de séparation des zones agricoles et vergers aménagés en Israël contrastant avec le territoire libanais. © Dalal Kassab-Kodssieh, 2018.325
Photo 37 : Photo de la côte de Naqoura à la frontière maritime Sud Liban Israël, présentant le paysage agraire rappelant les anciens vergers et espaces agricoles disparus situés le long de la côte libanaise, 2018. 328
Photo 38 : Photo de la frontière du Liban Sud avec la Palestine et Israël, tout près du village de Kfar Kila, un mur en béton bien contrôlé sur lequel des messages en dessin remplacent la « porte de Fatima » de laquelle l'armée israélienne s'est retirée du Liban en 1982-2000. © Dalal Kassab-Kodssieh, 2018.. 328
Photo 39 : Photo de la frontière Sud du Liban avec Israël et la Palestine présentant l'aridité du territoire libanais contrastant avec l'aménagement paysager des terrains agricoles du pays voisin. Un détachement du lieu est remarquable dans les territoires libanais pour des raisons d'insécurité. © Dalal Kassab, 2018. 328
Photo 40 : Vue aérienne de la place des canons, 1939. Source : https://sursock.museum/content/fouad 343
Photo 41 : Perspective sur place des canons et le passage du tram à Beyrouth en 1930. 343
Photo 42 : La place el-Bourj en 2000, un espace de vestiges, de passage, de stationnement, un vide sans âme. 343
Photo 43 : La construction d'une infrastructure à Beyrouth sur la périphérie du centre-ville. 346
Photo 44 : Vue surplombante sur autoroute du président Fouad Chéhab croisant avec l'autoroute de la mer qui sépare le quartier de Bashura *El Khandaa el Ghamik* de celui de Zqaq Al Blat, 2021. 346
Photo 45 : Morphologie urbaine d'une ville stratifiée, saturation, verticalisation et hétérogénéité. D.K, 2021.347
Photo 46 : Morphologie de la banlieue sud, un revers de l'urbanisme. 351
Photo 47 : Dans la banlieue sud de Beyrouth, un immense quartier aux allures de bidonville s'étend le long du littoral (MEE/Laurent Perpigna Iban) 353
Photo 48 : L'évolution de la trame de la ville de Tripoli, l'intégration de l'autoroute, les camps palestiniens, les deux anciens noyaux de la ville, la rivière de Nahr Abou Ali, et les conflits sociaux politiques. 354
Photo 49 : Tripoli – Vue depuis la citadelle sur les quartiers populaires de la colline de Kobé, au-dessus du fleuve Abou Ali, endigué dans les années 1960 après une violente crue..... 354
Photo 50 : Le quartier de Bab el Tabbaneh à tripoli, un développement urbain anarchique chaotique et labyrinthique. 354
Photo 51 : La plaine de la Békaa et son tapis multicolore. 359
Photo 52 : Vue aérienne sur la ville de Tyr fracturée en mille plateaux, camps de réfugiés, infrastructures urbaines, évolution démographique. 361
Photo 53 : Vue aérienne oblique de Sidon depuis le nord-ouest, 1934. 363
Photo 54 : Sidon. Vue aérienne verticale de la passe du port nord. 363

Photo 55 : Deux photos, une ancienne et une récente de Saida présentant son évolution urbaine, par Lindsay Manzella. 363
Photo 56 : Carte postale de Beyrouth, 1930. 364
Photo 57 : Vue du quartier Medawar au début du XXe siècle. 365
Photo 58 : Photo aérienne du port de Beyrouth prise à 3,000 mètres d'altitude par François Pierre-Alype en 1929. Source : Photo © Bibliothèque nationale de France, 1929. Analyse et annotations : © D.K, 2022. . 366
Photo 59 : L'ancienne ville de Beyrouth et sa corniche en communication directe avec l'espace maritime, 1931. © Ifpo. 367
Photo 60 : Vue vers Beyrouth à partir de Fanar montrant la silhouette et la morphologie du bâti hétérogène et chaotique. Photo et annotations : © Dalal Kassab-Kodssieh, 2021. 367
Photo 61 : Beyrouth et son port après l'explosion du 4 août 2020, une ville modernisée déconnectée de son espace maritime par la césure de l'autoroute. Photo AFP, 2020. Analyse : © Dalal Kassab, 2025. .. 368
Photo 62 : Vue aérienne oblique de Beyrouth, 1936. 369
Photo 63 : Photos comparatives montrant la mutation de ville de Beyrouth (Avant et après-guerre). 369
Photo 64 : Photo des villes de Jdeide, Nahr El Mot et Dora en 1965. 370
Photo 65 : Comparaison entre 2 époques différentes de la ville de Jounié montrant l'évolution de la trame, 1930-1990. 371
Photo 66 : Baie de Jounieh - circa 1894 - Liban, http://www.habeeb.com/lebanon.photos.62.html 371
Photo 67 : Photo actuelle de la ville de Jounieh montrant l'évolution de la trame, l'étalement urbain et la dégradation du patrimoine naturel et culturel de l'ancienne ville, 2017. 371
Photo 68 : Byblos : vue du port depuis l'ouest. Le mur taillé se situe juste au pied de la tour (Fonds Dunand, Université de Genève), https://journals.openedition.org/mediterranee/2052 372
Photo 69 : Vue à partir de Fanar montrant l'étalement aléatoire de la ville aux villages environnants, 2021... 377
Photo 70 : Photo aérienne de l'ancienne station ferroviaire et l'ancienne route internationale, 1920, © D. K. 382
Photo 71 : Vue aérienne sur l'autoroute arabe, le viaduc et l'échangeur de Mdeirej. © Dalal Kassab, 2014. ... 382
Photo 72 : Viaduc de Mdaïrej coupant les plus hautes cimes des montagnes du Jabal El Rouss et les champs de carrières. 382
Photo 73 : La rue de l'Indépendance reliant Dekwaneh à la ville d'Achrafiyeh et coupant les Quartiers de Borj Hammoud et de Nabaa à une distance de moins d'un mètre des bâtiments situés de part et d'autre avant de surplomber le Fleuve de Beyrouth et l'Autoroute Émile Lahoud. 385
Photo 74 : Photo de la Tour Sama Beyrouth réalisée par Erga Group. 386
Photo 75 : Photo du Projet 50 *Rise* lancé par Sélim Haddad en 2018 à New Jdeidé. 386
Photo 76 : Ancienne photo du fleuve de Beyrouth comparée à une récente photo prise en 2021, © D. K. 387
Photo 77 : Photo du Fleuve de Beyrouth. © Dalal Kassab-Kodssieh, 2021. 387
Photo 78 : Vue sur l'autoroute d'Emile Lahoud et du Fleuve de Beyrouth à partir de la rue de l'Indépendance. 387
Photo 79 : Les carrières de Chekka desservant les cimenteries, avec quelques parties reboisées. 389
Photo 80 : Pollution de la couverture du sol et disparition de pans de montagne à Dahr Aïn El Hajal, Ared Bou Merched et Jabal Aïn Dara. © Dalal Kassab-Kodssieh, 2019. 390
Photo 81 : La décharge de Bourj Hammoud, apparu comme un site d'enfouissement non réglementé pendant la guerre civile libanaise, persiste encore aujourd'hui. Crédit : Joseph Eid / AFP / Getty 390
Photo 82 : Les carrières à Dahr Aïn El Hajal, Ared Bou Merched et Jabal Aïn Dara. © Dalal Kassab, 2019. 390
Photo 83 : Les graffiti et les expressions murales de la place des Martyrs, un des marqueurs les plus visibles du soulèvement populaire d'octobre 2019. © Dalal Kassab. 434
Photo 84 : Illustrations de la révolution libanaise de 2019 montrant la frontière profonde entre l'État et le peuple libanais qui se manifeste 434
Photo 85 : Art mural et graffitis sur les murs de l'œuf au centre-ville de Beyrouth. © Dalal Kassab, 2020. 434
Photo 86 : Photo prise à partir de l'Autoroute Émile Lahhoud direction du port suite à son explosion, 2020. . 434
Photo 87 : Même sans les légères lignes grises indiquant leurs limites, on peut clairement distinguer la Cisjordanie et la bande de Gaza sur cette image satellite de la NASA. Privés de ressources en eau, les territoires palestiniens sont assoiffés par rapport aux champs verts bien irrigués d'Israël. 591
Photo 88 : Ancienne photo du Djissr-el-Kardeli, sur le Litani. [c 1867-c 1914] 592
Photo 89 : Une noria sur l'Oronte à Hama, en Syrie. 596
Photo 90 : La vallée de l'Oronte, bien encaissée, tout de suite après la source de ʿAïn ez-Zarqa, Liban. © M. Al Dbiyat, juin 2013. 596
Photo 91 : L'Oronte quitte le plateau de Hama pour entrer dans la plaine d'Al Asharinah aux pieds de la citadelle de Shayzar, 1934. 596

Photo 92 : Norias à l'entrée de l'Oronte dans la ville de Hama, 1932. 596
Photo 93 : L'Oronte dans la Békaa, un peu en aval de ʿAyn ez-Zarqa, en 1974. 596
Photo 94 : Champs d'oliviers à Amioun, district du Koura. 599
Photo 95 : Wadi Qadisha, Qannoubine 599
Photo 96 : Biosphère et réserve du Shouf / Marj Bisri 599
Photo 97 : La vallée de Bisri et les versants du Litani. 599
Photo 98 : Vue aérienne sur le lac Qaraoun, son paysage et barrage. 600
Photo 99 : La densification extrême du tissu urbain beyrouthin, une saturation incomparable. 603
Photo 100 : Vues aériennes obliques de Saida et Tyr et les espaces verts qui dominaient la cote et l'arrière-plan, 1936. 607
Photo 101 : La ville et le port de Beyrouth d'antan, 1929. 608
Photo 102 : Photos aériennes de la ville de Beyrouth, de son ancien port et sa corniche, © BnF, 1929. 608
Photo 103 : Grotte de Mantara, lieu d'attente de la Vierge. 614
Photo 104 : Vue aérienne oblique de Beyrouth en 1996, une ville ravagée par la guerre civile. 706
Photo 105 : La Place des Martyrs à Beyrouth démolie après quinze ans de guerre, 1991 (photo de 1978). 707
Photo 106 : Photo aérienne actuelle de Beyrouth montrant l'étalement urbain de la ville aux villages périphériques. 711
Photo 107 : À Achrafieh, la modernisation – immeubles et gratte-ciels – écrase les maisons patrimoniales aux toits de tuiles rouges. La tour Zenith, édifiée en 2010, incarne cette rupture brutale avec le tissu urbain historique. 712
Photo 108 : Vue aérienne zoomée depuis Fanar sur un quartier de la ville d'Achrafieh et de ses environs illustrant l'hétérogénéité urbaine à travers la diversité des échelles, des typologies et des caractères architecturaux. 712
Photo 109 : Photo de vestiges de Beyrouth. 716
Photo 110 : L'Œuf, *The Egg* un bâtiment délaissé à symbole révolutionnaire depuis les manifestations le 17 oct. 2019. 718
Photo 111 : Photo aérienne du territoire datant de 1920 (avant l'intégration de l'autoroute et du pont de Mdeirej) reconstituée à partir de plusieurs photos aériennes ponctuelles. © Dalal Kassab-Kodssieh, 2014. . 845
Photo 112 : Photo aérienne du territoire datant de 2007. (Après intégration de l'autoroute, du pont de Mdeirej et de l'échangeur), par Le ministère de la défense nationale, 2007. © D. Kassab-Kodssieh, 2014. .. 845
Photo 113 : Photo du navire de recherche sismique turc « Oruç Reis ». 852
Photo 114 : Barrage Atatürk sur l'Euphrate. 868
Photo 115 : Le Grand barrage de la renaissance (hors normes, hors échelle) 872
Photo 116 : Sidon. Vue aérienne oblique de Sidon depuis l'ouest, 24 août 1936. 879
Photo 117 : Sidon. Vue aérienne oblique du port intérieur depuis le nord à basse altitude. 879
Photo 118 : Beyrouth. Vue oblique prise de l'est. En avant-plan, le futur quartier arménien de Bourj-Hammoud en développement, Tirage papier, 13 x 18 cm, 16 juillet 1936. 879
Photo 119 : Vue aérienne oblique prise du nord en direction de l'embouchure du fleuve de Beyrouth. On y voit presque tous les camps et les nouveaux quartiers arméniens de la périphérie est de la ville. 879
Photo 120 : Photographie aérienne de Tyr en 1934. L'île antique est reliée au continent par une bande de terre depuis le siège d'Alexandre le Grand. 880
Photo 121 : Vue aérienne oblique de Tripoli depuis l'ouest., 17 septembre 1936 880
Photo 122 : Photo de Beyrouth et de sa corniche entre 1960-1970. 900
Photo 123: Place des Martyrs, 1972 903
Photo 124 : Vue aérienne de la Place des Martyrs, 1943. 903
Photo 125 : Vue aérienne oblique de Beyrouth ravagée durant la guerre. 906
Photo 126 : Place des Martyrs, 1981 906
Photo 127 : Le 13 avril 1975, des membres des phalanges chrétiennes ont mitraillé un bus de voyageurs palestiniens provoquant la mort de 26 personnes. (AFP) 908
Photo 128 : Combattants palestiniens dans les rues de Beyrouth, guerre civile, Liban, janvier 1976, Dotation Catherine Leroy 908
Photo 129 : Rue de démarcation de Beyrouth durant la guerre civile libanaise, par Gabrielle Basilico. 908
Photo 130 : Beirut, 1991 | Beirut, Gabriele Basilico, Fotografia 908
Photo 131 : L'ancienne ligne verte, avant la reconstruction du centre-ville de Beyrouth, en 1990. ©Getty - Marc DEVILLE/Gamma-Rapho 909
Photo 132 : Zone de la ligne verte de démarcation de Beyrouth durant la guerre civile libanaise, 1982. 909
Photo 133 : Beyrouth de l'avant-guerre civile est une ville paisible et insouciante. Photo archives L'OLJ 909

Liste des Tableaux

Tableau 1 : Population du Croissant fertile, de la Péninsule Arabique et Moyen-Orient, UN & Banque mondiale, 2023. 59
Tableau 2 : Gisements de gaz dans l'est de la Méditerranée. © Dalal Kassab-Kodssieh, janvier 2025. 114
Tableau 3 : Schéma de l'évolution des faits depuis 1915 jusqu'en 2025. © Dalal Kassab-Kodssieh, 2025. 213
Tableau 4 : L'évolution du nombre de juifs en Palestine et l'expulsion des palestiniens de 1852 à 2025. 234
Tableau 5 : Les grandes unités territoriales du Liban (région, altitude, caractéristiques). © D. Kassab, 2020... 248
Tableau 6 : Statistique sur les populations vivantes dans les différents villes et villages indiquant leur religion, 1862. 335
Tableau 7 : Positionnement du patrimoine par rapport à la frontière. © Dalal Kassab-Kodssieh, 2025..... 451
Tableau 8 : Éléments de base des frontières contemporaines. © Dalal Kassab-Kodssieh, 2020. 452
Tableau 9 : Synthèse positionnant le concept d'interface par rapports à des notions proches. 482
Tableau 10 : La frontière, *frontier* : Principales acceptions et renouveau du concept. 487
Tableau 11 : Répartition des postes en fonction des confessions 674
Tableau 12 : Nombre de sièges réservés pour chaque confession, en date de décembre 2018. 674
Tableau 13 : Partis politiques représentés au Parlement au lendemain des élections du 6 mai 2018, confession majoritaire et alliances, © Dalal Kassab-Kodssieh, 2018. 674
Tableau 14 *:* Tableau de répartition du total des enquêtés par mohafazats, Caza, ville et village. 838
Tableau 15 *:* Tableaux de répartition des enquêtés divisé par des tranches d'âges 839
Tableau 16 : Population et superficie de chacune des 4 zones constituant l'île de Chypre en %. 855
Tableau 17 : Les camps existant à la bande de Gaza depuis 1948 ou 1949, leur population et superficie en 2023. 867
Tableau 18 : Les flux de migration juifs vers la Palestine/Israël depuis 1850 jusqu'en 2025. 895
Tableau 19 : Les principaux flux migratoires palestiniens de 1947 à 2025. 896

Abréviations et acronymes :

AGF : Association des Géographes Français
AFL-CIO : Fédération américaine du travail et le Congrès des organisations industrielles
AIPA : *American Israel Public Affairs Committee*
ALL : Armée du Liban Libre
ALS : Armée du Liban sud
AP : Autorité Palestinienne
APC : Accord de Partenariat et de Coopération
APUR : Atelier Parisien de l'Urbanisme
AUB : Université américaine de Beyrouth
BAU : Université arabe de Beyrouth
BDL : Banque centrale du Liban (BDL
CDR : Conseil du Développement et de la Reconstruction
CEI : Communauté des États indépendants
CIAM : Congrès Internationaux d'Architecture Moderne
CIJ : Cour Internationale de Justice
CPI : Cour pénale internationale
CSU : Conseil Supérieur d'Urbanisme
DGU : Direction Générale de l'Urbanisme
EI : État islamique
FAL : Forces armées Libanaises
FAN : Forces armées nationales
FINUL : La Force Intérimaire des Nations unies au Liban
FL : Forces Libanaises
FPLP : Front populaire de libération de la Palestine
HTS : Hayat Tahrir al-Sham
IRFED : Institut internationale de Recherche et de Formation et Education et de Développement
IUARIF : Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région d'Ile de France
MNL : Mouvement national libanais
MSF : Médecins sans frontières
OCDE : Organisation de coopération et de développement économiques
OCI : Organisation de Coopération Islamique
OIA : Ordre des ingénieurs et architectes
OLP : Organisation de Libération de la Palestine
OMS : Organisation mondiale de la Santé
ONG : Organisation Non Gouvernementale
ONU : Organisation des Nations-Unies
OSM : Organisation Sioniste Mondiale (Congrès Sioniste Mondial)
OTAN : Organisation du traité sur l'Atlantique Nord
PAEE : Plan d'Aménagement, d'Embellissement et d'Extension
PDB : Plan Directeur de Beyrouth
PDN : Plan Directeur National
PESC : Politique européenne de sécurité et de défense
PEV : Politique européenne de voisinage
PIB : Produit Intérieur Brut
PKK : Parti des travailleurs du Kurdistan
PPP : Partenariat Public Privé
PRU : Planification Régionale et Urbaine
PSP : Parti Socialiste Progressiste
PSNS : Parti Social Nationaliste Syrien
RFA : République fédérale d'Allemagne
RMB : Région Métropolitaine de Beyrouth
SDATL : Schéma Directeur d'Aménagement du Territoire Libanais
SDAU : Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme
SDB : Schéma Directeur de Beyrouth
SDRMB : Schéma Directeur de la Région Métropolitaine de Beyrouth
UE : Union Européenne
USJ : Université Saint-Joseph

Table des matières

LA FABRIQUE DES FRONTIÈRES MOUVANTES
Proche et Moyen-Orient, Liban 1915-2025

Dédicace 3
Remerciements 4
Résumé 5
Summary 6
Sommaire 7

Introduction
D'IDENTITÉS PÉRENNES EN FRONTIÈRES FLUCTUANTES 8
Une pensée analytique territorialisée 9
Une approche par les interfaces 26
Des terrains comme laboratoires d'expérimentations critiques 35
Situations et évolutions mondiales et régionales arpentées 36
Frontières étatiques, intra et extraterritoriales épaisses 36
Des matrices comparatives et d'approfondissement 39
Une démarche réflexive et articulée du global au particulier 40

Partie I
UN ÉCOSYSTÈME ARCHIPÉLAGIQUE 56
Identités et logiques territoriales 57
Des dynamiques spatiales multiséculaires 58
Constructions identitaires et États-Nations 66
Un espace sans cesse remodelé 81
Anatomie du Chaos-Monde 87
Des découplages évolutifs multimillénaires 88
Des superpuissances ré-émergentes en concurrence 93
Méditerranée des mutations et des paradoxes 97
Unité fragile et fractures actuelles 107
Particularismes, enjeux et mécanismes de partage 110
La Méditerranée orientale, un terrain d'affrontement ancestral 119
Savoirs hydrauliques : poïétiques et transmutations des milieux 130
La science au flot de l'imaginaire 134
Un imaginaire singulier, générateur d'espace, de paix et de conflits 141
Le Croissant fertile, laboratoire et arène des guerres hydriques 146
Mouvances territoriales 148
Multiplicités interactives : interférences mondiales et régionales 149
Questionner notre temps 154
Paradigmes dialogiques et naufrages civilisationnels 158
Conceptualisations symbiotiques 170
Frontières physiques, démarcations culturelles et sur-insularités croissantes 170
Hétérotopies 175
Créolisations : psycho-analyse du monde fracturé 190

Partie II
GENÈSES ET MÉTAMORPHOSES DES INSULARITÉS MOBILES 192
D'ancrages territoriaux en identités rhizomatiques 196
Naissance et évolution des interfaces frontalières du Liban 197
Les tyrannies des frontières imposées 200
De l'intangibilité à la mouvance 217
Fractures et fractales 230
Paradoxales réalités : les deux masques 231
Nomadismes mondialisés 233
Caractères distinctifs et types générateurs 244
Réalités physiques naturelles et humaines 245
Identification des dimensions contextuelles 262
Gouvernances, formes juridiques, législations et applications 267
Espaces stratifiés et domaines réticulés 282
Des systèmes surimposés 283
Identités en danger 305
Polarisations beyrouthines : marginalité et dépérissement des espaces périphériques 314
Diasporas interconnectées et tressages identitaires 316
Organisation et résille archipélagique 317
Configurations confessionnelles : assises identitaires et compétitions territoriales 318
Réseaux commerciaux et dynamiques transculturelles 320
Césures par antonomase 322
Ruptures géopolitiques 324
Fractures urbaines 361
Éclatements ruraux 377
Cassures environnementales 383

Partie III
LES INTERFACES DU QUOTIDIEN 391
Le Liban, un non pays qui pourtant persiste 392
Des identités complexes, plurielles et meurtrières 393
Le confessionnalisme comme identité 398
Le Liban, un non-lieu 404
Une voix patrimoniale et culturelle 410
Épaisseurs et profondeurs des frontières 422
Caractérisations typo-morphologiques 423
Constructions, productions et expansions transfrontalières 469
Explorations critiques et conceptuelles 473
Tripartitions des complexités 488
Spatialités fracturées, fragmentées et éclatées 488
Urbanisme dessiné et urbanisme négocié 490
Mésologie de lacérations 497
Frénésies métamorphiques 503
Convergence et altération des frontières 503
L'entre-deux comme norme libanaise 504
Interfaces matérielles et symboliques 505
Ambivalences et apories 506
Englobements géographiques internes et externes 507
Antagonismes identitaires, fluctuations et incertitudes 508
Figure de l'Autre, entre proximité et distance 520

Du territoire de l'entre-deux au pays-tampon 527
Carrefours commerciaux et culturels en Méditerranée 527
L'effacement de l'agentivité : d'acteur d'intermédiation à croupion régional 528
Mémoire des lieux : Beyrouth, Tripoli et Saïda, archétypes des dilatations localisées 528

Partie IV
UNE CONSTRUCTION TERRITORIALE OCELLÉE 530
Déséquilibres et dislocations socio-spatiales 531
Hétérotopies libanaises : agencements contrastés 532
Intersectionnalités et reterritorialisations 536
Stigmatisations, inégalités et représentations identitaires 557
Systèmes urbains et appropriations microlocales 562
Transformations et façonnages d'un espace condensé 564
Territoire géostratégique sous influence 566
Singularités et ressources disputées 581
Mosaïque insulaire et pluralisme relationnel 615
Dynamiques respiratoires et organicités spatiales 624
Historicités, évolutions et projections socio-spatiales 626
Lignes mouvantes d'un état sans frontières 650
Le libanais, être géographique ou historique ? 654
Le libanais en tant que corps-frontière transportable 665
Science du découpage et du voisinage 671
Divisionnisme étatique 672
Segmentations et répartitions économiques : le clientélisme comme système 676
Cloisonnements et compartiments sociétaux : La vie quotidienne dans l'entre-soi 677
Dilatations et asymétries transfrontalières 679
Limites hiératiques et membranes fluctuantes 680
Pulsations et reconfigurations organiques 681
Une triplicité territoriale 683
Des Limes romains aux convulsions contemporaines 684
Insularités civilisationnelles : Isolement, disparité et morcellement 728
Résiliences et reconfigurations 730

Conclusion
LA CRÉATION TERRITORIALE COMME REFONDATION INCRÉMENTALE 735
Médiances nomades et *Murologies* planétaires 736
Des constructions identitaires complexes et multidimensionnelles 737
Un culturalisme possibilitant l'extraterritorialité 738
Créolisation et hybridation de l'archipel libanais 739
Respirations territoriales et identités rhizomatiques 740
Identité et inconscient collectif : L'individu, le multiple, la pluralité 740
L'Être libanais, une ontologie de la relation 741
Habiter, franchir et vivre les frontières 743
Un ré-ancrage au sol et à la géographie 744
La diaspora libanaise comme organisation et réseau 744
Poïétique de l'inconscient collectif : vers un nouveau nouage 746
Inventer un peuple qui manque 747
Un corps fluant de nouvelles poétiques 748

Réticulations pétrifiées ou évanescences futures ? 749
Vers une éthique des frontières 749
Rigidifications ou respirations transfrontalières ? 750
Quelles frontières au Moyen-Orient ? 752
Quelle frontière pour le Liban ? 753
Existe-il une démocratie sans frontières ? 753
Instituer les lignes épaisses et les porosités 755
Futuribles : 756

Bibliographie 757

Annexes 794
Annexe 1 : Questionnaire sur la frontière libanaise (2022-2023) 795
Annexe 2 : Résultats de l'enquête sur la frontière libanaise 807
Annexe 3 : Restitution des entretiens et des réunions collectives 836
Annexe 4 : Restitution de l'enquête « L'interface de Mdeirej Dahr-el-Baydar » 838
Annexe 5 : Cartographies de l'étude du cas Mdeirej Dahr El Baydar 845
Annexe 6 : De la ville-mosaïque intramuros à une agglomération ségréguée (Cas de Beyrouth) 848
Annexe 7 : Études de cas « La Méditerranée orientale, un terrain d'affrontement ancestral » (Suite du Ch. 3 « Méditerranée des mutations et des paradoxes », Partie I). 851
Grèce -Turquie : Projets illégitimes pour une crise pérenne 851
Chypre, frontière multidimensionnelle et polysémique 856
La bande de Gaza, enclave sous contrôle, une frontière hermétique et militarisée 863
Annexe 8 : Études de cas « Le Croissant fertile, laboratoire et arène des guerres hydriques » (Suite du Ch. 4 « Savoirs hydrauliques : poïétiques et transmutations des milieux », Partie I). 868
La vallée du Nil 869
Le Tigre et l'Euphrate : une hydro-hégémonie évidente 870
Annexe 9 : Témoignages, Poèmes et Littératures 873
Annexe 10 : Restitution de photos aériennes et de cartographies (Archives) 876
Annexe 11 : Restitution des schémas et des cartographies mondiaux 881
Annexe 12 : Restitutions cartographiques paysagères et environnementales 886
Annexe 13 : Données démographiques 894
Annexe 14 : Plans d'aménagements de Beyrouth - Période ottomane. 897
Annexe 15 : Plans d'aménagements - Beyrouth sous Mandat Français. 898
Annexe 16 : Plans d'aménagements de Beyrouth - Période d'indépendance (1943-1975). 900
Annexe 17 : Photos et Plans de Beyrouth - Période Guerre civile (1975-1990) 906
Annexe 18 : Plans d'aménagements de Beyrouth - Période après-guerre (1990-2025) 911

Liste des Cartes 914
Liste des Figures 918
Liste des Photos 921
Liste des Tableaux 925

Abréviations et acronymes : 926

Table des matières 927